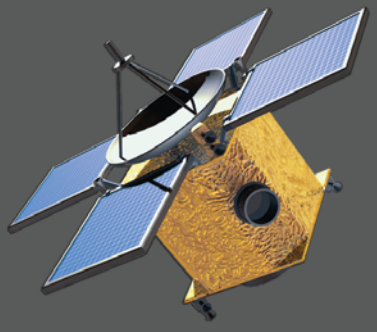
LE VISUEL

DICTIONNAIRE THÉMATIQUE

DÉFINITIONS

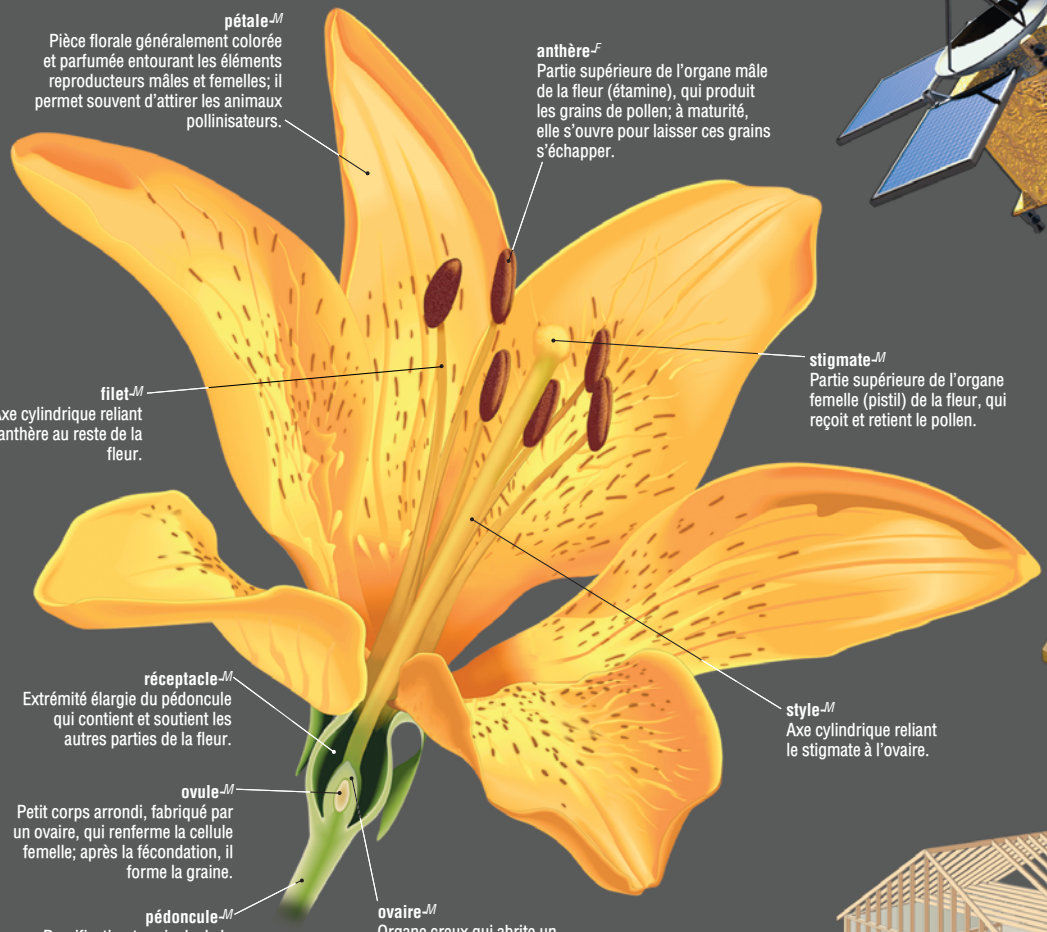
Jean-Claude **Corbeil**
Ariane **Archambault**





pétale-*M*
Pièce florale généralement colorée et parfumée entourant les éléments reproducteurs mâles et femelles; il permet souvent d'attirer les animaux pollinisateurs.

anthère-*F*
Partie supérieure de l'organe mâle de la fleur (étamine), qui produit les grains de pollen; à maturité, elle s'ouvre pour laisser ces grains s'échapper.





filet-*M*
Axe cylindrique reliant l'anthère au reste de la fleur.

stigmate-*M*
Partie supérieure de l'organe femelle (pistil) de la fleur, qui reçoit et retient le pollen.



réceptacle-*M*
Extrémité élargie du pédoncule qui contient et soutient les autres parties de la fleur.

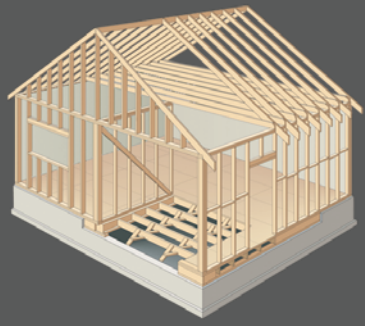
style-*M*
Axe cylindrique reliant le stigmate à l'ovaire.

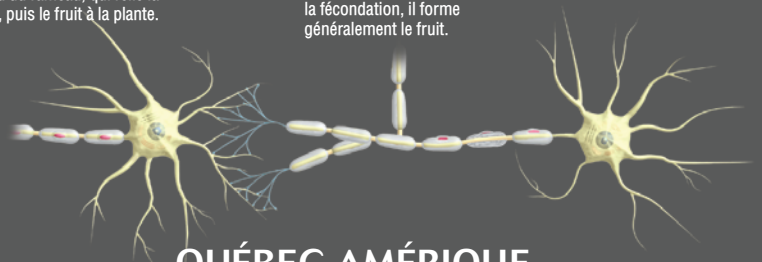


ovule-*M*
Petit corps arrondi, fabriqué par un ovaire, qui renferme la cellule femelle; après la fécondation, il forme la graine.

pédoncule-*M*
Ramification terminale de la tige ou du rameau, qui relie la fleur, puis le fruit à la plante.

ovaire-*M*
Organe creux qui abrite un ou plusieurs ovules; après la fécondation, il forme généralement le fruit.





QUÉBEC AMÉRIQUE

Jean-Claude Corbeil
Ariane Archambault

LE VISUEL

DICTIONNAIRE THÉMATIQUE

DÉFINITIONS

QUÉBEC AMÉRIQUE

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre plus vive reconnaissance aux personnes, organismes, sociétés et entreprises qui nous ont transmis la documentation technique la plus récente pour la préparation du *Nouveau Dictionnaire visuel*.

Arcand, Denys (réalisateur); Association Internationale de Signalisation Maritime; Association canadienne des paiements (Charlie Clarke); Association des banquiers canadiens (Lise-Provost); Automobiles Citroën; Automobiles Peugeot; Banque du Canada (Lyse Brousseau); Banque Royale du Canada (Raymond Chouinard, Francine Morel, Carole Trottier); Barrett Xplore inc.; Bazarin, Christine; Bibliothèque du Parlement canadien (Service de renseignements); Bibliothèque nationale du Québec (Jean-François-Palomino); Bluechip Kennels (Olga Gagne); Bombardier Aéronautique; Bridgestone-Firestone; Brother (Canada); Canadien National; Casavant Frères ltée; C.O.J.O. ATHENES 2004 (Bureau des Médias Internationaux); Centre Eaton de Montréal; Centre national du Costume (Recherche et Diffusion); Cetacean Society International (William R. Rossiter); Chagnon, Daniel (architecte D.E.S. – M.E.Q.); Cohen et Rubin Architectes (Maggy-Cohen); Commission Scolaire de Montréal (École St-Henri); Compagnie de la Baie d'Hudson (Nunzia Iavarone, Ron Oyama); Corporation d'hébergement du Québec (Céline Drolet); École nationale de théâtre du Canada (bibliothèque); Élevage Le Grand Saphir (Stéphane Ayotte); Énergie atomique du Canada ltée; Eurocopter; Famous Players; Fédération bancaire française (Védi Hékiman); Fontaine, PierreHenry (biologiste); Future Shop; Garaga; Groupe Jean Coutu; Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal; Hôtel Inter-Continental; Hydro-Québec; I.P.I.Q. (Serge Bouchard); IGA Barcelo; International Entomological Society (Dr.-Michael Geisthardt); Irisbus; Jérôme, Danielle (O.D.); La Poste (Colette Gouts); Le Groupe Canam Manac inc.; Lévesque, Georges (urgentologue); Lévesque, Robert (chef machiniste); Manutan; Marriot Spring Hill suites; MATRA S.A.; Métro inc.; ministère canadien de la Défense nationale (Affaires publiques); ministère de la Défense, République Française; ministère de la Justice du Québec (Service de la gestion immobilière – Carol Sirois); ministère de l'Éducation du Québec (Direction de l'équipement scolaire-Daniel-Chagnon); Muse Productions (Annick Barbery); National Aeronautics and Space Administration; National Oceanic and Atmospheric Administration; Nikon Canada inc.; Normand, Denis (consultant en télécommunications); Office de la langue française du Québec (Chantal Robinson); Paul Demers & Fils inc.; Phillips (France); Pratt & Whitney Canada inc.; Prévost Car inc.; Radio Shack Canada ltée; Réno-Dépôt inc.; Robitaille, Jean-François (Département de biologie, Université Laurentienne); Rocking T Ranch and Poultry Farm (Pete and Justine Theer); RONA inc.; Sears Canada inc.; Secrétariat d'État du Canada, Bureau de la traduction ; Service correctionnel du Canada; Société d'Entomologie Africaine (Alain-Drumont); Société des musées québécois (Michel Perron); Société Radio-Canada; Sony du Canada ltée; Sûreté du Québec; Théâtre du Nouveau Monde; Transports Canada (Julie Poirier); Urgences-Santé (Éric Berry); Ville de Longueuil (Direction de la Police); Ville de Montréal (Service de la prévention des incendies); Vimont Lexus Toyota; Volvo Bus Corporation; Yamaha Motor Canada Ltd.



Le Nouveau Dictionnaire visuel a été conçu par
QA International, une division de
Les Éditions Québec Amérique inc.
329, rue de la Commune Ouest, 3e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E1 Canada
T 514.499.3000 F 514.499.3010

©2009 Les Éditions Québec Amérique inc.
Il est interdit de reproduire ou d'utiliser le contenu de cet ouvrage, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – reproduction électronique ou mécanique, y compris la photocopie et l'enregistrement – sans la permission écrite de l'éditeur.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.
Les Éditions Québec Amérique tiennent également à remercier les organismes suivants pour leur appui financier :





Imprimé et relié à Singapour.
10 9 8 7 6 5 4 3 2 13 12 11 10
www.quebec-amerique.com
Version 3.5.4

Données de catalogage avant publication (Canada)
Corbeil, Jean-Claude.
Le Visuel définitions : dictionnaire thématique
Comprend un index.
Texte en français et en anglais.
ISBN 978-2-7644-1106-3
1.-Dictionnaires illustrés français. 2. Français (Langue)– Dictionnaire. I. Archambault, Ariane. II. Titre.

PC2629.C62 2004 443'.17 C2004-940599-3

DIRECTION

Éditeur : Jacques Fortin
Auteurs : Jean-Claude Corbeil et Ariane Archambault
Directeur éditorial : François Fortin
Rédacteur en chef : Serge D'Amico
Designer graphique : Anne Tremblay

PRODUCTION

Guy Bonin
Salvatore Parisi

RECHERCHES TERMINOLOGIQUES

Sophie Ballarin
Jean Beaumont
Catherine Briand
Nathalie Guillo
Anne Rouleau

ILLUSTRATION

Direction artistique : Jocelyn Gardner, Anouk Noël
Jean-Yves Ahern
Rielle Lévesque
Alain Lemire
Mélanie Boivin
Yan Bohler
Claude Thivierge
Pascal Bilodeau
Michel Rouleau
Carl Pelletier
Raymond Martin

MISE EN PAGE

Pascal Goyette
Janou-Ève LeGuerrier
Véronique Boisvert
Josée Gagnon
Karine Raymond
Geneviève Théroux Béliveau

DOCUMENTATION

Gilles Vézina
Kathleen Wynd
Stéphane Batigne
Sylvain Robichaud
Jessie Daigle

GESTION DES DONNÉES

Programmeur : Daniel Beaulieu
Éric Gagnon
Gabriel Trudeau St-Hilaire

RÉVISION

Marie-Nicole Cimon
Liliane Michaud
Veronica Schami

PRÉIMPRESSION

Julien Brisebois
François Hénault
Karine Lévesque
Patrick Mercure

CONTRIBUTIONS

Québec Amérique remercie les personnes suivantes pour leur contribution au présent ouvrage :
Jean-Louis Martin, Marc Lalumière, Jacques Perrault, Stéphane Roy, Alice Comtois, Michel Blais, Christiane Beauregard, Mamadou Togola, Annie Maurice, Charles Campeau, Mivil Deschênes, Jonathan Jacques, Martin Lortie, Frédérick Simard, Yan Tremblay, Mathieu Blouin, Sébastien Dallaire, Hoang Khanh Le, Martin Desrosiers, Nicolas Oroc, François Escalmel, Danièle Lemay, Pierre Savoie, Benoît Bourdeau, Marie-Andrée Lemieux, Caroline Soucy, Yves-Chabot, Anne-Marie Ouellette, Anne-Marie Villeneuve, Anne-Marie Brault, Nancy Lepage, Daniel Provost, François Vézina, Brad Wilson, Michael Worek, Lionel Koffler, Maraya Raduha, Dave Harvey, Mike Parkes, George Walker, Anna Simmons, Guylaine Houle, Sophie Pellerin, Tony O'Riley.

Présentation
du Visuel définitions

UNE GRANDE INNOVATION

Québec Amérique présente aujourd'hui, à la demande du grand public, une édition du VISUEL avec définitions. À la puissance d'évocation des illustrations (voir pour identifier et nommer), les définitions ajoutent les renseignements essentiels pour mettre en lumière ce qu'on ne voit pas ou qui n'est que suggéré par le mot : la nature, la fonction, les caractéristiques de la chose illustrée.

LES DÉFINITIONS

Les définitions du VISUEL s'emboîtent les unes dans les autres à la manière des poupées russes, en suivant la hiérarchie de présentation du contenu de l'ouvrage : thème, sous-thème, titre, sous-titre, illustration, terminologie. En conséquence, la définition du thème Règne animal, par exemple, vaut pour tous les animaux du chapitre. À son tour, la définition du terme insecte en titre de page permet de ne pas répéter cette information pour chacun des insectes représentés et de concentrer la définition sur ce qui les distingue les uns des autres (le pou est un parasite, la femelle de la guêpe pique, etc.).

Illustration et définition se complètent : la définition fait l'économie de ce qui est évident dans l'illustration. Ainsi, la coupe de l'oreille montre avec exactitude la position de chacune de ses parties. Les définitions précisent uniquement leur fonction.

D'une illustration à l'autre, les définitions se précisent. Exemple : la colonne vertébrale dans le squelette est définie comme un axe osseux composé de vertèbres et contenant la moelle épinière. Elle réapparaît dans le système nerveux, complétée par les définitions associées à moelle épinière et par celles d'une vertèbre lombaire.

Les mots techniques employés dans une définition sont définis dans le VISUEL, dans la même page ou ailleurs dans le même ou dans un autre chapitre. Exemple : les mots telson et uropode servent à définir la nageoire caudale du homard, mais ils sont définis comme éléments de sa morphologie.

La très grande majorité des mots du VISUEL sont définis, plus de 18 000 sur 20 800 termes en entrées d'index. Les termes ne sont pas définis quand l'illustration est explicite : par exemple, une fois définie la notion de signes de ponctuation, la représentation de chaque signe suffit à le distinguer des autres, sauf qu'il est nécessaire d'expliquer les trois formes de guillemets. Ces cas sont fréquents. Ou encore, la définition n'est pas répétée quand le mot a le même sens partout : exemple, interrupteur est défini en électricité, mais la définition est peu citée ailleurs, à moins d'une différence significative, comme dans interrupteur à gâchette. Enfin, quand l'illustration suggère le sens habituel du mot, celui-ci n'est pas défini, par exemple les nombreux manches des outils, les boîtiers des objets, à moins, encore une fois, qu'il soit utile d'en préciser la fonction, par exemple la roue dans la chenille d'un char d'assaut.

STRUCTURE DU VISUEL

L'ouvrage comprend trois sections : les pages préliminaires, dont la liste des thèmes et la table des matières; le corps de l'ouvrage, soit le traitement détaillé de chaque thème; l'index.

L'information est présentée du plus abstrait au plus concret : thème, sous-thème, titre, sous-titre, illustration, terminologie, définition.

Le contenu se partage en 17 THÈMES, d'Astronomie à Sports et Jeux. Les thèmes les plus complexes se divisent en SOUS-THÈMES, 94 au total. Ainsi, par exemple, le thème Terre se divise en Géographie, Géologie, Météorologie et Environnement. Le VISUEL est le seul dictionnaire à présenter et définir les mots par ensembles. Tous les autres les classent par ordre alphabétique, donc en ordre dispersé.

Le TITRE (658 au total) remplit diverses fonctions : regrouper sous une même appellation des illustrations d'objets différents, mais qui appartiennent tous au même univers conceptuel (exemple : fauteuil, appareils électroménagers); désigner une illustration complexe dont les principales composantes sont identifiées (musée, extérieur d'une maison); nommer un objet unique, accompagné de la terminologie de ses parties (glacier, château fort).

Parfois, les principaux membres d'une même classe d'objets sont réunis sous un même SOUS-TITRE, avec chacun leurs noms, mais sans analyse terminologique détaillée (exemple : sous fauteuil, les exemples de fauteuils).

L'ILLUSTRATION montre avec réalisme et précision un objet, un processus ou un phénomène et les détails les plus importants qui les constituent. Elle participe à la définition visuelle de chacun des termes qu'elle présente.

POLITIQUE RÉDACTIONNELLE

Chaque mot du VISUEL a été soigneusement sélectionné à partir de l'examen d'une documentation de haute qualité, au niveau de spécialisation requis.

Il arrive parfois qu'au vu de la documentation, différents mots soient employés pour nommer la même réalité. Dans ces cas, le mot le plus fréquemment utilisé par les auteurs les plus réputés a été retenu.

Il arrive parfois qu'au Québec, le mot diffère de celui de France et qu'il soit nécessaire de connaître l'un et l'autre, légitime chacun dans leur usage respectif de la langue française. Le terme utilisé au Québec est alors imprimé en caractères italiques en regard du mot de France, écrit en caractères romains.

Le GENRE de chaque mot du VISUEL est indiqué, même quand le mot fait partie d'un terme complexe, par exemple gicleur^{M} de lave-glace^{M} ou système^{M} d'échappement^{M}. En effet, on peut utiliser lave-glace ou échappement seuls et ainsi avoir besoin d'en connaître le genre.

En général, les mots sont cités au SINGULIER, comme dans les entrées de tous les dictionnaires, même si l'illustration en représente plusieurs individus. Le mot désigne le concept, non la réalité de l'illustration.

MODES DE CONSULTATION

On peut accéder au contenu du VISUEL de plusieurs façons :

- À partir de la liste des THÈMES, au dos de l'ouvrage et à la fin des pages préliminaires.
- À partir de la page de présentation de chaque THÈME, qui en expose en un seul coup d'œil le contenu divisé en SOUS-THÈMES, avec renvoi à la page, sauf pour Règne végétal et Vêtements. Thèmes et sous-thèmes sont définis dans ces pages.
- Avec l'INDEX, on peut consulter l'ouvrage à partir du mot, pour mieux voir à quoi il correspond ou pour en vérifier l'exactitude, en examinant l'illustration où il figure et en parcourant la définition.
- Originalité fondamentale du VISUEL : l'illustration permet de trouver un mot à partir de l'idée, même floue, qu'on en a. Le VISUEL est le seul dictionnaire qui le permette. La consultation des dictionnaires traditionnels exige d'abord qu'on connaisse le mot.

LE TITRE

Il est inscrit au haut de la page avec sa définition en dessous. Si le titre court sur plusieurs pages, il se présente en grisé sur les pages suivantes, mais sans définition.

L'INDICATION DU GENRE

F : féminin
M : masculin
Le genre de chaque mot d'un terme est indiqué. Lorsque le terme est composé de plusieurs mots, le genre de l'ensemble est celui du premier nom. Ainsi, station^{F}-service^{M} est féminin à cause du genre de station.

Les personnages représentés dans le dictionnaire sont tantôt des hommes, tantôt des femmes lorsque la fonction illustrée peut être remplie par les uns ou les autres. Le genre alors attribué au mot dépend de l'illustration. En fait, dans la réalité, ce mot est masculin ou féminin selon le sexe de la personne.

LE REPÈRE DE COULEUR

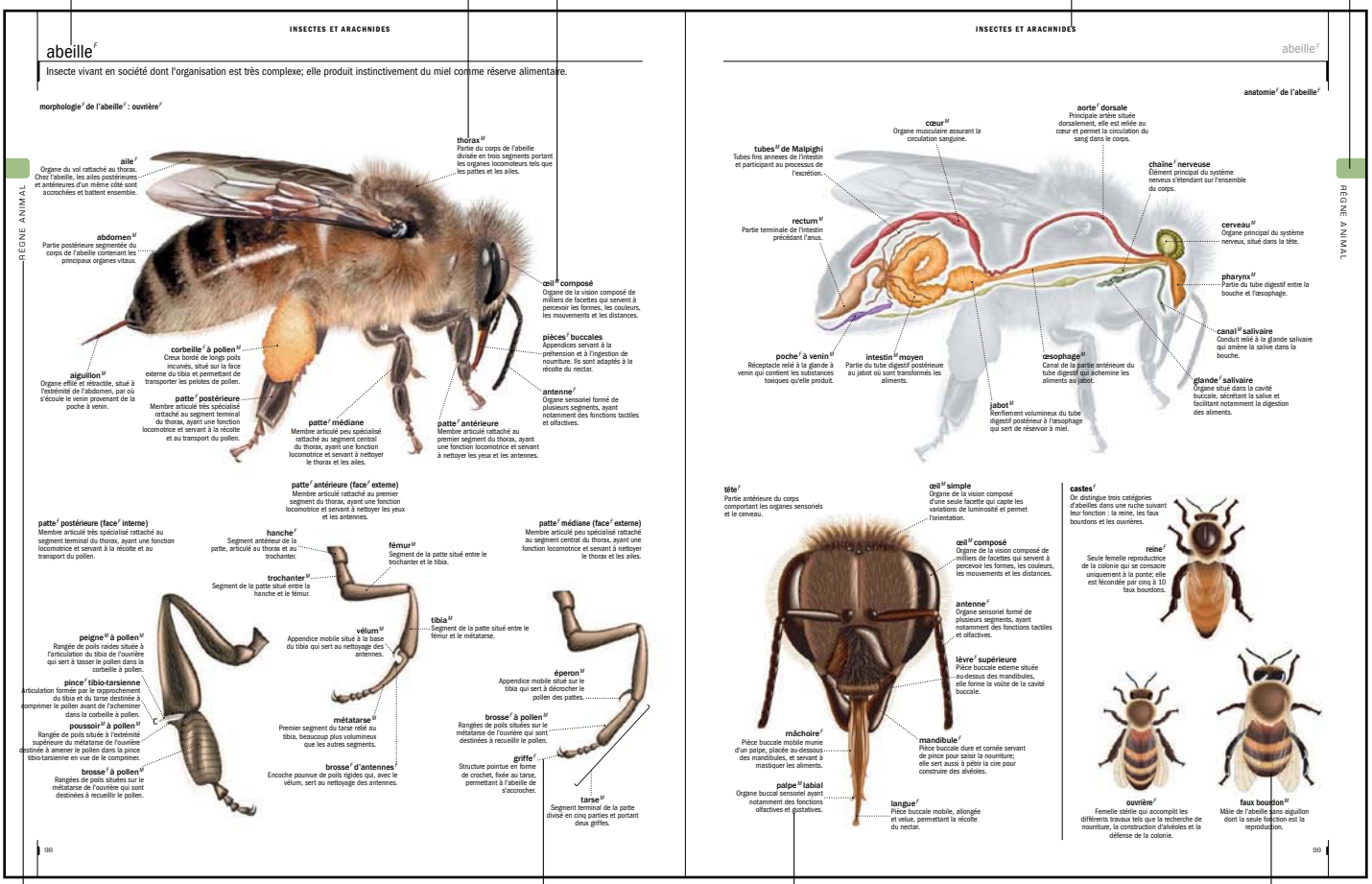
Sur la tranche et au dos du livre, il identifie et accompagne chaque thème pour faciliter l'accès rapide à la section correspondante du livre.

LE SOUS-THÈME

La majorité des thèmes se subdivisent en sous-thèmes. Ils sont présentés dans la page d'ouverture du thème avec leurs définitions.

LE TERME

Chaque terme figure dans l'index avec renvoi aux pages où il apparaît.



LE THÈME

Le nom du thème de chaque chapitre, accompagné de sa définition, est présenté dans la double page qui en marque le début. Il est ensuite repris sur chacune des pages de la section, mais sans définition.

L'ILLUSTRATION

Elle participe à la définition visuelle à chacun des termes qui y sont associés.

LE FILET

Il relie le mot à ce qu'il désigne. Là où les filets étaient trop nombreux et rendaient la lisibilité difficile, ils ont été remplacés par des codes de couleurs avec légendes ou, dans de rares cas, par des numéros.

LA DÉFINITION

Elle explicite la nature, la fonction ou la caractéristique de l'élément représenté par l'illustration.

Table des matières

ASTRONOMIE 2

Corps célestes 4
planètes et satellites, système solaire, Soleil, Lune, comète, météorite, étoile, galaxie

Observation astronomique 10
constellations de l'hémisphère austral, planétarium, constellations de l'hémisphère boréal, coordonnées célestes, lunette astronomique, télescope, radiotélescope, observatoire astronomique, télescope spatial Hubble

Astronautique 18
sonde spatiale, scaphandre spatial, Station spatiale internationale, navette spatiale, lanceur spatial

TERRE 26

Géographie 28
configuration des continents, cartographie, télédétection

Géologie 42
structure de la Terre, coupe de la croûte terrestre, séisme, plaques tectoniques, volcan, montagne, glacier, mouvements de terrain, grotte, lacs, cours d'eau, vague, fond de l'océan, fosses et dorsales océaniques, configuration du littoral, désert

Météorologie 53
coupe de l'atmosphère terrestre, cycle des saisons, prévision météorologique, disposition des informations d'une station, carte météorologique, symboles météorologiques internationaux, instruments de mesure météorologique, station météorologique, satellites météorologiques, climats du monde, nuages, tornade et trombe marine, cyclone tropical, précipitations

Environnement 66
végétation et biosphère, cycle de l'eau, chaîne alimentaire, effet de serre, pollution de l'air, pollution du sol, pluies acides, pollution de l'eau, tri sélectif des déchets

RÈGNE VÉGÉTAL 72

lichen, cellule végétale, algue, mousse, champignon, fougère, plante, feuille, fleur, fruits, céréales, vigne, arbre, conifère

RÈGNE ANIMAL 90

Évolution de la vie 92
origine et évolution des espèces

Organismes simples et échinodermes 94
cellule animale, unicellulaires, échinodermes, éponge

Insectes et arachnides 96
papillon, abeille, exemples d'insectes, exemples d'arachnides, araignée

Mollusques 104
escargot, coquillage univalve, coquillage bivalve, pieuvre

Crustacés 107
homard

Poissons 108
poisson osseux, poisson cartilagineux

Amphibiens 110
grenouille, exemples d'amphibiens

Reptiles 112
serpent, tortue, exemples de reptiles

Oiseaux 115
oiseau, exemples d'oiseaux

Mammifères insectivores 121
taupe, exemples de mammifères insectivores

Mammifères rongeurs et lagomorphes 122
rongeur, mâchoires de rongeur et de lagomorphe, exemples de mammifères rongeurs, exemples de mammifères lagomorphes

Mammifères ongulés 124
cheval, exemples de sabots, exemples de mammifères ongulés

Mammifères carnivores 130
chien, races de chiens, chat, races de chats, exemples de mammifères carnivores

Mammifères marins 136
dauphin, exemples de mammifères marins

Mammifères primates 138
gorille, exemples de mammifères primates

Mammifère volant 140
chauve-souris, exemples de chauves-souris

Mammifères marsupiaux 142
kangourou, exemples de marsupiaux

ÊTRE HUMAIN 144

Corps humain 146
homme, femme

Anatomie 150
muscles, squelette, dents, circulation sanguine, appareil respiratoire, appareil digestif, appareil urinaire, système nerveux, organes génitaux masculins, organes génitaux féminins, sein

Organes des sens 172
toucher, ouïe, odorat et goût, vue

ALIMENTATION ET CUISINE 178

Alimentation 180
supermarché, ferme, champignons, algues, légumes, légumineuses, fruits, épices, condiments, fines herbes, céréales, produits céréaliers, café et infusions, chocolat, sucre, huiles et matières grasses, produits laitiers, abats, gibier, volaille, œufs, viande, charcuterie, mollusques, poissons cartilagineux, crustacés, poissons osseux

Cuisine 222
emballage, cuisine, verres, vaisselle, couvert, ustensiles de cuisine, batterie de cuisine, appareils électroménagers, appareils électroménagers divers, cafetières

MAISON 242

Emplacement 244
extérieur d'une maison, piscine

Éléments de la maison 247
porte extérieure, serrure, fenêtre

Structure d'une maison 250
principales pièces d'une maison, charpente, ferme de toit, fondations, parquet, revêtements de sol textiles, escalier, marche

Chauffage 256
chauffage au bois, installation à air chaud pulsé, installation à eau chaude, pompe à chaleur, chauffage d'appoint

Conditionnement de l'air 261
appareils de conditionnement de l'air

Plomberie 262
circuit de plomberie, fosse septique, pompe de puisard, salle de bains, w.-c., chauffe-eau, robinet et mitigeurs, adaptateurs et raccords, exemples de branchement

Électricité 272
panneau de distribution, compteur d'électricité, branchement au réseau, éclairage, dispositifs de contact

Ameublement de la maison 276
fauteuil, chaise, sièges, meubles de rangement, table, lit, meubles d'enfants, parures de fenêtre, luminaires, appareils électroménagers, articles ménagers

BRICOLAGE ET JARDINAGE 296

Bricolage 298
matériaux de base, matériaux de revêtement, isolants, bois, menuiserie : outils pour clouer, menuiserie : outils pour visser, menuiserie : outils pour scier, menuiserie : outils pour percer, menuiserie : outils pour façonner, menuiserie : outils pour serrer, menuiserie : instruments de traçage et de mesure, menuiserie : matériel divers, plomberie : outils, maçonnerie : outils, électricité : outils, soudage : outils, peinture d'entretien, échelles et escabeaux

Jardinage 322
jardin d'agrément, équipement divers, outils pour semer et planter, jeu de petits outils, outils pour remuer la terre, outils pour arroser, outils pour couper, soins de la pelouse

VÊTEMENTS 334

éléments du costume ancien, vêtements traditionnels, coiffure, chaussures, gants, symboles d'entretien des tissus, vêtements d'homme, tricots, vêtements de femme, vêtements de nouveau-né, vêtements d'enfant, tenue d'exercice

PARURE ET OBJETS PERSONNELS 372

Parure 374
bijouterie, manucure, maquillage, soins du corps, coiffure

Objets personnels 383
rasage, hygiène dentaire, lentilles de contact, lunettes, articles de maroquinerie, sacs à main, bagages, articles de fumeur, parapluie et canne

ARTS ET ARCHITECTURE 392

Beaux-arts 394
musée, peinture et dessin, sculpture sur bois

Architecture 402
pyramide, théâtre grec, temple grec, styles d'architecture, maison romaine, amphithéâtre romain, château fort, fortification à la Vauban, cathédrale, temple aztèque, pagode, éléments d'architecture, escalier mécanique, ascenseur, maisons traditionnelles, maisons de ville

Arts graphiques 420
impression, gravure en relief, gravure en creux, lithographie, reliure d'art

Arts de la scène 427
cinéma, plateau de tournage, salle de spectacle

Musique 432
instruments traditionnels, notation musicale, accessoires, orchestre symphonique, exemples de groupes instrumentaux, instruments à cordes, instruments à clavier, instruments à vent, instruments à percussion, instruments électroniques

Artisanat 452
couture, machine à tricoter, tricot, dentelle aux fuseaux, broderie, tissage, poterie

COMMUNICATIONS ET BUREAUTIQUE 466

Communications 468
langues du monde, instruments d'écriture, journal, typographie, signes de ponctuation, signes diacritiques, symboles divers, réseau public postal, photographie, télédiffusion par satellite, satellites de télécommunications, télécommunications par satellite, radio : studio et régie, microphone dynamique, télévision, chaîne stéréo, appareils de son portatifs, minichaîne stéréo, communication sans fil, communication par téléphone

Bureautique 509
bureau, mobilier de bureau, micro-ordinateur, périphériques d'entrée, périphériques de sortie, onduleur, périphériques de stockage, périphériques de communication, exemples de réseaux, réseau informatique, Internet, utilisations d'Internet, ordinateur portable, ordinateur de poche, livre électronique, articles de bureau

TRANSPORT ET MACHINERIE 536

Transport routier 538
système routier, ponts fixes, ponts mobiles, tunnel routier, signalisation routière, station-service, automobile, freins, pneu, radiateur, bougie d'allumage, batterie d'accumulateurs, automobile électrique, automobile hybride, types de moteurs, caravane, autobus, camionnage, moto, quad, bicyclette

Transport ferroviaire 582
gare de voyageurs, gare, types de voitures, train à grande vitesse (T.G.V.), locomotive diesel-électrique, wagon, gare de triage, voie ferrée, passage à niveau, chemin de fer métropolitain, tramway

Transport maritime 596
port maritime, écluse, embarcations anciennes, embarcations traditionnelles, exemples de voiles, exemples de gréements, quatre-mâts barque, exemples de bateaux et d'embarcations, ancre, équipement de sauvetage, appareils de navigation, signalisation maritime, système de balisage maritime

Transport aérien 618
aéroport, avion long-courrier, poste de pilotage, turboréacteur à double flux, exemples d'avions, exemples d'empennages, exemples de voilures, mouvements de l'avion, forces agissant sur un avion, exemples d'hélicoptères, hélicoptère

Manutention 632
manutention, grues et portique, conteneur

Machinerie lourde 636
bouteur, chargeuse-pelleteuse, pelle hydraulique, décapeuse, niveleuse, camion-benne, tracteur agricole, machinerie agricole

ÉNERGIES **644**

Géothermie et énergie fossile 646
énergie thermique, production d'électricité par énergie géothermique, mine de charbon, pétrole

Hydroélectricité 657
complexe hydroélectrique, groupe turbo-alternateur, exemples de barrages, étapes de production de l'électricité, transport de l'électricité, usine marémotrice

Énergie nucléaire 665
production d'électricité par énergie nucléaire, séquence de manipulation du combustible, grappe de combustible, réacteur nucléaire, centrale nucléaire, réacteur au gaz carbonique, réacteur à eau lourde, réacteur à eau sous pression, réacteur à eau bouillante

Énergie solaire 672
photopile, capteur solaire plan, circuit de photopiles, four solaire, production d'électricité par énergie solaire, maison solaire

Énergie éolienne 676
moulin à vent, éoliennes et production d'électricité

SCIENCE **678**

Chimie 680
matière, éléments chimiques, symboles de chimie, matériel de laboratoire

Physique : mécanique 686
système à deux poulies, engrenages, levier

Physique : électricité et magnétisme 687
magnétisme, circuit électrique en parallèle, générateurs, piles sèches, électronique

Physique : optique 690
spectre électromagnétique, synthèse des couleurs, onde, lentilles, vision, lunette de visée, jumelles à prismes, laser à rubis pulsé, loupe et microscopes

Appareils de mesure 695
mesure de la température, mesure du temps, mesure de la masse, mesure de la longueur, mesure de la distance, mesure de l'épaisseur, mesure des angles

Symboles scientifiques usuels 702
biologie, système international d'unités, mathématiques, géométrie, formes géométriques

SOCIÉTÉ **708**

Ville 708
agglomération, centre-ville, coupe d'une rue, édifice à bureaux, centre commercial, magasin à rayons, palais des congrès, restaurant, restaurant libre-service, hôtel, symboles d'usage courant

Justice 726
prison

Économie et finance 728
exemples d'unités monétaires, tribunal, monnaie et modes de paiement, banque

Éducation 732
bibliothèque, école

Religion 736
chronologie des religions, église, mosquée, synagogue

Politique 739
héraldique, drapeaux

Armes 748
armes de l'époque romaine, armes de l'âge de pierre, armure, arcs et arbalète, armes blanches, canon et mortier du 17e siècle, arquebuse, pistolet, pistolet mitrailleur, revolver, fusil automatique, fusil mitrailleur, mortier moderne, obusier moderne, bazooka, grenade à main, canon sans recul, mine antipersonnel, char d'assaut, missiles, avion de combat, porte-avions, frégate, sous-marin nucléaire

Sécurité 764
prévention des incendies, prévention de la criminalité, protection de l'ouïe, protection des yeux, protection de la tête, protection des voies respiratoires, protection des pieds, symboles de sécurité

Santé 775
matériel de secours, ambulance, trousse de secours, tensiomètre, thermomètres médicaux, hôpital, aides à la marche, fauteuil roulant, formes pharmaceutiques des médicaments

Famille 784
liens de parenté

SPORTS ET JEUX **788**

Installations sportives 788
complexe sportif, compétition, tableau indicateur

Athlétisme 790
stade, sauts, lancers

Sports de balle et de ballon 794
baseball, softball, cricket, hockey sur gazon, football, rugby, football américain, netball, football canadien, basketball, volleyball, handball

Sports de raquette 815
tennis de table, badminton, racquetball, squash, tennis

Sports gymniques 823
trampoline, gymnastique rythmique, gymnastique

Sports aquatiques et nautiques 827
water-polo, plongeon, natation, voile, planche à voile, canoë-kayak : eaux vives, aviron, canoë-kayak : course en ligne, ski nautique, surf, plongée sous-marine

Sports de combat 842
boxe, lutte, judo, karaté, kung-fu, aïkido, ju-jitsu, kendo, sumo, escrime

Sports de force 850
haltérophilie, appareils de conditionnement physique

Sports équestres 852
saut d'obstacle, équitation, dressage, course de chevaux : turf, course de chevaux : course attelée, polo

Sports de précision 859
tir à l'arc, tir au fusil, tir au pistolet, tir à la carabine, billard, pétanque, boulingrin, jeu de quilles, golf

Cyclisme 870
vélo de montagne, cyclisme sur route, cyclisme sur piste, bicross

Sports motorisés 872
course automobile, motocyclisme, motoneige, scooter de mer

Sports d'hiver 877
curling, hockey sur glace, patinage artistique, patinage de vitesse, bobsleigh, luge, skeleton, piste, station de ski, surf des neiges, ski alpin, ski acrobatique, ski de vitesse, saut à ski, ski de fond, raquettes, biathlon

Sports à roulettes 894
planche à roulettes, patin à roues alignées

Sports aériens 896
parachutisme, vol libre, planeur, montgolfière

Sports de montagne 900
escalade

Loisirs de plein air 902
camping, nœuds, pêche, chasse

Jeux 914
cartes, dés et dominos, jeux de plateau, puzzle, mah-jong, jeu de fléchettes, système de jeux vidéo, table de roulette, baby-foot, machine à sous

INDEX **921**

Liste des thèmes

4 **ASTRONOMIE**

28 **TERRE**

74 **RÈGNE VÉGÉTAL**

92 **RÈGNE ANIMAL**

146 **ÊTRE HUMAIN**

180 **ALIMENTATION ET CUISINE**

244 **MAISON**

298 **BRICOLAGE ET JARDINAGE**

336 **VÊTEMENTS**

374 **PARURE ET OBJETS PERSONNELS**

394 **ARTS ET ARCHITECTURE**

468 **COMMUNICATIONS ET BUREAUTIQUE**

538 **TRANSPORT ET MACHINERIE**

646 **ÉNERGIES**

680 **SCIENCE**

708 **SOCIÉTÉ**

788 **SPORTS ET JEUX**

921 **INDEX**







ASTRONOMIE

Science qui a pour objet l'observation et la connaissance des corps célestes : position, mouvement, structure, évolution, etc.

4 Corps célestes

Désigne toute masse de matière naturelle d'une certaine importance, située dans l'espace.

10 Observation astronomique

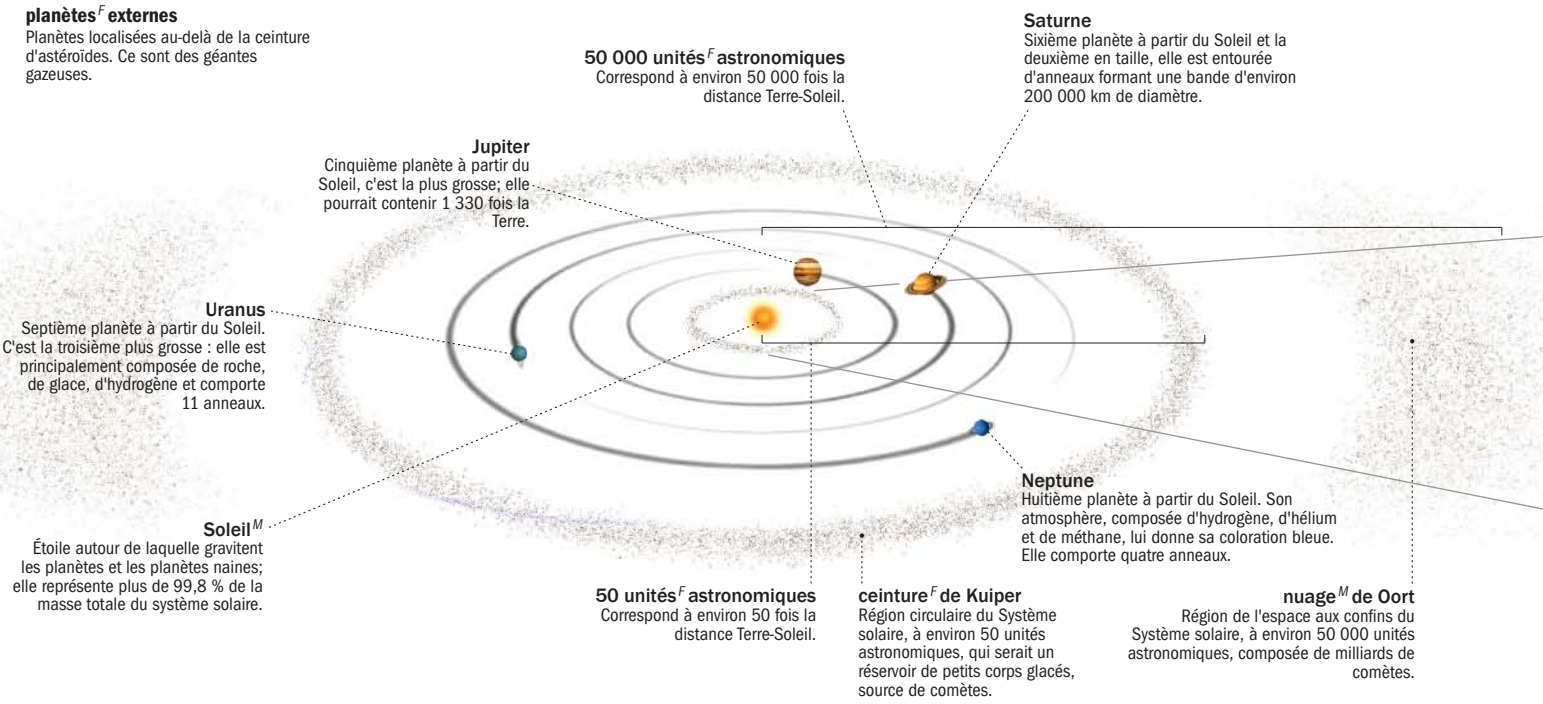
Observation des phénomènes qui se produisent dans la sphère céleste.

18 Astronautique

Science de la navigation dans l'espace et ensemble des activités humaines qui y sont reliées.

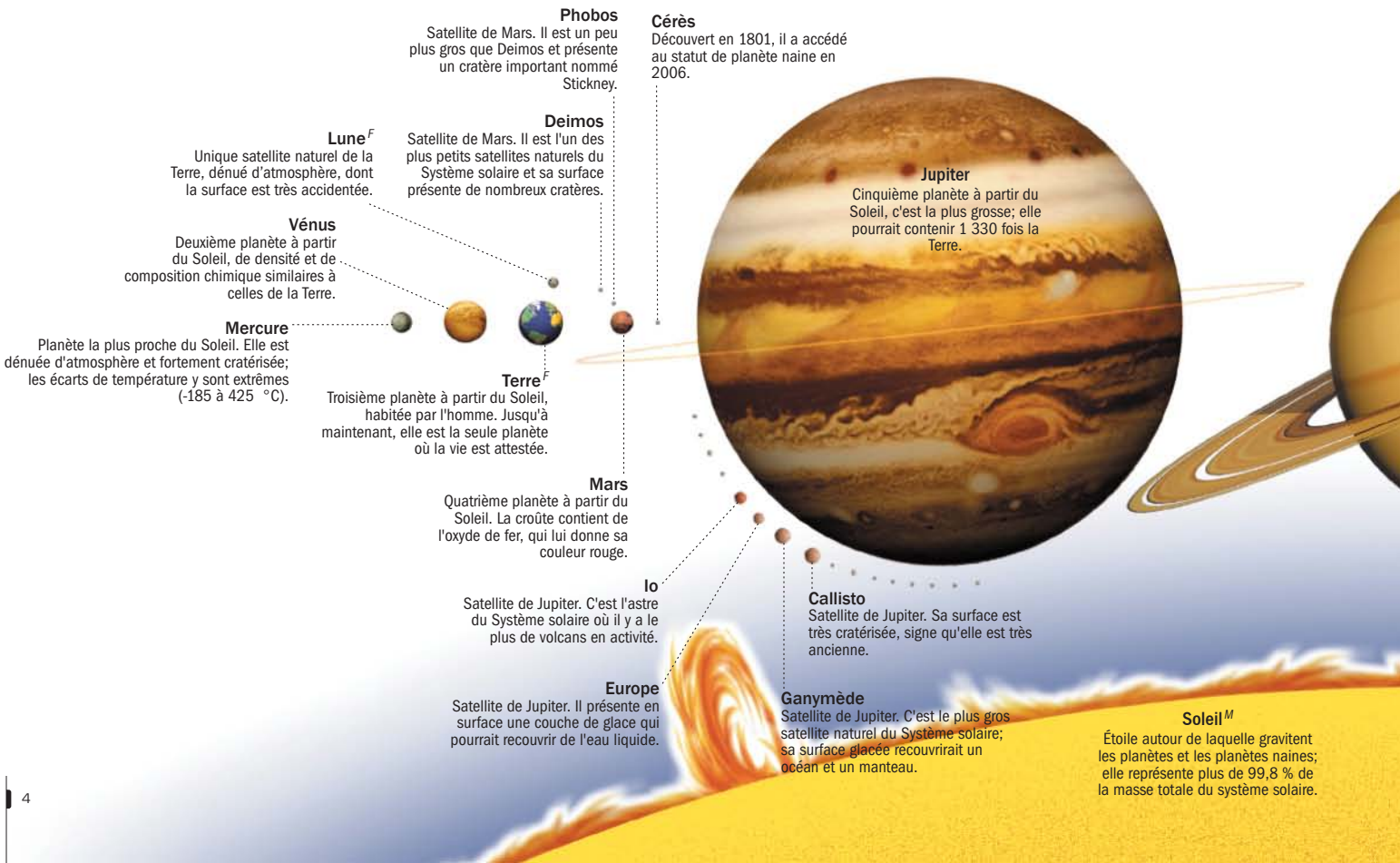
système[M] solaire

Région de notre galaxie sous l'influence du Soleil, qui comprend huit planètes, leurs satellites naturels, des planètes naines, des astéroïdes et des comètes.



planètes[F] et satellites[M]

Les planètes, les planètes naines et les plutoïdes gravitent autour du Soleil, les satellites autour des planètes. Ils sont représentés de gauche à droite à partir du Soleil, selon leurs tailles relatives.



système[M] solaire

planètes[F] internes
Planètes rocheuses les plus rapprochées du Soleil, situées à l'intérieur de la ceinture d'astéroïdes.

1 unité[F] astronomique
Unité de distance égale à la distance moyenne de la Terre au Soleil, dont la valeur est d'environ 150 millions de kilomètres.

Terre[F]
Troisième planète à partir du Soleil, habitée par l'homme. Jusqu'à maintenant, elle est la seule planète où la vie est attestée.

Mercure
Planète la plus proche du Soleil. Elle est dénuée d'atmosphère et fortement cratérisée; les écarts de température y sont extrêmes (-185 à 425 °C).

Vénus
Deuxième planète à partir du Soleil, de densité et de composition chimique similaires à celles de la Terre.

Mars
Quatrième planète à partir du Soleil. La croûte contient de l'oxyde de fer, qui lui donne sa couleur rouge.

ceinture[F] d'astéroïdes[M]
Région circulaire entre Mars et Jupiter contenant le plus grand nombre d'astéroïdes et qui marque la frontière entre les planètes internes et externes.

planètes[F] et satellites[M]

Japet
Satellite de Saturne possédant une partie claire composée de glace et une partie sombre faite de matière inconnue.

Titan
Le plus gros satellite de Saturne, fait une fois et demie le diamètre de la Lune.

Obéron
Satellite le plus éloigné d'Uranus. Ses cratères sont souvent entourés de traînées lumineuses.

Pluton
Découverte en 1930, elle a longtemps été considérée comme la neuvième planète du système solaire. Elle est classée depuis 2006 dans la catégorie des planètes naines.

Uranus
Septième planète à partir du Soleil. C'est la troisième plus grosse : elle est principalement composée de roche, de glace, d'hydrogène et comporte 11 anneaux.

Neptune
Huitième planète à partir du Soleil. Son atmosphère, composée d'hydrogène, d'hélium et de méthane, lui donne sa coloration bleue. Elle comporte quatre anneaux.

Charon
Seul satellite de Pluton, il possède une taille et une masse presque égales à celles de Pluton.

Éris
Planète naine découverte en 2005, dont le diamètre est supérieur à celui de Pluton. Il possède un satellite, Dysnomie.

Saturne
Sixième planète à partir du Soleil et la deuxième en taille, elle est entourée d'anneaux formant une bande d'environ 200 000 km de diamètre.

Rhéa
Satellite de Saturne. Sa surface cratérisée est recouverte de glace aussi dure que le roc.

Titania
Satellite d'Uranus. C'est le plus gros satellite de la planète. Sa surface est marquée par plusieurs vallées et failles.

Triton
Le plus gros satellite de Neptune et, avec Pluton, l'objet le plus froid du Système solaire.

Mimas
Satellite de Saturne. Il possède un cratère, Herschel, qui occupe le tiers de sa surface.

Dioné
Satellite de Saturne. Sa surface est cratérisée et comporte des dépôts de glace.

Umbriel
Satellite d'Uranus. Sa surface est fortement cratérisée et très sombre.

Téthys
Satellite de Saturne. Il serait composé de glace. Un immense cratère d'impact, Odyssée, est visible à sa surface.

Miranda
Satellite d'Uranus dont la surface est cratérisée par endroits; on y trouve de grandes étendues d'arêtes et de sillons.

Ariel
Satellite d'Uranus. Sa surface est cratérisée et composée de plusieurs longues vallées et de très hauts escarpements.

Soleil[M]

Étoile composée de 92,1 % d'atomes d'hydrogène et de 7,8 % d'atomes d'hélium, autour de laquelle gravitent les planètes; elle représente plus de 99,8 % de la masse totale du Système solaire.

structure[F] du Soleil[M]
Du centre à la périphérie, on distingue : le noyau, les zones de radiation et de convection, la photosphère, la chromosphère et la couronne.

spicule[M]
Fin jet de gaz en forme de plumet observé dans la chromosphère solaire.

chromosphère[F]
Le plus bas niveau de l'atmosphère solaire, dont la température est de 10 000 °C.

éruption[F]
Projection violente de gaz extrêmement chaud dans l'espace, qui provoque des aurores polaires sur Terre quelques jours plus tard.

couronne[F]
Couches externes de l'atmosphère solaire, visibles sous la forme d'un halo lors d'une éclipse totale. La température peut y atteindre 1 000 000 °C.

tache[F]
Zone sombre et légèrement plus froide de la photosphère où le champ magnétique est plus intense.

granulation[F]
Réseau de cellules sur la photosphère créé par les mouvements convectifs des gaz chauds provenant des profondeurs.

zone[F] de convection[F]
Région où circulent des courants de gaz chauds entre les régions chaudes du noyau et froides de la surface.

photosphère[F]
Surface visible du Soleil, dont la température est de 6 000 °C.

noyau[M]
Partie la plus interne du Soleil où l'hydrogène est converti en hélium par fusion nucléaire; la température y atteint 15 000 000 °C.

facule[F]
Région lumineuse de la photosphère.

zone[F] de radiation[F]
Région où l'énergie produite dans le noyau se refroidit et migre sous forme de lumière et de chaleur.

protubérance[F]
Gaz qui jaillit de la chromosphère et de la couronne et qui ressort en contraste sur le noir de l'espace.

types[M] d'éclipses[F]
Selon le degré d'obscurcissement, on distingue trois types d'éclipses de Soleil : annulaire, partielle ou totale.



éclipse[F] annulaire
Éclipse se produisant lorsque la Lune, en s'interposant, réduit le Soleil à un anneau lumineux.

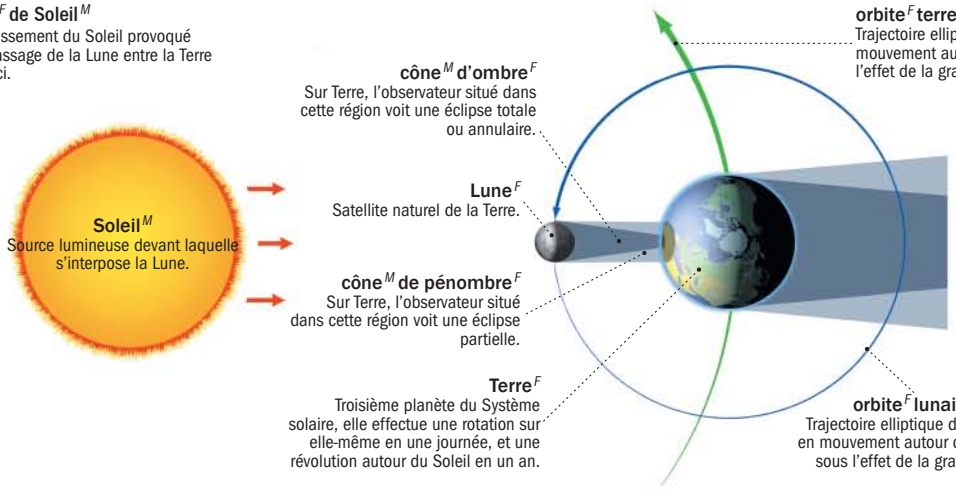


éclipse[F] partielle
Éclipse observée par quiconque se trouve dans le cône de pénombre lors d'une éclipse.



éclipse[F] totale
Éclipse se produisant lorsque le disque lunaire recouvre complètement le disque solaire, pour ne laisser entrevoir que la couronne.

éclipse[F] de Soleil[M]
Obscurcissement du Soleil provoqué par le passage de la Lune entre la Terre et celui-ci.



Lune^{F}

Unique satellite naturel de la Terre, dénué d'atmosphère, dont la surface est très accidentée.

types^{M} d'éclipses^{F}
Selon le degré d'obscurcissement, on distingue deux types d'éclipses : totale ou partielle.



éclipse^{F} partielle
La Lune entrant dans le cône d'ombre, sa partie éclairée diminue peu à peu.



éclipse^{F} totale
Éclipse qui se produit lorsque la Lune se trouve complètement dans le cône d'ombre et prend une teinte rougeâtre.

relief^{M} lunaire
Aspect de la Lune. Il est déterminé par l'activité volcanique passée, la chute de météorites et les fractures du sol.

lac^{M}
Petite plaine de lave solidifiée isolée.

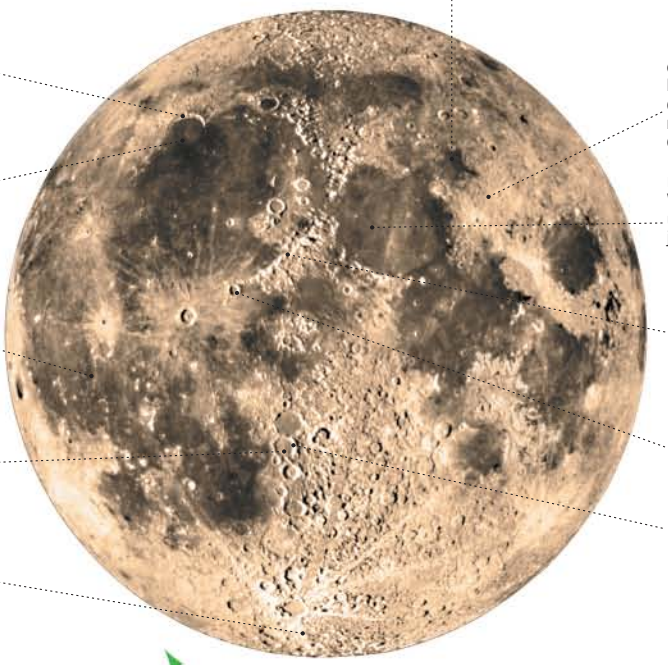
falaise^{F}
Paroi abrupte façonnée par la mer.

baie^{F}
Petite plaine de lave solidifiée située le long des limites d'une mer.

océan^{M}
Mer de très grande dimension.

cirque^{M}
Vaste cratère au relief remarquable, dont le diamètre est compris entre 20 et 200 km.

traînée^{F} lumineuse
Bande qui rayonne à partir d'un jeune cratère, résultat de matière éjectée lors de l'impact de la météorite.



continent^{M}
Région claire criblée de nombreux cratères. Les continents recouvrent 85 % de la surface de la Lune.

mer^{F}
Vaste plaine de lave solidifiée qui forme une région sombre. Les mers sont plus jeunes que les continents et recouvrent 15 % de la surface de la Lune.

chaîne^{F} de montagnes^{F}
Vestige des remparts d'un ancien grand cratère. Elle est de forme semi-circulaire et peut s'étirer sur des centaines de kilomètres.

cratère^{M}
Bassin circulaire creusé par l'impact de l'écrasement d'une météorite.

rempart^{M}
Montagne entourant généralement un cirque.

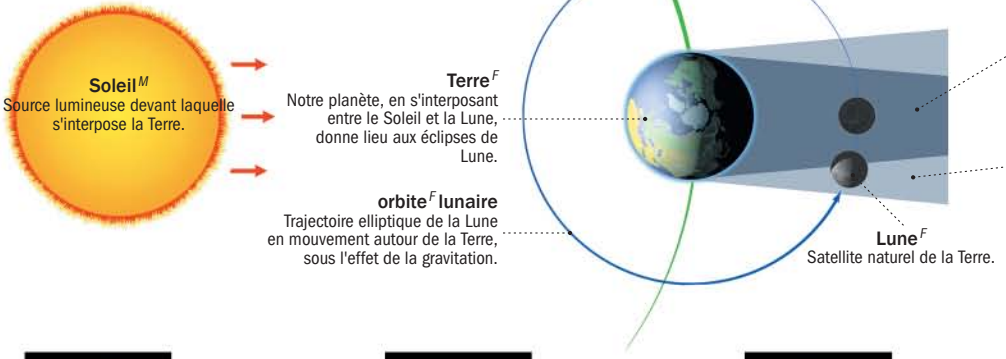
éclipse^{F} de Lune^{F}
Éclipse au cours de laquelle la Lune pénètre en partie ou en totalité dans le cône d'ombre de la Terre.

orbite^{F} terrestre
Trajectoire elliptique de la Terre en mouvement autour du Soleil, sous l'effet de la gravitation.

Soleil^{M}
Source lumineuse devant laquelle s'interpose la Terre.

Terre^{F}
Notre planète, en s'interposant entre le Soleil et la Lune, donne lieu aux éclipses de Lune.

orbite^{F} lunaire
Trajectoire elliptique de la Lune en mouvement autour de la Terre, sous l'effet de la gravitation.



cône^{M} d'ombre^{F}
Lorsque la Lune se situe entièrement dans cette région, la lumière du Soleil ne l'atteint plus; l'éclipse est totale.

cône^{M} de pénombre^{F}
Lorsque la Lune entre dans cette région, elle cesse peu à peu d'être éclairée par le Soleil.

Lune^{F}
Satellite naturel de la Terre.

phases^{F} de la Lune^{F}
Changement de l'apparence de la Lune au cours du mois. C'est le résultat du déplacement de la Lune, vue de la Terre, par rapport au Soleil.



nouvelle Lune^{F}
La Lune est directement entre la Terre et le Soleil. Elle est invisible, car la lumière du Soleil est trop éblouissante.



premier croissant^{M}
La Lune est visible en début de soirée, sous la forme d'un mince croissant.



premier quartier^{M}
La face visible de la Lune est de mieux en mieux éclairée. Le croissant lunaire se transforme peu à peu pour former un demi-cercle après une semaine.



gibbeuse^{F} croissante
La Lune s'éloignant du Soleil, l'ombre rétrécit de plus en plus.



pleine Lune^{F}
La face visible de la Lune est complètement illuminée par les rayons du Soleil.



gibbeuse^{F} décroissante
La Lune se rapprochant du Soleil, l'ombre commence à obscurcir son disque.



dernier quartier^{M}
La portion éclairée se rétrécit de plus en plus, jusqu'à devenir une demi-lune.



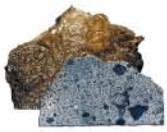
dernier croissant^{M}
La Lune se trouve à droite du Soleil et apparaît dans le ciel à l'aube, sous la forme d'un mince croissant.

météorite[F]

Fragment de roche, de fer ou d'un autre minéral qui, ne se consumant pas entièrement en traversant l'atmosphère, vient heurter la Terre.



météorite[F] ferreuse
Météorite composée principalement de fer et de nickel, qui possède des petites failles.



météorite[F] métallorocheuse
Classe de météorites la plus rare caractérisée par la présence de matières rocheuses et de métaux en quantités presque égales.

météorites[F] rocheuses
Météorites surtout composées de matières rocheuses. Elles se divisent en deux groupes : les chondrites et les achondrites.



chondrite[F]
Météorite la plus commune caractérisée par la présence de matières rocheuses ou soufrées sous formes de minuscules sphères (chondrules).



achondrite[F]
Météorite dont la composition est semblable à certaines roches terrestres. Elle proviendrait de la Lune ou de Mars.

comète[F]

Petit astre glacé qui s'évapore partiellement en s'approchant du Soleil; il comporte une tête au noyau solide et des queues de gaz et de poussières.



coma[F]
Nuage de gaz et de poussières. Il est émis par l'expulsion des gaz du noyau lorsque la comète s'approche du Soleil.

tête[F]
Partie formée du noyau et de la coma.

noyau[M]
Partie centrale de la comète. Il est composé essentiellement de glace et de matières rocheuses.

queue[F] de poussières[F]
Queue visible formée par les poussières de la coma repoussées par la pression des rayons solaires. Elle peut atteindre 10 millions de km.

queue[F] ionique
Queue presque invisible formée par le gaz de la coma repoussé par le vent solaire. Elle peut atteindre plusieurs centaines de millions de kilomètres.

étoile[F]

Sphère de gaz suffisamment massive pour générer lumière et chaleur par des réactions nucléaires qui transforment l'hydrogène en hélium en son noyau.

étoiles[F] de faible masse[F]
Étoiles dont la masse est inférieure à une fois et demie celle du Soleil.

étoiles[F] massives
Étoiles dont la masse est supérieure à une fois et demie la masse solaire. Elles peuvent atteindre 50 masses solaires.



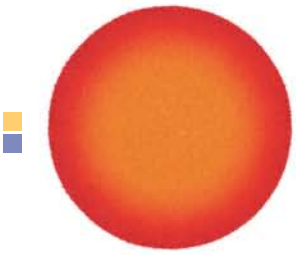
naine[F] brune
Étoile dont la masse est insuffisante pour engendrer une réaction nucléaire.



naine[F] noire
Étoile morte, résidu probable d'une naine ayant totalement épuisé ses ressources d'énergie.



nova[F]
Naine blanche qui, ayant aspiré la matière gazeuse d'une étoile voisine, devient brusquement très lumineuse, puis faiblit pour retrouver son éclat initial.



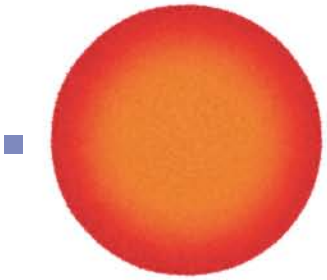
géante[F] rouge
Étoile âgée dont la réserve d'hydrogène est épuisée. Sa luminosité peut être 100 fois supérieure à celle du Soleil.



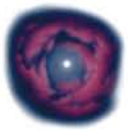
supernova[F]
Supergéante qui s'effondre sur elle-même et qui explose avec une telle intensité qu'elle libère plus d'énergie que des milliards de soleils.



pulsar[M]
Étoile à neutrons qui tourne très rapidement sur elle-même en émettant ainsi un signal radio régulier.



supergéante[F]
Étoile âgée de forte masse extrêmement lumineuse. Son diamètre peut être 100 fois supérieur à celui du Soleil.



nébuleuse[F] planétaire
Enveloppe gazeuse en expansion correspondant à la couche externe d'une géante rouge qui s'éteint progressivement.



naine[F] blanche
Étoile âgée, très dense et de faible luminosité, formée par le noyau d'une étoile géante rouge qui se contracte jusqu'à atteindre la taille de la Terre.



étoile[F] de la séquence[F] principale
Étoile dont la masse est suffisante pour engendrer une réaction nucléaire.



trou[M] noir
Résultat de l'effondrement du noyau d'une étoile massive; la force de gravitation est alors si forte que même la lumière ne peut s'en échapper.



étoile[F] à neutrons[M]
Étoile formée de neutrons comprimés, résidu de l'explosion d'une supernova.

galaxie^{F}

Regroupement d'étoiles et de matière interstellaire liées ensemble par la gravitation. Chaque galaxie renferme, en moyenne, 100 milliards d'étoiles.

classification^{F} de Hubble
Classification des galaxies, selon leur forme, mise au point par l'astronome Edwin Hubble dans les années 1920; elle est encore utilisée de nos jours.

Voie^{F} lactée
Galaxie spirale composée de 200 à 300 milliards d'étoiles, dont le Soleil. Elle serait âgée de 10 milliards d'années.



galaxie^{F} elliptique
Galaxie sphérique ou ovale dépourvue de bras.



galaxie^{F} lenticulaire
Galaxie aplatie, en forme de lentille, possédant un important bulbe, mais dépourvue de bras.



galaxie^{F} spirale normale
Galaxie constituée d'un important noyau duquel émergent des bras spiraux.



galaxie^{F} spirale barrée
Galaxie traversée par une barre d'étoiles et de la matière interstellaire, aux extrémités de laquelle émergent des bras spiraux.

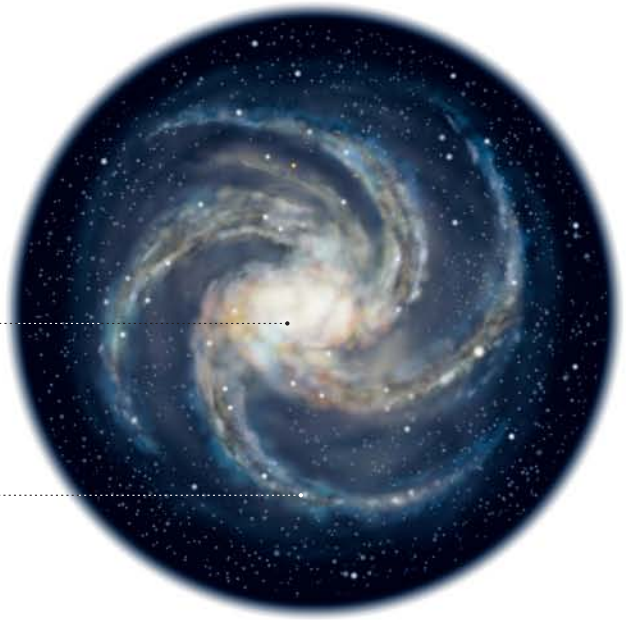


galaxie^{F} irrégulière de type^{M} I
Type de galaxie assez rare qui semble posséder des bras spiraux sans toutefois présenter de forme spécifique.



galaxie^{F} irrégulière de type^{M} II
Type de galaxie assez rare dont la structure ne présente aucune forme spécifique.

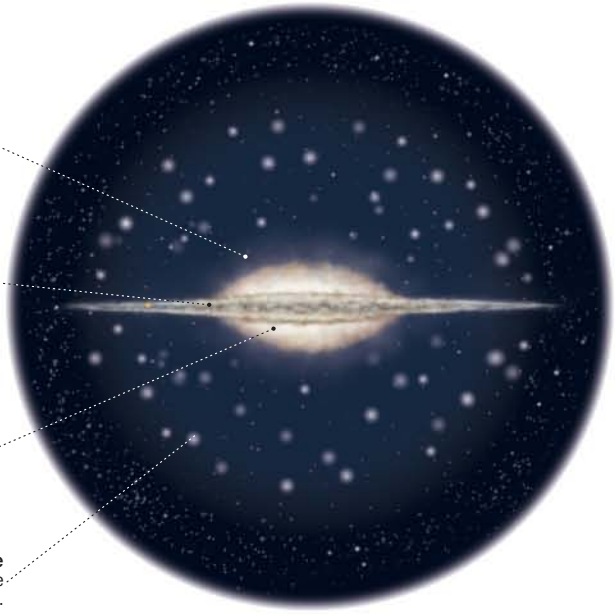
Voie^{F} lactée (vue^{F} de dessus^{M})
Vue de dessus, la Voie lactée apparaîtrait comme une spirale qui tourne sur elle-même autour d'un noyau.



noyau^{M} galactique
Région centrale du bulbe, la plus dense et la plus lumineuse.

bras^{M} spiral
Regroupement courbe d'étoiles sous l'influence de la rotation de la galaxie autour de son noyau.

Voie^{F} lactée (vue^{F} de profil^{M})
De profil, la Voie lactée apparaîtrait comme un disque, du fait que ses bras spiraux sont vus sous le même angle.



halo^{M}
Région qui entoure la galaxie, peuplée d'étoiles isolées ou groupées en amas globulaires. Le halo a un rayon d'environ 50 000 années-lumière.

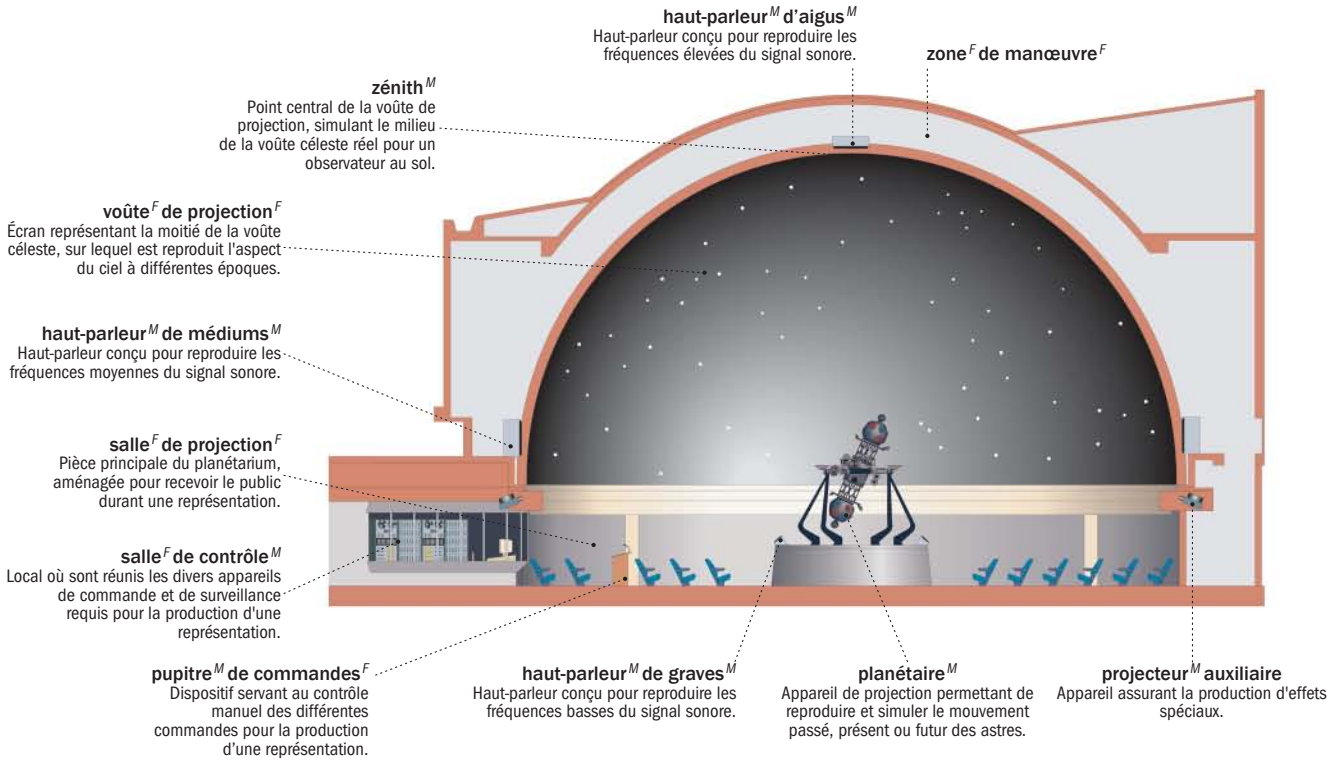
disque^{M}
Partie principale de la galaxie, constituée du bulbe et des bras qui s'y rattachent.

bulbe^{M}
Renflement central du disque de la Voie lactée, c'est la région la plus dense, d'une épaisseur d'environ 15 000 années-lumière.

amas^{M} globulaire
Amas constitué de centaines de milliers d'étoiles âgées.

planétarium[M]

Lieu où l'on simule, par projection, à l'aide d'un planétaire, le mouvement des astres sur une voûte représentant la moitié de la sphère céleste.



constellations[F] de l'hémisphère[M] austral

Groupements d'étoiles dont la disposition sur la voûte céleste de l'hémisphère austral vue de la Terre forme des figures qui en facilitent le repérage et qui, souvent, ont inspiré les noms.

1 **Baleine[F]**
Grande constellation surtout australe contenant une étoile remarquable, Mira Ceti, première étoile dont la luminosité fluctue (étoile variable) à être découverte, au 16e siècle.

2 **Verseau[M]**
Constellation zodiacale entre le Capricorne et les Poissons. Elle contient plusieurs étoiles, mais de faible éclat.

3 **Aigle[M]**
Constellation surtout boréale contenant Altaïr, douzième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

4 **Capricorne[M]**
Constellation zodiacale qui marque le début de l'hiver dans le calendrier grégorien.

5 **Microscope[M]**
Petite constellation répertoriée au 18e siècle qui, originellement, formait une partie de la queue du Poisson austral.

6 **Poisson[M] austral**
Constellation composée de sept étoiles. La plus brillante se nomme Fomalhaut, qui signifie gueule du poisson.

7 **Grue[F]**
Constellation signalée au 17e siècle dont la forme rappelle l'oiseau en vol.

8 **Atelier[M] du Sculpteur[M]**
Constellation composée d'étoiles peu brillantes répertoriée au 18e siècle.

9 **Éridan**
Grande constellation contenant Achernar, neuvième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

10 **Fourneau[M]**
Petite constellation de faible éclat signalée au 18e siècle.

11 **Horloge[F]**
Constellation de faible éclat signalée au 18e siècle.

12 **Phénix[M]**
Constellation de faible éclat répertoriée au 17e siècle.

13 **Toucan[M]**
Constellation abritant la troisième galaxie la plus proche de la Terre, le Petit Nuage de Magellan, galaxie irrégulière située à environ 200 000 années-lumière.

14 **Paon[M]**
Constellation répertoriée au 17e siècle, qui ne contient qu'une étoile lumineuse, Pavonis.

15 **Indien[M]**
Petite constellation de faible éclat signalée au 17e siècle.

16 **Télescope[M]**
Constellation composée d'étoiles peu brillantes signalée au 18e siècle et créée à partir d'étoiles prélevées sur des constellations voisines.

17 **Couronne[F] australe**
Petite constellation de faible éclat répertoriée au 2e siècle.

18 **Sagittaire[M]**
Dernière constellation zodiacale de l'automne. Elle contient notamment le plus grand nombre d'étoiles variables (dont la luminosité fluctue).

19 **Écu[M]**
Petite constellation composée de cinq étoiles peu lumineuses répertoriée au 17e siècle.

20 **Scorpion[M]**
Constellation zodiacale entre la Balance et le Sagittaire. Elle contient Antarès, 16e des étoiles les plus lumineuses du ciel.

21 **Règle[F]**
Constellation de faible éclat répertoriée au 18e siècle.

22 **Autel[M]**
Petite constellation de faible éclat répertoriée au 2e siècle.

23 **Triangle[M] austral**
Petite constellation signalée au 17e siècle, dont les trois étoiles les plus brillantes forment un triangle.

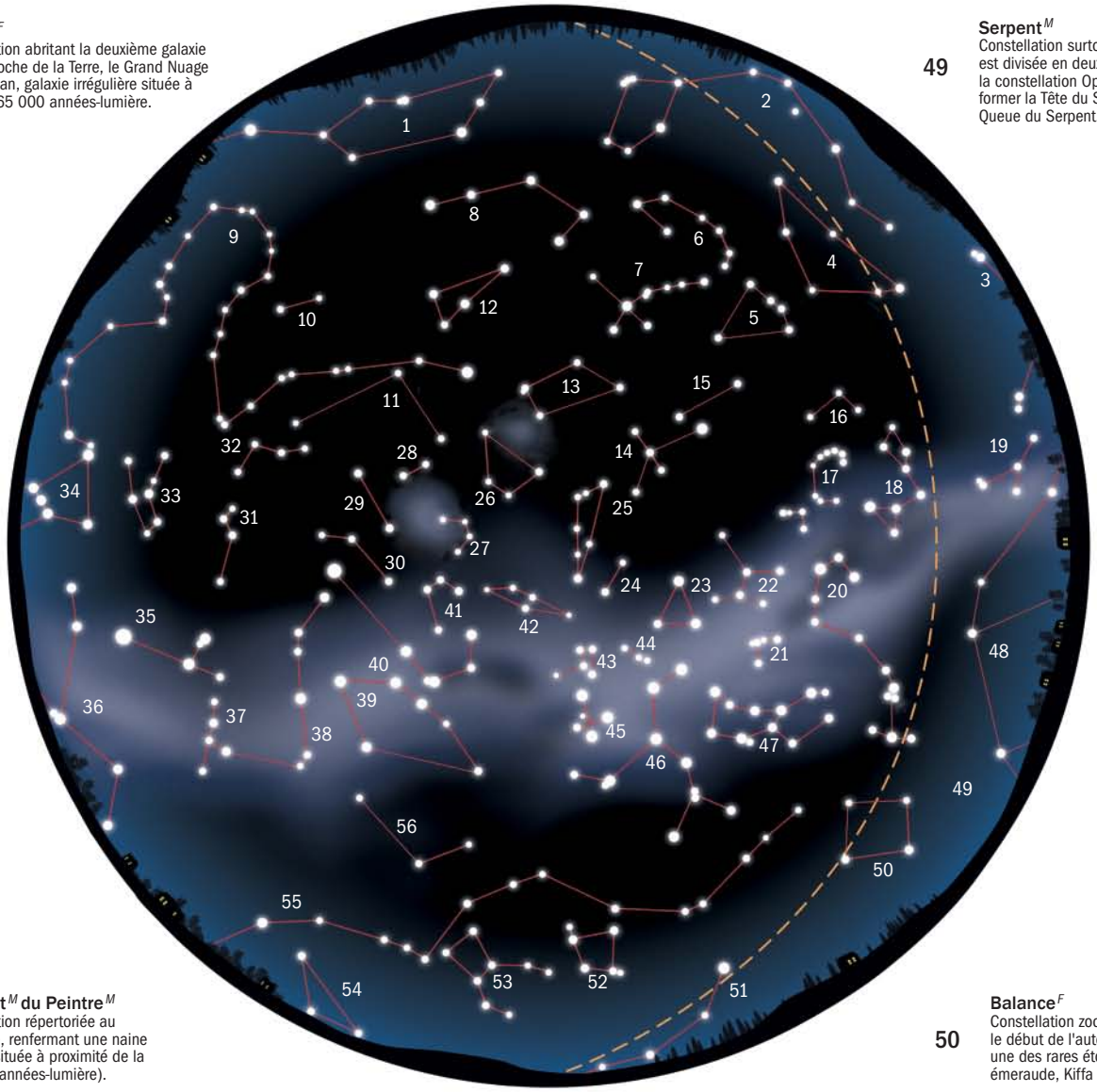
24 **Oiseau[M] de Paradis[M]**
Constellation composée d'étoiles peu brillantes répertoriée au 17e siècle.

25 **Octant[M]**
Constellation peu lumineuse répertoriée au 18e siècle, qui comprend le pôle Sud céleste.

26 **Hydre[F] mâle**
Constellation qui ne contient qu'une vingtaine d'étoiles le plus souvent peu visibles à l'œil nu, signalée au 17e siècle.

27 **Table[F]**
Constellation de faible éclat répertoriée au 18e siècle, contenant une partie du Grand Nuage de Magellan.

28 **Réticule[M]**
Petite constellation répertoriée au 18e siècle.



29 **Dorade**[F]
Constellation abritant la deuxième galaxie la plus proche de la Terre, le Grand Nuage de Magellan, galaxie irrégulière située à environ 165 000 années-lumière.

49 **Serpent**[M]
Constellation surtout australe, elle est divisée en deux parties par la constellation Ophiuchus pour former la Tête du Serpent et la Queue du Serpent.

30 **Chevalet**[M] **du Peintre**[M]
Constellation répertoriée au 18e siècle, renfermant une naine rouge et située à proximité de la Terre (13 années-lumière).

31 **Colombe**[F]
Petite constellation de faible éclat signalée au 17e siècle.

32 **Burin**[M]
Petite constellation de faible éclat signalée au 18e siècle, dont la forme rappelle l'outil du sculpteur.

33 **Lièvre**[M]
Constellation dont la forme rappelle un lièvre poursuivi par un chasseur (Orion). Elle abrite une importante étoile, R Leporis, dont la luminosité fluctue.

34 **Orion**
Constellation surtout australe contenant la géante rouge Bételgeuse ainsi que Rigel, septième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

35 **Grand Chien**[M]
Petite constellation contenant Sirius, étoile la plus lumineuse du ciel.

36 **Licorne**[F]
Constellation surtout australe de faible éclat, mais qui contient un grand nombre d'étoiles et de nébuleuses.

37 **Poupe**[F]
Constellation qui se trouve dans la Voie lactée, renfermant une demi-douzaine d'étoiles.

38 **Boussole**[F]
Constellation peu lumineuse située dans la Voie lactée, répertoriée au 18e siècle.

39 **Voiles**[F]
Constellation qui se trouve dans la Voie lactée, contenant plusieurs étoiles brillantes et un grand nombre d'amas ouverts (regroupements d'étoiles peu concentrées).

40 **Carène**[F]
Constellation contenant Canopus, deuxième des étoiles les plus lumineuses du ciel, qui sert de boussole aux sondes spatiales.

41 **Poisson**[M] **volant**
Constellation peu lumineuse répertoriée au 17e siècle.

42 **Caméléon**[M]
Constellation peu lumineuse signalée au 17e siècle.

43 **Mouche**[F]
Petite constellation de faible éclat répertoriée au 17e siècle.

44 **Compas**[M]
Petite constellation de faible éclat répertoriée au 18e siècle.

45 **Croix**[F] **du Sud**[M]
La plus petite constellation du ciel. Ses quatre étoiles les plus brillantes forment une croix dont la base est orientée vers le pôle Sud céleste.

46 **Centaure**[M]
Constellation qui se trouve dans la Voie Lactée, elle abrite l'étoile la plus proche de nous, Proxima Centauri (4,3 années-lumière) et l'amas globulaire le plus lumineux, Omega Centauri.

47 **Loup**[M]
Constellation signalée au 2e siècle. En 1006, on y vit apparaître la plus lumineuse des supernovæ.

48 **Ophiuchus**
Grande constellation surtout australe signalée au 2e siècle; elle abrite la deuxième étoile la plus proche de la Terre, Barnard, (six années-lumière).

50 **Balance**[F]
Constellation zodiacale qui marque le début de l'automne. Elle abrite une des rares étoiles de couleur vert émeraude, Kiffa Boréal.

51 **Vierge**[F]
Dernière constellation zodiacale de l'été, contenant l'amas Virgo, groupe de galaxies réunies par leur attraction gravitationnelle situé à 60 années-lumière de la Terre.

52 **Corbeau**[M]
Petite constellation dont la forme rappelle celle d'un cerf-volant.

53 **Coupe**[F]
Constellation de faible éclat représentant la coupe d'Apollon.

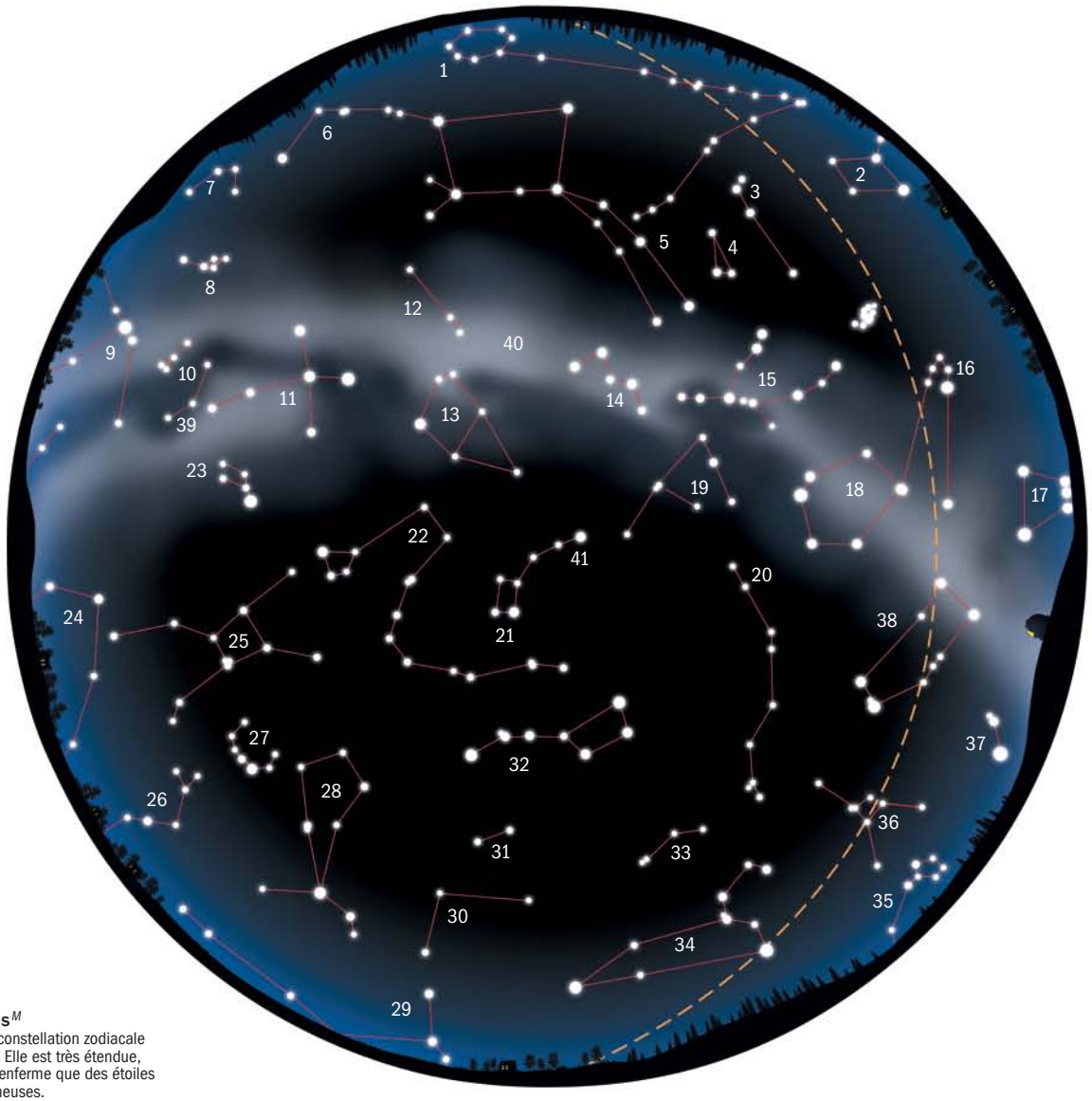
54 **Sextant**[M]
Constellation de faible éclat signalée au 17e siècle.

55 **Hydre**[F] **femelle**
Constellation surtout australe, la plus vaste du ciel, mais peu lumineuse.

56 **Machine**[F] **pneumatique**
Constellation de faible éclat répertoriée au 18e siècle.

constellations[F] de l'hémisphère[M] boréal

Groupements d'étoiles dont la disposition sur la voûte céleste de l'hémisphère boréal vue de la Terre forme des figures qui en facilitent le repérage et qui, souvent, ont inspiré les noms.



1 Poissons[M]
Dernière constellation zodiacale de l'hiver. Elle est très étendue, mais ne renferme que des étoiles peu lumineuses.

2 Baleine[F]
Grande constellation surtout australe contenant une étoile remarquable, Mira Ceti, première étoile dont la luminosité fluctue (étoile variable) à être découverte, au 16e siècle.

3 Bélier[M]
Constellation zodiacale qui marque le début du printemps dans le calendrier grégorien.

4 Triangle[M]
Constellation abritant la cinquième galaxie d'importance proche de la Terre, M33, située à environ 2,7 millions d'années-lumière.

5 Andromède
Constellation abritant la quatrième galaxie d'importance proche de la Terre, la nébuleuse d'Andromède, située à environ 2,25 millions d'années-lumière.

6 Pégase[M]
Vaste constellation repérable grâce au quadrilatère que forment trois de ses étoiles brillantes avec l'étoile Sirrah (Andromède), connu sous le nom de Carré de Pégase.

7 Petit Cheval[M]
Petite constellation composée d'étoiles peu brillantes répertoriée au 2e siècle.

8 Dauphin[M]
Petite constellation abritant des étoiles peu lumineuses signalée au 2e siècle.

9 Aigle[M]
Constellation surtout boréale contenant Altaïr, douzième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

10 Flèche[F]
Petite constellation ne contenant que peu d'étoiles visibles à l'œil nu, mais un amas ouvert (regroupement d'étoiles peu concentrées) assez brillant.

11 Cygne[M]
Constellation dont la forme rappelle un cygne qui vole. Elle contient Deneb, 20e des étoiles les plus lumineuses du ciel.

12 Lézard[M]
Constellation formée d'étoiles peu brillantes répertoriée au 17e siècle.

13 Céphée
Constellation abritant Céphée, prototype des étoiles dont la luminosité fluctue, nommées céphéides pour cette raison.

14 Cassiopée
Constellation facilement identifiable grâce au W que forment ses cinq étoiles principales. Elle contient plusieurs étoiles dont la luminosité fluctue (étoiles variables).

15 Persée
Constellation abritant un grand nombre d'étoiles dont la luminosité fluctue et deux importants amas d'étoiles, h et chi Persei.

16 Taureau[M]
Constellation zodiacale entre le Bélier et les Gémeaux, contenant l'étoile Aldébaran (15e en luminosité) ainsi que deux amas, les Hyades et les Pléiades.

17 Orion
Constellation surtout australe contenant la géante rouge Bételgeuse ainsi que Rigel, septième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

18 Cocher[M]
Constellation contenant Capella, sixième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

19 Girafe[F]
Constellation de faible éclat signalée au 17e siècle.

20 Lynx[M]
Constellation composée d'étoiles peu lumineuses répertoriée au 17e siècle.

21 Petite Ourse[F]
Constellation contenant l'étoile polaire, 51e des étoiles les plus lumineuses du ciel. De par sa forme, on la nomme aussi « petite casserole », par opposition à la Grande Ourse.

constellations[F] de l'hémisphère[M] boréal

22 **Dragon**[M]
Vaste constellation composée d'un grand nombre d'étoiles, mais de faible éclat.

23 **Lyre**[F]
Constellation contenant Véga, cinquième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

24 **Ophiuchus**
Grande constellation surtout australe signalée au 2e siècle; elle abrite la deuxième étoile la plus proche de la Terre, Barnard (six années-lumière).

25 **Hercule**
Grande constellation qui contient Rasalgethi, géante rouge environ 830 fois plus lumineuse que le Soleil et de plus de 680 fois son diamètre.

26 **Serpent**[M]
Constellation surtout australe, elle est divisée en deux parties par la constellation Ophiuchus pour former la Tête du Serpent et la Queue du Serpent.

27 **Couronne**[F] **boréale**
Petite constellation dont les étoiles principales forment un cercle incomplet, répertoriée au 2e siècle.

28 **Bouvier**[M]
Constellation contenant la géante rouge Arcturus, quatrième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

29 **Vierge**[F]
Dernière constellation zodiacale de l'été, contenant l'amas Virgo, groupe de galaxies réunies par leur attraction gravitationnelle situé à 60 années-lumière de la Terre.

30 **Chevelure**[F] **de Bérénice**
Constellation renfermant l'amas de galaxies Coma, situé à 220 millions d'années-lumière de la Terre.

31 **Chiens**[M] **de Chasse**[F]
Constellation de faible éclat abritant de nombreuses galaxies, dont la galaxie spirale M51, située à 6,5 millions d'années-lumière de la Terre.

32 **Grande Ourse**[F]
Constellation dont les sept étoiles principales dessinent la forme d'une grande casserole. Elle contient plusieurs galaxies spirales.

33 **Petit Lion**[M]
Petite constellation de faible éclat signalée au 17e siècle.

34 **Lion**[M]
Constellation zodiacale entre le Cancer et la Vierge, dont les étoiles les plus brillantes forment la silhouette de l'animal. Elle renferme de nombreuses galaxies.

35 **Hydre**[F] **femelle**
Constellation surtout australe, la plus vaste du ciel, mais peu lumineuse.

36 **Cancer**[M]
Constellation zodiacale qui marque le début de l'été dans le calendrier grégorien.

37 **Petit Chien**[M]
Constellation contenant Procyon, huitième des étoiles les plus lumineuses du ciel.

38 **Gémeaux**[M]
Dernière constellation zodiacale de printemps contenant Castor et Pollux, la seconde étant la 18e des étoiles les plus lumineuses du ciel.

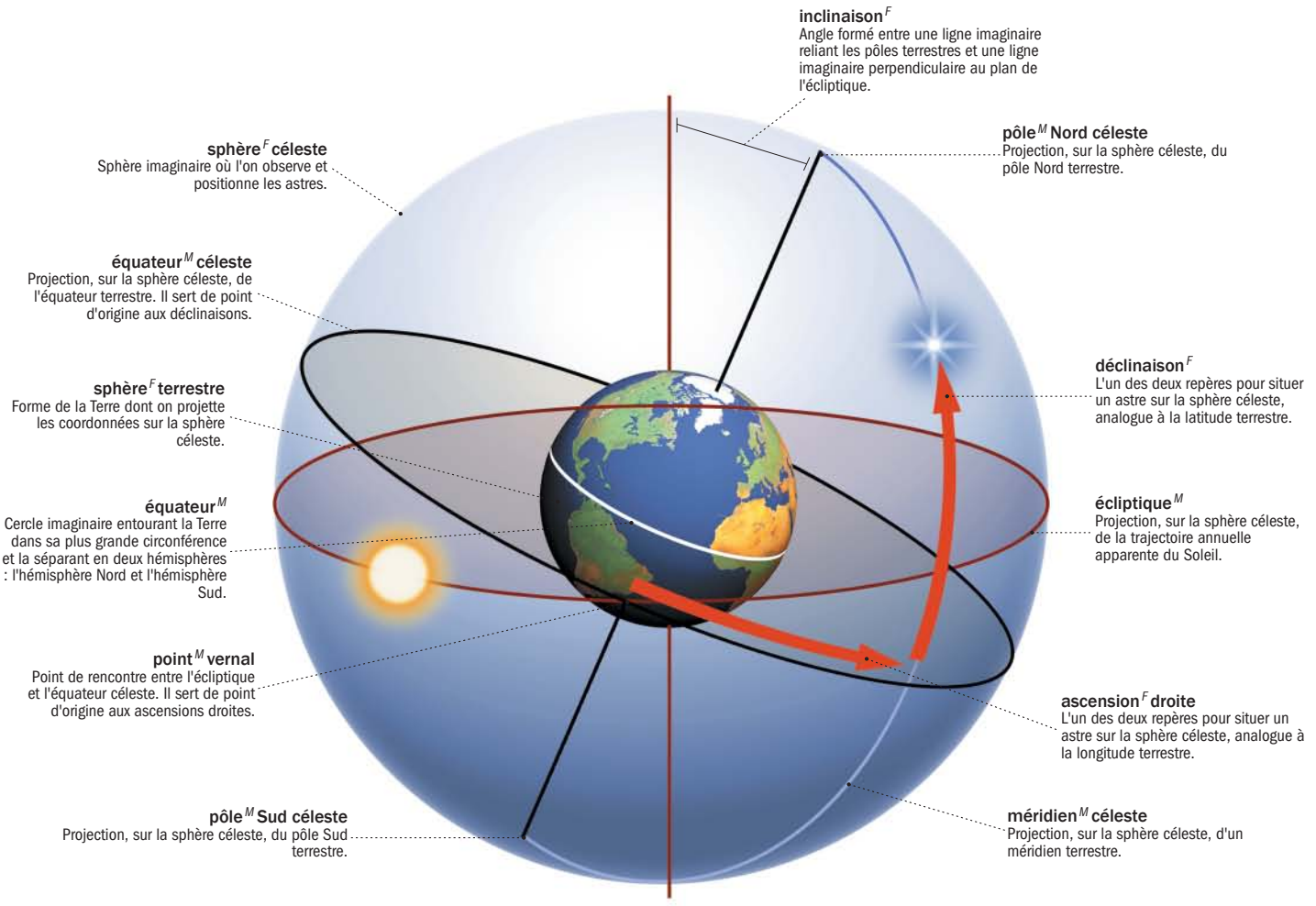
39 **Petit Renard**[M]
Petite constellation composée d'étoiles peu brillantes répertoriée au 17e siècle.

40 **Voie**[F] **lactée**
Bande à l'aspect laiteux, faiblement lumineuse; c'est notre Galaxie, vue de notre bras spiral.

41 **Étoile**[F] **Polaire**
Étoile située à l'extrémité de la Petite Ourse, qui sert de nos jours à indiquer la direction du pôle Nord céleste.

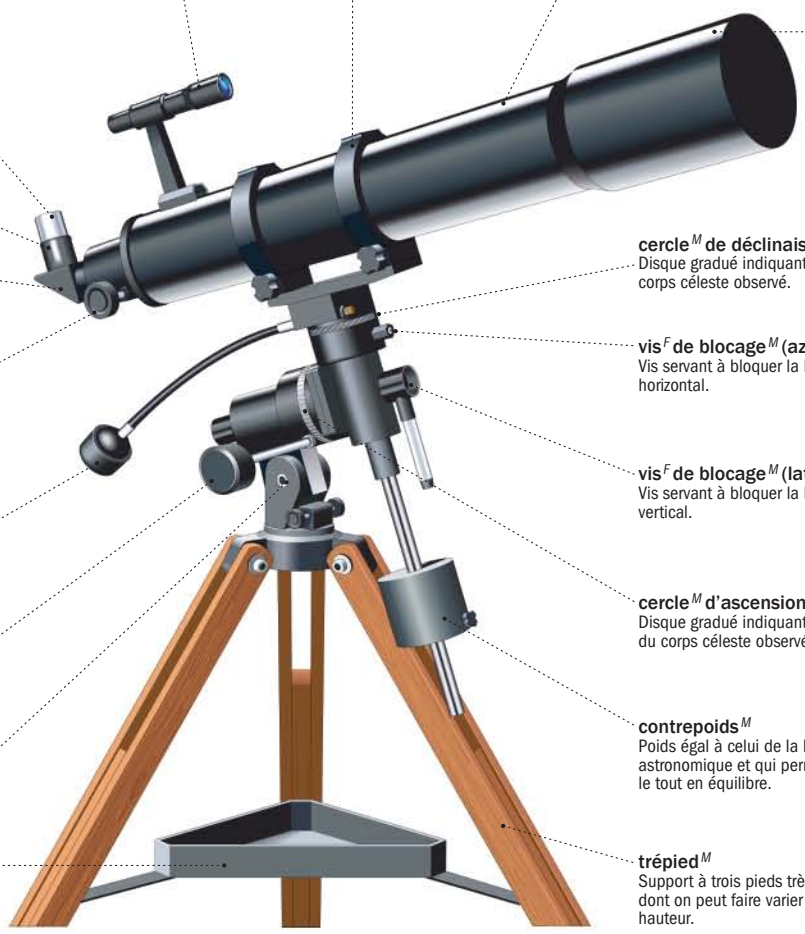
coordonnées[F] célestes

Lignes horizontales et verticales imaginaires utilisées pour décrire la position d'un objet sur la sphère céleste.



lunette[F] astronomique

Instrument optique utilisé pour l'observation des astres et dont l'objectif est une lentille.



chercheur[M]
Petite lunette de faible grossissement, mais dotée d'un grand champ de vision, servant au repérage de l'astre.

bride[F] **de fixation**[F]
Pièce qu'on serre sur le tube pour le fixer à sa base.

tube[M]
Corps cylindrique d'une lunette qui loge le système optique et au travers duquel se déplacent les rayons lumineux.

pare-soleil[M]
Dispositif placé devant l'objectif qui limite la lumière parasite et la buée.

oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil et qui participe au grossissement de l'image.

tube[M] **porte-oculaire**[M]

oculaire[M] **coudé**
Pièce qui sert à dévier la lumière vers l'oculaire, fournissant ainsi une position d'observation confortable.

cercle[M] **de déclinaison**[F]
Disque gradué indiquant la déclinaison du corps céleste observé.

vis[F] **de blocage**[M] **(azimut**[M]**)**
Vis servant à bloquer la lunette sur son axe horizontal.

bouton[M] **de mise**[F] **au point**[M]
Dispositif de réglage qui permet d'obtenir une image nette de l'objet.

vis[F] **de blocage**[M] **(latitude**[F]**)**
Vis servant à bloquer la lunette sur son axe vertical.

réglage[M] **micrométrique (azimut**[M]**)**
Réglage de précision servant à positionner la lunette horizontalement.

cercle[M] **d'ascension**[F] **droite**
Disque gradué indiquant l'ascension droite du corps céleste observé.

réglage[M] **micrométrique (latitude**[F]**)**
Réglage de précision servant à positionner la lunette verticalement.

contrepoids[M]
Poids égal à celui de la lunette astronomique et qui permet de maintenir le tout en équilibre.

fourche[F]
Support à deux mâchoires sur lequel la lunette est fixée au trépied.

plateau[M] **pour accessoires**[M]

trépied[M]
Support à trois pieds très stable dont on peut faire varier la hauteur.

coupe[F] **d'une lunette**[F] **astronomique**
Le grossissement dépend de la longueur du tube ainsi que de la taille et de la composition du système de lentilles.



lumière[F]
Émise par un astre, elle est recueillie par la lentille objectif et traverse le tube jusqu'à l'oculaire.

oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil et qui participe au grossissement de l'image.

lentille[F] **objectif**[M]
Lentille qui capte la lumière de l'objet observé et la fait converger.

tube[M]
Corps cylindrique d'une lunette qui loge le système optique et au travers duquel se déplacent les rayons lumineux.

télescope[M]

Instrument optique utilisé pour l'observation des astres et dont l'objectif est un miroir.



chercheur[M]
Petite lunette de faible grossissement, mais dotée d'un grand champ de vision, servant au repérage de l'astre.

oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil et qui participe au grossissement de l'image.

bride[F] **de fixation**[F]
Pièce qu'on serre sur le tube pour le fixer à sa base.

support[M] **de fixation**[F]

tube[M]
Corps cylindrique d'un télescope qui loge le système optique et au travers duquel se déplacent les rayons lumineux.

bouton[M] **de mise**[F] **au point**[M]
Dispositif de réglage qui permet d'obtenir une image nette de l'objet.

cercle[M] **de déclinaison**[F]
Disque gradué indiquant la déclinaison du corps céleste observé.

cercle[M] **d'ascension**[F] **droite**
Disque gradué indiquant l'ascension droite du corps céleste observé.

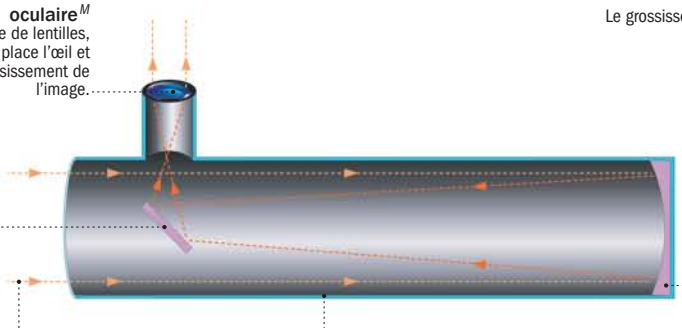
réglage[M] **micrométrique (azimut**[M]**)**
Réglage de précision servant à positionner le télescope horizontalement.

vis[F] **de blocage**[M] **(azimut**[M]**)**
Vis servant à bloquer le télescope sur son axe horizontal.

réglage[M] **micrométrique (latitude**[F]**)**
Réglage de précision servant à positionner le télescope verticalement.

vis[F] **de blocage**[M] **(latitude**[F]**)**
Vis servant à bloquer le télescope sur son axe vertical.

coupe[F] **d'un télescope**[M]
Le grossissement dépend de la longueur du tube et de la puissance de l'oculaire.



oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil et qui participe au grossissement de l'image.

miroir[M] **secondaire**
Miroir qui recueille la lumière et la dirige vers l'oculaire.

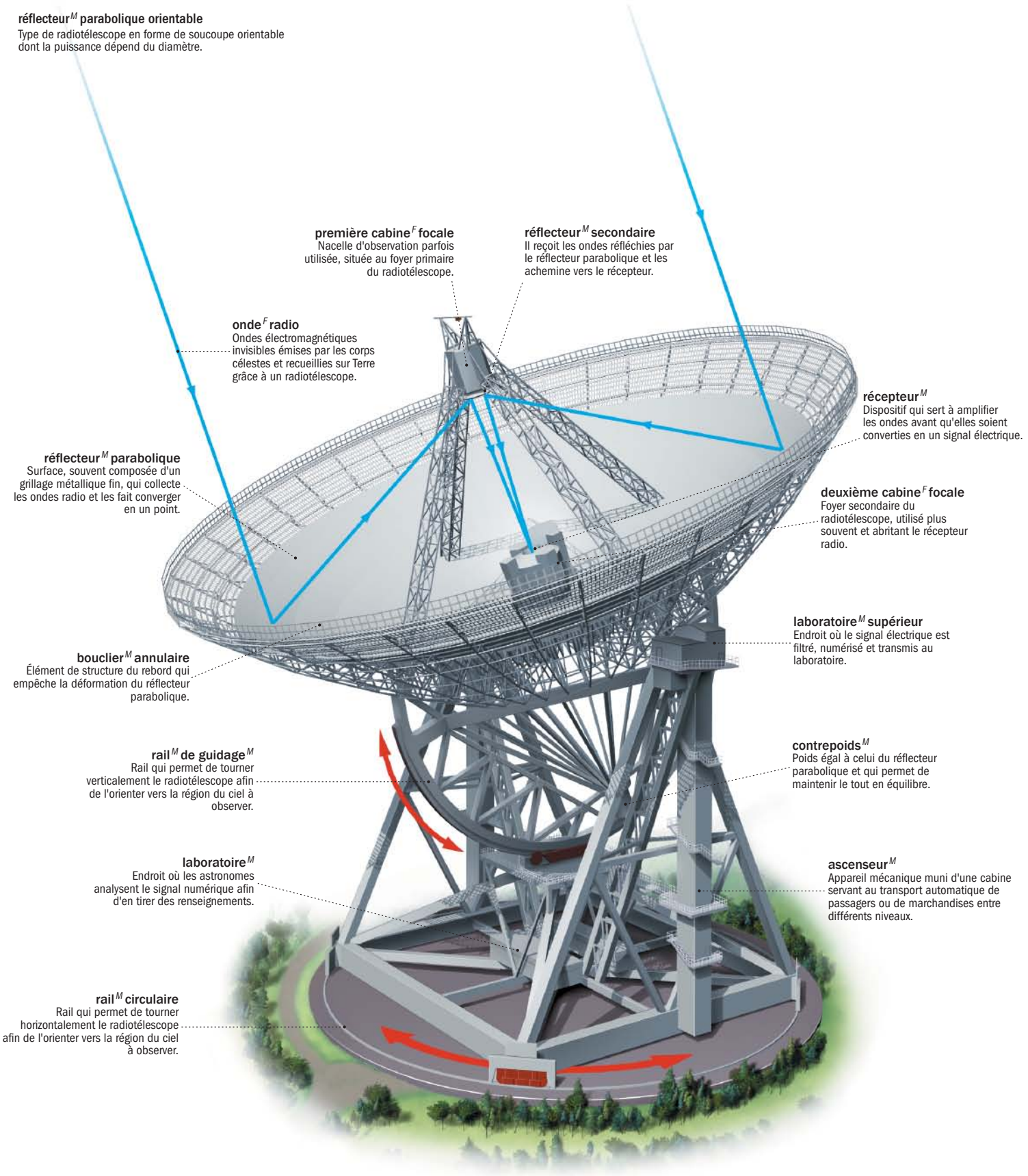
miroir[M] **primaire concave**
Miroir qui recueille la lumière et dont la forme permet de la diriger vers le miroir secondaire.

lumière[F]
Émise par un astre, elle traverse le tube et est renvoyée par le miroir primaire concave. Le miroir secondaire l'intercepte et la dirige vers l'oculaire.

tube[M]
Corps cylindrique d'un télescope qui loge le système optique et au travers duquel se déplacent les rayons lumineux.

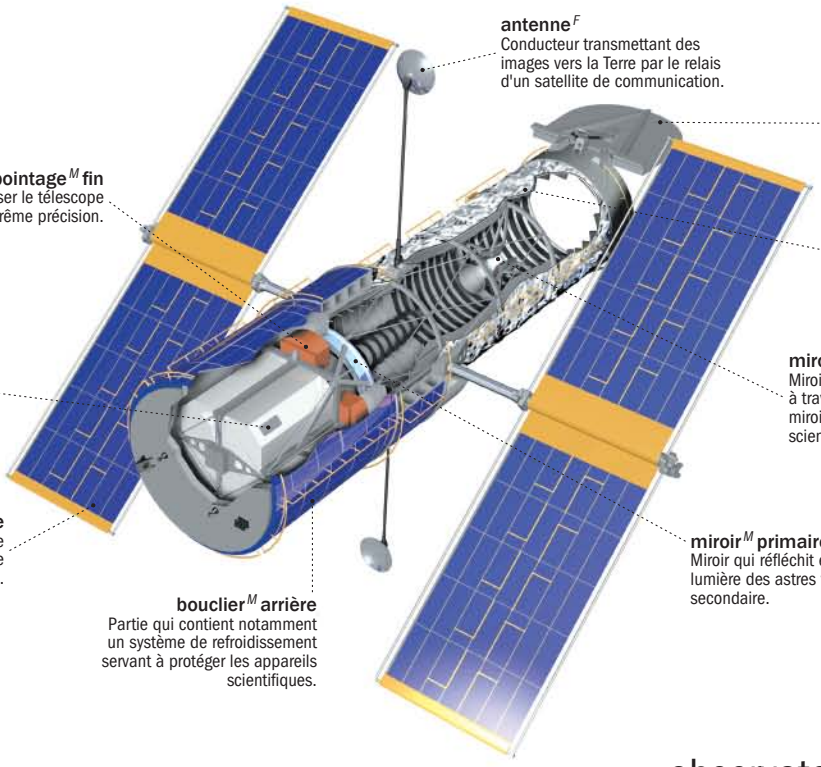
radiotélescope[M]

Appareil destiné à capter, concentrer et analyser les ondes radio provenant d'un corps céleste ou d'une région de la sphère céleste.



télescope^{M} spatial Hubble

Télescope placé en orbite au-dessus de l'atmosphère terrestre (600 km) et permettant, de ce fait, une observation sans égale de l'univers.



antenne^{F}
Conducteur transmettant des images vers la Terre par le relais d'un satellite de communication.

volet^{M} **mobile**
Panneau s'ouvrant et se refermant sur le système optique du télescope.

système^{M} **de pointage**^{M} **fin**
Dispositif qui permet d'orienter et de stabiliser le télescope avec une extrême précision.

écran^{M} **protecteur**
Partie qui empêche la lumière parasite de pénétrer dans le télescope.

appareils^{M} **scientifiques**
Ils se composent de caméras, de spectrographes et de photomètres.

miroir^{M} **secondaire**
Miroir qui renvoie la lumière, à travers un trou situé dans le miroir primaire, vers les appareils scientifiques.

panneau^{M} **solaire**
Dispositif d'alimentation permettant de convertir l'énergie solaire en énergie électrique directement utilisable.

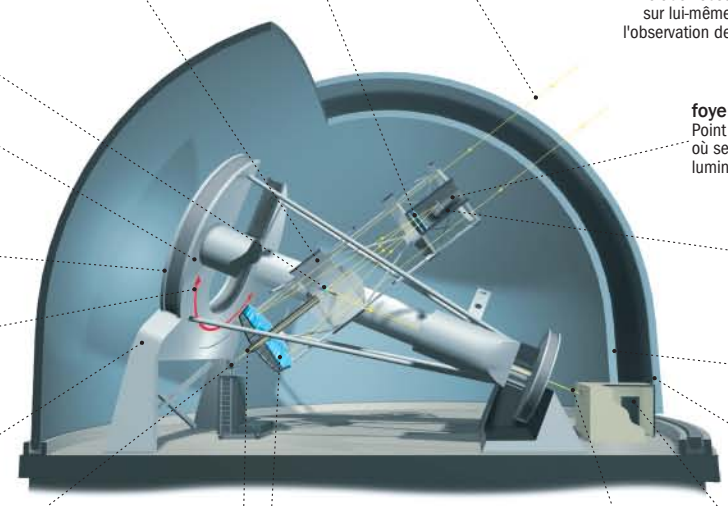
miroir^{M} **primaire**
Miroir qui réfléchit et focalise la lumière des astres vers le miroir secondaire.

bouclier^{M} **arrière**
Partie qui contient notamment un système de refroidissement servant à protéger les appareils scientifiques.

observatoire^{M} astronomique

Bâtiment spécialement conçu pour abriter un télescope de grandes dimensions.

coupe^{F} **d'un observatoire**^{M} **astronomique**



miroir^{M} **secondaire**
Miroir qui intercepte la lumière et la redirige, à travers un trou situé au centre du miroir primaire, vers le foyer Cassegrain.

lumière^{F}
Émise par l'astre, la lumière est retournée vers le foyer Cassegrain par les miroirs primaire et secondaire.

télescope^{M}
Instrument optique utilisé pour l'observation des astres dont l'objectif est un miroir.

miroir^{M} **plan rétractable**
Miroir orientable permettant de choisir le lieu du foyer.

monture^{F} **en fer**^{M} **à cheval**^{M}
Support permettant de soutenir un gros télescope et de le pointer jusqu'au pôle céleste.

engrenage^{M} **horaire**
Dispositif d'entraînement permettant au télescope de suivre l'axe horaire.

axe^{M} **horaire**
Axe parallèle à l'axe de rotation terrestre. Animé d'une rotation opposée à celle de la Terre, il permet d'obtenir une image fixe de l'astre visé.

base^{F}
Socle sur lequel repose la monture du télescope.

poste^{M} **d'observation**^{F}
Lieu où on effectue la majorité des observations.

foyer^{M} **Cassegrain**
Point focal, situé derrière le miroir primaire, où se forme l'image.

miroir^{M} **primaire concave**
Miroir qui réfléchit et focalise la lumière des astres vers le foyer primaire.

foyer^{M} **coudé**
Point focal situé à distance du télescope, obtenu grâce à une série de miroirs. Fixe, il permet la réalisation d'analyses et d'expériences complexes.

laboratoire^{M}
Lieu où on étudie, par spectroscopie, la composition chimique des astres observés.

observatoire^{M}



cimier^{M} **mobile**
Partie supérieure de la coupole qui s'ouvre pour permettre à la lumière de pénétrer dans le télescope.

coupole^{F} **rotative**
Toit de l'observatoire qui pivote sur lui-même afin de permettre l'observation de toutes les parties du ciel.

foyer^{M} **primaire**
Point focal du miroir primaire où se concentrent les rayons lumineux.

nacelle^{F} **d'observation**^{F}
Lieu où les astronomes s'installaient autrefois pour contrôler le temps d'exposition des plaques photographiques.

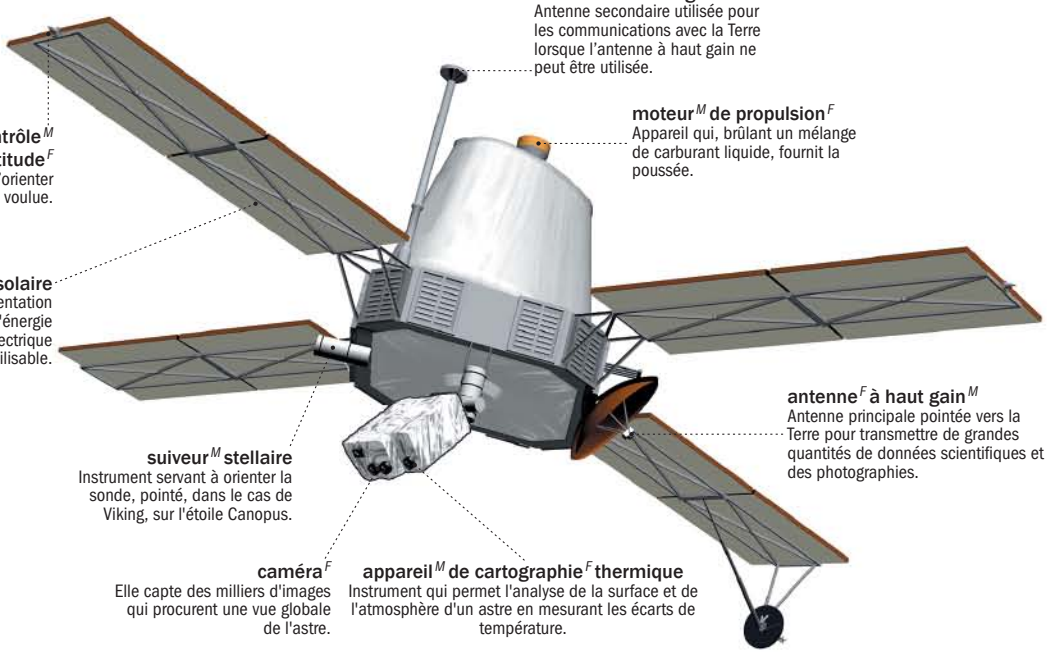
enveloppe^{F} **intérieure**
Elle sert à réguler la température du télescope pour éviter les turbulences de l'air et la déformation du miroir.

enveloppe^{F} **extérieure**
Elle sert de protection contre les intempéries.

sonde[F] spatiale

Engin non habité lancé en direction d'un astre du Système solaire dans le but de l'étudier.

orbiteur[M] (Viking)
Partie de la sonde qui, après avoir survolé un astre, se place en orbite autour de celui-ci et l'étudie. Les deux orbiteurs Viking ont été lancés en 1975.



antenne[F] à faible gain[M]
Antenne secondaire utilisée pour les communications avec la Terre lorsque l'antenne à haut gain ne peut être utilisée.

moteur[M] de propulsion[F]
Appareil qui, brûlant un mélange de carburant liquide, fournit la poussée.

micropropulseur[M] de contrôle[M] d'attitude[F]
Petits moteurs-fusées permettant d'orienter l'orbiteur dans la position voulue.

panneau[M] solaire
Dispositif d'alimentation permettant de convertir l'énergie solaire en énergie électrique directement utilisable.

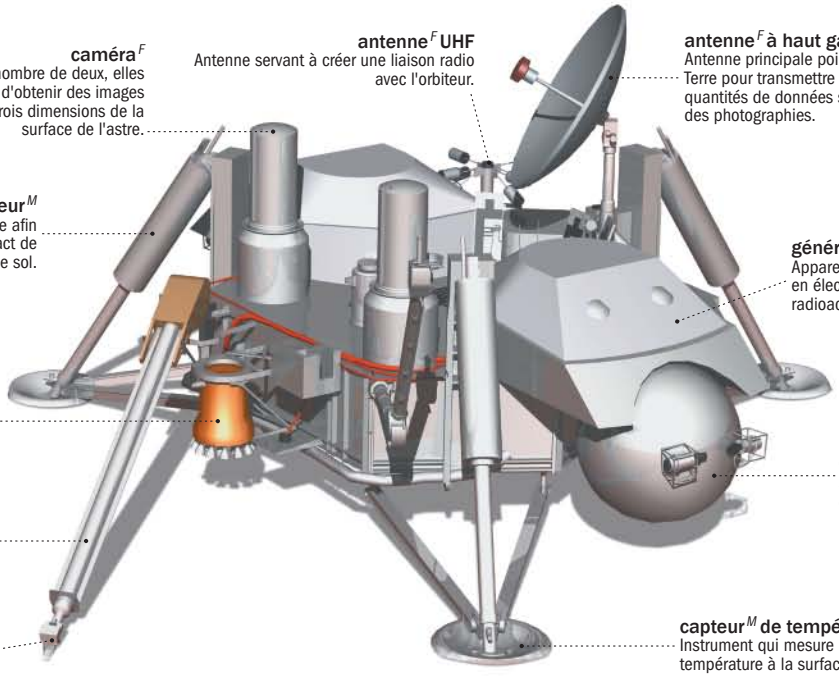
antenne[F] à haut gain[M]
Antenne principale pointée vers la Terre pour transmettre de grandes quantités de données scientifiques et des photographies.

suiveur[M] stellaire
Instrument servant à orienter la sonde, pointé, dans le cas de Viking, sur l'étoile Canopus.

caméra[F]
Elle capte des milliers d'images qui procurent une vue globale de l'astre.

appareil[M] de cartographie[F] thermique
Instrument qui permet l'analyse de la surface et de l'atmosphère d'un astre en mesurant les écarts de température.

atterrisseur[M] (Viking)
Engin spatial conçu pour se poser sur la surface d'un astre et l'étudier.



caméra[F]
Au nombre de deux, elles permettent d'obtenir des images couleur en trois dimensions de la surface de l'astre.

antenne[F] UHF
Antenne servant à créer une liaison radio avec l'orbiteur.

antenne[F] à haut gain[M]
Antenne principale pointée vers la Terre pour transmettre de grandes quantités de données scientifiques et des photographies.

amortisseur[M]
Dispositif qui se déploie afin d'amortir le choc du contact de l'atterrisseur avec le sol.

générateur[M] thermoélectrique à radio-isotopes[M]
Appareil fournissant la puissance électrique; il convertit en électricité la chaleur dégagée par la désintégration radioactive d'une substance qu'il contient.

moteur[M] de descente[F]
Moteur-fusée qui permet à l'atterrisseur de ralentir avant de se poser sur le sol.

réservoir[M] de propergol[M]
On y emmagasine le carburant alimentant les moteurs de descente.

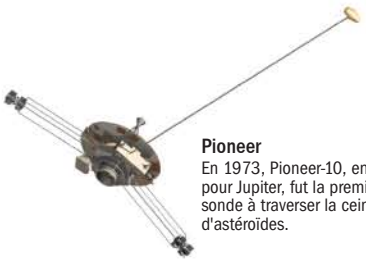
bras[M] télescopique
Bras extensible mobile servant à creuser le sol et à récolter des échantillons.

tête[F] de ramassage[M]
Pelle permettant de prélever des échantillons du sol, analysés sur place.

capteur[M] de température[F]
Instrument qui mesure la température à la surface de l'astre.

exemples^{M} de sondes^{F} spatiales

Depuis la fin des années 1950, plus de 125 sondes spatiales ont été lancées afin d'étudier les planètes, satellites et autres corps célestes du Système solaire.



Pioneer
En 1973, Pioneer-10, en route pour Jupiter, fut la première sonde à traverser la ceinture d'astéroïdes.



Voyager
Voyager 1 et 2 ont transformé nos connaissances des planètes géantes. Elles poursuivent leur voyage aux confins du Système solaire plus de 27 ans après leur lancement en 1977.



Galileo
Première sonde à se mettre en orbite autour de Jupiter en 1995, elle explore également les quatre plus gros satellites de la planète.



Magellan
Insérée en orbite autour de Vénus en 1990, la sonde cartographie 98 % de la surface de la planète.

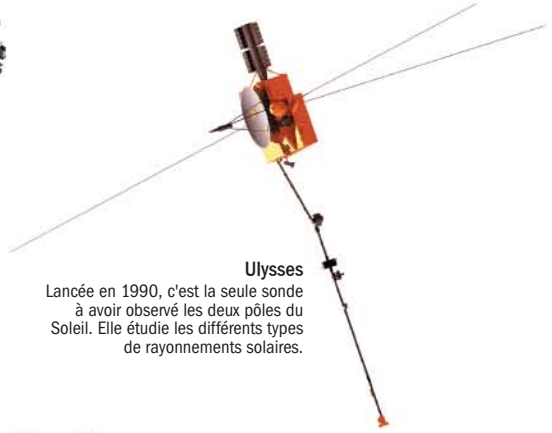


Mars Odyssey
La sonde s'est placée en orbite autour de Mars en 2001 afin d'étudier la géologie et l'environnement ainsi que pour y détecter la présence d'eau souterraine.

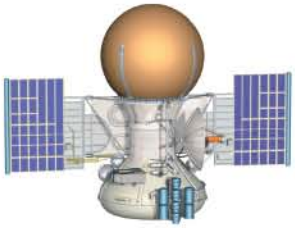
Cassini
La sonde doit étudier Saturne, ses anneaux et ses satellites naturels. Elle doit larguer la sonde Huygens.



Huygens
La sonde a été conçue dans le but d'étudier Titan, le plus gros satellite de Saturne.



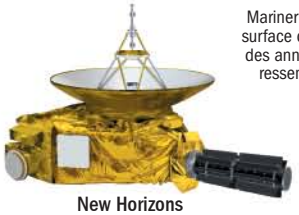
Ulysses
Lancée en 1990, c'est la seule sonde à avoir observé les deux pôles du Soleil. Elle étudie les différents types de rayonnements solaires.



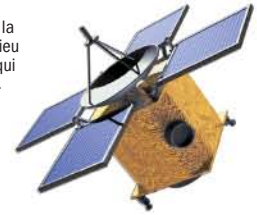
Venera
En 1975, Venera-9 transmet la première photographie du sol vénusien avant d'être écrasée par la pression atmosphérique de la planète.



Mariner
Mariner 10 a photographié trois fois la surface de la planète Mercure au milieu des années 70, révélant un monde qui ressemble beaucoup à notre Lune.



New Horizons
Cette sonde américaine, lancée en 2006, sera la première à atteindre Pluton et son satellite Charon, en 2015; elle étudiera ensuite la ceinture de Kuiper.



NEAR
Cette sonde s'est mise en orbite autour de l'astéroïde Eros en 2000 et s'y est posée en 2001.



Deep Impact
Sonde américaine lancée en janvier 2005; elle a étudié la composition de la comète Tempel-1, en provoquant une collision entre la comète et un impacteur.



Mars Reconnaissance Orbiter
Sonde américaine lancée en 2005; mise en orbite autour de Mars, elle doit en étudier la surface, l'atmosphère et le climat.



Stardust
La sonde avait pour mission de recueillir des fragments de poussière interstellaire, d'où son nom. Elle est revenue sur Terre en 2006.

module^{M} de service^{M}
Partie du vaisseau abritant le système de propulsion principal et fournissant l'énergie, l'électricité, l'eau et les autres provisions.

module^{M} de commande^{F}
Élément du vaisseau où résidait l'équipage durant la mission. À l'atterrissage sur la Lune, un astronaute demeurait à bord; c'est la seule portion du vaisseau Apollo qui revenait sur Terre.

module^{M} lunaire
Élément habité du vaisseau, il permettait à deux hommes de se poser sur la Lune, d'y passer quelques jours, puis de revenir s'arrimer à la capsule Apollo.



Apollo
Vaisseau habité qui a permis à six équipages de se poser sur la Lune (entre 1969 et 1972). Le 20 juillet 1969, Neil Armstrong et Buzz Aldrin deviennent les premiers hommes à explorer un autre monde.



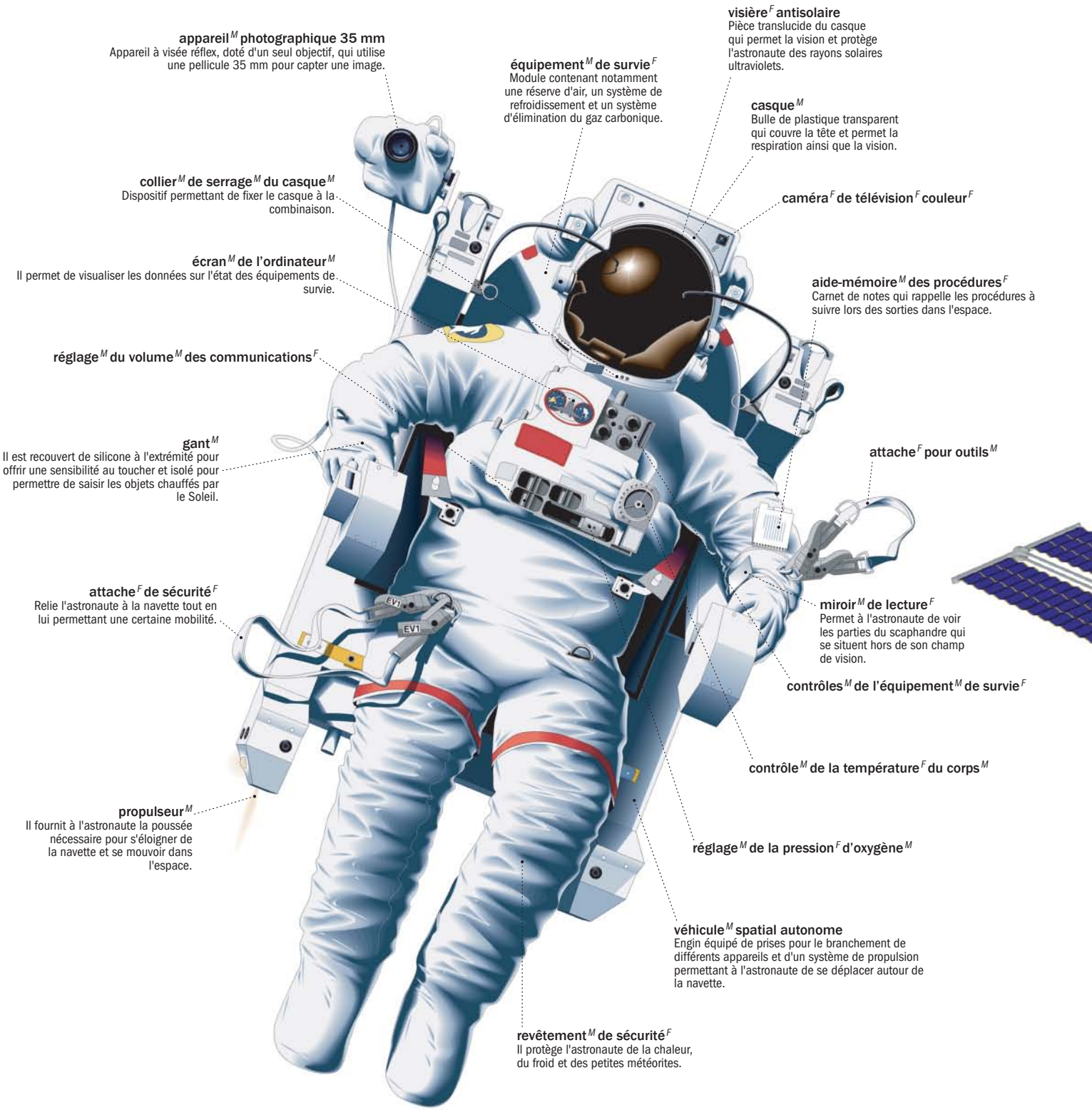
Phoenix
Sonde américaine lancée en août 2007, qui a atteri sur Mars en mai 2008 ; elle étudie le sol de la région arctique de la planète.



Pathfinder
La sonde s'est posée sur Mars à l'été 1997. Elle y a déposé un petit véhicule tout-terrain, Sojourner, qui a étudié la composition de la surface.

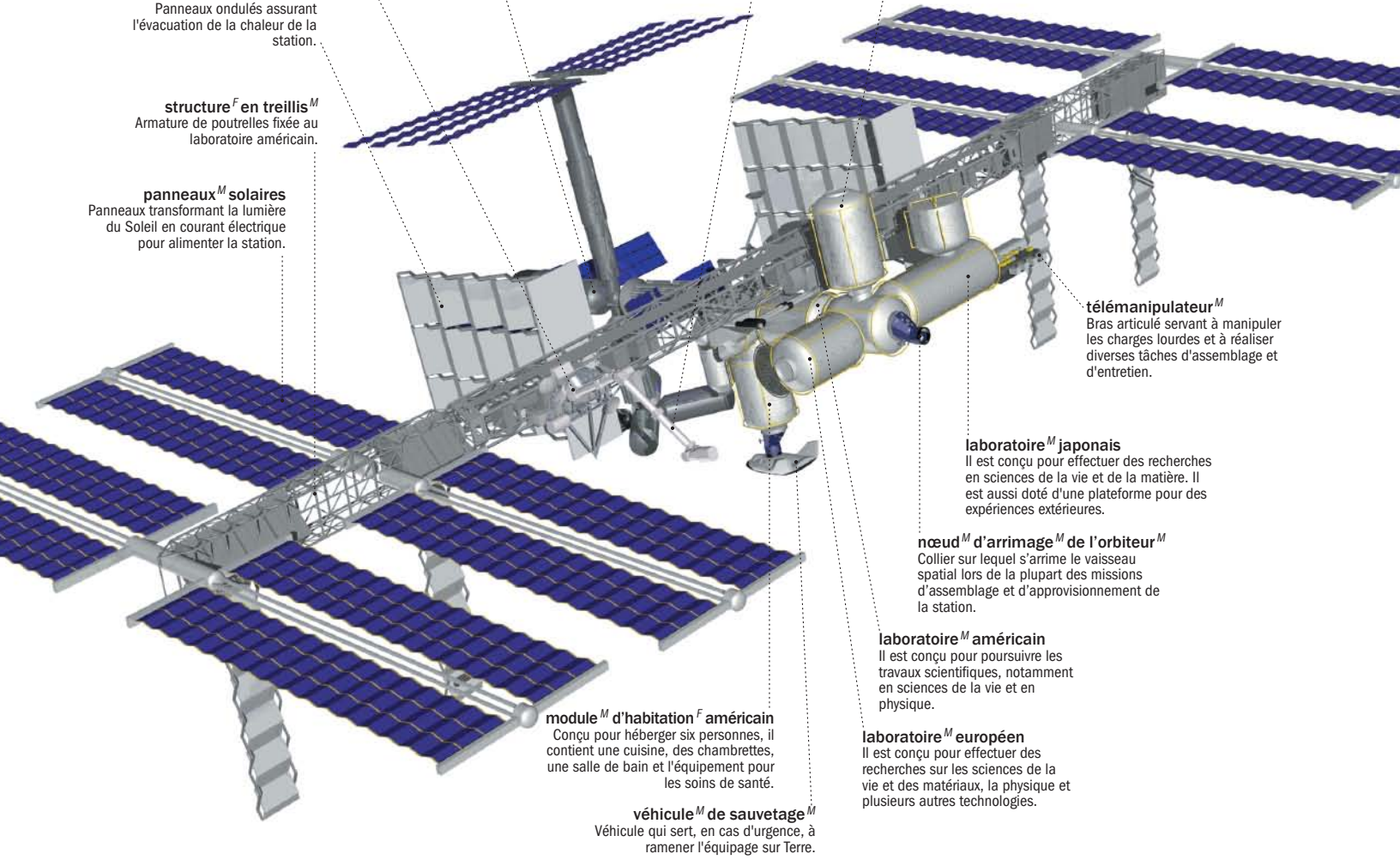
scaphandre[M] spatial

Combinaison pressurisée et étanche qui fournit de l'air à l'astronaute et le protège des rayons solaires et des météorites lors de sorties dans l'espace.



Station[F] spatiale internationale

Complexe formé d'une dizaine de modules en orbite autour de la Terre, construit et assemblé par une quinzaine de pays, permettant de mener des travaux de recherche scientifique et technologique en apesanteur.



unité[F] mobile d'entretien[M] télécommandée
Base qui supporte le bras et le déplace sur la structure.

radiateurs[M]
Panneaux ondulés assurant l'évacuation de la chaleur de la station.

structure[F] en treillis[M]
Armature de poutrelles fixée au laboratoire américain.

panneaux[M] solaires
Panneaux transformant la lumière du Soleil en courant électrique pour alimenter la station.

module[M] russe
Il génère l'énergie électrique de la station au moyen de cellules photovoltaïques.

télémanipulateur[M]
Ce bras articulé sert à manipuler les charges lourdes lors de l'assemblage de la station et à réaliser des travaux d'entretien.

centrifugeuse[F]
Module servant à créer une pesanteur artificielle variable, ce qui permet d'étudier l'effet de niveaux de gravité sur des êtres vivants.

télémanipulateur[M]
Bras articulé servant à manipuler les charges lourdes et à réaliser diverses tâches d'assemblage et d'entretien.

laboratoire[M] japonais
Il est conçu pour effectuer des recherches en sciences de la vie et de la matière. Il est aussi doté d'une plateforme pour des expériences extérieures.

nœud[M] d'arrimage[M] de l'orbiteur[M]
Collier sur lequel s'arrime le vaisseau spatial lors de la plupart des missions d'assemblage et d'approvisionnement de la station.

laboratoire[M] américain
Il est conçu pour poursuivre les travaux scientifiques, notamment en sciences de la vie et en physique.

laboratoire[M] européen
Il est conçu pour effectuer des recherches sur les sciences de la vie et des matériaux, la physique et plusieurs autres technologies.

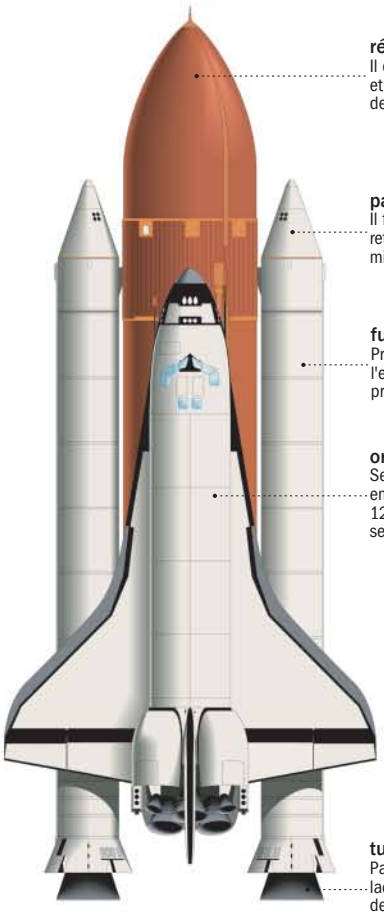
module[M] d'habitation[F] américain
Conçu pour héberger six personnes, il contient une cuisine, des chambrettes, une salle de bain et l'équipement pour les soins de santé.

véhicule[M] de sauvetage[M]
Véhicule qui sert, en cas d'urgence, à ramener l'équipage sur Terre.

navette[F] spatiale

Véhicule spatial habité réutilisable, composé d'un orbiteur, de deux fusées et d'un réservoir de carburant.

navette[F] spatiale au décollage[M]
Véhicule spatial américain réutilisable, en service de 1981 à 2011. Au décollage, il était formé d'un orbiteur, de deux fusées et d'un réservoir externe de carburant.



réservoir[M] externe
Il contenait les carburants liquides (oxygène et hydrogène) alimentant les trois moteurs de queue de l'orbiteur.

parachute[M]
Il freinait la chute de la fusée lorsque celle-ci retombait après s'être détachée de la navette deux minutes après le décollage.

fusée[F] à propergol[M] solide
Propulseur à carburant solide qui fournissait l'essentiel de la poussée durant les deux premières minutes de vol, avant de se détacher.

orbiteur[M]
Seul élément de la navette à voler en orbite, il transportait près de 12 tonnes de matériel et de cinq à sept astronautes.

tuyère[F]
Partie terminale d'une fusée par laquelle s'échappaient les gaz de combustion, créant ainsi la poussée propulsant le vaisseau.

télémanipulateur[M]
Bras articulé utilisé pour manipuler et déplacer le chargement de la navette.

soute[F]
Compartiment renfermant le chargement de la navette selon la mission (satellite, sonde, laboratoire, télescope).

habitacle[M]
Partie avant de l'orbiteur où logeaient l'équipage et les équipements de pilotage et de contrôle du vol.

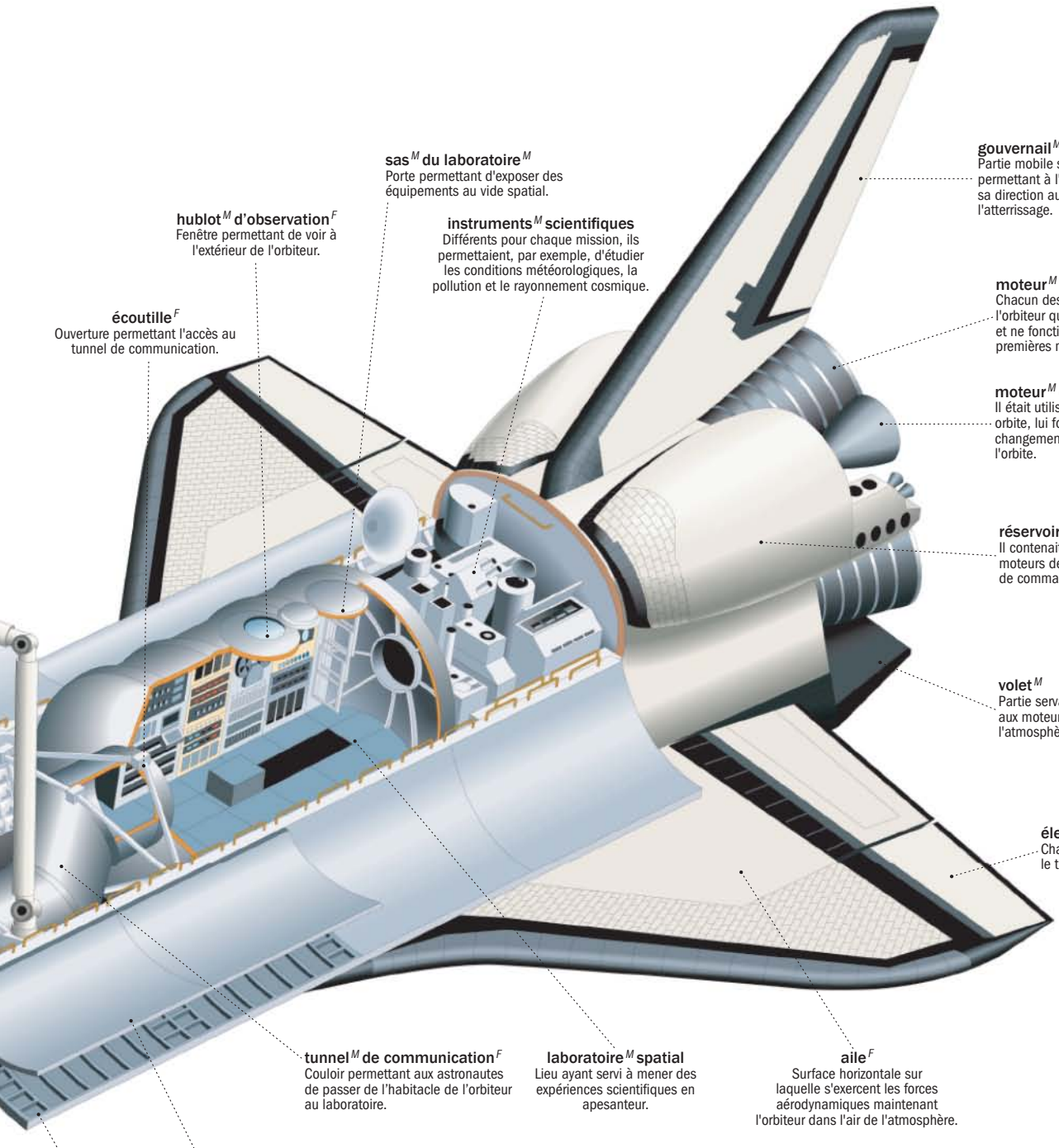
revêtement[M] thermique
Dispositif offrant une protection contre la chaleur afin d'éviter que l'orbiteur ne se consume lors de sa rentrée dans l'atmosphère.

propulseurs[M] de commande[F] d'orientation[F]
Petits moteurs-fusées qui permettaient d'orienter l'orbiteur dans la position voulue.

bouclier[M] thermique
Il protégeait le nez de l'orbiteur de la chaleur causée par la friction du véhicule entrant dans l'atmosphère. Couvert de fibres de carbone, il tolérait plus de 1 600 °C.

tuile[F]
Recouvrant 70 % de l'orbiteur, les tuiles le protégeaient de la chaleur lors de sa rentrée dans l'atmosphère.

écoutille[F] d'accès[M]
Porte permettant l'embarquement et le débarquement de l'équipage lors du lancement et du retour sur Terre.



orbiteur[M]
Seul élément de la navette à voler en orbite, il transportait près de 12 tonnes de matériel et de cinq à sept astronautes.

gouvernail[M]
Partie mobile située à la verticale permettant à l'orbiteur d'orienter sa direction au moment de l'atterrissage.

moteur[M] **principal**
Chacun des trois moteurs de queue de l'orbiteur qui servaient lors du lancement et ne fonctionnaient que pendant les huit premières minutes de vol.

moteur[M] **de manœuvre**[F]
Il était utilisé pour insérer le véhicule en orbite, lui fournir une poussée en cas de changement d'orbite et pour le faire quitter l'orbite.

réservoir[M]
Il contenait le carburant pour les moteurs de manœuvre et les propulseurs de commande d'orientation.

volet[M]
Partie servant de bouclier thermique aux moteurs lors de la rentrée dans l'atmosphère.

élevon[M]
Chacun des deux ailerons contrôlant le tangage lors de l'atterrissage.

sas[M] **du laboratoire**[M]
Porte permettant d'exposer des équipements au vide spatial.

hublot[M] **d'observation**[F]
Fenêtre permettant de voir à l'extérieur de l'orbiteur.

instruments[M] **scientifiques**
Différents pour chaque mission, ils permettaient, par exemple, d'étudier les conditions météorologiques, la pollution et le rayonnement cosmique.

écoutille[F]
Ouverture permettant l'accès au tunnel de communication.

tunnel[M] **de communication**[F]
Couloir permettant aux astronautes de passer de l'habitacle de l'orbiteur au laboratoire.

laboratoire[M] **spatial**
Lieu ayant servi à mener des expériences scientifiques en apesanteur.

aile[F]
Surface horizontale sur laquelle s'exercent les forces aérodynamiques maintenant l'orbiteur dans l'air de l'atmosphère.

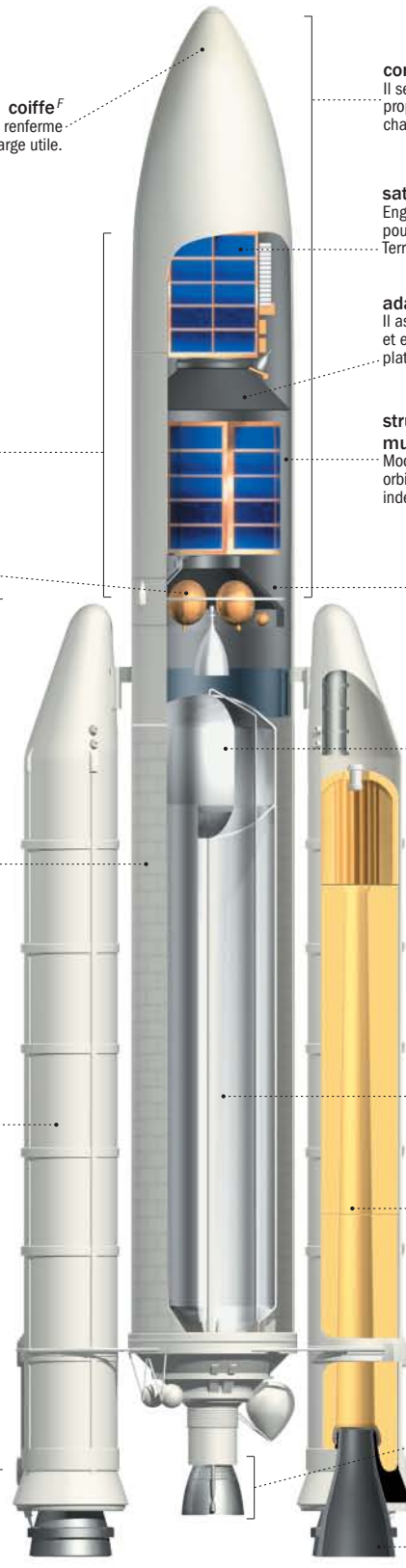
panneau[M] **de refroidissement**[M]
Il évacuait dans l'espace la chaleur produite par le fonctionnement des équipements de bord.

porte[F] **de la soute**[F]
Elle demeurait ouverte en orbite pour exposer le contenu de la soute à l'espace.

lanceur[M] spatial

Fusée servant à placer des satellites en orbite terrestre ou à expédier des sondes dans le Système solaire.

coupe[F] d'un lanceur[M] spatial (Ariane V)
En service en 1996, ce lanceur européen effectue le transport de lourdes charges utiles, dont les plus puissants satellites de télécommunication.



coiffe[F]
Extrémité du lanceur qui renferme et protège la charge utile.

composite[M] supérieur
Il se compose de l'étage à propergol stockable et de la charge utile.

satellite[M]
Engin spatial transporté par le lanceur pour le placer en orbite autour de la Terre.

adaptateur[M] de charge[F] utile
Il assure l'interface satellite/lanceur et est compatible avec toutes les plateformes de satellites.

charge[F] utile
Sonde spatiale ou satellite transporté par le lanceur.

structure[F] de lancement[M] multiple
Module qui permet la mise sur orbite de deux charges utiles indépendantes.

étage[M] à propergol[M] stockable
Étage supérieur destiné à propulser la charge utile vers son orbite finale.

case[F] à équipements[M]
Elle regroupe l'essentiel de l'électronique embarquée ainsi que les systèmes de contrôle de vol.

réservoir[M] d'oxygène[M] liquide
Il sert à brûler l'hydrogène liquide et fournit ainsi l'énergie nécessaire à la propulsion de la fusée.

étage[M] principal cryotechnique
Corps central qui assure la propulsion après la séparation de l'étage d'accélération à poudre.

composite[M] inférieur
Il se compose de l'étage principal cryotechnique et de l'étage d'accélération à poudre.

étage[M] d'accélération[F] à poudre[F]
Il fournit l'essentiel de la poussée lors du décollage avant de se séparer de l'étage principal cryotechnique.

réservoir[M] d'hydrogène[M] liquide
L'hydrogène, brûlé au contact de l'oxygène liquide, sert de combustible aux moteurs.

fusée[F] à propergol[M] solide
Propulseur à carburant solide qui fournit l'essentiel de la poussée durant les deux premières minutes de vol, avant de se détacher.

moteur[M]-fusée[F]
Il assure la propulsion du lanceur par la combustion de l'hydrogène liquide au contact de l'oxygène liquide.

tuyère[F]
Partie terminale d'une fusée par laquelle s'échappent les gaz de combustion, créant ainsi la poussée qui propulse le vaisseau.

exemples[M] de lanceurs[M] spatiaux

Saturn V
En service de 1967 à 1973, la plus puissante fusée jamais construite a servi au lancement des missions Apollo. C'est le seul lanceur à n'avoir jamais connu d'échec.



Ariane IV
Lanceur de l'Agence spatiale européenne, il a été en service de 1989 à 1997.

Titan IV
En service depuis 1989, ce lanceur américain sert à lancer notamment de volumineux satellites militaires.



Delta II
En service depuis 1989, ce lanceur des plus versatiles place en orbite des satellites météorologiques et de télécommunication.

coupe[F] d'un lanceur[M] spatial (Saturn V)
Saturn V a servi de lanceur pour le programme américain d'exploration de la Lune Apollo.

tour[F] de sauvetage[M]
Elle permet de séparer le module de commande du reste du lanceur et de l'entraîner avec elle en cas d'avarie.

module[M] de commande[F]
Capsule habitée dans laquelle résidait l'équipage pour l'essentiel d'une mission Apollo : c'est la seule portion du véhicule à revenir sur Terre.

module[M] de service[M]
Il comprend le système de propulsion principal et fournit l'énergie, l'électricité, l'eau et les autres provisions.

module[M] lunaire
Élément habité du vaisseau, il permettait à deux hommes de se poser sur la Lune, d'y passer quelques jours, puis de revenir s'arrimer à la capsule Apollo.

bloc[M] d'équipement[M]
Cerveau de la fusée, il comprend les ordinateurs et tout l'équipement électronique contrôlant la fusée durant son lancement.

sphère[F] d'hélium[M]
L'hélium est utilisé pour la pressurisation du réservoir d'oxygène.

moteur[M] J-2
Les deuxième et troisième étages en sont pourvus. Il fournit une poussée grâce à la combustion de l'hydrogène par l'oxygène liquide.

réservoir[M] d'hydrogène[M] liquide
L'hydrogène, brûlé au contact de l'oxygène liquide, sert de combustible aux moteurs.

réservoir[M] d'oxygène[M] liquide
Il contient l'oxygène liquide servant à brûler le kérosène.

déflecteur[M] de réservoir[M] d'oxygène[M] liquide
Il sert à limiter le mouvement de l'oxygène liquide dans le réservoir.

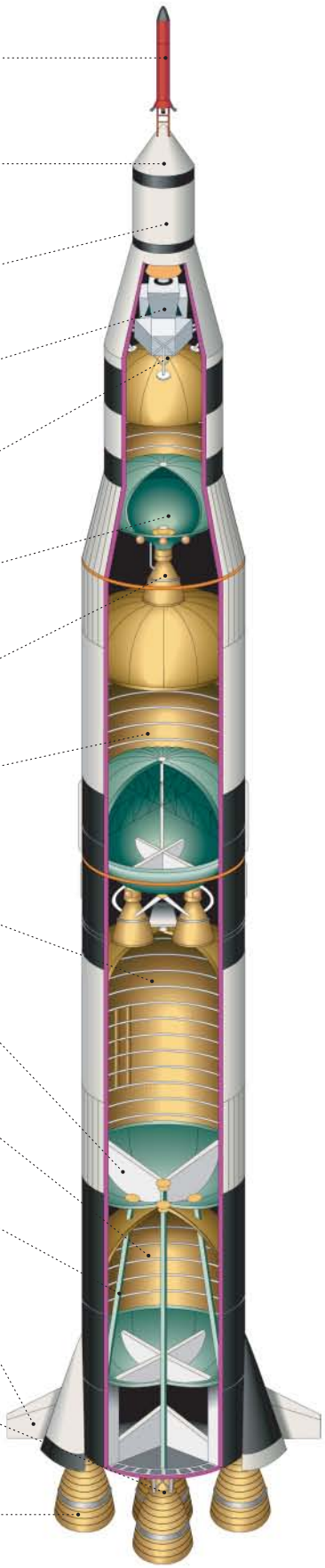
réservoir[M] de kérosène[M]
Le kérosène, brûlé au contact de l'oxygène liquide, sert de combustible aux moteurs F-1.

conduite[F] de transfert[M] de carburant[M]
Conduite qui achemine l'oxygène liquide aux moteurs-fusées.

empennage[M] de stabilisation[F]
Ailettes situées de part et d'autre du lanceur servant à la stabilisation de ce dernier.

tuyère[F]
Partie terminale d'une fusée par laquelle s'échappent les gaz de combustion, créant ainsi la poussée qui propulse le vaisseau.

moteur[M] F-1
Le premier étage en est pourvu. Il fournit une poussée grâce à la combustion du kérosène par l'oxygène liquide.



charge[F] utile
Elle comprend le vaisseau Apollo, le module lunaire et le troisième étage qui, après avoir été placés en orbite terrestre, s'élancent vers la Lune.

troisième étage[M]
À 184 km d'altitude, le moteur du troisième étage se met en marche pour permettre au lanceur de se placer en orbite, puis de se diriger vers la Lune.

deuxième étage[M]
À 62,5 km d'altitude, les cinq moteurs du deuxième étage s'allument et brûlent pendant 6 min 30, puis l'étage est largué.

premier étage[M]
Il est équipé de cinq moteurs F-1 qui offrent au lanceur une poussée suffisante pour quitter la plateforme de lancement; il est largué après 2 min 30 de vol.





28 Géographie

Science qui décrit et explique l'aspect actuel, physique et humain de la surface de la Terre.



TERRE

Diverses sciences ont pour objet d'étudier la Terre, soit dans sa réalité physique, soit comme milieu de vie des plantes, des animaux et de l'être humain.

42 Géologie

Science qui a pour objet l'histoire du globe terrestre, sa structure et son évolution.

53 Météorologie

Science qui a pour objet l'étude des phénomènes atmosphériques et qui contribue notamment à prévoir les variations du temps.

66 Environnement

Ensemble des éléments constitutifs du milieu d'un être vivant, dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins.

configuration[F] des continents[M]

Les continents sont de vastes étendues de terre entourées d'eau représentant environ 30 % de la surface terrestre.

planisphère[M]
Carte qui représente les deux hémisphères de la Terre.

mer[F] **du Nord**[M]
Mer (570 000 km^2) peu profonde au nord de l'Atlantique le long des côtes de l'Europe. Sur les estuaires qui y débouchent sont établis de grands ports européens.

mer[F] **Méditerranée**[F]
L'une des plus vastes mers intérieures du monde (2,5 millions de km^2), entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Elle communique avec l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar.

mer[F] **de Béring**
Partie nord du Pacifique entre le Kamtchatka (en Asie) et l'Alaska, profonde dans sa partie méridionale.

mer[F] **du Groenland**[M]
Mer (1,2 million de km^2) au nord de l'Atlantique le long des côtes du Groenland.

mer[F] **Noire**
Mer intérieure (420 000 km^2) entre l'Europe de l'Est et l'Asie, qui s'ouvre sur la Méditerranée par deux détroits, les Dardanelles et le Bosphore.

mer[F] **de Chine**[F] **méridionale**
Partie sud de l'océan Pacifique, qui borde toute la côte sud-est de l'Asie, Bornéo, les Philippines et Taiwan.

Arctique[M]
Vaste région située à l'intérieur du cercle polaire arctique, comprenant l'océan Arctique et les terres qui le bordent.

mer[F] **Caspienne**
Le plus grand lac du monde, enfermé entre l'Europe et l'Asie, sans aucune communication avec un océan. Sa superficie (370 000 km^2) diminue constamment.

océan[M] **Arctique**
Le plus petit des océans (15 millions de km^2) est limité par les côtes nord de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe et recouvert en grande partie par la banquise.

océan[M] **Atlantique**
Deuxième océan par la superficie (92 millions de km^2), il couvre 20 % de la surface du globe terrestre.

océan[M] **Pacifique**
Plus vaste océan du monde (179 millions de km^2), il occupe 30 % de la surface du globe, ce qui est plus étendu que l'ensemble des continents.

océan[M] **Indien**
Situé entre l'Afrique, l'Asie et l'Australie, ses dimensions sont relativement réduites (76 millions de km^2). La température de l'eau y est élevée et les îles nombreuses.

Amérique[F] **centrale**
Elle s'étend de l'isthme de Tehuantepec (au Mexique) à l'isthme du Panamá.

mer[F] **des Antilles**[F]
Située entre l'Amérique centrale et le nord de l'Amérique du Sud, on la nomme également mer des Caraïbes (2,75 millions de km^2).

mer[F] **Rouge**
Mer (430 000 km^2) située entre l'Afrique et la péninsule d'Arabie, reliée à la Méditerranée par le canal de Suez.

Australie[F]
La plus grande île du monde (7,7 millions de km^2) est peu peuplée malgré sa superficie et la faune y est rendue spécifique par l'isolement.

Antarctique[M]
Seul continent inhabité (13 millions de km^2), à l'intérieur du cercle polaire sud, il est recouvert à 98 % d'une calotte glaciaire et renferme 90 % des réserves d'eau douce du globe.

Amérique[F] **du Nord**[M]
Elle représente environ 16 % des terres émergées avec plus de 24 millions de km^2 et se prolonge par l'isthme de l'Amérique centrale.

Amérique[F] **du Sud**[M]
Elle représente environ 12 % des terres émergées. Elle se caractérise par la cordillère des Andes à l'ouest et des plaines et plateaux au centre et à l'est.

Océanie[F]
Partie du monde regroupant une profusion d'îles éparpillées entre l'océan Pacifique et l'océan Indien (Micronésie, Mélanésie, Polynésie), ainsi que l'Australie; elle représente environ 6 % des terres émergées.

Europe[F]
Extrémité occidentale du vaste ensemble continental eurasiatique, que l'Oural sépare, par convention, de l'Asie. L'étendue de son territoire est faible.

Asie[F]
Continent le plus vaste, qui représente 32 % des terres émergées, et aussi le plus peuplé; il est dominé par d'imposantes chaînes de montagnes.

Afrique[F]
Continent qui représente environ 20 % des terres émergées et dont les 2/3 de la superficie sont situés au nord de l'équateur. Climats très chauds, méditerranéens au nord et au sud, arides et tropicaux ailleurs.

Eurasie[F]
Composée de l'Europe et de l'Asie, elle représente environ 39 % des terres émergées et forme un véritable continent que les géographes ont distingué pour des raisons historiques et ethnographiques.



cercle[M] polaire antarctique
Parallèle de latitude 66 ° 34' Sud qui marque la zone polaire où il fait jour ou nuit 24 heures à l'un des solstices.

détroit[M] de Drake
Large de près de 900 km, il sépare la Terre de Feu et l'Antarctique et relie l'Atlantique au Pacifique. Le courant y est fort.

péninsule[F] Antarctique
Elle remonte loin au-delà du cercle polaire. Elle comporte plusieurs systèmes montagneux et s'émiette en îles à son extrémité.

banquise[F] de Filchner
Alimentée par les glaciers continentaux adjacents et par les précipitations locales, elle longe le contour de la mer de Weddell.

Terre[F] Marie-Byrd
Région située à plus de 2 000 m d'altitude.

océan[M] Pacifique
La partie méridionale des océans Atlantique, Indien et Pacifique est nommée océan Austral ou océan Antarctique.

océan[M] Atlantique
La partie méridionale des océans Atlantique, Indien et Pacifique est nommée océan Austral ou océan Antarctique.

mer[F] de Weddell
Mer au nord-ouest de l'Antarctique, partiellement fermée par la péninsule Antarctique. Plus de la moitié de sa surface est recouverte par la banquise.

banquise[F] de Ross
Plateforme de glace mobile qui déborde du versant sud du continent et s'étend dans la mer de Ross.

pôle[M] Sud
Point de la surface terrestre à l'extrémité sud de l'axe de rotation de la Terre, atteint en 1911 par une première expédition conduite par le Norvégien Amundsen.

monts[M] Transantarctiques
Chaîne de montagnes qui prolonge la cordillère des Andes, en Amérique du Sud, dont les sommets atteignent plus de 4 000 m.

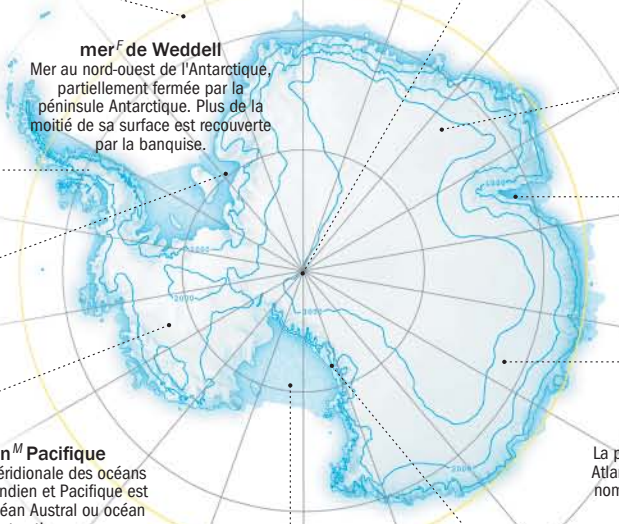
Antarctique[M]
Seul continent inhabité (13 millions de km^2), à l'intérieur du cercle polaire antarctique, il est recouvert à 98 % d'une calotte glaciaire et renferme 90 % des réserves d'eau douce du globe.

Terre[F] de la Reine[F]-Maud
Partie la plus ancienne et la plus étendue de l'Antarctique, dont elle forme le socle.

banquise[F] d'Amery
Une des plus remarquables banquises au monde par son étendue.

Terre[F] de Wilkes
Région du continent antarctique; elle doit son nom à un marin et explorateur américain du 19e siècle.

océan[M] Indien
La partie méridionale des océans Atlantique, Indien et Pacifique est nommée océan Austral ou océan Antarctique.



Papouasie-Nouvelle-Guinée[F]
État situé dans la partie orientale de l'île de Nouvelle-Guinée.

détroit[M] de Torres
Large de 170 km, il relie les océans Pacifique et Indien et tient son nom d'un navigateur espagnol du 17e siècle.

golfe[M] de Carpentarie[F]
Golfe limité par le cap York à l'est et la terre d'Arnhem à l'ouest.

océan[M] Indien
Situé entre l'Afrique, l'Asie et l'Australie, ses dimensions sont relativement réduites (76 millions de km^2). La température de l'eau y est élevée et les îles nombreuses.

Grand Désert[M] de Sable[M]
Désert le plus au nord des déserts australiens, qui forment le deuxième désert du monde par la superficie (1,9 million de km^2) après le Sahara.

Grand Désert[M] Victoria
Le plus au sud des déserts australiens.

détroit[M] de Bass
Large de 200 km et peu profond, il sépare l'Australie continentale et la Tasmanie.

Tasmanie[F]
Île constituant un État fédéré de l'Australie, dont elle est séparée par le détroit de Bass.

Grande Baie[F] australienne
Située dans l'océan Indien au sud de l'Australie, elle est connue pour ses vents forts et ses eaux agitées.

Mélanésie[F]
Partie de l'Océanie comprenant la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, Vanuatu, la Nouvelle-Calédonie et les Fidji (965 000 km^2).

récif[M] de la Grande Barrière[F]
Récif de corail qui s'étend sur 2 400 km. Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, il constitue l'habitat de nombreuses formes de vie marine.

mer[F] de Corail[M]
Partie la plus à l'ouest de l'océan Pacifique, ses eaux chaudes (de 25 à 28 °C) sont animées de courants s'inversant selon les saisons.

lac[M] Eyre Nord
D'étendue variable, il est le plus grand lac d'Australie. Il se caractérise par sa salinité.

Cordillère[F] australienne
Chaîne de montagnes s'étirant sur 3 500 km; elle comprend le mont Kosciusko, sommet de l'île, qui culmine à 2 300 m.

mer[F] de Tasman
Partie de l'océan Pacifique située entre l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande. Elle tient son nom d'un navigateur néerlandais du 17e siècle.

Nouvelle-Zélande[F]
Archipel composé au nord d'une île volcanique, la plus peuplée, et au sud d'une île traversée par une chaîne de montagnes entaillée de vallées glaciaires.

Océanie[F]
Continent qui représente environ 6 % des terres émergées et qui regroupe une profusion d'îles éparpillées entre l'océan Pacifique et l'océan Indien, l'Australie constituant le véritable continent.

océan[M] Pacifique
Plus vaste océan du monde (179 millions de km^2), il occupe 30 % de la surface du globe, ce qui est plus étendu que l'ensemble des continents.

Nouvelle-Calédonie[F]
Île montagneuse, humide et volcanique, entourée par un récif-barrière bordant le plus grand lagon du monde.

îles[F] Fidji
Archipel constitué de plus de 800 îles et îlots, dont une centaine sont habités. Les îles principales sont Viti Levu et Vanua Levu.

détroit[M] de Cook
Large de 15 km, il sépare les deux îles de la Nouvelle-Zélande.

configuration[F] des continents[M]



Amérique[F] du Nord[M]
Les Appalaches constituent le principal relief de l'est du continent, alors qu'à l'ouest, une haute chaîne de montagnes (Rocheuses, Sierra Madre) longe la côte de l'Alaska au Mexique.

détroit[M] de Béring
Large d'environ 100 km, il réunit l'océan Pacifique à l'océan Arctique.

mer[F] de Beaufort
Partie de l'océan Arctique située entre l'Alaska et l'archipel Arctique.

Mackenzie[M]
Fleuve le plus long du Canada, le Mackenzie coule sur 4 241 km.

baie[F] d'Hudson
Vaste baie communiquant avec l'océan Atlantique par le détroit d'Hudson. Cette baie est gelée pendant l'hiver.

Terre[F] de Baffin
Plus grande île de l'archipel Arctique, séparée du Groenland par la baie de Baffin.

Groenland[M]
La plus grande île du monde, après l'Australie, qui s'étend sur plus de 2 millions de km^2 et est couverte à 95 % de glace. Elle appartient au Danemark.

Grands Lacs[M]
Ces cinq lacs constituent la plus grande réserve d'eau douce de surface au monde (246 000 km^2).

île[F] de Terre-Neuve
Île séparée du Labrador par le détroit de Belle Isle. Le Labrador et l'île de Terre-Neuve forment une province du Canada.

golfe[M] d'Alaska[M]
Partie nord-est de l'océan Pacifique qui borde l'Alaska.

îles[F] Aléoutiennes
Archipel prolongeant l'Alaska composé d'environ 150 îles et îlots s'étirant sur plus de 1 700 km.

montagnes[F] Rocheuses
Bordure orientale de l'ensemble des cordillères de l'Ouest, qui s'étend de l'Alaska au Mexique.

Saint-Laurent[M]
Fleuve de plus de 1 100 km qui draine le sud-est du Canada et se jette dans l'océan Atlantique.

Grand Canyon[M]
La plus longue gorge au monde (350 km), traversée par le fleuve Colorado.

Appalaches[F]
Vieux massif s'étirant sur 2 000 km, de la frontière canadienne à l'Alabama; il culmine à 2 037 m au mont Mitchell.

Mississippi[M]
Long de 3 780 km, il arrose l'ensemble du territoire situé entre les montagnes Rocheuses et les Appalaches.

golfe[M] de Californie[F]
Il isole la péninsule de Basse-Californie du continent.

golfe[M] du Mexique[M]
Partie de l'océan Atlantique située entre les États-Unis, le Mexique et Cuba.

Antilles[F]
Archipel comptant une vingtaine d'îles et plus de 700 îlots, formé au nord par les Grandes Antilles (Cuba, Haïti, Jamaïque, Porto Rico) et à l'est et au sud par les Petites Antilles.

mer[F] des Antilles[F]
Située entre l'Amérique centrale et le nord de l'Amérique du Sud, on la nomme également mer des Caraïbes (2,75 millions de km^2).

péninsule[F] du Yucatan[M]
Vaste plateau marqué par la sécheresse au nord-ouest et par des précipitations abondantes dans le sud, où croît une forêt dense.

Amérique[F] centrale
Elle s'étend de l'isthme de Tehuantepec (au Mexique) à l'isthme du Panamá.

isthme[M] de Panama[M]
Bras de terre qui relie l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud; il comporte un canal à écluses de 80 km, mis en service en 1914, qui permet le trafic maritime entre la mer des Antilles et l'océan Pacifique.



Amérique[F] du Sud[M]
Reliée à l'Amérique du Nord par l'Amérique centrale, elle se caractérise par la cordillère des Andes à l'ouest et des plaines et plateaux au centre et à l'est.

Orénoque[M]
Fleuve du Vénézuela (2 150 km) qui se jette dans l'Atlantique par un vaste delta; son débit est considérable.

Amazone[F]
Le plus grand fleuve du monde par son débit, il prend naissance dans les Andes puis s'étend sur plus de 80 % du territoire brésilien (6 570 km).

golfe[M] de Panama[M]
Limité au nord par l'isthme de Panama, il est accidenté et bordé d'îles.

équateur[M]
Cercle imaginaire entourant la Terre dans sa plus grande circonférence et la séparant en deux hémisphères : l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud.

cordillère[F] des Andes
Plus longue chaîne du monde (8 000 km), la deuxième en altitude, elle longe la côte ouest de l'Amérique du Sud et culmine à l'Aconcagua (6 960 m).

lac[M] Titicaca
Situé dans la cordillère des Andes, entre le Pérou et la Bolivie, il est le lac navigable le plus élevé au monde (3 810 m d'altitude).

désert[M] d'Atacama
Désert parmi les plus secs de la planète, il ne reçoit que quelques millimètres de pluie par an.

Paraná[M]
Fleuve de 3 000 km dont la majeure partie du cours est au Brésil. Il sert de frontière entre le Brésil et le Paraguay, puis entre le Paraguay et l'Argentine.

Patagonie[F]
Plateau du Chili et de l'Argentine, partagé entre la Patagonie andine, au climat humide et à la végétation abondante, et le plateau patagonien, sec et pauvre.

îles[F] Falkland
Archipel formé de deux îles principales, séparées par le détroit de Falkland, et auxquelles viennent s'ajouter une centaine d'îlots.

Terre[F] de Feu[M]
Archipel séparé du continent par le détroit de Magellan. Le climat froid et humide y fait descendre la limite des neiges éternelles à 700 m seulement.

cap[M] Horn
Point le plus au sud de l'Amérique du Sud, il n'est distant de l'Antarctique que de 1 000 km. Il est célèbre pour ses tempêtes et ses dangereux écueils et hauts-fonds.

détroit[M] de Drake
Large de près de 900 km, il sépare la Terre de Feu et l'Antarctique et relie l'Atlantique au Pacifique. Le courant y est fort.

configuration[F] des continents[M]

Europe[F]
Extrémité occidentale du vaste ensemble continental eurasiatique, que l'Oural sépare, par convention, de l'Asie. L'étendue de son territoire est faible.

mer[F] **de Barents**
Partie de l'océan Arctique au nord de la péninsule scandinave et de la Russie, partiellement prise par les glaces.

monts[M] **Oural**[M]
Chaîne de montagnes, longue de 2 400 km, de la mer Caspienne à l'Arctique, et qui forme, par convention, la limite entre l'Europe et l'Asie.

lac[M] **Ladoga**
Plus grand lac d'Europe (17 700 km^2), situé en Russie, il se déverse dans la Baltique.

Volga[F]
Plus long fleuve d'Europe (3 700 km), il est pris par les glaces pendant l'hiver et connaît une crue importante au printemps.

presqu'île[F] **de Kola**
Péninsule essentiellement montagneuse située en Russie au-delà du cercle polaire arctique.

golfe[M] **de Botnie**[F]
Golfe peu profond et souvent pris par les glaces, il baigne la Suède et la Finlande.

Dniepr[M]
Fleuve de Russie long de 2 200 km, dont le débit est lent et abondant. C'est un grand axe de communication.

mer[F] **de Norvège**[F]
Portion de l'Atlantique qui s'étend de la Norvège à l'Islande.

Islande[F]
Île volcanique régulièrement secouée par des séismes, elle compte plus de 5 000 km de côtes.

mer[F] **Baltique**[F]
Mer intérieure généralement peu profonde et peu salée, sans marées notables; elle gèle le long des côtes.

mer[F] **du Nord**[M]
Mer (570 000 km^2) peu profonde au nord de l'Atlantique le long des côtes de l'Europe. Sur les estuaires qui y débouchent sont établis de grands ports européens.

péninsule[F] **Scandinave**
Vaste péninsule nordique, qui inclut la Norvège, la Suède et une partie de la Finlande.

mer[F] **d'Irlande**[F]
Partie de l'Atlantique qui sépare la Grande-Bretagne et l'Irlande.

océan[M] **Atlantique**
Deuxième océan par la superficie, il couvre 20 % de la surface du globe terrestre.

Manche[F]
Mer peu profonde entre la France et l'Angleterre; la marée, très marquée, y engendre de forts courants rendant la navigation délicate.

Vistule[F]
Principal fleuve de Pologne (1 090 km), il prend sa source dans les Carpates et rejoint la Baltique dans le golfe de Gdansk.

Alpes[F]
Plus grand massif montagneux d'Europe, il s'étend sur 1 200 km et son point culminant, le mont Blanc, s'élève à 4 807 m.

mer[F] **Noire**
Mer intérieure (420 000 km^2) entre l'Europe de l'Est et l'Asie, qui s'ouvre sur la Méditerranée par deux détroits, les Dardanelles et le Bosphore.

péninsule[F] **Ibérique**
Péninsule qui comprend l'Espagne et le Portugal, elle s'étire des Pyrénées au détroit de Gibraltar.

détroit[M] **de Gibraltar**
Bras de mer de 15 km de large entre l'Espagne et le Maroc, il relie la Méditerranée et l'Atlantique et constitue une voie de communication importante.

Pyrénées[F]
Chaîne montagneuse dont le versant nord appartient à la France et le versant sud à l'Espagne. Elle culmine à 3 404 m au pic d'Aneto.

Danube[M]
Deuxième fleuve d'Europe par sa longueur (2 850 km), il se jette dans la mer Noire par un vaste delta à trois branches.

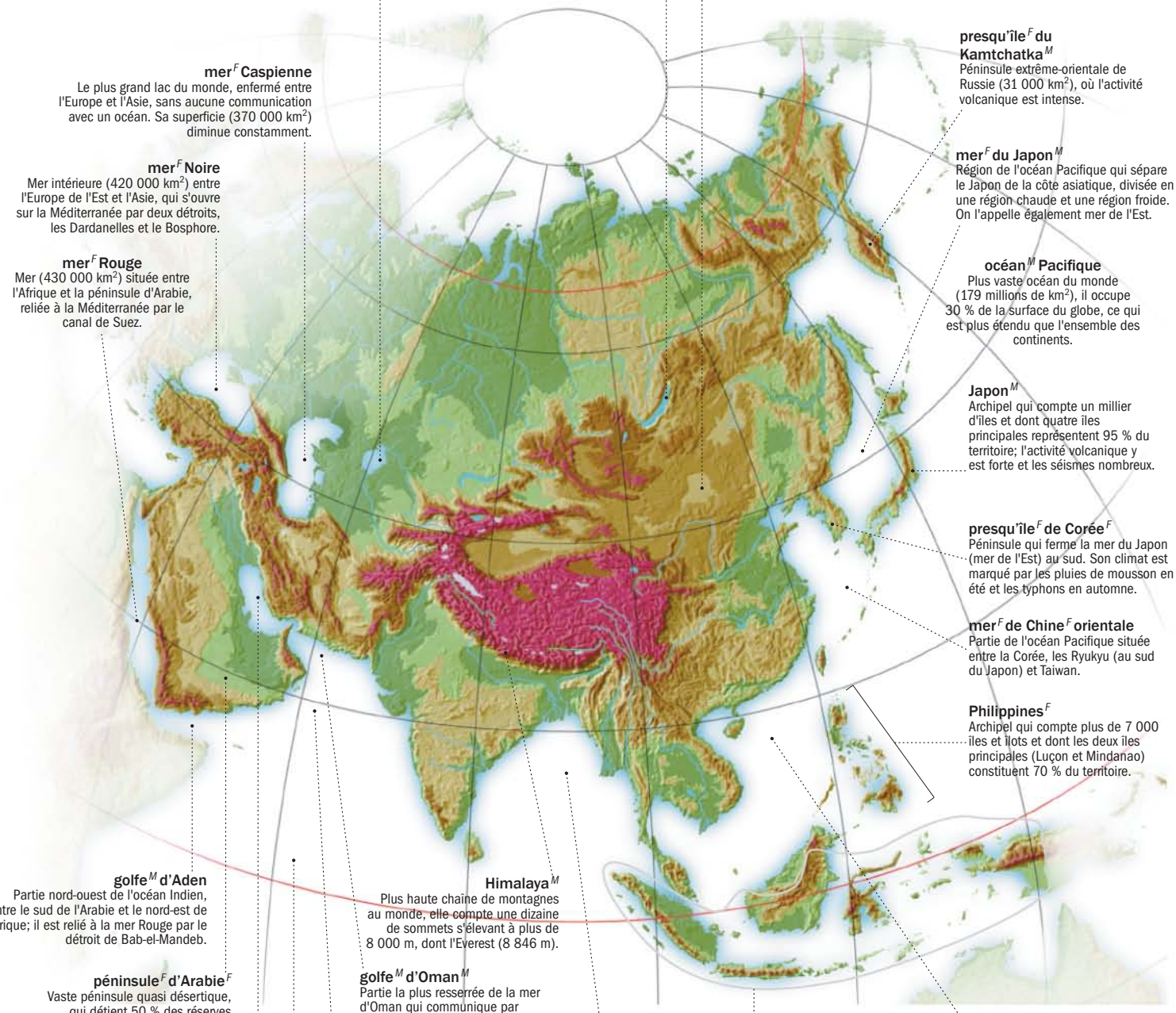
péninsule[F] **des Balkans**[M]
Péninsule montagneuse la plus orientale de l'Europe dont la côte est effritée en un éparpillement d'îles et de presqu'îles.

Carpates[F]
Chaîne de montagnes d'Europe centrale, moins élevée que les Alpes; elle culmine à 2 655 m.

mer[F] **Méditerranée**[F]
L'une des plus vastes mers intérieures du monde, entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Elle communique avec l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar.

mer[F] **Adriatique**
Golfe de la Méditerranée, long de 835 km et large de 180 km entre l'Italie, les côtes de l'ex-Yougoslavie et de l'Albanie.

mer[F] **Égée**
Partie de la mer Méditerranée située entre la Turquie et la Grèce, qui comprend de nombreuses îles dont la principale est la Crète.



Asie[F]
Continent le plus vaste, qui représente 32 % des terres émergées, et aussi le plus peuplé; il est dominé par d'imposantes chaînes de montagnes.

lac[M] **Baïkal**
Plus vieux (25 millions d'années) et plus profond lac (1 620 m) au monde, il fait 600 km de long sur 60 à 80 km de large. Il est gelé six mois par an.

mer[F] **d'Aral**
Mer autrefois en communication avec la mer Caspienne, maintenant devenue un immense lac salé.

désert[M] **de Gobi**[M]
Un des plus grands déserts au monde (1 036 000 km^2), il est partagé entre la Chine et la Mongolie. Il s'agit d'un haut plateau situé à environ 1 000 m d'altitude.

presqu'île[F] **du Kamtchatka**[M]
Péninsule extrême-orientale de Russie (31 000 km^2), où l'activité volcanique est intense.

mer[F] **Caspienne**
Le plus grand lac du monde, enfermé entre l'Europe et l'Asie, sans aucune communication avec un océan. Sa superficie (370 000 km^2) diminue constamment.

mer[F] **du Japon**[M]
Région de l'océan Pacifique qui sépare le Japon de la côte asiatique, divisée en une région chaude et une région froide. On l'appelle également mer de l'Est.

mer[F] **Noire**
Mer intérieure (420 000 km^2) entre l'Europe de l'Est et l'Asie, qui s'ouvre sur la Méditerranée par deux détroits, les Dardanelles et le Bosphore.

océan[M] **Pacifique**
Plus vaste océan du monde (179 millions de km^2), il occupe 30 % de la surface du globe, ce qui est plus étendu que l'ensemble des continents.

mer[F] **Rouge**
Mer (430 000 km^2) située entre l'Afrique et la péninsule d'Arabie, reliée à la Méditerranée par le canal de Suez.

Japon[M]
Archipel qui compte un millier d'îles et dont quatre îles principales représentent 95 % du territoire; l'activité volcanique y est forte et les séismes nombreux.

presqu'île[F] **de Corée**[F]
Péninsule qui ferme la mer du Japon (mer de l'Est) au sud. Son climat est marqué par les pluies de mousson en été et les typhons en automne.

mer[F] **de Chine**[F] **orientale**
Partie de l'océan Pacifique située entre la Corée, les Ryukyu (au sud du Japon) et Taiwan.

Philippines[F]
Archipel qui compte plus de 7 000 îles et îlots et dont les deux îles principales (Luçon et Mindanao) constituent 70 % du territoire.

golfe[M] **d'Aden**
Partie nord-ouest de l'océan Indien, entre le sud de l'Arabie et le nord-est de l'Afrique; il est relié à la mer Rouge par le détroit de Bab-el-Mandeb.

Himalaya[M]
Plus haute chaîne de montagnes au monde, elle compte une dizaine de sommets s'élevant à plus de 8 000 m, dont l'Everest (8 846 m).

péninsule[F] **d'Arabie**[F]
Vaste péninsule quasi désertique, qui détient 50 % des réserves mondiales de pétrole.

golfe[M] **d'Oman**[M]
Partie la plus resserrée de la mer d'Oman qui communique par le détroit d'Ormuz avec le golfe Persique.

mer[F] **de Chine**[F] **méridionale**
Partie sud de la mer de Chine, qui borde toute la côte sud-est de l'Asie, Bornéo, les Philippines et Taiwan.

golfe[M] **Persique**
Golfe long de 800 km, il est bordé par l'Arabie, l'Iran et l'Irak, et forme un axe commercial d'importance. Il est également appelé golfe Arabique.

mer[F] **d'Oman**[M]
Partie de l'océan Indien comprise entre l'Inde et la péninsule arabique, qui se prolonge par le golfe d'Oman. Elle est aussi appelée mer d'Arabie.

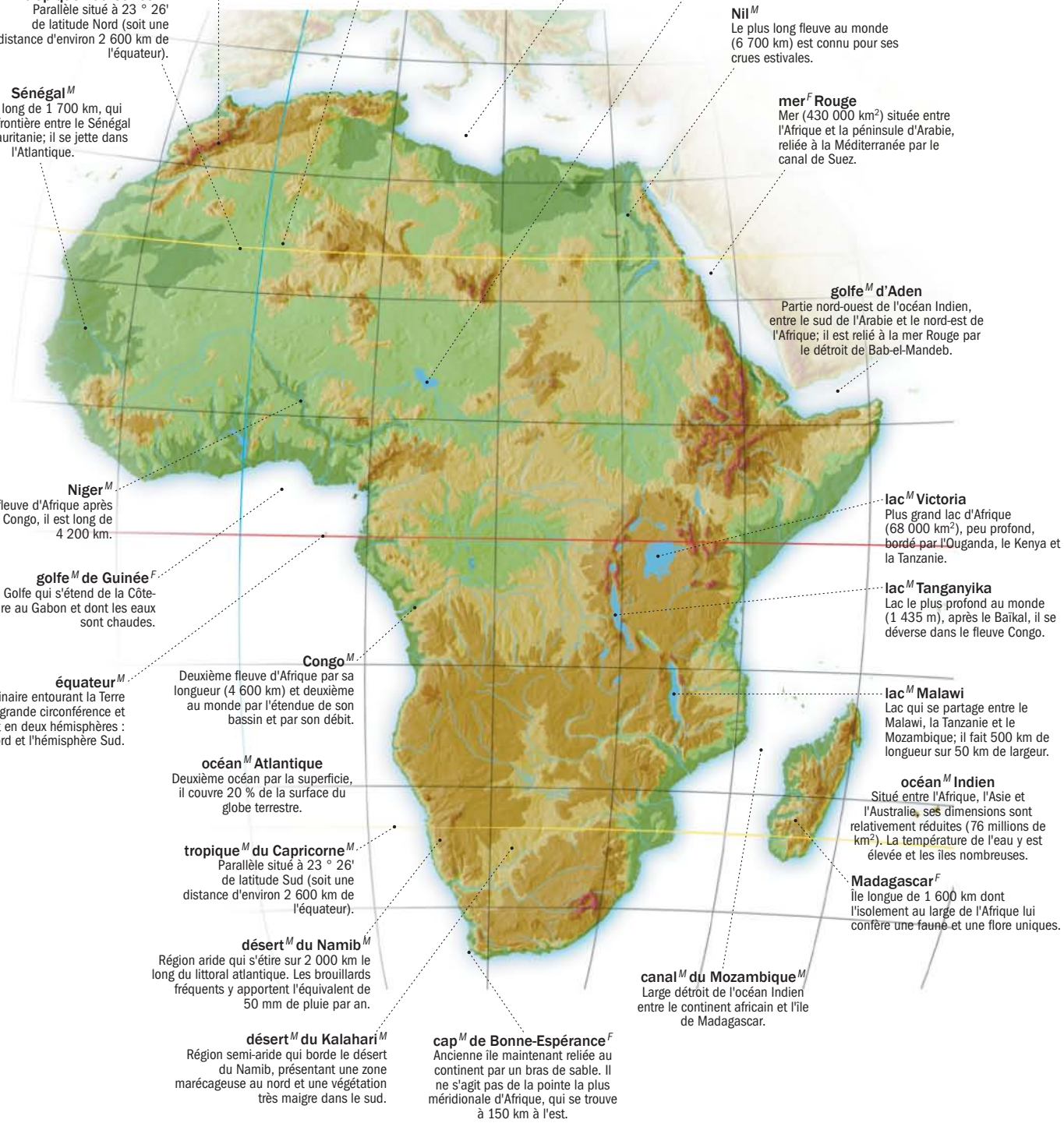
Indonésie[F]
Archipel de près de 14 000 îles, qui s'étend sur 5 000 km d'ouest en est. C'est la plus grande zone volcanique au monde.

océan[M] **Indien**
Situé entre l'Afrique, l'Asie et l'Australie, ses dimensions sont relativement réduites (76 millions de km^2). La température de l'eau y est élevée et les îles nombreuses.

golfe[M] **du Bengale**[M]
Partie de l'océan Indien comprise entre l'Inde et la péninsule indochinoise, où se jette le Gange par le plus grand delta au monde.

configuration[F] des continents[M]

Afrique[F]
Continent qui représente environ 20 % des terres émergées et dont les 2/3 de la superficie sont situés au nord de l'équateur. Climats très chauds, méditerranéens au nord et au sud, arides et tropicaux ailleurs.



Atlas[M]
Ensemble montagneux formé de plusieurs chaînes, qui s'étend de la Tunisie au Maroc où il culmine au djebel Toubkal, à 4 165 m.

désert[M] **du Sahara**[M]
Plus grand désert au monde avec une superficie de plus de 8 millions de km^2, il couvre le quart de l'Afrique.

mer[F] **Méditerranée**[F]
L'une des plus vastes mers intérieures du monde (2,5 millions de km^2), entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Elle communique avec l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar.

lac[M] **Tchad**
Grand lac, peu profond et marécageux, vestige d'une ancienne mer. Sa superficie diminue et il pourrait s'assécher un jour.

tropique[M] **du Cancer**[M]
Parallèle situé à 23 ° 26' de latitude Nord (soit une distance d'environ 2 600 km de l'équateur).

Nil[M]
Le plus long fleuve au monde (6 700 km) est connu pour ses crues estivales.

Sénégal[M]
Fleuve long de 1 700 km, qui sert de frontière entre le Sénégal et la Mauritanie; il se jette dans l'Atlantique.

mer[F] **Rouge**
Mer (430 000 km^2) située entre l'Afrique et la péninsule d'Arabie, reliée à la Méditerranée par le canal de Suez.

golfe[M] **d'Aden**
Partie nord-ouest de l'océan Indien, entre le sud de l'Arabie et le nord-est de l'Afrique; il est relié à la mer Rouge par le détroit de Bab-el-Mandeb.

Niger[M]
Troisième fleuve d'Afrique après le Nil et le Congo, il est long de 4 200 km.

lac[M] **Victoria**
Plus grand lac d'Afrique (68 000 km^2), peu profond, bordé par l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie.

golfe[M] **de Guinée**[F]
Golfe qui s'étend de la Côte-d'Ivoire au Gabon et dont les eaux sont chaudes.

lac[M] **Tanganyika**
Lac le plus profond au monde (1 435 m), après le Baïkal, il se déverse dans le fleuve Congo.

Congo[M]
Deuxième fleuve d'Afrique par sa longueur (4 600 km) et deuxième au monde par l'étendue de son bassin et par son débit.

équateur[M]
Cercle imaginaire entourant la Terre dans sa plus grande circonférence et la séparant en deux hémisphères : l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud.

lac[M] **Malawi**
Lac qui se partage entre le Malawi, la Tanzanie et le Mozambique; il fait 500 km de longueur sur 50 km de largeur.

océan[M] **Atlantique**
Deuxième océan par la superficie, il couvre 20 % de la surface du globe terrestre.

océan[M] **Indien**
Situé entre l'Afrique, l'Asie et l'Australie, ses dimensions sont relativement réduites (76 millions de km^2). La température de l'eau y est élevée et les îles nombreuses.

tropique[M] **du Capricorne**[M]
Parallèle situé à 23 ° 26' de latitude Sud (soit une distance d'environ 2 600 km de l'équateur).

Madagascar[F]
Île longue de 1 600 km dont l'isolement au large de l'Afrique lui confère une faune et une flore uniques.

désert[M] **du Namib**[M]
Région aride qui s'étire sur 2 000 km le long du littoral atlantique. Les brouillards fréquents y apportent l'équivalent de 50 mm de pluie par an.

canal[M] **du Mozambique**[M]
Large détroit de l'océan Indien entre le continent africain et l'île de Madagascar.

désert[M] **du Kalahari**[M]
Région semi-aride qui borde le désert du Namib, présentant une zone marécageuse au nord et une végétation très maigre dans le sud.

cap[M] **de Bonne-Espérance**[F]
Ancienne île maintenant reliée au continent par un bras de sable. Il ne s'agit pas de la pointe la plus méridionale d'Afrique, qui se trouve à 150 km à l'est.

cartographie[F]

Ensemble des techniques et des arts graphiques utilisés pour l'élaboration et la production de cartes à partir d'observations directes ou de documents.

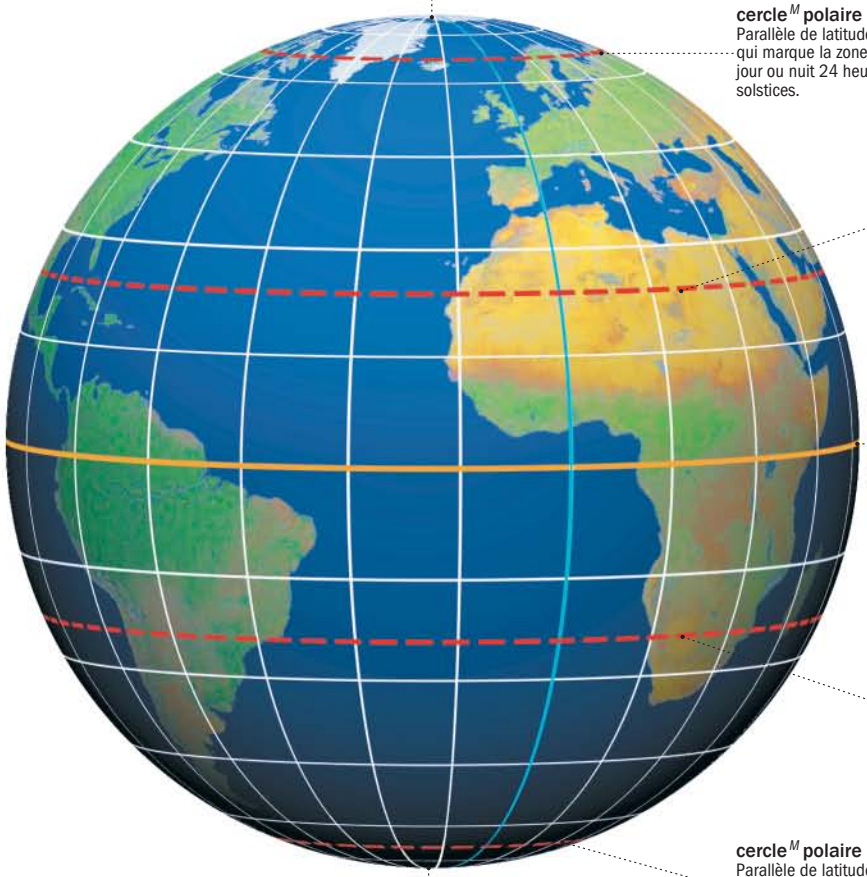
coordonnées[F] terrestres
L'intersection de deux lignes imaginaires, la longitude et la latitude, permet de situer avec précision un point du globe terrestre.

pôle[M] Nord
Point de la surface terrestre à l'extrémité nord de l'axe de rotation de la Terre où convergent les méridiens.

cercle[M] polaire arctique
Parallèle de latitude 66 ° 34' Nord qui marque la zone polaire où il fait jour ou nuit 24 heures à l'un des solstices.

hémisphère[M] boréal
Moitié nord du globe terrestre par rapport à l'équateur. Aussi appelé hémisphère septentrional.

tropique[M] du Cancer[M]
Parallèle situé à 23 ° 26' de latitude Nord (soit une distance d'environ 2 600 km de l'équateur).



équateur[M]
Cercle imaginaire entourant la Terre dans sa plus grande circonférence, perpendiculaire à l'axe des pôles; de latitude 0, il sert de repère au calcul des latitudes.

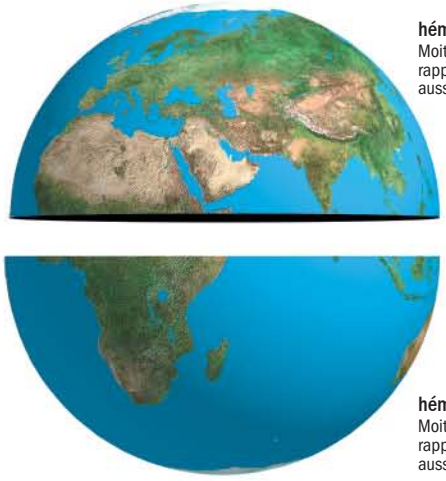
hémisphère[M] austral
Moitié sud du globe terrestre par rapport à l'équateur. Aussi appelé hémisphère méridional.

tropique[M] du Capricorne[M]
Parallèle situé à 23 ° 26' de latitude Sud (soit une distance d'environ 2 600 km de l'équateur).

cercle[M] polaire antarctique
Parallèle de latitude 66 ° 34' Sud qui marque la zone polaire où il fait jour ou nuit 24 heures à l'un des solstices.

pôle[M] Sud
Point de la surface terrestre à l'extrémité sud de l'axe de rotation de la Terre où convergent les méridiens.

hémisphères[M]
Par convention, on divise le globe terrestre en quatre demi-sphères, en prenant comme repère soit le méridien de Greenwich, soit l'équateur.



hémisphère[M] boréal
Moitié nord du globe terrestre par rapport à l'équateur. On l'appelle aussi hémisphère septentrional.

hémisphère[M] austral
Moitié sud du globe terrestre par rapport à l'équateur. On l'appelle aussi hémisphère méridional.



hémisphère[M] occidental
Moitié ouest du globe terrestre par rapport au méridien de Greenwich.

hémisphère[M] oriental
Moitié est du globe terrestre par rapport au méridien de Greenwich.

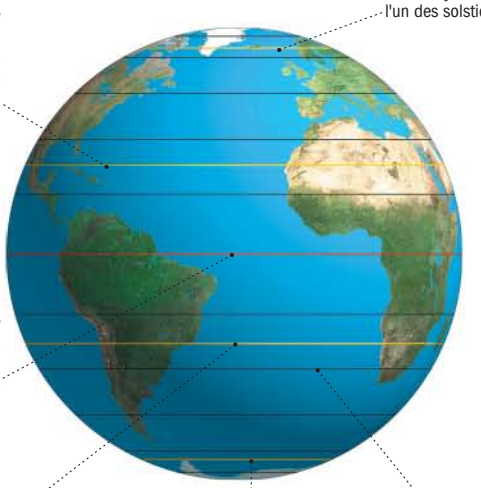
divisions[F] cartographiques
Ensemble des parallèles et des méridiens formant une grille imaginaire sur la surface terrestre et permettant de déterminer la localisation d'un point.

latitude[F]
Coordonnée d'un point de la surface terrestre qui indique, en degrés, la distance de ce point par rapport à l'équateur.

cercle[M] polaire arctique
Parallèle de latitude 66 ° 34' Nord qui marque la zone polaire où il fait jour ou nuit 24 heures à l'un des solstices.

longitude[F]
Coordonnée d'un point de la surface terrestre qui indique, en degrés, la distance de ce point par rapport au méridien de Greenwich.

tropique[M] du Cancer[M]
Parallèle situé à 23 ° 26' de latitude Nord (soit une distance d'environ 2 600 km de l'équateur).





méridien[M] est
Ligne imaginaire reliant les pôles et perpendiculaire à l'équateur, située à l'est du méridien de Greenwich.

méridien[M] de Greenwich
Choisi par convention comme méridien d'origine ou central, il est de longitude 0 et sépare les hémisphères occidental et oriental. Il traverse le village de Greenwich, en Angleterre.

équateur[M]
Cercle imaginaire entourant la Terre dans sa plus grande circonférence, perpendiculaire à l'axe des pôles; de latitude 0, il sert de repère au calcul des latitudes.

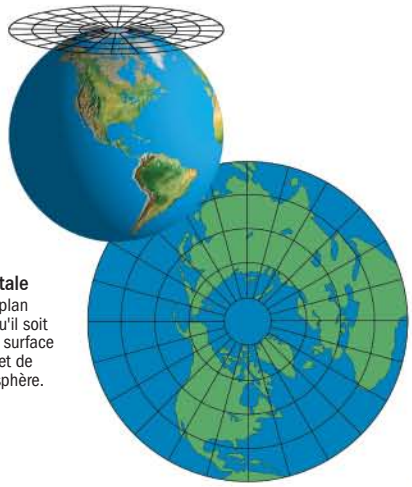
méridien[M] ouest
Ligne imaginaire reliant les pôles et perpendiculaire à l'équateur, située à l'ouest du méridien de Greenwich.

tropique[M] du Capricorne[M]
Parallèle situé à 23 ° 26' de latitude Sud (soit une distance d'environ 2 600 km de l'équateur).

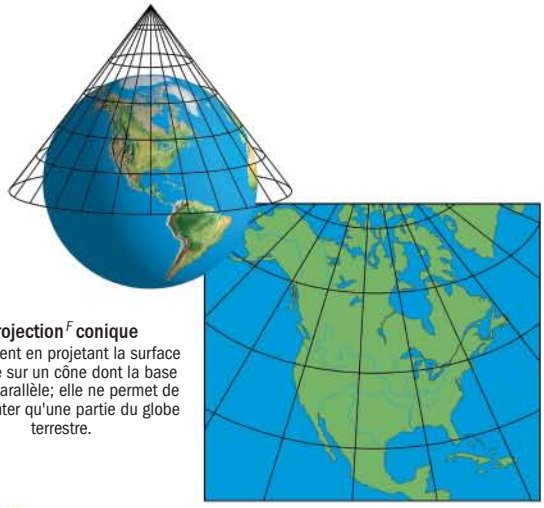
cercle[M] polaire antarctique
Parallèle de latitude 66 ° 34' Sud qui marque la zone polaire où il fait jour ou nuit 24 heures à l'un des solstices.

parallèle[M]
Cercle imaginaire dont le plan est parallèle à l'équateur.

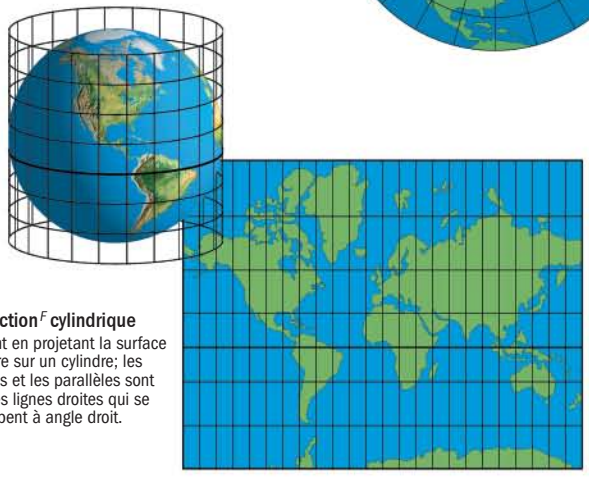
projections[F] cartographiques
Représentations de la surface du globe terrestre sur une carte plane.



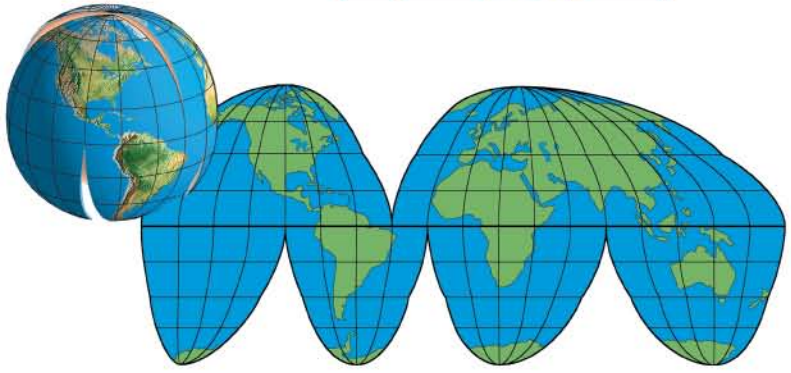
projection[F] horizontale
Elle s'effectue sur un plan placé de manière à ce qu'il soit tangent en un point de la surface terrestre; elle ne permet de représenter qu'un hémisphère.



projection[F] conique
On l'obtient en projetant la surface terrestre sur un cône dont la base est un parallèle; elle ne permet de représenter qu'une partie du globe terrestre.

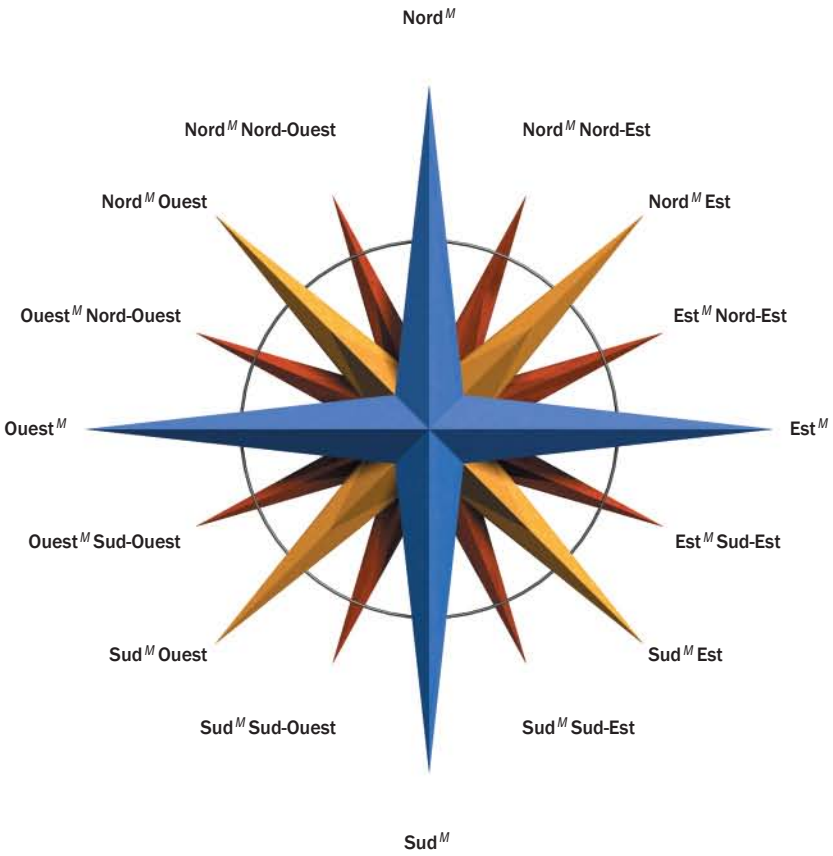


projection[F] cylindrique
On l'obtient en projetant la surface terrestre sur un cylindre; les méridiens et les parallèles sont alors des lignes droites qui se coupent à angle droit.



projection[F] interrompue
Elle engendre une carte qui n'est pas continue, les coupures étant souvent placées au milieu des océans; elle est utilisée pour représenter les continents.

rose F des vents M
Étoile indiquant les points cardinaux et les directions intermédiaires. Elle est représentée sur le cadran des boussoles, les cartes marines, etc.



carte F politique
Type de carte représentant divers pays et leurs unités territoriales ou administratives.



division F territoriale
Limite de l'étendue d'une province ou d'un État dans une fédération.

frontière F
Limite du territoire d'un pays.

pays M
Territoire habité par une collectivité, administré par un gouvernement et dont les frontières ont été clairement établies.

province F
Division territoriale dirigée par un gouvernement élu par la population (au Canada) ou, ailleurs, par un délégué du pouvoir central (Chine).

grande ville F
Agglomération de taille importante, caractérisée par un habitat concentré, dont les activités sont axées sur l'industrie, le commerce, les services et l'administration.

capitale F
Ville où siège le gouvernement.

État M
Chacun des territoires qui constituent une fédération; les États-Unis sont divisés en 50 États.

cartographie *F*

carte *F* physique
Type de carte représentant la surface terrestre (reliefs, cours d'eau, étendues aquatiques) à l'aide de différentes techniques (courbes de niveau, couleurs).



mer *F*
Vaste étendue d'eau salée, moins profonde que l'océan et plus ou moins isolée à l'intérieur des terres.

baie *F*
Échancrure profonde d'une côte s'enfonçant dans les terres et délimitée par deux caps.

détroit *M*
Bras de mer naturel entre deux côtes faisant communiquer deux étendues d'eau.

chaîne *F* de montagnes *F*
Ensemble allongé de montagnes reliées entre elles, qui se caractérise par de hauts sommets et de profondes vallées.

océan *M*
Vaste étendue d'eau salée qui couvre une grande partie de la surface terrestre et qui sépare les continents.

île *F*
Étendue de terre entièrement entourée d'eau.

prairie *F*
Vaste étendue de terre au relief peu marqué et caractérisée par une formation végétale herbeuse naturellement dépourvue d'arbres.

massif *M* montagneux
Ensemble de montagnes compact.

estuaire *M*
Embouchure d'un fleuve soumise aux marées, formant une échancrure plus ou moins large et profonde dans le littoral.

lac *M*
Nappe d'eau plus ou moins étendue de profondeur très variable et entièrement entourée de terre.

rivière *F*
Cours d'eau naturel de faible ou de moyenne importance, qui se jette dans un autre cours d'eau.

plateau *M*
Vaste étendue de terre relativement plate, plus élevée que les régions environnantes, délimitée par des vallées profondes et encaissées.

archipel *M*
Groupe d'îles.

golfe *M*
Large courbure du littoral, plus étendue qu'une baie, rentrant dans les terres et plus ou moins largement ouverte.

péninsule *F*
Vaste portion de terre avançant dans la mer et reliée au continent.

cap *M*
Pointe de terre élevée et massive qui s'avance dans la mer ou dans l'estuaire d'un fleuve.

plaine *F*
Vaste étendue de terre relativement plate, moins élevée que les reliefs environnants, aux vallées larges et peu creusées.

fleuve *M*
Cours d'eau important, alimenté par plusieurs rivières, qui se jette dans la mer.

isthme *M*
Bande de terre étroite, située entre deux étendues d'eau, qui fait communiquer deux terres plus vastes.

chemin M de fer M
Voie de communication formée de deux rails parallèles sur laquelle circulent les trains.

gare F
Ensemble des installations ferroviaires et des bâtiments nécessaires au transport de voyageurs et de marchandises par train.

pont M
Ouvrage permettant à une voie de communication de franchir un obstacle naturel ou une autre voie de communication.

plan M urbain
Représentation précise et détaillée d'une portion d'une ville, généralement à grande échelle.

banlieue F
Ensemble des villes qui entourent une grande ville dont elles sont dépendantes économiquement.

fleuve M
Cours d'eau important, alimenté par plusieurs rivières, qui se jette dans la mer.

bois M
Terrain de faible superficie, couvert d'arbres.

boulevard M périphérique
Route à circulation rapide qui contourne le centre-ville et qui permet de détourner la circulation de celui-ci ou de relier entre eux des quartiers périphériques.

rond-point M
Carrefour où plusieurs routes convergent vers une chaussée à sens unique qui tourne autour d'un îlot central de forme circulaire.

rue F
Voie de circulation aménagée à l'intérieur d'une ville et généralement bordée de bâtiments.



parc M
Terrain d'agrément planté d'arbres, aménagé dans une ville.

cimetière M
Lieu où on enterre les morts.

monument M
Ouvrage remarquable d'un point de vue historique ou esthétique, ou par sa valeur religieuse ou symbolique.

autoroute F
Large route à deux chaussées unidirectionnelles séparées, réservée à la circulation rapide, sans aucun croisement.

arrondissement M
Division administrative d'une grande ville.

avenue F
Voie de circulation habituellement plus large qu'une rue, desservant un quartier ou une partie d'une ville.

édifice M public
Bâtiment d'importance où sont logés des services publics.

boulevard M
Voie de circulation très large, à grand débit, reliant diverses parties d'une ville.

carte F routière
Carte indiquant le tracé d'un réseau routier et souvent complétée par des indications touristiques.

route F
Voie de communication reliant deux points géographiques éloignés l'un de l'autre, généralement des agglomérations.

numéro M d'autoroute F

autoroute F
Large route à deux chaussées unidirectionnelles séparées, réservée à la circulation rapide, sans aucun croisement.

aire F de repos M
Espace aménagé le long d'une route ou d'une autoroute, habituellement équipé de toilettes et d'une aire de pique-nique.

aire F de service M
Espace aménagé le long des autoroutes et proposant le ravitaillement en carburant, des services de restauration, d'hébergement et d'informations touristiques.

autoroute F de ceinture F
Tronçon d'autoroute, construit autour d'une agglomération pour en faciliter l'accès et la sortie ou pour absorber la circulation de transit.



numéro M de route F

aéroport M
Lieu comportant l'ensemble des installations techniques et commerciales nécessaires au trafic aérien.

parc M national
Zone désignée par un gouvernement en vue d'y protéger les richesses naturelles, historiques ou scientifiques et dont l'accès est autorisé sous certaines conditions.

parcours M pittoresque
Route offrant des paysages particulièrement intéressants pour les voyageurs.

route F secondaire
Route habituellement moins fréquentée assurant la liaison entre des routes plus importantes ou des agglomérations régionales.

curiosité F
Lieu spécialement aménagé qui présente un caractère original ou attractif.

télédétection[F]

Ensemble de techniques permettant, à l'aide d'ondes électromagnétiques, d'acquérir à distance des informations sur la surface et l'atmosphère terrestres.

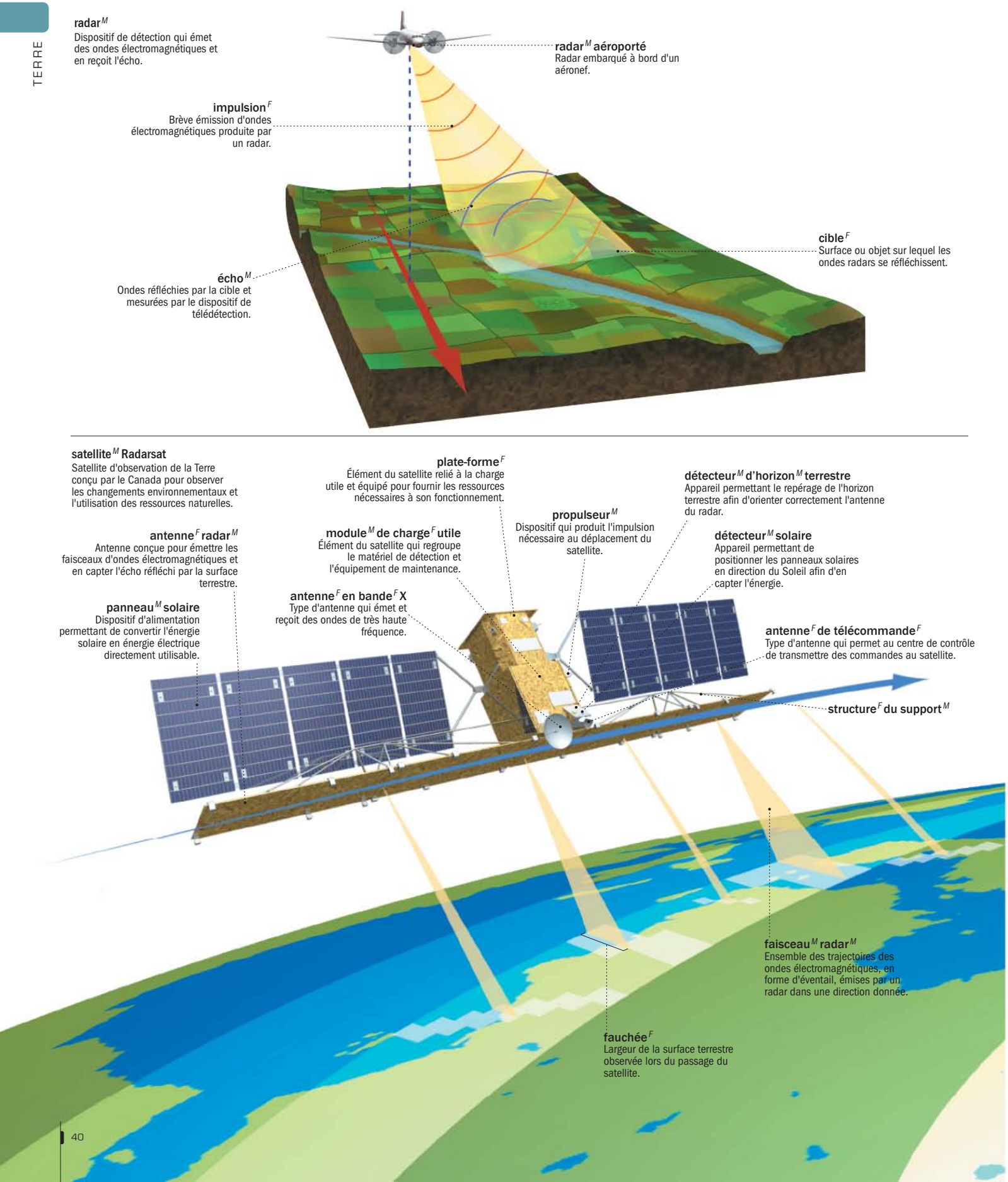
radar[M]
Dispositif de détection qui émet des ondes électromagnétiques et en reçoit l'écho.

radar[M] **aéroporté**
Radar embarqué à bord d'un aéronef.

impulsion[F]
Brève émission d'ondes électromagnétiques produite par un radar.

cible[F]
Surface ou objet sur lequel les ondes radars se réfléchissent.

écho[M]
Ondes réfléchies par la cible et mesurées par le dispositif de télédétection.



satellite[M] **Radarsat**
Satellite d'observation de la Terre conçu par le Canada pour observer les changements environnementaux et l'utilisation des ressources naturelles.

plate-forme[F]
Élément du satellite relié à la charge utile et équipé pour fournir les ressources nécessaires à son fonctionnement.

détecteur[M] **d'horizon**[M] **terrestre**
Appareil permettant le repérage de l'horizon terrestre afin d'orienter correctement l'antenne du radar.

propulseur[M]
Dispositif qui produit l'impulsion nécessaire au déplacement du satellite.

antenne[F] **radar**[M]
Antenne conçue pour émettre les faisceaux d'ondes électromagnétiques et en capter l'écho réfléchi par la surface terrestre.

module[M] **de charge**[F] **utile**
Élément du satellite qui regroupe le matériel de détection et l'équipement de maintenance.

détecteur[M] **solaire**
Appareil permettant de positionner les panneaux solaires en direction du Soleil afin d'en capter l'énergie.

antenne[F] **en bande**[F] **X**
Type d'antenne qui émet et reçoit des ondes de très haute fréquence.

panneau[M] **solaire**
Dispositif d'alimentation permettant de convertir l'énergie solaire en énergie électrique directement utilisable.

antenne[F] **de télécommande**[F]
Type d'antenne qui permet au centre de contrôle de transmettre des commandes au satellite.

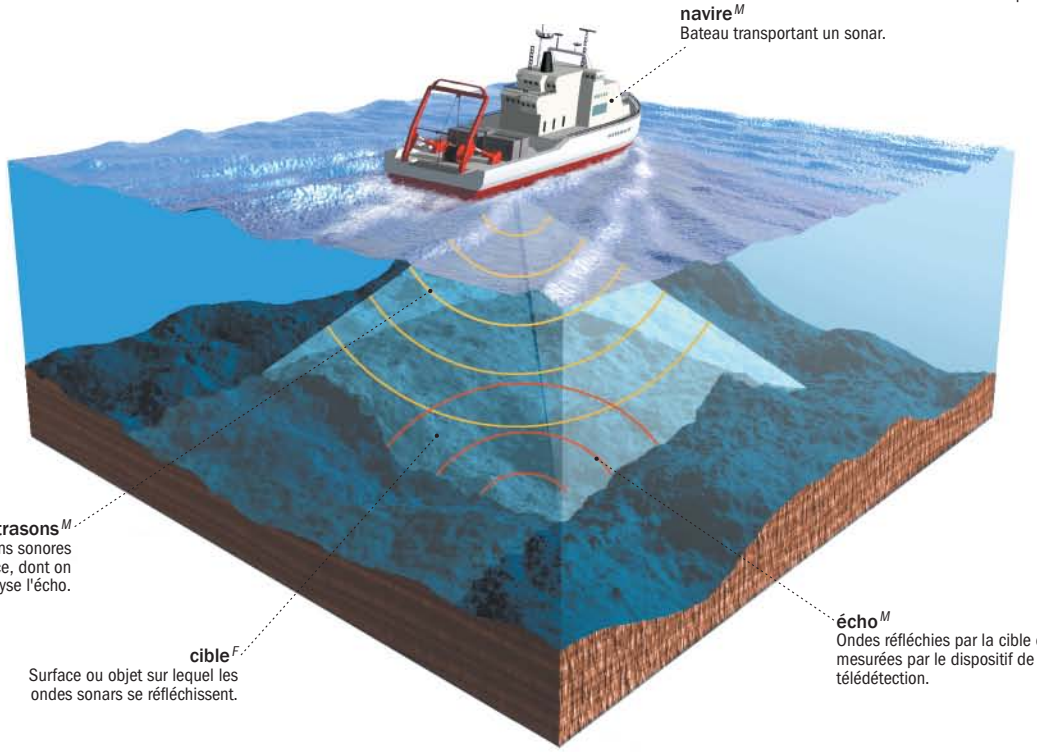
structure[F] **du support**[M]

faisceau[M] **radar**[M]
Ensemble des trajectoires des ondes électromagnétiques, en forme d'éventail, émises par un radar dans une direction donnée.

fauchée[F]
Largeur de la surface terrestre observée lors du passage du satellite.

sonar M
Système de détection émettant des ultrasons, essentiellement utilisé pour la détection en milieu marin.

navire M
Bateau transportant un sonar.



émission F **d'ultrasons** M
Production de vibrations sonores de très haute fréquence, dont on capte et analyse l'écho.

cible F
Surface ou objet sur lequel les ondes sonars se réfléchissent.

écho M
Ondes réfléchies par la cible et mesurées par le dispositif de télédétection.

télédétection F **par satellite** M
Observation de la surface et de l'atmosphère terrestres par un satellite équipé d'un capteur.

source F **d'énergie** F
À l'origine du processus de télédétection se trouve une source d'énergie, par exemple le Soleil, pour illuminer une cible.

capteur M **passif**
Dispositif qui reçoit les ondes que produit la réflexion, par la cible, du rayonnement naturel du Soleil.

enregistrement M **des données** F
Si le satellite ne peut communiquer avec la station terrestre, les données sont enregistrées à bord et transmises plus tard.

capteur M **actif**
Dispositif qui émet lui-même l'énergie nécessaire pour illuminer la cible et qui reçoit les ondes qu'elle réfléchit.

enregistrement M **des données** F
Si le satellite ne peut communiquer avec la station terrestre, les données sont enregistrées à bord et transmises plus tard.

traitement M **des données** F
Les données brutes sont interprétées et analysées pour en tirer des informations sur la cible.

réception F **des données** F
Les données brutes parviennent à la station terrestre sous forme numérique.

rayonnement M **naturel**
Lorsque le ciel est dégagé, le satellite capte la réflexion des rayons solaires sur la surface de la Terre.

réflexion F
Phénomène par lequel les ondes naturelles ou artificielles rebondissent sur la cible en direction du satellite.

rayonnement M **artificiel**
Lorsque les conditions atmosphériques voilent le rayonnement solaire, le capteur actif émet lui-même un rayonnement d'ondes.

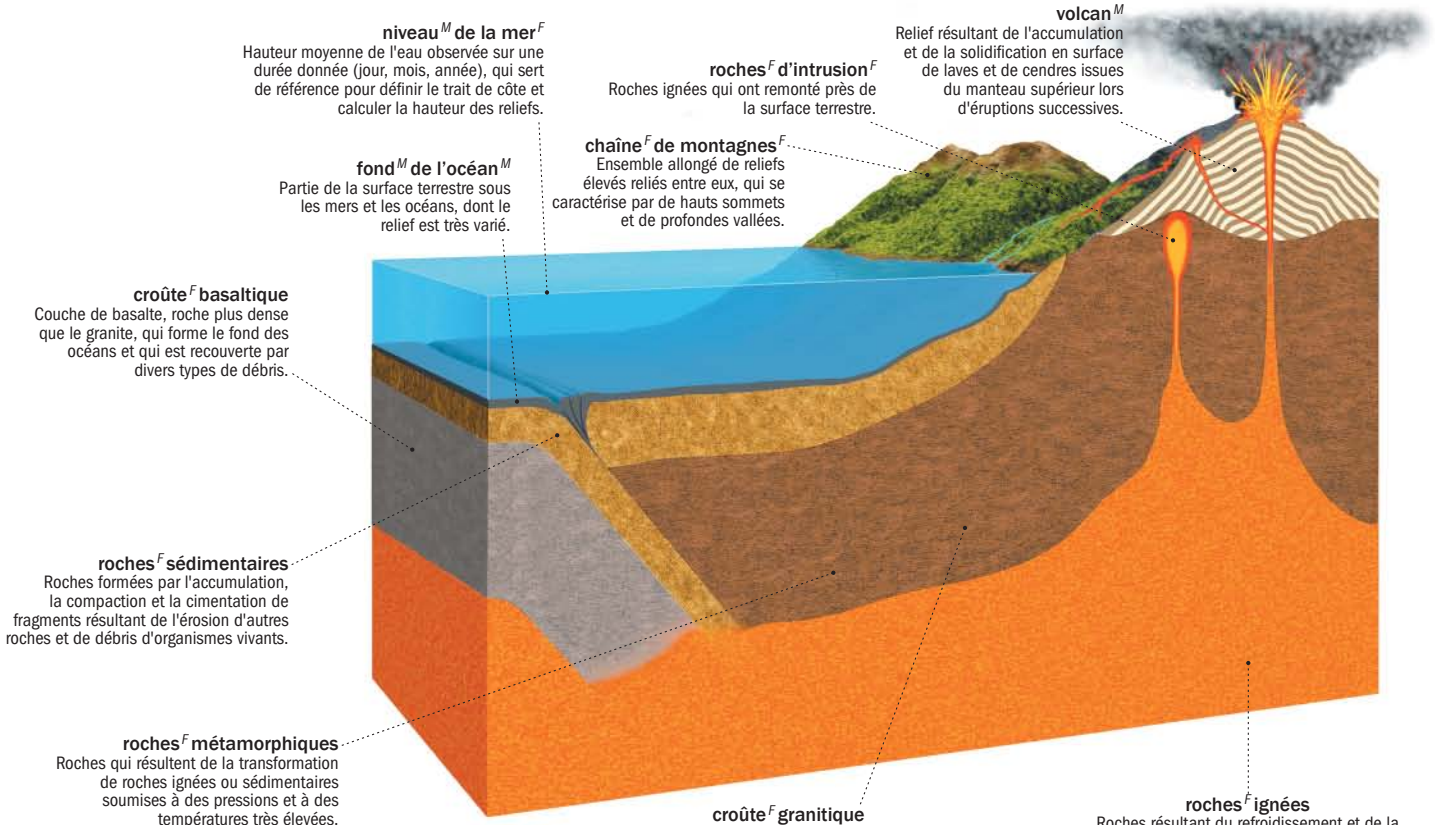
transmission F **des données** F
Le capteur communique, si possible immédiatement, ses données brutes à une station terrestre pour traitement.

cible F
Surface ou objet réfléchissant le rayonnement solaire.

cible F
Surface ou objet réfléchissant le rayonnement solaire.

coupe[F] de la croûte[F] terrestre

La croûte terrestre, continentale et océanique, se compose principalement de roches sédimentaires, métamorphiques et ignées.



niveau[M] de la mer[F]
Hauteur moyenne de l'eau observée sur une durée donnée (jour, mois, année), qui sert de référence pour définir le trait de côte et calculer la hauteur des reliefs.

fond[M] de l'océan[M]
Partie de la surface terrestre sous les mers et les océans, dont le relief est très varié.

croûte[F] basaltique
Couche de basalte, roche plus dense que le granite, qui forme le fond des océans et qui est recouverte par divers types de débris.

roches[F] sédimentaires
Roches formées par l'accumulation, la compaction et la cimentation de fragments résultant de l'érosion d'autres roches et de débris d'organismes vivants.

roches[F] métamorphiques
Roches qui résultent de la transformation de roches ignées ou sédimentaires soumises à des pressions et à des températures très élevées.

roches[F] d'intrusion[F]
Roches ignées qui ont remonté près de la surface terrestre.

chaîne[F] de montagnes[F]
Ensemble allongé de reliefs élevés reliés entre eux, qui se caractérise par de hauts sommets et de profondes vallées.

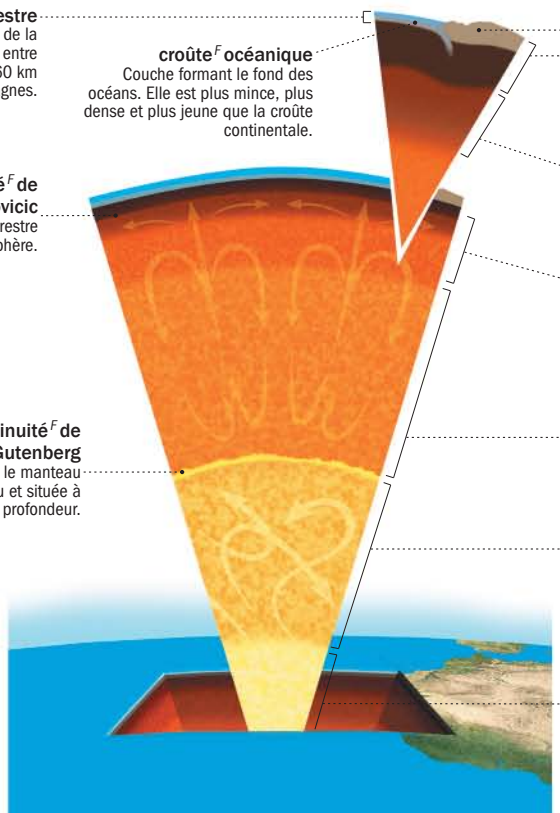
volcan[M]
Relief résultant de l'accumulation et de la solidification en surface de laves et de cendres issues du manteau supérieur lors d'éruptions successives.

croûte[F] granitique
Couche de granite qui forme essentiellement les continents.

roches[F] ignées
Roches résultant du refroidissement et de la solidification de magmas en fusion à l'intérieur de la Terre. Elles sont aussi appelées roches magmatiques.

structure[F] de la Terre[F]

La Terre est formée de trois couches concentriques, le noyau, le manteau et la croûte, séparées par des zones de transition appelées discontinuités.



croûte[F] terrestre
Couche solide à la surface de la Terre, dont l'épaisseur varie entre 10 km sous les océans et 60 km sous les montagnes.

croûte[F] océanique
Couche formant le fond des océans. Elle est plus mince, plus dense et plus jeune que la croûte continentale.

discontinuité[F] de Mohorovicic
Zone qui sépare la croûte terrestre de l'asthénosphère.

discontinuité[F] de Gutenberg
Zone qui sépare le manteau inférieur du noyau et située à environ 2 900 km de profondeur.

croûte[F] continentale
Couche épaisse de 30 à 70 km, surtout constituée de granite. Elle forme plusieurs ensembles distincts : les continents.

lithosphère[F]
Couche de 50 à 100 km d'épaisseur qui comprend la croûte terrestre et la partie solide du manteau supérieur. Elle est découpée en plaques tectoniques.

asthénosphère[F]
Couche du manteau supérieur constituée de roches en fusion et épaisse d'environ 200 km, sur laquelle glissent les plaques lithosphériques.

manteau[M] supérieur
Couche de près de 630 km d'épaisseur, formée de roches dures. La base de la lithosphère et l'asthénosphère en font partie.

manteau[M] inférieur
Couche mal connue d'environ 2 290 km d'épaisseur, mue par de lents courants, dits de convection, liés aux différences de température.

noyau[M] externe
Constitué de métal en fusion, il fait près de 1 820 km d'épaisseur et est à l'origine du champ magnétique engendré par les courants électriques qui y circulent.

noyau[M] interne
Constitué de fer et de nickel, il est soumis à une telle pression qu'il reste à l'état solide malgré une température de plus de 5 000 °C. Son diamètre est de 1 600 km.

plaques[F] tectoniques

Immenses portions de la lithosphère, qui glissent sur l'asthénosphère. Ce déplacement façonne le relief de la Terre.

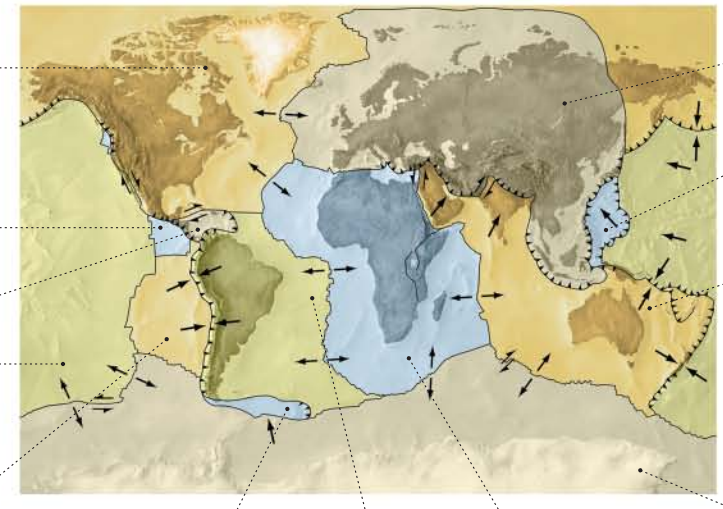
plaque[F] nord-américaine
Plaque qui provoque, avec la plaque pacifique, la faille de San Andreas, longue de 1 200 km, du golfe de Californie à San Francisco.

plaque[F] des îles[F] Cocos
Plaque qui longe le Mexique et l'Amérique centrale et qui s'enfonce sous la plaque nord-américaine et la plaque des Caraïbes.

plaque[F] des Caraïbes
Plaque en subduction sous les plaques américaines, elle a donné naissance aux îles des Petites Antilles.

plaque[F] pacifique
Seule plaque entièrement océanique, elle est aussi une des plaques qui se déplacent le plus rapidement (10 cm par an).

plaque[F] Nazca
Plaque qui figure parmi les plus rapides en se déplaçant de 7 cm par an.



plaque[F] Scotia
Petite plaque sous laquelle glisse la plaque antarctique et une portion de la plaque sud-américaine.

plaque[F] sud-américaine
Plaque qui forme la cordillère des Andes par subduction de la plaque Nazca.

plaque[F] africaine
Plaque qui, en divergeant de la plaque sud-américaine, forme une chaîne de montagnes sous-marines.

plaque[F] antarctique
Plaque la plus grande, qui est stationnaire.

plaque[F] eurasiatique
Plaque en convergence avec la plaque indo-australienne; elle a donné naissance à la chaîne de l'Himalaya.

plaque[F] philippine
Plaque qui forme l'archipel des Philippines par subduction avec la plaque eurasiatique.

plaque[F] indo-australienne
Plaque qui se déplace de 7 cm par an vers le nord; elle forme la mer Rouge par divergence avec la plaque africaine.



subduction[F]
Phénomène par lequel une plaque océanique glisse sous une plaque continentale ou sous une autre plaque océanique. Il en résulte une fosse.



plaques[F] transformantes
Plaques qui glissent l'une contre l'autre en provoquant des séismes le long de failles du même nom.



plaques[F] convergentes
Plaques qui entrent en collision et qui provoquent soit un phénomène de subduction, soit de plissement donnant naissance à des montagnes.



plaques[F] divergentes
Plaques qui s'écartent l'une de l'autre, provoquant l'apparition de magma, et qui génèrent une nouvelle croûte en se solidifiant.

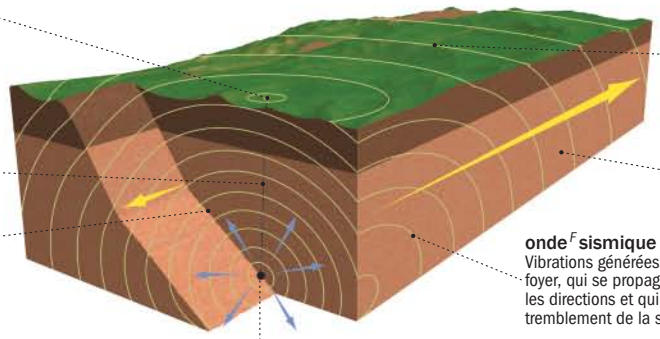
séisme[M]

Secousse brusque d'une région de la croûte terrestre causée par le glissement de deux masses rocheuses l'une contre l'autre.

épicentre[M]
Point de la surface terrestre situé à la verticale du foyer, où la secousse est ressentie le plus violemment.

profondeur[F] du foyer[M]
Distance entre le foyer et l'épicentre; elle peut atteindre 700 km.

faille[F]
Fracture de la croûte terrestre séparant deux blocs qui glissent l'un contre l'autre lors d'un séisme.



ligne[F] isosiste
Courbe reliant les points de la surface terrestre ayant subi des secousses de même intensité.

croûte[F] terrestre
Couche solide à la surface de la Terre, dont l'épaisseur varie entre 10 km sous les océans et 60 km sous les montagnes.

onde[F] sismique
Vibrations générées à partir du foyer, qui se propagent dans toutes les directions et qui provoquent un tremblement de la surface terrestre.

foyer[M]
Point de la croûte terrestre où se déclenche le séisme. On l'appelle aussi hypocentre.

sismographe[M] vertical
Appareil qui sert à mesurer les mouvements verticaux du sol.

sismographe[M] horizontal
Appareil qui sert à mesurer les mouvements horizontaux du sol.

sismographes[M]
Appareils qui enregistrent l'amplitude des ondes sismiques en un point donné de la surface terrestre.

ressort[M]
Il permet de maintenir la masse immobile.

masse[F]
Indépendante des mouvements du sol, elle reste fixe pendant un séisme et sert de référence pour mesurer l'amplitude des secousses.

pilier[M]
Support vertical très solide.

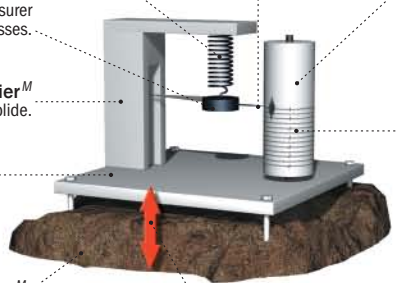
socle[M]
Support horizontal solidaire du sol.

roc[M]
Masse rocheuse très dure faisant corps avec le sous-sol.

plume[F]
Instrument d'écriture qui transforme en une ligne les mouvements du sol.

cylindre[M] enregistreur
Solidaire du sol, il se déplace sous la plume et inscrit sur le papier les mouvements du sol.

sismogramme[M]
Graphique réalisé par le sismographe. Plus les secousses sont fortes, plus les oscillations sur le papier sont grandes.



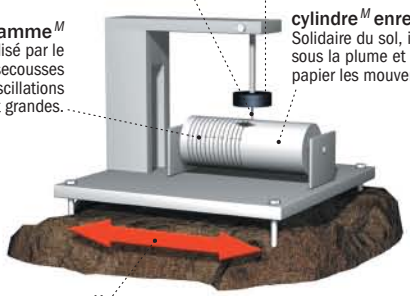
mouvement[M] vertical du sol[M]

plume[F]
Instrument d'écriture qui transforme en une ligne les mouvements du sol.

masse[F]
Indépendante des mouvements du sol, elle reste fixe pendant un séisme et sert de référence pour mesurer l'amplitude des secousses.

sismogramme[M]
Graphique réalisé par le sismographe. Plus les secousses sont fortes, plus les oscillations sur le papier sont grandes.

cylindre[M] enregistreur
Solidaire du sol, il se déplace sous la plume et inscrit sur le papier les mouvements du sol.



mouvement[M] horizontal du sol[M]

volcan[M]

Relief résultant de l'accumulation et de la solidification en surface de laves et de cendres issues du manteau supérieur lors d'éruptions successives.

volcan[M] en éruption[F]
Jaillissement de matière magmatique (roches en fusion, cendres, gaz) issue du manteau supérieur, qui peut durer plusieurs années.

cratère[M]
Dépression au centre de laquelle s'ouvre la cheminée et par où s'échappent la lave, les gaz et les projections volcaniques.

nuage[M] de cendres[F]
Les cendres sont des particules d'un diamètre inférieur à 2 mm, composées de magma pulvérisé et de roches broyées.

bombe[F] volcanique
Masse de magma projeté très haut et qui se solidifie dans l'air, pouvant atteindre de grandes dimensions.

fumerolle[F]
Émanation gazeuse régulière, issue d'une fissure de la surface terrestre.

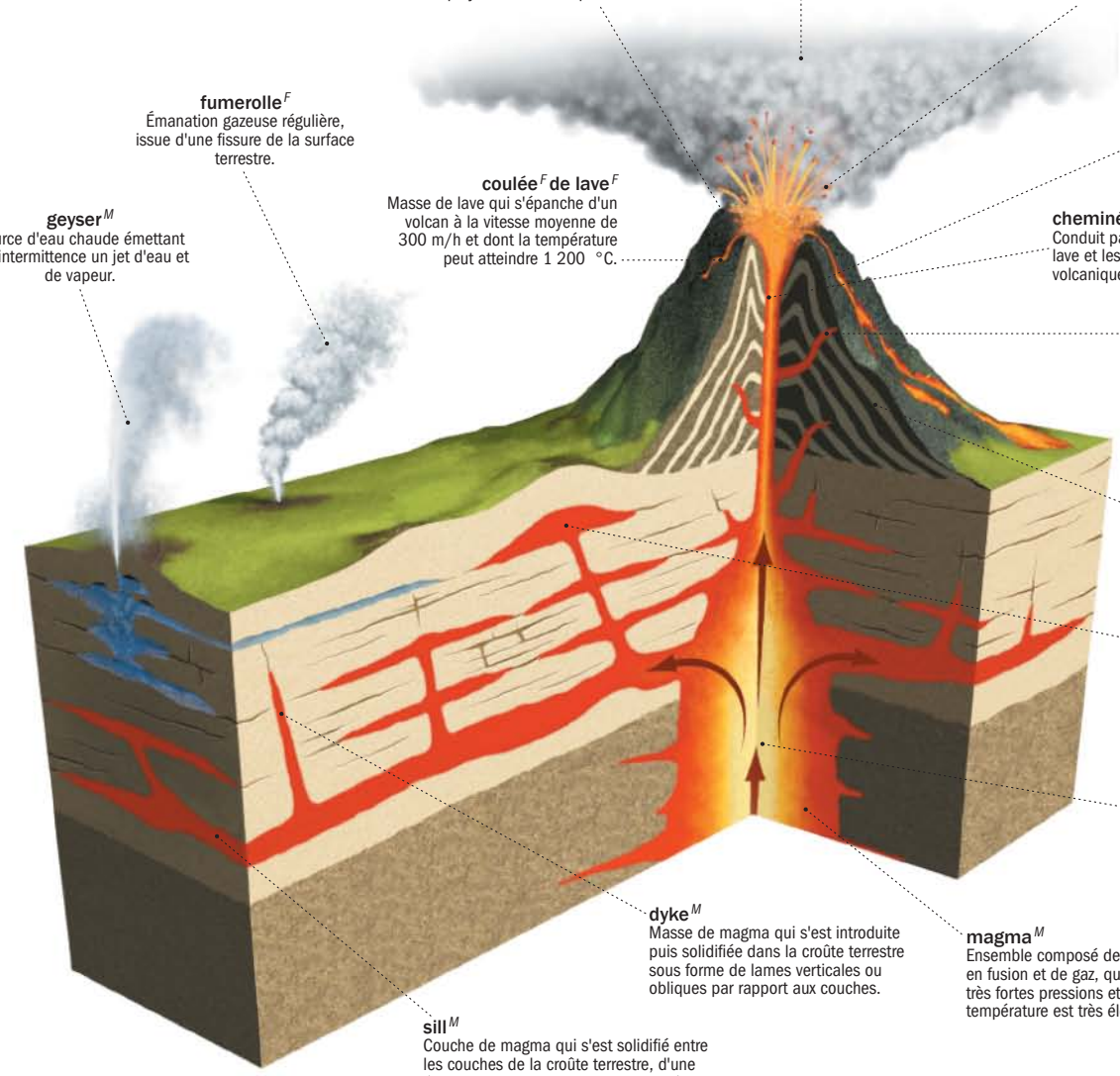
couche[F] de laves[F]
Couche de roche volcanique formée par la lave refroidie.

coulée[F] de lave[F]
Masse de lave qui s'épanche d'un volcan à la vitesse moyenne de 300 m/h et dont la température peut atteindre 1 200 °C.

geyser[M]
Source d'eau chaude émettant par intermittence un jet d'eau et de vapeur.

cheminée[F]
Conduit par où montent la lave et les autres projections volcaniques.

cône[M] adventif
Petit relief qui apparaît sur le flanc du volcan et qui est alimenté par la même cheminée.



couche[F] de cendres[F]
Les cendres et la lave forment les couches successives qui façonnent le volcan.

laccolite[F]
Masse de magma qui s'est introduite puis solidifiée dans la croûte terrestre, provocant une déformation de la surface terrestre.

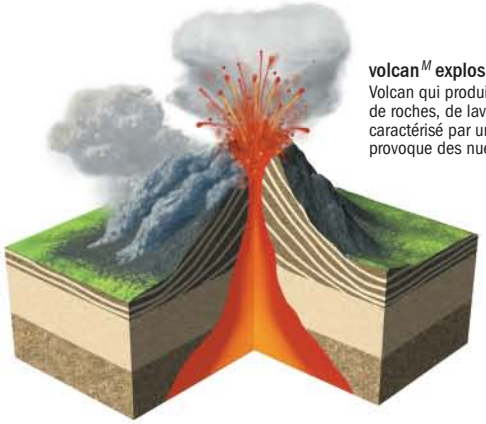
réservoir[M] magmatique
Poche où le magma s'accumule avant de monter vers la surface.

dyke[M]
Masse de magma qui s'est introduite puis solidifiée dans la croûte terrestre sous forme de lames verticales ou obliques par rapport aux couches.

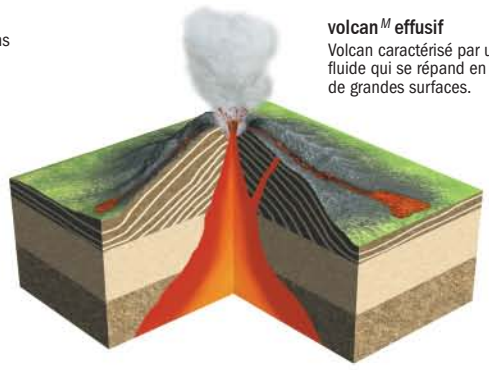
magma[M]
Ensemble composé de roches en fusion et de gaz, qui subit de très fortes pressions et dont la température est très élevée.

sill[M]
Couche de magma qui s'est solidifié entre les couches de la croûte terrestre, d'une épaisseur de quelques dizaines de mètres et d'une longueur de plusieurs kilomètres.

exemples[M] de volcans[M]
On distingue différents types de volcans selon la viscosité des laves et la violence des explosions.



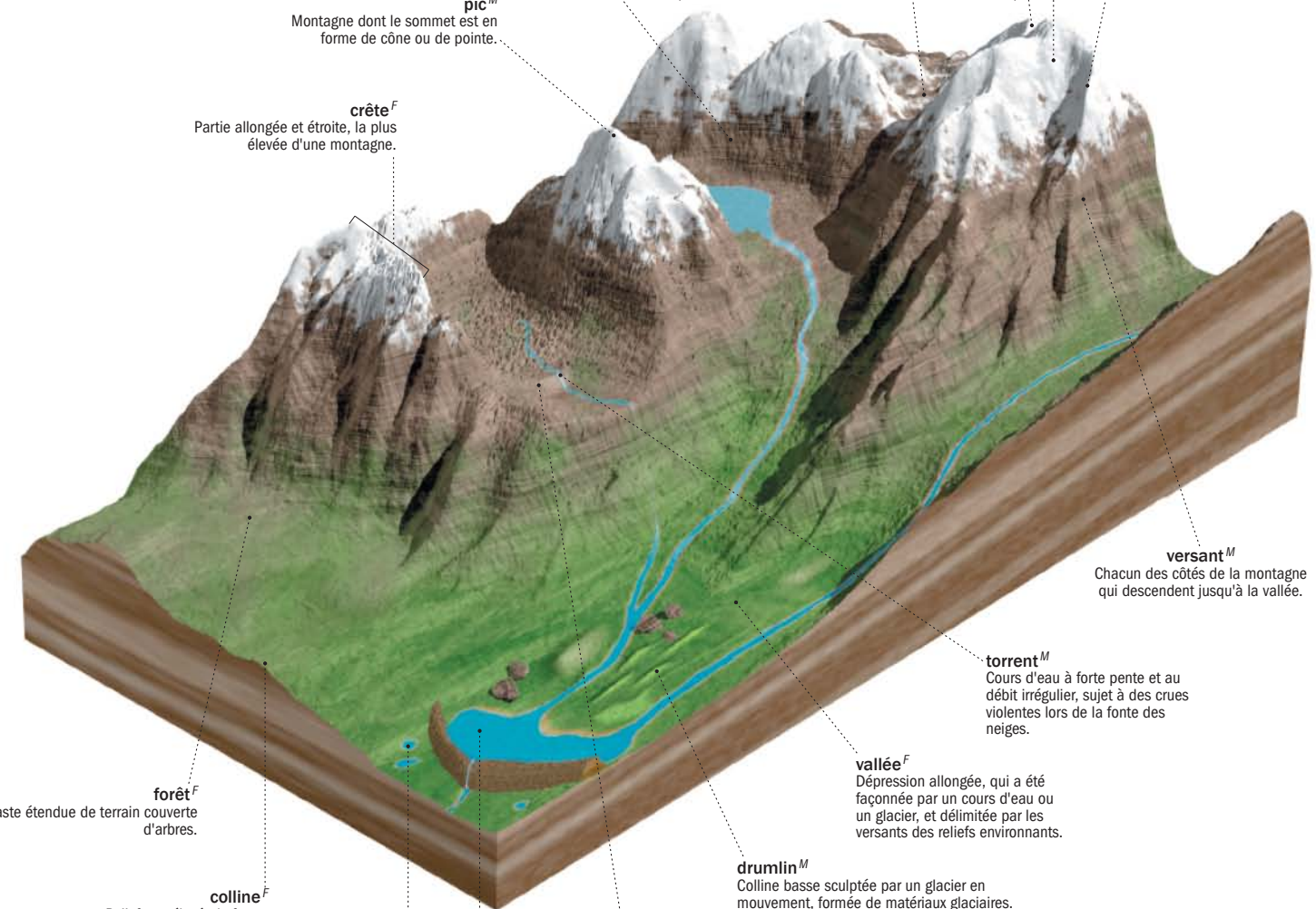
volcan[M] explosif
Volcan qui produit de très fortes explosions de roches, de lave et de gaz et qui est caractérisé par une lave visqueuse. Il provoque des nuées ardentes.



volcan[M] effusif
Volcan caractérisé par une lave fluide qui se répand en coulée sur de grandes surfaces.

montagne^{F}

Relief élevé qui se caractérise par des pentes raides et qui appartient généralement à un ensemble.



sommet^{M}
Point le plus élevé de la montagne.

col^{M}
Dépression du relief montagneux permettant le passage.

neiges^{F} **éternelles**
Neiges amoncelées sur la partie la plus élevée d'une montagne et qui ne fondent jamais.

falaise^{F}
Versant en pente abrupte et sans aspérités.

contrefort^{M}
Chaîne de montagnes moins élevées bordant la chaîne principale.

arête^{F}
Ligne d'intersection de deux versants d'une montagne. Elle peut descendre jusque dans la vallée.

pic^{M}
Montagne dont le sommet est en forme de cône ou de pointe.

crête^{F}
Partie allongée et étroite, la plus élevée d'une montagne.

versant^{M}
Chacun des côtés de la montagne qui descendent jusqu'à la vallée.

torrent^{M}
Cours d'eau à forte pente et au débit irrégulier, sujet à des crues violentes lors de la fonte des neiges.

vallée^{F}
Dépression allongée, qui a été façonnée par un cours d'eau ou un glacier, et délimitée par les versants des reliefs environnants.

forêt^{F}
Vaste étendue de terrain couverte d'arbres.

drumlin^{M}
Colline basse sculptée par un glacier en mouvement, formée de matériaux glaciaires. Les drumlins sont généralement regroupés et parallèles les uns aux autres.

colline^{F}
Relief peu élevé, de forme arrondie et dont les versants sont en pente douce.

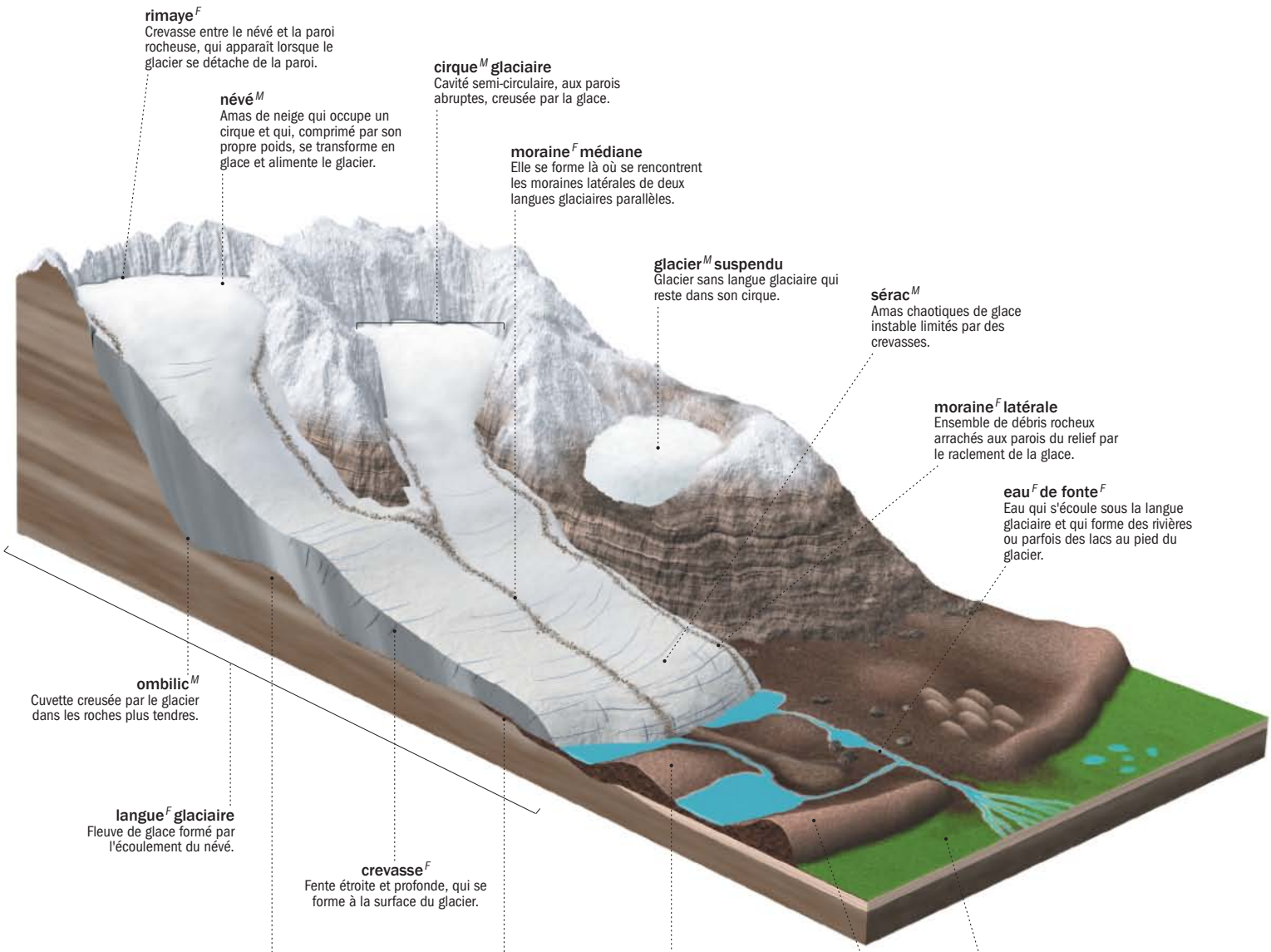
plateau^{M}
Vaste étendue de terre relativement plate, plus élevée que les régions environnantes, délimitée par des vallées profondes et encaissées.

kettle^{M}
Cavité qui s'est formée lors de la fonte d'une masse de glace (culot) détachée de la langue glaciaire lors de son retrait. Certains kettles s'emplissent d'eau et forment un lac.

lac^{M}
Nappe d'eau plus ou moins étendue de profondeur très variable et entièrement entourée de terre.

glacier[M]

Masse de glace résultant de l'accumulation et de la compression de la neige, se déplaçant sous l'action de son propre poids.



rimaye[F]
Crevasse entre le névé et la paroi rocheuse, qui apparaît lorsque le glacier se détache de la paroi.

névé[M]
Amas de neige qui occupe un cirque et qui, comprimé par son propre poids, se transforme en glace et alimente le glacier.

cirque[M] **glaciaire**
Cavité semi-circulaire, aux parois abruptes, creusée par la glace.

moraine[F] **médiane**
Elle se forme là où se rencontrent les moraines latérales de deux langues glaciaires parallèles.

glacier[M] **suspendu**
Glacier sans langue glaciaire qui reste dans son cirque.

sérac[M]
Amas chaotiques de glace instable limités par des crevasses.

moraine[F] **latérale**
Ensemble de débris rocheux arrachés aux parois du relief par le raclement de la glace.

eau[F] **de fonte**[F]
Eau qui s'écoule sous la langue glaciaire et qui forme des rivières ou parfois des lacs au pied du glacier.

ombilic[M]
Cuvette creusée par le glacier dans les roches plus tendres.

langue[F] **glaciaire**
Fleuve de glace formé par l'écoulement du névé.

crevasse[F]
Fente étroite et profonde, qui se forme à la surface du glacier.

verrou[M]
Barre rocheuse transversale à la langue glaciaire.

moraine[F] **de fond**[M]
Ensemble de débris rocheux (till) entraînés et déposés sous le glacier au cours de son avancée.

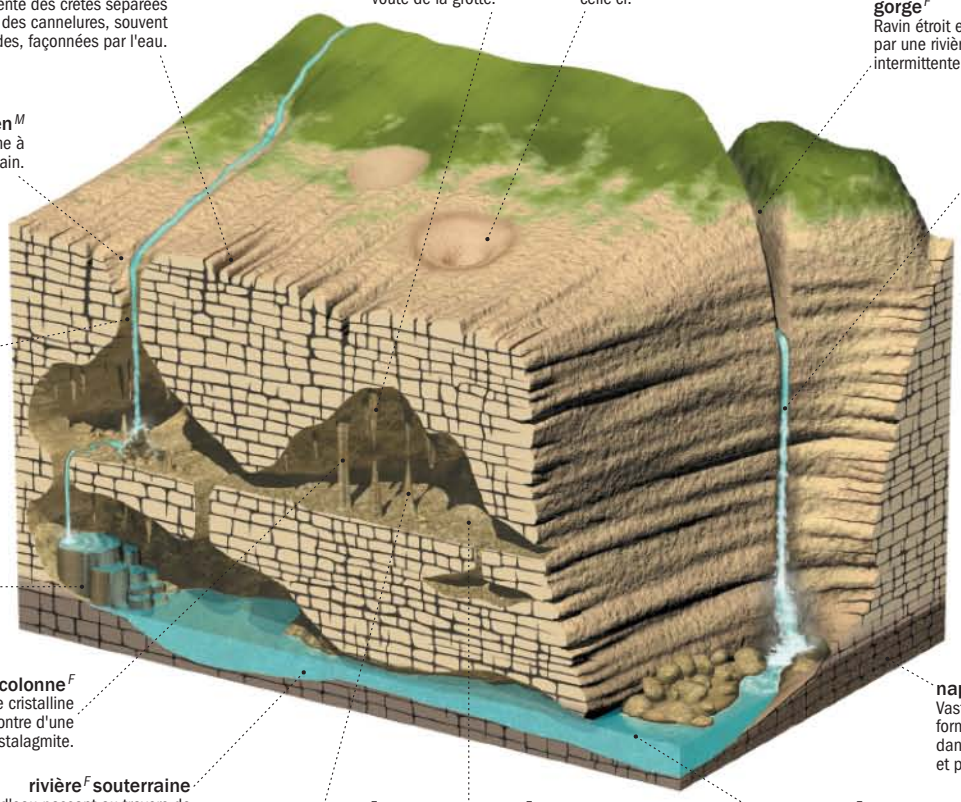
moraine[F] **frontale**
Ensemble de débris rocheux arrachés au sol et poussés à l'avant du glacier.

plaine[F] **fluvio-glaciaire**
Étendue de terre peu accidentée et de faible pente, qui résulte de l'action des eaux de fonte du glacier.

moraine[F] **terminale**
Moraine frontale qui marque la position la plus avancée du glacier avant son retrait.

grotte^{F}

Cavité souterraine naturelle qui résulte du lent travail de dissolution et d'érosion par l'eau dans les roches.



stalactite^{F}
Formation rocheuse cristalline due à l'évaporation partielle des gouttes d'eau qui perlent de la voûte de la grotte.

doline^{F}
Cuvette formée par l'infiltration continue d'eau dans la roche calcaire et la dissolution de celle-ci.

lapiaz^{M}
Surface de roche calcaire qui présente des crêtes séparées par des cannelures, souvent profondes, façonnées par l'eau.

gorge^{F}
Ravin étroit et profond parcouru par une rivière permanente ou intermittente.

aven^{M}
Puits naturel reliant une doline à un gouffre souterrain.

chute^{F}
Écoulement presque vertical d'un cours d'eau dû à un brusque changement de niveau de son lit.

gouffre^{M}
Trou profond, qui fait communiquer la surface du sol et la galerie souterraine, causé par l'effondrement de la voûte de la grotte.

gour^{M}
Petits bassins façonnés par l'eau.

colonne^{F}
Formation rocheuse cristalline résultant de la rencontre d'une stalactite et d'une stalagmite.

nappe^{F} **phréatique**
Vaste étendue d'eau souterraine formée par l'eau de pluie infiltrée dans le sol. Elle alimente les sources et peut être captée par les puits.

rivière^{F} **souterraine**
Cours d'eau passant au travers de cavités souterraines.

stalagmite^{F}
Formation rocheuse cristalline due à l'évaporation des gouttes d'eau tombées sur le plancher de la grotte.

galerie^{F} **sèche**
Couloir souterrain asséché à la suite de l'abaissement de la nappe phréatique.

résurgence^{F}
Retour à la surface d'un cours d'eau souterrain après sa disparition en amont.

mouvements^{M} de terrain^{M}

Déplacements plus ou moins lents du sol, qui se manifestent sous différentes formes, selon l'inclinaison des pentes, la nature des sols et l'élément déclencheur.



coulée^{F} **de boue**^{F}
Brusque écoulement de boue le long d'une pente, qui survient lorsque des pluies torrentielles saturent rapidement les sols.



reptation^{F}
Déplacement très lent et imperceptible du sol le long d'une pente, principalement dû à l'alternance de périodes humides et sèches.



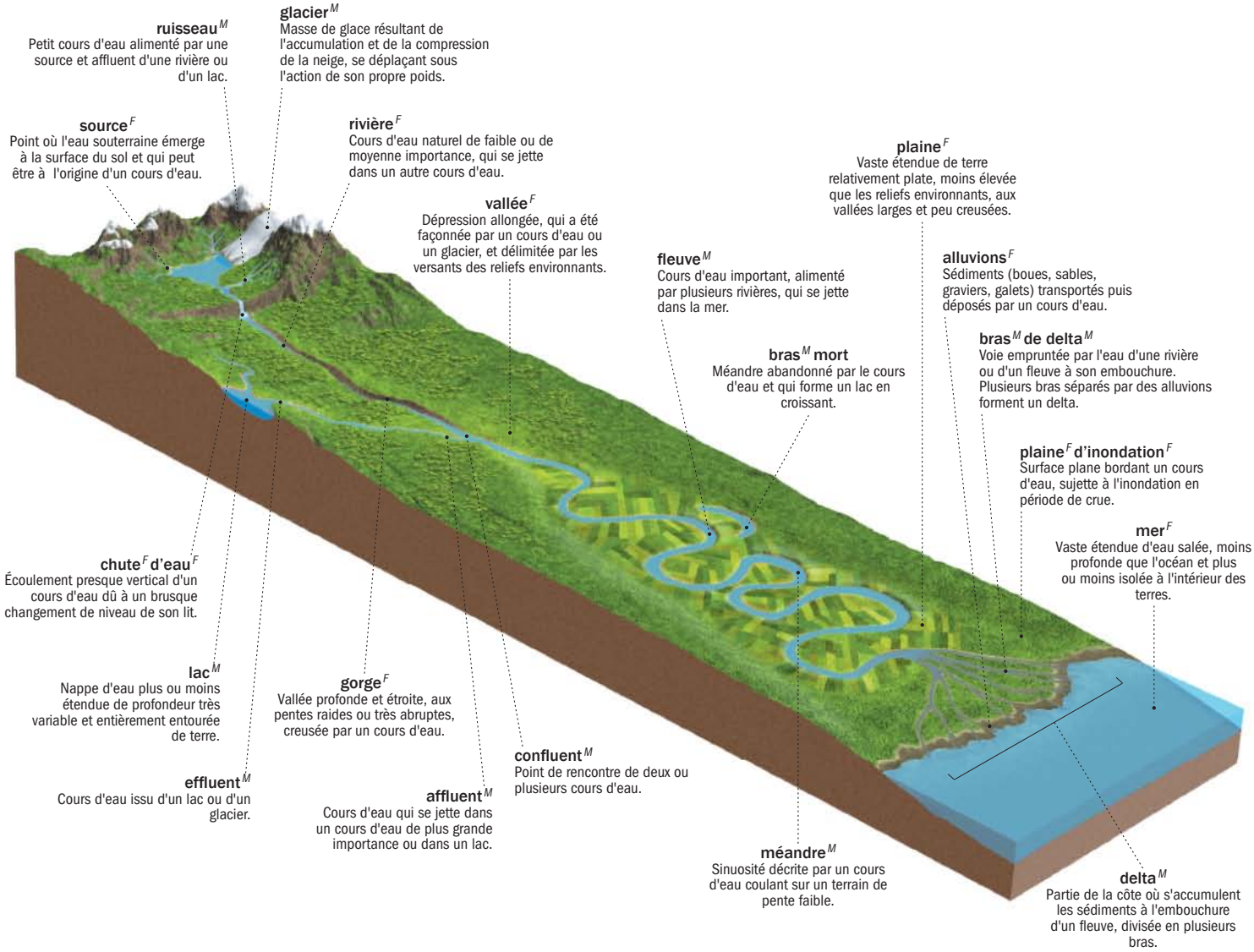
glissement^{M} **de terrain**^{M}
La partie supérieure d'un terrain en pente imprégné d'eau se fracture et forme une langue de terre qui descend le long de la pente.



éboulement^{M}
Chute soudaine d'une masse rocheuse qui se détache du sommet d'une pente raide, due à l'action du gel et du dégel ou de la gravité.

cours[M] d'eau[F]

Écoulement naturel de l'eau, d'importance variable, selon la pente du sol et le nombre d'affluents.



ruisseau[M]
Petit cours d'eau alimenté par une source et affluent d'une rivière ou d'un lac.

glacier[M]
Masse de glace résultant de l'accumulation et de la compression de la neige, se déplaçant sous l'action de son propre poids.

source[F]
Point où l'eau souterraine émerge à la surface du sol et qui peut être à l'origine d'un cours d'eau.

rivière[F]
Cours d'eau naturel de faible ou de moyenne importance, qui se jette dans un autre cours d'eau.

vallée[F]
Dépression allongée, qui a été façonnée par un cours d'eau ou un glacier, et délimitée par les versants des reliefs environnants.

plaine[F]
Vaste étendue de terre relativement plate, moins élevée que les reliefs environnants, aux vallées larges et peu creusées.

fleuve[M]
Cours d'eau important, alimenté par plusieurs rivières, qui se jette dans la mer.

alluvions[F]
Sédiments (boues, sables, graviers, galets) transportés puis déposés par un cours d'eau.

bras[M] **mort**
Méandre abandonné par le cours d'eau et qui forme un lac en croissant.

bras[M] **de delta**[M]
Voie empruntée par l'eau d'une rivière ou d'un fleuve à son embouchure. Plusieurs bras séparés par des alluvions forment un delta.

plaine[F] **d'inondation**[F]
Surface plane bordant un cours d'eau, sujette à l'inondation en période de crue.

mer[F]
Vaste étendue d'eau salée, moins profonde que l'océan et plus ou moins isolée à l'intérieur des terres.

chute[F] **d'eau**[F]
Écoulement presque vertical d'un cours d'eau dû à un brusque changement de niveau de son lit.

lac[M]
Nappe d'eau plus ou moins étendue de profondeur très variable et entièrement entourée de terre.

gorge[F]
Vallée profonde et étroite, aux pentes raides ou très abruptes, creusée par un cours d'eau.

confluent[M]
Point de rencontre de deux ou plusieurs cours d'eau.

effluent[M]
Cours d'eau issu d'un lac ou d'un glacier.

affluent[M]
Cours d'eau qui se jette dans un cours d'eau de plus grande importance ou dans un lac.

méandre[M]
Sinuosité décrite par un cours d'eau coulant sur un terrain de pente faible.

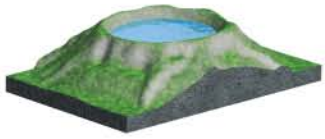
delta[M]
Partie de la côte où s'accumulent les sédiments à l'embouchure d'un fleuve, divisée en plusieurs bras.

lacs[M]

Nappes d'eau plus ou moins étendues et entièrement entourées de terre.



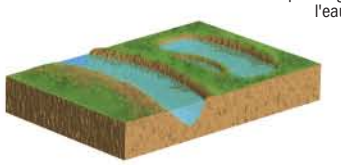
lac[M] **d'origine**[F] **glaciaire**
Lac qui occupe un bassin creusé par un glacier, où s'est accumulée l'eau à la fonte de celui-ci.



lac[M] **d'origine**[F] **volcanique**
Lac qui occupe le cratère d'un volcan éteint.



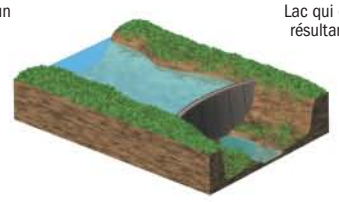
lac[M] **d'origine**[F] **tectonique**
Lac qui occupe un bassin naturel résultant d'effondrements de la croûte terrestre.



lac[M] **en croissant**[M]
Lac qui occupe le bras mort d'un cours d'eau.



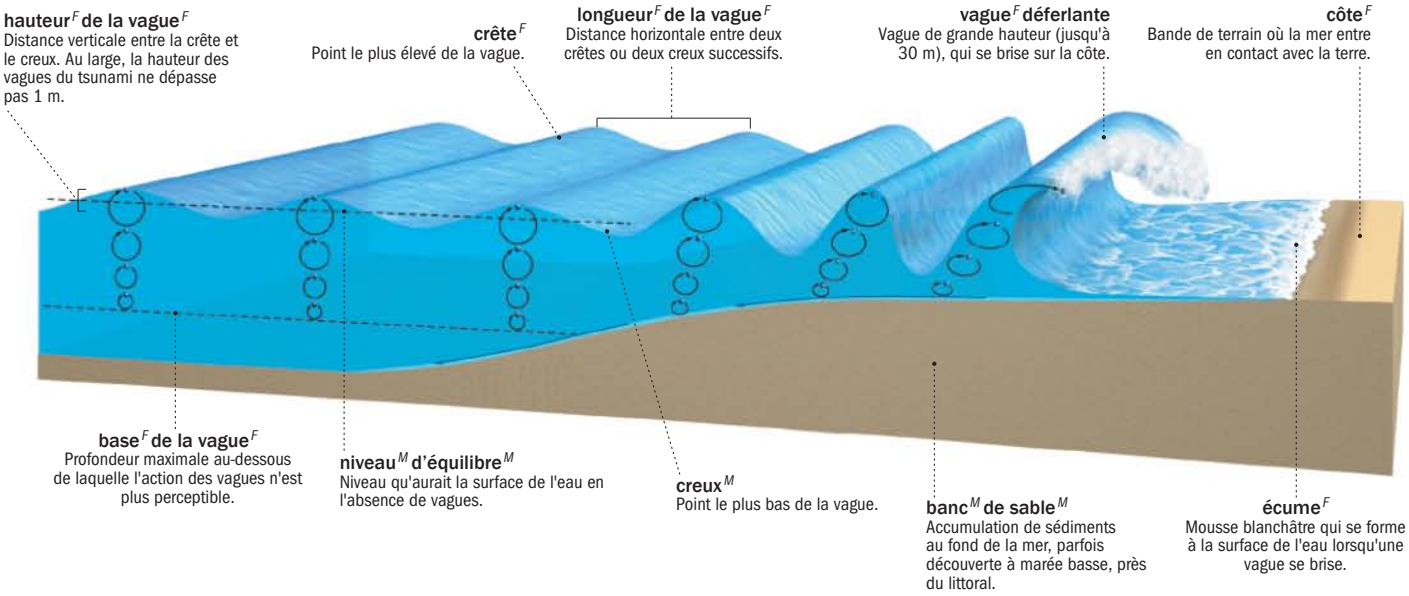
oasis[F]
Zone d'un désert rendue fertile par la présence d'eau de surface ou souterraine.



lac[M] **artificiel**
Lac qui résulte de la construction d'un barrage sur un cours d'eau.

vague^F

Ondulation provoquée par le vent à la surface de la mer ou d'un lac.



hauteur^F de la vague^F
Distance verticale entre la crête et le creux. Au large, la hauteur des vagues du tsunami ne dépasse pas 1 m.

crête^F
Point le plus élevé de la vague.

longueur^F de la vague^F
Distance horizontale entre deux crêtes ou deux creux successifs.

vague^F déferlante
Vague de grande hauteur (jusqu'à 30 m), qui se brise sur la côte.

côte^F
Bande de terrain où la mer entre en contact avec la terre.

base^F de la vague^F
Profondeur maximale au-dessous de laquelle l'action des vagues n'est plus perceptible.

niveau^M d'équilibre^M
Niveau qu'aurait la surface de l'eau en l'absence de vagues.

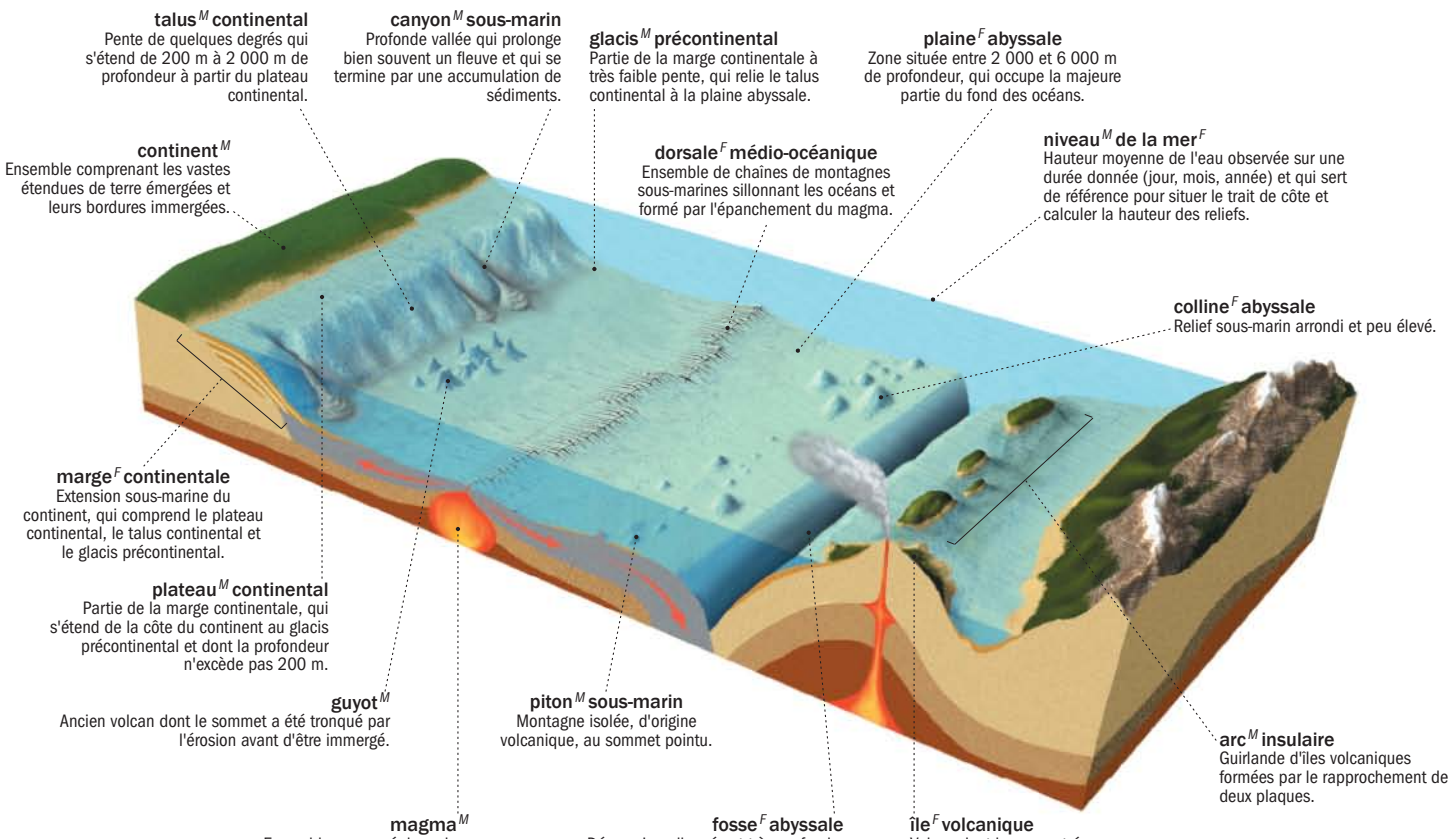
creux^M
Point le plus bas de la vague.

banc^M de sable^M
Accumulation de sédiments au fond de la mer, parfois découverte à marée basse, près du littoral.

écume^F
Mousse blanchâtre qui se forme à la surface de l'eau lorsqu'une vague se brise.

fond^M de l'océan^M

Partie de la surface terrestre sous les mers et les océans, dont le relief est très varié.



talus^M continental
Pente de quelques degrés qui s'étend de 200 m à 2 000 m de profondeur à partir du plateau continental.

canyon^M sous-marin
Profonde vallée qui prolonge bien souvent un fleuve et qui se termine par une accumulation de sédiments.

glacis^M précontinental
Partie de la marge continentale à très faible pente, qui relie le talus continental à la plaine abyssale.

plaine^F abyssale
Zone située entre 2 000 et 6 000 m de profondeur, qui occupe la majeure partie du fond des océans.

continent^M
Ensemble comprenant les vastes étendues de terre émergées et leurs bordures immergées.

dorsale^F médio-océanique
Ensemble de chaînes de montagnes sous-marines sillonnant les océans et formé par l'épanchement du magma.

niveau^M de la mer^F
Hauteur moyenne de l'eau observée sur une durée donnée (jour, mois, année) et qui sert de référence pour situer le trait de côte et calculer la hauteur des reliefs.

colline^F abyssale
Relief sous-marin arrondi et peu élevé.

marge^F continentale
Extension sous-marine du continent, qui comprend le plateau continental, le talus continental et le glacis précontinental.

plateau^M continental
Partie de la marge continentale, qui s'étend de la côte du continent au glacis précontinental et dont la profondeur n'excède pas 200 m.

guyot^M
Ancien volcan dont le sommet a été tronqué par l'érosion avant d'être immergé.

piton^M sous-marin
Montagne isolée, d'origine volcanique, au sommet pointu.

arc^M insulaire
Guirlande d'îles volcaniques formées par le rapprochement de deux plaques.

magma^M
Ensemble composé de roches en fusion et de gaz, qui subit de très fortes pressions et dont la température est très élevée.

fosse^F abyssale
Dépression allongée et très profonde, en bordure d'un continent ou d'un arc insulaire, qui résulte de l'enfoncement d'une plaque sous une autre.

île^F volcanique
Volcan dont le sommet émerge au-dessus du niveau de la mer.

fosses[F] et dorsales[F] océaniques

Fosse : cavité allongée et très profonde qui résulte de l'enfoncement d'une plaque sous une autre. Dorsale : chaîne de montagnes sous-marines formée par la remontée du magma dans une zone où deux plaques s'éloignent.

fosse[F] des Aléoutiennes
Fosse de 7 800 m de profondeur s'étendant de l'Alaska à la péninsule du Kamtchatka. Elle marque l'enfoncement de la plaque pacifique sous la plaque nord-américaine.

Europe[F]
Extrémité occidentale du vaste ensemble continental eurasiatique, que l'Oural sépare, par convention, de l'Asie. L'étendue de son territoire est faible.

Afrique[F]
Continent qui représente environ 20 % des terres émergées et dont les 2/3 de la superficie sont situés au nord de l'équateur.

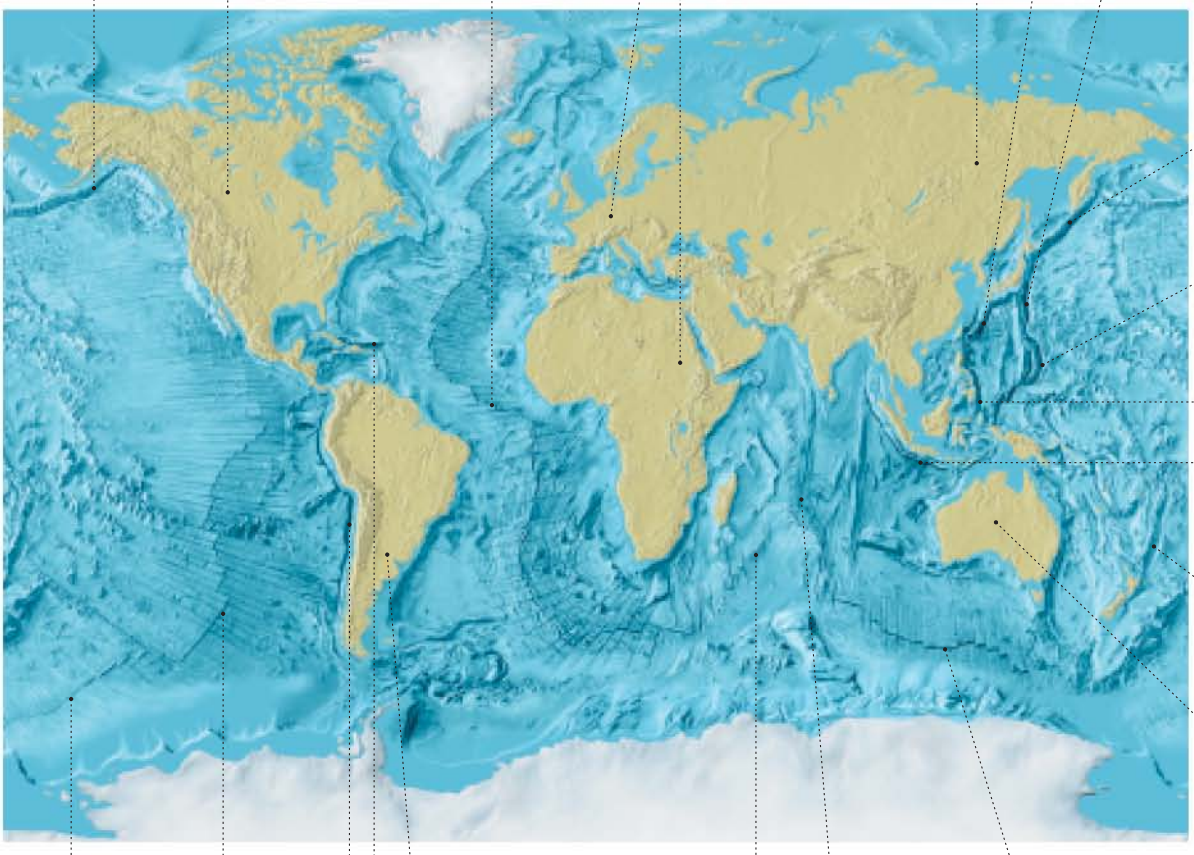
fosse[F] des Ryukyu
Fosse s'enfonçant jusqu'à une profondeur de 7 500 m. Située près de l'archipel des Ryukyu, elle marque la frontière entre les plaques philippine et eurasiatique.

Amérique[F] du Nord[M]
Elle représente environ 16 % des terres émergées avec plus de 24 millions de km² et se prolonge par l'isthme de l'Amérique centrale.

dorsale[F] médio-atlantique
Dorsale d'environ 11 300 km de longueur située au centre de l'océan Atlantique. Certaines montagnes atteignent la surface, formant des îles comme l'Islande.

Asie[F]
Continent le plus vaste, qui représente 32 % des terres émergées, et aussi le plus peuplé; il est dominé par d'imposantes chaînes de montagnes.

fosse[F] du Japon[M]
Fosse située à l'est du Japon, à la frontière des plaques pacifique et eurasiatique. Zone d'activité sismique intense, elle atteint 8 400 m de profondeur.



fosse[F] des Kouriles
Fosse située au nord-est du Japon, dont la profondeur atteint 10 500 m. Elle résulte de l'enfoncement de la plaque pacifique sous la plaque eurasiatique.

fosse[F] des Mariannes
Cavité située près de l'archipel des Mariannes, au point de rencontre des plaques philippine et pacifique. C'est la fosse la plus profonde (environ 11 000 m).

fosse[F] des Philippines[F]
Fosse bordant l'est des Philippines, dont la profondeur atteint 10 500 m. Elle est liée à l'enfoncement de la plaque philippine sous la plaque eurasiatique.

fosse[F] de Java
Fosse située au sud de l'Indonésie, à la frontière des plaques indo-australienne et eurasiatique. C'est le point le plus profond de l'océan Indien (7 400 m).

fosse[F] des Tonga[F]-Kermadec
Cavité située au nord de la Nouvelle-Zélande, à la rencontre des plaques pacifique et indo-australienne. Elle s'enfonce à 10 800 m de profondeur.

Australie[F]
La plus grande île du monde (7,7 millions de km²) est peu peuplée malgré sa superficie et la faune y est rendue spécifique par l'isolement.

dorsale[F] du Pacifique[M] Est
Dorsale qui marque la frontière entre les plaques pacifique et des îles Cocos au nord, et entre les plaques pacifique et Nazca au sud.

Amérique[F] du Sud[M]
Elle représente environ 12 % des terres émergées. Elle se caractérise par la cordillère des Andes à l'ouest et des plaines et plateaux au centre et à l'est.

dorsale[F] Sud-Est-indienne
Dorsale séparant les plaques antarctique et indo-australienne. Elle a un relief plus régulier que les dorsales Sud-Ouest-indienne et médio-indienne.

dorsale[F] Pacifique[M]-Antarctique[F]
Chaîne de montagnes séparant les plaques pacifique et antarctique. Elle rejoint la dorsale du Pacifique Est au large de l'Amérique du Sud.

dorsale[F] Sud-Ouest-indienne
Dorsale qui sépare les plaques africaine et antarctique. Elle rejoint les dorsales médio-indienne et Sud-Est-indienne.

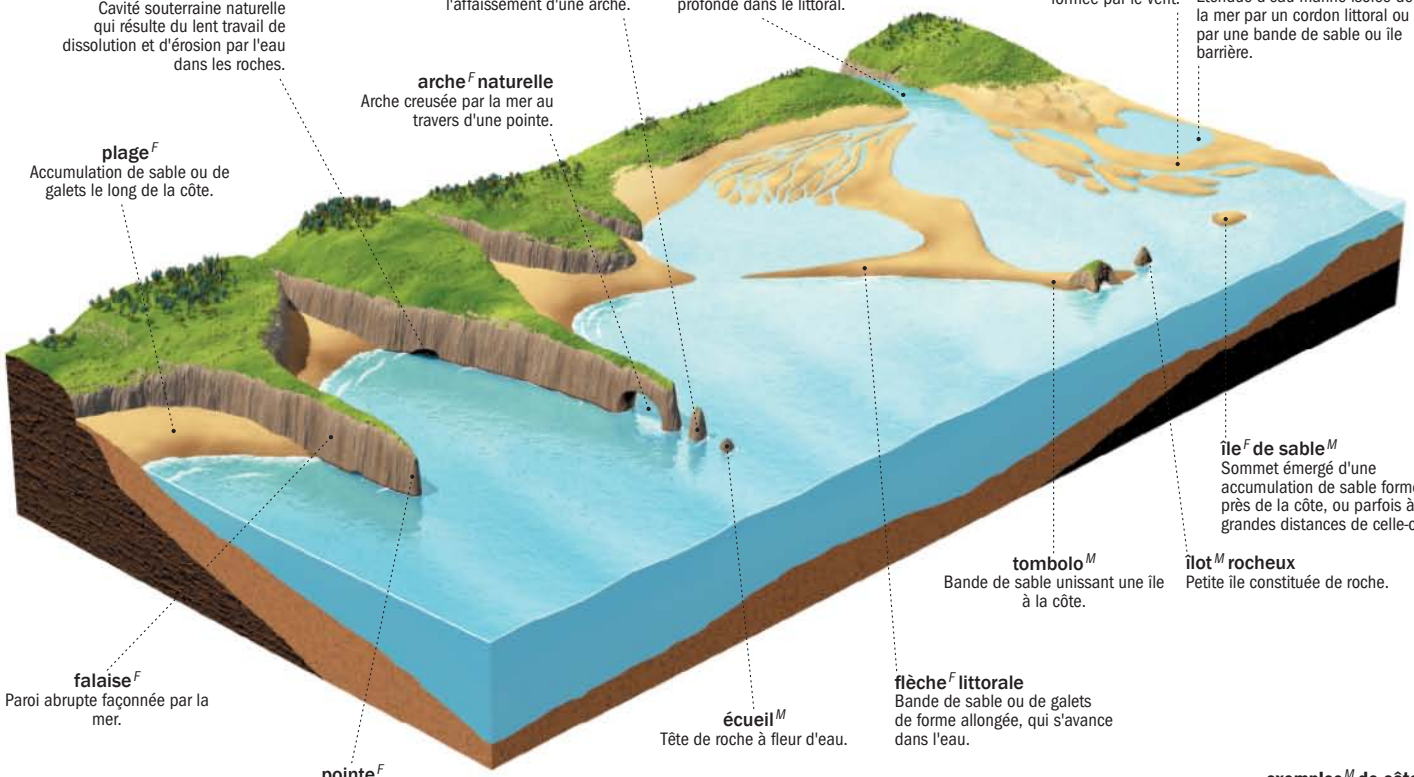
dorsale[F] médio-indienne
Chaîne située au centre de l'océan Indien, qui sépare les plaques africaine et indo-australienne.

fosse[F] Pérou[M]-Chili[M]
Fosse de 8 000 m de profondeur bordant l'Amérique du Sud. La plus longue des fosses (5 900 km), elle est située à la frontière des plaques Nazca et sud-américaine.

fosse[F] de Porto Rico
Fosse située au large de Porto Rico, à la frontière des plaques sud-américaine et des Caraïbes. Elle comprend le point le plus profond de l'Atlantique (8 400 m).

configuration[F] du littoral[M]

Zone de contact entre la terre et la mer, dont l'aspect varie selon le climat, le vent, la mer et le type de roches dont elle est composée.



grotte[F]
Cavité souterraine naturelle qui résulte du lent travail de dissolution et d'érosion par l'eau dans les roches.

aiguille[F]
Colonne effilée qui résulte de l'affaissement d'une arche.

estuaire[M]
Embouchure d'un fleuve soumise aux marées, formant une échancrure plus ou moins large et profonde dans le littoral.

dune[F]
Accumulation de sable formée par le vent.

lagune[F]
Étendue d'eau marine isolée de la mer par un cordon littoral ou par une bande de sable ou île barrière.

arche[F] **naturelle**
Arche creusée par la mer au travers d'une pointe.

plage[F]
Accumulation de sable ou de galets le long de la côte.

île[F] **de sable**[M]
Sommet émergé d'une accumulation de sable formée près de la côte, ou parfois à de grandes distances de celle-ci.

tombolo[M]
Bande de sable unissant une île à la côte.

îlot[M] **rocheux**
Petite île constituée de roche.

falaise[F]
Paroi abrupte façonnée par la mer.

écueil[M]
Tête de roche à fleur d'eau.

flèche[F] **littorale**
Bande de sable ou de galets de forme allongée, qui s'avance dans l'eau.

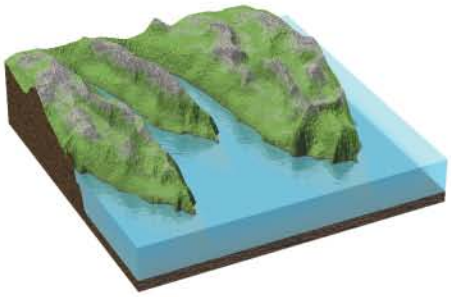
pointe[F]
Langue de terre qui s'avance dans la mer en rétrécissant.

exemples[M] de côtes[F]

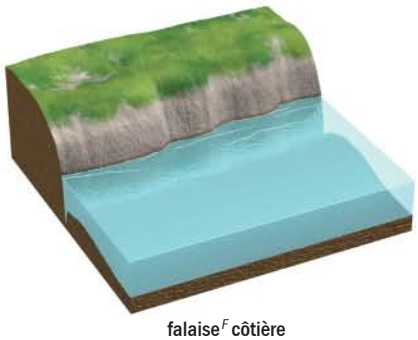
Côte : bande de terrain où la mer entre en contact avec la terre.



cordon[M] **littoral**
Bande de sable ou de galets, généralement étroite et longeant le littoral.



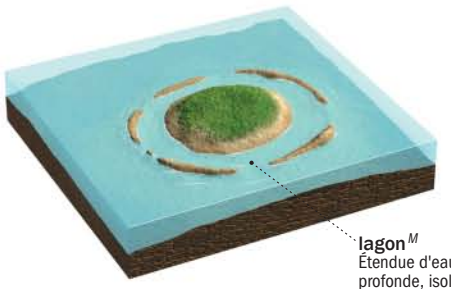
fjords[M]
Profondes vallées d'origine glaciaire envahies par la mer et découpant la côte.



falaise[F] **côtière**
Côte qui présente une paroi abrupte façonnée par la mer.

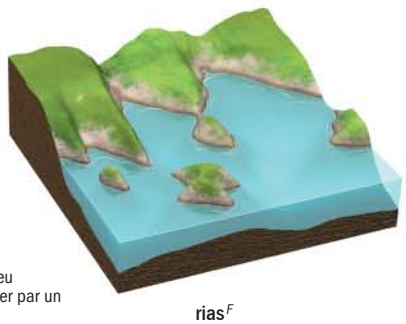


delta[M]
Partie de la côte où s'accumulent les sédiments à l'embouchure d'un fleuve, divisée en plusieurs bras.



lagon[M]
Étendue d'eau marine peu profonde, isolée de la mer par un récif corallien.

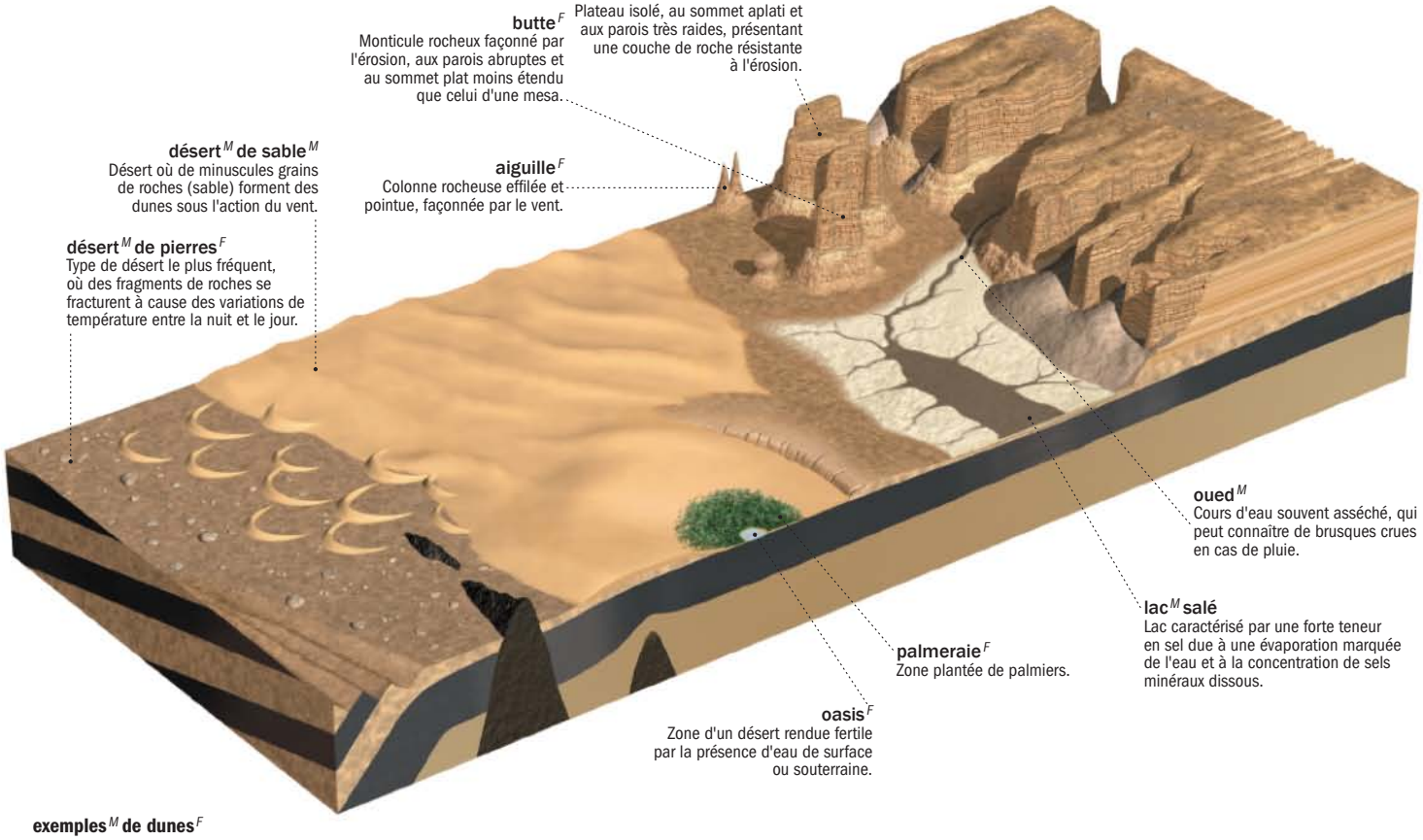
atoll[M]
Île annulaire formée d'un récif corallien qui enferme un lagon et souvent une île centrale.



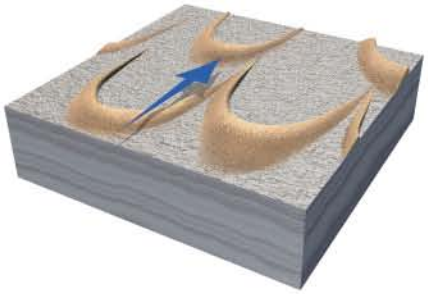
rias[F]
Côte dont d'anciennes vallées littorales ont été envahies par la mer.

désert[M]

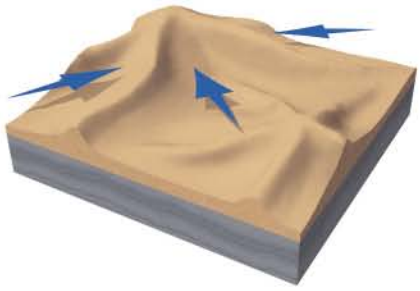
Région habituellement chaude où l'aridité est telle (moins de 100 mm de précipitations par année) que la vie végétale et animale est peu abondante.



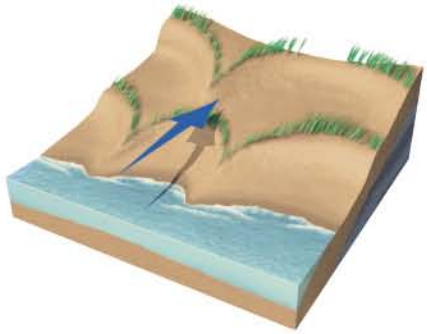
exemples[M] de dunes[F]
Dune : accumulation de sable transporté par le vent dans les déserts ou le long des littoraux.



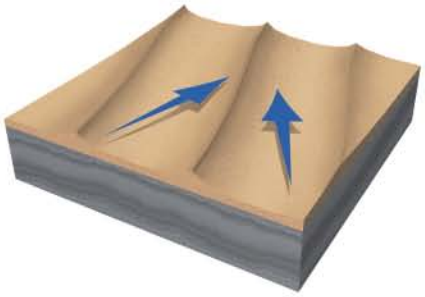
dune[F] en croissant[M]
Dune mobile en forme de croissant, dont les bras s'allongent dans la direction d'où souffle le vent.



dune[F] complexe
Dune en forme d'étoile, qui se forme là où se rencontrent des vents de directions variées.



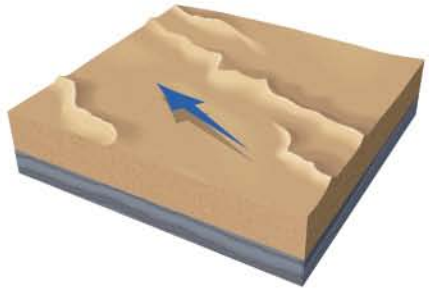
dune[F] parabolique
Dune en forme de croissant dont les bras pointent face au vent; elle est observée sur les côtes et souvent fixée par la végétation.



dunes[F] longitudinales
Dunes étroites et allongées, qui se forment lorsque le vent souffle dans deux directions convergentes.



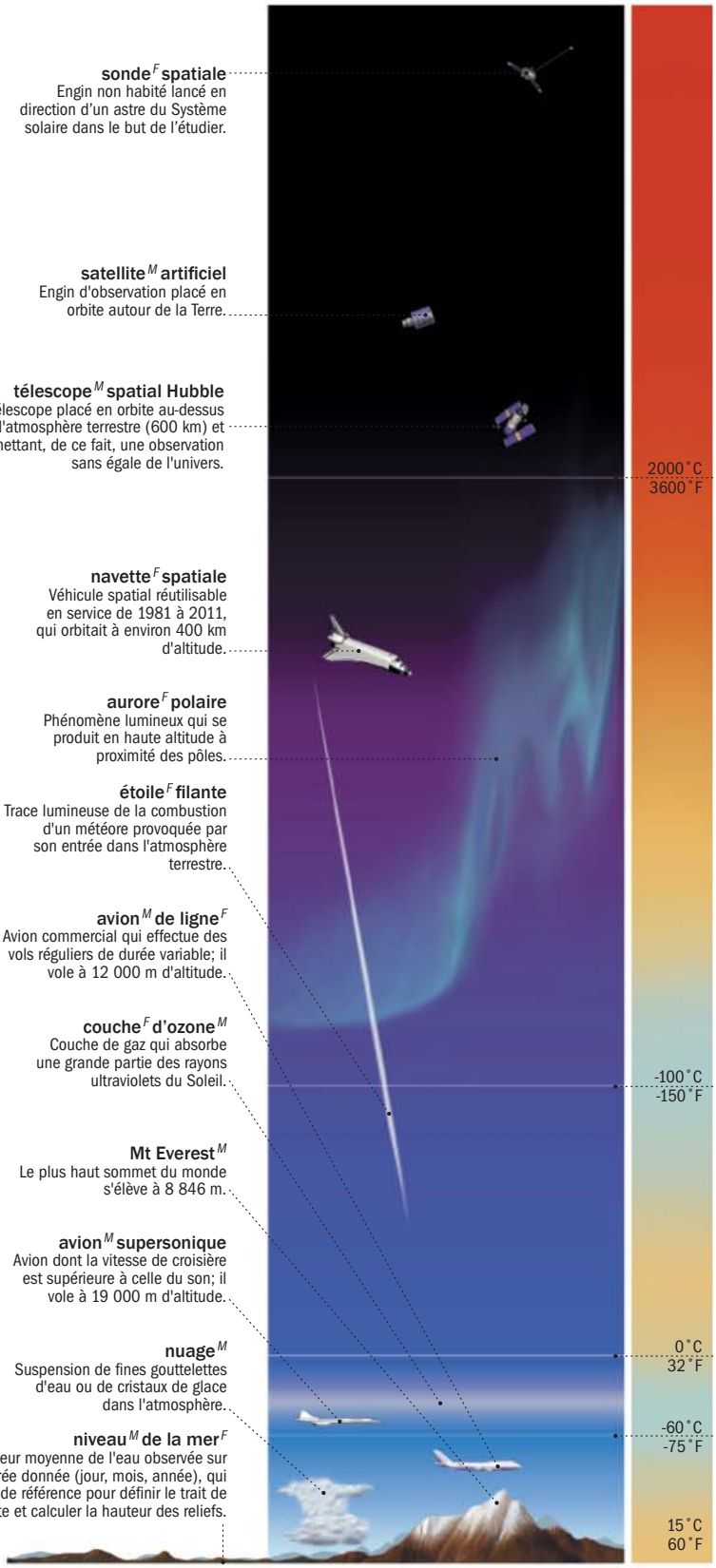
dunes[F] transversales
Dunes qui se forment perpendiculairement à la direction du vent.



cordon[M] de dunes[F]
Dunes alignées dans un même axe et parallèles au vent.

coupe[F] de l'atmosphère[F] terrestre

Atmosphère : couche d'air qui enveloppe la Terre, composée principalement d'azote (78 %) et d'oxygène (21 %), dont la densité diminue avec l'altitude.



sonde[F] spatiale
Engin non habité lancé en direction d'un astre du Système solaire dans le but de l'étudier.

satellite[M] artificiel
Engin d'observation placé en orbite autour de la Terre.

télescope[M] spatial Hubble
Télescope placé en orbite au-dessus de l'atmosphère terrestre (600 km) et permettant, de ce fait, une observation sans égale de l'univers.

navette[F] spatiale
Véhicule spatial réutilisable en service de 1981 à 2011, qui orbitait à environ 400 km d'altitude.

aurore[F] polaire
Phénomène lumineux qui se produit en haute altitude à proximité des pôles.

étoile[F] filante
Trace lumineuse de la combustion d'un météore provoquée par son entrée dans l'atmosphère terrestre.

avion[M] de ligne[F]
Avion commercial qui effectue des vols réguliers de durée variable; il vole à 12 000 m d'altitude.

couche[F] d'ozone[M]
Couche de gaz qui absorbe une grande partie des rayons ultraviolets du Soleil.

Mt Everest[M]
Le plus haut sommet du monde s'élève à 8 846 m.

avion[M] supersonique
Avion dont la vitesse de croisière est supérieure à celle du son; il vole à 19 000 m d'altitude.

nuage[M]
Suspension de fines gouttelettes d'eau ou de cristaux de glace dans l'atmosphère.

niveau[M] de la mer[F]
Hauteur moyenne de l'eau observée sur une durée donnée (jour, mois, année), qui sert de référence pour définir le trait de côte et calculer la hauteur des reliefs.

exosphère[F]
Limite supérieure de l'atmosphère dans laquelle les gaz présents en faible densité se dispersent dans l'espace.

thermopause[F]
Fine couche de transition entre la thermosphère et l'exosphère.

thermosphère[F]
Couche où la température s'élève continuellement, car elle absorbe une grande partie du rayonnement solaire.

mésopause[F]
Fine couche de transition entre la mésosphère et la thermosphère.

mésosphère[F]
Couche la plus froide de l'atmosphère où la température diminue avec l'altitude.

stratopause[F]
Fine couche de transition entre la stratosphère et la mésosphère.

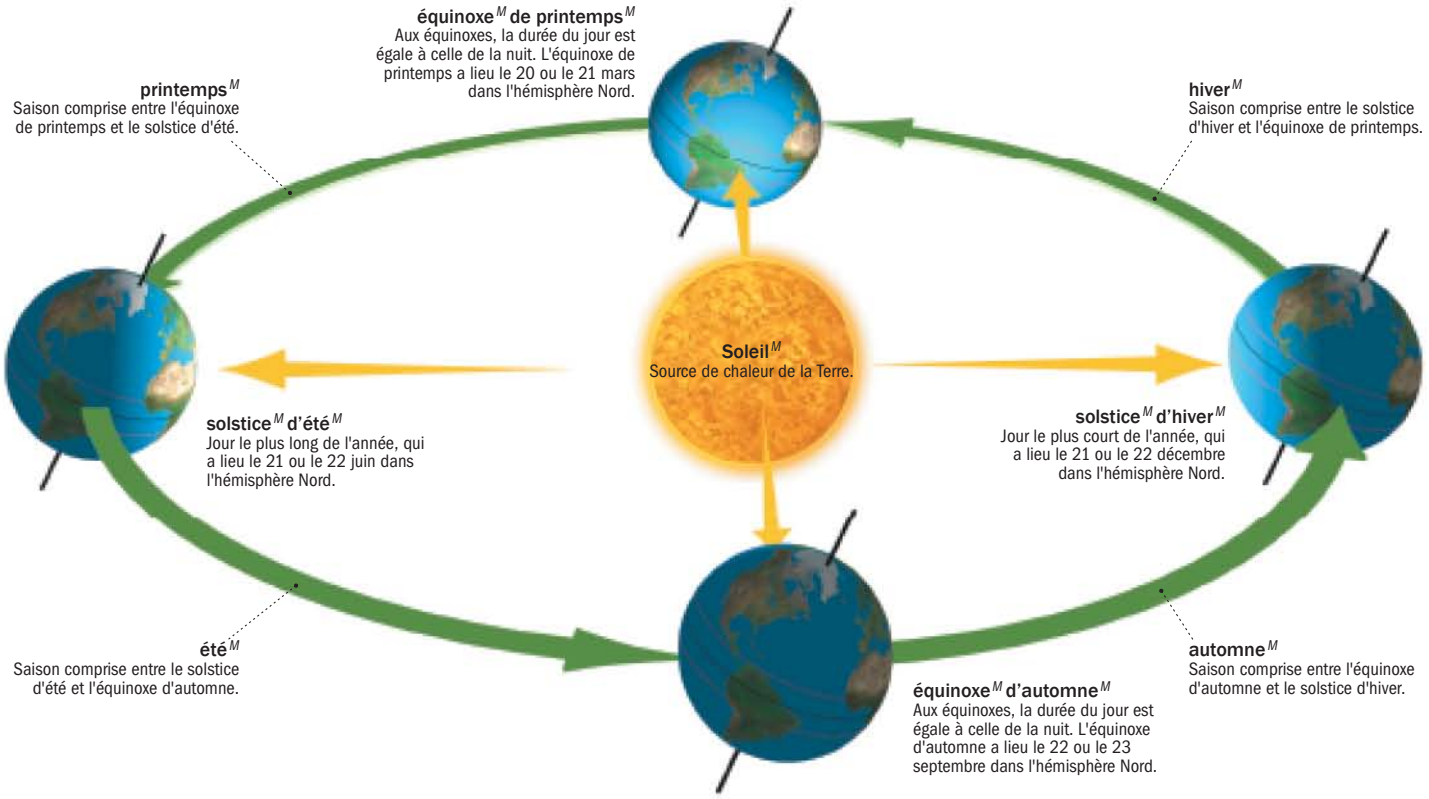
stratosphère[F]
Couche d'air très stable où la température augmente avec l'altitude en raison de l'absorption du rayonnement solaire par la couche d'ozone.

tropopause[F]
Limite entre la troposphère et la stratosphère, dont l'altitude varie selon les saisons, la température au sol, la latitude et la pression atmosphérique.

troposphère[F]
La plus dense des couches dans laquelle se produisent la plupart des phénomènes météorologiques et où la température diminue avec l'altitude.

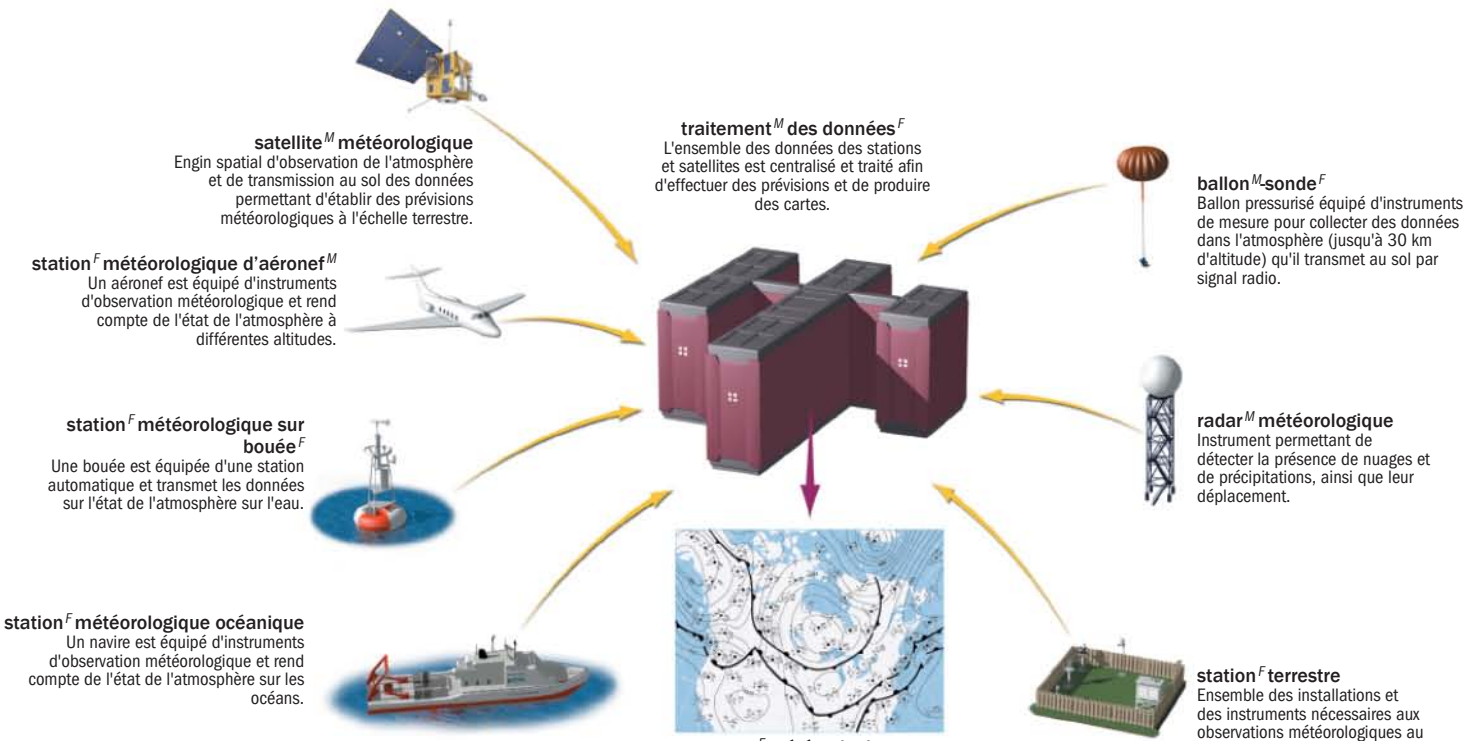
cycle[M] des saisons[F]

Changement périodique du climat au cours d'une année, qui dépend de l'inclinaison et de la révolution de la Terre par rapport au Soleil.



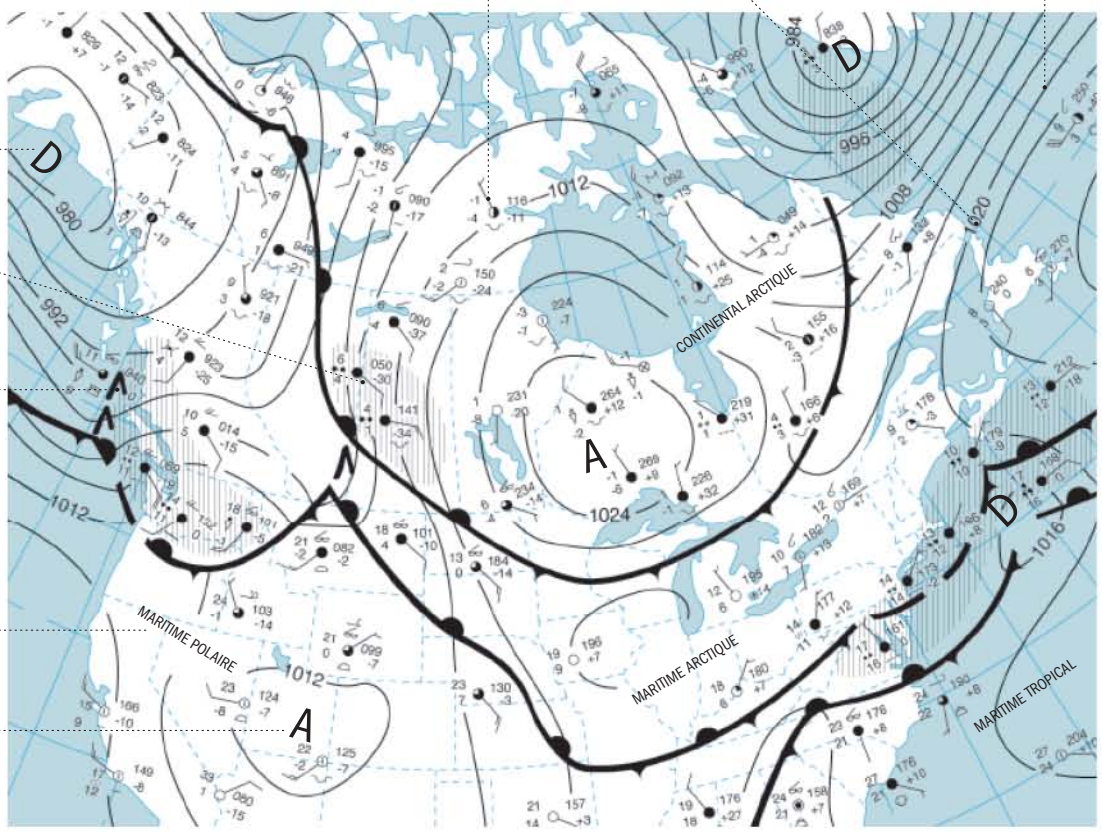
prévision[F] météorologique

Méthode scientifique qui permet de prévoir les conditions atmosphériques pour une période et une région déterminées.



carte[F] météorologique

Carte représentant l'état de l'atmosphère observé dans une région à un moment donné.



pression[F] barométrique
Mesure de la force exercée par l'air sur un point de la surface terrestre, exprimée en millibars.

isobare[F]
Courbe reliant les points de la surface terrestre ayant la même pression atmosphérique.

direction[F] et force[F] du vent[M]

dépression[F]
Zone caractérisée par une pression relativement basse qui croît à mesure qu'on s'éloigne de son centre.

zone[F] de précipitation[F]
Zone dans laquelle l'eau contenue dans l'atmosphère se condense et tombe des nuages sous forme liquide ou solide.

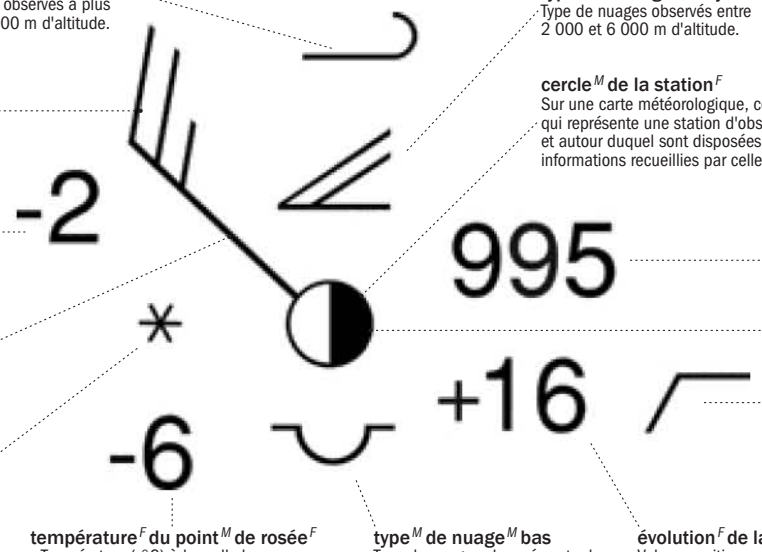
creux[M] barométrique
Zone allongée dans laquelle la pression atmosphérique est relativement basse.

type[M] de la masse[F] d'air[M]
Masse d'air : énorme volume atmosphérique qui s'est déplacé après avoir séjourné au-dessus d'une région dont il a conservé les caractéristiques climatiques.

anticyclone[M]
Zone caractérisée par une pression relativement élevée qui diminue à mesure qu'on s'éloigne de son centre.

disposition[F] des informations[F] d'une station[F]

Manière de représenter sur une carte météorologique les informations recueillies par une station d'observation, à l'aide de symboles et de chiffres.



type[M] de nuage[M] élevé
Type de nuages observés à plus de 6 000 m d'altitude.

type[M] de nuage[M] moyen
Type de nuages observés entre 2 000 et 6 000 m d'altitude.

cercle[M] de la station[F]
Sur une carte météorologique, cercle qui représente une station d'observation et autour duquel sont disposées les informations recueillies par celle-ci.

force[F] du vent[M]
Vitesse du vent exprimée en km/h. Elle est indiquée à l'aide de barbules et de fanions dont il faut additionner la valeur.

pression[F] au niveau[M] de la mer[F]
Pression de référence qui correspond à celle mesurée au niveau de la mer, exprimée en millibars.

température[F] de l'air[M]
Mesure de la sensation de chaleur ou de froid (°C), réalisée à l'aide d'un thermomètre exposé à l'air, à l'abri du rayonnement solaire direct.

nébulosité[F]
Proportion du ciel couverte par les nuages.

direction[F] du vent[M]
La provenance du vent est indiquée par l'orientation de la hampe.

tendance[F] barométrique
Variation de la pression atmosphérique au cours des trois heures qui ont précédé l'observation.

état[M] présent du temps[M]
Type de précipitation (météore) constatée au moment de l'observation.

température[F] du point[M] de rosée[F]
Température (°C) à laquelle la vapeur d'eau de l'air commence à se condenser et qui sert à calculer l'humidité de l'air.

type[M] de nuage[M] bas
Type de nuages observés entre le sol et 2 000 m.

évolution[F] de la pression[F]
Valeur, positive ou négative, correspondant à la différence de la pression observée par rapport à celle au niveau de la mer, exprimée en millibars.

symboles[M] météorologiques internationaux

Symboles normalisés utilisés pour consigner sur des cartes les observations des stations météorologiques du monde entier.

vent[M]

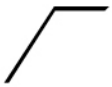
Déplacement de l'air provoqué par les différences de pression entre deux régions de l'atmosphère.



air[M] calme
Symbole indiquant l'absence de vent.



hampe[F]
Symbole d'un vent soufflant à une vitesse inférieure à 5 km/h.



barbule[F]
Symbole d'un vent soufflant entre 14 et 22 km/h.



flèche[F] du vent[M]
Symbole qui, par l'orientation de la hampe, indique la direction du vent et qui, par le nombre de barbules et de fanions, indique sa vitesse.



demi-barbule[F]
Symbole d'un vent soufflant entre 5 et 13 km/h.



fanion[M]
Symbole d'un vent soufflant entre 88 et 96 km/h.

fronts[M]

Surface de contact entre deux masses d'air de températures et de pressions différentes.



front[M] froid en surface[F]
Front d'une masse d'air froid en contact avec le sol et qui succède à une masse d'air chaud.



front[M] chaud en surface[F]
Front d'une masse d'air chaud en contact avec le sol et qui succède à une masse d'air froid.



front[M] occlus
Association de deux fronts qui apparaît lorsqu'un front froid rattrape un front chaud, qu'il pousse en altitude pour aller rejoindre un autre front froid.



front[M] froid en altitude[F]
Front d'une masse d'air froid qui ne touche pas la surface terrestre et qui glisse par-dessus une masse d'air plus froid.



front[M] chaud en altitude[F]
Front d'une masse d'air chaud qui ne touche pas la surface terrestre et qui glisse par-dessus une masse d'air plus froid.



front[M] stationnaire
Front qui bouge très lentement du fait que les masses d'air froid et d'air chaud se déplacent parallèlement.

nébulosité[F]

Proportion du ciel couverte par les nuages.



ciel[M] très nuageux



ciel[M] sans nuages[M]



ciel[M] peu nuageux



ciel[M] couvert



ciel[M] clair



ciel[M] nuageux



ciel[M] complètement obscurci

nuages[M]

Suspensions de fines gouttelettes d'eau ou de cristaux de glace dans l'atmosphère; ils sont classés en 10 genres par l'Organisation météorologique mondiale.



alto-stratus[M]
Voile gris qui peut couvrir totalement le ciel et qui laisse voir le Soleil sans phénomène de halo; il peut donner d'importantes précipitations.



nimbo-stratus[M]
Nuage en forme de couche sombre, suffisamment épais pour masquer le Soleil et qui donne des précipitations continues.



alto-cumulus[M]
Nuage constitué de gros flocons blancs ou gris, formant parfois des bandes parallèles, qui annonce l'arrivée d'une dépression.



cirrus[M]
Nuage en forme de filaments ou de bandes isolées, qui apparaît généralement à l'avant d'une dépression.



cirro-stratus[M]
Voile blanchâtre qui peut couvrir totalement le ciel et qui crée un halo autour du Soleil.



cirro-cumulus[M]
Nuage formé de flocons ou de lamelles blanches souvent ordonnés en rangées.

stratus[M]
Nuage gris formant un voile continu semblable à du brouillard, mais qui ne touche pas le sol. Il provoque de faibles précipitations.



cumulo-nimbus[M]
Nuage très imposant, qui peut atteindre 10 km d'épaisseur et dont la base est très sombre. Il provoque de violentes précipitations.



cumulus[M]
Nuage de beau temps aux contours très nets, dont la base est grise et plate tandis que le sommet est blanc et forme des protubérances arrondies.



strato-cumulus[M]
Nuage gris et blanc disposé en couches plus ou moins continues présentant des bourrelets, qui n'engendre généralement pas de précipitations.

symboles[M] météorologiques internationaux

météores[M]
Phénomènes observés dans l'atmosphère (à l'exception des nuages), soit les précipitations et les phénomènes optiques et électriques.



tempête[F] **de sable**[M] **ou de poussière**[F]
Phénomène du vent qui soulève le sable ou la poussière.



orage[M]
Phénomène météorologique qui se manifeste par des éclairs, du tonnerre et des rafales de vent, généralement accompagnés d'averses de pluie ou de grêle.



orage[M] **fort**
Orage auquel sont associés des vents supérieurs à 93 km/h, de la grêle ou des pluies fortes.



éclair[M]
Phénomène lumineux intense et bref causé par une décharge électrique entre deux nuages ou entre un nuage et le sol.



tempête[F] **tropicale**
Zone de basse pression accompagnée de précipitations et de vents soufflant entre 60 et 120 km/h.



ouragan[M]
Cyclone tropical comportant une zone de basse pression accompagnée de violentes précipitations et de vents soufflant entre 120 et 300 km/h.



tornade[F]
Colonne d'air qui s'étire entre le sol et la base d'un cumulonimbus et qui tourbillonne en produisant des vents violents pouvant atteindre 500 km/h.

pluie[F] **intermittente faible**
Pluie : précipitation de gouttelettes d'eau qui se produit lorsque la température de l'air est supérieure à 0 °C.



bruine[F] **intermittente faible**
Bruine : précipitation uniforme et continue de gouttelettes d'eau qui tombent très lentement et dont le diamètre est inférieur à 0,5 mm.



neige[F] **intermittente faible**
Neige : précipitation de cristaux de glace qui se produit lorsque la température de l'air est inférieure à 0 °C.



pluie[F] **intermittente modérée**



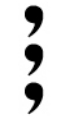
bruine[F] **intermittente modérée**



neige[F] **intermittente modérée**



pluie[F] **intermittente forte**



bruine[F] **intermittente forte**



neige[F] **intermittente forte**

pluie[F] **continue faible**



bruine[F] **continue faible**

neige[F] **continue faible**



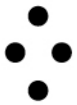
pluie[F] **continue modérée**



bruine[F] **continue modérée**



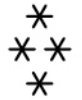
neige[F] **continue modérée**



pluie[F] **continue forte**



bruine[F] **continue forte**



neige[F] **continue forte**



grésil[M]
Chute de gouttelettes d'eau ou de flocons de neige fondants qui se congèlent avant de toucher le sol.

brume[F]
Brouillard léger qui ne limite pas la visibilité à un kilomètre.



averse[F] **de neige**[F]
Précipitation subite, abondante et de courte durée de cristaux de glace, qui se produit lorsque la température de l'air est inférieure à 0 °C.



chasse-neige[F] **basse; poudrerie**[F] **basse**
Neige tombée au sol et que le vent soulève à une hauteur inférieure à 2 m.



brouillard[M]
Condensation de la vapeur d'eau résultant en une suspension de microscopiques gouttelettes réduisant la visibilité à moins d'un kilomètre.



averse[F] **de pluie**[F]
Précipitation subite, abondante et de courte durée de gouttelettes d'eau, qui se produit lorsque la température de l'air est supérieure à 0 °C.



chasse-neige[F] **haute; poudrerie**[F] **haute**
Neige tombée au sol et que le vent soulève à une hauteur supérieure à 2 m.



brume[F] **sèche**
Brume constituée d'infimes particules de poussière, de fumée, de sable et autres impuretés et qui donne à l'air un aspect trouble.



averse[F] **de grêle**[F]
Précipitation subite, abondante et de courte durée de cristaux de glace dure généralement sphériques, d'un diamètre variant entre 5 et 50 mm.



pluie[F] **verglaçante**
Pluie dont les gouttes gèlent au moment de leur impact sur le sol ou sur les objets, et qui forme une couche de glace.



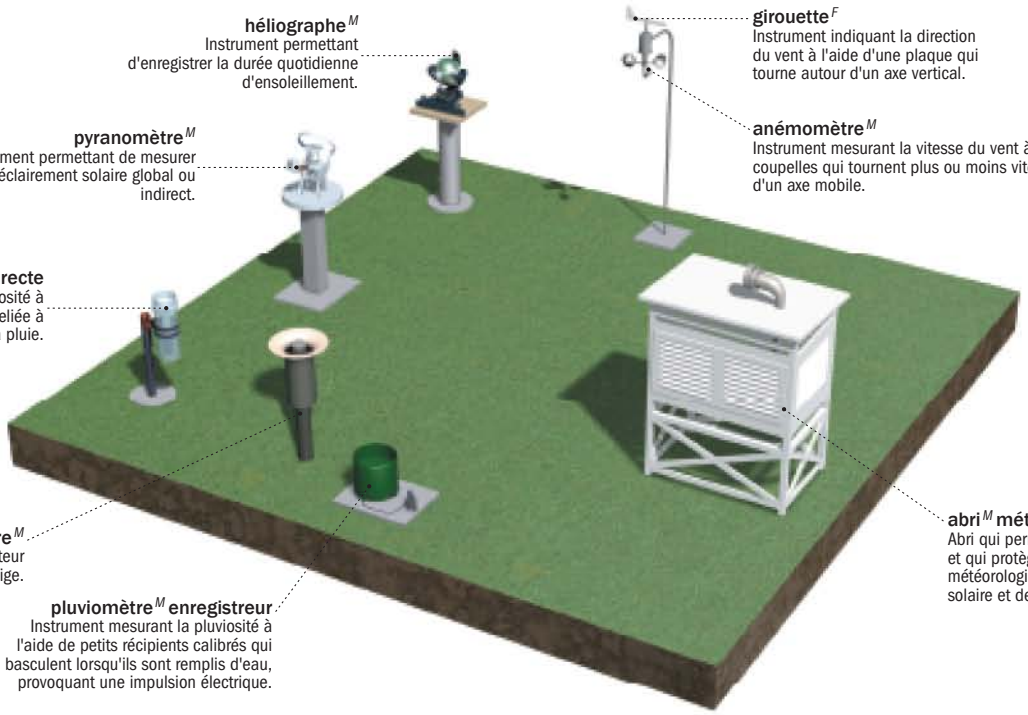
fumée[F]
Particules solides ou liquides en suspension dans l'air, provenant de combustions diverses.



grain[M]
Accélération brusque et brève de la vitesse du vent souvent accompagnée d'averses et d'orages.

station[F] météorologique

Ensemble des installations et des instruments nécessaires aux observations météorologiques au sol.



héliographe[M]
Instrument permettant d'enregistrer la durée quotidienne d'ensoleillement.

girouette[F]
Instrument indiquant la direction du vent à l'aide d'une plaque qui tourne autour d'un axe vertical.

pyranomètre[M]
Instrument permettant de mesurer l'éclairement solaire global ou indirect.

anémomètre[M]
Instrument mesurant la vitesse du vent à l'aide de coupelles qui tournent plus ou moins vite autour d'un axe mobile.

pluviomètre[M] **à lecture**[F] **directe**
Instrument mesurant la pluviosité à l'aide d'une éprouvette graduée reliée à un entonnoir qui recueille la pluie.

nivomètre[M]
Instrument qui mesure la hauteur d'eau tombée sous forme de neige.

pluviomètre[M] **enregistreur**
Instrument mesurant la pluviosité à l'aide de petits récipients calibrés qui basculent lorsqu'ils sont remplis d'eau, provoquant une impulsion électrique.

abri[M] **météorologique**
Abri qui permet la ventilation et qui protège les instruments météorologiques du rayonnement solaire et des précipitations.

instruments[M] de mesure[F] météorologique

Instruments permettant de mesurer la température et l'humidité de l'air, l'ensoleillement, la pression atmosphérique, les précipitations et le vent.

mesure[F] **de l'ensoleillement**[M]
Ensoleillement : rayonnement solaire direct auquel un lieu est exposé.

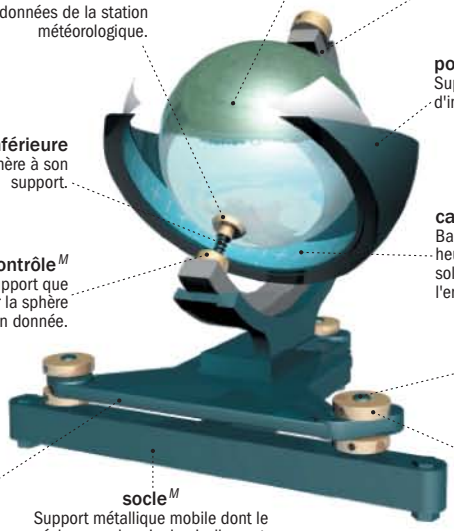
héliographe[M]
Instrument permettant d'enregistrer la durée quotidienne d'ensoleillement.

sphère[F] **de verre**[M]
À la manière d'une loupe, elle concentre le rayonnement solaire sur la carte d'insolation.

bague[F] **inférieure de blocage**[M] **de la sphère**[F]
Deux bagues de blocage maintiennent la sphère de verre dans la position requise pour mesurer avec exactitude l'ensoleillement selon les coordonnées de la station météorologique.

support[M] **de sphère**[F]

porte-cartes[M]
Support circulaire de la carte d'insolation.



vis[F] **de support**[M] **inférieure**
Vis reliant la sphère à son support.

carte[F] **d'insolation**[F]
Bande de carton graduée en heures, brûlée par le rayonnement solaire, ce qui mesure la durée de l'ensoleillement.

écrou[M] **de contrôle**[M]
Écrou de la vis de support que l'on serre pour maintenir la sphère dans une position donnée.

vis[F] **de nivellement**[M]
Vis qui permet de mettre l'appareil à niveau dans les deux axes, nord-sud et est-ouest.

base[F]
Support métallique fixe qui comporte trois manchons disposés en triangle sur lesquels s'ajustent les vis de nivellement.

écrou[M] **à cabestan**[M]
Écrou de la vis de nivellement que l'on serre pour maintenir la base de l'appareil dans la position donnée.

socle[M]
Support métallique mobile dont le réglage par les vis de nivellement permet de mettre l'appareil à niveau.

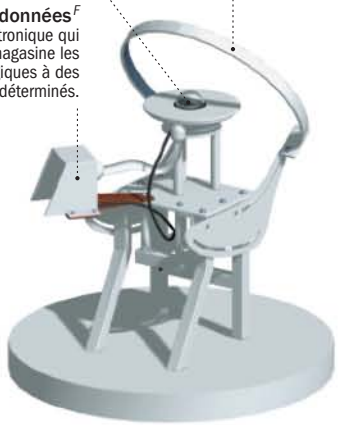
mesure[F] **du rayonnement**[M] **du ciel**[M]
Rayonnement du ciel : rayonnement solaire indirect traversant les nuages et diffusé sur la surface de la Terre.

pyranomètre[M]
Instrument permettant de mesurer l'éclairement solaire global ou indirect.

bande[F] **pare-soleil**[M]
Elle protège le pyranomètre du rayonnement solaire direct afin de mesurer uniquement le rayonnement diffus.

capteur[M]
Il transforme l'énergie solaire indirecte en énergie électrique : plus le rayonnement du ciel est important, plus il produit de courant.

enregistreur[M] **de données**[F]
Appareil électronique qui capte et emmagasine les données météorologiques à des intervalles déterminés.



pluviomètre[M] à lecture[F] directe

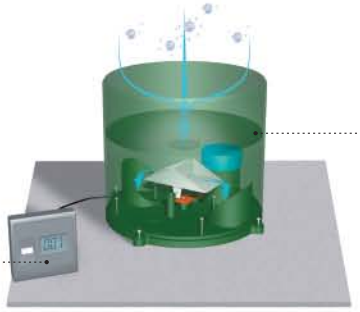
Instrument mesurant la pluviosité à l'aide d'une éprouvette graduée reliée à un entonnoir qui recueille la pluie.



- **entonnoir[M] collecteur** — Tube de forme conique qui recueille l'eau et la dirige dans l'éprouvette.
- **collier[M] de serrage[M]**
- **éprouvette[F] graduée** — Graduée en millimètres, elle permet de lire directement la hauteur d'eau d'une précipitation.
- **récipient[M]**
- **support[M]**

pluviomètre[M] enregistreur

Instrument mesurant la pluviosité à l'aide de petits récipients calibrés qui basculent lorsqu'ils sont remplis d'eau, provoquant une impulsion électrique.



- **récipient[M] collecteur** — Contenant recueillant les précipitations.
- **appareil[M] enregistreur** — Appareil relié aux récipients, qui comptabilise les impulsions électriques, dont la somme indique la quantité d'eau tombée.

mesure[F] de la pluviosité[F]

Pluviosité : quantité d'eau tombée au sol pendant un temps donné.

sondage[M] en altitude[F]

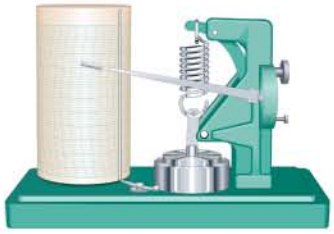
Technique permettant de mesurer à différentes altitudes la pression, la température et l'humidité de l'air ainsi que la vitesse et la direction du vent.



- **ballon[M]-sonde[F]** — Ballon pressurisé équipé d'instruments de mesure pour collecter des données dans l'atmosphère (jusqu'à 30 km d'altitude) qu'il transmet au sol par signal radio.
- **radiosonde[F]** — Appareil composé de capteurs qui mesurent la pression, la température et l'humidité de l'air, et qui transmet les données au sol à l'aide d'un émetteur radio.

mesure[F] de la pression[F]

Pression : force exercée par une colonne d'air de l'atmosphère sur une surface donnée, exprimée en millibars.



baromètre[M] enregistreur
Instrument mesurant les variations de pression dans un intervalle donné.



baromètre[M] à mercure[M]
Instrument mesurant la pression atmosphérique à l'aide d'une colonne de mercure qui monte ou descend selon les variations de pression.

mesure[F] de la chute[F] de neige[F]

Chute de neige : hauteur de l'accumulation de la neige au sol.



nivomètre[M]
Instrument qui mesure la hauteur d'eau tombée sous forme de neige.

mesure[F] de l'humidité[F]

Humidité : quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air.



hygromètre[M] enregistreur
Instrument enregistrant la variation du taux d'humidité de l'air par la déformation d'un objet sous l'influence de l'humidité.



psychromètre[M]
Instrument constitué d'un thermomètre sec et d'un thermomètre mouillé enregistrant l'humidité de l'air.

mesure[F] de la température[F]

Température : mesure de la sensation de chaleur ou de froid, réalisée à l'aide d'un thermomètre exposé à l'air, à l'abri du rayonnement solaire direct.



thermomètre[M] à minima[M]
Thermomètre à mercure qui garde la trace de la température la plus basse pour une période donnée.



thermomètre[M] à maxima[M]
Thermomètre à mercure qui garde la trace de la température la plus élevée pour une période donnée.

mesure[F] de la direction[F] du vent[M]

Direction du vent : point de l'horizon d'où vient le vent.



girouette[F]
Instrument indiquant la direction du vent à l'aide d'une plaque qui tourne autour d'un axe vertical.

mesure[F] de la vitesse[F] du vent[M]

Vitesse du vent : force du vent, généralement exprimée en kilomètres par heure.



anémomètre[M]
Instrument mesurant la vitesse du vent à l'aide de coupelles qui tournent plus ou moins vite autour d'un axe mobile.

mesure[F] de la hauteur[F] des nuages[M]

Hauteur des nuages : altitude de la base des nuages, exprimée en mètres.



alidade[F]
Instrument dont l'axe de visée, en se déplaçant sur un cercle gradué, mesure l'angle d'un nuage par rapport à l'horizon, donc sa hauteur.



théodolite[M]
Instrument servant à mesurer des angles dont les écarts indiquent la hauteur d'un point par rapport à un autre.



projecteur[M] de plafond[M]
Projecteur dont le point d'impact lumineux sur un nuage sert de repère pour la visée de l'alidade ou du théodolite.

satellites[M] météorologiques

Engins spatiaux d'observation de l'atmosphère et de transmission des données permettant d'établir des prévisions météorologiques à l'échelle terrestre.

satellite[M] à défilement[M]
Il suit une orbite polaire qu'il effectue 14 fois par jour, ce qui lui permet de couvrir la totalité du globe compte tenu de la rotation de la Terre.

détecteur[M] solaire
Appareil permettant de positionner les panneaux solaires en direction du Soleil afin d'en capter l'énergie.

radiomètre[M]
Instrument servant à mesurer l'énergie d'un rayonnement électromagnétique à une fréquence donnée.

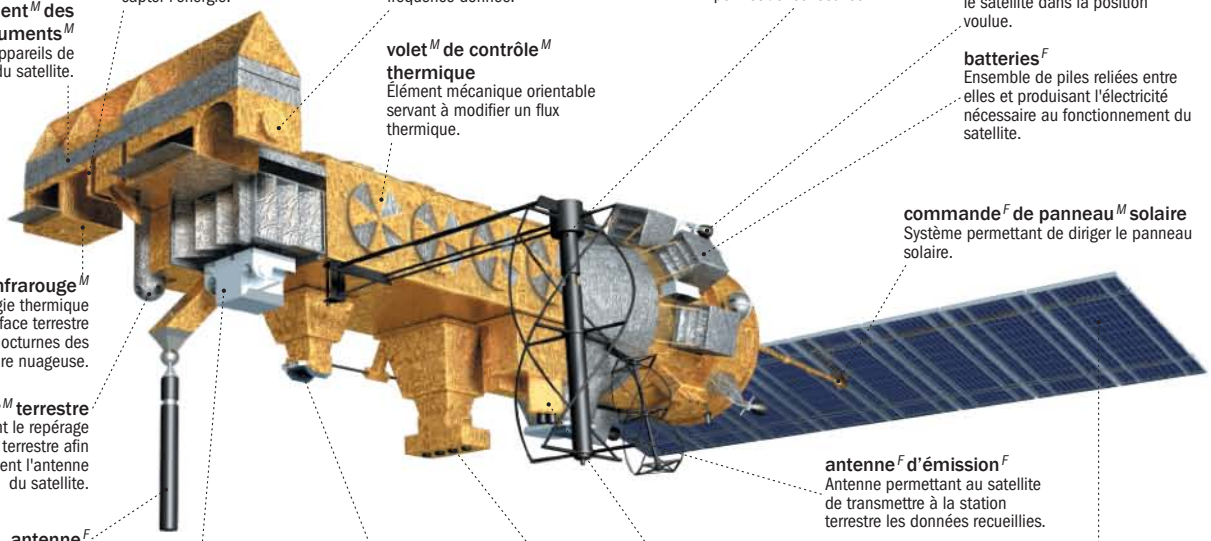
capteur[M] de signaux[M] de détresse[F]
Dispositif qui capte les signaux de détresse émis par des navires ou des avions et qui permet de les localiser.

moteur[M]-fusée[F]
Micromoteur permettant d'orienter le satellite dans la position voulue.

compartiment[M] des instruments[M]
Caisson abritant les divers appareils de mesure du satellite.

volet[M] de contrôle[M] thermique
Élément mécanique orientable servant à modifier un flux thermique.

batteries[F]
Ensemble de piles reliées entre elles et produisant l'électricité nécessaire au fonctionnement du satellite.



commande[F] de panneau[M] solaire
Système permettant de diriger le panneau solaire.

détecteur[M] à infrarouge[M]
Appareil qui mesure l'énergie thermique des nuages et de la surface terrestre afin d'établir des images nocturnes des températures et de la couverture nuageuse.

détecteur[M] terrestre
Appareil permettant le repérage de l'horizon terrestre afin d'orienter correctement l'antenne du satellite.

antenne[F]
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio.

antenne[F] d'émission[F]
Antenne permettant au satellite de transmettre à la station terrestre les données recueillies.

scanneur[M] de radiations[F] terrestres
Radiomètre qui analyse une région du globe par balayage répété.

spectromètre[M] à ultraviolet[M]
Instrument qui analyse la composition en ozone de l'atmosphère terrestre.

panneau[M] solaire
Dispositif d'alimentation permettant de convertir l'énergie solaire en énergie électrique directement utilisable.

scanneur[M] à hyperfréquences[F]
Appareil qui produit une image de la zone observée, même par temps couvert, grâce aux hyperfréquences qui traversent les nuages.

capteur[M] de radiations[F] terrestres
Radiomètre mesurant le rayonnement solaire sur l'atmosphère terrestre et sa réflexion.

détecteur[M] terrestre
Appareil permettant le repérage de l'horizon terrestre afin d'orienter correctement l'antenne du satellite.

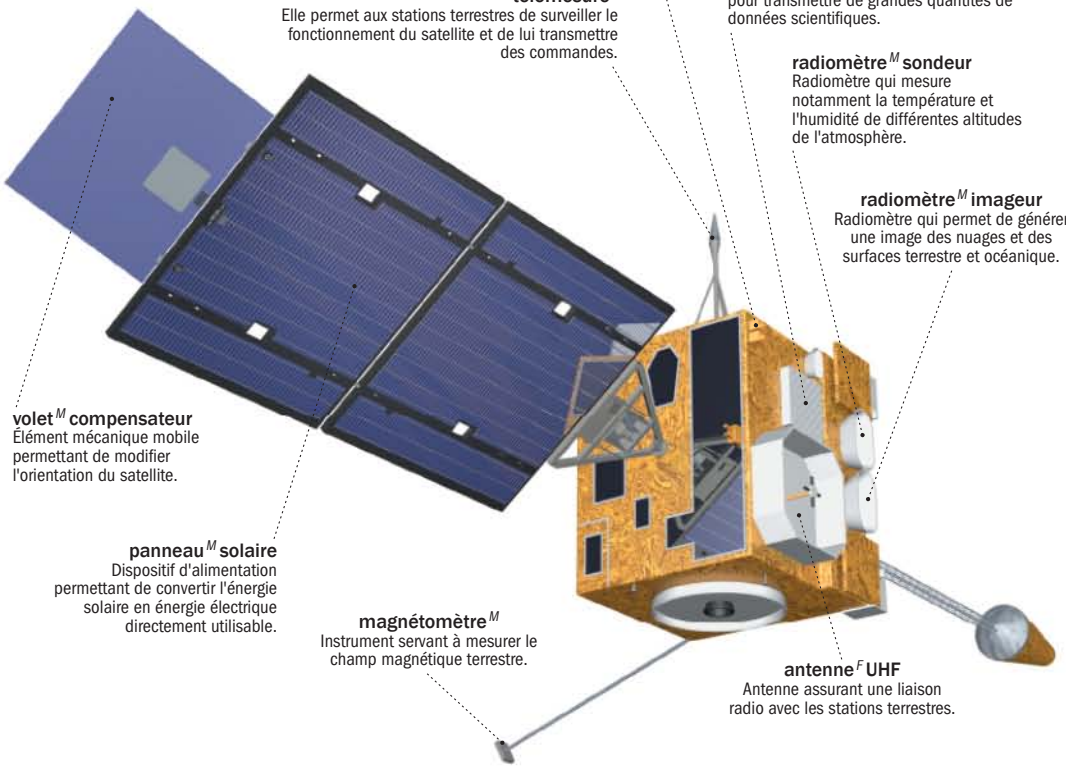
satellite[M] géostationnaire
Il suit une orbite géostationnaire, ce qui lui permet d'observer de façon continue une large zone de la surface terrestre.

antenne[F] de télécommande[F] et de télémesure[F]
Elle permet aux stations terrestres de surveiller le fonctionnement du satellite et de lui transmettre des commandes.

antenne[F] d'émission[F] à haut gain[M]
Antenne principale pointée vers la Terre pour transmettre de grandes quantités de données scientifiques.

radiomètre[M] sondeur
Radiomètre qui mesure notamment la température et l'humidité de différentes altitudes de l'atmosphère.

radiomètre[M] imageur
Radiomètre qui permet de générer une image des nuages et des surfaces terrestre et océanique.



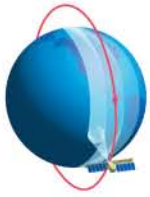
volet[M] compensateur
Élément mécanique mobile permettant de modifier l'orientation du satellite.

panneau[M] solaire
Dispositif d'alimentation permettant de convertir l'énergie solaire en énergie électrique directement utilisable.

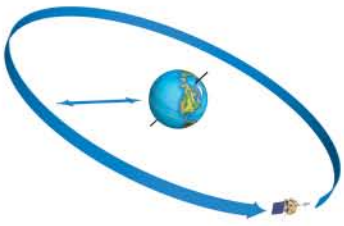
magnétomètre[M]
Instrument servant à mesurer le champ magnétique terrestre.

antenne[F] UHF
Antenne assurant une liaison radio avec les stations terrestres.

orbite[F] des satellites[M]
Trajectoire d'un satellite météorologique autour de la Terre.



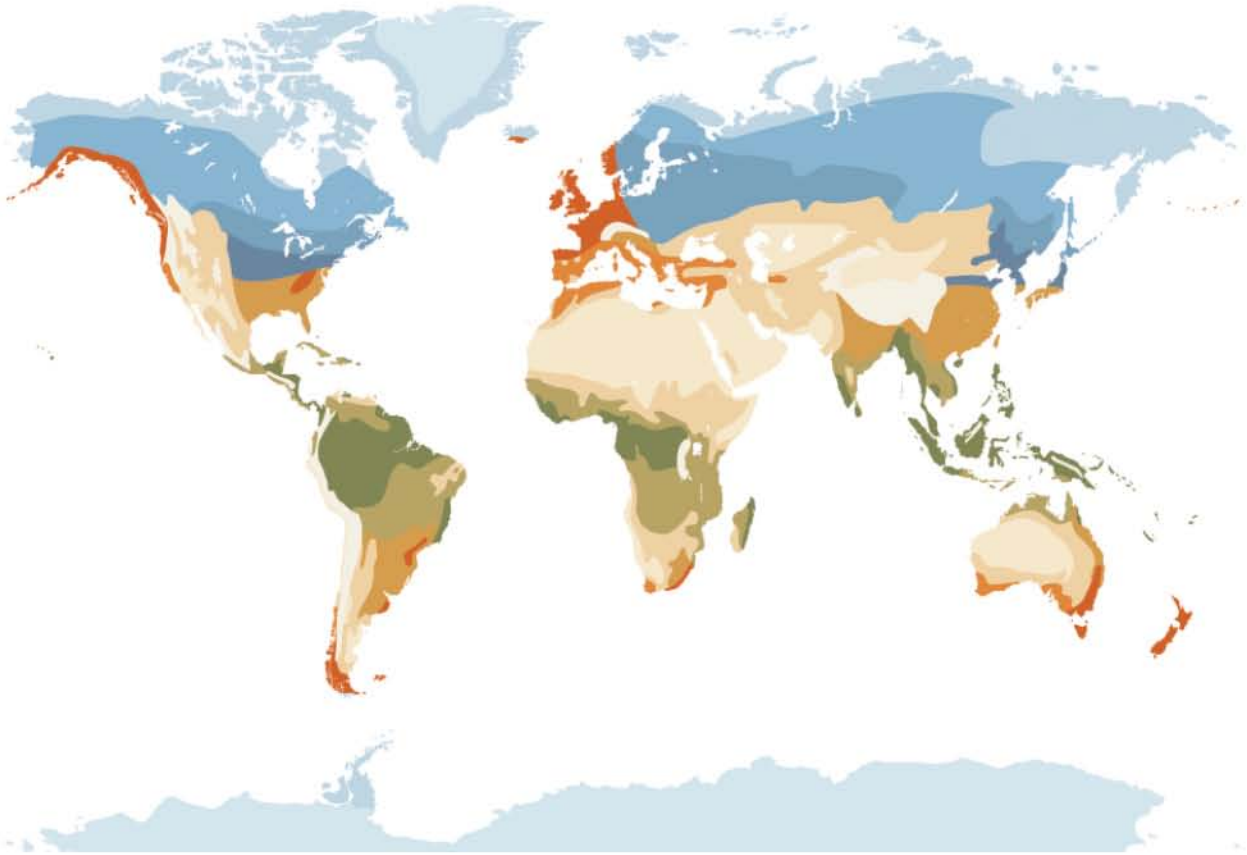
orbite[F] polaire
Orbite d'un satellite qui tourne à environ 850 km d'altitude au-dessus de la Terre en passant par les deux pôles.



orbite[F] géostationnaire
Orbite d'un satellite qui se déplace de façon synchronisée avec la Terre, donc en apparence immobile, à 36 000 km au-dessus de l'équateur.

climats[M] du monde[M]

Le climat est l'ensemble des conditions atmosphériques (température, humidité, ensoleillement, pression, vent, précipitations) qui caractérisent une région.



climats[M] tropicaux
Climats aux températures chaudes tout au long de l'année, qui se caractérisent par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies.

tropical humide
Climat tropical à caractère océanique très humide, qui permet une végétation luxuriante constituée de forêts denses.

tropical humide et sec (savane[F])
Climat tropical à caractère continental, où la saison sèche est très marquée et la végétation composée de hautes herbes et d'arbres disséminés.

climats[M] arides
Climats marqués par de très faibles précipitations.

steppe[F]
Région chaude en été et très froide en hiver, sans arbres et recouverte de végétaux herbacés adaptés aux milieux arides.

désert[M]
Région habituellement chaude où l'aridité est telle (moins de 100 mm de précipitations par année) que la vie végétale et animale est peu abondante.

climats[M] tempérés froids
Climats aux quatre saisons nettement marquées, avec un hiver froid et un été frais.

continental humide, à été[M] chaud
Climat caractérisé par une forte amplitude annuelle des températures et une pluviosité assez faible. L'été y est plutôt chaud.

continental humide, à été[M] frais
Climat caractérisé par une forte amplitude annuelle des températures et une pluviosité assez faible. L'été y est plutôt frais.

subarctique
Climat caractérisé par un hiver long et très froid et un été court et frais; les précipitations tombent principalement durant l'été.

climats[M] tempérés chauds
Climats aux quatre saisons nettement marquées, avec un hiver doux et un été frais ou chaud.

subtropical humide
Climat caractérisé par un été chaud et un hiver doux et des précipitations distribuées tout au long de l'année.

méditerranéen
Climat caractérisé par des étés chauds et secs, des saisons intermédiaires et des hivers doux et pluvieux.

océanique
Climat caractérisé par une faible amplitude annuelle des températures et par des précipitations réparties sur toute l'année.

climats[M] polaires
Climats secs et extrêmement froids.

toundra[F]
Région où la période de dégel ne dure que quatre ou cinq mois et où seuls des mousses, des lichens et quelques arbustes résistent au froid.

calotte[F] glaciaire
Région la plus froide du globe (jusqu'à - 90 °C) où la température, toujours négative, permet le maintien d'une couverture de glace.

climats[M] de montagne[F]
Climats caractérisés par une baisse des températures et une augmentation des précipitations avec l'altitude.

climats[M] de montagne[F]

nuages[M]

Suspensions de fines gouttelettes d'eau ou de cristaux de glace dans l'atmosphère; ils sont classés en 10 genres par l'Organisation météorologique mondiale.

nuages[M] de haute altitude[F]
Nuages situés à plus de 6 000 m d'altitude, composés de cristaux de glace et qui ne génèrent pas de précipitations.

cirro-stratus[M]
Voile blanchâtre qui peut couvrir totalement le ciel et qui crée un halo autour du Soleil.

cirro-cumulus[M]
Nuage formé de flocons ou de lamelles blanches souvent ordonnés en rangées.

cirrus[M]
Nuage en forme de filaments ou de bandes isolées, qui apparaît généralement à l'avant d'une dépression.



nuages[M] de moyenne altitude[F]
Nuages situés entre 2 000 et 6 000 m d'altitude et constitués de gouttelettes d'eau et de cristaux de glace.

alto-stratus[M]
Voile gris qui peut couvrir totalement le ciel et qui laisse voir le Soleil sans phénomène de halo; il peut donner d'importantes précipitations.

alto-cumulus[M]
Nuage constitué de gros flocons blancs ou gris, formant parfois des bandes parallèles, qui annonce l'arrivée d'une dépression.

nuages[M] de basse altitude[F]
Nuages ne dépassant pas 2 000 m d'altitude, composés de gouttelettes d'eau parfois mêlées à des cristaux de glace, et qui génèrent parfois des précipitations continues.

strato-cumulus[M]
Nuage gris et blanc disposé en couches plus ou moins continues présentant des bourrelets, qui n'engendre généralement pas de précipitations.

nimbo-stratus[M]
Nuage en forme de couche sombre, suffisamment épais pour masquer le Soleil et qui donne des précipitations continues.

cumulus[M]
Nuage de beau temps aux contours très nets, dont la base est grise et plate tandis que le sommet est blanc et forme des protubérances arrondies.

stratus[M]
Nuage gris formant un voile continu semblable à du brouillard, mais qui ne touche pas le sol. Il provoque de faibles précipitations.

nuages[M] à développement[M] vertical
Nuages dont la base se situe à basse altitude et qui s'étendent en hauteur; il s'agit de cumulus et de cumulo-nimbus.

cumulo-nimbus[M]
Nuage très imposant, qui peut atteindre 10 km d'épaisseur et dont la base est très sombre. Il provoque de violentes précipitations.

tornade[F] et trombe[F] marine

Phénomènes locaux résultant de l'enroulement de vents ascendants autour d'une zone de basse pression. Elles se distinguent des cyclones par leur brièveté.



trombe[F] marine
Tornade qui se produit au-dessus de la mer, moins violente qu'une tornade terrestre.

mur[M] de nuages[M]
Masse nuageuse en forme d'anneau, qui est généralement le premier signe de l'apparition d'une tornade.

nuage[M] en entonnoir[M]
Nuage qui sort de la base d'un nuage et qui rejoint le sol, autour duquel tourbillonnent des vents très forts.

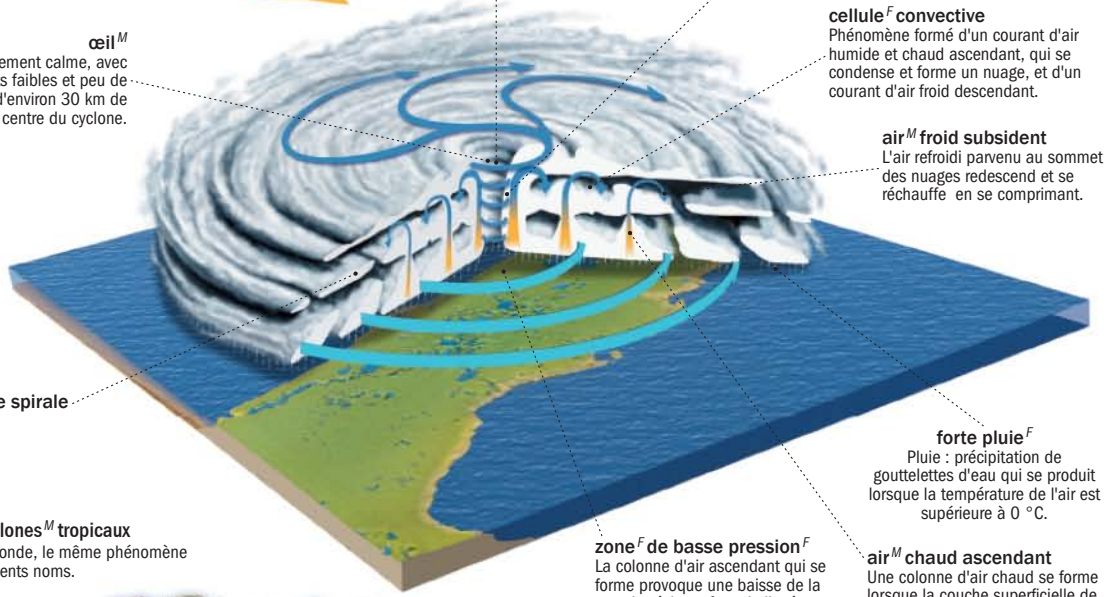
buisson[M]
Nuage de poussières et de débris soulevés du sol.



tornade[F]
Colonne d'air qui s'étire entre le sol et la base d'un cumulonimbus et qui tourbillonne en produisant des vents violents pouvant atteindre 500 km/h.

cyclone[M] tropical

Zone de basse pression accompagnée de violentes précipitations et de vents tourbillonnant entre 120 et 300 km/h, qui se forme dans la région intertropicale.



vent[M] dominant
Il fait progresser le cyclone à une vitesse moyenne de 25 km/h.

zone[F] de haute pression[F]
La colonne d'air ascendant qui se forme provoque une hausse de la pression en altitude, au niveau du sommet des nuages les plus développés.

mur[M] de l'œil[M]
Épaisse couche nuageuse qui tourne autour de l'œil, où les vents sont les plus forts (jusqu'à 300 km/h) et les précipitations les plus abondantes.

cellule[F] convective
Phénomène formé d'un courant d'air humide et chaud ascendant, qui se condense et forme un nuage, et d'un courant d'air froid descendant.

œil[M]
Zone relativement calme, avec des vents faibles et peu de nuages, d'environ 30 km de diamètre, au centre du cyclone.

air[M] froid subsident
L'air refroidi parvenu au sommet des nuages redescend et se réchauffe en se comprimant.

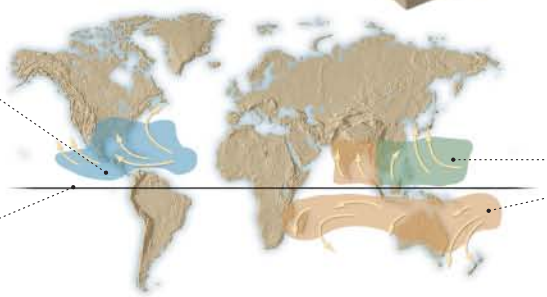
bande[F] nuageuse spirale

forte pluie[F]
Pluie : précipitation de gouttelettes d'eau qui se produit lorsque la température de l'air est supérieure à 0 °C.

zone[F] de basse pression[F]
La colonne d'air ascendant qui se forme provoque une baisse de la pression à la surface de l'océan.

air[M] chaud ascendant
Une colonne d'air chaud se forme lorsque la couche superficielle de l'océan s'échauffe sous l'action du Soleil.

dénominations[F] des cyclones[M] tropicaux
D'une région à l'autre du monde, le même phénomène météorologique porte différents noms.



ouragan[M]
Cyclone tropical des Caraïbes, du nord de l'Atlantique et de l'est du Pacifique.

typhon[M]
Cyclone tropical du nord-ouest du Pacifique et du nord de l'océan Indien.

équateur[M]
Cercle imaginaire entourant la Terre dans sa plus grande circonférence et la séparant en deux hémisphères : l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud.

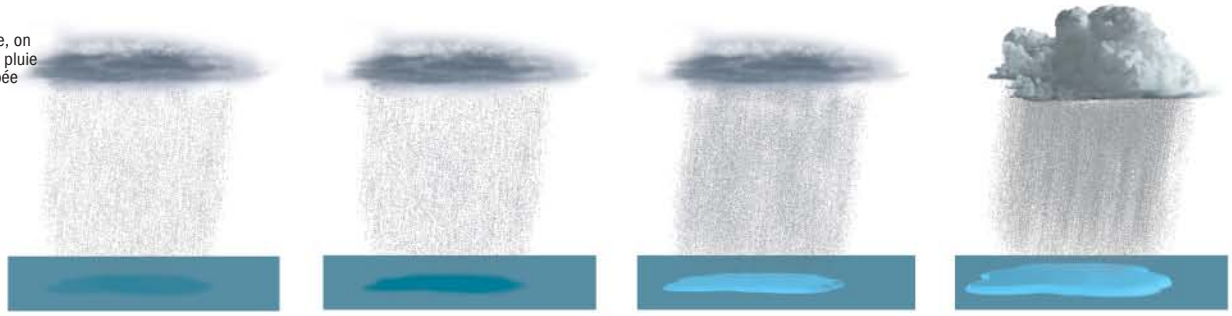
cyclone[M]
Cyclone tropical de l'océan Indien et du sud-ouest du Pacifique.

précipitations[F]

Ensemble des particules d'eau contenues dans l'atmosphère qui tombent ou se déposent sur le sol sous forme solide ou liquide.

formes[F] de pluie[F]

Par convention internationale, on nomme les précipitations de pluie selon la quantité d'eau tombée au sol.



bruine[F]
Précipitation uniforme et continue de gouttelettes d'eau qui tombent très lentement et dont le diamètre est inférieur à 0,5 mm.

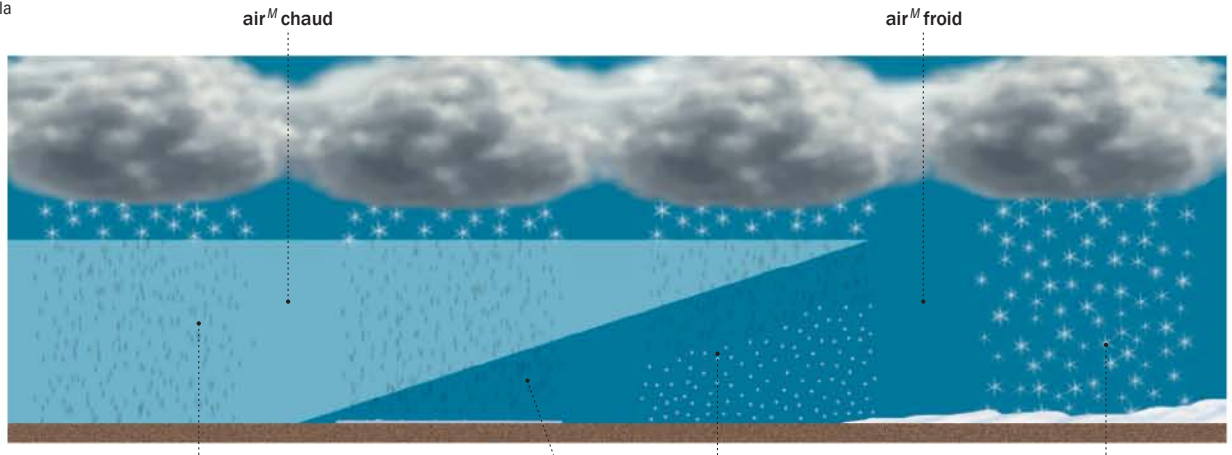
pluie[F] faible
Précipitation de gouttes d'eau d'un diamètre supérieur à 0,5 mm, au cours de laquelle s'accumule au sol 2,5 mm d'eau par heure.

pluie[F] modérée
Précipitation au cours de laquelle s'accumule au sol entre 2,5 et 7,6 mm d'eau par heure.

pluie[F] forte
Précipitation au cours de laquelle s'accumule au sol plus de 7,6 mm d'eau par heure.

précipitations[F] hivernales

Au cours de l'hiver, l'eau peut tomber sous différentes formes selon la variation de la température de l'air.



pluie[F]
Précipitation de gouttelettes d'eau qui se produit lorsque la température de l'air est supérieure à 0 °C.

pluie[F] verglaçante
Pluie dont les gouttes gèlent au moment de leur impact sur le sol ou sur les objets, et qui forme une couche de glace.

grésil[M]
Chute de gouttelettes d'eau ou de flocons de neige fondants qui se congèlent avant de toucher le sol.

neige[F]
Précipitation de cristaux de glace qui se produit lorsque la température de l'air est inférieure à 0 °C.

cristaux[M] de neige[F]

Cristaux de glace, dont la forme dépend de la température et de l'humidité, qui tombent isolés ou agglomérés en flocons.



aiguille[F]
Cristal de glace translucide, long et mince, en forme de prisme aux extrémités pointues.



colonne[F] avec capuchon[M]
Cristal de glace identique à la colonne, mais qui possède à chaque extrémité un chapeau mince hexagonal.



grêlon[M]
Cristal de glace dure généralement sphérique, d'un diamètre variant entre 5 et 50 mm, formé de couches concentriques de glace claire et opaque.



grésil[M]
Cristal de glace dont le diamètre est inférieur à 5 mm et qui résulte de la congélation de gouttes de pluie ou de flocons de neige avant qu'ils touchent le sol.



neige[F] roulée
Cristal de glace opaque dont le diamètre est inférieur à 5 mm et qui s'est congelé dans un nuage.



colonne[F]
Cristal de glace translucide et court, en forme de prisme parfois creux et aux extrémités plates.



plaquette[F]
Cristal de glace en forme de plaque mince hexagonale, parfois creuse.



dendrite[F] spatiale
Cristal de glace qui se caractérise par des ramifications complexes ressemblant aux branches d'un arbre.



cristaux[M] irréguliers
Cristal de glace de forme non définie, qui résulte de l'agglomération de plusieurs cristaux.



étoile[F]
Cristal en forme d'étoile à six branches.



ciel M d'orage M
Un orage se manifeste par des éclairs, du tonnerre et des rafales de vent, généralement accompagnés d'averses de pluie ou de grêle.

nuage M
Le nuage à l'origine d'un orage est un cumulonimbus. Très imposant, il peut atteindre 10 km d'épaisseur et sa base est très sombre.

éclair M
Phénomène lumineux intense et bref causé par une décharge électrique entre deux nuages ou entre un nuage et le sol.

arc-en-ciel M
Arc lumineux formé de bandes de couleurs visible durant une averse à l'opposé du Soleil.

pluie F
Précipitation de gouttelettes d'eau qui se produit lorsque la température de l'air est supérieure à 0 °C.



rosée F
Condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air, qui se dépose sur des surfaces froides sous forme de gouttelettes.



givre M
Dépôt de cristaux de glace sur les surfaces dont la température est proche de 0 °C, provoqué par la condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air.



brume F
Brouillard léger qui ne limite pas la visibilité à un kilomètre.



verglas M
Couche de glace sur un sol ou un objet gelés, provoquée par la condensation de pluie fine qui tombe alors que la température est proche de 0 °C.

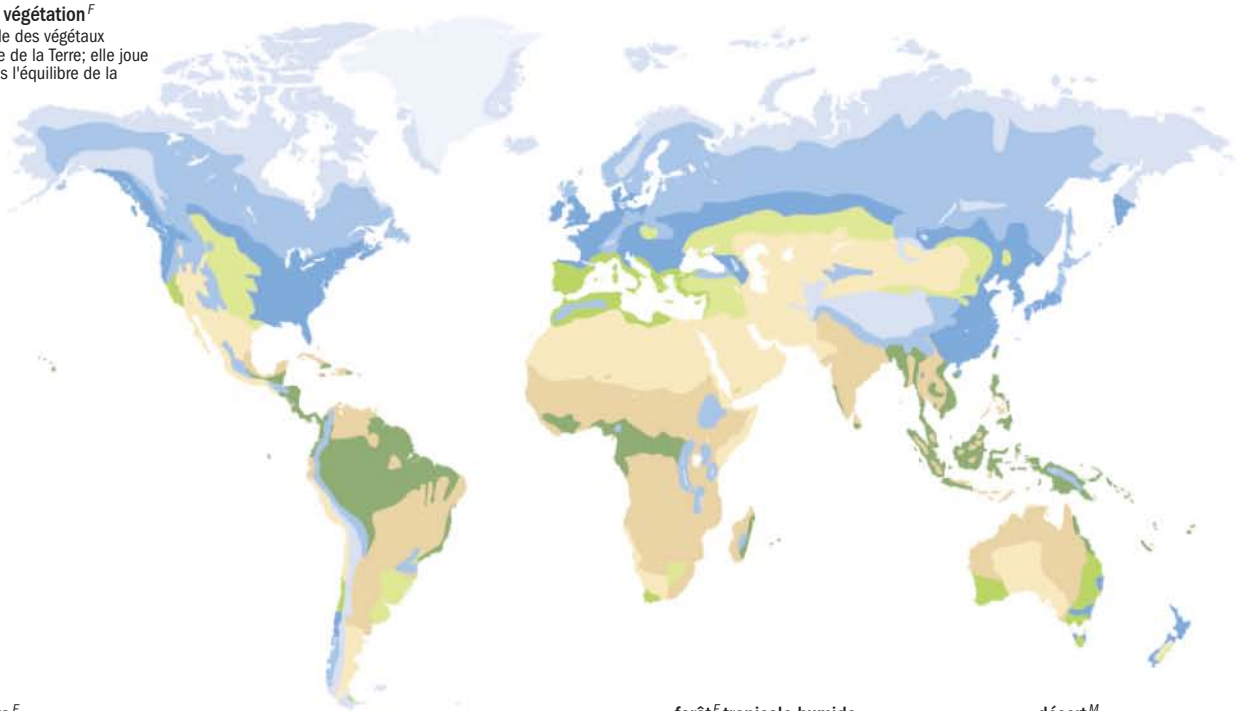


brouillard M
Condensation de la vapeur d'eau résultant en une suspension de microscopiques gouttelettes réduisant la visibilité à moins d'un kilomètre.

végétation[F] et biosphère[F]

La biosphère, soit la partie de l'enveloppe terrestre où la vie est possible, doit une bonne partie de son équilibre à l'ensemble des végétaux qui y poussent.

distribution[F] de la végétation[F]
Végétation : ensemble des végétaux poussant à la surface de la Terre; elle joue un rôle essentiel dans l'équilibre de la biosphère.



toundra[F]
Formation végétale des régions relativement arides constituée de mousses, de lichens, d'herbes, de buissons et d'arbres nains.

forêt[F] boréale
Vaste étendue forestière composée principalement de conifères, mais où poussent aussi quelques feuillus.

forêt[F] tempérée
Forêt composée principalement de feuillus, parmi lesquels des chênes, des frêne et des hêtres.

prairie[F] tempérée
Vaste étendue herbacée où prédominent les graminées, pratiquement dépourvue d'arbres, dans des régions où l'hiver est relativement froid et sec.

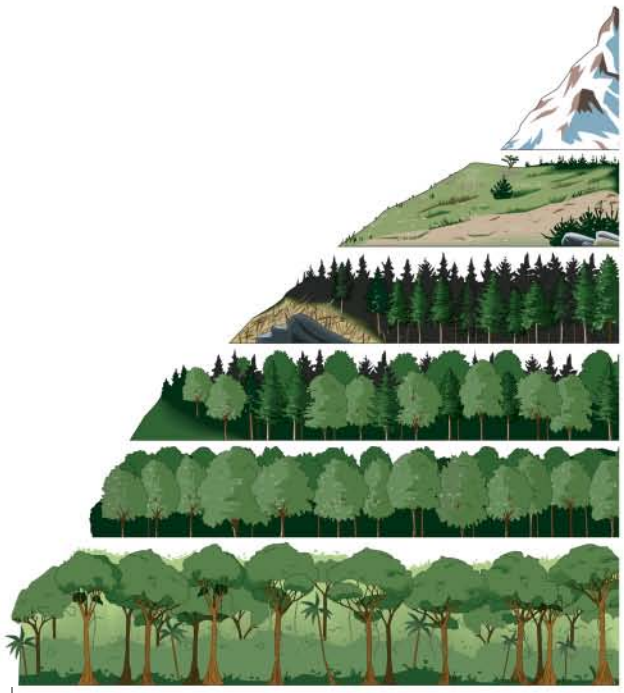
forêt[F] tropicale humide
Forêt dense parmi les plus riches en biodiversité, qui croît grâce à des précipitations abondantes et régulières.

savane[F]
Vaste étendue herbacée où prédominent les graminées de grandes dimensions et les arbustes, dans des régions chaudes marquées par une saison des pluies.

désert[M]
Région habituellement chaude où l'aridité est telle (moins de 100 mm de précipitations par année) que la vie végétale et animale est peu abondante.

maquis[M]
Vaste étendue végétale composée d'arbustes à feuilles persistantes, adaptée à la sécheresse estivale.

paysage[M] végétal selon l'altitude[F]
Le type de végétation varie selon la température et la pluviosité, qui dépendent elles-mêmes de l'altitude.



glacier[M]
Masse de glace résultant de l'accumulation et de la compression de la neige, se déplaçant sous l'action de son propre poids.

toundra[F]
Formation végétale des régions relativement arides constituée de mousses, de lichens, d'herbes, de buissons et d'arbres nains.

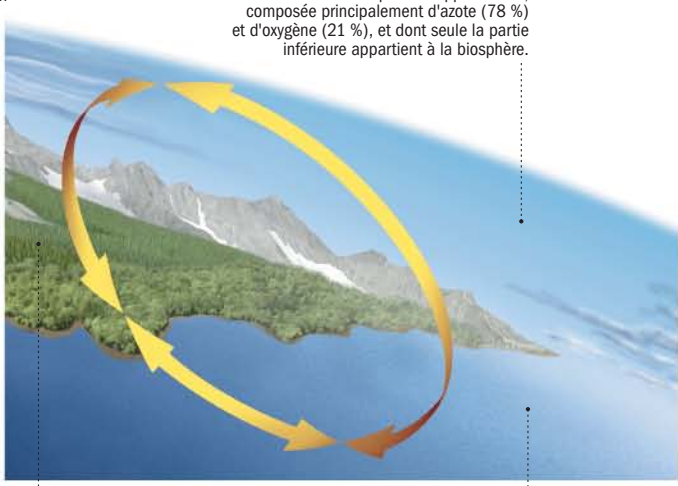
forêt[F] de conifères[M]
Forêt principalement composée d'arbres résineux à feuilles persistantes en aiguille ou en écaille.

forêt[F] mixte
Forêt composée de conifères et de feuillus.

forêt[F] de feuillus[M]
Forêt principalement constituée d'arbres à feuilles larges qui se renouvellent chaque année.

forêt[F] tropicale
Forêt de la zone intertropicale, dense et très variée, où les précipitations sont abondantes et régulières.

structure[F] de la biosphère[F]
Biosphère : partie de l'enveloppe terrestre où la vie est possible, du fond des océans à la cime des plus hautes montagnes (environ 20 km).



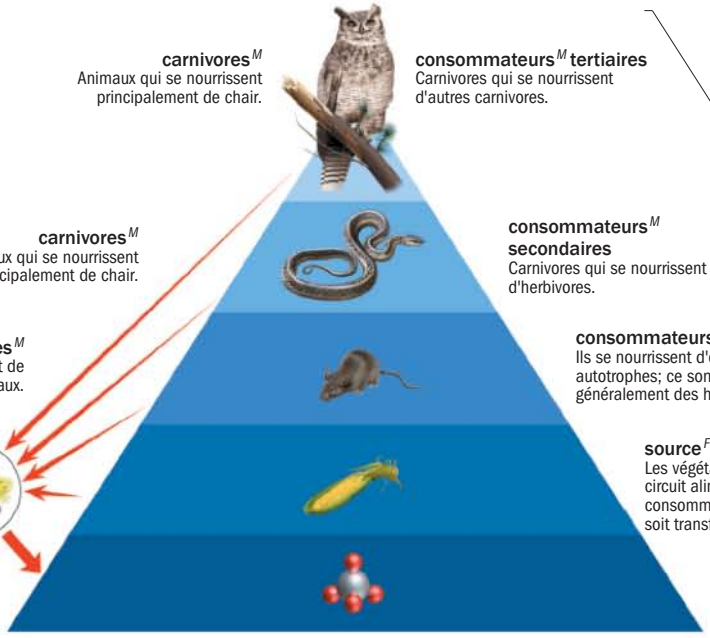
atmosphère[F]
Couche d'air qui enveloppe la Terre, composée principalement d'azote (78 %) et d'oxygène (21 %), et dont seule la partie inférieure appartient à la biosphère.

lithosphère[F]
Couche externe de la croûte terrestre, dont seule la partie supérieure, jusqu'à une profondeur de 2 km, appartient à la biosphère.

hydrosphère[F]
Ensemble des eaux de la planète, comprenant les océans, les mers, les lacs, les cours d'eau, les eaux souterraines et la vapeur d'eau atmosphérique.

chaîne[F] alimentaire

Ensemble des relations de prédation et de dépendance entre les êtres vivants.



carnivores[M]
Animaux qui se nourrissent principalement de chair.

consommateurs[M] **tertiaires**
Carnivores qui se nourrissent d'autres carnivores.

hétérotrophes[M]
Organismes qui se nourrissent de matière organique déjà synthétisée, car ils ne peuvent se nourrir de composés minéraux.

carnivores[M]
Animaux qui se nourrissent principalement de chair.

consommateurs[M] **secondaires**
Carnivores qui se nourrissent d'herbivores.

autotrophes[M]
Organismes capables de fabriquer eux-mêmes leur nourriture à partir de la matière inorganique et de l'énergie solaire.

herbivores[M]
Animaux qui se nourrissent de végétaux.

consommateurs[M] **primaires**
Ils se nourrissent d'organismes autotrophes; ce sont donc généralement des herbivores.

décomposeurs[M]
Organismes qui transforment la matière organique (cadavres, excréments, débris végétaux) en éléments minéraux réutilisables par les végétaux.

source[F] **alimentaire fondamentale**
Les végétaux sont à la base du circuit alimentaire de tous les autres consommateurs, soit consommés tels quels soit transformés en chair par des animaux.

matière[F] **inorganique**
Matière d'origine minérale, transformée par les bactéries, dont l'azote et les sels de même que l'eau qu'elle retient servent de nourriture aux plantes.

cycle[M] de l'eau[F]

Circulation permanente de l'eau, sous ses différents états (liquide, solide et gazeux), entre les océans, l'atmosphère et la surface terrestre.

condensation[F]
Transformation par refroidissement de la vapeur d'eau en eau liquide ou solide sous forme de nuages.

action[F] **du vent**[M]
Poussés par les vents, les nuages survolent les terres émergées.

ruissellement[M]
Écoulement des eaux de pluie ou de fusion des neiges à la surface du sol, à l'origine des cours d'eau.

précipitation[F]
Chute sous diverses formes d'eau contenue dans l'atmosphère.

glace[F]
Eau qui s'accumule en haut des montagnes sous forme solide.

rayonnement[M] **solaire**
Il fournit la chaleur nécessaire à l'évaporation de l'eau.

précipitation[F]
Chute sous diverses formes d'eau contenue dans l'atmosphère.

évaporation[F]
Transformation, sans ébullition, de l'eau liquide en vapeur d'eau sous l'action de la chaleur.

évaporation[F]
Transformation, sans ébullition, de l'eau liquide en vapeur d'eau sous l'action de la chaleur.

infiltration[F]
Pénétration de l'eau dans le sol au travers de roches perméables.

transpiration[F]
Phénomène par lequel les végétaux rejettent de la vapeur d'eau dans l'atmosphère.

océan[M]
Vaste étendue d'eau salée qui couvre une grande partie de la surface terrestre et qui sépare les continents.

écoulement[M] **souterrain**
Mouvement de l'eau infiltrée qui rejoint des cours d'eau en surface ou qui regagne directement les lacs ou l'océan.

effet[M] de serre[F]

Échauffement de l'atmosphère, dû à l'absorption par certains gaz d'une partie du rayonnement solaire réfléchi par la Terre.

effet[M] de serre[F] naturel
L'effet de serre est un phénomène naturel indispensable. Sans lui, la température moyenne, qui est actuellement de 15 °C, ne dépasserait pas -18 °C.

rayonnement[M] solaire réfléchi
Trente pour cent du rayonnement solaire est renvoyé dans l'espace par les nuages, les particules en suspension dans l'atmosphère et la surface terrestre.

perte[F] de chaleur[F]
Une partie des rayons infrarouges réfléchis par le sol n'est pas absorbée et se dissipe dans l'espace.

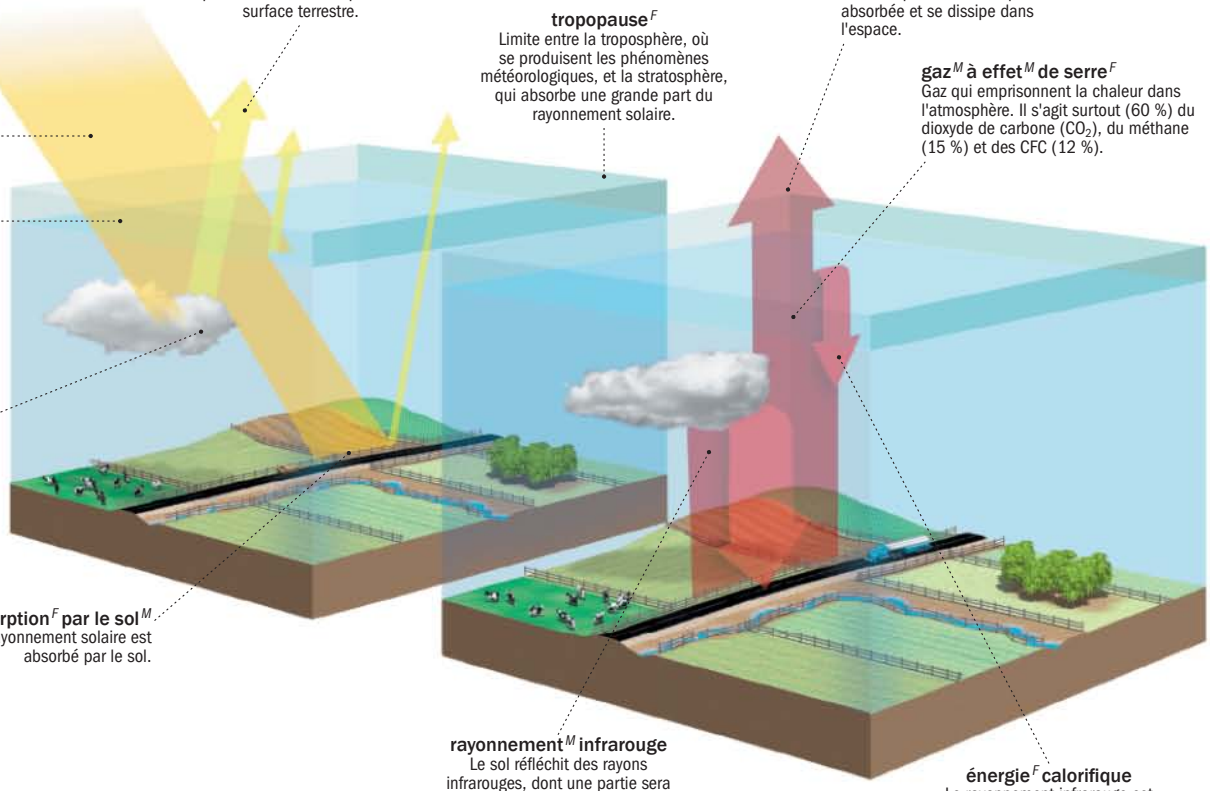
tropopause[F]
Limite entre la troposphère, où se produisent les phénomènes météorologiques, et la stratosphère, qui absorbe une grande part du rayonnement solaire.

gaz[M] à effet[M] de serre[F]
Gaz qui emprisonnent la chaleur dans l'atmosphère. Il s'agit surtout (60 %) du dioxyde de carbone (CO_2), du méthane (15 %) et des CFC (12 %).

rayonnement[M] solaire
Ensemble des ondes électromagnétiques émises par le Soleil.

rayonnement[M] solaire absorbé
Une partie du rayonnement solaire est transformée en énergie thermique par les constituants gazeux de l'atmosphère, les nuages et la surface terrestre.

absorption[F] par les nuages[M]
Environ 25 % du rayonnement solaire est absorbé par les nuages.



absorption[F] par le sol[M]
Environ 50 % du rayonnement solaire est absorbé par le sol.

rayonnement[M] infrarouge
Le sol réfléchit des rayons infrarouges, dont une partie sera retenue dans l'atmosphère par les gaz à effet de serre et les nuages.

énergie[F] calorifique
Le rayonnement infrarouge est porteur d'énergie calorifique qui accroît la température de l'atmosphère.

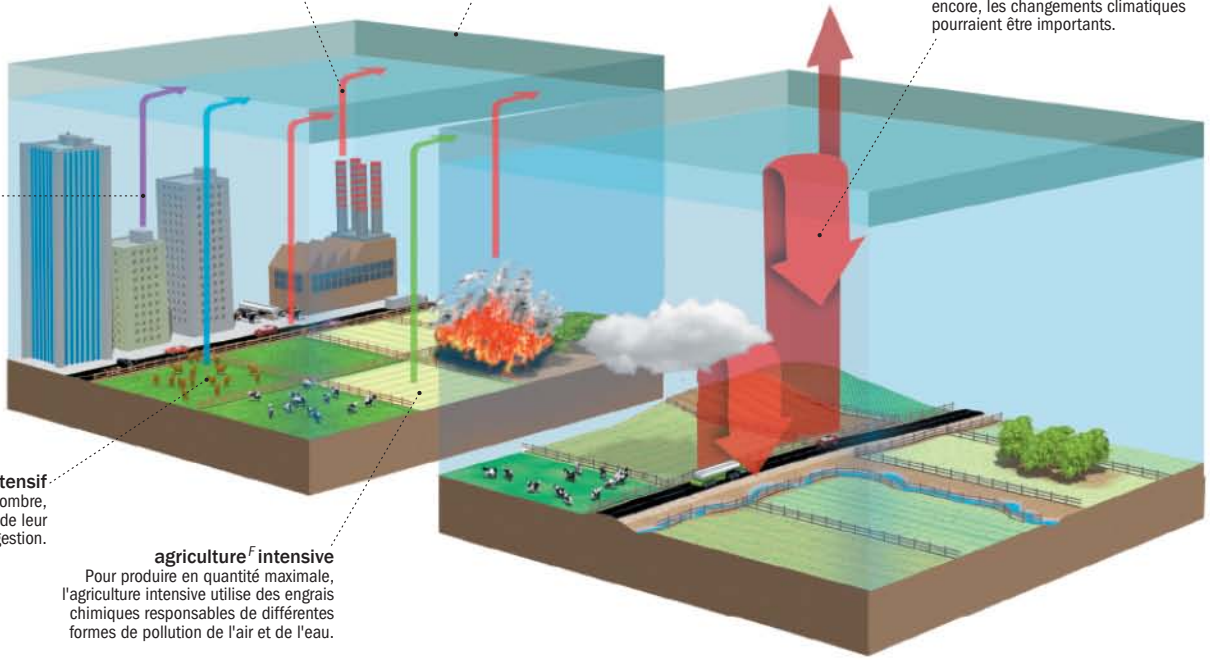
augmentation[F] de l'effet[M] de serre[F]
L'activité humaine émet constamment des gaz à effet de serre, ce qui retient de plus en plus de chaleur dans l'atmosphère.

combustible[M] fossile
La combustion du bois, du charbon, du pétrole et du gaz naturel provoque l'émission de dioxyde de carbone et de méthane dans l'atmosphère.

concentration[F] des gaz[M] à effet[M] de serre[F]
De plus en plus abondants, les gaz à effet de serre réfléchissent davantage de rayons infrarouges vers le sol et amplifient le réchauffement planétaire.

réchauffement[M] planétaire
Au cours du dernier siècle, les températures ont augmenté de 0,5 %. Si la température augmente encore, les changements climatiques pourraient être importants.

système[M] de climatisation[F]
Les systèmes de climatisation utilisaient des chlorofluorocarbonates (CFC) qui absorbent les rayons infrarouges et nuisent à la couche d'ozone.

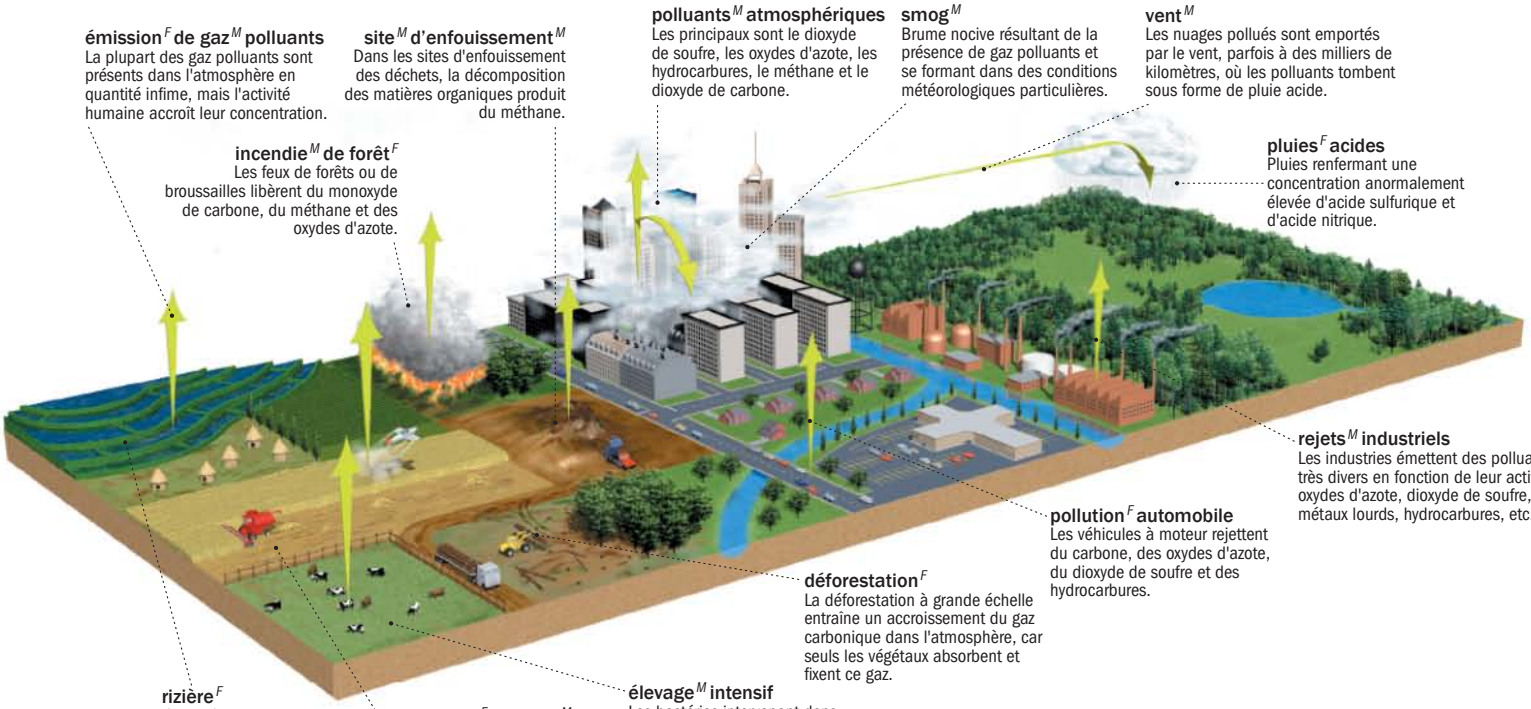


élevage[M] intensif
Les ruminants, élevés en grand nombre, émettent du méthane au cours de leur digestion.

agriculture[F] intensive
Pour produire en quantité maximale, l'agriculture intensive utilise des engrais chimiques responsables de différentes formes de pollution de l'air et de l'eau.

pollution[F] de l'air[M]

Dans l'atmosphère, présence en grande quantité de particules ou de gaz émis par l'activité humaine et préjudiciables à la vie animale et végétale.



émission[F] de gaz[M] polluants
La plupart des gaz polluants sont présents dans l'atmosphère en quantité infime, mais l'activité humaine accroît leur concentration.

site[M] d'enfouissement[M]
Dans les sites d'enfouissement des déchets, la décomposition des matières organiques produit du méthane.

polluants[M] atmosphériques
Les principaux sont le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, les hydrocarbures, le méthane et le dioxyde de carbone.

smog[M]
Brume nocive résultant de la présence de gaz polluants et se formant dans des conditions météorologiques particulières.

vent[M]
Les nuages pollués sont emportés par le vent, parfois à des milliers de kilomètres, où les polluants tombent sous forme de pluie acide.

incendie[M] de forêt[F]
Les feux de forêts ou de broussailles libèrent du monoxyde de carbone, du méthane et des oxydes d'azote.

pluies[F] acides
Pluies renfermant une concentration anormalement élevée d'acide sulfurique et d'acide nitrique.

rejets[M] industriels
Les industries émettent des polluants très divers en fonction de leur activité : oxydes d'azote, dioxyde de soufre, ozone, métaux lourds, hydrocarbures, etc.

pollution[F] automobile
Les véhicules à moteur rejettent du carbone, des oxydes d'azote, du dioxyde de soufre et des hydrocarbures.

déforestation[F]
La déforestation à grande échelle entraîne un accroissement du gaz carbonique dans l'atmosphère, car seuls les végétaux absorbent et fixent ce gaz.

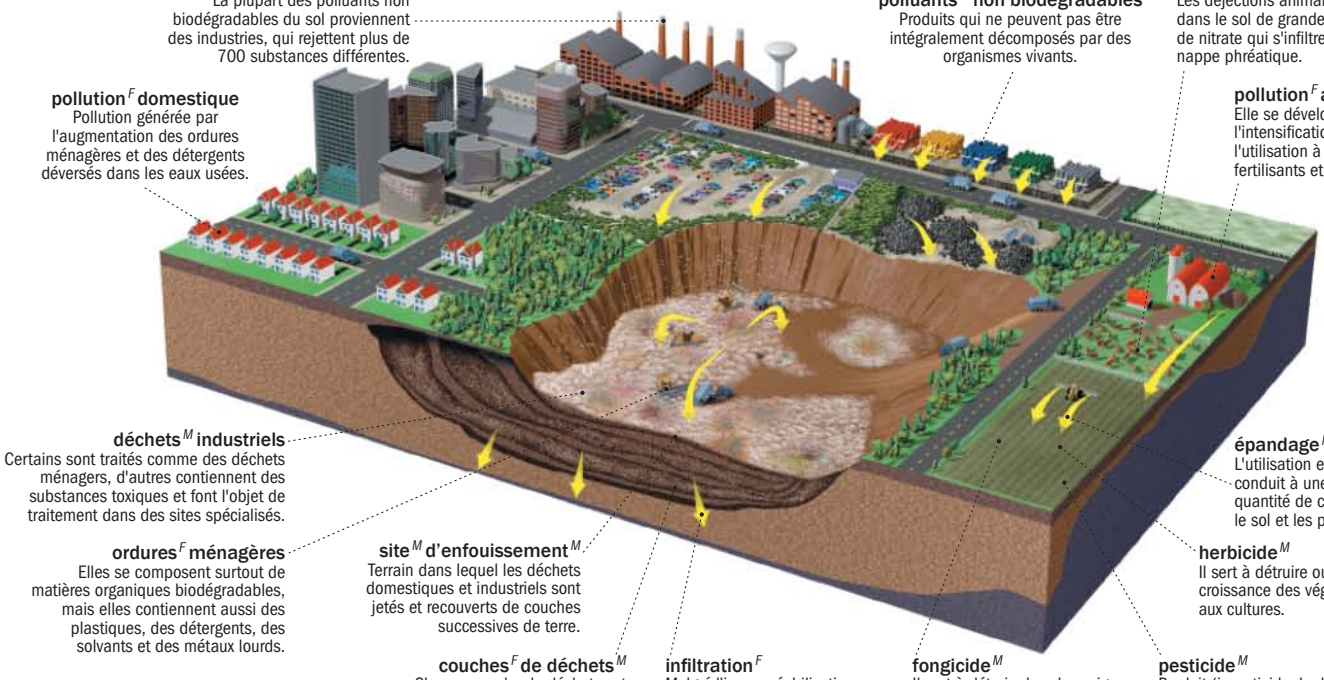
rizière[F]
Les rizières dégagent d'importantes quantités de méthane.

fertilisation[F] des sols[M]
Les engrais azotés utilisés pour fertiliser les sols dégagent des oxydes d'azote.

élevage[M] intensif
Les bactéries intervenant dans la digestion des ruminants provoquent l'émission de méthane dans l'air.

pollution[F] du sol[M]

De nombreux facteurs contribuent à la pollution du sol (déchets ménagers et industriels, fertilisants, pesticides, etc.).



pollution[F] industrielle
La plupart des polluants non biodégradables du sol proviennent des industries, qui rejettent plus de 700 substances différentes.

polluants[M] non biodégradables
Produits qui ne peuvent pas être intégralement décomposés par des organismes vivants.

élevage[M] intensif
Les déjections animales amènent dans le sol de grandes quantités de nitrate qui s'infiltre dans la nappe phréatique.

pollution[F] domestique
Pollution générée par l'augmentation des ordures ménagères et des détergents déversés dans les eaux usées.

pollution[F] agricole
Elle se développe depuis l'intensification des cultures et l'utilisation à grande échelle de fertilisants et de pesticides.

déchets[M] industriels
Certains sont traités comme des déchets ménagers, d'autres contiennent des substances toxiques et font l'objet de traitement dans des sites spécialisés.

épandage[M] d'engrais[M]
L'utilisation excessive d'engrais conduit à une augmentation de la quantité de composés minéraux dans le sol et les produits cultivés.

ordures[F] ménagères
Elles se composent surtout de matières organiques biodégradables, mais elles contiennent aussi des plastiques, des détergents, des solvants et des métaux lourds.

site[M] d'enfouissement[M]
Terrain dans lequel les déchets domestiques et industriels sont jetés et recouverts de couches successives de terre.

herbicide[M]
Il sert à détruire ou à limiter la croissance des végétaux nuisibles aux cultures.

couches[F] de déchets[M]
Chaque couche de déchets est imperméabilisée par un film plastique ou un socle de terre glaise.

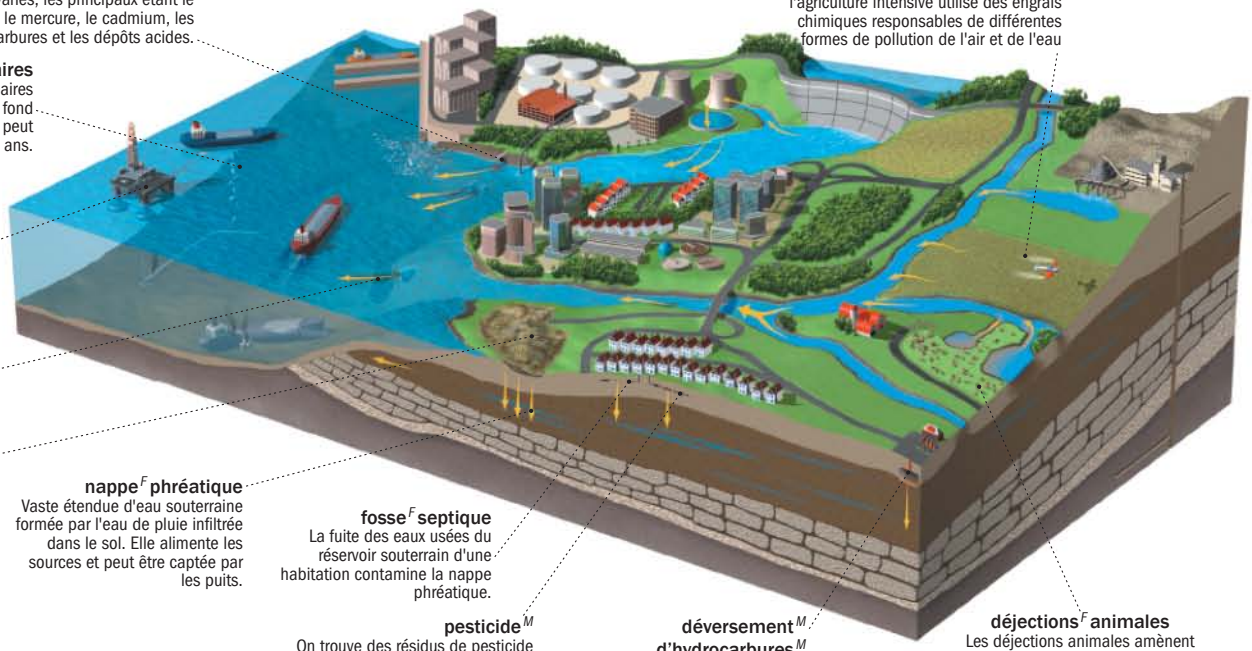
infiltration[F]
Malgré l'imperméabilisation des couches de déchets, le ruissellement des eaux de pluie entraîne la pénétration dans le sous-sol de certains polluants.

fongicide[M]
Il sert à détruire les champignons parasites des cultures.

pesticide[M]
Produit (insecticide, herbicide ou fongicide) qui détruit les organismes nuisibles. Il s'accumule parfois dans la chaîne alimentaire et affecte ainsi la faune et la flore.

pollution[F] de l'eau[F]

L'eau circule sans cesse, transportant et répandant autour de la planète les polluants que l'activité humaine y a déversés.



rejets[M] industriels
Les rejets industriels sont très variés, les principaux étant le plomb, le mercure, le cadmium, les hydrocarbures et les dépôts acides.

déchets[M] nucléaires
Autrefois, des déchets nucléaires radioactifs étaient immergés au fond des océans; leur durée de vie peut atteindre 1 000 ans.

pollution[F] par le pétrole[M]
Pollution due aux fuites des raffineries et des plateformes de forage sous-marin, au dégazage en haute mer des navires et aux marées noires.

eaux[F] usées
Non traitées, elles contiennent des matières organiques (bactéries, virus, etc.) et des substances qui peuvent être pathogènes et qui provoquent des infections et le développement d'algues.

ordures[F] ménagères
L'enfouissement des ordures ménagères sans mesure de précaution particulière entraîne la contamination de la nappe phréatique.

nappe[F] phréatique
Vaste étendue d'eau souterraine formée par l'eau de pluie infiltrée dans le sol. Elle alimente les sources et peut être captée par les puits.

fosse[F] septique
La fuite des eaux usées du réservoir souterrain d'une habitation contamine la nappe phréatique.

pesticide[M]
On trouve des résidus de pesticide dans la nappe phréatique et les cours d'eau, ce qui rend l'eau impropre à la consommation.

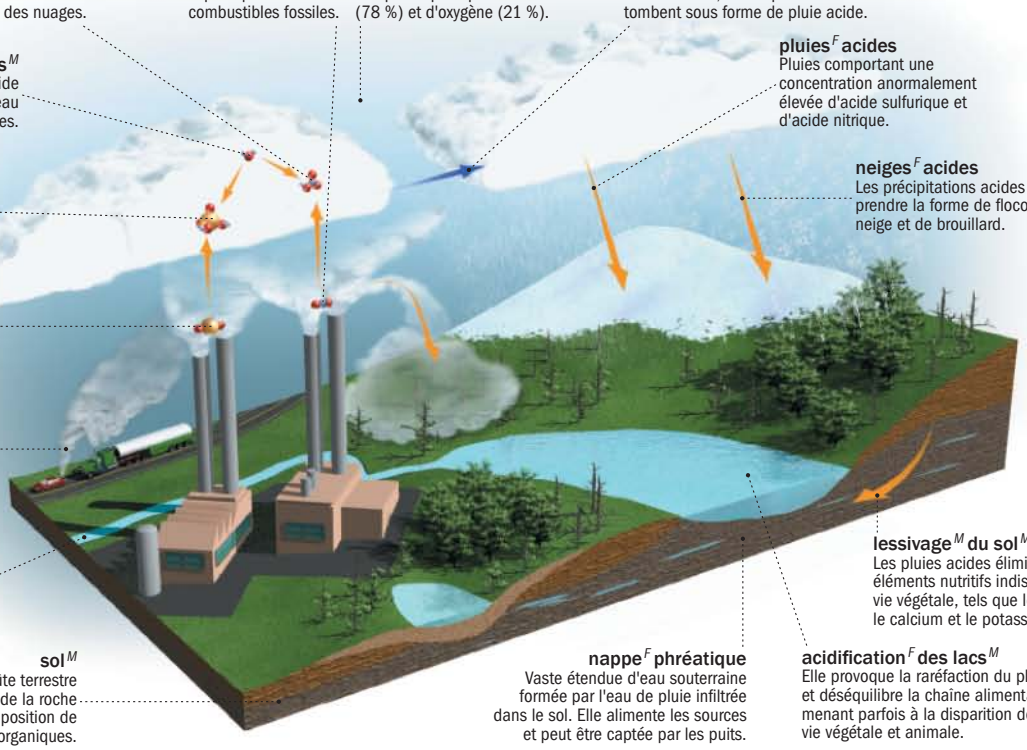
déversement[M] d'hydrocarbures[M]
En fuyant, certains réservoirs souterrains d'essence déversent des hydrocarbures dans la nappe phréatique.

agriculture[F] intensive
Pour produire en quantité maximale, l'agriculture intensive utilise des engrais chimiques responsables de différentes formes de pollution de l'air et de l'eau

déjections[F] animales
Les déjections animales amènent dans le sol de grandes quantités de nitrate qui s'infiltre dans la nappe phréatique.

pluies[F] acides

Pluies comportant une concentration anormalement élevée d'acide sulfurique et d'acide nitrique.



émission[F] d'acide[M] nitrique
L'acide nitrique se forme lorsque les oxydes d'azote se combinent avec l'eau des nuages.

émission[F] d'oxyde[M] d'azote[M]
L'oxyde d'azote est rejeté par les véhicules à moteur et les centrales thermiques qui brûlent des combustibles fossiles.

atmosphère[F]
Couche d'air qui enveloppe la Terre, composée principalement d'azote (78 %) et d'oxygène (21 %).

vent[M]
Les nuages pollués sont emportés par le vent, parfois à des milliers de kilomètres, où les polluants tombent sous forme de pluie acide.

eau[F] des nuages[M]
L'acide nitrique et l'acide sulfurique sont dissous dans l'eau des nuages.

pluies[F] acides
Pluies comportant une concentration anormalement élevée d'acide sulfurique et d'acide nitrique.

neiges[F] acides
Les précipitations acides peuvent prendre la forme de flocons de neige et de brouillard.

émission[F] d'acide[M] sulfurique
L'acide sulfurique se forme lorsque le dioxyde de soufre se combine avec l'eau des nuages.

émission[F] de dioxyde[M] de soufre[M]
Le dioxyde de soufre est produit surtout par les usines thermiques au charbon et par les fonderies utilisant des minerais à haute teneur en soufre.

combustible[M] fossile
Les combustibles fossiles utilisés par les véhicules à moteur et les industries provoquent le dégagement de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote.

cours[M] d'eau[F]
Écoulement naturel d'eau, d'importance variable, selon la pente du sol et le nombre d'affluents.

sol[M]
Couche superficielle de la croûte terrestre résultant de l'altération de la roche sous-jacente et de la décomposition de matières organiques.

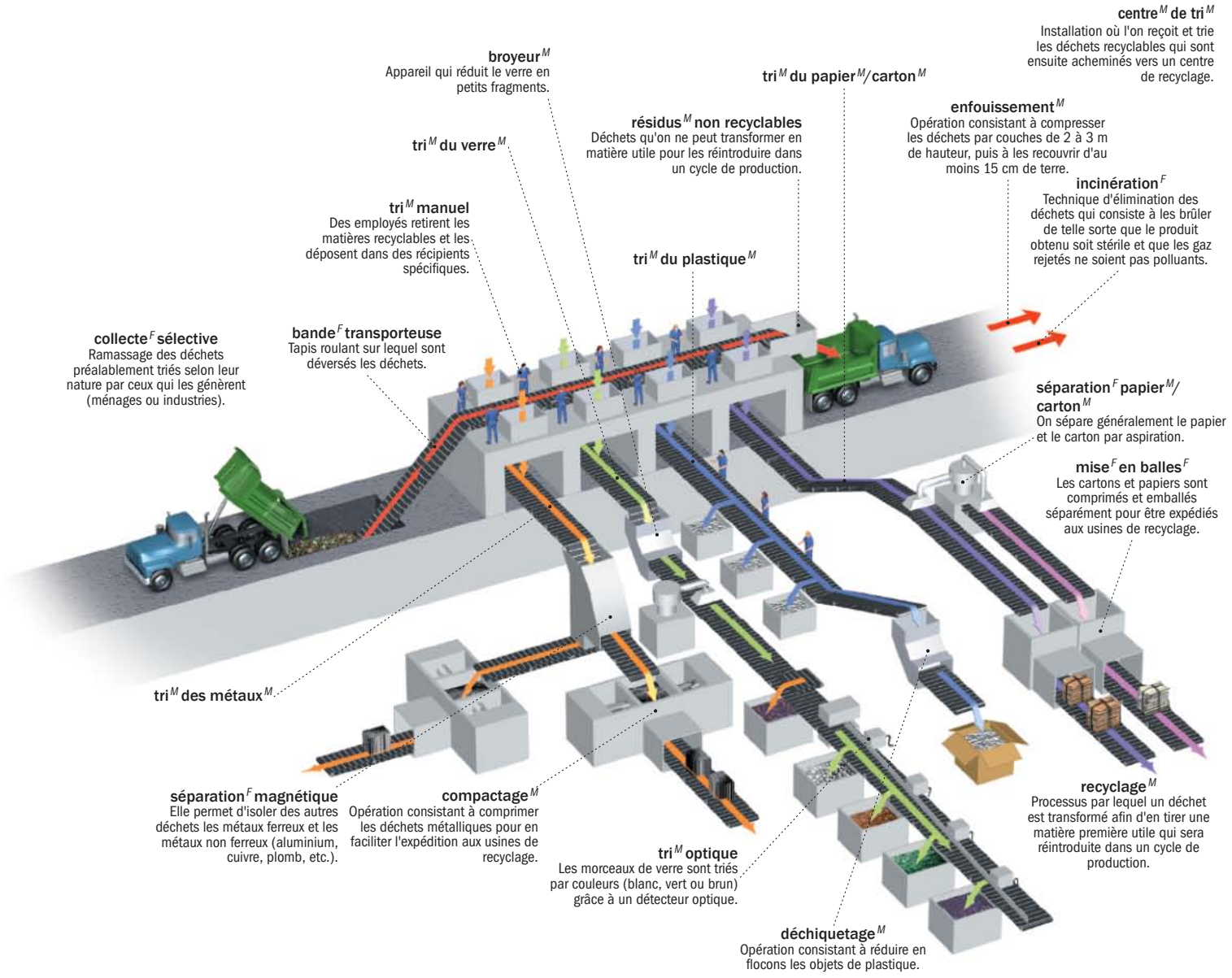
lessivage[M] du sol[M]
Les pluies acides éliminent du sol les éléments nutritifs indispensables à la vie végétale, tels que le magnésium, le calcium et le potassium.

nappe[F] phréatique
Vaste étendue d'eau souterraine formée par l'eau de pluie infiltrée dans le sol. Elle alimente les sources et peut être captée par les puits.

acidification[F] des lacs[M]
Elle provoque la raréfaction du plancton et déséquilibre la chaîne alimentaire, menant parfois à la disparition de toute vie végétale et animale.

tri[M] sélectif des déchets[M]

Procédé qui a pour but d'extraire la matière recyclable des ordures.



centre[M] de tri[M]
Installation où l'on reçoit et trie les déchets recyclables qui sont ensuite acheminés vers un centre de recyclage.

broyeur[M]
Appareil qui réduit le verre en petits fragments.

tri[M] du papier[M]/carton[M]

résidus[M] non recyclables
Déchets qu'on ne peut transformer en matière utile pour les réintroduire dans un cycle de production.

enfouissement[M]
Opération consistant à compresser les déchets par couches de 2 à 3 m de hauteur, puis à les recouvrir d'au moins 15 cm de terre.

tri[M] du verre[M]

incinération[F]
Technique d'élimination des déchets qui consiste à les brûler de telle sorte que le produit obtenu soit stérile et que les gaz rejetés ne soient pas polluants.

tri[M] manuel
Des employés retirent les matières recyclables et les déposent dans des récipients spécifiques.

tri[M] du plastique[M]

collecte[F] sélective
Ramassage des déchets préalablement triés selon leur nature par ceux qui les génèrent (ménages ou industries).

bande[F] transporteuse
Tapis roulant sur lequel sont déversés les déchets.

séparation[F] papier[M]/carton[M]
On sépare généralement le papier et le carton par aspiration.

mise[F] en balles[F]
Les cartons et papiers sont comprimés et emballés séparément pour être expédiés aux usines de recyclage.

tri[M] des métaux[M]

séparation[F] magnétique
Elle permet d'isoler des autres déchets les métaux ferreux et les métaux non ferreux (aluminium, cuivre, plomb, etc.).

compactage[M]
Opération consistant à comprimer les déchets métalliques pour en faciliter l'expédition aux usines de recyclage.

tri[M] optique
Les morceaux de verre sont triés par couleurs (blanc, vert ou brun) grâce à un détecteur optique.

recyclage[M]
Processus par lequel un déchet est transformé afin d'en tirer une matière première utile qui sera réintroduite dans un cycle de production.

déchiquetage[M]
Opération consistant à réduire en flocons les objets de plastique.

conteneurs[M] de collecte[F] sélective
Récipients destinés au ramassage des déchets recyclables et spécifiques à un matériau : verre, plastique, métaux, papier, huile de vidange, etc.



conteneur[M] à papier[M]
Contenant communautaire de fort volume dans lequel les habitants d'un immeuble disposent des papiers (journaux, emballages, etc.).



conteneur[M] à verre[M]
Contenant communautaire de fort volume dans lequel les habitants d'un immeuble disposent des contenants de verre.



conteneur[M] à boîtes[F] métalliques
Contenant communautaire de fort volume dans lequel les habitants d'un immeuble disposent des contenants métalliques.



colonne[F] de collecte[F] du papier[M]
Contenant public de fort volume dans lequel les habitants d'un quartier disposent des papiers (journaux, emballages, etc.).



colonne[F] de collecte[F] du verre[M]
Contenant public de fort volume dans lequel les habitants d'un quartier disposent des contenants de verre.



bac[M] de recyclage[M]
Contenant familial de faible volume utilisé pour la collecte des ordures ménagères recyclables.









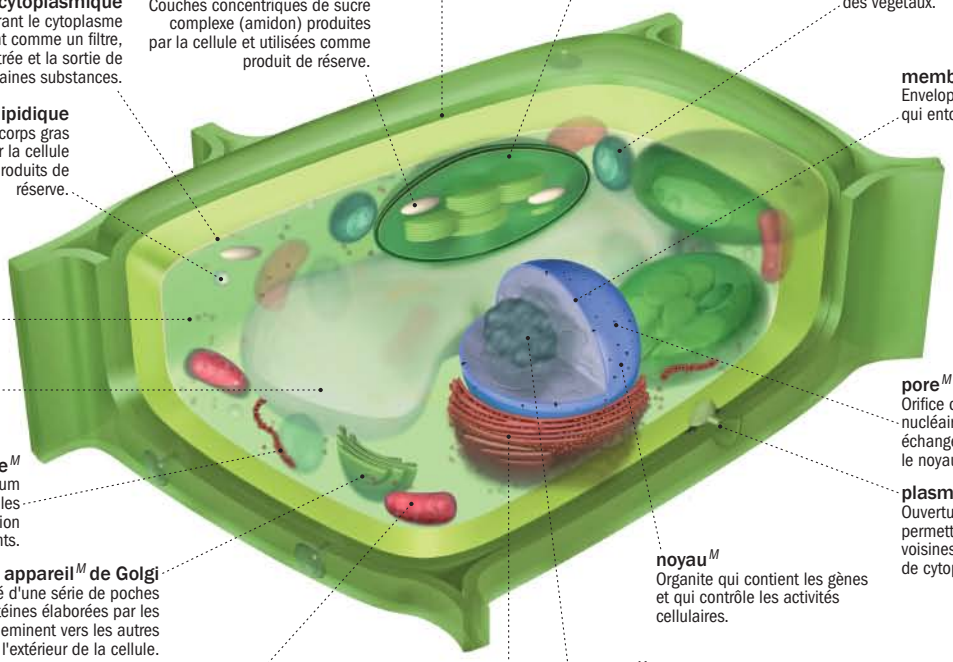


RÈGNE VÉGÉTAL

Regroupement de tous les êtres vivants fixés au sol et tirant leur subsistance de la photosynthèse; ensemble des connaissances qui les concernent.

cellule[F] végétale

Plus petite structure vivante et unité constitutive de tous les végétaux. Sa taille et sa forme varient selon la fonction.



membrane[F] squelettique
Paroi rigide qui recouvre la membrane cytoplasmique et qui donne à la cellule sa forme.

chloroplaste[M]
Petit organe contenant un pigment vert, la chlorophylle, qui absorbe l'énergie solaire et l'utilise pour fabriquer la nourriture des végétaux (le glucose).

leucoplaste[M]
Petit organe, dépourvu de pigment, qui produit et stocke l'amidon, substance de réserve des végétaux.

membrane[F] cytoplasmique
Enveloppe recouvrant le cytoplasme de la cellule. Agissant comme un filtre, elle permet l'entrée et la sortie de certaines substances.

grain[M] d'amidon[M]
Couches concentriques de sucre complexe (amidon) produites par la cellule et utilisées comme produit de réserve.

membrane[F] nucléaire
Enveloppe, formée de deux couches, qui entoure le noyau.

gouttelette[F] lipidique
Petit sac rempli de corps gras essentiels élaborés par la cellule et conservés comme produits de réserve.

cytoplasme[M]
Substance claire et gélatineuse dans laquelle baignent les différentes structures cellulaires.

vacuole[F]
Cavité sphérique où sont stockés l'eau, les déchets ou diverses substances utiles à la cellule.

pore[M]
Orifice dans la membrane nucléaire permettant des échanges entre le cytoplasme et le noyau.

ribosome[M]
Petit organe, parfois fixé au réticulum endoplasmique, qui fabrique les protéines essentielles à la constitution et au fonctionnement des êtres vivants.

plasmodesme[M]
Ouverture dans les membranes permettant à deux cellules voisines d'effectuer des échanges de cytoplasme à cytoplasme.

appareil[M] de Golgi
Organite constitué d'une série de poches qui reçoivent les protéines élaborées par les ribosomes et les acheminent vers les autres organites ou vers l'extérieur de la cellule.

noyau[M]
Organite qui contient les gènes et qui contrôle les activités cellulaires.

mitochondrie[F]
Organite de forme ovoïde produisant l'énergie nécessaire à l'activité cellulaire.

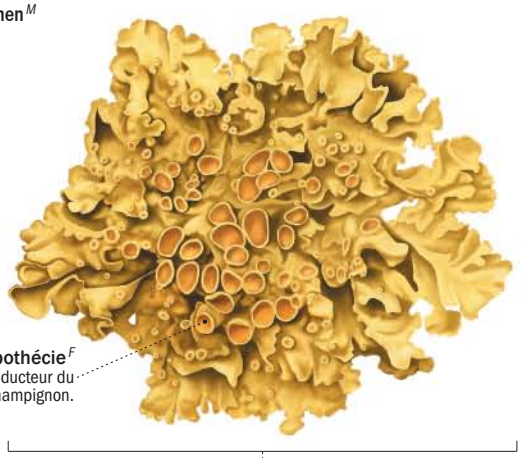
réticulum[M] endoplasmique
Réseau de canaux qui permettent le transport des substances à l'intérieur de la cellule ou entre la cellule et son milieu extérieur.

nucléole[M]
Petit corps sphérique situé à l'intérieur du noyau et dans lequel sont fabriqués les ribosomes.

lichen[M]

Végétal résultant de l'association d'une algue et d'un champignon, qui vivent en symbiose.

structure[F] d'un lichen[M]



apothécie[F]
Organe reproducteur du champignon.

thalle[M]
Structure principale du lichen constituée par l'imbrication des filaments du champignon et des cellules de l'algue.

exemples[M] de lichens[M]
Il existe plus de 20 000 espèces de lichens, réparties dans tous les climats; on les trouve à même le sol, sur les troncs d'arbres ou les roches.



lichen[M] fruticuleux
Lichen dont le thalle prend l'aspect d'un petit arbre et qui n'adhère à son support que par un petit point de contact.



lichen[M] crustacé
Lichen dont le thalle forme une croûte adhérant fortement à son support.

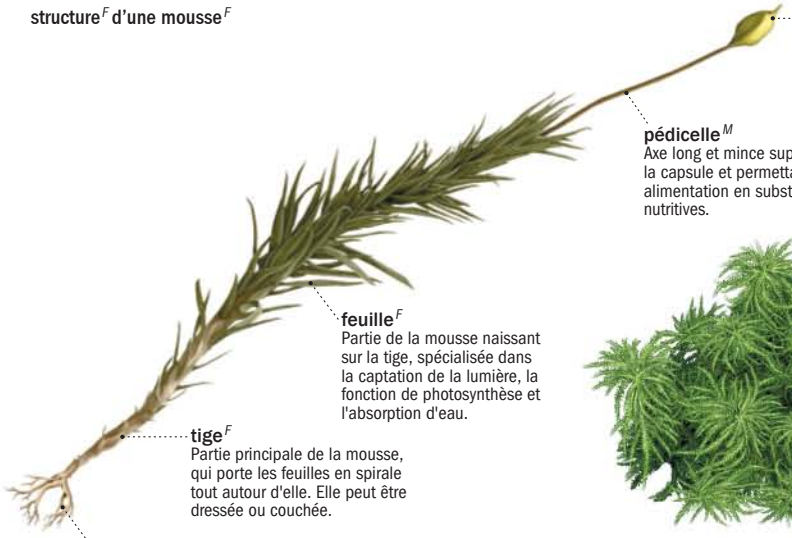


lichen[M] foliacé
Lichen dont le thalle prend la forme de feuilles ou de lames qui adhèrent légèrement à leur support par l'entremise de petits filaments.

mousse[F]

Végétal sans fleur, généralement de petite taille, poussant en touffes serrées et étendues qui forment de véritables tapis moelleux.

structure[F] d'une mousse[F]



capsule[F]
Organe creux fabriquant de petits grains, les spores. Elle est munie d'un couvercle qui s'ouvre pour libérer les spores mûres qui produiront de nouvelles plantes.

pédicelle[M]
Axe long et mince supportant la capsule et permettant son alimentation en substances nutritives.

feuille[F]
Partie de la mousse naissant sur la tige, spécialisée dans la captation de la lumière, la fonction de photosynthèse et l'absorption d'eau.

tige[F]
Partie principale de la mousse, qui porte les feuilles en spirale tout autour d'elle. Elle peut être dressée ou couchée.

rhizoïde[M]
Poil filamenteux permettant à la mousse de se fixer sur son support et d'absorber de l'eau et des sels minéraux.



sphaigne[F] squarreuse
Mousse des marais, sans rhizoïde, souvent regroupée en amas flottants. Elle contient beaucoup d'eau, et sa décomposition contribue à la formation de la tourbe.

exemples[M] de mousses[F]
Il existe plus de 13 000 espèces de mousses. On les trouve sur les sols humides, les rochers ou les troncs d'arbres, et parfois en eau douce.



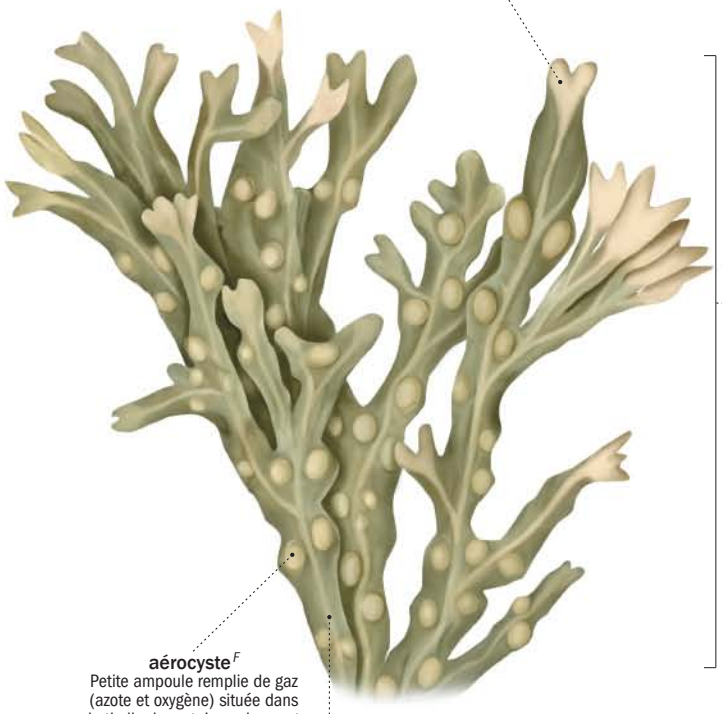
polytric[M] commun
Mousse à la tige dressée, aux feuilles raides, vivant en touffes, le plus souvent sur le sol des forêts. Sa capsule est portée par un très long pédicelle.

algue[F]

Végétal sans fleur vivant généralement en milieu aquatique; elle produit de l'oxygène et est à la base de la chaîne alimentaire.

structure[F] d'une algue[F]

réceptacle[M]
Partie renflée, habituellement située à l'extrémité d'une fronde, qui porte les organes reproducteurs de l'algue.

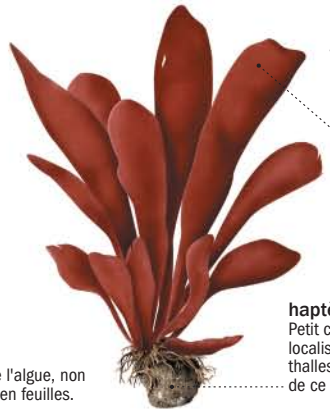


aérocyste[F]
Petite ampoule remplie de gaz (azote et oxygène) située dans le thalle de certaines algues et assurant la flottaison.

nervure[F] médiane
Saillie parcourant le thalle ou les frondes de certaines algues.

thalle[M]
Structure principale de l'algue, non différenciée en tige et en feuilles.

exemples[M] d'algues[F]
Plus de 25 000 espèces d'algues peuplent les milieux aquatiques et certains terrains humides. Leur taille varie de 0,01 mm à plusieurs mètres.



fronde[F]
Division du thalle prenant la forme d'une lame plus ou moins large qui ressemble à une feuille.

haptère[F]
Petit crampon parfois ramifié localisé à la base de certains thalles et permettant la fixation de ce dernier sur un support.

algue[F] rouge
Algue pourvue d'un pigment rouge vivant habituellement en eau salée, à une profondeur plus grande que les autres algues. On en compte plus de 4 000 espèces.



algue[F] verte
Algue poussant souvent en eau douce, mais aussi en mer et dans certains milieux non aquatiques. Il en existe plus de 6 000 espèces.

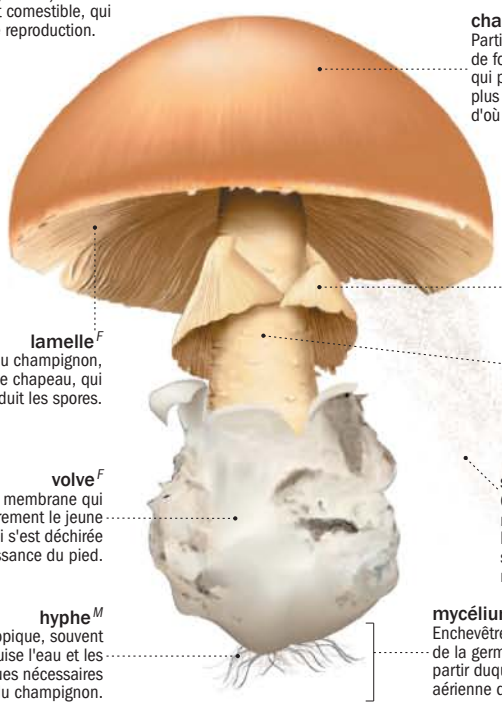


algue[F] brune
Algue pourvue d'un pigment brun vivant généralement dans la mer, souvent en eau froide. On en trouve plus de 1 500 espèces.

champignon[M]

Organisme qui croît aux dépens ou en association avec d'autres êtres vivants ou sur des matières organiques mortes.

structure[F] d'un champignon[M]
Le champignon est composé d'une partie souterraine (le mycélium) et d'une partie aérienne, souvent comestible, qui constitue son organe de reproduction.



chapeau[M]
Partie supérieure du champignon, de forme et de couleur diverses, qui protège les lamelles. Il a le plus souvent l'aspect d'une coiffe, d'où son nom.

anneau[M]
Membrane entourant le pied, sous le chapeau, résidu d'une membrane qui recouvrait les lamelles du jeune champignon, déchirée lors de l'élargissement du chapeau.

pied[M]
Axe supportant le chapeau du champignon.

lamelle[F]
Partie fertile du champignon, située sous le chapeau, qui produit les spores.

spores[F]
Organes de reproduction microscopiques, généralement libérés dans l'air, qui se déposent sur un support et produisent un nouveau champignon.

volve[F]
Résidu d'une membrane qui enveloppait entièrement le jeune champignon et qui s'est déchirée lors de la croissance du pied.

hyphe[M]
Filament microscopique, souvent blanc, qui puise l'eau et les substances organiques nécessaires au développement du champignon.

mycélium[M]
Enchevêtrement d'hyphes provenant de la germination d'une spore, à partir duquel se développe la partie aérienne du champignon.

champignon[M] mortel
Champignon contenant un poison dont le contact ou l'ingestion provoque chez l'humain des troubles graves menant le plus souvent à la mort.



amanite[F] vireuse
Champignon blanc, à l'odeur désagréable, poussant sur le sol des forêts. Son poison, souvent mortel, agit à retardement et attaque principalement le foie.

champignon[M] vénéneux
Champignon contenant un poison dont le contact ou l'ingestion provoque chez l'humain des troubles divers ne menant généralement pas à la mort.

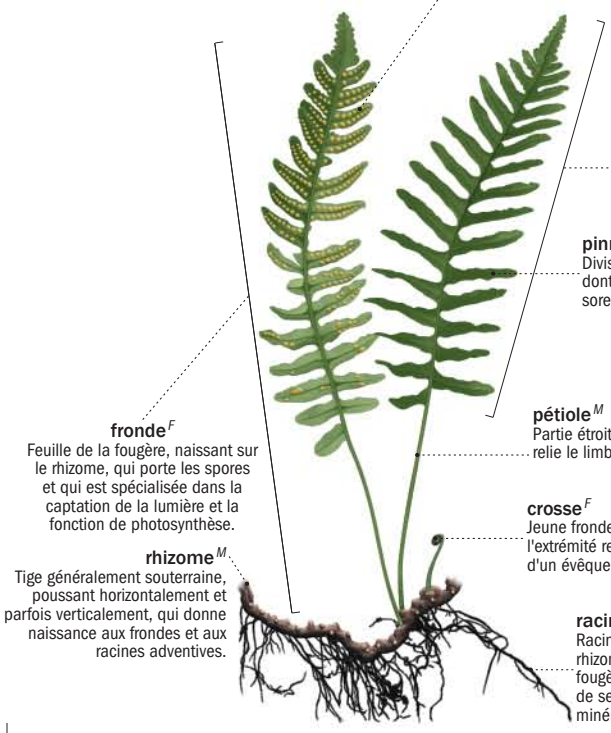


fausse oronge[F]
Champignon au chapeau couvert de verrues blanches vivant dans la forêt. Son poison attaque surtout le système nerveux, provoquant notamment des hallucinations.

fougère[F]

Végétal sans fleur se reproduisant à l'aide de spores, vivant dans les régions tropicales et sur les sols riches et humides des zones tempérées.

structure[F] d'une fougère[F]



sore[M]
Amas de petits organes producteurs de spores tapissant la face intérieure d'une pinnule.

limbe[M]
Partie principale de la fronde, riche en chlorophylle.

pinnule[F]
Division du limbe de la fronde dont la face intérieure porte les sores.

fronde[F]
Feuille de la fougère, naissant sur le rhizome, qui porte les spores et qui est spécialisée dans la captation de la lumière et la fonction de photosynthèse.

pétiole[M]
Partie étroite de la fronde, qui relie le limbe au rhizome.

crosse[F]
Jeune fronde de la fougère, dont l'extrémité recourbée rappelle la crosse d'un évêque.

rhizome[M]
Tige généralement souterraine, poussant horizontalement et parfois verticalement, qui donne naissance aux frondes et aux racines adventives.

racines[F] adventives
Racines fibreuses issues d'un rhizome, qui permettent à la fougère de se fixer dans le sol et de se nourrir de l'eau et des sels minéraux qu'il contient.

exemples[M] de fougères[F]
Il existe plus de 10 000 espèces de fougères dont la taille varie de quelques millimètres à plusieurs mètres.



fougère[F] arborescente
Fougère de grande taille dont l'aspect rappelle celui d'un arbre. Pouvant atteindre 20 m de haut, elle vit surtout dans les régions tropicales.

tronc[M]
Partie principale de la fougère, constituée d'un rhizome vertical recouvert par la base des anciennes frondes et, souvent, par des racines adventives aériennes.



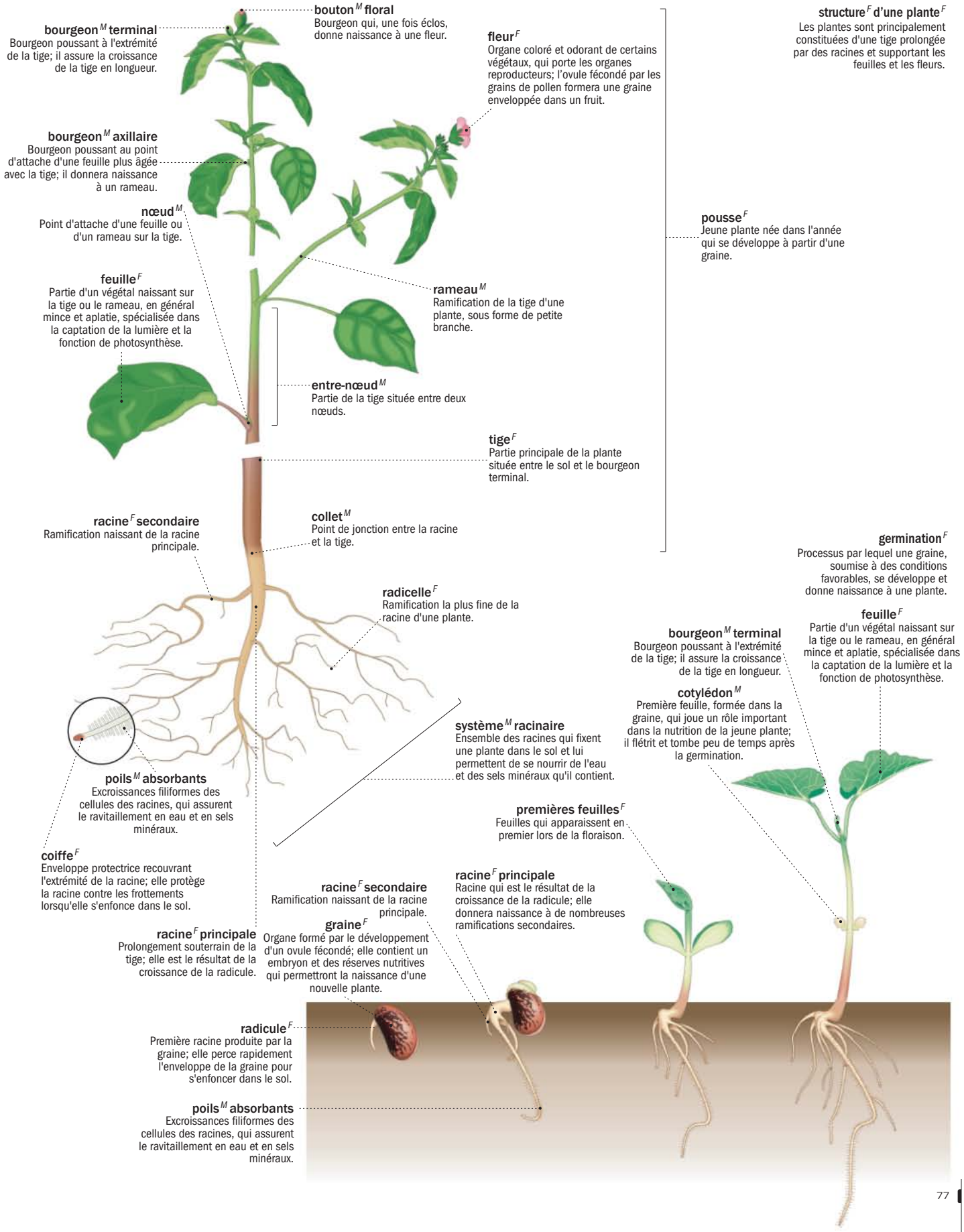
polypode[M] commun
Fougère dont les frondes atteignent 30 cm de longueur, commune sur le sol des sous-bois humides ainsi que sur les roches et les troncs d'arbres.



fougère[F] nid[M] d'oiseau[M]
Fougère poussant généralement sur une autre plante, sans en tirer sa nourriture. Ses frondes forment une rosette autour d'un rhizome central, d'où son nom.

plante[F]

Végétal fixé dans le sol dont la partie supérieure croît dans l'air ou l'eau; il produit de l'oxygène et est à la base de la chaîne alimentaire.



photosynthèse^{F}
Processus par lequel la plante utilise l'énergie solaire pour tirer sa nourriture (glucose) de l'air et du sol et rejeter l'oxygène dans l'atmosphère.

énergie^{F} **solaire**
L'énergie tirée de la lumière du soleil est absorbée par un pigment vert contenu dans les feuilles de la plante, la chlorophylle.

feuille^{F}
Partie généralement mince et aplatie naissant sur la tige ou le rameau, spécialisée dans la captation de la lumière et la fonction de photosynthèse.

tige^{F}
Partie principale de la plante située entre le sol et le bourgeon terminal.

glucose^{M}
Sucre organique produit par photosynthèse et utilisé par la plante pour assurer sa croissance; il est distribué dans toute la plante par la sève.

rejet^{M} **d'oxygène**^{M}
La réaction de photosynthèse libère de l'oxygène, gaz indispensable à la vie.

absorption^{F} **de dioxyde**^{M} **de carbone**^{M}
Le dioxyde de carbone de l'atmosphère, nécessaire à la photosynthèse, est absorbé par la feuille.

absorption^{F} **d'eau**^{F} **et de sels**^{M} **minéraux**
L'eau et les sels minéraux, absorbés par les racines, sont acheminés vers les feuilles par la tige et ses ramifications.

profil^{M} **du sol**^{M}
Le sol est généralement formé de quatre couches principales; selon les endroits, son épaisseur totale peut être de quelques centimètres à quelques mètres.

litière^{F}
Couche supérieure du sol, formée de débris animaux et végétaux récemment tombés ou en début de décomposition.

couche^{F} **arable**
Deuxième couche du sol, de couleur foncée et riche en matière organique; elle renferme la majorité de la vie animale et végétale du sol.

sous-sol^{M}
Troisième couche du sol, où plongent les racines, qui contient peu de matière organique, mais plusieurs substances nutritives provenant de la couche arable.

roche^{F} **mère**^{F}
Roche formant la couche inférieure du sol; sa dégradation physique et chimique permet le développement des couches qui la surmontent.

coupe^{F} **d'un bulbe**^{M}
Bulbe : organe souterrain de certaines plantes où sont stockées des réserves nutritives permettant de reformer chaque année les parties aériennes du végétal.

tunique^{F}
Enveloppe externe du bulbe formée de feuilles en écailles d'un aspect semblable à celui du papier.

bourgeon^{M}
Petite formation végétale constituant une ébauche d'organes qui se développeront après son éclosion.

écaille^{F}
Feuille gorgée de réserves, située sous la tunique.

caïeu^{M}
Bulbe secondaire se formant à partir d'un bourgeon sur le côté du bulbe de certaines plantes; il peut se détacher et donner naissance à une nouvelle plante.

tige^{F}
Partie principale du bulbe située entre le plateau et le bourgeon; elle est protégée par des feuilles en écailles.

plateau^{M}
Partie circulaire située à la base du bulbe et d'où naissent la tige, les racines et les écailles.

racine^{F}
Organe ramifié, souterrain ou aérien, qui fixe la plante et lui permet de se nourrir de l'eau et des sels minéraux.

feuille^{F}

Partie d'un végétal naissant sur la tige ou le rameau, en général mince et aplatie, spécialisée dans la captation de la lumière et la fonction de photosynthèse.

feuilles^{F} simples

Feuilles dont le limbe n'est pas divisé en parties indépendantes; il en existe de nombreux types classés selon la forme.



réniforme
Feuille simple dont la forme du limbe rappelle celle d'un rein.



spatulée
Feuille simple dont le limbe s'élargit pour prendre la forme d'une spatule.



hastée
Feuille simple dont le limbe prend la forme d'un fer de lance.



lancéolée
Feuille simple comportant un limbe étroit, plus long que large, terminé en forme de pointe.



cordée
Feuille simple dont le limbe prend la forme d'un cœur.



arrondie
Feuille simple dont le limbe prend une forme plus ou moins ronde.



linéaire
Feuille simple comportant un limbe long et très étroit dont les bords sont presque parallèles.

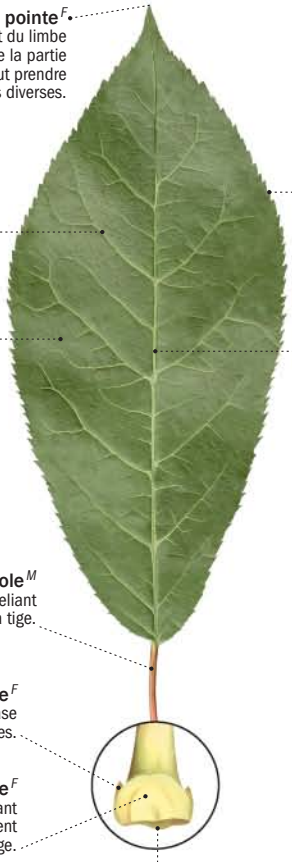


ovoïde
Feuille simple dont le limbe prend la forme d'un œuf.



peltée
Feuille simple dont le pétiole est fixé perpendiculairement au milieu de la face intérieure du limbe.

structure^{F} d'une feuille^{F}



pointe^{F}
Partie formant le sommet du limbe de la feuille, à l'opposé de la partie rattachée au pétiole; elle peut prendre des formes très diverses.

nervure^{F} secondaire
Ramification de la nervure principale qui transporte la sève dans les diverses parties du limbe, tout en jouant le rôle de squelette.

limbe^{M}
Partie principale et plate de la feuille, riche en chlorophylle; elle peut avoir des formes très diverses selon son type de nervure et sa plus ou moins grande découpure.

bord^{M}
Partie qui forme le contour du limbe de la feuille.

nervure^{F} principale
Saillie creuse prolongeant le pétiole dans le limbe et par laquelle circule la sève; elle constitue la base du squelette de la feuille.

pétiole^{M}
Partie étroite de la feuille reliant le limbe à la tige.

stipule^{F}
Petite expansion située à la base du pétiole de certaines feuilles.

gaine^{F}
Dilatation du pétiole entourant plus ou moins complètement la tige.

point^{M} d'attache^{F}
Endroit où le pétiole s'insère sur le nœud de la tige.

feuilles^{F} composées

Feuilles au limbe divisé en plusieurs parties distinctes, les folioles; la disposition des folioles en détermine plusieurs types.



trifoliée
Feuille composée de trois folioles distinctes et de lobes inférieurs tournés vers l'extérieur.



pennée
Feuille composée dont les folioles sont disposées des deux côtés d'un axe commun.



palmée
Feuille composée dont toutes les folioles sont attachées au même point, situé au sommet du pétiole.



paripennée
Feuille composée pennée dont le pétiole principal se termine par deux folioles opposées sur l'axe commun.



imparipennée
Feuille composée pennée à folioles opposées sur l'axe commun et dont le pétiole principal se termine par une foliole unique.

bord^{M} d'une feuille^{F}

Le bord des feuilles peut prendre des aspects très divers, selon la forme et la profondeur des découpures.



denté
Bord d'une feuille pourvu de dents pointues de taille similaire.



doublement denté
Bord d'une feuille pourvu de dents de différentes tailles; la dent principale est souvent munie de dents plus petites.



crénelé
Bord d'une feuille pourvu de dents au sommet arrondi.



cilié
Bord d'une feuille entouré de poils courts et minces appelés cils.



entier
Bord d'une feuille ne présentant aucune découpure.

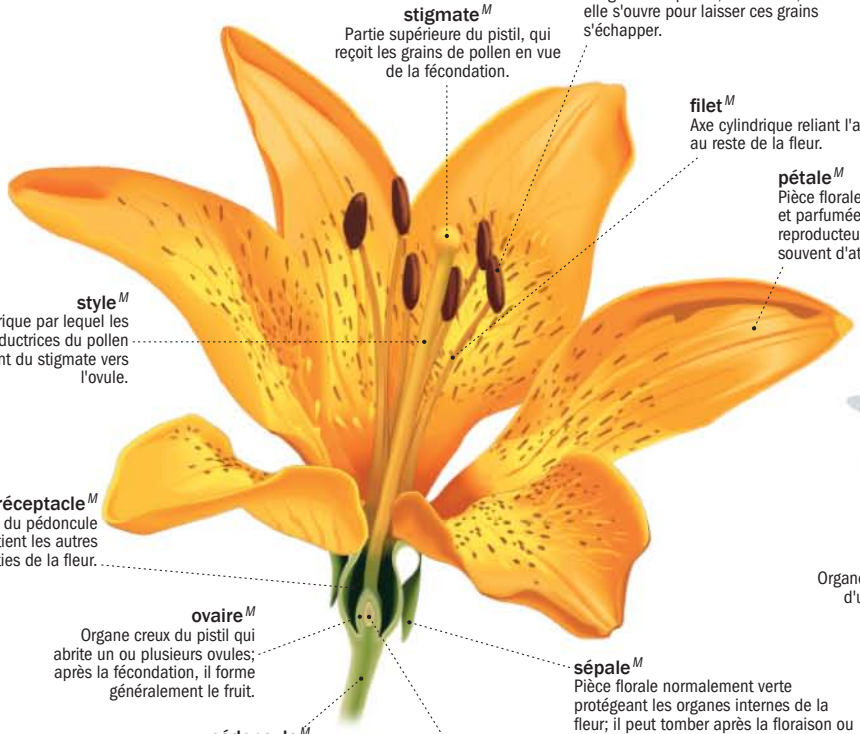


lobé
Bord d'une feuille découpé par de profondes échancrures.

fleur[F]

Organe coloré et odorant de certains végétaux, qui porte les organes reproducteurs; l'ovule fécondé par les grains de pollen formera une graine enveloppée dans un fruit.

structure[F] d'une fleur[F]



anthère[F]
Petite loge de l'étamine qui produit les grains de pollen; à maturité, elle s'ouvre pour laisser ces grains s'échapper.

stigmate[M]
Partie supérieure du pistil, qui reçoit les grains de pollen en vue de la fécondation.

filet[M]
Axe cylindrique reliant l'anthère au reste de la fleur.

pétale[M]
Pièce florale généralement colorée et parfumée entourant les éléments reproducteurs mâles et femelles; il permet souvent d'attirer les animaux pollinisateurs.

style[M]
Axe cylindrique par lequel les cellules reproductrices du pollen se déplacent du stigmate vers l'ovule.

réceptacle[M]
Extrémité élargie du pédoncule qui contient et soutient les autres parties de la fleur.

ovaire[M]
Organe creux du pistil qui abrite un ou plusieurs ovules; après la fécondation, il forme généralement le fruit.

pédoncule[M]
Ramification terminale de la tige ou du rameau, qui relie la fleur, puis le fruit à la plante.

ovule[M]
Petit corps arrondi, fabriqué par un ovaire, qui renferme la cellule femelle; après la fécondation, il forme la graine.

sépale[M]
Pièce florale normalement verte protégeant les organes internes de la fleur; il peut tomber après la floraison ou persister jusqu'à la maturité du fruit.



pistil[M]
Organe femelle situé au centre de la fleur, composé d'un ovaire, d'un style et d'un stigmate.



corolle[F]
Partie de la fleur constituée par l'ensemble de ses pétales.



étamine[F]
Organe mâle d'une fleur, composé d'une anthère à l'extrémité supérieure d'un filet.



calice[M]
Partie de la fleur constituée par l'ensemble de ses sépales.

exemples[M] de fleurs[F]
Il existe plusieurs milliers de variétés de fleurs, appréciées pour leurs formes, leurs couleurs et leurs parfums très divers.



orchidée[F]
Fleur appréciée pour la délicatesse et la variété de ses formes et de ses coloris; on en compte plus de 20 000 espèces.



jonquille[F]
Fleur d'assez grande taille, habituellement d'un jaune vif, qui éclôt au printemps.



coquelicot[M]
Fleur des champs très colorée dont plusieurs variétés sont cultivées pour l'ornementation.



tulipe[F]
Fleur dont les pétales poussent en forme de vase circulaire. Il en existe environ 100 espèces, de toutes les couleurs.



muguet[M]
Petite fleur blanche très parfumée, en forme de clochette, qui pousse en grappes.



œillet[M]
Fleur de couleurs variées utilisée dans des arrangements floraux.



rose[F]
Fleur cultivée pour sa beauté, son arôme, la variété de ses coloris et ses utilisations dans les arrangements floraux.



tournesol[M]
Fleur de grande taille, dont les graines donnent une huile alimentaire de qualité. Elle se tourne toujours vers le soleil, d'où son nom.



bégonia[M]
Fleur décorative originaire d'Amérique du Sud appréciée pour ses couleurs éclatantes.



lis[M]
Grande fleur, de couleurs variées, appréciée pour sa beauté. Le lis blanc est le symbole de la royauté française et l'emblème du Québec.



violette[F]
Petite fleur dont plusieurs variétés sont cultivées comme ornement, ou encore pour la parfumerie.



crocus[M]
Fleur de petite taille, qui éclôt dès les premiers rayons chauds du soleil au printemps.

modes^{M} d'inflorescence^{F}

Inflorescence : mode de regroupement des fleurs sur la tige ou le rameau d'une plante.



grappe^{F}
Inflorescence constituée d'un axe principal qui porte latéralement des fleurs munies de pédoncules de longueur égale.



cyme^{F} **unipare**
Inflorescence dont l'axe principal se termine par une fleur, sous laquelle naît un seul rameau latéral. Le processus se répète sous chaque fleur terminale.



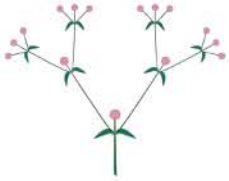
ombelle^{F}
Inflorescence plate ou arrondie, constituée d'un axe principal qui porte latéralement des fleurs munies de pédoncules de longueur égale partant tous du même point.



capitule^{M}
Inflorescence constituée de fleurs sans pédoncule insérées sur un réceptacle commun en forme de plateau.



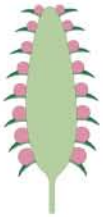
épi^{M}
Inflorescence constituée d'un axe principal qui porte latéralement des fleurs sans pédoncule.



cyme^{F} **bipare**
Inflorescence dont l'axe principal se termine par une fleur, sous laquelle naissent deux tiges latérales. Le processus recommence sous chaque fleur terminale.



corymbe^{M}
Inflorescence plate ou arrondie, constituée d'un axe principal qui porte latéralement des fleurs munies de pédoncules de longueur inégale se terminant presque tous à la même hauteur.



spadice^{M}
Inflorescence constituée d'un axe floral et de nombreuses petites fleurs latérales sans pédoncule.

fruits^{M}

Organes végétaux généralement nés du développement d'un ou de plusieurs ovaires de la fleur qui, à maturité, contiennent les graines. Ils sont souvent comestibles.

fruit^{M} charnu à noyau^{M}

Fruit dont la graine est entourée de trois couches distinctes : un épicarpe, un mésocarpe charnu et un endocarpe, ou noyau, plutôt dur.

coupe^{F} d'une pêche^{F}

Pêche : fruit à la peau duveteuse, reconnu pour sa chair juteuse et parfumée.

termes^{M} techniques

pédoncule^{M}
Ramification terminale de la tige ou du rameau qui relie la fleur, puis le fruit, à la plante.

épicarpe^{M}
Couche extérieure du fruit, qui recouvre le mésocarpe.

mésocarpe^{M}
Partie charnue du fruit, généralement sucrée et juteuse.

tégument^{M} **de la graine**^{F}
Enveloppe protectrice recouvrant l'embryon et les réserves nutritives contenus dans la graine.

2310
2310

endocarpe^{M}
Couche interne du fruit, qui entoure et protège la graine. Il est rugueux et très dur.

termes^{M} familiers

queue^{F}
Partie du fruit qui le reliait à la ramification terminale de la tige ou du rameau.

peau^{F}
Couche extérieure du fruit, qui recouvre la pulpe.

pulpe^{F}
Partie charnue du fruit, généralement sucrée et juteuse.

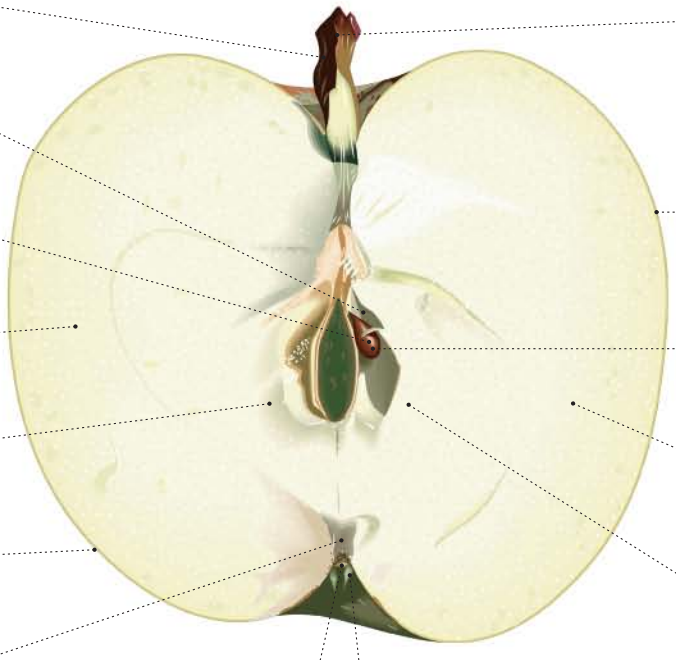
amande^{F}
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

noyau^{M}
Couche interne du fruit, qui entoure et protège la graine. Il est rugueux et très dur.

style^{M}
Trace visible du style de la fleur, maintenant flétri, qui reliait le stigmate à l'ovaire.

fruit[M] charnu à pépins[M]
Fruit dont la graine, ou pépin, est entourée de trois couches distinctes : un épicarpe, un mésocarpe charnu et un endocarpe rigide abritant des loges.

coupe[F] d'une pomme[F]
Pomme : fruit du pommier, de couleurs variées, cultivé pour la consommation ou la production du cidre.



termes[M] techniques

pédoncule[M]
Ramification terminale de la tige ou du rameau qui relie la fleur, puis le fruit, à la plante.

loge[F]
Petite cavité située sous l'endocarpe, qui abrite généralement deux graines.

graine[F]
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

mésocarpe[M]
Partie charnue du fruit, généralement sucrée et juteuse.

endocarpe[M]
Couche interne du fruit, qui entoure et protège la graine. Il prend la forme d'une paroi rigide recouvrant les loges.

épicarpe[M]
Couche extérieure du fruit, qui recouvre le mésocarpe.

style[M]
Trace visible du style de la fleur, maintenant flétri, qui reliait le stigmate à l'ovaire.

termes[M] familiers

queue[F]
Partie du fruit qui le reliait à la ramification terminale de la tige ou du rameau.

peau[F]
Couche extérieure du fruit, qui recouvre la pulpe.

pépin[M]
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; il contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

pulpe[F]
Partie charnue du fruit, généralement sucrée et juteuse.

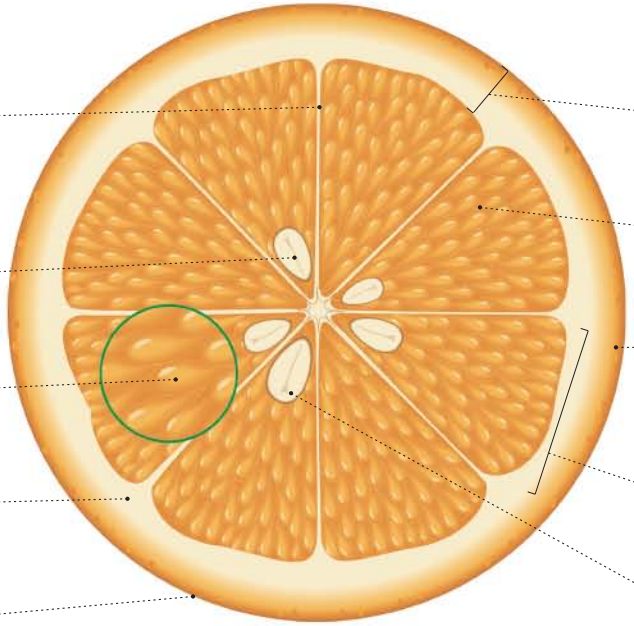
cœur[M]
Partie centrale non comestible de la pomme, formée de l'endocarpe ainsi que des loges et des graines qu'il contient.

étamine[F]
Trace visible des étamines de la fleur sous la forme de petits poils qu'on observe au creux de la dépression située au bas du fruit.

sépale[M]
Pièce florale normalement verte protégeant les organes internes de la fleur; il peut tomber après la floraison ou persister jusqu'à la maturité du fruit.

fruit[M] charnu : agrume[M]
Fruit atypique composé d'une partie charnue divisée en quartiers.

coupe[F] d'une orange[F]
Orange : agrume de couleur orangée à la pulpe juteuse et sucrée.



termes[M] techniques

cloison[F]
Mince membrane séparant les divers quartiers de l'agrume.

graine[F]
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

loge[F]
Chacune des petites poches gorgées de jus dont l'ensemble forme la pulpe du fruit.

mésocarpe[M]
Partie blanchâtre de l'écorce d'un agrume.

épicarpe[M]
Couche extérieure du fruit, qui recouvre le mésocarpe.

termes[M] familiers

écorce[F]
Couche extérieure du fruit, qui recouvre la pulpe, constituée d'une partie externe colorée (exocarpe) et d'une partie interne formée de tissus blanchâtres (mésocarpe).

pulpe[F]
Masse charnue de l'agrume, formée de petites poches gorgées de jus contenues dans chaque quartier.

zeste[M]
Couche extérieure et odorante de l'écorce de l'agrume.

quartier[M]
Segment d'un agrume entouré d'une mince membrane, qui renferme la pulpe et les graines. Chaque quartier provient d'un ovaire différent de la même fleur.

pépin[M]
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; il contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

fruit M charnu : baie F
Fruit dont la graine est entourée de deux couches distinctes : un épicarpe et une partie charnue formée du mésocarpe et de l'endocarpe, en contact direct avec la graine.

coupe F d'un raisin M
Raisin : baie de couleurs variées cultivée pour la consommation ou pour la fabrication du vin.

termes M techniques

pédicelle M
Partie du fruit qui le reliait au pédoncule de la grappe.

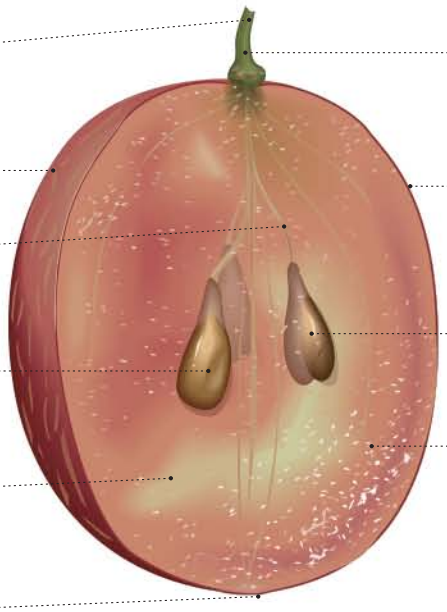
épicarpe M
Couche extérieure du fruit, qui recouvre le mésocarpe.

funicule M
Fin segment qui relie la graine au pédicelle du raisin. Il transportait les éléments nourriciers de la plante vers la graine en formation.

graine F
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

mésocarpe M
Partie charnue du fruit, généralement sucrée et juteuse. L'endocarpe interne se confond avec le mésocarpe.

style M
Trace visible du style de la fleur, maintenant flétri, qui reliait le stigmate à l'ovaire.



termes M familiers

queue F
Partie du fruit qui le reliait au pédoncule de la grappe.

peau F
Couche extérieure du fruit, qui recouvre la pulpe.

pépin M
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; il contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

pulpe F
Partie charnue du fruit, généralement sucrée et juteuse.

coupe F d'une fraise F
La fraise est un fruit complexe, formé d'akènes soutenus par le réceptacle charnu de la fleur.

pédoncule M
Ramification terminale de la tige ou du rameau qui relie la fleur, puis le fruit, à la plante.

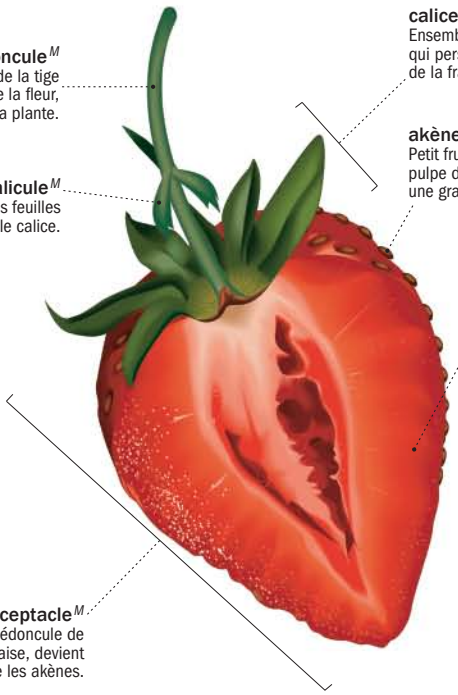
calicule M
Ensemble de petites feuilles vertes situées sous le calice.

calice M
Ensemble des sépales de la fleur, qui persistent jusqu'à la maturité de la fraise.

akène M
Petit fruit sec imbriqué dans la pulpe de la fraise et qui contient une graine.

pulpe F
Masse charnue de la fraise, formée par le développement du réceptacle de la fleur.

réceptacle M
Extrémité élargie du pédoncule de la fleur qui, dans la fraise, devient charnu et supporte les akènes.



coupe F d'une framboise F
La framboise est un fruit composé : elle est constituée d'un regroupement de petits fruits charnus insérés sur un réceptacle commun.

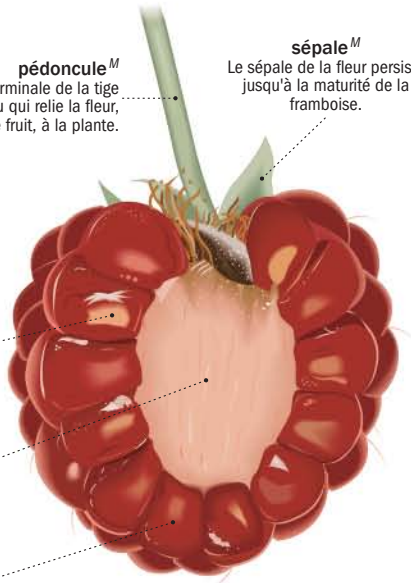
pédoncule M
Ramification terminale de la tige ou du rameau qui relie la fleur, puis le fruit, à la plante.

sépale M
Le sépale de la fleur persiste jusqu'à la maturité de la framboise.

graine F
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

réceptacle M
Extrémité élargie du pédoncule qui, dans la framboise, porte les drupéoles.

drupéole F
Chacun des petits fruits charnus fixés au réceptacle et qui contiennent une graine. Ils proviennent tous d'un ovaire différent de la même fleur.



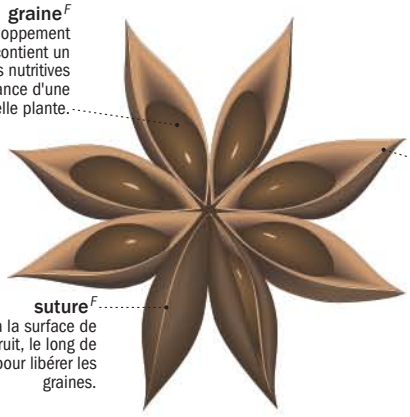
fruits[M] secs
Fruits dont la graine est entourée d'une seule couche sèche, plus ou moins rigide.

coupe[F] d'un follicule[M] : anis[M] étoilé
Follicule : fruit sec à une seule loge qui, à maturité, s'ouvre d'un côté seulement, le long de la suture de son enveloppe.

coupe[F] d'une silique[F] : moutarde[F]
Silique : fruit sec à deux valves qui, à maturité, s'ouvrent pour libérer les graines.



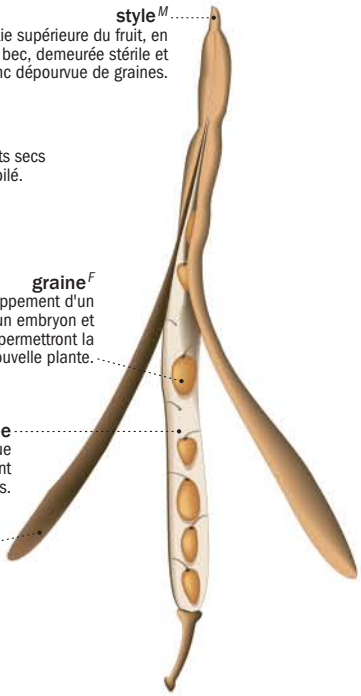
brou[M]
Enveloppe charnue, de couleur verte, puis brune, protégeant la coque de la noix. Le brou est transformé en teinture utilisée pour donner au bois blanc la teinte noyer.



graine[F]
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

follicule[M]
Chacun des huit fruits secs composant l'anis étoilé.

suture[F]
Ligne visible à la surface de l'enveloppe du fruit, le long de laquelle il s'ouvre pour libérer les graines.



style[M]
Partie supérieure du fruit, en forme de bec, demeurée stérile et donc dépourvue de graines.

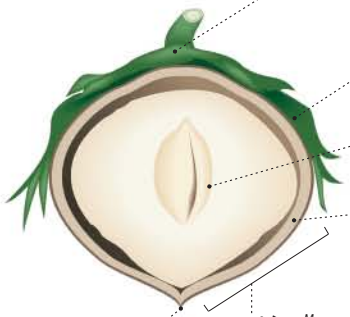
graine[F]
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

membrane[F] médiane
Fine cloison portant de chaque côté des graines qui se détachent après l'ouverture des valves.

valve[F]
Chacune des deux parties de l'enveloppe du fruit qui, à maturité, se séparent pour libérer les graines.

coupe[F] d'une noisette[F]
Noisette : fruit du noisetier, dont l'unique graine est comestible; elle est habituellement imbriquée dans une enveloppe sèche ou membraneuse.

cupule[F]
Petite enveloppe écailleuse ou épineuse entourant la noisette, en tout ou en partie, formée par la soudure de bractées.



bractée[F]
Petite feuille, de dimension inférieure aux autres feuilles de la plante, fixée au pédoncule de la fleur ou du fruit.

graine[F]
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

péricarpe[M]
Enveloppe rigide qui entoure et protège la graine.

stigmate[M]
Trace visible du stigmate de la fleur, maintenant flétri, qui forme une pointe à la base du fruit.

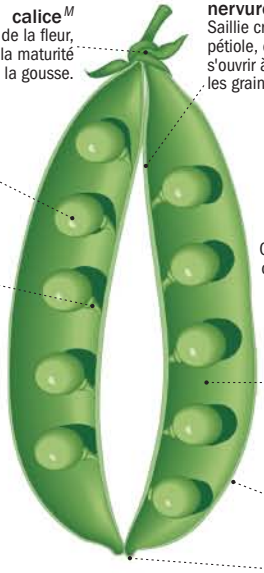
akène[M]
Petit fruit sec contenant une graine unique non soudée au péricarpe. À maturité, l'akène ne s'ouvre pas de lui-même pour libérer la graine.

coupe[F] d'une gousse[F] : pois[M]
Gousse : fruit sec à une seule loge qui, à maturité, s'ouvre en deux endroits, soit la suture et la nervure principale de son enveloppe.

coupe[F] d'une capsule[F] : pavot[M]
Capsule : fruit sec à plusieurs loges qui, à maturité, s'ouvre latéralement ou par le sommet. Elle renferme de très nombreuses graines.

calice[M]
Ensemble des sépales de la fleur, qui persistent jusqu'à la maturité de la gousse.

nervure[F] principale
Saillie creuse prolongeant le pétiole, qui permet au fruit de s'ouvrir à maturité pour libérer les graines.



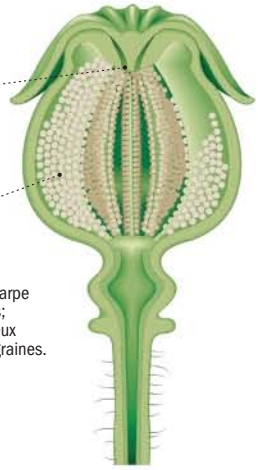
pois[M]
Graine du fruit, comestible, verte et ronde, de tailles variables.

funicule[M]
Fin cordon qui fournit les éléments nutritifs à la graine en formation.

style[M]
Trace visible du style de la fleur, maintenant flétri, qui reliait le stigmate à l'ovaire.

suture[F]
Ligne visible à la surface de l'enveloppe du fruit, le long de laquelle il s'ouvre pour libérer les graines.

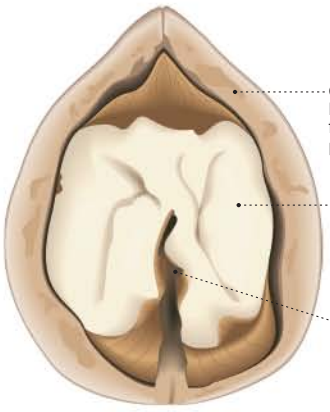
cosse[F]
Terme familier qui désigne le péricarpe de la gousse, qui porte les graines; à maturité du fruit, il s'ouvre en deux endroits distincts pour libérer les graines.



pore[M]
Petit orifice par lequel s'ouvre l'enveloppe du pavot afin de permettre la dispersion de ses graines.

graine[F]
Organe formé par le développement d'un ovule fécondé; elle contient un embryon et des réserves nutritives qui permettront la naissance d'une nouvelle plante.

coupe[F] d'une noix[F]
Noix : fruit du noyer, dont la graine est comestible. Son noyau, appelé coque, est entouré d'une enveloppe charnue, le brou.



coque[F]
Enveloppe dure et fibreuse, de forme ovoïde, qui entoure et protège le cerneau.

cerneau[M]
Amande de la noix, divisée en deux parties principales par le zeste.

zeste[M]
Cloison membraneuse qui divise l'amande de la noix en cavités.

céréales[F]

Plantes souvent cultivées à grande échelle dont les grains sont, depuis des siècles, à la base de l'alimentation humaine et de certains animaux domestiques.



sarrasin[M]
Céréale cultivée pour son grain, qui sert principalement à fabriquer des farines. On l'utilise aussi pour nourrir le bétail et certains oiseaux domestiques.



sarrasin[M] **: grappe**[F]
La grappe est formée d'un axe principal qui porte des grains munis d'un pédoncule groupés au sommet des tiges.

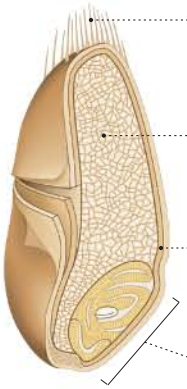


blé[M]
Céréale cultivée pour son grain, qui a une grande importance dans l'alimentation humaine; il sert notamment à fabriquer la farine, le pain et les semoules.



blé[M] **: épi**[M]
L'épi est formé d'un axe principal qui porte des grains sans pédoncule groupés au sommet des tiges.

coupe[F] **d'un grain**[M] **de blé**[M]
Le grain de blé est un petit fruit sec dont l'unique graine est soudée à son enveloppe. Sa taille, sa forme et sa couleur diffèrent selon les variétés.



brosse[F]
Reste des stigmates de la fleur, qui prennent la forme d'une touffe de poils située au sommet du grain.

albumen[M] **farineux**
Partie du grain renfermant les réserves nutritives nécessaires à la croissance du germe. L'albumen broyé fournit la farine.

tégument[M]
Enveloppe protectrice, composée de plusieurs couches, recouvrant l'albumen et le germe. Après la mouture, il devient le son.

germe[M]
Embryon de plante, situé dans la partie inférieure du grain. Lors de la germination, il permet la naissance d'une nouvelle plante.



orge[F]
Céréale cultivée pour son grain, qui sert notamment à la fabrication du malt pour les brasseries ainsi qu'à l'alimentation du bétail.



orge[F] **: épi**[M]
L'épi est formé d'un axe principal qui porte des grains sans pédoncule groupés au sommet des tiges.



riz[M]
Céréale dont le grain est, dans plusieurs parties du monde, à la base de l'alimentation humaine. Le riz est habituellement cultivé sur un sol submergé.



riz[M] **: panicule**[F]
La panicule est formée d'un axe principal ramifié portant des grains munis d'un pédoncule sur chacune des tiges.



avoine[F]
Céréale cultivée pour son grain, qui sert surtout à l'alimentation des chevaux; elle est également consommée par l'humain, notamment sous forme de flocons.



avoine[F] **: panicule**[F]
La panicule est formée d'un axe principal ramifié portant des grains munis d'un pédoncule sur chacune des tiges.



seigle[M]
Céréale très résistante dont le grain sert surtout à l'alimentation du bétail. On en tire une farine pour faire du pain en la mélangeant à de la farine de blé.



seigle[M] **: épi**[M]
L'épi est formé d'un axe principal qui porte des grains sans pédoncule groupés au sommet des tiges.



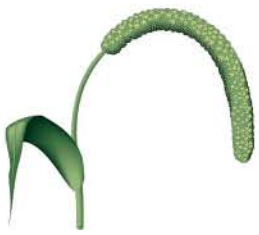
sorgho[M]
Céréale cultivée comme fourrage, pour le sucre de sa sève ou pour son grain, utilisée pour faire des galettes ou certains types de bières.



sorgho[M] **: panicule**[F]
La panicule est formée d'un axe principal ramifié portant des grains munis d'un pédoncule groupés au sommet des tiges.



millet[M]
Céréale cultivée comme fourrage ou pour son grain, utilisée notamment pour faire des galettes ou pour nourrir les oiseaux domestiques.



millet[M] **: épi**[M]
L'épi est formé d'un axe principal qui porte des grains sans pédoncule groupés au sommet des tiges.



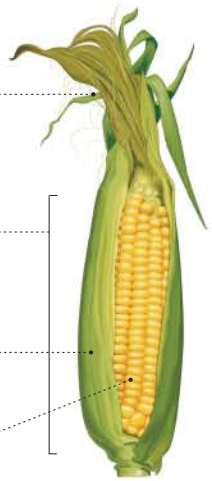
maïs[M]
Céréale originaire d'Amérique cultivée pour ses grains, destinés à la consommation humaine et animale. On en tire un sirop sucré et une huile alimentaire.

barbe[F]
Ensemble de longs filaments qui sortent de l'enveloppe de l'épi à son extrémité. Chaque filament était relié à un ovaire, maintenant transformé en grain.

épi[M]
L'épi est formé d'un axe principal de gros diamètre, sur lequel les grains sont alignés en rangs serrés. Il pousse à l'aisselle d'une feuille le long de la tige.

feuille[F]
Enveloppe de l'épi qui protège les grains et en conserve l'humidité.

grain[M]
Chacun des petits fruits secs dont l'unique graine est soudée à son enveloppe. Un épi de maïs comprend plusieurs centaines de grains.



maïs[M] **: épi**[M]
Partie terminale du maïs sur laquelle des grains durs comestibles sont disposés en rangées autour d'un axe.

vigne^{F}

Plante grimpante généralement cultivée pour la production du vin et la consommation du raisin comme fruit.

grappe^{F} de raisin^{M}
La grappe est formée d'un axe principal qui porte des grains munis d'un pédoncule groupés au sommet des tiges.

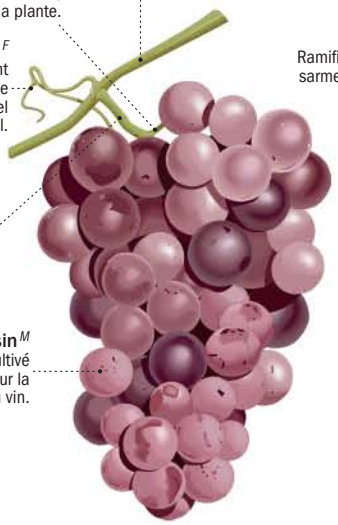
rameau^{M}
Ramification secondaire d'une branche ou d'un sarment de la vigne.

pédicelle^{M}
Ramification terminale de la tige ou du rameau, qui relie la fleur, puis le fruit à la plante.

vrille^{F}
Organe spiralé permettant aux rameaux de la vigne de s'accrocher à un support naturel ou artificiel.

pédoncule^{M}
Axe reliant la grappe de raisins au rameau.

raisin^{M}
Fruit de couleurs variées cultivé pour la consommation ou pour la fabrication du vin.



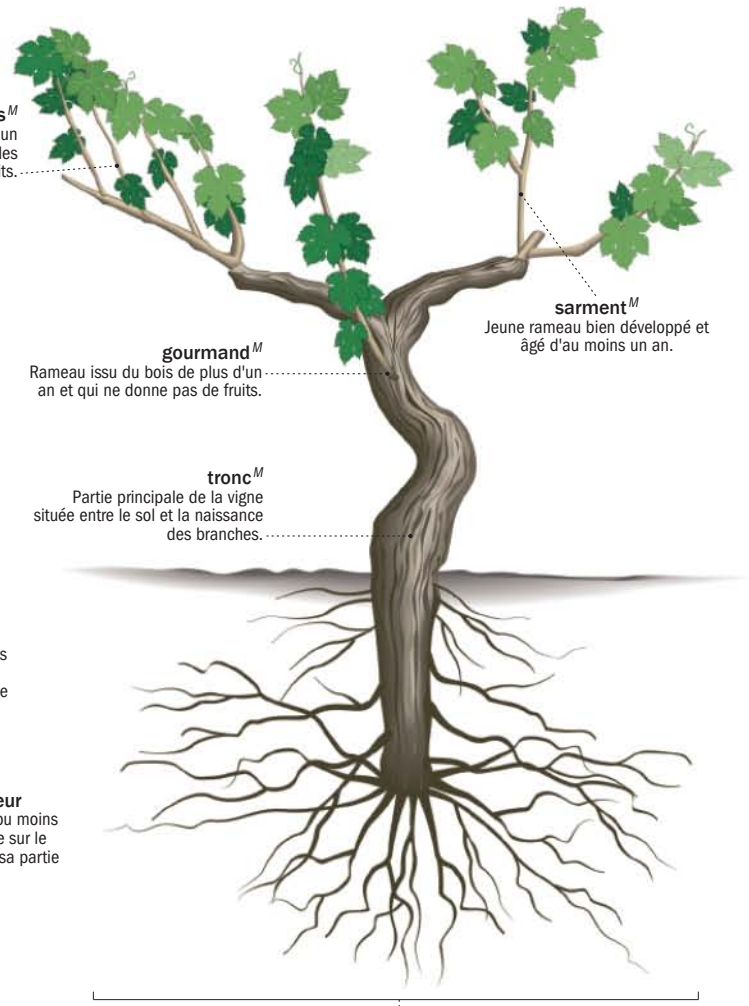
cep^{M} de vigne^{F}
Pied de vigne sur lequel poussent les rameaux.

branche^{F} à fruits^{M}
Ramification secondaire d'un sarment de vigne portant les fleurs, puis les fruits.

sarment^{M}
Jeune rameau bien développé et âgé d'au moins un an.

gourmand^{M}
Rameau issu du bois de plus d'un an et qui ne donne pas de fruits.

tronc^{M}
Partie principale de la vigne située entre le sol et la naissance des branches.



système^{M} racinaire
Ensemble des racines qui fixent une plante dans le sol et lui permettent de se nourrir de l'eau et des sels minéraux qu'il contient.

feuille^{F} de vigne^{F}
Partie mince et aplatie naissant sur la tige de vigne, spécialisée dans la captation de la lumière et la fonction de photosynthèse.

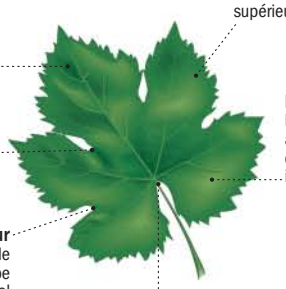
lobe^{M} latéral supérieur
Division de forme plus ou moins arrondie du limbe située sur le côté de la feuille, dans sa partie supérieure.

lobe^{M} terminal
Division de forme plus ou moins arrondie du limbe formant l'extrémité supérieure de la feuille.

sinus^{M} latéral supérieur
Découpure de la partie principale de la feuille séparant le lobe terminal du lobe latéral supérieur.

lobe^{M} latéral inférieur
Division de forme plus ou moins arrondie du limbe située sur le côté de la feuille, dans sa partie inférieure.

sinus^{M} latéral inférieur
Découpure de la partie principale de la feuille séparant le lobe latéral supérieur du lobe latéral inférieur.



sinus^{M} pétiolaire
Découpure de la partie principale de la feuille correspondant à l'ouverture où est inséré le pétiole.

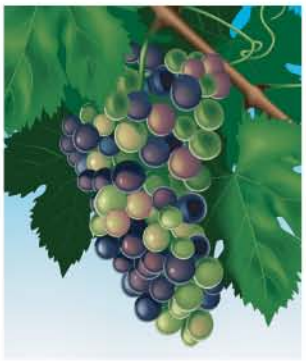
étapes^{F} de maturation^{F}
Avant d'être récolté, le raisin évolue pendant une centaine de jours à travers quatre étapes successives de maturation.



floraison^{F}
Première étape de la maturation au cours de laquelle apparaissent les fleurs.



nouaison^{F}
Deuxième étape de la maturation correspondant à la formation des grains de raisins.



véraison^{F}
Troisième étape de la maturation, où les raisins se colorent et deviennent translucides.



maturité^{F}
Dernière étape de la maturation; le raisin est mûr et bon à récolter.

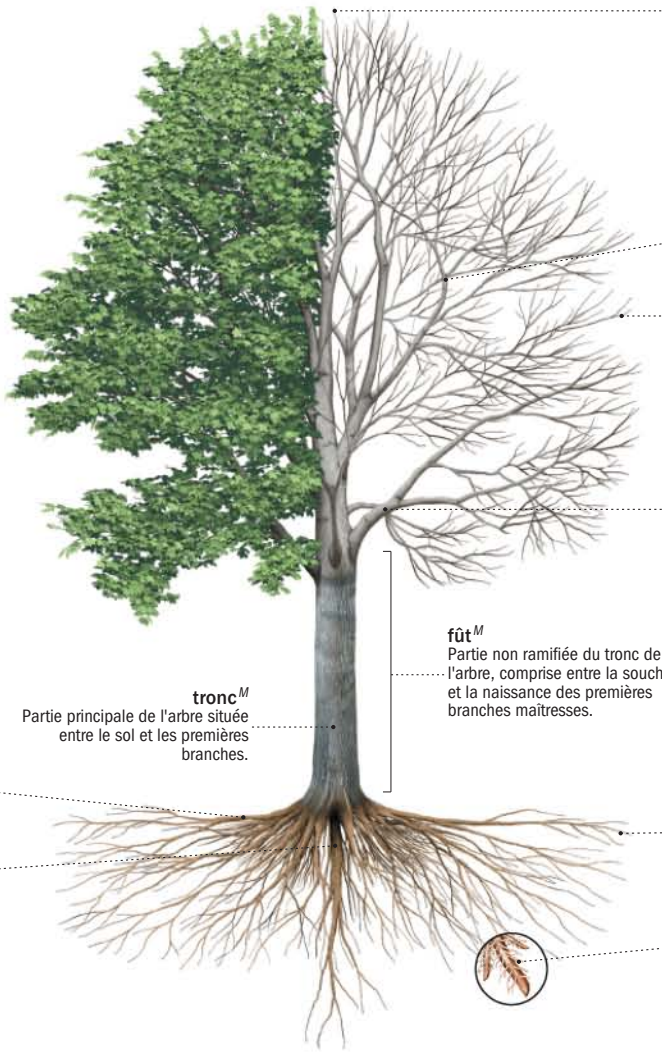
arbre^{M}

Végétal de grande taille arborant un ou plusieurs troncs, de nombreuses branches et un système racinaire développé. Il produit de l'oxygène et fournit le bois.

feuillage^{M}
Ensemble des feuilles de l'arbre, spécialisées dans la captation de la lumière et la fonction de photosynthèse.

ramure^{F}
Ensemble des branches, rameaux et ramilles qui supportent les feuilles, les fleurs et les fruits de l'arbre.

structure^{F} **d'un arbre**^{M}
L'arbre est formé d'une partie souterraine, les racines, et de deux parties aériennes, le tronc et le houppier.



cime^{F}
Extrémité supérieure du houppier de l'arbre.

rameau^{M}
Ramification d'une branche maîtresse d'un arbre.

ramille^{F}
Ramification la plus fine d'un rameau de l'arbre.

houppier^{M}
Partie de l'arbre située au-dessus du tronc, qui comprend la ramure et le feuillage.

branche^{F} **maîtresse**
Ramification directement issue du tronc de l'arbre, qui se subdivise par la suite en rameaux et en ramilles.

fût^{M}
Partie non ramifiée du tronc de l'arbre, comprise entre la souche et la naissance des premières branches maîtresses.

tronc^{M}
Partie principale de l'arbre située entre le sol et les premières branches.

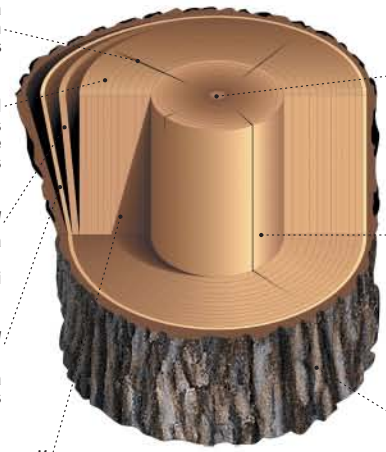
racine^{F} **traçante**
Racine souvent fortement ramifiée poussant plus ou moins horizontalement, dans la couche arable du sol, humide et riche.

racine^{F} **pivotante**
Première racine issue de la graine, qui s'enfonce verticalement dans le sol. Généralement peu ramifiée, son rôle principal est d'assurer la fixation de l'arbre.

radicelle^{F}
Ramification la plus fine de la racine d'un arbre.

chevelu^{M}
Partie de la radicelle couverte de petits poils absorbants qui assurent le ravitaillement de l'arbre en eau et en sels minéraux.

coupe^{F} **transversale du tronc**^{M}
Du centre à la périphérie, on distingue six parties : la moelle, le bois de cœur, l'aubier, le cambium, le liber et l'écorce.



rayon^{M} **médullaire**
Conduit reliant le cambium à l'écorce, qui permet la circulation horizontale des matières nutritives et de l'eau dans le tronc.

cerne^{M} **annuel**
Chacun des cercles concentriques représentant la couche de bois produite en une année. Le nombre de cernes permet de déterminer l'âge de l'arbre.

cambium^{M}
Tissu de croissance qui produit à la fois le liber, vers l'extérieur, et l'aubier, vers l'intérieur, permettant ainsi l'accroissement du diamètre de l'arbre.

liber^{M}
Tissu situé immédiatement sous l'écorce, dont le rôle principal est d'acheminer la sève contenant des nutriments depuis les feuilles vers toutes les parties de l'arbre.

aubier^{M}
Couche de bois relativement récente, en général de couleur claire, qui assure le transport des racines vers les feuilles de la sève brute, composée d'eau et des minéraux nutritifs.

moelle^{F}
Partie centrale du tronc, formée de tissus tendres qui contenaient les substances nutritives essentielles à la croissance du jeune arbre.

bois^{M} **de cœur**^{M}
Couche de bois dur et de couleur sombre constituée d'aubier mort. Situé autour de la moelle, il assure le soutien du tronc et des branches.

écorce^{F}
Couche externe et protectrice de l'arbre, dont la texture, la couleur et l'épaisseur changent selon les variétés.

souche^{F}
Partie inférieure du tronc, qui demeure en place, avec les racines, après l'abattage de l'arbre.



rejet^{M}
Jeune pousse se développant à partir de la souche d'un arbre.

exemples[M] d'arbres[M] feuillus

Les arbres feuillus possèdent le plus souvent des feuilles larges et plates qui, dans les zones tempérées, tombent généralement à l'approche de l'hiver.



chêne[M]
Grand arbre aux feuilles découpées par de profondes échancrures et dont le fruit est le gland. On l'apprécie notamment pour son bois, dur et très résistant.



bouleau[M]
Arbre possédant une écorce lisse de couleur pâle, recouverte de taches plus sombres; la couche externe de l'écorce se détache facilement du tronc.



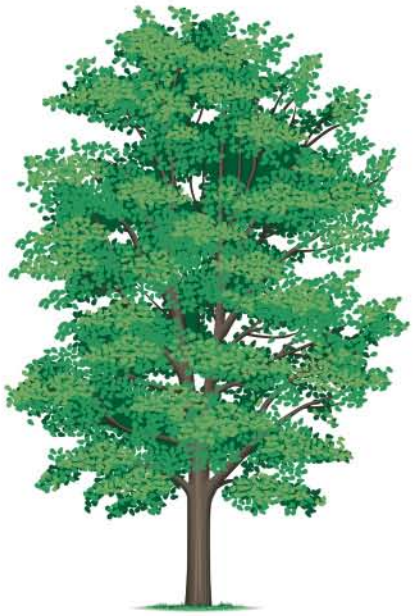
saule[M] pleureur
Arbre possédant de longues branches souples et tombantes, fréquemment utilisé à des fins ornementales. Il pousse généralement près d'un plan d'eau.



peuplier[M]
Grand arbre à croissance rapide dont la silhouette est plutôt effilée. Son bois tendre est notamment utilisé en menuiserie et pour faire de la pâte à papier.



palmier[M]
Arbre des régions chaudes dont diverses espèces produisent notamment les dattes et les noix de coco.



érable[M]
Arbre produisant un petit fruit sec muni d'ailes, la samare, et dont le bois dur est apprécié en ébénisterie. La sève bouillie de l'érable à sucre produit un sirop comestible.



hêtre[M]
Arbre à écorce lisse, apprécié comme ornement ou pour son bois, utilisé entre autres en menuiserie et pour le chauffage.



noyer[M]
Grand arbre produisant un fruit comestible, la noix. Son bois dur et compact est notamment apprécié en menuiserie, pour la fabrication de meubles.

conifère^{M}

Arbre dont les feuilles, en forme d'aiguilles ou d'écailles, persistent généralement tout l'hiver. Il porte des cônes, dont il tire son nom, et produit une sève collante, la résine.

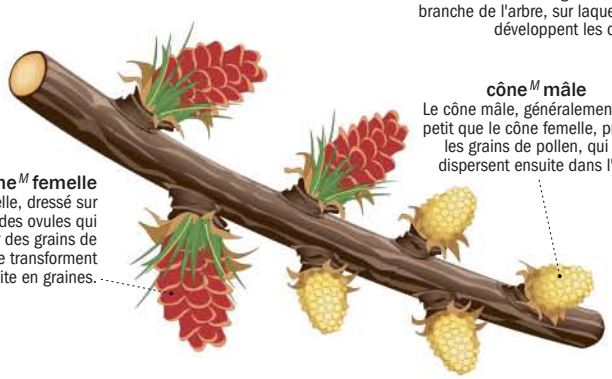


cône^{M}
Organe de reproduction des conifères, composé d'écailles disposées en forme de cône; à maturité, il se développe sous les écailles du cône femelle.



pignon^{M}
Graine comestible contenue dans les cônes de certaines espèces de pins. Il est souvent utilisé en cuisine et en pâtisserie.

cône^{M} **femelle**
Chaque cône femelle, dressé sur un rameau, contient des ovules qui sont fécondés par des grains de pollen; ces ovules se transforment ensuite en graines.



rameau^{M}
Ramification ligneuse d'une branche de l'arbre, sur laquelle se développent les cônes.

cône^{M} **mâle**
Le cône mâle, généralement plus petit que le cône femelle, produit les grains de pollen, qui se dispersent ensuite dans l'air.

exemples^{M} **de feuilles**^{F}
Les feuilles des conifères prennent la forme d'écailles ou d'aiguilles plus ou moins fines et allongées.



aiguilles^{F} **de sapin**^{M}
Les feuilles du sapin consistent en de courtes aiguilles, dures et aplaties. Elles sont insérées une à une de chaque côté du rameau.

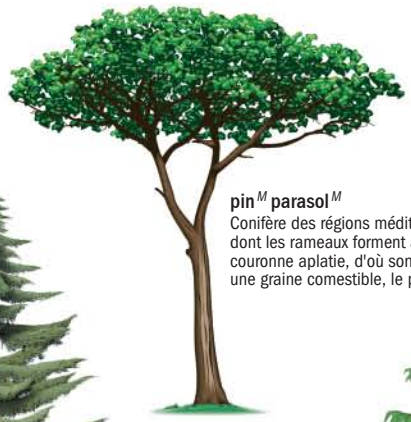


aiguilles^{F} **de pin**^{M}
Les feuilles du pin consistent en de longues aiguilles, fines et pointues, reliées au rameau par groupes de deux, trois ou cinq.



écailles^{F} **de cyprès**^{M}
Le cyprès possède des écailles, ou petites feuilles courtes et rigides, dont le limbe est appliqué directement sur la ramille.

exemples^{M} **de conifères**^{M}
Il existe 550 espèces de conifères. Bien adaptés aux rigueurs du climat, ils forment souvent la limite forestière dans les montagnes et les zones subpolaires.



pin^{M} **parasol**^{M}
Conifère des régions méditerranéennes dont les rameaux forment au sommet une couronne aplatie, d'où son nom. Il produit une graine comestible, le pignon.



cèdre^{M} **du Liban**^{M}
Conifère originaire du Proche-Orient au sommet large et aplati, dont le bois fut abondamment utilisé par les civilisations anciennes. Il est maintenant rare.



épicéa^{M}**; épinette**^{F}
Conifère à petites aiguilles cylindriques, disposées tout autour du rameau. Son écorce est d'un brun rougeâtre, et il peut atteindre 50 mètres.



mélèze^{M}
L'un des rares conifères dont les aiguilles tombent à l'automne. Son bois résistant et odorant est utilisé en construction et en menuiserie.

sapin^{M}
Conifère odorant à l'écorce grisâtre, parsemée de résine. Il sert notamment d'arbre de Noël.





92 Évolution de la vie

L'histoire de la Terre se divise en ères géologiques caractérisées par la formation de minéraux et l'apparition d'espèces animales et végétales, ou de l'être humain.

94 Organismes simples et échinodermes

Êtres vivants constitués d'une ou plusieurs cellules, dont certains possèdent un squelette formé de plaques calcaires.

96 Insectes et arachnides

Ensemble d'animaux invertébrés très diversifiés (plus d'un million d'espèces d'insectes et 50 000 espèces d'arachnides), pourvus de corps segmentés et d'appendices articulés; ils sont plus nombreux que toutes les autres espèces animales ou végétales.

104 Mollusques

Invertébrés terrestres et aquatiques, comptant plus de 100 000 espèces, dont le corps mou non segmenté sécrète généralement une coquille calcaire.

107 Crustacés

Invertébrés généralement aquatiques (plus de 40 000 espèces) dont le corps segmenté est muni d'appendices articulés et souvent d'une carapace.

108 Poissons

Vertébrés aquatiques au sang froid (environ 30 000 espèces) munis de nageoires, au corps généralement couvert d'écailles.

110 Amphibiens

Vertébrés pourvus de quatre membres, à peau nue, molle et humide, vivant généralement dans l'eau à l'état larvaire et sur terre à l'état adulte.

112 Reptiles

Vertébrés à sang froid recouverts d'écailles (environ 6 000 espèces) dont les quatre membres sont parfois atrophiés ou absents, vivant surtout dans les régions chaudes.

115 Oiseaux

Vertébrés (environ 9 000 espèces) au corps recouvert de plumes, pourvus d'un bec, de deux pattes et de deux ailes généralement adaptées au vol.



RÈGNE ANIMAL

Regroupement de tous les êtres vivants pourvus d'organes plus ou moins complexes leur permettant de se déplacer et de se nourrir; ensemble des connaissances qui les concernent.

121 Mammifères insectivores

Vertébrés (environ 370 espèces) à quatre membres, au corps presque entièrement recouvert de poils, parfois de piquants, se nourrissant surtout d'insectes.

122 Mammifères rongeurs et lagomorphes

Les rongeurs possèdent une paire d'incisives tranchantes à croissance continue qui leur servent à se nourrir; les lagomorphes en ont deux.

124 Mammifères ongulés

Vertébrés herbivores recouverts de poils, dont les quatre pattes portent un nombre variable de doigts, terminés par une production cornée (ongle ou sabot).

130 Mammifères carnivores

Vertébrés à quatre membres recouverts de poils, se nourrissant essentiellement de chair animale, pourvus de canines et de molaires servant à découper et à déchiqueter.

136 Mammifères marins

Vertébrés aquatiques carnivores (près de 116 espèces), aux membres transformés en nageoires, à la peau nue ou recouverte d'un pelage ras, parfois munis d'une nageoire dorsale.

138 Mammifères primates

Vertébrés (près de 200 espèces) aux mains et aux pieds préhensiles à cinq doigts munis d'un ongle, vivant généralement sur les arbres et pouvant se tenir debout.

140 Mammifère volant

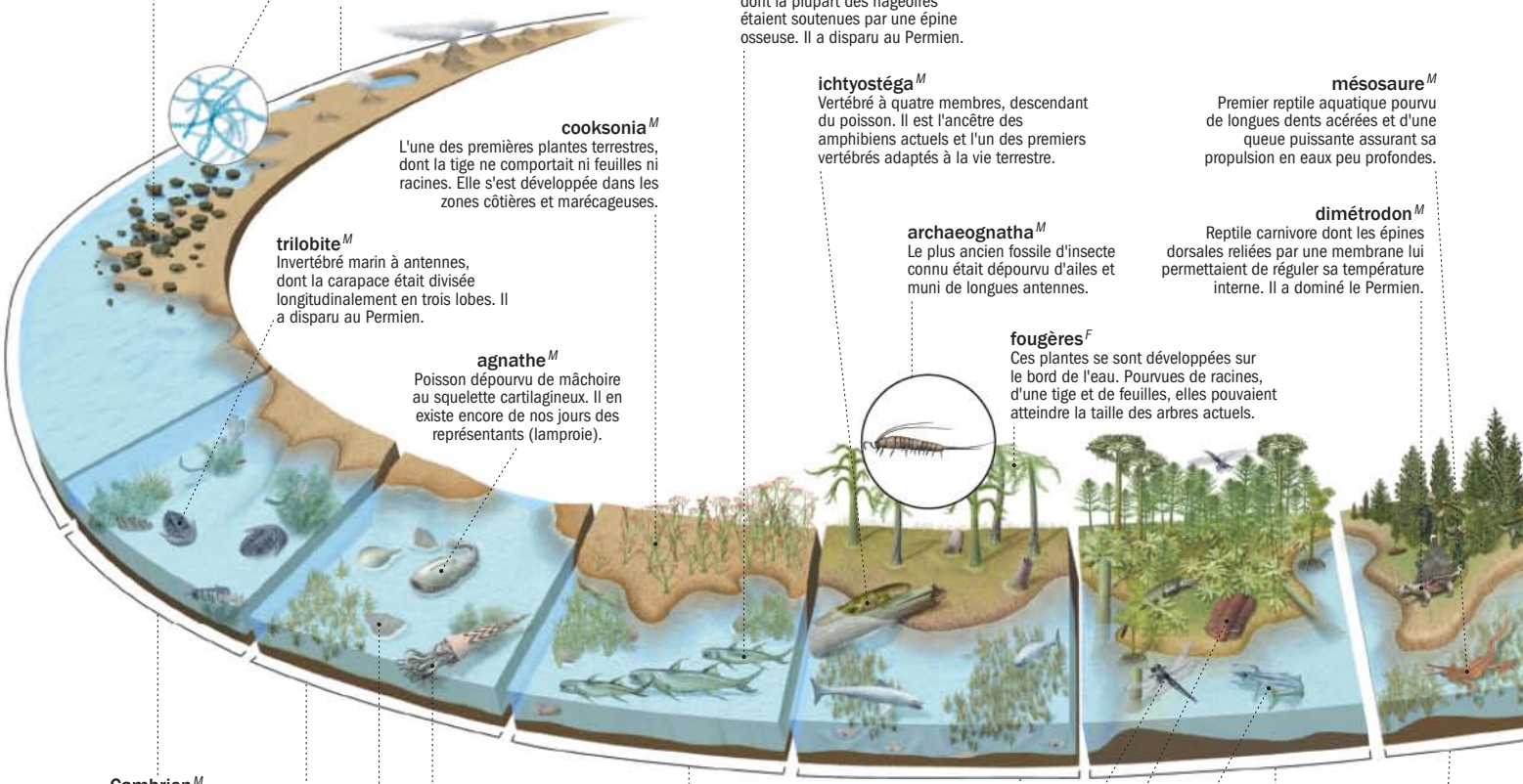
Vertébré recouvert de poils dont les membres antérieurs sont transformés en ailes grâce à une membrane reliant les doigts, permettant le vol.

142 Mammifères marsupiaux

Vertébrés à quatre membres recouverts de poils, dont la femelle porte en général une poche ventrale où s'effectue le développement embryonnaire après la naissance.

origine[F] et évolution[F] des espèces[F]

Depuis la formation de la Terre, il y a 4,6 milliards d'années, on a assisté à la genèse des continents et des océans, et à l'apparition d'animaux et de végétaux.



stromatolite[M]
Concrétion calcaire stratifiée formée par des algues microscopiques (stromatolites), qui témoigne des premières formes de vie il y a plus de trois milliards d'années.

cyanobactéries[F]
Algues bleu-vert comptant parmi les premiers organismes vivants microscopiques apparus sur Terre.

Précambrien[M]
La plus ancienne et la plus longue ère géologique, marquée par la formation des continents et l'apparition de la vie dans les océans.

acanthodien[M]
Premier poisson à mâchoires, dont la plupart des nageoires étaient soutenues par une épine osseuse. Il a disparu au Permien.

ichtyostéga[M]
Vertébré à quatre membres, descendant du poisson. Il est l'ancêtre des amphibiens actuels et l'un des premiers vertébrés adaptés à la vie terrestre.

mésosaure[M]
Premier reptile aquatique pourvu de longues dents acérées et d'une queue puissante assurant sa propulsion en eaux peu profondes.

cooksonia[M]
L'une des premières plantes terrestres, dont la tige ne comportait ni feuilles ni racines. Elle s'est développée dans les zones côtières et marécageuses.

archaeognatha[M]
Le plus ancien fossile d'insecte connu était dépourvu d'ailes et muni de longues antennes.

dimétrodon[M]
Reptile carnivore dont les épines dorsales reliées par une membrane lui permettaient de réguler sa température interne. Il a dominé le Permien.

trilobite[M]
Invertébré marin à antennes, dont la carapace était divisée longitudinalement en trois lobes. Il a disparu au Permien.

fougères[F]
Ces plantes se sont développées sur le bord de l'eau. Pourvues de racines, d'une tige et de feuilles, elles pouvaient atteindre la taille des arbres actuels.

agnathe[M]
Poisson dépourvu de mâchoire au squelette cartilagineux. Il en existe encore de nos jours des représentants (lamproie).

Cambrien[M]
Période géologique marquée par l'évolution animale (apparition de mollusques, de crustacés) et l'extinction de la moitié des invertébrés marins.

Ordovicien[M]
Période géologique où apparaissent les premiers vertébrés et de nouveaux invertébrés marins. Les coraux, éponges et mollusques y abondent notamment.

brachiopode[M]
Invertébré marin dont le corps était protégé par une coquille à deux valves.

orthocère[M]
Invertébré aquatique pourvu de bras à ventouses et d'une coquille. Il est l'ancêtre du nautile, du calmar et de la pieuvre.

Silurien[M]
Période géologique durant laquelle apparaissent les premiers poissons à mâchoire et les premières plantes terrestres.

Dévonien[M]
Période géologique où apparaissent les amphibiens, les insectes et les premiers animaux terrestres, et qui voit se répandre les poissons et les plantes.

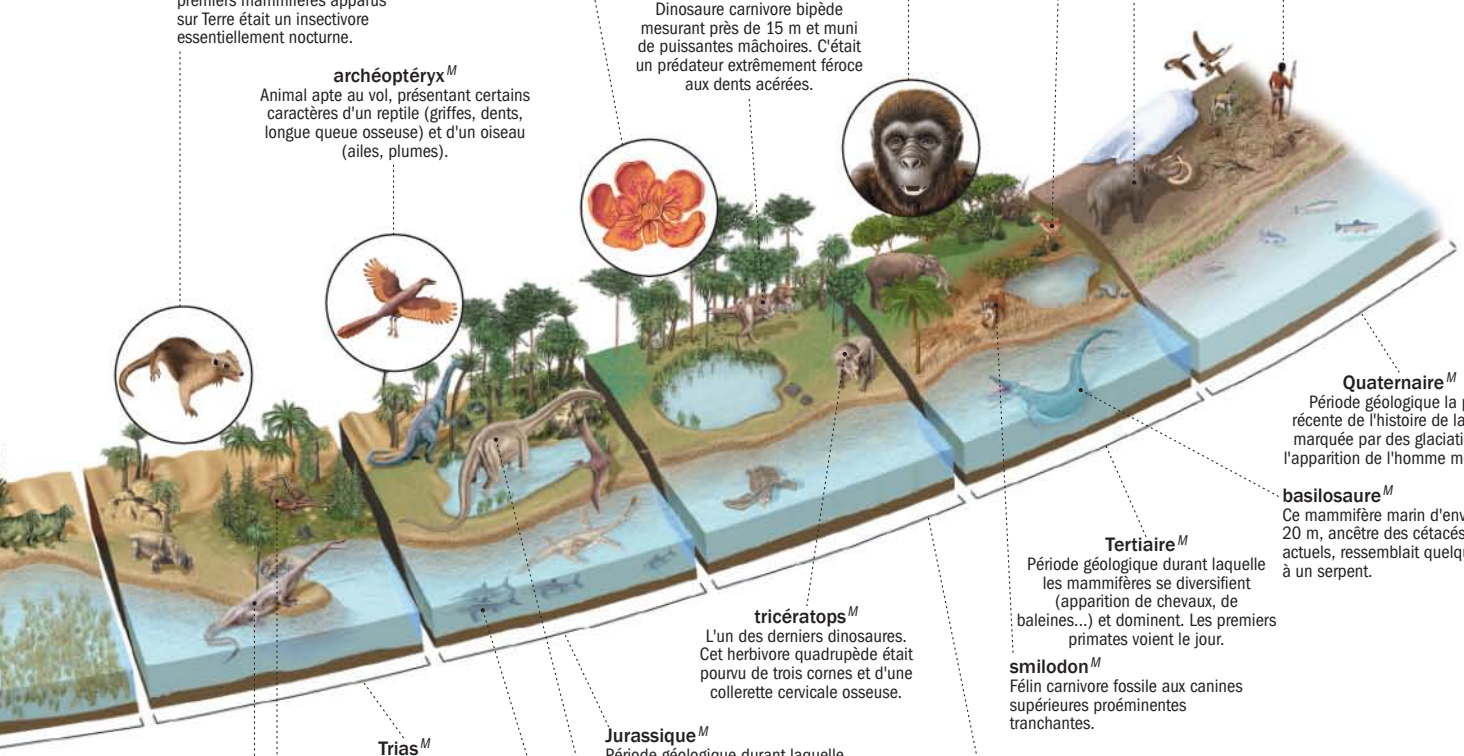
meganeura[M]
Insecte ailé dont l'envergure (70 cm) n'a jamais été atteinte par d'autres insectes.

arthropleura[M]
Invertébré des forêts humides mesurant près de 2 m, dont le corps était divisé en nombreux segments.

falcatus[M]
Requin aux dents acérées, dont le mâle était pourvu d'un aiguillon dorsal denté orienté vers l'avant.

Carbonifère[M]
Période géologique durant laquelle apparaissent les reptiles et les insectes ailés. Les végétaux (fougères, plantes à graines) poursuivent leur développement.

Permien[M]
Période géologique marquée par la prédominance des reptiles et des amphibiens. La masse continentale forme alors un supercontinent : la Pangée.



hyracothérium[M]
L'ancêtre du cheval, de la taille d'un petit chien, possédait quatre doigts aux pattes antérieures et trois aux pattes postérieures.

mammouth[M] **laineux**
Ce fossile, voisin de l'éléphant, était recouvert d'une épaisse toison laineuse et pourvu de longues défenses recourbées. Il s'est éteint il y a 10 000 ans.

plantes[F] **à fleurs**[F]
Ces espèces végétales, apparues à la fin du Jurassique, se diversifient grandement et constituent actuellement le plus important groupe de végétaux sur Terre.

homo[M] **sapiens sapiens**
Le représentant du premier homme moderne apparaît il y a environ 100 000 ans.

proconsul[M]
Grand primate considéré comme un ancêtre du chimpanzé.

mégazostrodon[M]
De la taille d'une souris, l'un des premiers mammifères apparus sur Terre était un insectivore essentiellement nocturne.

tyrannosaure[M]
Dinosaure carnivore bipède mesurant près de 15 m et muni de puissantes mâchoires. C'était un prédateur extrêmement féroce aux dents acérées.

archéoptéryx[M]
Animal apte au vol, présentant certains caractères d'un reptile (griffes, dents, longue queue osseuse) et d'un oiseau (ailes, plumes).

Quaternaire[M]
Période géologique la plus récente de l'histoire de la Terre, marquée par des glaciations et l'apparition de l'homme moderne.

basilosaure[M]
Ce mammifère marin d'environ 20 m, ancêtre des cétacés actuels, ressemblait quelque peu à un serpent.

Tertiaire[M]
Période géologique durant laquelle les mammifères se diversifient (apparition de chevaux, de baleines...) et dominent. Les premiers primates voient le jour.

tricératops[M]
L'un des derniers dinosaures. Cet herbivore quadrupède était pourvu de trois cornes et d'une collerette cervicale osseuse.

smilodon[M]
Félin carnivore fossile aux canines supérieures proéminentes tranchantes.

Trias[M]
Période géologique marquée par la dislocation du supercontinent, la formation des continents actuels et l'apparition des mammifères.

Jurassique[M]
Période géologique durant laquelle les dinosaures dominent le monde terrestre. On assiste à la formation de l'océan Atlantique.

Crétacé[M]
Cette période est marquée par l'extinction de 75 % des espèces végétales et animales, dont les dinosaures.

coelophysis[M]
Dinosaure carnivore bipède très agile, à la course rapide, dont les doigts sont munis de puissantes serres.

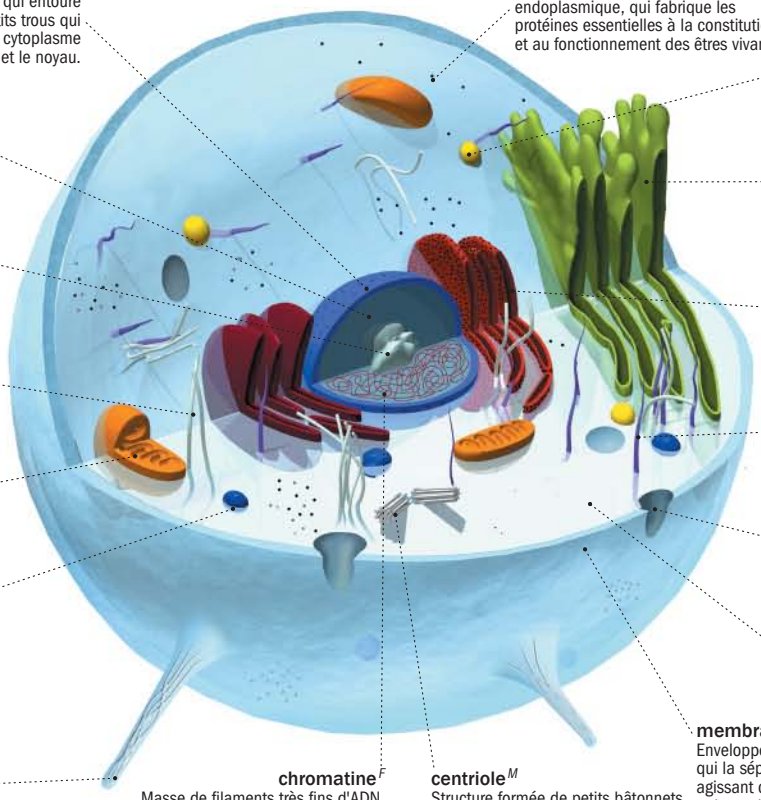
platéosaure[M]
Un des plus gros dinosaures du Jurassique. Herbivore au long cou, il se dressait sur ses pattes postérieures pour atteindre les feuilles des arbres.

ichtyosaure[M]
Reptile marin carnivore à la nage rapide, présentant certains caractères du dauphin et pouvant atteindre 10 m. Il a disparu au Crétacé.

nothosaure[M]
Reptile carnivore dont les membres courts en forme de nageoire étaient adaptés aux déplacements terrestres et aquatiques.

cellule[F] animale

Plus petite structure vivante et unité constitutive des animaux dont les êtres humains. Sa taille et sa forme varient selon la fonction.



membrane[F] nucléaire
Enveloppe, formée de deux couches, qui entoure le noyau. Elle est percée de petits trous qui permettent des échanges entre le cytoplasme et le noyau.

noyau[M]
Organite qui contient les gènes et qui contrôle les activités cellulaires.

nucléole[M]
Petit corps sphérique situé à l'intérieur du noyau et dans lequel sont fabriqués les ribosomes, structures qui produisent les protéines.

microtubule[M]
Structure cylindrique qui soutient la cellule et facilite le mouvement des organites et des substances dans la cellule.

mitochondrie[F]
Organite de forme ovoïde produisant l'énergie nécessaire à l'activité cellulaire.

peroxysome[M]
Organite contenant des enzymes qui neutralisent les substances toxiques pour la cellule.

cil[M]
Extension filamenteuse de la membrane cytoplasmique qui permet le mouvement de la cellule ou de certaines substances à sa surface.

ribosome[M]
Organite, libre ou fixé au réticulum endoplasmique, qui fabrique les protéines essentielles à la constitution et au fonctionnement des êtres vivants.

lysosome[M]
Petit organe sphérique contenant des enzymes qui désagrègent les aliments, les composantes usées de la cellule et les substances nocives absorbées par celle-ci.

appareil[M] de Golgi
Organite constitué d'une série de poches qui reçoivent les protéines élaborées par les ribosomes et les acheminent vers les autres organites ou vers l'extérieur de la cellule.

réticulum[M] endoplasmique
Organite constitué de parois sur lesquelles se fixent les ribosomes.

microfilament[M]
Structure en forme de bâtonnet qui soutient la cellule et lui donne sa forme.

vacuole[F]
Cavité sphérique où sont stockés l'eau, les déchets ou diverses substances utiles à la cellule.

cytoplasme[M]
Substance claire et gélatineuse dans laquelle baignent les différentes structures cellulaires.

membrane[F] cellulaire
Enveloppe externe souple de la cellule, qui la sépare du milieu ambiant et qui, agissant comme un filtre, contrôle l'entrée et la sortie de certaines substances.

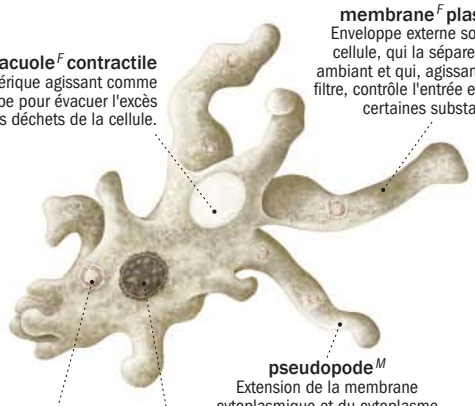
chromatine[F]
Masse de filaments très fins d'ADN, le matériel génétique de la cellule, se condensant en chromosomes lors de la division cellulaire.

centriole[M]
Structure formée de petits bâtonnets jouant un rôle important dans la division cellulaire. La cellule en contient généralement deux.

unicellulaires[M]

Organismes constitués d'une seule cellule, vivant en eaux douces ou salées, dans les sols humides, ou comme parasites d'autres organismes (végétaux ou animaux).

amibe[F]
Organisme unicellulaire à forme variable vivant dans les eaux douces ou salées, les sols humides, ou parfois comme parasite d'animaux. L'amibe se déplace et se nourrit à l'aide de pseudopodes.



membrane[F] plasmique
Enveloppe externe souple de la cellule, qui la sépare du milieu ambiant et qui, agissant comme un filtre, contrôle l'entrée et la sortie de certaines substances.

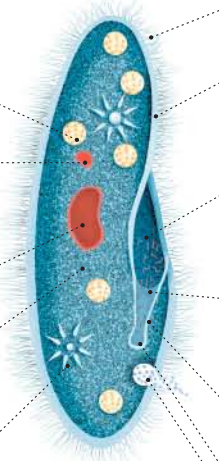
vacuole[F] contractile
Cavité sphérique agissant comme une pompe pour évacuer l'excès d'eau et les déchets de la cellule.

pseudopode[M]
Extension de la membrane cytoplasmique et du cytoplasme permettant à l'amibe de se déplacer et de capturer ses proies.

vacuole[F] digestive
Cavité sphérique dans laquelle l'amibe enferme sa proie pour pouvoir la digérer.

noyau[M]
Organite qui contient les gènes et qui contrôle les activités cellulaires.

paramécie[F]
Organisme unicellulaire de forme ovoïde vivant généralement en eau douce, couvert de cils lui permettant de se déplacer et de se nourrir, essentiellement de bactéries.



cil[M]
Extension filamenteuse de la membrane cytoplasmique qui permet le mouvement de la cellule ou de certaines substances à sa surface.

membrane[F] plasmique
Enveloppe externe souple de la cellule, qui la sépare du milieu ambiant et qui, agissant comme un filtre, contrôle l'entrée et la sortie de certaines substances.

vacuole[F] digestive
Cavité sphérique dans laquelle les particules alimentaires provenant du cytopharynx sont digérées.

micronucleus[M]
Petit noyau qui assure la reproduction de la cellule.

péristome[M]
Dépression pourvue de cils dont les battements dirigent les particules alimentaires vers le cytostome.

macronucleus[M]
Gros noyau qui contrôle les activités cellulaires.

cytostome[M]
Orifice correspondant à la bouche, permettant l'ingestion des aliments et le rejet d'éléments indésirables.

cytoplasme[M]
Substance claire et gélatineuse dans laquelle baignent les différentes structures cellulaires.

cytopharynx[M]
Repli de la membrane plasmique vers lequel sont dirigées les particules alimentaires provenant du cytostome.

vacuole[F] contractile
Cavité sphérique agissant comme une pompe pour évacuer l'excès d'eau et les déchets de la cellule.

cytoprocte[M]
Orifice correspondant à l'anus dans lequel s'ouvre la vacuole digestive, permettant d'éliminer les déchets.

vacuole[F] digestive en formation[F]
La paramécie produit continuellement des vacuoles digestives à partir de la membrane cytoplasmique. Chaque vacuole digestive emprisonne des particules alimentaires accumulées au fond du cytopharynx.

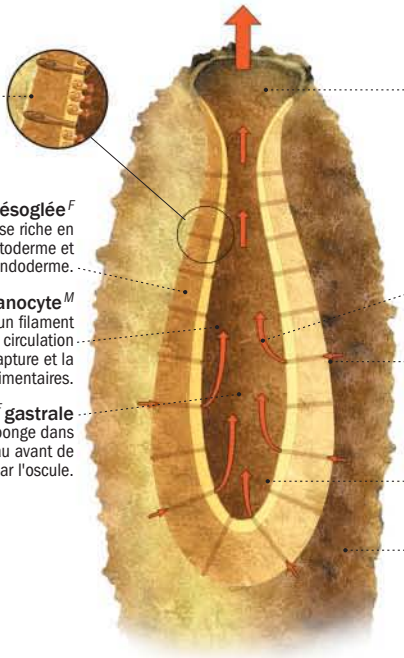
éponge^F

Organisme pluricellulaire poreux, surtout marin (environ 5 000 espèces actuelles), vivant fixé sur un support et filtrant l'eau pour retenir les particules alimentaires.

éponge^F calcaire
Éponge marine dont le squelette est constitué de petites aiguilles faites de calcium (spicules).



anatomie^F de l'éponge^F



pinacocyte^M
Cellule ectodermique de forme aplatie, constituant le revêtement externe de l'éponge.

mésoglée^F
Substance gélatineuse riche en eau, située entre l'ectoderme et l'endoderme.

choanocyte^M
Cellule interne pourvue d'un filament (flagelle) permettant la circulation de l'eau ainsi que la capture et la digestion des particules alimentaires.

cavité^F gastrale
Partie creuse de l'éponge dans laquelle circule l'eau avant de ressortir par l'oscule.

oscule^M
Large orifice, protégé par des spicules, par lequel l'éponge rejette l'eau de la cavité gastrale.

circulation^F de l'eau^F
Les flagelles des choanocytes assurent le mouvement de l'eau dans l'éponge et lui apportent ainsi de l'oxygène et des particules alimentaires.

pore^M inhalant
Orifice débouchant dans la cavité gastrale, par lequel l'eau pénètre dans l'éponge.

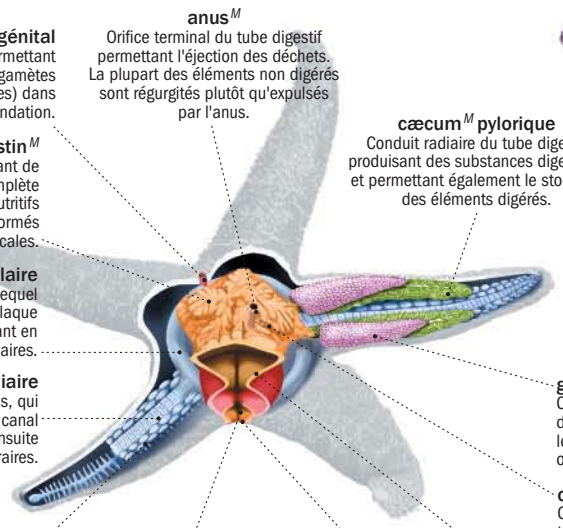
endoderme^M
Feuillet interne de l'éponge constitué de cellules (choanocytes), ayant principalement un rôle alimentaire.

ectoderme^M
Feuillet externe de l'éponge constitué de cellules (pinacocytes), ayant principalement un rôle protecteur.

échinodermes^M

Invertébrés marins (plus de 6 000 espèces actuelles) couverts de plaques calcaires, au corps parcouru par un appareil ambulacraire servant à la locomotion, à la fixation à un support et à la capture des proies.

anatomie^F de l'étoile^F de mer^F



orifice^M génital
Ouverture dorsale permettant l'expulsion des gamètes (spermatozoïdes ou ovules) dans l'eau en vue de la fécondation.

anus^M
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des déchets. La plupart des éléments non digérés sont régurgités plutôt qu'expulsés par l'anus.

intestin^M
Partie du tube digestif allant de l'estomac à l'anus, où se complète l'absorption des éléments nutritifs et où les déchets sont transformés en matières fécales.

cæcum^M pylorique
Conduit radiaire du tube digestif produisant des substances digestives et permettant également le stockage des éléments digérés.

canal^M annulaire
Canal circulaire dans lequel entre l'eau filtrée par la plaque madréporique et se ramifiant en canaux radiaires.

canal^M radiaire
Canal parcourant le bras, qui reçoit l'eau provenant du canal annulaire, et qui passe ensuite dans les pieds ambulacraires.

ampoule^F
Bulbe qui, lorsqu'il se contracte, laisse entrer l'eau dans le pied ambulacraire pour permettre son extension. Sa dilatation permet au pied de se rétracter.

œsophage^M
Canal musculaire et membraneux de la partie antérieure du tube digestif qui permet aux aliments de se rendre à l'estomac.

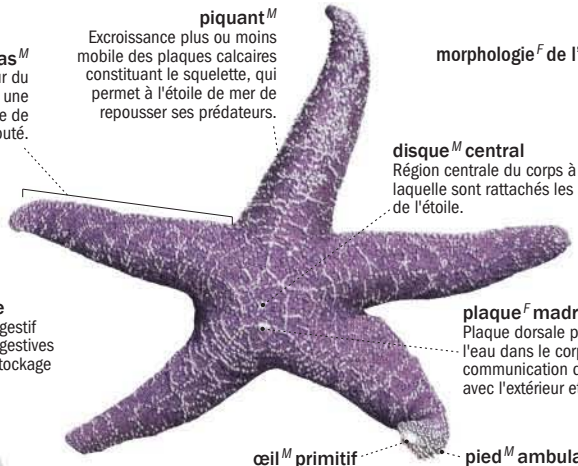
bouche^F
Cavité antérieure du tube digestif située sur la face ventrale, qui permet l'ingestion d'aliments.

estomac^M
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

gonade^F
Chacune des deux glandes situées dans chaque bras, produisant les gamètes (spermatozoïdes ou ovules) selon le sexe de l'étoile.

cæcum^M rectal
Conduit latéral de la partie terminale du tube digestif, permettant de stocker les déchets avant de les expulser par l'anus.

morphologie^F de l'étoile^F de mer^F



piquant^M
Excroissance plus ou moins mobile des plaques calcaires constituant le squelette, qui permet à l'étoile de mer de repousser ses prédateurs.

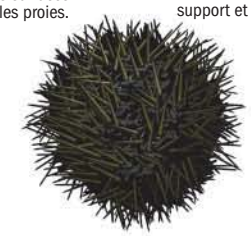
bras^M
Appendice mobile rayonnant autour du disque central, ayant notamment une fonction tactile et olfactive. L'étoile de mer peut régénérer un bras amputé.

disque^M central
Région centrale du corps à laquelle sont rattachés les bras de l'étoile.

plaque^F madréporique
Plaque dorsale poreuse laissant pénétrer l'eau dans le corps, assurant ainsi la communication de l'appareil ambulacraire avec l'extérieur et, donc, la locomotion.

œil^M primitif
Petite structure située à l'extrémité de chaque bras, sensible à la lumière et permettant de localiser les surfaces et les proies.

pied^M ambulacraire
Petit tube souple qui s'allonge et se rétracte sous l'action de l'ampoule, permettant notamment la locomotion, la fixation à un support et la capture de proies.

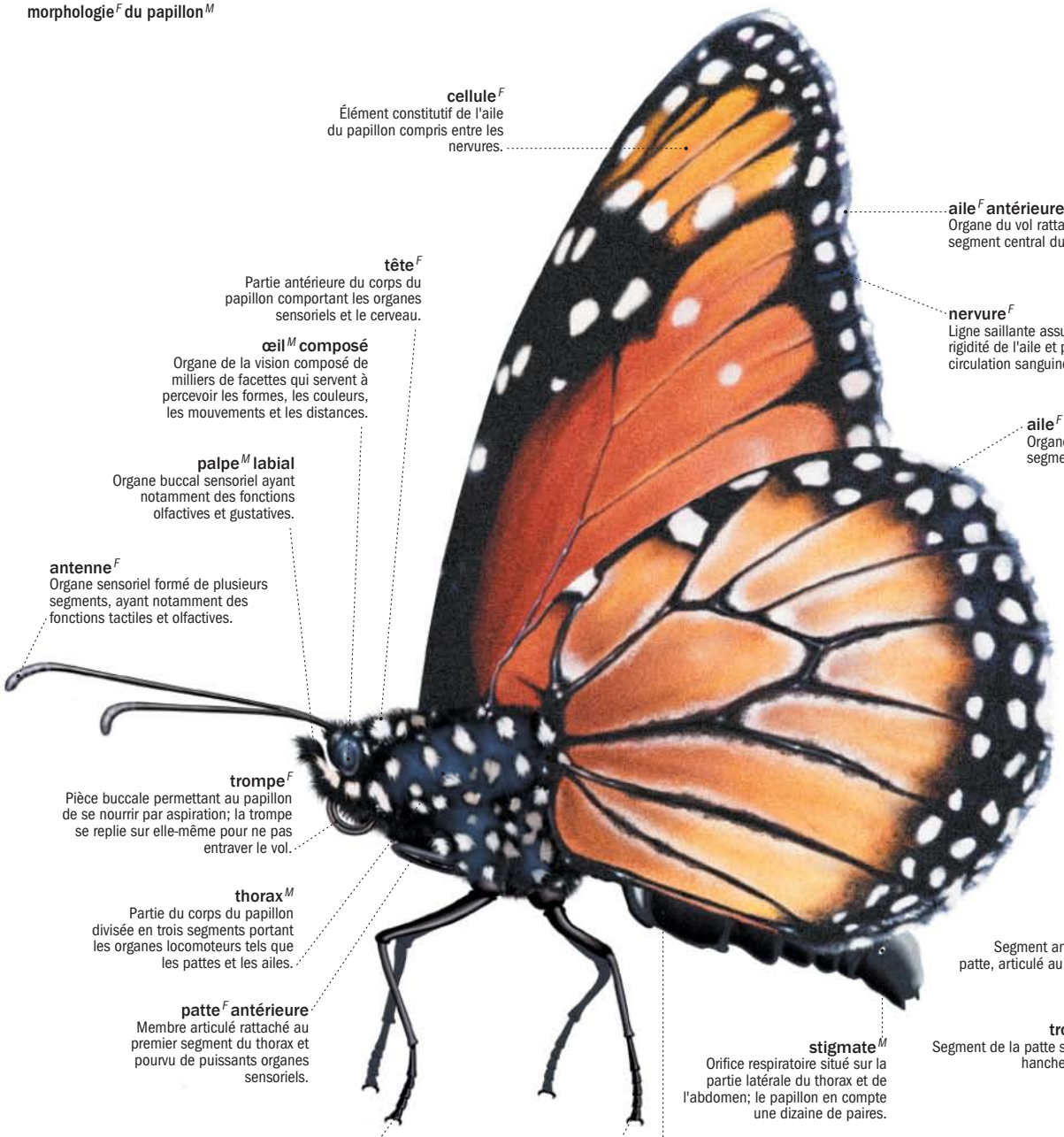


oursin^M
Échinoderme des fonds marins généralement recouvert de piquants mobiles et pourvu de dents lui permettant de brouter (racler) les algues dont il se nourrit.

papillon[M]

Insecte adulte pourvu de deux paires d'ailes et de trois paires de pattes, à la suite des trois premiers stades de métamorphose que sont l'œuf, la chenille et la chrysalide.

morphologie[F] du papillon[M]



cellule[F]
Élément constitutif de l'aile du papillon compris entre les nervures.

aile[F] antérieure
Organe du vol rattaché au segment central du thorax.

tête[F]
Partie antérieure du corps du papillon comportant les organes sensoriels et le cerveau.

nervure[F]
Ligne saillante assurant la rigidité de l'aile et permettant la circulation sanguine.

œil[M] composé
Organe de la vision composé de milliers de facettes qui servent à percevoir les formes, les couleurs, les mouvements et les distances.

aile[F] postérieure
Organe du vol rattaché au segment terminal du thorax.

palpe[M] labial
Organe buccal sensoriel ayant notamment des fonctions olfactives et gustatives.

antenne[F]
Organe sensoriel formé de plusieurs segments, ayant notamment des fonctions tactiles et olfactives.

trompe[F]
Pièce buccale permettant au papillon de se nourrir par aspiration; la trompe se replie sur elle-même pour ne pas entraver le vol.

thorax[M]
Partie du corps du papillon divisée en trois segments portant les organes locomoteurs tels que les pattes et les ailes.

patte[F] antérieure
Membre articulé rattaché au premier segment du thorax et pourvu de puissants organes sensoriels.

patte[F] médiane
Membre articulé de grande taille rattaché au segment central du thorax et pourvu de puissants organes sensoriels.

patte[F] postérieure
Membre articulé de grande taille rattaché au segment terminal du thorax et pourvu de puissants organes sensoriels.

stigmate[M]
Orifice respiratoire situé sur la partie latérale du thorax et de l'abdomen; le papillon en compte une dizaine de paires.

abdomen[M]
Partie postérieure du corps du papillon formée de 10 segments et contenant les principaux organes vitaux tels que le cœur, les intestins et les organes génitaux.

patte[F] postérieure
Membre articulé de grande taille rattaché au segment terminal du thorax et pourvu de puissants organes sensoriels.

hanche[F]
Segment antérieur de la patte, articulé au thorax et au trochanter.

trochanter[M]
Segment de la patte situé entre la hanche et le fémur.

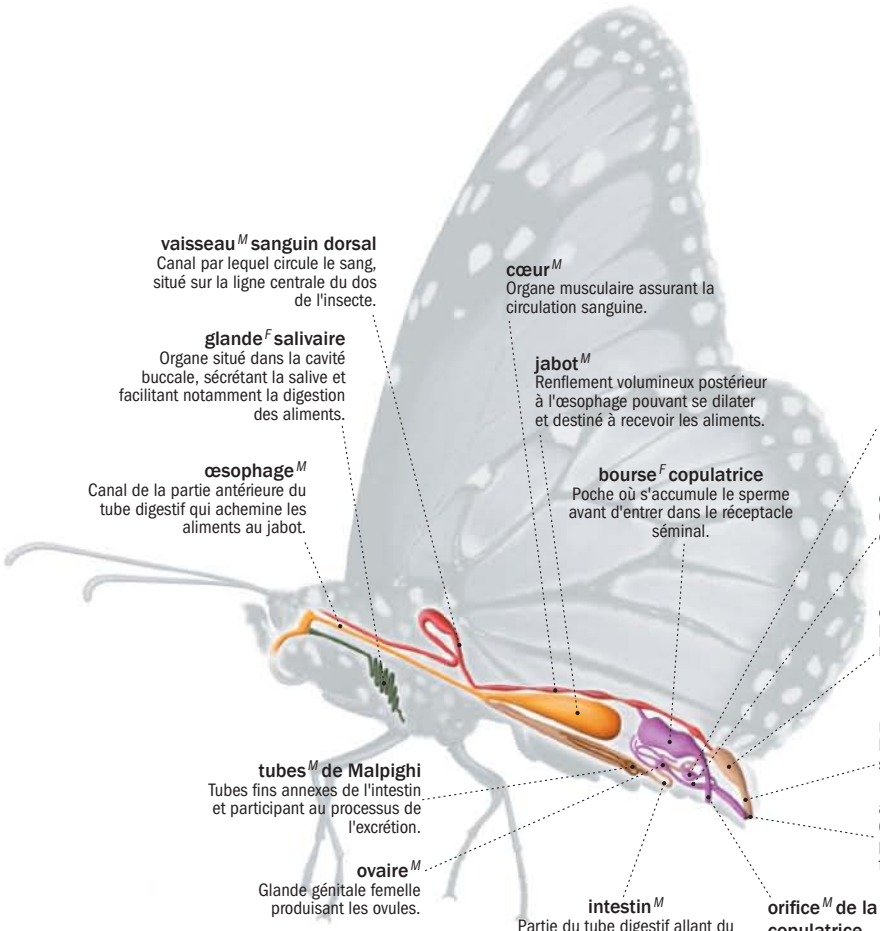
fémur[M]
Segment de la patte situé entre le trochanter et le tibia.

tibia[M]
Segment de la patte situé entre le fémur et le tarse.

tarse[M]
Segment terminal de la patte, divisé en cinq parties et portant deux griffes.

griffe[F]
Structure pointue en forme de crochet, fixée au tarse, permettant au papillon de s'accrocher et de se nourrir.

anatomie[F] du papillon[M] femelle



vaisseau[M] sanguin dorsal
Canal par lequel circule le sang, situé sur la ligne centrale du dos de l'insecte.

cœur[M]
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

glande[F] salivaire
Organe situé dans la cavité buccale, sécrétant la salive et facilitant notamment la digestion des aliments.

jabot[M]
Renflement volumineux postérieur à l'œsophage pouvant se dilater et destiné à recevoir les aliments.

réceptacle[M] séminal
Poche où est stocké le sperme pour la fécondation des ovules.

œsophage[M]
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments au jabot.

bourse[F] copulatrice
Poche où s'accumule le sperme avant d'entrer dans le réceptacle séminal.

oviducte[M]
Canal par lequel les ovules sont expulsés des ovaires.

côlon[M]
Partie de l'intestin antérieure au rectum.

rectum[M]
Partie terminale de l'intestin située entre le côlon et l'anus.

tubes[M] de Malpighi
Tubes fins annexes de l'intestin et participant au processus de l'excrétion.

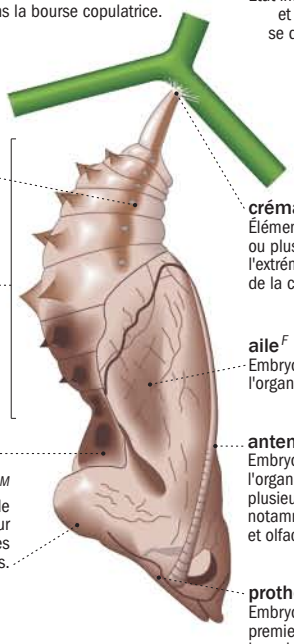
anus[M]
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des matières fécales.

ovaire[M]
Glande génitale femelle produisant les ovules.

intestin[M]
Partie du tube digestif allant du jabot à l'anus.

orifice[M] de la bourse[F] copulatrice
Ouverture permettant la copulation par le papillon mâle et l'entrée du sperme dans la bourse copulatrice.

chrysalide[F]
État intermédiaire entre la chenille et le papillon au cours duquel se développent les membres et organes internes.



stigmate[M]
Orifice respiratoire situé sur la partie latérale du thorax et de l'abdomen.

crémaster[M]
Élément de fixation pourvu d'un ou plusieurs crochets, situé à l'extrémité postérieure du corps de la chrysalide.

abdomen[M]
Partie postérieure du corps de la chrysalide.

aile[F]
Embryon de ce qui deviendra l'organe du vol rattaché au thorax.

métathorax[M]
Embryon de ce qui deviendra le segment terminal du thorax sur lequel sont attachées les pattes et les ailes postérieures.

antenne[F]
Embryon de ce qui deviendra l'organe sensoriel formé de plusieurs segments, ayant notamment des fonctions tactiles et olfactives.

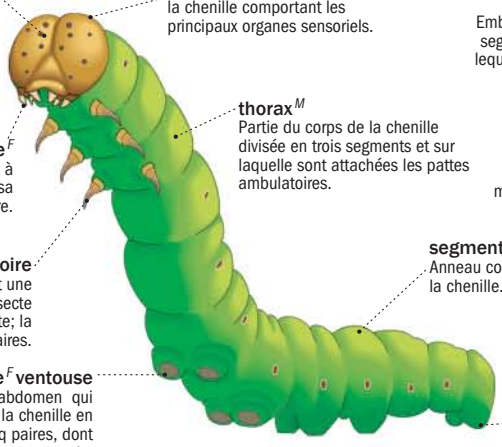
mésothorax[M]
Embryon de ce qui deviendra le segment central du thorax sur lequel sont attachées les pattes médianes et les ailes antérieures.

prothorax[M]
Embryon de ce qui deviendra le premier segment du thorax sur lequel sont attachées les pattes antérieures, mais non les ailes.

chenille[F]
Larve de papillon au corps allongé munie d'une dizaine de pattes; état intermédiaire entre l'œuf et la chrysalide.

œil[M] simple
Organe de la vision composé d'une seule facette qui capte les variations de luminosité et permet l'orientation.

tête[F]
Partie antérieure du corps de la chenille comportant les principaux organes sensoriels.



thorax[M]
Partie du corps de la chenille divisée en trois segments et sur laquelle sont attachées les pattes ambulatoires.

mandibule[F]
Pièce buccale permettant à l'insecte de saisir et de broyer sa nourriture.

patte[F] ambulatoire
Membre articulé ayant une fonction locomotrice, que l'insecte conserve à l'état adulte; la chenille en possède trois paires.

segment[M] abdominal
Anneau composant l'abdomen de la chenille.

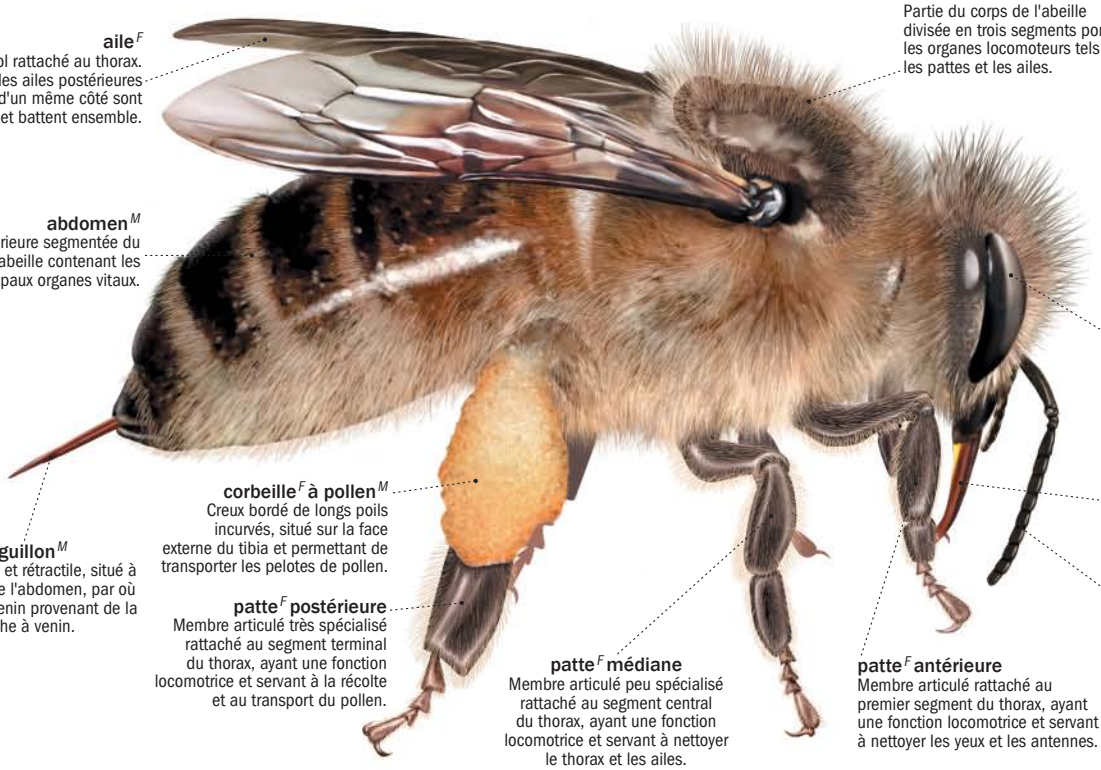
patte[F] ventouse
Disque adhésif situé sous l'abdomen qui disparaît à l'état adulte; la chenille en possède généralement cinq paires, dont une anale.

patte[F] anale
Dernière des cinq paires de pattes ventouses, située à l'extrémité du corps de la chenille.

abeille[F]

Insecte vivant en société dont l'organisation est très complexe; elle produit instinctivement du miel comme réserve alimentaire.

morphologie[F] de l'abeille[F] : ouvrière[F]



aile[F]
Organe du vol rattaché au thorax. Chez l'abeille, les ailes postérieures et antérieures d'un même côté sont accrochées et battent ensemble.

thorax[M]
Partie du corps de l'abeille divisée en trois segments portant les organes locomoteurs tels que les pattes et les ailes.

abdomen[M]
Partie postérieure segmentée du corps de l'abeille contenant les principaux organes vitaux.

œil[M] composé
Organe de la vision composé de milliers de facettes qui servent à percevoir les formes, les couleurs, les mouvements et les distances.

pièces[F] buccales
Appendices servant à la préhension et à l'ingestion de nourriture. Ils sont adaptés à la récolte du nectar.

aiguillon[M]
Organe effilé et rétractile, situé à l'extrémité de l'abdomen, par où s'écoule le venin provenant de la poche à venin.

corbeille[F] à pollen[M]
Creux bordé de longs poils incurvés, situé sur la face externe du tibia et permettant de transporter les pelotes de pollen.

antenne[F]
Organe sensoriel formé de plusieurs segments, ayant notamment des fonctions tactiles et olfactives.

patte[F] postérieure
Membre articulé très spécialisé rattaché au segment terminal du thorax, ayant une fonction locomotrice et servant à la récolte et au transport du pollen.

patte[F] médiane
Membre articulé peu spécialisé rattaché au segment central du thorax, ayant une fonction locomotrice et servant à nettoyer le thorax et les ailes.

patte[F] antérieure
Membre articulé rattaché au premier segment du thorax, ayant une fonction locomotrice et servant à nettoyer les yeux et les antennes.

patte[F] antérieure (face[F] externe)
Membre articulé rattaché au premier segment du thorax, ayant une fonction locomotrice et servant à nettoyer les yeux et les antennes.

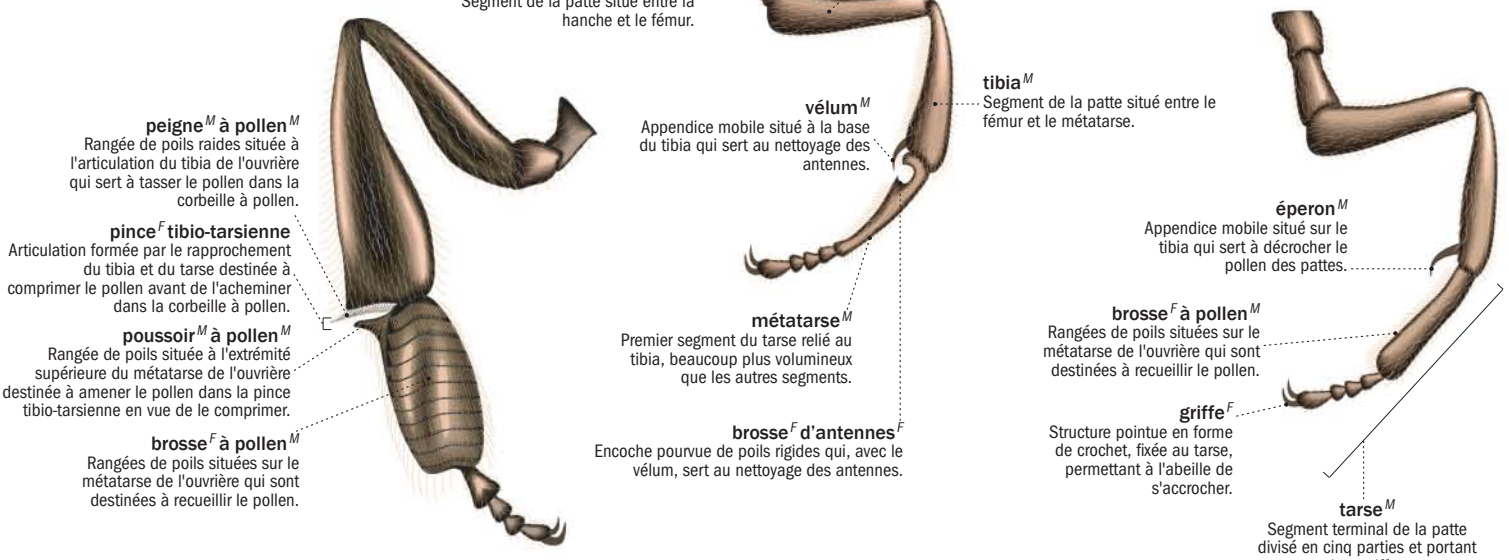
patte[F] postérieure (face[F] interne)
Membre articulé très spécialisé rattaché au segment terminal du thorax, ayant une fonction locomotrice et servant à la récolte et au transport du pollen.

hanche[F]
Segment antérieur de la patte, articulé au thorax et au trochanter.

fémur[M]
Segment de la patte situé entre le trochanter et le tibia.

trochanter[M]
Segment de la patte situé entre la hanche et le fémur.

patte[F] médiane (face[F] externe)
Membre articulé peu spécialisé rattaché au segment central du thorax, ayant une fonction locomotrice et servant à nettoyer le thorax et les ailes.



peigne[M] à pollen[M]
Rangée de poils raides située à l'articulation du tibia de l'ouvrière qui sert à tasser le pollen dans la corbeille à pollen.

pince[F] tibio-tarsienne
Articulation formée par le rapprochement du tibia et du tarse destinée à comprimer le pollen avant de l'acheminer dans la corbeille à pollen.

poussoir[M] à pollen[M]
Rangée de poils située à l'extrémité supérieure du métatarse de l'ouvrière destinée à amener le pollen dans la pince tibio-tarsienne en vue de le comprimer.

brosse[F] à pollen[M]
Rangées de poils situées sur le métatarse de l'ouvrière qui sont destinées à recueillir le pollen.

vélum[M]
Appendice mobile situé à la base du tibia qui sert au nettoyage des antennes.

tibia[M]
Segment de la patte situé entre le fémur et le métatarse.

métatarse[M]
Premier segment du tarse relié au tibia, beaucoup plus volumineux que les autres segments.

brosse[F] d'antennes[F]
Encoche pourvue de poils rigides qui, avec le vélum, sert au nettoyage des antennes.

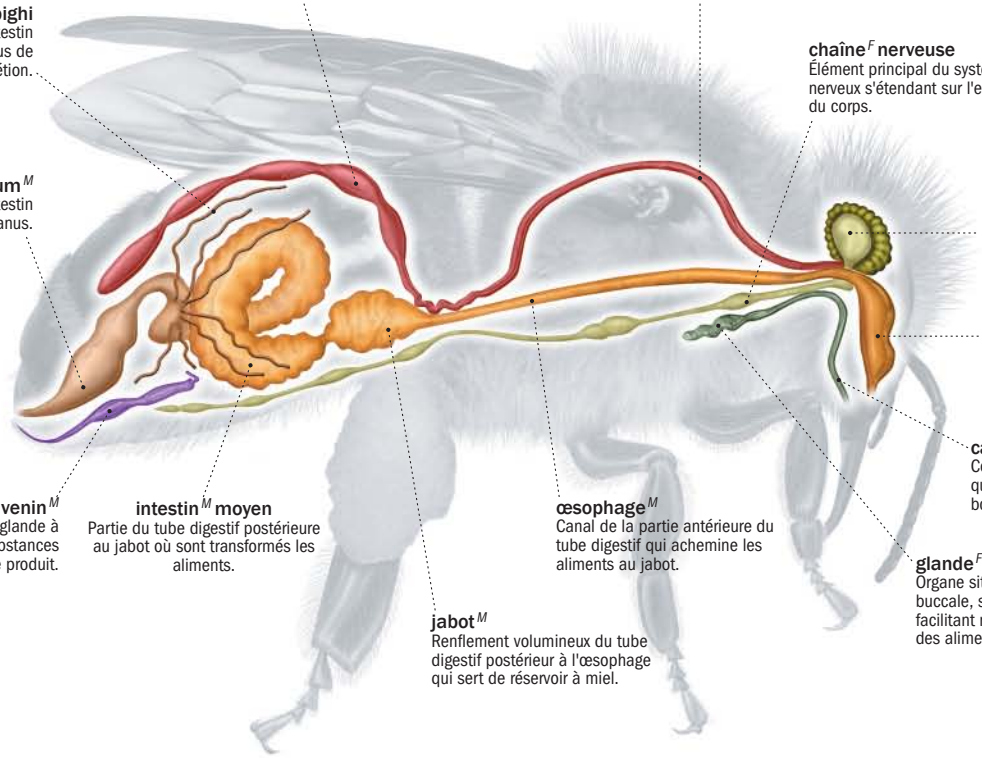
éperon[M]
Appendice mobile situé sur le tibia qui sert à décrocher le pollen des pattes.

brosse[F] à pollen[M]
Rangées de poils situées sur le métatarse de l'ouvrière qui sont destinées à recueillir le pollen.

griffe[F]
Structure pointue en forme de crochet, fixée au tarse, permettant à l'abeille de s'accrocher.

tarse[M]
Segment terminal de la patte divisé en cinq parties et portant deux griffes.

anatomie F de l'abeille F



aorte F dorsale
Principale artère située dorsalement, elle est reliée au cœur et permet la circulation du sang dans le corps.

cœur M
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

tubes M de Malpighi
Tubes fins annexes de l'intestin et participant au processus de l'excrétion.

chaîne F nerveuse
Élément principal du système nerveux s'étendant sur l'ensemble du corps.

rectum M
Partie terminale de l'intestin précédant l'anus.

cerveau M
Organe principal du système nerveux, situé dans la tête.

pharynx M
Partie du tube digestif entre la bouche et l'œsophage.

canal M salivaire
Conduit relié à la glande salivaire qui amène la salive dans la bouche.

glande F salivaire
Organe situé dans la cavité buccale, sécrétant la salive et facilitant notamment la digestion des aliments.

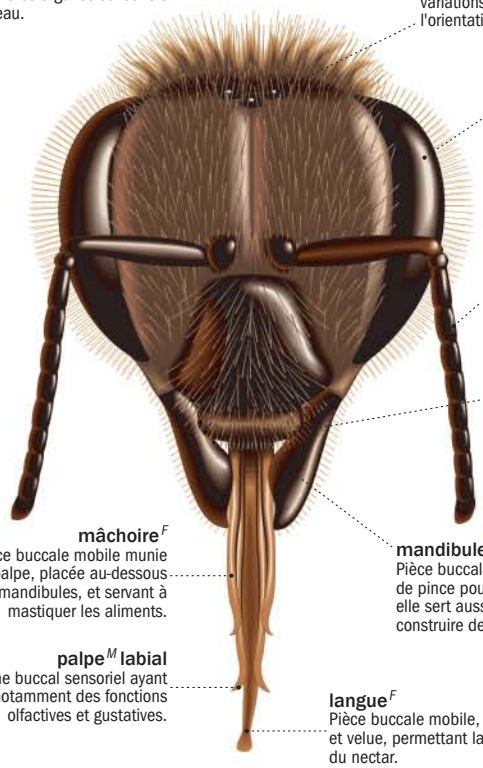
poche F à venin M
Réceptacle relié à la glande à venin qui contient les substances toxiques qu'elle produit.

intestin M moyen
Partie du tube digestif postérieure au jabot où sont transformés les aliments.

œsophage M
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments au jabot.

jabot M
Renflement volumineux du tube digestif postérieur à l'œsophage qui sert de réservoir à miel.

tête F
Partie antérieure du corps comportant les organes sensoriels et le cerveau.



œil M simple
Organe de la vision composé d'une seule facette qui capte les variations de luminosité et permet l'orientation.

œil M composé
Organe de la vision composé de milliers de facettes qui servent à percevoir les formes, les couleurs, les mouvements et les distances.

antenne F
Organe sensoriel formé de plusieurs segments, ayant notamment des fonctions tactiles et olfactives.

lèvre F supérieure
Pièce buccale externe située au-dessus des mandibules, elle forme la voûte de la cavité buccale.

mâchoire F
Pièce buccale mobile munie d'un palpe, placée au-dessous des mandibules, et servant à mastiquer les aliments.

mandibule F
Pièce buccale dure et cornée servant de pince pour saisir la nourriture; elle sert aussi à pétrir la cire pour construire des alvéoles.

palpe M labial
Organe buccal sensoriel ayant notamment des fonctions olfactives et gustatives.

langue F
Pièce buccale mobile, allongée et velue, permettant la récolte du nectar.

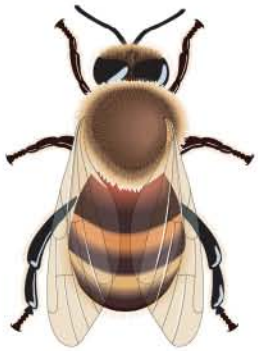
castes F
On distingue trois catégories d'abeilles dans une ruche suivant leur fonction : la reine, les faux bourdons et les ouvrières.



reine F
Seule femelle reproductrice de la colonie qui se consacre uniquement à la ponte; elle est fécondée par cinq à 10 faux bourdons.

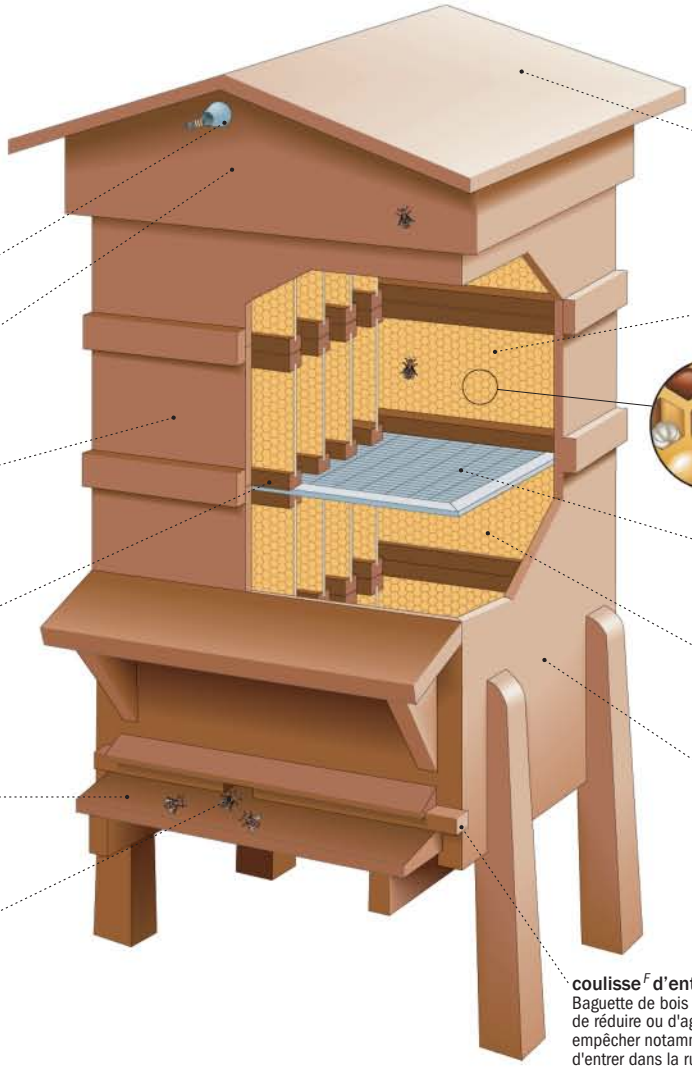


ouvrière F
Femelle stérile qui accomplit les différents travaux tels que la recherche de nourriture, la construction d'alvéoles et la défense de la colonie.



faux bourdon M
Mâle de l'abeille sans aiguillon dont la seule fonction est la reproduction.

ruche[F]
Abri aménagé destiné à recevoir une colonie d'abeilles pour la production du miel et la pollinisation des arbres fruitiers.



sortie[F]
Orifice par lequel les abeilles peuvent sortir de la ruche mais jamais y entrer.

toiture[F]
Ensemble mobile coiffant la ruche constitué du toit et de son armature.

hausse[F]
Caisse amovible destinée à recevoir l'excédent de provision de miel.

cadre[M]
Châssis de bois amovible pourvu d'une feuille de cire gaufrée, qui sert de base à la construction de rayons.

planche[F] **de vol**[M]
Rebord de la ruche permettant l'envol et l'atterrissage des abeilles.

entrée[F]
Orifice de la ruche permettant l'entrée et la sortie des abeilles.

toit[M]
Surface supérieure de la ruche lui servant de protection.

rayon[M] **de miel**[M]
Gâteau de cire construit dans la ruche par les abeilles, formé d'alvéoles juxtaposées remplies de miel ou servant de couvain pour les embryons.

alvéole[F]
Cavité hexagonale des rayons délimitée par des parois en cire, unité constitutive des rayons.

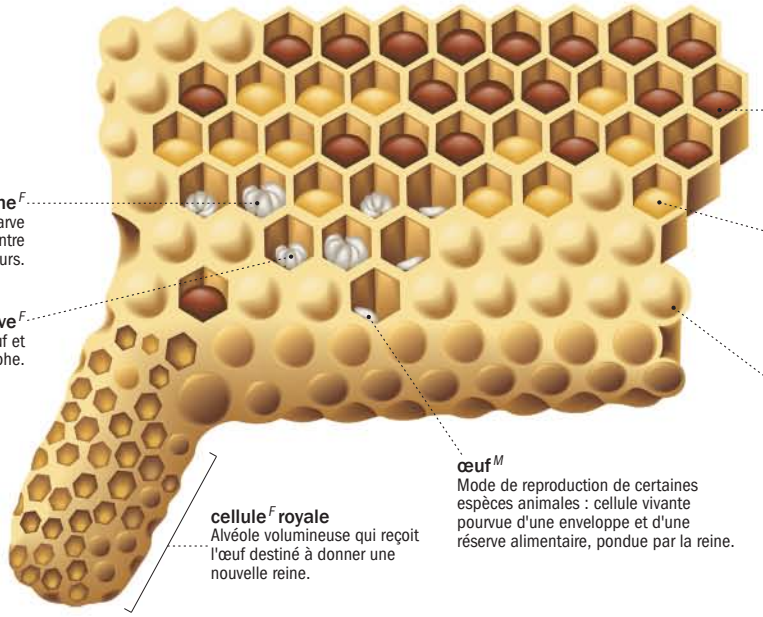
grille[F] **à reine**[F]
Cadre tissé de fils de fer qui sépare le nid à couvain de la hausse pour empêcher la reine d'y pénétrer, tout en laissant passer les ouvrières.

nid[M] **à couvain**[M]
Partie de la ruche formée de rayons dont les alvéoles sont occupées par la reine, les œufs, les larves, les nymphes et les réserves de pollen et de miel.

corps[M] **de ruche**[F]
Partie principale de la ruche renfermant le nid à couvain.

coulisse[F] **d'entrée**[F]
Baguette de bois mobile permettant de réduire ou d'agrandir l'entrée pour empêcher notamment les petits animaux d'entrer dans la ruche.

coupe[F] **d'un rayon**[M] **de miel**[M]



nymphe[F]
État intermédiaire entre la larve et l'abeille adulte, qui dure entre quatre et dix jours.

larve[F]
État intermédiaire entre l'œuf et la nymphe.

alvéole[F] **à miel**[M]
Alvéole dans laquelle les ouvrières stockent le miel qu'elles ont produit pour la nourriture des larves et les réserves hivernales.

alvéole[F] **à pollen**[M]
Alvéole dans laquelle les ouvrières stockent le pollen de nourriture de la colonie.

alvéole[F] **operculée**
Alvéole obturée par un couvercle formé de cire, qui peut renfermer une nymphe, du miel ou du pollen.

œuf[M]
Mode de reproduction de certaines espèces animales : cellule vivante pourvue d'une enveloppe et d'une réserve alimentaire, pondue par la reine.

cellule[F] **royale**
Alvéole volumineuse qui reçoit l'œuf destiné à donner une nouvelle reine.

exemples[M] d'insectes[M]

Insectes : invertébrés dont le corps est divisé en trois parties portant généralement trois paires de pattes, deux paires d'ailes et des antennes.



puce[F]
Insecte sauteur sans ailes, de très petite taille, parasite de certains mammifères, oiseaux et de l'homme, qu'il pique pour se nourrir de leur sang.



pou[M]
Insecte sans ailes de petite taille, parasite de l'homme, des mammifères, des oiseaux et de certaines plantes.



moustique[M]
Insecte pourvu de deux ailes et de longues antennes, dont la femelle pique l'homme et les animaux pour se nourrir de leur sang.



mouche[F] **tsé-tsé**
Insecte piqueur d'Afrique, parasite des mammifères, des oiseaux et de l'homme; elle leur transmet notamment la maladie du sommeil.



termite[M]
Insecte qui ronge le bois grâce à des pièces buccales broyeuses et vivant en société dans des termitières.



petite vrillette[F]
Insecte de petite taille dont la larve ronge le bois coupé ou mort.



fourmi[F]
Petit insecte vivant en société, à l'organisation très complexe, ailé ou non, pourvu de mandibules développées, consommant notamment des insectes nuisibles.



mouche[F]
Insecte trapu de couleur terne ou métallique pourvu d'une trompe, de deux ailes et de courtes antennes, dont les espèces sont très nombreuses.



coccinelle[F]
Insecte au corps hémisphérique et aux couleurs vives, prédateur des pucerons et cochenilles.



punaise[F] **rayée**
Petit insecte terrestre piqueur et suceur au corps aplati, parasite de l'homme, des animaux et des plantes, dégageant une odeur désagréable pour se défendre.



nécrophore[M]
Insecte qui pond ses œufs sur les animaux morts ou matières décomposées qu'il enterre lui-même et qui exhale une très forte odeur musquée.



guêpe[F]
Insecte vivant en société; la femelle est pourvue d'un aiguillon venimeux dont la piqûre est douloureuse.



frelon[M]
Grosse guêpe dont la piqûre est douloureuse et dangereuse, se nourrissant notamment d'insectes et de fruits.



taon[M]
Grosse mouche des pays chauds, dont la femelle pique les animaux et parfois l'homme pour se nourrir de leur sang.



bourdon[M]
Insecte gras et velu apparenté à l'abeille, vivant en société et produisant du miel.



blatte[F] **orientale**
Insecte coureur nocturne fort répandu au corps aplati, dont certaines espèces fréquentent les habitations, consommant des débris et dégageant une odeur désagréable.



phalène[F] **du bouleau**[M]
Grand papillon nocturne ou crépusculaire aux ailes délicates, dont la chenille, très nuisible, vit sur les bouleaux.



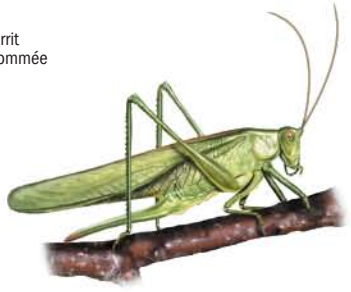
punaise[F] **d'eau**[F]
Insecte carnassier de grande taille, fort répandu, au corps svelte et aplati qui habite les milieux aquatiques.



hanneton[M]
Insecte commun des jardins aux antennes frangées, se nourrissant de feuilles et de racines d'arbres et dont les invasions causent de graves dégâts.



monarque[M]
Grand papillon migrateur diurne aux ailes tachetées dont la chenille se nourrit exclusivement d'une plante sauvage nommée asclépiade.

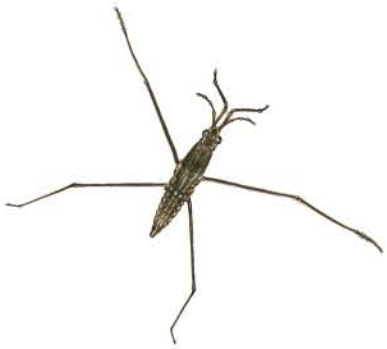


grande sauterelle[F] **verte**
Insecte sauteur omnivore à antennes longues, atteignant entre trois et quatre centimètres, dont le mâle produit un son strident.

cigale[F]
Gros insecte suceur de sève, dont le mâle produit un bruit strident et monotone lors de grandes chaleurs.



exemples[M] d'insectes[M]



patineur[M] d'eau[F]
Insecte carnassier fort répandu, au corps svelte et allongé, pourvu de six pattes dont quatre longues qui lui servent à se déplacer à la surface de l'eau.



atlas[M]
Grand papillon nocturne aux ailes colorées, dont l'envergure peut dépasser 30 cm, vivant essentiellement en Asie du Sud-Est.



criquet[M] mélodieux
Insecte sauteur à antennes courtes et aux pattes postérieures puissantes, émettant un chant intense et vivant surtout dans les régions chaudes.



mante[F] religieuse
Insecte carnassier au corps allongé des régions tropicales, se confondant avec le milieu environnant; les pattes antérieures en forme de pince sont munies d'épines.



libellule[F]
Insecte carnassier au corps allongé, vivant près des points d'eau, pourvu de quatre ailes rigides et ayant les plus grands yeux composés de tous les insectes.

exemples[M] d'arachnides[M]

Arachnides : invertébrés portant généralement quatre paires de pattes et deux paires d'appendices rattachés à la tête.

araignée[F]-crabe[M]
Petit arachnide fort répandu se déplaçant de côté, aux pattes antérieures puissantes, changeant de couleur pour capturer ses proies.



tique[F]
Arachnide de très petite taille, parasite des animaux et parfois de l'homme, qui peut leur transmettre des maladies infectieuses.



argyronète[F]
Arachnide aquatique d'Eurasie qui, pour vivre dans l'eau, tisse une sorte de cloche qu'il remplit d'air en la transportant sur les poils de son abdomen.

épeire[F]
Arachnide à l'abdomen bossué, commun dans les champs et jardins, tissant de grandes toiles et dont les diverses espèces sont répandues sur tout le globe.





mygale[F] du Mexique[M]
Grand arachnide velu du Mexique, dont la morsure douloureuse est généralement sans conséquence, vivant sous terre dans un abri clos ou dans une loge de soie.

scorpion[M]
Arachnide carnassier plus ou moins grand, généralement terrestre, pourvu de pinces et dont l'abdomen se termine par une queue portant un aiguillon venimeux.



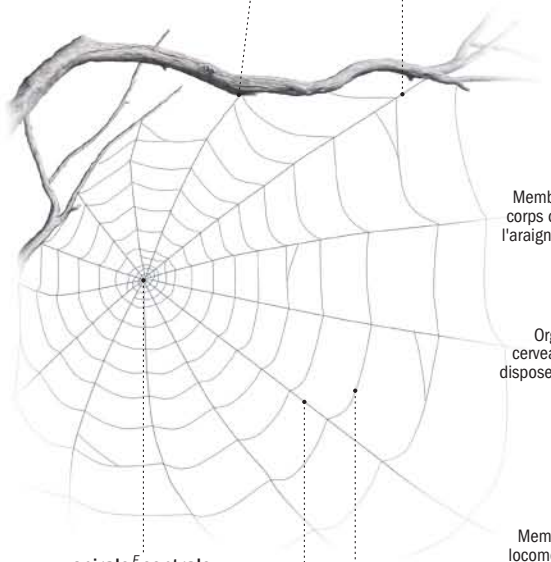
araignée[F]

Arachnide articulé pourvu de crochets et de glandes séricigènes, dont la taille peut aller d'une fraction de millimètre à une vingtaine de centimètres.

toile[F] d'araignée[F]
Réseau de fils de soie tissés par l'araignée et qui se solidifient à l'air.

point[M] d'attache[F]
Endroit où l'araignée fixe les fils d'attache de la toile.

fil[M] d'attache[F]
Extrémité d'un rayon entre la dernière spirale et le point d'attache.



spirale[F] centrale
Fil de soie formant des cercles autour du centre, qui constitue le point de jonction des rayons, afin de consolider la toile.

rayon[M]
Chacun des fils qui relient un point d'attache au centre de la toile.

spirale[F]
Fil de soie formant des cercles relié aux rayons afin de les consolider.

morphologie[F] de l'araignée[F]

filière[F]
Appendice situé près de l'anus dans lequel débouchent les glandes séricigènes; l'araignée en possède généralement trois paires.

abdomen[M]
Partie postérieure du corps de l'araignée contenant les principaux organes vitaux tels que le cœur, les intestins et les organes génitaux.

céphalothorax[M]
Réunion de la tête et du thorax formant la partie antérieure du corps de l'araignée.

patte[F] locomotrice
Membre articulé supportant le corps qui permet la mobilité de l'araignée; l'araignée en compte généralement huit.

œil[M]
Organe de la vision relié au cerveau par un nerf; l'araignée dispose généralement de quatre paires d'yeux simples.



pédipalpe[M]
Membre semblable à la patte locomotrice ayant une fonction tactile et préhensile; l'araignée en compte deux.

crochet[M]
Pièce recourbée située sous les yeux et reliée à la glande à venin, permettant à l'araignée de saisir ses proies pour leur injecter le venin.

anatomie[F] de l'araignée[F] femelle

œil[M]
Organe de la vision relié au cerveau par un nerf; l'araignée dispose généralement de quatre paires d'yeux simples.

glande[F] à venin[M]
Organe produisant une sécrétion acide composant le venin et qui est relié au crochet.

cerveau[M]
Organe principal du système nerveux, situé dans le céphalothorax.

œsophage[M]
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments à l'estomac.

crochet[M]
Pièce recourbée située sous les yeux et reliée à la glande à venin, permettant à l'araignée de saisir ses proies pour leur injecter le venin.

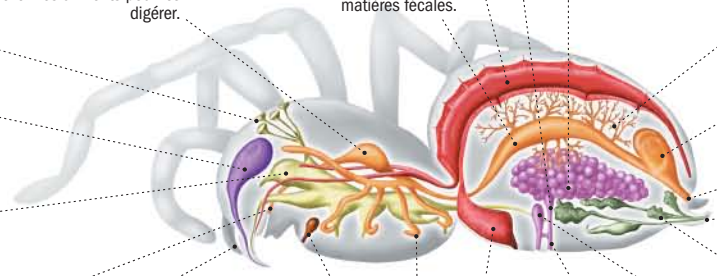
estomac[M]
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

cœur[M]
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

intestin[M]
Partie du tube digestif allant de l'estomac à l'anus, où se complète l'absorption des éléments nutritifs et où les déchets sont transformés en matières fécales.

oviducte[M]
Canal par lequel les ovules sont expulsés des ovaires.

ovaire[M]
Glande génitale femelle produisant les ovules.



glande[F] coxale
Organe annexe de la hanche produisant une sécrétion contribuant à l'excrétion.

cæcum[M]
Canal latéral de la portion antérieure de l'intestin où s'opèrent notamment une partie de la digestion ainsi que des fermentations.

poumon[M]
Organe respiratoire assurant l'oxygénation du sang; selon l'espèce d'araignée, l'appareil respiratoire en compte une ou deux paires.

vagin[M]
Organe femelle de la copulation situé sur la face ventrale de l'abdomen.

glandes[F] digestives
Organes produisant une sécrétion contribuant à la digestion.

cloaque[M]
Orifice commun de l'intestin ainsi que des voies génitale et urinaire, situé dans la partie terminale du tube digestif.

anus[M]
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des matières fécales.

filière[F]
Appendice situé près de l'anus dans lequel débouchent les glandes séricigènes; l'araignée en possède généralement trois paires.

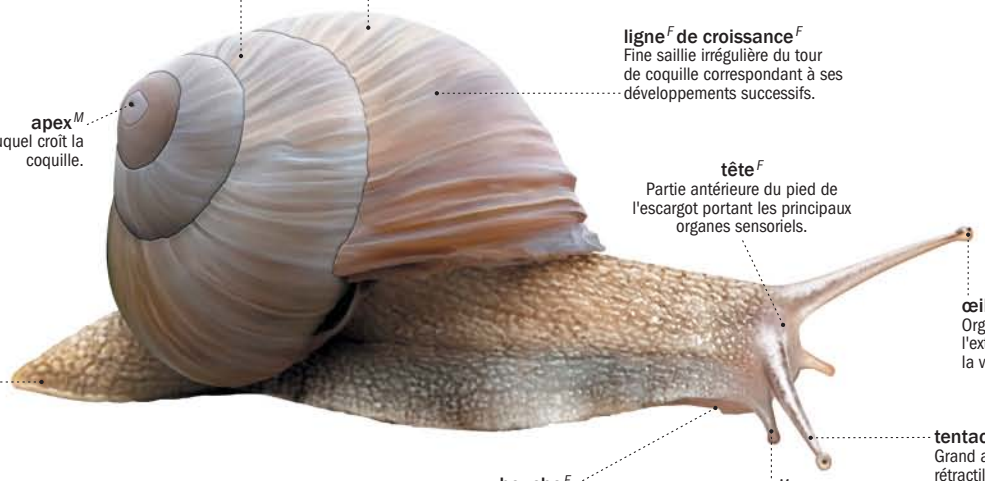
glandes[F] séricigènes
Organes sécrétant la soie situés dans l'abdomen et débouchant dans la filière.

réceptacle[M] séminal
Poche où est stocké le sperme pour la fécondation des ovules.

escargot[M]

Mollusque terrestre hermaphrodite herbivore pourvu d'une coquille spiralée. Certaines espèces d'escargots sont comestibles.

morphologie[F] de l'escargot[M]



tour[M] de coquille[F]
Chacun des enroulements autour de l'apex dont le diamètre est croissant et dont l'ensemble forme la coquille.

coquille[F]
Enveloppe calcaire spiralée formée de trois couches successives, protégeant les organes et dans laquelle l'escargot peut se rétracter.

ligne[F] de croissance[F]
Fine saillie irrégulière du tour de coquille correspondant à ses développements successifs.

apex[M]
Sommet à partir duquel croît la coquille.

tête[F]
Partie antérieure du pied de l'escargot portant les principaux organes sensoriels.

pied[M]
Organe musculeux formant la partie inférieure de l'escargot, large et allongé, comprenant la tête et qui permet à l'escargot de ramper.

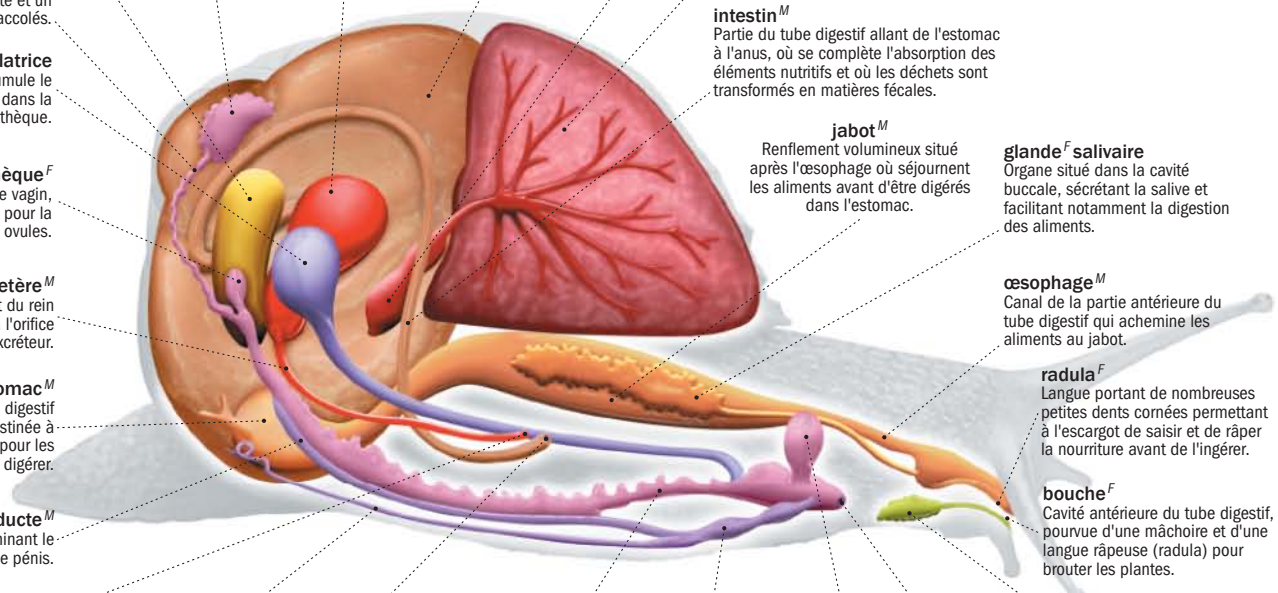
œil[M]
Organe de la vision situé à l'extrémité du tentacule oculaire; la vue de l'escargot est très faible.

tentacule[M] oculaire
Grand appendice musculaire rétractile de forme allongée, portant un œil à son extrémité.

bouche[F]
Cavité antérieure du tube digestif, pourvue d'une mâchoire et d'une langue râpeuse (radula) pour brouter les plantes.

tentacule[M] tactile
Petit appendice musculaire rétractile de forme allongée, ayant un rôle tactile.

anatomie[F] de l'escargot[M]



glande[F] de l'albumine[F]
Organe débouchant dans le canal hermaphrodite, sécrétant une substance visqueuse qui entoure l'ovule fécondé et contribue au développement de l'œuf.

ovotestis[M]
Glande génitale, située à l'apex de la coquille, assurant la production de spermatozoïdes et d'ovules, l'escargot portant à la fois les organes mâle et femelle.

rein[M]
Organe sécrétant l'urine, permettant l'élimination des substances toxiques du corps.

cœur[M]
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

canal[M] hermaphrodite
Conduit dans lequel débouchent l'ovotestis et la glande de l'albumine, se scindant en un spermiducte et un oviducte qui restent toutefois accolés.

glande[F] digestive
Organe produisant une sécrétion contribuant à la digestion.

poumon[M]
Poche formée d'un réseau de vaisseaux sanguins à l'intérieur de la coquille, assurant la respiration et communiquant avec l'extérieur par un orifice.

intestin[M]
Partie du tube digestif allant de l'estomac à l'anus, où se complète l'absorption des éléments nutritifs et où les déchets sont transformés en matières fécales.

poche[F] copulatrice
Poche où s'accumule le sperme avant d'entrer dans la spermathèque.

jabot[M]
Renflement volumineux situé après l'œsophage où séjournent les aliments avant d'être digérés dans l'estomac.

glande[F] salivaire
Organe situé dans la cavité buccale, sécrétant la salive et facilitant notamment la digestion des aliments.

spermathèque[F]
Poche débouchant dans le vagin, où est stocké le sperme pour la fécondation des ovules.

œsophage[M]
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments au jabot.

uretère[M]
Long canal provenant du rein et conduisant l'urine à l'orifice excréteur.

radula[F]
Langue portant de nombreuses petites dents cornées permettant à l'escargot de saisir et de râper la nourriture avant de l'ingérer.

estomac[M]
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

bouche[F]
Cavité antérieure du tube digestif, pourvue d'une mâchoire et d'une langue râpeuse (radula) pour brouter les plantes.

spermiducte[M]
Voie génitale mâle acheminant le sperme vers le pénis.

glande[F] pédieuse
Organe du pied, situé près de la bouche, sécrétant une substance adhésive qui permet à l'escargot de ramper.

orifice[M] excréteur
Ouverture terminale de l'uretère permettant l'évacuation de l'urine.

anus[M]
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des matières fécales.

pénis[M]
Organe mâle de la copulation, interne au repos, situé sur la face ventrale du pied latéralement au vagin.

flagelle[M]
Filament mobile annexe du pénis permettant le déplacement des spermatozoïdes lors de la copulation.

vagin[M]
Organe femelle de la copulation situé sur la face ventrale du pied latéralement au pénis.

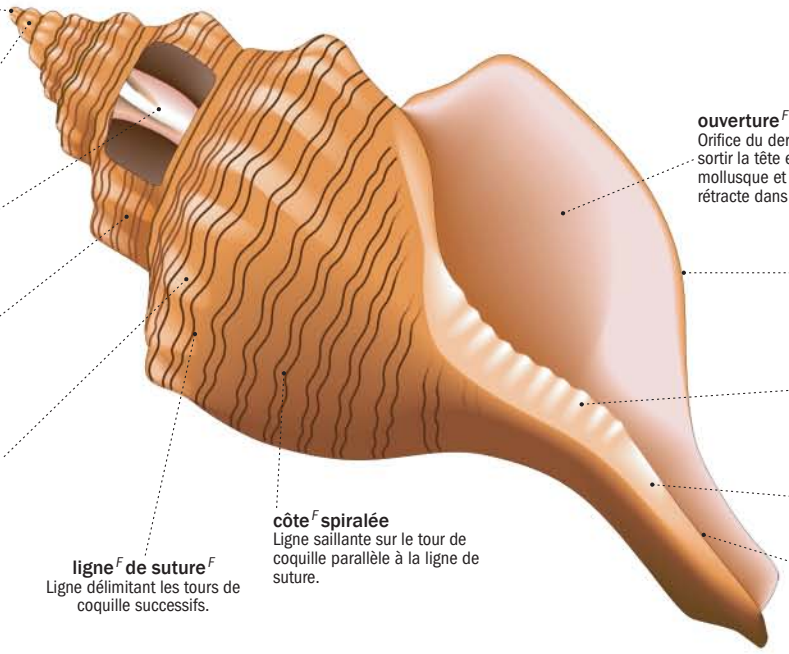
poche[F] du dard[M]
Pièce calcaire située au fond du vagin et contenant le dard avec lequel les escargots se piquent l'un l'autre pour s'exciter avant la copulation.

orifice[M] génital
Ouverture commune du pénis et du vagin, située sur le côté de la tête, permettant la copulation et l'entrée du sperme dans la poche copulatrice.

coquillage^{M} univalve

Mollusque terrestre ou aquatique, pourvu d'un pied et d'une tête se rétractant dans une coquille spiralée tournée d'une seule pièce.

morphologie^{F} du coquillage^{M} univalve



apex^{M}
Sommet à partir duquel croît la coquille.

tour^{M} embryonnaire
Premier enroulement de la coquille, formé à l'état larvaire.

columelle^{F}
Axe solide, creux ou plein, de la coquille autour duquel s'enroulent les tours.

tour^{M} de spire^{F}
Chacun des enroulements, à l'exception du dernier tour, autour de l'apex dont le diamètre est croissant.

côte^{F} axiale
Ligne saillante sur le tour de coquille parallèle à la columelle.

ligne^{F} de suture^{F}
Ligne délimitant les tours de coquille successifs.

côte^{F} spiralée
Ligne saillante sur le tour de coquille parallèle à la ligne de suture.

ouverture^{F}
Orifice du dernier tour laissant sortir la tête et le pied du mollusque et par lequel il se rétracte dans la coquille.

bord^{M} externe
Paroi externe de l'ouverture du dernier tour de coquille, opposée au bord interne.

pli^{M} de la columelle^{F}
Petite saillie située le long de la columelle.

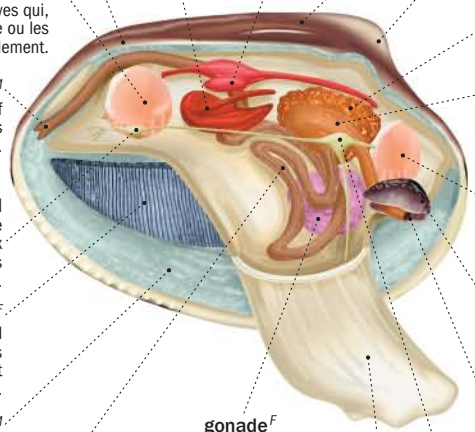
bord^{M} interne
Paroi interne de l'ouverture du dernier tour de coquille, longeant la columelle, opposée au bord externe.

canal^{M} siphonal
Prolongement tubulaire de l'ouverture du dernier tour permettant la circulation de l'eau.

coquillage^{M} bivalve

Mollusque aquatique sans tête définie, pourvu d'un pied se rétractant dans une coquille formée de deux pièces articulées entre elles.

anatomie^{F} du coquillage^{M} bivalve



rein^{M}
Organe sécrétant l'urine, permettant l'élimination des substances toxiques du corps.

ligament^{M}
Structure cornée située derrière les crochets, reliant les deux valves de la coquille et permettant leur écartement grâce à son élasticité.

cœur^{M}
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

muscle^{M} adducteur postérieur
Muscle puissant rattaché aux deux faces internes des valves qui, par contraction, les ferme ou les rapproche rapidement.

anus^{M}
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des matières fécales.

ganglion^{M} viscéral
Petit renflement situé près du muscle adducteur postérieur; le système nerveux se compose de trois paires de ganglions (cérébropleuraux, viscéraux et pédaux).

branchies^{F}
Organes respiratoires situés entre le pied et le manteau, formés de deux feuillets faits de filaments ciliés filtrant l'eau et retenant les particules alimentaires.

manteau^{M}
Repli épais de tissu qui forme deux lobes latéraux, enveloppant la masse organique du mollusque et sécrétant sa coquille.

intestin^{M}
Partie du tube digestif allant de l'estomac à l'anus, où se complète l'absorption des éléments nutritifs et où les déchets sont transformés en matières fécales.

gonade^{F}
Glande génitale produisant des spermatozoïdes ou des ovules selon le sexe du mollusque.

pied^{M}
Organe musculeux mobile, court et aplati, situé sur la face ventrale, permettant la locomotion ou la fixation à un support grâce à des filaments élastiques.

coquille^{F}
Enveloppe calcaire produite par le manteau et formée de trois couches, protégeant les principaux organes du mollusque.

crochet^{M}
Extrémité saillante de la valve à partir de laquelle croît la coquille.

glande^{F} digestive
Organe produisant une sécrétion contribuant à la digestion.

estomac^{M}
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

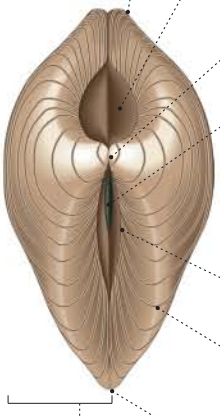
muscle^{M} adducteur antérieur
Muscle rattaché aux faces internes des valves qui, par contraction, les ferme ou les rapproche rapidement; il est moins puissant que le muscle postérieur.

palpe^{M}
Pièce buccale permettant de saisir les particules alimentaires déposées sur les branchies pour les amener à la bouche.

bouche^{F}
Cavité antérieure du tube digestif, entourée de quatre palpes labiaux, qui permet l'introduction de particules alimentaires.

ganglion^{M} cérébropleural
Petit renflement situé près du muscle adducteur antérieur; le système nerveux se compose de trois paires de ganglions (cérébropleuraux, viscéraux et pédaux).

morphologie^{F} du coquillage^{M} bivalve



bord^{M} antérieur
Extrémité avant de la coquille laissant sortir le pied, opposée au bord postérieur.

lunule^{F}
Dépression dorsale des deux valves en avant des crochets et dont la surface est lisse, contrairement au reste de la coquille.

crochet^{M}
Extrémité saillante de la valve à partir de laquelle croît la coquille.

ligament^{M}
Structure cornée située derrière les crochets, reliant les deux valves de la coquille et permettant leur écartement grâce à son élasticité.

écusson^{M}
Dépression dorsale des deux valves en arrière des crochets, dans laquelle dépasse le ligament et dont la surface est lisse, contrairement au reste de la coquille.

ligne^{F} de croissance^{F}
Petite saillie irrégulière sur les valves de la coquille indiquant ses stades de développement.

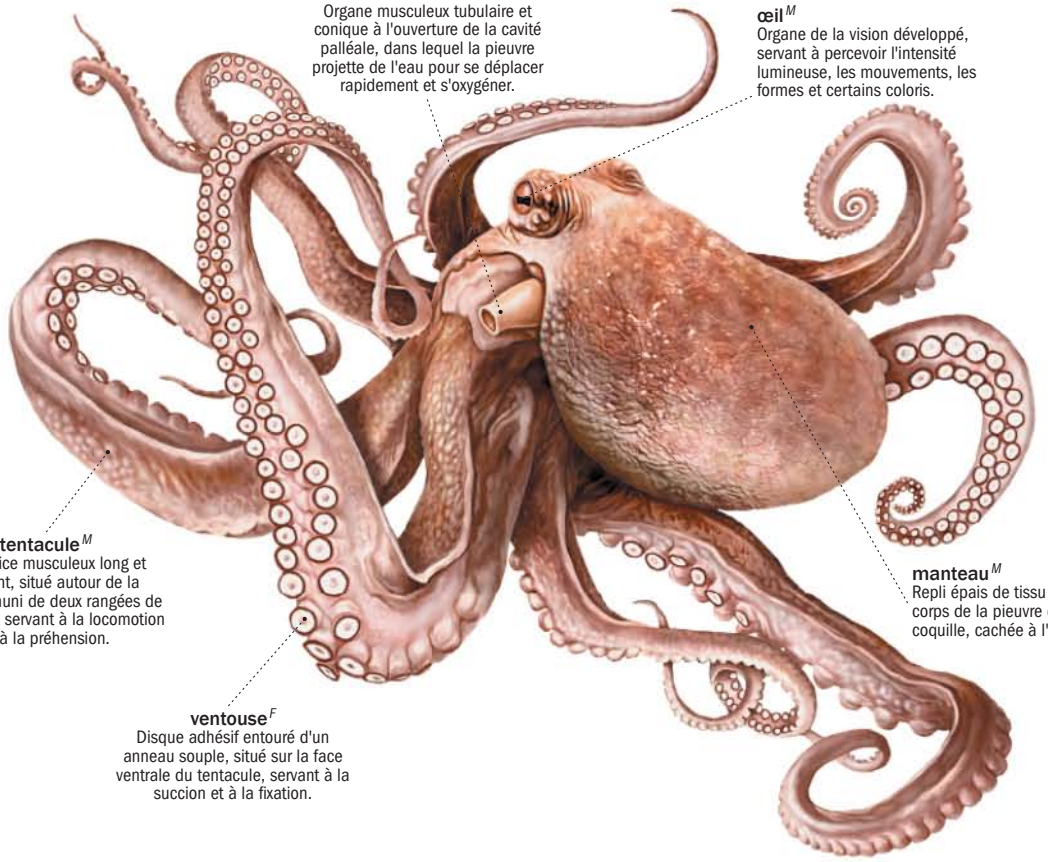
valve^{F}
Chacune des deux parties d'une coquille bivalve reliées par le ligament.

bord^{M} postérieur
Extrémité arrière de la coquille par où entre et sort l'eau, opposée au bord antérieur.

pieuvre[F]

Mollusque marin carnivore dont la tête porte huit bras puissants (tentacules) munis de ventouses; certaines espèces sont comestibles.

morphologie[F] de la pieuvre[F]



entonnoir[M]
Organe musculeux tubulaire et conique à l'ouverture de la cavité palléale, dans lequel la pieuvre projette de l'eau pour se déplacer rapidement et s'oxygéner.

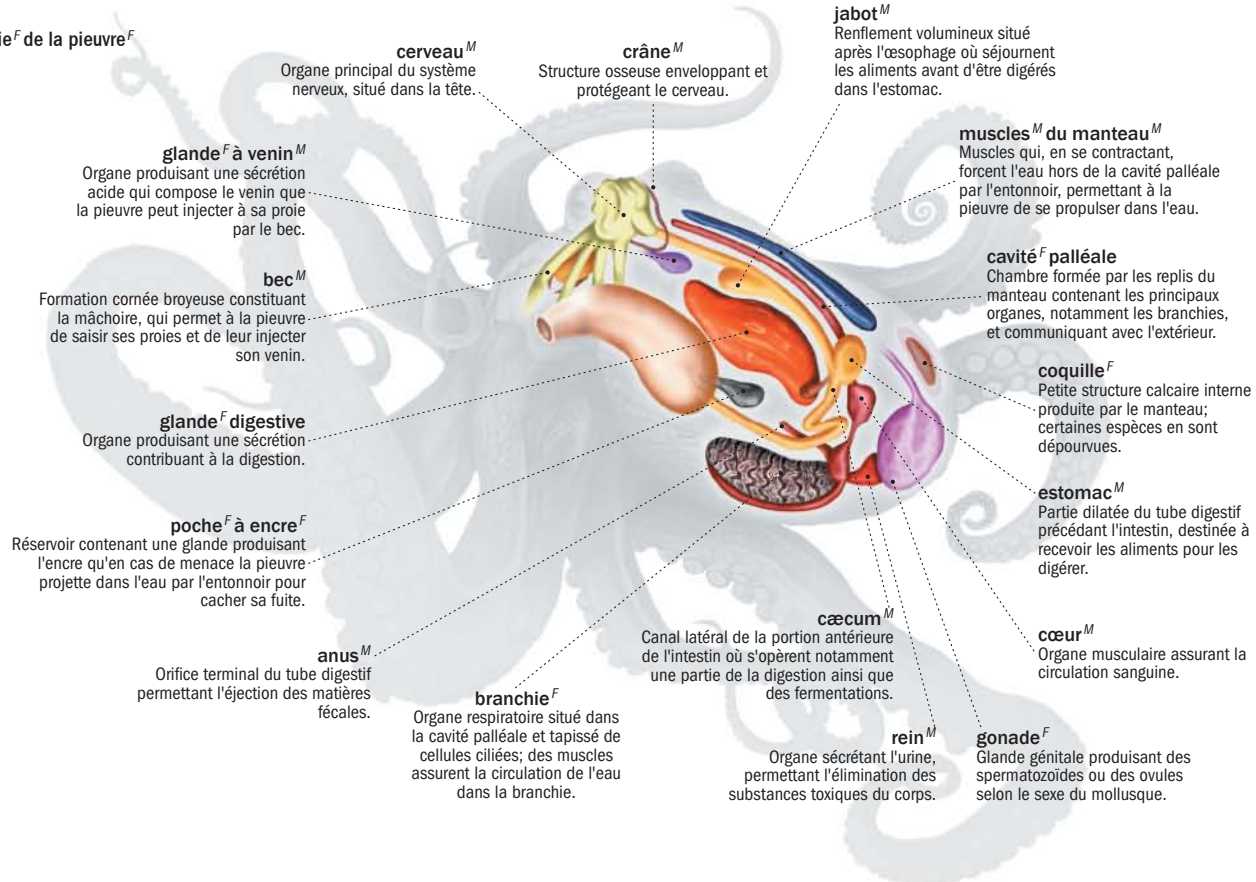
œil[M]
Organe de la vision développé, servant à percevoir l'intensité lumineuse, les mouvements, les formes et certains coloris.

tentacule[M]
Appendice musculeux long et puissant, situé autour de la bouche, muni de deux rangées de ventouses, servant à la locomotion et à la préhension.

manteau[M]
Repli épais de tissu enveloppant le corps de la pieuvre et sécrétant sa coquille, cachée à l'intérieur.

ventouse[F]
Disque adhésif entouré d'un anneau souple, situé sur la face ventrale du tentacule, servant à la succion et à la fixation.

anatomie[F] de la pieuvre[F]



cerveau[M]
Organe principal du système nerveux, situé dans la tête.

crâne[M]
Structure osseuse enveloppant et protégeant le cerveau.

jabot[M]
Renflement volumineux situé après l'œsophage où séjournent les aliments avant d'être digérés dans l'estomac.

glande[F] **à venin**[M]
Organe produisant une sécrétion acide qui compose le venin que la pieuvre peut injecter à sa proie par le bec.

muscles[M] **du manteau**[M]
Muscles qui, en se contractant, forcent l'eau hors de la cavité palléale par l'entonnoir, permettant à la pieuvre de se propulser dans l'eau.

bec[M]
Formation cornée broyeuse constituant la mâchoire, qui permet à la pieuvre de saisir ses proies et de leur injecter son venin.

cavité[F] **palléale**
Chambre formée par les replis du manteau contenant les principaux organes, notamment les branchies, et communiquant avec l'extérieur.

coquille[F]
Petite structure calcaire interne produite par le manteau; certaines espèces en sont dépourvues.

glande[F] **digestive**
Organe produisant une sécrétion contribuant à la digestion.

estomac[M]
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

poche[F] **à encre**[F]
Réservoir contenant une glande produisant l'encre qu'en cas de menace la pieuvre projette dans l'eau par l'entonnoir pour cacher sa fuite.

cæcum[M]
Canal latéral de la portion antérieure de l'intestin où s'opèrent notamment une partie de la digestion ainsi que des fermentations.

cœur[M]
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

anus[M]
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des matières fécales.

branchie[F]
Organe respiratoire situé dans la cavité palléale et tapissé de cellules ciliées; des muscles assurent la circulation de l'eau dans la branchie.

rein[M]
Organe sécrétant l'urine, permettant l'élimination des substances toxiques du corps.

gonade[F]
Glande génitale produisant des spermatozoïdes ou des ovules selon le sexe du mollusque.

homard[M]

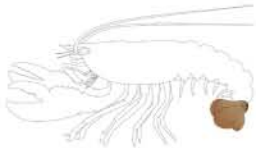
Grand crustacé marin pourvu d'une carapace et de cinq grandes paires de pattes, dont la première porte des pinces puissantes.



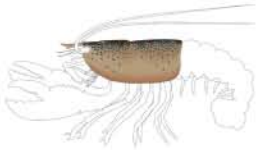
pattes[F] thoraciques
Membres articulés rattachés au céphalothorax ayant un rôle préhensile et locomoteur; les trois premières paires portent une pince, les deux dernières une griffe.



abdomen[M]
Partie postérieure du corps du homard, formée de 6 segments et portant les pléopodes, appendices articulés servant à la nage, à la circulation de l'eau sur les branchies et à la rétention des œufs.

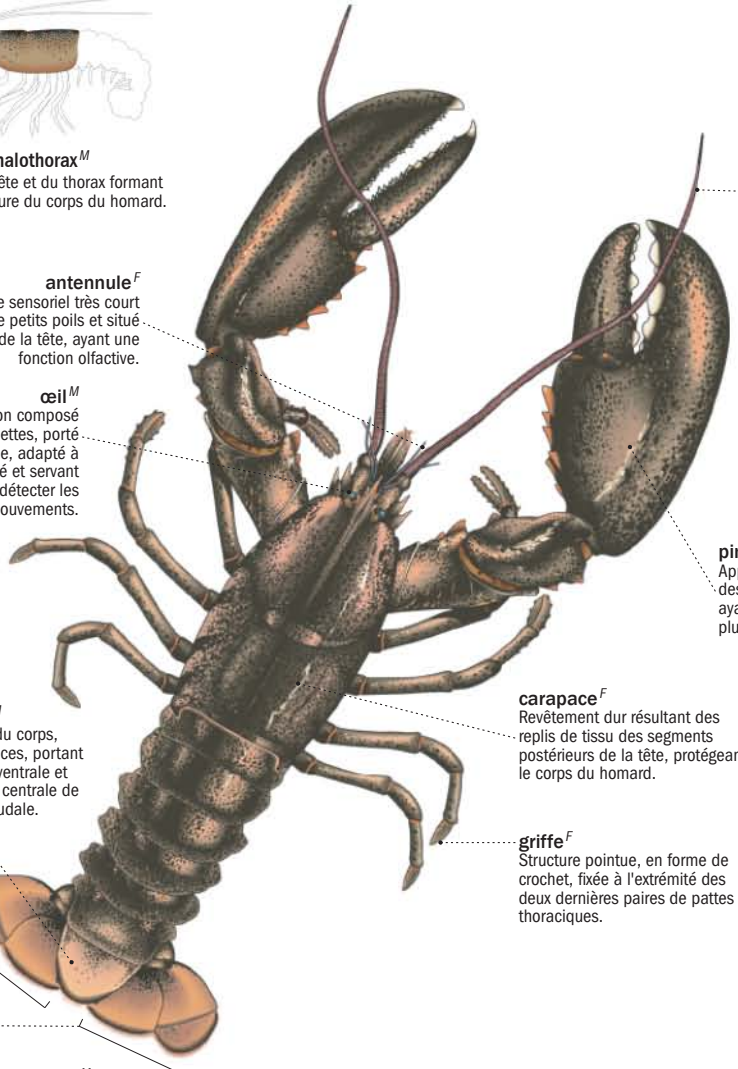


nageoire[F] caudale
Organe de la nage formé par le telson et les deux uropodes.



céphalothorax[M]
Réunion de la tête et du thorax formant la partie antérieure du corps du homard.

morphologie[F] du homard[M]



antenne[F]
Organe sensoriel long ayant une fonction tactile.

antennule[F]
Organe sensoriel très court recouvert de petits poils et situé à l'avant de la tête, ayant une fonction olfactive.

œil[M]
Organe de la vision composé de plusieurs facettes, porté par un axe mobile, adapté à une faible luminosité et servant essentiellement à détecter les mouvements.

pince[F]
Appendice articulé, situé à l'extrémité des trois premières paires de pattes, ayant un rôle préhensile, défensif et, plus rarement, locomoteur.

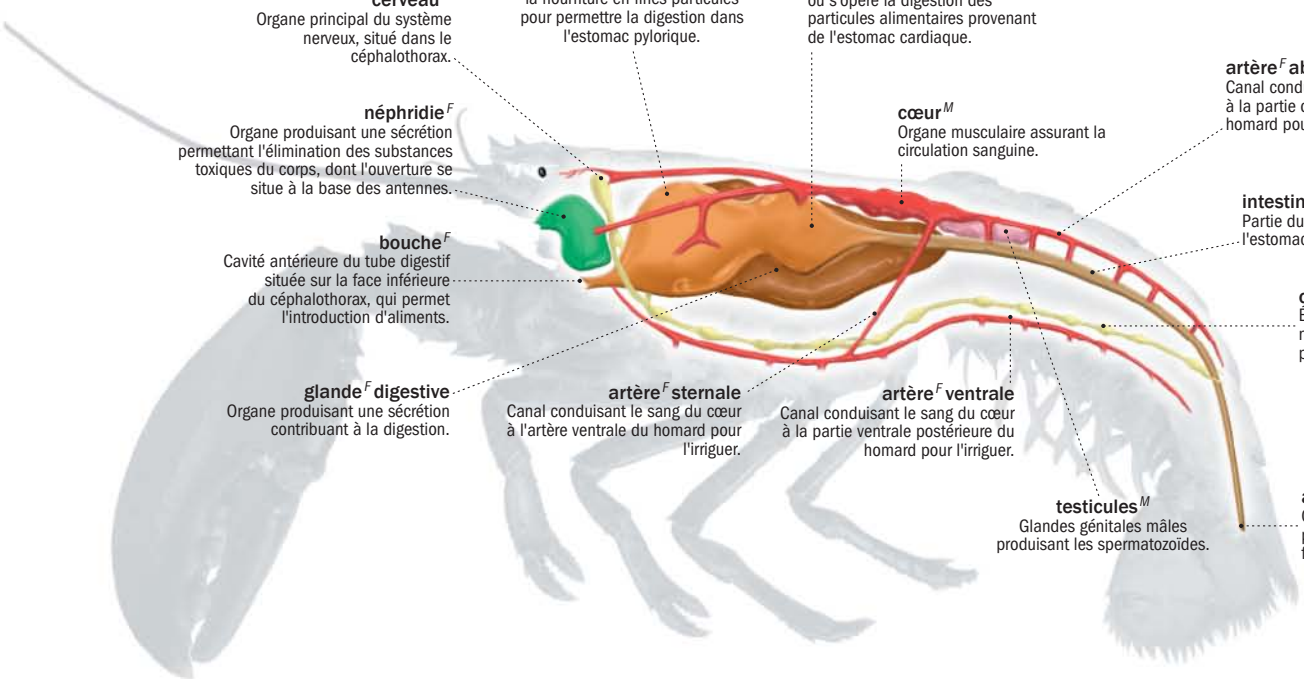
carapace[F]
Revêtement dur résultant des replis de tissu des segments postérieurs de la tête, protégeant le corps du homard.

griffe[F]
Structure pointue, en forme de crochet, fixée à l'extrémité des deux dernières paires de pattes thoraciques.

telson[M]
Partie terminale du corps, dépourvue d'appendices, portant l'anus sur sa face ventrale et constituant la partie centrale de la nageoire caudale.

uropode[M]
Appendice articulé relié au dernier segment abdominal, avant le telson, formé de deux lobes et contribuant à la nage.

anatomie[F] du homard[M]



estomac[M] cardiaque
Chambre antérieure de l'estomac dont les pièces calcaires réduisent la nourriture en fines particules pour permettre la digestion dans l'estomac pylorique.

estomac[M] pylorique
Chambre postérieure de l'estomac où s'opère la digestion des particules alimentaires provenant de l'estomac cardiaque.

cerveau[M]
Organe principal du système nerveux, situé dans le céphalothorax.

néphridie[F]
Organe produisant une sécrétion permettant l'élimination des substances toxiques du corps, dont l'ouverture se situe à la base des antennes.

bouche[F]
Cavité antérieure du tube digestif située sur la face inférieure du céphalothorax, qui permet l'introduction d'aliments.

glande[F] digestive
Organe produisant une sécrétion contribuant à la digestion.

cœur[M]
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

artère[F] abdominale dorsale
Canal conduisant le sang du cœur à la partie dorsale postérieure du homard pour l'irriguer.

intestin[M]
Partie du tube digestif allant de l'estomac pylorique à l'anus.

chaîne[F] nerveuse ventrale
Élément principal du système nerveux s'étendant sur toute la partie ventrale du corps.

artère[F] sternale
Canal conduisant le sang du cœur à l'artère ventrale du homard pour l'irriguer.

artère[F] ventrale
Canal conduisant le sang du cœur à la partie ventrale postérieure du homard pour l'irriguer.

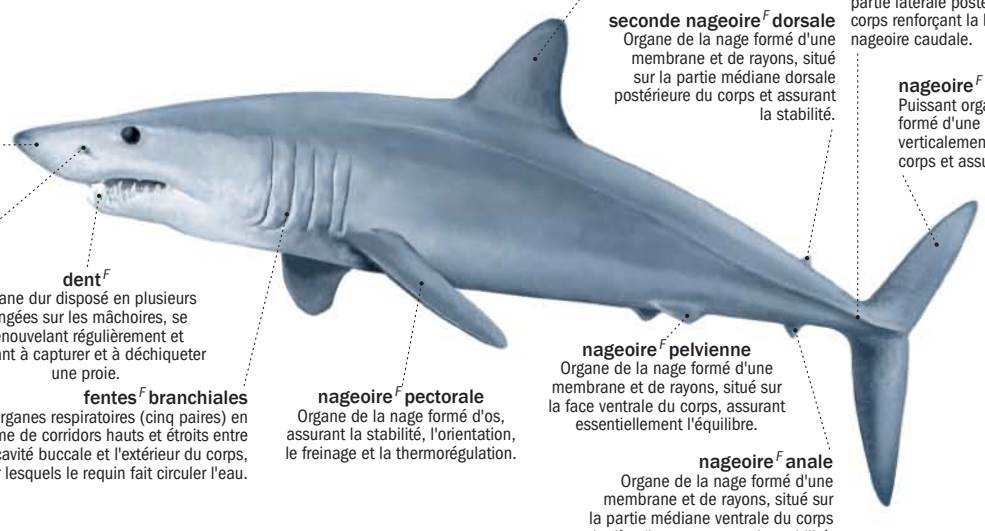
testicules[M]
Glandes génitales mâles produisant les spermatozoïdes.

anus[M]
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des matières fécales.

poisson[M] cartilagineux

Poisson dont le squelette n'est pas constitué d'os mais de cartilage; sa peau est couverte d'écailles dures nommées denticules. On en compte quelque 1 000 espèces actuelles.

morphologie[F] du requin[M]



première nageoire[F] dorsale
Organe de la nage, également nommé aileron, fait de cartilage rigide, situé à mi-chemin entre la tête et la queue et assurant la stabilité.

seconde nageoire[F] dorsale
Organe de la nage formé d'une membrane et de rayons, situé sur la partie médiane dorsale postérieure du corps et assurant la stabilité.

carène[F]
Ligne saillante médiane de la partie latérale postérieure du corps renforçant la base de la nageoire caudale.

nageoire[F] caudale
Puissant organe de la nage à deux lobes formé d'une membrane et de rayons, situé verticalement à l'extrémité postérieure du corps et assurant la propulsion.

museau[M]
Partie antérieure saillante et pointue de la tête, située au-dessus de la bouche et portant les narines latéralement.

narine[F]
Orifice extérieur de la cavité nasale situé au-dessus de la bouche, ayant une fonction olfactive très développée.

dent[F]
Organe dur disposé en plusieurs rangées sur les mâchoires, se renouvelant régulièrement et servant à capturer et à déchiqueter une proie.

fentes[F] branchiales
Organes respiratoires (cinq paires) en forme de corridors hauts et étroits entre la cavité buccale et l'extérieur du corps, par lesquels le requin fait circuler l'eau.

nageoire[F] pectorale
Organe de la nage formé d'os, assurant la stabilité, l'orientation, le freinage et la thermorégulation.

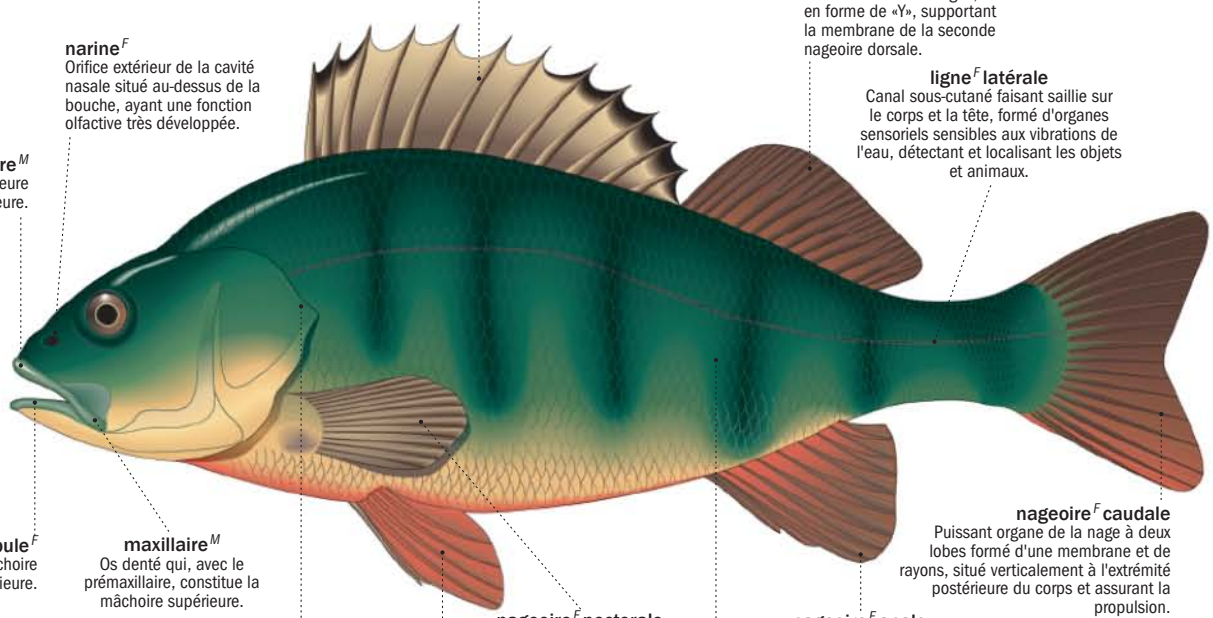
nageoire[F] pelvienne
Organe de la nage formé d'une membrane et de rayons, situé sur la face ventrale du corps, assurant essentiellement l'équilibre.

nageoire[F] anale
Organe de la nage formé d'une membrane et de rayons, situé sur la partie médiane ventrale du corps derrière l'anus, assurant la stabilité.

poisson[M] osseux

Poisson au squelette rigide et aux écailles lisses et aplaties. Les 20 000 espèces actuelles constituent le plus grand groupe de poissons.

morphologie[F] de la perche[F]; morphologie[F] de la perchaude[F]



rayon[M] épineux
Pièce dure et pointue supportant la membrane de la première nageoire dorsale.

rayon[M] mou
Pièce flexible et allongée, en forme de «Y», supportant la membrane de la seconde nageoire dorsale.

ligne[F] latérale
Canal sous-cutané faisant saillie sur le corps et la tête, formé d'organes sensoriels sensibles aux vibrations de l'eau, détectant et localisant les objets et animaux.

narine[F]
Orifice extérieur de la cavité nasale situé au-dessus de la bouche, ayant une fonction olfactive très développée.

prémaxillaire[M]
Os constituant la partie antérieure de la mâchoire supérieure.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

maxillaire[M]
Os denté qui, avec le prémaxillaire, constitue la mâchoire supérieure.

nageoire[F] caudale
Puissant organe de la nage à deux lobes formé d'une membrane et de rayons, situé verticalement à l'extrémité postérieure du corps et assurant la propulsion.

nageoire[F] pectorale
Organe de la nage formé d'os, assurant la stabilité, l'orientation, le freinage et la thermorégulation.

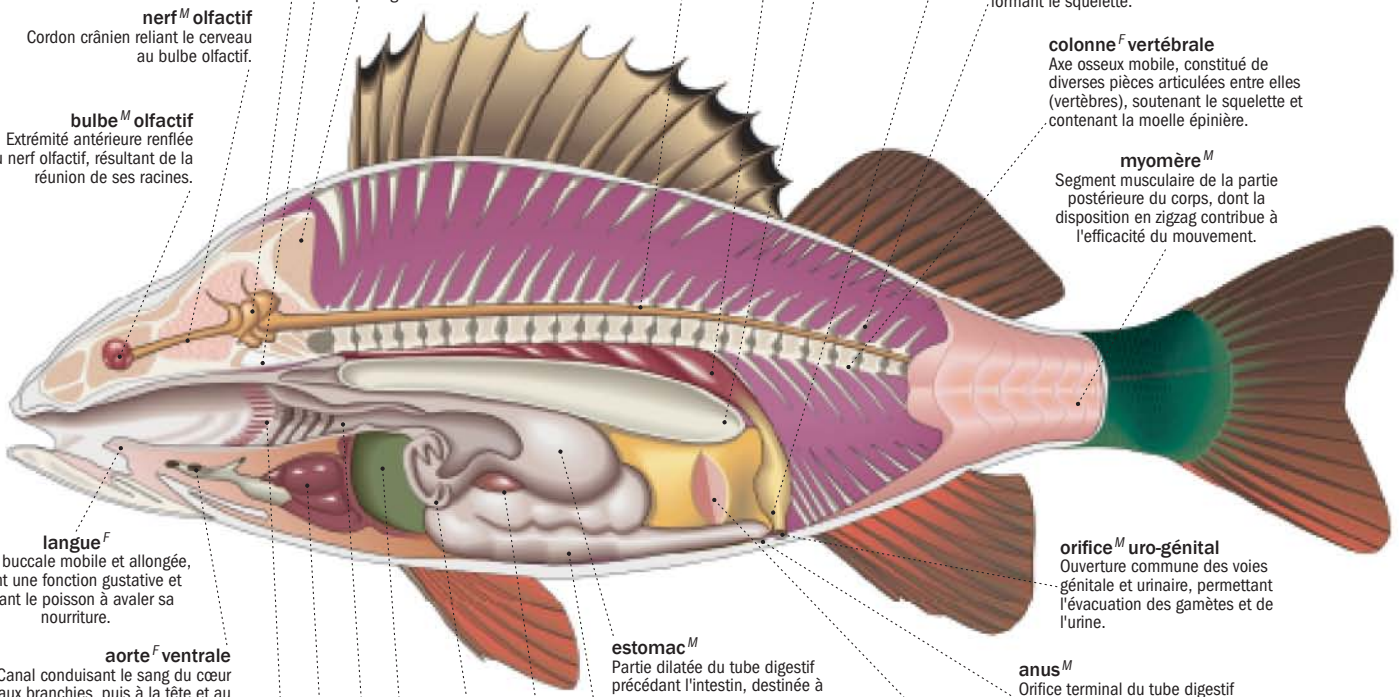
nageoire[F] anale
Organe de la nage formé d'une membrane et de rayons, situé sur la partie médiane ventrale du corps derrière l'anus, assurant la stabilité.

opercule[M]
Fine plaque osseuse cutanée recouvrant les branchies et laissant entrevoir une fente postérieure, l'ouie.

nageoire[F] pelvienne
Organe de la nage formé d'une membrane et de rayons, situé sur la face ventrale du corps, assurant essentiellement l'équilibre.

écaille[F]
Chacune des petites plaques fines et dures superposées les unes aux autres qui recouvrent le corps du poisson.

anatomie F de la perche F; anatomie F de la perchaude F



rein M
Organe assurant l'élimination des déchets métaboliques et le maintien de la pression des fluides internes.

vessie F natatoire
Poche souple remplie de gaz, située au-dessus des viscères, permettant au poisson de se maintenir à la profondeur déterminée.

otolithe F
Petite structure calcaire de l'oreille interne, assurant l'équilibre du poisson dans l'eau.

moelle F épinière
Élément du système nerveux constitué d'une substance molle et grasse, formant une tige cylindrique à l'intérieur de la colonne vertébrale.

vessie F
Réservoir où s'accumule l'urine provenant des reins avant d'être évacuée par l'orifice uro-génital.

cerveau M
Organe principal du système nerveux, constitué de centres nerveux, situé dans la partie supérieure de la tête et protégé par le crâne.

crâne M
Structure osseuse enveloppant et protégeant le cerveau.

arête F neurale
Tige osseuse du système nerveux reliée à la colonne vertébrale et formant le squelette.

nerf M olfactif
Cordon crânien reliant le cerveau au bulbe olfactif.

colonne F vertébrale
Axe osseux mobile, constitué de diverses pièces articulées entre elles (vertèbres), soutenant le squelette et contenant la moelle épinière.

bulbe M olfactif
Extrémité antérieure renflée du nerf olfactif, résultant de la réunion de ses racines.

myomère M
Segment musculaire de la partie postérieure du corps, dont la disposition en zigzag contribue à l'efficacité du mouvement.

langue F
Pièce buccale mobile et allongée, ayant une fonction gustative et aidant le poisson à avaler sa nourriture.

orifice M uro-génital
Ouverture commune des voies génitale et urinaire, permettant l'évacuation des gamètes et de l'urine.

aorte F ventrale
Canal conduisant le sang du cœur aux branchies, puis à la tête et au reste du corps pour l'irriguer.

estomac M
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

anus M
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des matières fécales.

branchies F
Organes respiratoires et excréteurs (quatre paires) formés chacun de deux feuillets filamenteux; en circulant sur la branchie l'eau échange oxygène et ammonium avec elle.

intestin M
Partie du tube digestif allant de l'estomac à l'anus, où se complète l'absorption des éléments nutritifs et où les déchets sont transformés en matières fécales.

œufs M
Chez les poissons, la femelle produit des œufs dans des ovaires et le mâle de la laitance dans des testicules. Oeufs et laitance sont expulsés dans l'eau où se fait la fécondation.

cœur M
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

rate F
Organe du système circulatoire où sont détruites les impuretés du sang.

œsophage M
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments à l'estomac.

cæcum M pylorique
Conduit latéral du tube digestif où s'opèrent notamment une partie de la digestion ainsi que des fermentations.

foie M
Viscère sécrétant notamment une substance (bile) contribuant à la digestion.



première nageoire F dorsale
Organe de la nage formé d'une membrane et de rayons généralement épineux, situé sur la partie médiane dorsale antérieure du corps et assurant la stabilité.

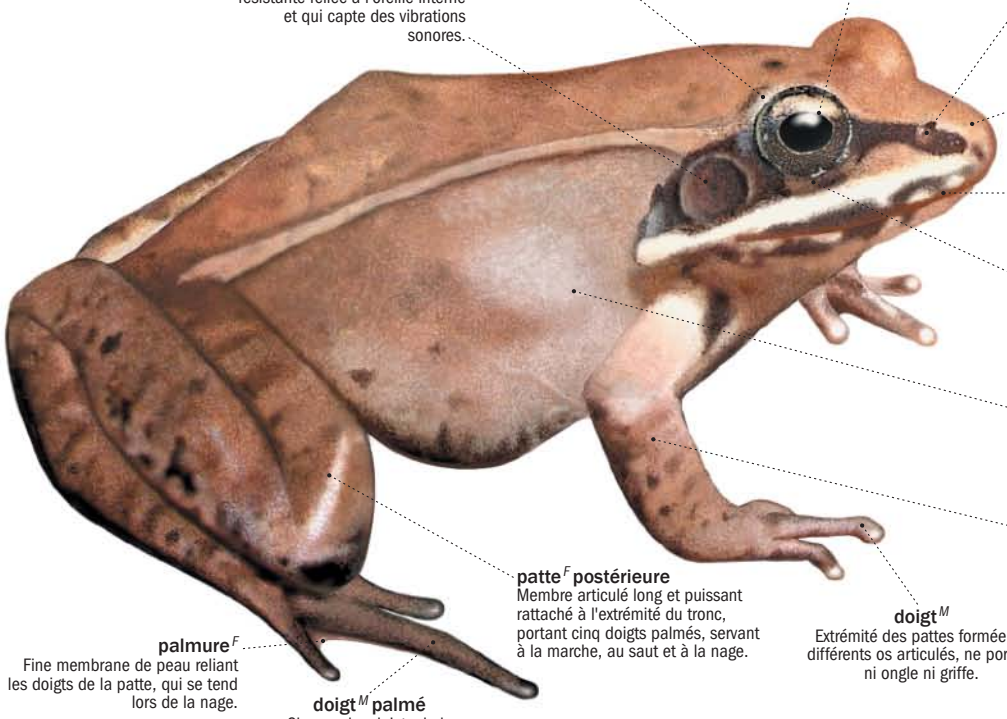


seconde nageoire F dorsale
Organe de la nage formé d'une membrane et de rayons, situé sur la partie médiane dorsale postérieure du corps et assurant la stabilité.

grenouille^{F}

Amphibien d'eau douce à la peau nue et humide, sauteur et nageur, à sang froid et aux pattes postérieures puissantes.

morphologie^{F} de la grenouille^{F}



globe^{M} oculaire
Organe de la vision saillant, contenu dans une cavité osseuse sur le sommet de la tête, servant à percevoir l'intensité lumineuse, les mouvements et les formes.

paupière^{F} supérieure
Membrane épaisse et fixe.

tympan^{M}
Fine membrane élastique résistante reliée à l'oreille interne et qui capte des vibrations sonores.

narine^{F}
Orifice extérieur de la cavité nasale situé au-dessus de la bouche, ayant une fonction olfactive et respiratoire.

museau^{M}
Partie antérieure saillante et arrondie de la tête, formée par la bouche et les narines.

bouche^{F}
Cavité antérieure du tube digestif située sur la face ventrale, qui permet l'ingestion d'aliments.

paupière^{F} inférieure
Mince membrane musculaire translucide et mobile, se soulevant à partir du bord inférieur de l'oeil pour le protéger et le nettoyer.

tronc^{M}
Partie osseuse du corps à laquelle sont rattachés la tête et les membres.

patte^{F} antérieure
Court membre articulé situé derrière la tête, portant quatre doigts, servant à la marche.

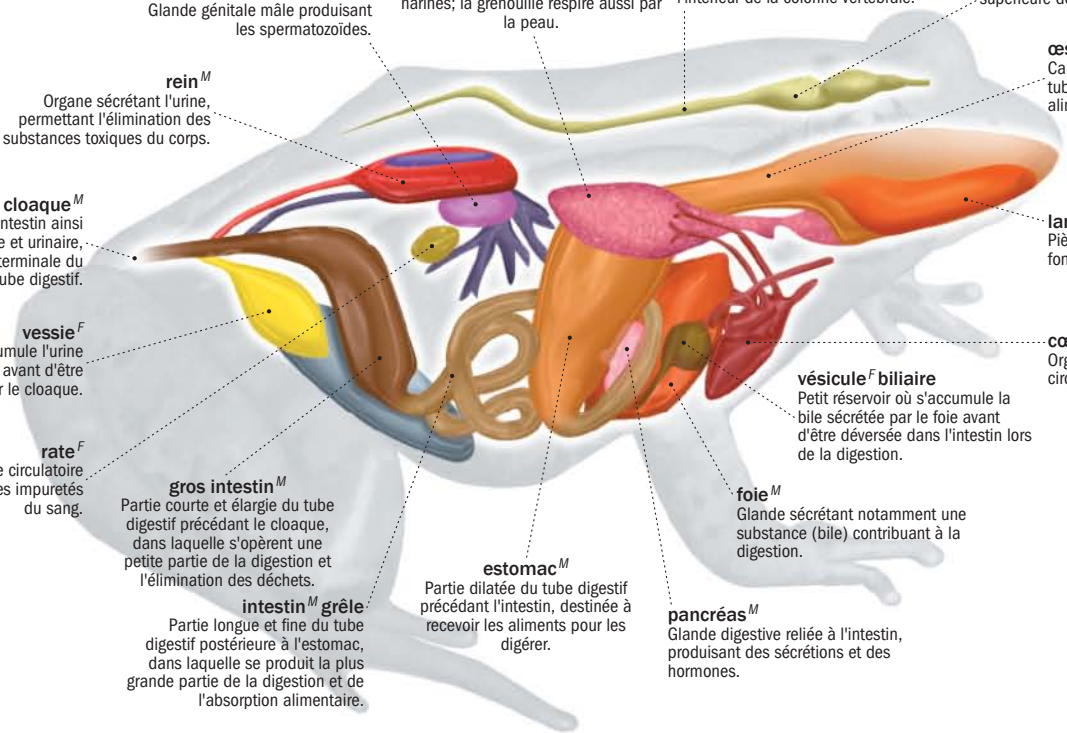
patte^{F} postérieure
Membre articulé long et puissant rattaché à l'extrémité du tronc, portant cinq doigts palmés, servant à la marche, au saut et à la nage.

doigt^{M}
Extrémité des pattes formée de différents os articulés, ne portant ni ongle ni griffe.

palmure^{F}
Fine membrane de peau reliant les doigts de la patte, qui se tend lors de la nage.

doigt^{M} palmé
Chacun des doigts de la patte reliés entre eux par une membrane et qui, lorsqu'ils sont écartés, permettent la nage.

anatomie^{F} de la grenouille^{F} mâle



poumon^{M}
Organe respiratoire constitué d'un tissu extensible, formant un sac dans lequel est acheminé l'air entré par les narines; la grenouille respire aussi par la peau.

moelle^{F} épinière
Élément du système nerveux constitué d'une substance molle et grasse, formant une tige cylindrique à l'intérieur de la colonne vertébrale.

cerveau^{M}
Organe principal du système nerveux, constitué de centres nerveux, situé dans la partie supérieure de la tête.

testicule^{M}
Glande génitale mâle produisant les spermatozoïdes.

rein^{M}
Organe sécrétant l'urine, permettant l'élimination des substances toxiques du corps.

œsophage^{M}
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments à l'estomac.

cloaque^{M}
Orifice commun de l'intestin ainsi que des voies génitale et urinaire, situé dans la partie terminale du tube digestif.

langue^{F}
Pièce buccale mobile ayant des fonctions gustative et préhensile.

vessie^{F}
Réservoir où s'accumule l'urine provenant des reins avant d'être évacuée par le cloaque.

cœur^{M}
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

vésicule^{F} biliaire
Petit réservoir où s'accumule la bile sécrétée par le foie avant d'être déversée dans l'intestin lors de la digestion.

rate^{F}
Organe du système circulatoire où sont détruites les impuretés du sang.

gros intestin^{M}
Partie courte et élargie du tube digestif précédant le cloaque, dans laquelle s'opèrent une petite partie de la digestion et l'élimination des déchets.

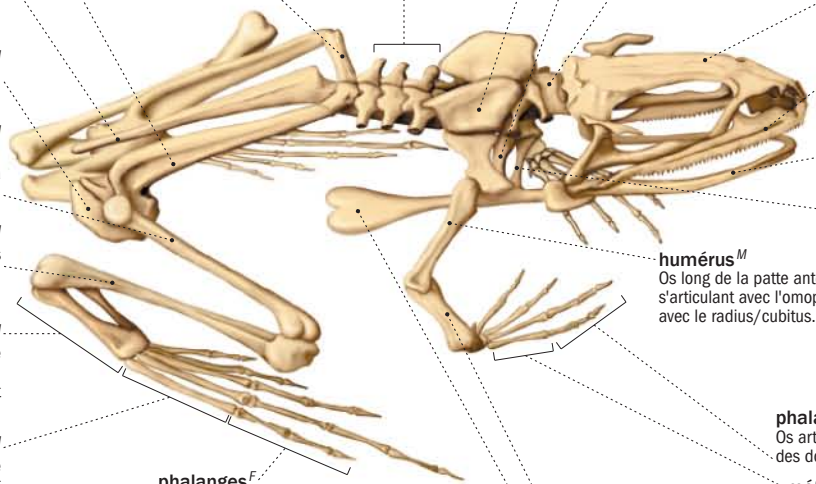
foie^{M}
Glande sécrétant notamment une substance (bile) contribuant à la digestion.

estomac^{M}
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

intestin^{M} grêle
Partie longue et fine du tube digestif postérieure à l'estomac, dans laquelle se produit la plus grande partie de la digestion et de l'absorption alimentaire.

pancréas^{M}
Glande digestive reliée à l'intestin, produisant des sécrétions et des hormones.

squelette^M de la grenouille^F



ilion^M
Grand os plat s'articulant dorsalement avec la vertèbre sacrée. Le point de jonction de l'ilion et de l'ischion sert d'attache à la patte postérieure.

urostyle^M
Os long de la partie postérieure de l'axe osseux central, résultant de la soudure de plusieurs vertèbres.

ischion^M
Os postérieur à l'ilion.

fémur^M
Os long de la patte postérieure, s'articulant avec l'ilion et le tibia et péroné.

tibia^M **et péroné**^{M}
Le tibia et le péroné sont soudés et forment un unique os long, situé entre le fémur et le tarse.

tarse^M
Partie de la patte postérieure formée de plusieurs os courts, située entre le tibia et péroné et le métatarse.

métatarse^M
Partie de la patte postérieure formée de cinq os longs et parallèles, reliant le tarse aux premières phalanges des doigts.

vertèbre^F **sacrée**
Courte vertèbre située à la partie postérieure de l'axe osseux central s'articulant avec l'ilion.

phalanges^F
Os articulés formant le squelette des doigts.

vertèbres^F
Pièces osseuses courtes de la partie dorsale du corps formant l'axe osseux central.

sternum^M
Os plat et allongé situé à la partie ventrale centrale, sur lequel s'attachent notamment la clavicule et le coracoïde.

omoplate^F
Grand os plat du dos.

radius^M **et cubitus**^{M}
Le radius et le cubitus sont soudés et forment un unique os long, situé entre l'humérus et le métacarpe.

coracoïde^M
Os ventral, articulé au sternum. Le point de jonction de l'omoplate, de la clavicule et du coracoïde sert d'attache à la patte antérieure.

atlas^M
Première vertèbre cervicale soutenant la tête et supportée par l'axis.

humérus^M
Os long de la patte antérieure s'articulant avec l'omoplate et avec le radius/cubitus.

phalanges^F
Os articulés formant le squelette des doigts.

métacarpe^M
Partie de la patte antérieure formée de quatre os longs, reliant le radius/cubitus aux premières phalanges des doigts.

fronto-pariétal^M
Grand os plat de la partie antérieure supérieure de la boîte crânienne.

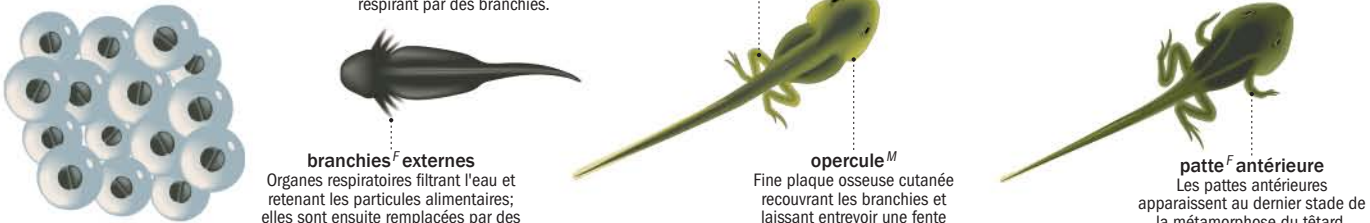
maxillaire^M
Os denté constituant la mâchoire supérieure.

mandibule^F
Os mobile lisse et incurvé constituant la mâchoire inférieure.

clavicule^F
Os long situé entre le sternum et l'omoplate.

métamorphose^F de la grenouille^F

Les stades sont l'œuf, le têtard et l'adulte, s'étalant sur quelques semaines, mais pouvant atteindre deux ans chez certaines espèces.



œufs^M
Stade embryonnaire de la grenouille résultant de la fécondation par le spermatozoïde d'un ovule.

têtard^M
Larve aquatique de la grenouille, à grosse tête et au corps effilé se terminant par une queue, respirant par des branchies.

branchies^F **externes**
Organes respiratoires filtrant l'eau et retenant les particules alimentaires; elles sont ensuite remplacées par des branchies internes.

patte^F **postérieure**
Les pattes postérieures apparaissent après l'apparition des branchies.

opercule^M
Fine plaque osseuse cutanée recouvrant les branchies et laissant entrevoir une fente postérieure, l'ouie.

patte^F **antérieure**
Les pattes antérieures apparaissent au dernier stade de la métamorphose du têtard.

exemples^M d'amphibiens^M

On dénombre environ 6 500 espèces d'amphibiens divisés en trois groupes principaux selon qu'ils portent ou non une queue et des membres.



salamandre^F
Amphibien nocturne, surtout insectivore, pourvu d'une queue et dont les espèces sont terrestres ou aquatiques.

triton^M
Amphibien pourvu d'une queue aplatie vivant surtout dans l'eau douce et se nourrissant généralement d'insectes.

grenouille^F **des bois**^{M}
Amphibien dépourvu de queue vivant généralement dans les bois, en Amérique du Nord, se nourrissant de divers petits animaux.

crapaud^M **commun**
Amphibien nocturne insectivore, généralement terrestre, au corps couvert de petites excroissances et dépourvu de queue, ayant peu d'aptitude pour le saut.

grenouille^F **rousse**
Amphibien généralement terrestre, au corps trapu dépourvu de queue vivant surtout en Europe, se nourrissant de divers petits animaux.

grenouille^F **léopard**^{M}
Amphibien essentiellement nocturne, au corps tacheté portant des crêtes, dépourvu de queue, vivant surtout en Amérique du Nord.

rainette^F
Amphibien de petite taille généralement insectivore, aux doigts munis de ventouses; dépourvu de queue, il vit surtout dans les arbres près de l'eau.

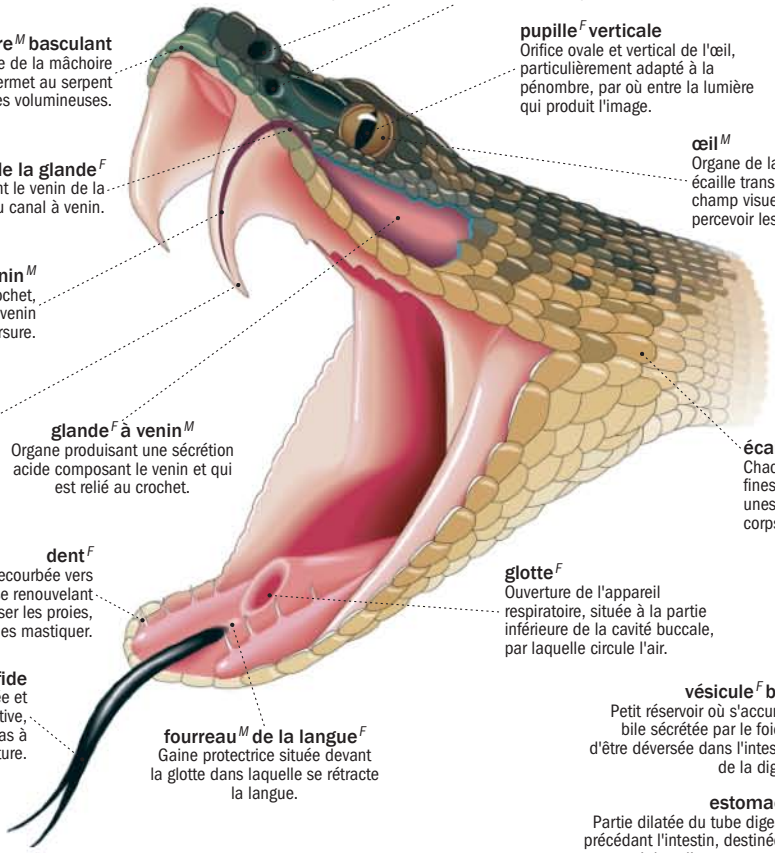
ventouse^F
Disque adhésif entouré d'un anneau, situé à l'extrémité des pattes et servant à la fixation.

serpent[M]

Reptile dépourvu de membres dont le corps cylindrique et la queue sont très allongés, se déplaçant par ondulations. On en compte environ 2 700 espèces.

morphologie[F] du serpent[M] venimeux : tête[F]

Serpent venimeux : il se défend en injectant un venin parfois mortel. On en compte environ 400 espèces.



narine[F]
Orifice extérieur de la cavité nasale situé au-dessus de la bouche, ayant une fonction olfactive et respiratoire.

fossette[F]
Organe sensoriel formant une cavité entre l'œil et la narine, permettant de ressentir les variations de température et de détecter des proies.

maxillaire[M] **basculant**
Os très mobile de la mâchoire supérieure qui permet au serpent d'avaler des proies volumineuses.

pupille[F] **verticale**
Orifice ovale et vertical de l'œil, particulièrement adapté à la pénombre, par où entre la lumière qui produit l'image.

conduit[M] **de la glande**[F]
Canal conduisant le venin de la glande à venin au canal à venin.

œil[M]
Organe de la vision recouvert d'une écaille transparente, couvrant un large champ visuel et servant essentiellement à percevoir les mouvements et les couleurs.

canal[M] **à venin**[M]
Sillon creusé dans le crochet, permettant l'injection du venin par morsure.

crochet[M] **à venin**[M]
Grande dent recourbée située sur le maxillaire et reliée à la glande à venin, permettant au serpent de saisir ses proies pour leur injecter le venin.

glande[F] **à venin**[M]
Organe produisant une sécrétion acide composant le venin et qui est relié au crochet.

écaille[F]
Chacune des petites plaques fines et dures superposées les unes aux autres qui recouvrent le corps du serpent.

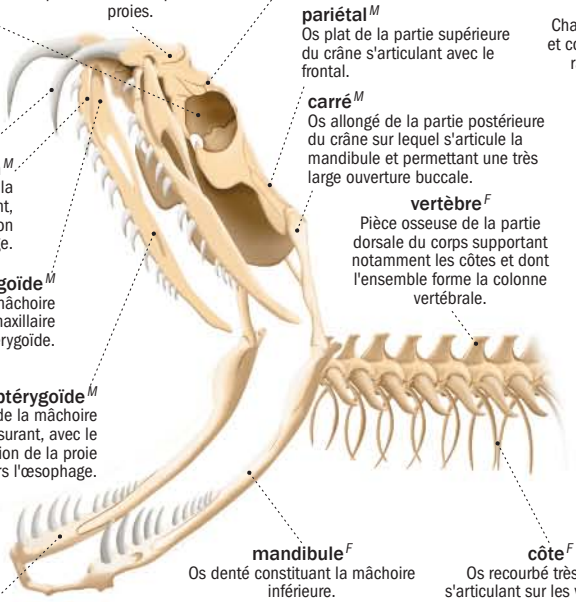
dent[F]
Structure dure et pointue, recourbée vers l'arrière, fixée sur les mâchoires, se renouvelant régulièrement et servant à immobiliser les proies, mais pas à les mastiquer.

glotte[F]
Ouverture de l'appareil respiratoire, située à la partie inférieure de la cavité buccale, par laquelle circule l'air.

langue[F] **bifide**
Pièce buccale mobile, allongée et fourchue, ayant des fonctions olfactive, tactile et gustative. Elle ne sert pas à l'ingestion de nourriture.

fourreau[M] **de la langue**[F]
Gaine protectrice située devant la glotte dans laquelle se rétracte la langue.

squelette[M] du serpent[M] venimeux : tête[F]



frontal[M]
Os plat du crâne formant le front et le haut des orbites oculaires, s'articulant notamment avec le pariétal.

maxillaire[M]
Os très mobile de la mâchoire supérieure portant des crochets et permettant de capturer des proies.

orbite[F]
Cavité osseuse de la partie supérieure latérale de la tête contenant l'œil.

pariétal[M]
Os plat de la partie supérieure du crâne s'articulant avec le frontal.

crochet[M]
Grande dent recourbée située sur le maxillaire et reliée à la glande à venin, permettant au serpent de saisir ses proies pour leur injecter le venin.

carré[M]
Os allongé de la partie postérieure du crâne sur lequel s'articule la mandibule et permettant une très large ouverture buccale.

palatin[M]
Os fin et très mobile de la mâchoire supérieure assurant, avec le ptérygoïde, la progression de la proie vers l'œsophage.

vertèbre[F]
Pièce osseuse de la partie dorsale du corps supportant notamment les côtes et dont l'ensemble forme la colonne vertébrale.

ectoptérygoïde[M]
Os très mobile de la mâchoire supérieure unissant le maxillaire et le ptérygoïde.

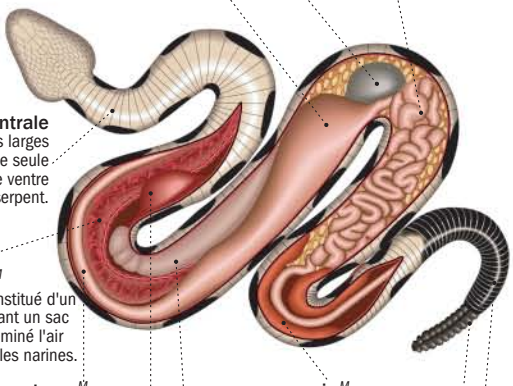
ptérygoïde[M]
Os très mobile de la mâchoire supérieure assurant, avec le palatin, la progression de la proie vers l'œsophage.

dentaire[M]
Os de la mandibule portant les dents.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

côte[F]
Os recourbé très mobile, s'articulant sur les vertèbres et intervenant dans la locomotion en offrant un appui au sol.

anatomie[F] du serpent[M] venimeux



intestin[M]
Partie du tube digestif allant de l'estomac à l'anus, où se complète l'absorption des éléments nutritifs et où les déchets sont transformés en matières fécales.

vésicule[F] **biliaire**
Petit réservoir où s'accumule la bile sécrétée par le foie avant d'être déversée dans l'intestin lors de la digestion.

estomac[M]
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

écaille[F] **ventrale**
Chacune des fines plaques larges et courtes disposées en une seule rangée qui recouvrent le ventre du serpent.

poumon[M]
Organe respiratoire constitué d'un tissu extensible, formant un sac dans lequel est acheminé l'air entré par la bouche et les narines.

œsophage[M]
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments à l'estomac.

rein[M]
Organe sécrétant l'urine, permettant l'élimination des substances toxiques du corps.

cœur[M]
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

sonnette[F]
Segments écailleux à l'extrémité de la queue que le serpent agite pour faire fuir ses ennemis.

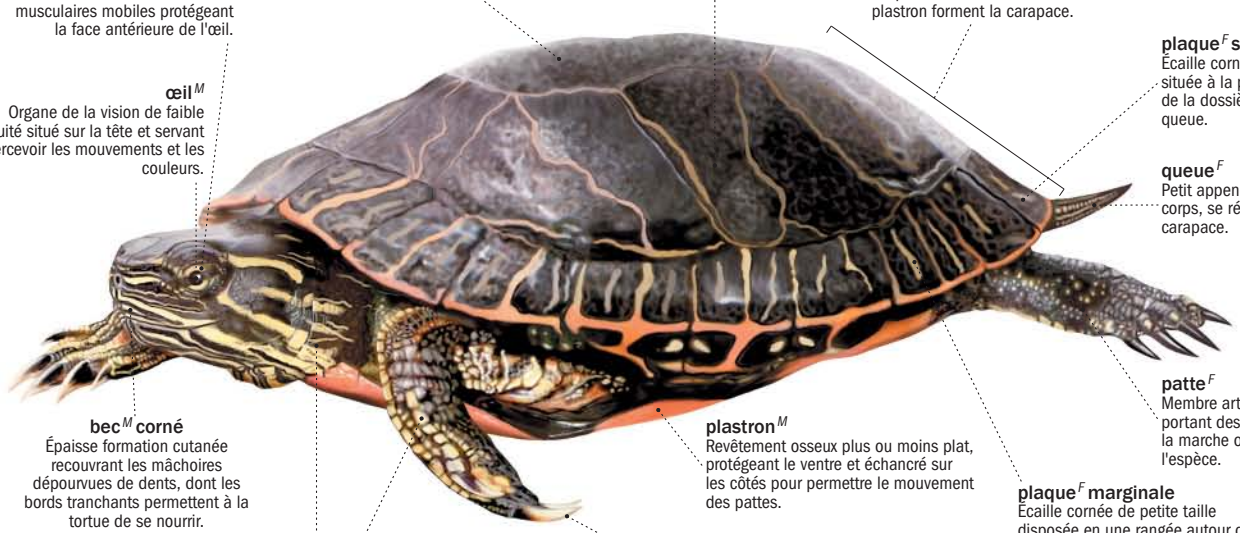
foie[M]
Glande sécrétant notamment une substance (bile) contribuant à la digestion.

queue[F]
Partie terminale du corps fine et allongée.

tortue^{F}

Reptile terrestre ou aquatique au corps trapu, à courtes pattes, portant une carapace dans laquelle il se rétracte. On en compte environ 250 espèces.

morphologie^{F} de la tortue^{F}



paupière^{F}
Chacune des trois membranes musculaires mobiles protégeant la face antérieure de l'œil.

œil^{M}
Organe de la vision de faible acuité situé sur la tête et servant à percevoir les mouvements et les couleurs.

bec^{M} **corné**
Épaisse formation cutanée recouvrant les mâchoires dépourvues de dents, dont les bords tranchants permettent à la tortue de se nourrir.

cou^{M}
Partie du corps longue et souple, recouverte de petites écailles, que la tortue replie pour rentrer sa tête dans la carapace.

écaille^{F}
Chacune des petites plaques fines et dures superposées les unes aux autres qui recouvrent le corps de la tortue.

griffe^{F}
Structure pointue et rigide, plus ou moins recourbée. Les pattes antérieures en portent cinq, les pattes postérieures quatre.

plastron^{M}
Revêtement osseux plus ou moins plat, protégeant le ventre et échancré sur les côtés pour permettre le mouvement des pattes.

plaque^{F} **vertébrale**
Grande écaille cornée disposée en une rangée sur la partie centrale de la dossière.

plaque^{F} **costale**
Grande écaille cornée disposée en une rangée sur chaque côté de la dossière.

dossière^{F}
Revêtement osseux bombé et arrondi protégeant le dos et relié au plastron. La dossière et le plastron forment la carapace.

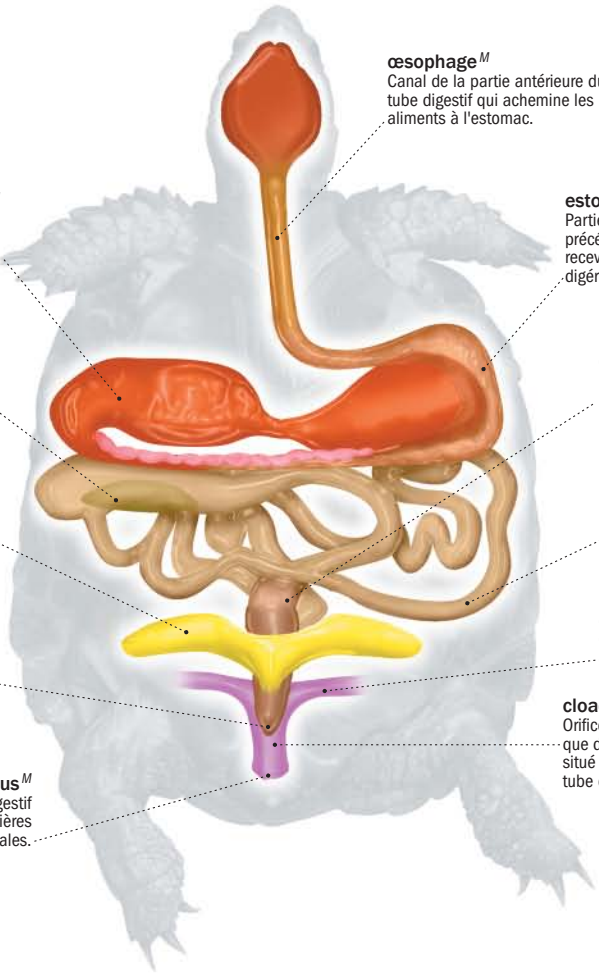
plaque^{F} **supra-caudale**
Écaille cornée de plus petite taille située à la partie postérieure de la dossière, au-dessus de la queue.

queue^{F}
Petit appendice terminal du corps, se rétractant dans la carapace.

patte^{F}
Membre articulé court et épais portant des griffes et servant à la marche ou à la nage selon l'espèce.

plaque^{F} **marginale**
Écaille cornée de petite taille disposée en une rangée autour de la dossière.

anatomie^{F} de la tortue^{F}



œsophage^{M}
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments à l'estomac.

foie^{M}
Viscère sécrétant notamment une substance (bile) contribuant à la digestion.

rate^{F}
Organe du système circulatoire où sont détruites les impuretés du sang.

vessie^{F}
Réservoir où s'accumule l'urine provenant des reins avant d'être évacuée par le cloaque.

rectum^{M}
Partie terminale de l'intestin située entre le côlon et l'anus.

anus^{M}
Orifice terminal du tube digestif permettant l'éjection des matières fécales.

estomac^{M}
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

côlon^{M}
Partie de l'intestin antérieure au rectum.

intestin^{M} **grêle**
Partie longue et fine du tube digestif postérieure à l'estomac, dans laquelle se produit la plus grande partie de la digestion et de l'absorption alimentaire.

oviducte^{M}
Canal par lequel les ovules sont expulsés des ovaires.

cloaque^{M}
Orifice commun de l'intestin ainsi que des voies génitale et urinaire, situé dans la partie terminale du tube digestif.

exemples[M] de reptiles[M]

Reptiles : vertébrés à sang froid recouverts d'écailles (plus de 8 000 espèces) dont les membres sont parfois atrophiés ou absents.



vipère[F]
Serpent venimeux des lieux chauds et secs d'Eurasie et d'Afrique, à tête triangulaire aplatie et à queue courte, dont la morsure peut être mortelle.



couleuvre[F] **rayée**
Serpent non venimeux fort répandu, à tête ovale et peu aplatie, dont la queue est plus longue que celle de la vipère.



caméléon[M]
Lézard insectivore d'Afrique et d'Inde vivant sur les arbres, pourvu d'une queue préhensile, pouvant changer de couleur pour se dissimuler.



lézard[M]
Reptile terrestre diurne essentiellement insectivore, fort répandu, au corps muni d'une longue queue cassante.



serpent[M] **à sonnette**[F]
Serpent venimeux terrestre d'Amérique, qui agite une queue faite d'écailles pour faire fuir l'ennemi.



cobra[M]
Serpent venimeux des régions tropicales d'Asie et d'Afrique, dont le cou se gonfle lorsqu'il se sent menacé.



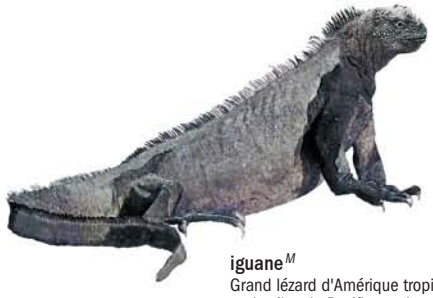
serpent[M] **corail**[M]
Serpent venimeux d'Amérique au corps fin, dont la morsure peut être mortelle, vivant caché dans le sol ou sous les rochers.



python[M]
Grand serpent nocturne non venimeux des régions chaudes d'Asie, d'Afrique et d'Australie, vivant souvent sur les arbres, qui tue ses proies par strangulation.



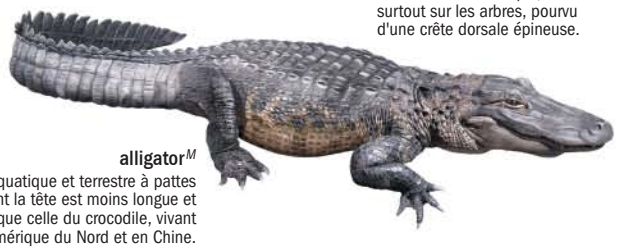
varan[M]
Grand lézard diurne et carnivore des régions chaudes d'Afrique, d'Asie et d'Australie, à tête allongée, dont les espèces sont terrestres et aquatiques.



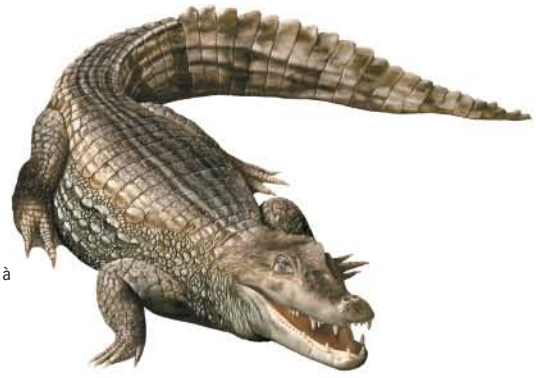
iguane[M]
Grand lézard d'Amérique tropicale et des îles du Pacifique, vivant surtout sur les arbres, pourvu d'une crête dorsale épineuse.



boa[M]
Serpent non venimeux des régions chaudes d'Amérique, de taille moyenne, vivant surtout sur les arbres ou dans l'eau, qui tue ses proies par strangulation.



alligator[M]
Reptile aquatique et terrestre à pattes courtes, dont la tête est moins longue et plus large que celle du crocodile, vivant en Amérique du Nord et en Chine.



caïman[M]
Reptile aquatique et terrestre d'Amérique centrale et du Sud, de taille moyenne, moins agressif que le crocodile et l'alligator.

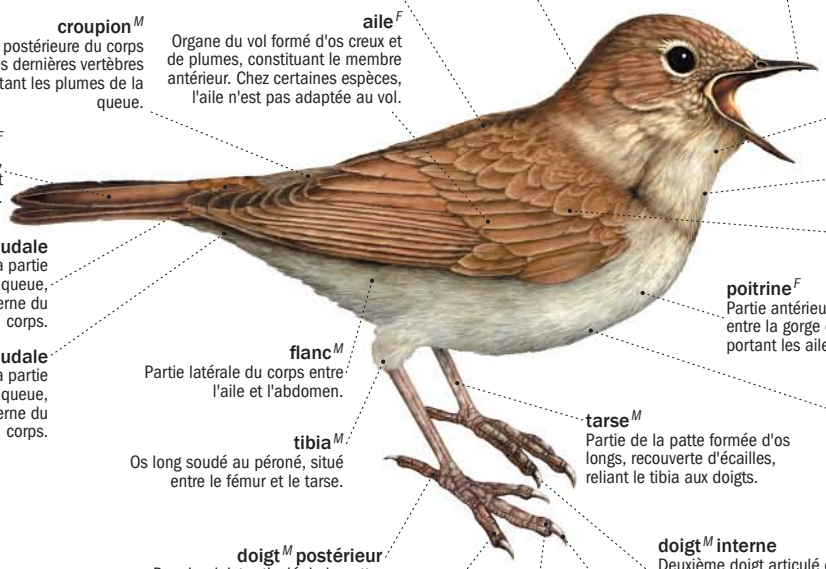


crocodile[M]
Reptile aquatique et terrestre à tête allongée munie de fortes mâchoires, à pattes courtes et à queue puissante, vivant dans les régions chaudes.

oiseau^{M}

Vertébré au corps recouvert de plumes et au bec dépourvu de dents; les membres antérieurs (ailes) sont généralement adaptés au vol.

morphologie^{F} de l'oiseau^{M}



bec^{M}
Formation cornée recouvrant les mâchoires dépourvues de dents, permettant à l'oiseau de se nourrir.

dos^{M}
Partie supérieure postérieure du corps située entre la tête et la queue.

nuque^{F}
Partie postérieure du cou située au-dessous de la tête.

aile^{F}
Organe du vol formé d'os creux et de plumes, constituant le membre antérieur. Chez certaines espèces, l'aile n'est pas adaptée au vol.

croupion^{M}
Partie postérieure du corps formée par les dernières vertèbres et portant les plumes de la queue.

menton^{M}
Partie de la tête située au-dessous de la mandibule.

rectrice^{F}
Grande plume rigide de la queue, portée par le croupion et contrôlant la direction au cours du vol.

gorge^{F}
Partie antérieure et latérale du cou, entre le menton et la poitrine.

tectrice^{F} **sus-caudale**
Plume courte couvrant la partie supérieure de la base de la queue, maintenant la température interne du corps.

tectrice^{F} **sus-alaire**
Plume courte couvrant la partie supérieure de la base de l'aile, maintenant la température interne du corps.

poitrine^{F}
Partie antérieure du corps située entre la gorge et l'abdomen, portant les ailes.

tectrice^{F} **sous-caudale**
Plume courte couvrant la partie inférieure de la base de la queue, maintenant la température interne du corps.

flanc^{M}
Partie latérale du corps entre l'aile et l'abdomen.

abdomen^{M}
Partie ventrale du corps située entre la poitrine et la queue.

tibia^{M}
Os long soudé au péroné, situé entre le fémur et le tarse.

tarse^{M}
Partie de la patte formée d'os longs, recouverte d'écailles, reliant le tibia aux doigts.

doigt^{M} **postérieur**
Premier doigt articulé de la patte, généralement fait d'une seule phalange et orienté vers l'arrière. Il est également appelé pouce.

doigt^{M} **interne**
Deuxième doigt articulé de la patte, généralement fait de deux phalanges.

ongle^{M}
Structure pointue en forme de crochet, fixée à l'extrémité des doigts, permettant de s'accrocher.

doigt^{M} **externe**
Quatrième doigt articulé de la patte, généralement fait de quatre phalanges.

doigt^{M} **médian**
Troisième doigt articulé de la patte, long, généralement fait de trois phalanges.

penne^{F}

Grande plume rigide des ailes et de la queue, permettant le vol.



rachis^{M}
Partie supérieure de la tige de la penne, pleine et cornée, prolongeant le calamus et portant les barbes.

barbe^{F}
Chacun des filaments collés les uns aux autres, implantés de chaque côté du rachis.

vexille^{M}
Ensemble des barbes reliées les unes aux autres sur un même côté du rachis, formant une surface imperméable.

duvet^{M}
Petites plumes molles et légères généralement situées à la base des plumes principales, sur l'abdomen, assurant l'isolation du corps.

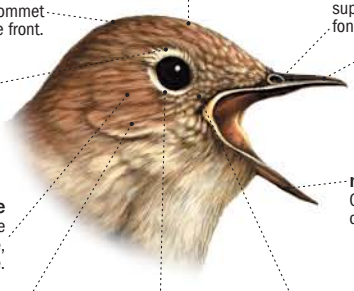
ombilic^{M} **supérieur**
Orifice de la tige, situé au point de jonction du calamus et du rachis.

calamus^{M}
Partie antérieure de la tige de la penne, creuse et cornée, se prolongeant par le rachis.

ombilic^{M} **inférieur**
Orifice de la tige, situé à la partie inférieure du calamus, implantée dans la peau.

tête^{F}

Partie antérieure du corps comportant les principaux organes sensoriels et le cerveau.



front^{M}
Partie antérieure et supérieure de la tête, entre la base du bec et la calotte.

narine^{F}
Orifice extérieur de la cavité nasale situé à la base de la partie supérieure du bec, ayant une fonction olfactive peu développée.

calotte^{F}
Partie correspondant au sommet du crâne, située derrière le front.

maxillaire^{M} **supérieur**
Os constituant la partie supérieure du bec.

raie^{F} **sourcilière**
Bande de petites plumes située au-dessus de l'œil.

mandibule^{F}
Os constituant la partie inférieure du bec.

région^{F} **auriculaire**
Partie latérale de la tête postérieure à la région malaire, située au niveau de l'oreille.

région^{F} **malaire**
Partie latérale de la tête située sous l'œil, partant de la base du bec jusqu'à la région auriculaire.

anneau^{M} **oculaire**
Cercle de plumes minuscules entourant l'œil.

lorum^{M}
Espace situé entre la base du bec et l'œil.

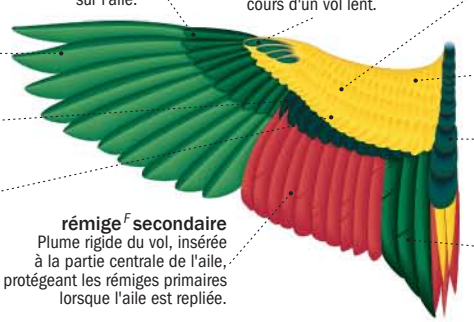
tectrice^{F} **primaire**
Plume courte couvrant la base des rémiges primaires, maintenant la température interne du corps et facilitant le glissement de l'air sur l'aile.

alule^{F}
Ensemble des courtes plumes de l'aile, insérées sur le pouce, participant à la stabilisation au cours d'un vol lent.

moyenne sus-alaire^{F}
Plume de couverture de la base de l'aile, protégée par les petites sus-alaires lorsque l'aile est repliée.

aile^{F}
Organe du vol formé d'os creux et de plumes, constituant le membre antérieur. Chez certaines espèces, l'aile n'est pas adaptée au vol.

rémige^{F} **primaire**
Plume rigide du vol, insérée à la partie externe de l'aile, qui permet la propulsion.



petite sus-alaire^{F}
Plume de couverture de la base de l'aile, disposée en rangées et très exposée au frottement de l'air.

moyenne tectrice^{F} **primaire**
Plume courte couvrant la base des rémiges secondaires, maintenant la température interne du corps et facilitant le glissement de l'air sur l'aile.

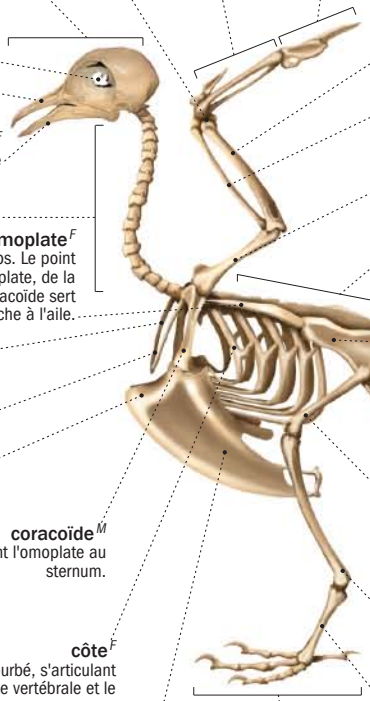
scapulaire^{F}
Plume de l'épaule, insérée sur le bord du dos.

grande sus-alaire^{F}
Plume de couverture de la base de l'aile, protégée par les moyennes sus-alaires lorsque l'aile est repliée.

rémige^{F} **secondaire**
Plume rigide du vol, insérée à la partie centrale de l'aile, protégeant les rémiges primaires lorsque l'aile est repliée.

rémige^{F} **tertiaire**
Plume rigide du vol, insérée à la partie interne de l'aile, permettant de diminuer les turbulences de l'air.

squelette M de l'oiseau M



carpe M
Partie de l'aile formée de deux os courts, située entre le radius, le cubitus et le métacarpe.

métacarpe M
Partie de l'aile formée de trois os longs, reliant le carpe aux premières phalanges des doigts.

phalanges F
Partie de l'aile formée d'os articulés portant les rémiges primaires.

crâne M
Structure osseuse enveloppant et protégeant le cerveau.

cubitus M
Os long et robuste, situé entre l'humérus et le carpe, portant les rémiges secondaires.

orbite F
Cavité osseuse de la partie supérieure latérale de la tête contenant l'œil.

radius M
Os long de l'aile, situé entre l'humérus et le carpe.

maxillaire M **supérieur**
Os constituant la partie supérieure du bec.

humérus M
Os long de l'aile s'articulant notamment avec le radius et le cubitus, portant les rémiges tertiaires.

mandibule F
Os constituant la partie inférieure du bec.

vertèbres F **cervicales**
Pièces osseuses du cou constituant l'extrémité supérieure de la colonne vertébrale.

synsacrum M
Os long résultant de la soudure de nombreuses vertèbres de la colonne vertébrale, précédant le pygostyle.

pygostyle M
Os de l'extrémité de la colonne vertébrale, résultant de la soudure de plusieurs vertèbres.

omoplate F
Grand os plat du dos. Le point de jonction de l'omoplate, de la clavicule et du coracoïde sert d'attache à l'aile.

clavicule F
Os long situé à la partie antérieure ventrale. Les deux clavicules se soudent pour former la fourchette.

ilion M
Grand os plat du dos notamment soudé au synsacrum.

fourchette F
Os résultant de la soudure de la partie inférieure des deux clavicules, permettant l'écartement des ailes.

ischion M
Os postérieur à l'ilion. L'ilion, l'ischion et le pubis sont soudés et forment un seul os servant d'attache à la patte.

bréchet M **caréné**
Crête osseuse de la face ventrale du sternum, permettant un point d'appui solide pour les muscles du vol.

coracoïde M
Os ventral reliant l'omoplate au sternum.

fémur M
Os long s'articulant notamment avec le tibio-tarse.

pubis M
Os ventral postérieur à l'ilion.

côte F
Os fin et recourbé, s'articulant avec la colonne vertébrale et le sternum.

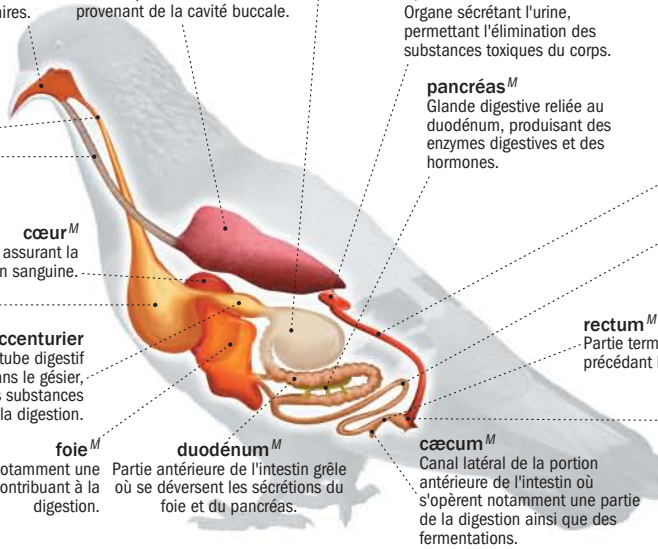
tibio-tarse M
Distincts au sommet, le tibia et le péroné se soudent en un seul os pour former le tibio-tarse.

sternum M
Os situé à la partie ventrale, sur lequel sont attachées les côtes et portant le bréchet.

doigts M
Chacune des quatre extrémités de la patte formées de différents os articulés appelés phalanges. La plupart des oiseaux ont quatre doigts.

tarso-métatarse M
Os résultant de la soudure de la partie antérieure du tarse et du métatarse, sur lequel s'articulent les doigts. Il est aussi appelé tarse.

anatomie F de l'oiseau M



gésier M
Sac musculaire postérieur au ventricule succentérié, où les aliments sont broyés à l'aide de pierres avalées par l'oiseau avant d'être digérés.

poumon M
Organe respiratoire constitué d'un tissu extensible, formant un sac dans lequel est acheminé l'air provenant de la cavité buccale.

cavité F **buccale**
Partie antérieure du tube digestif contenant la langue et les glandes salivaires.

rein M
Organe sécrétant l'urine, permettant l'élimination des substances toxiques du corps.

œsophage M
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments au jabot.

pancréas M
Glande digestive reliée au duodénum, produisant des enzymes digestives et des hormones.

uretère M
Long canal provenant du rein et conduisant l'urine au cloaque.

trachée F
Canal musculaire et cartilagineux acheminant l'air de la cavité buccale aux poumons.

intestin M **grêle**
Partie longue et fine du tube digestif postérieure au duodénum, dans laquelle s'opèrent une partie de la digestion et de l'absorption alimentaire.

cœur M
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

jabot M
Renflement volumineux postérieur à l'œsophage pouvant se dilater et destiné à recevoir les aliments.

rectum M
Partie terminale de l'intestin précédant le cloaque.

ventricule M **succenturier**
Partie du tube digestif débouchant dans le gésier, sécrétant des substances contribuant à la digestion.

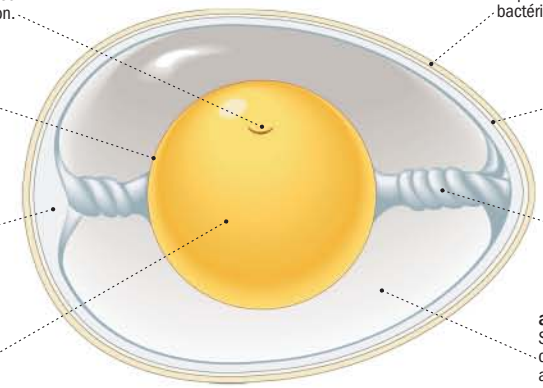
cloaque M
Orifice commun de l'intestin ainsi que des voies génitale et urinaire, situé dans la partie terminale du tube digestif.

foie M
Glande sécrétant notamment une substance (bile) contribuant à la digestion.

duodénum M
Partie antérieure de l'intestin grêle où se déversent les sécrétions du foie et du pancréas.

cæcum M
Canal latéral de la portion antérieure de l'intestin où s'opèrent notamment une partie de la digestion ainsi que des fermentations.

oiseau[M]



germe[M]
Trace de la fécondation d'un œuf, à la surface de la membrane vitelline, à partir duquel se développe l'embryon.

membrane[F] vitelline
Tissu transparent, mince et souple, enveloppant le jaune.

chambre[F] à air[M]
Poche d'air comprise entre les deux couches de la membrane coquillière, à la base de l'œuf, se formant lors de son refroidissement, après la ponte.

jaune[M]
Réserve nutritive de l'embryon au centre de l'œuf.

coquille[F]
Enveloppe calcaire, rigide et poreuse, de l'œuf assurant la respiration, la lutte contre les bactéries et la protection.

œuf[M]
Mode de reproduction de certaines espèces animales : cellule vivante pourvue d'une enveloppe et d'une réserve alimentaire, produit par la femelle.

membrane[F] coquillière
Tissu souple et poreux fait de deux couches superposées, recouvrant l'intérieur de la coquille, assurant la respiration et la lutte contre les bactéries.

chalaze[F]
Filament torsadé d'albumen maintenant le jaune au centre de l'œuf.

albumen[M]
Substance liquide et visqueuse, couramment appelée blanc, située autour du jaune, contenant l'eau et les protéines nécessaires à l'embryon.



oiseau[M] aquatique
Le bec large et plat, pourvu de lamelles latérales cornées, filtre l'eau et la vase pour n'en retenir que les éléments nutritifs.



exemples[M] de becs[M]
La forme du bec est caractéristique du mode de vie de chaque espèce d'oiseau. Il lui sert surtout à se nourrir, à construire son nid et à se défendre.

oiseau[M] granivore
Le bec conique, court et robuste décortique les graines : la mandibule inférieure coupante fend la graine maintenue par la langue sur le maxillaire supérieur.



oiseau[M] de proie[F]
Le bec court, robuste et crochu déchiquette des proies volumineuses.



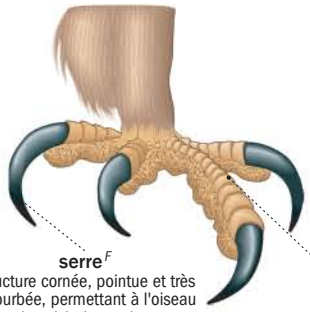
oiseau[M] insectivore
Le bec long, fin et pointu permet de saisir les insectes.



oiseau[M] échassier
Le long bec recourbé lui permet d'extraire les petits animaux et végétaux profondément enfouis dans le sol, la vase et les marécages.

exemples[M] de pattes[F]
Les pattes des oiseaux sont adaptées à leur mode de vie. Elles portent généralement quatre doigts : un postérieur (pouce) et trois antérieurs.

oiseau[M] de proie[F]
Les pattes robustes munies de serres puissantes se resserrent sur les proies pour les immobiliser et les tuer; elles sont peu adaptées à la locomotion.

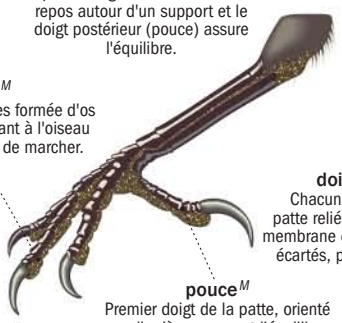


serre[F]
Structure cornée, pointue et très recourbée, permettant à l'oiseau de saisir des proies.

écaille[F]
Chacune des petites plaques fines et dures superposées les unes aux autres qui recouvrent les doigts

oiseau[M] percheur
Les quatre doigts terminés par un ongle se referment au repos autour d'un support et le doigt postérieur (pouce) assure l'équilibre.

doigt[M]
Extrémité des pattes formée d'os articulés, permettant à l'oiseau de se percher ou de marcher.



pouce[M]
Premier doigt de la patte, orienté vers l'arrière, assurant l'équilibre.

oiseau[M] aquatique
Oiseau dont les pattes sont adaptées à la nage. Chez certaines espèces, la nage est assurée par des doigts palmés.

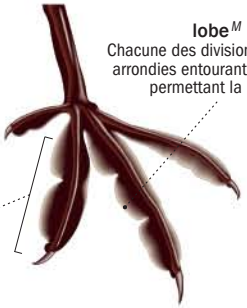
doigt[M] palmé
Chacun des doigts de la patte reliés entre eux par une membrane et qui, lorsqu'ils sont écartés, permettent la nage.



palmure[F]
Fine membrane de peau reliant les doigts de la patte, qui se tend lors de la nage.

oiseau[M] aquatique
Oiseau dont les pattes sont adaptées à la nage. Chez certaines espèces, la nage est assurée par des doigts lobés.

lobe[M]
Chacune des divisions cutanées arrondies entourant les doigts, permettant la nage.



doigt[M] lobé
Chacun des doigts plats entourés de lobes, assurant la propulsion de l'oiseau dans l'eau et évitant l'enlisement hors de l'eau.

exemples[M] d'oiseaux[M]

Il existe plus de 9 000 espèces d'oiseaux réparties partout sur le globe.



colibri[M]
Minuscule oiseau aux couleurs vives et au bec long et fin, vivant sur le continent américain et capable de voler sur place et à reculons.



rouge-gorge[M]
Oiseau percheur d'Europe, caractérisé par sa gorge et sa poitrine roux vif, émettant un chant mélodieux assez fort et vivant dans les bois et jardins.



pinson[M]
Oiseau fort répandu, au chant harmonieux, muni d'un bec conique permettant de briser la coque des graines.



chardonneret[M]
Oiseau chanteur au plumage vivement coloré, se nourrissant essentiellement de graines de chardon.



bouvreuil[M]
Oiseau essentiellement granivore et insectivore, à la poitrine rouge, vivant dans les bois et parcs d'Eurasie.



moineau[M]
Oiseau essentiellement granivore et insectivore très répandu dans les villes et à la campagne.



rossignol[M]
Oiseau au chant mélodieux, insectivore et frugivore, vivant dans les buissons des forêts et des parcs.



hirondelle[F]
Oiseau fort répandu dans l'hémisphère Nord, aux habitats très divers, se nourrissant généralement d'insectes capturés au vol.



martin-pêcheur[M]
Oiseau piscivore au plumage très coloré, passant la plupart de son temps perché au bord de l'eau.



pie[F]
Oiseau omnivore bruyant vivant sur les arbres et buissons des régions tempérées de l'hémisphère Nord.



cardinal[M]
Oiseau aux couleurs vives, portant une touffe de plumes sur la tête, vivant surtout dans les bois et jardins d'Amérique.



geai[M]
Oiseau souvent vivement coloré essentiellement frugivore et insectivore, généralement bruyant et vivant dans les forêts.



étourneau[M]
Oiseau omnivore au plumage sombre et au bec droit.



martinet[M]
Oiseau insectivore fort répandu au vol très rapide, surtout aérien, car ses doigts lui permettent difficilement de se percher.



petite nyctale[F]
Oiseau rapace nocturne vivant dans les forêts d'Amérique du Nord.



vanneau[M]
Oiseau surtout insectivore, portant une touffe de plumes érectiles sur la tête, vivant dans les prairies humides et les lieux marécageux d'Eurasie et d'Afrique.



huîtrier[M] **pie**[F]
Oiseau à long bec, au vol rapide, vivant en Eurasie et se nourrissant essentiellement de coquillages.



perdrix[F]
Oiseau terrestre au vol lourd, constituant le gibier ailé le plus chassé.



pic[M]
Oiseau insectivore utilisant son bec pour marquer son territoire et creuser l'écorce des arbres afin d'y trouver sa nourriture et d'y nicher.



corbeau[M]
Oiseau surtout charognard au bec fort et au plumage généralement noir.



ara[M]
Oiseau percheur bruyant aux couleurs vives des forêts tropicales d'Amérique, surtout granivore et frugivore.



cacatoès[M]
Oiseau percheur bruyant au plumage terne, portant une touffe de plumes érectiles sur la tête, surtout répandu en Australie et capable d'imiter la parole humaine.



sterne[F]
Oiseau aquatique palmipède fort répandu aux ailes longues et souvent à queue fourchue, se nourrissant des poissons qu'il capture en plongeant.



albatros[M]
Oiseau aquatique palmipède des mers australes, dont l'envergure des ailes peut atteindre 3 m, ce qui lui permet de planer pendant des heures.



toucan[M]
Oiseau des forêts d'Amérique tropicale au bec denté, énorme mais léger, qui lui permet notamment de se nourrir de fruits et d'insectes.



faucon[M]
Oiseau rapace diurne à la vue perçante, aux griffes et au bec puissants, chassant les proies au vol, parfois dressé pour la chasse.



grand duc[M] **d'Amérique**[F]
Oiseau de proie nocturne portant des aigrettes saillantes de chaque côté de la tête, vivant dans les forêts d'Amérique.



héron[M]
Oiseau échassier fort répandu généralement piscivore, au cou replié en «S» au repos, fréquentant les eaux peu profondes et les marécages.



condor[M]
Oiseau rapace charognard diurne d'Amérique, à la tête et au cou nus, dont une espèce de Californie est en voie d'extinction.



aigle[M]
Oiseau de proie diurne fort répandu à la vue perçante, dont le bec crochu et les serres acérées lui permettent de capturer ses proies vivantes.



manchot[M]
Oiseau marin palmipède surtout piscivore, dont les ailes sont transformées en nageoires, vivant en colonies dans l'hémisphère Sud.



pélican[M]
Oiseau palmipède dont la mandibule inférieure porte une poche extensible pour capturer les poissons.



cigogne[F]
Oiseau échassier des marais et des champs, dont deux espèces sont menacées d'extinction.



vautour[M]
Oiseau de proie diurne surtout charognard à la tête dénudée et au cou nu, au bec puissant et aux griffes faibles, vivant en Amérique et en Eurasie.



autruche[F]
Oiseau coureur d'Afrique, atteignant plus de 2 m, inapte au vol, aux pattes puissantes à deux doigts, élevé pour les plumes et la chair.



paon[M]
Oiseau omnivore originaire d'Asie, dont la queue du mâle faite de plumes colorées se dresse et se déploie lors de la parade nuptiale.



flamant[M]
Oiseau palmipède, au plumage généralement rose, vivant en colonies dans les eaux salées et saumâtres, dont le bec filtreur lui permet de se nourrir.

exemples[M] d'oiseaux[M]



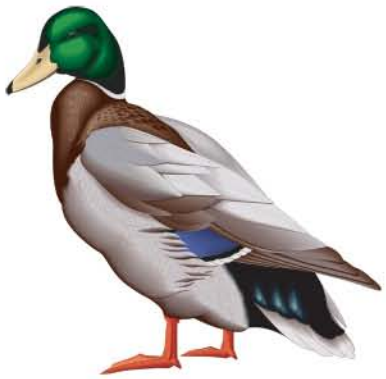
poussin[M]
Oisillon nouvellement éclos, recouvert de duvet.



caille[F]
Oiseau vivant dans les champs et les prés, très apprécié comme gibier et dont certaines espèces sont domestiquées.



pigeon[M]
Oiseau essentiellement granivore, recherché pour sa chair et pour son grand sens de l'orientation (pigeon voyageur).



canard[M]
Oiseau aquatique palmipède, passant l'essentiel de son temps sur l'eau. Le canard domestique est élevé pour sa chair et la production de foie gras.



poule[F]
Oiseau domestique (femelle du coq) muni d'une petite crête dentelée, élevé pour ses œufs et sa chair.



coq[M]
Oiseau domestique (mâle de la poule) muni d'une grande crête dentelée et dont la queue porte de longues plumes.



faisan[M]
Oiseau originaire d'Asie caractérisé par sa longue queue, dont la chair est très estimée et dont certains sont uniquement élevés pour la chasse.



pintade[F]
Oiseau sauvage terrestre originaire d'Afrique, domestiqué en Europe pour sa chair, dont la tête nue est munie d'une crête cornée.



oie[F]
Oiseau palmipède de l'hémisphère Nord, plus terrestre que nageur, dont certaines espèces sont notamment élevées pour la production de foie gras.

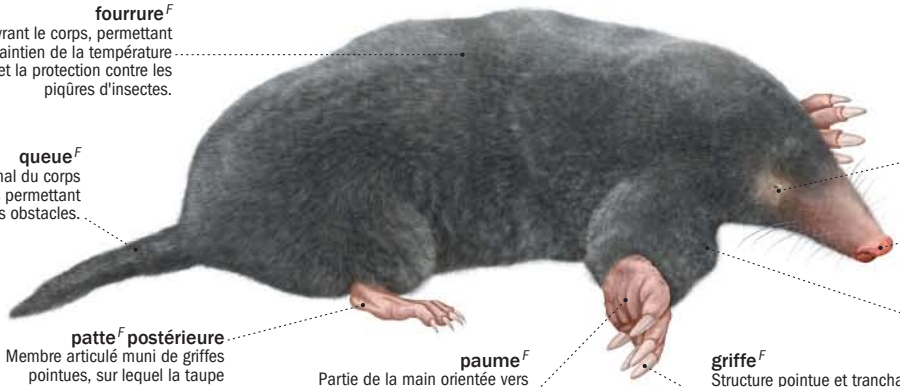


dindon[M]
Oiseau originaire d'Amérique, à tête et à cou nus recouverts d'excroissances, domestiqué pour la production de viande.

taupe[F]

Mammifère insectivore (environ 40 espèces) d'Eurasie et d'Amérique creusant des galeries souterraines à l'aide de ses pattes antérieures pour se nourrir.

morphologie[F] de la taupe[F]



fourrure[F]
Poils recouvrant le corps, permettant notamment le maintien de la température corporelle et la protection contre les piqûres d'insectes.

queue[F]
Appendice terminal du corps muni de poils tactiles permettant de détecter des obstacles.

patte[F] **postérieure**
Membre articulé muni de griffes pointues, sur lequel la taupe prend appui lorsqu'elle creuse la terre.

paume[F]
Partie de la main orientée vers l'extérieur pour creuser plus facilement et mieux écarter la terre sur les côtés.

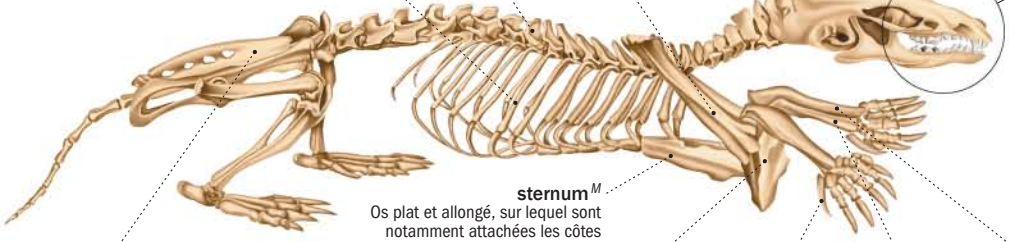
griffe[F]
Structure pointue et tranchante, plus ou moins recourbée, fixée à l'extrémité des doigts, permettant de creuser la terre.

œil[M]
Organe de la vision recouvert de poils, servant à percevoir les variations d'intensité lumineuse. Certaines taupes sont presque aveugles.

museau[M]
Partie antérieure allongée de la tête, munie de nombreux poils sensoriels, ayant une fonction tactile et olfactive très développée.

patte[F] **antérieure**
Membre articulé large et puissant, se terminant par une main en forme de pelle permettant de creuser la terre.

squelette[M] de la taupe[F]



prémolaire[F]
Dent généralement munie d'une seule racine, située entre les canines et les molaires, servant à broyer.

maxillaire[M]
Os denté constituant la mâchoire supérieure.

molaire[F]
Grosse dent à plusieurs racines, située à la partie postérieure de la mâchoire, derrière les prémolaires, servant à broyer.

canine[F]
Dent pointue munie d'une seule racine, située entre les incisives et les prémolaires, permettant de saisir et de trancher les aliments.

colonne[F] **vertébrale**
Axe osseux mobile, constitué de diverses pièces articulées entre elles (vertèbres), soutenant le squelette et contenant la moelle épinière.

crâne[M]
Structure osseuse enveloppant et protégeant le cerveau.

côte[F]
Os fin et recourbé, s'articulant avec la colonne vertébrale et le sternum.

omoplate[F]
Grand os plat et mince du dos s'articulant avec l'humérus.

incisive[F]
Dent aplatie munie d'une seule racine, située à la partie antérieure de la mâchoire, permettant de saisir et de trancher les aliments.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

sternum[M]
Os plat et allongé, sur lequel sont notamment attachées les côtes et portant une crête sur sa face ventrale.

bassin[M]
Ceinture osseuse servant de point d'attache aux pattes postérieures.

humérus[M]
Os de la patte antérieure s'articulant avec l'omoplate ainsi qu'avec le radius et le cubitus, fournissant une large assise aux muscles.

os[M] **sésamoïde falciforme**
Petit os recourbé situé près du pouce, qui renforce la main et en rend le bord intérieur tranchant.

cubitus[M]
Os long formant la partie interne de la patte, situé entre l'humérus et la main.

radius[M]
Os long formant la partie externe de la patte, entre l'humérus et la main.

exemples[M] de mammifères[M] insectivores



taupe[F]
Mammifère insectivore (environ 40 espèces) d'Eurasie et d'Amérique creusant des galeries souterraines à l'aide de ses pattes antérieures pour se nourrir.



hérisson[M]
Mammifère insectivore (environ 10 espèces) d'Eurasie et d'Afrique au corps généralement couvert de poils durs ou piquants qui se hérissent lorsqu'il se met en boule pour se protéger.



musaraigne[F]
Mammifère insectivore (plus de 300 espèces) fort répandu, creusant parfois des galeries et émettant une sécrétion fétide pour se protéger.

rongeur[M]

Vertébré (plus de 2 000 espèces) herbivore ou omnivore à quatre membres, recouvert de poils, muni d'incisives tranchantes à croissance continue.

morphologie[F] du rat[M]



pavillon[M]
Partie externe de l'oreille faite de lobes cartilagineux, permettant de capter les sons.

vibrisse[F]
Long poil tactile situé autour du nez et de la bouche, permettant de détecter des obstacles au cours de déplacements nocturnes.

nez[M]
Saillie médiane de la tête percée de deux orifices, située au-dessus de la bouche, ayant une fonction olfactive et respiratoire.

doigt[M]
Extrémité des pattes formée de différents os articulés, portant une griffe et permettant notamment au rat de se nourrir et de se déplacer.

pelage[M]
Ensemble des poils recouvrant le corps, sauf le nez, permettant notamment le maintien de la température corporelle.

queue[F]
Appendice terminal du corps, recouvert d'écailles et parcouru de vaisseaux sanguins, servant notamment à l'équilibre.

griffe[F]
Structure pointue et tranchante, plus ou moins recourbée, permettant notamment de creuser et de se défendre.

squelette[M] du rat[M]

ilion[M]
Grand os plat du dos s'articulant avec les vertèbres sacrées.

axis[M]
Deuxième vertèbre cervicale soutenant l'atlas, permettant les mouvements de rotation de la tête.

vertèbres[F] **cervicales**
Pièces osseuses du cou constituant l'extrémité supérieure de la colonne vertébrale.

vertèbres[F] **thoraciques**
Pièces osseuses supportant les côtes, situées entre les vertèbres cervicales et les vertèbres lombaires.

fémur[M]
Os long de la patte postérieure s'articulant notamment avec la rotule.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

pariétal[M]
Os plat de la partie supérieure du crâne.

omoplate[F]
Grand os plat et mince de l'épaule s'articulant avec l'humérus.

vertèbres[F] **lombaires**
Pièces osseuses du dos situées entre les vertèbres thoraciques et les vertèbres sacrées.

vertèbres[F] **sacrées**
Pièces osseuses partiellement soudées, situées entre les vertèbres lombaires et les vertèbres coccygiennes.

maxillaire[M]
Os denté qui, avec le prémaxillaire, constitue la mâchoire supérieure.

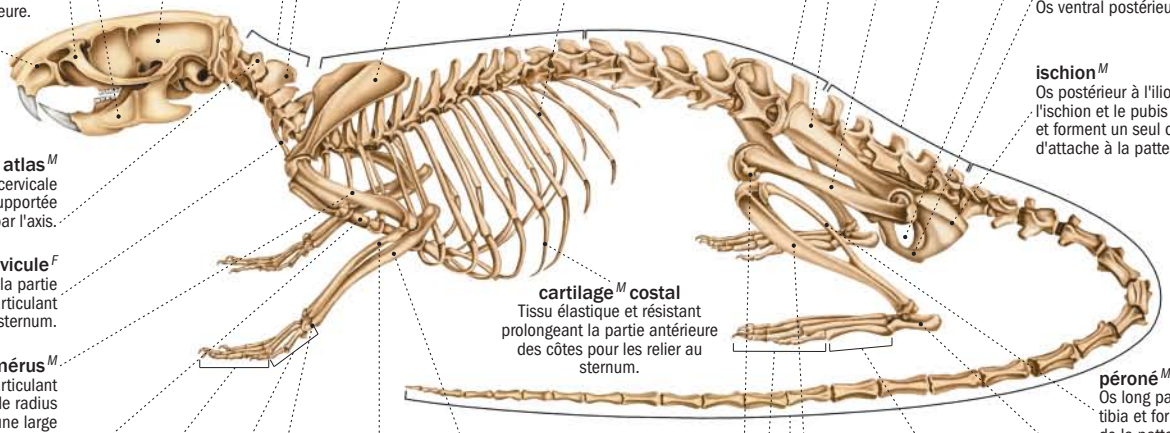
trou[M] **obturateur**
Ouverture située à la partie inférieure de l'os formé par l'ilion, l'ischion et le pubis, en partie obturée par une membrane et des muscles.

côte[F]
Os fin et recourbé, s'articulant avec la colonne vertébrale et le sternum.

prémaxillaire[M]
Os constituant la partie antérieure de la mâchoire supérieure.

pubis[M]
Os ventral postérieur à l'ilion.

ischion[M]
Os postérieur à l'ilion. L'ilion, l'ischion et le pubis sont soudés et forment un seul os servant d'attache à la patte.



atlas[M]
Première vertèbre cervicale soutenant la tête et supportée par l'axis.

clavicule[F]
Os long situé à la partie antérieure ventrale, s'articulant avec le sternum.

cartilage[M] **costal**
Tissu élastique et résistant prolongeant la partie antérieure des côtes pour les relier au sternum.

humérus[M]
Os de la patte antérieure s'articulant avec l'omoplate ainsi qu'avec le radius et le cubitus, fournissant une large assise aux muscles.

péroné[M]
Os long partiellement soudé au tibia et formant la partie externe de la patte, situé entre le fémur et le tarse.

sternum[M]
Os plat et allongé, sur lequel sont notamment attachées les côtes et portant une crête sur sa face ventrale.

cubitus[M]
Os long partiellement soudé au radius et formant la partie interne de la patte, situé entre l'humérus et le carpe.

métatarse[M]
Partie de la patte postérieure formée de plusieurs os longs, reliant le tarse aux premières phalanges des doigts.

tarse[M]
Partie de la patte postérieure formée de plusieurs os courts, située à la jonction du tibia et du métatarse.

phalanges[F]
Os articulés formant le squelette des doigts.

radius[M]
Os long partiellement soudé au cubitus et formant la partie externe de la patte, situé entre l'humérus et le carpe.

rotule[F]
Petit os plat triangulaire, légèrement bombé, situé à la face antérieure de la patte, s'articulant notamment avec le fémur.

tibia[M]
Os long partiellement soudé au péroné et formant la partie interne de la patte, situé entre le fémur et le tarse.

métacarpe[M]
Partie de la patte antérieure formée de plusieurs os longs, reliant le carpe aux premières phalanges des doigts.

carpe[M]
Partie de la patte antérieure formée d'os courts, située entre le radius, le cubitus et le métacarpe.

phalanges[F]
Os articulés formant le squelette des doigts.

vertèbres[F] **coccygiennes**
Pièces osseuses constituant le squelette de la queue, situées à la partie terminale de la colonne vertébrale.

exemples[M] de mammifères[M] rongeurs[M]



mulot[M]
Mammifère rongeur vivant dans les bois et les champs, se déplaçant par sauts, pouvant causer des dégâts importants aux récoltes.



tamia[M]
Petit mammifère rongeur essentiellement végétarien, vivant principalement dans les forêts de feuillus et les buissons d'Amérique du Nord.



gerboise[F]
Mammifère rongeur des déserts d'Asie et d'Afrique, adapté au saut et pouvant se passer de boire.



hamster[M]
Mammifère rongeur des steppes d'Eurasie, stockant la nourriture dans ses abajoues, parfois domestiqué ou utilisé pour des expériences en laboratoire.



écureuil[M]
Mammifère rongeur surtout végétarien, vivant dans les bois et forêts du monde entier, sauf de l'Australie, dont certains se déplacent en planant d'arbre en arbre.



rat[M]
Mammifère rongeur omnivore à longue queue, particulièrement vorace et prolifique, caractérisé par son intelligence; certaines espèces sont domestiquées ou utilisées pour des expériences de laboratoire.

cochon[M] **d'Inde**
Mammifère rongeur originaire d'Amérique du Sud, parfois domestiqué, mais essentiellement utilisé pour des expériences en laboratoire.





marmotte[F]
Mammifère rongeur de l'hémisphère Nord, recherché pour sa fourrure, hibernant environ six mois par an et émettant un sifflement strident en cas de danger.



porc-épic[M]
Mammifère rongeur des régions chaudes et tempérées, vivant sur terre ou sur les arbres, dont le corps est muni de longs poils piquants qu'il dresse pour se défendre.

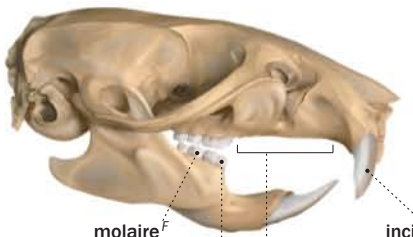


castor[M]
Mammifère rongeur semi-aquatique d'Eurasie et d'Amérique du Nord construisant des barrages et des huttes de branchages sur les cours d'eau, recherché pour sa fourrure.

mâchoires[F] de rongeur[M] et de lagomorphe[M]

Contrairement aux rongeurs, les mâchoires des lagomorphes possèdent une seconde paire d'incisives (non fonctionnelles) sur le maxillaire.

mâchoire[F] de rongeur[M] : rat[M]



molaire[F]
Grosse dent à plusieurs racines, située à la partie postérieure de la mâchoire, derrière les prémolaires, servant à broyer.

incisive[F]
Dent aplatie à croissance continue munie d'une seule racine, située à la partie antérieure de la mâchoire, permettant de trancher la végétation.

prémolaire[F]
Dent généralement munie d'une seule racine, postérieure au diastème, servant à broyer.

diastème[M]
Espace important compris entre les incisives et les prémolaires, dû à l'absence de canines.

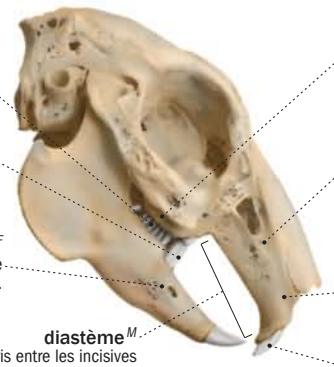
mâchoire[F] de lagomorphe[M] : lapin[M]

molaire[F]
Grosse dent à plusieurs racines, située à la partie postérieure de la mâchoire, derrière les prémolaires, servant à broyer.

prémolaire[F]
Dent généralement munie d'une seule racine, postérieure au diastème, servant à broyer.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

diastème[M]
Espace compris entre les incisives et les prémolaires, dû à l'absence de canines.



palatin[M]
Os fin du maxillaire, dont la partie horizontale constitue le plafond de la bouche.

maxillaire[M]
Os denté qui, avec le prémaxillaire, constitue la mâchoire supérieure.

prémaxillaire[M]
Os constituant la partie antérieure de la mâchoire supérieure.

incisive[F]
Dent aplatie à croissance continue munie d'une seule racine, située à la partie antérieure de la mâchoire, permettant de trancher la végétation.

exemples[M] de mammifères[M] lagomorphes[M]

Il existe une soixantaine d'espèces de lagomorphes, qui vivent sur tous les continents et dans une grande variété d'habitats.



pika[M]
Mammifère lagomorphe dépourvu de queue, vivant à l'état sauvage dans les montagnes d'Asie centrale ou de l'ouest de l'Amérique du Nord.



lapin[M]
Mammifère lagomorphe fort répandu et très prolifique, vivant à l'état sauvage dans des terriers ou dont on fait l'élevage pour sa chair et sa fourrure.

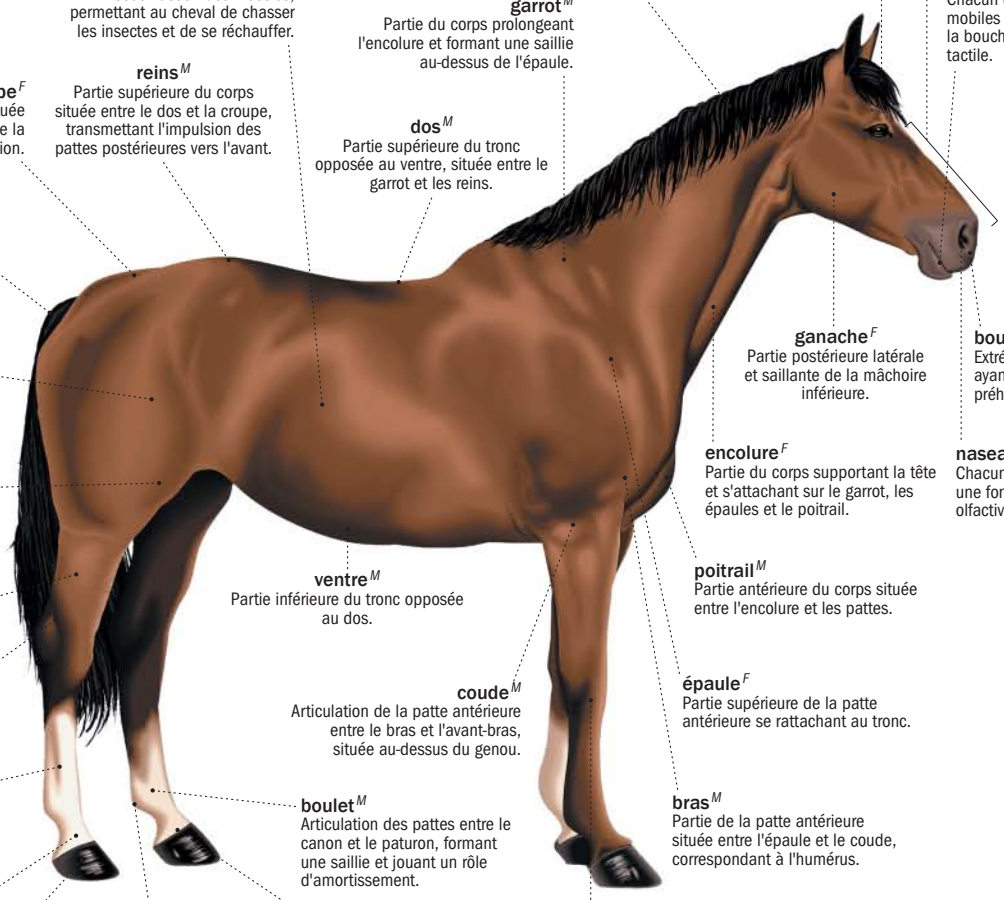
lièvre[M]
Mammifère lagomorphe fort répandu aux pattes postérieures fortes et adaptées à une course rapide, vivant à l'état sauvage, notamment recherché pour sa chair.



cheval[M]

Mammifère ongulé à crinière, domestiqué comme animal de monture et de trait.

morphologie[F] du cheval[M]



crinière[F]
Ensemble des longs poils rudes (crins) garnissant l'encolure, servant notamment à chasser les insectes.

toupet[M]
Touffe de longs poils rudes (crins) à l'extrémité supérieure de la crinière retombant sur le front entre les deux oreilles.

chanfrein[M]
Partie antérieure de la tête s'étendant de la base des yeux aux naseaux.

lèvre[F]
Chacun des deux replis musculaires mobiles formant le contour de la bouche et ayant une fonction tactile.

flanc[M]
Partie latérale du corps, vibrant sous l'action des muscles, permettant au cheval de chasser les insectes et de se réchauffer.

garrot[M]
Partie du corps prolongeant l'encolure et formant une saillie au-dessus de l'épaule.

reins[M]
Partie supérieure du corps située entre le dos et la croupe, transmettant l'impulsion des pattes postérieures vers l'avant.

croupe[F]
Partie postérieure du corps située entre les reins et la base de la queue, permettant la propulsion.

dos[M]
Partie supérieure du tronc opposée au ventre, située entre le garrot et les reins.

queue[F]
Appendice terminal du corps muni de longs poils, que le cheval agite pour chasser les insectes.

cuisse[F]
Partie supérieure de la patte postérieure, dont les muscles sont volumineux et puissants.

grasset[M]
Articulation de la patte postérieure entre la cuisse et la jambe, formée par la rotule et la peau qui la recouvre.

ganache[F]
Partie postérieure latérale et saillante de la mâchoire inférieure.

bout[M] du nez[M]
Extrémité de la lèvre supérieure, ayant une fonction tactile et préhensile.

encolure[F]
Partie du corps supportant la tête et s'attachant sur le garrot, les épaules et le poitrail.

naseau[M]
Chacun des orifices du nez ayant une fonction respiratoire et olfactive.

jambe[F]
Partie de la patte postérieure située entre le grasset et le jarret.

ventre[M]
Partie inférieure du tronc opposée au dos.

poitrail[M]
Partie antérieure du corps située entre l'encolure et les pattes.

jarret[M]
Articulation de la patte postérieure permettant le mouvement et l'amortissement des chocs.

coude[M]
Articulation de la patte antérieure entre le bras et l'avant-bras, située au-dessus du genou.

épaule[F]
Partie supérieure de la patte antérieure se rattachant au tronc.

canon[M]
Partie de la patte postérieure située entre le jarret et le boulet, supportant le poids du cheval.

boulet[M]
Articulation des pattes entre le canon et le paturon, formant une saillie et jouant un rôle d'amortissement.

bras[M]
Partie de la patte antérieure située entre l'épaule et le coude, correspondant à l'humérus.

paturon[M]
Partie des pattes située entre le boulet et la couronne, correspondant à la première phalange du doigt.

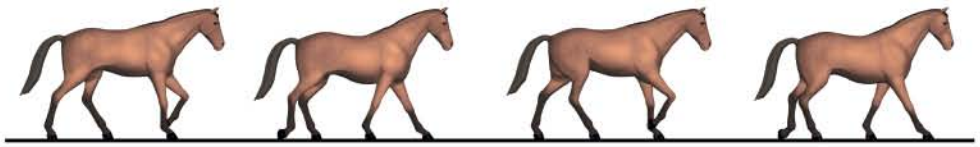
couronne[F]
Partie des pattes recouvrant le bord supérieur du sabot, correspondant à la deuxième phalange du doigt.

genou[M]
Articulation de la patte antérieure entre l'avant-bras, situé sous le coude, et le canon, permettant le mouvement et l'amortissement des chocs.

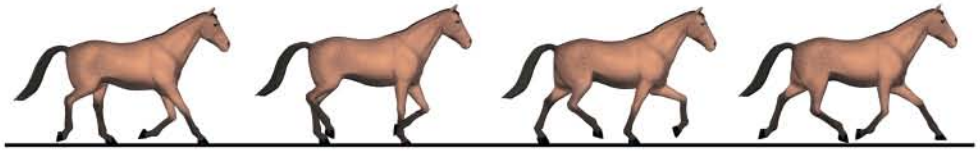
sabot[M]
Épaisse enveloppe cornée recouvrant et protégeant l'extrémité de la patte, qui repose sur le sol lors de la marche et permet d'amortir les chocs.

fanon[M]
Touffe de poils située derrière le boulet.

allures[F]
Modes de déplacement naturels ou acquis du cheval, dus au jeu des pattes. Il existe quatre allures principales.

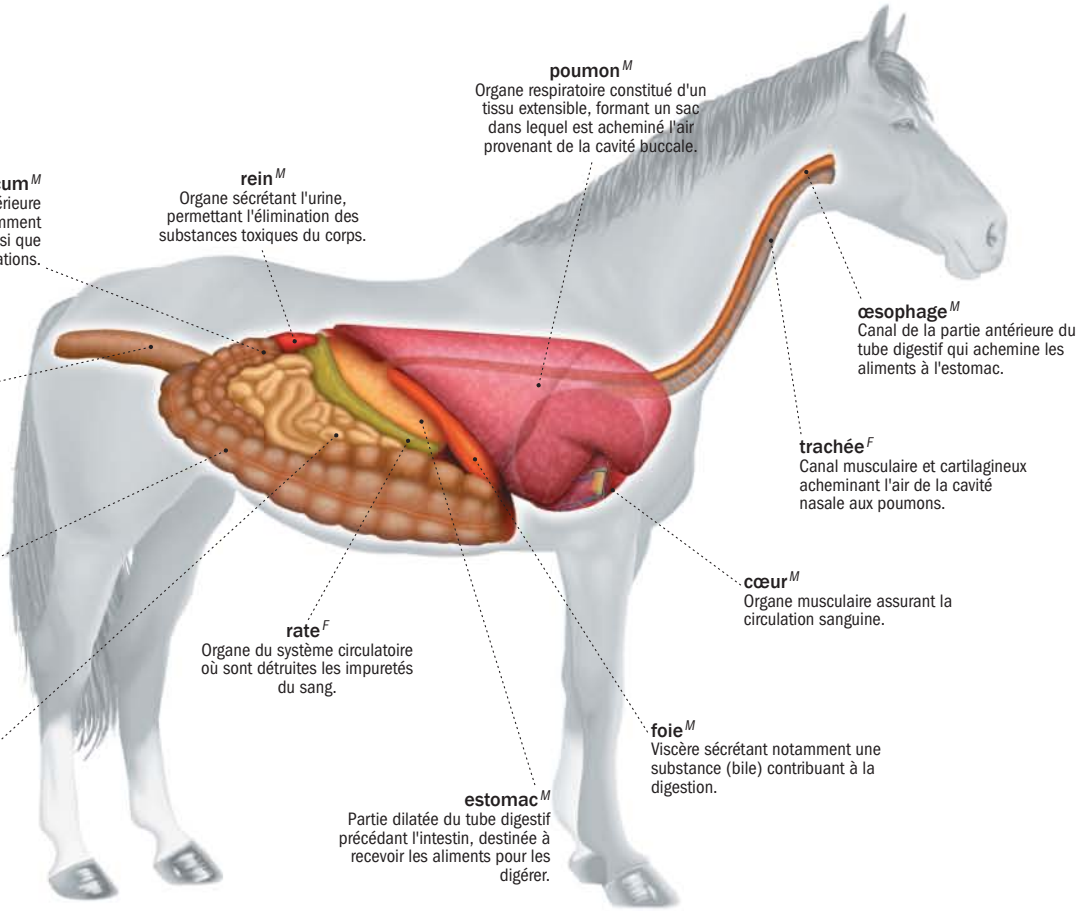


pas[M]
Allure naturelle marchée à quatre temps égaux : chaque patte se lève et se pose successivement en diagonale. Il s'agit de l'allure la plus lente du cheval.



trot[M]
Allure naturelle sautée à deux temps égaux, entre le pas et le galop : les deux paires de pattes diagonales se posent alternativement, avec un temps de suspension.

anatomie F du cheval M



poumon M
Organe respiratoire constitué d'un tissu extensible, formant un sac dans lequel est acheminé l'air provenant de la cavité buccale.

cæcum M
Canal latéral de la portion antérieure de l'intestin où s'opèrent notamment une partie de la digestion ainsi que des fermentations.

rein M
Organe sécrétant l'urine, permettant l'élimination des substances toxiques du corps.

œsophage M
Canal de la partie antérieure du tube digestif qui achemine les aliments à l'estomac.

rectum M
Partie terminale de l'intestin, postérieure au côlon, permettant l'éjection des matières fécales.

trachée F
Canal musculaire et cartilagineux acheminant l'air de la cavité nasale aux poumons.

côlon M
Partie intestinale située entre l'intestin grêle et le rectum, où s'accumulent les déchets avant d'être expulsés sous forme d'excréments.

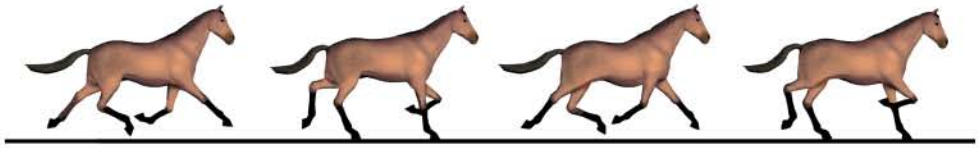
cœur M
Organe musculaire assurant la circulation sanguine.

rate F
Organe du système circulatoire où sont détruites les impuretés du sang.

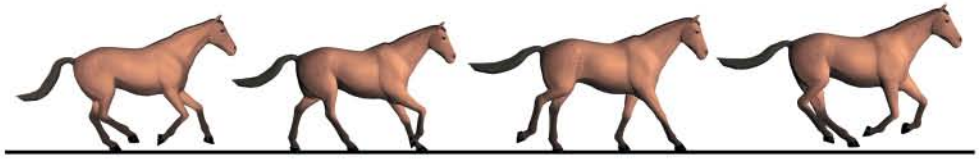
intestin M **grêle**
Partie longue et fine du tube digestif postérieure à l'estomac, dans laquelle se produit la plus grande partie de la digestion et de l'absorption alimentaire.

foie M
Viscère sécrétant notamment une substance (bile) contribuant à la digestion.

estomac M
Partie dilatée du tube digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

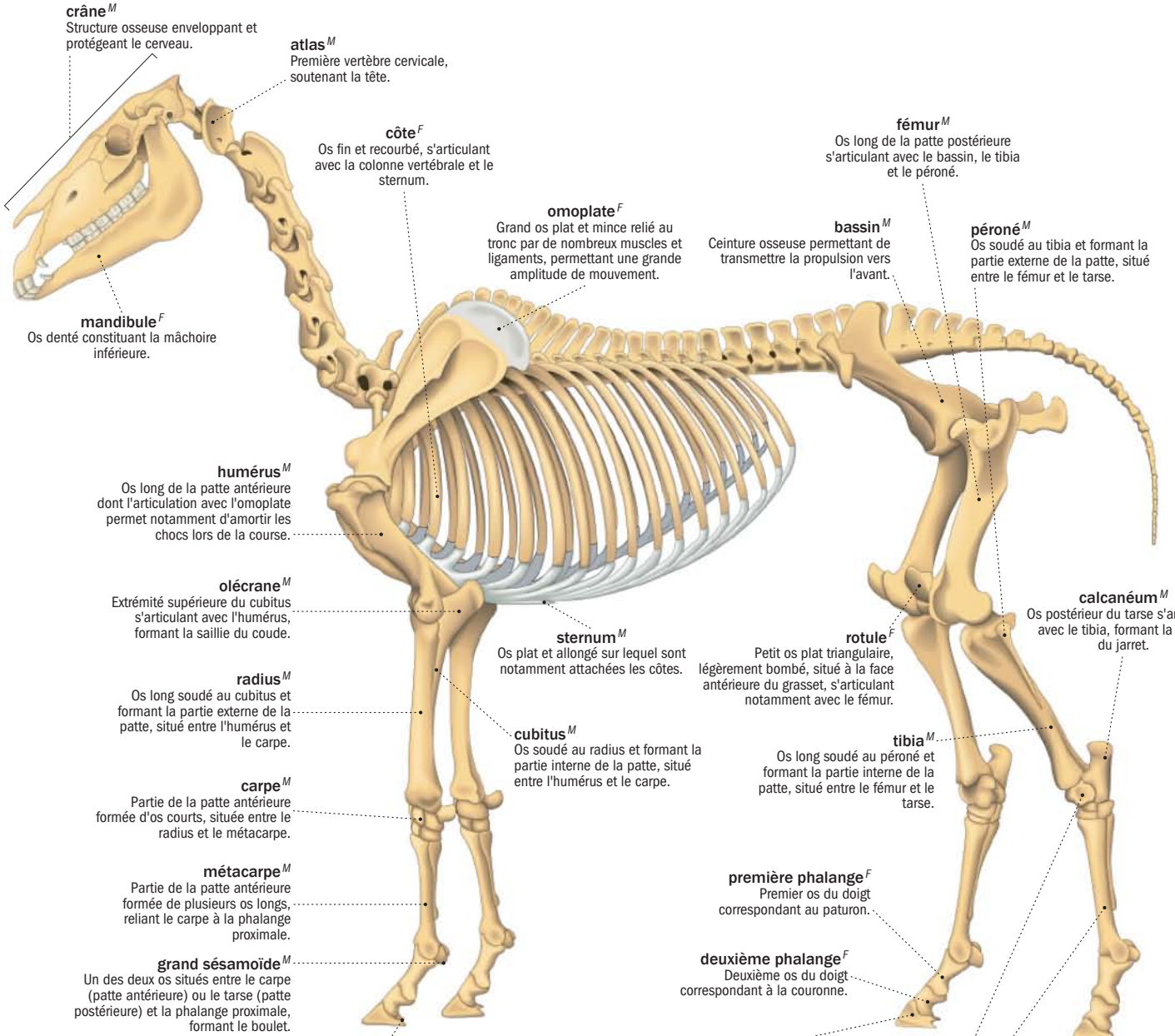


amble M
Allure acquise sautée à deux temps, plus rapide que le trot et très confortable : les deux paires de pattes latérales se lèvent alternativement.



galop M
Allure naturelle la plus rapide, sautée à trois temps inégaux : deux pattes diagonales opèrent ensemble et les deux autres isolément, avec un temps de suspension.

squelette[M] du cheval[M]



crâne[M]
Structure osseuse enveloppant et protégeant le cerveau.

atlas[M]
Première vertèbre cervicale, soutenant la tête.

côte[F]
Os fin et recourbé, s'articulant avec la colonne vertébrale et le sternum.

fémur[M]
Os long de la patte postérieure s'articulant avec le bassin, le tibia et le péroné.

omoplate[F]
Grand os plat et mince relié au tronc par de nombreux muscles et ligaments, permettant une grande amplitude de mouvement.

bassin[M]
Ceinture osseuse permettant de transmettre la propulsion vers l'avant.

péroné[M]
Os soudé au tibia et formant la partie externe de la patte, situé entre le fémur et le tarse.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

humérus[M]
Os long de la patte antérieure dont l'articulation avec l'omoplate permet notamment d'amortir les chocs lors de la course.

olécrane[M]
Extrémité supérieure du cubitus s'articulant avec l'humérus, formant la saillie du coude.

radius[M]
Os long soudé au cubitus et formant la partie externe de la patte, situé entre l'humérus et le carpe.

carpe[M]
Partie de la patte antérieure formée d'os courts, située entre le radius et le métacarpe.

métacarpe[M]
Partie de la patte antérieure formée de plusieurs os longs, reliant le carpe à la phalange proximale.

grand sésamoïde[M]
Un des deux os situés entre le carpe (patte antérieure) ou le tarse (patte postérieure) et la phalange proximale, formant le boulet.

petit sésamoïde[M]
Petit os allongé de la phalange distale du doigt permettant le mouvement de la partie inférieure de la patte.

sternum[M]
Os plat et allongé sur lequel sont notamment attachées les côtes.

cubitus[M]
Os soudé au radius et formant la partie interne de la patte, situé entre l'humérus et le carpe.

rotule[F]
Petit os plat triangulaire, légèrement bombé, situé à la face antérieure du grasset, s'articulant notamment avec le fémur.

calcanéum[M]
Os postérieur du tarse s'articulant avec le tibia, formant la saillie du jarret.

tibia[M]
Os long soudé au péroné et formant la partie interne de la patte, situé entre le fémur et le tarse.

première phalange[F]
Premier os du doigt correspondant au paturon.

deuxième phalange[F]
Deuxième os du doigt correspondant à la couronne.

troisième phalange[F]
Dernière phalange du doigt enveloppée d'une corne épaisse, sur laquelle repose le cheval.

tarse[M]
Partie de la patte postérieure formée d'os courts, située entre le tibia, le péroné et le métatarse, jouant un rôle d'amortissement.

métatarse[M]
Partie de la patte postérieure formée de plusieurs os longs, reliant le tarse à la phalange proximale du doigt.



vertèbres[F] **cervicales**
Pièces osseuses du cou constituant l'extrémité supérieure de la colonne vertébrale.

vertèbres[F] **thoraciques**
Pièces osseuses supportant les côtes, situées entre les vertèbres cervicales et les vertèbres lombaires.

vertèbres[F] **lombaires**
Pièces osseuses du dos situées entre les vertèbres thoraciques et les vertèbres sacrées.

vertèbres[F] **sacrées**
Pièces osseuses soudées entre elles, situées entre les vertèbres lombaires et les vertèbres coccygiennes, sur lesquelles s'articule le bassin.

vertèbres[F] **coccygiennes**
Pièces osseuses constituant le squelette de la queue, situées à la partie terminale de la colonne vertébrale.

glome[M]
Renflement corné terminant la fourchette et se confondant avec le talon.

face[F] **plantaire du sabot**[M]
Face inférieure du sabot faite de corne, en contact avec le sol.

talon[M]
Partie postérieure de la paroi du sabot, entre les quartiers et opposée à la pince.

lacune[F] **médiane**
Profond sillon naturel creusé longitudinalement au centre de la fourchette.

fourchette[F]
Partie du sabot faite de corne souple et résistante, située dans l'échancrure de la sole, permettant d'amortir les chocs et de reconnaître le terrain.

lacune[F] **latérale**
Sillon naturel séparant la fourchette des barres et de la sole.

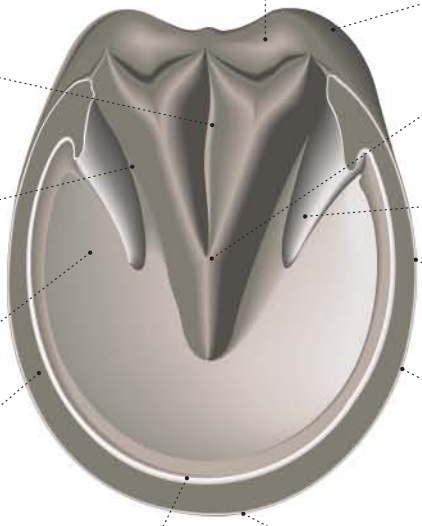
barre[F]
Partie terminale de la paroi du sabot longeant le bord de la fourchette.

quartier[M]
Partie latérale de la paroi du sabot entre le talon et la mamelle.

sole[F]
Fine plaque cornée résistante, constituant la partie inférieure du sabot qui repose sur le sol.

mamelle[F]
Partie latérale de la paroi du sabot entre la pince et le quartier.

paroi[F]
Corne constituant le pourtour du sabot, produite par le bourrelet et poussant d'un à deux centimètres par mois.



ligne[F] **blanche**
Ligne de corne dense et compacte unissant la sole et le bord interne de la paroi du sabot.

pince[F]
Partie antérieure de la paroi du sabot, située entre les mamelles et opposée au talon.

fer[M] **à cheval**[M]
Bande métallique recourbée, clouée sous la paroi du sabot pour la protéger contre l'usure, amortir les chocs et assurer une meilleure adhérence au sol.

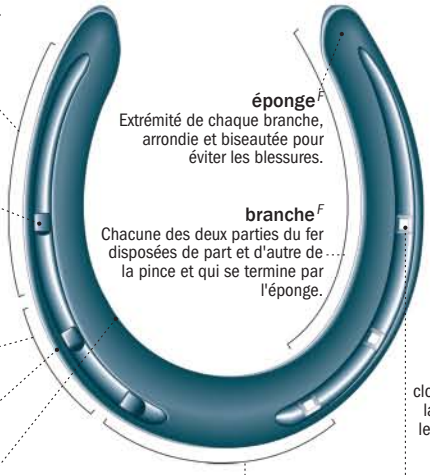
sabot[M]
Épaisse enveloppe cornée recouvrant et protégeant l'extrémité de la patte, qui repose sur le sol lors de la marche et permet d'amortir les chocs.

quartier[M]
Partie du fer située sous le quartier du sabot.

éponge[F]
Extrémité de chaque branche, arrondie et biseautée pour éviter les blessures.

clou[M]
Tige métallique pointue dont la tête loge dans l'étampure, permettant de fixer le fer au sabot.

branche[F]
Chacune des deux parties du fer disposées de part et d'autre de la pince et qui se termine par l'éponge.



mamelle[F]
Partie du fer située sous la mamelle du sabot.

rive[F] **externe**
Contour extérieur du fer.

rive[F] **interne**
Contour intérieur du fer.

pince[F]
Partie du fer située sous la pince du sabot.

étampure[F]
Orifice rectangulaire percé dans le fer où loge la tête du clou. On en compte généralement entre six et huit.

pince[F]
Partie antérieure de la paroi du sabot, située entre les mamelles et opposée au talon.

pinçon[M]
Languette triangulaire du fer remontant sur la pince du sabot pour protéger la corne et assurer le maintien du fer.



bourrelet[M]
Renflement à partir duquel pousse la paroi du sabot et sécrétant un vernis pour la protéger du dessèchement et de l'humidité.

glome[M]
Renflement corné terminant la fourchette et se confondant avec le talon.

fer[M]
Bande métallique recourbée, clouée sous la paroi du sabot pour la protéger contre l'usure, amortir les chocs et assurer une meilleure adhérence au sol.

talon[M]
Partie postérieure de la paroi du sabot, entre les quartiers et opposée à la pince.

mamelle[F]
Partie latérale de la paroi du sabot entre la pince et le quartier.

quartier[M]
Partie latérale de la paroi du sabot entre le talon et la mamelle.

exemples[M] de sabots[M]

Les mammifères ongulés ont un nombre de doigts pair ou impair (un à cinq) qui peut varier aux pattes antérieures et postérieures.



sabot[M] **à un doigt**[M]
Le cheval, le zèbre, l'âne, par exemple, ont des sabots à un doigt.

sabot[M] **à deux doigts**[M]
C'est le sabot du cerf, de la girafe, du bœuf, du mouton et du chameau, notamment.





sabot[M] **à trois doigts**[M]
Le rhinocéros, par exemple, en est pourvu.

sabot[M] **à quatre doigts**[M]
On le trouve chez le porc, le sanglier, l'hippopotame et l'éléphant, notamment.



exemples[M] de mammifères[M] ongulés

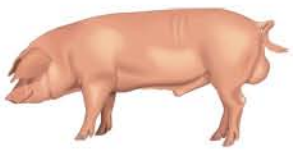
Il existe de nombreuses espèces de mammifères ongulés, les unes sauvages, les autres domestiquées, parfois les deux à la fois.



pécari[M]
Ongulé sauvage des forêts d'Amérique, recherché pour son cuir et pourvu d'une glande dorsale sécrétant un liquide nauséabond.



sanglier[M]
Ongulé sauvage des forêts et des marécages, aux canines développées en défenses tranchantes et chassé pour sa chair.



porc[M]
Ongulé domestique omnivore largement élevé pour sa chair et son cuir.



chèvre[F]
Ongulé ruminant à cornes creuses (femelle du bouc), capable de sauter et de grimper, domestiqué pour son lait, sa chair et sa laine.



antilope[F]
Ongulé ruminant à cornes creuses courant très rapidement, répandu en Afrique et en Asie, recherché pour sa chair et son cuir.



mouton[M]
Ongulé ruminant recouvert d'un pelage épais, domestiqué pour son lait, sa chair et sa laine.



veau[M]
Petit de la vache, mâle ou femelle, jusqu'à l'âge d'un an, élevé pour sa chair.



cerf[M] **de Virginie**[F]**; chevreuil**[M]
Ongulé ruminant sauvage d'Amérique du Nord, à la course rapide, très recherché comme gibier.



mouflon[M]
Ongulé ruminant très agile, vivant à l'état sauvage dans les régions montagneuses.



renne[M]**; caribou**[M]
Ongulé ruminant des régions froides de l'hémisphère Nord, domestiqué par certains peuples pour sa viande, sa peau, son lait et comme animal de trait.



cerf[M] **du Canada**[M]**; wapiti**[M]
Ongulé ruminant sauvage des régions froides, nageur et coureur, parfois domestiqué et recherché pour sa chair et ses bois.



okapi[M]
Ongulé ruminant d'Afrique, pourvu d'une langue extensible et préhensile et dont seul le mâle porte de petites cornes.

âne[M]
Ongulé sauvage d'origine africaine, pourvu d'une crinière et domestiqué comme bête de somme.





mulet[M]
Mâle stérile issu du croisement de l'âne et de la jument (femelle du cheval), très endurant, capable de transporter de lourdes charges.

vache[F]
Ongulé ruminant à cornes (femelle du taureau), élevé pour son lait, sa viande et la reproduction.





zèbre[M]
Ongulé pourvu d'une crinière, vivant en troupeaux dans les forêts ou les steppes d'Afrique, à la course très rapide.

lama[M]
Ongulé ruminant des montagnes d'Amérique du Sud, sauvage ou domestiqué, surtout apprécié pour sa laine.





bison[M]
Ongulé ruminant d'Amérique du Nord et d'Europe, en général sauvage, parfois élevé pour sa viande.



buffle[M]
Ongulé ruminant des régions tropicales d'Afrique et d'Asie, sauvage ou domestiqué pour sa chair, son lait et comme animal de trait.

exemples[M] de mammifères[M] ongulés



bœuf[M]
Taureau castré (mâle de la vache), domestiqué pour sa chair et parfois utilisé comme animal de trait.



yack[M]
Ongulé ruminant d'Asie centrale, domestiqué au Tibet pour son lait, sa chair, son cuir et comme bête de somme.



cheval[M]
Mammifère ongulé à crinière, domestiqué comme animal de monture et de trait.



élan[M]**; orignal**[M]
Ongulé ruminant des régions froides de l'hémisphère Nord, dont les larges sabots lui permettent de fréquenter les marécages et les étangs.



chameau[M]
Ongulé ruminant d'Asie à deux bosses, adapté aux milieux arides, notamment domestiqué pour sa chair, son lait, son poil et comme bête de somme.



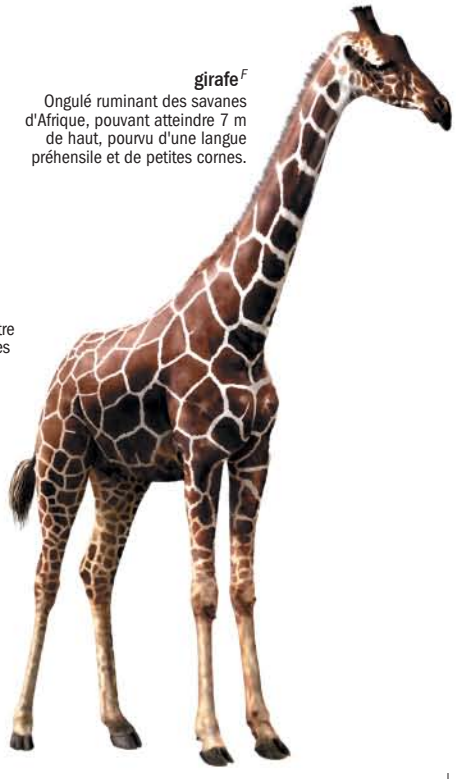
dromadaire[M]
Ongulé ruminant d'Afrique à une seule bosse, adapté aux milieux arides, notamment utilisé comme bête de somme et comme monture.



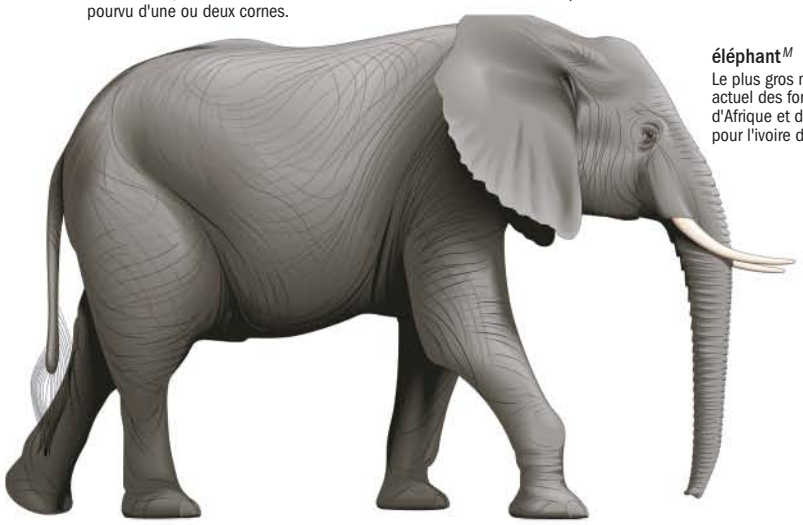
rhinocéros[M]
Ongulé des savanes et des zones marécageuses d'Afrique et d'Asie, en voie d'extinction, dont le museau est pourvu d'une ou deux cornes.



hippopotame[M]
Ongulé amphibie d'Afrique pouvant peser jusqu'à cinq tonnes, dont les canines à croissance continue lui permettent de se défendre.



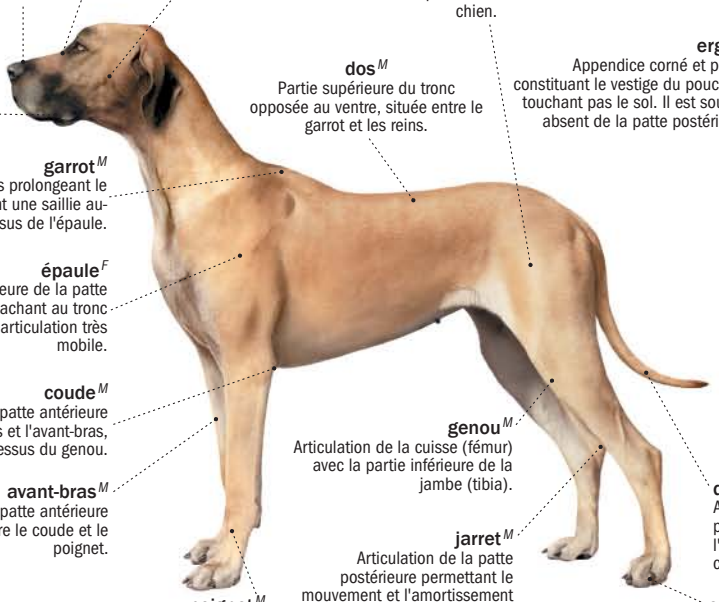
girafe[F]
Ongulé ruminant des savanes d'Afrique, pouvant atteindre 7 m de haut, pourvu d'une langue préhensile et de petites cornes.



éléphant[M]
Le plus gros mammifère terrestre actuel des forêts et des savanes d'Afrique et d'Asie est chassé pour l'ivoire de ses défenses.

chien[M]

Mammifère carnivore à l'excellent odorat, domestiqué depuis la préhistoire. On le dresse pour exercer plusieurs fonctions : garde et protection, détection, trait, chasse, etc.



morphologie[F] du chien[M]

stop[M]
Partie de la tête située entre le dessus de la tête et le museau.

joue[F]
Partie latérale de la tête, située entre le museau et l'oreille, sous l'œil.

museau[M]
Partie antérieure allongée de la tête, habituellement munie de poils sensoriels (moustaches), ayant des fonctions tactile et olfactive très développées.

cuisse[F]
Partie supérieure de la patte postérieure, dont les muscles donnent une forte impulsion au chien.

babines[F]
Replis musculaires mobiles formant le contour de la bouche et ayant une fonction tactile.

dos[M]
Partie supérieure du tronc opposée au ventre, située entre le garrot et les reins.

garrot[M]
Partie du corps prolongeant le cou et formant une saillie au-dessus de l'épaule.

épaule[F]
Partie supérieure de la patte antérieure se rattachant au tronc et formant une articulation très mobile.

coude[M]
Articulation de la patte antérieure entre le bras et l'avant-bras, située au-dessus du genou.

avant-bras[M]
Partie de la patte antérieure située entre le coude et le poignet.

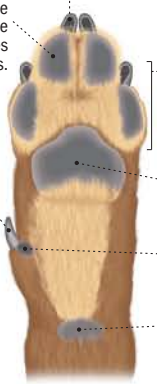
genou[M]
Articulation de la cuisse (fémur) avec la partie inférieure de la jambe (tibia).

jarret[M]
Articulation de la patte postérieure permettant le mouvement et l'amortissement des chocs.

poignet[M]
Articulation de la patte antérieure sur laquelle sont attachés les orteils.

queue[F]
Appendice terminal du corps, permettant notamment l'expression des réactions du chien.

orteil[M]
Extrémité de la patte supportant le corps, formée de différents os articulés et terminée par une griffe.



griffe[F]
Structure cornée peu acérée et non rétractile, permettant au chien de creuser et lui offrant stabilité et adhérence.

coussinet[M] digité
Renflement cutané épais, élastique et résistant à l'usure, sur lequel repose l'orteil, permettant notamment le déplacement et l'amortissement des chocs.

ergot[M]
Appendice corné et pointu constituant le vestige du pouce, ne touchant pas le sol. Il est souvent absent de la patte postérieure.

patte[F] antérieure
Membre articulé se terminant par quatre orteils, permettant au chien de se déplacer, de creuser et de griffer.

orteil[M]
Extrémité de la patte supportant le corps, formée de différents os articulés et terminée par une griffe.

coussinet[M] palmaire
Renflement cutané épais, élastique et résistant à l'usure, soutenant le métacarpe, permettant notamment le déplacement et l'amortissement des chocs.

coussinet[M] de l'ergot[M]
Renflement cutané épais et élastique, situé à la base de l'ergot et ne reposant pas sur le sol.

coussinet[M] carpien
Renflement cutané épais, élastique et résistant à l'usure, ne touchant pas le sol et permettant au chien de ne pas déraper lorsqu'il retombe au sol après un saut.

races[F] de chiens[M]

Il existe environ 400 races de chiens, réparties en 7 groupes selon leur morphologie et leur utilité.



bouledogue[M]
Chien de compagnie très affectueux et joueur, au corps musclé, qui devient agressif lorsque l'on s'attaque à son maître.



schnauzer[M]
Chien originaire d'Allemagne, puissant et énergique, utilisé comme chien de garde, de défense, mais aussi comme chien de compagnie.



caniche[M]
Chien de compagnie le plus répandu au monde, généralement très fidèle et appréciant beaucoup l'eau; également utilisé comme chien de cirque.



chow-chow[M]
Chien de compagnie originaire de Chine, indépendant et réservé, également utilisé comme chien de garde.



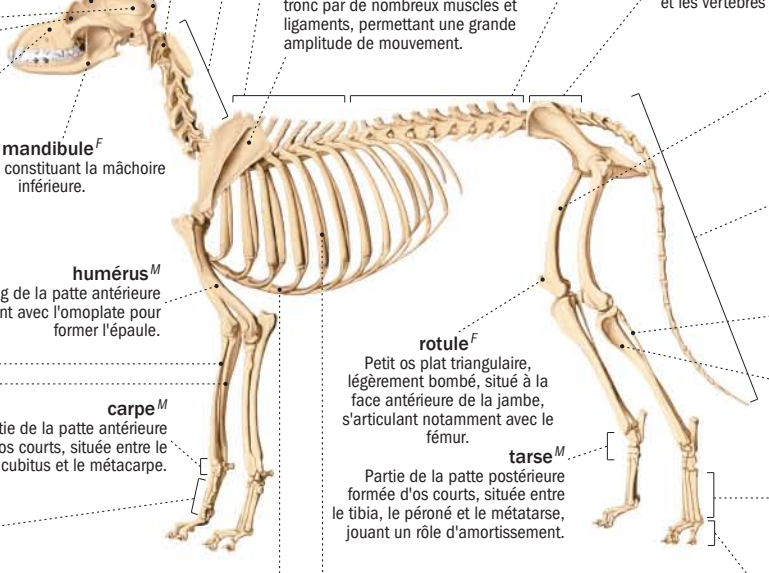
colley[M]
Chien de berger en Écosse, il est aussi un chien de compagnie affectueux très recherché. La variété à poil long est plus répandue que celle à poil ras.



berger[M] allemand
Chien le plus répandu au monde et très polyvalent : chien de berger, de garde, de police (détection et recherche), de compagnie, guide d'aveugle.

chien[M]

squelette[M] du chien[M]



atlas[M]
Première vertèbre cervicale soutenant la tête et supportée par l'axis.

vertèbres[F] **cervicales**
Pièces osseuses du cou constituant l'extrémité supérieure de la colonne vertébrale.

frontal[M]
Os plat du crâne formant le front et le haut des orbites oculaires, s'articulant notamment avec le pariétal.

occipital[M]
Os plat de la partie postérieure et inférieure du crâne s'articulant avec le pariétal et l'atlas.

vertèbres[F] **thoraciques**
Pièces osseuses supportant les côtes, situées entre les vertèbres cervicales et les vertèbres lombaires.

vertèbres[F] **lombaires**
Pièces osseuses du dos situées entre les vertèbres thoraciques et les vertèbres sacrées.

pariétal[M]
Os plat de la partie latérale et supérieure du crâne s'articulant avec le frontal et l'occipital.

omoplate[F]
Grand os plat et mince relié au tronc par de nombreux muscles et ligaments, permettant une grande amplitude de mouvement.

vertèbres[F] **sacrées**
Pièces osseuses soudées entre elles, situées entre les vertèbres lombaires et les vertèbres coccygiennes.

orbite[F]
Cavité osseuse de la partie supérieure latérale de la tête contenant l'œil.

fémur[M]
Os long de la patte postérieure s'articulant avec le bassin, le tibia et le péroné.

maxillaire[M] **supérieur**
Os denté constituant la mâchoire supérieure.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

vertèbres[F] **coccygiennes**
Pièces osseuses constituant le squelette de la queue, situées à la partie terminale de la colonne vertébrale.

humérus[M]
Os long de la patte antérieure s'articulant avec l'omoplate pour former l'épaule.

péroné[M]
Os long formant la partie externe de la patte, situé entre le fémur et le tarse.

radius[M]
Os long formant la partie externe de la patte, situé entre l'humérus et le carpe.

rotule[F]
Petit os plat triangulaire, légèrement bombé, situé à la face antérieure de la jambe, s'articulant notamment avec le fémur.

tibia[M]
Os long formant la partie interne de la patte, situé entre le fémur et le tarse.

cubitus[M]
Os long formant la partie interne de la patte, situé entre l'humérus et le carpe.

carpe[M]
Partie de la patte antérieure formée d'os courts, située entre le radius, le cubitus et le métacarpe.

tarse[M]
Partie de la patte postérieure formée d'os courts, située entre le tibia, le péroné et le métatarse, jouant un rôle d'amortissement.

métacarpe[M]
Partie de la patte antérieure formée de plusieurs os longs, reliant le carpe à la première phalange de l'orteil.

métatarse[M]
Partie de la patte postérieure formée de plusieurs os longs, reliant le tarse à la première phalange de l'orteil.

sternum[M]
Os plat allongé sur lequel sont notamment attachées les côtes.

côte[F]
Os fin et recourbé, s'articulant avec la colonne vertébrale et le sternum.

phalanges[F]
Os articulés formant le squelette des orteils.

races[F] de chiens[M]



dalmatien[M]
Chien de compagnie énergique et plutôt indépendant, apprécié pour son élégance, constituant également un bon gardien.



lévrier[M]
Chien longiligne musclé et très rapide, notamment utilisé pour la chasse et les compétitions sportives.



saint-bernard[M]
Chien de grande taille très musclé, notamment utilisé pour les sauvetages en montagne.

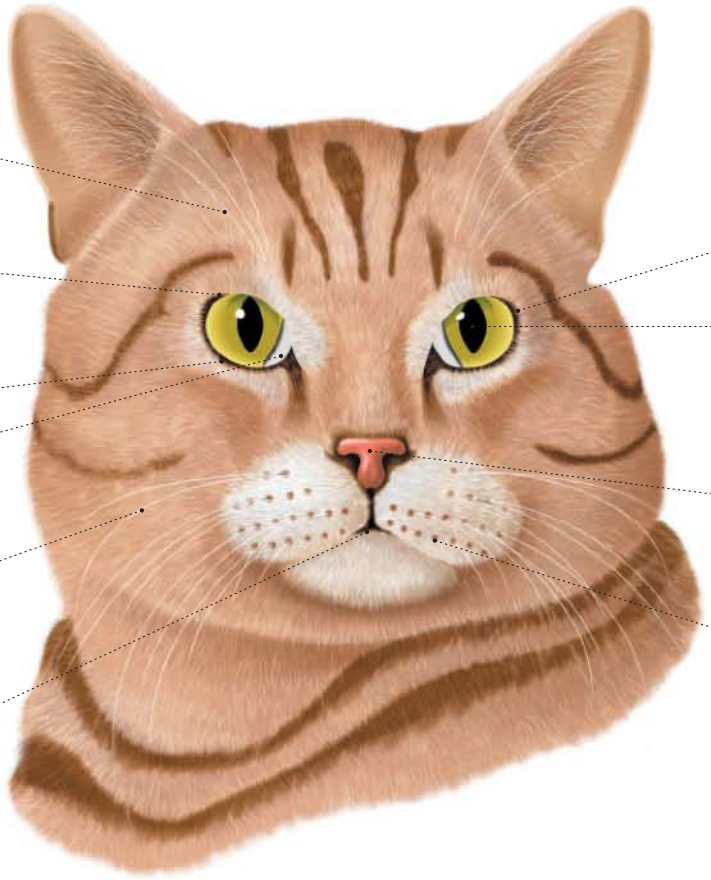


danois[M]
Chien de compagnie et de garde de très grande taille, originaire d'Allemagne, affectueux et très obéissant.

chat[M]

Mammifère carnivore au corps souple et musclé, aux pattes munies de griffes rétractiles; c'est un animal de compagnie fort répandu.

tête[F]
Partie antérieure du corps comportant les principaux organes sensoriels et le cerveau.



sourcils[M]
Longs poils rigides extrêmement sensibles situés au-dessus des yeux, ayant une fonction tactile.

paupière[F] **supérieure**
Fine membrane musculaire, descendant du bord supérieur de l'œil pour le protéger et le nettoyer.

paupière[F] **inférieure**
Mince membrane musculaire translucide et mobile, se soulevant à partir du bord inférieur de l'oeil pour le protéger et le nettoyer.

paupière[F] **interne**
Fine membrane musculaire, s'étalant horizontalement à partir du coin interne de l'œil pour le protéger ou l'humidifier.

moustaches[F]
Longs poils rigides extrêmement sensibles (vibrisses) situés sur le museau, ayant une fonction tactile.

lèvre[F]
Partie musculaire mobile formant le contour de la bouche. Le chat a deux lèvres supérieures pourvues de moustaches.

cils[M]
Poils implantés sur le bord libre de la paupière, empêchant les poussières et autres particules de se déposer sur l'œil.

pupille[F]
Orifice central de l'œil par où entre la lumière, particulièrement adapté à la pénombre.

truffe[F]
Extrémité du museau portant les narines, faite de tissu résistant et humide, ayant une fonction olfactive et respiratoire.

museau[M]
Partie antérieure de la tête, courte et arrondie, munie de moustaches, ayant des fonctions tactile et olfactive très développées.

races[F] de chats[M]

Il existe plus d'une trentaine de races de chats domestiques officiellement reconnues, classées en trois groupes selon la longueur du poil (poil ras, mi-long ou long).



américain[M] **à poil**[M] **court**
Chat énergique et résistant très recherché aux États-Unis et au Japon.



persan[M]
Chat très recherché à la fourrure soyeuse, calme et affectueux, dont il existe de nombreuses variétés selon la couleur de la fourrure et des yeux.



Maine coon[M]
Chat robuste, calme et affectueux, au miaulement mélodieux, très populaire aux États-Unis et peu répandu en Europe.

chat^{M}

morphologie^{F} du chat^{M}



oreille^{F}
Organe de l'audition très mobile, assurant également l'équilibre. L'ouïe du chat est très développée.

œil^{M}
Organe de la vision particulièrement adapté à l'obscurité, servant notamment à percevoir l'intensité lumineuse, les mouvements et certaines couleurs.

fourrure^{F}
Poils recouvrant le corps, permettant notamment le maintien de la température corporelle et la protection contre les piqûres d'insectes.

queue^{F}
Appendice terminal du corps, assurant notamment l'équilibre du chat lorsqu'il saute.

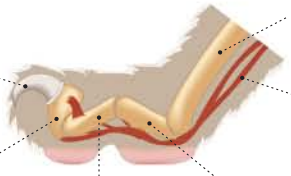
griffe^{F} **rétractée**
Lorsqu'il marche, les griffes du chat se rétractent dans un repli cutané (fourreau) et il se déplace sur ses coussinets.

griffe^{F}
Structure cornée rétractile pointue et recourbée, permettant au chat de grimper, de saisir ses proies et de se défendre.

phalange^{F} **distale**
Os de l'extrémité inférieure de l'orteil portant la griffe.

métacarpe^{M}
Partie de la patte antérieure formée de plusieurs os longs, reliant le carpe à la phalange proximale de l'orteil.

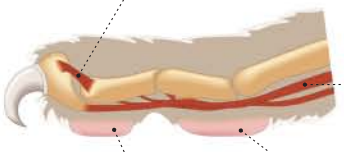
tendon^{M}
Tissu fibreux reliant le muscle à l'os. La détente du tendon permet la rétraction de la griffe.



phalange^{F} **médiane**
Os de la partie centrale de l'orteil, entre les phalanges proximale et distale.

phalange^{F} **proximale**
Os de l'extrémité supérieure de l'orteil relié au métacarpe.

ligament^{M} **élastique**
Tissu fibreux, résistant et élastique, à la face dorsale des phalanges distale et moyenne, permettant la rétraction de la griffe dans le fourreau.



griffe^{F} **abaissée**
Le chat utilise ses griffes uniquement lorsqu'il en a besoin, notamment pour grimper ou tuer des proies.

tendon^{M}
Tissu fibreux reliant le muscle à l'os. La traction du tendon permet d'abaisser la griffe.

coussinet^{M} **digité**
Renflement cutané épais, élastique et résistant à l'usure, sur lequel repose l'orteil, permettant notamment le déplacement et l'amortissement des chocs.

coussinet^{M} **plantaire**
Renflement cutané épais, élastique et résistant à l'usure, soutenant le métacarpe, permettant notamment le déplacement et l'amortissement des chocs.

races^{F} de chats^{M}



siamois^{M}
Chat au corps très fin originaire de Thaïlande, joueur et affectueux, émettant un miaulement rauque et bruyant.



abyssin^{M}
Chat au corps svelte originaire d'Égypte ou d'Éthiopie, docile et énergique, émettant un miaulement harmonieux.



chat^{M} **de l'île**^{F} **de Man**
Chat dépourvu de queue, aux pattes postérieures plus longues que les antérieures.

exemples[M] de mammifères[M] carnivores

Les mammifères carnivores (environ 270 espèces) sont munis de fortes canines (crocs) et de molaires tranchantes (carnassières) adaptées à un régime carné.



belette[F]
Mammifère carnivore très agile, vivant dans l'hémisphère Nord, capable de s'attaquer à de grosses proies (rats, campagnols, lapins) malgré sa petite taille.



vison[M]
Mammifère carnivore amphibie à pattes palmées d'Eurasie et d'Amérique, essentiellement nocturne, chassé et élevé pour sa fourrure très estimée.



fouine[F]
Mammifère carnivore d'Eurasie essentiellement nocturne, grimpeur et nageur, qui capture volontiers des volailles, des lapins domestiques et des rats.



martre[F]
Mammifère carnivore d'Eurasie et d'Amérique du Nord, essentiellement nocturne, agile et bon grimpeur, recherché pour sa fourrure soyeuse.



renard[M]
Mammifère carnivore fort répandu, vivant dans un terrier et chassant la nuit (surtout les rongeurs), dont la fourrure est très recherchée.



raton[M] **laveur**
Mammifère carnivore d'Amérique, essentiellement nocturne, qui trempe sa nourriture dans l'eau, d'où son nom.



mangouste[F]
Mammifère carnivore très agile d'Afrique et d'Eurasie, facile à apprivoiser et utilisé pour la destruction d'animaux nuisibles (serpents, rats).



fennec[M]
Mammifère carnivore nocturne des déserts d'Arabie et d'Afrique du Nord, facilement apprivoisable et capable de se passer d'eau pour de longues durées.



loutre[F] **de rivière**[F]
Mammifère carnivore amphibie à pattes palmées, fort répandu, surtout nocturne, se nourrissant notamment de poissons et dont la fourrure est appréciée.



blaireau[M]
Mammifère carnivore surtout nocturne de l'hémisphère Nord, creusant des terriers complexes, dont les poils servent à fabriquer des brosses et des pinceaux.



moufette[F]
Mammifère carnivore d'Amérique qui, pour se défendre, projette un liquide nauséabond et irritant sécrété par ses glandes anales. Sa fourrure est estimée.



hyène[F]
Mammifère carnivore charognard d'Afrique et d'Asie. C'est le seul animal à oser attaquer le lion pour lui voler sa nourriture.



lynx[M]
Mammifère carnivore des forêts de l'hémisphère Nord, puissant et très agile, à la vue perçante, chassant surtout la nuit et dont la fourrure est estimée.



loup[M]
Mammifère carnivore nocturne d'Eurasie et d'Amérique du Nord, vivant en meute et chassant de gros mammifères (cerfs, chevreuils).



puma[M]
Mammifère carnivore d'Amérique aux habitats très variés (montagnes, forêts), chassant seul la nuit, réputé pour ses talents de sauteur.

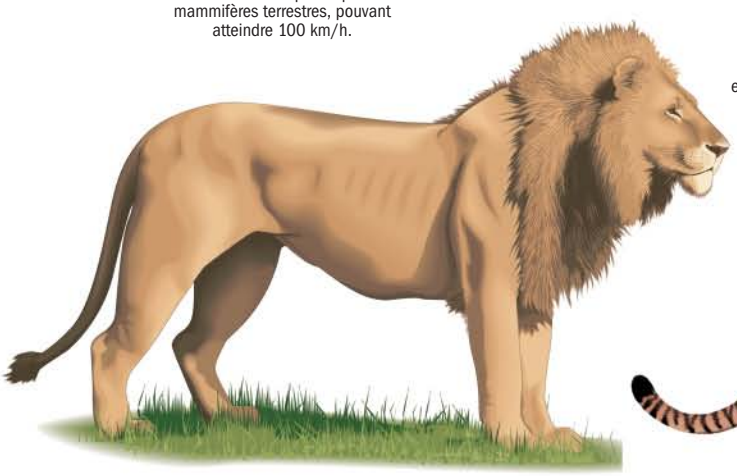
exemples[M] de mammifères[M] carnivores



guépard[M]
Mammifère carnivore d'Afrique et du Moyen-Orient aux griffes non rétractiles. C'est le plus rapide des mammifères terrestres, pouvant atteindre 100 km/h.



léopard[M]
Mammifère carnivore d'Afrique et d'Asie, chassant généralement la nuit et vivant surtout sur les arbres, dont la fourrure jaune est tachetée de noir.



lion[M]
Mammifère carnivore de grande taille surtout répandu en Afrique, vivant en groupe, et dont seul le mâle porte une crinière.



jaguar[M]
Mammifère carnivore d'Amérique centrale et du Sud, excellent nageur et chasseur nocturne, dont la fourrure est tachetée.



tigre[M]
Mammifère carnivore d'Asie de grande taille et extrêmement puissant, chassant la nuit.



ours[M] **noir**
Mammifère carnivore essentiellement nocturne d'Amérique du Nord, bon nageur et excellent grimpeur, se nourrissant surtout de fruits et de noix.

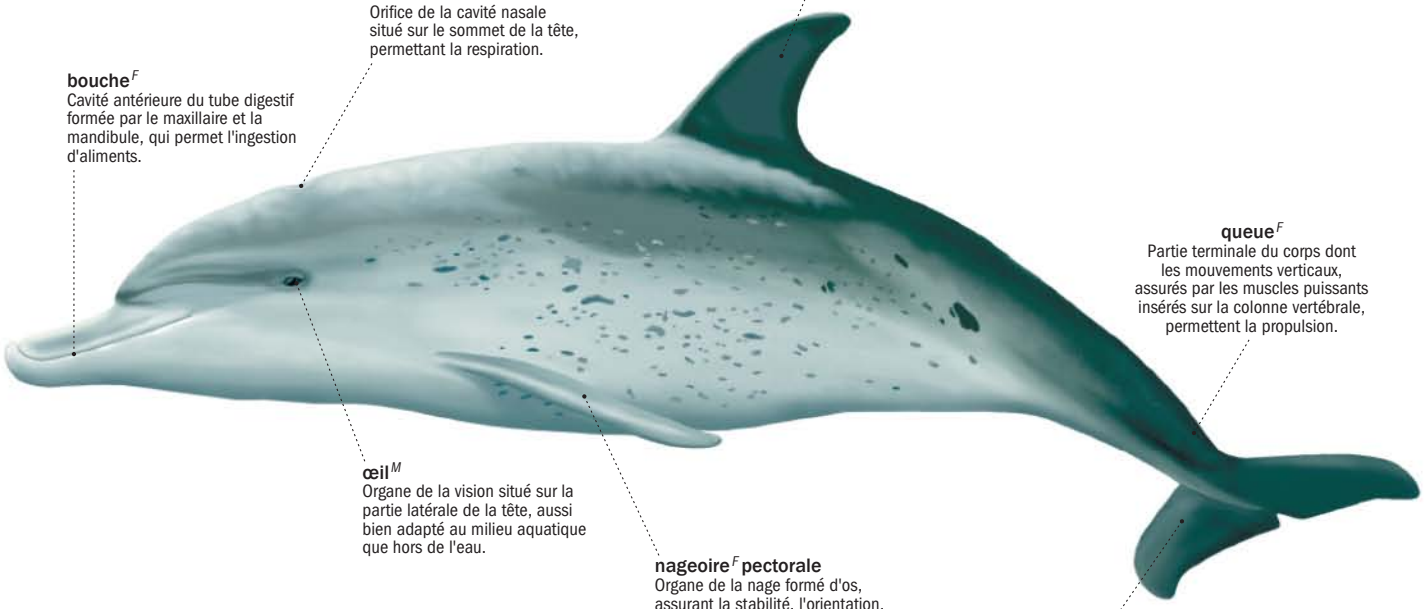
ours[M] **polaire**
Mammifère carnivore des régions arctiques, bon nageur, se nourrissant surtout de phoques et de poissons. C'est le plus grand des carnivores terrestres.



dauphin[M]

Mammifère marin dépourvu de membres postérieurs, utilisant l'écho des sons qu'il émet pour s'orienter et détecter des proies.

morphologie[F] du dauphin[M]



nageoire[F] dorsale
Organe de la nage fait d'un tissu fibreux dense, à la partie médiane du dos, assurant la stabilité et la thermorégulation. Certains mammifères marins en sont dépourvus.

évent[M]
Orifice de la cavité nasale situé sur le sommet de la tête, permettant la respiration.

bouche[F]
Cavité antérieure du tube digestif formée par le maxillaire et la mandibule, qui permet l'ingestion d'aliments.

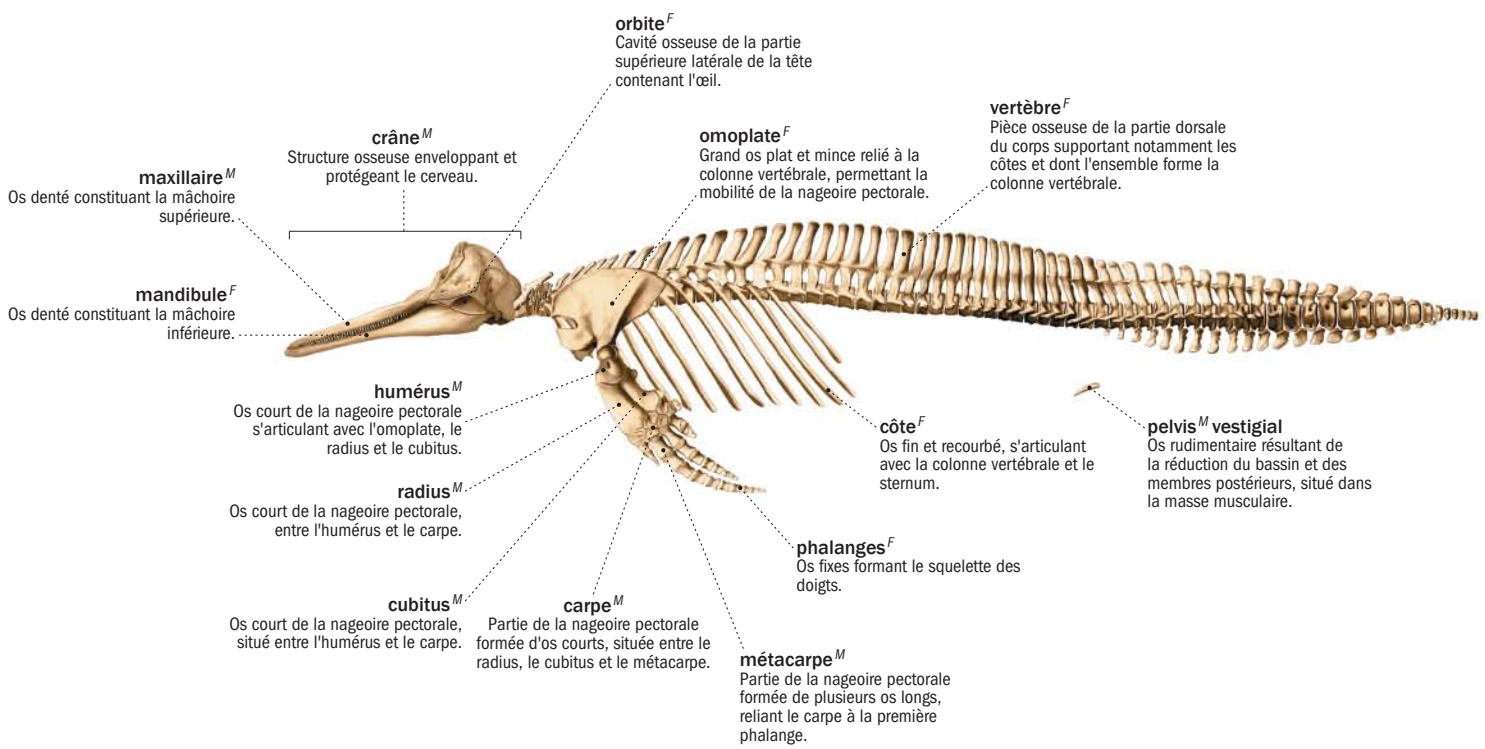
queue[F]
Partie terminale du corps dont les mouvements verticaux, assurés par les muscles puissants insérés sur la colonne vertébrale, permettent la propulsion.

œil[M]
Organe de la vision situé sur la partie latérale de la tête, aussi bien adapté au milieu aquatique que hors de l'eau.

nageoire[F] pectorale
Organe de la nage formé d'os, assurant la stabilité, l'orientation, le freinage et la thermorégulation.

nageoire[F] caudale
Puissant organe de la nage à deux lobes formé d'une membrane et de rayons, situé verticalement à l'extrémité postérieure du corps et assurant la propulsion.

squelette[M] du dauphin[M]



orbite[F]
Cavité osseuse de la partie supérieure latérale de la tête contenant l'œil.

crâne[M]
Structure osseuse enveloppant et protégeant le cerveau.

omoplate[F]
Grand os plat et mince relié à la colonne vertébrale, permettant la mobilité de la nageoire pectorale.

vertèbre[F]
Pièce osseuse de la partie dorsale du corps supportant notamment les côtes et dont l'ensemble forme la colonne vertébrale.

maxillaire[M]
Os denté constituant la mâchoire supérieure.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

humérus[M]
Os court de la nageoire pectorale s'articulant avec l'omoplate, le radius et le cubitus.

radius[M]
Os court de la nageoire pectorale, entre l'humérus et le carpe.

cubitus[M]
Os court de la nageoire pectorale, situé entre l'humérus et le carpe.

carpe[M]
Partie de la nageoire pectorale formée d'os courts, située entre le radius, le cubitus et le métacarpe.

métacarpe[M]
Partie de la nageoire pectorale formée de plusieurs os longs, reliant le carpe à la première phalange.

phalanges[F]
Os fixes formant le squelette des doigts.

côte[F]
Os fin et recourbé, s'articulant avec la colonne vertébrale et le sternum.

pelvis[M] vestigial
Os rudimentaire résultant de la réduction du bassin et des membres postérieurs, situé dans la masse musculaire.

exemples[M] de mammifères[M] marins

De nombreuses espèces de mammifères marins (plus de 110 sur 116), activement chassées, sont protégées ou font l'objet d'une chasse restrictive.



phoque[M]
Mammifère marin amphibie au pelage ras, dépourvu d'oreilles externes, se déplaçant sur terre en rampant, chassé pour sa chair, sa graisse et sa fourrure.



otarie[F]
Mammifère marin amphibie pourvu d'oreilles externes, se déplaçant sur terre à l'aide de ses quatre membres, notamment chassé pour sa fourrure.



dauphin[M]
Mammifère des mers chaudes et tempérées, à la nage rapide (environ 45 km/h), réputé pour son intelligence.



marsouin[M]
Mammifère des mers froides et tempérées, dont la chair est très appréciée. Cette espèce est protégée.



narval[M]
Mammifère des mers arctiques, dont le mâle, pourvu d'une défense spiralée pouvant atteindre 3 m, est chassé pour son ivoire.



béluga[M]
Mammifère marin des régions arctiques et subarctiques, émettant des sifflements variés pour communiquer, d'où son surnom de canari des mers.



orque[F]
Mammifère marin agressif fort répandu, pouvant atteindre 9 m, à la nage rapide (il s'attaque notamment aux jeunes baleines et dauphins).



morse[M]
Mammifère marin amphibie des régions arctiques, chassé pour son cuir, sa graisse et l'ivoire de ses défenses.

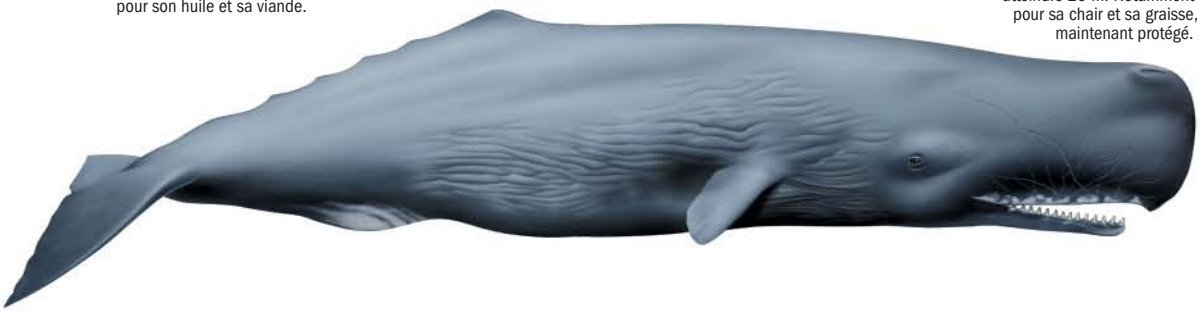


rorqual[M]
Mammifère marin fort répandu, dont la bouche est pourvue de lames cornées (fanons) et portant de nombreux sillons longitudinaux sur la gorge.



baleine[F]
Mammifère marin pouvant atteindre 20 m, à la bouche pourvue de lames cornées (fanons), notamment chassé pour son huile et sa viande.

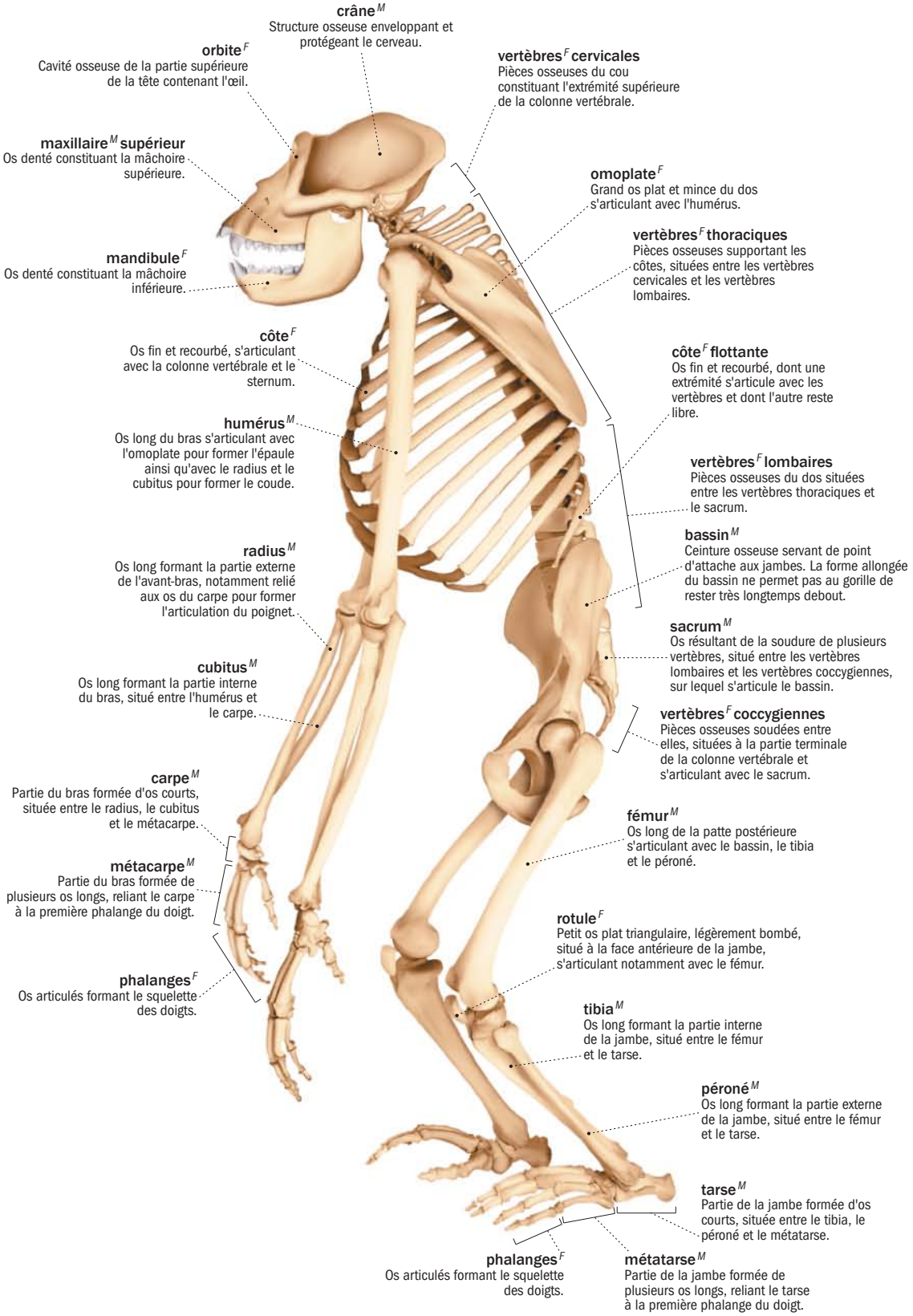
cachalot[M]
Mammifère marin répandu pouvant atteindre 20 m. Notamment chassé pour sa chair et sa graisse, il est maintenant protégé.



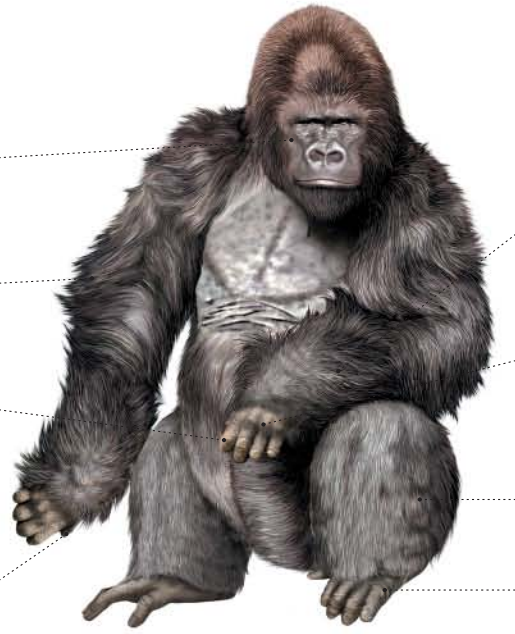
gorille[M]

Mammifère primate végétarien des forêts d'Afrique équatoriale, surtout terrestre. C'est le plus grand des primates, pouvant atteindre 2 m.

squelette[M] du gorille[M]



morphologie[F] du gorille[M]



face[F]
Partie antérieure de la tête, comprenant notamment les orifices des organes des sens.

pelage[M]
Poils recouvrant le corps, à l'exception notamment de la face, la paume des mains et la plante des pieds, permettant le maintien de la température corporelle.

doigt[M] préhensile
Membre articulé terminé par un ongle, servant, avec le pouce, à saisir la nourriture et à s'agripper.

pouce[M] opposable
Premier doigt de la main, court et robuste, qui fait face aux autres doigts et sert à la préhension et à l'utilisation d'outils. Il permet aussi de s'agripper.

bras[M]
Membre supérieur, musclé et puissant, soutenant notamment le corps lors de la marche.

main[F]
Extrémité du membre supérieur ayant une fonction tactile et préhensile, le pouce étant opposable aux autres doigts.

jambe[F]
Membre inférieur, musclé et puissant, soutenant le corps en position verticale.

pied[M]
Extrémité de la jambe pourvue de cinq doigts, reposant sur le sol et ayant une fonction préhensile et locomotrice.

exemples[M] de mammifères[M] primates[M]

De nombreuses espèces sont protégées, en raison notamment de la déforestation (destruction de leur habitat) et de la chasse.



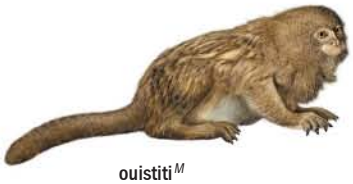
tamarin[M]
Petit primate sauteur d'Amérique du Sud, pourvu de griffes allongées, et non d'ongles, lui permettant de se déplacer et de se nourrir.

babouin[M]
Primate d'Afrique généralement terrestre, pourvu de callosités fessières colorées et de grandes abajoues lui permettant de stocker la nourriture.



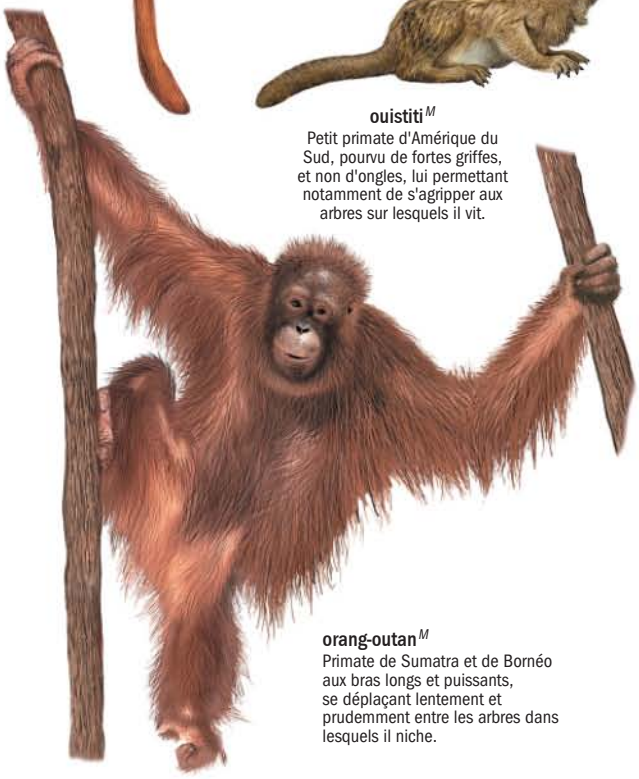


macaque[M]
Primate fort répandu d'Asie et d'Afrique du Nord, à la queue non préhensile, vivant sur terre et dans les arbres; certaines espèces sont utilisées pour des expériences en laboratoire.



ouistiti[M]
Petit primate d'Amérique du Sud, pourvu de fortes griffes, et non d'ongles, lui permettant notamment de s'agripper aux arbres sur lesquels il vit.





orang-outan[M]
Primate de Sumatra et de Bornéo aux bras longs et puissants, se déplaçant lentement et prudemment entre les arbres dans lesquels il niche.



chimpanzé[M]
Primate d'Afrique équatoriale dont le patrimoine génétique est très proche de celui de l'homme. Il est notamment utilisé en recherche médicale.



lémurien[M]
Primate agile principalement nocturne de Madagascar, se nourrissant d'insectes et de fruits. Il est pourvu d'une longue queue et vit sur les arbres.

gibbon[M]
Primate d'Asie dépourvu de queue vivant sur les arbres, se balançant de branche en branche très agilement en utilisant ses mains comme des crochets.

chauve-souris^{F}

Mammifère volant nocturne, généralement insectivore, utilisant l'écho des sons qu'il émet pour s'orienter et détecter ses proies.

morphologie^{F} de la chauve-souris^{F}



membrane^{F} alaire
Repli de peau nue tendu entre les doigts des ailes et s'étendant jusqu'aux pattes, permettant notamment le vol et la thermorégulation.

vaisseaux^{M} sanguins
Canaux dans lesquels circule le sang, permettant la régulation de la température du corps.

2^{e} métacarpien^{M}
Os long de l'aile reliant le carpe à la première phalange du 2^{e} doigt et soutenant la membrane alaire. L'espace entre les 2^{e} et 3^{e} métacarpiens est réduit.

3^{e} métacarpien^{M}
Os long de l'aile reliant le carpe à la première phalange du 3^{e} doigt et soutenant la membrane alaire.

4^{e} métacarpien^{M}
Os long de l'aile reliant le carpe à la première phalange du 4^{e} doigt et soutenant la membrane alaire.

pouce^{M}
Premier doigt de l'aile, court et muni d'une griffe.

griffe^{F}
Structure cornée pointue et rigide, permettant notamment à la chauve-souris de s'accrocher.

coude^{M}
Articulation permettant les mouvements de flexion et d'extension de l'aile.

poignet^{M}
Articulation de l'aile sur laquelle sont attachés les doigts.

radius^{M}
Os long et puissant de l'aile soutenant la membrane alaire.

tête^{F}
Partie antérieure du corps comportant les principaux organes sensoriels et le cerveau.

5^{e} métacarpien^{M}
Os long de l'aile reliant le carpe à la première phalange du 5^{e} doigt et soutenant la membrane alaire.

éperon^{M} calcanéen
Structure cartilagineuse fixée au tarse, soutenant notamment la membrane interfémorale.

membrane^{F} interfémorale
Repli de peau nue tendu entre les pattes et la queue, permettant la stabilisation au cours du vol et la capture de proies.

oreille^{F}
Organe de l'audition permettant à la chauve-souris de recevoir l'écho des sons qu'elle émet pour déterminer la position des obstacles et des proies.

tibia^{M}
Os long et puissant de la patte soutenant notamment la membrane interfémorale.

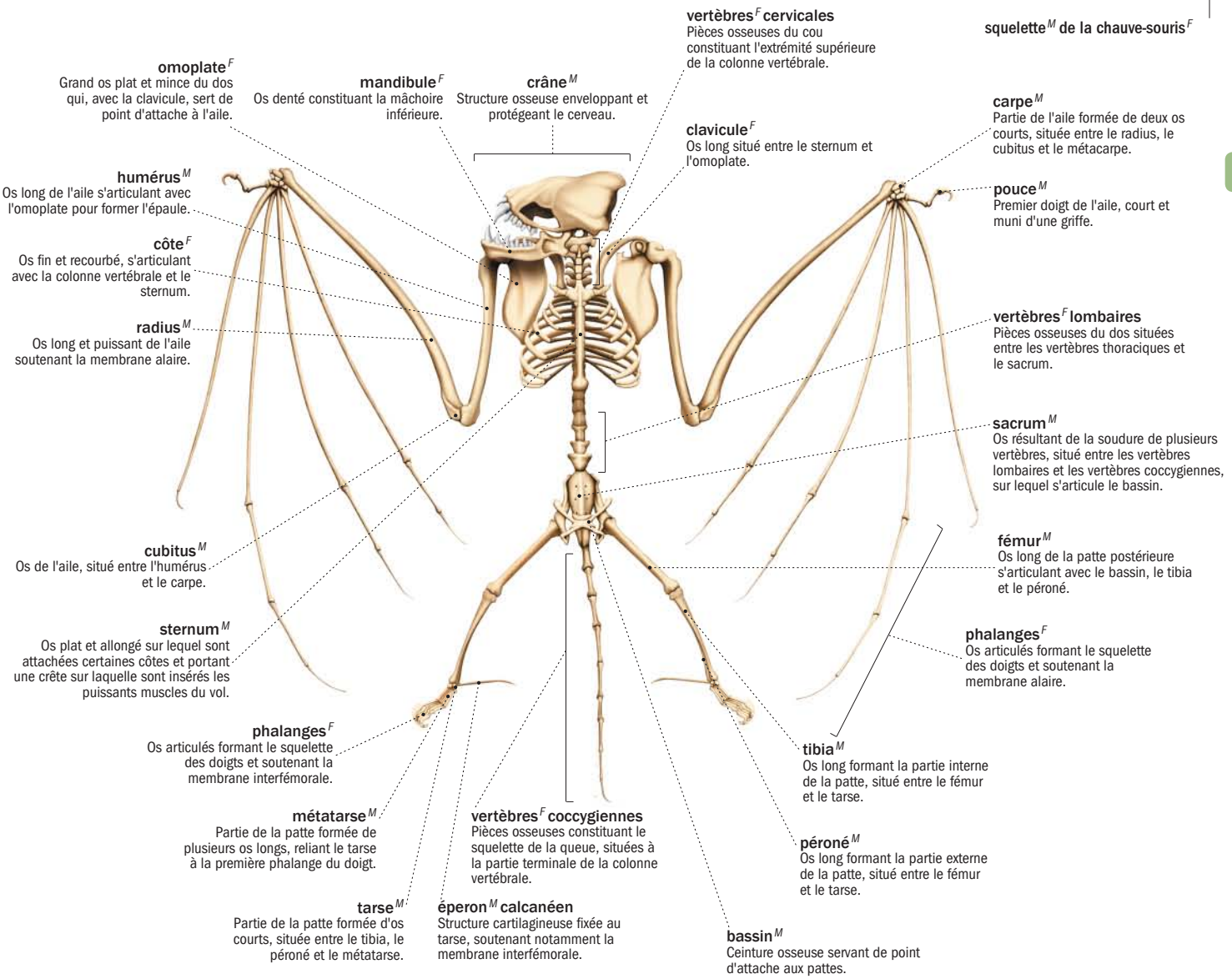
queue^{F}
Appendice terminal du corps soutenant notamment la membrane interfémorale.

pied^{M}
Extrémité de la patte pourvue de cinq orteils orientés vers l'arrière et de puissantes griffes, permettant à la chauve-souris de s'accrocher la tête en bas au repos.

appendice^{M} nasal
Orifice extérieur de la cavité nasale situé au-dessus de la bouche, ayant notamment une fonction olfactive très développée.

tragus^{M}
Saillie de l'orifice externe de l'oreille, permettant d'améliorer la réceptivité en concentrant le faisceau d'échos reçus.

ailes^{F}
Organes du vol constitués d'une membrane cutanée soutenue par quatre doigts très allongés (seul le pouce reste libre). La chauve-souris replie ses ailes au repos.



squelette[M] de la chauve-souris[F]

omoplate[F]
Grand os plat et mince du dos qui, avec la clavicule, sert de point d'attache à l'aile.

mandibule[F]
Os denté constituant la mâchoire inférieure.

crâne[M]
Structure osseuse enveloppant et protégeant le cerveau.

vertèbres[F] cervicales
Pièces osseuses du cou constituant l'extrémité supérieure de la colonne vertébrale.

clavicule[F]
Os long situé entre le sternum et l'omoplate.

carpe[M]
Partie de l'aile formée de deux os courts, située entre le radius, le cubitus et le métacarpe.

pouce[M]
Premier doigt de l'aile, court et muni d'une griffe.

humérus[M]
Os long de l'aile s'articulant avec l'omoplate pour former l'épaule.

côte[F]
Os fin et recourbé, s'articulant avec la colonne vertébrale et le sternum.

radius[M]
Os long et puissant de l'aile soutenant la membrane alaire.

vertèbres[F] lombaires
Pièces osseuses du dos situées entre les vertèbres thoraciques et le sacrum.

sacrum[M]
Os résultant de la soudure de plusieurs vertèbres, situé entre les vertèbres lombaires et les vertèbres coccygiennes, sur lequel s'articule le bassin.

cubitus[M]
Os de l'aile, situé entre l'humérus et le carpe.

sternum[M]
Os plat et allongé sur lequel sont attachées certaines côtes et portant une crête sur laquelle sont insérés les puissants muscles du vol.

fémur[M]
Os long de la patte postérieure s'articulant avec le bassin, le tibia et le péroné.

phalanges[F]
Os articulés formant le squelette des doigts et soutenant la membrane alaire.

phalanges[F]
Os articulés formant le squelette des doigts et soutenant la membrane interfémorale.

tibia[M]
Os long formant la partie interne de la patte, situé entre le fémur et le tarse.

métatarse[M]
Partie de la patte formée de plusieurs os longs, reliant le tarse à la première phalange du doigt.

vertèbres[F] coccygiennes
Pièces osseuses constituant le squelette de la queue, situées à la partie terminale de la colonne vertébrale.

péroné[M]
Os long formant la partie externe de la patte, situé entre le fémur et le tarse.

tarse[M]
Partie de la patte formée d'os courts, située entre le tibia, le péroné et le métatarse.

éperon[M] calcanéen
Structure cartilagineuse fixée au tarse, soutenant notamment la membrane interfémorale.

bassin[M]
Ceinture osseuse servant de point d'attache aux pattes.

exemples[M] de chauves-souris[F]

Les quelque 900 espèces de chauves-souris, fort répandues, vivent généralement en colonies dans les arbres ou les grottes.



vampire[M] commun
Mammifère volant d'Amérique centrale et du Sud dépourvu de queue, léchant le sang de mammifères et d'oiseaux pour se nourrir.



roussette[F] noire
L'une des plus grandes chauves-souris au monde vit en Australie; elle est frugivore et pourvue d'une queue rudimentaire. Son envergure peut atteindre 1,5 m.

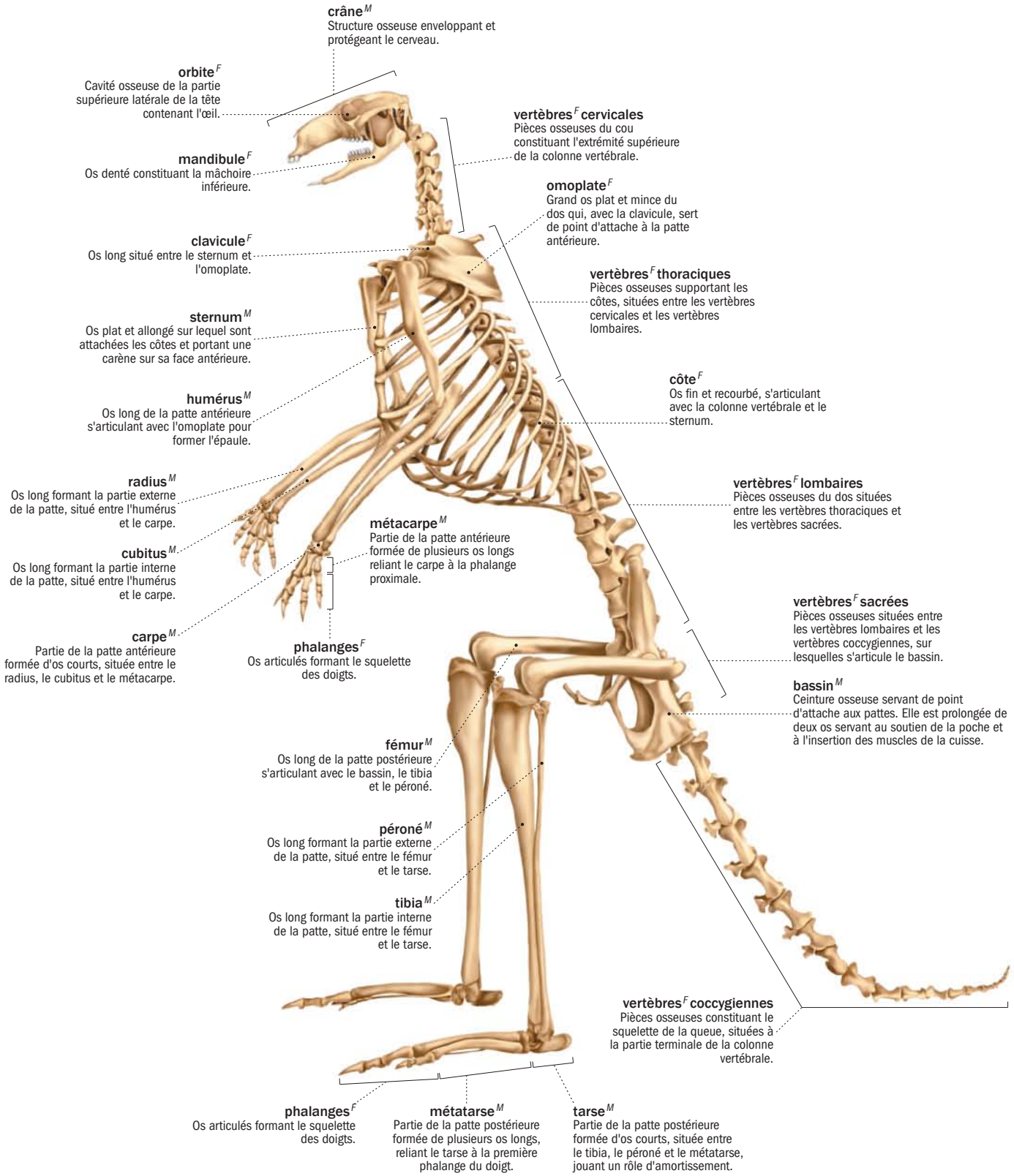


chauve-souris[F] fer[M]-de-lance[F]
Mammifère volant omnivore d'Amérique centrale et du Sud, à la queue courte. C'est l'une des plus grandes chauves-souris d'Amérique (envergure de près de 50 cm).

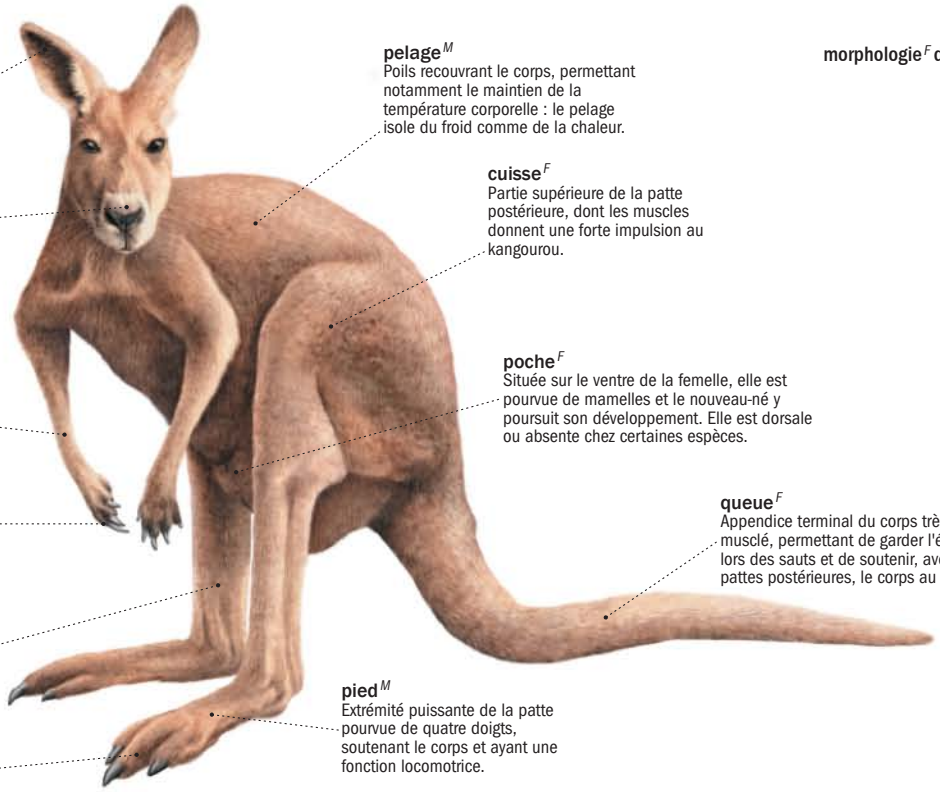
kangourou[M]

Marsupial herbivore vivant en groupes en Australie et en Tasmanie, à la queue très développée, se déplaçant rapidement par bonds successifs.

squelette[M] du kangourou[M]



morphologie[F] du kangourou[M]



pavillon[M]
Partie externe mobile de l'oreille faite de cartilage, située latéralement sur la tête, permettant de capter les sons.

museau[M]
Partie antérieure allongée de la tête, ayant notamment une fonction olfactive très développée.

patte[F] **antérieure**
Membre articulé peu développé se terminant par cinq doigts griffus, permettant essentiellement au kangourou de se nourrir et de se défendre.

griffe[F]
Structure cornée pointue et acérée, permettant notamment au kangourou de se gratter et de griffer ses adversaires lors de combats.

patte[F] **postérieure**
Membre articulé très musclé se terminant par quatre doigts, permettant au kangourou d'effectuer des sauts puissants et rapides et de frapper ses adversaires.

doigt[M]
Membre articulé terminant le pied. Le kangourou n'a généralement pas de pouce. Les 2e et 3e doigts sont soudés, le 4e porte une forte griffe acérée.

pelage[M]
Poils recouvrant le corps, permettant notamment le maintien de la température corporelle : le pelage isole du froid comme de la chaleur.

cuisse[F]
Partie supérieure de la patte postérieure, dont les muscles donnent une forte impulsion au kangourou.

poche[F]
Située sur le ventre de la femelle, elle est pourvue de mamelles et le nouveau-né y poursuit son développement. Elle est dorsale ou absente chez certaines espèces.

queue[F]
Appendice terminal du corps très musclé, permettant de garder l'équilibre lors des sauts et de soutenir, avec les pattes postérieures, le corps au repos.

pied[M]
Extrémité puissante de la patte pourvue de quatre doigts, soutenant le corps et ayant une fonction locomotrice.

exemples[M] de marsupiaux[M]

Les quelque 260 espèces vivent en Océanie et en Amérique, sur terre ou dans les arbres.



diable[M] **de Tasmanie**[F]
Marsupial nocturne carnivore et charognard, dont les fortes mâchoires lui permettent de dévorer entièrement ses proies (chair, os, fourrure, plumes).



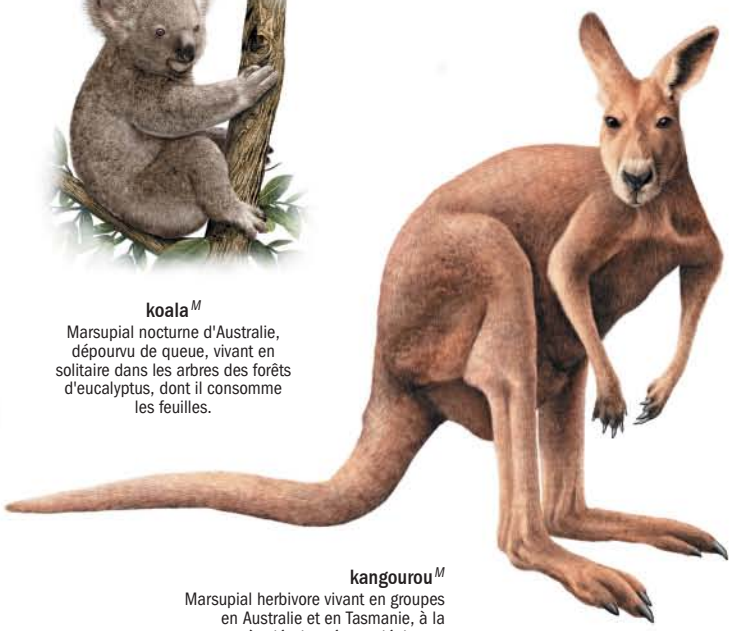
wallaby[M]
Marsupial d'Australie, de Tasmanie et de Nouvelle-Guinée, proche du kangourou, dont certaines espèces sont recherchées pour leur fourrure.



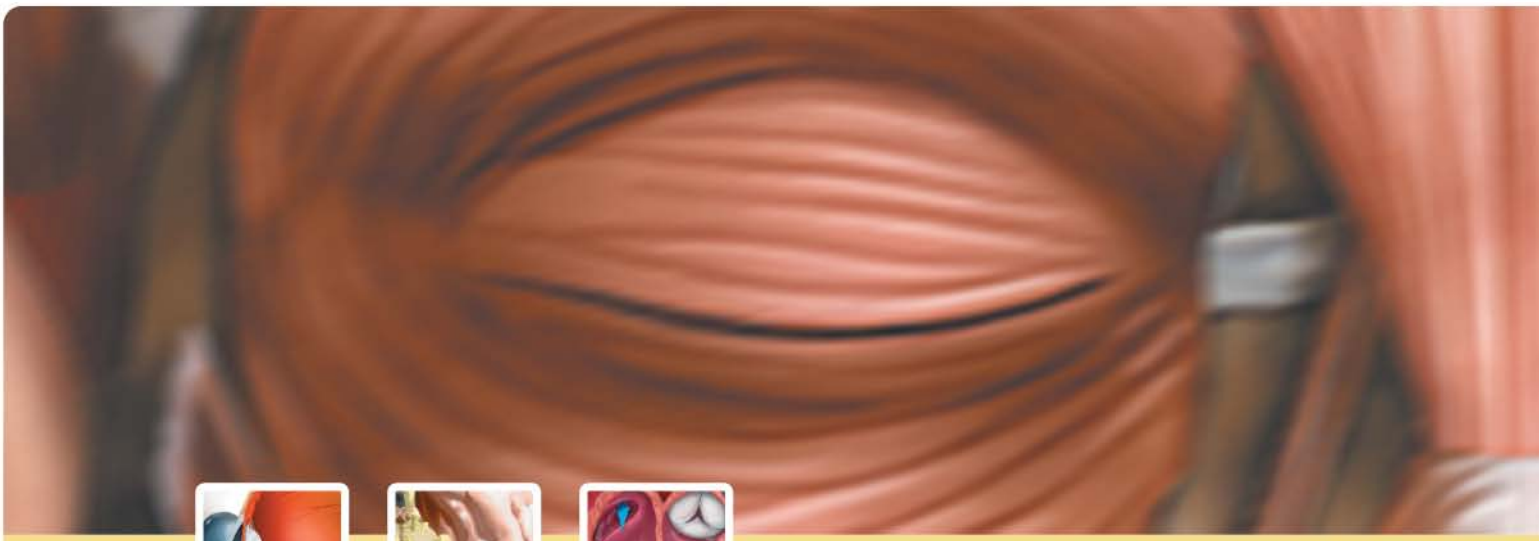
opossum[M]
Marsupial nocturne omnivore d'Amérique et d'Australie, dépourvu de poche et dont la fourrure est très appréciée.



koala[M]
Marsupial nocturne d'Australie, dépourvu de queue, vivant en solitaire dans les arbres des forêts d'eucalyptus, dont il consomme les feuilles.



kangourou[M]
Marsupial herbivore vivant en groupes en Australie et en Tasmanie, à la queue très développée, se déplaçant rapidement par bonds successifs.











ÊTRE HUMAIN

Être vivant représentant l'espèce la plus évoluée de la Terre, notamment caractérisé par la station verticale, le langage articulé et un cerveau volumineux.

146 Corps humain

L'ensemble des organes constituant le corps humain est protégé par la peau qui constitue son revêtement extérieur. La peau est le plus grand organe du corps.

150 Anatomie

Science qui étudie la structure du corps humain ainsi que les rapports entre les différents organes qui le constituent.

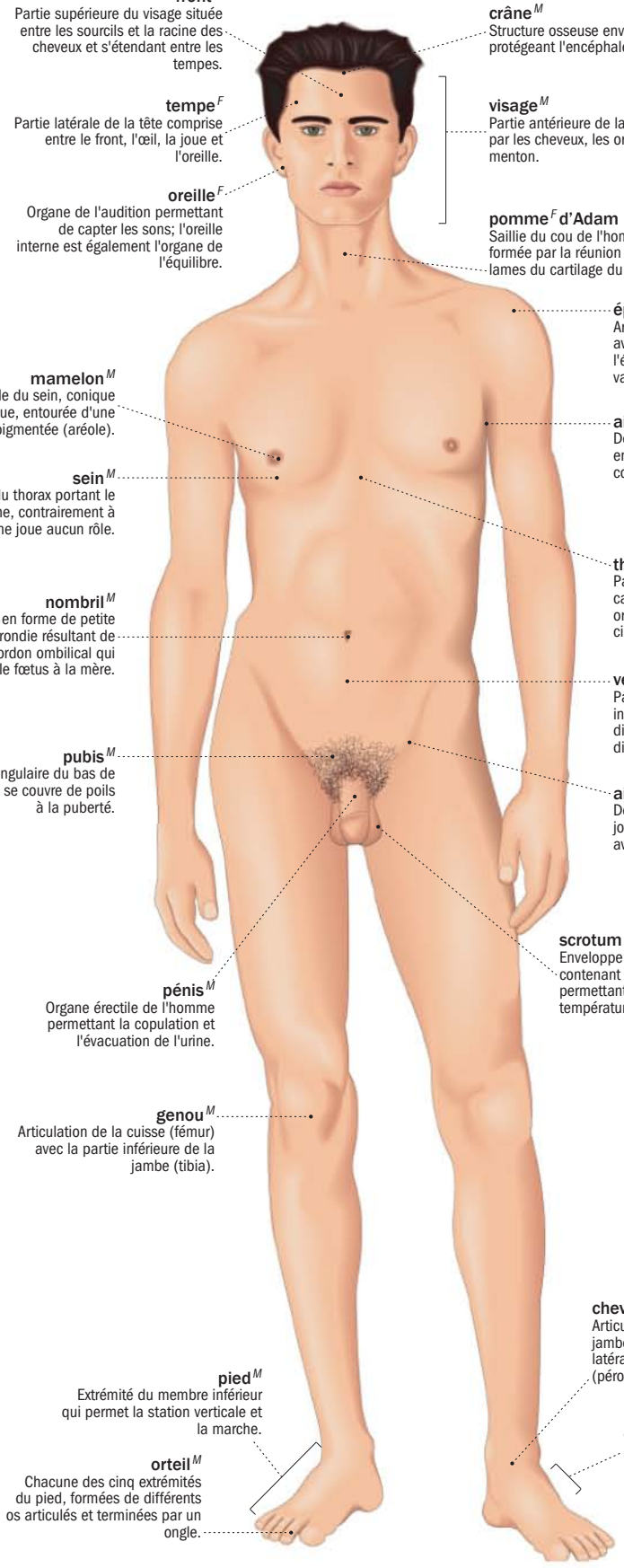
172 Organes des sens

Parties du corps qui permettent de recevoir des informations du monde extérieur grâce à des récepteurs spécifiques, qui sont reliés au cerveau par les nerfs.

homme^{M}

Être humain de sexe masculin qui produit les cellules pouvant féconder l'ovule. Son squelette est en général plus grand et plus lourd que celui de la femme.

face^{F} antérieure



front^{M}
Partie supérieure du visage située entre les sourcils et la racine des cheveux et s'étendant entre les tempes.

crâne^{M}
Structure osseuse enveloppant et protégeant l'encéphale.

tempe^{F}
Partie latérale de la tête comprise entre le front, l'œil, la joue et l'oreille.

visage^{M}
Partie antérieure de la tête limitée par les cheveux, les oreilles et le menton.

oreille^{F}
Organe de l'audition permettant de capter les sons; l'oreille interne est également l'organe de l'équilibre.

pomme^{F} d'Adam
Saillie du cou de l'homme, formée par la réunion de deux lames du cartilage du larynx.

épaule^{F}
Articulation du membre supérieur avec le thorax. Très mobile, l'épaule permet une grande variété de mouvements.

mamelon^{M}
Saillie érectile du sein, conique ou cylindrique, entourée d'une zone pigmentée (aréole).

aisselle^{F}
Dépression située sous l'épaule, entre le bras et le thorax, qui se couvre de poils à la puberté.

sein^{M}
Partie antérieure du thorax portant le mamelon. Chez l'homme, contrairement à la femme, le sein ne joue aucun rôle.

thorax^{M}
Partie supérieure du tronc dont la cage osseuse contient les principaux organes de la respiration et de la circulation (poumons, cœur).

nombril^{M}
Cicatrice en forme de petite dépression arrondie résultant de la section du cordon ombilical qui reliait le fœtus à la mère.

ventre^{M}
Partie souple constituant la partie inférieure du tronc, contenant divers organes des appareils digestif, urinaire et reproducteur.

pubis^{M}
Saillie triangulaire du bas de l'abdomen qui se couvre de poils à la puberté.

aine^{F}
Dépression résultant de la jonction du bas de l'abdomen avec la cuisse.

scrotum^{M}
Enveloppe musculaire cutanée contenant les testicules et permettant d'en réguler la température.

pénis^{M}
Organe érectile de l'homme permettant la copulation et l'évacuation de l'urine.

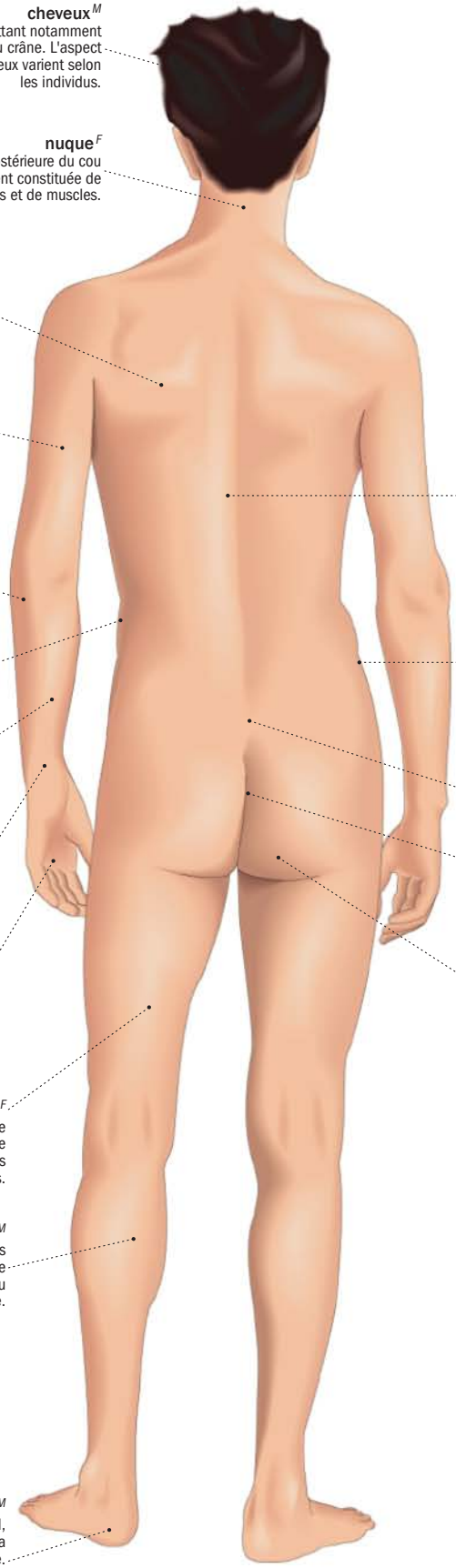
genou^{M}
Articulation de la cuisse (fémur) avec la partie inférieure de la jambe (tibia).

cheville^{F}
Articulation du pied avec la jambe, formant des saillies latérales interne (tibia) et externe (péroné).

pied^{M}
Extrémité du membre inférieur qui permet la station verticale et la marche.

cou^{M}-de-pied^{M}
Partie supérieure du pied, entre le métatarse et la cheville.

orteil^{M}
Chacune des cinq extrémités du pied, formées de différents os articulés et terminées par un ongle.



cheveux M
Poils de la tête permettant notamment de protéger la peau du crâne. L'aspect et la couleur des cheveux varient selon les individus.

nuque F
Partie postérieure du cou essentiellement constituée de vertèbres et de muscles.

omoplate F
Os plat et mince du dos s'articulant notamment avec l'humérus (os du bras) et formant la partie postérieure de l'épaule.

bras M
Partie du membre supérieur comprise entre l'épaule et le coude et s'articulant notamment avec l'omoplate.

coude M
Articulation du bras (humérus) avec l'avant-bras (radius et cubitus), qui fait saillie lorsque le membre est fléchi.

taille F
Partie resserrée du corps comprise entre la base du thorax et les hanches.

avant-bras M
Partie du membre supérieur comprise entre le coude et le poignet. Les muscles de l'avant-bras contrôlent le mouvement de la main et des doigts.

poignet M
Articulation de la main (carpe) avec l'avant-bras (radius).

main F
Extrémité du membre supérieur ayant une fonction tactile et préhensile, le pouce étant opposable aux autres doigts.

cuisse F
Partie de la jambe comprise entre la hanche et le genou. La cuisse est pourvue de nombreux muscles puissants.

mollet M
Partie charnue formée par les muscles de la face postérieure de la jambe, comprise entre le genou et la cheville.

talon M
Partie postérieure du pied, reposant sur le sol lors de la marche.

face F **postérieure**

tête F
Partie supérieure du corps soutenue par le cou. Elle comporte notamment les principaux organes sensoriels et l'encéphale.

cou M
Partie du corps reliant la tête au tronc, par où passent notamment les voies respiratoires, des centres nerveux et des vaisseaux sanguins.

dos M
Partie postérieure du tronc qui s'étend des épaules aux reins, de chaque côté de la colonne vertébrale.

tronc M
Partie du corps à laquelle sont rattachés la tête et les membres. Elle se compose du thorax, de l'abdomen et du bassin.

hanche F
Articulation de la jambe avec le bassin (base du tronc).

reins M
Partie inférieure du dos située de part et d'autre de la colonne vertébrale.

raie F **des fesses** F
Sillon profond et étroit situé entre les deux fesses et dans lequel s'ouvre l'anus.

fesse F
Partie charnue essentiellement composée de muscles, située au bas du dos.

jambe F
Membre inférieur rattaché au tronc, soutenant le corps en station verticale et lors de la locomotion.

pied M
Extrémité du membre inférieur qui permet la station verticale et la marche.

femme[F]

Être humain de sexe féminin capable de concevoir des enfants à partir d'un ovule fécondé par un spermatozoïde (cellule reproductrice mâle).

face[F] antérieure



œil[M]
Organe de la vision servant à percevoir les formes, les distances, les couleurs et les mouvements. L'être humain dispose d'une bonne acuité visuelle.

joue[F]
Partie latérale du visage pourvue de muscles capables de lui donner de multiples nuances d'expression.

cou[M]
Partie du corps reliant la tête au tronc, par où passent notamment les voies respiratoires, des conduits nerveux et des vaisseaux sanguins.

mamelon[M]
Saillie érectile du sein, conique ou cylindrique, entourée de l'aréole et dans laquelle s'ouvrent les conduits lactifères (qui acheminent le lait vers le mamelon).

sein[M]
Organe glandulaire sécrétant le lait chez la femme. Il se développe à la puberté et augmente de volume lors d'une grossesse.

nombril[M]
Cicatrice en forme de petite dépression arrondie résultant de la section du cordon ombilical qui reliait le fœtus à la mère.

pubis[M]
Saillie triangulaire du bas de l'abdomen qui se couvre de poils à la puberté.

vulve[F]
Ensemble des organes génitaux externes de la femme, permettant notamment la copulation (orifice du vagin) et l'évacuation de l'urine.

genou[M]
Articulation de la cuisse (fémur) avec la partie inférieure de la jambe (tibia).

pied[M]
Extrémité du membre inférieur qui permet la station verticale et la marche.

orteil[M]
Chacune des cinq extrémités du pied, formées de différents os articulés et terminées par un ongle.

nez[M]
Saillie médiane du visage percée de deux orifices (narines) ayant une fonction olfactive et respiratoire.

bouche[F]
Cavité antérieure de l'appareil digestif, bordée par les lèvres et permettant notamment l'ingestion d'aliments.

menton[M]
Partie saillante du visage, de forme variable, correspondant à la mandibule.

épaule[F]
Articulation du membre supérieur avec le thorax. Très mobile, l'épaule permet une grande variété de mouvements.

aisselle[F]
Dépression située sous l'épaule, entre le bras et le thorax, qui se couvre de poils à la puberté.

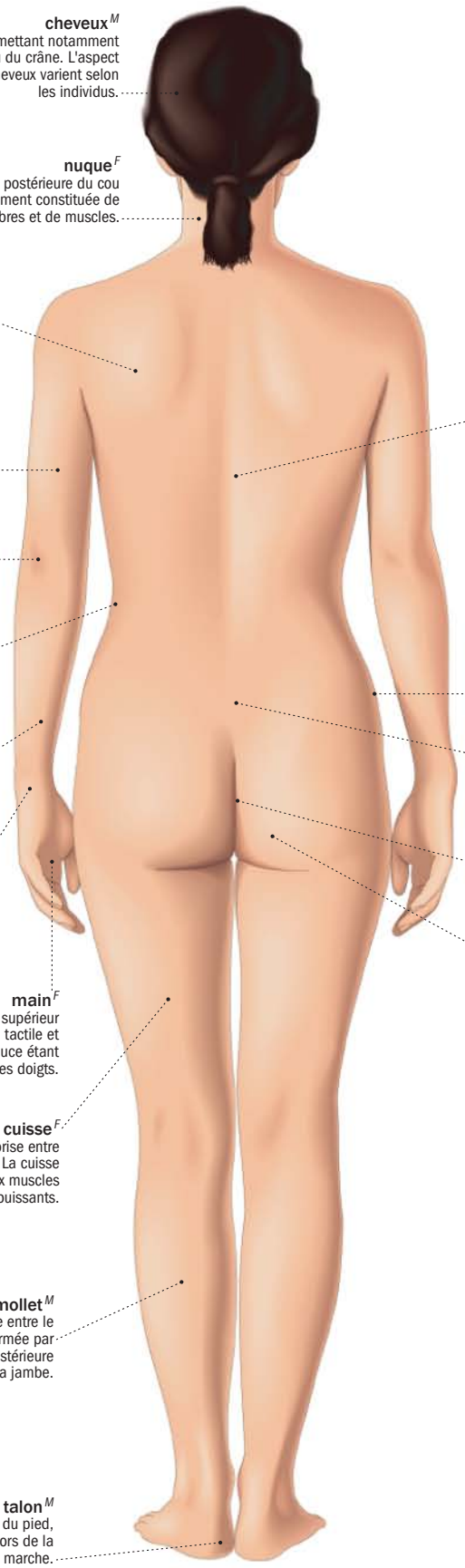
thorax[M]
Partie supérieure du tronc dont la cage osseuse contient les principaux organes de la respiration et de la circulation (poumons, cœur).

ventre[M]
Partie souple constituant la partie inférieure du tronc, contenant divers organes des appareils digestif, urinaire et reproducteur.

aine[F]
Dépression résultant de la jonction du bas de l'abdomen avec la cuisse.

cheville[F]
Articulation du pied avec la jambe, formant des saillies latérales interne (tibia) et externe (péroné).

face[F] postérieure



cheveux[M]
Poils de la tête permettant notamment de protéger la peau du crâne. L'aspect et la couleur des cheveux varient selon les individus.

nuque[F]
Partie postérieure du cou essentiellement constituée de vertèbres et de muscles.

omoplate[F]
Os plat et mince du dos s'articulant notamment avec l'humérus (os du bras) et formant la partie postérieure de l'épaule.

bras[M]
Partie du membre supérieur comprise entre l'épaule et le coude et s'articulant notamment avec l'omoplate.

coude[M]
Articulation du bras (humérus) avec l'avant-bras (radius et cubitus), qui fait saillie lorsque le membre est fléchi.

taille[F]
Partie resserrée du corps comprise entre la base du thorax et les hanches.

avant-bras[M]
Partie du membre supérieur comprise entre le coude et le poignet. Les muscles de l'avant-bras contrôlent le mouvement de la main et des doigts.

poignet[M]
Articulation de la main (carpe) avec l'avant-bras (radius).

main[F]
Extrémité du membre supérieur ayant une fonction tactile et préhensile, le pouce étant opposable aux autres doigts.

cuisse[F]
Partie de la jambe comprise entre la hanche et le genou. La cuisse est pourvue de nombreux muscles puissants.

mollet[M]
Partie charnue comprise entre le genou et la cheville, formée par les muscles de la face postérieure de la jambe.

talon[M]
Partie postérieure du pied, reposant sur le sol lors de la marche.

tête[F]
Partie supérieure du corps soutenue par le cou. Elle comporte notamment les principaux organes sensoriels et l'encéphale.

cou[M]
Partie du corps reliant la tête au tronc, par où passent notamment les voies respiratoires, des conduits nerveux et des vaisseaux sanguins.

dos[M]
Partie postérieure du tronc qui s'étend des épaules aux reins, de chaque côté de la colonne vertébrale.

tronc[M]
Partie du corps à laquelle sont rattachés la tête et les membres. Elle se compose du thorax, de l'abdomen et du bassin.

hanche[F]
Articulation de la jambe avec le bassin (base du tronc).

reins[M]
Partie inférieure du dos située de part et d'autre de la colonne vertébrale.

raie[F] **des fesses**[F]
Sillon profond et étroit situé entre les deux fesses et dans lequel s'ouvre l'anus.

fesse[F]
Partie charnue essentiellement composée de muscles, située au bas du dos.

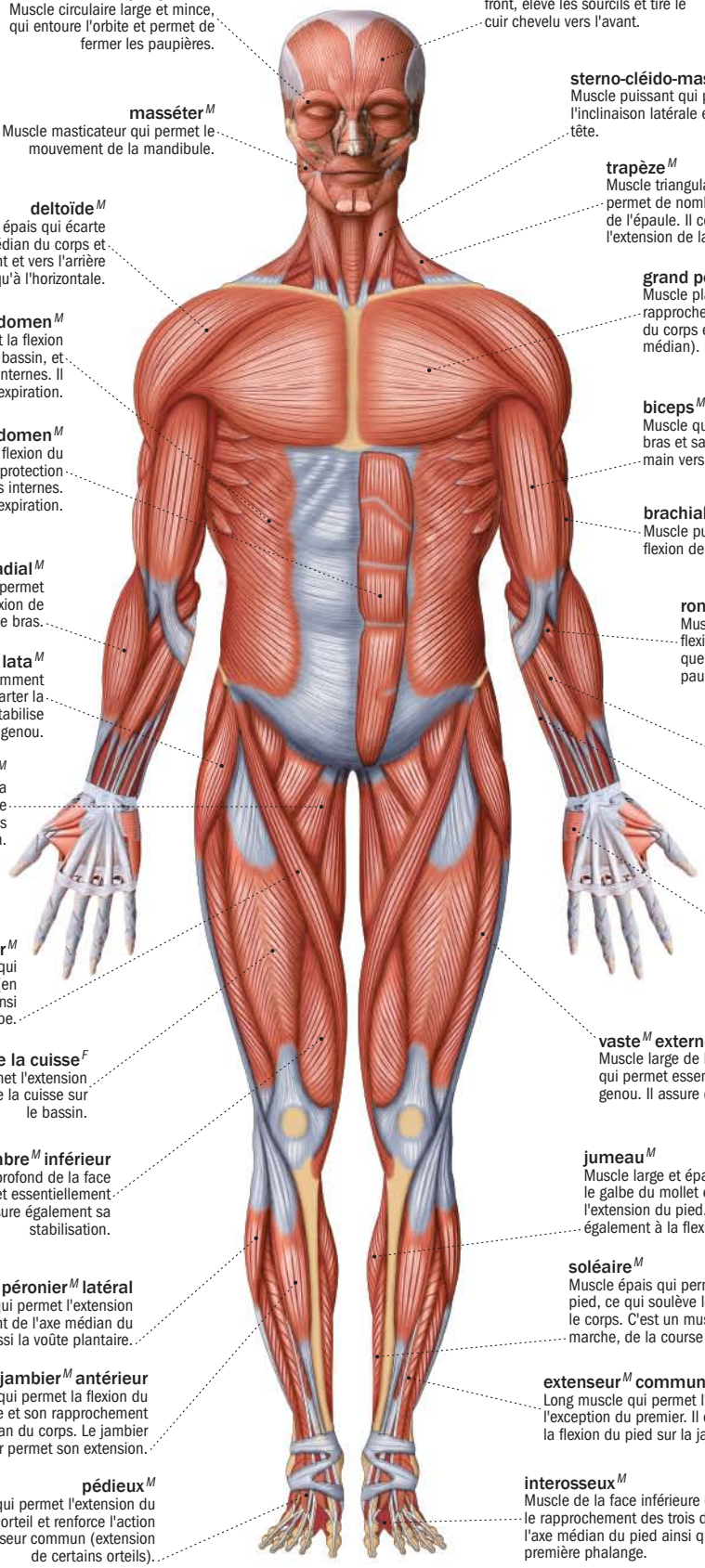
jambe[F]
Membre inférieur rattaché au tronc, soutenant le corps en station verticale et lors de la locomotion.

pied[M]
Extrémité du membre inférieur qui permet la station verticale et la marche.

muscles[M]

Organes contractiles faits de fibres, assurant les mouvements et le maintien de la posture. Le corps humain en compte plus de 600.

face[F] antérieure



orbiculaire[M] des paupières[F]
Muscle circulaire large et mince, qui entoure l'orbite et permet de fermer les paupières.

frontal[M]
Muscle qui plisse la peau du front, élève les sourcils et tire le cuir chevelu vers l'avant.

masséter[M]
Muscle masticateur qui permet le mouvement de la mandibule.

sterno-cléido-mastoïdien[M]
Muscle puissant qui permet la flexion, l'inclinaison latérale et la rotation de la tête.

trapèze[M]
Muscle triangulaire large et plat qui permet de nombreux mouvements de l'épaule. Il contribue également à l'extension de la tête.

deltoïde[M]
Muscle triangulaire épais qui écarte le bras de l'axe médian du corps et l'oriente vers l'avant et vers l'arrière jusqu'à l'horizontale.

grand pectoral[M]
Muscle plat qui permet notamment le rapprochement du bras de l'axe médian du corps et sa rotation interne (vers l'axe médian). Il contribue aussi à l'inspiration.

grand oblique[M] de l'abdomen[M]
Muscle large et fin qui permet la flexion et la rotation du tronc sur le bassin, et la compression des organes internes. Il contribue également à l'expiration.

biceps[M] brachial
Muscle qui permet la flexion de l'avant-bras et sa rotation externe (paume de la main vers l'avant).

grand droit[M] de l'abdomen[M]
Muscle plat qui permet la flexion du tronc vers l'avant ainsi que la protection et la compression des organes internes. Il contribue également à l'expiration.

brachial[M] antérieur
Muscle puissant qui permet la flexion de l'avant-bras sur le bras.

huméro-stylo-radial[M]
Muscle qui permet essentiellement la flexion de l'avant-bras sur le bras.

rond pronateur[M]
Muscle court et arrondi qui permet la flexion de l'avant-bras sur le bras ainsi que sa rotation interne, amenant la paume de la main vers l'arrière.

tenseur[M] du fascia lata[M]
Muscle épais qui permet notamment d'étendre la jambe, de fléchir et d'écarter la cuisse de l'axe médian du corps. Il stabilise également la hanche et le genou.

grand palmaire[M]
Muscle qui permet notamment la flexion et l'écartement de la main de l'axe médian du corps. Il participe également à la stabilisation du poignet.

moyen adducteur[M]
Muscle long qui permet de rapprocher la cuisse de l'axe médian du corps. Il assure également sa rotation externe (en dehors de l'axe médian) et sa flexion.

cubital[M] antérieur
Muscle qui permet la flexion de la main et son rapprochement de l'axe médian du corps.

petit palmaire[M]
Muscle qui permet essentiellement la flexion de la main.

couturier[M]
Muscle long et étroit en forme de ruban qui permet la flexion et la rotation externe (en dehors de l'axe médian) de la cuisse ainsi que la flexion de la jambe.

vaste[M] externe du membre[M] inférieur
Muscle large de la face externe de la cuisse qui permet essentiellement l'extension du genou. Il assure également sa stabilisation.

droit[M] antérieur de la cuisse[F]
Muscle puissant qui permet l'extension du genou et la flexion de la cuisse sur le bassin.

vaste[M] interne du membre[M] inférieur
Muscle volumineux et profond de la face interne de la cuisse qui permet essentiellement l'extension du genou. Il assure également sa stabilisation.

jumeau[M]
Muscle large et épais qui forme le galbe du mollet et permet l'extension du pied. Il contribue également à la flexion du genou.

long péronier[M] latéral
Muscle attaché au péroné qui permet l'extension du pied et son écartement de l'axe médian du corps. Il soutient aussi la voûte plantaire.

soléaire[M]
Muscle épais qui permet l'extension du pied, ce qui soulève le talon du sol et élève le corps. C'est un muscle important de la marche, de la course et du saut.

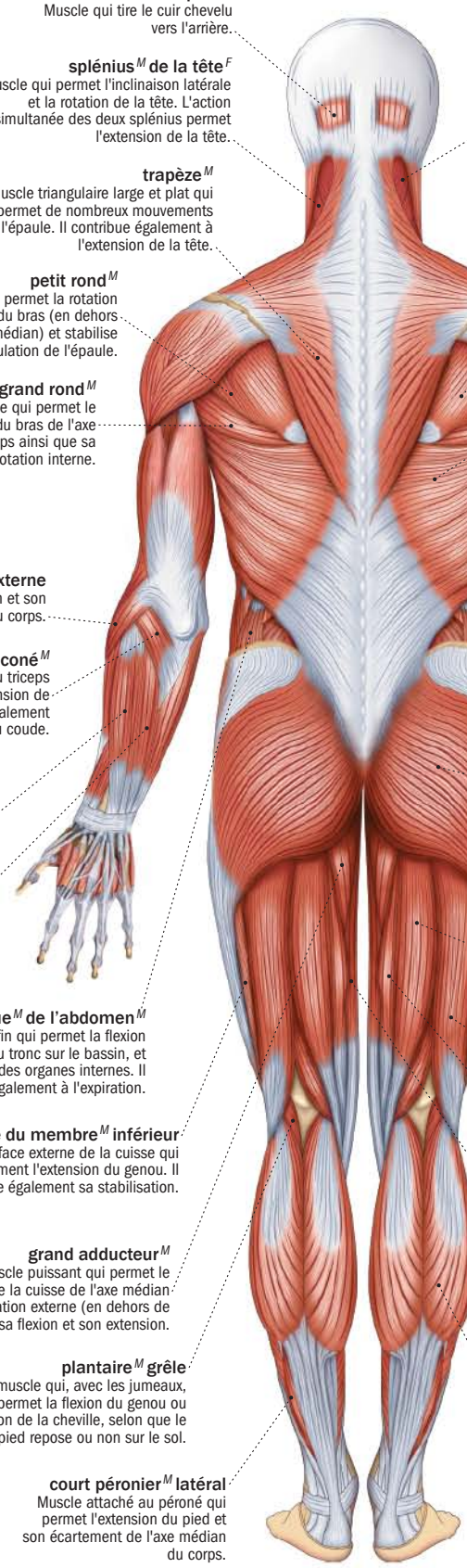
jambier[M] antérieur
Muscle épais qui permet la flexion du pied sur la jambe et son rapprochement de l'axe médian du corps. Le jambier postérieur permet son extension.

extenseur[M] commun des orteils[M]
Long muscle qui permet l'extension des orteils, à l'exception du premier. Il contribue également à la flexion du pied sur la jambe.

pédieux[M]
Muscle qui permet l'extension du premier orteil et renforce l'action de l'extenseur commun (extension de certains orteils).

interosseux[M]
Muscle de la face inférieure du pied qui permet le rapprochement des trois derniers orteils de l'axe médian du pied ainsi que la flexion de leur première phalange.

face[F] postérieure



occipital[M]
Muscle qui tire le cuir chevelu vers l'arrière.

splénius[M] de la tête[F]
Muscle qui permet l'inclinaison latérale et la rotation de la tête. L'action simultanée des deux splénius permet l'extension de la tête.

trapèze[M]
Muscle triangulaire large et plat qui permet de nombreux mouvements de l'épaule. Il contribue également à l'extension de la tête.

petit rond[M]
Muscle qui permet la rotation externe du bras (en dehors de l'axe médian) et stabilise l'articulation de l'épaule.

grand rond[M]
Muscle qui permet le rapprochement du bras de l'axe médian du corps ainsi que sa rotation interne.

premier radial[M] externe
Muscle qui permet l'extension de la main et son écartement de l'axe médian du corps.

anconé[M]
Muscle court qui renforce l'action du triceps brachial pour permettre l'extension de l'avant-bras sur le bras. Il stabilise également l'articulation du coude.

extenseur[M] commun des doigts[M]
Muscle qui permet l'extension des doigts, à l'exception du pouce. Il contribue également à l'extension de la main sur l'avant-bras.

cubital[M] postérieur
Muscle qui permet l'extension de la main et son rapprochement de l'axe médian du corps.

grand oblique[M] de l'abdomen[M]
Muscle large et fin qui permet la flexion et la rotation du tronc sur le bassin, et la compression des organes internes. Il contribue également à l'expiration.

vaste[M] externe du membre[M] inférieur
Muscle large de la face externe de la cuisse qui permet essentiellement l'extension du genou. Il assure également sa stabilisation.

grand adducteur[M]
Muscle puissant qui permet le rapprochement de la cuisse de l'axe médian du corps, sa rotation externe (en dehors de l'axe médian), sa flexion et son extension.

plantaire[M] grêle
Petit muscle qui, avec les jumeaux, permet la flexion du genou ou l'extension de la cheville, selon que le pied repose ou non sur le sol.

court péronier[M] latéral
Muscle attaché au péroné qui permet l'extension du pied et son écartement de l'axe médian du corps.

grand complexus[M]
Muscle qui permet l'inclinaison latérale de la tête. L'action simultanée des deux complexus permet l'extension de la tête.

sous-épineux[M]
Muscle triangulaire plat qui permet la rotation externe (en dehors de l'axe médian) du bras et la stabilisation de l'articulation de l'épaule.

grand dorsal[M]
Muscle large et plat qui permet notamment le rapprochement du bras de l'axe médian du corps, son extension et sa rotation interne.

triceps[M] brachial
Muscle puissant qui permet l'extension de l'avant-bras sur le bras.

long supinateur[M]
Muscle plat qui permet principalement la flexion de l'avant-bras. Il participe également à sa rotation externe, amenant la paume de la main vers l'avant.

deuxième radial[M] externe
Muscle qui permet l'extension de la main et son écartement de l'axe médian du corps.

cubital[M] antérieur
Muscle qui permet la flexion de la main et son rapprochement de l'axe médian du corps.

grand fessier[M]
Muscle épais qui permet l'extension de la hanche et sa rotation externe (en dehors de l'axe médian). Il permet aussi de redresser le tronc en position verticale.

demi-tendineux[M]
Long muscle qui permet l'extension de la cuisse sur le bassin, la flexion du genou ainsi que la rotation interne de la cuisse et de la jambe (vers l'axe médian).

biceps[M] crural
Muscle volumineux qui permet la flexion de la jambe sur la cuisse, sa rotation externe (en dehors de l'axe médian) et l'extension de la cuisse sur le bassin.

demi-membraneux[M]
Muscle plat qui permet l'extension de la cuisse sur le bassin, la flexion du genou ainsi que la rotation interne de la cuisse et de la jambe (vers l'axe médian).

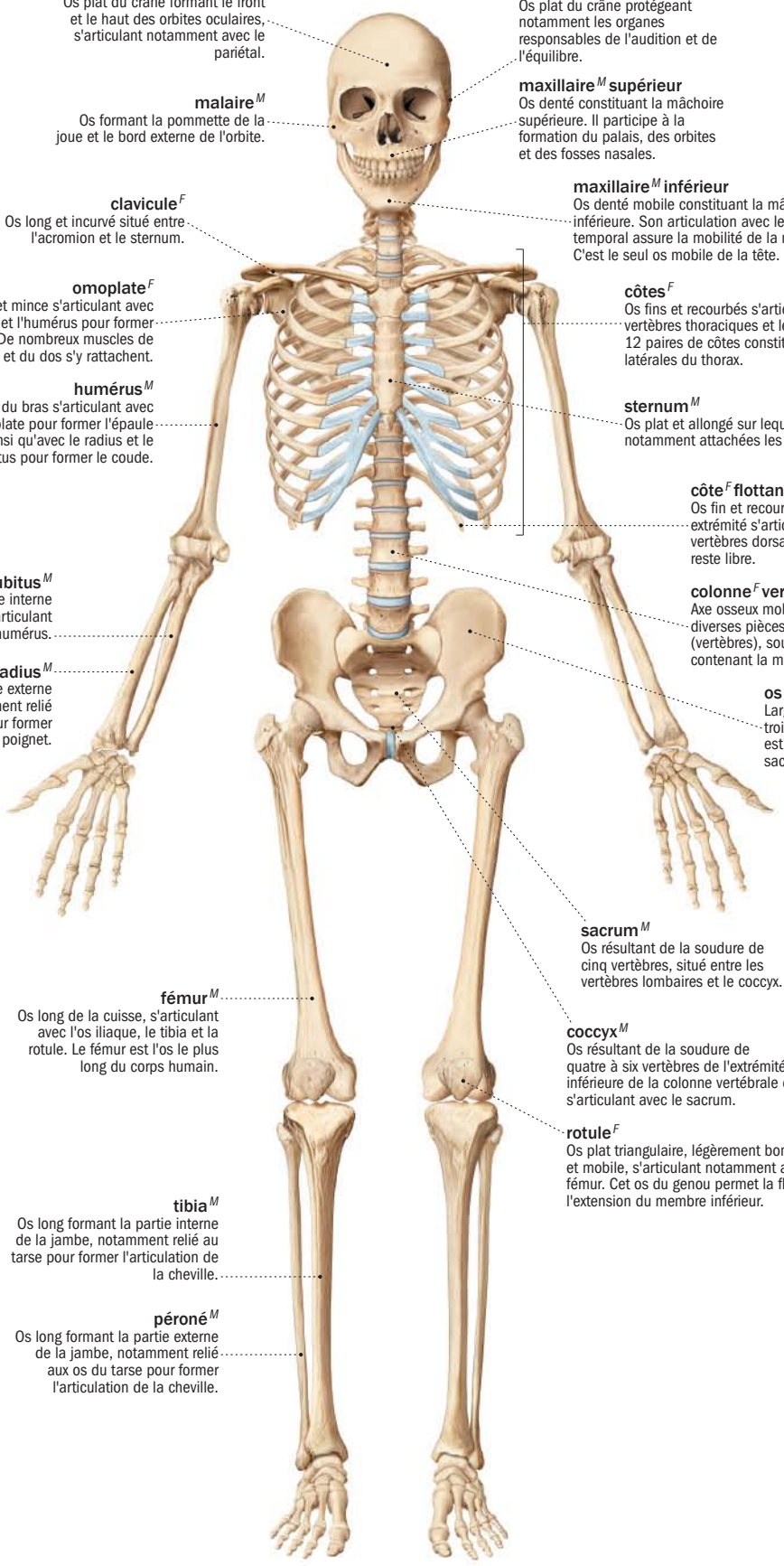
droit[M] interne
Muscle qui permet le rapprochement de la cuisse de l'axe médian du corps, la flexion de la jambe sur la cuisse et sa rotation interne (vers l'axe médian).

jumeau[M]
Muscle large et épais qui forme le galbe du mollet et permet l'extension du pied. Il contribue également à la flexion du genou.

squelette[M]

Ensemble des os articulés (environ 200), de taille et de forme variées, formant la charpente du corps, soutenant les muscles et protégeant les organes vitaux.

vue[F] antérieure



frontal[M]
Os plat du crâne formant le front et le haut des orbites oculaires, s'articulant notamment avec le pariétal.

temporal[M]
Os plat du crâne protégeant notamment les organes responsables de l'audition et de l'équilibre.

malaire[M]
Os formant la pommette de la joue et le bord externe de l'orbite.

maxillaire[M] supérieur
Os denté constituant la mâchoire supérieure. Il participe à la formation du palais, des orbites et des fosses nasales.

maxillaire[M] inférieur
Os denté mobile constituant la mâchoire inférieure. Son articulation avec le temporal assure la mobilité de la mâchoire. C'est le seul os mobile de la tête.

clavicule[F]
Os long et incurvé situé entre l'acromion et le sternum.

omoplate[F]
Grand os plat et mince s'articulant avec la clavicule et l'humérus pour former l'épaule. De nombreux muscles de l'épaule et du dos s'y rattachent.

côtes[F]
Os fins et recourbés s'articulant avec les vertèbres thoraciques et le sternum. Les 12 paires de côtes constituent les parois latérales du thorax.

humérus[M]
Os long du bras s'articulant avec l'omoplate pour former l'épaule ainsi qu'avec le radius et le cubitus pour former le coude.

sternum[M]
Os plat et allongé sur lequel sont notamment attachées les côtes.

côte[F] flottante (2)
Os fin et recourbé, dont une extrémité s'articule avec les vertèbres dorsales et dont l'autre reste libre.

cubitus[M]
Os long formant la partie interne de l'avant-bras, s'articulant notamment avec l'humérus.

colonne[F] vertébrale
Axe osseux mobile, constitué de diverses pièces articulées entre elles (vertèbres), soutenant le squelette et contenant la moelle épinière.

radius[M]
Os long formant la partie externe de l'avant-bras, notamment relié aux os du carpe pour former l'articulation du poignet.

os[M] iliaque
Large os plat résultant de la soudure de trois os, par lequel le membre inférieur est rattaché au tronc. Les os iliaques, le sacrum et le coccyx forment le bassin.

sacrum[M]
Os résultant de la soudure de cinq vertèbres, situé entre les vertèbres lombaires et le coccyx.

fémur[M]
Os long de la cuisse, s'articulant avec l'os iliaque, le tibia et la rotule. Le fémur est l'os le plus long du corps humain.

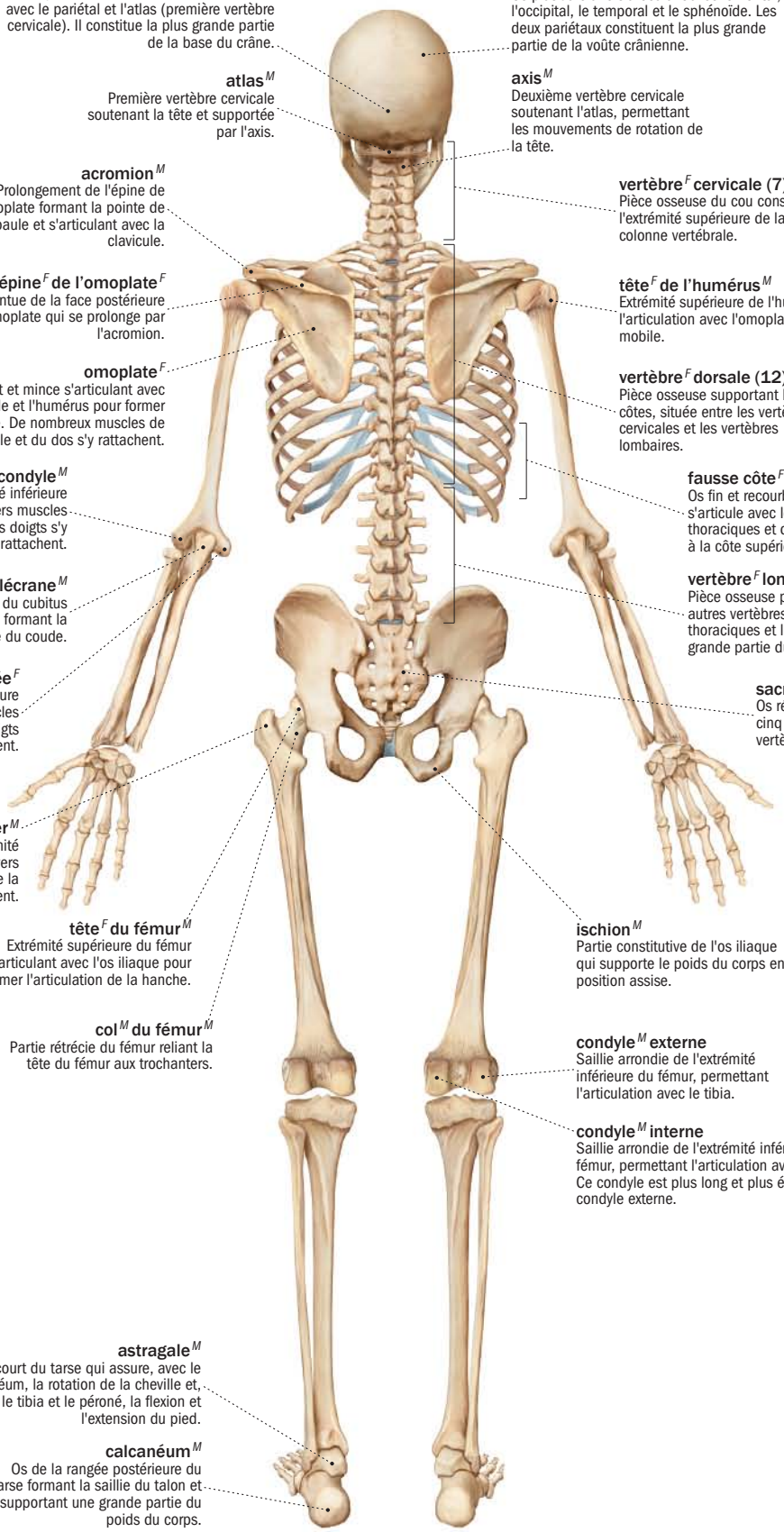
coccyx[M]
Os résultant de la soudure de quatre à six vertèbres de l'extrémité inférieure de la colonne vertébrale et s'articulant avec le sacrum.

rotule[F]
Os plat triangulaire, légèrement bombé et mobile, s'articulant notamment avec le fémur. Cet os du genou permet la flexion et l'extension du membre inférieur.

tibia[M]
Os long formant la partie interne de la jambe, notamment relié au tarse pour former l'articulation de la cheville.

péroné[M]
Os long formant la partie externe de la jambe, notamment relié aux os du tarse pour former l'articulation de la cheville.

vue F postérieure



occipital M
Os plat du crâne s'articulant notamment avec le pariétal et l'atlas (première vertèbre cervicale). Il constitue la plus grande partie de la base du crâne.

atlas M
Première vertèbre cervicale soutenant la tête et supportée par l'axis.

acromion M
Prolongement de l'épine de l'omoplate formant la pointe de l'épaule et s'articulant avec la clavicule.

épine F de l'omoplate F
Saillie pointue de la face postérieure de l'omoplate qui se prolonge par l'acromion.

omoplate F
Grand os plat et mince s'articulant avec la clavicule et l'humérus pour former l'épaule. De nombreux muscles de l'épaule et du dos s'y rattachent.

épicondyle M
Saillie externe de l'extrémité inférieure de l'humérus. Divers muscles extenseurs de la main et des doigts s'y rattachent.

olécrane M
Extrémité supérieure du cubitus s'articulant avec l'humérus, formant la saillie du coude.

épitrochlée F
Saillie interne de l'extrémité inférieure de l'humérus. Divers muscles fléchisseurs de la main et des doigts s'y rattachent.

grand trochanter M
Saillie volumineuse de l'extrémité supérieure du fémur. Divers muscles de la cuisse et de la fesse s'y rattachent.

tête F du fémur M
Extrémité supérieure du fémur s'articulant avec l'os iliaque pour former l'articulation de la hanche.

col M du fémur M
Partie rétrécie du fémur reliant la tête du fémur aux trochanters.

astragale M
Os court du tarse qui assure, avec le calcanéum, la rotation de la cheville et, avec le tibia et le péroné, la flexion et l'extension du pied.

calcanéum M
Os de la rangée postérieure du tarse formant la saillie du talon et supportant une grande partie du poids du corps.

pariétal M
Os plat du crâne s'articulant avec le frontal, l'occipital, le temporal et le sphénoïde. Les deux pariétaux constituent la plus grande partie de la voûte crânienne.

axis M
Deuxième vertèbre cervicale soutenant l'atlas, permettant les mouvements de rotation de la tête.

vertèbre F cervicale (7)
Pièce osseuse du cou constituant l'extrémité supérieure de la colonne vertébrale.

tête F de l'humérus M
Extrémité supérieure de l'humérus, dont l'articulation avec l'omoplate est très mobile.

vertèbre F dorsale (12)
Pièce osseuse supportant les côtes, située entre les vertèbres cervicales et les vertèbres lombaires.

fausse côte F (3)
Os fin et recourbé dont une extrémité s'articule avec les vertèbres thoraciques et dont l'autre s'attache à la côte supérieure.

vertèbre F lombaire (5)
Pièce osseuse plus volumineuse que les autres vertèbres, située entre les vertèbres thoraciques et le sacrum, soutenant une grande partie du poids du corps.

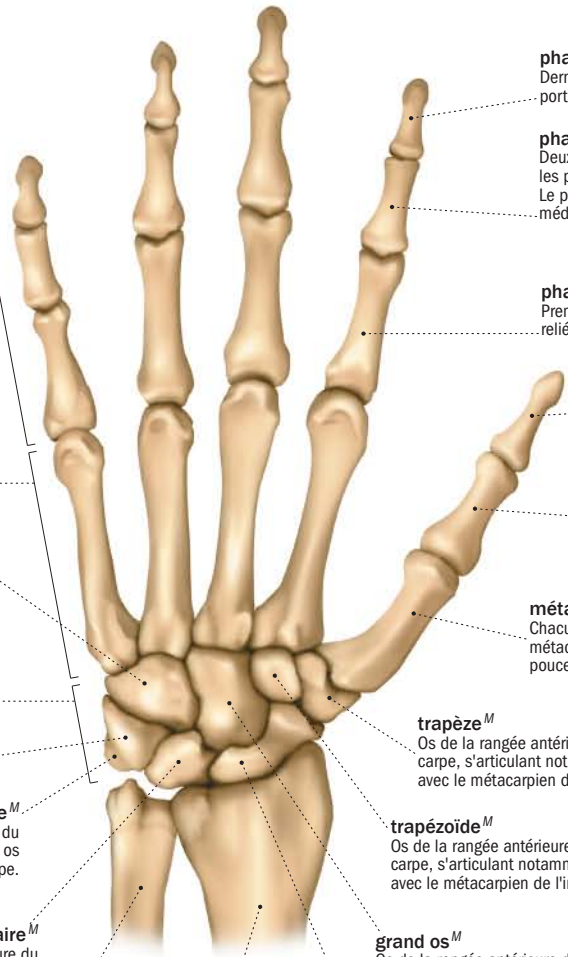
sacrum M
Os résultant de la soudure de cinq vertèbres, situé entre les vertèbres lombaires et le coccyx.

ischion M
Partie constitutive de l'os iliaque qui supporte le poids du corps en position assise.

condyle M externe
Saillie arrondie de l'extrémité inférieure du fémur, permettant l'articulation avec le tibia.

condyle M interne
Saillie arrondie de l'extrémité inférieure du fémur, permettant l'articulation avec le tibia. Ce condyle est plus long et plus étroit que le condyle externe.

main[F]
Extrémité de l'avant-bras ayant une fonction tactile et préhensile, le pouce étant opposable aux autres doigts. Le squelette de la main compte 27 os.



phalange[F] **distale**
Dernière phalange du doigt, portant l'ongle.

phalange[F] **médiane**
Deuxième phalange du doigt, entre les phalanges proximale et distale. Le pouce n'a pas de phalange médiane.

phalanges[F]
Os articulés formant le squelette des doigts. Chaque doigt en compte trois, à l'exception du pouce qui n'en a que deux.

phalange[F] **proximale**
Première phalange du doigt, reliée au métacarpe.

métacarpe[M]
Ensemble des cinq os longs constituant la paume de la main, reliant la rangée antérieure du carpe aux phalanges proximales.

phalange[F] **distale**
Dernière phalange du doigt, portant l'ongle.

os[M] **crochu**
Os de la rangée antérieure du carpe, s'articulant notamment avec les métacarpiens de l'annulaire et de l'auriculaire.

phalange[F] **proximale**
Première phalange du doigt, reliée au métacarpe.

métacarpien[M]
Chacun des cinq os formant le métacarpe. Le métacarpien du pouce est très mobile.

carpe[M]
Ensemble des huit os courts articulés, disposés sur deux rangées, constituant le poignet et lui conférant une grande mobilité. Il relie le radius au métacarpe.

trapèze[M]
Os de la rangée antérieure du carpe, s'articulant notamment avec le métacarpien du pouce.

pyramidal[M]
Dernier os de la rangée postérieure du carpe, opposé au pouce.

pisiforme[M]
Os de la rangée postérieure du carpe. C'est le plus petit des os du carpe.

trapézoïde[M]
Os de la rangée antérieure du carpe, s'articulant notamment avec le métacarpien de l'index.

semi-lunaire[M]
Os de la rangée postérieure du carpe, s'articulant notamment avec le radius pour former le poignet.

grand os[M]
Os de la rangée antérieure du carpe, s'articulant notamment avec le métacarpien du majeur.

cubitus[M]
Os long formant la partie interne de l'avant-bras, s'articulant notamment avec le radius.

radius[M]
Os long formant la partie externe de l'avant-bras, notamment relié aux os du carpe pour former l'articulation du poignet.

scaphoïde[M]
Os le plus volumineux de la rangée postérieure du carpe, s'articulant avec le radius pour former le poignet.

structure[F] **d'un os**[M] **long**
Os long : os de forme allongée sur lequel sont attachés des muscles puissants; il se compose d'un corps (diaphyse) et de deux extrémités (épiphyses).

cartilage[M] **articulaire**
Tissu élastique, lisse et résistant recouvrant l'extrémité d'un os à l'endroit où il s'articule avec un autre os : il facilite le mouvement et amortit les chocs.

ostéon[M]
Structure cylindrique élémentaire de l'os compact, constituée de 4 à 20 lamelles osseuses concentriques entourant le canal de Havers.

périoste[M]
Membrane fibreuse riche en vaisseaux sanguins enveloppant l'os, à l'exception des surfaces articulaires, et contribuant notamment à sa croissance en épaisseur.

canaux[M] **de Volkmann**
Conduits transversaux de l'os compact renfermant des vaisseaux sanguins et des nerfs, reliant les canaux de Havers entre eux, avec le canal médullaire et le périoste.

lamelles[F] **concentriques**
Feuillets osseux de l'ostéon faits de fibres de collagène, disposés de façon concentrique autour du canal de Havers et se formant lors de la croissance des os.

canal[M] **de Havers**
Conduit longitudinal central de l'ostéon, renfermant des vaisseaux sanguins et des nerfs.

os[M] **spongieux**
Tissu fait de travées osseuses séparées par des cavités remplies de moelle osseuse, de vaisseaux sanguins et de nerfs. Cette structure donne sa légèreté à l'os.

vaisseau[M] **sanguin**
Canal parcourant l'os par lequel circule le sang qui lui apporte ainsi les éléments nutritifs et les sels minéraux dont il a besoin.

canal[M] **médullaire**
Cavité centrale cylindrique de l'os contenant la moelle osseuse. Ce canal renferme la moelle jaune qui est riche en graisses.

os[M] **compact**
Tissu osseux dense, composé d'ostéons, résistant à la pression et aux chocs, et protégeant le tissu spongieux. Il constitue notamment la diaphyse des os longs.

moelle[F] **osseuse**
Substance molle contenue dans les cavités osseuses, produisant des cellules sanguines. La moelle rouge est propre à l'enfant, la jaune aux os longs de l'adulte.

pied M
Extrémité de la jambe permettant la station verticale et la marche. Le squelette du pied se compose de 26 os.

péroné M
Os long formant la partie externe de la jambe, notamment relié aux os du tarse pour former l'articulation de la cheville.

tibia M
Os long formant la partie interne de la jambe, notamment relié au tarse pour former l'articulation de la cheville.

astragale M
Os court du tarse qui assure, avec le calcanéum, la rotation de la cheville et, avec le tibia et le péroné, la flexion et l'extension du pied.

calcanéum M
Os de la rangée postérieure du tarse formant la saillie du talon et supportant une grande partie du poids du corps. Le tendon d'Achille s'y rattache.

tarse M
Ensemble des sept os courts articulés, disposés sur deux rangées, constituant le talon et la cheville. Il relie le tibia et le péroné au métatarse.

cuboïde M
Os de la rangée antérieure du tarse, s'articulant notamment avec les métatarsiens des deux derniers orteils.

scaphoïde M
Os de la rangée postérieure du tarse, s'articulant notamment avec l'astragale et les trois cunéiformes.

3e cunéiforme M
Os de la rangée antérieure du tarse, s'articulant notamment avec le métatarsien du troisième orteil.

2e cunéiforme M
Os de la rangée antérieure du tarse, s'articulant notamment avec le métatarsien du deuxième orteil et le scaphoïde.

métatarsien M
Chacun des cinq os formant le métatarse.

1er cunéiforme M
Os de la rangée antérieure du tarse, s'articulant notamment avec le métatarsien du gros orteil et le scaphoïde.

phalange F **proximale**
Première phalange de l'orteil, reliée au métatarse.

métatarse M
Ensemble des cinq os longs constituant la plante du pied, reliant la rangée antérieure du tarse aux phalanges proximales.

phalange F **médiane**
Deuxième phalange de l'orteil, entre les phalanges proximale et distale. Le gros orteil n'a pas de phalange médiane.

phalange F **distale**
Dernière phalange de l'orteil, portant l'ongle.

phalanges F
Os articulés formant le squelette des orteils. Chaque orteil en compte trois, à l'exception du gros orteil qui n'en a que deux.

phalange F **distale**
Dernière phalange de l'orteil, portant l'ongle.

phalange F **proximale**
Première phalange de l'orteil, reliée au métatarse.

parties F **d'un os** M **long**

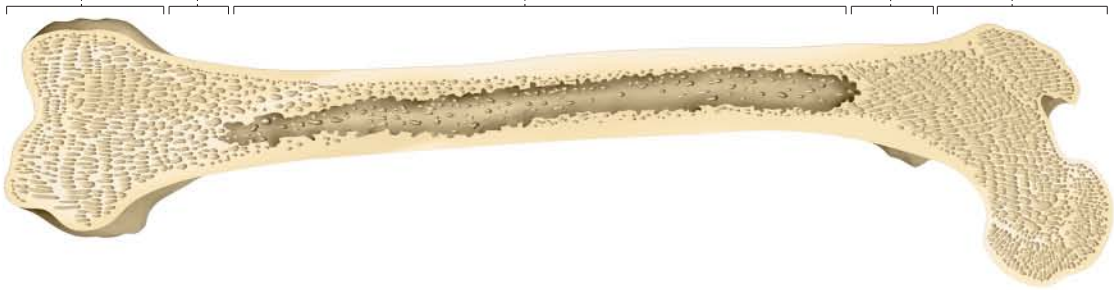
métaphyse F
Partie de l'os comprise entre l'épiphyse et la diaphyse. Elle contient le cartilage de conjugaison qui permet la croissance de l'os et qui disparaît à l'âge adulte.

épiphyse F **distale**
Extrémité renflée de l'os, la plus éloignée du centre du corps, faite de tissu spongieux et assurant l'articulation avec les os voisins.

diaphyse F
Partie centrale creuse et allongée de l'os, comprise entre les métaphyses, faite d'un tissu compact enveloppant un canal médullaire.

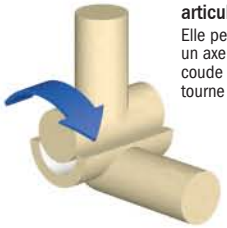
métaphyse F
Partie de l'os comprise entre l'épiphyse et la diaphyse. Elle contient le cartilage de conjugaison qui permet la croissance de l'os et qui disparaît à l'âge adulte.

épiphyse F **proximale**
Extrémité renflée de l'os, la plus proche du centre du corps, faite de tissu spongieux et assurant l'articulation avec les os voisins.

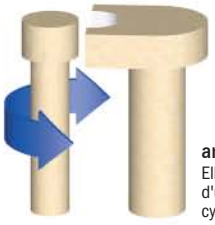


types M d'articulations F synoviales

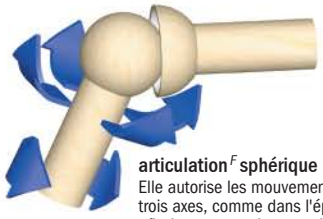
Articulations délimitées par une capsule fibreuse dont la membrane interne sécrète un liquide visqueux lubrifiant (synovie), assurant ainsi une grande mobilité.



articulation F charnière F
Elle permet la flexion et l'extension selon un axe unique. C'est notamment le cas du coude : l'extrémité arrondie de l'humérus tourne dans le creux du cubitus.

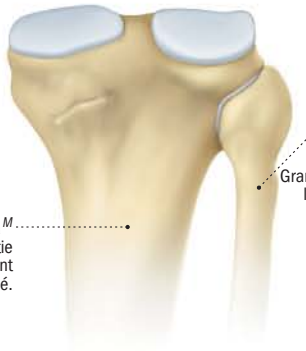


articulation F pivot M
Elle permet la rotation autour d'un axe longitudinal : l'extrémité cylindrique d'un os s'emboîte dans un cylindre creux. C'est le cas du tibia et du péroné.



articulation F sphérique
Elle autorise les mouvements selon trois axes, comme dans l'épaule : flexion et extension, rotation, adduction (bras se rapprochant du tronc) et abduction (bras s'éloignant du tronc).

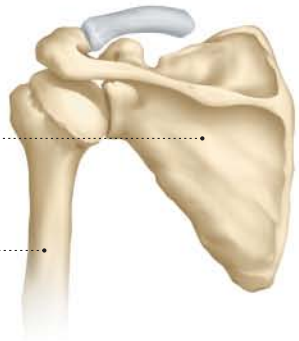
jambe F
Exemple d'articulation pivot, entre le péroné et le tibia.



péroné M
Os long formant la partie externe de la jambe, s'articulant notamment avec le tibia.

tibia M
Os long formant la partie interne de la jambe, s'articulant notamment avec le péroné.

épaule F
Exemple d'articulation sphérique, entre l'humérus et le thorax.



omoplate F
Grand os plat et mince s'articulant avec la clavicule et l'humérus pour former l'épaule. De nombreux muscles de l'épaule et du dos s'y rattachent.

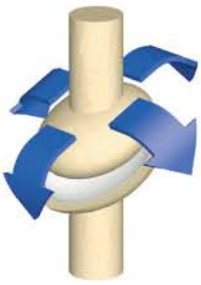
humérus M
Os long du bras s'articulant avec l'omoplate pour former l'épaule ainsi qu'avec le radius et le cubitus pour former le coude.

coude M
Exemple d'articulation charnière, entre le bras et l'avant-bras.

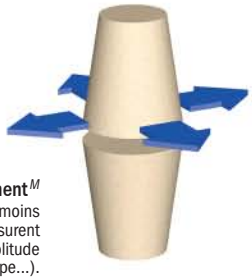


humérus M
Os long du bras s'articulant avec l'omoplate pour former l'épaule ainsi qu'avec le radius et le cubitus pour former le coude.

cubitus M
Os long formant la partie interne de l'avant-bras, s'articulant notamment avec l'humérus.

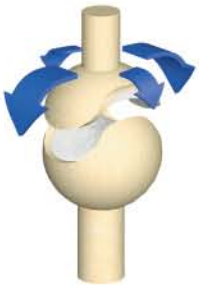


articulation F ellipsoïdale
Le poignet assure, par exemple, les mouvements de la main selon deux axes : flexion et extension, et inclinaisons latérales (vers le radius et le cubitus).



articulation F à glissement M
Les surfaces articulaires, plus ou moins planes, sont peu mobiles et n'assurent que des glissements de faible amplitude (vertèbres, certains os du carpe...).

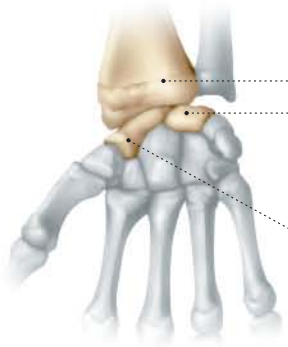
articulation F en selle F
Elle ressemble à l'articulation ellipsoïdale, mais permet une plus grande amplitude de mouvement. Ce type d'articulation est peu fréquent.



poignet M
L'articulation ellipsoïdale de la main (carpe) avec l'avant-bras (radius) permet essentiellement sa flexion et son extension.

tarse M
Des articulations à glissement assurent le déplacement de certains os du tarse.

pouce M
Le pouce est un exemple d'articulation en selle.



radius M
Os long formant la partie externe de l'avant-bras, notamment relié aux os du carpe pour former l'articulation du poignet.

semi-lunaire M
Os de la rangée postérieure du carpe, s'articulant notamment avec le radius pour former le poignet.

scaphoïde M
Os le plus volumineux de la rangée postérieure du carpe, s'articulant avec le radius pour former le poignet.



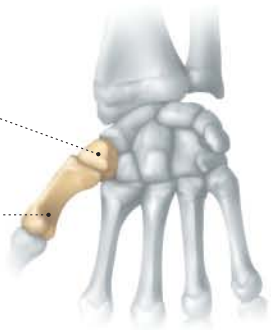
2e cunéiforme M
Os de la rangée antérieure du tarse, s'articulant notamment avec le métatarsien du deuxième orteil et le scaphoïde.

scaphoïde M
Os de la rangée postérieure des os du tarse, s'articulant notamment avec le talus et les trois cunéiformes.

trapèze M
Os de la rangée antérieure du carpe, s'articulant notamment avec le métacarpien du pouce.

métacarpien M
Chacun des cinq os formant le métacarpe. Le métacarpien du pouce est très mobile.

1er cunéiforme M
Os de la rangée antérieure du tarse, s'articulant notamment avec le métatarsien du gros orteil et le scaphoïde.



os[M] de la colonne[F] vertébrale

La colonne vertébrale se compose de différents types d'os articulés (vertèbres) soutenant le squelette et protégeant la moelle épinière.



atlas[M]
Première vertèbre cervicale soutenant la tête et supportée par l'axis.

axis[M]
Deuxième vertèbre cervicale soutenant l'atlas, permettant les mouvements de rotation de la tête.

trou[M] de conjugaison[F]
Orifice situé entre deux vertèbres contiguës de chaque côté de la colonne, permettant le passage de nerfs.

disque[M] intervertébral
Structure cartilagineuse plate et arrondie séparant deux vertèbres, dont l'élasticité permet la mobilité de la colonne vertébrale.

corps[M] vertébral
Cylindre osseux antérieur de la vertèbre autour duquel sont situées deux apophyses transverses.

apophyse[F] transverse
Saillie osseuse située sur le côté d'une vertèbre et servant de point d'attache à des ligaments.

vertèbre[F] cervicale (7)
Pièce osseuse du cou constituant l'extrémité supérieure de la colonne vertébrale.

vertèbre[F] dorsale (12)
Pièce osseuse supportant les côtes, située entre les vertèbres cervicales et les vertèbres lombaires.

vertèbre[F] lombaire (5)
Pièce osseuse plus volumineuse que les autres vertèbres, située entre les vertèbres thoraciques et le sacrum, soutenant une grande partie du poids du corps.

sacrum[M]
Os résultant de la soudure de cinq vertèbres, situé entre les vertèbres lombaires et le coccyx.

coccyx[M]
Os résultant de la soudure de quatre à six vertèbres de l'extrémité inférieure de la colonne vertébrale et s'articulant avec le sacrum.

types[M] d'os[M]

Os : structures rigides réunies par des articulations sur lesquelles s'attachent des muscles. Les os du squelette sont répartis en quatre groupes principaux.



os[M] court
Os de petite taille, plus ou moins cubique, présent dans certaines articulations (poignet, cheville).



os[M] irrégulier
Os de dimension variable et de forme complexe (vertèbres, certains os du crâne ou du bassin).



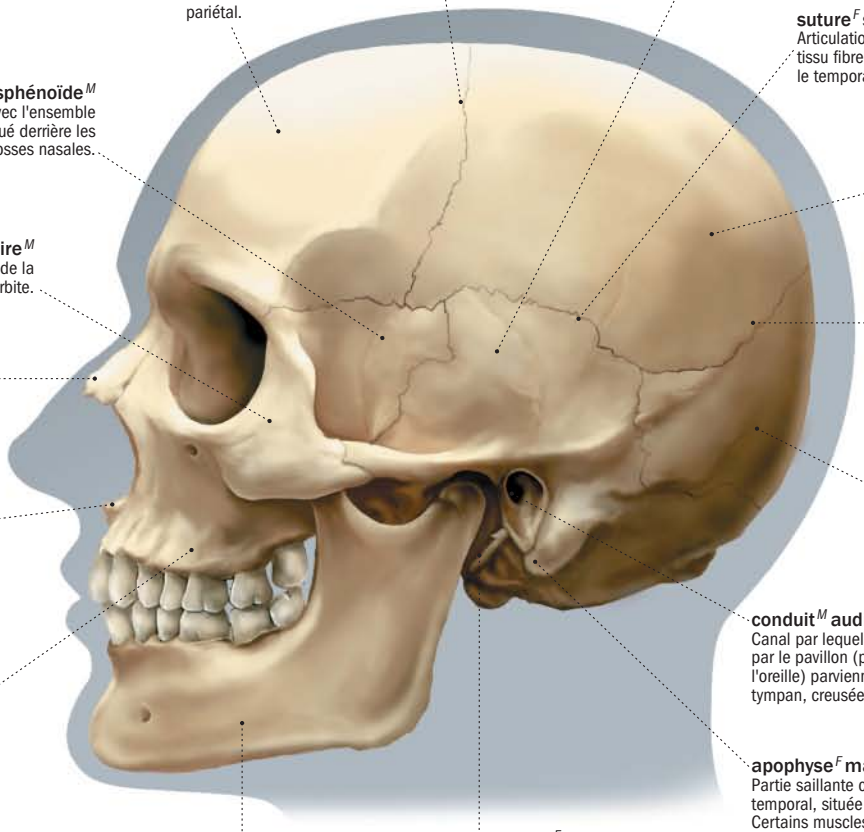
os[M] long
Os de forme allongée sur lequel sont attachés des muscles puissants; par exemple, les os des jambes et des bras.



os[M] plat
Os mince et aplati assurant la protection de certains organes (omoplate, la plupart des os du crâne).

vue[F] latérale du crâne[M]

Crâne : structure osseuse enveloppant et protégeant l'encéphale. Les huit os du crâne adulte sont soudés les uns aux autres par l'intermédiaire de sutures.



frontal[M]
Os plat du crâne formant le front et le haut des orbites oculaires, s'articulant notamment avec le pariétal.

suture[F] coronale
Articulation immobile faite de tissu fibreux reliant le frontal et les deux pariétaux.

temporal[M]
Os plat du crâne protégeant notamment les organes responsables de l'audition et de l'équilibre.

suture[F] squameuse
Articulation immobile faite de tissu fibreux reliant le pariétal et le temporal.

sphénoïde[M]
Os s'articulant avec l'ensemble des os du crâne, situé derrière les fosses nasales.

pariétal[M]
Os plat du crâne s'articulant avec le frontal, l'occipital, le temporal et le sphénoïde. Les deux pariétaux constituent la plus grande partie de la voûte crânienne.

malaire[M]
Os formant la pommette de la joue et le bord externe de l'orbite.

suture[F] lambdoïde
Articulation immobile faite de tissu fibreux reliant l'occipital et les deux pariétaux.

nasal[M]
Petit os plat constituant le squelette du nez. Les deux os nasaux se joignent le long de l'arête du nez.

occipital[M]
Os plat du crâne s'articulant notamment avec le pariétal et l'atlas (première vertèbre cervicale). Il constitue la plus grande partie de la base du crâne.

épine[F] nasale antérieure
Saillie osseuse médiane du maxillaire située sous les fosses nasales, soutenant le cartilage de la cloison nasale.

conduit[M] auditif externe
Canal par lequel les sons captés par le pavillon (partie externe de l'oreille) parviennent à la cavité du tympan, creusée dans l'os temporal.

maxillaire[M] supérieur
Os denté constituant la mâchoire supérieure. Il participe à la formation du palais, des orbites et des fosses nasales.

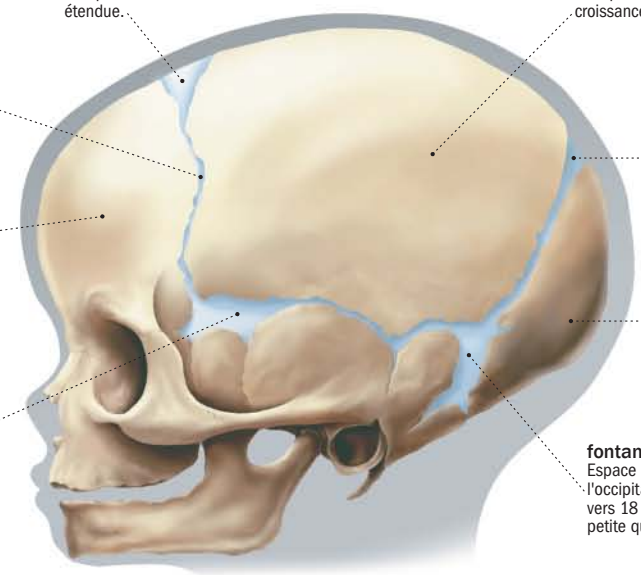
apophyse[F] mastoïde
Partie saillante conique de l'os temporal, située derrière l'oreille externe. Certains muscles du cou, dont le sternocléidomastoïdien, s'y rattachent.

maxillaire[M] inférieur
Os denté mobile constituant la mâchoire inférieure. Son articulation avec le temporal assure la mobilité de la mâchoire. C'est le seul os mobile de la tête.

apophyse[F] styloïde
Partie saillante allongée de l'os temporal. Plusieurs muscles de la langue s'y rattachent.

vue[F] latérale du crâne[M] d'enfant[M]

Les os du crâne du fœtus et de l'enfant sont séparés par des espaces membraneux (fontanelles) qui disparaissent au fur et à mesure de l'ossification.



fontanelle[F] antérieure
Espace membraneux entre le frontal et les deux pariétaux, qui se ferme généralement à l'âge de deux ou trois ans. Cette fontanelle est la plus étendue.

pariétal[M]
Os plat du crâne qui se soude notamment au frontal et à l'occipital au cours de la croissance.

suture[F] coronale
Articulation reliant le frontal et le pariétal de chaque côté du crâne, qui s'ossifie lors de la croissance (la fontanelle antérieure se ferme).

fontanelle[F] postérieure
Espace membraneux entre l'occipital et les deux pariétaux, qui se ferme vers l'âge de deux ou trois mois. Cette fontanelle est plus petite que la fontanelle antérieure.

frontal[M]
Os plat du crâne formant le front et le haut des orbites oculaires, s'articulant notamment avec le pariétal.

occipital[M]
Os plat du crâne qui se soude notamment au pariétal et à l'atlas (première vertèbre cervicale) au cours de la croissance.

fontanelle[F] sphénoïdale
Espace membraneux entre le frontal, le pariétal, le temporal et le sphénoïde, qui se ferme vers l'âge de deux ou trois mois.

fontanelle[F] mastoïdienne
Espace membraneux entre le pariétal, l'occipital et le temporal, qui se ferme vers 18 mois. Cette fontanelle est plus petite que la fontanelle sphénoïdale.

dents[F]

Organes blanchâtres et durs, portés par le maxillaire et la mandibule, qui servent à la mastication des aliments; la denture complète d'un adulte comprend 32 dents.

incisives[F]
Dents aplaties (8) situées à l'avant du maxillaire et de la mandibule, dotées d'une arête tranchante qui leur permet de couper les aliments.

denture[F] **humaine**
Ensemble des dents disposées symétriquement sur le bord du maxillaire et de la mandibule, qui comptent chacun quatre incisives, deux canines, quatre prémolaires et six molaires.

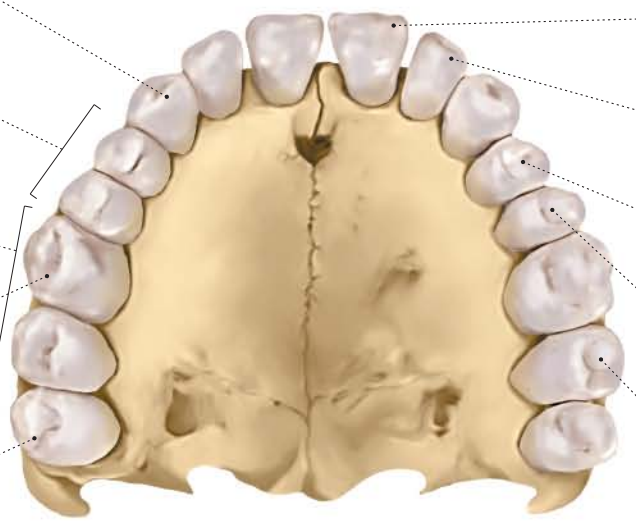
canine[F]
Dent pointue située entre les incisives et les prémolaires, munie d'une seule racine et servant à déchirer les aliments.

prémolaires[F]
Chacune des quatre dents situées entre les canines et les molaires, munies d'une ou deux racines et servant à broyer les aliments.

molaires[F]
Dents (12) situées à l'arrière du maxillaire et de la mandibule; massives et pourvues de deux ou trois racines, elles possèdent une couronne plane qui leur permet de broyer les aliments.

première molaire[F]

dent[F] **de sagesse**[F]
Dernière molaire de l'arcade dentaire, qui apparaît généralement entre 18 et 30 ans, mais qui est absente chez certains individus.



incisive[F] **centrale**
Incisive située dans la partie antérieure de la denture.

incisive[F] **latérale**
Incisive située entre l'incisive centrale et la canine.

première prémolaire[F]

deuxième prémolaire[F]

deuxième molaire[F]

chambre[F] **pulpaire**
Cavité centrale de la couronne renfermant la pulpe dentaire et se prolongeant par le canal radiculaire.

pulpe[F]
Tissu conjonctif mou riche en vaisseaux sanguins et en nerfs. La pulpe confère sa sensibilité à la dent et joue un rôle nutritif essentiel.

ivoire[M]
Tissu dur minéralisé constituant la masse de la dent. Il entoure la pulpe dentaire et est protégé par l'émail et le cément.

coupe[F] **d'une molaire**[F]
Une dent est constituée de deux parties : la couronne, qui émerge de la gencive et assure la mastication, et une ou plusieurs racines, qui s'insèrent dans l'os.

couronne[F]
Partie de la dent recouverte d'émail et qui fait saillie hors de la gencive.

collet[M]
Partie resserrée de la dent entourée de la gencive, séparant la couronne de la racine.

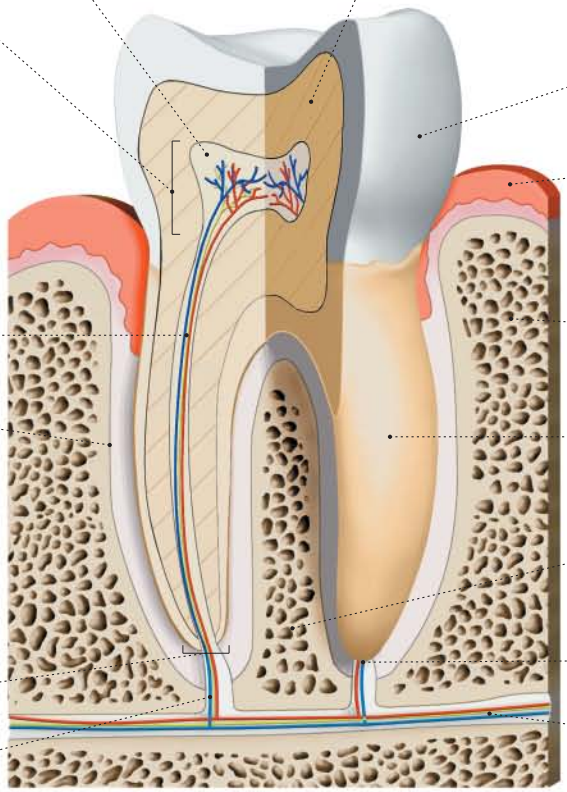
canal[M] **radiculaire**
Prolongement de la chambre pulpaire contenant la pulpe dentaire et s'ouvrant à l'apex de la racine.

ligament[M] **alvéolo-dentaire**
Tissu conjonctif fibreux reliant le cément à l'os, assurant ainsi la fixation de la dent dans son alvéole.

racine[F]
Partie de la dent recouverte de cément, implantée dans l'alvéole dentaire du maxillaire et de la mandibule. Certaines dents, telles que les molaires, ont plusieurs racines.

alvéole[F] **dentaire**
Cavité osseuse du maxillaire et de la mandibule dans laquelle s'implante la racine de la dent.

foramen[M] **apical**
Orifice étroit situé à l'extrémité de l'apex, permettant aux vaisseaux sanguins et aux nerfs de passer dans la dent.



émail[M]
Tissu fortement minéralisé recouvrant et protégeant l'ivoire de la couronne. C'est le tissu le plus dur de l'organisme.

gencive[F]
Partie épaisse de la muqueuse buccale riche en vaisseaux et en nerfs, recouvrant le bord de l'alvéole dentaire et adhérant au collet.

os[M] **maxillaire**
Os de la mâchoire supérieure où s'insèrent les dents.

cément[M]
Tissu dur minéralisé comparable à l'os, recouvrant et protégeant l'ivoire de la racine.

os[M] **alvéolaire**
Partie superficielle du maxillaire et de la mandibule, comprenant des cavités (alvéoles dentaires) dans lesquelles sont insérées les dents.

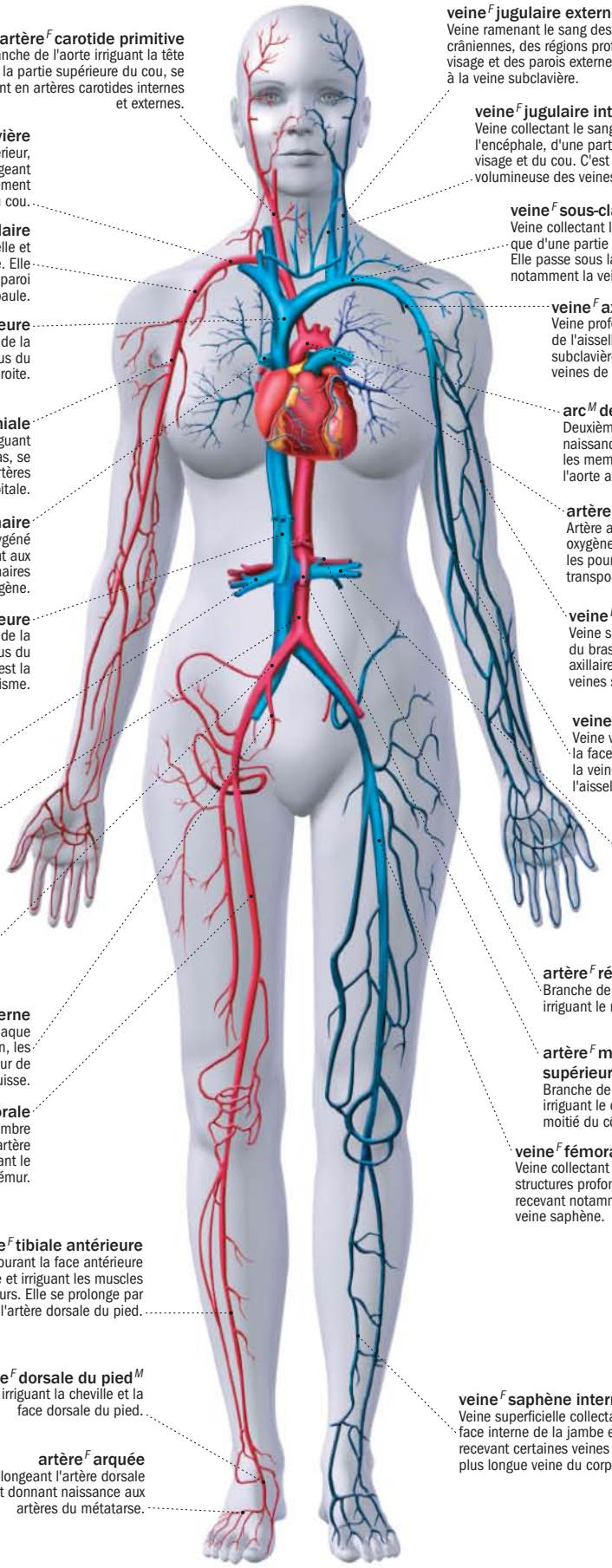
apex[M]
Extrémité de la racine dentaire dont l'ouverture (foramen apical) permet le passage de vaisseaux sanguins et de nerfs.

réseau[M] **nerveux**
Ensemble des vaisseaux sanguins et des nerfs intégrant la pulpe par le foramen apical pour nourrir la dent.

circulation[F] sanguine

Propulsé par les contractions du cœur, le sang parcourt les vaisseaux sanguins du corps pour lui apporter oxygène et nutriments et le débarrasser des déchets.

principales veines[F] et artères[F]
Les artères distribuent du sang oxygéné dans le corps, tandis que les veines acheminent du sang désoxygéné vers le cœur. Les artères et veines pulmonaires fonctionnent différemment.



artère[F] carotide primitive
Branche de l'aorte irriguant la tête et la partie supérieure du cou, se divisant en artères carotides internes et externes.

veine[F] jugulaire externe
Veine ramenant le sang des parois crâniennes, des régions profondes du visage et des parois externes du cou à la veine subclavière.

veine[F] jugulaire interne
Veine collectant le sang de l'encéphale, d'une partie du visage et du cou. C'est la plus volumineuse des veines du cou.

artère[F] sous-clavière
Artère principale du membre supérieur, passant sous la clavicule et se prolongeant par l'artère axillaire. Elle irrigue également la partie inférieure du cou.

veine[F] sous-clavière
Veine collectant le sang du bras ainsi que d'une partie du cou et de la face. Elle passe sous la clavicule et reçoit notamment la veine jugulaire externe.

artère[F] axillaire
Artère traversant le creux de l'aisselle et se prolongeant par l'artère brachiale. Elle permet également l'irrigation de la paroi thoracique et de l'épaule.

veine[F] axillaire
Veine profonde traversant le creux de l'aisselle et aboutissant à la veine subclavière. Elle reçoit notamment les veines de l'épaule et du thorax.

veine[F] cave supérieure
Veine ramenant le sang désoxygéné de la partie supérieure du corps (au-dessus du diaphragme) à l'oreillette droite.

arc[M] de l'aorte[F]
Deuxième segment de l'aorte, donnant naissance aux artères irriguant la tête et les membres supérieurs. Il forme, avec l'aorte ascendante, la crosse de l'aorte.

artère[F] brachiale
Artère longeant l'humérus et irriguant les muscles fléchisseurs du bras, se divisant, au pli du coude, en artères radiale et cubitale.

artère[F] pulmonaire
Artère acheminant du sang pauvre en oxygène et riche en gaz carbonique vers les poumons. C'est la seule artère qui transporte du sang pauvre en oxygène.

veine[F] pulmonaire
Veine ramenant au cœur le sang oxygéné dans les poumons. Contrairement aux autres veines, les veines pulmonaires transportent du sang riche en oxygène.

veine[F] céphalique
Veine superficielle de la face externe du bras se jetant dans la veine axillaire. Elle reçoit également les veines superficielles de l'épaule.

veine[F] cave inférieure
Veine ramenant le sang désoxygéné de la partie inférieure du corps (au-dessous du diaphragme) à l'oreillette droite. C'est la plus grosse veine de l'organisme.

veine[F] basilique
Veine volumineuse superficielle de la face interne du bras qui s'unit à la veine humérale dans le creux de l'aisselle pour former la veine axillaire.

veine[F] mésentérique supérieure
Veine collectant le sang d'une partie de l'intestin (intestin grêle, côlon droit).

veine[F] rénale
Veine volumineuse collectant le sang du rein et se jetant dans la veine cave inférieure.

aorte[F] abdominale
Quatrième segment de l'aorte irriguant l'ensemble des organes et des parois de l'abdomen. Elle donne naissance aux artères iliaques communes.

artère[F] rénale
Branche de l'aorte abdominale irriguant le rein.

artère[F] iliaque commune
Branche de l'aorte abdominale qui permet l'irrigation du bassin et des membres inférieurs, se divisant en artères iliaques interne et externe.

artère[F] mésentérique supérieure
Branche de l'aorte abdominale irriguant le côlon ascendant et la moitié du côlon transverse.

artère[F] iliaque interne
Branche de l'artère iliaque commune irriguant le bassin, les organes génitaux et l'intérieur de la cuisse.

veine[F] fémorale
Veine collectant le sang des structures profondes de la cuisse, recevant notamment la grande veine saphène.

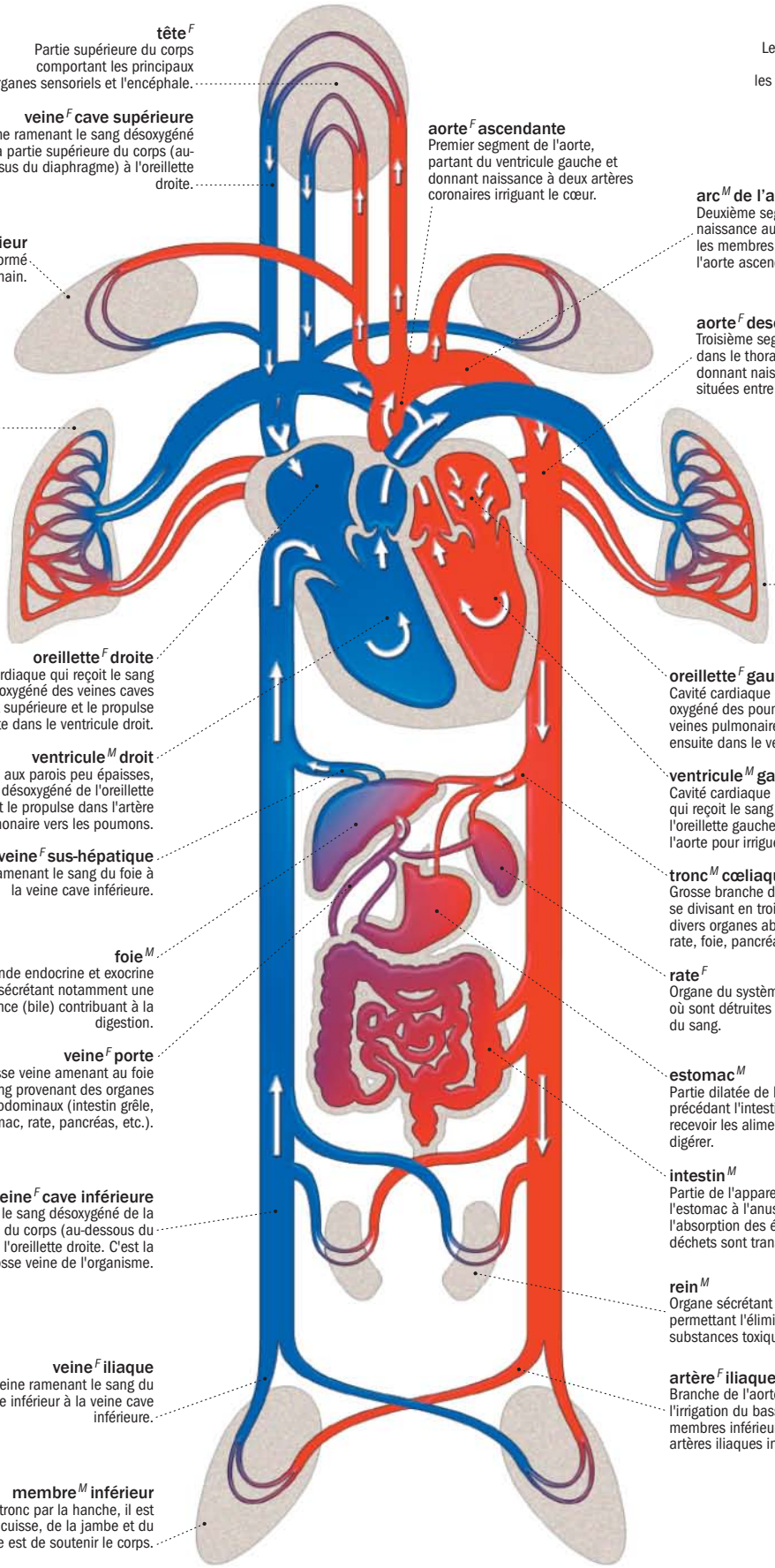
artère[F] fémorale
Artère principale du membre inférieur, prolongeant l'artère iliaque externe et longeant le fémur.

artère[F] tibiale antérieure
Artère parcourant la face antérieure de la jambe et irriguant les muscles extenseurs. Elle se prolonge par l'artère dorsale du pied.

artère[F] dorsale du pied[M]
Artère irriguant la cheville et la face dorsale du pied.

veine[F] saphène interne
Veine superficielle collectant le sang de la face interne de la jambe et de la cuisse et recevant certaines veines du pied. C'est la plus longue veine du corps.

artère[F] arquée
Artère prolongeant l'artère dorsale du pied et donnant naissance aux artères du métatarse.



schéma[M] de la circulation[F]
Le sang, propulsé par le cœur, circule dans le corps par deux circuits distincts : dans les poumons (où il se charge en oxygène) et dans le reste du corps.

tête[F]
Partie supérieure du corps comportant les principaux organes sensoriels et l'encéphale.

veine[F] cave supérieure
Veine ramenant le sang désoxygéné de la partie supérieure du corps (au-dessus du diaphragme) à l'oreillette droite.

aorte[F] ascendante
Premier segment de l'aorte, partant du ventricule gauche et donnant naissance à deux artères coronaires irriguant le cœur.

arc[M] de l'aorte[F]
Deuxième segment de l'aorte, donnant naissance aux artères irriguant la tête et les membres supérieurs. Il forme, avec l'aorte ascendante, la crosse de l'aorte.

membre[M] supérieur
Attaché au tronc par l'épaule, il est formé du bras, de l'avant-bras et de la main.

aorte[F] descendante
Troisième segment de l'aorte, descendant dans le thorax jusqu'au diaphragme et donnant naissance à diverses artères situées entre les côtes.

poumon[M] droit
Organe respiratoire divisé en trois lobes, dans lequel le sang provenant de l'artère pulmonaire est débarrassé de son gaz carbonique et enrichi en oxygène.

poumon[M] gauche
Organe respiratoire divisé en deux lobes, dans lequel le sang provenant de l'artère pulmonaire est débarrassé de son gaz carbonique et enrichi en oxygène.

oreillette[F] droite
Cavité cardiaque qui reçoit le sang désoxygéné des veines caves inférieure et supérieure et le propulse ensuite dans le ventricule droit.

oreillette[F] gauche
Cavité cardiaque qui reçoit le sang oxygéné des poumons par les quatre veines pulmonaires et le propulse ensuite dans le ventricule gauche.

ventricule[M] droit
Cavité cardiaque aux parois peu épaisses, qui reçoit le sang désoxygéné de l'oreillette droite et le propulse dans l'artère pulmonaire vers les poumons.

ventricule[M] gauche
Cavité cardiaque aux parois épaisses, qui reçoit le sang oxygéné de l'oreillette gauche et le propulse dans l'aorte pour irriguer l'organisme.

veine[F] sus-hépatique
Veine ramenant le sang du foie à la veine cave inférieure.

tronc[M] cœliaque
Grosse branche de l'aorte descendante se divisant en trois artères pour irriguer divers organes abdominaux (estomac, rate, foie, pancréas).

foie[M]
Glande endocrine et exocrine sécrétant notamment une substance (bile) contribuant à la digestion.

rate[F]
Organe du système lymphatique où sont détruites les impuretés du sang.

veine[F] porte
Grosse veine amenant au foie le sang provenant des organes abdominaux (intestin grêle, estomac, rate, pancréas, etc.).

estomac[M]
Partie dilatée de l'appareil digestif précédant l'intestin, destinée à recevoir les aliments pour les digérer.

intestin[M]
Partie de l'appareil digestif allant de l'estomac à l'anus, où se complète l'absorption des éléments nutritifs et où les déchets sont transformés en matières fécales.

veine[F] cave inférieure
Veine ramenant le sang désoxygéné de la partie inférieure du corps (au-dessous du diaphragme) à l'oreillette droite. C'est la plus grosse veine de l'organisme.

rein[M]
Organe sécrétant l'urine, permettant l'élimination des substances toxiques du corps.

veine[F] iliaque
Veine ramenant le sang du membre inférieur à la veine cave inférieure.

artère[F] iliaque
Branche de l'aorte qui permet l'irrigation du bassin et des membres inférieurs, se divisant en artères iliaques interne et externe.

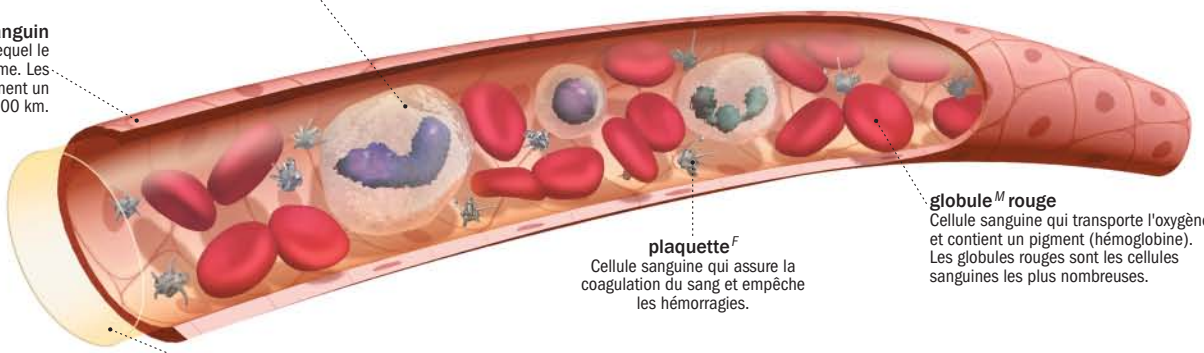
membre[M] inférieur
Attaché au tronc par la hanche, il est formé de la cuisse, de la jambe et du pied. Son rôle est de soutenir le corps.

circulation[F] sanguine

composition[F] du sang[M]
Le sang se compose d'un liquide aqueux (plasma) où des éléments solides sont en suspension (globules, plaquettes). Il constitue 7 à 8 % du poids du corps.

globule[M] blanc
Cellule sanguine qui joue un rôle essentiel dans la défense de l'organisme (destruction d'agents infectieux, production d'anticorps).

vaisseau[M] sanguin
Canal membraneux par lequel le sang circule dans l'organisme. Les vaisseaux sanguins forment un réseau d'environ 150 000 km.



globule[M] rouge
Cellule sanguine qui transporte l'oxygène et contient un pigment (hémoglobine). Les globules rouges sont les cellules sanguines les plus nombreuses.

plaquette[F]
Cellule sanguine qui assure la coagulation du sang et empêche les hémorragies.

plasma[M]
Partie liquide du sang, renfermant notamment de l'eau, des sels minéraux et des protéines, qui permet la circulation des éléments sanguins (nutriments, déchets).

cœur[M]
Organe musculaire divisé en quatre cavités qui, par contractions régulières et rythmées, assure la circulation sanguine dans l'organisme.

sang[M] oxygéné
Sang enrichi en oxygène dans les poumons, qui circule dans les artères à partir de la partie gauche du cœur pour distribuer oxygène et nutriments à l'organisme.

sang[M] désoxygéné
Sang vidé de son oxygène, qui est amené à la partie droite du cœur par les veines, avant d'être oxygéné de nouveau dans les poumons.

arc[M] de l'aorte[F]
Deuxième segment de l'aorte, donnant naissance aux artères irriguant la tête et les membres supérieurs. Il forme, avec l'aorte ascendante, la crosse de l'aorte.

artère[F] pulmonaire
Artère acheminant du sang pauvre en oxygène et riche en gaz carbonique vers les poumons. C'est la seule artère qui transporte du sang pauvre en oxygène.

valvule[F] pulmonaire
Repli membraneux constitué de trois parois, qui achemine le sang provenant du ventricule droit à l'artère pulmonaire et empêche son reflux.

veine[F] pulmonaire gauche
Chacune des deux veines qui ramènent à l'oreillette gauche du cœur le sang oxygéné dans le poumon gauche.

oreillette[F] gauche
Cavité cardiaque qui reçoit le sang oxygéné des poumons par les quatre veines pulmonaires et le propulse ensuite dans le ventricule gauche.

valvule[F] aortique
Repli membraneux constitué de trois parois, qui achemine le sang provenant du ventricule gauche vers l'aorte et empêche son reflux.

valvule[F] mitrale
Repli membraneux constitué de deux parois, qui achemine le sang provenant de l'oreillette gauche vers le ventricule gauche et empêche son reflux.

ventricule[M] gauche
Cavité cardiaque aux parois épaisses, qui reçoit le sang oxygéné de l'oreillette gauche et le propulse dans l'aorte pour irriguer l'organisme.

muscle[M] papillaire
Muscle ventriculaire interne qui retient la valve mitrale ou tricuspide et l'empêche d'être repoussée dans l'oreillette lors de la contraction du ventricule.

septum[M] interventriculaire
Cloison essentiellement musculaire séparant les ventricules droit et gauche du cœur.

myocarde[M]
Épaisse enveloppe musculaire du cœur dont la contraction est involontaire et dépend du système nerveux autonome.

veine[F] cave supérieure
Veine ramenant le sang désoxygéné de la partie supérieure du corps (au-dessus du diaphragme) à l'oreillette droite.

veine[F] pulmonaire droite
Chacune des deux veines qui ramènent à l'oreillette gauche du cœur le sang oxygéné dans le poumon droit.

oreillette[F] droite
Cavité cardiaque qui reçoit le sang désoxygéné des veines caves inférieure et supérieure et le propulse ensuite dans le ventricule droit.

valvule[F] tricuspide
Repli membraneux constitué de trois parois, qui achemine le sang provenant de l'oreillette droite au ventricule droit et empêche son reflux.

endocarde[M]
Enveloppe interne du cœur, lisse et fine, qui adhère au myocarde.

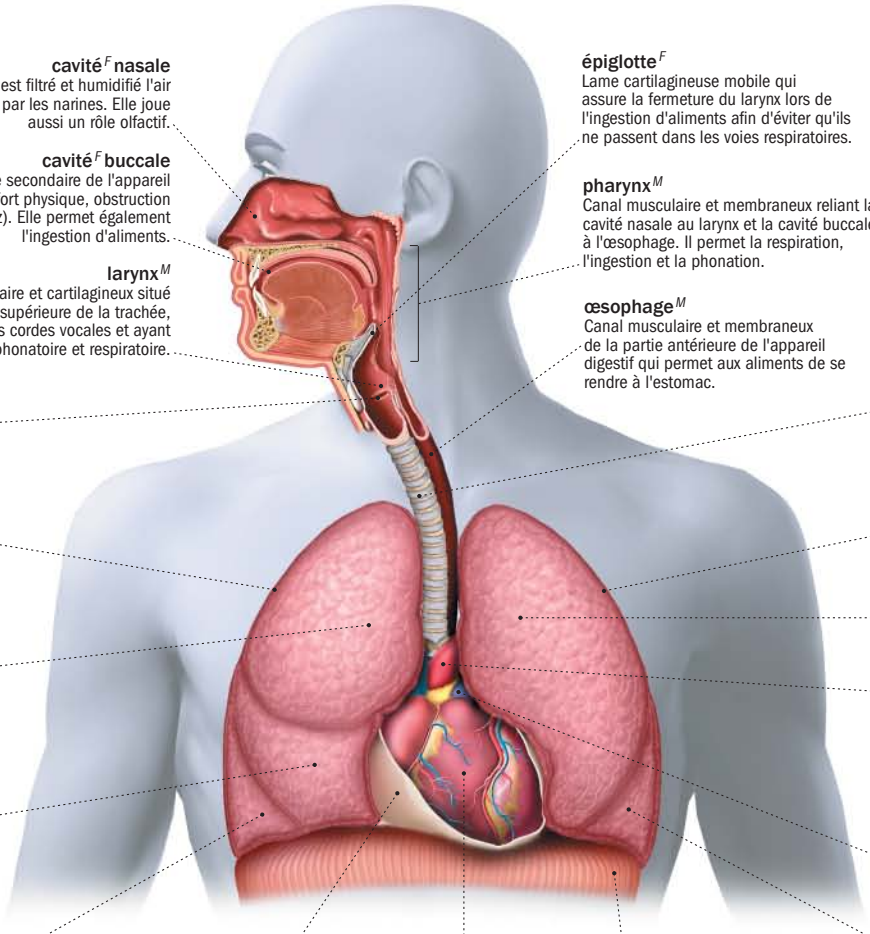
veine[F] cave inférieure
Veine ramenant le sang désoxygéné de la partie inférieure du corps (au-dessous du diaphragme) à l'oreillette droite. C'est la plus grosse veine de l'organisme.

aorte[F]
Artère principale du corps issue du ventricule gauche du cœur, faite de quatre segments, qui distribue le sang oxygéné dans tout le corps.

ventricule[M] droit
Cavité cardiaque aux parois peu épaisses, qui reçoit le sang désoxygéné de l'oreillette droite et le propulse dans l'artère pulmonaire vers les poumons.

appareil[M] respiratoire

Ensemble des organes permettant les échanges gazeux dans les poumons : il assure l'apport d'oxygène dans le sang par l'inspiration et l'élimination du gaz carbonique du sang par l'expiration.



cavité[F] nasale
Lieu où est filtré et humidifié l'air inspiré par les narines. Elle joue aussi un rôle olfactif.

cavité[F] buccale
Porte d'entrée secondaire de l'appareil respiratoire (effort physique, obstruction partielle du nez). Elle permet également l'ingestion d'aliments.

larynx[M]
Conduit musculaire et cartilagineux situé à l'extrémité supérieure de la trachée, contenant les cordes vocales et ayant une fonction phonatoire et respiratoire.

corde[F] vocale
Repli musculaire contribuant à la phonation : les cordes vocales se ferment et vibrent lorsque l'air est expulsé des poumons, produisant ainsi un son.

poumon[M] droit
Organe respiratoire divisé en trois lobes, dans lequel le sang provenant de l'artère pulmonaire est débarrassé de son gaz carbonique et enrichi en oxygène.

lobe[M] supérieur
Partie du poumon droit séparée du lobe moyen par une scissure horizontale et du lobe inférieur par une scissure oblique.

lobe[M] moyen
Partie du poumon droit séparée du lobe supérieur par une scissure horizontale et du lobe inférieur par une scissure oblique.

lobe[M] inférieur
Partie du poumon droit séparée des lobes moyen et supérieur par une scissure oblique.

épiglotte[F]
Lame cartilagineuse mobile qui assure la fermeture du larynx lors de l'ingestion d'aliments afin d'éviter qu'ils ne passent dans les voies respiratoires.

pharynx[M]
Canal musculaire et membraneux reliant la cavité nasale au larynx et la cavité buccale à l'œsophage. Il permet la respiration, l'ingestion et la phonation.

œsophage[M]
Canal musculaire et membraneux de la partie antérieure de l'appareil digestif qui permet aux aliments de se rendre à l'estomac.

trachée[F]
Canal musculaire et cartilagineux prolongeant le larynx et se divisant en deux bronches principales aboutissant chacune dans un poumon. Il permet le passage de l'air.

poumon[M] gauche
Organe respiratoire divisé en deux lobes, dans lequel le sang provenant de l'artère pulmonaire est débarrassé de son gaz carbonique et enrichi en oxygène.

lobe[M] supérieur
Partie du poumon gauche séparée du lobe inférieur par la scissure oblique.

aorte[F]
Artère principale du corps issue du ventricule gauche du cœur, faite de quatre segments, qui distribue le sang oxygéné dans tout le corps.

artère[F] pulmonaire
Artère acheminant du sang pauvre en oxygène et riche en gaz carbonique vers les poumons. C'est la seule artère qui transporte du sang pauvre en oxygène.

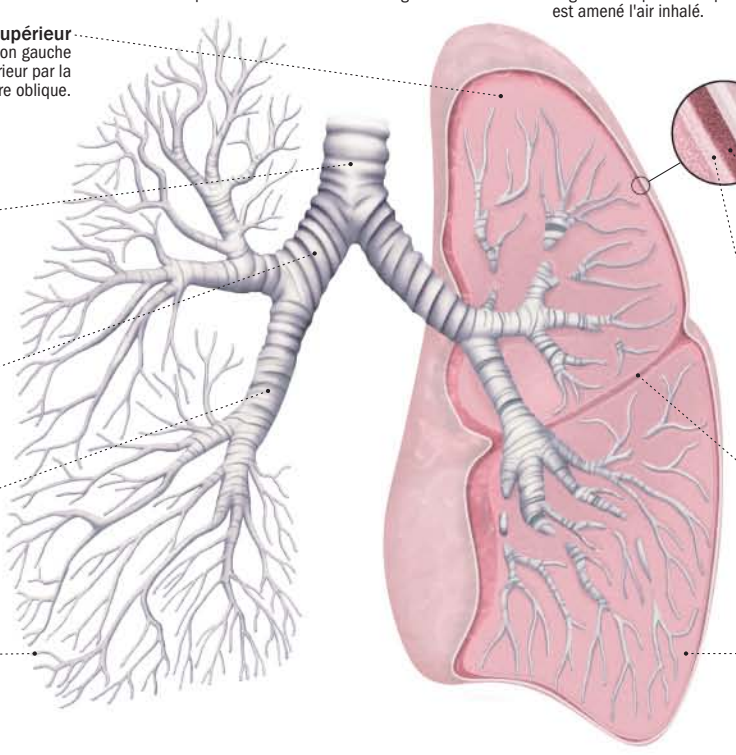
lobe[M] inférieur
Partie du poumon gauche séparée du lobe supérieur par la scissure oblique.

péricarde[M]
Enveloppe externe du cœur, formée d'un feuillet interne adhérant au myocarde et d'un feuillet externe fibreux et épais.

cœur[M]
Organe musculaire divisé en quatre cavités qui, par contractions régulières et rythmées, assure la circulation sanguine dans l'organisme.

diaphragme[M]
Principal muscle de l'inspiration séparant le thorax de l'abdomen : sa contraction accroît le volume de la cage thoracique et des poumons, où est amené l'air inhalé.

poumons[M]
Organes respiratoires formés d'un tissu extensible, dans lesquels est acheminé l'air provenant des cavités nasales et buccales, assurant l'oxygénation du sang.



lobe[M] supérieur
Partie du poumon gauche séparée du lobe inférieur par la scissure oblique.

trachée[F]
Canal musculaire et cartilagineux prolongeant le larynx et se divisant en deux bronches principales aboutissant chacune dans un poumon. Il permet le passage de l'air.

bronche[F] principale
Conduit faisant suite à la trachée et permettant à l'air d'entrer dans le poumon et d'en ressortir. Il se ramifie à l'intérieur du poumon.

bronche[F] lobaire
Ramification de la bronche principale, aboutissant dans un lobe pulmonaire et se divisant en bronches de plus en plus petites.

bronchiole[F] terminale
Ramification finale de la bronche, dépourvue de cartilage et se terminant par de petites poches d'air (alvéoles) où s'effectuent les échanges gazeux avec le sang.

plèvre[F] pariétale
Feuillet externe élastique de l'enveloppe pulmonaire, adhérant à la paroi thoracique et au diaphragme.

cavité[F] pleurale
Espace compris entre les deux plèvres qui contient un liquide lubrifiant (liquide pleural) facilitant leur glissement et contribuant ainsi à la respiration.

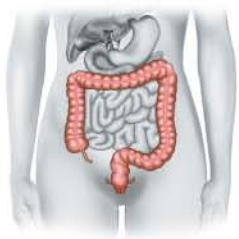
plèvre[F] viscérale
Feuillet interne élastique de l'enveloppe pulmonaire, recouvrant le poumon et les scissures. L'élasticité de la plèvre permet au poumon de changer de volume.

scissure[F] oblique
Sillon profond délimitant les lobes supérieur et inférieur du poumon gauche et au fond duquel s'insère la plèvre viscérale.

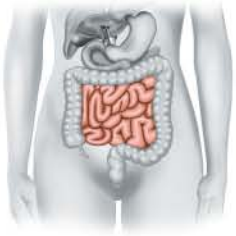
lobe[M] inférieur
Partie du poumon gauche séparée du lobe supérieur par la scissure oblique.

appareil[M] digestif

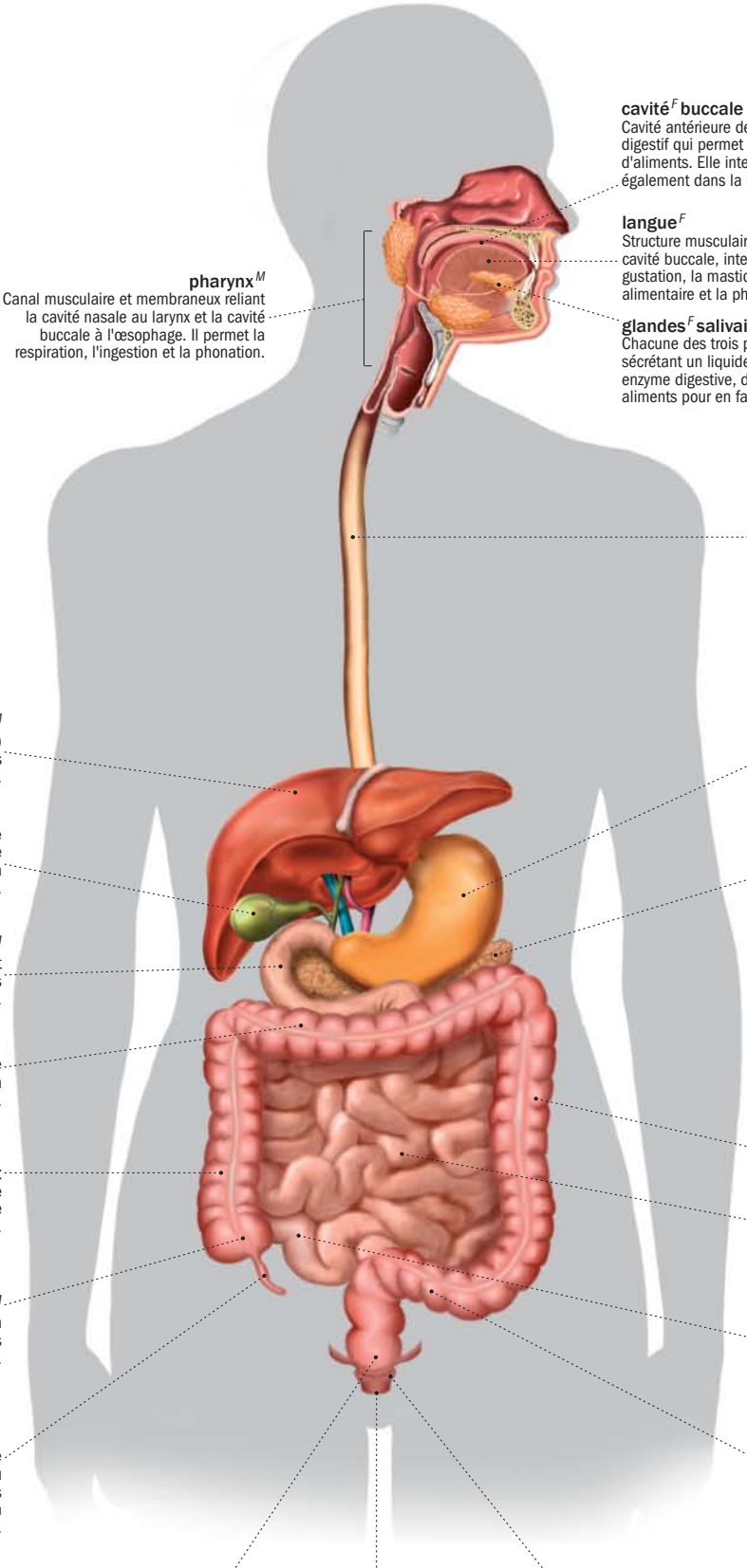
Ensemble des organes qui assurent la transformation des aliments ingérés pour les rendre assimilables par l'organisme.



gros intestin[M]
Dernière partie élargie de l'appareil digestif (environ 1,5 m), comprenant le côlon et le rectum, où s'opèrent la digestion finale et l'élimination des déchets.



intestin[M] grêle
Partie rétrécie de l'appareil digestif (environ 6,5 m) située entre l'estomac et le cæcum, où s'opère une partie de la digestion et de l'absorption alimentaire.



cavité[F] buccale
Cavité antérieure de l'appareil digestif qui permet l'ingestion d'aliments. Elle intervient également dans la respiration.

langue[F]
Structure musculaire mobile de la cavité buccale, intervenant dans la gustation, la mastication, l'ingestion alimentaire et la phonation.

glandes[F] salivaires
Chacune des trois paires d'organes sécrétant un liquide (salive) contenant une enzyme digestive, destiné à humidifier les aliments pour en faciliter l'ingestion.

pharynx[M]
Canal musculaire et membraneux reliant la cavité nasale au larynx et la cavité buccale à l'œsophage. Il permet la respiration, l'ingestion et la phonation.

œsophage[M]
Canal musculaire et membraneux de la partie antérieure de l'appareil digestif qui permet aux aliments de se rendre à l'estomac.

estomac[M]
Partie dilatée de l'appareil digestif qui emmagasine, brasse et mélange les aliments au suc gastrique qu'elle sécrète avant de les déverser dans le duodénum.

foie[M]
Viscère sécrétant notamment une substance (bile) contribuant à la digestion et dégradant certains produits toxiques contenus dans le sang.

pancréas[M]
Glande endocrine qui joue un rôle important dans la digestion (sécrétion du suc pancréatique) et dans la régulation de la glycémie (sécrétion de l'insuline).

vésicule[F] biliaire
Petit réservoir où s'accumule la bile sécrétée par le foie avant d'être déversée dans le duodénum lors de la digestion. La bile aide à digérer les corps gras.

duodénum[M]
Partie antérieure de l'intestin grêle où se déversent les sécrétions du foie et du pancréas ainsi que les aliments partiellement digérés dans l'estomac.

côlon[M] transverse
Segment horizontal du côlon, entre le côlon ascendant et le côlon descendant.

côlon[M] descendant
Troisième segment du côlon qui emmagasine les déchets avant leur expulsion.

côlon[M] ascendant
Premier segment du côlon qui absorbe l'eau des résidus alimentaires avant de les excréter.

jéjunum[M]
Partie médiane de l'intestin grêle située entre le duodénum et l'iléon, qui assure la majeure partie de l'absorption des éléments nutritifs.

cæcum[M]
Partie initiale du gros intestin recevant les particules alimentaires provenant de l'iléon.

iléon[M]
Partie terminale de l'intestin grêle située entre le jéjunum et le cæcum.

appendice[M] vermiculaire
Prolongement tubulaire du cæcum. Cet appendice est parfois le siège d'une inflammation aiguë, l'appendicite.

côlon[M] pelvien
Quatrième segment du côlon qui conduit les déchets vers le rectum.

rectum[M]
Segment terminal du gros intestin, communiquant avec l'extérieur par l'anus et permettant la défécation.

anus[M]
Orifice terminal de l'appareil digestif contrôlé par un sphincter permettant l'éjection des matières fécales.

sphincter[M] anal
Muscle assurant la contraction et le relâchement de l'anus et permettant la défécation.

appareil[M] urinaire

Ensemble des organes assurant, par la sécrétion et l'évacuation de l'urine, l'élimination des déchets de l'organisme ainsi que la régulation de la quantité d'eau et de sel du corps.

aorte[F] abdominale
Quatrième segment de l'aorte irriguant l'ensemble des organes et des parois de l'abdomen. Elle donne naissance aux artères iliaques communes.

veine[F] cave inférieure
Veine ramenant le sang désoxygéné de la partie inférieure du corps (au-dessous du diaphragme) à l'oreillette droite. C'est la plus grosse veine de l'organisme.

glande[F] surrénale
Glande endocrine située au-dessus du rein; certaines des hormones qu'elle sécrète interviennent dans le mécanisme du stress, alors que d'autres agissent sur la rétention d'eau.

rein[M] droit
Organe situé sous le foie qui filtre le sang et sécrète l'urine pour éliminer les substances toxiques et les déchets du corps.

hile[M] du rein[M]
Ouverture du bord interne du rein qui permet le passage de vaisseaux sanguins, des nerfs et de l'uretère.

artère[F] mésentérique inférieure
Branche de l'aorte abdominale irriguant le côlon descendant et la moitié du côlon transverse.

uretère[M]
Chacun des deux conduits musculaires et membraneux conduisant l'urine des reins à la vessie.

artère[F] iliaque commune
Branche de l'aorte abdominale qui permet l'irrigation du bassin et des membres inférieurs, se divisant en artères iliaques interne et externe.

veine[F] iliaque commune
Veine ramenant le sang du membre inférieur à la veine cave inférieure.

vessie[F]
Réservoir musculaire où s'accumule l'urine provenant des reins avant d'être évacuée par l'urètre.

urètre[M]
Conduit membraneux permettant l'évacuation de l'urine. Chez l'homme, il permet également le passage du sperme.

tronc[M] cœliaque
Grosse branche de l'aorte descendante se divisant en trois artères pour irriguer divers organes abdominaux (estomac, rate, foie, pancréas).

rein[M] gauche
Organe situé sous la rate qui filtre le sang et sécrète l'urine pour éliminer les substances toxiques et les déchets du corps.

substance[F] corticale
Partie externe du tissu rénal s'insérant entre les pyramides rénales et constituée de petites vésicules qui filtrent le sang et produisent l'urine.

substance[F] médullaire
Partie interne du tissu rénal constituée de pyramides rénales, structures coniques réunissant des canaux collecteurs urinaires.

papille[F] rénale
Sommet de la pyramide rénale (structure conique striée), formée de canaux collecteurs urinaires s'ouvrant dans le calice.

calice[M]
Cavité excrétrice du rein collectant l'urine s'écoulant des papilles et s'ouvrant dans le bassinet.

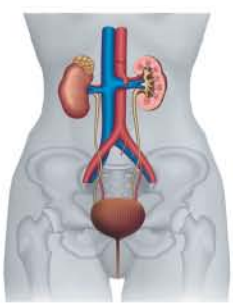
bassinet[M]
Partie élargie des voies excrétrices rénales résultant de la réunion des calices et se prolongeant par l'uretère.

veine[F] rénale
Veine volumineuse collectant le sang du rein et se jetant dans la veine cave inférieure.

artère[F] rénale
Branche de l'aorte abdominale irriguant le rein.

artère[F] mésentérique supérieure
Branche de l'aorte abdominale irriguant le côlon ascendant et la moitié du côlon transverse.

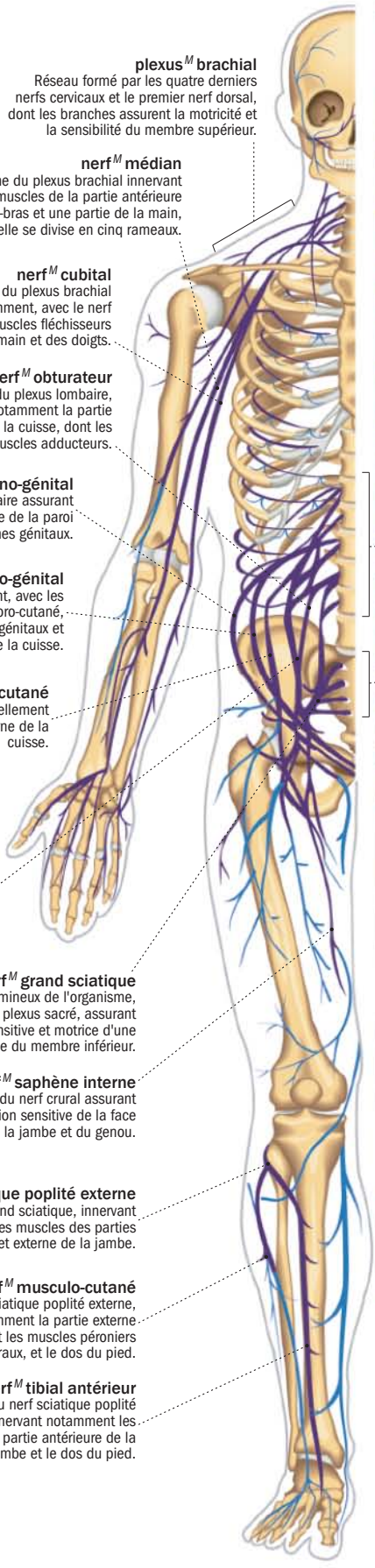
artère[F] iliaque interne
Branche de l'artère iliaque commune irriguant le bassin, les organes génitaux et l'intérieur de la cuisse.



système[M] nerveux

Ensemble des structures qui commandent les mouvements des organes et des muscles, traitent les messages sensoriels provenant du corps et assurent l'activité psychique.

système[M] nerveux périphérique
Partie du système nerveux formée par l'ensemble des nerfs (43 paires) moteurs ou sensitifs reliant le système nerveux central à l'organisme.



plexus[M] brachial
Réseau formé par les quatre derniers nerfs cervicaux et le premier nerf dorsal, dont les branches assurent la motricité et la sensibilité du membre supérieur.

nerf[M] médian
Branche du plexus brachial innervant divers muscles de la partie antérieure de l'avant-bras et une partie de la main, où elle se divise en cinq rameaux.

nerf[M] cubital
Branche du plexus brachial innervant notamment, avec le nerf médian, les muscles fléchisseurs de la main et des doigts.

nerf[M] obturateur
Branche du plexus lombaire, innervant notamment la partie interne de la cuisse, dont les muscles adducteurs.

nerf[M] grand abdomino-génital
Branche du plexus lombaire assurant l'innervation d'une partie de la paroi abdominale et des organes génitaux.

nerf[M] petit abdomino-génital
Branche du plexus lombaire innervant, avec les nerfs grand abdomino-génital et fémoro-cutané, une partie de l'abdomen, des organes génitaux et de la cuisse.

nerf[M] fémoro-cutané
Branche du plexus lombaire assurant essentiellement l'innervation sensitive de la fesse et de la face externe de la cuisse.

nerf[M] crural
Branche volumineuse du plexus lombaire assurant notamment l'innervation des muscles fléchisseurs de la cuisse et extenseurs de la jambe.

nerf[M] grand sciatique
Nerf le plus volumineux de l'organisme, issu du plexus sacré, assurant l'innervation sensitive et motrice d'une grande partie du membre inférieur.

nerf[M] saphène interne
Branche du nerf crural assurant l'innervation sensitive de la face interne de la jambe et du genou.

nerf[M] sciatique poplité externe
Branche du nerf grand sciatique, innervant notamment les muscles des parties antérieure et externe de la jambe.

nerf[M] musculo-cutané
Branche du nerf sciatique poplité externe, innervant notamment la partie externe de la jambe, dont les muscles péroniers latéraux, et le dos du pied.

nerf[M] tibial antérieur
Branche du nerf sciatique poplité externe, innervant notamment les muscles de la partie antérieure de la jambe et le dos du pied.

nerfs[M] crâniens
Ensemble des 12 paires de nerfs émergeant de l'encéphale, qui innervent principalement la tête et le cou et assurent une fonction motrice ou sensitive.

nerf[M] circonflexe
Branche du plexus brachial innervant notamment les muscles deltoïde et petit rond. Il assure également la sensibilité de l'articulation de l'épaule.

nerf[M] radial
Branche du plexus brachial innervant notamment les muscles extenseurs du membre supérieur et des doigts.

nerf[M] intercostal
Nerf assurant l'innervation motrice et sensitive des muscles situés entre les côtes ainsi que d'une partie du diaphragme et de la paroi abdominale.

plexus[M] lombaire
Réseau formé par les quatre premiers nerfs lombaires, dont les six branches assurent la motricité et la sensibilité du membre inférieur.

plexus[M] sacré
Réseau formé par plusieurs nerfs, dont les branches assurent la motricité et la sensibilité de la fesse et d'une partie de la cuisse.

nerf[M] fessier
Les nerfs fessiers inférieur (issu du nerf petit sciatique) et supérieur (branche du plexus sacré) innervent les muscles grand, moyen et petit fessiers.

nerf[M] digital
Nerf issu du plexus brachial assurant l'innervation sensitive des doigts de la main.

nerf[M] petit sciatique
Branche du plexus sacré assurant la motricité d'une partie de la fesse (muscle grand fessier) et la sensibilité de la partie postérieure de la cuisse.

nerf[M] sciatique poplité interne
Branche du nerf grand sciatique, se prolongeant par le nerf tibial postérieur qui innerve certains muscles de la jambe et de la plante du pied.

nerf[M] saphène externe
Branche du nerf sciatique poplité interne, assurant notamment l'innervation sensitive de la partie externe du mollet, de la cheville et du talon.

système[M] nerveux central
Partie du système nerveux reliée au système nerveux périphérique, formée par l'encéphale et la moelle épinière, qui contrôle et traite les informations nerveuses.

cerveau[M]
Partie volumineuse de l'encéphale formée de deux hémisphères; elle contient le centre des fonctions nerveuses supérieures (activités motrices, langage, etc.).

corps[M] du fornix[M]
Lame de substance blanche, formée par un faisceau de cellules nerveuses, située sous le corps calleux et reliant l'hippocampe à l'hypothalamus.

septum[M] lucidum
Membrane double et fine séparant la partie antérieure des deux hémisphères cérébraux et s'étendant entre le corps calleux et le corps du fornix.

chiasma[M] optique
Structure formée par la jonction des nerfs optiques de l'œil droit et de l'œil gauche, dont les fibres s'entrecroisent partiellement.

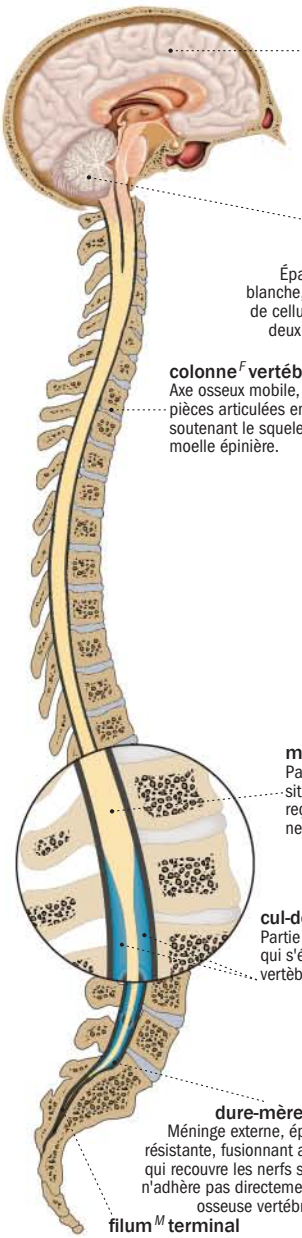
hypophyse[F]
Glande sécrétant une dizaine d'hormones qui agissent notamment sur la croissance, la lactation, la pression sanguine et la rétention d'urine.

épiphyse[F]
Glande sécrétant une hormone (mélatonine) qui influence notamment les rythmes biologiques.

pont[M] de Varole
Partie du tronc cérébral constituée de fibres nerveuses, qui sert de pont entre le cerveau, le cervelet et le bulbe rachidien et intervient notamment dans la respiration.

bulbe[M] rachidien
Partie du tronc cérébral prolongeant la moelle épinière, contrôlant notamment la respiration, la circulation sanguine et le rythme cardiaque.

cervelet[M]
Partie de l'encéphale qui contrôle principalement la coordination motrice, l'équilibre, le tonus des muscles et la posture.



cerveau[M]
Partie la plus volumineuse et la plus complexe de l'encéphale, qui contient le centre des fonctions nerveuses supérieures (activités motrices, langage, etc.).

cervelet[M]
Partie de l'encéphale qui contrôle principalement la coordination motrice, l'équilibre, le tonus des muscles et la posture.

corps[M] calleux
Épaisse lame de substance blanche, formée par un faisceau de cellules nerveuses reliant les deux hémisphères cérébraux.

colonne[F] vertébrale
Axe osseux mobile, constitué de diverses pièces articulées entre elles (vertèbres), soutenant le squelette et contenant la moelle épinière.

moelle[F] épinière
Partie du système nerveux central, située dans la colonne vertébrale, qui reçoit et transmet les informations nerveuses et déclenche des réflexes.

cul-de-sac[M] dural
Partie terminale de la dure-mère, qui s'étend jusqu'à la deuxième vertèbre sacrée.

dure-mère[F]
Méninge externe, épaisse et résistante, fusionnant avec le tissu qui recouvre les nerfs spinaux. Elle n'adhère pas directement à la paroi osseuse vertébrale.

filum[M] terminal
Mince cordon fibreux prolongeant la moelle épinière au-delà de la deuxième vertèbre lombaire, jusqu'au coccyx.

racine[F] sensitive
Faisceau de fibres nerveuses sensitives véhiculant des informations de la périphérie du corps vers la moelle épinière.

ganglion[M] spinal
Renflement de la racine postérieure (sensitive) du nerf spinal, qui renferme les corps cellulaires des neurones sensitifs.

corne[F] antérieure
Chacune des extrémités des deux masses de substance grise, renfermant les corps cellulaires des neurones moteurs et de laquelle est issue la racine motrice.

racine[F] motrice
Faisceau de cellules nerveuses motrices (neurones) véhiculant des informations de la moelle épinière vers la périphérie du corps, notamment les muscles.

arachnoïde[F]
Méninge située entre la dure-mère et la pie-mère.

dure-mère[F]
Méninge externe, épaisse et résistante, fusionnant avec le tissu qui recouvre les nerfs spinaux. Elle n'adhère pas directement à la paroi osseuse vertébrale.

méninges[F]
Chacune des trois membranes fibreuses entourant et protégeant le système nerveux central (moelle épinière, encéphale).

substance[F] grise
Partie centrale de la moelle épinière principalement formée par les corps cellulaires des neurones.

corne[F] postérieure
Chacune des extrémités des deux masses de substance grise, renfermant des neurones associatifs, par laquelle la racine sensitive entre dans la moelle épinière.

substance[F] blanche
Partie de la moelle épinière faite de cellules nerveuses (neurones), qui entoure la substance grise.

moelle[F] épinière
Partie du système nerveux central, située dans la colonne vertébrale, qui reçoit et transmet les informations nerveuses et déclenche des réflexes.

nerf[M] rachidien
Nerf formé par la réunion des racines sensitive et motrice, véhiculant les messages nerveux entre la moelle épinière et les différentes parties de l'organisme.

ganglion[M] du tronc[M] sympathique
Renflement fait de corps cellulaires neuronaux qui forme une chaine des deux côtés de la moelle épinière et qui contrôle notamment la contraction des muscles viscéraux.

pie-mère[F]
Méninge interne, mince et richement vascularisée, recouvrant directement la moelle épinière et les racines des nerfs spinaux.

structure[F] de la moelle[F] épinière
La moelle épinière est protégée par plusieurs membranes solides et liquides; elle donne naissance à 31 paires de nerfs spinaux et assure leur liaison avec l'encéphale.

chaîne[F] de neurones[M]
Ensemble de cellules nerveuses complexes reliées entre elles qui reçoivent, véhiculent et transmettent des messages sous la forme d'influx nerveux.

synapse[F]
Zone de contact entre deux neurones, par lequel est transmis l'influx nerveux.

collatérale[F]
Branche de l'axone. Un axone peut se diviser en une ou plusieurs ramifications nommées collatérales.

gaine[F] de Schwann
Enveloppe externe de l'axone, située autour de la gaine de myéline.

corps[M] cellulaire
Partie renflée du neurone, assurant le maintien de sa structure et son fonctionnement.

noyau[M]
Organite qui contient les gènes et qui contrôle les activités cellulaires.

dendrite[F]
Chacun des prolongements courts et ramifiés du corps cellulaire qui reçoivent l'influx nerveux des neurones environnants.

collet[M] de l'axone[M]
Partie du corps cellulaire où s'implante l'axone.

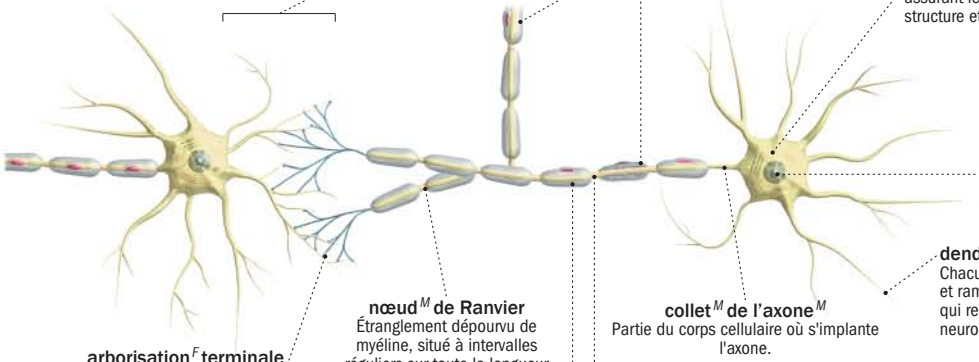
nœud[M] de Ranvier
Étranglement dépourvu de myéline, situé à intervalles réguliers sur toute la longueur de l'axone, qui accélère la propagation de l'influx nerveux.

arborisation[F] terminale
Ramifications finales de l'axone se terminant par un bouton synaptique.

influx[M] nerveux
Signal électrique propagé le long de cellules nerveuses (neurones) pour permettre à celles-ci de communiquer et transmettre des messages dans l'organisme.

gaine[F] de myéline[F]
Enveloppe de l'axone faite d'une substance grasse (myéline) qui assure l'isolation électrique du neurone et accroît la vitesse de conduction de l'influx nerveux.

axone[M]
Prolongement du neurone, véhiculant l'influx nerveux vers d'autres cellules (nerveuses, musculaires, etc.). Les axones des neurones moteurs peuvent atteindre plus d'un mètre.



protoneurone[M] sensitif
Premier neurone de la voie sensitive, qui transmet l'information d'un organe des sens vers la moelle épinière.

ganglion[M] spinal
Renflement de la racine postérieure (sensitive) du nerf spinal, qui renferme les corps cellulaires des neurones sensitifs.

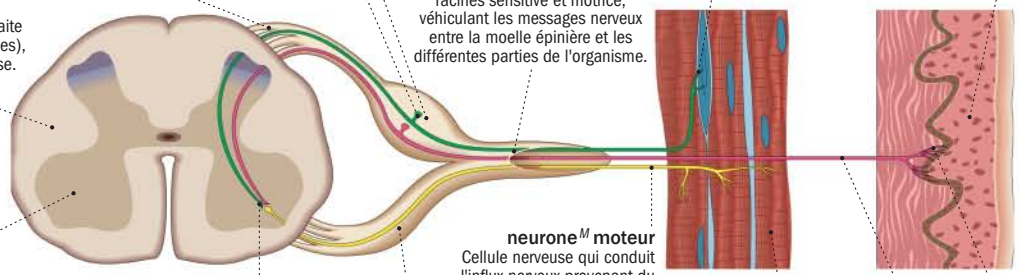
racine[F] sensitive
Faisceau de neurones sensitifs véhiculant des informations de la périphérie du corps vers la moelle épinière.

nerf[M] rachidien
Nerf formé par la réunion des racines sensitive et motrice, véhiculant les messages nerveux entre la moelle épinière et les différentes parties de l'organisme.

plaque[F] motrice
Zone de contact entre la terminaison axonale du neurone moteur et la fibre musculaire, qui déclenche le mouvement du muscle.

peau[F]
Enveloppe externe protectrice du corps, dont la couche interne (derme) est richement innervée et vascularisée.

substance[F] blanche
Partie de la moelle épinière faite de cellules nerveuses (neurones), qui entoure la substance grise.



substance[F] grise
Partie centrale de la moelle épinière principalement formée par les corps cellulaires des neurones.

neurone[M] moteur
Cellule nerveuse qui conduit l'influx nerveux provenant du système nerveux central vers les organes périphériques, tels que les muscles.

moelle[F] épinière
Partie du système nerveux central, située dans la colonne vertébrale, qui reçoit et transmet les informations nerveuses et déclenche des réflexes.

synapse[F]
Zone de contact entre deux neurones, par lequel est transmis l'influx nerveux.

racine[F] motrice
Faisceau de neurones moteurs véhiculant des informations de la moelle épinière vers la périphérie du corps, notamment les muscles.

fibre[F] musculaire
Tissu constitutif du muscle qui se contracte en réponse à un influx nerveux provenant du système nerveux central.

récepteur[M] sensoriel
Terminaison périphérique du neurone sensoriel qui reçoit un stimulus (toucher, bruit, etc.) et le transmet vers la moelle épinière sous la forme d'un influx nerveux.

neurone[M] sensoriel
Cellule nerveuse qui transmet au système nerveux central les informations recueillies par les récepteurs sensoriels.

vertèbre[F] cervicale
Pièce osseuse du cou constituant l'extrémité supérieure de la colonne vertébrale.

apophyse[F] épineuse
Saillie osseuse située à l'arrière d'une vertèbre et servant de point d'attache aux muscles et aux ligaments du dos.

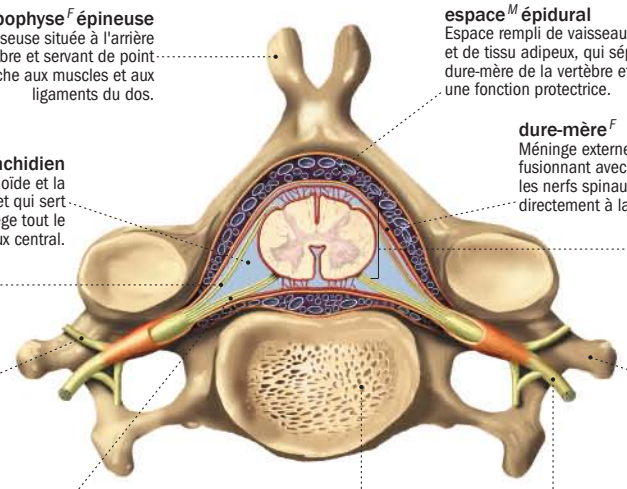
espace[M] épidural
Espace rempli de vaisseaux sanguins et de tissu adipeux, qui sépare la dure-mère de la vertèbre et assure une fonction protectrice.

dure-mère[F]
Méninge externe, épaisse et résistante, fusionnant avec le tissu qui recouvre les nerfs spinaux. Elle n'adhère pas directement à la paroi osseuse vertébrale.

liquide[M] céphalo-rachidien
Liquide contenu entre l'arachnoïde et la pie-mère autour de la moelle et qui sert surtout d'amortisseur. Il protège tout le système nerveux central.

moelle[F] épinière
Partie du système nerveux central, située dans la colonne vertébrale, qui reçoit et transmet les informations nerveuses et déclenche des réflexes.

racine[F] postérieure
Faisceau de fibres nerveuses sensitives portant le ganglion spinal et véhiculant des informations de la périphérie du corps vers la moelle épinière.



apophyse[F] transverse
Saillie osseuse située sur le côté d'une vertèbre et servant de point d'attache à des ligaments.

rameau[M] communicant
Ramification du nerf spinal reliant les ganglions du tronc sympathique à la moelle épinière.

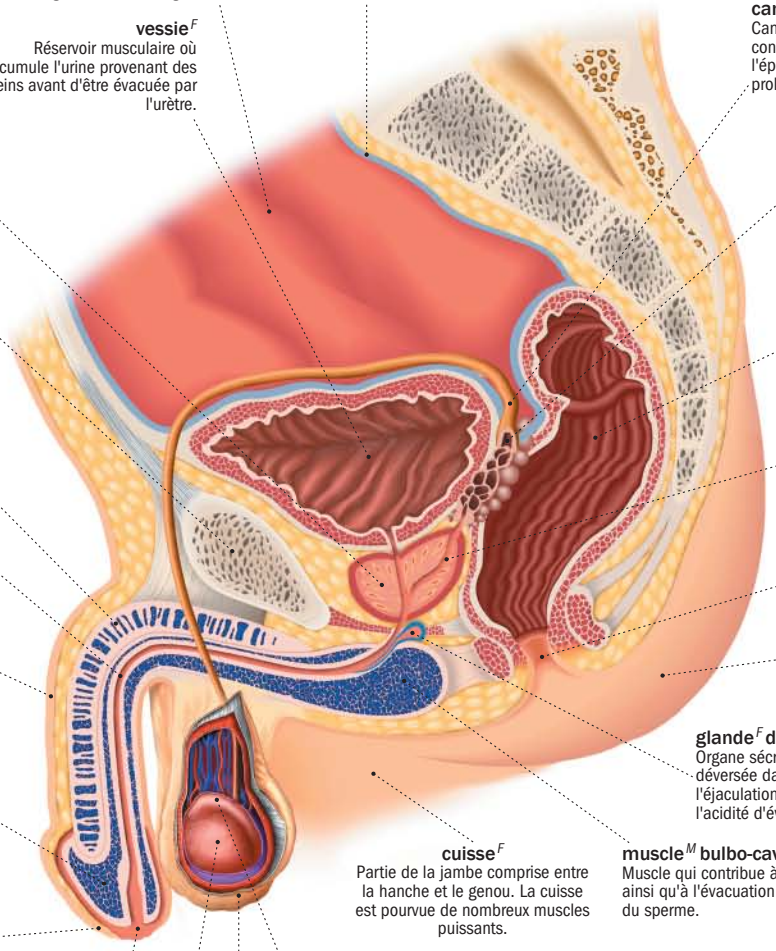
racine[F] antérieure
Faisceau de fibres nerveuses motrices (axones) véhiculant des informations de la moelle épinière vers la périphérie du corps, notamment les muscles.

corps[M] vertébral
Élément osseux se présentant sous la forme d'un disque épais et constituant la partie antérieure d'une vertèbre.

nerf[M] rachidien
Nerf formé par la réunion des racines sensitive et motrice, véhiculant les messages nerveux entre la moelle épinière et les différentes parties de l'organisme.

organes[M] génitaux masculins

L'appareil génital masculin assure la reproduction : il produit des spermatozoïdes et les expulse dans les voies génitales féminines lors de la copulation.



cavité[F] abdominale
Partie inférieure du tronc contenant la plus grande partie des organes des appareils digestif, urinaire et génital.

péritoine[M]
Membrane résistante recouvrant les parois internes et les organes de la cavité abdominale et qui en assure le maintien.

coupe[F] sagittale
Coupe effectuée selon un plan de référence séparant le corps en parties droite et gauche.

vessie[F]
Réservoir musculaire où s'accumule l'urine provenant des reins avant d'être évacuée par l'urètre.

canal[M] déférent
Canal musculaire et membraneux conduisant les spermatozoïdes de l'épididyme à la prostate, où il se prolonge par le canal éjaculateur.

prostate[F]
Glande sécrétant un liquide épais et blanchâtre qui intervient dans la formation du sperme et contribue à la mobilité des spermatozoïdes.

vésicule[F] séminale
Élargissement du canal déférent dont les glandes sécrètent un liquide visqueux, riche en protéines, qui constitue environ 60 % du sperme.

symphyse[F] pubienne
Articulation fibro-cartilagineuse peu mobile reliant les deux pubis (partie antérieure des deux os iliaques).

rectum[M]
Segment terminal du gros intestin, communiquant avec l'extérieur par l'anus et permettant la défécation.

canal[M] éjaculateur
Canal musculaire et membraneux qui prolonge le canal déférent et s'ouvre sur l'urètre dans la prostate.

corps[M] caverneux
Tissu érectile de la partie dorsale du pénis, qui s'étend jusqu'au gland.

anus[M]
Orifice terminal de l'appareil digestif contrôlé par un sphincter permettant l'éjection des matières fécales.

urètre[M] pénien
Canal membraneux qui permet l'évacuation de l'urine et qui achemine le sperme jusqu'à l'extrémité du pénis.

verge[F]
Organe permettant la copulation ainsi que l'évacuation de l'urine et du sperme. Lors de l'excitation sexuelle, il se gorge de sang et entre en érection.

fesse[F]
Partie charnue essentiellement constituée de muscles, située au bas du dos.

gland[M]
Extrémité antérieure renflée du pénis, constituée de corps spongieux, entourée du prépuce et où s'ouvre le méat urétral.

glande[F] de Cowper
Organe sécrétant une substance visqueuse, déversée dans l'urètre juste avant l'éjaculation, pour le lubrifier et neutraliser l'acidité d'éventuelles traces d'urine.

cuisse[F]
Partie de la jambe comprise entre la hanche et le genou. La cuisse est pourvue de nombreux muscles puissants.

muscle[M] bulbo-caverneux
Muscle qui contribue à l'érection ainsi qu'à l'évacuation de l'urine et du sperme.

prépuce[M]
Repli cutané qui recouvre le gland du pénis.

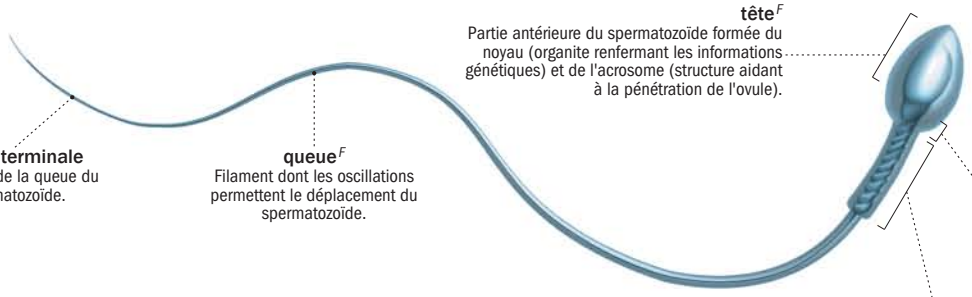
méat[M] de l'urètre[M]
Orifice externe de l'urètre permettant l'évacuation de l'urine et du sperme.

épididyme[M]
Petit organe dans lequel les spermatozoïdes produits par le testicule sont emmagasinés et subissent leur maturation. Il est relié au conduit déférent.

testicule[M]
Glande génitale mâle qui produit des spermatozoïdes et des hormones sexuelles, dont la testostérone.

scrotum[M]
Enveloppe musculaire cutanée contenant les testicules et permettant d'en réguler la température.

spermatozoïde[M]
Cellule reproductrice mâle mature et mobile, produite par le testicule; c'est l'élément constitutif principal du sperme, destiné à féconder un ovule.



tête[F]
Partie antérieure du spermatozoïde formée du noyau (organite renfermant les informations génétiques) et de l'acrosome (structure aidant à la pénétration de l'ovule).

pièce[F] terminale
Extrémité de la queue du spermatozoïde.

queue[F]
Filament dont les oscillations permettent le déplacement du spermatozoïde.

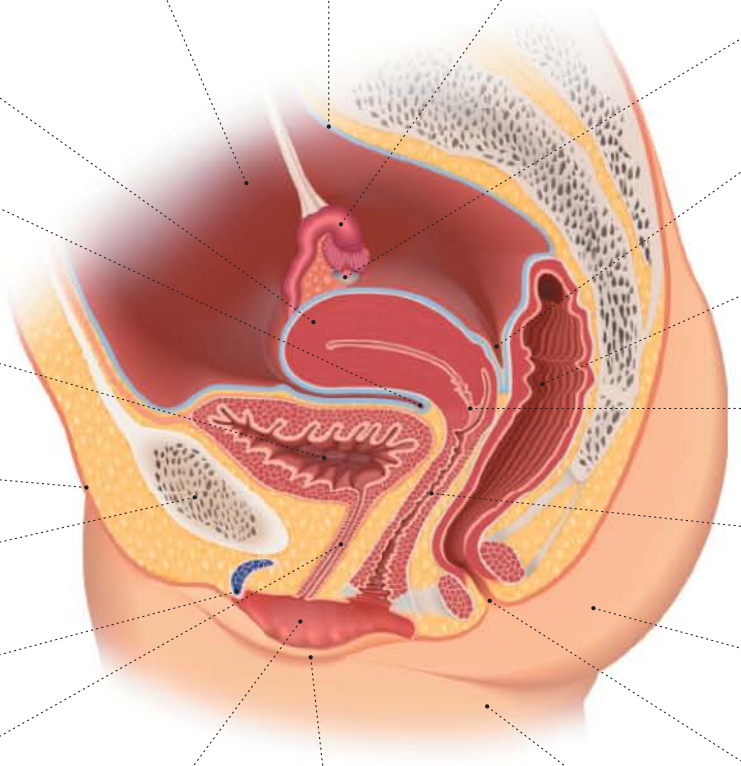
cou[M]
Partie rétrécie reliant la tête à la pièce intermédiaire, contenant les centrioles, structures qui participent à la division cellulaire.

pièce[F] intermédiaire
Partie entourant la base de la queue, où se concentrent les mitochondries, petits organites qui confèrent au spermatozoïde l'énergie nécessaire à ses mouvements.

organes[M] génitaux féminins

Essentiellement internes, ils permettent la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde et le développement de l'embryon et du fœtus.

coupe[F] sagittale
Coupe effectuée selon un plan de référence séparant le corps en parties droite et gauche.



cavité[F] abdominale
Partie inférieure du tronc contenant la plus grande partie des organes des appareils digestif, urinaire et génital.

péritoine[M]
Membrane résistante recouvrant les parois internes et les organes de la cavité abdominale et qui en assure le maintien.

trompe[F] de Fallope
Conduit acheminant l'ovule de l'ovaire à l'utérus. La fécondation de l'ovule par le spermatozoïde a généralement lieu dans la partie supérieure de la trompe.

ovaire[M]
Glande génitale femelle qui produit des ovules et des hormones sexuelles, dont les œstrogènes et la progestérone.

utérus[M]
Organe musculaire creux qui reçoit l'ovule et qui, s'il est fécondé, permet son développement et l'expulse à la fin de la grossesse.

cul-de-sac[M] de Douglas
Petite poche formée par le repli du péritoine entre le rectum et l'utérus.

cul-de-sac[M] vésico-utérin
Petite poche formée par le repli du péritoine entre l'utérus et la vessie.

rectum[M]
Segment terminal du gros intestin, communiquant avec l'extérieur par l'anus et permettant la défécation.

vessie[F]
Réservoir musculaire où s'accumule l'urine provenant des reins avant d'être évacuée par l'urètre.

col[M] de l'utérus[M]
Partie inférieure et étroite de l'utérus par laquelle il communique avec le vagin.

mont[M] de Vénus
Saillie médiane du pubis constituée de tissus adipeux et se couvrant de poils à la puberté.

vagin[M]
Canal musculaire situé entre le col de l'utérus et la vulve, permettant la copulation.

symphyse[F] pubienne
Articulation fibro-cartilagineuse peu mobile reliant les deux pubis (partie antérieure des deux os iliaques).

fesse[F]
Partie charnue essentiellement constituée de muscles, située au bas du dos.

clitoris[M]
Petit organe érectile, à la partie antérieure de la vulve, qui constitue une zone érogène importante.

anus[M]
Orifice terminal de l'appareil digestif contrôlé par un sphincter permettant l'éjection des matières fécales.

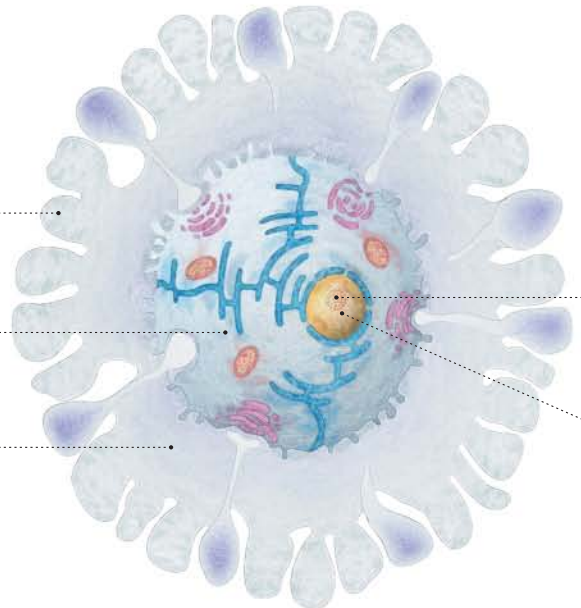
urètre[M]
Conduit membraneux permettant l'évacuation de l'urine.

petite lèvre[F]
Chacun des deux replis muqueux de la vulve situés entre les grandes lèvres.

grande lèvre[F]
Chacun des deux replis cutanés épais et pileux de la vulve, qui protègent l'orifice vaginal.

cuisse[F]
Partie de la jambe comprise entre la hanche et le genou. La cuisse est pourvue de nombreux muscles puissants.

ovule[M]
Cellule reproductrice femelle mature, produite par l'ovaire, qui, après fécondation par un spermatozoïde, permet le développement de l'embryon.



corona[F] radiata
Ensemble des cellules granuleuses qui forment une couronne protectrice autour de l'ovule.

nucléole[M]
Petit corps sphérique situé à l'intérieur du noyau et dans lequel sont fabriqués les ribosomes, structures qui produisent les protéines.

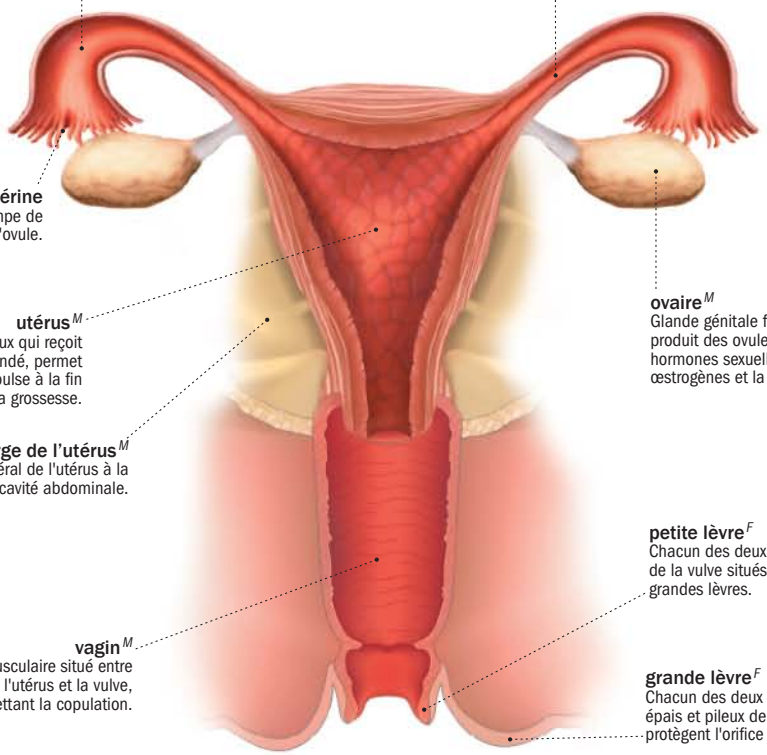
cytoplasme[M]
Substance claire et gélatineuse dans laquelle baignent les différentes structures cellulaires.

noyau[M]
Organite qui contient les gènes et qui contrôle les activités cellulaires.

membrane[F] pellucide
Fine couche granuleuse, constituée de mucopolysaccharides, qui recouvre l'ovule. Elle laisse pénétrer un seul spermatozoïde puis devient imperméable aux autres.

organes[M] génitaux féminins

vue[F] postérieure



ampoule[F] de la trompe[F] utérine
Partie élargie de la trompe de Fallope située entre le pavillon et l'isthme.

isthme[M] de la trompe[F] utérine
Partie étroite de la trompe de Fallope s'ouvrant dans l'utérus.

pavillon[M] de la trompe[F] utérine
Partie largement évasée de la trompe de Fallope, dans laquelle pénètre l'ovule.

utérus[M]
Organe musculaire creux qui reçoit l'ovule et qui, s'il est fécondé, permet son développement et l'expulse à la fin de la grossesse.

ligament[M] large de l'utérus[M]
Repli du péritoine reliant le bord latéral de l'utérus à la paroi de la cavité abdominale.

vagin[M]
Canal musculaire situé entre le col de l'utérus et la vulve, permettant la copulation.

ovaire[M]
Glande génitale femelle qui produit des ovules et des hormones sexuelles, dont les œstrogènes et la progestérone.

petite lèvre[F]
Chacun des deux replis muqueux de la vulve situés entre les grandes lèvres.

grande lèvre[F]
Chacun des deux replis cutanés épais et pileux de la vulve, qui protègent l'orifice vaginal.



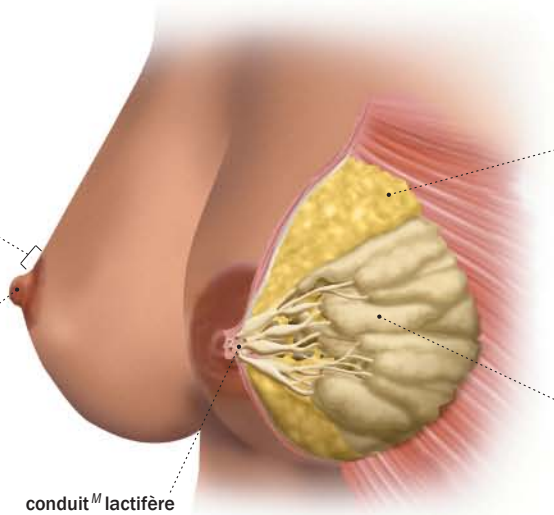
trompes[F] de Fallope
Conduits acheminant l'ovule de l'ovaire à l'utérus. La fécondation de l'ovule par le spermatozoïde a généralement lieu dans la partie supérieure de la trompe.



vulve[F]
Organes génitaux externes de la femme comprenant principalement les grandes et les petites lèvres ainsi que le clitoris.

sein[M]

Organe glandulaire sécrétant le lait chez la femme. Il se développe à la puberté et augmente de volume lors d'une grossesse.



aréole[F]
Surface pigmentée entourant le mamelon.

mamelon[M]
Saillie érectile du sein, conique ou cylindrique, entourée de l'aréole et dans laquelle s'ouvrent les conduits lactifères (qui acheminent le lait vers le mamelon).

conduit[M] lactifère
Canal acheminant le lait sécrété par la glande mammaire au mamelon.

tissu[M] adipeux
Tissu graisseux qui entoure la glande mammaire et recouvre les muscles pectoraux qui soutiennent le sein.

glande[F] mammaire
Organe constitué d'une vingtaine de glandes (lobes) assurant la sécrétion du lait.

toucher[M]

Sens qui permet à la peau de percevoir des sensations (contact, chaleur, douleur, etc.) grâce à des récepteurs spécialisés diversement répartis à la surface du corps.

peau[F]
Revêtement externe du corps constitué de trois couches, ayant un rôle de protection, de sensibilité tactile et de thermorégulation.

couche[F] **cornée**
Couche de l'épiderme constituée de cellules mortes riches en kératine (protéine protégeant la peau), éliminées au fur et à mesure de son renouvellement.

tige[F] **du poil**[M]
Partie externe du poil à l'extrémité effilée.

poil[M]
Production épidermique filiforme présente sur presque tout le corps, pourvue d'une glande sébacée et d'un muscle arrecteur, qui joue un rôle protecteur.

corpuscule[M] **de Meissner**
Récepteur tactile situé notamment au niveau du derme superficiel des mains, des pieds, des lèvres et des organes génitaux, sensible au contact léger.

couche[F] **claire**
Couche de l'épiderme qui n'est généralement présente que dans la peau épaisse de la paume des mains et de la plante des pieds.

pore[M] **sudoripare**
Orifice dans lequel débouche le canal sudoripare et qui permet l'excrétion de la sueur à la surface de la peau.

surface[F] **de la peau**[F]
Partie superficielle de la peau en contact avec l'air, de laquelle se détachent régulièrement les cellules mortes, remplacées par les nouvelles cellules de la couche basale.

couche[F] **granuleuse**
Couche de l'épiderme dont les cellules contribuent à l'élaboration de la kératine, qui imperméabilise la peau.

épiderme[M]
Couche superficielle de la peau qui recouvre et protège le derme. Elle contient des protéines qui imperméabilisent la peau et bloquent les rayons ultraviolets.

couche[F] **de Malpighi**
Couche de l'épiderme constituée des cellules provenant de la couche basale et qui continuent à se diviser pour former la couche granuleuse.

tissu[M] **conjonctif**
Tissu richement innervé et vascularisé, notamment constitué de fibres de collagène et d'élastine qui confèrent à la peau son élasticité et sa résistance.

couche[F] **basale**
Couche de l'épiderme dont les cellules se divisent et migrent vers la surface pour former les couches supérieures, assurant ainsi le renouvellement de l'épiderme.

derme[M]
Couche de la peau renfermant des récepteurs tactiles, qui assure la nutrition et le soutien de l'épiderme.

terminaison[F] **nerveuse**
Récepteur tactile qui abonde à la surface du derme.

vaisseau[M] **capillaire**
Très fin vaisseau sanguin relié aux systèmes artériel et veineux, par lequel s'effectuent les échanges entre le sang et les cellules de l'organisme.

tissu[M] **adipeux**
Tissu renfermant de nombreuses cellules de graisse, qui assure l'isolation thermique de l'organisme et sert de réserve d'énergie.

muscle[M] **arrecteur**
Muscle relié à un follicule pileux et dont la contraction redresse le poil sous l'effet du froid ou de la peur.

hypoderme[M]
Tissu richement innervé et vascularisé, à la base du derme, qui permet notamment d'amortir les chocs.

glande[F] **sébacée**
Organe associé à un follicule pileux sécrétant une substance grasse (sébum) qui lubrifie le poil et la peau, les rendant ainsi imperméables à l'air et à l'eau.

corpuscule[M] **de Pacini**
Récepteur tactile implanté dans le derme profond qui réagit aux vibrations et aux fortes pressions continues.

corpuscule[M] **de Ruffini**
Récepteur tactile sensible à la chaleur abondant dans le derme des régions pileuses, qui réagit notamment à la pression forte et continue.

canal[M] **sudoripare**
Conduit acheminant à la surface de la peau la sueur produite par la glande sudoripare.

fibre[F] **nerveuse**
Structure formée par la gaine de myéline et l'axone, le long de laquelle sont véhiculées les informations sensorielles.

nerf[M]
Faisceau de cellules nerveuses qui achemine les informations sensitives recueillies par les récepteurs tactiles à l'encéphale.

vaisseau[M] **sanguin**
Canal membraneux par lequel le sang circule dans l'organisme pour lui apporter oxygène et nutriments et le débarrasser des déchets.

glande[F] **sudoripare eccrine**
Organe sécrétant la sueur et dont le canal excréteur s'ouvre à la surface de la peau. Les glandes sudoripares contribuent notamment à l'élimination des déchets.

follicule[M]
Petite cavité du derme et de l'hypoderme, où est implantée la racine du poil et qui reçoit la sécrétion des glandes sébacée et sudoripare.

papille[F]
Formation conique issue du derme qui assure la vascularisation du poil.

glande[F] **sudoripare apocrine**
Organe sécrétant la sueur et dont le canal excréteur s'ouvre dans le follicule pileux.

bulbe[M]
Extrémité renflée du follicule pileux.

doigt[M]
Chacune des cinq extrémités de la main, pourvues de nombreux corpuscules de Meissner qui leur confèrent une grande sensibilité.

derme[M]
Couche intermédiaire de la peau renfermant des récepteurs tactiles et assurant la nutrition et le soutien de l'épiderme.

matrice[F] **de l'ongle**[M]
Partie de l'épiderme à partir de laquelle croît l'ongle.

lunule[F]
Partie blanchâtre entre la racine et le corps de l'ongle qui correspond à la partie antérieure visible de la matrice.

épiderme[M]
Couche superficielle de la peau qui recouvre et protège le derme. Elle contient des protéines qui imperméabilisent la peau et bloquent les rayons ultraviolets.

corps[M] **de l'ongle**[M]
Partie centrale rosée de l'ongle qui adhère au lit.

phalange[F] **médiane**
Deuxième phalange du doigt, entre les phalanges proximale et distale.

bord[M] **libre**
Extrémité blanchâtre de l'ongle qui excède le bout du doigt.

phalange[F] **distale**
Dernière phalange du doigt, portant l'ongle.

pulpe[F]
Extrémité charnue de la face interne du doigt.

racine[F] **de l'ongle**[M]
Base de l'ongle, implantée dans la matrice et protégée par un repli de peau (cuticule).

lit[M] **de l'ongle**[M]
Partie du doigt sur laquelle repose l'ongle, qui contient de nombreux vaisseaux sanguins et assure ainsi sa nutrition.

toucher^{M}

main^{F}
Extrémité du membre supérieur ayant une fonction tactile et préhensile, le pouce étant opposable aux autres doigts.

paume^{F}
Partie interne de la main correspondant au métacarpe, entre le poignet et les phalanges proximales des doigts.

dos^{M}
Partie extérieure de la main correspondant au métacarpe, entre le poignet et les phalanges proximales des doigts.

majeur^{M}
Troisième et plus long doigt de la main, d'où son nom.

annulaire^{M}
Quatrième doigt de la main. On y glisse bagues et anneaux, d'où son nom.

auriculaire^{M}
Dernier et plus petit doigt de la main.

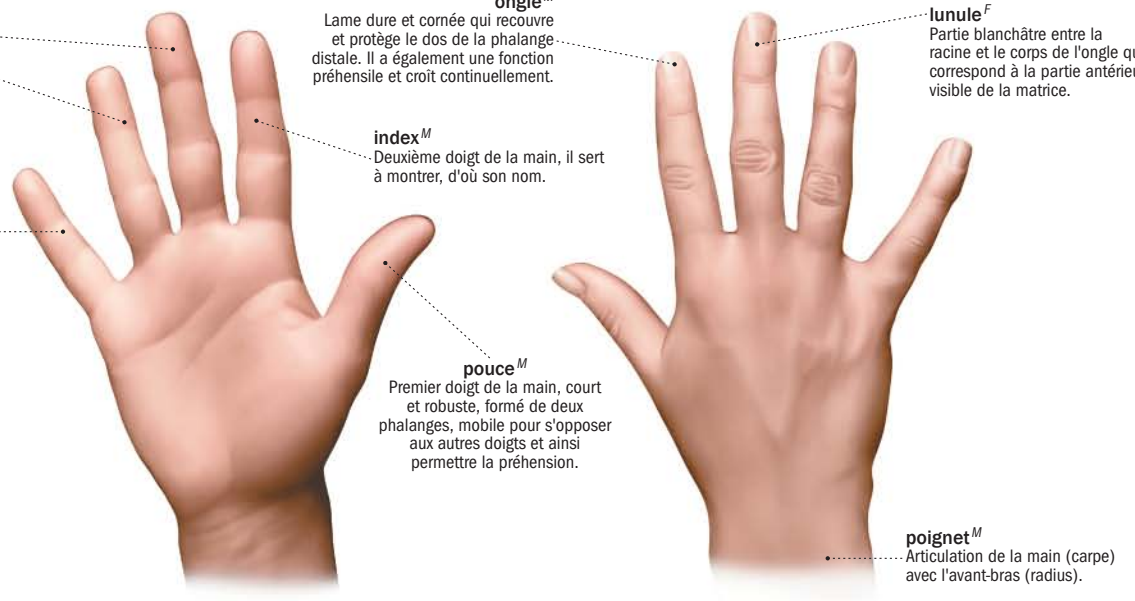
ongle^{M}
Lame dure et cornée qui recouvre et protège le dos de la phalange distale. Il a également une fonction préhensile et croît continuellement.

index^{M}
Deuxième doigt de la main, il sert à montrer, d'où son nom.

pouce^{M}
Premier doigt de la main, court et robuste, formé de deux phalanges, mobile pour s'opposer aux autres doigts et ainsi permettre la préhension.

lunule^{F}
Partie blanchâtre entre la racine et le corps de l'ongle qui correspond à la partie antérieure visible de la matrice.

poignet^{M}
Articulation de la main (carpe) avec l'avant-bras (radius).



ouïe^{F}

Sens qui assure la perception des sons et le maintien de l'équilibre. L'oreille humaine est capable de distinguer près de 400 000 sons.

pavillon^{M}
Partie externe souple et cartilagineuse de l'oreille, située latéralement sur la tête, permettant de capter les sons.

hélix^{M}
Repli saillant du pavillon de l'oreille, qui s'étend de la conque jusqu'au lobe.

anthélix^{M}
Saillie parallèle et interne à l'hélix qui se divise en deux branches dans sa partie supérieure.

conque^{F}
Cavité profonde du pavillon de l'oreille, au-dessus de l'antitragus, dans laquelle s'ouvre l'orifice du méat auditif externe.

échancrure^{F} **de la conque**^{F}
Dépression profonde à la base de l'orifice du méat auditif externe, entre l'antitragus et le tragus.

antitragus^{M}
Petite saillie triangulaire à l'extrémité inférieure de l'anthélix.

queue^{F} **de l'hélix**^{M}
Extrémité de l'hélix, s'étendant jusqu'à la partie supérieure du lobe.

lobe^{M}
Prolongement charnu de la partie inférieure du pavillon. Il ne contribue pas à l'audition.

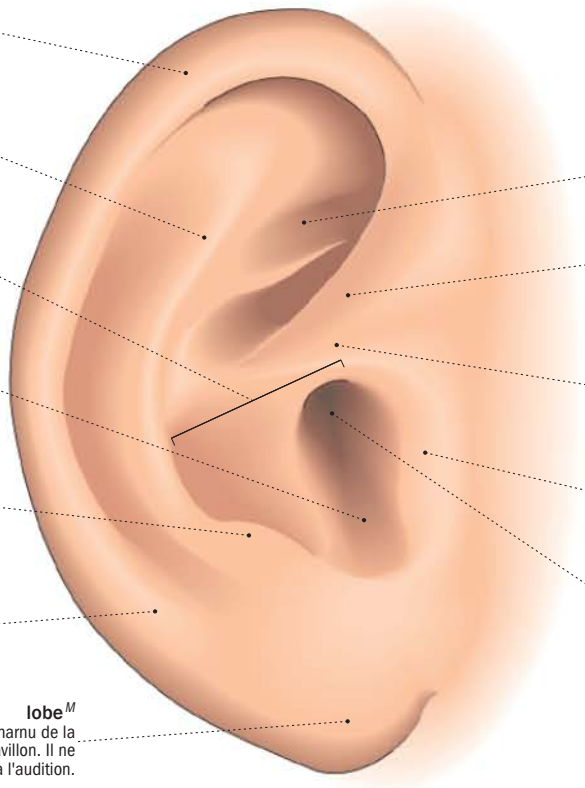
fossette^{F} **de l'anthélix**^{M}
Petite dépression située entre les deux branches de l'hélix dans sa partie supérieure.

racine^{F} **de l'hélix**^{M}
Partie antérieure de l'hélix, qui prend naissance à la base de la conque.

sillon^{M} **antérieur**
Dépression profonde qui sépare l'hélix du tragus.

tragus^{M}
Saillie aplatie et triangulaire située devant l'orifice du méat auditif externe, qui permet notamment de protéger la conque.

orifice^{M} **du conduit**^{M} **auditif**
Ouverture par laquelle les sons captés par le pavillon parviennent jusqu'à la cavité du tympan.



ouïe[F]

structure[F] de l'oreille[F]
L'oreille est formée de trois parties distinctes; l'essentiel de l'audition est assuré par l'oreille interne qui contient les organes sensoriels.



oreille[F] externe
Partie visible de l'oreille qui permet de capter les sons et de les diriger vers l'oreille moyenne par le méat auditif externe.

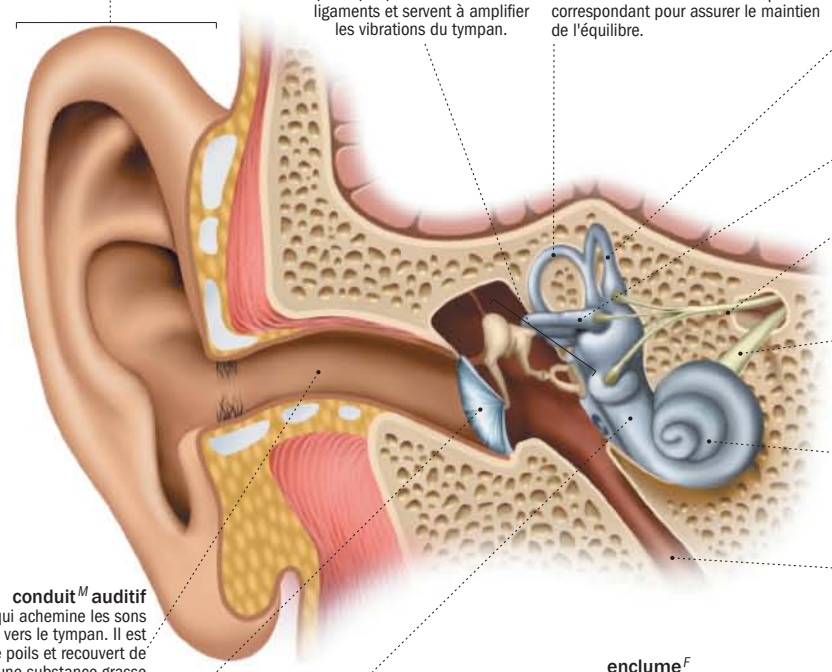


oreille[F] moyenne
Cavité remplie d'air creusée dans l'os temporal, qui reçoit les sons de l'oreille externe, les amplifie grâce aux osselets et les transmet à l'oreille interne.



oreille[F] interne
Cavité contenant un liquide, creusée dans l'os temporal, qui transforme les vibrations sonores en influx nerveux qui seront interprétés par le cerveau.

pavillon[M]
Partie externe souple et cartilagineuse de l'oreille, située latéralement sur la tête, permettant de capter les sons.



osselets[M]
Les plus petits os du corps humain sont maintenus en place par plusieurs muscles et ligaments et servent à amplifier les vibrations du tympan.

canal[M] semi-circulaire postérieur
Conduit vertical parallèle à l'os temporal qui permet de déterminer les mouvements de la tête dans le plan correspondant pour assurer le maintien de l'équilibre.

canal[M] semi-circulaire antérieur
Conduit vertical et perpendiculaire à l'os temporal qui permet de déterminer les mouvements de la tête dans le plan correspondant pour assurer le maintien de l'équilibre.

canal[M] semi-circulaire externe
Conduit horizontal qui permet de déterminer les mouvements de la tête dans le plan correspondant pour assurer le maintien de l'équilibre.

nerf[M] vestibulaire
Nerf qui transmet au cerveau les messages liés à l'équilibre, provenant du vestibule et des canaux semi-circulaires.

nerf[M] cochléaire
Nerf qui transmet au cerveau les messages auditifs recueillis dans la cochlée. Les nerfs cochléaire et vestibulaire se rejoignent pour former le nerf auditif.

cochlée[F]
Structure osseuse destinée à l'audition : elle reçoit les vibrations des osselets et les transforme en impulsions nerveuses avant de les transmettre au cerveau.

trompe[F] d'Eustache
Conduit reliant l'oreille moyenne au nasopharynx, qui permet le passage de l'air extérieur et équilibre la pression de l'air de chaque côté du tympan.

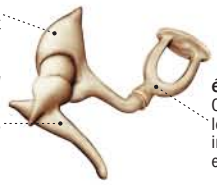
conduit[M] auditif
Canal qui achemine les sons captés vers le tympan. Il est pourvu de poils et recouvert de cérumen, une substance grasse qui retient les poussières.

membrane[F] du tympan[M]
Fine membrane élastique résistante qui vibre lorsqu'elle reçoit les ondes sonores du méat auditif externe, qu'elle transmet ensuite aux osselets.

vestibule[M]
Structure osseuse dans laquelle s'ouvrent les trois canaux semi-circulaires et qui est, avec eux, responsable de l'équilibre.

enclume[F]
Osselet de l'oreille moyenne qui s'articule avec le marteau et l'étrier.

marteau[M]
Osselet de l'oreille moyenne qui transmet à l'enclume les vibrations du tympan, auquel il est relié.



osselets[M]
Dans l'oreille moyenne, chacun des trois petits os articulés entre eux, qui amplifient les vibrations du tympan et les transmettent à l'oreille interne.

étrier[M]
Osselet de l'oreille moyenne qui transmet les vibrations de l'enclume à l'oreille interne. L'étrier, d'environ 4 mm de long, est le plus petit des os du corps.

odorat[M] et goût[M]

Les cavités buccale et nasales étant reliées, le sens olfactif intervient dans la gustation. L'être humain perçoit cinq saveurs de base et près de 10 000 odeurs.

bouche[F]
Cavité antérieure de l'appareil digestif qui permet l'ingestion d'aliments; elle intervient également dans la gustation, la respiration et la phonation.

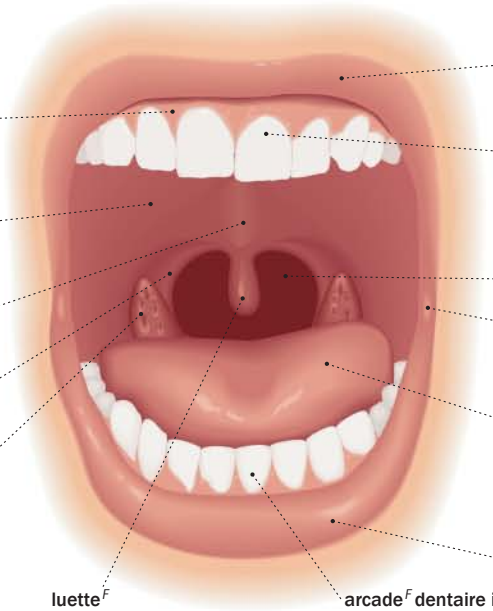
gencive[F]
Partie épaisse de la muqueuse buccale riche en vaisseaux et en nerfs, recouvrant le bord de l'alvéole dentaire et adhérant au collet.

voûte[F] du palais[M]
Partie osseuse de la cloison séparant la bouche de la cavité nasale, prolongée par le voile du palais.

voile[M] du palais[M]
Partie musculaire et membraneuse de la cloison séparant la bouche de la cavité nasale, qui intervient notamment dans l'ingestion d'aliments et la phonation.

pilier[M] du voile[M]
Repli musculaire latéral du bord postérieur du voile du palais.

amygdale[F]
Structure lymphoïde (riche en globules blancs) qui contribue à la protection des voies respiratoires en luttant contre les infections bactériennes.



luette[F]
Appendice charnu mobile prolongeant le bord postérieur du palais mou, qui intervient dans l'ingestion d'aliments et la phonation.

arcade[F] dentaire inférieure
Arc formé par l'ensemble des dents de la mandibule.

lèvre[F] supérieure
Repli musculaire mobile formant le contour supérieur de la bouche. Les lèvres contribuent notamment à la protection des dents et à la phonation.

arcade[F] dentaire supérieure
Arc formé par l'ensemble des dents du maxillaire.

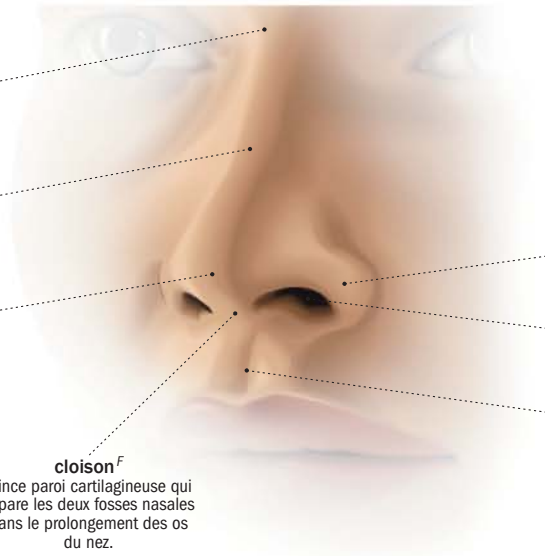
isthme[M] du gosier[M]
Orifice par lequel la bouche communique avec le pharynx (carrefour des voies respiratoires et digestives), qui permet aux aliments de se rendre à l'œsophage.

commissure[F] labiale
Chacun des deux points de jonction des lèvres supérieure et inférieure.

langue[F]
Structure musculaire mobile de la cavité buccale, intervenant dans la gustation, la mastication, l'ingestion alimentaire et la phonation.

lèvre[F] inférieure
Repli musculaire mobile formant le contour inférieur de la bouche.

parties[F] externes du nez[M]



racine[F] du nez[M]
Partie du visage située entre les yeux, à partir de laquelle le nez fait saillie.

dos[M] du nez[M]
Ligne médiane saillante du nez, qui s'étend de la racine à la pointe du nez.

lobe[M] du nez[M]
Saillie arrondie formée par l'extrémité inférieure du dos du nez.

cloison[F]
Mince paroi cartilagineuse qui sépare les deux fosses nasales dans le prolongement des os du nez.

aile[F] du nez[M]
Partie inférieure cartilagineuse de la face latérale du nez, qui borde la narine.

narine[F]
Orifice extérieur de la fosse nasale, pourvu de poils qui filtrent l'air inspiré et empêchent ainsi la pénétration de corps étrangers.

sillon[M] naso-labial
Petite dépression cutanée qui s'étend de la partie inférieure du nez à la lèvre supérieure.

fosses[F] nasales
Chacune des deux cavités séparées par une cloison (septum) médiane, qui contribuent à l'olfaction, la respiration et la phonation.

lame[F] criblée de l'ethmoïde[M]
Lame osseuse constituant la voûte des fosses nasales, dont les orifices permettent le passage des fibres du nerf olfactif entre la muqueuse et le bulbe.

bulbe[M] olfactif
Structure nerveuse où aboutissent les fibres du nerf olfactif, qui reçoit puis transmet les impulsions nerveuses de la muqueuse.

cornet[M] moyen
Lame osseuse recourbée; les cornets réchauffent notamment l'air inspiré en augmentant la surface de la muqueuse.

nerf[M] olfactif
Faisceau de cellules nerveuses formé par les axones des cellules olfactives de la muqueuse qui transmettent les impulsions nerveuses au bulbe.

tractus[M] olfactif
Structure nerveuse contenant les neurones qui permettent d'acheminer les impulsions nerveuses du bulbe au cerveau, où elles seront interprétées.

sinus[M] frontal
Cavité creusée dans l'os frontal du crâne, qui communique avec les fosses nasales et réchauffe l'air inspiré.

sinus[M] sphénoïdal
Cavité creusée dans l'os sphénoïde du crâne, qui communique avec les fosses nasales et réchauffe l'air inspiré.

os[M] propre du nez[M]
Petit os plat constituant le squelette de la racine du nez. Les deux os propres du nez se joignent le long de l'arête du nez.

cornet[M] supérieur
Lame osseuse recourbée qui contribue à l'olfaction en amenant l'air inspiré au contact de la muqueuse olfactive.

cornet[M] inférieur
Lame osseuse recourbée fixée à la paroi latérale des fosses nasales.

rhino-pharynx[M]
Partie du pharynx (carrefour des voies respiratoires et digestives) par laquelle la bouche communique avec les fosses nasales et où s'ouvrent les trompes d'Eustache.

cartilage[M] de la cloison[F]
Lame de tissu élastique et résistant qui prolonge les os nasaux et sépare les fosses nasales.

trompe[F] d'Eustache
Conduit reliant l'oreille moyenne au rhinopharynx, qui permet le passage de l'air extérieur et équilibre ainsi la pression de l'air de chaque côté du tympan.

cartilage[M] de l'aile[F] du nez[M]
Fine lamelle de tissu élastique et résistant qui soutient l'aile du nez et délimite le contour de la narine.

maxillaire[M]
Os denté constituant la mâchoire supérieure. Le maxillaire contribue notamment à la formation du palais.

luette[F]
Appendice charnu mobile prolongeant le bord postérieur du palais mou, qui intervient dans l'ingestion d'aliments et la phonation.

muqueuse[F] olfactive
Tissu tapissant une partie des fosses nasales et contenant les cellules olfactives, qui détectent des odeurs et déclenchent des impulsions nerveuses.

voûte[F] du palais[M]
Partie osseuse de la cloison séparant la bouche de la cavité nasale, prolongée par le voile du palais.

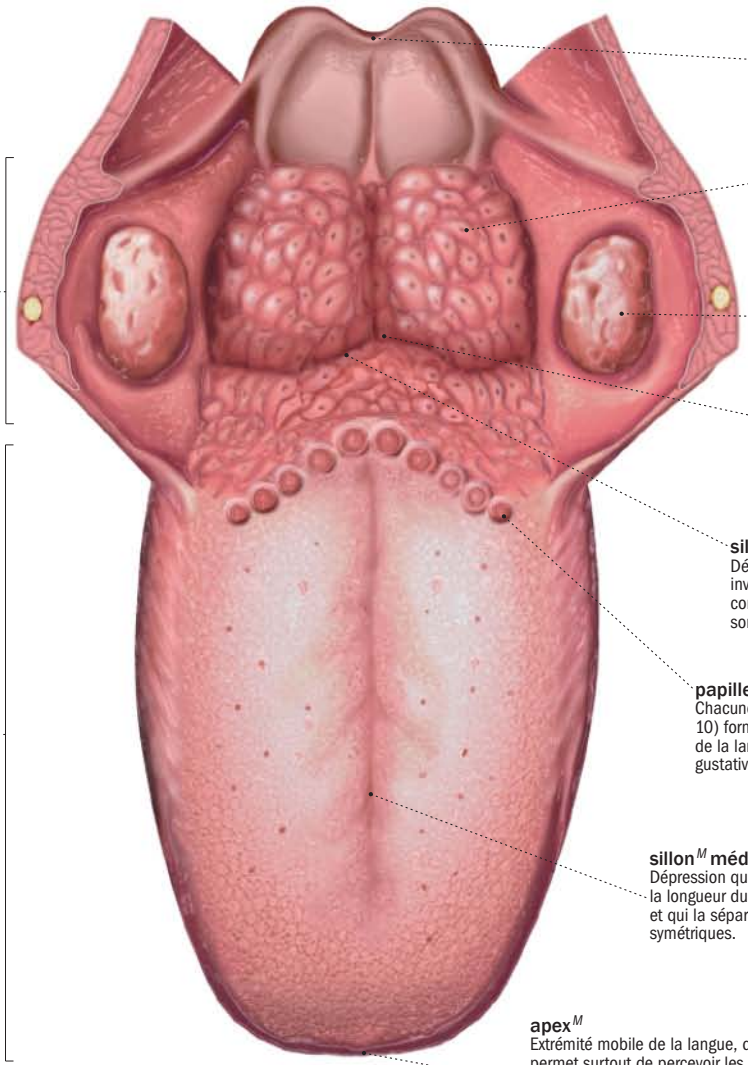
langue[F]
Structure musculaire mobile de la cavité buccale, intervenant dans la gustation, la mastication, l'ingestion alimentaire et la phonation.

voile[M] du palais[M]
Partie musculaire et membraneuse de la cloison séparant la bouche de la cavité nasale, qui intervient notamment dans l'ingestion d'aliments et la phonation.

dos[M] de la langue[F]

base[F]
Partie par laquelle la langue est fixée à la mâchoire inférieure et à l'os hyoïde du crâne. Elle est aussi reliée, de chaque côté, aux parois du pharynx.

corps[M]
Partie libre mobile de la langue, qui se compose essentiellement de muscles recouverts d'une muqueuse et qui porte les papilles gustatives.



épiglotte[F]
Lame cartilagineuse mobile qui assure la fermeture du larynx lors de l'ingestion d'aliments afin d'éviter qu'ils ne passent dans les voies respiratoires.

amygdale[F] linguale
Structure lymphoïde (riche en globules blancs) située à la base de la langue, qui contribue à la défense immunitaire.

amygdale[F] palatine
Structure lymphoïde (riche en globules blancs) située de chaque côté de la base de la langue, qui protège les voies respiratoires en luttant contre les bactéries.

foramen[M] cæcum[M]
Petite dépression située à la base de la langue, au sommet du sillon terminal.

sillon[M] terminal
Dépression en forme de «V» inversé qui sépare la base du corps de la langue, dont le sommet est le foramen cæcum.

papille[F] caliciforme
Chacune des papilles volumineuses (environ 10) formant le «V» lingual à l'arrière du corps de la langue, qui assurent une fonction gustative : elles perçoivent surtout l'amer.

sillon[M] médian
Dépression qui s'étend sur toute la longueur du corps de la langue et qui la sépare en deux moitiés symétriques.

apex[M]
Extrémité mobile de la langue, qui permet surtout de percevoir les saveurs sucrées.

récepteurs[M] du goût[M]
La muqueuse de la langue est composée de petites saillies, les papilles linguales, qu'on distingue selon qu'elles sont particulièrement sensibles à une saveur de base : sucré, salé, acide, amer.

papille[F] fongiforme
Papille en forme de champignon abondant à l'apex et sur les côtés de la langue, qui assure une fonction gustative : elle réagit surtout au sucré et au salé.

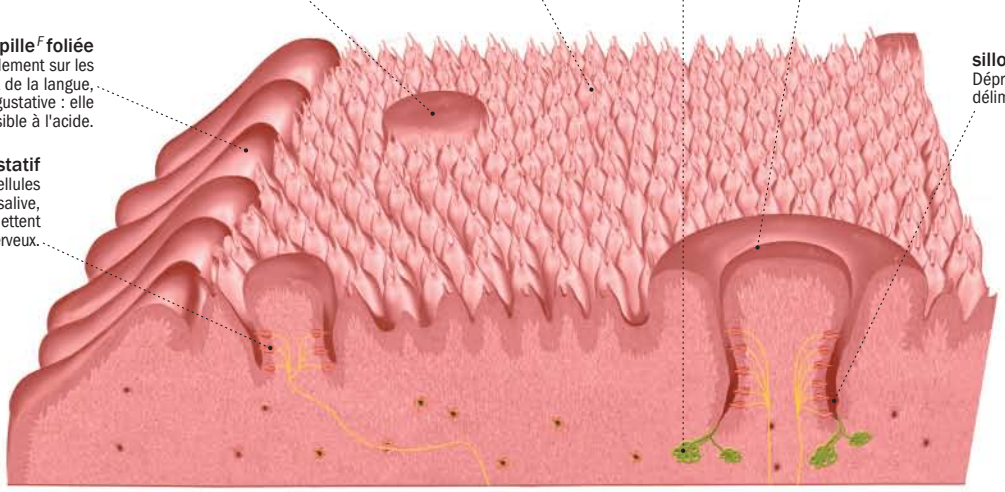
papille[F] filiforme
Papille conique recouvrant la face dorsale de la langue, dont la fonction est uniquement tactile. Ces papilles confèrent un aspect velouté à la langue.

glande[F] salivaire
Chacune des trois paires d'organes sécrétant la salive, chargée d'humecter les aliments pour que les papilles gustatives en perçoivent le goût.

papille[F] caliciforme
Chacune des papilles volumineuses (environ 10) formant le «V» lingual à l'arrière du corps de la langue, qui assurent une fonction gustative : elles perçoivent surtout l'amer.

papille[F] foliée
Papille située principalement sur les bords postérieurs latéraux de la langue, qui assure une fonction gustative : elle est surtout sensible à l'acide.

bourgeon[M] gustatif
Organe du goût formé de cellules sensorielles qui, au contact de la salive, détectent les saveurs et les transmettent au cerveau sous la forme d'influx nerveux.



sillon[M]
Dépression remplie de salive qui délimite les papilles linguales.

vue[F]

Sens par lequel les stimulations lumineuses perçues par les yeux sont interprétées en perceptions conscientes de la couleur, de la forme, de la distance et de la vitesse des objets.

paupière[F] supérieure
Fine membrane musculaire mobile qui descend du bord supérieur de l'œil. Les paupières protègent l'œil, répartissent les larmes et évacuent les déchets.

cil[M]
Chacun des poils du bord libre de la paupière, empêchant les poussières et autres particules de se déposer sur l'œil.

caroncule[F] lacrymale
Petite masse rougeâtre située à l'angle interne de l'œil et formée par un repli de la conjonctive.

canal[M] lacrymal
Conduit débouchant dans les fosses nasales, par lequel sont évacuées les larmes produites par les glandes lacrymales.

iris[M]
Partie centrale colorée du globe oculaire composée de muscles, dont la dilatation ou la contraction déterminent l'ouverture de la pupille.

paupière[F] inférieure
Mince membrane musculaire translucide et mobile, se soulevant à partir du bord inférieur de l'oeil pour le protéger et le nettoyer.

œil[M]
Organe de la vision servant à percevoir les formes, les distances, les couleurs et les mouvements.

glande[F] lacrymale
Organe sécrétant des larmes qui s'écoulent sur la surface de l'œil afin de le lubrifier et de le nettoyer (élimination des poussières et des microbes).

pupille[F]
Orifice central de l'œil, dont l'ouverture varie pour régler la quantité de lumière qui entre dans l'œil. La pupille se contracte sous l'effet de la lumière.

sclérotique[F]
Membrane opaque, fibreuse et résistante, recouverte par la conjonctive, qui enveloppe le globe oculaire et assure la protection de ses structures internes.

choroïde[F]
Membrane richement vascularisée située entre la sclérotique et la rétine, à laquelle elle apporte des substances nutritives et de l'oxygène.

globe[M] oculaire
Contenu dans une cavité osseuse (orbite) et mû par six muscles, cet organe complexe capte les signaux lumineux et les transmet au cerveau pour former des images.

muscle[M] droit supérieur
Muscle qui permet le mouvement du globe oculaire vers le haut.

chambre[F] postérieure
Cavité de l'œil qui entoure le cristallin et qui contient l'humeur aqueuse.

chambre[F] antérieure
Cavité de l'œil comprise entre la cornée, l'iris et le cristallin, qui contient l'humeur aqueuse.

cornée[F]
Membrane fibreuse transparente qui prolonge la sclérotique et dont la forme courbe lui permet de faire converger les rayons lumineux vers l'intérieur de l'œil.

cristallin[M]
Disque fibreux, flexible et transparent situé derrière l'iris, qui agit comme une lentille de forme variable déviant les rayons lumineux.

pupille[F]
Orifice central de l'œil, dont l'ouverture varie pour régler la quantité de lumière qui entre dans l'œil. La pupille se contracte sous l'effet de la lumière.

humeur[F] aqueuse
Liquide transparent contenu dans les chambres antérieure et postérieure, qui permet de nourrir l'iris et de maintenir la pression et la forme de l'œil.

iris[M]
Partie centrale colorée du globe oculaire composée de muscles, dont la dilatation ou la contraction déterminent l'ouverture de la pupille.

ligament[M] suspenseur
Tissu fibreux reliant le corps ciliaire au cristallin, qu'il maintient en place à l'intérieur du globe oculaire.

conjonctive[F]
Fine muqueuse transparente qui recouvre la sclérotique et la face interne de la paupière, et facilite leur glissement, d'où la grande mobilité du globe oculaire.

corps[M] ciliaire
Tissu musculaire qui sécrète l'humeur aqueuse et dont les muscles permettent de modifier la forme du cristallin pour adapter de près ou de loin la vision.

sclérotique[F]
Membrane opaque, fibreuse et résistante, recouverte par la conjonctive, qui enveloppe le globe oculaire et assure la protection de ses structures internes.

rétine[F]
Membrane interne du fond de l'œil, tapissée de cellules nerveuses sensibles à la lumière (photorécepteurs) qui transforment celle-ci en impulsion électrique qu'elle achemine au nerf optique.

fovéa[F]
Dépression centrale de la tache jaune, qui se compose uniquement de cônes et où l'acuité visuelle est maximale.

tache[F] jaune
Zone de la rétine où se concentrent les cônes et qui joue un rôle essentiel dans la vision diurne et la perception des couleurs.

nerf[M] optique
Nerf formé par la réunion de fibres nerveuses de la rétine, qui achemine les informations visuelles vers le cerveau, où elles seront interprétées.

papille[F]
Saillie formée par l'extrémité antérieure du nerf optique dans la rétine, dépourvue de cellules sensibles à la lumière et où la vision est donc impossible. Elle est aussi nommée tache aveugle.

corps[M] vitré
Masse gélatineuse transparente (environ 90 % du volume de l'œil) qui permet de maintenir une pression intraoculaire constante afin que l'œil garde sa forme.

muscle[M] droit inférieur
Muscle qui permet le mouvement du globe oculaire vers le bas.

photorécepteurs[M]
Cellules sensorielles photosensibles de la rétine qui transforment la lumière en influx nerveux pour le transmettre au cerveau, qui le décode et forme une image.



cône[M]
Photorécepteur qui agit en pleine lumière et est responsable de la perception des couleurs particulières. Il en existe trois types : rouge-jaune; vert; bleu-violet.



bâtonnet[M]
Photorécepteur qui agit en lumière faible et est responsable de la vision nocturne (en noir et blanc).











ALIMENTATION ET CUISINE

180 Alimentation

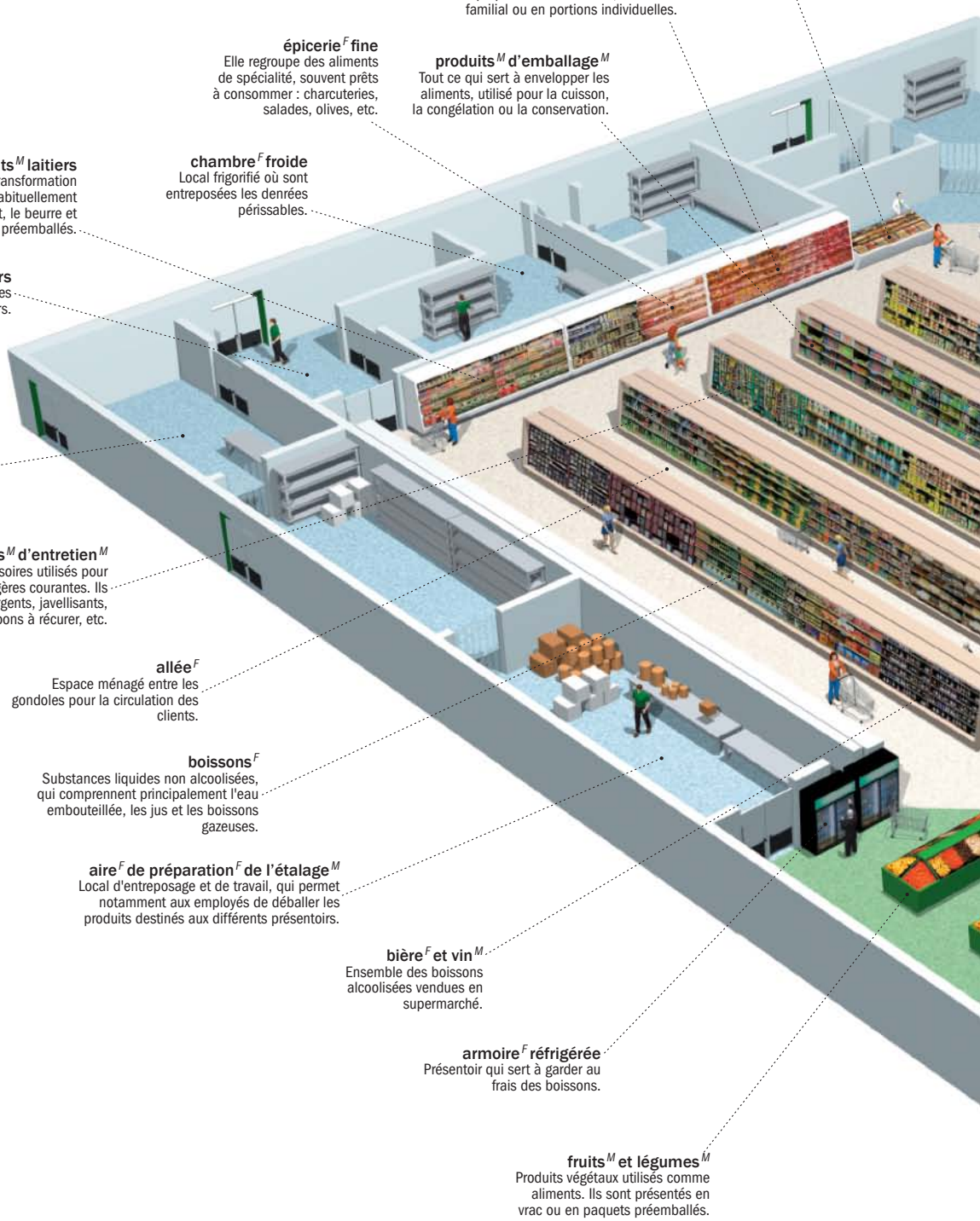
L'être humain consomme une grande variété d'aliments tirés directement ou indirectement de la nature végétale ou animale.

222 Cuisine

La cuisine désigne tout ce qui sert à la conservation, à la préparation et à la consommation des aliments.

supermarché[M]

Magasin de grande surface, en libre-service, où sont vendus des produits alimentaires ainsi que divers articles d'achat courant.



boucherie[F]
Présentoir vitré contenant des pièces de viande ou de volaille que le boucher découpe et emballe à la demande.

comptoir[M] **des viandes**[F] **libre-service**
Présentoir contenant des pièces de viande ou de volaille préparées et emballées, en format familial ou en portions individuelles.

épicerie[F] **fine**
Elle regroupe des aliments de spécialité, souvent prêts à consommer : charcuteries, salades, olives, etc.

produits[M] **d'emballage**[M]
Tout ce qui sert à envelopper les aliments, utilisé pour la cuisson, la congélation ou la conservation.

produits[M] **laitiers**
Aliments résultant de la transformation du lait naturel. On y trouve habituellement le lait, la crème, le yaourt, le beurre et certains fromages préemballés.

chambre[F] **froide**
Local frigorifié où sont entreposées les denrées périssables.

aire[F] **de réception**[F] **des produits**[M] **laitiers**
Local réfrigéré aménagé pour la réception des produits laitiers.

aire[F] **de réception**[F]
Local aménagé pour la réception des marchandises.

produits[M] **d'entretien**[M]
Produits ou accessoires utilisés pour les tâches ménagères courantes. Ils incluent les détergents, javellisants, nettoyants, tampons à récurer, etc.

allée[F]
Espace ménagé entre les gondoles pour la circulation des clients.

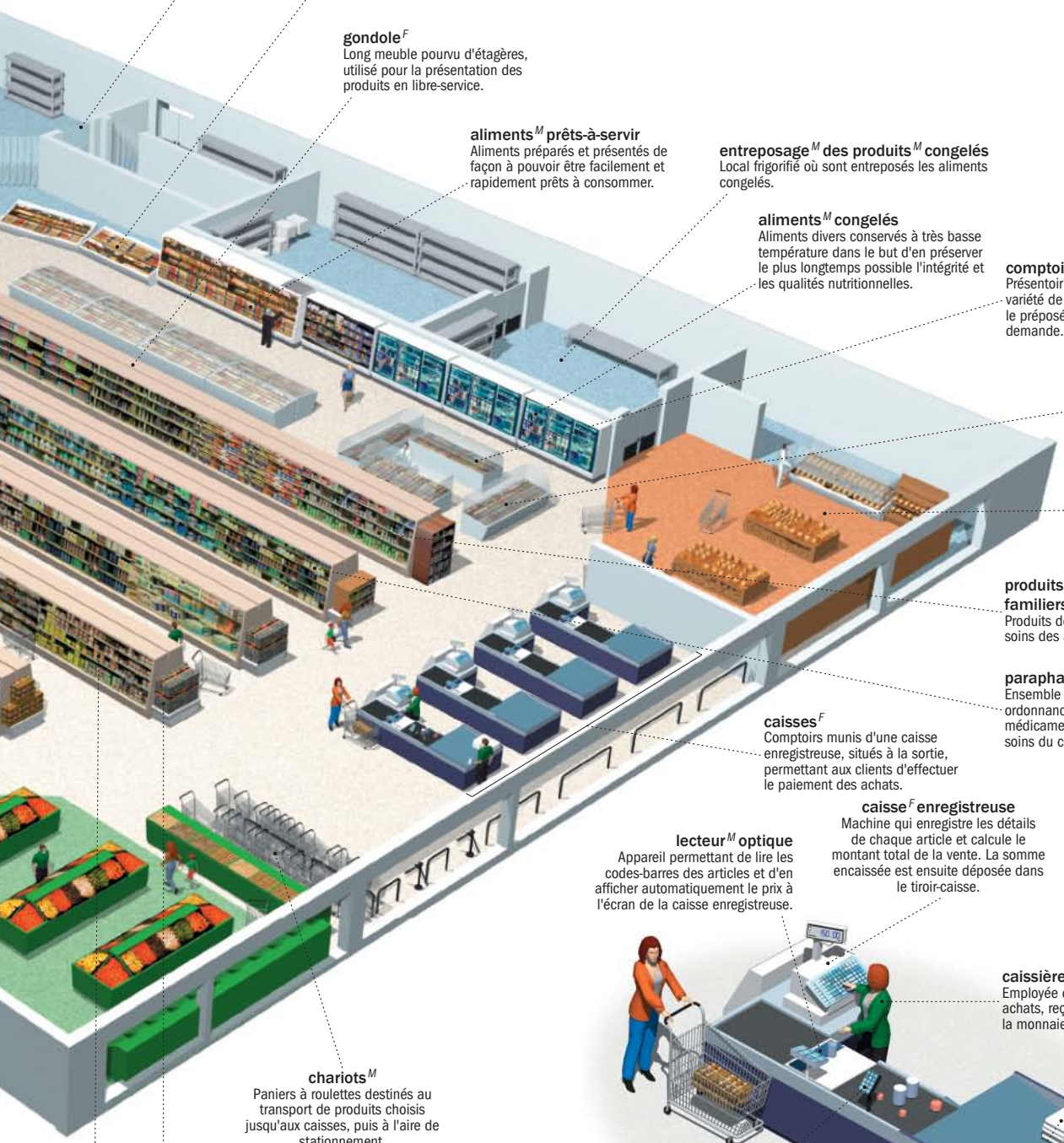
boissons[F]
Substances liquides non alcoolisées, qui comprennent principalement l'eau embouteillée, les jus et les boissons gazeuses.

aire[F] **de préparation**[F] **de l'étalage**[M]
Local d'entreposage et de travail, qui permet notamment aux employés de déballer les produits destinés aux différents présentoirs.

bière[F] **et vin**[M]
Ensemble des boissons alcoolisées vendues en supermarché.

armoire[F] **réfrigérée**
Présentoir qui sert à garder au frais des boissons.

fruits[M] **et légumes**[M]
Produits végétaux utilisés comme aliments. Ils sont présentés en vrac ou en paquets préemballés.



chambre F froide
Local frigorifié où sont entreposées les denrées périssables.

poissonnerie F
Section où sont vendus les poissons et fruits de mer présentés en comptoir libre-service ou préparés, à la demande, par le poissonnier.

gondole F
Long meuble pourvu d'étagères, utilisé pour la présentation des produits en libre-service.

aliments M prêts-à-servir
Aliments préparés et présentés de façon à pouvoir être facilement et rapidement prêts à consommer.

entreposage M des produits M congelés
Local frigorifié où sont entreposés les aliments congelés.

aliments M congelés
Aliments divers conservés à très basse température dans le but d'en préserver le plus longtemps possible l'intégrité et les qualités nutritionnelles.

comptoir M des fromages M
Présentoir vitré contenant une variété de fromages entiers que le préposé coupe et emballe à la demande.

produits M de traiteur M
Aliments divers, parfois en portions individuelles, préparés sur place ou par une entreprise spécialisée, et souvent prêts à consommer tels quels.

boulangerie F
Section où sont vendus le pain, les pâtisseries ainsi que les autres produits de boulangerie, cuits sur place ou non.

produits M pour animaux M familiers
Produits destinés à l'alimentation ou aux soins des animaux de compagnie.

parapharmacie F et cosmétiques M
Ensemble des médicaments sans ordonnance et des produits non médicamenteux d'hygiène personnelle, de soins du corps et de soins de beauté.

caisses F
Comptoirs munis d'une caisse enregistreuse, situés à la sortie, permettant aux clients d'effectuer le paiement des achats.

caisse F enregistreuse
Machine qui enregistre les détails de chaque article et calcule le montant total de la vente. La somme encaissée est ensuite déposée dans le tiroir-caisse.

lecteur M optique
Appareil permettant de lire les codes-barres des articles et d'en afficher automatiquement le prix à l'écran de la caisse enregistreuse.

caisse F
Comptoir muni d'une caisse enregistreuse, situé à la sortie, permettant aux clients d'effectuer le paiement des achats.

caissière F
Employée qui enregistre les achats, reçoit le paiement et rend la monnaie si nécessaire.

chariots M
Paniers à roulettes destinés au transport de produits choisis jusqu'aux caisses, puis à l'aire de stationnement.

tête F de gondole F
Extrémité d'une gondole, utilisée pour mettre en valeur certains articles en promotion ou dont on souhaite augmenter les ventes.

terminal M de paiement M électronique
Appareil permettant au client d'utiliser une carte de débit ou de crédit afin de payer ses achats.

conserves F
Aliments préparés, présentés en boîtes ou bocaux hermétiques, soumis à un traitement permettant d'assurer leur conservation pendant une longue période.

sacs M à provisions F
Contenants de papier ou de plastique souple servant à rassembler et à transporter les achats des clients.

aide M de caisse F
Employé dont la tâche consiste principalement à emballer les achats du client et, parfois, à les transporter jusqu'à son véhicule.

ferme[F]

Ensemble formé par les bâtiments d'habitation et d'exploitation d'un domaine agricole.

pâturage[M]
Surface clôturée couverte d'herbe destinée à être broutée par le bétail.

jachère[F]
Terre cultivable qu'on laisse temporairement reposer afin de permettre la reconstitution des réserves du sol.

fenil[M]
Partie de la grange, qui correspond souvent au grenier, dans laquelle on entrepose le foin pour le protéger des intempéries.

maïs[M] **fourrager**
Variété de maïs cultivée pour l'alimentation du bétail.

laiterie[F]
Pièce où le lait est conservé et réfrigéré avant son ramassage. On peut également y transformer le lait en beurre ou autres produits dérivés.

clôture[F]
Barrière de bois ou de métal servant à délimiter une partie de terrain réservée à un usage particulier.

prairie[F]
Surface couverte d'herbe, fauchée par l'agriculteur dans le but de produire du fourrage (foin, luzerne, etc.) pour le bétail.

étable[F]
Bâtiment servant de logement aux bovins. Les animaux sont souvent séparés en fonction de leur âge ou de leur orientation d'élevage (boucherie, lait).

silo[M]**-tour**[F]
Construction cylindrique destinée au stockage de fourrages verts. Il est toujours chargé par le haut, à l'aide d'une machine spécialement adaptée.

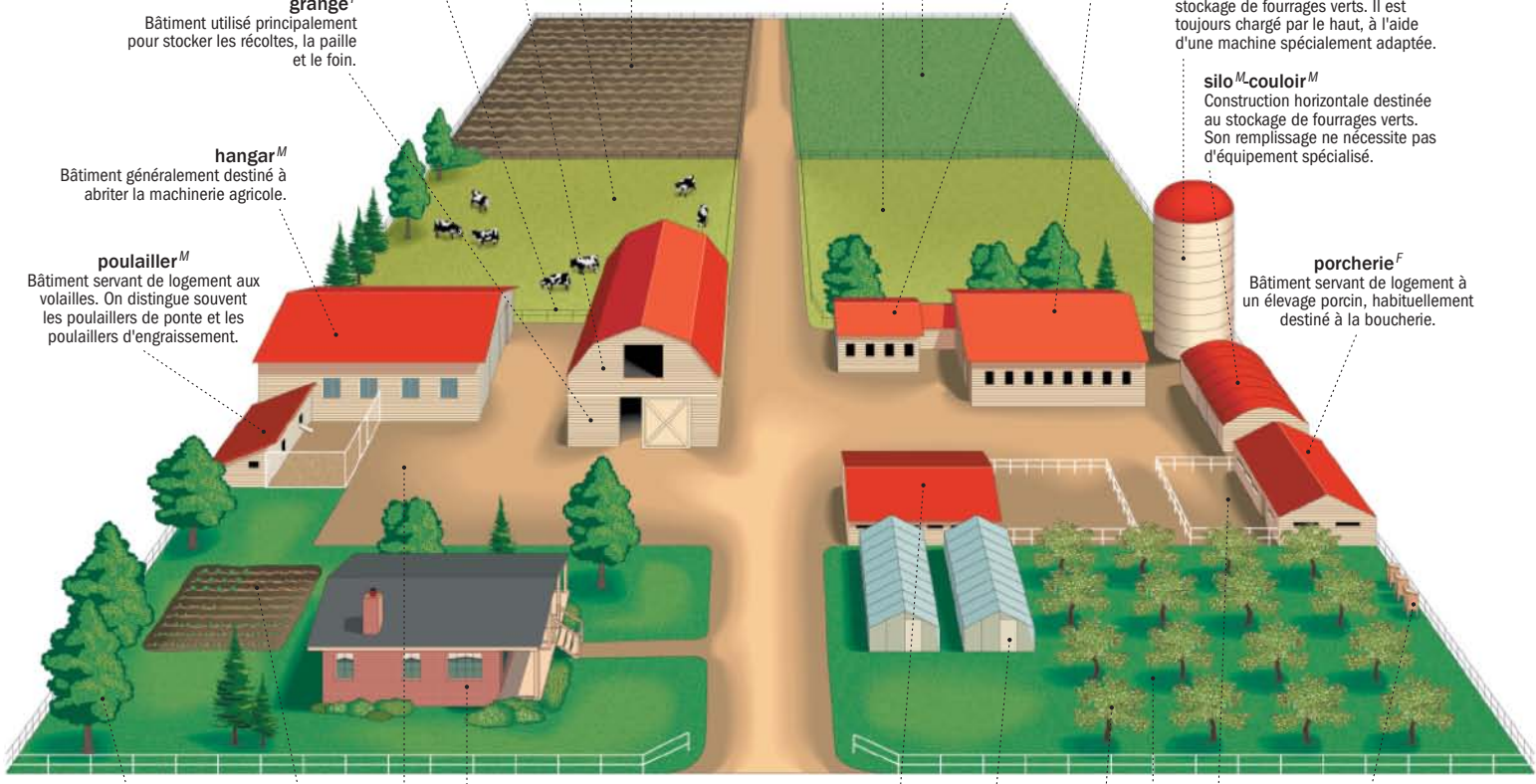
grange[F]
Bâtiment utilisé principalement pour stocker les récoltes, la paille et le foin.

silo[M]**-couloir**[M]
Construction horizontale destinée au stockage de fourrages verts. Son remplissage ne nécessite pas d'équipement spécialisé.

hangar[M]
Bâtiment généralement destiné à abriter la machinerie agricole.

poulailler[M]
Bâtiment servant de logement aux volailles. On distingue souvent les poulaillers de ponte et les poulaillers d'engraissement.

porcherie[F]
Bâtiment servant de logement à un élevage porcin, habituellement destiné à la boucherie.



arbre[M] **d'ornement**[M]
Arbre planté pour sa silhouette décorative.

bergerie[F]
Bâtiment servant de logement aux ovins (brebis et moutons), élevés principalement pour la chair, la laine et parfois le lait.

ruche[F]
Abri aménagé destiné à recevoir une colonie d'abeilles pour la production du miel et la pollinisation des arbres fruitiers.

jardin[M] **potager**
Terrain où l'on cultive des plantes potagères pour l'alimentation de la famille.

serre[F]
Construction à parois translucides où l'on cultive des végétaux, dans des conditions contrôlées favorisant leur croissance.

enclos[M]
Espace clôturé où les animaux peuvent se déplacer.

cour[F]
Espace découvert autour duquel sont disposés les bâtiments de ferme.

habitation[F]
Maison où logent l'agriculteur et sa famille.

arbre[M] **fruitier**
Arbre produisant des fruits comestibles habituellement destinés à la consommation humaine.

verger[M]
Terrain planté d'arbres fruitiers.

champignons^{M}

Végétaux des lieux frais et humides dont les espèces comestibles sont surtout utilisées comme condiment ou accompagnement dans une grande variété de mets.



truffe^{F}
Champignon souterrain, difficile à trouver et perçu comme un aliment de prestige. On l'associe spécialement au gibier et à la volaille.



oreille-de-Judas^{F}
Sa chair, sans goût, de texture gélatineuse, est appréciée en Asie. On la mange généralement dans les soupes ou avec les légumes.



oronge^{F} **vraie**
Consommée crue ou cuite, elle est bien connue depuis l'Antiquité. À ne pas confondre avec la fausse oronge, d'aspect semblable, mais vénéneuse.



lactaire^{M} **délicieux**
Lorsqu'on le casse, il laisse écouler un lait orangé. On l'utilise notamment en sauce piquante, surtout en Espagne et dans le midi de la France.



collybie^{F} **à pied**^{M} **velouté**
Champignon à long pied, à chair molle et résistante. On le mange cru, en salade, ou cuit, dans les soupes ou les plats asiatiques.



pleurote^{M} **en forme**^{F} **d'huître**^{F}
Il pousse sur les arbres ou le bois mort. Sa chair blanche et tendre est appréciée notamment dans les sauces, où il peut remplacer le champignon de couche.



champignon^{M} **de couche**^{F}
Champignon le plus cultivé et le plus consommé. On le mange cru, en salade ou en trempette, ou encore cuit, notamment dans les sauces et sur la pizza.



russule^{F} **verdoyante**
Sa chair blanche et cassante dégage une odeur de noisette. On la consomme crue ou cuite, de préférence grillée.



morille^{F}
La chair est mince et parfumée, plus savoureuse si le spécimen est foncé. On la consomme bien cuite pour éliminer la substance toxique.



cèpe^{M}
Trapu, il peut atteindre 25 cm de hauteur ou de diamètre. On le mange généralement cuit à l'huile ou braisé, ou encore en omelette.



shiitake^{M}
Équivalent du champignon de couche au Japon, où il est largement cultivé pour la consommation (mets cuits à l'orientale, sauces) ou pour un usage thérapeutique.



chanterelle^{F} **commune**
Agréablement parfumée, elle est fort appréciée des gourmets. Elle accompagne le plus souvent la viande et les omelettes.

algues^{F}

Végétaux généralement marins utilisés en cuisine comme légume ou comme supplément alimentaire. Les Japonais en sont les plus grands producteurs et consommateurs.



aramé^{M}
Plus doux et moins croustillant que l'hijiki, il est utilisé principalement dans les salades et soupes, ou servi comme légume d'accompagnement, souvent frit.



wakamé^{M}
Algue marine riche en calcium, à texture et à saveur délicates. Son utilisation est variée; elle accompagne notamment très bien les légumineuses.



kombu^{M}
Consommé depuis l'Antiquité, il se vend sous forme de grands rubans noirâtres. Il sert surtout à préparer des bouillons, ou encore une sorte de thé.



spiruline^{F}
Cyanobactérie d'eau douce, riche en éléments nutritifs (protéines, fer, magnésium), consommée surtout comme supplément alimentaire.



mousse^{F} **d'Irlande**^{F}
Abondante dans l'Atlantique Nord, elle n'est comestible qu'après cuisson. On en tire aussi le carragheen, substance utilisée pour épaissir certaines préparations.



hijiki^{M}
Les brindilles séchées augmentent de volume lorsqu'on les trempe et prennent la forme de nouilles noires un peu croustillantes, souvent servies comme légume.



laitue^{F} **de mer**^{F}
Elle a l'apparence et la saveur des feuilles de laitue. Tendre, elle se mange crue dans les salades, ou encore cuite dans les soupes.



agar-agar^{M}
Lanières translucides, tirées d'algues rouges, qu'on fait fondre pour obtenir une gelée pouvant remplacer la gélatine dans plusieurs recettes.



nori^{M}
Algue de couleur pourpre qui devient noire en séchant. Généralement vendue en minces feuilles séchées, elle sert notamment à confectionner les sushis.



rhodyménie^{M} **palmé**
Riche en fer, il est consommé depuis longtemps par des peuples côtiers d'Europe. Il a une texture douce et une saveur prononcée, et est utilisé surtout dans les soupes et salades.

légumes[M]

Végétaux utilisés comme aliments. Une façon simple de classifier les légumes consiste à les regrouper selon la partie de la plante qui est consommée. Les fruits sucrés des plantes constituent une autre catégorie d'aliments (fruits).

légumes[M] bulbes[M]

Légumes dont on consomme surtout les bulbes, organes souterrains où sont stockées les réserves nutritives de la plante.



poireau[M]
La partie blanche est la plus utilisée, mais la verte parfume aussi potages et plats mijotés. On l'associe à la pomme de terre dans un potage froid, la vichyssoise.



oignon[M] **vert**
Oignon doux cueilli avant maturité, généralement vendu en bottes avec sa tige. On le mange souvent cru en salade ou cuit dans les sautés.



oignon[M] **jaune**
Le plus courant des oignons. Largement utilisé comme condiment, autant cuit que cru, il est aussi l'élément essentiel de la soupe à l'oignon.



ciboule[F]
Elle n'a pas de bulbe développé, contrairement à l'oignon vert. La partie verte assaisonne divers mets et la blanche s'utilise comme l'oignon.



oignon[M] **rouge**
Le plus sucré des oignons, il se déguste souvent cru, en salade ou en sandwich.



échalote[F]
La saveur de l'échalote est plus subtile que celle de l'oignon ou de la ciboule. On la consomme crue ou cuite, souvent comme condiment dans des sauces.



ail[M]
Le bulbe ou « tête d'ail » est formé de caïeux nommés gousses. Le germe au centre rendrait l'ail indigeste.



oignon[M] **blanc**
Doux et sucré, il est largement utilisé comme condiment. On le déguste souvent cru, ou encore frit, en rondelles.



châtaigne[F] **d'eau**[F]
Bulbe aquatique d'une plante de Chine, elle occupe une place importante dans la cuisine asiatique. Sa chair est blanche et croustillante.



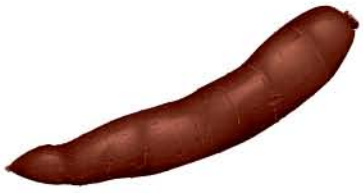
ciboulette[F]
C'est le plus petit membre de la famille de l'oignon. On consomme la tige, surtout pour assaisonner diverses préparations chaudes ou froides.



oignon[M] **à mariner**
Petit oignon blanc cueilli avant maturité, qui sert le plus souvent à faire des marinades ou encore des plats mijotés comme le bœuf bourguignon.

légumes[M] tubercules[M]

Tubercules consommés comme légumes, qui consistent en des tiges souterraines contenant les réserves nutritives de la plante.



manioc[M]
La variété douce est consommée comme la pomme de terre, alors que la variété amère permet d'obtenir le tapioca.



crosne[M]
D'un goût légèrement sucré, il est surtout consommé en Asie. Il est utilisé et apprêté comme la pomme de terre.



taro[M]
Aliment de base de certains pays tropicaux, à la chair farineuse et sucrée. Il doit être consommé cuit pour en éliminer la toxine.



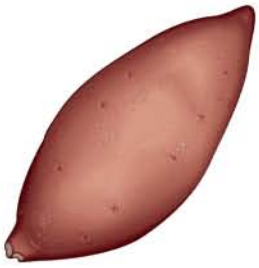
jicama[M]
La chair est juteuse, croquante et sucrée. Cru, on le mange en salade, trempette ou hors-d'œuvre; cuit, il ajoute une note croquante à divers mets.



igname[F]
Aliment de base dans plusieurs pays, notamment en Amérique du Sud et dans les Antilles, elle se consomme cuite et est apprêtée comme la pomme de terre.



topinambour[M]
Il se consomme cru, cuit ou mariné. La chair est croquante, juteuse et sucrée.



patate[F]
Plus sucrée que la pomme de terre, à laquelle elle n'est toutefois pas apparentée. Elle est cultivée dans les régions tropicales et consommée bouillie, cuite au four ou comme croustille.



pomme[F] **de terre**[F]
Le plus connu des tubercules. On la consomme surtout comme légume d'accompagnement, qu'elle soit cuite à la vapeur, frite ou en purée.

légumes[M] tiges[F]
Plantes potagères dont on consomme les tiges comme légumes. Dans certains cas, leurs feuilles sont également comestibles.

asperge[F]
Souvent perçue comme un produit de luxe, elle est cueillie avant maturité. On la sert chaude ou froide, mais toujours cuite.



pointe[F]
Extrémité supérieure du turion, généralement la partie la plus appréciée de l'asperge en cuisine.

turion[M]
Jeune pousse de l'asperge, issue d'une tige souterraine, qui constitue sa partie comestible. Sa base, dure, est le plus souvent coupée avant la cuisson.

botte[F]
Ensemble de turions d'asperges serrés et ficelés. Les asperges sont généralement vendues sous cette forme.

bette[F] à carde[F]
Parente de la betterave dont on consomme les cardes, qui s'apprêtent comme le céleri ou l'asperge, et les feuilles, souvent comparées à celles de l'épinard.



feuille[F]
Partie de la bette naissant sur une carde, mince et aplatie. Elle se déguste cuite ou crue, particulièrement dans les salades.

carde[F]
Long pétiole charnu de la bette, tendre et croustillant, de couleur blanchâtre ou rouge selon les variétés.

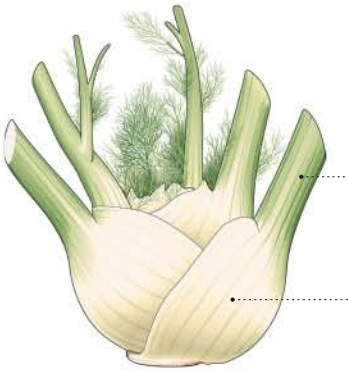


chou[M]-rave[F]
Légume notamment consommé en Europe centrale et de l'Est. On utilise la tige renflée crue ou cuite, en l'apprêtant comme le navet, ou les feuilles, qui ont un goût de chou.



cardon[M]
Parent de l'artichaut dont la saveur rappelle celle du céleri. On le consomme chaud ou froid, apprêté comme l'asperge.

fenouil[M]
Le bulbe est consommé comme légume, alors que les feuilles et les graines aromatisent diverses préparations. On l'associe surtout à la cuisine italienne.



tige[F]
Partie du fenouil surmontant le bulbe, qui porte de petites feuilles plumeuses de couleur foncée utilisées traditionnellement pour assaisonner le poisson.

bulbe[M]
Partie charnue et comestible du fenouil, formée par les bases dilatées des tiges, qui s'imbriquent les unes dans les autres.



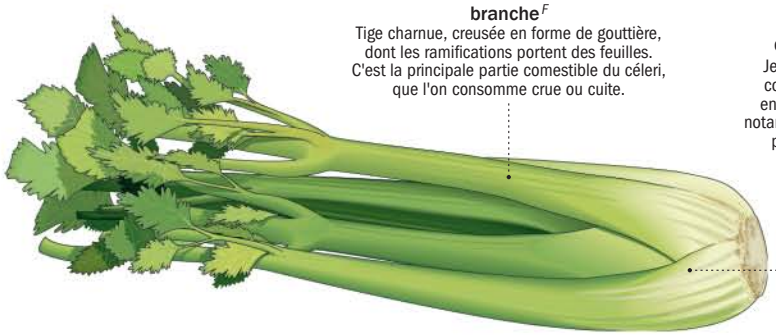
pousse[F] de bambou[M]
Très populaire dans la cuisine asiatique, elle n'est comestible qu'après cuisson. Elle est un ingrédient essentiel du sukiyaki, un plat japonais typique.



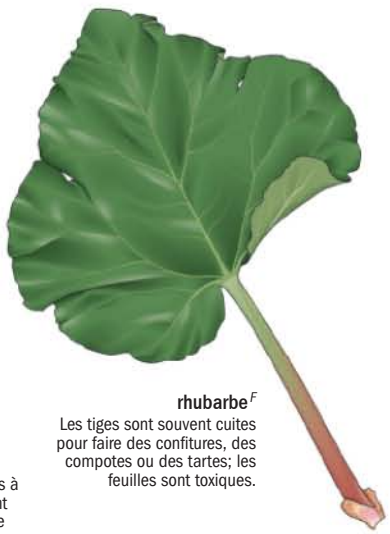
crosse[F] de fougère[F]
Jeune pousse de fougère, comestible lorsqu'elle est enroulée; on la consomme notamment en salade, avec les pâtes ou les omelettes.

céleri[M]
L'un des légumes tiges les plus connus et les plus populaires, il est souvent servi cru, en trempette. Les feuilles et les graines parfument aussi divers plats.

branche[F]
Tige charnue, creusée en forme de gouttière, dont les ramifications portent des feuilles. C'est la principale partie comestible du céleri, que l'on consomme crue ou cuite.



pied[M]
Groupe de branches feuillées réunies à leur base. Les branches se détachent facilement de la base et sont ensuite sectionnées de la longueur désirée.



rhubarbe[F]
Les tiges sont souvent cuites pour faire des confitures, des compotes ou des tartes; les feuilles sont toxiques.

légumes[M] feuilles[F]
Feuilles de plantes potagères consommées comme légumes.



laitue[F] frisée
Laitue aux feuilles tendres, frisées et ondulées. Comme les autres laitues, on la mange surtout crue, en salade ou en sandwich.



romaine[F]
Laitue aux feuilles fermes et cassantes, utilisée notamment pour préparer la salade César.



laitue[F] asperge[F]
Issue d'un croisement entre la laitue et le céleri, elle est surtout connue en Orient. Les tiges sont consommées crues ou cuites.



chou[M] marin
On consomme les feuilles et les tiges larges et charnues, qu'on apprête comme l'asperge.



chou[M] cavalier[M]
Les feuilles épaisses ont une forte saveur et les côtes centrales sont coriaces. Il se consomme cuit ou cru, à la manière de l'épinard.



scarole[F]
Les feuilles sont moins amères que celles de la chicorée frisée, dont elle est voisine. On la consomme surtout crue, en salade.



laitue[F] pommée
Les larges feuilles tendres, qui se séparent facilement, forment une boule non compacte. La laitue Boston en est une variété connue.



laitue[F] iceberg[M]
Laitue la plus commercialisée en Amérique du Nord. À l'origine, on la recouvrait de glace pour le transport, d'où son nom.



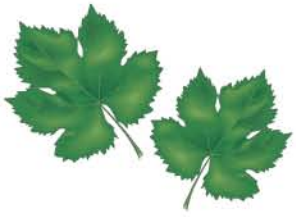
chicorée[F] de Trévise
Chicorée à feuilles rouges originaire du nord de l'Italie, dont la saveur est plutôt amère. Elle est souvent associée à d'autres laitues.



chou[M] laitue[F]
Les feuilles de ce voisin du chou frisé, de couleurs variées, décorent notamment salades, soupes, riz ou plateaux de service.



chou[M] frisé
Les feuilles fibreuses, très frisées, sont coriaces et de saveur prononcée. On le consomme presque toujours cuit.



feuille[F] de vigne[F]
Associée à la cuisine méditerranéenne, elle sert à préparer les dolmas (feuilles de vigne farcies) et à garnir assiettes de fruits et salades.



choux[M] de Bruxelles
Le plus petit des choux ne se consomme que cuit, entier, comme légume d'accompagnement.



chou[M] pommé rouge
De goût plus doux que celui des autres choux pommés, il est habituellement consommé cru, en salade, finement haché.



chou[M] pommé blanc
Après fermentation, il donne la choucroute. Il est aussi utilisé cuit, surtout dans les préparations mijotées.



chou[M] de Milan
Chou pommé dont les feuilles sont plutôt souples; on l'utilise notamment pour préparer le chou farci.



chou[M] pommé vert
Haché finement, il est l'ingrédient principal de la salade de chou. On l'ajoute aussi aux soupes et préparations mijotées.



pe-tsaï[M]
Ce chou chinois est croquant et rafraîchissant. On le consomme surtout cuit.



pak-choï[M]
Les tiges de ce chou chinois sont juteuses et croustillantes. On l'ajoute aux soupes, au riz et dans les plats à la chinoise.



pourpier M
On consomme autant les tiges que les feuilles, tendres et charnues. Il a une saveur légèrement acide et piquante.



ortie F
On l'apprête un peu comme l'épinard. Les feuilles, de saveur plus ou moins piquante, perdent leur caractère irritant dès qu'elles sont cuisinées ou séchées.



cresson M **de fontaine** F
On le consomme habituellement cru. Les fines feuilles, tendres et juteuses, apportent un délicat goût moutardé aux salades.



pissenlit M
Les feuilles de cette plante familière peuvent être consommées crues, en salade. Cuites, on les apprête comme l'épinard.



mâche F
Appelée aussi doucette, elle est très tendre, de saveur douce, et surtout utilisée crue, en salade.



roquette F
Elle est notamment consommée dans le sud de la France et en Italie. Crue ou cuite, elle possède une saveur très prononcée.



épinard M
Il est le légume des préparations dites « à la florentine ». On le mange aussi bien cru, en salade, que cuit, souvent en accompagnement ou en farce.



cresson M **alénois**
Vendu en bottes, il est cueilli très jeune. Ses toutes petites feuilles possèdent une saveur piquante qui aromatise notamment salades, sandwichs et sauces.



oseille F
Sa saveur rappelle le citron. Elle accompagne traditionnellement le poisson et le veau, et on en fait un potage, une purée ou une sauce.



chicorée F **frisée**
Les feuilles très dentelées, plutôt amères, sont le plus souvent consommées crues en salade.



endive F
Aliment recherché, dont les feuilles croquantes sont légèrement amères. On sert ce légume cru, en salade, ou cuit : l'endive gratinée au jambon est une recette classique.

légumes M **fleurs** F
Fleurs ou boutons floraux de plantes potagères consommés comme légumes.



chou M**-fleur** F
La tête, blanche ou pourpre, est formée de bourgeons consommés avant l'éclosion, crus ou cuits.



brocoli M
Originaire d'Italie, il est souvent vert, mais parfois blanc ou pourpre. On consomme surtout les bourgeons floraux, mais aussi la tige et quelques feuilles.



gai lon M
Il est aussi appelé brocoli chinois. Les feuilles et les tiges, au goût délicat, sont consommées crues ou cuites, à la manière du brocoli.



brocoli M **italien**
On consomme les tiges, les feuilles et les fleurs. De saveur légèrement amère, il s'apprête comme le brocoli.



artichaut M
Apprécié surtout pour son cœur charnu et tendre, il est souvent servi avec une vinaigrette. On consomme également les feuilles qui entourent le cœur.

légumes M fruits M
Fruits de plantes potagères consommés comme légumes.



avocat M
Fruit de l'avocatier à la pulpe verdâtre onctueuse, il se consomme cru, en salade ou en purée.



tomate F
Originaire d'Amérique centrale, ce fruit est largement cultivé et est un ingrédient essentiel de nombreuses cuisines. La chair est molle et juteuse.



tomate F en grappe F
Tomate de grande qualité gustative caractérisée par un goût sucré et une longue durée de conservation.



tomatille F
Baie cueillie verte, qui entre dans la préparation de sauces et qui est l'un des ingrédients de base de la cuisine mexicaine.



olive F
Non comestible crue, l'olive subit un traitement afin d'en diminuer l'amertume pour être ensuite mise en saumure et parfois dans l'huile.



poivron M jaune
Piment doux cueilli à maturité. Il a un goût sucré et est très parfumé; on l'utilise souvent en salade.



poivron M vert
Piment doux cueilli avant pleine maturité. Il est typique des préparations à la mexicaine ou à la portugaise.



poivron M rouge
Piment doux cueilli à maturité. Il est très sucré et contient plus de vitamine C que le poivron vert.



piment M
La saveur piquante ou brûlante peut être atténuée en le coupant et en supprimant les graines.



gombo M
Légume qui renferme une substance utile pour épaissir les soupes et ragoûts; il fait partie de nombreux plats à la créole.



cornichon M
Cueilli encore jeune, il est souvent confit dans du vinaigre et consommé comme condiment, ou encore cru, en salade.



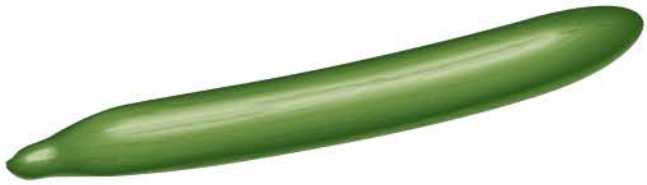
concombre M
Apparenté aux courges et aux melons, il se consomme généralement cru et comporte des graines.



melon M d'hiver M chinois
La chair ferme et savoureuse s'incorpore souvent aux potages ou accompagne les mets épicés.



aubergine F
Légume à la chair jaunâtre et spongieuse que l'on fait parfois dégorger afin d'en diminuer l'amertume.



concombre M sans pépins M
Variété européenne cultivée exclusivement en serre, sans pollinisation.



courge F
On la consomme crue ou cuite, en retirant les graines si elle est à maturité. Les fleurs sont aussi comestibles.



courgette F
Petite courge à chair blanchâtre cueillie avant maturité; elle est un ingrédient indispensable de la ratatouille.



margose F
Légume trop amère pour être consommé cru. Les cuisines asiatiques l'incorporent dans les potages ou le cuisent à la vapeur.



pâtisson[M]
La peau devient blanche et dure lorsqu'elle est très mûre. La saveur de la chair ferme rappelle celle de l'artichaut.



courge[F] **à cou**[M] **tors**
La peau, tendre et comestible, est couverte de petites bosses. On la consomme crue ou cuite, de préférence jeune.



courge[F] **à cou**[M] **droit**
Courge résultant d'une amélioration génétique de la courge à cou tors, dont elle ne possède pas le mince cou crochu. On la consomme crue ou cuite.



chayote[F]
Courge cultivée principalement dans les pays tropicaux et utilisée notamment dans la cuisine créole. Le noyau central est comestible après cuisson.



citrouille[F]
On la reconnaît à son pédoncule dur et fibreux. Sa chair est utilisée dans les potages et desserts, surtout en Amérique du Nord. Les graines séchées sont aussi comestibles.



courge[F] **spaghetti**[M]
Elle tire son nom du fait que sa chair cuite ressemble à du spaghetti, qu'elle peut d'ailleurs remplacer dans la plupart des recettes.



courgeron[M]
S'il est cueilli à maturité, sa peau est lisse et dure, teintée d'orangé. La chair, fine et peu fibreuse, a un goût de poivre et de noisette.



potiron[M]
La peau est jaune, verte ou orangée. On le distingue de la citrouille par son pédoncule tendre et renflé à son point d'attache.

légumes[M] racines[F]

Racines charnues de plantes potagères consommées comme légumes.



raifort[M]
On l'utilise souvent comme condiment, surtout dans les sauces. La forte saveur peut être adoucie avec de la crème ou de la mayonnaise.



radis[M] **noir**
Consommé notamment en Europe de l'Est, il est moins juteux que le radis rouge. Il est cuit ou mis à dégorger pour atténuer sa saveur piquante.



radis[M]
Légume juteux et croquant, qui se mange surtout cru, en hors-d'œuvre ou en salade. Il est aussi consommé cuit ou mariné, surtout en Asie.



salsifis[M]
Légume dont la saveur, douce et sucrée, rappelle celle de l'huître. Les jeunes feuilles sont également comestibles.



carotte[F]
On la consomme de multiples façons, nature, en salade, en jus, dans les desserts ou comme légume d'accompagnement.



scorsonère[F]
La chair de couleur crème est moins fibreuse et plus savoureuse que celle du salsifis. On l'incorpore notamment aux soupes et ragoûts.



panais[M]
La chair jaunâtre de ce légume a une saveur rappelant la noisette et une texture semblable à celle du navet. On le consomme cru ou cuit.



radis[M] **oriental**
La chair de saveur plutôt douce, les feuilles et les graines germées sont apprêtées de diverses façons. Au Japon, il accompagne le sashimi.



bardane[F]
Racine d'une plante déterrée avant l'apparition de la tige florale; on l'utilise comme légume ou assaisonnement.



betterave[F]
La chair généralement rouge contient un jus qui tache facilement. On la mange crue, au vinaigre ou cuite, notamment dans le bortsch, potage d'Europe orientale.



navet[M]
Souvent confondu avec le rutabaga, ce légume à chair blanche est consommé cru ou cuit, en purée ou en ragoût.



céleri[M]**-rave**[F]
Variété de céleri à la saveur légèrement piquante. Cru, assaisonné de mayonnaise moutardée, il donne le classique céleri en rémoulade.



rutabaga[M]
Il est plus gros et de saveur plus prononcée que le navet. Il s'en distingue aussi par sa chair généralement jaune et par la partie saillante de son sommet.



malanga[M]
Aliment de base dans les Antilles, où on l'utilise notamment râpé pour préparer des beignets frits appelés acras. Sa saveur prononcée rappelle la noisette.

légumineuses[F]

Fruits en forme de gousse dont on consomme surtout les graines fraîches, séchées ou germées. Séchées, elles nécessitent souvent un trempage préalable à la cuisson.



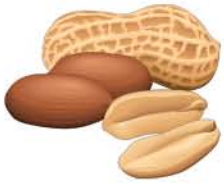
luzerne[F]
Les graines germées sont souvent ajoutées crues aux salades et sandwichs, ou à divers plats cuisinés.



lupin[M]
Graine riche en protéines servie nature ou arrosée de jus de citron, mais après préparation.



lentilles[F]
Elles servent de base à des soupes nourrissantes. On en fait aussi une purée permettant de préparer des croquettes. En Inde, elles sont souvent associées au riz.



arachide[F]
Amuse-gueule très populaire, dont on tire aussi un beurre, une huile végétale et, dans certains pays, une sauce piquante accompagnant divers plats.

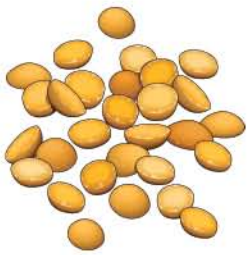


fèves[F]
Farineuses, de saveur prononcée, elles sont classiquement apprêtées en purée, mais aussi consommées entières, ajoutées aux soupes et plats mijotés.

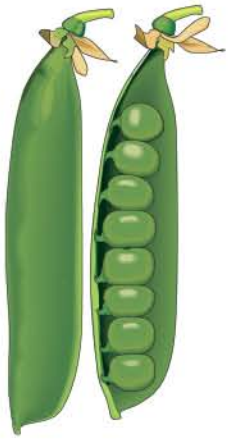
pois[M]
Les graines, de forme arrondie, sont appelées « petits pois » lorsqu'elles sont fraîches et « pois secs » lorsqu'elles sont séchées.



pois[M] **chiches**
À la base de l'hoummos et des falafels, et un des éléments du couscous; ils font aussi partie de plusieurs plats du sud de la France, dont l'estouffade.



pois[M] **cassés**
Graines de pois séchées et fendues en deux, ils sont habituellement réduits en purée. On les utilise dans les soupes et potages.

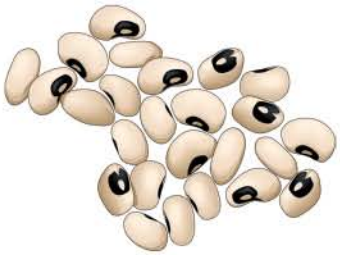


petits pois[M]
Délicieux frais, ils sont également disponibles surgelés ou en conserve. Ils font partie de la macédoine et des préparations dites à la jardinière.



pois[M] **mange-tout**[M]
On les consomme frais avec les gousses sucrées et croquantes, d'où leur nom. Ils sont particulièrement appréciés dans les préparations à la chinoise.

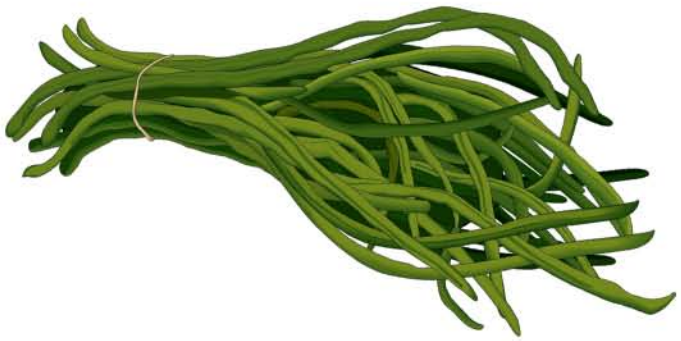
doliques[M]
Fruits d'une plante voisine du haricot. Les graines sont de forme ovoïde, plus ou moins allongées.



dolique[M] **à œil**[M] **noir**
La graine présente une tache foncée lui donnant l'aspect d'un œil. Il est notamment typique de la cuisine du sud des États-Unis.

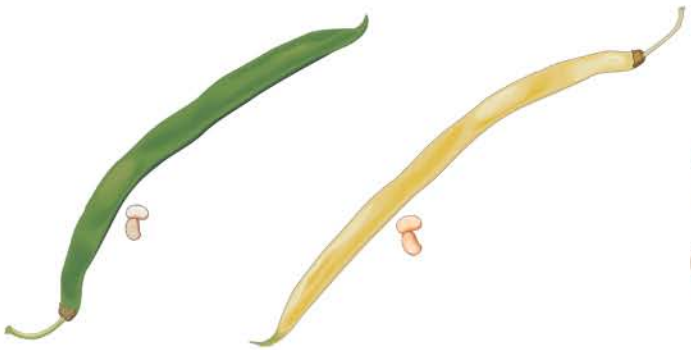


dolique[M] **d'Égypte**[F]
On le reconnaît à sa partie proéminente, de couleur blanche. Il peut notamment être mis à germer ou moulu en une farine.



dolique[M] **asperge**[F]
On le consomme principalement frais, en entier, comme le haricot vert, mais il est moins juteux et moins sucré. Les gousses peuvent mesurer jusqu'à 1 m.

haricots[M]
Graines habituellement ovales ou réniformes provenant de diverses plantes grimpantes ou d'arbustes. Avant maturité, les gousses sont souvent comestibles.



haricot[M] **vert**
La gousse verte cueillie avant maturité sert généralement de légume d'accompagnement, parfois nappée de sauce ou de beurre.

haricot[M] **jaune**
Il est un peu plus juteux que le haricot vert. On le consomme parfois cru, mais le plus souvent cuit comme légume d'accompagnement.



haricot[M] **romain**
Il ressemble au haricot pinto, bien qu'il soit souvent plus gros et plus foncé. Il absorbe la saveur des aliments avec lesquels il cuit.



haricot[M] **adzuki**
De saveur délicate, il est souvent servi avec le riz. Les Asiatiques en font également une pâte sucrée utilisée dans plusieurs plats.



haricots[M] **d'Espagne**[F]
On utilise les graines fraîches ou séchées, qu'on prépare comme le haricot rouge. Il se marie particulièrement bien avec les oignons, les tomates et le thon.



haricot[M] **mungo**
En Asie, d'où il est originaire, il est transformé en purée ou en farine; en Occident, on le consomme surtout germé.



haricot[M] **de Lima**
De saveur douce et de texture farineuse, il est habituellement de couleur verte ou crème. Réduit en purée, il peut remplacer la pomme de terre.



haricot[M] **pinto**
À la cuisson, il prend une coloration rosée. Il est consommé en purée ou pilé, ou encore entier dans les soupes, ragoûts et salades.



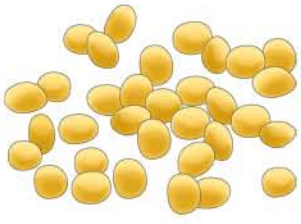
haricot[M] **rouge**
L'un des plus connus, il entre dans la composition du chili con carne, d'origine mexicaine. Comme il garde bien sa forme, on le met souvent en conserve.



haricot[M] **mungo à grain**[M] **noir**
Il est à la base d'une sauce noire bien connue de la cuisine asiatique. En Inde, on l'utilise avec du riz pour préparer une galette et une purée épicée.



haricot[M] **noir**
On le consomme surtout en Amérique latine; dans la cuisine mexicaine, on l'utilise notamment avec les burritos et les enchiladas.



graine[F] **de soja**[M]**; graine**[F] **de soya**[M]
On en extrait un lait, utilisé notamment pour faire le tofu, ainsi qu'une huile végétale. C'est l'ingrédient de base de la sauce soja.



germes[M] **de soja**[M]**; germes**[M] **de soya**[M]
Ils sont prêts à manger après une germination de quelques jours, crus ou légèrement cuits. Ils sont caractéristiques de la cuisine chinoise.



flageolet[M]
Mince légumineuse vert pâle à la texture crémeuse; en France, elle accompagne traditionnellement le gigot d'agneau.

fruits[M]

Végétaux généralement sucrés, consommés surtout au petit déjeuner, en collation ou au dessert, et très utilisés en pâtisserie et en confiserie.

baies[F]

Petits fruits charnus qui contiennent une ou plusieurs graines généralement comestibles. Lorsqu'ils sont groupés en grappe, chaque fruit est appelé « grain ».



groseille[F] à grappes[F]; gadelle[F]
Petite baie rouge ou blanche qu'on consomme le plus souvent cuite à cause de sa saveur aigre. Son jus peut remplacer le vinaigre dans la vinaigrette.



cassis[M]
Groseille noire surtout utilisée pour fabriquer des coulis, des gelées, des vins et des liqueurs, dont la crème de cassis, avec laquelle on prépare le kir.



groseille[F] à maquereau[M]
Plus grosse que la groseille à grappes, elle est surtout utilisée en Europe. Les Anglais en font une sauce aigre-douce qui accompagne le maquereau.



raisin[M]
Fruit de la vigne et ingrédient de base du vin. On le consomme partout dans le monde, nature, cuit, sec ou en jus.



myrtille[F] d'Amérique[F]; bleuet[M]
Fruit originaire d'Amérique du Nord et peu répandu ailleurs. On le mange surtout nature ou incorporé à des desserts. Le bleuet nain est le plus sucré.



myrtille[F]
Originaire d'Europe et d'Asie, elle ressemble au bleuet mais provient d'une espèce différente. Son utilisation est identique à celle du bleuet.



airelle[F]
Proche de la canneberge, cette petite baie acide et légèrement amère est rarement consommée crue; elle sert plutôt à préparer sauces, confitures et desserts.



alkékenge[M]
Recouvert d'une fine membrane non comestible, il est peu sucré et légèrement acide. Riche en pectine, on le cuisine souvent en confiture ou en gelée.



canneberge[F]; atoca[M]
Petit fruit acide dont on fait surtout des desserts, des sauces et du jus. En Amérique du Nord, elle accompagne traditionnellement la dinde.



framboise[F]
Généralement rouge, elle est parfois d'une autre couleur. Un peu acide et très parfumée, elle est souvent consommée en confiture, en coulis et dans divers desserts.



mûre[F]
Fruit d'une ronce de la famille du framboisier, à ne pas confondre avec le fruit du mûrier, un arbre haut de plusieurs mètres. On l'utilise comme la framboise.



fraise[F]
Sauvage ou cultivée, on la consomme crue ou cuite, en confiture, dans les desserts ou les salades de fruits.

fruits[M] à noyau[M]

Fruits dont la chair plus ou moins juteuse entoure un noyau dur, généralement non comestible.



prune[F]
De taille et de couleur variables, elle est consommée crue ou cuite; on en fait une sauce aigre-douce et des confitures. La prune déshydratée est appelée pruneau.



pêche[F]
Sa peau duveteuse recouvre une chair juteuse et parfumée. Elle est notamment consommée nature, en jus ou dans divers desserts, dont la classique pêche Melba.



nectarine[F]
On la distingue de la pêche par sa peau lisse plus colorée et par sa chair plus savoureuse. Comme la pêche, on l'utilise nature ou dans certains desserts.



abricot[M]
La chair orangée peut être farineuse si le fruit est cueilli avant maturité. Il est souvent consommé séché ou confit. L'amande du noyau contient une substance toxique.



cerise[F]
Souvent cuite ou confite, elle est utilisée dans les tartes et les gâteaux ou pour garnir les cocktails et les desserts. Certaines variétés sont consommées crues.



datte[F]
Très riche en sucre, elle est souvent vendue déshydratée et, en Amérique du Nord, surtout associée à des mets sucrés (carrés, muffins, gâteaux).

fruits M secs

Souvent appelés « noix », ces fruits possèdent généralement une enveloppe dure et sèche, la coque, qui renferme une amande comestible.



noix F de macadamia M
Utilisée en confiserie, elle s'intègre également bien à divers légumes, caris, salades et desserts.



noix F de ginkgo M
Très utilisée dans la cuisine japonaise, cette noix peu connue en Occident est généralement consommée telle quelle ou cuite à l'orientale.



pistache F
Son amande verdâtre, recouverte d'une pellicule brune, est très utilisée dans les cuisines méditerranéenne et orientale ainsi qu'en pâtisserie et en confiserie.



pignon M
Graine comestible contenue dans les cônes de certaines espèces de pins. Il est souvent utilisé en cuisine et en pâtisserie.



noix F de cola M
Elle sert à préparer des boissons, dont le Coca-Cola™; elle contient des stimulants, dont l'action est moindre que le café.



noix F de pacane F
D'origine nord-américaine, elle entre dans la préparation de certains mets salés et de plusieurs desserts, dont la traditionnelle tarte aux pacanes.



noix F de cajou M
Fruit de l'anacardier, elle est toujours vendue écalée. Sa coque est entourée d'une enveloppe comestible, charnue et juteuse, la « pomme d'acajou ».



amande F
On la consomme crue, blanchie ou rôtie dans une variété de plats sucrés et salés. Elle est très utilisée en pâtisserie (souvent sous forme de pâte) et en confiserie. L'essence d'amande parfume l'amaretto et divers aliments.



noisette F
On la consomme crue ou rôtie, ou on la transforme en pâte ou en beurre. En confiserie, elle est souvent associée au chocolat.



noix F
Consommée crue ou rôtie, la noix sert d'amuse-gueule ou est ajoutée à divers desserts, salades, sauces ou plats principaux.



noix F de coco M
La chair blanchâtre, ou coprah, entoure une cavité qui renferme une eau rafraîchissante à ne pas confondre avec le lait de coco, obtenu en broyant la chair.



marron M
En cuisine, désigne le fruit du châtaignier. Il est associé au gibier et à la volaille dans la tradition européenne. En purée, c'est l'ingrédient de base d'un dessert appelé mont-blanc.



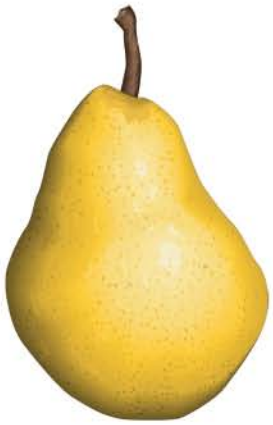
faîne F
Fruit du hêtre commun, dont la saveur, plus prononcée lorsqu'elle est rôtie, rappelle la noisette. On en tire notamment une huile alimentaire.



noix F du Brésil M
Elle est souvent servie en amuse-gueule. On l'utilise aussi en confiserie, surtout enrobée de chocolat.

fruits M à pépins M

Fruits dont la chair recouvre une partie centrale non comestible, le cœur, qui renferme un certain nombre de graines appelées pépins.



poire F
Elle est d'utilisation presque aussi variée que la pomme. On en fait notamment une eau-de-vie. On la cueille avant maturité pour éviter que sa chair ne soit granuleuse.



coing M
Fruit du cognassier, un arbre des climats chauds. Il est non comestible cru. On en fait traditionnellement des confitures et des gelées.



pomme F
On en connaît 7 500 variétés. On la mange nature ou on la transforme en jus, en cidre, en gelée, en compote ou en desserts (tarte, strudel).



nèfle F du Japon M
La peau mince, parfois couverte d'un léger duvet, enveloppe une chair juteuse, un peu aigre, dont le goût rappelle la cerise ou la prune.

agrumes[M]
Fruits plutôt acides, riches en vitamine C, composés de plusieurs quartiers et recouverts d'une écorce dont la couche extérieure est appelée zeste.



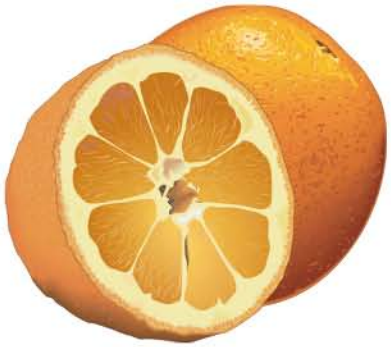
citron[M]
Agrume très acide qu'on utilise notamment pour parfumer diverses préparations et aviver la saveur des aliments. C'est aussi l'ingrédient de base de la limonade.



kumquat[M]
Petit agrume de 2 à 5 cm de long qu'on peut manger tel quel, avec son écorce tendre et sucrée. Il devient plus savoureux après avoir été légèrement pétri.



lime[F]
Très parfumée, elle s'utilise comme le citron. Elle est un ingrédient essentiel du ceviche, un plat de poisson cru mariné.



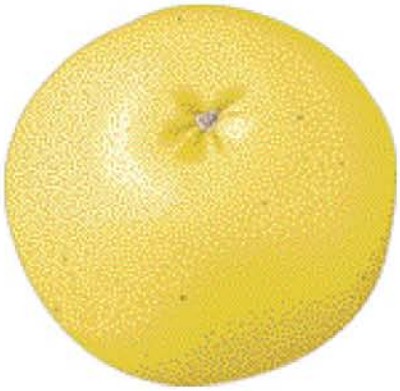
orange[F]
Très commercialisée, elle est souvent consommée nature ou en jus, ou utilisée pour cuisiner des sauces et des marmelades. On en tire de l'essence alimentaire et une huile essentielle.



mandarine[F]
Semblable à une petite orange un peu aplatie, elle est moins acide que la plupart des agrumes et se consomme souvent telle quelle. Son écorce se pèle aisément.



bergamote[F]
La chair verdâtre n'est pas comestible; on utilise plutôt son zeste et l'huile essentielle tirée de son écorce, qui aromatise notamment le thé Earl Grey.



pomelo[M]
Agrume connu en Occident sous le nom de pamplemousse. Le pomelo rose est plus sucré et moins amer que le pomelo blanc, dont la chair est jaune.



pamplemousse[M]
Agrume très estimé dans plusieurs pays asiatiques, mais dont la commercialisation est récente en Occident. Moins juteux que le pomelo, il est souvent consommé nature, et sa pelure peut être cuisinée ou confite.



cédrat[M]
Agrume très cultivé en Méditerranée (Corse et Israël, surtout). Ce fruit à la chair peu juteuse est surtout disponible confit et rarement vendu frais.

melons M

Fruits de la même famille que le concombre et la courge. Tendres, rafraîchissants, juteux et sucrés, ils sont surtout consommés nature.



cantaloup M

Melon à chair orangée qu'on reconnaît à ses côtes plus ou moins marquées et rugueuses. La variété la plus cultivée est le charentais.



melon M **Casaba**

La chair blanchâtre et crémeuse, souvent moins parfumée que celle des autres melons, peut être rehaussée par du jus de citron ou de lime.



melon M **miel** M

Il doit son nom à sa chair très sucrée, de couleur verte. L'écorce, lisse et ferme, devient jaune crème en mûrissant.



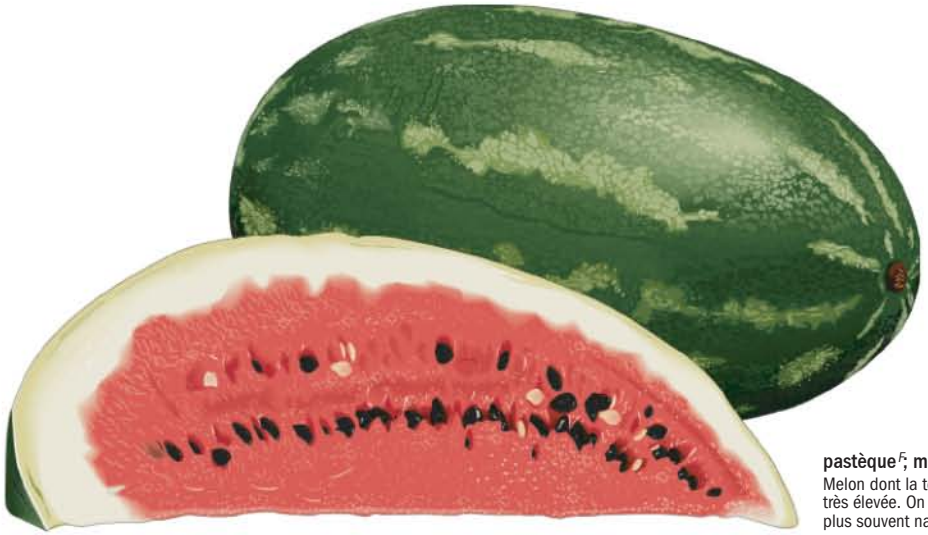
melon M **brodé**

L'écorce est recouverte de lignes sinueuses rappelant le relief d'une broderie, d'où son nom. La chair rosée ou orangée est très savoureuse.



melon M **d'Espagne** F

La chair sucrée est blanchâtre, teintée de rose près de la cavité centrale. Lorsqu'il est mûr, il devient très parfumé.



pastèque F**; melon** M **d'eau** F

Melon dont la teneur en eau est très élevée. On le consomme le plus souvent nature, en tranches.



melon M **d'Ogen**

Petit melon rond dont l'écorce est dure, lisse et côtelée. La chair très juteuse est rose foncé ou vert pâle.

fruits[M] tropicaux

Fruits variés, généralement d'origine exotique, plus ou moins commercialisés dans les pays occidentaux.



banane[F] plantain[M]
Elle n'est pas comestible crue. On l'utilise surtout comme légume, cuite à l'eau, au gril ou frite. C'est un ingrédient de base des cuisines africaine et antillaise.



banane[F]
On la consomme telle quelle, sautée, frite ou flambée au rhum. Elle sert de garniture aux coupes glacées; on l'incorpore également aux muffins et gâteaux.



longane[M]
Fruit à noyau, voisin du litchi, dont la chair translucide de couleur blanchâtre est juteuse et sucrée. On le consomme souvent nature, pelé et dénoyauté.



tamarillo[M]
La peau non comestible abrite une chair ferme et acidulée. On le mange cru s'il est très mûr, sinon on le cuit souvent comme légume.



fruit[M] de la Passion[F]
La peau non comestible, plissée lorsqu'il est mûr, entoure une pulpe gélatineuse très aromatique. Souvent servi nature, il parfume aussi punchs et cocktails.



melon[M] à cornes[F]
La chair verte contient des graines tendres et comestibles semblables à celles du concombre. On le transforme souvent en jus après l'avoir pelé.



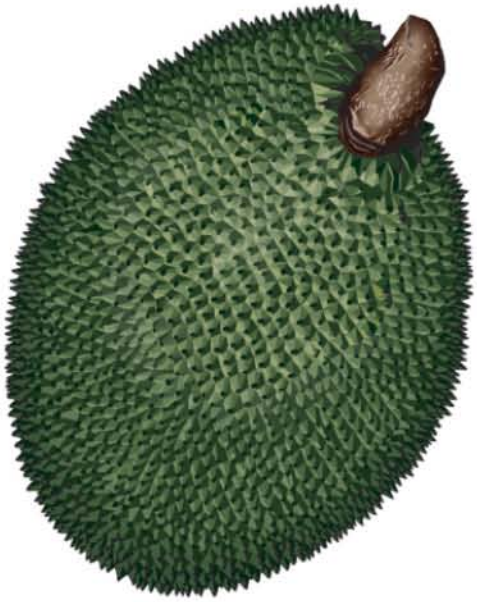
mangoustan[M]
La peau non comestible, qui durcit en vieillissant, abrite une chair blanche, juteuse et sucrée, divisée en quartiers. On le consomme tel quel, comme une orange.



kiwi[M]
La chair verte, juteuse et acidulée est riche en vitamine C. On ne consomme généralement pas la peau duveteuse, bien qu'elle soit comestible.



grenade[F]
On consomme les petites baies très juteuses contenues dans les membranes du fruit. On en fait un sirop, la grenadine, utilisé pour préparer boissons et desserts.



jaque[M]
De taille imposante, il contient des graines comestibles qu'on fait bouillir ou rôtir. La chair farineuse s'utilise comme fruit et comme légume, crue ou cuite.



ananas[M]
On consomme la chair seulement, nature, cuite ou réduite en jus. En Amérique du Nord, on l'associe classiquement au jambon.



chérimole[F]
La peau n'est pas comestible, tout comme les graines que contient la chair légèrement granuleuse. On la consomme souvent à la cuiller, arrosée de jus d'orange.



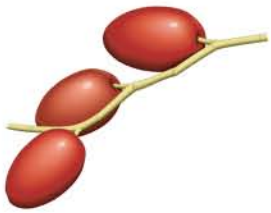
jaboticaba[M]
Fruit peu connu hors du Brésil. On le mange tel quel comme le raisin ou on en fait gelées, confitures, jus et vins. La chair translucide est blanchâtre ou rosâtre.



litchi[M]
La chair translucide, juteuse et croquante, est plus parfumée que celle du longane. On l'associe en Chine à la viande et au poisson.



figue[F]
Il en existe plusieurs variétés, dont la noire, la verte et la violette. On la consomme souvent nature, mais également cuite, fraîche ou séchée.



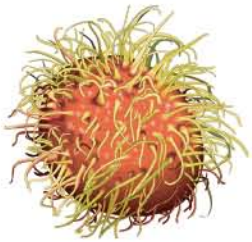
jujube[M]
Fruit peu juteux à noyau qu'on consomme frais ou séché, nature ou cuit, à la manière de la datte. Le jus est utilisé en confiserie.



sapotille[F]
La chair est sucrée et juteuse, parfumée et légèrement granuleuse. On la consomme crue ou cuite.



goyave[F]
Répandu en Amérique du Sud, ce fruit à la chair parfumée et légèrement acidulée se consomme cru ou cuit, avec ou sans la peau et les graines.



ramboutan[M]
La coque, recouverte de pointes tendres, se fend facilement, dévoilant une chair semblable à celle du litchi mais moins parfumée. On le consomme nature, en conserve ou en confiture.



kaki[M]
Fruit national du Japon. On le consomme souvent nature à la cuiller ou, dans le cas de la variété fuyu, en le croquant comme une pomme.



figue[F] **de Barbarie**
Fruit d'une variété de cactus. On la débarrasse des épines et de la peau avant d'en consommer la chair, nature ou arrosée de jus de citron ou de lime.



carambole[F]
La fine peau comestible abrite une chair croquante et acidulée. Ce fruit se consomme cru ou cuit, comme fruit et comme légume.



pomme[F] **poire**[F]
Fruit préféré des Asiatiques, qu'on consomme surtout nature. La chair est douce et juteuse comme celle de la poire, et croquante comme celle de la pomme.



mangue[F]
Fruit à noyau aplati se consommant de préférence sans la peau, irritante pour la bouche. On l'utilise le plus souvent mûre, mais parfois verte, comme légume.



durian[M]
Fruit volumineux qui dégage à maturité une odeur désagréable. La chair douce et crémeuse se consomme souvent nature, et les graines s'utilisent comme les noix.



papaye[F]
La chair juteuse, généralement orangée, contient des graines comestibles de saveur piquante et est consommée comme le melon. Verte, elle se consomme comme les courges d'hiver.



pepino[M]
La chair orangée ou jaunâtre est légèrement farineuse. Avant maturité, il est souvent cuit et apprêté comme une courge; à maturité, on le sert comme le melon.



feijoa[M]
La chair est sucrée et parfumée, d'une texture légèrement granuleuse. Une fois pelé, il se consomme cru ou cuit, nature ou incorporé à divers desserts.

épices[F]

Substances végétales, souvent d'origine exotique, utilisées surtout pour leur saveur et leur piquant, et avec lesquelles on relève le goût d'une préparation.



baie[F] de genièvre[M]
Fruit du genévrier, au parfum résineux et à la saveur légèrement amère. Élément essentiel du gin, elle parfume aussi marinades, choucroute, viandes et pâtés.



clou[M] de girofle[M]
Bouton floral séché du giroflier qui, entier, est souvent associé au jambon ou aux oignons des plats mijotés. Moulu, il aromatise notamment le pain d'épices.



piment[M] de la Jamaïque[F]
Aussi nommé « toute-épice », il aromatise les mets salés ou sucrés, et certaines liqueurs.



moutarde[F] blanche
Les graines, plus grosses et de saveur moins piquante que celles de la moutarde noire, servent notamment à préparer la moutarde américaine.



moutarde[F] noire
Les graines, de saveur riche et piquante, contiennent une forte proportion d'huile essentielle. On les utilise entières, moulues ou en condiment.



poivre[M] noir
Le plus piquant et le plus aromatique des poivres, il provient de petites baies cueillies à moitié mûres, puis mises à sécher.



poivre[M] blanc
Petites baies cueillies très mûres et ensuite séchées, débarrassées de leur écorce. Il est plus doux que le poivre noir.



poivre[M] rose
Baie déshydratée, de saveur délicate, parfumée et légèrement piquante. Bien qu'elle ne provienne pas du poivrier, elle s'utilise comme le poivre.



poivre[M] vert
Petites baies cueillies encore vertes, généralement mises à sécher ou conservées dans la saumure ou le vinaigre. Il est peu piquant mais très parfumé.



noix[F] de muscade[F]
La saveur, qui se marie bien avec les produits laitiers, s'estompe vite une fois la noix moulue. Son enveloppe rouge, le macis, s'utilise aussi comme épice.



carvi[M]
Épice de saveur âcre et piquante, dont l'arôme se développe dans les plats mijotés. On l'utilise surtout en Europe de l'Est, en Inde et dans les pays arabes.



cardamome[F]
La gousse est verte, brune ou blanche, selon qu'elle a été séchée au soleil, au four ou blanchie. Sa fine saveur poivrée aromatise notamment le curry indien.



cannelle[F]
Écorce séchée du cannelier, vendue en bâtonnet, en poudre ou en huile essentielle. Elle est souvent associée aux friandises, mets sucrés et boissons chaudes.



safran[M]
La plus coûteuse des épices, en réalité le stigmate de la fleur de crocus, cueilli à la main et séché. Il est indispensable à la paella et à la bouillabaisse.



cumin[M]
L'odeur du cumin est forte et sa saveur, chaude et légèrement amère. Il est surtout utilisé dans les cuisines de tradition arabe, indienne et mexicaine.



curry[M]
À la base de la cuisine indienne, ce mélange d'épices est plus ou moins piquant selon la quantité de poivre ou de piment utilisée.



curcuma[M]
Semblable au gingembre, il est réduit en poudre après cuisson. Il est notamment ajouté aux currys et chutneys indiens, et il colore la moutarde américaine.



fenugrec[M]
Une fois grillées, les graines ont un arrière-goût aigre-doux. On les utilise dans la cuisine indienne et, germées, en salade.



piment[M] Jalapeño
Piment relativement doux d'origine mexicaine, vendu frais, séché ou mariné. Il devient rouge lorsqu'il est mûr.



piment[M] oiseau[M]
Petit piment très fort, parfois appelé « piment enragé ». Pour en atténuer le goût brûlant, on retire les graines et les membranes intérieures.



piments[M] broyés
Piments séchés et broyés, qui donnent un goût fort et piquant à diverses préparations. Ils sont notamment appréciés dans les plats de pâtes.



piments[M] séchés
Les petits piments séchés sont habituellement plus forts que les gros, dont on peut relever la saveur en les faisant griller à sec avant de les utiliser.



piment[M] de Cayenne
Poudre de piments rouges séchés utilisée notamment pour préparer la sauce Tabasco®. Une pincée suffit pour aromatiser tout un plat tant la saveur est brûlante.



paprika[M]
Très utilisée dans la cuisine hongroise, cette poudre de poivrons et de piments rouges déshydratés, plus ou moins brûlante, parfume et colore de nombreux aliments, dont les œufs et pommes de terre.



ajowan[M]
Très aromatique, son goût rappelle celui du thym. On l'incorpore notamment aux féculents, légumineuses et galettes indiennes.



asa-fœtida[F]
Résine séchée de deux espèces de fenouil géant. L'odeur désagréable disparaît à la cuisson. Elle parfume légumes, poissons et sauces indiennes.



garam masala[M]
Mélange d'épices indien dont il existe une infinité de variantes pouvant rassembler jusqu'à 12 ingrédients. Il assaisonne les pilafs et des plats de viandes.



mélange[M] d'épices[F] cajun
Mélange à saveur piquante constitué de sel, de poivre de Cayenne et de paprika qui aromatise notamment les ragoûts et les mets de la cuisine cajun.



épices[F] à marinade[F]
Mélange d'épices de composition variable qu'on ajoute aux conserves de fruits et de légumes, aux chutneys et aux vinaigres.



cinq-épices[M] chinois
Mélange de cinq épices moulues utilisé en cuisine chinoise; il comprend l'anis étoilé, le clou de girofle, le fenouil, la cannelle chinoise et le poivre de Sichuan.



assaisonnement[M] au chili[M]
Mélange d'épices de piments déshydratés moulus, dont la force varie selon les piments employés. Il parfume et colore le riz, les pâtes alimentaires et les plats mijotés.



poivre[M] moulu
L'une des épices les plus utilisées en cuisine, obtenue par la mouture du poivre en grains; il perd toutefois son arôme plus vite que ce dernier.



ras-el-hanout[M]
Mélange d'épices maghrébin très parfumé pouvant contenir jusqu'à 50 ingrédients, dont des fleurs séchées. Il accompagne gibier, couscous, riz et tajines.



sumac[M]
Baies séchées, parfois moulues, dont le goût acidulé rappelle le citron. Il est très apprécié au Moyen-Orient, notamment dans les salades et les plats de poissons.



graines[F] de pavot[M]
Leur saveur de noisette, qui s'accroît à la cuisson, est appréciée notamment dans les pains, gâteaux et pâtisseries. On en extrait aussi une huile comestible.



gingembre[M]
Aliment de base de la cuisine asiatique et accompagnement classique du sushi. On l'utilise aussi moulu, notamment dans les pains et biscuits.

condiments[M]

Ingrédients, naturels ou préparés, utilisés en cuisine pour relever le goût d'un mets ou lui servir d'accompagnement.



sauce[F] Tabasco®[M]
Sauce d'origine louisianaise préparée à partir de piments rouges écrasés. Elle est très piquante : quelques gouttes assaisonnent tout un plat.



sauce[F] Worcestershire
Sauce anglaise composée de vinaigre, de tamarin, d'ail et d'anchois. Sa forte saveur relève cocktails, sauces, soupes et plats divers.



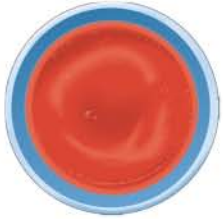
pâte[F] de tamarin[M]
Faite à partir de fruits du tamarinier, cette pâte légèrement acide sert à la fois d'aliment et de condiment dans la cuisine asiatique.



extrait[M] de vanille[F]
Substance aromatique très utilisée en pâtisserie, souvent composée de produits artificiels moins agréables au goût que la vraie vanille, plus coûteuse.



concentré[M] de tomate[F]
Coulis de tomate dont on a poursuivi l'évaporation jusqu'à obtenir une pâte épaisse. Il est utilisé pour la préparation de sauces et de ragoûts.



coulis[M] de tomate[F]
Purée de tomate de consistance plus ou moins épaisse qui, chaude ou froide, sert souvent de sauce.



hoummos[M]
Condiment libanais à base de pois chiches réduits en purée et d'huile de sésame, le plus souvent servi avec les hors-d'œuvre ou les crudités.



tahini[M]
Pâte épaisse et crémeuse à saveur de noisette, faite de graines de sésame moulues. Elle condimente les sauces et accompagne brochettes, pain, fruits et légumes.



sauce[F] hoisin
Sauce épaisse et épicée à base de haricots de soja, d'épices et d'ail. Elle accompagne le canard de Pékin, agrémente les braisés et sert de marinade.



sauce[F] soja[M]; sauce[F] soya[M]
Condiment de base de la cuisine asiatique, cette sauce très salée, préparée à partir de haricots de soja, s'utilise comme assaisonnement, trempette ou marinade.



moutarde[F] en poudre[F]
On peut l'ajouter à un corps gras, l'utiliser comme assaisonnement ou la délayer dans l'eau pour en faire une pâte semblable à la moutarde condiment.



moutarde[F] à l'ancienne[F]
Moutarde douce au goût épicé originaire de Meaux, en France. Elle est préparée à partir de graines grossièrement concassées, d'où sa texture granuleuse.



moutarde[F] de Dijon
Moutarde forte originaire de Dijon, en France. Elle accompagne les viandes et entre dans la confection de sauces, mayonnaises et vinaigrettes.



moutarde[F] allemande
Plus ou moins forte et légèrement sucrée, elle accompagne notamment les saucisses et la charcuterie.



moutarde[F] anglaise
Moutarde très forte, vendue préparée ou en poudre, qui accompagne traditionnellement rosbif et jambon.



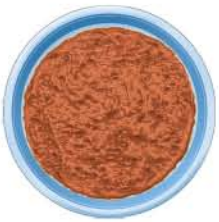
moutarde[F] américaine
Très douce, elle accompagne souvent hot-dogs et hamburgers en Amérique du Nord. Sa couleur vive provient du curcuma qu'elle contient.



sauce[F] aux prunes[F]
Sauce aigre-douce chinoise qui accompagne surtout la nourriture frite ou grillée. Elle se marie bien avec la viande de porc et le canard rôti.



chutney[M] à la mangue[F]
Marmelade épaisse de saveur aigre-douce, d'origine indienne, préparée à partir de mangues, de sucre et de vinaigre. Il sert d'accompagnement à plusieurs plats.



harissa[F]
Purée à base de piments bien connue au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où elle relève notamment le couscous. On l'utilise telle quelle ou délayée dans un bouillon.



sambal œlek[M]
Sauce indonésienne au goût très piquant, préparée à partir de piments. Elle sert d'assaisonnement, de condiment ou de sauce à hors-d'œuvre.



ketchup[M]
Purée de tomates plus ou moins épicée dont les recettes sont multiples. On l'utilise comme condiment ou assaisonnement, notamment en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord.



wasabi[M]
Condiment très piquant, préparé à partir de la racine d'une plante asiatique, qui agrémente plusieurs plats de viande et de poisson japonais (sushis, sashimis).



sel[M] fin
Toujours raffiné, c'est le condiment de table habituel. Il est également utilisé dans la plupart des préparations culinaires.



gros sel[M]
On utilise ce sel plus ou moins raffiné dans certaines préparations culinaires ou pour faire dégorger des légumes et conserver des aliments.



sel[M] marin
Souvent grisâtre, il est extrait de l'eau de mer par évaporation, contrairement au sel gemme, plutôt blanchâtre, qui provient du sous-sol terrestre.



vinaigre[M] balsamique
Vinaigre réputé, peu acide, fabriqué avec du raisin blanc sucré qui vieillit dans des fûts de bois. On l'utilise en salade ou sur les aliments chauds.



vinaigre[M] de riz[M]
Très apprécié dans la cuisine asiatique, il provient du vin de riz fermenté. La version japonaise est douce, alors que la chinoise possède un goût plus piquant.



vinaigre[M] de cidre[M]
Vinaigre au goût trop prononcé pour convenir aux salades. On l'utilise surtout pour déglacer ou accompagner poisson, crustacés et coquillages.



vinaigre[M] de malt[M]
Obtenu à partir de jus d'orge germée, il est beaucoup trop fort pour les vinaigrettes; il sert surtout à préparer les légumes au vinaigre et les chutneys.



vinaigre[M] de vin[M]
Le vinaigre de vin blanc, habituellement servi avec les poissons et crustacés, est moins parfumé que le rouge, qui peut relever le goût des aliments un peu fades.

fines herbes[F]

Plantes aromatiques, fraîches ou séchées, utilisées seules ou en mélange pour relever le goût d'une préparation. Elles sont également consommées sous forme d'infusions.



aneth[M]

Apprécié pour ses feuilles et ses graines, il parfume notamment vinaigres et cornichons, ainsi que le saumon et le hareng.



anis[M]

Herbe très utilisée en confiserie (réglisse) et en liquoristerie (pastis). On consomme les feuilles ou les graines, qui aromatisent autant les mets salés que sucrés.



laurier[M]

Les feuilles s'utilisent généralement séchées, avec parcimonie. Élément du bouquet garni, il aromatise les plats mijotés.



origan[M]

Variété sauvage de la marjolaine, de saveur un peu plus prononcée. Très utilisé dans la cuisine méditerranéenne, il aromatise notamment les mets à la tomate.



estragon[M]

De saveur anisée, un peu amère et poivrée, il assaisonne bien les aliments fades. Souvent associé au poulet, il est indispensable à la sauce béarnaise.



basilic[M]

Herbe par excellence pour relever les tomates et les pâtes alimentaires, c'est aussi l'assaisonnement de base du pistou et du pesto italien.



sauge[F]

De saveur piquante, elle aromatise une multitude de préparations. Souvent associée au porc, au canard et à l'oie, elle accompagne le veau dans la cuisine italienne.



thym[M]

L'un des composants du bouquet garni, avec le persil et le laurier; il résiste bien à la cuisson, ce qui en fait une herbe de choix pour les plats mijotés.



menthe[F]

Elle donne une saveur fraîche à de nombreux mets sucrés ou salés, dont l'agneau. Son huile essentielle aromatise aussi friandises, liqueurs et produits divers.



persil[M]

Le persil plat, aux feuilles lisses, est moins amer et plus parfumé que le persil frisé. Il aromatise de nombreuses préparations, dont le taboulé.



cerfeuil[M]

Herbe délicate et raffinée, qu'on utilise comme le persil. Le cerfeuil entre dans la composition d'un mélange classique avec l'estragon, la ciboulette et le persil.



coriandre[F]

On consomme les feuilles, qui s'utilisent comme le persil, et également les graines, dont l'odeur est musquée et citronnée. Les racines peuvent remplacer l'ail.



romarin[M]

D'une saveur piquante et parfumée assez prononcée, il est très apprécié dans le sud de la France et en Italie, notamment dans les sauces, marinades et viandes rôties.



hysope[F]

Les feuilles, fortement aromatiques, parfument notamment salades, soupes, ragoûts et plats de fruits, ainsi que certaines liqueurs (chartreuse, bénédictine).



bourrache[F]

Elle assaisonne notamment le yaourt, le fromage à la crème ou la vinaigrette. Les jeunes feuilles sont utilisées en salade.



livèche[F]

Elle ressemble au céleri, mais de saveur plus prononcée. Elle est fréquemment servie avec la pomme de terre, en plus de parfumer ragoûts, sauces et salades.



sarriette[F]

Son arôme, qui rappelle le thym, rehausse très bien les légumineuses, les viandes et les farces. Elle parfume également le vinaigre et les fromages de chèvre.



mélisse[F]

Les feuilles dégagent une odeur de citron. Très prisée dans la cuisine asiatique, elle accompagne bien les aliments âcres.

céréales[F]

Plantes souvent cultivées à grande échelle dont les grains sont, depuis des siècles, à la base de l'alimentation humaine et de certains animaux domestiques.



riz[M]
Aliment de base consommé partout dans le monde, que ce soit en accompagnement, en plats sucrés et salés (risotto, paella) ou sous forme de produits dérivés (nouilles, saké).



riz[M] **sauvage**
Plante aquatique d'Amérique du Nord dont les grains sont riches en protéines. Parfois mélangé à d'autres riz, il a une saveur prononcée de noisette.



épeautre[M]
Variété de blé à grains petits et bruns qui, une fois décortiqués, peuvent être utilisés comme le riz.



blé[M]
Céréale cultivée pour son grain, qui a une grande importance dans l'alimentation humaine; il sert notamment à fabriquer la farine, le pain et les semoules.



avoine[F]
C'est l'élément de base du gruau. On s'en sert aussi pour préparer carrés aux dattes, croustades, muffins, biscuits et galettes.



seigle[M]
On en tire une farine qui, mélangée à de la farine de blé, permet de faire du pain. Il entre aussi dans la composition de boissons alcoolisées (whisky, bière).



millet[M]
Céréale de saveur prononcée dont on fait notamment des galettes et des bouillies. Moulu, le millet germé enrichit des aliments comme les pains et muffins.



maïs[M]
Plante originaire d'Amérique. On l'utilise comme légume, on le fait éclater, on le moud en farine; on en tire aussi une fécule, un sirop et une huile alimentaire.



orge[F]
L'orge est mondée ou perlée selon la façon dont le grain est décortiqué. On l'ajoute aux soupes et ragoûts, et on en fait du malt pour les brasseries.



sarrasin[M]
On le consomme sous forme de soupe et de porridge. On en fait aussi une farine, traditionnellement associée aux crêpes et aux galettes.



quinoa[M]
Les grains doivent être rincés soigneusement avant d'être consommés. Cet aliment riche en protéines peut être cuit comme du riz ou broyé en farine.



amarante[F]
Les grains très nutritifs, de saveur légèrement épicée, se consomment tels quels après cuisson, sont mis à germer ou moulus en farine.



triticale[M]
Céréale issue d'un croisement entre le blé et le seigle. On en fait notamment des pâtes alimentaires et des crêpes.

produits[M] céréaliers

Céréales ayant subi diverses transformations visant à préparer des produits moulus (farine, semoule), non moulus (riz) ou fabriqués (pain, pâtes, nouilles).

farine[F] et semoule[F]
Produits obtenus par la mouture de grains de céréales, la semoule étant en général moins fine et plus granuleuse. Utilisés seuls, ces mots sont associés au blé.



semoule[F]
Farine granulée tirée du blé dur avec laquelle on prépare les pâtes alimentaires. La semoule très fine s'utilise aussi comme céréale (crème de blé).



farine[F] de blé[M] complet; farine[F] de blé[M] entier
Produit de la mouture du grain entier, dont elle garde toutes les valeurs nutritives. Le son (enveloppe du grain) lui confère sa couleur brunâtre.



couscous[M]
Semoule de blé dur roulée en grains servant à préparer le plat du même nom, d'origine maghrébine. Il est traditionnellement cuit à la vapeur d'un bouillon.



farine[F] tout usage[M]
Farine composée de blé dur et de blé tendre moulus. On l'utilise de façon variée, notamment pour lier les sauces ou pour faire le pain et les pâtisseries.



farine[F] non blanchie
Non blanchie artificiellement, elle provient, comme les farines blanches, de grains de blé moulus et débarrassés du son et du germe.



farine[F] d'avoine[F]
Elle ne lève pas à la cuisson, on doit donc la combiner à de la farine de blé pour préparer pains et autres aliments levés. Ces produits sont plutôt massifs.



farine[F] de maïs[M]
On l'incorpore notamment aux crêpes, gâteaux, muffins ou pains. Pour obtenir des préparations qui lèvent, on doit la combiner à de la farine de blé.

pain[M]
Aliment à base de farine, d'eau et de sel; il contient souvent un ferment (levain ou levure) qui le fait gonfler.



croissant[M]
Petit pain de pâte levée ou feuilletée souvent consommé comme pâtisserie, nature ou fourré. On l'utilise aussi pour préparer hors-d'œuvre et sandwichs.



pain[M] de seigle[M] noir
Fabriqué à partir de farine de seigle, ce pain très dense au goût prononcé accompagne notamment les fruits de mer et les aliments fumés.



bagel[M]
Pain en forme d'anneau traditionnellement parsemé de graines de sésame. On le sert le plus souvent chaud, avec du fromage à la crème.



pain[M] grec
Pain rond dont la croûte dorée est parfois recouverte de graines de sésame. Il en existe plusieurs variantes, dont le pain aux olives.



baguette[F] parisienne
Pain français typique, léger et croustillant, qui accompagne aussi bien les plats principaux que les fromages et pâtés. Ce pain doit être consommé très frais.



baguette[F] épi[M]
Baguette préparée de manière à ce qu'on puisse facilement la rompre en morceaux avec les mains.



pain[M] parisien
Long pain croustillant semblable à une grosse baguette. Il se conserve un peu plus longtemps que la baguette.



pain[M] chapati indien
Pain plat légèrement boursouflé et croustillant, qu'on mange chaud avec des légumes et du riz ou qu'on utilise comme cuiller pour prendre des aliments.



tortilla[F]
Galette de pain non levé faite de farine de maïs ou de blé, à la base de nombreux plats latino-américains. On la consomme nature, roulée autour d'une garniture, ou cuite.



pain[M] pita
Pain plat, originaire du Proche-Orient, dont la croûte forme une pochette pouvant être farcie d'aliments chauds ou froids.



pain[M] naan indien
Pain tendre, doux et léger qu'on déguste nature ou farci. La pâte contient du yaourt, qui participe à la fermentation.



pain[M] azyme
Pain sans levain, léger et croustillant, principalement consommé lors de la pâque juive. Il se conserve longtemps.



cracker[M] de seigle[M]
Pain plat, mince et croustillant, à base de farine de seigle, qu'on consomme notamment avec le fromage.



cracker[M] scandinave
Pain plat, mince et croustillant, le plus souvent préparé à partir de farine de blé ou de seigle. On le sert en général avec les soupes, salades et fromages.



pâte[F] phyllo[F]
Pâte souple d'origine grecque, aussi mince qu'une feuille, qui sert à préparer plusieurs hors-d'œuvre et pâtisseries, dont les baklavas.



pain[M] de seigle[M] danois
Souvent additionné de mélasse, il est généralement plus léger et plus sucré que le pain de seigle allemand.



pain[M] de maïs[M] américain
À base de farine de maïs, il présente une mie de couleur dorée. Facile à préparer, il est particulièrement apprécié dans le sud des États-Unis.



pain[M] multicéréales
Il contient généralement 80 % de farine blanche, de farine de blé entier ou d'un mélange des deux, à laquelle on ajoute d'autres céréales (avoine, seigle, etc.).



pain[M] noir russe
Préparé à partir d'un mélange de farine de blé et de seigle, il possède une croûte fine mais résistante. Il accompagne bien les soupes et ragoûts.



pain[M] de seigle[M] allemand
Pain dense de couleur sombre, au goût fort et acidulé. Fabriqué à partir de farine de seigle et de blé, il a une longue durée de conservation.



pain[M] tchallah juif
Pain léger et moelleux, légèrement sucré, traditionnellement servi pour le sabbat et les fêtes juives. La tresse est sa forme la plus courante.



pain[M] blanc
Pain fabriqué à partir de farine blanche, qu'on trouve sous différentes formes, grosseurs et textures. Il est moins nutritif que le pain complet.



pain[M] complet
Fabriqué à partir de farine de blé complet, il est très nutritif et apporte davantage de minéraux et de protéines que le pain blanc.



pain[M] de campagne[F]
La croûte épaisse, souvent farinée, recouvre une mie de saveur légèrement acidulée. D'usage varié, il se conserve longtemps sans rassir.



pain[M] irlandais
Pain marqué d'une entaille en croix; on utilise de la levure chimique, ce qui lui donne une consistance proche de celle d'un gâteau.



pain[M] de mie[F]
Pain à croûte mince d'origine anglo-saxonne, de forme ronde ou rectangulaire, avec lequel on prépare notamment toasts, canapés, croque-monsieur et sandwichs.

pâtes[F] alimentaires
Préparations à base de semoule de blé dur et d'eau, façonnées de diverses façons et séchées. On les achète habituellement prêtes à cuire.



rigatoni[M]
Pâtes tubulaires d'assez grand diamètre pouvant être utilisées avec tous les types de sauces, qu'elles retiennent facilement.



rotini[M]
Pâtes dont la forme spiralée retient bien les sauces à base de viande, de fromage ou de légumes. Elles sont également consommées en salade.



conchiglie[F]
En forme de petites coquilles, elles peuvent être nappées de sauce, ou encore ajoutées aux soupes et aux salades de pâtes.



fusilli[M]
Pâtes en forme de spirale, plus petites et plus allongées que les rotinis, qu'elles peuvent remplacer dans la plupart des recettes.



spaghetti[M]
L'une des pâtes les plus connues et les plus utilisées, traditionnellement servie avec une sauce aux tomates ou à la viande.



ditali[M]
Pâtes en forme de courts cylindres, semblables à de gros macaronis, consommées notamment dans les bouillons et les soupes aux légumes.



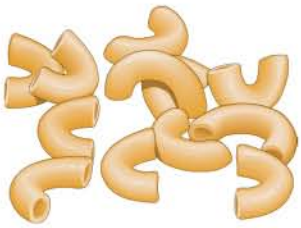
gnocchi[M]
Pâtes à base de semoule, d'œufs et de fromage, souvent de pommes de terre. Ils sont généralement gratinés et servis en entrée.



tortellini[M]
Pâtes farcies de viande ou de fromage et parfois colorées à la tomate ou à l'épinard, souvent servies avec une sauce aux tomates ou à la crème.



spaghettini[M]
Pâtes plus fines que les spaghettis, mais plus grosses que les cheveux d'ange et les vermicelles. Elles sont souvent présentées avec des sauces délicates.



coudes[M]
Parfois servis en salade, ces macaronis sont également appréciés avec une sauce aux tomates ou au fromage.



penne[M]
Pâtes cylindriques aux extrémités coupées en biseau, souvent servies avec une sauce aux tomates épicée (penne all'arrabiata).



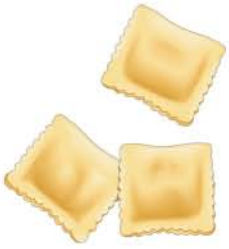
cannelloni[M]
Pâtes tubulaires d'assez grande taille, généralement farcies de viande ou de fromage, nappées de sauce aux tomates et gratinées.



fettucine[M]
Pâtes moins larges et plus épaisses que les tagliatelles, qu'on sert souvent nappées d'une sauce alfredo.



lasagne[F]
Larges rubans, parfois verts (aux épinards), qu'on dispose en couches alternées avec une garniture pour créer le plat du même nom.



ravioli[M]
Pâtes farcies de viande, de légumes ou de fromage, dont l'un des apprêts classiques est une sauce aux tomates saupoudrée de parmesan râpé.



tagliatelle[M] aux épinards[M]
Pâtes à base d'œufs et d'épinards, en forme de rubans plats, traditionnellement servies avec une sauce à la viande.

nouilles[F] asiatiques

Pâtes alimentaires essentielles à la cuisine asiatique, généralement regroupées selon les ingrédients qui les composent : blé, riz, sarrasin ou haricots mungo.



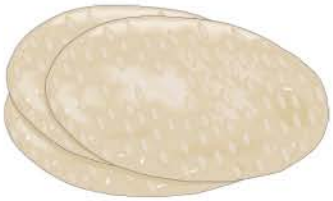
nouilles[F] soba
Préparées à partir de farine de sarrasin, elles sont très répandues au Japon, où on les sert souvent froides, avec une sauce soja.



nouilles[F] somen
Fines nouilles de blé japonaises de couleur blanchâtre, souvent utilisées en salade ou dans les soupes.



nouilles[F] udon
Nouilles de blé japonaises, plus épaisses que les nouilles somen. D'utilisation variée, elles sont notamment incorporées aux soupes, salades et plats sautés.



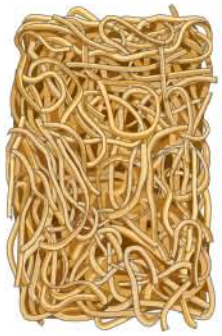
galettes[F] de riz[M]
Minces feuilles semi-transparentes à base de farine de riz, utilisées en Asie pour préparer les rouleaux de printemps et impériaux.



nouilles[F] de riz[M]
Larges rubans préparés à partir de farine de riz et d'eau. On les incorpore souvent aux soupes.



nouilles[F] de haricots[M] mungo
Nouilles transparentes à base de farine de haricots mungo. Avant de les ajouter à une préparation, on doit les mettre à tremper dans de l'eau chaude ou tiède.



nouilles[F] aux œufs[M]
Nouilles de blé auxquelles on ajoute des œufs. Cuites à l'eau bouillante puis frites, elles entrent dans la préparation du chow mein.



vermicelles[M] de riz[M]
Fines nouilles de riz qui, frites dans l'huile, forment un nid qui reçoit la garniture de certains plats asiatiques.



pâtes[F] won-ton
Fines feuilles de pâte de blé que l'on farcit de viande, de fruits de mer ou de légumes; elles sont l'ingrédient essentiel de la soupe won-ton.

riz[M]

Les appellations commerciales du riz varient selon la forme des grains et selon le traitement qu'il a subi avant d'être commercialisé.



riz[M] blanc
Riz décortiqué, c'est-à-dire dont on a enlevé le son et le germe. Il est souvent enrichi pour compenser la perte d'éléments nutritifs.



riz[M] complet
Riz non décortiqué, qui a conservé le son et le germe des grains, riche en éléments nutritifs. Sa saveur est plus prononcée que celle du riz blanc.



riz[M] étuvé
Plus nourrissant que le riz blanc, il a subi un traitement à la vapeur avant d'être décortiqué afin de conserver les vitamines et minéraux des grains.



riz[M] basmati
Variété de riz à grains fins originaire de l'Inde, reconnue pour sa légèreté et son parfum.

café[M] et infusions[F]

Boissons aromatiques extraites de grains moulus (café) ou de plantes séchées (thé, tisanes) sous l'action d'eau bouillante.

café[M]
Les grains du caféier permettent de préparer une boisson très populaire, consommée chaude ou froide (café glacé) et reconnue pour son action stimulante.



grains[M] **de café**[M] **verts**
Les grains verts peuvent se conserver plusieurs années, alors que les grains torréfiés perdent rapidement leur saveur.



grains[M] **de café**[M] **torréfiés**
La torréfaction des grains (rôtissage à sec et à haute température) accentue la saveur et l'arôme du café.

tisanes[F]
Infusions de feuilles, de fleurs ou de fruits aromatiques séchés auxquelles on attribue souvent des vertus apaisantes, digestives, toniques ou curatives.



tilleul[M]
Arbre dont les feuilles et les fleurs séchées permettent de préparer des tisanes aux propriétés calmantes, sédatives et adoucissantes.



camomille[F]
On attribue aux tisanes préparées à partir des fleurs et des feuilles de cette plante des propriétés digestives et calmantes.



verveine[F]
Les tisanes à base de cette plante originaire d'Europe auraient des propriétés digestives et sédatives.

thé[M]
Infusion préparée à partir des feuilles séchées du théier; il constitue, chaud ou glacé, la boisson la plus consommée dans le monde après l'eau.



thé[M] **vert**
Produit sans fermentation, il est plus astringent que le thé noir.



thé[M] **noir**
Produit à partir de feuilles de thé fermentées puis séchées, il représente plus de 98 % de la production mondiale.



thé[M] **oolong**
Thé à demi fermenté qui possède une saveur plus prononcée que celle du thé vert, mais plus délicate que celle du thé noir.



thé[M] **en sachet**[M]
Fait de feuilles broyées, il est souvent moins savoureux que le thé en vrac, formé de feuilles complètes.

chocolat[M]

Pâte homogène à base de cacao et de sucre, très utilisée en confiserie et en pâtisserie, et souvent consommée nature, sous forme de tablette ou de barre.



chocolat[M] **noir**
Il contient généralement entre 35 et 85 % de pâte de cacao. On le consomme nature ou intégré à une préparation culinaire.



chocolat[M] **au lait**[M]
Chocolat à base de pâte et de beurre de cacao mélangés à du lait en poudre. On ne peut l'utiliser en cuisine, les solides du lait qu'il contient brûlant à la cuisson.



cacao[M]
Ingrédient de base du chocolat. Le broyage des fèves du cacaoyer permet d'obtenir la pâte de cacao, de laquelle on tire le beurre et la poudre de cacao.



chocolat[M] **blanc**
Pâte préparée à partir de beurre de cacao et de sucre, auxquels on ajoute du lait concentré ou en poudre. Comme il ne contient pas de cacao, il n'est pas considéré comme du véritable chocolat.

sucre[M]

Substance alimentaire de saveur douce tirée de certains végétaux. Les sucres extraits de la canne à sucre ou de la betterave sucrière sont les plus répandus.



sucre[M] granulé
Sucre le plus couramment utilisé en cuisine. Il s'agit d'un sucre blanc, c'est-à-dire complètement raffiné, présenté en petits cristaux.



sucre[M] glace[F]
Sucre blanc réduit en poudre auquel on ajoute environ 3 % d'amidon de maïs ou de blé pour éviter qu'il ne prenne en pain. Il sert surtout à glacer ou à décorer.



cassonade[F]
Sucre formé de fins cristaux de sucre peu raffinés contenant encore de la mélasse. Son goût est plus prononcé que celui du sucre blanc.



sucre[M] candi
Sucre blanc ou brun présenté sous forme de très gros cristaux, qui sert notamment à sucrer les fruits à l'eau-de-vie.



mélasse[F]
Liquide dense et visqueux, résidu du traitement de la canne à sucre pour en extraire le sucre. On l'utilise pour préparer rhum, bonbons, galettes et tartes.



sirop[M] de maïs[M]
Sirop sucré de consistance épaisse, largement utilisé en confiserie et en pâtisserie.



sirop[M] d'érable[M]
Sucre obtenu par la réduction de la sève de l'érable à sucre. On l'utilise pour préparer divers desserts, arroser les crêpes ou cuire les œufs et le jambon.



miel[M]
Substance fabriquée par les abeilles à partir du nectar des fleurs. La couleur et la saveur varient selon l'origine du nectar.

huiles[F] et matières[F] grasses

Corps gras d'origine animale ou végétale, sous forme solide ou liquide, généralement utilisés pour cuire, assaisonner, lier ou conserver des aliments.



huile[F] de maïs[M]
Huile relativement inodore et sans saveur, utilisée autant pour la cuisson et la friture que comme assaisonnement.



huile[F] d'olive[F]
Extraite de la pulpe des olives, elle est très utilisée dans les cuisines méditerranéennes, autant pour la cuisson que comme assaisonnement.



huile[F] de tournesol[M]
De saveur délicate, elle est souvent utilisée pour la confection de margarines ou comme assaisonnement. Elle convient également aux fritures douces.



huile[F] d'arachide[F]
Huile très résistante à la chaleur, de saveur peu prononcée, qui convient aussi bien aux fritures qu'aux salades.



huile[F] de sésame[M]
Très utilisée dans la cuisine orientale, elle se distingue par un goût riche et délicat de noisette grillée. Elle supporte mal les hautes températures.



saindoux[M]
Substance obtenue en faisant fondre lentement la graisse du porc. On l'utilise pour la cuisson longue de certains ragoûts, pour la friture et en pâtisserie.



lard[M]
Graisse de porc. Le lard gras donne le saindoux, alors que le lard maigre, formé de couches alternées de viande et de graisse, fournit les lardons et le bacon.



margarine[F]
Corps gras utilisé comme substitut au beurre, généralement préparé à partir d'huiles végétales et de lait écrémé.

produits[M] laitiers

Aliments résultant de la transformation du lait naturel. De consommation courante dans les pays occidentaux, ils sont réputés pour leur richesse en calcium.



yaourt[M]; yogourt[M]
Substance de consistance plus ou moins ferme obtenue par la fermentation du lait sous l'action d'une culture bactérienne. On peut le consommer tel quel ou le cuisiner.



ghee[M]
Beurre clarifié d'origine orientale, traditionnellement préparé à partir de lait de bufflonne. Il est très populaire en Inde et dans les pays arabes.



beurre[M]
Substance grasse et onctueuse obtenue par le barattage de la crème. On l'utilise pour la cuisson ou comme ingrédient de diverses sauces, pâtisseries et crèmes.

lait[M]
Liquide blanc riche en matières nutritives, sécrété par les femelles de quelques mammifères domestiques et utilisé comme aliment. Employé seul, ce mot désigne le lait de vache.

crème[F]
Produit obtenu par écrémage du lait, vendu selon sa teneur en matière grasse. Elle est très utilisée en cuisine, telle quelle ou fouettée.



crème[F] épaisse; crème[F] à fouetter
La plus riche en matière grasse (au moins 30 %). On la consomme souvent fouettée, pour décorer ou confectionner divers desserts, dont les choux à la crème.



crème[F] aigre; crème[F] sure
Crème de consistance plutôt ferme, obtenue par fermentation sous l'action de bactéries. Elle peut servir d'assaisonnement ou d'accompagnement.



lait[M] homogénéisé
Lait traité pour que les matières grasses restent en suspension sans remonter à la surface. Il peut être entier, partiellement écrémé ou écrémé.



lait[M] de chèvre[F]
Plus blanc et de saveur plus prononcée que le lait de vache, il est également plus digeste.



lait[M] concentré
Lait dont on a fait évaporer sous vide une bonne partie de l'eau qu'il contient. Riche en matières grasses, il sert surtout à confectionner des desserts.



babeurre[M]
Liquide aigrelet se séparant de la crème lors de la fabrication du beurre. Celui disponible sur le marché s'obtient en ajoutant une culture bactérienne au lait.



lait[M] en poudre[F]
Lait entièrement déshydraté, qui se conserve jusqu'à un an sans réfrigération si le contenant n'est pas entamé.

fromages[M] frais
Fromages non affinés, qui contiennent jusqu'à 80 % d'eau. Lisses, de saveur douce ou légèrement acidulée, ils doivent être consommés rapidement.



cottage[M]
Fromage faible en gras, qui se distingue par sa texture en grains. Il se tartine bien, et on peut l'ajouter aux salades, desserts et sauces.



mozzarella[F]
Fromage d'origine italienne, plus ferme que les autres fromages frais. C'est le fromage à pizza par excellence.



ricotta[F]
Fromage à texture granuleuse dont la pâte est souple et humide. On l'utilise notamment dans les plats farcis et les desserts de la cuisine italienne.



fromage[M] à la crème[F]
Fromage onctueux et malléable fabriqué avec de la crème, parfois mélangée à du lait. On l'utilise comme tartinade ou pour préparer des desserts (gâteau au fromage).

fromages[M] de chèvre[F]
Fromages de saveur plutôt prononcée, fabriqués à partir de lait de chèvre, parfois mélangé à du lait de vache. Ils sont souvent lisses et humides.



chèvre[M] frais
Fromage frais, sans croûte, qui possède une saveur douce et aigrelette. Il est parfois aromatisé de fines herbes.



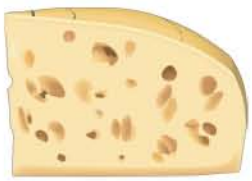
crottin[M] de Chavignol
Fromage à pâte molle d'origine française, recouvert d'une croûte tachetée de moisissures. On le consomme frais ou séché (il prend alors une saveur corsée).

fromages[M] à pâte[F] pressée

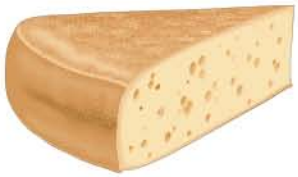
Fromages affinés dont la pâte, cuite et pressée, est en général ferme et compacte. Souvent ornés d'une croûte dure, ils contiennent moins de 35 % d'humidité.



jarlsberg[M]
Fromage norvégien dont la pâte, parsemée de gros trous, possède un goût de noisette typique.



emmenthal[M]
Reconnu pour ses gros trous caractéristiques, ce fromage suisse à saveur douce est notamment consommé dans les gratins et les fondues.



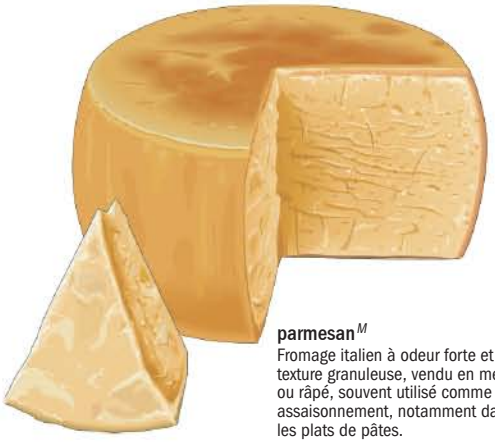
gruyère[M]
Fromage suisse à petits trous nommés « yeux », de saveur mi-sucrée. Il est très utilisé en cuisine, que ce soit tel quel, râpé ou fondu.



romano[M]
Originaire de Rome, ce fromage à pâte sèche et granuleuse s'utilise souvent râpé. Il est à base de lait de vache, de brebis ou de chèvre, ou d'un mélange de ceux-ci.



raclette[F]
Fromage originaire du canton suisse du Valais, fabriqué spécialement pour être utilisé dans le plat traditionnel du même nom.



parmesan[M]
Fromage italien à odeur forte et à texture granuleuse, vendu en meule ou râpé, souvent utilisé comme assaisonnement, notamment dans les plats de pâtes.

fromages[M] à pâte[F] persillée

Ils sont aussi appelés « fromages bleus » à cause des moisissures dont leur pâte est ensemencée. Ils ont un goût poivré et piquant, et une texture habituellement friable.



roquefort[M]
Le plus connu des bleus, originaire de Roquefort, en France. Fabriqué à partir de lait de brebis, il se marie bien avec les poires, la crème et le beurre.



stilton[M]
Fromage anglais de texture ferme mais crémeuse. Il est souvent accompagné de crackers et de porto.



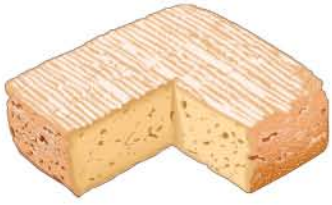
gorgonzola[M]
Fromage d'origine italienne, qu'on reconnaît à sa croûte rugueuse, de couleur grise marquée de rouge.



bleu[M] danois
Originaire du Danemark, il a un goût piquant et une texture crémeuse. Il renferme jusqu'à 60 % de matière grasse.

fromages[M] à pâte[F] molle

Fromages affinés mais non pressés et non cuits, dont la pâte est crémeuse ou moelleuse. Leur croûte, plus ou moins veloutée, est souvent comestible.



pont-l'évêque[M]
Fromage à pâte souple mais non coulante, qui dégage une odeur forte. Il tire son nom de la ville de Normandie d'où il provient.



coulommiers[M]
Originaire de la région parisienne, il est semblable au brie, mais plus petit. Il contient entre 45 et 50 % de matière grasse.



camembert[M]
Doux et onctueux, le plus célèbre des fromages de France est plus petit et de texture légèrement plus ferme que le brie.



brie[M]
Originaire de la région de Brie, près de Paris, il est l'un des fromages français les plus connus. Il en existe plusieurs sortes, dont le brie de Meaux.



munster[M]
Fromage à odeur puissante et pénétrante originaire d'Alsace. Sa croûte lisse et humide recouvre une pâte onctueuse.

abats[M]

Parties comestibles d'un animal de boucherie, autres que la viande.



ris[M]
Nom donné au thymus du veau, de l'agneau ou du chevreau. Le ris de veau est particulièrement recherché.



cœur[M]
Cuisiné en ragoût et en casserole, il est aussi sauté, grillé, braisé ou mijoté. Les cœurs de veau, d'agneau et de poulet sont les plus recherchés.



foie[M]
On consomme le foie des animaux de boucherie, de la volaille, du gibier et de certains poissons (morue). Il a une teneur élevée en fer.



moelle[F]
Substance molle et grasse située au centre des os. Elle accompagne notamment le bœuf grillé et les cardons, et elle ajoute de la saveur aux soupes.



langue[F]
Elle est recouverte d'une peau épaisse qui s'enlève facilement après la cuisson. La langue de veau est la plus tendre.



rognons[M]
Nom donné aux reins d'un animal de boucherie, plus tendres chez les animaux jeunes comme le veau. Leur préparation est délicate si on veut éviter un arrière-goût désagréable.



cervelle[F]
Les plus recherchées sont celles de l'agneau, du mouton et du veau. On les sert en salade, en gratins, en croquettes, sous forme de farces ou de sauces.



tripes[F]
Nom donné à l'estomac des ruminants, accommodé pour être consommé. Les tripes sont à la base de plusieurs plats régionaux, dont les tripes à la mode de Caen.

gibier[M]

Ensemble des animaux sauvages comestibles dont la chasse est autorisée. On distingue le gibier à poil, de grande ou de petite taille, et le gibier à plume.



caille[F]
Petit oiseau qu'on consomme rôti, braisé, cuit en casserole ou grillé. Elle est souvent servie avec des sauces aux fruits.



pigeon[M]
Consommé depuis les temps anciens, il est souvent rôti, sauté ou grillé, ou encore braisé s'il est adulte. On l'accompagne traditionnellement de petits pois.



pintade[F]
De la taille d'un petit poulet, elle est plus savoureuse jeune, lorsqu'elle pèse moins d'un kilo. Sa chair est légèrement musquée.



faisan[M]
Le jeune faisan est souvent rôti et agrémenté d'une farce humide. Âgé, il devient plus sec et moins tendre; on peut alors le préparer en pâté ou en terrine.



lièvre[M]
La chair foncée a un goût plus prononcé que celle du lapin. Jeune, il se cuisine rôti ou sauté; plus vieux, il est mariné et préparé en civet, terrine ou pâté.



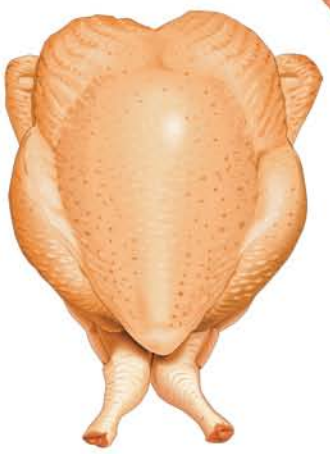
lapin[M]
La viande du lapin sauvage a une saveur plus forte que celle du lapin domestique, semblable au poulet. On l'apprête souvent avec une sauce à la moutarde.

volaille^{F}

Terme désignant les oiseaux de basse-cour, pour la plupart domestiqués depuis fort longtemps et produits de façon industrielle.

poulet^{M}
Petit de la poule, âgé de 4 à 12 mois. Économique et pouvant être apprêté de multiples façons, le poulet est la volaille la plus consommée.





chapon^{M}
Jeune coq castré et engraissé pour la table. Il devient deux fois plus gros que le poulet, mais sa chair reste tendre et succulente.



dinde^{F}
On l'apprête comme le poulet, mais sa chair est plus sèche. En Amérique du Nord, la dinde farcie est le mets traditionnel de l'Action de grâces et de Noël.



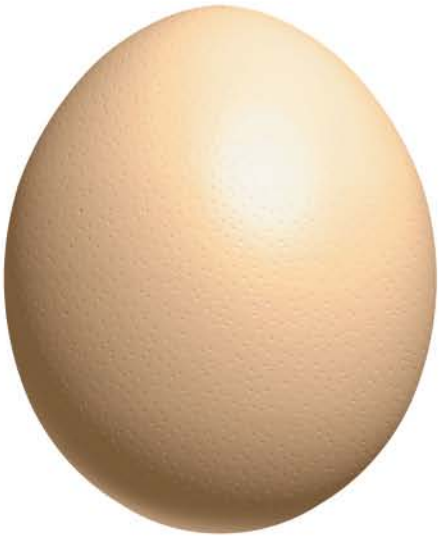
canard^{M}
Les filets donnent des « magrets », qu'on grille, poêle ou fume. On le gave pour le foie gras.



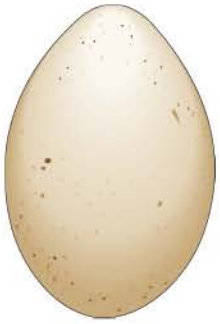
oie^{F}
Parfois gavée pour obtenir le foie gras, elle est souvent servie avec une farce ou une garniture aux fruits; en Europe, l'oie farcie aux marrons est un classique.

œufs^{M}

Aliments provenant de la ponte des volatiles femelles, généralement de la poule. On les consomme sous plusieurs formes : à la coque, en omelette, brouillés, etc.



œuf^{M} **d'autruche**^{F}
Le plus gros de tous les œufs, il peut peser jusqu'à 2 kilos. Un œuf d'autruche permet de préparer une omelette pouvant nourrir une dizaine de personnes.



œuf^{M} **d'oie**^{F}
Relativement gros, il pèse entre 250 et 300 grammes. Il est plutôt rare dans le commerce.



œuf^{M} **de caille**^{F}
Très populaire en Chine et au Japon, il est généralement consommé cuit dur, souvent en amuse-gueule. Il est aussi utilisé à des fins décoratives.



œuf^{M} **de faisane**^{F}
Plus petit et plus arrondi que l'œuf de poule, il est assez difficile à trouver sur le marché. On le consomme souvent cuit dur, dans les salades ou aspics.



œuf^{M} **de cane**^{F}
Utilisé dans la cuisine asiatique, il possède un goût plus prononcé que l'œuf de poule. Il doit être bouilli au moins 15 minutes pour détruire les bactéries qu'il contient.



œuf^{M} **de poule**^{F}
De loin le plus consommé, il est cuit, employé tel quel ou incorporé à d'autres préparations. Utilisé seul, le mot « œuf » désigne l'œuf de poule.

viande[F]

Chair des animaux de boucherie, consommée comme aliment. On distingue habituellement les viandes rouges (bœuf, agneau) des viandes blanches (veau, porc).

découpes[F] de bœuf[M]

La carcasse des bovins est divisée en quartiers, puis en pièces de viande prêtes à cuisiner.



bifteck[M]
Tranche destinée à être grillée ou sautée. Le bifteck le plus tendre provient généralement des parties centrales de la carcasse (longe, surlonge, côte).



cubes[M] de bœuf[M]
Ils sont plus ou moins tendres selon la partie d'où ils proviennent. On les utilise surtout pour préparer des brochettes ou des ragoûts (bœuf bourguignon).



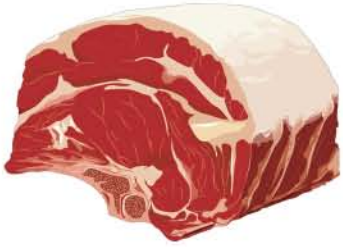
bœuf[M] haché
Produit à partir de diverses parties du bœuf. Le filet haché est l'ingrédient de base du hamburger, du pain de viande, des boulettes et du steak tartare.



jarret[M]
Pièce plutôt ferme provenant d'une section de la patte avant ou arrière du bœuf. On l'utilise surtout dans les plats mijotés.



filet[M] de bœuf[M]
Prélevé le long de la colonne vertébrale, il est très recherché pour sa tendreté. Il est excellent grillé; on en tire notamment les tournedos et les chateaubriands.



rôti[M] de côtes[F]
Pièce de viande à rôtir, prélevée dans la région du thorax. Il est tendre et savoureux.



côtes[F] levées de dos[M]
Formées de morceaux de côtes prélevés sur le dos et des muscles s'y rattachant, elles sont souvent servies avec une sauce aigre-douce.

découpes[F] de veau[M]

Pièces tirées de la carcasse du petit de la vache de moins d'un an. Le veau fournit une viande tendre et délicate, de couleur presque blanche à rosée.



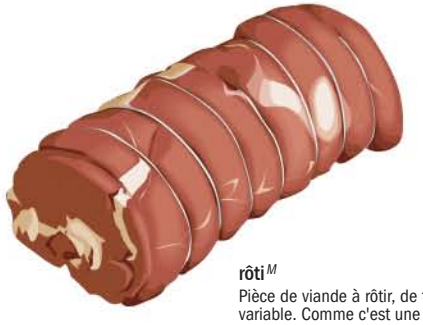
cubes[M] de veau[M]
Ils sont plus ou moins tendres selon la partie du veau d'où ils proviennent. On les utilise surtout pour préparer des brochettes ou des ragoûts.



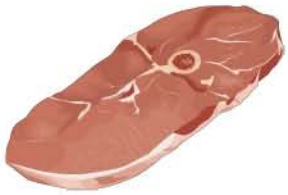
veau[M] haché
Produit à partir de diverses parties du veau, il a un goût moins prononcé que celui du bœuf haché.



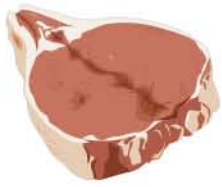
jarret[M]
Pièce provenant d'une section de la patte avant ou arrière du veau. Coupé en rouelles, il permet notamment de préparer l'osso buco italien.



rôti[M]
Pièce de viande à rôtir, de tendreté variable. Comme c'est une viande maigre, il est conseillé de barder le rôti de gras avant la cuisson.



bifteck[M]
Tranche destinée à être grillée ou sautée. Le bifteck le plus tendre provient généralement des parties centrales de la carcasse (longe, surlonge, côte).



côte[F]
Pièce composée d'un os du thorax et des muscles qui y sont attachés. On la consomme généralement grillée.

découpes F d'agneau M

Pièces provenant du petit de la brebis de moins d'un an. L'agneau de lait a un goût plus fin que l'agneau adulte. Il est très prisé au Moyen-Orient.



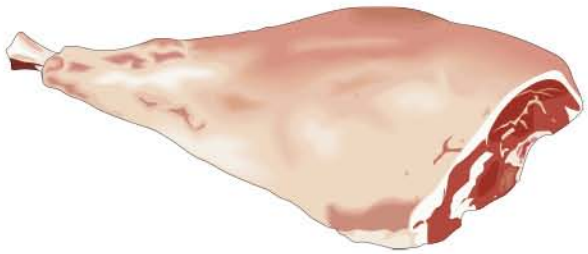
côte F
Pièce composée d'un os du thorax et des muscles qui y sont attachés. On la consomme généralement grillée.



agneau M haché
Produit à partir de diverses parties de l'agneau, il est notamment utilisé pour préparer la moussaka grecque.



cubes M d'agneau M
Ils sont plus ou moins tendres selon la partie de l'agneau d'où ils proviennent. On les utilise surtout pour préparer des brochettes ou des ragoûts.



rôti M
Pièce de viande à rôtir. Le plus connu provient du gigot, situé dans la partie arrière de la carcasse; c'est un plat de Pâques traditionnel dans certains pays.



jarret M
Section de la patte avant ou arrière de l'agneau, souvent servie braisée.

découpes F de porc M

Pièces provenant de la carcasse du porc, dont les plus tendres viennent de la longe (dos); le flanc (ventre), la cuisse (fesse) et l'épaule fournissent des pièces moins tendres.



travers M; côtes F levées
Pièce formée de morceaux de côtes prélevés sur le flanc et des muscles s'y rattachant. La cuisine chinoise d'Amérique du Nord l'associe à une sauce aigre-douce.



porc M haché
Très tendre, il provient de diverses parties du porc. Il est notamment utilisé pour la préparation de légumes farcis ou de pains de viande.



jarret M
Aussi appelé « jambonneau », il provient d'une section de la patte avant ou arrière du porc. Il entre dans la préparation du traditionnel ragoût de pattes.



côtelette F
Pièce composée d'un os du thorax et des muscles qui y sont attachés; certaines, comme la côtelette papillon, sont toutefois vendues désossées.



jambon M fumé
Morceau tiré de la cuisse du porc, traité pour la conservation par fumage. Il est vendu tel quel, désossé ou en tranches, et est apprêté de multiples façons.



rôti M
Pièce de viande à rôtir, prélevée généralement sur la longe, l'épaule ou la cuisse.

charcuterie[F]

Produit fabriqué à partir de viande ou d'abats de divers animaux, souvent du porc. Il en existe de nombreuses variétés, à consommer avec ou sans cuisson préalable.



rillettes[F]
Toujours servies froides, elles sont faites de viande, souvent de porc ou d'oie, cuite dans de la graisse jusqu'à ce que la viande se défasse.



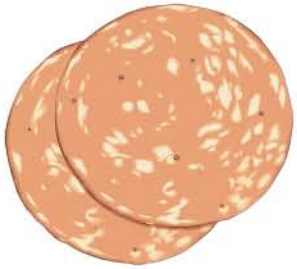
foie[M] **gras**
Foie de l'oie ou du canard, hypertrophié par gavage. Considéré comme un mets gastronomique, il est vendu cru ou prêt à consommer.



prosciutto[M]
Jambon cru séché originaire de la région de Parme, en Italie. Tranché finement, on le consomme souvent avec du melon ou des figues.



saucisson[M] **kielbasa**
D'origine polonaise, il est fait de porc et de bœuf hachés, assaisonnés d'ail et d'épices.



mortadelle[F]
Gros saucisson italien à base de viande et de gras, ainsi que de grains de poivre et de pistache.



boudin[M]
Préparation de charcuterie cuite, à base de sang et de gras de porc ou d'autres animaux, assaisonnée d'oignon et d'épices, puis fourrée dans un boyau.



chorizo[M]
Saucisson demi-sec espagnol relevé de piment rouge, disponible en plusieurs variétés plus ou moins épicées. Il entre notamment dans la préparation de la paella.



pepperoni[M]
Saucisson sec italien plus ou moins épicé, très populaire sur la pizza. On l'ajoute aussi, en petits cubes, à certains plats pour leur donner de la saveur.



salami[M] **de Gênes**
Saucisson sec italien, préparé à partir d'un mélange de porc, de veau et de gras. On le sert souvent en tranches fines, comme hors-d'œuvre.



salami[M] **allemand**
Salami à base de bœuf et de porc finement hachés. On le sert en général tranché, comme hors-d'œuvre, mais aussi sur la pizza, en canapés et en sandwichs.



saucisse[F] **de Toulouse**
Saucisse crue d'origine française à base de porc haché et de poivre. Elle entre notamment dans la préparation du cassoulet.



merguez[F]
Petite saucisse crue très épicée à base d'agneau, de bœuf ou de mouton. Populaire en Afrique du Nord et en Espagne, on la consomme en général frite ou grillée.



andouillette[F]
Charcuterie cuite à base de tube digestif de porc ou de veau. On la consomme grillée ou poêlée, accompagnée de moutarde.



chipolata[F]
Saucisse crue de porc ou de porc et bœuf, assaisonnée notamment de clou de girofle. Elle est souvent poêlée ou grillée.



saucisse[F] **de Francfort**
Saucisse fumée précuite d'origine allemande, préparée à partir d'une fine pâte de viande de porc. Elle connaît plusieurs variantes, dont la saucisse à hot-dog américaine.



pancetta[F]
Lard roulé, parfois épicé, provenant d'Italie. La pancetta est essentielle aux pâtes alla carbonara, en plus d'agrémenter sauces, soupes et plats de viande.



jambon[M] **cuit**
Viande de porc salée et cuite, généralement servie en tranches minces. On le consomme chaud ou froid, notamment en sandwichs, en canapés et en croque-monsieur.



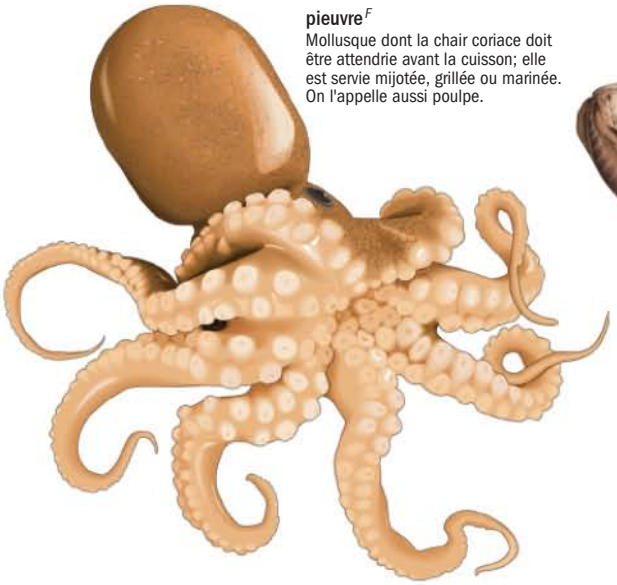
bacon[M] **américain**
Flanc de porc salé et fumé, coupé en fines tranches. En Amérique du Nord, il est traditionnellement servi au petit déjeuner, avec des œufs.



bacon[M] **canadien**
Morceau de viande salée, généralement fumée, provenant de la longe de porc. Il est souvent consommé avec des œufs : on l'ajoute notamment aux quiches et aux omelettes.

mollusques[M]

Animaux invertébrés au corps mou, généralement marins. Certains d'entre eux, les coquillages, sont recouverts d'une coquille et souvent vendus vivants.



pieuvre[F]
Mollusque dont la chair coriace doit être attendrie avant la cuisson; elle est servie mijotée, grillée ou marinée. On l'appelle aussi poulpe.



seiche[F]
La chair très ferme doit être battue avant la cuisson. On peut en récupérer l'encre (sépia) pour colorer certaines préparations.



calmar[M]
Les parties comestibles sont les tentacules, la poche formant le corps, ainsi que l'encre. Souvent grillée ou frite, la chair maigre est parfois caoutchouteuse.



pétoncle[M]
On consomme la noix (muscle qui ouvre et ferme les valves), et parfois le corail (partie orangée). Consommé cru ou cuit, il s'apprête de multiples façons.



palourde[F]
Mollusque à coquille très dure, que l'on consomme cru ou cuit. On en fait notamment une soupe (chaudrée), typique de la Nouvelle-Angleterre.



mye[F]
Surtout récolté dans l'Atlantique, ce gros mollusque à coquille fine, voisin de la palourde, peut remplacer cette dernière dans les recettes.



ormeau[M]
On en consomme le muscle appelé « pied », servi cru ou cuit. Il faut battre l'ormeau avant la cuisson.



coquille[F] **Saint-Jacques**
Mollusque apparenté au pétoncle, dont la chair a une saveur fine. La coquille, qui tolère bien la chaleur, est aussi utilisée comme plat de cuisson.



escargot[M]
L'escargot est souvent commercialisé en conserve, surgelé ou cuisiné. Servi dans un beurre à l'ail, il constitue une entrée classique.



patelle[F]
Mollusque recouvert d'une coquille unique. On consomme la patelle crue, avec du jus de citron ou de la vinaigrette, ou encore grillée, avec du beurre.



bigorneau[M]
La chair ressemble à celle de l'escargot, qu'il peut remplacer dans la plupart des recettes. On le consomme toujours cuit, chaud ou froid.



praire[F]
De la même famille que la palourde, elle est servie crue, avec ou sans citron, mais également cuite, en potage ou farcie comme la moule.



coque[F]
Mollusque plus ferme et de saveur plus prononcée que les huîtres ou les moules.



couteau[M]
Mollusque de forme allongée dont le bord de la coquille est suffisamment effilé pour couper la peau, d'où son nom.



huître[F] **plate**
Huître plus rare que l'huître creuse et dont la valve inférieure est tout à fait plate. La variété belon est notamment recherchée.



huître[F] **creuse du Pacifique**[M]
Juteuse et dodue, elle possède une valve inférieure bombée. Comme toutes les huîtres, on la consomme souvent crue, nature ou avec du jus de citron.



moule[F]
Les moules fraîches sont en général pochées dans un bouillon ou cuites à la vapeur le temps qu'elles s'ouvrent; il faut alors jeter celles qui sont demeurées fermées.



buccin[M]
Mollusque semblable à un gros bigorneau. La cuisson exige une certaine attention, car la chair trop cuite devient coriace. On le déguste souvent arrosé de jus de citron.

crustacés[M]

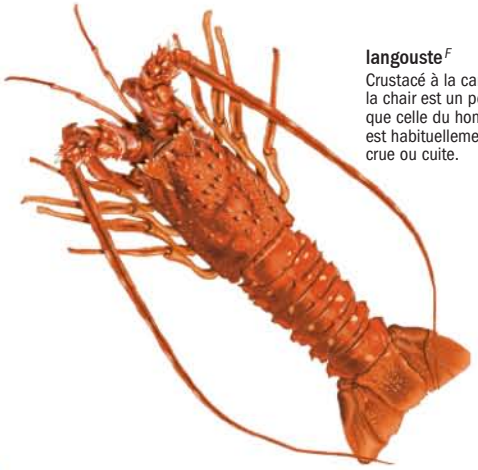
Animaux aquatiques invertébrés dont le corps est recouvert d'une carapace. Ils sont vendus vivants, surgelés (crus ou cuits) ou en conserve.



homard[M]
Afin d'assurer une fraîcheur maximale, il est généralement suggéré de cuire le homard vivant, en le plongeant dans un liquide bouillant.



écrevisse[F]
Petit crustacé d'eau douce qu'on apprête généralement comme le homard. On n'en consomme que la queue, dont la chair d'un blanc rosé est maigre et délicate.



langouste[F]
Crustacé à la carapace épineuse dont la chair est un peu moins savoureuse que celle du homard. Seule la queue est habituellement commercialisée, crue ou cuite.



crevette[F]
Servie chaude ou froide, elle peut être consommée avec l'intestin (la veine foncée située sur le dos), mais on préfère généralement l'en débarrasser.



langoustine[F]
Rarement commercialisée vivante, elle ressemble à un petit homard, mais sa chair est plus délicate. On la sert souvent accompagnée de beurre à l'ail.



crabe[M]
Il est parfois vendu vivant (il se cuit alors comme le homard). On en savoure la chair maigre et filamenteuse, le foie et la substance crémeuse sous la carapace.

poissons[M] cartilagineux

Poissons dont le squelette n'est pas constitué d'os mais de cartilage. Leur chair ne renferme en général pas d'arêtes.



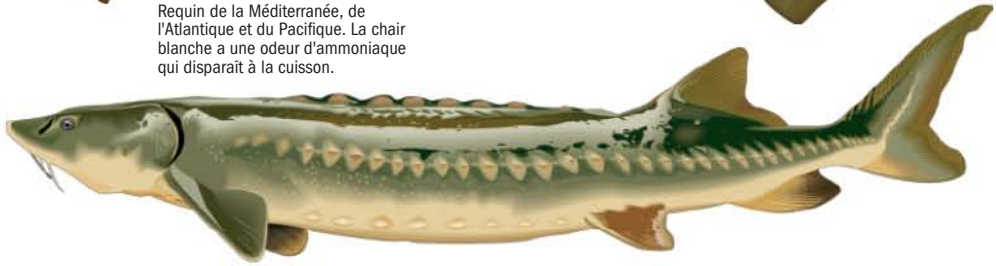
grande roussette[F]
Requin de la Méditerranée et de l'Atlantique, dont la chair gagne à être cuite très fraîche, accompagnée d'une sauce relevée.



raie[F]
La chair rosée ou blanchâtre, dépourvue d'arêtes, doit être suffisamment cuite pour éviter qu'elle ne soit visqueuse et gélatineuse. On consomme surtout les ailes (nageoires pectorales).



émissole[F]
Requin de la Méditerranée, de l'Atlantique et du Pacifique. La chair blanche a une odeur d'ammoniaque qui disparaît à la cuisson.



esturgeon[M]
De taille imposante, ce poisson de mer ou d'eau douce est recherché pour sa chair plutôt ferme et pour ses œufs, qui constituent le véritable caviar.

poissons[M] osseux

Poissons au squelette rigide et aux écailles lisses et aplaties, dont les différentes espèces constituent le plus grand groupe de poissons.



anchois[M]
Fort apprécié des peuples méditerranéens, ce poisson très périssable est souvent conservé dans la saumure, l'huile ou le sel, et vendu en bocaux ou en boîtes de conserve.



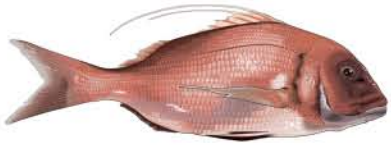
sardine[F]
Apparentée au hareng, elle est souvent mise en conserve (à l'huile, à la tomate ou au vin blanc) et consommée telle quelle, avec du jus de citron et du pain.



hareng[M]
L'un des poissons les plus pêchés dans le monde. Il est vendu frais, mais aussi en conserve, mariné, salé et fumé. Il remplace le maquereau dans la plupart des recettes.



éperlan[M]
On consomme la chair plutôt grasse, qui a une odeur de concombre, mais aussi la tête, les arêtes, la queue et les œufs. On le cuit simplement vidé, à la poêle.



dorade[F]
La chair blanche, fine et maigre, s'apprête de toutes les manières. Elle est notamment servie fumée, en sashimi ou en ceviche.



rouget[M] **barbet**[M]; **rouget**[M]
Malgré ses nombreuses arêtes, il est très recherché, notamment dans le sud de la France, pour sa saveur particulièrement fine.



anguille[F]
Très appréciée en Europe et au Japon, sa chair est fine, ferme et grasse. On la débarrasse de l'excédent de gras en la dépouillant.

maquereau[M]
La chair plutôt grasse se dégrade rapidement si elle n'est pas consommée sans délai. On le sert traditionnellement avec une sauce aux groseilles.





grondin[M]
Relativement peu charnu, il est souvent cuisiné en soupe, dans la bouillabaisse et la matelote. Il est aussi consommé cuit au four, poché, frit ou fumé.



lamproie[F]
La chair grasse, dépourvue d'arêtes, est plus délicate que celle de l'anguille. La lamproie à la bordelaise est une célèbre recette gastronomique française.



espadon[M]
Poisson dont la chair devient plus digeste si elle est pochée avant d'être apprêtée. La queue et les ailerons sont également comestibles.



perche[F] truitée; achigan[M]
Rarement commercialisé, ce poisson de pêche sportive présente une chair maigre et floconneuse qui s'accommode de tous les modes de cuissons.



mulet[M]
Excellent chaud ou froid, il convient à toutes les cuissons. Les œufs entrent dans la fabrication de la boutargue provençale et du tarama grec (pâte onctueuse).



carpe[F]
Les espèces sauvages ont souvent un goût de vase, qui disparaît après un trempage dans de l'eau vinaigrée. La langue et les lèvres sont notamment très recherchées.



perche[F]; perchaude[F]
Apparentée au sandre, elle est souvent pochée, cuite à l'étuvée ou à la meunière. La chair renferme beaucoup d'arêtes.



alose[F]
La chair tendre, plutôt grasse, est souvent apprêtée avec des ingrédients acides (oseille, rhubarbe). Les arêtes sont plus faciles à éviter chez la femelle.



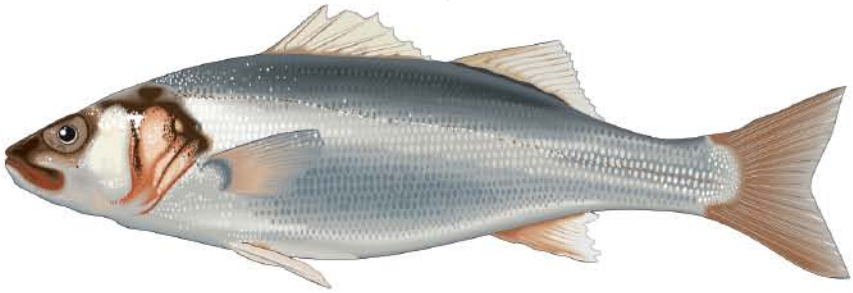
brochet[M]
La chair a parfois un goût de vase qui disparaît si on la met à tremper. Comme il contient de nombreuses arêtes, on le cuisine souvent en pâté ou en quenelle.



sandre[M]; doré[M]
Poisson d'eau douce dont la chair maigre, ferme et délicate supporte tous les modes de cuissons. On l'apprête entier ou en filet, comme la perche ou le brochet.



tassergal[M]
Poisson à chair maigre qu'on consomme souvent grillé, braisé ou poché. Il s'apprête comme le maquereau.



bar[M] commun
La chair maigre et ferme, qui résiste bien à la cuisson, contient peu d'arêtes.



baudroie[F]
Souvent appelée « lotte », elle est souvent servie froide, arrosée de vinaigrette. On n'en consomme que la queue, dont la chair est comparée à celle du homard.

thon[M]
Souvent mis en conserve dans l'huile ou dans l'eau, il est essentiel au vitello tonnato italien et entre dans la préparation de salades, de sushis et de sashimis.

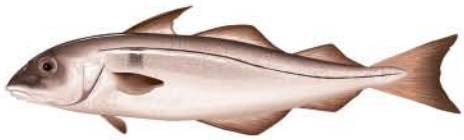




sébaste[M]
On le consomme cru, cuit ou fumé. Il est préférable de laisser la peau s'il est cuit au court-bouillon ou au gril, la chair floconneuse risquant moins de se défaire.



merlan[M]
Poisson de la même famille que la morue. La chair, délicate et très digeste, s'émiette facilement. On le cuit souvent en papillote ou dans un court-bouillon.



églefin[M]
Poisson apparenté à la morue, dont la chair est cependant plus fragile et plus douce. En France, l'églefin fumé porte le nom de « haddock ».



lieu[M] **noir; goberge**[F]
Particulièrement important en Angleterre, il est aussi utilisé au Canada pour préparer le surimi, une pâte servant à fabriquer des imitations de fruits de mer.



morue[F] **de l'Atlantique**[M]
Très pêchée près des côtes canadiennes et américaines, elle est souvent séchée ou salée. On tire de son foie une huile riche en vitamine D.



truite[F]
Poisson principalement d'eau douce dont la chair mi-grasse, très fine et parfumée est servie fumée. La truite arc-en-ciel est l'espèce la plus souvent élevée en captivité.



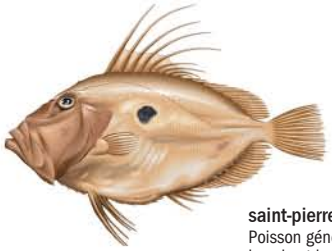
saumon[M] **du Pacifique**[M]
Le saumon royal (ou chinook), très recherché, possède la chair la plus grasse; les autres espèces, maigres ou mi-grasses, sont souvent destinées à la conserve.



saumon[M] **de l'Atlantique**[M]
Seule espèce de saumon vivant dans l'Atlantique, reconnu pour sa chair rose, mi-grasse et très parfumée. Il est commercialisé frais, congelé ou fumé.



omble[M] **de fontaine**[F]
Originaire d'Amérique du Nord, ce poisson apparenté à la truite est reconnu pour sa chair délicate, qu'il est conseillé d'apprêter simplement.



saint-pierre[M]
Poisson généralement apprêté comme la sole et le turbot. La chair plutôt ferme contient des arêtes gélatineuses qui donnent un fumet particulier.



flétan[M]
C'est le plus grand des poissons plats. On l'apprête notamment au vin ou avec du beurre d'anchois. La chair maigre et floconneuse contient peu d'arêtes.



turbot[M]
L'un des poissons de mer les plus fins, dont la chair est blanche et maigre. Vendu entier ou en filets, il est généralement poché ou grillé.



plie[F] **commune**
Abondante près des côtes européennes, elle est souvent vendue en filets, sa chair contenant beaucoup d'arêtes. C'est l'un des poissons du « fish and chips ».



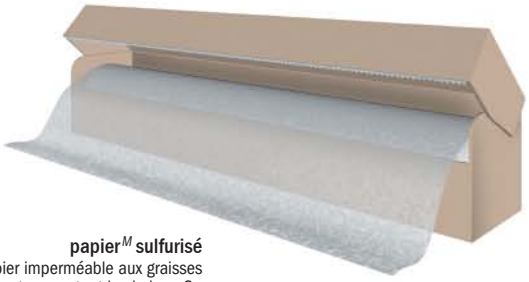
sole[F]
Souvent confondue avec la plie, elle vit uniquement près des côtes européennes. L'espèce la plus recherchée est la sole commune ou sole de Douvres.

emballage[M]

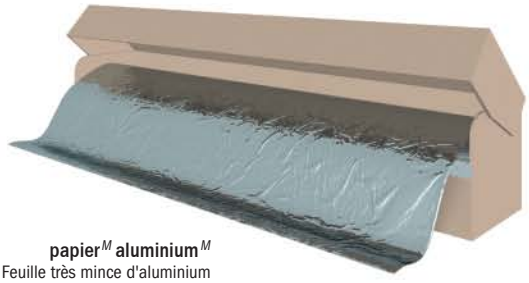
Tout ce qui sert à empaqueter ou à envelopper les aliments, utilisé pour la vente, la cuisson, la congélation ou la conservation.



sachet[M]
Sac de petites dimensions.



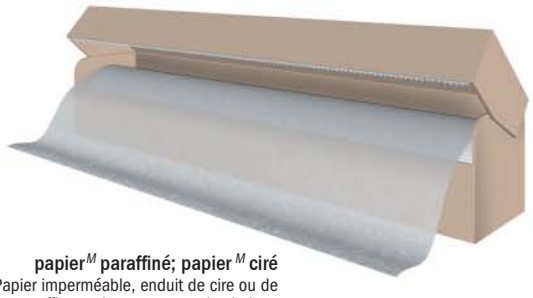
papier[M] **sulfurisé**
Papier imperméable aux graisses et supportant la chaleur. On l'utilise surtout en pâtisserie et pour la cuisson en papillote.



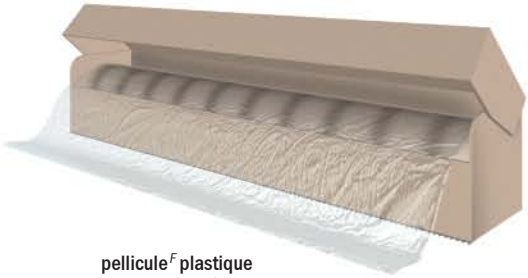
papier[M] **aluminium**[M]
Feuille très mince d'aluminium utilisée pour emballer, cuire, réfrigérer et congeler les aliments.



sac[M] **de congélation**[F]
Sac utilisé pour la congélation des aliments. Il se ferme hermétiquement.



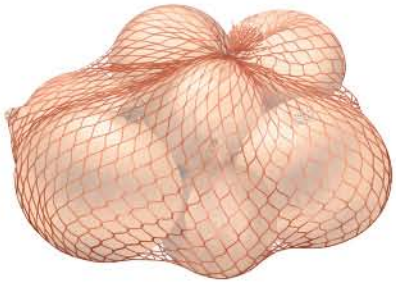
papier[M] **paraffiné; papier**[M] **ciré**
Papier imperméable, enduit de cire ou de paraffine, qui supporte peu la chaleur. On l'utilise notamment en cuisine pour protéger le plan de travail.



pellicule[F] **plastique**
Pellicule transparente adhérente utilisée pour envelopper des aliments ou couvrir des contenants.



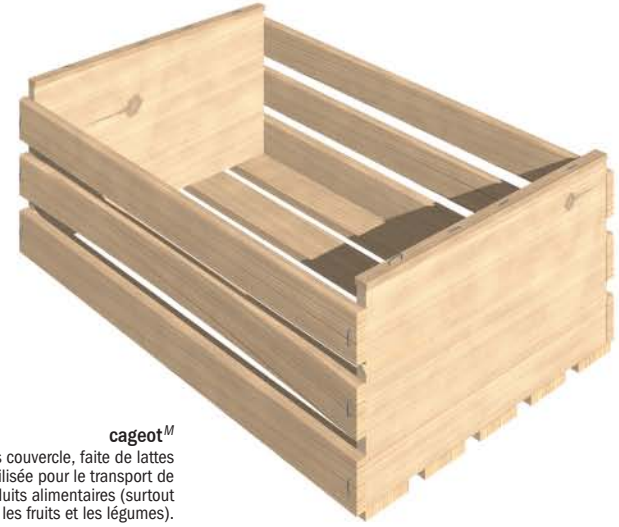
boîte[F] **à œufs**[M]
Récipient rigide, généralement en carton ou en matière plastique, formé de six ou douze alvéoles destinées à recevoir des œufs.



sac[M]**-filet**[M]
Sac à mailles permettant aux fruits et légumes de respirer.



boîtes[F] **alimentaires**
Boîtes hermétiques dans lesquelles on conserve des aliments secs.



cageot[M]
Boîte sans couvercle, faite de lattes de bois, utilisée pour le transport de divers produits alimentaires (surtout les fruits et les légumes).



barquette[F]
Petit récipient moulé, rigide et léger, utilisé pour vendre, congeler ou réchauffer les aliments.



caissette[F]
Petite caisse de bois ou de carton généralement destinée au transport et à la commercialisation de fruits.



capsule[F] à vis[F]
Bouchon fileté pouvant être vissé sur le goulot de la bouteille.

bouteille[F] en verre[M]
Récipient à goulot étroit, de forme allongée, qui contient des boissons (eau minérale, vin, etc.) ou des aliments liquides (des sauces, par exemple).



boîte[F] de conserve[F]
Récipient métallique hermétique dans lequel on conserve un aliment cuisiné.

onglet[M]
Petite pièce métallique que l'on soulève avec l'ongle et le doigt pour ouvrir la cannette.



cannette[F]
Petite boîte cylindrique en aluminium qui contient notamment de la bière et des boissons gazeuses.



pack[M]
Ensemble de produits réunis en un emballage conçu pour en faciliter l'achat et le transport.



paquet[M]
Ensemble d'aliments ou d'objets de même nature réunis dans un emballage unique.

opercule[M] thermoscellé
Pellicule qui, scellée par la chaleur, ferme hermétiquement un contenant.



pot[M]
Contenant de taille variable dont on se sert pour commercialiser des produits cuisinés.



paille[F]
Tige creuse de plastique permettant d'aspirer un liquide.

briquette[F]
Petite boîte de portion individuelle dans laquelle le jus peut être conservé longtemps.



tube[M]
Emballage cylindrique souple, aplati à sa base, qui contient une pâte que l'on extrait par pression des doigts.

pignon[M]
Partie supérieure du carton, fermée par des rabats, dont l'une des extrémités se transforme en bec verseur.



godet[M] de lait[M]/crème[F]
Contenant d'une seule portion qui accompagne le service du café.



carton[M]
Boîte imperméabilisée pour la vente d'aliments liquides, comme le lait et les jus. Contenance : un ou deux litres.



brique[F]
Boîte dans laquelle le lait, le jus et autres boissons peuvent être conservés longtemps.



godet[M] de beurre[M]
Contenant d'une seule portion qui accompagne le service du pain dans les restaurants.



boîte[F] à fromage[M]
Petit contenant cylindrique, généralement en bois ou en carton, dans lequel on conserve une meule de fromage enveloppée de papier.



berlingot[M]
Petite boîte imperméabilisée qui contient habituellement du lait ou de la crème. Contenance : 250 ou 500 ml.

cuisine[F]

Pièce où l'on prépare les repas.



hotte[F]
Appareil de ventilation qui expulse ou recycle l'air chargé de vapeurs et d'odeurs de cuisson.

tiroir[M]
Compartiment coulissant emboîté dans un meuble.

armoire[F] **supérieure**
Meuble de rangement, habituellement muni de tablettes, situé au-dessus du plan de travail.

table[F] **de cuisson**[F]
Surface de la cuisinière sur laquelle sont disposés les éléments de cuisson.

distributeur[M] **de glaçons**[M]
Appareil alimenté en eau qui fabrique et distribue des glaçons.

four[M]
Partie fermée de la cuisinière, munie d'un élément chauffant supérieur (gril) et d'un élément chauffant inférieur, où l'on cuit ou réchauffe les aliments.

congélateur[M]
Appareil servant à congeler des aliments pour les conserver.

plan[M] **de travail**[M]
Surface plane conçue notamment pour la préparation des aliments et des plats.

réfrigérateur[M]
Appareil servant à refroidir et à conserver les aliments.

évier[M]
Cuvette alimentée en eau et pourvue d'une vidange, indispensable aux tâches culinaires et ménagères.

garde-manger[M]
Meuble dans lequel sont rangés les aliments ne nécessitant pas de conservation par le froid.

porte[F]**-fenêtre**[F]
Fenêtre de plain-pied dont un panneau coulissant sert de porte.

îlot[M]
Table d'appoint pour la préparation des aliments.

coin[M]**-repas**[M]
Espace aménagé dans une cuisine pour prendre le repas.

four[M] **à micro-ondes**[F]
Appareil dans lequel le rayonnement d'ondes de haute fréquence permet de chauffer ou de cuire rapidement les aliments.

lave-vaisselle[M]
Appareil conçu pour laver et sécher la vaisselle automatiquement.

armoire[F] **inférieure**
Meuble de rangement, habituellement muni de tablettes, situé sous le plan de travail.

tabouret[M]
Siège avec pieds, sans bras ni dossier, de hauteur variable.

verres[M]

Récipients pour boire. En cuisine, certains servent de mesure de capacité.



verre[M] à liqueur[F]
Verre à pied de très petit format permettant la dégustation de liqueurs à forte teneur en alcool.



verre[M] à porto[M]
Petit verre à pied, de forme arrondie, utilisé pour le service du porto et des vins de dessert.



coupe[F] à mousseux[M]
Verre à pied, plus large que haut, utilisé pour servir le champagne et les vins mousseux.



verre[M] à cognac[M]
Verre à pied court, dont le ventre arrondi permet de réchauffer le cognac et le bord rétréci d'en concentrer l'arôme.



verre[M] à vin[M] d'Alsace[F]
Verre à long pied, en général vert, destiné aux vins blancs d'Alsace.



verre[M] à bourgogne[M]
Verre à pied dont le col large assure une oxygénation maximale du vin. Il est destiné principalement aux vins de Bourgogne.



verre[M] à bordeaux[M]
Verre à pied, en forme de tulipe, principalement destiné aux vins de Bordeaux. Légèrement refermé au sommet, il favorise la concentration des arômes.



verre[M] à vin[M] blanc
Verre à pied, plutôt étroit, destiné aux vins blancs en général.



verre[M] à eau[F]
Verre à pied de grande capacité, dans lequel on boit de l'eau à table. Il est plus haut et plus large que les verres à vin.



verre[M] à cocktail[M]
Verre à pied, de forme conique, utilisé pour présenter certains cocktails. Lors du service, le verre peut notamment être givré ou décoré d'un fruit.



verre[M] à gin[M]
Verre droit, haut et étroit, dans lequel on sert des alcools comme le gin, souvent avec des glaçons, parfois allongés d'eau, de soda, etc.



verre[M] à whisky[M]
Verre droit à fond épais, court et de grand diamètre, principalement utilisé pour servir le whisky.



chope[F] à bière[F]
Grand gobelet cylindrique pourvu d'une poignée, dans lequel on sert de la bière. Elle est généralement en verre épais, en céramique ou en grès.



flûte[F] à champagne[M]
Verre à pied, long et très étroit, destiné au champagne et aux mousseux. Le vin y conserve son pétillement, car les bulles de gaz se libèrent plus lentement.



carafon[M]
Petite carafe utilisée dans les restaurants pour le service du vin.



carafe[F]
Récipient de verre ou de cristal à base large et à col étroit pour le service de l'eau ou du vin.

vaisselle[F]

Récipients de tailles, de formes et de matières variées destinés à présenter et consommer les aliments.



tasse[F] à café[M]
Tasse de faible contenance pour le service du café.



tasse[F] à thé[M]
Tasse de plus grande contenance pour le service du thé.



chope[F] à café[M]
Grande tasse pour le service du café au lait.



crémier[M]
Petit pot pour le service de la crème à table.



sucrier[M]
Petit pot pour le service du sucre à table.



salière[F]
Petit récipient pour le service du sel à table, souvent apparié avec la poivrière.



poivrière[F]
Petit récipient pour le service du poivre à table, souvent apparié avec la salière.



saucière[F]
Récipient pour le service à table de la sauce d'un plat.



beurrier[M]
Récipient plat couvert pour mettre du beurre à la disposition des convives.



ramequin[M]
Petit récipient utilisé pour la cuisson au four et le service à table en portions individuelles.



bol[M]
Récipient individuel hémisphérique profond destiné au service des potages et des soupes.



assiette[F] creuse
Récipient individuel hémisphérique moins profond destiné au service des potages et des soupes.



assiette[F] plate
Pièce de vaisselle individuelle de grand diamètre, plate ou peu profonde, généralement destinée à contenir la nourriture solide.



assiette[F] à salade[F]
Assiette plate dans laquelle on sert habituellement une salade ou une entrée.



assiette[F] à dessert[M]
Assiette plate de petit diamètre utilisée pour servir des desserts.



théière[F]
Récipient pour l'infusion et le service du thé.

plat[M] ovale
Grande assiette ovale utilisée pour présenter et servir divers aliments solides : pièces de viande, rôtis, grillades, omelettes, etc.

légumier[M]
Grand récipient pour apporter à table les légumes d'accompagnement.

plat[M] à poisson[M]
Grande assiette ovale dans laquelle on sert un poisson cuit entier.

ravier[M]
Plat de service divisé en compartiments utilisé pour présenter plusieurs aliments de même famille.



pichet[M]
Récipient à anse et à bec utilisé notamment pour servir l'eau et le jus.



saladier[M]
Récipient plus ou moins profond qui sert à touiller et à servir la salade.



bol[M] à salade[F]
Petit récipient individuel dans lequel on sert la salade.



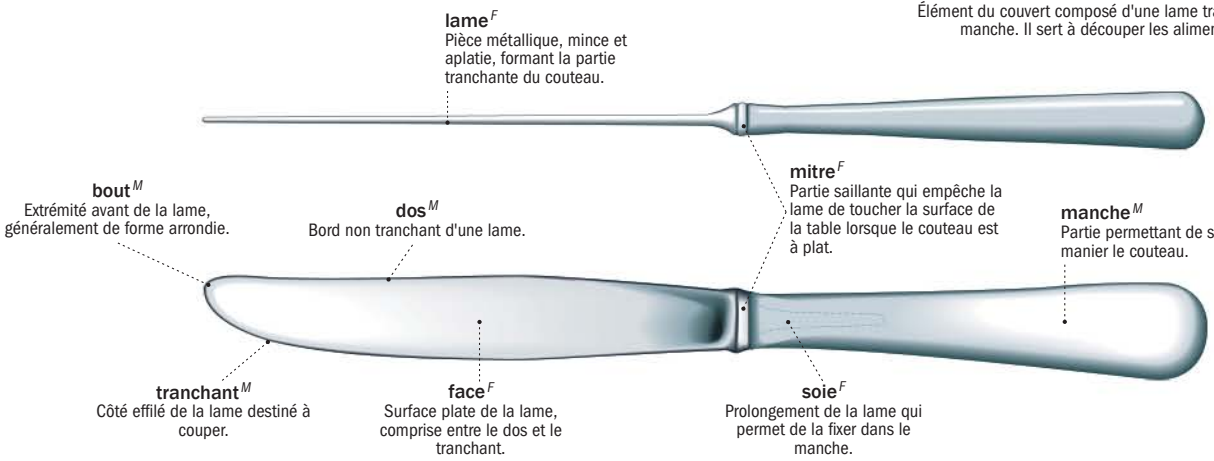
soupière[F]
Grand bol muni d'un couvercle dont on se sert pour apporter et servir une soupe à table.

couvert[M]

Ensemble des ustensiles de table, couteau, fourchette et cuiller, auxquels peuvent s'ajouter d'autres ustensiles selon la composition du menu.

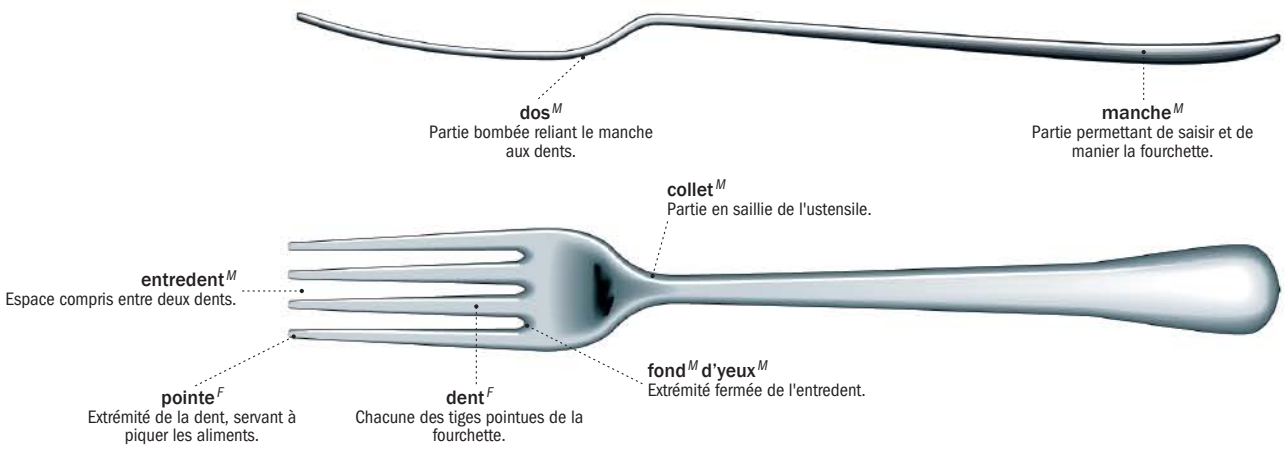
couteau[M]

Élément du couvert composé d'une lame tranchante et d'un manche. Il sert à découper les aliments en bouchées.



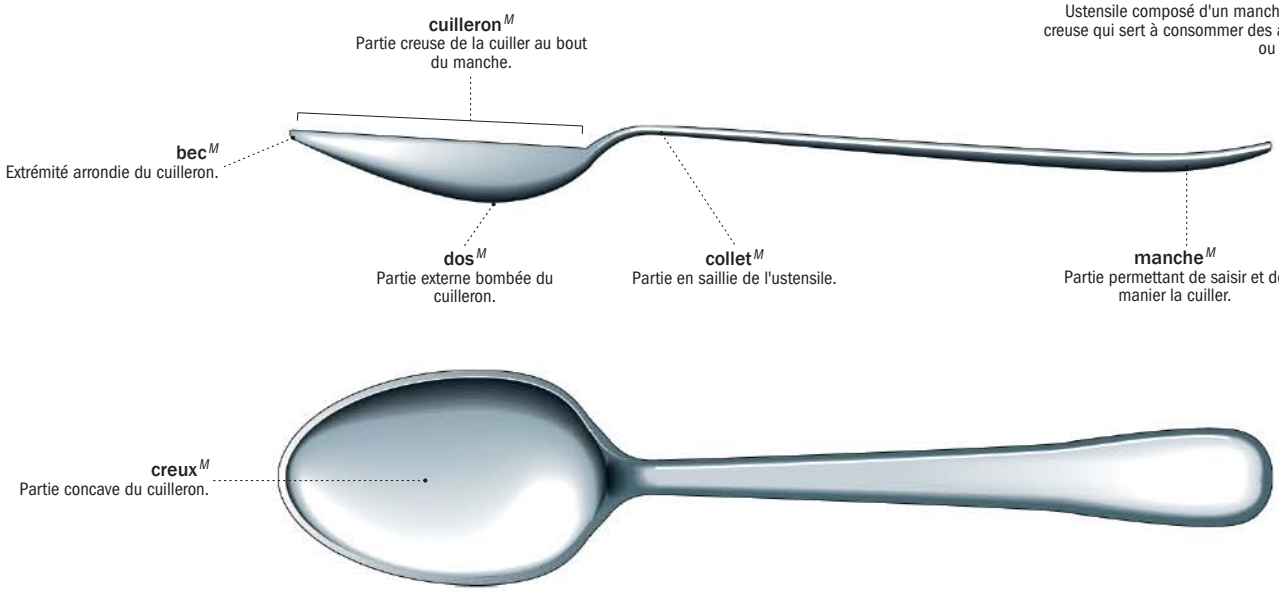
fourchette[F]

Ustensile à dents dont on se sert pour piquer les aliments et les porter à sa bouche.



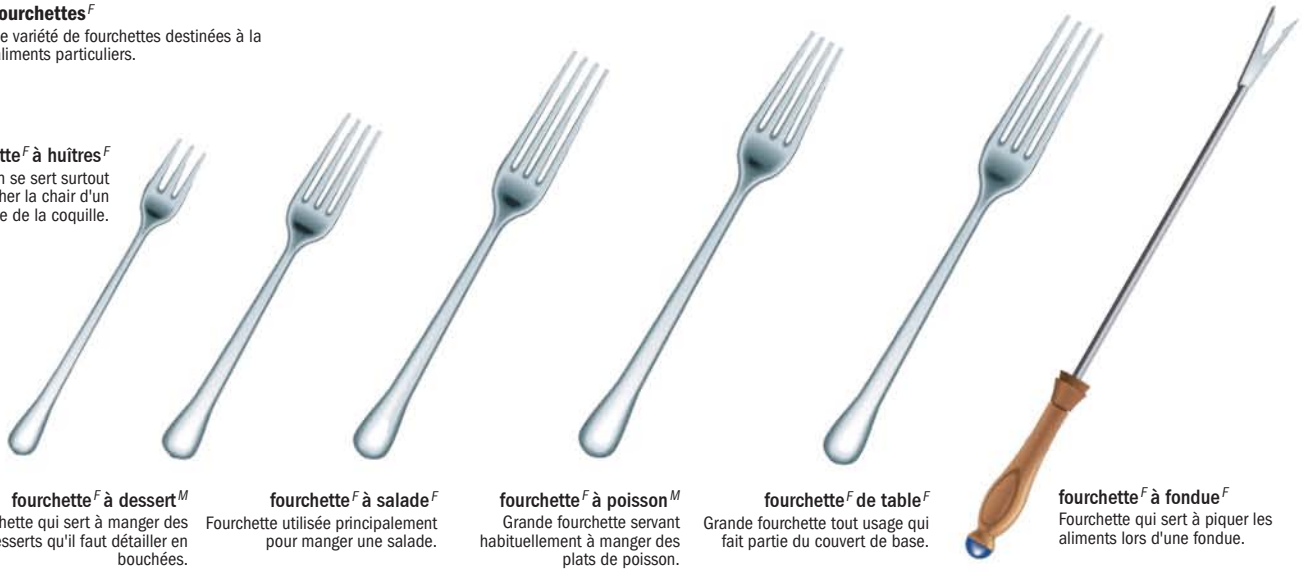
cuiller[F]

Ustensile composé d'un manche et d'une partie creuse qui sert à consommer des aliments liquides ou peu consistants.



exemples[M] de fourchettes[F]

Il existe une grande variété de fourchettes destinées à la consommation d'aliments particuliers.



fourchette[F] à huîtres[F]
Fourchette dont on se sert surtout pour détacher la chair d'un mollusque de la coquille.

fourchette[F] à dessert[M]
Fourchette qui sert à manger des desserts qu'il faut détailler en bouchées.

fourchette[F] à salade[F]
Fourchette utilisée principalement pour manger une salade.

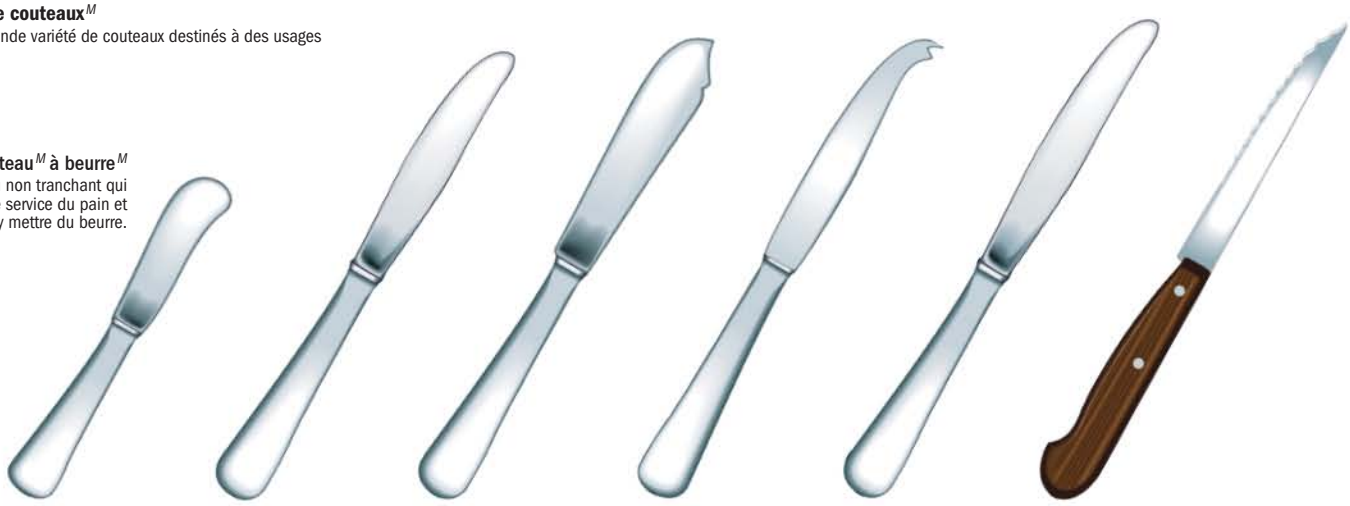
fourchette[F] à poisson[M]
Grande fourchette servant habituellement à manger des plats de poisson.

fourchette[F] de table[F]
Grande fourchette tout usage qui fait partie du couvert de base.

fourchette[F] à fondue[F]
Fourchette qui sert à piquer les aliments lors d'une fondue.

exemples[M] de couteaux[M]

Il existe une grande variété de couteaux destinés à des usages particuliers.



couteau[M] à beurre[M]
Couteau non tranchant qui accompagne le service du pain et qui sert à y mettre du beurre.

couteau[M] à dessert[M]
Couteau plus petit qui sert à manger des desserts qu'il faut détailler en bouchées.

couteau[M] à poisson[M]
Couteau à lame plus large qui sert à lever les filets d'un poisson servi entier.

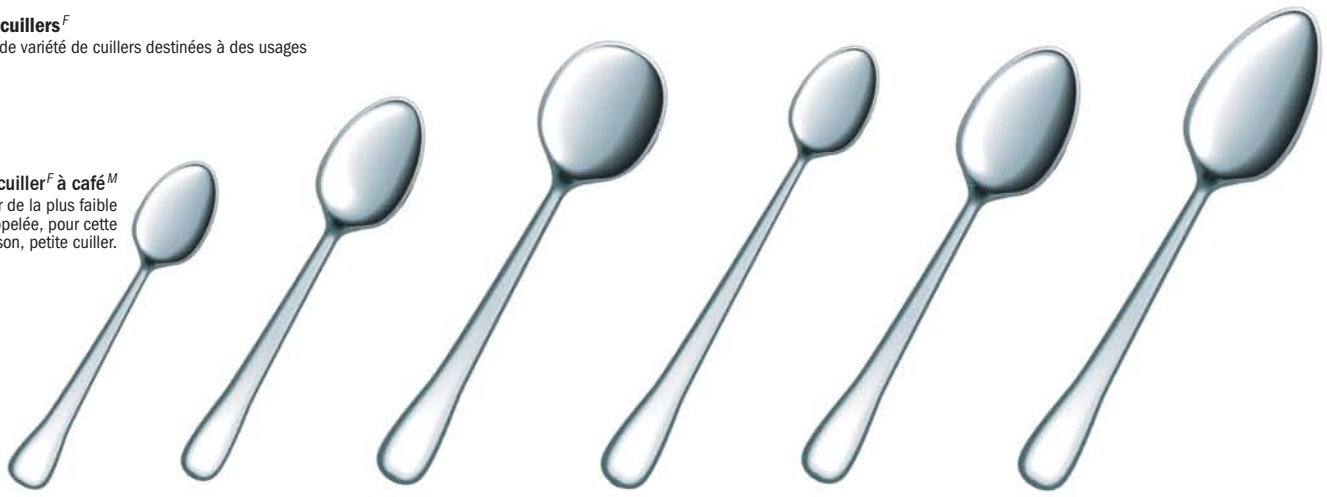
couteau[M] à fromage[M]
Son extrémité en double pointe recourbée permet de piquer les portions de fromage.

couteau[M] de table[F]
Grand couteau tout usage qui fait partie du couvert de base.

couteau[M] à bifteck[M]
Couteau dont la lame est très tranchante, souvent dentée, qui sert au service des viandes fermes.

exemples[M] de cuillers[F]

Il existe une grande variété de cuillers destinées à des usages particuliers.



cuiller[F] à café[M]
Cuiller de la plus faible contenance appelée, pour cette raison, petite cuiller.

cuiller[F] à thé[M]
Cuiller un peu plus grande dont la capacité est de 5 ml.

cuiller[F] à soupe[F]
Cuiller la plus grande dont la capacité est de 15 ml.

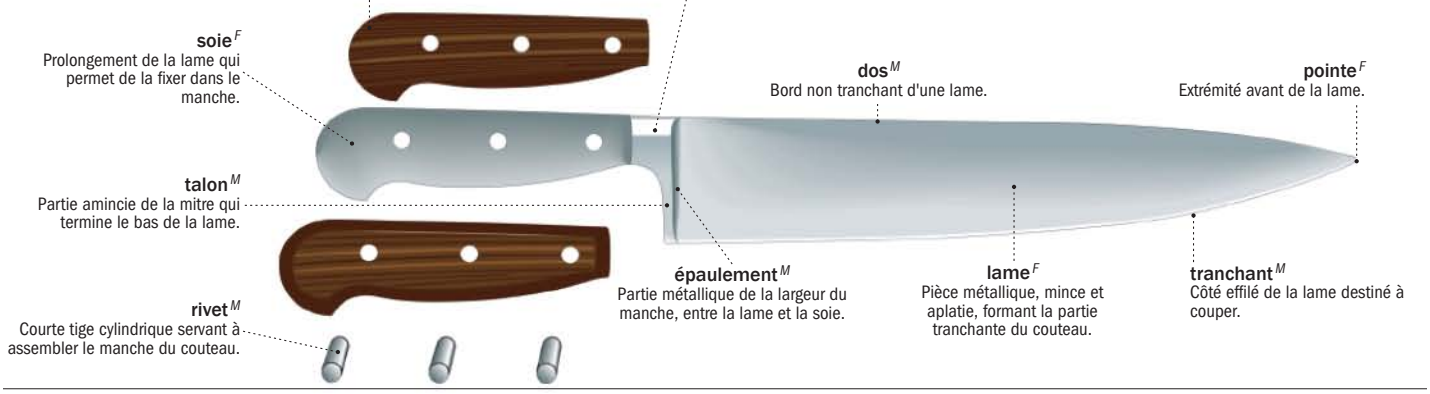
cuiller[F] à soda[M]
Cuiller à long manche qui sert à mélanger les boissons ou à consommer les desserts servis en coupe.

cuiller[F] à dessert[M]
Cuiller qui sert à manger les desserts liquides ou de faible consistance.

cuiller[F] de table[F]
Cuiller qui sert à consommer les aliments liquides ou peu consistants. Elle fait partie du couvert de base.

ustensiles[M] de cuisine[F]

Accessoires ou appareils de mécanisme simple utilisés pour la préparation des aliments.



couteau[M] de cuisine[F]
Les couteaux de cuisine sont destinés à la préparation des aliments : couper, trancher, désosser, parer.

demi-manche[M]
Plaquette latérale du manche du couteau, de part et d'autre de la soie.

mitre[F]
Partie saillante qui empêche la lame de toucher la surface de la table lorsque le couteau est à plat.

soie[F]
Prolongement de la lame qui permet de la fixer dans le manche.

dos[M]
Bord non tranchant d'une lame.

pointe[F]
Extrémité avant de la lame.

talon[M]
Partie amincie de la mitre qui termine le bas de la lame.

épaulement[M]
Partie métallique de la largeur du manche, entre la lame et la soie.

lame[F]
Pièce métallique, mince et aplatie, formant la partie tranchante du couteau.

tranchant[M]
Côté effilé de la lame destiné à couper.

rivet[M]
Courte tige cylindrique servant à assembler le manche du couteau.

exemples[M] de couteaux[M] de cuisine[F]

La forme et la taille des couteaux de cuisine varient selon leur fonction et le type d'aliment auquel ils sont destinés.



couteau[M] de chef[M]
Couteau qui couvre une large gamme d'utilisations, allant de la coupe de gros morceaux de viande au hachage des fines herbes.



couperet[M]
Lourd couteau dont la lame épaisse et rigide permet de casser les os.



couteau[M] à pain[M]
Couteau denté qui sert à trancher le pain frais.



couteau[M] à découper
Couteau à lame fine, utilisé pour couper en portions une pièce de viande cuite.



couteau[M] à jambon[M]
Couteau à lame alvéolée servant à trancher un jambon cuit entier.



couteau[M] à filets[M] de sole[F]
Couteau à lame longue et pointue qui sert à lever les filets de poisson.



couteau[M] d'office[M]
Version miniature du couteau de chef, utilisé pour éplucher, gratter et trancher les aliments de petite taille.



fourchette[F] à découper
Fourchette dont on se sert pour maintenir une pièce de viande lorsqu'on la découpe en portions.



couteau[M] à désosser
Petit couteau à lame effilée, pointue à l'extrémité, servant à détacher la chair des os.



fusil[M]
Tige d'acier cylindrique, striée de fines rayures, qui sert à rectifier le tranchant d'un couteau.



pierre[F] à affûter
Pierre abrasive servant à aiguiser le tranchant d'un couteau.



couteau[M] à pamplemousse[M]
Couteau qui sert à détacher la pulpe d'un agrume.



couteau[M] à huîtres[F]
Couteau à double tranchant, muni d'une garde, qui permet d'ouvrir la coquille en coupant les muscles adducteurs.



couteau[M] à zester
Couteau dont la lame recourbée, terminée par cinq œillets à bords tranchants, permet de lever de minces lanières sur le zeste d'un agrume.

planche[F] à découper
Pièce de plastique ou de bois qui sert à découper les aliments.



rainure[F]
Sillon permettant de recueillir les jus de cuisson.



éplucheur[M]
Ustensile permettant de peler fruits et légumes; sa lame pivotante épouse le contour de l'aliment.



coquilleur[M] à beurre[M]
Ustensile dont l'extrémité arrondie et striée permet de racler le beurre froid pour former des coquilles.

ustensiles[M] de cuisine[F]

pour ouvrir

Instruments permettant de retirer des couvercles, des capsules ou des bouchons afin d'accéder au contenu d'un récipient.



ouvre-boîtes[M]
Appareil servant à ouvrir les boîtes de conserve en coupant le bord intérieur du couvercle.



décapsuleur[M]
Instrument qui sert à détacher les capsules des bouteilles.



tire-bouchon[M] de sommelier[M]
Instrument composé d'une vis et d'un levier qui permet d'ouvrir une bouteille de vin en tirant, d'une lame pour couper l'enrobage du goulot et d'un décapsuleur.



tire-bouchon[M] à levier[M]
Instrument muni d'une vis et d'ailettes qui remontent lorsqu'on enfonce la vis et qui fonctionnent comme leviers pour ouvrir la bouteille.

pour broyer et râper

Instruments utilisés pour réduire des aliments en fines parcelles, en copeaux, en poudre, en purée, etc.

casse-noix[M]
Pince dont on se sert pour accéder à l'amande d'une noix en cassant la coque.



mortier[M]
Récipient hémisphérique en marbre, en porcelaine ou en bois dans lequel on broie certains aliments à l'aide d'un pilon.

pilon[M]
Instrument, généralement lourd, composé d'une tête prolongée d'un manche court, notamment utilisé pour broyer des graines, des ingrédients secs et de l'ail.



hachoir[M]
Instrument destiné à hacher la viande; il est muni d'un couteau et de grilles interchangeables dont la taille des orifices détermine la finesse du hachis.





presse-ail[M]
Ustensile utilisé pour écraser finement une gousse d'ail.



presse-agrumes[M]
Ustensile utilisé pour extraire le jus d'un agrume, le plus souvent d'un citron ou d'une orange.



râpe[F] à muscade[F]
Petite râpe conique utilisée pour réduire en poudre des noix de muscade.

râpe[F]
Instrument qui sert à réduire en fines parcelles ou en poudre des aliments comme les légumes, le fromage, les noix, etc.

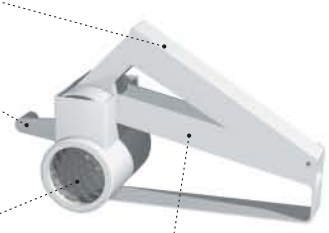


râpe[F] à fromage[M] cylindrique
Instrument servant à réduire le fromage en fines parcelles au contact d'un tambour denté rotatif.

poussoir[M]
Partie articulée de la poignée dont on presse le morceau de fromage contre le tambour.

manivelle[F]
Levier coudé permettant d'imprimer un mouvement rotatif au tambour.

tambour[M]
Partie cylindrique de l'ustensile où se râpe le fromage.



poignée[F]
Partie permettant de saisir la râpe et d'exercer une pression sur le poussoir.



machine[F] à faire les pâtes[F]
Instrument qui déroule et coupe la pâte de différentes manières grâce à des lames amovibles.



moulin[M] à légumes[M]
Instrument qui sert à réduire les légumes et les fruits cuits en purée plus ou moins fine selon la grille utilisée.



mandoline[F]
Instrument composé d'une lame tranchante interchangeable insérée dans un support servant à couper les légumes de différentes manières selon la forme de la lame.

pour mesurer

Instruments permettant de mesurer le volume ou le poids d'un ingrédient, la température d'un aliment ou le temps de cuisson d'une préparation.



cuillers[F] doseuses
Cuillers dont le cuilleron correspond à une quantité précise d'un ingrédient et qui servent de mesure en cuisine.



mesures[F]
Récipients qui servent à mesurer une quantité précise d'un ingrédient.



tasse[F] à mesurer
Récipient gradué, muni d'un bec verseur, qui sert à mesurer des liquides.



thermomètre[M] à viande[F]
Thermomètre qu'on pique dans une pièce à rôtir pour vérifier la progression de la cuisson.



thermomètre[M] à sucre[M]
Thermomètre qu'on plonge dans le sucre liquide chaud pour en mesurer avec précision le degré de cuisson.



thermomètre[M] de four[M]
Thermomètre que l'on place dans le four d'une cuisinière pour en vérifier la température.



thermomètre[M] à mesure[F] instantanée
Thermomètre numérique que l'on pique dans la pièce et qui en indique instantanément la température interne.



verre[M] à mesurer
Récipient gradué qui sert à mesurer des quantités d'aliments secs ou liquides.



minuteur[M]
Appareil servant à programmer une durée; le temps écoulé, une sonnerie se fait entendre.



sablier[M]
Appareil de mesure du temps composé de deux ampoules de verre dont l'une est remplie de sable qui s'écoule dans l'autre en un temps précis.



balance[F] de cuisine[F]
Instrument qui sert à peser des aliments secs (farine, sucre, riz, etc.).

pour passer et égoutter

Instruments servant à filtrer un aliment sec ou liquide, ou encore à débarrasser un aliment du liquide ayant servi à le laver, le blanchir, le cuire ou le frire.



passoire[F] fine
Instrument qui sert à tamiser des ingrédients secs ou à filtrer des liquides.



mousseline[F]
Linge fin, à tissage peu serré, au travers duquel on passe des potages et des sauces pour leur donner de la finesse, du velouté.



chinois[M]
Fine passoire conique utilisée pour filtrer un bouillon, une sauce ou réduire une préparation en une purée.



entonnoir[M]
Instrument conique se terminant par un tube servant à verser un liquide dans un récipient à petit goulot.



passoire[F]
Instrument qui sert à égoutter les aliments.



panier[M] à friture[F]
Récipient en fil métallique conçu pour mettre des aliments à frire et les égoutter une fois cuits.



tamis[M]
Passoire formée d'une toile de nylon, d'acier ou de soie tendue sur un cadre de bois qui sert à passer les aliments secs ou liquides.



essoreuse[F] à salade[F]
Appareil qui, par force centrifuge, débarrasse les feuilles de laitue de l'eau de lavage.

ustensiles[M] de cuisine[F]

pour la pâtisserie[F]

Pâtisserie : ensemble des gâteaux, biscuits et autres aliments, généralement sucrés, préparés à partir d'une pâte cuite.



piston[M] à décorer
Sorte de seringue, munie de douilles interchangeables, dans laquelle on introduit un glaçage pour décorer les pâtisseries et les desserts moulés.



roulette[F] de pâtissier[M]
Ustensile dont on se sert pour couper la pâte. La roulette cannelée lui donne un effet de dentelle.



pinceau[M] à pâtisserie[F]
Ustensile dont l'extrémité munie de poils en soie ou en nylon sert à badigeonner, à lustrer, à dorer une pâtisserie ou à graisser un plat.



batteur[M] à œufs[M]
Ustensile mécanique, composé de deux fouets actionnés par une manivelle, qui sert à battre des ingrédients liquides ou semi-liquides.



fouet[M]
Ustensile composé d'un ensemble de fils d'acier recourbés et croisés servant à mêler, à battre ou à fouetter des ingrédients liquides ou semi-liquides.



poche[F] à douilles[F]
Sac imperméable auquel s'adaptent des douilles interchangeables. Il sert à décorer plats, pâtisseries et desserts moulés ou à façonner une pâtisserie.



tamis[M] à farine[F]
Ustensile servant à passer la farine. Il est muni d'une poignée à ressort ou d'une manivelle qui agite la farine et lui donne plus de légèreté.



emporte-pièces[M]
Pièce métallique évidée qui sert à découper une pâte en lui donnant une forme qu'elle conservera en cuisant.



saupoudreuse[F]
Récipient à couvercle perforé qui sert notamment à fariner, à poudrer de sucre ou à parsemer de fromage râpé une préparation.



mélangeur[M] à pâtisserie[F]
Ustensile utilisé pour mélanger une matière grasse avec de la farine.



bols[M] à mélanger
Récipient rond, de taille variable, dont on se sert pour préparer ou mélanger des ingrédients, des aliments.



rouleau[M] à pâtisserie[F]
Cylindre de bois qui roule librement entre deux poignées latérales et dont on se sert pour abaisser une pâte.



plaque[F] à pâtisserie[F]
Ustensile rectangulaire à petit rebord, généralement en tôle, qui sert à cuire au four biscuits, gâteaux et autres pâtisseries qui ne requièrent pas de moule.



moule[M] à muffins[M]
Récipient à alvéoles qui sert à cuire les muffins et à leur donner leur forme.



moule[M] à soufflé[M]
Récipient de porcelaine dont le bord élevé contient un soufflé pendant qu'il lève en cuisant.



moule[M] à charlotte[F]
Récipient métallique profond, en forme de seau, utilisé pour cuire un entremets sucré cerclé de biscuits.



moule[M] à fond[M] amovible
Récipient métallique dont le fond, et parfois la paroi, se défont pour dégager la pièce cuite.



moule[M] à tarte[F]
Moule métallique utilisé pour façonner une abaisse et cuire une tarte au four.



moule[M] à quiche[F]
Moule métallique dont le bord est festonné pour enjoliver à la cuisson l'abaisse d'une quiche.



moule[M] à gâteau[M]
Récipient métallique à bord plus ou moins élevé pour permettre à un gâteau de lever sans déborder.

jeu[M] d'ustensiles[M]

Principaux ustensiles de cuisine, souvent de même style, présentés sur un support.



écumoire[F]
Grande cuiller ronde perforée, légèrement concave, qui sert à écumer un bouillon, une sauce, ou à retirer les aliments de leur liquide de cuisson.

cuiller[F] **à égoutter**
Grande cuiller allongée perforée, légèrement concave, qui sert à retirer les petits aliments de leur liquide de cuisson.

spatule[F]
Longue lame de largeur variable, qui sert à retourner les aliments en cours de cuisson.

pelle[F]
Ustensile qui sert à retirer un aliment en fin de cuisson sans le briser.

louche[F]
Ustensile à cuilleron profond et à grand manche servant à transvaser un aliment liquide ou semi-liquide.

pilon[M]
Ustensile utilisé pour réduire en purée, manuellement, des légumes ou des fruits cuits.

ustensiles[M] divers



dénoyauteur[M]
Sorte de pince dont on se sert pour retirer les noyaux des olives ou des cerises sans abîmer la pulpe.



aiguille[F] **à piquer**
Ustensile qui sert à enfoncer dans une pièce de viande des lanières de lard, de jambon, de truffe.



vide-pomme[M]
Ustensile qui sert à enlever le cœur des pommes ou des poires.



cuiller[F] **parisienne**
Cuiller qui sert à prélever des morceaux en forme de petites boules dans la chair d'un fruit ou d'un légume.



aiguille[F] **à brider**
Ustensile servant à introduire des brides de ficelle au travers d'une volaille ou à ficeler un rôti.



ciseaux[M] **de cuisine**[F]
Ustensile à usages variés : parer les viandes et les légumes, couper les fines herbes, etc.



pince[F] **à escargots**[M]
Ustensile dont on se sert pour tenir la coquille afin d'en retirer l'escargot.



plat[M] **à escargots**[M]
Récipient muni de creux pour le service des escargots. On le nomme également escargotière.



cuiller[F] **à glace**[F]**; cuiller**[F] **à crème**[F] **glacée**
Cuiller utilisée pour prélever une portion de glace ou de crème glacée dans un contenant.



pince[F]
Ustensile utilisé pour saisir, retourner et servir des aliments.



cisaille[F] **à volaille**[F]
Ustensile utilisé pour découper en morceaux une volaille.



brosse[F] **à légumes**[M]
Ustensile utilisé pour nettoyer certains légumes, telle la pomme de terre.



coupe-œuf[M]
Instrument composé de fils d'acier tendus qui permettent de couper un œuf cuit dur en tranches.



cuiller[F] **à goûter**
Cuiller de bois munie de deux cuillerons réunis par un sillon peu profond, servant à prélever et à goûter une préparation liquide.



boule[F] **à thé**[M]
Boule dans laquelle on insère les feuilles de thé séchées pour les infuser.



pince[F] **à spaghettis**[M]
Ustensile dont l'extrémité des branches permet de saisir les pâtes longues.



poire[F] **à jus**[M]
Ustensile composé d'un tube gradué et d'une poire en caoutchouc qui permet d'aspirer le liquide de cuisson pour en arroser la viande.

batterie[F] de cuisine[F]

Ensemble de récipients utilisés pour la cuisson des aliments, surtout au four ou sur une cuisinière.

wok[M]
Ustensile de cuisson, emprunté à la cuisine chinoise, qui permet une cuisson rapide des aliments dans très peu de corps gras.

couvercle[M]
Pièce mobile couvrant le wok lors de la cuisson.

grille[F]
Treillis en forme de demi-lune servant à égoutter ou à réserver les aliments.

wok[M]
Grande poêle dont la forme conique permet de cuire les aliments au centre, où l'intensité de chaleur est la plus grande.

collier[M]
Socle métallique utilisé pour maintenir le wok en équilibre au-dessus du brûleur ou de la plaque chauffante.



tajine[M]
Récipient de terre cuite vernissée, muni d'un couvercle conique hermétique, dans lequel on cuit, au Maghreb, le plat du même nom.



service[M] **à fondue**[F]
Ustensile conçu pour apprêter et servir des fondues : à la viande, au fromage ou au chocolat.

poissonnière[F]
Récipient de forme allongée muni d'une grille et d'un couvercle qui permet de cuire un poisson entier.

grille[F]
Plaque perforée munie de crochets permettant de la soulever pour égoutter et retirer le poisson en fin de cuisson.



couvercle[M]
Pièce mobile couvrant la poissonnière lors de la cuisson.

caquelon[M]
Récipient muni d'une ou de deux poignées latérales, dont on se sert pour la cuisson d'une fondue.

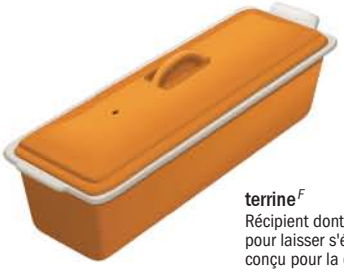
support[M]
Structure métallique destinée à soutenir le caquelon et le réchaud.



réchaud[M]
Récipient contenant un combustible pour maintenir la chaleur du caquelon durant le service d'une fondue.

lèchefrite[F]
Plat rectangulaire, légèrement creux, servant à rôtir une viande au four ou à recueillir le jus de cuisson des viandes.





terrine[F]
Récipient dont le couvercle est percé pour laisser s'échapper la vapeur, conçu pour la cuisson de préparations avec ou sans gelée.

plats[M] **à rôtir**
Ustensile à bords mi-hauts, de grande contenance, qui sert à faire rôtir une viande au four.

autocuiseur[M]
Marmite munie d'un couvercle vissé hermétiquement, conçue pour cuire des aliments plus rapidement à la vapeur et sous pression.

régulateur[M] **de pression**[F]
Dispositif destiné à maintenir la pression à une valeur constante.

soupape[F]
Dispositif qui bloque l'échappement de la vapeur lorsque la marmite est sous pression.







faitout[M]
Marmite demi-haute utilisée pour faire cuire des aliments dans un liquide.



marmite[F]
Récipient utilisé pour faire cuire, en grande quantité, des aliments dans un liquide.



couscoussier[M]
Double récipient dans lequel la vapeur du bouillon, où cuisent les aliments de la partie inférieure, cuit et parfume la semoule dans la partie supérieure.



poêle[F] **à frire**
Ustensile qui sert à faire frire, sauter ou revenir des aliments.



cuit-vapeur[M]
Ustensile composé de deux casseroles. Celle du dessous contient l'eau bouillante dont la vapeur cuit les aliments que contient celle du dessus.



pocheuse[F]
Ustensile pour pocher les œufs en les plaçant dans les alvéoles d'un plateau suspendu au-dessus d'un liquide chaud.



sauteuse[F]
Récipient analogue à une poêle, mais à bord droit, qui sert à cuire des aliments à feu vif dans un corps gras.



poêlon[M]
Ustensile à bords plus élevés qu'une poêle, qui sert à la cuisson des plats mijotés ou braisés.



diable[M]
Ustensile en terre poreuse, formé de deux poêlons s'emboîtant parfaitement, pour cuire les aliments à l'étuvée.



poêle[F] **à crêpes**[F]
Poêle ronde à fond ample dont le bord peu élevé permet à la spatule de décoller et de retourner aisément la crêpe.



panier[M] **cuit-vapeur**[M]
Récipient perforé que l'on insère dans une casserole, au-dessus du niveau du liquide, pour cuire des aliments à la vapeur.



bain-marie[M]
Ustensile composé de deux casseroles. La casserole inférieure contient l'eau bouillante qui cuit ou chauffe les aliments de la casserole supérieure.



casserole[F]
Récipient bas qui sert généralement à faire chauffer un liquide ou à cuire des aliments dans un liquide.

appareils[M] électroménagers

Ensemble des appareils ménagers qui fonctionnent à l'électricité.

pour mélanger et battre

Appareils permettant d'incorporer plusieurs éléments les uns aux autres, de remuer ou de travailler un élément pour en modifier l'aspect.

mélangeur[M] à main[F]

Appareil électrique dont le bloc-moteur est façonné en poignée. Moins puissant que le mélangeur, il sert à combiner des liquides et à broyer des aliments mous.



bloc[M]-moteur[M]
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.

pied[M]-mélangeur[M]
Partie contenant le couteau rotatif qui sert à mélanger ou à broyer des aliments.

batteur[M] à main[F]

Appareil électrique composé de deux fouets et d'un bloc-moteur, utilisé pour battre ou mélanger des aliments liquides ou semi-liquides.

éjecteur[M] de fouets[M]
Bouton sur lequel on presse pour retirer les fouets.

sélecteur[M] de vitesse[F]
Dispositif servant à sélectionner la vitesse de rotation des fouets.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier le batteur à main.



fouet[M]
Instrument qui sert à battre ou à mélanger les aliments. Les fouets sont insérés dans des roues dentées qui tournent en sens inverse.

talon[M] d'appui[M]
Pièce sur laquelle repose le batteur lorsqu'il n'est pas en marche.

mélangeur[M]

Appareil électrique, composé d'un bloc-moteur surmonté d'un récipient, servant à mélanger, à broyer ou à réduire en purée des aliments crus ou cuits.

bouchon[M]
Pièce destinée à fermer le récipient hermétiquement.



récipient[M]
Vase de verre dans lequel on met les aliments ou les ingrédients.

couteau[M]
Couteau-hélice qui, en tournant, sert à mélanger ou à broyer des aliments.

bloc[M]-moteur[M]
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.

touche[F] de commande[F]
Bouton servant à mettre en marche l'appareil et à sélectionner la vitesse du couteau.

batteur[M] sur socle[M]

Appareil électrique, fait d'un bloc-moteur puissant muni de deux fouets et d'un socle, utilisé pour battre ou mélanger des aliments liquides ou semi-liquides.

éjecteur[M] de fouets[M]
Bouton sur lequel on presse pour retirer les fouets.

tête[F] basculante
Le bloc-moteur est mobile autour d'un axe, permettant de plonger les fouets dans le bol ou de les en retirer.

fouet[M]
Instrument qui sert à battre ou à mélanger les aliments. Les fouets sont insérés dans des roues dentées qui tournent en sens inverse.



commande[F] de vitesse[F]
Dispositif servant à sélectionner la vitesse de rotation des fouets.

bol[M]
Récipient rond, de taille variable, dont on se sert pour mélanger les aliments.

socle[M]
Base soutenant le bol et la tête basculante.

plateau[M] tournant
Support permettant le mouvement circulaire du bol pour battre ou mélanger uniformément la préparation.

fouets[M]

Instruments qui servent à mélanger, à battre ou à pétrir les aliments liquides ou semi-liquides.



fouet[M] quatre pales[F]
Fouet tout usage permettant de mélanger, de battre ou de fouetter divers ingrédients.



fouet[M] en spirale[F]
Fouet utilisé principalement pour mélanger et pétrir une pâte de faible consistance.



fouet[M] à fil[M]
Fouet servant à mélanger, émulsionner ou battre divers ingrédients, ou encore à introduire de l'air dans une préparation.



crochet[M] pétrisseur
Fouet servant à mélanger et pétrir une pâte.

pour couper
Appareils utilisés principalement pour diviser un élément en petites parties ou en portions.

robot[M] de cuisine[F]
Appareil électrique constitué d'un bloc-moteur, d'un couteau et d'un jeu de disques servant à couper, hacher, émincer, râper, mélanger, pétrir, etc.



entonnoir[M]
Conduit dans lequel on insère les aliments.

couvercle[M]
Pièce mobile couvrant le bol.

bol[M]
Récipient dans lequel on met les aliments ou les ingrédients.

arbre[M]
Tige qui transmet le mouvement du moteur au couteau ou au disque.

couteau[M]
Couteau-hélice qui, en tournant, sert à mélanger ou à broyer des aliments.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de déplacer le bol.

bloc[M]-moteur[M]
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.

disques[M]
Lames qui remplacent le couteau pour râper ou émincer les aliments.



couteau[M] électrique
Appareil électrique qui actionne le mouvement de va-et-vient d'une lame pour couper plus aisément une pièce de viande.

cordon[M] d'alimentation[F]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.



lame[F]
Partie tranchante mobile et dentée du couteau.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

pour presser
Appareil qui permet d'exercer une pression sur un fruit (notamment les agrumes) afin d'en extraire le liquide qu'il contient.

presse-agrumes[M]
Appareil électrique conçu pour extraire le jus des agrumes.



toupie[F]
Instrument sur lequel on pose le demi-fruit et qui le racle en tournant.

passoire[F]
Partie du presse-agrumes qui retient les noyaux et la pulpe.

bol[M] verseur
Récipient qui recueille le jus et qui permet de le verser.

bloc[M]-moteur[M]
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.

appareils[M] électroménagers

pour cuire

Appareils exposant un aliment cru à une source de chaleur afin de le cuire.

four[M] à micro-ondes[F]

Appareil dans lequel le rayonnement d'ondes de haute fréquence permet de chauffer ou de cuire rapidement les aliments.



porte[F]
Partie mobile qui ferme le four à micro-ondes.

hublot[M]
Fenêtre épaisse qui permet de voir l'intérieur du four.

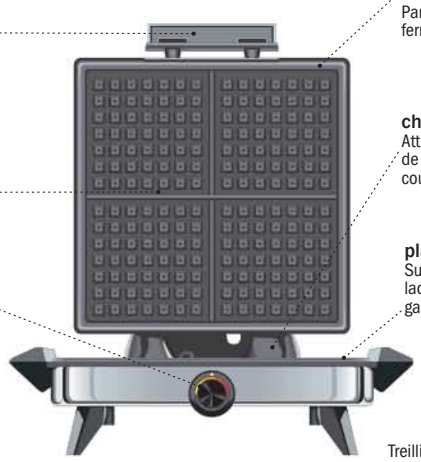
horloge[F] **programmatrice**
Elle affiche l'heure ou la durée programmée de fonctionnement du four.

tableau[M] **de commande**[F]
Panneau où sont rassemblées les touches de programmation.

loquet[M]
Dispositif sur lequel on appuie pour ouvrir la porte.

gaufrier[M]-gril[M]

Appareil composé de deux plaques alvéolées placées devant des éléments chauffants, qui sert à cuire les gaufres ou à griller un aliment.



poignée[F]
Partie permettant de soulever ou d'abaisser le couvercle.

couvercle[M]
Partie mobile qui permet de fermer le gaufrier-gril.

charnière[F]
Attache articulée qui permet de soulever et d'abaisser le couvercle.

plaque[F]
Surface de cuisson alvéolée qui, insérée dans le couvercle, se soulève et s'abaisse.

plaque[F]
Surface de cuisson alvéolée sur laquelle on dépose la pâte à gaufres ou l'aliment à griller.

sélecteur[M] **de température**[F]
Dispositif qui permet de régler la température des plaques.

grille-pain[M]

Appareil dont les éléments chauffants grillent des tranches de pain.



fente[F]
Ouverture dans laquelle s'insère la tranche de pain.

guide[M]
Treillis métallique qui tient le pain en place.

manette[F]
Dispositif à ressort permettant d'abaisser le chariot contenant les tranches de pain.

thermostat[M]
Dispositif qui permet de sélectionner la température de cuisson.

friteuse[F]

Récipient muni d'un élément chauffant qui sert à amener un corps gras à une température élevée pour cuire des aliments en haute friture.



panier[M]
Récipient en fil métallique à manche amovible, conçu pour mettre des aliments à frire et les égoutter une fois cuits.

couvercle[M]
Pièce mobile couvrant la friteuse lors de la cuisson.

poignée[F]
Pièce qui sert à baisser ou à relever le panier.

thermostat[M]
Dispositif qui permet de régler la température du corps gras.

voyant[M] **lumineux**
Signal lumineux indiquant que la température désirée est atteinte.

minuterie[F]
Dispositif qui permet de régler le temps de cuisson.

raclette[F]-gril[M]
Appareil muni d'éléments chauffants intérieurs, dont on se sert pour fondre des fromages ou pour griller viandes et légumes d'accompagnement.



poêlon[M]
Petit ustensile antiadhésif de faible profondeur, qui sert à cuire des portions individuelles d'aliments.

surface[F] de cuisson[F]
Plaque antiadhésive à nervures posée sur des éléments chauffants pour griller des aliments.

socle[M]
Base soutenant le raclette-gril, qui contient des éléments chauffants permettant de cuire les aliments.

cuit-vapeur[M] électrique
Appareil électrique composé de plusieurs bols posés sur une base contenant de l'eau qui permet de cuire séparément des aliments à la vapeur.



bols[M] de cuisson[F]
Récipients dont le fond perforé permet de cuire à la vapeur des aliments.

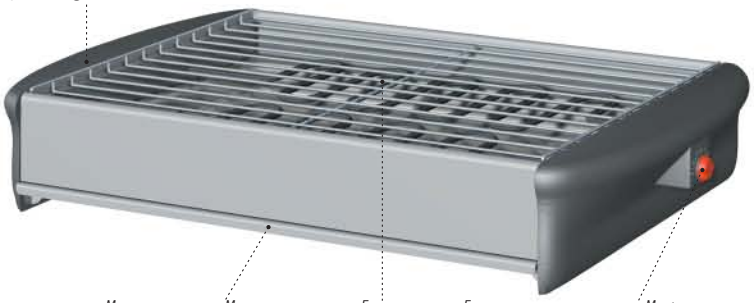
indicateur[M] de niveau[M] d'eau[F]
Dispositif qui permet de connaître le niveau d'eau dans le réservoir de l'appareil.

voyant[M] lumineux
Signal lumineux qui indique que l'élément chauffant est branché.

minuterie[F]
Dispositif qui permet de régler le temps de cuisson.

gril[M] barbecue[M]
Appareil électrique, composé d'une grille métallique et d'un élément chauffant, qui sert à cuire les aliments.

poignée[F] isolante
Partie permettant de saisir et de transporter le gril sans se brûler.



bac[M] ramasse-jus[M]
Récipient dans lequel s'écoule le jus de cuisson.

surface[F] de cuisson[F]
Plaque formée d'une grille servant à cuire les aliments.

thermostat[M] réglable
Dispositif qui permet de régler la température de cuisson.

robot[M] boulanger[M]
Appareil électrique qui sert à faire lever et cuire une pâte à pain.

couvercle[M]
Partie mobile qui permet de fermer le robot boulanger.

tableau[M] de commande[F]
Panneau où sont rassemblées les touches de programmation.

hublot[M]
Fenêtre épaisse qui permet de voir la pâte à pain dans le moule.

moule[M] à pain[M]
Récipient dans lequel on dépose la pâte qui, cuite, donnera le pain.



gril[M] électrique
Appareil électrique, composé d'une surface de cuisson, qui sert à griller les aliments.

surface[F] de cuisson[F]
Plaque souvent antiadhésive sur laquelle on place les aliments.



poignée[F]
Partie permettant de saisir et de transporter le gril.

commande[F] amovible
Dispositif qui permet de régler la température du gril et qui peut s'en séparer.

collecteur[M] de graisse[F]
Orifice par lequel s'écoule le jus de cuisson.

appareils^{M} électroménagers divers

ouvre-boîtes^{M}
Appareil servant à ouvrir les boîtes de conserve en coupant le bord intérieur du couvercle.



levier^{M} **de perçage**^{M}
Dispositif relié à la lame sur lequel on appuie pour la faire pénétrer dans le couvercle.

aimant^{M} **de retenue**^{F}
Pièce qui retient le couvercle détaché de la boîte de conserve.

lame^{F} **de coupe**^{F}
Couteau qui détache le couvercle de la boîte de conserve.

molette^{F} **d'entraînement**^{M}
Dispositif denté qui permet la rotation de la boîte de conserve pour en découper le couvercle.

moulin^{M} **à café**^{M}
Appareil qui, à l'aide d'un couteau rotatif, réduit en poudre les grains de café ou d'autres ingrédients, par exemple des épices.

couvercle^{M}
Pièce mobile couvrant le moulin à café lors de la mouture.

couteau^{M}
Instrument qui permet de moudre les grains de café ou d'autres ingrédients.

bouton^{M} **marche**^{F}**/arrêt**^{M}
Dispositif qui permet la mise en marche ou l'arrêt de l'appareil.

bloc^{M}**-moteur**^{M}
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.



bouilloire^{F}
Récipient pourvu d'un élément chauffant utilisé pour amener de l'eau à son point d'ébullition.

bec^{M} **verseur**
Petite avancée en pointe qui sert à verser le liquide en ébullition.

corps^{M}
Partie de la bouilloire contenant l'eau à faire bouillir.

socle^{M}
Base soutenant la bouilloire, qui contient un élément chauffant permettant de porter l'eau à ébullition.



poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de transporter la bouilloire.

interrupteur^{M}
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

voyant^{M} **lumineux**
Signal lumineux qui indique que l'appareil est en marche.

centrifugeuse^{F}
Appareil qui utilise la force centrifuge pour extraire le jus des légumes et des fruits, à l'exception des agrumes qui sont pressés.

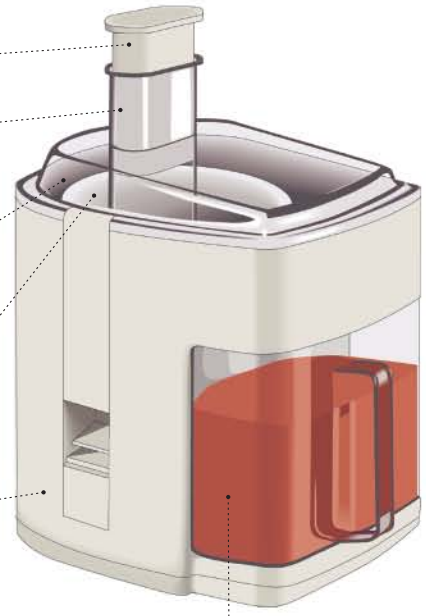
poussoir^{M}
Instrument qui sert à pousser les fruits ou légumes à l'intérieur de l'appareil.

entonnoir^{M}
Conduit dans lequel on insère les fruits ou les légumes pour en extraire le jus.

couvercle^{M}
Pièce mobile couvrant la centrifugeuse lors de l'extraction du jus.

passoire^{F}
Instrument qui sert à ne laisser passer que le jus du fruit ou du légume.

bloc^{M}**-moteur**^{M}
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.



pichet^{M}
Récipient dans lequel le jus est recueilli.

sorbetière^{F}
Appareil, composé d'un seau isotherme dans lequel tournent des pales, qui sert à fabriquer les sorbets et la crème glacée.



bloc^{M}**-moteur**^{M}
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.

couvercle^{M}
Pièce mobile couvrant le seau isotherme lors de la préparation des aliments.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de transporter la sorbetière.

seau^{M} **isotherme**
Récipient conçu pour garder son contenu froid.

cafetières[F]

Ustensiles qui permettent l'infusion du café. Les différents modèles donnent au café un goût particulier.

cafetière[F] filtre[M]

Cafetière électrique dans laquelle de l'eau chaude s'écoule dans un filtre de papier contenant la mouture pour former le café dans la verseuse.



réservoir[M]
Récipient contenant l'eau à chauffer.

niveau[M] d'eau[F]
Il indique le nombre de tasses obtenues.

voyant[M] lumineux
Signal lumineux qui indique que l'appareil est en marche.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

couvercle[M]
Pièce mobile qui donne accès au réservoir et sous laquelle se fixe le panier.

panier[M]
Récipient amovible dans lequel on insère le filtre contenant la mouture.

verseuse[F]
Récipient muni d'un bec dans lequel le café est recueilli et qui sert à le verser.

plaque[F] chauffante
Plateau qui permet de conserver le café au chaud.

cafetière[F] napolitaine

Cafetière qu'on pose sur le feu pour chauffer l'eau et qu'on retourne ensuite afin que celle-ci s'écoule à travers la mouture dans le récipient de service.



machine[F] à espresso[M]

Cafetière électrique dans laquelle l'eau chaude passe sous haute pression à travers la mouture.



interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

presse-café[M]
Instrument utilisé pour tasser la mouture dans le filtre.

cuvette[F] ramasse-gouttes[M]
Récipient dans lequel s'écoule l'excédent de liquide.

buse[F] vapeur[F]
Instrument qui éjecte la vapeur pour faire mousser le lait.

manette[F] vapeur[F]
Instrument qui sert à régler le débit de la vapeur dans la buse.

porte-filtre[M]
Pièce amovible munie d'un manche dans laquelle le filtre métallique contenant la mouture est inséré.

réservoir[M] d'eau[F]
Récipient dans lequel l'eau est emmagasinée avant d'être aspirée pour être chauffée.

cafetière[F] à infusion[F]

Cafetière dans laquelle le café se fait par un double passage de l'eau à travers la mouture.



tulipe[F]
Récipient où l'infusion monte, pour redescendre ensuite dans le ballon quand l'intensité de la chaleur diminue.

tige[F]
Conduit par lequel l'eau chaude monte.

ballon[M]
Récipient dont l'eau en ébullition monte sous pression dans la tulipe en passant à travers la mouture, puis qui recueille le café pour le servir.

cafetière[F] à piston[M]

Cafetière dans laquelle on introduit une mouture et de l'eau chaude. Une fois le café infusé, on presse le piston pour pousser la mouture au fond.



cafetière[F] espresso[M]

Cafetière dans laquelle l'eau chaude du récipient inférieur est forcée à travers une mouture avant d'atteindre la partie supérieure.



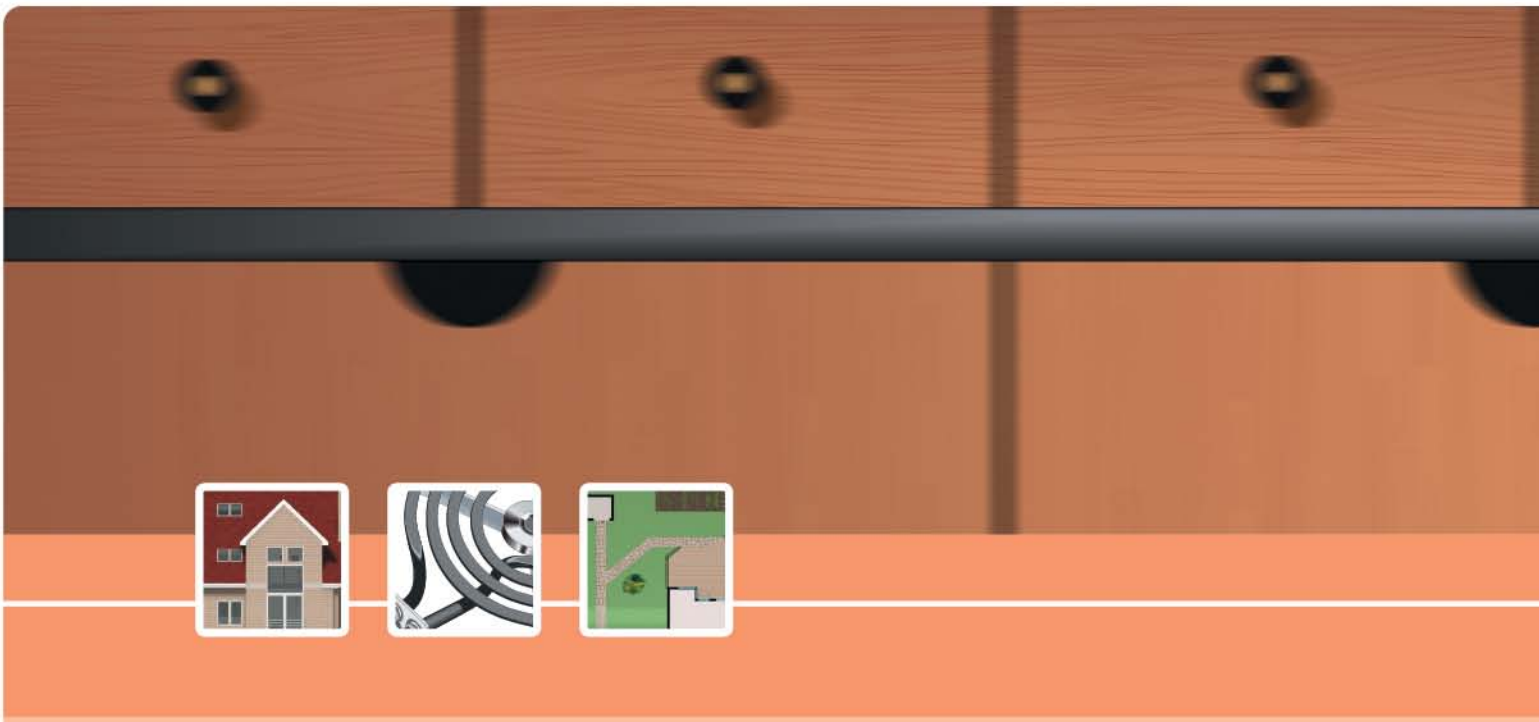
percolateur[M]

Cafetière électrique dans laquelle l'eau chaude monte à travers un tube pour se répandre sur une mouture à plusieurs reprises.



bec[M] verseur
Partie tubulaire qui sert à verser le café.

voyant[M] lumineux
Signal lumineux qui indique que l'appareil est en marche.



244 Emplacement

Disposition d'une maison et de son entourage sur le terrain qu'elle occupe.

247 Éléments de la maison

250 Structure d'une maison

256 Chauffage

Le chauffage d'un bâtiment est assuré par différents appareils alimentés au bois, au gaz, à l'huile, au charbon ou à l'électricité.

261 Conditionnement de l'air

Réglage et maintien de la température et du degré d'humidité de l'air d'une maison.

262 Plomberie

Ensemble des tuyaux et des installations qui permettent la distribution et l'évacuation de l'eau dans une maison.



MAISON

Bâtiment construit pour servir d'habitation et plus ou moins bien équipé pour rendre aux personnes la vie agréable et sécuritaire.

272 Électricité

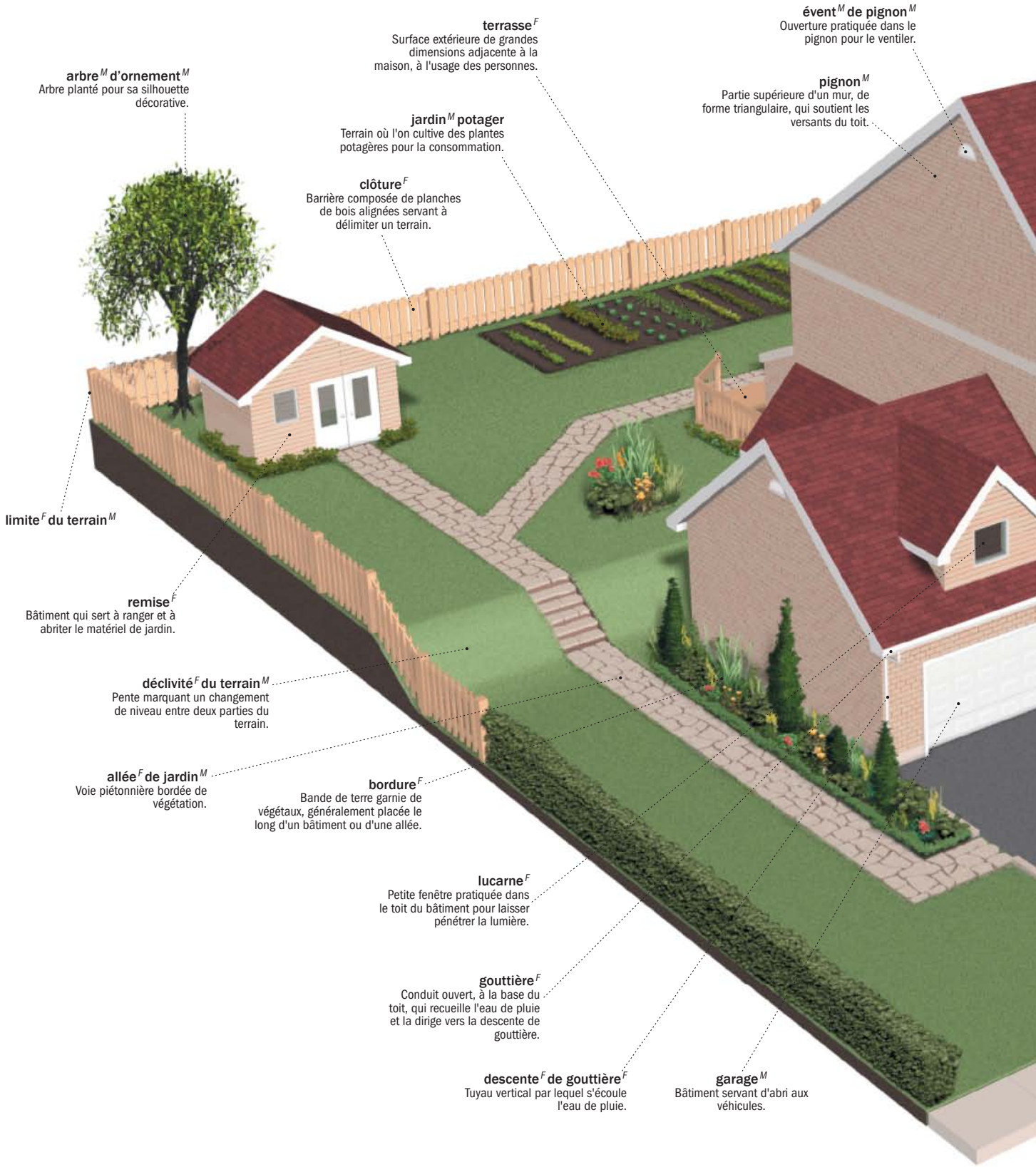
Ensemble de tous les éléments qui permettent d'utiliser cette forme d'énergie dans une habitation.

276 Ameublement de la maison

Ensemble des meubles, électroménagers, parures et appareils d'éclairage qui garnissent une habitation.

extérieur[M] d'une maison[F]

Vue d'ensemble du site d'une maison et des éléments de sa structure externe.



lanterneau[M]
Fenêtre en saillie sur le toit qui sert à éclairer et à ventiler la pièce en dessous.

paratonnerre[M]
Tige métallique fixée au toit qui sert à protéger la maison de la foudre qu'elle dirige à la terre.

mitron[M]
Extrémité supérieure de la cheminée, coiffée d'une pièce métallique.

cheminée[F]
Partie du conduit de chauffage qui s'élève au-dessus du toit et qui laisse échapper la fumée.

toit[M]
Couverture de la maison reposant sur la charpente et servant à la protéger des intempéries.

corniche[F]
Avancée du toit ayant pour fonction de protéger le mur de la pluie.

perron[M]
Escalier extérieur se terminant par une plateforme qui mène à l'entrée d'une habitation.

fenêtre[F] **de sous-sol**[M]
Ouverture pratiquée dans le mur du plus bas étage pour laisser pénétrer l'air et la lumière.





plan[M] **du terrain**[M]
Représentation graphique du terrain en projection horizontale.

haie[F]
Plantation d'arbustes alignés servant à délimiter un terrain.

pelouse[F]
Terrain couvert d'herbe courte et dense tondue régulièrement.

massif[M]
Ensemble de végétaux plantés de manière décorative.

trottoir[M]
Voie réservée aux piétons le long d'une rue.

porche[M]
Section couverte de l'entrée d'une habitation qui protège la porte et les personnes des intempéries.

entrée[F] **de garage**[M]
Terrain souvent pavé servant de chemin ou de stationnement aux véhicules.

piscine[F]

Bassin artificiel conçu pour la baignade ou la natation.

spa[M]
Petit bassin muni de jets d'eau et d'air, et dont l'eau est maintenue à température élevée.



piscine[F] hors sol[M]



skimmer[M]; écumeur[M] de surface[F]
Dispositif servant à filtrer les impuretés se trouvant à la surface de l'eau.

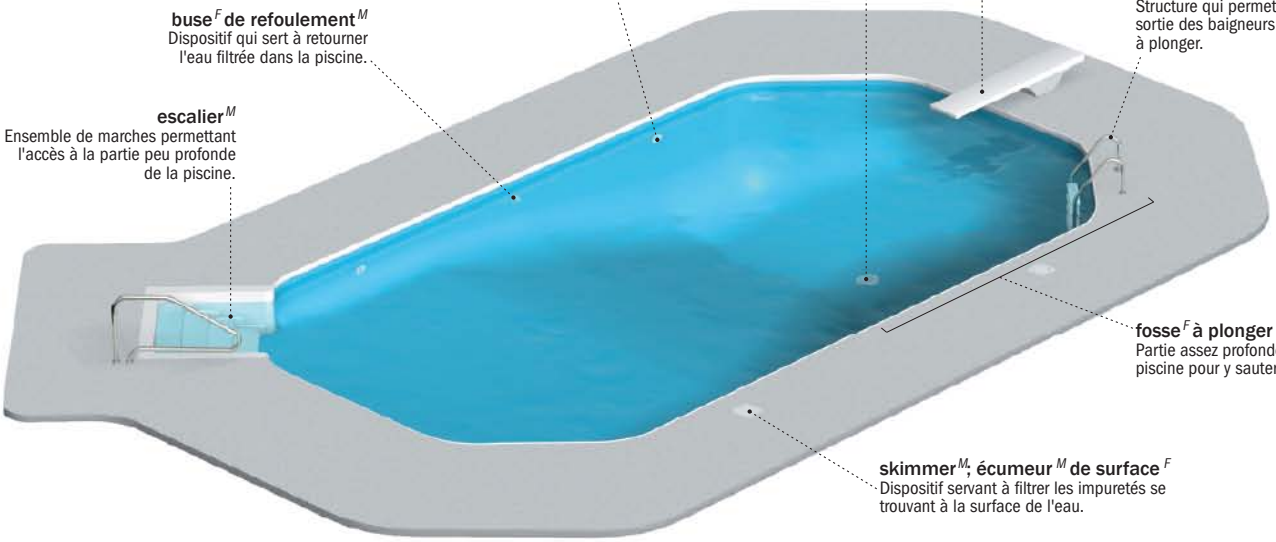
filtre[M]
Dispositif servant à débarrasser l'eau des impuretés qu'elle contient, en les retenant.

pompe[F]
Appareil qui aspire l'eau et l'achemine au filtre, avant de la retourner dans la piscine.

montant[M]
Pièce verticale qui permet de soutenir les rebords de la piscine et les murs.

mur[M]
Paroi verticale qui entoure le bassin d'eau.

piscine[F] enterrée; piscine[F] creusée



bonde[F] de fond[M]
Orifice recouvert d'un grillage par lequel l'eau de la piscine est aspirée vers le filtre ou qui sert à la vider.

tremplin[M]
Planche à ressort qui permet de prendre élan pour sauter ou plonger.

projecteur[M] sous-marin
Appareil encastré dans la paroi, qui assure l'éclairage sous l'eau.

échelle[F]
Structure qui permet l'entrée ou la sortie des baigneurs de la fosse à plonger.

buse[F] de refoulement[M]
Dispositif qui sert à retourner l'eau filtrée dans la piscine.

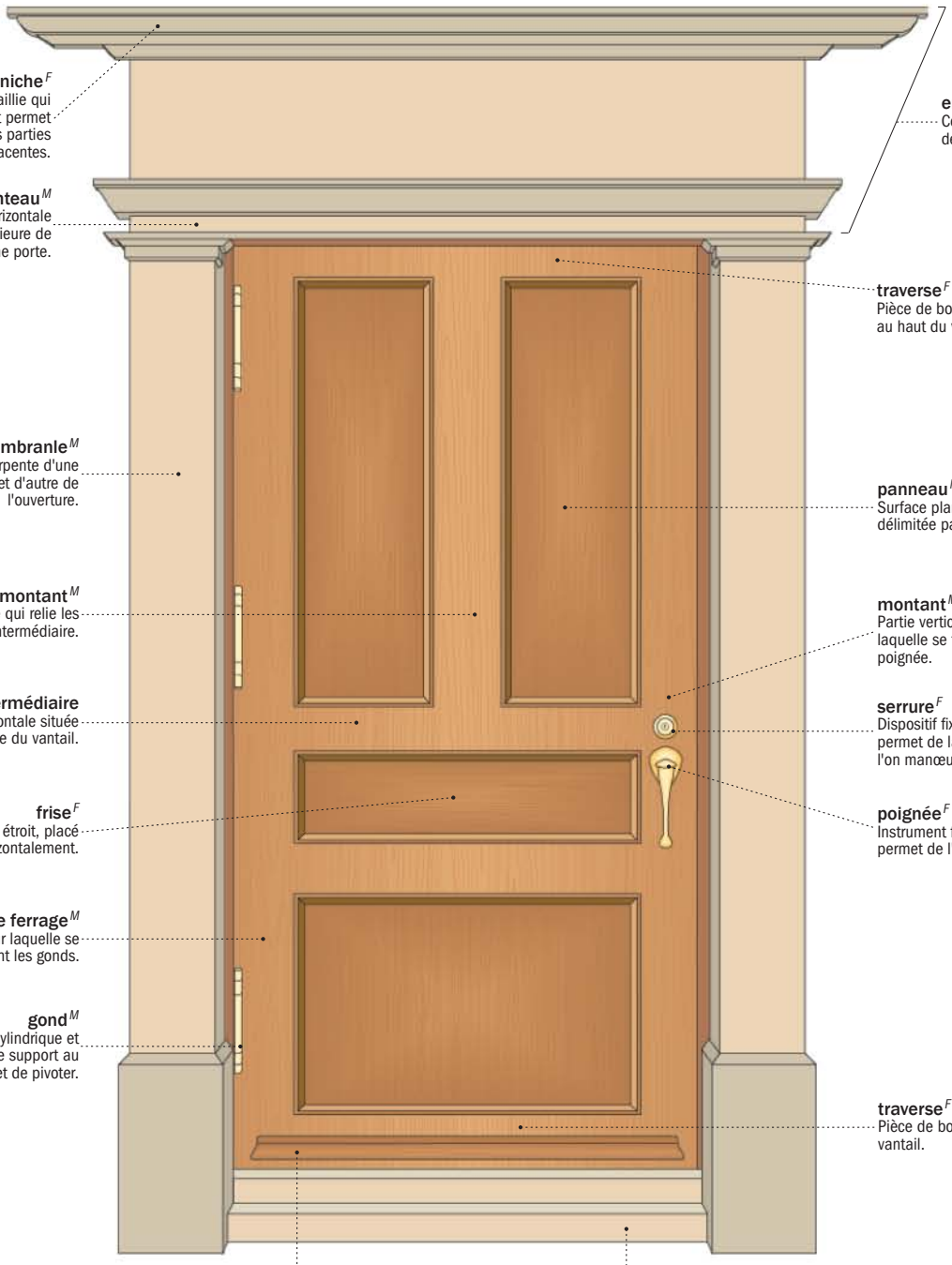
escalier[M]
Ensemble de marches permettant l'accès à la partie peu profonde de la piscine.

fosse[F] à plonger
Partie assez profonde d'une piscine pour y sauter ou y plonger.

skimmer[M]; écumeur[M] de surface[F]
Dispositif servant à filtrer les impuretés se trouvant à la surface de l'eau.

porte[F] extérieure

Porte qui permet d'entrer dans une maison et d'en sortir; elle est constituée d'une partie mobile, le vantail, et d'un encadrement structurel et décoratif.



corniche[F]
Moulure décorative en saillie qui couronne l'entablement et permet de protéger de la pluie les parties sous-jacentes.

linteau[M]
Pièce de charpente horizontale qui ferme la partie supérieure de l'ouverture d'une porte.

chambranle[M]
Bordure de la charpente d'une porte de part et d'autre de l'ouverture.

petit montant[M]
Pièce de bois verticale qui relie les traverses supérieure et intermédiaire.

traverse[F] **intermédiaire**
Pièce de bois horizontale située au centre du vantail.

frise[F]
Panneau long et étroit, placé horizontalement.

montant[M] **de ferrage**[M]
Partie verticale de la porte sur laquelle se fixent les gonds.

gond[M]
Pièce métallique cylindrique et coudée qui sert de support au vantail et lui permet de pivoter.

entablement[M]
Couronnement horizontal décoratif au-dessus de la porte.

traverse[F] **supérieure**
Pièce de bois horizontale située au haut du vantail.

panneau[M]
Surface plane, souvent en creux, délimitée par une moulure.

montant[M] **de la serrure**[F]
Partie verticale de la porte sur laquelle se fixent la serrure et la poignée.

serrure[F]
Dispositif fixé à une porte qui permet de la verrouiller et que l'on manœuvre à l'aide d'une clé.

poignée[F] **de porte**[F]
Instrument fixé au vantail, qui permet de l'ouvrir.

traverse[F] **inférieure**
Pièce de bois horizontale située au bas du vantail.

jet[M] **d'eau**[F]
Dispositif en saillie et en pente qui permet le ruissellement de l'eau vers l'extérieur.

seuil[M]
Surface formant la partie inférieure de l'ouverture de la porte.

serrure[F]

Dispositif fixé à une porte qui permet de la verrouiller et que l'on manœuvre à l'aide d'une clé.

vue[F] d'ensemble[M]



pêne[M] dormant
Pièce actionnée par une clé dont l'extrémité s'engage dans une gâche pour verrouiller la porte.

écusson[M]
Plaque mince, fixée sur la porte, comportant des orifices dans lesquels s'insèrent la rosette et l'anneau de la serrure.

têtière[F]
Plaque mince, fixée dans l'épaisseur de la porte, comportant une ouverture au travers de laquelle passe le pêne.

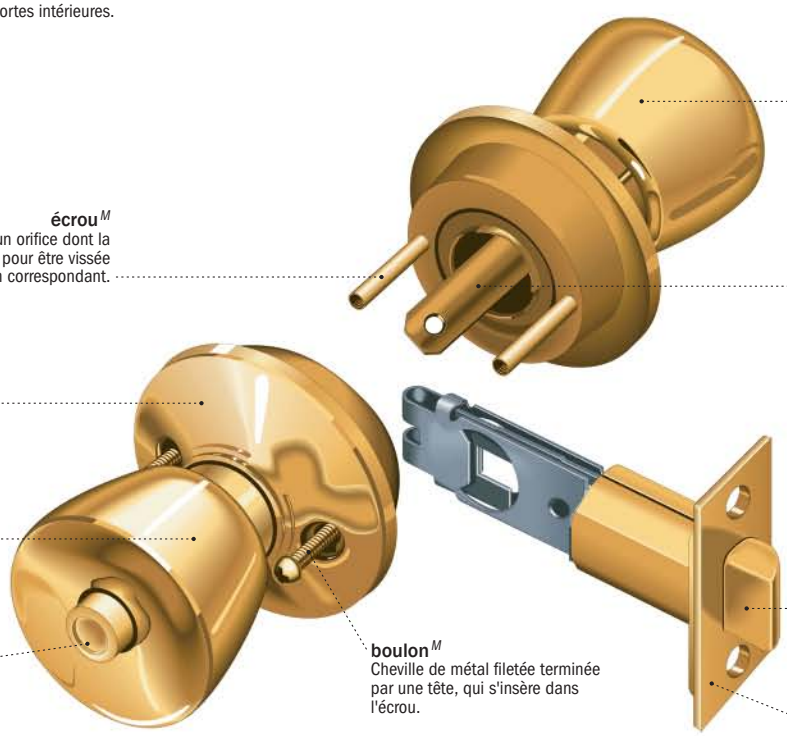
pêne[M] demi-tour[M]
Pièce dont l'extrémité en biseau est actionnée par une poignée à l'ouverture et qui s'engage automatiquement dans une gâche à la fermeture.

serrure[F]
Dispositif fixé à une porte qui permet de la verrouiller et que l'on manœuvre à l'aide d'une clé.

rosette[F]
Plaquette décorative comportant un orifice au centre pour permettre à la poignée de tourner.

bec-de-cane[M]
Poignée dont la forme rappelle celle du bec de la cane et qui manœuvre uniquement une serrure comportant un pêne demi-tour.

serrure[F] tubulaire
Serrure dont les boutons actionnent un pêne demi-tour se verrouillant par un poussoir, utilisée sur les portes intérieures.



bouton[M] extérieur
Poignée placée du côté extérieur de la porte.

écrou[M]
Pièce de métal percée d'un orifice dont la surface interne est filetée pour être vissée sur le boulon correspondant.

axe[M]
Pièce allongée qui, en tournant, manœuvre le pêne.

rosette[F]
Plaquette décorative comportant un orifice au centre pour permettre à la poignée de tourner.

bouton[M] intérieur
Poignée placée du côté intérieur de la porte et munie d'un poussoir.

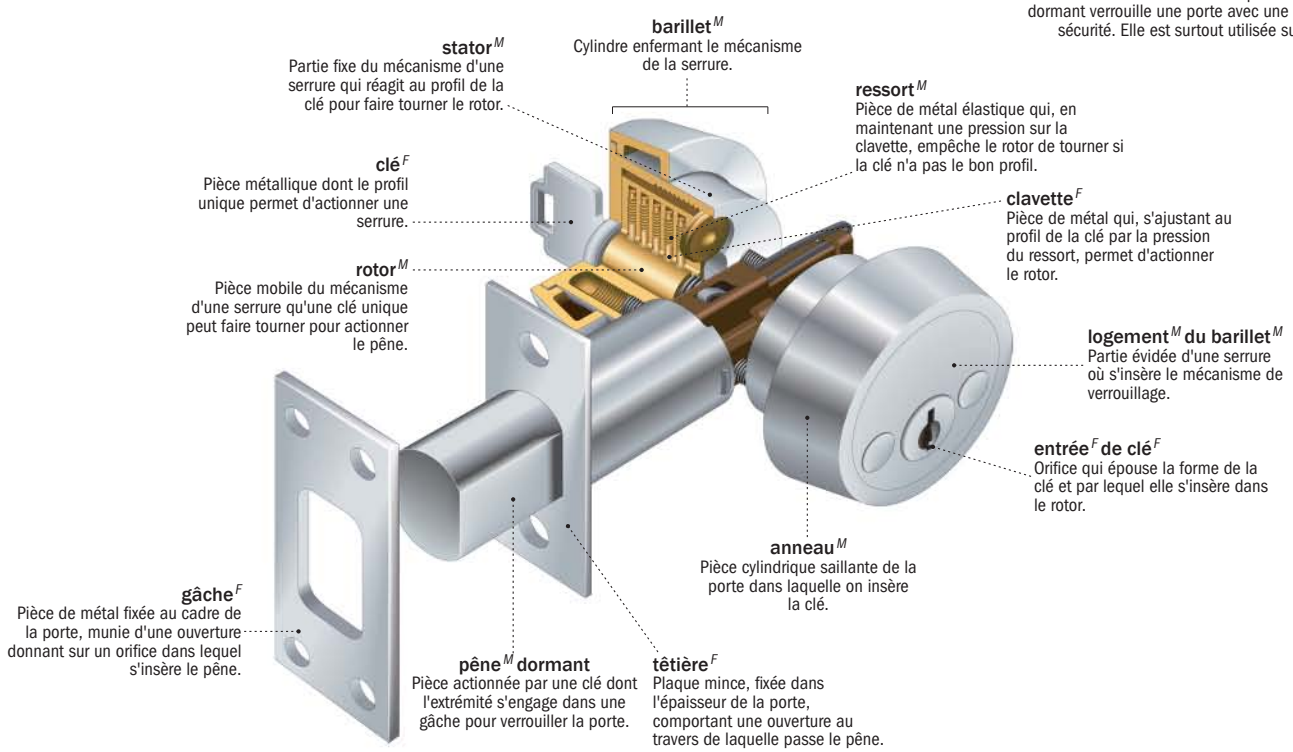
poussoir[M]
Bouton sur lequel on appuie pour enclencher le mécanisme de verrouillage.

boulon[M]
Cheville de métal filetée terminée par une tête, qui s'insère dans l'écrou.

pêne[M] demi-tour[M]
Pièce dont l'extrémité en biseau est actionnée par une poignée à l'ouverture et qui s'engage automatiquement dans une gâche à la fermeture.

têtière[F]
Plaque mince, fixée dans l'épaisseur de la porte, comportant une ouverture au travers de laquelle passe le pêne.

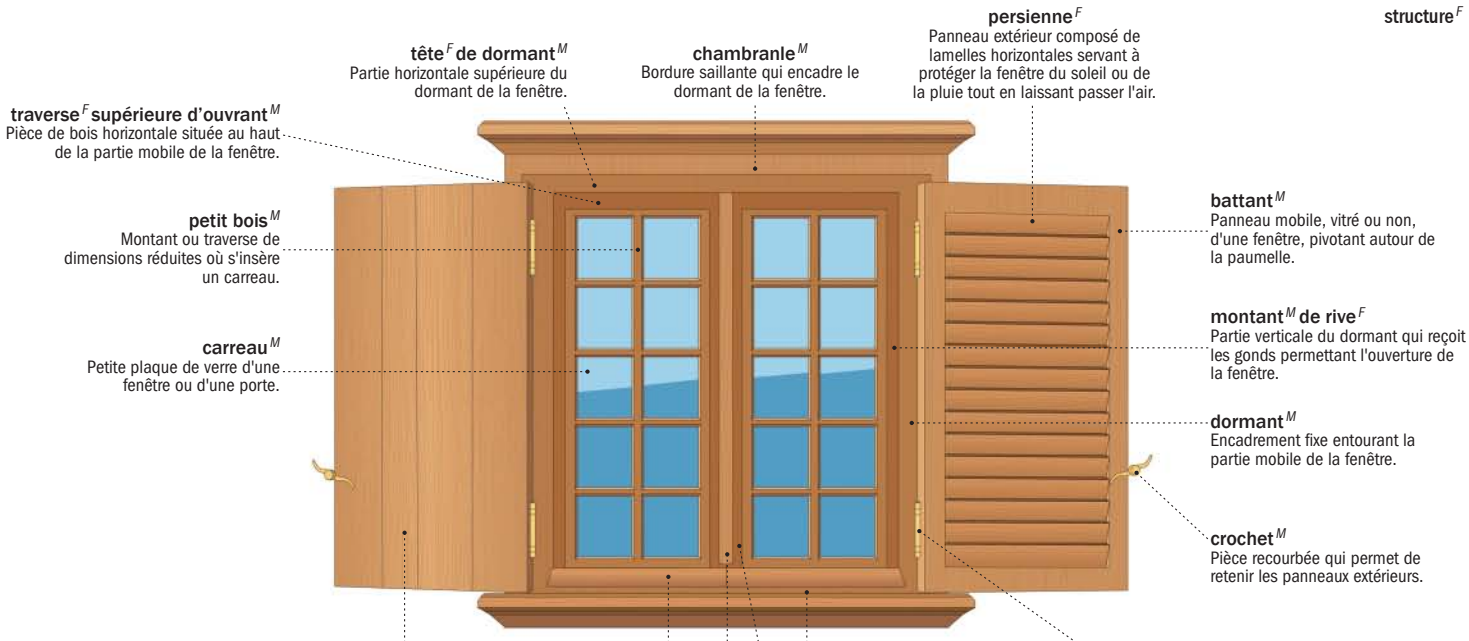
serrure[F] à mortaiser
Serrure encastrée dans une porte dont le pêne dormant verrouille une porte avec une plus grande sécurité. Elle est surtout utilisée sur les portes extérieures.



fenêtre[F]

Baie munie d'un vitrage ménagée dans un mur pour laisser pénétrer l'air et la lumière.

structure[F]



principales pièces[F] d'une maison[F]

élévation[F]
Représentation de la projection, sur un plan vertical, de la maison.



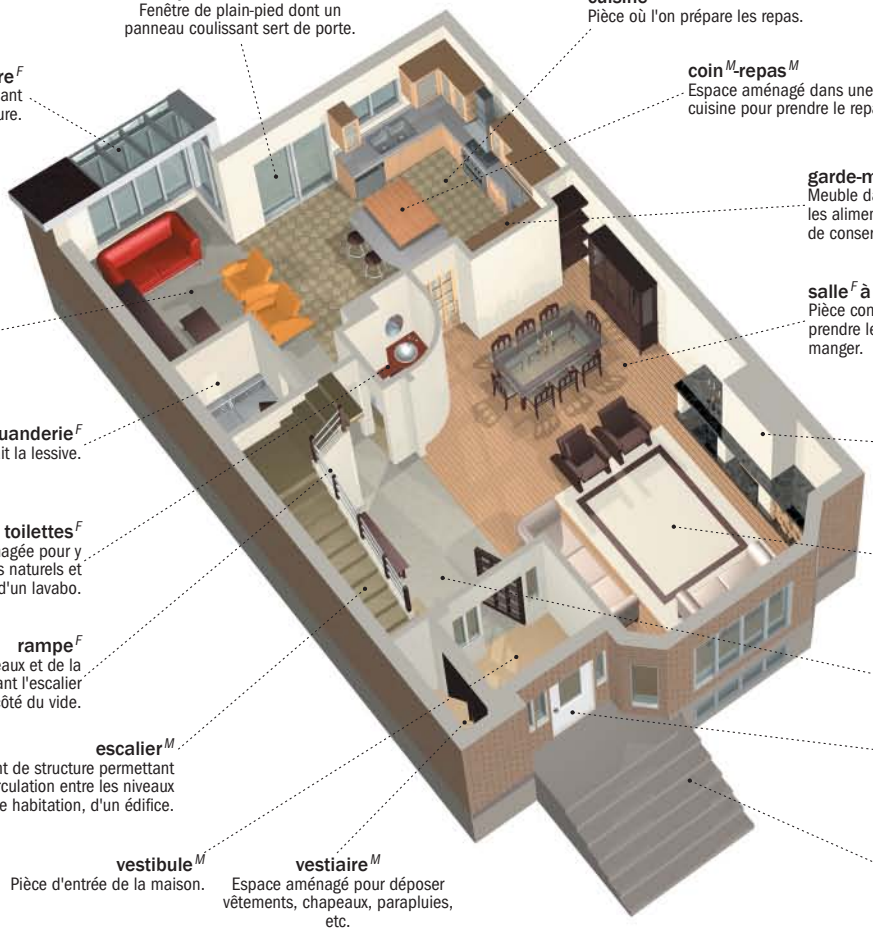
mezzanine[F]
Niveau intermédiaire créé dans une pièce haute de plafond, accessible par un escalier intérieur.

étage[M]
Partie de la maison délimitée par un plancher et un plafond, située au-dessus du rez-de-chaussée.

rez-de-chaussée[M]
Partie de la maison dont le plancher est le plus près du niveau du sol.

sous-sol[M]
Partie de la maison, souterraine ou partiellement souterraine, située sous le rez-de-chaussée.

rez-de-chaussée[M]
Partie de la maison dont le plancher est le plus près du niveau du sol.



porte[F]**-fenêtre**[F]
Fenêtre de plain-pied dont un panneau coulissant sert de porte.

cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

verrière[F]
Grande surface vitrée formant parois et toiture.

coin[M]**-repas**[M]
Espace aménagé dans une cuisine pour prendre le repas.

garde-manger[M]
Meuble dans lequel sont rangés les aliments ne nécessitant pas de conservation par le froid.

salle[F] **de séjour**[M]
Pièce dans laquelle on peut faire différentes activités comme lire, regarder la télévision, etc.

salle[F] **à manger**
Pièce conçue et meublée pour prendre les repas ou recevoir à manger.

buanderie[F]
Pièce où on fait la lessive.

cheminée[F]
Dispositif maçonné décoratif aménagé pour y faire du feu.

w.-c.[M]**; salle**[F] **de toilettes**[F]
Petite pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée d'un lavabo.

salon[M]
Pièce conçue et meublée pour recevoir des visiteurs.

rampe[F]
Ensemble des barreaux et de la main courante bordant l'escalier ou le palier du côté du vide.

hall[M] **d'entrée**[F]
Pièce de grandes dimensions qui sert d'accès aux autres pièces de la maison.

escalier[M]
Élément de structure permettant la circulation entre les niveaux d'une habitation, d'un édifice.

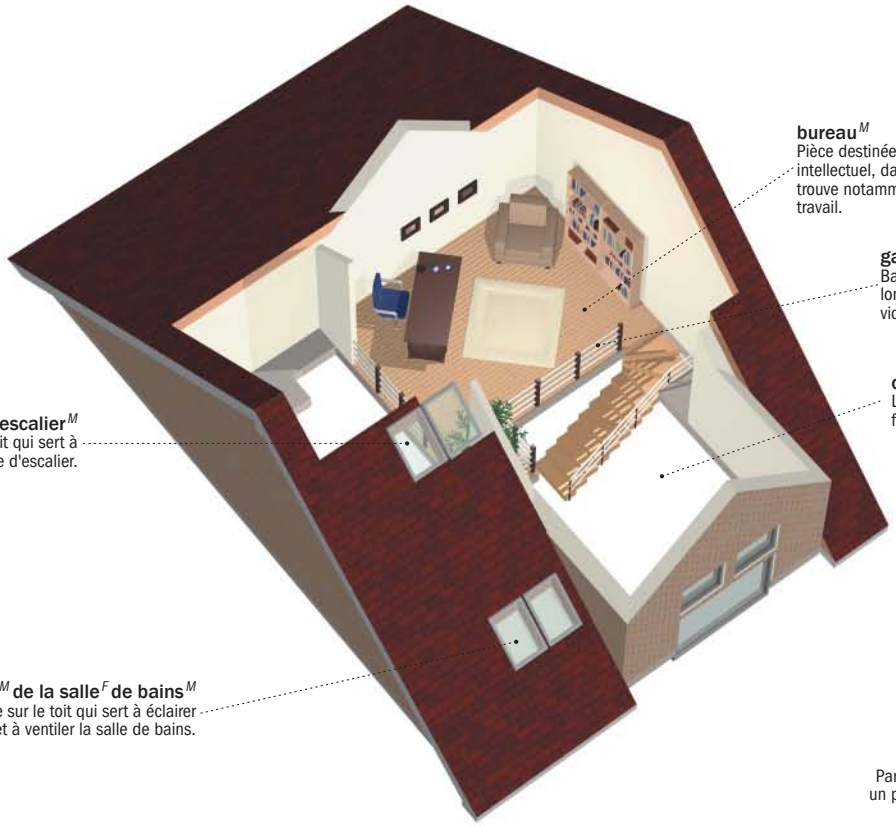
entrée[F] **principale**

vestibule[M]
Pièce d'entrée de la maison.

vestiaire[M]
Espace aménagé pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

perron[M]
Escalier extérieur se terminant par une plateforme qui mène à l'entrée d'une habitation.

principales pièces[F] d'une maison[F]



mezzanine[F]
Niveau intermédiaire créé dans une pièce haute de plafond, accessible par un escalier intérieur.

bureau[M]
Pièce destinée au travail intellectuel, dans laquelle on trouve notamment une table de travail.

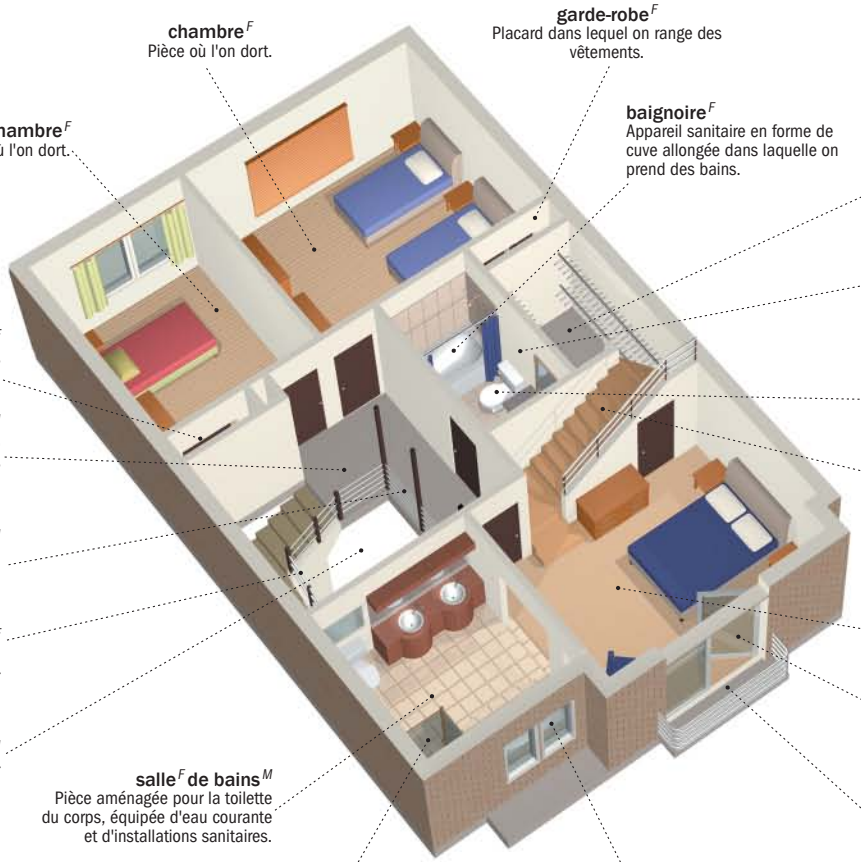
garde-fou[M]
Balustrade à hauteur d'appui longeant une pièce du côté du vide.

chambre[F] **principale, toit**[M] **cathédrale**[F]
La plus grande des pièces où l'on dort. Elle est fermée d'un plafond élevé à deux pentes.

lucarne[F] **de la cage**[F] **d'escalier**[M]
Fenêtre en saillie sur le toit qui sert à éclairer et à ventiler la cage d'escalier.

lanterneau[M] **de la salle**[F] **de bains**[M]
Fenêtre en saillie sur le toit qui sert à éclairer et à ventiler la salle de bains.

étage[M]
Partie de la maison délimitée par un plancher et un plafond, située au-dessus du rez-de-chaussée.



chambre[F]
Pièce où l'on dort.

garde-robe[F]
Placard dans lequel on range des vêtements.

baignoire[F]
Appareil sanitaire en forme de cuve allongée dans laquelle on prend des bains.

chambre[F]
Pièce où l'on dort.

penderie[F]
Grand placard servant à ranger les vêtements et dans lequel on peut se déplacer.

salle[F] **de bains**[M]
Pièce aménagée pour la toilette du corps, équipée d'eau courante et d'installations sanitaires.

garde-robe[F]
Placard dans lequel on range des vêtements.

w.-c.[M]**; toilette**[F]
Appareil sanitaire utilisé pour la satisfaction des besoins naturels comprenant une cuvette et une chasse d'eau.

palier[M]
Plateforme au sommet d'une volée d'escalier, donnant accès aux pièces de l'étage.

escalier[M] **de la mezzanine**[F]

garde-fou[M]
Balustrade à hauteur d'appui longeant une pièce du côté du vide.

rampe[F]
Ensemble des barreaux et de la main courante bordant l'escalier ou le palier du côté du vide.

chambre[F] **principale, plafond**[M] **cathédrale**[F]
La plus grande des pièces où l'on dort. Elle est fermée d'un plafond élevé à deux pentes.

porte[F]**-fenêtre**[F]
Fenêtre de plain-pied dont un panneau coulissant sert de porte.

cage[F] **d'escalier**[M]
Espace aménagé pour recevoir un escalier.

salle[F] **de bains**[M]
Pièce aménagée pour la toilette du corps, équipée d'eau courante et d'installations sanitaires.

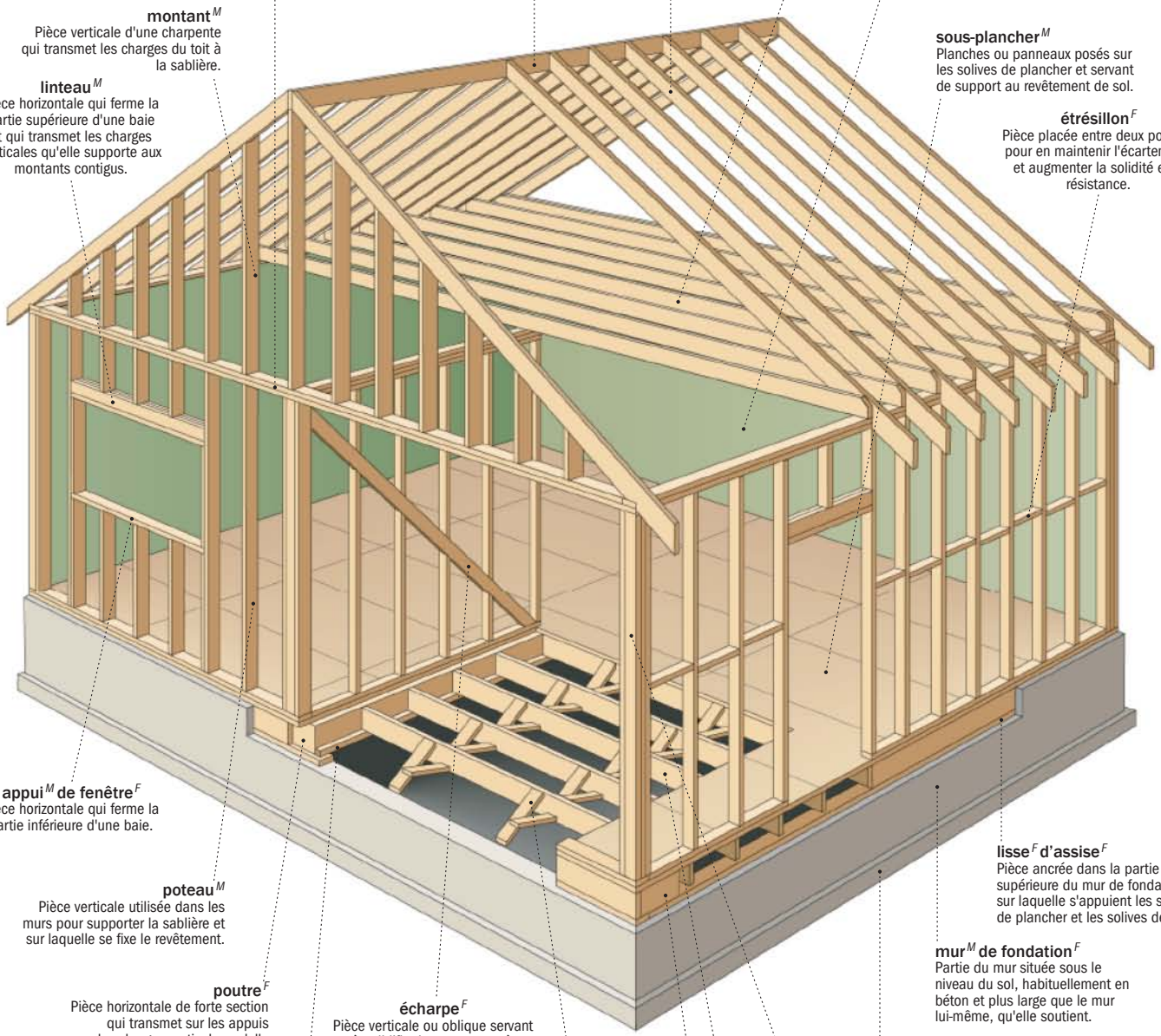
balcon[M]
Plateforme entourée d'une balustrade, en saillie sur la façade d'une maison, qui communique avec une pièce par une porte ou une porte-fenêtre.

douche[F]
Installation sanitaire qui permet de laver le corps par l'action d'un jet d'eau.

fenêtre[F]
Baie munie d'un vitrage ménagée dans un mur pour laisser pénétrer l'air et la lumière.

charpente[F]

Assemblage de pièces qui constitue la structure porteuse d'un bâtiment et qui lui fournit sa stabilité.



solive[F] de plafond[M]
Pièce horizontale sur laquelle on pose le revêtement du plafond. Dans un toit en pente, elle se fixe généralement au chevron.

sablière[F] double
Double pièce horizontale fixée à l'extrémité supérieure des poteaux et sur laquelle s'appuient les solives de plafond et les chevrons.

faîtage[M]
Poutre formant l'arête d'un toit en pente et sur laquelle s'appuient les chevrons.

chevron[M]
Pièce oblique de la charpente d'un toit en pente s'appuyant sur le faîtage et la sablière et supportant la couverture.

revêtement[M]
Recouvrement d'une paroi, fixé directement à la charpente, qui sert de fond de clouage ou d'appui pour d'autres parements.

montant[M]
Pièce verticale d'une charpente qui transmet les charges du toit à la sablière.

sous-plancher[M]
Planches ou panneaux posés sur les solives de plancher et servant de support au revêtement de sol.

linteau[M]
Pièce horizontale qui ferme la partie supérieure d'une baie et qui transmet les charges verticales qu'elle supporte aux montants contigus.

étrésillon[F]
Pièce placée entre deux poteaux pour en maintenir l'écartement, et augmenter la solidité et la résistance.

appui[M] de fenêtre[F]
Pièce horizontale qui ferme la partie inférieure d'une baie.

poteau[M]
Pièce verticale utilisée dans les murs pour supporter la sablière et sur laquelle se fixe le revêtement.

lisse[F] d'assise[F]
Pièce ancrée dans la partie supérieure du mur de fondation et sur laquelle s'appuient les solives de plancher et les solives de rive.

mur[M] de fondation[F]
Partie du mur située sous le niveau du sol, habituellement en béton et plus large que le mur lui-même, qu'elle soutient.

poutre[F]
Pièce horizontale de forte section qui transmet sur les appuis les charges verticales qu'elle supporte.

écharpe[F]
Pièce verticale ou oblique servant à solidifier les poteaux et à empêcher leur déformation.

semelle[F]
Base de section élargie, généralement en béton, qui supporte le mur de fondation.

lambourde[F]
Pièce horizontale située le long d'une poutre et supportant l'extrémité des solives de plancher.

croix[F] de Saint-André
Structure composée de deux pièces obliques formant un « X » qui, insérée entre les solives de plancher, les consolide et les empêche de se déformer.

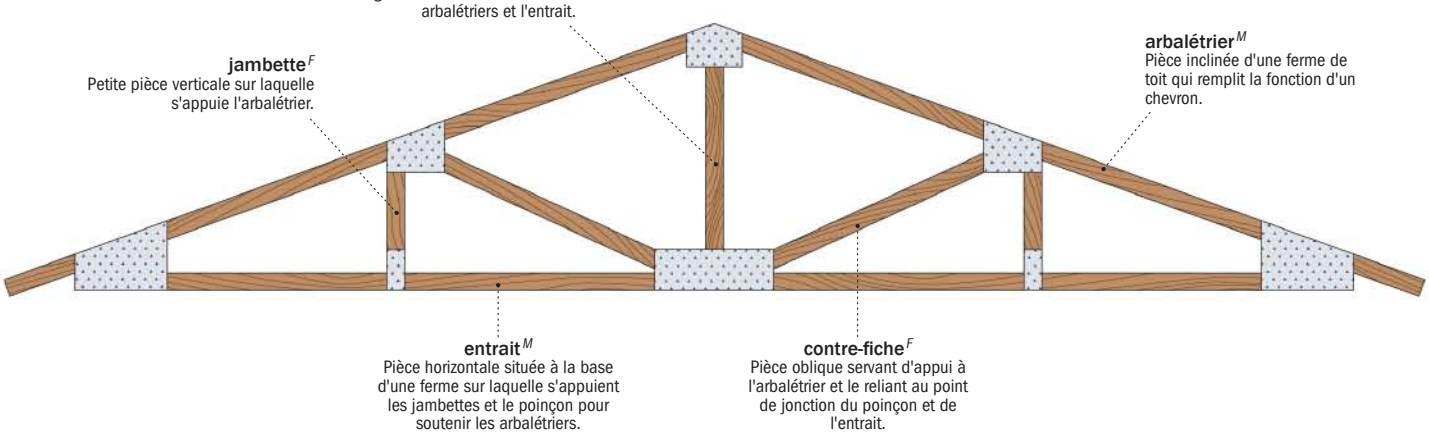
poteau[M] cornier
Poteau de forte section situé à l'angle d'une charpente.

solive[F] de rive[F]
Pièce perpendiculaire aux solives de plancher, fixée à leur extrémité pour former le coffrage extérieur.

solive[F] de plancher[M]
Pièce horizontale s'appuyant sur une lambourde et sur une lisse d'assise et destinée à porter le plancher.

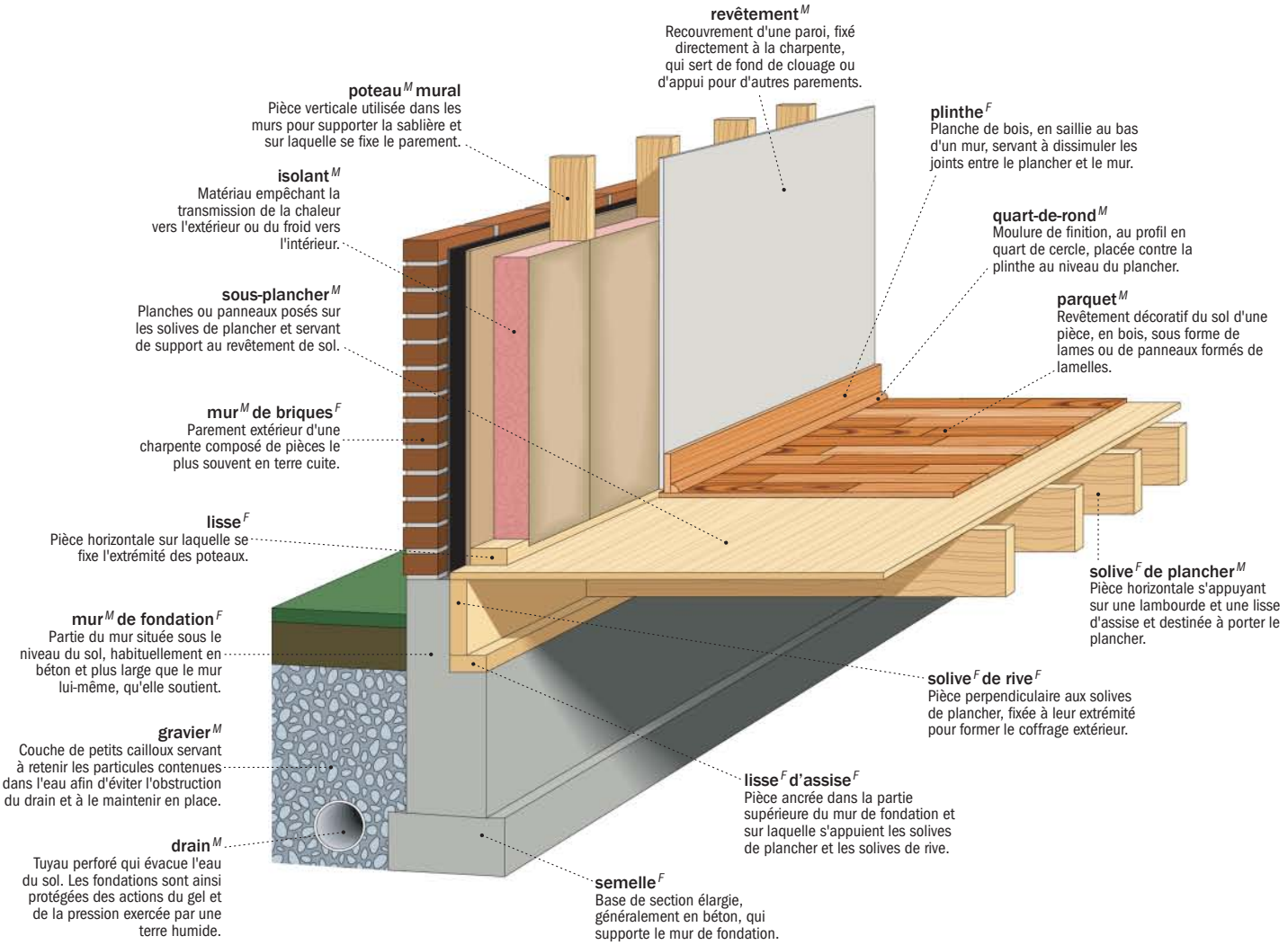
ferme[F] de toit[M]

Assemblage de pièces composant une structure triangulaire formant la charpente d'un toit incliné. Elle sert à supporter la couverture.



fondations[F]

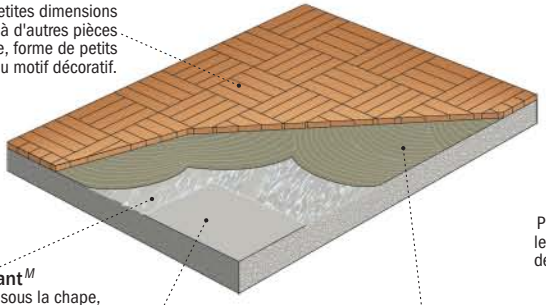
Ouvrage de béton ou de maçonnerie, situé sous le sol, qui supporte les charges d'un bâtiment et les transmet au sol, lui assurant ainsi sa stabilité.



parquet[M]

Revêtement décoratif du sol d'une pièce, en bois, sous forme de lames ou de panneaux formés de lamelles.

parquet[M] sur chape[F] de ciment[M]
Parquet dont le support de pose est une couche de ciment.



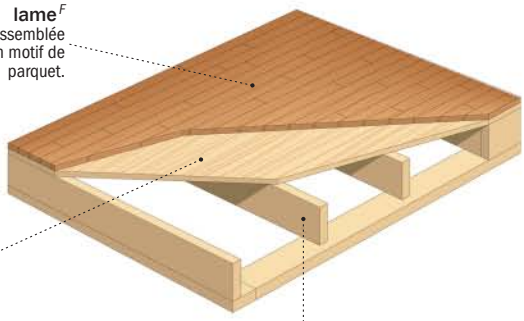
lamelle[F]
Pièce de bois de petites dimensions qui, assemblée à d'autres pièces du même type, forme de petits panneaux au motif décoratif.

isolant[M]
Couche située sous la chape, habituellement en feutre ou en liège, et servant à atténuer les bruits d'impacts.

chape[F]
Couche de ciment destinée à aplanir le sol de la pièce.

colle[F]
Matière adhésive servant à fixer le parquet sur la chape.

parquet[M] sur ossature[F] de bois[M]
Parquet dont le support de pose est un sous-plancher en bois.



lame[F]
Pièce de bois qui, assemblée à d'autres, forme un motif de parquet.

sous-plancher[M]
Planches ou panneaux posés sur les solives de plancher et servant de support au revêtement de sol.

solive[F]
Pièce horizontale s'appuyant sur une lambourde et une lisse d'assise et destinée à porter le plancher.

arrangements[M] des parquets[M]
Les lames et les panneaux de lamelles d'un parquet sont agencés de manière à créer un motif esthétique particulier.



parquet[M] à coupe[F] perdue
Parquet dont les lames, de longueur différente, sont disposées parallèlement, leurs joints étant répartis de manière aléatoire.



parquet[M] à coupe[F] de pierre[F]
Parquet dont les lames, de même longueur, sont disposées parallèlement, leurs joints étant décalés d'une demi-lame d'une rangée à l'autre.



parquet[M] à bâtons[M] rompus
Parquet dont les lames, rectangulaires et de même longueur, sont posées l'une contre l'autre pour former entre elles un angle de 45 °.



parquet[M] en chevrons[M]
Parquet dont les lames, de même longueur, sont jointes entre elles par une coupe de 45 ° à 60 °.



parquet[M] mosaïque[F]
Parquet dont les panneaux de lamelles, de forme carrée, sont assemblés en damier.



parquet[M] en vannerie[F]
Parquet dont les panneaux de lamelles produisent un effet de tressage.



parquet[M] d'Arenberg
Parquet formé d'un cadre et de différentes figures géométriques, qui rappelle le motif du parquet du château d'Arenberg, en Belgique.



parquet[M] Chantilly
Parquet formé d'un cadre et de compartiments disposés à angle droit par rapport au cadre, qui rappelle le motif du parquet du château de Chantilly, en France.



parquet[M] Versailles
Parquet formé d'un cadre et de compartiments disposés en diagonale par rapport au cadre, qui rappelle le motif du parquet du château de Versailles, en France.

revêtements[M] de sol[M] textiles

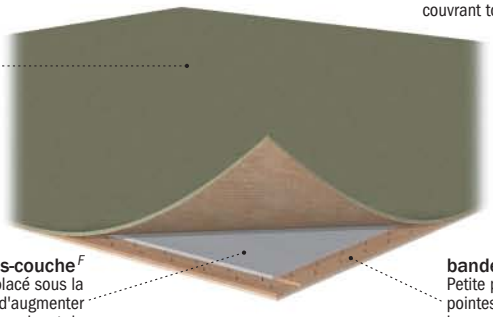
Les revêtements de sol textiles, tapis ou moquette, sont confortables, décoratifs et réduisent les bruits d'impacts.

tapis[M]
Pièce de fibres textiles amovible qu'on pose sans fixation sur le sol pour le couvrir en partie.



moquette[F]
Pièce de fibres textiles fixée au sol et couvrant toute la surface d'une pièce.

velours[M]
Surface visible de la moquette, constituée de fibres textiles coupées ou bouclées.

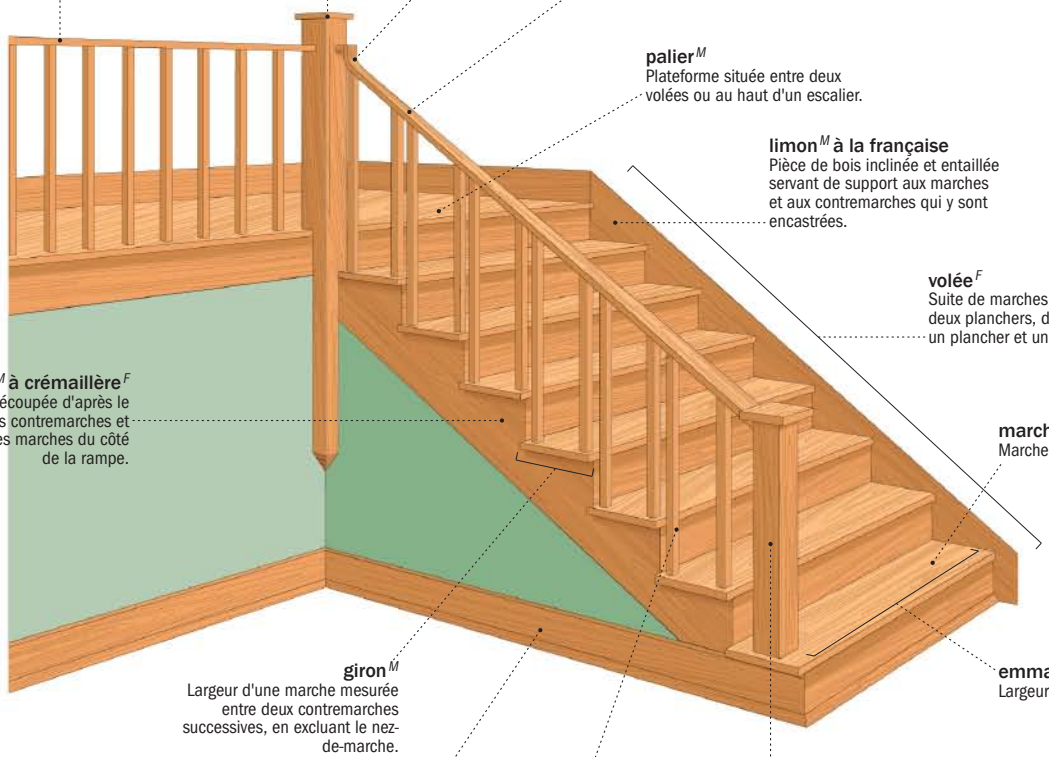


sous-couche[F]
Revêtement placé sous la moquette afin d'augmenter le confort de la marche et de diminuer les bruits d'impacts.

bande[F] d'ancrage[M]
Petite pièce de bois munie de pointes, clouée ou collée sur le pourtour de la pièce et sur laquelle se fixe la moquette.

escalier^{M}

Élément de structure permettant la circulation entre les niveaux d'une habitation, d'un édifice.



rampe^{F}
Ensemble des barreaux et de la main courante bordant l'escalier ou le palier du côté du vide.

couronnement^{M}
Pièce ornant le sommet d'un pilastre.

col^{M}**-de-cygne**^{M}
Motif décoratif ornant l'extrémité de la main courante.

main^{F} **courante**
Partie supérieure d'une rampe que l'on saisit pour monter ou descendre un escalier.

palier^{M}
Plateforme située entre deux volées ou au haut d'un escalier.

limon^{M} **à la française**
Pièce de bois inclinée et entaillée servant de support aux marches et aux contremarches qui y sont encastrées.

volée^{F}
Suite de marches comprise entre deux planchers, deux paliers ou un plancher et un palier.

limon^{M} **à crémaillère**^{F}
Pièce de bois inclinée et découpée d'après le profil des marches et des contremarches et supportant l'extrémité des marches du côté de la rampe.

marche^{F} **de départ**^{M}
Marche inférieure d'une volée.

giron^{M}
Largeur d'une marche mesurée entre deux contremarches successives, en excluant le nez-de-marche.

emmarchement^{M}
Largeur de l'escalier.

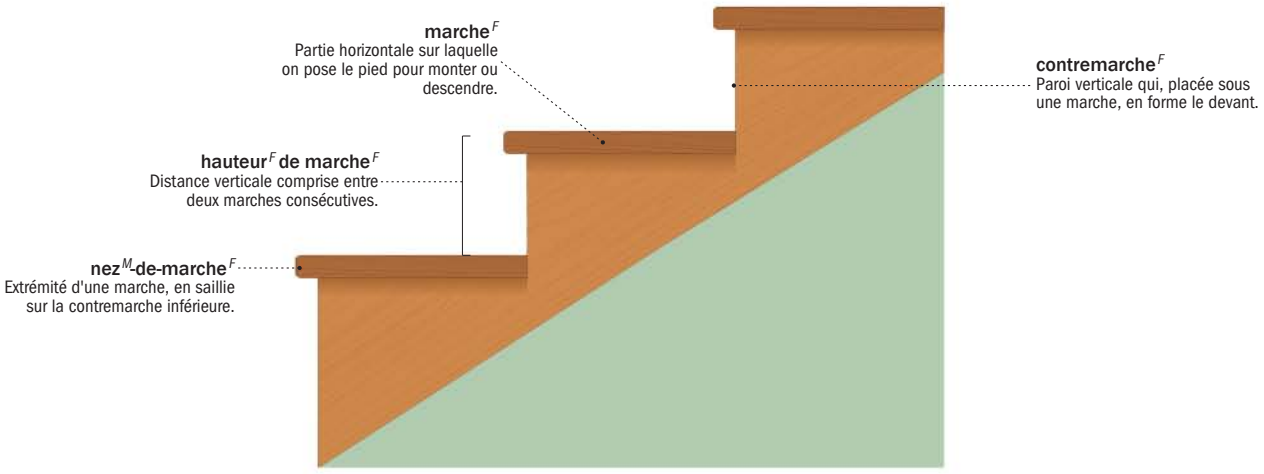
plinthe^{F}
Planche de bois en saillie au bas d'un mur, servant à dissimuler les joints entre le plancher et le mur.

barreau^{M}
Petite pièce de bois soutenant la main courante et servant de protection.

pilastre^{M}
Barreau de forte section d'une rampe situé au départ ou à l'arrivée d'un escalier.

marche^{F}

Partie d'un escalier formée d'une marche et d'une contremarche.



marche^{F}
Partie horizontale sur laquelle on pose le pied pour monter ou descendre.

contremarche^{F}
Paroi verticale qui, placée sous une marche, en forme le devant.

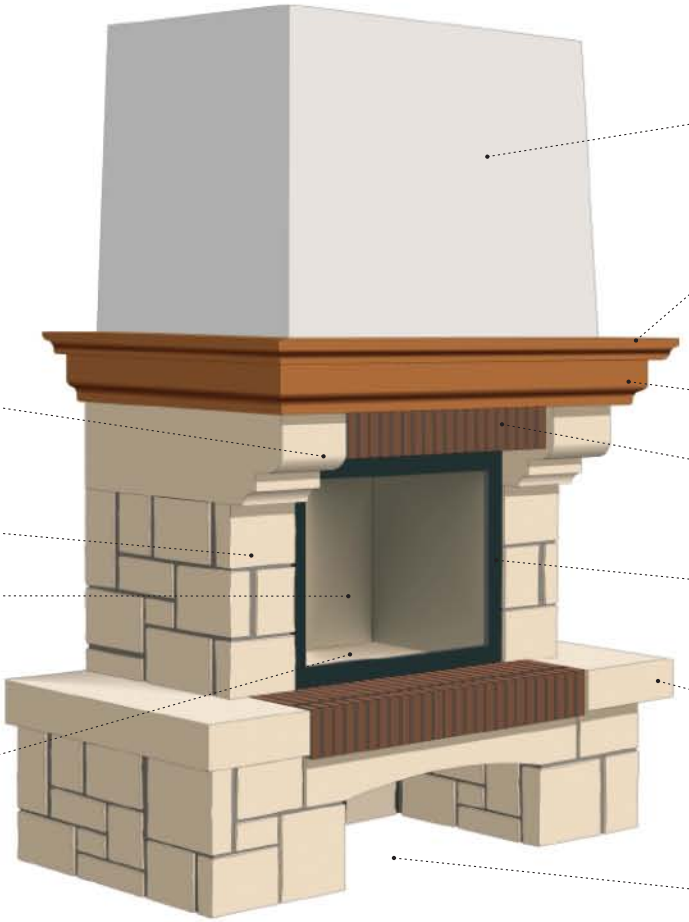
hauteur^{F} **de marche**^{F}
Distance verticale comprise entre deux marches consécutives.

nez^{M}**-de-marche**^{F}
Extrémité d'une marche, en saillie sur la contremarche inférieure.

chauffage[M] au bois[M]

Production de chaleur par combustion du bois. De nos jours, le chauffage au bois est surtout utilisé comme chauffage d'appoint.

cheminée[F] à foyer[M] ouvert
Ouvrage de maçonnerie surmonté d'un conduit et ouvert sur le devant. La chaleur est émise par combustion du bois et par réflexion sur les parois de l'âtre.



hotte[F]
Partie d'une cheminée située au-dessus du manteau qui sert à dissimuler le conduit de fumée.

tablette[F]
Pièce horizontale supérieure du manteau d'une cheminée.

corbeau[M]
Pièce en saillie sur un jambage ou sur un mur, qui sert à supporter le manteau d'une cheminée.

manteau[M]
Partie d'une cheminée en saillie au-dessus de l'âtre.

linteau[M]
Traverse horizontale située au-dessus de l'âtre et supportant le manteau.

jambage[M]
Paroi verticale formant le côté de l'âtre et supportant les parties supérieures d'une cheminée.

encadrement[M]
Cadre métallique bordant l'ouverture d'un foyer.

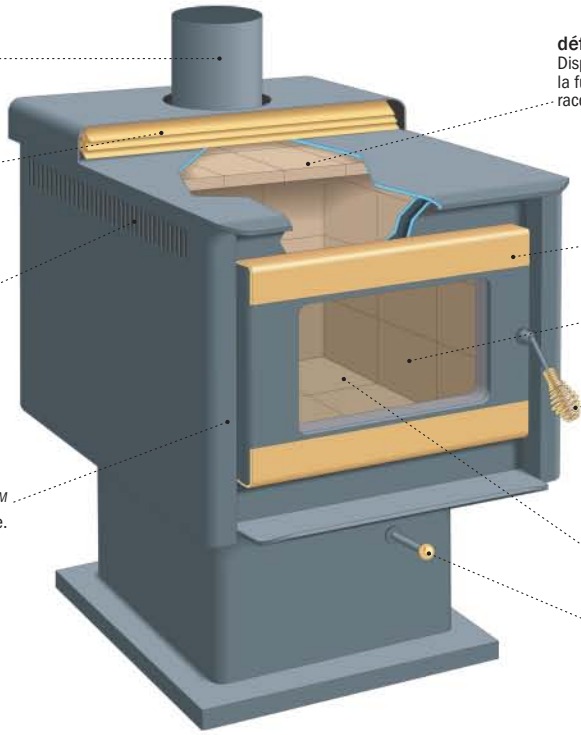
cœur[M]
Paroi verticale constituant le fond de l'âtre.

socle[M]
Base servant à protéger le plancher d'une pièce de la chaleur produite par le foyer.

âtre[M]
Partie d'une cheminée où s'effectue la combustion.

bûcher[M]
Partie de la cheminée où est entreposé le bois.

poêle[M] à combustion[F] lente
Appareil de chauffage à foyer fermé où la quantité d'air qui pénètre dans la chambre de combustion est contrôlée de manière à ralentir la combustion.



conduit[M] de raccordement[M]
Tuyau reliant le poêle au conduit de fumée ou à un autre tuyau de raccordement.

déflecteur[M] de fumée[F]
Dispositif qui sert à orienter la fumée vers le conduit de raccordement.

déflecteur[M] d'air[M] chaud
Dispositif qui sert à expulser l'air chauffé vers l'avant du poêle.

porte[F]-foyer[M]
Porte vitrée étanche fermant la chambre de combustion.

sortie[F] d'air[M] chaud
Section latérale du caisson percée d'orifices par lesquels l'air chauffé est retourné dans la pièce.

brique[F] réfractaire
Brique résistant à des températures très élevées sans s'altérer.

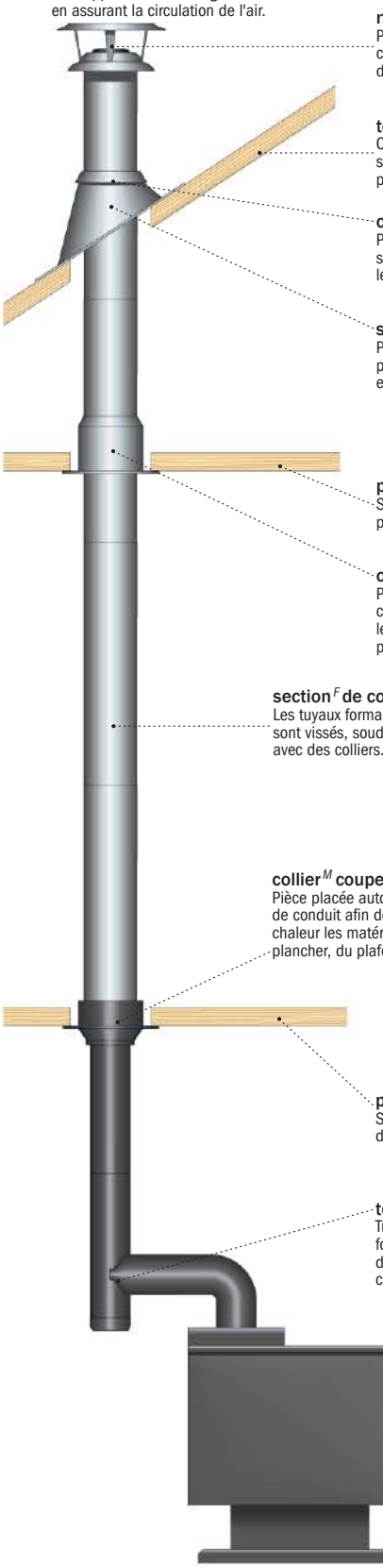
poignée[F]
Partie permettant d'ouvrir la porte-foyer.

caisson[M]
Gaine métallique rigide du poêle.

chambre[F] de combustion[F]
Partie du poêle où s'effectue la combustion du bois.

manette[F] d'admission[F] d'air[M]
Poignée qui actionne le mécanisme permettant de contrôler l'entrée d'air dans la chambre de combustion.

cheminée[F]
Conduit par lequel s'évacuent la fumée ou les gaz de combustion d'un appareil de chauffage tout en assurant la circulation de l'air.



mitre[F]
Pièce coiffant l'extrémité d'une cheminée et servant à la protéger du vent ou de la pluie.

toit[M]
Couverture de la maison reposant sur la charpente et servant à la protéger des intempéries.

collet[M]
Pièce protégeant l'étanchéité du solin du ruissellement de l'eau sur le conduit.

solin[M]
Pièce située à la jonction de la partie extérieure de la cheminée et du toit et assurant l'étanchéité.

plafond[M]
Surface horizontale constituant la partie supérieure d'une pièce.

collier[M] **coupe-feu**[M]
Pièce placée autour d'une section du conduit afin de protéger de la chaleur les matériaux combustibles du plancher, du plafond ou du toit.

section[F] **de conduit**[M]
Les tuyaux formant le conduit de cheminée sont vissés, soudés, emboîtés ou assemblés avec des colliers.

collier[M] **coupe-feu**[M]
Pièce placée autour d'une section de conduit afin de protéger de la chaleur les matériaux combustibles du plancher, du plafond ou du toit.

plancher[M]
Surface horizontale formant le sol d'une pièce.

té[M] **de base**[F]
Tuyau de raccordement en forme de « T » reliant l'appareil de chauffage au conduit de cheminée.

accessoires[M] **de foyer**[M]
Outils utilisés pour saisir et déplacer le combustible, aviver le feu et recueillir les cendres.



pince[F]
Outil utilisé pour saisir et déplacer les bûches et les braises.



tisonnier[M]
Outil utilisé pour remuer les braises et les tisons afin d'attiser le feu.



pelle[F]
Outil utilisé pour recueillir les cendres.



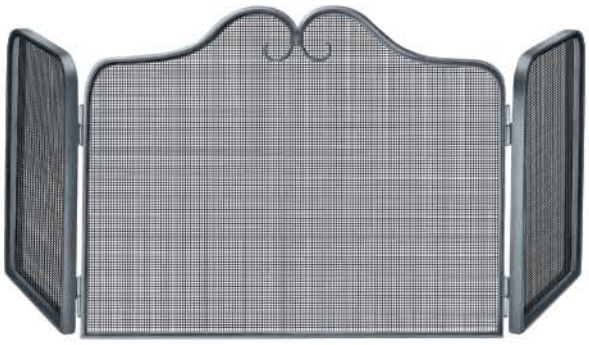
balai[M]
Outil utilisé pour nettoyer l'âtre et pousser les cendres dans la pelle.



chenets[M]
Supports métalliques situés dans l'âtre, sur lesquels on pose les bûches pour permettre à l'air de circuler durant la combustion.



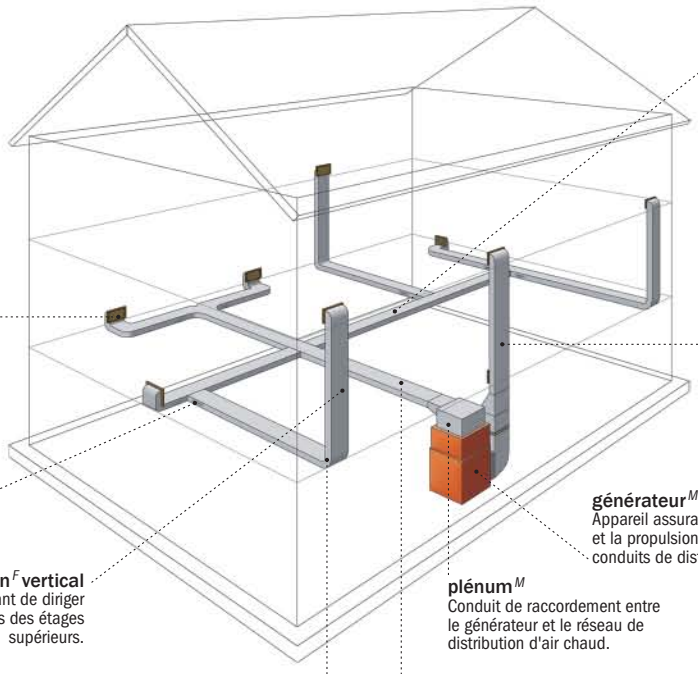
porte-bûches[M]
Panier dans lequel on transporte et entrepose les bûches près de la cheminée.



pare-feu[M]
Écran placé devant l'ouverture d'un foyer pour protéger le plancher des étincelles.

installation[F] à air[M] chaud pulsé

Système dans lequel le chauffage est assuré par de l'air chaud poussé par un ventilateur.



gaine[F] de dérivation[F]
Conduit, habituellement en tôle, qui dirige l'air chaud vers les bouches.

bouche[F] de soufflage[M]
Dispositif grillagé orientable situé à une des extrémités d'un conduit, par lequel l'air chaud est distribué dans une pièce.

reprise[F] d'air[M]
Conduit par lequel l'air d'une pièce est retourné vers le générateur pour y être chauffé à nouveau.

registre[M] de réglage[M]
Dispositif permettant de régler le débit d'air dans un conduit.

générateur[M] d'air[M] chaud
Appareil assurant le chauffage et la propulsion de l'air dans les conduits de distribution.

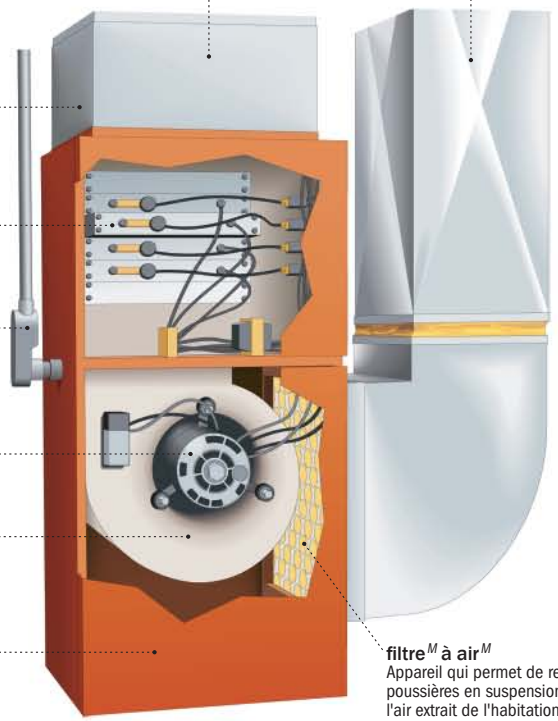
conduit[M] de distribution[F] vertical
Conduit vertical permettant de diriger l'air chaud vers les bouches des étages supérieurs.

plénum[M]
Conduit de raccordement entre le générateur et le réseau de distribution d'air chaud.

coude[M]
Raccordement ou partie d'un conduit qui permet de modifier la direction de l'air chaud.

gaine[F] principale
Conduit issu du générateur qui achemine l'air chaud vers les gaines de dérivation.

générateur[M] d'air[M] chaud électrique
Appareil alimenté à l'électricité assurant le chauffage et la propulsion de l'air dans les conduits de distribution.



sortie[F] d'air[M] chaud
Conduit d'où l'air chauffé est expulsé dans la gaine principale.

reprise[F] d'air[M]
Conduit par lequel l'air d'une pièce est retourné vers le générateur pour y être chauffé à nouveau.

plénum[M]
Conduit de raccordement entre le générateur et le réseau de distribution d'air chaud.

élément[M] de chauffe[F]
Dispositif électrique qui réchauffe l'air avant sa distribution dans les conduits.

entrée[F] électrique
Dispositif de connexion du générateur au système électrique de l'habitation.

moteur[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

ventilateur[M]
Appareil qui propulse l'air chauffé vers la sortie du générateur.

panneau[M] d'accès[M]
Panneau amovible permettant d'accéder aux composantes du générateur.

filtre[M] à air[M]
Appareil qui permet de retenir les poussières en suspension dans l'air extrait de l'habitation.

types[M] de bouches[F]
Les bouches sont situées à l'une des extrémités des conduits et ménagées au bas d'un mur, près d'un plafond ou dans un plancher.



bouche[F] de soufflage[M]
Bouche orientable située à une des extrémités d'un conduit de distribution, par laquelle l'air chaud est distribué dans une pièce.



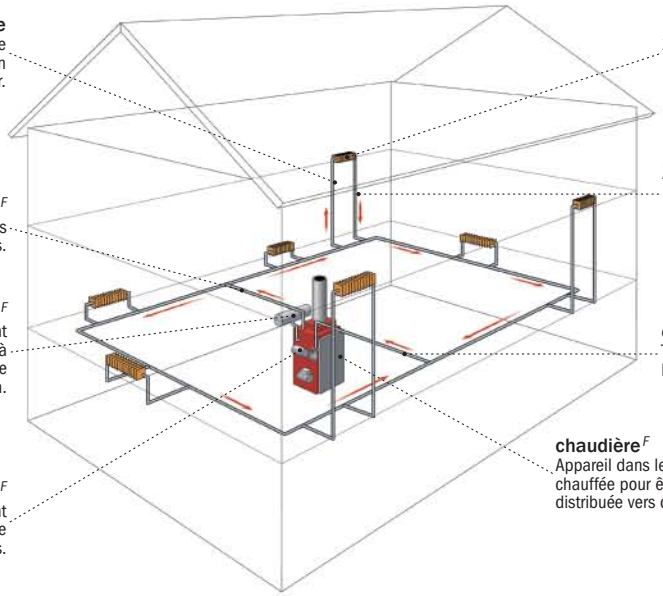
bouche[F] d'extraction[F]
Bouche située à une des extrémités d'un conduit de reprise d'air, par laquelle l'air d'une pièce est retourné vers le générateur.



bouche[F] à induction[F]
Bouche située à une des extrémités d'un conduit, par laquelle l'air d'une pièce est aspiré pour être mélangé à l'air chaud propulsé.

installation[F] à eau[F] chaude

Système dans lequel le chauffage est assuré par de l'eau chaude circulant dans des radiateurs.



colonne[F] ascendante
Tuyau acheminant l'eau chaude vers les radiateurs situés à un étage supérieur.

canalisation[F] d'alimentation[F]
Tuyau acheminant l'eau chauffée vers les radiateurs.

vase[M] d'expansion[F]
Réservoir qui, permettant la dilatation de l'eau, sert à maintenir une pression normale dans l'installation.

pompe[F] de circulation[F]
Appareil assurant le mouvement de l'eau à travers le réseau de conduits et les radiateurs.

radiateur[M]
Appareil permettant de transmettre à l'air ambiant la chaleur obtenue par le passage de l'eau chaude.

colonne[F] descendante
Tuyau dirigeant l'eau refroidie vers une canalisation de retour située à un étage inférieur.

canalisation[F] de retour[M]
Tuyau acheminant l'eau refroidie vers la chaudière.

chaudière[F]
Appareil dans lequel l'eau est chauffée pour être ensuite distribuée vers des radiateurs.

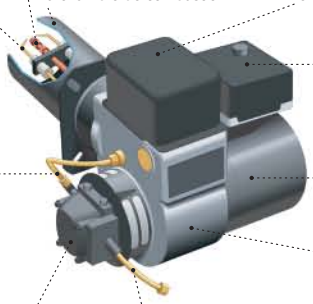
brûleur[M] à mazout[M]
Appareil servant à combiner un combustible (mazout) à l'air, à souffler ce mélange dans la chambre de combustion d'une chaudière et à l'enflammer.

gicleur[M]
Tube par lequel passe le mazout pour être pulvérisé en fines gouttelettes mélangées à l'air à sa sortie.

manchon[M]
Pièce cylindrique recouvrant le gicleur et les électrodes d'allumage et permettant de relier le brûleur à la chambre de combustion.

transformateur[M]
Dispositif qui permet de modifier le courant électrique en haut voltage afin de produire l'étincelle entre les deux électrodes.

électrode[F] d'allumage[M]
L'allumage du mélange mazout-air est assuré par une étincelle électrique jaillissant entre deux électrodes.



contrôle[M] thermique
Dispositif qui, détectant les variations de température, sert de commande de mise en marche ou d'arrêt automatique du brûleur.

moteur[M] électrique
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

ventilateur[M]
Appareil qui dirige l'air vers la sortie du brûleur pour le mélanger aux gouttelettes de mazout.

canalisation[F] d'alimentation[F]
Conduit par lequel le mazout est injecté dans le brûleur, vers le gicleur.

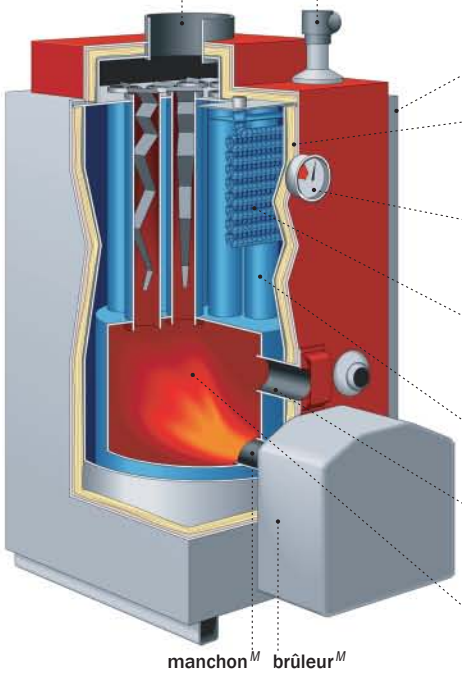
pompe[F]
Appareil qui aspire le mazout, le comprime et le dirige vers le gicleur.

arrivée[F] du mazout[M]
Conduit par lequel le mazout est acheminé vers la pompe.

chaudière[F]
Appareil dans lequel l'eau est chauffée pour être ensuite distribuée vers des radiateurs.

cheminée[F]
Conduit par lequel sont évacués les gaz de combustion.

soupape[F] de sûreté[F]
Dispositif permettant de diminuer la pression en évacuant le trop-plein d'eau ou de vapeur.



caisson[M]
Gaine métallique rigide de la chaudière.

isolant[M]
Matériau recouvrant les parois de la chaudière afin de réduire les pertes de chaleur.

aquastat[M]
Appareil permettant de régler la température de l'eau.

élément[M] de chauffe[F]
Conduit dans lequel est chauffée l'eau.

échangeur[M] de chaleur[F]
Ensemble de tubes permettant de transférer à l'eau la chaleur de la combustion.

regard[M]
Hublot permettant de voir à l'intérieur de la chambre de combustion.

chambre[F] de combustion[F]
Partie d'une chaudière où a lieu la combustion du mélange air-mazout introduit par le brûleur.

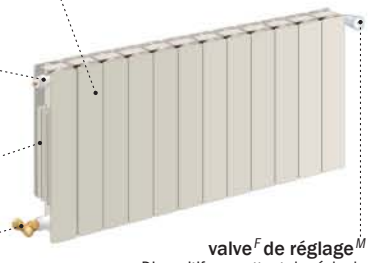
manchon[M]
Pièce cylindrique recouvrant le gicleur et les électrodes d'allumage et permettant de relier le brûleur à la chambre de combustion.

brûleur[M]
Appareil servant à combiner un combustible à l'air, à souffler et à enflammer ce mélange dans la chambre de combustion d'une chaudière.

radiateur[M] à colonnes[F]
Appareil permettant de transmettre à l'air ambiant la chaleur obtenue par le passage de l'eau chaude à travers un réseau de tubes verticaux.

grille[F] d'habillage[M]
Revêtement décoratif d'un radiateur.

purgeur[M]
Dispositif permettant d'évacuer l'air qui s'accumule parfois au sommet d'un radiateur.



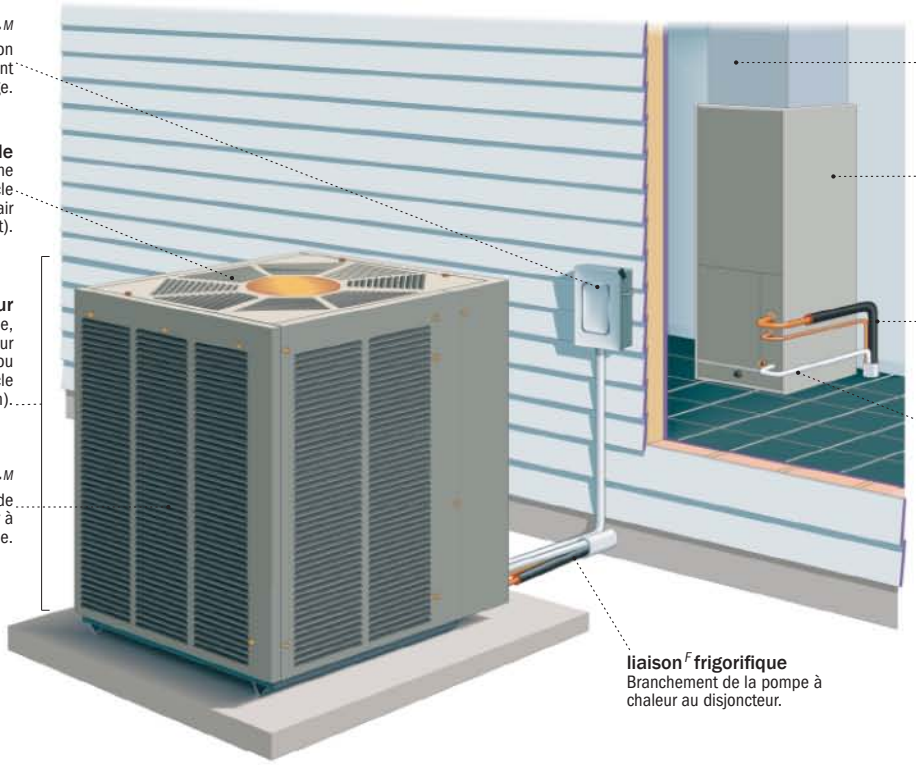
colonne[F] de radiateur[M]
Tube vertical dans lequel circule l'eau.

sortie[F] d'eau[F] chaude
Dispositif permettant d'évacuer l'eau contenue dans un radiateur.

valve[F] de réglage[M]
Dispositif permettant de régler la quantité d'eau circulant dans un radiateur.

pompe[F] à chaleur[F]

Appareil d'échange de chaleur entre deux milieux de température inégale, qui sert à chauffer ou à réfrigérer une maison selon le réglage du circuit.



disjoncteur[M]
Dispositif d'interruption automatique du courant électrique en cas de surcharge.

ventilateur[M] **hélicoïde**
Ventilateur dont les pales en forme d'hélices aspirent l'air extérieur (cycle de chauffage) ou expulsent l'air intérieur (cycle de refroidissement).

module[M] **extérieur**
Partie de la pompe dans laquelle, selon le réglage, l'air extérieur est capté (cycle chauffage) ou celui de l'intérieur rafraîchi (cycle réfrigération).

compresseur[M]
Appareil permettant de comprimer un fluide caloporteur à la pression voulue.

gaine[F] **de distribution**[F]
Conduit à partir duquel circule dans la maison l'air soufflé, chaud (cycle de chauffage) ou froid (cycle de refroidissement).

module[M] **intérieur**
Partie de la pompe dans laquelle, selon le réglage, l'air chaud de l'extérieur est introduit dans la maison (cycle chauffage) et l'air chaud de la maison expulsé vers l'extérieur (cycle réfrigération).

liaison[F] **frigorifique**
Conduit dans lequel circule un fluide caloporteur grâce auquel se réalise l'échange de chaleur.

liaison[F] **électrique**
Branchement de la pompe à chaleur sur le circuit électrique de l'habitation.

liaison[F] **frigorifique**
Branchement de la pompe à chaleur au disjoncteur.

chauffage[M] d'appoint[M]

Ensemble des appareils utilisés en complément d'un système de chauffage central.

plinthe[F] **chauffante électrique**
Appareil alimenté à l'électricité qui chauffe l'air y pénétrant par la base et l'évacue par la partie supérieure, par convection.



thermostat[M]
Dispositif qui, détectant les variations de température, sert de commande de mise en marche ou d'arrêt automatique de l'appareil.

ailette[F]
Pièce de métal en saillie sur l'élément chauffant qui permet d'augmenter la surface émettrice de chaleur.

déflecteur[M]
Dispositif qui sert à orienter l'air chauffé vers la pièce.

convecteur[M]
Appareil dans lequel l'air pénètre en partie basse, est chauffé à l'intérieur et diffusé par le grillage supérieur par convection.



grillage[M]
Grille par laquelle l'air chauffé se diffuse dans la pièce.

carter[M]
Gaine rigide et étanche servant de protection.



radiateur[M] **soufflant**
Appareil dans lequel l'air est chauffé par des éléments électriques et diffusé par un ventilateur.



radiateur[M] **rayonnant**
Appareil dont la chaleur est produite par un élément chauffant et diffusée sous forme de rayons de lumière.



radiateur[M] **bain**[M] **d'huile**[F]
Appareil composé de tubes dans lesquels circule une huile chauffée par des éléments électriques.

appareils[M] de conditionnement[M] de l'air[M]

Dispositifs destinés à rafraîchir, à filtrer, à humidifier ou à déshumidifier l'air ambiant afin d'assurer un certain confort dans une maison.

déshumidificateur[M]
Appareil servant à abaisser le taux d'humidité de l'air d'une pièce en le refroidissant.



hygrostat[M]
Dispositif qui, détectant les variations du taux d'humidité, sert de commande de mise en marche ou d'arrêt automatique de l'appareil.

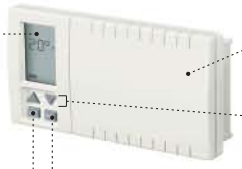
grille[F]
Panneau ajouré par lequel pénètre l'air de la pièce.

niveau[M] **d'eau**[F]

réservoir[M]
Récipient dans lequel s'égoutte l'eau de condensation prélevée de l'air refroidi.

thermostat[M] **programmable**
Dispositif électronique qui permet de maintenir la température de la maison ou d'une pièce à un certain degré et de régler celui-ci selon un horaire préétabli.

afficheur[M]
Écran présentant les données numériques (heure et température).



boîtier[M]
Partie qui recouvre et protège les éléments internes du thermostat.

touche[F] **de déplacement**[M]
Bouton permettant de modifier la température de la maison selon l'heure.

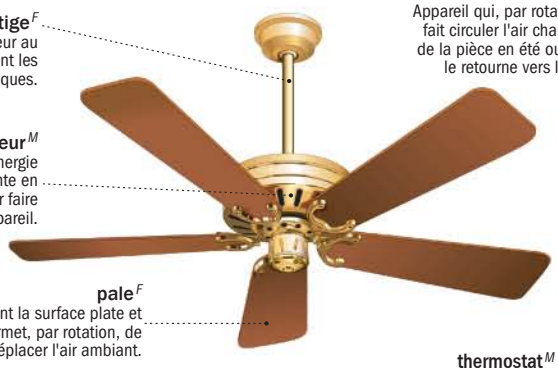
touche[F] **de préférence**[F]
Bouton permettant de confirmer l'heure et la température sélectionnées.

contrôle[M] **de programmation**[F]
Bouton permettant de régler le thermostat selon l'horaire choisi.

tige[F]
Cylindre qui relie le ventilateur au plafond tout en dissimulant les fils électriques.

moteur[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

pale[F]
Pièce dont la surface plate et allongée permet, par rotation, de déplacer l'air ambiant.



ventilateur[M] **de plafond**[M]
Appareil qui, par rotation des pales, fait circuler l'air chaud vers le haut de la pièce en été ou, inversement, le retourne vers le bas en hiver.

thermostat[M] **d'ambiance**[F]
Dispositif qui, détectant les variations de température, sert de commande de mise en marche ou d'arrêt automatique du chauffage d'une pièce ou d'une habitation.

couvercle[M]
Plaque qui recouvre et protège les éléments internes du thermostat.

réglage[M] **de la température**[F]
Bouton qui permet de sélectionner la température que l'on souhaite atteindre.



température[F] **désirée**
Température que l'on souhaite atteindre.

aiguille[F]
Tige métallique reliée au thermomètre qui indique la température ambiante.

température[F] **ambiante**
Un thermomètre intégré indique la température de la pièce où se trouve le thermostat.

purificateur[M] **d'air**[M]
Appareil qui aspire l'air d'une pièce pour le filtrer en le débarrassant de ses impuretés avant de l'y retourner.



panneau[M] **de commande**[F]
Panneau où sont rassemblés les boutons de fonctionnement de l'humidificateur.

humidificateur[M]
Appareil servant à augmenter le taux d'humidité de l'air d'une pièce.

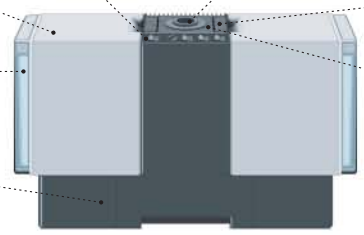
vaporiseur[M]
Appareil permettant le contact de l'air avec de l'eau finement pulvérisée avant qu'il soit soufflé dans la pièce.

réservoir[M] **d'eau**[F]
Récipient contenant l'eau qui sera vaporisée dans la pièce.

filtre[M] **à air**[M]
Appareil qui permet de retenir les poussières en suspension dans l'air.

niveau[M] **d'eau**[F]

grille[F] **de vaporisation**[F]
Panneau ajouré par lequel l'air humidifié est diffusé.



plateau[M]

climatiseur[M] **de fenêtre**[F]
Appareil installé dans une fenêtre qui sert à refroidir et à ventiler l'air d'une pièce.

hygromètre[M]
Appareil servant à mesurer le taux d'humidité de l'air d'une pièce.

humidité[F]



température[F]

ventilateur[M] **de l'évaporateur**[M]
Appareil qui aspire l'air chaud de la pièce, le dirige sur les serpentins froids de l'évaporateur et le renvoie dans la pièce.

moteur[M] **du ventilateur**[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil, ici le ventilateur.

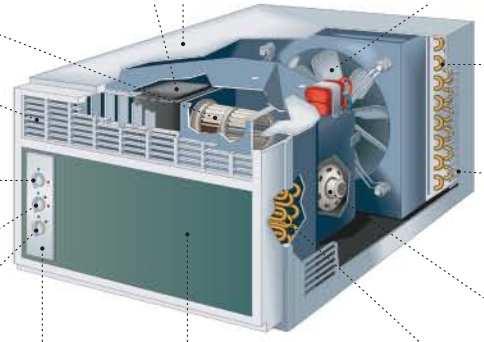
boîtier[M]
Partie qui recouvre et protège les éléments internes du climatiseur.

ventilateur[M] **du condenseur**[M]
Appareil qui aspire l'air extérieur par des évents latéraux et le projette sur les serpentins chauds du condenseur pour les refroidir.

déflecteur[M]
Dispositif qui sert à diriger l'air frais vers la pièce.

serpentin[M] **du condenseur**[M]
Conduit dans lequel le réfrigérant chaud dissipe la chaleur de l'air vers l'extérieur.

thermostat[M]
Dispositif qui, détectant les variations de température, sert de commande de mise en marche ou d'arrêt automatique de l'appareil.



évent[M] **latéral**
Conduit par lequel l'air extérieur est aspiré.

commande[F] **de ventilateur**[M]
Bouton qui permet de régler le débit d'air.

moteur[M] **du ventilateur**[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil, ici un ventilateur.

sélecteur[M]
Bouton qui permet de régler la vitesse du ventilateur et la température.

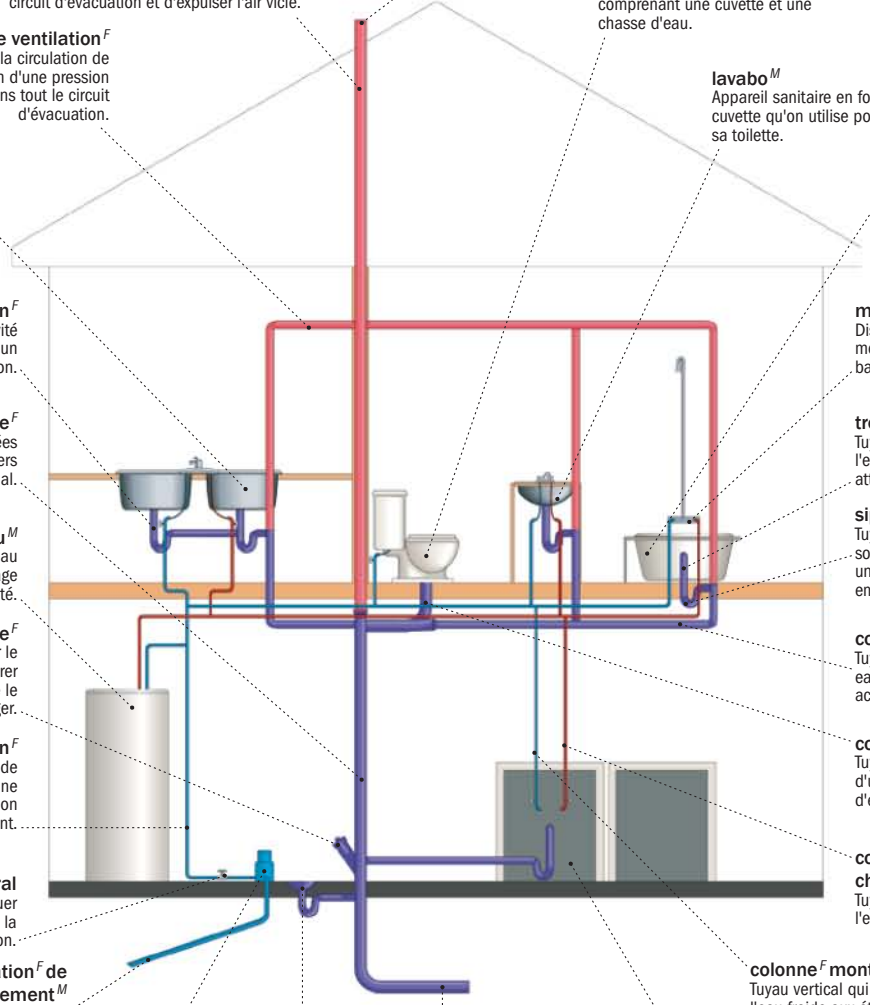
tableau[M] **de commande**[F]
Panneau où sont rassemblés les boutons de fonctionnement du climatiseur.

grillage[M]
Grille par laquelle l'air chauffé se diffuse dans la pièce.

serpentin[M] **de l'évaporateur**[M]
Conduit dans lequel le réfrigérant froid absorbe la chaleur de la pièce.

circuit[M] de plomberie[F]

Dans une maison, quatre circuits permettent à l'eau de circuler : distribution d'eau froide et d'eau chaude, ventilation des tuyaux et évacuation des eaux usées.



chapeau[M] de ventilation[F]
Prise d'air extérieure de la colonne de ventilation principale.

colonne[F] de ventilation[F] principale
Tuyau vertical qui, débouchant sur le toit, permet de créer une circulation d'air dans le circuit d'évacuation et d'expulser l'air vicié.

w.-c.[M]
Appareil sanitaire utilisé pour la satisfaction des besoins naturels comprenant une cuvette et une chasse d'eau.

colonne[F] de ventilation[F]
Tuyau qui permet la circulation de l'air et le maintien d'une pression constante dans tout le circuit d'évacuation.

lavabo[M]
Appareil sanitaire en forme de cuvette qu'on utilise pour faire sa toilette.

évier[M] double
Appareil composé de deux cuvettes alimentées en eau et pourvues d'une vidange, utilisé dans une cuisine ou une salle de lessive.

baignoire[F]
Appareil sanitaire en forme de cuve allongée dans laquelle on prend des bains.

tuyau[M] d'évacuation[F]
Tuyau acheminant par gravité l'eau usée d'un appareil vers un collecteur d'évacuation.

mélangeur[M] bain[M]-douche[F]
Dispositif permettant de distribuer un mélange eau froide-eau chaude vers la baignoire ou vers la douche.

tuyau[M] de chute[F]
Tuyau dans lequel les eaux usées sont déversées et acheminées vers le collecteur principal.

trop-plein[M]
Tuyau d'évacuation par lequel l'eau d'un appareil s'écoule si elle atteint un certain niveau.

siphon[M]
Tuyau en forme de « U » placé à la sortie de l'appareil et qui retient une certaine quantité d'eau pour empêcher la remontée de l'air vicié.

chauffe-eau[M]
Appareil de production d'eau chaude sanitaire par chauffage au gaz ou à l'électricité.

collecteur[M] d'évacuation[F]
Tuyau qui, recueillant les eaux usées des appareils, les achemine vers le tuyau de chute.

bouchon[M] de vidange[F]
Pièce métallique vissée sur le collecteur que l'on peut retirer au cas où il soit nécessaire de le désengorger.

collecteur[M] d'appareil[M]
Tuyau acheminant les eaux usées d'un w.-c. vers un collecteur d'évacuation.

conduite[F] d'alimentation[F]
Tuyau d'arrivée de l'eau froide potable dans le circuit d'une maison, qui prolonge la canalisation de branchement.

colonne[F] montante d'eau[F] chaude
Tuyau vertical qui permet de distribuer l'eau chaude aux étages d'une maison.

robinet[M] d'arrêt[M] général
Valve permettant de bloquer l'arrivée d'eau pour toute la maison.

colonne[F] montante d'eau[F] froide
Tuyau vertical qui permet de distribuer l'eau froide aux étages d'une maison.

canalisation[F] de branchement[M]
Tuyau qui relie le réseau urbain de distribution au circuit d'eau d'une maison.

compteur[M]
Appareil servant à mesurer la consommation d'eau d'une habitation.

puisard[M]
Excavation où l'eau s'écoule en cas de débordement.

collecteur[M] principal
Tuyau qui recueille les eaux usées provenant du tuyau de chute pour les acheminer vers le réseau d'égout ou une fosse septique.

lave-linge[M], laveuse[F]
Appareil électroménager qui fait automatiquement la lessive.

circuit[M] de ventilation[F]
Ensemble de tuyaux qui, reliés les uns aux autres, permettent la circulation de l'air dans le circuit.

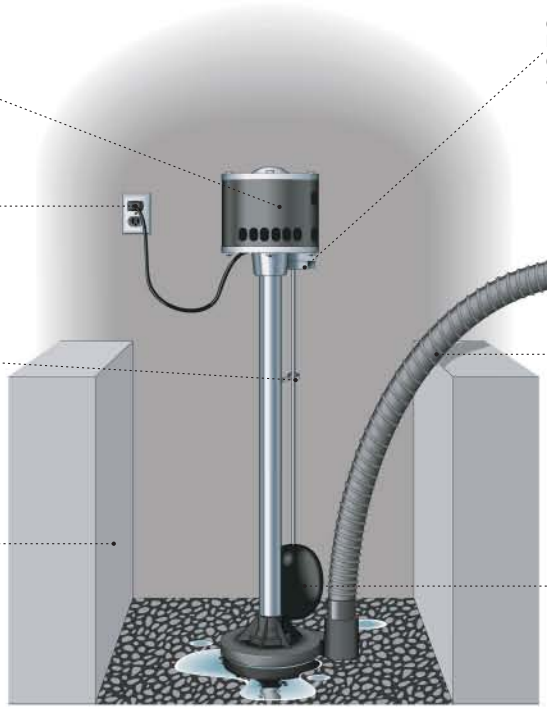
circuit[M] d'évacuation[F]
Ensemble de tuyaux qui, reliés les uns aux autres, permettent le rejet des eaux usées dans le collecteur principal.

circuit[M] d'eau[F] froide
Ensemble de tuyaux qui, reliés les uns aux autres, permettent la distribution d'eau froide potable.

circuit[M] d'eau[F] chaude
Ensemble de tuyaux qui, reliés les uns aux autres, permettent la distribution d'eau chaude à partir d'un chauffe-eau.

pompe[F] de puisard[M]

Appareil qui absorbe l'eau d'une excavation pratiquée dans le sol pour l'évacuer vers un égout ou une fosse septique.



moteur[M] électrique
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

prise[F] avec borne[F] de terre[F]
Dispositif d'alimentation électrique assurant le transfert du courant au sol pour prévenir les risques d'électrocution en cas de défectuosité de l'appareil.

étrier[M] du flotteur[M]
Pièce métallique qui retient en position la tige du flotteur.

puisard[M]
Excavation dans laquelle l'eau s'accumule par ruissellement en cas de débordement dans le sous-sol d'une maison.

contacteur[M]
Dispositif qui permet de mettre le moteur de la pompe en marche lorsque le flotteur atteint un niveau prédéterminé.

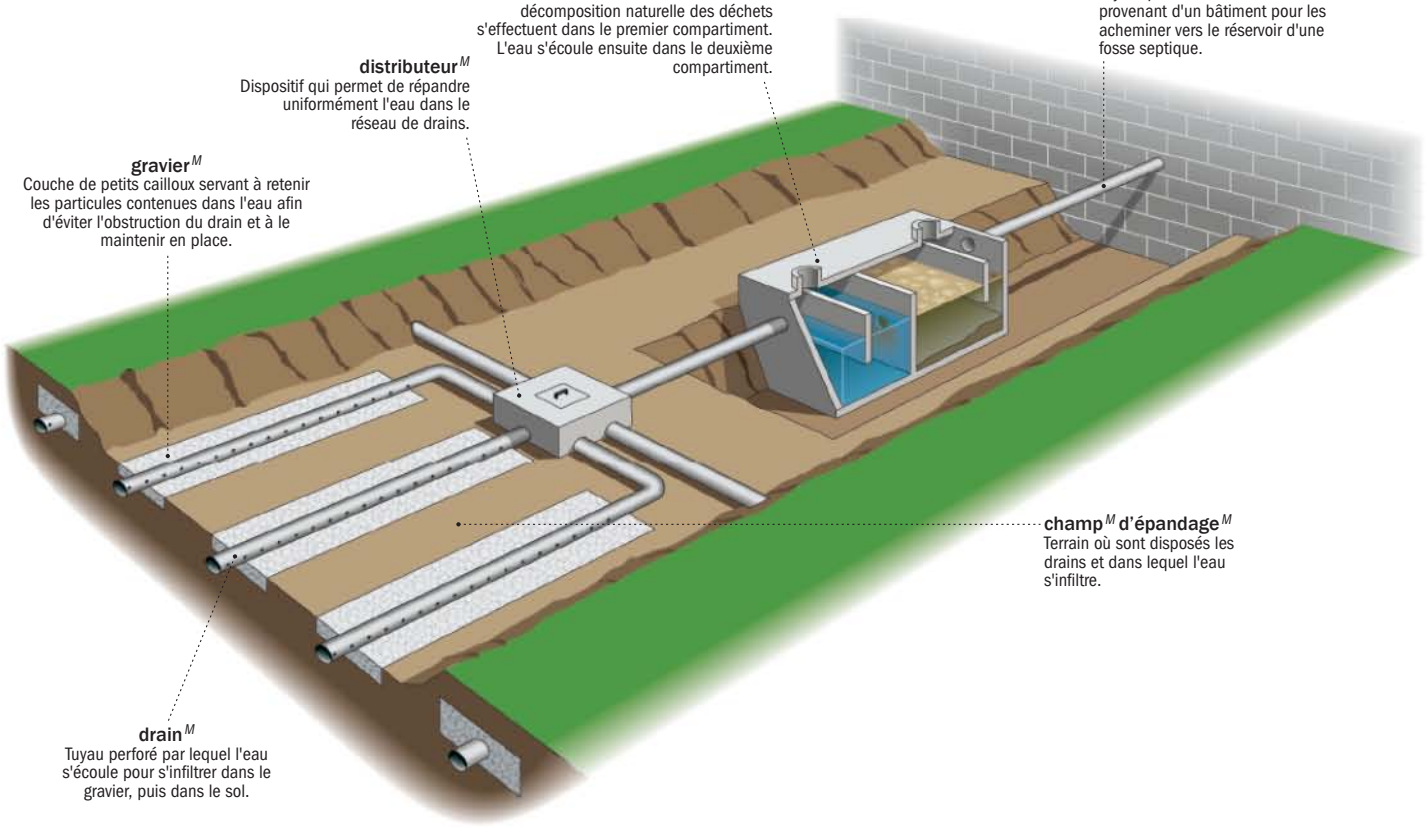
clapet[M] de retenue[F]
Soupape à bascule qui empêche le retour de l'eau dans le puisard.

canalisation[F] de refoulement[M]
Tuyau par lequel la pompe évacue l'eau du puisard vers un égout ou une fosse septique.

flotteur[M]
Dispositif mobile relié au contacteur qui monte avec le niveau d'eau et actionne le fonctionnement de la pompe.

fosse[F] septique

Système souterrain où s'effectuent le traitement et l'évacuation des eaux usées.



réservoir[M]
La décantation de l'eau usée et la décomposition naturelle des déchets s'effectuent dans le premier compartiment. L'eau s'écoule ensuite dans le deuxième compartiment.

collecteur[M] principal
Tuyau qui recueille les eaux usées provenant d'un bâtiment pour les acheminer vers le réservoir d'une fosse septique.

distributeur[M]
Dispositif qui permet de répandre uniformément l'eau dans le réseau de drains.

gravier[M]
Couche de petits cailloux servant à retenir les particules contenues dans l'eau afin d'éviter l'obstruction du drain et à le maintenir en place.

champ[M] d'épandage[M]
Terrain où sont disposés les drains et dans lequel l'eau s'infiltre.

drain[M]
Tuyau perforé par lequel l'eau s'écoule pour s'infiltrer dans le gravier, puis dans le sol.

salle[F] de bains[M]

Pièce aménagée pour la toilette du corps, équipée d'eau courante et d'installations sanitaires.

porte[F] coulissante
Porte dont le ou les vantaux se déplacent horizontalement le long d'une rainure.

pomme[F] de douche[F]
Accessoire percé d'orifices par lesquels l'eau s'écoule sous pression.

douchette[F]
Poignée mobile munie d'une pomme de douche, notamment utilisée pour le rinçage des cheveux.

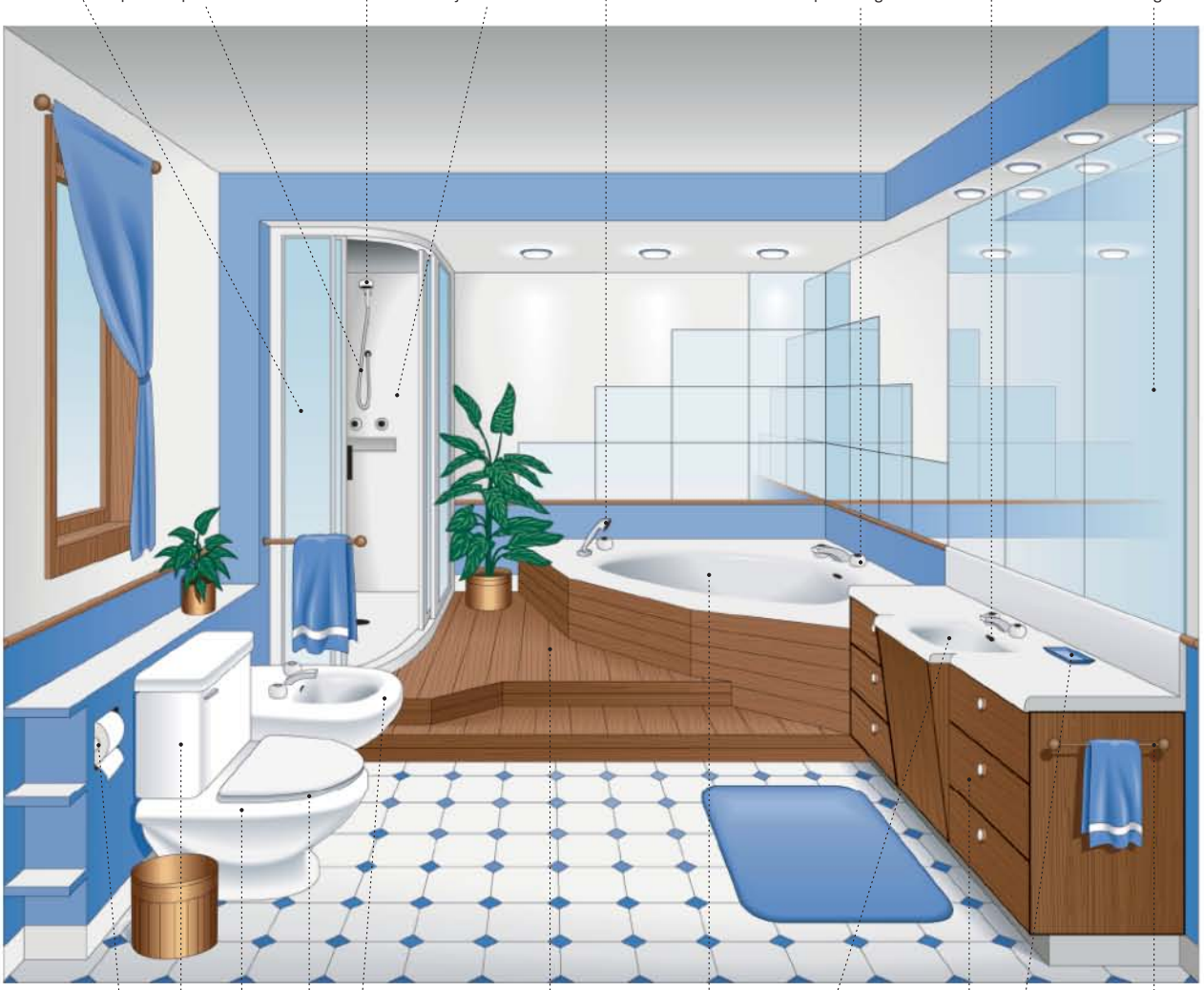
trop-plein[M]
Tuyau d'évacuation par lequel l'eau d'un appareil s'écoule si elle atteint un certain niveau.

flexible[M]
Tuyau souple qui permet de déplacer la pomme de douche.

cabine[F] de douche[F]
Espace clos dans lequel une installation sanitaire permet de laver le corps par l'action d'un jet d'eau.

robinet[M]
Dispositif destiné à permettre ou à interrompre l'écoulement de l'eau chaude ou de l'eau froide de même qu'à en régler le débit.

miroir[M]
Surface de verre polie qui réfléchit la lumière et renvoie les images.



porte-rouleau[M]
Support destiné à recevoir un rouleau de papier hygiénique.

banquette[F]
Plateforme menant à la baignoire.

lavabo[M]
Appareil sanitaire en forme de cuvette qu'on utilise pour faire sa toilette.

porte-serviettes[M]
Support destiné à recevoir une serviette à main.

réservoir[M] de chasse[F] d'eau[F]
Cuve dans laquelle est emmagasinée la réserve d'eau utilisée pour éliminer le contenu de la cuvette du w.-c.

bidet[M]
Appareil sanitaire bas en forme de cuvette qu'on utilise pour faire la toilette des parties intimes.

baignoire[F]
Appareil sanitaire en forme de cuve allongée dans laquelle on prend des bains.

porte-savon[M]

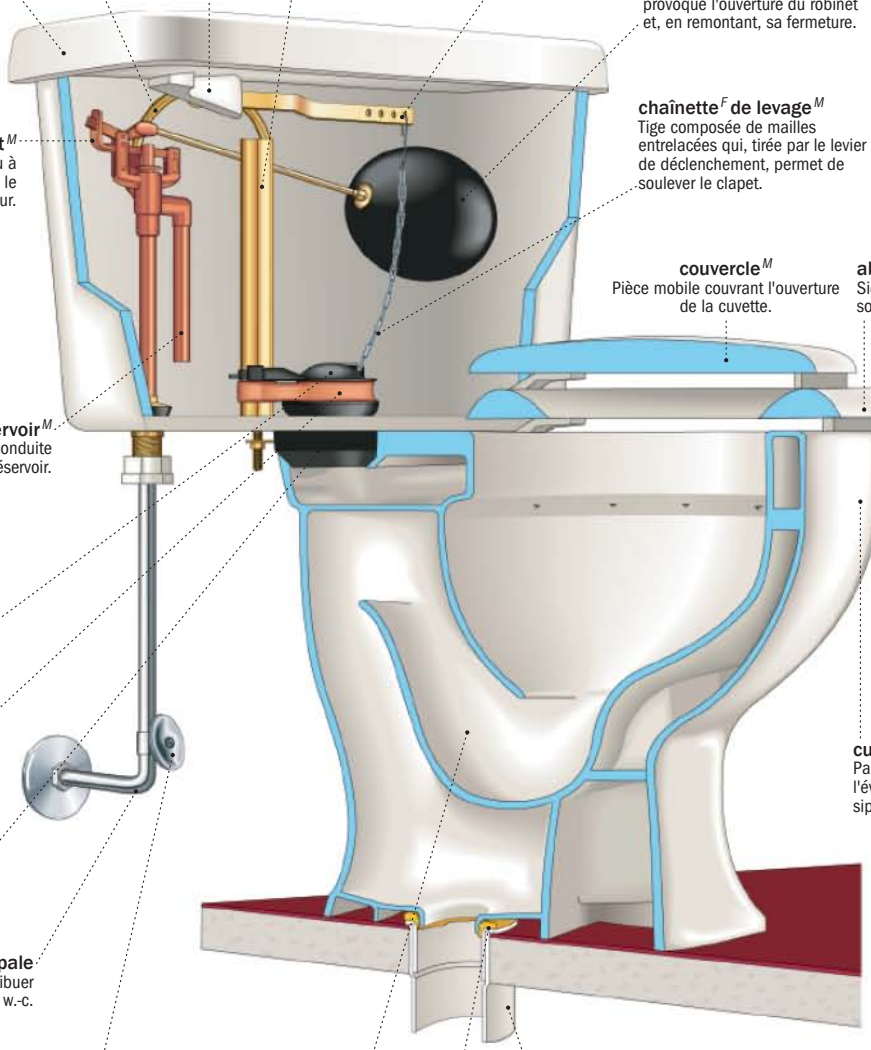
w.-c.[M]; toilette[F]
Appareil sanitaire utilisé pour la satisfaction des besoins naturels comprenant une cuvette et une chasse d'eau.

abattant[M]
Siège percé d'un trou que l'on soulève ou abaisse.

coiffeuse[F]
Meuble pour les soins de beauté, muni d'un miroir et comportant habituellement des tiroirs.

W.-C.[M]

Appareil sanitaire utilisé pour la satisfaction des besoins naturels comprenant une cuvette et une chasse d'eau.



manette[F] de chasse[F] d'eau[F]
Dispositif qu'on abaisse pour vider le contenu de la cuvette. Elle actionne le levier de déclenchement.

trop-plein[M]
Tuyau d'évacuation par lequel l'eau d'un appareil s'écoule si elle atteint un certain niveau.

levier[M] de déclenchement[M]
Dispositif qui, actionné par la manette de chasse d'eau, permet de tirer la chaînette de levage et de libérer l'eau du réservoir dans la cuvette.

tube[M] de remplissage[M] de la cuvette[F]
Tuyau par lequel l'eau provenant de la conduite principale est acheminée vers la cuvette.

couvercle[M] de réservoir[M]
Pièce recouvrant le réservoir de chasse d'eau.

flotteur[M]
Dispositif mobile qui, en s'abaissant avec le niveau d'eau, provoque l'ouverture du robinet et, en remontant, sa fermeture.

chaînette[F] de levage[M]
Tige composée de mailles entrelacées qui, tirée par le levier de déclenchement, permet de soulever le clapet.

robinet[M] flotteur à clapet[M]
Dispositif destiné à permettre ou à interrompre l'arrivée d'eau dans le réservoir. Il est actionné par le flotteur.

couvercle[M]
Pièce mobile couvrant l'ouverture de la cuvette.

abattant[M]
Siège percé d'un trou que l'on soulève ou abaisse.

tube[M] de remplissage[M] du réservoir[M]
Tuyau par lequel l'eau provenant de la conduite principale est acheminée vers le réservoir.

clapet[M]
Bouchon qui, soulevé par la chaînette de levage, permet l'écoulement de l'eau du réservoir dans la cuvette, et s'abaisse ensuite pour le remplir à nouveau.

siège[M]
Dispositif d'étanchéité dans lequel s'insère le clapet pour remplir à nouveau le réservoir.

cuvette[F]
Partie creuse de l'appareil dont l'évacuation de l'eau, à travers le siphon, entraîne les déchets.

rondelle[F] conique
Joint d'étanchéité inséré dans l'orifice de la cuvette pour empêcher les fuites d'eau.

conduite[F] principale
Tuyau qui permet de distribuer l'eau vers le w.-c.

robinet[M] d'arrêt[M]
Valve permettant d'interrompre l'arrivée d'eau dans le w.-c.

siphon[M]
Partie du w.-c. qui retient une certaine quantité d'eau pour empêcher la remontée de l'air vicié provenant du circuit d'évacuation.

tuyau[M] de chute[F]
Tuyau dans lequel les eaux usées sont déversées et acheminées vers le collecteur principal.

anneau[M] d'étanchéité[F] en cire[F]
Joint inséré entre le siphon de la cuvette et le tuyau de chute pour prévenir les fuites d'eau dans la pièce.

chauffe-eau[M]

Appareil de production d'eau chaude sanitaire par chauffage au gaz ou à l'électricité.

chauffe-eau[M] électrique



tuyau[M] d'eau[F] froide
Tuyau d'arrivée de l'eau froide dans la cuve.

tuyau[M] d'eau[F] chaude
Tuyau de sortie de l'eau chaude par entraînement dans le circuit d'eau chaude.

anode[F]
Électrode enrobée de magnésium servant à protéger la cuve des effets corrosifs de l'eau.

soupape[F] de sûreté[F]
Dispositif permettant de diminuer la pression à l'intérieur de la cuve en évacuant le trop-plein d'eau chaude.

coupe-circuit[M] limiteur[M] de température[F]
Dispositif qui interrompt le passage du courant électrique dès que la température de l'eau excède une valeur déterminée.

élément[M] chauffant[M] supérieur
Résistance électrique enrobée, immergée dans la partie supérieure de la cuve, servant à chauffer l'eau.

thermostat[M] supérieur
Dispositif qui, détectant les variations de température, sert de commande de mise en marche ou d'arrêt automatique de l'élément chauffant supérieur.

panneau[M] d'accès[M]
Couvercle qui recouvre et protège le thermostat et le coupe-circuit.

cuve[F]
Réservoir isolé, habituellement cylindrique, émaillé ou vitrifié, dans lequel est emmagasinée l'eau à chauffer.

isolant[M]
Matériau placé entre la cuve et les parois du chauffe-eau afin de réduire les pertes de chaleur.

câble[M] électrique
Entrée de la connexion du chauffe-eau au circuit de la maison.

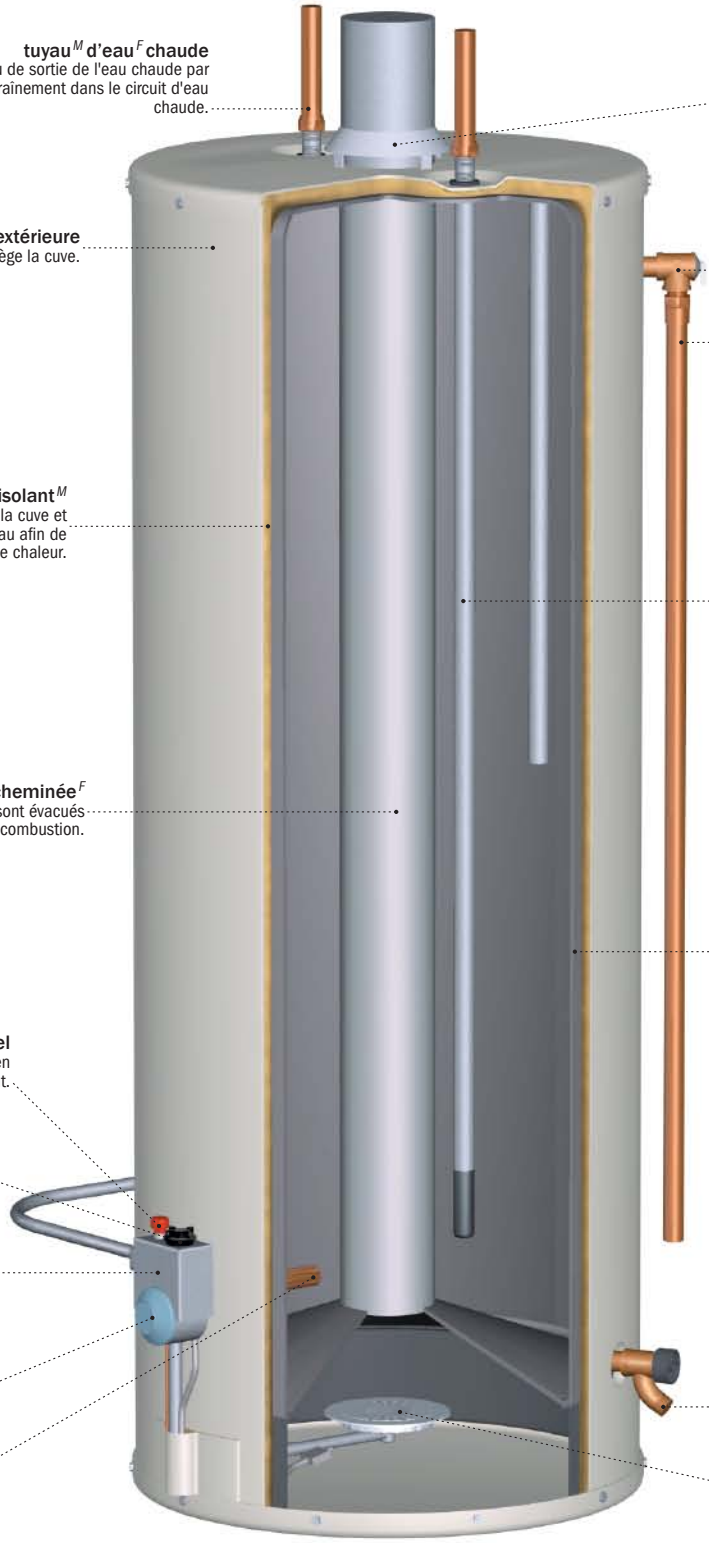
trop-plein[M]
Tuyau par lequel l'eau s'échappe en cas de surpression.

thermostat[M] inférieur
Dispositif qui, détectant les variations de température, sert de commande de mise en marche ou d'arrêt automatique de l'élément chauffant inférieur.

élément[M] chauffant[M] inférieur
Résistance électrique enrobée, immergée dans la partie inférieure de la cuve, servant à chauffer l'eau.

robinet[M] de vidange[F]
Dispositif servant à vider le réservoir du liquide qu'il contient.

chauffe-eau M au gaz M



tuyau M d'eau F chaude
Tuyau de sortie de l'eau chaude par entraînement dans le circuit d'eau chaude.

dériveur M de tirage M
Dispositif permettant de réduire le débit d'air du tirage.

enveloppe F extérieure
Gaine de tôle qui protège la cuve.

soupape F de sûreté F
Dispositif permettant de diminuer la pression à l'intérieur de la cuve en évacuant le trop-plein d'eau chaude.

trop-plein M
Tuyau par lequel l'eau s'échappe en cas de surpression.

isolant M
Matériau placé entre la cuve et les parois du chauffe-eau afin de réduire les pertes de chaleur.

tuyau M d'eau F froide
Tuyau d'arrivée de l'eau froide dans la cuve.

cheminée F
Conduit par lequel sont évacués les gaz de combustion.

cuve F vitrifiée
Réservoir isolé protégé contre la corrosion par un revêtement vitreux ou émaillé.

allumage M manuel
Dispositif qui permet de mettre le brûleur en marche manuellement.

régulateur M
Dispositif servant à couper l'alimentation en gaz lorsque l'eau atteint la température désirée.

boîte F de contrôle M
Boîte où sont rassemblés les dispositifs de mesure de la température ainsi que ceux de fonctionnement du brûleur.

contrôle M de la température F
Dispositif permettant de sélectionner la température.

thermostat M
Dispositif qui, détectant les variations de température, sert de commande de mise en marche ou d'arrêt automatique du brûleur.

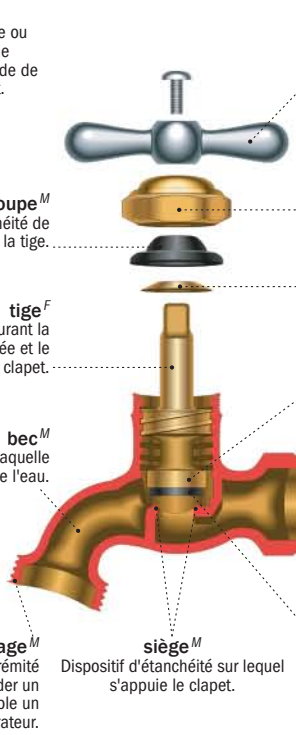
robinet M de vidange F
Dispositif servant à vider la cuve de l'eau qu'elle contient.

brûleur M
Appareil de combustion d'un mélange gaz-air.

robinet[M] et mitigeurs[M]

Le robinet commande l'écoulement d'eau chaude ou d'eau froide, tandis que le mitigeur sert à la fois de robinet et de mélangeur d'eau chaude et d'eau froide.

robinet[M]
Dispositif destiné à permettre ou à interrompre l'écoulement de l'eau chaude ou de l'eau froide de même qu'à en régler le débit.



poignée[F]
Dispositif tourné à la main qui fait monter ou descendre la tige, ce qui permet ou interrompt l'écoulement d'eau.

écrou[M] **du presse-étoupe**[M]
Pièce métallique qui permet de serrer le presse-étoupe sur la rondelle.

presse-étoupe[M]
Joint assurant l'étanchéité de la tige.

rondelle[F]
Pièce qui s'insère sur la tige et se fixe sur le corps du robinet.

tige[F]
Organe métallique assurant la liaison entre la poignée et le clapet.

cuvette[F] **porte-clapet**[M]
Support du clapet.

bec[M]
Extrémité recourbée par laquelle s'écoule l'eau.

clapet[M]
Bouchon fixé à l'extrémité de la tige qui, en s'insérant dans le siège, bloque l'arrivée d'eau et, en se soulevant, permet son écoulement.

filetage[M]
Rainure en hélice à l'extrémité du bec pour y raccorder un accessoire, par exemple un aérateur.

siège[M]
Dispositif d'étanchéité sur lequel s'appuie le clapet.

mitigeur[M] **à disque**[M]
Type de robinet muni de deux disques perforés qui règle à la fois le débit et la température de l'eau.



levier[M]
Poignée commandant le débit de l'eau et le mélange d'eau froide et chaude.

enjoliveur[M]
Pièce décorative coiffant le corps du mitigeur, sur laquelle se déplace le levier.

cylindre[M]
Pièce dans laquelle sont insérés deux disques, l'un actionné par le levier, l'autre immobile.

bec[M]
Extrémité recourbée par laquelle s'écoule l'eau.

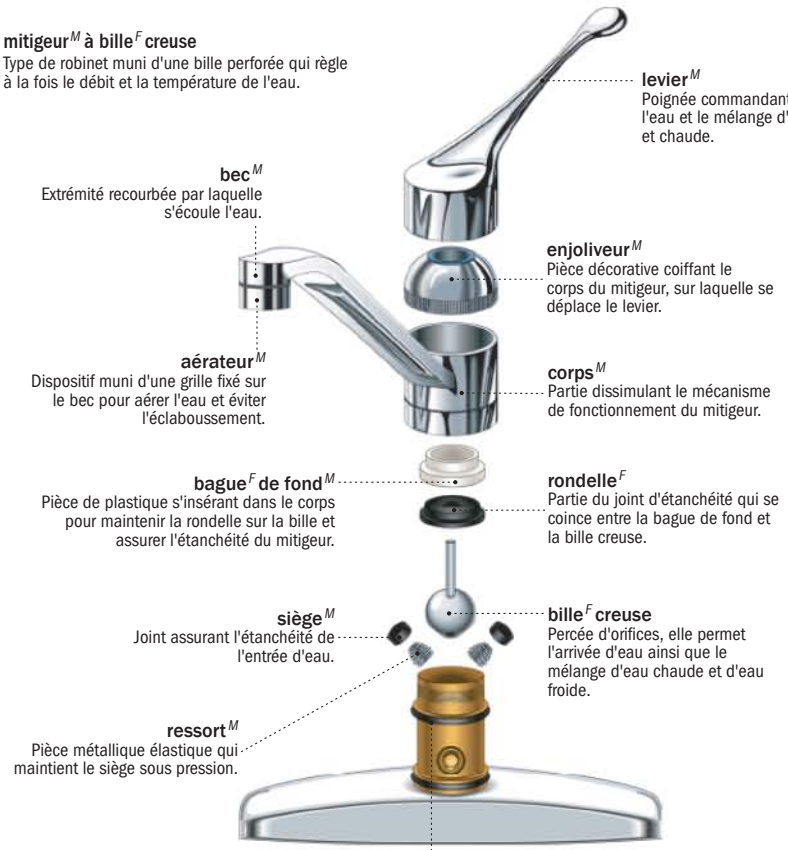
anneau[M] **d'étanchéité**[F]
Rondelle assurant l'étanchéité d'une entrée d'eau.

entrée[F] **d'eau**[F]
Section tubulaire par laquelle l'eau pénètre dans le mitigeur.

aérateur[M]
Dispositif muni d'une grille fixé sur le bec pour aérer l'eau et éviter l'éclaboussement.

applique[F] **du robinet**[M]
Plaque permettant de dissimuler et de protéger les tuyaux d'arrivée d'eau.

mitigeur[M] **à bille**[F] **creuse**
Type de robinet muni d'une bille perforée qui règle à la fois le débit et la température de l'eau.



levier[M]
Poignée commandant le débit de l'eau et le mélange d'eau froide et chaude.

bec[M]
Extrémité recourbée par laquelle s'écoule l'eau.

enjoliveur[M]
Pièce décorative coiffant le corps du mitigeur, sur laquelle se déplace le levier.

aérateur[M]
Dispositif muni d'une grille fixé sur le bec pour aérer l'eau et éviter l'éclaboussement.

corps[M]
Partie dissimulant le mécanisme de fonctionnement du mitigeur.

bague[F] **de fond**[M]
Pièce de plastique s'insérant dans le corps pour maintenir la rondelle sur la bille et assurer l'étanchéité du mitigeur.

rondelle[F]
Partie du joint d'étanchéité qui se coince entre la bague de fond et la bille creuse.

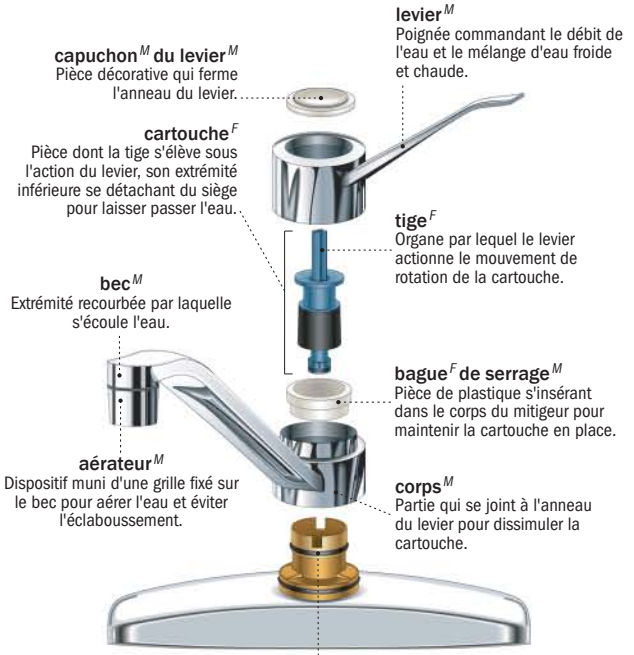
siège[M]
Joint assurant l'étanchéité de l'entrée d'eau.

bille[F] **creuse**
Percée d'orifices, elle permet l'arrivée d'eau ainsi que le mélange d'eau chaude et d'eau froide.

ressort[M]
Pièce métallique élastique qui maintient le siège sous pression.

joint[M] **torique**
Joint d'étanchéité annulaire, généralement en caoutchouc, qui prévient l'écoulement de l'eau par la base du mitigeur.

mitigeur[M] **à cartouche**[F]
Type de robinet muni d'une cartouche perforée qui règle à la fois le débit et la température de l'eau.



levier[M]
Poignée commandant le débit de l'eau et le mélange d'eau froide et chaude.

capuchon[M] **du levier**[M]
Pièce décorative qui ferme l'anneau du levier.

cartouche[F]
Pièce dont la tige s'élève sous l'action du levier, son extrémité inférieure se détachant du siège pour laisser passer l'eau.

tige[F]
Organe par lequel le levier actionne le mouvement de rotation de la cartouche.

bec[M]
Extrémité recourbée par laquelle s'écoule l'eau.

bague[F] **de serrage**[M]
Pièce de plastique s'insérant dans le corps du mitigeur pour maintenir la cartouche en place.

aérateur[M]
Dispositif muni d'une grille fixé sur le bec pour aérer l'eau et éviter l'éclaboussement.

corps[M]
Partie qui se joint à l'anneau du levier pour dissimuler la cartouche.

joint[M] **torique**
Joint d'étanchéité annulaire, généralement en caoutchouc, qui prévient l'écoulement de l'eau par la base du mitigeur.

adaptateurs[M] et raccords[M]

Les adaptateurs sont utilisés pour l'assemblage d'éléments faits de matériaux différents, tandis que les raccords sont utilisés pour l'assemblage d'éléments de même nature.



plastique[M] et acier[M]
Les tuyaux sont assemblés par raccord à compression ou par collage pour le plastique d'un côté et manchon fileté pour l'acier de l'autre.



plastique[M] et cuivre[M]
Les tuyaux sont assemblés par raccord union ou par raccord à compression.



cuivre[M] et acier[M]
Les tuyaux sont assemblés par raccord union ou par raccord à compression du côté cuivre et par manchon fileté du côté acier.

exemples[M] d'adaptateurs[M]
Les adaptateurs permettent l'assemblage de tuyaux de nature différente.



coude[M] de renvoi[M]
Raccord qui permet l'assemblage de deux tuyaux afin que la canalisation puisse contourner un obstacle.



té[M]
Raccord qui permet l'assemblage de trois tuyaux dont l'un est perpendiculaire aux deux autres.



culotte[F]
Raccord qui permet l'assemblage de trois tuyaux dont l'un est oblique.



siphon[M]
Tuyau en forme de « U » placé à la sortie de l'appareil qui retient une certaine quantité d'eau pour empêcher la remontée de l'air vicié.

exemples[M] de raccords[M]
Les raccords permettent l'assemblage de deux ou de plusieurs tuyaux, d'un tuyau et d'un appareil ou encore d'un tuyau et d'une pièce servant à le fermer.



bouchon[M] femelle
Bouchon inséré sur l'extrémité d'un tuyau pour le fermer.



coude[M] à 180°
Raccord qui permet l'assemblage de deux tuyaux afin que la canalisation effectue un retour sur elle-même.



bouchon[M] femelle à visser
Bouchon vissé sur l'extrémité d'un tuyau à filetage mâle pour le fermer.



coude[M] à 90°
Raccord qui permet l'assemblage de deux tuyaux pour effectuer un changement de direction.



coude[M] à 45°
Raccord qui permet l'assemblage de deux tuyaux pour effectuer un changement de direction selon un angle de 45 °.



manchon[M]
Raccord fileté comportant deux extrémités femelles, utilisé pour l'assemblage de deux tuyaux de même diamètre.



réduction[F] mâle-femelle hexagonale
Raccord à tête hexagonale. Il permet l'assemblage de deux tuyaux de diamètre différent, l'un vissé sur la partie mâle et l'autre dans la partie femelle.



réduction[F] mâle-femelle
Raccord qui permet l'assemblage de deux tuyaux de diamètre différent. Le plus gros se visse sur la partie mâle et le plus petit dans la partie femelle.



mamelon[M] double
Raccord fileté comportant deux extrémités mâles, utilisé pour l'assemblage de deux tuyaux de même diamètre.



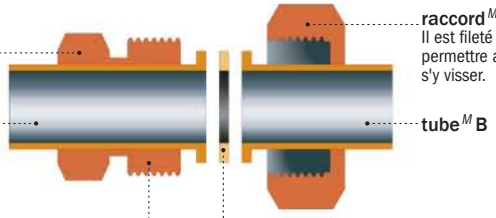
raccord[M] de réduction[F]
Raccord qui permet l'assemblage de deux tuyaux de diamètre différent afin de réduire le diamètre d'une canalisation.



bouchon[M] mâle sans bourrelet[M]
Bouchon vissé dans l'extrémité d'un tuyau à filetage femelle pour le fermer.

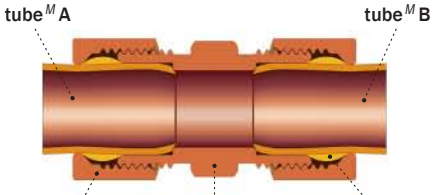
raccords[M] mécaniques
Assemblages de tuyaux au moyen d'écrous et de pièces métalliques filetées dont l'étanchéité est assurée par serrage ou insertion d'un joint.

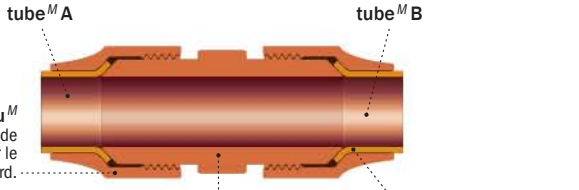
raccord[M] union[F]
Il est formé d'un raccord mâle serré par un écrou dans un raccord femelle. L'étanchéité est assurée par une rondelle de fibre serrée entre l'extrémité des tubes.



raccord[M] à compression[F]
Pièce filetée dans laquelle sont insérés deux tubes, et dont l'étanchéité est assurée par le serrage d'une garniture sur ces derniers par l'action d'un écrou.

raccord[M] à collet[M] repoussé
Pièce filetée sur laquelle deux tubes, évasés à leur extrémité, sont serrés par un écrou.

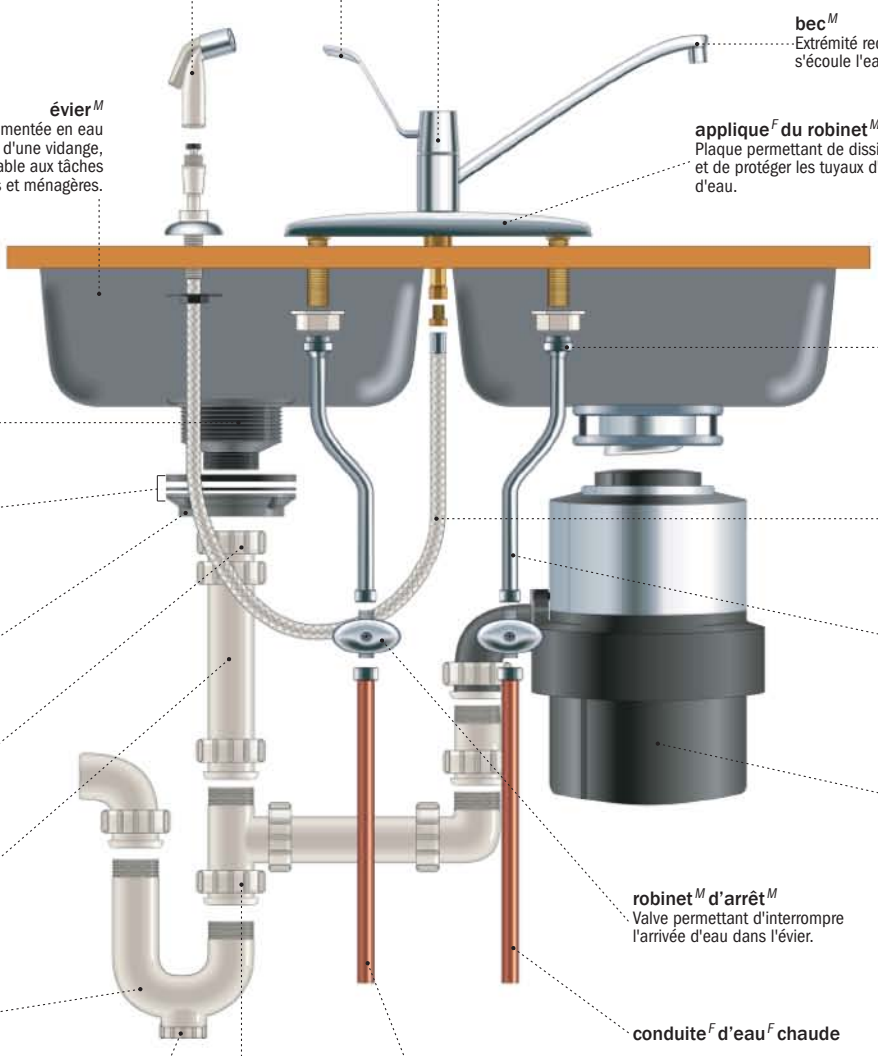




exemples[M] de branchement[M]

Branchement : manière dont un appareil est raccordé au circuit de plomberie d'une maison.

évier[M] broyeur[M]
Appareil utilisé dans une cuisine, parfois composé de deux cuvettes, alimenté en eau, pourvu d'une vidange et muni d'un broyeur.



levier[M]
Poignée commandant le débit et le mélange d'eau froide et chaude.

douchette[F]
Robinet mobile au bec perforé, notamment utilisé pour le rinçage.

mitigeur[M] d'évier[M]
Dispositif qui sert à la fois de robinet et de mélangeur d'eau chaude et d'eau froide.

bec[M]
Extrémité recourbée par laquelle s'écoule l'eau.

évier[M]
Cuvette alimentée en eau et pourvue d'une vidange, indispensable aux tâches culinaires et ménagères.

applique[F] du robinet[M]
Plaque permettant de dissimuler et de protéger les tuyaux d'arrivée d'eau.

raccord[M] à compression[F]
Serrage d'une garniture sur un tube par l'action d'un écrou.

bonde[F]
Pièce munie d'un orifice, située au fond de l'évier pour permettre l'évacuation de l'eau.

joint[M] d'étanchéité[F]
Garniture assurant l'étanchéité entre la bonde et l'about.

flexible[M]
Tuyau souple qui permet le déplacement de la douchette.

écrou[M] de fixation[F]
Pièce de serrage permettant de relier le circuit d'évacuation à l'évier.

tube[M] d'alimentation[F]
Tuyau par lequel l'eau de la conduite est acheminée au mitigeur.

écrou[M] de bonde[F]
Pièce de serrage permettant de relier la bonde et l'about.

broyeur[M]
Appareil électrique permettant de réduire les déchets de table en fines particules qu'un courant d'eau entraîne par la suite vers le circuit d'évacuation.

tuyau[M] d'évacuation[F]
Tuyau acheminant par gravité les eaux usées vers le circuit d'évacuation.

robinet[M] d'arrêt[M]
Valve permettant d'interrompre l'arrivée d'eau dans l'évier.

siphon[M]
Tuyau en forme de « U » placé à la sortie de l'appareil et qui retient une certaine quantité d'eau pour empêcher la remontée de l'air vicié.

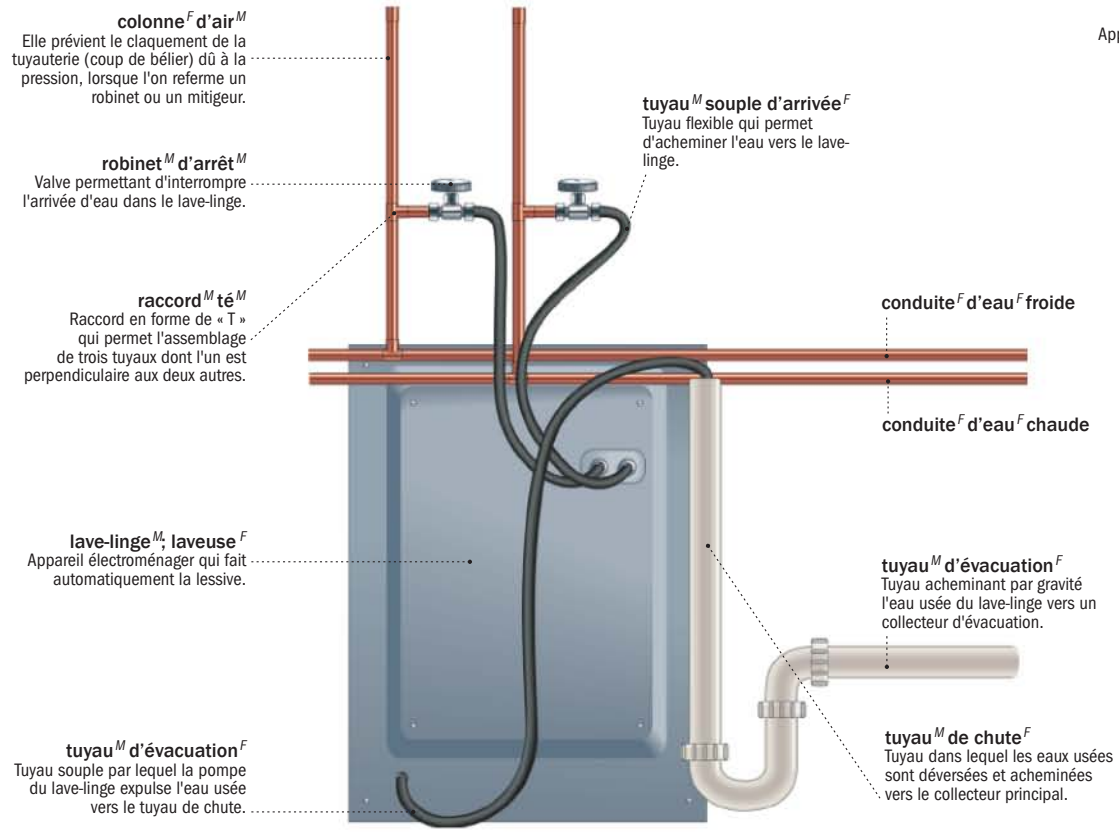
conduite[F] d'eau[F] chaude

bouchon[M] de dégorgement[M]
Pièce vissée sur le siphon que l'on peut retirer au cas où il soit nécessaire de le désengorger.

conduite[F] d'eau[F] froide

écrou[M] à collet[M]
Pièce de serrage mobile permettant de relier le siphon au té de raccordement.

exemples[M] de branchement[M]



colonne[F] d'air[M]
Elle prévient le claquement de la tuyauterie (coup de bélier) dû à la pression, lorsque l'on referme un robinet ou un mitigeur.

robinet[M] d'arrêt[M]
Valve permettant d'interrompre l'arrivée d'eau dans le lave-linge.

raccord[M] té[M]
Raccord en forme de « T » qui permet l'assemblage de trois tuyaux dont l'un est perpendiculaire aux deux autres.

lave-linge[M]; laveuse[F]
Appareil électroménager qui fait automatiquement la lessive.

tuyau[M] d'évacuation[F]
Tuyau souple par lequel la pompe du lave-linge expulse l'eau usée vers le tuyau de chute.

tuyau[M] souple d'arrivée[F]
Tuyau flexible qui permet d'acheminer l'eau vers le lave-linge.

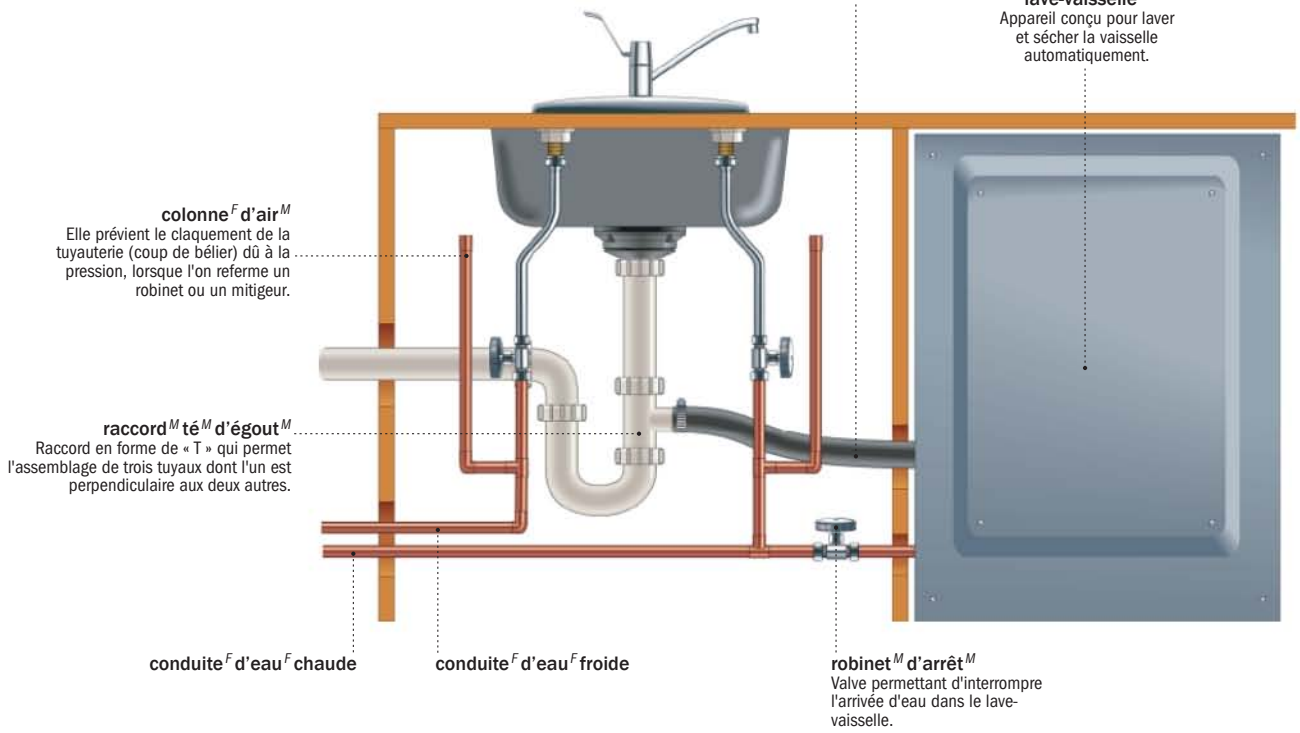
conduite[F] d'eau[F] froide

conduite[F] d'eau[F] chaude

lave-linge[M]; laveuse[F]
Appareil électroménager qui fait automatiquement la lessive.

tuyau[M] d'évacuation[F]
Tuyau acheminant par gravité l'eau usée du lave-linge vers un collecteur d'évacuation.

tuyau[M] de chute[F]
Tuyau dans lequel les eaux usées sont déversées et acheminées vers le collecteur principal.



colonne[F] d'air[M]
Elle prévient le claquement de la tuyauterie (coup de bélier) dû à la pression, lorsque l'on referme un robinet ou un mitigeur.

raccord[M] té[M] d'égout[M]
Raccord en forme de « T » qui permet l'assemblage de trois tuyaux dont l'un est perpendiculaire aux deux autres.

conduite[F] d'eau[F] chaude

conduite[F] d'eau[F] froide

robinet[M] d'arrêt[M]
Valve permettant d'interrompre l'arrivée d'eau dans le lave-vaisselle.

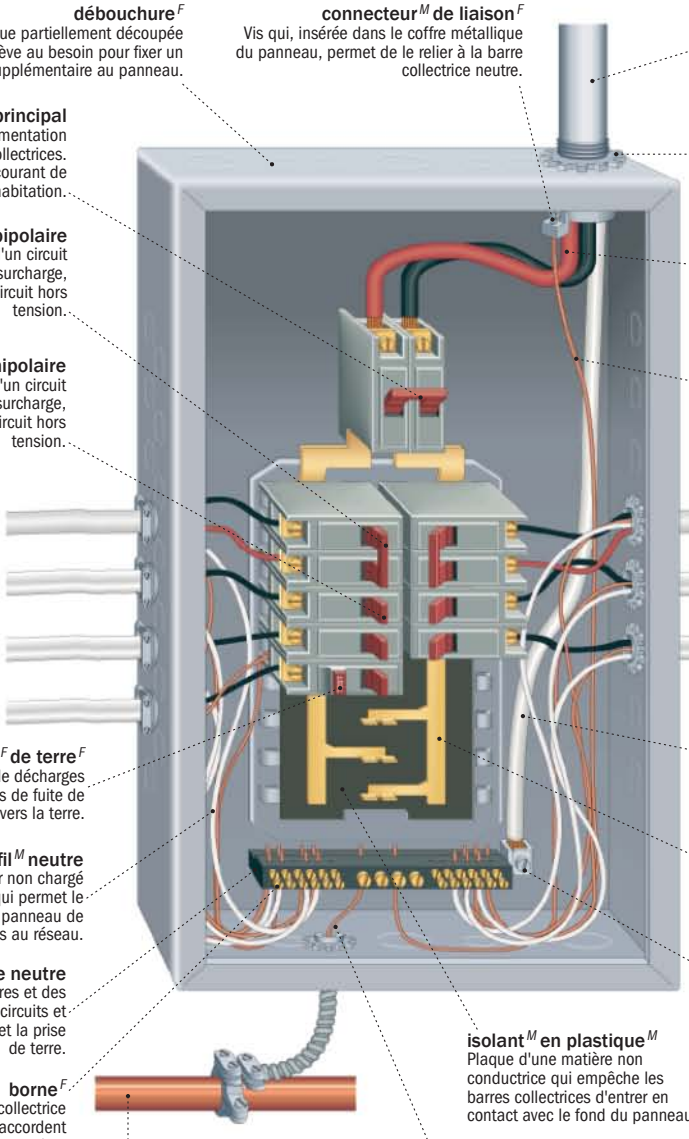
tuyau[M] de vidange[F]
Tuyau qui recueille l'eau usée du lave-vaisselle et l'achemine vers le circuit d'évacuation.

lave-vaisselle[M]
Appareil conçu pour laver et sécher la vaisselle automatiquement.

lave-vaisselle[M]
Appareil conçu pour laver et sécher la vaisselle automatiquement.

panneau[M] de distribution[F]

Ensemble de dispositifs qui assurent la jonction entre le réseau public d'électricité et les circuits électriques d'une habitation.



débouchure[F]
Pièce métallique partiellement découpée que l'on enlève au besoin pour fixer un câble supplémentaire au panneau.

connecteur[M] de liaison[F]
Vis qui, insérée dans le coffre métallique du panneau, permet de le relier à la barre collectrice neutre.

câble[M] d'alimentation[F] à 240 V
Câble composé de trois fils, un neutre et deux sous tension, par lequel le courant électrique du réseau pénètre dans le panneau de distribution.

disjoncteur[M] principal
Dispositif commandant l'alimentation en électricité des barres collectrices. Il permet de couper le courant de tous les circuits de l'habitation.

connecteur[M] de conduit[M] d'entrée[F]
Dispositif qui permet de visser le conduit d'entrée au boîtier du panneau.

disjoncteur[M] bipolaire
Dispositif de protection d'un circuit à 240 V qui, en cas de surcharge, se déclenche et met le circuit hors tension.

conducteur[M] d'alimentation[F]
Fil conducteur sous tension qui achemine le courant électrique.

disjoncteur[M] unipolaire
Dispositif de protection d'un circuit à 120 V qui, en cas de surcharge, se déclenche et met le circuit hors tension.

fil[M] de liaison[F]
Il relie le connecteur de liaison à la barre collectrice neutre.

circuit[M] à 240 V
Composé de deux fils de phases, d'un fil neutre et d'un fil de mise à la terre, il permet d'alimenter un appareil à forte consommation d'électricité.

circuit[M] à 120 V
Composé d'un fil de phase, d'un fil neutre et d'un fil de mise à la terre, il permet d'alimenter un petit appareil ou un luminaire.

disjoncteur[M] de fuite[F] de terre[F]
Dispositif permettant de réduire le risque de décharges électriques dans un endroit humide en cas de fuite de courant accidentelle vers la terre.

fil[M] de service[M] neutre
Fil conducteur non chargé électriquement qui, par l'intermédiaire de la barre collectrice neutre, retourne le courant des circuits domestiques au réseau de distribution.

fil[M] neutre
Fil conducteur non chargé électriquement qui permet le retour du courant au panneau de distribution, puis au réseau.

barre[F] collectrice
Partie conductrice du panneau sur laquelle s'insèrent les disjoncteurs de chacun des circuits.

barre[F] collectrice neutre
Elle reçoit le courant des fils neutres et des fils de mise à la terre des différents circuits et l'achemine vers le fil de service neutre et la prise de terre.

prise[F] de terre[F]
Pièce reliée à la barre collectrice neutre qui permet le transfert du courant provenant des fils neutres des circuits vers le fil de service neutre.

isolant[M] en plastique[M]
Plaque d'une matière non conductrice qui empêche les barres collectrices d'entrer en contact avec le fond du panneau.

borne[F]
Partie de la barre collectrice neutre sur laquelle se raccordent un fil neutre et le fil de mise à la terre d'un circuit.

prise[F] de terre[F]
Conducteur métallique sur lequel est fixé le fil de terre pour mettre à la terre l'ensemble du circuit.

fil[M] de terre[F]
Fil qui transfère le courant de la barre collectrice neutre à la prise de terre en cas de court-circuit.

exemples[M] de fusibles[M]
Fusibles : appareils de connexion électrique conçus pour interrompre, par la fusion d'un de ses éléments, le passage du courant en cas de surcharge d'un circuit.



fusible[M]-cartouche[F]
D'une capacité maximale de 60 ampères, il protège un circuit à 240 V.



fusible[M] à culot[M]
D'une capacité maximale de 30 ampères, il se visse comme une ampoule et protège un circuit à 120 V.



fusible[M]-cartouche[F] à lames[F]
D'une capacité de 60 à 600 ampères, il protège un circuit électrique principal.

branchement[M] au réseau[M]

Ensemble des équipements et conducteurs qui permettent le raccordement d'une installation électrique d'un abonné à un réseau public de distribution.

point[M] d'alimentation[F]
Endroit où le branchement de l'abonné est relié à la ligne de distribution à basse tension du réseau.

branchement[M] de l'abonné[M]
Partie de l'installation électrique de l'abonné, du coffret de branchement au point de raccordement inclusivement.

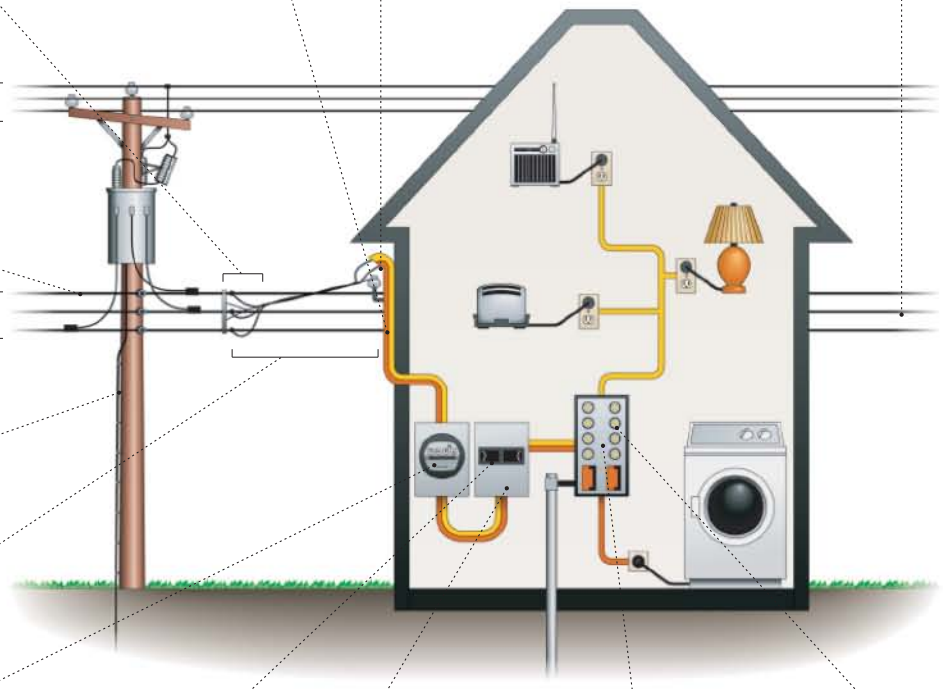
point[M] de raccordement[M]
Endroit où l'installation électrique de l'abonné est reliée au réseau de distribution.

conducteur[M] d'alimentation[F]
Fil conducteur sous tension qui achemine le courant électrique.

ligne[F] de distribution[F] à moyenne tension[F]
Ligne aérienne servant à la distribution de l'électricité d'une tension de 750 V à 50 000 V, dont les conducteurs sont situés au sommet des poteaux.

conducteur[M] neutre
Conducteur d'une ligne de distribution qui, relié au point neutre du réseau, assure le retour du courant.

ligne[F] de distribution[F] à basse tension[F]
Ligne aérienne servant à la distribution de l'électricité à une tension maximale de 750 V, dont les conducteurs sont situés sous le transformateur.



conducteur[M] de mise[F] à la terre[F]
Conducteur métallique qui, inséré dans le sol, assure le transfert de fuites de courant accidentelles vers la terre.

branchement[M] du distributeur[M]
Ensemble de conducteurs prolongeant la ligne de distribution jusqu'au point de raccordement de l'abonné.

compteur[M] d'électricité[F]
Appareil servant à mesurer la consommation d'électricité d'une habitation.

interrupteur[M] principal
Dispositif permettant de couper le courant d'une habitation.

coffret[M] de branchement[M]
Boîte métallique contenant l'interrupteur principal.

panneau[M] de distribution[F]
Ensemble de dispositifs qui assurent la jonction entre le réseau public d'électricité et les circuits électriques d'une habitation.

fusible[M]
Appareil de connexion électrique conçu pour interrompre, par la fusion d'un de ses éléments, le passage du courant en cas de surcharge d'un circuit.

compteur[M] d'électricité[F]

Appareil servant à mesurer la consommation d'électricité d'une habitation.

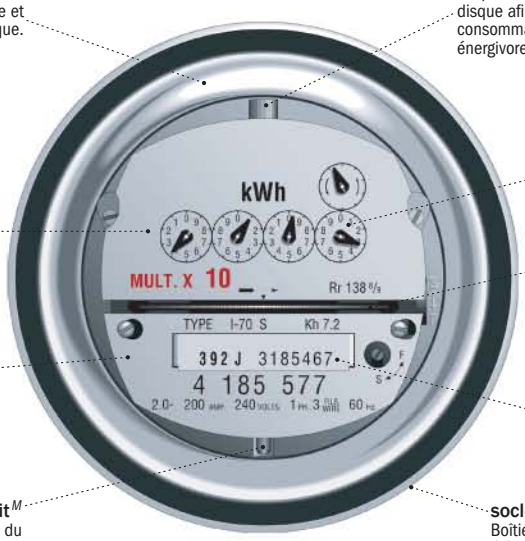
couvercle[M]
Pièce transparente qui recouvre et protège la minuterie et le disque.

vis[F] de réglage[M] de grand débit[M]
Vis permettant d'ajuster la vitesse de rotation du disque afin que celle-ci corresponde à une forte consommation, par exemple de gros appareils énergivores.

cadran[M]
Cercle gradué sur lequel se déplace une aiguille.

minuterie[F]
Système de compteur qui mesure la consommation électrique d'une habitation exprimée en kilowattheures (kWh).

disque[M]
Plaque en aluminium qui tourne lorsque le courant passe dans le compteur. Le nombre de tours effectués est proportionnel à la quantité d'énergie utilisée.



plaque[F] signalétique
Plaque sur laquelle sont indiquées les différentes caractéristiques du compteur électrique.

numéro[M] de l'abonné[M]

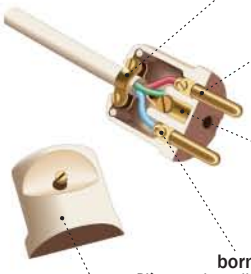
vis[F] de réglage[M] de petit débit[M]
Vis permettant d'ajuster la vitesse de rotation du disque afin que celle-ci corresponde à une faible consommation, par exemple une lampe, un grille-pain, un ventilateur de plafond.

socle[M]
Boîtier qui recouvre et protège les éléments internes du compteur.

dispositifs[M] de contact[M]

Éléments qui permettent de relier un appareil à un circuit électrique.

fiche[F] européenne
Pièce terminale d'un câble électrique munie de broches que l'on insère dans les alvéoles d'une prise de courant pour établir le contact.



étrier[M]
Pièce métallique servant à fixer le câble d'un appareil sur la fiche.

broche[F]
Pièce métallique cylindrique qui, insérée dans l'alvéole d'une prise, établit le contact électrique.

contact[M] de terre[F]
Dispositif relié au fil de mise à la terre d'un circuit, qui permet de diriger le courant vers la prise de terre en cas de court-circuit.

borne[F]
Pièce sur laquelle se raccordent les conducteurs d'un câble électrique.

couvercle[M]
Pièce recouvrant les éléments internes de la fiche.

fiche[F] américaine
Pièce terminale d'un câble électrique munie de lames que l'on insère dans une prise de courant pour établir le contact.

lame[F]
Pièce métallique plate qui s'insère dans la fente d'une prise pour établir le contact électrique.



contact[M] de terre[F]
Dispositif relié au fil de mise à la terre d'un circuit, qui dirige le courant vers la prise de terre en cas de court-circuit.



interrupteur[M]
Dispositif permettant d'établir ou d'interrompre le courant dans un circuit électrique.

plaque[F] de commutateur[M]
Plaque protectrice recouvrant une prise de courant, un commutateur ou, ici, un interrupteur.



prise[F] de courant[M] européenne
Dispositif muni d'alvéoles relié à un circuit électrique qui transmet le courant à un appareil électrique lorsqu'une fiche y est insérée.



contact[M] de terre[F]
Dispositif relié au fil de mise à la terre d'un circuit, qui permet de diriger le courant vers la prise de terre en cas de court-circuit.

alvéole[F]
Logement destiné à recevoir la broche d'une fiche et à établir un contact électrique.



adaptateur[M] de fiche[F]
Accessoire électrique qui permet d'adapter une fiche à une prise de configuration différente.

prise[F] de courant[M]
Dispositif relié à un circuit électrique qui transmet le courant à un appareil électrique lorsqu'une fiche y est insérée.



boîte[F] d'encastrement[M]
Boîte où se logent les connexions électriques afin de protéger l'élément de la charpente sur laquelle elle est fixée.



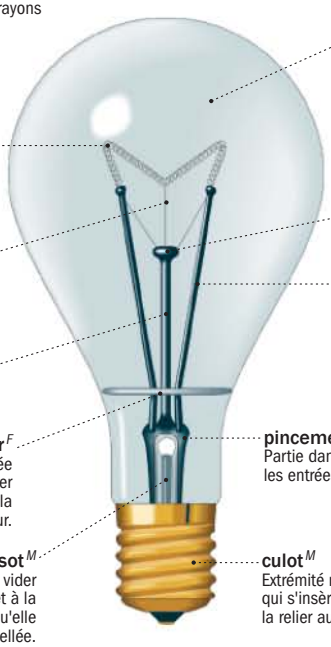
gradateur[M]
Interrupteur qui permet de faire varier l'intensité lumineuse d'une installation d'éclairage.



éclairage[M]

Ensemble des dispositifs qui permettent de diffuser la lumière dans une habitation.

lampe[F] à incandescence[F]
Lampe dans laquelle un filament chauffé par un courant électrique produit des rayons lumineux.



gaz[M] inerte
Gaz inséré dans l'ampoule pour ralentir l'évaporation du filament.

filament[M]
Fil métallique très mince, généralement en tungstène, qui émet des rayons lumineux au passage d'un courant électrique.

bouton[M]
Extrémité du pied sur laquelle se fixent les supports du filament.

support[M]
Fil métallique portant le filament.

entrée[F] de courant[M]
Conducteur électrique qui achemine le courant au filament.

pied[M]
Support du bouton.

déflecteur[M] de chaleur[F]
Disque métallique placé à l'entrée du col d'une lampe pour protéger le pincement et le culot de la chaleur.

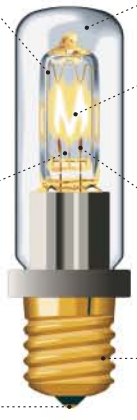
pincement[M]
Partie dans laquelle sont fixées les entrées de courant.

queusot[M]
Tube de verre servant à vider l'ampoule de son air et à la remplir de gaz inerte avant qu'elle ne soit scellée.

culot[M]
Extrémité métallique de l'ampoule qui s'insère dans une douille pour la relier au circuit électrique.

lampe[F] à halogène[M]
Lampe de plus forte intensité lumineuse et de plus longue durée qu'une lampe à incandescence classique, mais qui dégage plus de chaleur.

support[M] du filament[M]
Fil métallique portant le filament.



ampoule[F]
Enveloppe de verre, étanche aux gaz, dans laquelle est inséré le corps lumineux d'une lampe.

filament[M] de tungstène[M]
Fil métallique très mince qui émet des rayons lumineux au passage d'un courant électrique.

gaz[M] inerte
Gaz inséré dans l'ampoule pour ralentir l'évaporation du filament, auquel est ajouté de l'iode ou du brome se combinant avec le tungstène à haute température.

circuit[M] électrique
Élément de la lampe qui permet la circulation du courant électrique dans le filament de tungstène.

culot[M]
Extrémité métallique de l'ampoule qui s'insère dans une douille pour la relier au circuit électrique.

plot[M]
Pièce métallique permettant d'établir le contact électrique entre le culot d'une ampoule et la douille.

éléments M d'une douille F de lampe F

Douille : ensemble composé d'une douille, de ses éléments protecteurs et d'un interrupteur.



capuchon M
Élément fixé sur l'enveloppe et recouvrant l'extrémité supérieure d'une douille de lampe.

douille F
Dispositif dans lequel s'insère le culot d'une lampe pour la relier au circuit d'alimentation électrique et la maintenir en place.

gaine F isolante
Élément qui protège l'enveloppe de la chaleur.

enveloppe F
Élément décoratif recouvrant la douille et la gaine isolante.

douille F de lampe F

Ensemble composé d'une douille, de ses éléments protecteurs et d'un interrupteur.



culot M à baïonnette F

Culot doté de deux courtes tiges métalliques pour se fixer dans la douille correspondante.



culot M à vis F

Culot doté d'un pas de vis pour se fixer dans la douille correspondante.



ampoule F

Enveloppe de verre, étanche aux gaz, dans laquelle est inséré le corps lumineux d'une lampe.



lampe F à économie F d'énergie F

Lampe dont la consommation d'électricité est plus faible et la durée de vie plus longue qu'une lampe à incandescence.

tube M fluorescent

Tube dans lequel le courant électrique produit un rayonnement ultraviolet transformé en lumière visible par une couche de substance fluorescente.



attache F du tube M

Pièce dans laquelle s'insère le tube fluorescent pour le brancher.

plaque F de montage M

Plaque sur laquelle sont fixés les dispositifs de fonctionnement de la lampe.





ampoule F

Enveloppe de verre, étanche aux gaz, dans laquelle est inséré le corps lumineux d'une lampe.

ballast M électronique

Dispositif servant à stabiliser le courant électrique, assurant un allumage instantané sans clignotement.

boîtier M



culot M

Extrémité métallique de l'ampoule qui s'insère dans une douille pour la relier au circuit électrique.

tube M fluorescent

Tube dans lequel le courant électrique produit un rayonnement ultraviolet transformé en lumière visible par une couche de substance fluorescente.

électrode F

Chacun des dispositifs placés à l'extrémité du tube entre lesquels jaillit une décharge électrique.

couche F fluorescente

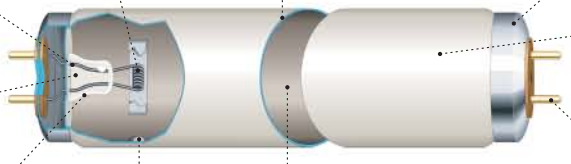
Revêtement interne du tube composé de particules de phosphore transformant les rayons ultraviolets en lumière visible.

culot M à broches F

Extrémité du tube munie de deux broches qui, en s'insérant dans une douille, relie le tube au circuit électrique.

entrée F de courant M

Conducteur électrique qui achemine le courant au filament.



tube M

Long cylindre de verre qui enferme les éléments de ce type d'ampoule et diffuse la lumière.

broche F

Pièce métallique cylindrique qui, insérée dans la douille correspondante, établit le contact électrique.

queusot M

Tube de verre servant à vider l'ampoule de son air et à la remplir de gaz inerte avant qu'elle ne soit scellée.

pincement M

Partie dans laquelle sont fixées les entrées de courant.

mercure M

Une petite quantité de mercure vaporisé, ajoutée au gaz, émet un rayonnement ultraviolet sous l'action de la décharge électrique.

gaz M

Le tube est rempli d'un gaz inerte sous faible pression additionné de mercure.

lampe F à halogène M

Lampe de plus forte intensité lumineuse et de plus longue durée qu'une lampe à incandescence classique, mais qui dégage plus de chaleur.



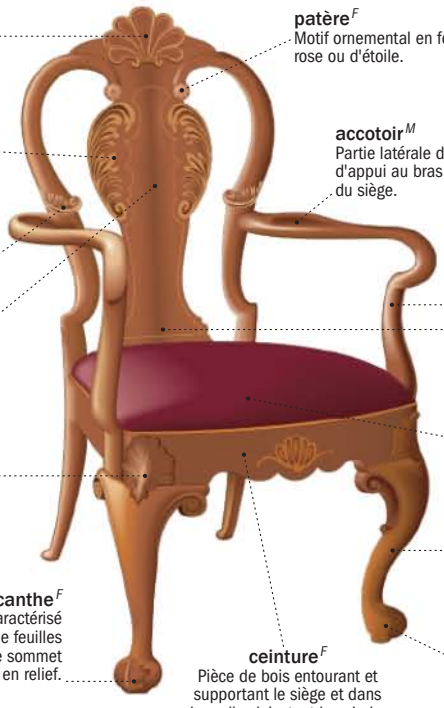
broche F

Pièce métallique cylindrique qui, insérée dans la douille correspondante, établit le contact électrique.

fauteuil^{M}

Siège comportant des bras, un dossier et des pieds.

parties^{F}



palmette^{F}
Motif ornemental en forme de feuille de palmier stylisée.

patère^{F}
Motif ornemental en forme de rose ou d'étoile.

rinceau^{M}
Motif ornemental, peint ou sculpté, composé généralement d'éléments végétaux recourbés.

accotoir^{M}
Partie latérale du fauteuil servant d'appui au bras de part et d'autre du siège.

volute^{F}
Motif ornemental sculpté à l'extrémité des accotoirs.

console^{F} **d'accotoir**^{M}
Pièce verticale supportant l'accotoir et le fixant à la ceinture du siège.

plat^{M} **de dos**^{M}
Pièce du fauteuil sur laquelle s'appuie le dos.

embase^{F} **de plat**^{M} **de dos**^{M}
Partie du plat de dos qui le relie à la ceinture du fauteuil.

siège^{M}
Partie horizontale du fauteuil sur laquelle on s'assied.

coquille^{F}
Motif ornemental en forme de coquille.

pied^{M} **cambré**
Petit montant servant de support au fauteuil, dont la partie supérieure est bombée et la partie inférieure creusée.

feuille^{F} **d'acanthe**^{F}
Motif ornemental caractérisé par la succession de feuilles sculptées dont le sommet s'arrondit en relief.

ceinture^{F}
Pièce de bois entourant et supportant le siège et dans laquelle s'ajustent les pieds.

volute^{F}
Extrémité sculptée et décorative du pied du fauteuil.

exemples^{M} **de fauteuils**^{M}



fauteuil^{M} **Wassily**
Fauteuil à armature tubulaire métallique, dont le dossier et le siège sont en cuir.



fauteuil^{M} **metteur**^{M} **en scène**^{F}
Fauteuil en bois dont le dossier et le siège de toile se plient verticalement par le milieu.



berceuse^{F}
Fauteuil muni de patins courbes, sur lequel on peut se balancer.



cabriolet^{M}
Fauteuil en bois du 18^{e} siècle à dossier incurvé, dont les accotoirs sont courbés vers l'extérieur.



méridienne^{F}
Canapé muni d'un dossier irrégulier reliant deux chevets de hauteur inégale.



récamier^{M}
Long fauteuil sur lequel on peut s'allonger, muni d'un chevet et d'un dossier rembourrés, celui-ci ne couvrant qu'une partie de la longueur du siège.



fauteuil^{M} **club**^{M}
Fauteuil rembourré large et profond, généralement en cuir.



bergère^{F}
Fauteuil rembourré dont le siège est garni d'un coussin.



canapé^{M}
Long fauteuil rembourré où plusieurs personnes peuvent s'asseoir.



causeuse^{F}
Canapé où deux personnes peuvent s'asseoir.



canapé^{M} **capitonné**
Canapé à rembourrage piqué dont les accotoirs sont de même hauteur que le dossier.

chaise^{F}

Siège comportant un dossier et des pieds, mais sans bras.

parties^{F}



oreille^{F}
Extrémité du montant d'une chaise.

dossier^{M}
Partie de la chaise sur laquelle s'appuie le dos.

traverse^{F} supérieure
Pièce horizontale située au haut du dossier.

traverse^{F} médiane
Pièce horizontale située au centre du dossier.

siège^{M}
Partie horizontale de la chaise sur laquelle on s'assied.

montant^{M}
Partie d'une chaise qui soutient à la fois le dossier et l'arrière de la ceinture.

ceinture^{F}
Pièce en bois entourant et supportant le siège dans laquelle s'emboîtent les pieds.

piètement^{M}
Ensemble servant à supporter le siège, composé des pieds, des barreaux et de la ceinture.

barreau^{M}
Pièce horizontale reliant deux pieds de chaise.

pied^{M} arrière
Extrémité inférieure du montant qui complète le piètement d'une chaise.

pied^{M} avant
Extrémité de la partie avant du piètement.

exemples^{M} de chaises^{F}



chaise^{F} berçante
Chaise munie de patins courbes, sur laquelle on peut se balancer.



chaises^{F} empilables
Chaises conçues pour être emboîtées les unes dans les autres pour le rangement.



chaise^{F} pliante
Chaise dont le siège et les pieds se replient pour le rangement ou pour en faciliter le déplacement.



chaise^{F} longue
Chaise pliable sur laquelle on peut s'allonger.

sièges^{M}

Meubles conçus pour s'asseoir.



pouf^{M}
Siège bas et rembourré, sans bras ni dossier.



banc^{M}
Siège long et étroit, non rembourré, avec ou sans dossier, sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir.



banquette^{F}
Banc dont le siège est rembourré.



fauteuil^{M}-sac^{M}
Siège composé d'un sac rembourré, qui épouse la forme du corps lorsqu'on s'y assied.



chaise^{F}-escabeau^{M}
Chaise dont la partie inférieure est escamotable et se déplie pour former un marchepied.



tabouret^{M}
Siège avec pieds, sans bras ni dossier, de hauteur variable.

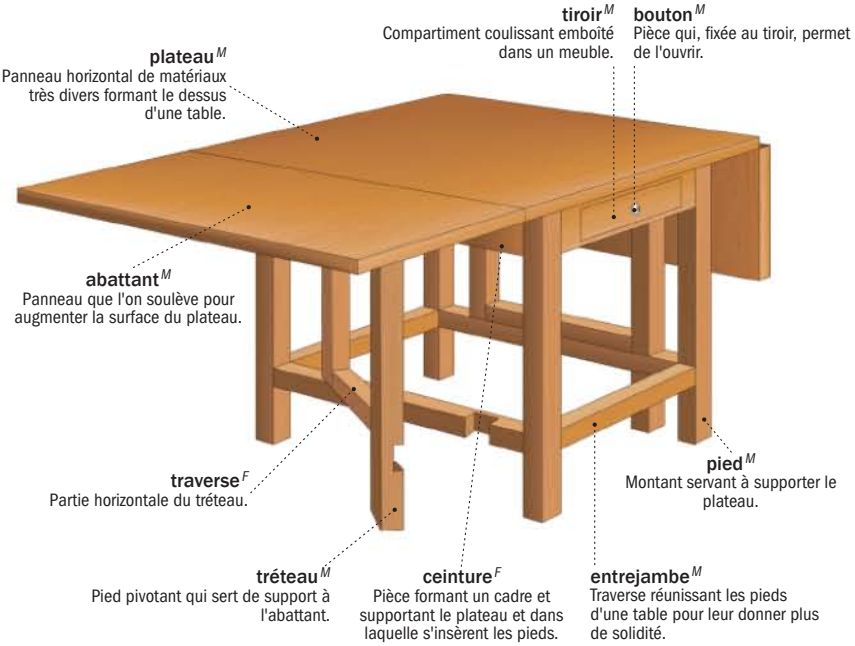


tabouret^{M}-bar^{M}
Siège avec pieds, sans bras ni dossier, assez haut pour qu'une personne puisse s'asseoir au niveau du comptoir d'un bar.

table[F]

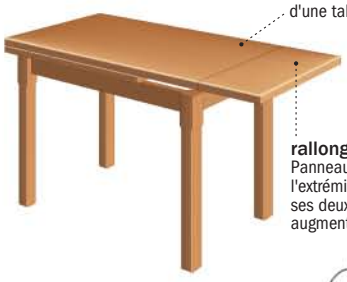
Meuble formé d'un plateau horizontal supporté par un ou plusieurs pieds.

table[F] à abattants[M]
Table munie d'un panneau escamotable que l'on soulève pour augmenter la surface du plateau.



exemples[M] de tables[F]

table[F] à rallonges[F]
Table à laquelle on peut ajouter une ou des rallonges pour augmenter la surface du plateau.





tables[F] gigognes
Ensemble de tables de hauteurs différentes conçues pour s'emboîter les unes dans les autres.



desserte[F]
Meuble destiné à recevoir les plats et les couverts au moment de desservir la table.

meubles[M] de rangement[M]

Meubles servant à classer, à maintenir en place ou à protéger divers objets.

armoire[F]
Meuble haut et fermé par des vantaux, muni de tablettes, servant à ranger le linge, les vêtements, les provisions, etc.



bâti[M]
Ensemble des montants et traverses constituant la structure d'une armoire.



vantail[M]
Chacune des parties mobiles d'une armoire, agissant comme porte.





coffre[M]
Meuble bas en forme de caisse fermé par un couvercle.

casier[M]
Compartiment dans lequel on range divers objets.

abattant[M]
Panneau qui ferme la partie supérieure du secrétaire et que l'on abaisse pour former une table à écrire.



secrétaire[M]
Meuble où l'on range des articles de bureau et la correspondance et qui comprend un panneau se rabattant à l'horizontale pour servir de table à écrire.



commode[F]
Meuble de chambre à coucher muni de tiroirs, servant au rangement des vêtements et souvent surmonté d'un miroir.

penderie[F]
Partie d'une armoire munie d'une tringle pour suspendre les vêtements.

tablette[F]
Planche horizontale sur laquelle on range des vêtements.



armoire[F]**-penderie**[F]
Meuble dont une partie est munie de tablettes et de tiroirs pour ranger les vêtements et l'autre d'une tringle pour les suspendre.

tiroir[M]
Compartiment coulissant emboîté dans un meuble.



chiffonnier[M]
Meuble étroit et haut muni de tiroirs superposés pour le rangement des accessoires et des vêtements.



vitrine[F]
Meuble vitré où l'on expose des objets de collection, des bibelots.



encoignure[F]
Meuble conçu pour prendre place dans l'angle formé par deux murs.



buffet[M]**-vaisselier**[M]
Meuble comportant un buffet en partie basse et une étagère servant à exposer de la vaisselle en partie haute.



buffet[M]
Meuble de salle à manger ou de cuisine servant au rangement de la vaisselle, de l'argenterie ou du linge de table.



bar[M]
Meuble où l'on range ce qui sert à la préparation et au service des boissons et cocktails.

lit[M]

Meuble sur lequel on s'allonge pour se reposer ou dormir.

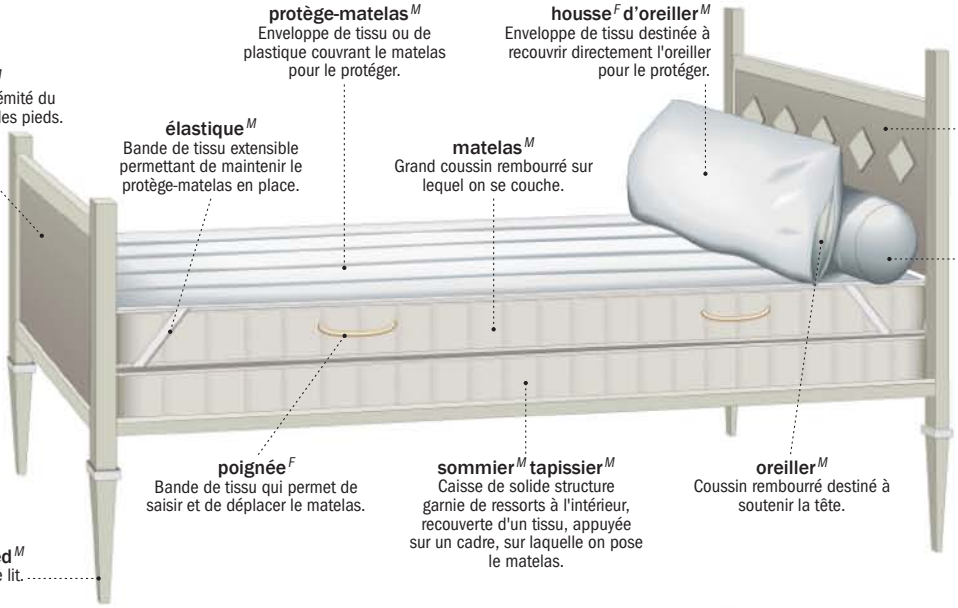
canapé[M] convertible
Canapé qui peut être transformé en lit.



futon[M]
Matelas de coton d'inspiration japonaise.

cadre[M]
Base pliante formant la structure du meuble.

parties[F]



protège-matelas[M]
Enveloppe de tissu ou de plastique couvrant le matelas pour le protéger.

housse[F] d'oreiller[M]
Enveloppe de tissu destinée à recouvrir directement l'oreiller pour le protéger.

pied[M] de lit[M]
Panneau formant l'extrémité du lit, vers lequel reposent les pieds.

élastique[M]
Bande de tissu extensible permettant de maintenir le protège-matelas en place.

matelas[M]
Grand coussin rembourré sur lequel on se couche.

tête[F] de lit[M]
Panneau formant l'extrémité du lit, vers laquelle repose la tête.

traversin[M]
Coussin de chevet cylindrique qui occupe habituellement toute la largeur du lit et sur lequel repose l'oreiller.

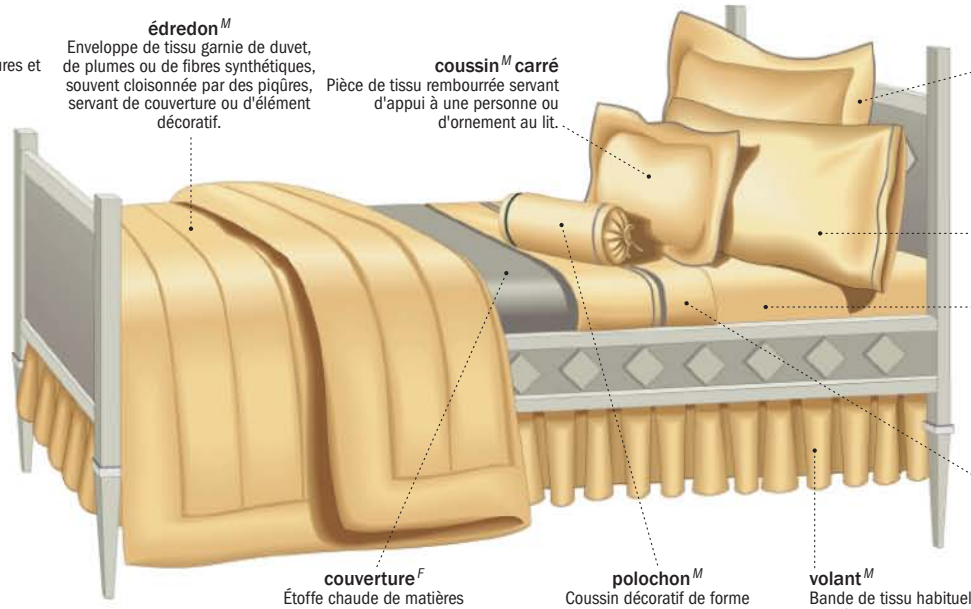
poignée[F]
Bande de tissu qui permet de saisir et de déplacer le matelas.

sommier[M] tapissier[M]
Caisse de solide structure garnie de ressorts à l'intérieur, recouverte d'un tissu, appuyée sur un cadre, sur laquelle on pose le matelas.

oreiller[M]
Coussin rembourré destiné à soutenir la tête.

pied[M]
Montant servant à soutenir le lit.

literie[F]
Ensemble des tissus, couvertures et coussins couvrant un lit.



édredon[M]
Enveloppe de tissu garnie de duvet, de plumes ou de fibres synthétiques, souvent cloisonnée par des piqûres, servant de couverture ou d'élément décoratif.

coussin[M] carré
Pièce de tissu rembourrée servant d'appui à une personne ou d'ornement au lit.

couvre-oreiller[M]
Enveloppe de tissu décorative recouvrant un oreiller et s'agençant avec le couvre-lit.

taie[F] d'oreiller[M]
Enveloppe de tissu recouvrant un oreiller.

drap[M]-housse[F]
Pièce de tissu dont les coins et les bords sont conçus pour s'emboîter au matelas pour le couvrir.

drap[M]
Pièce de tissu isolant le corps de la couverture.

couverture[F]
Étoffe chaude de matières diverses recouvrant le drap dont on se couvre pour se protéger du froid.

polochon[M]
Coussin décoratif de forme cylindrique.

volant[M]
Bande de tissu habituellement plissée garnissant la base du lit.

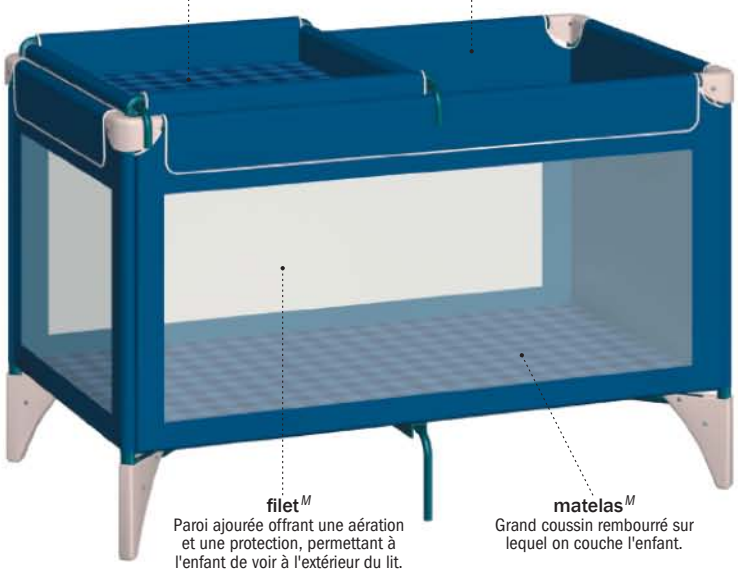
meubles[M] d'enfants[M]

Meubles conçus et adaptés pour les enfants en bas âge.

lit[M] pliant
Lit qui se referme, habituellement utilisé lors des déplacements.

plan[M] à langer
Tablette amovible sur laquelle on donne différents soins à l'enfant.

bordure[F]
Partie élevée des côtés du lit pour protéger l'enfant d'une chute.



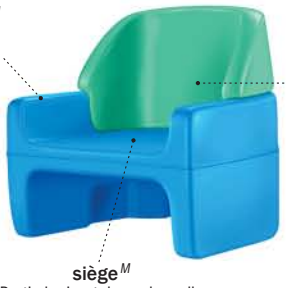
filet[M]
Paroi ajourée offrant une aération et une protection, permettant à l'enfant de voir à l'extérieur du lit.

matelas[M]
Grand coussin rembourré sur lequel on couche l'enfant.

accoudoir[M]
Partie latérale servant d'appui au bras.

rehausseur[M]
Siège qui, posé sur une chaise, surélève l'enfant pour lui permettre d'être assis au niveau de la table.

dossier[M]
Pièce servant d'appui au dos.



siège[M]
Partie horizontale sur laquelle s'assoit l'enfant.

table[F] à langer
Meuble muni d'espaces de rangement et d'un plan à langer.



chaise[F] haute
Siège élevé, fermé sur le devant par un plateau amovible, dans lequel s'assoit un jeune enfant pour le repas.

dossier[M]
Pièce servant d'appui au dos.

plateau[M]
Tablette amovible sur laquelle on dépose la nourriture de l'enfant.

ceinture[F] ventrale
Dispositif servant à maintenir l'enfant attaché au siège.

repose-pieds[M]
Appui pour les pieds.



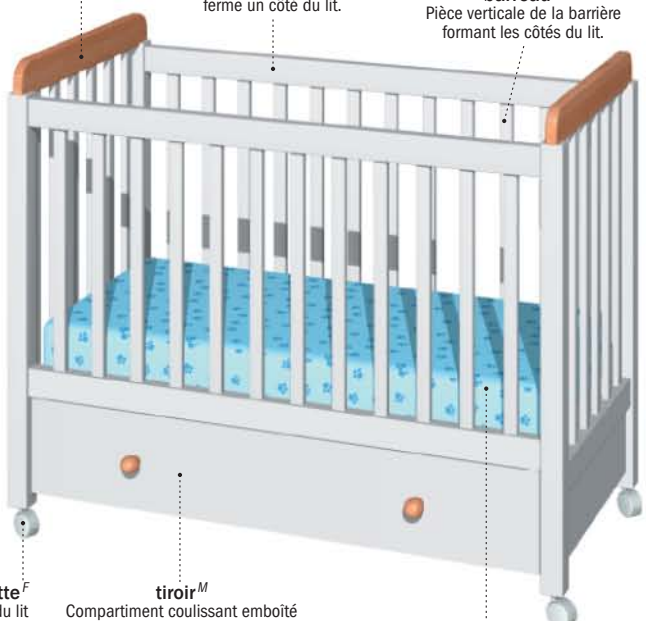
pied[M]
Pièce servant à soutenir et stabiliser la chaise.

lit[M] à barreaux[M]
Lit d'enfant profond entouré de barreaux, dont l'un des côtés s'abaisse, garni d'un matelas qui se fixe à hauteur variable.

tête[F] de lit[M]
Extrémité du lit vers laquelle on place la tête de l'enfant.

barrière[F]
Assemblage de barreaux qui ferme un côté du lit.

barreau[M]
Pièce verticale de la barrière formant les côtés du lit.



roulette[F]
Petite roue fixée au pied du lit pour en faciliter le déplacement.

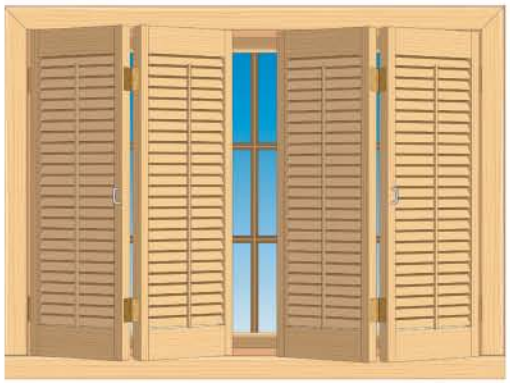
tiroir[M]
Compartiment coulissant emboîté dans un lit.

matelas[M]
Grand coussin rembourré sur lequel on couche l'enfant.

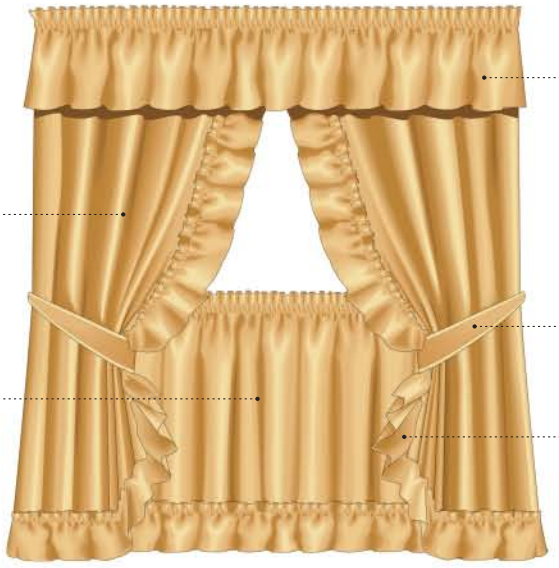
parures[F] de fenêtre[F]

Ensemble des éléments qui servent à habiller une fenêtre.

volets[M] d'intérieur[M]
Panneaux de bois décoratifs placés devant une fenêtre, composés de lames horizontales mobiles qui permettent de régler l'entrée de lumière.



rideau[M] de vitrage[M]
Rideau placé devant une fenêtre, fixé de différentes manières, en combinaison ou séparément.



cantonnière[F]
Bande de tissu plissée ou froncée servant à masquer la tringle d'un rideau.

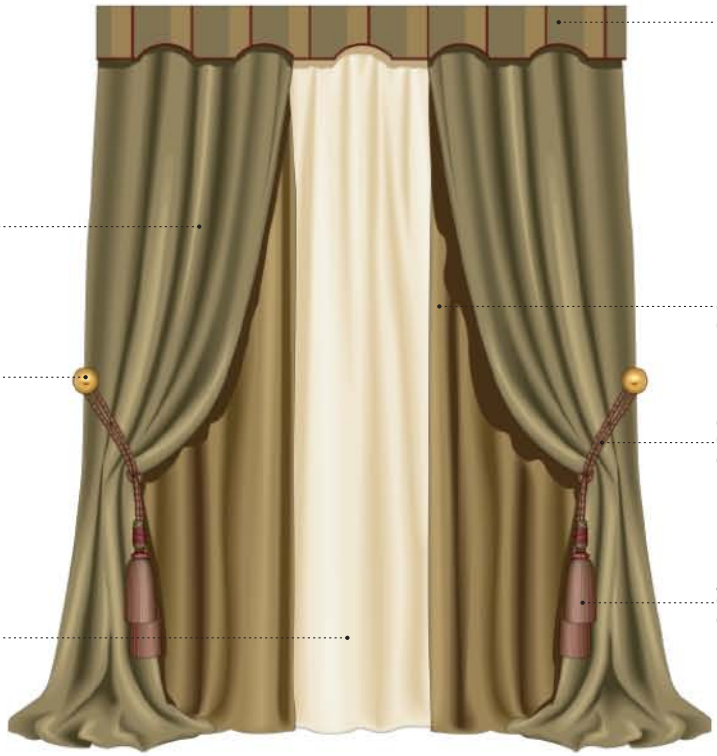
rideau[M] bonne femme[F]
Rideau relevé sur le côté par une embrasse, habituellement bordé d'un volant.

embrasse[F]
Bande de tissu ou cordon servant à relever et à soutenir un rideau.

rideau[M] brise-bise[M]
Rideau dont la tringle est située à mi-hauteur de la fenêtre pour laisser pénétrer la lumière tout en préservant l'intimité.

volant[M]
Bande de tissu froncée ou plissée qui borde un rideau pour former une garniture.

rideau[M]
Rideau d'apparat placé devant une fenêtre, souvent composé de plusieurs rideaux superposés.



bandeau[M]
Bande de tissu fixée sur une toile raide ou un carton qui recouvre et masque la tringle d'un rideau.

double rideau[M]
Rideau couvrant un autre rideau.

rideau[M]
Pièce de tissu décoratif coulissant devant une fenêtre pour tamiser ou intercepter la lumière et préserver l'intimité.

patère[F] à embrasse[F]
Pièce fixée au mur sur laquelle on accroche l'embrasse.

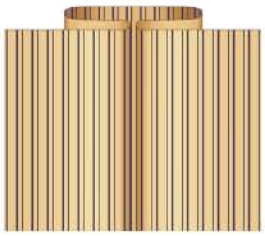
cordelière[F]
Cordon tressé servant d'embrasse.

gland[M]
Ornement de l'extrémité d'une cordelière.

voilage[M]
Rideau de tissu léger qui permet de tamiser la lumière pénétrant dans la pièce.

exemples[M] de plis[M]

Plis : repli du tissu sur lui-même et servant à donner de l'ampleur à un rideau.



pli[M] creux
Pli formé par deux pliures dont les arêtes se font face et se touchent bord à bord sur l'endroit du tissu, formant ainsi un creux dans le tissu.



pli[M] rond
Pli formé de deux plis se faisant face sur l'envers du tissu.



pli[M] pincé
Pli formé d'un groupe de trois plis, dont la base est cousue pour les maintenir assemblés.

exemples[M] de têtes[F]

Têtes : parties décoratives plissées, froncées ou drapées au haut du rideau.



tête[F] plissée
Tête formée de plis espacés à intervalles réguliers.



fronçage[M] tuyauté
Tête dont les petits plis verticaux en forme de tuyaux sont créés par le resserrement de deux fils passés dans le tissu.



tête[F] froncée
Tête formée de plis créés par le resserrement de cordons insérés dans un ruban.



cantonnière[F] drapée
Bande de tissu placée devant le rideau pour masquer la tringle, disposée de manière à former des plis amples.

exemples[M] de rideaux[M]

Les différents types de rideaux servent à créer une ambiance particulière dans une pièce.



rideau[M] coulissé
Rideau qui se plisse sur deux tringles grâce à des gaines situées au haut et au bas du tissu.



rideaux[M] croisés
Rideau dont les côtés relevés forment un croisement.



rideau[M] flottant
Rideau suspendu à une seule tringle et retombant en plis souples.



rideau[M] ballon[M]
Rideau qui se remonte comme un store, formant des plis bouffants par fronçage.

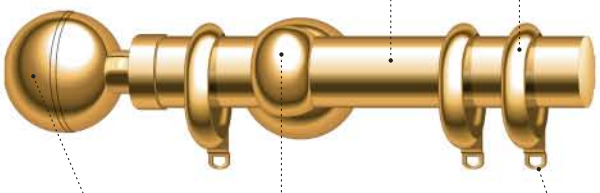
tringles[F]

Tiges de formes et de matériaux divers sur lesquelles coulisse un rideau.

tringle[F]-barre[F]
Tige cylindrique décorative, de bois ou de métal, qui soutient un rideau que l'on ouvre à la main.

barre[F]
Tige cylindrique sur laquelle coulissent des anneaux.

anneau[M]
Pièce circulaire qui glisse sur la barre et entraîne le rideau.



embout[M]
Ornement fixé à l'extrémité de la barre.

support[M] de fixation[F]
Pièce servant à fixer la barre au mur.

œillet[M]
Petit anneau métallique dans lequel s'insère un crochet soutenant un rideau.

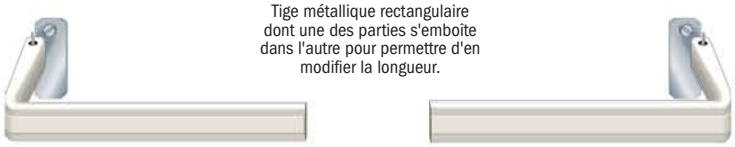
barre[F] lisse
Tige cylindrique unie.



barre[F] cannelée
Tige cylindrique comportant des rainures.



tringle[F] simple
Tige métallique rectangulaire dont une des parties s'emboîte dans l'autre pour permettre d'en modifier la longueur.



tringle[F] double
Tringle composée de deux tringles simples, utilisée pour suspendre deux rideaux devant une même fenêtre.



tringle[F]-rail[M]

Tige métallique rectangulaire munie d'un rail sur lequel se déplacent les chariots qui soutiennent un rideau.

support[M] mural
Pièce servant à fixer la tringle au mur.

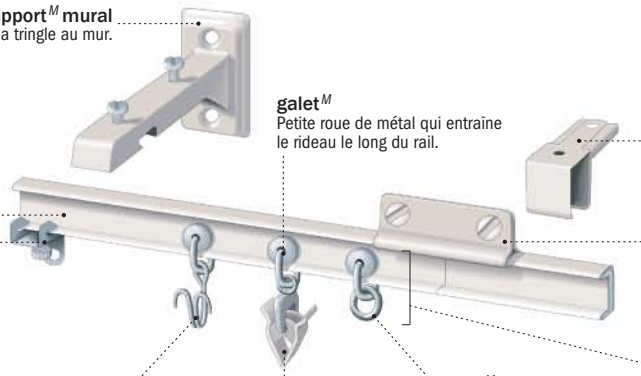
galet[M]
Petite roue de métal qui entraîne le rideau le long du rail.

support[M] de plafond[M]
Pièce servant à fixer la tringle au plafond.

rail[M]
Profilé métallique dans lequel glissent les galets.

butoir[M]
Pièce métallique servant à fermer les extrémités du rail.

bride[F] de raccord[M]
Pièce métallique qui permet l'assemblage de deux sections de rail.



chariot[M]
Pièce composée d'un galet pour déplacer le rideau le long du rail et d'un dispositif d'accrochage pour soutenir le rideau.

agrafe[F]
Crochet sur lequel se fixe la tête d'un rideau.

pince[F]
Instrument composé de deux branches articulées qui servent à saisir le rideau pour le suspendre.

anneau[M]
Pièce circulaire dans laquelle on passe le crochet qui soutient le rideau.

tringle[F] extensible

Tige métallique rectangulaire qui s'adapte exactement à la largeur d'une fenêtre et sur laquelle se déplacent des chariots actionnés par un cordon de tirage.

support[M]
Pièce qui soutient la tringle.

support[M] d'extrémité[F]



chariot[M] d'entraînement[M]
Chariot qui, relié au cordon de tirage, permet de faire coulisser les chariots sur lesquels est accroché le rideau.

chariot[M] de croisement[M]
Chariot d'entraînement qui permet de fermer les deux panneaux d'un rideau l'un sur l'autre.

cordon[M] de tirage[M]
Petite corde fixée au chariot d'entraînement qui permet l'ouverture ou la fermeture des rideaux.

chape[F]
Monture dans laquelle est fixé l'axe de la poulie.

poulie[F]
Dispositif muni d'une roue à gorge sur laquelle le cordon de tirage roule pour permettre le déplacement des chariots.

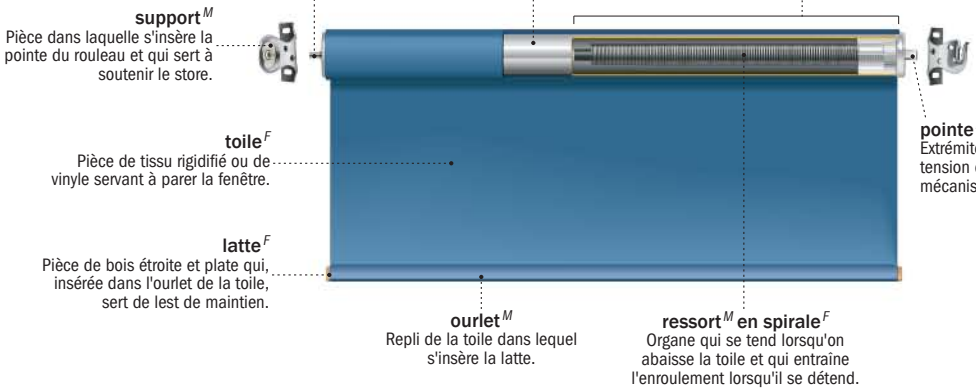
roue[F] de poulie[F]
Petit disque sur lequel roule le cordon de tirage.

gaine[F] du ressort[M]
Enveloppe protégeant le ressort qui maintient le cordon et la poulie sous tension.

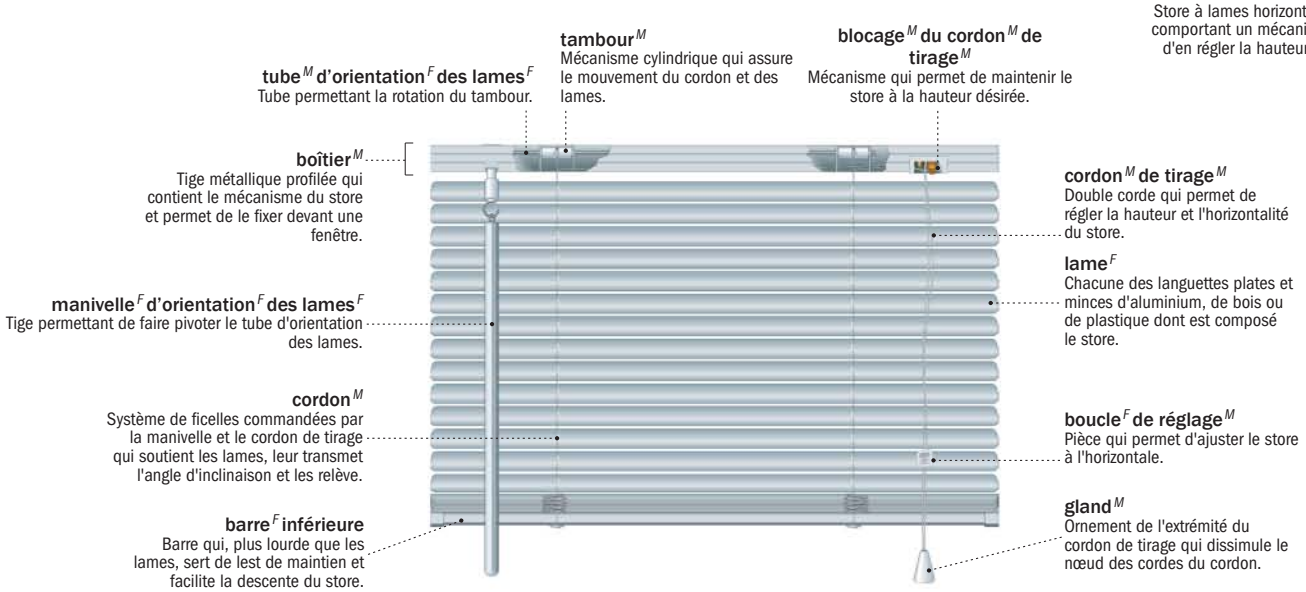
fixation[F]
Pièce servant à fixer solidement la gaine du ressort au mur ou au plancher.

stores[M]
Dispositifs s'enroulant ou se repliant, servant à tamiser ou intercepter la lumière et à préserver l'intimité.

store[M] **à enroulement**[M] **automatique**
Store muni d'un rouleau comportant un mécanisme à ressort qui entraîne l'enroulement de la toile.

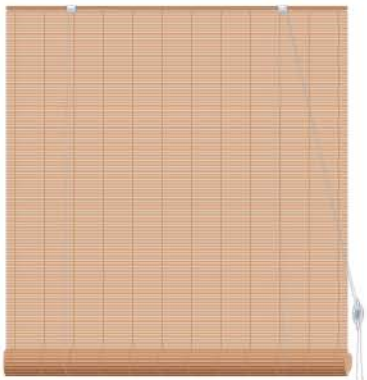


store[M] **vénitien**
Store à lames horizontales orientables comportant un mécanisme permettant d'en régler la hauteur et l'orientation.





store[M] **bateau**[M]**; store**[M] **romain**
Store qui, lorsqu'on le remonte, forme des plis superposés grâce à des cordons coulissant dans des anneaux sur l'envers du tissu.



store[M] **à enroulement**[M] **manuel**
Store à lamelles non orientables qui s'enroule par un système de cordes et de poulies.

luminaires[M]

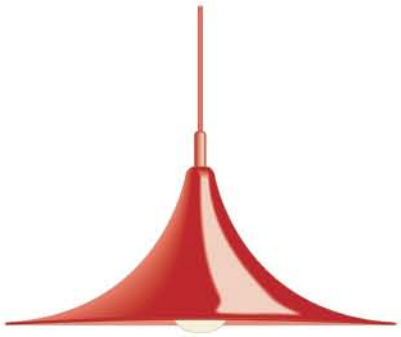
Appareils fixes ou mobiles conçus et utilisés pour diffuser la lumière électrique.



spot[M] à pince[F]
Petit projecteur portatif à faisceau lumineux concentré que l'on fixe à un meuble par une pince.



plafonnier[M]
Luminaire fixé directement au plafond.



suspension[F]
Luminaire conçu pour être suspendu au plafond.

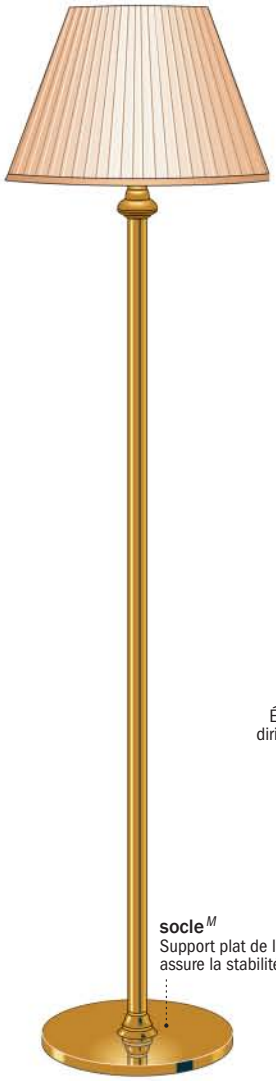
lampe[F] de bureau[M] halogène
Lampe de bureau munie d'une lampe de plus forte intensité lumineuse et de plus longue durée qu'une lampe classique, mais qui dégage plus de chaleur.



bras[M]
Tige mobile articulée permettant d'orienter l'abat-jour.

socle[M]
Support plus ou moins lourd qui assure la stabilité de la lampe.

lampe[F] d'architecte[M]
Luminaire orientable habituellement fixé sur le bord d'une table de travail par un support de fixation.



interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

bras[M]
Tige mobile articulée permettant d'orienter l'abat-jour.

abat-jour[M]
Écran opaque qui permet de diriger la lumière de la lampe sur la surface de travail.



lampe[F] liseuse
Petit luminaire que l'on fixe au plat d'un livre ou à la tête d'un lit pour lire.

ressort[M]
Enroulement métallique élastique qui permet de modifier et de maintenir la position des deux sections du bras.

support[M] de fixation[F]
Mécanisme en forme de serre-joint qui permet de fixer la lampe sur le bord de la table de travail.

abat-jour[M]
Écran translucide qui permet de diriger la lumière de la lampe tout en en atténuant l'éclat.

socle[M]
Support plat de la lampe qui en assure la stabilité.



pied[M]
Base décorative d'une lampe, de matières et de formes diverses, qui soutient la douille tout en masquant les fils de raccordement.

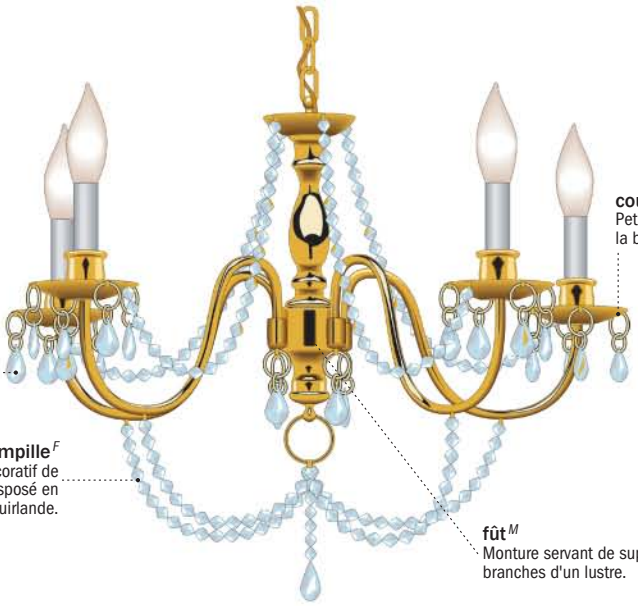


lampadaire[M]
Luminaire mobile, haut sur pied, que l'on pose sur le sol.

lampe[F] de table[F]
Luminaire mobile à pied court que l'on pose sur un meuble.

lampe[F] de bureau[M]
Luminaire portatif muni d'un écran opaque qui dirige et diffuse la lumière sur la table de travail.

lustre[M]
Luminaire suspendu au plafond et comportant plusieurs lampes.



coupelle[F]
Petite coupe décorative placée à la base de la douille.

pendeloque[F]
Ornement de cristal suspendu aux coupelles.

pampille[F]
Ensemble décoratif de pendeloques disposé en guirlande.

fût[M]
Monture servant de support aux branches d'un lustre.



lanterne[F] **de pied**[M]
Luminaire d'extérieur haut sur pied, posé sur le sol, constitué d'une boîte à parois translucides ou transparentes contenant une source lumineuse.

rail[M] **d'éclairage**[M]
Dispositif fixé au plafond qui permet la fixation et l'alimentation électrique de spots.

gouttière[F]
Partie du rail pourvue de deux languettes métalliques dans lesquelles circule le courant électrique.

transformateur[M]
Dispositif qui permet d'adapter le courant électrique du rail aux caractéristiques du spot.



manette[F] **de contact**[M]
Dispositif qui permet de fixer et de brancher le transformateur à la gouttière.

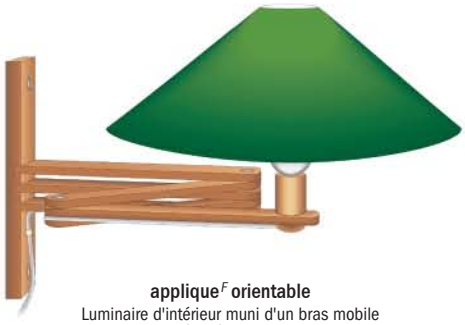
spot[M]
Petit projecteur orientable à faisceau lumineux concentré.



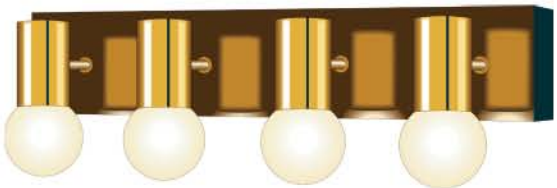
lanterne[F] **murale**
Luminaire d'extérieur fixé au mur, constitué d'une boîte à parois translucides ou transparentes contenant une source lumineuse.



applique[F]
Luminaire d'intérieur fixé sur une paroi.



applique[F] **orientable**
Luminaire d'intérieur muni d'un bras mobile articulé, fixé sur une paroi.



rampe[F] **d'éclairage**[M]
Dispositif constitué d'une suite de lampes fixées sur un même support.

appareils[M] électroménagers

Ensemble des appareils ménagers qui fonctionnent à l'électricité.

fer[M] à vapeur[F]
Appareil électrique qui produit de la vapeur et sert à repasser les tissus.



pointe[F] avant
Extrémité du fer.

orifice[M] de remplissage[M]
Ouverture qui permet de remplir le réservoir d'eau.

capot[M]
Couverture rigide servant à couvrir et à protéger les différents organes de fonctionnement de l'appareil.

vaporisateur[M]
Dispositif permettant de pulvériser de l'eau sur le tissu pour l'humecter.

repère[M] de niveau[M] d'eau[F]

bouton[M] de vaporisation[F]
Bouton qui permet le repassage à la vapeur ou le repassage à sec.

contrôle[M] de la vapeur[F]
Dispositif qui règle le débit de vapeur.

guide[M] des températures[F]
Tableau indiquant la température appropriée au repassage de chaque type de tissu.

réglage[M] des températures[F]
Dispositif qui permet de régler la température du fer.

semelle[F]
Pièce métallique plate qui sert à presser le tissu, munie d'orifices par lesquels s'évacue la vapeur.

poignée[F]
Pièce qui permet de saisir et de manier le fer.

talon[M] d'appui[M]
Pièce sur laquelle repose le fer lorsqu'il n'est pas utilisé.

cordon[M]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

voyant[M] lumineux
Signal lumineux qui indique que l'appareil est en marche.

lève-fil[M]
Pièce permettant de maintenir une partie du cordon en position verticale pour le libérer de la surface de repassage.

aspirateur[M] à main[F]
Appareil portable sans fil qui sert à aspirer la poussière et les petits débris.



verrouillage[M]
Dispositif qui permet de fixer le godet à poussière au bloc-moteur.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

godet[M] à poussière[F]
Récipient dans lequel sont recueillis la poussière et les débris.

socle[M]-chargeur[M]
Base électrifiée sur laquelle repose l'aspirateur pour recharger la batterie du bloc-moteur.

bloc[M]-moteur[M]
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.

aspirateur[M]-balai[M]
Appareil électrique monobloc qui aspire la poussière et les petits débris, qu'on dirige à l'aide d'un manche en forme de poignée.



interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

compartiment[M] d'accessoires[M]
Espace aménagé pour ranger les accessoires.

tuyau[M] flexible
Tuyau souple auquel se raccordent les accessoires.

compartiment[M] de sac[M]
Espace où se loge le sac qui recueille la poussière et les petits débris.

sélecteur[M] de hauteur[F]
Dispositif qui règle la hauteur de la brosse selon l'épaisseur de la surface à nettoyer.

accessoires[M]
Petits embouts que l'on raccorde à l'extrémité du tuyau pour aspirer la poussière et les petits débris.

brosse[F]
Instrument rotatif muni de poils qui permettent de déloger les petits débris incrustés dans les fibres d'un tapis ou d'une moquette.

aspirateur[M]-traîneau[M]
Appareil électrique sur roulettes qui aspire la poussière et les petits débris, muni d'un tuyau flexible.



système[M] de verrouillage[M]
Dispositif permettant de fixer le tuyau flexible au tube droit.

tube[M] droit
Conduit cylindrique rigide permettant de déplacer le suceur à tapis et planchers et les autres accessoires.

tuyau[M] flexible
Tuyau souple sur lequel se raccordent le tube droit et les accessoires et qui augmente la maniabilité de l'appareil.

grille[F] de ventilation[F]
Panneau ajouré par lequel l'air aspiré, débarrassé de la poussière et des petits débris, est évacué.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

pare-chocs[M]
Garniture servant à protéger les meubles en cas de heurt avec l'aspirateur.

roulette[F]
Petite roue permettant de facilement déplacer l'aspirateur.

rallonge[F]
Conduit cylindrique que l'on insère à l'extrémité du tube droit pour en augmenter la longueur.

cordon[M]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de transporter le traîneau de l'aspirateur.

suceur[M] à tapis[M] et planchers[M]
Embout conçu pour aspirer la poussière et les petits débris d'un tapis, d'une moquette ou d'un plancher.

capot[M]
Couverture rigide servant à couvrir et à protéger les différents organes de fonctionnement de l'appareil.

accessoires[M]
Petits embouts que l'on raccorde à l'extrémité du tuyau pour aspirer la poussière et les petits débris.



suceur[M] triangulaire à tissus[M]
Accessoire qui permet d'aspirer la poussière et les petits débris sur des tissus.



brosse[F] à épousseter
Accessoire qui sert à dépoussiérer diverses surfaces.



suceur[M] plat
Accessoire qui permet d'aspirer la poussière et les petits débris dans les endroits difficiles d'accès.



brosse[F] à planchers[M]
Accessoire muni de poils pour éviter de rayer le plancher en passant l'aspirateur.

appareils[M] électroménagers

hotte[F]
Appareil de ventilation qui expulse ou recycle l'air chargé de vapeurs et d'odeurs de cuisson.



filtre[M]
Appareil servant à capter la graisse de cuisson.

cuisinière[F] **électrique**
Appareil électrique servant à la cuisson des aliments, muni de serpentins ou de plaques et d'un four.

horloge[F] **programmatrice**
Mécanisme d'horlogerie à fonctions multiples : affichage de l'heure, mesure de la durée de cuisson, démarrage du four à une heure convenue, etc.

élément[M] **de cuisson**[F]
Élément chauffant sur lequel s'effectue la cuisson.

surface[F] **de cuisson**[F]
Surface de la cuisinière munie d'éléments de cuisson.

rebord[M]
Partie en saillie de la surface de cuisson qui en borde les côtés.



tableau[M] **de commande**[F]
Panneau où sont rassemblées les touches de programmation.

bouton[M] **de commande**[F]
Organe qui permet d'établir ou d'interrompre le contact électrique et de régler l'intensité de la chaleur des éléments de cuisson.

four[M]
Partie fermée de la cuisinière, munie d'un élément chauffant supérieur (gril) et d'un élément chauffant inférieur, où l'on cuit ou réchauffe les aliments.

serpentin[M]
Élément chauffant sur lequel s'effectue la cuisson dans certains modèles de cuisinières.

poignée[F]
Pièce qui permet d'ouvrir ou de fermer la porte du four.

hublot[M]
Fenêtre épaisse qui permet de voir l'intérieur du four.

élément[M] **tubulaire**
Résistance électrique en forme de spirale qui s'échauffe au passage du courant.



borne[F]
Pièce métallique servant à établir le contact électrique.

grille[F]
Treillis métallique réglable en hauteur, servant de support aux ustensiles de cuisson.

tiroir[M]
Compartiment coulissant emboîté à la base de la cuisinière, servant au rangement d'ustensiles divers.



cuvette[F]
Petit récipient placé sous le serpentin, destiné à recevoir les débordements en cours de cuisson.



anneau[M]
Pièce décorative qui soutient la cuvette et le serpentin.

cuisinière[F] **à gaz**[M]
Appareil servant à la cuisson des aliments, muni de brûleurs et d'un four alimentés au gaz.

grille[F]
Treillis métallique qui soutient les ustensiles de cuisson au-dessus des brûleurs.

brûleur[M]
Appareil qui produit une flamme pour la cuisson des aliments.

robinets[M]
Dispositifs qui permettent ou interrompent l'arrivée du gaz et qui en règlent le débit.

table[F] **de travail**[M]
Surface de la cuisinière sur laquelle sont disposés les brûleurs.



tableau[M] **de commande**[F]
Panneau où sont rassemblés les boutons de commande des brûleurs et du four.

four[M]
Partie fermée de la cuisinière, munie d'un élément chauffant supérieur (gril) et d'un élément chauffant inférieur, où l'on cuit ou réchauffe les aliments.

poignée[F]
Pièce qui permet d'ouvrir ou de fermer la porte du four.

grille[F]
Treillis métallique réglable en hauteur, servant de support aux ustensiles de cuisson.

hublot[M]
Fenêtre épaisse qui permet de voir l'intérieur du four.

porte[F]
Pièce mobile qui ferme le four.

congélateur[M] coffre[M]
Appareil horizontal de fort volume servant à conserver des aliments à très basse température (-18 °C).



serrure[F]
Dispositif qui permet de verrouiller le congélateur.

couvercle[M]
Pièce mobile qui ferme hermétiquement le congélateur.

panier[M]
Récipient amovible dans lequel on dépose des aliments.

cuve[F]
Compartiment isolé de fort volume servant à l'entreposage des aliments.

thermostat[M]
Dispositif qui permet de sélectionner et de maintenir le niveau de froid de l'appareil.

bouchon[M] de vidange[F]
Bouchon que l'on retire pour l'écoulement de l'eau de dégivrage.

réfrigérateur[M]
Appareil à deux compartiments dont l'un sert à garder au froid les aliments et l'autre à les congeler.

interrupteur[M]
Dispositif qui assure l'éclairage du réfrigérateur à l'ouverture de la porte.

butée[F] de porte[F]
Pièce qui bloque la porte à une certaine ouverture.



joint[M] magnétique
Joint de caoutchouc assurant l'étanchéité des portes.

casier[M] à beurre[M]
Compartiment muni d'une porte abattante dans lequel on range le beurre.

clayette[F]
Support amovible réglable en hauteur.

bac[M] à viande[F]
Compartiment dans lequel on range la viande.

poignée[F]
Pièce qui permet d'ouvrir ou de fermer la porte du réfrigérateur.

distributeur[M] d'eau[F]
Appareil qui fournit automatiquement de l'eau ou des glaçons.

crémaillère[F]
Pièce munie d'encoches dans lesquelles se fixe une clayette.

congélateur[M]
Compartiment servant à congeler les aliments.

réfrigérateur[M]
Compartiment servant à conserver les aliments au froid.

porte[F] étagère[F]
Porte munie de tablettes et de compartiments disposés en étages.

barre[F] de retenue[F]
Pièce servant à maintenir les aliments en place à l'ouverture ou à la fermeture de la porte.

casier[M] laitier
Compartiment dans lequel on range les produits laitiers en boîte.

bac[M] à légumes[M]
Compartiment où règne une température optimale pour la conservation des légumes et des fruits.

lave-linge[M] à chargement[M] frontal; laveuse[F] à chargement[M] frontal
Appareil électroménager qui fait automatiquement la lessive, et dont la cuve s'ouvre par une porte placée sur la partie avant de l'appareil.



programmateur[M]
Dispositif qui commande automatiquement le cycle de lavage sélectionné.

sélecteur[M] de température[F]
Touche permettant de régler la température de l'eau de lavage.

sélecteur[M] de niveau[M] d'eau[F]
Touche permettant de régler la quantité d'eau dans le lave-linge.

tableau[M] de commande[F]
Panneau où sont rassemblées les touches de programmation.

porte[F]
Pièce mobile qui ferme la cuve du lave-linge.

lave-linge[M] à chargement[M] vertical; laveuse[F] à chargement[M] vertical
Appareil électroménager qui assure automatiquement la lessive, et dont la cuve s'ouvre par un couvercle placé sur le dessus de l'appareil.



dosseret[M]
Partie verticale prolongeant le dos du lave-linge et sur laquelle se trouvent les différentes commandes de l'appareil.

couvercle[M]
Pièce mobile qui permet de fermer la cuve du lave-linge.

rebord[M] de cuve[F]
Saillie permettant de réduire les éclaboussures.

agitateur[M]
Dispositif assurant le brassage de la lessive.

panier[M] de lavage[M]
Tambour perforé dans lequel on dépose la lessive.

carrosserie[F]
Gaine de tôle émaillée couvrant et protégeant les différents organes de l'appareil.

filtre[M] à charpie[F]
Appareil servant à retenir les résidus de fibres des tissus.

cuve[F]
Récipient à parois résistantes dans lequel l'eau est introduite.

transmission[F]
Appareil qui permet de faire tourner à différentes vitesses l'agitateur et le panier de lavage.

bras[M] de suspension[F]
Chacune des tiges métalliques soutenant la cuve.

ressort[M] de suspension[F]
Organe métallique élastique fixé au bras de suspension qui permet de réduire les vibrations de la cuve.

tuyau[M] d'évacuation[F]
Tuyau souple par lequel la pompe du lave-linge expulse l'eau usée vers le circuit d'évacuation de l'habitation.

moteur[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

tuyau[M] de vidange[F]
Tuyau par lequel la pompe du lave-linge vide l'eau de la cuve.

convertisseur[M] de couple[M]
Mécanisme qui commande et modifie les mouvements de l'agitateur et du panier de lavage.

pompe[F]
Appareil qui permet d'évacuer l'eau usée de la cuve et de la refouler vers le tuyau d'évacuation.

courroie[F] d'entraînement[M]
Dispositif qui, par un système de poulies, transmet l'énergie mécanique du moteur à la transmission du lave-linge.

pied[M] de nivellement[M]
Pièce réglable servant de support à l'appareil et permettant de le mettre à niveau.

sèche-linge[M] électrique; sécheuse[F]

Appareil qui effectue automatiquement le séchage de la lessive.



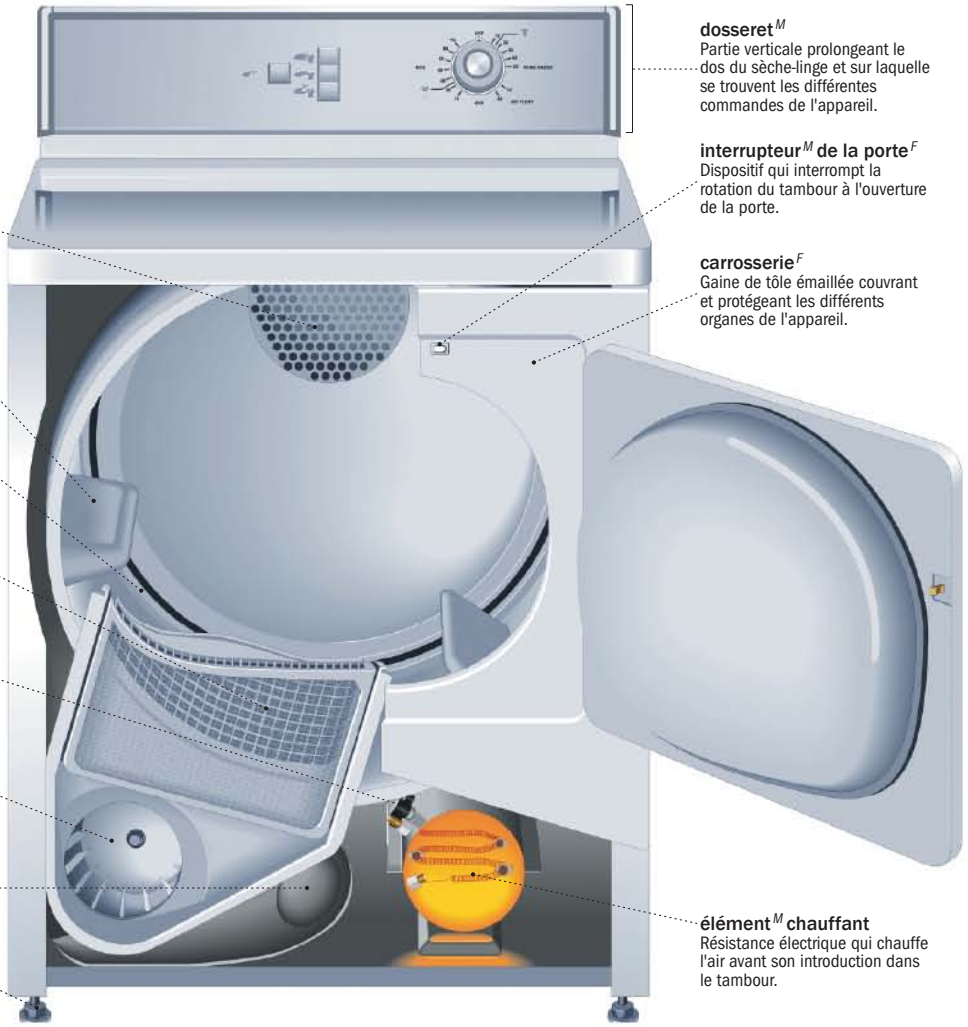
programmateur[M]
Dispositif qui commande automatiquement le cycle de séchage sélectionné.

interrupteur[M] **de démarrage**[M]
Bouton de mise en marche de l'appareil.

tableau[M] **de commande**[F]
Panneau où sont rassemblées les touches de programmation.

sélecteur[M] **de température**[F]
Touche permettant de régler la température de séchage.

porte[F]
Pièce mobile qui ferme la cuve du sèche-linge.



dosseret[M]
Partie verticale prolongeant le dos du sèche-linge et sur laquelle se trouvent les différentes commandes de l'appareil.

interrupteur[M] **de la porte**[F]
Dispositif qui interrompt la rotation du tambour à l'ouverture de la porte.

carrosserie[F]
Gaine de tôle émaillée couvrant et protégeant les différents organes de l'appareil.

conduit[M] **de chauffage**[M]
Conduit dans lequel l'air est chauffé et dirigé vers le tambour.

ailette[F]
Pièce qui permet de faire culbuter la lessive en cours de séchage.

tambour[M]
Cylindre dont la rotation agite la lessive pour la sécher.

filtre[M] **à charpie**[F]
Appareil servant à retenir les résidus de fibres des tissus.

limiteur[M] **de surchauffe**[F]
Dispositif qui interrompt le courant si la température de l'élément chauffant devient trop élevée.

ventilateur[M]
Appareil qui fait circuler l'air chaud dans le tambour.

moteur[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

pied[M] **de nivellement**[M]
Pièce réglable servant de support à l'appareil et permettant de le mettre à niveau.

élément[M] **chauffant**
Résistance électrique qui chauffe l'air avant son introduction dans le tambour.

tableau[M] de commande[F]
Panneau où sont rassemblées les touches de programmation.

boutons[M] de commande[F]
Boutons permettant de sélectionner le cycle de lavage.

voyant[M] lumineux
Signal lumineux qui indique que l'appareil est en marche.

grille[F] d'aération[F]
Sortie du conduit qui évacue l'air chargé de vapeurs durant le séchage.



poignée[F]
Pièce qui permet d'ouvrir ou de fermer la porte.

lave-vaisselle[M]
Appareil conçu pour laver et sécher la vaisselle automatiquement.

panier[M]
Contenant ajouré dans lequel on dépose la vaisselle.

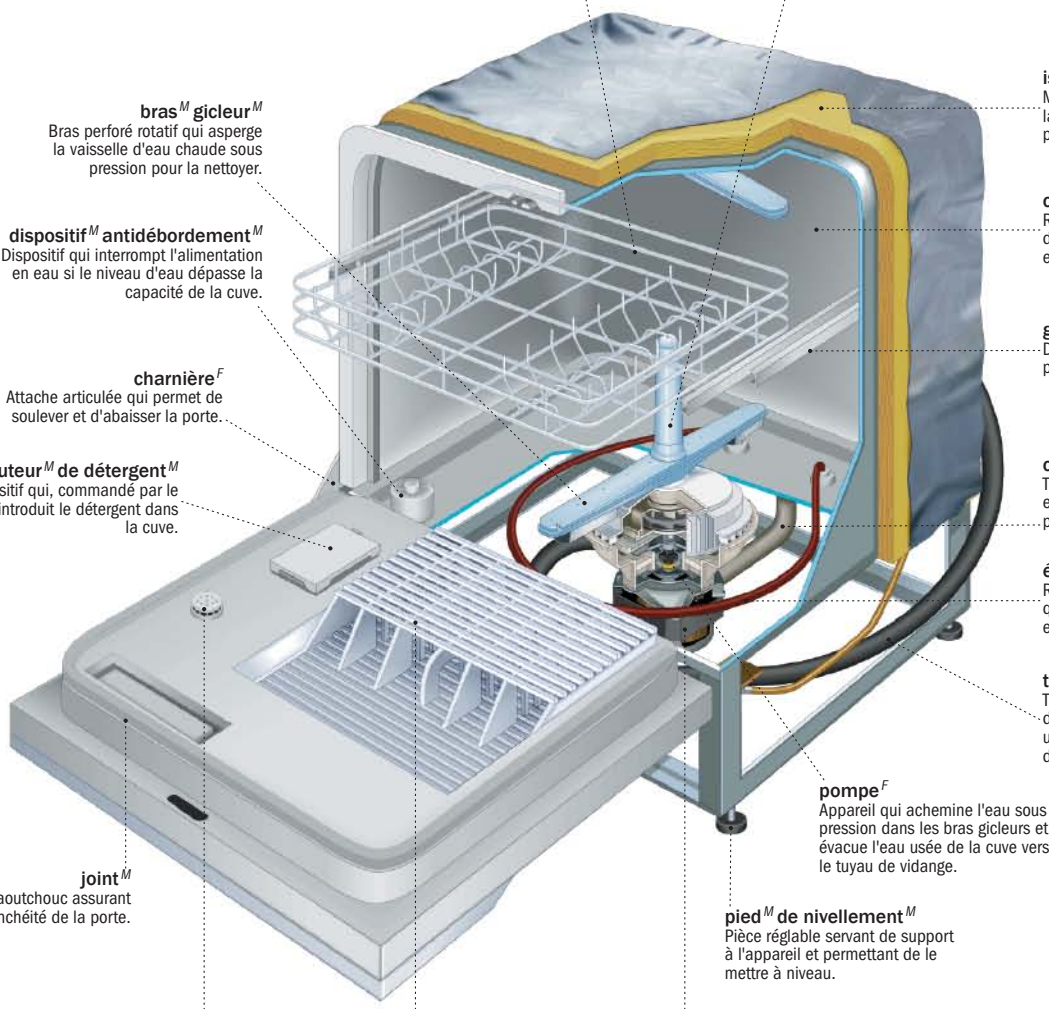
tourelle[F]
Dispositif qui asperge la vaisselle d'eau chaude à partir du centre de l'appareil.

bras[M] gicleur[M]
Bras perforé rotatif qui asperge la vaisselle d'eau chaude sous pression pour la nettoyer.

dispositif[M] antidébordement[M]
Dispositif qui interrompt l'alimentation en eau si le niveau d'eau dépasse la capacité de la cuve.

charnière[F]
Attache articulée qui permet de soulever et d'abaisser la porte.

distributeur[M] de détergent[M]
Dispositif qui, commandé par le programmateur, introduit le détergent dans la cuve.



isolant[M]
Matériau recouvrant les parois du lave-vaisselle afin de réduire les pertes de chaleur et le bruit.

cuve[F]
Récipient à parois résistantes, dans lequel la vaisselle est lavée et séchée.

glissière[F]
Dispositif qui sert de support au panier et lui permet de coulisser.

conduite[F] d'eau[F]
Tuyau d'alimentation du lave-vaisselle en eau chaude, branché au circuit de plomberie de l'habitation.

élément[M] chauffant
Résistance électrique immergée qui permet le chauffage de l'eau et le séchage de la vaisselle.

tuyau[M] de vidange[F]
Tuyau souple par lequel la pompe du lave-vaisselle expulse l'eau usée vers le circuit d'évacuation de l'habitation.

pompe[F]
Appareil qui achemine l'eau sous pression dans les bras gicleurs et évacue l'eau usée de la cuve vers le tuyau de vidange.

joint[M]
Joint de caoutchouc assurant l'étanchéité de la porte.

pied[M] de nivellement[M]
Pièce réglable servant de support à l'appareil et permettant de le mettre à niveau.

distributeur[M] de produit[M] de rinçage[M]
Dispositif qui, commandé par le programmateur, introduit un produit de rinçage dans la cuve.

panier[M] à couverts[M]
Contenant ajouré dans lequel on dépose les ustensiles.

moteur[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

articles[M] ménagers

Ensemble des objets qui servent au nettoyage d'une habitation.

torchon[M]
Morceau de toile utilisé pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc.



pelle[F] **à poussière**[F]**; porte-poussière**[M]
Instrument utilisé pour recueillir la poussière et les petits débris.



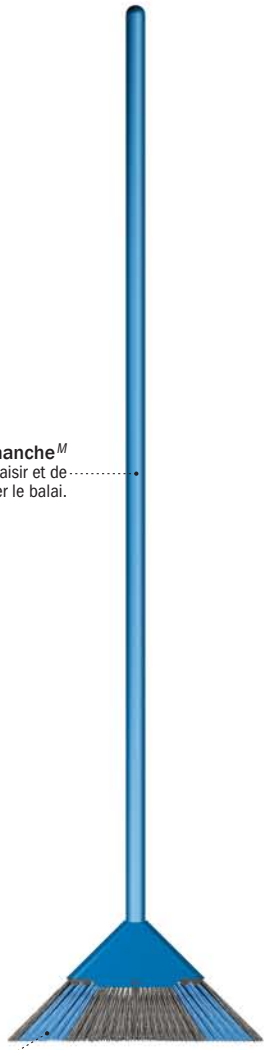
balai[M]
Instrument muni de fibres fixées à un manche, servant à ramasser la poussière et les petits débris.

balai[M] **à franges**[F]**; vadrouille**[F]
Instrument muni de bandelettes de tissu fixées à un manche, servant à laver les planchers.

éponge[F] **à récurer**
Objet dont l'une des surfaces est abrasive, pour nettoyer ou récurer, et l'autre, spongieuse, pour essuyer des objets ou des surfaces.



manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier le balai.





brosse[F]
Ustensile muni de fibres fixées sur une monture, utilisé pour frotter et nettoyer.

monture[F]
Support rigide sur lequel sont fixées les fibres.



fibres[F]
Filaments textiles plus ou moins rigides qui permettent de frotter et de nettoyer.

poubelle[F]
Récipient dans lequel on dépose les ordures ménagères.



couvercle[M]
Pièce amovible qui ferme la poubelle.

fibres[F]
Filaments textiles plus ou moins rigides qui permettent de frotter et de nettoyer.

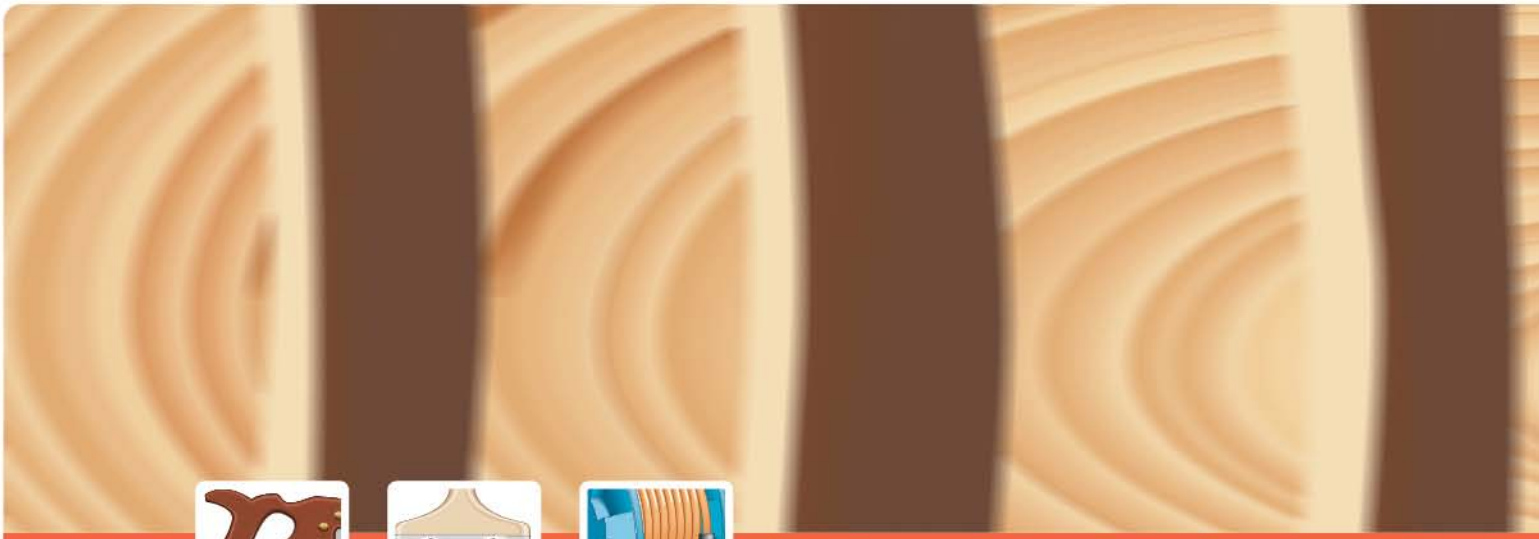
poignée[F]
Pièce qui permet de saisir et de transporter la poubelle.

seau[M]
Récipient servant à transporter l'eau utile aux travaux ménagers.



bec[M] **verseur**
Partie du rebord du seau en forme de pointe pour faciliter le versement de l'eau.

anse[F]
Partie recourbée en forme de demi-cercle, servant de poignée.



BRICOLAGE ET JARDINAGE

298 Bricolage

Ensemble des travaux de construction, d'installation ou de réparation effectués à la maison sans l'intervention d'un professionnel.

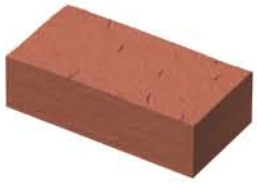
322 Jardinage

Activité ayant pour objet principal l'aménagement et l'entretien d'un jardin d'agrément ou d'un jardin potager.

matériaux[M] de base[F]

Éléments destinés à être assemblés pour former la structure d'une construction.

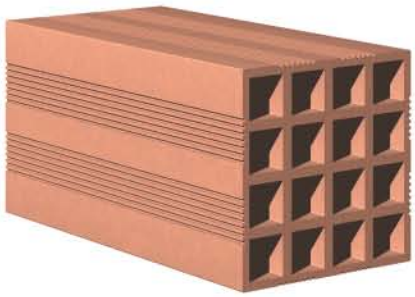
brique[F]
Bloc de terre cuite compressée, disposé en rangées à l'aide d'un mortier pour former divers ouvrages de maçonnerie : murs, cloisons, cheminées, etc.



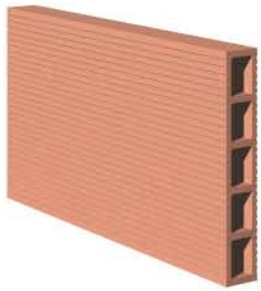
brique[F] **pleine**
Brique de petite dimension, non perforée, qui sert notamment à bâtir ou à recouvrir diverses parois verticales.



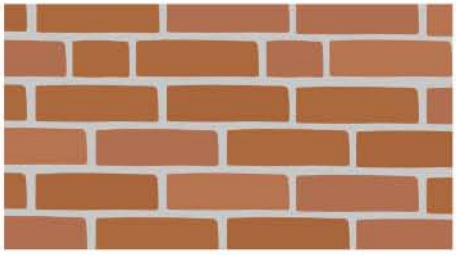
brique[F] **perforée**
Petite brique comportant des perforations verticales, dont la dimension n'excède généralement pas 40 % de la brique.



brique[F] **creuse**
Brique de grande dimension comportant une série d'alvéoles horizontales représentant en général plus de 40 % de la brique.



brique[F] **plâtrière**
Brique creuse habituellement maçonnée à l'aide de plâtre, utilisée pour construire ou doubler des cloisons.



mur[M] **de briques**[F]
Ouvrage de maçonnerie formé de briques disposées en rangées et maintenues en place par un mortier.



brique[F] **réfractaire**
Brique résistant à des températures très élevées sans s'altérer.



mortier[M]
Mélange de fins granulats (cailloux, gravier, sable), d'eau et d'un liant (ciment ou chaux) servant à solidariser les éléments d'une maçonnerie ou à enduire celle-ci une fois complétée.

pierre[F]
Bloc de matière minérale, de forme irrégulière, utilisé pour effectuer des ouvrages de maçonnerie ou de revêtement.



dalle[F] **de pierre**[F]
Pierre plate de forme irrégulière, destinée au revêtement du sol ou d'un mur.



moellon[M]
Petit bloc de pierre brute ou grossièrement taillée, généralement assemblé à l'aide de mortier pour édifier un mur.



pierre[F] **de taille**[F]
Pierre taillée régulièrement afin de pouvoir être appareillée sans joint ou avec des joints très minces.



mur[M] **de pierres**[F]
Ouvrage de maçonnerie formé de pierres maintenues en place par un mortier.

béton[M]
Matériau composé de granulats (cailloux, gravier, sable) et d'eau réunis par un liant (ciment ou chaux), qui forme après durcissement dans un moule des pièces résistantes à la compression.



bloc[M] **de béton**[M]
Élément de béton, plein ou évidé, utilisé essentiellement pour réaliser des travaux de maçonnerie, en remplacement de la brique.



béton[M] **précontraint**
Béton dont les armatures sont tendues avant le coulage, ce qui crée un matériau plus résistant et plus durable permettant de faire des pièces de grande portée.



béton[M] **armé**
Béton renforcé par des tiges d'acier appelées armatures, souvent utilisé dans la fabrication des éléments porteurs d'une construction.



acier[M]
Métal à base de fer et de carbone, très résistant, qu'on utilise fréquemment dans la structure des ouvrages.

matériaux[M] de revêtement[M]

Matériaux qui recouvrent une surface, en général dans le but de la protéger ou de la décorer.



papier[M] goudronné
Papier généralement agrafé directement sur le toit ou les murs extérieurs, sous le revêtement, afin d'en améliorer l'imperméabilité.



bardeau[M] d'asphalte[M]
Matériau de recouvrement pour toiture, formé d'une armature (fibre de verre, feutre) enrobée de bitume et couverte de fins granulats.



bardeau[M]
Petite planche de bois employée pour recouvrir les toits, ou encore les murs particulièrement exposés aux intempéries.



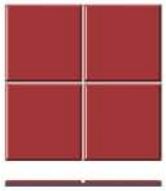
lattis[M] métallique à losanges[M]
Treillis de métal qui sert d'armature ou de support pour la pose de plâtre ou d'autres enduits.



tuile[F]
Plaque rigide, généralement faite de terre cuite moulée, qui sert de matériau de couverture pour les toits.



carreau[M] de plâtre[M]
Élément en plâtre moulé de faible dimension, plein ou alvéolé, dont les côtés comportent des rainures et que l'on emploie pour le montage et le doublage de cloisons.



carreau[M]
Élément plat de forme régulière et de petite dimension, fabriqué à partir de matériaux divers, utilisé pour couvrir les planchers ou les murs.

plaque[F] de plâtre[M]
Panneau de grande dimension formé d'une couche de plâtre recouverte d'un carton, habituellement utilisé comme matériau de finition des cloisons d'une habitation.

isolants[M]

Matériaux empêchant la transmission de la chaleur vers l'extérieur ou du froid vers l'intérieur d'une construction, d'un conduit.



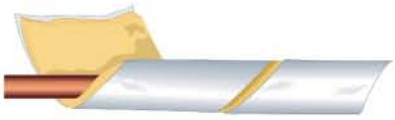
isolant[M] en vrac[M]



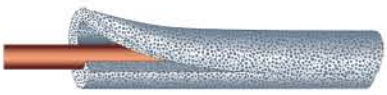
isolant[M] en ruban[M] métallique
Matériau d'isolation thermique habituellement utilisé pour bloquer les fuites d'air dans les portes extérieures.



isolant[M] en vinyle[M]
Matériau d'isolation thermique sous forme de planche tubulaire, habituellement utilisé pour bloquer les fuites d'air dans les portes extérieures.



isolant[M] en ruban[M]
Matériau d'isolation thermique sous forme de languettes flexibles à enrouler autour d'un conduit.



isolant[M] en coquille[F]
Matériau d'isolation thermique sous forme de cylindre flexible, employé autour d'un conduit.



isolant[M] en caoutchouc[M]-mousse[F]
Matériau d'isolation thermique sous forme de cordon flexible, utilisé autour des fenêtres et des portes.



isolant[M] en rouleau[M]
Matériau d'isolation thermique sous forme de bande continue de fibre de verre ou de laine minérale, utilisé pour les cavités murales et l'entretoit.



isolant[M] en panneau[M]
Matériau d'isolation thermique sous forme de panneau rigide de fibre de verre ou de mousse plastique, habituellement utilisé pour les murs des maisons.



isolant[M] moussé
Matériau d'isolation thermique sous forme de liquide vaporisé, qui prend de l'expansion et durcit rapidement.

bois[M]

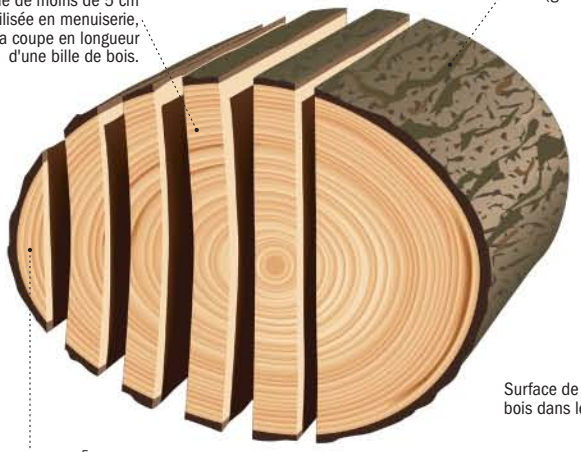
Substance compacte, plus ou moins dure, qui forme le tronc, les branches et les racines des arbres. Chaque espèce d'arbre fournit une essence de bois distincte.

coupe[F] d'une bille[F]
Bille : pièce de bois de forme cylindrique obtenue par le sectionnement du tronc d'un arbre (grume).

bille[F]
Pièce de bois de forme cylindrique obtenue par le sectionnement du tronc d'un arbre (grume).

planche[F]
Pièce de bois plane de moins de 5 cm d'épaisseur, utilisée en menuiserie, qui provient de la coupe en longueur d'une bille de bois.

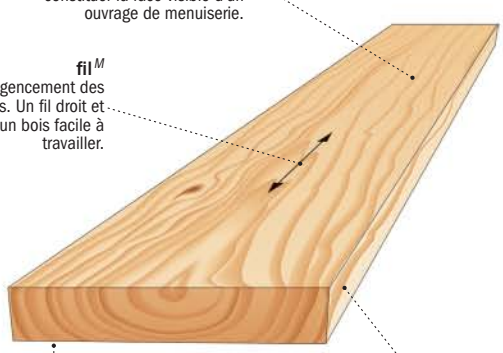
planche[F]
Pièce de bois plane de moins de 5 cm d'épaisseur, utilisée en menuiserie, qui provient de la coupe en longueur d'une bille de bois.



dosse[F]
Première ou dernière coupe d'une bille de bois, qui en garde l'écorce et l'arrondi.

parement[M]
Surface d'une pièce de bois soigneusement finie pour constituer la face visible d'un ouvrage de menuiserie.

fil[M]
Direction et agencement des fibres du bois. Un fil droit et régulier donne un bois facile à travailler.



bois[M] de bout[M]
Surface de coupe d'une pièce de bois dans le sens contraire du fil.

contreparement[M]
Surface d'une pièce de bois destinée à ne pas être vue.

rive[F]
Chacune des deux faces longitudinales de la planche, qui correspond à son épaisseur.

dérivés[M] du bois[M]

Matériaux obtenus par la transformation d'une bille, ou encore par l'assemblage ou l'agglomération de divers éléments de bois.

pli[M]
Chacune des minces plaques de bois (placage) d'épaisseur égale utilisée pour fabriquer le contreplaqué.



contreplaqué[M] multiplis
Panneau formé d'au moins cinq plis, collés les uns sur les autres de manière à ce que les fils des plis en contact soient de sens contraire.



panneau[M] à âme[F] lattée
Panneau formé de deux plis extérieurs recouvrant une partie centrale (âme), constituée de larges lattes collées côte à côte.



placage[M] déroulé
Mince feuille obtenue par le taillage d'une bille de bois maintenue en rotation contre un couteau au moyen d'une dérouleuse (tour).



panneau[M] à âme[F] lamellée
Panneau formé de deux plis extérieurs recouvrant une partie centrale (âme), constituée de lattes étroites, ou lamelles, collées côte à côte.



panneau[M] de copeaux[M]
Panneau constitué de fragments de bois (copeaux) mélangés à une colle, puis agglomérés par pressage à haute température.



panneau[M] de fibres[F]
Plaque lisse et homogène formée par le pressage à haute température de minuscules fibres de bois imprégnées de résine.



panneau[M] de fibres[F] perforé
Plaque lisse et trouée formée par le pressage à haute température de minuscules fibres de bois imprégnées de résine.



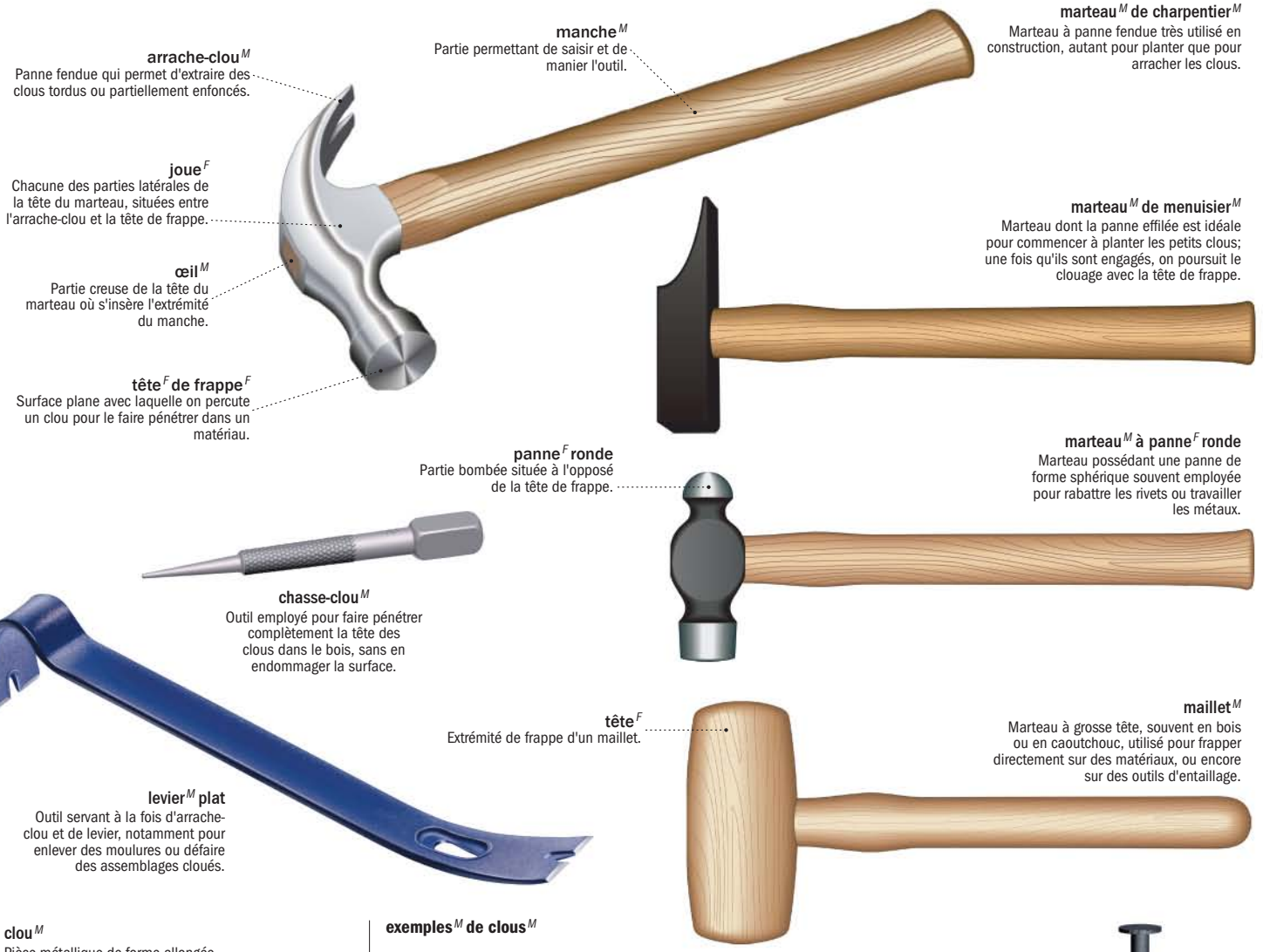
panneau[M] de particules[F] lamifié
Panneau de particules revêtu d'un parement dont la couche de surface, en mélamine, est dure, lisse et facilement lavable.



panneau[M] de particules[F]
Panneau constitué de sciures de bois mélangées à une colle, puis agglomérées par pressage à haute température.

menuiserie[F] : outils[M] pour clouer

Menuiserie : activité ayant pour objet le travail du bois pour la fabrication de meubles simples ou d'ouvrages d'aménagement et de revêtement.



arrache-clou[M]
Panne fendue qui permet d'extraire des clous tordus ou partiellement enfoncés.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

marteau[M] de charpentier[M]
Marteau à panne fendue très utilisé en construction, autant pour planter que pour arracher les clous.

joue[F]
Chacune des parties latérales de la tête du marteau, situées entre l'arrache-clou et la tête de frappe.

œil[M]
Partie creuse de la tête du marteau où s'insère l'extrémité du manche.

tête[F] de frappe[F]
Surface plane avec laquelle on percute un clou pour le faire pénétrer dans un matériau.

marteau[M] de menuisier[M]
Marteau dont la panne effilée est idéale pour commencer à planter les petits clous; une fois qu'ils sont engagés, on poursuit le clouage avec la tête de frappe.

panne[F] ronde
Partie bombée située à l'opposé de la tête de frappe.

marteau[M] à panne[F] ronde
Marteau possédant une panne de forme sphérique souvent employée pour rabattre les rivets ou travailler les métaux.

chasse-clou[M]
Outil employé pour faire pénétrer complètement la tête des clous dans le bois, sans en endommager la surface.

tête[F]
Extrémité de frappe d'un maillet.

maillet[M]
Marteau à grosse tête, souvent en bois ou en caoutchouc, utilisé pour frapper directement sur des matériaux, ou encore sur des outils d'entaillage.

levier[M] plat
Outil servant à la fois d'arrache-clou et de levier, notamment pour enlever des moulures ou défaire des assemblages cloués.

clou[M]
Pièce métallique de forme allongée, généralement munie d'une tête et d'une pointe, utilisée pour fixer ou assembler divers matériaux.

tête[F]
Surface aplatie sur laquelle on frappe pour enfoncer le clou.

tige[F]
Partie mince et allongée située entre la tête et la pointe, dont la longueur, le diamètre et la forme varient selon le type de clou.

pointe[F]
Extrémité pointue dont la fonction est de faciliter la pénétration du clou dans le bois ou un autre matériau.

exemples[M] de clous[M]

clou[M] commun
Clou robuste à tête large, employé pour les ouvrages généraux de menuiserie et de charpenterie.

clou[M] à tige[F] spiralée
Clou qui tourne comme une vis lorsqu'on l'enfonce. Résistant à l'arrachement, il a aussi la propriété de réduire les craquements.

clou[M] à tête[F] homme[M]; clou[M] à finir
Clou dont la tête, à peine plus large que la tige, peut facilement être enfoncée et dissimulée. Il est idéal pour les ouvrages de finition et les moulures.

clou[M] à maçonnerie[F]
Clou fait d'acier durci, qui s'enfonce dans les ouvrages de maçonnerie sans casser ni plier.

semence[F]
Petit clou à tête large souvent employé pour fixer des tapis, des tissus ou d'autres matériaux en feuilles minces.

clou[M] coupé
Clou dont la tige et la pointe plates réduisent l'éclatement des fibres, notamment lors de la fixation de lames de parquet.

menuiserie^{F} : outils^{M} pour visser

tournevis^{M}
Outil à main utilisé pour serrer et desserrer une vis ou un boulon en lui imprimant un mouvement de rotation.



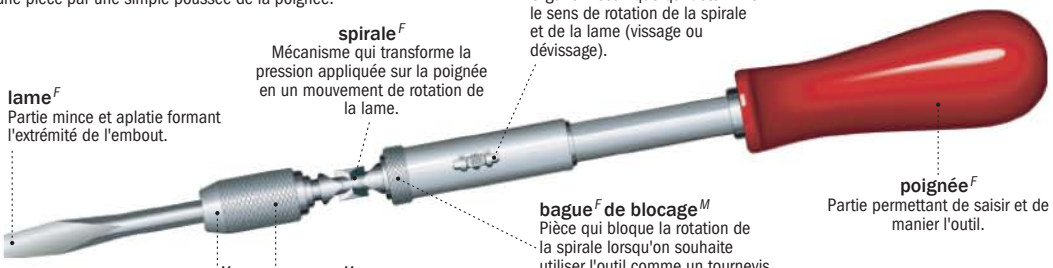
pointe^{F}
Extrémité de la lame ou de l'embout, qui s'adapte au creux de la vis ou du boulon.

tige^{F}
Segment métallique qui s'insère dans le manche du tournevis.

manche^{M}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

lame^{F}
Partie mince et aplatie formant l'extrémité de la tige.

tournevis^{M} à spirale^{F}
Tournevis à embouts interchangeables pourvu d'un mécanisme permettant de visser ou de dévisser une pièce par une simple poussée de la poignée.



cliquet^{M}
Organe mécanique qui détermine le sens de rotation de la spirale et de la lame (vissage ou dévissage).

spirale^{F}
Mécanisme qui transforme la pression appliquée sur la poignée en un mouvement de rotation de la lame.

lame^{F}
Partie mince et aplatie formant l'extrémité de l'embout.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

bague^{F} de blocage^{M}
Pièce qui bloque la rotation de la spirale lorsqu'on souhaite utiliser l'outil comme un tournevis ordinaire.

mors^{M}
Chacune des pièces du mandrin qui se referment sur l'outil pour le maintenir solidement en place.

mandrin^{M}
Dispositif muni de mors servant à fixer la mèche ou le foret à l'outil.

exemples^{M} de pointes^{F}
Pointe : extrémité de la lame ou de l'embout, qui s'adapte au creux de la vis ou du boulon.



pointe^{F} carrée
Pointe dont la taille de l'extrémité s'adapte à celle d'une vis à tête creuse.



pointe^{F} cruciforme
Pointe dont le double filet croisé s'adapte à la tête d'une vis cruciforme.



pointe^{F} plate
Pointe qui s'adapte à la fente d'une vis.

tournevis^{M} sans fil^{M}
Tournevis à embouts interchangeables, doté d'une batterie, permettant le serrage ou le desserrage automatique de vis ou de boulons.

embout^{M}
Tige amovible à laquelle le moteur imprime un mouvement de rotation qui permet le vissage ou le dévissage d'une pièce.

pointe^{F}
Extrémité de la lame ou de l'embout, qui s'adapte au creux de la vis ou du boulon.



poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

inverseur^{M} de marche^{F}
Interrupteur grâce auquel on sélectionne le sens de rotation de l'embout (vissage ou dévissage).

batterie^{F}
Appareil capable d'emmagasiner de l'énergie chimique pendant la charge et de la transformer en énergie électrique.

ailette^{F} à ressort^{M}
Le ressort sous l'ailette lui permet de se replier le long du boulon lorsqu'on la passe au travers d'un trou pratiqué dans une paroi, puis de s'ouvrir derrière celle-ci comme écrou.

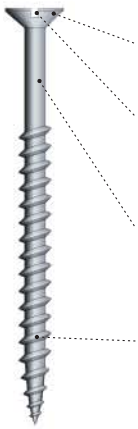


boulon^{M} à ailettes^{F}
Pièce composée d'un boulon muni d'ailettes qui se déploient derrière une cloison creuse afin d'assurer une fixation solide.



boulon^{M} à gaine^{F} d'expansion^{F}
Pièce formée d'un boulon logé dans un fourreau déformable qui, lorsqu'on sert le boulon, s'aplatit contre l'intérieur d'une cloison creuse.

vis^{F}
Pièce métallique, formée d'une tête et d'une tige partiellement ou totalement filetée, utilisée pour assurer des fixations et des assemblages.



tête^{F}
Extrémité élargie de la vis, dont le profil et la forme du creux varient.

fente^{F}
Encoche pratiquée dans la tête, qui permet l'insertion d'une pointe de tournevis de forme correspondante.

fût^{M}
Partie non filetée de la tige d'une vis.

filet^{M}
Saillie hélicoïdale à la surface de la tige, destinée à s'enfoncer en tournant dans un matériau solide.

exemples^{M} de têtes^{F}
Tête : extrémité élargie de la vis, dont le profil et la forme du creux varient.



tête^{F} plate
Tête fendue qui affleure la surface du bois ou s'y enfonce complètement.



tête^{F} ronde
Tête fendue de forme arrondie dont la base est plate pour coller à la surface de bois ou de métal.



tête^{F} à sens^{M} unique
Tête fendue à laquelle on a retiré deux quarts opposés afin que la vis ne puisse être tournée que dans un sens, rendant le dévissage très difficile.



tête^{F} cruciforme
Tête dont l'empreinte en forme de croix maintient le tournevis au centre de la tête, ce qui permet une prise très ferme.



tête^{F} creuse
Tête pourvue d'une cavité de forme carrée, de taille variable.



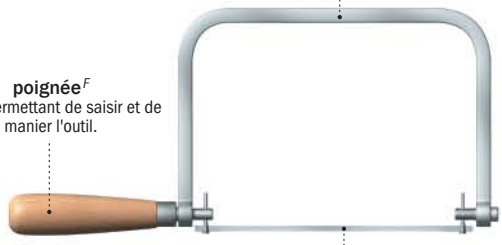
tête^{F} bombée
Tête fendue surmontée d'une partie sphérique décorative qui ne s'enfonce pas sous la surface du bois.

menuiserie^{F} : outils^{M} pour scier

scie^{F} à chantourner
Petite scie manuelle à monture, utilisée pour découper des courbes ou des motifs délicats dans une pièce de bois plutôt mince.

monture^{F}
Cadre de métal rigide qui permet de maintenir la lame sous tension pour éviter qu'elle ne se torde.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

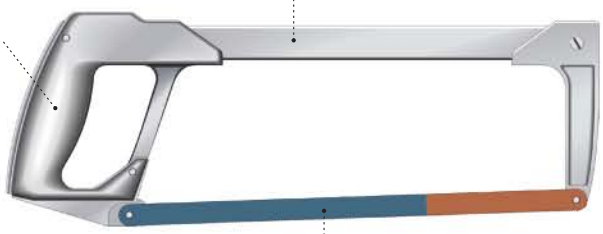


lame^{F}
Fine, souple et très étroite, elle peut être orientée dans tous les angles afin de découper une pièce de bois mince selon un tracé très irrégulier.

scie^{F} à métaux^{M}
Scie manuelle à monture capable de scier des métaux d'épaisseurs variables.

monture^{F} réglable
Cadre de métal rigide qui permet de maintenir la lame sous tension. Extensible, il peut s'ajuster à des lames de longueurs variées.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.



lame^{F}
Elle possède des dents très dures, plus ou moins fines selon la nature du métal à scier.

scie^{F} égoïne
Scie manuelle très courante, adaptée aux coupes droites dans les planches ou les panneaux de bois.

scie^{F} à guichet^{M}
Petite scie manuelle servant surtout à découper des ouvertures de forme régulière ou courbe dans le bois et les panneaux.

lame^{F}
Étroite et rigide, elle permet de couper une pièce de bois selon un tracé courbe.

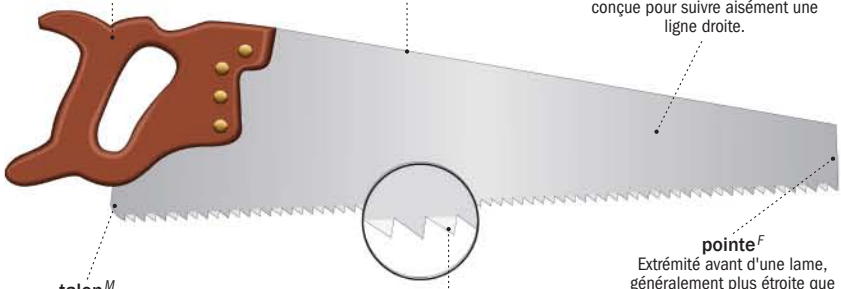


poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

dos^{M}
Bord non denté d'une lame.

lame^{F}
Longue, rigide quoique légèrement flexible, elle est conçue pour suivre aisément une ligne droite.



talon^{M}
Extrémité arrière d'une lame, partiellement ou totalement encastrée dans la poignée.

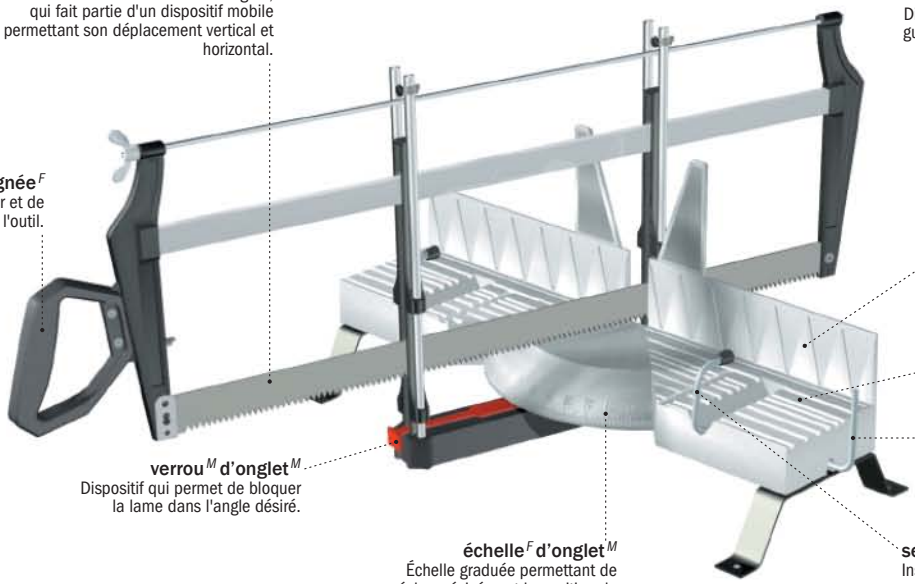
dent^{F}
Chacune des petites pointes formant la partie tranchante d'une lame. Leur nombre, leur forme et leur disposition varient selon l'utilisation projetée.

pointe^{F}
Extrémité avant d'une lame, généralement plus étroite que le talon.

lame^{F}
Elle est montée sur un cadre rigide, qui fait partie d'un dispositif mobile permettant son déplacement vertical et horizontal.

scie^{F} à onglet^{M} manuelle
Dispositif comportant une scie manuelle et un guide permettant de tailler une pièce selon un angle précis.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.



guide^{M}
Plaque perpendiculaire à la surface qui sert d'appui à la pièce qu'on souhaite couper.

boîte^{F} à onglets^{M}
Instrument de guidage composé d'un plateau et de rainures dans lesquelles s'insère la scie pour couper une pièce à des angles précis.

butée^{F}
Dispositif d'arrêt réglable sur lequel s'appuie la pièce pour en empêcher le déplacement.

verrou^{M} d'onglet^{M}
Dispositif qui permet de bloquer la lame dans l'angle désiré.

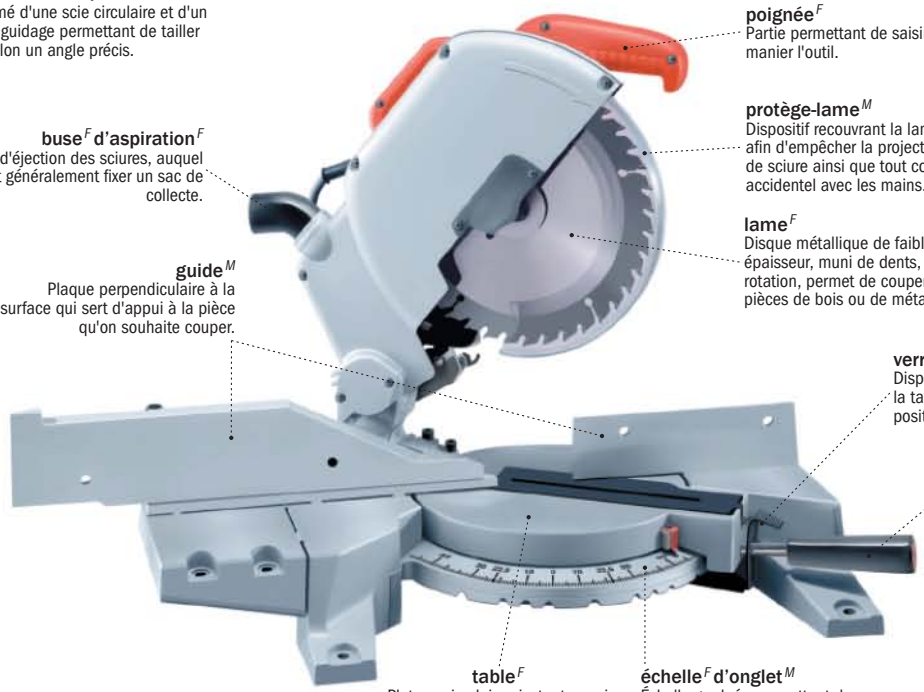
échelle^{F} d'onglet^{M}
Échelle graduée permettant de régler précisément la position de la lame selon l'angle de coupe choisi.

serre-joint^{M}
Instrument servant à immobiliser une pièce contre le guide et le plateau rainuré.

menuiserie^{F} : outils^{M} pour scier

scie^{F} à onglet^{M} électrique

Système formé d'une scie circulaire et d'un dispositif de guidage permettant de tailler une pièce selon un angle précis.



poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

protège-lame^{M}
Dispositif recouvrant la lame afin d'empêcher la projection de sciure ainsi que tout contact accidentel avec les mains.

lame^{F}
Disque métallique de faible épaisseur, muni de dents, qui, par rotation, permet de couper des pièces de bois ou de métal.

buse^{F} d'aspiration^{F}
Conduit d'éjection des sciures, auquel on peut généralement fixer un sac de collecte.

guide^{M}
Plaque perpendiculaire à la surface qui sert d'appui à la pièce qu'on souhaite couper.

verrou^{M} d'onglet^{M}
Dispositif qui permet de bloquer la table et la lame dans la position désirée.

poignée^{F} de blocage^{M} d'onglet^{M}
Elle permet, une fois le verrou d'onglet dégagé, de faire pivoter la table pour choisir l'angle de coupe.

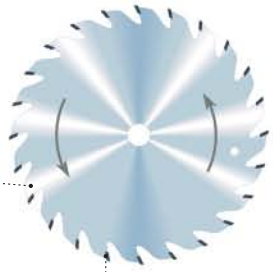
table^{F}
Plateau circulaire pivotant, muni d'une fente de trait de scie, auquel est rattachée la structure supportant la lame.

échelle^{F} d'onglet^{M}
Échelle graduée permettant de régler précisément la position de la lame selon l'angle de coupe choisi.

scie^{F} circulaire

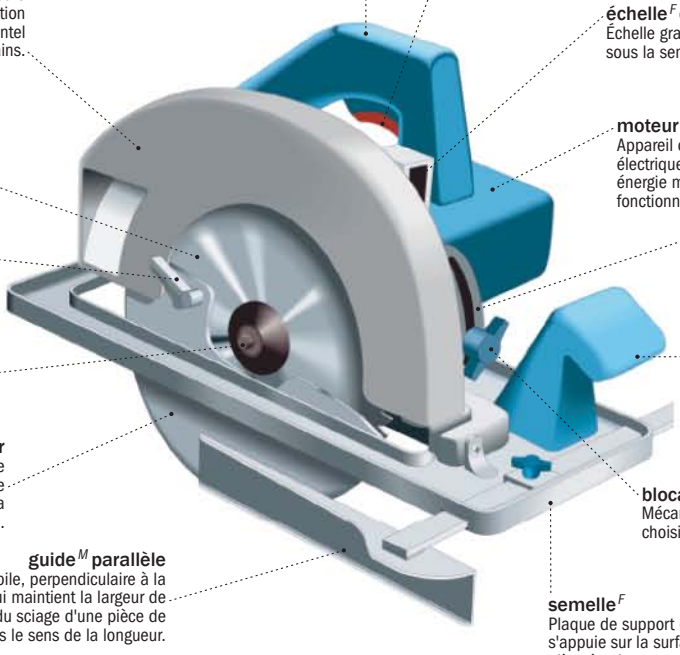
Scie électrique portative, pourvue d'une lame circulaire, utilisée pour réaliser des coupes droites dans divers matériaux.

lame^{F} de scie^{F} circulaire
Disque métallique amovible de faible épaisseur, adaptable à divers types de scies circulaires.



dent^{F}
Chacune des petites pointes formant la partie tranchante d'une lame. Leur nombre, leur forme et leur disposition varient selon l'utilisation projetée.

pointe^{F}
Extrémité de la dent dont la composition métallique varie selon la nature du matériau à couper.



poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil. Pour une maîtrise optimale, il convient de placer une main sur la poignée et l'autre sur le bouton-guide.

interrupteur^{M} à gâchette^{F}
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'arrêter l'outil par une simple pression du doigt.

protège-lame^{M} supérieur
Gaine fixe recouvrant la partie supérieure de la lame afin d'empêcher la projection de sciure ainsi que tout contact accidentel avec les mains.

échelle^{F} de profondeur^{F}
Échelle graduée permettant de régler la hauteur de la lame sous la semelle, ce qui détermine la profondeur de coupe.

lame^{F}
Disque métallique de faible épaisseur, muni de dents, qui, par rotation, permet de couper des pièces de bois ou de métal.

moteur^{M}
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

levier^{M} du protège-lame^{M} inférieur
Dispositif qui permet de lever manuellement le protège-lame inférieur.

inclinaison^{F} de la semelle^{F}
Dispositif qui règle le degré d'inclinaison de la semelle par rapport à la lame, ce qui permet d'effectuer des coupes droites ou en biseau.

écrou^{M} de la lame^{F}
Pièce assurant la fixation de la lame sur son axe de rotation.

bouton^{M}-guide^{M}
Poignée destinée principalement à faciliter le guidage de l'outil lors du sciage.

protège-lame^{M} inférieur
Gaine escamotable recouvrant la partie inférieure de la lame, qui se relève progressivement avec l'avance de la coupe.

blocage^{M} de l'inclinaison^{F}
Mécanisme qui bloque la lame selon le degré d'inclinaison choisi, soit entre 45 et 90 °.

guide^{M} parallèle
Pièce mobile, perpendiculaire à la surface qui maintient la largeur de coupe lors du sciage d'une pièce de bois dans le sens de la longueur.

semelle^{F}
Plaque de support de l'outil, qui s'appuie sur la surface de la pièce à scier.

scie^{F} sauteuse

Scie électrique portative dont la lame décrit un mouvement alternatif vertical, utilisée pour effectuer des découpes droites ou courbes dans divers matériaux.



sélecteur^{M} de vitesse^{F}
Dispositif permettant de régler le rythme de va-et-vient de la lame.

interrupteur^{M} à gâchette^{F}
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'arrêter l'outil par une simple pression du doigt.

sélecteur^{M} d'inclinaison^{F} de la lame^{F}
Dispositif qui règle le mouvement pendulaire de la lame. Un mouvement pendulaire faible ou nul procure une meilleure finition, mais un sciage moins rapide.

déflecteur^{M} de copeaux^{M}
Couvercle de protection qui empêche la sciure et les éclats de dévier vers l'utilisateur ou vers la ligne de coupe.

lame^{F}
Elle décrit un mouvement de va-et-vient vertical, auquel peut s'ajouter un mouvement pendulaire, d'avant en arrière, qui augmente l'efficacité du sciage.

semelle^{F}
Plaque de support de l'outil, qui s'appuie sur la surface de la pièce à scier. Elle est inclinable afin de permettre les coupes en biseau.

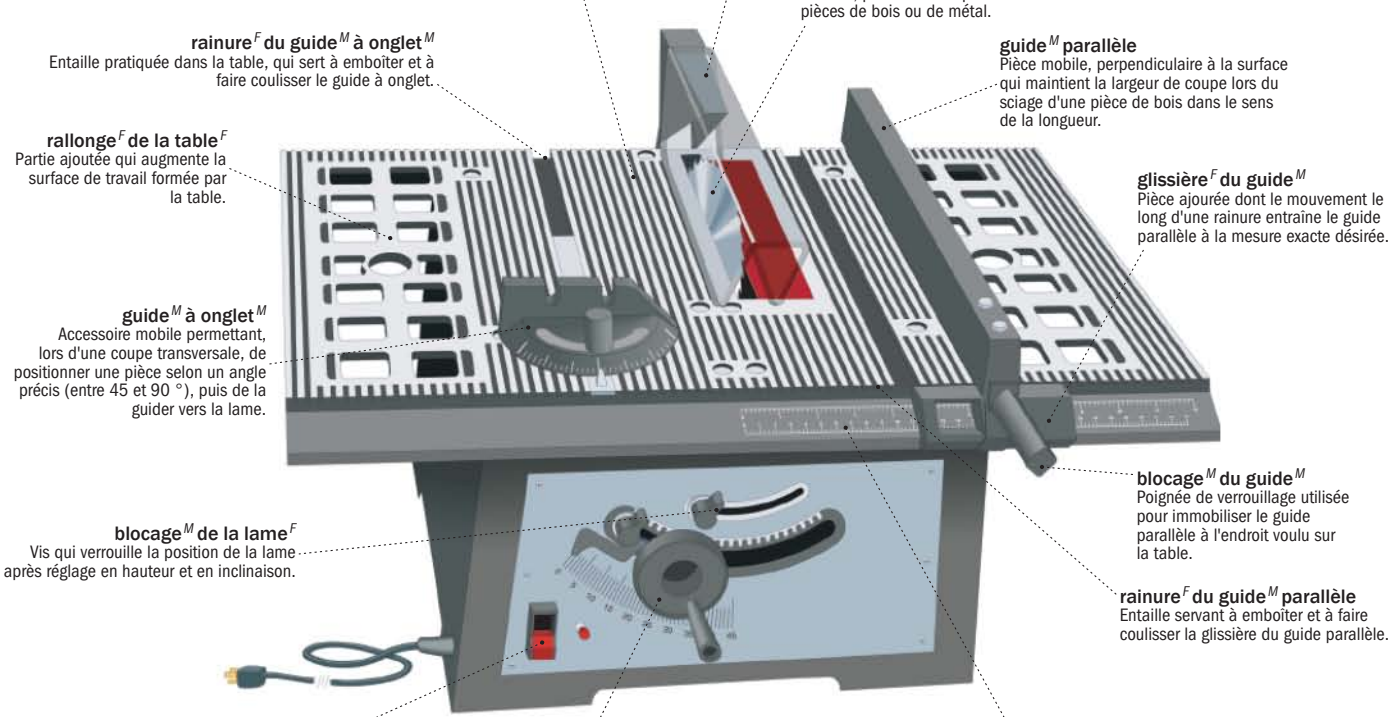
bouton^{M} de verrouillage^{M} de l'interrupteur^{M}
Dispositif qui bloque l'interrupteur en position enfoncée pour assurer une marche continue lors de découpes longues ou complexes.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

cordon^{M} d'alimentation^{F}
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

scie^{F} circulaire à table^{F}

Ensemble formé d'une table, d'une scie circulaire et d'accessoires de guidage, qui permet les coupes droites ou obliques de pièces de grande dimension.



protège-lame^{M}
Dispositif recouvrant la lame afin d'empêcher la projection de sciure ainsi que tout contact accidentel avec les mains.

table^{F}
Surface plane qui soutient la pièce à scier ainsi que les accessoires de guidage.

lame^{F}
Disque métallique de faible épaisseur, muni de dents, qui, par rotation, permet de couper des pièces de bois ou de métal.

rainure^{F} du guide^{M} à onglet^{M}
Entaille pratiquée dans la table, qui sert à emboîter et à faire coulisser le guide à onglet.

guide^{M} parallèle
Pièce mobile, perpendiculaire à la surface qui maintient la largeur de coupe lors du sciage d'une pièce de bois dans le sens de la longueur.

rallonge^{F} de la table^{F}
Partie ajoutée qui augmente la surface de travail formée par la table.

glissière^{F} du guide^{M}
Pièce ajourée dont le mouvement le long d'une rainure entraîne le guide parallèle à la mesure exacte désirée.

guide^{M} à onglet^{M}
Accessoire mobile permettant, lors d'une coupe transversale, de positionner une pièce selon un angle précis (entre 45 et 90 °), puis de la guider vers la lame.

blocage^{M} du guide^{M}
Poignée de verrouillage utilisée pour immobiliser le guide parallèle à l'endroit voulu sur la table.

blocage^{M} de la lame^{F}
Vis qui verrouille la position de la lame après réglage en hauteur et en inclinaison.

rainure^{F} du guide^{M} parallèle
Entaille servant à emboîter et à faire coulisser la glissière du guide parallèle.

interrupteur^{M}
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

hauteur^{F} et inclinaison^{F} de la lame^{F}
Volant de réglage de la hauteur de la lame et dispositif d'inclinaison de la lame se déplaçant le long d'un indicateur d'angle (entre 0 et 45 °).

règle^{F} du guide^{M} parallèle
Échelle graduée indiquant la distance entre le guide parallèle et la lame, donc la largeur de coupe.

menuiserie^{F} : outils^{M} pour percer

perceuse^{F}-visseuse^{F} sans fil^{M}
Outil électrique portatif muni d'une batterie qui permet à la fois le perçage de trous et le vissage ou le dévissage de vis ou de boulons.

mandrin^{M} autoserrant
Mandrin dont une bague de réglage assure automatiquement la force du serrage des mors sur la queue de l'outil.

sélecteur^{M} de vitesse^{F} de rotation^{F}
Dispositif permettant de régler la vitesse de rotation du mandrin.

embout^{M} de vissage^{M}
Outil amovible qui s'insère dans le mandrin et permet le vissage ou le dévissage d'une vis.



bague^{F} de réglage^{M} du couple^{M} de serrage^{M}
Pièce annulaire qui règle la puissance de torsion générée par l'outil. Le vissage nécessite un couple de serrage moins élevé que le perçage.

interrupteur^{M} à gâchette^{F}
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'arrêter l'outil par une simple pression du doigt.

inverseur^{M} de marche^{F}
Interrupteur grâce auquel on sélectionne le sens de rotation de l'embout (vissage ou dévissage).



batterie^{F}
Appareil capable d'emmagasiner de l'énergie chimique pendant la charge et de la transformer en énergie électrique.



chargeur^{M}
Appareil électrique dans lequel s'insère la batterie de l'outil afin d'en permettre la recharge.

batterie^{F}
Appareil capable d'emmagasiner de l'énergie chimique pendant la charge et de la transformer en énergie électrique.



clé^{F} de mandrin^{M}
Pièce servant à serrer ou desserrer les mors du mandrin.

perceuse^{F} électrique
Outil électrique portatif qui, grâce à la rotation plus ou moins rapide de forets ou de mèches, sert à percer des trous dans divers matériaux.

plaque^{F} signalétique
Plaque indiquant le nom du fabricant et le numéro de série de l'appareil, ainsi que certaines caractéristiques techniques (tension, puissance, etc.).

plaque^{F} d'instructions^{F}
Plaque qui fournit certaines mises en garde visant à éviter les blessures causées par une mauvaise utilisation de l'outil.

blocage^{M} de l'interrupteur^{M}
Dispositif qui bloque l'interrupteur en position enfoncée pour assurer une marche continue lors d'une utilisation prolongée.

boîtier^{M}
Boîte renfermant et protégeant le moteur.



mandrin^{M}
Dispositif muni de mors servant à fixer la mèche ou le foret à l'outil.

interrupteur^{M} à gâchette^{F}
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'arrêter l'outil par une simple pression du doigt.

poignée^{F}-pistolet^{M}
Partie dont la forme rappelle la crosse d'un pistolet, destinée à saisir l'outil tout en permettant au poignet de demeurer droit.

mors^{M}
Chacune des pièces du mandrin qui se referment sur l'outil pour le maintenir solidement en place.

manchon^{M} de câble^{M}
Enveloppe protectrice qui entoure le câble afin d'en atténuer les torsions et d'en prévenir l'usure.

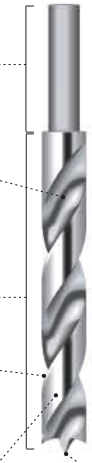
poignée^{F} auxiliaire
Poignée tubulaire qui assure une meilleure prise et améliore la stabilité de l'outil lors du perçage.

fiche^{F}
Pièce terminale d'un câble électrique munie de lames que l'on insère dans une prise de courant pour établir le contact.

câble^{M}

exemples^{M} de mèches^{F} et de forets^{M}
La mèche comporte une pointe de centrage, alors que le foret se termine par un cône à arêtes coupantes. Ils sont destinés l'un et l'autre à percer divers matériaux.

mèche^{F} hélicoïdale
Mèche au corps parcouru d'une goujure spiralée; elle perce des trous droits et uniformes, très pratiques pour insérer des goujons.



queue^{F}
Partie supérieure de la mèche, sur laquelle s'exerce la pression des mors du mandrin.

goujure^{F}
Rainure pratiquée dans le corps de la mèche, qui permet, lors du perçage, d'évacuer les débris hors du trou.

corps^{M}
Partie comprise entre la queue et la pointe de centrage.

lèvre^{F}
Arête coupante formant la bordure du listel.

listel^{M}
Surface plate située entre les goujures du corps.

pointe^{F} de centrage^{M}
Extrémité pointue filetée qui permet de centrer la mèche au milieu du trou et de commencer à l'enfoncer dans la surface du matériau.

mèche^{F} hélicoïdale à âme^{F} centrale
Mèche formée d'une tige centrale entourée d'une torsade; elle est très résistante et spécialement adaptée au perçage de trous profonds.



queue^{F}
Partie supérieure de la mèche, sur laquelle s'exerce la pression des mors du mandrin.

torsade^{F}
Saillie en spirale située autour de la tige de la mèche, qui permet, lors du perçage, d'évacuer les débris hors du trou.

traçoir^{M}
Lèvre de coupe qui trace le contour du trou en détachant les débris, qu'elle repousse ensuite vers la torsade pour les évacuer.

pointe^{F} de centrage^{M}
Extrémité pointue filetée qui permet de centrer la mèche au milieu du trou et de commencer à l'enfoncer dans la surface du matériau.



foret^{M} de maçonnerie^{F}
Foret dont la pointe en carbure de tungstène, dure et résistante, est conçue pour le perçage de matériaux comme la brique, le béton, la pierre, etc.



foret^{M} hélicoïdal
Le type de foret le plus commun, généralement utilisé pour percer des trous dans le métal ou dans le bois.



mèche^{F} à centre^{M} plat
Mèche conçue pour les trous peu profonds et de grand diamètre; elle possède une longue pointe de centrage permettant un positionnement précis au centre du trou.



mèche^{F} hélicoïdale à double torsade^{F}
Mèche constituée de deux torsades opposées; elle permet l'évacuation rapide des débris hors du trou de perçage.

manivelle[F]
Poignée dont la rotation entraîne celle de la roue d'engrenage, qui transmet ensuite le mouvement au pignon et au mandrin.

chignole[F]**; perceuse**[F] **à main**[F]
Outil manuel à engrenage, principalement utilisé pour le perçage de trous dans le bois, le métal tendre et le plastique.

poignée[F] **latérale**
Elle permet, lors d'un perçage horizontal, de tenir et de stabiliser l'outil pendant que l'autre main tourne la manivelle.

poignée[F] **supérieure**
Elle permet, lors d'un perçage vertical, de tenir et de stabiliser l'outil pendant que l'autre main tourne la manivelle.

mors[M]
Chacune des pièces du mandrin qui se referment sur l'outil pour le maintenir solidement en place.

roue[F] **d'engrenage**[M]
Roue dentée dont le mouvement de rotation est transmis au pignon, dans lequel elle s'engrène.

foret[M]
Tige amovible, qui s'insère dans le mandrin, à laquelle on imprime un mouvement de rotation qui permet le perçage de trous dans divers matériaux.

mandrin[M]
Dispositif muni de mors servant à fixer la mèche ou le foret à l'outil.

pignon[M]
Petite roue dentée permettant de démultiplier le mouvement de la manivelle : chaque tour de manivelle se traduit par au moins trois rotations du mandrin.

vilebrequin[M]
Outil manuel, formé d'une manivelle coudée et d'un mécanisme à cliquet et à rochet, qui permet de percer des trous.

poignée[F]
Pièce mobile qui permet de tourner la manivelle.

anneau[M] **du cliquet**[M]
Cylindre de métal qui couvre la manivelle au-dessus du cliquet.

manivelle[F]
Tige coudée dont la rotation entraîne celle du mandrin, par l'entremise d'un mécanisme à rochet et à cliquet.

cliquet[M]
Petit levier qui permet de modifier le sens de rotation du mandrin en inversant le mouvement du rochet.

mandrin[M]
Dispositif muni de mors servant à fixer la mèche ou le foret à l'outil.

pommeau[M]
Bouton qui permet de tenir et de stabiliser l'outil pendant que l'autre main tourne la manivelle à l'aide de la poignée.

mors[M]
Chacune des pièces du mandrin qui se referment sur l'outil pour le maintenir solidement en place.

fourreau[M]
Extrémité creuse du pommeau à l'intérieur de laquelle tourne la manivelle.

rochet[M]
Roue dentée dont le sens de rotation est unique et maintenu par le cliquet.

perceuse[F] **à colonne**[F]
Ensemble formé d'une perceuse électrique et d'un plateau montés sur une colonne, qui permet le perçage en série de trous d'une profondeur déterminée.

carter[M]
Boîtier protégeant les poulies et la courroie reliant le moteur à la perceuse.

moteur[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

blocage[M] **de profondeur**[F]
Dispositif qui règle la profondeur de descente du mandrin.

levier[M] **de commande**[F]
Manette actionnant un mécanisme qui permet d'abaisser ou de relever le mandrin.

fourreau[M]
Pièce creuse à l'intérieur de laquelle coulisse de haut en bas un arbre qui soutient le mandrin.

manette[F] **de blocage**[M] **du plateau**[M]
Dispositif de verrouillage utilisé pour immobiliser le plateau à la hauteur désirée.

mandrin[M]
Dispositif muni de mors servant à fixer la mèche ou le foret à l'outil.

colonne[F]
Montant cylindrique fixé dans le socle, qui sert de support au plateau, au moteur et à la tête de l'outil.

plateau[M]
Surface plane réglable en hauteur qui soutient la pièce à percer.

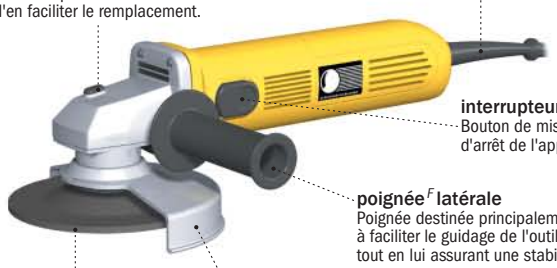
socle[M]
Base sur laquelle repose l'outil, qui peut être boulonnée pour assurer une stabilité maximale.

menuiserie^{F} : outils^{M} pour façonner

meuleuse^{F} d'angle^{M}
Outil électrique portatif utilisé pour aiguiser, polir, façonner, etc.

bouton^{M} de blocage^{M} de l'arbre^{M}
Dispositif qui empêche la rotation de l'arbre portant la meule afin d'en faciliter le remplacement.

cordon^{M} d'alimentation^{F}
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.



interrupteur^{M}
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

poignée^{F} latérale
Poignée destinée principalement à faciliter le guidage de l'outil tout en lui assurant une stabilité accrue.

meule^{F}
Disque abrasif plus ou moins rigide, monté sur l'arbre d'une meuleuse, dont les grains varient selon la tâche (aiguiser, polir, façonner, etc.).

carter^{M} de meule^{F}
Enveloppe métallique recouvrant partiellement la meule afin d'empêcher tout contact accidentel ou, en cas de rupture, la projection de fragments vers l'utilisateur.

ponceuse^{F} excentrique
Outil électrique portatif dont le disque abrasif est animé d'un double mouvement (rotatif et excentrique) permettant le ponçage de finition de diverses surfaces.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

bouton^{M} de blocage^{M}
Dispositif qui bloque l'interrupteur en position enfoncée pour assurer une marche continue lors d'une utilisation prolongée.

cordon^{M} d'alimentation^{F}
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

boîtier^{M}
Boîte renfermant et protégeant le moteur.



plateau^{M} de ponçage^{M}
Semelle sur laquelle est fixé le disque abrasif. Généralement constitué d'un matériau souple, il permet le ponçage de surfaces planes ou courbes.

boîte^{F} à poussière^{F}
Récipient qui recueille la poussière aspirée par des orifices du plateau de ponçage, vis-à-vis les perforations du disque abrasif.

interrupteur^{M} à gâchette^{F}
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'arrêter l'outil par une simple pression du doigt.

disque^{M} abrasif
Papier à poncer, généralement perforé et autoadhésif, qui correspond au plateau de la ponceuse.



meule^{F}
Disque abrasif plus ou moins rigide, monté sur l'arbre d'une meuleuse, dont les grains varient selon la tâche (aiguiser, polir, façonner, etc.).



disque^{M} abrasif
Papier à poncer, généralement perforé et autoadhésif, qui correspond au plateau de la ponceuse.



papier^{M} de verre^{M}
Papier abrasif généralement recouvert de poudre de verre, qu'on utilise seul ou monté sur un outil pour effectuer des travaux de ponçage.

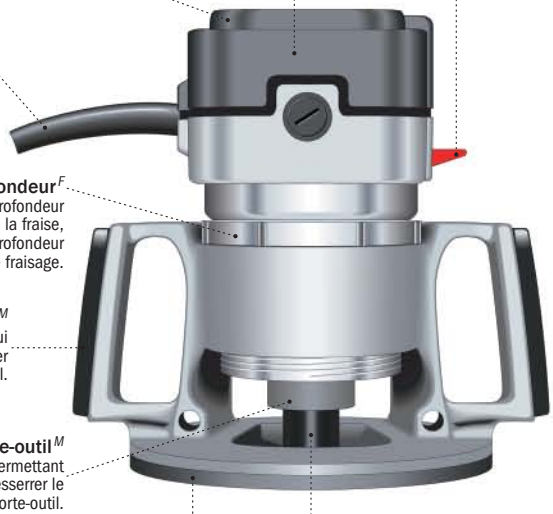
défonceuse^{F}; toupie^{F}
Outil électrique portatif qui permet, grâce à la rotation de fraises, de façonner notamment des moulures, des rainures et des pièces d'assemblage en bois.

moteur^{M}
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

tête^{F}
Extrémité supérieure plate de la défonceuse servant à poser l'outil au repos.

interrupteur^{M}
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

manchon^{M} du cordon^{M}
Enveloppe protectrice qui entoure le cordon afin d'en atténuer les torsions et d'en prévenir l'usure.



réglage^{M} de profondeur^{F}
Dispositif qui règle la profondeur verticale maximale de la fraise, ce qui détermine la profondeur de fraisage.

poignée^{F} de guidage^{M}
Chacune des deux poignées qui permettent de tenir et de manier l'outil.

écrou^{M} du porte-outil^{M}
Pièce annulaire permettant de serrer ou de desserrer le porte-outil.

semelle^{F}
Plaque de support de l'outil, qui s'appuie sur la surface de la pièce à façonner.

porte-outil^{M}
Dispositif muni de mors servant à fixer la fraise à la défonceuse.

exemples^{M} de fraises^{F}
Fraises : outils amovibles munis d'arêtes ou de parties abrasives auxquels une défonceuse imprime un mouvement de rotation pour façonner un ouvrage.



fraise^{F} à quart^{M} de rond^{M}
Fraise qui permet, selon la façon dont elle est positionnée, d'arrondir l'arête d'une pièce de bois ou de réaliser une moulure convexe avec épaulement.



fraise^{F} à feuillure^{F}
Fraise qui taille le bord d'une pièce de bois à angle droit, notamment pour réaliser des encadrements et divers joints d'ébénisterie.



fraise^{F} à gorge^{F}
Fraise que l'on utilise habituellement pour creuser dans le bois des rainures en forme de demi-cercle.



fraise^{F} à queue^{F} d'aronde^{F}
Fraise qui creuse des rainures dont la forme rappelle une queue d'hirondelle, souvent utilisées dans l'assemblage des tiroirs.

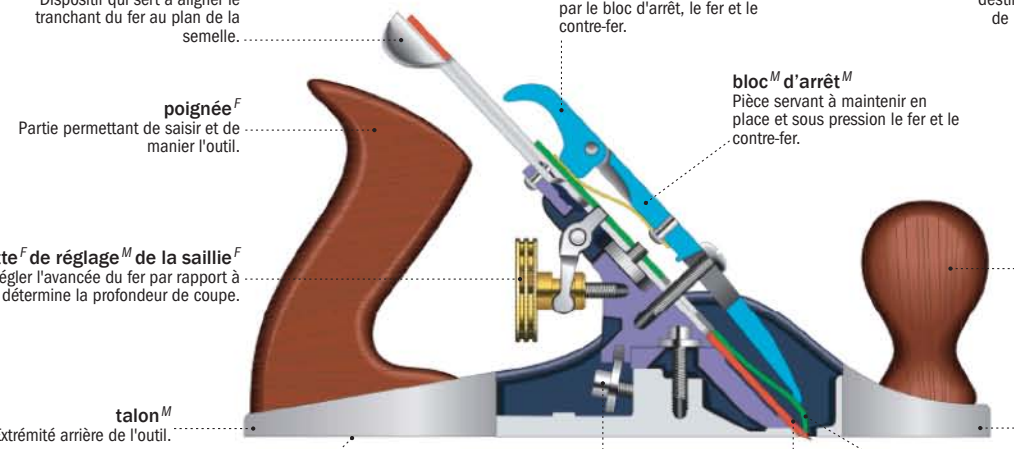


fraise^{F} à congé^{M}
Fraise qui sert notamment à façonner des moulures concaves ou à tailler les pièces formant les joints d'articulation d'une table à abattants.



fraise^{F} à chanfrein^{M}
Fraise qui permet de tailler les arêtes d'une pièce de bois à 45 ° afin de réaliser des bords décoratifs ou des joints.

menuiserie[F] : outils[M] pour façonner



levier[M] de réglage[M] latéral
Dispositif qui sert à aligner le tranchant du fer au plan de la semelle.

levier[M] du bloc[M]
Levier qui sert à maintenir ou libérer l'assemblage formé par le bloc d'arrêt, le fer et le contre-fer.

rabot[M]
Outil manuel pourvu d'une lame tranchante, destiné principalement à aplanir une surface de bois ou à lui donner une forme (biseau, chanfrein, etc.).

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

bloc[M] d'arrêt[M]
Pièce servant à maintenir en place et sous pression le fer et le contre-fer.

molette[F] de réglage[M] de la saillie[F]
Écrou permettant de régler l'avancée du fer par rapport à la semelle, ce qui détermine la profondeur de coupe.

pommeau[M]
Bouton destiné à guider et à stabiliser l'outil lors de son utilisation.

talon[M]
Extrémité arrière de l'outil.

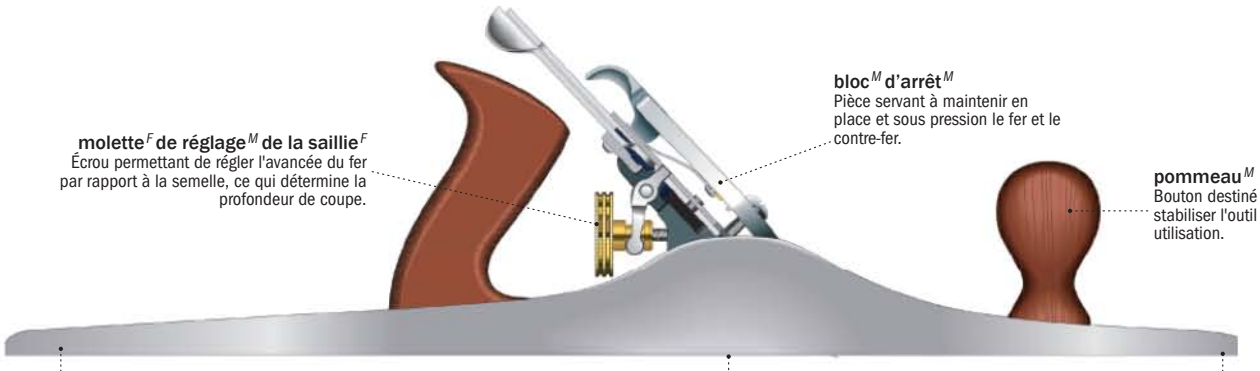
nez[M]
Extrémité avant de l'outil.

semelle[F]
Plaque de support de l'outil, qui s'appuie sur la surface de la pièce à raboter.

réglage[M] de l'angle[M]
Écrou qui ajuste l'inclinaison du fer, déterminant ainsi la largeur de l'ouverture (lumière) destinée à l'évacuation des copeaux.

fer[M]
Lame métallique dont l'extrémité taillée en biseau constitue la partie tranchante du rabot.

contre-fer[M]
Pièce de métal apposée sur le fer, qui brise les copeaux de bois soulevés par celui-ci et facilite leur évacuation.



varlope[F]
Long rabot qui permet d'aplanir des pièces de bois de grande dimension sans dévier sur les bosses ou dans les creux.

bloc[M] d'arrêt[M]
Pièce servant à maintenir en place et sous pression le fer et le contre-fer.

molette[F] de réglage[M] de la saillie[F]
Écrou permettant de régler l'avancée du fer par rapport à la semelle, ce qui détermine la profondeur de coupe.

pommeau[M]
Bouton destiné à guider et à stabiliser l'outil lors de son utilisation.

talon[M]
Extrémité arrière de l'outil.

semelle[F]
Plaque de support de l'outil, qui vient s'appuyer sur la surface de la pièce à varloper.

nez[M]
Extrémité avant de l'outil.

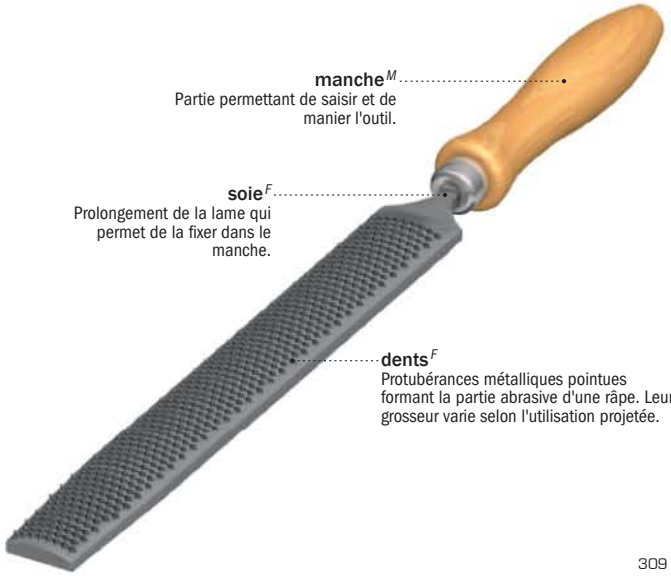
râpe[F]
Outil manuel formé d'une lame métallique dont la surface couverte de dents permet de dégrossir rapidement le bois, le métal ou le plastique.



lime[F]
Outil manuel formé d'une lame métallique dont la surface striée permet d'aplanir, d'ajuster ou de polir des pièces de bois, de métal ou de plastique.



ciseau[M] à bois[M]
Outil manuel pourvu d'une lame métallique à l'extrémité biseautée servant à travailler le bois.



manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

soie[F]
Prolongement de la lame qui permet de la fixer dans le manche.

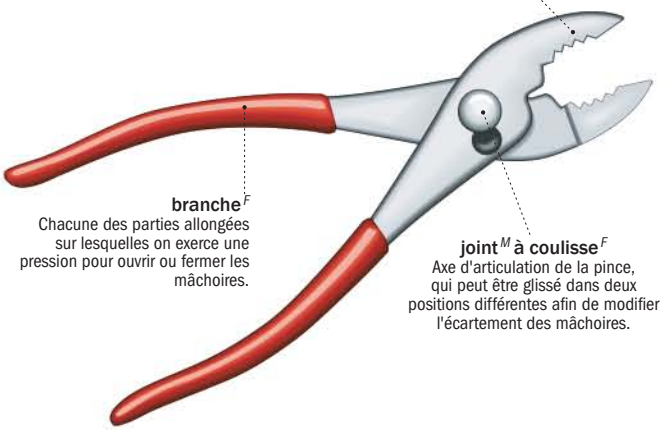
dents[F]
Protubérances métalliques pointues formant la partie abrasive d'une râpe. Leur grosseur varie selon l'utilisation projetée.

menuiserie^{F} : outils^{M} pour serrer

pinces^{F}
Outils manuels constitués de deux mâchoires mobiles à écartement fixe ou variable, destinées à saisir ou serrer divers objets.

pince^{F} **à joint**^{M} **coulissant**
Pince munie de mâchoires incurvées terminées par une partie droite, réglables à deux positions d'écartement.

mâchoire^{F} **incurvée**
Mâchoire dont la face interne est arrondie pour saisir ou serrer un objet rond.



branche^{F}
Chacune des parties allongées sur lesquelles on exerce une pression pour ouvrir ou fermer les mâchoires.

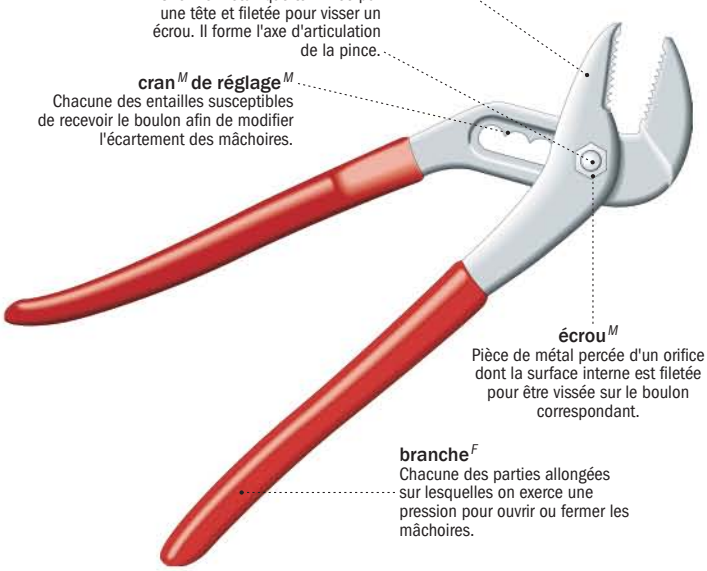
joint^{M} **à coulisse**^{F}
Axe d'articulation de la pince, qui peut être glissé dans deux positions différentes afin de modifier l'écartement des mâchoires.

mâchoire^{F} **droite**
Mâchoire dont la face interne est rectiligne pour saisir ou serrer un objet plat, carré ou polygonal.

pince^{F} **multiprise**
Pince munie de mâchoires droites, réglables à plusieurs positions d'écartement.

boulon^{M}
Cheville métallique terminée par une tête et filetée pour visser un écrou. Il forme l'axe d'articulation de la pince.

cran^{M} **de réglage**^{M}
Chacune des entailles susceptibles de recevoir le boulon afin de modifier l'écartement des mâchoires.



écrou^{M}
Pièce de métal percée d'un orifice dont la surface interne est filetée pour être vissée sur le boulon correspondant.

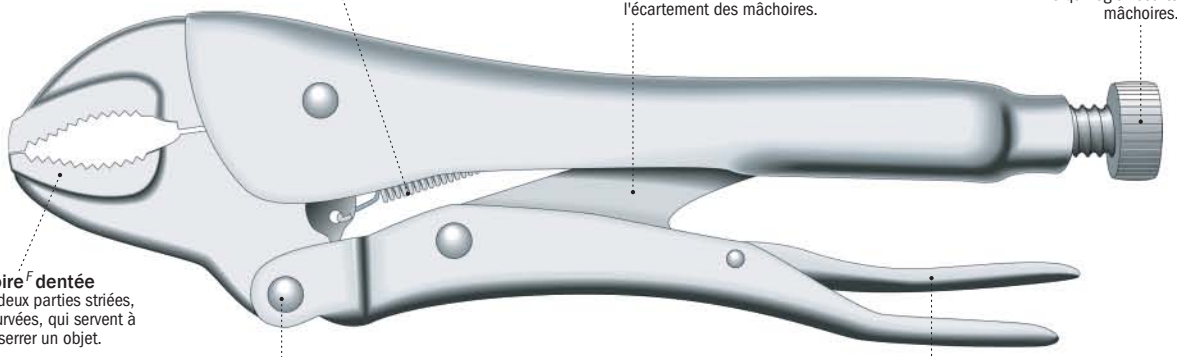
branche^{F}
Chacune des parties allongées sur lesquelles on exerce une pression pour ouvrir ou fermer les mâchoires.

pince^{F}**-étau**^{M}
Servant à la fois de pince, de clé et d'étau, elle est munie de mâchoires à écartement variable pouvant être verrouillées sur une pièce à saisir ou à serrer.

ressort^{M}
Tendu lorsqu'on ferme les branches pour bloquer les pinces, il reprend sa forme lors du déverrouillage pour ramener les branches dans leur position initiale.

levier^{M}
La pression exercée par la vis de réglage entraîne son relèvement ou son abaissement, commandant ainsi l'écartement des mâchoires.

vis^{F} **de réglage**^{M}
Vis qui règle l'écartement des mâchoires.



mâchoire^{F} **dentée**
Chacune des deux parties striées, droites ou incurvées, qui servent à saisir ou serrer un objet.

rivet^{M}
Pièce d'assemblage rivée qui sert d'axe d'articulation au levier de dégagement.

levier^{M} **de dégagement**^{M}
Levier qui permet de déverrouiller la pince et de relâcher la prise.

rondelles^{F}
Pièces annulaires qu'on intercale entre un écrou ou un boulon et une pièce à serrer afin de répartir l'effort de serrage.



rondelle^{F} **plate**
Placée sous un écrou ou sous la tête d'un boulon, elle permet de répartir la pression tout en protégeant la surface de la pièce à serrer.



rondelle^{F} **à ressort**^{M}
Rondelle de forme légèrement spiroïdale, qui agit comme un ressort pour empêcher le desserrage des écrous.



rondelle^{F} **à denture**^{F} **extérieure**
Rondelle pourvue de protubérances extérieures qui permettent d'accroître la puissance de serrage d'un écrou et d'en empêcher le desserrage.



rondelle^{F} **à denture**^{F} **intérieure**
Rondelle pourvue de protubérances intérieures qui permettent d'accroître la puissance de serrage d'un écrou et d'en empêcher le desserrage.

clés[F]

Outils manuels à ouverture fixe ou variable, utilisés pour serrer ou desserrer des boulons et des écrous ainsi que pour monter ou démonter certaines pièces.

mâchoire[F] fixe
Branche supérieure de la fourche, qui constitue le prolongement du manche de l'outil.

clé[F] à molette[F]
Clé dont l'écartement des mâchoires est réglable pour saisir des écrous, des boulons ou des raccords de tuyauterie de différentes tailles.



mâchoire[F] mobile
Branche inférieure de la fourche, dont l'écartement permet à l'outil de s'adapter à la taille de la pièce à saisir.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

molette[F]
Petite roulette striée qui commande l'écartement de la mâchoire mobile.



clé[F] polygonale à cliquet[M]
Clé dont les anneaux sont munis d'un dispositif (cliquet), qui limite la rotation de la pièce à un seul sens, et d'un rochet, qui permet de revenir en arrière sans lâcher prise.



clé[F] polygonale à têtes[F] fendues
Clé formée de deux têtes polygonales ouvertes, principalement conçue pour serrer des raccords de tuyauterie.



clé[F] à fourches[F]
Clé munie de deux ouvertures de tailles différentes, formées de mâchoires parallèles.



clé[F] polygonale
Clé généralement coudée comportant deux anneaux polygonaux de tailles différentes, qui procurent une prise plus précise sur l'écrou que la clé à fourches.



clé[F] mixte
Clé qui comprend une extrémité à fourche et une extrémité à tête polygonale, toutes deux d'ouverture égale.

clé[F] à douille[F] à cliquet[M]
Clé munie d'un dispositif à rochet et cliquet : le cliquet fixe le sens de la rotation, le rochet permet au levier de reprendre prise sur la douille.



jeu[M] de douilles[F]
Ensemble formé de cylindres creux de différentes tailles et de différents profils intérieurs qui s'ajustent sur une clé à douille à cliquet.

boulons[M]
Chevilles métalliques terminées par une tête et filetées pour visser un écrou afin d'assurer, par serrage, des fixations et des assemblages.

boulon[M]
Cheville métallique terminée par une tête et filetée pour visser un écrou afin d'assurer, par serrage, des fixations et des assemblages.



écrou[M]
Pièce de métal percée d'un orifice dont la surface interne est filetée pour être vissée sur le boulon correspondant.

tête[F]
Extrémité élargie du boulon, de formes et de tailles diverses.

écrous[M]
Pièces de métal percées d'un orifice dont la surface interne est filetée pour visser sur le boulon correspondant.



écrou[M] hexagonal
Écrou le plus commun, à six pans permettant le serrage à la clé.



écrou[M] borgne
Écrou surmonté d'une calotte creuse destinée à couvrir et à protéger l'extrémité filetée du boulon.



écrou[M] à oreilles[F]
Écrou qui comporte deux parties saillantes permettant de le visser ou de le dévisser manuellement.

boulon[M] à épaulement[M]
Boulon dont la tête comporte une section de plus faible diamètre pour concentrer la pression de serrage.



tige[F] filetée
Partie allongée dont la surface est pourvue d'une saillie hélicoïdale permettant le vissage d'un écrou correspondant.

épaulement[M]
Saillie cylindrique non filetée, qui sert d'appui lors du serrage.

menuiserie[F] : outils[M] pour serrer

serre-joint[M]
Outil portatif à monture en C, destiné à immobiliser une ou plusieurs pièces à travailler.



mors[M] **fixe**
Pièce lisse ou striée contre laquelle le mors mobile presse un objet.

mors[M] **mobile**
Pièce lisse ou striée dont le mouvement permet de presser un objet contre le mors fixe.

rotule[F]
Extrémité de la vis de serrage, conçue pour pivoter afin de s'ajuster aux objets de forme irrégulière.

gorge[F]
Ouverture formée par la monture.

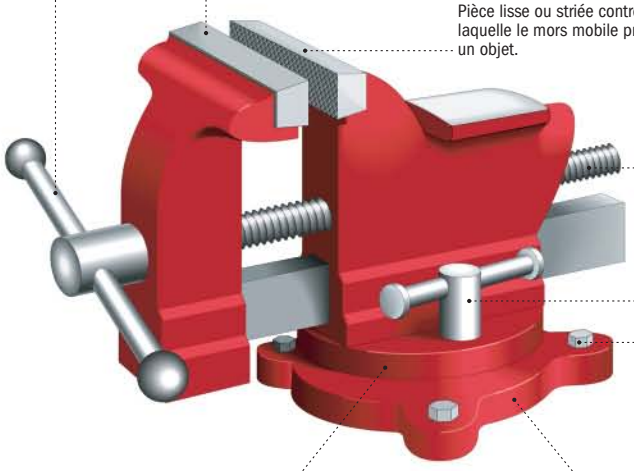
vis[F] **de serrage**[M]
Tige filetée dont la rotation, commandée par le levier de serrage, rapproche ou écarte le mors mobile de la pièce à serrer.

monture[F]
Cadre de métal rigide en forme de C, dont l'une des extrémités se termine par le mors fixe, alors que l'autre est percée d'un trou recevant la vis de serrage.

levier[M] **de serrage**[M]
Barre coulissante servant à serrer ou desserrer la vis de serrage et ainsi écarter ou rapprocher les mors.

levier[M] **de serrage**[M]
Barre coulissante servant à serrer ou desserrer la vis de serrage et ainsi écarter ou rapprocher les mors.

mors[M] **mobile**
Pièce lisse ou striée dont le mouvement permet de presser un objet contre le mors fixe.



mors[M] **fixe**
Pièce lisse ou striée contre laquelle le mors mobile presse un objet.

vis[F] **de serrage**[M]
Tige filetée dont la rotation, commandée par le levier de serrage, rapproche ou écarte le mors mobile de la pièce à serrer.

blocage[M] **du pivot**[M]
Barre coulissante servant à immobiliser par serrage la semelle pivotante dans la position désirée.

boulon[M]
Cheville métallique terminée par une tête et filetée pour visser un écrou afin d'assurer la fixation de l'étau sur un plan de travail.

semelle[F] **pivotante**
Plateau rotatif surmontant le socle fixe, qui permet à l'étau de tourner sur 360 °.

socle[M] **fixe**
Plaque de support de l'outil, généralement boulonnée sur un établi ou une surface de travail.

étau[M]
Presse formée de deux mors, fixée sur un plan de travail et destinée à serrer une ou plusieurs pièces.

serre-joint[M] **à tuyau**[M]
Presse de grande dimension constituée d'un tuyau métallique servant de support à une mâchoire et un sabot.



levier[M] **de serrage**[M]
Barre coulissante servant à serrer ou desserrer la vis de serrage et ainsi écarter ou rapprocher la mâchoire du sabot.

vis[F] **de serrage**[M]
Tige filetée dont la rotation, commandée par le levier de serrage, rapproche ou écarte la mâchoire de la pièce à serrer.

mâchoire[F]
Pièce mobile destinée à presser un ou plusieurs objets contre le sabot.

tuyau[M]
Cylindre creux, de longueur variable, le long duquel coulissent la mâchoire et le sabot.

sabot[M]
Mâchoire mobile dont le déplacement le long du tuyau permet d'ajuster rapidement l'outil à la longueur de l'ouvrage à serrer.

levier[M] **de blocage**[M]
Manette permettant d'immobiliser le sabot à l'endroit désiré sur le tuyau.

cale[F]
Pièce amovible qui s'insère dans l'un des orifices du plateau pour immobiliser un objet sous la pression des mâchoires.

mâchoires[F]
Parties du plateau qui s'approchent ou s'écartent afin de serrer un ou plusieurs objets.

établi[M] **étau**[M]
Petite table de travail, généralement pliable, dont le plateau est formé de deux mâchoires réglables permettant le serrage d'une ou plusieurs pièces.



manivelle[F]
Poignée servant à régler l'écartement des mâchoires. Les deux extrémités des mâchoires peuvent être ajustées indépendamment pour serrer des pièces en angle.

plateau[M]
Grande surface plane, constituée de deux mâchoires formant un étau, qui soutient les pièces à travailler ainsi que divers outils et accessoires.

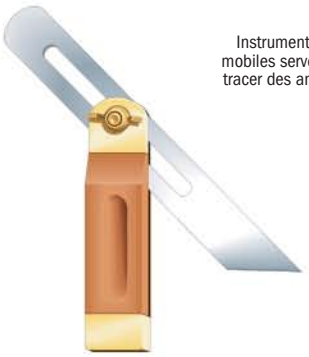
appui-pieds[M]
Dispositif sur lequel on pose les pieds.

menuiserie^{F} : instruments^{M} de traçage^{M} et de mesure^{F}



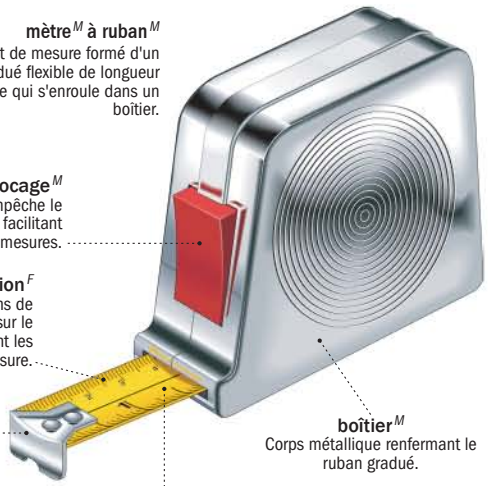
équerre^{F}
Instrument généralement gradué, utilisé pour tracer des angles droits et pour vérifier la perpendicularité d'assemblages ou de coupes.

niveau^{M} **à bulle**^{F}
Instrument pourvu de tubes contenant un liquide et une bulle d'air qui, lorsqu'elle se place entre deux repères, indique qu'une surface est horizontale, verticale ou à 45 °.



fausse-équerre^{F}
Instrument dont les branches mobiles servent à mesurer ou à tracer des angles quelconques.

mètre^{M} **à ruban**^{M}
Instrument de mesure formé d'un ruban gradué flexible de longueur variable qui s'enroule dans un boîtier.



bouton^{M} **de blocage**^{M}
Dispositif qui empêche le rembobinage du ruban, facilitant ainsi la prise de mesures.

graduation^{F}
Chacune des divisions de longueur égale inscrites sur le ruban et qui en constituent les unités de mesure.

crochet^{M}
Extrémité métallique recourbée du ruban permettant de le fixer sur une pièce, facilitant ainsi son déroulement.

boîtier^{M}
Corps métallique renfermant le ruban gradué.

ruban^{M}
Mince bande métallique graduée, étroite et flexible, permettant la mesure de longueurs.

cordeau^{M} **à tracer**
Instrument constitué d'un cordeau qui s'enroule dans un boîtier rempli de poudre de craie, utilisé pour tracer de longues lignes droites.



boîtier^{M}
Corps métallique renfermant la poudre de craie et le cordeau.

manivelle^{F} **d'enroulement**^{M}
Poignée servant à rembobiner le cordeau à l'intérieur du boîtier contenant la poudre de craie.

cordeau^{M}
Ficelle couverte de craie que l'on tend entre deux points afin de marquer une ligne droite.

crochet^{M}
Extrémité métallique recourbée du cordeau permettant de le fixer sur une pièce, facilitant ainsi son déroulement.

menuiserie^{F} : matériel^{M} divers

boîte^{F} **à outils**^{M}
Contenant rigide, muni d'un couvercle et d'un plateau, qui permet de ranger et de transporter des outils.

poignée^{F}
Partie permettant de saisir et de manier la boîte.



couvercle^{M}
Pièce mobile qui sert à fermer la boîte.

plateau^{M}
Plaque rigide et amovible, divisée en compartiments qui servent généralement à ranger la quincaillerie ou les petits outils.

ceinture^{F}
Bande pourvue d'une boucle que l'on fixe autour de la taille pour maintenir la ceinture porte-outils.

ceinture^{F} **porte-outils**^{M}
Bande portée à la taille, munie de poches et d'accessoires destinés à recevoir les outils et instruments qui doivent demeurer à portée de main.



porte-marteau^{M}
Étrier métallique recevant la tête du marteau.

poche^{F}
Partie formant un contenant destiné à contenir des outils.

plomberie[F] : outils[M]

La plomberie a pour objet la mise en place, l'entretien ou la réparation des tuyaux et des installations sanitaires d'une habitation.



coupe-tube[M]
Outil à main pourvu d'une roulette tranchante qui permet la coupe droite et régulière d'un tuyau de métal ou de plastique.



filière[F]
Pièce ronde munie de dents, montée sur un porte-filière, qui permet de réaliser manuellement le filetage extérieur d'un tuyau.



ruban[M] **de Téflon**®[M]
Bande flexible et imperméable avec laquelle on recouvre les joints filetés des tuyaux afin d'en augmenter l'étanchéité.



évaseur[M]
Outil à main formé d'une serre et d'un instrument conique qui, en pénétrant dans un tuyau, permet d'en élargir l'extrémité.



lève-soupape[M]
Clé coudée, généralement formée d'une extrémité carrée et d'une extrémité octogonale, qui sert principalement à retirer les sièges de robinets.



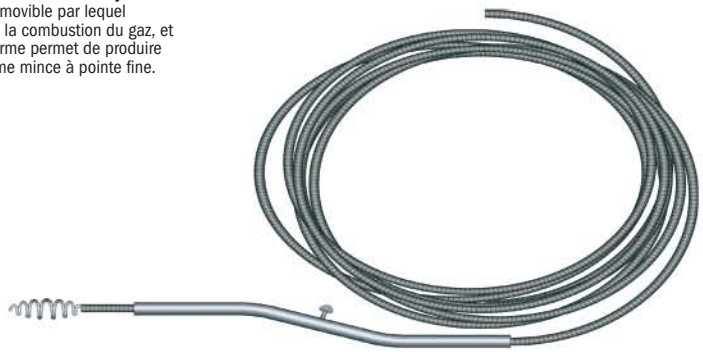
ventouse[F]
Instrument formé d'un entonnoir en caoutchouc inséré dans un manche, et qui sert à déboucher toilettes, éviers et autres conduits.



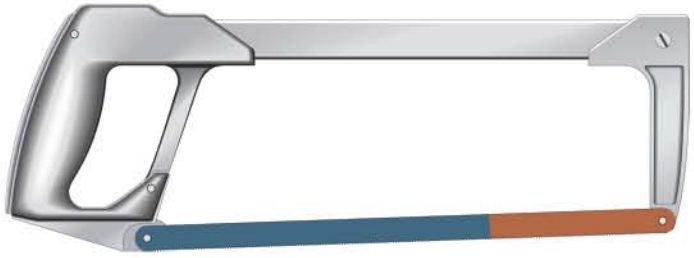
brûleur[M] **flamme**[F] **crayon**[M]
Embout amovible par lequel s'effectue la combustion du gaz, et dont la forme permet de produire une flamme mince à pointe fine.

cartouche[F] **jetable**
Petit réservoir interchangeable, rempli de gaz (généralement du propane ou du butane) destiné à alimenter le brûleur.

lampe[F] **à souder**
Outil portatif fonctionnant au gaz, qu'on utilise pour assembler des pièces en employant un métal d'apport de fusion basse, par exemple le plomb.



furet[M] **de dégorgement**[M]
Tige métallique semi-rigide dont l'extrémité, généralement pourvue d'un crochet ou d'un tire-bouchon, permet de déboucher les canalisations.



scie[F] **à métaux**[M]
Scie manuelle à monture capable de scier des métaux d'épaisseurs variables.

plomberie^F : outils^M

clés^F
Outils manuels à ouverture fixe ou variable, utilisés pour serrer ou desserrer des boulons et des écrous ainsi que pour monter ou démonter certaines pièces.



clé^F à tuyau^M
Clé dont les mâchoires crénelées à ouverture réglable assurent une prise ferme sur les écrous, raccords et tuyaux à paroi épaisse.



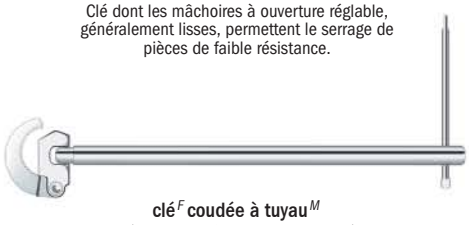
clé^F à sangle^F
Clé dont la sangle sert de mâchoire pour prendre prise sur des pièces difficiles d'accès ou dont la surface ne doit pas être endommagée.



clé^F à chaîne^F
Clé dont la chaîne sert de mâchoire pour prendre prise sur de gros tuyaux ou des objets de forme irrégulière.



clé^F à crémaillère^F
Clé dont les mâchoires à ouverture réglable, généralement lisses, permettent le serrage de pièces de faible résistance.



clé^F coudée à tuyau^M
Clé dont les mâchoires pivotantes à ouverture variable, perpendiculaires à un manche télescopique, permettent de travailler dans des endroits exigus.

maçonnerie^F : outils^M

La maçonnerie a pour objet la construction et la réparation d'ouvrages ou de revêtements de briques, de pierres ou de blocs de béton.

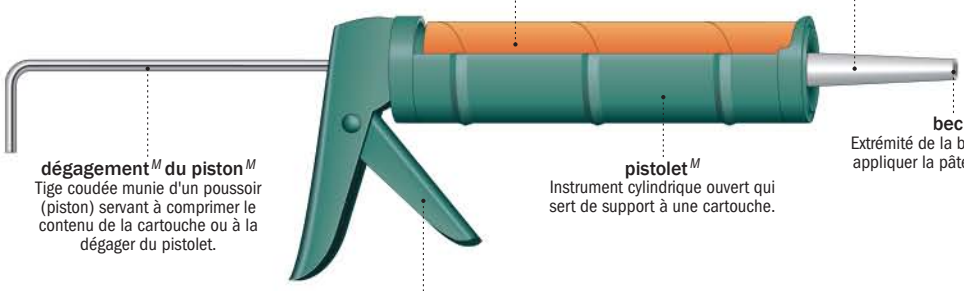


marteau^M de maçon^M
Marteau comportant une longue panne pointue, destiné à tailler les briques et les pierres ainsi qu'à retirer un liant ou un revêtement abîmé.

cartouche^F
Petit réservoir interchangeable, muni d'une buse, qui contient une pâte à calfeutrer plastique et adhésive.

buse^F
Embout conique formant l'extrémité de la cartouche.

pistolet^M à calfeutrer
Instrument qui permet, grâce à un mécanisme à piston, l'application d'une pâte à calfeutrer destinée à boucher des joints ou des ouvertures.



dégagement^M du piston^M
Tige coudée munie d'un poussoir (piston) servant à comprimer le contenu de la cartouche ou à la dégager du pistolet.

bec^M
Extrémité de la buse servant à appliquer la pâte à calfeutrer.

pistolet^M
Instrument cylindrique ouvert qui sert de support à une cartouche.

levier^M du piston^M
Gâchette qui commande l'avancée du piston dans la cartouche.

truelle^F de maçon^M
Outil muni d'une lame trapézoïdale, utilisé principalement pour étendre et lisser le mortier ou le béton.

soie^F
Prolongement de la lame qui permet de la fixer dans le manche.

lame^F
Légèrement incurvée, elle permet de verser avec précision le mortier à l'endroit désiré.



taloche^F
Plateau muni d'un court manche, qui sert principalement à porter du mortier, du plâtre ou des enduits en vue de les appliquer sur un parement.



tire-joint^M
Outil dont la lame fine sert à lisser les joints apparents d'un parement.



truelle^F de plâtrier^M
Outil muni d'une lame rectangulaire, généralement destiné au lissage du plâtre ou de petites surfaces de béton.



manche^M
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

électricité[F] : outils[M]

Le métier d'électricien a pour objet l'installation, l'entretien et la réparation des câblages et dispositifs électriques d'un lieu ou d'un bâtiment.

multimètre[M]
Appareil conçu pour mesurer la résistance d'un conducteur, la tension entre deux points et l'intensité d'un courant, notamment.

fiche[F]
Pointe métallique qui relie le multimètre au circuit à vérifier.

boîtier[M]

afficheur[M] **numérique**
Écran à cristaux liquides affichant la lecture prise par l'appareil.

lecture[F] **automatique/manuelle**
Bouton permettant de choisir entre une sélection automatique ou manuelle du calibre associé à chaque fonction.

mémorisation[F] **des données**[F]
Fonction permettant de conserver certaines lectures en mémoire.

cordon[M]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

commutateur[M]
Dispositif permettant de sélectionner la fonction désirée et le calibre approprié à la mesure à effectuer.

borne[F] **d'entrée**[F]
Chacune des prises susceptibles de recevoir le cordon d'une fiche.



vérificateur[M] **de tension**[F]
Tournevis utilisé pour détecter la présence de courant électrique dans les appareils, dispositifs ou circuits de basse tension.

lame[F] **isolée**
Pointe métallique qui relie le vérificateur de tension au circuit à vérifier.

manche[M] **isolé**
Partie destinée à saisir l'outil, fabriquée à partir d'un matériau qui empêche le passage du courant électrique.

lampe[F] **au néon**[M]
Petit tube qui s'allume lorsque la lame est en contact avec un conducteur sous tension.





vérificateur[M] **de continuité**[F]
Instrument servant à détecter les courts-circuits et les circuits ouverts, ou encore à vérifier l'état des fusibles.

baladeuse[F]
Lampe électrique portative protégée par un grillage et pourvue d'un long cordon permettant de la déplacer.

crochet[M]
Extrémité métallique recourbée permettant de suspendre la baladeuse.

réflecteur[M]
Demi-sphère métallique qui concentre et oriente la lumière d'une ampoule.

lampe[F]
Enveloppe de verre, étanche aux gaz, dans laquelle est inséré un corps lumineux.

grillage[M] **de protection**[F]
Treillis métallique protégeant l'ampoule lors de la manipulation de la baladeuse.

prise[F] **de courant**[M]
Dispositif relié à un circuit électrique qui transmet le courant à un appareil électrique lorsque sa fiche y est insérée.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

cordon[M]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.





vérificateur[M] **de circuit**[M]
Instrument utilisé pour détecter la présence de courant électrique dans les appareils, dispositifs ou circuits de basse tension.

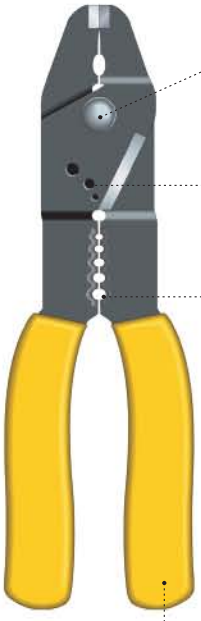


vérificateur[M] **de prise**[F] **de courant**[M]
Instrument qui permet de déceler certaines anomalies des prises de courant : défaut de mise à la terre, fils inversés ou débranchés, etc.



vérificateur[M] **de haute tension**[F]
Instrument utilisé pour détecter la présence de courant électrique dans les appareils, dispositifs ou circuits de haute tension.

pince[F] universelle
Pince munie de mâchoires droites, utilisée notamment pour saisir, couper et dénuder des fils électriques.



pivot[M]
Axe d'articulation de la pince, qui permet aux mâchoires de s'écarter ou de se fermer.

coupe-fil[M]
Arête tranchante permettant de sectionner un fil électrique.

dénude-fil[M]
Encoche coupante de la pince, de différents diamètres, dans laquelle on serre l'extrémité d'un câble ou d'un fil électrique pour le dénuder.

manche[M] isolant
Chacune des deux parties allongées de la pince, recouvertes d'un matériau qui empêche le passage du courant électrique.



pince[F] à fusible[M]
Pince isolante conçue pour manipuler des fusibles à cartouche.



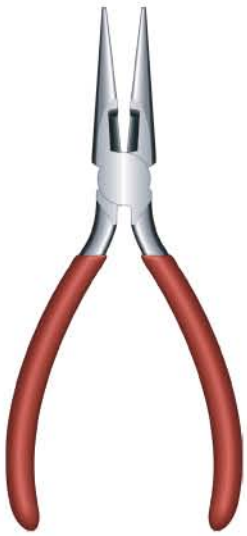
marteau[M] d'électricien[M]
Marteau muni d'une tête allongée et d'une panne très effilée, qui permet de fixer de petites pièces et de clouer dans des endroits exigus.



dénudeur[M] de fil[M]
Outil dont les ouvertures de divers diamètres servent à dénuder un câble ou un fil électrique non métallique.



câble[M] de traction[F]
Fil métallique terminé par un crochet, principalement utilisé pour faire passer des câbles électriques dans les cloisons.



pince[F] à long bec[M]
Pince pourvue de mâchoires longues et étroites permettant d'effectuer des travaux délicats ou d'atteindre des pièces difficiles d'accès.

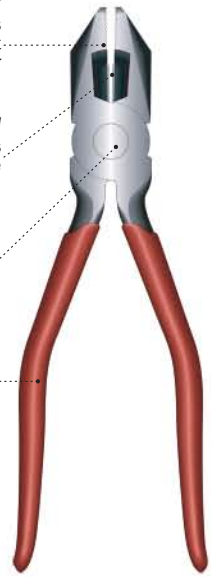
pince[F] d'électricien[M]
Pince munie de mâchoires droites qui procurent une prise puissante; elle comporte aussi un coupe-fil et une mâchoire pour tirer un câble de traction.

mâchoire[F]
Chacune des deux parties droites striées qui s'approchent ou s'écartent afin de saisir, serrer, tordre ou couper un câble, un fil ou tout autre objet.

coupe-fil[M]
Partie munie de deux arêtes tranchantes permettant de sectionner un fil électrique.

pivot[M]
Axe d'articulation de la pince, qui permet aux mâchoires de s'écarter ou de se fermer.

manche[M] isolant
Chacune des deux parties allongées de la pince, recouvertes d'un matériau qui empêche le passage du courant électrique.



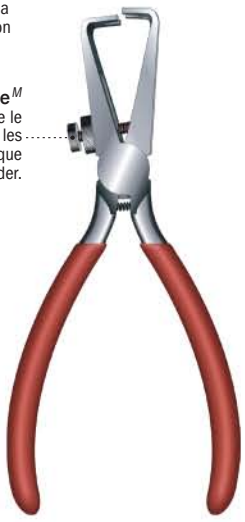


couteau[M] d'électricien[M]
Couteau à lame recourbée qui sert principalement à inciser la gaine d'un câble électrique non métallique.



capuchon[M] de connexion[F]
Pièce creuse à l'intérieur de laquelle on raccorde les conducteurs de fils électriques à relier.

molette[F] de réglage[M]
Petite roulette striée qui commande le mouvement des mâchoires afin de les adapter au diamètre du fil électrique à dénuder.



pince[F] à dénuder
Pince munie de mâchoires tranchantes à écartement réglable qui permettent de retirer la gaine isolante d'un câble ou d'un fil électrique.

soudage[M] : outils[M]

Le soudage est une opération consistant à unir deux pièces par la fusion de leurs bords ou par la fusion d'un métal d'apport (soudure) placé sur le joint.

pistolet[M] à souder
Outil électrique de puissance plus élevée que le fer à souder, qu'on utilise pour assembler des pièces en employant un métal d'apport de fusion basse, par exemple le plomb.

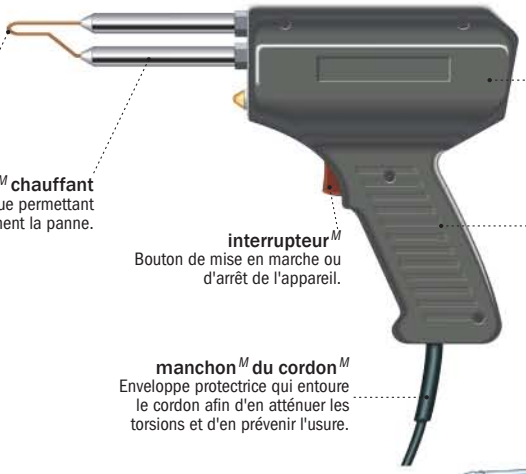
panne[F]
Pièce métallique formant l'extrémité du pistolet, avec laquelle on chauffe une soudure.

élément[M] chauffant
Résistance électrique permettant de chauffer rapidement la panne.

boîtier[M]
Boîte renfermant et protégeant le mécanisme de l'appareil.

poignée[F]-pistolet[M]
Partie dont la forme rappelle la crosse d'un pistolet, destinée à saisir l'outil tout en permettant au poignet de demeurer droit.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

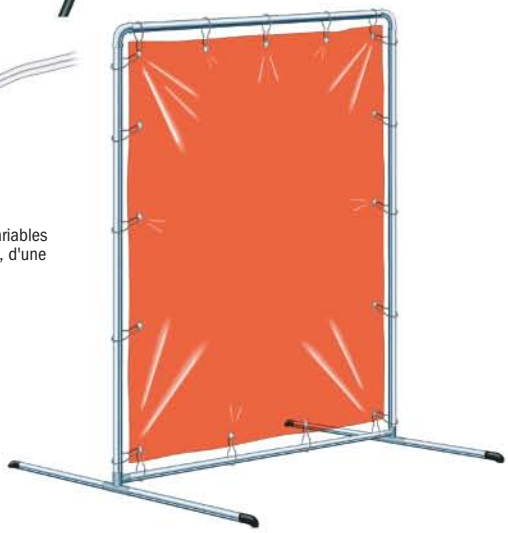


manchon[M] du cordon[M]
Enveloppe protectrice qui entoure le cordon afin d'en atténuer les torsions et d'en prévenir l'usure.

écran[M] de soudeur[M]
Panneau mobile qui empêche le passage des étincelles et des rayons lumineux nocifs émis lors du soudage.

fer[M] à souder
Outil électrique muni d'une panne avec laquelle on chauffe une soudure afin d'assembler des pièces soumises à de faibles contraintes mécaniques.





soudure[F]
Ruban métallique qui, par fusion sur un joint, permet d'unir deux pièces.



aiguilles[F] de nettoyage[M]
Fines tiges métalliques de dimensions variables utilisées pour curer l'intérieur d'une buse, d'une tête ou d'un brûleur.



briquet[M]
Instrument permettant de produire une étincelle destinée à allumer le gaz émis par une buse, une tête ou un brûleur.



frottoir[M]
Surface abrasive sur laquelle on frotte la pierre pour produire une étincelle.

pierre[F]
Petite roche qu'on frotte contre une surface abrasive afin de provoquer une étincelle.

soudage[M] à l'arc[M]
Procédé de soudage dans lequel la chaleur nécessaire à la fusion est fournie par un arc électrique se produisant entre une électrode et la pièce à souder.



porte-électrode[M]
Partie dans laquelle s'insère l'électrode.

câble[M] d'alimentation[F] de l'électrode[F]
Câble qui transmet le courant électrique vers l'électrode.

électrode[F]
Tige métallique amovible, conductrice de courant, qui permet la production d'un arc électrique.



prise[F] de masse[F]
Pince qui relie la pièce à souder au câble de masse.

câble[M] de masse[F]
Câble qui conduit le courant entre le poste de soudage et la pièce à souder.

poste[M] de soudage[M]
Appareil qui fournit à l'électrode un courant dont l'intensité est choisie en fonction de la nature des pièces à souder et des caractéristiques de l'électrode.

équipement[M] de protection[F]
Ensemble des pièces destinées à protéger le soudeur des étincelles et des rayons lumineux nocifs émis lors du soudage.



lunettes[F]
Pièce offrant une protection oculaire frontale et latérale.



casque[M]
Pièce de vêtement rigide couvrant tout le visage, retenue par un harnais derrière la tête et permettant de voir à travers la lunette.



écran[M] à main[F]
Pièce de vêtement rigide couvrant tout le visage, retenue d'une main et permettant de voir à travers la lunette.

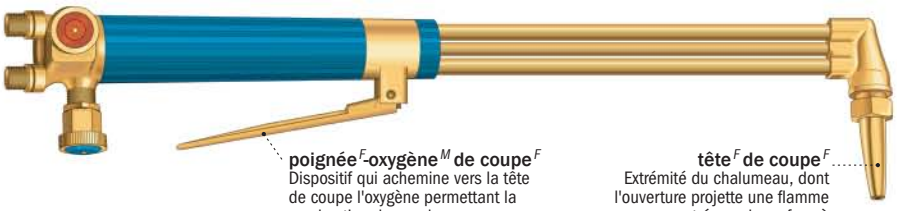


gant[M] à crispin[M]
Pièce de vêtement à l'épreuve du feu destinée à couvrir la main et le poignet en s'adaptant à la forme des doigts.



moufle[F]; mitaine[F]
Pièce de vêtement à l'épreuve du feu destinée à couvrir entièrement la main et le poignet tout en laissant le pouce indépendant.

chalumeau[M] coupeur
Instrument utilisé pour découper des métaux comme l'acier grâce à une flamme de très haute température produite par la combustion de l'acétylène.



poignée[F]-oxygène[M] de coupe[F]
Dispositif qui achemine vers la tête de coupe l'oxygène permettant la combustion du gaz de coupe.

tête[F] de coupe[F]
Extrémité du chalumeau, dont l'ouverture projette une flamme concentrée sur la surface à découper.

régulateur[M] de pression[F]
Dispositif placé à la sortie de chacune des bouteilles, qui abaisse et stabilise la pression du gaz se dirigeant vers le chalumeau.

manomètre[M] de bouteille[F]
Appareil à cadran dont l'aiguille indique la pression du gaz dans la bouteille.



manomètre[M] de chalumeau[M]
Appareil à cadran dont l'aiguille indique la pression du gaz à la sortie du régulateur de pression.

robinet[M] d'oxygène[M]
Robinet qui règle le volume d'oxygène introduit dans le chalumeau.

chalumeau[M] soudeur
Instrument utilisé pour unir des pièces métalliques de même nature par l'action d'une flamme produite par la combustion d'un gaz.



manche[M]
Tube rigide qui contient les conduits des gaz de soudage et qui permet de manipuler aisément le chalumeau.

chambre[F] de mélange[M]
Partie du chalumeau où se mêlent l'acétylène et l'oxygène. La proportion et le débit des gaz, réglés par les robinets, déterminent les propriétés de la flamme.

lance[F]
Pièce amovible qui achemine le mélange gazeux vers la buse.

robinet[M] d'acétylène[M]
Robinet qui règle le volume d'acétylène introduit dans le chalumeau.

buse[F]
Extrémité de la lance, à la sortie de laquelle s'effectue la combustion du gaz.

vis[F] de réglage[M]
Vis permettant de régler la pression du gaz à la sortie du régulateur, ce qui correspond à la pression du gaz à l'entrée du chalumeau.

clapet[M] de non-retour[M]
Pièce destinée à empêcher le gaz de retourner vers la bouteille après son passage dans le régulateur de pression.

soudage[M] oxyacétylénique
Procédé de soudage dans lequel la chaleur nécessaire à la fusion est fournie par la combustion, à l'extrémité d'un chalumeau, d'un mélange d'acétylène et d'oxygène.

lampe[F] à souder
Outil portatif fonctionnant au gaz, qu'on utilise pour assembler des pièces en employant un métal d'apport de fusion basse, par exemple le plomb.

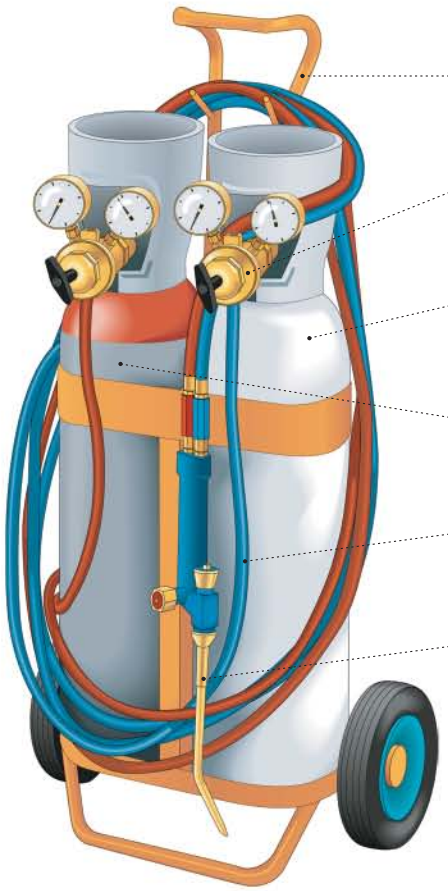


brûleur[M] flamme[F] crayon[M]
Embout amovible par lequel s'effectue la combustion du gaz, et dont la forme permet de produire une flamme mince à pointe fine.



brûleur[M] bec[M] plat
Embout amovible qui produit une flamme large pour atteindre une plus grande surface.

cartouche[F] jetable
Petit réservoir interchangeable, rempli de gaz (généralement du propane ou du butane) destiné à alimenter le brûleur.



chariot[M]
Support sur roues du matériel de soudage, qui permet de le déplacer facilement.

régulateur[M] de pression[F]
Dispositif placé à la sortie de chacune des bouteilles, qui abaisse et stabilise la pression du gaz se dirigeant vers le chalumeau.

bouteille[F] d'oxygène[M]
L'oxygène sert à augmenter l'intensité de la combustion de l'acétylène et à oxyder le métal.

bouteille[F] d'acétylène[M]
La combustion de l'acétylène atteint de hautes températures (plus de 2 000 °C), d'où son utilisation dans le travail des aciers et métaux qui exigent un chauffage rapide et élevé.

tuyau[M]
Tube flexible qui conduit le gaz de la bouteille vers le chalumeau.

chalumeau[M]
Instrument destiné à produire, par la combustion d'un gaz, une flamme de forme et de puissance données, permettant le soudage ou le découpage de métaux.

peinture[F] d'entretien[M]

Activité ayant principalement pour objet l'application de peinture, de teinture ou de vernis sur une surface.

pistolet[M] à peinture[F]
Appareil pneumatique qui permet de pulvériser de la peinture sur une surface, assurant ainsi une finition lisse et uniforme.

buse[F] à fluide[M]
Orifice qui permet un débit de peinture plus ou moins important selon la position d'une pièce conique (pointeau).

bouchon[M] d'air[M]
Pièce qui dirige l'air comprimé vers la sortie de la buse; l'air entre alors en contact avec le jet de peinture, entraînant sa pulvérisation.

gâchette[F]
Dispositif qui commande simultanément l'alimentation en air et en peinture.

orifice[M] d'aération[F]
Ouverture par laquelle l'air pénètre dans le godet pour y maintenir la pression atmosphérique.

godet[M]
Récipient contenant la peinture, relié au pistolet par un tube dans lequel se crée une zone de basse pression provoquant l'aspiration du liquide.



soupape[F] de réglage[M] du fluide[M]
Pièce mobile dont l'ouverture, contrôlée par une vis, détermine le volume d'air poussé dans le bouchon, ce qui définit la taille et la forme du jet de peinture.

réglage[M] du pointeau[M] du fluide[M]
Vis permettant de régler le déplacement maximal, commandé par la gâchette, d'un pointeau qui détermine la quantité de peinture émise par la buse à fluide.

soupape[F] à air[M]
Pièce mobile dont l'ouverture, commandée par la gâchette, permet l'admission d'air comprimé dans le pistolet.

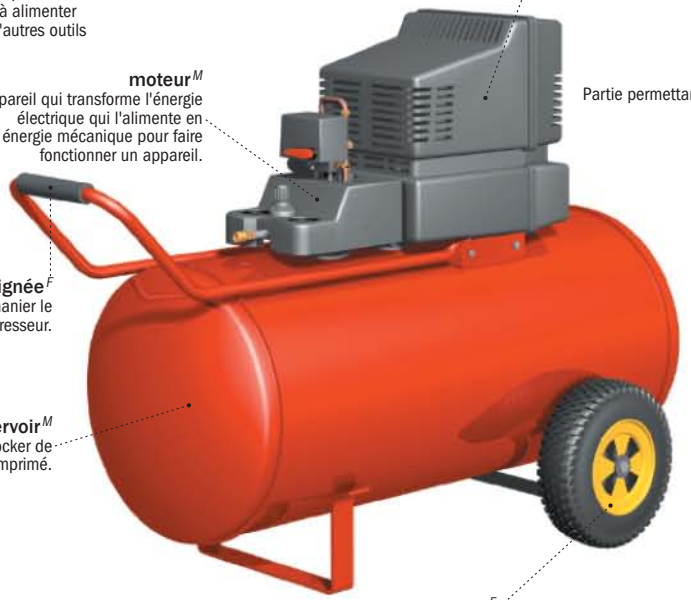
corps[M] du pistolet[M]
Poignée permettant de saisir et de manier le pistolet.

raccord[M] d'arrivée[F] d'air[M]
Pièce filetée destinée à recevoir un tuyau souple, relié à un compresseur, qui permet à l'air comprimé de pénétrer dans le corps du pistolet.

compresseur[M] d'air[M]
Machine permettant de comprimer et de stocker de l'air destiné à alimenter un pistolet à peinture ou d'autres outils pneumatiques.

pompe[F]
Appareil qui aspire l'air ambiant et le refoule sous pression dans le réservoir.

moteur[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.



poignée[F]
Partie permettant de manier le compresseur.

réservoir[M]
Contenant servant à stocker de l'air comprimé.

roue[F]
Organe circulaire qui tourne autour d'un axe et qui permet de déplacer un appareil.

bac[M]
Récipient utilisé avec un rouleau, formé d'une partie creuse contenant la peinture et d'un plateau nervuré permettant d'enrober le manchon d'une quantité convenable de peinture.

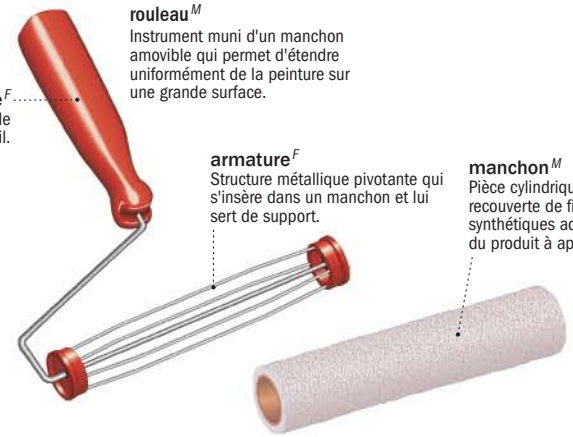


rouleau[M]
Instrument muni d'un manchon amovible qui permet d'étendre uniformément de la peinture sur une grande surface.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

armature[F]
Structure métallique pivotante qui s'insère dans un manchon et lui sert de support.

manchon[M]
Pièce cylindrique amovible, recouverte de fibres naturelles ou synthétiques adaptées à la nature du produit à appliquer.

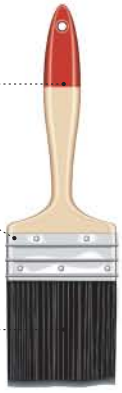


pinceau[M]
Assemblage de soies naturelles ou synthétiques fixées à un manche, servant à étendre de la peinture, du vernis ou de la teinture sur un support.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

virole[F]
Pièce métallique qui enserre l'extrémité du manche pour maintenir les soies solidement en place.

soies[F]
Assemblage de poils raides, faits à partir de matière naturelle ou synthétique, qu'on imprègne de peinture, de vernis ou de teinture pour l'appliquer.

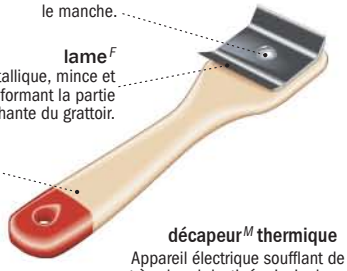


grattoir[M]
Instrument muni d'une lame qui permet le décapage d'une surface peinte ou vernie.

bouton[M] moleté
Boulon de fixation de la lame sur le manche.

lame[F]
Pièce métallique, mince et aplatie, formant la partie tranchante du grattoir.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.



décapeur[M] thermique
Appareil électrique soufflant de l'air très chaud destiné principalement à ramollir la peinture ou le vernis et en faciliter le grattage.

buse[F]
Extrémité de l'outil par laquelle sort un jet d'air chaud poussé par un ventilateur. Il est généralement possible d'y fixer divers accessoires.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil et qui sert à régler l'intensité du débit d'air chaud.



échelles[F] et escabeaux[M]

Dispositifs mobiles, en bois ou en métal, qui comportent des échelons ou des marches permettant d'atteindre des points plus ou moins élevés.

échelle[F] escamotable
Échelle articulée pouvant être repliée dans une trappe d'accès.



échelle[F] droite
Échelle qu'on appuie sur une paroi, constituée de deux montants parallèles réunis par des échelons.



échelle[F] à crochets[M]
Échelle droite dont l'une des extrémités est pourvue de crochets fixes ou amovibles, destinés à la maintenir en place sur une pièce ou une structure.



échelle[F] coulissante
Échelle droite à hauteur réglable, formée de deux plans superposés qui glissent l'un sur l'autre.

échelon[M]
Chacun des barreaux de l'échelle, qui en constituent les marches.

montant[M]
Pièce servant de support aux échelons ou aux marches.

poulie[F]
Petite roue qui permet de manœuvrer la corde de tirage.

dispositif[M] de blocage[M]
Crochet qui immobilise la partie supérieure de l'échelle à la hauteur désirée, en s'emboîtant dans un échelon, ou qui se libère pour l'abaisser.

corde[F] de tirage[M]
Corde que l'on tire pour hausser la partie supérieure de l'échelle ou l'abaisser.

patin[M] antidérapant
Pièce fixée à l'extrémité inférieure du montant afin d'empêcher le glissement de l'échelle lors de l'utilisation.



échelle[F] d'échafaudage[M]
Structure mobile formée de deux échelles verticales et d'une plateforme de travail ainsi que de roulettes pourvues d'un dispositif de blocage.



échelle[F] de corde[F]
Échelle à suspendre dont les montants et les échelons sont formés de corde.



échelle[F] fruitière
Échelle double spécialement conçue pour la cueillette des fruits et pour la taille ou l'entretien des arbres.



échelle[F] transformable
Échelle comportant plusieurs articulations, qui peuvent être bloquées dans différentes positions.



échelle[F] roulante
Échelle mobile, munie d'une plateforme et d'un garde-corps, dont le déplacement est assuré par des roulettes pourvues d'un dispositif de blocage.



tabouret[M]-escabeau[M]
Tabouret muni de marches généralement repliables sous le siège.



escabeau[M]
Petite échelle, habituellement pliante, qui comporte généralement de trois à six marches.

plateau[M]
Sommet plat d'un escabeau sur lequel on peut poser des objets.

tablette[F] porte-outil[M]
Surface plane pliable sur laquelle on peut poser des outils.

entretoise[F]
Traverse pliable, destinée à maintenir l'écartement entre des montants opposés et à en assurer la stabilité.

marche[F]
Surface plate et étroite sur laquelle s'appuient les pieds pour monter, descendre ou s'immobiliser.



marchepied[M]
Petit escabeau d'intérieur, généralement pliant, qui comporte un petit nombre de marches.

garde-corps[M]
Pièce servant de point d'appui et de barrière de protection.

tablette[F]
Surface plate pliable sur laquelle on peut poser des objets.

plate-forme[F]
Marche plus large qui permet de se tenir debout en toute sécurité.

piètement[M]
Ensemble des pièces supportant les marches et la plateforme d'un marchepied.

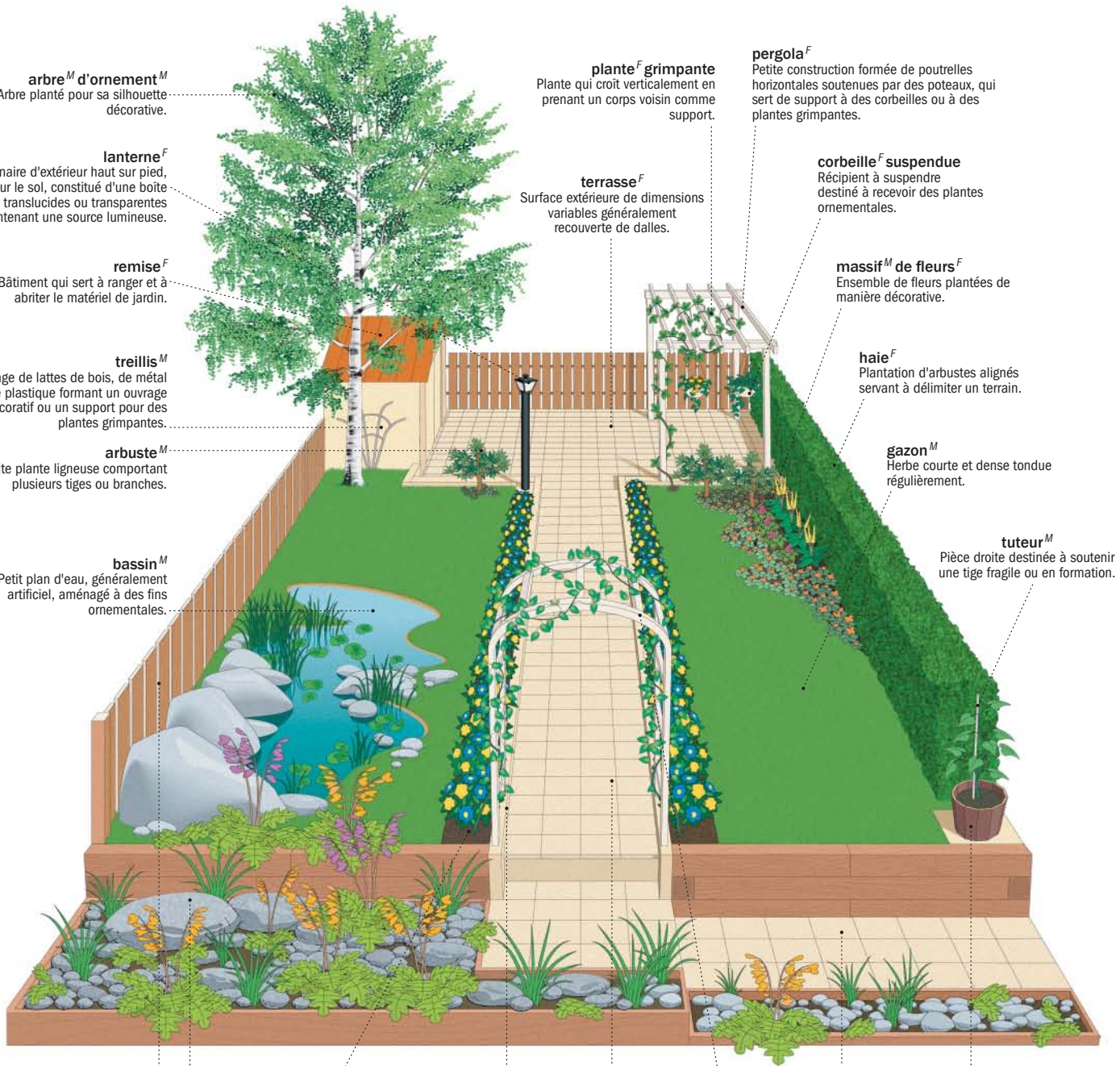
embout[M]
Pièce de caoutchouc fixée aux extrémités du piètement afin d'empêcher le glissement lors de l'utilisation.

marche[F]
Surface plate et étroite sur laquelle s'appuient les pieds pour monter, descendre ou s'immobiliser.



jardin[M] d'agrément[M]

Terrain privé réservé à la culture de plantes ornementales, à la promenade et à la détente.



arbre[M] d'ornement[M]
Arbre planté pour sa silhouette décorative.

lanterne[F]
Luminaire d'extérieur haut sur pied, posé sur le sol, constitué d'une boîte à parois translucides ou transparentes contenant une source lumineuse.

remise[F]
Bâtiment qui sert à ranger et à abriter le matériel de jardin.

treillis[M]
Assemblage de lattes de bois, de métal ou de plastique formant un ouvrage décoratif ou un support pour des plantes grimpantes.

arbuste[M]
Petite plante ligneuse comportant plusieurs tiges ou branches.

bassin[M]
Petit plan d'eau, généralement artificiel, aménagé à des fins ornementales.

plante[F] grimpante
Plante qui croît verticalement en prenant un corps voisin comme support.

terrasse[F]
Surface extérieure de dimensions variables généralement recouverte de dalles.

pergola[F]
Petite construction formée de poutrelles horizontales soutenues par des poteaux, qui sert de support à des corbeilles ou à des plantes grimpantes.

corbeille[F] suspendue
Récipient à suspendre destiné à recevoir des plantes ornementales.

massif[M] de fleurs[F]
Ensemble de fleurs plantées de manière décorative.

haie[F]
Plantation d'arbustes alignés servant à délimiter un terrain.

gazon[M]
Herbe courte et dense tondue régulièrement.

tuteur[M]
Pièce droite destinée à soutenir une tige fragile ou en formation.

clôture[F] en lattis[M]
Clôture composée de planches de bois alignées servant à délimiter un terrain.

rocaille[F]
Surface de terre parsemée de pierres ornementales entre lesquelles poussent des végétaux.

plate-bande[F]
Bande de terre de faible largeur garnie de végétaux, le plus souvent de fleurs.

bordure[F] d'allée[F]
Rangée de pierres ou de tout autre matériau solide qui délimite une allée.

allée[F]
Voie bordée de végétation.

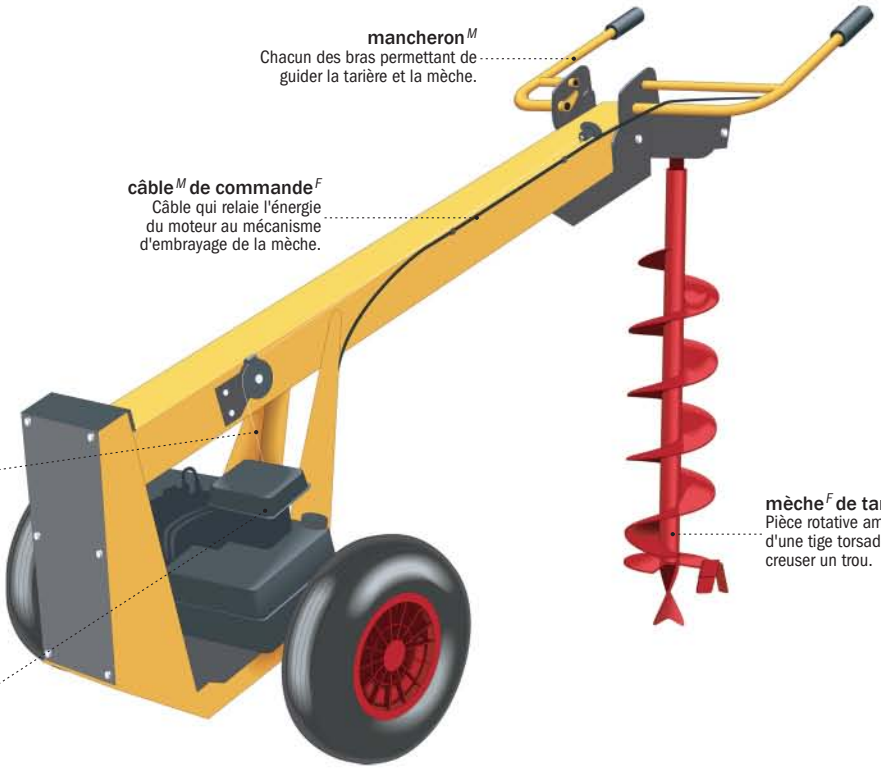
arceau[M]
Portique décoratif dont le sommet présente une forme arrondie.

dalle[F]
Chacune des plaques de pierre, de marbre ou de ciment destinée au revêtement d'une surface.

bac[M] à plante[F]
Récipient destiné à recevoir des plantes ornementales ou potagères.

équipement^{M} divers

tarière^{F} motorisée
Machine qui permet de creuser rapidement dans le sol des trous de dimensions variables, grâce à une mèche rotative.



brouette^{F}
Petit chariot manuel à une roue, avec lequel on transporte des matériaux, des outils, de la terre, des débris, etc.

bac^{M} à compost^{M}
Récipient qui favorise la décomposition des déchets organiques provenant du jardin ou de la cuisine afin d'en faire un engrais (compost).





outils[M] pour semer et planter

Outils utilisés principalement pour mettre des graines en terre ou épandre des engrais.



semoir[M] à main[F]
Petite pelle pourvue d'un dispositif de distribution qui permet de semer des graines sans les manipuler directement.



plantoir[M]
Outil dont la pointe permet de creuser dans la terre un trou de petite dimension destiné à recevoir des graines ou des bulbes.



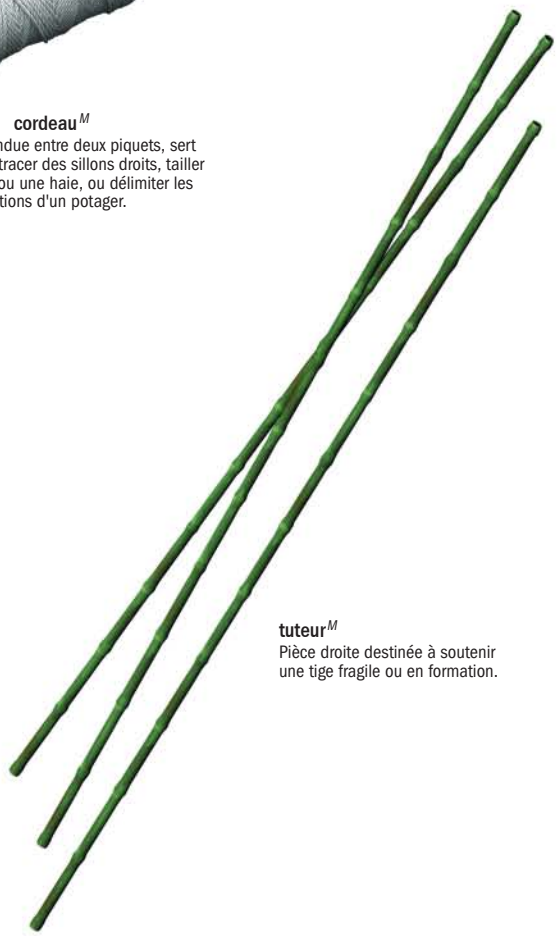
plantoir[M] à bulbes[M]
Outil dont le godet cylindrique permet de retirer une carotte de terre, formant ainsi un trou destiné à recevoir des bulbes ou des jeunes plants.



épandeur[M]
Petit chariot manuel dont le réservoir est muni d'un mécanisme de distribution qui permet de disperser uniformément des graines ou des engrais sur une surface.



cordeau[M]
Corde qui, tendue entre deux piquets, sert de guide pour tracer des sillons droits, tailler une bordure ou une haie, ou délimiter les sections d'un potager.



tuteur[M]
Pièce droite destinée à soutenir une tige fragile ou en formation.

jeu[M] de petits outils[M]

Instruments utilisés pour travailler la terre dans les espaces restreints : plates-bandes, petits massifs, bacs, corbeilles, etc.



griffe[F] à fleurs[F]
Outil pourvu de dents recourbées à angle droit, qu'on utilise généralement pour ameublir, aérer ou désherber la terre.



transplantoir[M]
Petite pelle utilisée pour creuser un trou de plantation ou prélever un plant en motte.



tire-racine[M]
Outil comportant une lame étroite permettant d'extirper les mauvaises herbes à racines profondes.



gants[M] de jardinage[M]
Pièce de vêtement destinée à recouvrir les mains pour les protéger lors des travaux de jardinage.



fourche[F] à fleurs[F]
Outil pourvu de dents droites et plus ou moins aplaties, qu'on utilise principalement pour ameublir la terre.

outils[M] pour remuer la terre[F]

Outils utilisés principalement pour retourner, ameublir, désherber ou niveler la terre.



pelle[F]
Outil dont la lame permet de creuser des trous et de manipuler divers matériaux (terre, sable, compost, etc.).



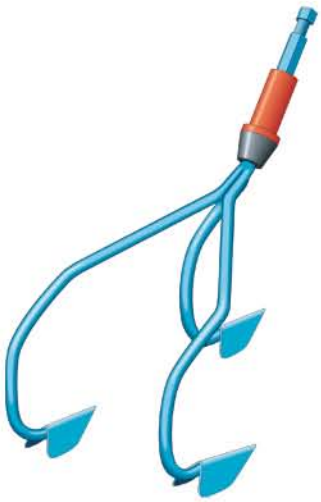
bêche[F]
Outil pourvu d'une lame plate ou légèrement concave, qui sert principalement à retourner la terre.



fourche[F] **à bêcher**
Outil pourvu de dents métalliques qui facilitent le retournement de terre dure, pierreuse ou traversée de racines.



coupe-bordures[M]
Outil pourvu d'une lame semi-circulaire destinée à découper le gazon, notamment le long d'une allée, d'une terrasse ou d'une plate-bande.



sarcloir[M]
Outil muni de griffes conçues principalement pour ameublir et désherber la terre.



serfouette[F]
Outil pourvu d'une lame, qui sert de houe, et de dents, utilisées notamment pour tracer des sillons.



binette[F]
Outil dont la lame permet d'ameublir, de désherber et d'aérer la terre, ou encore d'en modifier le relief au pied d'une plante.



ratissoire[F]
Outil dont la lame, plus inclinée que celle de la binette, peut ameublir, désherber et aérer la terre. On l'utilise aussi pour récolter des légumes souterrains.

outils[M] pour remuer la terre[F]



râteau[M]
Outil pourvu de dents, perpendiculaires au manche, qui permettent de niveler la terre, d'enlever de petites pierres ou de ramasser des débris.



croc[M] **à défricher**
Outil muni de dents recourbées, utilisé pour manipuler le fumier et le compost, arracher des légumes souterrains, ameublir ou désherber la terre.



houe[F]
Outil dont la lame épaisse et robuste, fixée directement sur le manche, sert notamment à ameublir et désherber une terre compacte.



pioche[F]
Outil dont le fer, pourvu d'une extrémité pointue et d'une extrémité tranchante, permet de remuer une terre dure ou pierreuse.

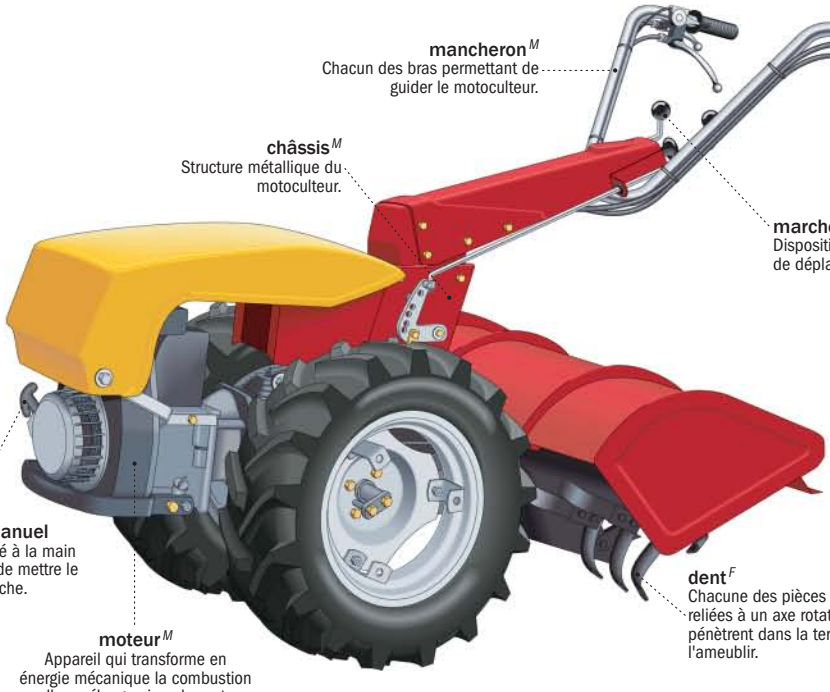
motoculteur[M]
Machine motorisée qui, grâce à la rotation de dents, peut retourner et ameublir la terre, ou encore y mélanger des substances fertilisantes.

mancheron[M]
Chacun des bras permettant de guider le motoculteur.

levier[M] **d'embrayage**[M]
Levier qui commande le déplacement du motoculteur et la rotation des dents.

châssis[M]
Structure métallique du motoculteur.

marche[F] **avant/marche**[F] **arrière**
Dispositif permettant de sélectionner le sens de déplacement du motoculteur.



démarreur[M] **manuel**
Dispositif qui, actionné à la main par un câble, permet de mettre le moteur en marche.

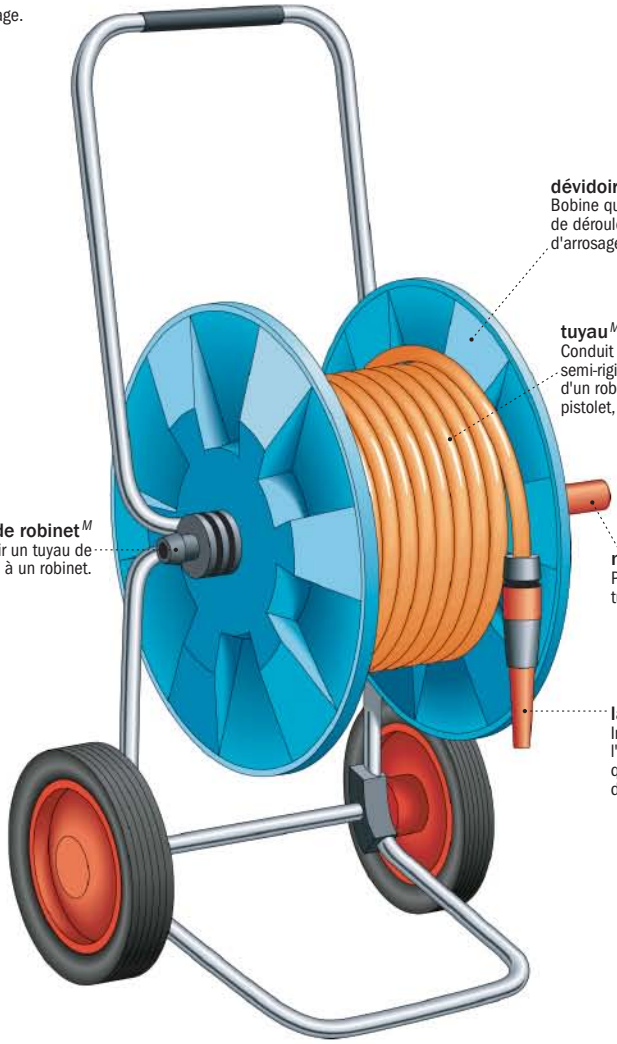
moteur[M]
Appareil qui transforme en énergie mécanique la combustion d'un mélange air-carburant.

dent[F]
Chacune des pièces tranchantes, reliées à un axe rotatif, qui pénètrent dans la terre afin de l'ameublir.

outils[M] pour arroser

Outils utilisés principalement pour asperger de l'eau ou des produits de traitement sur divers végétaux.

dévidoir[M] sur roues[F]
Dévidoir monté sur un chariot, qui facilite le transport et le rangement d'un tuyau d'arrosage.



dévidoir[M]
Bobine qui permet d'enrouler et de dérouler rapidement un tuyau d'arrosage.

tuyau[M] d'arrosage[M]
Conduit circulaire, souple ou semi-rigide, qui achemine l'eau d'un robinet vers une lance, un pistolet, un arroseur, etc.

raccord[M] de robinet[M]
Pièce filetée destinée à recevoir un tuyau de branchement relié à un robinet.

manivelle[F]
Poignée servant à enrouler le tuyau d'arrosage sur le dévidoir.

lance[F] d'arrosage[M]
Instrument amovible, fixé à l'extrémité d'un tuyau d'arrosage, qui permet de régler la forme et le débit du jet d'eau.

tuyau[M] perforé
Tuyau percé de petits orifices par lesquels s'écoule l'eau. Déposé sur le sol, il permet l'arrosage en profondeur de surfaces étendues.



pulvérisateur[M]
Appareil constitué d'un réservoir et d'une lance qui déverse en fines gouttelettes, sur les plantes ou sur le sol, de l'eau ou des produits de traitement.



arrosoir[M]
Récipient muni d'un long goulot, terminé ou non par une pomme, avec lequel on asperge les plantes d'eau ou de produits de traitement.

anse[F]
Partie recourbée en forme de demi-cercle, servant de poignée.

pomme[F]
Pièce amovible perforée, qui permet de verser un liquide sous forme de pluie.



outils[M] pour arroser



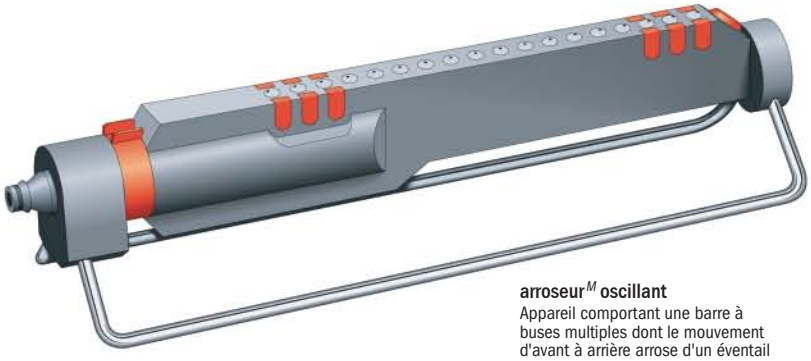
pistolet[M] d'arrosage[M]
Embout d'arrosage actionné au moyen d'un interrupteur d'écoulement à gâchette.



vaporisateur[M]
Petit pulvérisateur destiné principalement à l'arrosage du feuillage des plantes et des semis.



pistolet[M] arrosoir[M]
Pistolet d'arrosage dont la tête élargie, percée de petits trous, permet d'asperger d'eau sous forme de pluie les fleurs et les plantes fragiles.



arroseur[M] oscillant
Appareil comportant une barre à buses multiples dont le mouvement d'avant à arrière arrose d'un éventail d'eau de larges surfaces.

bras[M]
Chacune des pièces de distribution d'eau fixées autour du pivot de l'arroseur.

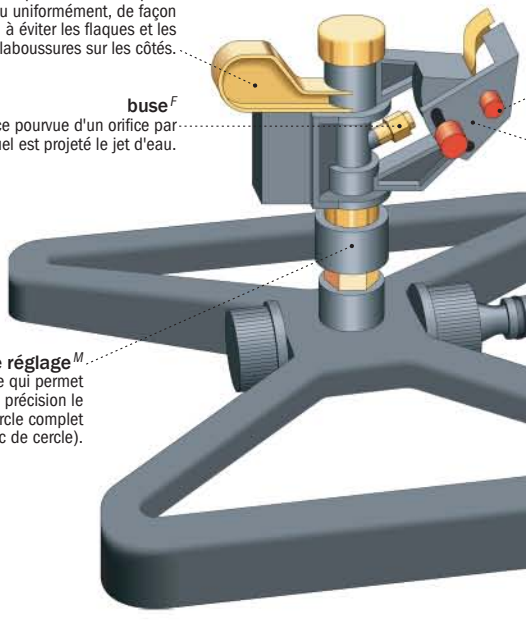


arroseur[M] rotatif
Appareil d'arrosage muni de bras rotatifs qui répartissent l'eau sous forme de cercle complet.

arroseur[M] canon[M]
Appareil d'arrosage dont la buse unique, montée sur un pivot qui tourne par saccades, émet un jet puissant qui répartit l'eau en cercle ou en arc de cercle.

balancier[M]
Dispositif permettant de répartir l'eau uniformément, de façon à éviter les flaques et les éclaboussures sur les côtés.

buse[F]
Pièce pourvue d'un orifice par lequel est projeté le jet d'eau.



brise-jet[M]
Dispositif servant à fragmenter le jet pour pulvériser l'eau.

déflecteur[M]
Dispositif qui permet de modifier la portée du jet d'eau.

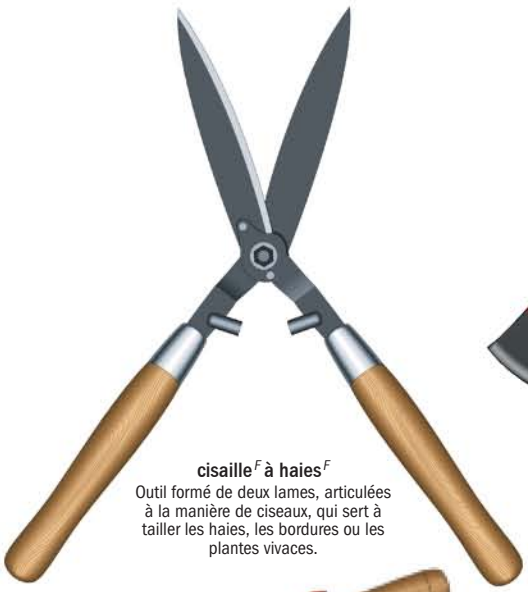
raccord[M] de tuyau[M]
Pièce destinée à recevoir un tuyau d'arrosage.

bague[F] de réglage[M]
Pièce annulaire qui permet d'ajuster avec précision le segment à arroser (cercle complet ou arc de cercle).

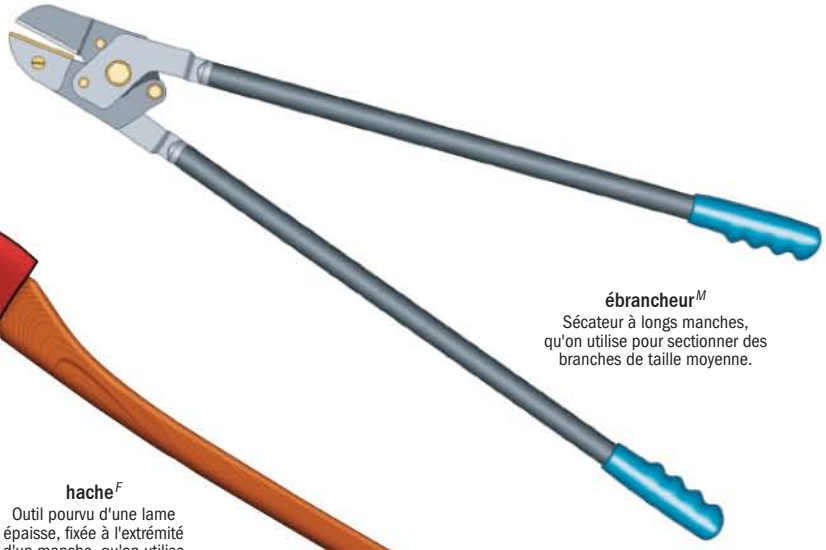
traîneau[M]
Support de l'arroseur. Il permet de déplacer l'appareil par traction sur le tuyau, ce qui évite de piétiner les surfaces arrosées.

outils[M] pour couper

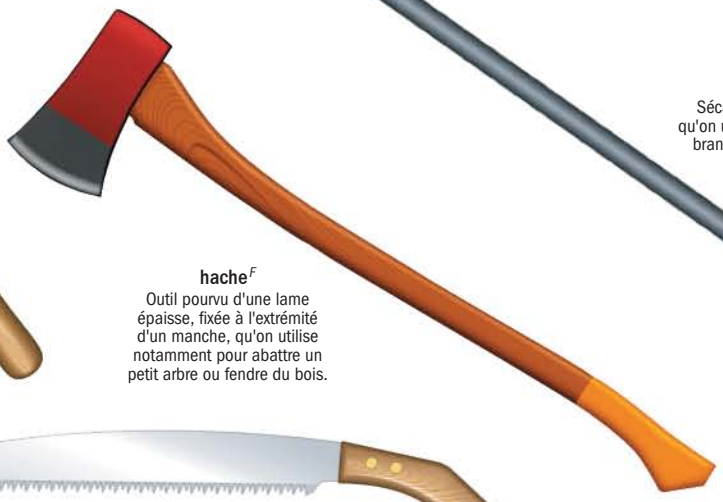
Outils manuels ou motorisés utilisés notamment pour tailler des végétaux, couper des branches ou de l'herbe.



cisaille[F] à haies[F]
Outil formé de deux lames, articulées à la manière de ciseaux, qui sert à tailler les haies, les bordures ou les plantes vivaces.



ébrancheur[M]
Sécateur à longs manches, qu'on utilise pour sectionner des branches de taille moyenne.



hache[F]
Outil pourvu d'une lame épaisse, fixée à l'extrémité d'un manche, qu'on utilise notamment pour abattre un petit arbre ou fendre du bois.



scie[F] d'élagage[M]
Scie à main pourvue d'une lame droite ou légèrement incurvée, utilisée pour couper des branches de taille relativement importante.



sécateur[M]
Outil semblable à de gros ciseaux, qu'on emploie surtout pour couper des tiges ou des petites branches.



greffoir[M]
Petit couteau à lame pointue, très acérée, conçu pour effectuer les incisions de greffes.



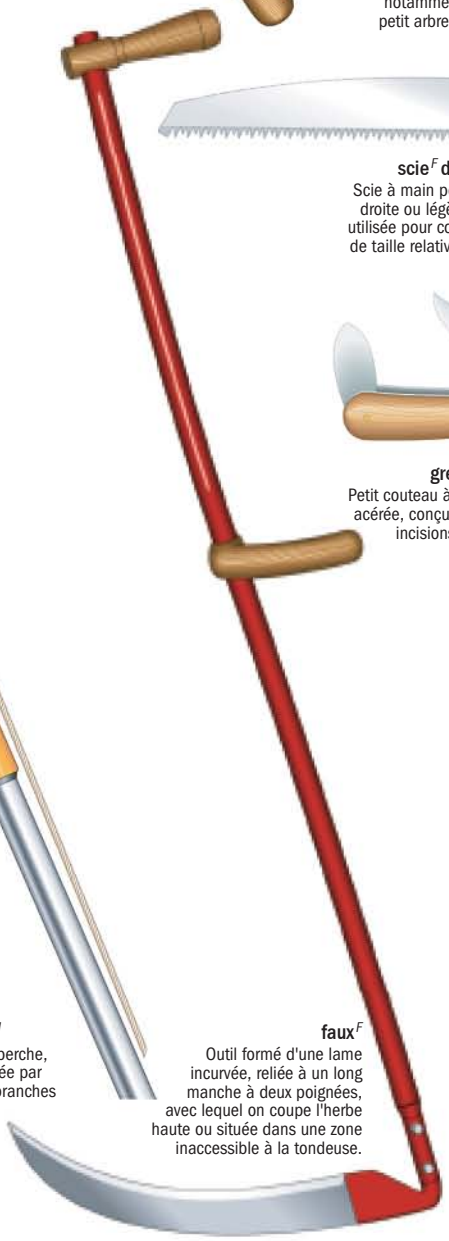
faucille[F]
Outil muni d'une lame en forme de croissant, fixée à un court manche, avec lequel on coupe l'herbe dans les zones inaccessibles à une tondeuse.



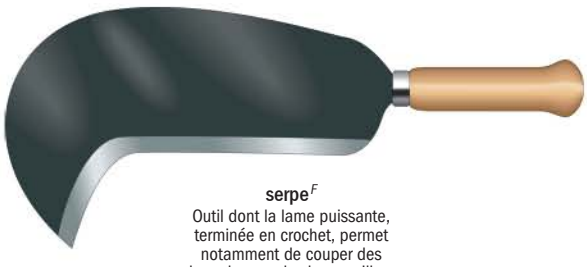
serpette[F]
Petite serpe destinée à tailler des petites branches ou à effectuer divers travaux de coupe légère.



échenilloir[M]-élagueur[M]
Sécateur monté sur une longue perche, dont la lame coupante, actionnée par une corde, permet de tailler des branches difficilement accessibles.



faux[F]
Outil formé d'une lame incurvée, reliée à un long manche à deux poignées, avec lequel on coupe l'herbe haute ou située dans une zone inaccessible à la tondeuse.



serpe[F]
Outil dont la lame puissante, terminée en crochet, permet notamment de couper des branches ou des broussailles.

taille-haies[M]
Outil électrique portatif, muni d'une lame dentée, qui permet de tailler les haies ou les bordures.

cordon[M]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

bouclier[M]
Pièce destinée à empêcher tout contact accidentel avec la lame ainsi que la projection de débris vers l'utilisateur.

dent[F]
Chacune des petites pointes formant la partie tranchante de la lame. Leur espacement détermine la qualité de la finition.

gâchette[F]
Appareil mécanique de connexion permettant de maintenir ou d'interrompre la marche de l'outil par une simple pression des doigts.

moteur[M] **électrique**
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

lame[F]
Pièce métallique de faible épaisseur qui, par un mouvement de va-et-vient des dents, permet de tailler des végétaux.

tronçonneuse[F]
Scie portative à moteur, pourvue d'une chaîne coupante, qu'on manipule à deux mains pour couper des branches, abattre des arbres ou débiter du bois.

filtre[M] **à air**[M]
Dispositif qui débarrasse l'air admis dans le moteur des poussières qu'il contient.

poignée[F] **antivibrations**[F]
Poignée auxiliaire, isolée du boîtier par des amortisseurs de caoutchouc qui atténuent les vibrations produites par l'outil en marche.

frein[M] **de chaîne**[F]
Pièce qui sert à la fois de bouclier et de levier de déclenchement du dispositif permettant d'immobiliser la chaîne en cas de rebond ou de faux mouvement.

bouton[M] **d'arrêt**[M]
Bouton qui permet d'arrêter instantanément le moteur.

gâchette[F] **de sécurité**[F]
Dispositif qui bloque la commande d'accélération afin d'empêcher toute mise en mouvement accidentelle de la chaîne coupante.

guide-chaîne[M]
Lame métallique rainurée sur laquelle tourne la chaîne coupante.

nez[M] **du guide**[M]
Extrémité avant du guide-chaîne.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier l'outil.

maillon[M]**-gouge**[F]
Maillon de la chaîne sur lequel est monté un couteau tranchant de forme arrondie.

chaîne[F] **coupante**
Chaîne pourvue de maillons-gouges tranchants, qui tourne à vitesse élevée à la périphérie du guide-chaîne.

commande[F] **d'accélération**[F]
Dispositif qui déclenche, arrête et règle la vitesse de la chaîne coupante.

boîtier[M] **du moteur**[M]
Boîte renfermant et protégeant le moteur.

poignée[F] **du démarreur**[M]
Poignée reliée à un câble qui permet, lorsqu'on le tire, de mettre le moteur en marche.

réservoir[M] **d'essence**[F]
Réservoir contenant le carburant destiné à alimenter le moteur.

réservoir[M] **d'huile**[F]
Réservoir contenant l'huile destinée à lubrifier certaines pièces de l'outil, dont la chaîne coupante.

soins[M] de la pelouse[F]

Outils manuels ou motorisés utilisés pour tondre ou entretenir une surface gazonnée.

taille-bordures[M]
Outil à moteur portatif, muni d'un fil de nylon tournant à grande vitesse, utilisé pour couper l'herbe dans les endroits inaccessibles à une tondeuse.

cordon[M]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

moteur[M] **électrique**
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

carter[M] **de sécurité**[F]
Pièce destinée à empêcher tout contact accidentel avec le fil de nylon ainsi que la projection de débris vers l'utilisateur.

fil[M] **de nylon**[M]
Brin de nylon dont la rotation à grande vitesse permet la coupe de l'herbe.



tondeuse[F] **à moteur**[M]
Appareil à moteur qui, grâce à la rotation d'une lame horizontale, permet de couper l'herbe sur des surfaces importantes.

tondeuse[F] **mécanique**
Outil à main pourvu d'un cylindre de coupe rotatif, utilisé pour tondre de l'herbe sur une surface réduite.



lame[F]
Chacune des pièces métalliques de forme hélicoïdale qui constituent le cylindre de coupe.

cylindre[M] **de coupe**[F]
Pièce formée de plusieurs lames dont la rotation, provoquée par le déplacement de la tondeuse, permet de rabattre l'herbe contre une lame tranchante fixe.

guidon[M]
Barre permettant de mouvoir et de guider la tondeuse.

poignée[F] **de sécurité**[F]
Levier qui commande à la fois la rotation de la lame et le mouvement des roues.

sélecteur[M] **de régime**[M]
Dispositif permettant de régler la vitesse de rotation de la lame et du déplacement de la tondeuse.

câble[M] **d'accélération**[F]
Câble qui relie le sélecteur de régime au moteur.

démarreur[M] **manuel**
Dispositif qui, actionné à la main par un câble, permet de mettre le moteur en marche.

bac[M] **de ramassage**[M]
Récipient amovible qui recueille l'herbe coupée.

moteur[M]
Appareil qui transforme en énergie mécanique la combustion d'un mélange air-carburant.

bouchon[M] **de remplissage**[M]
Pièce cylindrique fermant l'orifice de remplissage d'un réservoir.

déflecteur[M]
Pièce qui dévie l'herbe coupée vers le bac de ramassage.

carter[M]
Pièce qui supporte et recouvre une lame rotative destinée à couper l'herbe.





rouleau[M]
Outil constitué d'un cylindre creux, rempli d'eau ou de sable, qu'on roule sur le sol afin de le tasser et de l'égaliser.



aérateur[M] **à gazon**[M]
Rouleau muni de pointes permettant de piquer le gazon pour l'aérer et améliorer la pénétration de l'eau, des fertilisants, etc.



balai[M] **à feuilles**[F]
Instrument muni de dents souples, disposées en éventail, utilisé pour ramasser les feuilles mortes, l'herbe coupée ou divers petits débris sur le gazon.

tondeuse[F] **autoportée**
Petit véhicule motorisé sur lequel est fixé un plateau de coupe permettant de tondre le gazon sur de grandes surfaces.



siège[M]
Pièce sur laquelle on s'assoit pour conduire le véhicule.

clé[F] **de contact**[M]
Pièce qui, insérée dans un commutateur, permet de mettre en marche ou d'arrêter le moteur.

volant[M]
Organe circulaire qui permet au conducteur d'orienter les roues directrices.

régulateur[M] **de vitesse**[F]
Dispositif qui permet de sélectionner la vitesse de déplacement du véhicule.

levier[M] **de relevage**[M] **du plateau**[M] **de coupe**[F]
Levier servant à ajuster la hauteur du plateau de coupe.

pédale[F] **de frein**[M]
Levier sur lequel le conducteur exerce une pression du pied pour actionner le système de freinage.

capot[M]
Partie abattante de la carrosserie qui recouvre et protège le moteur.

roue[F] **arrière**
Organe circulaire qui tourne autour d'un axe sur lequel repose un appareil, ici l'arrière du véhicule; la roue arrière est motrice.

phare[M]
Projecteur placé à l'avant du véhicule, servant à éclairer devant celui-ci.

pédale[F] **de marche**[F] **avant**
Levier qui, maintenu enfoncé, permet au véhicule d'avancer.

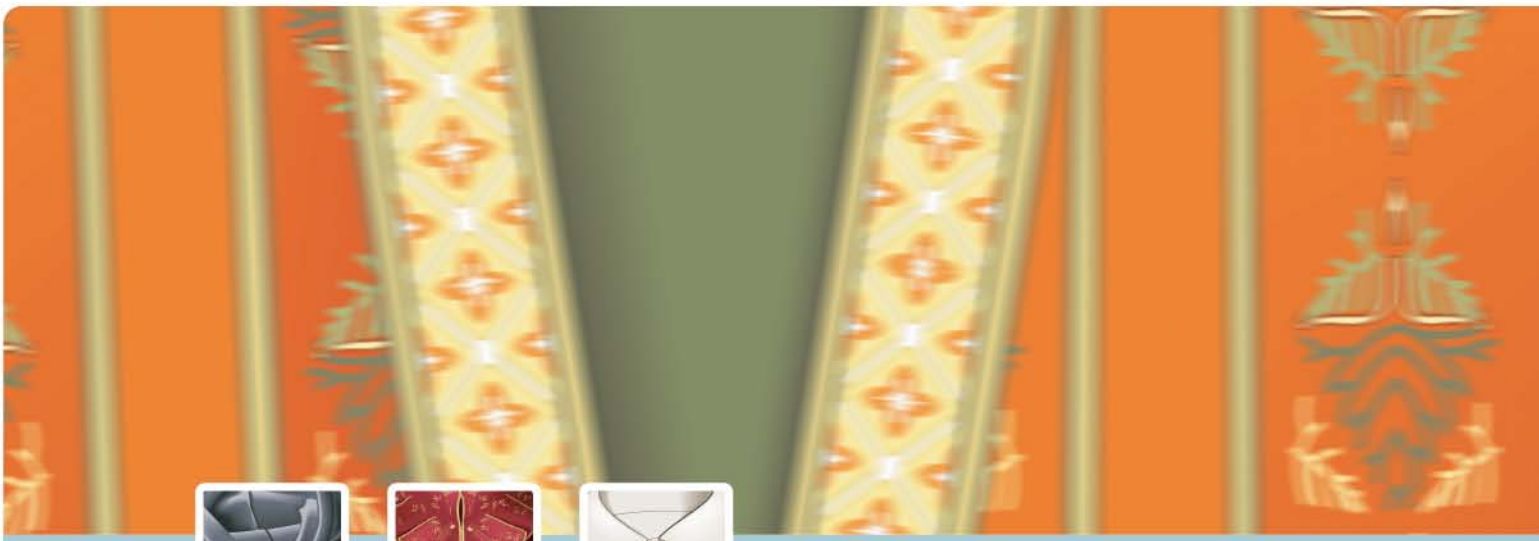
pédale[F] **de marche**[F] **arrière**
Levier qui, maintenu enfoncé, permet au véhicule de reculer.

déflecteur[M]
Pièce qui projette latéralement l'herbe coupée.

plateau[M] **de coupe**[F]
Structure mobile qui supporte et recouvre une ou plusieurs lames rotatives destinées à couper l'herbe.

roue[F] **de jauge**[F]
Petite roue ajustable qui suit le relief du terrain afin d'assurer une coupe uniforme sur les surfaces inégales.

roue[F] **avant**
Organe circulaire qui tourne autour d'un axe sur lequel repose un appareil, ici l'avant du véhicule; la roue avant guide la tondeuse.



VÊTEMENTS

336 Éléments du costume ancien

Tout objet qui couvre le corps pour le protéger, le dissimuler, le parer.

éléments[M] du costume[M] ancien

Exemples des différentes pièces d'un habillement propre à une époque, un pays, une condition, une circonstance.

péplos[M]
Dans l'Antiquité, pièce rectangulaire en laine repliée sur le torse et fixée sur les épaules, portée par les femmes grecques.

fibule[F]
Dans l'Antiquité, épingle ou attache de métal servant à fermer les vêtements.

repli[M]
Partie de tissu rabattue par-dessus la ceinture pour le faire bouffer.



toge[F]
Très longue pièce en laine dans laquelle les Romains se drapaient en cachant l'épaule et le bras gauches, de manière à laisser le bras droit libre.

sinus[M]
Partie de la toge qui descend de l'épaule gauche sous le bras droit en formant des plis soigneusement étagés.

bande[F] **de pourpre**[F]
Dans la Rome antique, la bande de pourpre était portée par les magistrats et les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.





stola[F]
Chez les Romains, robe longue et ample, avec ou sans manches, portée par les femmes, fixée au corps par une ceinture.



palla[F]
Longue pièce rectangulaire, pliée en deux dans le sens de la longueur, qui servait de manteau aux femmes romaines.



chlamyde[F]
Dans l'Antiquité, pièce en laine rectangulaire, fixée sur une épaule et portée à même la peau ou sur le chiton par les soldats.



chiton[M]
Tunique portée par les hommes et les femmes grecs dans l'Antiquité, composée de deux pièces de lin rectangulaires, cousues en forme de tube ceinturé à la taille.



manche[F] flottante
Manche caractérisée par un long pan tombant du coude parfois jusqu'aux chevilles.

poche[F] verticale
Poche coupée dans le droit fil du tissu.

cotardie[F]
Au 14e siècle, la cotardie est un type de surcot décolleté et ajusté, avec de longues manches ouvertes aux coudes.



corset[M]
Sous-vêtement moulant et baleiné, apparu au 18e siècle, que les dames lacent sous la robe pour souligner la taille et maintenir le ventre.



jupon[M]
À partir du 16e siècle, le jupon est une courte jupe portée sous les autres jupes et, à la fin des 18e et 19e siècles, une jupe sur laquelle s'ouvre la robe.



surcot[M]
Pièce portée sur une tunique par les hommes et les femmes du 13e au 15e siècle. Celui des femmes est très long et les emmanchures sont très échancrées et souvent garnies de fourrure.



engageante[F]
Manchette de dentelles en entonnoir, qui comporte deux ou trois volants.

pièce[F] d'estomac[M]
Triangle décoratif porté sous le corsage de la robe.

robe[F] à paniers[M]
Robe, apparue au milieu du 18e siècle, portée sur un jupon garni de deux armatures pour la faire bouffer sur les hanches.



mancheron[M]
Demi-manche couvrant le haut du bras et prolongée par une autre demi-manche de formes variées.

manche[F]
Partie du vêtement qui enveloppe le bras et dont la forme et la longueur varient.

frange[F]
Bande de tissu d'où pendent des fils et servant à orner la bordure des vêtements.

robe[F] à crinoline[F]
Au 20e siècle, robe portée sur plusieurs jupons dont un jupon bouffant en crin.



châle[M]
À la mode depuis le 19e siècle, le châle est une pièce d'étoffe carrée, rectangulaire ou triangulaire dont les femmes se couvrent les épaules.

caraco[M]
Corsage à manches, cintré, boutonné à l'avant, coupé à la hauteur des hanches et apparu dans la deuxième moitié du 18e siècle.

tournure[F]
Jupon qui comporte au dos une armature métallique semi-sphérique pour soutenir et éloigner la jupe du corps.



robe[F] à tournure[F]
Robe apparue vers 1870, portée sur une tournure qui donne au dos de sa jupe une forme proéminente.

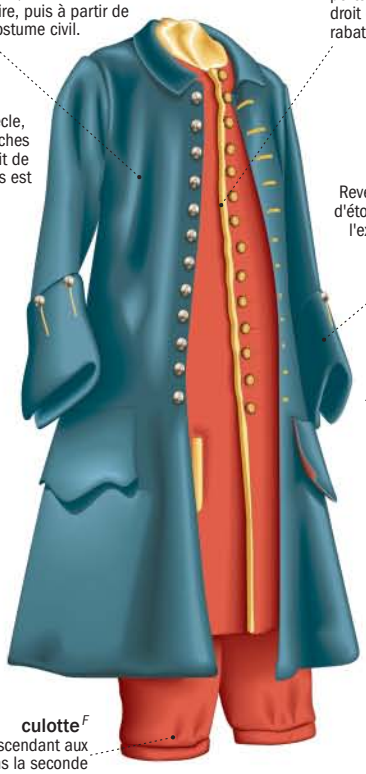


frac[M]
Au 19e siècle, veste sans poches qui se prolonge dans le dos par deux longs pans étroits.

gilet[M]
Porté depuis la fin du 18e siècle, le gilet est collant, sans manches et boutonné sur le devant, fait de belle étoffe, tandis que le dos est en doublure.

culotte[F]
Pantalon collant, descendant aux genoux, apparu dans la seconde moitié du 17e siècle.

justaucorps[M]
Vêtement masculin long, près du corps et légèrement évasé au bas, d'abord utilisé comme costume militaire, puis à partir de 1670 comme costume civil.



veste[F]
Aux 17e et 18e siècles, la veste est portée sous le justaucorps. Elle tombe droit et est pourvue de deux poches à rabat et de manches collantes.

parement[M]
Revers de manche ou bande d'étoffe rajoutée et repliée sur l'extrémité d'une manche.

culotte[F]
Pantalon collant, descendant aux genoux, apparu dans la seconde moitié du 17e siècle.

cape[F]
Manteau très ample, de longueur variable, dépourvu de manches et d'emmanchures, qui couvre le corps et les bras et peut comporter un capuchon et des passe-bras.



jaquette[F]
Du 14e au 16e siècle, vêtement masculin dérivé du pourpoint, rembourré et ajusté par une ceinture formant des plis à la taille et dont les manches sont gonflantes aux épaules.





houppelande[F]
Ample et long vêtement de cérémonie (manteau d'homme ou robe de femme) de la fin du 14e au début du 15e siècle.

pourpoint[M]
Vêtement porté par les hommes du 14e au 17e siècle. Il est étroit, ceinturé, pourvu de manches et rembourré.



aileron[M]
Pièce de tissu ajoutée à l'emmanchure, qui accentue la largeur de la carrure.

manche[F] **pendante**
Manche longue, fendue au niveau du coude pour laisser passer le bras.

haut-de-chausse[M]
Pantalon issu du raccourcissement des braies et ancêtre de la culotte, porté du 16e au 17e siècle. Il est bouffant et fermé au-dessus du genou.



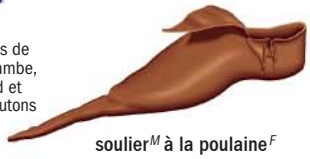
braies[F]
Pantalon caractéristique de l'habillement gaulois, ample, retenu à la taille par une ceinture et serré aux chevilles par des lanières.



guêtre[F]
Enveloppe couvrant le dessus de la chaussure et le bas de la jambe, maintenue par un sous-pied et fermée sur le côté par des boutons ou des crochets.



soulier[M] **à talon**[M]
Au 17e siècle, chaussure à talon comportant une grande languette ornée d'un nœud ou d'une boucle.



soulier[M] **à la poulaine**[F]
Chaussure caractérisée par l'allongement démesuré de la pointe, à la mode entre la fin du 14e et la fin du 15e siècle.



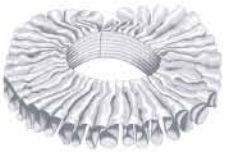
bicorne[M]
Chapeau masculin au bord replié en deux cornes, qui remplace le tricorne après la Révolution française.



collerette[F]
Pièce de tissu fin plissée ou froncée qui garnit l'encolure d'une robe et dont la forme a beaucoup varié d'une époque à l'autre.



tricorne[M]
Chapeau masculin au bord replié en trois cornes et à la calotte relativement plate, porté au 17e et au 18e siècle.



fraise[F]
Collerette plissée et rigide, portée par les hommes et les femmes à la fin du 16e et jusqu'au début du 17e siècle.



hennin[M]
Au 15e siècle, coiffure de femme haute et cylindrique, recouverte d'un tissu précieux, d'où pendait un voile transparent plus ou moins long.

vêtements[M] traditionnels

Exemples de vêtements caractéristiques de différentes régions depuis plusieurs générations.



boubou[M]
Vêtement ample formé d'une pièce de tissu pliée en deux, porté en Afrique noire par les hommes et les femmes.



cafetan[M]
Vêtement oriental ample et long, souvent richement orné, porté par les hommes comme tenue d'apparat.



hidjab[M]
Foulard porté sur la tête par les femmes musulmanes.



fez[M]
Calotte en laine blanche ou rouge, généralement pourvue d'un gland, qui a longtemps été la coiffure traditionnelle des Turcs.



turban[M]
Coiffure orientale, portée par les hommes, faite d'une bande de tissu enroulée autour de la tête recouverte préalablement d'une calotte de tissu.



pagne[M]
Morceau d'étoffe ou de matière végétale tressée, porté autour des reins par certains peuples d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Océanie.



sari[M]
Longue bande d'étoffe portée traditionnellement par les femmes indiennes.



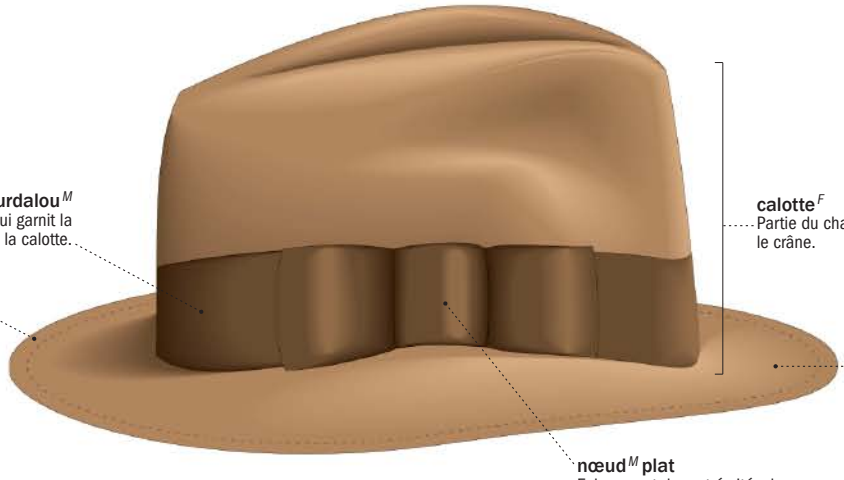
kimono[M]
Longue tunique d'origine japonaise, à manches longues, croisée sur le devant et maintenue par une ceinture.

coiffure[F]

Partie de l'habillement qui sert à couvrir, protéger ou orner la tête.

coiffures[F] d'homme[M]
Pièces de vêtement servant à couvrir, à protéger ou à orner la tête des hommes.

chapeau[M] de feutre[M]
Chapeau souple à calotte enfoncée, ornée d'un large ruban, moulée d'une seule pièce et entourée d'un bord de largeur uniforme.



bourdalou[M]
Large ruban de soie qui garnit la base de la calotte.

galon[M]
Bande de tissu qui orne la bordure du chapeau.

calotte[F]
Partie du chapeau qui emboîte le crâne.

bord[M]
Partie du chapeau qui entoure la base de la calotte.

nœud[M] plat
Enlacement des extrémités du bourdalou qui sert de garniture.

canotier[M]
Coiffure de paille rigide, à bord plat et de largeur uniforme, à calotte ovale entourée d'un ruban, portée dès la fin du 19e siècle.



calotte[F]
Petit bonnet rond, qui couvre uniquement le sommet de la tête.



melon[M]
Coiffure surtout masculine apparue à la fin du 19e siècle, en feutre rigide, à calotte ronde et bombée, et à bord étroit relevé.



calot[M]
Coiffure de forme allongée, sans bord, à calotte souple et pliante, qui se porte sur le front et épouse bien la forme de la tête.



haut-de-forme[M]
Coiffure de soie rigide, à calotte haute, cylindrique et entourée d'un ruban, à bord étroit et relevé sur les côtés, portée dès la fin du 18e siècle.



chapska[M]
Chapeau de fourrure, d'origine polonaise, comportant des rabats pour les oreilles, que l'on peut relever et nouer sur la tête.



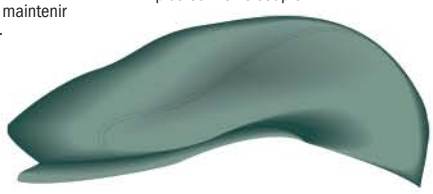
casquette[F] norvégienne
Casquette épaisse, souple, pourvue d'une visière et de cache-oreilles, qu'on porte pour se protéger du froid.

cache-oreilles[M] abattant
Rabat qui couvre la nuque et les oreilles pour les protéger du froid et qu'on peut relever et maintenir sur le dessus de la tête.



visière[F]
Partie qui avance au-dessus des yeux pour les protéger.

casquette[F]
Coiffure apparue à la fin du 19e siècle, sans bord et comportant une visière et une calotte plate, plus ou moins souple.



panama[M]
Coiffure de la fin du 19e et du début du 20e siècle, souple, tressée avec les feuilles du latanier, comportant une calotte enfoncée entourée d'un ruban.



tambourin M
Petite toque basse, ronde ou ovale, qu'on porte posée ou emboîtée sur la tête.



toque F
Coiffure d'étoffe ou de fourrure sans bord, à calotte cylindrique et à fond plat, qui emboîte la tête.



suroît M
Coiffure imperméable, dont le bord, étroit sur le front, s'élargit en descendant sur la nuque pour la protéger des intempéries.



capeline F
Coiffure à la mode dès le début du 20e siècle, en paille ou en matière légère, à grand bord souple et de largeur uniforme.



bob M
Coiffure en tissu souple et léger, qui se porte sur le front et emboîte bien la tête et dont le bord peut se porter baissé pour ombrer le visage.



calotte F
Partie du chapeau qui emboîte le crâne.

bord M
Partie du chapeau qui entoure la base de la calotte.

coiffures F **de femme** F
Pièces de vêtement servant à couvrir, à protéger ou à orner la tête des femmes.

cloche F
Chapeau des années 1920 et 1930, dont la calotte cylindrique à bord étroit emboîte la tête.



turban M
Coiffure formée d'une longue bande de tissu drapée autour de la tête de façon à l'emboîter tout en dégageant le front.



cagoule F
Sorte de bonnet de laine, qui recouvre la tête et le cou et dispose d'une ouverture pour le visage.



visière F
Partie qui avance au-dessus des yeux pour les protéger.

béret M
Coiffure souple, à calotte ronde et plate, parfois bouffante, sans bord, qui emboîte la tête par un simple rebord ourlé ou par une bande droite.



chapeau M **de feutre** M
Chapeau souple à calotte enfoncée, ornée d'un large ruban, moulée d'une seule pièce et entourée d'un bord de largeur uniforme.



coiffures F **unisexes**
Coiffures portées indifféremment par les personnes des deux sexes.

bonnet M **pompon** M**; tuque** F
Coiffure de laine, faite d'une pièce tubulaire repliée formant une double épaisseur, et dont les extrémités sont cousues et ornées d'un pompon.



chaussures[F]

Articles d'habillement qui protègent et soutiennent le pied en couvrant plus ou moins la cheville et la jambe.

chaussures[F] d'homme[M]
Pièces portées par les hommes, qui protègent et soutiennent le pied en couvrant plus ou moins la cheville et la jambe.



parties[F] d'une chaussure[F]

doublure[F]
Revêtement de tissu ou de cuir, qui protège et garnit l'intérieur de la chaussure.

languette[F]
Pièce qui prolonge la claque et protège le pied des frottements contre le système de fermeture. On la soulève pour introduire le pied dans la chaussure.

lacet[M]
Cordon étroit de tissu ou de cuir, plat ou rond, qu'on passe dans des œillets ou des crochets pour serrer la chaussure.

revers[M]
Bande de tissu ou de cuir à l'intérieur de la chaussure, en bordure de la doublure.

glissoir[M]
Partie de la doublure qui sert, selon le type de chaussure, à faciliter l'introduction du pied dans la chaussure ou à retenir le talon dans celle-ci.

quartier[M]
Partie arrière de la chaussure, qui enveloppe le talon du pied et se prolonge sur le cou-de-pied pour en assurer la fermeture.

talonnette[F] de dessus[M]
Pièce rapportée ou simulée du quartier, qui entoure le talon du pied.

talon[M]
Pièce rigide placée sous la chaussure pour relever l'arrière du pied.

bonbout[M]
Fine pièce généralement de cuir ou de caoutchouc, placée sous le talon pour le préserver de l'usure.

cambrure[F]
Partie arquée de la chaussure, qui soutient la voûte plantaire.

aile[F] de quartier[M]
Prolongement du quartier, de chaque côté de la chaussure.

claque[F]
Partie de la chaussure qui couvre la partie avant du pied.

surpiqûre[F]
Succession de points de couture apparents, servant à orner la chaussure tout en la consolidant.

perforation[F]
Chacun des petits trous pratiqués sur la chaussure, qui forment un motif décoratif.

ferret[M]
Gaine en métal ou en plastique, qui entoure chaque extrémité d'un lacet afin de faciliter son passage dans les œillets.

garant[M]
Pièce rapportée placée sur les ailes de quartiers afin de renforcer la chaussure et qui porte les attaches.

semelle[F] d'usure[F]
Pièce résistante en caoutchouc ou en cuir, qui forme le dessous de la chaussure, en contact avec le sol.

bout[M] fleuri
Partie de la chaussure qui recouvre les orteils et comporte des perforations formant un motif décoratif de forme plus ou moins conventionnelle.

œillet[M]
Petit trou cerclé de métal dans lequel on passe le lacet.

trépointe[F]
Mince bande servant à assembler le semellage à la partie de la chaussure qui entoure le pied.



brodequin[M] de travail[M]
Chaussure robuste à semelle épaisse antidérapante, qui monte sur la cheville et se ferme par un laçage.



chukka[M]
Chaussure à hauteur de cheville faite de daim ou de cuir léger non doublé et fermée par un laçage qui ne comporte que deux ou trois paires d'œillets.



claque[F]
Couvre-chaussure en caoutchouc plus ou moins mince, qui protège la chaussure de la boue et de l'eau.



bottillon[M]
Chaussure couvrant la cheville, souvent doublée de fourrure.



richelieu[M]
Chaussure dont l'extrémité avant des ailes de quartiers est fixée à la claque, de sorte que seul le haut du laçage s'ouvre pour laisser entrer le pied.



derby[M]
Chaussure dont les ailes de quartiers peuvent s'écarter largement pour chausser le pied plus facilement.

chaussures[F] de femme[F]
Pièces portées par les femmes, qui protègent et soutiennent le pied en couvrant plus ou moins la cheville et la jambe.



ballerine[F]
Chaussure souple et légère, sans doublure, resserrée par un fin lacet, parfois pourvue d'un mince talon, qui laisse apparaître le cou-de-pied jusqu'à la base des orteils.



sandale[F]
Chaussure légère découvrant différentes parties du pied, principalement le talon, souvent réduite à une semelle retenue au pied par des lanières diversement assemblées.



escarpin[M]
Chaussure sobre à talon, à semelle très mince, fine et légère, sans système de fermeture, qui laisse le cou-de-pied découvert.



escarpin[M]-sandale[F]
Escarpin muni d'une bride arrière et dont le bout peut être ouvert.



Charles IX[M]
Chaussure à talon caractérisée par une bride qui traverse le cou-de-pied et s'attache par une boucle ou un bouton au quartier.



salomé[M]
Chaussure à talon dérivée du Charles IX, dont la claque se prolonge sur le cou-de-pied par une lanière au bout de laquelle passe une bride.



cuissarde[F]
Botte qui monte jusqu'à la cuisse et la couvre plus ou moins.



botte[F]
Chaussure qui monte au moins jusqu'au mollet.



trotteur[M]
Chaussure de ville confortable, habituellement lacée, à talon plat, commode pour la marche.



bottine[F]
Chaussure ajustée montant jusqu'au-dessus de la cheville, lacée ou boutonnée.

chaussures[F] unisexes
Chaussures portées indifféremment par les personnes des deux sexes.



mule[F]
Chaussure plate, légère, généralement d'intérieur, qui ne comporte qu'une claque et laisse ainsi le talon découvert.



tennis[M]
Chaussure plate en toile, à semelle de caoutchouc, souple et antidérapante, renforcée par un bout également en caoutchouc.



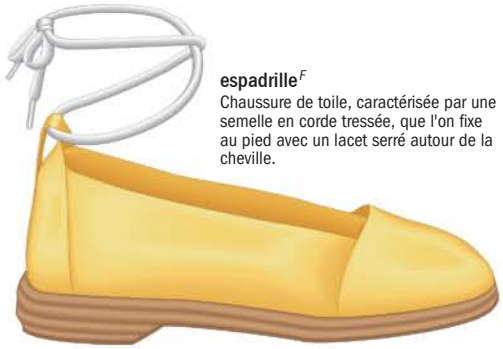
nu-pied[M]
Sandale constituée d'une semelle plate retenue au pied par de fines lanières et souvent à l'aide d'un passe-orteil.



tong[M]
Nu-pied dont la semelle n'est tenue que par deux lanières en forme de Y et passant entre les deux premiers orteils.



sandalette[F]
Chaussure sport plate et légère, dont la claque ajourée se prolonge par une languette dans laquelle on glisse une bride attachée sur le côté par une boucle.



espadrille[F]
Chaussure de toile, caractérisée par une semelle en corde tressée, que l'on fixe au pied avec un lacet serré autour de la cheville.



loafer[M]; flâneur[M]
Sorte de mocassin habillé, à talon plat.



mocassin[M]
Chaussure sport sans attache, plate et très souple, aux coutures formant des arêtes, caractérisée par un plateau cousu à la claque qui épouse le cou-de-pied.



socque[M]
Mule sans bout, dont la semelle épaisse est généralement faite de bois et retenue au pied par une large bride.

brodequin[M] de randonnée[F]
Chaussure de marche robuste, à semelle épaisse antidérapante, maintenue à la cheville et sur le cou-de-pied par des lacets que l'on passe dans des crochets.



nécessaire M à chaussures F
Coffret ou étui où l'on range divers objets utiles à l'entretien des chaussures.



peau F de chamois M
Peau souple et veloutée, utilisée pour lustrer les chaussures en cuir.

étui M
Coffret permettant de ranger les accessoires d'entretien des chaussures.

brosse F à chaussure F
Objet constitué d'un assemblage de poils, crins ou fibres synthétiques fixés à une monture, généralement en bois, utilisé pour dépoussiérer les chaussures.

boîte F de cirage M
Boîte contenant une composition à base de cire, que l'on applique sur le cuir pour le rendre brillant.

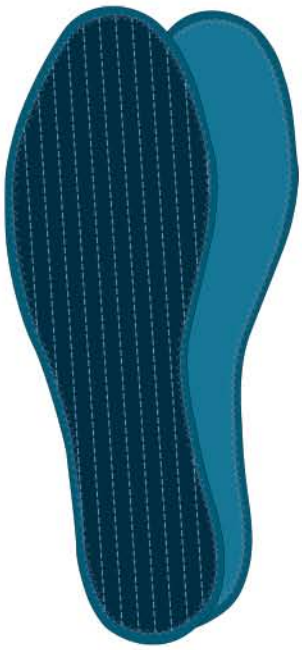
accessoires M
Objets utilisés pour l'entretien et le rangement des chaussures, ou pour en améliorer le confort.



cireur M
Appareil électrique muni de brosses interchangeables, servant à cirer ou à lustrer une chaussure.



chausse-pied M
Languette incurvée que l'on place à l'arrière de la chaussure pour faciliter l'entrée du pied.



semelle F
Pièce amovible placée à l'intérieur de la chaussure pour adapter une chaussure trop large, absorber la transpiration du pied ou le préserver de l'humidité.



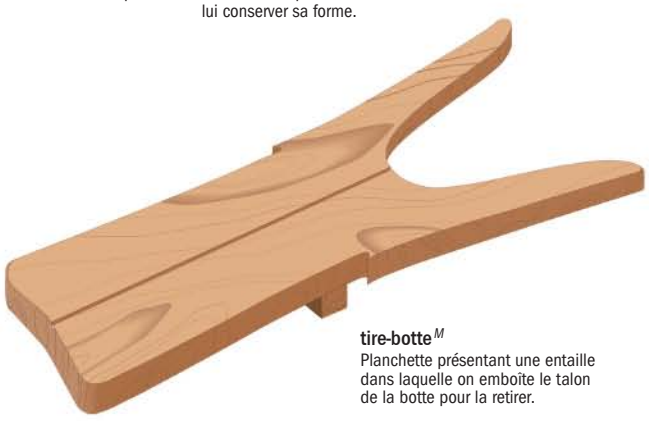
crampon M
Pièce métallique garnie de pointes effilées, que l'on fixe sous la chaussure au moyen d'une courroie afin de marcher sans déraper sur la neige dure ou sur la glace.

porte-chaussures M
Dispositif constitué d'une ou plusieurs rangées de poches ou de crochets, qui sert à ranger les chaussures.





embauchoir M
Instrument de bois ou de plastique, que l'on place dans la chaussure pour lui redonner ou lui conserver sa forme.

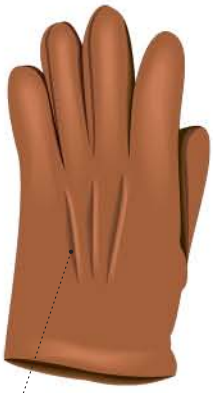


tire-botte M
Planchette présentant une entaille dans laquelle on emboîte le talon de la botte pour la retirer.

gants[M]

Pièces de l'habillement qui enveloppent la main au moins jusqu'au poignet et qui comportent des séparations pour les doigts.

gants[M] d'homme[M]



dos[M] d'un gant[M]



paume[F] d'un gant[M]

fourchette[F]
Petite bande de cuir cousue à l'entredoigt pour former la partie latérale des doigts.

doigt[M]
Partie du gant qui enveloppe chacun des doigts.

pouce[M]
Partie d'un gant ou d'une moufle qui enveloppe le pouce.

paume[F]
Partie du gant qui couvre le creux de la main.

bouton[M]-pression[F]
Pièce de fermeture composée d'un disque perforé et d'un disque à bouton qui s'emboîtent par simple pression.

baguette[F]
Nervure ou broderie ornant le dos d'un gant. On compte généralement trois baguettes alignées sur les entredoigts.

couture[F] d'assemblage[M]
Ensemble des points qui relient deux pièces du gant.

fenêtre[F]
Ouverture pratiquée au niveau de la jointure des doigts.

perforation[F]
Chacun des petits trous pratiqués sur le dos des doigts.



gant[M] de conduite[F]
Gant court et souple, généralement en peau, présentant une échancrure, des fenêtres et des perforations, qui laissent à la main une grande liberté de mouvement.



moufle[F]; mitaine[F]
Gant comportant seulement une séparation pour le pouce, offrant une meilleure protection contre le froid tout en permettant à la main de saisir les objets.

gants[M] de femme[F]

gant[M] à crispin[M]
Gant auquel on a ajouté, au niveau du poignet, une sorte de manchette, plus ou moins évasée, de matières diverses souvent ornementée.





gant[M] court
Gant ne couvrant que la main ou se prolongeant légèrement sur le poignet.

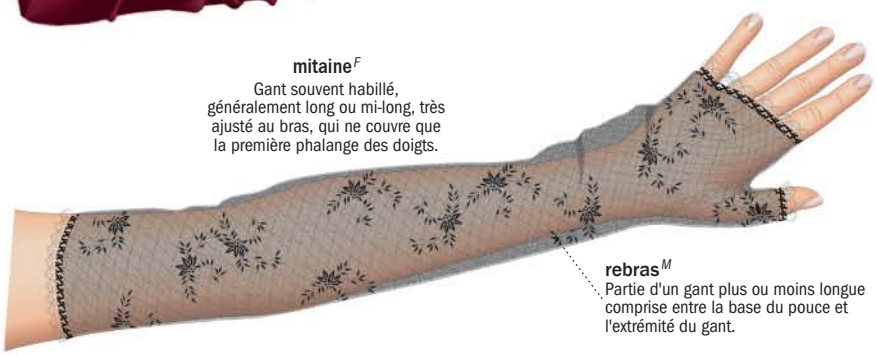
gant[M] long
Gant dont le rebras monte au-dessus du coude.





gant[M] saxe
Gant sobre, sans aucune garniture, à rebras évasé qui couvre le poignet.

mitaine[F]
Gant souvent habillé, généralement long ou mi-long, très ajusté au bras, qui ne couvre que la première phalange des doigts.



rebras[M]
Partie d'un gant plus ou moins longue comprise entre la base du pouce et l'extrémité du gant.

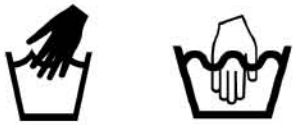
symboles[M] d'entretien[M] des tissus[M]

La plupart des vêtements comportent des symboles sur une étiquette, indiquant l'entretien suggéré du tissu selon ses caractéristiques propres.

lavage[M]
Opération visant à nettoyer un vêtement par l'action de l'eau et de produits nettoyants.



ne pas laver



laver à la main[F] à l'eau[F] tiède



laver à la machine[F] à l'eau[F] tiède avec agitation[F] réduite



laver à la machine[F] à l'eau[F] chaude avec agitation[F] réduite



laver à la machine[F] à l'eau[F] chaude avec agitation[F] normale



laver à la machine[F] à l'eau[F] très chaude avec agitation[F] normale



ne pas utiliser de chlorure[M] décolorant



utiliser un chlorure[M] décolorant suivant les indications[F]

séchage[M]
Opération visant à faire sécher les vêtements préalablement lavés.



suspendre pour sécher



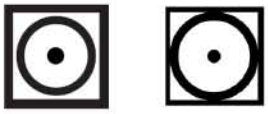
sécher à plat



ne pas sécher par culbutage[M]



sécher par culbutage[M] à moyenne température[F]



sécher par culbutage[M] à basse température[F]



suspendre pour sécher sans essorer

repassage[M]
Action de presser des vêtements à l'aide d'un fer à vapeur.



ne pas repasser



repasser à basse température[F]



repasser à moyenne température[F]



repasser à haute température[F]

gauche[F] : symboles[M] américains

droite[F] : symboles[M] européens

veston[M] et veste[F]
Vêtement à manches, ouvert sur le devant, tombant aux hanches et qui se porte sur une chemise, un gilet, un tricot, etc. La veste d'un costume est un veston.

col[M]
Pièce rapportée d'un vêtement qui sert à finir ou à orner l'encolure.

veston[M] croisé
Veston dont les devants ferment en se superposant et qui comporte un double boutonnage vertical.

revers[M] à cran[M] aigu
Revers dont l'angle formé par sa rencontre avec le col est très petit.

doublure[F]
Étoffe souple coupée d'après le même patron que le vêtement à l'intérieur duquel elle est fixée. Elle sert à le soutenir, à le garnir, à en dissimuler les coutures ou à le rendre plus chaud.



fente[F] latérale
Ouverture verticale aux bords superposés, pratiquée sur les côtés au bas du dos d'un veston pour lui donner de l'ampleur.

pochette[F]
Petite poche de garniture située à gauche du revers d'une veste et qui reçoit le mouchoir, également appelé pochette.



manche[F]
Partie du vêtement qui enveloppe le bras et dont la forme et la longueur varient.

rabat[M]
Pièce tombante d'étoffe ou d'une autre matière, cousue à la partie supérieure de l'ouverture d'une poche pour la dissimuler.

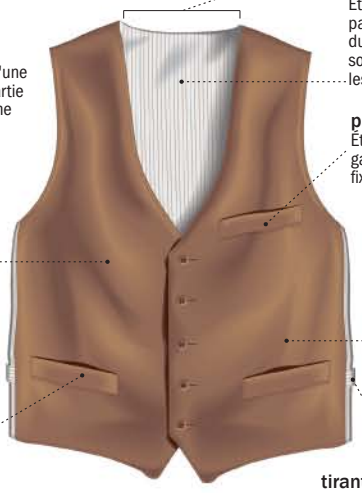
poche[F]-ticket[M]
Poche peu large placée au-dessus de la poche du côté droit de la veste, ou parfois dans la doublure, du côté gauche, au niveau de la taille.

poche[F] plaquée
Poche de formes et de dimensions variables, constituée d'une pièce d'étoffe cousue sur la face extérieure du vêtement.

gilet[M]
Vêtement court, qui se porte sur une chemise et sous une veste. Il est sans manches, boutonné sur le devant, avec une profonde encolure en V et le dos en tissu de doublure.

encolure[F] en V
Partie échancrée du vêtement qui entoure le cou et forme un V sur la poitrine.

doublure[F]
Étoffe souple coupée d'après le même patron que le vêtement à l'intérieur duquel elle est fixée. Elle sert à le soutenir, à le garnir, à en dissimuler les coutures ou à le rendre plus chaud.



patte[F]
Étroite bande de tissu qui sert à garnir l'ouverture d'une poche, fixée au vêtement sur trois côtés.

devant[M]
Partie du gilet qui couvre le torse.

découpe[F]
Couture décorative assemblant deux pièces découpées d'un vêtement, de façon à lui donner une ligne particulière.

poche[F] gilet[M]
Poche dont l'ouverture est une fente pratiquée dans le vêtement et qui est bordée d'une patte.

tirant[M] de réglage[M]
Patte qui sert à resserrer un vêtement à la taille, au moyen d'une boucle fixée au vêtement lui-même ou à une autre patte lui faisant face.

veste[F] droite
Veste qui n'est ni cintrée ni évasée.

revers[M]
Partie du vêtement rabattue sur la poitrine, qui prolonge le col.

devant[M]
Partie antérieure de la veste qui couvre le torse.



cran[M]
Angle que forment le col et le revers en se rencontrant.

doublure[F]
Étoffe souple coupée d'après le même patron que le vêtement à l'intérieur duquel elle est fixée. Elle sert à le soutenir, à le garnir, à en dissimuler les coutures ou à le rendre plus chaud.

pochette[F]
Petit mouchoir fin qui orne la poche supérieure d'une veste ou d'un veston.

dos[M]
Partie de la veste qui couvre l'arrière du torse.



manche[F]
Partie du vêtement qui enveloppe le bras et dont la forme et la longueur varient.

poche[F] tiroir[M]
Poche pratiquée dans le vêtement, dont le rabat peut être porté au dehors ou à l'intérieur de la poche.

fente[F] médiane
Ouverture verticale aux bords superposés, située au bas de la veste et en prolongement de la couture du milieu du dos dont elle augmente l'ampleur.



col^{M}
Pièce rapportée d'un vêtement qui sert à finir ou à orner l'encolure.

empiècement^{M}
Pièce de tissu de formes variables, rapportée dans le haut d'un vêtement, devant ou derrière, ou les deux à la fois, à partir des épaules ou de la taille, selon le vêtement.

chemise^{F}
Vêtement couvrant le torse, comportant un col, un empiècement dans le dos, des pans et un boutonnage sur toute la longueur de devant.

manche^{F} **montée**
Manche coupée séparément du vêtement et cousue à l'emmanchure.

pointe^{F} **de col**^{M}
Extrémité plus ou moins pointue du col.

poche^{F} **poitrine**^{F}
Poche de types variables, placée au niveau de la poitrine, généralement sur le côté.

patte^{F} **de boutonnage**^{M}
Étroite bande de tissu qui borde l'ouverture d'un vêtement et dans laquelle sont découpées les fentes des boutonnières.

devant^{M}
Partie antérieure de la chemise qui couvre le torse.

patte^{F} **capucin**^{M}
Étroite bande de tissu qui se termine en pointe et orne la fente d'une manche.

bouton^{M}
Petite pièce, souvent circulaire, que l'on fixe sur un vêtement et qui sert de fermeture ou d'ornement.

poignet^{M}
Bande de tissu rapportée à l'extrémité de la manche, resserrant celle-ci et couvrant le poignet.

pan^{M}
Prolongement du bas de la chemise, qu'on peut laisser flotter ou glisser à l'intérieur du pantalon.



col^{M} **pointes**^{F} **boutonnées**
Col dont les pointes, dirigées vers le bas, sont boutonnées sur le devant de la chemise.



ascot^{F}
Large cravate rétrécie à la partie qui entoure le cou par des plis parallèles cousus. Elle se noue lâchement et se porte à l'intérieur d'un col de chemise ouvert.

baleine^{F} **de col**^{M}
Petite baguette de métal ou de plastique insérée dans la pointe de col pour empêcher qu'elle s'enroule.

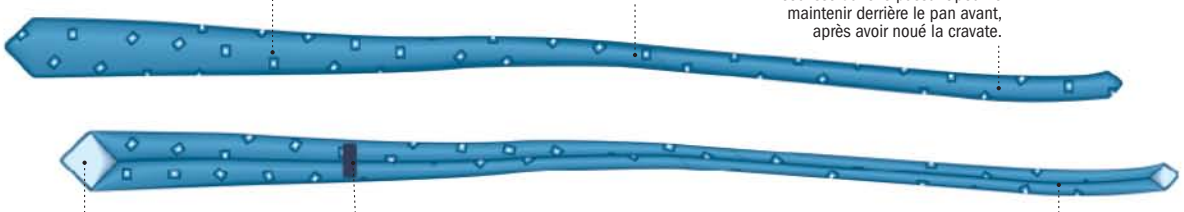


nœud^{M} **papillon**^{M}
Cravate courte qui consiste en un nœud au centre et deux ailes de part et d'autre.



col^{M} **italien**
Col dont les pointes sont très écartées.

cravate^{F}
Bande d'étoffe longue et étroite, qui se noue sous le col de chemise et dont le pan avant, généralement plus large que l'autre, orne la chemise.



pan^{M} **avant**
Pan le plus large, qui sert à orner le devant de la chemise.

tour^{M} **de cou**^{M}
Partie de la cravate qui fait le tour du cou sous le col.

pan^{M} **arrière**
Pan le plus étroit, que l'on coulisse dans le passant pour le maintenir derrière le pan avant, après avoir noué la cravate.

doublure^{F}
Étoffe fixée à l'intérieur de la cravate pour en augmenter la tenue.

passant^{M}
Anneau plat, placé derrière le pan avant et dans lequel on passe le pan arrière pour le maintenir.

couture^{F} **médiane**
Couture faite sur toute la longueur de la cravate, au milieu de l'envers.

pantalon[M]
Vêtement couvrant le bas du corps, de la taille ou des hanches jusqu'aux chevilles, en habillant chaque jambe séparément.

patte[F] **boutonnée**
Bande de tissu qui prolonge la ceinture montée et qui sert à la fermer.

pli[M] **plat**
Pli formé par une simple pliure verticale orientée dans un même sens et d'égale largeur.

braguette[F]
Ouverture verticale placée au milieu du devant du pantalon, qui se ferme par un boutonnage ou une glissière généralement dissimulés sous le bord replié de l'ouverture.



passant[M]
Fine bande d'étoffe fixée verticalement sur la taille du pantalon et dans laquelle on glisse une ceinture pour la maintenir en place.

poche[F] **cavalière**
Poche avant du pantalon, souvent oblique ou incurvée, dont l'ouverture est pratiquée à même le vêtement ou est prise dans une découpe.

ceinture[F] **montée**
Bande de tissu cousue à la taille du pantalon et qui sert à le border et à le maintenir autour de la taille.



poche[F]**-revolver**[M]
Poche de types divers située à l'arrière du pantalon.

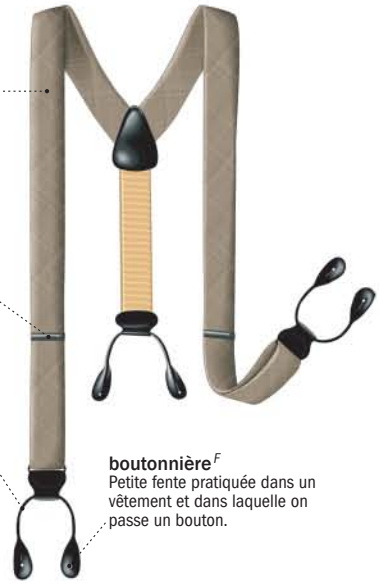


pince[F]
Système d'attache composé de deux branches articulées, qui peut remplacer la patte d'une bretelle.

pli[M]
Marque qui reste visible à l'endroit de la pliure faite par le repassage.

bretelles[F]
Bandes étroites, souvent élastiques, de longueur réglable, qui se croisent dans le dos, passent sur les épaules et s'attachent au pantalon pour le retenir.

bande[F] **élastique**
Bande étroite de matière extensible et résistante.



coulisse[F]
Anneau plat fixé à une extrémité de la bande élastique, que l'on fait glisser pour ajuster la longueur de la bande.

patte[F]
Bande, généralement de cuir, qui sert à boutonner la bande élastique au pantalon.

boutonnière[F]
Petite fente pratiquée dans un vêtement et dans laquelle on passe un bouton.

revers[M]
Extrémité de la jambe du pantalon repliée sur l'endroit.

ceinture[F]
Bande de matières variables, souvent pourvue d'une boucle, que l'on fixe autour de la taille pour ajuster, maintenir ou orner un vêtement.

surpiqûre[F]
Succession de points de couture apparents, servant à orner la ceinture.



croûte[F] **de cuir**[M]
Face lisse d'une pièce de cuir.

pointe[F]
Extrémité de la ceinture que l'on passe dans la boucle.

cran[M]
Perforation de la ceinture dans laquelle passe l'ardillon.

passant[M]
Anneau plat, fixé près de la boucle, généralement de la même matière que la ceinture, dans lequel on glisse l'extrémité de la ceinture.

ardillon[M]
Pointe métallique qui pivote autour de l'axe de la boucle et que l'on engage dans un cran pour retenir la ceinture.

boucle[F]
Fermeture constituée d'un anneau qui permet d'assujettir les deux extrémités d'une ceinture.

maillot[M] de corps[M]
Sous-vêtement dépourvu de manches, dont l'encolure et les emmanchures sont très échancrées et qui moule le torse.



encolure[F]
Partie du vêtement plus ou moins échancrée, qui entoure le cou.

emmanchure[F]
Ouverture pratiquée dans un vêtement, faite pour passer le bras ou y adapter une manche.

sous-vêtements[M]
Vêtements que l'on porte à même la peau sous d'autres vêtements.

slip[M]
Caleçon abrégé sans jambes, pourvu d'élastiques à la ceinture et aux cuisses ainsi que d'une braguette.

ceinture[F] élastique
Bande de tissu élastique qui s'ajuste parfaitement autour des hanches pour maintenir le vêtement.

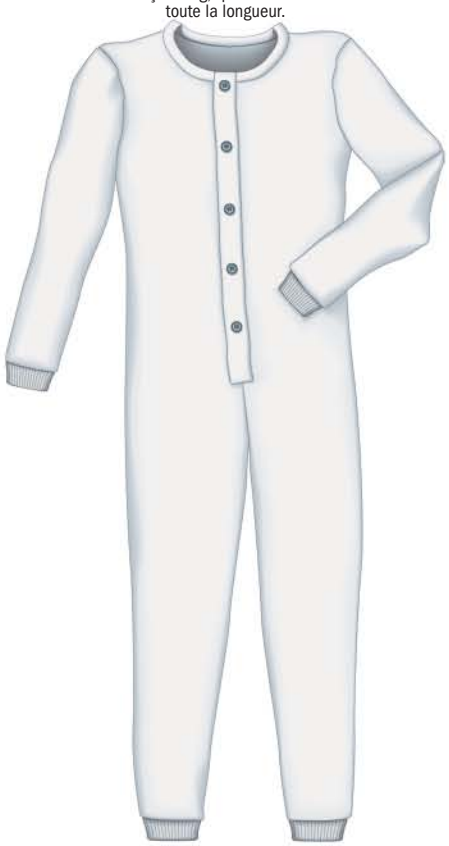


braguette[F]
Ouverture du slip, sur le devant.

jambe[F] élastique
Ouverture bordée d'un élastique pour être parfaitement ajustée à la cuisse.

entrejambe[M]
Partie du slip située entre les jambes.

combinaison[F]
Sous-vêtement chaud qui réunit un maillot de corps à manches longues et un caleçon long, qui se boutonne sur toute la longueur.



caleçon[M] long
Sous-vêtement couvrant les jambes, pourvu d'une ceinture et resserré aux chevilles par de fines côtes.



minislip[M]
Slip moulant, à taille basse, très échancré sur les cuisses.



caleçon[M]
Sous-vêtement couvrant le haut des cuisses, maintenu à la taille par une ceinture élastique.



chaussettes[F]
Vêtements en tricot qui enveloppent le pied et une partie de la jambe.

bord[M]-côte[F]
Bande de tricot serré et élastique, qui resserre, renforce et garnit l'ouverture de la chaussette.

jambe[F]
Prolongement plus ou moins long d'une chaussette au-dessus du pied.

talon[M]
Partie généralement renforcée de la chaussette, qui enveloppe le talon du pied.

semelle[F]
Partie généralement renforcée de la chaussette, qui recouvre la plante du pied.

pied[M]
Partie de la chaussette qui recouvre le pied.

pointe[F]
Partie généralement renforcée de la chaussette, qui enveloppe les orteils.



mi-bas[M]
Bas qui enveloppe le pied et monte jusqu'au genou.



chaussette[F]
Bas qui s'arrête sur le mollet.



mi-chaussette[F]
Bas qui enveloppe le pied et monte légèrement plus haut que la cheville.

manteaux[M] et blousons[M]

Vêtements d'extérieur, fermés sur le devant, qu'on met par-dessus d'autres vêtements pour se protéger du froid et des intempéries.

imperméable[M]

Manteau, parfois muni d'un capuchon, qui protège de la pluie grâce à la qualité de la matière ou à la suite d'un traitement d'imperméabilisation.



col[M]
Pièce rapportée d'un vêtement qui sert à finir ou à orner l'encolure.

manche[F] raglan
Manche se prolongeant sur l'épaule, fixée devant et derrière par une couture oblique qui va du creux de l'emmanchure à l'encolure.

revers[M] cranté
Revers formant un angle à l'endroit de sa rencontre avec le col.

patte[F]
Étroite bande d'étoffe posée horizontalement au bas de la manche, qui sert à la garnir.

poche[F] raglan
Poche coupée en biais, dont l'ouverture est garnie d'une large patte sur son bord extérieur.

boutonnière[F]
Petite fente pratiquée dans un vêtement et dans laquelle on passe un bouton.

pan[M]
Prolongement du manteau qu'on laisse flotter.

pardessus[M]

Manteau de tissu épais, de fourrure ou de cuir, qui descend au-dessous des genoux.



revers[M] cranté
Revers formant un angle à l'endroit de sa rencontre avec le col.

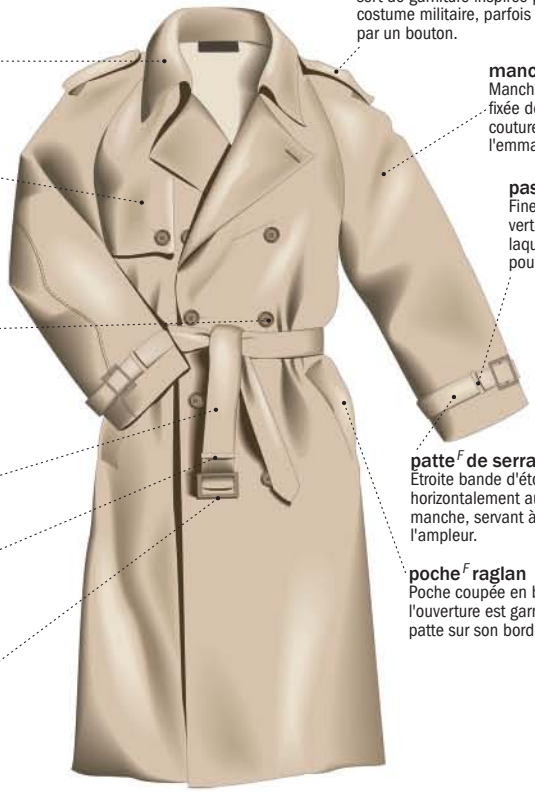
poche[F] poitrine[F]
Poche de types variables, placée au niveau de la poitrine, généralement sur le côté.

pince[F] de taille[F]
Pli cousu dont la largeur diminue de bas en haut, fait sur l'envers de l'étoffe pour réduire l'ampleur de la taille.

poche[F] à rabat[M]
Poche dont l'ouverture est dissimulée par une pièce cousue d'un seul côté et tombant sur le haut de la poche.

trench[M]

Imperméable caractérisé par un double boutonnage, une ceinture, des bavolets, un col à revers, des grandes poches et des pattes sur les épaules et les manches.



patte[F] d'épaule[F]
Patte placée sur l'épaule, qui sert de garniture inspirée par le costume militaire, parfois fixée par un bouton.

col[M] transformable
Col conçu de manière à pouvoir le porter de différentes façons.

bavolet[M]
Empiècement décollé appliqué sur le devant et le dos, qui sert de garniture tout en protégeant du vent et de la pluie.

double boutonnage[M]
Système de fermeture constitué de deux rangées de boutons parallèles.

ceinture[F]
Bande de matières variées, souvent pourvue d'une boucle, que l'on fixe autour de la taille pour ajuster, maintenir ou orner un vêtement.

passant[M]
Anneau plat, fixé près de la boucle, généralement de la même matière que la ceinture, dans lequel on glisse l'extrémité de la ceinture.

boucle[F] de ceinture[F]
Fermeture constituée d'un anneau qui permet d'assujettir les deux extrémités d'une ceinture.

manche[F] raglan
Manche se prolongeant sur l'épaule, fixée devant et derrière par une couture oblique qui va du creux de l'emmanchure à l'encolure.

passant[M]
Fine bande d'étoffe fixée verticalement sur la manche et dans laquelle on glisse la patte de serrage pour la maintenir en place.

patte[F] de serrage[M]
Étroite bande d'étoffe posée horizontalement au bas de la manche, servant à en réduire l'ampleur.

poche[F] raglan
Poche coupée en biais, dont l'ouverture est garnie d'une large patte sur son bord extérieur.

paletot[M]

Manteau fait d'une belle étoffe, de fourrure ou de cuir, pourvu d'un double boutonnage et de poches extérieures, qui s'arrête au-dessus du genou.



parka[F]; parka[M]
Paletot sport imperméable, souvent matelassé ou fourré, pourvu de grandes poches, d'une fermeture à glissière et parfois d'un capuchon.



patte[F] à boutons[M]-pression[F]
Bande de tissu bordant l'ouverture d'un vêtement et qui se ferme par une succession de boutons-pression.

fermeture[F] à glissière[F]
Fermeture faite de deux rubans bordés de dents s'emboîtant les unes dans les autres à l'aide d'un curseur.

canadienne[F]
Manteau trois-quarts croisé et ceinturé, généralement en tissu imperméable, en cuir ou en daim. Il comporte une doublure et un large col de mouton ainsi que des poches plaquées à rabat.



duffle-coat[M]; canadienne[F]
Manteau sport à capuchon, s'arrêtant à mi-cuisses. Fait d'un épais tissu de laine, il se caractérise par son empiècement et un système de fermeture à brandebourgs.

capuchon[M]
Coiffure fixée à l'encolure du vêtement et que l'on rabat sur la tête pour la protéger du froid, de la pluie ou de la neige.

empiècement[M]
Pièce de tissu de formes variables, rapportée dans le haut d'un vêtement, devant ou derrière, ou les deux à la fois, à partir des épaules ou de la taille, selon le vêtement.



brandebourg[M]
Tresses de tissu ornemental fermant un vêtement. L'une sert de boutonnière où s'engage une bûchette fixée à l'autre.

poche[F] plaquée
Poche de formes et de dimensions variables, constituée d'une pièce d'étoffe cousue sur la face extérieure du vêtement.

bûchette[F]
Bouton de bois en forme de petite bûche.

blouson[M] court
Sorte de veste ample s'arrêtant à la taille où elle est resserrée de façon à blouser. Souvent faite de cuir ou de tissu imperméable, elle comporte des poignets aux manches.

blouson[M] long
Blouson, en cuir ou en tissu imperméable, qui descend sous la taille.



bouton[M]-pression[F]
Pièce de fermeture composée d'un disque perforé et d'un disque à bouton qui s'emboîtent par simple pression.



poche[F] repose-bras[M]
Poche coupée sur le devant du vêtement, au-dessus de la taille, et dans laquelle on entre la main pour la protéger du froid et reposer le bras.

ceinture[F] élastique
Bande de tissu élastique qui s'ajuste parfaitement autour de la taille pour maintenir le vêtement.

ceinture[F] montée
Ourlet fait au bas du vêtement pour le border et recevoir un cordon permettant de l'ajuster autour des hanches.

cordon[M] coulissant
Petite corde que l'on glisse dans la ceinture montée et qui sert à ajuster le blouson autour des hanches.

tricots[M]

Vêtements couvrant le torse, confectionnés manuellement ou mécaniquement, dans une matière textile disposée en mailles plus ou moins serrées.

gilet[M] de laine[F]
Tricot de laine qui s'arrête aux hanches, caractérisé par un boutonnage au milieu du devant, une encolure en V et des bords-côtes à la base et aux poignets.

bride[F] de suspension[F]
Petit arceau fixé à l'intérieur d'un vêtement au niveau de la nuque et qui sert à le suspendre.

encolure[F] en V[M]
Partie échancrée du vêtement qui entoure le cou et forme un V sur la poitrine.

bord[M]-côte[F]
Bande de tricot serré et élastique, qui resserre, renforce et garnit la manche ou le bas d'un vêtement.

poche[F] passepoilée
Poche dont l'ouverture est garnie et renforcée par un ou deux minces rubans cousus.



bouton[M]
Petite pièce, souvent circulaire, que l'on fixe sur un vêtement et qui sert de fermeture ou d'ornement.



débardeur[M]
Tricot sans manches, généralement échancré à l'encolure et aux entournures, destiné à être porté sur un autre vêtement.

patte[F] polo[M]
Étroite bande de tissu qui borde l'ouverture du polo et dans laquelle sont découpées quelques boutonnières.



polo[M]
Tricot généralement à manches courtes, avec un col pointu rabattu, qui se ferme souvent par une patte s'arrêtant à mi-buste.



col[M] roulé
Tricot pourvu d'un col montant formé d'un bord-côte replié sur lui-même, généralement près du cou et dépourvu de fermeture.

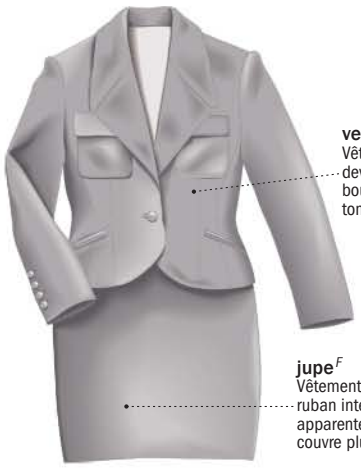


ras-de-cou[M]
Tricot dont l'encolure ronde s'ajuste très près du cou.



cardigan[M]
Tricot fin à manches longues qui s'arrête aux hanches, caractérisé par un boutonnage sur le devant, une encolure ras-de-cou et des bords-côtes à la base et aux poignets.

tailleur[M]
Ensemble composé d'une jupe et d'une veste à manches longues réalisées dans un même tissu de bonne tenue.



veste[F]
Vêtement à manches, fermé sur le devant par un simple ou double boutonnage, parfois cintré et tombant aux hanches.

jupe[F]
Vêtement qui, monté sur un ruban intérieur ou une ceinture apparente, enserre la taille et couvre plus ou moins les jambes.

raglan[M]
Manteau plutôt ample, caractérisé par des manches et des poches raglan.



manche[F] **raglan**
Manche se prolongeant sur l'épaule, fixée devant et derrière par une couture oblique qui va du creux de l'emmanchure à l'encolure.

boutonnage[M] **sous patte**[F]
Fermeture dissimulée sous une patte, composée d'une rangée de boutons retenus par des boutonnières.

poche[F] **raglan**
Poche coupée en biais, dont l'ouverture est garnie d'une large patte sur son bord extérieur.

manteaux[M]
Vêtements fermés sur le devant, descendant au moins sous les hanches, qu'on met par-dessus les autres vêtements pour se protéger du froid et des intempéries.

redingote[F]
Manteau ajusté à la taille et évasé dans le bas.



pèlerine[F]
Manteau pourvu d'une courte pèlerine.



pèlerine[F]
Collet tombant sur les épaules et la poitrine.

poche[F] **prise dans une couture**[F]
Poche dont l'ouverture est faite dans la couture latérale d'un vêtement.

cape[F]
Manteau très ample, de longueur variable, dépourvu de manches et d'emmanchures, qui couvre le corps et les bras et peut comporter un capuchon et des passe-bras.



passe-bras[M]
Fente latérale par laquelle on peut passer le bras pour lui donner une certaine liberté de mouvement.

caban[M]
Longue veste en tissu épais, caractérisée par un double boutonnage, un col tailleur et des poches repose-bras.

col[M] **tailleur**[M]
Col dont la pliure couvre la nuque et dont les revers forment un V en se croisant sur la poitrine.

poche[F] **repose-bras**[M]
Poche coupée sur le devant du vêtement, en haut de la taille, et dans laquelle on entre la main pour la protéger du froid et reposer le bras.



fausse poche[F]
Garniture (patte, rabat, passepoil) simulant une poche.

manteau[M]
Vêtement d'extérieur en tissu épais, pourvu de manches longues, qui descend jusqu'aux mollets et se ferme sur le devant de différentes manières.

paletot[M]
Manteau s'inspirant plus ou moins du paletot masculin, mais dont le style varie davantage selon la mode. Il est plus court que le vêtement qu'il recouvre avec lequel il peut former un ensemble.



veste[F]
Vêtement à manches, fermé sur le devant par un simple ou double boutonnage, parfois cintré et tombant aux hanches.



poncho[M]
Sorte de cape faite d'une pièce d'étoffe rectangulaire percée au centre pour y passer la tête.





exemples[M] de robes[F]
Robe : vêtement composé d'un corsage, pourvu ou non de manches ou de col, prolongé par une jupe de longueur variable.

robe[F] fourreau[M]
Robe non ceinturée, très étroite, qui moule le corps.



robe[F] princesse[F]
Robe non ceinturée, au corsage ajusté et à jupe ample ou droite, dont la coupe met la silhouette en valeur.



robe[F]-manteau[M]
Robe dont la coupe s'inspire de celle du manteau. Elle se ferme sur toute la longueur de devant et peut être doublée.



robe[F]-polo[M]
Robe dont le corsage imite le polo.



robe[F] d'intérieur[M]
Robe de style simple, faite dans une matière légère et confortable, généralement pourvue d'un boutonnage sur le devant, d'une ceinture et de poches plaquées.



robe[F] chemisier[M]
Robe dont le corsage rappelle la chemise d'homme, qui comporte généralement une ceinture et un boutonnage sur toute la longueur de devant.



robe[F] taille[F] basse
Robe dont la taille se trouve à hauteur des hanches.



robe[F] trapèze[M]
Robe dont le corsage est près du corps et la jupe de plus en plus évasée, sans ceinture.



robe[F] bain[M]-de-soleil[M]
Robe très décolletée, à bretelles fines, qui laisse le dos et les épaules nus.



robe[F] enveloppe[F]
Robe ouverte de haut en bas, que l'on ferme en rabattant un côté sur l'autre et que l'on maintient par une ceinture.



robe[F] tunique[F]
Robe en deux pièces : l'une est une jupe droite plus ou moins longue, l'autre est un corsage droit qui tombe sur la première et descend parfois aux genoux.



chasuble[F]
Robe sans manches, largement échancrée à l'encolure et aux emmanchures, qui se porte sur un corsage ou un tricot.



exemples[M] de jupes[F]

Jupe : vêtement qui, monté sur un ruban intérieur ou une ceinture apparente, enserre la taille et descend plus ou moins bas sur les jambes.

jupe[F] à lés[M]
Jupe évasée, faite de plusieurs panneaux d'étoffe cousus à la verticale.



kilt[M]
Jupe portefeuille, plissée, faite de lainage à carreaux. Le panneau qui se rabat sur le devant est généralement effilé et attaché par une épingle ou un bouton.



paréo[M]
Jupe de plage de longueur variable, faite d'une pièce d'étoffe que l'on drape autour de la taille.



jupe[F] portefeuille[M]
Jupe comportant un panneau qui se rabat devant ou, parfois, derrière et se boutonne sur le côté.



jupe[F] fourreau[M]
Jupe resserrée à la taille, qui moule les hanches et les jambes.



jupe[F] à volants[M] étagés
Jupe à laquelle sont cousues, en rangs superposés, plusieurs bandes horizontales de tissu dont l'extrémité libre retombe en faisant des plis.



jupe[F] droite
Jupe resserrée à la taille, qui moule les hanches et tombe droit.



jupe[F] à empiècement[M]
Jupe comportant une pièce rapportée, de la taille aux hanches.



jupe[F] froncée
Jupe plissée à la taille, qui tombe en larges plis.



jupe[F]-culotte[F]
Vêtement dont l'ampleur lui donne l'apparence d'une jupe en dissimulant l'entrejambe dont il est pourvu.



exemples[M] de plis[M]

Pli : partie d'un vêtement qu'on a rabattue sur elle-même et qui forme une double épaisseur.

pli[M] creux
Pli formé par deux pliures dont les arêtes se font face et se touchent bord à bord sur l'endroit du tissu, formant ainsi un creux dans le tissu.



pli[M] d'aisance[F]
Pli arrière creux ou plat que l'on exécute dans le bas d'une jupe droite, pour faciliter les mouvements.



plissé[M] accordéon[M]
Série de plis debout, étroits et de largeur uniforme, exécutés dans le droit fil du tissu.



pli[M] surpiqué
Pli fait dans le prolongement d'une succession de points apparents, qui servent d'ornement.



pli[M] plat
Pli formé par une simple pliure verticale orientée dans un même sens et d'égale largeur.



exemples[M] de pantalons[M]

Pantalon : vêtement couvrant le bas du corps, de la taille ou des hanches jusqu'aux chevilles, en habillant chaque jambe séparément.

short[M]
Pantalon très court qui ne couvre que le haut des cuisses.



bermuda[M]
Short long s'arrêtant au-dessus des genoux.



knicker[M]
Pantalon aux jambes bouffantes resserrées au-dessous des genoux ou aux mollets.



corsaire[M]
Pantalon moulant qui s'arrête à mi-mollets, fendu à partir du genou, sur le côté extérieur de la jambe, où il peut se fermer de diverses façons.



jean[M]
Pantalon en toile résistante généralement bleue, aux coutures apparentes et dont les poches sont souvent renforcées par des rivets.



fuseau[M]
Pantalon généralement extensible, dont les jambes, qui vont en se rétrécissant jusqu'à la cheville, se terminent par un sous-pied.



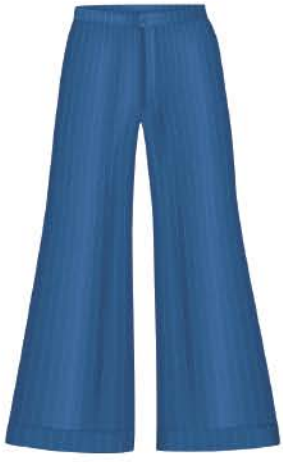
sous-pied[M]
Bande de tissu extensible, qu'on passe sous le pied pour maintenir le pantalon tendu.



combinaison[F]-pantalon[M]
Vêtement regroupant en une seule pièce un pantalon et un corsage, avec ou sans manches, se fermant sur le devant.



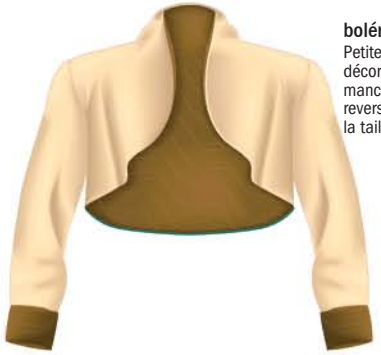
salopette[F]
Pantalon prolongé par une pièce couvrant la poitrine et pourvue de bretelles.



pantalon[M] pattes[F] d'éléphant[M]
Pantalon qui suit de près la ligne de la jambe jusqu'aux genoux, puis qui s'évase jusqu'aux chevilles.

vestes[F] et pulls[M]

Exemples de vêtements couvrant le buste et portés par-dessus d'autres vêtements, servant de protection contre le froid ou de simple ornement.



boléro[M]
Petite veste uniquement décorative, avec ou sans manches, dépourvue de col et de revers, qui s'arrête au-dessus de la taille et ne ferme pas.

spencer[M]
Veste ajustée non ceinturée, qui s'arrête à la taille, pourvue de manches longues et souvent d'un col à revers.



blazer[M]
Veste souvent de couleur bleu marine, qui couvre les hanches, caractérisée par un col cranté, de longs et larges revers et des poches plaquées.



saharienne[F]
Veste-chemise d'été en toile, à manches longues ou courtes, pourvue d'une ceinture et de quatre poches.



poche[F] **soufflet**[M]
Poche plaquée dont l'ampleur est augmentée par une base et des côtés pliants, ou encore par un pli creux ou rond au centre de la poche.

gilet[M]
Vêtement court, qui se porte sur un chemisier et sous une veste. Il est sans manches, boutonné sur le devant, avec une profonde encolure en V et le dos en tissu de doublure.



tandem[M]
Ensemble comprenant un pull, souvent à encolure ras-de-cou, et un cardigan, ou un gilet, assortis.

ras-de-cou[M]
Tricot dont l'encolure ronde s'ajuste très près du cou.



cardigan[M]
Tricot fin à manches longues qui s'arrête aux hanches, caractérisé par un boutonnage sur le devant, une encolure ras-de-cou et des bords-côtes à la base et aux poignets.

exemples[M] **de corsages**[M]
Corsages : vêtements féminins qui couvrent le torse et se portent directement sur les sous-vêtements. Ils sont de formes très variées et faits de tissus de toutes sortes.

corsage[M]**-culotte**[F]
Corsage moulant, en tissu extensible, dont le bas se termine en slip.



patte[F] **d'entrejambe**[M]
Partie du slip située entre les jambes. Elle est parfois détachable pour permettre d'enfiler le corsage par la tête.

marinière[F]
Corsage droit et ample, qui s'arrête au-dessus des hanches, sans ouverture sur le devant, pourvu d'un col marin.

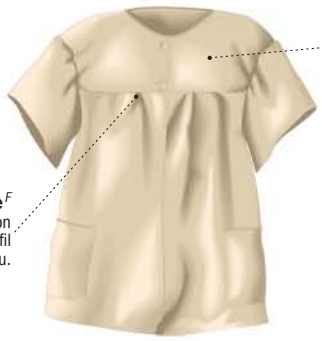




empiècement[M]
Pièce de tissu de forme variable, rapportée dans le haut d'un vêtement, devant ou derrière, ou les deux à la fois, à partir des épaules ou de la taille, selon le vêtement.

pan[M]
Prolongement du bas de la chemise, qu'on peut laisser flotter ou glisser à l'intérieur du pantalon.

fronce[F]
Petit pli serré, non aplati et non cousu, obtenu en coulissant un fil dans le tissu.





chemisier[M] **classique**
Corsage boutonné sur le devant, pourvu d'un col et de manches longues resserrées aux poignets, qui descend jusqu'aux hanches.

tablier[M]**-blouse**[F]
Long corsage en tissu léger, souple, non ajusté, souvent boutonné dans le dos, que l'on porte généralement sur d'autres vêtements pour les protéger.

liquette[F]
Chemisier ample, qui descend à mi-cuisses et qui se porte généralement par-dessus la jupe ou le pantalon.



tunique[F]
Corsage droit, ample, assez long pour descendre sous la taille.



cache-cœur[M]
Corsage dont les devants se croisent en formant une encolure en V et sont munis de liens se nouant sur la taille, dans le dos ou à la hanche.



polo[M]
Tricot généralement à manches courtes, avec un col pointu rabattu, qui se ferme souvent par une patte s'arrêtant à mi-buste.



casaque[F]
Tunique droite à manches longues qui s'enfile souvent par la tête. Resserrée à la taille par une ceinture ou un lien, elle retombe sur la jupe ou le pantalon.

exemples[M] de poches[F]

Poche : partie d'un vêtement formant contenant, constituée d'une pièce de tissu cousue sur le vêtement ou insérée à l'intérieur de celui-ci.



poche[F] soufflet[M]
Poche plaquée dont l'ampleur est augmentée par une base et des côtés pliants, ou encore par un pli creux ou rond au centre de la poche.



poche[F] prise dans une découpe[F]
Poche dont l'ouverture est située le long d'une couture décorative donnant au vêtement une ligne particulière.



poche[F] passepoilée
Poche dont l'ouverture est garnie et renforcée par un ou deux minces rubans cousus.



poche[F] prise dans une couture[F]
Poche dont l'ouverture est faite dans la couture latérale d'un vêtement.



poche[F] à rabat[M]
Poche dont l'ouverture est dissimulée par une pièce cousue d'un seul côté et tombant sur le haut de la poche.



poche[F] raglan
Poche coupée en biais, dont l'ouverture est garnie d'une large patte sur son bord extérieur.



poche[F] plaquée
Poche de formes et de dimensions variables, constituée d'une pièce d'étoffe cousue sur la face extérieure du vêtement.



poche[F] manchon[M]
Poche plaquée, ouverte verticalement sur un ou deux côtés, située sur le devant du vêtement et servant à protéger les mains du froid.

exemples[M] de manches[F]

Manche : partie du vêtement qui enveloppe le bras et dont la forme et la longueur varient.



manche[F] ballon[M]
Manche très courte dont l'aspect gonflé est obtenu grâce à des plis faits à l'emmanchure et au bas. Elle est bordée par une bande étroite ou un élastique.



mancheron[M]
Petite manche qui moule la rondeur de l'épaule et tombe droit ou s'évase sur le haut du bras.



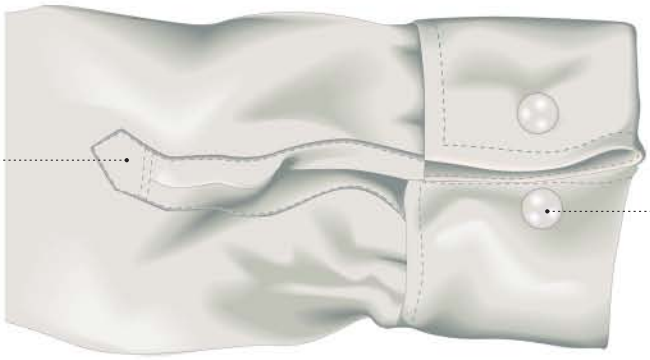
manche[F] trois-quarts
Manche qui couvre partiellement l'avant-bras.



manche[F] marteau[M]
Manche qui se prolonge par une bande recouvrant l'épaule jusqu'à l'encolure.

poignet[M] mousquetaire[M]
Partie resserrée d'une manche de chemise ou de chemisier, constituée d'une large bande de tissu repliée sur elle-même et attachée bord à bord par des boutons de manchettes.

patte[F] capucin[M]
Étroite bande de tissu qui se termine en pointe et orne la fente d'une manche.



bouton[M] de manchette[F]
Bouton généralement en métal, seul ou jumelé à un autre, conçu pour fermer bord à bord les extrémités du poignet.



manche[F] chauve-souris[F]
Manche à large emmanchure descendant presque jusqu'à la taille, qui se rétrécit graduellement jusqu'au poignet.



manche[F] gigot[M]
Manche étroite du coude au poignet et ample du coude à l'épaule où elle est plissée.



manche[F] bouffante
Manche longue dont l'ampleur est obtenue grâce à des plis faits au bas et souvent à l'emmanchure. Elle est bordée par une bande étroite ou un élastique.



manche[F] kimono[M]
Manche très ample, qui ne comporte pas de couture à l'emmanchure.



manche[F] raglan
Manche se prolongeant sur l'épaule, fixée devant et derrière par une couture oblique qui va du creux de l'emmanchure à l'encolure.



manche[F] pagode[F]
Manche évasée du coude jusqu'au poignet.

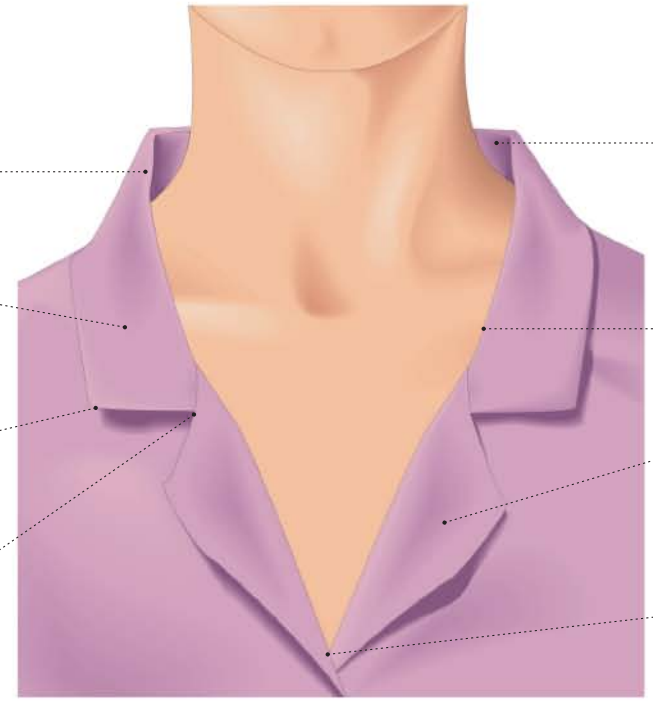


manche[F] chemisier[M]
Manche à poignet mousquetaire assez ample et légèrement plissée dans le bas où elle est souvent ornée d'une patte capucin.



manche[F] tailleur[M]
Manche longue composée de deux pièces coupées de façon à épouser la forme arquée du bras.

exemples[M] de cols[M]



montant[M]
Arête supérieure de la cassure au tournant du col.

tombant[M]
Partie du col qui se replie sur le vêtement à partir de la cassure.

pointe[F]
Extrémité plus ou moins pointue du col.

cran[M]
Angle que forment le col et le revers en se rencontrant.

chute[F]
Partie interne du col, derrière la nuque.

cassure[F]
Ligne de pliure du col.

revers[M]
Partie du vêtement rabattue sur la poitrine, qui prolonge le col.

bord[M] **de pli**[M]
Partie du tissu recourbée, qui longe le col.

col[M]
Pièce rapportée d'un vêtement qui sert à finir ou à orner l'encolure.



col[M] **banane**[F]
Col rabattu caractérisé par des pointes longues et assez larges, arrondies aux extrémités.



col[M] **châle**[M]
Col rabattu, à larges et longs revers arrondis, plus ou moins croisés sur le devant.



col[M] **Claudine**
Col plat, de largeur uniforme, aux extrémités arrondies, cousu à une encolure plus ou moins ouverte.



col[M] **chemisier**[M]
Col cousu à une encolure, rabattu suivant une ligne de pliure plus haute dans le dos que par-devant, pourvu d'extrémités arrondies ou pointues.



col[M] **tailleur**[M]
Col dont la pliure couvre la nuque et dont les revers forment un V en se croisant sur la poitrine.



col[M] **cravate**[F]
Col formé d'une longue bande de tissu souple, cousue à une encolure ras-de-cou et qui se noue sur le devant de différentes façons.



jabot[M]
Ornement fait d'une ou deux pièces de tissu fin, souple et plissé, fixé à la base de l'encolure et qui s'étale sur la poitrine.



col[M] **marin**[M]
Col carré dans le dos, prolongé sur la poitrine par de larges revers, fixé sur une encolure en V souvent garnie d'une pièce d'étoffe qui cache le décolleté (modestie).



col[M] chinois
Col officier dont les extrémités arrondies dans le haut se rapprochent davantage vers l'encolure de manière à former un V.



collerette[F]
Pièce de tissu fin plissée ou froncée qui garnit l'encolure d'une robe et dont la forme a beaucoup varié d'une époque à l'autre.



col[M] berthe[F]
Col fait d'une bande en tissu de largeur variable, posée en bordure d'un décolleté ou d'une encolure ras-de-cou.



col[M] roulé
Col montant replié sur lui-même, généralement près du cou et dépourvu de fermeture.



col[M] cagoule[F]
Col roulé assez grand pour se rabattre sur la tête en formant une sorte de cagoule qui encadre le visage.



col[M] polo[M]
Col pointu rabattu, cousu sur une encolure se fermant par une patte de boutonnage qui s'arrête à mi-buste.



col[M] officier[M]
Col fait d'une bande de tissu étroite s'élevant autour d'une encolure ras-de-cou, dont les extrémités se rejoignent bord à bord, mais ne s'attachent pas.

décolletés[M] et encolures[F]
L'encolure est la partie d'un vêtement près du cou. Le décolleté dégage le cou et, plus ou moins, les épaules et la poitrine.



décolleté[M] plongeant
Décolleté généralement en pointe, qui descend très bas sur le devant ou dans le dos.



décolleté[M] en cœur[M]
Décolleté dont la forme rappelle celle de la partie supérieure d'un cœur.



décolleté[M] en V
Décolleté en pointe dont les bords se rejoignent au milieu de la poitrine.



décolleté[M] carré
Décolleté dont l'encolure carrée dégage le haut de la poitrine.



encolure[F] bateau[M]
Encolure qui s'effile en pointes sur les épaules.



encolure[F] drapée
Encolure comportant des plis souples que l'on peut disposer de différentes façons.



décolleté[M] drapé
Décolleté comportant un agencement de plis et de replis souples formés par le tissu du corsage.



encolure[F] ras-de-cou[M]
Encolure ronde s'ajustant très près du cou.

vêtements[M] de nuit[F]
Vêtements d'intérieur, dont certains se portent pour dormir.

chemise[F] de nuit[F]
Robe longue, ample et échancrée, souvent à bretelles, qui se porte à même la peau.



nuisette[F]
Chemise de nuit courte, s'arrêtant en haut des cuisses, portée avec une culotte assortie.



kimono[M]
Robe de chambre légère, ample, croisée sur le devant et habituellement pourvue d'une ceinture et de manches carrées.



pyjama[M]
Ensemble ample et léger, composé d'une veste ou d'une tunique et d'un pantalon à ceinture élastique ou coulissante.



déshabillé[M]
Vêtement féminin léger et élégant, de ligne floue, généralement long et décolleté, souvent assorti d'une chemise de nuit du même tissu.



peignoir[M]
Vêtement ample, de forme droite, pourvu d'une ceinture, généralement en tissu éponge, que l'on met en sortant du bain ou de la douche.



bas[M]
Vêtement en divers tissus extensibles, qui sert à couvrir le pied et la jambe. Chaque longueur de bas porte un nom différent.



mi-bas[M]
Bas qui enveloppe le pied et monte jusqu'au genou.



chaussette[F]
Bas qui s'arrête sur le mollet.



mi-chaussette[F]
Bas qui enveloppe le pied et monte légèrement plus haut que la cheville.



socquette[F]
Bas léger et court, qui ne couvre que le pied et la cheville.



collant[M]
Vêtement associant en une seule pièce deux bas prolongés par une culotte, renforcée ou non, retenue à la taille par une ceinture élastique.



bas[M]
Vêtement féminin fait de tricot plus ou moins fin, qui enveloppe le pied et la jambe jusque sur la cuisse.



bas[M] **cuissarde**[F]
Bas qui s'arrête un peu au-dessus du genou.



bas[M] **résille**[F]
Bas fait de filet extensible.

sous-vêtements[M]
Vêtements que l'on porte à même la peau sous d'autres vêtements.



combiné[M]
Sous-vêtement de maintien réunissant une gaine et un soutien-gorge.



caraco[M]**; camisole**[F]
Sous-vêtement court, à encolure dégagée, généralement à bretelles, dont la partie couvrant la poitrine peut avoir la forme d'un soutien-gorge.



teddy[M]**; combinaison**[F]**-culotte**[F]
Vêtement réunissant une camisole et une culotte.



body[M]**; combiné-slip**[M]
Sous-vêtement réunissant en une seule pièce un corsage et une culotte.



combiné[M]**-culotte**[F]
Sous-vêtement réunissant une gaine, un soutien-gorge et une culotte.

découpe[F] **princesse**[F]
Couture décorative qui va de l'épaule ou de l'emmanchure jusqu'à l'ourlet du vêtement, de façon à mettre la silhouette en valeur.



jupon[M]
Sous-vêtement consistant en une jupe de tissu léger maintenue à la taille par une ceinture élastique et faisant office de doublure.



fond[M] **de robe**[F]
Sous-vêtement pourvu de larges bretelles non réglables, que l'on porte sous une robe transparente.



combinaison[F]**-jupon**[M]
Sous-vêtement pourvu d'étroites bretelles réglables, dont la partie couvrant la poitrine a généralement la forme d'un soutien-gorge.



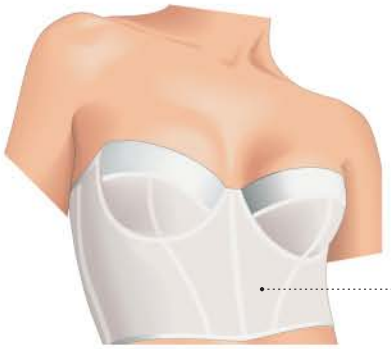
armature[F]
Arc de cercle rigide qui borde et renforce la partie inférieure de chaque bonnet.

slip[M]
Sous-vêtement à taille basse, échancré sur les cuisses et moulant.

jarretelle[F]
Bande élastique fixée à la gaine, au porte-jarretelles, etc., pourvue d'un système d'attaches permettant de maintenir le bas tendu.

bas[M]
Vêtement féminin fait de tricot plus ou moins fin, qui enveloppe le pied et la jambe jusque sur la cuisse.

guêpière[F]
Sorte de petit corset, à soutien-gorge et porte-jarretelles incorporés, servant à affiner la taille.



bustier[M]
Soutien-gorge sans bretelles, dont la basque se prolonge jusqu'à la taille. Ses bonnets sont préformés et pourvus d'armatures et de baleines.

baleine[F]
Lame de métal ou de plastique étroite et souple, glissée dans un vêtement pour en assurer la rigidité.



soutien-gorge[M] **balconnet**[M]
Soutien-gorge dont les bonnets laissent découvert le haut de la poitrine et dont les bretelles sont décalées au bord de l'épaule.



soutien-gorge[M] **corbeille**[F]
Soutien-gorge très décolleté dont les bonnets se prolongent en pointes vers les bretelles.

gaine[F]
Sous-vêtement en tissu élastique, pourvu d'un plastron abdominal, destiné à galber la taille et les hanches.

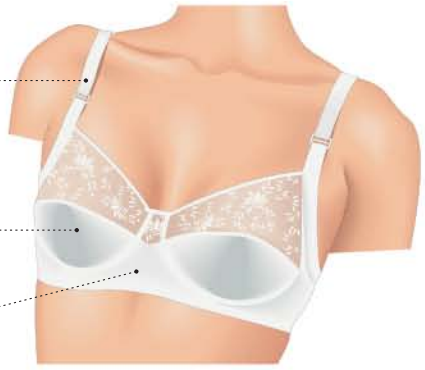


plastron[M]
Renfort abdominal qui aplatit le ventre.

bretelle[F]
Étroite bande de tissu, souvent ajustable, qui relie le devant et le dos d'un vêtement pour le retenir sur l'épaule.

bonnet[M]
Partie principale d'un soutien-gorge qui enferme et soutient chaque sein.

basque[F]
Bande de tissu extensible de largeur variable, située à la base du soutien-gorge, qui relie les bonnets et se ferme par des agrafes.



soutien-gorge[M]
Sous-vêtement comportant deux bonnets, des bretelles et une basque, destiné à soutenir la poitrine.



culotte[F]
Sous-vêtement retenu à la taille par un élastique et qui descend plus ou moins bas sur les hanches.



gaine[F]**-culotte**[F]
Gaine formant une culotte avec ou sans jambes et qui comporte souvent des jarretelles amovibles.



corset[M]
Sous-vêtement de tissu résistant, pourvu de baleines et souvent de jarretelles, destiné à galber la taille et les hanches.

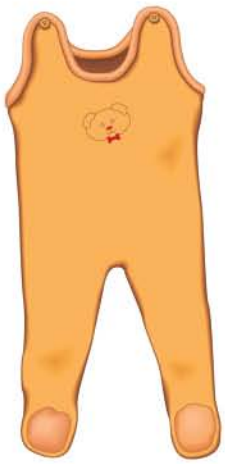


porte-jarretelles[M]
Étroite ceinture qui s'ajuste autour des hanches et pourvue de jarretelles.

vêtements[M] de nouveau-né[M]

Vêtements portés par les enfants de la naissance à environ trois ans.

grenouillère[F]
Vêtement d'une seule pièce décolleté et sans manches pourvu de jambes avec pieds.



nid[M] **d'ange**[M]
Sorte de manteau enveloppant à capuchon, formant sac, avec ou sans manches, fermé par une glissière devant.



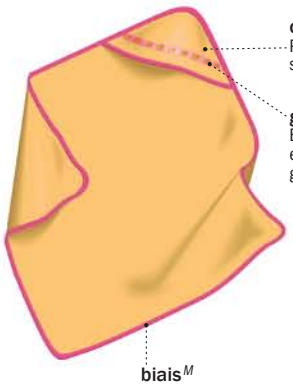
moufles[F]**; mitaines**[F]
Pièces de vêtement recouvrant les mains.





chaussons[M]
Pièces de vêtement souples recouvrant les pieds.

cape[F] **de bain**[M]
Linge absorbant dont l'un des coins est pourvu d'une capuche, qu'on enroule autour du bébé au sortir du bain.



capuche[F]
Partie du vêtement qui se rabat sur la tête.

galon[M] **d'ornement**[M]
Bande de tissu étroite, épaisse et serrée, servant à border ou à garnir un vêtement.

biais[M]
Bande de tissu servant à dissimuler une couture ou à garnir le bord d'un vêtement.

body[M]**; cache-couche**[M]
Combinaison dont la partie inférieure est munie de boutons-pression facilitant les changements de couche.

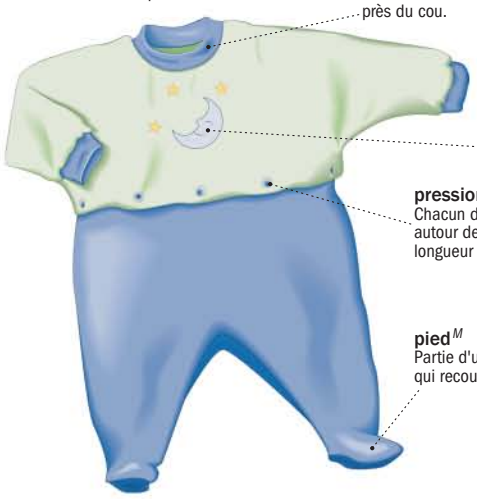


collant[M] **fantaisie**[F]
Sorte de caleçon long de tissu extensible ou de laine tricotée, pourvu de pieds et orné de ruchés derrière.



dormeuse[F] **de croissance**[F]
Vêtement de nuit pour nouveau-né, en forme d'enveloppe ou divisé par des jambes, dont la longueur peut se modifier de diverses manières, ici par des boutons-pression à la taille.

encolure[F] **ras-de-cou**[M]
Encolure ronde s'ajustant très près du cou.



motif[M]
Dessin imprimé ou cousu sur le vêtement pour l'orner.

pression[F] **à la taille**[F]
Chacun des boutons-pression placés autour de la taille pour modifier la longueur du vêtement.

pied[M]
Partie d'un vêtement qui recouvre le pied.

salopette[F] **à dos**[M] **montant**
Pantalon prolongé par deux pièces pourvues de bretelles : l'une couvre la poitrine, l'autre le dos.

bretelle[F] **réglable**
Bande de tissu dont on peut faire varier la longueur, qui passe sur l'épaule et relie le devant et le dos d'un vêtement pour le retenir.

bavette[F]
Partie supérieure de la salopette, qui remonte de la taille sur la poitrine.

surpiqûre[F]
Succession de points apparents, qui servent à orner le vêtement tout en le consolidant.

braguette[F]
Ouverture verticale placée au milieu du devant du pantalon, qui se ferme par un boutonnage ou une glissière généralement dissimulés sous le bord replié de l'ouverture.

entrejambe[M] **pressionné**
Partie du pantalon située entre les deux jambes et pourvue de boutons-pression permettant de l'enfiler plus facilement.



poche[F] **plaquée**
Poche de formes et de dimensions variables, constituée d'une pièce d'étoffe cousue sur la face extérieure du vêtement.

brassière[F]**; camisole**[F]
Chemise de bébé à manches longues servant de vêtement de dessous ou de dessus selon son épaisseur, caractérisée par sa croisure aux épaules permettant à l'encolure de s'agrandir pour l'enfiler.



couche[F]
Pièce de vêtement de tissu absorbant utilisée comme culotte pour les bébés.



culotte[F] **à ruchés**[M]
Sous-vêtement retenu à la taille par un élastique, qui descend jusqu'en haut des cuisses. Il est assez ample pour être porté sur une couche.

ruché[M]
Bande d'étoffe légère, étroite et plissée, disposée en un ou plusieurs rangs et cousue sur un vêtement pour l'orner.





bavoir[M]
Linge absorbant que l'on noue autour du cou de l'enfant pour protéger ses vêtements de la salive ou des aliments.

couche[F]**-culotte**[F]
Couche jetable à surface extérieure imperméable, qui dispose généralement d'élastiques aux cuisses et qui laisse à l'enfant une grande liberté de mouvement.

fermeture[F] **Velcro®**[M]
Système de fermeture constitué de deux rubans dont les surfaces s'agrippent par contact.

poche[F] **intérieure isolante**
Partie de la couche resserrée autour des cuisses.



dormeuse[F]-couverture[F]
Vêtement de nuit pour bébé d'une seule pièce, à manches longues et jambes avec pieds, muni d'une longue glissière devant et d'un panneau arrière s'ouvrant à la taille.

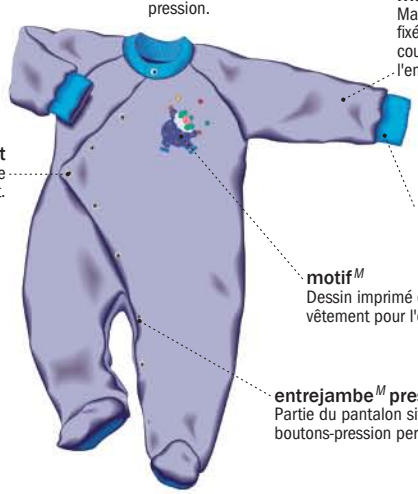


bord[M]-côte[F]
Bande de tricot serré et élastique, qui resserre, renforce et garnit la manche ou le bas d'un vêtement.

fermeture[F] à glissière[F]
Fermeture faite de deux rubans bordés de dents s'emboîtant les unes dans les autres à l'aide d'un curseur.

semelle[F] antidérapante
Type de semelle d'usure dont le matériau ou le relief empêchent le pied de glisser.

combinaison[F] de nuit[F]; dormeuse[F]
Vêtement de nuit pour très jeune enfant, ouvert de bas en haut par des boutons-pression.



manche[F] raglan
Manche se prolongeant sur l'épaule, fixée devant et derrière par une couture oblique qui va du creux de l'emmanchure à l'encolure.

pression[F] devant
Ensemble de boutons-pression alignés sur le devant du vêtement.

bord[M]-côte[F]
Bande de tricot serré et élastique, qui resserre, renforce et garnit la manche ou le bas d'un vêtement.

motif[M]
Dessin imprimé ou cousu sur le vêtement pour l'orner.

entrejambe[M] pressionné
Partie du pantalon située entre les deux jambes et pourvue de boutons-pression permettant de l'enfiler plus facilement.

vêtements[M] d'enfant[M]

Vêtements portés par les bébés et les enfants d'environ 3 à 12 ans.

salopette[F] à bretelles[F] croisées
Pantalon prolongé par une pièce couvrant la poitrine et pourvu de bretelles qui se croisent dans le dos.



bretelle[F] boutonnée
Étroite bande de tissu qui passe sur l'épaule et relie le devant et le dos d'un vêtement auxquels elle est attachée par des boutons.

bavette[F]
Partie supérieure de la salopette, qui remonte de la taille sur la poitrine.

habit[M] de neige[F]
Vêtement d'hiver consistant en une salopette et un manteau épais.

capuchon[M]
Coiffure fixée à l'encolure du vêtement et que l'on rabat sur la tête pour la protéger du froid, de la pluie ou de la neige.



salopette[F]
Pantalon épais et imperméable prolongé par une pièce couvrant la poitrine et pourvue de bretelles.

polojama[M]
Pyjama caractérisé par sa tunique à manches longues de style tee-shirt et par ses bords-côtes au ras du cou, aux poignets et aux chevilles



robe[F] tee-shirt[M]
Pull long en jersey de coton sans fermeture, le plus souvent à manches courtes, avec encolure plus ou moins près du cou et sans col.



barboteuse[F]
Combinaison de jour faite d'une blouse à manches courtes ou d'une bavette à bretelles se prolongeant en une culotte bouffante avec fermeture à l'entrejambe.



tenue[F] d'exercice[M]
Vêtements conçus pour la pratique du sport.



débardeur[M]
Maillot court, assez moulant, dépourvu de manches et de col et très échancré.

short[M]
Pantalon très court qui ne couvre que le haut des cuisses.



combinaison[F]
Vêtement d'une seule pièce, généralement fermé sur le devant par une glissière ou des boutons.

tenue[F] d'exercice[M]

Ensemble des vêtements et des accessoires conçus pour la pratique du sport, de la danse ou de l'acrobatie.

chaussure[F] de sport[M]
Chaussure en toile et caoutchouc ou en cuir, solide mais légère et souple, que l'on porte pour le sport ou la détente.

tirant[M]
Bande de tissu repliée en boucle et fixée à la tige de la chaussure afin de faciliter l'introduction du pied.

contrefort[M]
Pièce servant à renforcer l'arrière de la chaussure et à maintenir le talon en place.

col[M]
Bande de tissu ou de cuir qui borde la doublure.

quartier[M]
Partie arrière de la chaussure, qui enveloppe le talon du pied et se prolonge sur le cou-de-pied pour en assurer la fermeture.

surpiqûre[F]
Succession de points de couture apparents, servant à orner la chaussure tout en la consolidant.

talon[M]
Pièce rigide placée sous la chaussure pour relever l'arrière du pied.

semelle[F] intercalaire
Semelle de matériaux divers, superposée à la semelle d'usure et s'étendant sous tout le pied.

doublure[F]
Revêtement de tissu ou de cuir, qui protège et garnit l'intérieur de la chaussure.

œillet[M]
Petit trou cerclé de métal dans lequel on passe le lacet.

languette[F]
Pièce qui prolonge la claque et protège le pied des frottements contre le système de fermeture. On la soulève pour introduire le pied dans la chaussure.

aile[F] de quartier[M]
Prolongement du quartier, de chaque côté de la chaussure.

lacet[M]
Cordon étroit de tissu ou de cuir, plat ou rond, qu'on passe dans des œillets ou des crochets pour serrer la chaussure.

ferret[M]
Gaine en métal ou en plastique, qui entoure chaque extrémité d'un lacet, afin de faciliter son passage dans les œillets.

crampon[M]
Bourrelet de caoutchouc moulé dans la semelle d'usure pour lui donner une meilleure adhérence.

survêtement[M]
Ensemble généralement fait de jersey molletonné, composé d'un blouson ou d'un pull et d'un pantalon, que les sportifs mettent par-dessus leur tenue et qui sert aussi de vêtement de détente.

blouson[M] d'entraînement[M]
Pull en coton molletonné, souvent porté comme haut de survêtement, pourvu de bords-côtes aux poignets et aux hanches, d'un capuchon à lacet de serrage et de poches manchon.



pantalon[M] molleton[M]
Pantalon de survêtement resserré à la taille, souvent par un cordon coulissant, et aux chevilles par un bord-côte.



pull[M] d'entraînement[M]
Pull ample en molleton, pourvu de manches longues et généralement d'une encolure ras-de-cou, resserré aux poignets et aux hanches par un bord-côte.



veste[F] polaire
Vêtement à manches en tissu polaire, fermé sur le devant; chaud et léger, il est d'épaisseur variable selon le degré d'isolation procuré.





slip[M] de bain[M]
Caleçon abrégé, à taille basse, très échancré sur les cuisses, moulant et presque toujours extensible, porté par les hommes pour la baignade.



maillot[M] de bain[M]
Vêtement de femme, moulant, presque toujours extensible, porté pour la baignade. Il peut être d'une seule pièce ou composé d'une culotte et d'un soutien-gorge (bikini).



collant[M] sans pieds[M]
Pantalon moulant en maille extensible, à taille généralement élastique, qui s'arrête à la cheville.

vêtements[M] d'exercice[M]
Exemples de vêtements appropriés à la pratique du sport, de la danse ou de l'acrobatie.



justaucorps[M]
Vêtement moulant en maille extensible, réunissant un corsage et une culotte.

claque[F]
Partie de la chaussure qui couvre la partie avant du pied.

perforation[F]
Chacun des petits trous pratiqués sur la chaussure et qui forment un motif décoratif.



semelle[F] d'usure[F]
Pièce résistante en caoutchouc ou en cuir, qui forme le dessous de la chaussure, en contact avec le sol.



débardeur[M]
Maillot court, plutôt moulant, dépourvu de manches et de col et très échancré.



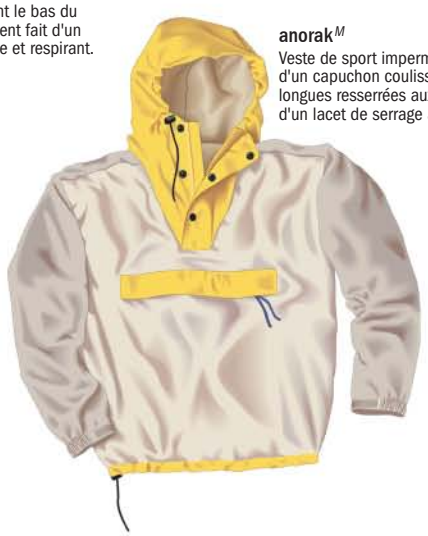
T-shirt[M]
Maillot à manches courtes, en forme de T, traditionnellement fait de coton.



jambière[F]
Tube de tricot qui couvre la jambe de la cheville au genou ou à mi-cuisse et qui permet de garder les muscles chauds.



pantalon[M]
Vêtement couvrant le bas du corps, généralement fait d'un tissu imperméable et respirant.



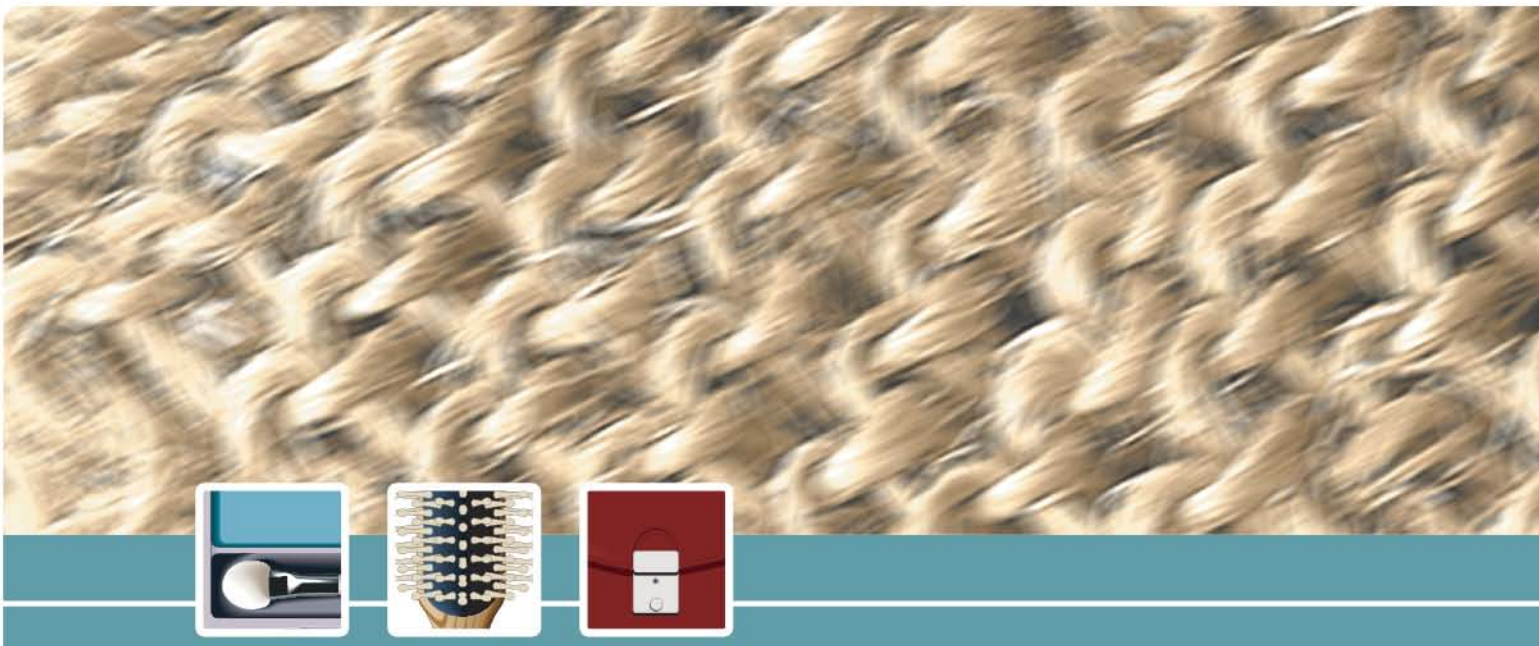
anorak[M]
Veste de sport imperméable, pourvue d'un capuchon coulissé, de manches longues resserrées aux poignets et d'un lacet de serrage à la base.



short[M] boxeur[M]
Culotte très courte qui ne couvre que le haut des cuisses, plissée à la taille par une ceinture élastique et pourvue d'un slip intérieur.



cuissard[M]
Vêtement moulant recouvrant les cuisses, porté principalement pour la pratique du vélo.





PARURE ET OBJETS PERSONNELS

374 Parure

Ensemble de bijoux et d'objets assortis destinés à embellir une personne.

383 Objets personnels

Ensemble d'objets et d'accessoires utilisés couramment par une personne et qui lui sont propres.

bijouterie[F]

Ensemble des objets ouvragés, précieux par la matière (or, argent, pierres, etc.) et le travail et qui servent d'ornement.

boucles[F] d'oreille[F]
Bijoux qu'on porte au lobe de l'oreille.



boucles[F] d'oreille[F] à pince[F]
Boucles d'oreille fixées au lobe par une pince à ressort.



boucles[F] d'oreille[F] à vis[F]
Boucles d'oreille fixées au lobe par une petite vis placée derrière l'oreille.



boucles[F] d'oreille[F] à tige[F]
Boucles d'oreille comportant une tige que l'on passe dans le lobe percé et à laquelle on fixe un fermoir.



pendants[M] d'oreille[F]
Boucles d'oreille dont l'élément décoratif, de taille et de longueur variables, est suspendu à l'oreille.



anneaux[M]
Boucles d'oreille en forme d'anneau, comportant une tige qu'on passe dans le lobe percé et qu'on emboîte dans l'anneau.

colliers[M]
Bijoux portés autour du cou, constitués d'un cercle d'or ou d'argent, de pierres précieuses serties ou non attachées en cercle, ou de perles enfilées sur un fil.



sautoir[M]
Collier de perles de plus de 1 m de long, qu'on peut passer plusieurs fois autour du cou et nouer sur la poitrine.



sautoir[M], longueur[F] opéra[M]
Collier de perles d'une longueur d'environ 80 cm, qui tombe sur la poitrine.



collier[M] de perles[F], longueur[F] matinée[F]
Collier de perles d'une longueur d'environ 50 cm, qui tombe au-dessus de la poitrine.



collier[M] de soirée[F]
Collier de perles comportant trois rangées ou plus.



collier[M]-de-chien[M]
Ras-de-cou constitué d'un ruban auquel est fixé un élément décoratif.



ras-de-cou[M]
Collier de perles qui comporte parfois plusieurs rangées et qu'on porte à la base du cou.

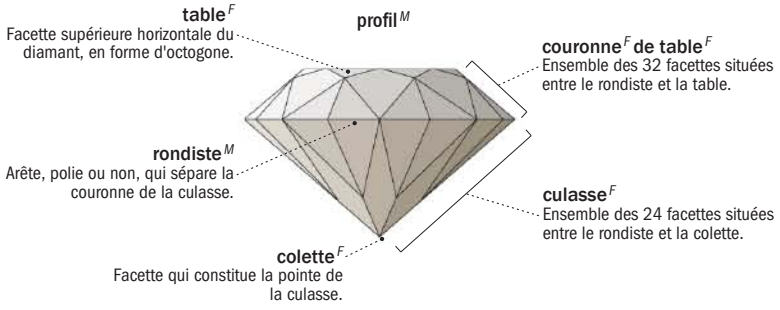


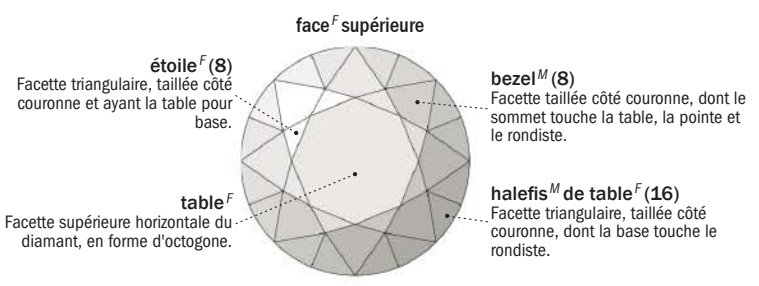
pendentif[M]
Bijou qu'on suspend à une chaîne ou un collier.

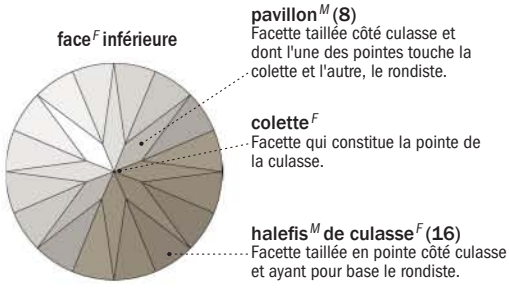


médaillon[M]
Pendentif, généralement de forme circulaire ou ovale, qui s'ouvre pour y loger un souvenir d'un être cher.

taille[F] d'un diamant[M]
La taille la plus courante pour un diamant est la taille brillant. Elle comporte 58 facettes réparties en deux faces séparées par un rondiste.



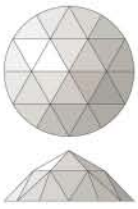




taille F des pierres F
La taille de la pierre consiste à répartir des facettes de façon à ce que la pierre capte mieux la lumière.



taille F en escalier M
Taille dont le rondiste, carré ou rectangulaire, est bordé de rangées de facettes rectangulaires parallèles plus nombreuses côté culasse que côté couronne.



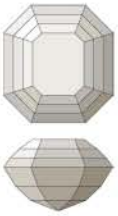
taille F en rose F
Taille comportant une base plate et un dôme formé de facettes triangulaires dont le nombre est un multiple de trois.



taille F en table F
Forme de taille en escalier la plus simple : le rondiste, de forme rectangulaire aux angles parfois arrondis, est bordé de chaque côté d'une rangée de facettes.



taille F cabochon M
Taille appropriée aux pierres opaques, dépourvue de facettes, comportant un côté plan et un côté convexe ou deux côtés convexes.



taille F émeraude F
Taille en escalier, classique de l'émeraude, comportant une table rectangulaire à angles coupés et un rondiste de même forme à angles parfois coupés.



taille F brillant M
Taille d'un diamant dont la couronne comporte 32 facettes, la culasse 24, une table octogonale et une colette.



taille F huit facettes F
Taille souvent utilisée pour les petits diamants, dont la couronne comporte huit facettes, la culasse huit, une table octogonale et une colette.



taille F en ciseaux M
Taille en escalier dont les facettes sont triangulaires.



taille F en poire F
Taille brillant dont le rondiste est étiré vers le haut.



taille F baguette F
Taille en escalier dont la table et le rondiste sont des rectangles allongés.



taille F française
Taille dont la table et le rondiste sont carrés et les facettes triangulaires.



taille F ovale
Taille brillant dont le rondiste est de forme ovale.



taille F marquise F
Taille brillant dont le rondiste est en forme de fuseau à deux pointes.



taille F en goutte F
Taille étirée, sans couronne ni culasse, entièrement recouverte de facettes triangulaires, appropriée aux pierres destinées à être montées en pendentif.

pierres F fines
Pierres, autres que les pierres précieuses, dont la beauté et la dureté permettent l'emploi en bijouterie.



améthyste F
Pierre dont la couleur varie du mauve pâle au violet plus profond.



lapis-lazuli M
Pierre opaque de couleur bleu foncé, généralement tachetée, dont l'authenticité est garantie par des points brillants.



aigue-marine F
Pierre dont la gamme de couleurs s'étend du bleu pâle presque blanc au bleu ciel légèrement foncé.



topaze F
Pierre dont la gamme de couleurs est large : jaune-orange (la plus répandue), vert (la plus rare), rose (la plus recherchée), bleu, brun, incolore.



tourmaline F
Pierre généralement multicolore, présentant la gamme de couleurs la plus riche, du rouge au bleu, en passant par le rose et le vert.



opale F
Pierre opaque, fragile, d'un blanc laiteux ou de couleur très sombre, qui renvoie des reflets rappelant les couleurs de l'arc-en-ciel.



turquoise F
Pierre opaque de couleur bleu clair avec des nuances de vert, souvent traversée de veines brunes, grises ou noires.



grenat M
Pierre dont la gamme de couleurs s'étend du vert au rouge sombre en passant par le jaune.

pierres F précieuses
Au nombre de quatre, ces pierres tiennent leur grande valeur de leur rareté, leur éclat et leur dureté.



émeraude F
Pierre dont la couleur varie du vert-jaune au vert-bleu. On juge la valeur d'une émeraude sur sa couleur plus que sur sa pureté.



saphir M
Pierre de couleur bleue, rose, orange, jaune, verte, violette ou même incolore. La couleur la plus recherchée est le bleu violacé.



diamant M
Pierre la plus dure, elle est incolore mais existe aussi en bleu, jaune, rose. C'est la pierre précieuse la plus prestigieuse.



rubis M
Pierre précieuse la plus rare. Elle est très dure et sa couleur varie du rouge clair presque rose à un rouge violacé (couleur la plus recherchée).

bijouterie[F]

bagues[F]
Bijoux, parfois symboliques, portés au doigt.

parties[F] d'une bague[F]



sertissure[F]
Partie du chaton qui entoure la pierre et la retient.

griffe[F]
Petit crochet métallique rabattu sur la pierre pour la maintenir en place.

chaton[M]
Tête de la bague, unique ou multiple, dans laquelle une pierre est maintenue par des griffes.

pierre[F]
Minéral façonné qui, par sa beauté, sa dureté et sa rareté, a une certaine valeur. Il en existe trois groupes : les pierres précieuses, fines et synthétiques.



chevalière[F]
Bague dont le dessus s'élargit en plateau orné d'initiales ou d'armoiries gravées.



bague[F] **de finissant**[M]
Bague portée par un étudiant diplômé, sur laquelle sont gravés l'insigne de son école et la date de remise du diplôme.



jonc[M]
Bague dépourvue de chaton, dont l'anneau est de largeur uniforme.



bague[F] **de fiançailles**[F]
Bague souvent ornée d'une pierre, portée à l'annulaire gauche par une femme fiancée.



alliance[F]
Bague généralement composée d'un anneau de métal précieux ou de deux anneaux entrelacés, portée à l'annulaire gauche par une personne mariée.



bague[F] **solitaire**[M]
Bague ornée d'un seul diamant généralement taillé en brillant.

bracelets[M]
Bijoux flexibles ou rigides qui se portent au poignet, au bras ou parfois à la cheville.



bracelet[M] **tubulaire**
Bracelet rigide, en forme d'anneau, dans lequel on passe la main.



gourmette[F]
Bracelet fait de mailles aplaties et pourvu d'un système de fermeture.



gourmette[F] **d'identité**[F]
Gourmette munie d'une plaque sur laquelle est généralement gravé un prénom.

breloques[F]
Petits bijoux de fantaisie suspendus à une chaîne, une gourmette, etc.



corne[F]
Breloque en forme de corne.



fer[M] **à cheval**[M]
Breloque en forme de fer à cheval. On dit qu'il porte bonheur.



plaque[F] **d'identité**[F]
Breloque en forme de plaque sur laquelle est généralement gravé un nom.

épingles[F]
Bijoux servant à attacher un vêtement tout en l'ornant.



broche[F] **épingle**[F]
Bijou comportant une tige pointue, garnie d'une tête à une de ses extrémités, habituellement porté par les femmes au revers de leur manteau.



broche[F]
Bijou habituellement porté par les femmes, consistant en une épingle à fermoir ornementée, servant à attacher un châle, un col ou à garnir un corsage.



pince[F] **à cravate**[F]
Bijou en forme de pince que l'on attache à mi-hauteur d'une cravate afin de la maintenir à la chemise.



épingle[F] **à cravate**[F]
Bijou comportant une courte tige pointue, garnie d'une tête à une de ses extrémités, permettant d'attacher les deux pans d'une cravate.



tige[F] **pour col**[M]
Bijou comportant une tige sur laquelle sont fixées deux épingles à fermoir, permettant de maintenir en place chaque pointe d'un col de chemise.

manucure[F]

Ensemble des soins esthétiques donnés aux mains, tout particulièrement aux ongles.

trousse[F] de manucure[F]
Ensemble des instruments nécessaires au soin des ongles.



repousse-chair[M]
Instrument en forme de spatule, qui sert à limiter l'avancée de la peau du bord de l'ongle sur sa surface.

coupe-cuticules[M]
Lame dont l'une des extrémités, concave pour s'adapter à la forme de l'ongle, est tranchante et sert à tailler la peau qui borde l'ongle (cuticule).

gratte-ongles[M]
Lame coupée en biseau également employée pour contenir la peau du bord de l'ongle.

lime[F] à ongles[M]
Lame de métal striée servant à raccourcir et arrondir les ongles.

ciseaux[M] à ongles[M]
Ciseaux aux tranchants courts, plats ou légèrement courbés, utilisés pour couper les ongles des mains ou des pieds.

pince[F] à cuticules[F]
Pince à mors courts et bombés, servant à couper les cuticules.

pince[F] à épiler
Pince fine servant à arracher les poils.

étui[M]
Enveloppe, le plus souvent rigide, dont la disposition est adaptée aux objets qu'elle doit contenir.

fermeture[F] à glissière[F]
Fermeture faite de deux rubans bordés de dents s'emboîtant les unes dans les autres à l'aide d'un curseur.

ciseaux[M] à cuticules[F]
Ciseaux servant à couper les cuticules, dont les lames fines, droites ou recourbées, peuvent atteindre le coin des ongles.

bride[F]
Bande de cuir ou de tissu parfois élastique, servant à retenir chaque instrument.



vernis[M] à ongles[M]
Produit que l'on applique sur les ongles et qui, une fois séché, laisse une pellicule transparente ou colorée qui protège et orne les ongles.



ciseaux[M] de sûreté[F]
Ciseaux servant à couper les ongles et qui, grâce à leurs bouts arrondis, sont plus sécuritaires.

polissoir[M] d'ongles[M]
Instrument en forme de navette, qui permet d'égaliser et de polir la surface des ongles.

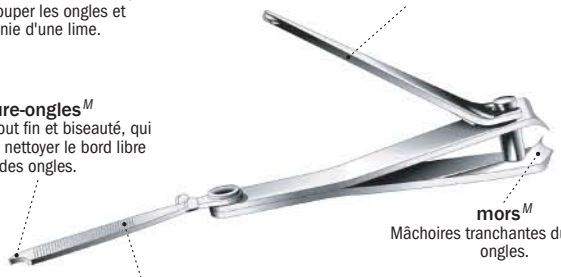


peau[F] de chamois[M]
Peau souple et veloutée, qui permet de polir les ongles.

coupe-ongles[M]
Petite pince aux mors arrondis, servant à couper les ongles et souvent munie d'une lime.

levier[M]
Tige fixée à un point d'appui, sur laquelle on exerce une pression pour fermer les mors l'un sur l'autre.

cure-ongles[M]
Lame au bout fin et biseauté, qui permet de nettoyer le bord libre des ongles.

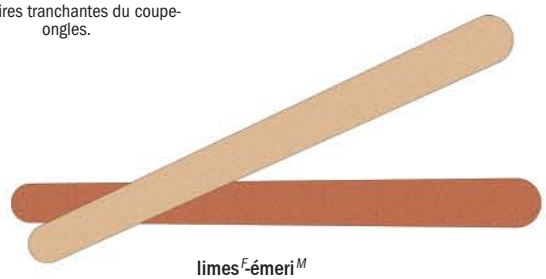


mors[M]
Mâchoires tranchantes du coupe-ongles.

lime[F]
Lame de métal striée servant à raccourcir et arrondir les ongles.



crayon[M] blanchisseur d'ongles[M]
Crayon qu'on passe sous l'ongle pour en blanchir le bord libre.



limes[F]-émeri[M]
Lime en carton dont une face, au grain plus gros, sert à raccourcir l'ongle et dont l'autre, au grain plus fin, permet d'éviter que les ongles accrochent.



ciseaux[M] de pédicure[F]
Ciseaux pourvus de longues branches permettant de couper les ongles de pieds.

maquillage[M]

Ensemble des produits de beauté destinés à mettre les traits du visage en valeur et à en dissimuler les imperfections.

maquillage[M]
Ensemble des produits de beauté destinés à donner plus belle apparence à la peau du visage.



pinceau[M] éventail[M]
Pinceau très plat et très mince servant à balayer le surplus de poudre libre.



houppette[F]
Petit tampon rond, souvent de coton, utilisé pour appliquer la poudre libre ou pressée.



éponge[F] synthétique
Éponge qui permet d'étaler le fond de teint de façon uniforme.



fard[M] à joues[F] en poudre[F]
Produit en poudre qu'on applique sur les pommettes et les joues pour accentuer les lignes du visage et rehausser l'éclat du teint.

pinceau[M] pour fard[M] à joues[F]
Pinceau à poils souples, doux, de forme effilée et arrondie, plus petit et plus précis que le pinceau à poudre libre, servant à prélever et à appliquer le fard à joues.



poudre[F] libre
Poudre très fine qui unifie et matifie le teint, garantit la tenue du fond de teint et sert de base pour le fard à joues.

poudrier[M]
Petit coffret plat renfermant un récipient contenant de la poudre pressée, une houppette et un miroir.



poudre[F] pressée
Poudre crémeuse compacte, qui sert à retoucher le teint dans la journée et qui se présente généralement dans un poudrier.



pinceau[M] pour poudre[F] libre
Gros pinceau à poils souples, doux et de forme arrondie, servant à prélever et à appliquer la poudre libre.



fond[M] de teint[M] liquide
Produit liquide qu'on applique sur le visage et le cou pour unifier la couleur de la peau.

maquillage[M] des yeux[M]
Ensemble des produits appliqués sur les paupières, les cils ou les sourcils.



recourbe-cils[M]
Pince que l'on referme sur les cils pour les recourber et ainsi donner l'illusion que l'œil est plus grand.



brosse[F]-peigne[M] pour cils[M] et sourcils[M]
La brosse permet d'ordonner les sourcils tandis que le peigne sert à séparer les cils après l'application du mascara.



crayon[M] à sourcils[M]
Crayon fin qui permet de souligner ou de modifier la forme des sourcils.



brosse[F] à mascara[M]
Petite brosse servant à répartir le mascara sur les cils.

mascara[M] en pain[M]
Produit crémeux compact, que l'on applique avec une brosse sur les cils pour les allonger, les épaissir ou en modifier la couleur.



applicateur[M]-mousse[F]
Pinceau à embout en mousse servant à appliquer et estomper le fard à paupières.

ombre[F] à paupières[F]
Produit qui se présente le plus souvent sous forme de poudre pressée et qu'on applique sur les paupières pour les colorer.



eye-liner[M] liquide; ligneur[M]
Produit liquide, de couleur foncée, qu'on applique à la base des cils avec un pinceau très fin et en pointe pour mettre l'œil en valeur.



mascara[M] liquide
Produit liquide qu'on applique avec une brosse sur les cils pour les allonger, les épaissir ou modifier leur couleur.

maquillage[M] des lèvres[F]
Ensemble des produits appliqués sur les lèvres.



pinceau[M] à lèvres[F]
Pinceau très fin aux poils courts et rigides, servant à tracer le contour des lèvres puis à appliquer le rouge à lèvres à l'intérieur du trait.



crayon[M] contour[M] des lèvres[F]
Crayon qui sert à redessiner ou souligner le contour des lèvres.



rouge[M] à lèvres[F]
Produit gras, qui se présente en bâton ou en crayon et qu'on applique sur les lèvres pour les colorer.

soins[M] du corps[M]

Ensemble des moyens mis en œuvre pour entretenir l'hygiène et l'esthétique du corps.



bouchon[M]
Pièce qui se loge dans le goulot de la bouteille ou se visse sur celui-ci pour la fermer.

flacon[M]
Petite bouteille, souvent en verre.

eau[F] **de parfum**[M]
Solution odorante diluée dans un mélange d'eau et d'alcool, plus concentrée et tenace que l'eau de toilette.



eau[F] **de toilette**[F]
Solution odorante plus diluée dans un mélange d'eau et d'alcool que l'eau de parfum.



bain[M] **moussant**
Produit qu'on verse dans la baignoire sous l'eau du robinet, qui développe une mousse abondante, parfume et colore l'eau du bain.



colorant[M] **capillaire**
Produit appliqué sur les cheveux pour les teindre.



savon[M] **de toilette**[F]
Produit à base de matière grasse, parfumé, employé pour laver le corps.



déodorant[M]
Produit qu'on applique sur les aisselles et qui supprime ou atténue les odeurs de transpiration.



revitalisant[M] **capillaire**
Produit qu'on applique sur les cheveux après le shampooing, pour les fortifier, en améliorer l'apparence et faciliter le coiffage.



shampooing[M]
Produit utilisé pour laver les cheveux et le cuir chevelu.



gant[M] **de toilette**[F]
Poche généralement faite de tissu éponge, dans laquelle on enfile la main pour laver le corps ou une partie du corps.



débarbouillette[F]
Petite serviette carrée, généralement en tissu éponge, qui sert à laver le visage.



gant[M] **de crin**[M]
Gant râpeux avec lequel on frictionne le corps pour exfolier la peau et activer la circulation sanguine.



éponge[F] **végétale**
Matière issue d'un végétal desséché, particulièrement douce, souple et absorbante, utilisée pour la toilette.



drap[M] **de bain**[M]
Grande serviette de toilette qui sert à essuyer le corps après le bain ou la douche.



serviette[F] **de toilette**[F]
Pièce de linge, généralement en tissu éponge, qui sert à essuyer une partie du corps après la toilette.



brosse[F] **pour le bain**[M]
Brosse aux poils relativement doux et souples, avec laquelle on se frotte le corps lors du bain ou de la douche.



éponge[F] **de mer**[F]
Matière issue du squelette séché d'un animal marin, particulièrement douce, souple et absorbante, utilisée pour la toilette.



brosse[F] **pour le dos**[M]
Brosse de bain dont le manche est suffisamment long pour frotter tout le dos.

coiffure^{F}

Ensemble des appareils et accessoires destinés au soin et à l'arrangement des cheveux.

brosses^{F} à cheveux^{M}
Instruments consistant en une monture portant des filaments plus ou moins souples, qui servent à démêler et à coiffer les cheveux.



brosse^{F} pneumatique
Brosse, pourvue de poils montés sur un support de caoutchouc souple, utilisée pour démêler les cheveux mouillés.



brosse^{F} ronde
Brosse dont les poils répartis autour de la monture permettent de donner une courbure souple aux cheveux.

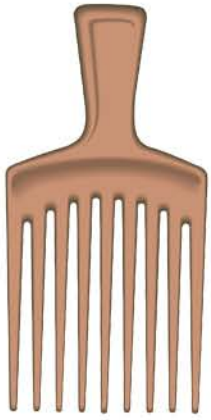


brosse^{F} anglaise
Brosse dont les poils, montés sur une base arrondie, se terminent par un bout rond qui masse le cuir chevelu. Elle sert à démêler et placer les cheveux.



brosse^{F}-araignée^{F}
Brosse aux poils très espacés et à la monture dentelée, utilisée lors du séchage pour démêler les cheveux et les placer de façon à obtenir un effet naturel.

peignes^{M}
Instruments à dents plus ou moins fines et serrées, qui servent à démêler et à coiffer les cheveux.



peigne^{M} afro
Peigne pourvu de longues dents écartées, permettant de démêler et d'arranger les cheveux frisés sans défaire les boucles.



peigne^{M} à crêper
Peigne à tige pourvu de dents de trois longueurs différentes, permettant de rebrousser les cheveux pour leur donner du volume.



peigne^{M} à tige^{F}
Peigne pourvu de petites dents rapprochées servant à placer les cheveux.



peigne^{M} de coiffeur^{M}
Peigne pourvu, d'un côté, de grosses dents écartées servant à démêler et, de l'autre côté, de petites dents rapprochées servant à placer les cheveux.



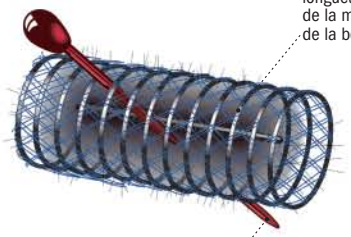
combiné^{M} 2 dans 1
Peigne qui réunit un peigne à crêper et un peigne afro.



démêloir^{M}
Peigne à dents larges et écartées, permettant de démêler les cheveux sans les casser.

bigoudi^{M}
Instrument autour duquel on enroule une mèche de cheveux pour la boucler.

rouleau^{M}
Cylindre dont le diamètre et la longueur dépendent de la longueur de la mèche enroulée et de la taille de la boucle qu'on veut obtenir.



épingle^{F} à bigoudi^{M}
Épingle qu'on pique à travers le rouleau pour tenir enroulée la mèche de cheveux.



pince^{F} à boucles^{F} de cheveux^{M}
Pince en plastique dont les dents s'emboîtent et qui permet de retenir une boucle de cheveux.



épingle^{F} à cheveux^{M}
Tige recourbée dont les branches sont ouvertes et qui permet de retenir une masse de cheveux sans les serrer, par exemple en chignon.



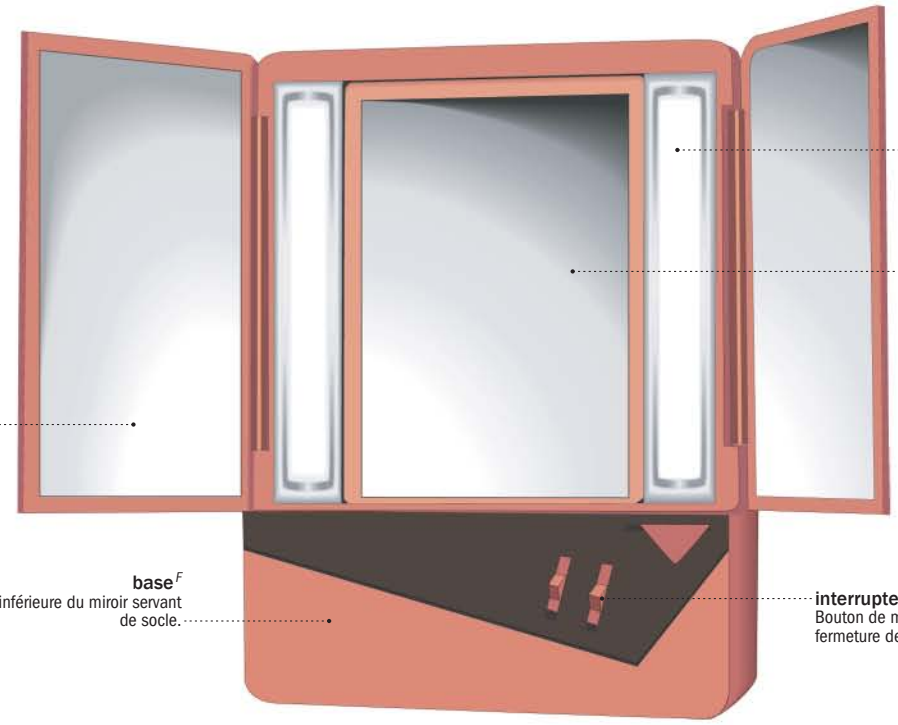
pince^{F} de mise^{F} en plis^{M}
Pince en métal, aux mâchoires allongées, qui sert à écarter les cheveux sur lesquels on ne travaille pas lors de la mise en forme de la chevelure.



pince^{F} à cheveux^{M}
Tige recourbée dont les branches sont serrées l'une contre l'autre et qui permet de retenir une mèche de cheveux en la serrant.



barrette^{F}
Pince à cheveux munie d'un fermoir, qui sert de garniture tout en retenant une mèche ou la chevelure entière.



miroir M lumineux
Miroir muni d'un dispositif d'éclairage et de panneaux pivotants permettant de s'observer sous divers angles.

éclairage M
Dispositif diffusant une lumière blanche qui ne modifie pas la couleur de la peau et de la chevelure.

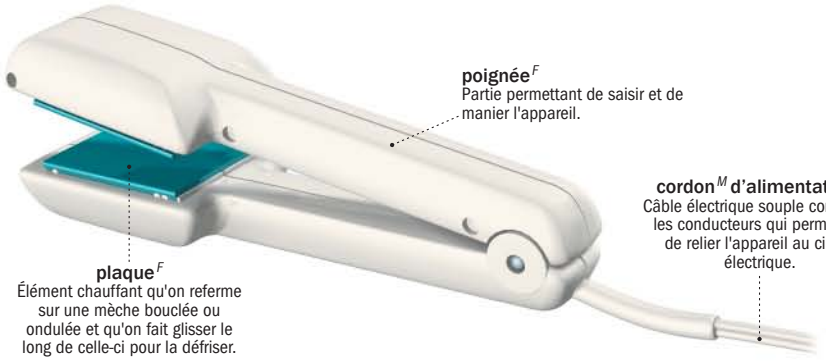
miroir M double pivotant
Miroir à double face, dont l'une est grossissante.

miroir M latéral
Miroir qu'on peut faire pivoter pour s'observer de profil.

base F
Partie inférieure du miroir servant de socle.

interrupteur M d'éclairage M
Bouton de mise en marche ou de fermeture de l'éclairage.

pince F à défriser
Appareil électrique qui défrise et lisse les cheveux.



poignée F
Partie permettant de saisir et de manier l'appareil.

cordon M d'alimentation F
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

plaque F
Élément chauffant qu'on referme sur une mèche bouclée ou ondulée et qu'on fait glisser le long de celle-ci pour la défriser.



rasoir M effileur
Rasoir dont la lame est pourvue de dents tranchantes, qui coupent les cheveux en pointe.

fer M à friser
Appareil électrique servant à boucler les cheveux.

poignée F profilée
Partie adaptée à la forme de la main, permettant de saisir et de manier l'appareil.

interrupteur M
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

cordon M d'alimentation F pivotant
Câble électrique contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique. Sa base est renforcée pour atténuer la torsion et prévenir l'usure.

levier M
Pièce sur laquelle on appuie pour ouvrir la pince.

point M indicateur M de température F
Témoin lumineux qui indique que le fer atteint la température requise.

voyant M lumineux
Signal lumineux qui indique que l'appareil est en marche.

pince F
Pince qu'on referme et qu'on presse sur une mèche de cheveux avant de l'enrouler autour du tube.

support M
Pièce permettant de poser l'appareil sur une surface même si le tube est chaud.

tube M
Cylindre chauffant autour duquel on enroule une mèche de cheveux.

embout M isolant
Extrémité du tube qui reste froide et sur laquelle on peut poser les doigts pour manipuler l'appareil.



tondeuse F
Appareil électrique servant à couper la barbe ou les cheveux très courts, dont la tête mobile permet de choisir la longueur de la coupe.

coiffure[F]

ciseaux[M] de coiffeur[M]
Ciseaux à lames droites qui servent à raccourcir les cheveux.

anneau[M]
Extrémité de la branche dans laquelle on passe les doigts pour actionner les lames.

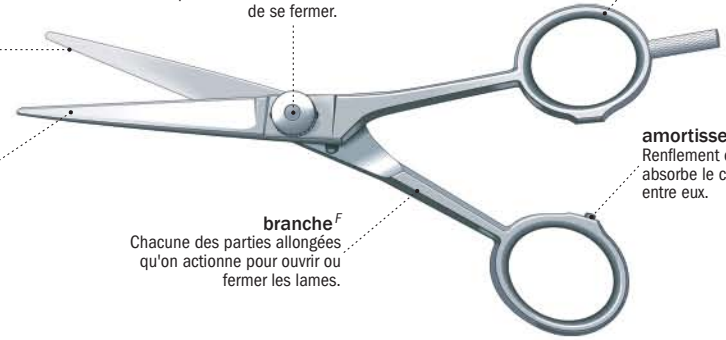
pivot[M]
Axe d'articulation des ciseaux, qui permet aux lames de s'écarter ou de se fermer.

tranchant[M]
Côté effilé de la lame destiné à couper.

lame[F]
Partie mince, effilée et plate, dont le mouvement permet de couper les cheveux.

amortisseur[M]
Renflement des anneaux qui absorbe le choc du contact entre eux.

branche[F]
Chacune des parties allongées qu'on actionne pour ouvrir ou fermer les lames.



ciseaux[M] sculpteurs
Ciseaux qui servent à raccourcir les cheveux tout en réduisant leur épaisseur au moyen d'une lame inférieure droite et d'une lame supérieure dentée.

lame[F] dentée
Lame dont le tranchant comporte une rangée de dents qui coupent les cheveux en pointe.

lame[F] droite
Lame au tranchant lisse qui coupe les cheveux droit.



ciseaux[M] à effiler
Ciseaux qui servent à réduire l'épaisseur des cheveux en coupant chaque mèche en pointe au moyen de lames dentées.

dent[F]
Chacune des saillies tranchantes de la lame.



sèche-cheveux[M]
Appareil électrique qui souffle de l'air chaud pour sécher les cheveux.

boîtier[M] du ventilateur[M]
Partie du corps de l'appareil qui renferme le moteur et le ventilateur qui souffle l'air chaud.

corps[M]
Partie de l'appareil qui contient l'élément chauffant du sèche-cheveux.

grille[F] d'aspiration[F]
Grille à travers laquelle l'air est aspiré et qui empêche que des cheveux ou d'autres particules pénètrent dans le corps de l'appareil.

grille[F] de sortie[F] d'air[M]
Grille à travers laquelle est soufflé l'air chaud. Elle protège de tout contact avec l'élément chauffant intérieur.

sélecteur[M] de vitesse[F]
Bouton permettant de régler la vitesse du ventilateur, donc la puissance du jet d'air.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

sélecteur[M] de température[F]
Bouton permettant de régler la température de l'air.

anneau[M] de suspension[F]
Anneau permettant de suspendre à un crochet le sèche-cheveux entre les utilisations.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier l'appareil.

buse[F]
Pièce qui s'emboîte sur le corps de l'appareil et qui concentre l'air chaud sur la chevelure.

cordon[M] d'alimentation[F]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.



rasage[M]

Ensemble des appareils et accessoires utilisés pour couper la barbe au ras de la peau.



mousse[F] à raser
Produit qu'on applique sur la barbe pour ramollir les poils avant le rasage et faciliter le glissement de la lame.



cordon[M] d'alimentation[F]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.



adaptateur[M] de fiche[F]
Accessoire électrique qui permet d'adapter une fiche à une prise de configuration différente.

blaireau[M]
Pinceau aux poils longs et durs, qui sert à appliquer une fine couche de crème à raser sur le visage.



soie[F]
Partie du blaireau généralement faite de poils de porc, plus rarement de poils de l'animal du même nom.



après-rasage[M]
Lotion qu'on applique sur le visage pour apaiser et parfumer la peau après le rasage.



bol[M] à raser
Récipient dans lequel on fait mousser la crème de rasage avant de l'appliquer sur la barbe.



distributeur[M] de lames[F]
Petite boîte métallique contenant des lames de rechange.



lame[F] à double tranchant[M]
Lame jetable dont les deux côtés sont tranchants, ce qui permet de doubler la durée d'utilisation.

tête[F] flottante
Support auquel sont reliées des lames, qui pivote en suivant les contours du visage afin d'assurer un rasage uniforme.

grille[F]
Grille qui protège la peau du contact avec les lames et qui oriente les poils pour en faciliter la coupe.



brosse[F] de nettoyage[M]
Brosse servant à nettoyer les lames et l'intérieur des têtes de rasage.

rasoir[M] électrique
Rasoir dont les lames sont actionnées par un moteur.



tondeuse[F]
Accessoire rétractable, pourvu de deux lames dentées dont le va-et-vient permet de tailler la moustache et les favoris.

sélecteur[M] de coupe[F]
Dispositif qui permet de régler la hauteur des têtes de rasage.

boîtier[M]
Boîte renfermant et protégeant le mécanisme de l'appareil.

indicateur[M] de charge[F]
Témoin indiquant la quantité d'énergie encore disponible.

voyant[M] de charge[F]
Voyant lumineux qui indique que la recharge du rasoir est en cours ou complétée.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

prise[F] de charge[F]
Prise qui sert à brancher l'appareil afin de l'alimenter en électricité ou de charger la batterie.

rasoir[M] à manche[M]
Rasoir utilisé traditionnellement par le barbier, constitué d'une lame très effilée articulée à un manche.

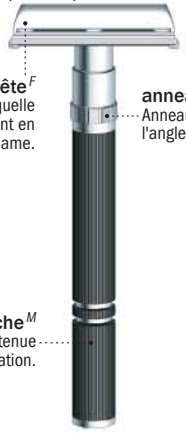
lame[F]
Lame en acier, longue et tranchante, qui sert à couper la barbe.



manche[M]
Étui de corne, d'ivoire, de nacre, etc., qui sert à la tenue en main du rasoir à l'utilisation et dans lequel on loge la lame au repos.

pivot[M]
Axe d'articulation de la lame et du manche.

rasoir[M] à double tranchant[M]
Rasoir à main en métal, pourvu d'une lame à deux tranchants qu'on remplace au besoin.

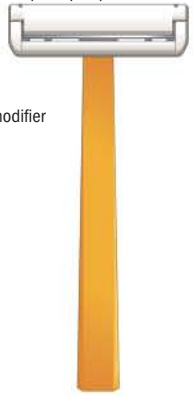


tête[F]
Extrémité du rasoir dans laquelle se visse le manche et qui tient en place la lame.

anneau[M]
Anneau permettant de modifier l'angle de la lame.

manche[M]
Partie du rasoir qui sert à la tenue en main pendant son utilisation.

rasoir[M] jetable
Rasoir en plastique, pourvu d'une ou plusieurs lames superposées, qu'on jette après quelques utilisations.



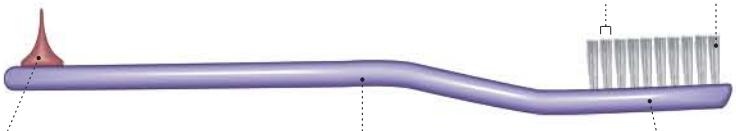
hygiène[F] dentaire

Soins de la bouche et particulièrement des dents, comprenant le brossage, l'utilisation du fil dentaire et le bain de bouche.

brosse[F] à dents[F]
Instrument utilisé pour nettoyer les dents par un mouvement de va-et-vient.

rang[M]
Alignement de poils répartis en touffes.

poil[M]
Filament plus ou moins souple, généralement en nylon.



stimulateur[M] de gencives[F]
Petite pièce généralement faite de caoutchouc, qui sert à nettoyer et masser les gencives.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier la brosse.

tête[F]
Partie de la brosse où s'insèrent les poils.



fil[M] dentaire
Fil souple, résistant et souvent ciré, utilisé pour nettoyer les interstices des dents.



dentifrice[M]
Pâte ou gel qu'on utilise pour nettoyer les dents et les gencives en le faisant mousser sur les dents à l'aide d'une brosse.



fil[M] dentaire
Fil souple, résistant et souvent ciré, utilisé pour nettoyer les interstices des dents.

porte-fil[M] dentaire
Instrument sur lequel est tendu un fil dentaire facilitant ainsi son utilisation.

brosse[F]
Instrument utilisé pour nettoyer les dents par un mouvement de va-et-vient.

tige[F]
Organe par lequel le moteur transmet le mouvement aux poils de la brosse.

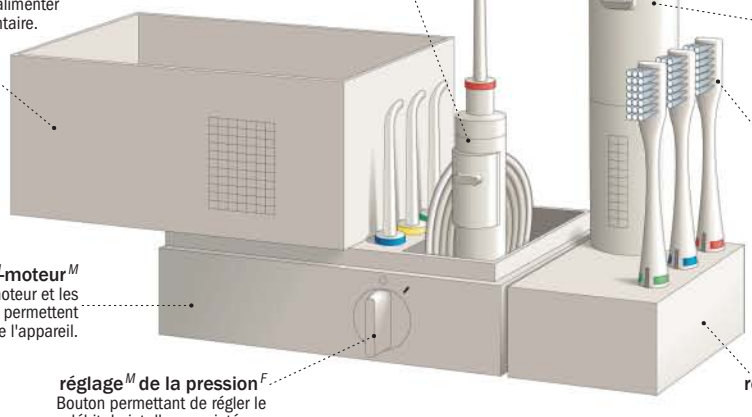
buse[F]
Pièce pourvue d'un orifice par lequel est projeté le jet d'eau.

combiné[M] bucco-dentaire
Appareil électrique comprenant une brosse à dents et un jet dentaire.

jet[M] dentaire
Instrument qu'on utilise après le brossage, qui projette un jet d'eau pour nettoyer les dents et masser les gencives.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

réserve[F] d'eau[F]
Récipient contenant l'eau, éventuellement additionnée d'eau de dentifrice, qui sert à alimenter le combiné bucco-dentaire.



manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier la brosse.

brosse[F] à dents[F]
Instrument utilisé pour nettoyer les dents par un mouvement de va-et-vient.

bloc[M]-moteur[M]
Partie contenant le moteur et les différents circuits qui permettent le fonctionnement de l'appareil.

réglage[M] de la pression[F]
Bouton permettant de régler le débit du jet d'eau projeté par la buse.

réceptacle[M] de brosses[F]



eau[F] dentifrice[M]; rince-bouche[M]
Liquide avec lequel on se gargarise pour rincer la bouche et rafraîchir l'haleine.

lentilles[F] de contact[M]

Prothèses optiques transparentes placées sur la cornée pour corriger les défauts de la vision.





gouttes[F] ophtalmiques lubrifiantes
Produit qu'on applique goutte à goutte sur les yeux, sans nécessairement retirer les lentilles, afin de les humidifier.

solution[F] multifonctions
Produit assurant à la fois le nettoyage, le rinçage, la désinfection et la conservation des lentilles.



lentille[F] souple
Lentille très fine qui épouse parfaitement la forme de l'œil et dont la durée de vie varie de 1 à 2 ans.



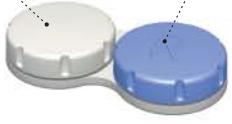
lentille[F] jetable
Lentille souple dont la durée de vie varie de 1 à 30 jours.

logement[M] gauche
Emplacement réservé à la lentille portée sur l'œil gauche.

logement[M] droit
Emplacement réservé à la lentille portée sur l'œil droit.



lentille[F] rigide
Lentille plus épaisse que la lentille souple, dont la durée d'utilisation varie de 2 à 10 ans.



étui[M] à lentilles[F]
Contenant dans lequel on conserve les lentilles en les trempant dans une solution multifonctions.

lunettes^{F}

Verres enchâssés dans une monture qu'on place devant les yeux pour corriger la vue ou les protéger de l'éclat du soleil.

parties^{F} des lunettes^{F}



verre^{M}
Lentille transparente à laquelle on donne des caractéristiques optiques adaptées aux besoins d'une personne et qu'on taille en fonction de la monture.

barre^{F}
Élément qui suit la ligne des sourcils et relie les deux cercles.

pont^{M}
Partie de la monture qui joint les deux cercles d'un verre et sert souvent d'appui sur le nez.

tenon^{M}
Élément fixé sur le côté du cercle, qui permet d'articuler la branche à la monture.

talon^{M}
Partie de la branche qui s'articule avec le tenon, permettant de replier la branche derrière la monture.

branche^{F}
Tige articulée sur le côté du cercle, dont l'extrémité se replie derrière les oreilles pour maintenir les verres devant les yeux.

coude^{M}
Partie de la branche qui s'appuie sur l'oreille et où s'amorce la cambrure vers l'arrière.

cambre^{F}
Partie courbée, rigide, au bout arrondi, à l'extrémité libre de la branche, qui passe derrière l'oreille.

cercle^{M}
Élément de la monture qui entoure et soutient les verres.

bras^{M} **de plaquette**^{F}
Tige métallique joignant la plaquette au cercle.

support^{M} **de plaquette**^{F}
Extrémité plate du bras de plaquette sur laquelle celle-ci est fixée.

plaquette^{F}
Petite pièce, généralement de plastique, qui sert de surface d'appui du cercle sur le nez.

monture^{F}

Armature des lunettes permettant de fixer les verres et de les maintenir en place devant les yeux.

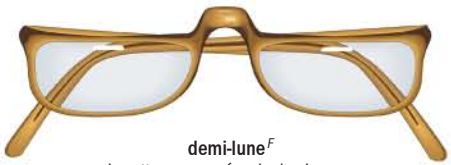


exemples^{M} de lunettes^{F}

Les lunettes ont différentes formes selon les époques et selon leur fonction (corriger la vue de près ou de loin, protéger les yeux, grossir, etc.).



bésicles^{F} **à pont**^{M} **élastique**
Lunettes dont la monture se serre sur le nez grâce à un pont muni d'un ressort.



demi-lune^{F}
Lunettes composées de demi-verres permettant de voir de près avec les verres et de voir de loin sans eux, en regardant par-dessus ceux-ci.



face-à-main^{M}
Lunettes qu'on tient devant les yeux grâce à une tige fixée sur le côté d'un des cercles.



lunettes^{F} **de soleil**^{M}
Lunettes pourvues de verres filtrant le rayonnement solaire afin de protéger les yeux.



binocle^{M}
Face-à-main dont les verres se replient l'un sur l'autre et se logent dans le manche qui sert aussi d'étui.



monocle^{M}
Verre unique qu'on loge sous l'arcade sourcilière.



lorgnette^{F}
Instrument d'optique grossissant qu'on place devant les yeux pour regarder des objets relativement peu éloignés, au théâtre par exemple.

articles[M] de maroquinerie[F]

Objets personnels faits de cuir ou de matériaux de substitution du cuir.

mallette[F] porte-documents[M]
Petite valise rigide et plate, de présentation sobre et d'exécution soignée, destinée à transporter des documents.



séparation[F]-classeur[M]
Panneau servant à isoler les effets personnels, retenu par des boutons-pression ou des agrafes et pourvu de compartiments et de poches.

pochette[F]
Petite poche souple, plate et rectangulaire, destinée à grouper des objets similaires.

charnière[F]
Assemblage métallique constitué de deux pièces symétriques articulées autour d'un axe, permettant d'ouvrir et de fermer la mallette.

doublure[F]
Revêtement de tissu ou de cuir, qui protège et garnit l'intérieur de la mallette.

fermoir[M]
Dispositif en métal (attache, agrafe, etc.) qui sert à tenir un objet fermé.

classeur[M] à soufflets[M]
Jeu de poches superposées, destinées à contenir des documents.

porte-stylo[M]
Pièce de cuir ou de tissu en forme de demi-tube dans laquelle on glisse un stylo.

cadre[M]
Pièce métallique rectangulaire, sur laquelle est montée la coque et qui porte les charnières, les serrures et la poignée.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de porter la mallette.

serrure[F] à combinaison[F]
Serrure dont l'ouverture est commandée par une combinaison de chiffres.

porte-documents[M] à soufflet[M]
Serviette pourvue d'une poignée dont les bords peuvent s'écarter pour y placer plus de documents ou de livres.



poignée[F] rentrante
Poignée rétractable, rigide et plate, qui glisse à travers deux fentes à l'intérieur d'un porte-documents.

poche[F] extérieure
Compartiment plat incorporé sur le devant du porte-documents et fermé par une fermeture à glissière.

serviette[F]
Sac rectangulaire, à compartiments, servant à transporter des documents, des dossiers, des livres, etc.



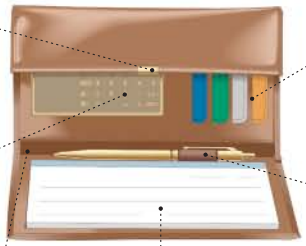
patte[F]
Pièce étroite munie d'un système de fermeture, qui prolonge un rabat ou passe par-dessus l'ouverture d'un objet afin de le fermer.

serrure[F] à clé[F]
Serrure dont l'ouverture est commandée par une clé.

soufflet[M]
Pièce cousue au fond et sur le côté d'un sac de façon à lui donner plus d'ampleur.

portefeuille[M] chéquier[M]
Article pourvu de compartiments de tailles diverses, destiné à contenir des papiers d'identité, des cartes, des billets, de la monnaie, un stylo et un chéquier.

grébiche[F]
Pièce métallique servant à renforcer le bord ou le coin de certains articles.



porte-cartes[M]
Ensemble de poches juxtaposées, dans lesquelles on glisse diverses cartes.

calculette[F]
Petit appareil électronique à alimentation autonome, qui permet d'effectuer automatiquement des opérations numériques.

porte-stylo[M]
Pièce de cuir ou de tissu en forme de demi-tube dans laquelle on glisse un stylo.

poche[F] secrète
Poche dont l'ouverture est dissimulée.

chéquier[M]
Carnet contenant des formules de chèques.

poche[F] américaine
Compartiment plat entre le dos et l'intérieur d'un portefeuille ou d'un porte-cartes, dans lequel on range des billets de banque.

porte-cartes[M]
Article servant à contenir, classer et protéger des pièces d'identité et diverses cartes tout en les rendant aisément visibles.



feuillets[M]
Compartiment mobile d'un porte-cartes, généralement divisé en plusieurs volets.

patte[F]
Pièce étroite munie d'un système de fermeture, qui prolonge un rabat ou passe par-dessus l'ouverture d'un objet afin de le fermer.

fente[F]
Ouverture étroite et longue, dans laquelle on glisse une carte et qui permet d'en laisser dépasser une partie pour la reconnaître aisément.

volet[M] transparent
Partie d'un feuillet dans laquelle on glisse un document (pièce d'identité, cartes diverses, etc.) et qui permet d'en voir les faces tout en le protégeant.



portefeuille[M]
Article pourvu de compartiments de dimensions diverses, destiné à contenir des papiers d'identité, des cartes, des billets de banque et de la monnaie.



porte-monnaie[M]
Petit étui de formes diverses, destiné à contenir des pièces de monnaie et tenant généralement dans la poche.



porte-clés[M]
Étui renfermant plusieurs clés, destiné à protéger le vêtement ou le sac du frottement avec celles-ci.



bourse[F] **à monnaie**[F]
Petit sac souple, pourvu d'une fermeture à glissière ou d'un fermoir, dans lequel on range des pièces de monnaie et parfois des billets.



porte-passeport[M]
Étui généralement divisé en plusieurs compartiments dont un est adapté à la forme du passeport et permet de le protéger.



porte-coupures[M]
Étui qui se plie en deux, disposant de plusieurs séparations et où l'on range uniquement des billets de banque.



écritoire[F]
Article pouvant contenir ce qui est nécessaire à la correspondance (papier, stylo, etc.) et présentant une surface rigide pour écrire.



porte-chéquier[M]
Étui servant à protéger un chéquier des manipulations et des frottements dans la poche ou le sac.



étui[M] **à lunettes**[F]
Enveloppe, relativement rigide, dont la forme est adaptée à celle des lunettes et qui permet de les transporter et de les protéger.

porte-documents[M] **plat**
Serviette de faible épaisseur ne comportant qu'un seul compartiment.



sacs[M] à main[F]

Accessoires en forme de poche, relativement souples et légers, qu'on porte à la main, sous le bras ou sur l'épaule et qui servent à transporter divers objets.

sac[M] **seau**[M]
Sac souple, de forme cylindrique et à fond plat, disposant d'un seul compartiment et qui peut être pourvu de poignées ou d'une bandoulière.

œillet[M]
Petit trou cerclé de métal dans lequel on passe le lacet.

lacet[M] **de serrage**[M]
Cordon étroit de tissu ou de cuir, plat ou rond, qu'on passe dans des œillets et qui permet de fermer le sac.

poche[F] **frontale**
Compartiment plat apposé sur le devant du sac.



sac[M] **cartable**[M]
Sac solide, muni d'une poignée et parfois de bretelles, qui concilie la fonction d'un sac à main et d'une serviette.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de transporter le sac.

rabat[M]
Pièce parfois munie d'une fermeture, conçue pour se replier sur l'ouverture de l'objet et ainsi le fermer.

fermoir[M]
Dispositif en métal (attache, agrafe, etc.) qui sert à tenir un objet fermé.

serrure[F]
Mécanisme assurant le verrouillage d'un objet par son propriétaire, au moyen d'une clé ou d'une combinaison.



sacs[M] à main[F]



sac[M] boîte[F]
Sac rigide pourvu d'une ou deux poignées.



balluchon[M]
Sac souple, de forme cylindrique, disposant d'un seul compartiment, qui se ferme par un lacet de serrage et est pourvu d'une bandoulière.

sac[M] à bandoulière[F]
Sac pourvu d'une bandoulière dont on peut ajuster la longueur et qui se ferme au moyen d'un rabat ou d'une fermeture à glissière.



boucle[F]
Fermeture constituée d'un anneau, qui permet d'assujettir les deux extrémités d'une bandoulière.

bandoulière[F]
Longue courroie, souvent réglable au moyen d'une boucle, permettant de porter le sac sur l'épaule ou en diagonale sur la poitrine.



manchon[M]
Petit sac léger et plat, pourvu d'un cordon permettant de le tenir à la main et dans lequel on ne transporte que de menus objets.



sac[M] besace[F]
Sac dont le fond consiste en une bande qui remonte sur les côtés jusqu'à la fermeture, chaque côté formant un bec prolongé par la bandoulière.

sac[M] accordéon[M]
Sac fait de poches souples juxtaposées, pourvues de soufflets, souvent munies de fermetures à glissière, l'ensemble étant fermé par un rabat.



soufflet[M]
Pièce cousue au fond et sur le côté d'un sac de façon à lui donner plus d'ampleur.



sac[M] fourre-tout[M]
Sac assez grand, résistant et de style simple, sans séparations ni poches.



pochette[F] d'homme[M]
Petit sac utilisé par les hommes, de style sobre, généralement rectangulaire, pourvu d'une poignée et parfois d'une bandoulière.



sac[M] marin[M]
Grand balluchon, généralement pourvu d'un fond en cuir, dont la bandoulière est fixée sur le côté, dans le sens de la longueur.



sac[M] polochon[M]
Sac de forme cylindrique, généralement pourvu d'une fermeture à glissière sur toute sa longueur et de deux poignées symétriques ou d'une bandoulière.



sac[M] à provisions[F]
Grand sac résistant, muni de poignées, utilisé pour faire les courses.



cabas[M]
Sac à provisions de grande contenance.

bagages[M]

Ensemble des valises, coffres, sacs, etc. servant à contenir et à protéger les effets qu'on emporte lors d'un voyage.

trousse[F] de toilette[F]
Étui comportant plusieurs compartiments, destiné à contenir des articles de toilette, des cosmétiques, des bijoux, etc.



bagage[M] à main[F]
Sac de voyage qu'on peut emporter avec soi dans la cabine d'un avion, car ses dimensions respectent les limites fixées par les transporteurs.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de transporter le sac.



poche[F] extérieure
Compartiment plat incorporé sur le devant du bagage et fermé par une fermeture à glissière.

bandoulière[F]
Longue courroie, souvent réglable au moyen d'une boucle, permettant de porter le sac sur l'épaule ou en diagonale sur la poitrine.

sac[M] fourre-tout[M]
Sac de voyage léger et souple, disposant d'un seul compartiment.



housse[F] à vêtements[M]
Enveloppe souple qui sert à recouvrir et à protéger des vêtements, qu'on suspend au moyen d'un cintre intégré.



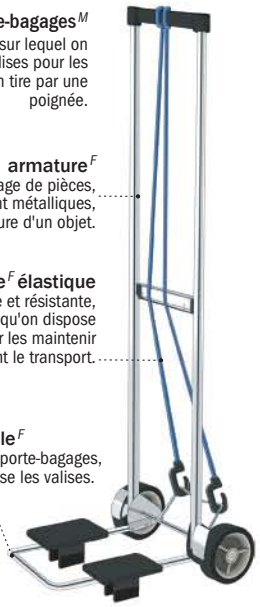
fermeture[F] à glissière[F]
Fermeture faite de deux rubans bordés de dents s'emboîtant les unes dans les autres à l'aide d'un curseur.

porte-bagages[M]
Support à roulettes sur lequel on peut déposer des valises pour les transporter et qu'on tire par une poignée.

armature[F]
Assemblage de pièces, généralement métalliques, formant l'ossature d'un objet.

sangle[F] élastique
Bande extensible et résistante, pourvue d'un crochet, qu'on dispose autour des bagages pour les maintenir en place pendant le transport.

béquille[F]
Partie repliable du porte-bagages, sur laquelle on pose les valises.



sac[M] à dos[M]
Sac de voyage ou de randonnée qui se porte sur le dos.



valise[F] verticale
Bagage rectangulaire de dimension variable, muni de roulettes et d'une poignée escamotable qui en facilite le transport.

poignée[F] escamotable
Poignée rétractable qui permet de tirer ou de pousser facilement la valise.



valise[F] pullman[M]
Bagage à main rectangulaire, de grandes dimensions, souvent muni de roulettes permettant de le transporter plus aisément.

poignée[F]
Partie qui permet de saisir et de transporter la valise.

porte-adresse[M]
Petit étui transparent, dans lequel on glisse une étiquette portant le nom et l'adresse du propriétaire de la valise à laquelle il est fixé.

cadre[M]
Pièce métallique rectangulaire qui porte les charnières, les serrures et la poignée.

dragonne[F]
Lanière fixée à la valise, qu'on passe au poignet pour tirer la valise en la faisant rouler.



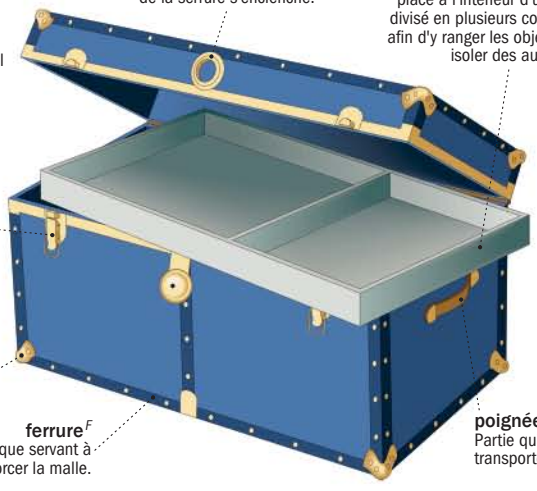
garniture[F]
Pièces de diverses matières destinées à renforcer la base d'une valise.

roulette[F]
Petite roue fixée sous la valise, qui permet de la déplacer sans la porter.

moraillon[M]
Fermeture composée de deux pièces, une tige mobile pourvue d'une serrure fixée à la paroi de la malle, qui se rabat sur un anneau fixé sur le couvercle où le pêne de la serrure s'enclenche.

plateau[M]
Logement généralement amovible, placé à l'intérieur d'un bagage et divisé en plusieurs compartiments, afin d'y ranger les objets qu'on veut isoler des autres.

malle[F]
Bagage rigide et solide, de grandes dimensions, dans lequel on transporte des objets.



crampon[M] de fermeture[F]
Accessoire métallique en deux pièces permettant de tenir fermé le couvercle d'une malle.

cantonnière[F]
Garniture métallique qui renforce les coins d'une malle.

ferrure[F]
Garniture métallique servant à renforcer la malle.

poignée[F]
Partie qui permet de saisir et de transporter la malle.

valise[F] fin[F] de semaine[F]
Bagage à main rectangulaire, de petites dimensions, utilisé pour des voyages de courte durée.

poche[F] intérieure
Compartiment plat incorporé dans la doublure intérieure de la valise.

panneau[M] de séparation[F]
Panneau permettant d'isoler les papiers des effets personnels, retenu par des boutons-pression ou des agrafes et parfois pourvu d'une poche.

sangle[F] serre-vêtements[M]
Bandes de tissu élastiques, fixées à l'intérieur d'un bagage et servant à maintenir à plat les vêtements.

serrure[F]
Dispositif fixé au bagage qui permet de le verrouiller.

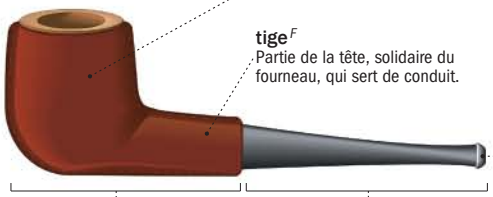


coque[F]
Élément en métal léger ou en plastique, constitué des deux pièces principales d'une valise qui se referment l'une sur l'autre.

articles[M] de fumeur[M]

Ensemble d'objets utilisés pour fumer du tabac à la pipe ou sous forme de cigares ou de cigarettes.

pipe[F]
Instrument constitué d'un fourneau qu'on bourre de tabac et d'un tuyau par lequel on aspire la fumée.



talon[M]
Partie inférieure de la tête faisant saillie et par laquelle on tient la pipe.

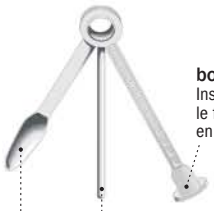
tige[F]
Partie de la tête, solidaire du fourneau, qui sert de conduit.

lentille[F]
Extrémité large et plate du tuyau qu'on tient entre les dents.

tête[F]
Partie de la pipe, le plus souvent en bois, dans laquelle est creusé le fourneau.

tuyau[M]
Partie de la pipe, le plus souvent en caoutchouc dur, qui s'emboîte dans la tige et sert de conduit.

bourre-pipe[M]
Instrument multiple à trois branches, qui sert à tasser le tabac dans le fourneau, à déboucher et à vider celui-ci.



bourre-pipe[M]
Instrument qui sert à tasser dans le fourneau le tabac qui se dilate en brûlant.

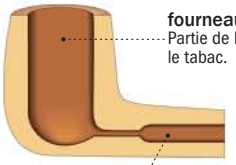
curette[F]
Instrument servant à enlever les restes de cendres du fourneau et à en gratter la couche carbonisée.

pointe[F]
Instrument servant à récurer la tige et à débourrer le tabac dans le fourneau.

nettoie-pipes[M]
Tiges souples, recouvertes de fibres, utilisées pour nettoyer l'intérieur du tuyau.



coupe[F] **d'une pipe**[F]



fourneau[M]
Partie de la pipe dans laquelle brûle le tabac.

tenon[M]
Saillie découpée dans le tuyau permettant de l'adapter à la tête.

mortaise[F]
Entaille pratiquée dans la tête permettant d'y adapter le tenon du tuyau.

système[M] **filtre**[M]
Petit tube en aluminium, inséré entre la tige et le tuyau, destiné à retenir une partie des substances toxiques de la fumée.

trou[M] **de l'embout**[M]
Extrémité du conduit qui permet à la fumée de se diffuser dans la bouche.



blague[F] **à tabac**[M]
Étui étanche dans lequel on conserve du tabac.



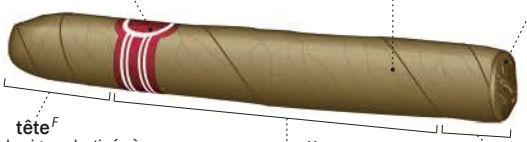
porte-pipes[M]
Objet de formes diverses sur lequel on laisse refroidir les pipes, conçu de telle sorte que le tuyau des pipes soit orienté vers le haut afin de le sécher.

cigare[M]
Rouleau fait de fragments de feuilles de tabac enveloppés dans une grande feuille de qualité.

bague[F]
Anneau de papier, qui entoure le cigare et peut porter le nom ou la marque du fabricant ou servir de signe fiscal.

cape[F]
Feuille de tabac fine et de très bonne qualité, enroulée en spirale autour du cigare pour lui servir d'enveloppe.

tabac[M]
Produit fait de feuilles séchées issues d'une plante riche en nicotine, préparé pour être fumé sous forme de cigares ou de cigarettes.



tripe[F]
Intérieur du cigare composé de feuilles de tabac, de deux à quatre types différents, hachées plus ou moins finement.

tête[F]
Extrémité du cigare destinée à être portée à la bouche et qu'il faut inciser avant d'allumer le cigare.

corps[M]
Partie principale du cigare formée par les feuilles de tabac hachées et la feuille qui les enveloppe.

pied[M]
Extrémité du cigare destinée à être allumée. Le pied peut être fermé et, dans ce cas, il est nécessaire de le couper avant de l'allumer.

coupe-cigare[M]
Instrument composé d'une plaque métallique perforée et d'une lame, qui sert à couper la tête et le pied d'un cigare.



lame[F]
Pièce tranchante et mobile, qui sectionne la tête ou le pied du cigare placé dans le trou du coupe-cigare.

anneau[M]
Pièce ronde dans laquelle on passe un doigt pour tenir le coupe-cigare. Un des anneaux est mobile et actionne la lame.



papier[M] **à cigarettes**[F]
Ensemble de feuilles de papier très minces dans lesquelles on roule du tabac pour confectionner soi-même des cigarettes.

cartouche[F]
Unité de vente regroupant plusieurs paquets de cigarettes.

cigarette[F]
Petit rouleau de tabac haché, enveloppé dans un papier fin et souvent muni d'un filtre à son extrémité, destiné à être fumé.



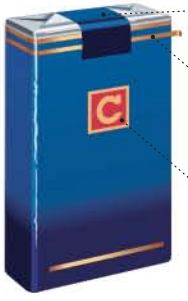
papier[M]
Papier très mince qui enveloppe le tabac.

bout[M]**-filtre**[M]
Embout placé côté bouche, destiné à retenir une partie des substances toxiques de la fumée.

couture[F]
Ligne selon laquelle le papier de cigarette est collé le long de celle-ci.

tabac[M]
Produit fait de feuilles séchées issues d'une plante riche en nicotine, préparé pour être fumé sous forme de cigares ou de cigarettes.

paquet[M] **de cigarettes**[F]
Unité de vente regroupant 10, 20 ou 25 cigarettes.



timbre[M]
Rectangle de papier collé sur un paquet de cigarettes pour en assurer la fermeture et qui tient parfois lieu de justificatif fiscal.

bandelette[F] **d'arrachage**[M]
Bandelette de plastique dont l'arrachage permet l'ouverture de la pellicule enveloppant le paquet de cigarettes.

marque[F] **déposée**
Marque de commerce qui fait l'objet d'un dépôt légal et dont l'usage est réservé au déposant qui en a la propriété.



articles^{M} de fumeur^{M}

briquet^{M} à gaz^{M}
Instrument contenant du butane liquéfié, parfois mélangé à du propane, qui permet de l'enflammer par l'étincelle produite par frottement.



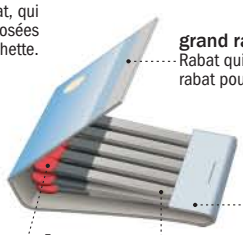
couvercle^{M}
Tête à ressort dont la fermeture permet d'éteindre la flamme.

molette^{F}
Petite roue crantée qui produit des étincelles en frottant sur une pierre, ce qui permet d'enflammer le jet gazeux.

molette^{F} de réglage^{M} de la flamme^{F}
Molette qui règle le jet gazeux s'échappant du réservoir, ce qui permet d'augmenter ou de diminuer la flamme.

réservoir^{M}
Partie cylindrique creuse contenant du butane liquéfié.

pochette^{F} d'allumettes^{F}
Étui fermé par un rabat, qui contient des allumettes disposées en rangées fixées à la pochette.



grand rabat^{M}
Rabat qui se glisse sous le petit rabat pour fermer la pochette.

petit rabat^{M}
Rabat sous lequel sont fixées les allumettes.

tête^{F}
Extrémité de l'allumette enduite d'un composé chimique qui s'enflamme par frottement contre une autre surface.

tige^{F}
Corps de l'allumette, généralement en carton ou en bois.



dos^{M}

frottoir^{M}
Partie d'une pochette ou d'une boîte d'allumettes enduite d'une matière abrasive, sur laquelle on frotte les allumettes pour les enflammer.

boîte^{F} d'allumettes^{F}
Boîte rectangulaire ou carrée, au couvercle coulissant, qui contient des allumettes en vrac.

allumette^{F} de sûreté^{F}
Petite tige dont la tête s'enflamme uniquement lorsqu'on la frotte à une surface particulière, ce qui permet d'éviter de l'allumer accidentellement.



cendrier^{M}
Récipient dans lequel les fumeurs vident leur pipe ou déposent les cendres et les restes de leur cigare ou cigarette.

mégot^{M}
Reste non consumé de cigare ou de cigarette.

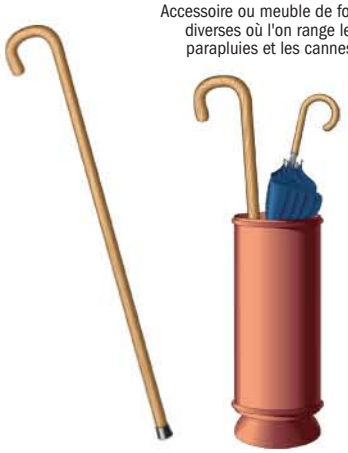


cendre^{F}
Résidu résultant de la combustion du tabac.

parapluie^{M} et canne^{F}

La forme, la matière et le prix de ces objets personnels varient à l'infini selon les cultures, les époques et les fabricants.

porte-parapluies^{M}
Accessoire ou meuble de formes diverses où l'on range les parapluies et les cannes.



canne^{F}
Bâton façonné sur lequel on s'appuie en marchant.

parapluie^{M} télescopique
Parapluie qui, une fois fermé, est de dimension réduite, grâce au manche qui s'emboîte et aux baleines articulées repliables sur elles-mêmes.



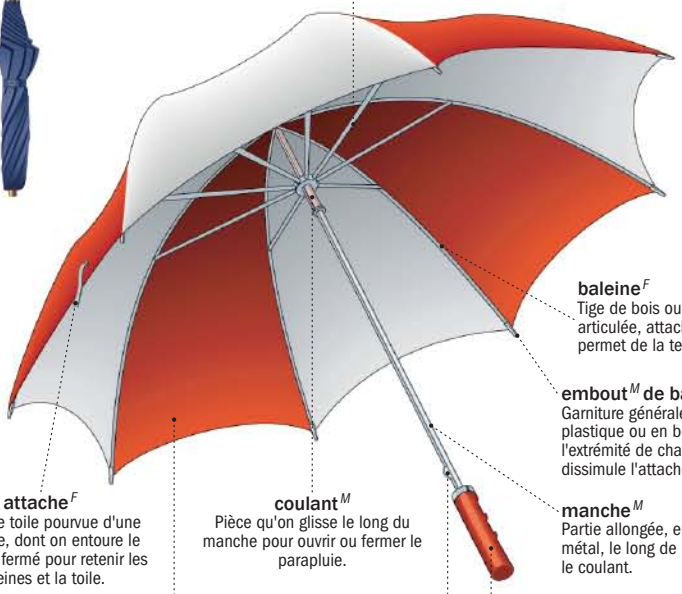
poussoir^{M} d'ouverture^{F}
Bouton sur lequel on appuie pour déclencher le mécanisme d'ouverture du parapluie.

fourreau^{M}
Étui allongé dans lequel on glisse le parapluie lorsqu'il est fermé, afin d'en protéger la toile.

parapluie^{M}-canne^{F}
Parapluie dont le manche a la forme d'une canne.

parapluie^{M}
Accessoire formé d'un manche et d'un tissu tendu sur une armature métallique pliante, qui sert à se protéger de la pluie.

rayon^{M}
Élément de l'armature qui s'articule avec le coulant et une baleine.



baleine^{F}
Tige de bois ou de métal articulée, attachée à la toile qui permet de la tendre.

embout^{M} de baleine^{F}
Garniture généralement en plastique ou en bois, qui garnit l'extrémité de chaque baleine et dissimule l'attache de la toile.

manche^{M}
Partie allongée, en bois ou en métal, le long de laquelle glisse le coulant.

attache^{F}
Bande de toile pourvue d'une fermeture, dont on entoure le parapluie fermé pour retenir les baleines et la toile.

coulant^{M}
Pièce qu'on glisse le long du manche pour ouvrir ou fermer le parapluie.

toile^{F}
Tissu imperméable, souvent en nylon.

ferret^{M}
Petite pièce à ressort qui s'enclenche dans le coulant au bas et au haut du manche pour le retenir et ainsi maintenir le parapluie ouvert ou fermé.

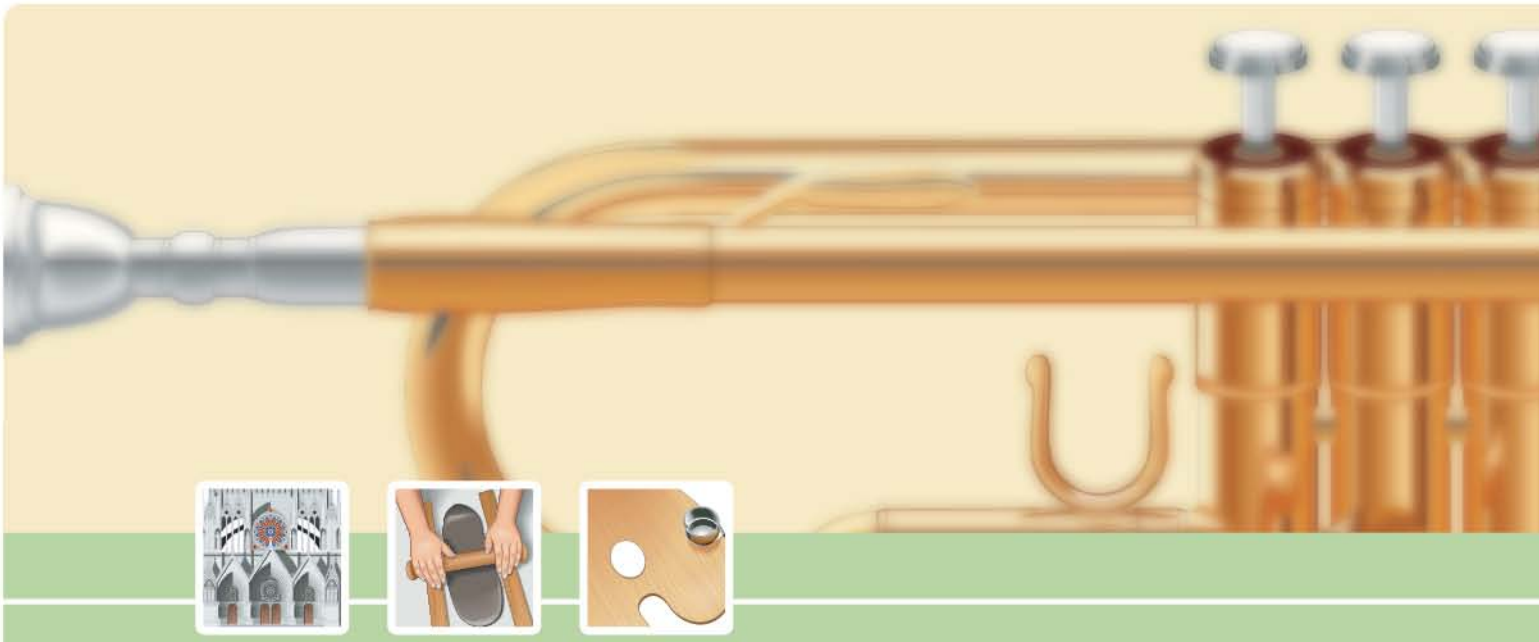
poignée^{F}
Pièce généralement en plastique ou en bois, qui permet de saisir le parapluie, qu'il soit ouvert ou fermé.

embout^{M}
Garniture généralement métallique qui entoure l'extrémité du parapluie pour le décorer et le protéger du contact avec le sol.

courroie^{F} d'attache^{F}
Bande de toile pourvue d'une fermeture, dont on entoure le parapluie fermé pour retenir les baleines et la toile.

bandoulière^{F}
Longue courroie, souvent réglable au moyen d'une boucle, permettant de porter un objet sur l'épaule ou en diagonale sur la poitrine.





394 Beaux-arts

Arts qui regroupent notamment les domaines de la peinture, du dessin et de la sculpture.

402 Architecture

Art de concevoir et de construire des édifices.

420 Arts graphiques

Ensemble des techniques et des procédés utilisés pour la réalisation d'un imprimé.



ARTS ET ARCHITECTURE

427 Arts de la scène

Ensemble des arts des domaines du spectacle : théâtre, cinéma, danse, opéra, etc.

432 Musique

Art de combiner les sons de manière à produire une impression harmonieuse.

452 Artisanat

Ensemble des activités manuelles de nature artistique qu'une personne exécute pour son propre compte et son propre plaisir.

musée[M]

Établissement où sont conservées et exposées des œuvres d'art.

auditorium[M]
Salle aménagée pour recevoir le public lors de conférences ou de la présentation de documents audiovisuels.

centre[M] **de documentation**[F]
Local réservé au personnel, contenant la documentation technique pertinente aux activités du musée.

préposé[M] **au contrôle**[M] **des billets**[M]
Personne qui vérifie la validité des billets avant de laisser entrer les visiteurs.

archives[F]
Lieu où sont conservés les documents en vue d'une utilisation éventuelle.

bureau[M] **du conservateur**[M]
Conservateur : personne qui administre et a la charge des collections d'un musée.

bureau[M] **du directeur**[M]
Directeur : personne qui dirige les différents services d'un musée.

vestiaire[M]
Espace aménagé pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

administration[F]
Lieu où sont effectuées les tâches reliées à la gestion des services d'un musée.

poste[M] **de surveillance**[F]
Local équipé de téléviseurs qui permettent à un préposé d'observer les différentes salles du musée.

salle[F] **de réunion**[F]
Local multifonctionnel réservé au personnel administratif.

tableau[M] **d'affichage**[M] **des expositions**[F]

banderole[F] **d'exposition**[F] **à venir**
Bande longue et étroite sur laquelle est annoncée une exposition ultérieure.

hall[M] **d'entrée**[F]
Pièce de grandes dimensions qui sert d'accès aux autres pièces du musée.

billetterie[F]
Lieu où on se procure les billets d'entrée.

banderole[F] **d'exposition**[F] **en cours**[M]
Bande longue et étroite sur laquelle est annoncée l'exposition présentée au musée.

rampe[F] **d'accès**[M] **pour fauteuils roulants**[M]

boutique[F] **du musée**[M]
Local dans lequel les articles à vendre sont exposés.



audioguide[M]
Appareil individuel portatif qui permet l'audition de commentaires sur les œuvres d'art exposées dans la langue de l'usager.

quai[M] de déchargement[M]
Installation qui permet la manipulation des caisses contenant le matériel d'une exposition.

aire[F] de réception[F]
Local aménagé pour la réception des œuvres d'art.

laboratoire[M] de conservation[F]
Lieu aménagé pour l'entretien ou la restauration des œuvres d'art.

caméra[F] de surveillance[F]
Appareil qui transmet une image de la salle où il se trouve au poste de surveillance et qui sert de protection contre le vol ou le vandalisme.

sculpture[F]
Œuvre façonnée dans un matériau auquel on impose une forme déterminée.

bornes[F] interactives
Ordinateurs interactifs, munis d'un écran tactile ou d'un clavier, qui fournissent différentes informations et sollicitent la participation du visiteur.

installation[F]
Œuvre à trois dimensions composée d'éléments disposés dans un ordre précis conformément à l'intention de l'artiste.

salles[F] d'expositions[F] temporaires
Salles où se succèdent les expositions de courte durée consacrées à un artiste ou à un thème.

tableau[M]
Œuvre picturale habituellement réalisée sur une toile tendue sur un châssis et encadrée.

salle[F] de projection[F]
Espace provisoire où sont présentés des documents audiovisuels consacrés à l'artiste ou au thème d'une exposition.

salles[F] d'expositions[F] permanentes
Salles où le musée présente des œuvres de sa collection durant une longue période.

w.-c.[M]; toilettes[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire les besoins naturels et équipée de lavabos.

bibliothèque[F]
Lieu où sont classés des livres, des périodiques, des documents audio, etc., pour consultation et prêt.



cadre[M]
Bordure rigide qui entoure et protège un tableau, une gravure, et qui peut être accrochée au mur.

tableau[M]
Œuvre picturale habituellement réalisée sur une toile tendue sur un châssis et encadrée.



fiche[F] technique
Feuille cartonnée sur laquelle sont indiquées les informations relatives à une œuvre d'art.

peinture[F] et dessin[M]

Arts qui permettent la représentation ou la suggestion du visible ou de l'imaginaire sur une surface, à l'aide de moyens graphiques et de couleurs.

principales techniques[F]

Procédés utilisés pour réaliser un dessin ou une peinture.



dessin[M] à l'encre[F]
Technique surtout employée avec une plume pour créer des traits fins et précis.



dessin[M] au fusain[M]
Technique souvent utilisée pour le croquis, permettant de créer des tons allant des noirs les plus profonds aux gris les plus légers.



peinture[F] à l'huile[F]
Technique qui, selon la composition de la peinture, permet d'obtenir un aspect opaque ou transparent, mat ou brillant.



aquarelle[F]
Mélange de poudre de pigments agglutinée à un liant soluble dans l'eau qui, dilué, permet de créer un effet de transparence.



gouache[F]
Mélange de pigments grossièrement broyés additionnés de craie et agglutinés à un liant soluble dans l'eau qui, dilué, permet de créer un effet d'opacité.



dessin[M] au feutre[M]
Technique qui permet de produire des traits précis et des dégradés de couleurs.



dessin[M] au pastel[M] sec
Technique qui, par son trait poudreux, permet de créer un aspect velouté.



dessin[M] au pastel[M] gras
Technique qui fournit un trait d'aspect brillant, semblable à celui de la peinture à l'huile.



dessin[M] au crayon[M] de couleur[F]
Technique permettant de créer un trait précis associé à la couleur et de superposer des couleurs pour obtenir de nouvelles nuances.



dessin[M] au crayon[M] de cire[F]
Technique surtout utilisée par les enfants, qui permet de créer un trait précis et d'aspect brillant associé à la couleur.

matériel[M]

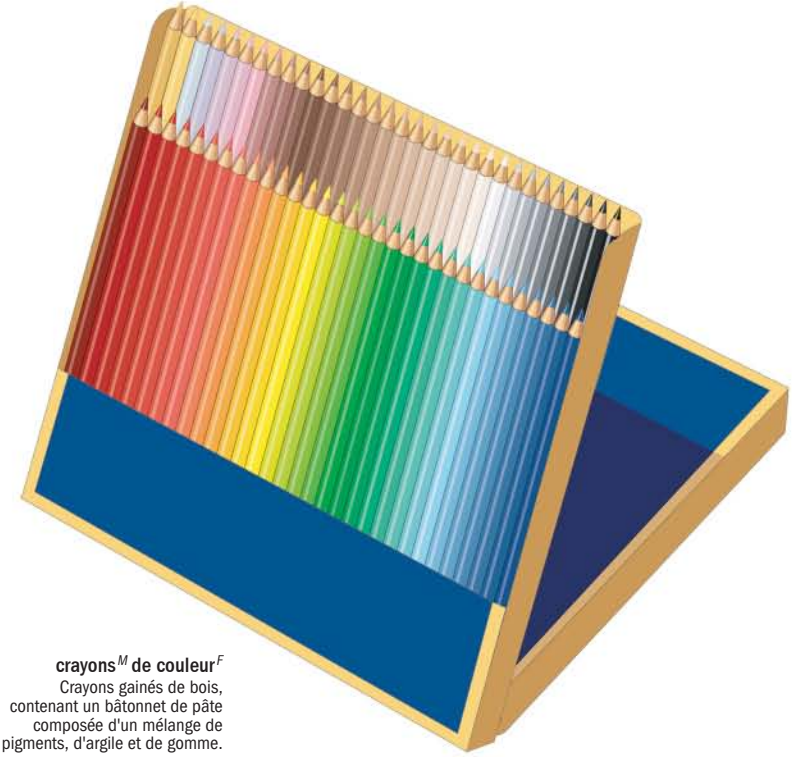
Ensemble des matériaux, des instruments et des accessoires utilisés pour créer un dessin ou une peinture.



pastels[M] gras
Mélange de pigments et de cire auquel on ajoute parfois des substances huileuses, façonné en bâtonnets.



crayons[M] de cire[F]
Bâtonnets composés de pigments moulés avec de la cire.



crayons[M] de couleur[F]
Crayons gainés de bois, contenant un bâtonnet de pâte composée d'un mélange de pigments, d'argile et de gomme.



pastels[M] secs
Mélange de poudre de pigments agglutinée à un liant à base de gomme, façonné en bâtonnets et séché.



marqueur[M]
Feutre de couleur à pointe en biseau de taille variable.

feutre[M]
Crayon dont la pointe en feutre est imprégnée d'encre de différentes couleurs.





encre[F]
Préparation liquide, noire ou colorée, utilisée pour écrire ou dessiner.



fusain[M]
Bâtonnet de charbon de bois utilisé pour le dessin et dont le trait s'efface aisément.

couleur[F] **à l'huile**[F]
Pigments contenus dans un tube, mélangés à de l'huile et dilués par l'artiste avec de l'huile ou des essences pour en préparer l'application.





pastilles[F] **d'aquarelle**[F]**/ gouache**[F]
Petits disques d'aquarelle ou de gouache solidifiée insérés dans des alvéoles pour éviter que les couleurs ne se mélangent.



tube[M] **d'aquarelle**[F]**/ gouache**[F]
Tube contenant de l'aquarelle ou de la gouache sous forme de pâte.



spatule[F]
Instrument muni d'une lame plate et flexible, utilisé pour mélanger les couleurs, les étendre sur la toile ou racler la palette.



couteau[M] **à peindre**
Instrument doté d'une lame en forme de truelle, utilisé pour mélanger les couleurs, les étendre sur la toile ou les en retirer.



plume[F]
Instrument muni d'une pointe incurvée contenant une petite quantité d'encre et utilisé pour le dessin.



brosse[F]
Assemblage de soies naturelles ou synthétiques fixées à un manche, surtout utilisé pour la peinture à l'huile sur grande surface.



pinceau[M] **à sumie**[M]
Assemblage de soies fixées à un manche en bambou, utilisé pour peindre à l'encre de Chine.



brosse[F] **éventail**[M]
Brosse utilisée pour superposer les couleurs sur le support et créer ainsi des dégradés.



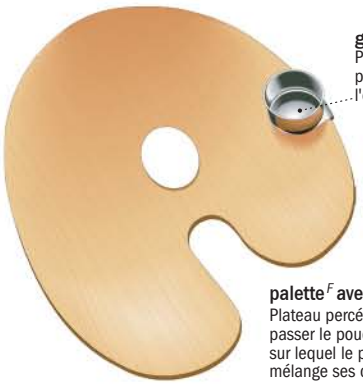
pinceau[M]
Assemblage de soies naturelles ou synthétiques fixées à un manche, servant à étendre de la peinture, du vernis ou de la teinture sur un support.



nuancier[M]
Échantillon des différentes teintes de couleurs fourni par un fabricant.

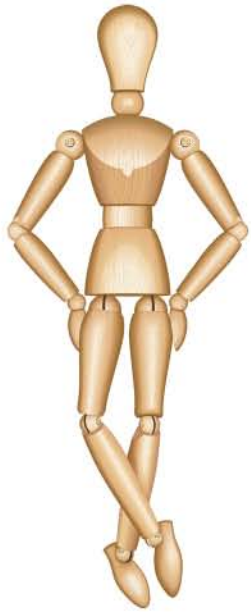
palette[F] **à alvéoles**[F]
Plateau percé d'un trou pour y passer le pouce et muni de creux contenant des couleurs à mélanger.





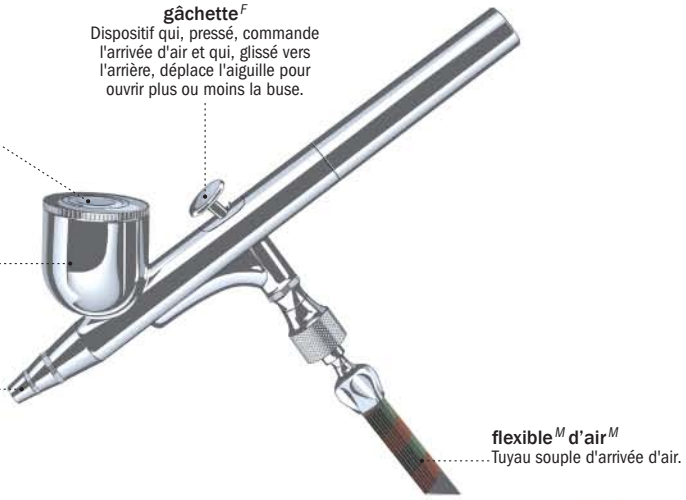
godet[M]
Petit récipient métallique fixé à la palette contenant de l'huile ou de l'essence pour diluer les couleurs.

palette[F] **avec godet**[M]
Plateau percé d'un trou pour y passer le pouce et muni d'un godet, sur lequel le peintre dispose et mélange ses couleurs.

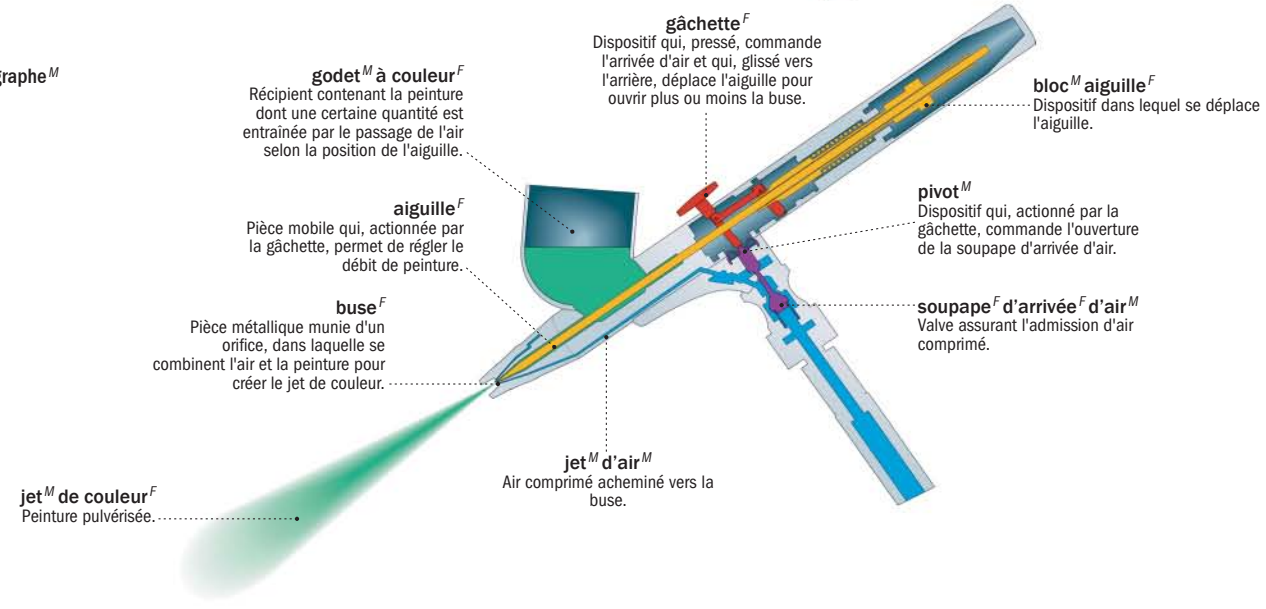


mannequin[M] **articulé**
Figurine en bois utilisée pour visualiser diverses positions du corps humain.

aérographe[M]
Appareil qui sert à pulvériser de la peinture ou de l'encre sous la pression d'air comprimé.



coupe[F] **d'un aérographe**[M]



accessoires[M]

table[F] à dessin[M]
Table réglable en hauteur et inclinable, munie d'un appareil à dessiner.

lampe[F] d'architecte[M]
Luminaire orientable habituellement fixé sur le bord d'une table de travail par un support de fixation.

planche[F] à dessin[M]
Plateau de bois parfaitement plan et inclinable, sur lequel on fixe le papier à dessin.

plateau[M] de rangement[M]
Ensemble de compartiments permettant de ranger les crayons et autres instruments de dessin.



règle[F]
Instrument qui sert à tracer une ligne droite ou à mesurer une longueur.

rail[M] de guidage[M]
Rail assurant le déplacement vertical ou horizontal de l'appareil à dessiner.

appareil[M] à dessiner
Appareil que l'on déplace sur la planche et qui comprend des instruments de dessin technique.

pédale[F] d'ajustement[M]
Dispositif permettant de régler la hauteur et l'inclinaison de la table à dessin.

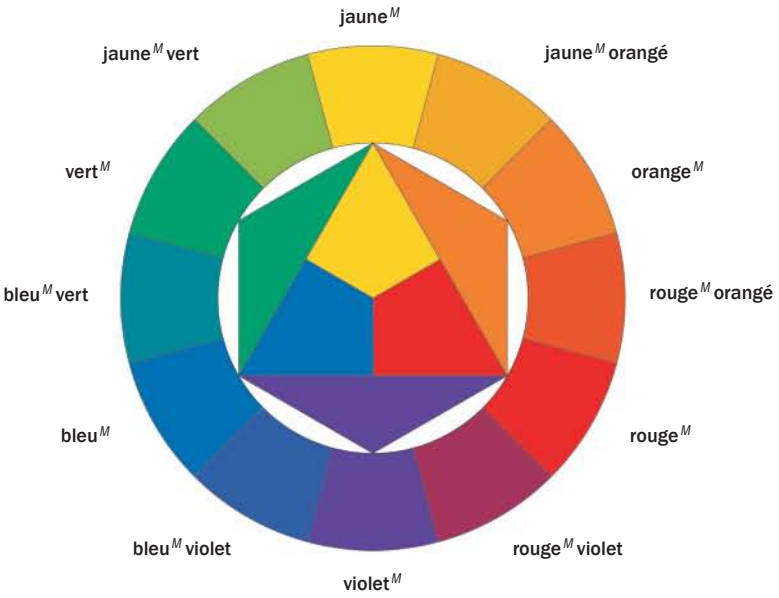


appui[M]-main[F]
Baguette dont l'extrémité, formée d'une boule recouverte de tissu ou de peau, se pose sur le support et sur laquelle la main qui tient le pinceau prend appui



chevalet[M]
Trépied sur lequel on pose un support pour l'exécution d'une œuvre ou son exposition.

cercle[M] des couleurs[F]
Représentation de la combinaison des couleurs du spectre sur un cercle.





couleurs[F] primaires
Couleurs qui ne peuvent pas être obtenues par mélange d'autres couleurs.



couleurs[F] secondaires
Couleurs obtenues par le mélange, en proportions égales, de deux couleurs primaires.



couleurs[F] tertiaires
Couleurs obtenues par le mélange, en proportions égales, d'une couleur primaire et d'une couleur secondaire.

liquides[M] d'appoint[M]
Les liquides d'appoint sont utilisés pour apprêter une couleur ou pour protéger une œuvre d'art.

huile[F] de lin[M]
Huile tirée de la graine de lin, servant de liant pour permettre aux pigments d'adhérer au support.



vernis[M]
Préparation non pigmentée qui, appliquée sur une surface, forme une pellicule protectrice.



fixatif[M]
Solution transparente, en liquide ou en aérosol, appliquée sur les traits de fusain, de craie, de pastel et de crayon pour éviter qu'ils ne s'altèrent.



térébenthine[F]
Essence obtenue par distillation de résines végétales, servant surtout de diluant pour la peinture à l'huile.



supports[M]
Matériaux sur lesquels peuvent être réalisés des peintures, dessins ou gravures.

papier[M]
Substances végétales réduites en pâte étendue et séchée en feuille mince, servant de support à un dessin, à une peinture ou une gravure.



carton[M]
Feuille d'une certaine rigidité, constituée de plusieurs couches de pâte à papier et servant de support pour le dessin ou la peinture.



toile[F]
Pièce de tissu recouverte d'un apprêt, tendue sur un châssis, et servant de support à une peinture.



panneau[M]
Planche de bois servant de support rigide à une peinture.

sculpture[F] sur bois[M]

Art qui consiste à façonner une pièce de bois pour représenter ou suggérer un objet.

étapes[F]
Phases d'élaboration d'une sculpture sur bois.



traçage[M]
Opération consistant à dessiner la pièce à tailler sur un bloc de bois.

dégrossissage[M]
Opération consistant à dégager les contours rudimentaires d'une pièce.

sculpture[F]
Opération consistant à façonner la pièce, en affinant le dégrossissage.

finition[F]
Opération consistant à soigner les détails et à polir la surface d'une pièce afin qu'il ne subsiste aucune trace du travail des outils.

exemples[M] **d'outils**[M]
Outils : instruments utilisés en sculpture pour entailler ou limer le bois.



fermoir[M]
Ciseau plat dont le tranchant comporte deux biseaux et qui sert à produire des entailles rectilignes.



couteau[M]
Outil surtout utilisé pour la sculpture par encoches.



burin[M]
Ciseau dont la tige se termine par une pointe biseautée, utilisé en gravure pour la finesse du trait, autrefois sur cuivre, aujourd'hui surtout sur bois debout.



rifloir[M]
Petite lime utilisée pour polir les creux difficiles d'accès.



fluteroni[M]
Ciseau à tranchant en « U », utilisé pour les travaux plus délicats.



macaroni[M]
Ciseau à tranchant en « U » à angles droits, utilisé pour les travaux plus délicats.



gouge[F]
Ciseau à tranchant incurvé utilisé pour faire des entailles en forme de canal.



râpe[F]
Outil manuel formé d'une lame métallique dont la surface couverte de dents permet de dégrossir rapidement le bois, le métal ou le plastique.



herminette[F]
Hachette utilisée pour le dégrossissage d'une pièce, dont le fer recourbé ou plat est perpendiculaire au manche.

principales formes[F] **de lames**[F]
Lames : parties tranchantes des ciseaux de sculpture.



lame[F] **coudée**
Lame utilisée pour les travaux en creux.



lame[F] **en cuiller**[F]
Lame utilisée pour creuser profondément.



lame[F] **droite**
Lame utilisée pour les travaux généraux en ligne droite.



lame[F] **à deux biseaux**[M]
Lame utilisée pour exécuter des entailles rectilignes.

accessoires[M]



sellette[F]
Petit escabeau surmonté d'un plateau sur lequel le sculpteur pose et fixe la pièce à façonner.

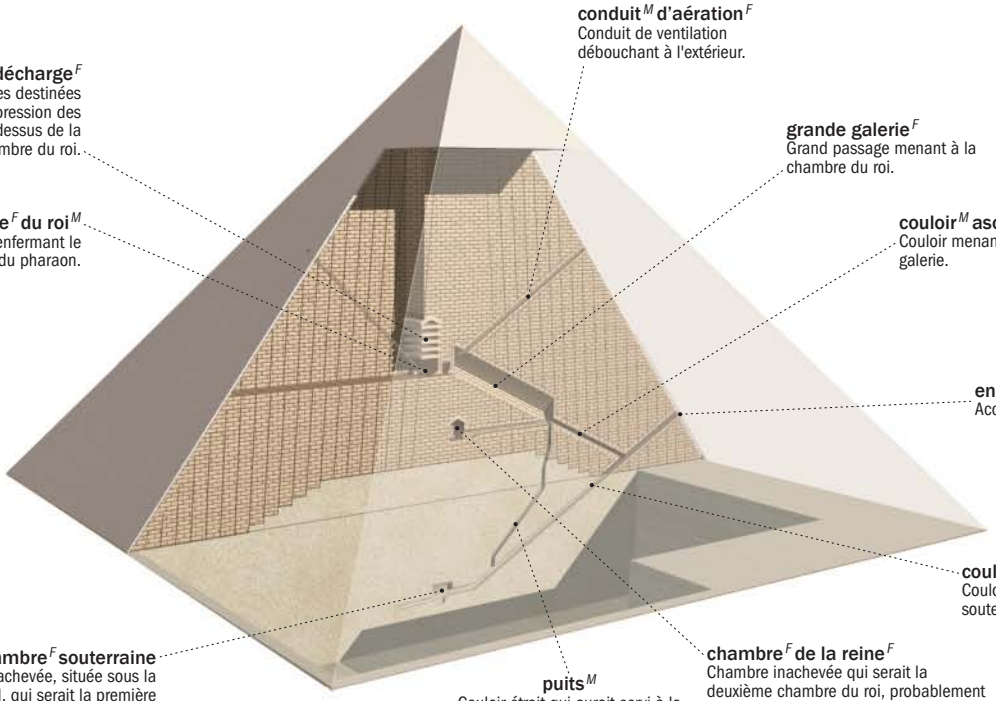
queue[F]**-de-cochon**[M]
Instrument fileté qui permet de fixer une pièce de bois à sculpter sur une sellette.

poinçon[M] **et fond**[M]
Le poinçon, tige métallique sur laquelle on frappe, sert à sculpter des motifs sur une pièce de bois (fond).

maillet[M]
Marteau servant à frapper le manche d'un outil coupant pour l'enfoncer dans le bois.

pyramide[F]

Construction à base carrée et à quatre faces triangulaires qui servait de tombeau aux pharaons dans l'Ancienne Égypte, représentée ici par celle de Khéops.



chambre[F] de décharge[F]
Série de cinq chambres destinées à soulager la pression des blocs de pierre au-dessus de la chambre du roi.

chambre[F] du roi[M]
Chambre funéraire renfermant le sarcophage du pharaon.

conduit[M] d'aération[F]
Conduit de ventilation débouchant à l'extérieur.

grande galerie[F]
Grand passage menant à la chambre du roi.

couloir[M] ascendant
Couloir menant à la grande galerie.

entrée[F] de la pyramide[F]
Accès à l'intérieur de la pyramide.

couloir[M] descendant
Couloir menant à la chambre souterraine.

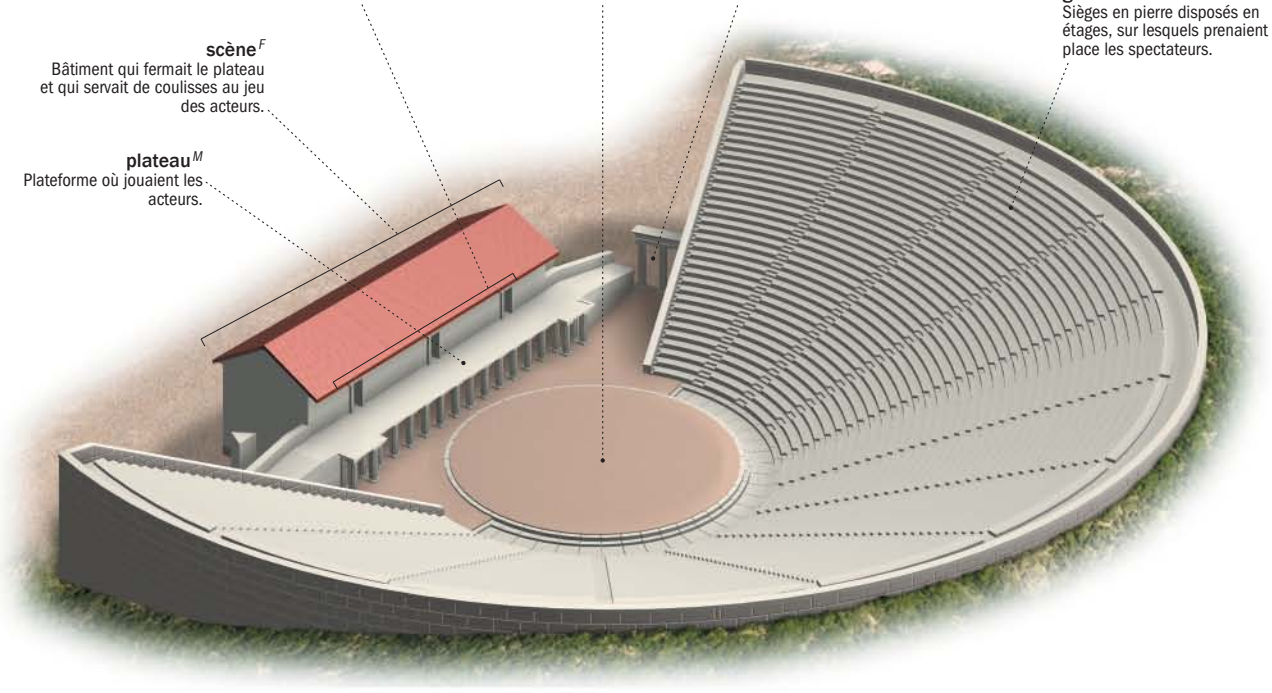
chambre[F] souterraine
Chambre inachevée, située sous la surface du sol, qui serait la première chambre du roi, construite en cas de décès prématuré du pharaon.

puits[M]
Couloir étroit qui aurait servi à la retraite des ouvriers chargés de bloquer le couloir ascendant à l'issue des funérailles.

chambre[F] de la reine[F]
Chambre inachevée qui serait la deuxième chambre du roi, probablement abandonnée à cause du couloir d'accès trop étroit pour le sarcophage.

théâtre[M] grec

Édifice à ciel ouvert, souvent construit à flanc de colline, où avaient lieu les représentations théâtrales dans l'Antiquité.



entrées[F] des acteurs[M]
Ouvertures par lesquelles les acteurs se déplaçaient entre les coulisses et le plateau.

scène[F]
Bâtiment qui fermait le plateau et qui servait de coulisses au jeu des acteurs.

plateau[M]
Plateforme où jouaient les acteurs.

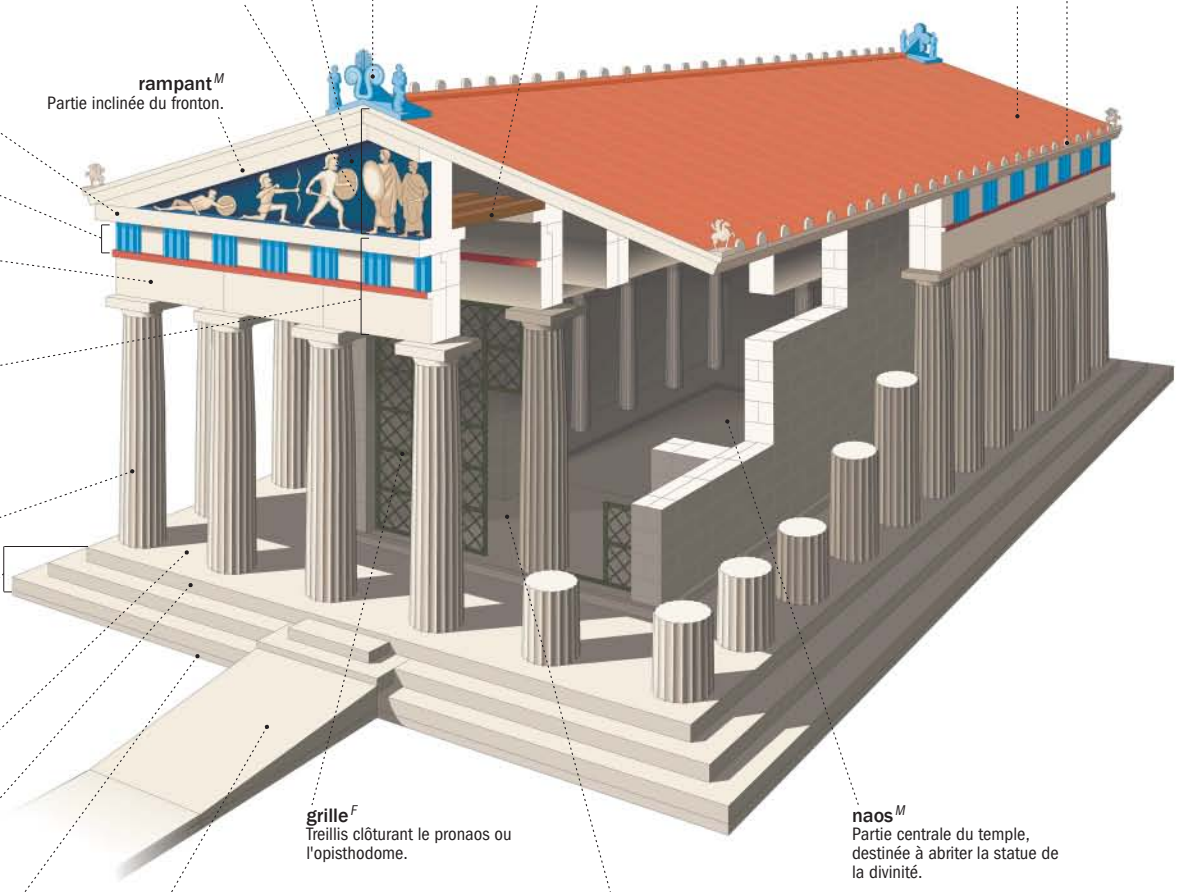
orchestre[M]
Espace où évoluait le chœur.

entrée[F] du public[M]

gradins[M]
Sièges en pierre disposés en étages, sur lesquels prenaient place les spectateurs.

temple[M] grec

Édifice qui, dans l'Antiquité, était dédié à une divinité et renfermait une statue la représentant.



tympan[M]
Surface triangulaire comprise entre la corniche et les deux rampants du fronton.

acrotère[M]
Ensemble ornemental reposant sur un socle placé au sommet et aux extrémités du fronton.

antéfixe[F]
Élément décoratif qui garnit les bords et le sommet de la toiture.

fronton[M]
Partie triangulaire couronnant l'entablement.

charpente[F]
Assemblage de pièces constituant la structure porteuse du toit de l'édifice et lui fournissant sa stabilité.

tuile[F]
Plaque rigide, généralement faite de terre cuite moulée, qui sert de matériau de couverture pour les toits.

corniche[F]
Moulure en saillie qui couronne l'entablement.

rampant[M]
Partie inclinée du fronton.

frise[F]
Partie de l'entablement entre la corniche et l'architrave dont la décoration varie selon les styles d'architecture.

architrave[F]
Partie inférieure de l'entablement posée directement sur les chapiteaux des colonnes.

entablement[M]
Partie composée de l'architrave, de la frise et de la corniche, servant de support au fronton.

colonne[F]
Pilier circulaire cannelé servant de support à l'entablement.

crépis[F]
Soubassement sur lequel repose l'édifice, composé de plusieurs degrés.

péristyle[M]
Ensemble de colonnes, sur une ou plusieurs rangées, entourant le temple.

stylobate[M]
Partie supérieure de la crépis, supportant les colonnes.

grille[F]
Treillis clôturant le pronaos ou l'opisthodome.

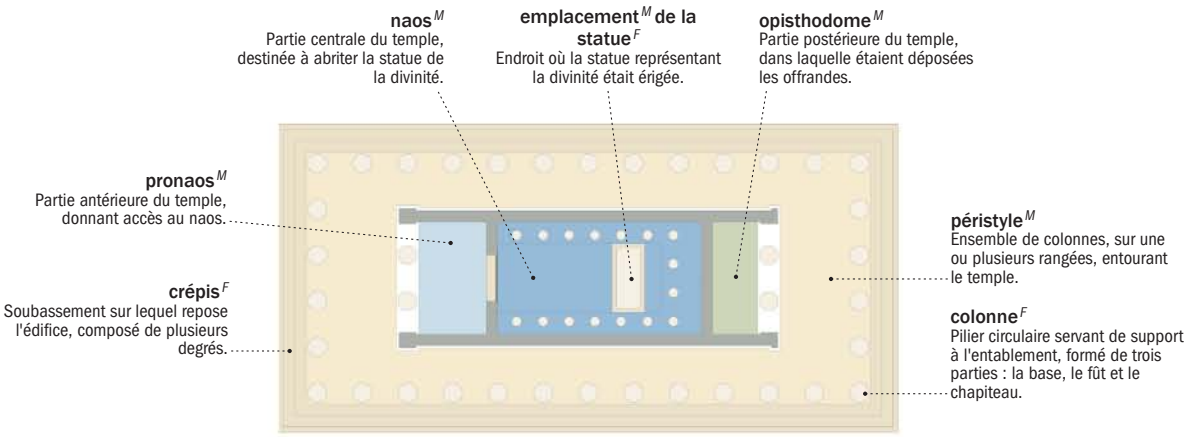
naos[M]
Partie centrale du temple, destinée à abriter la statue de la divinité.

euthynterie[F]
Base servant à niveler la surface sur laquelle repose le temple.

rampe[F]
Plan incliné permettant l'accès au temple.

pronaos[M]
Partie antérieure du temple, donnant accès au naos.

plan[M]



naos[M]
Partie centrale du temple, destinée à abriter la statue de la divinité.

emplacement[M] **de la statue**[F]
Endroit où la statue représentant la divinité était érigée.

opisthodome[M]
Partie postérieure du temple, dans laquelle étaient déposées les offrandes.

pronaos[M]
Partie antérieure du temple, donnant accès au naos.

crépis[F]
Soubassement sur lequel repose l'édifice, composé de plusieurs degrés.

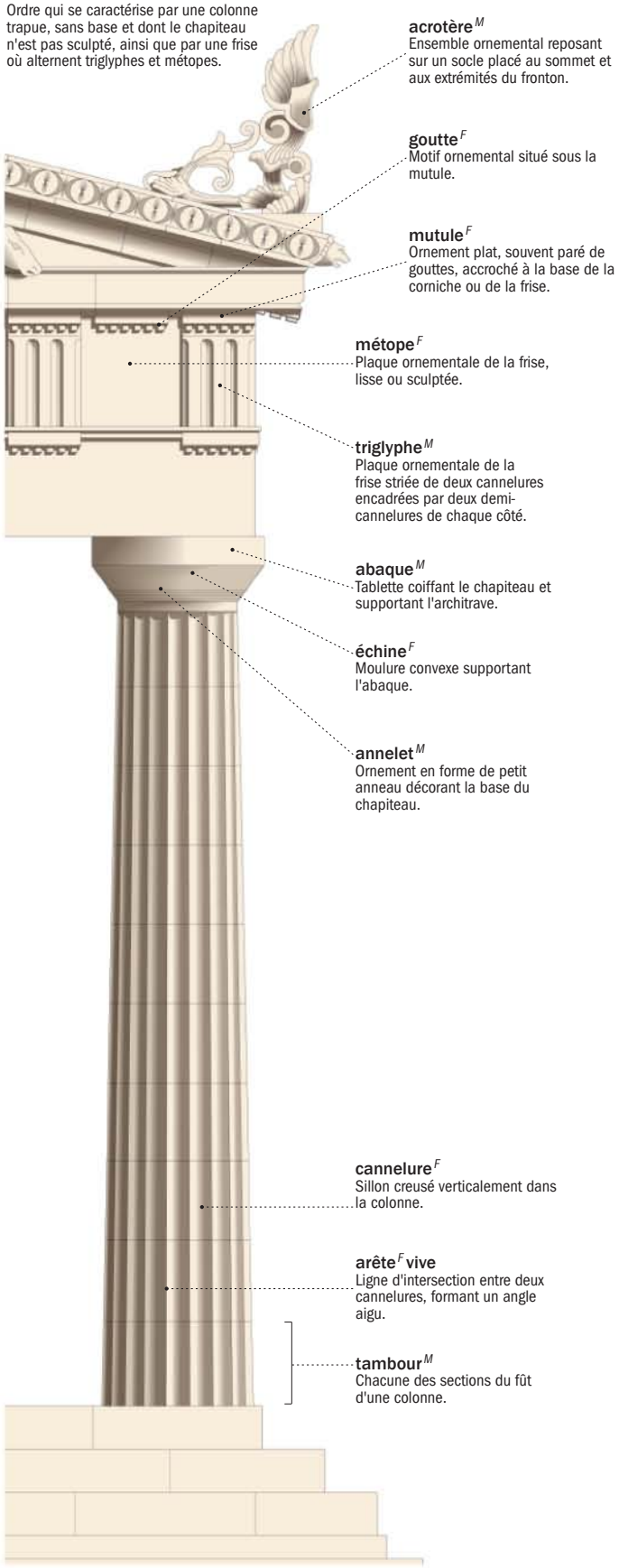
péristyle[M]
Ensemble de colonnes, sur une ou plusieurs rangées, entourant le temple.

colonne[F]
Pilier circulaire servant de support à l'entablement, formé de trois parties : la base, le fût et le chapiteau.

styles[M] d'architecture[F]

Les styles d'architecture de la Grèce antique, ou ordres, se distinguent par des règles de proportion de la colonne, de l'entablement et du fronton d'un édifice.

ordre[M] dorique
Ordre qui se caractérise par une colonne trapue, sans base et dont le chapiteau n'est pas sculpté, ainsi que par une frise où alternent triglyphes et métopes.



acrotère[M]
Ensemble ornemental reposant sur un socle placé au sommet et aux extrémités du fronton.

goutte[F]
Motif ornemental situé sous la mutule.

mutule[F]
Ornement plat, souvent paré de gouttes, accroché à la base de la corniche ou de la frise.

métope[F]
Plaque ornementale de la frise, lisse ou sculptée.

triglyphe[M]
Plaque ornementale de la frise striée de deux cannelures encadrées par deux demi-cannelures de chaque côté.

abaque[M]
Tablette coiffant le chapiteau et supportant l'architrave.

échine[F]
Moulure convexe supportant l'abaque.

annelet[M]
Ornement en forme de petit anneau décorant la base du chapiteau.

cannelure[F]
Sillon creusé verticalement dans la colonne.

arête[F] vive
Ligne d'intersection entre deux cannelures, formant un angle aigu.

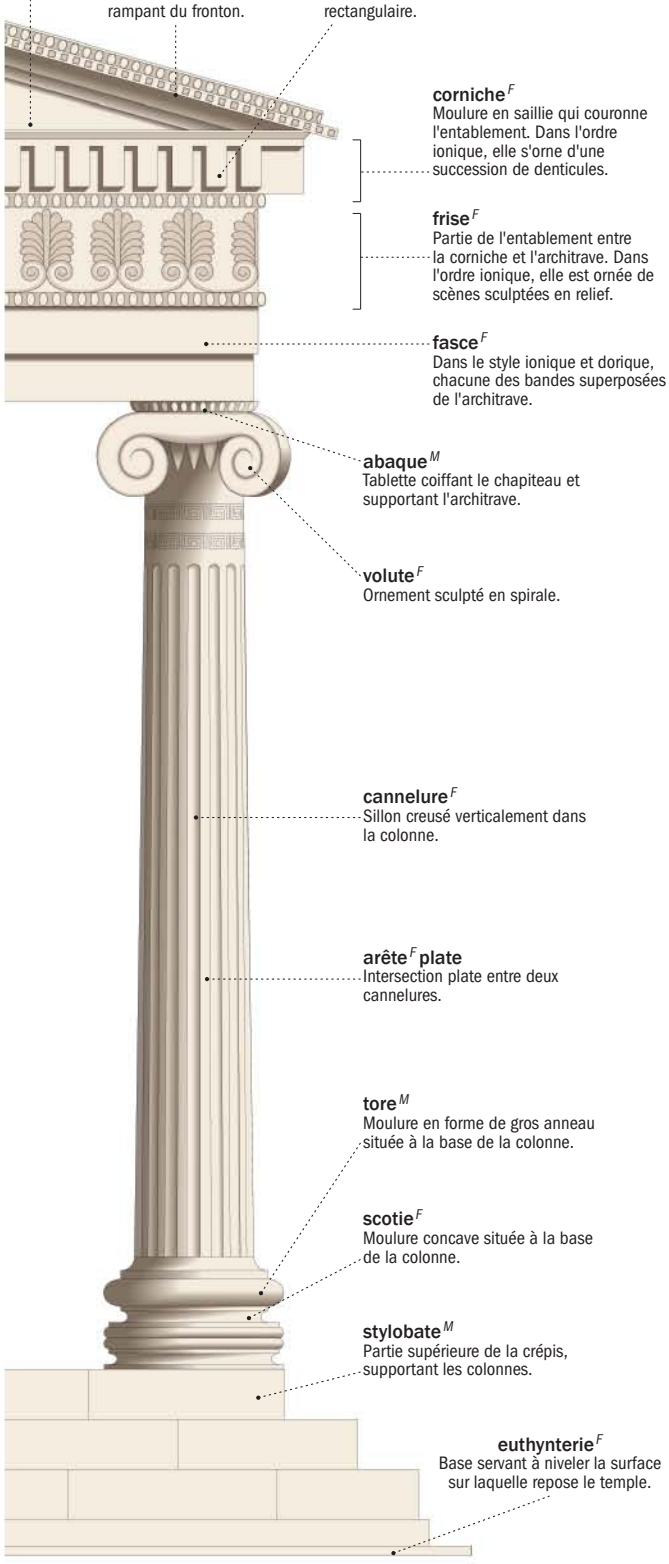
tambour[M]
Chacune des sections du fût d'une colonne.

tympan[M]
Surface triangulaire comprise entre la corniche et les deux rampants du fronton.

ordre[M] ionique
Ordre qui se caractérise par une colonne élancée, reposant sur une base moulurée et surmontée d'un chapiteau à volutes, ainsi que par une frise sculptée continue.

cimaise[F]
Moulure décorée à la face du rampant du fronton.

denticule[M]
Ornement en relief de forme rectangulaire.



corniche[F]
Moulure en saillie qui couronne l'entablement. Dans l'ordre ionique, elle s'orne d'une succession de denticules.

frise[F]
Partie de l'entablement entre la corniche et l'architrave. Dans l'ordre ionique, elle est ornée de scènes sculptées en relief.

fasce[F]
Dans le style ionique et dorique, chacune des bandes superposées de l'architrave.

abaque[M]
Tablette coiffant le chapiteau et supportant l'architrave.

volute[F]
Ornement sculpté en spirale.

cannelure[F]
Sillon creusé verticalement dans la colonne.

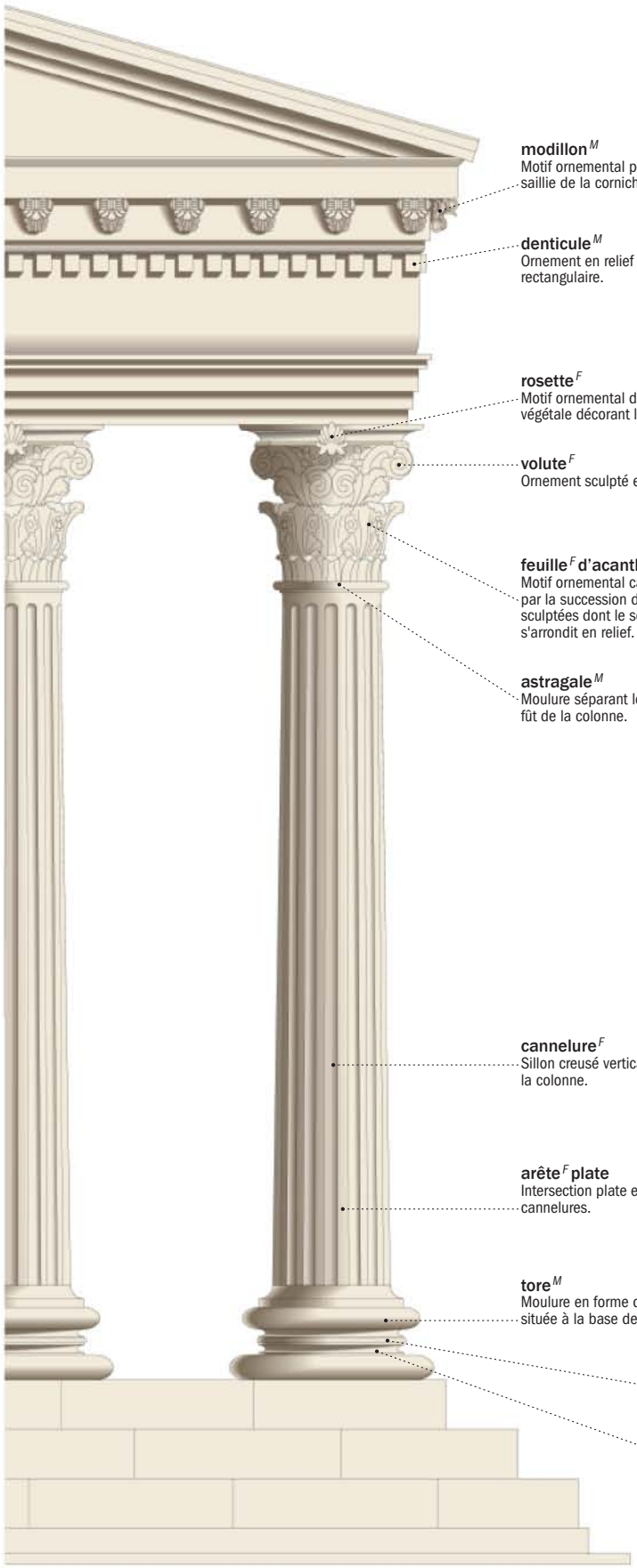
arête[F] plate
Intersection plate entre deux cannelures.

tore[M]
Moulure en forme de gros anneau située à la base de la colonne.

scotie[F]
Moulure concave située à la base de la colonne.

stylobate[M]
Partie supérieure de la crépis, supportant les colonnes.

euthynterie[F]
Base servant à niveler la surface sur laquelle repose le temple.



ordre[M] corinthien
Ordre qui se caractérise surtout par son chapiteau orné de feuilles d'acanthe.

fronton[M]
Partie triangulaire couronnant l'entablement.

entablement[M]
Partie composée de l'architrave, de la frise et de la corniche, servant de support au fronton.

architrave[F]
Partie inférieure de l'entablement posée directement sur les chapiteaux des colonnes.

chapiteau[M]
Couronnement de la colonne supportant l'entablement.

fût[M]
Partie cannelée de la colonne, située entre la base et le chapiteau.

colonne[F]
Pilier circulaire servant de support à l'entablement, formé de trois parties : la base, le fût et le chapiteau.

base[F]
Partie inférieure de la colonne, sur laquelle repose le fût.

crépis[F]
Soubassement sur lequel repose l'édifice, composé de plusieurs degrés.

modillon[M]
Motif ornemental placé sous la saillie de la corniche.

denticule[M]
Ornement en relief de forme rectangulaire.

rosette[F]
Motif ornemental d'inspiration végétale décorant le chapiteau.

volute[F]
Ornement sculpté en spirale.

feuille[F] d'acanthe[F]
Motif ornemental caractérisé par la succession de feuilles sculptées dont le sommet s'arrondit en relief.

astragale[M]
Moulure séparant le chapiteau du fût de la colonne.

cannelure[F]
Sillon creusé verticalement dans la colonne.

arête[F] plate
Intersection plate entre deux cannelures.

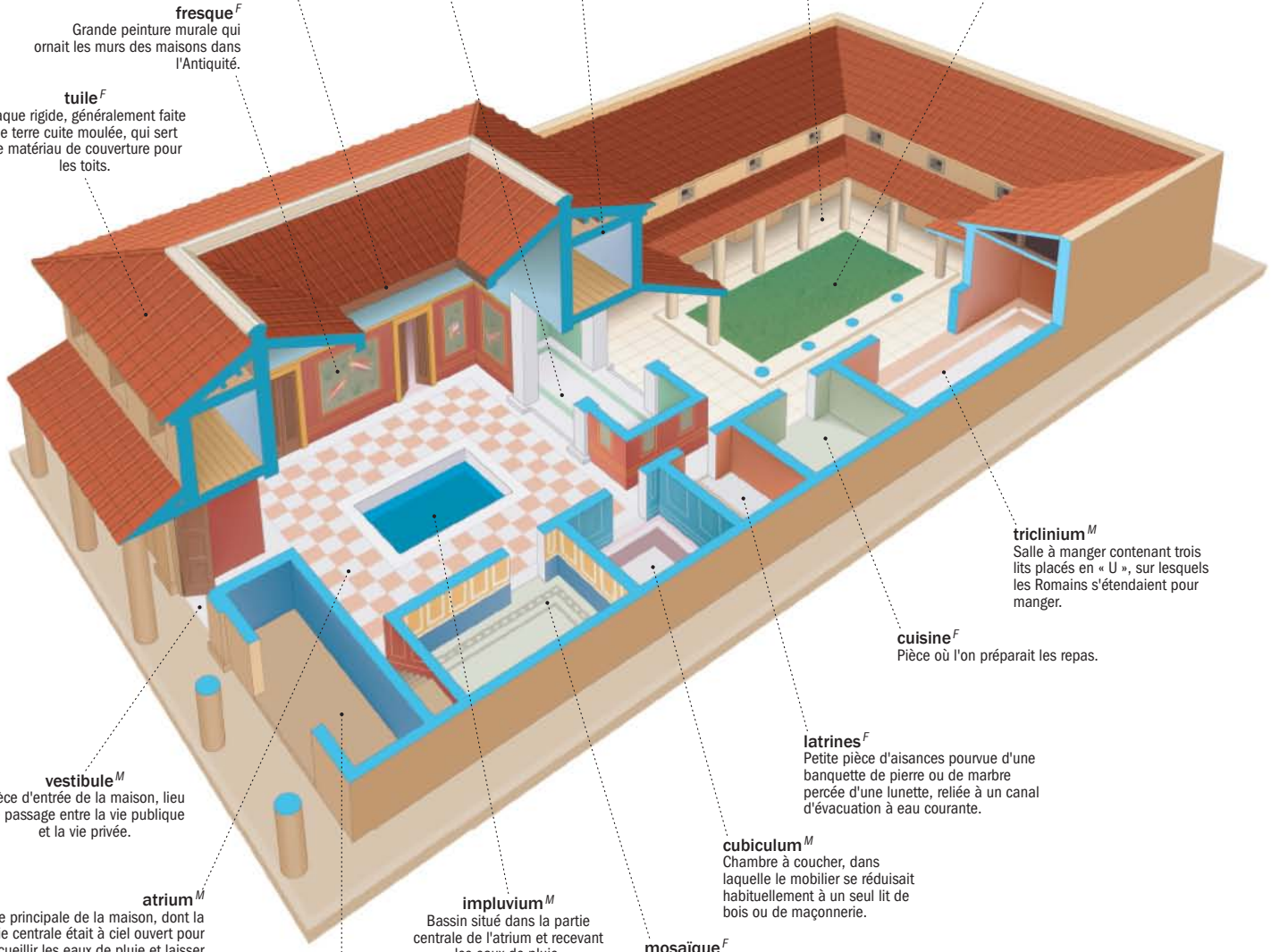
tore[M]
Moulure en forme de gros anneau située à la base de la colonne.

filet[M]
Moulure séparant deux tores.

scotie[F]
Moulure concave située à la base de la colonne.

maison[F] romaine

La vie familiale des riches romains s'écoulait dans des maisons spacieuses et luxueuses dont les pièces étaient disposées autour d'espaces à ciel ouvert.



tablinum[M]
Salle qui séparait le péristyle de l'atrium et qui servait aux archives familiales.

compluvium[M]
Ouverture pratiquée dans le toit de l'atrium, par laquelle les eaux de pluie se déversaient dans l'impluvium.

charpente[F]
Assemblage de pièces constituant la structure porteuse du toit de l'édifice et lui fournissant sa stabilité.

péristyle[M]
Ensemble de colonnes entourant la cour intérieure.

jardin[M]
Terrain où l'on cultivait des plantes potagères, orné de fleurs, d'arbustes, de fontaines, etc.

fresque[F]
Grande peinture murale qui ornait les murs des maisons dans l'Antiquité.

tuile[F]
Plaque rigide, généralement faite de terre cuite moulée, qui sert de matériau de couverture pour les toits.

triclinium[M]
Salle à manger contenant trois lits placés en « U », sur lesquels les Romains s'étendaient pour manger.

cuisine[F]
Pièce où l'on préparait les repas.

latrines[F]
Petite pièce d'aisances pourvue d'une banquette de pierre ou de marbre percée d'une lunette, reliée à un canal d'évacuation à eau courante.

vestibule[M]
Pièce d'entrée de la maison, lieu de passage entre la vie publique et la vie privée.

cubiculum[M]
Chambre à coucher, dans laquelle le mobilier se réduisait habituellement à un seul lit de bois ou de maçonnerie.

atrium[M]
Pièce principale de la maison, dont la partie centrale était à ciel ouvert pour recueillir les eaux de pluie et laisser pénétrer la lumière.

impluvium[M]
Bassin situé dans la partie centrale de l'atrium et recevant les eaux de pluie.

mosaïque[F]
Assemblage de petits fragments (pierre, marbre, terre cuite, etc.) qui, retenus par un mortier, dessinent un motif, parfois même des scènes très élaborées.

boutique[F]
Côté rue, la maison romaine comportait souvent des locaux commerciaux loués à des artisans ou des commerçants.

amphithéâtre[M] romain

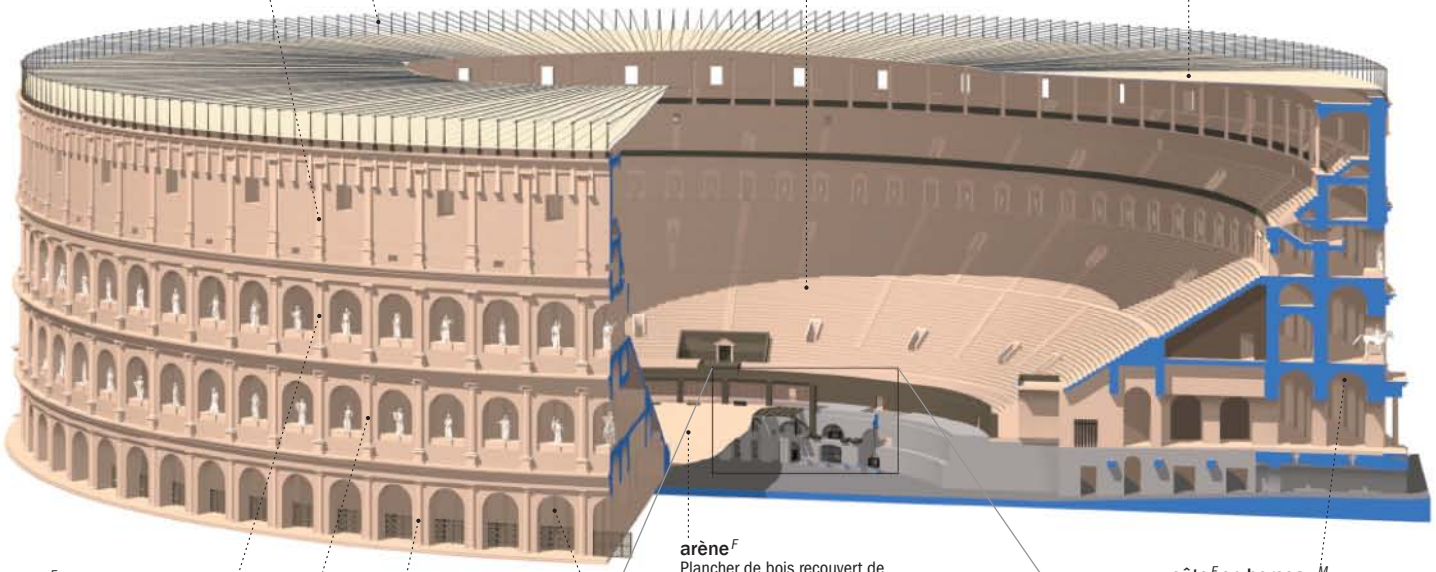
Édifice de forme ovale ou ronde, composé d'une arène entourée de gradins et destiné principalement aux combats de gladiateurs.

pilastre[M] corinthien
Saillie rectangulaire d'un mur, munie d'une base et surmontée d'un chapiteau orné de feuilles d'acanthe.

mât[M]
Poteau de bois permettant d'étendre et de soutenir le velarium.

gradins[M]
Sièges en pierre disposés en étages, sur lesquels les spectateurs prenaient place.

velarium[M]
Toile qu'on étendait au-dessus des gradins pour protéger les spectateurs du soleil et de la pluie.



colonne[F] corinthienne engagée
Colonne élancée, reposant sur une base moulurée et surmontée d'un chapiteau orné de feuilles d'acanthe, partiellement intégrée dans un mur.

colonne[F] ionique engagée
Colonne élancée, reposant sur une base moulurée et surmontée d'un chapiteau à volutes, partiellement intégrée dans un mur.

colonne[F] dorique engagée
Colonne trapue, sans base et dont le chapiteau n'est pas sculpté, partiellement intégrée dans un mur.

arène[F]
Plancher de bois recouvert de sable sur lequel combattaient les gladiateurs.

arcade[F]
Ouverture créée par un arc reposant sur deux montants.

voûte[F] en berceau[M]
Ouvrage de maçonnerie en arc de cercle reposant sur des montants.

sous-sol[M]
Partie située sous l'arène, aménagée pour y accéder et pour recevoir les prisonniers, les gladiateurs et les animaux.

ascenseur[M]
Dispositif qui, par un système de contrepoids, permettait de hisser les animaux au niveau de l'arène.

cage[F]
Espace clôturé de barreaux, servant à enfermer et à transporter les animaux.



trappe[F]
Ouverture à abattant par laquelle les gladiateurs et les animaux accédaient à l'arène.

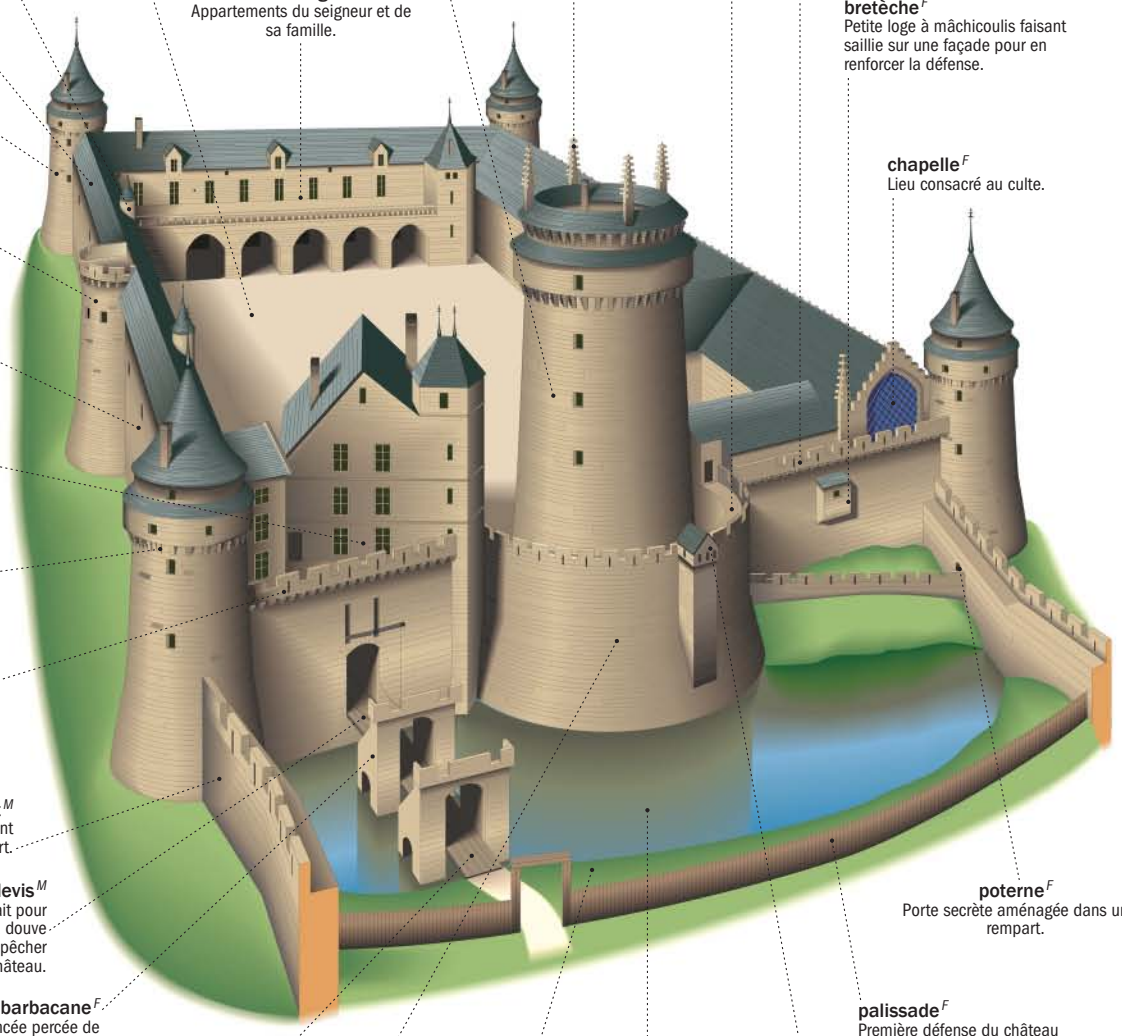
arène[F]
Plancher de bois recouvert de sable sur lequel combattaient les gladiateurs.

rampe[F]
Passage incliné permettant d'atteindre un autre niveau.

cellule[F]
Local muni de barreaux dans lequel les prisonniers condamnés aux jeux du cirque étaient enfermés.

château[M] fort

Habitation seigneuriale médiévale fortifiée, destinée à la protéger des assaillants.



tourelle[F]
Petite tour de guet.

cour[F]
Espace découvert, limité par les bâtiments et les courtines du château.

donjon[M]
Tour principale du château fort, qui servait de dernier retranchement en cas d'attaque.

chemin[M] **de ronde**[F]
Passage aménagé le long d'une muraille permettant le tir et la surveillance.

parapet[M]
Mur qui permettait aux défenseurs de la fortification de tirer tout en étant protégés.

chemin[M] **de ronde**[F] **couvert**
Corridor couvert construit le long du parapet, qui permettait le déplacement des gardes.

clocheton[M]
Ornement en forme de petit clocher couronnant le donjon.

demeure[F] **seigneuriale**
Appartements du seigneur et de sa famille.

bretèche[F]
Petite loge à mâchicoulis faisant saillie sur une façade pour en renforcer la défense.

tour[F] **d'angle**[M]
Tour de forme circulaire permettant la surveillance et la défense dans toutes les directions.

chapelle[F]
Lieu consacré au culte.

tour[F] **de flanquement**[M]
Tour de défense qui permettait un tir parallèle à la courtine.

courtine[F]
Mur de pierre reliant deux tours ou deux bastions.

corps[M] **de garde**[F]
Bâtiment où logeaient les soldats de garde.

corbeau[M]
Pierre en saillie sur un mur servant à soutenir le sommet d'une tour, d'un mur.

mâchicoulis[M]
Balcon de maçonnerie dont le sol percé d'ouvertures permettait de laisser tomber des projectiles sur les assaillants.

rempart[M]
Muraille épaisse formant l'enceinte du château fort.

pont-levis[M]
Pont mobile qui s'abaissait pour permettre de franchir la douve ou qui se levait pour empêcher l'accès au château.

poterne[F]
Porte secrète aménagée dans un rempart.

barbacane[F]
Construction avancée percée de meurtrières servant à protéger la passerelle du château.

palissade[F]
Première défense du château formée d'une rangée de pieux ou de planches.

passerelle[F]
Pont étroit servant à franchir la douve jusqu'au pont-levis.

chemise[F] **du donjon**[M]
Muraille formant l'enceinte de la base du donjon pour le protéger.

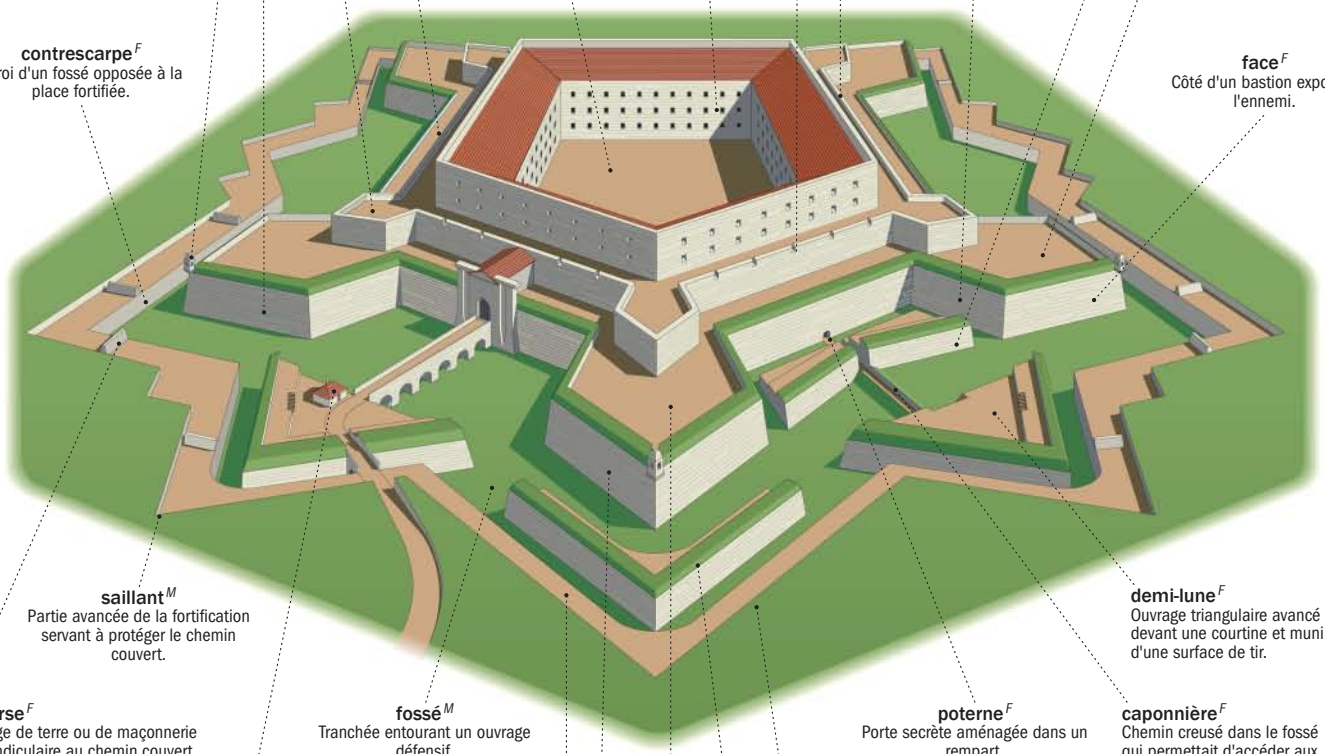
douve[F]
Tranchée remplie d'eau protégeant l'accès aux remparts du château.

échauguette[F]
Guérite placée en saillie sur une muraille et permettant la surveillance des abords.

lice[F]
Espace plus ou moins grand, fermé par une palissade autour d'un château fortifié.

fortification[F] à la Vauban

Ouvrage de défense militaire en forme d'étoile, élaboré par l'ingénieur français Vauban au 17e siècle.



chemin[M] de ronde[F]
Passage aménagé le long d'une muraille permettant le tir et la surveillance.

cavalier[M]
Ouvrage surélevé d'un bastion, qui permettait à l'artillerie de dominer le terrain.

escarpe[F]
Paroi intérieure d'un fossé, du côté de la place fortifiée.

échauguette[F]
Guérite placée en saillie sur une muraille et permettant la surveillance des abords.

contrescarpe[F]
Paroi d'un fossé opposée à la place fortifiée.

saillant[M]
Partie avancée de la fortification servant à protéger le chemin couvert.

traverse[F]
Ouvrage de terre ou de maçonnerie perpendiculaire au chemin couvert pour protéger notamment les défenseurs des ricochets.

corps[M] de garde[F]
Bâtiment où logeaient les soldats de garde.

fossé[M]
Tranchée entourant un ouvrage défensif.

chemin[M] couvert
Chemin de ronde établi sur la contrescarpe et protégé par le relief du glacis.

rempart[M]
Muraille épaisse formant l'enceinte de la place fortifiée.

terre-plein[M]
Surface horizontale d'un bastion destinée à recevoir l'artillerie.

contre-garde[F]
Ouvrage avancé qui protégeait les faces d'un bastion et permettait à l'artillerie de dominer le glacis.

glacis[M]
Terrain incliné entourant une fortification pour dissimuler les chemins couverts et la contrescarpe.

poterne[F]
Porte secrète aménagée dans un rempart.

caponnière[F]
Chemin creusé dans le fossé qui permettait d'accéder aux ouvrages avancés telle la demi-lune.

demi-lune[F]
Ouvrage triangulaire avancé placé devant une courtine et muni d'une surface de tir.

face[F]
Côté d'un bastion exposé à l'ennemi.

bastion[M]
Ouvrage en saillie muni de deux faces et de deux flancs, destiné à renforcer une place forte.

tenaille[F]
Ouvrage formé par deux faces en angle rentrant, placé devant la courtine et servant à la couvrir.

flanc[M]
Partie d'un bastion comprise entre la courtine et la face, qui permettait un tir parallèle à la face du bastion voisin.

parapet[M]
Mur qui permettait aux défenseurs de la fortification de tirer tout en étant protégés.

embrasure[F]
Ouverture créée dans le parapet pour permettre le tir au fusil ou au canon.

casernement[M]
Ensemble des bâtiments affectés au logement et à l'instruction de la garnison.

place[F] d'armes[F]
Espace où l'on rassemblait les troupes.

cathédrale^{F}

Église principale d'un diocèse, où se trouve le siège de l'évêque.

cathédrale^{F} gothique
Le style architectural de la cathédrale médiévale (12^{e} au 14^{e} siècle) se caractérise principalement par une voûte sur croisée d'ogives.

voûte^{F}
La voûte de la cathédrale gothique repose sur une succession d'arcs, croisés au sommet de la nef et prenant appui sur des piliers latéraux.

clé^{F} de voûte^{F}
Point de rencontre et d'appui des arcs au sommet de la nef, qui assure la solidité de l'ensemble.

arc^{M}-doubleau^{M}
Arc de soutien de la voûte perpendiculaire à l'axe de la nef.

lierne^{F}
Nervure reliant le sommet du tierceron à la clé de voûte.

tierceron^{M}
Nervure qui ne rejoint pas la clé de voûte, mais une lierne.

arc^{M}-formeret^{M}
Arc de soutien de la voûte parallèle à l'axe de la nef.

arc^{M} diagonal
Arc qui unit deux angles de la voûte en passant par la clé de voûte; il est également appelé ogive.

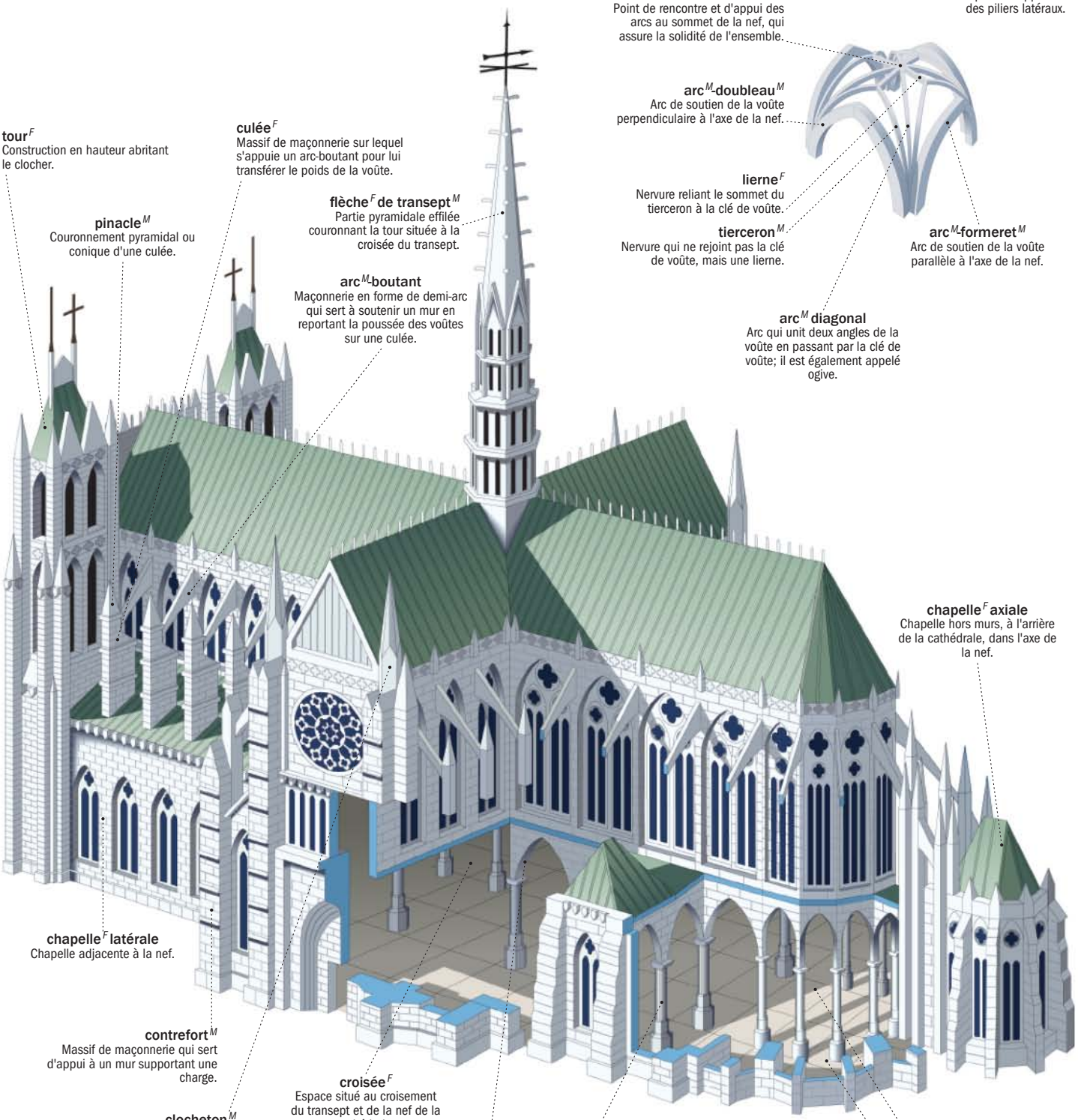
tour^{F}
Construction en hauteur abritant le clocher.

culée^{F}
Massif de maçonnerie sur lequel s'appuie un arc-boutant pour lui transférer le poids de la voûte.

flèche^{F} de transept^{M}
Partie pyramidale effilée couronnant la tour située à la croisée du transept.

pinacle^{M}
Couronnement pyramidal ou conique d'une culée.

arc^{M}-boutant
Maçonnerie en forme de demi-arc qui sert à soutenir un mur en reportant la poussée des voûtes sur une culée.



chapelle^{F} axiale
Chapelle hors murs, à l'arrière de la cathédrale, dans l'axe de la nef.

chapelle^{F} latérale
Chapelle adjacente à la nef.

contrefort^{M}
Massif de maçonnerie qui sert d'appui à un mur supportant une charge.

clocheton^{M}
Ornement pyramidal en forme de petit clocher terminé par une flèche, placé aux angles du transept ou de part et d'autre de la façade.

croisée^{F}
Espace situé au croisement du transept et de la nef de la cathédrale.

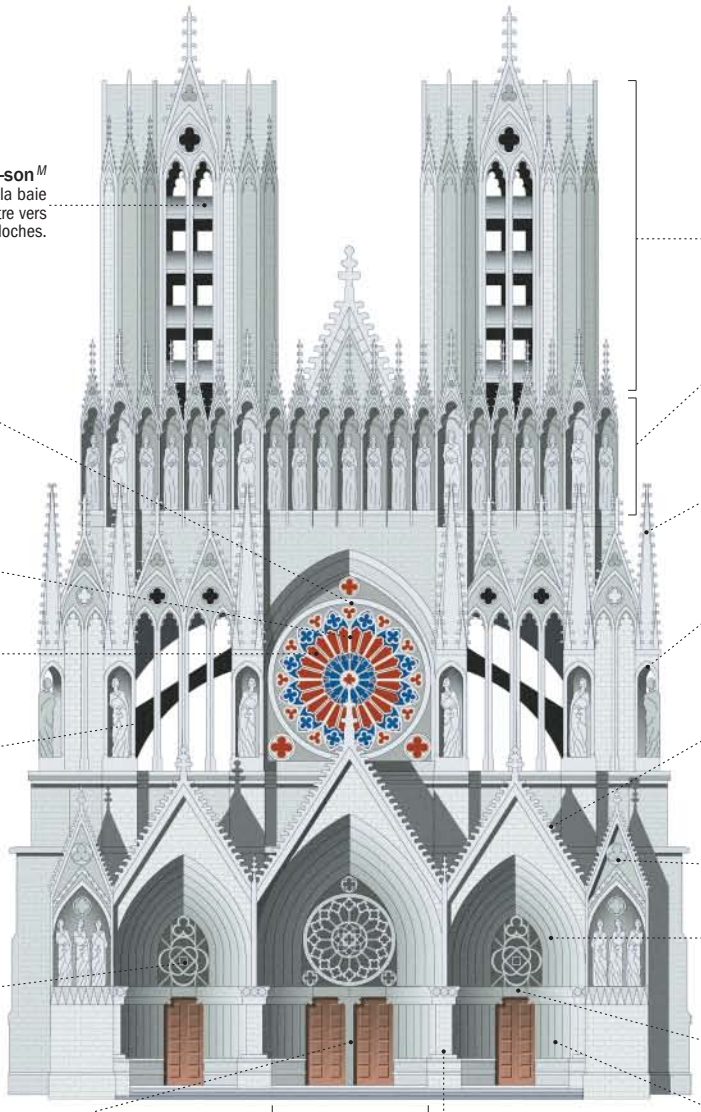
arcade^{F}
Ouverture créée par un arc reposant sur deux montants.

pilier^{M}
Colonne servant de support à une maçonnerie.

absidiole^{F}
Petite chapelle latérale disposée en demi-cercle derrière le chœur autour de l'abside.

chœur^{M}
Partie située au-delà du transept, où se déroule la liturgie et où se tient le clergé.

façade F



abat-son M
Lame inclinée située dans la baie du clocher, servant à rabattre vers le sol le son des cloches.

rose F
Grande baie circulaire composée d'un remplage décoratif et de vitraux, également appelée rosace.

remplage M
Armature de pierre garnissant l'intérieur d'une baie.

vitrail M
Ouvrage décoratif translucide, constitué d'un assemblage de pièces de verre, généralement colorées, servant à fermer une baie.

arc M **-boutant**
Maçonnerie en forme de demi-arc qui sert à soutenir un mur en reportant la poussée des voûtes sur une culée.

tympan M
Partie à plat du portail au-dessus d'une porte entre les voussures.

trumeau M
Pilier divisant en deux le portail et supportant le linteau.

clocher M
Tour percée de baies dans laquelle sont accrochées les cloches.

galerie F
Passage couvert de la façade de la cathédrale, orné de statues.

flèche F
Partie pyramidale effilée couronnant le clocheton.

clocheton M
Ornement pyramidal en forme de petit clocher terminé par une flèche, placé aux angles du transept ou de part et d'autre de la façade.

gâble M
Élément décoratif triangulaire du portail à bords moulurés.

trèfle M
Motif ornemental formé de trois lobes.

voussure F
Chacun des arcs en retrait les uns sur les autres formant la voûte d'un portail.

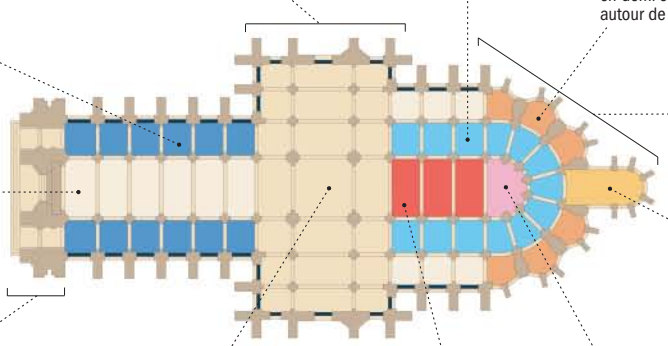
linteau M
Pièce de charpente horizontale qui ferme la partie supérieure de l'ouverture d'une porte ou d'un portail.

ébrasement M
Élargissement en biais du dehors vers le dedans d'un portail.

portail M
Ensemble architectural ornemental d'une façade comportant une ou plusieurs portes.

piédroit M
Pilier de maçonnerie supportant les voussures.

plan M



transept M
Partie transversale séparant le chœur de la nef et formant les bras d'une croix.

déambulatoire M
Galerie permettant de contourner le chœur de la cathédrale à partir du transept.

absidiole F
Petite chapelle latérale disposée en demi-cercle derrière le chœur autour de l'abside.

collatéral M
Nef latérale, généralement séparée de la nef principale par une rangée de colonnes.

chevet M
Partie arrière de la cathédrale, en forme de demi-cercle, comprenant l'abside et le déambulatoire.

nef F
Partie comprise entre le transept et le porche de la cathédrale, où prennent place les fidèles.

chapelle F **axiale**
Chapelle hors murs, à l'arrière de la cathédrale, dans l'axe de la nef.

porche M
Partie de la façade d'une cathédrale, plus ou moins profonde, où s'ouvrent les portes.

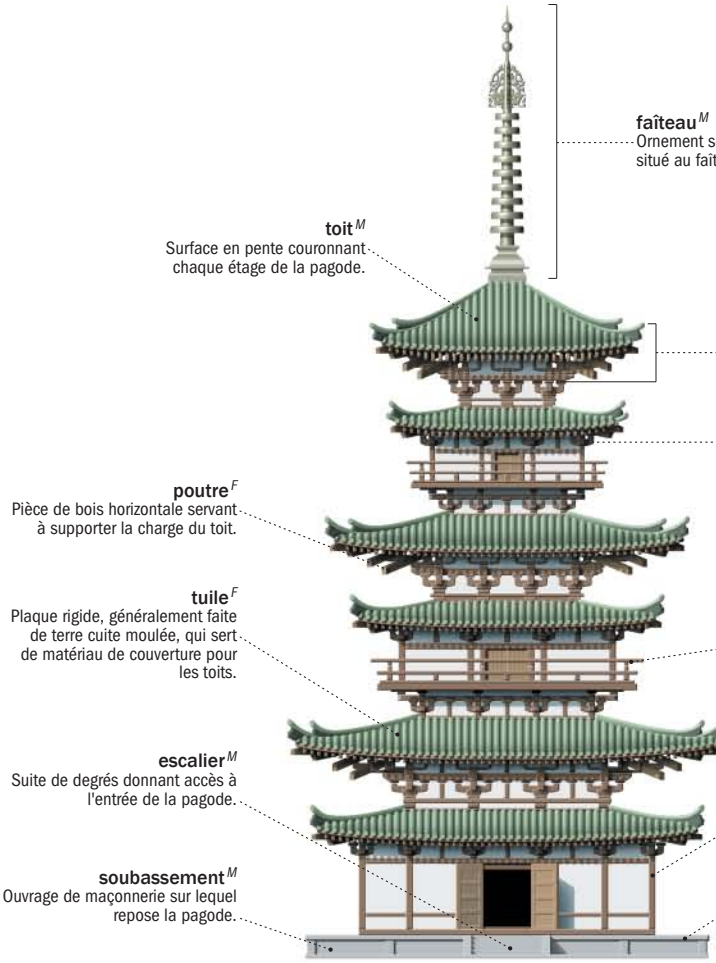
croisée F **du transept** M
Espace situé au croisement du transept et de la nef de la cathédrale.

chœur M
Partie située au-delà du transept, où se déroule la liturgie et où se tient le clergé.

abside F
Partie cintrée ou polygonale formant l'extrémité du chœur où se trouve habituellement le maître-autel.

pagode[F]

Lieu de culte bouddhiste d'Extrême-Orient, habituellement composé d'une suite de toits étagés.

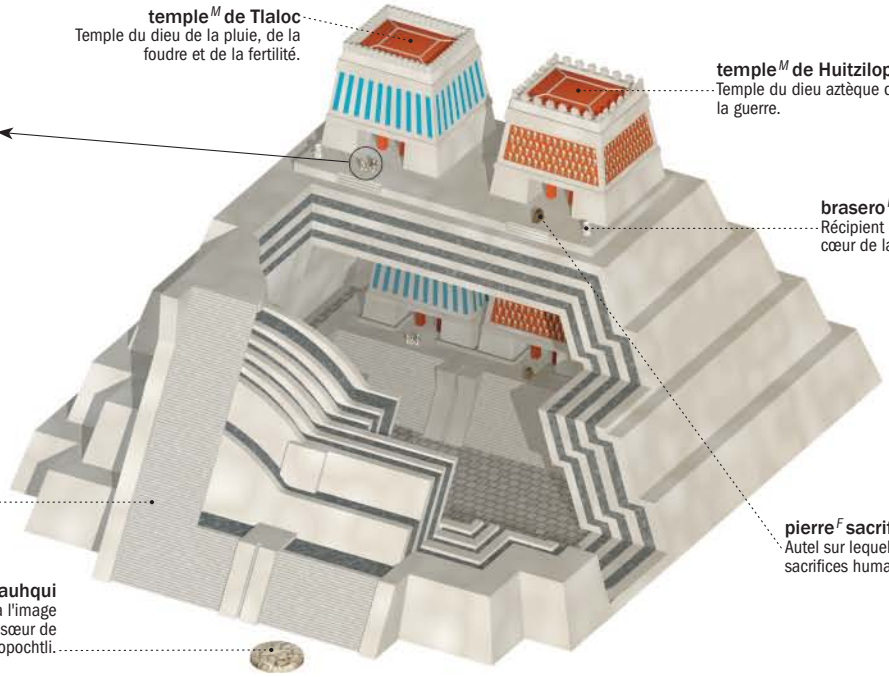


temple[M] aztèque

Dans le Mexique précolombien, édifice religieux en forme de pyramide comportant un ou plusieurs temples.

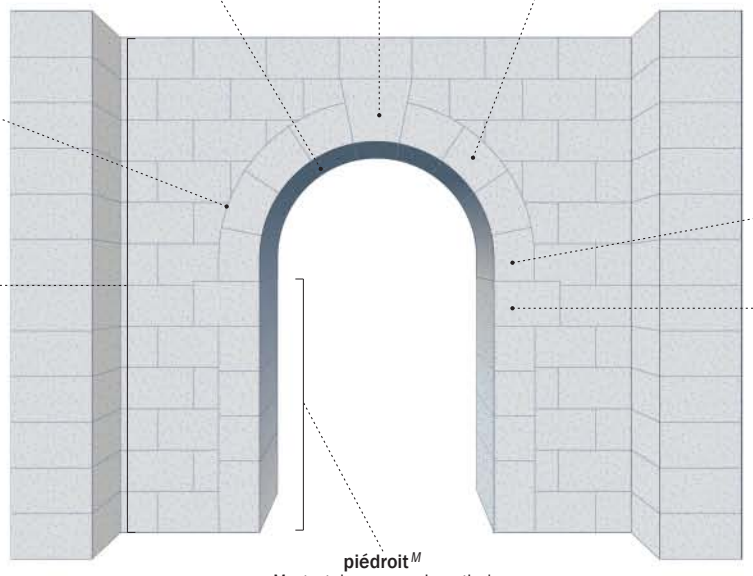


Chac-Mool
Sculpture représentant un dieu couché.



éléments[M] d'architecture[F]

Ensemble des composants servant à la construction des édifices.



clé[F] de voûte[F]
Pierre centrale d'un arc en forme de coin formant le point d'équilibre de l'ensemble des claveaux.

intrados[M]
Surface intérieure de l'arc.

claveau[M]
Chacune des pierres taillées en coin formant l'arc.

arc[M] en plein cintre[M]
Arc en forme de demi-cercle.

extrados[M]
Surface extérieure de l'arc.

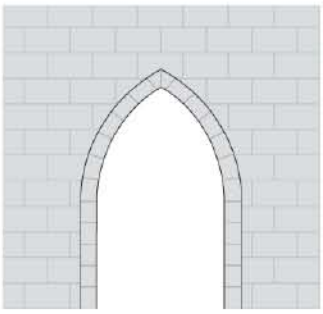
sommier[M]
Pierre constituant le premier claveau de l'arc, posé sur le piédroit.

écoinçon[M]
Surface du mur délimitée par la courbe de l'arc, le départ d'un autre mur et la partie horizontale qui la surmonte.

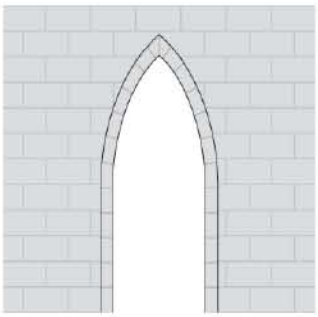
imposte[F]
Pierre légèrement saillante couronnant le piédroit et soutenant le sommier et les claveaux.

piédroit[M]
Montant de maçonnerie vertical supportant l'arc.

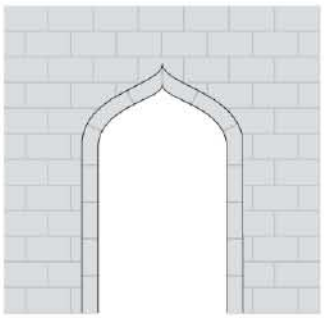
exemples[M] d'arcs[M]
Arcs : constructions de forme courbe prenant appui à leurs deux extrémités sur des piédroits.



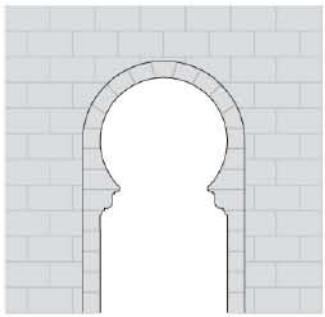
en ogive[F]
Arc formant un angle aigu, caractéristique de la voûte gothique.



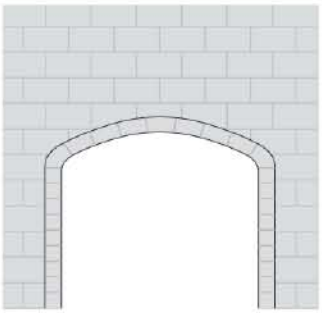
en lancette[F]
Arc en ogive dont la portée, ou distance séparant les deux piédroits, est réduite.



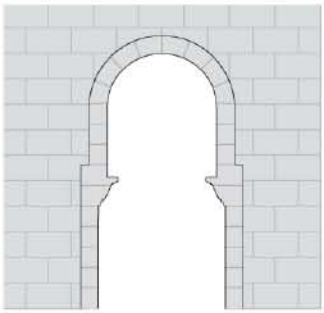
en accolade[F]
Arc composé de deux courbes symétriques alternativement convexes et concaves.



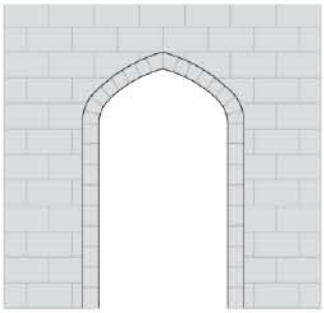
en fer[M] à cheval[M]
Arc dont les extrémités excèdent le demi-cercle, caractéristique de l'architecture arabe.



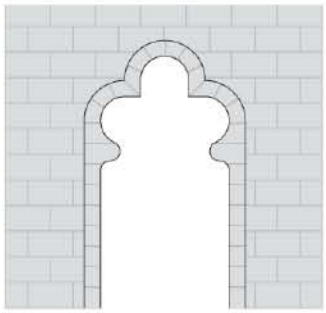
surbaissé
Arc moins haut que large dont la courbe est de forme elliptique.



surhaussé
Arc en forme de demi-cercle, plus élevé que le plein cintre.

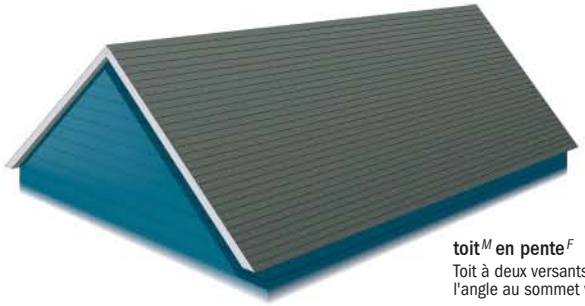


Tudor
Arc en ogive aplati, caractéristique du style architectural florissant au 16e siècle en Angleterre.



trilobé
Arc composé de trois lobes.

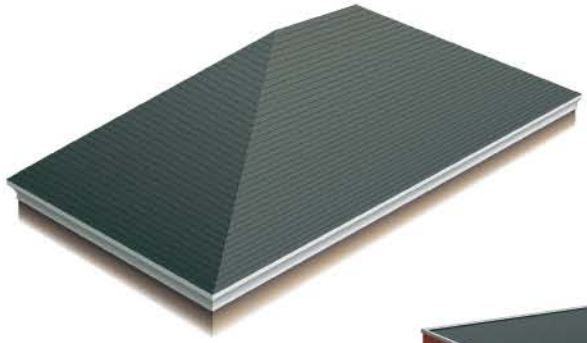
exemples[M] de toits[M]
Toits : couvertures d'un bâtiment reposant sur la charpente et le protégeant des intempéries.



toit[M] en pente[F]
Toit à deux versants inclinés dont l'angle au sommet varie.



toit[M] à pignon[M]
Toit en pente dont l'angle au sommet est très aigu.

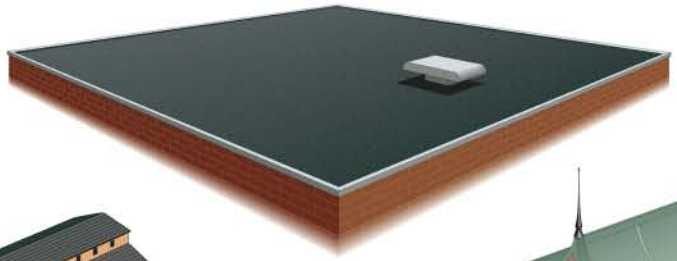


toit[M] à deux croupes[F]
Toit comportant deux versants triangulaires (les croupes) et deux versants trapézoïdaux.

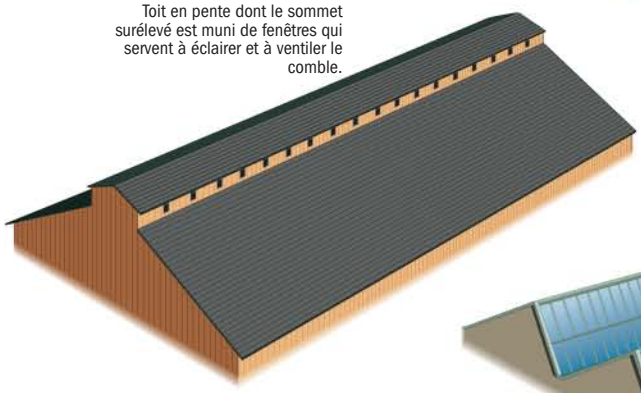


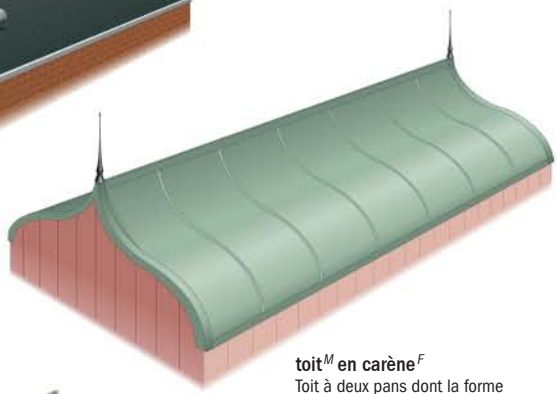
toit[M] en appentis[M]
Toit à un seul versant, couronnant habituellement un bâtiment prenant appui sur un édifice plus élevé.

toit[M] plat
Toit dont la surface plane présente une légère pente pour l'évacuation des eaux.

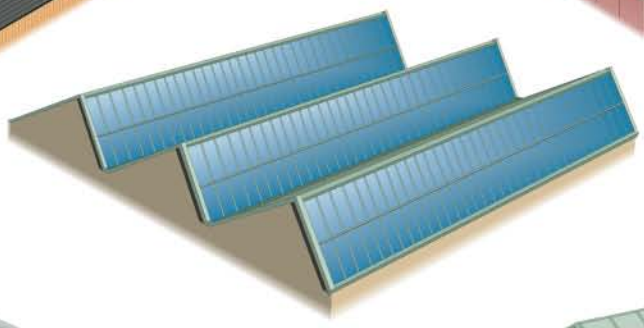


toit[M] avec lanterneau[M]
Toit en pente dont le sommet surélevé est muni de fenêtres qui servent à éclairer et à ventiler le comble.

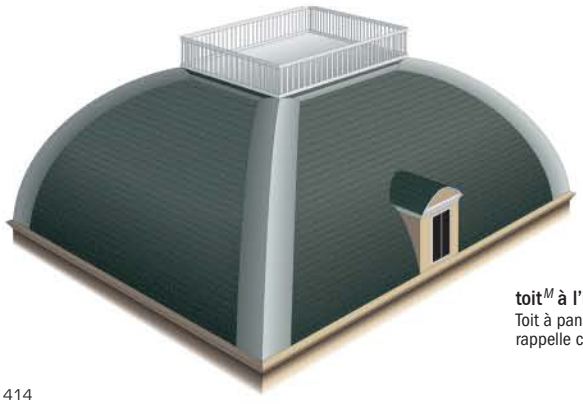




toit[M] en carène[F]
Toit à deux pans dont la forme rappelle la partie immergée de la coque d'un navire inversée.



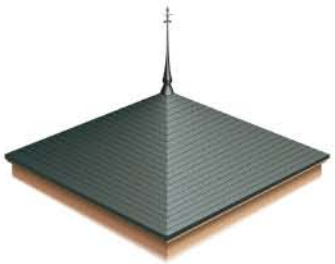
toit[M] à redans[M]
Toit composé d'une série de petits toits à deux versants asymétriques, celui à pente forte souvent vitré.



toit[M] à l'impériale[F]
Toit à pans courbés dont la forme rappelle celle d'une couronne.

toit[M] mansardé
Toit à quatre pans dont la pente s'accentue, de faible au sommet à forte à la base.





toit[M] en pavillon[M]
Toit à quatre pans triangulaires formant une pyramide.



toit[M] à tourelle[F] à pans[M]
Toit à plusieurs pans dont la pente diminue de forte au sommet à faible à la base.



toit[M] en flèche[F]
Toit de forme pyramidale ou conique, couronnant généralement une tour ou un clocher.



toit[M] en cloche[F]
Toit de forme arrondie dont la forme rappelle une cloche.



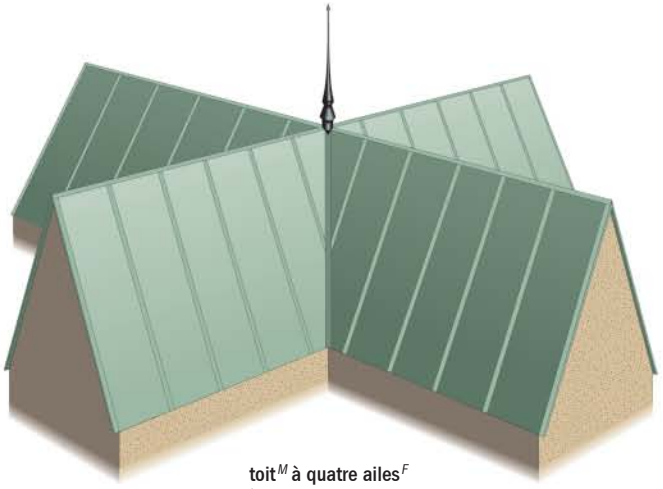
toit[M] en poivrière[F]
Toit de forme conique couronnant généralement une tourelle.



toit[M] en dôme[M]
Toit recouvrant une coupole de grandes dimensions, qui s'élève parfois au-dessus du reste du toit.



toit[M] en rotonde[F]
Toit à plusieurs pans triangulaires dont la base devient ainsi polygonale.



toit[M] à quatre ailes[F]
Toit formé par le croisement de deux toits à pignon.



fenêtre[F] en accordéon[M]
Fenêtre coulissante dont le vantail est composé d'une série de panneaux articulés se repliant les uns sur les autres à l'ouverture.



fenêtre[F] à la française[F]
Fenêtre à un ou deux vantaux ouvrant vers l'intérieur et pivotant verticalement le long d'un montant de rive.



fenêtre[F] à l'anglaise[F]
Fenêtre à un ou deux vantaux ouvrant vers l'extérieur et pivotant verticalement le long d'un montant de rive.

exemples[M] de fenêtres[F]
Fenêtres : baies munies d'un vitrage ménagées dans un mur pour laisser pénétrer l'air et la lumière.



fenêtre[F] à jalousies[F]
Fenêtre ouvrant par rotation de lames autour d'un axe horizontal.



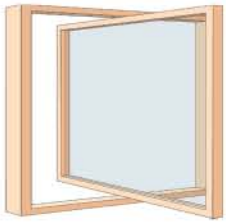
fenêtre[F] coulissante
Fenêtre dont le ou les vantaux se déplacent horizontalement le long d'une rainure.



fenêtre[F] à guillotine[F]
Fenêtre à un ou à plusieurs vantaux superposés coulissant verticalement.



fenêtre[F] basculante
Fenêtre ouvrant par rotation du vantail autour d'un axe horizontal situé à mi-hauteur.



fenêtre[F] pivotante
Fenêtre ouvrant par rotation du vantail autour d'un axe vertical situé à mi-largeur.

exemples[M] de portes[F]
Portes : structures mobiles servant à fermer une baie, composées d'une partie mobile, le vantail, et d'un encadrement.

porte[F] à tambour[M] manuelle
Porte rotative composée de trois ou quatre vantaux vitrés pivotant autour d'un axe vertical par poussée manuelle, à la manière d'un tourniquet.

couronne[F]
Anneau métallique formant la partie supérieure du sas où se loge le rail de guidage des vantaux.

vantail[M]
Chacune des sections verticales du tambour.



sas[M]
Espace intermédiaire entre deux locaux ou entre un local et l'extérieur, où se loge la porte.

barre[F] de poussée[F]
Pièce horizontale sur laquelle on appuie pour déplacer le tambour.

compartiment[M]
Partie délimitée par deux vantaux où une ou plusieurs personnes pénètrent et actionnent la rotation de la porte.

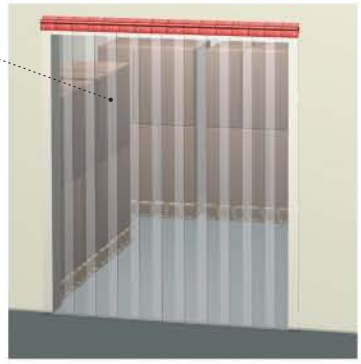
détecteur[M] de mouvement[M]
Dispositif qui décèle la présence d'une personne, réglé pour déclencher l'ouverture ou la fermeture des vantaux.

porte[F] coulissante automatique
Porte commandée par un détecteur de mouvement qui fait coulisser les vantaux le long d'une rainure.



vantail[M]
Partie mobile de la porte.

lanière[F]
Chacune des bandes de plastique souples qui se chevauchent pour fermer la baie et s'écartent pour laisser passer une personne.



porte[F] à lanières[F]
Porte constituée de bandes de plastique souples permettant une circulation aisée entre deux pièces.



porte[F] coupe-feu
Porte ignifuge retardant la propagation des flammes et de la fumée lors d'un incendie.



porte[F] classique
Porte constituée d'un vantail qui s'ouvre ou se ferme en pivotant autour de gonds.



porte[F] pliante
Porte coulissante dont le vantail est composé de deux panneaux articulés se repliant l'un sur l'autre à l'ouverture.



porte[F] accordéon[M]
Porte coulissante dont le vantail est composé de panneaux articulés se repliant les uns sur les autres à l'ouverture.



porte[F] coulissante
Porte dont le ou les vantaux se déplacent horizontalement le long d'une rainure.



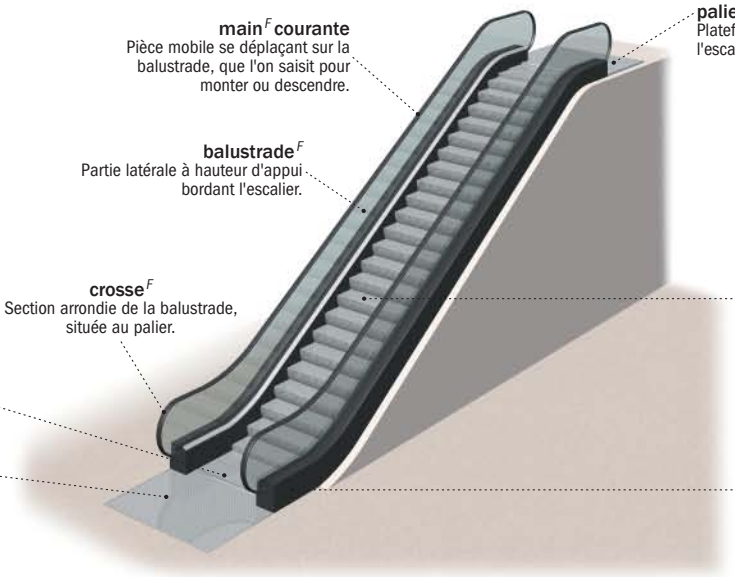
porte[F] de garage[M] sectionnelle
Porte dont le vantail est composé de panneaux horizontaux articulés coulissant le long de rails pour se loger au plafond du garage.



porte[F] de garage[M] basculante
Porte constituée d'un vantail qui glisse vers le plafond du garage.

escalier^{M} mécanique

Installation constituée de marches articulées sur une chaîne sans fin tournant de façon continue, pour permettre la circulation entre deux niveaux d'un édifice.



main^{F} courante
Pièce mobile se déplaçant sur la balustrade, que l'on saisit pour monter ou descendre.

palier^{M} supérieur
Plateforme située au sommet de l'escalier.

balustrade^{F}
Partie latérale à hauteur d'appui bordant l'escalier.

marche^{F}
Partie horizontale articulée sur laquelle on se tient pour monter ou descendre.

crosse^{F}
Section arrondie de la balustrade, située au palier.

peigne^{M}
Dispositif muni de dents qui s'engrènent dans les rainures de la marche, pour éviter qu'un objet pénètre dans le mécanisme interne de l'escalier.

palier^{M} inférieur
Plateforme située au pied de l'escalier.

plinthe^{F}
Partie en saillie de part et d'autre de l'escalier où se fixe la balustrade.

ascenseur^{M}

Appareil mécanique muni d'une cabine servant au transport automatique de passagers entre différents niveaux d'un édifice.



cabine^{F} d'ascenseur^{M}
Compartiment mobile de l'ascenseur, destiné à recevoir les passagers à transporter.

indicateur^{M} de position^{F}
Dispositif indiquant l'étage où se situe la cabine d'ascenseur.

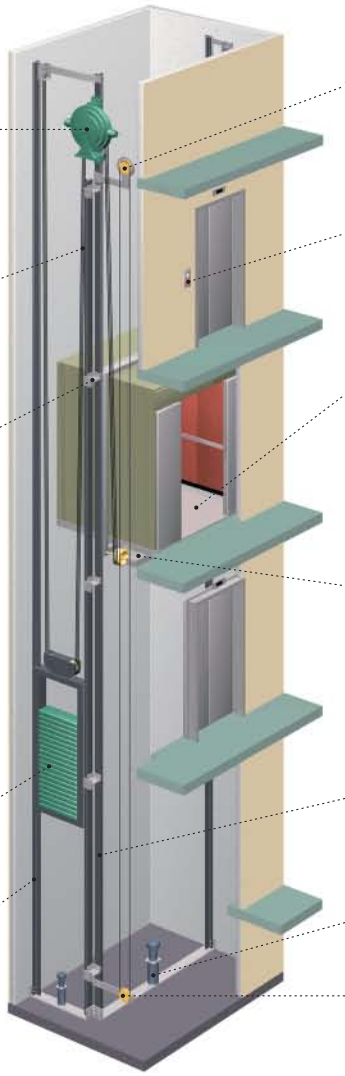
plafond^{M} de cabine^{F}
Partie supérieure de la cabine.

tableau^{M} de manœuvre^{F}
Panneau où sont rassemblés les boutons de commande de l'ascenseur.

main^{F} courante
Pièce servant de point d'appui aux passagers.

plancher^{M} de cabine^{F}
Surface horizontale formant la partie inférieure de la cabine.

porte^{F}
Structure mobile servant à fermer la cabine.



treuil^{M}
Appareil assurant le déplacement de la cabine par l'intermédiaire du câble de levage.

câble^{M} de levage^{M}
Câble permettant le déplacement vertical de la cabine d'ascenseur.

interrupteur^{M} de fin^{F} de course^{F}
Dispositif qui permet l'arrêt de la cabine d'ascenseur à chaque niveau.

contrepoids^{M}
Organe mobile constitué d'une masse lourde dont le poids contrebalance celui de la cabine d'ascenseur et des passagers.

rail^{M}-guide^{M} de contrepoids^{M}
Barre métallique dans laquelle glisse le contrepoids et qui l'empêche d'osciller latéralement.

régulateur^{M} de vitesse^{F}
Appareil permettant le déclenchement du parachute de cabine en cas de survitesse.

bouton^{M} d'appel^{M}
Bouton sur lequel on appuie pour commander l'arrivée de la cabine d'ascenseur.

cabine^{F} d'ascenseur^{M}
Compartiment mobile de l'ascenseur, destiné à recevoir les passagers à transporter.

parachute^{M} de cabine^{F}
Dispositif de sécurité qui permet d'immobiliser la cabine d'ascenseur en cas de survitesse ou en cas de rupture ou d'amollissement du câble de levage.

rail^{M}-guide^{M} de la cabine^{F}
Barre métallique dans laquelle glisse la cabine et qui l'empêche d'osciller latéralement.

amortisseur^{M}
Dispositif assurant l'arrêt de la cabine d'ascenseur tout en en absorbant l'impact.

poulie^{F} de tension^{F} du régulateur^{M}
Dispositif servant à maintenir tendu le câble du régulateur de vitesse.

maisons[F] traditionnelles

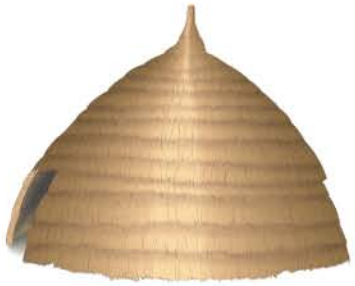
Habitations, actuelles ou anciennes, caractéristiques d'une culture.



igloo[M]
Habitation inuite en forme de coupole, faite de blocs de neige ou de glace.



yourte[F]
Habitation démontable des peuples nomades du centre et du nord de l'Asie, composée d'une armature de bois recouverte de feutre.



hutte[F]
Habitation rudimentaire faite de branches d'arbres ou de paille.



case[F]
Habitation des pays africains, généralement faite de paille et d'argile et couronnée d'une toiture de paille.



wigwam[M]
Habitation des autochtones d'Amérique du Nord de forme ronde ou ovale, faite de perches recouvertes d'écorce, de nattes ou de peaux.



isba[F]
Habitation de divers pays du nord de l'Europe et surtout de la Russie, faite de bois de sapin.



tipi[M]
Habitation des autochtones des plaines d'Amérique du Nord de forme conique, constituée de perches recouvertes de peaux.



maison[F] **sur pilotis**[M]
Habitation édifiée sur l'eau ou en terrain humide, soutenue par des pieux.

maison[F] **en adobe**[M]
Habitation des pays d'Amérique latine, faite de briques d'argile et de paille séchées au soleil.

poutre[F]
Pièce horizontale de forte section qui transmet le poids du toit sur des appuis.

échelle[F]
Dispositif mobile en bois qui comporte des échelons permettant d'atteindre le toit.



maisons[F] de ville[F]

Types d'habitations que l'on trouve dans les grandes agglomérations.



maison[F] à étage[M]
Maison unifamiliale qui comprend deux niveaux d'habitation, le rez-de-chaussée et l'étage.



maison[F] de plain-pied[M]
Maison unifamiliale qui comprend un seul niveau d'habitation, le rez-de-chaussée.



maison[F] jumelée
Maison unifamiliale séparée d'une autre par un mur mitoyen.



maisons[F] en rangée[F]
Maisons plus ou moins de même style et de même hauteur séparées les unes des autres par des murs mitoyens.



appartements[M] en copropriété[F]
Ensemble de logements appartenant à des propriétaires distincts qui partagent les frais d'entretien de l'immeuble.

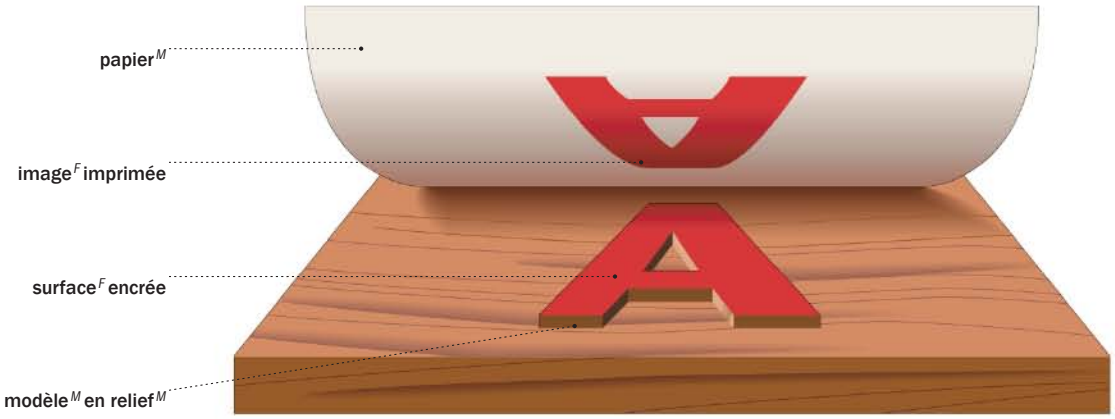


tour[F] d'habitation[F]
Immeuble à logements multiples construit en hauteur.

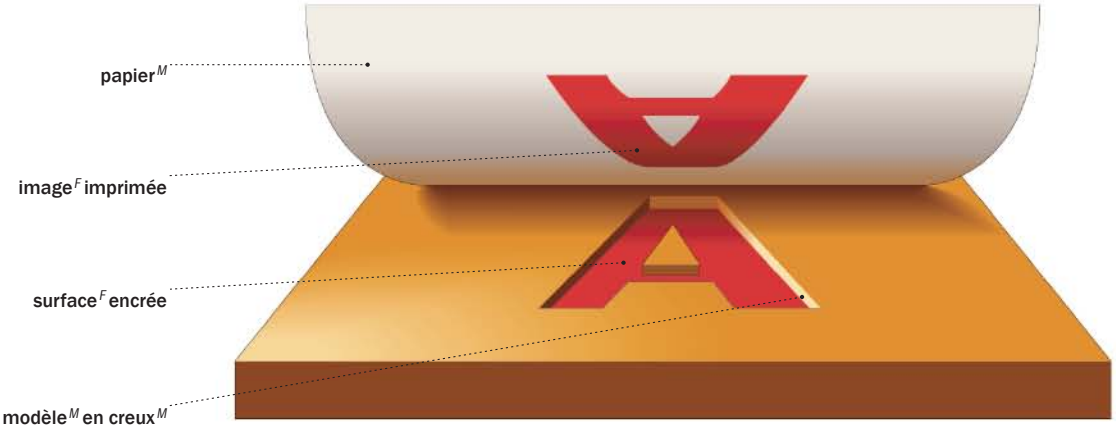
impression^{F}

Reproduction de caractères ou d'illustrations par transfert d'un modèle sur un support, en général du papier, le plus souvent à l'aide d'encre.

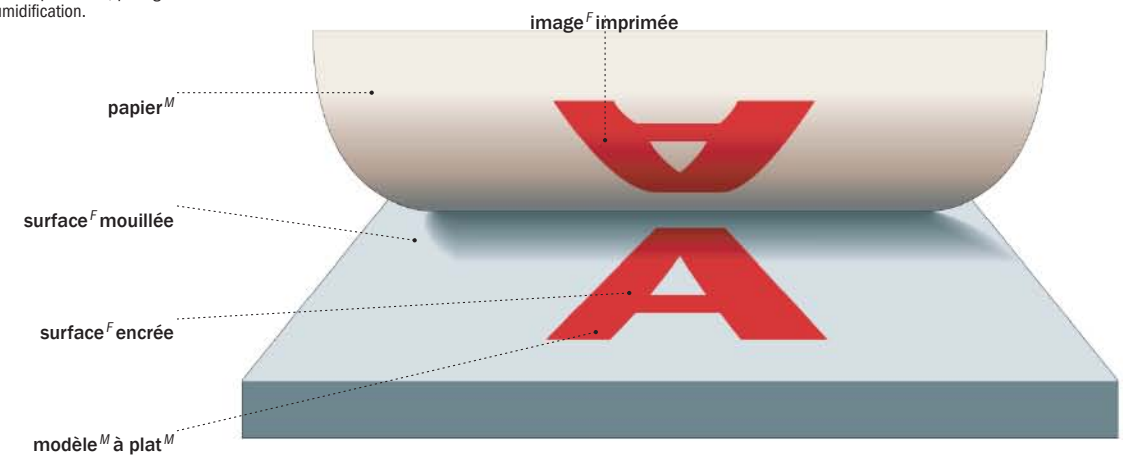
impression^{F} en relief^{M}
Procédé qui consiste à imprimer une image qui, à partir d'un modèle en saillie recouvert d'une pellicule d'encre, est transférée sur un support par pression.



impression^{F} en creux^{M}
Procédé qui consiste à imprimer une image qui, à partir d'un modèle en creux rempli d'encre, est transférée sur un support par pression.



impression^{F} à plat^{M}
Procédé qui consiste à imprimer une image à partir d'un modèle situé sur le même plan que les parties non imprimantes, protégées de l'encre par humidification.



gravure[F] en relief[M]

Technique qui consiste à façonner un modèle en saillie sur une planche de bois.

matériel[M]
Ensemble des matériaux, des instruments et des dispositifs utilisés pour graver et imprimer.



maillet[M]
Marteau servant à frapper le manche d'un outil tranchant pour l'enfoncer dans le bois.



gouge[F] **creuse**
Ciseau à tranchant en « U » utilisé pour enlever les parties qui doivent créer un blanc de grande importance



gouge[F] **en V**
Ciseau à tranchant en «V», utilisé pour creuser des rainures à fond angulaire et pour enlever les parties qui doivent créer un blanc de moindre taille.



ciseau[M]
Outil à tranchant biseauté plat, utilisé pour la gravure sur bois de fil, servant à enlever les parties qui doivent créer un blanc autour du modèle et à aplanir le fond.



canif[M]
Outil utilisé pour la gravure sur bois de fil, servant à dégager le modèle en le cernant d'une incision.



burin[M]
Ciseau dont la tige se termine par une pointe biseautée, utilisé en gravure pour la finesse du trait, autrefois sur cuivre, aujourd'hui surtout sur bois debout.



encre[F]
Préparation noire ou colorée, utilisée pour imprimer.

spatule[F]
Instrument muni d'une lame plate et flexible, utilisé pour étendre l'encre ou pour racler le marbre.

marbre[M]
Plaque sur laquelle on étend de l'encre pour permettre une répartition uniforme sur le rouleau.



encre[F]
Préparation noire ou colorée, utilisée pour imprimer.



rouleau[M] **d'encrage**[M]
Instrument servant à étendre l'encre sur le modèle en relief.



baren[M]
Instrument servant à exercer une pression sur le revers du papier pour permettre à l'encre d'y adhérer.

presse[F] **à épreuves**[F]
Presse d'impression à lit fixe muni d'un cylindre que l'on déplace sur une planche de bois gravée et encrée recouverte d'une feuille de papier.

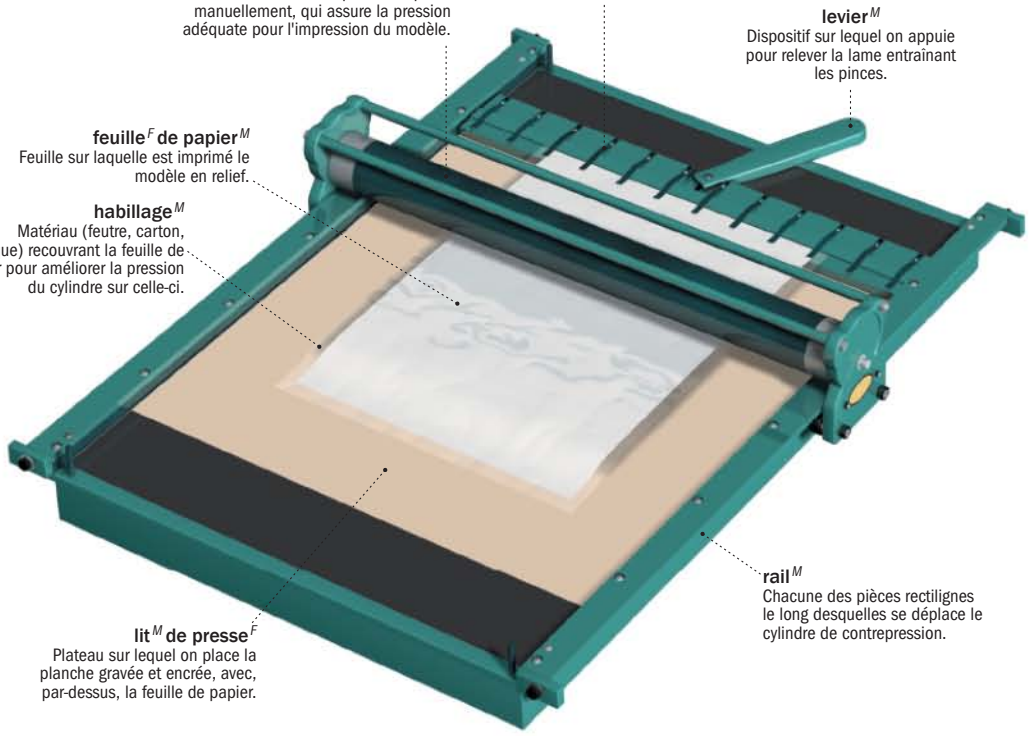
pince[F] **de repérage**[M]
Chacune des pièces métalliques montées sur une lame, qui permettent de coincer et de maintenir le papier en position sous le cylindre.

cylindre[M] **de contrepression**[F]
Rouleau que l'on déplace manuellement, qui assure la pression adéquate pour l'impression du modèle.

levier[M]
Dispositif sur lequel on appuie pour relever la lame entraînant les pinces.



gravure[F] **sur bois**[M] **de fil**[M]
Technique qui consiste à tailler la pièce de bois dans le sens des fibres.



feuille[F] **de papier**[M]
Feuille sur laquelle est imprimé le modèle en relief.

habillage[M]
Matériau (feutre, carton, plastique) recouvrant la feuille de papier pour améliorer la pression du cylindre sur celle-ci.

rail[M]
Chacune des pièces rectilignes le long desquelles se déplace le cylindre de contrepression.

lit[M] **de presse**[F]
Plateau sur lequel on place la planche gravée et encrée, avec, par-dessus, la feuille de papier.



gravure[F] **sur bois**[M] **debout**
Technique qui consiste à tailler la pièce de bois dans le sens contraire des fibres.

gravure[F] en creux[M]

Technique qui consiste à tracer le modèle à reproduire en creusant les traits qui le composent dans la surface du support, généralement une plaque de cuivre.

matériel[M]
Ensemble des matériaux, des instruments et des dispositifs utilisés pour graver et imprimer.



pinceau[M]
Assemblage de soies naturelles ou synthétiques fixées à un manche, servant à étendre de la peinture, du vernis ou de la teinture sur un support.



berceau[M]
Instrument dont la lame d'acier biseautée, épaisse et arrondie, portant sur le côté une rangée de rainures verticales, permet de donner du grain à la surface de cuivre d'une manière uniforme.



roulette[F]
Instrument constitué d'une molette d'acier munie de plusieurs rangées d'aspérités régulières faisant des traits grenus.



plaque[F] **de cuivre**[M]
Le cuivre est le métal le plus souvent utilisé en gravure grâce à sa résistance, à sa souplesse pour la taille et à sa réaction aux produits chimiques.



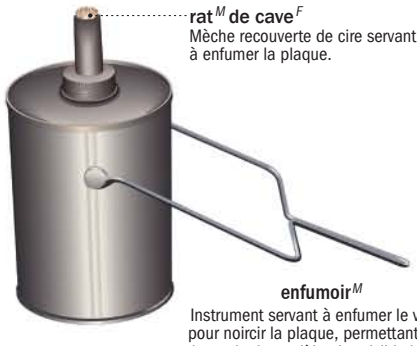
pointe[F] **sèche**
Tige d'acier utilisée pour graver un modèle dans le cuivre, en entamant la plaque ou le vernis qui la recouvre.



brunissoir[M]
Instrument utilisé pour rectifier les tailles et écraser les irrégularités du métal.



ébarboir[M]
Outil à lame triangulaire pointue servant à enlever les barbes, minces lamelles de cuivre restant sur les arêtes du sillon creusé dans la plaque par la pointe sèche.



rat[M] **de cave**[F]
Mèche recouverte de cire servant à enfumer la plaque.

enfumoir[M]
Instrument servant à enfumer le vernis pour noircir la plaque, permettant ainsi de rendre le modèle plus visible lors de la gravure.



tampon[M]
Instrument formé d'un manche inséré dans une bourre de coton enveloppée de soie, servant à étendre le vernis sur la plaque.

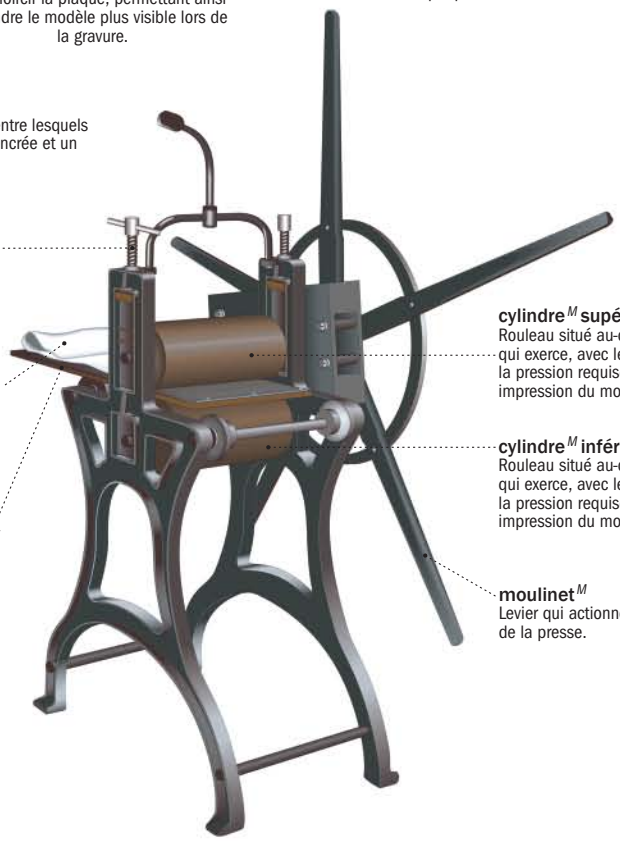


étau[M]
Instrument permettant de saisir et de manier la plaque lors de l'enfumage.



tarlatane[F]
Mousseline servant à essuyer le surplus d'encre sur la surface de la plaque.

presse[F] **à taille-douce**[F]
Dispositif muni de deux cylindres entre lesquels sont pressés une planche gravée encrée et un papier pour l'impression.



vis[F] **de pression**[F]
Dispositif permettant de régler la pression exercée par les cylindres.

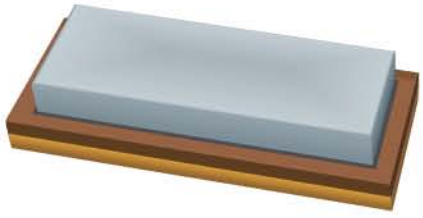
lange[M]
Pièce épaisse de tissu que l'on place au-dessus du papier avant de le mettre sous la presse, pour amortir et répartir la pression.

table[F]
Plateau se déplaçant entre les deux cylindres, supportant la planche gravée et le papier.

cylindre[M] **supérieur**
Rouleau situé au-dessus de la table qui exerce, avec le rouleau inférieur, la pression requise pour une bonne impression du modèle.

cylindre[M] **inférieur**
Rouleau situé au-dessous de la table qui exerce, avec le rouleau supérieur, la pression requise pour une bonne impression du modèle.

moulinet[M]
Levier qui actionne les cylindres de la presse.



pierre[F] **à aiguiser**
Pierre servant à affûter les outils.



rouleau[M] **à vernir**
Instrument servant à étendre sur le support le vernis qui empêchera l'encre d'y adhérer, ne laissant encré que le modèle à reproduire.

lithographie[F]

Technique d'impression à plat à partir d'un modèle tracé avec un corps gras sur une pierre calcaire humidifiée. Le corps gras retient l'encre, l'eau la repousse.



crayon[M] lithographique
Crayon gras utilisé pour dessiner le modèle sur la pierre lithographique.



pointe[F] à graver
Instrument servant à graver la pierre dans certaines techniques lithographiques.



crayon[M] de pierre[F] ponce
Instrument servant à repolir la pierre pour corriger le modèle.



bâton[M] de craie[F]
Craie grasse façonnée en bâtonnet rectangulaire, utilisée pour dessiner le modèle sur la pierre lithographique.

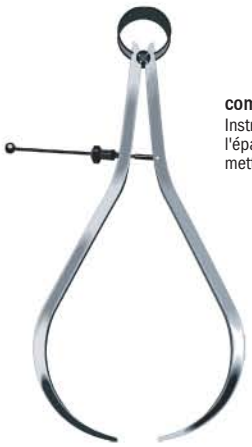


sanguine[F]
Bâtonnet d'hématite (oxyde de fer) utilisé pour faire un croquis sur papier, dessin que l'on peut ensuite reporter sur la pierre.

matériel[M]
Ensemble des matériaux, des instruments et des dispositifs utilisés pour graver et imprimer.



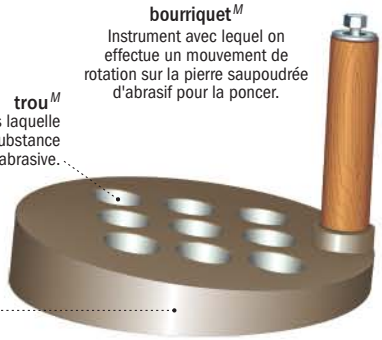
encre[F] lithographique
Encre grasse qui se présente sous forme liquide ou solide, utilisée pour dessiner le modèle à la plume ou au pinceau sur la pierre lithographique.



compas[M] d'épaisseur[F]
Instrument servant à mesurer l'épaisseur de la pierre, pour la mettre à niveau.

bourriquet[M]
Instrument avec lequel on effectue un mouvement de rotation sur la pierre saupoudrée d'abrasif pour la poncer.

trou[M]
Alvéole percée dans laquelle on peut ajouter une substance abrasive.



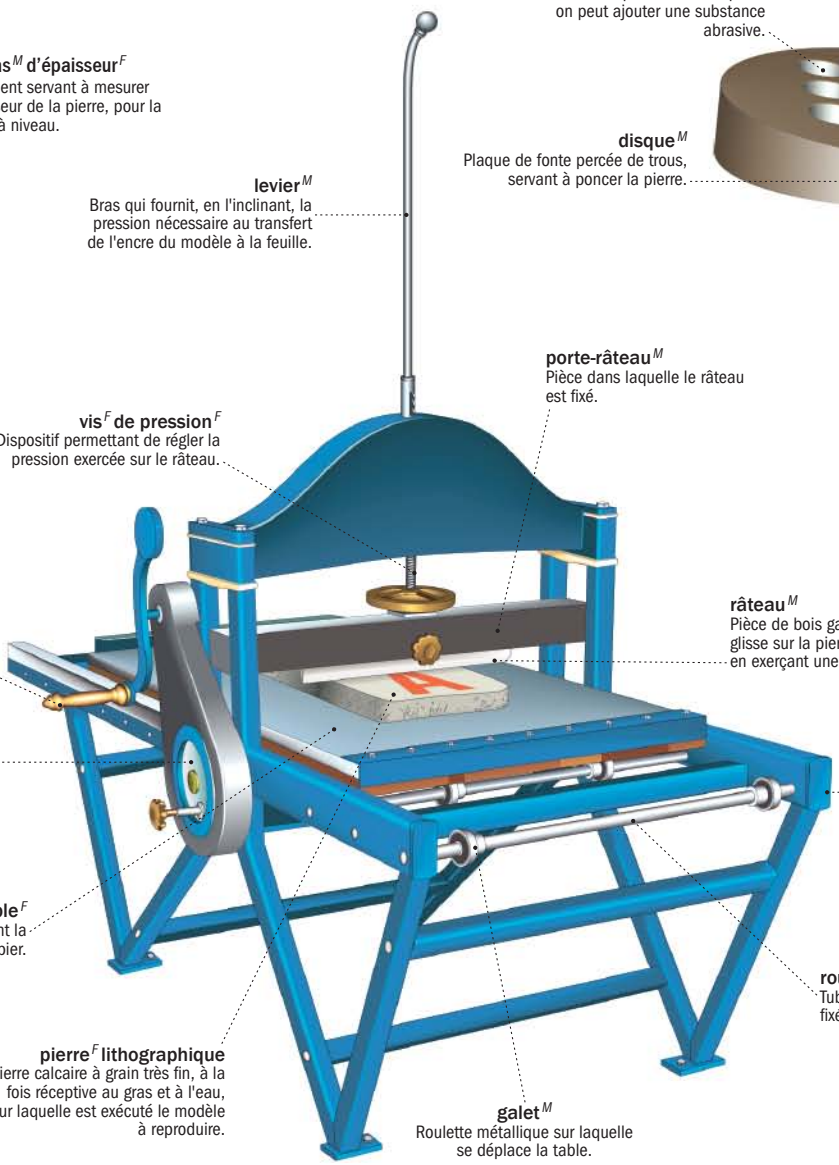
disque[M]
Plaque de fonte percée de trous, servant à poncer la pierre.

levier[M]
Bras qui fournit, en l'inclinant, la pression nécessaire au transfert de l'encre du modèle à la feuille.

presse[F] lithographique
Dispositif d'impression manuelle qui permet, par pression, d'imprimer sur une feuille une image exécutée sur une pierre lithographique.

porte-râteau[M]
Pièce dans laquelle le râteau est fixé.

vis[F] de pression[F]
Dispositif permettant de régler la pression exercée sur le râteau.



poignée[F] de la manivelle[F]
Partie qui permet d'actionner à la main le mécanisme d'engrenage.

râteau[M]
Pièce de bois garnie de cuir qui glisse sur la pierre lithographique en exerçant une pression.

mécanisme[M] d'engrenage[M]
Dispositif muni d'une roue à crans, permettant de déplacer la table.

bâti[M]
Structure métallique de la presse.

table[F]
Plateau mobile supportant la pierre lithographique et le papier.

rouleau[M]
Tube métallique sur lequel sont fixés les galets.

pierre[F] lithographique
Pierre calcaire à grain très fin, à la fois réceptive au gras et à l'eau, sur laquelle est exécuté le modèle à reproduire.

galet[M]
Roulette métallique sur laquelle se déplace la table.

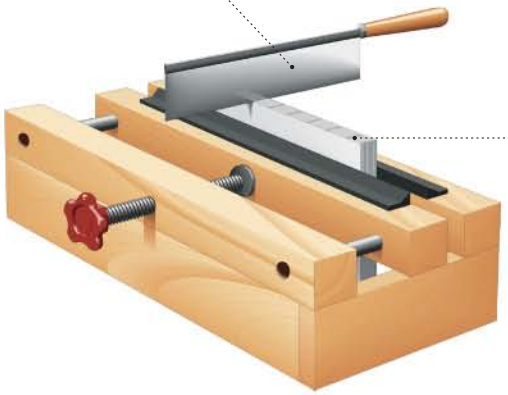
reliure[F] d'art[M]

Ensemble des opérations manuelles requises pour assembler les feuillets d'un livre et lui ajouter une couverture attrayante et solide.

grecquage[M]
Opération qui consiste à créer des entailles (grecques) au dos des cahiers pour y loger les ficelles.

couture[F]
Opération qui consiste à lier entre eux les cahiers d'un ouvrage au moyen de ficelles.

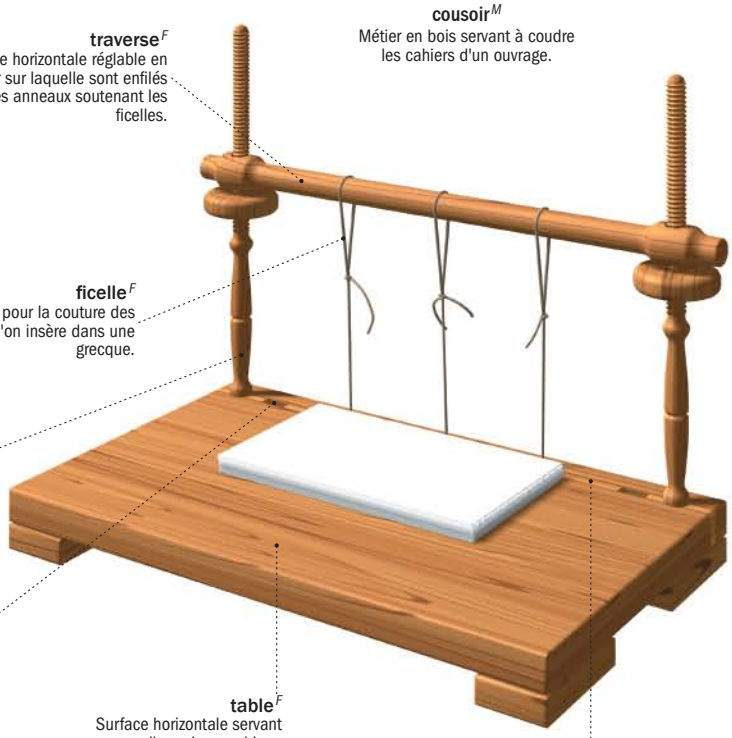
scie[F] **à grecquer**
Petite scie utilisée pour faire les grecques.



grecque[F]
Entaille pratiquée au dos des cahiers pour y loger la ficelle.

traverse[F]
Pièce horizontale réglable en hauteur sur laquelle sont enfilés des anneaux soutenant les ficelles.

cousoir[M]
Métier en bois servant à coudre les cahiers d'un ouvrage.



ficelle[F]
Fil utilisé pour la couture des cahiers, que l'on insère dans une grecque.

montant[M]
Chacune des pièces de bois verticales filetées qui, lorsqu'on les tourne, permettent de régler la hauteur de la traverse.

fente[F]
Ouverture dans laquelle sont coincées les ficelles.

table[F]
Surface horizontale servant d'appui aux cahiers.

templet[M]
Petite pièce de bois mobile qui, posée dans la fente, permet d'immobiliser les ficelles.

ébarbage[M]
Opération qui consiste à égaliser, à la cisaille, les tranches d'un cahier.

cisaille[F]
Dispositif servant à couper d'équerre le papier, le carton, les transparents, etc.

levier[M] **de la lame**[F]
Bras permettant d'abaisser et de relever la lame mobile.

lame[F] **mobile**
Lame se déplaçant verticalement pour couper la tranche d'un cahier.

mordache[F]
Pièce que l'on abaisse sur le cahier pour le maintenir en place sous pression.

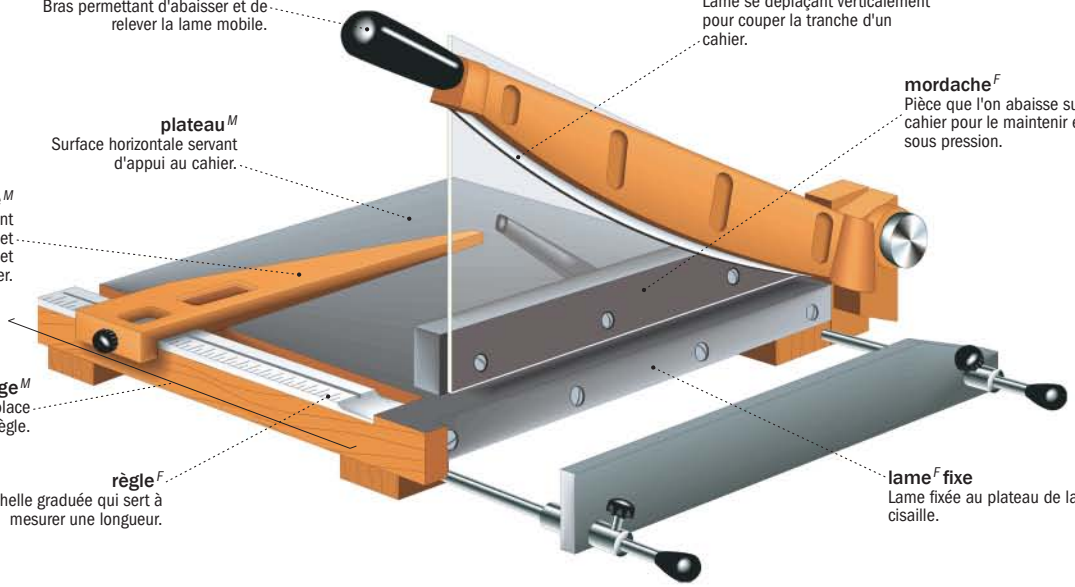
plateau[M]
Surface horizontale servant d'appui au cahier.

guide[M]
Équerre se déplaçant parallèlement à la lame fixe et permettant de régler la position et la dimension d'un cahier.

règle[F] **d'équerrage**[M]
Rainure dans laquelle se déplace le guide le long de la règle.

règle[F]
Échelle graduée qui sert à mesurer une longueur.

lame[F] **fixe**
Lame fixée au plateau de la cisaille.

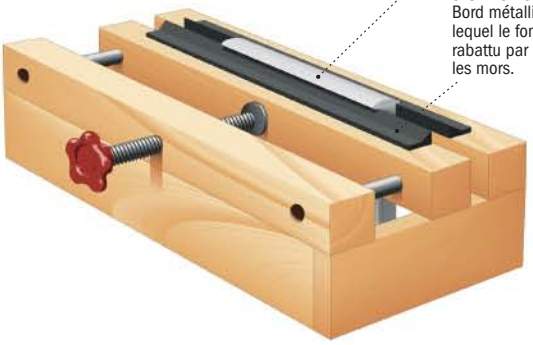


endossure^{F}
Opération qui consiste à créer les mors, saillies parallèles le long du livre, qui servent de charnière entre le dos et les plats de la reliure.

étau^{M} **à endosser**
Presse permettant de serrer un ouvrage pour façonner les mors.

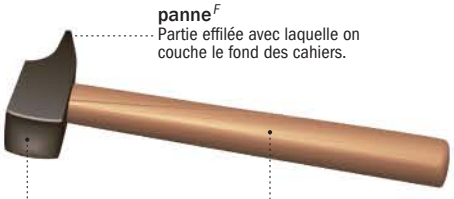
dos^{M} **du livre**^{M}
Partie constituée par le fond des cahiers d'un ouvrage.

ais^{M} **ferré**
Bord métallique de l'étau sur lequel le fond d'un cahier est rabattu par le marteau pour créer les mors.



marteau^{M} **à endosser**
Outil utilisé pour rabattre le fond des cahiers afin de donner une forme en éventail au dos d'un ouvrage.

panne^{F}
Partie effilée avec laquelle on couche le fond des cahiers.

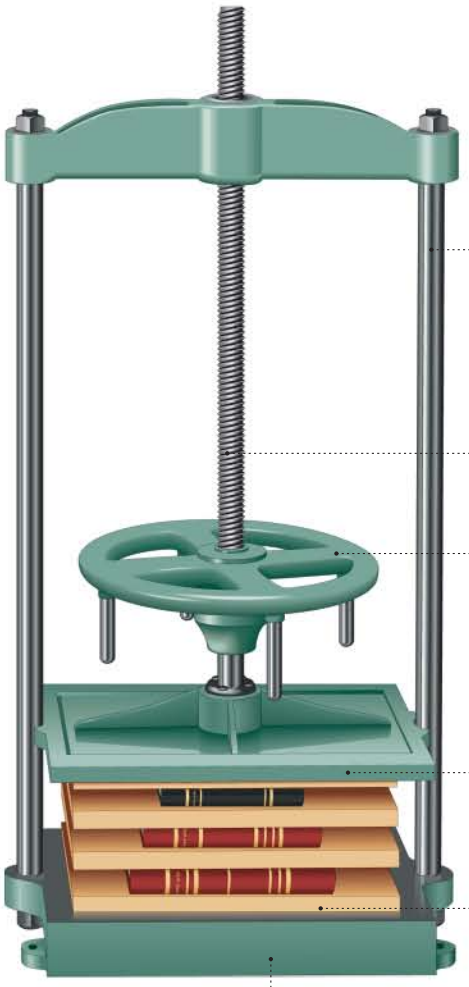


platine^{F}
Partie légèrement bombée avec laquelle on frappe le fond des cahiers pour le rabattre sur les ais ferrés.

manche^{M}
Partie permettant de saisir et de manier le marteau.

presse^{F} **à percussion**^{F}
Machine manuelle servant à presser des ouvrages en cours de fabrication.

mise^{F} **en presse**^{F}
Opération qui consiste à exercer une pression sur un ouvrage en cours de fabrication pour aplanir les cahiers et les rendre plus compacts.



colonne^{F}
Pilier cylindrique servant de support.

vis^{F} **centrale**
Pièce métallique filetée autour de laquelle tourne le volant.

volant^{M}
Dispositif en forme de roue, qui pivote autour de la vis centrale pour permettre le déplacement du plateau.

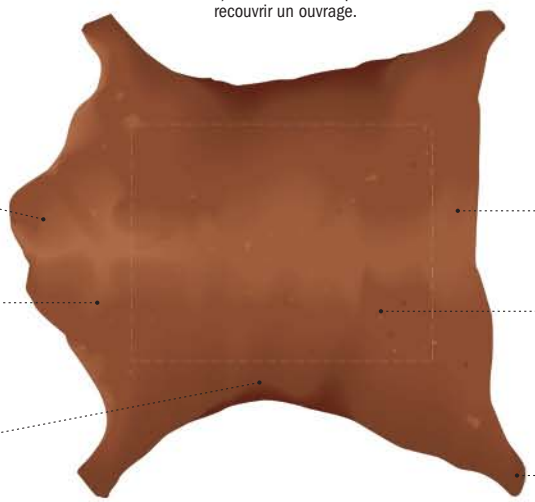
plateau^{M}
Lourde plaque mobile servant à exercer une pression sur un ou plusieurs ouvrages.

ais^{M}
Petite planche en bois ou en carton fort, utilisée pour séparer les ouvrages, les protéger et en empêcher la déformation.

socle^{M}
Plaque de support de la presse.

peau^{F}
Cuir d'un animal (chèvre, veau, etc.) utilisé en reliure pour recouvrir un ouvrage.

couvrure^{F}
Opération qui consiste à appliquer une matière de recouvrement (peau, toile, papier) sur les plats et le dos d'un ouvrage.



tête^{F}
Partie antérieure de la peau, qui recouvrait le cou de l'animal.

collet^{M}
Partie de la peau située entre la tête et les épaules de l'animal, moins utilisée que le croupon pour la couvrure, notamment à cause de son aspect veiné.

flanc^{M}
Partie de la peau qui recouvrait le ventre de l'animal, moins utilisée que le croupon pour la couvrure parce qu'elle se déforme facilement.

queue^{F}
Partie de la peau qui recouvrait la partie arrière du dos et de la croupe, peu utilisée pour la couvrure.

croupon^{M}
Partie de la peau qui recouvrait le dos et la croupe de l'animal, la plus utilisée pour la couvrure à cause de son épaisseur et de sa souplesse.

patte^{F}
Partie de la peau qui recouvrait le haut des pattes de l'animal, peu utilisée pour la couvrure.

livre[M] relié
Ouvrage dont les cahiers sont cousus et recouverts d'une couverture rigide habillée de peau, de toile ou de papier.

coiffe[F]
Partie de la matière de recouvrement rabattue en tête et en queue du dos.

chasse[F]
Partie des plats qui déborde des tranches.

tranchefile[F]
Broderie ornant et consolidant les extrémités du dos du livre, en tête et en queue.

tranche[F] de tête[F]
Surface, parfois dorée, formée par l'épaisseur du haut des cahiers d'un livre.

coin[M]
Angle d'un plat parfois recouvert d'une peau ou d'une toile d'une autre teinte que celle du plat.

mors[M]
Charnière de la couverture entre le dos et le plat d'une reliure.

garde[F] volante
Celui des deux feuillets d'une garde n'étant pas collé à l'intérieur du plat.

dos[M]
Partie de la reliure réunissant les plats, opposée à la tranche de gouttière.

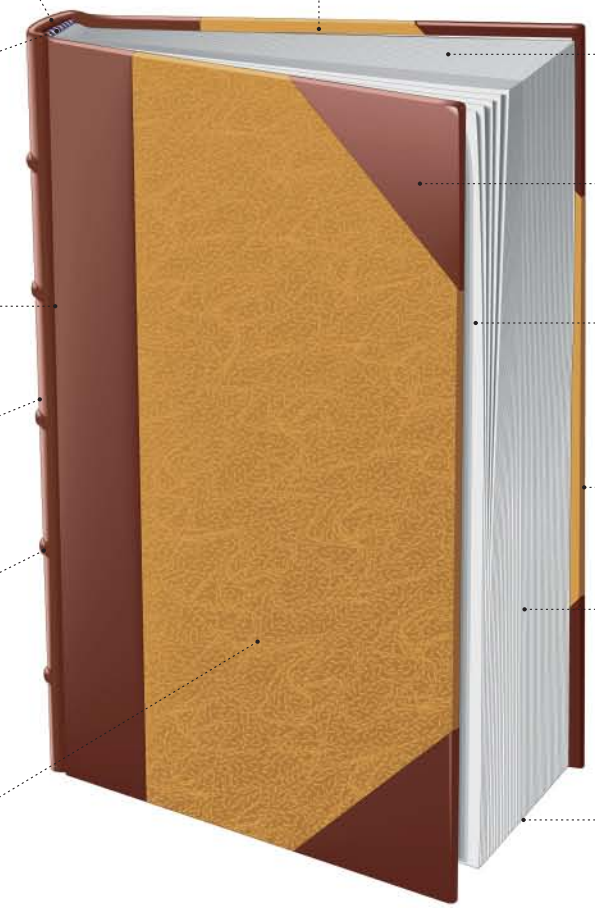
plat[M] verso[M]
Carton constituant la face arrière de la couverture.

nerf[M]
Saillie horizontale sur le dos de la reliure, moulée sur une bande de cuir ou de carton.

tranche[F] de gouttière[F]
Surface, parfois dorée, formée par l'épaisseur des bords libres des cahiers d'un livre.

plat[M] recto[M]
Carton constituant la face de la couverture.

tranche[F] de queue[F]
Surface, parfois dorée, formée par l'épaisseur du bas des cahiers d'un livre.

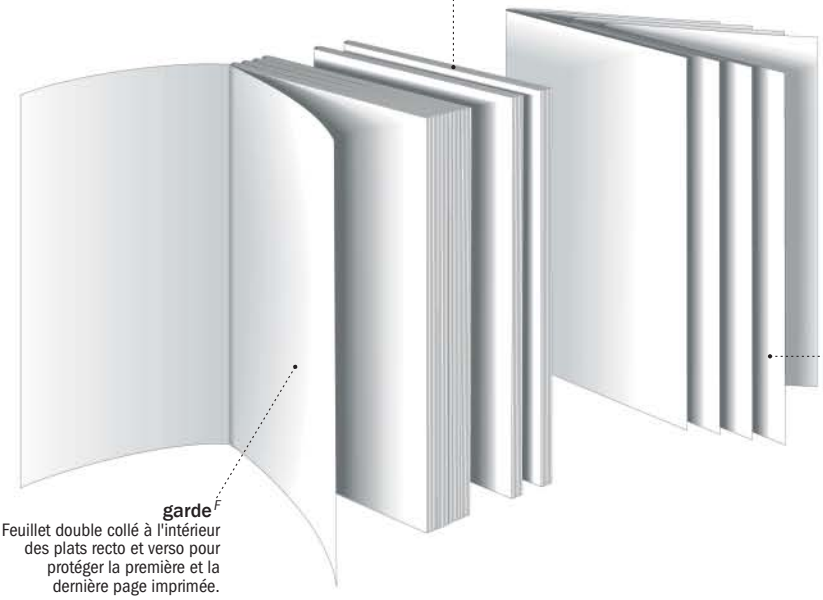


plaçure[F]
Opération qui consiste à assembler les cahiers, notamment en y ajoutant les gardes.

cahier[M]
Feuille imprimée et pliée constituant une section d'un livre, destinée à être assemblée à d'autres.



plioir[M]
Lame d'os ou de bois très mince utilisée pour le pliage et le collage des feuilles ainsi que pour le façonnage de la peau.

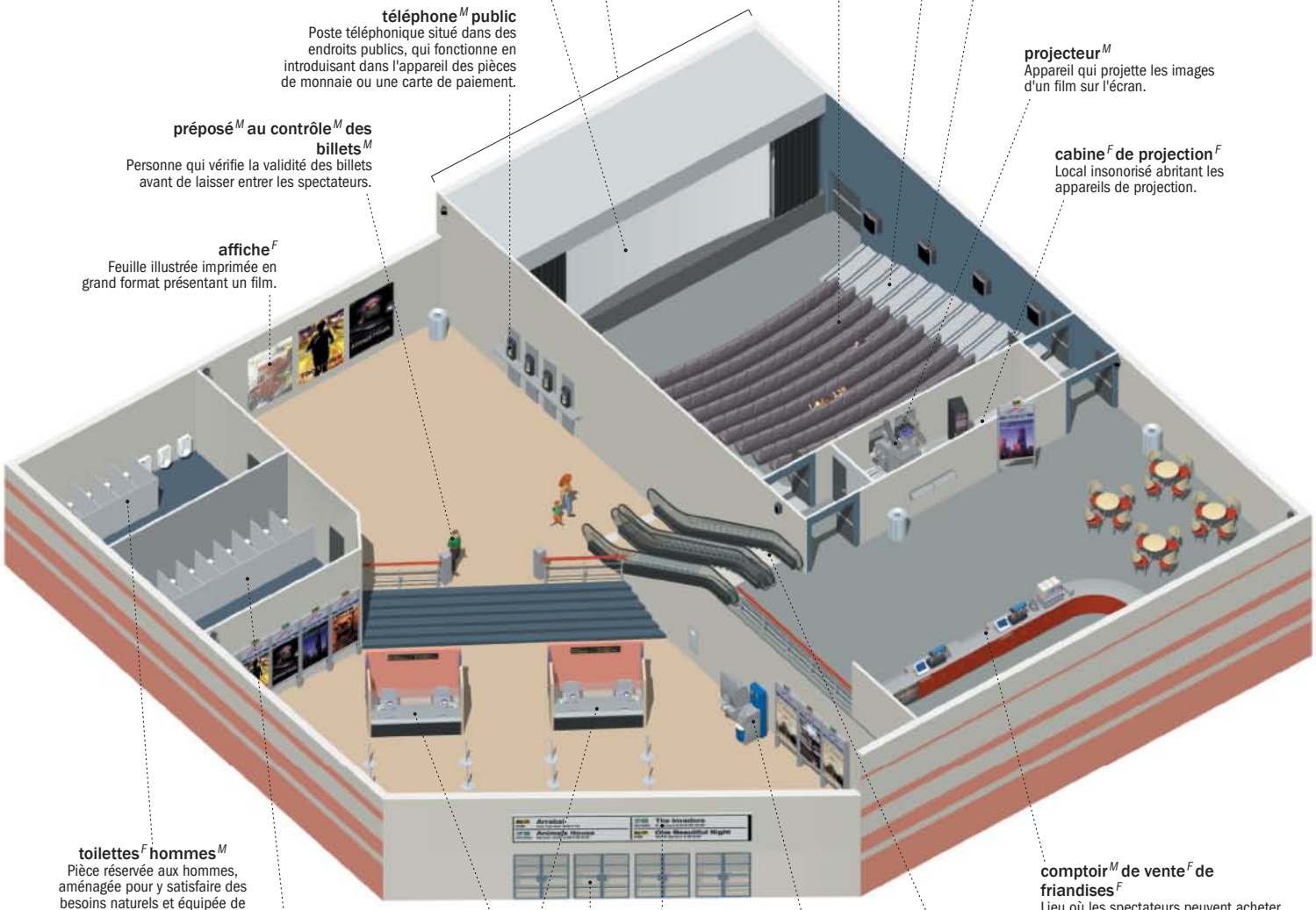


feuillet[M]
Le recto et le verso d'une feuille d'un cahier d'un ouvrage.

garde[F]
Feuillet double collé à l'intérieur des plats recto et verso pour protéger la première et la dernière page imprimée.

cinéma[M]

Établissement comportant des salles destinées à la projection de films.



escalier[M]
Élément de structure permettant la circulation entre l'entrée de la salle et les rangées de fauteuils disposés en gradins.

fauteuil[M]
Siège sur lequel on s'assoit pour la représentation.

écran[M] **de projection**[F]
Surface blanche sur laquelle sont projetées des images fixes ou animées.

salle[F] **de projection**[F]
Pièce principale du cinéma, aménagée pour recevoir le public durant une représentation.

haut-parleur[M]
Appareil qui diffuse le son d'un film.

téléphone[M] **public**
Poste téléphonique situé dans des endroits publics, qui fonctionne en introduisant dans l'appareil des pièces de monnaie ou une carte de paiement.

projecteur[M]
Appareil qui projette les images d'un film sur l'écran.

préposé[M] **au contrôle**[M] **des billets**[M]
Personne qui vérifie la validité des billets avant de laisser entrer les spectateurs.

cabine[F] **de projection**[F]
Local insonorisé abritant les appareils de projection.

affiche[F]
Feuille illustrée imprimée en grand format présentant un film.

toilettes[F] **hommes**[M]
Pièce réservée aux hommes, aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

toilettes[F] **femmes**[F]
Pièce réservée aux femmes, aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

comptoir[M] **de vente**[F] **de friandises**[F]
Lieu où les spectateurs peuvent acheter divers produits alimentaires.

billetterie[F]
Lieu où on se procure les billets d'entrée.

billetterie[F] **express**
Guichet permettant de se procurer sans attendre à la billetterie un billet d'entrée en payant par carte.

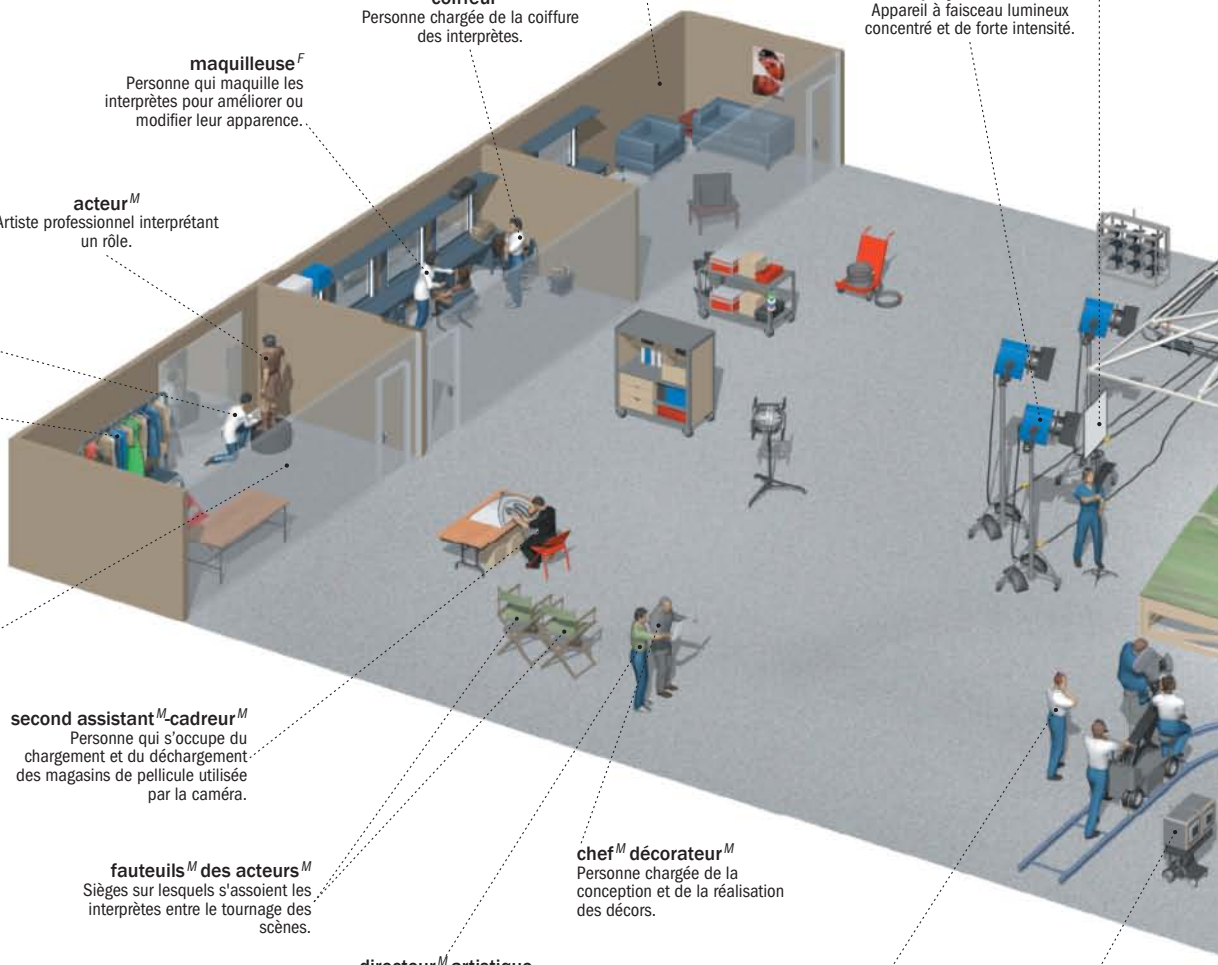
escalier[M] **mécanique**
Installation constituée de marches articulées sur une chaîne sans fin tournant de façon continue, pour permettre la circulation entre deux niveaux d'un édifice.

portes[F] **d'entrée**[F]
Portes qui permettent d'entrer dans le cinéma et d'en sortir.

titres[M] **et horaires**[M] **des films**[M]

plateau[M] de tournage[M]

Ensemble des décors, du matériel et du personnel nécessaires à la prise de vues d'un film ou d'une émission de télévision.



loge[F] privée
Pièce réservée à la préparation ou au repos d'un ou d'une interprète.

diffuseur[M]
Écran utilisé pour répartir la lumière des projecteurs en fonction de l'image recherchée.

coiffeur[M]
Personne chargée de la coiffure des interprètes.

projecteur[M]
Appareil à faisceau lumineux concentré et de forte intensité.

maquilleuse[F]
Personne qui maquille les interprètes pour améliorer ou modifier leur apparence.

acteur[M]
Artiste professionnel interprétant un rôle.

habilleur[M]
Personne qui aide les interprètes à se changer, également responsable de l'entretien et du rangement des costumes.

costume[M]
Vêtement avec lequel l'interprète s'habille pour jouer un rôle.

salle[F] d'habillage[M]
Pièce où les interprètes mettent ou enlèvent leur costume de scène.

second assistant[M]-cadreur[M]
Personne qui s'occupe du chargement et du déchargement des magasins de pellicule utilisée par la caméra.

fauteuils[M] des acteurs[M]
Sièges sur lesquels s'assoient les interprètes entre le tournage des scènes.

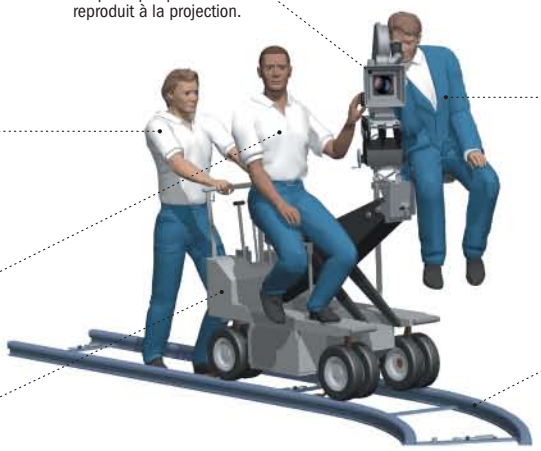
chef[M] décorateur[M]
Personne chargée de la conception et de la réalisation des décors.

directeur[M] artistique
Personne qui supervise tous les éléments visuels : décors, costumes, accessoires, maquillage, coiffure, etc.

chef[M] machiniste[M]
Personne responsable du matériel de tournage, qui dirige également l'équipe des machinistes.

caméra[F]
Appareil de prise de vues dont le mécanisme enregistre le mouvement pour qu'il puisse être reproduit à la projection.

moniteurs[M] de contrôle[M] du réalisateur[M]
Écrans de visualisation permettant de vérifier la qualité de la prise de vues.



machiniste[M]
Personne qui assure le transport, l'installation et le maniement du matériel de tournage, notamment le déplacement du chariot sur les rails.

cadreur[M]
Personne responsable de la caméra, chargée de définir le cadre de la prise de vues et d'enregistrer les images.

premier assistant[M]-cadreur[M]
Personne responsable du fonctionnement et de l'entretien de la caméra, ainsi que de la mise au point de l'image.

rails[M] de travelling[M]
Rails guidant le chariot lorsque la caméra se déplace pour suivre l'action (travelling).

chariot[M]
Petit véhicule sur rails portant la caméra, le cadreur et son assistant.

directeur[M] de la photographie[F]
Personne responsable de la qualité technique et artistique de l'image.

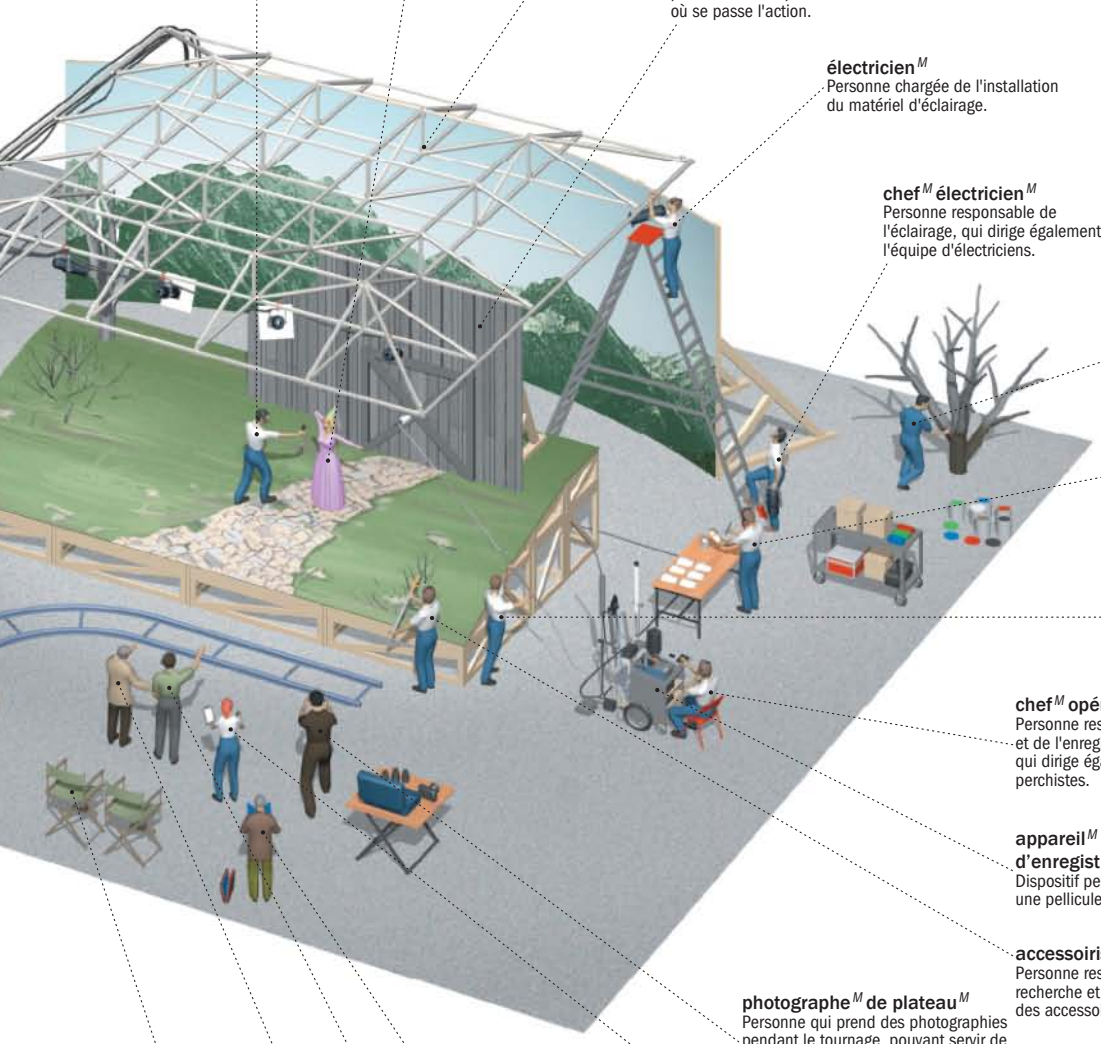
grille[F] d'éclairage[M]
Grille sur laquelle sont fixés des projecteurs.

actrice[F]
Comédienne interprétant un rôle.

décor[M]
Ensemble des éléments qui permettent de reproduire la scène où se passe l'action.

électricien[M]
Personne chargée de l'installation du matériel d'éclairage.

chef[M] électricien[M]
Personne responsable de l'éclairage, qui dirige également l'équipe d'électriciens.



décorateur[M]
Personne chargée de la disposition des éléments du décor sur le plateau.

assistant[M]-accessoiriste[M]
Personne qui seconde l'accessoiriste dans la recherche et la conservation des accessoires.

perchiste[M]
Personne qui manipule la perche, installe les micros fixes et s'occupe de l'approvisionnement en pellicule son.

chef[M] opérateur[M] du son[M]
Personne responsable de la prise et de l'enregistrement du son, qui dirige également l'équipe des perchistes.

appareil[M] de prise[F] de son[M] et d'enregistrement[M]
Dispositif permettant de capter et d'enregistrer le son sur une pellicule.

accessoiriste[M]
Personne responsable de la recherche et de la conservation des accessoires.

photographe[M] de plateau[M]
Personne qui prend des photographies pendant le tournage, pouvant servir de référence d'une prise à l'autre ou de matériel de promotion.

scripte[F]
Personne chargée de noter tous les détails techniques et artistiques des prises de vues afin d'en assurer la continuité.

producteur[M]
Personne qui s'occupe du financement et de l'administration d'un film ou d'une émission de télévision.

fauteuil[M] du réalisateur[M]
Siège réservé au réalisateur.

assistant[M]-réalisateur[M]
Collaborateur direct du réalisateur, chargé de préparer le tournage et de veiller à ce que tout se fasse conformément aux directives de ce dernier.

réalisateur[M]
Personne qui assure la direction technique et artistique du tournage d'un film ou d'une émission de télévision.

claquette[F]
Panneau formé de deux planchettes que l'on fait claquer pour marquer par ce son le début d'une prise de vues.



code[M] temporel
Dispositif indiquant l'heure, la minute, la seconde et le numéro d'image, servant au repérage des séquences au montage.

salle[F] de spectacle[M]

Établissement aménagé pour la présentation de pièces de théâtre, de spectacles, de danse, de concerts, etc.



frises[F]
Bandes de tissu horizontales qui, lorsqu'elles sont abaissées, servant à masquer les parties des cintres visibles de la salle.

toile[F] **de fond**[M]
Toile verticale escamotable représentant l'arrière-plan de la scène.

herse[F]
Appareil d'éclairage mobile fixé sur les cintres.

cintres[M]
Partie supérieure de la cage de scène, équipée pour la suspension et la manœuvre des décors et munie de dispositifs d'éclairage.

cage[F] **de scène**[F]
Espace architectural disponible pour le jeu des artistes et pour créer le décor où ils évoluent.

passerelle[F]
Plateforme permettant de se déplacer d'un côté à l'autre de la cage de scène pour l'installation et la manœuvre de l'équipement.

rideau[M] **de fer**[M]
Rideau métallique qui peut être abaissé pour séparer la scène de la salle en cas d'incendie.

lointain[M]
Partie formant l'arrière de la scène et dont le décor suggère souvent des lieux éloignés.

coulisses[F]
Partie dissimulée au public située de chaque côté et en arrière de la scène, derrière les décors.

rideau[M] **de scène**[F]
Pièce de tissu séparant la scène de la salle.

trappe[F]
Ouverture à abattant permettant l'entrée ou la sortie d'un artiste depuis le dessous.

dessous[M]
Partie située sous la scène.

scène[F]
Partie visible de la salle, où les artistes présentent leur spectacle.

avant-scène[F]
Partie située devant le rideau de scène.

fosse[F] **d'orchestre**[M]
Espace dans lequel des musiciens peuvent prendre place pour accompagner les acteurs sur scène.

scène[F]
Partie visible de la salle, où les artistes présentent leur spectacle.

rampe[F]
Rangée de projecteurs disposés le long de l'avant-scène.

frise[F]
Bande de tissu horizontale servant à masquer les parties des cintres visibles de la salle.



rideau[M] **de scène**[F]
Pièce de tissu séparant la scène de la salle.

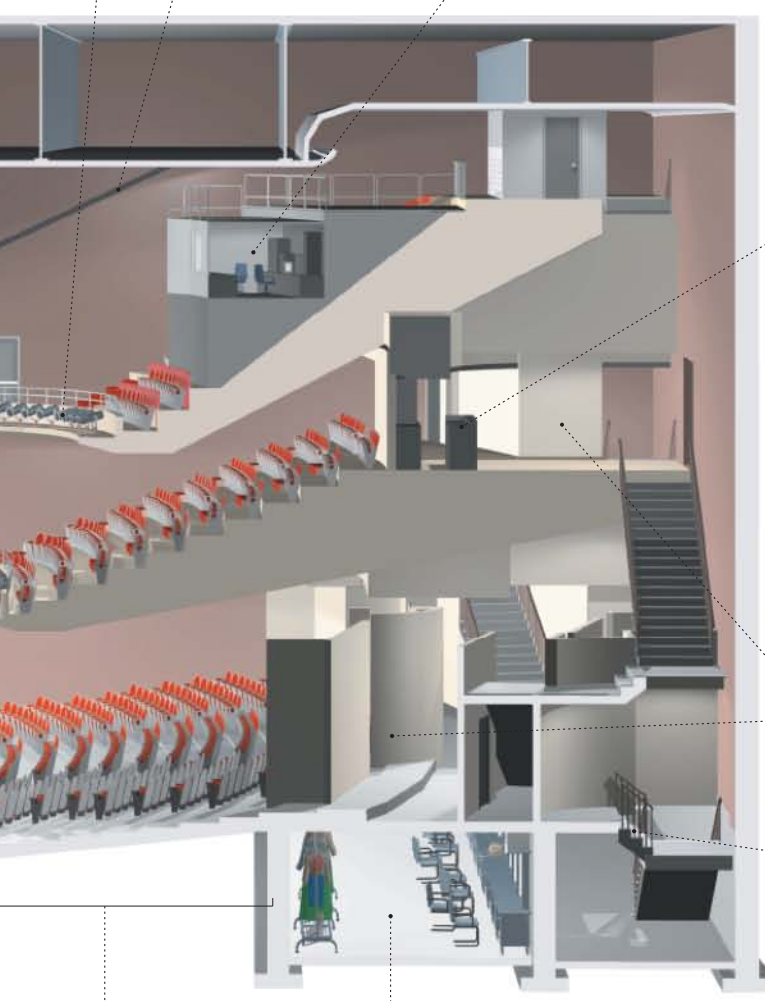
côté[M] **jardin**[M]
Côté gauche de la scène, pour le public.

côté[M] **cour**[F]
Côté droit de la scène, pour le public.

projecteurs[M]
Appareils à faisceau lumineux concentré et de forte intensité.

plafond[M] **acoustique**
Paroi supérieure faite de matériaux permettant une bonne propagation du son dans la salle.

régie[F]
Local aménagé pour la commande du son, de l'éclairage et des projections.



bar[M]
Salle pourvue d'un comptoir et de tables où sont servies des boissons alcoolisées, moyennant paiement.

foyers[M]
Lieux où se rend le public avant le spectacle et durant l'entracte.

escalier[M]
Élément de structure permettant la circulation entre les niveaux d'une habitation, d'un édifice.

loge[F] **d'artiste**[M]
Pièce dans laquelle les artistes se changent, se maquillent et se coiffent.

salle[F]
Partie de la salle de spectacle aménagée pour recevoir le public durant une représentation.

parterre[M]
Partie de la salle située au rez-de-chaussée.

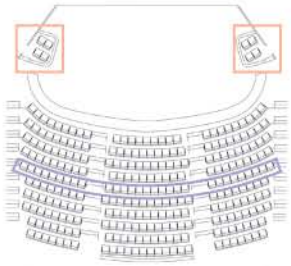


côté[M]

centre[M]

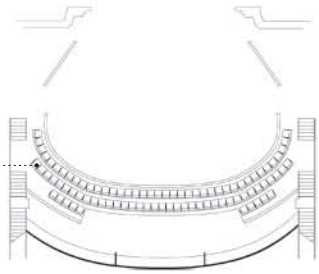
corbeille[F]
Partie de la salle située au-dessus du parterre.

loge[F]
Petite pièce cloisonnée où quelques personnes peuvent prendre place.



rangée[F]
Série de fauteuils à la même distance de la scène.

balcon[M]
Partie de la salle située au-dessus de la corbeille.



fauteuil[M]
Siège sur lequel on s'assoit pour la représentation.

instruments[M] traditionnels

Ensemble des instruments, actuels ou anciens, caractéristiques d'une culture, d'une époque, d'un style de musique.

accordéon[M]
Instrument à vent composé de claviers et d'un soufflet qui, actionné manuellement, permet de faire vibrer des anches qui produisent le son.

fermeture[F] **du soufflet**[M]
Pièce permettant de maintenir le soufflet en position fermée.



harmonica[M]
Instrument composé de petits tuyaux à anches libres logées dans un cadre que le joueur fait vibrer par le souffle ou l'aspiration.

registre[M] **des aigus**[M]
Touche permettant de modifier la qualité des sons à fréquence élevée.

clavier[M] **chant**[M]
Ensemble des touches permettant de jouer la mélodie.

touche[F]
Levier blanc ou noir sur lequel on appuie pour laisser passer l'air provenant du soufflet et ainsi permettre de faire vibrer les anches, qui produisent le son.

grille[F]
Dispositif permettant le passage de l'air et du son.



bouton[M]
Dispositif sur lequel on appuie pour laisser passer l'air provenant du soufflet afin de faire vibrer les anches du clavier d'accompagnement.

clavier[M] **accompagnement**[M]
Ensemble des touches servant de complément harmonique au clavier chant.

registre[M] **des basses**[F]
Touche permettant de modifier la qualité des sons graves.

soufflet[M]
Organe à ventilation alternée qui permet de contrôler la pression d'air et de faire vibrer les anches.

cithare[F]
Instrument plat à cordes sans manche associé à la musique de l'Autriche ou de l'Allemagne.

cornemuse[F]
Instrument à vent souvent associé à la culture écossaise, composé d'un soufflet en forme de sac gonflé à la bouche et de plusieurs tuyaux sonores.

bourdon[M]
Tuyau produisant une note basse constante accompagnant la mélodie du chalumeau.

tuyau[M] **d'insufflation**[F]
Tube muni d'un clapet, dans lequel souffle le joueur pour remplir le sac d'air.

monture[F]
Chacun des tubes fixés au sac dans lesquels sont insérés les tuyaux sonores et le tuyau d'insufflation, servant également à protéger les anches.



sac[M]
Réservoir d'air permettant d'alimenter le chalumeau et les bourdons par compression.

chalumeau[M]
Tuyau percé de trous permettant de jouer la mélodie.

touche[F]
Partie de l'instrument, munie ou non de frettes, sur laquelle l'instrumentiste pose les doigts de la main gauche pour raccourcir les cordes.

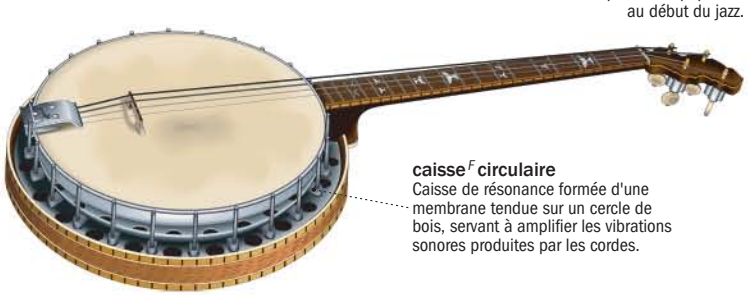


caisse[F] **de résonance**[F]
Partie creuse de l'instrument servant à amplifier les vibrations sonores produites par les cordes.

cordes[F] **d'accompagnement**[M]
Cordes à sons fixes que l'on pince avec les doigts de la main droite.

cordes[F] **de mélodie**[F]
Cordes dont on fait varier la longueur et que l'on gratte à l'aide d'un onglet porté au pouce droit pour créer la mélodie.

banjo[M]
Instrument à cordes d'origine afro-américaine qui fut très populaire au début du jazz.



caisse[F] **circulaire**
Caisse de résonance formée d'une membrane tendue sur un cercle de bois, servant à amplifier les vibrations sonores produites par les cordes.

mandoline[F]
Instrument à cordes doubles pincées et à caisse bombée, originaire d'Italie.

caisse[F] **bombée**
Caisse de résonance en forme de demi-poire servant à amplifier les vibrations sonores produites par les cordes.

balalaïka[F]
Instrument à trois cordes pincées et à caisse triangulaire, en usage en Russie.

caisse[F] **triangulaire**
Caisse de résonance servant à amplifier les vibrations sonores produites par les cordes.

manche[M]
Partie allongée de l'instrument sur laquelle sont tendues les cordes.

kora[F]
Instrument à cordes pincées employé en Afrique pour les célébrations et les rituels.

cordes[F]
Cordes en boyau, en nylon ou en métal, habituellement au nombre de 21.

attache[F] **d'accordage**[M]
Chacun des anneaux sur lesquels sont attachées les cordes à leur extrémité supérieure et qui permettent d'en régler le son.

support[M] **de main**[F]
Pièce de bois servant de point d'appui à la main lors du jeu.

peau[F] **de timbre**[M]
Surface de résonance en peau.

caisse[F] **de résonance**[F]
Demi-calebasse recouverte de peau, servant à amplifier les vibrations sonores produites par les cordes.

chevalet[M]
Pièce de bois sur laquelle les cordes sont tendues, servant à transmettre leurs vibrations à la peau de timbre.

cordier[M]
Pièce de bois sur laquelle sont attachées les cordes à leur extrémité inférieure.

lyre[F]
Instrument à cordes pincées en usage dans l'Antiquité.

traverse[F]
Pièce de bois horizontale soutenue par les montants, sur laquelle les cordes sont tendues.

montant[M]
Chacune des pièces de bois reliant la caisse de résonance à la traverse.

caisse[F] **de résonance**[F]
Partie creuse de l'instrument de forme variable servant à amplifier les vibrations sonores produites par les cordes.

cadre[M]
Tige de métal ou de bambou courbée, appuyée contre les lèvres.

lame[F]
Languette flexible fixée au cadre, que l'on fait vibrer du doigt.

guimbarde[F]
Instrument composé d'une lame flexible, fixée sur un cadre appuyé entre les dents, dont la vibration est modulée et amplifiée par la bouche du joueur.

médiator[M]
Accessoire servant à faire vibrer les cordes de certains instruments, aussi appelé plectre.

mailloche[F]
Baguette recourbée servant à frapper la peau du tambour d'aisselle.

djembé[M]
Grand tambour en forme de calice employé en Afrique pour les célébrations et les rituels.

peau[F] **de batterie**[F]
Peau tendue de chèvre ou d'antilope sur laquelle on frappe avec les mains.

caisse[F] **de résonance**[F]
Partie creuse de l'instrument de forme conique servant à amplifier les vibrations sonores produites par le frappement des mains.

corde[F] **de tension**[F]
Tressage de cordes permettant de tendre la peau de batterie.

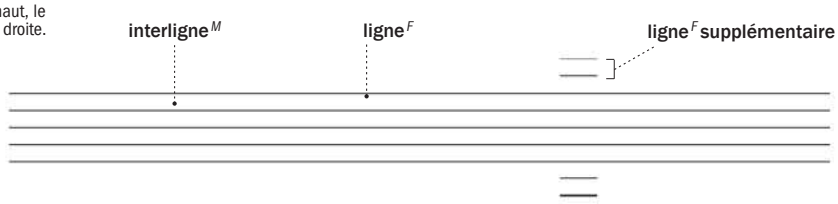
tambour[M] **d'aisselle**[F]
Tambour d'Afrique de l'Ouest qui se joue coincé sous l'aisselle et dont la forme en sablier permet de modifier la sonorité par pression du bras sur les cordes de tension.

flûte[F] **de Pan**
Instrument composé de tuyaux d'inégales longueurs produisant chacun une seule note.

notation[F] musicale

Ensemble de signes qui, placés sur une portée, représentent les sons et les silences ainsi que leur valeur, leur hauteur, leur durée, leur rythme, etc.

portée[F]
Support formé de cinq lignes et de quatre interlignes pour l'écriture et la lecture de la musique : le grave est en bas, l'aigu en haut, le déroulement de la durée va de gauche à droite.



clés[F]
Signes placés en début de portée dont le nom indique la hauteur de la note placée sur la ligne de référence choisie.



clé[F] de sol[M]
Clé indiquant que la 2e ligne de la portée correspond à la note {sol}. Elle est utilisée pour noter le médium et l'aigu.

clé[F] de fa[M]
Clé indiquant que la 4e ligne de la portée correspond à la note {fa}. Elle est utilisée pour noter le médium et le grave.

clé[F] d'ut[M]
Clé indiquant que la ligne choisie (1re, 3e ou 4e) correspond à un {do}.

mesures[F]
Sections de la partition d'égale durée dont la composition en temps est précisée par un symbole en forme de fraction ou par une lettre, un C barré (2/2) ou un C (4/4).



mesure[F] à deux temps[M]
Symbole dont le chiffre du haut indique que la mesure comprend deux unités de temps et le chiffre du bas, que chaque unité vaut une blanche.

mesure[F] à quatre temps[M]
Symbole dont le chiffre du haut indique que la mesure comprend quatre unités de temps et le chiffre du bas, que chaque unité vaut une noire.

barre[F] de reprise[F]
Signe indiquant qu'une section ou une partie d'une section de la partition doit être à nouveau exécutée.

mesure[F] à trois temps[M]
Symbole dont le chiffre du haut indique que la mesure comprend trois unités de temps et le chiffre du bas, que chaque unité vaut une noire.

barre[F] de mesure[F]
Ligne verticale traversant les lignes de la portée pour indiquer le début et la fin d'une mesure.

intervalles[M]
Écarts sonores entre deux notes successives (intervalle mélodique) ou simultanées (intervalle harmonique).



unisson[M]
Notes de même hauteur, ou à distance d'une ou plusieurs octaves, produites simultanément par plusieurs voix ou instruments.

seconde[F]
Intervalle de deux degrés, par exemple de {do} à {ré}.

tierce[F]
Intervalle de trois degrés, par exemple de {do} à {mi}.

quarte[F]
Intervalle de quatre degrés, par exemple de {do} à {fa}.

quinte[F]
Intervalle de cinq degrés, par exemple de {do} à {sol}.

sixte[F]
Intervalle de six degrés, par exemple de {do} à {la}.

septième[F]
Intervalle de sept degrés, par exemple de {do} à {si}.

octave[F]
Intervalle de huit degrés, par exemple de {do} à {do}.

gamme[F]
La gamme diatonique est composée de huit notes, dont deux demi-tons entre {mi} et {fa}, et {si} et {do}. La gamme chromatique est composée de 13 sons, tous en demi-tons.

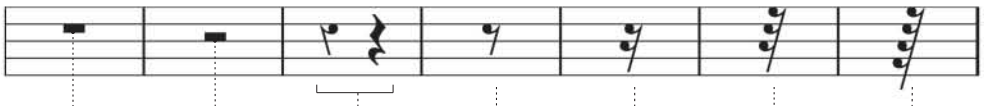


do[M] **ré[M]** **mi[M]** **fa[M]** **sol[M]** **la[M]** **si[M]** **do[M]**

notation[F] musicale

valeur[F] des silences[M]

Symbole marquant une interruption de son, dont la figure indique la durée, de même valeur que la note correspondante.



pause[F]
Silence valant quatre temps, correspondant à la ronde.

demi-pause[F]
Silence valant deux temps, correspondant à la blanche.

soupir[M]
Silence valant un temps, correspondant à la noire.

demi-soupir[M]
Silence valant 1/2 temps, correspondant à la croche.

quart[M] **de soupir**[M]
Silence valant 1/4 de temps, correspondant à la double croche.

huitième[M] **de soupir**[M]
Silence valant 1/8 de temps, correspondant à la triple croche.

seizième[M] **de soupir**[M]
Silence valant 1/16 de temps, correspondant à la quadruple croche.

ornements[M]

Note ou ensemble de notes destinées à embellir ou à varier une mélodie.



appoggiature[F]
Petite note qui précède une note principale.

trille[M]
Alternance plus ou moins rapide d'une note avec celle qui lui est supérieure d'un ton ou d'un demi-ton.

gruppetto[M]
Ensemble de notes brèves entourant une note principale.

mordant[M]
Alternance rapide de deux notes conjointes : principale et supérieure, ou principale et inférieure si le mordant est barré.

valeur[F] des notes[F]

Figure représentant l'unité de temps et l'emplacement d'une note sur la portée.



ronde[F]
Ovale évidé et sans queue, valant quatre temps.

blanche[F]
Ovale évidé muni d'une queue, valant 1/2 ronde ou deux temps.

noire[F]
Ovale noir muni d'une queue, valant 1/4 de ronde ou un temps.

croche[F]
Ovale noir muni d'une queue portant un crochet, valant 1/8 de ronde ou 1/2 temps.

double croche[F]
Croche portant deux crochets, valant 1/16 de ronde ou 1/4 de temps.

triple croche[F]
Croche portant trois crochets, valant 1/32 de ronde ou 1/8 de temps.

quadruple croche[F]
Croche portant quatre crochets, valant 1/64 de ronde ou 1/16 de temps.

altérations[F]

Signes qui modifient la hauteur de la note à laquelle ils sont affectés.



armature[F] **de la clé**[F]
Ensemble des altérations placées après la clé pour indiquer la tonalité du morceau.

bémol[M]
Altération qui abaisse d'un demi-ton la note devant laquelle elle est placée.

dièse[M]
Altération qui élève d'un demi-ton la note devant laquelle elle est placée.

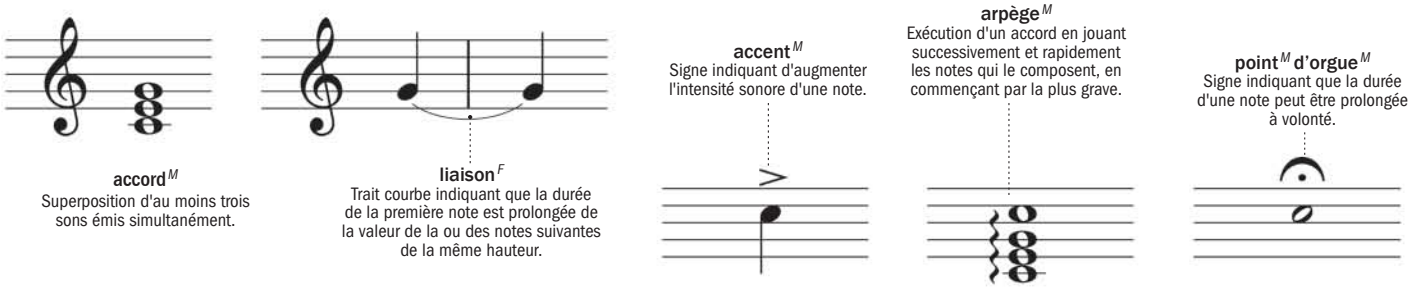
double dièse[M]
Altération qui élève de deux demi-tons la note devant laquelle elle est placée.

bécarre[M]
Altération qui annule l'effet d'une altération de l'armature de la clé ou d'une altération précédente dans la mesure.

double bémol[M]
Altération qui abaisse de deux demi-tons la note devant laquelle elle est placée.

autres signes[M]

Signes qui indiquent la manière d'exécuter une note ou un ensemble de notes.



accord[M]
Superposition d'au moins trois sons émis simultanément.

liaison[F]
Trait courbe indiquant que la durée de la première note est prolongée de la valeur de la ou des notes suivantes de la même hauteur.

accent[M]
Signe indiquant d'augmenter l'intensité sonore d'une note.

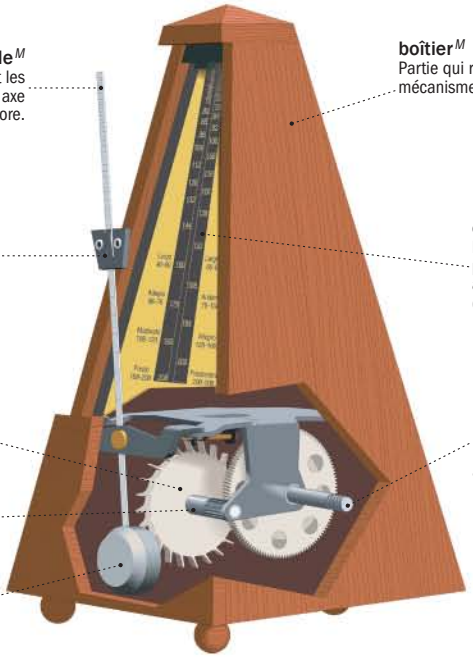
arpège[M]
Exécution d'un accord en jouant successivement et rapidement les notes qui le composent, en commençant par la plus grave.

point[M] **d'orgue**[M]
Signe indiquant que la durée d'une note peut être prolongée à volonté.

accessoires[M]

Instruments utiles aux musiciens pour marquer la mesure d'un morceau (tempo), accorder leurs instruments ou soutenir leurs cahiers de musique.

métronome[M] mécanique
Instrument qui bat la mesure au rythme désiré pour guider les musiciens lors de l'exécution d'une pièce musicale.



tige[F] de pendule[M]
Tige métallique dont les oscillations autour d'un axe produisent une pulsation sonore.

boîtier[M]
Partie qui recouvre et protège le mécanisme du métronome.

massette[F] de réglage[M]
Poids mobile que l'on déplace le long de la tige de pendule pour modifier la vitesse des pulsations.

échelle[F] des mouvements[M]
Échelle graduée en nombre de pulsations par minute (40 à 208) correspondant aux divers tempos d'une pièce musicale (adagio, allegro, vivace, etc.).

mécanisme[M] à échappement[M]
Mécanisme qui régularise la détente du ressort et, en conséquence, les oscillations du pendule.

remontoir[M]
Dispositif servant à remonter le mécanisme composé d'un assemblage de roues.

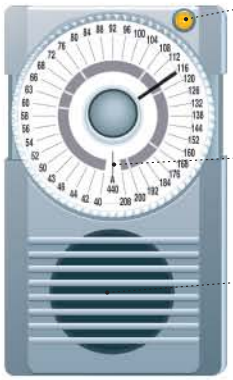
pivot[M]
Tige sur laquelle tournent les roues du mécanisme à ressort.

masse[F] pendulaire
Poids fixe du pendule dont le mouvement de va-et-vient déclenche un claquement sonore.



diapason[M]
Instrument métallique utilisé pour accorder les voix et les instruments, dont les vibrations des branches émettent, par convention, un {la} comme signal sonore.

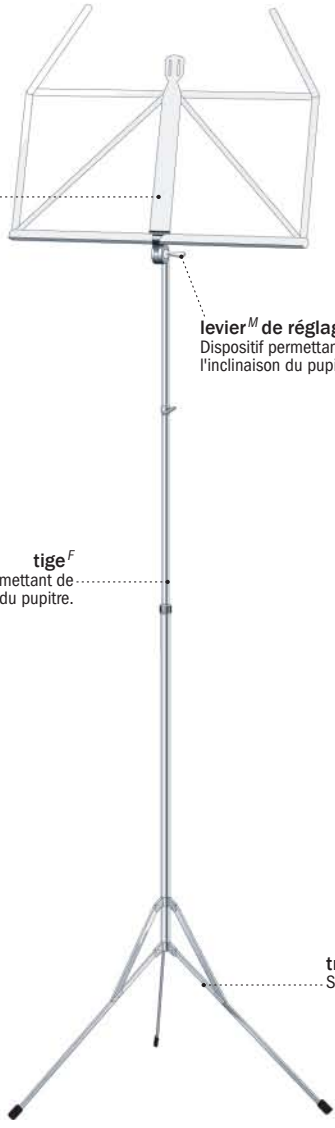
métronome[M] à quartz[M]
Métronome dont on peut régler et traduire en signaux sonores ou visuels la fréquence des pulsations électriques d'un morceau de quartz.



signal[M] lumineux
Dispositif qui traduit en clignotements lumineux la fréquence des pulsations électriques du métronome.

la[M] universel
Note de référence fixée par une norme internationale, dont la fréquence oscille autour de 440 Hz (440 vibrations par seconde).

signal[M] sonore
Dispositif qui traduit en bips d'intensité réglable la fréquence des pulsations électriques du métronome.



pupitre[M] à musique[F]
Dispositif muni d'un châssis incliné sur lequel un musicien pose les cahiers de musique de manière à pouvoir les lire commodément.

pupitre[M]
Plan incliné sur lequel le musicien pose les cahiers de musique.

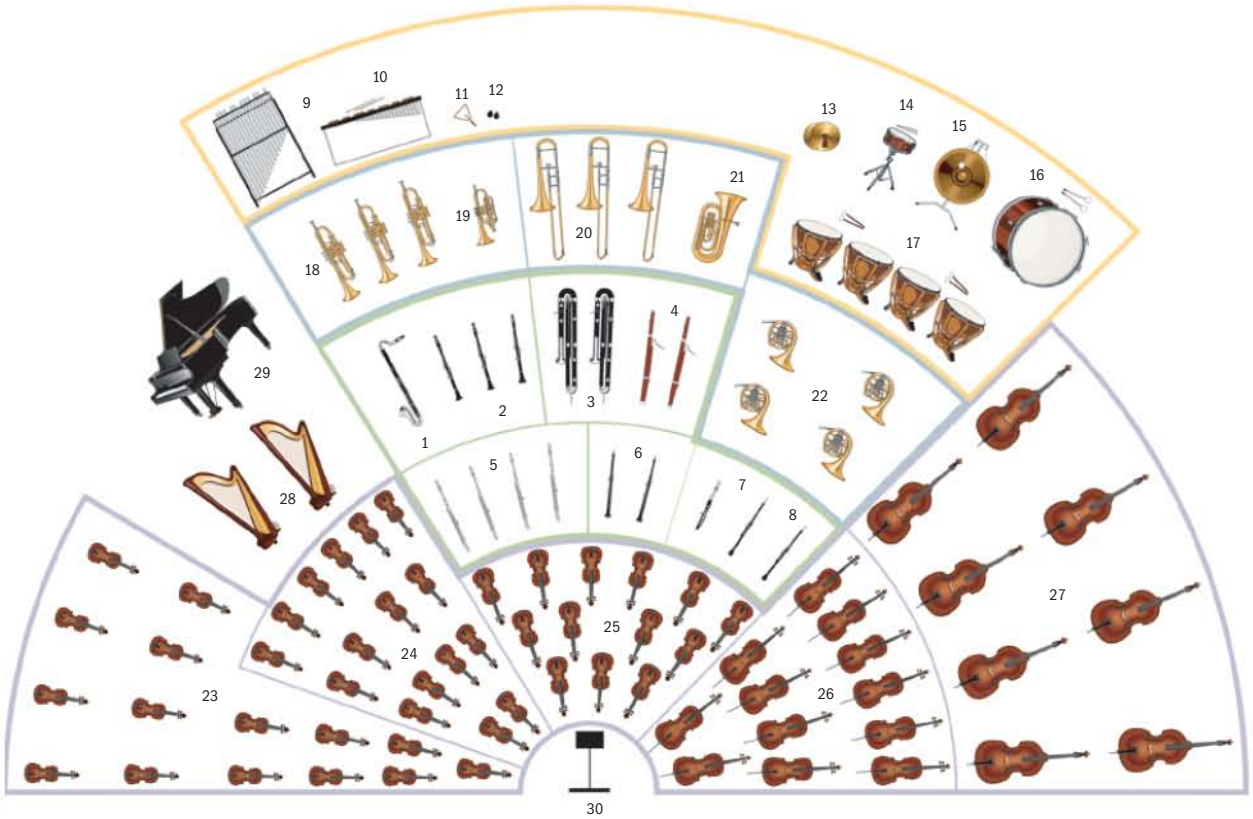
levier[M] de réglage[M]
Dispositif permettant de régler l'inclinaison du pupitre.

tige[F]
Pièce télescopique permettant de régler la hauteur du pupitre.

trépied[M]
Support très stable à trois pieds.

orchestre[M] symphonique

Formation composée de plusieurs musiciens sous la direction d'un chef et comprenant diverses catégories d'instruments selon l'œuvre musicale à exécuter.



famille[F] des bois[M]
Ensemble des instruments à vent fabriqués, du moins à l'origine, en bois.

1 **clarinette[F] basse**
Clarinette à tuyau recourbé sonnant une octave plus bas que la clarinette ordinaire.

2 **clarinettes[F]**
Instruments à anche simple dont le tuyau cylindrique percé de trous (certains fermés par des clés) se termine par un pavillon évasé.

3 **contrebassons[M]**
Instruments à vent, à anche double, formés de plusieurs tuyaux et sonnant une octave plus bas que le basson.

4 **bassons[M]**
Instruments formés d'un tuyau de bois conique replié sur lui-même et dont l'anche double est insérée dans une embouchure recourbée.

5 **flûtes[F]**
Instruments à embouchure latérale dont le tuyau est percé de trous, certains fermés par des clés.

6 **hautbois[M]**
Instruments à anche double dont le tuyau conique percé de trous (certains fermés par des clés) se termine par un pavillon légèrement évasé.

7 **piccolo[M]**
Petite flûte traversière sonnant une octave plus haut que la flûte traversière ordinaire.

8 **cors[M] anglais**
Hautbois alto qui se terminent par un pavillon en boule.

instruments[M] à percussion[F]
Instruments que l'on frappe directement avec les mains ou à l'aide de baguettes, de mailloches, etc., pour produire un son.

9 **carillon[M] tubulaire**
Série de tubes métalliques disposés verticalement en ordre de grandeur que l'on frappe, dans le haut, à l'aide de petits marteaux.

10 **xylophone[M]**
Instrument formé de lames de bois posées sur des tubes de résonance, disposées en ordre croissant sur deux rangées et sur lesquelles on frappe avec des mailloches.

11 **triangle[M]**
Instrument formé d'une tige d'acier recourbée pour former un triangle ouvert à un angle, sur laquelle on frappe à l'aide d'une baguette métallique.

12 **castagnettes[F]**
Instrument composé de deux pièces de bois en forme de coquille que l'on frappe l'une contre l'autre avec les doigts d'une main.

13 **cymbales[F]**
Instrument formé de deux disques de métal que l'on frappe l'un contre l'autre.

14 **caisse[F] claire**
Tambour plat formé de deux membranes. La membrane inférieure est traversée de cordes métalliques qui, tendues, permettent de produire un cliquetis.

15 **gong[M]**
Instrument composé d'un large disque de métal dont on frappe la partie centrale bombée à l'aide d'une mailloche.

16 **grosse caisse[F]**
Tambour de grande dimension que l'on dresse sur un support à la verticale et que l'on frappe à l'aide d'une mailloche actionnée par une pédale.

17 **timbales[F]**
Instruments formés d'un bassin en cuivre de forme hémisphérique ou parabolique recouvert d'une membrane tendue sur laquelle on frappe à l'aide de mailloches.

28 **harpes[F]**
Instruments à cordes pincées, d'inégale longueur, fixées à un cadre triangulaire.

famille[F] des cuivres[M]
Ensemble des instruments à vent fabriqués en métal et dont l'embouchure est en forme de coupe.

18 **trompettes[F]**
Instruments formés d'un tuyau cylindrique replié sur lui-même et terminé par un pavillon évasé, muni de pistons.

19 **cornet[M] à pistons[M]**
Instrument muni de pistons, formé d'un tuyau conique court replié sur lui-même et terminé par un pavillon évasé.

20 **trombones[M]**
Instruments formés d'un tuyau recourbé muni d'une coulisse permettant d'allonger le tuyau pour produire des sons dont la hauteur varie par demi-tons.

21 **tuba[M]**
Instrument muni de pistons, le plus grave de la famille des cuivres, formé d'un tuyau conique replié sur lui-même et terminé par un pavillon tourné vers le haut.

22 **cors[M] d'harmonie[F]**
Instruments formés d'un tuyau conique enroulé sur lui-même, muni de pistons et terminé par un pavillon évasé.

29 **piano[M]**
Instrument à cordes frappées par des marteaux actionnés par les touches d'un clavier.

famille[F] du violon[M]
Ensemble des instruments à cordes frottées à l'aide d'un archet.

23 **premiers violons[M]**
Groupe de violons jouant la mélodie.

24 **seconds violons[M]**
Groupe de violons en appui aux premiers violons.

25 **altos[M]**
Instruments à quatre cordes semblables au violon, mais joués une quinte plus grave que ce dernier.

26 **violoncelles[M]**
Instruments à quatre cordes que l'on pose entre les jambes pour en jouer, environ deux fois plus gros que le violon et d'une octave plus grave que l'alto.

27 **contrebasses[F]**
Instruments à quatre ou cinq cordes, les plus volumineux et les plus graves de la famille du violon, tenus à la verticale.

30 **pupitre[M] du chef[M] d'orchestre[M]**
Petite estrade du haut de laquelle le chef dirige le jeu de musiciens.

exemples[M] de groupes[M] instrumentaux

Groupes instrumentaux : ensembles de deux ou de plusieurs instruments, donc de musiciens, dont la composition dépend de l'œuvre musicale à exécuter.

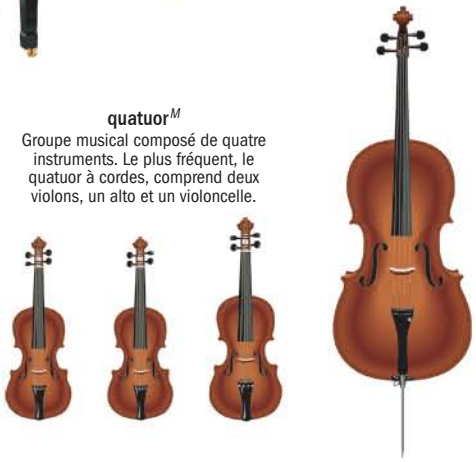
duo[M]
Groupe musical composé de deux instruments.



trio[M]
Groupe musical composé de trois instruments.



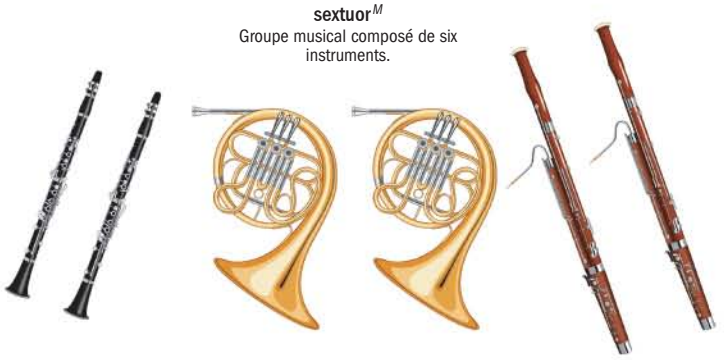
quatuor[M]
Groupe musical composé de quatre instruments. Le plus fréquent, le quatuor à cordes, comprend deux violons, un alto et un violoncelle.



quintette[M]
Groupe musical composé de cinq instruments.



sextuor[M]
Groupe musical composé de six instruments.



formation[F] **de jazz**[M]
Formation composée d'un nombre indéterminé d'instruments, qui interprète un style de musique d'origine afro-américaine créé au début du 20e siècle.



instruments[M] à cordes[F]

Instruments dont le son, amplifié par une caisse de résonance, est produit par la vibration de cordes pincées ou frottées, tendues sur un manche.

archet[M]
Baguette de bois sur laquelle est tendue une mèche de crins, servant à faire vibrer par frottement les cordes d'un instrument.

tête[F]
Extrémité supérieure de l'archet.

pointe[F]
Partie sur laquelle se fixe la mèche à son extrémité supérieure.

baguette[F]
Mince tige flexible sur laquelle est tendue la mèche.

mèche[F]
Partie de l'archet composée de crins de cheval qu'on frotte sur les cordes pour les faire vibrer.

poignée[F]
Partie par laquelle on tient l'archet pour l'utiliser.

talon[M]
Extrémité inférieure de l'archet.

hausse[F]
Pièce coulissante sur laquelle se fixe l'extrémité inférieure de la mèche et dont le déplacement ajuste la tension de celle-ci.

vis[F]
Pièce filetée qui permet de déplacer la hausse.



cheville[F]
Pièce de bois ou de métal servant à enrouler l'extrémité d'une corde afin d'en régler la tension et obtenir ainsi la note exacte.

violon[M]
Instrument à quatre cordes, que l'on frotte avec un archet et que le musicien tient entre l'épaule et le menton.

volute[F]
Extrémité décorative du chevillier en forme de spirale.

chevillier[M]
Extrémité d'un instrument à cordes, où s'insèrent les chevilles.

sillet[M]
Petite pièce collée sur le haut du manche, qui permet de séparer les cordes et de les hausser entre le chevillier et le chevalet.

manche[M]
Pièce longiligne généralement d'érable sur laquelle sont tendues les cordes.

touche[F]
Point sur lequel l'instrumentiste pose le doigt pour régler la longueur vibrante d'une corde et déterminer ainsi la hauteur d'une note.

table[F] **d'harmonie**[F]
Face supérieure de l'instrument, légèrement bombée et percée de deux orifices, qui reçoit les vibrations du chevalet et les transmet à la caisse de résonance.

corde[F]
Corde en boyau ou en métal dont les vibrations sont transmises au chevalet lorsqu'on la frotte à l'aide d'un archet.

filet[M]
Bande de bois ornant le bord de la table d'harmonie et du fond de la caisse de résonance.

échancrure[F]
Chacune des encoches latérales de l'instrument en forme de C inversé.

éclisse[F]
Chacune des minces planches de bois formant les parois latérales de l'instrument.

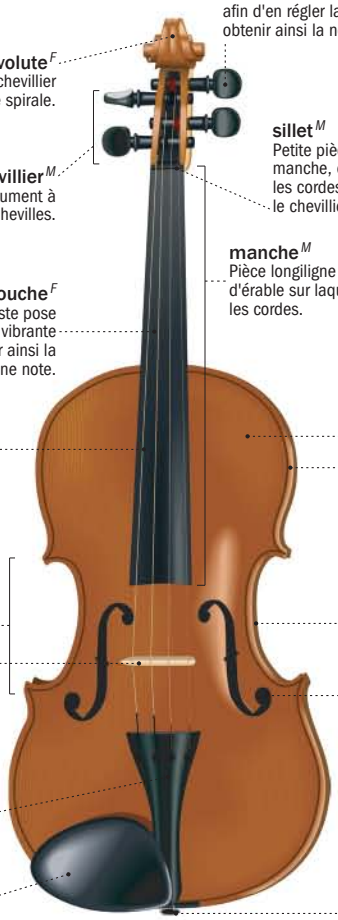
chevalet[M]
Pièce de bois sur laquelle les cordes sont tendues, servant à transmettre leurs vibrations à la table d'harmonie.

ouïe[F]
Chacune des ouvertures servant à libérer le son provenant de la caisse de résonance.

cordier[M]
Pièce de bois sur laquelle sont attachées les cordes à leur extrémité inférieure.

mentonnière[F]
Plaquette de bois ou de plastique légèrement concave sur laquelle s'appuie le menton pour coincer le violon contre l'épaule.

bouton[M]
Bouton d'ébène qui, par une attache, maintient le cordier sur la caisse de résonance.



famille[F] du violon[M]

Ensemble des instruments à cordes frottées à l'aide d'un archet.

contrebasse[F]
Instrument à quatre ou cinq cordes, le plus volumineux et le plus grave de la famille du violon, tenu à la verticale.



violoncelle[M]
Instrument à quatre cordes que l'on pose entre les jambes pour en jouer, environ deux fois plus gros que le violon et d'une octave plus grave que l'alto.



alto[M]
Instrument à quatre cordes un peu plus grand que le violon, mais joué une quinte plus grave que ce dernier.

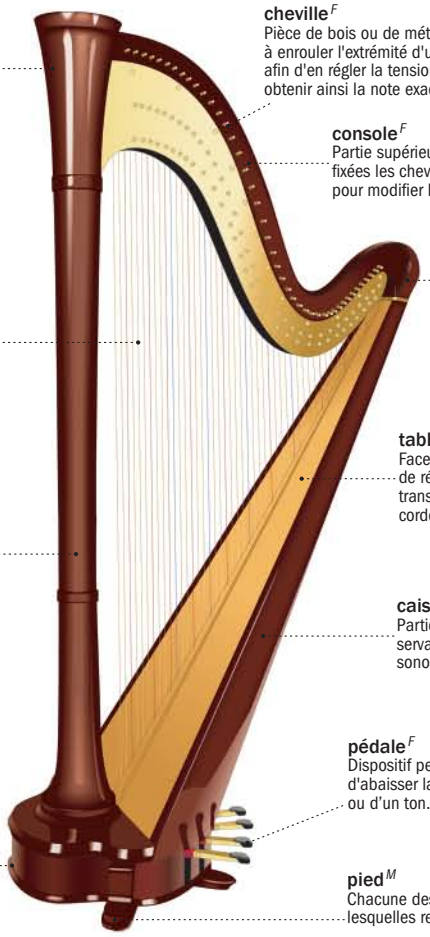


violon[M]
Instrument à quatre cordes, que l'on frotte avec un archet et que le musicien tient entre l'épaule et le menton.



instruments[M] à cordes[F]

harpe[F]
Instrument à cordes pincées, d'inégale longueur, fixées à un cadre triangulaire.



chapiteau[M]
Couronnement de la colonne.

cheville[F]
Pièce de bois ou de métal servant à enrouler l'extrémité d'une corde afin d'en régler la tension et obtenir ainsi la note exacte.

console[F]
Partie supérieure de la harpe, sur laquelle sont fixées les chevilles et qui contient un mécanisme pour modifier les cordes d'un demi-ton.

crosse[F]
Section recourbée du cadre de la harpe.

corde[F]
Corde en boyau, en nylon ou en métal dont les vibrations sont transmises à la table d'harmonie.

table[F] **d'harmonie**[F]
Face supérieure de la caisse de résonance, sur laquelle sont transmises les vibrations des cordes.

colonne[F]
Montant réunissant la caisse de résonance à la console, qui contient des tiges d'acier reliant les pédales au mécanisme situé dans la console.

caisse[F] **de résonance**[F]
Partie creuse de l'instrument servant à amplifier les vibrations sonores produites par les cordes.

pédale[F]
Dispositif permettant d'élever ou d'abaisser la corde d'un demi-ton ou d'un ton.

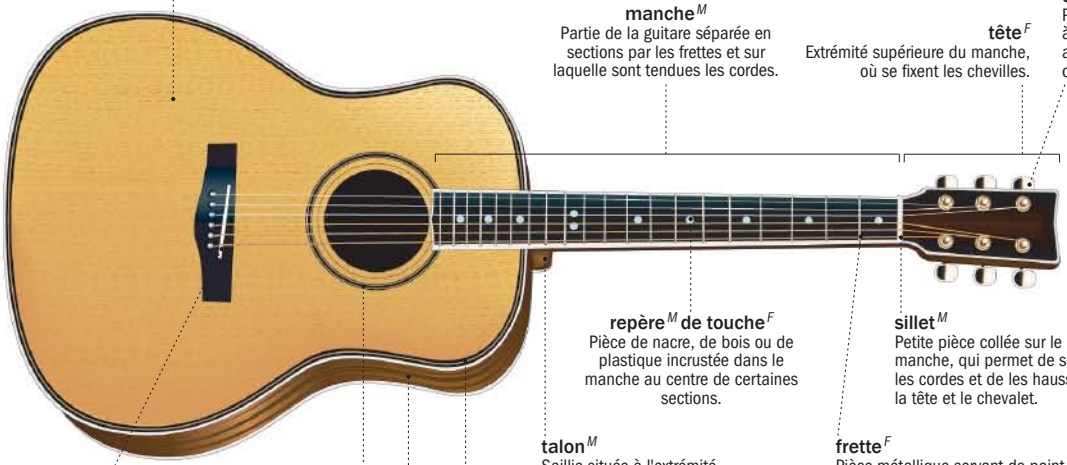
cuvette[F]
Socle sur lequel se rejoignent la caisse de résonance et la colonne.

pied[M]
Chacune des pièces sur lesquelles repose la harpe.

guitare[F] **acoustique**
Instrument à cordes pincées dont la caisse creuse sert à amplifier les vibrations produites par les cordes.

table[F] **d'harmonie**[F]
Face supérieure de l'instrument, qui reçoit les vibrations du chevalet et les transmet à la caisse de résonance.

caisse[F] **de résonance**[F]
Partie creuse de l'instrument servant à amplifier les vibrations sonores produites par les cordes.



manche[M]
Partie de la guitare séparée en sections par les frettes et sur laquelle sont tendues les cordes.

tête[F]
Extrémité supérieure du manche, où se fixent les chevilles.

cheville[F]
Pièce de bois ou de métal servant à enrouler l'extrémité d'une corde afin d'en régler la tension et obtenir ainsi la note exacte.

repère[M] **de touche**[F]
Pièce de nacre, de bois ou de plastique incrustée dans le manche au centre de certaines sections.

sillet[M]
Petite pièce collée sur le haut du manche, qui permet de séparer les cordes et de les hausser entre la tête et le chevalet.

talon[M]
Saillie située à l'extrémité inférieure du manche, reliant ce dernier à la caisse.

frette[F]
Pièce métallique servant de point d'appui intermédiaire aux cordes, partageant le manche en sections d'un demi-ton d'écart.

chevalet[M]
Pièce de bois sur laquelle les cordes sont tendues, servant à transmettre leurs vibrations à la table d'harmonie.

rosace[F]
Ornement bordant l'orifice de la table d'harmonie.

éclisse[F]
Chacune des minces planches de bois formant les parois latérales de l'instrument.

filet[M]
Bande de bois ornant le bord de la table d'harmonie et du fond de la caisse de résonance.

guitare[F] électrique
Guitare munie de micros transformant les vibrations des cordes en signaux électriques ensuite amplifiés et convertis en son.

micro[M] de fréquences[F] moyennes
Appareil qui transforme les vibrations à fréquence médiane émises par les cordes en signaux électriques.

micro[M] de fréquences[F] graves
Appareil qui transforme les vibrations à basse fréquence émises par les cordes en signaux électriques.

mécanique[F] d'accordage[M]
Dispositif permettant de modifier la tension des cordes.

sillet[M]
Petite pièce collée sur le haut du manche, qui permet de séparer les cordes et de les hausser entre la tête et le chevalet.

micro[M] de fréquences[F] aiguës
Appareil qui transforme les vibrations à haute fréquence émises par les cordes en signaux électriques.

frette[F]
Pièce métallique servant de point d'appui intermédiaire aux cordes, partageant le manche en sections d'un demi-ton d'écart.

ensemble[M] du chevalet[M]
Ensemble composé du chevalet, du cordier et du levier de vibrato.

tête[F]
Extrémité supérieure du manche, où se fixent les mécaniques d'accordage.

manche[M]
Partie de la guitare séparée en sections par les frettes et sur laquelle sont tendues les cordes.

touche[F]
Point sur lequel l'instrumentiste pose le doigt pour régler la longueur vibrante d'une corde et déterminer ainsi la hauteur d'une note.

repère[M] de touche[F]
Pièce de nacre, de bois ou de plastique incrustée dans le manche au centre de certaines sections.

plaque[F] de protection[F]
Pièce généralement en plastique recouvrant les composantes électriques logées dans la caisse.

caisse[F]
Partie où sont logées les composants électriques de la guitare.

levier[M] de vibrato[M]
Dispositif qui permet de soulever ou d'abaisser le chevalet pour modifier la tension des cordes et ainsi altérer la hauteur des notes.

jack[M] de sortie[F]
Prise dans laquelle se branche le câble qui permet de transmettre les signaux électriques à l'amplificateur.

sélecteur[M] de micro[M]
Bouton permettant de sélectionner un des micros ou d'en combiner plusieurs.

réglage[M] de la tonalité[F]
Bouton permettant de modifier la fréquence des signaux électriques et donc la sonorité de la guitare.

réglage[M] du volume[M]
Bouton qui permet de régler l'intensité du son émis par l'appareil.

guitare[F] basse
Guitare habituellement munie de quatre cordes qui produisent un son plus grave que celles de la guitare électrique.

sillet[M]
Petite pièce collée sur le haut du manche, qui permet de séparer les cordes et de les hausser entre la tête et le chevalet.

mécanique[F] d'accordage[M]
Dispositif permettant de modifier la tension des cordes.

frette[F]
Pièce métallique servant de point d'appui intermédiaire aux cordes, partageant le manche en sections d'un demi-ton d'écart.

chevalet[M]
Pièce sur laquelle les cordes sont tendues et fixées à leur extrémité inférieure.

micro[M]
Appareil qui transforme les vibrations émises par les cordes en signaux électriques.

bouton[M] fixe-courroie[M]

caisse[F]
Partie où sont logées les composants électriques de la guitare.

tête[F]
Extrémité supérieure du manche, où se fixent les mécaniques d'accordage.

manche[M]
Partie de la guitare séparée en sections par les frettes et sur laquelle sont tendues les cordes.

touche[F]
Point sur lequel l'instrumentiste pose le doigt pour régler la longueur vibrante d'une corde et déterminer ainsi la hauteur d'une note.

repère[M] de touche[F]
Pièce de nacre, de bois ou de plastique incrustée dans le manche au centre de certaines sections.

contrôle[M] de tonalité[F] des graves[M]
Bouton permettant de modifier la fréquence des signaux électriques produits par le micro de fréquences graves.

réglage[M] du volume[M]
Bouton qui permet de régler l'intensité du son émis par l'appareil.

réglage[M] de la balance[F]
Bouton permettant de sélectionner un des micros ou de combiner les deux.

contrôle[M] de tonalité[F] des aigus[M]
Bouton permettant de modifier la fréquence des signaux électriques produits par le micro de fréquences aiguës.

instruments[M] à clavier[M]

Instruments comportant un ensemble de touches sur lesquelles on appuie pour frapper ou pincer des cordes et produire un son.

piano[M] droit
Instrument à cordes frappées par des marteaux actionnés par les touches d'un clavier, dont la table d'harmonie et les cordes sont disposées verticalement.

feutre[M] d'étouffoir[M]
Bande d'étoffe qui s'insère entre les cordes et les têtes de marteaux lorsqu'on appuie sur la pédale de sourdine, pour diminuer l'intensité du son.

barre[F] de pression[F]
Barre métallique sous laquelle passent les cordes, délimitant, en partie supérieure, la section des cordes qui vibre.

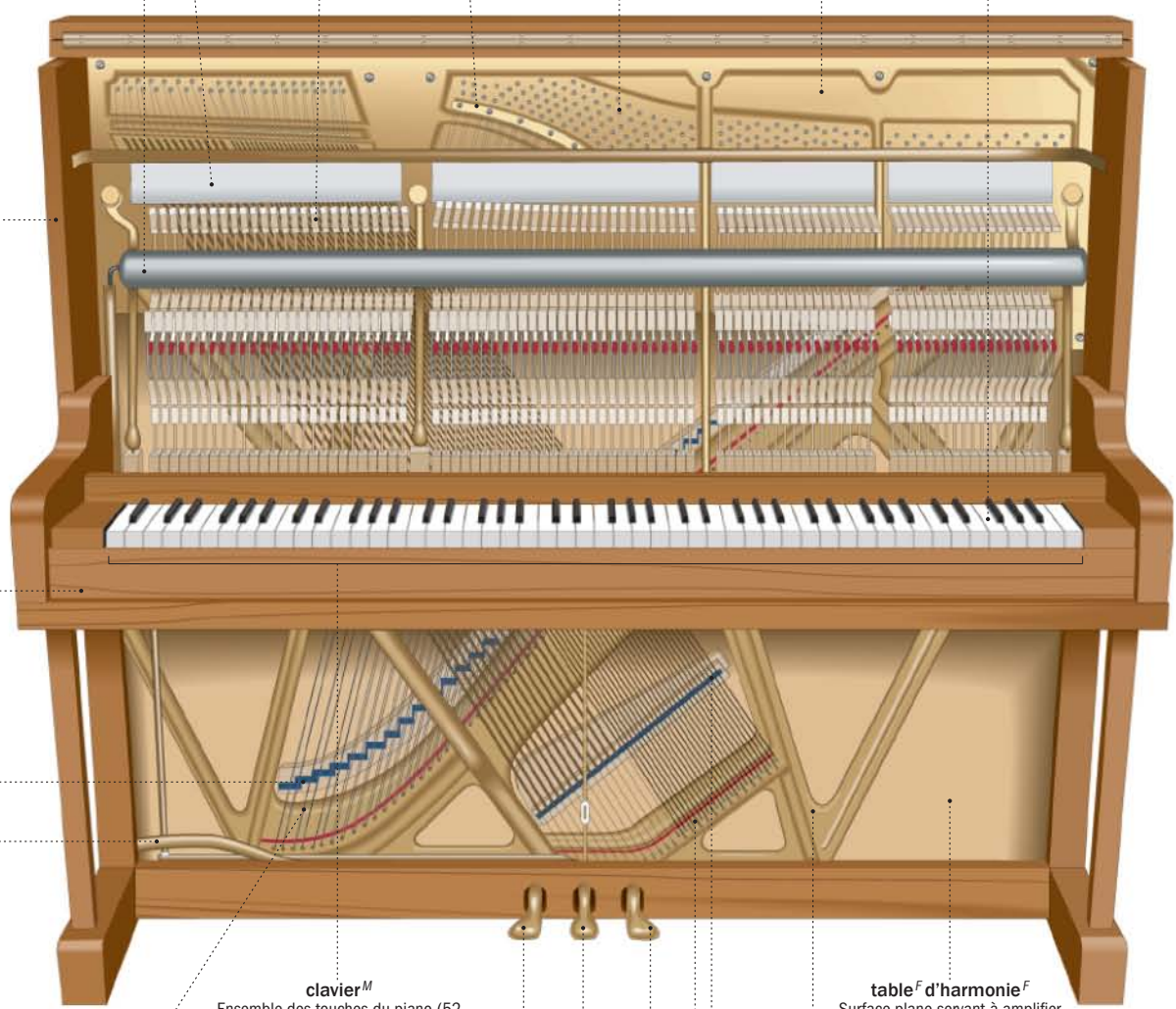
sommier[M]
Partie dans laquelle sont fixées les chevilles d'accord.

barre[F] de repos[M] des marteaux[M]
Pièce garnie de feutre sur laquelle le manche du marteau s'appuie lors de sa retombée.

marteau[M]
Pièce de bois dont l'extrémité recouverte de feutre (tête) frappe la ou les cordes pour les mettre en vibration.

cheville[F] d'accord[M]
Pièce de bois ou de métal servant à enrouler l'extrémité d'une corde afin d'en régler la tension et d'obtenir ainsi la note exacte.

touche[F]
Levier blanc ou noir basculant sous la pression des doigts et provoquant, par l'intermédiaire d'un mécanisme, le heurt du marteau sur une ou plusieurs cordes.



caisse[F]
Coffre de bois renfermant et protégeant les organes de fonctionnement du piano.

plateau[M] de clavier[M]
Partie du piano, en avancée sur la caisse et qui soutient le clavier.

chevalet[M] des aigus[M]
Pièce de bois sur laquelle les cordes des notes aiguës sont tendues, servant à transmettre leurs vibrations à la table d'harmonie.

tringle[F] de pédale[F]
Pièce de bois permettant de relier la pédale au mécanisme.

cordes[F]
Fils métalliques tendus entre deux points fixes dont la vibration, provoquée par le choc des marteaux, produit une note.

clavier[M]
Ensemble des touches du piano (52 blanches et 36 noires).

table[F] d'harmonie[F]
Surface plane servant à amplifier les vibrations des cordes transmises par les chevalets.

pédale[F] douce
Dans le piano droit, elle rapproche les marteaux des cordes pour réduire la force de frappe; dans le piano à queue, elle réduit leur frappe à une section de la corde.

cadre[M] métallique
Châssis métallique supportant la tension des cordes.

pédale[F] de sourdine[F]
Dans le piano droit, elle abaisse le feutre d'étouffoir; dans le piano à queue, elle prolonge les notes jouées au moment de l'appuyer (pédale de prolongation).

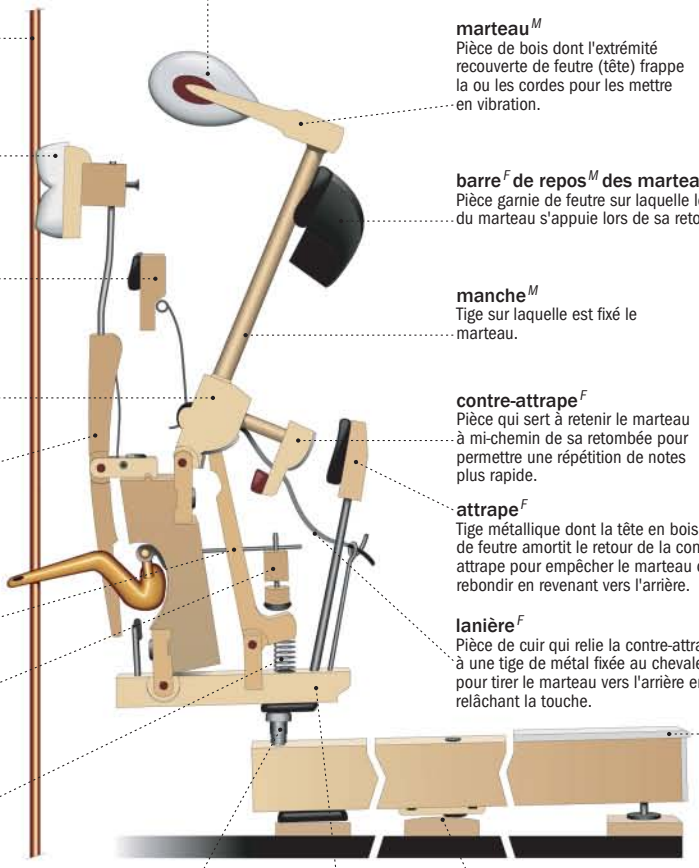
chevalet[M] des basses[F]
Pièce de bois sur laquelle les cordes des notes graves sont tendues, servant à transmettre leurs vibrations à la table d'harmonie.

pédale[F] forte
Pédale qui permet d'augmenter la durée de résonance des cordes en maintenant levés les étouffoirs.

pointe[F] d'attache[F]
Pièce fixée au cadre métallique, sur laquelle est attachée la corde à son extrémité inférieure.

mécanique[F] du piano[M] droit

Ensemble des éléments qui transmettent au marteau l'énergie appliquée sur la touche pour faire vibrer les cordes.



feutre[M]
Tête du marteau recouverte de feutre, qui frappe la ou les cordes pour les mettre en vibration.

corde[F]
Les cordes sont : simples et en cuivre dans le grave, doubles et en acier dans le moyen, triples et en acier (mais plus fines que celles du moyen) dans l'aigu.

étouffoir[M]
Pièce de bois garnie de feutre qui, lorsque la touche est relâchée, se pose sur la ou les cordes pour en arrêter la vibration.

barre[F] **d'étouffoir**[M]
Pièce garnie de feutre sur laquelle la tige de l'étouffoir s'appuie lorsque celui-ci quitte la corde pour qu'elle vibre.

noix[F]
Pièce qui, poussée par le levier d'échappement, permet de diriger le marteau vers la ou les cordes.

lame[F] **d'étouffoir**[M]
Tige munie d'un ressort qui permet de ramener l'étouffoir contre la corde lorsque la touche est relâchée.

levier[M] **d'échappement**[M]
Tige mobile qui transmet le mouvement du chevalet à la noix et qui permet au marteau de revenir en arrière dès qu'il a frappé la ou les cordes.

bouton[M] **d'échappement**[M]
Dispositif permettant de retirer le levier d'échappement avant que le marteau ne percute la ou les cordes.

ressort[M] **d'échappement**[M]
Dispositif permettant au levier d'échappement de reprendre sa position sous la noix lorsque la touche est relâchée.

marteau[M]
Pièce de bois dont l'extrémité recouverte de feutre (tête) frappe la ou les cordes pour les mettre en vibration.

barre[F] **de repos**[M] **des marteaux**[M]
Pièce garnie de feutre sur laquelle le manche du marteau s'appuie lors de sa retombée.

manche[M]
Tige sur laquelle est fixé le marteau.

contre-attrape[F]
Pièce qui sert à retenir le marteau à mi-chemin de sa retombée pour permettre une répétition de notes plus rapide.

attrape[F]
Tige métallique dont la tête en bois garnie de feutre amortit le retour de la contre-attrape pour empêcher le marteau de rebondir en revenant vers l'arrière.

lanière[F]
Pièce de cuir qui relie la contre-attrape à une tige de métal fixée au chevalet pour tirer le marteau vers l'arrière en relâchant la touche.

touche[F]
Levier blanc ou noir basculant sous la pression des doigts et provoquant, par l'intermédiaire d'un mécanisme, le heurt du marteau sur une ou plusieurs cordes.

pilote[M]
Vis permettant de régler et de transmettre le mouvement de la touche au chevalet lorsqu'elle est enfoncée.

chevalet[M]
Pièce mobile transmettant le mouvement au levier d'échappement.

pointe[F]
Pièce sur laquelle bascule la touche.

exemples[M] d'instruments[M] à clavier[M]



piano[M] **à queue**[F] **de concert**[M]
Piano dont le mécanisme, placé horizontalement, permet au pianiste une plus grande maîtrise du son. Il mesure entre 2,50 m et 2,70 m.



piano[M] **quart-de-queue**[M]
Piano à queue mesurant entre 1,65 m et 1,75 m.



piano[M] **demi-queue**[M]
Piano à queue mesurant entre 1,80 m et 2,10 m.



clavecin[M]
Instrument à cordes pincées, comportant un ou plusieurs claviers.

instruments[M] à clavier[M]

orgue[M]
Instrument à vent muni de plusieurs claviers, qui produit le son grâce à des tuyaux alimentés par une soufflerie.

console[F] **d'orgue**[M]
Meuble comportant les mécanismes de commande pour le jeu de l'organiste (claviers, pédales, boutons de registre, etc.).

bouton[M] **de registre**[M]
Dispositif permettant d'actionner un registre coulissant, par l'intermédiaire d'un tirant, afin de faire sonner ou de faire taire une rangée de tuyaux.

pupitre[M]
Plan incliné sur lequel l'organiste pose les cahiers de musique.

clavier[M] **de récit**[M]
Clavier actionnant un ensemble de tuyaux enfermés dans un meuble de bois (boîte expressive) muni de volets mobiles actionnés par une pédale d'expression pour varier l'intensité sonore.

domino[M] **d'accouplement**[M]
Plaquette actionnant le mécanisme permettant de réunir deux ou plusieurs claviers.

clavier[M] **de positif**[M]
Clavier actionnant un ensemble de tuyaux placés à l'avant de l'orgue dont les timbres sont plus doux que ceux du grand orgue.

claviers[M] **manuels**
Chacun des ensembles de touches manœuvrées par les mains de l'organiste, commandant un ou plusieurs tuyaux de la même note.

clavier[M] **de grand orgue**[M]
Ensemble de touches composant le clavier principal, commandant les jeux les plus importants.

bouton[M] **de combinaisons**[F]
Mécanisme actionné à la main, permettant de préparer les registres d'un clavier à l'avance et de ne les faire sonner que lorsque le bouton est poussé.



pédale[F] **crescendo**[M]
Mécanisme permettant d'actionner au pied certaines combinaisons de registres et d'en augmenter le nombre jusqu'au {tutti} (totalité des registres).

pédale[F] **de combinaisons**[F]
Mécanisme actionné au pied, permettant de préparer les registres à l'avance et de ne les faire sonner que lorsque la pédale est enfoncée.

touche[F] **de pédalier**[M]
Levier que l'on abaisse à l'aide du pied pour laisser passer l'air et produire un son.

pédales[F] **d'expression**[F]
Mécanismes servant à ouvrir et à fermer les volets de la boîte expressive, abritant les tuyaux d'un ou de plusieurs claviers, pour modifier l'intensité du son.

pédalier[M]
Ensemble de touches manœuvrées par les pieds de l'organiste.

tuyau[M] **à anche**[F]
Tuyau dans lequel le son est produit par la vibration d'une languette sur la face ouverte d'une gouttière.

pavillon[M]
Corps de résonance amplifiant les vibrations de l'anche.

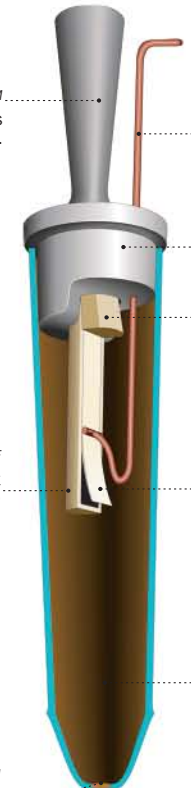
rasette[F]
Tige métallique permettant de modifier la longueur de la partie vibrante de l'anche pour accorder le tuyau.

noyau[M]
Dispositif mobile inséré dans le pied du tuyau, dont l'extrémité inférieure enserre l'anche.

coin[M]
Pièce de bois fixant la languette à la gouttière à son extrémité supérieure.

anche[F]
Dispositif creux (gouttière) dont une des faces, sur laquelle vibre la languette, est ouverte.

languette[F]
Petite feuille de métal mobile dont l'amplitude des vibrations sur la face ouverte de la gouttière détermine la hauteur du son.

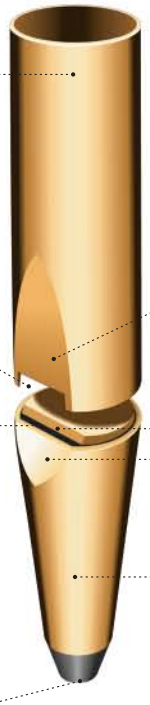


pied[M]
Partie inférieure conique du tuyau, par laquelle pénètre l'air et qui se fixe dans la chape.

orifice[M] **du pied**[M]
Ouverture par laquelle l'air provenant de la soufflerie entre dans le tuyau.

tuyau[M] **à bouche**[F]
Tuyau dont la vibration est provoquée par le passage de l'air sous pression dans un orifice horizontal étroit, la bouche.

corps[M]
Partie supérieure du tuyau, délimitant la colonne d'air mise en vibration et servant de résonateur.



lèvre[F] **supérieure**
Partie aplatie sur laquelle se brise l'air sortant de la lumière, permettant de mettre en vibration la colonne d'air contenue dans le corps.

bouche[F]
Ouverture horizontale située en façade du tuyau entre le corps et le pied, par laquelle s'échappe l'air pour produire le son.

biseau[M]
Plaque métallique sur laquelle se heurte l'air avant de sortir par la lumière.

lumière[F]
Fente étroite par laquelle sort l'air provenant du pied après avoir heurté le biseau.

lèvre[F] **inférieure**
Partie aplatie du pied, qui force le passage de l'air sur le biseau.

pied[M]
Partie inférieure conique du tuyau, par laquelle pénètre l'air et qui se fixe dans la chape.

orifice[M] **du pied**[M]
Ouverture par laquelle l'air provenant de la soufflerie entre dans le tuyau.

mécanisme[M] de l'orgue[M]
Ensemble des dispositifs situés entre les touches d'un clavier et les tuyaux qui, combinés, permettent à l'orgue de fonctionner.

faux sommier[M]
Planche percée d'orifices dans lesquels s'insèrent les tuyaux et qui permet de les maintenir en position verticale.

chape[F]
Planche percée d'orifices correspondant à ceux des registres coulissants et de la table du sommier, qui reçoit les pieds des tuyaux.

pilotin[M]
Support du faux sommier.

registre[M] coulissant
Planche de bois mobile dont les orifices correspondent à ceux de la chape pour permettre de faire sonner une rangée précise de tuyaux (jeu).

faux registre[M]
Chacune des planches fixes entre lesquelles coulissent les registres et qui leur servent de guide.

laye[F]
Réservoir d'air sous pression situé dans la partie inférieure du sommier.

alimentation[F] en air[M]
Passage de l'air, du soufflet au tuyau.

ressort[M] de soupape[F]
Ressort qui ramène la soupape en position fermée.

tuyau[M]
Tube dans lequel le son est produit par vibration d'une anche (tuyau à anche) ou par friction d'air au niveau d'une ouverture (tuyau à bouche).

table[F] du sommier[M]
Pièce de bois percée d'orifices correspondant aux tuyaux, dans laquelle coulissent les registres.

soupape[F]
Pièce de bois mobile actionnée par une touche qui, en s'abaissant, commande l'entrée d'air dans un couloir reliant tous les tuyaux d'une même note.

boursette[F]
Petit sac de peau souple assurant l'étanchéité de la laye à l'endroit où s'insère la tige actionnant une soupape.

clavier[M] manuel
Ensemble de touches manœuvrées par les mains de l'organiste, commandant un groupe de tuyaux particulier.

touche[F]
Levier basculant sous la pression des doigts et provoquant, par l'intermédiaire de différents dispositifs, l'abaissement d'une soupape.

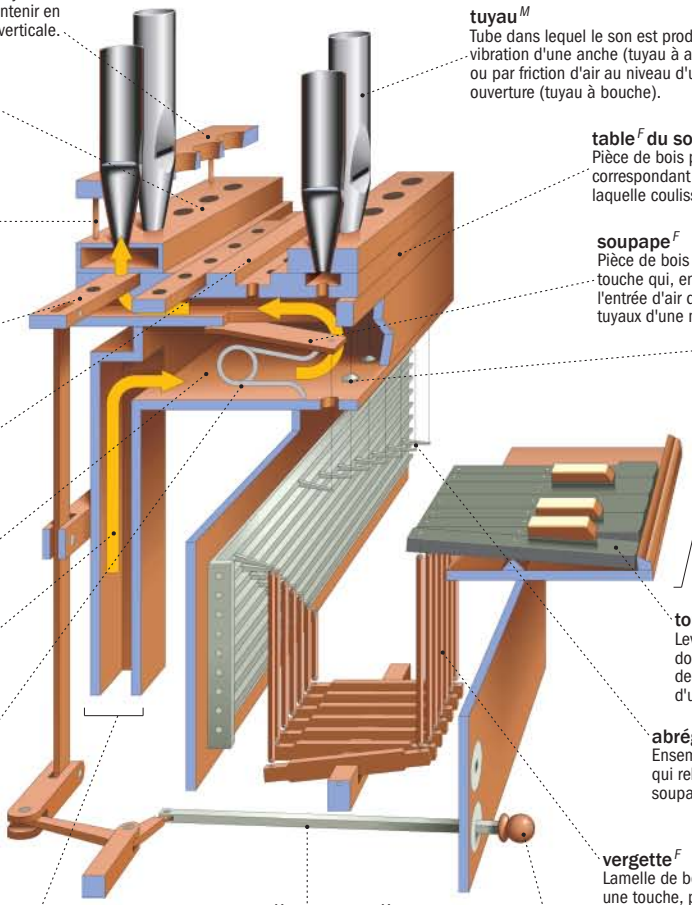
abrégé[M] et pilotes[M]
Ensemble de vergettes et de rouleaux qui relient les touches d'un clavier aux soupapes correspondantes.

vergette[F]
Lamelle de bois qui, tirée par une touche, permet d'actionner un pilote.

porte-vent[M]
Conduit par lequel l'air provenant du soufflet est acheminé dans la partie inférieure du sommier (laye).

tirant[M] de registre[M]
Pièce qui, actionnée par le bouton de registre, permet de déplacer un registre coulissant.

bouton[M] de registre[M]
Dispositif permettant d'actionner un registre coulissant, par l'intermédiaire d'un tirant, afin de faire sonner ou de faire taire une rangée de tuyaux.



production[F] du son[M]
Le son produit par les tuyaux de l'orgue est assuré par une alimentation en air provenant d'une soufflerie électrique.

faux sommier[M]
Planche percée d'orifices dans lesquels s'insèrent les tuyaux et qui permet de les maintenir en position verticale.

chape[F]
Planche percée d'orifices correspondant à ceux des registres coulissants et de la table du sommier, qui reçoit les pieds des tuyaux.

sommier[M]
Partie essentielle de l'orgue composée de plusieurs éléments, fixes ou mobiles, où arrive l'air de la soufflerie avant de pénétrer dans les tuyaux.

conduit[M]
Tuyau reliant la soufflerie au soufflet.

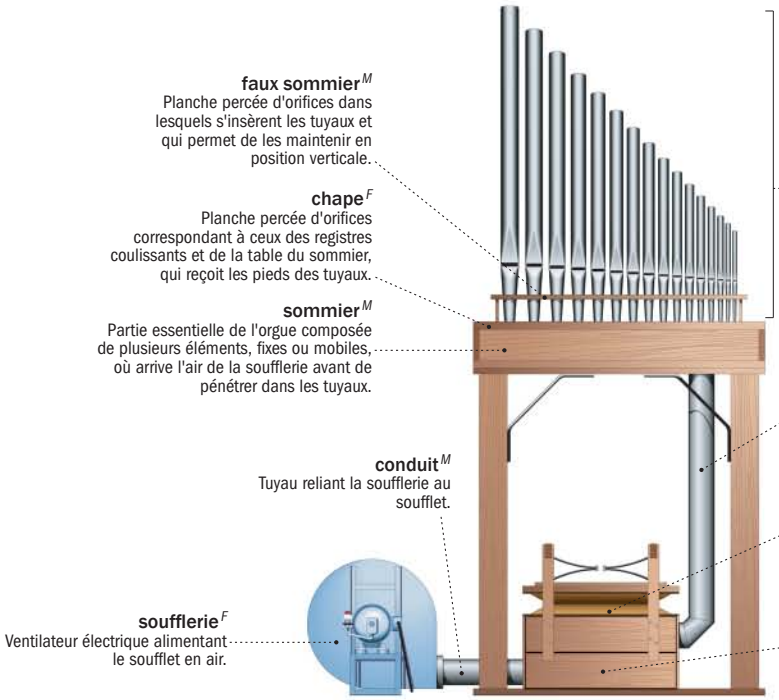
soufflerie[F]
Ventilateur électrique alimentant le soufflet en air.

tuyauterie[F]
Ensemble de tubes qui produisent le son, de tailles et de formes différentes. Ils sont classés en deux catégories : les tuyaux à anche et les tuyaux à bouche.

porte-vent[M]
Conduit par lequel l'air provenant du soufflet est acheminé dans la partie inférieure du sommier (laye).

soufflet[M]
Dispositif permettant de comprimer l'air.

réservoir[M]
Partie du soufflet dans laquelle l'air est emmagasiné à une certaine pression.



instruments[M] à vent[M]

Ensemble des instruments dont le son est produit par le souffle qui fait vibrer une colonne d'air contenue dans un tuyau, à l'aide d'une anche ou des lèvres.



bec[M]
Embouchure semblable à celle de la clarinette, taillée en biseau, portant l'anche sur sa surface plane, dans laquelle l'instrumentiste souffle.

saxophone[M]
Instrument à anche simple dont le tuyau conique est percé de trous fermés par des clés et qui se termine par un pavillon évasé.

bocal[M]
Partie recourbée reliant le bec au corps.

clé[F] **de bocal**[M]
Clé servant à ouvrir ou à fermer le plus petit trou de l'instrument, situé sur le bocal.

anche[F] **double**
Dispositif produisant le son, composé de deux languettes vibrant l'une sur l'autre, situé à l'embouchure d'un instrument à vent.

anche[F] **simple**
Dispositif produisant le son, composé d'une languette vibrant sur la paroi de l'embouchure d'un instrument à vent.

bague[F] **de serrage**[M]
Dispositif permettant de fixer l'anche à la surface plane du bec.

levier[M] **de clé**[F]
Dispositif permettant d'actionner le plateau d'une clé.

anche[F]
Dispositif produisant le son, composé d'une languette vibrant sur la paroi de l'embouchure de l'instrument.

pavillon[M]
Extrémité évasée de l'instrument.

mécanisme[M] **d'octave**[F]
Dispositif permettant d'augmenter la hauteur des notes d'une octave.

attache[F] **de pavillon**[M]
Anneau reliant le pavillon au corps de l'instrument.

clé[F]
Mécanisme composé d'un levier et d'un plateau qui sert à ouvrir ou à fermer les trous pour jouer les notes.

corps[M]
Tuyau conique situé entre le bocal et la culasse, comportant la majorité des clés.

bouton[M] **de clé**[F]
Pièce de nacre permettant d'actionner le plateau d'une clé.

garde[F] **de clé**[F]
Pièce métallique permettant de protéger les clés des chocs.

support[M] **de pouce**[M]
Pièce sur laquelle l'instrumentiste insère le pouce pour soutenir l'instrument.

culasse[F]
Partie coudée reliant le pavillon au corps.

garde[F] **de culasse**[F]
Pièce métallique permettant de protéger les clés situées sur la culasse des chocs.

piccolo[M]
Petite flûte traversière sonnant une octave plus haut que la flûte traversière ordinaire.

basson[M]
Instrument à anche double insérée dans une embouchure recourbée, formé d'un tuyau en bois recourbé sur lui-même.

clarinette[F]
Instrument à anche simple dont le tuyau cylindrique percé de trous (certains fermés par des clés) se termine par un pavillon évasé.

hautbois[M]
Instrument à anche double dont le tuyau conique percé de trous (certains fermés par des clés) se termine par un pavillon légèrement évasé.

flûte[F] **traversière**
Instrument à embouchure latérale dont le tuyau en métal ou en bois percé de trous (certains fermés par des clés) se tient à l'horizontale.

cor[M] **anglais**
Hautbois alto qui se termine par un pavillon en boule.

trompette[F]
Instrument formé d'un tuyau cylindrique replié sur lui-même et terminé par un pavillon évasé, muni de pistons.

bouton[M] **de piston**[M]
Pièce souvent incrustée de nacre sur laquelle on appuie pour actionner les pistons.

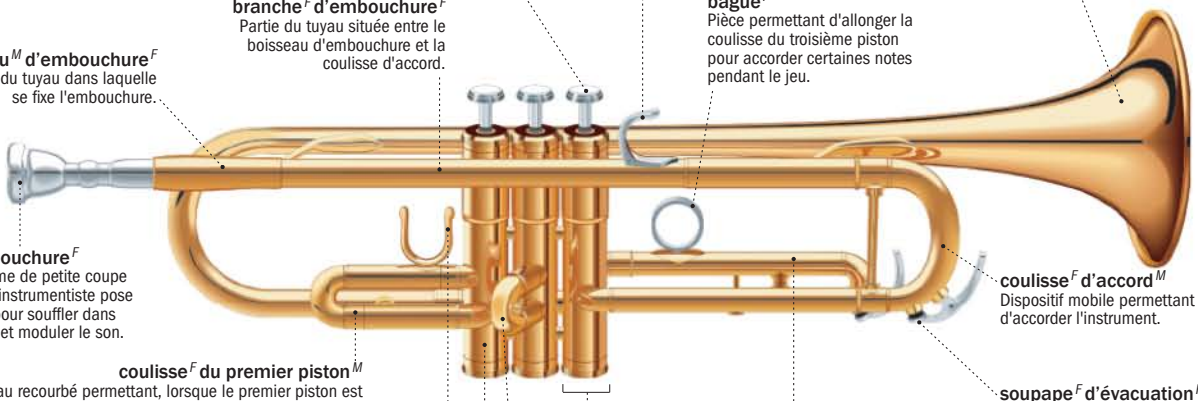
crochet[M] **de petit doigt**[M]
Pièce servant de support au petit doigt de la main droite.

pavillon[M]
Extrémité évasée de l'instrument.

branche[F] **d'embouchure**[F]
Partie du tuyau située entre le boisseau d'embouchure et la coulisse d'accord.

bague[F]
Pièce permettant d'allonger la coulisse du troisième piston pour accorder certaines notes pendant le jeu.

boisseau[M] **d'embouchure**[F]
Extrémité du tuyau dans laquelle se fixe l'embouchure.



embouchure[F]
Pièce en forme de petite coupe sur laquelle l'instrumentiste pose les lèvres pour souffler dans l'instrument et moduler le son.

coulisse[F] **d'accord**[M]
Dispositif mobile permettant d'accorder l'instrument.

coulisse[F] **du premier piston**[M]
Tuyau recourbé permettant, lorsque le premier piston est abaissé, de jouer des notes d'un ton plus grave que celles produites sans piston.

soupape[F] **d'évacuation**[F]
Dispositif permettant de chasser l'humidité contenue dans l'instrument.

coulisse[F] **du troisième piston**[M]
Tuyau recourbé permettant, lorsque le troisième piston est abaissé, de jouer des notes de trois demi-tons plus graves que celles produites sans piston.

crochet[M] **de pouce**[M]
Pièce dans laquelle s'insère le pouce, permettant d'allonger la coulisse du premier piston pour accorder certaines notes pendant le jeu.

piston[M]
Dispositif permettant d'allonger la colonne d'air du tuyau en libérant les coulisses, pour produire différentes notes.

corps[M] **de piston**[M]
Tuyau cylindrique dans lequel s'insère un piston.

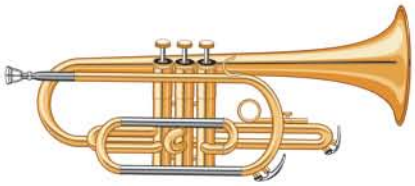
coulisse[F] **du deuxième piston**[M]
Tuyau recourbé permettant, lorsque le deuxième piston est abaissé, de jouer des notes d'un demi-ton plus grave que celles produites sans piston.



sourdine[F]
Dispositif inséré dans le pavillon pour amortir le son.



cor[M] **d'harmonie**[F]
Instrument muni de pistons, formé d'un tuyau conique enroulé sur lui-même et terminé par un pavillon évasé.



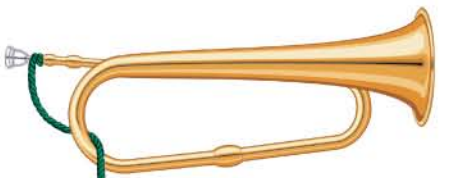
cornet[M] **à pistons**[M]
Instrument muni de pistons, formé d'un tuyau conique replié sur lui-même et plus court que celui de la trompette.



saxhorn[M]
Instrument muni de pistons et joué une quinte plus grave que le cornet à pistons, formé d'un tuyau conique replié sur lui-même et terminé par un large pavillon.



tuba[M]
Instrument muni de pistons, le plus grave de la famille des cuivres, formé d'un tuyau conique replié sur lui-même et terminé par un pavillon tourné vers le haut.



clairon[M]
Instrument formé d'un tuyau conique, sans pistons et sans clés, servant essentiellement aux sonneries militaires.



trombone[M]
Instrument plus grave que la trompette, formé d'un tuyau recourbé muni d'une coulisse permettant d'allonger le tuyau pour produire des sons dont la hauteur varie par demi-tons.

instruments[M] à percussion[F]

Ensemble des instruments que l'on frappe directement avec les mains ou à l'aide de baguettes, de mailloches, etc., pour produire un son.

batterie[F]
Ensemble des instruments à percussion joués par un seul musicien (batteur).

tam-tam[M]
Instrument composé de deux tambours à une seule membrane que l'on frappe à l'aide d'une mailloche ou d'une baguette.

cymbale[F] **suspendue**
Instrument formé d'un disque de métal monté sur un support que l'on frappe à l'aide d'une mailloche, d'une baguette ou d'un balai métallique.

cymbale[F] **charleston**
Instrument formé de deux disques dont le disque supérieur mobile actionné par une pédale frappe le disque inférieur.

cymbale[F] **supérieure**

cymbale[F] **inférieure**

peau[F] **de batterie**[F]
Membrane tendue sur laquelle on frappe. Sur la caisse claire, elle est frappée à l'aide d'une baguette ou d'un balai métallique.

caisse[F] **claire**
Tambour plat formé de deux membranes. La membrane inférieure est traversée de cordes métalliques qui, tendues, permettent de produire un cliquetis.

trépied[M]
Support très stable à trois pieds.

grosse caisse[F]
Tambour de grande dimension que l'on dresse sur un support à la verticale et que l'on frappe à l'aide d'une mailloche actionnée par une pédale.

mailloche[F]
Baguette métallique dont l'extrémité (en feutre, en liège, en peau, etc.) sert à frapper la membrane de la grosse caisse.

caisse[F] **roulante**
Tambour à sonorité sourde que l'on frappe à l'aide d'une mailloche ou d'une baguette.

éperon[M]
Tige métallique fixée à la base de la caisse qui, déployée, permet d'assurer sa stabilité.

pédale[F]
Dispositif permettant d'actionner la mailloche pour frapper la membrane.

pied[M]
Pièce servant à soutenir la caisse, recouverte de caoutchouc pour empêcher le glissement sur le sol.

support[M]
Dispositif sur lequel reposent la grosse caisse et la pédale.

vis[F] **de tension**[F]
Dispositif permettant de modifier la tension de la membrane.

timbale[F]
Instrument formé d'un bassin en cuivre de forme hémisphérique ou parabolique recouvert d'une membrane tendue sur laquelle on frappe à l'aide de mailloches.

cercle[M] **de serrage**[M]
Pièce métallique qui permet de tendre la membrane sur le fût pour régler la sonorité de l'instrument.

caisse[F] **claire**
Tambour plat formé de deux membranes. La membrane inférieure est traversée de cordes métalliques qui, tendues, permettent de produire une sorte de cliquetis.

attache[F]
Dispositif permettant de maintenir sur la caisse les cercles métalliques servant à tendre les membranes.

tringle[F] **de tension**[F]
Dispositif permettant de rapprocher ou d'éloigner les cordes de timbre de la peau de timbre.

tendeur[M] **de timbre**[M]
Vis permettant de modifier la tension et la sonorité des cordes de timbre.

cordes[F] **de timbre**[M]
Cordes métalliques qui vibrent sur la peau de timbre lorsqu'on frappe la peau de batterie, produisant une sorte de cliquetis.

peau[F] **de timbre**[M]
Membrane sur laquelle sont tendues les cordes de timbre.

tirant[M]
Pièce métallique qui, reliée à la tringle de tension, permet de varier la tension de la membrane pour en modifier la tonalité.

peau[F] **de batterie**[F]
Membrane sur laquelle on frappe à l'aide de mailloches.

manomètre[M] **d'accord**[M]
Dispositif indiquant la hauteur du son et permettant un accord précis de l'instrument.

fût[M]
Bassin en cuivre de forme hémisphérique ou parabolique servant de caisse de résonance.

châssis[M]
Dispositif métallique à plusieurs branches supportant le fût.

tringle[F] **de tension**[F]
Baguette métallique reliant la couronne aux tirants.

couronne[F]
Dispositif que la pédale fait monter ou descendre et qui modifie la position des tirants.

pédale[F]
Dispositif qui actionne la couronne pour modifier la tension de la membrane et varier la tonalité de l'instrument.

roulette[F]
Petite roue facilitant le transport de l'instrument.

pied[M]
Support de la timbale.

grelots[M]
Ensemble de pièces métalliques creuses dans lesquelles se déplace une bille d'acier, reliées par un ruban et servant d'accompagnement.



clochettes[F]
Ensemble de petites cloches reliées par un ruban, servant d'accompagnement.



sistre[M]
Instrument composé d'un cadre muni de barres transversales sur lesquelles sont enfilés des disques métalliques qui s'entrechoquent lorsqu'on l'agite.



castagnettes[F]
Instrument composé de deux pièces de bois en forme de coquille que l'on frappe l'une contre l'autre avec les doigts de la même main.



cymbales[F]
Instrument formé de deux disques de métal que l'on frappe l'un contre l'autre.



tambour[M] **de basque**[M]
Instrument composé d'un cercle de bois recouvert d'une membrane et muni de petites cymbales. Il peut être frappé, frotté ou agité.



peau[F]
Membrane que l'on frappe avec la paume ou le pouce.

cymbalette[F]
Petite cymbale s'entrechoquant contre une autre lorsque le tambour est agité.

triangle[M]
Instrument formé d'une tige d'acier recourbée pour former un triangle ouvert à un angle, sur laquelle on frappe à l'aide d'un battant.



battant[M]
Baguette en acier servant à frapper le triangle.

bongo[M]
Instrument composé de deux petits tambours reliés l'un à l'autre, sur lesquels on frappe habituellement des mains.





balai[M] **métallique**
Instrument constitué de fils d'acier très fins servant à frotter une cymbale ou la peau de batterie d'une caisse claire.



gong[M]
Instrument composé d'un large disque de métal dont on frappe la partie centrale bombée à l'aide d'une mailloche.



baguettes[F]
Bâtons de bois munis d'une tête en forme d'olive, servant à frapper un instrument à percussion.

xylophone[M]
Instrument formé de lames de bois posées sur des tubes de résonance, disposées en ordre croissant sur deux rangées et sur lesquelles on frappe avec des mailloches.



tube[M] **de résonance**[F]
Tube métallique servant à amplifier le son.

châssis[M]
Structure supportant les lames et les tubes de résonance.

lame[F]
Languette de bois sur laquelle on frappe avec des mailloches.



carillon[M] **tubulaire**
Série de tubes métalliques disposés verticalement en ordre de grandeur que l'on frappe, dans le haut, à l'aide de petits marteaux.



mailloches[F]
Baguettes de bois ou de métal dont l'extrémité (en feutre, en peau, en caoutchouc, etc.) sert à frapper un instrument.

instruments[M] électroniques

Les instruments électroniques sont conçus pour imiter, transformer ou produire des sons à partir de signaux électriques et de données numériques.

séquenceur[M]
Appareil qui permet d'enregistrer, de lire et de modifier les données MIDI, données numériques utilisées pour créer de la musique électronique.



échantillonneur[M]
Appareil permettant de numériser et de stocker des sons à partir d'enregistrements de différentes sources acoustiques et de les reconvertir en signaux sonores.



prise[F] **casque**[M]
Réceptacle destiné à recevoir la fiche d'un casque d'écoute.

affichage[M] **des fonctions**[F]
Écran à cristaux liquides indiquant différentes données.

lecteur[M] **de disquette**[F]
Appareil permettant de lire ou d'enregistrer des données sur une disquette.

expandeur[M]
Synthétiseur qui permet de produire des sons à partir des données numériques transmises par un clavier, un séquenceur ou un ordinateur.



synthétiseur[M]
Instrument pouvant imiter plusieurs instruments de musique ou créer de nouveaux sons à partir de signaux électriques.

fonctions[F] **système**[M]
Boutons permettant de sélectionner une des fonctions principales de l'appareil ainsi que des sons d'instruments de musique mémorisés.

affichage[M] **des fonctions**[F]
Écran à cristaux liquides indiquant différentes données.

sélecteur[M] **de programme**[M]
Bouton permettant de sélectionner un des paramètres de l'instrument (programmation des voix, contrôle du séquenceur, etc.).

programmation[F] **des voix**[F]
Boutons permettant de créer ou de modifier un son.

contrôle[M] **du volume**[M]
Bouton permettant de régler la puissance du signal sonore émis.



contrôle[M] **du séquenceur**[M]
Boutons permettant de sélectionner différentes reproductions d'un motif mélodique ou rythmique selon une sélection préenregistrée.

clavier[M]
Ensemble des touches permettant de jouer une mélodie selon les timbres disponibles sur l'instrument.

port[M] **USB**
Connecteur permettant de raccorder une clé ou un câble USB au synthétiseur.

lecteur[M] **de CD/DVD-ROM**[M]
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les données enregistrées sur un disque compact ou sur un disque numérique polyvalent.

modulation[F] **de la hauteur**[F] **et du timbre**[M] **du son**[M]
Manette permettant de modifier la fréquence de vibration ou la qualité d'un son.

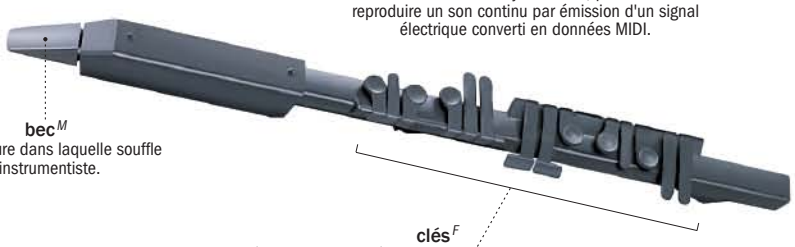


câble[M] pour interface[F] numérique d'instruments[M] de musique[F] (MIDI)
Dispositif permettant de relier deux appareils MIDI. L'interface MIDI permet le transfert de données numériques et de signaux électriques.

caisse[F] de batterie[F] électronique
Dispositif sur lequel on frappe avec des baguettes, permettant de reproduire un son percussif par émission d'un signal électrique converti en données MIDI.



contrôleur[M] à vent[M] de synthétiseur[M]
Instrument relié à un synthétiseur, permettant de reproduire un son continu par émission d'un signal électrique converti en données MIDI.



bec[M]
Embouchure dans laquelle souffle l'instrumentiste.

clés[F]
Mécanisme composé d'un levier et d'un plateau qui sert à ouvrir ou à fermer les trous pour jouer les notes.

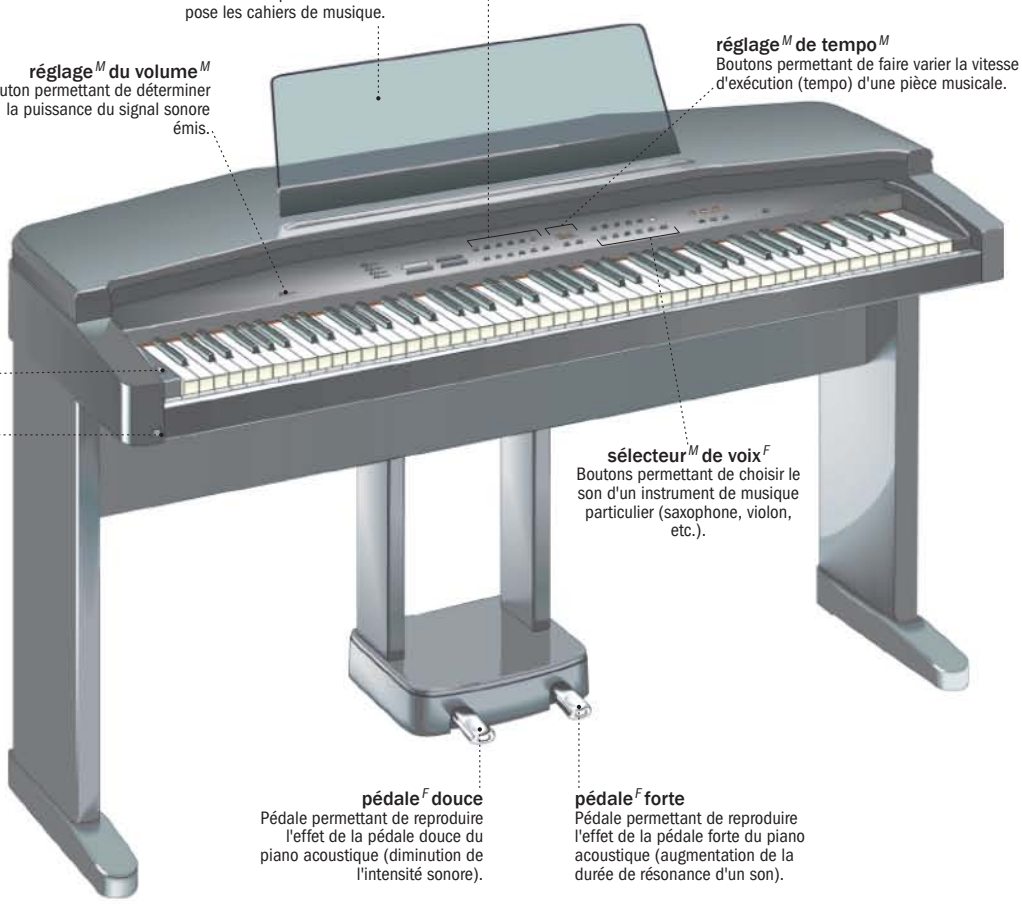
piano[M] électronique
Piano permettant de reproduire le son d'un piano acoustique, transformé en données numériques. Il peut également reproduire le son d'autres instruments.

sélecteur[M] de rythme[M]
Boutons permettant de choisir un rythme (disco, rock, samba, etc.).

pupitre[M]
Plan incliné sur lequel le musicien pose les cahiers de musique.

réglage[M] de tempo[M]
Boutons permettant de faire varier la vitesse d'exécution (tempo) d'une pièce musicale.

réglage[M] du volume[M]
Bouton permettant de déterminer la puissance du signal sonore émis.



interrupteur[M] d'alimentation[F]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.

prise[F] casque[M]
Réceptacle destiné à recevoir la fiche d'un casque d'écoute.

sélecteur[M] de voix[F]
Boutons permettant de choisir le son d'un instrument de musique particulier (saxophone, violon, etc.).

pédale[F] douce
Pédale permettant de reproduire l'effet de la pédale douce du piano acoustique (diminution de l'intensité sonore).

pédale[F] forte
Pédale permettant de reproduire l'effet de la pédale forte du piano acoustique (augmentation de la durée de résonance d'un son).

couture[F]

Opération qui consiste à lier deux choses entre elles à l'aide d'un fil et d'une aiguille.

machine[F] à coudre
Appareil permettant d'assembler deux pièces de tissu par une suite de points effectués avec du fil et une aiguille.

guide-fil[M]
Dispositif permettant de diriger le fil lors de l'enfilage.

bras[M]
Partie reliant la tête à la colonne, renfermant une partie du mécanisme d'entraînement de l'aiguille.

broche[F] porte-bobine[M]
Pivot sur lequel se fixe la bobine du fil supérieur.

bobineur[M]
Dispositif sur lequel on insère la canette pour la remplir. On y transfère le fil de la bobine située sur la broche porte-bobine.

releveur[M] de fil[M]
Levier dans lequel le fil supérieur est inséré avant d'être relié à l'aiguille, servant à en régler la tension.

réglage[M] de largeur[F] de point[M]
Mécanisme permettant de déterminer la largeur du point.

réglage[M] de pression[F]
Mécanisme permettant de déterminer la pression qu'exerce le pied-de-biche sur le tissu.

volant[M]
Roulette permettant de lever ou d'abaisser manuellement l'aiguille.

positionneur[M]
Dispositif permettant de sélectionner l'emplacement de l'aiguille (à gauche, au centre ou à droite).

tête[F]
Partie verticale complétant le mécanisme d'entraînement de l'aiguille, d'où sort le pied presseur.

règle-point[M]
Roulette permettant de déterminer la longueur du point. Les chiffres indiquent la longueur en millimètre.

bouton[M] de point[M] arrière
Dispositif qui permet de coudre en marche arrière.

aiguille[F]
Pièce métallique permettant de passer le fil à travers le tissu pour former un point.

colonne[F]
Partie verticale supportant le bras, renfermant une partie du mécanisme d'entraînement de l'aiguille.

pied[M]-de-biche[F]
Extrémité articulée du pied presseur comportant deux branches entre lesquelles passe l'aiguille.

interrupteur[M] moteur[M]/éclairage[M]
Bouton permettant de mettre en marche ou d'arrêter l'appareil ainsi que d'allumer ou d'éteindre la lampe de couture.

plateau[M]
Surface sur laquelle on déplace les pièces de tissu.

canette[F]
Bobine sur laquelle est enroulé le fil inférieur.

sélecteur[M] de points[M]
Dispositif permettant de choisir un modèle de point.

plaque[F] à aiguille[F]
Pièce métallique comportant un orifice pour le passage de l'aiguille et deux fentes d'où sortent les griffes d'entraînement du tissu.

bloc[M]-tension[F]
Ensemble des organes permettant de régler la tension du fil supérieur.

plaque[F]-glissière[F]
Plaque coulissante donnant accès aux organes inférieurs de formation du point.

commande[F] au pied[M]
Mécanisme actionné au pied, qui commande le moteur électrique de la machine à coudre.

contrôle[M] de la vitesse[F]
Pédale permettant de régler la vitesse du moteur électrique de la machine. Plus la pression du pied est forte, plus la vitesse augmente.

prise[F] de raccordement[M]
Dispositif permettant de relier la pédale de contrôle de la vitesse à la machine à coudre.



boîte[F] à canette[F]
Boîtier placé sous la plaque à aiguille, dans lequel s'insère la canette.



canette[F]
Bobine sur laquelle est enroulé le fil inférieur.



crochet[M]
Organe inférieur fixe dans lequel s'insère le verrou.



verrou[M]
Dispositif dans lequel s'insère la canette, permettant de régler la tension du fil inférieur.

aiguille F
Pièce métallique permettant de passer le fil à travers le tissu pour former un point.

bloc M **-tension** F
Ensemble des organes permettant de régler la tension du fil supérieur.

pied M **presseur**
Partie de la machine à coudre qui maintient le tissu à plat contre les griffes d'entraînement pendant la couture.

talon M
Partie supérieure de l'aiguille, qui s'insère dans le pince-aiguille.

rainure F
Entaille pratiquée dans l'aiguille pour guider le fil.

barre F **à aiguille** F
Tige cylindrique supportant le pince-aiguille à son extrémité inférieure, qui entraîne le mouvement de va-et-vient de l'aiguille.

guide-fil M
Dispositif permettant de diriger le fil vers le disque de tension.



tige F
Partie de l'aiguille délimitée par le talon et le chas.

guide-fil M
Dispositif permettant de diriger le fil vers le chas de l'aiguille.

barre F **de pied** M **presseur**
Tige cylindrique terminée par le pied presseur.

vis F **de pince-aiguille** M
Dispositif permettant de fixer le talon de l'aiguille dans le pince-aiguille.

pince-aiguille M
Dispositif dans lequel est inséré le talon de l'aiguille.

chas M
Trou pratiqué au bas de l'aiguille pour recevoir le fil.

coupe-fil M
Fente dans laquelle on insère les fils pour les couper après la couture.

pointe F
Extrémité inférieure de l'aiguille, servant à piquer le tissu.

disque M **de tension** F
Chacun des dispositifs entre lesquels passe le fil lors de l'enfilage.

indicateur M **de tension** F
Cadran gradué marquant la tension à laquelle le fil supérieur est réglé.

aiguille F
Pièce métallique permettant de passer le fil à travers le tissu pour former un point.

ressort M **compensateur de fil** M
Dispositif permettant de maintenir le fil supérieur entre les disques de tension.

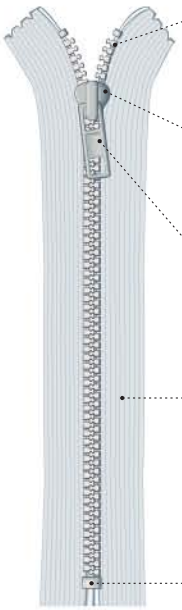
griffe F **d'entraînement** M
Chacune des pièces métalliques pointues qui déplacent le tissu pendant que se forment les points.

canette F
Bobine sur laquelle est enroulé le fil inférieur.

plaque F **-glissière** F
Plaque coulissante donnant accès aux organes inférieurs de formation du point.

pied M **-de-biche** F
Extrémité articulée du pied presseur, comportant deux branches entre lesquelles passe l'aiguille.

fermeture F **à glissière** F
Fermeture faite de deux rubans bordés de dents s'emboîtant les unes dans les autres à l'aide d'un curseur.



dent F
Chacune des pièces métalliques qui s'engrènent à l'aide d'un curseur.

curseur M
Dispositif coulissant permettant d'assembler ou de séparer les deux rangées de dents de la fermeture à glissière.

tirette F
Pièce métallique servant à déplacer le curseur.

ruban M
Bande de tissu sur laquelle sont fixées les dents, cousue de part et d'autre de l'échancrure d'un tissu.

butée F
Dispositif métallique permettant de bloquer le curseur à l'extrémité inférieure de la fermeture à glissière.

côté M **femelle**

côté M **mâle**



bouton M **-pression** F
Pièce de fermeture composée d'un disque perforé et d'un disque à bouton qui s'emboîtent par simple pression.

attaches F
Accessoires servant à attacher ou à fermer un vêtement.



épingle F **de sûreté** F
Tige métallique qui, recourbée, forme un ressort et dont l'extrémité pointue de la branche mobile est maintenue par un crochet.



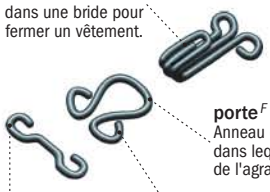
bouton M **à tige** F
Bouton muni d'un anneau métallique à travers lequel le fil est passé pour le fixer à un tissu.



boutons M **à trous** M
Boutons à deux ou à quatre trous à travers lesquels le fil est passé pour les fixer à un tissu.

agrafes F
Attaches formées d'un crochet métallique inséré dans une porte ou une bride.

crochet M
Pièce recourbée s'insérant dans une porte ou dans une bride pour attacher ou fermer un vêtement.



porte F
Anneau en forme de fer à cheval dans lequel s'insère le crochet de l'agrafe.

bride F
Pièce dans laquelle s'insère le crochet de l'agrafe.

boucle F
Extrémité recourbée de la porte qui permet de la fixer sur une pièce de tissu.

couture[F]

accessoires[M]

pelote[F]
Coussinet sur lequel on pique des épingles et des aiguilles.

épingle[F]
Petite tige métallique pointue munie d'une tête, servant à assembler deux pièces souples entre elles ou utilisée comme repère lors des essayages.

chas[M]
Trou pratiqué à la tête de l'aiguille pour recevoir le fil.

aiguille[F]
Pièce métallique permettant de passer le fil à travers le tissu pour former un point.

coussinet[M] **d'émeri**[M]
Petite pelote remplie d'une poudre de roche abrasive, servant à rectifier la pointe des épingles et des aiguilles.

ciseaux[M]
Instrument formé de deux branches mobiles croisées, tranchantes sur la face interne, servant à tailler ou à couper.

enfile-aiguille[M]
Instrument qui facilite l'insertion du fil dans le chas de l'aiguille.

aimant[M]
Instrument servant à recueillir les épingles et les aiguilles.

dé[M]
Fourreau métallique servant à protéger le majeur, qui pousse l'aiguille lorsqu'on coud à la main.

mannequin[M]
Modèle ajustable utilisé pour la confection et l'essayage des vêtements.

lame[F]
Chacune des parties effilées et coupantes des deux branches dont le mouvement permet de couper le tissu.

tranchant[M]
Côté effilé de la lame destiné à couper.

pivot[M]
Axe d'articulation des ciseaux, qui permet aux lames de s'écarter ou de se fermer.

anneau[M]
Extrémité de la branche dans laquelle on passe les doigts pour actionner les lames.

branche[F]
Chacune des parties allongées qu'on actionne pour ouvrir ou fermer les lames.

ciseaux[M] **à denteler**
Ciseaux dont une des lames est munie de dents pour exécuter une finition en zigzag.

disque[M]
Roue métallique dentée servant à marquer la pièce de tissu ou le papier.

axe[M]
Structure supportant le disque.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier la roulette.

roulette[F]
Instrument servant à reporter le dessin d'un patron sur une pièce de tissu ou sur un autre papier à l'aide d'un papier carbone.

mètre[M] **à ruban**[M]
Bande de tissu plastifié graduée servant à prendre des mesures circulaires ou courbes.

arrondisseur[M]
Appareil muni d'une règle graduée maintenue verticalement, servant à tracer l'ourlet d'une jupe tout autour du vêtement.

règle[F] **de couture**[F]
Instrument gradué servant à prendre des mesures, à faire les quadrillages des patrons, à tracer des lignes de couture, etc.



tissus M de soutien M
Ensemble des tissus utilisés pour donner une tenue et un fini professionnel au vêtement.

tissu M du vêtement M
Étoffe principale du vêtement, recouvrant les tissus de soutien.

entoilage M
Tissu résistant utilisé pour donner de la tenue et du corps au vêtement.

triplure F
Tissu utilisé pour donner de la tenue au vêtement et le rendre plus opaque.

doublure F
Étoffe souple coupée d'après le même patron que le vêtement à l'intérieur duquel elle est fixée. Elle sert à le soutenir, à le garnir, à en dissimuler les coutures ou à le rendre plus chaud.

entredoublure F
Tissu permettant de rendre un vêtement plus chaud.



structure F du tissu M
Manière dont les fils de l'étoffe sont assemblés lors du tissage.

biais M
Sens d'un tissu, correspondant à la diagonale par rapport aux fils de chaîne et de trame.

lisière F
Bordure de finition d'une pièce de tissu, tissée plus serrée que la pièce qu'elle borde et parallèle à la chaîne.

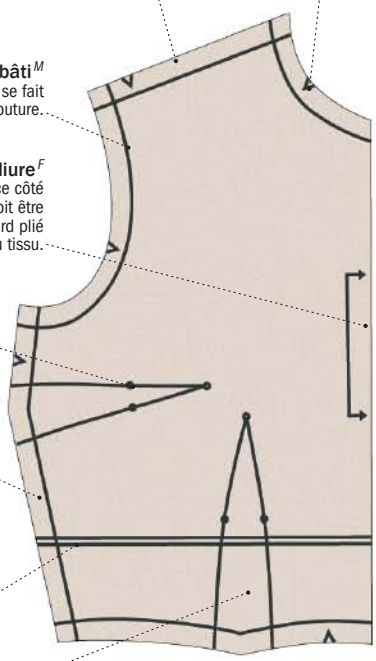
trame F
Ensemble de fils passés au travers des fils de chaîne d'une lisière à l'autre, représentant la largeur du tissu.

chaîne F
Ensemble de fils parallèles régulièrement espacés, disposés dans le sens de la longueur du tissu.

patron M
Modèle en papier à l'aide duquel on taille dans un tissu les différentes pièces d'un vêtement.

ligne F de coupe F
Tracé indiquant l'endroit où couper la pièce de tissu selon le patron.

cran M
Symbole permettant l'assemblage précis des pièces à joindre.



ligne F de bâti M
Tracé indiquant l'endroit où se fait une couture.

pliure F
Symbole indiquant que ce côté de la pièce de patron doit être placé directement sur le bord plié et sur le droit fil du tissu.

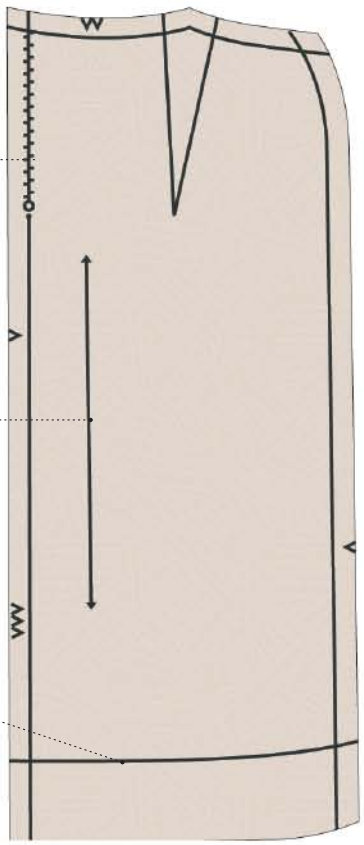
point M de repère M
Marque d'assemblage indiquant un endroit où il faut porter une attention particulière.

rentré M
Distance entre la ligne de bâti et la ligne de coupe, créant un repli de tissu sur l'envers du vêtement une fois qu'il est cousu.

ligne F de modification F
Ligne double indiquant l'endroit où ajuster la longueur de la pièce de tissu au goût de la personne.

pince F
Symbole indiquant l'emplacement et l'ampleur d'un pli formé sur l'envers du tissu pour ajuster le vêtement plus près du corps.

ligne F de piqûre F de la fermeture F
Ligne désignant l'emplacement de la fermeture à glissière.

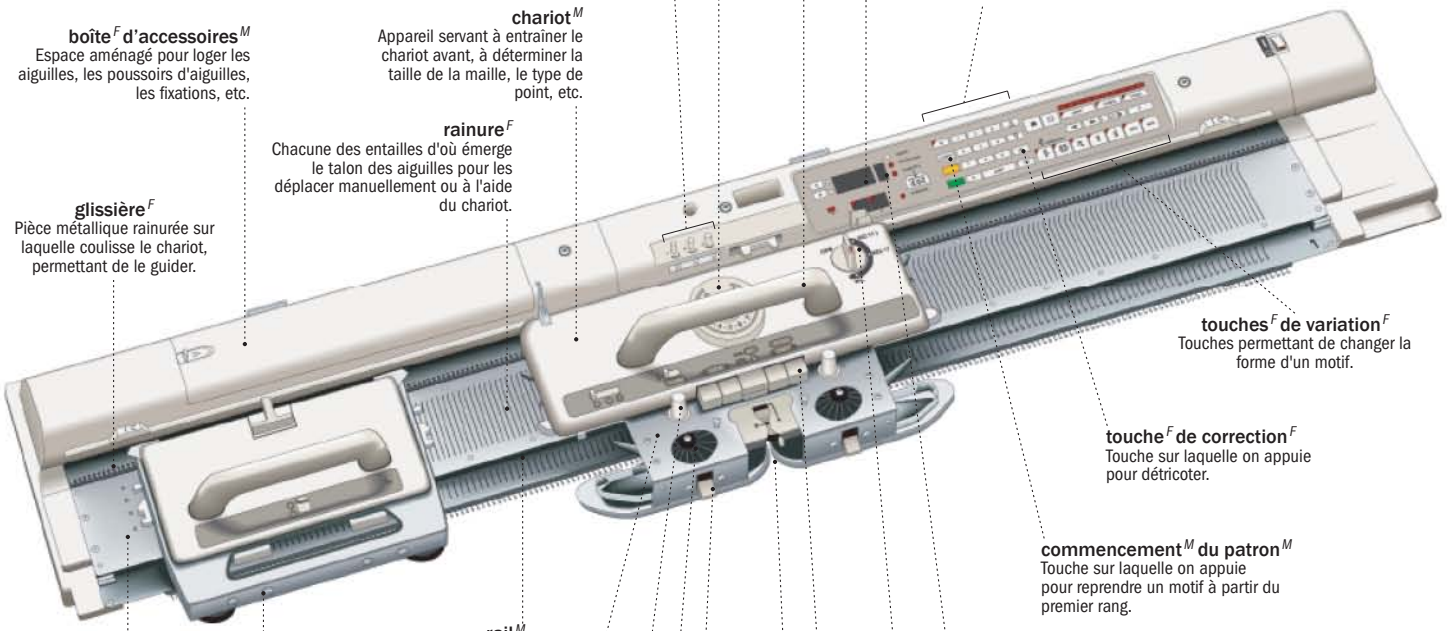


droit fil M
Ligne fléchée qui indique comment placer le patron sur le tissu pour qu'il soit orienté dans le sens des fils de chaîne.

ligne F d'ourlet M
Ligne désignant l'endroit où le tissu doit être plié pour créer le bas d'une pièce de vêtement (l'ourlet).

machine[F] à tricoter

Appareil permettant d'effectuer mécaniquement un tricot.



fonture[F] et chariots[M]
Pièce métallique rainurée dans laquelle s'insèrent les aiguilles et sur laquelle coulissent les chariots pour réaliser un tricot.

poignée[F] de chariot[M]
Partie permettant de saisir et de manier le chariot.

cadran[M] de tension[F]
Disque gradué permettant de déterminer la taille de la maille.

affichage[M] du numéro[M] de rang[M]
Écran indiquant le numéro du prochain rang à tricoter.

compte-rangs[M]
Dispositif indiquant le nombre de rangs tricotés.

mémoire[F] des patrons[M]
Touches servant à la mémorisation des motifs.

boîte[F] d'accessoires[M]
Espace aménagé pour loger les aiguilles, les poussoirs d'aiguilles, les fixations, etc.

chariot[M]
Appareil servant à entraîner le chariot avant, à déterminer la taille de la maille, le type de point, etc.

rainure[F]
Chacune des entailles d'où émerge le talon des aiguilles pour les déplacer manuellement ou à l'aide du chariot.

glissière[F]
Pièce métallique rainurée sur laquelle coulisse le chariot, permettant de le guider.

touches[F] de variation[F]
Touches permettant de changer la forme d'un motif.

touche[F] de correction[F]
Touche sur laquelle on appuie pour détricoter.

commencement[M] du patron[M]
Touche sur laquelle on appuie pour reprendre un motif à partir du premier rang.

rail[M]
Pièce rectiligne le long de laquelle se déplace le chariot.

affichage[M] de la couleur[F]
Écran sur lequel est indiqué un chiffre correspondant à une couleur.

fonture[F]
Pièce métallique rainurée dans laquelle s'insèrent les aiguilles pour former un rang selon le point de tricot à réaliser.

chariot[M] avant
Appareil qui se déplace sur les aiguilles pour les avancer ou les reculer selon le point de tricot à réaliser.

commande[F] du chariot[M]
Bouton permettant de choisir le type de point, de sélectionner les aiguilles et de dégager le chariot de la fonture.

chariot[M] à dentelle[F]
Appareil utilisé pour le tricot de la dentelle.

bouton[M] d'assemblage[M]
Bouton permettant de relier le chariot et le chariot avant.

aiguille[F] à clapet[M]
Aiguille terminée par un crochet dont la fermeture se fait par une petite pièce articulée (clapet).

boutons[M] de contrôle[M] du point[M]
Boutons permettant de déterminer un type de point (point de riz, point de jersey, point mousse, etc.).

brosse[F] de tissage[M]
Brosse servant au nettoyage des aiguilles.

crochet[M]
Partie recourbée dans laquelle s'insère le fil.

noix[F]
Partie dans laquelle s'insère le fil.

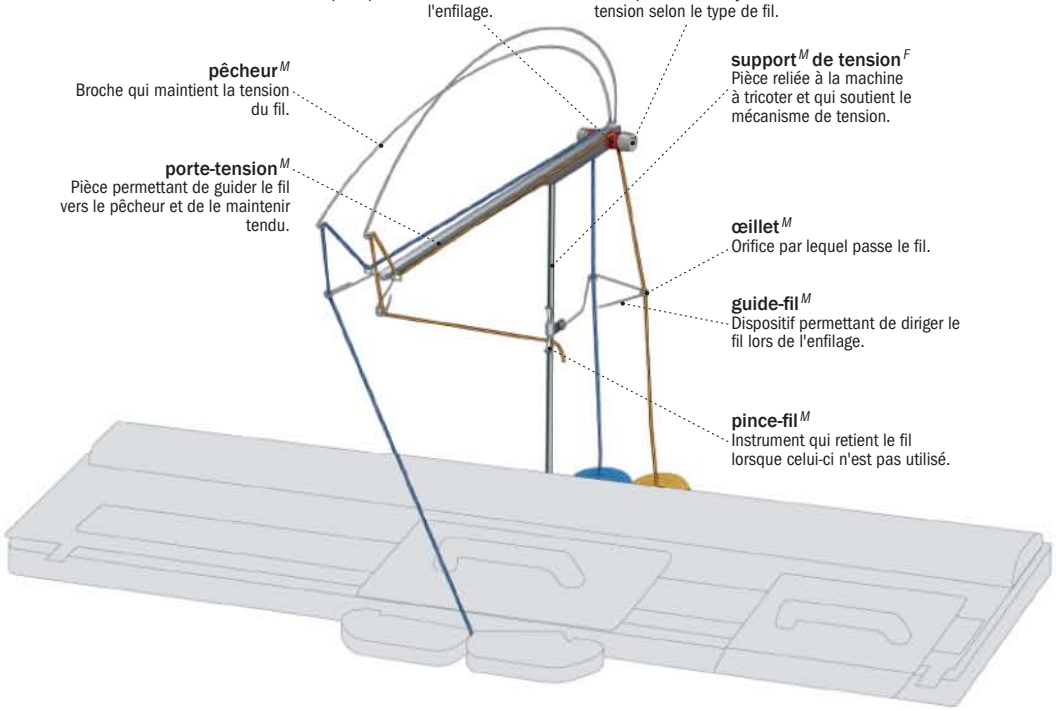
clapet[M]
Pièce articulée fermant le crochet pour retenir le fil.

levier[M] de tissage[M]
Dispositif que l'on soulève pour mettre la machine en mode tissage.

talon[M]
Partie en saillie grâce à laquelle l'aiguille est déplacée le long de la rainure.

tige[F]
Partie de l'aiguille délimitée par le talon et le crochet, qui s'insère dans une rainure.

machine^{F} à tricoter



disque^{M} de tension^{F}
Chacun des dispositifs entre lesquels passe le fil lors de l'enfilage.

bouton^{M} de tension^{F}
Bouton permettant d'ajuster la tension selon le type de fil.

bloc^{M}-tension^{F}
Ensemble des organes permettant de régler la tension du fil.

pêcheur^{M}
Broche qui maintient la tension du fil.

support^{M} de tension^{F}
Pièce reliée à la machine à tricoter et qui soutient le mécanisme de tension.

porte-tension^{M}
Pièce permettant de guider le fil vers le pêcheur et de le maintenir tendu.

œillet^{M}
Orifice par lequel passe le fil.

guide-fil^{M}
Dispositif permettant de diriger le fil lors de l'enfilage.

pince-fil^{M}
Instrument qui retient le fil lorsque celui-ci n'est pas utilisé.

tricot^{M}

Formation d'une étoffe par entrelacement de mailles à l'aide d'aiguilles.



aiguille^{F} à tricoter
Tige cylindrique rigide employée par paire pour tricoter un ouvrage plat.

tête^{F}
Pièce permettant de retenir les mailles en les empêchant de glisser hors de la tige.

tige^{F}
Partie mince et allongée située entre la tête et la pointe, dont la longueur et le diamètre varient en fonction du tricot à réaliser.

pointe^{F}
Extrémité effilée permettant à l'aiguille de s'insérer facilement dans les mailles.



aiguille^{F} circulaire
Aiguille servant à tricoter en rond des pièces sans couture ou des ouvrages plats comportant un grand nombre de mailles.



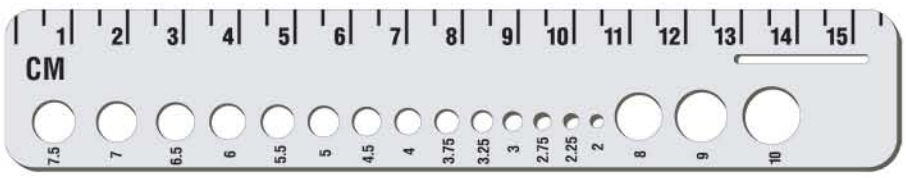
mailles^{F} de montage^{M}
Boucles constituant le point de départ d'un ouvrage.

crochet^{M}
Instrument utilisé pour rattraper une maille perdue, faire les finitions, exécuter certaines coutures, etc.

bec^{M}
Extrémité recourbée permettant de saisir un fil.

méplat^{M}
Partie plane permettant de manier le crochet.

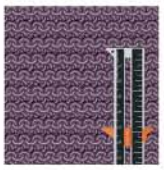




jauge^{F} à aiguilles^{F}
Instrument servant à mesurer le diamètre des aiguilles et à prendre la mesure du travail en cours.

tricot[M]

points[M] de tricot[M]
Disposition, sur un ou plusieurs rangs, de groupes de mailles travaillées de façon à former un motif ou un relief qui se répète régulièrement.



échantillon[M]
Carré d'essai dans lequel est calculé le nombre de mailles et de rangs sur une surface de 5 cm^2, afin d'établir une correspondance avec un patron.



point[M] de riz[M]
Point obtenu en alternant, sur un rang, une maille endroit et une maille envers et en inversant l'ordre sur le rang suivant.



point[M] de côtes[F]
Point obtenu en alternant, sur un rang, des mailles endroit et des mailles envers et en répétant le même ordre sur les rangs suivants.



point[M] de jersey[M]
Point obtenu en alternant un rang endroit et un rang envers.



point[M] de damier[M]
Point obtenu en faisant alterner des carrés composés de mailles endroit avec des carrés composés de mailles envers.



point[M] mousse[F]
Point obtenu par une suite de mailles endroit sur tous les rangs.

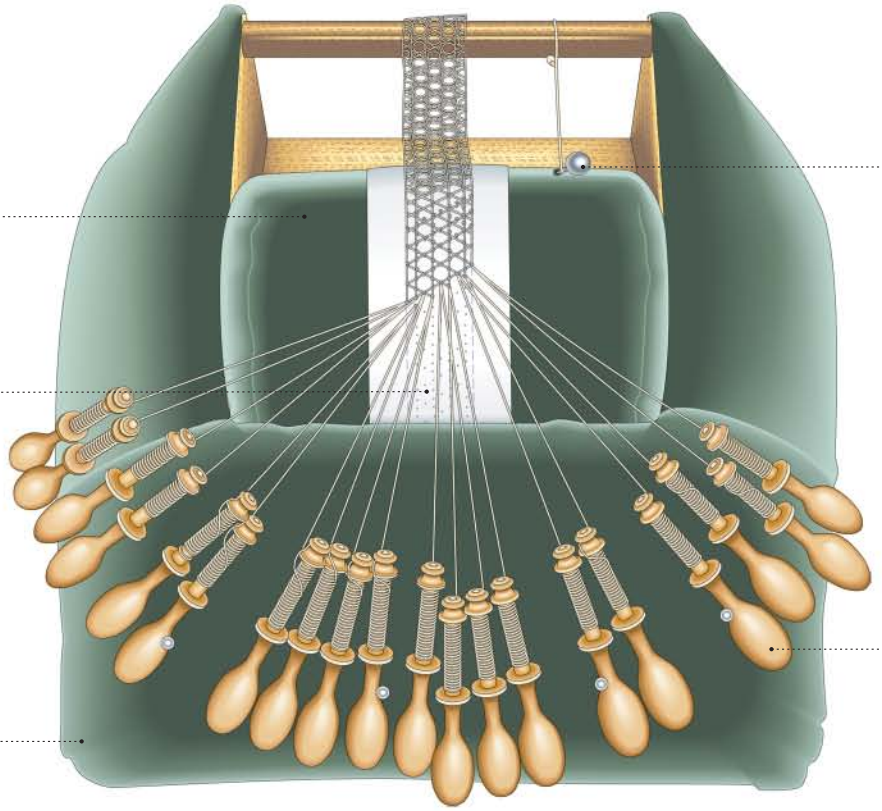


point[M] de torsades[F]
Point obtenu par inversement de mailles sur un rang, pour former un croisement.

dentelle[F] aux fuseaux[M]

Tissu ajouré créé par entrelacement de fils placés sur des fuseaux, à l'aide d'un carreau sur lequel est fixé un modèle à reproduire.

carreau[M]
Métier utilisé pour la confection de la dentelle.



frein[M]
Dispositif qui empêche la rotation du cylindre.

cylindre[M] rotatif
Partie mobile sur laquelle est fixé le patron.

patron[M]
Dessin reporté sur un carton, dont certaines parties sont perforées d'orifices dans lesquels s'insèrent des épingles en cours d'exécution.

fuseau[M]
Outil de bois sur lequel est enroulé le fil, servant à l'exécution de la dentelle.

coussin[M]
Partie rembourrée sur laquelle sont étalés les fuseaux.

tête[F]
Extrémité du fuseau, sur laquelle est insérée la boucle d'arrêt du fil.

bobine[F]
Tige sur laquelle est enroulé le fil.

manche[M]
Pièce de bois que l'on tient entre deux doigts, servant à manier le fuseau.



fuseau[M]
Outil de bois sur lequel est enroulé le fil, servant à l'exécution de la dentelle.



piquoir[M]
Outil de bois sur lequel est fixée une aiguille, servant à perforer le patron pour l'insertion des épingles.

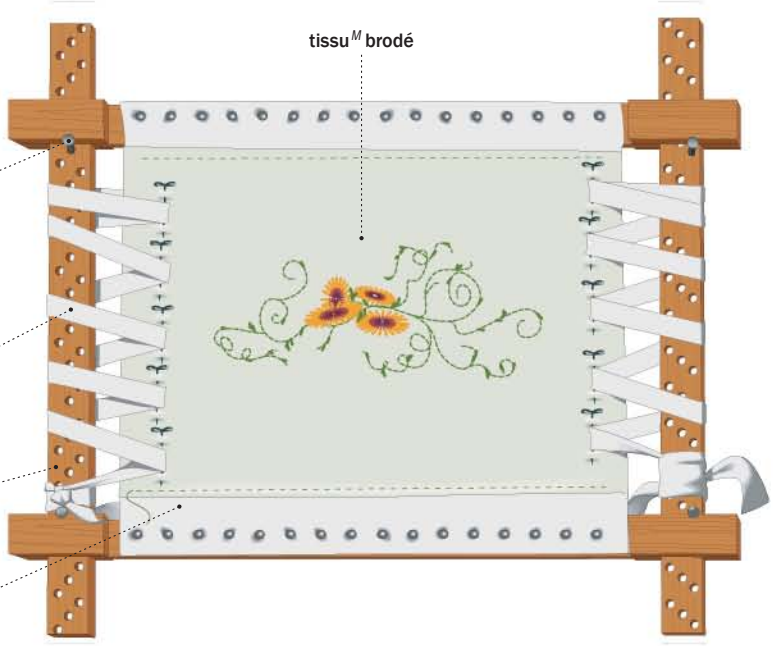
broderie[F]

Art de réaliser des motifs sur un tissu à l'aide de points effectués avec du fil et une aiguille.

tambour[M]
Métier circulaire composé de deux cerceaux qui s'emboîtent l'un dans l'autre pour tendre le tissu entre eux, utilisé pour les ouvrages de petites dimensions.



métier[M] **à broder**
Cadre sur lequel le tissu à broder est tendu, utilisé pour les ouvrages de grandes dimensions.



cheville[F]
Pièce servant à immobiliser les barres horizontales sur lesquelles sont fixées les coutisses, pour tendre le tissu verticalement.

tirette[F]
Chacun des cordons lacés sur les lattes, servant à tendre le tissu horizontalement.

latte[F]
Barre percée d'orifices pour régler la tension verticale du tissu.

coutisse[F]
Bande de forte toile garnissant chacune des barres horizontales du métier, sur laquelle est fixé le tissu à broder.

catégories[F] **de points**[M]
Il existe plus d'une centaine de points en broderie, réunis en différentes catégories.

points[M] **croisés**
Points formés de points droits inclinés qui se succèdent en se touchant et en changeant d'orientation.



point[M] **de chevron**[M]
Point composé de points droits inclinés qui se touchent au haut et au bas de deux lignes parallèles.



point[M] **de chausson**[M]
Point composé de points droits inclinés entrecroisés en suivant le tracé de deux lignes parallèles.

points[M] **bouclés**
Points formant une boucle ouverte ou fermée.

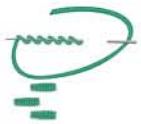


point[M] **de chaînette**[F]
Point créé en formant des boucles fermées qui se succèdent comme les maillons d'une chaîne.



point[M] **d'épine**[F]
Point créé en formant des boucles ouvertes successives, enchaînées ou non.

points[M] **noués**
Points effectués par enroulement de fil autour de l'aiguille.



point[M] **de poste**[F]
Point créé en enroulant le fil plusieurs fois autour de l'aiguille et en repiquant l'aiguille un peu plus loin pour laisser un trait de fil.



point[M] **de nœud**[M]
Point créé en enroulant deux ou trois fois le fil autour de l'aiguille et en la repiquant très près du point de départ pour créer un petit amas de fil.

points[M] **plats**
Points généralement utilisés pour remplir un motif.

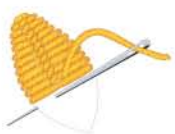


point[M] **d'arête**[F]
Point oblique disposé alternativement à gauche et à droite d'un axe imaginaire.



point[M] **passé empiétant**
Point créé par des rangées de points longs et courts qui se chevauchent les uns sur les autres pour couvrir la surface.

points[M] **couchés**
Points utilisés pour remplir un motif et donner du relief.



point[M] **roumain**
Un point forme le fond de la broderie sur toute la largeur du tracé et un point biaisé ou vertical le recouvre au centre.

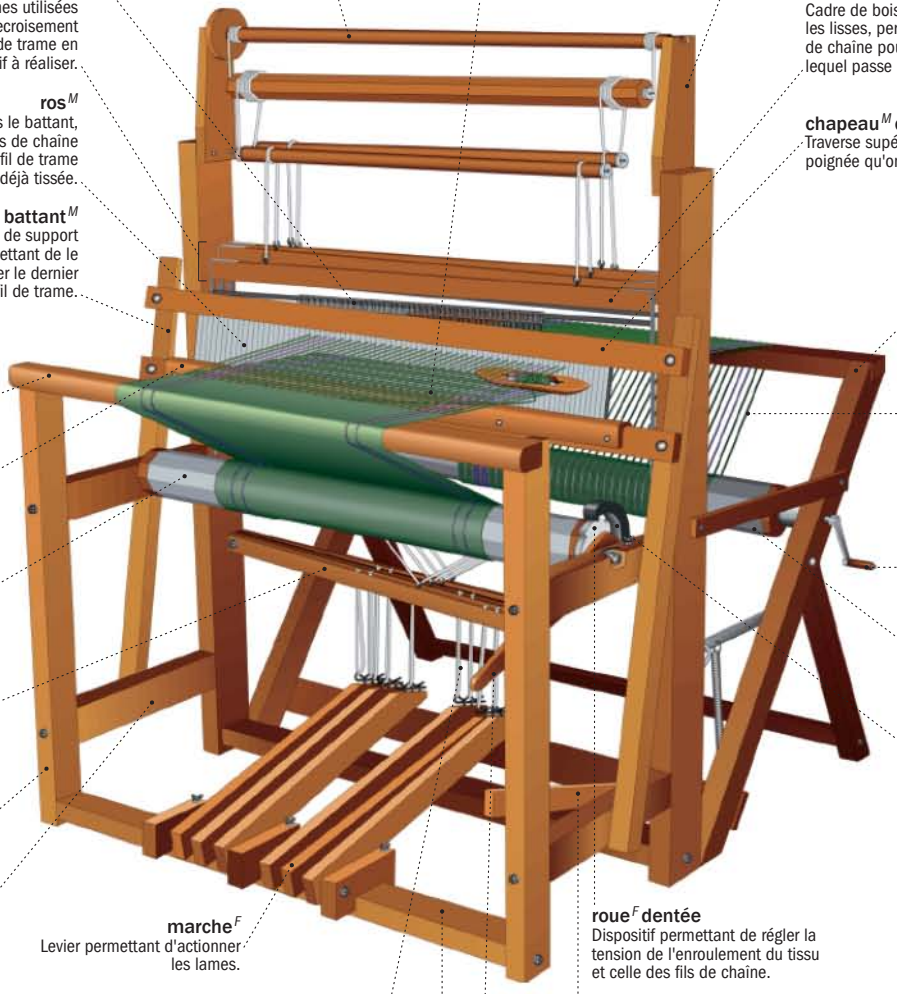


point[M] **d'Orient**[M]
Des points verticaux sont traversés de lignes horizontales retenues par des points isolés décalés d'une rangée à l'autre.

tissage[M]

Entrecroisement de fils (chaîne et trame) à angle droit de manière à former une étoffe.

métier[M] de basse lisse[F]
Métier sur lequel les fils de chaîne sont disposés à l'horizontale.



lisses[F]
Fils métalliques fixés aux lames, comportant un œil dans lequel passe un fil de chaîne.

rouleau[M] principal
Barre horizontale à laquelle sont suspendus les rouleaux intermédiaires qui soutiennent les lames selon le montage du métier.

trame[F]
Ensemble de fils passés successivement au travers des fils de chaîne, dans le sens de la largeur du tissu.

support[M] du rouleau[M]
Montant servant à soutenir le rouleau principal.

harnais[M]
Ensemble des lames utilisées pour guider l'entrecroisement des fils de chaîne et de trame en fonction du motif à réaliser.

lame[F]
Cadre de bois mobile sur lequel sont fixées les lisses, permettant de soulever les fils de chaîne pour créer un espace dans lequel passe le fil de trame.

ros[M]
Peigne enchâssé dans le battant, servant à séparer les fils de chaîne et à pousser le dernier fil de trame contre l'étoffe déjà tissée.

chapeau[M] du battant[M]
Traverse supérieure du battant, servant de poignée qu'on saisit pour déplacer le ros.

battant[M]
Cadre articulé servant de support au ros et permettant de le déplacer pour pousser le dernier fil de trame.

porte-fils[M]
Traverse sur laquelle tournent les fils de chaîne pour adopter un plan horizontal.

poitrinière[F]
Traverse sur laquelle passe l'étoffe tissée avant de s'enrouler sur l'ensouple de tissu.

chaîne[F]
Ensemble de fils parallèles régulièrement espacés, disposés dans le sens de la longueur du tissu.

semelle[F] du battant[M]
Traverse inférieure du battant.

manivelle[F]
Dispositif permettant d'actionner l'ensouple de chaîne lors du montage du métier.

ensouple[F] de tissu[M]
Rouleau sur lequel s'enroule l'étoffe tissée.

ensouple[F] de chaîne[F]
Rouleau sur lequel s'enroulent les fils de chaîne.

contremarche[F]
Levier permettant de transmettre le mouvement des marches aux lames.

cliquet[M]
Dispositif mobile permettant de bloquer la roue dentée.

montant[M]
Pièce verticale du bâti.

entretoise[F]
Traverse de bois permettant de maintenir un écartement fixe entre deux montants.

marche[F]
Levier permettant d'actionner les lames.

roue[F] dentée
Dispositif permettant de régler la tension de l'enroulement du tissu et celle des fils de chaîne.

corde[F] d'accrochage[M]
Corde reliant la marche à la contremarche.

pédale[F] de frein[M]
Dispositif qui règle le déroulement des fils de chaîne pour les garder tendus pendant le tissage.

traverse[F]
Pièce horizontale du bâti.

tentoir[M]
Levier permettant d'actionner l'ensouple de tissu pour maintenir la tension d'enroulement de l'étoffe.

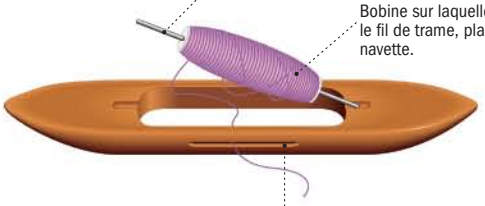


bâti[M]
Structure de bois composée des parties fixes du métier.

navette F
Instrument de tissage qu'on pousse d'un mouvement de va-et-vient entre les deux sections des fils de chaîne pour y insérer les fils de trame.

tige F
Pièce métallique soutenant la canette.

canette F
Bobine sur laquelle est enroulé le fil de trame, placée dans la navette.



œil M
Orifice par lequel se déroule un fil de trame.



templet M
Instrument servant à maintenir constante la largeur du tissu pendant le tissage.

lisses F
Fils métalliques fixés aux lames comportant un œil dans lequel passe un fil de chaîne.



œil M
Orifice par lequel se déroule un fil de chaîne



passettes F
Crochets servant à passer le fil de chaîne dans une dent du peigne ou dans l'œil d'une lisse.



réglette F
Plaquette de bois sur laquelle est enroulé le fil de trame, remplaçant la navette lorsque l'espace entre les nappes de fils de chaîne est trop étroit.

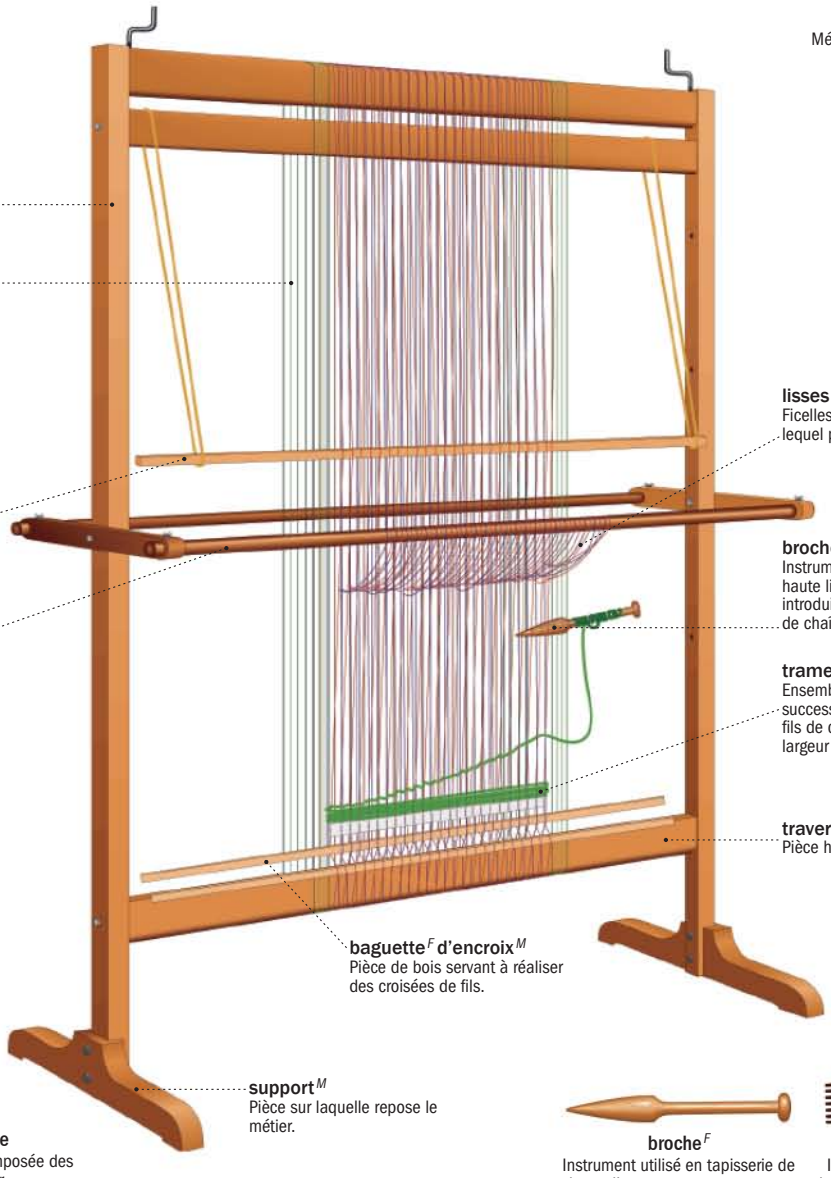
métier M **de haute lisse** F
Métier sur lequel les fils de chaîne sont disposés à la verticale.

montant M
Pièce verticale de la charpente.

chaîne F
Ensemble de fils parallèles régulièrement espacés, disposés dans le sens de la longueur du tissu.

baguette F **d'écartement** M
Pièce de bois servant à séparer la chaîne selon le plan de tissage.

barre F **à lisses** F
Pièce de bois sur laquelle sont fixées les lisses.



lisses F
Ficelles comportant un œil dans lequel passe un fil de chaîne.

broche F
Instrument utilisé en tapisserie de haute lisse comme navette pour introduire la trame entre les fils de chaîne.

trame F
Ensemble de fils passés successivement au travers des fils de chaîne, dans le sens de la largeur du tissu.

traverse F
Pièce horizontale de la charpente.

baguette F **d'encroix** M
Pièce de bois servant à réaliser des croisées de fils.

support M
Pièce sur laquelle repose le métier.



charpente F **verticale**
Structure de bois composée des parties fixes du métier.

broche F
Instrument utilisé en tapisserie de haute lisse comme navette pour introduire la trame entre les fils de chaîne.

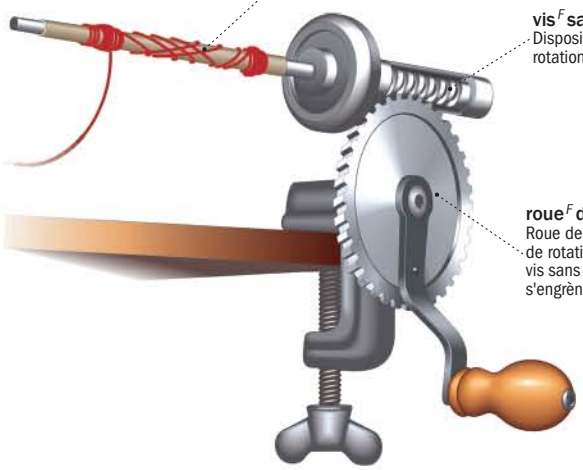


peigne M
Instrument servant à tasser le dernier fil de trame contre l'étoffe déjà tissée.

accessoires[M]
Divers appareils sont utilisés en tissage pour faciliter l'une ou l'autre des opérations.

canetière[F]
Appareil servant à enrouler le fil de trame sur une canette.

fuseau[M]
Broche sur laquelle est insérée la canette destinée à recevoir le fil de trame.



vis[F] **sans fin**[F]
Dispositif fileté provoquant la rotation au fuseau.

roue[F] **d'engrenage**[M]
Roue dentée dont le mouvement de rotation est transmis à la vis sans fin, dans laquelle elle s'engrène.

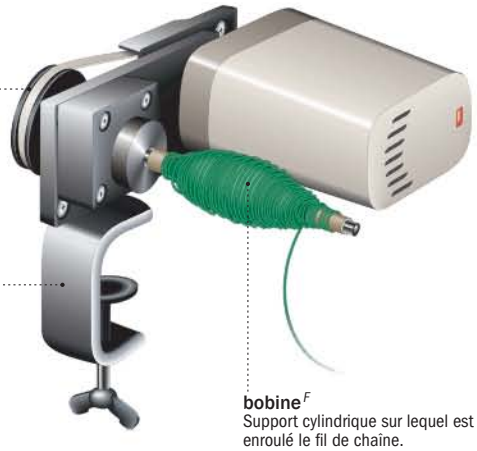


dévidoir[M]
Appareil composé de baguettes articulées sur lequel on démêle des fils de chaîne ou de trame pour les dérouler avec plus de facilité par la suite.

bobinoir[M]
Appareil servant à enrouler le fil sur une bobine.

roue[F] **d'entraînement**[M]
Dispositif qui, mû par un moteur électrique, permet de faire tourner le fuseau sur lequel est insérée la bobine.

serre-joint[M]
Outil à monture en « C » destiné à fixer le bobinoir à une table.



bobine[F]
Support cylindrique sur lequel est enroulé le fil de chaîne.

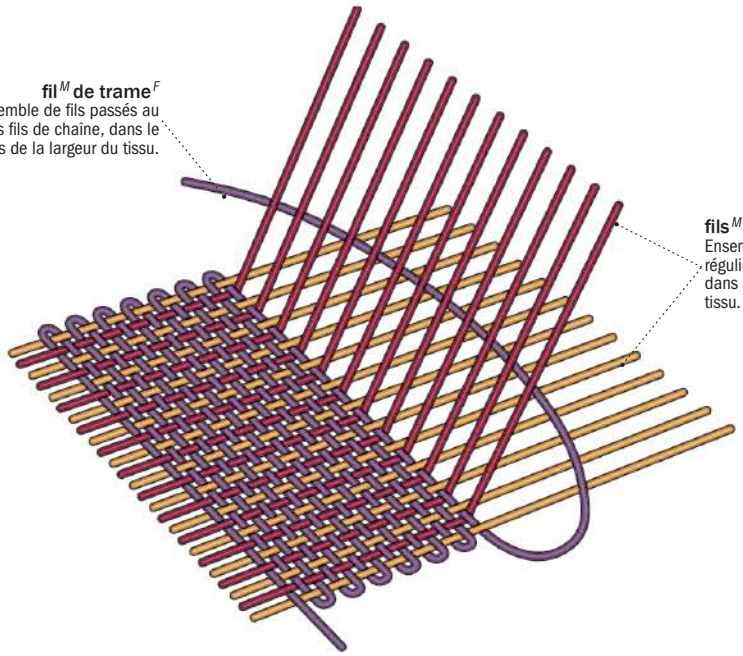


cantre[M]
Cadre de bois muni de tiges transversales sur lesquelles se déroulent les bobines de fil de chaîne de différentes couleurs.

cheville[F]
Pièce de bois permettant une croisée de fils.



ourdissoir[M]
Appareil sur lequel on dispose les fils de chaîne en écheveaux parallèles pour les enrouler plus facilement sur l'ensouple de chaîne.

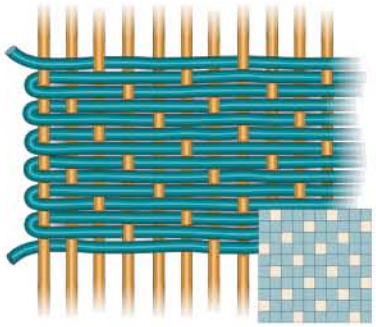


fil M de trame F
Ensemble de fils passés au travers des fils de chaîne, dans le sens de la largeur du tissu.

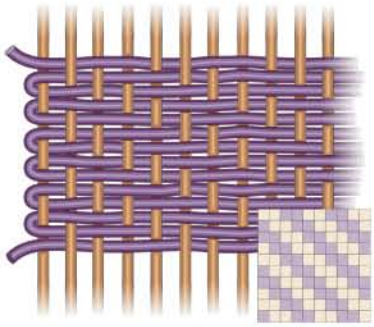
fils M de chaîne F
Ensemble de fils parallèles régulièrement espacés, disposés dans le sens de la longueur du tissu.

schéma M du principe M du tissage M
En tissage domestique, la chaîne se sépare en deux ou plusieurs sections entre lesquelles s'insère la trame. En tissage industriel, le même principe se complexifie.

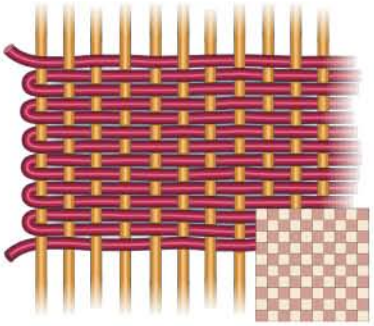
armures F de base F
Modes principaux d'entrecroisements de fils (armatures).



satin M
Entrecroisement très espacé, formant une surface lisse. Ici, le fil de trame passe sur quatre fils de chaîne, puis sous un.

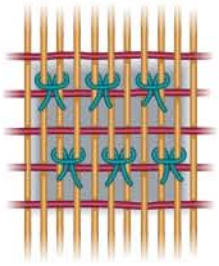


sergé M
Croisement formant des lignes obliques dans le tissu. Ici, le fil de trame passe sur deux fils de chaîne, puis sous deux, en décalant d'un fil sur chaque rangée.

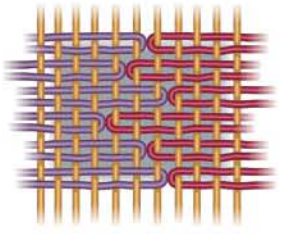


toile F
Croisement formant un quadrillé dans le tissu. Le fil de trame passe successivement sur et sous un fil de chaîne, en décalant d'un fil sur chaque rangée.

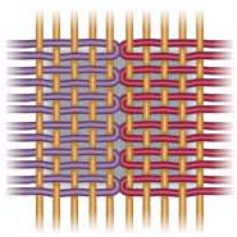
autres techniques F



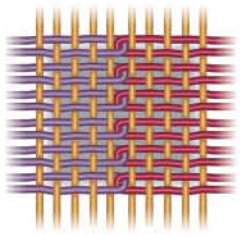
nœud M
Brin de laine s'enroulant sur deux fils de chaîne et dont les extrémités forment le velours d'un tapis.



hachure F
Technique servant à mélanger des couleurs. Un fil de trame pénètre dans une zone de couleur différente, croise un fil de chaîne et revient dans sa propre zone.



fente F
Espace situé dans une zone de changement de couleur. Les fils de trame croisent des fils de chaîne adjacents, puis reviennent dans leur zone respective.



croisement M
Zone de changement de couleur. Deux fils de trame de couleurs différentes se croisent entre eux, puis reviennent dans leur zone respective.

poterie[F]

Art de fabriquer des objets à l'aide de pâte d'argile façonnée à la main et cuite dans un four.

tournage[M]
Procédé permettant de façonner à la main la pâte d'argile pour créer un objet à l'aide d'un tour.

rondeau[M]
Disque posé sur la girelle du tour, permettant de retirer aisément les pièces façonnées.

tour[M] **à pied**[M]
Appareil actionné au pied servant à donner une forme à la pâte d'argile en lui imprimant un mouvement de rotation.

pâte[F] **d'argile**[F]
Matériau contenant des grains fins de silice, d'aluminium et d'autres minéraux, de consistance souple lorsqu'il est humide.

girelle[F]
Plateau tournant actionné par le volant sur lequel est placée la pièce en cours d'exécution.



siège[M]
Partie sur laquelle s'assoit le potier.

axe[M]
Arbre métallique reliant le volant à la girelle, permettant de lui transmettre le mouvement de rotation.

appui[M]**-pied**[M]
Pièce horizontale sur laquelle le potier peut poser les pieds.

volant[M]
Plateau actionné au pied, permettant de faire tourner ou d'arrêter la girelle ainsi que de régler sa vitesse de rotation.

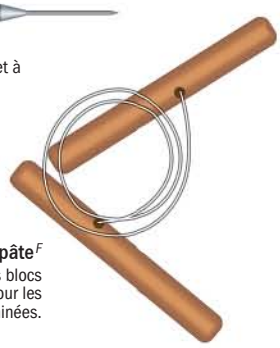
outils[M]



pige[F]
Outil servant à percer l'argile et à y graver des motifs.



couteau[M] **de potier**[M]
Outil servant à couper et à creuser l'argile.



fil[M] **à couper la pâte**[F]
Outil servant à découper les blocs d'argile et à détacher du tour les pièces terminées.



ébauchoirs[M]
Outils de bois servant à décorer et à lisser l'argile.



mirette[F]
Outil servant à creuser et à créer des motifs dans l'argile encore malléable.



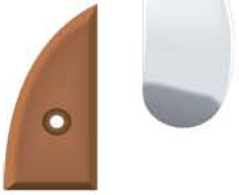
patte[F] **de coq**[M]
Support sur lequel est posé un objet lors de l'enfournement pour que la chaleur circule tout autour.

tournette[F]
Plateau tournant actionné à la main, utilisé pour des opérations ne demandant pas une vitesse de rotation continue, notamment la pose du décor d'une pièce tournée.





montre[F]
Petite pyramide de céramique dont le point de fusion est connu et qui sert à constater la température de la chambre de cuisson.



estèques[F]
Outils de bois, de métal ou de plastique servant à lisser la surface externe de l'objet lors du tournage.

galettage M
Dans ce procédé, l'argile est aplatie au rouleau, puis découpée en plaques qu'on assemble ensuite pour former des objets à la main, sans l'emploi du tour.





colombinage M
Dans ce procédé, de longs boudins d'argile sont superposés par collage pour confectionner des pièces sans l'emploi du tour.

cuisson F
Opération par laquelle l'argile est durcie par la chaleur.

four M **électrique**
Appareil dont la chaleur est produite par radiation, utilisé pour la cuisson de l'argile.

brique F **réfractaire**
Brique résistant à des températures très élevées sans s'altérer.

couvercle M
Plaque qui ferme la chambre de cuisson.

cale F **de couvercle** M
Dispositif permettant de maintenir le couvercle ouvert.

élément M
Résistance électrique qui s'échauffe au passage du courant et dégage la chaleur pour cuire l'argile par radiation.

charnière F
Attache articulée qui permet de soulever ou d'abaisser le couvercle.

chambre F **de cuisson** F
Compartiment tapissé de briques réfractaires dans lequel sont placées les pièces à cuire.

évent M
Orifice par lequel s'échappe la vapeur dégagée par l'argile humide lors de la cuisson.

contrôle M **de température** F
Bouton servant à sélectionner la température de cuisson.

mode M **manuel/automatique**
Bouton permettant de sélectionner le mode manuel ou automatique.

minuterie F
Dispositif qui permet de régler le temps de cuisson.

voyant M **lumineux**
Signal lumineux indiquant que la température désirée est atteinte.

entrée F **d'électricité** F
Dispositif d'entrée et de réglage du courant électrique.

câble M **de raccordement** M
Cordon souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.









COMMUNICATIONS ET BUREAUTIQUE

468 Communications

Ensemble des signaux sonores et visuels qu'utilise l'être humain pour transmettre des messages, directement ou par l'entremise de canaux et d'appareils.

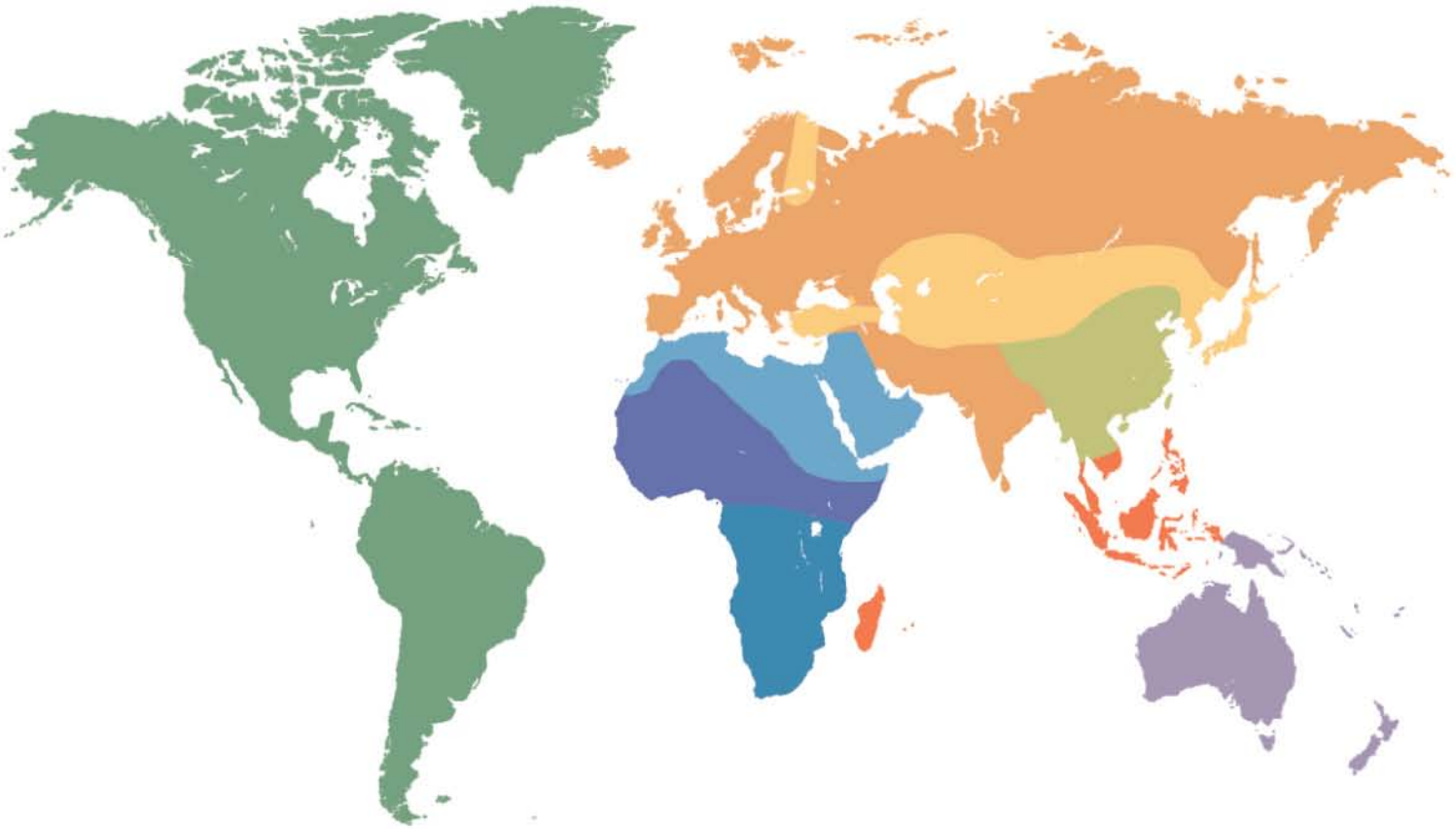
509 Bureautique

Ensemble des techniques de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications appliquées aux activités de bureau.

langues[F] du monde[M]

Il existerait plus de 6 000 langues dans le monde, dont seulement 250 seraient parlées par plus d'un million de personnes.

grandes familles[F] de langues[F]
On regroupe par familles les langues qui présentent des analogies phonétiques, grammaticales et lexicales, ou encore une parenté historique.



langues[F] afro-asiatiques
Famille regroupant quelque 120 langues vivantes, et plusieurs langues mortes associées à des civilisations importantes (égyptien, babylonien, phénicien).

- **arabe[M]** Langue du Coran, c'est aussi la langue afro-asiatique comptant le plus de locuteurs, principalement concentrés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.
- **hébreu[M]** Associé à la religion et au peuple juifs, il constitue l'une des langues officielles de l'État d'Israël.
- **araméen[M]** Utilisé dans tout le Moyen-Orient pendant l'Antiquité, il demeure parlé dans quelques régions de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak.
- **amharique[M]** Langue parlée principalement en Éthiopie, où elle bénéficie du statut de langue officielle.
- **berbère[M]** Langue du peuple berbère, présent dans le nord de l'Afrique (principalement au Maroc et en Algérie).

langues[F] d'Afrique[F] centrale
Famille regroupant quelque 900 langues, parlées principalement dans le centre et l'ouest de l'Afrique.

- **peul[M]** Langue parlée dans les régions occidentales de l'Afrique, notamment au Sénégal, en Guinée, au Nigeria et au Cameroun.
- **wolof[M]** Langue présente à l'ouest du continent africain, notamment au Sénégal et en Gambie.
- **bambara[M]** Langue parlée au Mali et dans certains pays voisins (Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, etc.).
- **haoussa[M]** L'une des langues les plus répandues en Afrique de l'Ouest, principalement utilisée au Niger et au Nigeria.
- **yoruba[M]** Langue parlée notamment au Nigeria, au Bénin et au Togo.

langues[F] bantoues
Famille comprenant plus de 400 langues parlées dans la moitié sud du continent africain.

- **swahili[M]** Langue bantoue comptant le plus grand nombre de locuteurs, surtout concentrés dans le sud-est de l'Afrique (Kenya, Tanzanie, Ouganda, etc.).
- **kirundi[M]** Langue nationale du Burundi, très proche du kinyarwanda.
- **kinyarwanda[M]** Langue parlée principalement au Rwanda.
- **lingala[M]** Langue parlée notamment au Congo, en République démocratique du Congo et en République centrafricaine.
- **zoulou[M]** Langue représentée en Afrique du Sud et dans quelques pays voisins (Swaziland, Mozambique, etc.).

langues[F] sino-tibétaines
Famille de langues du sud-est asiatique, dont les locuteurs représentent environ le quart de la population mondiale.

- **chinois[M]** Ensemble de dialectes partageant un même système d'écriture idéographique. Le plus important d'entre eux, le mandarin, est la langue la plus parlée dans le monde.
- **thaï[M]** Langue principalement utilisée en Thaïlande, où elle constitue la langue officielle, et dans certaines régions du Laos et de la Birmanie, notamment.
- **vietnamien[M]** Langue parlée surtout au Vietnam, qu'on écrit habituellement à l'aide d'un alphabet romanisé appelé « quôc ngu ».
- **birman[M]** Langue parlée principalement en Birmanie, où elle a le statut de langue officielle.
- **tibétain[M]** Langue parlée au Tibet et dans certaines régions du Népal et du Bhoutan; on l'écrit à l'aide d'un alphabet d'origine indienne.

langues[F] indo-européennes

Groupe de langues (plus de 200) qui ont en commun une même langue d'origine, déduite par la grammaire historique comparée des langues d'aujourd'hui. Le latin et le grec ancien en font partie.

langues[F] romanes

Ensemble de langues européennes issues du latin, dont certaines se sont répandues dans le monde.

français[M]
Langue de la France et des pays périphériques, introduite en Amérique, en Afrique et en Asie par la colonisation française et belge.

espagnol[M]
Langue de l'Espagne, introduite par les Espagnols dans la plus grande partie de l'Amérique et dans un pays d'Afrique noire (Guinée équatoriale).

catalan[M]
Langue officielle de la Catalogne, de Valence et d'Andorre, aussi parlée dans le sud de la France.

portugais[M]
Langue du Portugal, introduite au Brésil par les Portugais, en Afrique et en Asie par la colonisation.

italien[M]
Langue nationale de l'Italie et d'un canton de la Suisse (Tessin).

roumain[M]
Langue nationale de la Roumanie.

langues[F] germaniques

Ensemble de langues issues d'un dialecte de l'indo-européen primitif, langue aujourd'hui disparue, qu'on déduit des similitudes que ces langues présentent entre elles.

anglais[M]
Langue de l'Angleterre, diffusée par l'expansion de l'Empire britannique en Amérique du Nord, en Inde, en Asie, en Océanie ainsi qu'en Afrique de l'Est et du Sud.

allemand[M]
Langue nationale de l'Allemagne, de l'Autriche et de la plus grande partie de la Suisse.

néerlandais[M]
Langue utilisée surtout aux Pays-Bas et dans la communauté flamande de Belgique.

danois[M]
Langue scandinave principalement parlée au Danemark.

suédois[M]
Langue scandinave principalement parlée en Suède et en Finlande.

norvégien[M]
Langue scandinave principalement parlée en Norvège.

islandais[M]
Langue nationale de l'Islande, caractérisée par une très grande stabilité depuis le Moyen Âge.

yiddish[M]
Langue des Juifs ashkénazes d'Europe, issue de la fusion entre l'hébreu et divers éléments linguistiques allemands et slaves.

langues[F] celtiques

Répandues en Europe occidentale au cours de l'Antiquité, elles ont peu à peu décliné, ne subsistant aujourd'hui que dans quelques régions.

breton[M]
Langue parlée dans l'ouest de la Bretagne (France).

gallois[M]
L'une des langues officielles du pays de Galles (Royaume-Uni).

écossais[M]
Langue proche de l'irlandais, parlée principalement en Écosse (Royaume-Uni).

irlandais[M]
L'une des langues officielles de la République d'Irlande, également parlée en Irlande du Nord (Royaume-Uni).

langues[F] isolées

Quelques langues indo-européennes modernes ne peuvent être classées dans aucun sous-groupe.

grec[M]
Langue nationale de la Grèce, directement dérivée du grec ancien, dont l'origine remonte à plusieurs siècles avant notre ère.

albanais[M]
Langue principalement parlée en Albanie et dans certaines régions voisines.

arménien[M]
Langue très ancienne parlée dans la région du Caucase, principalement en Arménie.

langues[F] slaves

Groupe linguistique concentré en Europe de l'Est et en Russie, issu d'un slave commun disparu, mais déduit de la grande parenté observée entre les langues actuelles.

tchèque[M]
Langue nationale de la République tchèque, apparentée au slovaque.

slovaque[M]
Langue nationale de la Slovaquie. Tout comme le tchèque, il s'écrit à l'aide de l'alphabet latin.

polonais[M]
Langue nationale de la Pologne, relativement proche du tchèque et du slovaque.

russe[M]
Langue nationale de la Russie, également répandue dans les États de l'ex-URSS. Il est transcrit à l'aide de l'alphabet cyrillique.

ukrainien[M]
Langue apparentée au russe, parlée principalement en Ukraine et dans certains États voisins.

bulgare[M]
Langue nationale de la Bulgarie, écrite au moyen de l'alphabet cyrillique. Il est apparenté au slovène et au serbo-croate.

slovène[M]
Parlé principalement en Slovénie, on l'écrit avec l'alphabet latin.

serbe[M] et croate[M]
Les Serbes et les Monténégrins utilisent généralement l'alphabet cyrillique, alors que les Croates et les Bosniaques optent pour l'alphabet latin.

langues[F] indo-iraniennes

Présentes en Asie et au Moyen-Orient, elles forment, parmi les langues indo-européennes, le groupe le plus important du point de vue numérique.

persan[M]
Langue parlée principalement en Iran et en Afghanistan, et qui s'écrit au moyen d'un alphabet arabe.

ourdou[M]
Langue parlée principalement au Pakistan et dans le nord de l'Inde. Très proche de l'hindi, il s'écrit toutefois avec l'alphabet arabe.

hindi[M]
Langue indienne comptant le plus grand nombre de locuteurs. On l'écrit avec l'alphabet devanagari, propre à plusieurs langues issues du sanskrit.

langues[F] ouralo-altaïques

Famille formée d'une centaine de langues, présentes en Asie centrale et de l'Est, au Moyen-Orient ainsi que dans le nord et le centre de l'Europe.

japonais[M]
Langue parlée dans l'ensemble de l'archipel nippon, qui s'écrit en utilisant les idéogrammes chinois ou une écriture syllabique.

coréen[M]
Langue parlée principalement en Corée, dont le lexique comporte de nombreux mots d'origine chinoise.

mongol[M]
Langue officielle de la Mongolie, parlée aussi par certaines communautés de Chine et de Russie, notamment.

turc[M]
Langue officielle de la Turquie, transcrite à l'aide de l'alphabet latin.

hongrois[M]
Langue parlée en Hongrie.

finnois[M]
L'une des langues officielles de la Finlande, avec le suédois.

langues[F] malayo-polynésiennes

Famille regroupant quelque 850 langues, réparties dans une vaste zone comprenant Madagascar ainsi qu'une partie du sud-est asiatique et du Pacifique.

indonésien[M]
Langue nationale de l'Indonésie, très proche du malais.

tagalog[M]
Langue parlée principalement aux Philippines, où elle a le statut de langue officielle.

malgache[M]
Langue utilisée surtout à Madagascar, mais aussi aux Comores et à la Réunion.

samoan[M]
Langue parlée en Polynésie, dans l'archipel des Samoa (Pacifique central).

tahitien[M]
Langue parlée en Polynésie française.

hawaïen[M]
Langue principalement parlée à Hawaï (États-Unis).

maori[M]
L'une des langues officielles de la Nouvelle-Zélande.

langues[F] d'Océanie[F]

Ensemble de langues parlées en Océanie, qui ont généralement peu de liens établis entre elles ou avec les autres familles.

mélanésien[M]
Langue parlée en Mélanésie, ensemble d'archipels du Pacifique Sud comprenant notamment la Nouvelle-Guinée, Vanuatu, les îles Fidji et la Nouvelle-Calédonie.

langues[F] papoues

Il existerait plus de 800 langues et dialectes papous, surtout parlés dans l'île de la Nouvelle-Guinée.

langues[F] aborigènes d'Australie[F]

On compterait quelques centaines de langues associées aux peuples autochtones d'Australie, dont plusieurs sont maintenant peu utilisées ou disparues.

langues[F] amérindiennes

Quelques centaines de langues sont associées aux peuples autochtones d'Amérique, dont plusieurs sont aujourd'hui peu utilisées ou disparues.

inuktitut[M]
Langue du peuple inuit, établi en Alaska, dans le nord du Canada et au Groenland.

cri[M]
Langue algonquine associée aux Cris, la communauté amérindienne la plus nombreuse du Canada, présente de l'Alberta au Labrador.

montagnais[M]
Langue algonquine associée aux Montagnais, établis dans l'est du Canada, principalement au Québec (nord du Saint-Laurent) et au Labrador.

navaho[M]
Langue autochtone du sud-ouest des États-Unis (Arizona, Nouveau-Mexique), parlée par le peuple navaho.

nahuatl[M]
Langue de l'empire aztèque, largement parlée encore aujourd'hui dans certaines régions du sud du Mexique.

maya[M]
Langue de l'empire maya, utilisée dans certaines régions du sud du Mexique, notamment dans le Yucatán.

quechua[M]
Langue de l'empire inca, qui constitue de nos jours la langue amérindienne comptant le plus de locuteurs. On le parle au Pérou, en Équateur, en Bolivie, etc.

aymara[M]
Langue parlée principalement en Bolivie et au Pérou.

guarani[M]
Langue bénéficiant d'un statut officiel au Paraguay. Il est aussi parlé dans certaines régions de l'Argentine et de la Bolivie, notamment.

instruments[M] d'écriture[F]

Les premiers véritables instruments d'écriture auraient été élaborés en Mésopotamie, par les Sumériens, il y a près de 5 000 ans.



plume[F] d'oie[F]
Au Moyen Âge, grande plume dont le tube (calamus) taillé en pointe était trempé dans l'encre pour écrire.



plume[F] creuse de roseau[M]
Instrument qui servait, de l'Antiquité au Moyen Âge, à l'écriture sur le papyrus et le parchemin. Il demeure l'instrument traditionnel de la calligraphie arabe.



pinceau[M]
Assemblage de soies naturelles ou synthétiques fixées à un manche, trempé dans l'encre pour écrire. Il est utilisé en calligraphie chinoise depuis 4 000 ans.



calame[M]
Petit roseau taillé en pointe qui servait à tracer des hiéroglyphes sur des plaquettes d'argile ou à les écrire à l'encre sur des papyrus.



plume[F] métallique romaine
Plume métallique mise au point par les Romains dans l'Antiquité. Elle constitue l'ancêtre de la plume métallique moderne, apparue au 19e siècle.



crayon[M] en plomb[M]
Crayon fabriqué à partir de plomb, terminé par un renflement décoratif. Utilisé à partir du Moyen Âge, il a ensuite été remplacé par le crayon à mine de graphite.



stylet[M]
Instrument métallique pointu utilisé par les Grecs de l'Antiquité pour graver des plaquettes de cire. L'extrémité aplatie permettait d'effacer les textes.



plume[F] métallique
Pointe incurvée, montée sur un manche, que l'on trempe dans un encrier pour écrire.



marqueur[M]
Feutre de couleur à pointe en biseau de taille variable.

stylo[M]-plume[F]
Instrument constitué d'une plume métallique rattachée à un corps contenant une réserve d'encre, généralement sous forme de cartouche.

plume[F]
Pointe d'écriture incurvée pourvue d'un dispositif d'alimentation.

capuchon[M]
Embout dévissable qui recouvre la plume lorsqu'elle n'est pas utilisée.



évent[M]
Ouverture par laquelle l'air pénètre dans la plume pour y maintenir la pression atmosphérique.

corps[M]
Partie qui supporte la plume et qui contient la réserve d'encre qui l'alimente.



porte-mine[M]
Instrument formé d'un tube à l'intérieur duquel on insère une mine de crayon très fine, qu'on fait avancer grâce à un bouton-poussoir.



crayon[M]
Instrument formé d'une gaine de bois tendre pouvant être taillée facilement et comportant une mine de graphite.

stylo[M]-bille[F]
Instrument inventé au début du 20e siècle, dont la pointe d'écriture renferme une petite bille rotative.

cartouche[F]
Petit réservoir contenant de l'encre et terminé par une pointe d'écriture.

joint[M]
Pièce servant de point de raccordement entre les parties inférieure et supérieure du stylo.

agrafe[F]
Lame métallique recourbée servant à fixer le stylo-bille à une poche.



pointe[F]
Extrémité dans laquelle est logée une bille destinée à déposer l'encre de la cartouche sur une surface d'écriture.

ressort[M]
Pièce de métal élastique qui se tend lorsque la recharge est poussée vers le bas et qui entraîne la rétraction de cette dernière lorsqu'elle se détend.

dispositif[M] de poussée[F]
Partie saillante destinée à immobiliser le tube de poussée en position enfoncée ou rétractée.

tube[M] de poussée[F]
Pièce entraînée par le bouton-poussoir, qui permet, par la pression qu'elle exerce sur la recharge, de sortir ou de rentrer la pointe d'écriture.

bouton[M]-poussoir[M]
Bouton qui commande le mécanisme d'avancée ou de recul de la cartouche.



recharge[F]
Cartouche d'encre de rechange qu'on insère dans le corps d'un stylo-bille.

bille[F]
Petite sphère métallique logée dans la pointe du stylo et qui, en tournant, dépose sur la surface d'écriture l'encre de la cartouche.



encre[F]
Préparation liquide, noire ou colorée, utilisée pour écrire.

journal[M]

Publication généralement quotidienne dont la fonction principale est de relater et commenter l'actualité sociale, politique, artistique, sportive, etc.



manchette[F]
Partie supérieure de la première page, où figurent notamment le titre du journal, le numéro et la date.

cahier[M]
Ensemble de pages consacrées à un sujet : arts, sports, tourisme, finance, économie, etc.

article[M]
Texte formant un tout, qui présente habituellement une information, une explication ou un commentaire.

supplément[M] **littéraire**
Publication additionnelle traitant de littérature, insérée dans le journal, qui paraît régulièrement ou à l'occasion.

tabloïd[M]
Publication dont le format correspond à environ la moitié du format traditionnel d'un journal.

supplément[M] **en couleurs**[F]
Publication additionnelle, insérée dans le journal, qui paraît régulièrement ou à l'occasion. Il est imprimé en couleurs, souvent sur papier glacé.

une[F]
Première page du journal.

titre[M] **du journal**[M]
Nom du journal, présenté avec un graphisme particulier.

tribune[F]
Zone située immédiatement sous la manchette, où apparaît le titre principal imprimé en gros caractères.

photographie[F] **à la une**[F]
Photographie, souvent de grand format, illustrant l'article principal de la première page du journal.

légende[F]
Court texte explicatif qui accompagne une photographie, une image, une illustration.

surtitre[M]
Courte indication surmontant le titre, qui permet de situer l'article ou d'en faire ressortir certains aspects importants.

titre[M]
Mot ou groupe de mots, imprimé en gros caractères, qui présente un article.

sous-titre[M]
Courte indication placée sous le titre et destinée à le compléter.

magazine[M]
Publication périodique, en général abondamment illustrée, qui traite de sujets divers, spécialisés ou non, s'adressant au grand public.

sommaire[M]
Bref résumé du contenu du journal, généralement sous forme de table des matières.

intertitre[M]
Titre secondaire qui sépare et présente les diverses parties d'un article.

caricature[F]
Dessin humoristique ou satirique, souvent complété par une légende, qui illustre un fait d'actualité.

éditorial[M]
Article de fond qui reflète le point de vue collectif de l'équipe de rédaction du journal.

chapeau[M]
Court texte placé en tête d'un article afin de le présenter ou de le résumer.

courrier[M] **des lecteurs**[M]
Rubrique dans laquelle sont publiées des lettres d'opinion, envoyées par des lecteurs, sur des sujets d'intérêt général.

filet[M]
Ligne d'épaisseur variable destinée à séparer les colonnes, les articles ou divers éléments graphiques.

interview[F]
Article résumant les propos recueillis par un journaliste lors d'un entretien avec une personnalité ou avec le témoin d'un événement.

colonne[F]
Chacune des sections verticales d'une page, séparées par un blanc ou un filet.

annonce[F] **publicitaire**
Message payé par un annonceur, qui transmet aux lecteurs des informations sur un commerce, un produit ou un service.

ours[M]
Espace où figurent généralement l'adresse du journal, la liste des principaux collaborateurs, les conditions d'abonnement, etc.



faits[M] **divers**
Rubrique dans laquelle on trouve le récit d'événements variés sans réelle portée générale : accidents, catastrophes naturelles, crimes, etc.

chronique[F]
Article publié périodiquement, qui présente les commentaires d'un même auteur (journaliste ou personnalité) sur un sujet de son choix.

brèves[F]
Courts textes d'information, dépourvus de titre.

grille[F] **des programmes**[M] **de télévision**[F]

critique[F] **gastronomique**
Article dans lequel un journaliste fait part de son appréciation d'un restaurant.

crédit[M] **photographique**
Mention obligatoire du nom du photographe et du propriétaire de la photographie utilisée pour illustrer un article ou une publication.

petites annonces[F]
Brèves annonces présentées par des particuliers, groupées par catégories en fonction des biens et des services offerts ou demandés.

nécrologie[F]
Rubrique regroupant les avis et anniversaires de décès ainsi que des remerciements de toutes sortes.

typographie[F]

Terme désignant, de façon générale, la représentation graphique des caractères imprimés sur un support, qu'on ait ou non recours au procédé de typographie.

caractères[M] d'une police[F]
Les caractères typographiques, qui composent les différentes polices, se divisent en deux familles principales, soit les caractères avec et sans empattements.

caractère[M] sans empattement[M]
Lettre ou chiffre dont l'extrémité des traits ne présente aucun élargissement.

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

lettres[F] **chiffres[M]**

caractère[M] avec empattements[M]
Lettre ou chiffre dont l'extrémité des traits présente un élargissement.

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

forme[F] des caractères[M]
Les caractères, qu'ils soient imprimés en capitales, en petites capitales ou en bas de casse, peuvent être droits (romain) ou inclinés (italique).

ABCDEF

capitale[F]
Lettre majuscule, principalement utilisée au début d'une phrase ou d'un nom propre.

ABCDEF

petite capitale[F]
Capitale de la même hauteur que le bas de casse. Elle sert notamment à écrire les sigles et les siècles.

abcdef

bas[M] de casse[F]
Lettre minuscule, qui constitue la forme non marquée d'un caractère, tant dans l'écriture que dans l'imprimerie.

abcdef

italique[M]
Caractère incliné vers la droite. On l'emploie notamment pour identifier les titres, les citations et les mots de langues étrangères.

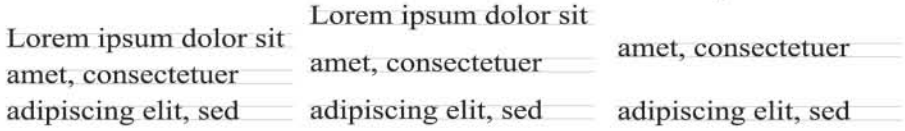
graisse[F]
Épaisseur relative des traits d'un caractère. Les types « normal » et « gras » sont les plus utilisés.



chasse[F]
Largeur relative d'un caractère.



interlignage[M]
Espace vertical séparant deux lignes de caractères, et dont la valeur exacte est proportionnelle à la taille de ceux-ci.



interligne[M] simple **interligne[M] 1,5** **interligne[M] double**

position[F] d'un caractère[M]
Les caractères d'un texte sont, à l'exception des indices et des exposants, généralement alignés sur une ligne de base horizontale.



indice[M]
Petit caractère placé sous la ligne de base, à la droite d'un autre caractère. Il est surtout utilisé dans les formules chimiques et mathématiques.

exposant[M]
Petit caractère placé en haut et à droite d'un autre caractère. Il figure dans certaines abréviations et peut également signaler un renvoi.

signes[M] diacritiques

Signes qu'on adjoint à une lettre, généralement pour en modifier la prononciation.



accent[M] grave



tréma[M]



accent[M] aigu



accent[M] circonflexe



cédille[F]



tilde[M]

symboles[M] divers

Les symboles sont des signes conventionnels permettant de désigner, de façon concise, une chose, un être, un concept, etc.



marque[F] déposée
Symbole attestant que le mot qui précède est une marque de commerce ayant fait l'objet d'un dépôt légal.



copyright[M]
Symbole attestant l'existence d'un droit d'auteur, qu'on inscrit au début d'un ouvrage pour en empêcher l'exploitation ou la reproduction sans autorisation.



esperluette[F]
Symbole représentant le mot « et », surtout utilisé dans les raisons sociales.



apostrophe[F]
Signe qui indique la suppression d'une voyelle ou, dans certaines langues comme l'anglais, la marque de la possession.

signes[M] de ponctuation[F]

Ensemble des signes conventionnels qui permettent de diviser un texte afin d'en améliorer l'intelligibilité.



point[M]
Signe marquant la fin d'une phrase ou d'une abréviation.



point[M]-virgule[F]
Signe séparant deux propositions reliées ou différents éléments d'une énumération.



virgule[F]
Signe séparant divers éléments d'une phrase, ou encore les parties entière et décimale d'un nombre.



points[M] de suspension[F]
Signe utilisé pour indiquer une énumération inachevée ou une pensée incomplète.



deux-points[M]
Signe annonçant une citation, un exemple, une énumération, etc.



astérisque[M]
Symbole utilisé notamment pour signaler une note ou un renvoi.

tiret[M]
Signe utilisé notamment pour intercaler une explication dans une phrase ou indiquer un changement d'interlocuteur dans un dialogue.



parenthèses[F]
Signes utilisés par paire pour intercaler dans une phrase un élément explicatif, une précision, etc.



crochets[M]
Signes utilisés par paire, notamment pour intercaler une précision dans une phrase.



barre[F] oblique
Signe utilisé notamment dans l'écriture des fractions et de certaines abréviations.



point[M] d'exclamation[F]
Signe marquant la fin d'une phrase exclamative.



point[M] d'interrogation[F]
Signe marquant la fin d'une phrase interrogative.



guillemets[M]
Signes utilisés par paire. En français, ils peuvent indiquer une signification ou un concept, ou être placés dans une citation déjà guillemetée.



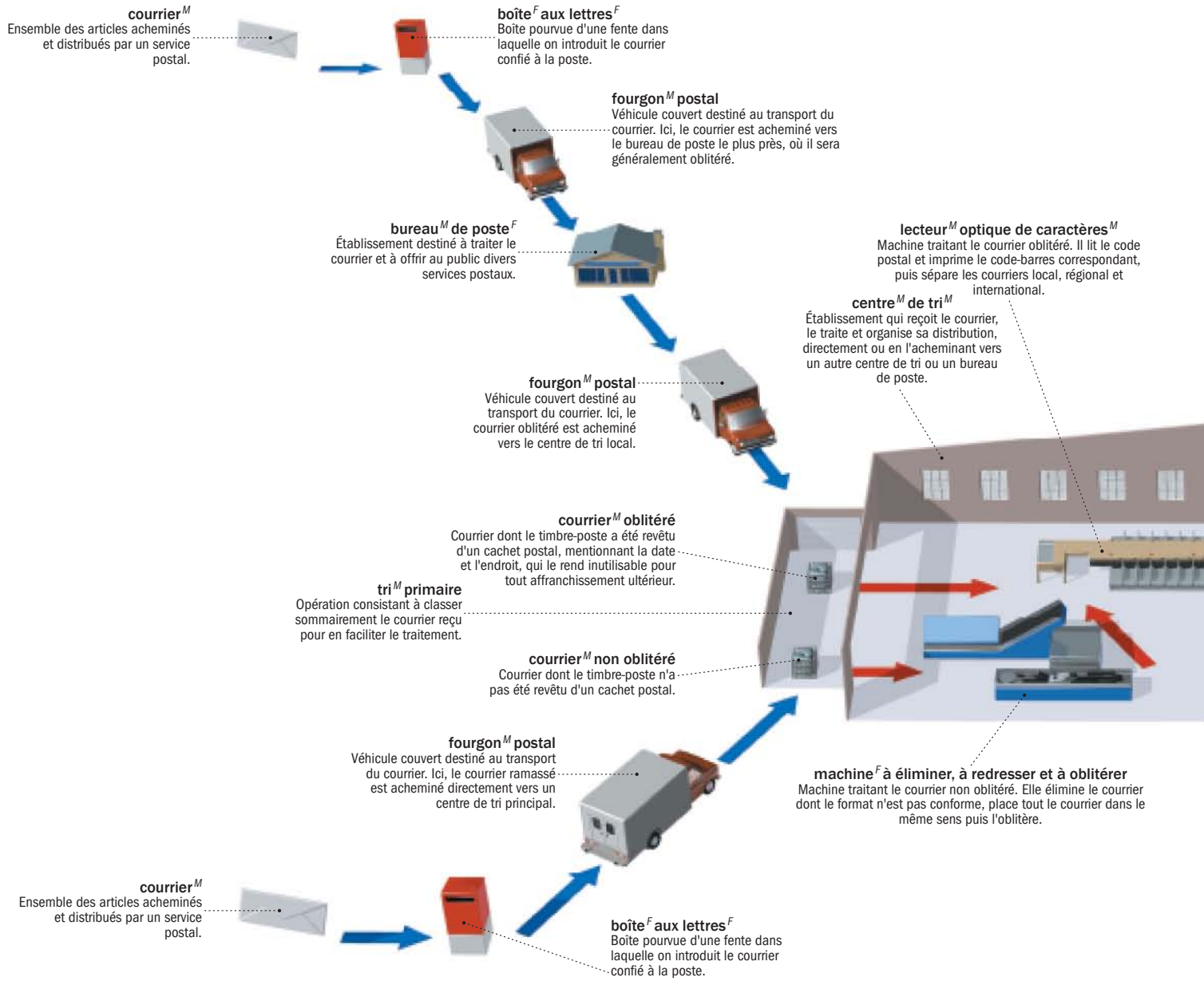
guillemets[M]
Signes utilisés par paire. Ils ont la forme de virgules orientées vers le haut ou vers le bas.



guillemets[M]
Signes utilisés par paire. En français, ils ont la forme de chevrons.

réseau[M] public postal

Ensemble des infrastructures permettant au service postal national de livrer à son destinataire le courrier qui lui est confié.



courrier[M]
Ensemble des articles acheminés et distribués par un service postal.



timbre[M]**-poste**[F]
Petite vignette adhésive de différentes valeurs, émise par un service postal et destinée à affranchir le courrier.



lettre[F]
Message écrit inséré dans une enveloppe et adressé à un destinataire.



carte[F] **postale**
Photographie ou illustration imprimée sur un carton souple, au dos de laquelle on peut écrire et adresser un message.

bureau[M] de poste[F]
Établissement destiné à traiter le courrier et à offrir au public divers services postaux.

facteur[M]
Personne chargée de distribuer le courrier à domicile. Il se déplace à pied ou en véhicule, selon le parcours à effectuer.

centre[M] de tri[M] régional
Établissement qui reçoit le courrier destiné à une région déterminée, le traite et organise sa distribution, directement ou en l'acheminant vers un bureau de poste.

fourgon[M] postal
Véhicule couvert destiné au transport du courrier. Ici, le courrier est acheminé vers un bureau de poste, où il est classé selon l'itinéraire de chaque facteur.

facteur[M]
Personne chargée de distribuer le courrier à domicile. Il se déplace à pied ou en véhicule, selon le parcours à effectuer.

courrier[M] régional
Courrier destiné à être acheminé vers une région desservie par un centre de tri.

fourgon[M] postal
Véhicule couvert destiné au transport du courrier. Ici, le courrier régional est acheminé vers un autre centre de tri.

avion[M]-cargo[M]
Avion de gros tonnage destiné au transport de marchandises.

transport[M] aérien du courrier[M]
On peut acheminer par avion le courrier international ou le courrier destiné aux régions éloignées, à un tarif plus élevé mais dans un moindre délai.

courrier[M] international
Courrier destiné à être acheminé vers un autre pays.

facteur[M]
Personne chargée de distribuer le courrier à domicile. Il se déplace à pied ou en véhicule, selon le parcours à effectuer.

courrier[M] local
Courrier destiné à être distribué directement par un facteur ou acheminé vers un bureau de poste situé dans la même ville ou dans une ville voisine.

machine[F] à trier
Machine procédant au classement du courrier à l'aide des codes-barres qui y sont imprimés.

fourgon[M] postal
Véhicule couvert destiné au transport du courrier. Ici, le courrier est acheminé vers un bureau de poste, où il est classé selon l'itinéraire de chaque facteur.

facteur[M]
Personne chargée de distribuer le courrier à domicile. Il se déplace à pied ou en véhicule, selon le parcours à effectuer.

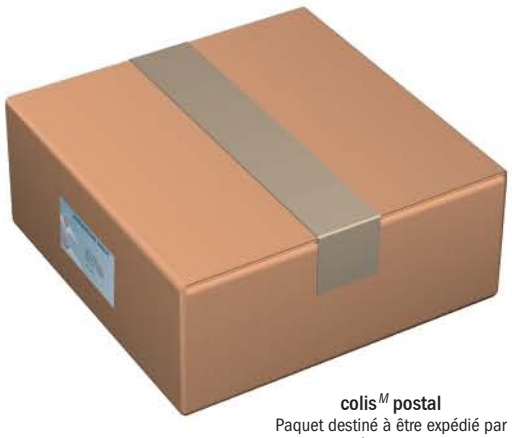
bureau[M] de poste[F]
Établissement destiné à traiter le courrier et à offrir au public divers services postaux.



envoi[M] en nombre[M]
Courrier formé d'un grand nombre de lettres postées en un seul envoi par un même expéditeur, généralement affranchi à un coût inférieur au tarif habituel.



mandat[M]-poste[F]
Titre émis par un service postal, qui constate la remise par un expéditeur d'une somme à verser à un destinataire se trouvant en un autre lieu.



colis[M] postal
Paquet destiné à être expédié par la poste.

photographie[F]

Procédé permettant de fixer, grâce à l'action de la lumière, une image sur une surface sensible.

appareil[M] à visée[F] reflex mono-objectif[M] : vue avant
Appareil photographique dont l'objectif interchangeable sert à la fois à la prise de vue et à la visée, d'où sa caractéristique d'être reflex.

contact[M] électrique
Organe conducteur qui relie les circuits électroniques de l'appareil à l'accessoire monté sur la griffe.

correction[F] d'exposition[F]
Bouton qui permet, en mode d'exposition automatique, de sous-exposer ou de surexposer délibérément la scène.

griffe[F] porte-accessoires[M]
Dispositif qui permet de fixer un accessoire (généralement un flash) sur l'appareil.

mode[M] d'acquisition[F]
Bouton permettant de choisir entre le mode vue par vue (une photo à la fois) ou le mode rafale (plusieurs photos consécutives).

écran[M] de contrôle[M]
Écran à cristaux liquides affichant les différents réglages de l'appareil.

mode[M] d'exposition[F]
Bouton qui permet de choisir entre un réglage automatique, semi-automatique ou manuel de la quantité de lumière qui impressionne le film.

sélecteur[M] de fonctions[F]
Roulette servant à ajuster les différents paramètres d'un mode.

surimpression[F]
Bouton utilisé pour effectuer des expositions multiples (superposition de plusieurs images sur une même vue).

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

sensibilité[F]
Bouton servant à préciser le degré de réactivité du film à la lumière, généralement exprimé en indice ISO.

déclencheur[M]
Bouton qui commande l'ouverture du rideau d'obturateur et, par conséquent, la prise de vue.

prise[F] de télécommande[F]
Dispositif susceptible de recevoir un câble permettant de déclencher l'appareil à distance.

témoin[M] du retardateur[M]
Témoin signalant l'activation du retardateur, un dispositif qui repousse le déclenchement pour permettre notamment au photographe de figurer sur l'image.

mode[M] de mise[F] au point[M]
Bouton qui permet généralement de choisir entre un ajustement automatique ou manuel de la mise au point, opération destinée à assurer la netteté de l'image.

boîtier[M]
Corps rigide et résistant de l'appareil, contenant son mécanisme et protégeant le film de la lumière.

déverrouillage[M] de l'objectif[M]
Bouton permettant de détacher l'objectif du boîtier.

vérification[F] de la profondeur[F] de champ[M]
Bouton qui, enfoncé, ferme le diaphragme et permet d'observer dans le viseur les zones qui seront nettes ou floues sur la photo.

objectif[M]
Système optique formé d'un ensemble de lentilles fixées dans une monture, qui permet la formation d'une image nette sur le film ou le capteur.



appareil[M] à visée[F] reflex numérique : écran[M] de contrôle[M]

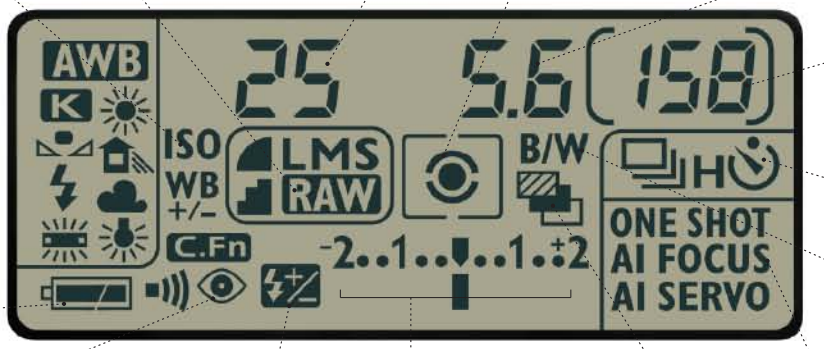
sensibilité[F]
Valeur qualifiant la sensibilité du capteur à la lumière, généralement exprimée en indice ISO.

qualité[F] d'enregistrement[M] des images[F]
Fonction permettant de régler le format des images et leur résolution (exprimée en millions de pixels).

vitesse[F] d'obturation[F]
Nombre indiquant l'intervalle de temps durant lequel le capteur doit être exposé à la lumière, généralement mesuré en fraction de seconde.

mode[M] de mesure[F]
Méthode d'évaluation de l'intensité de la lumière reçue et réfléchie par un sujet afin de déterminer l'exposition requise.

ouverture[F]
Nombre indiquant l'ouverture du diaphragme, mesurée par un nombre f (un nombre f élevé correspond à une petite ouverture).



compteur[M] de vues[F]/retardateur[M]
Affichage du nombre de poses restantes ou du temps avant la prise d'une photo commandée par le retardateur.

balance[F] des blancs[M]
Correction des couleurs en fonction de la lumière ambiante (lumière du jour, éclairage fluorescent ou au tungstène, etc.).

mode[M] d'acquisition[F]
Fonction permettant de choisir entre le mode vue par vue (une photo à la fois) ou le mode rafale (plusieurs photos consécutives).

noir et blanc
Fonction permettant d'enregistrer une image en n'utilisant que le blanc, le noir et les tons de gris.

état[M] de charge[F] des piles[F]
Indicateur qui affiche le niveau d'énergie des piles alimentant l'appareil.

anti-yeux[M] rouges
Dispositif qui permet d'atténuer le phénomène des yeux rouges en émettant un petit éclair avant l'éclair principal du flash.

correction[F] d'exposition[F] au flash[M]
Dispositif servant à diminuer ou augmenter délibérément l'intensité du flash.

correction[M] d'exposition[F]
Nombre qui représente la modification apportée aux données d'exposition lorsqu'on souhaite sous-exposer ou surexposer délibérément la scène.

prise[F] de vue[F] en fourchette[F]
Procédé qui consiste à photographier plusieurs fois une même scène en faisant varier l'indice d'exposition ou la balance des blancs.

autofocus[M]
Fonction de mise au point automatique afin d'assurer la netteté de l'image.

photographie[F]

appareil[M] à visée[F] reflex numérique : dos[M]
Appareil reflex dans lequel le film est remplacé par un capteur et un microprocesseur, qui enregistre et stocke les images, sous forme numérique, sur une carte de mémoire.

commutateur[M] d'alimentation[F]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

touche[F] de sélection[F] des menus[M]
Bouton destiné à afficher sur l'écran de contrôle les menus qui permettent d'effectuer les différents réglages de l'appareil.

écran[M] à cristaux[M] liquides
Écran qui affiche des données alphanumériques ou des images en utilisant le reflet de la lumière sur des cristaux liquides.

viseur[M]
Dispositif permettant de visualiser l'image de la scène à photographier afin de la cadrer et d'en régler la netteté.

touche[F] d'affichage[M] des réglages[M]
Bouton permettant d'afficher à l'écran les informations sur les réglages de l'appareil.

carte[F] de mémoire[F]
Carte rigide amovible utilisée comme support de stockage pour enregistrer les photographies prises par l'appareil.

couvercle[M]
Pièce qui recouvre l'emplacement de la carte mémoire.

œillet[M] d'attache[F]
Petit anneau dans lequel on enfile une courroie facilitant le transport de l'appareil.



touche[F] de saut[M] d'images[F]
Bouton permettant de sauter une ou plusieurs images lors de la visualisation des images enregistrées.

prises[F] vidéo et numérique
Dispositifs servant à relier l'appareil à un téléviseur ou à un ordinateur.

touche[F] de visualisation[F] des images[F]
Bouton permettant d'afficher les images enregistrées.

prise[F] de télécommande[F]
Dispositif susceptible de recevoir un câble permettant de déclencher l'appareil à distance.

touche[F] d'index[M]/agrandissement[M]
Bouton permettant d'afficher plusieurs images sous la forme d'un index ou encore d'agrandir une image particulière.

touche[F] d'effacement[M]
Bouton servant à effacer de la mémoire une image enregistrée.

sélecteur[M] quadridirectionnel
Bouton qui sert principalement à effectuer des sélections dans les différents menus ou à faire défiler les images enregistrées.

bouton[M] d'éjection[F]
Bouton permettant de faire sortir une carte mémoire insérée dans l'appareil.

appareil[M] à visée[F] reflex argentique : dos[M]
Appareil reflex dans lequel l'image est fixée sur une pellicule (film) sensible à la lumière.

viseur[M]
Dispositif permettant de visualiser l'image de la scène à photographier afin de la cadrer et d'en régler la netteté.

rideau[M] d'obturateur[M]
Dispositif opaque dont l'ouverture, d'une durée déterminée par la vitesse d'obturation choisie, permet à la lumière d'impressionner le film.

rebobinage[M]
Bouton qui commande la réinsertion dans sa cassette d'un film totalement ou partiellement exposé.

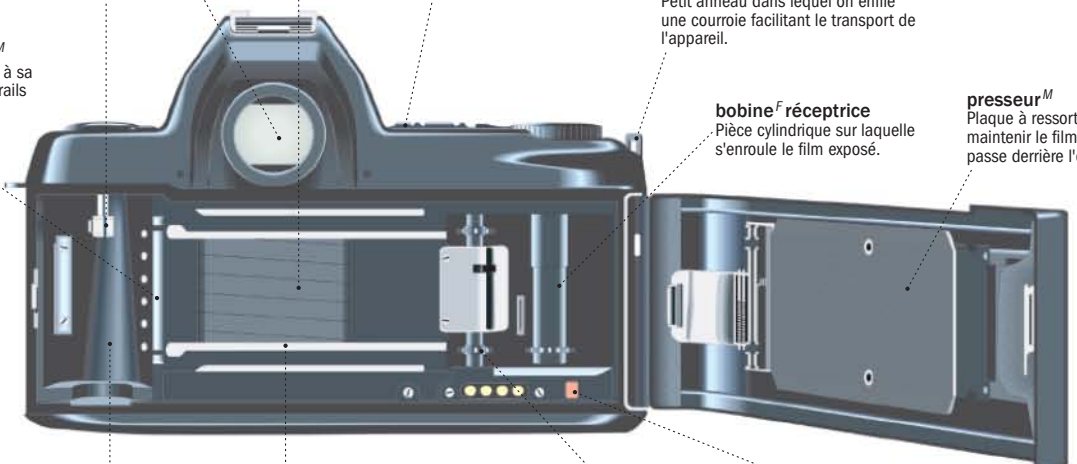
mécanisme[M] de rebobinage[M]
Dispositif dont la rotation, induite manuellement ou par un moteur, permet la réinsertion dans sa cassette d'un film totalement ou partiellement exposé.

œillet[M] d'attache[F]
Petit anneau dans lequel on enfile une courroie facilitant le transport de l'appareil.

cylindre[M] guide[M]-film[M]
Pièce rotative qui dirige le film, à sa sortie de la cassette, vers les rails guide-film.

bobine[F] réceptrice
Pièce cylindrique sur laquelle s'enroule le film exposé.

presseur[M]
Plaque à ressort destinée à maintenir le film à plat lorsqu'il passe derrière l'objectif.



logement[M] de la bobine[F]
Cavité destinée à recevoir une cassette de pellicule.

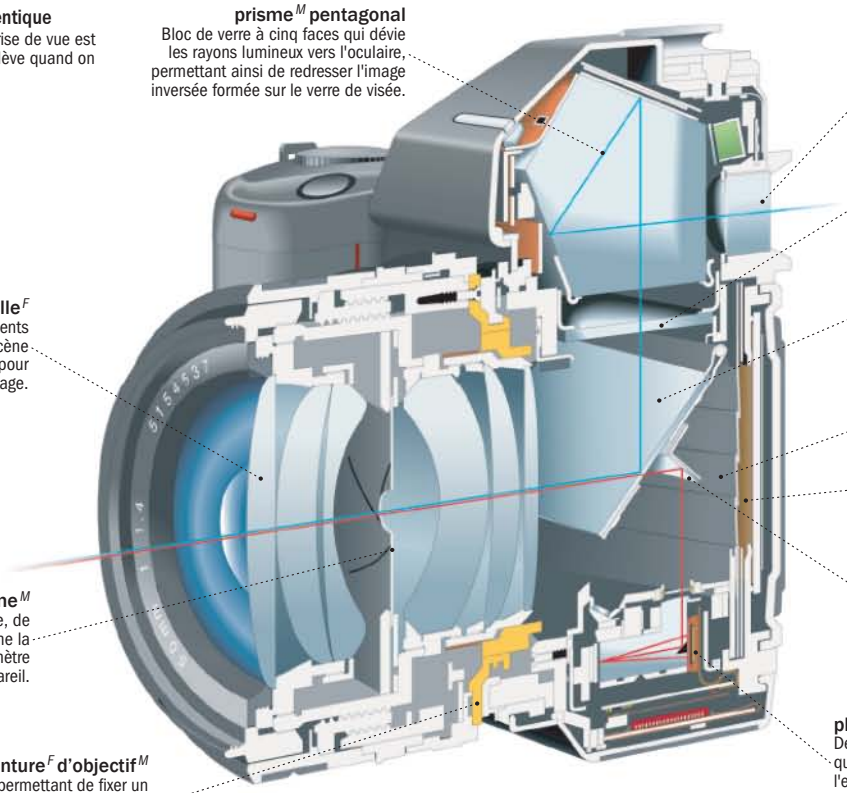
rail[M] guide[M]-film[M]
Chacune des pièces métalliques plates, de part et d'autre de l'ouverture du rideau d'obturateur, sur lesquelles glisse le film maintenu sous tension.

tambour[M] d'entraînement[M]
Petite roue dentée qui guide le film vers la bobine réceptrice.

témoin[M] de l'amorce[F] du film[M]
Repère indiquant si l'amorce du film (extrémité qui apparaît à l'extérieur de la cassette) est correctement engagée sur la bobine réceptrice.

photographie[F]

coupe[F] d'un appareil[M] reflex argentique
La combinaison de la visée et de la prise de vue est assurée par un miroir incliné qui se relève quand on appuie sur le déclencheur.



prisme[M] pentagonal
Bloc de verre à cinq faces qui dévie les rayons lumineux vers l'oculaire, permettant ainsi de redresser l'image inversée formée sur le verre de visée.

oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil pour observer l'image issue de l'objectif.

verre[M] de visée[F]
Plaque de verre dépoli où se forme l'image donnée par l'objectif, alors inversée de droite à gauche.

miroir[M] principal
Miroir qui intercepte la lumière et la redirige vers le verre de visée. Lors du déclenchement, il s'escamote pour que la lumière atteigne le film.

lentille[F]
Chacun des disques optiques transparents que traverse la lumière de la scène observée, qui se corrigent l'un l'autre pour augmenter la qualité de l'image.

rideau[M] d'obturateur[M]
Dispositif opaque dont l'ouverture, d'une durée déterminée par la vitesse d'obturation choisie, permet à la lumière d'impressionner le film.

film[M]
Mince bande, souple et transparente, recouverte de produits sensibles à la lumière (émulsion) qui permettent l'impression d'images.

diaphragme[M]
Dispositif dont l'ouverture, de diamètre variable, détermine la quantité de lumière qui pénètre dans l'appareil.

miroir[M] secondaire
Miroir qui dirige vers la photodiode une partie de la lumière provenant de l'objectif, à travers le centre du miroir principal.

photodiode[F]
Détecteur mesurant l'intensité de la lumière qui éclaire la scène afin de déterminer l'exposition requise (vitesse d'obturation et ouverture du diaphragme).

monture[F] d'objectif[M]
Dispositif permettant de fixer un objectif sur le boîtier.

posemètre[M] à visée[F] reflex
Posemètre photoélectrique qui permet de mesurer à l'aide d'un viseur la luminosité de points précis de la scène à photographier.

réglage[M] sur ombre[F]
Touche permettant de déterminer l'exposition requise lorsque la priorité est accordée aux régions plus sombres d'une scène.

réglage[M] sur demi-teinte[F]
Touche permettant de déterminer l'exposition requise d'après la luminosité moyenne d'une scène.

réglage[M] sur haute lumière[F]
Touche permettant de déterminer l'exposition requise lorsque la priorité est accordée aux régions plus lumineuses d'une scène.

fixe-lecture[M]
Dispositif qui active ou bloque le bouton de mise en circuit.

oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil pour observer l'image issue de l'objectif.

objectif[M]
Système optique formé d'un ensemble de lentilles, fixées dans une monture, qui transmettent la lumière vers des cellules sensibles qui en mesurent l'intensité.

écran[M] d'affichage[M]
Écran à cristaux liquides affichant les lectures prises par l'appareil ainsi que les données d'exposition calculées.



réglage[M] de la vitesse[F] d'obturation[F]
Touches servant à sélectionner l'intervalle de temps durant lequel le film doit être exposé à la lumière (temps d'exposition).

effacement[M] de mémoire[F]
Touche permettant d'effacer les données conservées en mémoire.

affichage[M] ouverture[F]/indice[M] d'exposition[F]
Touche qui permet d'afficher les données d'exposition suggérées (ouverture du diaphragme et temps d'exposition), calculées d'après la luminosité de la scène.

bouton[M] de mise[F] en circuit[M]
Bouton qui commande la mesure de la luminosité.

rappel[M] de mémoire[F]
Touche permettant d'afficher les données conservées en mémoire.

sensibilité[F] du film[M]
Touche servant à préciser le degré de réactivité du film à la lumière, exprimé en indice ISO ou ASA. Plus l'indice est élevé, plus le film est sensible.

éclairage[M] de l'écran[M] d'affichage[M]
Bouton qui permet d'illuminer l'écran d'affichage, améliorant ainsi la lisibilité des données lorsque la lumière est insuffisante.

commande[F] de mémoire[F]
Touche permettant de conserver les données en mémoire.



posemètre[M] photoélectrique
Appareil muni de cellules sensibles mesurant l'intensité de la lumière reçue ou réfléchie par un sujet afin de déterminer l'exposition requise pour une photo.

objectifs M
Chaque objectif se caractérise par une distance focale (entre le centre optique et le film ou le capteur), une ouverture (rapport entre le diamètre de la lentille et la focale) et un angle de champ (largeur de la scène captée).

lentille F
Chacun des disques optiques transparents que traverse la lumière de la scène observée, qui se corrigent l'un l'autre pour augmenter la qualité de l'image.

échelle F des distances F
Échelle qui indique, une fois la mise au point effectuée, la distance séparant l'objectif du sujet.

objectif M normal
Objectif produisant une image proche de celle perçue par l'œil humain.



bague F de mise F au point M
Anneau de réglage qui permet d'obtenir une image nette du sujet.

échelle F de profondeur F de champ M
Échelle indiquant la zone de netteté autour du sujet sur la photographie, qui dépend de l'ouverture du diaphragme et de la distance séparant l'objectif du sujet.

échelle F d'ouverture F de diaphragme M
Échelle graduée permettant de régler le diamètre de l'ouverture du diaphragme, mesuré par un nombre f (un nombre f élevé indique une petite ouverture).

accessoires M de l'objectif M
Ensemble des pièces pouvant être fixées sur un objectif afin de modifier sa focale ou de corriger l'image qu'il projette sur le film ou le capteur.

monture F baïonnette F
Dispositif qui permet de fixer l'objectif sur le boîtier d'un appareil photographique, par emboîtement et rotation d'ergots dans des rainures.



objectif M zoom M
Objectif à focale variable, qui permet de modifier le champ de vision couvert sans changer d'objectif.



objectif M grand-angulaire
Objectif à courte focale, qui couvre un champ de vision plus large que l'objectif normal tout en procurant une profondeur de champ importante.



objectif M macro
Objectif conçu principalement pour photographier de près les objets de faible dimension.



téléobjectif M
Objectif à longue focale qui permet de grossir l'image d'un sujet lointain, en réduisant toutefois le champ de vision et la profondeur de champ.

capuchon M d'objectif M
Pièce qui recouvre et protège l'objectif lorsqu'il n'est pas utilisé.



parasoleil M
Dispositif conique qui réduit l'effet d'une trop forte lumière ambiante pour améliorer le contraste de l'image.



filtre M de couleur F
Verre coloré qui modifie les caractéristiques de la lumière atteignant le film.



lentille F de macrophotographie F
Lentille permettant de modifier la focale de l'objectif pour photographier de très près.



filtre M de polarisation F
Verre utilisé pour réduire les reflets provenant de surfaces non métalliques (eau, verre, asphalte, etc.).



objectif M
Système optique formé d'un ensemble de lentilles, fixées dans une monture, qui permet la formation d'une image nette sur le film.



multiplicateur M de focale F
Élément qu'on intercale entre l'appareil et l'objectif pour augmenter la focale de ce dernier, ce qui permet de grossir l'image d'un sujet lointain.



hypergone M
Objectif à très courte focale, qui couvre un champ de vision d'au moins 180 degrés et avec lequel on obtient des images circulaires.



objectif M super-grand-angle M
Objectif à courte focale, qui couvre un champ de vision très large et accentue l'effet de perspective.

photographie[F]

appareils[M] photographiques
Appareils composés principalement d'une chambre noire et d'un système optique qui permet d'impressionner une image sur une surface sensible (film ou capteur).



appareil[M] jetable
Petit appareil simple et léger contenant un film et destiné à ne servir qu'une seule fois.



appareil[M] ultracompact
Appareil de très petit format, généralement entièrement automatique.



appareil[M] à visée[F] reflex mono-objectif[M]
Appareil photographique dont l'objectif interchangeable sert à la prise de vue et à la visée, par l'intermédiaire d'un miroir incliné escamotable (reflex).



appareil[M] compact
Appareil de petit format, d'utilisation simple.



appareil[M] reflex 6 X 6 mono-objectif[M]
Appareil reflex de moyen format, à objectifs interchangeables, qui produit, sur un film en rouleau, des images de 6 cm sur 6 cm.



chambre[F] photographique
Appareil de grand format, composé de deux blocs coulissants reliés par un soufflet extensible, dispositif qui permet de vérifier et de corriger au besoin la perspective et le foyer.



appareil M reflex à deux objectifs M
Appareil dont l'objectif inférieur est utilisé pour la prise de vue, alors que l'objectif supérieur sert, par l'intermédiaire d'un miroir, à la visée.



appareil M de plongée F
Appareil formé d'un boîtier étanche et résistant à l'eau ou à la pression, principalement utilisé pour la photographie sous-marine.



Polaroid® M
Appareil à développement instantané. Une fois la photo prise, le film exposé est éjecté de l'appareil et se développe automatiquement en quelques minutes.

pellicules F
Supports minces, souples et transparents, recouverts de produits sensibles à la lumière qui permettent l'impression d'images dans un appareil argentique.



pellicule F en feuille F
Film semi-rigide taillé selon les dimensions d'utilisation, généralement destiné à être chargé dans une chambre photographique.



diapositive F
Phototype positif (dont les luminosités correspondent à celles de l'original), sur support transparent, généralement destiné à être projeté sur un écran.



cassette F de pellicule F
Petit contenant étanche à la lumière, dans lequel est enroulé un film de plusieurs poses, destiné à être chargé dans un appareil photographique.



film M-pack M
Petite boîte rigide contenant un certain nombre de pellicules en feuilles qui se présentent successivement en position d'utilisation, par exemple dans un appareil Polaroid®.



rouleau M de pellicule F
Bande de film de plusieurs poses enroulée sur une bobine, utilisée dans des appareils photographiques de moyen format.

cartes F de mémoire F
Cartes rigides utilisées comme support de stockage pour enregistrer les photographies prises par un appareil numérique.



carte F Memory Stick
Carte mémoire flash dont le boîtier est de forme rectangulaire. Elle a été créée en 2000.



carte F flash compacte
Carte constituée d'une mémoire flash contenue dans un boîtier de forme presque carrée. Elle est le plus ancien format de carte mémoire.



carte F Secure Digital
Carte mémoire flash de petit format, qui inclut notamment un mécanisme de protection des droits d'auteur. Elle a été mise au point en 2000.



carte F xD Picture
Carte mémoire flash de très petit format, conçue en 2002.

photographie[F]

accessoires[M] photographiques
Instruments complémentaires qui améliorent ou modifient le mode d'utilisation d'un appareil photographique.



boîtier[M] étanche
Contenant rigide conçu pour protéger un appareil photo de l'eau ou des intempéries. Il permet notamment des prises de vue sous-marines.



sac[M] de transport[M]
Sac à compartiments conçu pour contenir et protéger un appareil photo et ses accessoires.

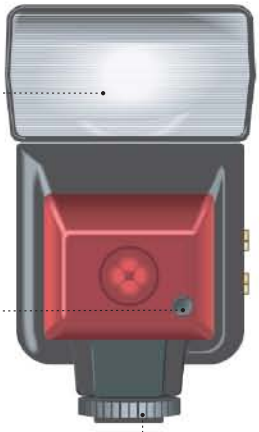


déclencheur[M] souple
Câble flexible muni d'une gâchette permettant d'actionner à faible distance le déclencheur d'un appareil photographique, réduisant ainsi les risques de le déplacer.

flash[M] électronique
Appareil muni d'une lampe produisant un éclair bref et intense, destiné à compenser un éclairage insuffisant.

réflecteur[M]
Pièce qui concentre et oriente la lumière de la lampe vers le sujet à photographier.

cellule[F] photoélectrique
Détecteur mesurant l'intensité de la lumière ambiante afin de régler la quantité de lumière émise par le flash.



pied[M] de fixation[F]
Dispositif qui permet de fixer le flash sur la griffe porte-accessoires d'un appareil photographique.

trépied[M]
Support ajustable sur lequel on fixe un appareil photographique ou une caméra pour en assurer la stabilité et en maintenir la hauteur ou le cadrage de prise de vue.

vis[F] de fixation[F]
Vis permettant de fixer l'embase sous un appareil photographique ou une caméra.

plate-forme[F]
Plaque qui supporte l'embase et l'appareil qui y est fixé.

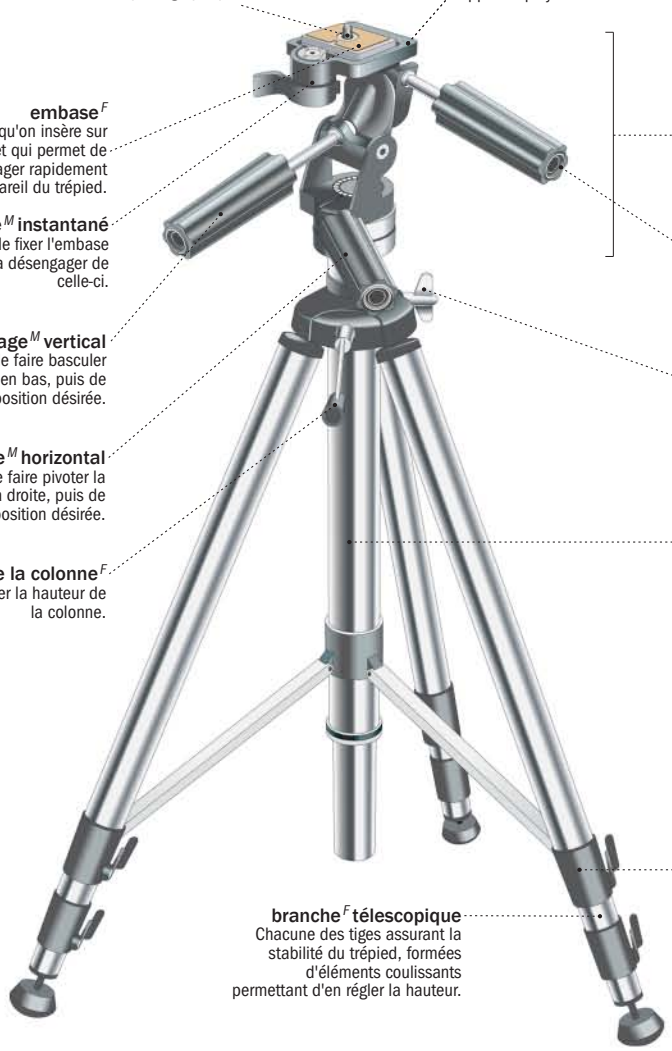
embase[F]
Plaque amovible qu'on insère sur la plateforme et qui permet de fixer et de désengager rapidement l'appareil du trépied.

déblocage[M] instantané
Dispositif qui permet de fixer l'embase sur la plateforme ou de la désengager de celle-ci.

blocage[M] vertical
Poignée permettant de faire basculer la plateforme de haut en bas, puis de l'immobiliser dans la position désirée.

blocage[M] horizontal
Poignée permettant de faire pivoter la plateforme de gauche à droite, puis de l'immobiliser dans la position désirée.

manivelle[F] de la colonne[F]
Poignée servant à régler la hauteur de la colonne.



tête[F] panoramique
Dispositif surmontant la colonne, qui permet de faire pivoter horizontalement ou verticalement un appareil installé sur sa plateforme.

blocage[M] de la plate-forme[F]
Poignée destinée à placer et à immobiliser la plate-forme dans la position désirée.

blocage[M] de la colonne[F]
Dispositif permettant d'immobiliser la colonne à la hauteur désirée.

colonne[F]
Montant cylindrique, réglable en hauteur, qui sert de support à la tête panoramique.

bague[F] de serrage[M]
Pièce annulaire destinée à immobiliser par serrage les éléments coulissants de la branche télescopique lorsque celle-ci atteint la longueur désirée.

branche[F] télescopique
Chacune des tiges assurant la stabilité du trépied, formées d'éléments coulissants permettant d'en régler la hauteur.



pile[F] bouton[M]
Pile ronde, de petit format, qui alimente certains types d'appareils ou d'accessoires.



bloc[M]-piles[F]
Groupe de piles, souvent rechargeables, alimentant certains types d'appareils.



pile[F]
Pile de forme cylindrique parfois rechargeable et offerte en plusieurs formats.

projecteur M de diapositives F
Appareil muni d'une lampe et d'un système optique, qui projette sur un écran l'image agrandie d'une diapositive.

commande F de sélection F manuelle
Bouton qui permet l'avancée manuelle du panier de projection pour sélectionner une diapositive au choix.

diapositive F
Phototype positif (dont les luminosités correspondent à celles de l'original), sur support transparent, généralement destiné à être projeté sur un écran.

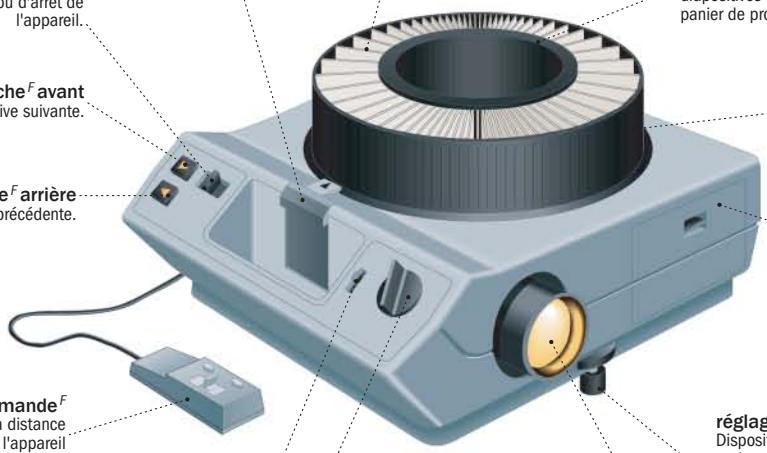
commutateur M
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

couvercle M
Pièce qui maintient les diapositives en place dans le panier de projection.

commande F de marche F avant
Bouton qui permet de projeter la diapositive suivante.

panier M de projection F
Dispositif dans lequel sont placées les diapositives, selon un ordre de projection prédéterminé.

commande F de marche F arrière
Bouton qui permet de projeter la diapositive précédente.



logement M de rangement M
Cavité permettant de ranger divers objets : cordon d'alimentation, télécommande, etc.

télécommande F
Dispositif qui commande à distance certaines fonctions de l'appareil (marche avant, marche arrière, etc.).

réglage M en hauteur F
Dispositif permettant de modifier la position du projecteur afin d'assurer le centrage de l'image sur l'écran.

interrupteur M de mise F au point M automatique
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'arrêter le mécanisme qui règle automatiquement la netteté de l'image.

bouton M de mise F au point M manuelle
Bouton qui permet de régler manuellement la netteté de l'image projetée sur l'écran.

objectif M
Système optique formé d'un ensemble de lentilles, fixées dans une monture, qui projettent une image agrandie de la diapositive sur l'écran.

crochet M
Pièce qui permet de fixer l'extrémité supérieure de la toile pour la maintenir tendue.

écran M de projection F
Surface blanche sur laquelle sont projetées des images fixes ou animées.



support M
Bordure rigide formant l'extrémité supérieure de la toile.

toile F
Pièce de tissu rigidifié ou de vinyle servant d'écran de projection.

carter M
Pièce cylindrique à l'intérieur de laquelle s'enroule la toile.

embout M
Pièce de caoutchouc fixée aux extrémités du trépied afin d'empêcher le glissement.

trépied M
Support très stable à trois pieds.

matériel M de chambre F noire
Matériel requis pour traiter les films et tirer des photographies dans une pièce obscurcie.

cuve F de développement M
Contenant étanche à la lumière, utilisé pour effectuer les différentes étapes du traitement d'un film exposé pour obtenir un négatif.



capuchon M
Fermeture amovible et étanche du couvercle, qui permet d'agiter les produits de développement dans la cuve.



couvercle M
Fermeture de la cuve étanche à la lumière, mais pourvue d'une ouverture pour y introduire ou en retirer les produits de développement.

spirale F
Bobine sur laquelle on enroule le film afin de l'empêcher de se coller sur lui-même, ce qui assure la répartition uniforme des produits de traitement.

cuve F
Récipient destiné à recevoir la spirale et le produit (révélateur, bain d'arrêt, fixateur) correspondant à chacune des étapes du traitement.



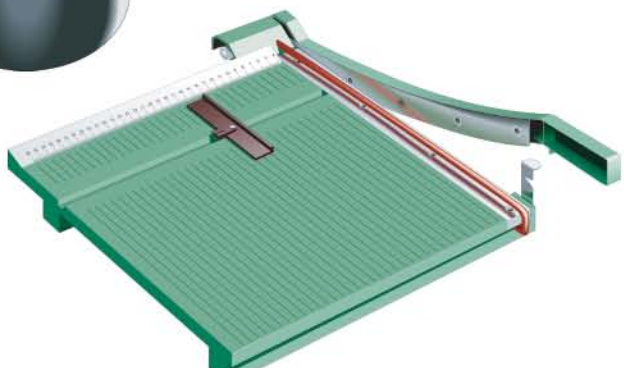
négatoscope M
Écran lumineux utilisé pour examiner, par transparence, des négatifs, des diapositives, des transparents, des dessins, etc.



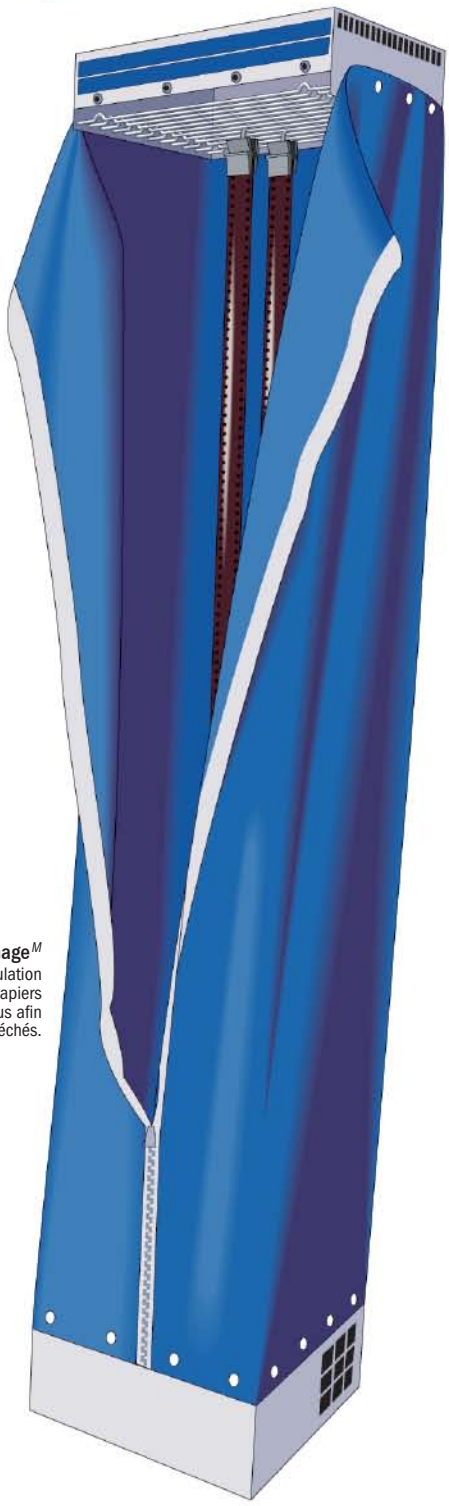
minuterie F
Dispositif à cadran phosphorescent qui permet de mesurer le temps nécessaire aux diverses opérations de traitement.



éclairage M inactinique
Lampe émettant un rayonnement lumineux sans action sur une surface sensible donnée (film ou papier photographique).



cisaille F
Dispositif servant à couper d'équerre le papier, le carton, les transparents, etc.



armoire F de séchage M
Meuble pourvu d'un dispositif de circulation d'air, dans lequel les films et papiers photographiques traités sont suspendus afin d'être séchés.



margeur M
Cadre qui maintient le papier à plat sous un agrandisseur tout en permettant, grâce à ses réglettes mobiles, de réserver des marges blanches sur l'épreuve.

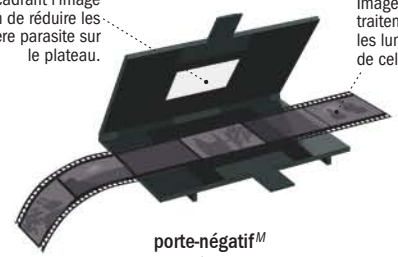


châssis M-presse F
Cadre dans lequel des négatifs sont mis en contact avec du papier photographique afin d'y imprimer, par exposition à la lumière, une image de la même taille.

agrandisseur[M]
Appareil qui projette l'image d'un négatif noir et blanc, généralement agrandie, sur un papier photographique sensible à la lumière.

fenêtre[F]
Ouverture encadrant l'image à agrandir afin de réduire les risques de lumière parasite sur le plateau.

négatif[M]
Image visible et fixe résultant du traitement d'un film exposé et dont les luminosités représentent l'inverse de celles du sujet photographié.

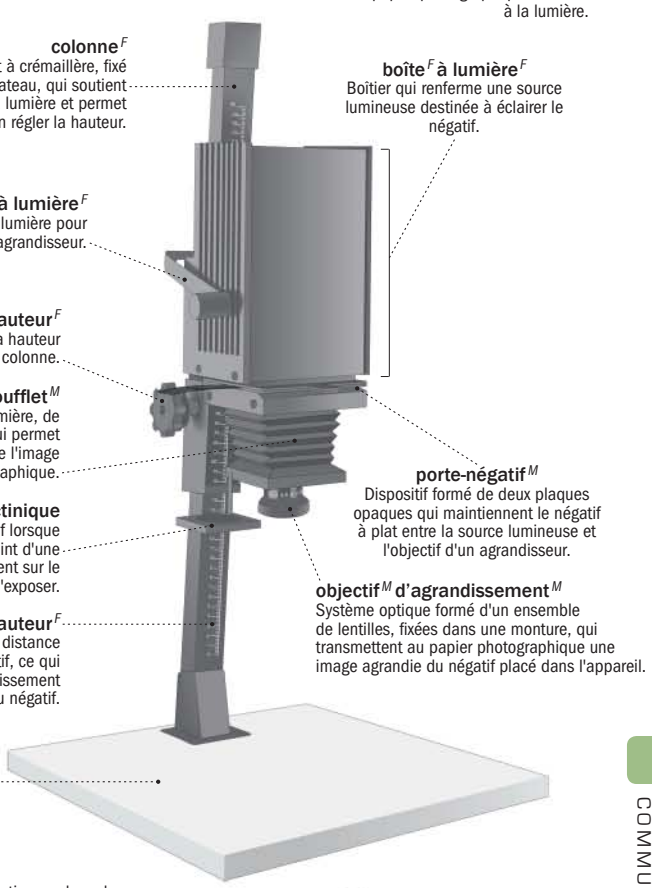


porte-négatif[M]
Dispositif formé de deux plaques opaques qui maintiennent le négatif à plat entre la source lumineuse et l'objectif d'un agrandisseur.

colonne[F]
Montant à crémaillère, fixé sur le plateau, qui soutient la boîte à lumière et permet d'en régler la hauteur.

boîte[F] **à lumière**[F]
Boîtier qui renferme une source lumineuse destinée à éclairer le négatif.

ouverture[F] **de la boîte**[F] **à lumière**[F]
Dispositif qui permet de soulever la boîte à lumière pour insérer le porte-négatif dans l'agrandisseur.



réglage[M] **en hauteur**[F]
Dispositif permettant de régler la hauteur de la boîte à lumière sur la colonne.

soufflet[M]
Pièce étanche à la lumière, de longueur variable, qui permet d'effectuer la mise au point de l'image sur le papier photographique.

porte-négatif[M]
Dispositif formé de deux plaques opaques qui maintiennent le négatif à plat entre la source lumineuse et l'objectif d'un agrandisseur.

filtre[M] **rouge inactinique**
Filtre coloré qu'on glisse sous l'objectif lorsque l'on fait le cadrage et la mise au point d'une image en noir et blanc directement sur le papier photographique, sans l'exposer.

objectif[M] **d'agrandissement**[M]
Système optique formé d'un ensemble de lentilles, fixées dans une monture, qui transmettent au papier photographique une image agrandie du négatif placé dans l'appareil.



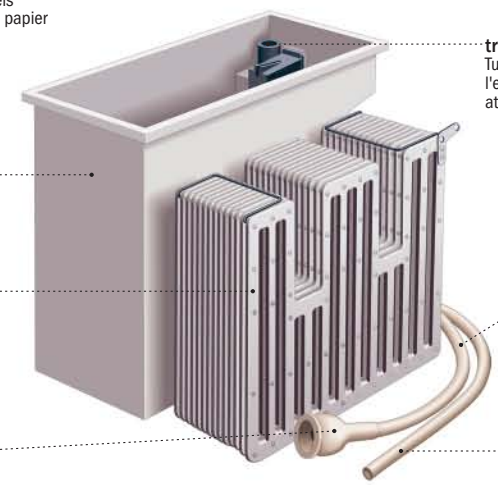
compte-pose[M]
Appareil qui mesure la durée d'exposition du papier photographique placé sur le plateau d'un agrandisseur.

échelle[F] **de hauteur**[F]
Échelle graduée indiquant la distance entre le plateau et l'objectif, ce qui détermine le rapport d'agrandissement du négatif.

plateau[M]
Plaque de support de l'appareil, sur laquelle on place un margeur contenant du papier photographique.

laveuse[F] **pour épreuves**[F]
Appareil permettant d'éliminer, avec de l'eau, les produits chimiques résiduels accumulés pendant le traitement du papier photographique.

trop-plein[M]
Tuyau d'évacuation par lequel l'eau d'un appareil s'écoule si elle atteint un certain niveau.



réservoir[M]

cadre[M] **porte-épreuves**[M]
Support dans lequel sont insérées les épreuves afin d'assurer un lavage uniforme et d'éviter qu'elles ne soient en contact.

flexible[M] **de branchement**[M]
Tuyau souple qui achemine l'eau d'un robinet vers le réservoir.

raccord[M]
Pièce destinée à être branchée sur un robinet.

renvoi[M] **d'eau**[F]
Tuyau acheminant par gravité l'eau usée du réservoir vers un collecteur d'évacuation, par exemple un évier.



loupe[F] **de mise**[F] **au point**[M]
Instrument permettant de grossir l'image projetée sur le plateau d'un agrandisseur afin d'en faciliter la mise au point.

bains[M] **de développement**[M]
Bacs utilisés pour les différentes étapes du traitement, en noir et blanc, d'un papier photographique exposé pour obtenir une épreuve.



bain[M] **de révélateur**[M]
Bac contenant un produit qui rend visible l'image portée par un papier photographique préalablement exposé à la lumière.



bain[M] **d'arrêt**[M]
Bac contenant un produit qui interrompt l'action du révélateur.



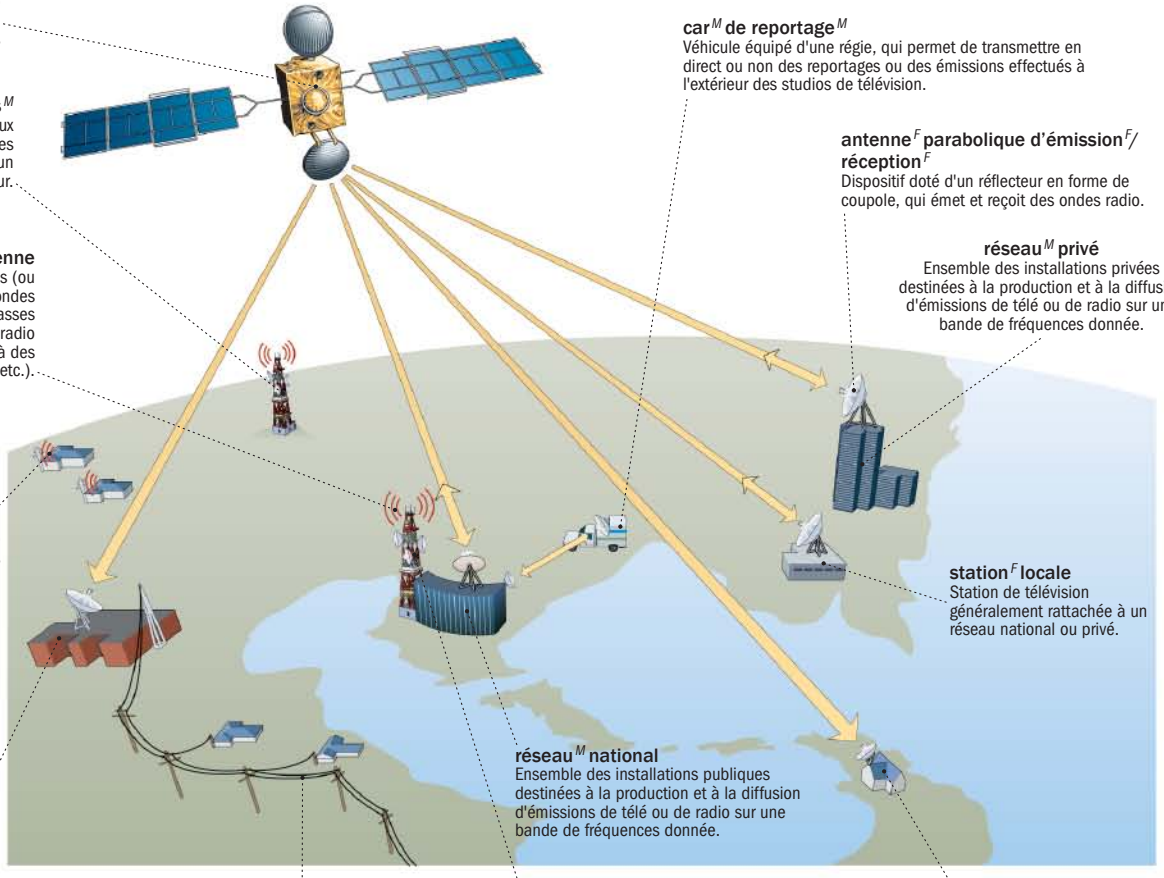
bain[M] **de fixation**[F]
Bac contenant un produit qui fige l'image révélée en rendant le papier photographique inaltérable à la lumière.



séchoir[M] **d'épreuves**[F]
Support destiné à recevoir les épreuves, après leur passage dans la laveuse, afin de permettre l'évaporation de l'eau qui les imprègne.

télédiffusion[F] par satellite[M]

Transmission de signaux télévisuels (images et son) à l'intention du public, par l'entremise d'ondes radio relayées par des satellites.



satellite[M]
Engin spatial mis en orbite géostationnaire (à 36 000 km d'altitude) pour assurer la transmission de signaux sonores et visuels sous forme d'ondes radio.

station[F]-relais[M]
Installation qui reçoit les signaux provenant d'une tour d'émission, les amplifie, puis les achemine vers un autre récepteur.

transmission[F] hertzienne
Les ondes hertziennes (ou ondes radio) sont des ondes électromagnétiques de basses fréquences; le spectre des ondes radio est divisé en bandes réservées à des usages spécifiques (radio, télé, etc.).

antenne[F] domestique
Petite antenne de réception utilisée par un usager pour capter les ondes radio émises par une tour d'émission ou une station-relais.

car[M] de reportage[M]
Véhicule équipé d'une régie, qui permet de transmettre en direct ou non des reportages ou des émissions effectués à l'extérieur des studios de télévision.

antenne[F] parabolique d'émission[F]/réception[F]
Dispositif doté d'un réflecteur en forme de coupole, qui émet et reçoit des ondes radio.

réseau[M] privé
Ensemble des installations privées destinées à la production et à la diffusion d'émissions de télé ou de radio sur une bande de fréquences donnée.

station[F] locale
Station de télévision généralement rattachée à un réseau national ou privé.

réseau[M] national
Ensemble des installations publiques destinées à la production et à la diffusion d'émissions de télé ou de radio sur une bande de fréquences donnée.

câblodistributeur[M]
Entreprise spécialisée dans la transmission de signaux télévisuels à des clients par l'intermédiaire d'un réseau de câbles.

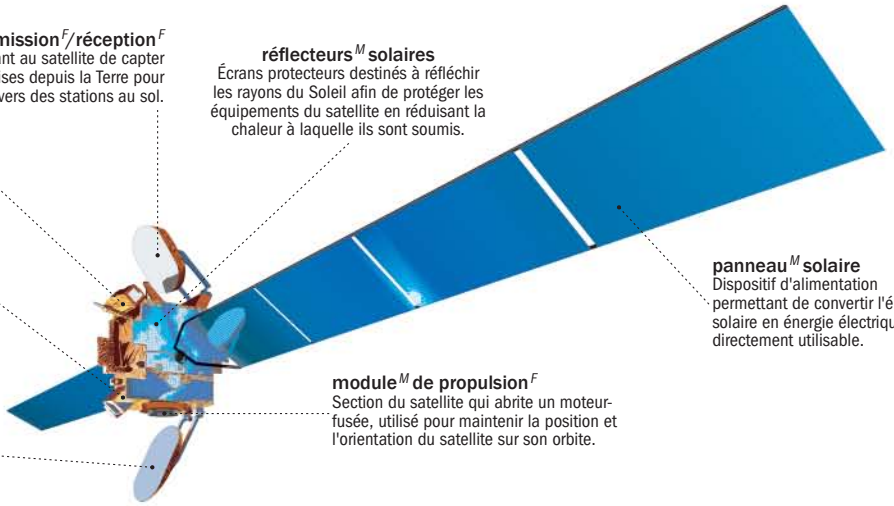
transmission[F] par câble[M] aérien
Les signaux peuvent être acheminés vers le client par un réseau de câbles suspendus.

tour[F] d'émission[F]
Installation destinée à transmettre des ondes radio vers un récepteur. La tour d'émission assure la diffusion régionale des programmes télévisés.

réception[F] directe
Les ondes radio sont émises par un satellite et captées directement par l'antenne parabolique d'un usager.

satellites[M] de télécommunications[F]

Engins spatiaux mis en orbite géostationnaire (à 36 000 km d'altitude) pour assurer la réception et la diffusion à distance de signaux sous forme d'ondes radio.



Eutelsat[M]
Famille de satellites européens lancés pour la transmission des signaux de télévision et de téléphonie ainsi que les communications d'affaires.

antenne[F] d'émission[F]/réception[F]
Antenne permettant au satellite de capter les ondes radio émises depuis la Terre pour les rediriger vers des stations au sol.

réflecteurs[M] solaires
Écrans protecteurs destinés à réfléchir les rayons du Soleil afin de protéger les équipements du satellite en réduisant la chaleur à laquelle ils sont soumis.

module[M] de communication[F]
Partie du satellite qui reçoit les signaux captés par l'antenne, les amplifie et les achemine vers l'antenne d'émission.

module[M] de service[M]
Section du satellite qui abrite les systèmes de commande et de contrôle.

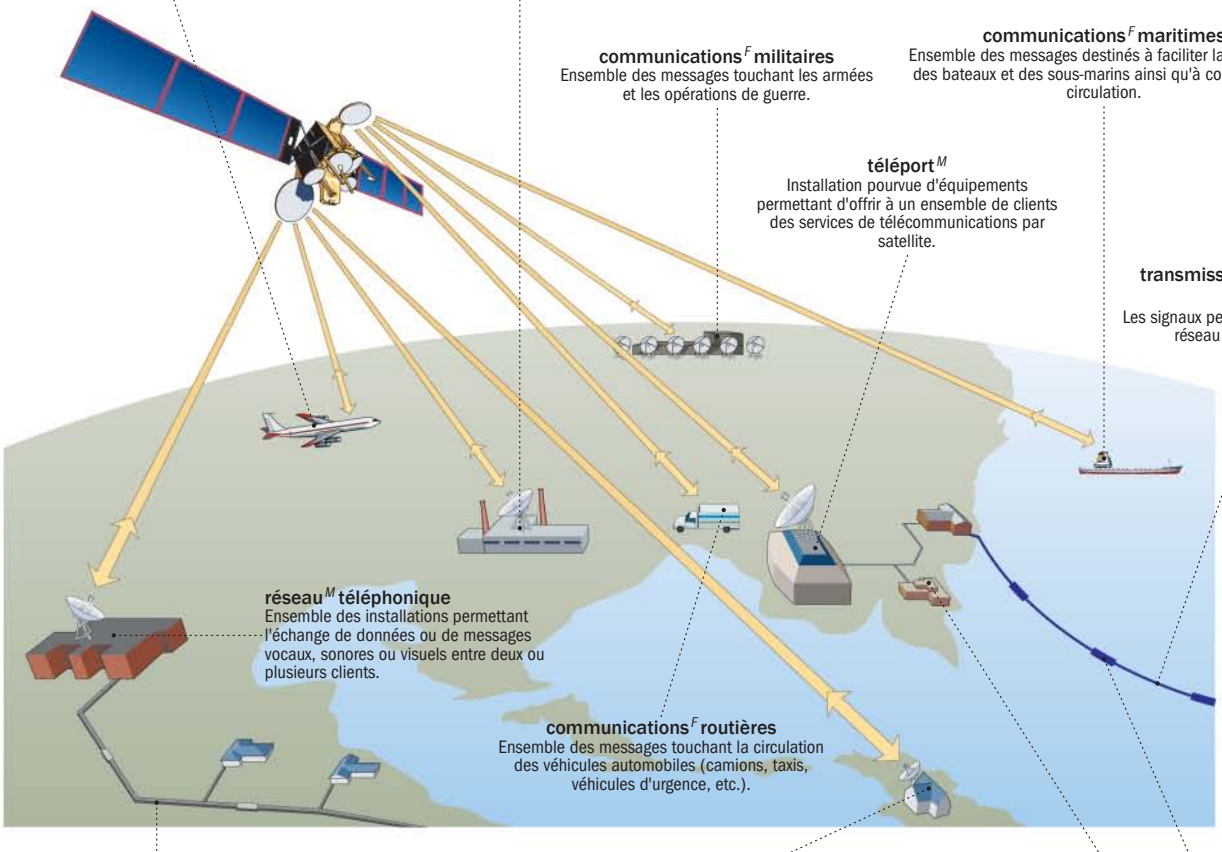
antenne[F] d'émission[F]
Antenne permettant au satellite de diffuser les ondes radio vers une station terrestre.

panneau[M] solaire
Dispositif d'alimentation permettant de convertir l'énergie solaire en énergie électrique directement utilisable.

module[M] de propulsion[F]
Section du satellite qui abrite un moteur-fusée, utilisé pour maintenir la position et l'orientation du satellite sur son orbite.

télécommunications[F] par satellite[M]

Transmission de données (images, son, données informatiques, etc.) par l'entremise d'ondes radio relayées par des satellites.



communications[F] aériennes
Ensemble des messages destinés à faciliter la navigation des véhicules aéronautiques ainsi qu'à contrôler leur circulation.

communications[F] industrielles
Ensemble des messages échangés par les entreprises de production de biens et de services.

communications[F] militaires
Ensemble des messages touchant les armées et les opérations de guerre.

communications[F] maritimes
Ensemble des messages destinés à faciliter la navigation des bateaux et des sous-marins ainsi qu'à contrôler leur circulation.

téléport[M]
Installation pourvue d'équipements permettant d'offrir à un ensemble de clients des services de télécommunications par satellite.

transmission[F] par câble[M] sous-marin
Les signaux peuvent être acheminés par un réseau de câbles immergés.

réseau[M] téléphonique
Ensemble des installations permettant l'échange de données ou de messages vocaux, sonores ou visuels entre deux ou plusieurs clients.

communications[F] routières
Ensemble des messages touchant la circulation des véhicules automobiles (camions, taxis, véhicules d'urgence, etc.).

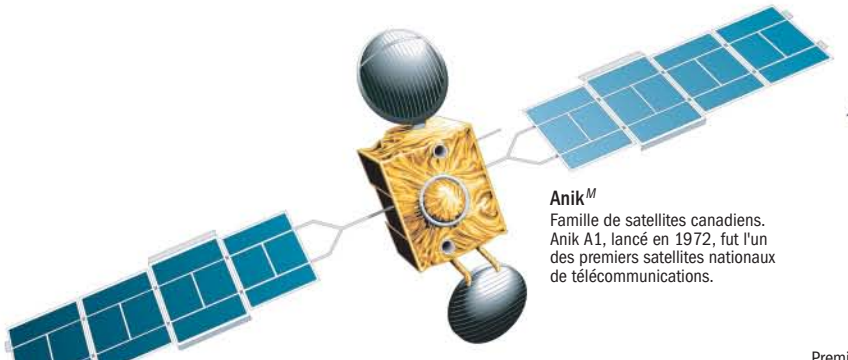
transmission[F] par câble[M] souterrain
Les signaux peuvent être acheminés par un réseau de câbles enfouis sous terre.

communications[F] individuelles
Ensemble des messages échangés entre particuliers.

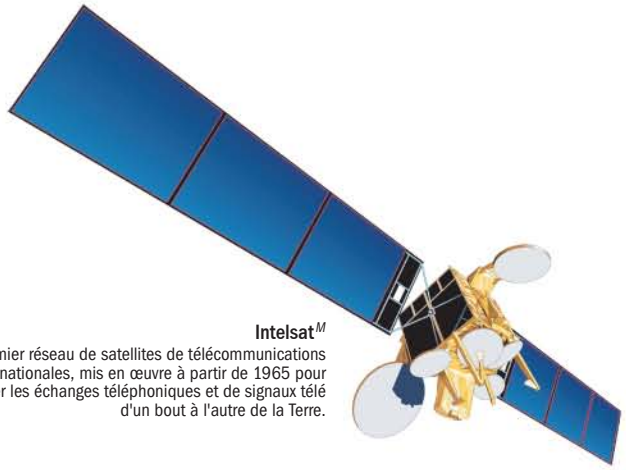
client[M]
Usager (individu ou entreprise) branché à un réseau de télécommunications.

répéteur[M]
Dispositif fixé le long d'un câble qui reçoit, amplifie et réémet les signaux afin d'en assurer la transmission sur de longues distances.

satellites[M] de télécommunications[F]



Anik[M]
Famille de satellites canadiens. Anik A1, lancé en 1972, fut l'un des premiers satellites nationaux de télécommunications.



Intelsat[M]
Premier réseau de satellites de télécommunications internationales, mis en œuvre à partir de 1965 pour assurer les échanges téléphoniques et de signaux télé d'un bout à l'autre de la Terre.

microphone[M] dynamique

Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer, grâce à une bobine mobile se déplaçant dans un champ magnétique.



treillis[M] de protection[F]
Grillage qui recouvre et protège le microphone, tout en atténuant le souffle de l'orateur ou du vent.

membrane[F]
Mince feuille de métal ou de plastique, fixée à la bobine mobile, qui vibre sous l'effet des ondes sonores.

aimant[M]
Matériau produisant le champ magnétique.

bobine[F] mobile
Pièce métallique dont le mouvement dans un champ magnétique, provoqué par les vibrations de la membrane, entraîne la modulation correspondante d'un courant électrique.

interrupteur[M]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou de fermer le microphone.

connecteur[M]
Dispositif qui permet de relier le cordon au microphone.

boîtier[M]

fiche[F] pour jack[M]
Extrémité du câble, munie d'une broche que l'on insère dans une prise de raccordement (jack).

cordon[M]

radio[F] : studio[M] et régie[F]

Local où sont produites, enregistrées ou diffusées des émissions sonores, divisé en deux salles séparées par une baie vitrée.

générateur[M] de tonalités[F] d'amorces[F]
Appareil produisant les signaux de repérage ou de réglage technique insérés au début d'un enregistrement.

magnétophone[M] à cartouches[F]
Appareil permettant d'enregistrer sous forme analogique une émission à diffuser ultérieurement, en utilisant une bande magnétique en cartouche.

crêtemètre[M] graphique
Instrument mesurant l'intensité maximale du son dans un intervalle de temps déterminé.

haut-parleur[M] de contrôle[M]
Appareil qui reproduit le son de l'émission en cours, ce qui permet d'en vérifier la qualité.

magnétophone[M] à cassette[F] numérique
Appareil permettant d'enregistrer sous forme numérique une émission à diffuser ultérieurement, en utilisant une petite cassette de bande magnétique.

pendule[F]
Horloge qui permet de gérer la durée d'une émission.

voyant[M] de mise[F] en ondes[F]
Lampe indiquant qu'une émission est en cours de production.

lecteur[M] de disque[M] compact
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les sons enregistrés sur un disque compact.

vumètres[M]
Dispositifs numériques permettant le contrôle visuel du niveau des signaux sonores.



studio[M]
Local insonorisé conçu pour la prise de son, dans lequel se déroulent les émissions de radio.

platine[F] cassette[F]
Appareil qui lit et enregistre des sons sur la bande magnétique d'une cassette.

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

platine[F] tourne-disque[M]
Appareil qui lit, à l'aide d'un bras muni d'une tête de lecture, les sons enregistrés sur un disque.

consolette[F] de l'annonceur[M]
Coffret de commande destiné à la personne qui présente une émission ou un message. Il permet notamment d'ouvrir ou de fermer le microphone.

pupitre[M] de son[M]
Console regroupant tous les instruments destinés à la commande, au réglage et au mixage du son.

chronomètre[M]
Instrument qui permet de mesurer précisément des intervalles de temps en minutes, secondes et fractions de seconde.

baie[F] de jacks[M]
Série de réceptacles (jacks) permettant le raccordement de divers équipements au pupitre de son.

consolette[F] du réalisateur[M]
Coffret de commande destiné à la personne qui assure la direction de l'émission. Il comprend un microphone permettant de communiquer avec l'annonceur.

régie[F]
Local adjacent au studio, aménagé pour le contrôle et l'enregistrement du son. Le réalisateur y dirige également l'émission en cours.

télévision[F]

La transmission à distance d'images en noir et blanc a été réalisée pour la première fois dans les années 1920. La télévision en couleurs a vu le jour en 1951.

émetteur[M] micro-ondes[F]
Appareil qui produit des ondes électromagnétiques de fréquence un peu plus élevée que les ondes radio et porteuses de signaux télévisuels.

guide[M] d'ondes[F]
Tube qui dirige les ondes du car de reportage vers la station de télévision pour diffusion par le réseau.

antenne[F] parabolique
Dispositif doté d'un réflecteur de forme parabolique, qui émet des ondes vers une station de télévision.

réflecteur[M] parabolique
Surface qui dirige les ondes parallèlement à l'émission.



trépied[M]
Support très stable à trois pieds.

bâti[M] d'équipement[M]
Armoire dans laquelle on range le matériel technique du car de reportage.

car[M] de reportage[M]
Véhicule équipé d'une régie, qui permet de transmettre en direct ou non des reportages ou des émissions effectués à l'extérieur des studios de télévision.

régie[F] du son[M]
Section aménagée pour le contrôle et le réglage de la prise de son.

régie[F] image[F]
Section aménagée pour le contrôle et le réglage de la prise de vue.

preneur[M] de son[M]
Personne responsable de la prise du son.

régie[F] de production[F]
Section aménagée pour la sélection et la composition des images à diffuser ou à enregistrer. On y coordonne aussi les activités des autres régies et du lieu de tournage.

bâti[M] d'équipement[M]
Armoire dans laquelle on range le matériel technique du car de reportage.

bloc[M] de commande[F] des caméras[F]
Pupitre regroupant les organes de commande et de réglage des caméras.

poste[M] téléphonique
Appareil qui permet la transmission de la voix à distance, par l'entremise d'un réseau téléphonique.

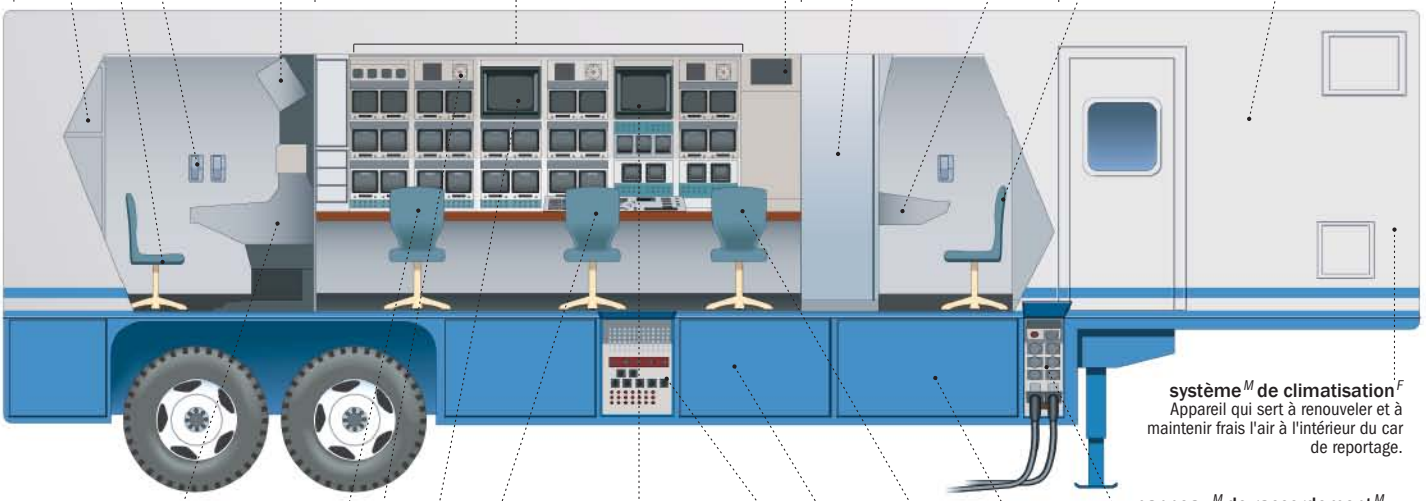
baie[F] de contrôle[M]
Ensemble d'écrans sur lesquels sont projetées les prises de vue des différentes caméras selon les instructions du réalisateur et qui lui permettent de passer de l'une à l'autre en cours d'émission.

contrôleur[M] d'images[F]
Personne dont la fonction consiste à régler le fonctionnement des caméras ainsi que la qualité des images captées.

haut-parleur[M] de contrôle[M]
Appareil qui reproduit le son de l'émission en cours, ce qui permet d'en vérifier la qualité.

haut-parleur[M] de contrôle[M]
Appareil qui reproduit le son de l'émission en cours, ce qui permet d'en vérifier la qualité.

secteur[M] maintenance[F]
Section réservée à l'entretien technique de l'équipement.



système[M] de climatisation[F]
Appareil qui sert à renouveler et à maintenir frais l'air à l'intérieur du car de reportage.

panneau[M] de raccordement[M] électrique
Ensemble des dispositifs reliant les circuits électriques du car à une génératrice ou à un réseau de distribution d'électricité.

pupitre[M] de son[M]
Console regroupant tous les appareils destinés à la commande, au réglage et au mixage du son.

écran[M] de précontrôle[M]
Écran qui permet de visualiser une image avant de la diffuser ou de l'enregistrer, afin d'en assurer la qualité.

soute[F] d'équipement[M] technique
Compartiment destiné au stockage du matériel nécessaire à la production d'une émission (caméras, batteries, etc.).

réalisateur[M]
Personne qui assure la direction technique et artistique du tournage d'un film ou d'une émission de télévision.

technicien[M] aiguilleur[M]
Personne qui effectue les passages d'une caméra à l'autre selon les directives du réalisateur.

directeur[M] technique
Personne responsable de tous les éléments techniques d'une production (son, images, etc.).

pendule[F]
Horloge qui permet de gérer la durée d'une émission.

écran[M] de sortie[F]
Écran qui permet de visualiser l'image envoyée à la station de télévision ou enregistrée pour diffusion différée.

panneau[M] de raccordement[M] vidéo
Ensemble des dispositifs reliant les câbles de caméras aux équipements de régie.

soute[F] des bobines[F] de câbles[M]
Compartiment destiné au stockage des câbles de caméras et d'éclairage.

plateau[M] et régies[F]
Un studio de télévision est formé d'un plateau de tournage et de trois régies, qui renferment diverses installations de commande, de transmission, de contrôle et d'enregistrement.

salle[F] polyvalente
Local dans lequel se déroulent diverses activités techniques ou administratives.

régie[F] d'éclairage[M]
Pièce abritant un ensemble d'appareils qui permettent de faire varier l'intensité lumineuse des projecteurs.

éclairagiste[M]
Personne responsable de l'élaboration des plans d'éclairage, qui supervise également l'installation et le fonctionnement des projecteurs.

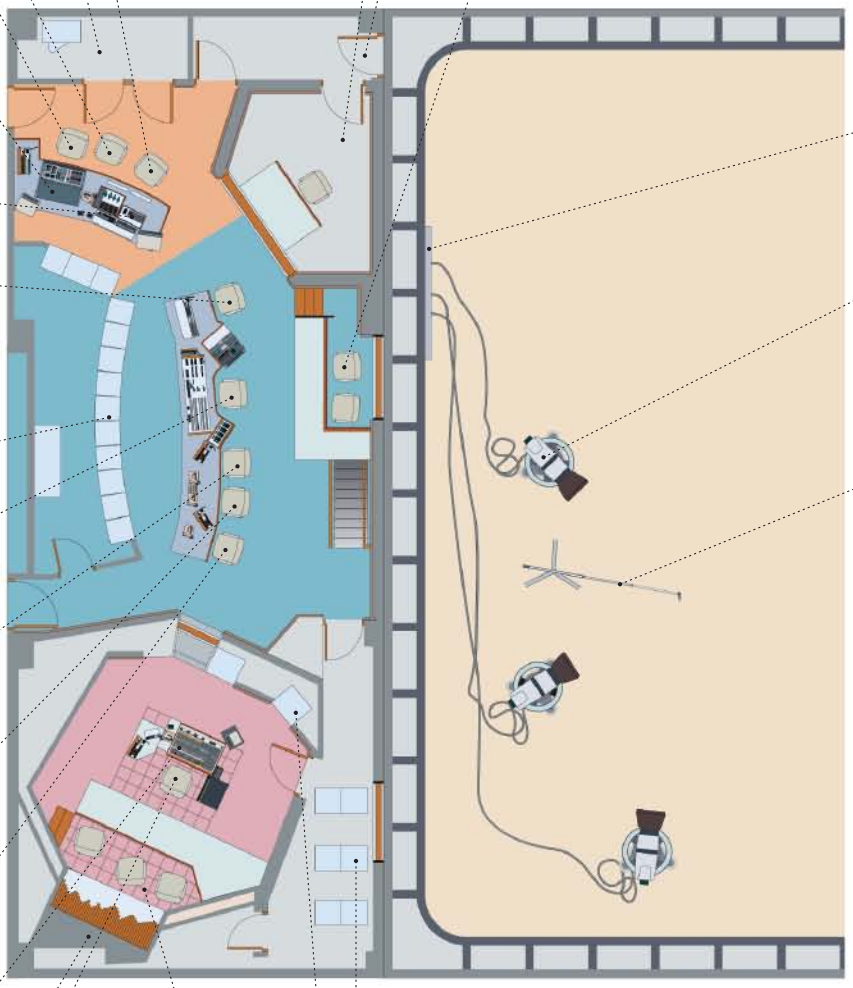
accès[M] à la grille[F] d'éclairage[M]
Endroit qui permet d'accéder à la passerelle surplombant la grille d'éclairage.

contrôleur[M] d'images[F]
Personne dont la fonction consiste à régler le fonctionnement des caméras ainsi que la qualité des images captées.

personnel[M] additionnel de production[F]
Ensemble d'assistants ou de consultants qui participent à la réalisation d'une émission de télévision.

opérateur[M] de régie[F] d'éclairage[M]
Personne qui effectue les changements d'éclairage en cours de production.

pupitre[M] d'éclairage[M]
Console regroupant les organes de commande et de réglage des projecteurs.



boîte[F] de raccordement[M]
Panneau regroupant un ensemble de prises destinées à relier les équipements de régie aux caméras, microphones, interphones, etc.

bloc[M] de commande[F] des caméras[F]
Pupitre regroupant les appareils de commande et de réglage des caméras.

caméra[F]
Appareil de prise de vue qui décompose le faisceau lumineux en trois couleurs primaires grâce à un système optique et qui le convertit en signaux électriques qui seront transmis.

directeur[M] technique
Personne responsable de tous les éléments techniques d'une production (son, images, etc.).

perche[F]
Tige à l'extrémité de laquelle est suspendu un microphone. Celui-ci peut donc être placé au-dessus des comédiens, hors du champ de la caméra.

baie[F] de contrôle[M]
Ensemble d'écrans sur lesquels sont projetées les prises de vue des différentes caméras selon les instructions du réalisateur et qui lui permettent de passer de l'une à l'autre en cours d'émission.

technicien[M] aiguilleur[M]
Personne qui effectue les passages d'une caméra à l'autre selon les directives du réalisateur.

réalisateur[M]
Personne qui assure la direction technique et artistique du tournage d'un film ou d'une émission de télévision.

assistant[M] à la réalisation[F]
Collaborateur du réalisateur, généralement responsable des détails techniques concernant le déroulement de l'émission.

conseiller[M] de production[F]
Collaborateur du personnel de production, qui veille notamment au bon déroulement de l'émission.

pupitre[M] de son[M]
Console regroupant tous les instruments destinés à la commande, au réglage et au mixage du son.

conseillers[M] musicaux
Assistants du personnel de production pour la partie musicale de l'émission.

bâti[M] d'équipement[M]
Armoire dans laquelle on range le matériel technique des régies.

trappe[F] acoustique
Dispositif qui permet d'atténuer ou d'éliminer, dans une pièce, certaines fréquences graves.

preneur[M] de son[M]
Personne responsable de la prise du son.

haut-parleur[M] de contrôle[M]
Appareil qui reproduit le son de l'émission en cours, ce qui permet d'en vérifier la qualité.

plateau[M]
Local insonorisé ou non, conçu pour la prise de son et la prise de vue d'émissions de télévision.

régie[F] image[F]/éclairage[M]
Section aménagée pour le contrôle de la prise de vue et de l'éclairage.

régie[F] du son[M]
Section aménagée pour le contrôle et le réglage de la prise de son.

régie[F] de production[F]
Section aménagée pour la sélection et la composition des images à diffuser ou à enregistrer. On y coordonne aussi les activités des autres régies et du plateau.

régie F de production F
Section aménagée pour la sélection et la composition des images à diffuser ou à enregistrer. On y coordonne aussi les activités des autres régies et du plateau.

poste M de contrôle M audio/vidéo
Module de vérification de la qualité du son et de l'image.

oscilloscope M de phase F audio
Appareil de mesure permettant de vérifier la phase d'un signal stéréophonique.

écrans M de précontrôle M
Écrans qui permettent de visualiser une image avant de la diffuser ou de l'enregistrer, afin d'en assurer la qualité.

oscilloscope M/vectoscope M
Appareil de mesure permettant de vérifier la qualité d'un signal vidéo (intensités lumineuses et couleurs).

baie F de contrôle M
Ensemble d'écrans sur lesquels sont projetées les prises de vue des différentes caméras selon les instructions du réalisateur et qui lui permettent de passer de l'une à l'autre en cours d'émission.

écrans M d'entrée F
Écrans affichant les images captées par les caméras de plateau ou provenant de diverses autres sources (magnétoscope, télécinéma, etc.).

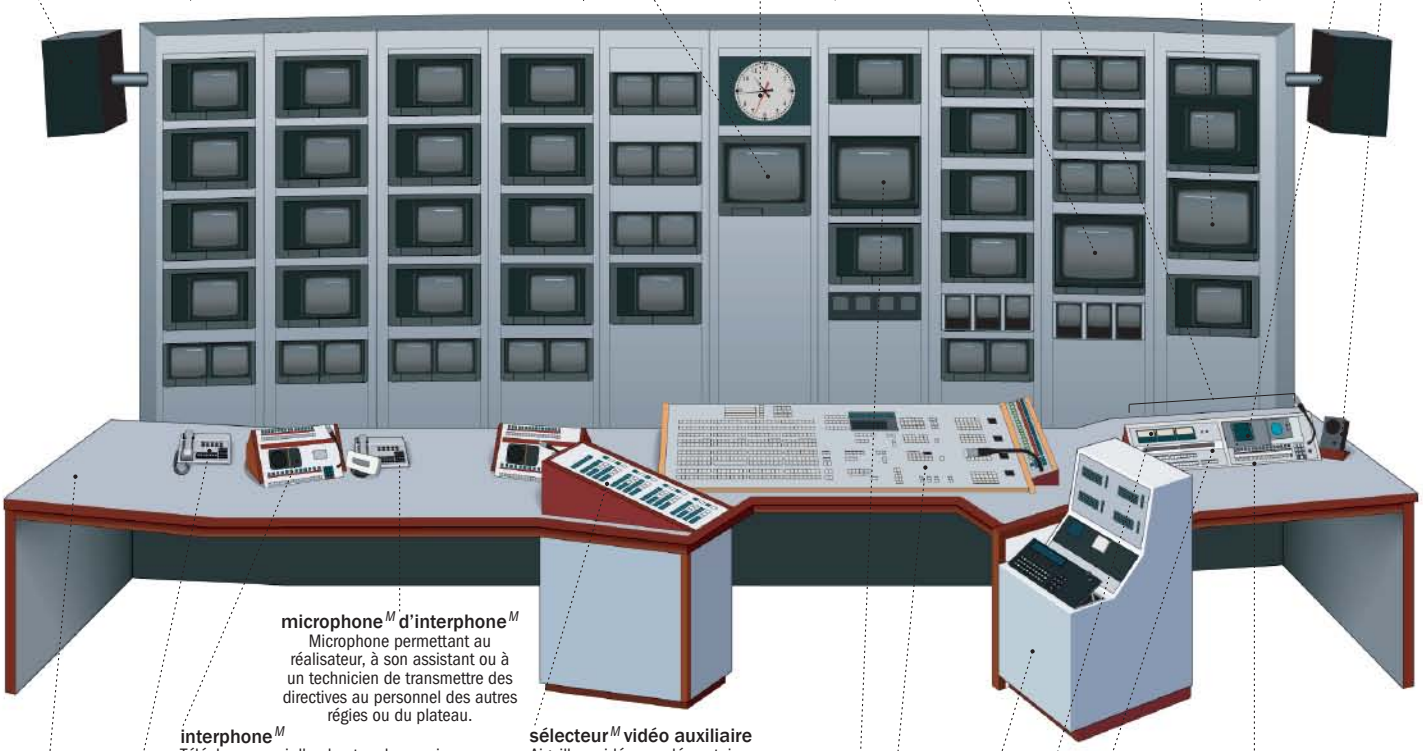
écran M du truqueur M numérique
Écran permettant de visualiser les effets spéciaux préparés à l'aide du truqueur numérique.

écran M du directeur M technique
Écran permettant au directeur technique de vérifier une image.

haut-parleur M de contrôle M
Appareil qui reproduit le son de l'émission en cours, ce qui permet d'en vérifier la qualité.

écran M de sortie F
Écran qui permet de visualiser l'image diffusée ou enregistrée.

pendule F
Horloge qui permet de gérer la durée d'une émission.



microphone M d'interphone M
Microphone permettant au réalisateur, à son assistant ou à un technicien de transmettre des directives au personnel des autres régies ou du plateau.

interphone M
Téléphone muni d'un haut-parleur, qui permet la communication entre différents lieux d'un même bâtiment.

sélecteur M vidéo auxiliaire
Aiguilleur vidéo supplémentaire.

poste M téléphonique
Appareil qui permet la transmission de la voix à distance, par l'entremise d'un réseau téléphonique.

écran M principal de précontrôle M
Écran qui permet de visualiser l'image d'une émission avant sa diffusion ou son enregistrement.

sélecteur M de contrôle M vidéo
Dispositif permettant de choisir l'image à vérifier.

table F de production F
Pupitre regroupant les appareils techniques de la régie de production.

aiguilleur M vidéo de production F
Appareil servant à sélectionner et à transmettre des images à diffuser ou à enregistrer. Il permet d'effectuer divers effets de transition entre les images.

sélecteur M de contrôle M audio
Dispositif permettant de choisir la source sonore à vérifier.

truqueur M numérique
Appareil servant à créer des effets spéciaux à partir d'images numérisées.

vumètres M audio
Instruments mesurant l'intensité relative des sons.

plateau M
Local insonorisé ou non, conçu pour la prise de son et la prise de vue d'émissions de télévision.

projecteur M **d'ambiance** F **sur pantographe** M
Projecteur d'ambiance monté sur un support extensible réglable en hauteur.

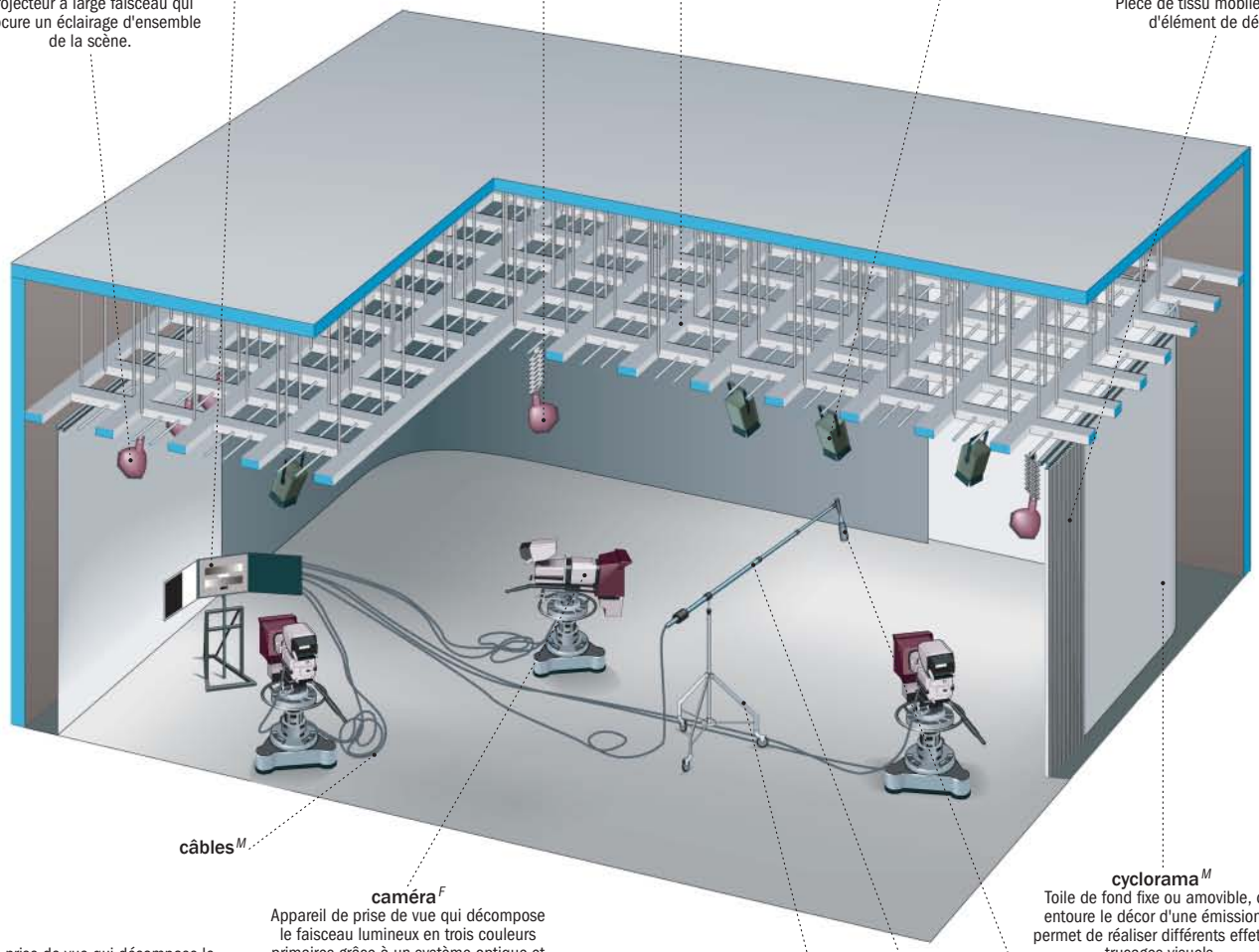
projecteur M **à faisceau** M **concentré**
Petit projecteur orientable qui assure l'éclairage localisé d'un comédien ou d'une partie de décor.

mire F **de réglage** M
Image servant à calibrer et à effectuer divers réglages de la caméra.

grille F **d'éclairage** M
Grille sur laquelle sont fixés des projecteurs.

projecteur M **d'ambiance** F
Projecteur à large faisceau qui procure un éclairage d'ensemble de la scène.

rideau M
Pièce de tissu mobile qui sert d'élément de décor.



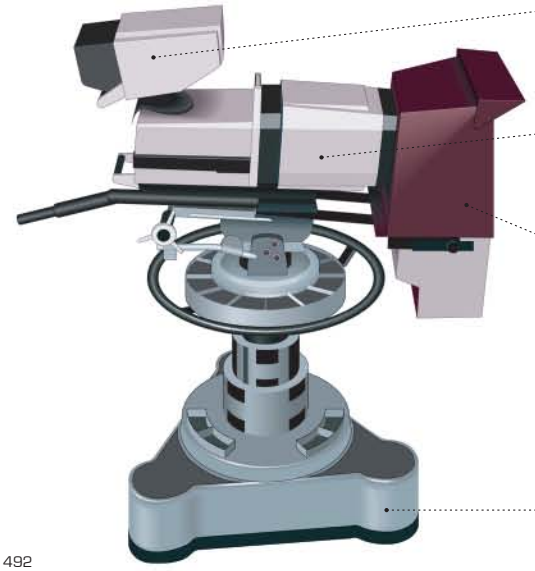
câbles M

caméra F
Appareil de prise de vue qui décompose le faisceau lumineux en trois couleurs primaires grâce à un système optique et qui le convertit en signaux électriques qui seront transmis.

cyclorama M
Toile de fond fixe ou amovible, qui entoure le décor d'une émission. Il permet de réaliser différents effets ou trucages visuels.

caméra F
Appareil de prise de vue qui décompose le faisceau lumineux en trois couleurs primaires grâce à un système optique et qui le convertit en signaux électriques qui seront transmis.

microphone M
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.



viseur M **de caméra** F
Dispositif permettant de visualiser l'image de la scène filmée afin de la cadrer et d'en régler la netteté.

perche F
Tige à l'extrémité de laquelle est suspendu un microphone. Celui-ci peut donc être placé au-dessus des comédiens, hors du champ de la caméra.

zoom M
Objectif qui permet de modifier le champ de vision couvert afin d'obtenir une vue rapprochée ou éloignée du sujet filmé sans déplacer la caméra.

trépied M **de perche** F
Support très stable à trois côtés, sur roulettes.

télésouffleur M
Écran sur lequel défile le texte d'un présentateur, conçu pour qu'il puisse lire sans quitter la caméra des yeux.

trépied M **de caméra** F
Support très stable à trois côtés, sur roues.



téléviseur M à cristaux M liquides
Téléviseur à écran plat et mince, qui reproduit les images en utilisant le reflet de la lumière sur des cristaux liquides.



téléviseur M à plasma M
Téléviseur à écran plat et mince, qui reproduit les images en utilisant la lumière émise par un mélange gazeux.

téléviseur M à écran M cathodique
Téléviseur à écran bombé ou plat, qui reproduit les images à l'aide d'un tube-image projetant des faisceaux d'électrons.

coffret M
Enceinte rectangulaire abritant les composants internes du téléviseur.

écran M
Surface sur laquelle se forment les images de télévision.



interrupteur M d'alimentation F
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.

boutons M de réglage M
Touches permettant de modifier divers paramètres (luminosité de l'écran, volume, etc.).

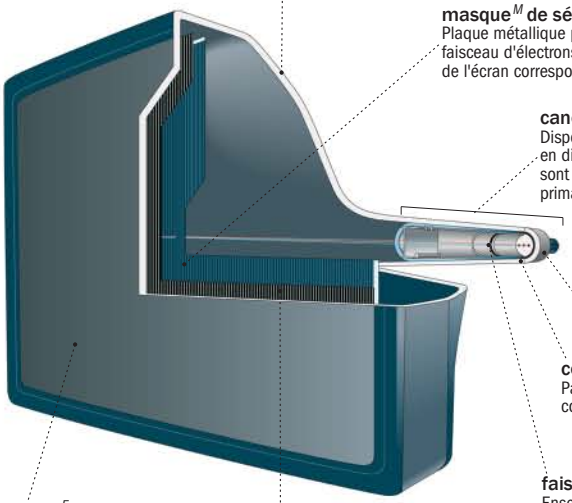
capteur M de télécommande F
Dispositif recevant les signaux infrarouges émis par une télécommande, qui permettent d'actionner à distance certaines fonctions de l'appareil.

tube M-image F
Tube de verre dans lequel on a fait le vide, qui convertit des signaux vidéo en faisceaux d'électrons permettant la production d'images sur l'écran.

cône M
Partie arrière évasée du tube-image.

masque M de sélection F des couleurs F
Plaque métallique perforée qui dirige chaque faisceau d'électrons vers les parties sensibles de l'écran correspondant à sa couleur.

canon M à électrons M
Dispositif qui émet des faisceaux d'électrons en direction de l'écran. Trois faisceaux sont produits, soit un pour chaque couleur primaire (rouge, vert, bleu).



culot M
Extrémité du tube-image, qui assure la connexion aux circuits extérieurs.

col M
Partie étroite du tube-image, qui contient le canon à électrons.

faisceau M d'électrons M
Ensemble de particules à charge négative se propageant dans la même direction, dont l'intensité varie en fonction du signal vidéo reçu.

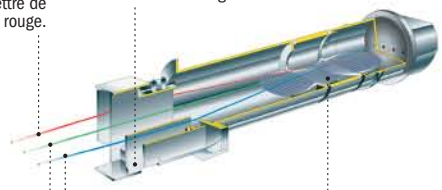
vitre F protectrice
Partie avant du tube-image, qui recouvre l'écran.

écran M
Surface sur laquelle se forment les images, couverte de points sensibles émettant de la lumière rouge, verte ou bleue lorsqu'ils sont frappés par des électrons.

canon M à électrons M
Dispositif qui émet des faisceaux d'électrons en direction de l'écran. Trois faisceaux sont produits, soit un pour chaque couleur primaire (rouge, vert, bleu).

grille F
Électrode munie d'ouvertures qui permettent le passage des électrons. Elle contribue à régler l'intensité des faisceaux dirigés vers l'écran.

faisceau M rouge
Faisceau d'électrons destiné à frapper les parties sensibles de l'écran conçues pour émettre de la lumière rouge.



faisceau M vert
Faisceau d'électrons destiné à frapper les parties sensibles de l'écran conçues pour émettre de la lumière verte.

champ M magnétique
Zone où se manifestent les propriétés magnétiques d'un aimant. Il contrôle la direction des faisceaux d'électrons pour permettre le balayage complet de l'écran.

faisceau M bleu
Faisceau d'électrons destiné à frapper les parties sensibles de l'écran conçues pour émettre de la lumière bleue.

télévision[F]

antenne[F] parabolique
Dispositif doté d'un réflecteur de forme parabolique, qui reçoit des ondes radio provenant d'un satellite de télécommunications.

réflecteur[M]
Surface qui collecte les ondes et les fait converger vers le bloc convertisseur.



bloc[M] convertisseur[M]
Appareil qui recueille les ondes, les amplifie, puis les transforme en signaux utilisables par un récepteur (un terminal numérique, par exemple).

mât[M]
Tube qui soutient l'antenne et permet de la fixer sur un support.

terminal[M] numérique
Appareil qui décode des signaux télévisuels numérisés, transmis par satellite ou par câble, et les achemine vers un téléviseur.



lecteur[M] de carte[F]
Dispositif permettant de lire une carte à puce qui autorise ou non le décodage des signaux en fonction du type d'abonnement de l'utilisateur.

télécommande[F]
Dispositif qui commande à distance certaines fonctions du terminal (mise en marche ou arrêt, sélection de programmes, etc.).

cinéma[M] maison[F]
Ensemble audiovisuel permettant de recréer à domicile les effets sonores et visuels d'une salle de cinéma.

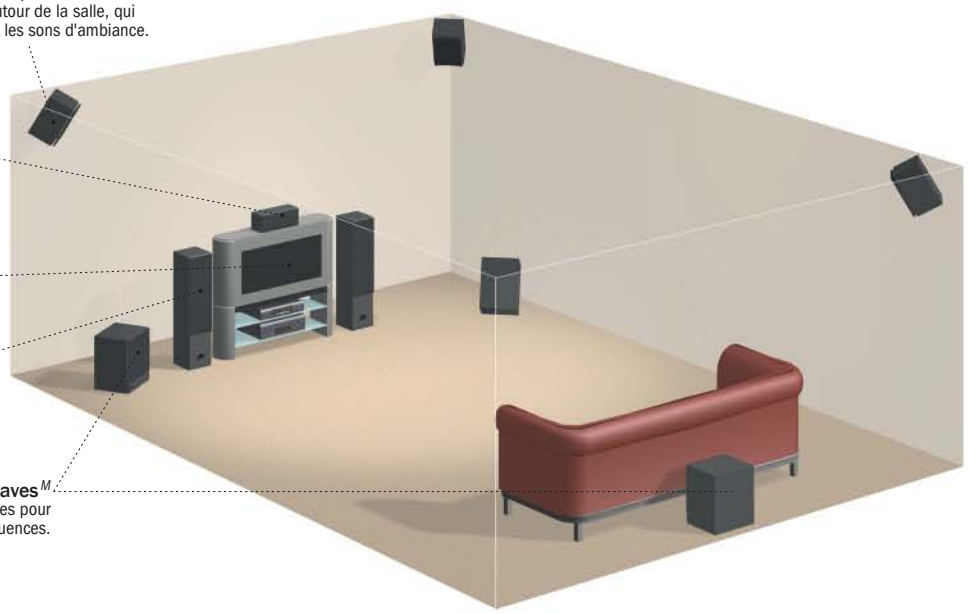
enceinte[F] ambiophonique
Chacune des petites enceintes placées autour de la salle, qui reproduisent les sons d'ambiance.

enceinte[F] centrale
Enceinte placée entre les deux enceintes principales, qui reproduit les dialogues ainsi que certains effets sonores.

téléviseur[M] grand écran[M]
Téléviseur muni d'un écran dont le rapport largeur/hauteur, plus élevé que la valeur habituelle, respecte le format de présentation des salles de cinéma.

enceinte[F] principale
Chacune des deux enceintes placées de part et d'autre du téléviseur, qui reproduisent la plupart des sons et la musique.

enceintes[F] d'extrêmes graves[M]
Enceintes de grande dimension conçues pour reproduire de très basses fréquences.



magnétoscope[M]
Appareil qui lit ou enregistre des signaux visuels et sonores sur la bande magnétique d'une cassette vidéo.

logement[M] de la cassette[F]
Cavité destinée à recevoir une cassette vidéo.

afficheur[M]
Écran présentant des indications sur les réglages de l'appareil ou sur les opérations effectuées.

interrupteur[M] d'alimentation[F]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.



télécommande F
Dispositif qui commande à distance certaines fonctions d'un téléviseur, d'un magnétoscope, d'un lecteur de DVD vidéo ou d'autres appareils électroniques.

écran M
Surface d'affichage permettant de visualiser les divers menus de réglage et d'options.

menu M
Bouton permettant d'accéder directement au menu principal de la télécommande.

sélection F
Bouton servant à choisir un réglage ou une opération à effectuer.

arrêt M
Touche permettant d'interrompre la lecture ou l'enregistrement.

réglage M du volume M
Bouton qui permet de régler l'intensité du son émis par l'appareil.

sélection F des canaux M
Touches numériques permettant de choisir directement le canal désiré.

touches F de fonctions F
Touches permettant d'activer diverses options d'affichage ou de régler certains paramètres.



touche F de navigation F
Bouton qui sert principalement à se déplacer dans les différents menus de la télécommande.

changement M de piste F/lecture F rapide
Boutons utilisés pour passer à la plage suivante ou précédente, ou encore pour commander la reproduction accélérée du son ou de l'image vers l'avant ou vers l'arrière.

pause F/arrêt M sur l'image F
Touche qui permet d'arrêter momentanément la lecture, de façon à obtenir à l'écran une image fixe.

lecture F
Touche permettant de démarrer la lecture d'une bande, d'un disque ou d'un fichier.

recherche F des canaux M
Touches permettant de changer de canal.

sourdine F
Bouton permettant de rendre le son inaudible.

interrupteur M
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre la télécommande ou un appareil électronique qui lui est relié.

interrupteur M d'alimentation F
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.

sélection F des canaux M
Touches numériques servant à choisir directement le poste désiré.

afficheur M
Écran présentant des indications sur les réglages de l'appareil ou sur les opérations effectuées.

touche F d'enregistrement M
Bouton permettant de lancer l'enregistrement d'une émission.

enregistreur M de DVD M vidéo
Appareil qui permet de lire ou d'enregistrer des données sur un DVD vidéo.



touche F de lecture F
Bouton permettant de démarrer la lecture d'un disque.

touche F d'arrêt M
Bouton commandant l'interruption de la lecture ou de l'enregistrement.

plateau M de chargement M
Partie de l'appareil dans laquelle on insère le disque pour la lecture ou l'enregistrement.

contrôle M du plateau M
Bouton servant à ouvrir ou fermer le plateau.

pause F/arrêt M sur l'image F
Touche qui permet d'arrêter momentanément le disque en cours de lecture, de façon à obtenir à l'écran une image fixe.

changement M de piste F/lecture F rapide
Boutons utilisés pour passer à la scène suivante ou précédente, ou encore pour commander la reproduction accélérée de l'image vers l'avant ou vers l'arrière.

supports M d'enregistrement M
Matériel permettant d'enregistrer des images et des sons.

cassette F vidéo
Boîtier rigide contenant une bande magnétique sur laquelle peuvent être enregistrés des images et des sons.

bobine F
Pièce cylindrique qui permet l'enroulement ou le déroulement de la bande magnétique.



bande F magnétique
Ruban souple, dont la face est revêtue d'une substance magnétique, utilisé comme support d'enregistrement.

disque M numérique polyvalent (DVD)
Support d'enregistrement numérique à formats multiples (vidéo, audio, multimédia, etc.) dont la capacité de stockage est supérieure à celle du disque compact.



caméscope[M] mini-DV : vue[F] avant
Caméra vidéo portative qui enregistre les sons et les images en format numérique sur une cassette mini-DV.

commande[F] du zoom[M]
Bouton servant à ajuster le zoom pour obtenir une vue éloignée ou rapprochée du sujet filmé.

mode[M] d'enregistrement[M]
Bouton permettant de sélectionner un support d'enregistrement (cassette ou carte mémoire).

viseur[M] électronique
Petit moniteur vidéo permettant de visualiser l'image de la scène filmée afin de la cadrer et d'en régler la netteté.

touche[F] photo[F]
Bouton permettant d'enregistrer une image fixe sur une carte mémoire.



objectif[M] zoom
Objectif qui permet de modifier le champ de vision couvert afin d'obtenir une vue rapprochée ou éloignée du sujet filmé sans déplacer le caméscope.

commutateur[M] alimentation[F]/fonctions[F]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt du caméscope, qui permet également d'en sélectionner le mode de fonctionnement (caméra, lecture, recharge de la pile, etc.).

couvre-prises[M]
Couvercle qui recouvre les différentes prises d'entrée ou de sortie du caméscope (microphone, audio/vidéo, DV).

lampe[F]
Appareil produisant un faisceau de lumière destiné à éclairer le sujet filmé.

dragonne[F]
Courroie réglable permettant de porter le caméscope.

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

caméscope[M] mini-DV : vue[F] arrière

commandes[F] de la bande[F] vidéo
Boutons qui contrôlent le visionnement des images enregistrées.

touche[F] de mise[F] au point[M]
Bouton qui permet d'ajuster automatiquement ou manuellement la netteté de l'image.

touche[F] de prise[F] de vues[F] nocturne
Bouton qui active ou désactive la fonction permettant de filmer dans l'obscurité.

écran[M] à cristaux[M] liquides
Écran qui affiche des données alphanumériques ou des images en utilisant le reflet de la lumière sur des cristaux liquides.



oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil pour observer l'image issue de l'objectif.

touche[F] d'enregistrement[M]
Bouton permettant de démarrer ou d'arrêter l'enregistrement d'images et de sons.

pile[F] rechargeable
Appareil capable d'emmagasiner de l'énergie chimique pendant la charge et de la transformer en énergie électrique.

logement[M] de la carte[F] mémoire[F]
Fente recouverte d'un couvercle et destinée à recevoir une carte mémoire, qui permet d'enregistrer les images fixes prises par le caméscope.

haut-parleur[M]
Appareil intégré permettant la reproduction du son.

touche[F] de rétroéclairage[M]
Bouton utilisé pour accroître le contraste de l'écran à cristaux liquides afin d'en améliorer la lisibilité.

touche[F] écran[M] large/code[M] de données[F]
Bouton servant à activer l'enregistrement en format écran large ou à insérer diverses données sur l'image filmée (date, heure, etc.).

touche[F] de menu[M]
Bouton qui commande l'affichage des menus, utilisés pour modifier des réglages ou accéder aux options du caméscope.



caméscope[M] à disque[M] dur
Caméra vidéo portative qui enregistre les sons et les images en format numérique sur un disque dur interne.



caméscope[M] DVD
Caméra vidéo portative qui enregistre les sons et les images en format numérique directement sur un disque numérique polyvalent (DVD).

logement[M] de la cassette[F]
Cavité destinée à recevoir une cassette vidéo.



adaptateur[M] de cassette[F] vidéo compacte
Boîtier permettant le visionnement d'une cassette vidéo compacte par un magnétoscope standard.



cassette[F] mini-DV
Cassette vidéo numérique sur laquelle peuvent être enregistrés des images et des sons.

chaîne[F] stéréo

Système de reproduction du son, qui comprend notamment un syntoniseur, des appareils de lecture, un amplificateur et des enceintes acoustiques.

interrupteur[M] d'alimentation[F]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.

touche[F] mémoire[F]
Bouton permettant de conserver certaines stations en mémoire.

commutateur[M] mono[F]/stéréo[F]
Bouton utilisé pour choisir le mode de reproduction du son (monophonique ou stéréophonique).

syntoniseur[M]
Appareil qui permet la réception des signaux transmis par des stations de radio en sélectionnant la fréquence appropriée.



touche[F] de présélection[F]
Bouton permettant de syntoniser une station conservée en mémoire.

affichage[M] numérique des stations[F]
Écran à cristaux liquides qui indique la fréquence de radiodiffusion de la station syntonisée.

sélecteur[M] de stations[F]
Bouton permettant de choisir une fréquence de radiodiffusion.

touche[F] de modulation[F]
Bouton servant à sélectionner la bande AM ou FM.

mode[M] de sélection[F] des stations[F]
Bouton permettant de choisir entre une sélection automatique (balayage) ou manuelle des stations.

balayage[M] automatique des stations[F]
Bouton qui permet de parcourir toute la bande de fréquences à la recherche d'une station à sélectionner.

bandes[F] de fréquences[F]
Ensembles de fréquences que contient le signal sonore.

égalisateur[M] graphique
Appareil qui permet de moduler le signal reçu en réglant l'intensité relative de chacune des bandes de fréquences qu'il contient.



interrupteur[M] d'alimentation[F]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.

curseur[M] de réglage[M] de la fréquence[F]
Pièce coulissante qui permet d'atténuer ou d'amplifier le signal sonore associé à une bande de fréquences donnée.

chaîne[F] stéréo

ampli[M]-syntoniseur[M] : vue[F] avant
Appareil combinant les fonctions de syntoniseur (réception de signaux radio) et d'amplificateur (augmentation de la puissance du signal sonore).

voyants[M] d'indication[F] du mode[M] sonore
Petites lampes qui indiquent visuellement le mode sonore sélectionné.

contrôle[M] du champ[M] sonore
Roulette permettant de sélectionner une ambiance d'écoute particulière (salle de concerts, cabaret, en direct, etc.).

sélecteur[M] de mode[M] sonore
Roulette utilisée pour choisir le mode de reproduction du son (monophonique, stéréophonique, ambiophonique, etc.).

interrupteur[M] d'alimentation[F]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.

touches[F] de sélection[F] des enceintes[F]
Boutons qui permettent d'activer ou de désactiver une ou plusieurs enceintes.

prise[F] casque[M]
Réceptacle destiné à recevoir la fiche d'un casque d'écoute.

touches[F] de sélection[F] des stations[F]
Boutons permettant de choisir une fréquence de radiodiffusion.

touche[F] de présélection[F]
Bouton permettant de syntoniser une station conservée en mémoire.

touche[F] de modulation[F]
Bouton servant à sélectionner la bande AM ou FM.

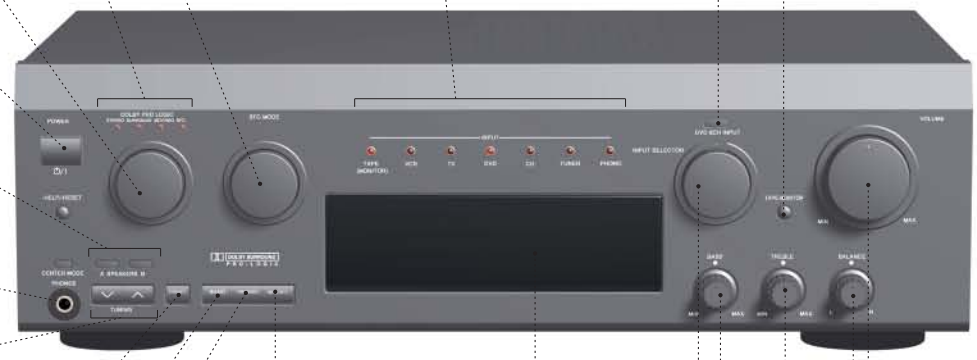
touche[F] de sélection[F] du mode[M] FM
Bouton permettant de choisir le mode de reproduction du son (monophonique ou stéréophonique) dans la bande FM.

touche[F] mémoire[F]
Bouton permettant de conserver certaines stations en mémoire.

voyants[M] d'entrée[F]
Petites lampes qui indiquent visuellement l'entrée sélectionnée.

touche[F] de sélection[F] d'entrée[F]
Bouton utilisé pour choisir l'entrée DVD à six canaux, permettant la restitution d'un environnement sonore tridimensionnel (cinéma maison).

touche[F] de sélection[F] du magnétophone[M]
Bouton qui permet d'activer ou de désactiver le magnétophone.



afficheur[M]
Écran présentant des indications sur les réglages de l'appareil ou sur les opérations effectuées.

sélecteur[M] d'entrée[F]
Bouton permettant de choisir la source des signaux introduits dans l'appareil (syntoniseur, platine cassette, lecteur de disque compact ou de DVD, etc.).

contrôle[M] de tonalité[F] des graves[M]
Bouton permettant d'ajuster le niveau relatif des sons de basses fréquences.

réglage[M] du volume[M]
Bouton qui permet de régler l'intensité du son émis par l'appareil.

équilibrage[M] des haut-parleurs[M]
Bouton utilisé pour régler le volume relatif des canaux droit et gauche.

contrôle[M] de tonalité[F] des aigus[M]
Bouton permettant d'ajuster le niveau relatif des sons de hautes fréquences.

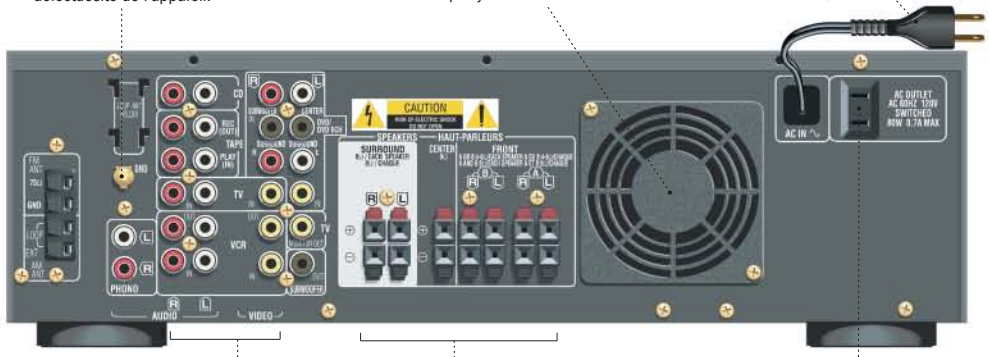
ampli[M]-syntoniseur[M] : vue[F] arrière

borne[F] de mise[F] à la terre[F]
Dispositif assurant le transfert du courant au sol pour prévenir les risques d'électrocution en cas de défectuosité de l'appareil.

ventilateur[M]
Appareil qui propulse de l'air pour refroidir les composantes internes de l'ampli-syntoniseur.

cordon[M] d'alimentation[F]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier l'appareil au circuit électrique.

bornes[F] de raccordement[M] des antennes[F]
Prises permettant de relier les antennes de réception AM et FM à l'ampli-syntoniseur.



prises[F] d'entrée[F]/de sortie[F] audio/vidéo
Prises de raccordement permettant le transfert de signaux audio et vidéo entre l'ampli-syntoniseur et les différents appareils de lecture ou d'enregistrement.

bornes[F] de raccordement[M] des enceintes[F]
Prises permettant de relier les enceintes acoustiques à l'ampli-syntoniseur.

prise[F] de courant[M] commutée
Dispositif qui alimente en courant électrique l'appareil qui y est branché lorsque l'ampli-syntoniseur est en marche.

cassette[F]
Boîtier rigide contenant une bande magnétique sur laquelle peuvent être enregistrés des sons.

bobine[F] **réceptrice**
Pièce cylindrique sur laquelle s'enroule la bande magnétique.



boîtier[M]
Structure rigide qui recouvre et protège la bande magnétique.

bande[F] **magnétique**
Ruban souple, dont la face est revêtue d'une substance magnétique, utilisé comme support d'enregistrement.

galet[M]
Bobine destinée à guider la bande magnétique.

fenêtre[F] **de lecture**[F]
Ouverture permettant à la bande magnétique de défiler devant la tête de lecture d'une platine cassette.

guide-bande[M]
Pièce qui maintient et guide la bande magnétique devant la fenêtre de lecture.

platine[F] **cassette**[F]
Appareil qui lit et enregistre des sons sur la bande magnétique d'une cassette.

bouton[M] **de remise**[F] **à zéro**[M]
Touche ramenant le compteur à zéro.

lecture[F]
Touche permettant de démarrer la lecture d'une bande.

avance[F] **rapide**
Touche qui commande l'avancée rapide de la bande d'une cassette.

bouton[M] **d'éjection**[F]
Touche qui déclenche le mécanisme qui expulse la cassette du logement de lecture.

compteur[M]
Dispositif qui indique la durée d'une séquence enregistrée sur la bande.

sélecteur[M] **de bandes**[F]
Ensemble de boutons servant à préciser le type de bande magnétique utilisé (normal, chrome ou métal).

indicateur[M] **de niveau**[M]
Dispositif qui indique l'intensité des signaux sonores lus ou enregistrés.



logement[M] **de cassette**[F]
Compartiment destiné à recevoir une cassette pour lecture.

arrêt[M]
Touche permettant d'interrompre la lecture, l'enregistrement, le rebobinage ou l'avance rapide d'une bande.

interrupteur[M] **d'accord**[M]
Bouton permettant d'enregistrer une section vierge au début d'une plage ou entre deux plages.

rebobinage[M]
Touche qui commande le rebobinage de la bande d'une cassette.

enregistrement[M]
Touche permettant de démarrer le mécanisme d'enregistrement de sons sur la bande.

pause[F]
Touche qui permet de suspendre momentanément la lecture ou l'enregistrement.

réglage[M] **de niveau**[M] **d'enregistrement**[M]
Dispositif servant à modifier l'intensité des signaux sonores enregistrés.

chaîne[F] stéréo

disque[M]
Support circulaire, généralement en matière plastique, sur lequel sont enregistrés des sons.

plage[F] **de séparation**[F]
Partie vierge du sillon concentrique destinée à séparer deux surfaces gravées.

sillon[M] **de départ**[M]
Partie du sillon concentrique qui marque le début du disque.

sillon[M] **concentrique**
Piste en forme de spirale gravée à la surface du disque, parcourue de l'extérieur vers l'intérieur par la tête de lecture de la platine vinyle.

surface[F] **gravée**
Partie du sillon concentrique qui contient un enregistrement. Les côtés du sillon sont marqués de bosses et de creux qui font vibrer une pointe de lecture.



sillon[M] **de sortie**[F]
Partie du sillon concentrique qui marque la fin de la dernière surface gravée.

trou[M] **central**
Orifice circulaire du disque permettant de l'insérer sur l'axe du plateau.

étiquette[F]
Inscription fixée au centre du disque, qui fournit des renseignements sur le contenu de l'enregistrement.

platine[F] **tourne-disque**[M]
Appareil qui lit, à l'aide d'un bras muni d'une tête de lecture, les sons enregistrés sur un disque.

contrepoids[M]
Pièce permettant de régler la force d'appui de la tête de lecture sur le sillon du disque.

couvercle[M]
Structure mobile qui recouvre et protège la platine ou le disque en cours de lecture.

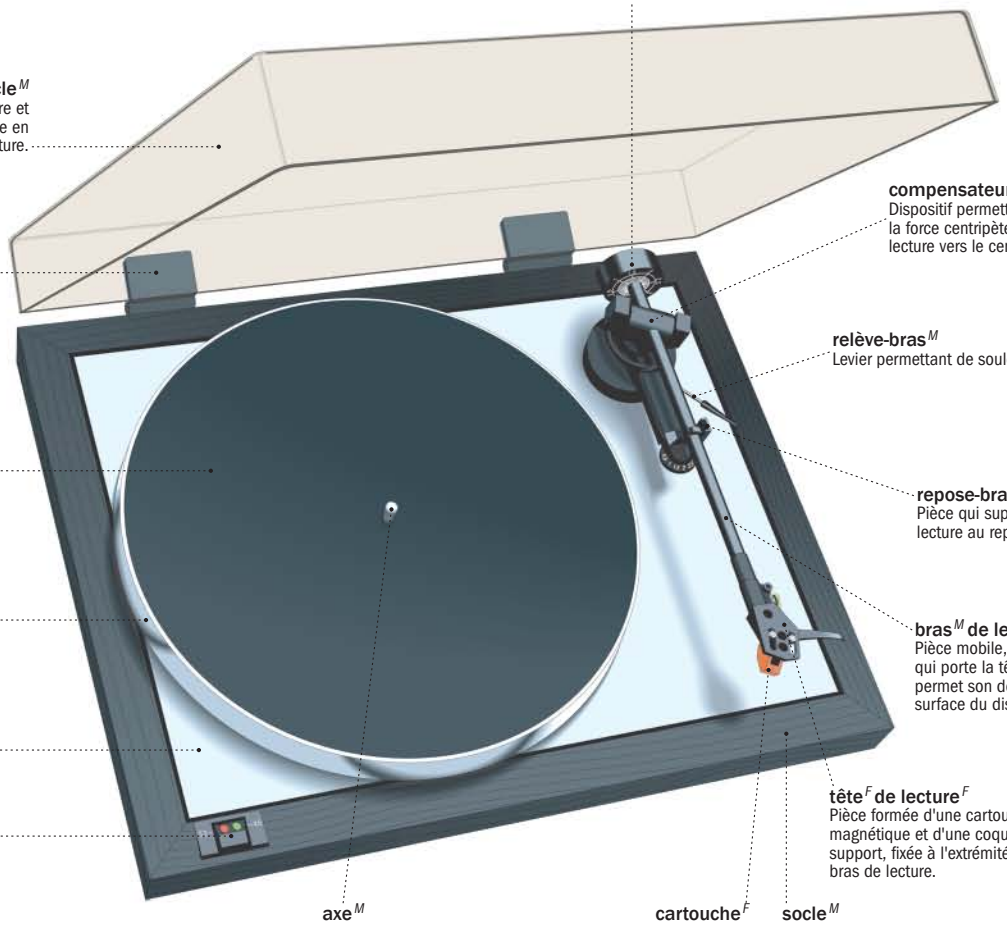
charnière[F]
Attache articulée qui permet de soulever et d'abaisser le couvercle.

couvre-plateau[M]
Revêtement du plateau, antidérapant et anti-égratignures, généralement constitué de feutre ou de caoutchouc.

plateau[M]
Pièce rotative qui porte le disque lors de la lecture.

contre-platine[F]
Plaque de support du plateau, généralement reliée au socle par une suspension élastique.

sélecteur[M] **de vitesse**[F]
Dispositif permettant de choisir la vitesse de rotation du plateau (45 ou 33 1/3 tours par minute).



compensateur[M] **de poussée**[F] **latérale**
Dispositif permettant de réduire les effets de la force centripète, qui entraîne le bras de lecture vers le centre du disque.

relève-bras[M]
Levier permettant de soulever le bras de lecture.

repose-bras[M]
Pièce qui supporte le bras de lecture au repos.

bras[M] **de lecture**[F]
Pièce mobile, de forme allongée, qui porte la tête de lecture et permet son déplacement à la surface du disque.

tête[F] **de lecture**[F]
Pièce formée d'une cartouche magnétique et d'une coquille de support, fixée à l'extrémité du bras de lecture.

axe[M]
Pièce cylindrique servant de pivot au plateau et au disque.

cartouche[F]
Dispositif qui transforme en impulsions électriques les vibrations d'une pointe de lecture parcourant le sillon d'un disque.

socle[M]
Structure qui soutient tous les composants de la platine vinyle.

disque[M] compact
Support d'enregistrement numérique à formats multiples (vidéo, audio, etc.) dont la capacité de stockage est variable.

bande[F] d'identification[F] technique
Surface sur laquelle est gravé le code d'identification du disque.



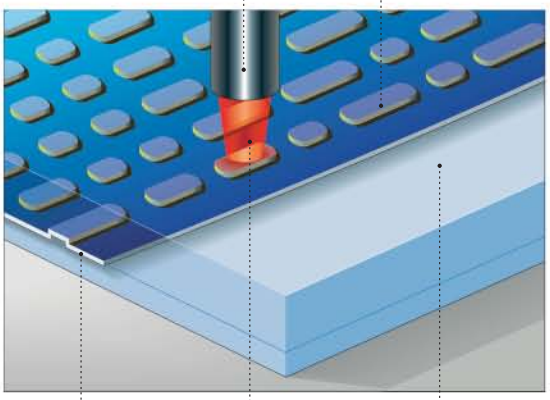
surface[F] pressée
Surface qui contient l'enregistrement, codé sur une piste en spirale imprimée sur le disque par pressage.

début[M] de lecture[F]
La piste contenue sur la surface pressée, formée d'une suite de creux et d'aspérités, est lue de l'intérieur vers l'extérieur par un faisceau laser.

lecture[F] du disque[M] compact
Lors de la lecture, un capteur analyse les variations d'un faisceau laser réfléchi par la surface du disque pour recréer le signal sonore d'origine.

objectif[M]
Système optique formé d'un ensemble de lentilles, fixées dans une monture, qui focalise le faisceau laser vers la section devant être lue.

aspérité[F]
Chacune des petites protubérances, plus ou moins longues, qui assurent la codification des données sur la surface du disque.



faisceau[M] laser[M]
Rayon lumineux très concentré qui balaie la surface du disque; les creux et les aspérités déterminent la façon dont il est réfléchi.

couche[F] d'aluminium[M]
La surface du disque est recouverte d'une mince couche d'aluminium, qui permet la réflexion du faisceau laser vers un capteur.

surface[F] de résine[F]
Pellicule transparente qui recouvre et protège la couche d'aluminium.

lecteur[M] de disque[M] compact
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les sons enregistrés sur un disque compact.

lecture[F] aléatoire
Bouton commandant la lecture des pistes dans un ordre choisi au hasard par l'appareil.

changement[M] de piste[F]/lecture[F] rapide
Boutons utilisés pour passer à la plage suivante ou précédente, ou encore pour commander la reproduction accélérée du son vers l'avant ou vers l'arrière.

interrupteur[M] d'alimentation[F]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.

touches[F] numériques
Boutons commandant la lecture de l'un des disques insérés dans le lecteur.

touche[F] de répétition[F]
Bouton permettant de répéter la lecture d'une piste, d'un disque ou de tous les disques.

arrêt[M]
Bouton permettant d'interrompre la lecture d'un disque.

pause[F]
Bouton permettant d'arrêter momentanément la lecture d'un disque.



lecture[F]
Bouton commandant la lecture d'un disque.

changement[M] de disque[M]
Bouton utilisé pour passer au disque suivant.

prise[F] casque[M]
Réceptacle de la fiche d'un casque d'écoute.

logement[M] du plateau[M]
Compartiment qui contient le plateau sur lequel on insère les disques pour la lecture.

afficheur[M]
Écran présentant des indications sur les réglages de l'appareil ou sur les opérations effectuées.

contrôle[M] du plateau[M]
Bouton servant à ouvrir ou à fermer le plateau.

chaîne[F] stéréo

casque[M] d'écoute[F]
Appareil de reproduction du son formé de deux écouteurs montés sur un serre-tête.



serre-tête[M]
Pièce flexible qui permet de maintenir les écouteurs sur les oreilles.

glissière[F] d'ajustement[M]
Dispositif permettant de régler le serre-tête à la taille de l'utilisateur.

écouteur[M]
Petite enceinte acoustique qu'on place directement sur l'oreille pour entendre les sons reproduits par une chaîne stéréo ou un appareil de son.

résonateur[M]
Partie du casque d'écoute, fermée par une grille, où est logé un haut-parleur.

câble[M] de raccordement[M]
Conduit électrique qui transmet le son au casque d'écoute.

fiche[F] pour jack[M]
Extrémité du câble, munie d'une broche que l'on insère dans une prise de raccordement (jack).

enceinte[F] acoustique
Boîtier renfermant un ou plusieurs haut-parleurs, qui convertissent en ondes sonores les impulsions électriques transmises par un amplificateur.



treillis[M]
Mince grillage de tissu ou de métal qui recouvre et protège les haut-parleurs.

haut-parleur[M] d'aigus[M]
Haut-parleur conçu pour reproduire les fréquences élevées du signal sonore.

haut-parleur[M] de médiums[M]
Haut-parleur conçu pour reproduire les fréquences moyennes du signal sonore.

haut-parleur[M] de graves[M]
Haut-parleur conçu pour reproduire les fréquences basses du signal sonore.

membrane[F]
Pièce flexible, de forme conique, dont les vibrations entraînent la production d'ondes sonores dans l'air.

minichaîne[F] stéréo

Système de reproduction du son dont les composantes (ampli-syntoniseur, enceintes acoustiques, appareils de lecture, etc.) sont de petite taille.



lecteur[M] de disque[M] compact
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les sons enregistrés sur un disque compact.

ampli[M]-syntoniseur[M]
Appareil combinant les fonctions de syntoniseur (réception de signaux radio) et d'amplificateur (augmentation de la puissance du signal sonore).

enceinte[F] acoustique
Boîtier renfermant un ou plusieurs haut-parleurs, qui convertissent en ondes sonores les impulsions électriques transmises par un amplificateur.

graveur[M] de disque[M] compact
Appareil qui permet d'enregistrer des sons, par gravure au laser, sur un disque compact inscriptible.

double platine[F] cassette[F]
Appareil qui lit et enregistre des sons sur la bande magnétique d'une cassette : il contient deux logements de cassette.

appareils[M] de son[M] portatifs

Petits appareils de reproduction du son fonctionnant de manière autonome et pouvant être transportés facilement d'un endroit à l'autre.



radio[F]-réveil[M]
Radio portable intégrant un réveil électronique, muni d'un dispositif d'alarme (sonnerie ou station de radio) dont on peut régler l'heure de déclenchement.



baladeur[M]
Lecteur portatif de cassette comportant également un syntoniseur.

affichage[M] des stations[F]
Dispositif qui indique la fréquence de radiodiffusion de la station syntonisée.

antenne[F] télescopique
Antenne de réception FM, formée de sections que l'on déploie en hauteur.

poignée[F]
Pièce qui permet de saisir et de transporter la radio.

radio[F] portable
Appareil qui permet la réception des signaux transmis par des stations de radio.



contrôle[M] de tonalité[F] des aigus[M]
Bouton permettant d'ajuster le niveau relatif des sons de hautes fréquences.

sélecteur[M] de stations[F]
Bouton permettant de choisir une fréquence de radiodiffusion.

contrôle[M] de tonalité[F] des graves[M]
Bouton permettant d'ajuster le niveau relatif des sons de basses fréquences.

réglage[M] du volume[M]
Bouton qui permet de régler l'intensité du son émis par l'appareil.

afficheur[M]
Écran présentant des indications sur les réglages de l'appareil ou sur les opérations effectuées.



écouteurs[M]
Petites enceintes acoustiques qu'on place directement dans les oreilles pour entendre les sons transmis par le baladeur.

baladeur[M] pour disque[M] compact
Lecteur portatif de disque compact.

appareils[M] de son[M] portatifs

baladeur[M] numérique
Lecteur portatif de fichiers numériques audio ou multimédias. Certains modèles permettent ainsi de visualiser des photos ou des vidéos, de jouer à des jeux vidéo, etc.

cordon[M]
Câble souple reliant les écouteurs au baladeur.

fiche[F]
Extrémité du cordon, munie d'une broche que l'on insère dans la prise d'écouteurs du baladeur.

écran[M]
Surface d'affichage permettant de visualiser des données textuelles (menus, options, listes de pièces), des images ou des vidéos.

touche[F] de sélection[F]
Bouton servant à choisir un réglage ou une opération à effectuer.

touche[F] de menu[M]
Bouton commandant l'affichage des menus principaux, qui permettent de sélectionner les réglages ou les opérations à effectuer.

touche[F] suivant/avance[F] rapide
Bouton utilisé pour passer à la pièce suivante ou reproduire le son en accéléré vers l'avant.

touche[F] précédent/retour[M] rapide
Bouton utilisé pour revenir à la pièce précédente ou reproduire le son en accéléré vers l'arrière.

touche[F] lecture[F]/pause[F]
Bouton permettant de démarrer ou d'arrêter momentanément la lecture d'une pièce.

écouteurs[M]
Petites enceintes acoustiques qu'on place directement dans les oreilles pour entendre les sons transmis par le baladeur.



récepteur[M] de radio[F] par satellite[M]
Appareil qui permet la réception de signaux provenant de stations de radio et transmis par satellite sur un large territoire.

touches[F] numériques
Boutons correspondant à des chiffres, qui permettent d'entrer directement le numéro d'une station ou d'appeler une station conservée en mémoire.

écran[M] à cristaux[M] liquides
Écran qui affiche des données alphanumériques en utilisant le reflet de la lumière sur des cristaux liquides.



touche[F] mémoire[F]
Bouton servant à enregistrer les informations reliées au programme courant (nom de l'artiste, titre de la pièce, etc.).

touche[F] de préréglage[M]
Bouton utilisé pour conserver une station en mémoire.

touche[F] de menu[M]
Bouton utilisé pour accéder aux différentes options de l'appareil.

touches[F] de catégories[F]
Boutons servant à naviguer entre les différents regroupements thématiques de stations (rock, jazz, classique, sports, par exemple).

touche[F] d'affichage[M]
Bouton permettant de sélectionner les éléments présentés à l'écran (nom de l'artiste, titre de la pièce, durée, etc.).

sélecteur[M] de stations[F]
Dispositif utilisé pour choisir une station ou pour parcourir les menus affichés à l'écran.

radiocassette[F] laser[M]
Appareil qui combine dans le même boîtier un poste de radio, un lecteur de cassette, un lecteur de disque compact et des haut-parleurs.

sélecteur[M] de mode[M]
Dispositif utilisé pour choisir le mode de fonctionnement de l'appareil (radio, lecteur de cassette ou de disque compact).

antenne[F]
Dispositif qui reçoit des ondes radio émises par une station.

poignée[F]
Partie qui permet de saisir et de transporter la minichaîne.

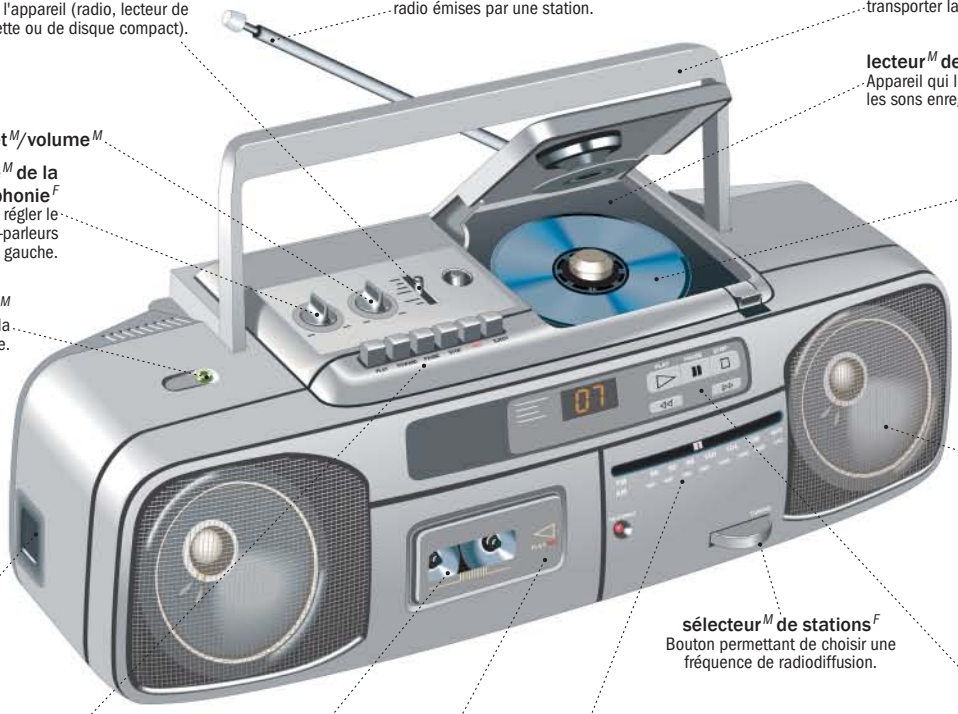
lecteur[M] de disque[M] compact
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les sons enregistrés sur un disque compact.

marche[F]/arrêt[M]/volume[M]

contrôle[M] de la stéréophonie[F]
Bouton utilisé pour régler le volume relatif des haut-parleurs droit et gauche.

disque[M] compact
Support d'enregistrement numérique à formats multiples (vidéo, audio, etc.) dont la capacité de stockage est variable.

prise[F] casque[M]
Réceptacle destiné à recevoir la fiche d'un casque d'écoute.



haut-parleur[M]
Appareil intégré permettant la reproduction du son.

alimentation[F] sur secteur[M]
Réceptacle destiné à recevoir un câble d'alimentation, qui peut être branché dans une prise de courant.

sélecteur[M] de stations[F]
Bouton permettant de choisir une fréquence de radiodiffusion.

contrôles[M] du lecteur[M] de cassette[F]
Boutons qui commandent la lecture et l'enregistrement d'une cassette.

cassette[F]
Boîtier rigide contenant une bande magnétique sur laquelle peuvent être enregistrés des sons.

lecteur[M] de cassette[F]
Appareil qui lit et enregistre des sons sur la bande magnétique d'une cassette.

radio[F]
Appareil qui permet la réception des signaux transmis par des stations de radio.

contrôles[M] du lecteur[M] de disque[M] compact
Boutons qui commandent la lecture d'un disque compact. Ils comprennent les boutons de lecture, d'arrêt, de pause et de changement de piste.

communication[F] sans fil[M]

Transmission de messages vocaux ou alphanumériques par ondes radio, à l'aide de petits appareils munis d'une antenne d'émission ou de réception.

talkie-walkie[M]
Poste de radio émetteur-récepteur portatif servant à transmettre la voix sur de courtes distances.

réglage[M] **du volume**[M]
Bouton qui permet de régler l'intensité du son émis par l'appareil.

afficheur[M]
Écran présentant des indications sur les réglages de l'appareil ou sur les opérations effectuées.

antenne[F]
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio.

touche[F] **d'appel**[M]
Bouton utilisé pour signaler à un autre utilisateur qu'on souhaite communiquer avec lui.

interrupteur[M]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou de fermer le talkie-walkie.

touche[F] **de luminosité**[F]
Bouton qui permet d'illuminer l'afficheur, améliorant ainsi la lisibilité des données lorsque la lumière est insuffisante.

touche[F] **de défilement**[M]
Bouton qui permet d'ajuster le volume du haut-parleur ou de modifier les réglages de l'appareil.

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

touche[F] **de menu**[M]
Bouton utilisé pour afficher les menus, qui permettent de sélectionner les réglages ou les opérations à effectuer.

touche[F] **de verrouillage**[M]
Bouton qui désactive les touches de menu et de défilement afin d'empêcher toute modification accidentelle des réglages de l'appareil.

touche[F] **de contrôle**[M]
Bouton servant à vérifier, avant la transmission, si le canal d'émission ou de réception sélectionné est libre.

interrupteur[M] **d'émission**[F]
Bouton qui, maintenu enfoncé, permet la transmission de messages vocaux vers un autre poste et qui, relâché, permet de recevoir des messages.

haut-parleur[M]
Appareil intégré permettant la reproduction du son.



téléavertisseur[M] **numérique**
Appareil portatif qui permet de recevoir des messages numériques (généralement le numéro de téléphone d'une personne à rappeler).

afficheur[M]
Écran présentant des indications sur les réglages de l'appareil ou sur les opérations effectuées.

pince[F] **de ceinture**[F]
Attache servant à fixer le téléavertisseur à la ceinture.

touche[F] **de lecture**[F]
Bouton principalement utilisé pour afficher les messages reçus.

touche[F] **de menu**[M]
Bouton utilisé pour afficher les menus, qui permettent de sélectionner les réglages ou les opérations à effectuer.

touche[F] **de sélection**[F]
Bouton servant à choisir un réglage ou une opération à effectuer.



poste[M] **CB**[F]
Poste émetteur-récepteur, souvent installé à bord d'un véhicule, qui permet la transmission de la voix sur les fréquences réservées à la bande publique.

interrupteur[M] **d'émission**[F]
Bouton qui, maintenu enfoncé, permet la transmission de messages vocaux vers un autre poste CB et qui, relâché, permet de recevoir des messages.

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

prise[F] **microphone**[M]
Réceptacle destiné à recevoir la fiche d'un cordon de microphone.

cordon[M]
Câble souple reliant le microphone au poste CB.

afficheur[M]
Écran indiquant le canal utilisé.

sélecteur[M] **de canaux**[M]
Bouton servant à choisir un canal de fréquence pour l'émission ou la réception de messages vocaux.



communication[F] par téléphone[M]

Transmission de données ou de messages vocaux, sonores ou visuels, entre des interlocuteurs reliés à un réseau téléphonique.

téléphone[M] portable
Petit appareil téléphonique qui permet la transmission de messages vocaux, textuels ou visuels par l'entremise d'ondes radio.

antenne[F]
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio.



écran[M] à cristaux[M] liquides
Petit écran qui affiche des données alphanumériques (réglages, nom et numéro de l'appelant, etc.).

objectif[M]
Lentille qui permet la formation d'images sur le capteur de l'appareil photo intégré.

écran[M] à cristaux[M] liquides
Écran qui affiche des images ou des données alphanumériques (réglages et options, messages textuels, numéros composés, carnet d'adresses, etc.).

touche[F] de menu[M]
Bouton permettant d'accéder directement au menu principal de l'appareil.

touche[F] programmable
Bouton commandant une fonction préalablement définie par l'utilisateur.

touche[F] de fin[F] d'appel[M]/ interrupteur[M]
Bouton utilisé pour terminer une liaison téléphonique, ainsi que pour mettre en marche ou arrêter le téléphone.

clavier[M] alphanumérique
Ensemble de touches correspondant à des lettres, des chiffres et des symboles, qui servent à composer un numéro, un message ou à accéder à des fonctions.



microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

récepteur[M]
Petit haut-parleur permettant la reproduction de la voix, destiné à être placé sur l'oreille.

touche[F] de navigation[F]
Bouton qui sert principalement à se déplacer dans les menus et répertoires de l'appareil.

touche[F] appareil[M] photo
Bouton permettant d'accéder aux fonctions de l'appareil photo intégré au téléphone.

touche[F] d'appel[M]
Bouton utilisé pour faire un appel ou pour répondre à un appel.



ensemble[M] oreillette[F]/microphone[M]
Accessoire qui permet d'utiliser un téléphone portable sans le tenir en main.

poste[M] téléphonique
Appareil qui permet la transmission de la voix à distance, par l'entremise d'un réseau téléphonique.

récepteur[M]
Petit haut-parleur permettant la reproduction de la voix, destiné à être placé sur l'oreille.

afficheur[M]
Écran présentant des indications sur les réglages de l'appareil ou sur les opérations effectuées.

combiné[M]
Partie mobile du poste téléphonique, qui comprend le récepteur et le microphone.

voyant[M] de mise[F] en circuit[M]
Témoin lumineux indiquant que le téléphone est utilisé.

commande[F] de volume[M] du récepteur[M]
Touche permettant de régler l'intensité du son émis par le récepteur.



microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

réglage[M] de l'afficheur[M]
Bouton utilisé pour modifier les paramètres de l'afficheur.

commande[F] de volume[M] de la sonnerie[F]
Bouton qui permet de régler l'intensité du son émis par l'appareil.

cordon[M] de combiné[M]
Câble souple reliant le combiné au téléphone.

commande[F] mémoire[F]
Bouton qui permet de composer automatiquement un numéro de téléphone conservé en mémoire.

sélecteurs[M] de fonctions[F]
Boutons qui commandent différentes fonctions de l'appareil : recomposition du dernier numéro, mise en attente, liaison, etc.

clavier[M]
Ensemble de touches correspondant à des lettres, des chiffres et des symboles, qui servent à composer un texte, un numéro ou à accéder à des fonctions.

répertoire[M] téléphonique
Liste de noms et de numéros de téléphone fréquemment utilisés.

index[M] de composition[F] automatique
Liste des noms ou numéros de téléphone correspondant à chacune des commandes mémoire.

assistant[M] numérique communiquant
Appareil intégrant les fonctions de communication d'un téléphone portable et les fonctions de gestion d'un assistant numérique personnel.



antenne[F]
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio.

écran[M]
Surface d'affichage à cristaux liquides permettant la représentation visuelle de données graphiques ou textuelles.

touches[F] de fonctions[F]
Touches permettant de commander des opérations (appel téléphonique, envoi de courriel) ou d'accéder à des menus (bloc-notes, carnet d'adresses, agenda).

clavier[M]
Ensemble de touches correspondant à des lettres, des chiffres ou des symboles, qui servent à générer des caractères ou à commander des fonctions.

exemples[M] de postes[M] téléphoniques
La forme et la fonction des téléphones évoluent sans cesse : à la transmission de la voix s'ajoute aujourd'hui la transmission de données informatiques.



poste[M] à clavier[M]
Appareil qui comporte des touches alphanumériques servant à composer un numéro ou à accéder à des fonctions.



pupitre[M] dirigeur
Appareil qui permet de répartir les appels à l'intérieur du réseau téléphonique interne d'une organisation.

téléphone[M] public
Poste téléphonique situé dans des endroits publics, qui fonctionne en introduisant dans l'appareil des pièces de monnaie ou une carte de paiement.



fente[F] à monnaie[F]
Ouverture permettant d'introduire des pièces de monnaie dans l'appareil pour payer la communication.

contrôle[M] du volume[M]
Bouton qui permet de régler l'intensité du son émis par l'appareil.

écran[M]
Afficheur à cristaux liquides présentant divers renseignements (numéro composé, solde d'une carte prépayée, etc.).

appel[M] suivant
Bouton utilisé pour effectuer une autre communication téléphonique sans raccrocher le combiné.

choix[M] de la langue[F] d'affichage[M]

combiné[M]
Partie mobile du poste téléphonique, qui comprend le récepteur et le microphone.

clavier[M]
Ensemble de touches correspondant à des lettres, des chiffres et des symboles, qui servent à composer un texte, un numéro ou à accéder à des fonctions.

lecteur[M] de carte[F]
Dispositif permettant de lire une carte de paiement (carte de crédit, carte d'appel ou carte prépayée).

sébile[F] de remboursement[M]
Petite cavité servant à restituer la monnaie.

cordon[M] à gaine[F] métallique
Câble semi-rigide reliant le combiné au téléphone.



poste[M] sans cordon[M]
Appareil dont le combiné, muni d'une antenne, est relié à la base par ondes radio.

répondeur[M] numérique
Appareil relié à un poste téléphonique, qui répond aux appels par un message vocal préenregistré, puis enregistre les messages laissés par les correspondants.



haut-parleur[M]
Appareil intégré permettant la reproduction du son.

suppression[F]
Bouton servant à effacer les messages enregistrés.

message[M] précédent
Bouton permettant d'écouter le message qui précède.

réglages[M]
Bouton servant à modifier différentes options de l'appareil.

interrupteur[M] d'alimentation[F]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

message[M] suivant
Bouton permettant de passer directement au message qui suit.

afficheur[M]
Écran présentant notamment le nombre de messages enregistrés.

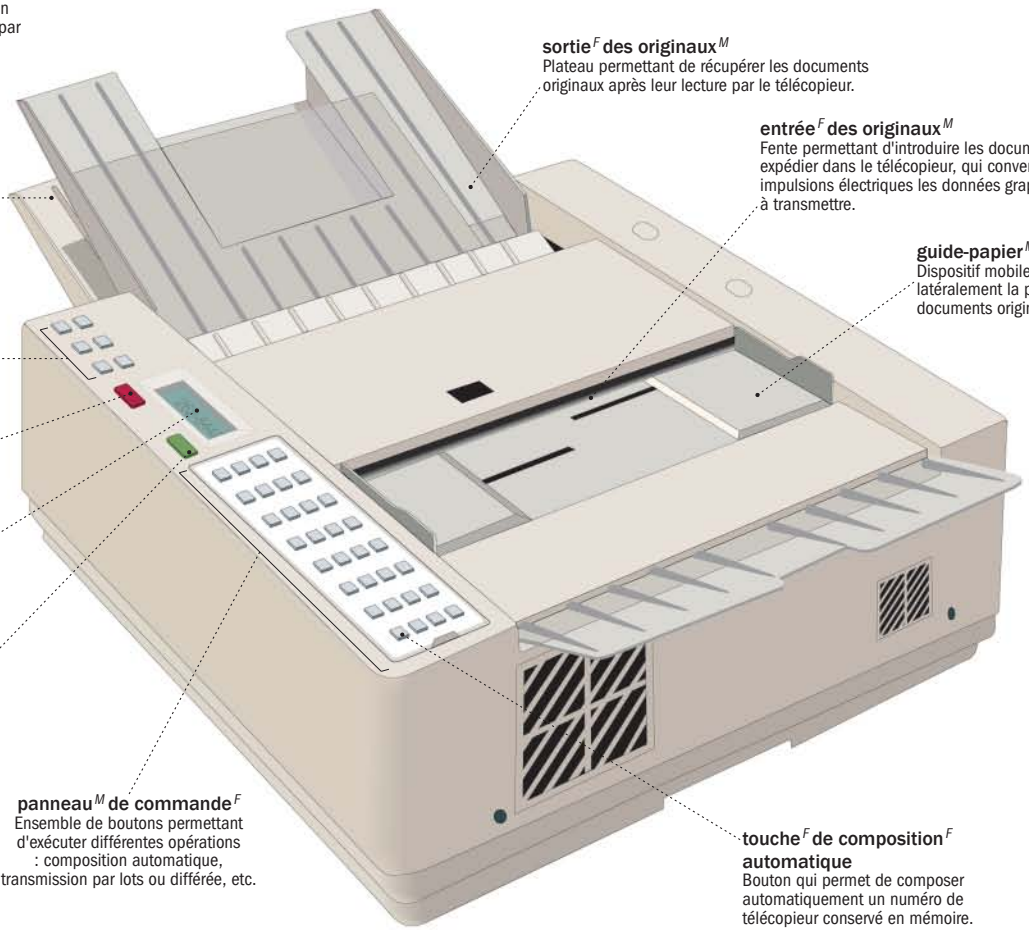
volume[M]
Boutons utilisés pour ajuster le niveau sonore du haut-parleur.

lecture[F]
Bouton qui permet d'écouter un message.

arrêt[M]
Bouton qui permet d'interrompre l'écoute des messages.

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

télécopieur[M]
Appareil qui convertit en impulsions électriques les données graphiques d'un document écrit afin de les transmettre par l'entremise d'un réseau téléphonique.



sortie[F] des originaux[M]
Plateau permettant de récupérer les documents originaux après leur lecture par le télécopieur.

entrée[F] des originaux[M]
Fente permettant d'introduire les documents à expédier dans le télécopieur, qui convertira en impulsions électriques les données graphiques à transmettre.

guide-papier[M]
Dispositif mobile servant à ajuster latéralement la position des documents originaux.

réception[F] des messages[M]
Plateau permettant de récupérer le document reçu par télécopie.

panneau[M] de fonctions[F]
Ensemble de boutons utilisés pour sélectionner une option ou régler un paramètre (mode de transmission, contraste, etc.).

touche[F] de correction[F]
Bouton servant à annuler une opération ou un réglage.

écran[M] d'affichage[M]
Écran présentant divers renseignements (numéro composé, numéro de l'émetteur, réglages de l'appareil, opérations effectuées, etc.).

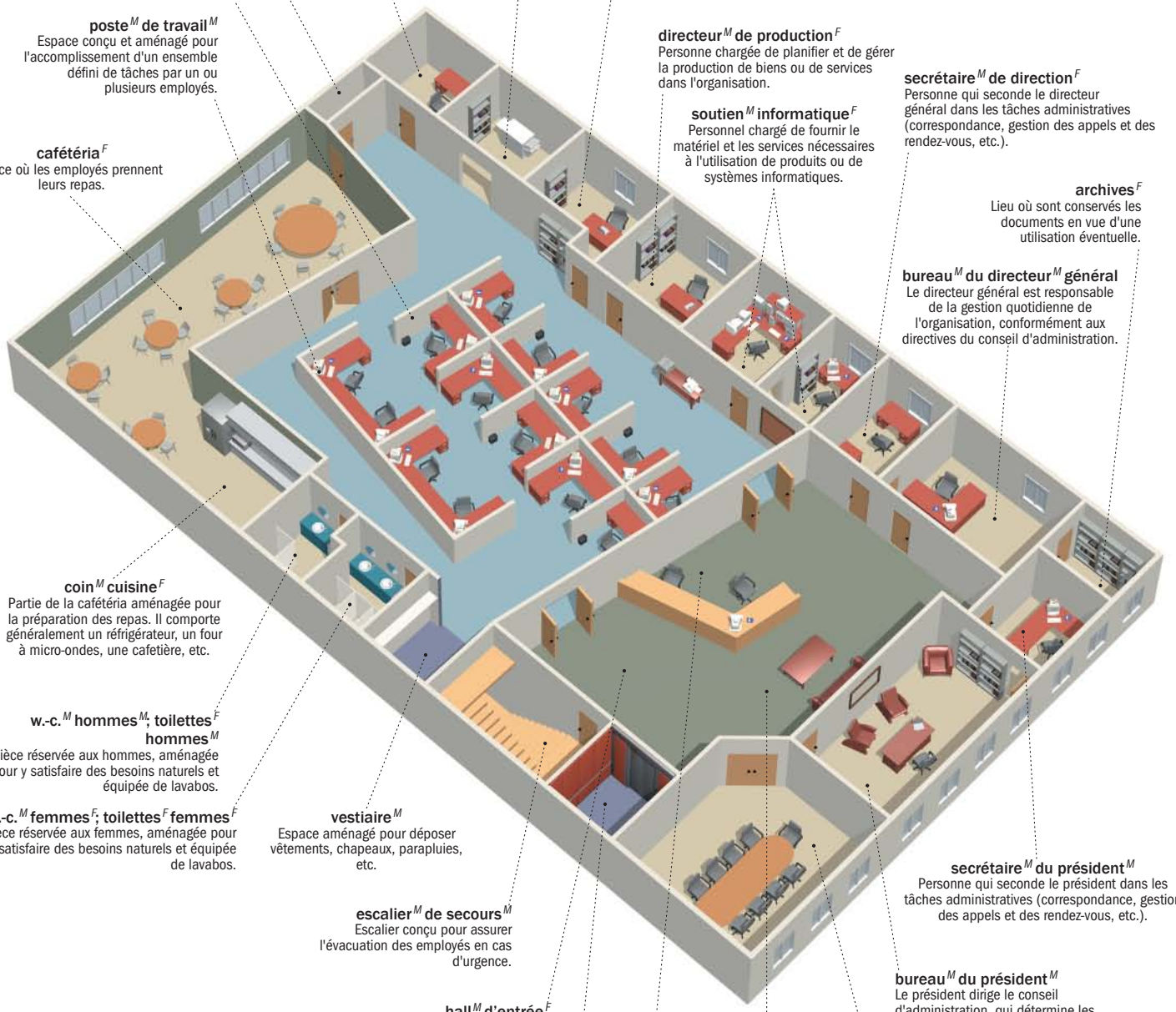
mise[F] en marche[F]

panneau[M] de commande[F]
Ensemble de boutons permettant d'exécuter différentes opérations : composition automatique, transmission par lots ou différée, etc.

touche[F] de composition[F] automatique
Bouton qui permet de composer automatiquement un numéro de télécopieur conservé en mémoire.

bureau[M]

Lieu de travail des employés d'une organisation. Il peut réunir, selon le cas, du personnel administratif, de direction ou de production.



débarras[M]
Endroit où l'on remise des objets.

salle[F] **de courrier**[M]
Pièce aménagée pour le traitement du courrier entrant et sortant.

salle[F] **de reprographie**[F]
Pièce où sont regroupés les appareils de reproduction des documents (généralement des photocopieurs).

cloison[F] **mobile**
Paroi légère, généralement sur pieds, qui sert à délimiter différents espaces de travail.

comptabilité[F]
Personnel responsable de la tenue des livres de comptes, dans lesquels sont consignées les informations financières de l'organisation.

poste[M] **de travail**[M]
Espace conçu et aménagé pour l'accomplissement d'un ensemble défini de tâches par un ou plusieurs employés.

directeur[M] **de production**[F]
Personne chargée de planifier et de gérer la production de biens ou de services dans l'organisation.

secrétaire[M] **de direction**[F]
Personne qui seconde le directeur général dans les tâches administratives (correspondance, gestion des appels et des rendez-vous, etc.).

soutien[M] **informatique**[F]
Personnel chargé de fournir le matériel et les services nécessaires à l'utilisation de produits ou de systèmes informatiques.

cafétéria[F]
Pièce où les employés prennent leurs repas.

archives[F]
Lieu où sont conservés les documents en vue d'une utilisation éventuelle.

bureau[M] **du directeur**[M] **général**
Le directeur général est responsable de la gestion quotidienne de l'organisation, conformément aux directives du conseil d'administration.

coin[M] **cuisine**[F]
Partie de la cafétéria aménagée pour la préparation des repas. Il comporte généralement un réfrigérateur, un four à micro-ondes, une cafetière, etc.

w.-c.[M] **hommes**[M]**; toilettes**[F] **hommes**[M]
Pièce réservée aux hommes, aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

w.-c.[M] **femmes**[F]**; toilettes**[F] **femmes**[F]
Pièce réservée aux femmes, aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

vestiaire[M]
Espace aménagé pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

escalier[M] **de secours**[M]
Escalier conçu pour assurer l'évacuation des employés en cas d'urgence.

secrétaire[M] **du président**[M]
Personne qui seconde le président dans les tâches administratives (correspondance, gestion des appels et des rendez-vous, etc.).

bureau[M] **du président**[M]
Le président dirige le conseil d'administration, qui détermine les grandes orientations de l'organisation.

hall[M] **d'entrée**[F]
Pièce de grandes dimensions qui sert d'accès aux autres pièces du bureau.

salle[F] **de conférences**[F]
Pièce permettant la tenue de réunions de travail entre employés ou avec des visiteurs.

ascenseur[M]
Appareil mécanique muni d'une cabine servant au transport automatique de passagers entre différents niveaux d'un édifice.

salle[F] **d'attente**[F]
Espace permettant aux visiteurs d'attendre les personnes qu'ils doivent rencontrer.

réception[F]
Personnel affecté à l'accueil des visiteurs.

mobilier[M] de bureau[M]

Ensemble des meubles d'un bureau, destinés principalement au classement, au rangement ou au travail.

meubles[M] de classement[M]
Meubles qui facilitent le rangement de documents par catégories ou selon un ordre déterminé.



classeur[M] mobile
Petit meuble sur roulettes servant à ranger des dossiers suspendus.



caisson[M]
Petit meuble à tiroirs, sur roulettes ou sur pieds, généralement placé sous un bureau ou une table.



classeur[M] à clapets[M]
Meuble formé de compartiments recouverts par des portes basculantes, conçu pour le rangement de dossiers suspendus.

meubles[M] de rangement[M]
Meubles servant à classer, à maintenir en place ou à protéger divers objets.



présentoir[M] à revues[F]
Meuble à tablettes obliques, généralement rabattables, permettant d'étaler et de ranger des livres, des périodiques, des brochures, etc.



armoire[F] à papeterie[F]
Grand meuble à tablettes, fermé par des portes, servant à ranger des articles de bureau, des objets d'usage courant, etc.

patère[F]
Support ou ensemble de supports fixés à un mur et utilisés pour suspendre des vêtements, des chapeaux, des parapluies, etc.



cloison[F] mobile
Paroi légère, généralement sur pieds, qui sert à délimiter différents espaces de travail.





porte-manteau[M]
Petite colonne sur pieds pourvue de crochets sur lesquels on suspend des vêtements, des chapeaux, des parapluies, etc.



armoire[F]-vestiaire[M]
Grand meuble fermé par des portes, muni d'une tringle pour suspendre des vêtements et d'une tablette pour ranger divers objets.

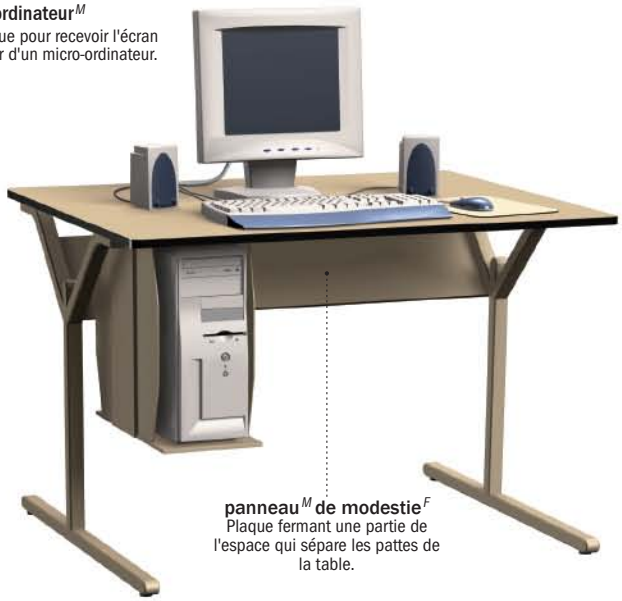


vestiaire[M] de bureau[M]
Structure sur pieds ou sur roulettes comportant une tringle pour suspendre des vêtements.



bahut[M]
Meuble long et bas, pourvu de tiroirs ou de compartiments, qui permet le rangement d'objets divers.

table[F] d'ordinateur[M]
Table conçue pour recevoir l'écran et le clavier d'un micro-ordinateur.



panneau[M] de modestie[F]
Plaque fermant une partie de l'espace qui sépare les pattes de la table.

meubles[M] de travail[M]
Meubles conçus pour faciliter l'exécution de travaux d'écriture, de travaux à l'ordinateur ou à la machine à écrire, etc.

table[F] d'imprimante[F]
Table conçue pour recevoir une imprimante et ses accessoires.



tablette[F]
Planche horizontale sur laquelle on range divers accessoires (le papier supplémentaire, par exemple).



chaise[F] dactylo[M]
Chaise rembourrée, sur roulettes, dont la hauteur et l'inclinaison du dossier sont réglables.



bureau[M] de direction[F]
Bureau comportant un large plan de travail et équipé de deux caissons de rangement intégrés.



sous-main[M]
Accessoire sur lequel on pose le papier pour écrire afin de protéger la surface d'un bureau.



fauteuil[M] pivotant à bascule[F]
Fauteuil conçu à la fois pour tourner horizontalement autour d'un axe et basculer d'avant en arrière.

retour[M]
Plan de travail secondaire, qui peut notamment recevoir une machine à écrire ou un ordinateur.



bureau[M] secrétaire[M]
Bureau à deux plans de travail perpendiculaires, équipé d'un ou deux caissons de rangement intégrés.

photocopieur[M]
Appareil qui permet, par l'action d'un dispositif photographique, de reproduire des textes et des images.

chargeur[M] **manuel**
Dispositif dans lequel on place soi-même une ou quelques feuilles à photocopier.

couvercle[M]
Pièce mobile qui recouvre la plaque de verre sur laquelle on place les originaux à photocopier.

plateau[M] **récepteur**
Dispositif destiné à recueillir les copies non triées.

tableau[M] **de commande**[F]
Panneau où sont rassemblés les boutons de fonctionnement du photocopieur.

chargeur[M] **automatique**
Dispositif qui permet de photocopier à la suite un document composé d'un grand nombre de pages.



magasins[M]
Plateaux contenant du papier vierge de formats standards différents destiné à alimenter automatiquement le photocopieur.

plateau[M] **de tri**[M] **automatique**
Dispositif formé d'un ensemble de plateaux récepteurs qui séparent les copies d'un même document en plusieurs exemplaires.

réserve[F] **de papier**[M]
Armoire intégrée au photocopieur, dans laquelle on range le papier supplémentaire.

tableau[M] **de commande**[F]
Panneau où sont rassemblés les boutons de fonctionnement du photocopieur.

écran[M] **d'affichage**[M]
Écran à cristaux liquides présentant divers renseignements (réglages de l'appareil, opérations effectuées, instructions ou messages).

réduction[F]**/agrandissement**[M]
Fonction servant à régler le rapport de reproduction, ce qui permet d'obtenir une copie de dimensions inférieures ou supérieures à celles de l'original.

remise[F] **à zéro**[M]
Bouton utilisé pour annuler tous les réglages sélectionnés et revenir aux valeurs par défaut.

mode[M] **de sortie**[F] **des copies**[F]
Fonction permettant de sélectionner le traitement appliqué aux copies à la sortie de l'appareil (triage, agrafage, pliage, etc.).

contrôle[M] **de la couleur**[F]
Bouton servant à choisir la couleur de la copie.

nombre[M] **de copies**[F]

contrôle[M] **de la photocopie**[F]
Ensemble de boutons utilisés pour modifier certaines caractéristiques de la copie (création d'une bordure blanche ou d'une marge, par exemple).



contrôle[M] **du contraste**[M]
Fonction permettant le réglage automatique ou manuel du degré de noircissement (densité) de la copie.

impression[F]
Bouton qui commande l'exécution d'une ou plusieurs copies en fonction des réglages sélectionnés.

arrêt[M] **d'impression**[F]
Bouton qui commande l'arrêt des copies ou l'effacement du nombre de copies inscrit sur l'écran d'affichage.

copie[F] **recto**[M]**/verso**[M]
Bouton permettant de choisir le mode de présentation des copies : impression sur un côté (recto seulement) ou sur deux côtés (recto verso).

superposition[F] **d'originaux**[M]
Fonction permettant de combiner deux originaux sur une seule copie.

micro-ordinateur[M]

Appareil compact de traitement de l'information, formé d'une unité centrale connectée à un écran, à un clavier et à divers autres périphériques.

boîtier[M] tour[F] : vue[F] arrière

prise[F] d'alimentation[F]
Dispositif muni de broches métalliques permettant le raccordement de l'ordinateur au circuit électrique par un câble d'alimentation.

port[M] clavier[M]
Connecteur de forme circulaire permettant de relier l'ordinateur à un clavier.

port[M] souris[F]
Connecteur de forme circulaire permettant de relier l'ordinateur à une souris.

ventilateur[M] du bloc[M] d'alimentation[F]
Appareil qui propulse de l'air pour refroidir les composantes internes du bloc d'alimentation.

ventilateur[M] du boîtier[M]
Appareil qui propulse de l'air pour refroidir les composantes internes du boîtier.

port[M] parallèle
Connecteur qui sert généralement à relier l'ordinateur à une imprimante. Plus rapide que le port série, il permet l'échange de données par groupe de huit bits.

port[M] USB
Connecteur permettant de raccorder simultanément plusieurs périphériques compatibles avec la norme USB. Il est plus rapide que les ports série et parallèle.

prise[F] audio
Dispositif de connexion permettant de relier l'ordinateur à divers appareils de prise et de reproduction du son (microphone, haut-parleurs, etc.).



port[M] série[F]
Connecteur permettant de relier l'ordinateur à divers périphériques (modem externe, p. ex.). Plus lent que le port parallèle, il échange un seul bit à la fois.

port[M] vidéo
Connecteur reliant l'écran à la carte vidéo de l'ordinateur. Cette dernière, insérée dans le boîtier, contrôle l'affichage des textes et des graphiques.

port[M] réseau[M]
Connecteur servant à relier l'ordinateur à un réseau informatique.

port[M] jeux[M]/MIDI
Connecteur utilisé pour relier l'ordinateur à un dispositif de jeu (un manche à balai, par exemple) ou à un instrument de musique électronique.

boîtier[M] tour[F] : vue[F] avant
Boîtier tour : enceinte rectangulaire, plus haute que large, qui abrite les composants nécessaires au fonctionnement d'un micro-ordinateur ainsi que des périphériques.

lecteur[M] de CD/DVD-ROM[M]
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les données enregistrées sur un disque compact ou sur un disque numérique polyvalent.

bouton[M] d'éjection[F] du CD/DVD-ROM[M]
Bouton servant à ouvrir le plateau du lecteur de CD/DVD-ROM afin de récupérer le disque inséré.



obturateur[M] de baie[F]
Panneau de dimensions standards recouvrant un compartiment inutilisé qui permet d'ajouter un équipement électronique.

lecteur[M] de carte[F] mémoire[F]
Appareil qui lit et enregistre des données sur une carte mémoire.

bouton[M] de réinitialisation[F]
Bouton utilisé pour redémarrer l'appareil en cas de blocage du système.

bouton[M] de démarrage[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

port[M] USB
Connecteur permettant de raccorder simultanément plusieurs périphériques compatibles avec la norme USB. Il est plus rapide que les ports série et parallèle.

boîtier[M] tour[F] : vue[F] intérieure

processeur[M]
Unité centrale de traitement du micro-ordinateur, conçue pour interpréter et exécuter les instructions programmées.

lecteur[M] de CD/DVD-ROM[M]
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les données enregistrées sur un disque compact ou sur un disque numérique polyvalent.

pile[F]
Réserve d'énergie électrique qui alimente les fonctions de l'ordinateur encore actives lorsque celui-ci est éteint.

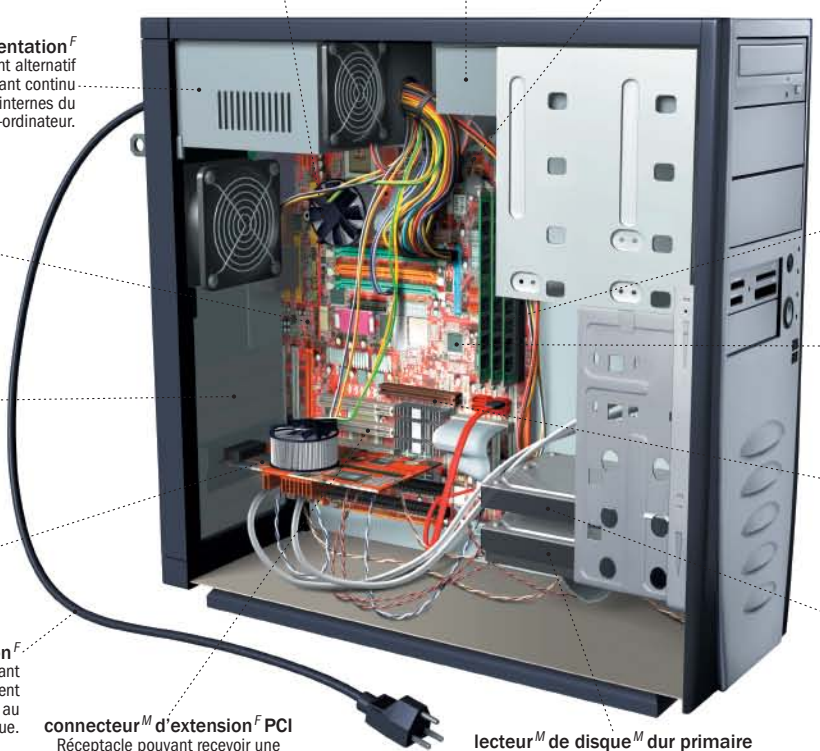
bloc[M] d'alimentation[F]
Appareil qui convertit le courant alternatif du réseau électrique en courant continu afin d'alimenter les composants internes du micro-ordinateur.

carte[F] mère[F]
Carte électronique principale, qui regroupe les composants essentiels au fonctionnement de l'ordinateur : processeur, jeu de puces, connecteurs, etc.

obturateur[M]
Panneau recouvrant un connecteur d'extension inutilisé.

carte[F] d'extension[F] PCI
Carte électronique, conçue selon la norme PCI, qui permet d'ajouter des fonctions à l'ordinateur. Il peut s'agir d'une carte vidéo, réseau, son, etc.

câble[M] d'alimentation[F]
Câble électrique souple contenant les conducteurs qui permettent de relier le bloc d'alimentation au circuit électrique.



connecteur[M] d'extension[F] PCI
Réceptacle pouvant recevoir une carte d'extension PCI. Il offre une plus grande rapidité de transmission qu'un connecteur ISA.

lecteur[M] de disque[M] dur primaire
Appareil qui lit et enregistre des données sur le disque dur primaire, qui constitue le principal support de stockage des programmes et des données.

barrette[F] de mémoire[F] vive (RAM)
Module contenant des puces de mémoire vive, qui stockent provisoirement les programmes et les données en cours d'utilisation ou de traitement.

jeu[M] de puces[F]
Ensemble de circuits intégrés (puces), soudé sur la carte mère, qui coordonne les échanges de données entre les divers composants du micro-ordinateur.

connecteur[M] d'extension[F] AGP
Réceptacle pouvant recevoir une carte vidéo conçue selon la norme AGP. Très rapide, il permet un affichage en trois dimensions de grande qualité.

lecteur[M] de disque[M] dur secondaire
Appareil qui lit et enregistre des données sur un disque dur secondaire, utilisé comme complément au disque dur primaire.

périphériques[M] d'entrée[F]

Appareils électroniques servant à transmettre des données ou des commandes à un ordinateur.

clavier[M] et pictogrammes[M]
Le clavier comporte un ensemble de touches correspondant à des caractères ou à des fonctions, ces dernières étant représentées par des pictogrammes.

touches[F] de fonction[F]
Touches commandant diverses opérations programmées, qui varient selon le logiciel en cours d'utilisation.

touches[F] Internet[M]
Touches commandant les principales opérations effectuées par un navigateur Internet (page précédente, page suivante, arrêter, rechercher, démarrage).

touche[F] de courrier[M] électronique
Touche qui permet de lancer automatiquement un logiciel de courrier électronique.

touche[F] d'échappement[M]
Touche permettant d'annuler une opération en cours ou de sortir d'une situation donnée.

touche[F] de tabulation[F]
Touche qui commande le déplacement du curseur jusqu'au champ ou à la marque de tabulation qui suit ou qui précède.

touche[F] de verrouillage[M] des majuscules[F]
Touche qui active ou désactive la saisie continue des lettres en capitales.

touche[F] majuscule
Touche permettant de produire la majuscule correspondant à une lettre, ou encore le second caractère associé à une touche.

touche[F] de contrôle[M]
Touche qui, utilisée conjointement avec une autre touche, permet d'exécuter au clavier une commande sans passer par le menu déroulant.

touche[F] de démarrage[M]
Touche qui active le menu Démarrer (propre aux systèmes d'exploitation Windows®).

touche[F] alternative
Touche qui, utilisée conjointement avec une autre touche, permet de produire le caractère ou d'exécuter la fonction qui lui est associée.

repose-poignets[M] détachable
Accessoire ergonomique rigide ou moelleux, fixé au bas du clavier, sur lequel on appuie les poignets lors de la frappe.

barre[F] d'espacement[M]
Touche permettant l'insertion d'un blanc entre deux mots ou caractères.

pavé[M] alphanumérique
Ensemble de touches correspondant à des lettres, des chiffres, des symboles et des fonctions qui servent à générer des caractères ou à commander des opérations.



échappement[M]
Annulation d'une opération en cours ou sortie d'une situation donnée.

tabulation[F] à gauche
Déplacement du curseur jusqu'au champ ou à la marque de tabulation qui précède.

tabulation[F] à droite
Déplacement du curseur jusqu'au champ ou à la marque de tabulation qui suit.

verrouillage[M] des majuscules[F]
Activation ou désactivation de la saisie continue des lettres en capitales.

alternative : sélection[F] du niveau[M] 3
Pour produire le troisième caractère ou la troisième fonction associés à une touche, il faut appuyer sur la touche alternative, puis sur celle du caractère ou de la fonction désirés.

majuscule[F] : sélection[F] du niveau[M] 2
Pour produire le deuxième caractère ou la deuxième fonction associés à une touche, il faut appuyer sur la touche majuscule, puis sur celle du caractère ou de la fonction désirés.

contrôle[M] : sélection[F] de groupe[M]
Symbole associé à la touche de contrôle qui permet d'exécuter au clavier une commande sans passer par le menu déroulant.

contrôle[M]
Autre symbole associé à la touche de contrôle.

alternative[F]
Autre symbole associé à la touche alternative.

espace[F]
Insertion d'un blanc entre deux mots ou caractères.

espace[F] insécable
Insertion d'une espace permettant de garder deux caractères ou suites de caractères consécutifs sur la même ligne.

touche[F] d'impression[F] de l'écran[M]/d'appel[M] système[M]
Touche qui commande l'impression d'une copie des informations affichées à l'écran ou qui, associée à d'autres touches, permet notamment de débloquer le système.

touche[F] d'effacement[M]
Touche qui commande la suppression du caractère situé immédiatement à la gauche du curseur.

voyants[M]
Témoins lumineux indiquant l'activation des fonctions de verrouillage des majuscules, de verrouillage numérique et d'arrêt du défilement.

touche[F] d'arrêt[M] du défilement[M]
Touche qui active ou désactive le mode défilement, qui permet le déplacement horizontal ou vertical du contenu d'une fenêtre à l'aide des touches fléchées.



touche[F] de pause[F]/ d'interruption[F]
Touche commandant la suspension momentanée ou l'arrêt de l'opération en cours.

touche[F] d'insertion[F]
Touche qui active ou désactive le mode refrappe, qui permet de remplacer les caractères existants par de nouveaux caractères au fur et à mesure de la saisie.

touche[F] début[M]
Touche qui permet le déplacement du curseur au début d'une ligne ou d'un document.

touche[F] de verrouillage[M] numérique
Touche qui active ou désactive le pavé numérique.

touche[F] page[F] précédente
Touche permettant l'affichage de la page-écran qui précède.

touche[F] page[F] suivante
Touche permettant l'affichage de la page-écran qui suit.

touche[F] de retour[M]
Touche servant à confirmer l'exécution d'une commande ou, lors de la saisie de données numériques, à déplacer le curseur au début de la ligne qui suit.

touche[F] fin[F]
Touche qui permet le déplacement du curseur à la fin d'une ligne ou d'un document.

pavé[M] numérique
Ensemble de touches correspondant à des chiffres, des opérateurs mathématiques et des fonctions, disposées de façon à accélérer la saisie de données numériques.

touches[F] de déplacement[M] du curseur[M]
Touches qui commandent le mouvement du curseur à l'écran.

touche[F] de suppression[F]
Touche qui commande l'effacement d'un objet sélectionné ou du caractère situé immédiatement à la droite du curseur.

pause[F]
Suspension momentanée de l'opération en cours.

interruption[F]
Arrêt de l'opération en cours.

verrouillage[M] numérique
Activation ou désactivation du pavé numérique.

défilement[M]
Activation ou désactivation du mode défilement, qui permet le déplacement horizontal ou vertical du contenu d'une fenêtre à l'aide des touches fléchées.

insertion[F]
Activation ou désactivation du mode refrappe, qui permet de remplacer les caractères existants par de nouveaux caractères au fur et à mesure de la saisie.

suppression[F]
Effacement d'un objet sélectionné ou du caractère situé immédiatement à la droite du curseur.

début[M]
Déplacement du curseur au début d'une ligne ou d'un document.

fin[F]
Déplacement du curseur à la fin d'une ligne ou d'un document.

page[F] précédente
Affichage de la page-écran qui précède.

page[F] suivante
Affichage de la page-écran qui suit.

impression[F] de l'écran[M]
Impression d'une copie des informations affichées à l'écran.

effacement[M] arrière : effacement[M]
Autre symbole associé à la touche d'effacement qui commande la suppression du caractère situé immédiatement à la gauche du curseur.

retour[M]
Déplacement du curseur au début de la ligne qui suit. La touche de retour est aussi associée à la fonction de validation (confirmer l'exécution d'une commande).

curseur[M] vers la gauche[F]
Déplacement du curseur d'une espace vers la gauche.

curseur[M] vers la droite[F]
Déplacement du curseur d'une espace vers la droite.

curseur[M] vers le haut[M]
Déplacement du curseur d'une espace vers le haut.

curseur[M] vers le bas[M]
Déplacement du curseur d'une espace vers le bas.

périphériques[M] d'entrée[F]

souris[F] à roulette[F]
Souris mécanique ou optique dotée d'une roulette de défilement.

roulette[F] de défilement[M]
Molette permettant le déroulement vertical du contenu d'une fenêtre, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser la barre de défilement.

câble[M]
Cordon souple contenant les conducteurs qui permettent de relier la souris à l'ordinateur.

bouton[M] de contrôle[M]
Bouton qui permet de transmettre différentes commandes à l'ordinateur.



souris[F] sans fil[M]
Souris mécanique ou optique reliée à un ordinateur par signaux infrarouges ou radio.



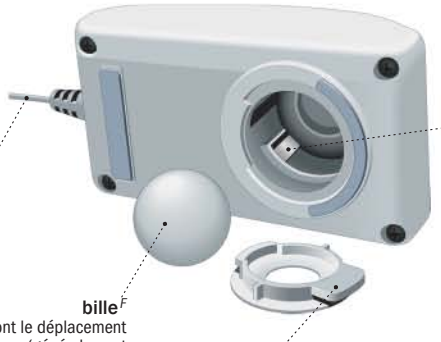
souris[F] mécanique
Souris dont le boîtier est pourvu, sur sa face inférieure, d'une bille de caoutchouc mobile qui permet de diriger le mouvement du pointeur à l'écran.

câble[M]
Cordon souple contenant les conducteurs qui permettent de relier la souris à l'ordinateur.

galet[M]
Dispositif qui détecte les mouvements de la bille et permet de les transmettre à l'ordinateur.

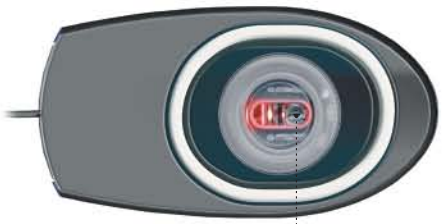
bille[F]
Sphère mobile dont le déplacement sur une surface plane (généralement un tapis de souris) entraîne le mouvement du pointeur à l'écran.

verrou[M]
Pièce amovible qui entoure et enferme la bille dans le boîtier de la souris.

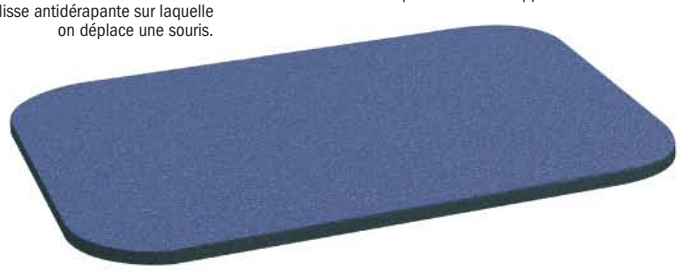


souris[F] optique
Souris dans laquelle la bille est remplacée par un système optique (diode émettrice de lumière et capteur) ne comportant aucune pièce mobile.

capteur[M] optique
Dispositif qui mesure les déplacements de la souris en analysant les rayons lumineux (émis par une diode) réfléchis par la surface d'appui.



tapis[M] de souris[F]
Surface lisse antidérapante sur laquelle on déplace une souris.



manche[M] à balai[M]
Dispositif utilisé dans les jeux vidéo pour diriger le mouvement d'un objet ou d'un personnage et pour transmettre différentes commandes.

bouton[M] champignon[M]
Bouton multidirectionnel qui sert généralement à modifier la vue affichée à l'écran.

manche[M] rotatif
Levier de commande dont la rotation autour d'un axe vertical permet de modifier la vue, de faire tourner un objet ou un personnage, etc.

gâchette[F]
Dispositif utilisé principalement dans les jeux de combat pour tirer un projectile.

boutons[M] programmables
Boutons qui transmettent diverses commandes définies par l'utilisateur.

repose-main[M]

manette[F] des gaz[M]
Dispositif utilisé principalement dans les jeux de course ou les simulateurs de vol pour contrôler la vitesse, la poussée, etc.

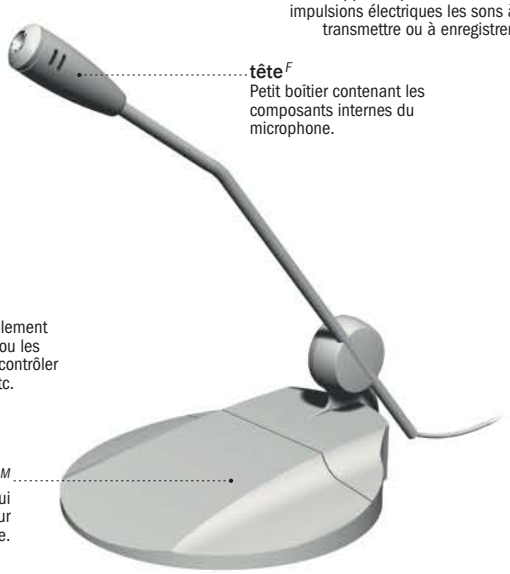
socle[M]
Support du manche à balai, qui lui assure une bonne stabilité sur une surface plane.

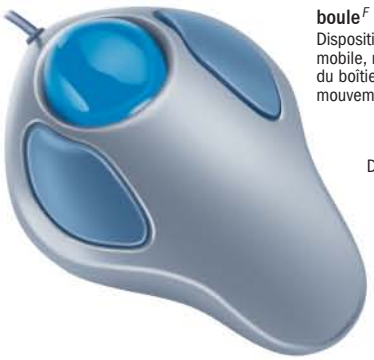


microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

tête[F]
Petit boîtier contenant les composants internes du microphone.

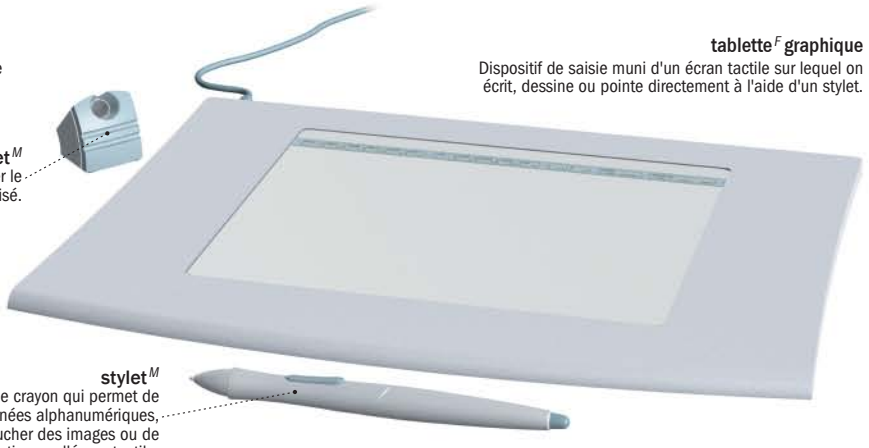
socle[M]
Support du microphone, qui lui assure une bonne stabilité sur une surface plane.





boule[F]
Dispositif pourvu d'une sphère mobile, montée sur la face supérieure du boîtier, qui permet de diriger le mouvement du pointeur à l'écran.

porte-stylet[M]
Dispositif qui permet de ranger le stylet lorsqu'il n'est pas utilisé.



tablette[F] **graphique**
Dispositif de saisie muni d'un écran tactile sur lequel on écrit, dessine ou pointe directement à l'aide d'un stylet.

stylet[M]
Pièce en forme de crayon qui permet de saisir des données alphanumériques, de créer et retoucher des images ou de sélectionner une option sur l'écran tactile.

lecteur[M] **de disque**[M] **compact**
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les données enregistrées sur un disque compact.

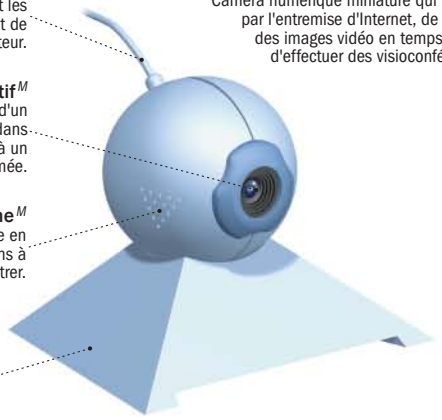


câble[M]
Cordon souple contenant les conducteurs qui permettent de relier la caméra à l'ordinateur.

objectif[M]
Système optique formé d'un ensemble de lentilles, fixées dans une monture, qui transmettent à un capteur l'image de la scène filmée.

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

socle[M]



webcaméra[F]
Caméra numérique miniature qui permet, par l'entremise d'Internet, de diffuser des images vidéo en temps réel ou d'effectuer des visioconférences.



lecteur[M] **de code-barres**[M]
Appareil qui permet, grâce à un procédé de reconnaissance optique, de déchiffrer les informations représentées par des code-barres.



appareil[M] **numérique**
Appareil dans lequel le film est remplacé par un capteur et un microprocesseur, qui enregistre et stocke les images sous forme numérique. Elles sont ensuite visualisées sur écran.



scanneur[M]**; numériseur**[M]
Appareil qui convertit en données numériques les informations graphiques ou textuelles d'un document.



caméscope[M] **numérique**
Caméra vidéo portative dans laquelle la bande magnétique est remplacée par un processeur qui enregistre et stocke les sons et les images sous forme numérique.

périphériques[M] de sortie[F]

Appareils électroniques permettant de visualiser ou d'imprimer les résultats du traitement des données effectué par un ordinateur.

écran[M] plat
Écran prenant la forme d'un mince panneau, généralement muni d'une surface d'affichage à cristaux liquides ou à plasma.



écran[M]
Appareil muni d'une surface d'affichage à tube cathodique permettant la représentation visuelle de données graphiques ou textuelles fournies par un ordinateur.



bouton[M] de menu[M]
Touche utilisée pour ouvrir le menu, qui permet de régler les paramètres d'affichage (contraste, luminosité, centrage).

boutons[M] de réglage[M]
Touches permettant de modifier les réglages de l'écran.

bouton[M] de sélection[F]
Touche permettant de choisir un réglage ou une option.

interrupteur[M]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'écran.

témoin[M] d'alimentation[F]
Voyant lumineux indiquant que l'écran est sous tension.

vidéoprojecteur[M]
Appareil qui projette sur un écran les images transmises par un ordinateur, un lecteur de DVD, un caméscope, un magnétoscope, etc.

capteur[M] infrarouge
Dispositif recevant les signaux infrarouges émis par une télécommande, qui permettent d'actionner à distance certaines fonctions du vidéoprojecteur.

panneau[M] de contrôle[M]
Tableau où sont rassemblés les boutons de fonctionnement du vidéoprojecteur.



interrupteur[M] d'alimentation[F]
Appareil mécanique de connexion permettant de mettre en marche ou d'éteindre l'appareil.

panneau[M] de connexions[F]
Ensemble de prises permettant de relier le vidéoprojecteur à différents appareils vidéo (lecteur de DVD, caméscope, magnétoscope, etc.).

entrée[F] informatique
Connecteur servant à relier le vidéoprojecteur à un ordinateur.

port[M] souris[F]
Connecteur permettant de relier le vidéoprojecteur à une souris, ou encore au port souris d'un ordinateur.

objectif[M]
Système optique formé d'un ensemble de lentilles, fixées dans une monture, qui transmettent des images vidéo agrandies vers un écran de projection.

imprimante[F] à jet[M] d'encre[F]
Imprimante munie d'une tête d'impression mobile qui pulvérise de minuscules gouttelettes d'encre sur le papier pour reproduire des caractères ou des images; elle intègre aussi parfois les fonctions d'un scanneur.

bouton[M] alimentation[F] papier[M]
Bouton qui permet généralement de charger ou d'éjecter une feuille de papier, ou encore de relancer une impression interrompue.

voyant[M] cartouche[F] d'impression[F]
Témoin lumineux indiquant une défectuosité de la cartouche d'encre, notamment lorsqu'elle est mal installée ou vide.

touche[F] d'annulation[F]
Bouton servant à interrompre l'impression en cours.

voyant[M] chargement[M] du papier[M]
Témoin lumineux indiquant généralement un problème d'alimentation en papier (bourrage, bac d'alimentation vide, etc.).

capot[M]

voyant[M] d'alimentation[F]
Témoin lumineux indiquant que l'imprimante est en marche.

bouton[M] marche[F]/arrêt[M]
Bouton permettant de mettre en marche ou d'arrêter l'appareil.

bac[M] de sortie[F]
Support destiné à recueillir le papier à sa sortie de l'imprimante.



bac[M] d'alimentation[F]
Petit tiroir contenant des feuilles de papier vierge de format standard qui seront entraînées une à une lors de l'impression.



cartouche[F] d'encre[F] en poudre[F]
Contenant amovible, rempli d'encre sèche réduite en fines particules, destiné à être installé dans une imprimante laser.

imprimante[F] laser[M]
Imprimante dans laquelle l'encre en poudre d'une cartouche est projetée sur un cylindre rotatif par l'action d'un faisceau laser, puis fixée sur le papier par des rouleaux chauffants.

plateau[M] de sortie[F]
Support destiné à recueillir le papier à sa sortie de l'imprimante.



panneau[M] avant

guide-papier[M]
Dispositif mobile servant à ajuster latéralement la position du papier.

voyants[M] de contrôle[M]
Témoins lumineux indiquant l'état de fonctionnement de l'imprimante (veille, impression, etc.) ou certains problèmes (manque de papier, cartouche vide, etc.).

reprise[F]
Bouton qui permet de relancer une impression interrompue.

fente[F] d'alimentation[F] manuelle
Dispositif permettant d'introduire le papier manuellement, une feuille à la fois. On l'utilise notamment pour les papiers spéciaux ou de format non standard.

bac[M] d'alimentation[F]
Petit tiroir contenant des feuilles de papier vierge de format standard qui seront entraînées une à une lors de l'impression.

périphériques[M] de sortie[F]



unité[F] vidéo
Appareil qui permet de produire des documents vidéo par ordinateur.



enregistreur[M] de film[M]
Appareil servant à transférer sur un film photographique les images affichées à l'écran d'un ordinateur.



traceur[M]
Imprimante conçue pour l'impression de documents (plans, diagrammes, dessins techniques) sur des feuilles de grande dimension.



imprimante[F] matricielle
Imprimante munie d'une tête d'impression mobile, formée d'un ensemble de petites aiguilles qui viennent frapper le papier à travers un ruban encreur.

onduleur[M]

Appareil qui régularise l'alimentation électrique d'un ordinateur et de ses périphériques en limitant les effets des coupures, surtensions ou creux de tension du circuit électrique.

prises[F] téléphoniques antisurtension
Prises destinées à protéger les équipements de communication (téléphone, télécopieur, modem, etc.) des dommages causés par une tension trop élevée.

port[M] d'interface[F] ordinateur[M]
Connecteur reliant l'onduleur à un ordinateur. Un logiciel peut alors commander l'arrêt de l'ordinateur avant la décharge complète de la batterie.

voyants[M] de contrôle[M]
Témoins lumineux indiquant le mode de fonctionnement (alimentation sur secteur ou par batterie) ou certains problèmes (batterie faible, surcharge, etc.).



prise[F] antisurtension
Prise destinée à protéger les équipements qui y sont connectés des dommages causés par une tension trop élevée.

prise[F] d'entrée[F]
Prise servant à relier l'onduleur au réseau électrique.



prises[F] antisurtension alimentées par batterie[F]
Prises antisurtension reliées à une batterie assurant l'alimentation électrique des équipements qui y sont connectés lors d'une panne de courant.

bouton[M] marche[F]/arrêt[M]/test[M]
Bouton permettant d'allumer ou d'éteindre l'onduleur, également utilisé pour lancer la procédure de vérification de l'état de la batterie.

périphériques[M] de stockage[M]

Appareils électroniques permettant d'enregistrer ou de conserver des données sur un support magnétique ou optique.

lecteur[M] de disque[M] dur amovible
Appareil autonome, relié par câble à un ordinateur, qui lit et enregistre des données sur un disque dur amovible.



bouton[M] d'éjection[F] du disque[M]
Bouton permettant de récupérer un disque dur amovible inséré dans le lecteur.



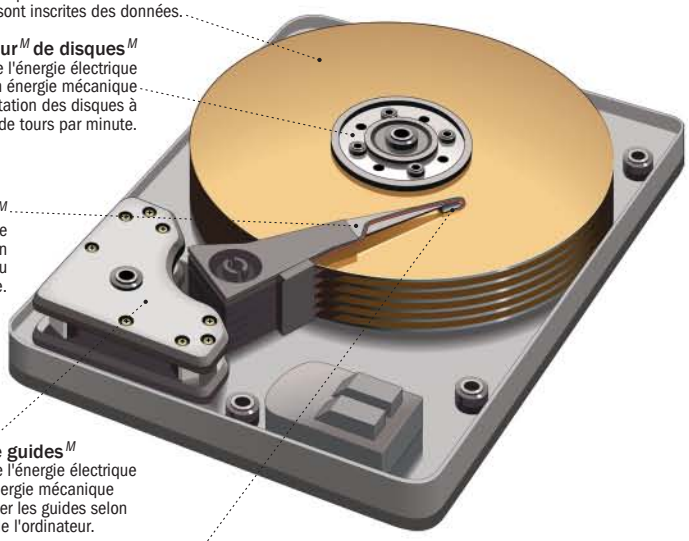
disque[M] dur amovible
Boîtier renfermant un ensemble de disques magnétiques rigides, destiné à être inséré dans un lecteur de disque dur amovible.

disque[M]
Support magnétique rigide, fixé sur un axe central, dont la surface est divisée en pistes et en secteurs sur lesquels sont inscrites des données.

moteur[M] de disques[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique permettant la rotation des disques à plusieurs milliers de tours par minute.

guide[M]
Bras mobile qui porte la tête de lecture/écriture et permet son déplacement à la surface du disque.

lecteur[M] de disque[M] dur
Appareil intégré à un ordinateur, qui lit et enregistre des données sur un disque dur fixé à l'intérieur de son boîtier.



moteur[M] de guides[M]
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique permettant de déplacer les guides selon les instructions de l'ordinateur.

tête[F] de lecture[F]/écriture[F]
Dispositif qui permet d'extraire les données stockées sur un disque ou d'y inscrire de nouvelles données.

lecteur[M] de disquette[F] externe
Appareil autonome, relié par câble à un ordinateur, permettant de lire ou d'enregistrer des données sur une disquette.





lecteur[M] de carte[F] mémoire[F]
Appareil autonome, relié à un ordinateur par un câble ou un connecteur USB, qui lit et enregistre des données sur une carte mémoire.

clé[F] USB
Petit boîtier amovible renfermant une mémoire flash, qui permet le transfert, le transport et le stockage de données.



connecteur[M] USB
Organe de branchement permettant de relier la clé au port USB d'un ordinateur.

disquette[F]
Enveloppe rigide contenant un petit disque magnétique souple, sur lequel les données peuvent être enregistrées, effacées et réécrites plusieurs fois.



fenêtre[F] de lecture[F]
Ouverture pratiquée dans l'enveloppe, qui permet au disque magnétique de défiler devant la tête de lecture/écriture d'un lecteur de disquette.

enveloppe[F]

volet[M]
Pièce coulissante destinée à recouvrir la fenêtre de lecture lorsque la disquette n'est pas utilisée.

taquet[M] de verrouillage[M]
Pièce coulissante permettant de recouvrir l'encoche de protection d'écriture, qui protège la disquette contre toute modification involontaire de son contenu.

graveur[M] de DVD[M]
Appareil qui lit et enregistre des données sur un disque compact inscriptible ou réinscriptible, ainsi que sur un DVD inscriptible ou réinscriptible.



plateau[M] de chargement[M]
Partie de l'appareil dans laquelle on insère le disque pour la lecture.

DVD[M] réinscriptible
Support d'enregistrement numérique sur lequel des données peuvent être gravées et effacées plusieurs fois.

lecteur[M] de cassette[F]
Appareil qui lit et enregistre des données sur la bande magnétique d'une cassette.





cassette[F]
Boîtier rigide contenant une bande magnétique sur laquelle peuvent être enregistrées des données.

périphériques[M] de communication[F]

Appareils électroniques permettant l'échange d'information entre des ordinateurs.



carte[F] réseau[M]
Carte d'extension permettant de relier un ordinateur à un réseau informatique.



émetteur[M]-récepteur[M] d'accès[M] réseau[M]
Appareil assurant le lien entre un réseau informatique câblé et un ordinateur muni d'une carte réseau sans fil.



carte[F] réseau[M] sans fil[M]
Carte d'extension pourvue d'une antenne intégrée qui relie par ondes radio un ordinateur à un émetteur-récepteur d'accès réseau.



modem[M]
Appareil qui convertit des signaux numériques en signaux analogiques, et vice versa, ce qui permet à des ordinateurs de communiquer par ligne téléphonique.

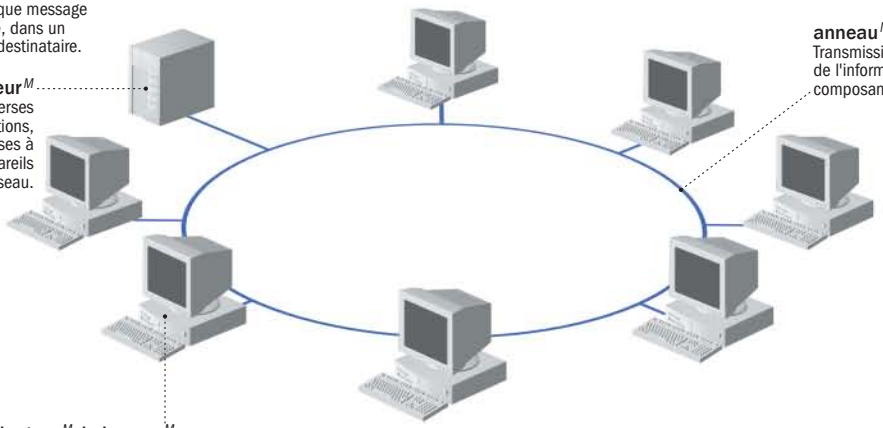
exemples[M] de réseaux[M]

Les réseaux peuvent notamment être classés en fonction de leur taille (réseau local ou étendu) ou de leur topologie (anneau, bus, étoile, etc.).

réseau[M] en anneau[M]
Réseau dans lequel tous les appareils sont reliés à un anneau. Chaque message voyage d'un appareil à l'autre, dans un sens déterminé, jusqu'à son destinataire.

serveur[M]
Ordinateur hébergeant diverses ressources (fichiers, applications, banques de données, etc.) mises à la disposition de tous les appareils branchés au réseau.

anneau[M]
Transmission unidirectionnelle de l'information entre les composantes du réseau.

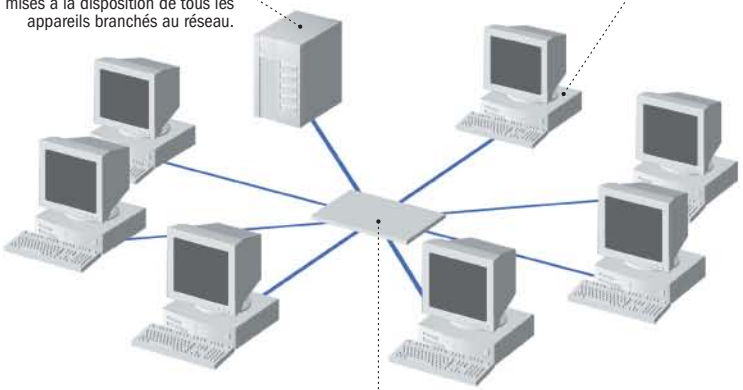


ordinateur[M] de bureau[M]
Petite station de travail ou micro-ordinateur destiné à être installé en poste fixe.

réseau[M] en étoile[F]
Réseau dans lequel tous les appareils sont reliés à un organe central (ici, un commutateur), à la manière des rayons d'une étoile.

serveur[M]
Ordinateur hébergeant diverses ressources (fichiers, applications, banques de données, etc.) mises à la disposition de tous les appareils branchés au réseau.

ordinateur[M] de bureau[M]
Petite station de travail ou micro-ordinateur destiné à être installé en poste fixe.

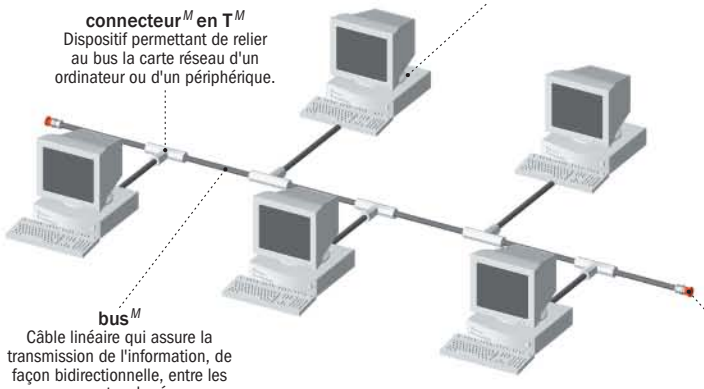


concentrateur[M]
Organe qui reçoit tous les messages émis par les appareils qui y sont reliés, puis en assure la redistribution à l'ensemble des usagers.

réseau[M] en bus[M]
Réseau dans lequel tous les appareils sont reliés à un bus commun. Chaque message est envoyé à tous les appareils, mais seul le destinataire en tient compte.

ordinateur[M] de bureau[M]
Petite station de travail ou micro-ordinateur destiné à être installé en poste fixe.

connecteur[M] en T[M]
Dispositif permettant de relier au bus la carte réseau d'un ordinateur ou d'un périphérique.

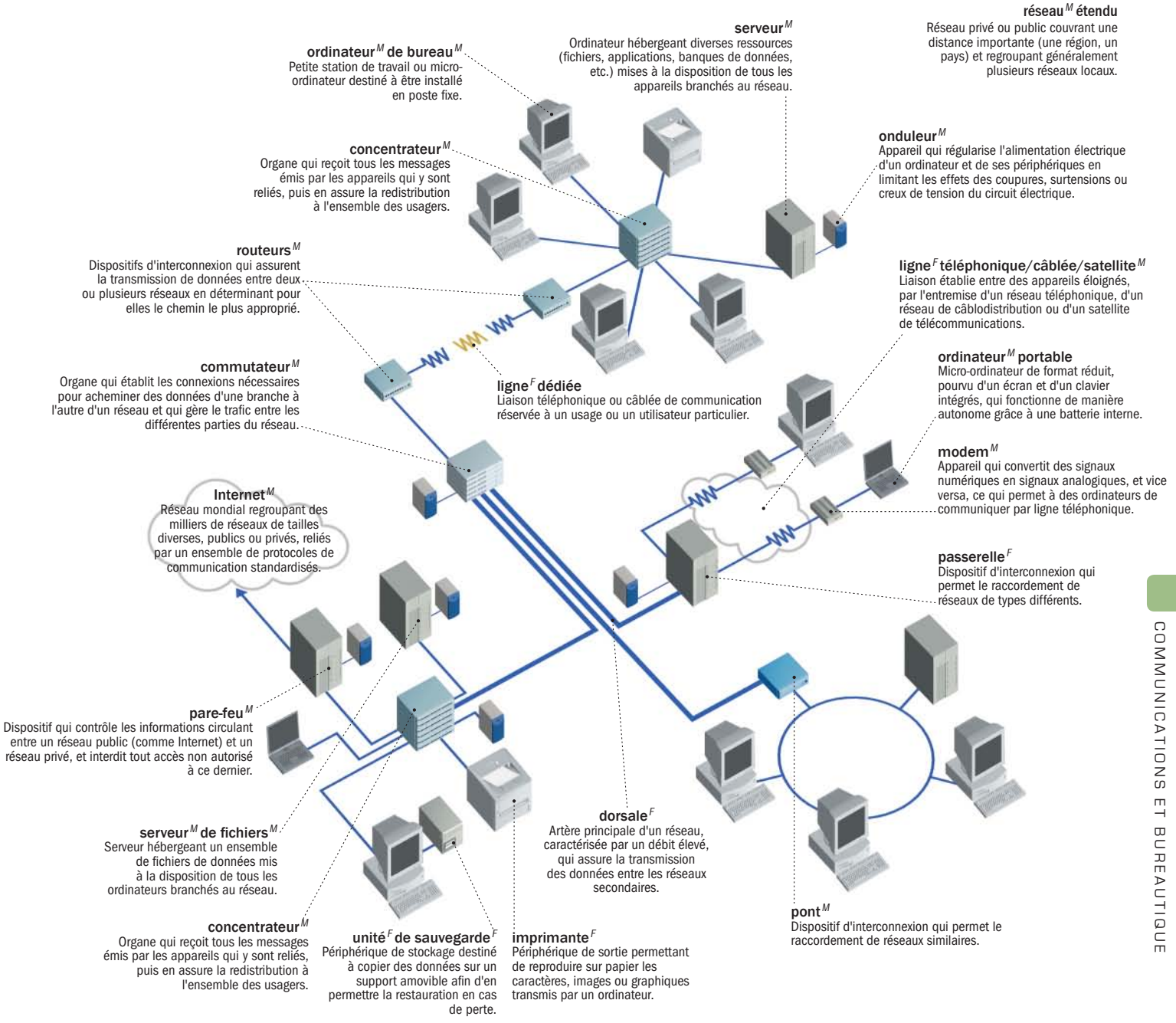


bus[M]
Câble linéaire qui assure la transmission de l'information, de façon bidirectionnelle, entre les composantes du réseau.

terminateur[M]
Dispositif placé à l'extrémité du bus, qui absorbe les signaux qui l'atteignent afin d'en empêcher la réflexion.

réseau[M] informatique

Ensemble d'ordinateurs et de périphériques connectés les uns aux autres afin de permettre le partage de données et de ressources.



ordinateur[M] de bureau[M]
Petite station de travail ou micro-ordinateur destiné à être installé en poste fixe.

serveur[M]
Ordinateur hébergeant diverses ressources (fichiers, applications, banques de données, etc.) mises à la disposition de tous les appareils branchés au réseau.

réseau[M] étendu
Réseau privé ou public couvrant une distance importante (une région, un pays) et regroupant généralement plusieurs réseaux locaux.

concentrateur[M]
Organe qui reçoit tous les messages émis par les appareils qui y sont reliés, puis en assure la redistribution à l'ensemble des usagers.

onduleur[M]
Appareil qui régularise l'alimentation électrique d'un ordinateur et de ses périphériques en limitant les effets des coupures, surtensions ou creux de tension du circuit électrique.

routeurs[M]
Dispositifs d'interconnexion qui assurent la transmission de données entre deux ou plusieurs réseaux en déterminant pour elles le chemin le plus approprié.

ligne[F] téléphonique/câblée/satellite[M]
Liaison établie entre des appareils éloignés, par l'entremise d'un réseau téléphonique, d'un réseau de câblodistribution ou d'un satellite de télécommunications.

commutateur[M]
Organe qui établit les connexions nécessaires pour acheminer des données d'une branche à l'autre d'un réseau et qui gère le trafic entre les différentes parties du réseau.

ligne[F] dédiée
Liaison téléphonique ou câblée de communication réservée à un usage ou un utilisateur particulier.

ordinateur[M] portable
Micro-ordinateur de format réduit, pourvu d'un écran et d'un clavier intégrés, qui fonctionne de manière autonome grâce à une batterie interne.

modem[M]
Appareil qui convertit des signaux numériques en signaux analogiques, et vice versa, ce qui permet à des ordinateurs de communiquer par ligne téléphonique.

Internet[M]
Réseau mondial regroupant des milliers de réseaux de tailles diverses, publics ou privés, reliés par un ensemble de protocoles de communication standardisés.

passerelle[F]
Dispositif d'interconnexion qui permet le raccordement de réseaux de types différents.

pare-feu[M]
Dispositif qui contrôle les informations circulant entre un réseau public (comme Internet) et un réseau privé, et interdit tout accès non autorisé à ce dernier.

serveur[M] de fichiers[M]
Serveur hébergeant un ensemble de fichiers de données mis à la disposition de tous les ordinateurs branchés au réseau.

dorsale[F]
Artère principale d'un réseau, caractérisée par un débit élevé, qui assure la transmission des données entre les réseaux secondaires.

concentrateur[M]
Organe qui reçoit tous les messages émis par les appareils qui y sont reliés, puis en assure la redistribution à l'ensemble des usagers.

unité[F] de sauvegarde[F]
Périphérique de stockage destiné à copier des données sur un support amovible afin d'en permettre la restauration en cas de perte.

imprimante[F]
Périphérique de sortie permettant de reproduire sur papier les caractères, images ou graphiques transmis par un ordinateur.

pont[M]
Dispositif d'interconnexion qui permet le raccordement de réseaux similaires.

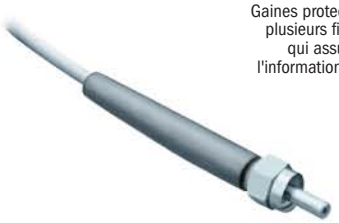
câbles[M]
Gaines protectrices recouvrant un ou plusieurs fils, généralement isolés, qui assurent la transmission de l'information entre les composantes d'un réseau.



câble[M] coaxial
Câble renfermant deux conducteurs concentriques isolés qui transmettent des signaux sous forme d'impulsions électriques sans perte de qualité.



câble[M] à paire[F] torsadée
Câble contenant une ou plusieurs paires, formées de deux fils enroulés l'un sur l'autre, qui transmettent des signaux sous forme d'impulsions électriques.



câble[M] à fibres[F] optiques
Câble renfermant de minces fils de verre, ou fibres optiques, qui transmettent à haute vitesse des signaux sous forme d'impulsions lumineuses.

Internet[M]

Réseau mondial regroupant des milliers de réseaux de tailles diverses, publics ou privés, reliés par un ensemble de protocoles de communication standardisés.

adresse[F] URL[F] (localisateur[M] universel de ressources[F])
Ensemble de données qui permettent d'accéder à une ressource hébergée par un serveur du réseau Internet (une page Web, par exemple).

protocole[M] de communication[F]
Partie de l'adresse URL précisant le langage utilisé pour échanger des données. Le protocole HTTP, qui permet le transfert de pages Web, est le plus connu.

nom[M] de domaine[M]
Partie de l'adresse URL qui désigne spécifiquement le serveur hôte. Il doit être enregistré auprès d'un bureau d'enregistrement de domaines.

format[M] du fichier[M]
Groupe de lettres précisant la façon dont les données d'un fichier sont codées. Par exemple, les documents Web sont généralement enregistrés en format HTML.

http://www.un.org/aboutun/index.html

double barre[F] oblique

domaine[M] de second niveau[M]
Partie du nom de domaine correspondant au nom du serveur.

fichier[M]
Partie de l'adresse URL précisant le nom de l'unité d'information (fichier) correspondant à la ressource choisie.

serveur[M]
Partie de l'adresse URL identifiant le type de serveur. Le plus connu est le serveur Web (www) qui, comme son nom l'indique, abrite des sites Web.

domaine[M] de premier niveau[M]
Partie du nom de domaine correspondant au pays d'origine ou à la catégorie d'organisation (gouvernement, commerce, éducation, etc.).

répertoire[M]
Partie de l'adresse URL qui indique l'emplacement de la ressource sur le serveur.

navigateur[M]
Logiciel qui permet de chercher et de consulter des sites Internet.



hyperliens[M]
Éléments d'une page Web (mots, images ou icônes) qui permettent, lorsqu'ils sont activés, d'accéder directement à une autre page reliée.

station[F]-relais[M] à micro-ondes[F]
Installation qui reçoit des signaux émis sous forme de micro-ondes, les amplifie, puis les achemine vers un autre récepteur.

adresse[F] URL[F]
Ensemble de données qui permettent d'accéder à une ressource hébergée par un serveur du réseau Internet (une page Web, par exemple).

ligne[F] sous-marine
Liaison établie entre des appareils éloignés, par l'entremise de câbles immergés.

logiciel[M] de courrier[M] électronique
Logiciel permettant de composer, d'envoyer et de recevoir des messages par l'entremise du réseau Internet.

navigateur[M]
Logiciel qui permet de chercher et de consulter des sites Internet.

internaute[F]
Personne qui utilise le réseau Internet.

ligne[F] téléphonique
Liaison par câble établie entre deux appareils éloignés, à l'intérieur d'un réseau téléphonique.

routeur[M]
Dispositif d'interconnexion qui assure la transmission de données entre deux ou plusieurs réseaux en déterminant pour elles le chemin le plus approprié.

ligne[F] dédiée
Liaison téléphonique ou câblée de communication réservée à un usage ou un utilisateur particulier.

modem[M]
Appareil qui convertit des signaux numériques en signaux analogiques, et vice versa, ce qui permet à des ordinateurs de communiquer par ligne téléphonique.

ordinateur[M] de bureau[M]
Petite station de travail ou micro-ordinateur destiné à être installé en poste fixe.

utilisations[F] d'Internet[M]

Plusieurs catégories d'usagers utilisent les outils et ressources d'Internet pour communiquer, s'informer, se divertir, faire des achats, gérer des fonds, etc.



organisme[M] de santé[F]
Le réseau Internet favorise les échanges entre chercheurs, professionnels de la santé et patients.



organisation[F] gouvernementale
Grâce à Internet, les ministères et organismes publics peuvent communiquer facilement avec d'autres organisations ou avec les citoyens qu'ils desservent.



entreprise[F]
Internet facilite les échanges entre le personnel d'une même entreprise, entre deux ou plusieurs entreprises, ou encore entre une entreprise, ses clients et ses fournisseurs.



industrie[F]
Une entreprise de production peut communiquer, grâce à Internet, avec des fournisseurs, des clients, des organismes de normalisation, etc.



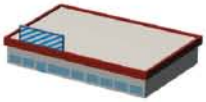
établissement[M] d'enseignement[M]
Le réseau Internet procure de nombreuses possibilités de recherche et d'échange aux professeurs, aux chercheurs ainsi qu'aux étudiants.



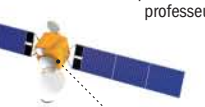
organisme[M] culturel
Le réseau Internet permet au public de connaître les programmes proposés par les organismes culturels d'une ville ou d'une région.



usager[M] domestique
Toute personne peut obtenir un accès à domicile au réseau Internet par l'entremise d'un fournisseur de services Internet.



entreprise[F] de distribution[F]/vente[F]
Une entreprise spécialisée dans la commercialisation de produits peut, par l'entremise d'Internet, entrer en contact avec des fournisseurs ou des clients.



satellite[M] de télécommunications[F]
Satellite conçu et mis en orbite géostationnaire pour assurer la réception et la transmission à distance de signaux sous forme d'ondes radio.

station[F] terrestre de télécommunications[F]
Installation permettant de transmettre des ondes radio vers un satellite ou de recevoir des ondes radio émises par celui-ci.

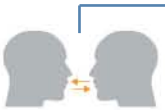


serveur[M]
Ordinateur hébergeant diverses ressources (fichiers, applications, banques de données, etc.) mises à la disposition de tous les appareils branchés au réseau.





courrier[M] électronique
Service permettant l'échange de messages entre les utilisateurs d'un réseau informatique.



clavardage[M]
Activité permettant à deux ou plusieurs internautes de converser par écrit, en temps réel.



forum[M]
Service permettant à un groupe de personnes de discuter d'idées, d'opinions ou de sujets divers en direct ou en différé.



blogue[M]
Site Web prenant la forme d'un journal personnel, où un internaute fait part de ses opinions ou impressions par l'entremise de notes ou de courts articles.

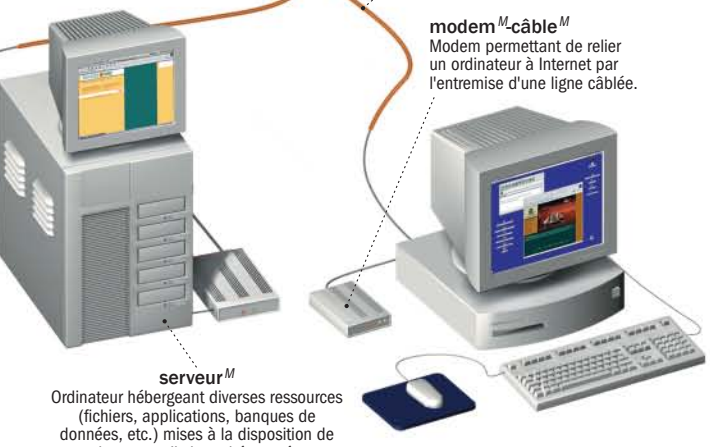
fournisseur[M] de services[M] Internet
Entreprise reliée de façon permanente à Internet, qui permet à des particuliers ou à des organisations d'accéder aux divers services du réseau.



serveur[M] d'accès[M]
Serveur de communication qui permet aux abonnés de se connecter à distance au réseau Internet.

ligne[F] câblée
Liaison par câble établie entre deux appareils éloignés, à l'intérieur d'un réseau de câblodistribution.

modem[M]-câble[M]
Modem permettant de relier un ordinateur à Internet par l'entremise d'une ligne câblée.



serveur[M]
Ordinateur hébergeant diverses ressources (fichiers, applications, banques de données, etc.) mises à la disposition de tous les appareils branchés au réseau.



banque[F] de données[F]
Ensemble structuré d'informations relatives à un même sujet et pouvant être consultées directement par plusieurs utilisateurs.



diffusion[F] d'information[F]
Transmission de renseignements concernant un organisme, un événement, un produit ou un sujet, généralement par la création ou la mise à jour d'un site Web.



recherche[F]
Localisation d'informations sur un sujet donné, généralement à l'aide d'un moteur de recherche, afin d'y retrouver des renseignements utiles.



jeux[M] en ligne[F]
Jeux vidéo accessibles par Internet, qui permettent à l'utilisateur de jouer à distance en mode solo ou en mode multijoueurs.



commerce[M] électronique
Vente ou promotion de produits et de services par l'entremise du réseau Internet.



transactions[F] financières
Opérations concernant le financement et la gestion de fonds. Il est ainsi possible d'effectuer en ligne une demande de crédit, un transfert de fonds, etc.



visiophonie[F]
Transmission de la voix et d'images par l'entremise d'un réseau informatique.



téléphonie[F]
Transmission de la voix par l'entremise d'un réseau informatique.

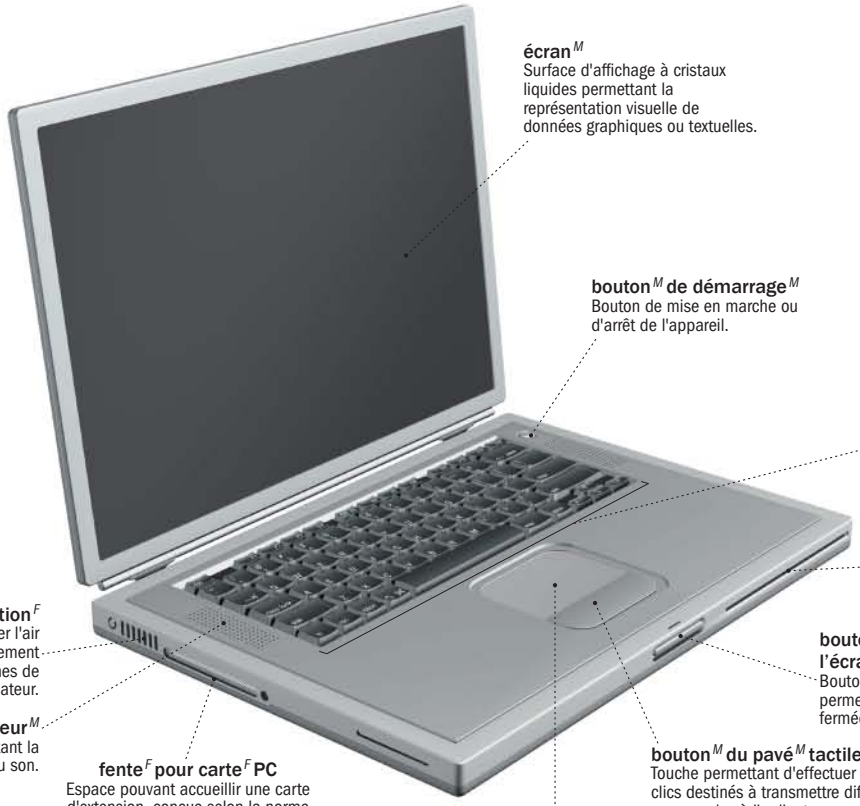


baladodiffusion[F]
Service permettant le téléchargement automatique de documents audio ou vidéo destinés à être transférés vers un baladeur numérique pour une écoute ultérieure.

ordinateur[M] portable

Micro-ordinateur de format réduit, pourvu d'un écran et d'un clavier intégrés, qui fonctionne de manière autonome grâce à une batterie interne.

ordinateur[M] portable : vue[F] avant



écran[M]
Surface d'affichage à cristaux liquides permettant la représentation visuelle de données graphiques ou textuelles.

bouton[M] de démarrage[M]
Bouton de mise en marche ou d'arrêt de l'appareil.

clavier[M]
Ensemble de touches correspondant à des lettres, des chiffres et des symboles, qui servent à composer un texte, un numéro ou à accéder à des fonctions.

lecteur[M] de CD/DVD-ROM[M]
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les données enregistrées sur un disque compact ou sur un disque numérique polyvalent.

fentes[F] d'aération[F]
Ouvertures laissant pénétrer l'air afin d'assurer le refroidissement des composants internes de l'ordinateur.

bouton[M] de déverrouillage[M] de l'écran[M]
Bouton qui libère l'écran du dispositif permettant de le maintenir en position fermée.

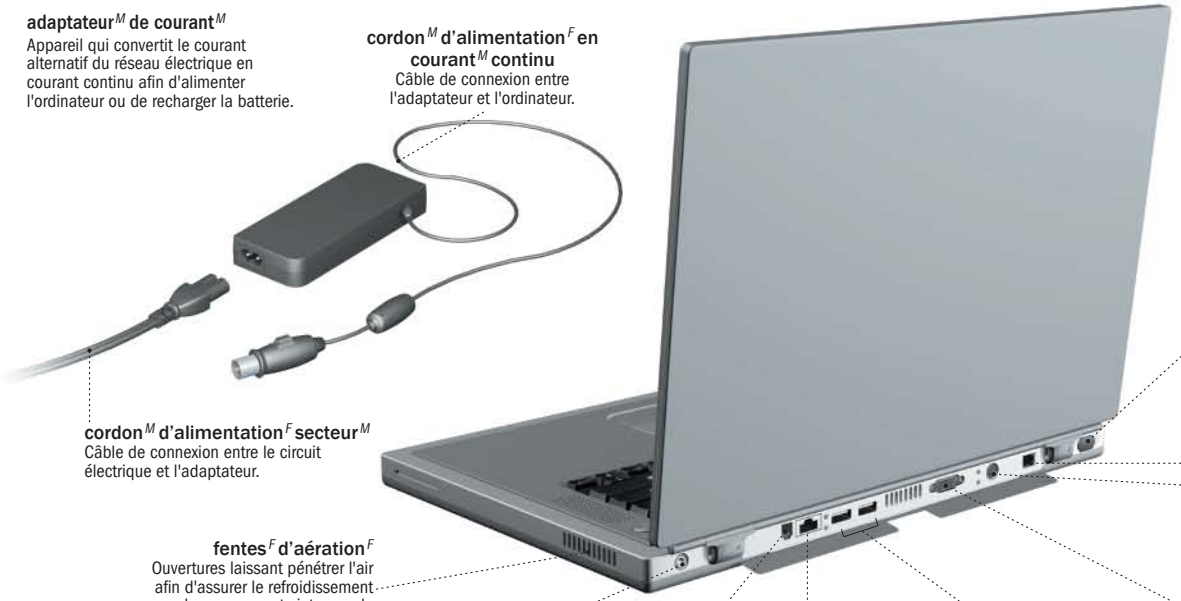
haut-parleur[M]
Appareil intégré permettant la reproduction du son.

fente[F] pour carte[F] PC
Espace pouvant accueillir une carte d'extension, conçue selon la norme PC, qui permet d'ajouter des fonctions à l'ordinateur (carte réseau, de mémoire, etc.).

bouton[M] du pavé[M] tactile
Touche permettant d'effectuer des clics destinés à transmettre différentes commandes à l'ordinateur.

pavé[M] tactile
Surface sensible aux mouvements du doigt, utilisée pour diriger le déplacement du pointeur à l'écran.

ordinateur[M] portable : vue[F] arrière



adaptateur[M] de courant[M]
Appareil qui convertit le courant alternatif du réseau électrique en courant continu afin d'alimenter l'ordinateur ou de recharger la batterie.

cordon[M] d'alimentation[F] en courant[M] continu
Câble de connexion entre l'adaptateur et l'ordinateur.

cordon[M] d'alimentation[F] secteur[M]
Câble de connexion entre le circuit électrique et l'adaptateur.

port[M] infrarouge
Dispositif utilisé pour échanger des données, par signaux infrarouges, avec un appareil pourvu d'un port semblable (émetteur-récepteur d'accès réseau, ordinateur, imprimante, etc.).

port[M] modem[M] interne
Connecteur permettant de relier le modem interne de l'ordinateur à une ligne téléphonique.

sortie[F] S-Video
Connecteur servant à relier l'ordinateur à un périphérique de sortie vidéo (téléviseur, vidéoprojecteur, magnétoscope, etc.).

fentes[F] d'aération[F]
Ouvertures laissant pénétrer l'air afin d'assurer le refroidissement des composants internes de l'ordinateur.

port[M] vidéo
Connecteur utilisé principalement pour relier l'ordinateur à un écran externe.

port[M] pour adaptateur[M] de courant[M]
Connecteur permettant de brancher l'adaptateur de courant à l'ordinateur.

port[M] FireWire
Connecteur très performant qui permet le raccordement de périphériques à débit élevé (caméscope, appareil photo numérique, etc.) conforme à la norme FireWire.

port[M] Ethernet[M]
Connecteur conforme au protocole Ethernet, utilisé pour relier l'ordinateur à un réseau local ou à un autre ordinateur, pour le partage de fichiers.

port[M] USB
Connecteur permettant de raccorder simultanément plusieurs périphériques qui supportent la norme USB. Il est plus rapide que les ports série et parallèle.



mallette[F] d'ordinateur[M] portable
Petite valise à compartiments qui permet de transporter un ordinateur portable et ses accessoires ainsi qu'un certain nombre de documents papier.

compartiment[M] pour ordinateur[M]

compartiment[M] pour documents[M]

bandoulière[F]
Longue courroie, souvent réglable au moyen d'une boucle, permettant de porter un objet sur l'épaule ou en diagonale sur la poitrine.

livre[M] électronique

Petit ordinateur portable en forme de livre, utilisé pour télécharger, stocker et lire des publications en version électronique.



page[F] suivante

écran[M] tactile
Écran à cristaux liquides sensible à la pression et aux mouvements du doigt ou du stylet.

page[F] précédente

ordinateur[M] de poche[F]

Petit ordinateur portable, pourvu d'un système d'exploitation réduit, utilisé principalement pour les tâches de gestion personnelle (agenda, répertoires, etc.).



prise[F] d'entrée[F]/sortie[F] audio
Connecteur permettant le transfert de signaux audio entre l'ordinateur et un appareil de prise ou de reproduction du son (microphone, casque d'écoute, etc.).

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

port[M] infrarouge
Dispositif utilisé pour échanger des données, par signaux infrarouges, avec un appareil pourvu d'un port semblable (émetteur-récepteur d'accès réseau, ordinateur, imprimante, etc.).

bouton[M] d'enregistreur[M] vocal
Touche qui permet d'enregistrer un bref message vocal.

voyant[M] d'alarme[F]/de mise[F] en charge[F]
Petite lampe signalant une alarme ou indiquant la mise en charge de la batterie.

roulette[F] de commande[F]
Molette servant à valider un choix, ou encore à faire défiler un document vers le haut ou vers le bas.

écran[M] tactile
Écran à cristaux liquides sensible à la pression et aux mouvements du doigt ou du stylet.

bouton[M] de sortie[F]
Touche utilisée pour quitter une application.

boutons[M] de lancement[M] d'applications[F]
Touches permettant d'accéder directement à des applications disponibles (traitement de texte, navigateur, etc.).

câble[M] de synchronisation[F]
Câble reliant la station d'accueil à un ordinateur, permettant ainsi l'échange de données entre les deux appareils.

bouton[M] de démarrage[M] et de rétroéclairage[M]
Touche de mise en marche ou d'arrêt de l'ordinateur, également utilisée pour illuminer l'écran lorsque l'éclairage ambiant est insuffisant.

fiche[F] d'alimentation[F]

station[F] d'accueil[M]
Socle dans lequel on place l'ordinateur de poche pour recharger la batterie ou échanger des données avec un autre ordinateur.

stylet[M]
Pièce en forme de crayon qui permet de saisir des données ou de sélectionner une option sur l'écran tactile.

articles[M] de bureau[M]

Appareils, instruments ou accessoires nécessaires à l'accomplissement des tâches de bureau.

machine[F] à écrire électronique
Appareil à clavier permettant de préparer des documents écrits, qui possède certaines fonctions de traitement de texte ainsi qu'une mémoire intégrée.

capot[M]
Couvert basculant sous lequel se trouve habituellement la cartouche d'encre.

support[M]-papier[M]
Pièce rabattable qui maintient le papier en position verticale.

levier[M] de dégagement[M] du presse-papier[M]
Dispositif qui permet de soulever ou d'abaisser le presse-papier.

tête[F] d'impression[F]
Dispositif mobile dont les caractères en relief sont projetés sur un ruban encreur et ainsi imprimés sur le papier.

presse-papier[M]
Pièce destinée à maintenir le papier contre le cylindre.

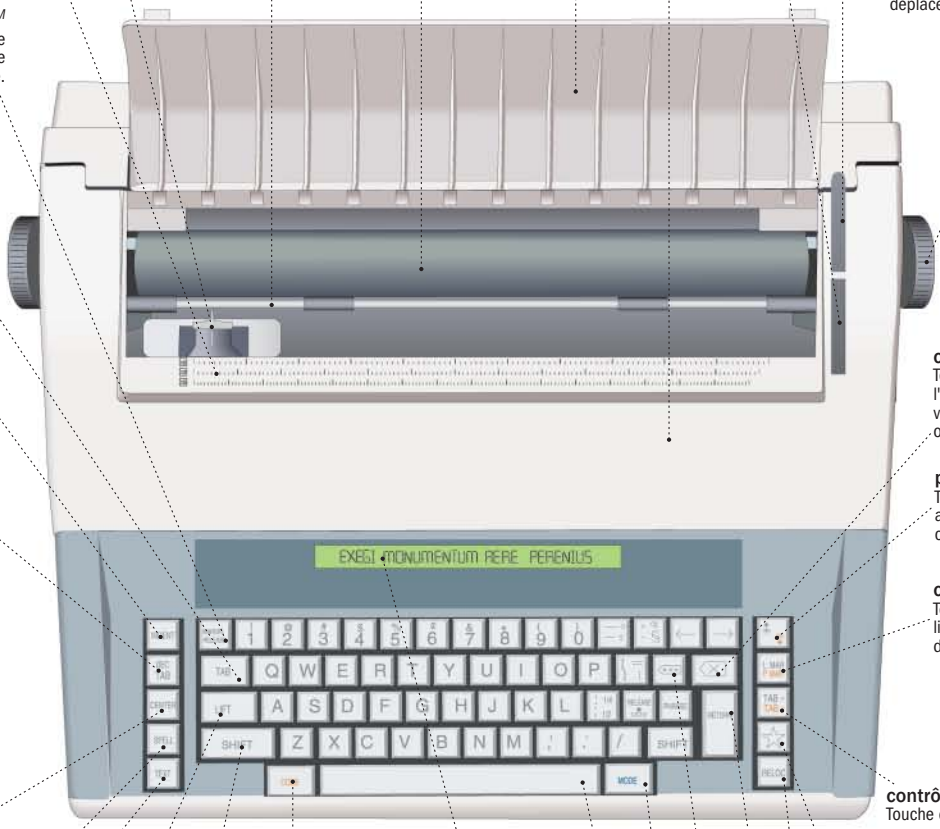
levier[M] de dégagement[M] du papier[M]
Dispositif qui commande le relâchement de la pression exercée par le cylindre sur le papier pour le dégager ou le déplacer.

échelle[F] d'espacement[M]
Échelle graduée représentant les différents pas d'impression disponibles, qui correspondent au nombre de caractères par unité de longueur.

cylindre[M]
Rouleau de caoutchouc sur lequel passe le papier lors de l'impression.

bouton[M] d'interligne[M] variable
Molette qui commande la rotation du cylindre, permettant ainsi le déplacement du papier vers le haut ou vers le bas.

dégagement[M] du margeur[M]
Touche permettant l'impression de caractères au-delà de la limite d'une marge.



tabulateur[M]
Touche qui commande le déplacement de la tête d'impression ou du curseur jusqu'à la marque de tabulation qui suit.

retrait[M]
Touche servant à déplacer provisoirement la marge gauche, de façon à permettre le décalage d'une ligne ou d'un paragraphe.

correction[F] de caractères[M]
Touche qui commande l'effacement du caractère situé vis-à-vis de la tête d'impression ou du curseur.

tabulateur[M] décimal
Touche permettant d'aligner des colonnes de nombres sur une marque de tabulation décimale préalablement insérée.

positionnement[M] du papier[M]
Touche permettant de déplacer automatiquement le papier vers le haut ou vers le bas.

commande[F] de marge[F]
Touche qui permet de régler la limite des marges gauche et droite.

centrage[M]
Touche permettant de centrer automatiquement un texte entre deux marges ou deux marques de tabulation.

contrôle[M] de tabulation[F]
Touche qui permet d'insérer ou de supprimer une marque de tabulation (standard ou décimale).

correcteur[M] orthographique
Touche qui active ou désactive la vérification automatique de l'orthographe en cours de frappe.

affichage[M] du texte[M]
Écran à cristaux liquides présentant le texte saisi ainsi que diverses indications sur les réglages de l'appareil ou les opérations effectuées.

validation[F]
Touche servant à confirmer l'exécution d'une commande ou la sélection d'un réglage.

texte[M]
Touche qui permet de stocker des textes en mémoire, puis d'en commander l'affichage en vue d'une modification ou d'une impression.

code[M]
Touche qui, utilisée conjointement avec une autre touche, permet l'exécution de diverses commandes programmées.

repositionnement[M]
Touche permettant de replacer automatiquement la tête d'impression ou le curseur sur la dernière position de frappe avant l'exécution d'une correction.

touche[F] fixe-majuscules[F]
Touche qui active ou désactive la saisie continue des lettres en capitales.

touche[F]-majuscules[F]
Touche permettant de produire la majuscule correspondant à une lettre ou encore le second caractère associé à une touche.

barre[F] d'espacement[M]
Touche permettant l'insertion d'un blanc entre deux mots ou caractères.

retour[M] de chariot[M]
Touche servant à déplacer la tête d'impression ou le curseur au début de la ligne qui suit.

mode[M]
Touche qui, utilisée conjointement avec une autre touche, permet la sélection d'un réglage (pas d'impression, interligne, type de ruban, etc.).

correction[F] de mots[M]
Touche qui commande l'effacement du mot situé immédiatement à la gauche de la tête d'impression ou du curseur.

calculette[F]
Petit appareil électronique à alimentation autonome, qui permet d'effectuer automatiquement des opérations numériques.

étui[M]
Enveloppe qui permet de protéger et de transporter la calculatrice.

alimentation[F] **solaire**
Dispositif transformant la lumière du soleil en courant électrique pour faire fonctionner la calculette.

affichage[M]
Écran à cristaux liquides présentant le dernier nombre saisi ou le résultat des opérations effectuées.

rappel[M] **de mémoire**[F]
Touche permettant d'afficher les données conservées en mémoire.

effacement[M] **de mémoire**[F]
Touche permettant d'effacer les données conservées en mémoire.

touche[F] **numérique**
Touche permettant de saisir un chiffre.

soustraction[F]
Touche utilisée pour déterminer la différence entre deux nombres.

touche[F] **de décimale**[F]
Touche commandant l'insertion d'un signe décimal, destiné à séparer les parties entière et fractionnaire d'un nombre.

pourcentage[M]
Touche utilisée pour obtenir la forme décimale du nombre affiché, en le divisant par 100, ce qui permet notamment le calcul de pourcentages.

addition[F]
Touche permettant d'effectuer la somme de deux nombres.

touche[F] **de résultat**[M]
Touche commandant l'affichage du résultat des opérations effectuées.

inverseur[M] **de signe**[M]
Touche utilisée pour modifier le signe (plus ou moins) du nombre affiché.

soustraction[F] **en mémoire**[F]
Touche servant à effacer de la mémoire le nombre affiché.

addition[F] **en mémoire**[F]
Touche qui permet de conserver en mémoire le nombre affiché.

effacement[M] **total**
Touche commandant la remise à zéro de la calculette.

division[F]
Touche utilisée pour déterminer le quotient de deux nombres.

effacement[M] **partiel**
Touche commandant la suppression du dernier nombre saisi.

racine[F] **carrée**
Touche permettant d'extraire la racine carrée d'un nombre. Celle-ci correspond au nombre qui, multiplié par lui-même, donne le nombre initial.

multiplication[F]
Touche permettant d'effectuer le produit de deux nombres.

calculatrice[F] **scientifique**
Calculatrice conçue pour exécuter les opérations mathématiques spécifiques aux sciences et aux techniques.

affichage[M] **des données**[F]
Partie de l'écran présentant le problème à résoudre.

accès[M] **au second niveau**[M] **d'opérations**[F]
Touche permettant de sélectionner la seconde fonction commandée par une touche.

opérations[F] **spécifiques**
Opérations de calcul spécialisées, qui comprennent la racine carrée, les calculs trigonométriques et logarithmiques, etc.

second niveau[M] **d'opérations**[F]
Ensemble des fonctions supplémentaires inscrites au-dessus des touches et accessibles grâce à la touche d'accès au second niveau d'opérations.

premier niveau[M] **d'opérations**[F]
Ensemble des fonctions commandées directement par les touches de la calculatrice.

affichage[M] **du résultat**[M]
Partie de l'écran présentant la solution du problème.

touches[F] **de déplacement**[M] **du curseur**[M]
Touches qui commandent le mouvement du curseur à l'écran.

opérations[F] **de base**[F]
Opérations de calcul fondamentales, qui comprennent l'addition, la soustraction, la multiplication et la division.

imprimante[F]
Dispositif permettant de reproduire sur papier les données transmises par la calculatrice.

nombre[M] **de décimales**[F]
Dispositif permettant de régler le nombre de chiffres composant la partie fractionnaire du nombre entier.

commande[F] **d'insertion**[F] **du papier**[M]
Touche qui commande l'avancée du papier.

calculatrice[F] **à imprimante**[F]
Calculatrice de bureau, munie d'une imprimante intégrée, principalement utilisée dans le commerce ou l'administration.

touche[F] **multifonctionnelle**
Touche facilitant l'exécution de certains calculs financiers (marges, prix de vente, coûts, etc.).

non-addition[F]**/total**[M] **partiel**
Touche permettant d'imprimer des nombres à exclure des calculs (codes, dates, etc.) ou d'obtenir le résultat d'un sous-ensemble d'opérations.

touche[F] **plus**[M]**-égalité**[F]
Touche commandant l'affichage du résultat des opérations effectuées. Dans certains cas, elle permet également d'effectuer des calculs répétés.

touche[F] **de double zéro**[M]
Touche correspondant à deux fois le nombre zéro; elle permet d'accélérer la saisie de nombres à plusieurs chiffres.

pour l'emploi[M] du temps[M]



bloc[M]-éphéméride[F]
Ensemble de feuillets datés réunis sur un support à anneaux, sur lesquels on peut inscrire des rendez-vous, des choses à faire, etc.



calendrier[M]-mémorandum[M]
Bloc formé de feuillets détachables datés sur lesquels on peut inscrire des rendez-vous, des choses à faire, etc.

organiseur[M]
Petit ordinateur de poche permettant de mémoriser et de gérer diverses informations : adresses, numéros de téléphone, rendez-vous, etc.



écran[M]
Surface d'affichage à cristaux liquides permettant la représentation visuelle de données graphiques ou textuelles.

pavé[M] alphabétique
Ensemble de touches correspondant à des lettres, des symboles et des fonctions qui servent à générer des caractères ou à commander des opérations.

pavé[M] numérique
Ensemble de touches correspondant à des chiffres, des opérateurs mathématiques et des fonctions, disposées de façon à accélérer la saisie de données numériques.



agenda[M]
Carnet daté dans lequel on note des rendez-vous, des choses à faire, etc.

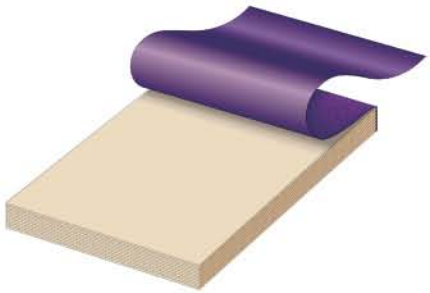
pointeuse[F]
Appareil permettant l'impression, sur une carte de pointage, des heures d'arrivée et de départ des employés.

écran[M]
Surface d'affichage à cristaux liquides présentant divers renseignements (date, heure, réglages de l'appareil, etc.).





feuillet[M] adhésif
Petite feuille de papier dont le dos est muni d'une bande autocollante permettant de la fixer temporairement.



bloc[M]-notes[F]
Ensemble de feuillets détachables généralement utilisé pour prendre des notes.

carte[F] de pointage[M]
Carte sur laquelle sont inscrites quotidiennement les heures d'arrivée et de départ d'un employé, ce qui permet de calculer précisément le temps de travail.

enveloppe[F] matelassée
Enveloppe doublée intérieurement d'une feuille de plastique à bulles d'air destinée à protéger le contenu de l'humidité et des chocs.

patte[F] autocollante
Rabat enduit d'une substance adhésive, qui permet de fermer l'enveloppe par simple contact.



coupe-papier[M]
Petit couteau utilisé pour ouvrir des enveloppes ou couper des feuilles de papier.



bloc[M]-sténo[F]
Ensemble de feuillets lignés maintenus en place au moyen d'une spirale, employé à l'origine par les secrétaires pour prendre la dictée en sténo.

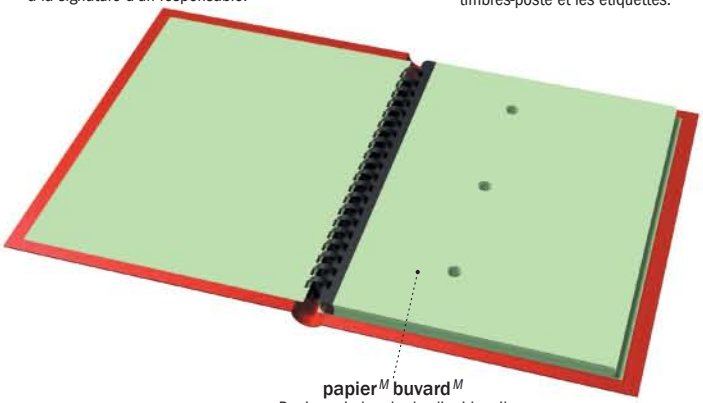
bulles[F] d'air[M]
Petites poches d'air formant un matelas de protection pour le contenu de l'enveloppe.



parapheur[M]
Registre formé de feuilles de papier buvard entre lesquelles sont insérés des documents devant être présentés à la signature d'un responsable.



mouilleur[M]
Dispositif servant à humecter les timbres-poste et les étiquettes.



papier[M] buvard[M]
Papier qui absorbe les liquides. Il permet ici d'absorber le surplus d'encre sur les documents fraîchement signés.

machine[F] à affranchir
Machine servant à imprimer, sur une enveloppe ou une étiquette, une marque d'affranchissement destinée à remplacer le timbre-poste.



plateau[M] d'alimentation[F]
Dispositif sur lequel on place les enveloppes à affranchir.

base[F]
Support de la machine à affranchir.

module[M] d'affranchissement[M]
Unité regroupant les boutons de commande de la machine et assurant l'impression de la marque d'affranchissement qui correspond au prix du transport de l'envoi.

pour la correspondance[F]



timbre[M] dateur
Instrument formé de bandes mobiles sur lesquelles sont gravées en relief des séries de chiffres et de lettres permettant d'imprimer une date.



numéroteur[M]
Instrument formé de bandes mobiles sur lesquelles sont gravées en relief des séries de chiffres permettant d'imprimer des numéros.



doigtier[M]
Fourreau de caoutchouc destiné à recouvrir un doigt. Il permet notamment de tourner des pages plus facilement ou d'accélérer le tri de feuilles ou de billets de banque.



pèse-lettres[M]
Balance utilisée pour déterminer le poids d'une lettre ou d'un colis.



porte-timbres[M]
Support destiné à recevoir des timbres caoutchouc, des timbres dateurs, des numéroteurs, etc.



tampon[M] encreur
Coussinet imbibé d'encre sur lequel on applique un timbre de caoutchouc pour imprimer une marque.

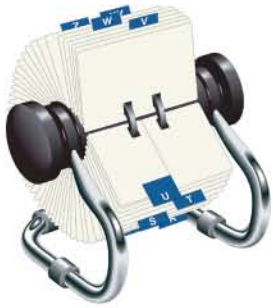


timbre[M] caoutchouc[M]
Instrument formé d'une bande de caoutchouc gravée en relief qui, une fois encrée, permet d'imprimer une marque sur un objet ou un document.

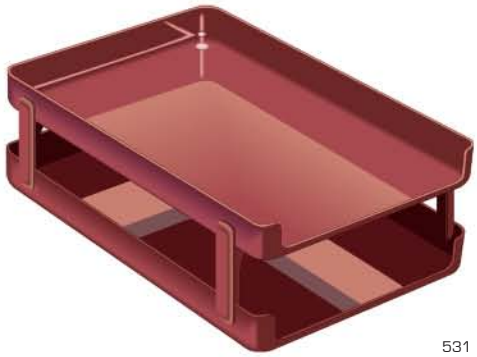


répertoire[M] téléphonique
Cahier permettant de consigner et de classer par ordre alphabétique les noms, adresses et numéros de téléphone fréquemment utilisés.

fichier[M] rotatif
Dispositif supportant un ensemble de fiches qu'on consulte en les faisant tourner autour d'un axe.



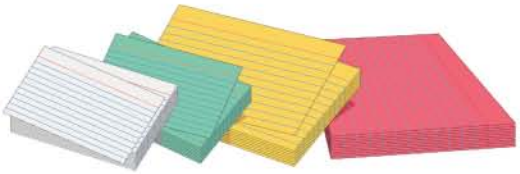
boîte[F] à courrier[M]
Contenant généralement formé de plusieurs compartiments, qui sert à gérer le courrier entrant ou sortant.



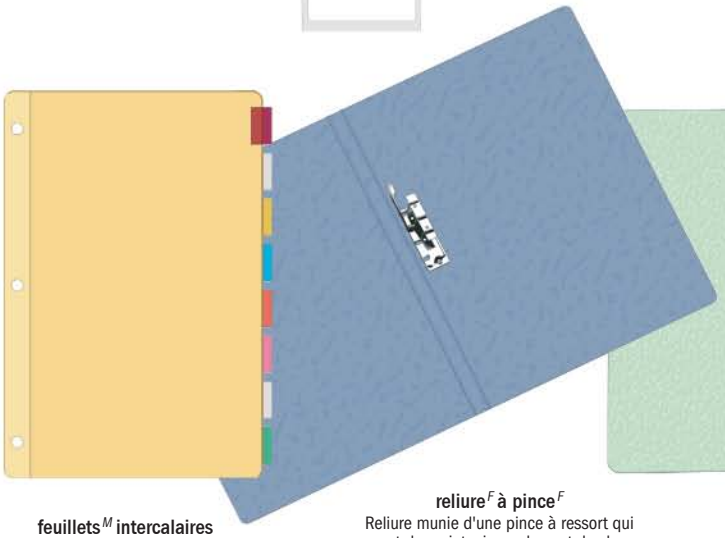
pour le classement[M]



étiquettes[F] autocollantes
Petits morceaux de papier destinés à identifier des objets, dont l'une des surfaces est enduite d'un adhésif permettant de les coller sans les humecter.

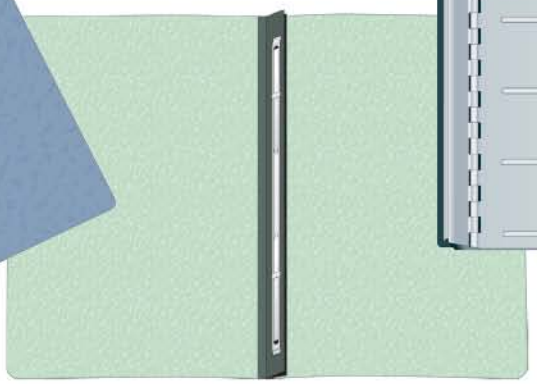


fiches[F]
Feuilles cartonnées de dimension variable servant à consigner des renseignements sur un sujet donné.



feuillets[M] intercalaires
Feuilles cartonnées munies d'un onglet latéral, qui permettent de séparer des groupes de pages à l'intérieur d'une reliure.

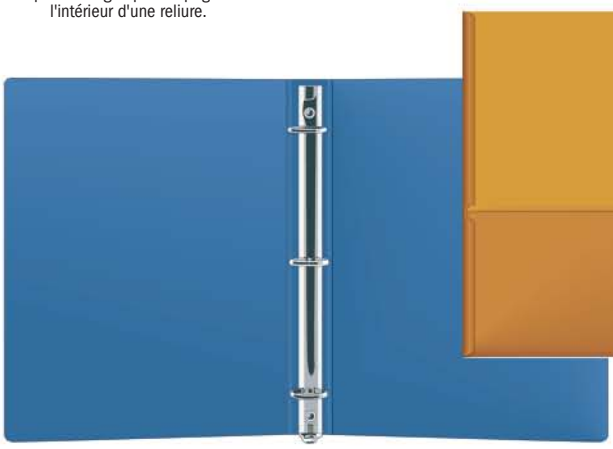
reliure[F] à pince[F]
Reliure munie d'une pince à ressort qui permet de maintenir en place et de classer des feuilles.



reliure[F] à glissière[F]
Reliure comportant une tige souple, munie de deux bagues à glissière, qui permet de maintenir en place et de classer des feuilles perforées.



reliure[F] à ressort[M]
Reliure dans laquelle les feuilles sont maintenues en place grâce à la pression exercée par des ressorts.



classeur[M]; reliure[F] à anneaux[M]
Reliure rigide munie d'anneaux permettant de maintenir et de classer des feuilles perforées.



pochette[F] d'information[F]
Chemise pourvue de rabats destinés à maintenir en place des documents descriptifs, souvent remis à des participants ou des journalistes à l'occasion d'une rencontre.



reliure[F] à vis[F]
Reliure pourvue de deux tiges, insérées dans une charnière, qui permettent de maintenir en place et de classer des feuilles perforées.



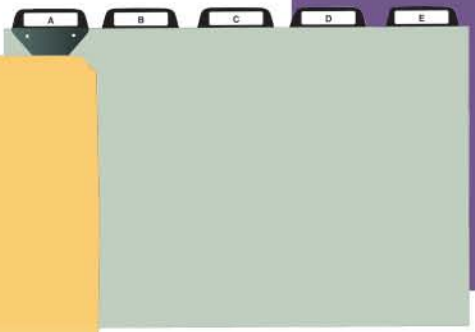
onglet[M]
Pièce de métal ou de plastique destinée à être fixée à un guide de classement, une chemise ou un dossier afin de les repérer rapidement.



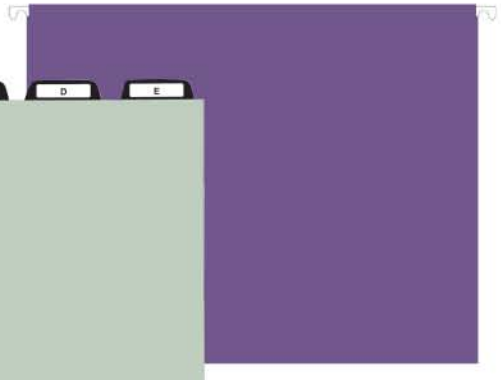
onglet[M] à fenêtre[F]
Onglet comportant une ouverture dans laquelle on insère une étiquette d'identification.



chemise[F]
Carton rigide plié en deux dans lequel on insère des documents appartenant à un même sujet.



guides[M] de classement[M]
Feuilles cartonnées munies à la tête d'un onglet, qui permettent de séparer des groupes de documents ou de chemises dans le tiroir d'un meuble de classement.



dossier[M] suspendu
Chemise pourvue de tringles métalliques permettant de la suspendre dans le tiroir d'un meuble de classement.



reliure[F] spirale[F]
Cahier formé d'un ensemble de feuilles perforées maintenues en place par un fil de fer ou de plastique enroulé en spirale.

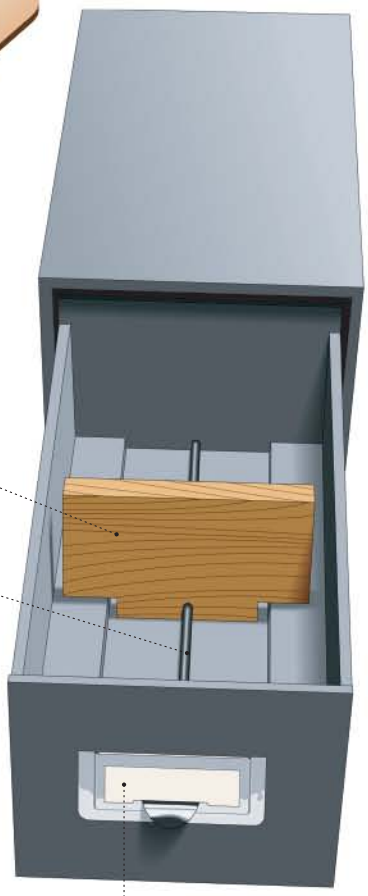


planchette[F] à pince[F]
Plaque rigide pourvue d'une pince à ressort sous laquelle on insère des feuilles, généralement pour prendre des notes.



planchette[F] à arches[F]
Plaque rigide pourvue de deux arches métalliques dans lesquelles on insère des feuilles perforées.

tiroir[M] de fichier[M]
Petite caisse encastrée dans un meuble, conçue pour le rangement et le classement de fiches.



compresseur[M]
Plaque mobile destinée à maintenir les fiches en position verticale.

tringle[F] métallique
Tige cylindrique le long de laquelle se déplace le compresseur.

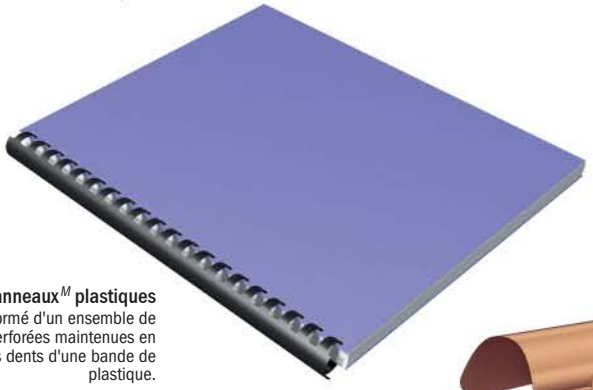


fichier[M]
Petite boîte à tiroir conçue pour le rangement et le classement de fiches.



pince[F] à étiqueter
Instrument qui permet d'imprimer des caractères en relief sur un ruban autocollant.

porte-étiquette[M]
Pièce comportant une ouverture dans laquelle on insère une étiquette d'identification.



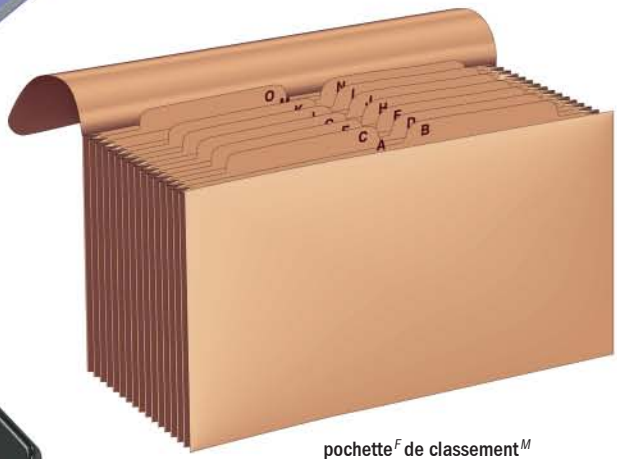
reliure[F] à anneaux[M] plastiques
Cahier formé d'un ensemble de feuilles perforées maintenues en place par les dents d'une bande de plastique.



boîte[F]-classeur[M]
Petite boîte de carton ouverte, généralement utilisée pour ranger des périodiques, des catalogues, des brochures, etc.



perforatrice[F]
Instrument permettant de percer des trous dans des feuilles de papier.



pochette[F] de classement[M]
Chemise compartimentée, généralement extensible, qui permet de ranger des documents par catégories.

articles[M] de bureau[M]

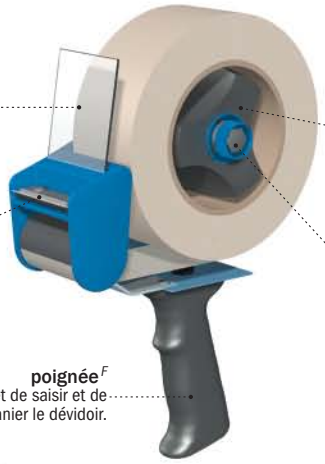
articles[M] divers

dévidoir[M] pistolet[M]
Instrument qui permet de dérouler, d'appliquer et de couper du ruban adhésif en rouleau à l'aide d'une seule main.

guide-bande[M]
Pièce servant de repère visuel pour l'application du ruban adhésif sur une zone précise.

lame[F]
Pièce métallique, mince et aplatie, qui permet de couper le ruban adhésif à la longueur voulue.

poignée[F]
Partie qui permet de saisir et de manier le dévidoir.



moyeu[M]
Pièce rotative sur laquelle est monté le rouleau de ruban adhésif.

vis[F] de réglage[M] de tension[F]
Vis permettant d'ajuster la vitesse de déroulement du ruban.



trombones[M]
Petites attaches constituées d'un fil métallique replié sur lui-même, qui permettent de retenir quelques feuilles, quelques fiches, etc.



punaises[F]
Petits clous à pointe courte qui s'enfoncent par simple pression du doigt, utilisés pour fixer des feuilles de papier, de carton ou des affiches sur une surface.





attaches[F] parisiennes
Petites attaches formées de deux pattes que l'on écarte pour assembler des feuilles de papier, de carton, etc.



taille-crayon[M]
Instrument portatif qui permet d'aiguiser des crayons, par rotation dans une cavité conique munie d'une lame.



gomme[F]
Petit bloc de caoutchouc permettant d'effacer le crayon et certains types d'encres.



correcteur[M] liquide
Substance liquide permettant de masquer des caractères imprimés ou manuscrits afin de les modifier.

distributeur[M] de trombones[M]
Petite boîte contenant des trombones, qui sont distribués petit à petit par l'entremise d'une ouverture aimantée.

aimant[M]
Matériau produisant un champ magnétique. Il attire les trombones vers le haut et les maintient en place autour de l'ouverture.





pince-notes[M]
Instrument composé de deux branches articulées, serrées l'une contre l'autre, qui permettent de retenir des feuilles, des fiches, etc.



bâtonnet[M] de colle[F]
Tube contenant un petit bâton de matière adhésive solide destinée à être appliquée sur une surface.



enregistreur[M] numérique
Appareil portatif servant à enregistrer des messages vocaux sous forme numérique.



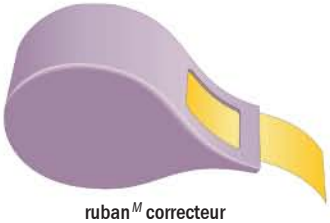
taille-crayon[M]
Instrument de bureau qui permet d'aiguiser des crayons, par rotation d'une lame commandée par une manivelle.



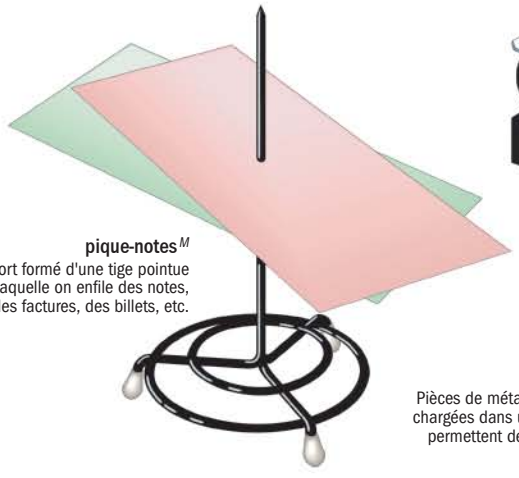
dévidoir[M] de ruban[M] adhésif
Accessoire destiné à faciliter le déroulement et la coupe du ruban adhésif en rouleau.



dégrafeuse[F]
Instrument qui sert à retirer les agrafes reliant des feuilles de papier.



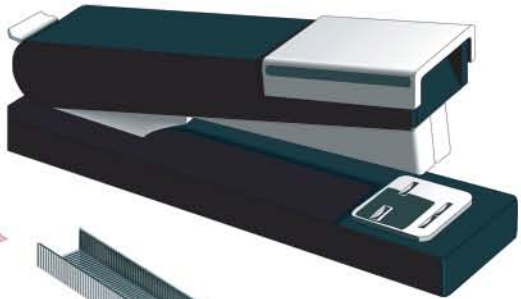
ruban[M] correcteur
Ruban adhésif conçu pour masquer des caractères imprimés ou manuscrits et en permettre la modification.



pique-notes[M]
Support formé d'une tige pointue sur laquelle on enfile des notes, des factures, des billets, etc.



agrafes[F]
Pièces de métal, destinées à être chargées dans une agrafeuse, qui permettent de relier des feuilles de papier.



agrafeuse[F]
Instrument utilisé pour assembler deux ou plusieurs feuilles au moyen d'agrafes.

rétroprojecteur[M]
Appareil qui projette sur un écran, généralement placé derrière l'utilisateur, l'image agrandie d'un document imprimé sur un support transparent.

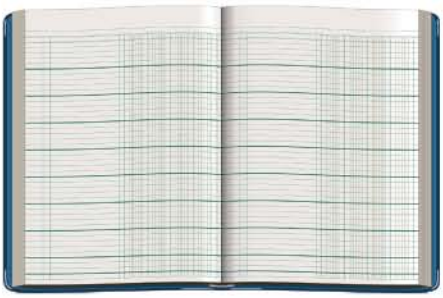
tête[F] **de projection**[F]
Pièce mobile supportant la lentille et le miroir. Une bague de mise au point permet d'en modifier la position, assurant ainsi la netteté de l'image sur l'écran.

miroir[M]
Surface de verre polie qui dirige vers un écran de projection la lumière transmise par la lentille.

lentille[F]
Disque optique transparent qui capte la lumière provenant de la platine de projection et la fait converger vers le miroir.

platine[F] **de projection**[F]
Plaque de verre sur laquelle on pose le document à projeter, qui est alors éclairé par une lampe interne.





registre[M] **de comptabilité**[F]
Livre à colonnes dans lequel sont consignées les informations financières d'une organisation (ventes, achats, encaissements, décaissements, etc.).

tête[F] **de coupe**[F]
Bloc muni d'une ouverture permettant d'introduire le papier ainsi que d'un dispositif de coupe assurant la destruction des documents.



corbeille[F] **à papier**[M]
Panier destiné à recueillir les documents déchiquetés.

corbeille[F] **à papier**[M]
Panier dans lequel on jette les documents inutiles.



tableau[M] **d'affichage**[M]**; babillard**[M]
Panneau accroché à un mur, sur lequel on épingle des messages, des annonces, des notes, etc.



destructeur[M] **de documents**[M]**; déchiqueteuse**[F]
Appareil qui permet de réduire des documents papier en fragments illisibles.



serre-livres[M]
Objets destinés à maintenir des reliures ou des livres serrés les uns contre les autres.

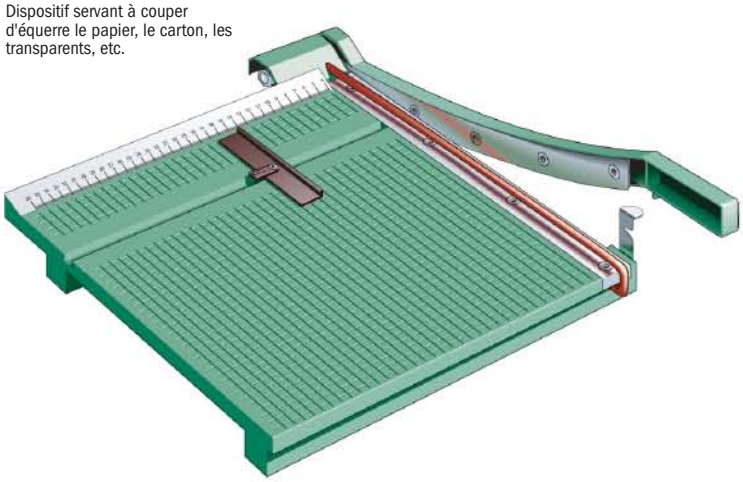
négatoscope[M]
Écran lumineux utilisé pour examiner, par transparence, des négatifs, des diapositives, des transparents, des dessins, etc.



surface[F] **d'affichage**[M]
Panneau de liège sur lequel on peut fixer des documents à l'aide de punaises.

caisse[F] **américaine**
Boîte à rabats formée d'une seule pièce de carton rigide, destinée à recevoir divers objets à entreposer ou à expédier.

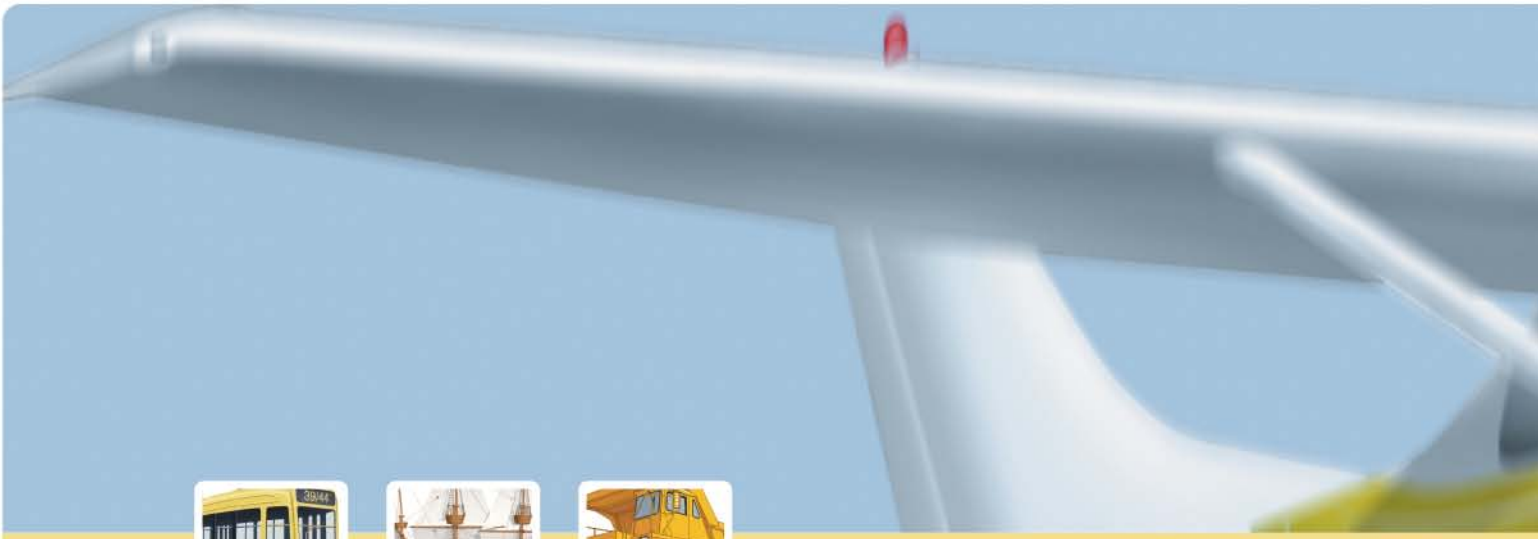
cisaille[F]
Dispositif servant à couper d'équerre le papier, le carton, les transparents, etc.



rabat[M]
Pièce articulée conçue pour se replier sur l'ouverture de la caisse et ainsi la fermer.

poignée[F] **découpée**
Cavité permettant de saisir et de transporter la caisse plus facilement.











538 Transport routier

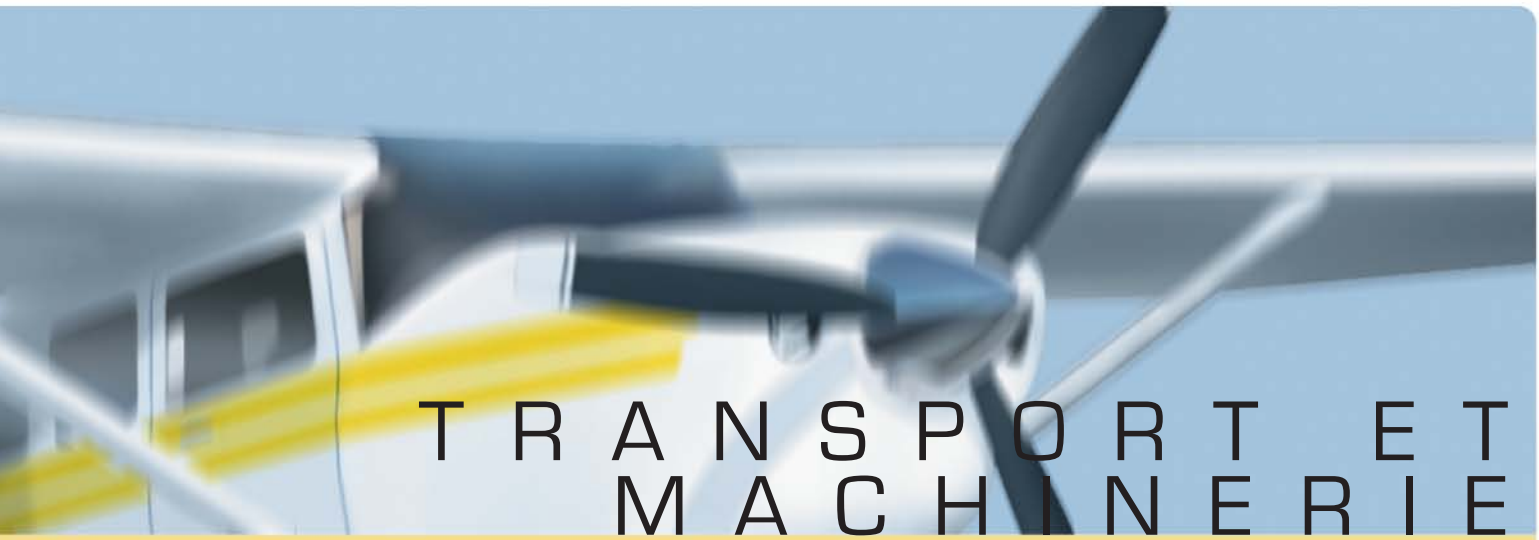
Ensemble des moyens et des installations qui permettent le transport par véhicules motorisés de voyageurs ou de marchandises.

582 Transport ferroviaire

Ensemble des moyens et des installations qui permettent le transport par train de voyageurs ou de marchandises.

596 Transport maritime

Ensemble des moyens et des installations qui permettent le transport par bateau de voyageurs ou de marchandises.



TRANSPORT ET MACHINERIE

618 Transport aérien

Ensemble des appareils et des installations qui permettent le transport par aéronef de voyageurs ou de marchandises.

632 Manutention

Ensemble des appareils et des équipements utilisés pour la manipulation de lourdes charges.

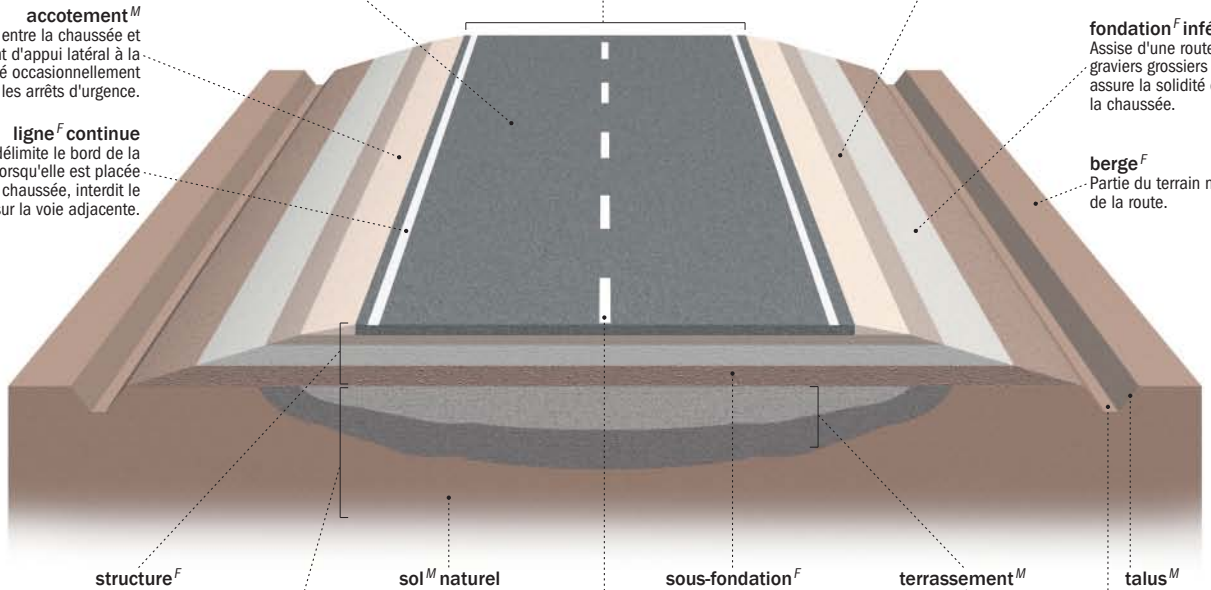
636 Machinerie lourde

Ensemble des gros équipements utilisés pour la réalisation de travaux d'envergure qui consistent à creuser, à remuer et à déplacer de la terre ou des matériaux.

système[M] routier

Ensemble des ouvrages permettant la circulation sur voie carrossable.

coupe[F] d'une route[F]
Route : voie de communication reliant deux points géographiques donnés, généralement des agglomérations.



couche[F] de surface[F]
Surface de roulement de la chaussée, lisse, imperméable et offrant une bonne adhérence aux véhicules.

chaussée[F]
Surface sur laquelle circulent les véhicules.

fondation[F] supérieure
Couche de surface des fondations, composée de matériaux fins compactés, sur laquelle repose la surface de roulement.

accotement[M]
Espace compris entre la chaussée et le fossé, servant d'appui latéral à la chaussée et utilisé occasionnellement pour les arrêts d'urgence.

fondation[F] inférieure
Assise d'une route, composée de graviers grossiers compactés, qui assure la solidité et la stabilité de la chaussée.

ligne[F] continue
Ligne qui délimite le bord de la chaussée ou qui, lorsqu'elle est placée au milieu de la chaussée, interdit le passage sur la voie adjacente.

berge[F]
Partie du terrain naturel le long de la route.

structure[F]
Ensemble de couches au-dessus du terrassement qui réduisent les contraintes exercées par la circulation et permettent d'éviter la déformation de l'infrastructure.

sol[M] naturel
Partie du sol qui n'a pas subi de transformation lors de la construction de la route.

sous-fondation[F]
Couche qui sert de support aux fondations et à drainer la structure.

terrassement[M]
Couches de matériaux ayant subi des opérations de remblais ou de déblais afin d'adapter le relief du sol à la future route.

talus[M]
Terrain en pente très inclinée, situé entre le fossé et la berge, et entre le fossé et l'accotement.

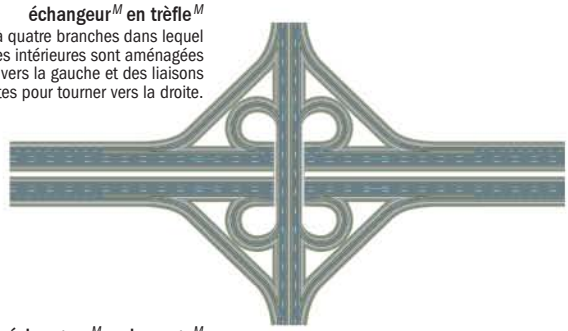
infrastructure[F]
Ensemble formé par le terrassement et le sol naturel, sur lequel repose la structure.

ligne[F] discontinue
Ligne qui délimite les deux voies de la chaussée et qui autorise le dépassement.

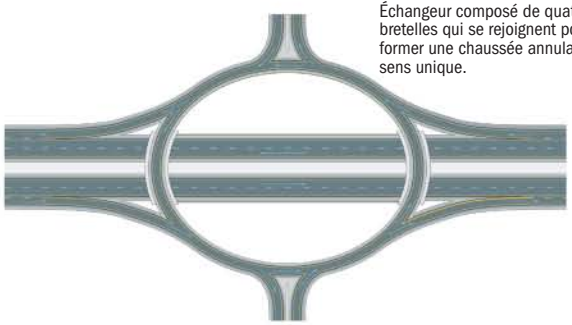
fossé[M]
Tranchée parallèle à la chaussée dans laquelle s'écoulent les eaux de surface.

exemples[M] d'échangeurs[M]
Échangeur : dispositif de raccordement de plusieurs routes ou autoroutes permettant d'éviter tout croisement entre celles-ci.

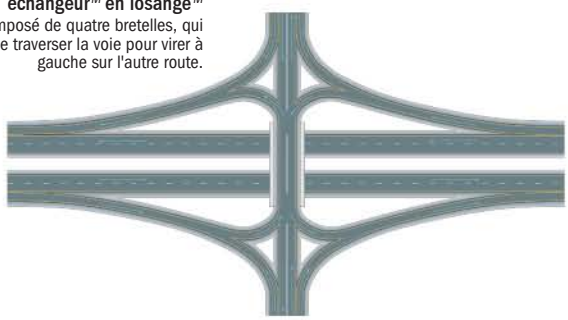
échangeur[M] en trèfle[M]
Échangeur à quatre branches dans lequel des boucles intérieures sont aménagées pour tourner vers la gauche et des liaisons directes pour tourner vers la droite.



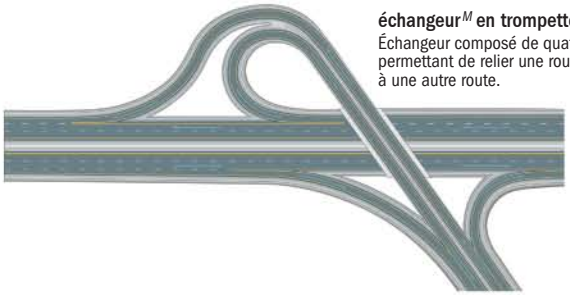
carrefour[M] giratoire
Échangeur composé de quatre bretelles qui se rejoignent pour former une chaussée annulaire à sens unique.

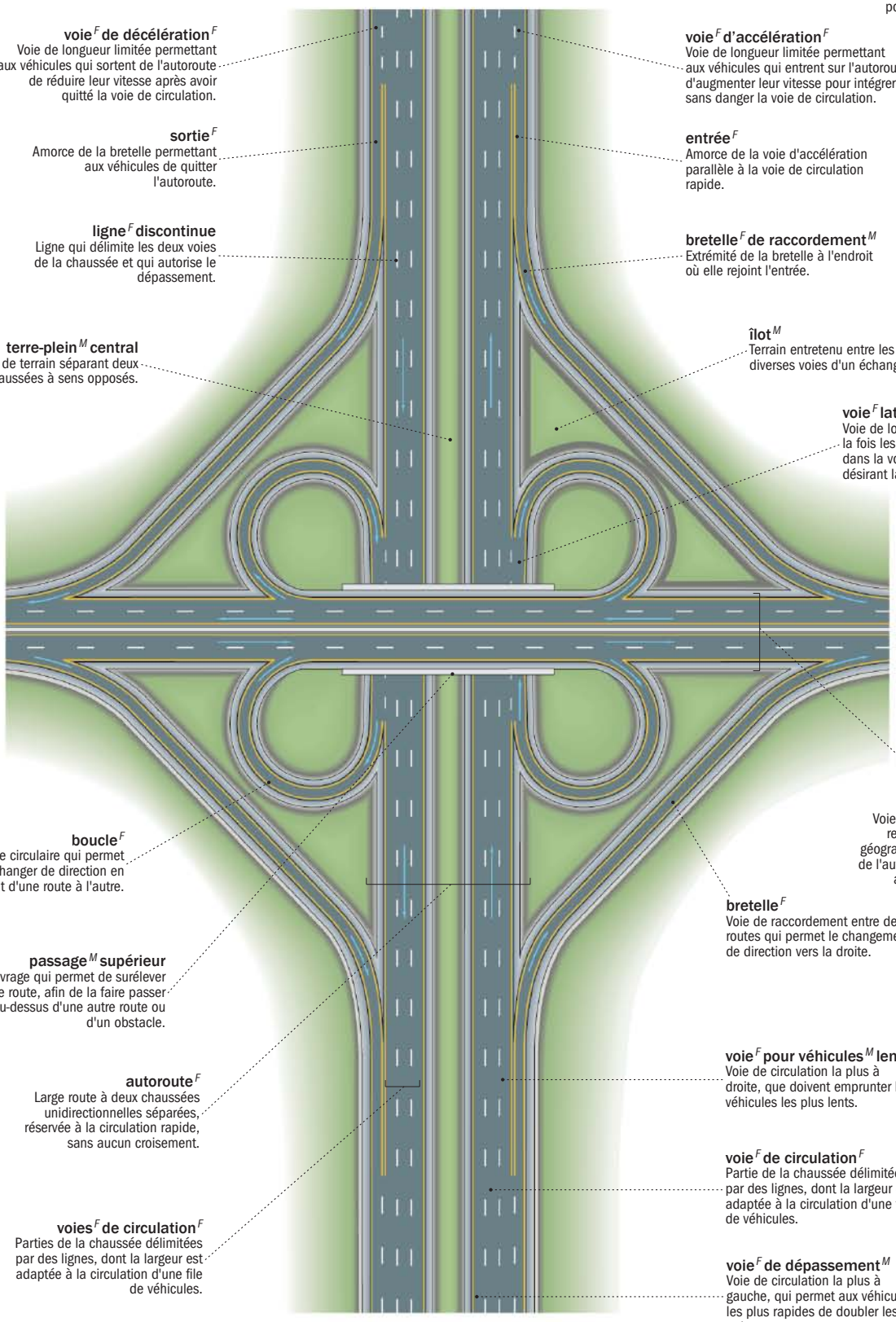


échangeur[M] en losange[M]
Échangeur composé de quatre bretelles, qui nécessite de traverser la voie pour virer à gauche sur l'autre route.



échangeur[M] en trompette[F]
Échangeur composé de quatre bretelles, permettant de relier une route prenant fin à une autre route.





échangeur[M] en trèfle[M]
Échangeur à quatre branches dans lequel des boucles intérieures sont aménagées pour tourner vers la gauche et des liaisons directes pour tourner vers la droite.

voie[F] de décélération[F]
Voie de longueur limitée permettant aux véhicules qui sortent de l'autoroute de réduire leur vitesse après avoir quitté la voie de circulation.

voie[F] d'accélération[F]
Voie de longueur limitée permettant aux véhicules qui entrent sur l'autoroute d'augmenter leur vitesse pour intégrer sans danger la voie de circulation.

sortie[F]
Amorce de la bretelle permettant aux véhicules de quitter l'autoroute.

entrée[F]
Amorce de la voie d'accélération parallèle à la voie de circulation rapide.

ligne[F] discontinue
Ligne qui délimite les deux voies de la chaussée et qui autorise le dépassement.

bretelle[F] de raccordement[M]
Extrémité de la bretelle à l'endroit où elle rejoint l'entrée.

terre-plein[M] central
Bande de terrain séparant deux chaussées à sens opposés.

îlot[M]
Terrain entretenu entre les diverses voies d'un échangeur.

voie[F] latérale
Voie de longueur limitée, qui draine à la fois les véhicules désirant s'insérer dans la voie principale et les véhicules désirant la quitter.

route[F]
Voie de communication reliant deux points géographiques éloignés l'un de l'autre, généralement des agglomérations.

boucle[F]
Large virage circulaire qui permet de changer de direction en passant d'une route à l'autre.

bretelle[F]
Voie de raccordement entre deux routes qui permet le changement de direction vers la droite.

passage[M] supérieur
Ouvrage qui permet de surélever une route, afin de la faire passer au-dessus d'une autre route ou d'un obstacle.

voie[F] pour véhicules[M] lents
Voie de circulation la plus à droite, que doivent emprunter les véhicules les plus lents.

autoroute[F]
Large route à deux chaussées unidirectionnelles séparées, réservée à la circulation rapide, sans aucun croisement.

voie[F] de circulation[F]
Partie de la chaussée délimitée par des lignes, dont la largeur est adaptée à la circulation d'une file de véhicules.

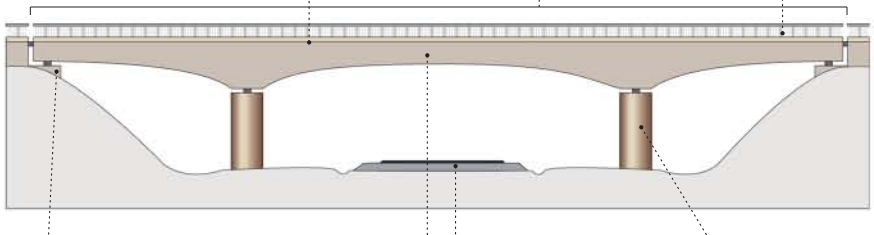
voies[F] de circulation[F]
Parties de la chaussée délimitées par des lignes, dont la largeur est adaptée à la circulation d'une file de véhicules.

voie[F] de dépassement[M]
Voie de circulation la plus à gauche, qui permet aux véhicules les plus rapides de doubler les autres.

ponts[M] fixes

Ouvrages permettant à une voie de circulation de franchir un obstacle (rivière, gorge, route, etc.).

pont[M] à poutre[F]
Pont dont le tablier est composé d'une ou de plusieurs poutres soutenues au-dessus du vide par des piles.



passage[M] supérieur
Ouvrage qui permet de surélever une route, afin de la faire passer au-dessus d'une autre route ou d'un obstacle.

poutre[F] continue
Pièce porteuse allongée qui prend appui sur les culées et les piles.

garde-corps[M]
Barrière à hauteur de poitrine, de chaque côté du tablier, pour empêcher les personnes ou les véhicules de tomber dans le vide.

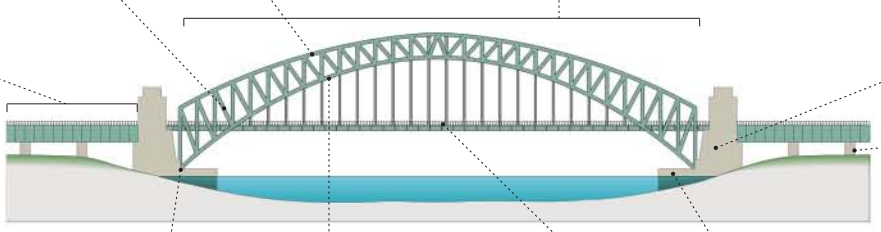
culée[F]
Point d'appui d'une poutre sur le sol ferme.

tablier[M]
Ensemble des éléments constituant l'ossature de la voie de circulation d'un pont.

passage[M] inférieur
Ouvrage qui permet d'abaisser une route, afin de la faire passer sous une autre route ou sous un obstacle.

pile[F]
Élément porteur massif, constituant un appui intermédiaire aux poutres du pont.

pont[M] en arc[M]
Pont dont le tablier est soutenu par des suspentes accrochées à une arche qui exerce une poussée oblique sur ses appuis latéraux.



arc[M] métallique à treillis[M]
Poutre arquée constituée de deux membrures assemblées par un réseau triangulé de tiges.

membrure[F] supérieure
Poutre d'acier longitudinale supérieure de l'arc métallique.

arche[F]
Structure à arc métallique, soutenant le tablier dont elle transfère le poids sur les culées.

portique[M]
Partie du tablier du pont, au-dessus de la terre ferme, posée sur des poteaux.

pile[F]
Massif de maçonnerie qui sert de contrepoids à la poussée de l'arche sur la culée.

poteau[M]
Élément massif formant un support vertical.

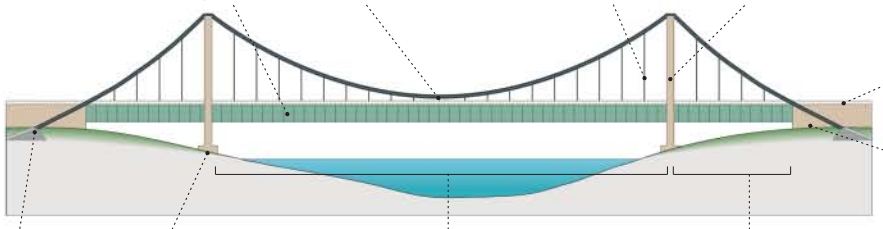
butée[F]
Point d'appui de l'arche sur la culée.

membrure[F] inférieure
Poutre d'acier longitudinale inférieure de l'arc métallique.

tablier[M]
Ensemble des éléments constituant l'ossature de la voie de circulation d'un pont.

culée[F]
Socle de la pile conçue pour recevoir le poids et la poussée de l'arche.

pont[M] suspendu à câble[M] porteur
Pont dont le long tablier est suspendu à des câbles porteurs prenant appui sur des pylônes et ancrés dans la terre à chaque extrémité du pont.



tablier[M]
Ensemble des éléments constituant l'ossature de la voie de circulation d'un pont.

câble[M] porteur
Élément flexible, très résistant, formé par l'assemblage de fils d'acier, qui porte le poids du tablier.

suspente[F]
Câble ou tige métallique reliant le câble porteur au tablier pour le soutenir.

pylône[M]
Structure élevée, en métal ou en béton armé, qui supporte des câbles.

rampe[F] d'accès[M]
Voie permettant d'accéder au pont.

culée[F]
Massif de maçonnerie dont la masse contrebalance le poids de la chaussée suspendue.

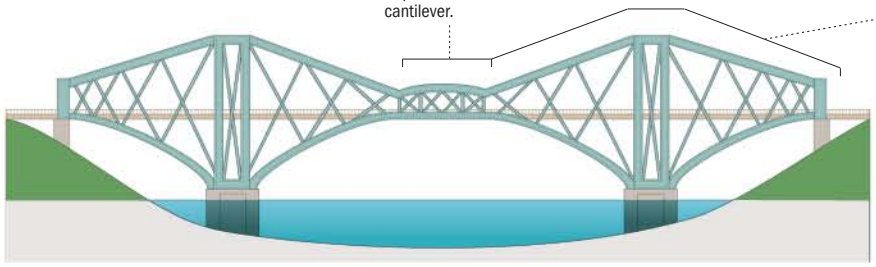
massif[M] d'ancrage[M] des câbles[M]
Ouvrage de béton de part et d'autre de la culée, profondément enfoui dans le sol, dans lequel est fixée l'extrémité d'un câble porteur.

fondation[F] de pylône[M]
Base solide, en béton, ancrée dans le sol.

travée[F] centrale
Partie du tablier entièrement suspendue entre les pylônes.

travée[F] latérale
Partie du tablier entre le pylône et la culée.

pont[M] cantilever
Pont dont les deux poutres principales se prolongent en porte-à-faux et soutiennent une poutre suspendue de portée réduite.

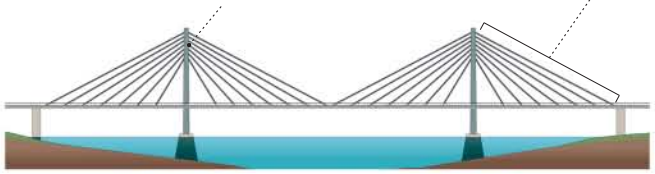


poutre[F] suspendue
Courte poutre centrale reposant sur l'extrémité des deux poutres cantilever.

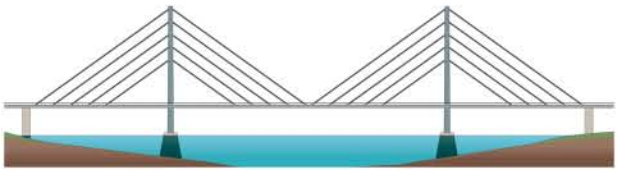
poutre[F] cantilever
Poutre à armature complexe de part et d'autre d'un pilier central dont une extrémité s'appuie sur le sol et l'autre soutient une poutre suspendue.

ancrage[M] des haubans[M]
Dispositif par lequel une extrémité du hauban est fixée au pylône et l'autre extrémité au tablier.

haubans[M]
Câbles généralement métalliques reliés par une extrémité au haut d'un pylône et soutenant par l'autre extrémité le tablier.



ponts[M] suspendus à haubans[M]
Ponts dont le tablier, soutenu en plusieurs points par des haubans, prend appui sur un ou plusieurs pylônes.



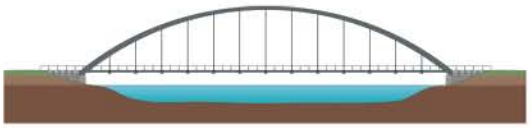
haubans[M] en éventail[M]
Pont pour lequel la distance des points d'ancrage des haubans sur le pylône est inférieure à la distance des points d'ancrage sur le tablier.

haubans[M] en harpe[F]
Pont dont les haubans sont parallèles.

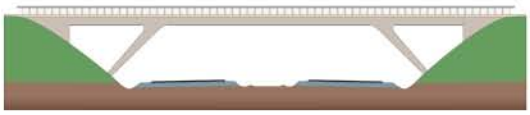
exemples[M] de ponts[M] en arc[M]
Dans les ponts en arc, la position du tablier par rapport à l'arc varie.



pont[M] à tablier[M] supérieur
Pont dont le tablier est situé au-dessus de l'arc sur lequel il s'appuie.



pont[M] à tablier[M] inférieur
Pont dont le tablier est situé au-dessous de l'arc auquel il est suspendu par des suspentes.

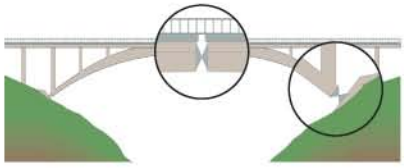


pont[M] à béquilles[F]
Pont reposant sur des poutres obliques, encastrées dans le tablier.



pont[M] à tablier[M] intermédiaire
Pont dont le tablier est situé dans l'arc auquel il est suspendu, dans sa partie centrale, et sur lequel il s'appuie, à ses extrémités.

exemples[M] d'arcs[M]
La conception de l'arc varie selon la manière dont il absorbe et transmet le poids de la chaussée à ses points d'appui.



arc[M] à trois articulations[F]
Arc disposant de trois dispositifs à rotules : un à chacune de ses extrémités et un à son centre.

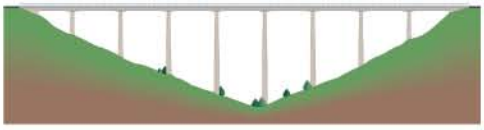


arc[M] à deux articulations[F]
Arc dont chacune des extrémités repose sur une culée par l'intermédiaire d'un dispositif à rotule.

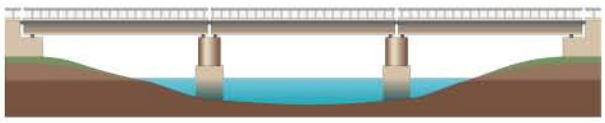


arc[M] encastré
Arc sans articulations, encastré dans chacun de ses appuis.

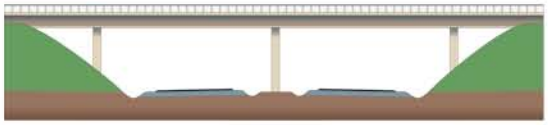
exemples[M] de ponts[M] à poutre[F]
Selon la longueur de la chaussée au-dessus de l'obstacle, le pont peut comporter une ou plusieurs poutres.



viaduc[M]
Pont constitué de plusieurs poutres, qui franchit une vallée à grande hauteur.



pont[M] à poutres[F] indépendantes
Pont dont le tablier est constitué de plusieurs poutres juxtaposées, disposant d'un appui à chacune de leurs extrémités.

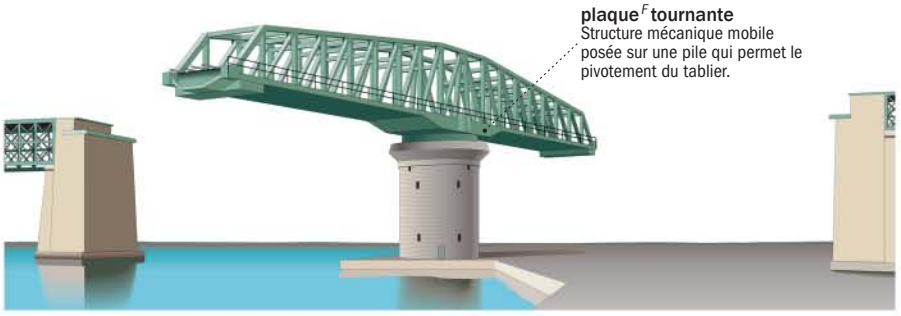


pont[M] à poutre[F] simple
Pont dont le tablier est constitué d'une seule poutre continue.

ponts[M] mobiles

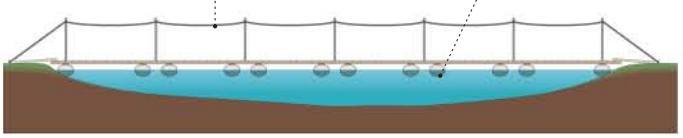
Ponts dont le tablier peut se déplacer pour libérer la voie de communication qu'ils traversent ou qui sont construits temporairement en attente d'un ouvrage permanent.

pont[M] tournant
Pont dont le tablier pivote autour d'un axe vertical.



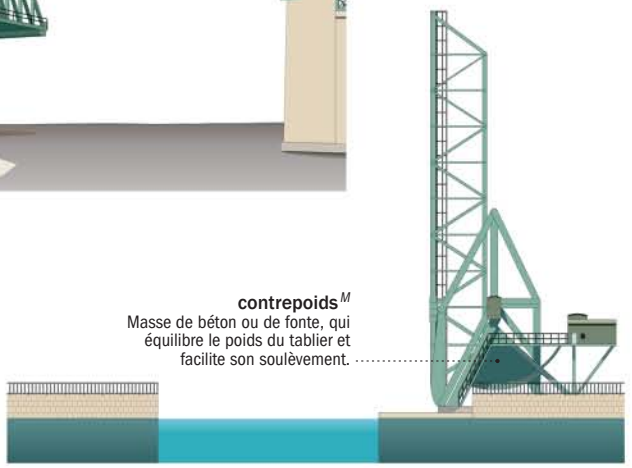
garde-corps[M]
Barrière à hauteur de poitrine, de chaque côté du tablier, pour empêcher les personnes ou les véhicules de tomber dans le vide.

ponton[M]
Caisson flottant rempli d'air, qui soutient le tablier.

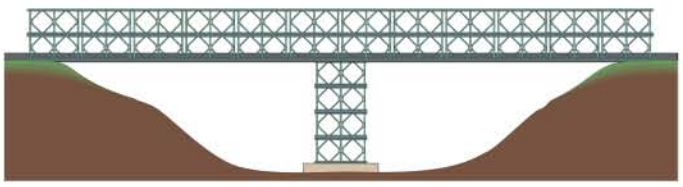


pont[M] flottant
Pont dont le tablier repose sur des pontons qu'on peut désolidariser pour l'ouvrir.

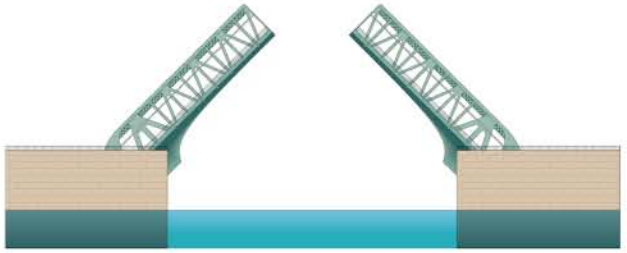
contrepoids[M]
Masse de béton ou de fonte, qui équilibre le poids du tablier et facilite son soulèvement.



pont[M] basculant à simple volée[F]
Pont dont le tablier se relève grâce à un mécanisme à contrepoids.



pont[M] Bailey
Pont en acier, souvent provisoire, dont les composants standardisés à treillis permettent un assemblage rapide.

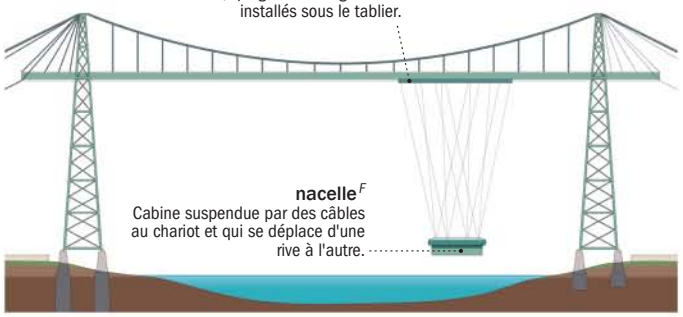


pont[M] basculant à double volée[F]
Pont dont le tablier est composé de deux poutres qui se rejoignent au milieu du pont et pivotent chacune autour d'un axe vertical placé à chaque culée.

tour[F] de guidage[M]
Pylône équipé de poulies et de câbles permettant de hisser le tablier.

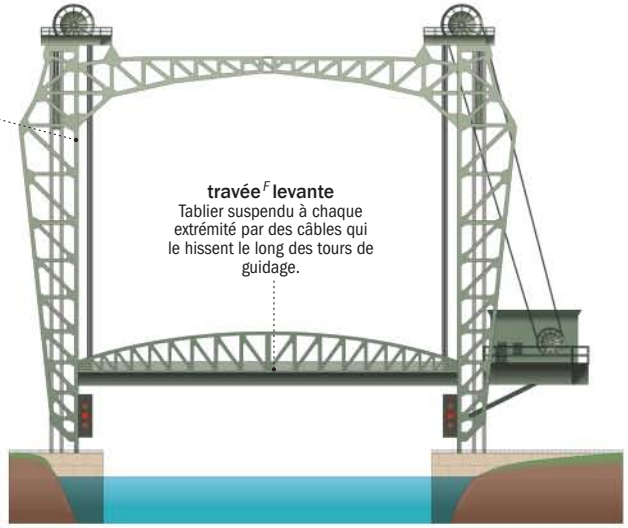
chariot[M] transbordeur
Partie du pont mue par un moteur, qui glisse le long de rails installés sous le tablier.

nacelle[F]
Cabine suspendue par des câbles au chariot et qui se déplace d'une rive à l'autre.



pont[M] transbordeur
Pont au tablier très élevé auquel est suspendue une nacelle mobile pour le transport de piétons ou de véhicules.

travée[F] levante
Tablier suspendu à chaque extrémité par des câbles qui le hissent le long des tours de guidage.



pont[M] levant
Pont dont le tablier se soulève par un système de câbles.

tunnel[M] routier

Galerie souterraine permettant le passage d'une route sous un obstacle (cours d'eau, élévation de terrain, etc.).

poste[M] de secours[M]
Local où se tient en permanence du personnel disposant de moyens de communication et de matériel de premiers soins et d'intervention en cas d'incendie.

galerie[F] de liaison[F]
Couloir reliant le garage au poste de secours.

garage[M]
Aire réservée au stationnement permanent d'un véhicule de secours ou au stationnement provisoire d'un véhicule en panne ou accidenté.

véhicule[M] de secours[M]
Véhicule équipé pour le dégagement, les premiers secours et le transport vers un hôpital des victimes en cas d'accident ou d'incendie.

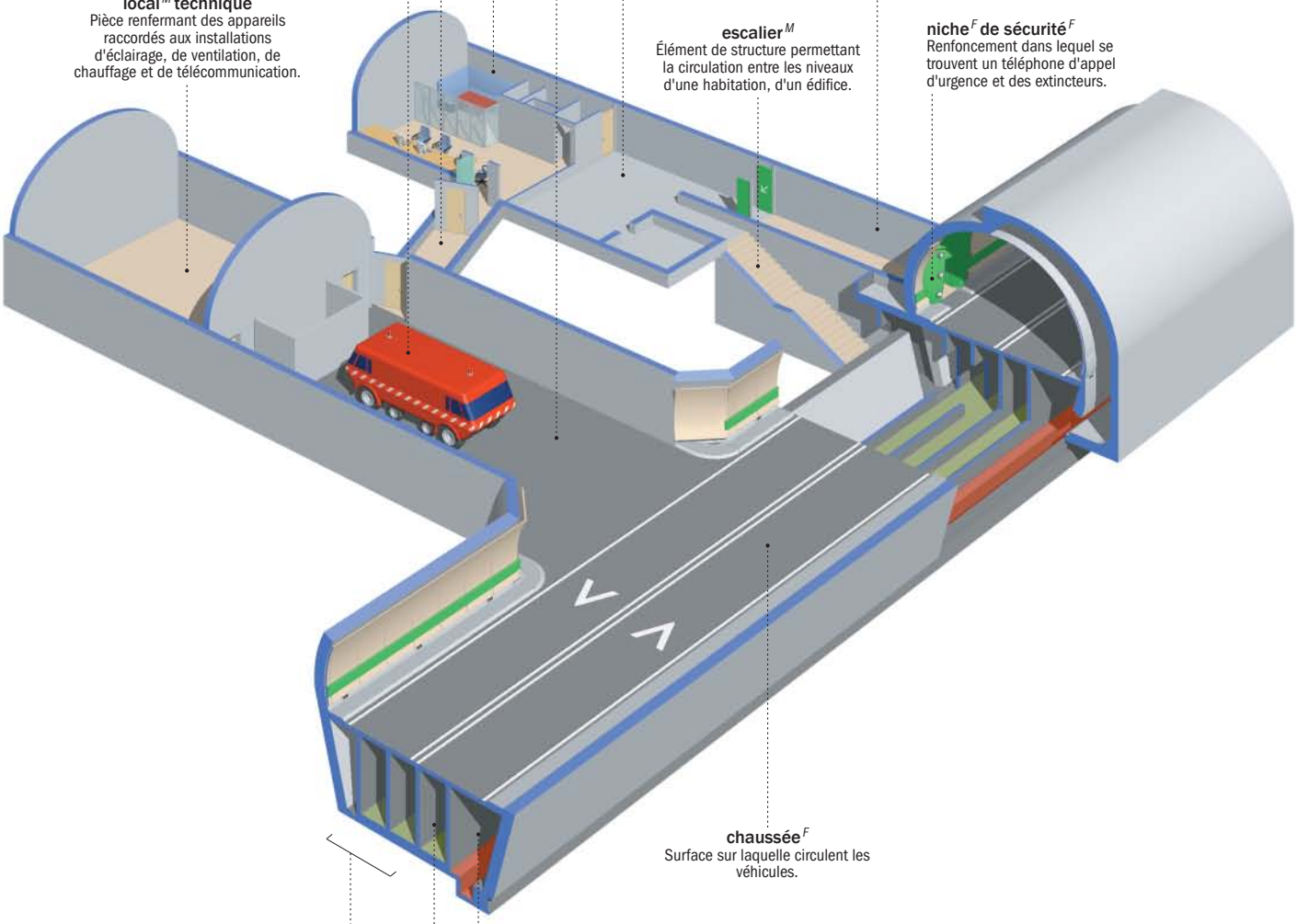
abri[M]
Pièce fermée, ventilée, isolée du feu et reliée par un escalier au chemin d'évacuation, assurant la sécurité des usagers avant leur évacuation.

sas[M] pressurisé
Passage fermé, muni de deux portes, dont on ne peut ouvrir l'une que si l'autre est fermée et dont la pression d'air empêche la fumée de pénétrer dans l'abri.

local[M] technique
Pièce renfermant des appareils raccordés aux installations d'éclairage, de ventilation, de chauffage et de télécommunication.

escalier[M]
Élément de structure permettant la circulation entre les niveaux d'une habitation, d'un édifice.

niche[F] de sécurité[F]
Renfoncement dans lequel se trouvent un téléphone d'appel d'urgence et des extincteurs.



chaussée[F]
Surface sur laquelle circulent les véhicules.

chemin[M] d'évacuation[F]
Gaine d'air frais reliée à un abri et aménagée pour permettre l'évacuation des usagers en cas d'incendie.

gaine[F] d'air[M] vicié
Conduit généralement relié à une centrale de ventilation, qui évacue l'air pollué et la fumée, en cas d'incendie, par des ouvertures le long du tunnel.

gaine[F] d'air[M] frais
Conduit généralement relié à une centrale de ventilation, qui alimente le tunnel en air frais par des ouvertures sur les bas-côtés de la chaussée.

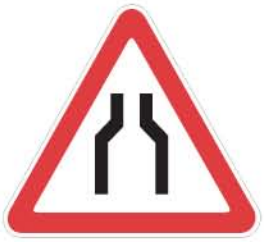
signalisation[F] routière

Ensemble des panneaux, feux, marques sur la chaussée, etc., visant à assurer la sécurité des usagers de la route et à accroître l'efficacité de la circulation.

principaux panneaux[M] internationaux
Panneaux utilisés par les pays ayant adhéré à la Convention internationale de Vienne qui garantit une certaine uniformité internationale des symboles routiers.


virage[M] à droite[F]


double virage[M]


chaussée[F] rétrécie



arrêt[M] à l'intersection[F]


accès[M] interdit


interdiction[F] de faire demi-tour[M]


interdiction[F] de dépasser


direction[F] obligatoire

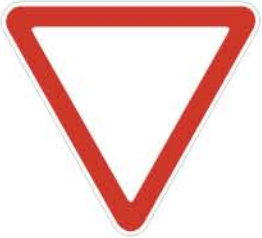

direction[F] obligatoire


direction[F] obligatoire


direction[F] obligatoire


voie[F] à sens[M] unique


circulation[F] dans les deux sens[M]


cédez le passage[M]


intersection[F] avec priorité[F]



chutes[F] de pierres[F]



limitation[F] de hauteur[F]



signalisation[F] lumineuse



zone[F] scolaire



passage[M] pour piétons[M]



travaux[M]



chaussée[F] glissante



passage[M] à niveau[M]



passage[M] d'animaux[M] sauvages



descente[F] dangereuse



chaussée[F] cahoteuse



accès[M] interdit aux bicyclettes[F]



accès[M] interdit aux motocycles[M]



accès[M] interdit aux camions[M]



accès[M] interdit aux piétons[M]

principaux panneaux[M] nord-américains
Panneaux utilisés au Canada et aux États-Unis, s'inspirant plus ou moins des panneaux préconisés par la Convention internationale de Vienne de 1968.



arrêt[M] à l'intersection[F]


accès[M] interdit


cédez le passage[M]


accès[M] interdit aux motocycles[M]


accès[M] interdit aux piétons[M]


accès[M] interdit aux bicyclettes[F]


accès[M] interdit aux camions[M]


direction[F] obligatoire


direction[F] obligatoire

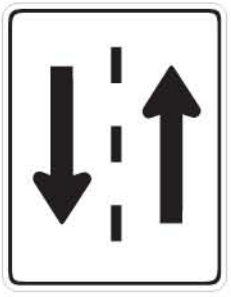

direction[F] obligatoire


direction[F] obligatoire


interdiction[F] de faire demi-tour[M]


interdiction[F] de dépasser


voie[F] à sens[M] unique


circulation[F] dans les deux sens[M]



double virage[M]



intersection[F] avec priorité[F]



virage[M] à droite[F]



chaussée[F] rétrécie



chaussée[F] glissante



passage[M] d'animaux[M] sauvages



travaux[M]



chaussée[F] cahoteuse



descente[F] dangereuse



chutes[F] de pierres[F]



passage[M] à niveau[M]



limitation[F] de hauteur[F]



signalisation[F] lumineuse



zone[F] scolaire



passage[M] pour piétons[M]

station[F]-service[M]

Établissement commercial comportant un ou plusieurs distributeurs d'essence et assurant généralement l'entretien courant des véhicules.

distributeur[M] d'essence[F]
Appareil pourvu d'une pompe permettant de ravitailler des véhicules en essence.



écran[M]
Surface sur laquelle s'affichent des instructions guidant l'usager lors du paiement par carte.

fente[F] du lecteur[M] de carte[F]
La carte est insérée dans un appareil qui vérifie le numéro d'identification personnelle (NIP) du client avant qu'il ne puisse effectuer une transaction.

clavier[M] alphanumérique
Ensemble de touches permettant d'entrer des nombres, des caractères et d'autres types d'informations.

sortie[F] des tickets[M]
Fente par laquelle est remis à l'usager le justificatif du paiement par carte bancaire.

type[M] de carburant[M]
Choix de carburants disponibles (carburant diesel, essence, etc.) et prix de chacun par unité de volume (litre ou gallon).

mode[M] d'emploi[M]
Ensemble des instructions expliquant la marche à suivre pour utiliser le distributeur d'essence.

afficheur[M] totaliseur
Écran affichant le prix total correspondant au volume de carburant distribué.

afficheur[M] volume[M]
Écran affichant, en gallons ou en litres, le volume d'essence distribué.

afficheur[M] prix[M]
Écran affichant le prix du carburant choisi par unité de volume (litre ou gallon).

numéro[M] de la pompe[F]

pistolet[M] de distribution[F]
Robinet en forme de pistolet placé à l'extrémité du flexible de distribution et utilisé pour verser l'essence dans le réservoir du véhicule.

flexible[M] de distribution[F]
Tuyau souple relié à la pompe et assurant le débit du carburant.

station[F]-service[M]
Établissement commercial comportant un ou plusieurs distributeurs d'essence et assurant l'entretien courant des véhicules.

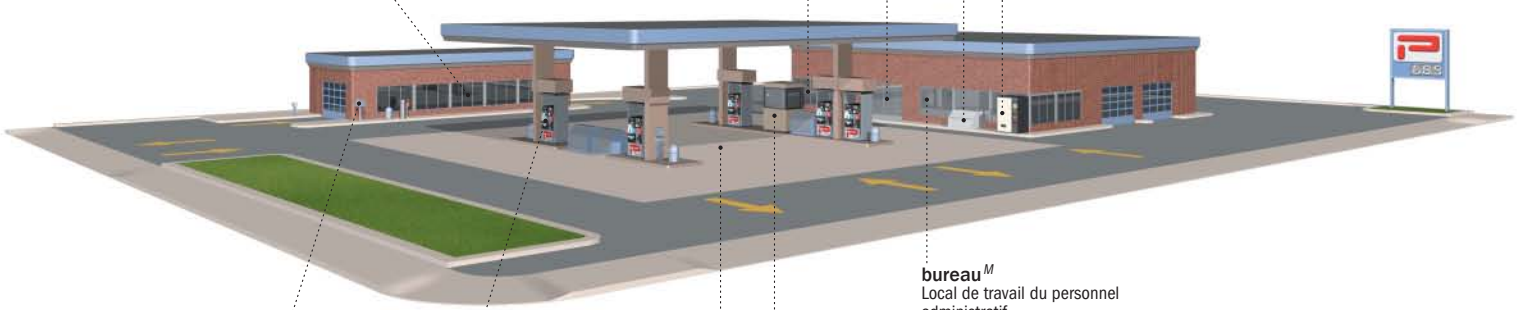
atelier[M] de mécanique[F]
Atelier où l'on fait l'entretien et la réparation du moteur lui-même et des circuits qui lui sont reliés.

distributeur[M] de glaçons[M]
Bac réfrigéré contenant des sacs de glaçons en libre service.

service[M] d'entretien[M]
Atelier où sont effectués les contrôles et les réglages nécessaires à l'entretien des véhicules.

distributeur[M] de boissons[F]
Appareil automatique qui sert des boissons et qu'on actionne en introduisant le paiement dans une fente.

lave-auto[M]
Station de lavage automatique des véhicules.



bureau[M]
Local de travail du personnel administratif.

borne[F] de gonflage[M]
Appareil branché sur un compresseur, utilisé pour gonfler les pneus à la pression d'air requise.

aire[F] de ravitaillement[M]
Espace où sont installés les distributeurs d'essence.

kiosque[M]
Petit abri où un client peut rapidement régler le prix d'un plein d'essence.

distributeur[M] d'essence[F]
Appareil pourvu d'une pompe permettant de ravitailler des véhicules en essence.

automobile[F]

Véhicule à moteur pourvu de quatre roues, aménagé pour le transport d'un petit nombre de personnes ainsi que d'objets de faible encombrement.



voiture[F] sport[M]
Automobile d'allure aérodynamique comportant deux portières, un petit coffre séparé de l'habitacle et, parfois, deux sièges arrière étroits.

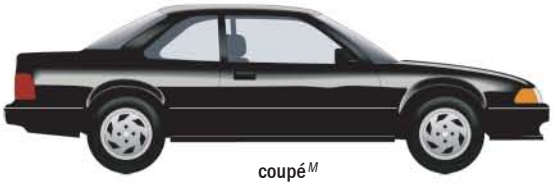


exemples[M] de carrosseries[F]
Le profilé des carrosseries varie selon les constructeurs et les années autour de modèles types variant peu.

voiture[F] micro-compacte
Automobile de taille très réduite, comportant deux sièges et un coffre intégré à l'habitacle, destinée à la circulation et au stationnement dans les grandes agglomérations.



trois-portes[F]
Automobile comportant deux portières et un hayon, des sièges avant rabattables, donnant accès aux places arrière, et un coffre intégré à l'habitacle.



coupé[M]
Automobile qui comporte deux portières, un coffre séparé de l'habitacle et quatre places.



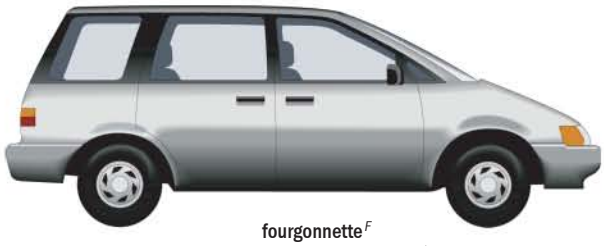
cabriolet[M]; décapotable[F]
Automobile comportant deux ou quatre portières, dont le toit, souple ou rigide, est escamotable.



berline[F]
Automobile comportant quatre portières et un coffre séparé de l'habitacle.



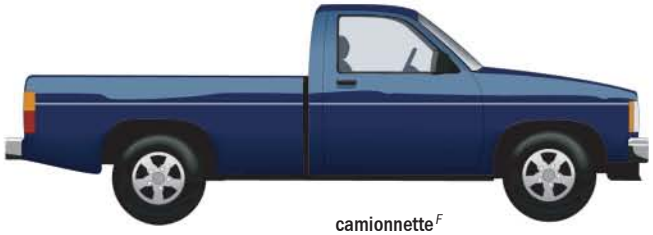
break[M]; familiale[F]
Automobile comportant quatre portières, un grand coffre intégré à l'habitacle et des sièges arrière rabattables permettant d'agrandir le coffre.



fourgonnette[F]
Automobile comportant trois rangées de sièges, dont la dernière est rabattable afin d'agrandir le coffre intégré à l'habitacle.



véhicule[M] tout-terrain[M]
Automobile conçue pour rouler sur tout type de chaussée ou sur terrain accidenté.



camionnette[F]
Automobile comportant un plateau découvert et fermé par un panneau pour le transport de matériaux.



limousine[F]
Berline de luxe spacieuse, comportant plus de quatre portières, dans laquelle l'espace réservé aux passagers est séparé de celui du chauffeur.

carrosserie[F]
Structure de l'automobile conçue pour loger et protéger les éléments mécaniques, les passagers et les marchandises.



pare-brise[M]
Vitre avant de verre et de plastique, qui protège le conducteur et les passagers des intempéries tout en leur assurant une bonne visibilité.

rétroviseur[M] **extérieur**
Miroir fixé à l'extérieur de l'habitacle, qui permet au conducteur de voir derrière et sur les côtés du véhicule sans se retourner.

essuie-glace[M]
Petit balai de caoutchouc, généralement monté par paire, actionné par un moteur et servant à nettoyer le pare-brise.

auvent[M]
Partie transversale de la carrosserie placée entre le capot et le pare-brise qui permet à l'air de pénétrer dans l'habitacle.

gicleur[M] **de lave-glace**[M]
Dispositif projetant du liquide sur le pare-brise afin de le nettoyer.

capot[M]
Partie abattante de la carrosserie qui recouvre et protège le moteur.

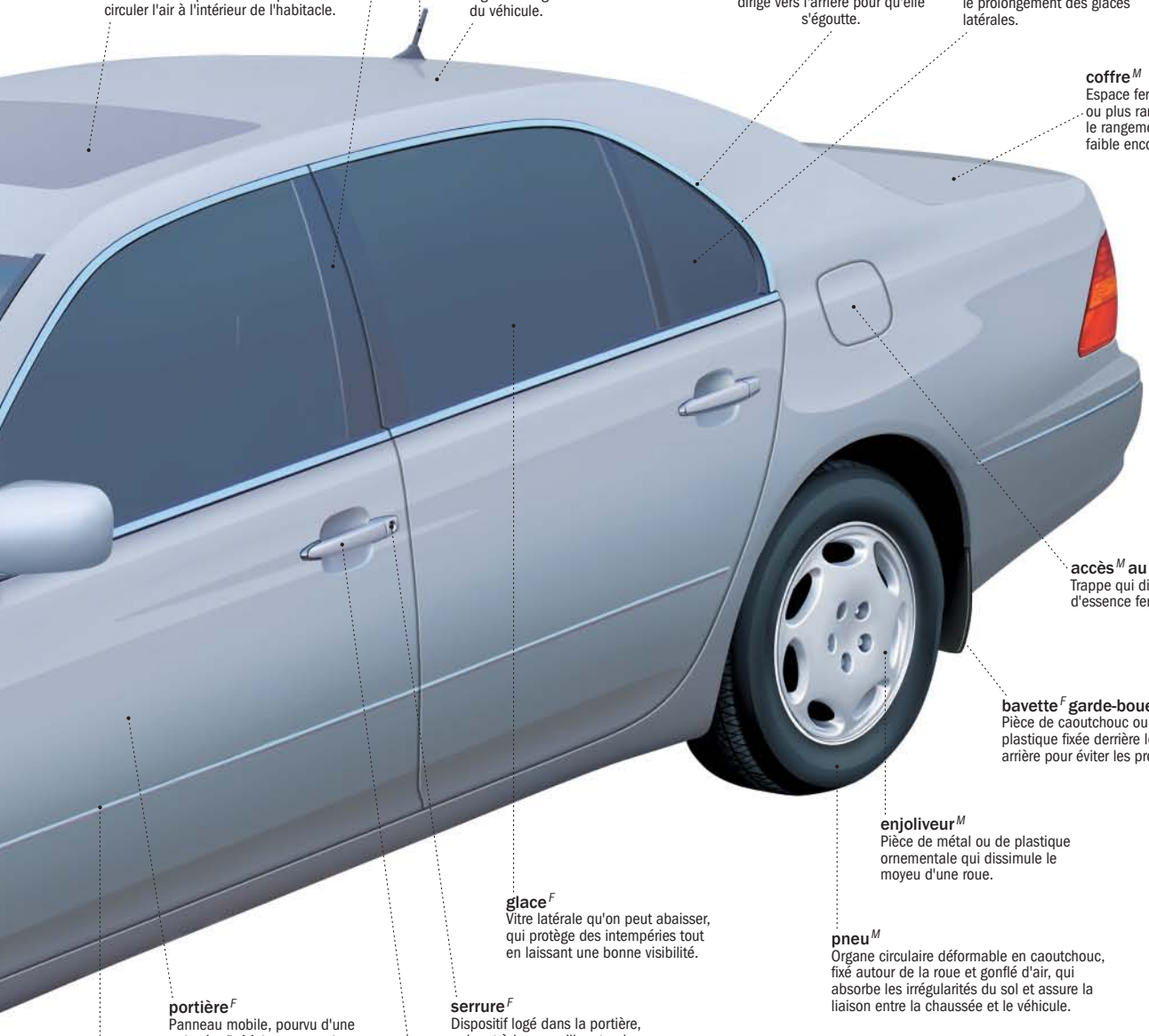
calandre[F]
Grille de plastique ou de métal placée à l'avant du véhicule, qui protège le radiateur et sert de garniture.

moulure[F] **de pare-chocs**[M]
Garniture de métal ou de plastique ornant le pare-chocs avant et arrière.

phare[M]
Projecteur placé à l'avant du véhicule, servant à éclairer devant celui-ci.

carénage[M] **avant**
Élément extérieur à la carrosserie, placé sous le pare-chocs, qui diminue la résistance à l'air.

aile[F]
Élément de la carrosserie formant autour des roues une enveloppe profilée et aérodynamique.



montant M latéral
Pilier vertical de sécurité placé entre les deux portières, reliant la partie supérieure de la carrosserie à la partie inférieure.

antenne F
Dispositif qui reçoit des ondes radio émises par une station.

toit M ouvrant
Partie mobile du pavillon, qui s'ouvre au-dessus des places avant pour faire circuler l'air à l'intérieur de l'habitacle.

pavillon M
Élément extérieur à surface légèrement galbée formant le toit du véhicule.

gouttière F
Petit canal ouvert qui retient l'eau de pluie du pavillon et la dirige vers l'arrière pour qu'elle s'égoutte.

glace F de custode F
Petite glace située sur la partie latérale de la carrosserie dans le prolongement des glaces latérales.

coffre M
Espace fermé placé à l'arrière du véhicule, ou plus rarement à l'avant, aménagé pour le rangement et le transport d'objets de faible encombrement.

accès M au réservoir M à essence F
Trappe qui dissimule l'ouverture du réservoir d'essence fermé par un bouchon.

bavette F garde-boue M
Pièce de caoutchouc ou de plastique fixée derrière les roues arrière pour éviter les projections.

enjoliveur M
Pièce de métal ou de plastique ornementale qui dissimule le moyeu d'une roue.

pneu M
Organe circulaire déformable en caoutchouc, fixé autour de la roue et gonflé d'air, qui absorbe les irrégularités du sol et assure la liaison entre la chaussée et le véhicule.

glace F
Vitre latérale qu'on peut abaisser, qui protège des intempéries tout en laissant une bonne visibilité.

portière F
Panneau mobile, pourvu d'une poignée, fixé à la carrosserie par des charnières ou un système de coulissement, qui donne accès à l'habitacle.

serrure F
Dispositif logé dans la portière, qui sert à la verrouiller et qu'on manœuvre à l'aide d'une clé ou d'un bouton.

baguette F de flanc M
Pièce métallique ou de plastique, fixée le long des portières pour les protéger des faibles chocs.

poignée F
Élément permettant d'actionner le mécanisme d'ouverture de la portière.

automobile[F]

principaux organes[M] des systèmes[M] automobiles
Un véhicule est constitué de pièces mécaniques élémentaires et de dispositifs formant des ensembles remplissant chacun une fonction déterminée.

embrayage[M]
Mécanisme qui permet de désaccoupler et d'accoupler de nouveau le moteur et la boîte de vitesses, autorisant ainsi le passage des vitesses.

volant[M]
Organe circulaire qui permet au conducteur d'orienter les roues directrices.

frein[M] à main[F]
Levier installé dans l'habitacle, relié aux freins des roues arrière, que le conducteur actionne manuellement pour immobiliser le véhicule à l'arrêt ou en cas d'urgence.

allumeur[M]
Organe qui fournit le courant électrique nécessaire à la production des étincelles déclenchant la combustion du carburant dans le moteur.

colonne[F] de direction[F]
Mécanisme qui sert à transmettre le mouvement de rotation du volant au boîtier de direction.

câble[M] de bougie[F]
Fil électrique acheminant le courant haute tension de l'allumeur aux bougies qui produisent l'étincelle propre à déclencher l'explosion.

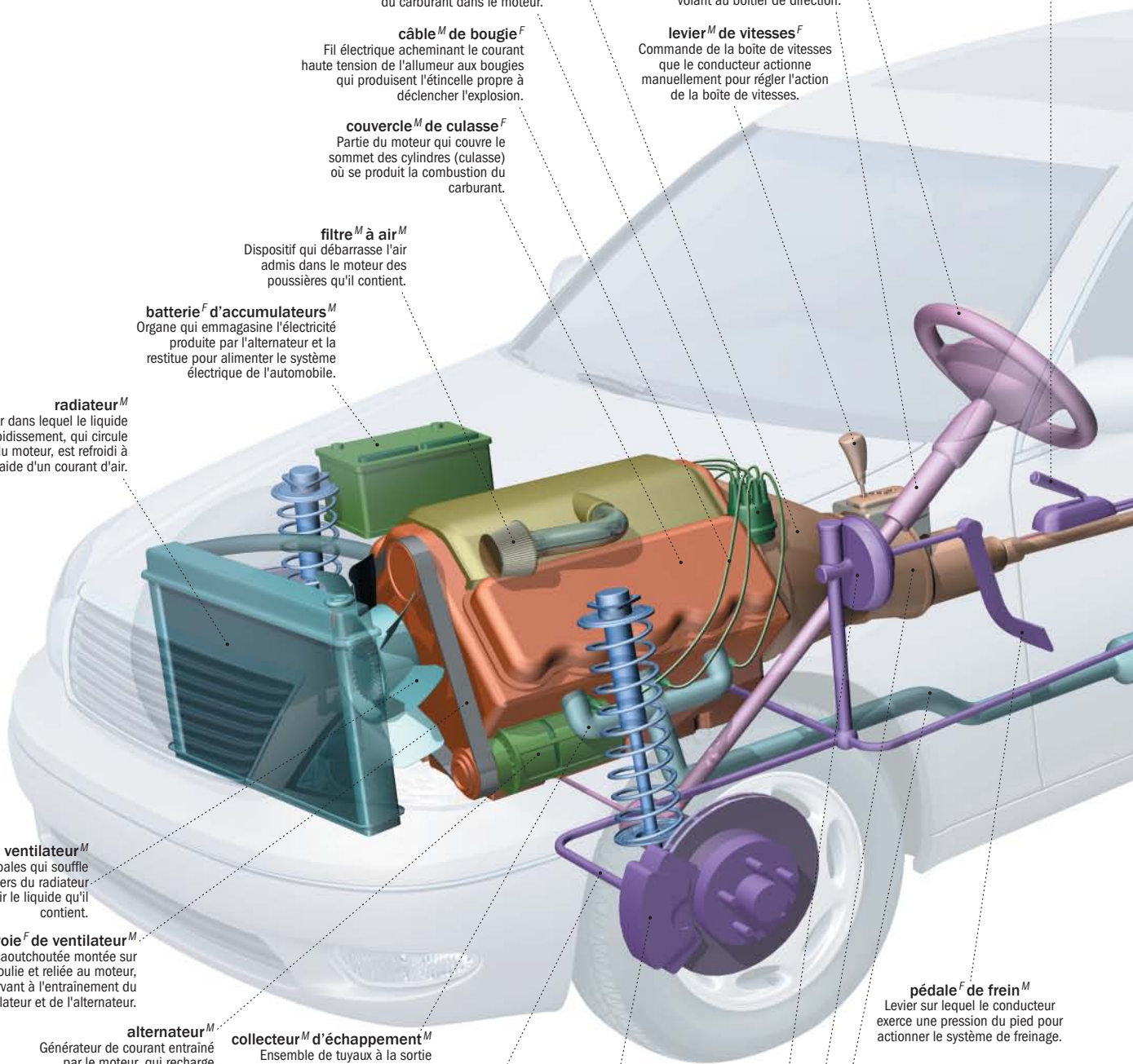
levier[M] de vitesses[F]
Commande de la boîte de vitesses que le conducteur actionne manuellement pour régler l'action de la boîte de vitesses.

couvercle[M] de culasse[F]
Partie du moteur qui couvre le sommet des cylindres (culasse) où se produit la combustion du carburant.

filtre[M] à air[M]
Dispositif qui débarrasse l'air admis dans le moteur des poussières qu'il contient.

batterie[F] d'accumulateurs[M]
Organe qui emmagasine l'électricité produite par l'alternateur et la restitue pour alimenter le système électrique de l'automobile.

radiateur[M]
Réservoir dans lequel le liquide de refroidissement, qui circule autour du moteur, est refroidi à l'aide d'un courant d'air.



ventilateur[M]
Appareil à pales qui souffle de l'air au travers du radiateur afin de refroidir le liquide qu'il contient.

courroie[F] de ventilateur[M]
Bande caoutchoutée montée sur une poulie et reliée au moteur, servant à l'entraînement du ventilateur et de l'alternateur.

alternateur[M]
Générateur de courant entraîné par le moteur, qui recharge la batterie pour alimenter le système électrique.

collecteur[M] d'échappement[M]
Ensemble de tuyaux à la sortie des cylindres captant les gaz de combustion pour les acheminer vers le tuyau d'échappement.

circuit[M] de freinage[M]
Ensemble de conduits dans lesquels circule un liquide qui actionne les freins lorsqu'il est mis sous pression par la pédale.

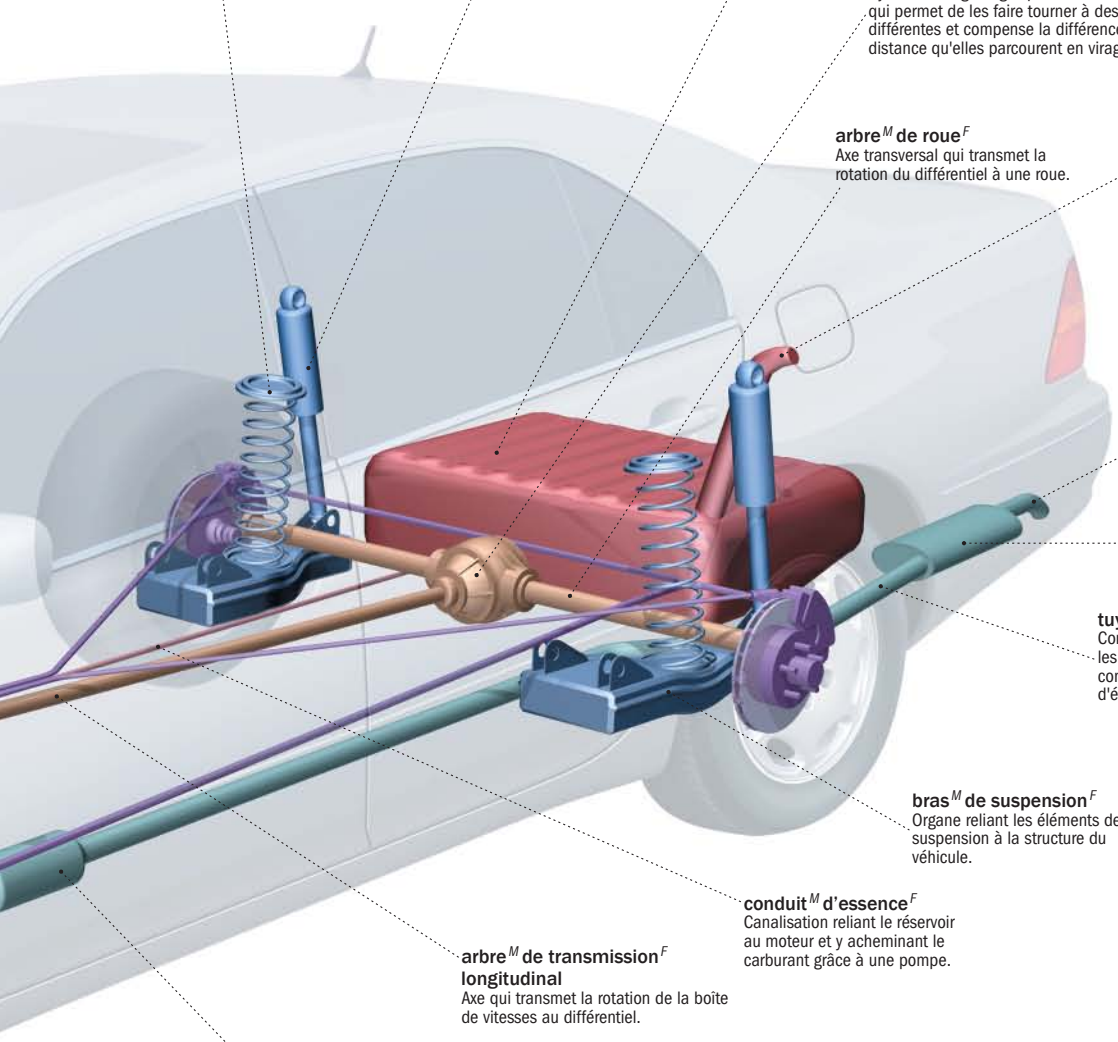
frein[M] à disque[M]
Dispositif de freinage composé d'un disque lié à la roue, sur lequel le frottement des plaquettes permet de ralentir la rotation de la roue.

servofrein[M]
Mécanisme amplifiant la force appliquée par le conducteur sur la pédale de frein.

pédale[F] de frein[M]
Levier sur lequel le conducteur exerce une pression du pied pour actionner le système de freinage.

tuyau[M] d'échappement[M]
Conduit tubulaire qui achemine les gaz de combustion du collecteur au convertisseur catalytique.

boîte[F] de vitesses[F]
Organe qui modifie le rapport entre la vitesse de rotation du moteur et celle des roues en marche avant ou qui inverse le sens de rotation en marche arrière.



ressort[M] hélicoïdal
Tige d'acier élastique enroulée en spirale, qui supporte le poids du véhicule et amortit les chocs dus aux inégalités de la route.

amortisseur[M]
Cylindre télescopique, pneumatique ou hydraulique, destiné à diminuer les oscillations du ressort.

réservoir[M] à essence[F]
Réservoir contenant le carburant et assurant l'autonomie du véhicule.

différentiel[M]
Système d'engrenages placé entre deux roues, qui permet de les faire tourner à des vitesses différentes et compense la différence de distance qu'elles parcourent en virage.

goulot[M] de remplissage[M]
Conduit relié au réservoir pour faire le plein.

arbre[M] de roue[F]
Axe transversal qui transmet la rotation du différentiel à une roue.

tuyau[M] arrière
Conduit qui projette les gaz de combustion du pot d'échappement dans l'air ambiant.

pot[M] d'échappement[M]
Chambre compartimentée dans laquelle les gaz d'échappement se détendent, ce qui réduit le bruit du moteur.

tuyau[M] d'échappement[M]
Conduit tubulaire qui achemine les gaz de combustion du convertisseur catalytique au pot d'échappement.

bras[M] de suspension[F]
Organe reliant les éléments de suspension à la structure du véhicule.

conduit[M] d'essence[F]
Canalisation reliant le réservoir au moteur et y acheminant le carburant grâce à une pompe.

arbre[M] de transmission[F] longitudinal
Axe qui transmet la rotation de la boîte de vitesses au différentiel.

convertisseur[M] catalytique
Chambre dans laquelle les substances toxiques contenues dans les gaz d'échappement sont décomposées pour en réduire la nocivité.

systèmes[M] automobiles
Chaque système est un ensemble de pièces solidaires remplissant une fonction déterminée et pouvant fonctionner de façon autonome.

système[M] de suspension[F]
Ensemble des organes qui relient les roues à la structure du véhicule, réduisent les chocs dus aux inégalités de la chaussée et améliorent la tenue de route.

système[M] de transmission[F]
Ensemble des organes qui transmettent aux roues le mouvement produit par le moteur.

système[M] d'alimentation[F] en essence[F]
Ensemble des organes qui acheminent le carburant au moteur.

système[M] de direction[F]
Ensemble des organes servant à orienter les roues avant pour guider le déplacement du véhicule.

système[M] de freinage[M]
Ensemble des organes servant à réduire la vitesse du véhicule, éventuellement jusqu'à l'arrêt, et à le maintenir en place lorsqu'il est en stationnement.

système[M] électrique
Ensemble des organes qui fournissent le courant nécessaire au démarrage du véhicule et au fonctionnement des accessoires électriques.

système[M] d'échappement[M]
Ensemble des organes destinés à expulser les gaz brûlés du moteur dans l'air ambiant.

moteur[M] à essence[F]
Moteur dans lequel un mélange air/essence est comprimé et enflammé afin de produire une explosion dont l'énergie est transformée en énergie mécanique.

système[M] de refroidissement[M]
Ensemble des organes ayant pour rôle d'éviter l'élévation excessive de la température du moteur.

automobile[F]

feux[M] avant
Ensemble des dispositifs lumineux réglementaires placés à l'avant d'un véhicule et servant à l'éclairage ou à la signalisation.

feu[M] de route[F]
Projecteur qui éclaire la route sur une grande distance (100 m), utilisé hors des agglomérations.

feu[M] de croisement[M]
Projecteur qui éclaire la route à une distance réduite (30 m), utilisé en substitution du feu de route pour ne pas éblouir les usagers qui viennent en sens inverse.

feu[M] antibrouillard
Projecteur dont le faisceau lumineux est dirigé vers la chaussée et illumine les bas-côtés de manière à éclairer la route en cas de brouillard.



feu[M] clignotant
Dispositif émettant une lumière intermittente, servant à signaler le changement de direction du véhicule ou le danger qu'il constitue momentanément pour les autres usagers.

feu[M] de position[F]
Feu de couleur qui sert à délimiter la largeur du véhicule.

feux[M] arrière
Ensemble des dispositifs lumineux réglementaires placés à l'arrière d'un véhicule et servant à la signalisation.

feu[M] clignotant
Dispositif émettant une lumière intermittente, servant à signaler le changement de direction du véhicule ou le danger qu'il constitue momentanément pour les autres usagers.

feu[M] de freinage[M]
Feu qui s'allume automatiquement lorsque le conducteur appuie sur la pédale de frein, afin d'avertir les automobilistes qui le suivent.

feu[M] de plaque[F]
Dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation d'un véhicule, la rendant lisible dans l'obscurité.



feu[M] de freinage[M]
Feu qui s'allume automatiquement lorsque le conducteur appuie sur la pédale de frein, afin d'avertir les automobilistes qui le suivent.

feu[M] de recul[M]
Feu de couleur blanche qui s'allume automatiquement lorsque le conducteur enclenche la marche arrière afin d'avertir les automobilistes ou les piétons.

feu[M] rouge arrière
Feu qui s'allume automatiquement lorsque les feux avant sont allumés et qui rend le véhicule visible de l'arrière à une distance de 150 m.

feu[M] de position[F]
Feu de couleur qui sert à délimiter la largeur du véhicule.

portière[F]
Panneau mobile, pourvu d'une poignée, fixé à la carrosserie par des charnières ou un système de coulissement, qui donne accès à l'habitacle.

poignée[F] intérieure
Dispositif qui sert à ouvrir la portière de l'intérieur du véhicule.

poignée[F] de maintien[M]
Poignée qui permet au passager de tirer la portière vers lui afin de la fermer.

commande[F] du rétroviseur[M]
Manette permettant de régler de l'intérieur la position du rétroviseur extérieur.

manivelle[F] de lève-glace[M]
Manivelle placée à portée de main, qu'on tourne dans un sens ou dans l'autre pour actionner le mécanisme qui monte ou descend la glace.

charnière[F]
Dispositif articulé qui soutient la portière et lui permet de pivoter lors de son ouverture et de sa fermeture.

vide-poches[M]
Compartiment ouvert, aménagé au bas de la portière, où l'on peut déposer de menus objets.



glace[F]
Vitre latérale qu'on peut abaisser, qui protège des intempéries tout en procurant une bonne visibilité.

bouton[M] de verrouillage[M]
Extrémité visible de la tige actionnant la serrure, qu'on soulève ou qu'on abaisse pour déverrouiller ou verrouiller la portière.

appui[M]-bras[M]
Support fixé à la portière, sur lequel on peut poser l'avant-bras.

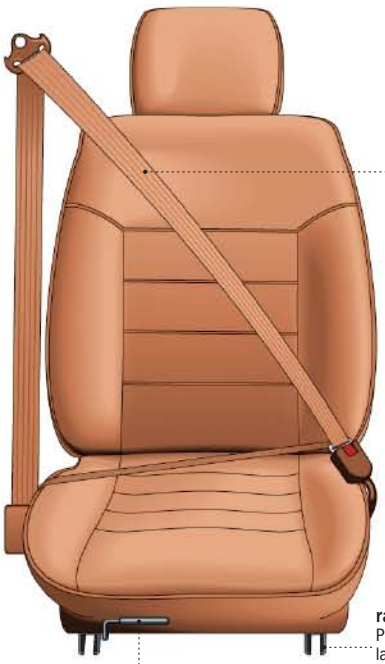
serrure[F]
Dispositif logé dans la portière, qui sert à la verrouiller et qu'on manœuvre à l'aide d'une clé ou d'un bouton.

panneau[M] de garniture[F]
Élément recouvert de tissus, de plastique ou de cuir, qui garnit la face intérieure de la portière.

caisson[M] de portière[F]
Structure métallique de la portière, qui sert à absorber les chocs en cas d'impact et qui renferme le système de fermeture et la glace, lorsqu'elle est baissée.

siège[M]-baquet[M] : vue[F] de face[F]

Siège baquet : siège rembourré et réglable, qui emboîte le corps de son occupant de façon à le retenir dans les virages et à lui garantir plus de confort.

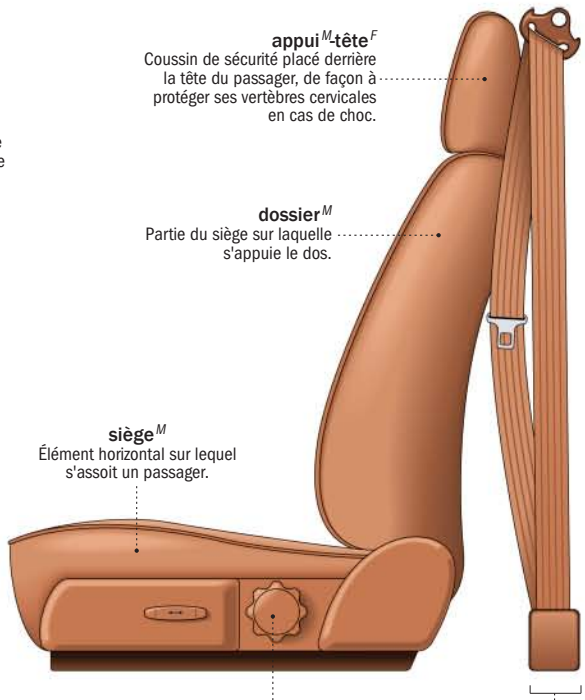


baudrier[M]
Ceinture qui passe en diagonale devant le thorax du passager, de l'épaule jusqu'à la hanche.

rail[M] de glissement[M]
Pièce métallique le long de laquelle le siège se déplace vers l'avant et vers l'arrière.

manette[F] de glissement[M]
Levier permettant d'approcher ou d'éloigner le siège du tableau de bord, en fonction de la taille du passager.

siège[M]-baquet[M] : vue[F] de profil[M]



appui[M]-tête[F]
Coussin de sécurité placé derrière la tête du passager, de façon à protéger ses vertèbres cervicales en cas de choc.

dossier[M]
Partie du siège sur laquelle s'appuie le dos.

siège[M]
Élément horizontal sur lequel s'assoit un passager.

commande[F] de dossier[M]
Dispositif de réglage du siège, permettant de modifier l'angle du dossier jusqu'à la position allongée.

ceinture[F] de sécurité[F]
Dispositif de sécurité pourvu de courroies coulissantes, qui maintiennent le passager sur son siège en cas d'accident.

banquette[F] arrière

Siège à plusieurs places installé à l'arrière de l'habitacle et occupant toute sa largeur.



appui[M]-bras[M]
Support rabattable, installé au milieu de la banquette, sur lequel on peut poser l'avant-bras.

sangle[F]
Courroie centrale de la banquette arrière, qui ceinture le bassin du passager et retient uniquement la partie inférieure du corps en cas de choc.

boucle[F]
Fermeture qui permet de maintenir la ceinture autour du passager et qu'on peut débloquer par une simple pression du doigt.

banquette[F]
Élément horizontal sur lequel on s'assoit, regroupant plusieurs places.

automobile[F]

tableau[M] de bord[M]
Élément d'habillage qui comporte les instruments de bord, les commandes manuelles, les rangements et autres accessoires.

rétroviseur[M]
Miroir fixé sur le pare-brise, que le conducteur oriente de façon à voir les véhicules qui le suivent.

miroir[M] de courtoisie[F]
Petit miroir intégré à la face interne du pare-soleil.

ordinateur[M] de bord[M]
Ordinateur intégré au véhicule, qui fournit des informations sur l'état des principaux organes et assiste le conducteur dans les tâches liées à la conduite.

pare-soleil[M]
Panneau mobile que le passager rabat sur la partie supérieure du pare-brise ou de la glace latérale pour éviter l'éblouissement par le soleil.

commande[F] d'essuie-glace[M]
Dispositif électrique permettant de mettre en marche les essuie-glaces, d'en régler la vitesse et de faire gicler le liquide lave-glace.

régulateur[M] de vitesse[F]
Dispositif permettant au conducteur de maintenir la vitesse de croisière du véhicule.

boîte[F] à gants[M]
Petit compartiment de rangement pourvu d'une porte verrouillable.

bouche[F] d'air[M]
Ouverture généralement recouverte d'une grille orientable, qui permet de diffuser de l'air chaud ou froid dans l'habitacle.

commutateur[M] d'allumage[M]
Interrupteur actionné par une clé de contact, qui permet le passage ou la rupture du courant de la batterie au démarreur électrique.

avertisseur[M]
Dispositif qui émet un signal sonore, que le conducteur peut utiliser pour attirer l'attention d'un piéton ou d'un autre usager de la route.



volant[M]
Organe circulaire qui permet au conducteur d'orienter les roues directrices.

commande[F] de chauffage[M]
Dispositif servant à mettre en marche le système de chauffage ou de climatisation et à en régler l'intensité.

système[M] audio
Appareil de reproduction du son comportant un syntoniseur et un lecteur de cassette ou de disque compact.

pédale[F] de débrayage[M]
Pédale sur laquelle on appuie pour passer les vitesses.

levier[M] de vitesse[F]
Commande de la boîte de vitesses que le conducteur actionne manuellement pour passer les vitesses.

éclairage[M]/clignotant[M]
Manette à plusieurs positions qui commande les clignotants, les feux de croisement et les feux de route.

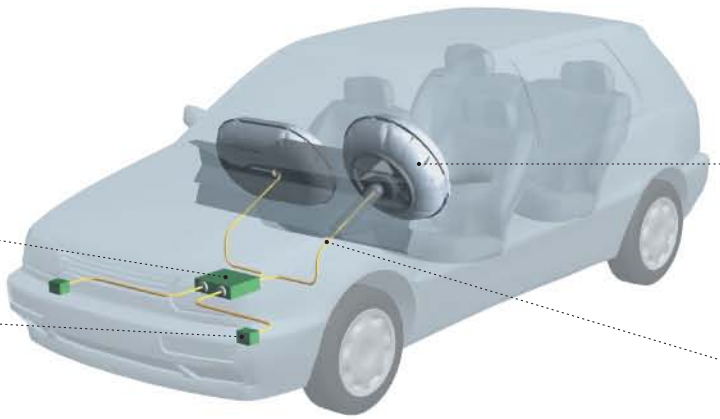
levier[M] de frein[M] à main[F]
Levier relié aux freins des roues arrière, que le conducteur actionne manuellement pour immobiliser le véhicule à l'arrêt ou en cas d'urgence.

console[F] centrale
Élément situé entre les sièges avant, qui sert de support à certains accessoires et dispositifs de commande, notamment le levier de frein à main et le levier de vitesse.

pédale[F] de frein[M]
Levier sur lequel le conducteur exerce une pression du pied pour actionner le système de freinage.

pédale[F] d'accélérateur[M]
Organe commandé avec le pied pour augmenter, maintenir ou ralentir la vitesse du véhicule.

système[M] de retenue[F] à sacs[M] gonflables
Dispositif automatique de sécurité, pourvu de sacs gonflables qui, en cas d'impact, s'interposent instantanément entre les passagers et le tableau de bord.



détecteur[M] de sécurité[F]
Appareil qui reçoit le signal du détecteur primaire et déclenche le déploiement des sacs gonflables. Il est réglé pour éviter leur ouverture accidentelle.

détecteur[M] d'impact[M] primaire
Appareil situé à l'avant du véhicule, qui, en cas de collision, transmet au détecteur de sécurité l'impulsion qu'il a reçue.

sac[M] gonflable
Enveloppe souple, encastrée dans le tableau de bord, le volant ou les portières, qui se gonfle de gaz sous pression lorsqu'elle reçoit le signal du détecteur de sécurité.

câble[M] électrique
Câble relié au détecteur de sécurité, qui provoque le déploiement des sacs gonflables.

instruments M de bord M
Ensemble des cadrans et voyants lumineux placés à la vue du conducteur, afin de l'informer sur le fonctionnement du véhicule.

témoin M de charge F
Voyant lumineux indiquant que la batterie est déchargée.

témoin M de niveau M d'huile F
Voyant lumineux indiquant que le niveau d'huile du moteur est inférieur au niveau minimal requis.

indicateur M de température F
Cadran indiquant la température du liquide de refroidissement du moteur.

témoin M des feux M de route F
Voyant lumineux indiquant que les feux de route sont utilisés.

témoin M de bas niveau M de carburant M
Voyant lumineux indiquant que le réservoir de carburant est presque vide.

indicateur M de niveau M de carburant M
Cadran dont l'aiguille est reliée à un flotteur placé dans le réservoir et qui indique le niveau de carburant encore disponible.

lampes F témoins M
Voyants lumineux qui, en s'allumant ou en s'éteignant, indiquent le bon ou le mauvais fonctionnement de divers organes du véhicule.

témoin M de clignotants M
Voyant lumineux intermittent, souvent associé à un signal sonore, qui indique au conducteur qu'un feu clignotant est en fonction.



compte-tours M
Cadran indiquant la vitesse de rotation du moteur en tours par minute.

indicateur M de vitesse F
Cadran indiquant la vitesse à laquelle se déplace le véhicule en kilomètres ou en milles par heure.

compteur M kilométrique
Appareil aussi appelé odomètre, qui mesure en kilomètres ou en milles la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa sortie d'usine.

témoin M de ceinture F de sécurité F
Voyant lumineux qui indique qu'une ou plusieurs ceintures n'ont pas été bouclées ou qu'elles sont mal bouclées.

totalisateur M journalier
Appareil qui mesure en kilomètres ou en milles des distances partielles parcourues par le véhicule et qui peut être remis à zéro.

témoin M d'ouverture F de porte F
Voyant lumineux indiquant qu'une ou plusieurs portières, le hayon ou le coffre sont ouverts ou mal fermés.

balai M d'essuie-glace M
Pièce métallique, qui supporte la lame par l'intermédiaire d'un jeu de petites bielles.

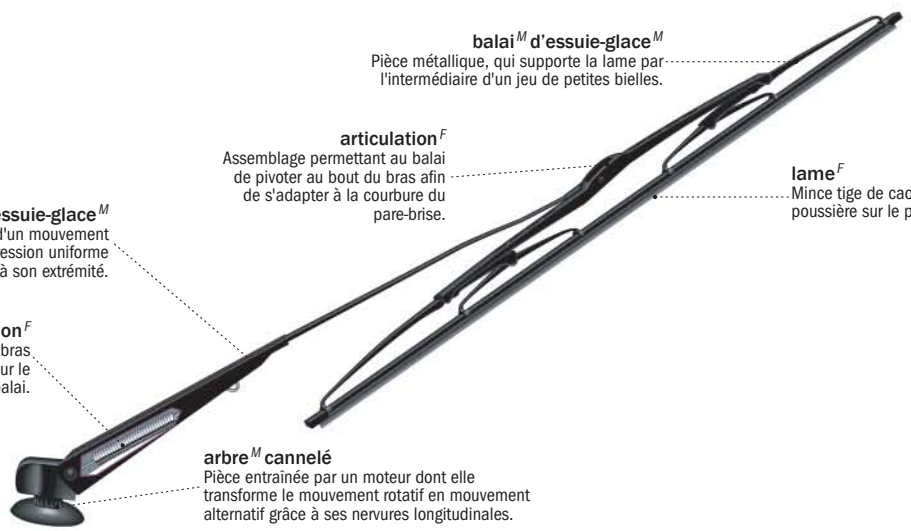
essuie-glace M
Petit balai de caoutchouc, généralement monté par paire, actionné par un moteur et servant à nettoyer le pare-brise.

articulation F
Assemblage permettant au balai de pivoter au bout du bras afin de s'adapter à la courbure du pare-brise.

lame F
Mince tige de caoutchouc qui racle l'eau et la poussière sur le pare-brise.

bras M d'essuie-glace M
Tige métallique animée d'un mouvement alternatif, qui exerce une pression uniforme sur le balai fixé à son extrémité.

ressort M de tension F
Ressort qui permet au bras d'exercer une pression sur le balai.



arbre M cannelé
Pièce entraînée par un moteur dont elle transforme le mouvement rotatif en mouvement alternatif grâce à ses nervures longitudinales.

automobile[F]

accessoires[M]
Éléments secondaires d'un véhicule, qui concourent à son utilisation, son entretien, sa sécurité, etc.



store[M] **à enroulement**[M] **automatique**
Store muni d'un rouleau comportant un mécanisme à ressort qui entraîne l'enroulement de la toile.

câbles[M] **de démarrage**[M]
Câbles pourvus de pinces crocodiles, par lesquels on relie une batterie d'appoint à la batterie déchargée d'un véhicule.



pince[F] **noire**
Une pince noire est fixée sur la borne négative de la batterie d'appoint; l'autre est fixée sur une partie métallique de l'autre véhicule.

pince[F] **rouge**
Une pince rouge est fixée sur la borne positive de chaque batterie.

câble[M]
Gaine protectrice recouvrant des fils conducteurs isolés qui transmettent le courant électrique.

tapis[M] **de plancher**[M]
Revêtement textile ou de caoutchouc, placé sous les pieds des passagers afin de protéger le plancher du véhicule.





balai[M] **à neige**[F] **à grattoir**[M]
Petit balai dont une extrémité sert à retirer la neige accumulée sur le véhicule et l'autre extrémité à gratter la glace sur les vitres.



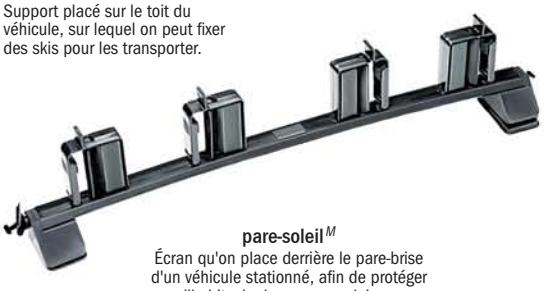
ferrure[F] **d'attelage**[M]
Pièce fixée sous l'arrière du véhicule, dont une extrémité est munie d'une boule sur laquelle s'articule l'attache d'une remorque ou d'une caravane.

boule[F] **d'attelage**[M]
Dispositif qui permet d'atteler une remorque ou une caravane à un véhicule.

clé[F] **en croix**[F]
Clé utilisée pour le serrage ou le desserrage des écrous de roues, formée de deux tiges qui se croisent et dont chaque embout est de taille différente.



porte-skis[M]
Support placé sur le toit du véhicule, sur lequel on peut fixer des skis pour les transporter.



porte-vélos[M]
Support placé à l'arrière du véhicule, sur lequel on peut fixer une ou plusieurs bicyclettes pour les transporter.



cric[M]
Appareil actionné par une manivelle, qui permet de soulever un véhicule.



pare-soleil[M]
Écran qu'on place derrière le pare-brise d'un véhicule stationné, afin de protéger l'habitacle des rayons solaires.



manivelle[F]
Levier comportant deux coudes à angle droit, qui sert à actionner le mécanisme du cric pour le lever ou l'abaisser.

housse[F] **pour automobile**[F]
Enveloppe souple, qui sert à recouvrir et à protéger la carrosserie du véhicule du soleil, de la poussière et des intempéries.

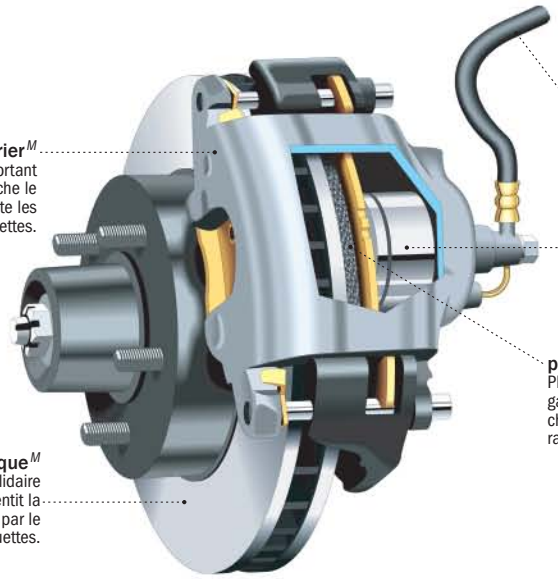




siège[M] **de sécurité**[F] **pour enfant**[M]
Fauteuil adapté à la taille d'un enfant, pourvu d'un harnais de sécurité pour le tenir assis et fixé à la banquette arrière par la ceinture de sécurité.

freins[M]

Organes servant à ralentir ou à arrêter la rotation des roues d'un véhicule.



frein[M] à disque[M]
Dispositif de freinage composé d'un disque lié à la roue, sur lequel le frottement des plaquettes permet de ralentir la rotation de la roue.

canalisation[F]
Tuyau acheminant le liquide de frein mis sous pression lorsque le conducteur appuie sur la pédale de frein.

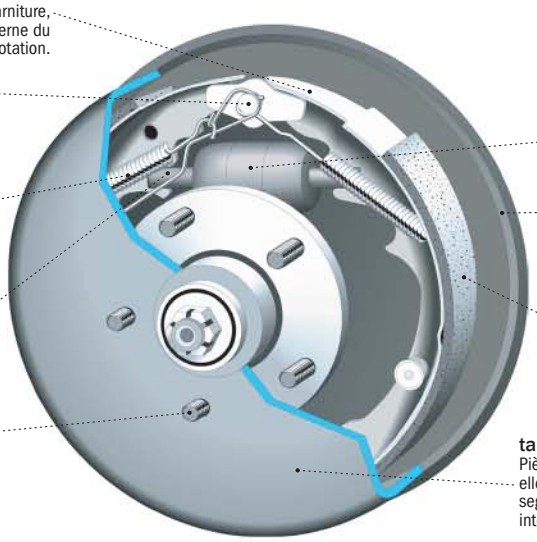
étrier[M]
Pièce en forme d'étau comportant un piston, qui chevauche le disque du frein et supporte les plaquettes.

piston[M]
Pièce mise en mouvement par la pression hydraulique, qui pousse les plaquettes pour serrer le disque.

plaquette[F]
Plaque métallique portée par l'étrier, garnie d'un matériau résistant à la chaleur, qui frotte sur le disque pour ralentir sa rotation.

disque[M]
Plateau circulaire solidaire de la roue dont il ralentit la rotation lorsqu'il est freiné par le frottement des plaquettes.

frein[M] à tambour[M]
Dispositif de freinage comportant un tambour solidaire de la roue et des segments frottant sur le tambour afin de ralentir la rotation de la roue.



segment[M]
Pièce en forme de croissant, solidaire du point fixe, pourvue d'une garniture, qui vient frotter sur la face interne du tambour pour ralentir sa rotation.

point[M] fixe
Axe qui sert de point d'ancrage au segment et lui permet de se déplacer sous l'action du piston.

ressort[M] de rappel[M]
Ressort qui ramène le segment de frein à sa position initiale quand cesse la pression sur la pédale de frein.

piston[M]
Chacune des deux pièces qui, sous la pression hydraulique, coulissent dans le cylindre et poussent le segment contre le tambour.

goujon[M]
Pièce servant à assembler et à solidariser le tambour et la roue.

cylindre[M] de roue[F]
Mécanisme comportant un cylindre et deux pistons, qui transforme la pression hydraulique issue du maître-cylindre en une force mécanique appliquée aux segments.

plateau[M] de frein[M]
Pièce fixe servant au montage des segments, du cylindre et du point fixe.

garniture[F] de frein[M]
Bande de matériau fixée au segment, qui résiste à la chaleur et sert à augmenter la force de frottement sur le tambour.

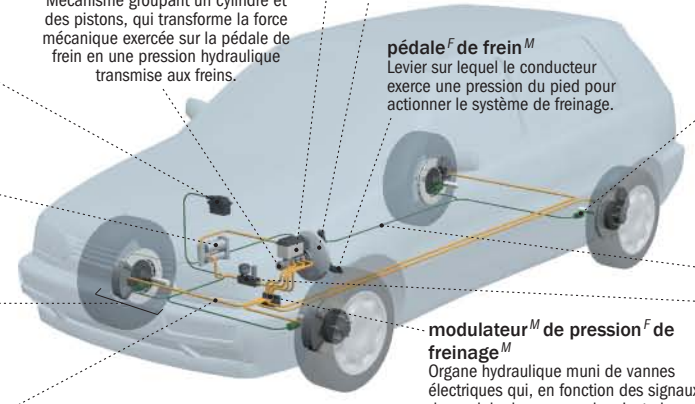
tambour[M]
Pièce solidaire de la roue dont elle ralentit la rotation lorsque les segments frottent sur sa bordure interne.

système[M] de freinage[M] antiblocage
Dispositif électronique qui régule la pression hydraulique dans le circuit de freinage, afin d'empêcher le blocage des roues.

réservoir[M] de liquide[M] de frein[M]
Réservoir qui fournit au maître-cylindre le liquide permettant de transmettre aux freins l'effort exercé par le conducteur sur la pédale.

servofrein[M]
Mécanisme amplifiant la force appliquée par le conducteur sur la pédale de frein.

maître[M]-cylindre[M]
Mécanisme groupant un cylindre et des pistons, qui transforme la force mécanique exercée sur la pédale de frein en une pression hydraulique transmise aux freins.



module[M] de commande[F] électronique
Appareil qui, selon les signaux provenant des capteurs de vitesse, contrôle le modulateur de pression servant à moduler la pression hydraulique optimale.

groupe[M] électropompe[F]
Pompe entraînée par un moteur électrique, qui fait circuler le liquide de frein de l'accumulateur au maître-cylindre.

frein[M] à disque[M]
Dispositif de freinage composé d'un disque lié à la roue, sur lequel le frottement des plaquettes permet de ralentir la rotation de la roue.

circuit[M] de freinage[M]
Ensemble de conduits dans lesquels circule un liquide qui actionne les freins lorsqu'il est mis sous pression par la pédale.

pédale[F] de frein[M]
Levier sur lequel le conducteur exerce une pression du pied pour actionner le système de freinage.

capteur[M] de vitesse[F] de roue[F]
Appareil qui détecte la vitesse de rotation d'une roue et transmet l'information au module de commande.

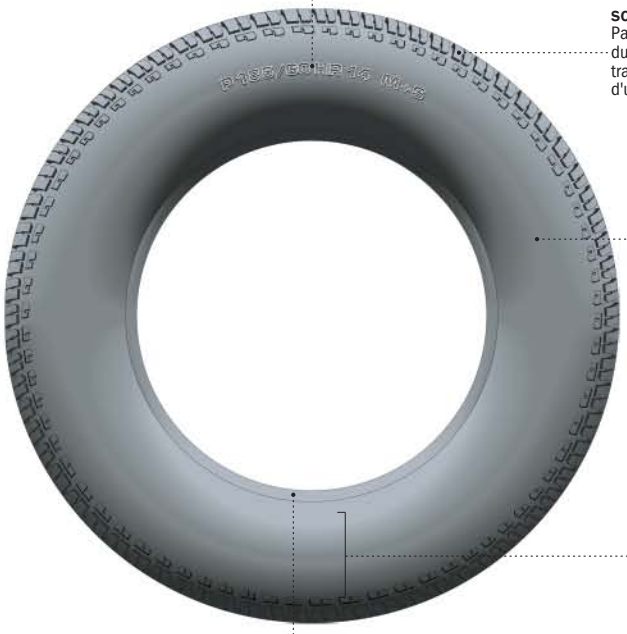
circuit[M] capteurs[M]
Ensemble des fils électriques qui transmettent les signaux des capteurs au module de commande.

accumulateur[M]
Appareil qui emmagasine provisoirement le liquide de freins hydrauliques, lorsque le modulateur baisse la pression.

modulateur[M] de pression[F] de freinage[M]
Organe hydraulique muni de vannes électriques qui, en fonction des signaux reçus du module de commande, ajuste la pression dans chacun des cylindres de roues.

pneu[M]

Organe circulaire déformable en caoutchouc, fixé autour de la roue et gonflé d'air, qui absorbe les irrégularités du sol et assure la liaison entre la chaussée et le véhicule.



spécifications[F] techniques
Code alphanumérique moulé sur le flanc du pneu, qui en indique les caractéristiques.

sculptures[F]
Parties en relief de la bande de roulement du pneu permettant d'améliorer la traction selon les différentes conditions d'utilisation.

bourrelet[M]
Saillie circulaire du flanc, qui le protège des chocs latéraux et de l'usure.

flanc[M]
Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

talon[M]
Partie du pneu renfermant une tringle rigide en acier qui permet de le maintenir sur la jante et d'en assurer l'étanchéité.



voile[M]
Disque solidaire de la jante, qu'on fixe en son centre sur l'axe de la roue.

roue[F]
Organe circulaire tournant autour d'un axe, destiné à supporter le poids du véhicule et à transmettre les efforts de propulsion, de direction et de freinage.

jante[F]
Cercle métallique profilé constituant la circonférence de la roue et sur lequel est monté le pneu.

joue[F] de jante[F]
Bordure de la jante qui offre un appui latéral au talon du pneu pour qu'il y adhère solidement.

exemples[M] de pneus[M]
Selon les conditions et l'usage auxquels ils sont destinés, la construction des pneus (type de caoutchouc, sculptures, largeur, etc.) varie grandement.



pneu[M] de performance[F]
Pneu large qui supporte des températures particulièrement élevées et offre un niveau supérieur de tenue de route, d'adhérence et de réponse en virages.



pneu[M] toutes saisons[F]
Pneu conçu pour rouler sur chaussée sèche, mouillée et faiblement enneigée.



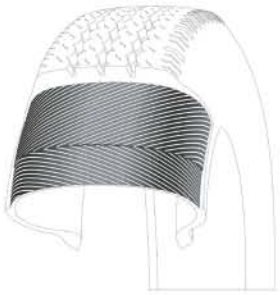
pneu[M] d'hiver[M]
Pneu caractérisé par des arêtes lui assurant une bonne adhérence sur chaussée enneigée ou glacée.



pneu[M] autoroutier
Pneu conçu pour rouler sur chaussée sèche ou mouillée, mais non recommandé pour la neige ou la glace.



pneu[M] à crampons[M]
Pneu dont la bande de roulement pourvue de clous assure une bonne adhérence sur chaussée glacée.



pneu^{M} à carcasse^{F} diagonale
Pneu pourvu de plis dont les trames se croisent et sont disposées en diagonale par rapport à la bande de roulement.



pneu^{M} à carcasse^{F} radiale
Pneu pourvu de plis dont les trames sont perpendiculaires à la bande de roulement.

pneu^{M} à carcasse^{F} radiale ceinturée
Pneu hybride qui consiste à ajouter sur les plis d'un pneu à carcasse radiale des ceintures dont les trames sont disposées en diagonale et se croisent.

bande^{F} de roulement^{M}
Partie sculptée du pneu qui entre en contact avec la chaussée.

sculptures^{F}
Parties en relief de la bande de roulement du pneu permettant d'améliorer la traction selon les différentes conditions d'utilisation.

bourrelet^{M}
Saillie circulaire du flanc, qui le protège des chocs latéraux et de l'usure.

ceinture^{F}
Couche de fils d'acier ou textiles ajoutée sous la bande de roulement pour la renforcer.

pli^{M}
Couche de fibres textiles revêtues de caoutchouc, dont la trame s'étend d'un talon à l'autre.

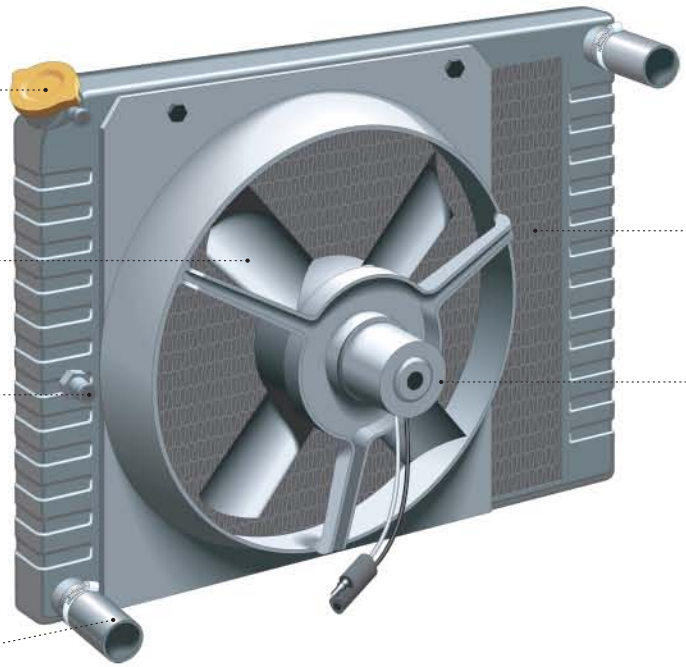
revêtement^{M} intérieur
Couche de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu, qui empêche les fuites d'air et l'éclatement du pneu à la suite d'une crevaison.

tringle^{F}
Enroulement de fils d'acier renforçant le talon d'un pneu.

flanc^{M}
Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

radiateur^{M}

Réservoir dans lequel le liquide de refroidissement, qui circule autour du moteur, est refroidi à l'aide d'un courant d'air.



bouchon^{M} de remplissage^{M}
Bouchon qui ferme l'orifice de remplissage du radiateur et qui régule la pression dans le circuit de refroidissement.

ventilateur^{M}
Appareil à pales qui souffle de l'air au travers du radiateur afin de refroidir le liquide qu'il contient.

thermocontact^{M}
Dispositif baignant dans le liquide de refroidissement, qui déclenche la mise en marche du ventilateur lorsque le liquide atteint une température déterminée.

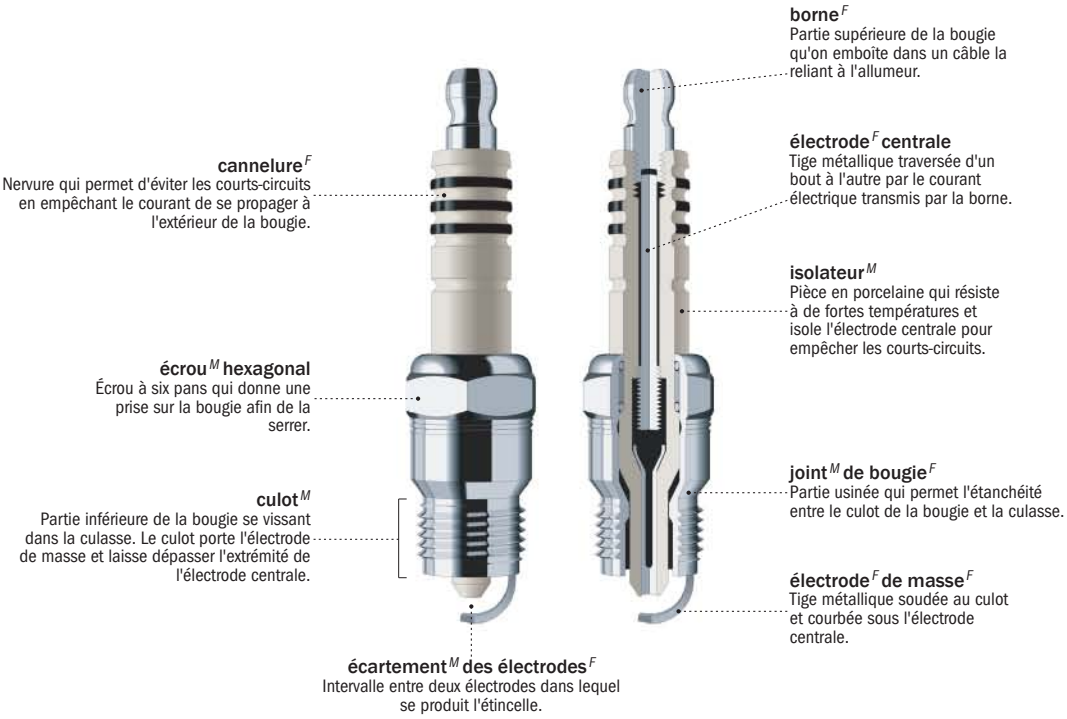
durite^{F} de radiateur^{M}
Chacun des deux tuyaux de caoutchouc reliant les composantes du circuit de refroidissement entre elles.

grille^{F}
Grille placée sur la face avant du radiateur afin de le protéger des impacts.

moteur^{M} électrique
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

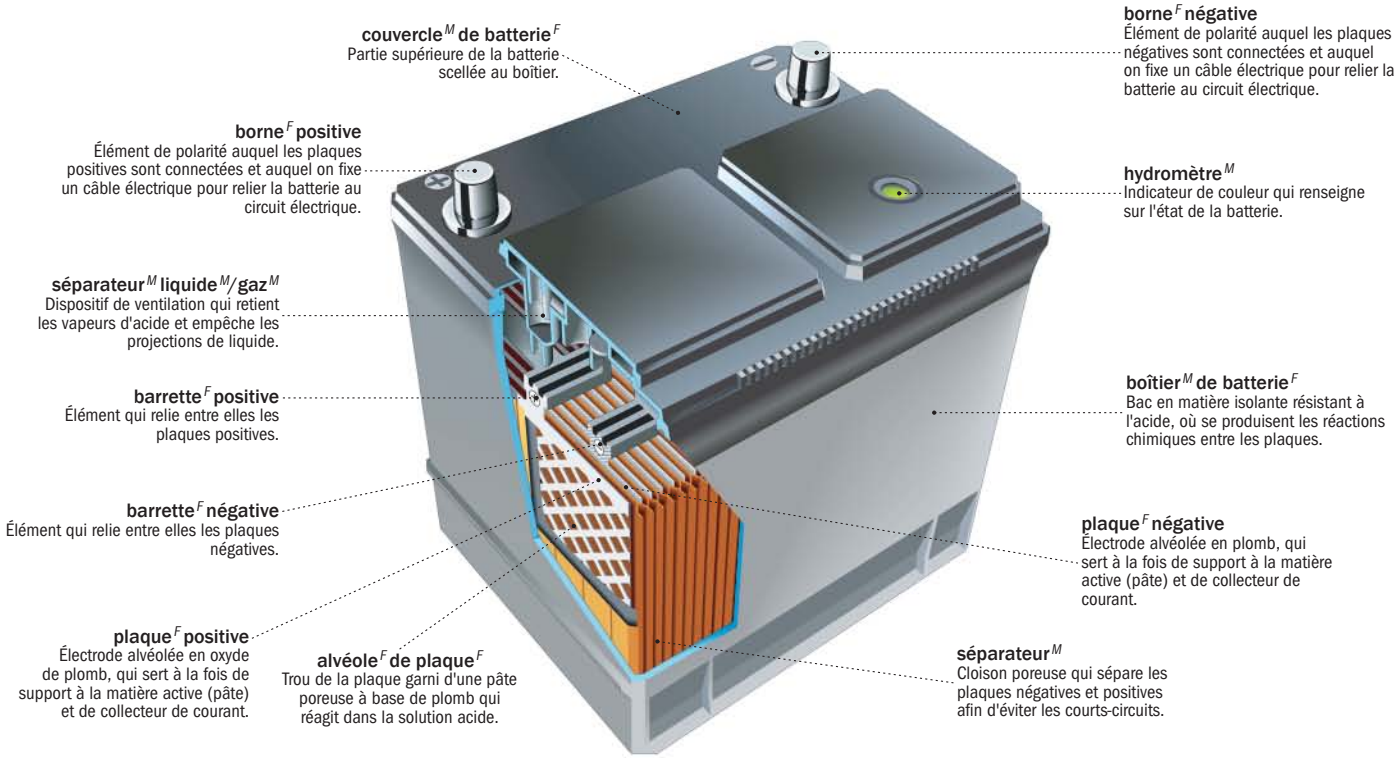
bougie[F] d'allumage[M]

Dispositif électrique qui produit, grâce à deux électrodes, l'étincelle nécessaire pour enflammer le mélange air/essence dans le cylindre d'un moteur.



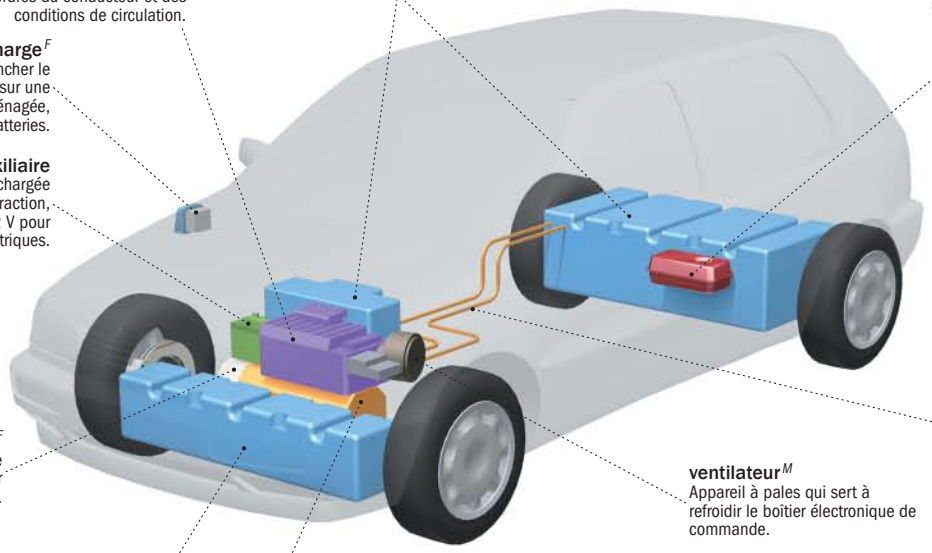
batterie[F] d'accumulateurs[M]

Organe qui emmagasine l'électricité produite par l'alternateur et la restitue pour alimenter le système électrique de l'automobile.



automobile[F] électrique

Voiture propulsée par un moteur électrique dont l'énergie provient d'une batterie d'accumulateurs.



boîtier[M] électronique de commande[F]
Dispositif électronique qui adapte les échanges d'énergie entre les batteries et le moteur électrique en fonction des ordres du conducteur et des conditions de circulation.

prise[F] de charge[F]
Prise permettant de brancher le véhicule sur le secteur ou sur une borne spécialement aménagée, afin de recharger les batteries.

batterie[F] auxiliaire
Batterie d'accumulateurs chargée à partir des batteries de traction, produisant un courant de 12 V pour alimenter les accessoires électriques.

transmission[F]
Mécanisme qui communique le mouvement de rotation du moteur aux roues.

batteries[F] de traction[F]
Batteries d'accumulateurs produisant un courant de 120 V, qui assure la traction du véhicule.

batteries[F] de traction[F]
Batteries d'accumulateurs produisant un courant de 120 V, qui assure la traction du véhicule.

moteur[M] électrique
Appareil qui transforme l'énergie électrique qui l'alimente en énergie mécanique pour faire fonctionner un appareil.

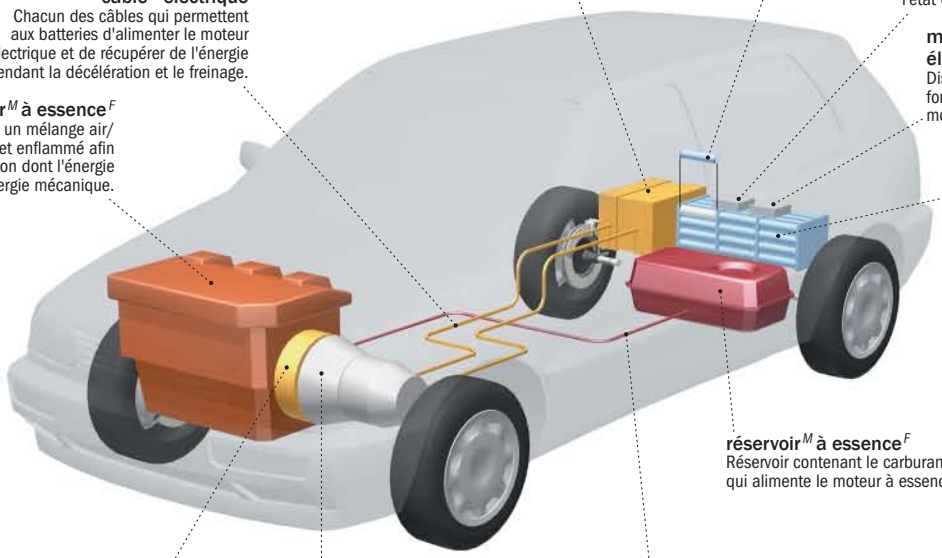
réservoir[M] de carburant[M] de chauffage[M]
Réservoir contenant le carburant nécessaire au fonctionnement du système de chauffage.

câble[M] électrique
Chacun des câbles qui permettent aux batteries d'alimenter le moteur électrique et de récupérer de l'énergie pendant la décélération et le freinage.

ventilateur[M]
Appareil à pales qui sert à refroidir le boîtier électronique de commande.

automobile[F] hybride

Voiture propulsée par un moteur à combustion et par un moteur électrique réduisant la consommation d'essence et les émissions polluantes.



module[M] de gestion[F] de la puissance[F]
Dispositif permettant de modifier le sens de circulation et le débit du courant électrique entre la batterie et le moteur électrique.

pile[F]
La batterie est composée de nombreuses piles interreliées, chacune accumulant une réserve d'électricité.

module[M] régulateur de charge[F] de la batterie[F]
Dispositif électronique pourvu de capteurs, qui calcule l'état de charge et la température de la batterie.

module[M] de commande[F] du moteur[M] électrique
Dispositif électronique qui commande le fonctionnement du moteur électrique (assistance au moteur à essence ou recharge de la batterie).

batterie[F]
La batterie est constituée de piles qui fournissent l'énergie nécessaire au moteur électrique : elle est rechargée grâce à celui-ci.

câble[M] électrique
Chacun des câbles qui permettent aux batteries d'alimenter le moteur électrique et de récupérer de l'énergie pendant la décélération et le freinage.

moteur[M] à essence[F]
Moteur dans lequel un mélange air/essence est comprimé et enflammé afin de produire une explosion dont l'énergie est transformée en énergie mécanique.

réservoir[M] à essence[F]
Réservoir contenant le carburant qui alimente le moteur à essence.

moteur[M] électrique/générateur[M]
Le moteur électrique permet le démarrage de la voiture et le roulement à basse vitesse. Il récupère également l'énergie de décélération et de freinage pour recharger la batterie.

transmission[F]
Mécanisme qui communique aux roues le mouvement de rotation du moteur à essence et du moteur électrique.

conduit[M] d'essence[F]
Canalisation reliant le réservoir au moteur et y acheminant le carburant grâce à une pompe.

types[M] de moteurs[M]

Moteurs : machines qui transforment la combustion d'un mélange air/carburant en énergie mécanique.

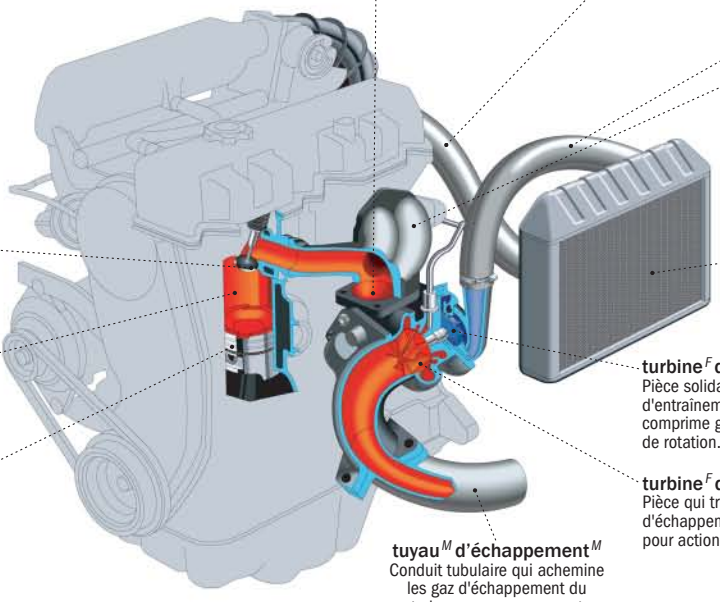
moteur[M] à turbocompression[F]
Moteur équipé d'un dispositif regroupant une turbine et un compresseur, lui permettant d'augmenter le volume d'admission d'air pour améliorer son rendement.

entrée[F] des gaz[M] d'échappement[M]
Le flux de gaz d'échappement est acheminé directement de la chambre de combustion au turbocompresseur pour entraîner la turbine.

admission[F] d'air[M] refroidi
Après refroidissement, l'air est à nouveau conduit vers les chambres de combustion dont il permettra un meilleur remplissage.

sortie[F] d'air[M] chaud
En se comprimant, l'air subit une forte augmentation de température, ce qui peut diminuer son efficacité.

collecteur[M] d'échappement[M]
Ensemble de tuyaux à la sortie des cylindres captant les gaz d'échappement pour les acheminer vers le turbocompresseur.



soupape[F] d'échappement[M]
Pièce qui s'ouvre pour laisser échapper les gaz brûlés.

chambre[F] de combustion[F]
Partie du cylindre dans laquelle se produisent l'allumage et la combustion du mélange air/carburant mis sous pression.

piston[M]
Pièce métallique se déplaçant dans le cylindre et reliée à la bielle comprimant le mélange air/carburant, puis recevant la poussée des gaz brûlés.

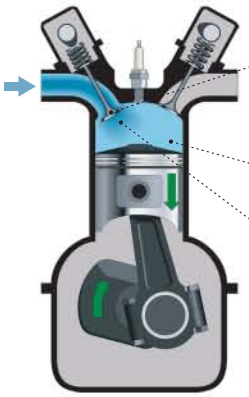
refroidisseur[M] d'air[M]
L'échangeur de chaleur est destiné à refroidir l'air comprimé avant son admission dans les cylindres.

turbine[F] du compresseur[M]
Pièce solidaire de la turbine d'entraînement, qui aspire l'air et le comprime grâce à sa grande vitesse de rotation.

turbine[F] d'entraînement[M]
Pièce qui transforme l'énergie des gaz d'échappement en énergie de rotation pour actionner le compresseur.

tuyau[M] d'échappement[M]
Conduit tubulaire qui achemine les gaz d'échappement du turbocompresseur au pot d'échappement.

cycle[M] d'un moteur[M] à quatre temps[M]
Moteur à quatre temps : moteur à explosion dont le cycle (admission, compression, combustion et échappement) requiert deux allers-retours de piston.

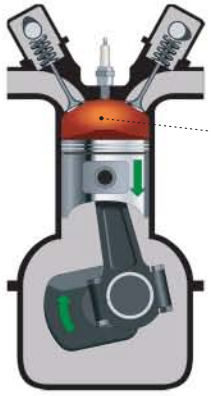


soupape[F] d'admission[F]
Pièce qui s'ouvre pour laisser entrer le mélange air/carburant dans le cylindre.

cylindre[M]
Chambre fermée par deux soupapes, dans laquelle se meut un piston et où se produit la combustion du mélange air/carburant.

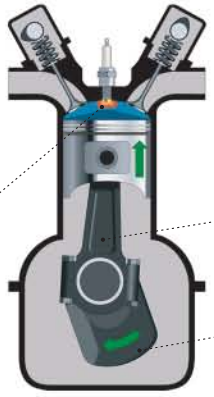
mélange[M] air[M]/carburant[M]
Mélange préparé dans le carburateur, contenant une quantité de carburant proportionnelle à la quantité d'air admise.

admission[F]
Phase durant laquelle la soupape d'admission s'ouvre, le piston descend et aspire le mélange air/carburant dans la chambre de combustion.



explosion[F]
L'allumage du mélange air/carburant produit un important dégagement d'énergie qui pousse le piston vers le bas.

combustion[F]
Phase durant laquelle la dilatation des gaz en combustion repousse le piston vers le bas entraînant la rotation du vilebrequin.



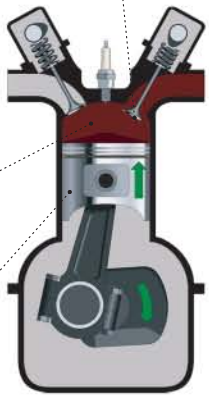
étincelle[F]
Étincelle produite par le passage d'un courant électrique entre les deux électrodes de la bougie et destinée à enflammer le mélange air/carburant.

bielle[F]
Tige articulée qui transmet l'effort de poussée du piston au vilebrequin sous la poussée des gaz d'explosion.

vilebrequin[M]
Arbre formé d'une suite de manivelles, qui transforme le mouvement rectiligne alternatif de l'ensemble piston/bielle en un mouvement circulaire continu.

compression[F]
Phase durant laquelle le piston monte pour comprimer le mélange air/carburant. Au sommet de la compression, la bougie produit une étincelle.

soupape[F] d'échappement[M]
Pièce qui s'ouvre pour laisser échapper les gaz brûlés.



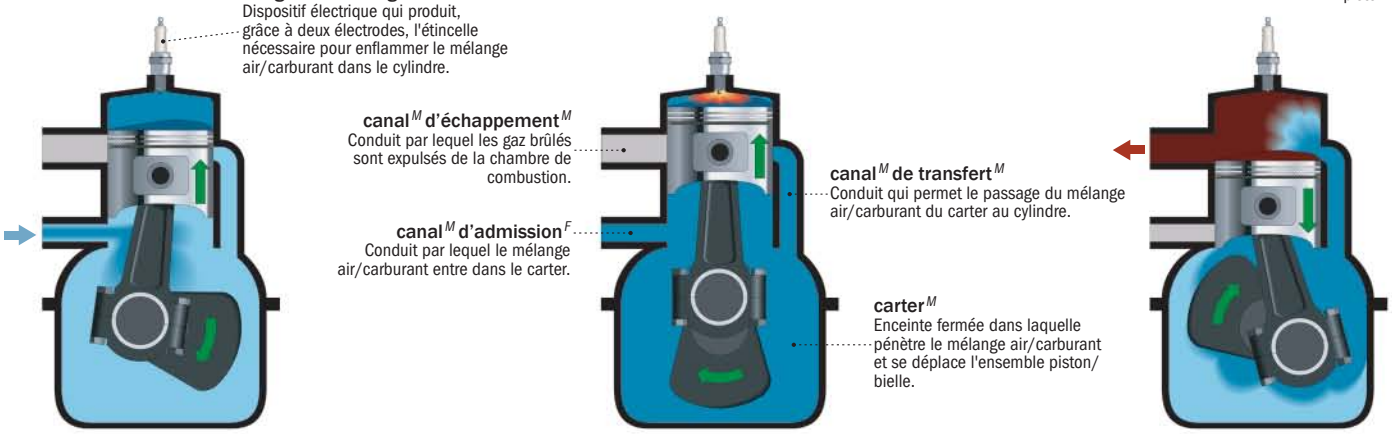
gaz[M] brûlés
Mélange des gaz (monoxyde de carbone, oxyde d'azote et hydrocarbures imbrûlés) remplissant la chambre de combustion après l'explosion.

piston[M]
Pièce métallique se déplaçant dans le cylindre et reliée à la bielle comprimant le mélange air/carburant, puis recevant la poussée des gaz brûlés.

échappement[M]
Phase durant laquelle la soupape d'échappement s'ouvre, le piston remonte et expulse les gaz brûlés.

cycle[M] d'un moteur[M] à deux temps[M]

Moteur à deux temps : moteur à explosion dont le cycle (admission, compression, combustion et échappement) requiert un seul aller-retour de piston.



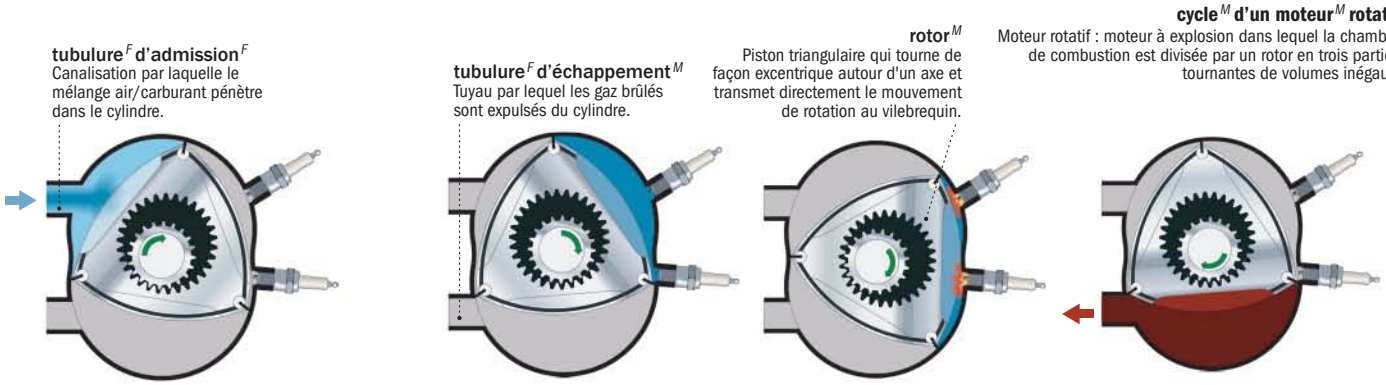
compression[F]/admission[F]
Début de la première phase durant laquelle le piston monte en aspirant le mélange air/carburant dans le carter et en comprimant le mélange admis dans le cylindre.

combustion[F]
Fin de la première phase durant laquelle une étincelle enflamme le mélange air/carburant.

échappement[M]
Deuxième phase durant laquelle le piston est refoulé par la dilatation des gaz brûlés, qui sont alors expulsés et remplacés par le mélange provenant du carter.

cycle[M] d'un moteur[M] rotatif

Moteur rotatif : moteur à explosion dans lequel la chambre de combustion est divisée par un rotor en trois parties tournantes de volumes inégaux.



admission[F]
Le mélange air/carburant pénètre dans le cylindre par la tubulure d'admission, le mouvement du rotor l'entraîne vers la chambre suivante.

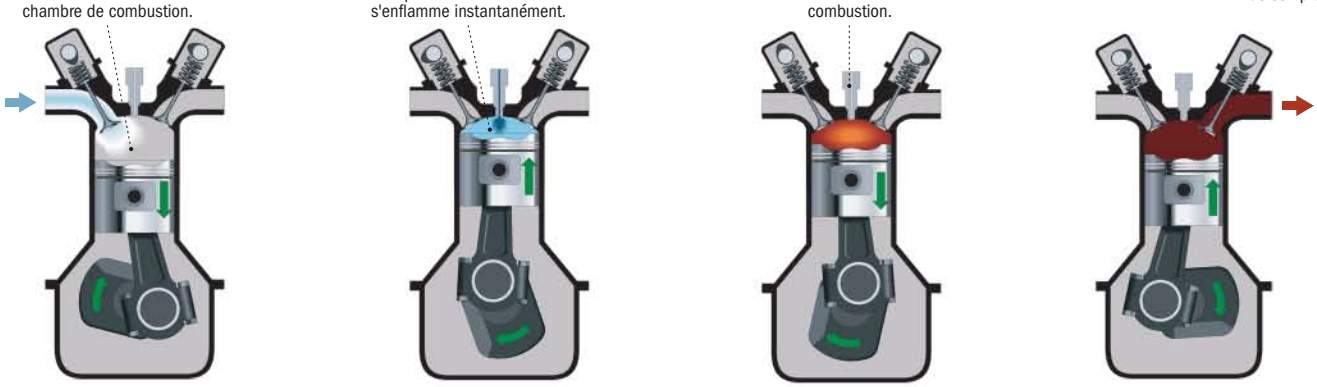
compression[F]
La rotation du rotor réduit le volume de la chambre et comprime le mélange.

combustion[F]
Lorsque le niveau de compression est atteint, les bougies d'allumage produisent des étincelles qui enflamment le mélange air/carburant.

échappement[M]
Au passage devant la tubulure d'échappement, les gaz brûlés sont expulsés par le rotor.

cycle[M] d'un moteur[M] diesel

Moteur diesel : moteur à explosion dans lequel l'air comprimé atteint un point d'échauffement qui suffit à enflammer le carburant injecté en fin de compression.



admission[F]
Phase durant laquelle la soupape d'admission s'ouvre, le piston descend et aspire le mélange air/carburant dans la chambre de combustion.

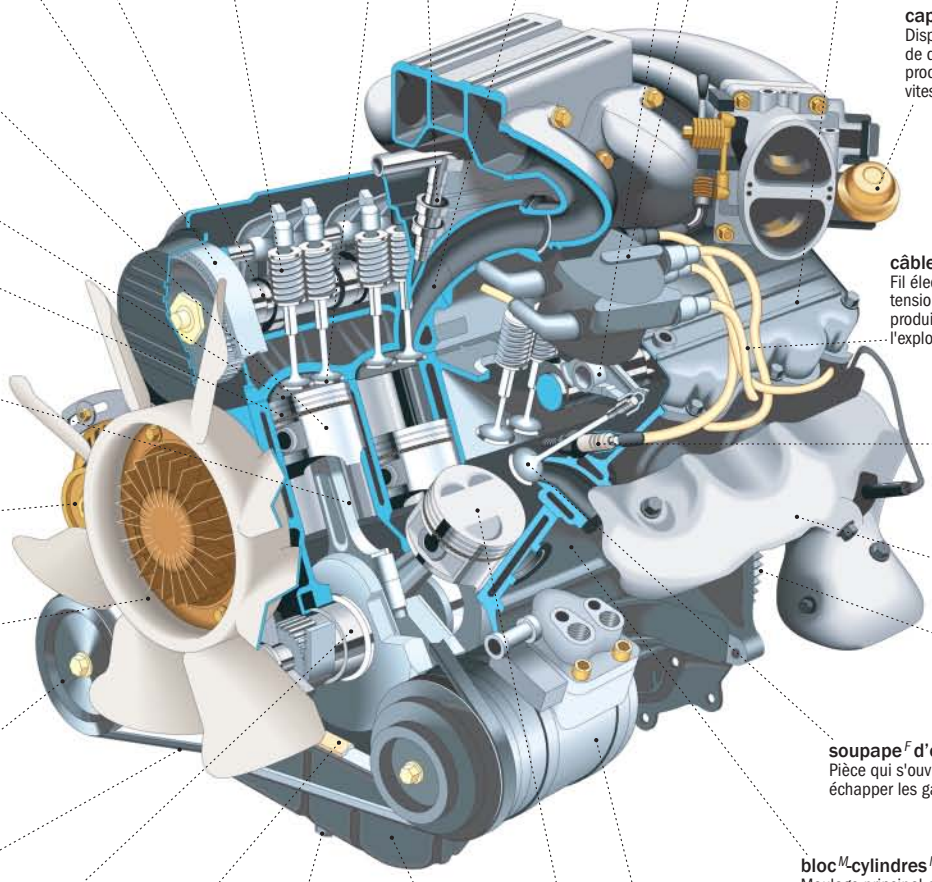
compression[F]
Phase durant laquelle le piston, en remontant, comprime l'air qui s'échauffe sous la pression.

combustion[F]
Phase durant laquelle la dilatation des gaz en combustion repousse le piston vers le bas.

échappement[M]
Phase durant laquelle le piston remonte et expulse les gaz brûlés vers la soupape d'échappement.

types[M] de moteurs[M]

moteur[M] à essence[F]
Moteur dans lequel un mélange air/essence est comprimé et enflammé afin de produire une explosion dont l'énergie est transformée en énergie mécanique.



injecteur[M]
Dispositif qui pulvérise le carburant dans la chambre de combustion.

culbuteur[M]
Levier actionné par l'arbre à cames, qui entraîne les soupapes d'admission et d'échappement pour les ouvrir.

arbre[M] à cames[F]
Axe entraîné par une courroie, une chaîne ou un engrenage relié au vilebrequin, qui commande l'ouverture et la fermeture des soupapes.

soupape[F] d'admission[F]
Pièce qui s'ouvre pour laisser entrer le mélange air/carburant dans le cylindre.

tubulure[F] d'admission[F]
Canalisation par laquelle le mélange air/carburant pénètre dans le cylindre.

allumeur[M]
Organe qui fournit le courant électrique nécessaire à la production des étincelles déclenchant la combustion du carburant dans le moteur.

couvercle[M] de culasse[F]
Partie du moteur qui couvre le sommet des cylindres (culasse) où se produit la combustion du carburant.

courroie[F] de distribution[F]
Courroie qui relie le vilebrequin à l'arbre à cames.

ressort[M] de soupape[F]
Ressort qui ramène la soupape en position fermée.

capsule[F] à membrane[F]
Dispositif relié à l'allumeur, permettant de définir l'instant précis auquel doit se produire l'allumage en fonction de la vitesse de rotation du moteur.

jupe[F] de piston[M]
Surface latérale d'un piston qui sert à le guider à l'intérieur du cylindre.

chambre[F] de combustion[F]
Partie du cylindre dans laquelle se produisent l'allumage et la combustion du mélange air/carburant mis sous pression.

câble[M] de bougie[F]
Fil électrique acheminant le courant haute tension de l'allumeur aux bougies qui produisent l'étincelle propre à déclencher l'explosion.

segment[M]
Anneau circulaire monté sur le piston pour assurer l'étanchéité de celui-ci avec le cylindre.

bielle[F]
Tige articulée qui transmet l'effort de poussée du piston au vilebrequin sous la poussée des gaz d'explosion.

bougie[F] d'allumage[M]
Dispositif électrique qui produit, grâce à deux électrodes, l'étincelle nécessaire pour enflammer le mélange air/carburant dans le cylindre.

alternateur[M]
Générateur de courant entraîné par le moteur, qui recharge la batterie pour alimenter le système électrique.

collecteur[M] d'échappement[M]
Ensemble de tuyaux à la sortie des cylindres captant les gaz de combustion pour les acheminer vers le tuyau d'échappement.

ventilateur[M]
Appareil à pales qui souffle de l'air au travers du radiateur afin de refroidir le liquide qu'il contient.

volant[M]
Disque relié au vilebrequin, qui utilise l'énergie cinétique fournie lors de l'explosion pour réguler la rotation du vilebrequin pendant le reste du cycle.

poulie[F]
Pièce fixée sur un arbre dont elle transmet le mouvement de rotation par l'intermédiaire d'une courroie.

soupape[F] d'échappement[M]
Pièce qui s'ouvre pour laisser échapper les gaz brûlés.

courroie[F] de ventilateur[M]
Bande caoutchoutée montée sur une poulie et reliée au moteur, servant à l'entraînement du ventilateur et de l'alternateur.

bloc[M]-cylindres[M]
Moulage principal du moteur, qui renferme les cylindres.

vilebrequin[M]
Arbre formé d'une suite de manivelles, qui transforme le mouvement rectiligne alternatif de l'ensemble piston/bielle en un mouvement rotatif continu.

carter[M]
Bac qui ferme le dessous du bloc-cylindres et sert de réservoir d'huile pour lubrifier les pièces mobiles du moteur.

compresseur[M] du climatiseur[M]
Élément du système de climatisation qui permet la circulation du refroidisseur, qui sert à refroidir l'air dans l'habitacle lorsque la température extérieure est élevée.

joint[M] de carter[M]
Garniture assurant l'étanchéité entre le carter et le bloc-cylindres.

bouchon[M] de vidange[F] d'huile[F]
Bouchon qui ferme l'orifice placé au fond du carter et sert à évacuer l'huile usée.

piston[M]
Pièce métallique se déplaçant dans le cylindre et reliée à la bielle comprimant le mélange air/carburant, puis recevant la poussée des gaz brûlés.

caravane^{F}

Véhicule motorisé ou tractable aménagé en logement.



aérateur^{M} de toit^{M}
Ouverture pratiquée dans le toit, pourvue d'un couvercle, permettant de renouveler l'air dans la caravane en stationnement.

aérateur^{M} latéral
Grille placée sur le côté de la coque, permettant de renouveler l'air dans la caravane.

coque^{F}
Bâti métallique rigide qui constitue le corps de la caravane.

pare-soleil^{M}
Dispositif protégeant des rayons directs du soleil.

caravane^{F} tractée
Remorque aménagée en logement, généralement tirée par une automobile.

glissière^{F} d'auvent^{M}
Rail dans lequel s'insère le bord d'un auvent afin de le déployer devant la caravane.

réservoir^{M} propane^{M}
Bouteille contenant une réserve de gaz servant à alimenter la cuisinière et le système de chauffage de la caravane.

poignée^{F} montoir^{M}
Poignée verticale placée à hauteur d'épaules près de la porte, à laquelle on s'agrippe pour monter dans la caravane.

vérin^{M} hydraulique
Dispositif composé d'un cylindre et d'un piston actionné par pression hydraulique, qui permet de déployer la béquille d'appui en tournant une manivelle.

prise^{F} électrique
Dispositif qu'on relie au secteur par un cordon d'alimentation, qui transmet du courant électrique aux appareils installés dans la caravane.

tête^{F} d'attelage^{M}
Dispositif placé à l'extrémité du timon, qui sert à assujettir la caravane à la boule d'attelage du véhicule la tractant.

coffre^{M} à bagages^{M}
Compartiment où l'on range des objets encombrants, généralement accessible de l'intérieur et de l'extérieur de la caravane.

porte^{F}
Ouverture comportant un vantail pivotant autour de gonds permettant d'entrer et de sortir de la caravane.

timon^{M}
Pièce de métal solidaire du châssis de la caravane, qui comporte une tête d'attelage et permet de relier la caravane au véhicule qui la tracte.

marchepied^{M} escamotable
Accessoire rabattable fixé au seuil de la porte, qui offre un appui intermédiaire pour monter dans la caravane ou en descendre.

chaîne^{F} de sûreté^{F}
Partie du dispositif antivol fixé sur la tête d'attelage, qui empêche quiconque d'atteler ou de dételer la caravane.

béquille^{F} d'appui^{M}
Support télescopique de la tête d'attelage, qui soutient la caravane lorsqu'elle est en stationnement.

raccord^{M} de signalisation^{F}
Fil électrique permettant de relier le système d'éclairage et de signalisation de la caravane à celui du véhicule qui la tracte.



auvent^{M}
Avancée en toile soutenue par une armature qui sert à ménager un espace extérieur à l'abri de la pluie et du soleil.

tente^{F}-caravane^{F}
Caravane constituée d'une section démontable qu'on déploie à l'arrêt et qu'on replie lors du déplacement pour réduire la prise au vent.

toit^{M}
Élément rigide qui ferme le dessus de la coque et protège les panneaux lorsqu'ils sont pliés.

fenêtre^{F}
Baie souple en toile, qui laisse pénétrer l'air et la lumière, soutenue par une armature lorsqu'elle est déployée.

lit^{M}
Section soutenue par une armature qui sert de couchage lorsqu'elle est déployée.

roue^{F} de secours^{M}
Roue supplémentaire destinée à remplacer une roue dont le pneu est crevé.

coque^{F}
Bâti métallique rigide qui constitue le corps de la caravane.

béquille^{F} d'appoint^{M}
Chacun des supports rétractables placés sous la caravane pour en assurer l'équilibre en stationnement.

porte^{F} moustiquaire^{F}
Porte équipée d'une toile métallique laissant passer l'air et la lumière tout en préservant des moustiques.



auto^{F}-caravane^{F}
Fourgonnette dont l'habitacle est aménagé en logement.

climatiseur^{M}
Appareil qui refroidit et ventile l'air à l'intérieur de l'autocaravane lorsque la température extérieure est élevée.

porte-bagages^{M}
Support fixé sur le toit, sur lequel on arrime les bagages à l'aide de courroies.

échelle^{F}
Dispositif constitué de marchepieds et de montants, permettant d'accéder au toit du véhicule.

autobus[M]

Véhicule motorisé destiné au transport urbain ou interurbain de passagers debout ou en places assises.

autobus[M] scolaire
Véhicule motorisé destiné au transport d'écoliers et pourvu de dispositifs de sécurité spécifiques.

rétroviseur[M] extérieur
Miroir fixé à l'extérieur de l'habitacle, qui permet au conducteur de voir derrière et sur les côtés du véhicule sans se retourner.

rétroviseur[M] grand-angle[M]
Rétroviseur extérieur convexe qui offre un champ de vision plus large qu'un rétroviseur classique.

feux[M] intermittents
Feu clignotant rouge placé à l'avant et à l'arrière de l'autobus, que le chauffeur actionne à chaque arrêt pour signifier aux autres véhicules de s'immobiliser.



miroir[M] de traversée[F] avant
Miroir convexe permettant au chauffeur de voir l'avant de l'autobus

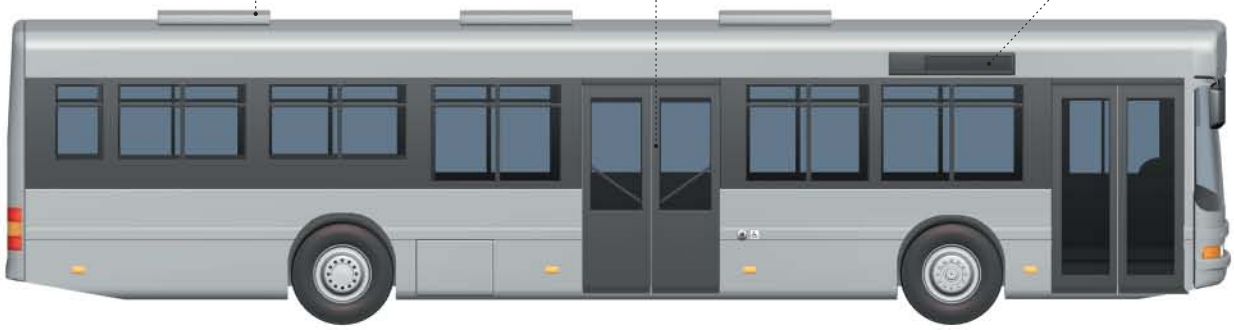
autobus[M]
Véhicule motorisé destiné au transport urbain de passagers debout ou en places assises.

prise[F] d'air[M]
Ouverture pratiquée dans le toit, pourvue d'un couvercle, permettant de renouveler l'air dans l'autobus.

porte[F] à deux vantaux[M]
Large porte divisée en deux parties mobiles, qui se rabattent chacune d'un côté pour permettre le passage de plusieurs personnes à la fois.

bras[M] d'éloignement[M]
Tige pivotante déployée à chaque arrêt par le chauffeur afin que les écoliers restent dans son champ visuel en traversant devant l'autobus.

indicateur[M] de ligne[F]
Écran placé généralement à l'avant, à l'arrière ou sur le côté droit du véhicule, qui affiche le numéro de la ligne parcourue par l'autobus.



autocar[M]
Véhicule motorisé destiné au transport interurbain de passagers en places assises sur des trajets de moyenne et longue distances.

prise[F] d'air[M] du moteur[M]
Orifice par lequel l'air extérieur pénètre dans le moteur du véhicule.

porte[F] d'entrée[F]



compartiment[M] moteur[M]
Logement aménagé sur le châssis du véhicule, destiné à recevoir le moteur, accessible par une porte.

soute[F] à bagages[M]
Grand compartiment aménagé sous le plancher du véhicule, pourvu de portes latérales, dans lequel les passagers déposent leurs bagages.

autobus^{M} à impériale^{F}
Autobus pourvu de deux compartiments de passagers superposés, reliés par des escaliers.

indicateur^{M} de ligne^{F}
Écran placé généralement à l'avant, à l'arrière ou sur le côté droit du véhicule, qui affiche le numéro de la ligne parcourue par l'autobus.

impériale^{F}
Étage supérieur de l'autobus.



minibus^{M}
Véhicule motorisé destiné au transport d'une dizaine de passagers, parfois équipé d'un élévateur pour fauteuils roulants.

rétroviseur^{M} grand-angle^{M}
Rétroviseur extérieur convexe qui offre un champ de vision plus large qu'un rétroviseur classique.

rétroviseur^{M}
Miroir fixé à l'extérieur de l'habitacle, qui permet au conducteur de voir derrière et sur les côtés du véhicule sans se retourner.

porte^{F} de l'élévateur^{M}
Panneau coulissant permettant le déploiement de l'élévateur.

barre^{F} de maintien^{M}
Barre d'appui pourvue d'une sangle retenant le fauteuil lors de la montée ou de la descente de la plateforme.

élévateur^{M} pour fauteuils^{M} roulants
Dispositif électrique de levage, qu'on déploie pour permettre à une personne en fauteuil roulant de monter dans l'autobus ou d'en descendre.

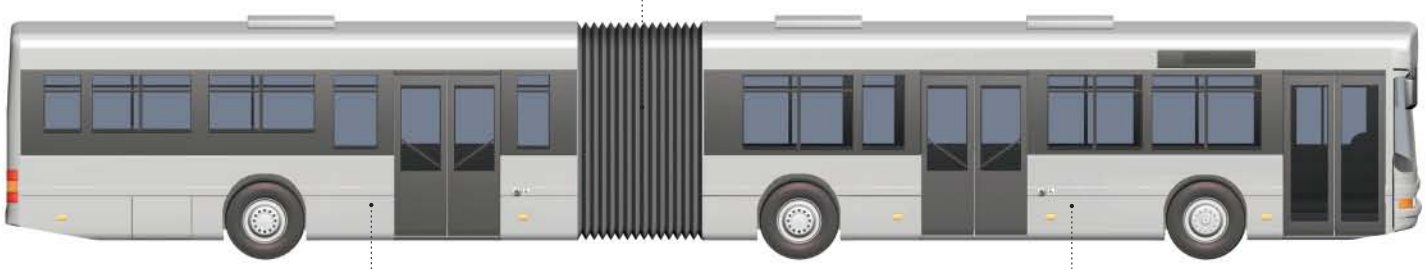


plate-forme^{F}
Pièce horizontale élévatrice qui reçoit le fauteuil. Elle est posée au sol en position basse et forme le seuil de la porte en position haute.

porte^{F} d'entrée^{F}
Porte divisée en deux parties mobiles qui se rabattent chacune d'un côté afin de permettre le passage d'une personne.

autobus^{M} articulé
Autobus pourvu de deux compartiments alignés, reliés par une section articulée.

section^{F} articulée
Partie qui relie les sections rigides par un soufflet étanche et un plateau tournant solidaire des deux sections.



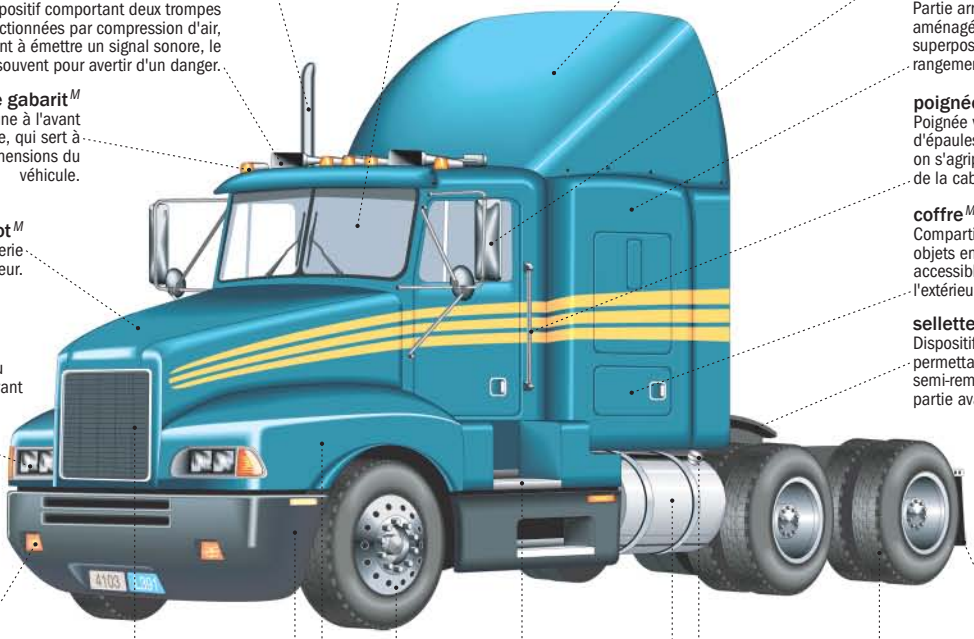
tronçon^{M} rigide arrière

tronçon^{M} rigide avant

camionnage[M]

Transport de marchandises par camion.

tracteur routier
Véhicule motorisé équipé d'une sellette d'attelage lui permettant de tirer une semi-remorque dont il supporte une partie du poids.



cheminée d'échappement
Partie verticale supérieure du conduit servant à évacuer les gaz d'échappement du moteur.

pare-brise
Vitre avant de verre et de plastique, qui protège le conducteur et les passagers des intempéries tout en leur assurant une bonne visibilité.

déflecteur
Dispositif aérodynamique fixé sur le toit du tracteur pour réduire la résistance à l'air de la semi-remorque.

rétroviseur
Miroir fixé à l'extérieur de l'habitacle, qui permet au conducteur de voir derrière et sur les côtés du véhicule sans se retourner.

avertisseur pneumatique
Dispositif comportant deux trompes actionnées par compression d'air, servant à émettre un signal sonore, le plus souvent pour avertir d'un danger.

compartiment-couchette
Partie arrière de la cabine aménagée avec un lit ou deux lits superposés et des espaces de rangement.

feu de gabarit
Feu de couleur jaune à l'avant et rouge à l'arrière, qui sert à délimiter les dimensions du véhicule.

poignée montoir
Poignée verticale placée à hauteur d'épaules près de la portière, à laquelle on s'agrippe pour monter ou descendre de la cabine.

capot
Partie abattante de la carrosserie qui recouvre et protège le moteur.

coffre de rangement
Compartiment où l'on range des objets encombrants, généralement accessible de l'intérieur et de l'extérieur de la cabine.

sellette d'attelage
Dispositif d'accouplement permettant de relier le tracteur à la semi-remorque et d'en soutenir la partie avant.

phare
Projecteur placé à l'avant du véhicule, servant à éclairer devant celui-ci.

bavette garde-boue
Pièce de caoutchouc ou de plastique fixée derrière les roues arrière pour éviter les projections.

calandre
Grille de plastique ou de métal placée à l'avant du véhicule, qui protège le radiateur du véhicule et sert de garniture.

marchepied
Marche ou série de marches fixées à la carrosserie, servant à monter dans la cabine ou en descendre.

pneu
Organe circulaire déformable en caoutchouc, fixé autour de la roue et gonflé d'air, qui absorbe les irrégularités du sol et assure la liaison entre la chaussée et le véhicule.

feu antibrouillard
Projecteur dont le faisceau lumineux est dirigé vers la chaussée et illumine les bas-côtés de manière à éclairer la route en cas de brouillard.

pare-chocs
Élément déformable qui amortit partiellement les chocs pour protéger la carrosserie et les éléments du moteur des déformations.

roue
Organe circulaire tournant autour d'un axe, destiné à supporter le poids du véhicule et à transmettre les efforts de propulsion, de direction et de freinage.

bouchon du réservoir
Pièce vissée dans le goulot de remplissage du réservoir à carburant pour le fermer.

aile
Partie de la carrosserie qui enveloppe la roue.

réservoir à carburant
Réservoir contenant le carburant diesel assurant l'autonomie du véhicule.

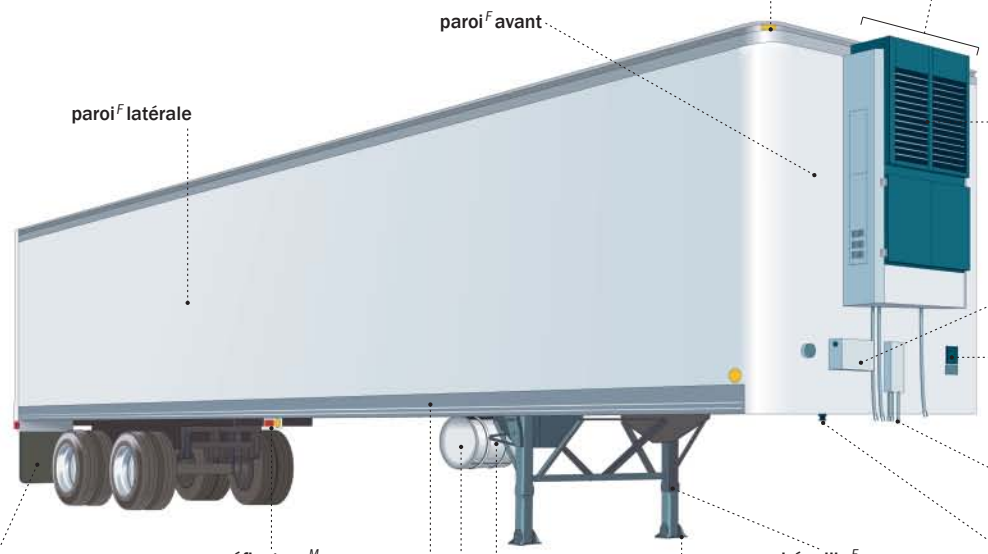
train routier
Ensemble de véhicules constitué d'un tracteur, d'une semi-remorque et d'une remorque.



tracteur
Véhicule motorisé équipé d'une sellette d'attelage lui permettant de tirer une semi-remorque dont il supporte une partie du poids.

semi-remorque
Remorque dont la partie avant est munie d'un pivot d'attelage pour l'accoupler au tracteur.

remorque
Véhicule sans moteur destiné au transport des marchandises et relié par une barre d'attelage à un véhicule qui le tracte.



feu M de gabarit M
Feu de couleur jaune à l'avant et rouge à l'arrière, qui sert à délimiter les dimensions du véhicule.

groupe M frigorifique
Dispositif qui abaisse par compression la température à l'intérieur de la semi-remorque à une température déterminée.

semi-remorque F frigorifique
Semi-remorque pourvue d'un groupe frigorifique et d'une caisse isolée thermiquement, adaptée au transport de denrées périssables.

paroi F avant

paroi F latérale

volet M d'air M
Grille à travers laquelle l'air refroidit le gaz frigorifique.

boîtier M de batterie F
Compartiment contenant la batterie qui fournit au groupe frigorifique l'énergie électrique nécessaire à son fonctionnement.

disque M de papier M-diagramme M
Dispositif qui enregistre les variations de température dans la semi-remorque.

accouplement M électrique
Fil électrique permettant de relier le système d'éclairage et de signalisation de la semi-remorque à celui du tracteur.

réflecteur M
Dispositif qui réfléchit la lumière vers sa source d'émission, permettant ainsi aux autres conducteurs de voir la semi-remorque.

béquille F
Support télescopique qui sert à maintenir la semi-remorque à l'horizontale lorsqu'elle est dételée.

pivot M d'attelage M
Axe de fixation qui s'emboîte dans la sellette d'attelage du tracteur et permet à la semi-remorque et au tracteur de s'articuler.

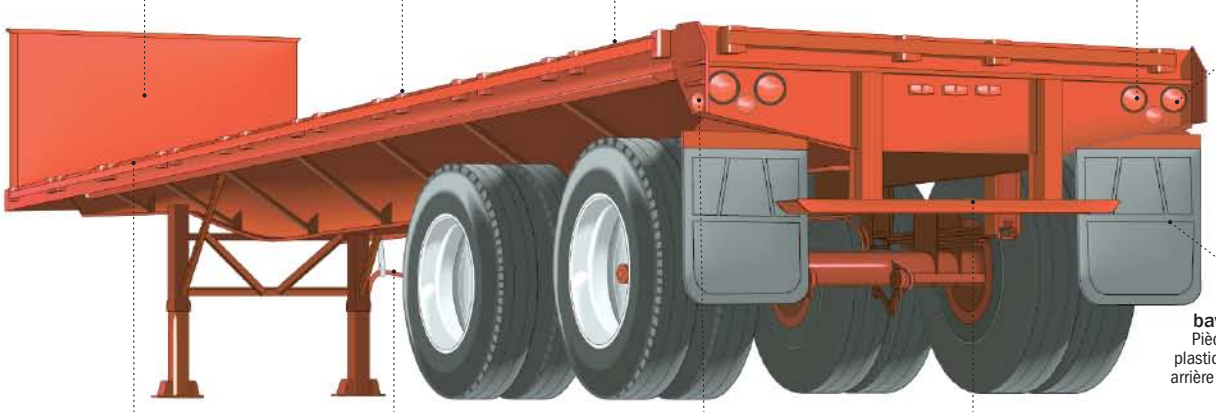
bavette F garde-boue M
Pièce de caoutchouc ou de plastique fixée derrière les roues arrière pour éviter les projections.

longeron M
Pièce longitudinale épaisse qui renforce le cadre du châssis.

sabot M
Pièce fixée au pied de la béquille pour lui assurer une meilleure stabilité.

réservoir M auxiliaire
Réservoir contenant du carburant, utilisé pour faire fonctionner le groupe frigorifique.

manivelle F
Levier coudé qui actionne le vérin permettant de déployer les béquilles.



semi-remorque F plateau M
Semi-remorque constituée d'une plateforme autour de laquelle il est possible de fixer des panneaux (ridelles) amovibles.

paroi F de bout M
Panneau fixé à l'avant du plateau pour empêcher le déplacement de la marchandise vers l'avant.

gaine F de rancher M
Support placé sur le rebord latéral du plateau, qui sert à retenir le crochet d'une courroie ou dans lequel on loge un poteau auquel on fixe des ridelles.

plateau M
Plancher de la semi-remorque qui sert de plan de chargement pour la marchandise.

feu M rouge arrière
Feu qui s'allume automatiquement lorsque les feux avant sont allumés et qui rend le véhicule visible de l'arrière à une distance de 150 m.

clignotant M
Dispositif émettant une lumière intermittente, servant à signaler le changement de direction du véhicule ou le danger qu'il constitue momentanément pour les autres usagers.

bavette F garde-boue M
Pièce de caoutchouc ou de plastique fixée derrière les roues arrière pour éviter les projections.

rail M de guidage M
Barre fixée sur les gaines de ranchers pour les protéger des chocs latéraux.

manivelle F
Levier coudé qui actionne le vérin permettant de déployer les béquilles.

feu M de gabarit M
Feu de couleur jaune à l'avant et rouge à l'arrière, qui sert à délimiter les dimensions du véhicule.

pare-chocs M
Élément déformable qui amortit partiellement les chocs pour protéger la carrosserie des déformations.

exemples[M] de semi-remorques[F]
Semi-remorques : remorques dont la partie avant est munie d'un pivot d'attelage pour les accoupler à un tracteur.

semi-remorque[F] citerne[F]
Semi-remorque destinée au transport en vrac de produits sous forme liquide, poudreuse ou gazeuse.

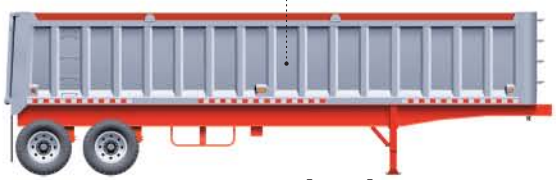


citerne[F]
Cuve fermée, fractionnée en plusieurs compartiments de volumes différents.



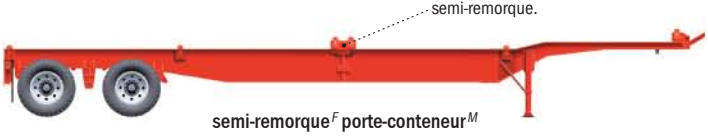
semi-remorque[F] porte-véhicules[M]
Semi-remorque pourvue de plusieurs plateformes inclinées, destinée au transport de véhicules.

benne[F] basculante
Caisse ouverte ou fermée, dont le soulèvement sous l'action d'un vérin permet le déchargement de matériaux en vrac.



semi-remorque[F] benne[F]
Semi-remorque équipée d'une benne basculante, qui sert au transport en vrac.

verrou[M] tournant
Dispositif de verrouillage s'emboîtant à la partie inférieure du conteneur pour l'assujettir à la semi-remorque.



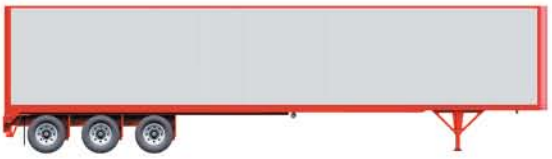
semi-remorque[F] porte-conteneur[M]
Semi-remorque dont la structure se limite à un châssis sur lequel on fixe des caisses de dimensions normalisées pour le transport de marchandises.



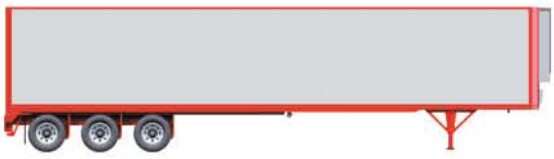
semi-remorque[F] à copeaux[M]
Semi-remorque conçue pour transporter du bois sous forme de copeaux.



semi-remorque[F] porte-engins[M] surbaissée
Semi-remorque servant au transport de machinerie lourde.



semi-remorque[F] fourgon[M]
Semi-remorque comportant une caisse fermée, rigide ou en tissu épais (bâche et rideaux coulissants).



semi-remorque[F] frigorifique
Semi-remorque pourvue d'un groupe frigorifique et d'une caisse isolée thermiquement, adaptée au transport de denrées périssables.



semi-remorque[F] bétaillère surbaissée
Semi-remorque conçue pour le transport du bétail, comportant plusieurs compartiments ajourés.



semi-remorque[F] à grumes[F]
Semi-remorque munie de poteaux latéraux rabattables, destinée à transporter des troncs d'arbres.

dépanneuse F
Camion servant à remorquer les véhicules en panne.

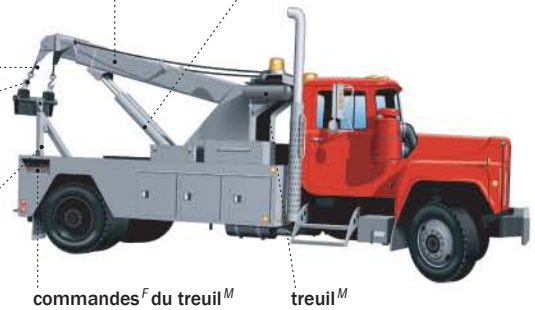
poutre F **de levage** M
Tige métallique épaisse et résistante que le vérin soulève.

vérin M
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de soulever une lourde charge.

câble M
Cordage résistant dont on fait varier la longueur pour manœuvrer la charge.

crochet M
Pièce qu'on détache du dispositif de remorquage pour que les roues avant du véhicule remorqué y prennent place, puis qu'on rattache au dispositif pour le soulever.

dispositif M **de remorquage** M
Pièce relevable sur laquelle sont posées les roues avant du véhicule remorqué.



commandes F **du treuil** M
Dispositif de contrôle du moteur électrique, qui assure la rotation du tambour.

treuil M
Appareil pourvu d'un câble d'acier enroulé sur un tambour, qui sert à tirer et à lever des charges lourdes, ici un véhicule en panne.

exemples M **de camions** M
Camions : véhicules motorisés équipés pour transporter des marchandises ou assurer l'entretien et la sécurité.

benne F **basculante**
Caisse ouverte ou fermée, dont le soulèvement sous l'action d'un vérin permet le déchargement de matériaux en vrac.



camion M**-benne** F
Camion équipé d'une benne basculante, utilisé pour le transport en vrac.



camion M **de vidange** F
Camion équipé d'un réservoir, d'une pompe et d'un long tuyau, destiné à vider les fosses septiques ou autres canalisations.

trémie F **de chargement** M
Large réservoir qui reçoit les sacs d'ordures et alimente au fur et à mesure la benne tasseuse.

benne F **tasseuse**
Benne pourvue d'un système hydraulique qui comprime les ordures ménagères.



benne F **à ordures** F**; camion** M **à ordures** F
Camion-benne destiné au ramassage des ordures ménagères.



camion M**-toupie** F**; camion** M**-bétonnière** F
Camion équipé d'une cuve rotative, destiné à transporter le béton frais qu'il déverse par une goulotte.

camion M**-citerne** F
Camion destiné au transport en vrac de produits sous forme liquide, poudreuse ou gazeuse.

citerne F
Cuve fermée, fractionnée en plusieurs compartiments de volumes différents.





camion M **porteur** M **fourgon** M
Camion dont la caisse est rigide et fermée.



carrosserie F **amovible**
Camion destiné à transporter des conteneurs qu'il peut charger et décharger à l'aide d'un bras mécanique.

balayeuse F
Véhicule destiné au nettoyage des artères urbaines, équipé d'un réceptacle à ordures, de brosses rotatives, d'un aspirateur et d'un dispositif d'arrosage.

chasse-neige M **à soufflerie** F**; souffleuse** F **à neige** F
Véhicule muni d'un dispositif qui aspire la neige de la chaussée pour la projeter à distance sur le sol ou dans un camion-benne.



canal M **de projection** F
Cheminée orientable par laquelle la neige est expulsée dans la direction voulue.

vis F **sans fin** F
Dispositif qui broie la neige durcie avant qu'une hélice ne la propulse dans le canal de projection.

réceptacle M **à déchets** M
Contenant qui reçoit les déchets balayés par la brosse centrale sur son passage.



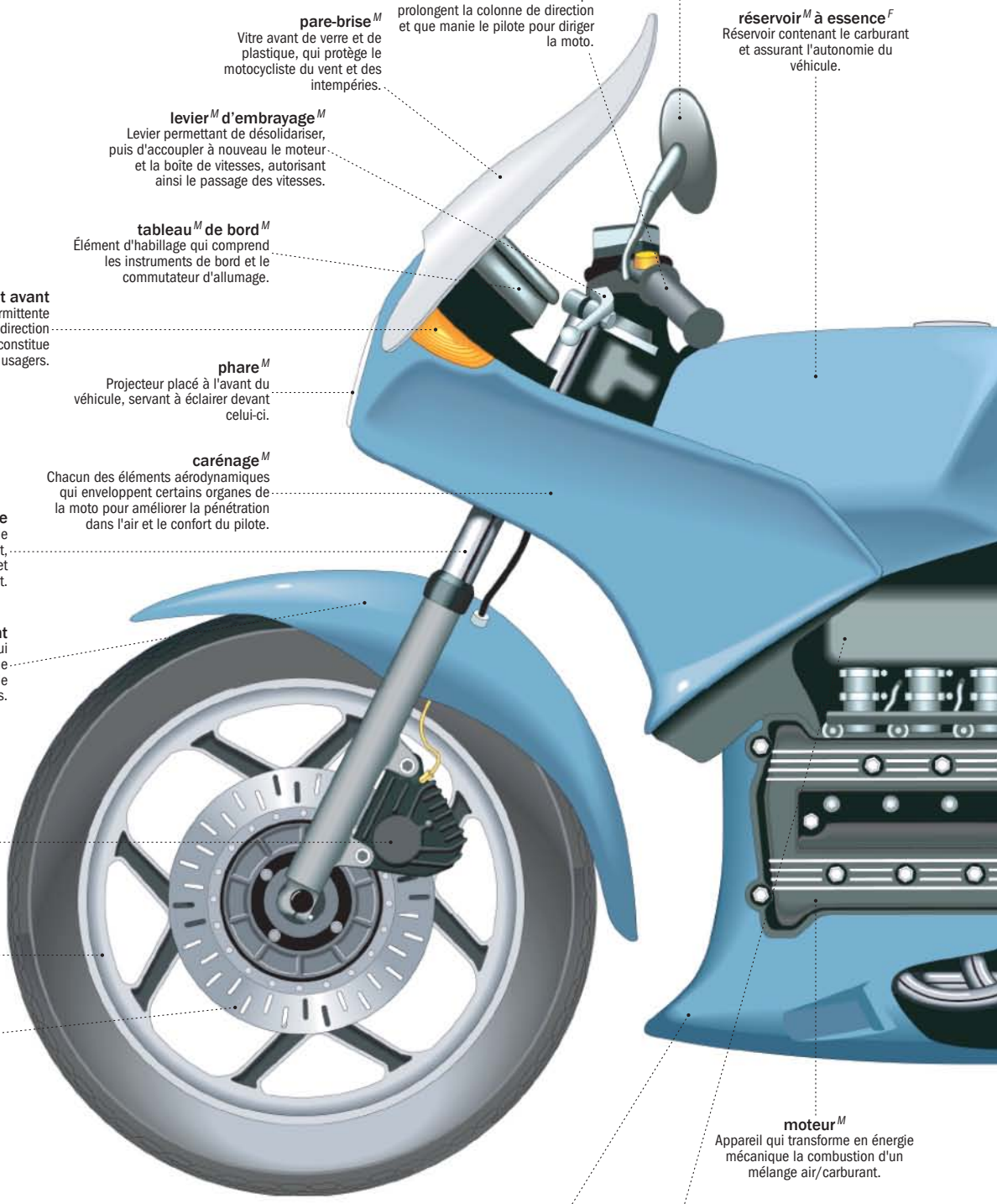
brosse F **centrale**
Brosse tournante qui lave une largeur de la chaussée.

brosse F **latérale**
Brosse tournante qui lave le bord de la chaussée.

canalisation F **d'arrosage** M
Tuyau fournissant l'eau nécessaire à la brosse pour laver la chaussée.

moto[F]

Véhicule motorisé à deux roues, dont la cylindrée du moteur est supérieure à 125 cc.



rétroviseur[M]
Miroir fixé sur le guidon, qui permet au motocycliste de voir derrière et sur les côtés du véhicule sans se retourner.

poignée[F]
Chacun des éléments qui prolongent la colonne de direction et que manie le pilote pour diriger la moto.

pare-brise[M]
Vitre avant de verre et de plastique, qui protège le motocycliste du vent et des intempéries.

réservoir[M] **à essence**[F]
Réservoir contenant le carburant et assurant l'autonomie du véhicule.

levier[M] **d'embrayage**[M]
Levier permettant de désolidariser, puis d'accoupler à nouveau le moteur et la boîte de vitesses, autorisant ainsi le passage des vitesses.

tableau[M] **de bord**[M]
Élément d'habillage qui comprend les instruments de bord et le commutateur d'allumage.

feu[M] **clignotant avant**
Dispositif émettant une lumière intermittente pour signaler le changement de direction du véhicule ou le danger qu'il constitue momentanément pour les autres usagers.

phare[M]
Projecteur placé à l'avant du véhicule, servant à éclairer devant celui-ci.

carénage[M]
Chacun des éléments aérodynamiques qui enveloppent certains organes de la moto pour améliorer la pénétration dans l'air et le confort du pilote.

fourche[F] **télescopique hydraulique**
Ensemble de deux éléments formés chacun de deux tubes coulissants renfermant un ressort, qui assure la direction, la suspension et l'amortissement de la roue avant.

garde-boue[M] **avant**
Bande de métal incurvée qui recouvre le dessus de la roue avant, afin de protéger le motocycliste des éclaboussures.

étrier[M]
Pièce en forme d'étau comportant un piston, qui chevauche le disque du frein et supporte les plaquettes.

jante[F]
Cercle métallique profilé constituant la circonférence de la roue et sur lequel est monté le pneu.

frein[M] **à disque**[M]
Dispositif de freinage composé d'un disque lié à la roue, sur lequel le frottement des plaquettes permet de ralentir la rotation de la roue.

moteur[M]
Appareil qui transforme en énergie mécanique la combustion d'un mélange air/carburant.

béquet[M]
Élément aérodynamique ayant un intérêt esthétique, mais servant surtout à canaliser la dépression de l'air derrière la roue avant.

carburateur[M]
Organe du moteur qui sert à préparer le mélange air/carburant.

coque F
Surface extérieure en matière très résistante (thermoplastique ou matières composites) qui absorbe les chocs.

visière F
Élément rabattable transparent, qui protège les yeux tout en assurant une bonne visibilité.

grille F **d'entrée** F **d'air** M
Ouverture faite dans la coque pour permettre la circulation de l'air dans le casque évitant ainsi la formation de buée sur la visière.

mentonnière F
Partie de la coque qui protège la mâchoire du motocycliste.



casque M **de protection** F
Coiffure rigide recouvrant la tête pour la protéger en cas d'accident.

charnière F **de la visière** F
Attache articulée qui permet de soulever et d'abaisser la visière.

cadre M
Ensemble de tubes métalliques creux soudés entre eux pour former l'ossature de la moto.

selle F **biplace**
Siège, généralement en cuir, sur lequel s'assoient l'un derrière l'autre le pilote et le passager.

feu M **clignotant arrière**
Dispositif émettant une lumière intermittente pour signaler le changement de direction du véhicule ou le danger qu'il constitue momentanément pour les autres usagers.

feu M **arrière**
Feu qui s'allume automatiquement lorsque les feux avant sont allumés et qui émet une lumière intense lorsque le pilote appuie sur la pédale de frein.

amortisseur M **arrière**
Dispositif cylindrique fixé à la roue arrière et couplé à un ressort, qui permet d'absorber les chocs dus aux inégalités de la route.

pot M **d'échappement** M
Chambre compartimentée dans laquelle les gaz d'échappement se détendent, ce qui réduit le bruit du moteur.

repose-pied M **du pilote** M
Chacune des deux tiges métalliques fixées de chaque côté du cadre de la moto, sur lesquelles le pilote pose les pieds.

béquille F **latérale**
Support rabattable fixé sur le côté gauche de la moto pour la maintenir en position légèrement inclinée à l'arrêt.

sélecteur M **de vitesses** F
Pédale située sous le pied gauche du motocycliste, lui permettant de changer le rapport entre la vitesse de rotation du moteur et celle des roues.

béquille F **centrale**
Support rabattable comportant deux tiges, qui maintient la moto à l'arrêt en position verticale sans que la roue avant ou arrière ne touche le sol.

repose-pied M **du passager** M
Chacune des deux tiges métalliques fixées de chaque côté du cadre de la moto, sur lesquelles le passager pose les pieds.

tableau[M] de bord[M]
Élément d'habillage qui comprend les instruments de bord et le commutateur d'allumage.



indicateur[M] de vitesse[F]
Cadran indiquant la vitesse à laquelle se déplace le véhicule en kilomètres ou en milles par heure.

témoin[M] de pression[F] d'huile[F]
Voyant lumineux indiquant que la pression d'huile dans le système de lubrification du moteur est inférieure au niveau minimal requis.

témoin[M] de position[F] neutre
Voyant lumineux indiquant qu'aucune vitesse n'est engagée, de sorte que la rotation du moteur n'est pas transmise aux roues.

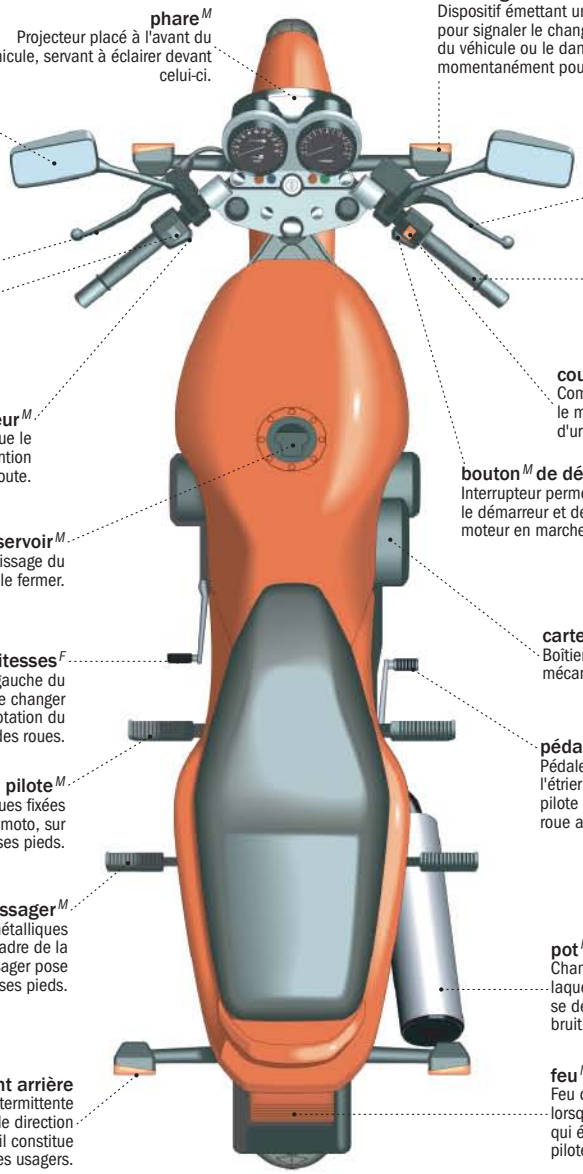
tachymètre[M]
Cadran indiquant la vitesse de rotation du moteur en tours par minute, aussi appelé compte-tours.

témoin[M] de phare[M]
Voyant lumineux indiquant que le phare est allumé.

témoin[M] de clignotants[M]
Voyant lumineux intermittent, souvent associé à un signal sonore, qui indique au conducteur qu'un feu clignotant est en fonction.

commutateur[M] d'allumage[M]
Interrupteur actionné par une clé de contact, qui permet le passage ou la rupture du courant de la batterie au démarreur électrique.

moto[F] : vue[F] en plongée[F]



phare[M]
Projecteur placé à l'avant du véhicule, servant à éclairer devant celui-ci.

rétroviseur[M]
Miroir fixé sur le guidon, qui permet au motocycliste de voir derrière et sur les côtés du véhicule sans se retourner.

levier[M] d'embrayage[M]
Levier permettant de désolidariser, puis d'accoupler à nouveau le moteur et la boîte de vitesses, autorisant ainsi le passage des vitesses.

inverseur[M] route[F]-croisement[M]
Bouton qui permet de passer des phares de croisement aux phares de route, ou vice-versa.

avertisseur[M]
Dispositif qui émet un signal sonore, que le conducteur peut utiliser pour attirer l'attention d'un piéton ou d'un autre usager de la route.

bouchon[M] du réservoir[M]
Pièce vissée dans le goulot de remplissage du réservoir à carburant pour le fermer.

sélecteur[M] de vitesses[F]
Pédale située sous le pied gauche du motocycliste, lui permettant de changer le rapport entre la vitesse de rotation du moteur et celle des roues.

repose-pied[M] du pilote[M]
Chacune des deux tiges métalliques fixées de chaque côté du cadre de la moto, sur lesquelles le pilote pose ses pieds.

repose-pied[M] du passager[M]
Chacune des deux tiges métalliques fixées de chaque côté du cadre de la moto, sur lesquelles le passager pose ses pieds.

feu[M] clignotant arrière
Dispositif émettant une lumière intermittente pour signaler le changement de direction du véhicule ou le danger qu'il constitue momentanément pour les autres usagers.

feu[M] clignotant avant
Dispositif émettant une lumière intermittente pour signaler le changement de direction du véhicule ou le danger qu'il constitue momentanément pour les autres usagers.

levier[M] de frein[M] avant
Levier relié par un câble à l'étrier du frein avant, que le pilote actionne pour freiner la roue avant.

poignée[F] des gaz[M]
Poignée d'accélération que le pilote fait tourner plus ou moins afin d'augmenter ou de réduire l'admission du mélange air/carburant dans le moteur et donc son régime.

coupe-circuit[M] d'urgence[F]
Commutateur permettant d'arrêter le moteur instantanément en cas d'urgence.

bouton[M] de démarreur[M]
Interrupteur permettant de lancer le démarreur et de mettre le moteur en marche.

carter[M] d'embrayage[M]
Boîtier fixe qui protège le mécanisme d'embrayage.

pédale[F] de frein[M] arrière
Pédale reliée par un câble à l'étrier du frein arrière, que le pilote actionne pour freiner la roue arrière.

pot[M] d'échappement[M]
Chambre compartimentée dans laquelle les gaz d'échappement se détendent, ce qui réduit le bruit du moteur.

feu[M] arrière
Feu qui s'allume automatiquement lorsque les feux avant sont allumés et qui émet une lumière intense lorsque le pilote appuie sur la pédale de frein.

moto^F

scooter^M
Véhicule motorisé à deux roues de petit diamètre, garni de carénages, caractérisé par un cadre ouvert et un plancher plat.

selle^F
Siège, généralement en cuir, sur lequel s'assoit le pilote.

porte-bagages^M
Support placé à l'arrière du véhicule, sur lequel on fixe un coffre ou on arrime des bagages à l'aide de courroies.

rétroviseur^M
Miroir fixé sur le guidon, qui permet au motocycliste de voir derrière et sur les côtés du véhicule sans se retourner.

tablier^M
Élément aérodynamique en tôle ou en plastique, qui garnit la colonne de direction et qui protège le conducteur du vent et des intempéries.



plancher^M
Surface large et plate sur laquelle le conducteur appuie les pieds.

selle^F
Siège, généralement en cuir, sur lequel s'assoit le pilote.

exemples^M **de motos**^{F}



moto^F **tout-terrain**
Moto conçue pour rouler sur terrain accidenté (moteur haut perché, suspension allongée, échappement surélevé, pneus à crampons, etc.).

fourche^F **télescopique**
Ensemble de deux éléments formés chacun de deux tubes coulissants renfermant un ressort, qui assure la direction, la suspension et l'amortissement de la roue avant.

pneu^M **à crampons**^{M}
Pneu dont la bande de roulement est pourvue de blocs de gomme qui assurent une meilleure traction sur terrain accidenté.

moto^F **de tourisme**^{M}
Moto conçue pour procurer un meilleur confort au conducteur et au passager (grand carénage, guidon allongé, repose-pied permettant d'allonger les jambes, etc.).

antenne^F
Dispositif qui reçoit des ondes radio émises par une station.

pare-brise^M
Vitre avant de verre et de plastique, qui protège le motocycliste du vent et des intempéries.

cyclomoteur^M
Véhicule conçu comme une bicyclette, mais muni d'un moteur dont la cylindrée n'excède pas 50 cc.



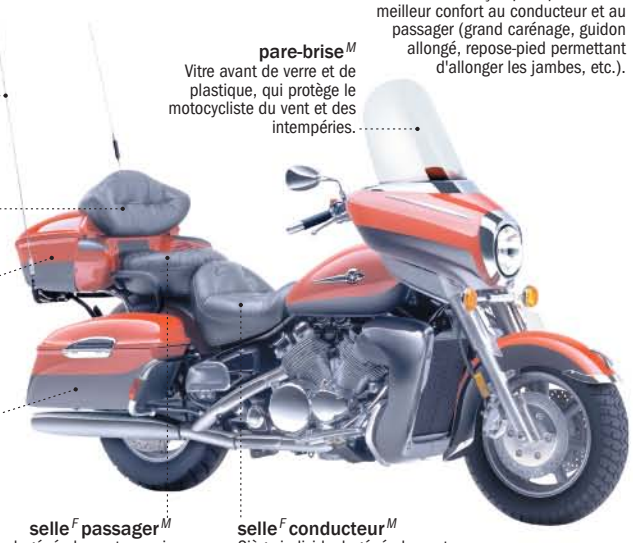
porte-bagages^M
Support placé à l'arrière du véhicule, sur lequel on fixe un coffre ou on arrime des bagages à l'aide de courroies.

béquille^F **latérale**
Support rabattable fixé sur le côté gauche du cyclomoteur pour le maintenir à l'arrêt en position légèrement inclinée.

dossier^M
Pièce servant d'appui au dos.

coffre^M
Bagage généralement rigide et imperméable, fixé derrière la selle du passager, destiné à contenir des objets légers.

sacoche^F
Bagage généralement rigide et imperméable, fixé de chaque côté de la selle passager.



selle^F **passager**^{M}
Siège individuel, généralement en cuir et pourvu d'un dossier, surélevé par rapport à la selle du conducteur, sur lequel s'assied le passager.

selle^F **conducteur**^{M}
Siège individuel, généralement en cuir, parfois pourvu d'un dossier, sur lequel s'assied le pilote.

quad^M

Véhicule tout-terrain à quatre roues, équipé d'un moteur de moto.

porte-bagages^M **arrière**
Support placé à l'arrière du véhicule, sur lequel on fixe un coffre ou on arrime des bagages à l'aide de courroies.

garde-boue^M **arrière**
Bande de métal incurvée qui recouvre le dessus de la roue arrière, afin de protéger le conducteur des éclaboussures.

pot^M **d'échappement**^{M}
Chambre compartimentée dans laquelle les gaz d'échappement se détendent, ce qui réduit le bruit du moteur.

selle^F
Siège, généralement en cuir, sur lequel s'assoit le conducteur.

réservoir^M **à essence**^{F}
Réservoir contenant le carburant et assurant l'autonomie du véhicule.

poignée^F
Chacun des éléments qui prolongent la colonne de direction et que manie le conducteur pour diriger le quad.



pare-chocs^M
Élément déformable qui amortit partiellement les chocs en cas de collision frontale.

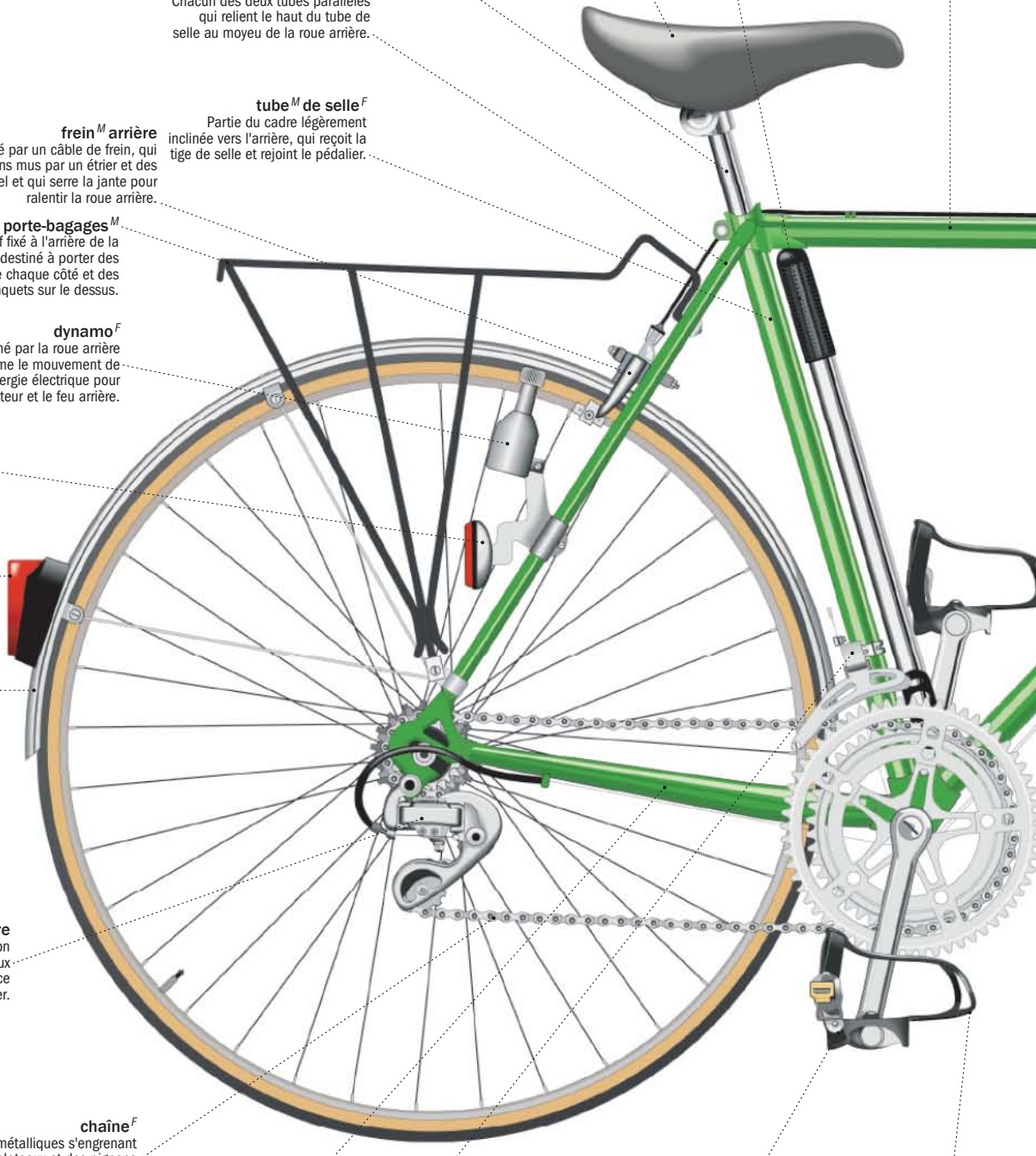
amortisseur^M **avant**
Dispositif cylindrique fixé à la roue avant et couplé à un ressort, qui permet d'absorber les chocs dus aux inégalités du terrain.

sélecteur^M **de vitesses**^{F}
Pédale située sous le pied du conducteur, lui permettant de changer le rapport entre la vitesse de rotation du moteur et celle des roues.

bicyclette[F]

Véhicule formé d'un cadre dont la roue avant, commandée par un guidon, est directrice et dont la roue arrière, motrice, est entraînée par un pédalier et une chaîne.

parties[F] d'une bicyclette[F]



selle[F]
Petit siège triangulaire fixé au cadre de la bicyclette.

pompe[F]
Appareil qui refoule de l'air, conçu pour gonfler les chambres à air de pneus de bicyclettes.

tige[F] de selle[F]
Élément qui soutient et fixe la selle, qu'on insère plus ou moins profondément dans le tube de selle pour régler la hauteur du siège.

tube[M] horizontal
Partie horizontale du cadre, qui relie le tube de direction au tube de selle et qui assure la rigidité du cadre.

hauban[M]
Chacun des deux tubes parallèles qui relient le haut du tube de selle au moyeu de la roue arrière.

tube[M] de selle[F]
Partie du cadre légèrement inclinée vers l'arrière, qui reçoit la tige de selle et rejoint le pédalier.

frein[M] arrière
Mécanisme actionné par un câble de frein, qui comporte deux patins mus par un étrier et des ressorts de rappel et qui serre la jante pour ralentir la roue arrière.

porte-bagages[M]
Dispositif fixé à l'arrière de la bicyclette, destiné à porter des sacoches de chaque côté et des paquets sur le dessus.

dynamo[F]
Dispositif actionné par la roue arrière dont il transforme le mouvement de rotation en énergie électrique pour alimenter le projecteur et le feu arrière.

catadioptre[M]
Dispositif qui réfléchit la lumière vers sa source d'émission, permettant ainsi aux autres usagers de la route de voir le cycliste.

feu[M] arrière
Dispositif lumineux qui signale la présence de la bicyclette dans l'obscurité.

garde-boue[M]
Bande de métal incurvée qui recouvre en partie la roue de la bicyclette pour protéger le cycliste des éclaboussures.

dérailleur[M] arrière
Mécanisme faisant passer la chaîne d'un pignon à un autre pour adapter l'effort du cycliste aux conditions du terrain et déterminer la distance parcourue en un tour de pédalier.

chaîne[F]
Suite de maillons métalliques s'engrenant dans les dents des plateaux et des pignons pour transmettre le mouvement de rotation du pédalier à la roue arrière.

base[F]
Chacun des deux tubes qui relient le pédalier au moyeu de la roue arrière.

dérailleur[M] avant
Mécanisme faisant passer la chaîne d'un plateau à un autre pour adapter l'effort du cycliste aux conditions du terrain et déterminer la distance parcourue en un tour de pédalier.

pédale[F]
Chacune des deux pièces fixées à l'extrémité des manivelles, sur lesquelles le cycliste appuie pour avancer.

cale-pied[M]
Dispositif métallique fixé aux pédales, dans lequel s'emboîte le pied pour conserver une bonne position et gagner en puissance lors du coup de pédale.



tube M de direction F
Tube qui, par un jeu de roulements à billes, transmet le mouvement du guidon à la fourche.

potence F
Pièce qui supporte le guidon et s'insère à hauteur variable dans le tube de direction.

câble M de frein M
Câble d'acier entouré d'une gaine, qui transmet au frein la pression exercée sur la poignée.

manette F de dérailleur M
Levier dont on modifie la position pour actionner le câble qui déplace le dérailleur avant ou arrière.

guidon M
Dispositif composé de deux poignées reliées par une tige, qui permet de guider la roue directrice de la bicyclette.

bidon M
Contenant en matière plastique souple, pourvu d'un bouchon à ouverture rapide et rempli d'une boisson.

poignée F de frein M
Levier placé sur le guidon, qui sert à actionner l'étrier du frein auquel il est relié par un câble.

frein M avant
Mécanisme actionné par un câble de frein, qui comporte deux patins mus par un étrier et des ressorts de rappel et qui serre la jante pour ralentir la roue avant.

projecteur M
Dispositif qui éclaire le sol à quelques mètres devant la bicyclette.

fourche F
Ensemble formé de deux tubes reliés au tube de direction et fixés à chaque extrémité du moyeu de la roue avant.

moyeu M
Partie centrale de la roue sur laquelle sont fixés les rayons. Le moyeu comporte un roulement à billes qui lui permet de tourner autour de l'axe.

jante F
Cercle métallique profilé constituant la circonférence de la roue et sur lequel est monté le pneu.

pneu M
Structure de fils de coton et d'acier enduite de caoutchouc, fixée à la jante et formant le revêtement de la chambre à air (ou faisant office de chambre à air).

rayon M
Fine tige métallique reliant le moyeu à la jante.

tube M oblique
Partie du cadre qui relie le tube de direction au pédalier. C'est le tube le plus long, celui dont le diamètre est le plus grand et dont dépend la rigidité du cadre.

porte-bidon M
Support fixé sur le tube oblique ou le tube de selle, qui sert à transporter un bidon.

valve F
Petite soupape à clapet qui ferme l'orifice de gonflage de la chambre à air. Elle laisse entrer l'air, mais ne lui permet pas de s'échapper.

bicyclette[F]

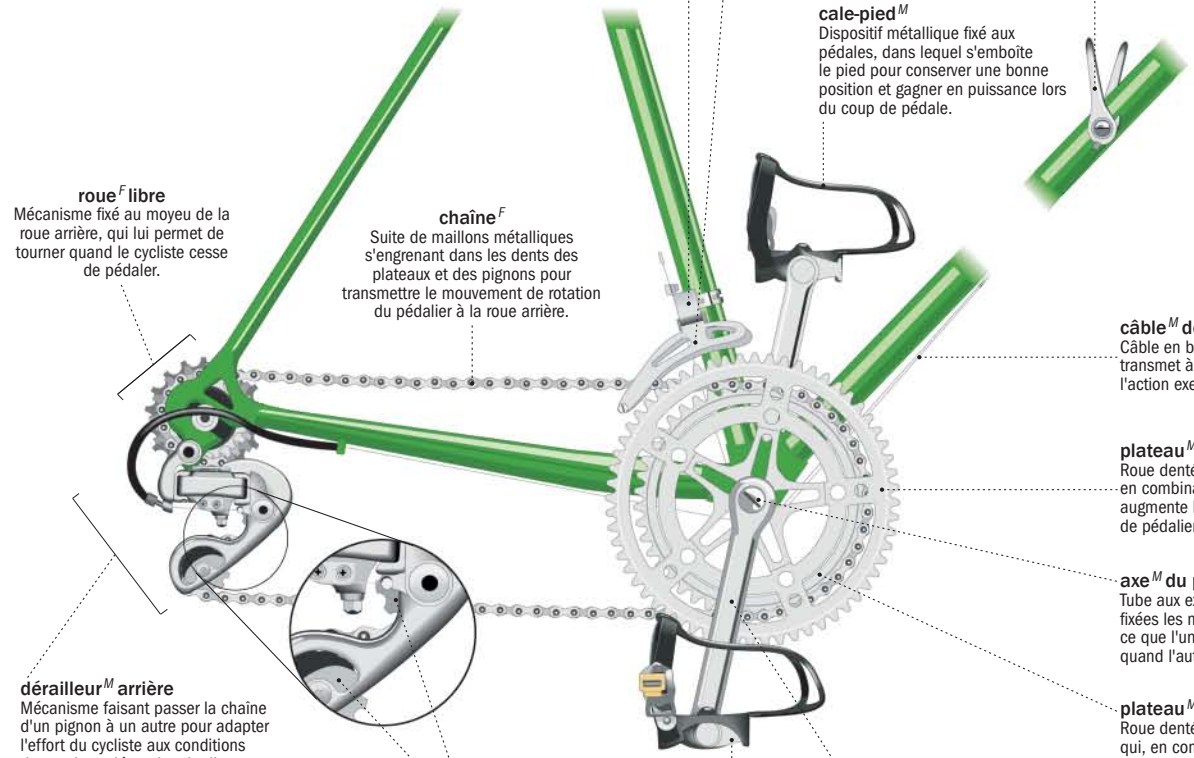
mécanisme[M] de propulsion[F]
Ensemble des pièces permettant la transmission à la roue arrière de la force exercée par le cycliste sur le pédalier (axe, plateau, manivelles, pédales).

dérailleur[M] avant
Mécanisme faisant passer la chaîne d'un plateau à un autre pour adapter l'effort du cycliste aux conditions du terrain et déterminer la distance parcourue en un tour de pédalier.

guide-chaîne[M]
Pièce du dérailleur qui déplace la chaîne d'un plateau à l'autre.

manette[F] de dérailleur[M]
Levier dont on modifie la position pour actionner le câble qui déplace le dérailleur avant ou arrière.

cale-pied[M]
Dispositif métallique fixé aux pédales, dans lequel s'emboîte le pied pour conserver une bonne position et gagner en puissance lors du coup de pédale.



roue[F] libre
Mécanisme fixé au moyeu de la roue arrière, qui lui permet de tourner quand le cycliste cesse de pédaler.

chaîne[F]
Suite de maillons métalliques s'engrenant dans les dents des plateaux et des pignons pour transmettre le mouvement de rotation du pédalier à la roue arrière.

câble[M] de commande[F]
Câble en brins d'acier qui transmet à chaque dérailleur l'action exercée sur la manette.

plateau[M] A
Roue dentée de plus grand diamètre qui, en combinaison avec les pignons arrière, augmente la distance parcourue par un tour de pédalier, donc la vitesse de déplacement.

axe[M] du pédalier[M]
Tube aux extrémités duquel sont fixées les manivelles de façon à ce que l'une pointe vers le haut quand l'autre pointe vers le bas.

plateau[M] B
Roue dentée de plus petit diamètre qui, en combinaison avec les pignons arrière, diminue la distance parcourue par un tour de pédalier.

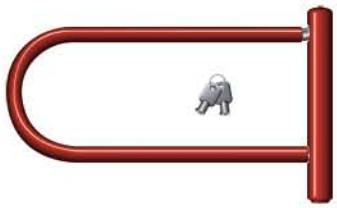
dérailleur[M] arrière
Mécanisme faisant passer la chaîne d'un pignon à un autre pour adapter l'effort du cycliste aux conditions du terrain et déterminer la distance parcourue en un tour de pédalier.

galets[M] tendeurs
Petites roues servant à guider la chaîne et à la maintenir tendue lors d'un changement de vitesse.

pédale[F]
Chacune des deux pièces fixées à l'extrémité des manivelles, sur lesquelles le cycliste appuie pour avancer.

manivelle[F]
Pièce métallique coudée à angle droit, soutenant une pédale et permettant d'imprimer un mouvement rotatif à l'axe du pédalier.

accessoires[M]



cadenas[M]
Système antivol formé de deux tiges métalliques emboîtées l'une dans l'autre et pourvu d'une serrure, qui permet d'attacher le vélo à un élément fixe.



casque[M] de protection[F]
Coiffure rigide recouvrant la tête pour la protéger en cas d'accident.



trousse[F] de dépannage[M]
Ensemble des outils utiles aux réglages et aux réparations les plus courants (réparation d'une chambre à air, resserrage des rayons, réglage des freins, etc.).



sacoche[F]
Sac pourvu d'un système de fixation permettant de l'accrocher au guidon ou sur le porte-bagages.



siège[M] de vélo[M] pour enfant[M]
Siège fixé sur le cadre ou le porte-bagages à l'arrière du vélo, comportant des harnais et des repose-pieds, servant à transporter un enfant.

exemples M de bicyclettes F



tricycle M d'enfant M
Cycle très stable à trois roues, pourvu d'un pédalier entraînant, selon les cas, la roue avant ou les deux roues arrière, destiné aux jeunes enfants.



vélo M cross M
Bicyclette robuste aux dimensions réduites, destinée aux exercices d'acrobatie et aux compétitions sur pistes en terre bosselées.



bicyclette F hollandaise
Bicyclette de ville au confort accru (couvre-chaîne intégral, garde-boue descendant sur les rayons, etc.), conçue de façon à ce que le cycliste se tienne dos droit.



bicyclette F tout-terrain
Bicyclette pourvue de larges roues à crampons, d'un cadre robuste, de nombreuses vitesses, de freins puissants, etc., pour rouler sur tout type de terrain.



bicyclette F de ville F
Bicyclette conçue en fonction du confort et de la sécurité du cycliste pour effectuer de courts déplacements sur voie urbaine.



bicyclette F de course F
Bicyclette pourvue de pneus étroits, d'un cadre léger, d'un guidon offrant une position aérodynamique au cycliste, etc., conçue pour la course sur route.



bicyclette F de tourisme M
Bicyclette intermédiaire entre le vélo de course et le vélo de ville, conçue pour parcourir confortablement de longues distances.



tandem M
Bicyclette à deux places. Les deux cyclistes pédalent simultanément, mais seule la personne à l'avant dirige le tandem.

gare[F] de voyageurs[M]

Bâtiment couvert, à la disposition du public, où arrivent et d'où partent trains et voyageurs.

locaux[M] administratifs
Bureaux où travaille le personnel chargé de la gestion de la gare.

panneau[M] indicateur
Panneau indiquant la destination et la composition des rames (types de voitures, numérotation des voitures, etc.).

chariot[M] à bagages[M]
Véhicule manuel à quatre roues, mis à la disposition du public pour transporter les bagages à l'intérieur de la gare.

consigne[F] automatique
Ensemble de casiers métalliques où l'on peut déposer provisoirement des bagages moyennant paiement.

verrière[F]
Grande surface vitrée formant parois et toiture.

structure[F] métallique
Ensemble des éléments en métal constituant l'ossature du bâtiment et supportant un toit, ici en verre.

numéro[M] de quai[M]



bordure[F] de quai[M]
Zone longeant le quai, généralement mise en évidence par une ligne de sécurité.

contrôleur[M]
Personne chargée de vérifier que chaque voyageur possède un titre de transport correspondant au trajet qu'il effectue.

train[M]
Ensemble de voitures attelées les unes aux autres et remorquées sur les rails par une locomotive.

salle[F] des pas[M] perdus
Vaste hall à la disposition des voyageurs et du public autour duquel se trouvent les différents services de la gare (vente de billets, renseignements, commerces, etc.).

affichage[M] de l'heure[F] de départ[M]

voie[F] ferrée
Chemin formé de rails parallèles mis bout à bout, sur lesquels roulent les trains.

enregistrement[M] des bagages[M]
Guichet où les voyageurs déposent leurs bagages afin de les faire acheminer dans le fourgon à bagages (dans le cas où le train dispose d'un tel wagon).

quai[M] de gare[F]
Plateforme qui longe la voie, permettant la circulation des voyageurs et l'accès au train.

tableau[M] horaire
Grille indiquant les heures de départ et d'arrivée des trains, leur numéro et leur provenance ou leur destination.

accès[M] aux quais[M]
Espace menant aux quais, parfois réservé aux personnes détenant un titre de transport valide.

service[M] de colis[M]
Guichet du service de messagerie où l'on dépose les plis et les colis qu'on veut expédier par le train.

destination[F]
Nom de la dernière gare où s'arrêtera un train en fin de trajet.

gare[F]

Ensemble des installations et des bâtiments nécessaires au trafic ferroviaire (passagers et marchandises) et à l'entretien de l'équipement.

gare[F] de voyageurs[M]
Bâtiment couvert, à la disposition du public, où arrivent ou d'où partent trains et voyageurs.

quai[M]
Plateforme qui longe la voie pour permettre l'accès des voyageurs aux voitures ou pour faciliter le chargement et le déchargement des marchandises des wagons.

train[M] de banlieue[F]
Train local effectuant plusieurs trajets quotidiens pour relier le centre d'une agglomération et sa banlieue ou les villes avoisinantes.

grandes lignes[F]
Voies ferrées sur lesquelles circulent des trains parcourant de longs trajets.

voie[F] de banlieue[F]
Voie ferrée reliant le centre d'une agglomération à sa banlieue et aux villes avoisinantes.

voie[F] de service[M]
Voie qui ne sert pas à la circulation des trains mais au garage, au triage, au chargement ou au déchargement, etc.

butoir[M]
Dispositif placé à l'extrémité d'une voie, pourvu d'un tampon amortisseur, servant à arrêter un véhicule en fin de course.

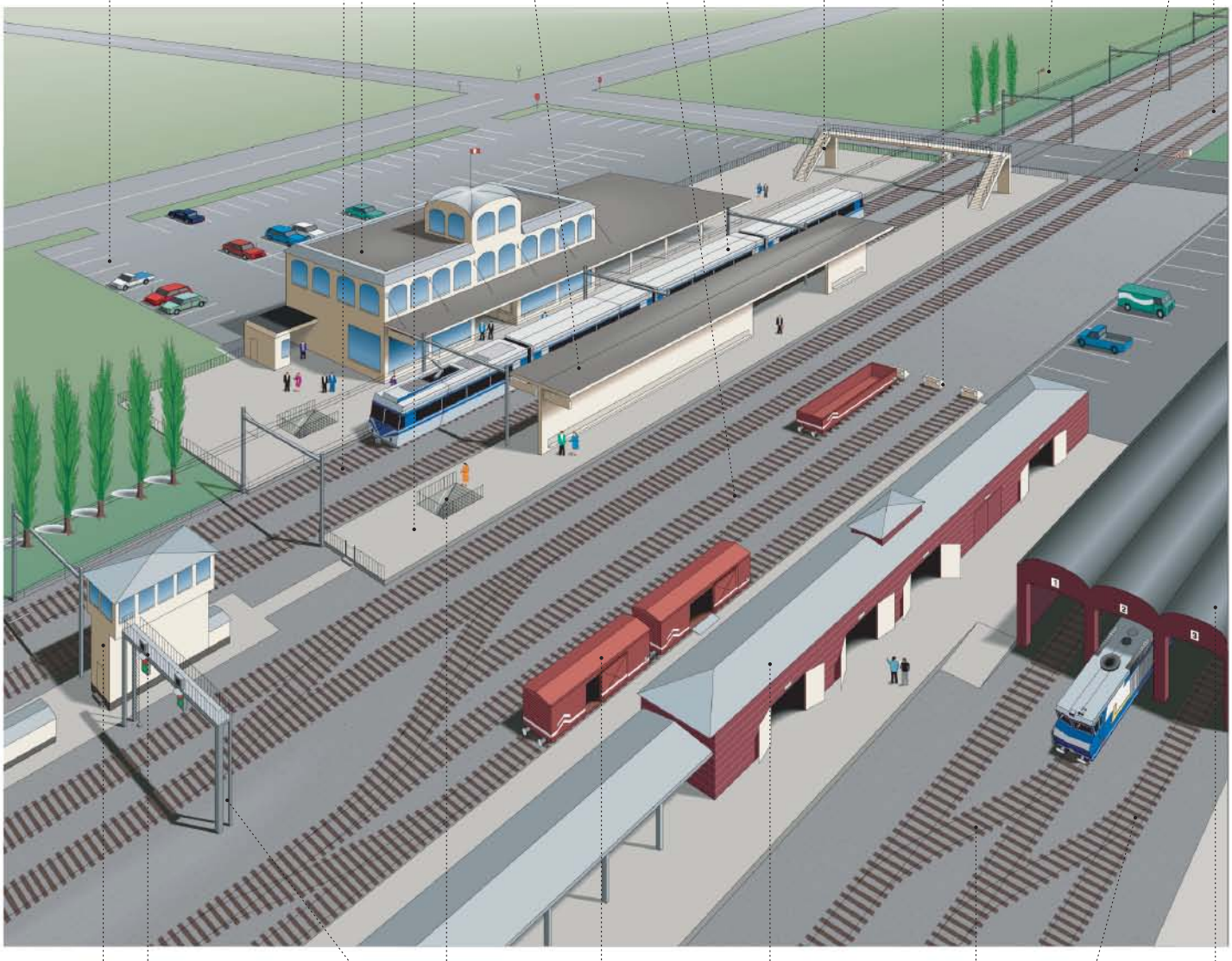
passage[M] à niveau[M]
Croisement d'une voie ferrée et d'une route, aménagé avec ou sans dispositif de signalisation.

parking[M], stationnement[M]
Parc aménagé pour y garer des véhicules.

abri[M]
Toit supporté par des montants, destiné à protéger des intempéries les voyageurs qui attendent sur le quai.

passerelle[F]
Passage surélevé permettant aux voyageurs de passer d'un côté à l'autre de la voie ferrée.

signal[M] de voie[F]
Dispositif de signalisation pourvu de feux qui régissent la vitesse et l'espacement des trains.



portique[M] de signalisation[F]
Support enjambant plusieurs voies, sur lequel sont regroupés des dispositifs de signalisation (feux tricolores, panneau de limite de vitesse, etc.).

wagon[M]
Véhicule tracté par une locomotive, adapté au transport de diverses marchandises.

bretelle[F]
Voie qui permet le passage d'un train d'une voie ferrée à une autre.

aiguillage[M]
Dispositif constitué par deux lames mobiles solidaires l'une de l'autre (aiguilles), permettant de diriger le train sur une autre voie.

poste[M] d'aiguillage[M]
Bâtiment où sont rassemblés le personnel et les commandes qui servent à réguler la circulation des trains et à les orienter sur les voies.

pylône[M]
Support vertical d'une pièce horizontale (portique de signalisation, support de lignes électrifiées, etc.).

passage[M] souterrain
Tunnel permettant aux personnes de passer d'un côté de la voie ferrée à l'autre.

gare[F] de marchandises[F]
Ensemble des installations ferroviaires et des bâtiments nécessaires au transport de marchandises.

atelier[M] diesel[M]
Bâtiment où sont entretenues les locomotives diesels et où elles sont ravitaillées en carburant.

types[M] de voitures[F]

Voitures : véhicules tractés par une locomotive, aménagés de diverses façons pour le transport des voyageurs en fonction des services qui leur sont offerts.

voiture[F] classique
Voiture pourvue de deux rangées de banquettes ou de sièges pour le transport de voyageurs en position assise.

case[F] à bagages[M]
Espace se trouvant à l'entrée de la voiture, destiné au rangement des bagages volumineux lors du voyage.

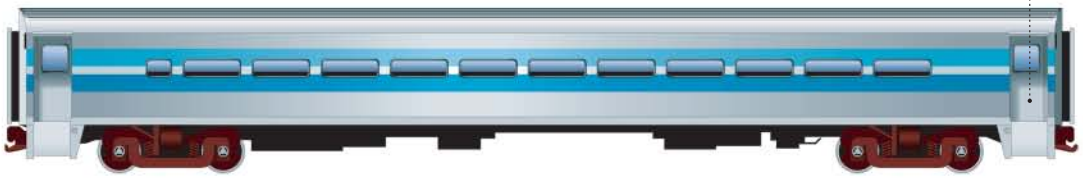
plate-forme[F]
Compartiment d'entrée de la voiture.



siège[M] réglable
Siège dont on peut modifier l'inclinaison du dossier pour adopter une position assise ou à demi allongée.

couloir[M] central
Allée située entre les deux rangées de banquettes ou de sièges permettant de traverser la voiture d'un bout à l'autre.

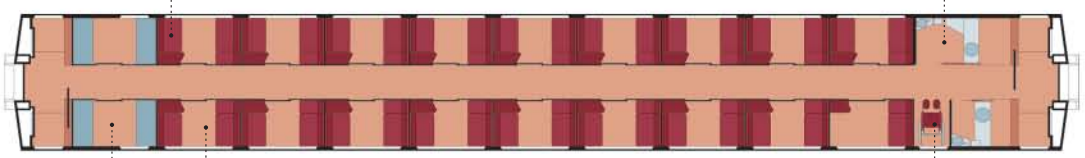
porte[F] d'accès[M] de plate-forme[F]
Porte souvent coulissante, au seuil de laquelle se trouvent des marches d'accès à la voiture.



voiture[F]-lit[M]
Voiture dont les compartiments sont aménagés en chambre.

couchette[F]
Banquette escamotable ou non, aménagée dans un compartiment, de façon à pouvoir y dormir.

toilettes[F]
Compartiment aménagé pour y satisfaire des besoins naturels et équipé d'un lavabo.

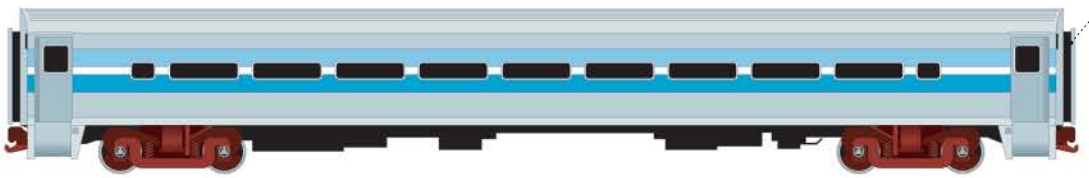


lingerie[F]
Lieu où l'on range le linge nécessaire pendant le voyage (serviettes de toilette, draps, etc.).

chambre[F]
Compartiment aménagé avec des couchettes.

fauteuil[M] roulant
Emplacement pourvu d'un système d'immobilisation, réservé aux voyageurs en fauteuil roulant.

couloir[M] d'intercommunication[F]
Dispositif permettant d'articuler deux voitures et autorisant le passage des voyageurs de l'une à l'autre.

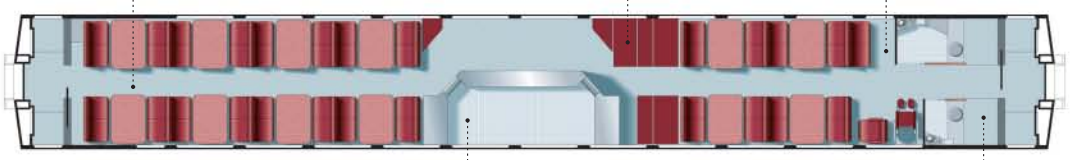


voiture[F] restaurant[M]
Voiture aménagée pour le service de repas pendant le voyage.

salle[F] à manger
Partie de la voiture où les voyageurs consomment des repas ou des boissons.

desserte[F]
Table sur laquelle sont disposés la vaisselle utilisée pour les différents services et certains plats prêts à être servis.

rangement[M]
Lieu où le personnel dispose du matériel nécessaire au service durant le voyage.

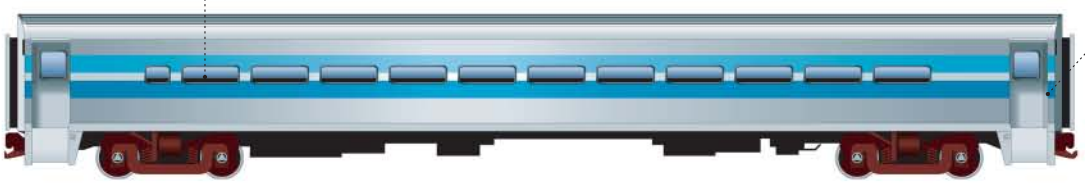


cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

vestiaire[M] du personnel[M]
Compartiment aménagé à l'entrée de la voiture, dans lequel le personnel peut déposer des vêtements ou autres objets personnels.

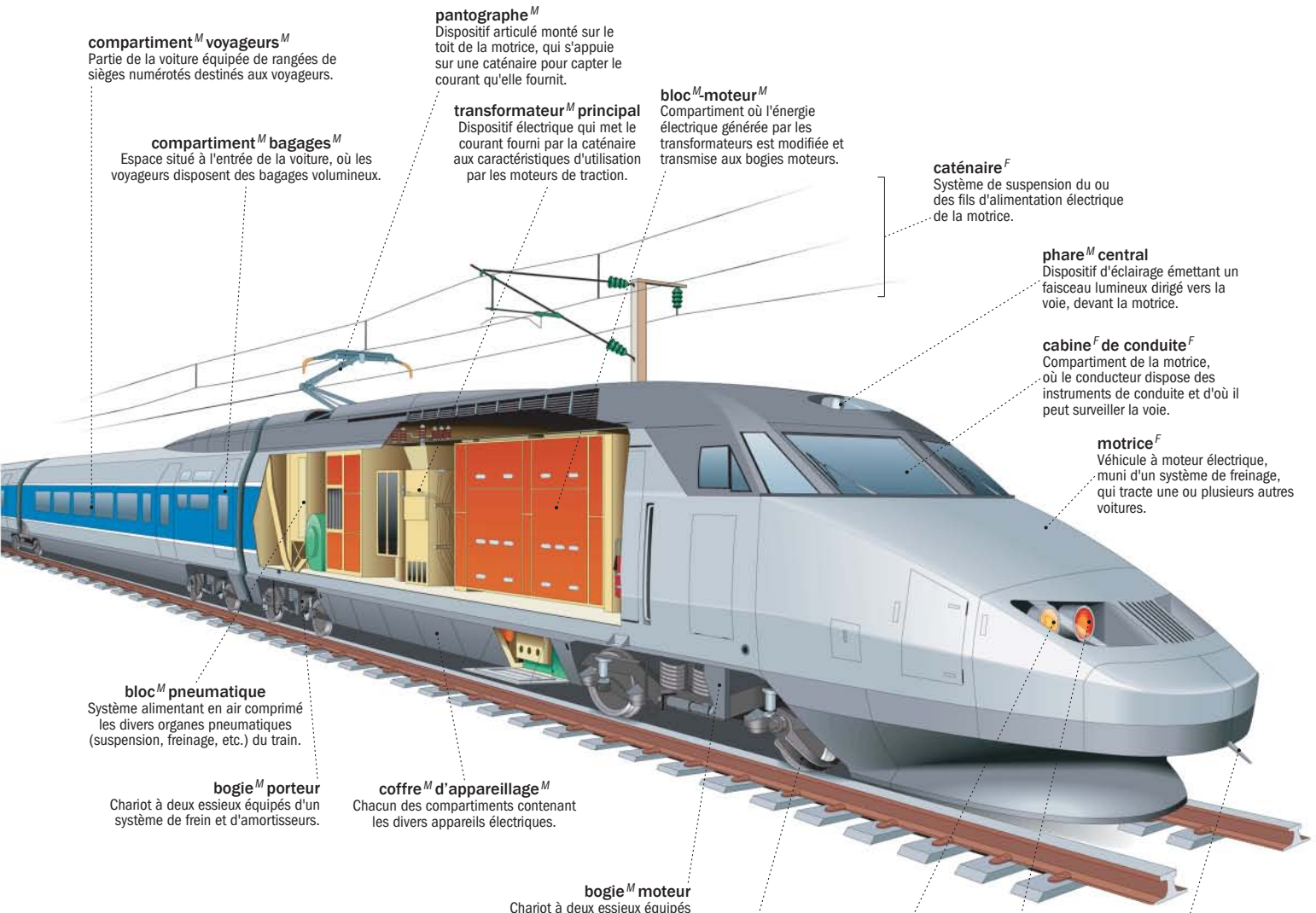
poignée[F] montoir[M]
Poignée verticale placée à hauteur d'épaules près de la porte, à laquelle on s'agrippe pour monter dans la voiture ou en descendre.

fenêtre[F] panoramique
Large fenêtre offrant une vue d'ensemble du paysage.



train[M] à grande vitesse[F] (T.G.V.)

Train de voyageurs à haute vitesse (entre 220 et 300 km/h), propulsé électriquement, constitué d'un nombre limité de voitures encadrées par deux motrices.



compartiment[M] voyageurs[M]
Partie de la voiture équipée de rangées de sièges numérotés destinés aux voyageurs.

compartiment[M] bagages[M]
Espace situé à l'entrée de la voiture, où les voyageurs disposent des bagages volumineux.

pantographe[M]
Dispositif articulé monté sur le toit de la motrice, qui s'appuie sur une caténaire pour capter le courant qu'elle fournit.

transformateur[M] principal
Dispositif électrique qui met le courant fourni par la caténaire aux caractéristiques d'utilisation par les moteurs de traction.

bloc[M]-moteur[M]
Compartiment où l'énergie électrique générée par les transformateurs est modifiée et transmise aux bogies moteurs.

caténaire[F]
Système de suspension du ou des fils d'alimentation électrique de la motrice.

phare[M] central
Dispositif d'éclairage émettant un faisceau lumineux dirigé vers la voie, devant la motrice.

cabine[F] de conduite[F]
Compartiment de la motrice, où le conducteur dispose des instruments de conduite et d'où il peut surveiller la voie.

motrice[F]
Véhicule à moteur électrique, muni d'un système de freinage, qui tracte une ou plusieurs autres voitures.

bloc[M] pneumatique
Système alimentant en air comprimé les divers organes pneumatiques (suspension, freinage, etc.) du train.

bogie[M] porteur
Chariot à deux essieux équipés d'un système de frein et d'amortisseurs.

coffre[M] d'appareillage[M]
Chacun des compartiments contenant les divers appareils électriques.

bogie[M] moteur
Chariot à deux essieux équipés de moteurs de traction propulsant la motrice.

chasse-pierres[M]
Barre d'acier fixée au châssis, qui permet d'écarter de petits débris se trouvant sur la voie.

projecteur[M]
Dispositif d'éclairage émettant un faisceau lumineux dirigé vers les côtés de la voie.

feu[M] de position[F]
Dispositif lumineux indiquant la présence de la motrice lorsqu'elle est stationnée.

corne[F] de guidage[M] de l'attelage[M]
Crochet appartenant à un dispositif placé dans le nez de la motrice, lui permettant d'être couplée à une deuxième rame.

locomotive[F] diesel-électrique

Véhicule équipé d'un moteur diesel entraînant une génératrice qui, à son tour, alimente des moteurs électriques de traction.

batterie[F]
Appareil fournissant de l'électricité pour le démarrage du moteur et alimentant le système d'éclairage et divers autres circuits quand le moteur est éteint.

ventilateur[M] **des radiateurs**[M]
Appareil à pales qui souffle de l'air sur les radiateurs afin de refroidir le liquide qu'ils contiennent.

compresseur[M] **d'air**[M]
Appareil qui fournit l'air comprimé nécessaire au fonctionnement des divers équipements pneumatiques, en particulier le système de freinage.

frein[M] **rhéostatique**
Dispositif faisant travailler les moteurs de traction comme des génératrices et permettant de ralentir la vitesse de la locomotive.

radiateur[M]
Réservoir dans lequel le liquide de refroidissement, qui circule autour du moteur, est refroidi à l'aide d'un courant d'air.

cabine[F] **de conduite**[F]
Compartiment de la locomotive où le conducteur dispose des instruments de conduite et d'où il peut surveiller la voie.

moteur[M] **diesel**
Moteur à explosion dans lequel l'air est comprimé dans les cylindres au point que l'échauffement qui en résulte suffit à enflammer le carburant injecté en fin de compression.

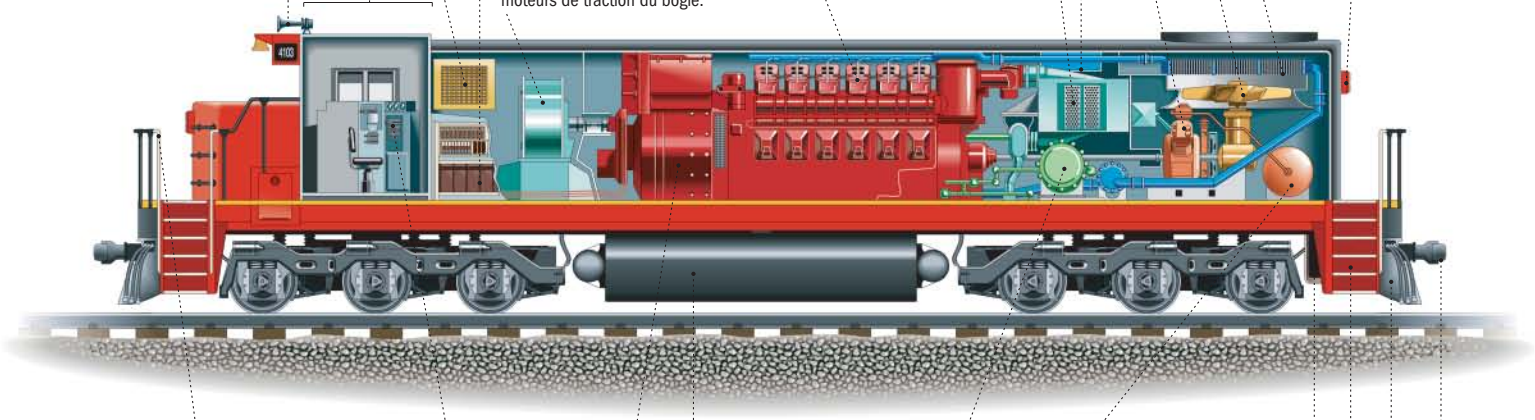
soute[F] **à eau**[F]
Réservoir contenant l'eau circulant dans le circuit de refroidissement.

phare[M]
Dispositif d'éclairage qui émet un faisceau lumineux dirigé vers la voie.

filtre[M] **à air**[M]
Dispositif qui débarrasse l'air admis dans le moteur des poussières qu'il contient.

avertisseur[M]
Dispositif sonore que le conducteur actionne pour prévenir de l'arrivée du train.

ventilateur[M]
Appareil destiné à refroidir les moteurs de traction du bogie.



garde-corps[M]
Rambarde de sécurité permettant d'éviter les chutes.

pupitre[M] **de conduite**[F]
Panneau comportant les instruments de conduite de la locomotive.

système[M] **de graissage**[M]
Dispositif faisant circuler de l'huile dans diverses parties du moteur pour faciliter le mouvement des pièces l'une sur l'autre.

sablière[F]
Réservoir de sable permettant de déverser devant les roues une légère quantité de sable afin d'augmenter l'adhérence lors du démarrage ou du freinage.

génératrice[F] **principale**
Générateur de courant entraîné par le moteur diesel, qui alimente les moteurs de traction couplés aux roues.

réservoir[M] **d'air**[M] **comprimé**
Réservoir où est stocké l'air comprimé fourni par le compresseur.

marchepied[M] **latéral**
Échelle fixée au châssis, permettant de monter dans la locomotive ou d'en descendre.

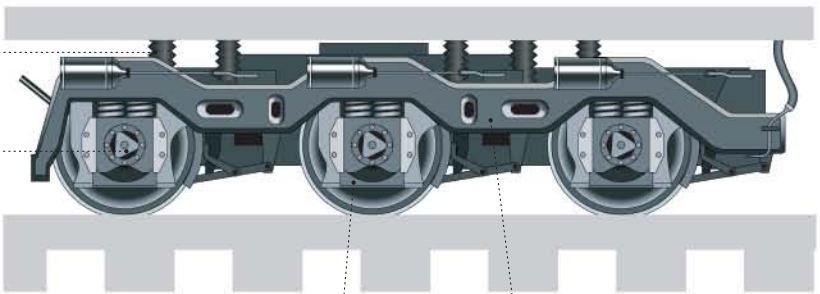
bogie[M]
Chariot à deux ou trois essieux, dont les roues sont guidées par les rails et sur lequel s'articule le châssis d'une locomotive ou d'un wagon.

réservoir[M] **à carburant**[M]
Réservoir contenant le carburant diesel assurant l'autonomie du véhicule.

chasse-pierres[M]
Barre d'acier fixée au châssis, qui permet d'écarter de petits débris se trouvant sur la voie.

tête[F] **d'attelage**[M]
Dispositif fixé aux deux extrémités d'une locomotive ou d'un wagon, qui sert à y accrocher un wagon ou une autre locomotive.

ressort[M] **de suspension**[F]
Pièce qui amortit les vibrations causées par le roulement des roues sur les rails.



essieu[M]
Pièce transversale, située sous un véhicule, passant dans le moyeu des roues sur lesquelles elle s'appuie.

boîte[F] **d'essieu**[M]
Pièce assurant la liaison entre le châssis et l'essieu.

châssis[M] **de bogie**[M]
Ossature du bogie qui supporte les essieux, la suspension, les freins et les moteurs de traction.

wagon[M]

Véhicule tracté par une locomotive, adapté au transport de diverses marchandises.

wagon[M] couvert
Wagon pourvu d'une caisse étanche et de portes latérales coulissantes, servant au transport de marchandises qu'il faut protéger des intempéries ou du vol.

volant[M] de frein[M] à main[F]
Volant servant à actionner manuellement les freins.

main[F] courante
Barre transversale à laquelle on se tient pour passer d'un côté du wagon à l'autre lorsqu'il est attelé.

chapeau[M] d'angle[M]
Pièce métallique qui renforce et protège l'assemblage des arêtes du wagon.

porte-étiquette[M] d'acheminement[M]
Plaque qui porte une étiquette indiquant le contenu et la destination du wagon.

porte-étiquette[M]
Plaque qui porte une étiquette identifiant des matières dangereuses.



glissière[F]
Pièce pourvue d'une rainure servant à guider la porte lorsqu'on l'ouvre ou qu'on la ferme.

butée[F] de porte[F]
Élément contre lequel s'appuie la porte lorsqu'on la ferme.

échelle[F] latérale
Échelle fixée sur le côté avant du wagon, qui donne accès à l'échelle de bout.

levier[M] télescopique de dételage[M]
Tige terminée par une poignée coudée, qui permet de déverrouiller l'attelage.

marchepied[M] en étrier[M]
Support en forme de U, fixé sous le châssis du wagon, sur lequel on appuie le pied pour monter l'échelle.

levier[M] de verrouillage[M]
Levier servant à bloquer la porte pour éviter qu'elle se déplace le long de la glissière.

levier[M] de frein[M] à main[F]
Arbre métallique vertical dont une extrémité est reliée par une chaîne au volant de frein et à la timonerie, qui permet de serrer le frein à main.

carter[M] d'engrenage[M] de frein[M] à main[F]
Pièce qui enveloppe et protège une chaîne qui transmet le mouvement du volant au levier de frein à main.

échelle[F] de bout[M]
Échelle qui permet de monter à hauteur du châssis pour réaliser certaines manœuvres entre deux wagons (dételage, serrage du frein à main, etc.).

attelage[M] automatique
Dispositif fixé aux deux extrémités d'une locomotive ou d'un wagon, qui sert à y accrocher un wagon ou une autre locomotive.



axe[M] d'attelage[M]
Pièce autour de laquelle pivote la mâchoire d'attelage pour s'ouvrir et permettre le dételage.

mâchoire[F] d'attelage[M]
Organe articulé qui s'emboîte dans la pièce homologue d'un wagon ou d'une locomotive.

exemples[M] de wagons[M]
La forme des wagons varie selon le type de marchandises transportées.



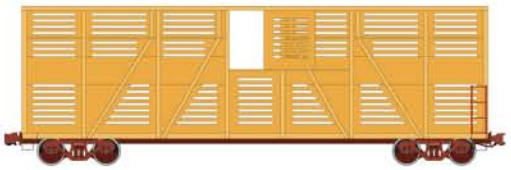
wagon[M] de queue[F]
Wagon généralement placé à l'arrière du train, servant au logement du personnel de service ainsi qu'au transport des provisions et d'outils divers.



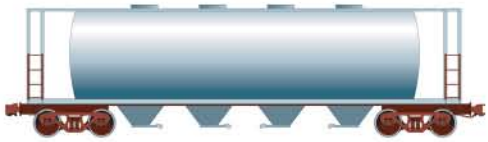
wagon[M]-citerne[F]
Wagon équipé d'un compartiment étanche destiné au transport de liquides ou de gaz.



wagon[M] réfrigérant
Wagon dont la caisse est conçue de telle sorte qu'on peut régler la température pour le transport de denrées périssables.



wagon[M] à bestiaux[M]
Wagon pourvu d'une caisse ajourée, parfois à deux étages, destiné au transport du bétail.



wagon[M]-trémie[F]
Wagon destiné au transport de marchandises en vrac, dont le déchargement se fait par des trappes aménagées à sa partie inférieure.



wagon[M] intermodal
Wagon muni de dispositifs d'arrimage permettant le transport de semi-remorques.



wagon[M] couvert
Wagon pourvu d'une caisse étanche et de portes latérales coulissantes, servant au transport de marchandises qu'il faut protéger des intempéries ou du vol.



wagon[M]-tombereau[M] couvert
Wagon-tombereau comportant un toit métallique rétractable, destiné au transport de marchandises en vrac.



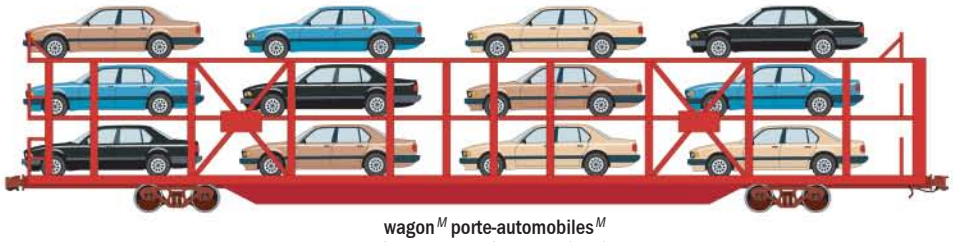
wagon[M] à copeaux[M]
Wagon-tombereau pourvu d'une caisse volumineuse, destiné au transport de copeaux de bois.



wagon[M]-trémie[F] à minerai[M]
Wagon-trémie de capacité relativement faible, généralement découvert et destiné au transport du minerai.



wagon[M]-tombereau[M]
Wagon sans toit fixe, destiné au transport de marchandises lourdes en vrac (ferraille, matériaux de construction, etc.).



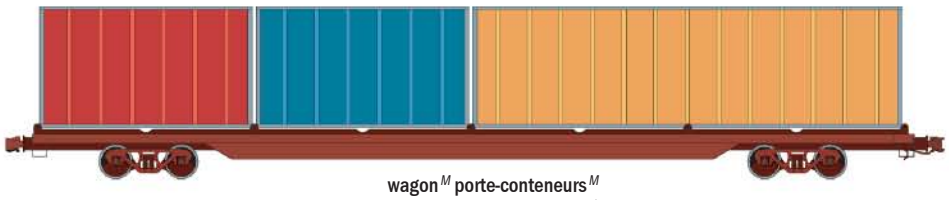
wagon[M] porte-automobiles[M]
Wagon à deux ou trois étages, aménagé pour le transport d'automobiles et pourvu des dispositifs d'attache appropriés.



wagon[M] plat
Wagon dont le châssis est recouvert d'un plancher, destiné au transport de canalisations, de bois et de machinerie lourde.



wagon[M] plat à parois[F] de bout[M]
Wagon plat dont le châssis est surmonté d'un panneau à l'avant et à l'arrière pour empêcher le déplacement de la marchandise (généralement des billes de bois).



wagon[M] porte-conteneurs[M]
Wagon dont la structure se limite à un châssis sur lequel on fixe des caisses de dimensions normalisées pour le transport de marchandises.



wagon[M] plat surbaissé
Wagon plat pourvu de deux bogies supplémentaires et d'un châssis abaissé, servant au transport d'équipements industriels lourds.

gare[F] de triage[M]

Gare dont le rôle est de recevoir des trains de marchandises, d'en trier les wagons par destination pour former de nouveaux convois et de les expédier.

voie[F] de tri[M] secondaire
Voie où sont regroupés les wagons d'un convoi dont la destination est connue.

zone[F] de triage[M]
Ensemble de voies où les wagons sont rassemblés en fonction de leur destination pour former de nouveaux convois.

zone[F] de lavage[M] des wagons[M]
Ensemble de voies où l'on nettoie les wagons avant de les remettre en circulation, afin d'enlever les résidus de produits transportés.

château[M] d'eau[F]
Ouvrage comportant un réservoir d'eau potable surélevé.

zone[F] de réception[F]
Ensemble de voies où les trains stationnent à leur arrivée à la gare et où les wagons sont dételés de la locomotive.

voie[F] de sortie[F]
Voie par laquelle les trains quittent la gare de triage.

atelier[M] de réparation[F]
Bâtiment destiné à l'entretien et à la réparation des locomotives et des wagons.



butte[F] de débranchement[M]
Portion de voie aménagée en dos d'âne, que les trains gravissent poussés par une locomotive.

poste[M] de débranchement[M]
Local où est programmée la formation des convois et d'où sont aiguillés les wagons.

voie[F] de butte[F]
Voie qui sert à dételer les wagons qui seront ensuite répartis sur les différentes voies.

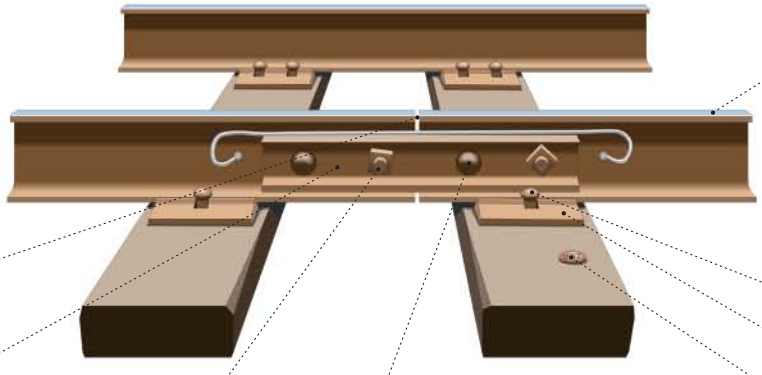
voie[F] de tri[M] primaire
Voie où on oriente les wagons vers les voies secondaires.

voie[F] de circulation[F] des locomotives[F]
Voie menant les locomotives à l'atelier pour leur entretien.

voie[F] ferrée

Chemin formé de rails parallèles mis bout à bout, sur lesquels roulent les trains.

joint[M] de rail[M]
Dispositif permettant de rendre solidaires les extrémités voisines de rails contigus.



table[F] de roulement[M]
Surface du champignon du rail sur laquelle roulent les trains.

jeu[M] de dilatation[F]
Espace laissé entre deux rails contigus, leur permettant de se dilater sous l'effet de la chaleur.

crampon[M]
Clou dont la tête forme un crochet, utilisé pour fixer le patin du rail à la traverse.

selle[F] de rail[M]
Plaque métallique interposée entre le patin du rail et la traverse, destinée à mieux répartir la charge du train sur celle-ci.

éclisse[F]
Plaque d'acier allongée, encastrée dans les deux faces de l'âme des rails pour les assembler bout à bout et assurer la continuité de la surface de roulement.

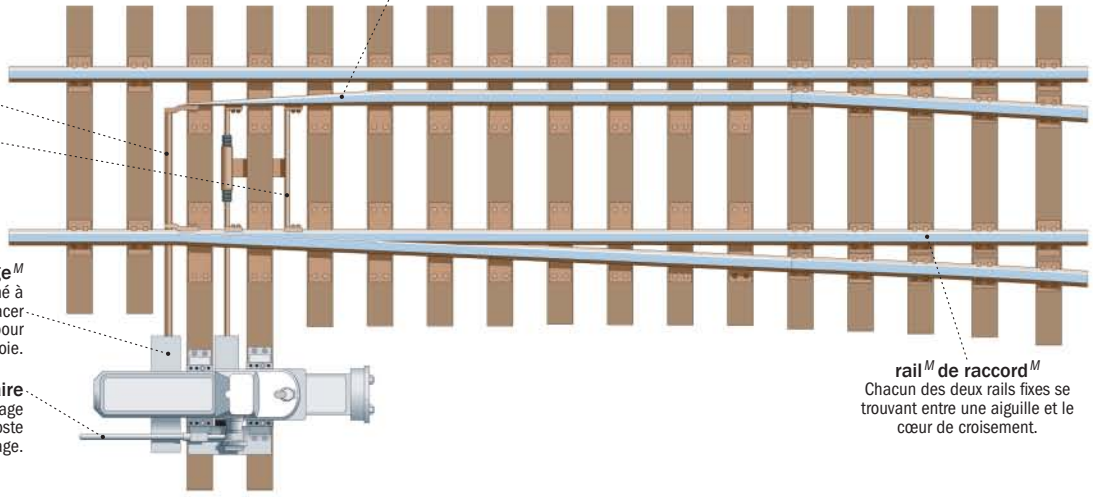
écrou[M]
Pièce de métal percée d'un orifice dont la surface interne est filetée pour être vissée sur le boulon correspondant.

boulon[M] d'éclisse[F]
Ensemble constitué par une vis et un écrou qui, après serrage, permet de fixer une éclisse sur des rails.

clou[M] millésimé
Clou fixé à une traverse et portant les deux derniers chiffres de l'année durant laquelle la traverse a été posée.

aiguillage[M] manœuvré à distance[F]
Dispositif constitué par deux aiguilles actionnées à distance à partir d'un poste d'aiguillage, permettant de diriger un train sur une autre voie.

aiguille[F]
Rail mobile aminci par usinage solidaire d'un autre rail de même nature, permettant de diriger le train sur une autre voie.



tringle[F] de commande[F]
Pièce métallique reliée au moteur d'aiguillage, servant à déplacer simultanément les aiguilles.

tringle[F] d'écartement[M]
Pièce de métal posée entre deux traverses, servant à maintenir l'écartement entre les deux aiguilles.

moteur[M] d'aiguillage[M]
Moteur qui, actionné à distance, permet de déplacer mécaniquement les aiguilles pour diriger un train sur une autre voie.

transmission[F] funiculaire
Câbles reliant le moteur d'aiguillage à des leviers situés dans le poste d'aiguillage.

rail[M] de raccord[M]
Chacun des deux rails fixes se trouvant entre une aiguille et le cœur de croisement.

aiguillage[M] manœuvré à pied[M] d'œuvre[F]
Dispositif constitué de deux aiguilles actionnées par l'intermédiaire d'un appareil placé près de la voie, permettant de diriger un train sur une autre voie.

contre-rail[M]
Pièce métallique opposée au cœur de croisement, qui sert à maintenir le train sur les rails lorsque les roues passent sur le cœur.

cœur[M] de croisement[M]
Pièce moulée permettant aux roues de franchir sans choc le croisement de deux fils de rails.

signal[M] de position[F] d'aiguille[F]
Dispositif constitué d'un bras qui s'abaisse ou se relève lorsqu'on actionne le levier de commande et qui sert à indiquer la position de l'aiguille.

aiguille[F]
Rail mobile aminci par usinage solidaire d'un autre rail de même nature, permettant de diriger le train sur une autre voie.

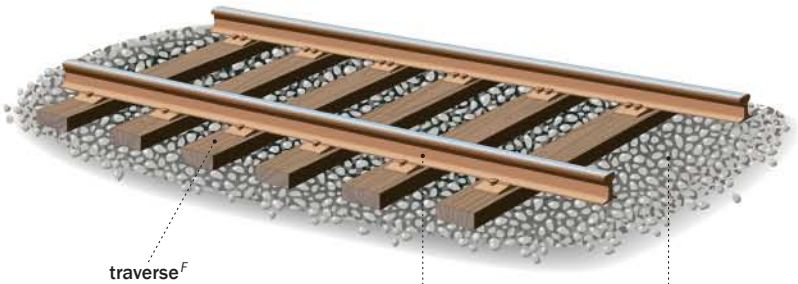
rail[M] de raccord[M]
Chacun des deux rails fixes se trouvant entre une aiguille et le cœur de croisement.

levier[M] de commande[F] manuelle
Levier actionné par un agent pour changer la position des aiguilles.

coussinet[M] de glissement[M]
Type de selle sur laquelle glisse l'aiguille lors de son déplacement.

tringle[F] de commande[F]
Pièce métallique reliée au levier de commande d'aiguillage, servant à déplacer simultanément les aiguilles.

voie F ferrée
Chemin formé de rails parallèles mis bout à bout, sur lesquels roulent les trains.

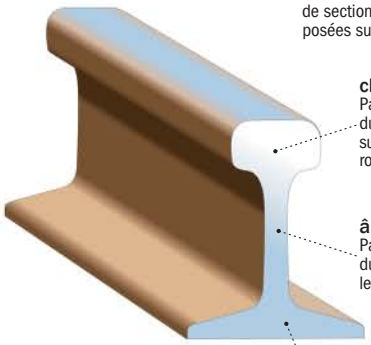


traverse F
Pièce en bois ou en béton, sur laquelle on fixe les rails pour les maintenir parallèles et pour répartir la charge qu'ils subissent au passage du train.

rail M
Chacune des minces barres de métal de section uniforme, fixées à des traverses posées sur le ballast, qui forment une voie pour le roulement d'un train.

ballast M
Tapis de pierres concassées qui contribue à la stabilité de la voie et assure le drainage des eaux de pluie.

profil M de rail M
Rail : chacune des minces barres de métal de section uniforme, fixées à des traverses posées sur le ballast, qui forment une voie pour le roulement d'un train.



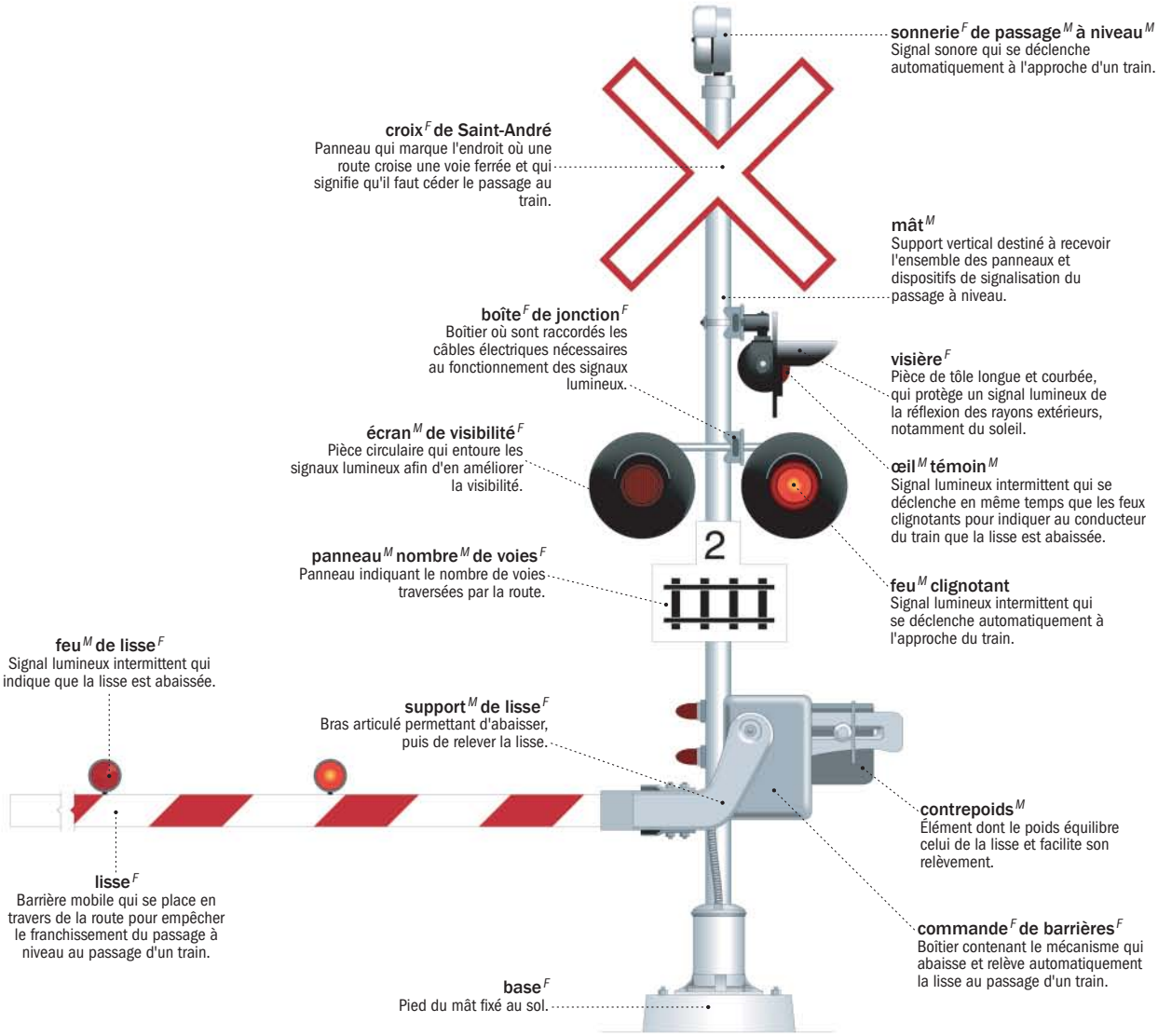
champignon M
Partie horizontale supérieure du rail, de profil élargi, dont la surface constitue la table de roulement.

âme F
Partie verticale médiane amincie du rail, sur laquelle sont fixées les éclisses.

patin M
Partie horizontale inférieure du rail, formant sa base, par l'intermédiaire de laquelle il repose sur la traverse.

passage M à niveau M

Croisement d'une voie ferrée et d'une route, aménagé avec ou sans dispositif de signalisation.



sonnerie F de passage M à niveau M
Signal sonore qui se déclenche automatiquement à l'approche d'un train.

croix F de Saint-André
Panneau qui marque l'endroit où une route croise une voie ferrée et qui signifie qu'il faut céder le passage au train.

mât M
Support vertical destiné à recevoir l'ensemble des panneaux et dispositifs de signalisation du passage à niveau.

boîte F de jonction F
Boîtier où sont raccordés les câbles électriques nécessaires au fonctionnement des signaux lumineux.

visière F
Pièce de tôle longue et courbée, qui protège un signal lumineux de la réflexion des rayons extérieurs, notamment du soleil.

écran M de visibilité F
Pièce circulaire qui entoure les signaux lumineux afin d'en améliorer la visibilité.

œil M témoin M
Signal lumineux intermittent qui se déclenche en même temps que les feux clignotants pour indiquer au conducteur du train que la lisse est abaissée.

panneau M nombre M de voies F
Panneau indiquant le nombre de voies traversées par la route.

feu M clignotant
Signal lumineux intermittent qui se déclenche automatiquement à l'approche du train.

feu M de lisse F
Signal lumineux intermittent qui indique que la lisse est abaissée.

support M de lisse F
Bras articulé permettant d'abaisser, puis de relever la lisse.

contrepoids M
Élément dont le poids équilibre celui de la lisse et facilite son relèvement.

lisse F
Barrière mobile qui se place en travers de la route pour empêcher le franchissement du passage à niveau au passage d'un train.

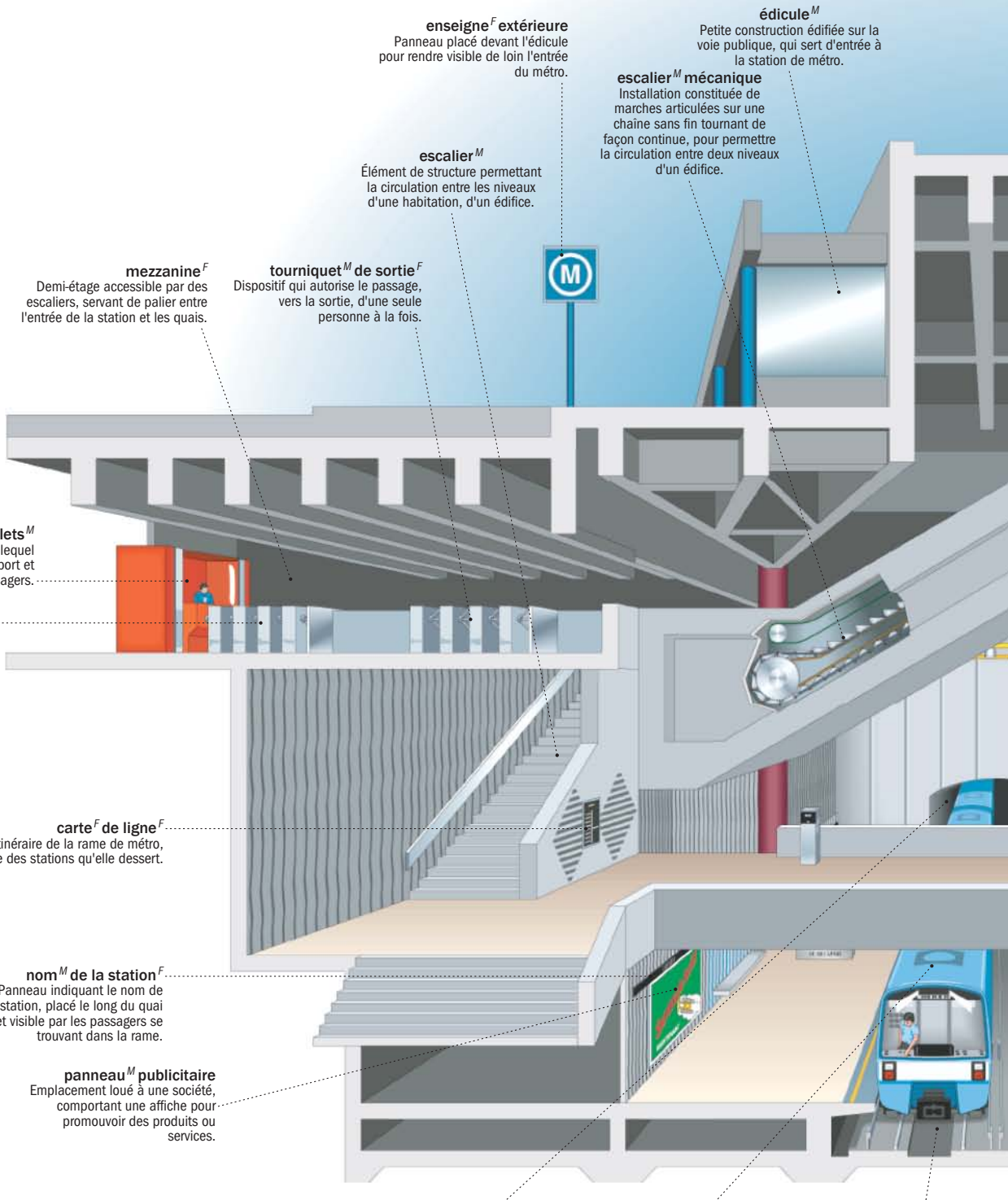
commande F de barrières F
Boîtier contenant le mécanisme qui abaisse et relève automatiquement la lisse au passage d'un train.

base F
Pied du mât fixé au sol.

chemin[M] de fer[M] métropolitain

Chemin de fer urbain, à traction électrique, circulant principalement en souterrain et destiné au transport des voyageurs avec une fréquence élevée de desserte.

station[F] de métro[M]
Ensemble des installations aménagées pour donner aux usagers un accès au métro en un lieu donné.



enseigne[F] extérieure
Panneau placé devant l'édicule pour rendre visible de loin l'entrée du métro.

édicule[M]
Petite construction édifiée sur la voie publique, qui sert d'entrée à la station de métro.

escalier[M] mécanique
Installation constituée de marches articulées sur une chaîne sans fin tournant de façon continue, pour permettre la circulation entre deux niveaux d'un édifice.

escalier[M]
Élément de structure permettant la circulation entre les niveaux d'une habitation, d'un édifice.

mezzanine[F]
Demi-étage accessible par des escaliers, servant de palier entre l'entrée de la station et les quais.

tourniquet[M] de sortie[F]
Dispositif qui autorise le passage, vers la sortie, d'une seule personne à la fois.

guichet[M] de vente[F] des billets[M]
Comptoir protégé par une vitre, derrière lequel un agent vend des titres de transport et contrôle les entrées et sorties des usagers.

tourniquet[M] d'accès[M]
Dispositif automatique qui n'autorise le passage d'un usager qu'après introduction dans une fente d'un titre de transport.

carte[F] de ligne[F]
Tableau indiquant l'itinéraire de la rame de métro, soit l'ensemble des stations qu'elle dessert.

nom[M] de la station[F]
Panneau indiquant le nom de la station, placé le long du quai et visible par les passagers se trouvant dans la rame.

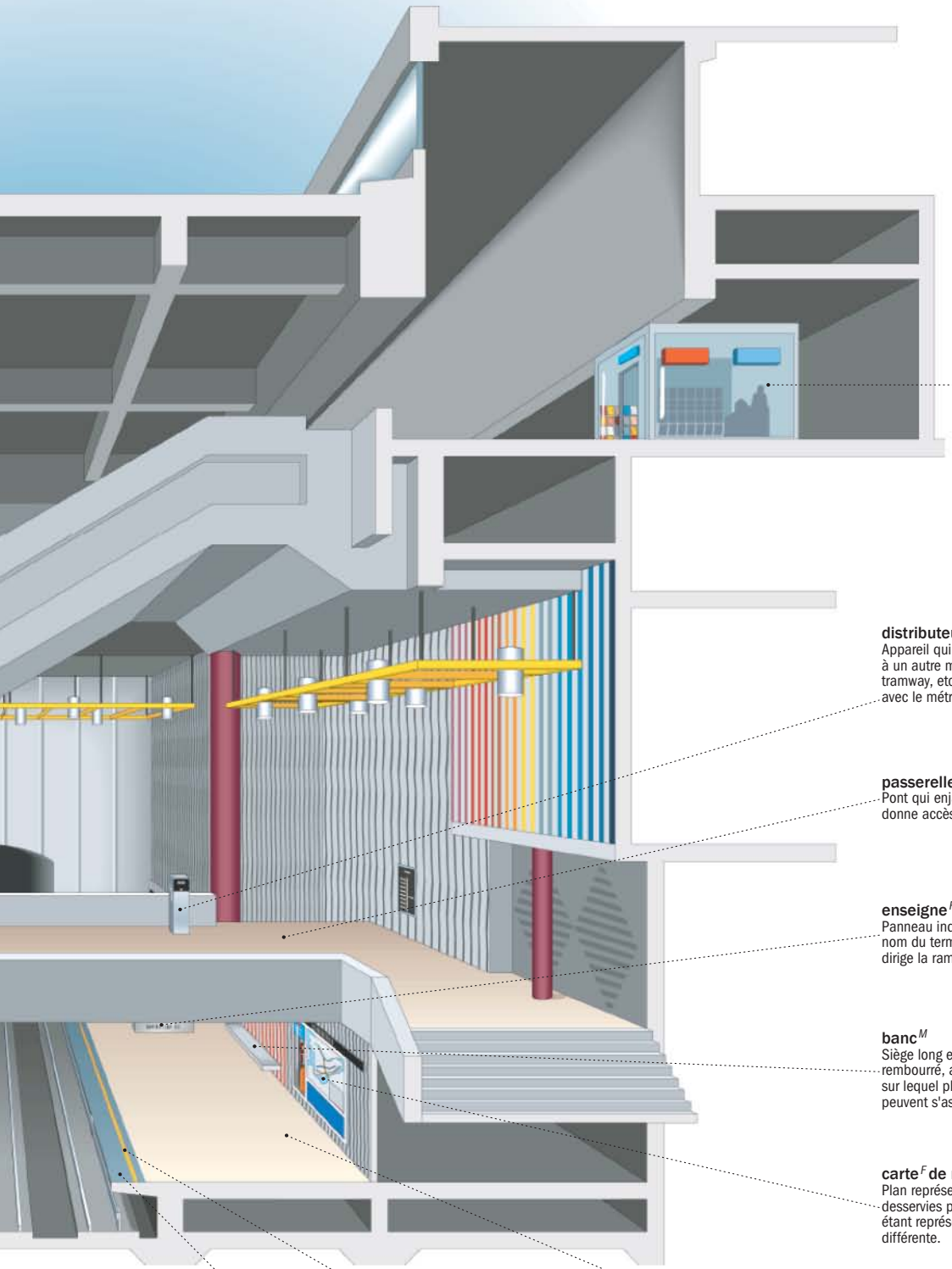
panneau[M] publicitaire
Emplacement loué à une société, comportant une affiche pour promouvoir des produits ou services.

tunnel[M]
Galerie souterraine à travers laquelle le métro se déplace d'une station à l'autre.

rame[F] de métro[M]
Ensemble des voitures entraînées par une motrice, qui forment un convoi desservant une ligne.

voie[F]
Chemin formé de rails électrifiés parallèles, sur lesquels roulent les rames.

chemin[M] de fer[M] métropolitain



kiosque[M]
Petite boutique édifiée dans les couloirs ou à l'entrée de la station, dans laquelle on vend des journaux, des friandises, etc.

distributeur[M] **de correspondances**[F]
Appareil qui délivre des billets donnant accès à un autre moyen de transport en surface (bus, tramway, etc.) dont le service est coordonné avec le métro.

passerelle[F]
Pont qui enjambe la voie et donne accès à chaque quai.

enseigne[F] **directionnelle**
Panneau indiquant aux usagers le nom du terminus vers lequel se dirige la rame.

banc[M]
Siège long et étroit, non rembourré, avec ou sans dossier, sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir.

carte[F] **de réseau**[M]
Plan représentant l'ensemble des lignes desservies par le métro, chacune d'elles étant représentée par un trait de couleur différente.

bordure[F] **de quai**[M]
Zone longeant le quai, généralement mise en évidence par une ligne de sécurité.

ligne[F] **de sécurité**[F]
Dispositif optique ou tactile servant à signaler aux voyageurs de ne pas franchir cette limite.

quai[M]
Plateforme longeant la voie, élevée au niveau du plancher des voitures, qui permet la circulation des usagers et l'accès à la rame.

chemin[M] de fer[M] métropolitain

voiture[F]
Véhicule circulant sur la piste et les rails du chemin de fer métropolitain, destiné au transport de passagers.

poste[M] **de communication**[F]
Téléphone à haut-parleur permettant de communiquer avec l'opérateur de la rame.

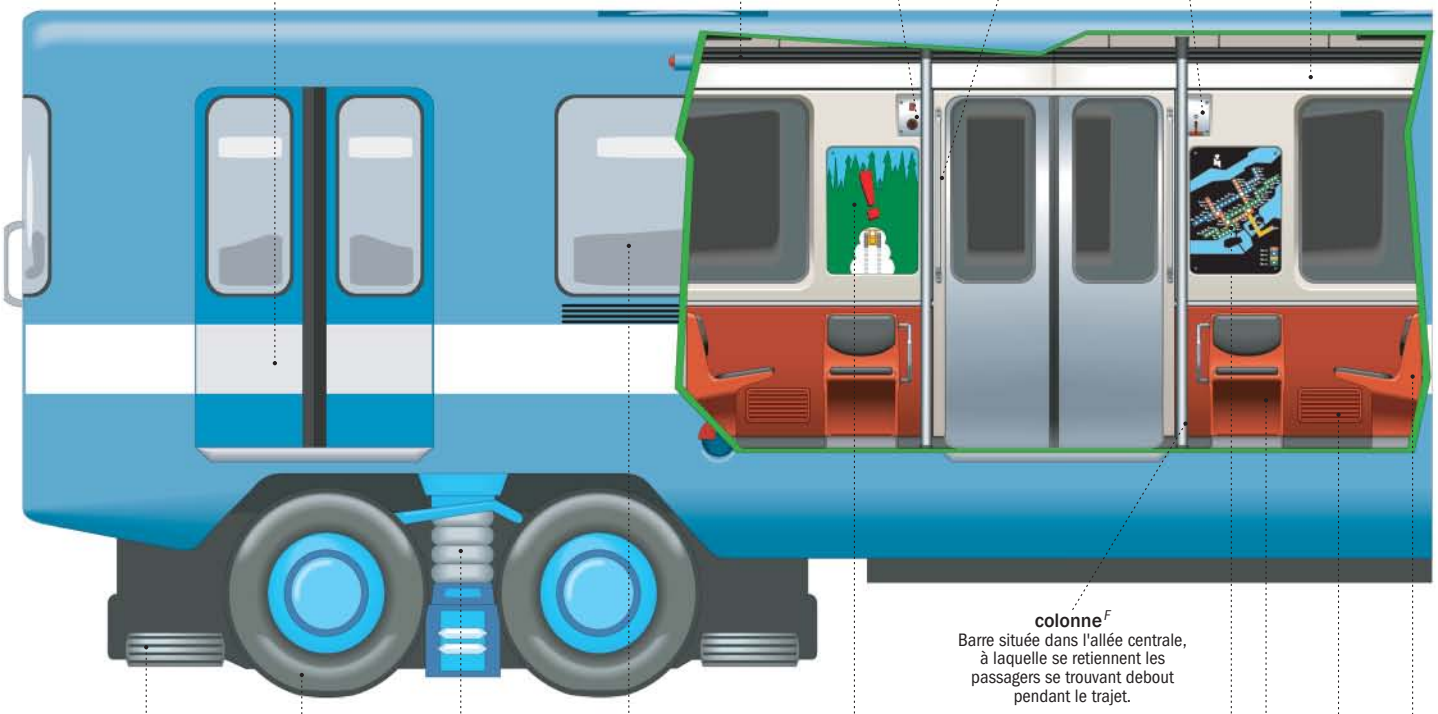
frein[M] **d'urgence**[F]
Dispositif mis à la disposition des usagers afin qu'ils demandent l'arrêt de la rame en cas d'urgence.

porte[F] **latérale**
Porte coulissante qui s'ouvre à l'arrêt de la rame pour laisser monter et descendre les passagers.

grille[F] **d'aération**[F]
Dispositif à travers lequel l'air est renouvelé dans la voiture.

poignée[F]
Dispositif fixé aux parois, auquel se retiennent les passagers debout pendant le trajet.

éclairage[M]
Ensemble des dispositifs qui permettent de diffuser de la lumière dans la voiture.



colonne[F]
Barre située dans l'allée centrale, à laquelle se retiennent les passagers se trouvant debout pendant le trajet.

pneumatique[M] **de guidage**[M]
Pneumatique monté horizontalement, qui guide le bogie en s'appuyant sur les barres de guidage.

fenêtre[F]
Baie munie d'un vitrage qui ne s'ouvre pas.

carte[F] **de réseau**[M]
Plan représentant l'ensemble des lignes desservies par le métro, chacune d'elles étant représentée par un trait de couleur différente.

suspension[F]
Dispositif qui amortit les vibrations causées par le roulement des roues sur la piste et les rails.

affiche[F] **publicitaire**
Feuille imprimée placardée sur un emplacement loué à une société pour promouvoir ses produits ou services.

siège[M] **simple**
Siège pour une seule personne.

pneumatique[M] **porteur**
Pneumatique gonflé à l'azote, qui supporte le poids de la voiture et transmet l'effort de traction.

grille[F] **de chauffage**[M]
Dispositif à travers lequel de l'air chaud est soufflé dans la voiture pour y augmenter la température ambiante.

siège[M] **double**
Banquette comportant deux places.

rame[F] **de métro**[M]
Ensemble des voitures entraînées par une motrice, qui forment un convoi desservant une ligne.

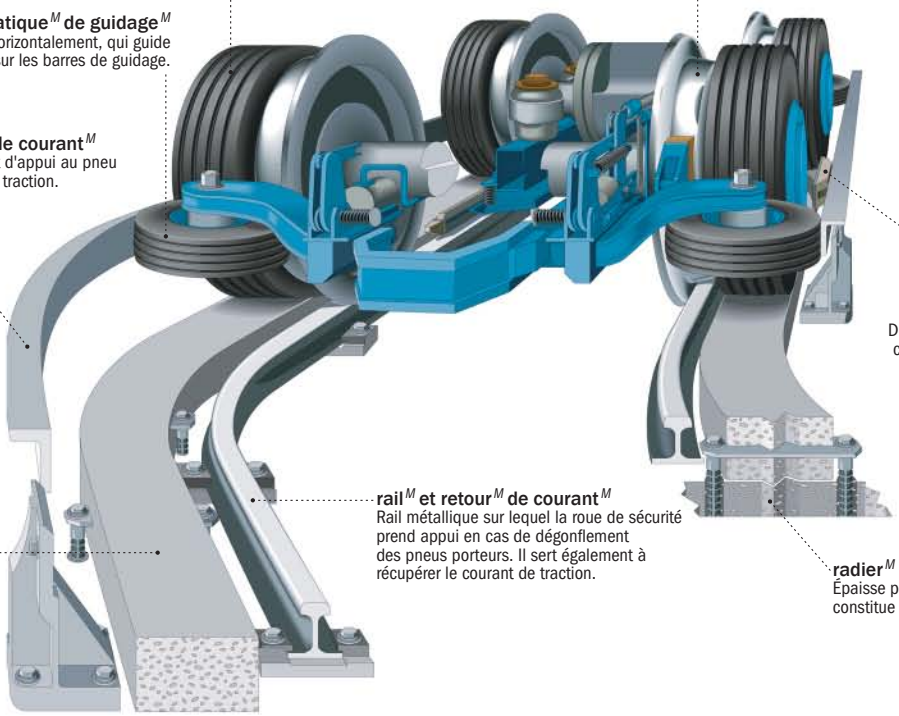
motrice[F]
Véhicule à moteur électrique, muni d'un système de freinage, qui tracte une ou plusieurs autres voitures.

remorque[F]
Voiture dépourvue de moteur, tractée par une motrice.

motrice[F]
Véhicule à moteur électrique, muni d'un système de freinage, qui tracte une ou plusieurs autres voitures.



chemin[M] de fer[M] métropolitain



roue[F] de sécurité[F]
Roue auxiliaire métallique, qui entre en contact avec la voie en cas de crevaison ou au passage d'un aiguillage.

bogie[M] et voie[F]
Les bogies des métros les plus récents sont montés sur pneumatiques, ce qui améliore l'accélération et réduit les nuisances sonores et les trépidations.

pneumatique[M] porteur
Pneumatique gonflé à l'azote, qui supporte le poids de la voiture et transmet l'effort de traction.

pneumatique[M] de guidage[M]
Pneumatique monté horizontalement, qui guide le bogie en s'appuyant sur les barres de guidage.

barre[F] de guidage[M] et de prise[F] de courant[M]
Barre métallique encadrant la voie, qui sert d'appui au pneu de guidage et fournit le courant de traction.

frotteur[M]
Dispositif permettant de capter le courant sur la barre de guidage.

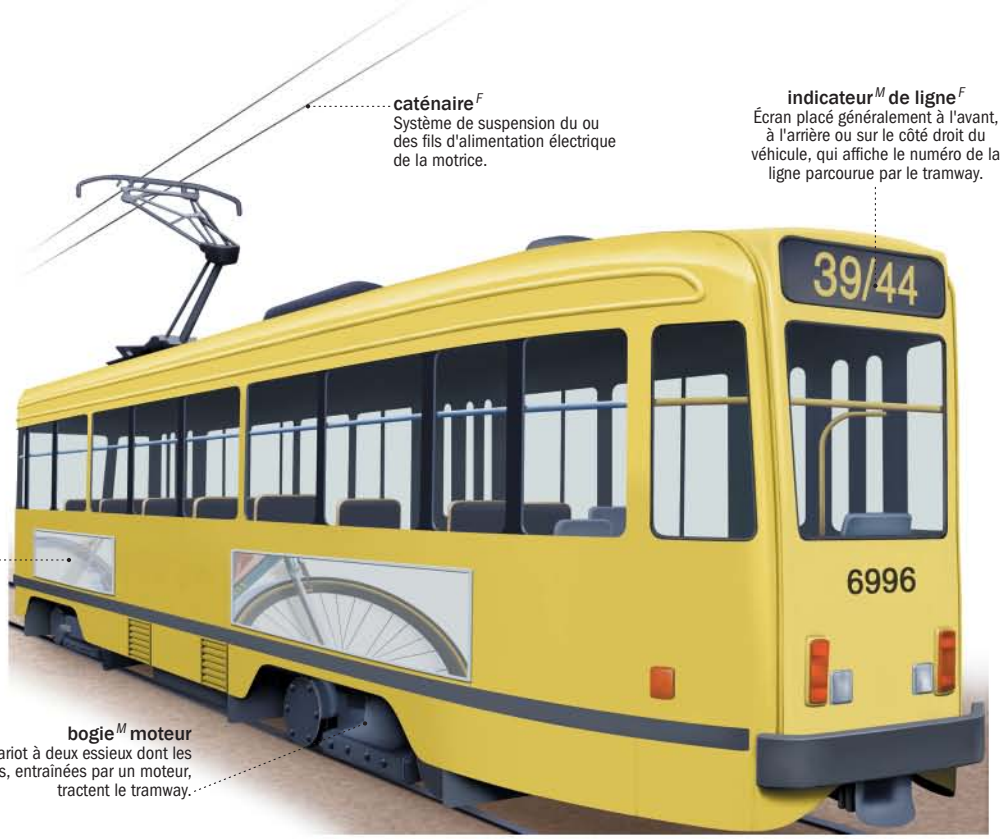
piste[F] de roulement[M]
Piste en métal ou en béton, fixée directement au radier, sur laquelle roulent les pneumatiques.

rail[M] et retour[M] de courant[M]
Rail métallique sur lequel la roue de sécurité prend appui en cas de dégonflement des pneus porteurs. Il sert également à récupérer le courant de traction.

radier[M]
Épaisse plateforme de béton qui constitue la fondation de la voie.

tramway[M]

Véhicule à moteur électrique destiné au transport urbain de voyageurs et circulant sur des rails situés sur la voie publique ou en accotement de route.



caténaire[F]
Système de suspension du ou des fils d'alimentation électrique de la motrice.

indicateur[M] de ligne[F]
Écran placé généralement à l'avant, à l'arrière ou sur le côté droit du véhicule, qui affiche le numéro de la ligne parcourue par le tramway.

pantographe[M]
Dispositif articulé monté sur le toit de la motrice, qui s'appuie sur une caténaire pour capter le courant qu'elle fournit.

affiche[F] publicitaire
Feuille imprimée placardée sur un emplacement loué à une société pour promouvoir ses produits ou services.

bogie[M] moteur
Chariot à deux essieux dont les roues, entraînées par un moteur, tractent le tramway.

port[M] maritime

Site aménagé pour le ravitaillement et la réparation des bateaux, ainsi que pour charger ou décharger des marchandises, ou encore embarquer et débarquer des passagers.

écluse[F]
Ouvrage comportant un sas dans lequel on ajuste le niveau de l'eau afin de faire circuler un bateau entre deux plans d'eau de niveaux différents.

bassin[M] **de radoub**[M]
Bassin qu'on assèche par pompage pour y inspecter, réparer, nettoyer ou peindre la coque d'un bateau.

grue[F] **à flèche**[F]
Grue pourvue d'un bras mobile, qui se déplace sur rails le long du quai et qui sert à charger et à décharger la marchandise.

porte[F]
Dispositif étanche servant à fermer un bassin.

portique[M] **de chargement**[M] **de conteneurs**[M]
Portique longeant le quai, équipé d'une poutre en porte-à-faux lui permettant de charger et décharger directement la marchandise du bateau.

terminal[M] **de vrac**[M]
Aire pourvue des installations et des équipements nécessaires au stockage, au triage et à la manutention des produits non emballés (minerais, charbon, etc.).

quai[M]
Ouvrage servant à l'accostage des bateaux et aménagé pour l'embarquement et le débarquement de passagers ou de marchandises.

hangar[M] **de transit**[M]
Entrepôt situé près du quai, destiné au stockage temporaire de marchandises.

entrepôt[M] **frigorifique**
Bâtiment isolé thermiquement et pourvu d'un système de refroidissement de la température permettant la conservation de denrées périssables.

phare[M]
Tour élevée, équipée à son sommet d'une puissante source lumineuse, servant à guider les navires.

terminal[M] **pétrolier**
Aire pourvue des installations et des équipements nécessaires au stockage et au pompage des produits pétroliers.

pétrolier[M]
Navire pourvu de citernes pour le transport de produits pétroliers liquides.

transbordeur[M]**; traversier**[M]
Navire conçu pour le transport de véhicules avec leur chargement et leurs passagers.

gare[F] **maritime**
Ensemble d'installations servant à l'embarquement et au débarquement des voyageurs.



silos[M]
Réservoirs de forte capacité, généralement cylindriques, destinés au stockage de produits en vrac, notamment des céréales.

terminal[M] **à céréales**[F]
Aire pourvue des installations et des équipements nécessaires au stockage, au triage et à la manutention des céréales.

grue[F] **sur ponton**[M]
Grue à flèche placée sur une plateforme flottante lui permettant de se déplacer sur l'eau, souvent utilisée pour porter de lourdes charges.

bassin[M]
Vaste enceinte limitée par des quais où les bateaux effectuent les manœuvres nécessaires à l'accostage.

navire[M] **porte-conteneurs**[M]
Navire conçu pour le transport de marchandises en conteneurs, qu'on dispose en cale et sur le pont.

rampe[F] **de quai**[M]
Plan incliné aménagé dans le quai pour atteindre le niveau du bassin.

portique[M]
Appareil de levage formé d'une poutre et de montants, se déplaçant sur des rails, conçu pour la manipulation des conteneurs.

terminal[M] **à conteneurs**[M]
Aire pourvue des installations et des équipements nécessaires au stockage, au triage et à la manutention des conteneurs.

voie[F] **ferrée bord**[M] **à quai**[M]
Voie ferrée débouchant sur un quai, permettant de transborder les conteneurs directement d'un navire à un wagon ou inversement.

transport[M] **routier**
Transport de marchandises réalisé par camions sur le réseau routier.

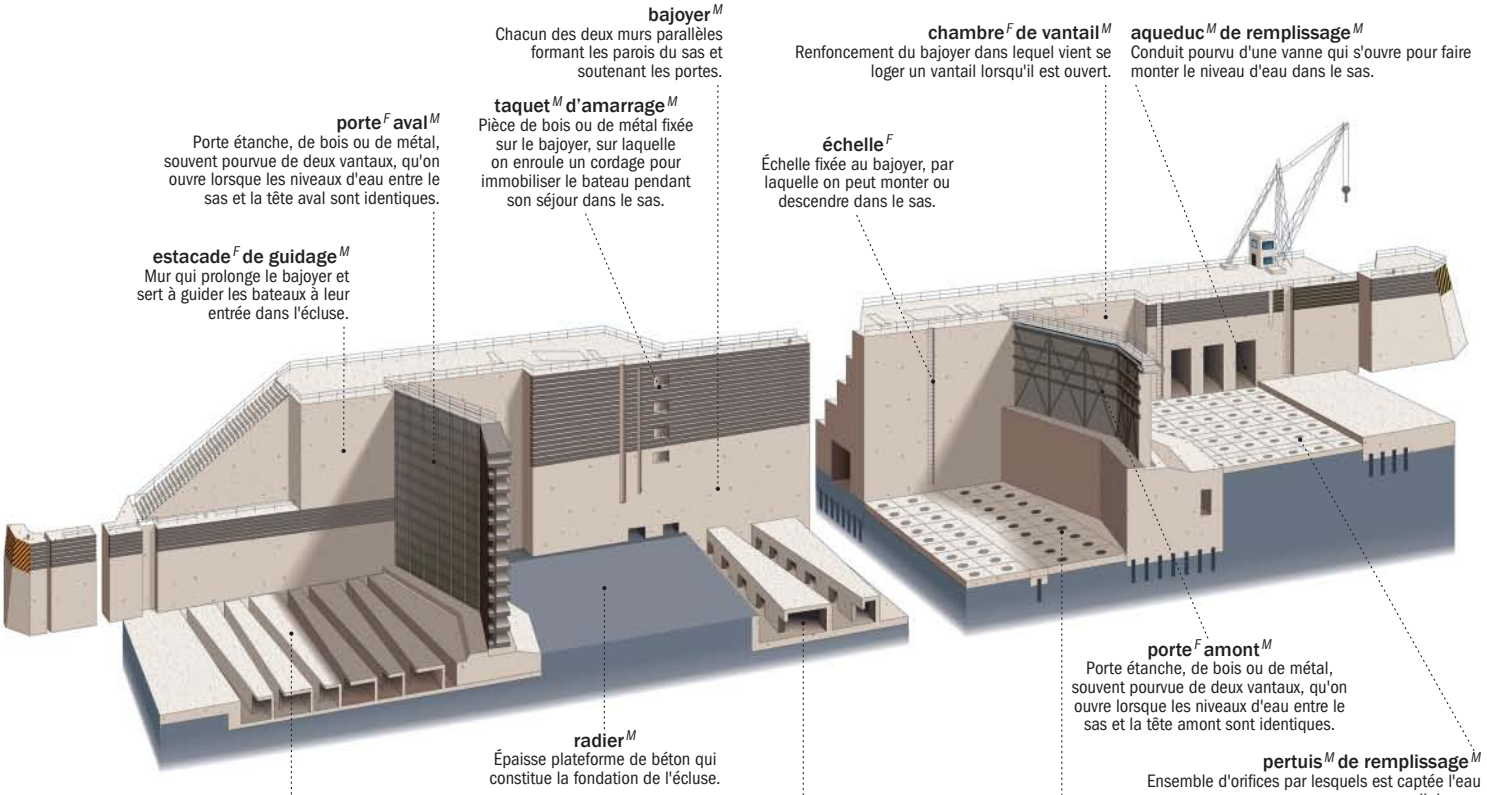
bâtiment[M] **administratif**
Bâtiment où travaillent les employés chargés de la gestion des activités du port.

parking[M]**; stationnement**[M]
Parc aménagé pour y garer des véhicules.

bureau[M] **des douanes**[F]
Édifice où est contrôlé le passage des marchandises importées ou exportées et où sont perçus les droits relatifs à celles-ci.

écluse[F]

Ouvrage comportant un sas dans lequel on ajuste le niveau de l'eau afin de faire circuler un bateau entre deux plans d'eau de niveaux différents.



bajoyer[M]
Chacun des deux murs parallèles formant les parois du sas et soutenant les portes.

chambre[F] **de vantail**[M]
Renfoncement du bajoyer dans lequel vient se loger un vantail lorsqu'il est ouvert.

aqueduc[M] **de remplissage**[M]
Conduit pourvu d'une vanne qui s'ouvre pour faire monter le niveau d'eau dans le sas.

porte[F] **aval**[M]
Porte étanche, de bois ou de métal, souvent pourvue de deux vantaux, qu'on ouvre lorsque les niveaux d'eau entre le sas et la tête aval sont identiques.

taquet[M] **d'amarrage**[M]
Pièce de bois ou de métal fixée sur le bajoyer, sur laquelle on enroule un cordage pour immobiliser le bateau pendant son séjour dans le sas.

échelle[F]
Échelle fixée au bajoyer, par laquelle on peut monter ou descendre dans le sas.

estacade[F] **de guidage**[M]
Mur qui prolonge le bajoyer et sert à guider les bateaux à leur entrée dans l'écluse.

porte[F] **amont**[M]
Porte étanche, de bois ou de métal, souvent pourvue de deux vantaux, qu'on ouvre lorsque les niveaux d'eau entre le sas et la tête amont sont identiques.

pertuis[M] **de remplissage**[M]
Ensemble d'orifices par lesquels est captée l'eau pour remplir le sas.

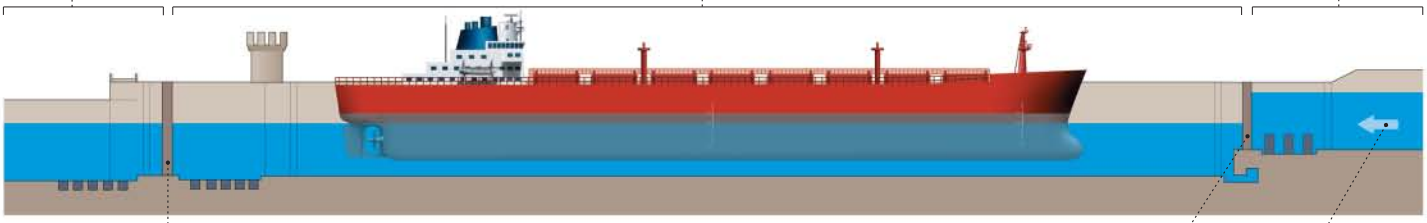
radier[M]
Épaisse plateforme de béton qui constitue la fondation de l'écluse.

aqueduc[M] **de vidange**[F]
Conduit par lequel l'eau est évacuée du côté aval lorsqu'on fait descendre son niveau dans le sas.

système[M] **de remplissage**[M] **et de vidange**[F]
Ensemble formé d'un conduit muni de vannes, longeant le bajoyer, et de conduits transversaux placés sur le radier. Ce système fait monter ou descendre le niveau d'eau dans l'écluse.

pertuis[M] **de remplissage**[M] **et de vidange**[F]
Ensemble d'orifices où jaillit l'eau pour remplir le sas ou d'où elle sort pour le vider.

écluse[F] **: vue**[F] **latérale**



tête[F] **aval**[M]
Partie de l'écluse placée après le sas, dans le sens du courant.

sas[M]
Partie centrale de l'écluse, où le niveau de l'eau est abaissé ou relevé suivant le sens de circulation du bateau.

tête[F] **amont**[M]
Partie de l'écluse placée avant le sas, dans le sens du courant.

porte[F] **aval**[M]
Porte étanche, de bois ou de métal, souvent pourvue de deux vantaux, qu'on ouvre lorsque les niveaux d'eau entre le sas et la tête aval sont identiques.

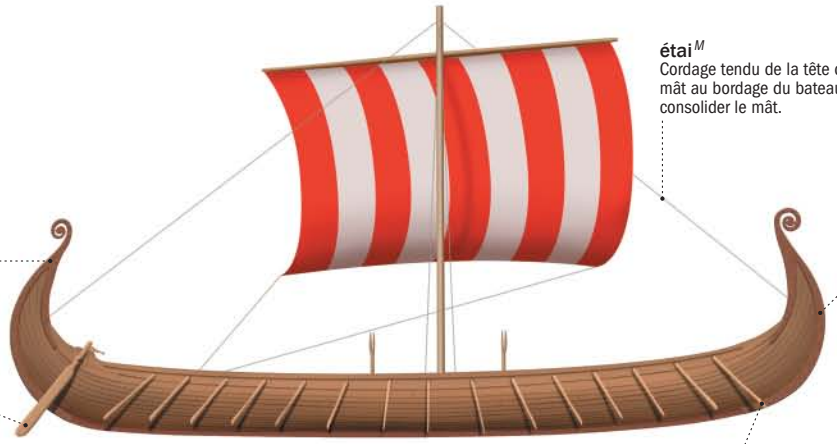
porte[F] **amont**[M]
Porte étanche, de bois ou de métal, souvent pourvue de deux vantaux, qu'on ouvre lorsque les niveaux d'eau entre le sas et la tête amont sont identiques.

courant[M]
Déplacement naturel de l'eau qui s'écoule suivant la pente, du haut (amont) vers le bas (aval).

embarcations[F] anciennes

Au cours de l'histoire, la navigation a joué un rôle clé dans la découverte et la conquête de nouvelles terres ainsi que dans le développement du commerce.

drakkar[M]
Bateau à voile carrée et à rames, utilisé par les Vikings au Moyen Âge et dont la poupe et la proue étaient généralement sculptées.



étai[M]
Cordage tendu de la tête du mât au bordage du bateau pour consolider le mât.

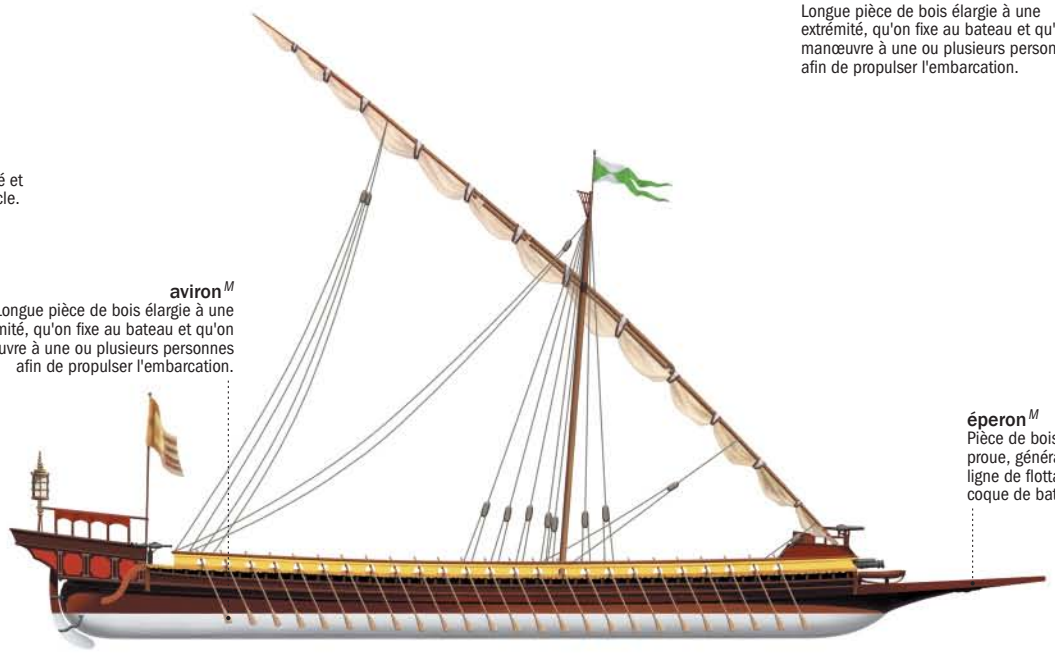
poupe[F]
Partie arrière d'un bateau.

étrave[F]
Solide pièce saillante servant à renforcer la proue du bateau.

aviron[M] **de queue**[F]
Aviron placé à l'arrière d'un bateau et servant de gouvernail.

aviron[M]
Longue pièce de bois élargie à une extrémité, qu'on fixe au bateau et qu'on manœuvre à une ou plusieurs personnes afin de propulser l'embarcation.

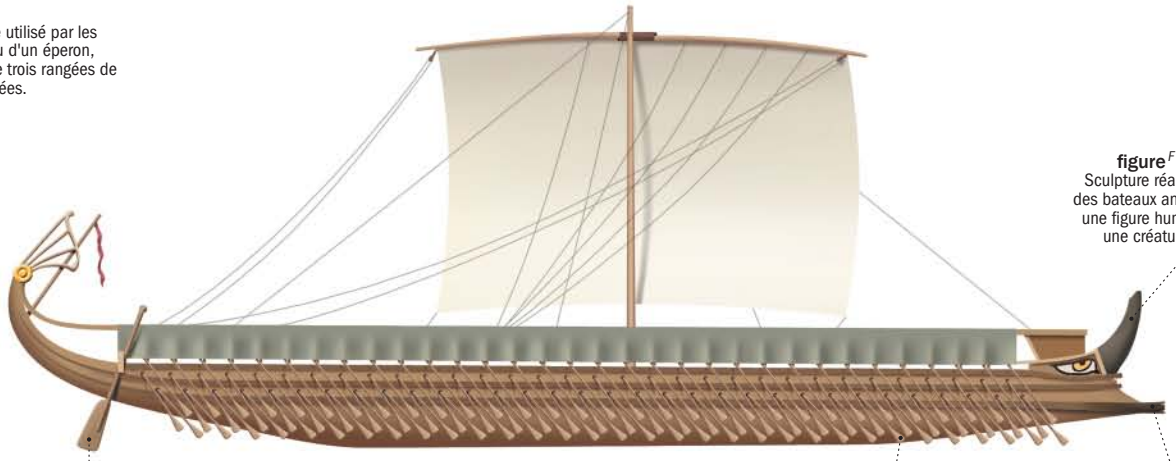
galère[F]
Bateau de guerre à voile et à rames en usage dès l'Antiquité et disparu seulement au 18e siècle.



aviron[M]
Longue pièce de bois élargie à une extrémité, qu'on fixe au bateau et qu'on manœuvre à une ou plusieurs personnes afin de propulser l'embarcation.

éperon[M]
Pièce de bois saillante placée sur la proue, généralement au niveau de la ligne de flottaison, servant à percer la coque de bateaux ennemis.

trirème[F]
Navire de guerre utilisé par les Romains, pourvu d'un éperon, d'une voile et de trois rangées de rames superposées.



figure[F] **de proue**[F]
Sculpture réalisée sur la proue des bateaux anciens, symbolisant une figure humaine, un dieu ou une créature fantastique.

aviron[M] **de queue**[F]
Aviron placé à l'arrière d'un bateau et servant de gouvernail.

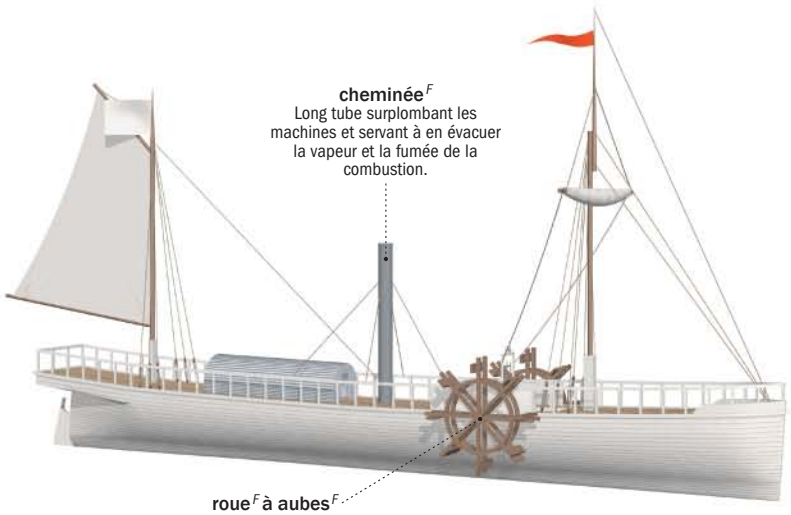
aviron[M]
Longue pièce de bois élargie à une extrémité, qu'on fixe au bateau et qu'on manœuvre à une ou plusieurs personnes afin de propulser l'embarcation.

éperon[M]
Pièce de bois saillante placée sur la proue, généralement au niveau de la ligne de flottaison, servant à percer la coque de bateaux ennemis.

embarcations[F] anciennes

cheminée[F]
Long tube surplombant les machines et servant à en évacuer la vapeur et la fumée de la combustion.

bateau[M] **à vapeur**[F] **à roues**[F] **latérales**
Bateau en usage au 19e siècle, propulsé par une machine à vapeur faisant tourner deux roues à aubes.



roue[F] **à aubes**[F]
Roue entraînée par une machine à vapeur et munie de palettes (aubes) lui permettant de propulser le bateau sur l'eau.

galion[M]
Grand navire de guerre à voiles utilisé par les Espagnols aux 17e et 18e siècles pour le commerce avec les colonies.

caravelle[F]
Navire rapide utilisé surtout aux 15e et 16e siècles pour des expéditions et disposant de trois ou quatre mâts.



embarcations[F] traditionnelles

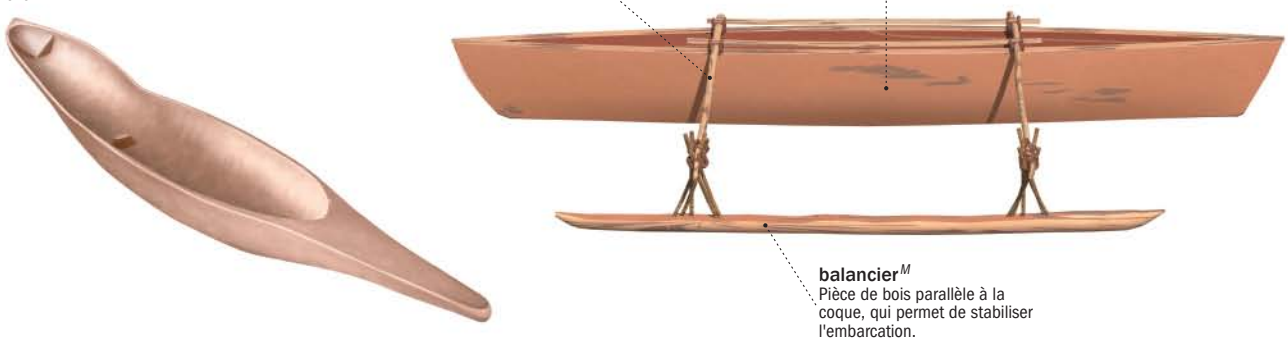
Embarcations caractéristiques de diverses régions depuis plusieurs générations, utilisées comme moyen de transport, pour la pêche, le commerce ou le tourisme.

pirogue[F] **à balancier**[M]
Pirogue dont la stabilité est améliorée par l'ajout d'un ou parfois de deux balanciers.

pirogue[F] **monoxyle**
Embarcation légère d'Afrique et d'Océanie, faite d'une seule pièce de bois et propulsée à la pagaie ou à la voile.

bras[M] **de balancier**[M]
Chacune des tiges de bois qui relient le balancier à la coque.

coque[F]
Structure du bateau formant une enveloppe étanche.



balancier[M]
Pièce de bois parallèle à la coque, qui permet de stabiliser l'embarcation.

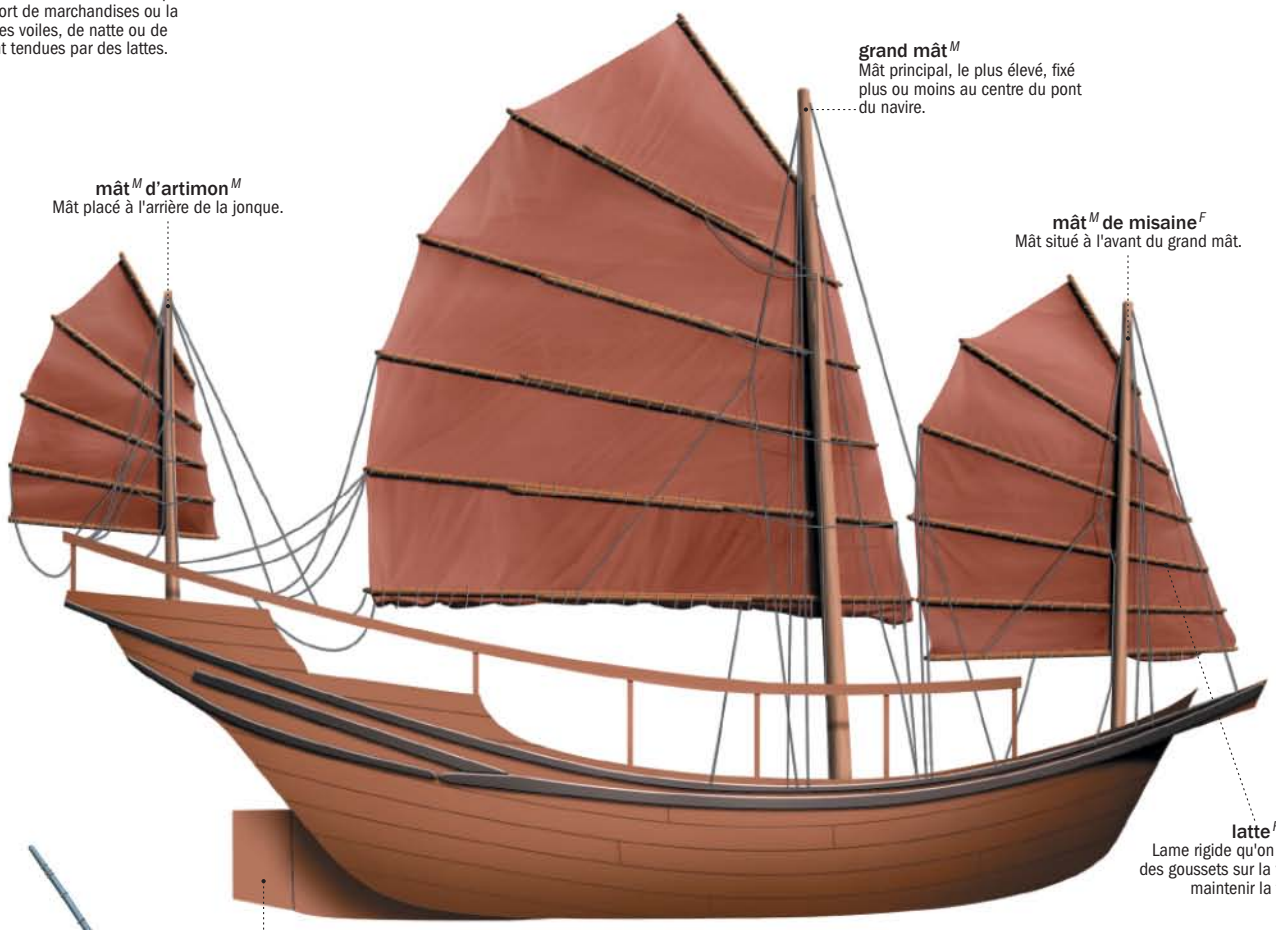
embarcations[F] traditionnelles

jonque[F]
Bateau utilisé en Extrême-Orient pour le transport de marchandises ou la pêche. Ses voiles, de natte ou de toile, sont tendues par des lattes.

grand mât[M]
Mât principal, le plus élevé, fixé plus ou moins au centre du pont du navire.

mât[M] **d'artimon**[M]
Mât placé à l'arrière de la jonque.

mât[M] **de misaine**[F]
Mât situé à l'avant du grand mât.



latte[F]
Lame rigide qu'on insère dans des goussets sur la voile afin d'en maintenir la forme.

gouvernail[M]
Dispositif immergé comportant une surface plane, orientable, solidaire d'un axe vertical, dont le pivotement sert à diriger le bateau.

aviron[M]
Longue pièce de bois élargie à une extrémité, qu'on fixe au bateau et qu'on manœuvre à une ou plusieurs personnes afin de propulser l'embarcation.

ornement[M] **de proue**[F]
La proue en fer est caractéristique des gondoles : elle symbolise le bonnet pointu du doge et les quartiers de Venise.

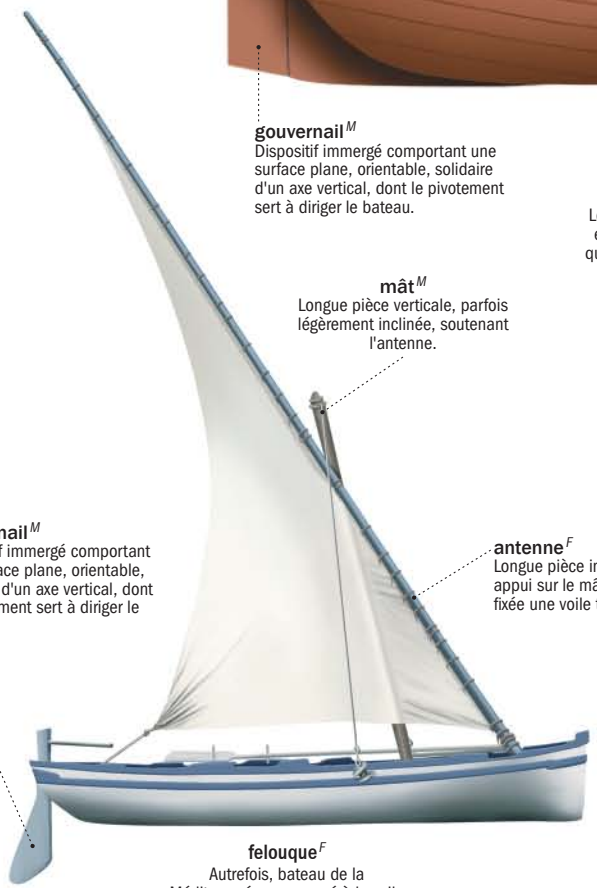


gondole[F]
Embarcation vénitienne dirigée au moyen d'un aviron, caractérisée par des extrémités relevées et recourbées.

mât[M]
Longue pièce verticale, parfois légèrement inclinée, soutenant l'antenne.

gouvernail[M]
Dispositif immergé comportant une surface plane, orientable, solidaire d'un axe vertical, dont le pivotement sert à diriger le bateau.

antenne[F]
Longue pièce inclinée qui prend appui sur le mât et à laquelle est fixée une voile triangulaire.



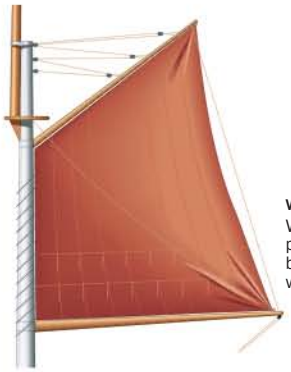
felouque[F]
Autrefois, bateau de la Méditerranée manœuvré à la voile ou à l'aviron, qui subsiste encore aujourd'hui sur le Nil.



canoë[M]**; canot**[M]
Embarcation autochtone d'Amérique du Nord, légère, se manœuvrant à la pagaie et pouvant transporter des personnes et des charges.

exemples[M] de voiles[F]

Voiles : assemblage de pièces de tissu résistant, montés sur un mât, formant une surface capable de faire avancer un bateau sous l'action du vent.



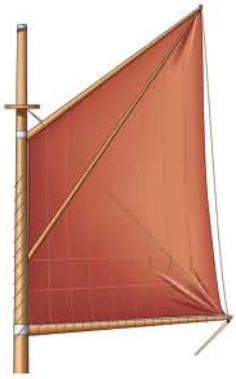
voile[F] à corne[F]
Voile trapézoïdale entièrement placée en arrière du mât, dont le bord supérieur est soutenu par une vergue oblique, appelée corne.



voile[F] bermudienne
Voile triangulaire, aussi appelée voile Marconi, dont le plus grand côté est soutenu directement par un mât très allongé et la base par une pièce de bois, appelée bôme.



voile[F] au tiers[M]
Voile trapézoïdale soutenue par une vergue dont l'articulation au mât est placée au tiers de la voile et non au centre.



voile[F] à livarde[F]
Voile trapézoïdale entièrement placée en arrière du mât, maintenue en diagonale par une longue vergue, appelée livarde, articulée sur le bas du mât.



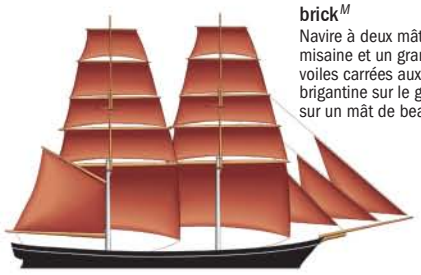
voile[F] latine
Voile triangulaire soutenue par une longue vergue oblique, appelée antenne, hissée au mât par son milieu.



voile[F] carrée
Voile trapézoïdale suspendue à une vergue hissée au mât par son milieu.

exemples[M] de gréements[M]

Gréements : ensemble des voiles de types différents qui caractérise les voiliers et les distingue les uns des autres.



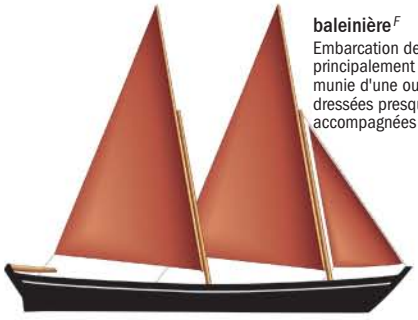
brick[M]
Navire à deux mâts, soit un mât de misaine et un grand mât, garnis de voiles carrées auxquelles s'ajoutent une brigantine sur le grand mât et trois focs sur un mât de beaupré.



ketch[M]
Voilier de plaisance à deux mâts, soit un grand mât et un mât d'artimon placé en avant de la barre du gouvernail, ce qui le distingue du cotre.



brigantin[M]
Navire à deux mâts, de plus faible tonnage que le brick et de gréement différent.



baleinière[F]
Embarcation de pêche manœuvrée principalement à l'aviron, mais parfois munie d'une ou deux voiles au tiers dressées presque à la verticale, accompagnées d'un foc.



goélette[F]
Navire à deux mâts, soit un mât de misaine et un grand mât, garnis de voiles à cornes et de flèches, auxquelles s'ajoutent des focs et parfois une voile d'étai.



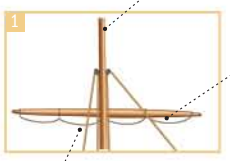
cotre[M] Marconi
Bateau de pêche à grand mât garni d'une voile à corne ou bermudienne et de deux focs, portant un petit mât supplémentaire derrière la barre de gouvernail.

quatre-mâts[M] barque[F]

Voilier à quatre mâts garnis de voiles carrées, excepté le mât d'artimon qui porte une voile à corne.

mâture[F] et gréement[M]
Mâture : ensemble des mâts, vergues, cordages et autres équipements mobiles caractéristiques d'un voilier, qui soutiennent et manœuvrent le gréement.

fusée[F]
Extrémité supérieure effilée d'un mât.



vergue[F]
Longue pièce prenant appui sur un mât et servant à maintenir la bordure d'une voile.

marchepied[M]
Cordage suspendu sous toute la longueur d'une vergue, sur lequel se déplacent les matelots pour manipuler les voiles.

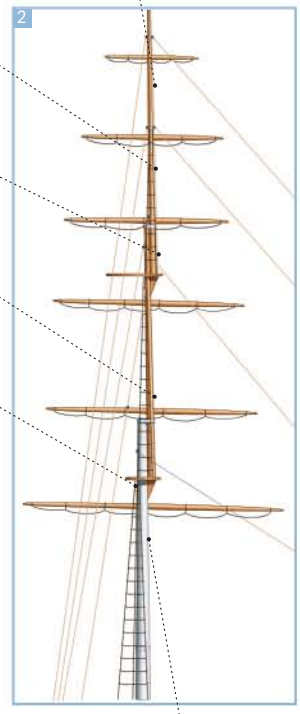
mât[M] de cacatois[M]
Mât situé au-dessus du mât de perroquet et portant un cacatois.

mât[M] de perroquet[M]
Mât placé au-dessus du mât de hune et portant un perroquet.

ton[M] de mât[M]
Extrémité supérieure d'un mât, parfois doublée par la partie inférieure du mât qui la surmonte, où sont fixés les étais et les haubans.

mât[M] de hune[F]
Mât placé immédiatement au-dessus d'un bas-mât et portant un hunier.

hune[F]
Plateforme située sur la partie supérieure d'un bas-mât et qui sert de relais au service du gréement supérieur.



bas-mât[M]
Section inférieure d'un mât, solide et de gros diamètre, soutenant les sections supérieures.

grand mât[M] avant
Un des mâts principaux du navire, le plus proche du centre de gravité.

grand mât[M] arrière
Un des mâts principaux du navire, placé derrière le grand mât avant, entre le centre de gravité du navire et son gouvernail.

mât[M] de misaine[F]
Mât situé à l'avant du grand mât.

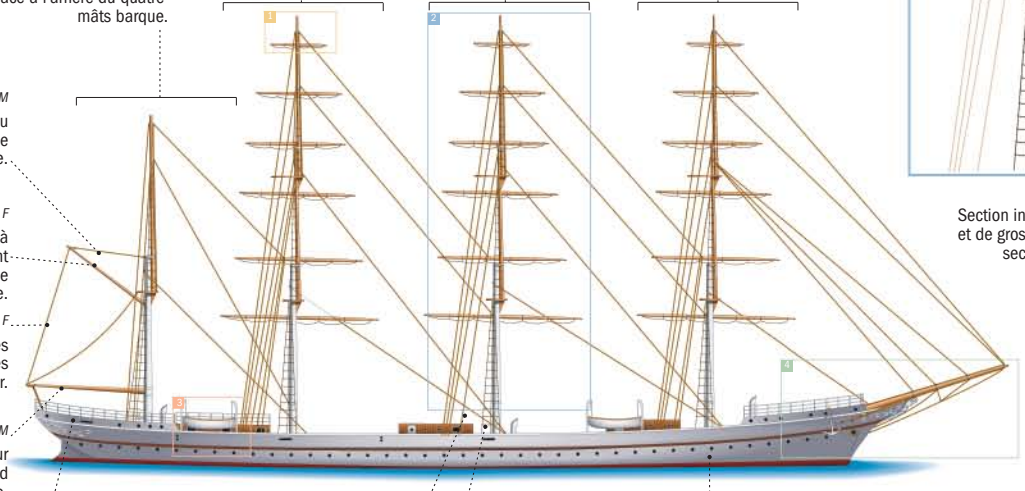
mât[M] d'artimon[M]
Mât placé à l'arrière du quatre-mâts barque.

martinet[M]
Cordage qui sert à tenir plus ou moins appliquée la corne d'une voile.

corne[F]
Vergue oblique prenant appui à l'arrière d'un mât et soutenant la partie supérieure d'une voile à corne.

balancine[F]
Cordage qui relie deux vergues d'une voile et qui sert à les manœuvrer.

gui[M]
Vergue horizontale articulée sur un mât, servant à tendre le bord inférieur d'une voile.



dunette[F]
Construction établie au-dessus du pont arrière, sur toute sa largeur, abritant des compartiments généralement réservés aux officiers.

galhauban[M]
Long cordage tendu entre un mât et le pont afin d'assujettir et de soutenir le mât par le travers et vers l'arrière.

hauban[M]
Gros cordage tendu entre un mât et le flanc du navire afin d'assujettir et de soutenir le mât latéralement.

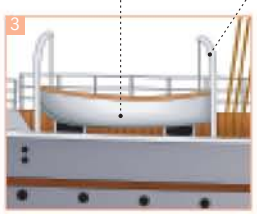
bord[M]
Chacun des deux côtés du navire.

étai[M]
Cordage tendu entre un mât et un autre point de la mâture, afin d'assujettir et de soutenir le mât par l'avant.

draille[F]
Étai soutenant une voile d'étai ou un foc.

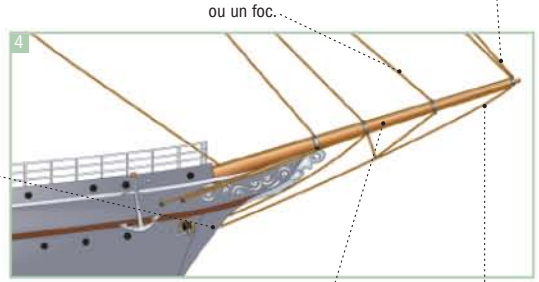
canot[M] de sauvetage[M]
Embarcation servant au transport des passagers et des membres d'équipage en cas de naufrage.

bossoir[M]
Potence débordant de la coque et servant à suspendre, hisser à bord ou mettre à l'eau une embarcation.



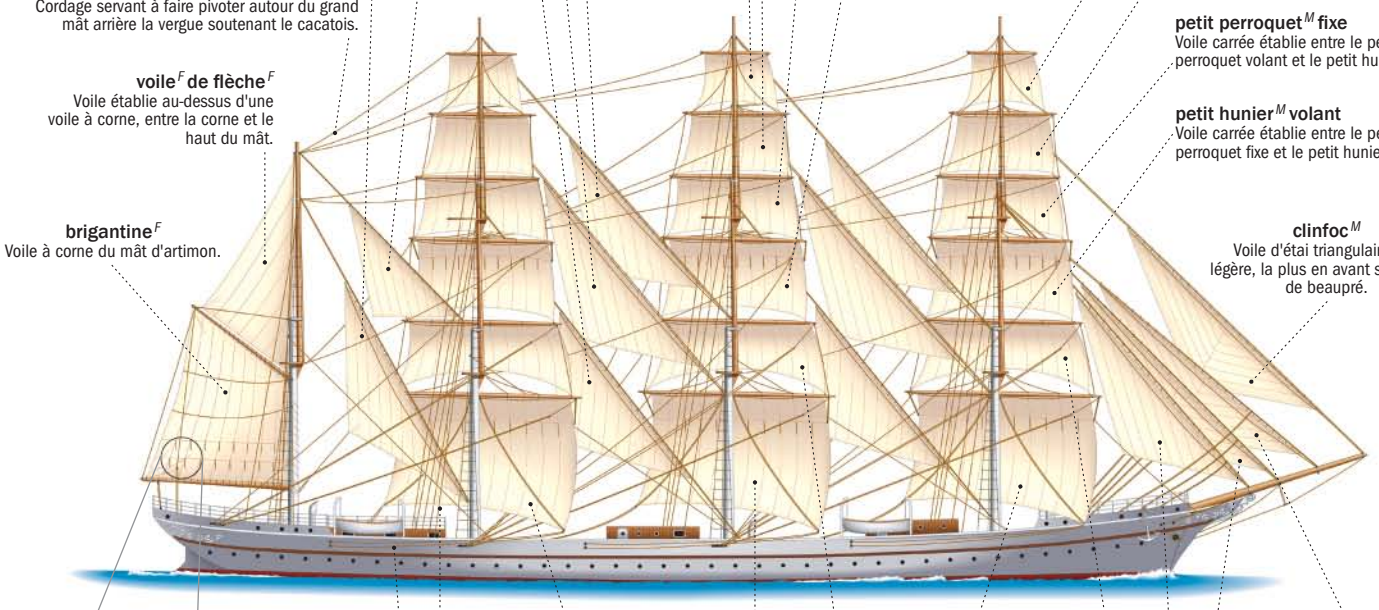
pavois[M]
Partie de la coque qui dépasse le niveau du pont pour le protéger des vagues et servir de garde-corps.

étrave[F]
Solide pièce saillante servant à renforcer la proue du bateau.



mât[M] de beaupré[M]
Mât prolongeant l'étrave presque à l'horizontale, permettant d'ajouter des focs à l'avant du navire.

martingale[F]
Cordage qui sert à équilibrer vers le bas les efforts exercés par les étais et les drailles sur le mât de beaupré.



voilure[F]
Ensemble des voiles d'un voilier, établies sur le mât de beaupré, le mât de misaine, les grands mâts et le mât d'artimon, mais aussi entre ces mâts.

voile[F] **d'étai**[M] **de grand cacatois**[M] **arrière**
Voile triangulaire établie sur l'étai soutenant le mât de cacatois arrière.

voile[F] **d'étai**[M] **de grand perroquet**[M] **arrière**
Voile triangulaire établie sur l'étai soutenant le mât de perroquet arrière.

grand cacatois[M] **avant**
Petite voile carrée se trouvant au sommet du grand mât dont elle surmonte le grand perroquet.

grand-voile[F] **d'étai**[M] **arrière**
Voile triangulaire établie sur l'étai soutenant le mât de hune arrière.

grand perroquet[M] **volant avant**
Voile carrée établie sous le grand cacatois avant.

voile[F] **d'étai**[M] **de flèche**[F]
Voile triangulaire la plus élevée parmi les voiles établies entre le mât d'artimon et le grand mât arrière.

grand perroquet[M] **fixe avant**
Voile carrée établie entre le grand perroquet volant avant et le grand hunier volant avant.

petit cacatois[M]
Petite voile carrée se trouvant au sommet du mât de misaine dont elle surmonte le petit perroquet.

marquise[F]
Voile triangulaire établie sous la voile d'étai de flèche.

grand hunier[M] **volant avant**
Voile carrée établie entre le grand perroquet fixe avant et le grand hunier fixe avant.

petit perroquet[M] **volant**
Voile carrée établie sous le petit cacatois.

bras[M] **de grand cacatois**[M] **arrière**
Cordage servant à faire pivoter autour du grand mât arrière la vergue soutenant le cacatois.

petit perroquet[M] **fixe**
Voile carrée établie entre le petit perroquet volant et le petit hunier volant.

voile[F] **de flèche**[F]
Voile établie au-dessus d'une voile à corne, entre la corne et le haut du mât.

petit hunier[M] **volant**
Voile carrée établie entre le petit perroquet fixe et le petit hunier fixe.

brigantine[F]
Voile à corne du mât d'artimon.

clinfoc[M]
Voile d'étai triangulaire très légère, la plus en avant sur le mât de beaupré.

grand-voile[F] **arrière**
Voile carrée la plus basse portée par le grand mât arrière.

misaine[F]
Voile carrée la plus basse portée par le mât de misaine.

grand foc[M]
Voile d'étai triangulaire placée entre le clinfoc et le faux foc.

grand-voile[F] **avant**
Voile carrée la plus basse portée par le grand mât avant.

grand hunier[M] **fixe avant**
Voile carrée établie au-dessus de la grand-voile avant.

faux foc[M]
Voile d'étai triangulaire placée entre le grand foc et le petit foc.

drisse[F]
Cordage servant à hisser une voile ou une vergue.

petit hunier[M] **fixe**
Voile carrée établie au-dessus de la misaine.

petit foc[M]
Voile d'étai triangulaire très lourde, la plus en arrière sur le mât de beaupré.

bande[F] **de ris**[M]
Renfort en toile horizontal, le long duquel on replie une partie de la voile pour en diminuer la surface.

écoute[F]
Cordage passant par l'angle inférieur d'une voile et servant à l'orienter par rapport à la direction du vent.

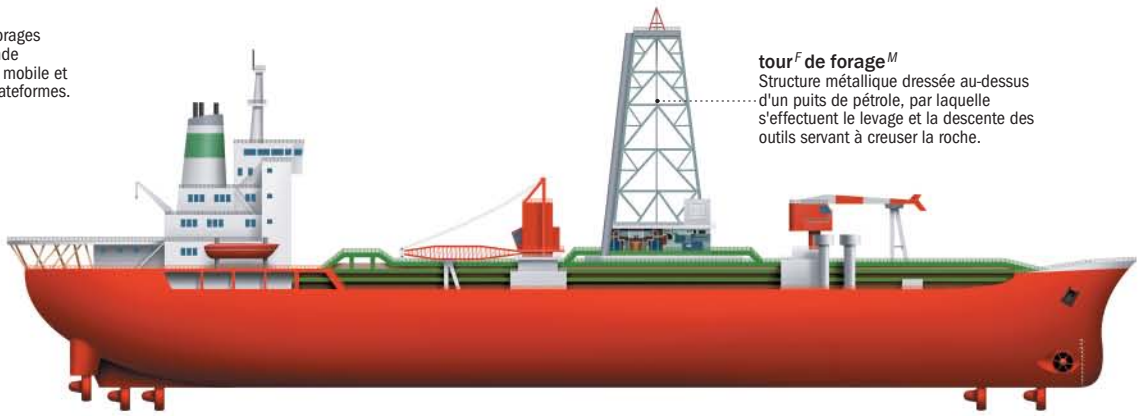
garcette[F] **de ris**[M]
Court filin fixé tout au long de la bande de ris, de chaque côté de la voile, et servant à en attacher la partie repliée.

exemples[M] de bateaux[M] et d'embarcations[F]

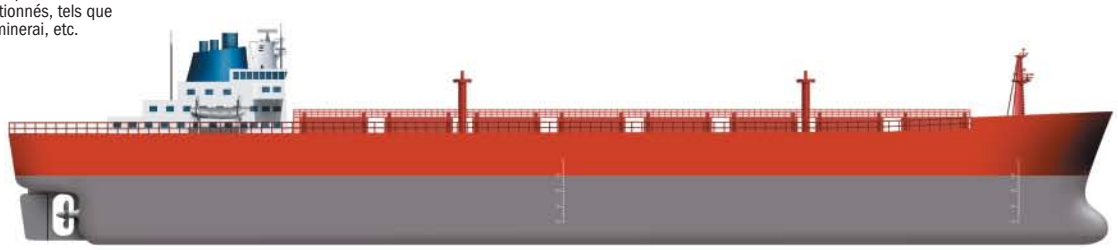
Bateaux et embarcations : bâtiments flottants destinés à l'exploration sous-marine et au transport sur l'eau de passagers ou de marchandises.

navire[M] de forage[M]
Navire conçu pour les forages pétroliers en eau profonde (1 000 m et plus), plus mobile et moins stable que les plateformes.

tour[F] de forage[M]
Structure métallique dressée au-dessus d'un puits de pétrole, par laquelle s'effectuent le levage et la descente des outils servant à creuser la roche.



vraquier[M]
Navire conçu pour le transport de produits secs non conditionnés, tels que le grain, le charbon, le minerai, etc.



navire[M] porte-conteneurs[M]
Navire conçu pour le transport de marchandises en conteneurs, qu'on dispose en cale et sur le pont.

radar[M]
Dispositif de détection qui émet des ondes électromagnétiques et en reçoit l'écho, servant ainsi à éviter les collisions et à manœuvrer en visibilité réduite.

cheminée[F]
Long tube surplombant les machines et servant à en évacuer la vapeur et la fumée de la combustion.

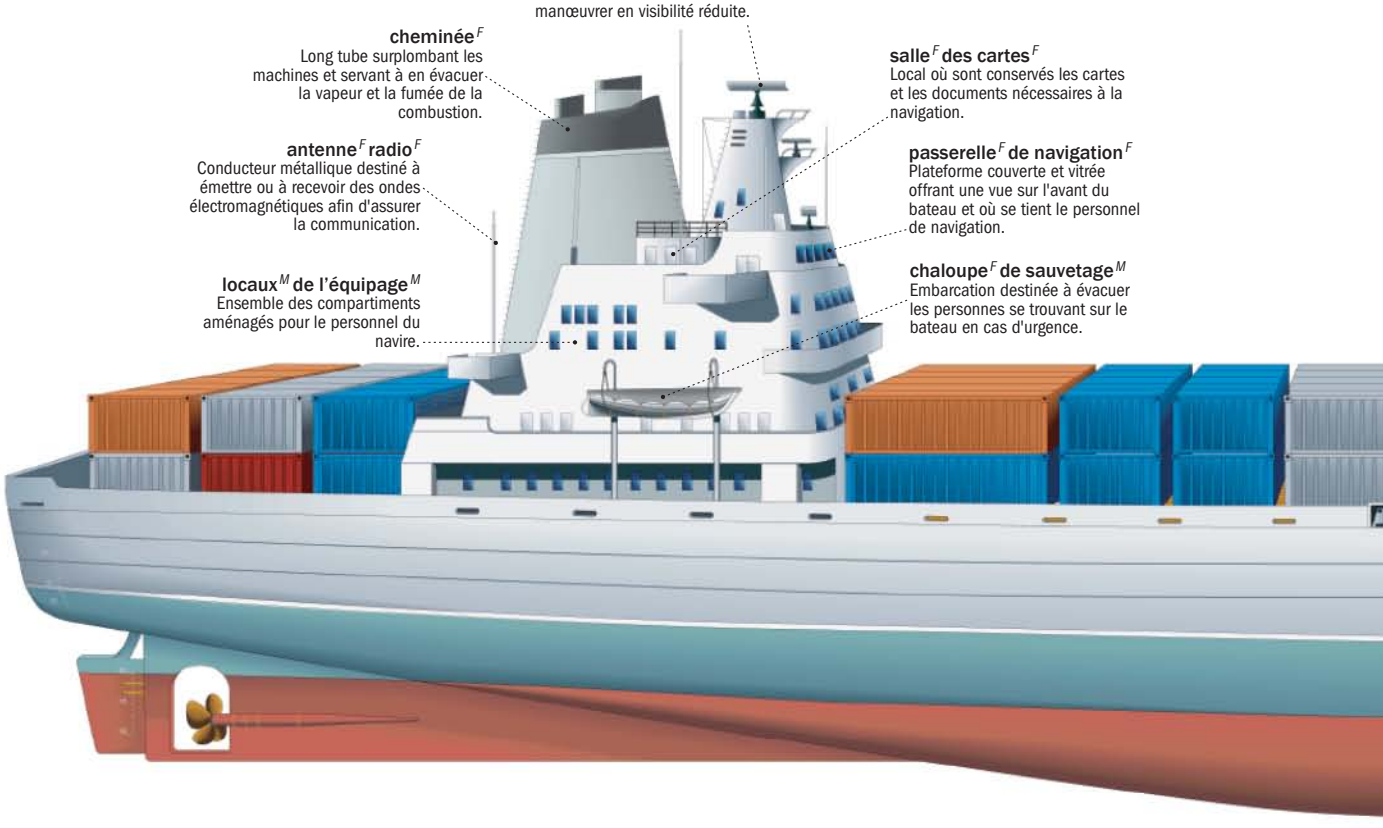
salle[F] des cartes[F]
Local où sont conservés les cartes et les documents nécessaires à la navigation.

antenne[F] radio[F]
Conducteur métallique destiné à émettre ou à recevoir des ondes électromagnétiques afin d'assurer la communication.

passerelle[F] de navigation[F]
Plateforme couverte et vitrée offrant une vue sur l'avant du bateau et où se tient le personnel de navigation.

locaux[M] de l'équipage[M]
Ensemble des compartiments aménagés pour le personnel du navire.

chaloupe[F] de sauvetage[M]
Embarcation destinée à évacuer les personnes se trouvant sur le bateau en cas d'urgence.



exemples[M] de bateaux[M] et d'embarcations[F]

tuyère[F]
Pièce métallique qui entoure l'hélice pour améliorer son rendement en concentrant la poussée de l'air.

hélice[F] **de propulsion**[F]
Dispositif constitué de pales solidaires d'un arbre, qui produit un mouvement d'air permettant de faire avancer l'aéroglisseur.

dérive[F] **aérienne**
Pièce pivotante placée derrière le souffle des hélices et servant à diriger l'aéroglisseur.

courroie[F] **de transmission**[F]
Anneau souple servant à transmettre le mouvement de rotation du moteur de propulsion aux hélices.

radar[M]
Dispositif de détection qui émet des ondes électromagnétiques et en reçoit l'écho, servant ainsi à éviter les collisions et à manœuvrer en visibilité réduite.

feu[M] **de navigation**[F]
Dispositif lumineux visible à grande distance, servant à signaler la présence de l'aéroglisseur.

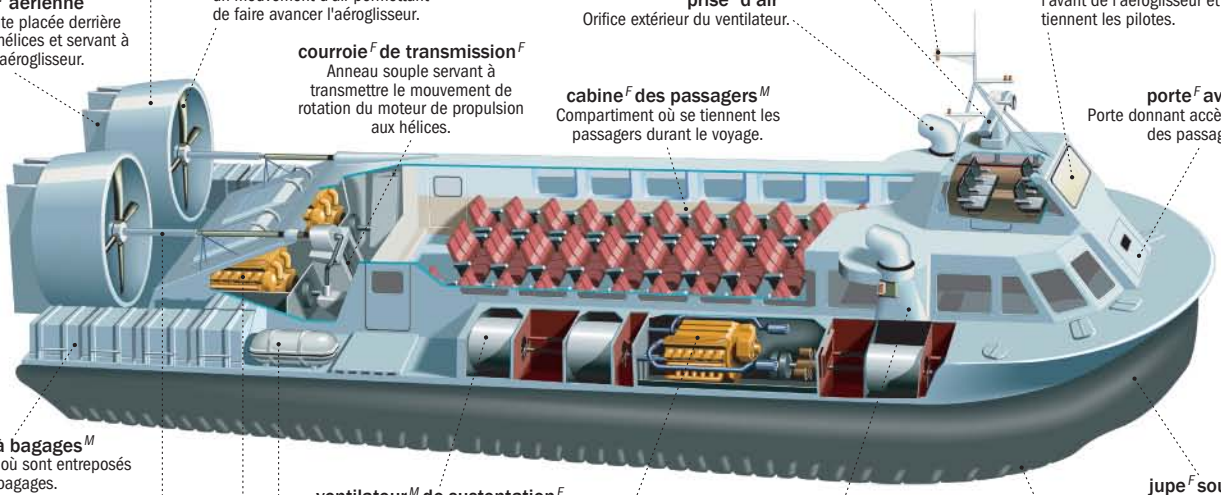
aéroglisseur[M]
Véhicule à hélices qui se déplace sur l'eau (ou sur le sol) en glissant sur un coussin d'air de faible hauteur retenu par une jupe.

cabine[F] **de pilotage**[M]
Compartiment offrant une vue sur l'avant de l'aéroglisseur et où se tiennent les pilotes.

prise[F] **d'air**[M]
Orifice extérieur du ventilateur.

cabine[F] **des passagers**[M]
Compartiment où se tiennent les passagers durant le voyage.

porte[F] **avant**
Porte donnant accès à la cabine des passagers.



soute[F] **à bagages**[M]
Compartiment où sont entreposés les bagages.

ventilateur[M] **de sustentation**[F]
Appareil servant à souffler de l'air sous l'aéroglisseur pour le maintenir à faible hauteur au-dessus de la surface.

entrée[F] **d'air**[M] **du ventilateur**[M]
Conduit par lequel est admis l'air qui sera ensuite soufflé sous l'aéroglisseur par le ventilateur de sustentation.

jupe[F] **souple**
Paroi en caoutchouc souple qui entoure le bord de la coque et retient l'air pour augmenter la pression sous l'aéroglisseur et ainsi le soulever.

arbre[M] **de transmission**[F]
Pièce qui transmet la rotation du moteur de propulsion aux hélices.

doigt[M] **de jupe**[F]
Extension souple et déformable de la jupe qui épouse les ondulations de la surface.

moteur[M] **diesel de propulsion**[F]
Appareil qui utilise l'énergie produite lors de la combustion d'un mélange air/carburant pour actionner les hélices de propulsion.

canot[M] **pneumatique de sauvetage**[M]
Embarcation gonflable destinée à évacuer les personnes se trouvant sur le bateau en cas d'urgence.

moteur[M] **diesel de sustentation**[F]
Appareil qui utilise l'énergie produite lors de la combustion d'un mélange air/carburant pour actionner le ventilateur de sustentation.

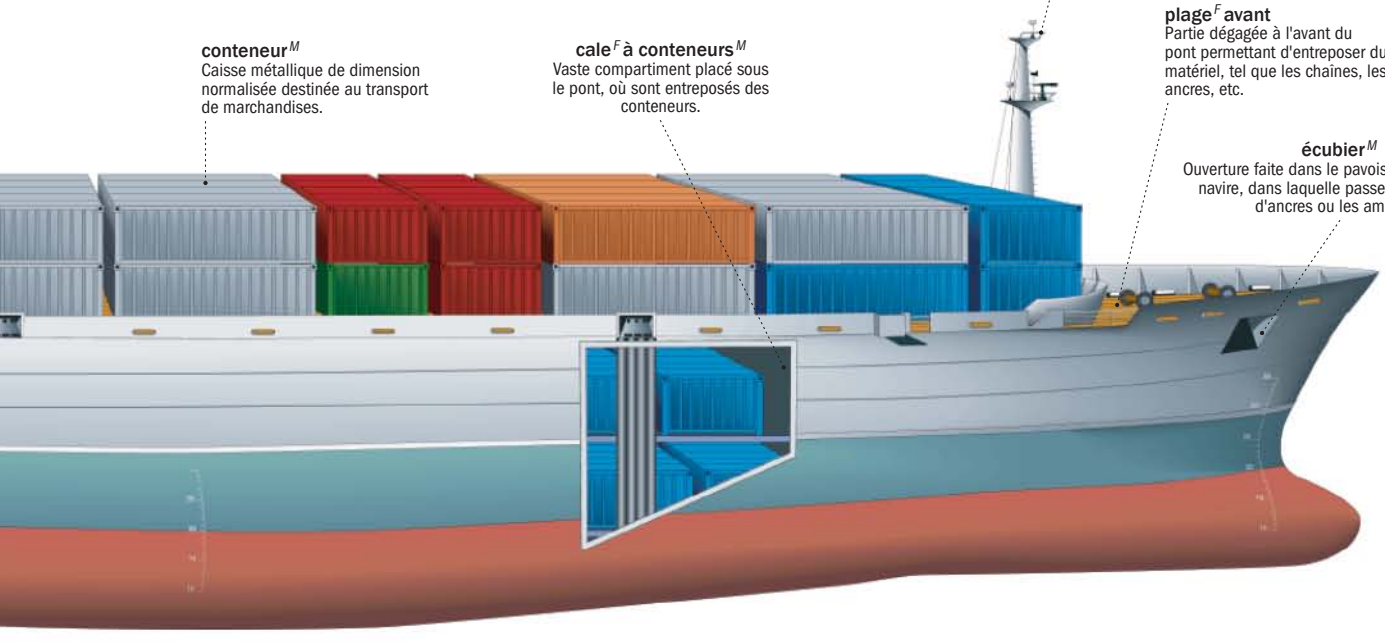
feu[M] **de tête**[F] **de mât**[M]
Dispositif émettant une lumière blanche sur une portée de plusieurs kilomètres vers l'avant et les côtés du bateau.

conteneur[M]
Caisse métallique de dimension normalisée destinée au transport de marchandises.

cale[F] **à conteneurs**[M]
Vaste compartiment placé sous le pont, où sont entreposés des conteneurs.

plage[F] **avant**
Partie dégagée à l'avant du pont permettant d'entreposer du matériel, tel que les chaînes, les ancres, etc.

écubier[M]
Ouverture faite dans le pavois ou le pont d'un navire, dans laquelle passent les chaînes d'ancres ou les amarres.



exemples[M] de bateaux[M] et d'embarcations[F]



chalutier[M]
Bateau de pêche qui remorque un large filet (chalut) en forme d'entonnoir.

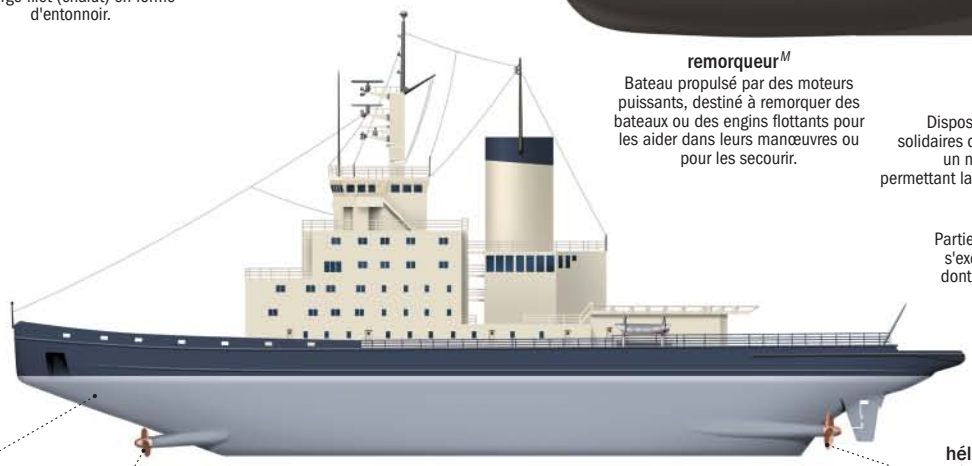
timonerie[F]
Cabine abritant le pilote ainsi que les instruments et appareils de navigation.



remorqueur[M]
Bateau propulsé par des moteurs puissants, destiné à remorquer des bateaux ou des engins flottants pour les aider dans leurs manœuvres ou pour les secourir.

hélice[F]
Dispositif constitué de pales solidaires d'un arbre, qui produit un mouvement dans l'eau permettant la propulsion du navire.

safran[M]
Partie du gouvernail sur laquelle s'exerce la pression de l'eau et dont l'orientation commande la direction du bateau.



étrave[F]
Partie renforcée de la proue du bateau qui écrase la glace sous son poids ou qui la repousse sur les bords pour ouvrir une voie.

hélice[F] **d'étrave**[F]
Hélice ayant pour rôle de tirer l'eau sous la couche de glace pour affaiblir son support et la rendre plus facile à briser ou à déplacer.

brise-glace[M]
Bateau conçu pour frayer un passage navigable dans les eaux prises ou encombrées par la glace.

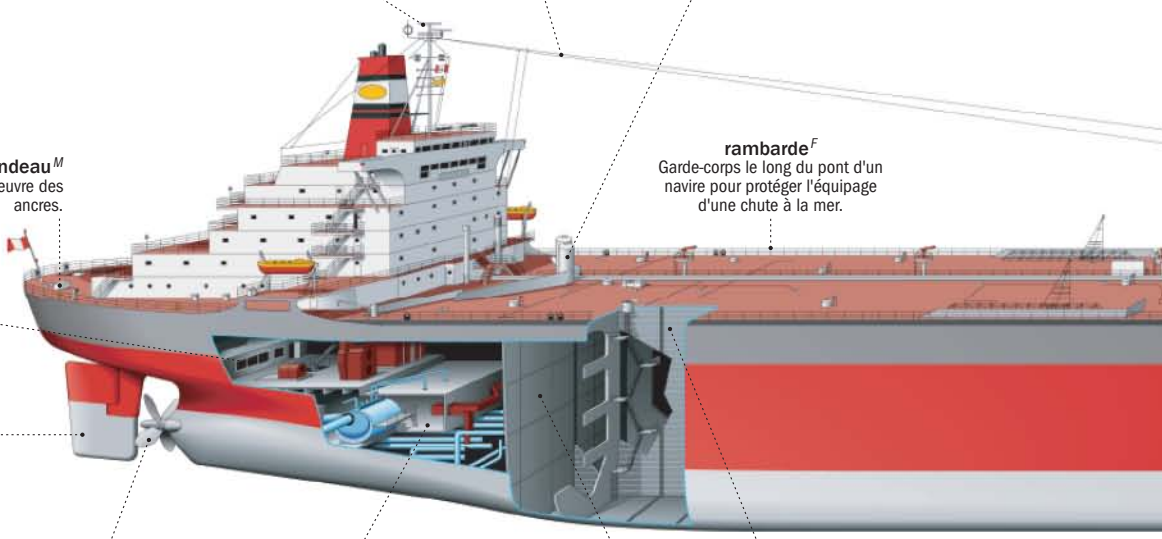
hélice[F] **arrière**
Hélice actionnée par un moteur puissant, qui sert à propulser le brise-glace.

pétrolier[M]
Navire pourvu de citernes pour le transport de produits pétroliers liquides.

mât[M] **radar**[M]
Mât portant un dispositif de détection des ondes électromagnétiques, servant à éviter les collisions et à manœuvrer en visibilité réduite.

antenne[F] **radio**[F]
Conducteur métallique destiné à émettre ou à recevoir des ondes électromagnétiques afin d'assurer la communication.

séparateur[M]
Dispositif servant à débarrasser le pétrole de l'eau que peuvent contenir les citernes.



guindeau[M]
Treuil qui sert à la manœuvre des ancres.

rambarde[F]
Garde-corps le long du pont d'un navire pour protéger l'équipage d'une chute à la mer.

salle[F] **de contrôle**[M] **des machines**[F]
Compartiment renfermant les appareils qui permettent de surveiller le fonctionnement du bateau et de mettre en marche, d'arrêter et de régler les machines.

gouvernail[M]
Dispositif immergé comportant une surface plane, orientable, solidaire d'un axe vertical, dont le pivotement sert à diriger le navire.

hélice[F]
Dispositif constitué de pales solidaires d'un arbre, qui produit un mouvement dans l'eau permettant la propulsion du navire.

chambre[F] **des pompes**[F]
Compartiment qui renferme les pompes servant au chargement et au déchargement de la cargaison.

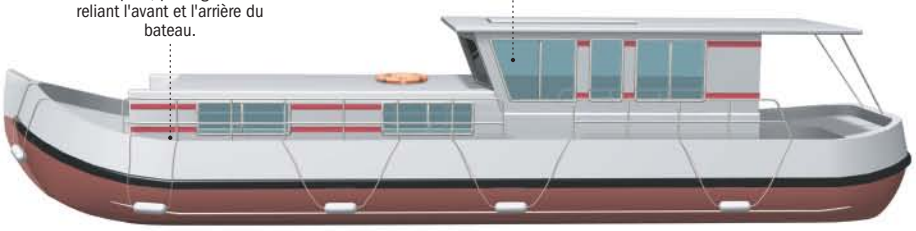
cloison[F] **transversale**
Paroi qui divise la cale dans le sens de la largeur pour ainsi délimiter les citernes.

cloison[F] **longitudinale**
Paroi qui divise la cale dans le sens de la longueur pour ainsi délimiter les citernes.

exemples[M] de bateaux[M] et d'embarcations[F]

cabine[F] de pilotage[M]
Compartiment offrant une vue sur l'avant du bateau et où se tient le pilote.

passavant[M]
Sur le pont, passage latéral reliant l'avant et l'arrière du bateau.



caravane[F] flottante
Bateau de plaisance motorisé, destiné à la navigation fluviale et caractérisé par un long pont logeant une cabine habitable.

volant[M]
Élément circulaire qui permet au pilote d'orienter le déplacement du moteur hors-bord et, ainsi, le canot.

pare-brise[M]
Vitre avant de verre et de plastique, qui protège le pilote du vent et des éclaboussures.

moteur[M] hors-bord
Moteur amovible monté à l'extérieur de la poupe du bateau.

main[F] courante
Rambarde servant d'appui aux passagers.



hors-bord[M]
Bateau de plaisance à moteur hors-bord, qui peut naviguer en mer ou sur plan d'eau et qui, contrairement au yacht, ne dispose pas de cabine habitable.

main[F] courante
Rambarde servant d'appui aux passagers.

solarium[M]
Partie du pont entourée par une main courante et conçue pour qu'on puisse s'y allonger.



yacht[M] à moteur[M]
Bateau de plaisance de taille et de puissance variable pouvant naviguer en mer ou sur plan d'eau, et pourvu d'une cabine habitable.

mât[M] de charge[F]
Dispositif monté sur un pivot et pourvu de poulies, servant à manipuler des charges.

mâtereau[M]
Petit mât de gros diamètre servant de support au mât de charge.

canon[M] à mousse[F]
Dispositif sous pression qui produit une mousse servant à éteindre un début d'incendie.

citerne[F]
Chacune des cuves étanches qui fragmentent la cargaison liquide du pétrolier pour en réduire les risques de déplacement.

mât[M] avant
Mât placé à l'avant du pont et soutenant les feux de navigation.

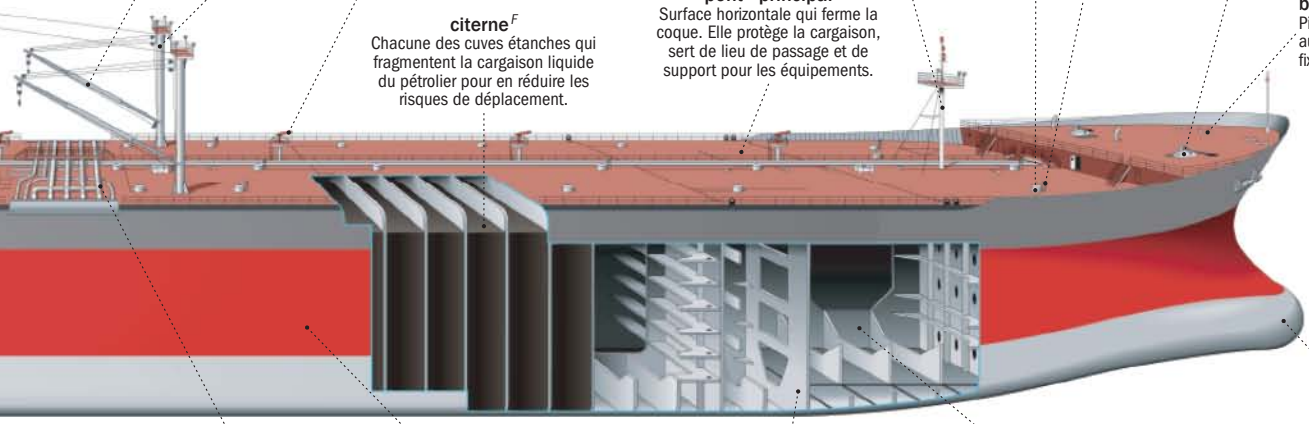
pont[M] principal
Surface horizontale qui ferme la coque. Elle protège la cargaison, sert de lieu de passage et de support pour les équipements.

panneau[M] de citerne[F]
Couvercle étanche qui, lorsqu'il est ouvert, donne accès à une citerne.

dégagement[M] d'air[M] des citernes[F]
Dispositif par lequel est évacué l'air des citernes au moment du remplissage.

treuil[M] d'amarrage[M]
Appareil à moteur constitué d'un cylindre autour duquel s'enroule un câble d'amarrage.

bitte[F]
Pièce cylindrique solidement fixée au pont, autour de laquelle on fixe les amarres.



traverse[F] de chargement[M]
Chacun des gros tuyaux reliant entre eux les tuyaux longitudinaux permettant de remplir et de vider chaque citerne.

muraille[F]
Partie verticale de la coque située au-dessus de la ligne de flottaison.

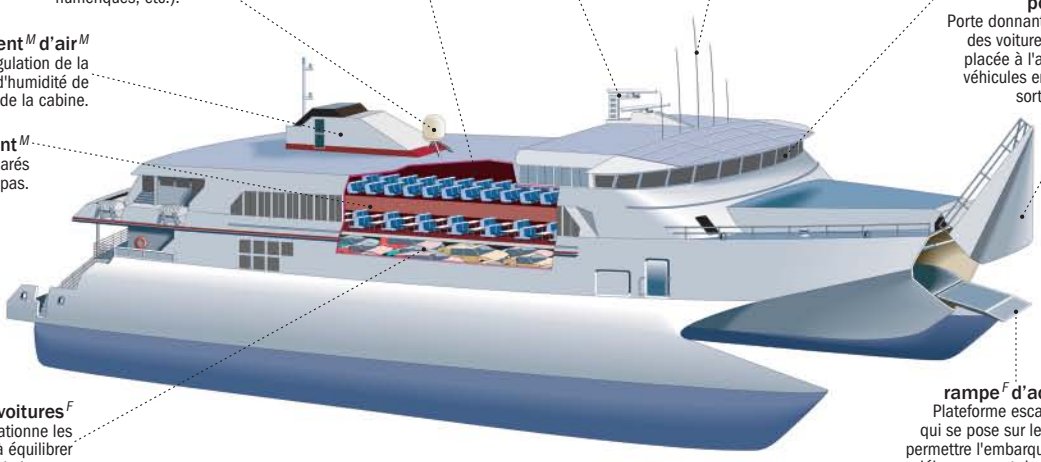
porque[F]
Renfort métallique transversal de la coque.

carlingue[F] centrale
Poutre métallique placée dans l'axe longitudinal du bateau, qui renforce la partie inférieure de la coque.

bulbe[M] d'étrave[F]
Renflement de la partie inférieure de l'étrave servant à diminuer la résistance de l'eau sur la coque.

exemples[M] de bateaux[M] et d'embarcations[F]

transbordeur[M]; traversier[M]
Navire conçu pour le transport de véhicules avec leur chargement et leurs passagers.



antenne[F] de télécommunication[F]
Antenne polyvalente utilisée pour recevoir ou émettre des informations de natures diverses (visuelles, téléphoniques, numériques, etc.).

cabine[F] des passagers[M]
Compartiment où se tiennent les passagers durant le voyage.

radar[M]
Dispositif de détection qui émet des ondes électromagnétiques et en reçoit l'écho, servant ainsi à éviter les collisions et à manœuvrer en visibilité réduite.

antenne[F] radio[F]
Conducteur métallique destiné à émettre ou à recevoir des ondes électromagnétiques afin d'assurer la communication.

passerelle[F] de navigation[F]
Plateforme couverte et vitrée offrant une vue sur l'avant du bateau et où se tient le personnel de navigation.

porte[F] avant
Porte donnant accès au compartiment des voitures. Une autre porte est placée à l'arrière de sorte que les véhicules entrent par une porte et sortent par l'autre.

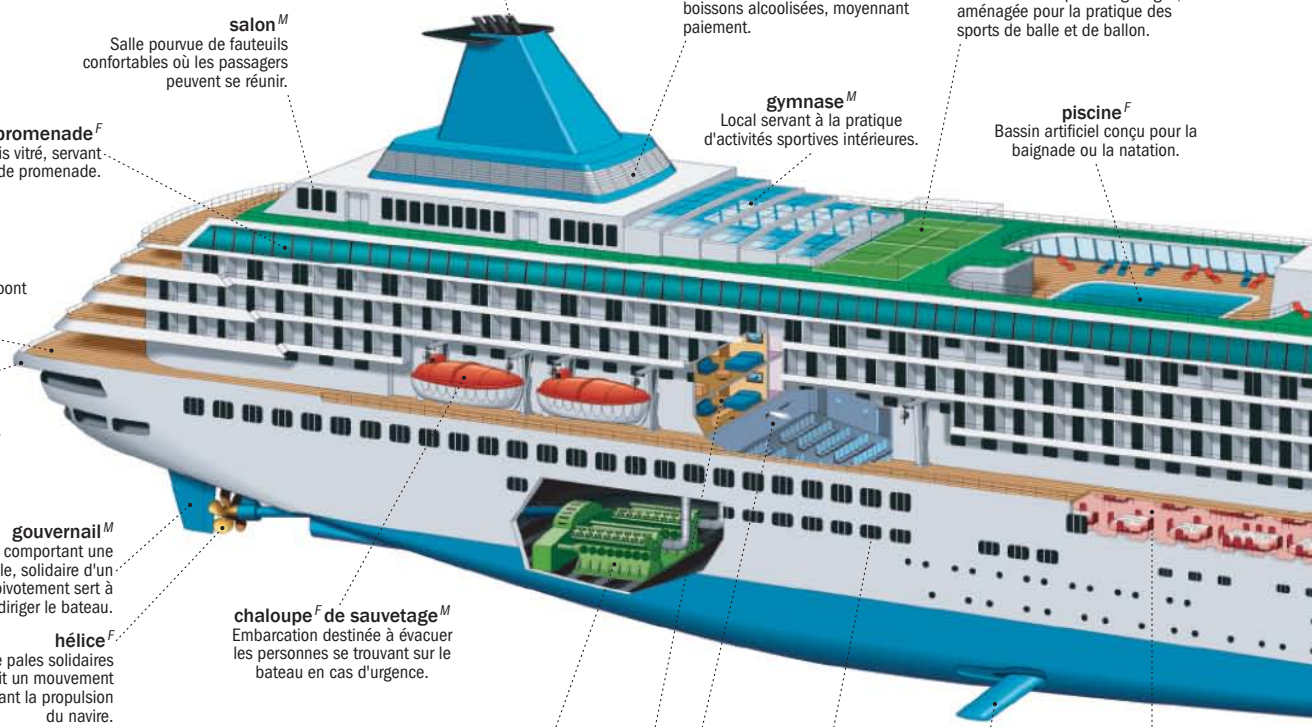
conditionnement[M] d'air[M]
Appareil servant à la régulation de la température et du degré d'humidité de l'air à l'intérieur de la cabine.

restaurant[M]
Compartiment où sont préparés et servis des repas.

compartiment[M] des voitures[F]
Compartiment où l'on stationne les véhicules, répartis de façon à équilibrer le bateau.

rampe[F] d'accès[M]
Plateforme escamotable qui se pose sur le quai pour permettre l'embarquement ou le débarquement des véhicules.

paquebot[M]
Grand navire de croisière, aménagé comme un grand hôtel et disposant de diverses installations de loisirs destinées aux passagers.



cheminée[F] antisuie
Long tube vertical surplombant les machines, servant à évacuer la fumée et les vapeurs de combustion, pourvu de filtres pour retenir les particules de carbone.

bar[M]
Salle pourvue d'un comptoir et de tables où sont servies des boissons alcoolisées, moyennant paiement.

aire[F] de jeux[M]
Surface limitée par des grillages, aménagée pour la pratique des sports de balle et de ballon.

salon[M]
Salle pourvue de fauteuils confortables où les passagers peuvent se réunir.

gymnase[M]
Local servant à la pratique d'activités sportives intérieures.

piscine[F]
Bassin artificiel conçu pour la baignade ou la natation.

pont[M]-promenade[F]
Pont dégagé, parfois vitré, servant de lieu de promenade.

plage[F] arrière
Partie dégagée à l'arrière du pont principal.

poupe[F]
Partie arrière d'un bateau.

gouvernail[M]
Dispositif immergé comportant une surface plane, orientable, solidaire d'un axe vertical, dont le pivotement sert à diriger le bateau.

hélice[F]
Dispositif constitué de pales solidaires d'un arbre, qui produit un mouvement dans l'eau permettant la propulsion du navire.

chaloupe[F] de sauvetage[M]
Embarcation destinée à évacuer les personnes se trouvant sur le bateau en cas d'urgence.

salle[F] des machines[F]
Salle renfermant l'ensemble des appareils (moteurs, turbines, etc.) qui assurent la propulsion du bateau.

hublot[M]
Ouverture vitrée et étanche pratiquée dans la coque pour assurer l'éclairage naturel et l'aération du bateau.

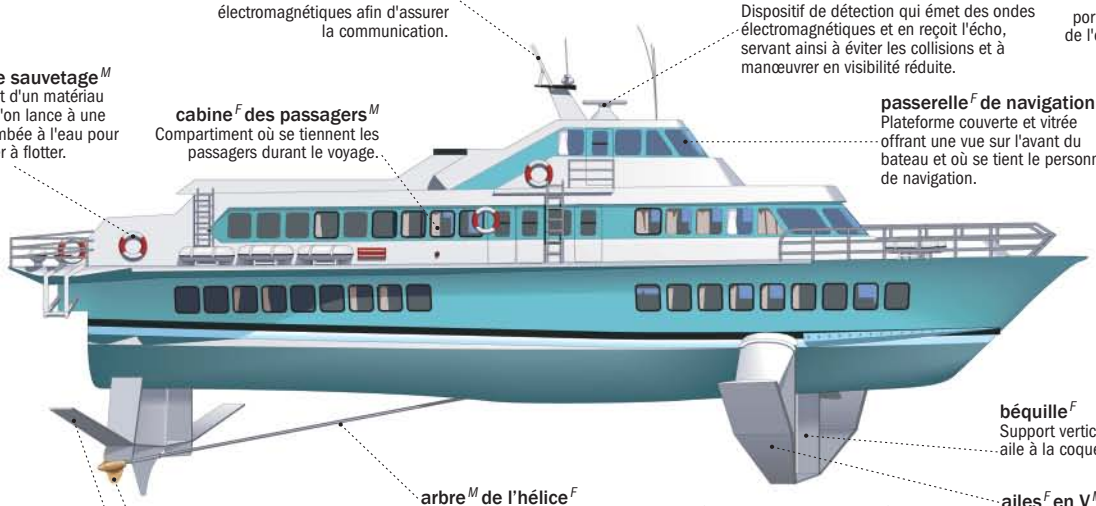
salle[F] à manger
Pièce conçue et meublée pour prendre les repas.

cabine[F]
Chambre où logent un ou plusieurs passagers.

cinéma[M]
Salle destinée à la projection de films.

stabilisateur[M] de roulis[M]
Chacun des deux ailerons latéraux qui pivotent afin de réduire les oscillations du bateau sous l'effet de la houle.

exemples[M] de bateaux[M] et d'embarcations[F]



antenne[F] radio[F]
Conducteur métallique destiné à émettre ou à recevoir des ondes électromagnétiques afin d'assurer la communication.

radar[M]
Dispositif de détection qui émet des ondes électromagnétiques et en reçoit l'écho, servant ainsi à éviter les collisions et à manœuvrer en visibilité réduite.

hydroptère[M]
Bateau rapide pourvu d'ailes portantes, qui s'élève au-dessus de l'eau sous l'effet de la vitesse.

bouée[F] de sauvetage[M]
Anneau fait d'un matériau flottant, qu'on lance à une personne tombée à l'eau pour l'aider à flotter.

cabine[F] des passagers[M]
Compartiment où se tiennent les passagers durant le voyage.

passerelle[F] de navigation[F]
Plateforme couverte et vitrée offrant une vue sur l'avant du bateau et où se tient le personnel de navigation.

béquille[F]
Support vertical qui relie chaque aile à la coque du bateau.

ailes[F] en V[M]
Pièces qui, sous l'effet de la vitesse du bateau, soulèvent la coque. Leur forme assure la stabilité du bateau.

arbre[M] de l'hélice[F]
Longue tige métallique transmettant à l'hélice le mouvement de rotation qu'elle reçoit du moteur.

aile[F] arrière
Chacune des deux ailes placées sous la poupe du bateau.

hélice[F]
Dispositif constitué de pales solidaires d'un arbre, qui produit un mouvement dans l'eau permettant la propulsion du navire.

aile[F] avant
Chacune des deux ailes placées sous la proue du bateau.

antenne[F] de télécommunication[F]
Antenne polyvalente utilisée pour recevoir ou émettre des informations de natures diverses (visuelles, téléphoniques, numériques, etc.).

pont[M] bain[M] de soleil[M]
Pont généralement le plus élevé et le plus ensoleillé, disposant d'une piscine et de chaises longues.

antenne[F] radio[F]
Conducteur métallique destiné à émettre ou à recevoir des ondes électromagnétiques afin d'assurer la communication.

radar[M]
Dispositif de détection qui émet des ondes électromagnétiques et en reçoit l'écho, servant ainsi à éviter les collisions et à manœuvrer en visibilité réduite.

terrasse[F] extérieure
Plateforme en plein air formée par le toit du niveau inférieur et munie d'un garde-corps.

passerelle[F] de navigation[F]
Plateforme couverte et vitrée offrant une vue sur l'avant du bateau et où se tient le personnel de navigation.

plage[F] avant
Partie dégagée à l'avant du pont principal.

bâbord[M]
Côté gauche du navire en regardant vers la proue.

proue[F]
Partie avant d'un bateau.

écubier[M]
Ouverture circulaire faite dans la coque d'un navire, dans laquelle passent les chaînes d'ancres ou les amarres.

bulbe[M] d'étrave[F]
Renflement de la partie inférieure de l'étrave servant à diminuer la résistance de l'eau sur la coque.

salle[F] de bal[M]
Grande salle pourvue d'une piste de danse et destinée à la tenue de réunions dansantes.

appartement[M] du commandant[M]
Logement habité par le commandant, situé à l'avant et sur tribord du bateau, derrière la passerelle de navigation.

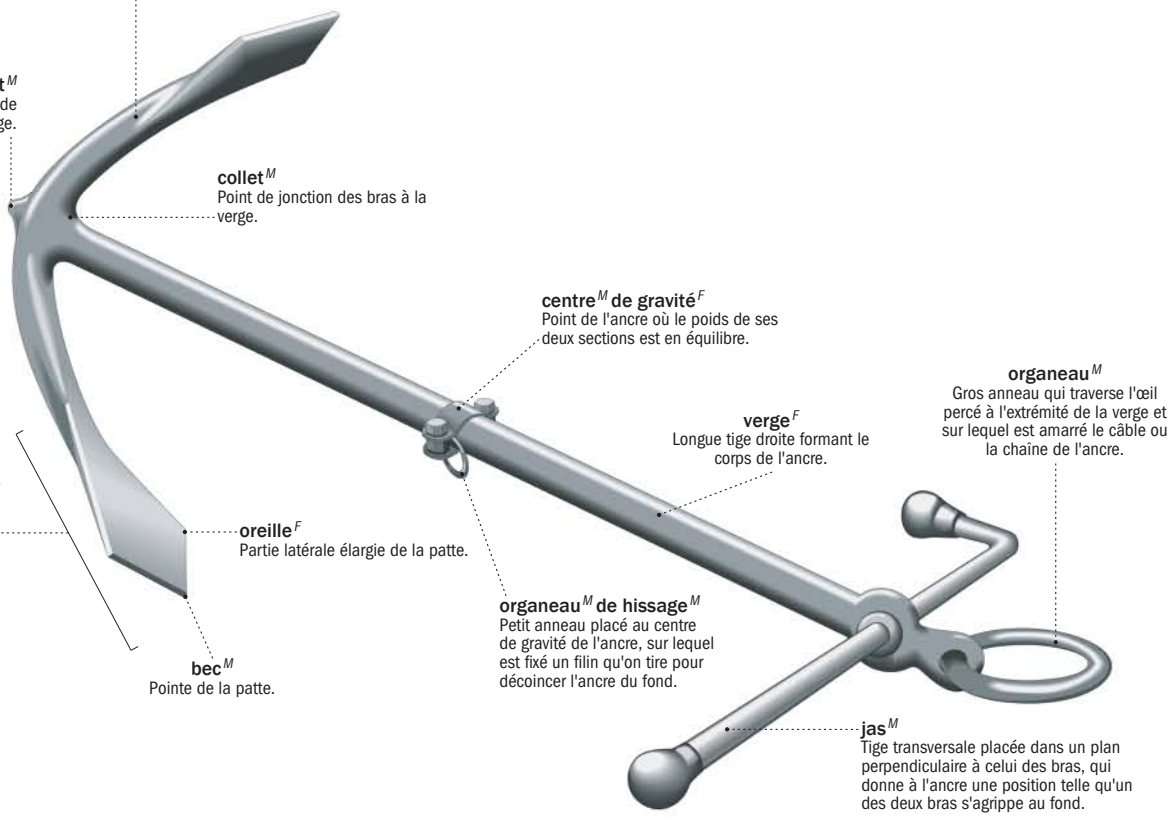
propulseur[M] d'étrave[F]
Hélice placée de chaque côté du bulbe d'étrave, permettant de manœuvrer le navire en vitesse réduite vers bâbord ou tribord.

tribord[M]
Côté droit du navire en regardant vers la proue.

ancre[F]

Pièce généralement faite en acier, qui s'accroche au fond afin d'immobiliser le bateau auquel elle est reliée par une chaîne ou un câble.

ancre[F] de marine[F]
L'ancre classique est constituée d'une verge portant, à l'une de ses extrémités, un jas et, à l'autre extrémité, deux bras se terminant par des pattes.



bras[M]
Tige courbée qui part de l'extrémité inférieure de la verge et qui se termine par une patte.

diamant[M]
Pointe constituant l'extrémité de la verge.

collet[M]
Point de jonction des bras à la verge.

centre[M] de gravité[F]
Point de l'ancre où le poids de ses deux sections est en équilibre.

organeau[M]
Gros anneau qui traverse l'œil percé à l'extrémité de la verge et sur lequel est amarré le câble ou la chaîne de l'ancre.

verge[F]
Longue tige droite formant le corps de l'ancre.

patte[F]
Partie plate et pointue à l'extrémité du bras, qui s'enfonce dans le fond marin et assure la tenue de l'ancre.

oreille[F]
Partie latérale élargie de la patte.

organeau[M] de hissage[M]
Petit anneau placé au centre de gravité de l'ancre, sur lequel est fixé un filin qu'on tire pour décoincer l'ancre du fond.

bec[M]
Pointe de la patte.

jas[M]
Tige transversale placée dans un plan perpendiculaire à celui des bras, qui donne à l'ancre une position telle qu'un des deux bras s'agrippe au fond.

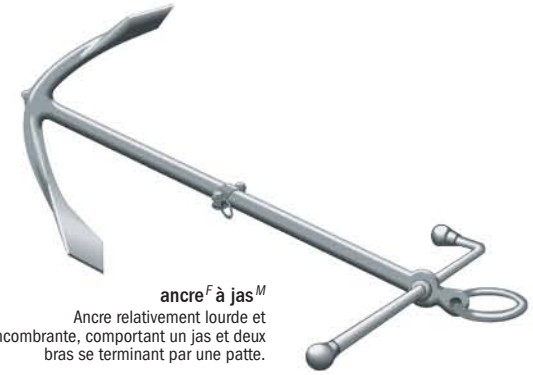
exemples[M] d'ancres[F]
Chaque type d'ancre s'adapte aux caractéristiques du fond (ferme, meuble, herbeux, etc.) selon son poids et la forme de ses bras.



ancre[F] à champignon[M]
Ancre dont les bras ont été remplacés par une large couronne.



grappin[M]
Petite ancre disposant de quatre bras cruciformes parfois rabattables.



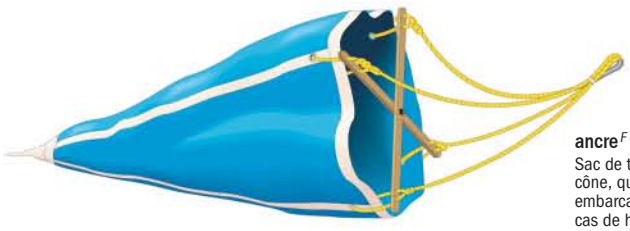
ancre[F] à jas[M]
Ancre relativement lourde et encombrante, comportant un jas et deux bras se terminant par une patte.



ancre[F] sans jas[M]
Ancre relativement légère, pourvue de deux pattes pivotantes qui se replient sur la verge.



ancre[F] charrue[F]
Ancre dont l'unique bras en forme de soc est articulé à la verge au moyen d'une charnière.



ancre[F] flottante
Sac de toile solide en forme de cône, qu'on traîne derrière une embarcation pour la stabiliser en cas de houle ou de vent fort.

équipement[M] de sauvetage[M]

Ensemble des instruments et du matériel utilisés pour signaler la présence d'une embarcation ou pour sauver des personnes de la noyade.



antenne[F]
Conducteur métallique permettant d'émettre des ondes radio.

stroboscope[M]
Lampe qui émet une lumière intermittente intense, grâce à deux électrodes produisant une décharge électrique dans un gaz.

balise[F] **de détresse**[F]
Appareil qui, en cas d'urgence, émet automatiquement un signal de détresse sous forme d'ondes radio indiquant sa position avec précision.



trompe[F]
Pavillon amplifiant le son émis par une membrane au passage de l'air comprimé.

cartouche[F]
Petit réservoir contenant de l'air comprimé.

avertisseur[M] **de brume**[F]
Instrument servant à émettre des signaux sonores réglementaires en cas de visibilité réduite pour indiquer la présence d'une embarcation.



boucle[F]
Fermeture composée de deux éléments qui s'emboîtent l'un dans l'autre et qu'on ouvre par pression.

ceinture[F]
Sangle dont on règle la longueur pour l'ajuster à la taille.

sangle[F] **sous-cutale**
Sangle qu'on ajuste entre les jambes pour éviter que le gilet ne remonte.

gilet[M] **de sauvetage**[M]
Vêtement insubmersible sans manches, gonflable ou fait de mousse, qui permet à une personne tombée à l'eau de flotter.



tente[F]
Toile se déployant automatiquement et servant d'abri contre le vent, les intempéries et les embruns.

échelle[F] **d'accès**[M]
Cordage formant des étriers et permettant de monter dans le radeau.

flotteur[M]
Tube gonflable formant paroi, permettant au radeau de flotter.

dispositif[M] **de gonflement**[M]
Dispositif contenant de l'air sous pression, qui gonfle automatiquement les flotteurs lors de la mise à l'eau.

radeau[M] **de sauvetage**[M]
Embarcation gonflable servant de refuge aux passagers d'un bateau en cas de naufrage.



anneau[M]
Cercle rigide insubmersible que la personne à l'eau place sous les bras.

filin[M]
Cordage fin qu'on accroche à l'aide d'une gaffe pour hisser une personne hors de l'eau.

bande[F] **rétroréfléchissante**
Bande qui réfléchit la lumière pour permettre de repérer plus facilement une personne tombée à l'eau.

bouée[F] **de sauvetage**[M]
Anneau fait d'un matériau flottant, qu'on lance à une personne tombée à l'eau pour l'aider à flotter.



manche[M]
Partie allongée permettant de manier le crochet et d'atteindre des objets éloignés.

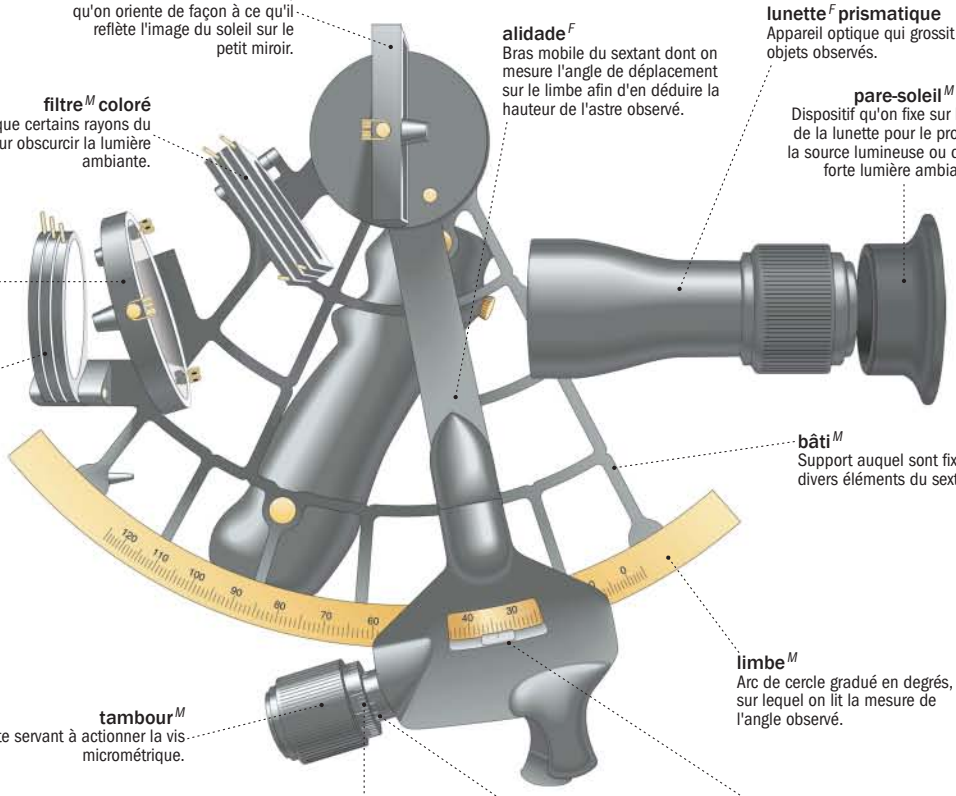
crochet[M]
Bout recourbé qui permet d'accrocher un cordage ou de récupérer un objet à l'eau.

gaffe[F]
Perche généralement télescopique, pourvue d'une pointe et d'un crochet pour manœuvrer un bateau aux abords du quai, accrocher un objet, sonder le fond, etc.

appareils[M] de navigation[F]

Instruments utilisés sur un bateau pour définir sa position, déterminer un itinéraire et maintenir un cap.

sextant[M]
Instrument d'optique permettant de mesurer l'angle que fait un astre avec l'horizon afin d'en déduire la position du bateau.



grand miroir[M]
Miroir solidaire de l'alidade, qu'on oriente de façon à ce qu'il reflète l'image du soleil sur le petit miroir.

alidade[F]
Bras mobile du sextant dont on mesure l'angle de déplacement sur le limbe afin d'en déduire la hauteur de l'astre observé.

lunette[F] **prismatique**
Appareil optique qui grossit les objets observés.

pare-soleil[M]
Dispositif qu'on fixe sur l'oculaire de la lunette pour le protéger de la source lumineuse ou d'une trop forte lumière ambiante.

filtre[M] **coloré**
Verre coloré qui bloque certains rayons du spectre solaire pour obscurcir la lumière ambiante.

petit miroir[M]
Miroir fixe placé face à la lunette, avec lequel on vise l'horizon et sur lequel on projette l'image du soleil.

filtre[M] **coloré**
Verre coloré qui bloque certains rayons du spectre solaire pour obscurcir la lumière ambiante.

bâti[M]
Support auquel sont fixés les divers éléments du sextant.

limbe[M]
Arc de cercle gradué en degrés, sur lequel on lit la mesure de l'angle observé.

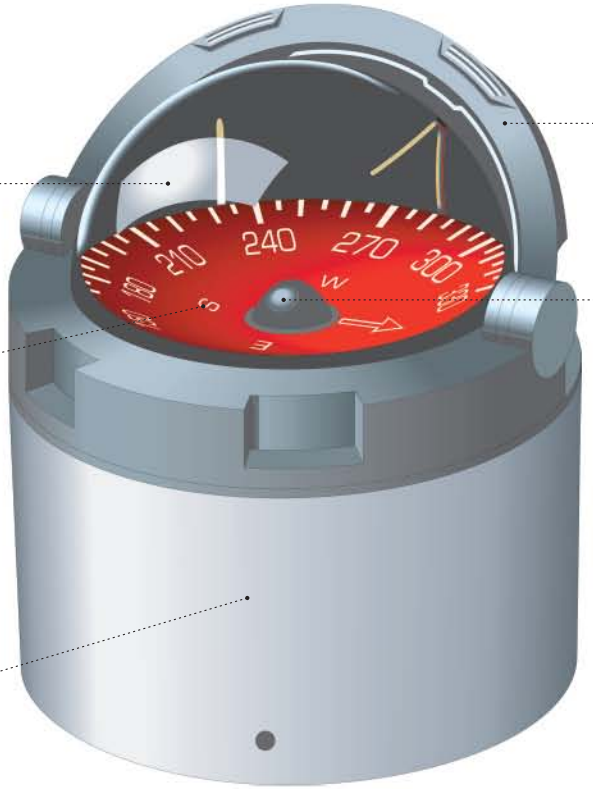
tambour[M]
Molette servant à actionner la vis micrométrique.

vis[F] **micrométrique**
Vis qu'on tourne pour effectuer le réglage précis de l'alidade grâce à sa tête graduée en minutes.

vernier[M]
Petite règle graduée coulissant le long de la règle et permettant une lecture très précise de la mesure.

index[M]
Repère servant à la lecture des graduations sur le limbe.

compas[M] **magnétique liquide**
Instrument pourvu d'aimants flottant sur un liquide et servant à indiquer le nord magnétique.



couvercle[M] **coulissant**
Couvercle rabattable servant à protéger la glace des rayures entre les moments d'utilisation.

glace[F]
Couvercle semi-sphérique, transparent et non déformant, qui ferme la cuvette contenant le liquide.

pivot[M]
Axe autour duquel tourne la rose des vents.

rose[F] **des vents**[M]
Disque mobile gradué de 0° à 360°, solidaire de deux aimants, indiquant les points cardinaux et les directions intermédiaires.

cuvette[F]
Boîtier étanche qui contient les éléments magnétiques immergés dans un liquide (huile ou alcool) permettant de limiter les oscillations.

sondeur[M] à éclats[M]
Appareil qui utilise des ultrasons pour mesurer la profondeur de l'eau sous une embarcation.

échelle[F] de profondeur[F]
Ligne graduée en mètres servant à lire la mesure de la profondeur.

écran[M]
Surface d'affichage sur laquelle apparaît un point lumineux qui se déplace le long de l'échelle et sert à indiquer la profondeur.

réglage[M] du seuil[M] d'alarme[F]
Réglage permettant de définir la profondeur minimale à partir de laquelle on considère qu'il y a un danger.



boîtier[M]

alarme[F] sonore
Signal sonore qui se déclenche dès que le seuil d'alarme est franchi.

interrupteur[M]
Bouton de mise en marche du sondeur, permettant également de sélectionner une échelle.

visualisation[F] du seuil[M] d'alarme[F]
Bouton sur lequel on appuie pour afficher la valeur du seuil d'alarme.

contrôle[M] du gain[M]
Molette permettant de régler l'amplification du signal reçu.

sonde[F]
Partie du sondeur immergée qui émet des ultrasons vers le fond et en reçoit l'écho, transformé en signal sonore.



câble[M] de transmission[F]
Câble électrique servant à transmettre les signaux électriques qui circulent entre le boîtier et la sonde.

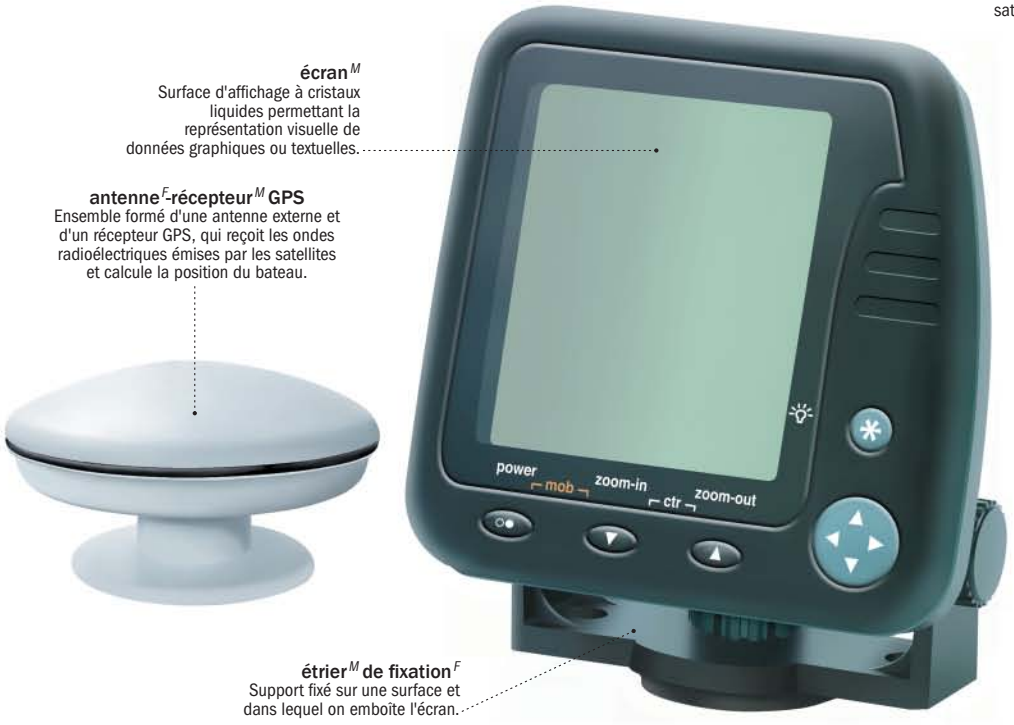
émetteur[M]/récepteur[M]
Partie de la sonde orientée vers le fond, qui émet des ultrasons et en reçoit l'écho.

fiche[F]
Broche métallique fixée à l'extrémité du câble, qu'on branche dans la prise de courant du boîtier.

traceur[M] de route[F]
Appareil qui utilise les signaux radioélectriques émis par un réseau de satellites pour représenter sur une carte la position d'un bateau et la route suivie.

écran[M]
Surface d'affichage à cristaux liquides permettant la représentation visuelle de données graphiques ou textuelles.

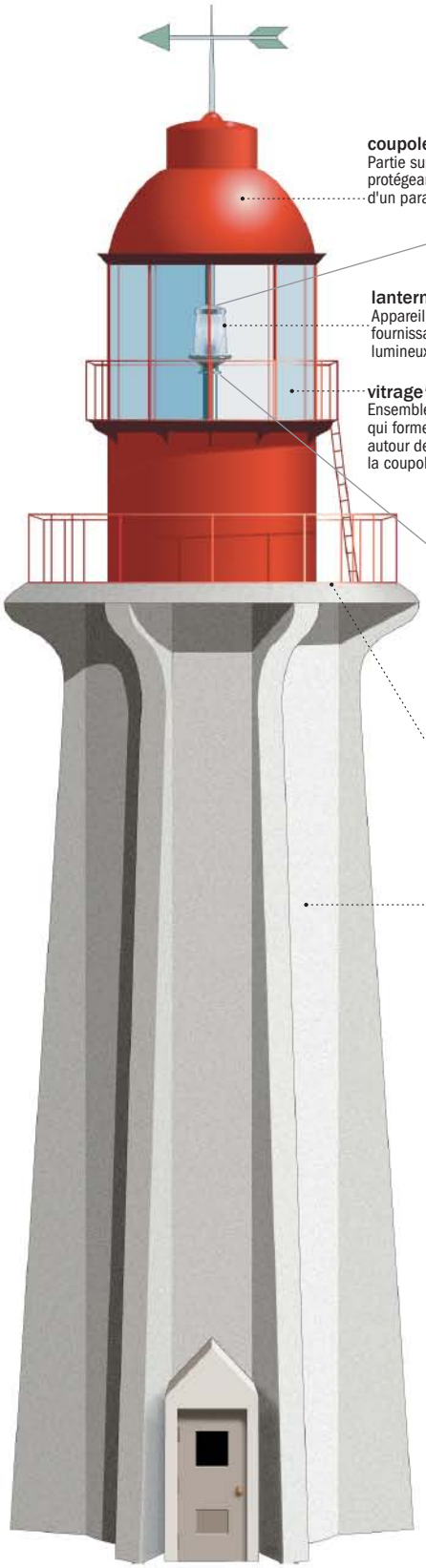
antenne[F]-récepteur[M] GPS
Ensemble formé d'une antenne externe et d'un récepteur GPS, qui reçoit les ondes radioélectriques émises par les satellites et calcule la position du bateau.



étrier[M] de fixation[F]
Support fixé sur une surface et dans lequel on emboîte l'écran.

signalisation[F] maritime

Ensemble des balises, dispositifs lumineux, sonores et radioélectriques placés en mer, sur les côtes ou dans les cours d'eau et servant d'aide à la navigation.



phare[M]
Tour élevée, équipée à son sommet d'une puissante source lumineuse, servant à guider les navires.

coupole[F]
Partie supérieure du phare protégeant la lanterne et pourvue d'un paratonnerre.

lanterne[F]
Appareil optique d'éclairage fournissant un puissant faisceau lumineux codé.

vitrage[M]
Ensemble des châssis garnis de vitres, qui forment une enceinte de protection autour de la lanterne et qui soutiennent la coupole.

balcon[M] **de veille**[F]
Plateforme de faible largeur munie d'une rambarde et offrant une vue circulaire autour du phare.

tour[F]
Ouvrage de maçonnerie formant le corps du phare, qui résiste aux vagues et aux vents les plus violents.



lanterne[F] **de phare**[M]
Appareil optique d'éclairage fournissant un puissant faisceau lumineux codé.

capuchon[M] **de ventilation**[F]
Pièce permettant d'éviter un échauffement interne trop important de la lanterne.

lampe[F] **à incandescence**[F]
Lampe dans laquelle un filament chauffé par un courant électrique produit des rayons lumineux.

anneau[M] **dioptrique**
Chacun des anneaux concentriques en verre qui entourent la lampe et réfractent les rayons lumineux de façon à les intensifier.

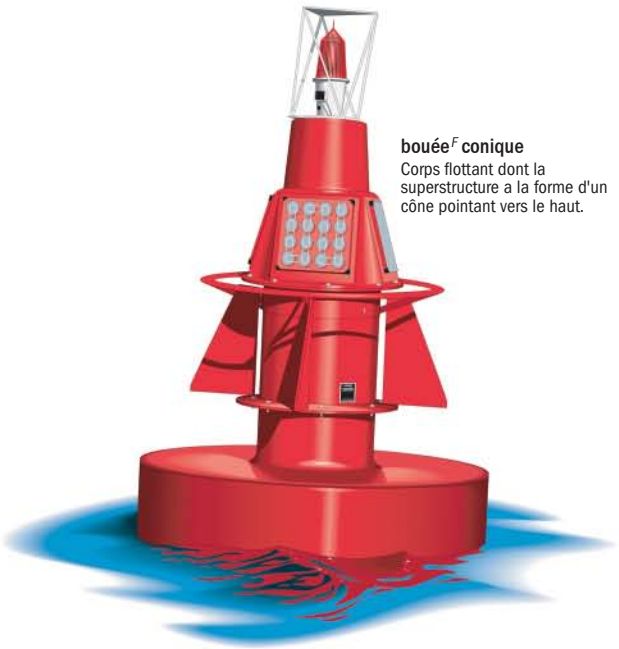
culot[M]
Extrémité métallique de l'ampoule qui s'insère dans une douille pour la relier au circuit électrique.

boîtier[M]
Boîte renfermant et protégeant le mécanisme de l'appareil.



bouée[F] **charpente**[F]
Corps flottant dont la superstructure est en forme de pylône.

signalisation[F] maritime



bouée[F] conique
Corps flottant dont la superstructure a la forme d'un cône pointant vers le haut.

bouée[F] à plan[M] focal élevé
Corps flottant dont le feu est placé à un niveau particulièrement élevé au-dessus de la surface de l'eau.

feu[M]
Dispositif émettant un signal lumineux codé servant d'aide à la navigation la nuit.

réflecteur[M] radar[M]
Élément métallique destiné à réfléchir les ondes radar émises par les bateaux afin qu'ils puissent repérer la bouée.

panneau[M] photovoltaïque
Dispositif qui transforme l'énergie solaire en énergie électrique afin d'alimenter le feu de la bouée.

marque[F] de jour[M]
Aide à la navigation de couleur et de signification variables, visible uniquement de jour.



échelle[F]
Ensemble de barreaux et de montants qui permet d'accéder aux éléments placés au sommet de la structure tubulaire.

structure[F] tubulaire
Partie de la superstructure en forme de colonne, qui soutient et élève au-dessus de l'eau les marques de jour et de nuit.

surface[F] de l'eau[F]

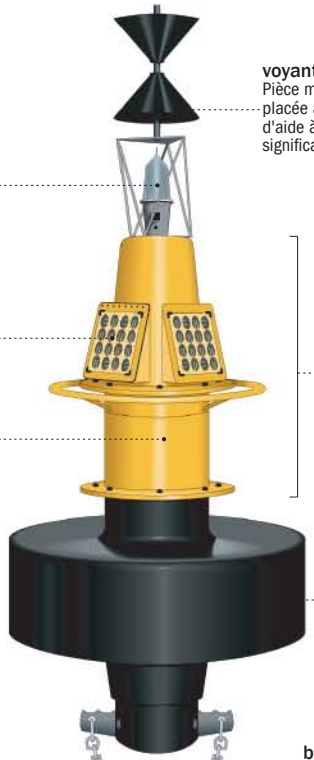
bouée[F] cylindrique
Corps flottant dont la superstructure est en forme de cylindre.

feu[M]
Dispositif émettant un signal lumineux codé servant d'aide à la navigation la nuit.

voyant[M] conique
Pièce métallique en forme de cône placée au sommet d'une bouée, qui sert d'aide à la navigation le jour et dont la signification dépend de la position.

panneau[M] photovoltaïque
Dispositif qui transforme l'énergie solaire en énergie électrique afin d'alimenter le feu de la bouée.

marque[F] de jour[M]
Aide à la navigation de couleur et de signification variables, visible uniquement de jour.

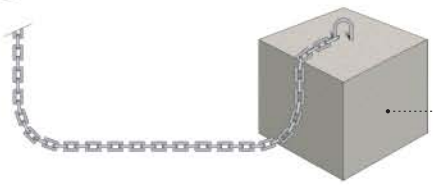


superstructure[F]
Charpente métallique formant le corps de la bouée, qui en soutient tous les éléments.

flotteur[M]
Élément cylindrique en matériau léger, servant à maintenir la bouée à la surface de l'eau, à la verticale.

bride[F] de corps-mort[M]
Assemblage de deux chaînes servant à lier le flotteur à la chaîne de mouillage.

chaîne[F] de mouillage[M]
Longue chaîne très résistante, qui relie la bouée au corps-mort.

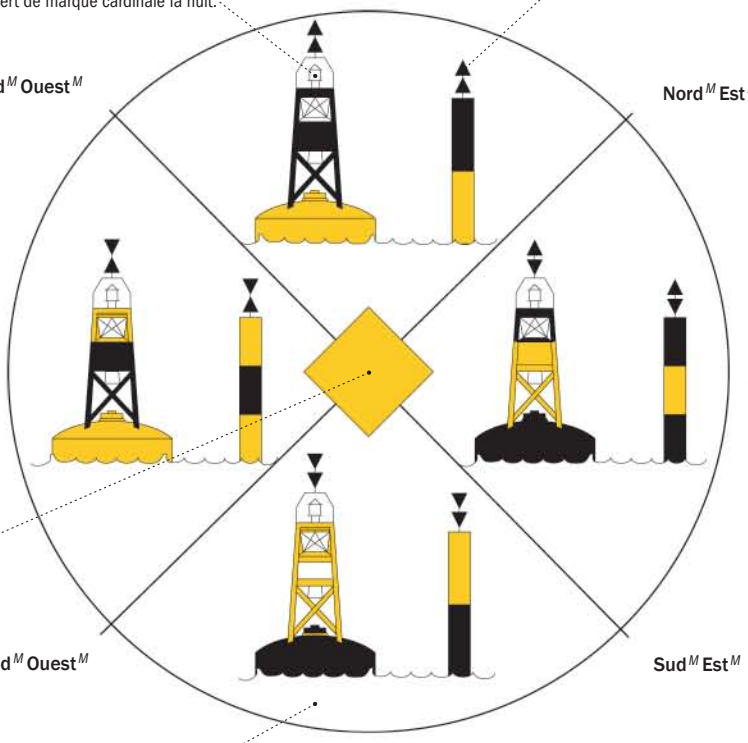


corps-mort[M]
Objet lourd souvent en béton, qui repose au fond de l'eau et sert à maintenir en place la bouée à laquelle il est relié par une chaîne.

système[M] de balisage[M] maritime

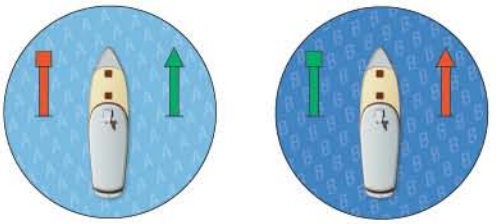
Ensemble des bouées, balises, feux, etc., placés près des côtes, sur les côtes ou dans les cours d'eau pour guider la marche d'un navire ou d'une embarcation.

marques[F] cardinales
Bouées de couleurs normalisées, portant des voyants coniques ou des feux dont la disposition ou le rythme indique les divisions de la rose des vents.



régions[F] de balisage[M]
D'un endroit à l'autre du globe, la couleur des bouées indiquant le côté bâbord ou le côté tribord d'une voie de navigation n'est pas la même, mais inversée.







bâbord[M]
Côté gauche du navire en regardant vers la proue.

tribord[M]
Côté droit du navire en regardant vers la proue.

système[M] de balisage[M] maritime

lumière[F]
La couleur et l'intensité de la lumière émise varient pendant la période en fonction du type de feu.

obscurité[F]
Extinction du feu.

rythme[M] **des marques**[F] **de nuit**[F]
Des feux émettent des lumières intermittentes visibles de nuit. Leur fréquence et leur couleur permettent d'identifier l'émetteur et la signification du message.



période[F]
Durée comprise entre deux intervalles, durant laquelle le feu émet son signal.

intervalle[M]
Durée comprise entre deux périodes, durant laquelle le feu n'émet pas de lumière.

période[F]
Durée comprise entre deux intervalles, durant laquelle le feu émet son signal.

intervalle[M]
Durée comprise entre deux périodes, durant laquelle le feu n'émet pas de lumière.

période[F]
Durée comprise entre deux intervalles, durant laquelle le feu émet son signal.

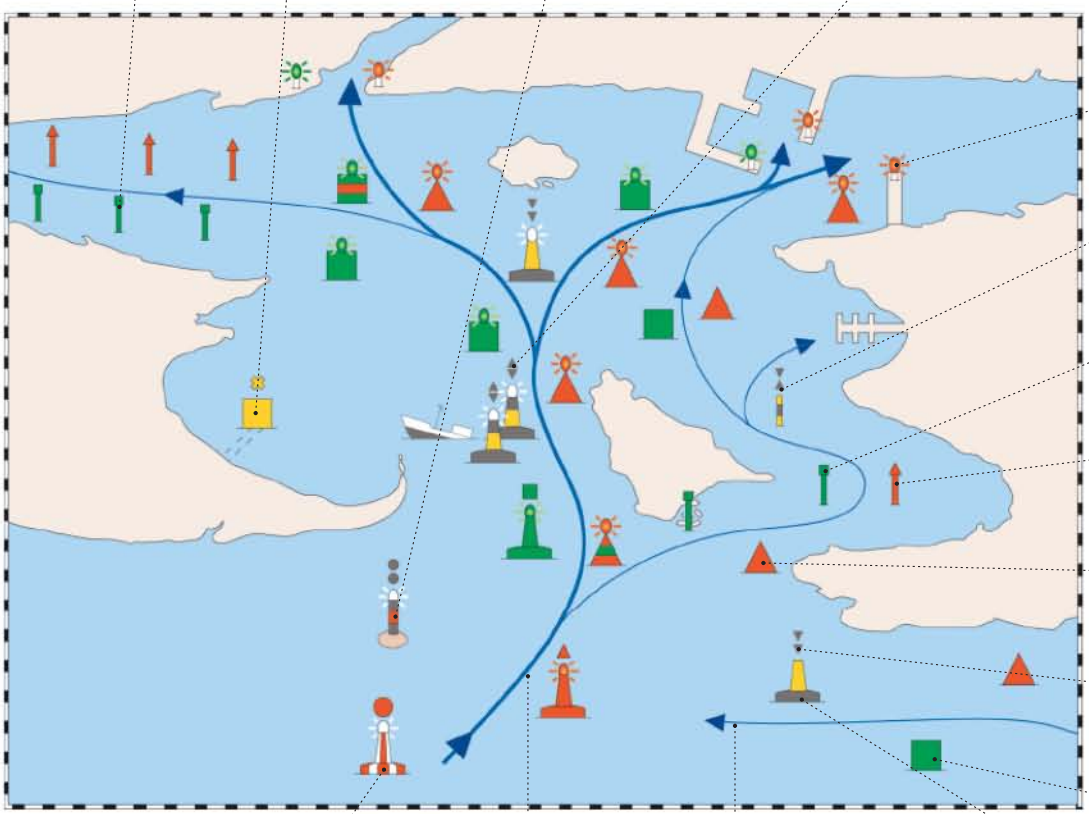
marques[F] **de jour**[M] **(région**[F] **B)**
Le système B associe les marques latérales et cardinales. À l'inverse du système A, les marques de tribord sont rouges et celles de bâbord sont vertes.

bouée[F] **espar**[M]
Bouée tubulaire allongée, utilisée dans les ports ou les eaux sans marée.

marque[F] **spéciale**
Bouée indiquant une zone à règlement spécifique (zone d'exercices militaires, zone de pêche, etc.) ou la présence d'obstacles immergés (câbles, oléoducs, etc.).

marque[F] **de danger**[M] **isolé**
Bouée indiquant un danger isolé d'étendue limitée autour duquel les eaux sont navigables.

marque[F] **cardinale est**[M]
Bouée placée à l'est d'un danger, reconnaissable grâce à ses deux voyants coniques aux bases adjacentes.



feu[M]
Fermeture faite de deux rubans bordés de dents s'emboîtant les unes dans les autres à l'aide d'un curseur.

marque[F] **cardinale ouest**[M]
Bouée placée à l'ouest d'un danger, reconnaissable grâce à ses deux voyants coniques dont les pointes se font face.

bâbord[M]
Marque qu'un bateau doit laisser à gauche de sa proue sur une voie de navigation.

tribord[M]
Marque qu'un bateau doit laisser à droite de sa proue sur une voie de navigation.

bouée[F] **conique**
Corps flottant dont la superstructure a la forme d'un cône pointant vers le haut.

marque[F] **cardinale sud**[M]
Bouée placée au sud d'un danger, reconnaissable grâce à ses deux voyants coniques, pointes en bas.

marque[F] **latérale**
Bouée indiquant, en fonction de sa couleur et de sa forme, les limites bâbord et tribord d'un chenal.

marque[F] **d'eaux**[F] **sécuritaires**
Bouée qui indique que les eaux sont navigables.

chenal[M] **principal**
Voie de navigation balisée, la plus courte et la plus sûre, permettant l'accès à un port ou la navigation à proximité des côtes ou dans un cours d'eau.

chenal[M] **secondaire**
Voie de navigation balisée, plus longue ou plus difficile que le chenal principal.

bouée[F] **charpente**[F]
Corps flottant dont la superstructure est en forme de pylône.

aéroport[M]

Lieu comportant l'ensemble des installations techniques et commerciales nécessaires au trafic aérien.

sortie[F] de piste[F] à grande vitesse[F]
Voie qui relie la piste d'atterrissage à une voie de circulation et que les avions empruntent après l'atterrissage pour dégager la piste.

vigie[F]
Local vitré situé au sommet de la tour de contrôle, où les contrôleurs effectuent la gestion des opérations aériennes (décollage, vol, atterrissage).

tour[F] de contrôle[M]
Bâtiment surplombé par la vigie, offrant une vue sur l'ensemble des pistes et des aérogares.

route[F] d'accès[M]
Partie du système routier qui dessert l'aérogare.

voie[F] de circulation[F]
Voie qu'empruntent les avions pour gagner ou quitter la piste de décollage ou d'atterrissage.



bretelle[F]
Embranchement qui permet le virage vers la droite.

voie[F] de circulation[F]
Voie réservée aux avions pour gagner ou quitter l'aire de trafic.

aire[F] de trafic[M]
Voie réservée aux avions pour gagner ou quitter l'aire de manœuvre.

voie[F] de service[M]
Voie réservée à la circulation des véhicules de service aéroportuaire.

aire[F] de manœuvre[F]
Espace que traverse un avion pour gagner ou quitter un poste de stationnement.

aérogare[F] de passagers[M]
Bâtiment où les passagers sont accueillis, leurs bagages pris en charge ou récupérés et les formalités de contrôle effectuées au départ et à l'arrivée.

hangar[M]
Installation qui abrite le matériel d'entretien et de réparation des avions et qui peut recevoir un ou plusieurs aéronefs.

aire[F] de stationnement[M]
Aire où sont garés les avions entre les vols pour entretien ou révision.



passerelle[F] télescopique
Passerelle mobile qui permet l'accès direct de l'aérogare à l'avion.

aire[F] de service[M]
Espace autour d'un avion réservé aux véhicules de service et au personnel au sol intervenant au départ ou à l'arrivée d'un avion.

quai[M] d'embarquement[M]
Couloir souterrain permettant aux passagers de demeurer à l'abri entre l'aérogare principale et une aérogare satellite.

marques[F] de circulation[F]
Bandes colorées tracées au sol pour indiquer aux avions le trajet à suivre sur l'aire de trafic ou de manœuvre.

aérogare[F] satellite[M]
Aérogare annexe servant à l'embarquement et au débarquement de passagers, reliée à l'aérogare principale par un couloir souterrain ou par des véhicules.

aéroport[M]

aérogare[F]
Bâtiment où les passagers sont accueillis, où leurs bagages sont pris en charge ou récupérés et où les formalités de contrôle sont effectuées au départ et à l'arrivée.

comptoir[M] **de renseignements**[M]
Comptoir où l'on se rend pour obtenir des informations relatives aux vols et aux correspondances avec d'autres moyens de transport.

zone[F] **de retrait**[M] **des bagages**[M]
Zone où débouchent les tapis roulants et où les passagers peuvent récupérer leurs bagages.

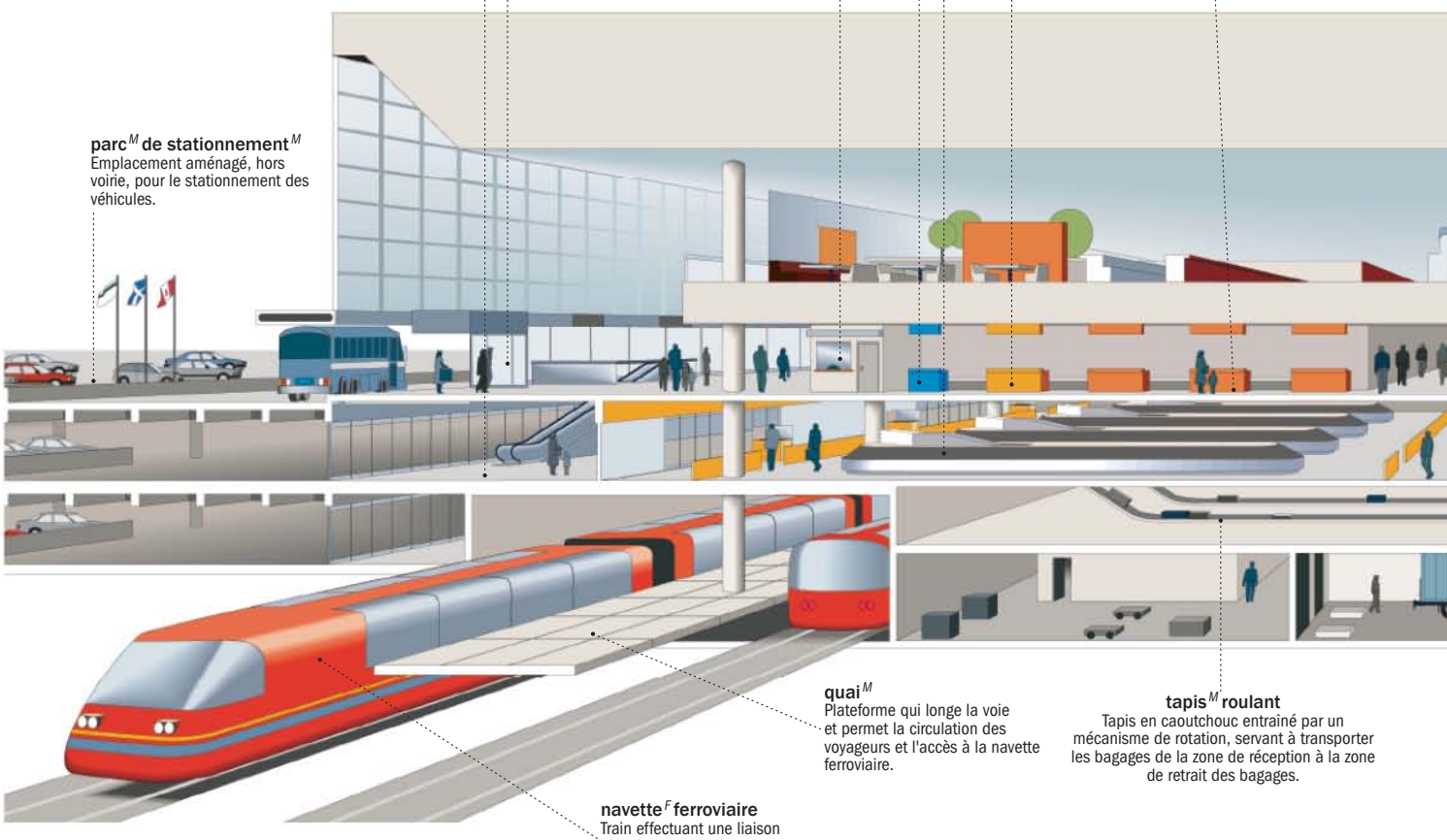
bureau[M] **de réservation**[F] **de chambres**[F] **d'hôtel**[M]
Bureau où l'on peut réserver une chambre d'hôtel à son arrivée à l'aérogare.

billetterie[F]
Comptoir d'une compagnie aérienne ou d'une agence de voyages où l'on peut acheter un billet d'avion.

hall[M] **public**
Vaste salle à l'entrée de l'aérogare, accessible aux voyageurs et aux personnes qui les accompagnent.

porte[F] **automatique**
Porte conçue pour s'ouvrir et se fermer automatiquement au passage d'une personne.

comptoir[M] **d'enregistrement**[M]
Comptoir où se tient un employé pour vérifier les billets, peser les bagages et délivrer les cartes d'embarquement aux passagers.



parc[M] **de stationnement**[M]
Emplacement aménagé, hors voirie, pour le stationnement des véhicules.

quai[M]
Plateforme qui longe la voie et permet la circulation des voyageurs et l'accès à la navette ferroviaire.

tapis[M] **roulant**
Tapis en caoutchouc entraîné par un mécanisme de rotation, servant à transporter les bagages de la zone de réception à la zone de retrait des bagages.

navette[F] **ferroviaire**
Train effectuant une liaison régulière entre l'aérogare et la ville ou la gare la plus proche.

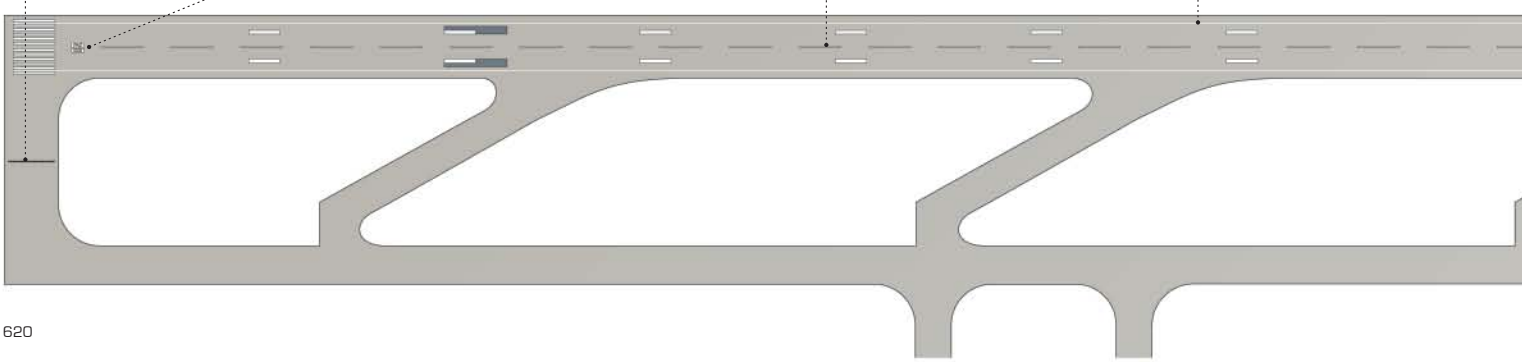
piste[F]
Bande de terrain sur laquelle l'avion s'élance au décollage ou freine à l'atterrissage.

marque[F] **de point**[M] **d'attente**[F]
Ligne indiquant l'emplacement où l'avion doit attendre l'autorisation de la tour de contrôle avant d'accéder à la piste pour décoller.

marques[F] **d'identification**[F]
Chiffre qui, multiplié par dix, donne l'orientation de la piste par rapport au nord magnétique.

marque[F] **d'axe**[M] **de piste**[F]
Chacune des larges lignes blanches interrompues qui indiquent le milieu de la piste.

marques[F] **latérales de piste**[F]
Chacune des deux larges bandes blanches continues qui délimitent les bords de la piste.



aéroport[M]

contrôle[M] de sécurité[F]
Passage obligatoire pour les voyageurs avant l'embarquement, où sont contrôlés les papiers d'identité et les bagages à main.

terrasse[F]
Plateforme accessible au public offrant une vue sur la piste et sur le hall des départs et des arrivées.

contrôle[M] des passeports[M]
Guichet où les passagers doivent présenter leur passeport avant de pénétrer dans la salle d'embarquement ou de la quitter.

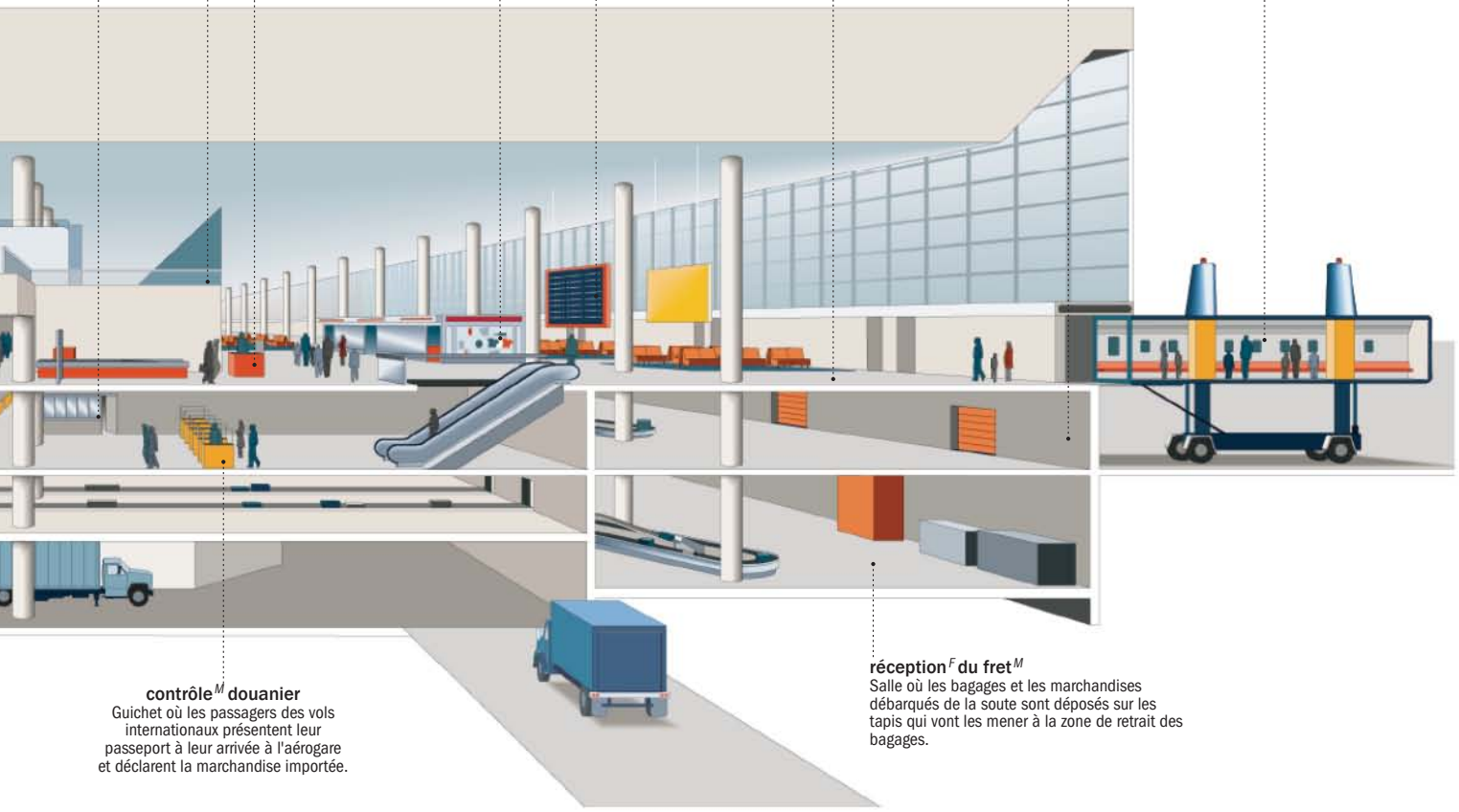
boutique[F] hors taxe[F]
Magasin situé près de la salle d'embarquement, où sont vendus des produits détaxés (parfum, alcool, maroquinerie, etc.).

tableau[M] d'affichage[M] des vols[M]
Tableau où sont affichés et mis à jour les horaires de départ et d'arrivée des avions ainsi que les numéros des portes d'embarquement.

salle[F] d'embarquement[M]
Salle où patientent les passagers avant l'embarquement.

expédition[F] du fret[M]
Salle où les bagages et les marchandises sont contrôlés, triés et chargés sur des remorques tractées jusqu'à l'avion.

transbordeur[M]
Véhicule pourvu d'une cabine à hauteur réglable, servant à transporter les passagers entre l'aérogare et l'avion.



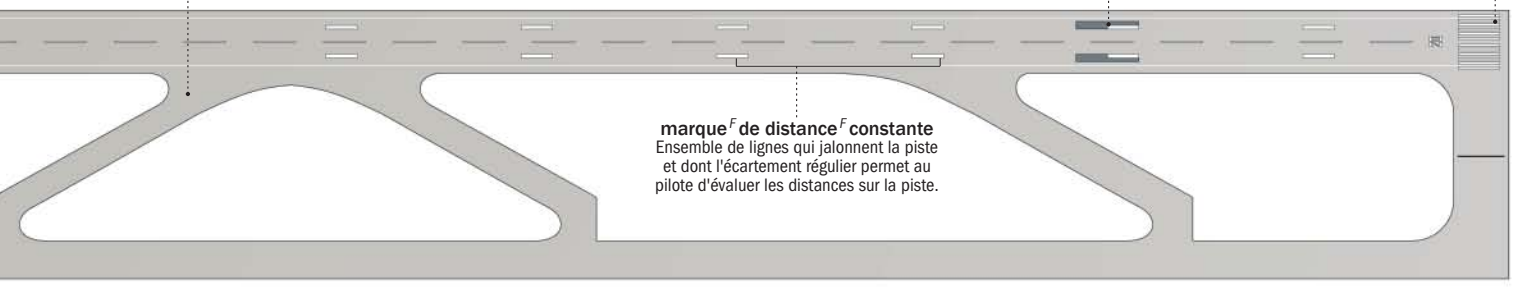
contrôle[M] douanier
Guichet où les passagers des vols internationaux présentent leur passeport à leur arrivée à l'aérogare et déclarent la marchandise importée.

réception[F] du fret[M]
Salle où les bagages et les marchandises débarqués de la soute sont déposés sur les tapis qui vont les mener à la zone de retrait des bagages.

sortie[F] de piste[F]
Chacune des voies reliant la piste à une voie de circulation, permettant aux avions qui atterrissent de quitter la piste le plus tôt possible.

marque[F] d'aire[F] de prise[F] de contact[M]
Paire de lignes tracées à chaque extrémité de la piste, qui signale la zone où les roues de l'avion doivent entrer en contact avec le sol à l'atterrissage.

marques[F] de seuil[M] de piste[F]
Ensemble de lignes longitudinales tracées à chaque extrémité de la piste pour en signaler les limites.



marque[F] de distance[F] constante
Ensemble de lignes qui jalonnent la piste et dont l'écartement régulier permet au pilote d'évaluer les distances sur la piste.

équipements[M] aéroportuaires
Ensemble du matériel servant à préparer un avion pour le prochain vol (nettoyage, vérification, plein de carburant, chargement, embarquement).



barre[F] de tractage[M]
Dispositif reliant le tracteur de piste au train avant de l'avion.



tracteur[M] de piste[F]
Véhicule très puissant qui tire ou pousse l'avion jusqu'à l'aire de manœuvre ou de stationnement.



groupe[M] de démarrage[M] pneumatique
Véhicule équipé d'un dispositif d'alimentation pneumatique (compresseur d'air entraîné par une turbine à gaz), utilisé pour démarrer les réacteurs de l'avion.



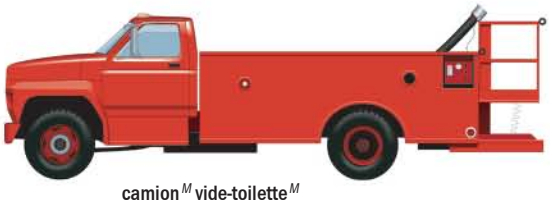
camion[M] avitailleur
Camion qui pompe le carburant stocké dans des cuves souterraines pour remplir les réservoirs de l'avion.



groupe[M] électrogène
Véhicule équipé d'un transformateur qui fournit l'électricité nécessaire à l'avion lorsque son groupe auxiliaire est à l'arrêt.



groupe[M] de climatisation[F]
Camion équipé d'un dispositif qui assure le conditionnement de l'air (ventilation, refroidissement ou chauffage) lorsque le système de l'avion est à l'arrêt.



camion[M] vide-toilette[M]
Camion équipé pour la vidange et le nettoyage des toilettes de l'avion.



véhicule[M] de service[M] technique
Véhicule utilisé par le personnel d'entretien technique pour effectuer le travail sur un aéronef.



camion[M]-citerne[F] d'eau[F] potable
Camion servant à remplir les réservoirs d'eau potable de l'avion.



cale[F]
Objet qu'on place contre les roues du train d'atterrissage pour immobiliser l'avion au sol.



nacelle[F] élévatrice
Véhicule équipé d'une coque carénée, soulevée par un bras articulé, permettant aux techniciens d'accéder à des parties de l'avion hors d'atteinte.



tripode[M] de stabilisation[F]
Trépied ajustable servant à soutenir une partie de l'avion (la queue ou une aile) durant une opération d'entretien ou de réparation.



chariot[M] à bagages[M]
Remorque ou wagonnet plat pour conteneurs servant à transporter les bagages entre l'aérogare et l'avion.



tracteur[M]
Véhicule qui tire les chariots à bagages.



convoyeur[M] à bagages[M]
Tapis roulant ajustable en hauteur, utilisé pour charger et décharger un avion des bagages et autres marchandises.



plate-forme[F] élévatrice automotrice
Plate-forme élevée par des bras articulés jusqu'à hauteur de soute afin de charger ou décharger un avion de lourdes charges, telles que des conteneurs, des palettes, etc.



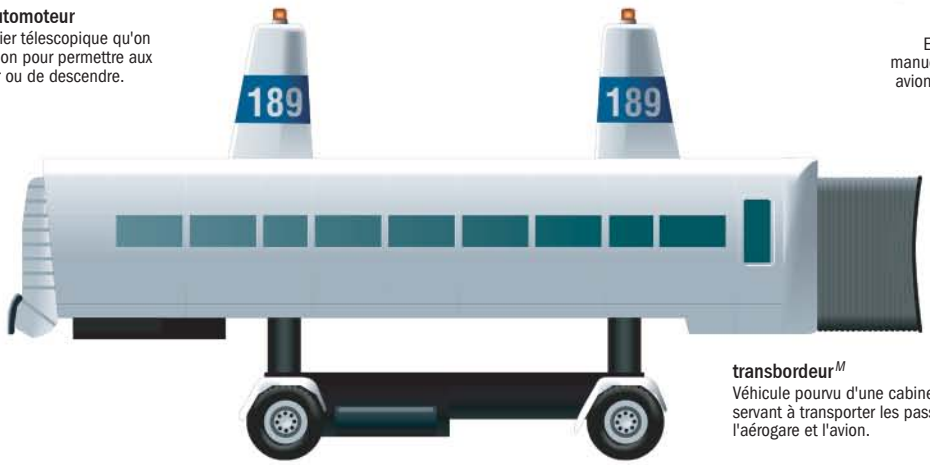
camion[M] commissariat[M]
Camion pourvu d'une plateforme élévatrice, servant à ravitailler l'avion en boissons et en repas servis aux passagers.



escalier[M] automoteur
Camion portant un escalier télescopique qu'on place aux portes d'un avion pour permettre aux passagers de monter ou de descendre.



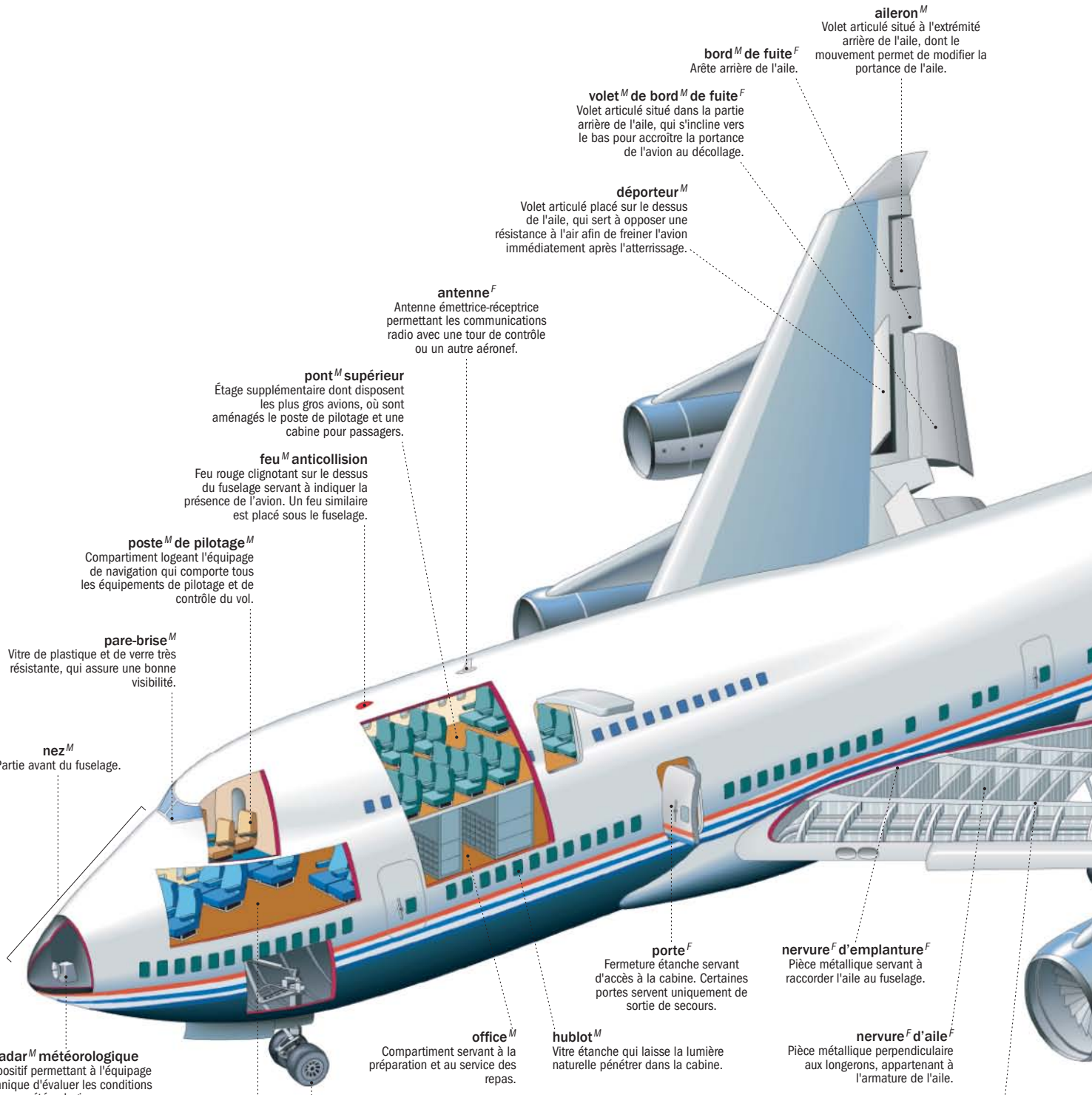
escalier[M] d'accès[M]
Escalier mobile qu'on place manuellement devant les portes d'un avion pour permettre aux passagers de monter ou descendre.



transbordeur[M]
Véhicule pourvu d'une cabine à hauteur réglable, servant à transporter les passagers entre l'aérogare et l'avion.

avion[M] long-courrier[M]

Avion de transport de passagers et de marchandises, qui parcourt de très longues distances et vole à haute altitude (entre 10 000 et 12 000 m).



aileron[M]
Volet articulé situé à l'extrémité arrière de l'aile, dont le mouvement permet de modifier la portance de l'aile.

bord[M] **de fuite**[F]
Arête arrière de l'aile.

volet[M] **de bord**[M] **de fuite**[F]
Volet articulé situé dans la partie arrière de l'aile, qui s'incline vers le bas pour accroître la portance de l'avion au décollage.

déporteur[M]
Volet articulé placé sur le dessus de l'aile, qui sert à opposer une résistance à l'air afin de freiner l'avion immédiatement après l'atterrissage.

antenne[F]
Antenne émettrice-réceptrice permettant les communications radio avec une tour de contrôle ou un autre aéronef.

pont[M] **supérieur**
Étage supplémentaire dont disposent les plus gros avions, où sont aménagés le poste de pilotage et une cabine pour passagers.

feu[M] **anticollision**
Feu rouge clignotant sur le dessus du fuselage servant à indiquer la présence de l'avion. Un feu similaire est placé sous le fuselage.

poste[M] **de pilotage**[M]
Compartiment logeant l'équipage de navigation qui comporte tous les équipements de pilotage et de contrôle du vol.

pare-brise[M]
Vitre de plastique et de verre très résistante, qui assure une bonne visibilité.

nez[M]
Partie avant du fuselage.

radar[M] **météorologique**
Dispositif permettant à l'équipage technique d'évaluer les conditions météorologiques.

cabine[F] **de première classe**
Compartiment le plus confortable, toujours situé à l'avant de l'avion, où les passagers jouissent d'un service particulier.

train[M] **d'atterrissage**[M] **avant**
Dispositif rétractable permettant à l'avion de se poser sur le sol, situé dans la partie antérieure de l'appareil.

office[M]
Compartiment servant à la préparation et au service des repas.

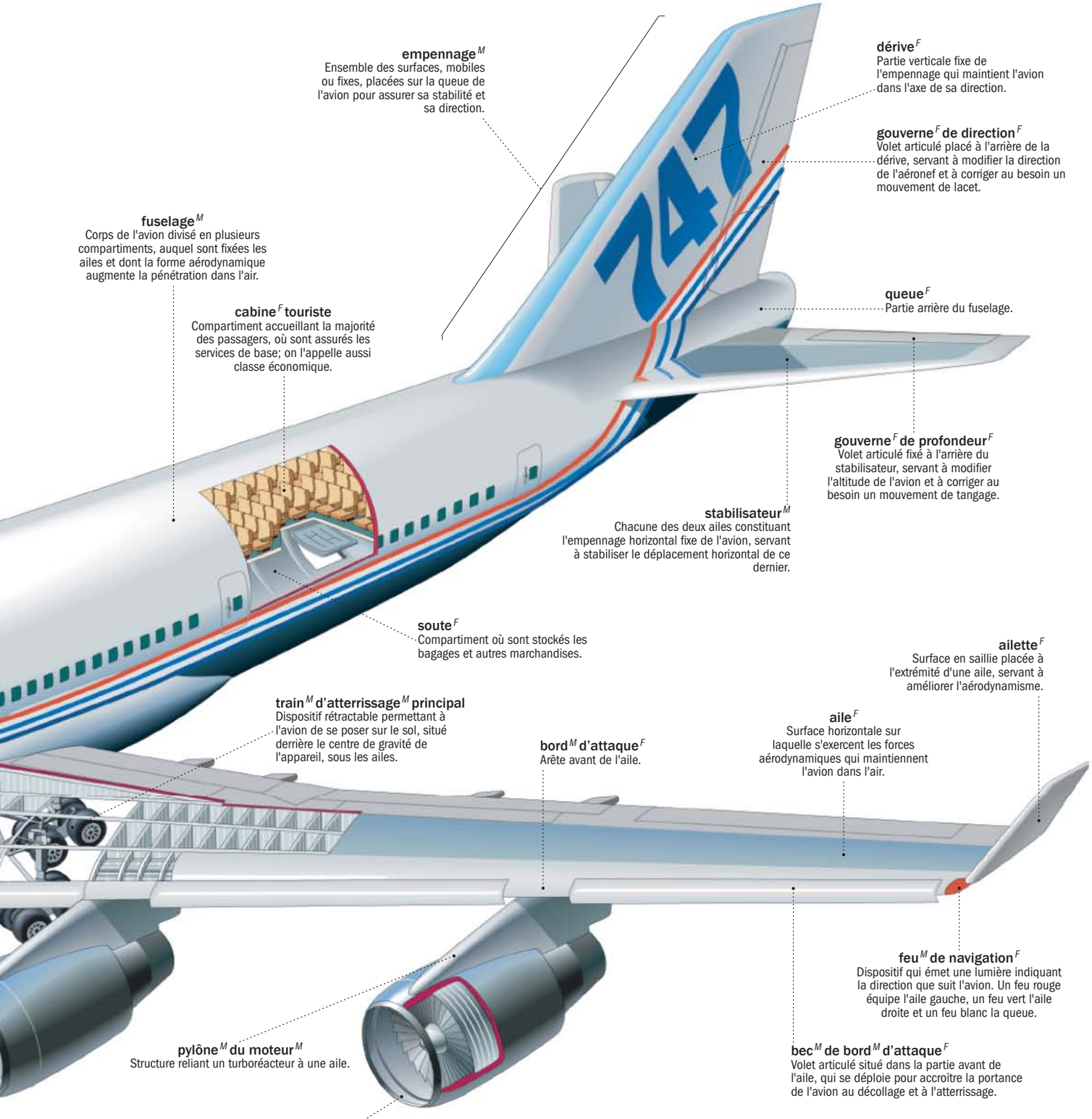
hublot[M]
Vitre étanche qui laisse la lumière naturelle pénétrer dans la cabine.

porte[F]
Fermeture étanche servant d'accès à la cabine. Certaines portes servent uniquement de sortie de secours.

nervure[F] **d'emplanture**[F]
Pièce métallique servant à raccorder l'aile au fuselage.

nervure[F] **d'aile**[F]
Pièce métallique perpendiculaire aux longerons, appartenant à l'armature de l'aile.

longeron[M]
Poutre métallique placée dans le sens de l'envergure de l'aile, qui sert à absorber les efforts de flexion.



empennage[M]
Ensemble des surfaces, mobiles ou fixes, placées sur la queue de l'avion pour assurer sa stabilité et sa direction.

dérive[F]
Partie verticale fixe de l'empennage qui maintient l'avion dans l'axe de sa direction.

gouverne[F] **de direction**[F]
Volet articulé placé à l'arrière de la dérive, servant à modifier la direction de l'aéronef et à corriger au besoin un mouvement de lacet.

fuselage[M]
Corps de l'avion divisé en plusieurs compartiments, auquel sont fixées les ailes et dont la forme aérodynamique augmente la pénétration dans l'air.

cabine[F] **touriste**
Compartiment accueillant la majorité des passagers, où sont assurés les services de base; on l'appelle aussi classe économique.

queue[F]
Partie arrière du fuselage.

gouverne[F] **de profondeur**[F]
Volet articulé fixé à l'arrière du stabilisateur, servant à modifier l'altitude de l'avion et à corriger au besoin un mouvement de tangage.

stabilisateur[M]
Chacune des deux ailes constituant l'empennage horizontal fixe de l'avion, servant à stabiliser le déplacement horizontal de ce dernier.

soute[F]
Compartiment où sont stockés les bagages et autres marchandises.

ailette[F]
Surface en saillie placée à l'extrémité d'une aile, servant à améliorer l'aérodynamisme.

train[M] **d'atterrissage**[M] **principal**
Dispositif rétractable permettant à l'avion de se poser sur le sol, situé derrière le centre de gravité de l'appareil, sous les ailes.

bord[M] **d'attaque**[F]
Arête avant de l'aile.

aile[F]
Surface horizontale sur laquelle s'exercent les forces aérodynamiques qui maintiennent l'avion dans l'air.

feu[M] **de navigation**[F]
Dispositif qui émet une lumière indiquant la direction que suit l'avion. Un feu rouge équipe l'aile gauche, un feu vert l'aile droite et un feu blanc la queue.

pylône[M] **du moteur**[M]
Structure reliant un turboréacteur à une aile.

bec[M] **de bord**[M] **d'attaque**[F]
Volet articulé situé dans la partie avant de l'aile, qui se déploie pour accroître la portance de l'avion au décollage et à l'atterrissage.

turboréacteur[M]
Turbine à réaction produisant des gaz chauds qui, expulsés à grande vitesse, fournissent la poussée nécessaire à la propulsion de l'avion.

poste[M] de pilotage[M]

Compartiment où se tient le personnel de navigation qui dispose de tous les équipements de pilotage et de contrôle du vol.



commandes[F] du pilote[M] automatique
Ensemble des dispositifs permettant le pilotage et le maintien de la trajectoire de l'avion sans intervention de l'équipage.

haut-parleur[M]
Appareil intégré qui reproduit les messages sonores, tels que des alarmes, destinés aux pilotes.

levier[M] du train[M] d'atterrissage[M]
Tige de commande servant à sortir ou à rentrer le train d'atterrissage.

éclairage[M]
Dispositif diffusant de la lumière en direction d'une tablette sur laquelle chaque pilote pose ses cartes de navigation.

paramètres[M] moteurs[M]/alarmes[F]
Écran qui permet de contrôler le fonctionnement des turboréacteurs et qui affiche les signaux d'alarme des systèmes défaillants.

panneau[M] de disjoncteurs[M]
Panneau qui porte les interrupteurs servant à couper les circuits hydraulique, électrique et de carburant.

horizon[M] de secours[M]
Écran sur lequel est représentée la position de l'avion par rapport à l'horizon. Il sert en cas de défaillance de l'écran de pilotage.

pare-brise[M]
Vitre de plastique et de verre très résistante, qui assure une bonne visibilité.

anémomètre[M] de secours[M]
Instrument servant à mesurer la vitesse de l'avion. Il sert en cas de défaillance de l'écran de pilotage.

altimètre[M] de secours[M]
Instrument servant à mesurer la distance de l'avion au sol. Il sert en cas de défaillance de l'écran de pilotage.

informations[F]-navigation[F]
Écran affichant la position de l'avion, le plan de vol et les conditions météorologiques.

informations[F]-pilotage[M]
Écran affichant les principaux paramètres nécessaires au pilotage (position de l'avion par rapport à l'horizon, vitesse, altitude et cap).

manche[M] de commande[F]
Organe de direction servant à incliner l'avion à droite ou à gauche et à le faire monter ou descendre.

volant[M] de manche[M]
Levier servant à actionner le manche de commande d'avant en arrière et de gauche à droite.

levier[M] des aérofreins[M]
Tige de commande servant à relever des volets placés sur les ailes afin de freiner l'avion immédiatement après l'atterrissage.

informations[F]-systèmes[M] de bord[M]
Écran permettant de contrôler le fonctionnement des différents systèmes qui équipent l'avion (système de pressurisation, circuit électrique, hydraulique, etc.).

siège[M] du commandant[M]
Place de gauche occupée par le pilote responsable du vol et du personnel de bord.

manettes[F] de poussée[F]
Tiges de commande servant chacune à ajuster le régime de fonctionnement d'un réacteur et par conséquent sa poussée.

panneaux[M] de commandes[F] radio[F]
Panneaux permettant de sélectionner les fréquences radio sur lesquelles les pilotes veulent émettre ou recevoir.

robinets[M] de carburant[M]
Boutons servant à ouvrir ou à fermer l'alimentation en carburant de chaque moteur.

pupitre[M] de commande[F]
Élément situé entre les deux sièges, qui sert de support à une partie des instruments de bord.

ordinateur[M] des données[F] aérodynamiques
Appareil qui calcule les paramètres de vol (vitesse, altitude, etc.).

siège[M] du second-officier[M]
Place de droite occupée par le pilote dont la fonction est de seconder le commandant.

transpondeur[M]
Appareil qui, couplé avec le pilote automatique, permet de régler la puissance des moteurs et de guider l'avion sur sa trajectoire.

levier[M] des volets[M]
Tige de commande servant à actionner les becs de bord d'attaque et les volets de bord de fuite.

turboréacteur[M] à double flux[M]

Moteur à réaction muni d'une soufflante et traversé par deux flux d'air : l'un passe par la chambre de combustion, l'autre la contourne.

stators[M] intérieurs
Ensemble d'aubes fixes servant à redresser le flux d'air dévié lors de son passage dans les aubes du compresseur axial.

stators[M] extérieurs
Ensemble d'aubes fixes servant à redresser le flux d'air dévié lors de son passage dans la soufflante.

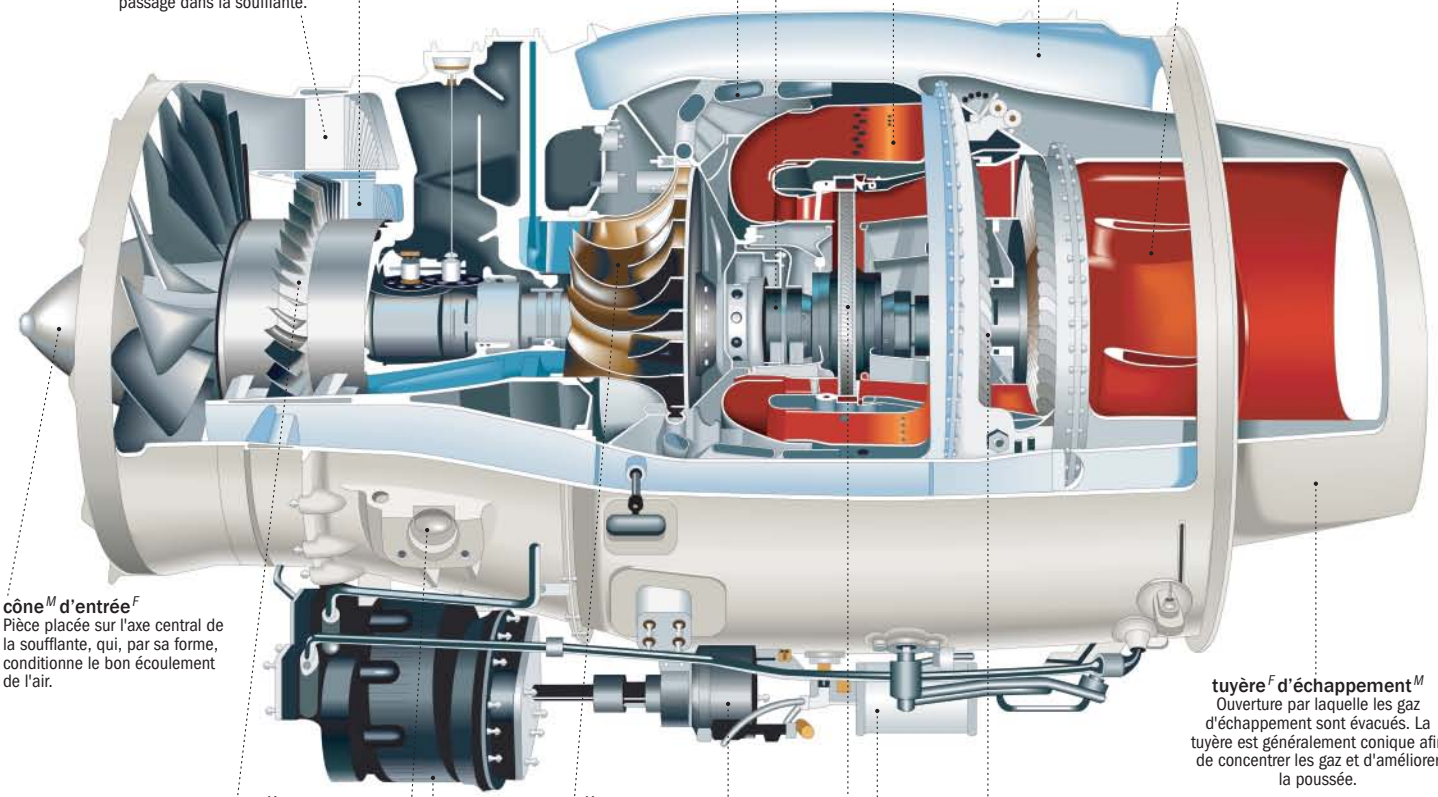
arbre[M] turbine[F]-compresseur[M]
Axe permettant de transmettre la rotation des turbines aux compresseurs.

diffuseur[M] tubulaire
Conduit pourvu de plusieurs orifices de sortie, reliant le compresseur centrifuge et la chambre de combustion; il sert à orienter le flux et à ralentir l'air pour en augmenter la pression.

chambre[F] de combustion[F] annulaire
Enceinte qui comporte deux cylindres concentriques entourant l'arbre turbine-compresseur et où se produit la combustion.

canal[M] de dérivation[F]
Canal conduisant une partie du flux d'air aspiré par la soufflante qui contribue à la poussée du moteur.

aubage[M] directeur de sortie[F]
Pièce profilée servant à redresser les gaz d'échappement.



cône[M] d'entrée[F]
Pièce placée sur l'axe central de la soufflante, qui, par sa forme, conditionne le bon écoulement de l'air.

tuyère[F] d'échappement[M]
Ouverture par laquelle les gaz d'échappement sont évacués. La tuyère est généralement conique afin de concentrer les gaz et d'améliorer la poussée.

compresseur[M] axial
Organe du moteur dans lequel l'air est comprimé puissamment par une série d'aubes pour accroître le rendement du réacteur et contribuer à diminuer la consommation de carburant.

compresseur[M] centrifuge
Organe du moteur qui utilise la force centrifuge pour comprimer l'air et l'acheminer à grande vitesse à la chambre de combustion par le diffuseur tubulaire.

turbine[F] motrice
Turbine indépendante de la turbine du compresseur, actionnée par les gaz issus de la chambre de combustion, servant à entraîner le compresseur axial et la soufflante.

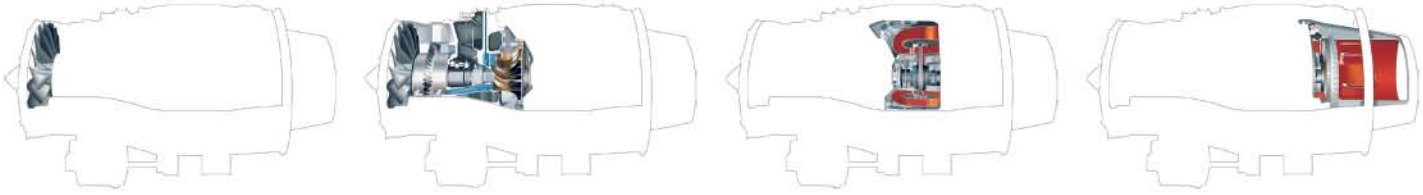
point[M] d'attache[F]
Élément permettant de fixer le turboréacteur à l'avion.

régulateur[M] de carburant[M]
Dispositif servant à doser le débit de carburant injecté dans la chambre de combustion.

boîte[F] d'allumage[M]
Dispositif qui produit des impulsions électriques destinées à alimenter le système qui déclenche la combustion.

relais[M] d'accessoires[M]
Dispositif servant à entraîner les différents accessoires, tels que l'alternateur, la pompe hydraulique, la pompe à carburant et la pompe à huile.

turbine[F] du compresseur[M]
Turbine actionnée par les gaz issus de la chambre de combustion, servant à entraîner le compresseur centrifuge et les accessoires.



soufflante[F]
Sorte d'hélice qui aspire de l'air dans le turboréacteur.

compression[F]
Phase au cours de laquelle une partie de l'air qui traverse le turboréacteur est comprimée avant d'être acheminée dans la chambre de combustion.

combustion[F]
Phase au cours de laquelle l'air comprimé pénètre dans la chambre de combustion où il est mélangé à du carburant, puis enflammé.

échappement[M]
Phase au cours de laquelle l'air se dilate et provoque une poussée permettant d'actionner les turbines et de propulser le turboréacteur.

exemples[M] d'avions[M]

Depuis le premier avion, Éole, en 1890, la forme des avions évolue constamment grâce au progrès des connaissances en aéronautique et à l'augmentation de la puissance des moteurs.

hydravion[M] à flotteurs[M]
Avion conçu pour décoller de la surface d'un plan d'eau et pour s'y poser.

hélice[F] tripale
Appareil de traction constitué de trois pales disposées autour d'un arbre actionné par un moteur.



aile[F] haute
Aile fixée sur le dessus du fuselage.

flotteur[M]
Chacune des pièces flottantes de forme allongée, fixées par paire sous le fuselage pour permettre à l'hydravion de se poser et de se déplacer sur l'eau.

biplan[M]
Avion dont les ailes se présentent sous forme de deux plans parallèles superposés.

aile[F] supérieure
Aile fixée au-dessus du fuselage.

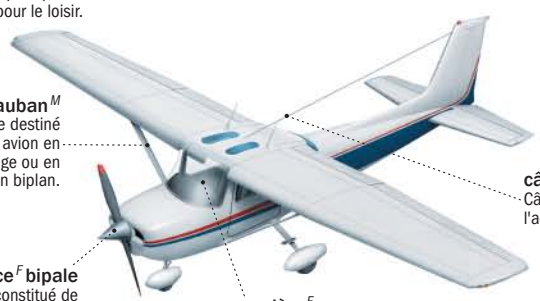
voilure[F]
Ensemble des surfaces (ailes) sur lesquelles s'exercent les forces aérodynamiques qui portent l'avion.



aile[F] inférieure
Aile fixée à la partie inférieure du fuselage.

avion[M] léger
Avion généralement monomoteur à deux ou quatre places, qui croise entre 150 et 250 km/h et qu'on utilise pour parcourir de courtes distances ou pour le loisir.

hauban[M]
Élément rigide ou souple destiné à renforcer la voilure d'un avion en reliant les ailes au fuselage ou en reliant entre elles les ailes d'un biplan.



câble[M] de l'antenne[F] haute fréquence[F]
Câble qui permet les communications radio de l'aéronef.

hélice[F] bipale
Appareil de traction constitué de deux pales disposées autour d'un arbre actionné par un moteur.

verrière[F]
Surface vitrée fermant l'habitacle.

avion[M] d'affaires[F]
Avion qui dispose d'un nombre de places limité, généralement utilisé par les dirigeants d'entreprises pour leurs voyages d'affaires.



ailette[F]
Surface en saillie placée à l'extrémité d'une aile, servant à améliorer l'aérodynamisme.

avion[M] à décollage[M] et atterrissage[M] verticaux
Avion, généralement de combat, capable de se déplacer à la verticale pour décoller et atterrir sur des pistes très courtes.



tuyère[F] orientable
Tuyère orientable vers le bas, permettant d'accroître la poussée verticale du réacteur lors des atterrissages et des décollages verticaux.

avion[M]-citerne[F] amphibie
Avion utilisé dans la lutte contre les incendies de forêt et pourvu de réservoirs d'eau de grande capacité.



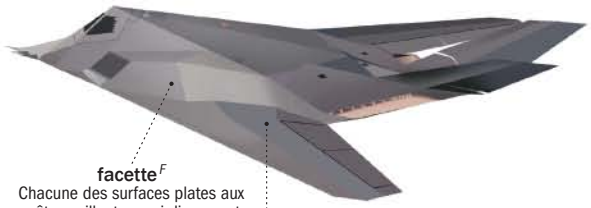
hélice[F] tripale
Appareil de traction constitué de trois pales disposées autour d'un arbre actionné par un moteur.

compartiment[M] de réservoirs[M] d'eau[F]
Le compartiment est pourvu d'une trappe permettant de remplir les réservoirs en rasant la surface d'un plan d'eau et de les vider en vol.

flotteur[M]
Pièce flottante évitant à l'avion de basculer dans l'eau pendant le remplissage.

exemples[M] d'avions[M]

avion[M] furtif
Avion rendu indétectable par les radars grâce à son fuselage en facettes conçu dans un matériau absorbant les ondes radars.



facette[F]
Chacune des surfaces plates aux arêtes saillantes, qui dispersent les ondes radars reçues pour les rendre indétectables.

matériau[M] absorbant les ondes[F] radars[M]
Matériau qui absorbe les faisceaux radars avant qu'ils ne frappent un composant métallique de l'avion afin d'affaiblir l'écho.

rotodôme[M]
Structure rotative en forme de dôme servant à abriter les antennes radars.

avion[M] radar[M]
Appareil de surveillance aérienne permettant de repérer et d'identifier des avions en vol.



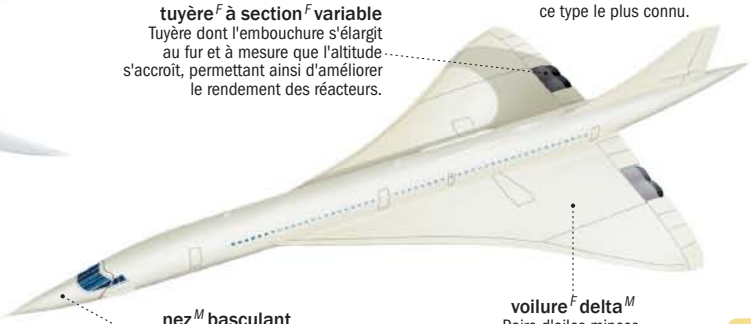
pylône[M]
Structure servant de support au rotodôme.

avion[M] très gros porteur
Avion pouvant transporter un grand nombre de passagers (plus de 500).



avion[M] de ligne[F] supersonique
Avion de transport de passagers dont la vitesse de croisière (2 300 km/h) est supérieure à celle du son (1 152 km/h). Le Concorde était l'avion commercial de ce type le plus connu.

tuyère[F] à section[F] variable
Tuyère dont l'embouchure s'élargit au fur et à mesure que l'altitude s'accroît, permettant ainsi d'améliorer le rendement des réacteurs.



nez[M] basculant
Nez articulé qui s'abaisse au décollage et à l'atterrissage pour améliorer la visibilité du pilote.

voilure[F] delta[M]
Paire d'ailes minces, triangulaires et particulièrement aérodynamiques.

avion[M]-cargo[M]
Avion de gros tonnage destiné au transport de marchandises.

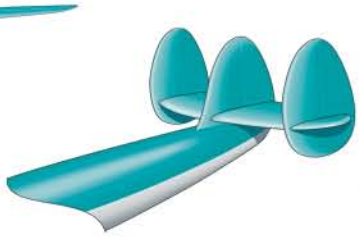


exemples[M] d'empennages[M]

Empennage : ensemble des surfaces, mobiles ou fixes, placées sur la queue de l'avion pour assurer en la stabilité et la direction.



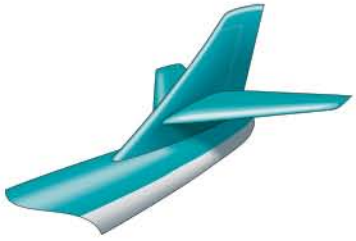
empennage[M] en T
Empennage comportant deux éléments horizontaux fixés au sommet d'un élément vertical.



stabilisateur[M] à triple plan[M] vertical
Empennage comportant trois éléments verticaux fixés sur un élément horizontal.



empennage[M] bas
Empennage comportant deux éléments horizontaux fixés sur la queue.



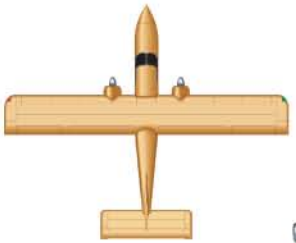
empennage[M] surélevé
Empennage comportant deux éléments horizontaux fixés au milieu d'un élément vertical.

exemples[M] de voilures[F]

Voilure : ensemble des surfaces (ailes) sur lesquelles s'exercent les forces aérodynamiques qui portent l'avion. D'une époque à l'autre et selon le type d'avion, la forme et la position des ailes par rapport au fuselage varient.



voilure[F] en flèche[F]
Voilure en pointe dirigée vers l'arrière, qui équipe les avions à réaction.



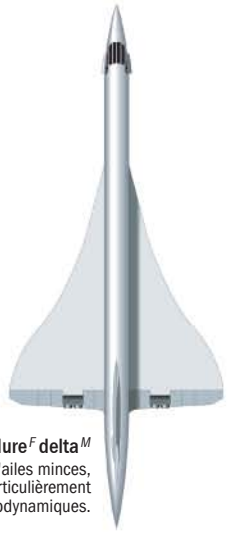
voilure[F] droite
Longue voilure de largeur constante, perpendiculaire au fuselage, qui équipe les avions les moins rapides, tels que les avions-cargos, les avions légers, etc.



voilure[F] trapézoïdale
Voilure perpendiculaire au fuselage, dont la largeur décroît aux extrémités.



voilure[F] à géométrie[F] variable
Voilure en flèche qui équipe les avions de combat et dont l'angle formé avec le fuselage peut être modifié en vol.



voilure[F] delta[M]
Paire d'ailes minces, triangulaires et particulièrement aérodynamiques.

forces[F] agissant sur un avion[M]

Phénomènes physiques qui exercent une influence sur le déplacement de l'avion en vol.



portance[F]
Force engendrée par la vitesse de déplacement qui s'exerce sur les ailes d'un avion et qui le maintient en l'air.

traînée[F]
Force de sens opposée à la traction ou à la poussée qui crée une résistance au déplacement de l'avion et qu'il faut réduire.

traction[F]
Force développée par les hélices du moteur qui tirent vers l'avant. Dans les avions à réaction, la traction est remplacée par l'expulsion du carburant brûlé des tuyères.

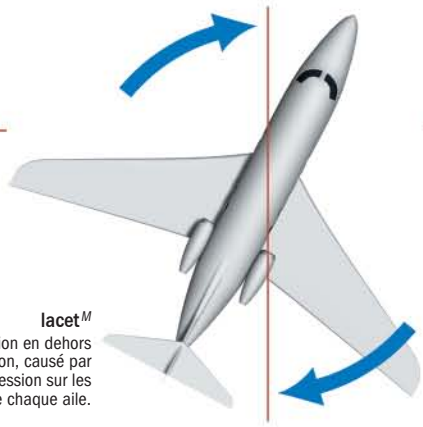
poids[M]
Force qui résulte de la masse de l'avion soumise à la gravité terrestre que la puissance des moteurs doit vaincre pour le maintenir en l'air.

mouvements[M] de l'avion[M]

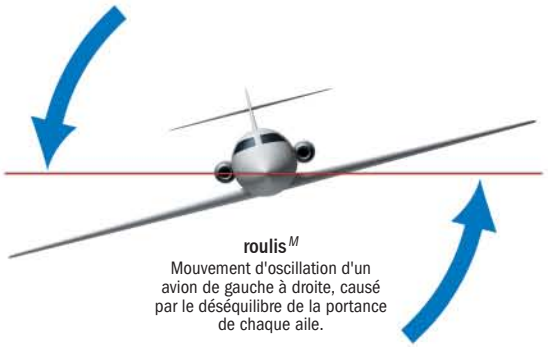
Modifications que subissent la direction et la position de l'avion durant son vol et qu'il faut savoir corriger.



tangage[M]
Mouvement d'oscillation d'un avion autour du plan horizontal de son vol, causé par le déséquilibre de la pression sur le nez et la queue.



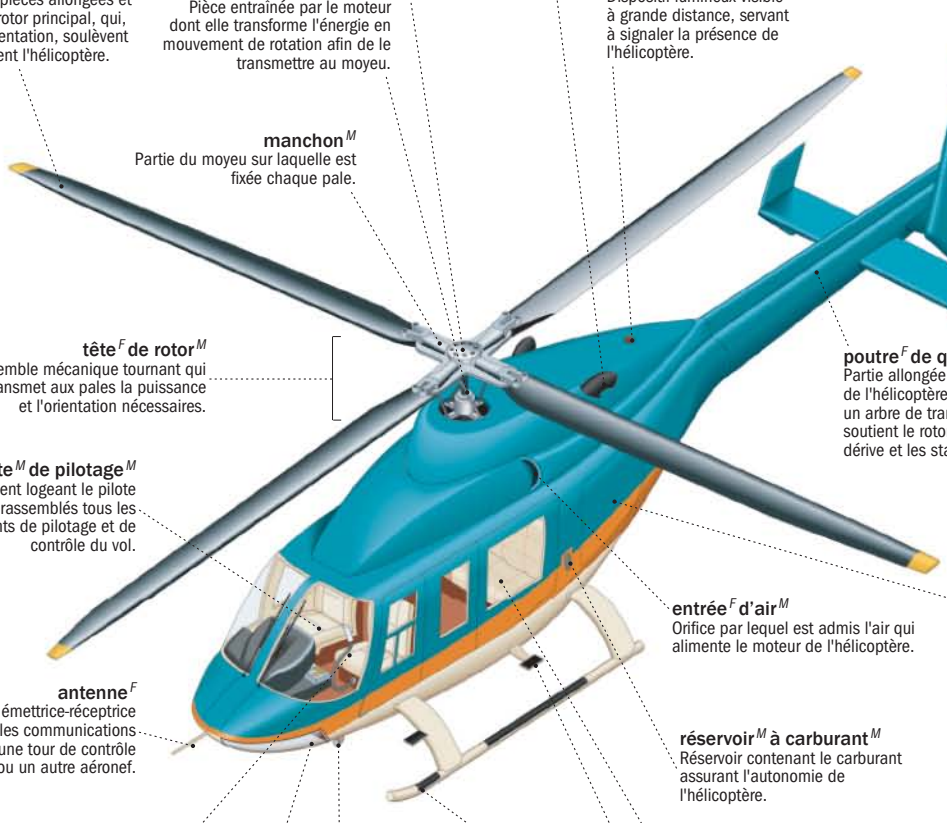
lacet[M]
Déplacement d'un avion en dehors de l'axe de sa direction, causé par le déséquilibre de la pression sur les bords d'attaque de chaque aile.



roulis[M]
Mouvement d'oscillation d'un avion de gauche à droite, causé par le déséquilibre de la portance de chaque aile.

hélicoptère^{M}

Aéronef dont l'élément porteur et propulseur est un rotor à axe vertical.



dérive^{F}
Plan vertical fixe monté sur la poutre de queue pour maintenir l'hélicoptère dans son axe de direction.

rotor^{M} **anticouple**
Rotor à axe horizontal qui empêche l'hélicoptère de tourner sur lui-même sous l'effet du rotor principal.

moyeu^{M} **rotor**^{M}
Pièce centrale de la tête de rotor, qui assure la liaison entre l'arbre moteur et les pales.

tuyère^{F}
Ouverture par laquelle les gaz d'échappement sont évacués.

feu^{M} **de position**^{F}
Dispositif lumineux visible à grande distance, servant à signaler la présence de l'hélicoptère.

pale^{F} **de rotor**^{M}
Chacune des pièces allongées et profilées du rotor principal, qui, selon leur orientation, soulèvent et propulsent l'hélicoptère.

arbre^{M} **moteur**^{M}
Pièce entraînée par le moteur dont elle transforme l'énergie en mouvement de rotation afin de le transmettre au moyeu.

manchon^{M}
Partie du moyeu sur laquelle est fixée chaque pale.

béquille^{F}
Support fixé à l'arrière de la poutre de queue afin de protéger cette poutre et le rotor anticouple en cas d'atterrissage trop cabré.

stabilisateur^{M}
Chacun des deux plans horizontaux fixes montés sur la poutre de queue pour stabiliser le déplacement horizontal de l'hélicoptère.

tête^{F} **de rotor**^{M}
Ensemble mécanique tournant qui transmet aux pales la puissance et l'orientation nécessaires.

poutre^{F} **de queue**^{F}
Partie allongée de la structure de l'hélicoptère qui contient un arbre de transmission et soutient le rotor arrière, la dérive et les stabilisateurs.

poste^{M} **de pilotage**^{M}
Compartiment logeant le pilote où sont rassemblés tous les équipements de pilotage et de contrôle du vol.

entrée^{F} **d'air**^{M}
Orifice par lequel est admis l'air qui alimente le moteur de l'hélicoptère.

soute^{F} **à bagages**^{M}
Compartiment où sont entreposés les bagages.

antenne^{F}
Antenne émettrice-réceptrice permettant les communications radio avec une tour de contrôle ou un autre aéronef.

réservoir^{M} **à carburant**^{M}
Réservoir contenant le carburant assurant l'autonomie de l'hélicoptère.

manche^{M} **à balai**^{M}
Levier de commande servant à changer l'inclinaison du rotor pour diriger l'hélicoptère dans la direction voulue.

patin^{M}
Chacun des deux tubes cylindriques sur lesquels se pose l'hélicoptère à l'atterrissage ou au repos.

cabine^{F}
Compartiment où sont logés les passagers.

hublot^{M} **d'atterrissage**^{M}
Fenêtre placée aux pieds du pilote pour lui permettre de voir le sol à l'atterrissage.

phare^{M} **d'atterrissage**^{M}
Dispositif émettant un faisceau lumineux vers le sol, utilisé de nuit pour guider l'hélicoptère lors de l'atterrissage.

marchepied^{M}
Marche fixée au fuselage, servant à accéder à l'hélicoptère.

exemples^{M} d'hélicoptères^{M}

Grâce à leur capacité à décoller et atterrir à la verticale, les hélicoptères se révèlent plus efficaces que les avions dans certaines situations.



hélicoptère^{M} **de transport**^{M} **tactique**
Hélicoptère militaire armé, conçu pour le transport de troupes militaires, de petits véhicules de combat, de matériels divers, etc.



hélicoptère^{M} **bombardier**^{M} **d'eau**^{F}
Hélicoptère pourvu d'un réservoir d'eau, utilisé dans la lutte contre les incendies de forêt.

réservoir^{M} **ventral**
Réservoir rempli d'eau grâce à un long tuyau suspendu sous l'appareil et pourvu d'une trappe permettant de le vider en vol.



hélicoptère^{M}**-ambulance**^{F}
Hélicoptère conçu pour le transport de malades ou de blessés avec assistance médicale.

manutention[F]

Ensemble des appareils et du matériel utilisé pour le déplacement et l'empilage de marchandises dans un magasin ou un entrepôt.

chariot[M] élévateur
Chariot motorisé permettant de soulever et de déplacer des palettes pour les empiler ou les charger dans un camion.

mât[M]
Chacun des deux montants le long desquels le tablier glisse grâce à un système hydraulique.

tête[F] du vérin[M] de levage[M]
Poulie supérieure du vérin hydraulique permettant de soulever ou de baisser le tablier.

chaîne[F] de levage[M]
Chaîne conçue pour soulever ou abaisser le tablier le long des mâts.

système[M] hydraulique
Dispositif utilisant la pression d'un fluide pour actionner le tablier.

tablier[M]
Élément sur lequel sont fixés les bras de fourche et qui s'élève ou s'abaisse le long des mâts.

bras[M] de fourche[F]
Chacune des pièces coudées fixées au tablier, parfaitement symétriques et qui forment la fourche.

fourches[F]
Ensemble formé par des bras, qui s'introduit dans les entrées d'une palette pour la soulever.



toit[M] de protection[F]
Armature métallique protégeant la cabine et le conducteur des chutes accidentelles de marchandise.

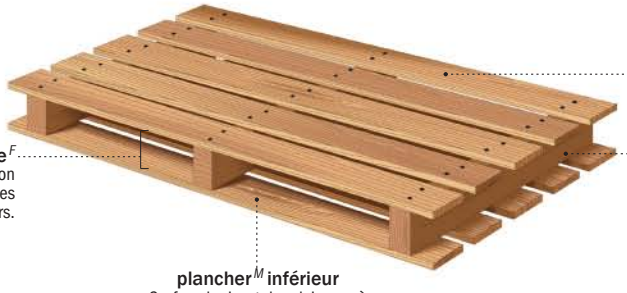
levier[M] de manœuvre[F] du mât[M]
Levier que le conducteur actionne pour faire monter ou descendre le tablier le long des mâts.

moteur[M]
Moteur électrique ou à explosion fournissant l'énergie nécessaire pour déplacer le chariot et mouvoir la fourche.

châssis[M]
Structure métallique du chariot élévateur.

palettes[F]
Plateaux de chargement, généralement en bois, conçus pour laisser passer les fourches d'un chariot ou d'un gerbeur afin de manipuler des marchandises.

palette[F] à ailes[F]
Palette dont le ou les planchers débordent sur deux extrémités opposées.



plancher[M] supérieur
Surface plane horizontale, à éléments jointifs ou à claire-voie, sur laquelle repose la marchandise.

entrée[F]
Espace permettant l'introduction des bras de fourche entre les planchers.

entretoise[F]
Pièce d'écartement et de soutien réunissant les planchers tout en créant un espace suffisant pour le passage des bras de fourche.

plancher[M] inférieur
Surface horizontale, pleine ou à claire-voie, fixée à l'entretoise et reposant sur le sol.

palette[F]-caisse[F]
Palette comportant trois ou quatre parois verticales, utilisée pour la manutention de marchandises en vrac.



paroi[F]
Surface verticale pleine ou à claire-voie, repliable ou démontable, qui maintient en place la marchandise et résiste à la charge verticale lors de l'empilage.

palette[F]
Partie qui supporte la charge, sert d'appui au sol et permet la manutention grâce à des appareils de levage.

support[M]
Pièce de soutien placée sous le plancher, servant à créer un espace suffisant pour le passage des bras de fourche.

demi-panneau[M]
Demi-paroi, parfois amovible, permettant de faciliter le chargement et le déchargement du contenu de la palette.

palette[F] à double face[F]
Palette parfois réversible, comportant un plancher supérieur et un plancher inférieur.



palette[F] à simple face[F]
Palette non réversible comportant un seul plancher.



manutention[F]

gerbeur[M]
Chariot muni d'une fourche qui permet d'empiler des charges à hauteur variable.

mât[M]
Chacun des deux montants le long desquels le tablier glisse grâce à un système hydraulique.

vérin[M] **hydraulique**
Dispositif utilisant la pression d'un fluide pour actionner le tablier.

levier[M] **de conduite**[F]
Grand levier relié à l'essieu directeur, qui permet au manutentionnaire d'orienter le déplacement du gerbeur.

levier[M] **de manœuvre**[F] **du mât**[M]
Levier que le conducteur actionne pour faire monter ou descendre le tablier le long des mâts.

châssis[M]
Structure métallique qui supporte les organes du gerbeur.

bandage[M] **de roue**[F] **caoutchoutée**
Organe circulaire fixé autour de la roue, qui absorbe les irrégularités du sol.

essieu[M] **directeur**
Pièce orientable supportant deux roues, permettant au manutentionnaire de déplacer le gerbeur dans toutes les directions.

longeron[M] **stabilisateur**
Pièce longitudinale placée parallèlement à la fourche, qui sert à équilibrer le gerbeur lorsqu'il soulève une charge et à éviter le basculement.

roulette[F]
Organe circulaire tournant autour d'un axe, destiné à supporter une partie du poids du véhicule pour le stabiliser.

fourche[F]
Ensemble formé par des bras, qui s'introduit dans les entrées d'une palette pour la soulever.

diable[M]
Petit chariot à bras muni d'une bavette qu'on glisse sous une charge pour la faire basculer contre le chariot, puis la déplacer.



transpalette[F] **manuelle**
Chariot à bras muni d'une fourche et d'un système hydraulique qui permet de soulever légèrement une palette pour la déplacer.



chariot[M] **à palette**[F]
Chariot à bras muni d'un cadre métallique abaissable, permettant de soulever légèrement et de déplacer une charge posée sur une plateforme.



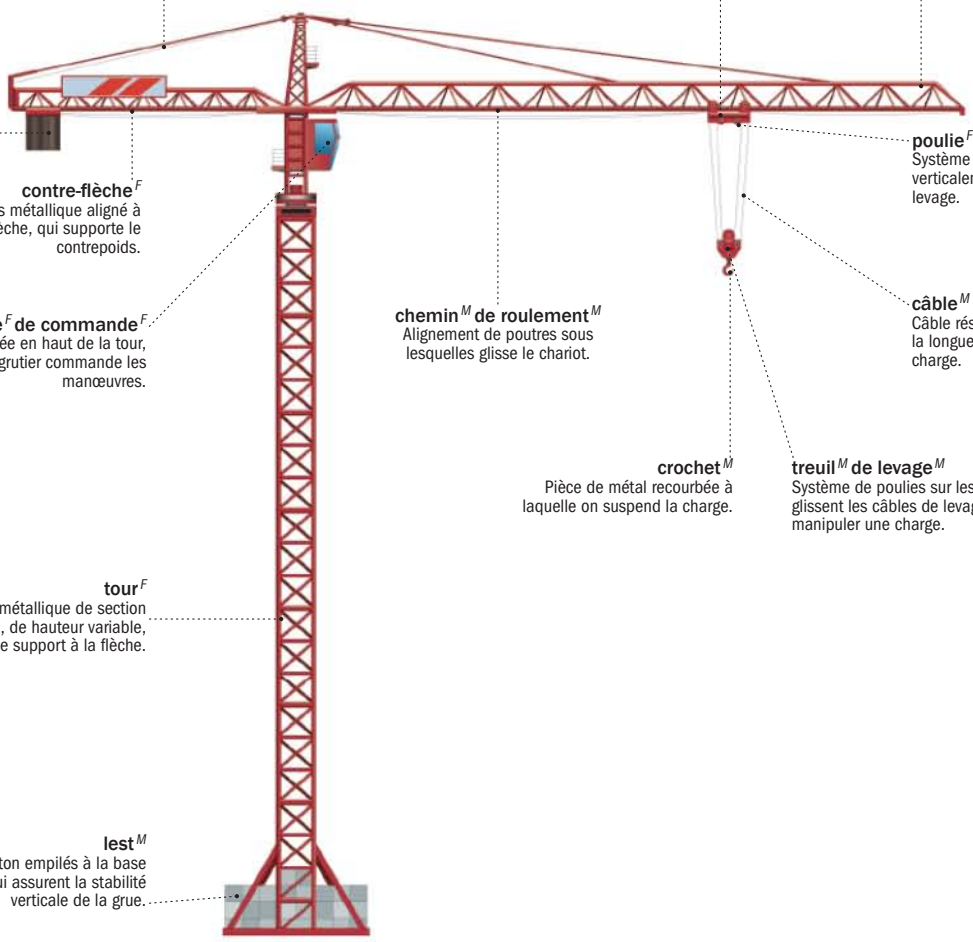
chariot[M] **à plateau**[M]
Chariot à bras composé d'un cadre qui supporte un plancher sur lequel est posée la charge à déplacer.



grues[F] et portique[M]

Appareils de levage permettant de soulever et de déplacer de très lourdes charges.

grue[F] à tour[F]
Grue utilisée sur les chantiers de construction, munie d'une flèche, généralement horizontale, montée au sommet d'une tour.



tirant[M]
Câble métallique qui sert à répartir les efforts de traction.

chariot[M]
Pièce qui glisse le long de la flèche et supporte le câble de levage.

flèche[F]
Treillis métallique de section triangulaire, qui tourne autour d'un axe vertical et assure à l'appareil de levage la portée et la hauteur nécessaires.

contrepoids[M]
Masse en béton fixée sur la contre-flèche, qui sert à équilibrer le poids de la flèche et de la charge.

poulie[F] de chariot[M]
Système de poulies qui oriente verticalement les câbles de levage.

contre-flèche[F]
Treillis métallique aligné à la flèche, qui supporte le contrepoids.

cabine[F] de commande[F]
Cabine placée en haut de la tour, d'où le grutier commande les manœuvres.

chemin[M] de roulement[M]
Alignement de poutres sous lesquelles glisse le chariot.

câble[M] de levage[M]
Câble résistant dont on fait varier la longueur pour manœuvrer la charge.

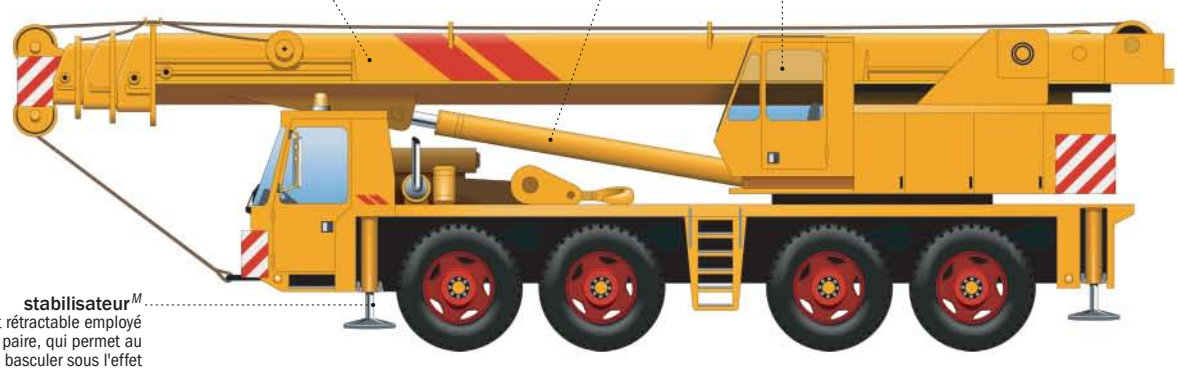
crochet[M]
Pièce de métal recourbée à laquelle on suspend la charge.

treuil[M] de levage[M]
Système de poulies sur lesquelles glissent les câbles de levage pour manipuler une charge.

tour[F]
Treillis métallique de section carrée, de hauteur variable, servant de support à la flèche.

lest[M]
Blocs de béton empilés à la base de la tour, qui assurent la stabilité verticale de la grue.

grue[F] sur porteur[M]
Grue télescopique mobile montée sur le châssis d'un camion porteur.



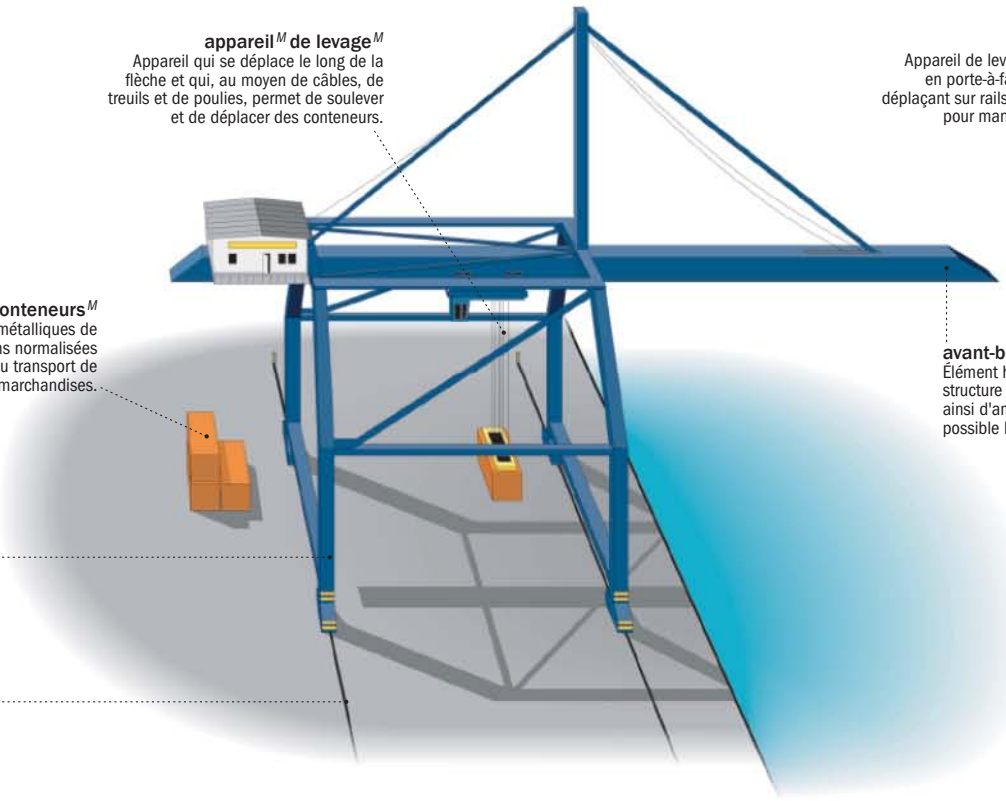
flèche[F] télescopique
Flèche dont les éléments s'emboîtent les uns dans les autres, ce qui permet d'en ajuster la hauteur et d'en faciliter le déplacement.

vérin[M] de dressage[M]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de régler l'angle d'inclinaison de la flèche.

cabine[F] de commande[F]
Cabine fixée sur le châssis du camion, d'où le grutier commande les manœuvres.

stabilisateur[M]
Élément rétractable employé généralement par paire, qui permet au camion de ne pas basculer sous l'effet du poids de la charge.

grues[F] et portique[M]



appareil[M] de levage[M]
Appareil qui se déplace le long de la flèche et qui, au moyen de câbles, de treuils et de poulies, permet de soulever et de déplacer des conteneurs.

portique[M]
Appareil de levage muni d'une poutre en porte-à-faux et de montants, se déplaçant sur rails ou sur roues et conçu pour manipuler des conteneurs.

conteneurs[M]
Caisses métalliques de dimensions normalisées destinées au transport de marchandises.

avant-bec[M]
Élément horizontal qui prolonge la structure du portique, permettant ainsi d'amener le plus loin possible l'appareil de levage.

pied[M]
Chacun des montants qui soutiennent le portique.

piste[F] de roulement[M]
Chacun des deux rails le long desquels le portique se déplace.

conteneur[M]

Caisse métallique de dimensions normalisées destinée au transport de marchandises.



paroi[F] latérale
Panneau rigide formant les côtés du conteneur.

toit[M]
Élément rigide qui ferme le dessus du conteneur et en protège le contenu.

traverse[F] d'extrémité[F] supérieure
Pièce métallique placée dans le sens de la largeur, qui fait partie du cadre supérieur du conteneur.

pièce[F] de coin[M]
Pièce métallique renforcée placée à un angle du conteneur pour le soulever à l'aide de crochets.

porte[F] d'extrémité[F]
Large porte divisée en deux parties mobiles qui se rabattent chacune d'un côté pour permettre le passage des marchandises.

montant[M] d'angle[M]
Pièce métallique résistante, placée à l'intersection de deux parois, qui sert de colonne pour l'empilage de conteneurs.

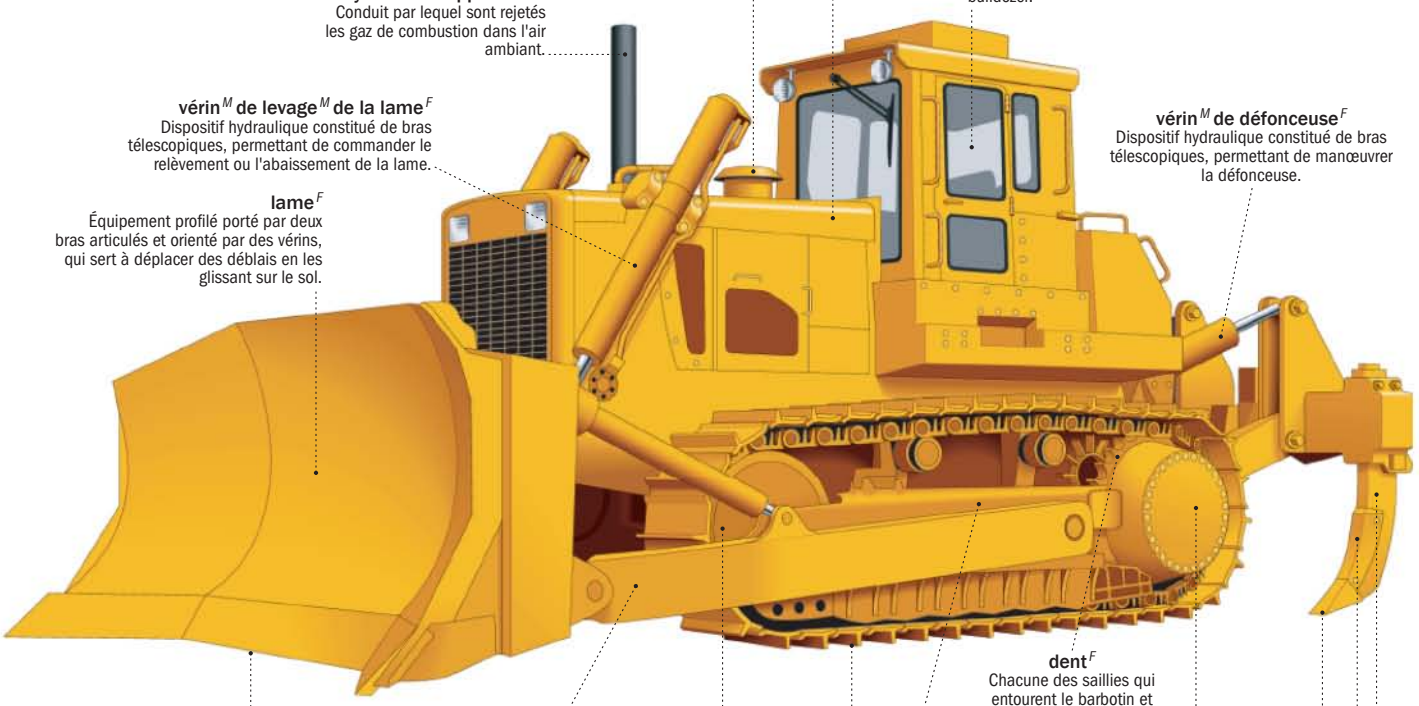
passage[M] de fourche[F]
Chacune des ouvertures pratiquées dans le plancher du conteneur, qui permettent le passage des fourches d'un chariot élévateur.

longeron[M] latéral inférieur
Pièce métallique longitudinale, qui fait partie du cadre inférieur du conteneur.

traverse[F] d'extrémité[F] inférieure
Pièce métallique placée dans le sens de la largeur, qui fait partie du cadre inférieur du conteneur.

bouteur[M]

Engin de terrassement servant à pousser des matériaux, constitué d'un tracteur à chenilles ou à roues, d'une lame et, souvent, d'une défonceuse.



filtre[M] à air[M]
Dispositif qui débarrasse l'air admis dans le moteur des poussières qu'il contient.

moteur[M] diesel
Moteur à explosion dans lequel l'air est comprimé dans les cylindres au point que l'échauffement qui en résulte suffit à enflammer le carburant injecté en fin de compression.

cabine[F]
Habitacle où se tient le conducteur pour manœuvrer le bulldozer.

tuyau[M] d'échappement[M]
Conduit par lequel sont rejetés les gaz de combustion dans l'air ambiant.

vérin[M] de levage[M] de la lame[F]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander le relèvement ou l'abaissement de la lame.

vérin[M] de défonceuse[F]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de manœuvrer la défonceuse.

lame[F]
Équipement profilé porté par deux bras articulés et orienté par des vérins, qui sert à déplacer des déblais en les glissant sur le sol.

bord[M] tranchant
Partie inférieure tranchante de la lame, qui sert à racler le sol et qu'on remplace lorsqu'elle est usée.

bras[M] du longeron[M]
Chacune des pièces longitudinales mobiles articulées avec les longerons et la lame.

roue[F] folle
Roue reliée au barbotin par le longeron, qui sert à tendre et à aligner la chenille.

dent[F]
Chacune des saillies qui entourent le barbotin et s'engrènent dans la chenille afin de l'entraîner.

barbotin[M]
Roue motrice dentée, qui entraîne la chenille.

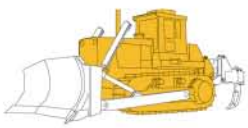
chenille[F]
Chaîne composée de patins articulés, posés entre les roues et le sol, permettant au bulldozer de se déplacer sur des terrains accidentés.

longeron[M] de chenille[F]
Chacune des pièces longitudinales formant le châssis de la chenille, sur lequel sont fixés le barbotin et la roue folle.

pointe[F] de dent[F]
Pièce fixée à l'extrémité de la dent, qui pénètre dans le sol dur et qu'on remplace lorsqu'elle est usée.

sabot[M] de protection[F]
Pièce fixée sur le bord intérieur d'une dent, qui subit l'effort du travail et qu'on remplace lorsqu'elle est usée.

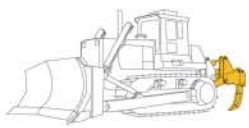
dent[F] de défonceuse[F]
Partie de la défonceuse qui fait saillie et qui s'enfonce dans le sol afin de le désagréger.



tracteur[M] à chenilles[F]
Engin sur lequel sont fixées une lame et une défonceuse, qui peut se déplacer sur terrain accidenté grâce à deux chenilles.



lame[F]
Équipement profilé porté par deux bras articulés et orienté par des vérins, qui sert à déplacer des déblais en les glissant sur le sol.



défonceuse[F]
Équipement monté à l'arrière du bouteur, formé d'un châssis qui porte une à trois dents servant à désagréger les sols durs.

chargeuse[F]-pelleteuse[F]

Engin de terrassement constitué d'un tracteur, d'une pelleteuse et d'une chargeuse frontale.

bras[M]
Partie de la pelleteuse qui se déplace avec un mouvement de balancier pour éloigner ou rapprocher le godet du tracteur.

vérin[M] **du bras**[M]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander le mouvement du bras.

flèche[F]
Partie de l'appareil dont la tête monte et descend afin de relever ou d'abaisser le godet.

godet[M] **rétro**
Godet que le conducteur charge en le rapprochant du tracteur et qui permet de creuser le sol.

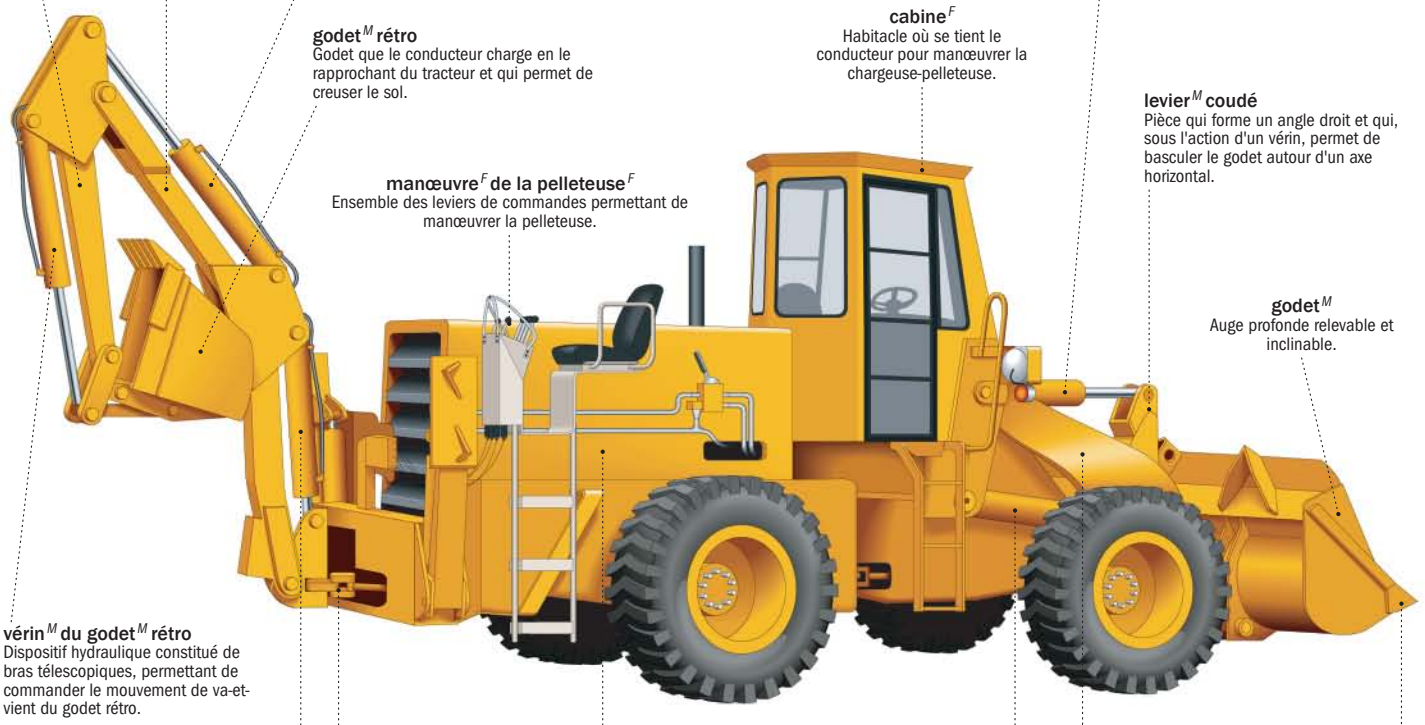
cabine[F]
Habitacle où se tient le conducteur pour manœuvrer la chargeuse-pelleteuse.

vérin[M] **du godet**[M]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander le mouvement du levier coudé.

levier[M] **coudé**
Pièce qui forme un angle droit et qui, sous l'action d'un vérin, permet de basculer le godet autour d'un axe horizontal.

manœuvre[F] **de la pelleteuse**[F]
Ensemble des leviers de commandes permettant de manœuvrer la pelleteuse.

godet[M]
Auge profonde relevable et inclinable.



vérin[M] **du godet**[M] **rétro**
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander le mouvement de va-et-vient du godet rétro.

vérin[M] **de la flèche**[F]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander le mouvement de la flèche.

moteur[M] **diesel**
Moteur à explosion dans lequel l'air est comprimé dans les cylindres au point que l'échauffement qui en résulte suffit à enflammer le carburant injecté en fin de compression.

bras[M] **de levage**[M]
Chacun des deux leviers qui relient la chargeuse au tracteur et qui permettent de l'élever ou de l'abaisser.

articulation[F] **de la pelleteuse**[F]
Ensemble de pièces permettant à la pelleteuse de se déplacer autour d'un axe vertical afin de déporter le godet d'un côté ou de l'autre.

vérin[M] **du bras**[M] **de levage**[M]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander la montée et la descente du bras de levage.

dent[F] **de godet**[M]
Chacune des saillies longeant le rebord du godet, qui améliorent sa pénétration dans les matériaux à déplacer.



chargeuse[F] **frontale**
Équipement constitué d'un godet et d'un bras de levage mis en mouvement par des vérins, qui sert à soulever des matériaux pour les déplacer ou les charger.



tracteur[M]
Engin dont le châssis peut être articulé, sur lequel sont fixées une pelleteuse et une chargeuse.



pelleteuse[F]
Équipement constitué d'un godet, d'un bras et d'une flèche mis en mouvement par des vérins, qui sert à creuser le sol et à dégager les déblais.

décapeuse[F]

Engin qui, grâce à une lame, racle le sol ou la chaussée et emmagasine les déblais dans une benne pour leur évacuation.



vérin[M] de direction[F]
Chacun des deux vérins placés de chaque côté du col-de-cygne, qui servent à articuler la benne derrière le tracteur.

col[M]-de-cygne[M]
Arche servant d'attelage entre la benne et le tracteur.

tracteur[M]-remorqueur[M]
Section de l'engin composée d'un puissant moteur diesel et d'une cabine de conduite et de manœuvre.

élévateur[M]
Tapis pourvu de chaînes à palettes, qui pulvérise le matériau excavé et le disperse dans la benne et qui, en marche inverse, facilite le déchargement.

palonnier[M]
Tube transversal soudé au col-de-cygne, qui supporte les deux brancards et qui permet de lever et de baisser la benne grâce à des vérins.

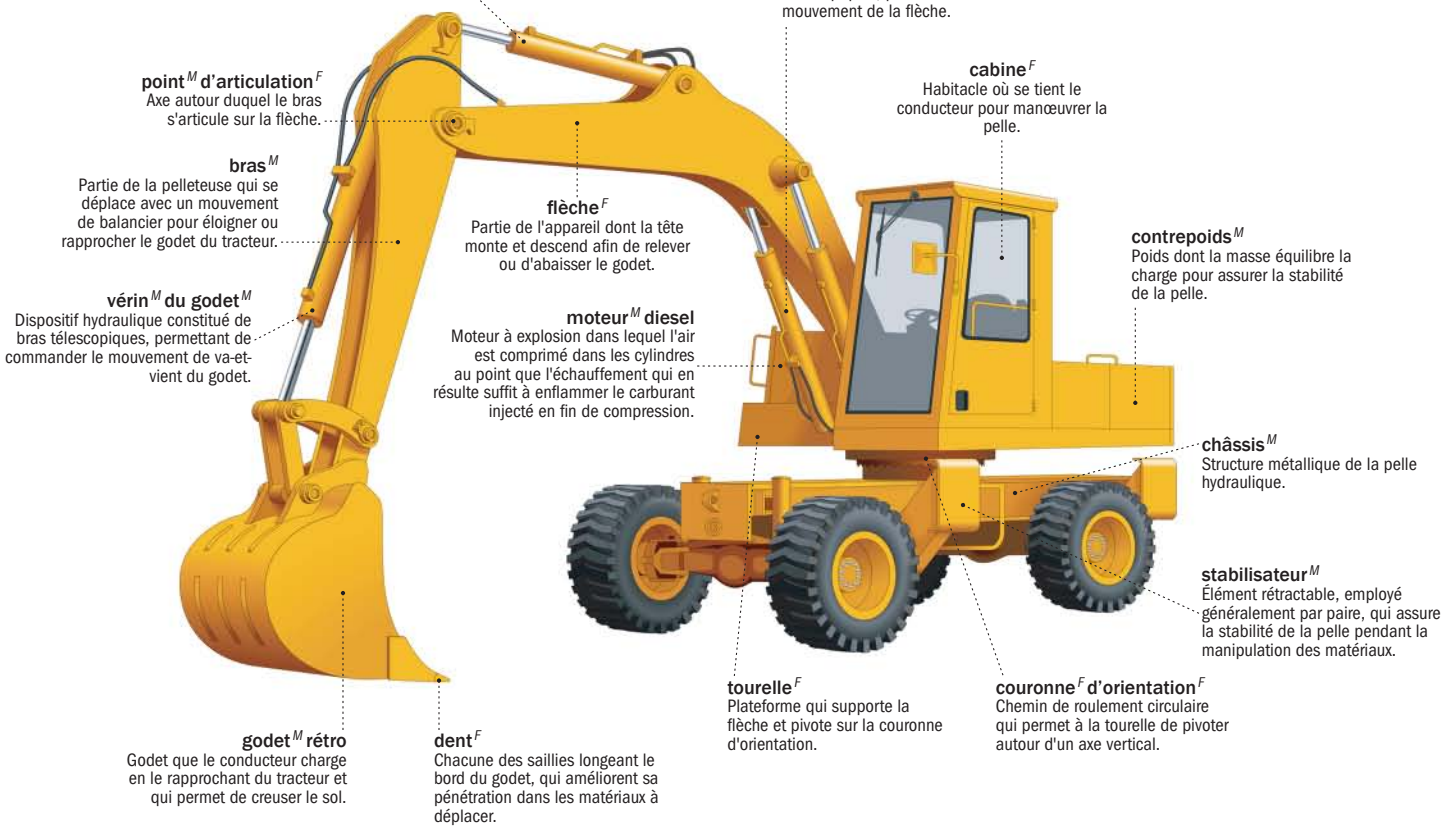
benne[F]
Caisson ouvert à l'avant, muni d'une lame racleuse, qu'on charge et qu'on décharge en marche et qu'on relève pour le transport.

lame[F] racleuse
Lame généralement dentée, montée sur l'avant du fond de la benne, qui permet de racler une épaisseur de matériaux sur une surface.

brancard[M]
Chacun des deux longerons latéraux supportés par le palonnier et entre lesquels s'élève ou s'abaisse la benne.

pelle[F] hydraulique

Engin constitué d'une tourelle pivotante munie d'un godet, utilisé pour déplacer divers matériaux.



vérin[M] du bras[M]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander le mouvement du bras.

vérin[M] de la flèche[F]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander le mouvement de la flèche.

cabine[F]
Habitacle où se tient le conducteur pour manœuvrer la pelle.

point[M] d'articulation[F]
Axe autour duquel le bras s'articule sur la flèche.

bras[M]
Partie de la pelleteuse qui se déplace avec un mouvement de balancier pour éloigner ou rapprocher le godet du tracteur.

flèche[F]
Partie de l'appareil dont la tête monte et descend afin de relever ou d'abaisser le godet.

contrepoids[M]
Poids dont la masse équilibre la charge pour assurer la stabilité de la pelle.

vérin[M] du godet[M]
Dispositif hydraulique constitué de bras télescopiques, permettant de commander le mouvement de va-et-vient du godet.

moteur[M] diesel
Moteur à explosion dans lequel l'air est comprimé dans les cylindres au point que l'échauffement qui en résulte suffit à enflammer le carburant injecté en fin de compression.

châssis[M]
Structure métallique de la pelle hydraulique.

stabilisateur[M]
Élément rétractable, employé généralement par paire, qui assure la stabilité de la pelle pendant la manipulation des matériaux.

tourelle[F]
Plateforme qui supporte la flèche et pivote sur la couronne d'orientation.

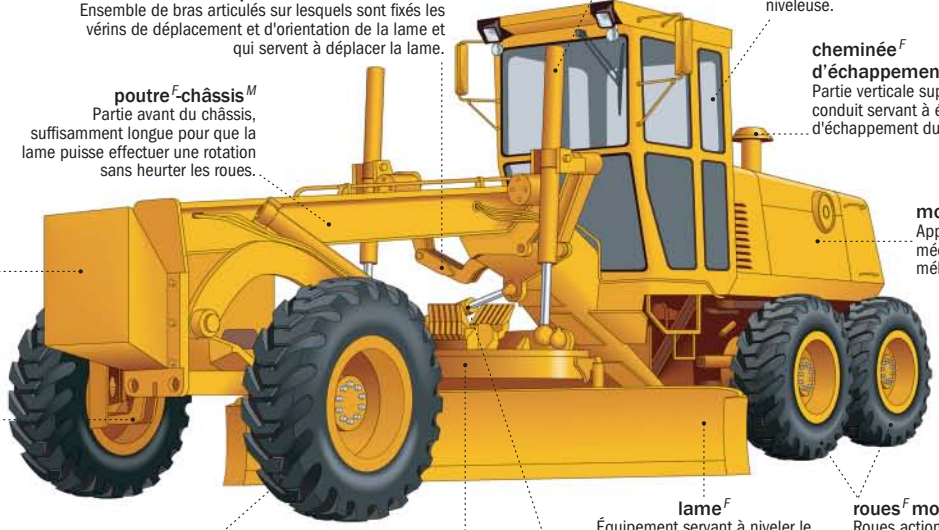
couronne[F] d'orientation[F]
Chemin de roulement circulaire qui permet à la tourelle de pivoter autour d'un axe vertical.

godet[M] rétro
Godet que le conducteur charge en le rapprochant du tracteur et qui permet de creuser le sol.

dent[F]
Chacune des saillies longeant le bord du godet, qui améliorent sa pénétration dans les matériaux à déplacer.

niveleuse[F]

Engin équipé d'une lame orientable placée entre ses deux essieux, servant principalement à niveler le sol ou à déblayer la chaussée.



vérin[M] de levage[M] de la lame[F]
Vérin servant à lever et à baisser une extrémité de la lame.

cabine[F]
Habitacle où se tient le conducteur pour manœuvrer la niveleuse.

mécanisme[M] de déplacement[M] de la lame[F]
Ensemble de bras articulés sur lesquels sont fixés les vérins de déplacement et d'orientation de la lame et qui servent à déplacer la lame.

cheminée[F] d'échappement[M]
Partie verticale supérieure du conduit servant à évacuer les gaz d'échappement du moteur.

poutre[F]-châssis[M]
Partie avant du châssis, suffisamment longue pour que la lame puisse effectuer une rotation sans heurter les roues.

moteur[M]
Appareil qui transforme en énergie mécanique la combustion d'un mélange air/carburant.

contrepoids[M]
Masse qui évite à l'engin de se soulever lorsqu'il rencontre une forte résistance.

essieu[M] avant
Essieu arqué qui comporte un dispositif agissant comme un balancier afin de compenser les irrégularités du sol.

roue[F] avant
Chacune des roues directrices qui peuvent s'incliner afin de compenser les efforts latéraux.

cercle[M] porte-lame[M]
Anneau muni d'une couronne dentée qui sert à tourner la lame autour d'un axe vertical.

lame[F]
Équipement servant à niveler le sol, qu'on peut orienter dans tous les sens.

roues[F] motrices
Roues actionnées par le moteur, qui entraînent l'engin et qui sont montées sur un balancier afin de compenser les irrégularités du sol.

vérin[M] d'orientation[F] de la lame[F]
Vérin servant à déplacer latéralement la lame.

camion[M]-benne[F]

Camion équipé d'une benne basculante, utilisé pour le transport en vrac.



auvent[M]
Surface métallique protégeant la cabine contre les chutes de matériaux lors des chargements.

nervure[F]
Chacune des traverses soudées à l'extérieur des parois de la benne pour les renforcer.

cabine[F]
Habitacle où se tient le conducteur pour manœuvrer le camion.

benne[F] basculante
Caisse ouverte ou fermée, dont le soulèvement sous l'action d'un vérin permet le déchargement de matériaux en vrac.

moteur[M] diesel
Moteur à explosion dans lequel l'air est comprimé dans les cylindres au point que l'échauffement qui en résulte suffit à enflammer le carburant injecté en fin de compression.

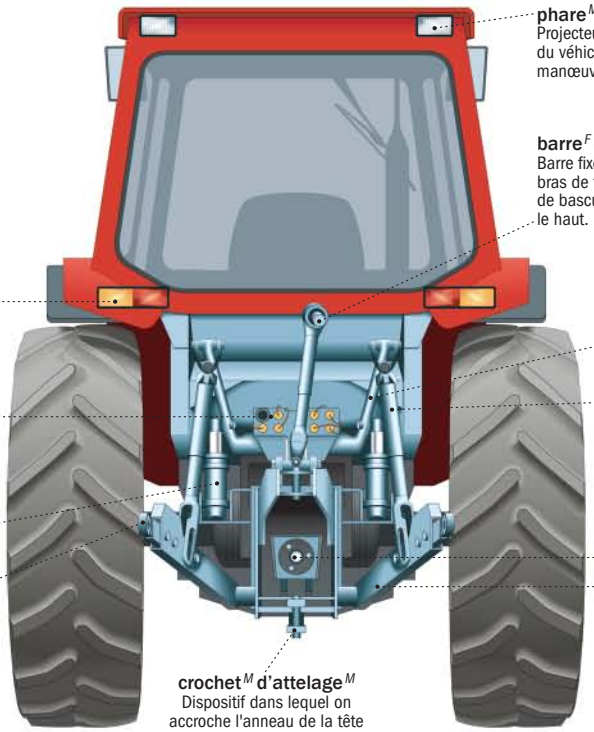
échelle[F]
Dispositif constitué de marchepieds et de montants, permettant d'accéder à la cabine.

châssis[M]
Structure métallique du camion-benne.

tracteur[M] agricole

Engin motorisé dont on se sert pour faire fonctionner des machines ou des outils de ferme.

tracteur[M] agricole : vue[F] arrière
L'arrière d'un tracteur comporte l'ensemble de l'appareillage nécessaire à la traction ou à l'alimentation mécanique de la machinerie agricole.



phare[M]
Projecteur placé à l'arrière du véhicule, pour éclairer les manœuvres qu'on y effectue.

barre[F] de compression[F]
Barre fixée à un outil attelé aux bras de traction pour l'empêcher de basculer vers le bas ou vers le haut.

bras[M] de relevage[M]
Pièce commandée par le vérin hydraulique, permettant de lever ou d'abaisser un outil par l'intermédiaire de la chandelle et du bras de traction.

chandelle[F] de relevage[M]
Pièce réglable à diverses positions qui relie le bras de traction au bras de relevage.

prise[F] de force[F]
Mécanisme constitué par un arbre cannelé, utilisant la puissance du moteur ou l'avancement du tracteur pour actionner un outil ou une machine tractée.

bras[M] de traction[F]
Barre munie d'une tête d'attelage permettant de tirer un outil attelé.

phare[M] arrière
Feu qui s'allume automatiquement lorsque les feux avant sont allumés et qui émet une lumière intense lorsque le conducteur appuie sur la pédale de frein.

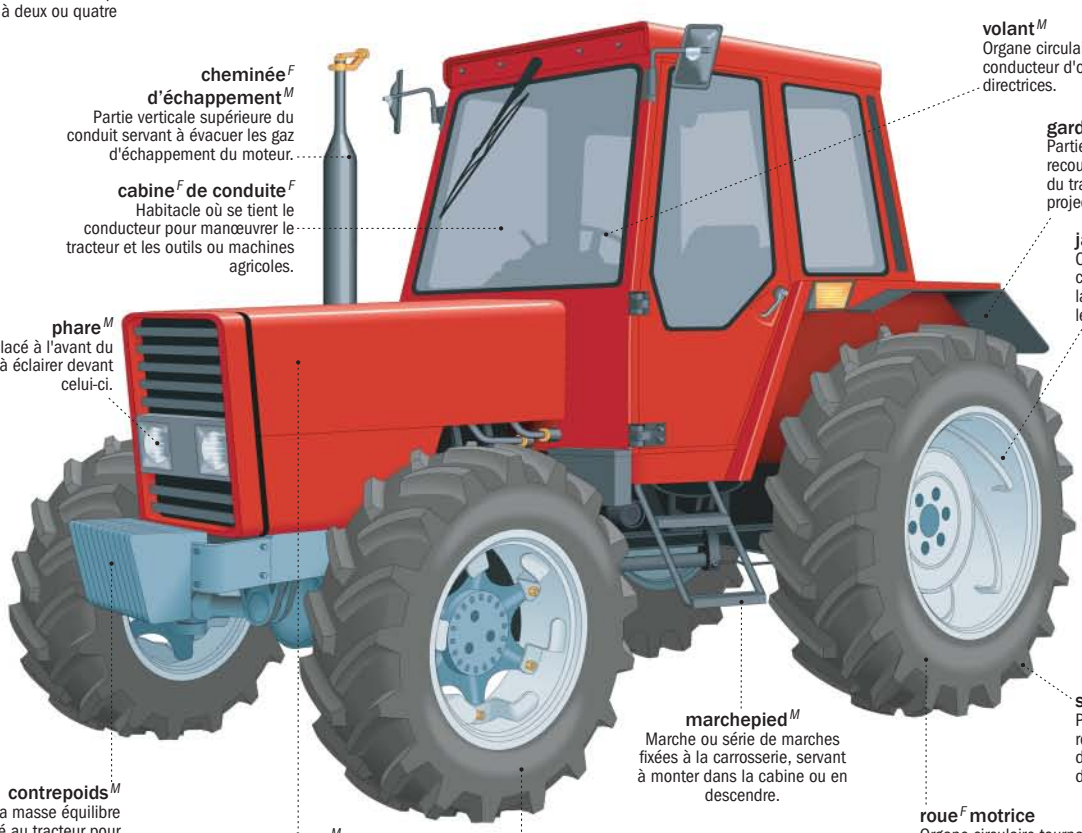
coupleur[M] hydraulique
Dispositif dans lequel s'insèrent des conduits hydrauliques pour assurer la transmission de puissance à l'outil attelé.

vérin[M] hydraulique
Dispositif composé d'un cylindre et d'un piston actionné par pression hydraulique, qui commande les mouvements du bras de traction.

tête[F] d'attelage[M]
Dispositif de liaison entre l'outil et la barre de traction.

crochet[M] d'attelage[M]
Dispositif dans lequel on accroche l'anneau de la tête d'attelage d'une machine agricole tractée.

tracteur[M] agricole : vue[F] avant
Il existe des tracteurs à deux ou quatre roues motrices et à deux ou quatre roues directrices.



volant[M]
Organe circulaire qui permet au conducteur d'orienter les roues directrices.

garde-boue[M]
Partie de la carrosserie qui recouvre une partie de la roue du tracteur pour protéger des projections de boue.

jante[F]
Cercle métallique profilé constituant la circonférence de la roue et sur lequel est monté le pneu.

cheminée[F] d'échappement[M]
Partie verticale supérieure du conduit servant à évacuer les gaz d'échappement du moteur.

cabine[F] de conduite[F]
Habitacle où se tient le conducteur pour manœuvrer le tracteur et les outils ou machines agricoles.

phare[M]
Projecteur placé à l'avant du véhicule, servant à éclairer devant celui-ci.

contrepoids[M]
Poids dont la masse équilibre l'outil attelé au tracteur pour assurer sa stabilité.

moteur[M]
Appareil qui transforme en énergie mécanique la combustion d'un mélange air/carburant.

roue[F] avant
Organe circulaire tournant autour d'un axe, permettant de diriger le tracteur. Son diamètre est généralement inférieur à celui de la roue arrière.

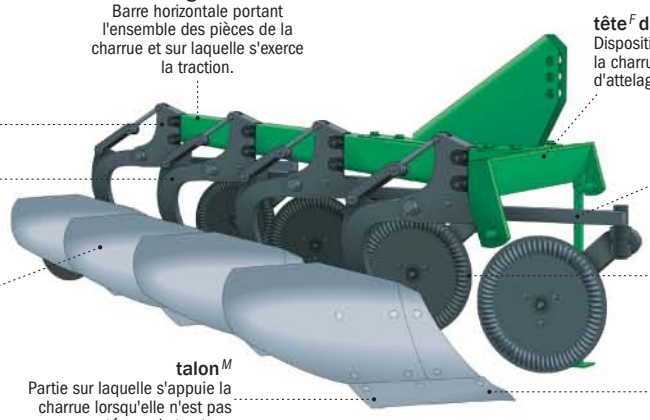
marchepied[M]
Marche ou série de marches fixées à la carrosserie, servant à monter dans la cabine ou en descendre.

roue[F] motrice
Organe circulaire tournant autour d'un axe, assurant la propulsion du tracteur et fournissant l'effort de traction.

sculpture[F]
Partie en relief de la bande de roulement du pneu permettant d'améliorer la traction selon les différentes conditions d'utilisation.

machinerie[F] agricole

Ensemble des appareils mécanisés utilisés en agriculture.



age[M]
Barre horizontale portant l'ensemble des pièces de la charrue et sur laquelle s'exerce la traction.

étançon[M]
Pièce métallique reliant le sep à l'age.

sep[M]
Pièce métallique fixée à l'extrémité de l'étançon et soutenant le versoir et le soc.

versoir[M]
Surface métallique qui soulève et retourne la bande de terre découpée par le coutre et le soc.

talon[M]
Partie sur laquelle s'appuie la charrue lorsqu'elle n'est pas portée par le tracteur.

tête[F] **d'attelage**[M]
Dispositif qui sert à assujettir la charrue à soc au crochet d'attelage du tracteur.

charrue[F] **à soc**[M]
Appareil de labour destiné à découper et à retourner des bandes de terre.

bras[M] **de coutre**[M]
Structure métallique portant les coutres.

coutre[M]
Pièce circulaire qui découpe la bande de terre verticalement.

soc[M]
Lame d'acier qui découpe la bande de terre horizontalement.



châssis[M]
Structure métallique du pulvériseur tandem.

ajustement[M] **de la hauteur**[F]
Manivelle permettant de régler la profondeur de pénétration dans le sol des trains de disques.

pulvériseur[M] **tandem**[M]
Appareil muni de quatre trains de disques disposés selon deux « V » opposés, qui sert à ameublir une terre déjà labourée et à éliminer les mauvaises herbes.

bras[M]
Structure métallique portant les disques.

conduit[M] **hydraulique**
Tube qui, relié au coupleur hydraulique du tracteur, utilise un fluide (huile) pour assurer la transmission de la puissance du moteur aux organes de l'appareil.

disque[M]
Pièce circulaire en forme de cuvette servant à concasser les mottes de terre.

tête[F] **d'attelage**[M]
Dispositif qui sert à assujettir le pulvériseur tandem au crochet d'attelage du tracteur.

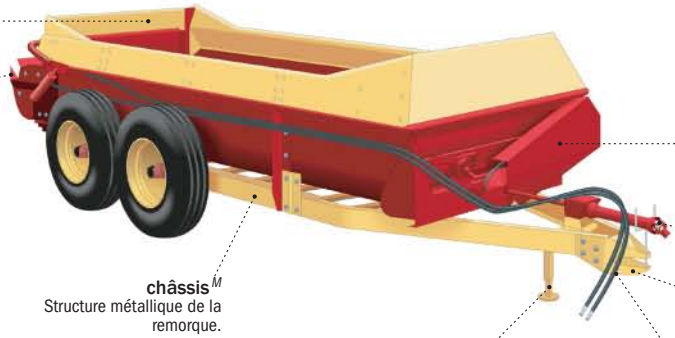


cultivateur[M]
Appareil pourvu de dents, destiné au travail de la couche superficielle du sol. Il complète généralement l'action de la charrue.

châssis[M]
Structure métallique du cultivateur.

houe[F] **rotative**
Dispositif, commandé par la prise de force du tracteur, comportant des lames tournantes qui servent à aérer et à égaliser la surface de culture.

dent[F]
Pointe recourbée qui pénètre dans la terre pour la travailler, en la déplaçant latéralement.



remorque[F]
Véhicule sans moteur destiné au transport et à l'épandage du fumier.

épandeur[M] **de fumier**[M]
Appareil servant à éparpiller sur le sol, pour le fertiliser, un mélange de litières et de déjections animales décomposé par fermentation.

éparpilleur[M]
Dispositif rotatif servant à disperser le fumier sur le sol.

entraînement[M] **de la chaîne**[F]
Courroie qui transmet le mouvement de rotation du cardan au fond mouvant de la remorque pour entraîner le fumier vers l'éparpilleur.

cardan[M]
Dispositif qui permet d'accoupler l'arbre de la machine à la prise de force du tracteur pour lui transmettre l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

châssis[M]
Structure métallique de la remorque.

tête[F] **d'attelage**[M]
Dispositif qui sert à assujettir l'épandeur de fumier au crochet d'attelage du tracteur.

béquille[F] **d'appui**[M]
Support télescopique de la tête d'attelage, qui soutient la remorque lorsqu'elle est en stationnement.

conduit[M] **hydraulique**
Tube qui, relié au coupleur hydraulique du tracteur, utilise un fluide (huile) pour assurer la transmission de la puissance du moteur aux organes de l'appareil.

machinerie F agricole

râteau M
Appareil utilisé pour retourner le foin.



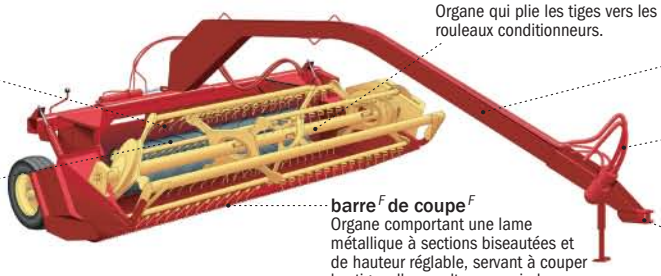
ajustement M **de la hauteur** F
Manivelle permettant de régler la hauteur des peignes.

châssis M
Structure métallique du râteau.

dent F
Pointe recourbée dont l'extrémité racle le sol pour soulever le foin.

peigne M
Structure métallique portant les dents qui soulèvent et retournent le foin.

faucheuse F**-conditionneuse** F
Appareil qui sectionne sur pied les tiges du fourrage et les prépare aux opérations suivantes de la récolte (séchage sur champ et ramassage).



dent F
Pointe recourbée permettant de soulever les tiges coupées.

rabatteur M
Organe qui plie les tiges vers les rouleaux conditionneurs.

timon M
Pièce de métal qui comporte une tête d'attelage et permet de relier la faucheuse-conditionneuse au tracteur.

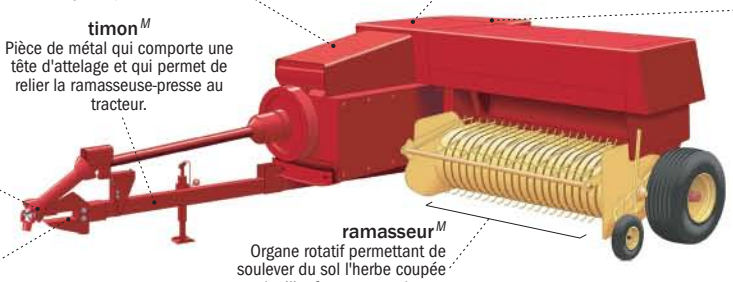
conduit M **hydraulique**
Tube qui, relié au coupleur hydraulique du tracteur, utilise un fluide (huile) pour assurer la transmission de la puissance du moteur aux organes de l'appareil.

rouleau M **conditionneur**
Chacun des deux cylindres entre lesquels passent les tiges, servant à les écraser et à les plier pour ensuite les laisser sur le sol en les alignant.

barre F **de coupe** F
Organe comportant une lame métallique à sections biseautées et de hauteur réglable, servant à couper les tiges d'une culture sur pied.

tête F **d'attelage** M
Dispositif qui sert à assujettir la faucheuse-conditionneuse au crochet d'attelage du tracteur.

ramasseuse F**-presse** F
Appareil qui permet de récolter le fourrage en le compressant sous forme de balles.



foulon M
Dispositif mécanique qui pousse le foin ou la paille dans la presse en l'y comprimant fortement.

presse F
Appareil servant à former des balles de foin ou de paille.

lieuse F
Dispositif qui noue les balles de foin ou de paille à l'aide de ficelle ou de fil de fer.

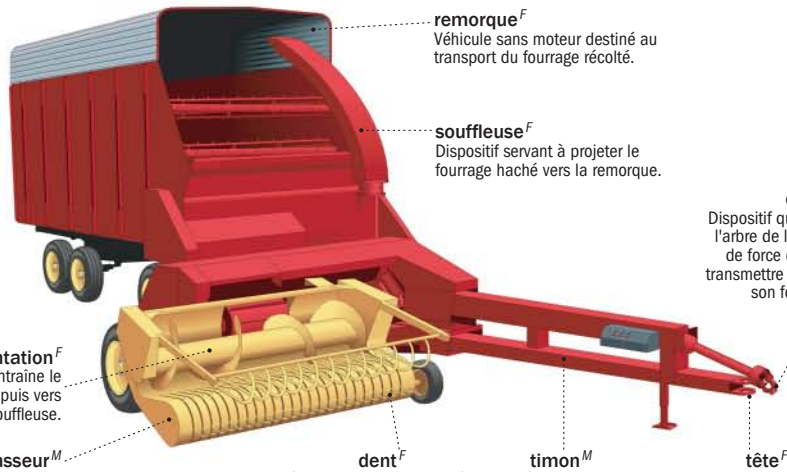
timon M
Pièce de métal qui comporte une tête d'attelage et qui permet de relier la ramasseuse-presse au tracteur.

cardan M
Dispositif qui permet d'accoupler l'arbre de la machine à la prise de force du tracteur pour lui transmettre l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

tête F **d'attelage** M
Dispositif qui sert à assujettir la ramasseuse-presse au crochet d'attelage du tracteur.

ramasseur M
Organe rotatif permettant de soulever du sol l'herbe coupée (paille, fourrage, etc.) pour l'acheminer vers le foulon.

fourragère F
Appareil qui permet de récolter les herbes (luzerne, trèfle, maïs, etc.) qui servent à nourrir le bétail.



remorque F
Véhicule sans moteur destiné au transport du fourrage récolté.

souffleuse F
Dispositif servant à projeter le fourrage haché vers la remorque.

cardan M
Dispositif qui permet d'accoupler l'arbre de la machine à la prise de force du tracteur pour lui transmettre l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

vis F **d'alimentation** F
Organe rotatif qui entraîne le fourrage vers le hacheur, puis vers la souffleuse.

ramasseur M
Organe rotatif permettant de récupérer le fourrage qui sera ensuite haché et soufflé dans la remorque.

dent F
Pointe recourbée qui permet de soulever le fourrage du sol.

timon M
Pièce de métal qui comporte une tête d'attelage et qui permet de relier la fourragère au tracteur.

tête F **d'attelage** M
Dispositif qui sert à assujettir la fourragère au crochet d'attelage du tracteur.

semoir[M] en lignes[F]
Machine agricole servant à distribuer et enfouir des graines dans le sol suivant des lignes régulières (sillons).

tube[M] d'ensemencement[M]
Tube permettant d'évacuer les graines prélevées à la base de la trémie pour les déposer dans un sillon.



trémie[F]
Contenant le plus souvent en forme de pyramide renversée, destiné à recevoir les graines à semer.

chaîne[F] d'entraînement[M]
Organe de distribution permettant de régulariser le débit des graines dans le tube d'ensemencement.

coutre[M]
Pièce circulaire qui découpe la bande de terre verticalement.

disque[M] d'enterrage[M]
Chacune des deux pièces circulaires permettant de refermer le sillon.

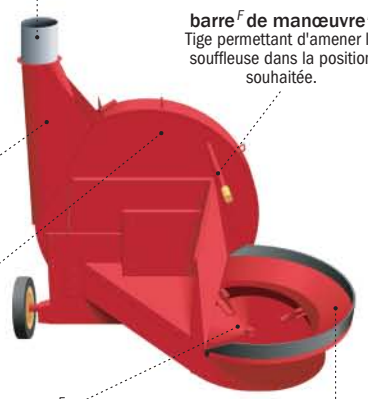
roue[F] de pression[F]
Roue permettant de tasser la terre pour assurer l'enfouissement des graines à une certaine profondeur.

levier[M] d'écartement[M]
Levier permettant de régler l'espacement entre les lignes de semis.

souffleuse[F] de fourrage[M]
Machine agricole destinée à la mise en silo des récoltes fourragères (herbe, blé, maïs, etc.).

tuyau[M] d'ensilage[M]
Conduit qui propulse le fourrage vers le silo.

barre[F] de manœuvre[F]
Tige permettant d'amener la souffleuse dans la position souhaitée.



tuyau[M] du ventilateur[M]
Conduit permettant l'évacuation du fourrage vers le tuyau d'ensilage.

ventilateur[M]
Appareil produisant un flux d'air pour refouler le fourrage dans le tuyau d'ensilage, jusqu'au silo.

table[F] d'alimentation[F]
Plateau rotatif permettant d'introduire le fourrage dans le ventilateur.

trémie[F]
Contenant dans lequel est déchargée la récolte fourragère venant d'un wagon, d'un camion ou d'une remorque d'ensilage.

moissonneuse[F]-batteuse[F]
Machine automotrice servant à récolter les plantes à grains, notamment les céréales, qui coupe, bat et sépare les grains de la paille.

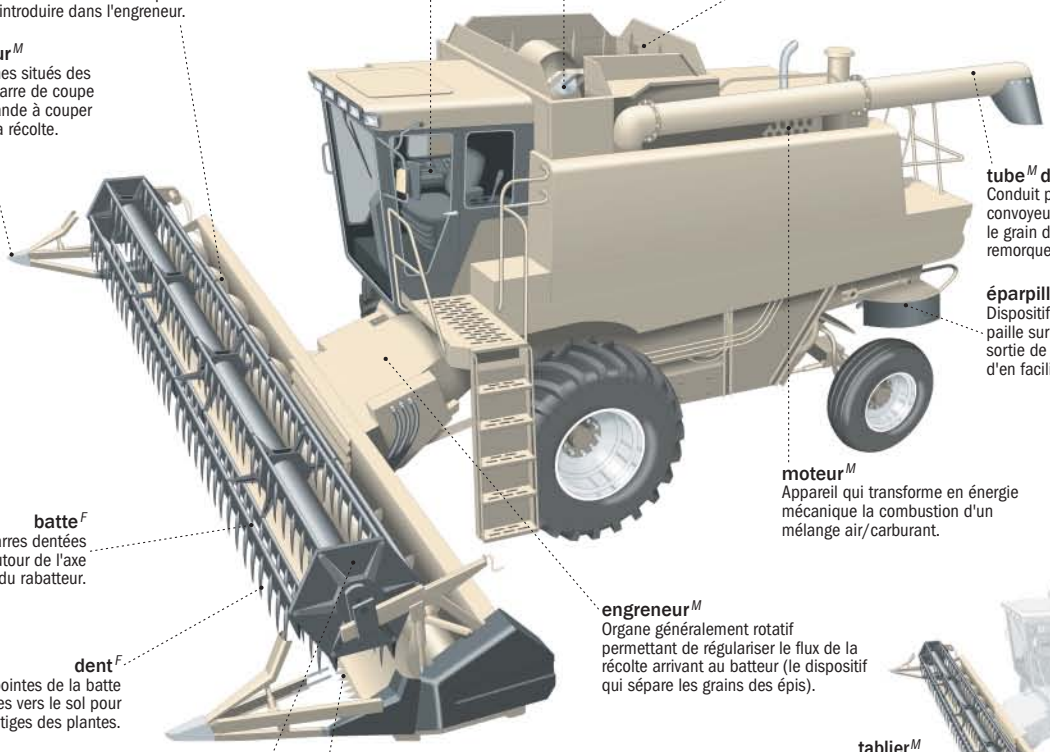
vis[F] d'alimentation[F]
Double tige hélicoïdale rotative destinée à rassembler la récolte au centre du tablier pour l'introduire dans l'engreneur.

cabine[F] de conduite[F]
Habitacle où se tient le conducteur pour manœuvrer la moissonneuse-batteuse.

élévateur[M] à grain[M]
Appareil pourvu d'un dispositif convoyeur qui achemine le grain récolté vers le réservoir.

réservoir[M] à grain[M]
Conteneur servant à stocker provisoirement le grain récolté.

diviseur[M]
Chacun des organes situés des deux côtés de la barre de coupe pour séparer la bande à couper du reste de la récolte.



tube[M] de déchargement[M]
Conduit pourvu d'un dispositif convoyeur permettant de déverser le grain du réservoir dans une remorque.

éparpilleur[M] de paille[F]
Dispositif à hélices servant à disperser la paille sur toute la largeur de la coupe à sa sortie de la moissonneuse-batteuse, afin d'en faciliter l'enfouissement.

moteur[M]
Appareil qui transforme en énergie mécanique la combustion d'un mélange air/carburant.

batte[F]
Chacune des barres dentées qui tournent autour de l'axe transversal du rabatteur.

engreneur[M]
Organe généralement rotatif permettant de régulariser le flux de la récolte arrivant au batteur (le dispositif qui sépare les grains des épis).

dent[F]
Chacune des pointes de la batte qui sont dirigées vers le sol pour rabattre les tiges des plantes.



tablier[M]
Auge généralement en tôle destinée à recevoir la récolte coupée, qui sera acheminée vers un batteur par l'engreneur.

rabatteur[M]
Organe rotatif placé au-dessus de la barre de coupe, qui couche et maintient les tiges pour les pousser vers la vis d'alimentation.

barre[F] de coupe[F]
Organe comportant une lame métallique à sections biseautées et de hauteur réglable, servant à couper les tiges d'une culture sur pied.

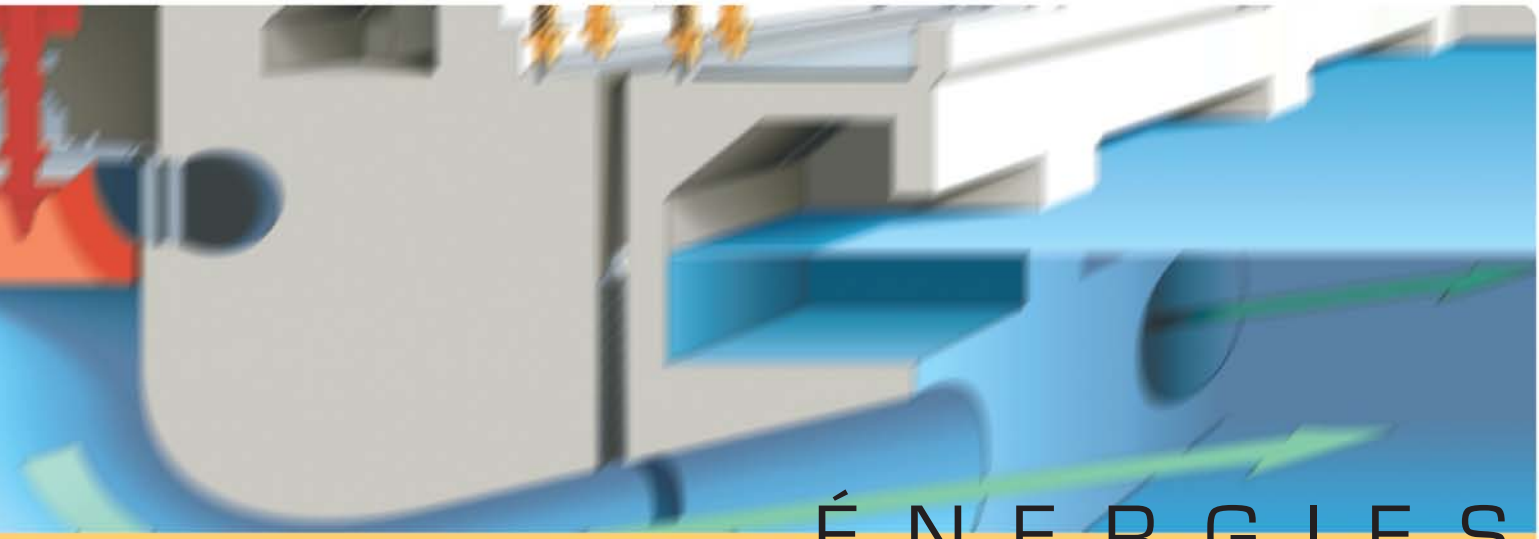


646 Géothermie et énergie fossile

La géothermie, qui utilise la chaleur interne de la Terre, est une énergie renouvelable; les énergies fossiles, telles que le charbon et le pétrole, sont épuisables.

657 Hydroélectricité

Source d'énergie renouvelable et non polluante, l'hydroélectricité permet de produire environ 20 % de l'électricité consommée dans le monde.



ÉNERGIES

L'énergie représente une force permettant d'effectuer un travail. Elle est produite à partir de phénomènes naturels (soleil, vent, etc.) ou de matières premières (charbon, pétrole, eau, etc.).

665 Énergie nucléaire

Grande quantité d'énergie libérée sous forme de chaleur lors d'une réaction nucléaire (fission de noyaux d'atomes) utilisable pour produire de l'électricité.

672 Énergie solaire

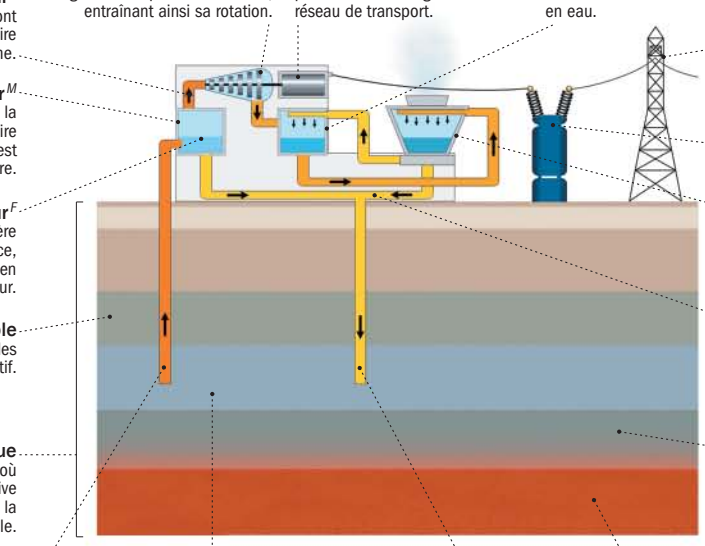
La captation du rayonnement solaire offre plusieurs applications, dont le chauffage par les capteurs solaires plans ou la production d'électricité par les circuits de photopiles ou les fours solaires.

676 Énergie éolienne

Source d'énergie renouvelable, l'énergie éolienne utilise la force du vent et la transforme en énergie mécanique ou électrique.

production[F] d'électricité[F] par énergie[F] géothermique

L'eau chaude contenue dans le sol près d'un volcan, d'un geyser ou d'une source thermale est amenée par forage dans un circuit pour en extraire la vapeur afin de produire de l'électricité.



turbine[F]
Machine dont la roue, actionnée par la vapeur, transmet une énergie mécanique à l'alternateur, entraînant ainsi sa rotation.

alternateur[M]
Machine tournante qui, entraînée par la turbine, transforme l'énergie mécanique en énergie électrique pour ensuite la diriger vers un réseau de transport.

condenseur[M]
Circuit qui refroidit la vapeur issue de la turbine et la condense en eau.

vapeur[F]
État gazeux de l'eau, dont la pression permet de faire fonctionner une turbine.

séparateur[M]
Appareil séparant l'eau de la vapeur, qu'il récupère afin de faire fonctionner la turbine. L'eau est réinjectée dans l'aquifère.

mélange[M] eau[F]-vapeur[F]
Eau chaude extraite de l'aquifère qui, en remontant vers la surface, se transforme partiellement en vapeur.

toit[M] imperméable
Couche de roches imperméables recouvrant l'aquifère captif.

champ[M] géothermique
Zone de la croûte terrestre où une poche d'eau chaude captive est suffisamment proche de la surface pour être exploitable.

transport[M] de l'électricité[F] à haute tension[F]
Le transport de l'électricité sur de longues distances par des lignes haute tension permet de réduire l'intensité du courant et, donc, les pertes d'énergie.

élévation[F] de la tension[F]
Hausse de la tension électrique à la sortie de la centrale, par un transformateur, pour réduire les pertes d'énergie lors du transport sur de longues distances.

tour[F] de refroidissement[M]
Dispositif refroidissant l'eau chaude du condenseur au contact de l'air : une partie de l'eau s'évapore, le reste est réinjecté dans le condenseur et l'aquifère.

eau[F]
Liquide fait d'hydrogène et d'oxygène, qui se transforme en vapeur à 100 °C. Elle permet le transfert de la chaleur interne de la terre.

substratum[M] imperméable
Couche de roches imperméables qui transmet la chaleur du réservoir magmatique vers l'aquifère.

puits[M] de production[F]
Cavité creusée dans le sol qui permet de pomper l'eau chaude contenue dans l'aquifère afin de l'utiliser pour produire de l'électricité.

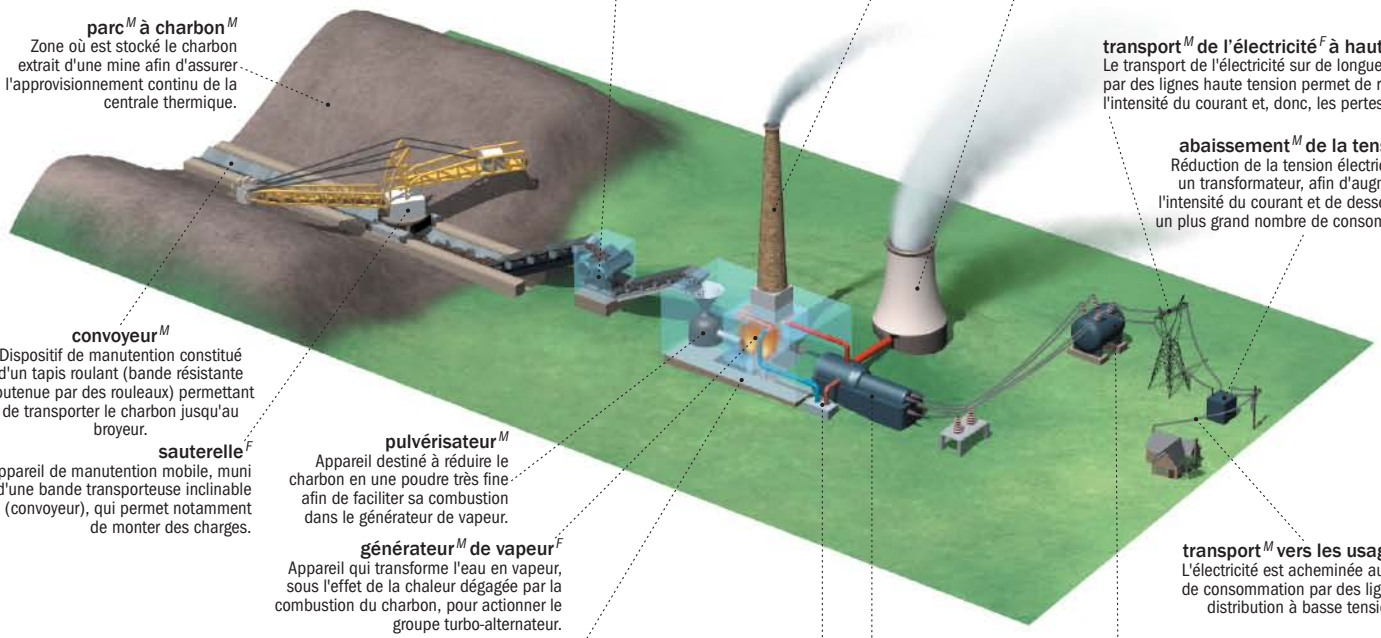
aquifère[M] captif
Couche de roches sédimentaires poreuses située entre deux couches imperméables, où l'eau (entre 150 et 400 °C) s'accumule.

puits[M] d'injection[F]
Cavité creusée dans le sol qui permet de réintroduire l'eau, dont on a récupéré la chaleur, dans l'aquifère afin qu'elle se réchauffe à nouveau.

réservoir[M] magmatique
Poche de magma (roche en fusion issue du manteau terrestre) qui constitue une source de chaleur et confère son énergie thermique à l'eau.

énergie[F] thermique

Énergie produite par la transformation de l'eau en vapeur grâce à la chaleur dégagée par une combustion (pétrole, charbon, etc.) ou par une réaction nucléaire.



production[F] d'électricité[F] par énergie[F] thermique
La chaleur dégagée par les combustibles brûlés dans la centrale thermique permet de transformer l'eau en vapeur pour faire tourner un groupe turbo-alternateur et produire de l'électricité.

broyeur[M]
Appareil destiné à réduire le charbon amené par le convoyeur en fragments plus ou moins fins.

cheminée[F]
Conduit permettant d'évacuer les gaz dégagés par la combustion du charbon. Ces gaz sont au préalable partiellement épurés pour réduire le taux de pollution.

tour[F] de refroidissement[M]
Dispositif refroidissant l'eau chauffée du condenseur au contact de l'air : une petite partie de cette eau s'évapore, le reste est réinjecté dans le condenseur.

parc[M] à charbon[M]
Zone où est stocké le charbon extrait d'une mine afin d'assurer l'approvisionnement continu de la centrale thermique.

transport[M] de l'électricité[F] à haute tension[F]
Le transport de l'électricité sur de longues distances par des lignes haute tension permet de réduire l'intensité du courant et, donc, les pertes d'énergie.

abaissement[M] de la tension[F]
Réduction de la tension électrique par un transformateur, afin d'augmenter l'intensité du courant et de desservir ainsi un plus grand nombre de consommateurs.

convoyeur[M]
Dispositif de manutention constitué d'un tapis roulant (bande résistante soutenue par des rouleaux) permettant de transporter le charbon jusqu'au broyeur.

sauterelle[F]
Appareil de manutention mobile, muni d'une bande transporteuse inclinable (convoyeur), qui permet notamment de monter des charges.

pulvérisateur[M]
Appareil destiné à réduire le charbon en une poudre très fine afin de faciliter sa combustion dans le générateur de vapeur.

générateur[M] de vapeur[F]
Appareil qui transforme l'eau en vapeur, sous l'effet de la chaleur dégagée par la combustion du charbon, pour actionner le groupe turbo-alternateur.

transport[M] vers les usagers[M]
L'électricité est acheminée aux lieux de consommation par des lignes de distribution à basse tension.

centrale[F] thermique au charbon[M]
Usine produisant de l'électricité à partir de l'énergie thermique obtenue par la combustion du charbon.

condenseur[M]
Circuit qui refroidit la vapeur issue de la turbine et la condense en eau, que l'on réintroduit dans le générateur de vapeur.

groupe[M] turbo-alternateur[M]
Dispositif composé d'une turbine qui transmet l'énergie mécanique de l'eau au rotor de l'alternateur pour le faire tourner et produire ainsi de l'électricité.

élévation[F] de la tension[F]
Hausse de la tension électrique à la sortie de la centrale, par un transformateur, pour réduire les pertes d'énergie lors du transport sur de longues distances.

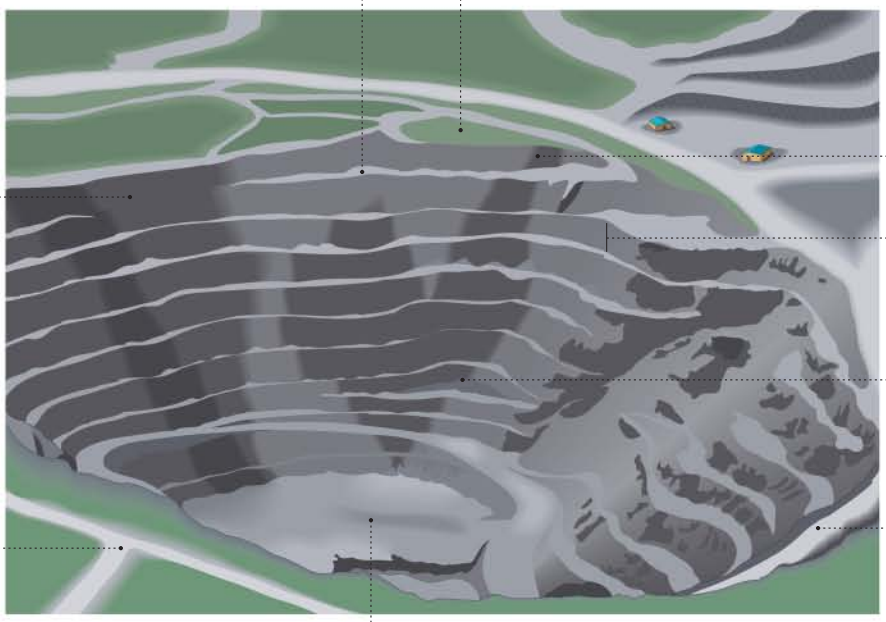
mine[F] de charbon[M]

Ensemble des installations souterraines ou à ciel ouvert aménagées autour d'un gisement de charbon en vue de son extraction.

gradin[M]
Chacun des niveaux de la carrière disposés en marches d'escalier, d'où s'effectue l'extraction du charbon ou du minerai.

terrain[M] **naturel**
Surface du sol qui couvre le gisement.

carrière[F] **en entonnoir**[M]
Type d'exploitation destiné aux gisements peu profonds, où l'on extrait le minerai en creusant une succession de gradins à partir de la surface du sol.



front[M] **de taille**[F]
Surface verticale créée par le dynamitage du gisement pour l'extraction.

morts-terrains[M]
Partie du sol qui recouvre les couches de minerais et que l'on déplace pour atteindre le gisement.

hauteur[F] **du gradin**[M]
Distance verticale comprise entre les plans horizontaux de deux gradins.

minerai[M]
Combustible solide fossile de couleur noire contenant une grande proportion de carbone.

rampe[F]
Voie de communication entre deux gradins, dont l'inclinaison permet le passage de véhicules motorisés pour évacuer le minerai extrait à chaque niveau.

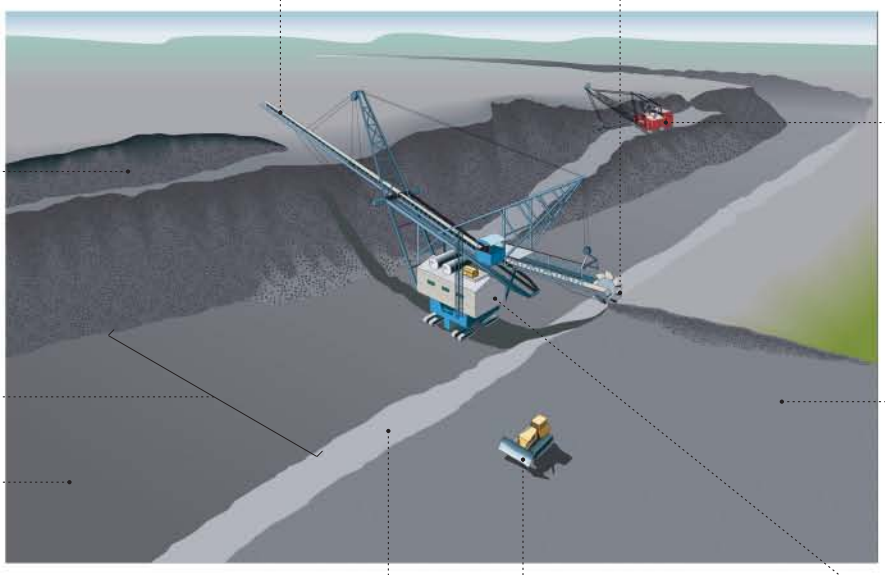
voie[F] **de transport**[M]
Infrastructure routière d'accès à la carrière servant au transport du charbon vers l'usine de traitement.

cratère[M]
Dépression constituant le fond de la carrière qui résulte de l'exploitation en gradins.

convoyeur[M]
Dispositif de manutention constitué d'un tapis roulant (bande résistante soutenue par des rouleaux) permettant le transport du charbon extrait de la mine.

excavatrice[F] **à roue**[F]
Engin de terrassement constitué d'une roue munie de godets (pelles), servant à creuser la roche et à en extraire les matériaux pour les déverser sur un convoyeur.

carrière[F] **exploitée en chassant**
Type d'exploitation surtout destiné aux gisements peu profonds et de grande taille, où l'on extrait le minerai en creusant une tranchée à partir de la surface du sol.



terril[M]
Amas constitué de résidus de l'exploitation minière.

pelle[F] **mécanique**
Engin de terrassement constitué d'une cabine mobile sur laquelle s'articule un bras muni d'un godet (pelle) servant à creuser et à manipuler des charges.

tranchée[F]
Excavation pratiquée en longueur dans le sol jusqu'au toit de la couche en vue de l'extraction du minerai.

toit[M] **de la couche**[F]
Strate géologique qui recouvre la couche de minerai. Cette strate est de formation plus récente que le minerai.

morts-terrains[M]
Partie du sol qui recouvre les couches de minerais et que l'on déplace pour atteindre le gisement.

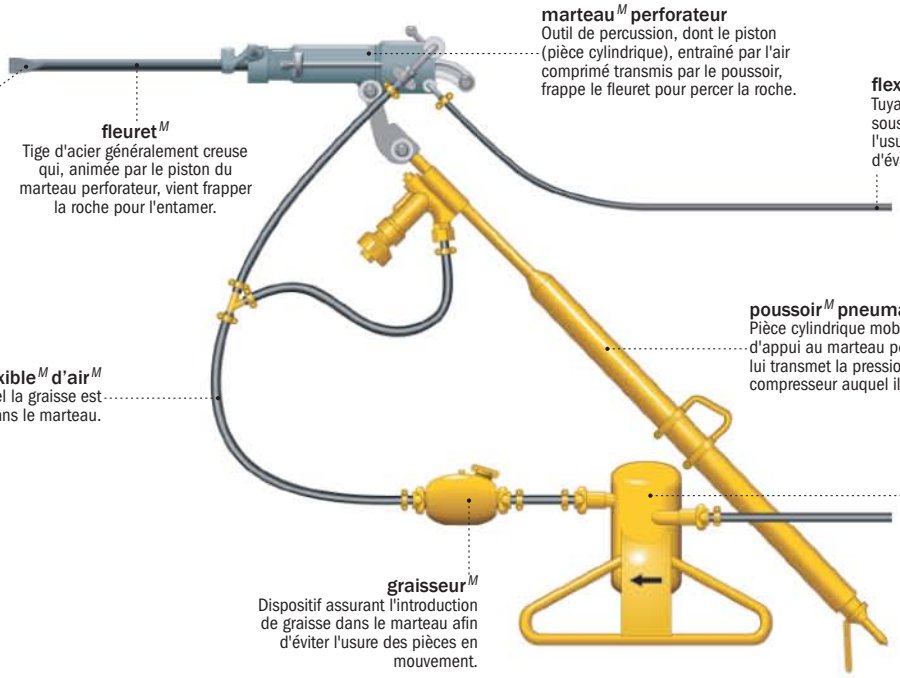
front[M]
Partie de la carrière en cours d'exploitation, de laquelle on extrait progressivement le minerai.

bouteur[M]
Engin de terrassement servant à pousser des matériaux, constitué d'un tracteur à chenilles ou à roues, d'une lame et, souvent, d'une défonceuse.

sauterelle[F]
Appareil de manutention mobile, muni d'une bande transporteuse inclinable (convoyeur), qui permet notamment de monter des charges.

mine[F] de charbon[M]

marteau[M] perforateur à poussoir[M] pneumatique
Machine-outil à percussion alimentée à l'air comprimé, servant à creuser des trous dans des roches dures. Le poussoir facilite le travail de l'ouvrier.



marteau[M] perforateur
Outil de percussion, dont le piston (pièce cylindrique), entraîné par l'air comprimé transmis par le poussoir, frappe le fleuret pour percer la roche.

taillant[M]
Extrémité tranchante du fleuret qui permet d'entailler la roche.

fleuret[M]
Tige d'acier généralement creuse qui, animée par le piston du marteau perforateur, vient frapper la roche pour l'entamer.

flexible[M] d'eau[F]
Tuyau souple injectant de l'eau sous pression afin de prévenir l'usure du taillant et du fleuret et d'évacuer les débris.

poussoir[M] pneumatique
Pièce cylindrique mobile qui sert d'appui au marteau perforateur et lui transmet la pression de l'air du compresseur auquel il est relié.

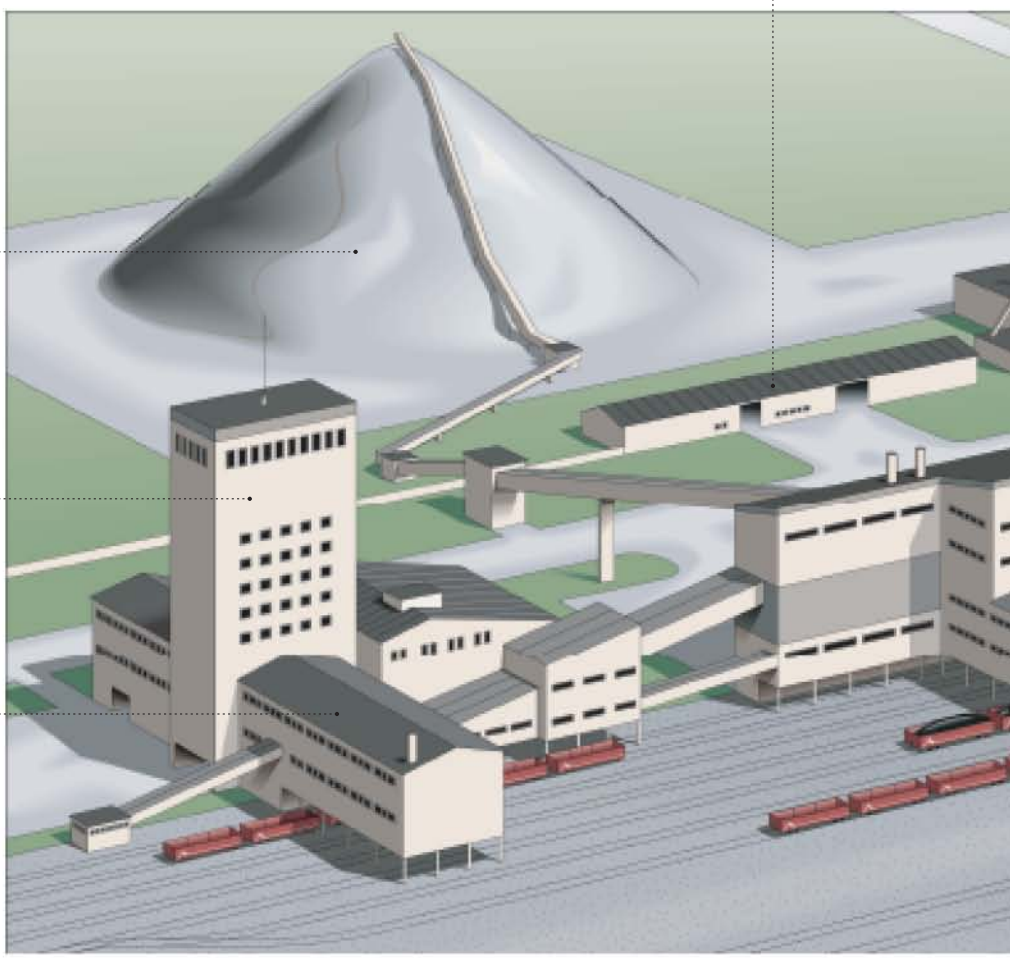
flexible[M] d'air[M]
Tuyau souple par lequel la graisse est envoyée dans le marteau.

séparateur[M] d'eau[F]
Dispositif permettant de débarrasser l'air provenant du compresseur de toute trace d'humidité afin d'éviter une détérioration du marteau.

graisseur[M]
Dispositif assurant l'introduction de graisse dans le marteau afin d'éviter l'usure des pièces en mouvement.

atelier[M] d'entretien[M]
Local dans lequel s'effectuent les opérations de maintenance et de réparation de la machinerie.

carreau[M] de mine[F]
Ensemble des installations de surface nécessaires à l'activité minière souterraine (machinerie d'extraction, dépôt de charbon, bureaux, etc.).

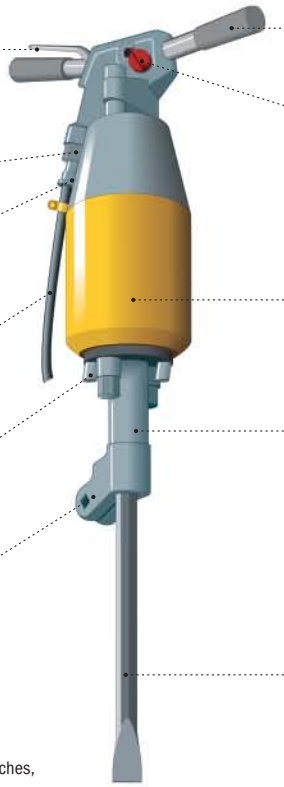


terril[M]
Amas constitué de résidus de l'exploitation minière.

ventilateur[M] principal
Dispositif assurant le renouvellement de l'air dans la mine : l'air entre par un puits et en ressort par un autre, aspiré par le ventilateur.

silo[M] de chargement[M]
Réservoir où est stocké le charbon préparé dans l'usine de traitement avant d'être chargé sur des wagons pour être transporté par voie ferrée vers une centrale.

marteau[M] pneumatique
Machine-outil à percussion alimentée à l'air comprimé qui, par l'intermédiaire d'un piston, agit sur un outil afin de briser une matière très dure (roche, béton, etc.).



levier[M] de commande[F]
Manette contrôlant le fonctionnement du marteau : l'actionnement du levier ouvre la soupape et permet ainsi l'entrée d'air dans le marteau.

soupape[F]
Pièce mobile dont l'ouverture, commandée par le levier de commande, permet l'admission d'air comprimé dans le marteau.

raccordement[M] du flexible[M]
Dispositif d'assemblage dont la pièce métallique reçoit le tuyau flexible, permettant à l'air comprimé de pénétrer dans le marteau.

tuyau[M] flexible
Conduit souple par lequel l'air comprimé, provenant du compresseur auquel il est relié, pénètre dans le marteau.

orifice[M] d'échappement[M]
Orifice par lequel est expulsé l'air comprimé du marteau pneumatique.

système[M] de fixation[F]
Dispositif par lequel l'outil est maintenu en place dans le porte-outil.

poignée[F]
Chacun des éléments qui permettent à l'ouvrier de manier le marteau.

injecteur[M] de lubrifiant[M]
Dispositif assurant le graissage automatique des différentes pièces du marteau afin d'éviter leur usure.

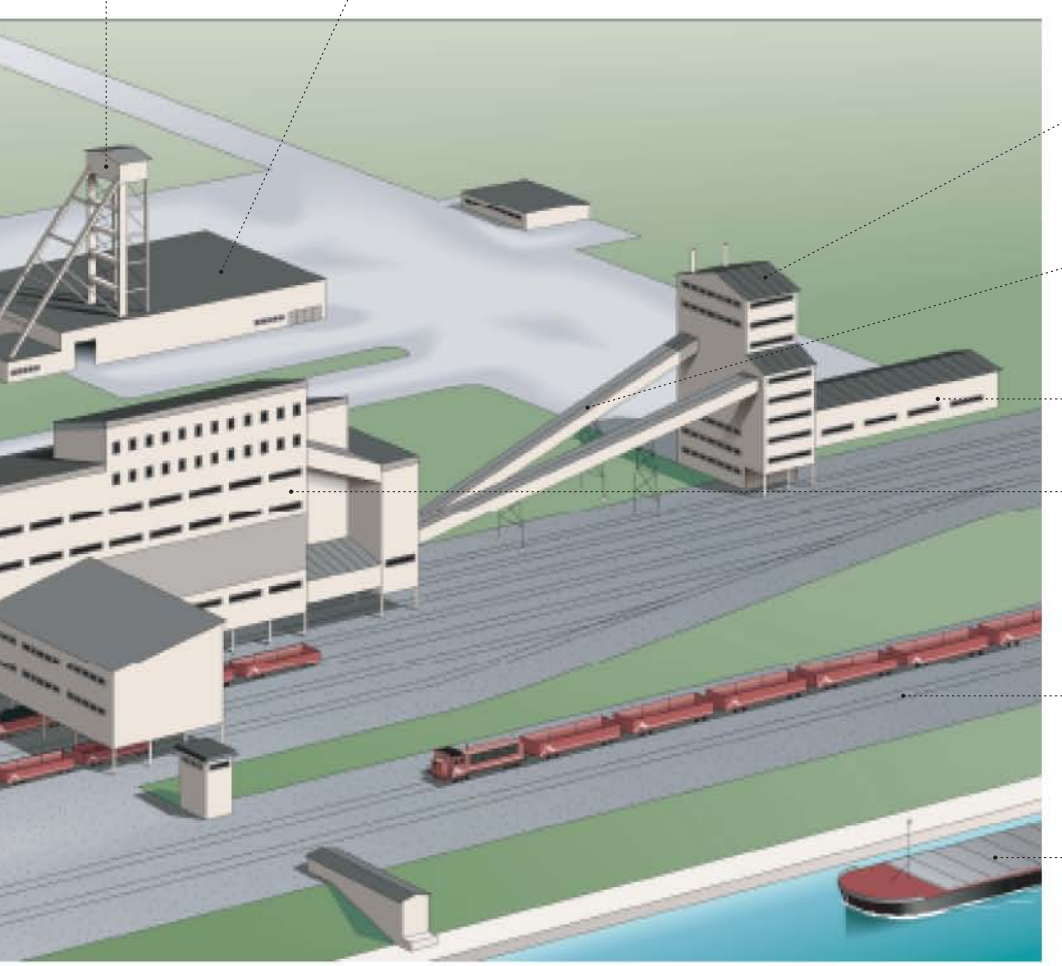
silencieux[M]
Dispositif destiné à atténuer le bruit dû à l'échappement de l'air du marteau.

porte-outil[M]
Pièce du marteau dans laquelle est fixé l'outil.

outil[M]
Tige cylindrique mise en mouvement par la pression de l'air comprimé du marteau afin de briser une surface dure.

chevalement[M]
Ouverture supérieure du puits assurant la liaison entre les installations de surface (ventilation, levage, etc.) et les zones d'exploitation souterraines.

vestiaire[M] des mineurs[M]
Local équipé d'installations sanitaires (douches, w.-c.), où les mineurs peuvent notamment changer de vêtements.



tour[F] d'extraction[F]
Bâtiment qui renferme la machinerie des appareils élévateurs du puits (moteurs, câbles de levage, etc.), permettant la communication entre la surface et les galeries de la mine.

convoyeur[M]
Dispositif de manutention constitué d'un tapis roulant (bande résistante soutenue par des rouleaux), permettant d'amener le charbon à l'usine de traitement.

salle[F] du treuil[M]
Local qui renferme le treuil (cylindre) sur lequel s'enroulent des câbles de levage, assurant ainsi le déplacement des ascenseurs et des skips dans le puits.

usine[F] de traitement[M]
Lieu où s'opère l'ensemble des activités de préparation du charbon extrait de la mine (concassage, lavage, etc.) en vue de sa commercialisation.

voie[F] ferrée
Ensemble des chemins de roulement, constitués de deux rails parallèles, sur lesquels circulent les trains pour acheminer le charbon.

transport[M] maritime
Moyen de transport par lequel les navires se déplacent sur l'eau pour acheminer le charbon.

mine[F] de charbon[M]



mine[F] souterraine
Terrain dans lequel sont pratiquées des excavations (entre 10 et 3 500 m) pour extraire le charbon situé en profondeur en vue de son exploitation industrielle.

chevalement[M]
Ouverture supérieure du puits assurant la liaison entre les installations de surface (ventilation, levage, etc.) et les zones d'exploitation souterraines.

puits[M] vertical
Excavation pratiquée dans le sol perpendiculairement à la surface, qui dessert divers niveaux et sert notamment au transport du personnel, du matériel et du minerai.

ascenseur[M]
Appareil mécanique élévateur muni d'une cabine servant au transport du charbon et du personnel entre différents niveaux.

cheminée[F]
Galerie verticale ou inclinée servant au passage du minerai, du matériel, du personnel ou de l'air d'un niveau à l'autre de la mine.

travers-banc[M]
Galerie horizontale coupant perpendiculairement la couche de minerai, qui assure la communication entre des galeries et contribue à la ventilation de la mine.

galerie[F] de circulation[F]
Passage réservé à la circulation du personnel dans la mine.

galerie[F] en direction[F]
Galerie creusée horizontalement selon la ligne de niveau de la couche de minerai. Il est aussi possible de la creuser dans le minerai selon un plan vertical.

front[M] de taille[F]
Cavité creusée latéralement dans la roche au fur et à mesure de l'extraction du charbon.

tour[F] d'extraction[F]
Bâtiment qui renferme la machinerie des appareils élévateurs du puits (moteurs, câbles de levage, etc.), permettant la communication entre la surface et les galeries de la mine.

puits[M] d'extraction[F]
Excavation verticale pratiquée dans le sol pour permettre l'évacuation du charbon de la mine par l'intermédiaire d'appareils élévateurs.

pilier[M]
Masse de minerai non exploitée, laissée à intervalles réguliers dans une excavation (chambre) pour assurer la stabilité des couches supérieures.

chambre[F]
Excavation résultant de l'extraction du minerai, dans laquelle des piliers soutiennent le toit.

niveau[M]
Ensemble des galeries horizontales creusées à partir du puits, à la même profondeur. Les niveaux sont généralement établis à intervalles réguliers.

voie[F] de tête[F]
Galerie horizontale qui dessert un panneau à son niveau le plus élevé.

étage[M]
Tranche d'exploitation comprise entre deux niveaux. L'exploitation de la mine s'opère généralement par étages pris dans l'ordre descendant.

skip[M]
Élévateur constitué d'une benne mue par un treuil pour ramener à la surface le charbon ou le personnel.

cheminée[F] à minerai[M]
Galerie inclinée servant au passage du charbon à un niveau inférieur. Le charbon tombé au fond de la mine est en général concassé avant d'être remonté à la surface.

panneau[M]
Bloc de formation rocheuse en cours d'exploitation, compris entre deux plans verticaux et horizontaux que délimitent diverses galeries.

recette[F]
Palier situé autour du puits, à chaque niveau, où s'accumule le charbon avant son évacuation à la surface.

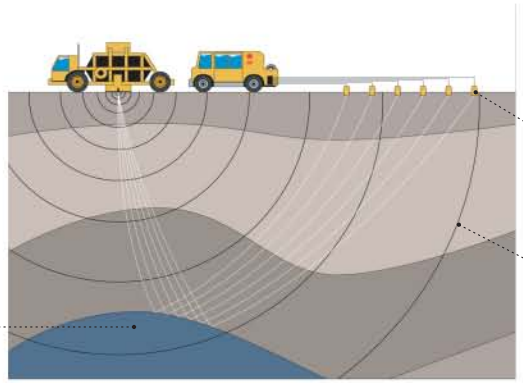
puisard[M]
Fond du puits dans lequel s'accumule l'eau de ruissellement dans la mine avant d'être pompée vers la surface.

voie[F] de fond[M]
Galerie horizontale qui dessert un panneau à sa base.

descenderie[F]
Galerie verticale ou inclinée creusée en descendant à l'intérieur de la mine, et non à partir de la surface, pour relier deux niveaux.

pétrole[M]

Liquide inflammable huileux plus ou moins visqueux que l'on utilise comme source d'énergie, constitué de divers hydrocarbures provenant de la décomposition sur des millions d'années de plantes et de végétaux.

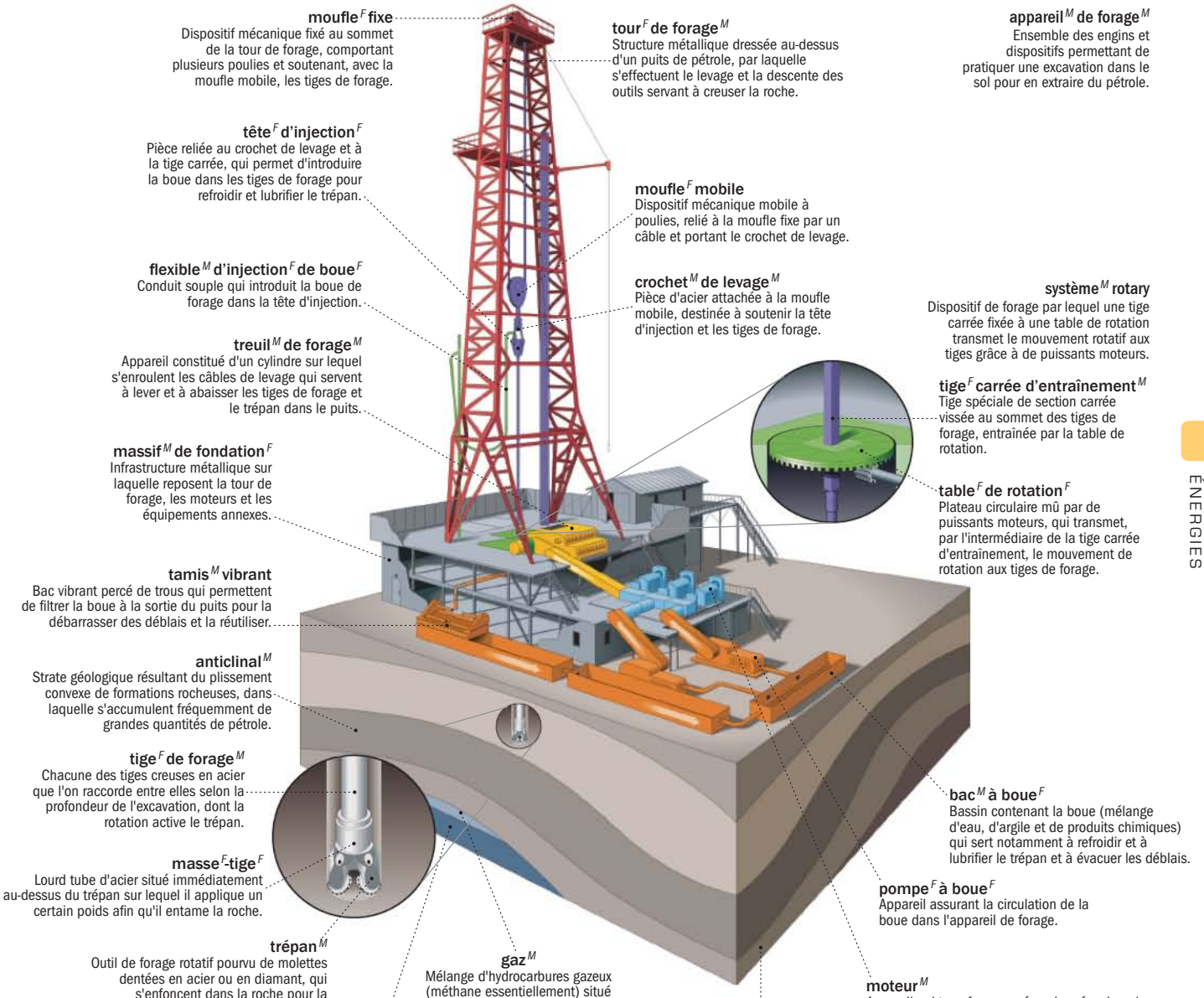


prospection[F] terrestre
Recherche d'éventuels gisements de pétrole par l'étude de la structure du sous-sol à l'aide d'un sismographe.

enregistrement[M] sismographique
L'enregistrement s'effectue à l'aide d'un appareil (sismographe). L'analyse des échos des ondes de choc permet de déceler la présence de couches rocheuses susceptibles de retenir des poches de pétrole ou de gaz.

onde[F] de choc[M]
L'onde de choc se propage en renvoyant un écho variant selon la densité et la profondeur des couches composant le sous-sol, ce qui permet d'en déterminer la composition.

gisement[M] de pétrole[M]
Ensemble de roches poreuses renfermant des réserves de pétrole exploitables.



moufle[F] fixe
Dispositif mécanique fixé au sommet de la tour de forage, comportant plusieurs poulies et soutenant, avec la moufle mobile, les tiges de forage.

tour[F] de forage[M]
Structure métallique dressée au-dessus d'un puits de pétrole, par laquelle s'effectuent le levage et la descente des outils servant à creuser la roche.

appareil[M] de forage[M]
Ensemble des engins et dispositifs permettant de pratiquer une excavation dans le sol pour en extraire du pétrole.

tête[F] d'injection[F]
Pièce reliée au crochet de levage et à la tige carrée, qui permet d'introduire la boue dans les tiges de forage pour refroidir et lubrifier le trépan.

moufle[F] mobile
Dispositif mécanique mobile à poulies, relié à la moufle fixe par un câble et portant le crochet de levage.

flexible[M] d'injection[F] de boue[F]
Conduit souple qui introduit la boue de forage dans la tête d'injection.

crochet[M] de levage[M]
Pièce d'acier attachée à la moufle mobile, destinée à soutenir la tête d'injection et les tiges de forage.

système[M] rotary
Dispositif de forage par lequel une tige carrée fixée à une table de rotation transmet le mouvement rotatif aux tiges grâce à de puissants moteurs.

treuil[M] de forage[M]
Appareil constitué d'un cylindre sur lequel s'enroulent les câbles de levage qui servent à lever et à abaisser les tiges de forage et le trépan dans le puits.

tige[F] carrée d'entraînement[M]
Tige spéciale de section carrée vissée au sommet des tiges de forage, entraînée par la table de rotation.

massif[M] de fondation[F]
Infrastructure métallique sur laquelle reposent la tour de forage, les moteurs et les équipements annexes.

table[F] de rotation[F]
Plateau circulaire mû par de puissants moteurs, qui transmet, par l'intermédiaire de la tige carrée d'entraînement, le mouvement de rotation aux tiges de forage.

tamis[M] vibrant
Bac vibrant percé de trous qui permettent de filtrer la boue à la sortie du puits pour la débarrasser des déblais et la réutiliser.

anticlinal[M]
Strate géologique résultant du plissement convexe de formations rocheuses, dans laquelle s'accumulent fréquemment de grandes quantités de pétrole.

tige[F] de forage[M]
Chacune des tiges creuses en acier que l'on raccorde entre elles selon la profondeur de l'excavation, dont la rotation active le trépan.

bac[M] à boue[F]
Bassin contenant la boue (mélange d'eau, d'argile et de produits chimiques) qui sert notamment à refroidir et à lubrifier le trépan et à évacuer les déblais.

masse[F]-tige[F]
Lourd tube d'acier situé immédiatement au-dessus du trépan sur lequel il applique un certain poids afin qu'il entame la roche.

pompe[F] à boue[F]
Appareil assurant la circulation de la boue dans l'appareil de forage.

trépan[M]
Outil de forage rotatif pourvu de molettes dentées en acier ou en diamant, qui s'enfoncent dans la roche pour la désagréger et y creuser un trou.

gaz[M]
Mélange d'hydrocarbures gazeux (méthane essentiellement) situé dans un gisement souterrain, associé ou non à du pétrole brut, surtout employé comme combustible.

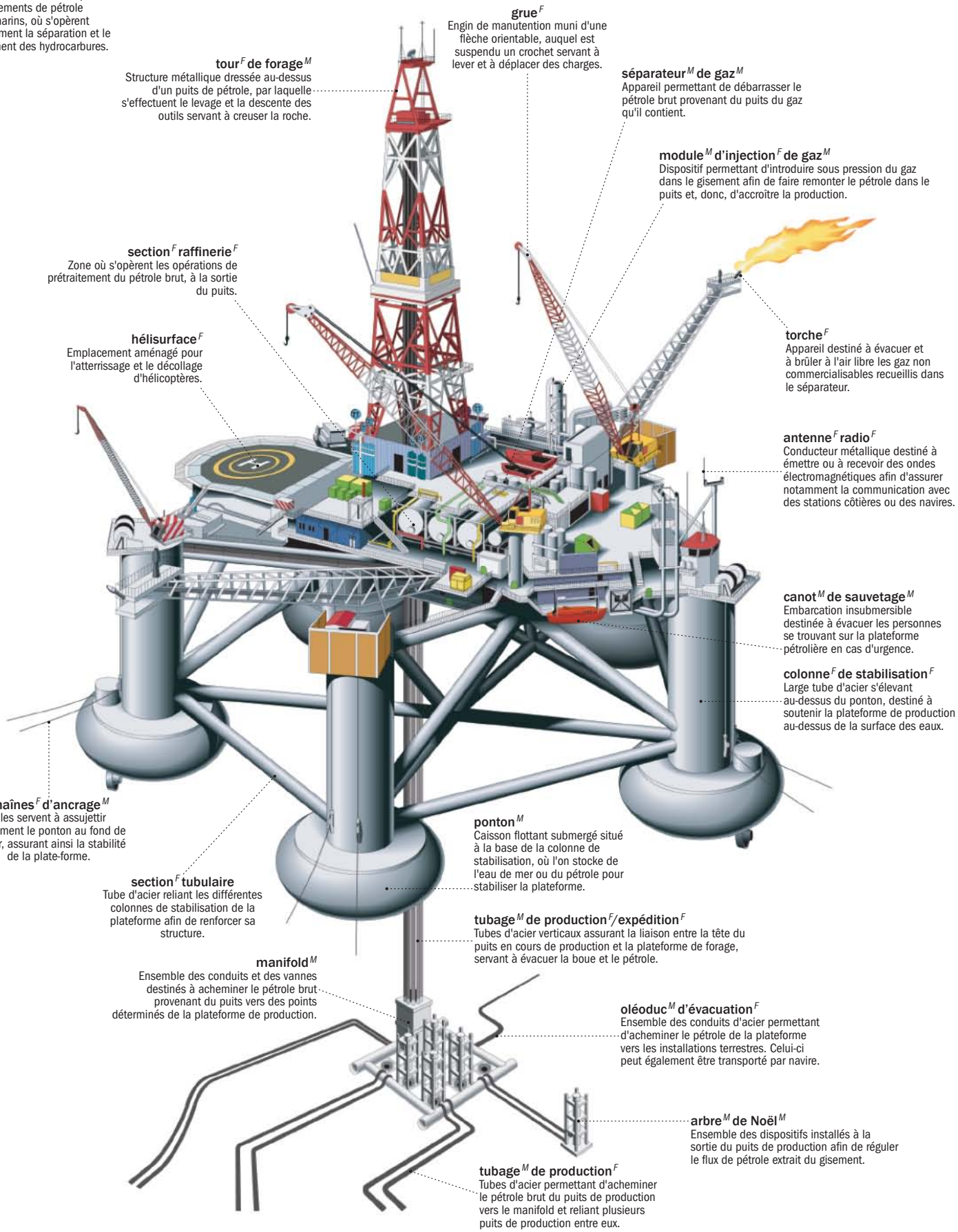
moteur[M]
Appareil qui transforme en énergie mécanique la combustion d'un mélange air/carburant.

pétrole[M]
Liquide inflammable huileux plus ou moins visqueux que l'on utilise comme source d'énergie, constitué de divers hydrocarbures provenant de la décomposition sur des millions d'années de plantes et de végétaux.

couche[F] imperméable
Couche de roches imperméables recouvrant et protégeant le gisement de pétrole : elle empêche les hydrocarbures de migrer dans d'autres roches.

pétrole[M]

plate-forme[F] de production[F]
Installation servant à exploiter les gisements de pétrole sous-marins, où s'opèrent notamment la séparation et le traitement des hydrocarbures.



grue[F]
Engin de manutention muni d'une flèche orientable, auquel est suspendu un crochet servant à lever et à déplacer des charges.

tour[F] de forage[M]
Structure métallique dressée au-dessus d'un puits de pétrole, par laquelle s'effectuent le levage et la descente des outils servant à creuser la roche.

séparateur[M] de gaz[M]
Appareil permettant de débarrasser le pétrole brut provenant du puits du gaz qu'il contient.

module[M] d'injection[F] de gaz[M]
Dispositif permettant d'introduire sous pression du gaz dans le gisement afin de faire remonter le pétrole dans le puits et, donc, d'accroître la production.

section[F] raffinerie[F]
Zone où s'opèrent les opérations de prétraitement du pétrole brut, à la sortie du puits.

torche[F]
Appareil destiné à évacuer et à brûler à l'air libre les gaz non commercialisables recueillis dans le séparateur.

hélisurface[F]
Emplacement aménagé pour l'atterrissage et le décollage d'hélicoptères.

antenne[F] radio[F]
Conducteur métallique destiné à émettre ou à recevoir des ondes électromagnétiques afin d'assurer notamment la communication avec des stations côtières ou des navires.

canot[M] de sauvetage[M]
Embarcation insubmersible destinée à évacuer les personnes se trouvant sur la plateforme pétrolière en cas d'urgence.

colonne[F] de stabilisation[F]
Large tube d'acier s'élevant au-dessus du ponton, destiné à soutenir la plateforme de production au-dessus de la surface des eaux.

chaînes[F] d'ancrage[M]
Elles servent à assujettir solidement le ponton au fond de la mer, assurant ainsi la stabilité de la plate-forme.

ponton[M]
Caisson flottant submergé situé à la base de la colonne de stabilisation, où l'on stocke de l'eau de mer ou du pétrole pour stabiliser la plateforme.

section[F] tubulaire
Tube d'acier reliant les différentes colonnes de stabilisation de la plateforme afin de renforcer sa structure.

tubage[M] de production[F]/expédition[F]
Tubes d'acier verticaux assurant la liaison entre la tête du puits en cours de production et la plateforme de forage, servant à évacuer la boue et le pétrole.

manifold[M]
Ensemble des conduits et des vannes destinés à acheminer le pétrole brut provenant du puits vers des points déterminés de la plateforme de production.

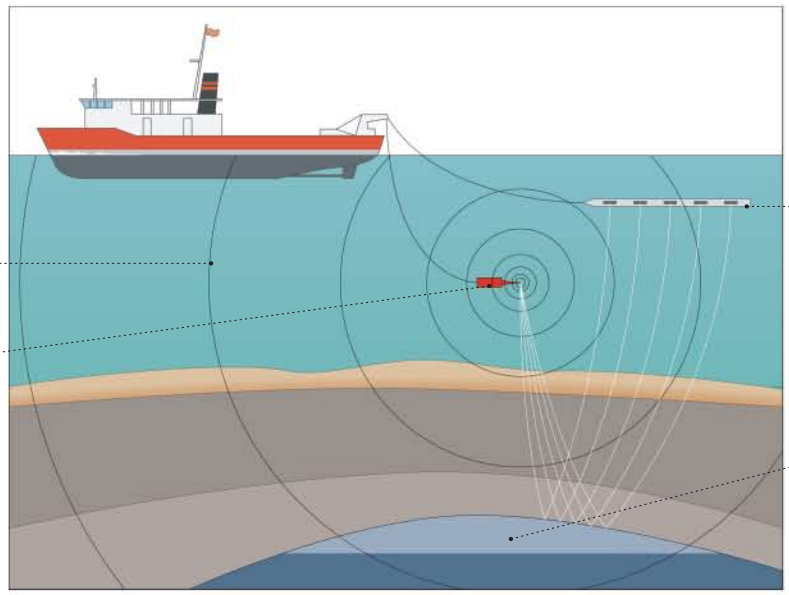
oléoduc[M] d'évacuation[F]
Ensemble des conduits d'acier permettant d'acheminer le pétrole de la plateforme vers les installations terrestres. Celui-ci peut également être transporté par navire.

arbre[M] de Noël[M]
Ensemble des dispositifs installés à la sortie du puits de production afin de réguler le flux de pétrole extrait du gisement.

tubage[M] de production[F]
Tubes d'acier permettant d'acheminer le pétrole brut du puits de production vers le manifold et reliant plusieurs puits de production entre eux.

prospection F en mer F

L'ébranlement provoqué par l'explosion d'une charge dans la mer sert à déceler des gisements. La prospection en mer est plus difficile qu'à terre.



onde F de choc M

L'onde de choc se propage en renvoyant un écho variant selon la densité et la profondeur des couches composant le sous-sol, ce qui permet d'en déterminer la composition.

charge F explosive

Quantité d'explosifs (substances capables de dégager en un temps très court des gaz à haute température) dont l'explosion provoque des ondes de choc.

enregistrement M sismographique

L'enregistrement s'effectue à l'aide d'un appareil (sismographe). L'analyse des échos des ondes de choc permet de déceler la présence de couches rocheuses susceptibles de retenir des poches de pétrole ou de gaz.

gisement M de pétrole M

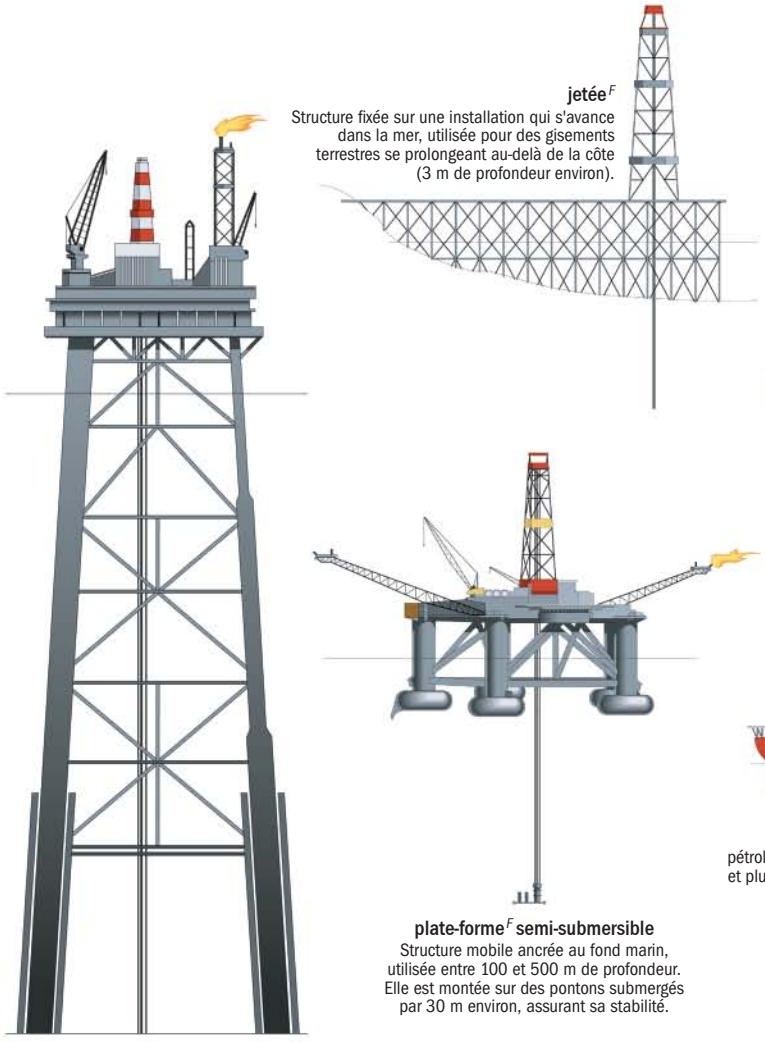
Ensemble de roches poreuses renfermant des réserves de pétrole exploitables.

forage M en mer F

Il existe différentes structures d'extraction pétrolière installées en mer, selon la situation du gisement sous-marin et la profondeur de l'eau.

jetée F

Structure fixée sur une installation qui s'avance dans la mer, utilisée pour des gisements terrestres se prolongeant au-delà de la côte (3 m de profondeur environ).



barge F de service M d'urgence F

Structure flottante équipée de matériel spécialisé et destinée à assurer les opérations de secours sur les installations de forage.

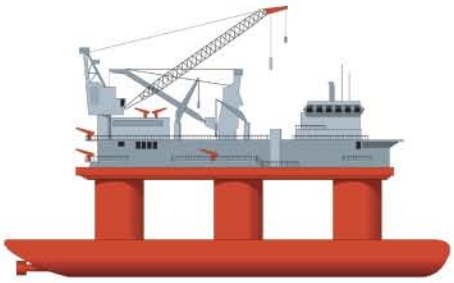


plate-forme F semi-submersible

Structure mobile ancrée au fond marin, utilisée entre 100 et 500 m de profondeur. Elle est montée sur des pontons submergés par 30 m environ, assurant sa stabilité.

navire M de forage M

Bateau conçu pour les forages pétroliers en eau profonde (1 000 m et plus), plus mobile et moins stable que les plateformes.

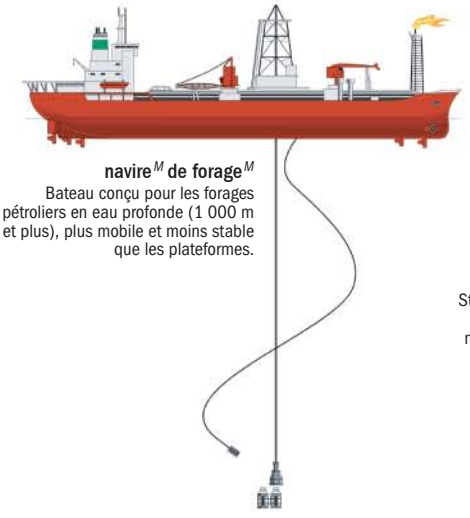


plate-forme F auto-élévatrice

Structure mobile utilisée en eau peu profonde (entre 20 et 100 m), hissée au-dessus du niveau de la mer par des piliers rétractables reposant sur le fond marin.

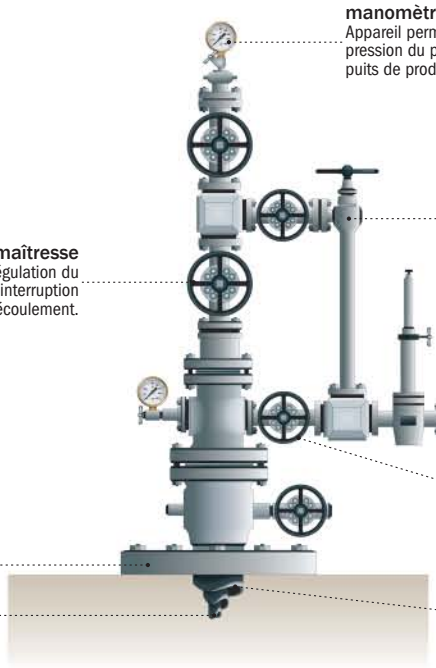


plate-forme F fixe

Structure généralement utilisée à des profondeurs moyennes (jusqu'à 400 m), qui repose sur le fond marin par des piliers profondément enfouis dans le sol.

pétrole[M]

arbre[M] de Noël[M]
Ensemble des dispositifs installés à la sortie du puits de production afin de réguler le flux de pétrole extrait du gisement.



manomètre[M]
Appareil permettant de mesurer la pression du pétrole à l'intérieur du puits de production.

duse[F]
Orifice calibré d'une conduite d'écoulement par lequel circule le pétrole, destiné à limiter le débit du puits de production.

vanne[F] maîtresse
Dispositif principal de régulation du débit de pétrole permettant l'interruption complète de l'écoulement.

oléoduc[M]
Ensemble des conduits d'acier permettant d'acheminer le pétrole du puits aux installations de traitement.

vanne[F] de production[F]
Dispositif destiné à réguler le débit de pétrole extrait du puits et à l'acheminer dans des conduites d'écoulement, ici vers un oléoduc.

tête[F] de puits[M]
Équipement sur lequel sont fixés les tubes et dispositifs de production et d'évacuation du pétrole (arbre de Noël, colonne de production).

colonne[F] de production[F]
Dernière colonne de tubes d'acier, de petit diamètre, insérée dans le puits et servant à acheminer le pétrole vers la surface.

tubage[M] de surface[F]
Première colonne de tubes, de grand diamètre, insérée dans le puits de production afin, notamment, d'en consolider les parois.

réseau[M] d'oléoducs[M]
Conduite continue d'oléoducs enterrée, surélevée ou marine, pouvant atteindre des milliers de kilomètres (l'oléoduc transsibérien atteint, par exemple, 6 200 km).

puits[M] sous-marin
Cavité creusée dans le sol marin en vue de l'exploitation des gisements pétroliers, dont certains équipements, tels que l'arbre de Noël, reposent sur le fond marin.

plate-forme[F] de production[F]
Installation servant à exploiter les gisements de pétrole sous-marins, où s'opèrent notamment la séparation et le traitement des hydrocarbures.

tour[F] de forage[M]
Structure métallique dressée au-dessus d'un puits de pétrole, par laquelle s'effectuent le levage et la descente des outils servant à creuser la roche.

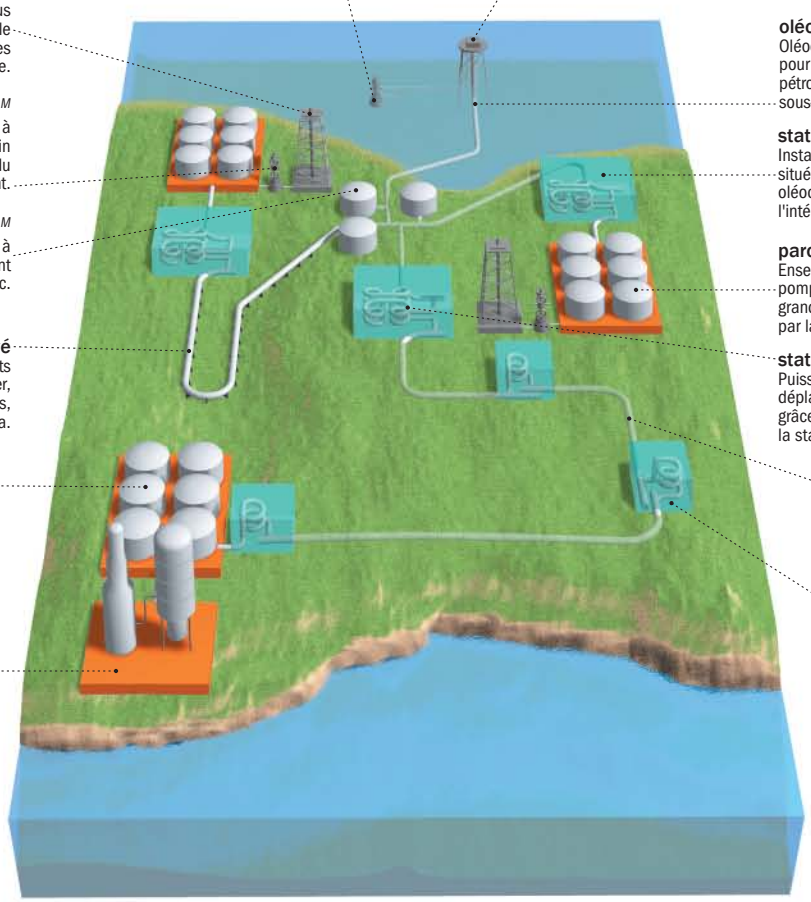
arbre[M] de Noël[M]
Ensemble des dispositifs installés à la sortie du puits de production afin de réguler le flux de pétrole extrait du gisement.

réservoir[M] tampon[M]
Récipient de grande dimension destiné à stocker temporairement le pétrole brut avant qu'il soit de nouveau pompé dans l'oléoduc.

oléoduc[M] surélevé
Oléoduc disposé sur des supports au-dessus du sol afin de l'isoler, par exemple, de sols gelés, comme c'est le cas en Alaska.

parc[M] de stockage[M] terminal
Ensemble des installations (réservoirs, pompes, etc.) auxquelles aboutit un oléoduc, destinées à recevoir le pétrole brut avant son traitement par la raffinerie.

raffinerie[F]
Usine où s'opère la transformation du pétrole brut (séparation, épuration, etc.) pour obtenir de nombreux produits finis (carburants, graisses, etc.).



oléoduc[M] sous-marin
Oléoduc installé sur le fond marin pour transporter vers la côte le pétrole extrait d'un gisement sous-marin.

station[F] de pompage[M]
Installation pourvue de pompes motorisées, située à intervalles réguliers le long d'un oléoduc et assurant la circulation du pétrole à l'intérieur de celui-ci.

parc[M] de stockage[M]
Ensemble des installations (réservoirs, pompes, etc.) destinées à entreposer de grandes quantités de pétrole brut, qui sera par la suite acheminé vers une raffinerie.

station[F] de pompage[M] principale
Puissante station de pompage assurant le déplacement du pétrole dans l'oléoduc, grâce au maintien de la pression, jusqu'à la station de pompage suivante.

oléoduc[M]
Ensemble des conduits d'acier permettant d'acheminer le pétrole d'une installation de traitement à une autre.

station[F] de pompage[M] intermédiaire
Station de pompage destinée à renforcer l'action de la station principale et à maintenir le débit de pétrole dans le réseau d'oléoducs.

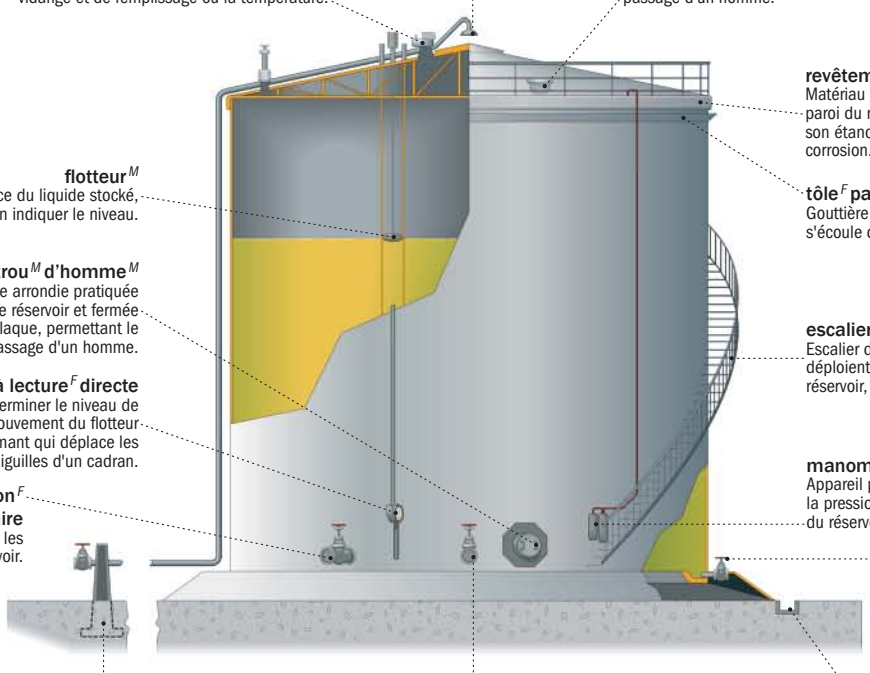
réservoirs M
Récipients cylindriques couverts de grande dimension, généralement en acier, où l'on stocke des produits pétroliers liquides ou gazeux entre le raffinage et la vente.

réservoir M **à toit** M **fixe**
Réservoir destiné au stockage de produits lourds (carburant diesel, kérosène, asphalte, etc.). Le toit fixe assure l'étanchéité du réservoir.

gicleur M
Dispositif permettant de vaporiser de l'eau sur le toit du réservoir afin de le refroidir lorsque la température s'élève.

soupape F **à pression** F **et dépression** F
Pièce mobile servant à réguler la pression interne du réservoir, qui varie suivant les opérations de vidange et de remplissage ou la température.

trou M **d'homme** M
Ouverture arrondie pratiquée dans le réservoir et fermée par une plaque, permettant le passage d'un homme.



revêtement M
Matériau dont on recouvre la paroi du réservoir pour assurer son étanchéité et prévenir la corrosion.

tôle F **pare-gouttes** M
Gouttière permettant de recueillir l'eau qui s'écoule du toit.

flotteur M
Élément flottant à la surface du liquide stocké, destiné à en indiquer le niveau.

trou M **d'homme** M
Ouverture arrondie pratiquée dans le réservoir et fermée par une plaque, permettant le passage d'un homme.

escalier M **en spirale** F
Escalier dont les marches se déploient autour de la paroi du réservoir, jusqu'au toit.

jauge F **magnétique à lecture** F **directe**
Appareil servant à déterminer le niveau de liquide du réservoir : le mouvement du flotteur est transmis à un aimant qui déplace les aiguilles d'un cadran.

manomètre M
Appareil permettant de mesurer la pression du produit à l'intérieur du réservoir.

conduite F **d'admission** F **secondaire**
Tuyau de petit diamètre par lequel les liquides sont introduits dans le réservoir.

robinet M **de vidange** F
Dispositif servant à vider le réservoir du liquide qu'il contient.

merlon M **de protection** F
Mur de ciment ceinturant le réservoir afin de protéger l'environnement d'une fuite accidentelle.

conduite F **d'admission** F **principale**
Tuyau de grand diamètre par lequel les liquides sont introduits dans le réservoir.

canal M **d'écoulement** M
Petite tranchée bétonnée qui évacue le produit en cas de déversement ou de vidange du réservoir.

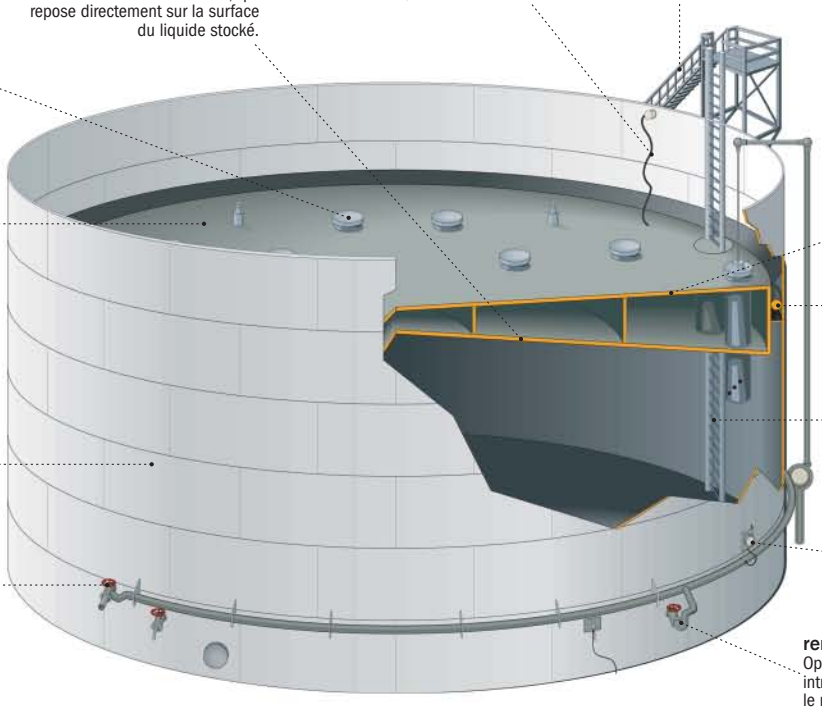
conduite F **à la terre** F
Fil reliant le réservoir et son contenu à la terre afin de prévenir l'accumulation d'électricité statique et d'éviter tout risque d'inflammation.

escalier M
Élément de structure permettant d'accéder au toit du réservoir.

réservoir M **à toit** M **flottant**
Réservoir dont le toit mobile s'appuie directement sur la surface du liquide pour réduire l'évaporation des hydrocarbures. Il est destiné au stockage des produits les plus volatils.

pont M **inférieur**
Partie inférieure du toit, qui repose directement sur la surface du liquide stocké.

trou M **d'homme** M
Ouverture arrondie pratiquée dans le réservoir et fermée par une plaque, permettant le passage d'un homme.



pont M **supérieur**
Partie supérieure du toit. L'espace entre les ponts supérieur et inférieur permet de contenir l'évaporation des hydrocarbures.

toit M **flottant**
Couverture métallique qui repose sur la surface du liquide stocké, variant avec son niveau et coulissant verticalement à l'intérieur de la robe.

joint M **d'étanchéité** F
Pièce destinée à combler l'espace situé entre le toit et la robe pour éviter toute évaporation d'hydrocarbures et toute pollution atmosphérique.

échelle F
Dispositif mobile qui comporte des échelons permettant de monter et de descendre.

robe F
Paroi verticale et cylindrique du réservoir.

thermomètre M
Appareil qui permet de déterminer et de contrôler la température du produit à l'intérieur du réservoir.

robinet M **de vidange** F
Dispositif servant à vider le réservoir du liquide qu'il contient.

remplissage M
Opération par laquelle on introduit un produit liquide dans le réservoir.

pétrole[M]

produits[M] de la raffinerie[F]
Grâce au raffinage du pétrole brut, on obtient des centaines de produits utiles.

usine[F] pétrochimique
Usine permettant d'obtenir des produits chimiques commercialisables par le traitement des produits pétroliers de départ (pétrole brut et gaz naturel).





produits[M] pétrochimiques
Produits chimiques fabriqués à partir des produits pétroliers de départ. On les retrouve dans les engrais, les détergents, les plastiques, etc.

traitement[M] chimique
Opération consistant à améliorer l'essence issue du pétrole brut, à l'aide d'additifs chimiques et en y mélangeant du kérosène, pour obtenir le carburéacteur.

gaz[M]
Sous-produit (butane, propane) du raffinage du pétrole brut, utilisé comme combustible dans les installations domestiques ou comme carburant.





carburéacteur[M]
Carburant utilisé en aviation pour alimenter les moteurs à réaction.

réformeur[M] catalytique
Usine de traitement des essences issues du pétrole brut permettant, grâce à la modification de leur structure moléculaire, d'augmenter leur indice d'octane.





essence[F]
Carburant surtout utilisé dans l'industrie automobile pour alimenter les moteurs à combustion interne.

refroidissement[M]
Opération consistant à refroidir les vapeurs situées au sommet de la tour (condensation) afin de séparer les hydrocarbures, tels que le butane, le propane, etc.

essence[F]
Fraction légère résultant d'une première distillation du pétrole, essentiellement utilisée comme carburant.

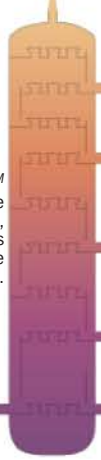


kérosène[M]
Combustible utilisé pour l'éclairage et le chauffage.



mazout[M] léger
Combustible essentiellement utilisé dans les chaudières domestiques.

kérosène[M]
Sous-produit du fractionnement du pétrole brut qui, après traitement chimique, fournira divers combustibles d'éclairage et de chauffage.



tour[F] de fractionnement[M]
Colonne servant à séparer le pétrole brut en diverses fractions, selon leurs températures d'ébullition, les fractions légères se trouvant au sommet de la colonne.



carburant[M] diesel[M]
Carburant essentiellement utilisé dans le domaine des transports pour alimenter les moteurs diesels.

essence[F] lourde
Sous-produit du fractionnement du pétrole brut qui, après traitement chimique, fournira des carburants et des combustibles spécialisés.



mazout[M] domestique
Combustible utilisé dans les installations de chauffage domestiques et les installations industrielles de faible puissance.



mazout[M] lourd
Combustible utilisé dans des installations de chauffage de grande puissance et des centrales électriques. Il sert aussi à alimenter les gros moteurs diesels.

gazole[M]
Sous-produit du fractionnement du pétrole brut dont on tire, après traitement, des carburants et des combustibles spécialisés.



diesel[M]-navire[M]
Carburant conçu spécialement pour les navires.

tour[F] de fractionnement[M]
Colonne servant à séparer le gazole en diverses fractions, par vaporisation et condensation, afin d'obtenir divers carburants.

four[M] tubulaire
Four pourvu de tubes permettant de chauffer le pétrole brut afin de le transformer partiellement en vapeur, avant qu'il pénètre dans la tour de fractionnement.



fond[M] de tour[F]
Résidu constitué de fractions lourdes non vaporisées, qui s'est accumulé à la base de la tour de fractionnement à la suite de la séparation des hydrocarbures.

unité[F] d'extraction[F] par solvant[M]
Usine permettant d'extraire, à l'aide d'un solvant, les impuretés des huiles de base issues de la distillation sous vide.



graisses[F]
Substances pâteuses constituées d'huile minérale et de savon, utilisées dans l'industrie pour la lubrification de pièces mécaniques.





huiles[F] lubrifiantes
Substances visqueuses que l'on utilise essentiellement pour réduire les frottements entre deux surfaces en mouvement.



distillation[F] sous vide[M]
Traitement destiné à séparer les résidus lourds du fond de tour à de basses températures d'ébullition.

usine[F] des lubrifiants[M]
Usine où s'opère le traitement des huiles de base (extraction des paraffines, ajout d'additifs, etc.) afin d'obtenir différents lubrifiants.

paraffines[F]
Substances insolubles dans l'eau, trouvant diverses applications : fabrication de bougies, d'emballages, de produits pharmaceutiques, etc.



réservoir[M] de brut[M]
Récipient cylindrique couvert de fort volume, généralement en acier, où l'on stocke le pétrole brut pour maintenir un rythme de raffinage constant.



pétrole[M] brut
Huile minérale naturelle constituée de divers hydrocarbures, extraite d'un gisement et n'ayant subi aucune opération de raffinage.

usine[F] à asphalte[M]
Usine où le bitume (fraction la plus lourde du pétrole) est traité et mélangé à d'autres substances afin d'obtenir l'asphalte.



asphalte[M]
Mélange de bitume et d'autres substances utilisé principalement pour le revêtement des chaussées.

complexe[M] hydroélectrique

Ensemble des ouvrages de retenue et des installations utilisant la force motrice de l'eau pour produire de l'électricité.

seuil[M] de l'évacuateur[M]
Crête en béton au-dessus de laquelle s'écoule le trop-plein du réservoir lorsque les vannes sont levées.

vanne[F]
Panneau vertical mobile que l'on ouvre pour laisser passer le trop-plein d'eau du réservoir.

évacuateur[M]
Ouvrage destiné à évacuer les excédents d'eau du réservoir lors de crues, pour éviter de submerger le barrage.

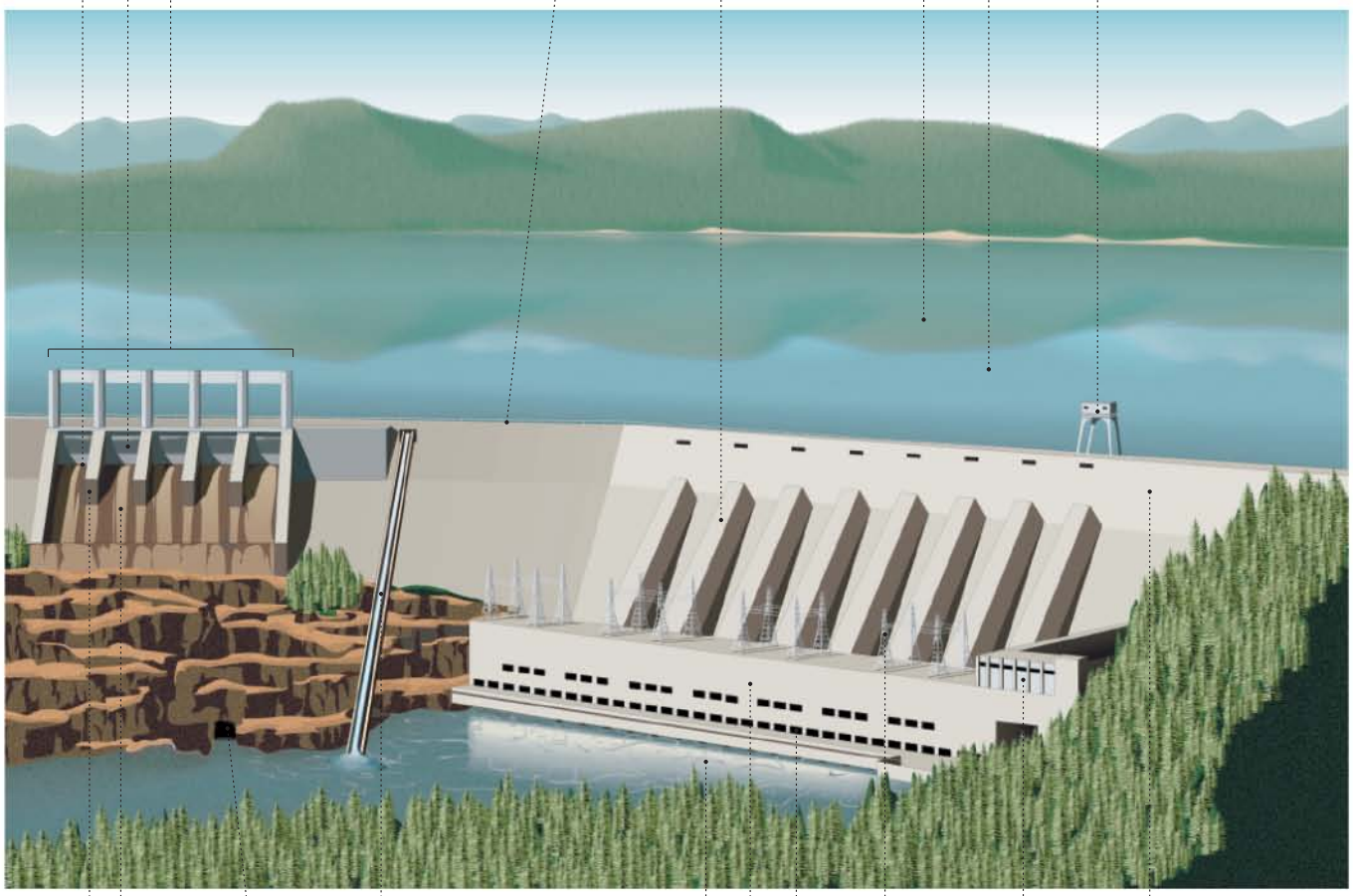
crête[F]
Sommet du barrage, surplombant le niveau d'eau du réservoir de quelques mètres.

réservoir[M]
Bassin résultant de la construction d'un barrage, permettant de retenir un volume d'eau important afin de régulariser les débits.

bief[M] d'amont[M]
Partie du réservoir qui précède immédiatement le barrage, d'où vient le courant.

conduite[F] forcée
Canalisation acheminant de l'eau sous pression jusqu'aux turbines de la centrale.

portique[M]
Appareil de levage en forme de pont, se déplaçant sur des rails.



galerie[F] de dérivation[F]
Conduite souterraine aménagée pour dériver l'eau lors de la construction.

coursier[M] d'évacuateur[M]
Surface inclinée le long de laquelle s'écoule l'eau évacuée.

bief[M] d'aval[M]
Zone du cours d'eau où est évacuée l'eau turbinée.

centrale[F]
Usine qui utilise une source d'énergie, ici de l'eau, pour la transformer en électricité.

salle[F] de commande[F]
Local où sont réunis les divers appareils de commande et de surveillance requis pour la production d'électricité.

traversée[F] de transformateur[M]
Dispositif qui permet le passage du conducteur à travers la paroi du transformateur et l'isole de cette dernière.

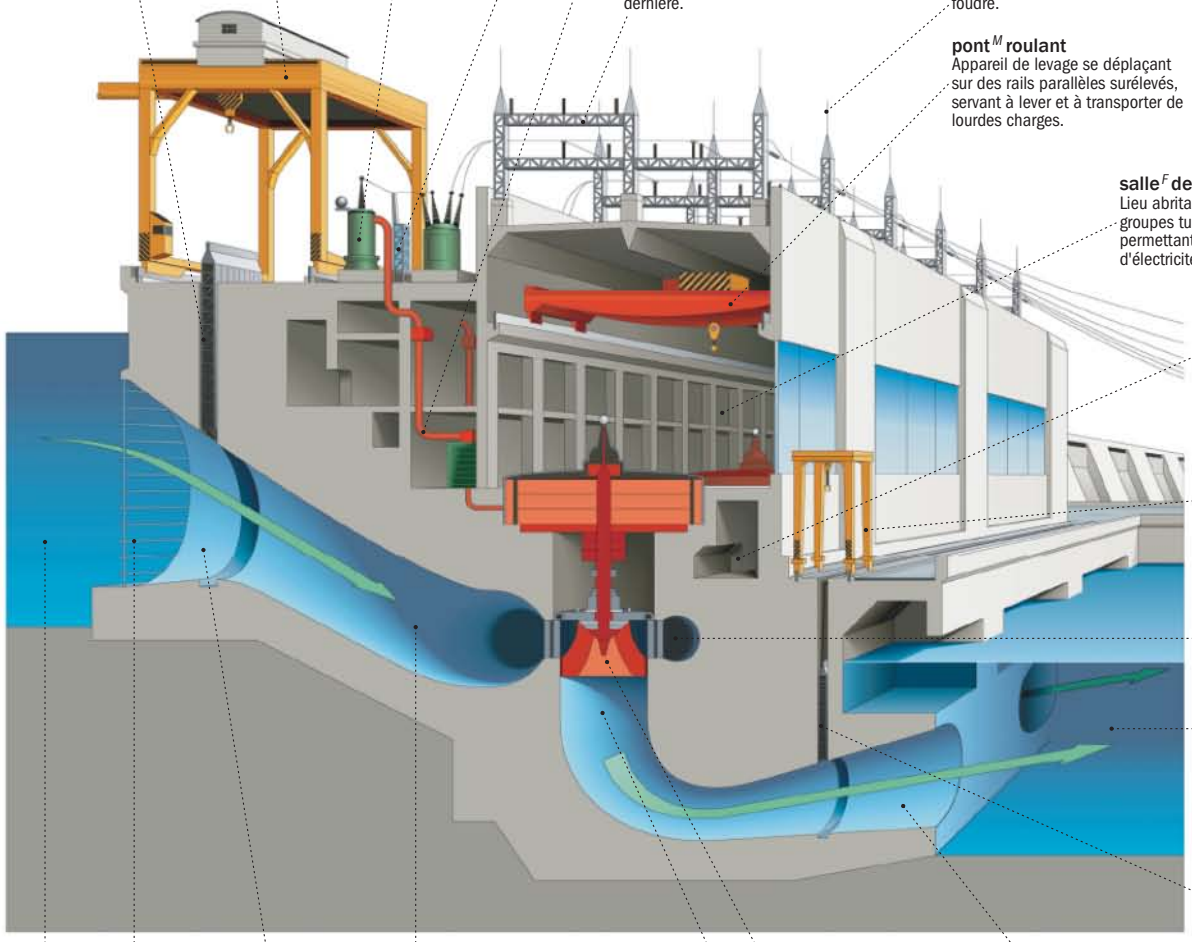
mur[M] bajoyer[M]
Mur séparant les coursiers d'évacuateur, destiné à diriger l'écoulement de l'eau.

passe[F] à billes[F]
Ouvrage destiné à laisser passer le bois flottant de l'amont vers l'aval du barrage.

salle[F] des machines[F]
Lieu abritant l'ensemble des groupes turbo-alternateurs permettant la production d'électricité.

barrage[M]
Ouvrage de retenue construit en travers d'un cours d'eau afin de constituer une réserve d'eau pour l'utiliser comme source d'énergie.

coupe[F] d'une centrale[F] hydroélectrique
Centrale hydroélectrique : usine produisant de l'électricité à partir de l'énergie de l'eau en mouvement.



portique[M]
Appareil de levage en forme de pont, se déplaçant sur des rails.

disjoncteur[M]
Dispositif d'interruption automatique du courant électrique en cas de surcharge.

transformateur[M]
Appareil qui permet de modifier la tension électrique. Celle-ci est élevée à la sortie de la centrale afin d'acheminer le courant sur de longues distances.

barre[F] blindée
Gros conducteur en aluminium destiné à transmettre le courant électrique de l'alternateur vers le transformateur.

vanne[F]
Panneau vertical mobile permettant de contrôler le débit d'eau dans la conduite forcée.

traversée[F] de transformateur[M]
Dispositif qui permet le passage du conducteur à travers la paroi du transformateur et l'isole de cette dernière.

parafoudre[M]
Dispositif qui sert à protéger l'installation électrique des surtensions provoquées par la foudre.

pont[M] roulant
Appareil de levage se déplaçant sur des rails parallèles surélevés, servant à lever et à transporter de lourdes charges.

salle[F] des machines[F]
Lieu abritant l'ensemble des groupes turbo-alternateurs permettant la production d'électricité.

galerie[F] de visite[F]
Passage souterrain permettant l'accès aux différentes parties du barrage pour en assurer l'inspection et l'entretien.

portique[M]
Appareil de levage en forme de pont, se déplaçant sur des rails.

bâche[F] spirale
Conduite en forme de colimaçon qui permet de distribuer l'eau uniformément autour de la turbine, pour la faire tourner sans heurt.

bief[M] d'aval[M]
Zone du cours d'eau où est évacuée l'eau turbinée.

vanne[F]
Panneau vertical mobile permettant de contrôler le débit d'eau dans le canal de fuite.

prise[F] d'eau[F]
Ouvrage qui permet de diriger l'eau du bief d'amont dans la conduite forcée en vue de l'alimentation de la centrale.

aspirateur[M]
Conduite à la base d'une turbine qui augmente le rendement de la roue en abaissant la pression de l'eau à sa sortie.

groupe[M] turbo-alternateur[M]
Dispositif composé d'une turbine qui transmet l'énergie mécanique de l'eau au rotor de l'alternateur pour le faire tourner et produire ainsi de l'électricité.

canal[M] de fuite[F]
Canalisation assurant l'évacuation de l'eau vers le bief d'aval, pour la ramener au cours d'eau.

grille[F]
Assemblage de barreaux placé devant la prise d'eau pour retenir tout ce qui pourrait entraver le fonctionnement de la turbine.

conduite[F] forcée
Canalisation acheminant de l'eau sous pression jusqu'aux turbines de la centrale.

réservoir[M]
Bassin résultant de la construction d'un barrage, permettant de retenir un volume d'eau important afin de régulariser les débits.

groupe[M] turbo-alternateur[M]

Dispositif composé d'une turbine qui transmet l'énergie mécanique de l'eau au rotor de l'alternateur pour le faire tourner et produire ainsi de l'électricité.

palier[M] de butée[F]
Organe destiné à supporter la poussée transmise par la turbine et le poids des parties tournantes du groupe turbo-alternateur.

cercle[M] de vannage[M]
Dispositif mobile qui commande l'ouverture et la fermeture des aubes directrices.

aube[F] de roue[F]
Plaque incurvée fixée sur la roue de la turbine, qui reçoit la poussée de l'eau, entraînant ainsi la rotation de la roue.

couvercle[M] de la turbine[F]
Structure couvrant la partie supérieure de la roue de la turbine.

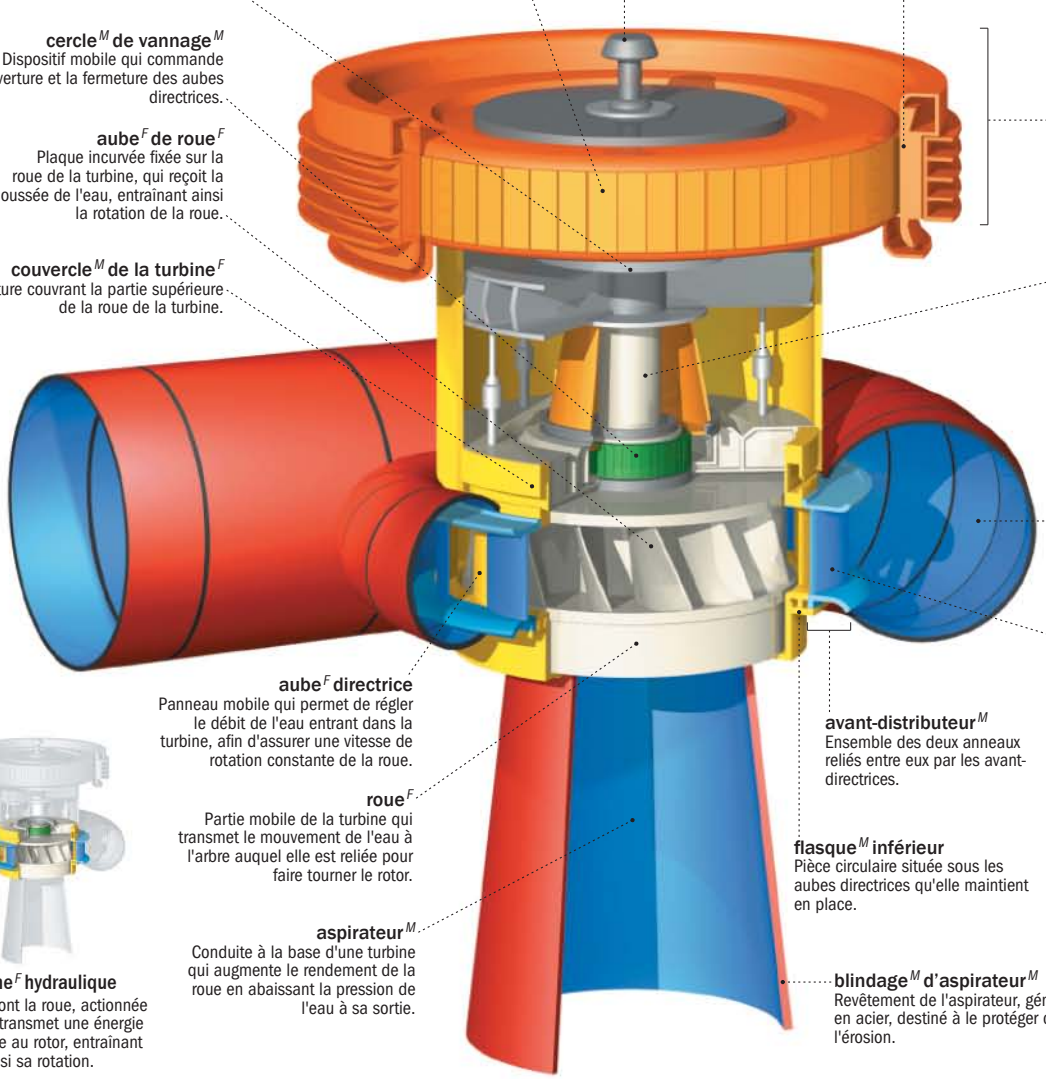
rotor[M]
Partie mobile de l'alternateur, constituée d'électroaimants, dont la rotation induit un courant électrique dans le stator.

excitatrice[F]
Dispositif fournissant le courant électrique aux électroaimants du rotor.

stator[M]
Partie fixe de l'alternateur, faite d'un enroulement de conducteurs de cuivre, qui recueille le courant électrique produit par le rotor.

alternateur[M]
Machine composée d'un rotor et d'un stator, destinée à produire un courant électrique.

arbre[M]
Pièce cylindrique qui communique le mouvement de la roue de la turbine au rotor de l'alternateur.



bâche[F] spirale
Conduite en forme de colimaçon qui permet de distribuer l'eau uniformément autour de la turbine, pour la faire tourner sans heurt.

aube[F] avant-directrice
Panneau fixe qui reçoit l'eau sous pression de la bâche spirale et la dirige sur les aubes directrices.

avant-distributeur[M]
Ensemble des deux anneaux reliés entre eux par les avant-directrices.

aube[F] directrice
Panneau mobile qui permet de régler le débit de l'eau entrant dans la turbine, afin d'assurer une vitesse de rotation constante de la roue.

roue[F]
Partie mobile de la turbine qui transmet le mouvement de l'eau à l'arbre auquel elle est reliée pour faire tourner le rotor.

aspirateur[M]
Conduite à la base d'une turbine qui augmente le rendement de la roue en abaissant la pression de l'eau à sa sortie.

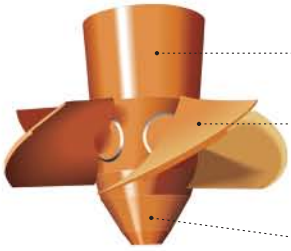
flasque[M] inférieur
Pièce circulaire située sous les aubes directrices qu'elle maintient en place.

blindage[M] d'aspirateur[M]
Revêtement de l'aspirateur, généralement en acier, destiné à le protéger contre l'érosion.



turbine[F] hydraulique
Machine dont la roue, actionnée par l'eau, transmet une énergie mécanique au rotor, entraînant ainsi sa rotation.

roue[F] Kaplan
Type de roue adapté aux basses chutes (généralement comprises entre 10 et 60 m) et aux variations de débit.



moyeu[M]
Partie de la roue qui reçoit l'arbre et sur laquelle sont fixées les pales.

pale[F]
Pièce mobile fixée sur le moyeu de la roue, sur laquelle agit la force motrice de l'eau pour la faire tourner.

ogive[F]
Couvercle de la partie inférieure conique du moyeu.

auget[M]
Petit seau fixé autour de la roue de la turbine, dans lequel est injectée l'eau qui fait tourner la roue.

roue[F] Pelton
Type de roue adapté aux hautes chutes (généralement supérieures à 300 m) ainsi qu'aux faibles débits.



couronne[F] d'aubage[M]
Disque portant l'ensemble des augets de la turbine qui actionnent la roue.



boulon[M] d'accouplement[M]
Élément constitué d'une vis et d'un écrou servant à fixer la roue au plateau de l'arbre afin de lui transmettre son mouvement.

aube[F]
Plaque incurvée fixée sur la roue de la turbine, qui reçoit la poussée de l'eau, entraînant ainsi la rotation de la roue.

flasque[M]
Pièce circulaire soutenant les aubes directrices.

roues[F]
Parties mobiles de la turbine qui transmettent le mouvement de l'eau à l'arbre auquel elles sont reliées pour faire tourner le rotor.

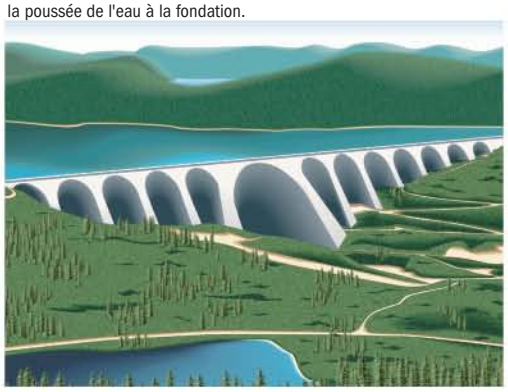
roue[F] Francis
Type de roue le plus répandu, adapté aux chutes moyennes, généralement comprises entre 30 et 300 m.



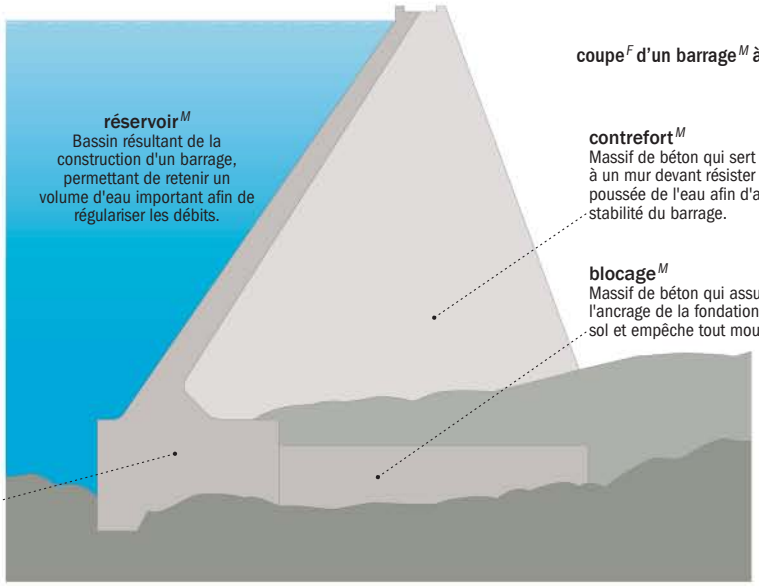
exemples[M] de barrages[M]

On distingue les barrages en maçonnerie ou en béton et les barrages en remblai, établis selon divers critères (nature du sol, forme de la vallée, matériau disponible, etc.).

barrage[M] à contreforts[M]
Surtout utilisé dans de larges vallées, il est formé d'un mur étanche qui s'appuie sur une série de contreforts transmettant la poussée de l'eau à la fondation.



coupe[F] d'un barrage[M] à contreforts[M]



réservoir[M]
Bassin résultant de la construction d'un barrage, permettant de retenir un volume d'eau important afin de régulariser les débits.

contrefort[M]
Massif de béton qui sert d'appui à un mur devant résister à la poussée de l'eau afin d'assurer la stabilité du barrage.

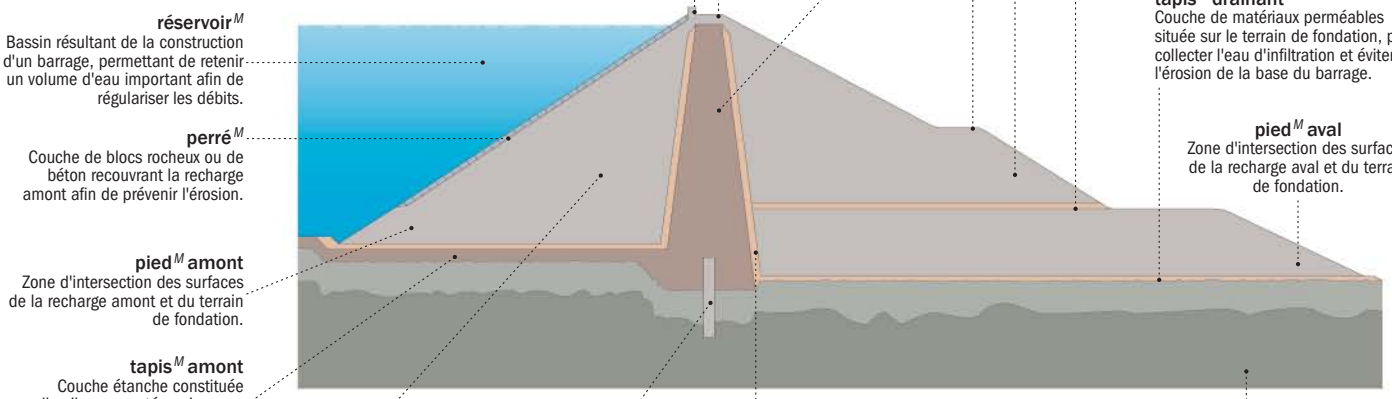
blocage[M]
Massif de béton qui assure l'ancrage de la fondation dans le sol et empêche tout mouvement.

fondation[F]
Ouvrage de béton qui supporte les charges du barrage et les transmet au sol, assurant ainsi sa stabilité.

barrage[M] en remblai[M]
Formé par des amas de terre ou de roches, il est notamment utilisé lorsque le terrain de fondation ne permet pas la construction d'un barrage en béton.



coupe[F] d'un barrage[M] en remblai[M]



crête[F]
Sommet du barrage, surplombant le niveau d'eau du réservoir de quelques mètres.

risberme[F]
Rupture de pente horizontale en amont ou en aval qui assure la stabilité de la recharge.

recharge[F] aval
Remblai de terre, dont la masse assure, avec la recharge amont, la stabilité de l'ouvrage.

mur[M] de batillage[M]
Muret situé au sommet de la recharge amont pour assurer la protection du barrage contre les vagues.

noyau[M] d'argile[F]
Partie centrale du barrage, le plus souvent constituée d'argile compactée, qui assure son étanchéité.

couche[F] drainante
Couche de matériaux perméables qui permet de collecter l'eau d'infiltration. Elle est insérée dans des barrages de taille importante.

tapis[M] drainant
Couche de matériaux perméables située sur le terrain de fondation, pour collecter l'eau d'infiltration et éviter l'érosion de la base du barrage.

réservoir[M]
Bassin résultant de la construction d'un barrage, permettant de retenir un volume d'eau important afin de régulariser les débits.

perré[M]
Couche de blocs rocheux ou de béton recouvrant la recharge amont afin de prévenir l'érosion.

pied[M] aval
Zone d'intersection des surfaces de la recharge aval et du terrain de fondation.

pied[M] amont
Zone d'intersection des surfaces de la recharge amont et du terrain de fondation.

tapis[M] amont
Couche étanche constituée d'argile compactée qui repose sur le fond du réservoir et permet d'éviter les infiltrations.

recharge[F] amont
Remblai de terre situé du côté du réservoir, dont la masse assure la stabilité du barrage.

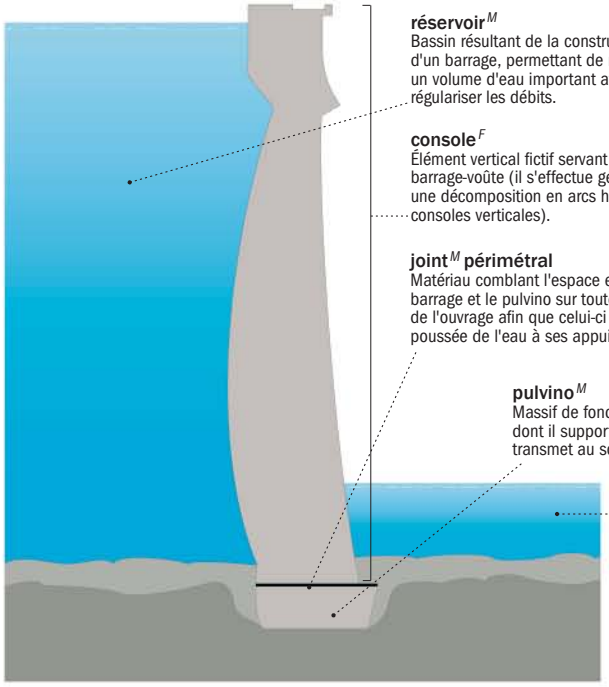
parafouille[M]
Zone du terrain de fondation reliée au noyau où sont injectés des matériaux imperméables afin de limiter les fuites d'eau et les infiltrations sous le barrage.

sable[M]
Matériau granuleux inséré entre le noyau et la recharge afin de filtrer les particules entraînées par les écoulements d'eau et de lutter ainsi contre l'érosion.

terrain[M] de fondation[F]
Terrain naturel (rocheux, sableux, argileux, etc.) sur lequel est construit le barrage.

exemples[M] de barrages[M]

coupe[F] d'un barrage[M]-voûte[F]



réservoir[M]
Bassin résultant de la construction d'un barrage, permettant de retenir un volume d'eau important afin de régulariser les débits.

console[F]
Élément vertical fictif servant au calcul du barrage-voûte (il s'effectue généralement par une décomposition en arcs horizontaux et en consoles verticales).

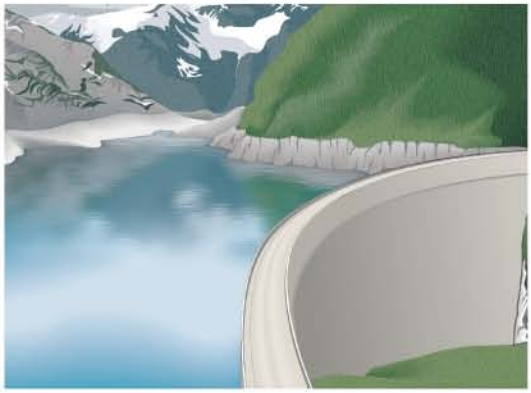
joint[M] **périmétral**
Matériau comblant l'espace entre le barrage et le pulvino sur toute la longueur de l'ouvrage afin que celui-ci transmette la poussée de l'eau à ses appuis latéraux.

pulvino[M]
Massif de fondation du barrage, dont il supporte les charges qu'il transmet au sol.

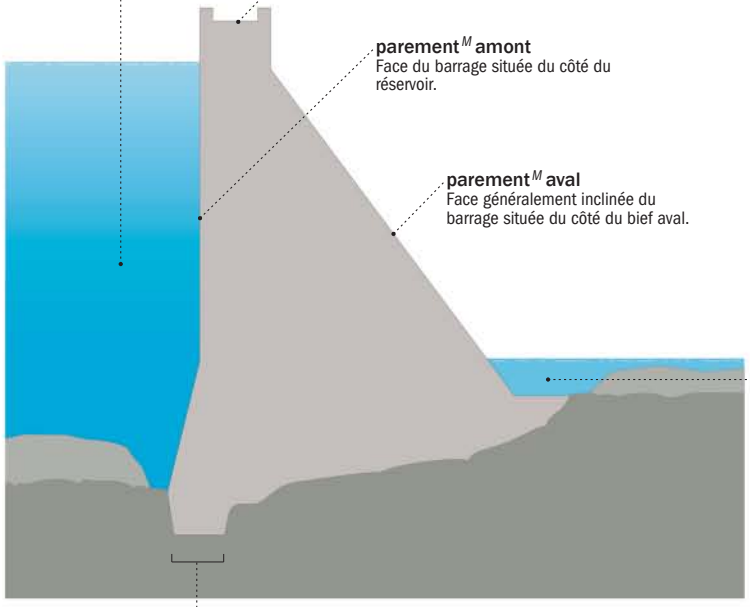
bief[M] **d'aval**[M]
Zone du cours d'eau où est évacuée l'eau turbinée.

sol[M]
Terrain naturel rocheux dans lequel est ancré le barrage.

barrage[M]**-voûte**[F]
Sa courbure permet de transmettre la plus grande partie de la poussée de l'eau aux flancs de la vallée, généralement étroite, sur lesquels il prend appui.



coupe[F] d'un barrage[M]-poids[M]



réservoir[M]
Bassin résultant de la construction d'un barrage, permettant de retenir un volume d'eau important afin de régulariser les débits.

couronnement[M]
Partie supérieure du barrage, comportant généralement une chaussée.

parement[M] **amont**
Face du barrage située du côté du réservoir.

parement[M] **aval**
Face généralement inclinée du barrage située du côté du bief aval.

bief[M] **d'aval**[M]
Zone du cours d'eau où est évacuée l'eau turbinée.

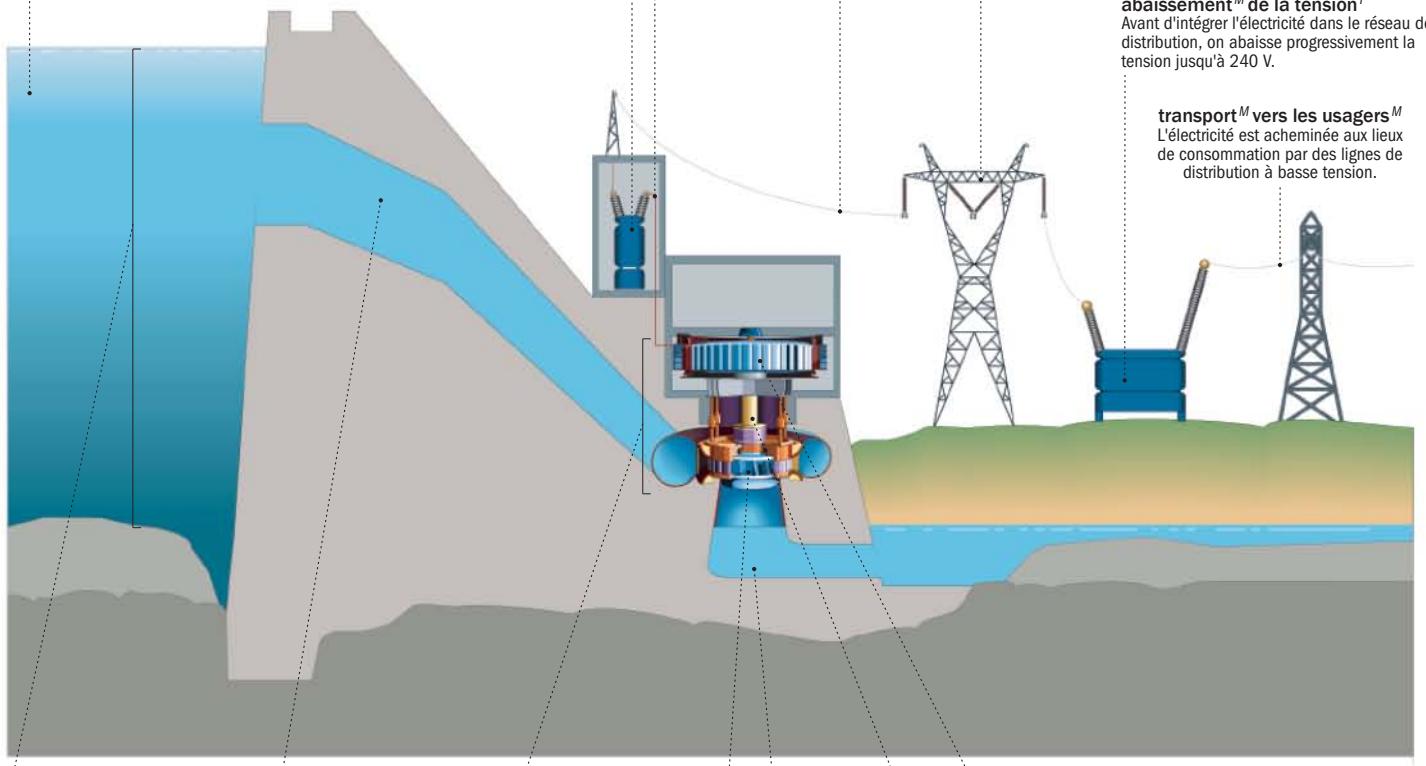
parafouille[M]
Structure étanche prolongeant les fondations du barrage dans le sol afin de limiter les fuites d'eau et les infiltrations sous celui-ci.

barrage[M]**-poids**[M]
Il résiste à la poussée de l'eau par sa masse qui l'empêche de se renverser ou de glisser. Ce type de barrage sert en général à retenir d'importants volumes d'eau.



étapes[F] de production[F] de l'électricité[F]

Dans une centrale hydroélectrique, l'eau est transformée en électricité, qui est acheminée aux consommateurs par un réseau de transport et de distribution.



provision[F] d'eau[F]
Bassin résultant de la construction d'un barrage, permettant de retenir un volume d'eau important.

transport[M] de l'énergie[F] à la tension[F] de l'alternateur[M]
L'énergie électrique produite par l'alternateur est transmise à un transformateur à la sortie de la centrale.

élévation[F] de la tension[F]
Hausse de la tension électrique à la sortie de la centrale, par un transformateur, pour réduire les pertes d'énergie lors du transport sur de longues distances.

intégration[F] de l'électricité[F] au réseau[M] de transport[M]
L'électricité produite est intégrée à l'ensemble du réseau.

transport[M] de l'électricité[F] à haute tension[F]
Le transport de l'électricité sur de longues distances par des lignes à haute tension permet de réduire l'intensité du courant et, donc, les pertes d'énergie.

abaissement[M] de la tension[F]
Avant d'intégrer l'électricité dans le réseau de distribution, on abaisse progressivement la tension jusqu'à 240 V.

transport[M] vers les usagers[M]
L'électricité est acheminée aux lieux de consommation par des lignes de distribution à basse tension.

hauteur[F] de chute[F]
Le barrage élève le niveau de l'eau, créant ainsi une dénivellation le long de la conduite forcée.

eau[F] sous pression[F]
L'eau acquiert de l'énergie en descendant la conduite forcée et est amenée à la turbine avec force.

conversion[F] du travail[M] mécanique en électricité[F]
L'alternateur transforme l'énergie de l'eau en électricité.

mouvement[M] rotatif de la turbine[F]
L'eau en mouvement exerce une pression sur les aubes de la turbine pour la faire tourner.

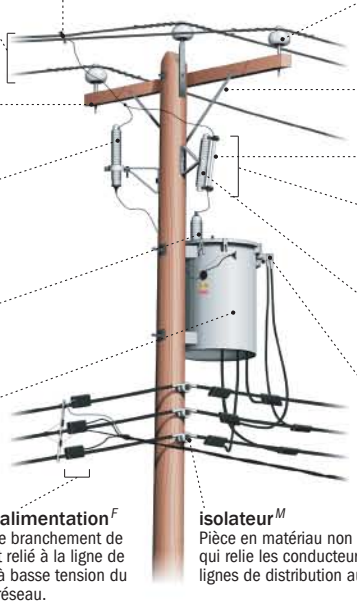
évacuation[F] de l'eau[F] turbinée
Après son passage dans la turbine, l'eau rejoint le cours d'eau.

production[F] d'électricité[F] par l'alternateur[M]
L'alternateur produit de l'électricité par le mouvement du rotor dans le stator.

transmission[F] du mouvement[M] au rotor[M]
Le mouvement de la turbine est transmis au rotor par l'arbre.

transport[M] de l'électricité[F]

L'électricité est acheminée par des lignes aériennes et souterraines. En raison de son coût élevé, le transport par lignes souterraines est surtout réservé aux villes.



ligne[F] de distribution[F] à moyenne tension[F]
Ligne aérienne servant à la distribution de l'électricité à une tension comprise entre 750 V et 50 000 V, dont les conducteurs sont situés au sommet de poteaux.

connecteur[M] à serrage[M] mécanique
Raccord muni d'un boulon dont le serrage permet de relier deux conducteurs afin d'établir une liaison électrique entre eux.

isolateur[M]
Pièce en matériau non conducteur qui relie les conducteurs des lignes de distribution au support.

branchement[M] aérien
Ensemble des équipements et conducteurs aériens qui permettent le raccordement d'une installation électrique d'un abonné à un réseau public de distribution.

traverse[F]
Élément horizontal situé au sommet du poteau, sur lequel sont fixés des isolateurs.

contrefiche[F]
Pièce inclinée reliant le poteau à la traverse pour la maintenir en place horizontalement.

parafoudre[M]
Dispositif qui sert à protéger l'installation électrique des surtensions provoquées par la foudre.

fusible[M]
Dispositif de protection du circuit électrique qui bascule du porte-fusible pour couper le courant en cas de surcharge.

coupe-circuit[M]
Ensemble constitué par le fusible et le porte-fusible.

traversée[F]
Isolateur et point d'entrée du courant dans le transformateur à moyenne tension.

porte-fusible[M]
Pièce de jonction électrique sur laquelle se fixe et s'articule le fusible pour lui permettre de basculer.

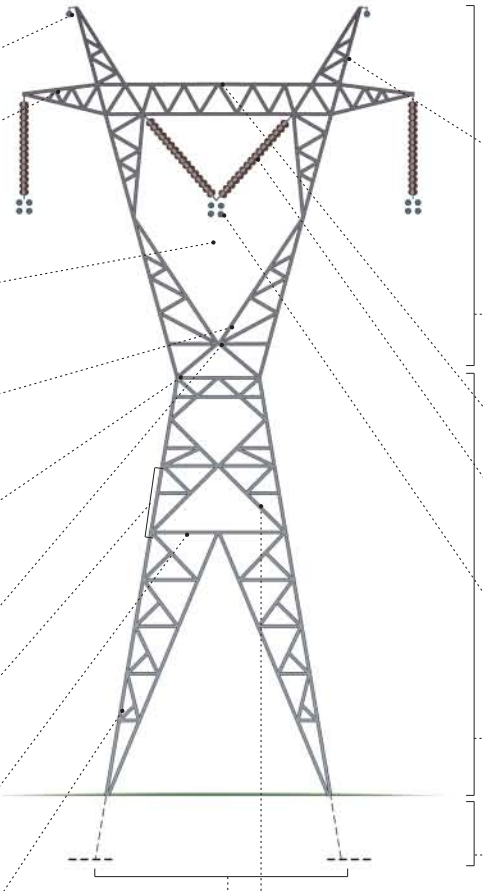
transformateur[M]
Appareil qui permet de modifier la tension électrique. Celle-ci est abaissée avant d'être distribuée par une ligne à basse tension aux lieux de consommation.

borne[F]
Pièce sur laquelle se raccordent aux transformateurs les conducteurs de la ligne de distribution à basse tension.

ligne[F] de distribution[F] à basse tension[F]
Ligne aérienne servant à la distribution de l'électricité à une tension maximale de 750 V, dont les conducteurs sont situés sous le transformateur.

point[M] d'alimentation[F]
Endroit où le branchement de l'abonné est relié à la ligne de distribution à basse tension du réseau.

isolateur[M]
Pièce en matériau non conducteur qui relie les conducteurs des lignes de distribution au support.



câble[M] de garde[F]
Conducteur relié à la terre et fixé au-dessus des conducteurs des lignes aériennes afin de les protéger de la foudre.

pylône[M]
Construction métallique destinée à soutenir les conducteurs électriques le long des lignes aériennes de transport.

console[F]
Élément horizontal faisant saillie de part et d'autre du pylône, destiné à soutenir des conducteurs par l'intermédiaire de chaînes de suspension.

chevalet[M] de câble[M] de garde[F]
Élément faisant saillie au sommet du pylône, destiné à soutenir le câble de garde.

fenêtre[F]
Espace délimité par le côté intérieur des branches de la fourche et la poutre.

tête[F]
Partie supérieure du pylône, où sont fixés les chaînes de suspension et les conducteurs.

fourche[F]
Partie du pylône s'appuyant sur le corset, formée de deux branches aux extrémités desquelles est fixée la poutre.

poutre[F]
Élément horizontal de la tête du pylône, destiné à soutenir les conducteurs situés à l'intérieur de la fenêtre.

corset[M]
Barre de démarcation resserrée entre la tête et le fût du pylône.

chaîne[F] de suspension[F]
Ensemble d'isolateurs assemblés en une chaîne verticale ou oblique, à laquelle sont suspendus les conducteurs des lignes aériennes.

nœud[M]
Point d'assemblage de plusieurs membrures et barres.

conducteur[M] en faisceau[M]
Ensemble de câbles conducteurs maintenus à une distance constante par des entretoises et servant au transport du courant.

tronçon[M]
Partie du pylône comprise entre deux traverses.

fût[M]
Partie de soutien du pylône comprise entre la tête et le pied.

traverse[F]
Barre horizontale reliant les membrures principales pour les consolider.

pied[M]
Partie inférieure du pylône généralement enfouie, où sont ancrées les membrures.

membrure[F] principale
Chacun des montants principaux du fût, essentiellement destiné à supporter les charges verticales.

empattement[M]
Espacement entre les axes de fondation des membrures principales.

diagonale[F]
Barre oblique reliant deux membrures principales ou une traverse à une membrure principale.

usine[F] marémotrice

Usine qui utilise l'énergie des marées (mouvement de flux et reflux de la mer) pour produire de l'énergie électrique.

digue[F] morte
Partie du barrage essentiellement constituée de matériaux rocheux, construite entre l'usine et le barrage mobile afin d'isoler le bassin de la mer.

barrage[M] mobile
Ouvrage muni de vannes servant à réguler le niveau du bassin par rapport au niveau de la mer.

rive[F]
Bande de terre bordant la mer.

vanne[F]
Panneau vertical mobile permettant de contrôler le débit d'eau entre la mer et le bassin.

mer[F]
Vaste étendue d'eau salée, moins profonde que l'océan et plus ou moins isolée à l'intérieur des terres.

usine[F]
Partie du barrage où sont réunis des groupes bulbes actionnés par le flux et le reflux de la mer et produisant de l'électricité.

écluse[F]
Ouvrage muni de portes et de vannes, construit entre la mer et le bassin pour permettre le passage des bateaux entre ces deux niveaux.

bâtiment[M] administratif
Édifice contenant les bureaux du personnel d'administration des installations.

poste[M]
Ensemble des appareils (transformateurs, commutateurs, etc.) servant à élever la tension de l'électricité et à l'acheminer au réseau.

bassin[M]
Zone dans laquelle s'emmagasine l'eau lorsque la marée monte. Le bassin se vide lorsque la marée descend en passant par les conduites forcées.



coupe[F] de l'usine[F]

couronnement[M] du barrage[M]
Partie supérieure de l'usine, comportant généralement une voie de communication.

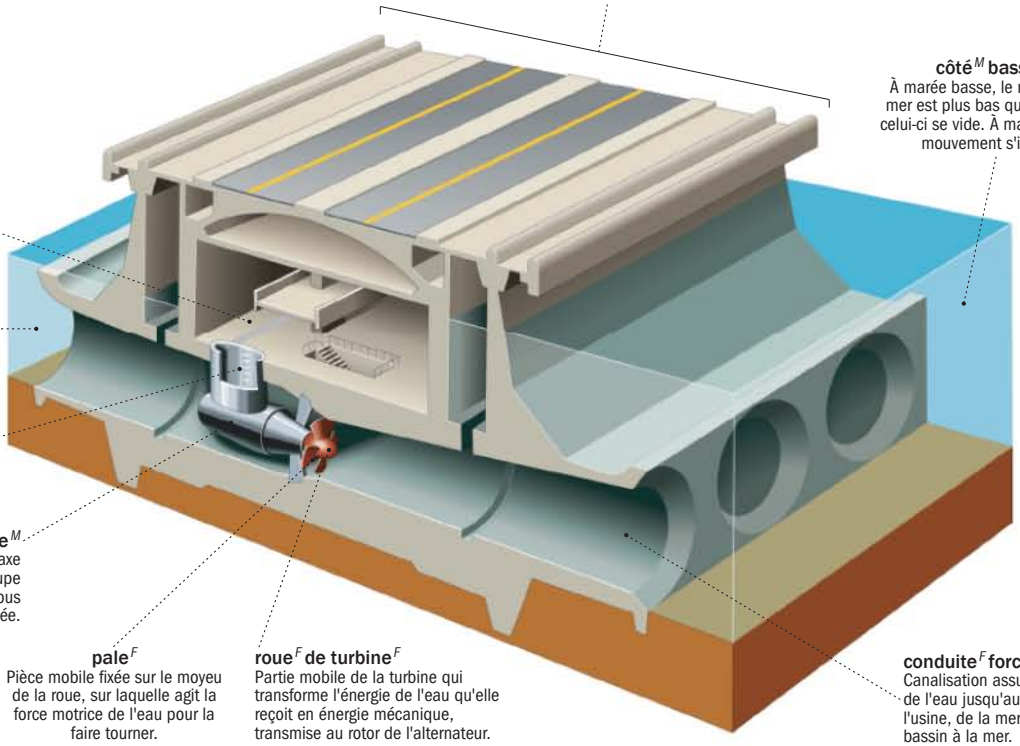
côté[M] bassin[M]
À marée basse, le niveau de la mer est plus bas que le bassin : celui-ci se vide. À marée haute, le mouvement s'inverse.

étage[M] d'exploitation[F]
Partie de l'usine abritant l'équipement nécessaire au fonctionnement des groupes bulbes (appareils de manutention, de commande, etc.).

côté[M] mer[F]
À marée haute, la mer est plus élevée que le bassin : celui-ci se remplit. À marée basse, le mouvement s'inverse.

puits[M] d'accès[M]
Puits vertical reliant l'étage d'exploitation à l'alternateur pour en assurer l'inspection et l'entretien.

groupe[M] bulbe[M]
Une turbine est reliée par un axe horizontal au rotor d'un groupe turbo-alternateur qui tourne sous l'action de la marée.



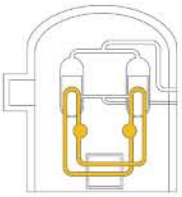
pale[F]
Pièce mobile fixée sur le moyeu de la roue, sur laquelle agit la force motrice de l'eau pour la faire tourner.

roue[F] de turbine[F]
Partie mobile de la turbine qui transforme l'énergie de l'eau qu'elle reçoit en énergie mécanique, transmise au rotor de l'alternateur.

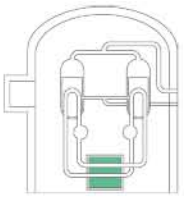
conduite[F] forcée
Canalisation assurant le transport de l'eau jusqu'aux turbines de l'usine, de la mer au bassin et du bassin à la mer.

production[F] d'électricité[F] par énergie[F] nucléaire

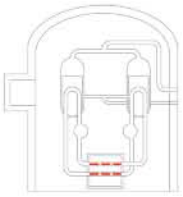
Une réaction en chaîne de fission nucléaire est amorcée et contrôlée à l'intérieur du réacteur pour produire de l'électricité.



caloporteur[M]
Liquide ou gaz (eau lourde, gaz carbonique, etc.) circulant à l'intérieur du réacteur, qui capte et transporte la chaleur libérée lors de la fission du combustible.



modérateur[M]
Substance (eau ordinaire, eau lourde, graphite) qui ralentit les neutrons rapides émis lors d'une fission pour augmenter la probabilité de nouvelles collisions.

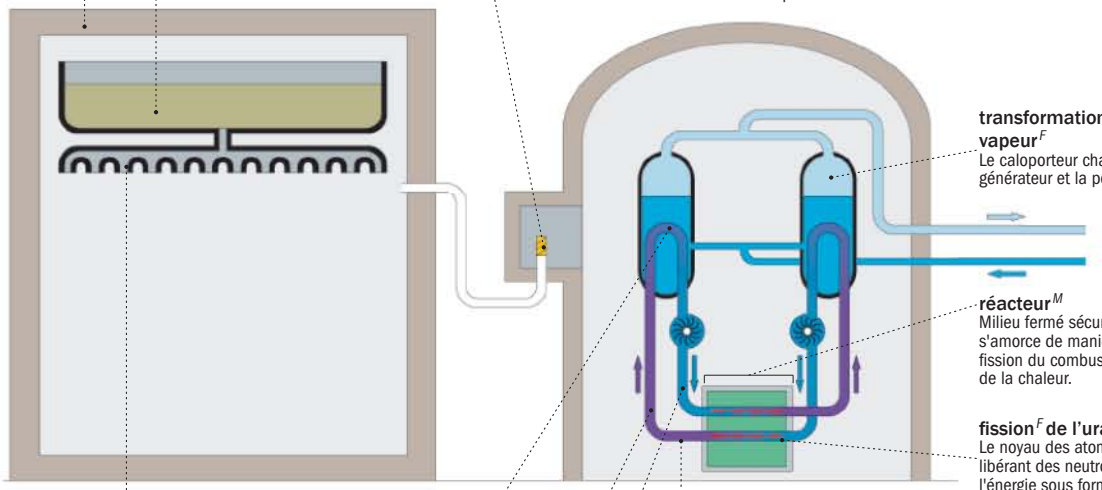


combustible[M]
Matière placée au cœur du réacteur contenant des atomes lourds (uranium, plutonium) dont on extrait l'énergie par fission.

réservoir[M] **d'arrosage**[M]
Cuve contenant l'eau destinée à refroidir la vapeur radioactive dans le bâtiment du réacteur en cas d'accident afin d'éviter une montée de pression.

enceinte[F] **de confinement**[M]
Construction en béton destinée à recueillir les vapeurs radioactives contenues dans le bâtiment du réacteur en cas d'accident.

soupape[F] **de sûreté**[F]
Dispositif permettant de diminuer la pression à l'intérieur du bâtiment du réacteur en évacuant les vapeurs radioactives dans l'enceinte de confinement.



transformation[F] **de l'eau**[F] **en vapeur**[F]
Le caloporteur chaud chauffe l'eau du générateur et la porte à ébullition.

réacteur[M]
Milieu fermé sécuritaire dans lequel s'amorce de manière contrôlée la fission du combustible, libérant ainsi de la chaleur.

fission[F] **de l'uranium**[M]
Le noyau des atomes se fragmente en libérant des neutrons et en dégageant de l'énergie sous forme de chaleur.

gicleurs[M]
Dispositifs qui libèrent de l'eau pour condenser la vapeur radioactive.

transmission[F] **de la chaleur**[F] **à l'eau**[F]
Le caloporteur cède la chaleur dégagée par la fission de l'uranium à un générateur de vapeur.

production[F] **de chaleur**[F]
La fission des atomes dégage une grande chaleur (entre 300 et 500 °C), transmise au caloporteur.

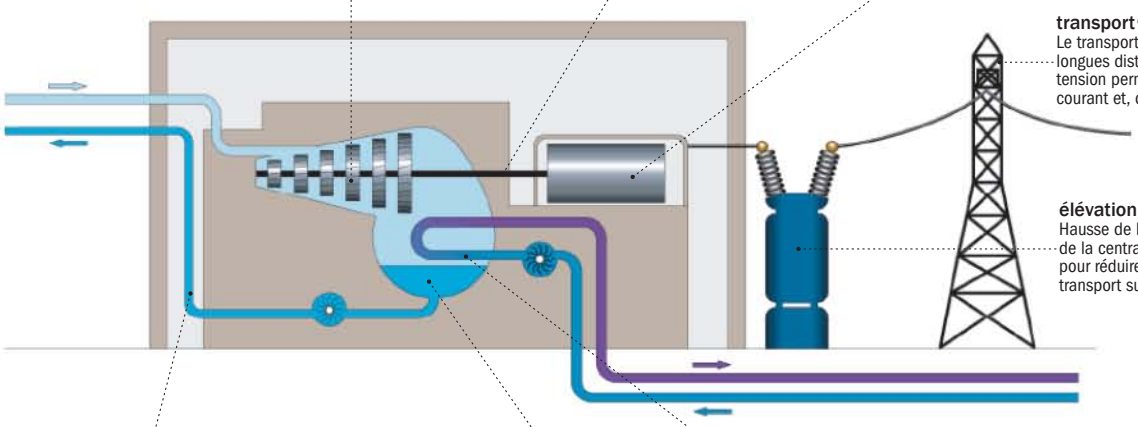
caloporteur[M] **chaud**
Le caloporteur extrait la chaleur du combustible et l'achemine vers un générateur de vapeur.

caloporteur[M] **refroidi**
Après avoir cédé sa chaleur au générateur de vapeur, le caloporteur froid retourne vers le réacteur.

entraînement[M] **de la turbine**[F] **par la vapeur**[F]
La vapeur issue du générateur de vapeur fait tourner la roue de la turbine couplée à l'alternateur.

entraînement[M] **du rotor**[M] **de l'alternateur**[M]
Le mouvement de rotation de la turbine est transmis au rotor de l'alternateur.

production[F] **d'électricité**[F] **par l'alternateur**[M]
L'alternateur produit de l'électricité par le mouvement du rotor dans le stator.



transport[M] **de l'électricité**[F]
Le transport de l'électricité sur de longues distances par des lignes à haute tension permet de réduire l'intensité du courant et, donc, les pertes d'énergie.

élévation[F] **de la tension**[F]
Hausse de la tension électrique à la sortie de la centrale, par un transformateur, pour réduire les pertes d'énergie lors du transport sur de longues distances.

retour[M] **de l'eau**[F] **au générateur**[M] **de vapeur**[F]
Après son passage dans la turbine, l'eau issue de la condensation de la vapeur retourne au générateur de vapeur.

condensation[F] **de la vapeur**[F]
À la sortie de la turbine, la vapeur se refroidit et se condense en eau.

refroidissement[M] **de la vapeur**[F] **par l'eau**[F]
Le refroidissement de la vapeur issue de la turbine est assuré par l'eau d'un fleuve ou d'un lac.

séquence[F] de manipulation[F] du combustible[M]

L'uranium est transformé en pastilles, réunies en grappes de combustible qui seront utilisées dans le réacteur, puis stockées dans des piscines.

zone[F] de chargement[M]
Zone du bâtiment du réacteur où est entreposé le combustible neuf avant son utilisation.

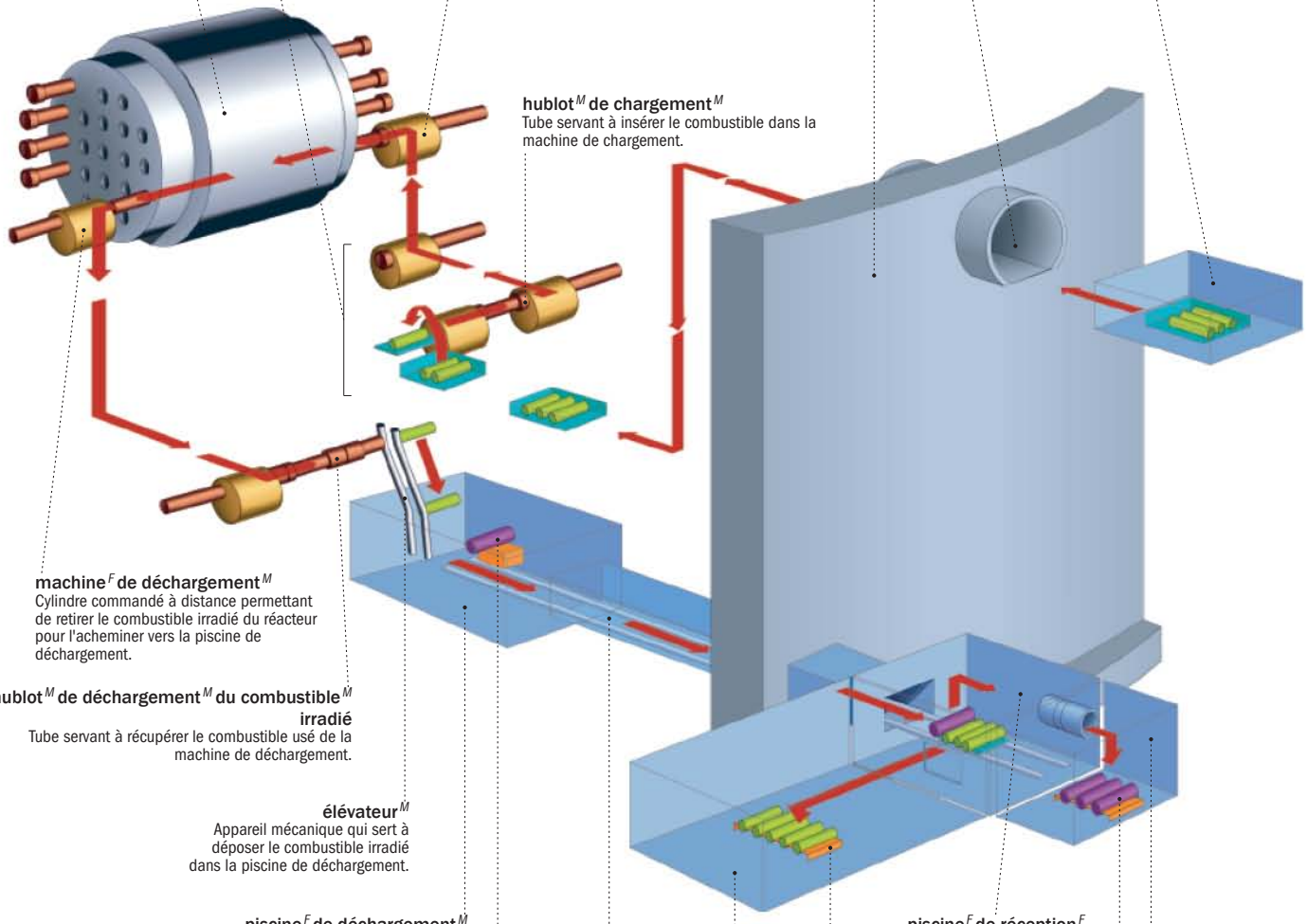
sas[M] pour équipement[M]
Zone destinée au passage de l'équipement et du combustible entre le bâtiment des services et le bâtiment du réacteur.

réacteur[M]
Milieu fermé sécuritaire dans lequel s'amorce de manière contrôlée la fission du combustible, libérant ainsi de la chaleur.

machine[F] de chargement[M]
Dispositif commandé à distance permettant d'insérer le combustible neuf dans le réacteur.

bâtiment[M] des services[M]
Enceinte abritant les systèmes auxiliaires de la centrale, tels que les équipements de stockage et de désactivation du combustible.

salle[F] de stockage[M] du combustible[M] neuf
Enceinte où est entreposé le combustible neuf avant d'être introduit dans le bâtiment du réacteur.



hublot[M] de chargement[M]
Tube servant à insérer le combustible dans la machine de chargement.

machine[F] de déchargement[M]
Cylindre commandé à distance permettant de retirer le combustible irradié du réacteur pour l'acheminer vers la piscine de déchargement.

hublot[M] de déchargement[M] du combustible[M] irradié
Tube servant à récupérer le combustible usé de la machine de déchargement.

élévateur[M]
Appareil mécanique qui sert à déposer le combustible irradié dans la piscine de déchargement.

piscine[F] de déchargement[M]
Bassin rempli d'eau destiné à recevoir le combustible irradié à sa sortie de la machine de déchargement. L'eau sert de barrière de protection contre le rayonnement émis par le combustible.

piscine[F] de réception[F]
Bassin rempli d'eau dans lequel est acheminé le combustible irradié provenant de la piscine de déchargement.

gainage[M] du combustible[M] défectueux
Les grappes de combustible défectueuses sont recouvertes d'une enveloppe étanche.

plateau[M] de stockage[M]
Support sur lequel est chargé le combustible irradié.

canal[M] de transfert[M]
Canal rempli d'eau destiné au transfert mécanique du combustible irradié du bâtiment du réacteur au bâtiment des services, où il sera stocké.

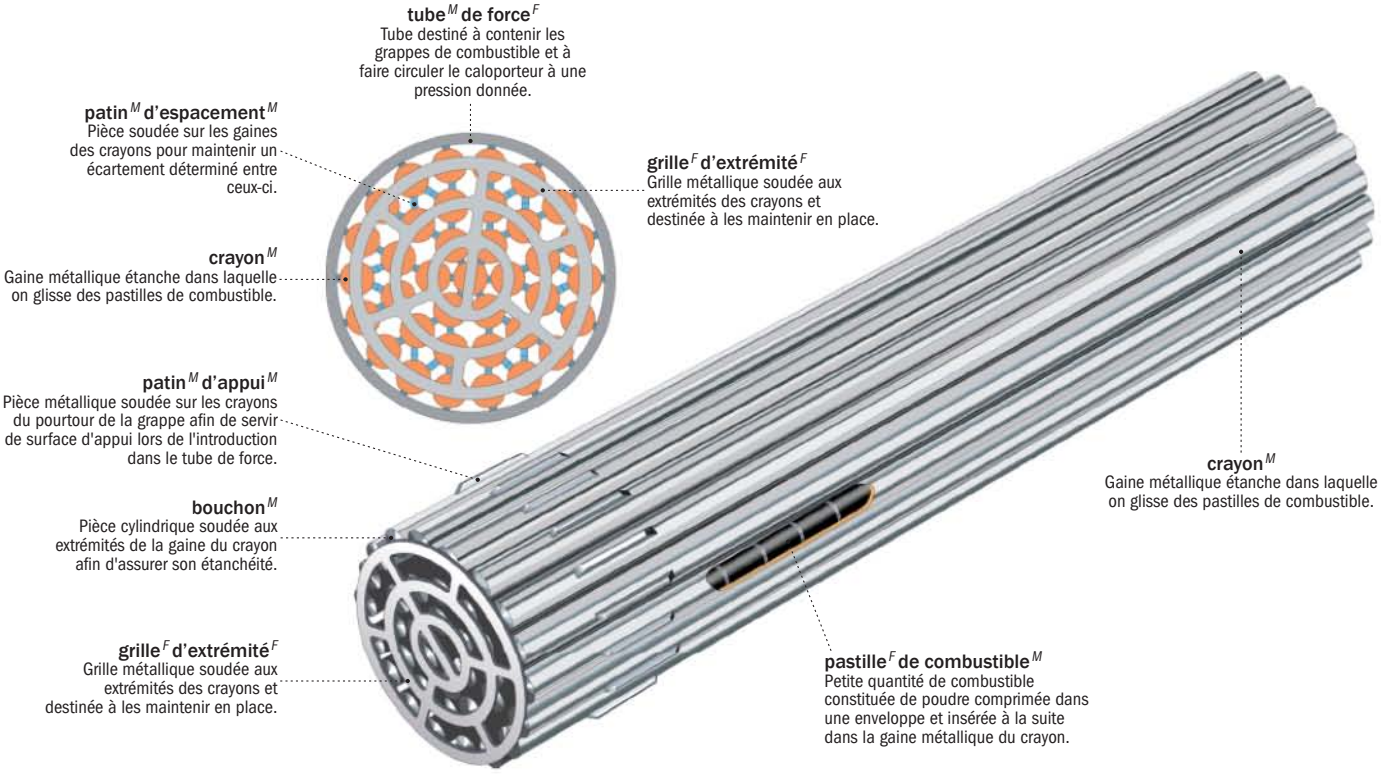
combustible[M] défectueux sous gaine[F]
Les grappes de combustible endommagées sont stockées dans un bassin rempli d'eau.

piscine[F] de stockage[M] du combustible[M] irradié
Bassin rempli d'eau destiné à entreposer le combustible irradié pendant plusieurs années, avant qu'on puisse en disposer en toute sécurité.

piscine[F] du combustible[M] défectueux
Bassin rempli d'eau dans lequel est entreposé le combustible défectueux.

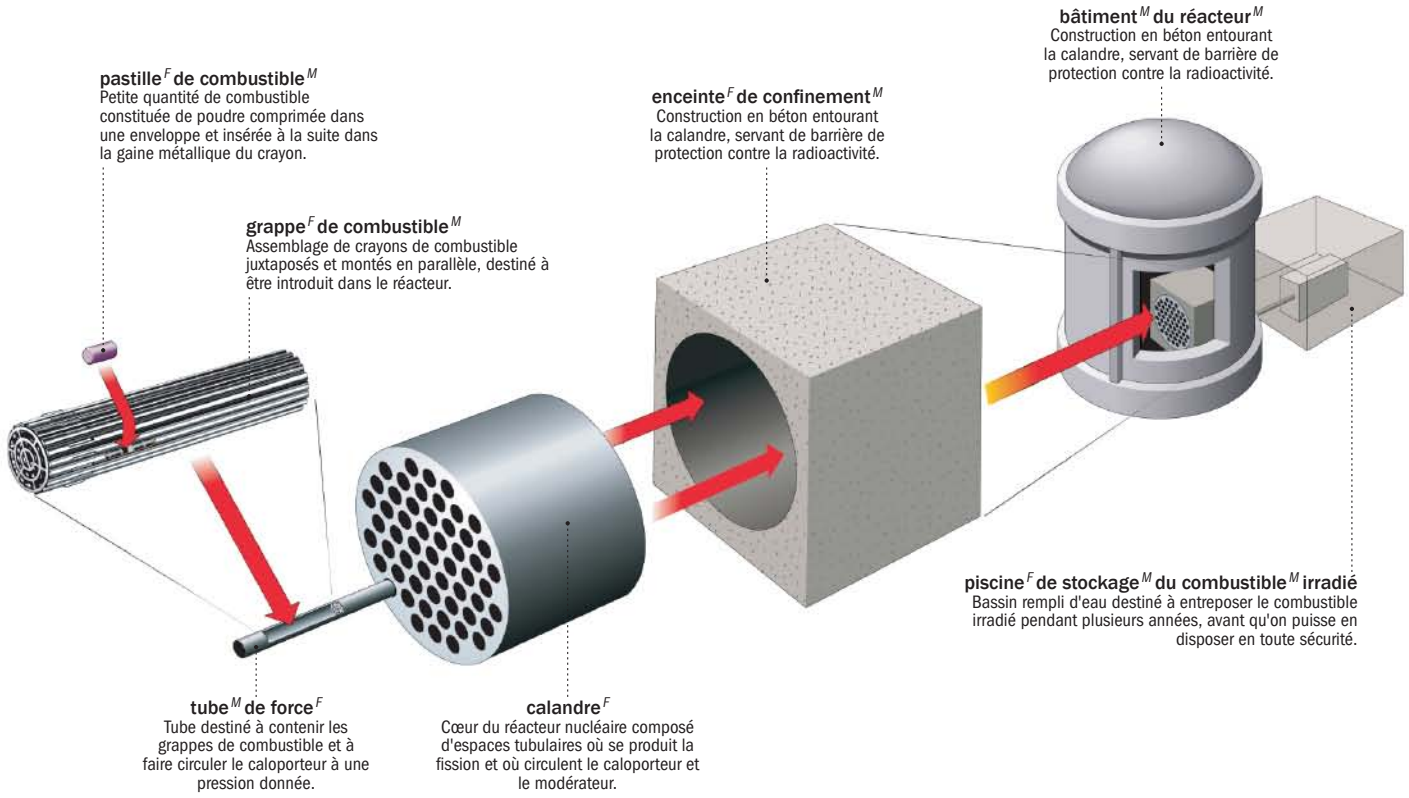
grappe[F] de combustible[M]

Assemblage de crayons de combustible juxtaposés et montés en parallèle, destiné à être introduit dans le réacteur.



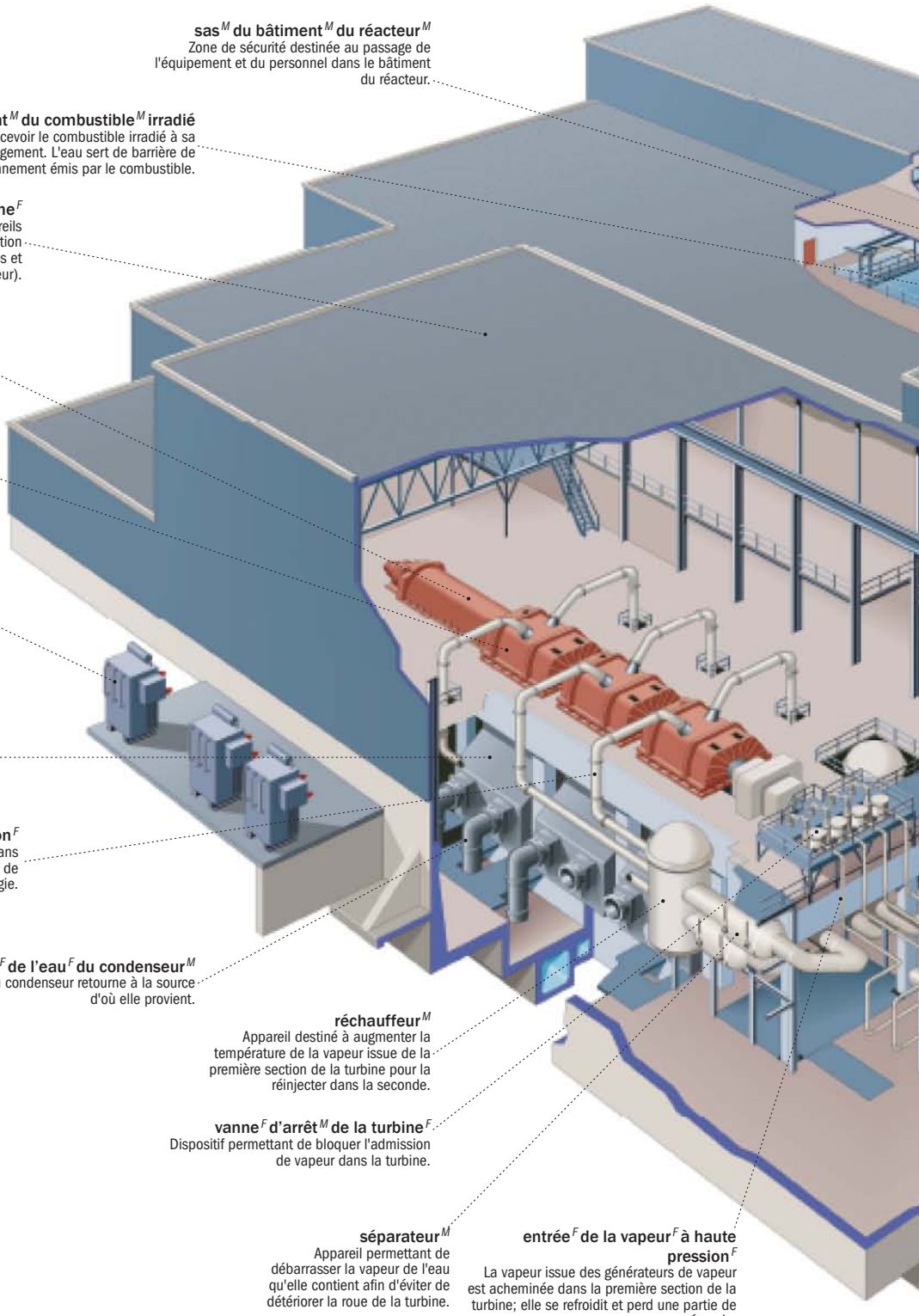
réacteur[M] nucléaire

Milieu fermé sécuritaire dans lequel s'amorce de manière contrôlée la fission du combustible, libérant ainsi de la chaleur.



centrale[F] nucléaire

Usine produisant de l'électricité à partir de l'énergie thermique obtenue par la fission d'atomes de combustible dans un réacteur.



sas[M] du bâtiment[M] du réacteur[M]
Zone de sécurité destinée au passage de l'équipement et du personnel dans le bâtiment du réacteur.

piscine[F] de déchargement[M] du combustible[M] irradié
Bassin rempli d'eau destiné à recevoir le combustible irradié à sa sortie de la machine de déchargement. L'eau sert de barrière de protection contre le rayonnement émis par le combustible.

bâtiment[M] de la turbine[F]
Enceinte abritant les appareils assurant la production d'électricité (turbines et alternateur).

alternateur[M]
Machine tournante qui, entraînée par la turbine, transforme l'énergie mécanique en énergie électrique pour ensuite la diriger vers un réseau de transport.

turbine[F]
Machine en deux sections, dont la roue, actionnée par la vapeur, transmet l'énergie mécanique à l'arbre du rotor de l'alternateur.

transformateur[M]
Dispositif qui permet de modifier la tension électrique. Celle-ci est élevée à la sortie de la centrale afin d'acheminer le courant sur de longues distances.

condenseur[M]
De l'eau prélevée d'un plan d'eau circule dans un circuit pour refroidir la vapeur issue de la turbine et la condenser en eau.

vapeur[F] à basse pression[F]
La vapeur réchauffée est réinjectée dans la turbine à laquelle elle cède le reste de son énergie.

sortie[F] de l'eau[F] du condenseur[M]
L'eau du condenseur retourne à la source d'où elle provient.

réchauffeur[M]
Appareil destiné à augmenter la température de la vapeur issue de la première section de la turbine pour la réinjecter dans la seconde.

vanne[F] d'arrêt[M] de la turbine[F]
Dispositif permettant de bloquer l'admission de vapeur dans la turbine.

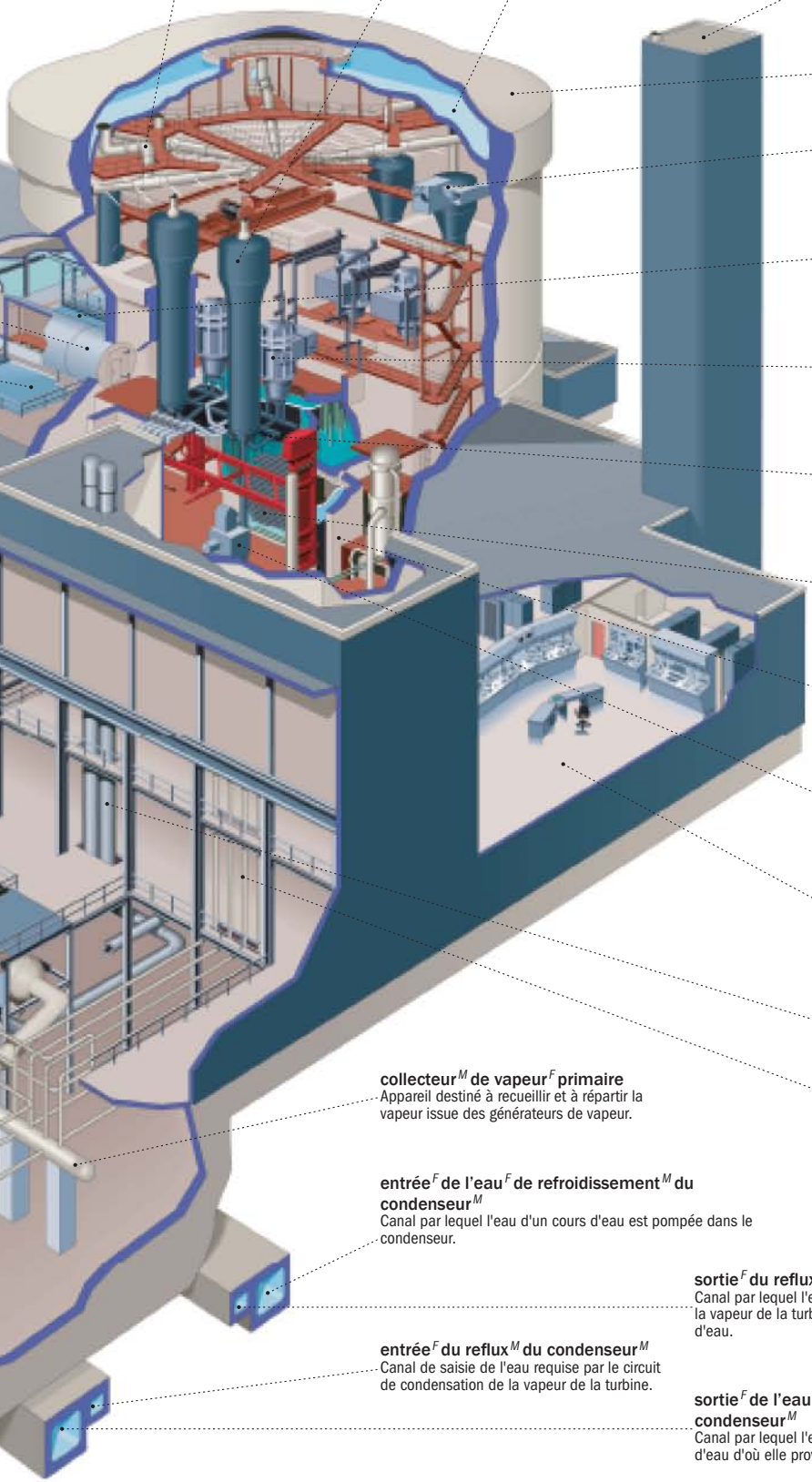
séparateur[M]
Appareil permettant de débarrasser la vapeur de l'eau qu'elle contient afin d'éviter de détériorer la roue de la turbine.

entrée[F] de la vapeur[F] à haute pression[F]
La vapeur issue des générateurs de vapeur est acheminée dans la première section de la turbine; elle se refroidit et perd une partie de son énergie.

vanne[F] d'arrosage[M]
Dispositif permettant de libérer l'eau du réservoir d'arrosage dans le bâtiment du réacteur pour condenser la vapeur radioactive.

générateur[M] de vapeur[F]
Appareil qui transforme l'eau en vapeur, sous l'effet de la chaleur acheminée par le caloporteur, pour actionner la turbine.

réservoir[M] d'arrosage[M]
Cuve contenant l'eau destinée à refroidir la vapeur radioactive dans le bâtiment du réacteur en cas d'accident afin d'éviter une montée de pression.



reconcentration[F] de l'oxyde[M] de deutérium[M]
Dans les centrales qui utilisent l'eau lourde comme modérateur, un filtre retient les vapeurs d'eau (oxyde de deutérium) à la sortie de la cheminée.

bâtiment[M] du réacteur[M]
Construction en béton entourant la calandre, servant de barrière de protection contre la radioactivité.

refroidisseur[M] de la salle[F] des générateurs[M] de vapeur[F]
Système de climatisation qui contrôle la température de la salle des générateurs.

piscine[F] de stockage[M] du combustible[M] irradié
Bassin rempli d'eau destiné à entreposer le combustible irradié pendant plusieurs années, avant qu'on puisse en disposer en toute sécurité.

pompe[F] de caloportage[M]
Appareil qui assure la circulation du fluide caloporteur entre le réacteur et le générateur de vapeur.

collecteur[M] du réacteur[M]
Tuyaux de gros diamètre destinés à recueillir le fluide caloporteur à l'entrée et à la sortie du réacteur.

réacteur[M]
Milieu fermé sécuritaire dans lequel s'amorce de manière contrôlée la fission du combustible, libérant ainsi de la chaleur.

cuve[F] du réacteur[M]
Enceinte de sécurité qui isole le réacteur du reste du bâtiment.

machine[F] à combustible[M]
Cylindre commandé à distance destiné à assurer le chargement et le déchargement du réacteur.

salle[F] de commande[F]
Local abritant le personnel et l'ensemble des appareils qui assurent l'exploitation et la surveillance de la centrale.

tuyauterie[F] de sortie[F] de la vapeur[F] des séparateurs[M]
Ensemble des tuyaux destinés à acheminer la vapeur à la sortie des séparateurs.

tuyauterie[F] de vapeur[F] primaire
Ensemble des tuyaux destinés à acheminer la vapeur à la sortie des générateurs de vapeur.

collecteur[M] de vapeur[F] primaire
Appareil destiné à recueillir et à répartir la vapeur issue des générateurs de vapeur.

entrée[F] de l'eau[F] de refroidissement[M] du condenseur[M]
Canal par lequel l'eau d'un cours d'eau est pompée dans le condenseur.

sortie[F] du reflux[M] du condenseur[M]
Canal par lequel l'eau de condensation de la vapeur de la turbine retourne au plan d'eau.

entrée[F] du reflux[M] du condenseur[M]
Canal de saisie de l'eau requise par le circuit de condensation de la vapeur de la turbine.

sortie[F] de l'eau[F] de refroidissement[M] du condenseur[M]
Canal par lequel l'eau du condenseur est retournée au cours d'eau d'où elle provient.

réacteur[M] au gaz[M] carbonique

Il a surtout été développé au Royaume-Uni et en France, avant d'être supplanté par le réacteur à eau sous pression, plus performant et moins onéreux.

machine[F] de chargement[M]
Dispositif commandé à distance permettant d'insérer le combustible neuf dans le réacteur.

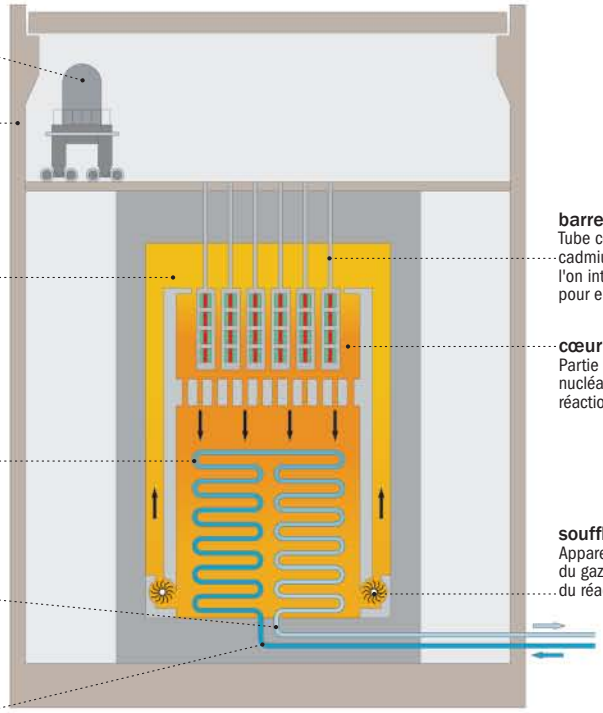
enceinte[F] en béton[M]
Construction en béton destinée à retenir les produits radioactifs en cas d'accident.

gaz[M] carbonique de refroidissement[M]
Gaz carbonique destiné à récupérer la chaleur issue du cœur du réacteur pour la transférer à l'échangeur de chaleur.

échangeur[M] de chaleur[F]
Système tubulaire plongé dans le gaz carbonique chaud dans lequel l'eau est transformée en vapeur pour faire tourner une turbine.

sortie[F] de la vapeur[F]
L'eau vaporisée par le gaz carbonique est acheminée vers la turbine pour produire de l'électricité.

alimentation[F] en eau[F]
Un circuit achemine l'eau du condenseur à l'échangeur de chaleur, où elle sera transformée en vapeur.



barre[F] de contrôle[M]
Tube contenant une matière (bore, cadmium) absorbant les neutrons et que l'on introduit dans le cœur du réacteur pour en contrôler la puissance.

cœur[M] du réacteur[M]
Partie centrale du réacteur nucléaire où s'effectuent les réactions de fission.

soufflante[F]
Appareil assurant la circulation du gaz carbonique dans le cœur du réacteur.



combustible[M] : uranium[M] naturel
Uranium naturel : combustible extrait des mines constitué d'un mélange de trois isotopes de l'uranium (uranium 234, 235 et 238).



modérateur[M] : graphite[M]
Graphite : carbone cristallisé ayant la capacité de ralentir les neutrons.



caloporteur[M] : gaz[M] carbonique
Gaz carbonique : gaz plus lourd que l'air résultant de la combustion du graphite.

réacteur[M] à eau[F] lourde

Ce type de réacteur, principalement utilisé au Canada, en Argentine et en Inde, présente l'avantage de ne pas nécessiter d'enrichissement du combustible.

pompe[F]
Appareil qui assure la circulation du fluide caloporteur entre le réacteur et le générateur de vapeur.

barre[F] de contrôle[M]
Tube contenant une matière (bore, cadmium) absorbant les neutrons et que l'on introduit dans le cœur du réacteur pour en contrôler la puissance.

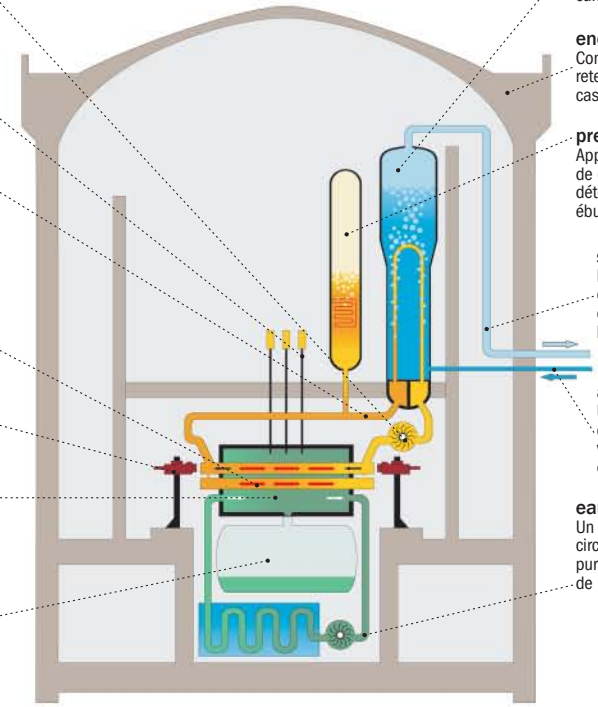
eau[F] lourde sous pression[F]
L'eau lourde, chauffée dans le cœur du réacteur, est maintenue sous pression afin d'éviter son ébullition.

combustible[M]
Matière placée dans le cœur du réacteur contenant des atomes lourds (uranium, plutonium) dont on extrait l'énergie par fission.

machine[F] de chargement[M]
Dispositif commandé à distance permettant d'insérer le combustible neuf dans le réacteur.

cuve[F] du modérateur[M]
Récipient en acier contenant l'eau lourde froide du modérateur.

réservoir[M] de sécurité[F]
Récipient dans lequel s'écoule l'eau lourde froide du modérateur afin de stopper les réactions de fission en cas d'urgence.



générateur[M] de vapeur[F]
Appareil dans lequel l'eau se transforme en vapeur, sous l'effet de la chaleur acheminée par le caloporteur, pour actionner la turbine.

enceinte[F] en béton[M]
Construction en béton destinée à retenir les produits radioactifs en cas d'accident.

pressuriseur[M]
Appareil destiné à maintenir l'eau de caloportage à une pression déterminée afin d'empêcher son ébullition.

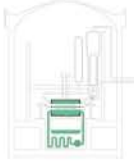
sortie[F] de la vapeur[F]
La vapeur issue du générateur est acheminée vers la turbine et l'alternateur pour produire de l'électricité.

alimentation[F] en eau[F]
Un circuit achemine l'eau du condenseur au générateur de vapeur, où elle sera transformée en vapeur.

eau[F] lourde froide
Un système de pompage assure la circulation, le refroidissement et la purification de l'eau lourde autour de la cuve du modérateur.



combustible[M] : uranium[M] naturel
Uranium naturel : combustible extrait des mines constitué d'un mélange de trois isotopes de l'uranium (uranium 234, 235 et 238).



modérateur[M] : eau[F] lourde
Eau lourde : eau constituée d'hydrogène lourd (deutérium) et d'oxygène, ayant la capacité de ralentir les neutrons.

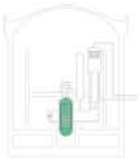


caloporteur[M] : eau[F] lourde sous pression[F]
L'eau lourde est maintenue à une certaine pression afin d'empêcher son ébullition.

réacteur[M] à eau[F] sous pression[F]

Type de réacteur le plus répandu dans le monde, dont l'eau de caloportage est maintenue sous forte pression pour éviter sa vaporisation.

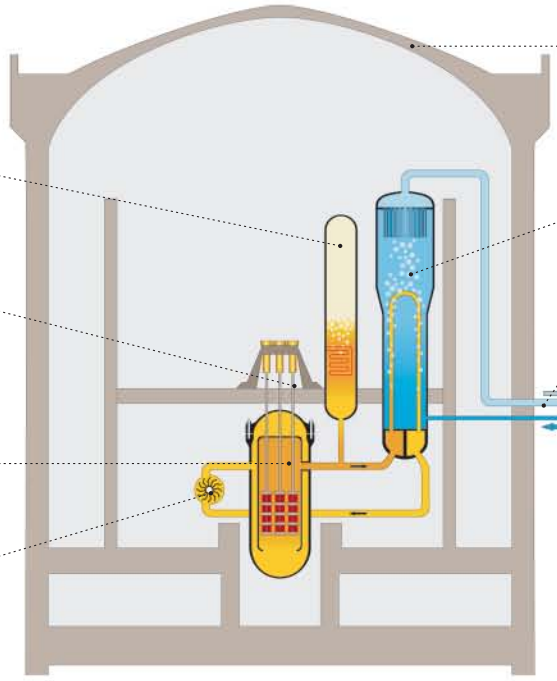
combustible[M] : uranium[M] enrichi
Uranium enrichi : uranium préparé par traitement de l'uranium naturel, dont on augmente la quantité d'isotopes fissiles (uranium 235) qu'il contient.



modérateur[M] : eau[F] naturelle
Eau naturelle : eau telle qu'on la trouve dans la nature.



caloporteur[M] : eau[F] sous pression[F]
Eau sous pression : eau naturelle maintenue à une certaine pression afin d'empêcher son ébullition.



pressuriseur[M]
Appareil destiné à maintenir l'eau de caloportage à une pression déterminée afin d'empêcher son ébullition.

barre[F] de contrôle[M]
Tube contenant une matière (bore, cadmium) absorbant les neutrons et que l'on introduit dans le cœur du réacteur pour en contrôler la puissance.

cœur[M] du réacteur[M]
Partie centrale du réacteur nucléaire où s'effectuent les réactions de fission.

pompe[F]
Appareil qui assure la circulation du fluide caloporteur entre le réacteur et le générateur de vapeur.

enceinte[F] en béton[M]
Construction en béton destinée à retenir les produits radioactifs en cas d'accident.

générateur[M] de vapeur[F]
Appareil dans lequel l'eau se transforme en vapeur, sous l'effet de la chaleur acheminée par le caloporteur, pour actionner la turbine.

sortie[F] de la vapeur[F]
La vapeur issue du générateur est acheminée vers la turbine et l'alternateur pour produire de l'électricité.

alimentation[F] en eau[F]
Un circuit achemine l'eau du condenseur au générateur de vapeur, où elle sera transformée en vapeur.

réacteur[M] à eau[F] bouillante

Deuxième type de réacteur le plus répandu, il est surtout utilisé aux États-Unis, en Suède et au Japon. L'ébullition se fait directement dans le cœur du réacteur.



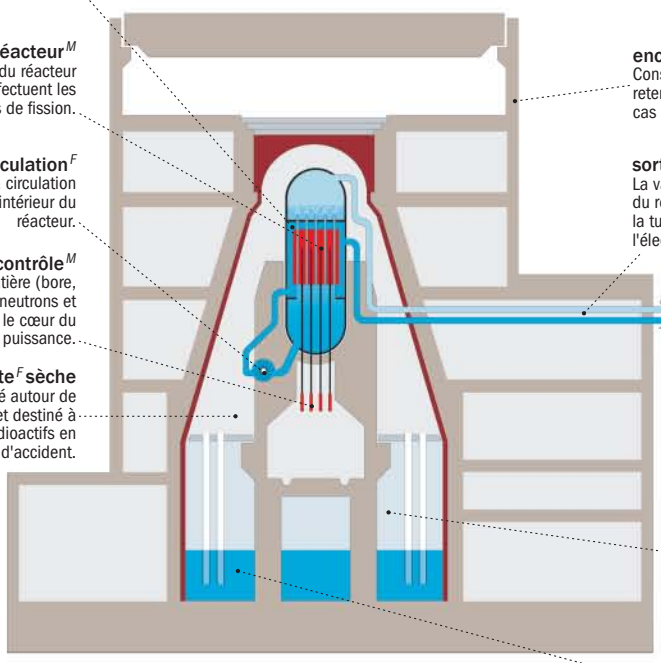
combustible[M] : uranium[M] enrichi
Uranium enrichi : uranium préparé par traitement de l'uranium naturel, dont on augmente la quantité d'isotopes fissiles (uranium 235) qu'il contient.



modérateur[M] : eau[F] naturelle
Eau naturelle : eau telle qu'on la trouve dans la nature.



caloporteur[M] : eau[F] bouillante
Eau bouillante : eau naturelle qui bout et se vaporise au contact de la chaleur dégagée par le combustible.



cuve[F] du réacteur[M]
Enceinte de sécurité qui isole le réacteur du reste du bâtiment.

cœur[M] du réacteur[M]
Partie centrale du réacteur nucléaire où s'effectuent les réactions de fission.

pompe[F] de recirculation[F]
Appareil qui assure la circulation continue de l'eau à l'intérieur du réacteur.

barre[F] de contrôle[M]
Tube contenant une matière (bore, cadmium) absorbant les neutrons et que l'on introduit dans le cœur du réacteur pour en contrôler la puissance.

enceinte[F] sèche
Compartiment situé autour de la cuve du réacteur et destiné à retenir les produits radioactifs en cas d'accident.

enceinte[F] en béton[M]
Construction en béton destinée à retenir les produits radioactifs en cas d'accident.

sortie[F] de la vapeur[F]
La vapeur obtenue dans la cuve du réacteur est acheminée vers la turbine pour produire de l'électricité.

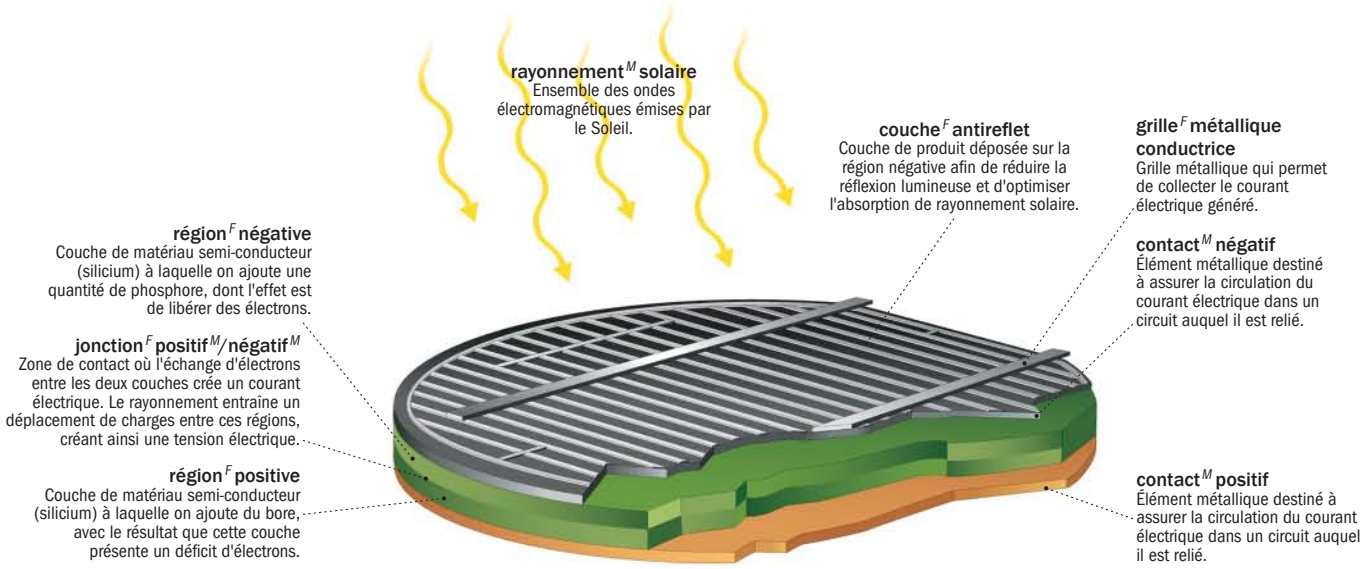
alimentation[F] en eau[F]
Un circuit achemine l'eau du condenseur dans la cuve du réacteur, où elle sera transformée en vapeur.

enceinte[F] humide
Compartiment contenant l'eau destinée à réduire la pression contenue dans l'enceinte sèche en cas d'accident.

piscine[F] de condensation[F]
Bassin rempli d'eau destiné à réduire la pression dans la cuve du réacteur en cas d'accident.

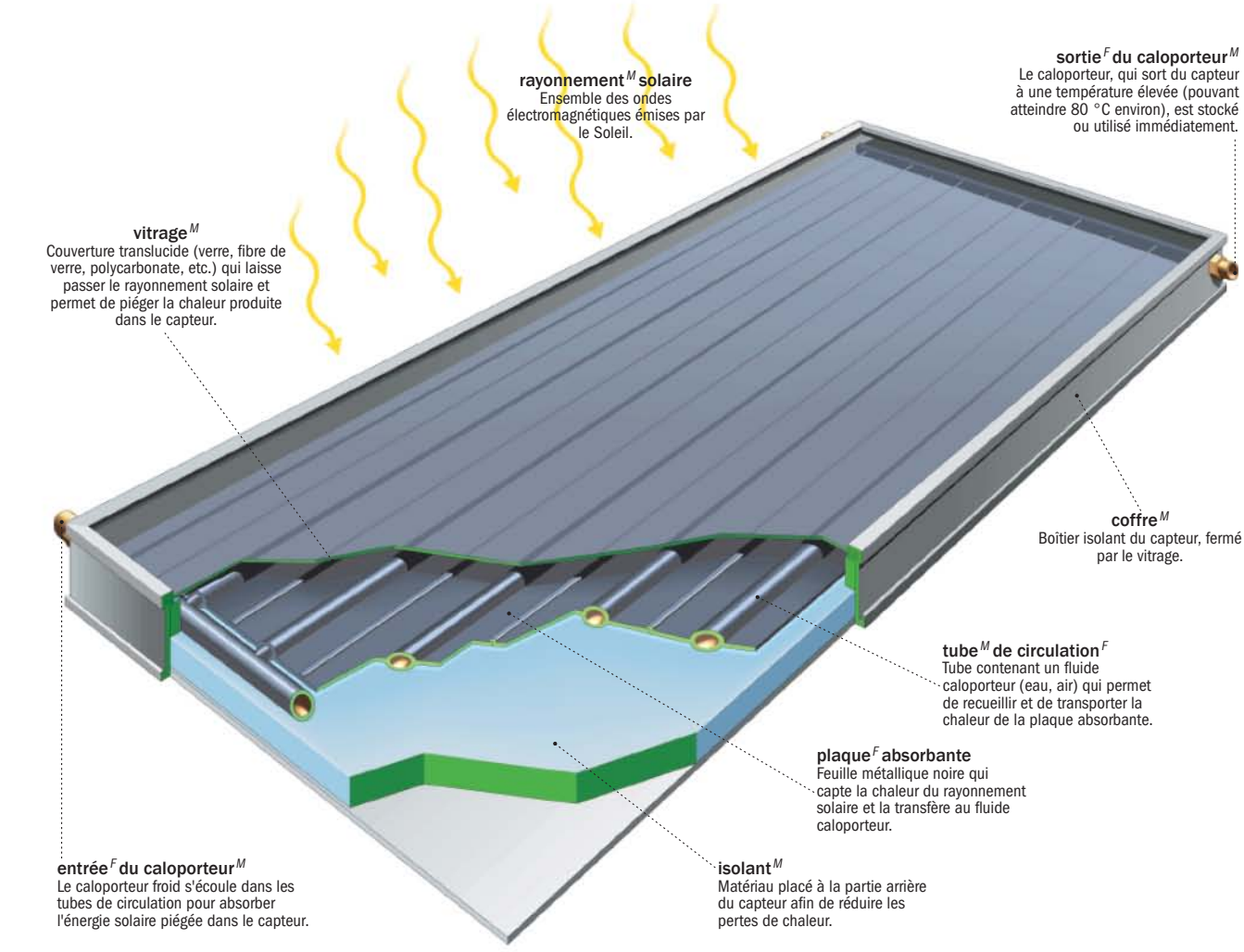
photopile[F]

Dispositif permettant de convertir directement l'énergie solaire en énergie électrique (effet photovoltaïque).



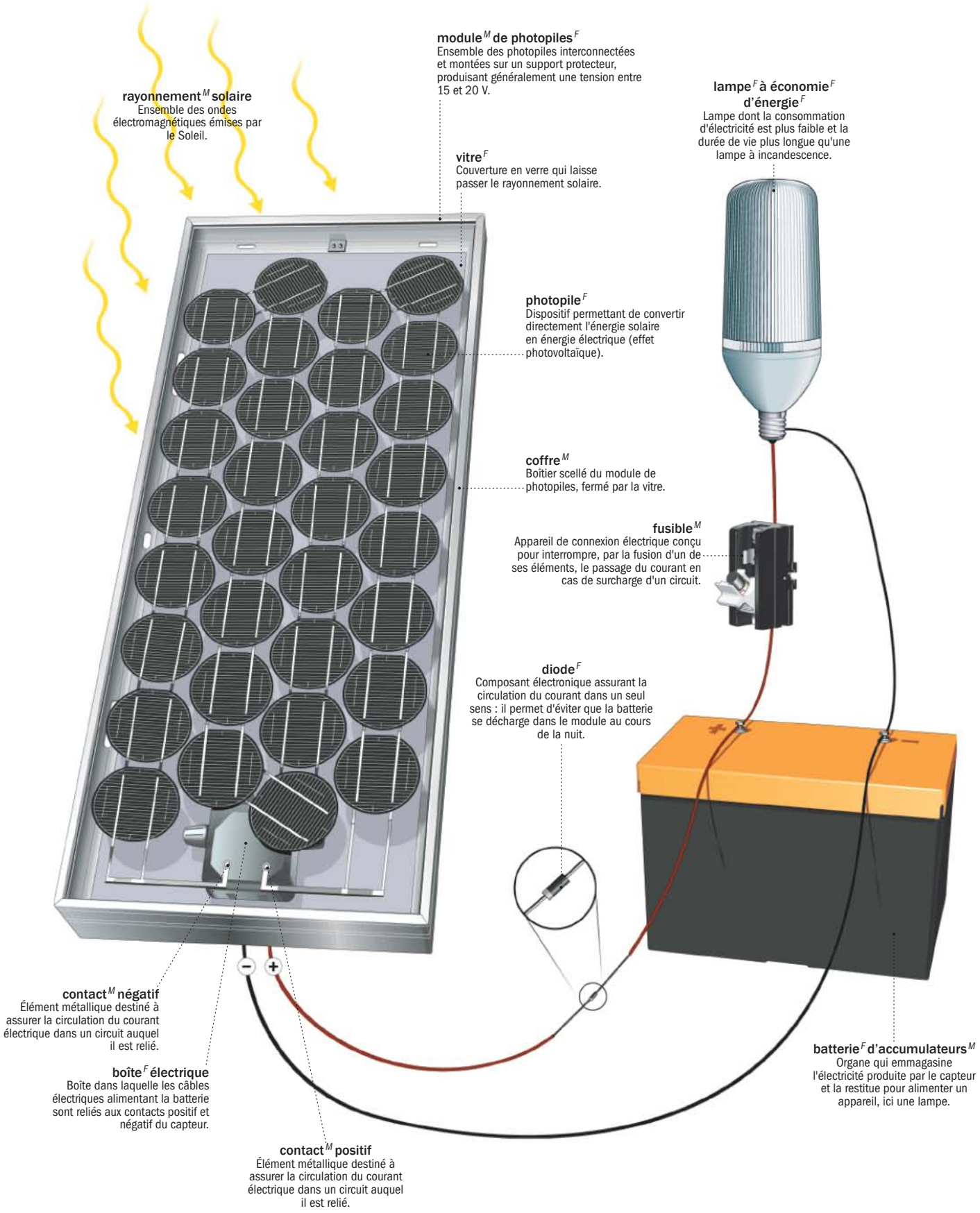
capteur[M] solaire plan

Dispositif qui recueille le rayonnement solaire et chauffe un caloporteur qui sera destiné au chauffage de l'eau ou de locaux à des fins domestiques.



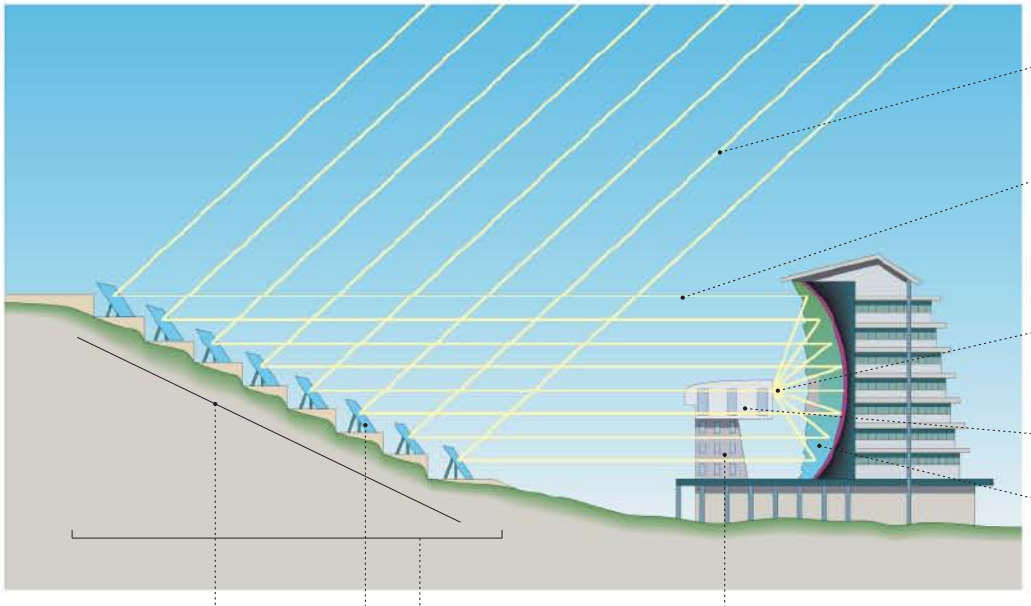
circuit[M] de photopiles[F]

Un module de photopiles, qui se compose généralement de 36 cellules produisant chacune une tension de 0,5 V, sert à alimenter des appareils à basse tension.



four[M] solaire

Centrale concentrant le rayonnement solaire pour atteindre de très hautes températures (plus de 3 000 °C) en vue de la recherche portant sur l'élaboration de matériaux expérimentaux (matériaux pour l'astronautique, céramiques, etc.).



rayonnement[M] solaire
Ensemble des ondes électromagnétiques émises par le Soleil.

rayon[M] solaire réfléchi
Les rayons solaires qui atteignent les héliostats sont renvoyés vers le miroir parabolique.

foyer[M]
Point vers lequel convergent les rayons solaires réfléchis par le miroir parabolique.

four[M]
Permettant d'obtenir des températures atteignant plus de 3 000 °C, il est notamment utilisé pour le traitement et l'élaboration de matériaux.

miroir[M] parabolique
Miroir dont la forme incurvée permet de concentrer les rayons du Soleil en un seul point du four (le foyer).

pente[F]
Les héliostats sont disposés sur un terrain incliné pour éviter les pertes d'énergie dues aux ombres et à l'interception par les miroirs voisins de rayons réfléchis.

surface[F] réfléchissante
Verre poli et métallisé qui reçoit le rayonnement solaire et le dirige vers le miroir parabolique.

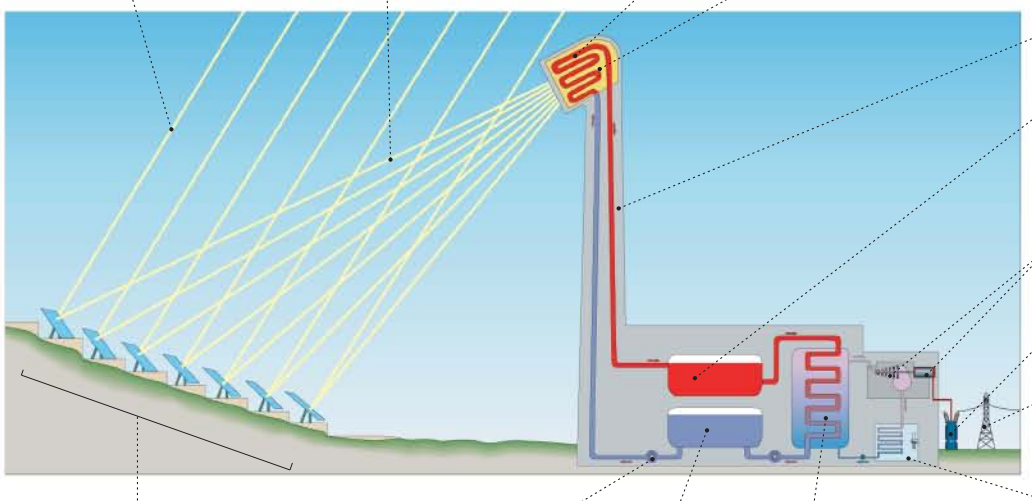
champ[M] d'héliostats[M]
Héliostats : miroirs orientables télécommandés pour suivre la trajectoire du Soleil et concentrer le rayonnement solaire vers la chaudière située au sommet de la tour.

tour[F]
Construction au sommet de laquelle est situé le four qui permet de recueillir l'énergie lumineuse; elle atteint généralement 20 m de hauteur.



production[F] d'électricité[F] par énergie[F] solaire

Le chauffage d'un caloporteur par action directe des rayons solaires permet de transformer de l'eau en vapeur pour faire tourner un turbo-alternateur et produire de l'électricité.



rayonnement[M] solaire
Les ondes émises par le Soleil le sont sous forme de rayonnements lumineux (41 % dans la lumière visible, 52 % dans l'infrarouge et 7 % dans l'ultraviolet).

rayon[M] solaire réfléchi
Les rayons solaires captés par les héliostats sont renvoyés vers la chaudière.

fluide[M] caloporteur
Fluide (par exemple, un mélange de sels fondus) qui capte et transporte la chaleur résultant de la concentration du rayonnement solaire vers la turbine.

chaudière[F]
Enceinte dans laquelle la chaleur du rayonnement solaire concentré augmente la température du caloporteur.

tour[F]
Construction au sommet de laquelle est située la chaudière qui permet de recueillir l'énergie lumineuse; elle peut atteindre 100 mètres de hauteur.

caloporteur[M] chaud
Le caloporteur extrait la chaleur de la chaudière et l'achemine vers le générateur de vapeur et la turbine.

turbo-alternateur[M]
Dispositif qui, sous l'action de la vapeur, transforme en électricité la force mécanique engendrée par la rotation d'une turbine.

transformateur[M]
Dispositif qui permet de modifier la tension électrique. Celle-ci est élevée à la sortie de la centrale afin d'acheminer le courant sur de longues distances.

réseau[M] de transport[M] d'électricité[F]
De la centrale aux consommateurs, un réseau de câbles transporte l'électricité sur de longues distances.

condenseur[M]
Circuit qui refroidit la vapeur issue de la turbine et la condense en eau, que l'on réintroduit dans le générateur de vapeur.

champ[M] d'héliostats[M]
Héliostats : miroirs orientables télécommandés pour suivre la trajectoire du Soleil et concentrer le rayonnement solaire vers la chaudière située au sommet de la tour.

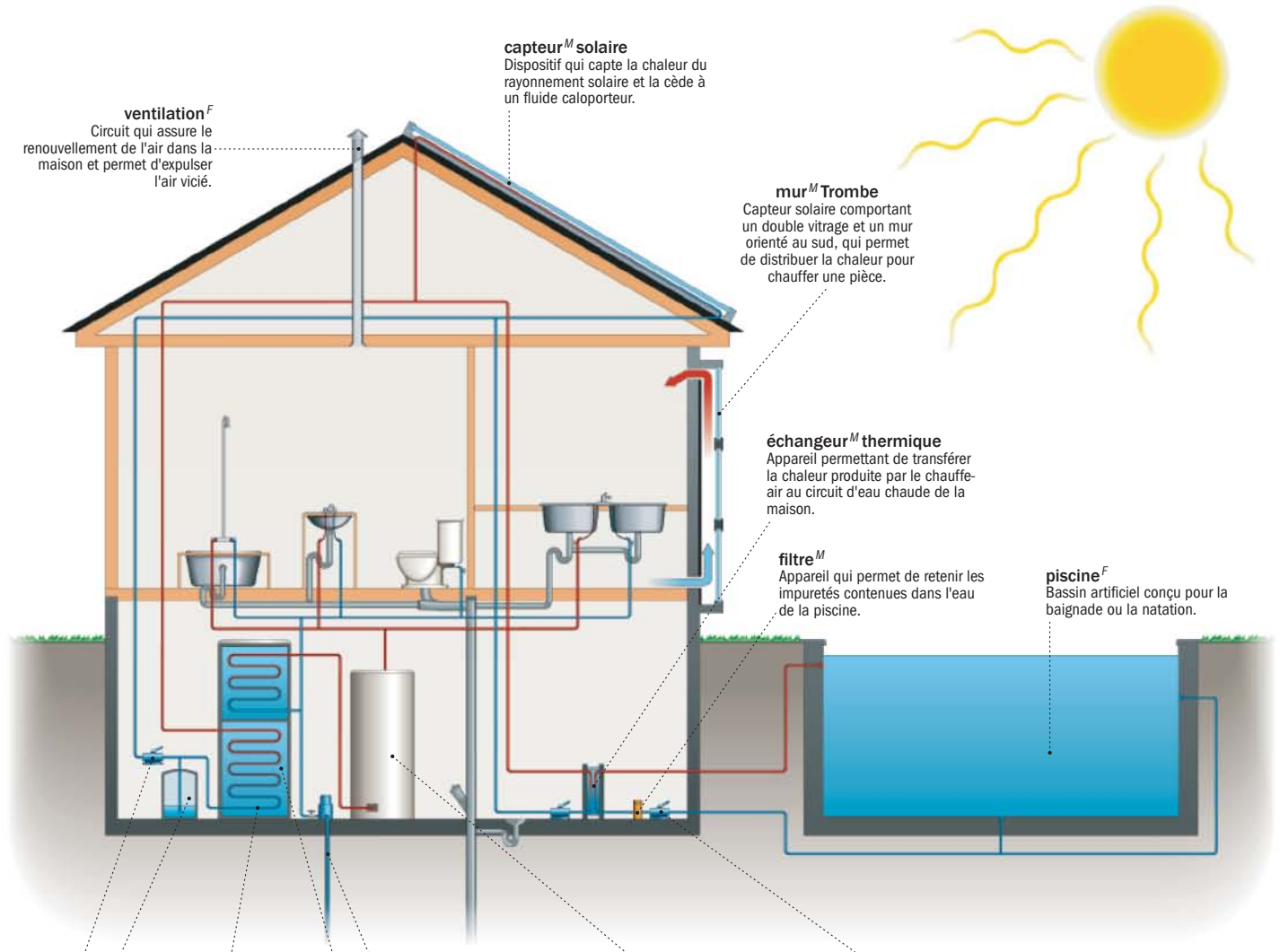
pompe[F]
Appareil qui assure la circulation du fluide caloporteur refroidi vers la chaudière.

caloporteur[M] refroidi
Après avoir cédé sa chaleur au générateur de vapeur, le caloporteur froid retourne vers la chaudière.

générateur[M] de vapeur[F]
Appareil qui transforme l'eau en vapeur, sous l'effet de la chaleur pour actionner le turbo-alternateur.

maison[F] solaire

Habitation dont le chauffage et l'alimentation en eau chaude sont fournis en tout ou en partie par l'énergie solaire.



capteur[M] solaire
Dispositif qui capte la chaleur du rayonnement solaire et la cède à un fluide caloporteur.

ventilation[F]
Circuit qui assure le renouvellement de l'air dans la maison et permet d'expulser l'air vicié.

mur[M] Trombe
Capteur solaire comportant un double vitrage et un mur orienté au sud, qui permet de distribuer la chaleur pour chauffer une pièce.

échangeur[M] thermique
Appareil permettant de transférer la chaleur produite par le chauffe-air au circuit d'eau chaude de la maison.

filtre[M]
Appareil qui permet de retenir les impuretés contenues dans l'eau de la piscine.

piscine[F]
Bassin artificiel conçu pour la baignade ou la natation.

échangeur[M] thermique
Appareil permettant de céder la chaleur du liquide caloporteur provenant du chauffe-air à l'eau du circuit de la maison.

canalisation[F] de branchement[M]
Tuyau qui relie le réseau urbain de distribution au circuit d'eau d'une maison.

chauffe-eau[M]
Appareil de production d'eau chaude sanitaire par chauffage au gaz ou à l'électricité. Ce système auxiliaire est utilisé lorsque l'ensoleillement est insuffisant, en hiver notamment.

pompe[F] de circulation[F]
Appareil qui assure la circulation de l'eau refroidie entre la piscine et le chauffe-air solaire.

vase[M] d'expansion[F]
Réservoir qui, permettant la dilatation de l'eau, sert à maintenir une pression normale dans l'installation.

réservoir[M] de stockage[M]
Cuve métallique isolée qui contient l'eau chaude sanitaire qui sera distribuée dans l'habitation.

pompe[F] de circulation[F]
Appareil qui assure la circulation du caloporteur refroidi de l'échangeur de chaleur au chauffe-air solaire.

rayonnement[M] solaire
Ensemble des ondes électromagnétiques émises par le Soleil.

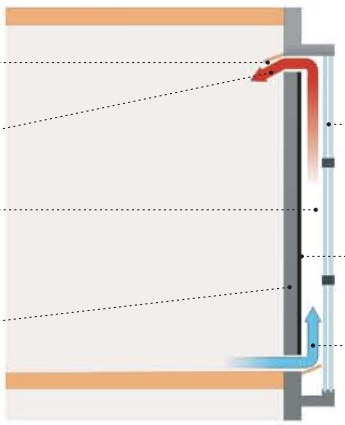
mur[M] Trombe
Capteur solaire comportant un double vitrage et un mur orienté au sud, qui permet de distribuer la chaleur pour chauffer une pièce.

volet[M]
Clapet servant à contrôler l'entrée de la chaleur dans la maison.

air[M] chaud
L'air réchauffé par le rayonnement solaire est introduit par convection à l'intérieur de la pièce.

intervalle[M] d'air[M]
Espace compris entre le mur et le vitrage, dans lequel circule l'air. Lorsque l'air s'échauffe au contact du mur, il remonte naturellement dans cet espace.

mur[M] en béton[M]
Ouvrage de maçonnerie d'environ 40 cm d'épaisseur, dont la surface noire absorbe la chaleur du Soleil pour chauffer l'air.



double vitrage[M]
Chacune des deux plaques de verre placées devant le mur en béton qui laissent pénétrer le rayonnement solaire tout en retenant la chaleur.

surface[F] absorbante
Surface du mur peinte en noir qui capte le rayonnement solaire et le convertit en chaleur.

air[M] frais
L'air frais de la maison est admis dans l'intervalle d'air en partie basse afin de se réchauffer au contact du mur.

moulin[M] à vent[M]

Machine qui convertit la force du vent en énergie mécanique et qui servait autrefois à moudre des grains ou à pomper l'eau.

moulin[M] tour[F]
Apparu après le moulin pivot, le moulin tour est constitué d'un corps fixe généralement circulaire et d'un toit dont la rotation est assurée par un gouvernail.

calotte[F]
Partie supérieure mobile de la tour, qui peut tourner pour orienter les ailes face au vent.

rotor[M]
Partie tournante du moulin composée de pales, dont la rotation entraîne la machinerie du moulin.

moulin[M] pivot[M]
Moulin constitué d'un corps qui pivote sur un axe vertical par l'intermédiaire d'une queue actionnée par le meunier.

bras[M]
Barre de bois sur laquelle est fixée l'armature de l'aile.

aile[F]
Structure de bois fixée sur le bras et sur laquelle agit la force motrice du vent pour la faire tourner et entraîner ainsi le rotor.

gouvernail[M]
Dispositif d'orientation fixé sur la calotte, qui permet sa rotation pour maintenir les ailes dans la direction du vent.

queue[F]
Dispositif d'orientation situé à l'opposé du rotor, actionné par un treuil qui permet la rotation du moulin pour maintenir les ailes dans la direction du vent.

arbre[M]
Pièce cylindrique sur laquelle tournent les ailes et qui communique leur mouvement à la machinerie du moulin.

cotret[M]
Latte de bois épaisse située sur le côté du cadre.

voile[F]
Toile accrochée sur l'aile pour recueillir l'énergie du vent. On utilise une grande voile lors de faibles vents et une petite voile lors de grands vents.

latte[F]
Pièce de bois allongée dont l'assemblage constitue une aile.

étage[M]
Niveau d'accès à l'intérieur du moulin, sa base servant généralement à stocker les céréales.

galerie[F]
Passage destiné à la circulation à l'étage du moulin.

tour[F]
Bâtiment soutenant la calotte et à l'intérieur duquel se trouvent divers équipements servant à la mouture des grains.

cadre[M]
Ensemble des lattes constituant l'entourage de l'aile.

pivot[M]
Structure sur laquelle repose et tourne le moulin.

escalier[M]
Élément de structure permettant d'accéder à l'intérieur du moulin.

éoliennes[F] et production[F] d'électricité[F]

Éolienne : machine qui capte l'énergie du vent et la transforme en énergie mécanique pour actionner un alternateur.

éolienne[F] à axe[M] vertical
Éolienne dont l'axe est perpendiculaire à la direction du vent.

hauban[M]
Câble reliant le sommet de l'axe vertical à des socles de béton pour maintenir l'éolienne en position verticale.

entretoise[F]
Pièce horizontale reliant les pales à l'axe central pour les solidariser.

axe[M] central
Pièce cylindrique verticale à laquelle sont rattachées les pales qui entraînent sa rotation sous l'action du vent.

aérofrein[M]
Système de freinage d'urgence, dont les volets fixés sur les pales se déploient automatiquement quand l'éolienne prend trop de vitesse.

rotor[M]
Partie tournante de l'éolienne, généralement composée de deux à trois pales, dont la rotation entraîne un alternateur pour produire de l'électricité.

pale[F]
Pièce profilée fixée sur l'axe central, sur laquelle agit la force motrice du vent pour la faire tourner et entraîner ainsi le rotor.

socle[M]
Structure soutenant le rotor de l'éolienne et renfermant l'équipement de production d'électricité (boîte d'engrenage, alternateur, etc.).

éolienne[F] à axe[M] horizontal
Éolienne dont l'axe s'oriente en fonction de la direction du vent; c'est le type d'éolienne le plus répandu.

coupe[F] de la nacelle[F]

pale[F]
Pièce profilée fixée sur le moyeu, sur laquelle agit la force motrice du vent qui la fait tourner et entraîne ainsi le rotor.

nacelle[F]
Structure métallique renfermant et protégeant les principaux éléments mécaniques de l'éolienne (boîte d'engrenage, alternateur, etc.).

moyeu[M]
Partie du rotor sur laquelle sont fixées les pales et qui entraîne la rotation de l'arbre lent.

tour[F]
Poteau soutenant la nacelle et le rotor et contenant des câbles électriques; la tour atteint 80 m de hauteur.

anémomètre[M]
Instrument mesurant la vitesse du vent à l'aide de coupelles qui tournent plus ou moins vite autour d'un axe mobile.

girouette[F]
Instrument indiquant la direction du vent à l'aide d'une plaque qui tourne autour d'un axe vertical.

roulement[M] à billes[F]
Organe constitué de bagues d'acier entre lesquelles sont insérées des billes d'acier, destiné à réduire les frictions lors de la rotation de l'arbre.

paratonnerre[M]
Tige métallique fixée sur la nacelle qui sert à protéger l'éolienne de la foudre qu'elle dirige à la terre.

alternateur[M]
Machine tournante qui, entraînée par l'arbre rapide, transforme l'énergie mécanique en énergie électrique pour ensuite la diriger vers un réseau de transport.

arbre[M] lent
Pièce cylindrique qui communique le mouvement du moyeu du rotor à la boîte d'engrenage. L'arbre lent tourne généralement à 20 ou 30 tr/min.

arbre[M] rapide
Pièce cylindrique qui communique le mouvement à haute vitesse du rotor à l'alternateur. L'arbre rapide tourne environ à 1 500 tr/min.

boîte[F] d'engrenage[M] multiplicateur
Organe permettant d'augmenter la vitesse de rotation du rotor pour entraîner l'alternateur.

production[F] d'électricité[F] par énergie[F] éolienne
Une centrale éolienne est un ensemble d'éoliennes qui, mues par le vent, produisent de l'électricité et l'acheminent au réseau de transport et de distribution auquel elles sont reliées.

éolienne[F] à axe[M] horizontal
Éolienne dont l'axe s'oriente en fonction de la direction du vent; c'est le type d'éolienne le plus répandu.

transport[M] de l'électricité[F] à haute tension[F]
Le transport de l'électricité sur de longues distances par des lignes à haute tension permet de réduire l'intensité du courant et, donc, les pertes d'énergie.

abaissement[M] de la tension[F]
Avant d'intégrer l'électricité dans le réseau domestique, on abaisse progressivement la tension jusqu'à 240 V.

transport[M] vers les usagers[M]
L'électricité est acheminée aux lieux de consommation par des lignes de distribution à basse tension.

intégration[F] de l'électricité[F] au réseau[M] de transport[M]
L'électricité produite est intégrée à l'ensemble du réseau.

seconde élévation[F] de la tension[F]

première élévation[F] de la tension[F]
Élévation de la tension : les transformateurs portent à haute tension l'électricité produite par l'alternateur pour réduire les pertes lors du transport.





680 Chimie

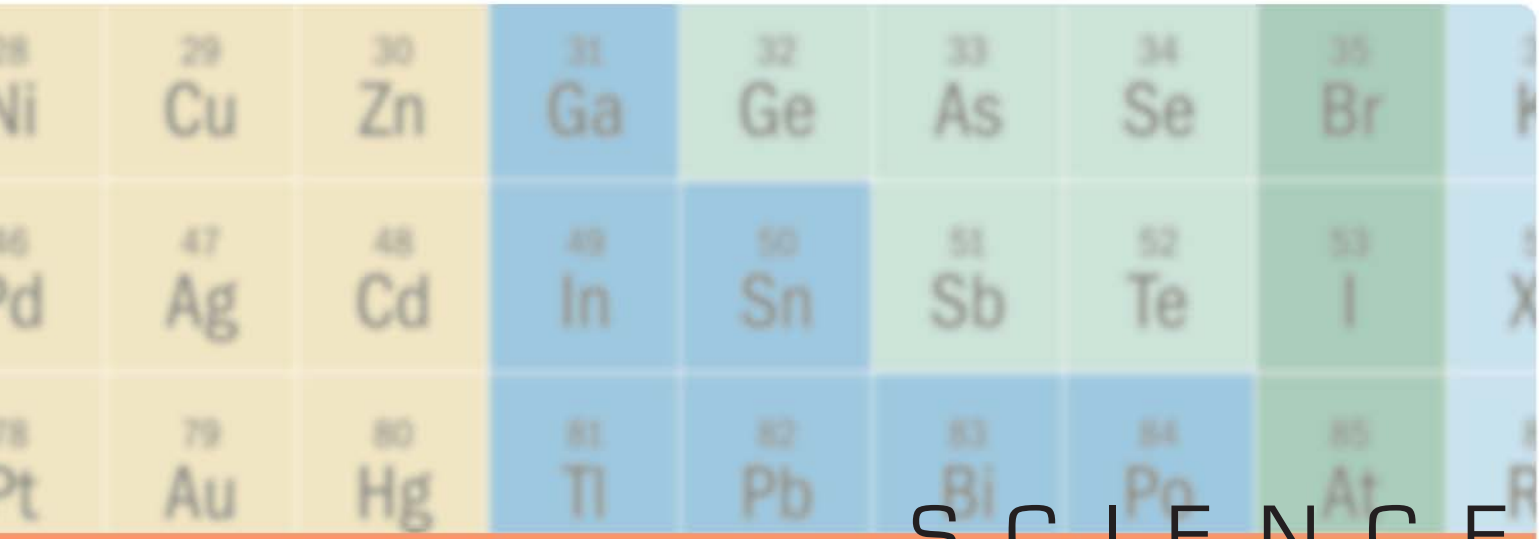
Science qui étudie la constitution des corps et leurs interactions; elle trouve de nombreuses applications (biochimie, électrochimie, chimie nucléaire, etc.).

686 Physique : mécanique

La mécanique traite de l'étude des forces et des mouvements. Un mécanisme se caractérise par deux forces : la force motrice (effort) et la force résistante (charge).

687 Physique : électricité et magnétisme

L'électromagnétisme étudie les relations entre l'électricité et le magnétisme et trouve de nombreuses applications : moteurs, haut-parleurs, appareils de mesure, informatique, etc.



SCIENCE

L'activité scientifique a pour objet de dégager, à partir de l'observation des faits, un ensemble de connaissances souvent formulées sous forme de lois ou de règles.

690 Physique : optique

Optique : science qui traite de la lumière et de la vision, trouvant diverses applications (lentilles, microscopes, lasers, fibre optique, etc.).

695 Appareils de mesure

Instruments qui permettent de déterminer différentes grandeurs : température, masse, hauteur, longueur, tension électrique, force mécanique, etc.

702 Symboles scientifiques usuels

Signes conventionnels uniformisés et adoptés pour simplifier l'écriture des chiffres, des formules et des équations dans les domaines scientifiques et techniques.

matière[F]

Toute substance qui possède une masse est composée d'atomes et occupe de l'espace. Toute la matière de l'Univers est essentiellement composée d'une centaine de types d'atomes.

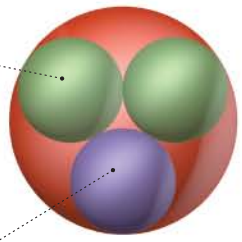
atome[M]
Constituant élémentaire de la matière dont il conserve les propriétés chimiques, formé d'un noyau et d'un nuage d'électrons. Le nombre de protons du noyau distingue les atomes les uns des autres.

noyau[M]
Partie centrale de l'atome de charge électrique positive, constituée de protons et de neutrons, autour de laquelle gravitent les électrons.

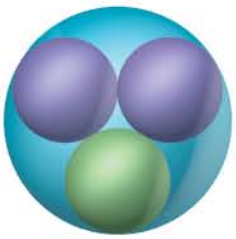
quark[M] **d**
Le quark down (bas) est un des six types de quark (particule constitutive des protons et des neutrons) de charge électrique négative.

neutron[M]
Particule électriquement neutre constitutive du noyau d'un atome. Le neutron est formé d'un quark u et de deux quarks d.

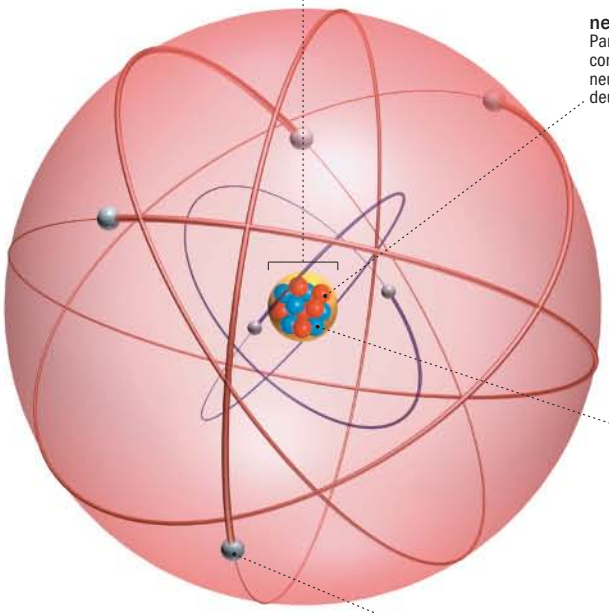
quark[M] **u**
Le quark up (haut) est un des six types de quarks (particules constitutives des protons et des neutrons) de charge électrique positive.



neutron[M]
Particule électriquement neutre constitutive du noyau d'un atome. Le neutron est formé d'un quark u et de deux quarks d.

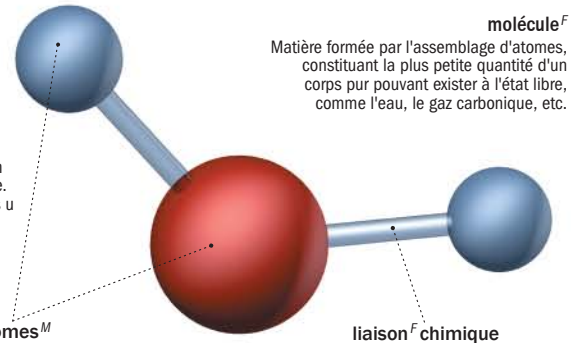


proton[M]
Particule constitutive du noyau d'un atome de charge électrique positive. Le proton est formé de deux quarks u et d'un quark d.



proton[M]
Particule constitutive du noyau d'un atome de charge électrique positive. Le proton est formé de deux quarks u et d'un quark d.

électron[M]
Particule de charge électrique négative gravitant autour du noyau de l'atome.

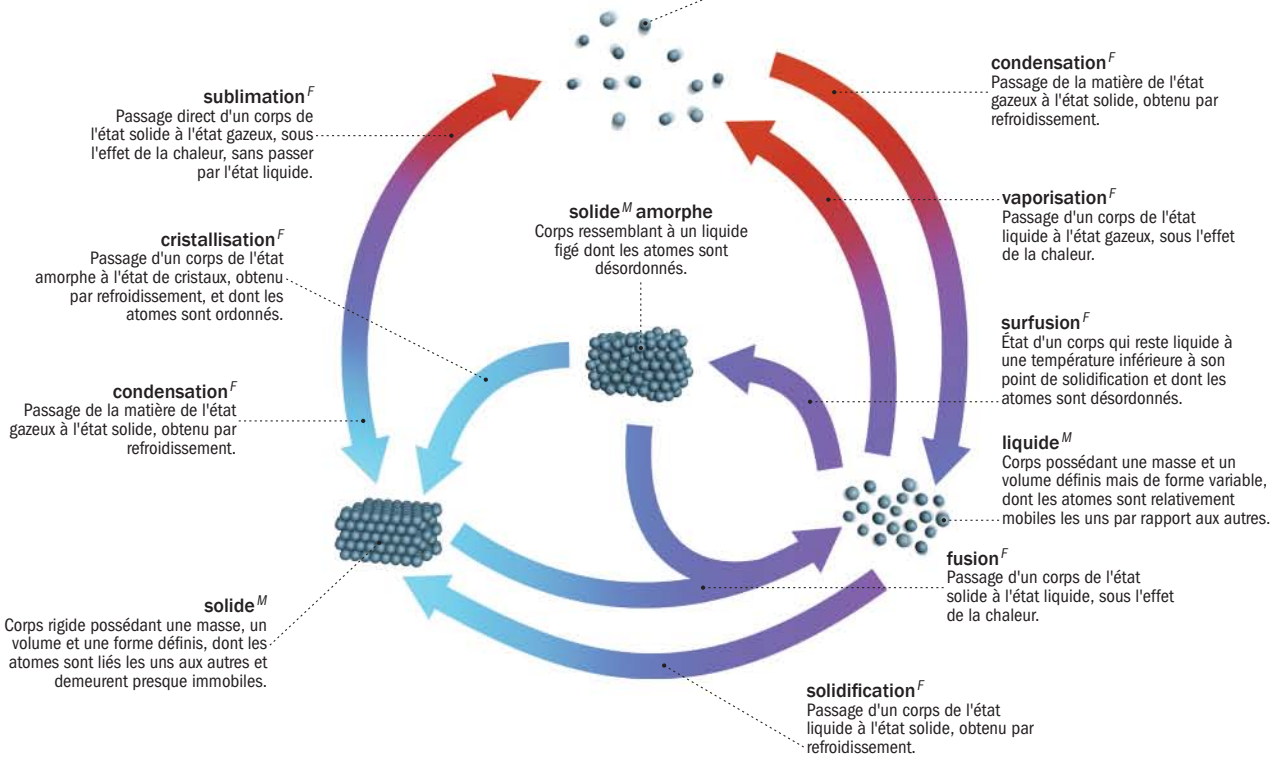


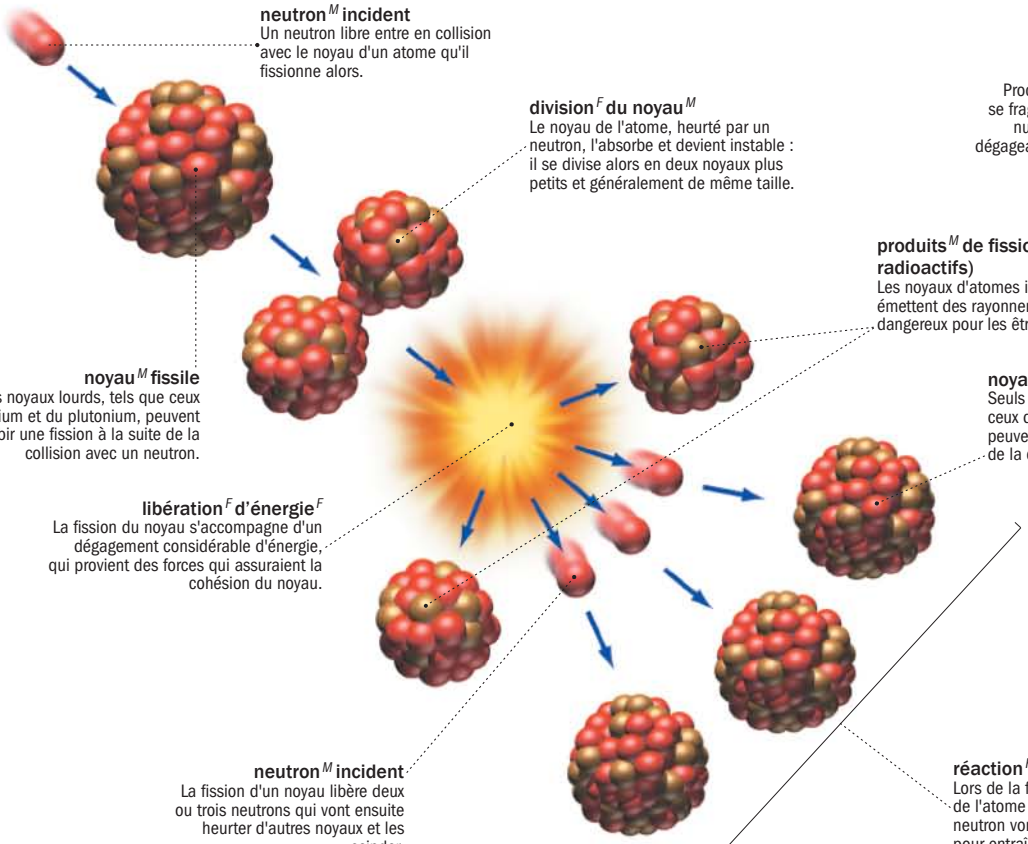
molécule[F]
Matière formée par l'assemblage d'atomes, constituant la plus petite quantité d'un corps pur pouvant exister à l'état libre, comme l'eau, le gaz carbonique, etc.

atomes[M]
Constituants élémentaires de la matière dont ils conservent les propriétés chimiques, formés d'un noyau et d'un nuage d'électrons. Le nombre de protons du noyau distingue les atomes les uns des autres.

liaison[F] **chimique**
Force qui réunit deux atomes par la mise en commun d'électrons (liaison covalente) ou le transfert d'électrons (liaison ionique) pour former une molécule.

états[M] **de la matière**[F]
La matière se présente sous trois états différents fondamentaux (solide, liquide et gazeux), selon la température et la pression auxquelles elle est soumise.





neutron M incident
Un neutron libre entre en collision avec le noyau d'un atome qu'il fissionne alors.

division F du noyau M
Le noyau de l'atome, heurté par un neutron, l'absorbe et devient instable : il se divise alors en deux noyaux plus petits et généralement de même taille.

fission F nucléaire
Processus par lequel le noyau des atomes se fragmente (par exemple dans un réacteur nucléaire) en libérant des neutrons et en dégageant de l'énergie sous forme de chaleur.

produits M de fission F (noyaux M radioactifs)
Les noyaux d'atomes instables issus de la fission émettent des rayonnements qui peuvent être dangereux pour les êtres vivants.

noyau M fissile
Seuls les noyaux lourds, tels que ceux de l'uranium et du plutonium, peuvent subir une fission à la suite de la collision avec un neutron.

noyau M fissile
Seuls les noyaux lourds, tels que ceux de l'uranium et du plutonium, peuvent subir une fission à la suite de la collision avec un neutron.

libération F d'énergie F
La fission du noyau s'accompagne d'un dégagement considérable d'énergie, qui provient des forces qui assuraient la cohésion du noyau.

neutron M incident
La fission d'un noyau libère deux ou trois neutrons qui vont ensuite heurter d'autres noyaux et les scinder.

réaction F en chaîne F
Lors de la fission nucléaire, les portions du noyau de l'atome qui ont été brisées par la collision du neutron vont à leur tour heurter d'autres noyaux pour entraîner de nouvelles fissions.

transfert M de la chaleur F
Il existe trois modes de transmission de la chaleur, liée à un mouvement de molécules : la conduction, la convection et le rayonnement.

convection F
Propagation de la chaleur dans un fluide, due à une variation de température entraînant le déplacement des molécules. Ici, l'eau chauffée se dilate, s'élève et cède sa chaleur à l'air.

vapeur F
État gazeux de l'eau au-dessus de son point d'ébullition (l'eau bout et se transforme en vapeur à 100 °C).

liquide M
Corps possédant une masse et un volume définis mais de forme variable, dont les atomes sont relativement mobiles les uns par rapport aux autres.

rayonnement M
Propagation de la chaleur sous forme d'ondes électromagnétiques émises par un corps chauffé (solide, liquide ou gaz).

courant M de convection F
Mouvement du fluide dû à une différence de densité, assurant le transport de la chaleur. L'eau chauffée s'élève et est remplacée par l'eau plus froide de la surface.

solide M
Corps rigide possédant une masse, un volume et une forme définis, dont les atomes sont liés les uns aux autres et demeurent presque immobiles.

conduction F
Propagation de la chaleur dans un corps (généralement solide) ou entre deux corps en contact : les molécules vibrent, mais il n'y a pas de déplacement de matière.

flamme F
Gaz incandescent résultant de la combustion d'un mélange de gaz combustible et d'air, qui dégage de la chaleur et de la lumière.

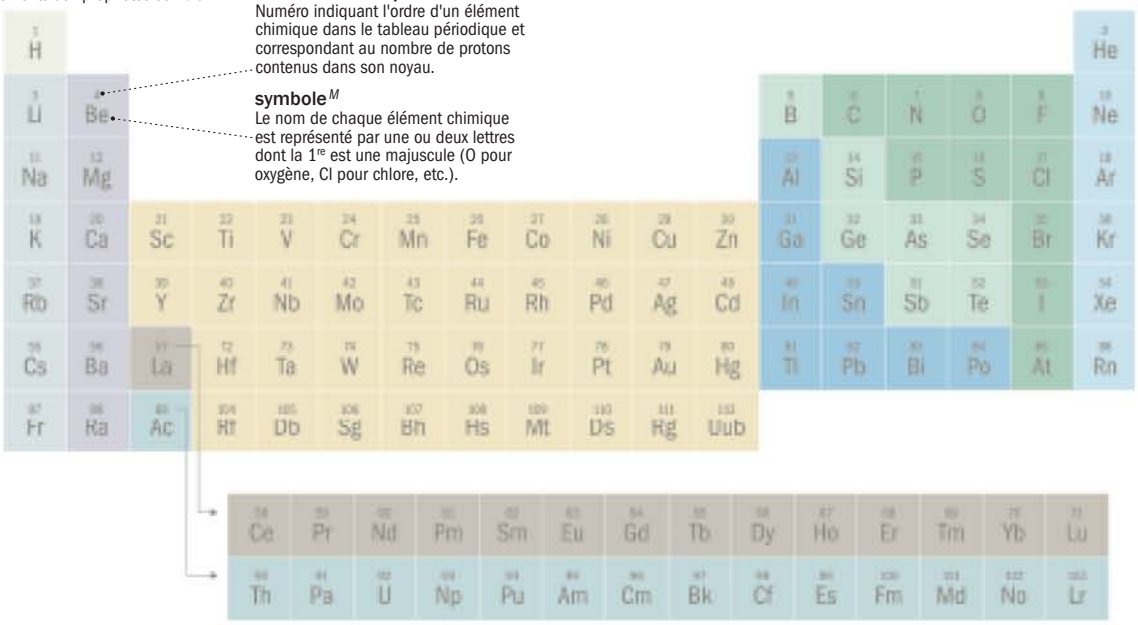
éléments[M] chimiques

Il existe plus de 118 éléments chimiques, dont la plupart sont naturellement présents dans l'Univers, les autres étant créés artificiellement en laboratoire.

tableau[M] périodique des éléments[M]
Tableau classant la centaine d'éléments chimiques connus (oxygène, hydrogène, fer, plomb, etc.), créé en 1869 par le savant russe Dmitri Mendeleïev. Les éléments y sont classés d'après leur poids atomique et forment des regroupements aux propriétés sembla

numéro[M] atomique
Numéro indiquant l'ordre d'un élément chimique dans le tableau périodique et correspondant au nombre de protons contenus dans son noyau.

symbole[M]
Le nom de chaque élément chimique est représenté par une ou deux lettres dont la 1re est une majuscule (O pour oxygène, Cl pour chlore, etc.).



hydrogène[M]
Élément gazeux le plus abondant dans l'Univers, entrant dans la composition de l'eau, notamment utilisé en pétrochimie et comme combustible pour les moteurs-fusées.

métaux[M] alcalins
Généralement mous et argentés, très bons conducteurs électriques et thermiques, ils sont très réactifs avec des non-métaux et décomposent l'eau à froid.

lithium[M]
Le plus léger de tous les métaux, notamment utilisé dans les alliages pour l'aéronautique et l'astronautique, et dans les piles électriques; les sels de lithium sont utilisés en médecine.

sodium[M]
Métal, notamment utilisé pour l'éclairage routier, dans le sel de cuisine (chlorure de sodium), pour la fabrication du verre et de produits cosmétiques.

potassium[M]
Métal léger très réactif, qui entre notamment dans la constitution d'engrais, la fabrication d'allumettes et dont les sels sont utilisés en médecine.

rubidium[M]
Métal proche du potassium, mais beaucoup plus rare, utilisé dans la fabrication de cellules photoélectriques, de verres spéciaux, de lasers, etc.

césium[M]
Métal rare, notamment utilisé dans les cellules photoélectriques, les horloges atomiques, les lampes à infrarouges et le traitement de certains cancers.

francium[M]
Le plus lourd des métaux alcalins, très rare et radioactif, ayant une très courte durée de vie (environ 22 minutes).

métaux[M] alcalino-terreux
Généralement argentés et malléables, bons conducteurs thermiques et électriques, ils réagissent facilement avec des non-métaux et avec l'eau.

béryllium[M]
Métal peu répandu, notamment utilisé dans les alliages pour l'aéronautique et l'astronautique et comme modérateur de neutrons dans les réacteurs nucléaires.

magnésium[M]
Métal nécessaire à la croissance et au métabolisme de la plupart des êtres vivants et qui entre dans la composition d'alliages d'aluminium.

calcium[M]
Métal entrant dans la constitution du ciment, du plâtre et de certains alliages, constituant l'un des minéraux essentiels des os et des dents.

strontium[M]
Métal relativement rare, notamment utilisé en pyrotechnie (feux d'artifice), pour la fabrication d'aimants et en médecine.

baryum[M]
Métal relativement abondant, notamment utilisé dans les lubrifiants, en pyrotechnie (feux d'artifice), en peinture et en radiologie.

radium[M]
Métal extrêmement radioactif présent en très faible quantité dans les minerais d'uranium, essentiellement utilisé en médecine pour le traitement du cancer.

semi-métaux[M] (métalloïdes[M])
Éléments non métalliques, ternes et solides, disposant d'une certaine conductibilité électrique et thermique.

bore[M]
Semi-métal, notamment utilisé comme absorbeur de neutrons dans les réacteurs nucléaires, comme combustible pour fusées et dans les détergents.

silicium[M]
Élément le plus répandu sur terre après l'oxygène, surtout utilisé dans la fabrication de dispositifs électroniques en raison de ses propriétés semi-conductrices.

germanium[M]
Semi-métal rare, notamment utilisé dans la fabrication de dispositifs électroniques et dans les équipements optiques (lentille de caméra, objectif de microscope).

arsenic[M]
Semi-métal toxique, notamment utilisé dans la fabrication de semi-conducteurs et à très faible dose à des fins thérapeutiques.

sélénium[M]
Semi-métal, notamment utilisé dans les cellules photoélectriques, les semi-conducteurs; c'est un oligoélément indispensable à l'organisme.

antimoine[M]
Semi-métal entrant dans la composition de nombreux alliages (surtout avec le plomb), notamment utilisés dans les caractères d'imprimerie et les semi-conducteurs.

tellure[M]
Semi-métal rare, notamment utilisé dans la fabrication des détonateurs, des résistances électriques, du caoutchouc, des céramiques et du verre.

autres métaux[M]
Ces éléments, qui n'entrent dans aucune autre catégorie de métaux, sont parfois appelés métaux post-transition.

aluminium[M]
Métal léger, utilisé notamment dans l'aéronautique, l'automobile, le bâtiment, les câbles électriques, les ustensiles ménagers, l'emballage, etc.

gallium[M]
Métal rare, utilisé notamment dans les thermomètres à haute température, les diodes électroluminescentes et les écrans de télévision (couleur verte).

indium[M]
Métal très rare, notamment utilisé dans les moteurs de voitures de course, les soudures, les appareils électroniques et pour le revêtement du verre.

étain[M]
Métal servant notamment de revêtement anticorrosion pour le cuivre et l'acier, entrant dans la préparation du bronze, des soudures et des pâtes dentifrices.

thallium[M]
Métal, notamment utilisé dans des détecteurs infrarouges et certains verres.

plomb[M]
Métal lourd et toxique, utilisé dans la lutte contre la corrosion, la protection contre les radiations, les batteries d'accumulateurs, les peintures, le verre, etc.

bismuth[M]
Métal relativement rare, notamment utilisé dans des alliages, des produits cosmétiques et en médecine pour traiter les ulcères gastriques et la diarrhée.

polonium[M]
Métal très rare et radioactif, utilisé comme combustible dans les réacteurs nucléaires, qui émet des rayonnements beaucoup plus puissants que ceux de l'uranium.

métaux[M] de transition[F]

Généralement moins réactifs que les métaux alcalins et alcalino-terreux, mais bons conducteurs électriques et thermiques, beaucoup de ces métaux forment des alliages importants.

21 Sc
scandium[M]
Métal rare et très léger, utilisé dans la construction aérospatiale en raison de son point de fusion élevé (environ 1 500 °C).

22 Ti
titane[M]
Métal utilisé dans de nombreux alliages pour la fabrication d'objets de précision et pour le revêtement de pièces légères en aéronautique et astronautique.

23 V
vanadium[M]
Métal principalement utilisé dans des alliages auxquels il confère une grande résistance à la corrosion.

24 Cr
chrome[M]
Métal brillant, utilisé comme revêtement anticorrosif et entrant dans la fabrication d'alliages durs et résistants; il donne sa couleur à l'émeraude et au rubis.

25 Mn
manganèse[M]
Métal dur, surtout utilisé dans la fabrication d'aciers spéciaux et de piles électriques; c'est aussi un oligoélément indispensable à l'homme.

26 Fe
fer[M]
Métal résistant, le plus utilisé dans le monde en raison de la variété de ses alliages (aciers, fontes); il participe au transport de l'oxygène dans le corps.

27 Co
cobalt[M]
Métal résistant, utilisé dans des alliages (outils de coupe, aimants, etc.) et en radiothérapie; il sert de pigment pour obtenir une couleur bleue.

28 Ni
nickel[M]
Métal dur résistant à la corrosion, utilisé dans la fabrication de pièces de monnaie, de couverts et comme revêtement protecteur d'autres métaux (fer, cuivre).

29 Cu
cuivre[M]
Métal rouge-brun très bon conducteur thermique et électrique, principalement utilisé pour la fabrication de fils électriques et d'alliages (laiton, bronze, etc.).

30 Zn
zinc[M]
Métal relativement abondant et résistant à la corrosion, qui entre notamment dans la fabrication d'alliages, de pneumatiques, de peintures, de pommades, de parfums, etc.

39 Y
yttrium[M]
Métal rare, utilisé dans la fabrication d'alliages, de composants électroniques, de lasers, d'écrans de télévision (couleur rouge) et dans les réacteurs nucléaires.

40 Zr
zirconium[M]
Métal utilisé dans des alliages pour l'industrie nucléaire (gaines de protection, barres de combustible, etc.) et en joaillerie (imitation du diamant).

41 Nb
niobium[M]
Métal rare, notamment utilisé dans des alliages pour les avions à réaction, les missiles, les réacteurs nucléaires, les outils de coupe et les stimulateurs cardiaques.

42 Mo
molybdène[M]
Métal dur, utilisé dans des alliages (avions, missiles, réacteurs nucléaires), dans les lampes électriques, les tubes électroniques, etc.

43 Tc
technétium[M]
Métal radioactif (premier élément à avoir été produit artificiellement) qui assure la résistance à la corrosion de l'acier et est utilisé en imagerie médicale.

44 Ru
ruthénium[M]
Métal rare, permettant de durcir le platine et le palladium, utilisé dans la fabrication de contacts électriques, de bougies d'allumage et en joaillerie.

45 Rh
rhodium[M]
Métal rare résistant à la corrosion, permettant de durcir le platine et le palladium, notamment utilisé dans les pots catalytiques et en joaillerie.

46 Pd
palladium[M]
Métal rare et précieux, notamment utilisé en dentisterie (prothèses dentaires), en joaillerie (or blanc) et dans les pots catalytiques.

47 Ag
argent[M]
Métal précieux, meilleur conducteur thermique et électrique, notamment utilisé dans la fabrication de miroirs, de bijoux, de pièces de monnaie, etc.

48 Cd
cadmium[M]
Métal notamment utilisé comme revêtement protecteur de l'acier, dans les batteries rechargeables, les réacteurs nucléaires (barres de contrôle), etc.

72 Hf
hafnium[M]
Métal rare, utilisé dans les barres de contrôle des réacteurs nucléaires, les filaments des lampes à incandescence, les moteurs à réaction, etc.

73 Ta
tantale[M]
Métal assez rare résistant bien à la chaleur, notamment utilisé dans les réacteurs nucléaires, les missiles, les condensateurs, etc.

74 W
tungstène[M]
Métal résistant à de très hautes températures, utilisé dans les filaments de lampes à incandescence, les outils de coupe, etc.

75 Re
rhénium[M]
Métal rare qui résiste bien à l'usure et à la corrosion, notamment utilisé dans les pointes de stylo et les filaments incandescents pour les fours.

76 Os
osmium[M]
Métal rare souvent allié à l'iridium et au platine, surtout employé dans les pointes de stylo, les pivots, les roulements, les aiguilles de boussole et les bijoux.

77 Ir
iridium[M]
Métal rare souvent allié au platine, notamment utilisé dans les contacts électriques et les bijoux.

78 Pt
platine[M]
Métal très rare, surtout employé comme catalyseur en chimie (pétrochimie, vitamines, parfums), en joaillerie et pour la fabrication d'appareils de précision.

79 Au
or[M]
Métal précieux (pépites, paillettes), utilisé comme monnaie (lingots), mais aussi en joaillerie, en dentisterie, en électronique, etc.

80 Hg
mercure[M]
Métal rare toxique, utilisé dans les instruments de mesure (thermomètres, baromètres) et dans l'industrie électrique.

104 Rf
rutherfordium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire dans les années 1960, n'ayant que des applications en recherche scientifique.

105 Db
dubnium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire à la fin des années 1960.

106 Sg
seaborgium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire en 1974 à partir du californium et de l'oxygène.

107 Bh
bohrium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire en 1976 à partir du bismuth et du chrome.

108 Hs
hassium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire en 1984 à partir du plomb et du fer.

109 Mt
meitnérium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire en 1982 à partir du bismuth et du fer.

110 Ds
darmstadtium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire en 1994 à partir du nickel et du plomb.

111 Rg
roentgenium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire en 1994 à partir du bismuth et du nickel.

112 Uub
ununbium[M]
Élément radioactif artificiel produit en laboratoire en 1996 à partir du plomb et du zinc.

non-métaux[M]

Éléments non métalliques ternes et non malléables, pour la plupart gazeux ou solides, ayant généralement une mauvaise conductivité thermique et électrique.

6 C
carbone[M]
Élément très répandu dans la nature, à l'état pur (diamant, graphite) ou combiné à d'autres corps (air, charbon, pétrole, etc.), présent dans les tissus animaux et végétaux.

7 N
azote[M]
Gaz constituant environ 78 % de l'air atmosphérique, présent dans les tissus animaux et végétaux (protéines), dans les engrais, l'ammoniac, les explosifs, etc.

8 O
oxygène[M]
Gaz (élément le plus abondant du globe terrestre) constituant environ 20 % de l'air atmosphérique, servant notamment à la respiration et à la fabrication de l'acier.

9 F
fluor[M]
Gaz notamment employé pour l'enrichissement de l'uranium, les revêtements antiadhésifs, aussi présent dans les os et les dents.

15 P
phosphore[M]
Solide surtout utilisé dans les engrais (phosphates), les allumettes et les feux d'artifice, également nécessaire à l'organisme humain.

16 S
soufre[M]
Solide assez répandu dans la nature, utilisé dans les batteries, les engrais, la peinture, les explosifs, le caoutchouc, les produits pharmaceutiques, etc.

17 Cl
chlore[M]
Gaz toxique abondant, utilisé pour le blanchiment des tissus et du papier, pour la désinfection de l'eau et dans divers produits (solvants, etc.).

35 Br
brome[M]
Liquide très toxique principalement utilisé dans les gaz lacrymogènes, les colorants, les désinfectants, en photographie et dans les médicaments.

53 I
iode[M]
Solide notamment utilisé en médecine, comme antiseptique et pour le traitement de l'hypothyroïdie, en photographie et dans les colorants; il est nécessaire à l'organisme humain.

85 At
astate[M]
Élément radioactif existant en quantités infimes dans la nature, utilisé en médecine pour l'étude de la glande thyroïde et la détection de tumeurs cancéreuses.

éléments[M] chimiques

gaz[M] rares
Famille d'éléments chimiques peu réactifs, également appelés gaz inertes.

hélium[M]
2 He
Gaz rare le plus léger et ininflammable, abondant dans les étoiles, notamment employé pour le gonflement d'aérostats (ballon, dirigeable, etc.).

néon[M]
10 Ne
Gaz rare, principalement utilisé pour l'éclairage (enseignes publicitaires, tubes de télévisions, phares antibrouillard, etc.), mais aussi comme fluide réfrigérant.

argon[M]
18 Ar
Gaz rare le plus abondant de l'atmosphère, notamment utilisé dans les lampes à incandescence et pour la soudure (gaz de protection).

krypton[M]
36 Kr
Gaz rare, surtout employé dans certaines lampes à incandescence et en photographie.

xénon[M]
54 Xe
Gaz le plus rare de l'atmosphère, essentiellement utilisé dans les tubes luminescents, les lampes éclair en photographie et dans les lasers.

radon[M]
86 Rn
Gaz rare très radioactif, principalement employé en médecine (destruction de tumeurs cancéreuses) et comme agent de prévision sismique.

lanthanides[M] (terres[F] rares)
Éléments très réactifs contenus dans les minerais dits « terres rares » (monazite, xénotime, etc.), dont certains sont relativement abondants dans l'écorce terrestre.

lanthane[M]
57 La
Métal qui réagit avec l'eau en donnant de l'hydrogène, notamment utilisé dans l'alliage des pierres à briquet et les verres optiques.

prométhium[M]
61 Pm
Métal radioactif, principalement utilisé dans des piles spécialisées, les revêtements luminescents de montres et comme source de rayons X en médecine.

terbium[M]
65 Tb
Métal rare, surtout employé dans les lasers et les semi-conducteurs.

thulium[M]
69 Tm
Métal le moins répandu des lanthanides, utilisé comme source de rayons X dans les appareils portables et dans la fabrication de ferrites (céramiques magnétiques).

cérium[M]
58 Ce
Métal le plus commun du groupe des lanthanides, constituant principal de l'alliage des pierres à briquet (mischmétal).

samarium[M]
62 Sm
Métal radioactif peu répandu, surtout utilisé dans les verres optiques, les lasers, les réacteurs nucléaires (absorbeur de neutrons) et les aimants permanents.

dysprosium[M]
66 Dy
Métal très rare, notamment utilisé dans les aimants permanents, les lasers et les réacteurs nucléaires (absorbeur de neutrons).

ytterbium[M]
70 Yb
Métal principalement utilisé dans la fabrication d'aciers inoxydables, dans les lasers et comme source de radiation dans les appareils de radiologie portables.

praséodyme[M]
59 Pr
Métal notamment utilisé dans le verre des lunettes de protection, la coloration du verre, les alliages de pierres à briquet (mischmétal) et d'aimants permanents.

europium[M]
63 Eu
Métal le plus réactif du groupe des lanthanides, notamment utilisé dans les écrans de télévision (couleur rouge) et les réacteurs nucléaires (absorbeur de neutrons).

holmium[M]
67 Ho
Métal très rare dont les applications sont limitées : il est toutefois utilisé dans les lasers et pour la coloration du verre.

lutécium[M]
71 Lu
Métal très rare difficile à séparer, n'ayant pas de véritables applications industrielles : il peut toutefois servir de catalyseur (craquage, hydrogénation, etc.).

néodyme[M]
60 Nd
Un des métaux rares les plus réactifs, principalement utilisé dans la fabrication de lasers, de verres de lunettes et dans les alliages d'aimants permanents.

gadolinium[M]
64 Gd
Métal souvent allié à l'acier chromé et notamment utilisé dans la fabrication d'aimants permanents, de têtes de lecture et de composants électroniques.

erbium[M]
68 Er
Métal essentiellement utilisé dans certains alliages (notamment avec le vanadium), les lasers, les verres absorbant l'infrarouge et pour la coloration de l'émail et du verre.

actinides[M]
Éléments radioactifs abondant dans la nature (éléments 89 à 92) ou produits artificiellement (éléments 93 à 103), dont la plupart ne sont pas utilisés industriellement.

actinium[M]
89 Ac
Métal présent en petites quantités dans les minerais d'uranium, principalement utilisé comme source de neutrons dans les réacteurs nucléaires.

neptunium[M]
93 Np
Métal rare produit à partir de l'uranium, utilisé dans les instruments de détection de neutrons.

berkélium[M]
97 Bk
Métal produit en faibles quantités à partir de l'américium, n'ayant pas d'applications en dehors de la recherche scientifique.

mendélévium[M]
101 Md
Métal produit à partir de l'einsteinium et nommé en l'honneur du chimiste Mendeleïev (créateur de la classification des éléments).

thorium[M]
90 Th
Métal naturel, notamment utilisé dans les alliages, les cellules photoélectriques et la production d'uranium.

plutonium[M]
94 Pu
Métal produit à partir de l'uranium, surtout utilisé comme combustible dans les réacteurs nucléaires ainsi que dans les armes nucléaires.

californium[M]
98 Cf
Métal produit à partir du curium, notamment utilisé dans le traitement du cancer et dans certains appareils de mesure, tels que les jauges d'humidité.

nobélium[M]
102 No
Métal produit à partir du curium et nommé en l'honneur d'Alfred Nobel (inventeur de la dynamite et fondateur du prix Nobel).

protactinium[M]
91 Pa
Métal très rare, présent dans les minerais d'uranium, ayant peu d'applications en dehors de la recherche scientifique.

américium[M]
95 Am
Métal produit à partir du plutonium, principalement utilisé dans les détecteurs de fumée et en radiologie.

einsteinium[M]
99 Es
Métal découvert en 1952 dans les débris de la première explosion thermonucléaire dans le Pacifique, n'ayant pas d'applications en dehors de la recherche scientifique.

lawrencium[M]
103 Lr
Métal produit à partir du californium, n'ayant pas d'applications en dehors de la recherche scientifique.

uranium[M]
92 U
Métal naturel abondant, principalement utilisé comme combustible dans les réacteurs nucléaires ainsi que dans les armes nucléaires.

curium[M]
96 Cm
Métal produit en faibles quantités à partir du plutonium, notamment utilisé dans les générateurs thermoélectriques pour la propulsion d'engins spatiaux.

fermium[M]
100 Fm
Métal découvert en même temps que l'einsteinium, n'ayant pas d'applications en dehors de la recherche scientifique.

symboles[M] de chimie[F]

Les symboles permettent de simplifier l'écriture des éléments, des formules et des réactions chimiques.

négatif[M]
Symbole indiquant le surplus d'électrons d'un atome et se traduisant par une charge électrique négative. L'atome de chlore forme, par exemple, un ion négatif noté Cl-.

positif[M]
Symbole indiquant la perte d'électrons d'un atome et se traduisant par une charge électrique positive. L'atome de sodium forme, par exemple, un ion positif noté Na+.

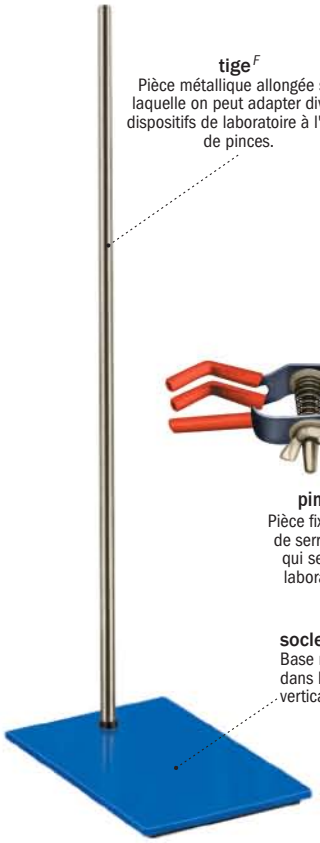
réaction[F] réversible
Réaction chimique qui peut s'effectuer dans les deux sens : les produits obtenus (réaction directe) réagissent entre eux pour reformer les réactifs de départ (réaction inverse).

direction[F] d'une réaction[F]
Une réaction chimique correspond à la transformation de réactifs en produits et est obtenue lors de la disparition d'un des réactifs. La flèche indique le sens de déroulement de cette réaction irréversible.

matériel[M] de laboratoire[M]

Ce matériel est extrêmement varié : instruments de mesure, contenants divers, source de chaleur, matériel d'expérimentation, quincaillerie de montage, etc.

tige[F]
Pièce métallique allongée sur laquelle on peut adapter divers dispositifs de laboratoire à l'aide de pinces.



noix[F] **de serrage**[M]
Pièce munie de vis destinée à assurer la fixation de la pince sur la tige du statif.





pince[F] **avec noix**[F] **de serrage**[M]
Pièce fixée sur la tige du statif par une noix de serrage et qui comporte des branches qui se resserrent autour du matériel de laboratoire pour le maintenir en place.

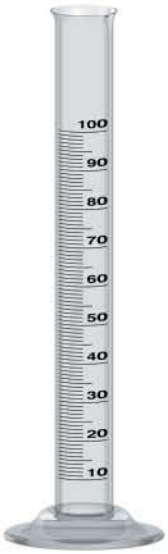
socle[M]
Base métallique massive du statif dans laquelle est fixée la tige verticale.

statif[M]
Élément constitué d'un socle et d'une tige, servant de support à divers appareils de laboratoire, tels qu'une burette, un ballon, etc.



boîte[F] **de Pétri**
Boîte plate et transparente servant à la culture de micro-organismes qui sont protégés de toute contamination par un couvercle.

éprouvette[F] **graduée**
Tube gradué muni d'un bec verseur, permettant notamment de mesurer avec précision de petites quantités de liquides.



burette[F] **à robinet**[M] **droit**
Long tube gradué servant à mesurer des quantités très précises de liquides et muni d'un robinet qui permet d'en régler manuellement l'écoulement.



pipette[F] **sérologique**
Fin tube gradué ouvert à ses deux extrémités, servant à prélever des quantités précises de liquides pour les transférer d'un contenant à un autre.





tube[M] **à essai**[M]
Tube cylindrique servant à réaliser diverses expériences chimiques sur de petites quantités (il ne doit normalement pas être rempli plus qu'au tiers).

brûleur[M] **à gaz**[M]
Appareil alimenté au gaz qui produit une flamme destinée à chauffer les produits chimiques.





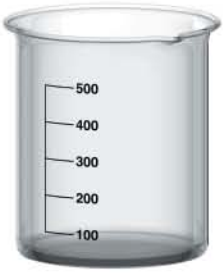
bouteille[F]
Récipient de taille et de forme variables, à goulot généralement étroit, destiné à contenir des liquides.



pissette[F]
Récipient souple sur lequel on exerce une légère pression pour produire un jet de liquide, notamment destiné à nettoyer le matériel (tube à essai, pipette, etc.).



ballon[M] **à fond**[M] **rond**
Récipient sphérique principalement utilisé pour porter des liquides à ébullition.



bécher[M]
Récipient gradué muni d'un bec verseur, servant à effectuer des réactions (précipitation, électrolyse, etc.) et à mesurer des quantités approximatives de liquides.



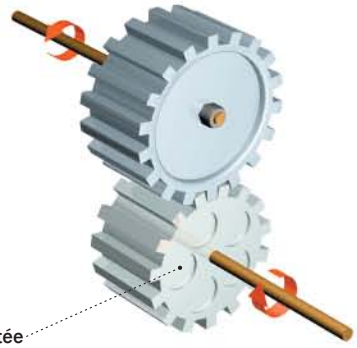
erlenmeyer[M]
Récipient conique gradué d'usage très courant dans les laboratoires, pouvant être muni d'un bouchon et servant notamment à mélanger et à mesurer des liquides.

engrenages[M]

Mécanismes constitués de pièces dentées qui s'engrènent pour transmettre le mouvement de rotation des arbres sur lesquels elles sont calées.



engrenage[M] à pignon[M] et crémaillère[F]
Engrenage permettant de transformer un mouvement de rotation en mouvement de translation (et inversement), souvent utilisé dans les systèmes de direction automobiles.

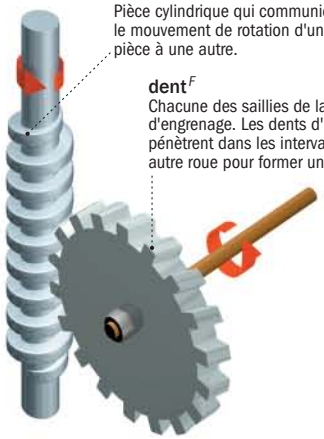


roue[F] dentée
Roue munie de dents qui entrent successivement en contact avec les dents d'une autre roue pour lui transmettre son mouvement de rotation.

engrenage[M] cylindrique à denture[F] droite
Engrenage le plus courant reliant deux arbres parallèles et permettant de modifier la vitesse et la force d'une rotation, notamment utilisé dans les boîtes de vitesses.



engrenage[M] conique
Engrenage reliant deux arbres perpendiculaires et permettant de changer la direction de la rotation, notamment utilisé dans les crics de voiture.



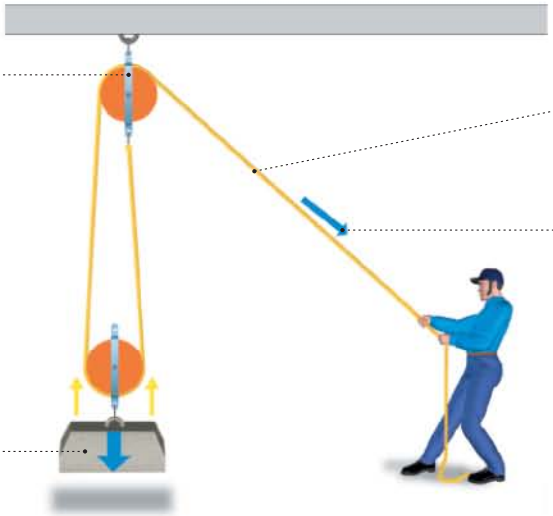
arbre[M]
Pièce cylindrique qui communique le mouvement de rotation d'une pièce à une autre.

dent[F]
Chacune des saillies de la roue d'engrenage. Les dents d'une roue pénètrent dans les intervalles d'une autre roue pour former un engrenage.

engrenage[M] à vis[F] sans fin[F]
Engrenage irréversible (seule la vis peut entraîner la roue) permettant de réduire la vitesse de rotation entre deux axes perpendiculaires, notamment employé dans l'industrie automobile (différentiel Torsen).

système[M] à deux poulies[F]

Système constitué de deux poulies sur lesquelles coulisse une corde et qui sert à lever une charge. L'usage de deux ou plusieurs poulies permet de démultiplier l'efficacité de l'effort à fournir.



poulie[F]
Dispositif muni d'une roue à gorge (réa) sur laquelle passe une corde pour transmettre l'effort exercé sur la charge.

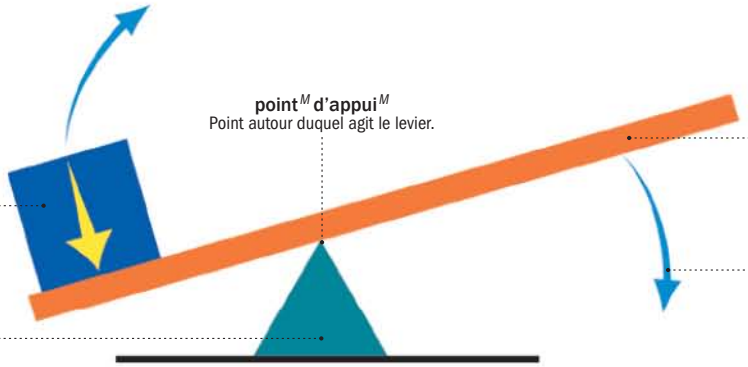
corde[F]
Assemblage de fils qui coulisse sur la poulie et que l'on tire pour lever la charge.

effort[M]
Force exercée sur la corde de la poulie pour permettre de déplacer la charge.

charge[F]
Poids dont l'inertie exerce une force s'opposant à l'effort exercé sur la corde.

levier[M]

Système constitué d'une barre pivotant autour d'un point d'appui pour lever une charge. La réduction de l'effort dépend de la position du pivot et de la longueur de la barre.



charge[F]
Poids dont l'inertie exerce une force s'opposant à l'effort exercé sur la barre.

point[M] d'appui[M]
Point autour duquel agit le levier.

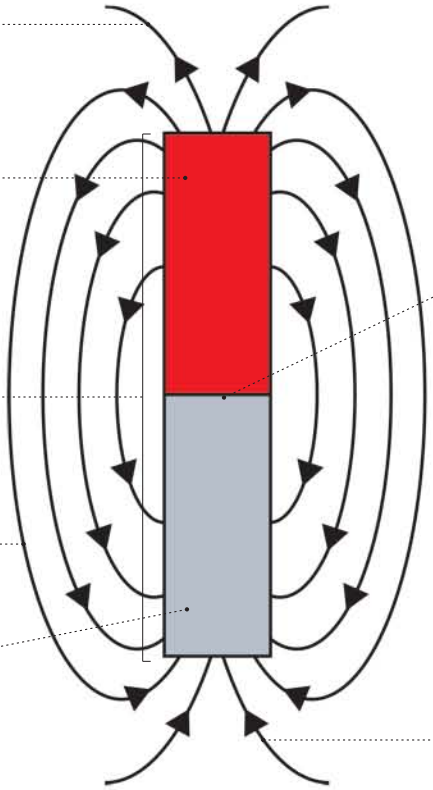
barre[F]
Barre rigide mobile autour du point d'appui et sur laquelle on exerce un effort pour lever la charge.

effort[M]
Force exercée sur la barre du levier pour permettre de déplacer la charge.

pivot[M]
Pièce offrant un point d'appui efficace au levier.

magnétisme^{M}

Action exercée par des aimants, des champs et des phénomènes magnétiques. Le magnétisme se caractérise par les forces d'attraction ou de répulsion s'exerçant entre deux masses.



répulsion^{F}
Force par laquelle deux corps se repoussent mutuellement. Deux pôles de même orientation (positifs ou négatifs) se repoussent.

pôle^{M} **Nord**
Extrémité de l'aimant d'où sont issues les lignes de force et autour de laquelle l'action magnétique extérieure est intense.

aimant^{M}
Corps ayant la propriété de produire un champ magnétique extérieur et d'attirer le fer, le nickel, le cobalt ainsi que leurs alliages.

ligne^{F} **de force**^{F}
Ligne imaginaire représentant la direction des forces magnétiques s'exerçant entre les pôles Nord et Sud.

pôle^{M} **Sud**
Extrémité de l'aimant où sont dirigées les lignes de force et autour de laquelle l'action magnétique extérieure est intense.

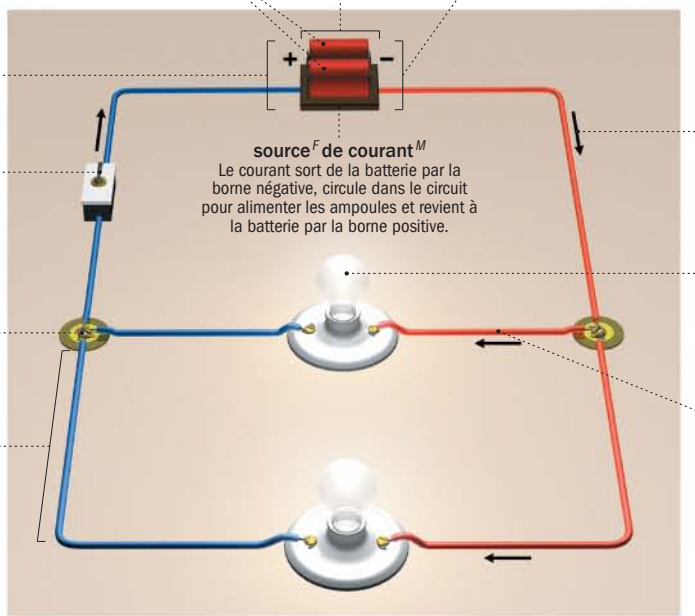
ligne^{F} **neutre**
Ligne séparant les pôles Nord et Sud de l'aimant et ne présentant pas de phénomène magnétique.

champ^{M} **magnétique**
Région entourant l'aimant où s'exercent les forces magnétiques représentées par les lignes de force et résultant d'un mouvement d'électrons.

attraction^{F}
Force par laquelle deux corps s'attirent mutuellement. Deux pôles de noms contraires s'attirent.

circuit^{M} électrique en parallèle^{F}

Il se divise en branches indépendantes, dans lesquelles le courant circule avec une intensité partielle (dans un circuit en série, tous les éléments sont traversés par la même intensité).



piles^{F}
Appareils qui transforment de l'énergie chimique en énergie électrique destinée à alimenter des appareils, ici des ampoules.

batterie^{F}
Appareil constitué d'une ou plusieurs piles interreliées, chacune accumulant une réserve d'électricité destinée à l'alimentation du circuit.

borne^{F} **négative**
Élément de polarité de la batterie vers lequel circule le courant dans le circuit.

borne^{F} **positive**
Élément de polarité de la batterie duquel s'écoule le courant dans le circuit.

interrupteur^{M}
Dispositif permettant d'établir ou d'interrompre le courant dans un circuit électrique.

nœud^{M}
Point de jonction de deux ou plusieurs branches dans le circuit électrique.

branche^{F}
Portion de circuit comprise entre deux nœuds consécutifs, constituant un circuit électrique indépendant.

source^{F} **de courant**^{M}
Le courant sort de la batterie par la borne négative, circule dans le circuit pour alimenter les ampoules et revient à la batterie par la borne positive.

sens^{M} **de déplacement**^{M} **des électrons**^{M}
Les électrons se déplacent de la borne négative vers la borne positive, contrairement au sens conventionnel du courant qui va du positif vers le négatif.

ampoule^{F}
Enveloppe de verre, étanche aux gaz, dans laquelle est inséré un corps lumineux.

conducteur^{M} **dérivé**
Il permet à chaque appareil de disposer de son propre circuit et de fonctionner indépendamment. Ainsi, si une ampoule ne fonctionne pas, le courant continue à circuler dans le reste du circuit.

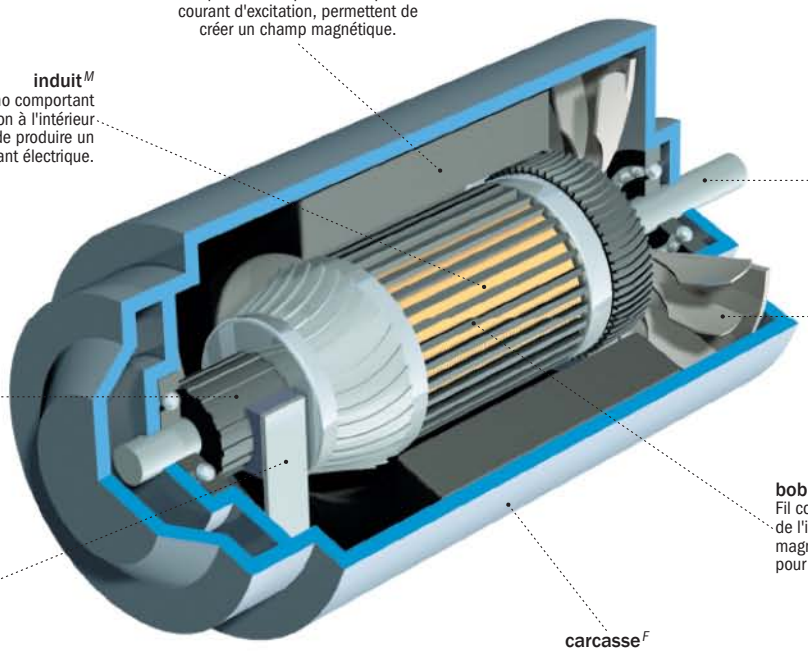
générateurs[M]

Appareils destinés à transformer une énergie mécanique (ici, un mouvement de rotation d'un arbre) en énergie électrique par déplacement d'une bobine à l'intérieur d'un aimant (induction électromagnétique).

dynamo[F]
Générateur de courant électrique continu, notamment utilisé sur les bicyclettes.

inducteur[M] **à électroaimant**[M]
Électroaimant fixe composé d'une barre de fer et de bobines qui, lorsqu'elles sont parcourues par un courant d'excitation, permettent de créer un champ magnétique.

induit[M]
Partie mobile de la dynamo comportant un bobinage, dont la rotation à l'intérieur de l'inducteur permet de produire un courant électrique.



arbre[M]
Pièce cylindrique destinée à transmettre un mouvement de rotation à l'induit de la dynamo.

hélice[F] **de ventilation**[F]
Dispositif constitué de pales assurant la circulation de l'air dans la dynamo pour permettre son refroidissement.

collecteur[M]
Ensemble de lames conductrices isolées les unes des autres et reliées au bobinage de l'induit, destiné à recueillir et à redresser le courant alternatif induit.

bobinage[M]
Fil conducteur enroulé sur le cylindre de l'induit, qui tourne dans le champ magnétique produit par l'inducteur pour créer un courant électrique.

balai[M]
Pièce conductrice qui frotte sur les lames du collecteur et est destinée à transmettre le courant continu produit par la dynamo à un circuit extérieur.

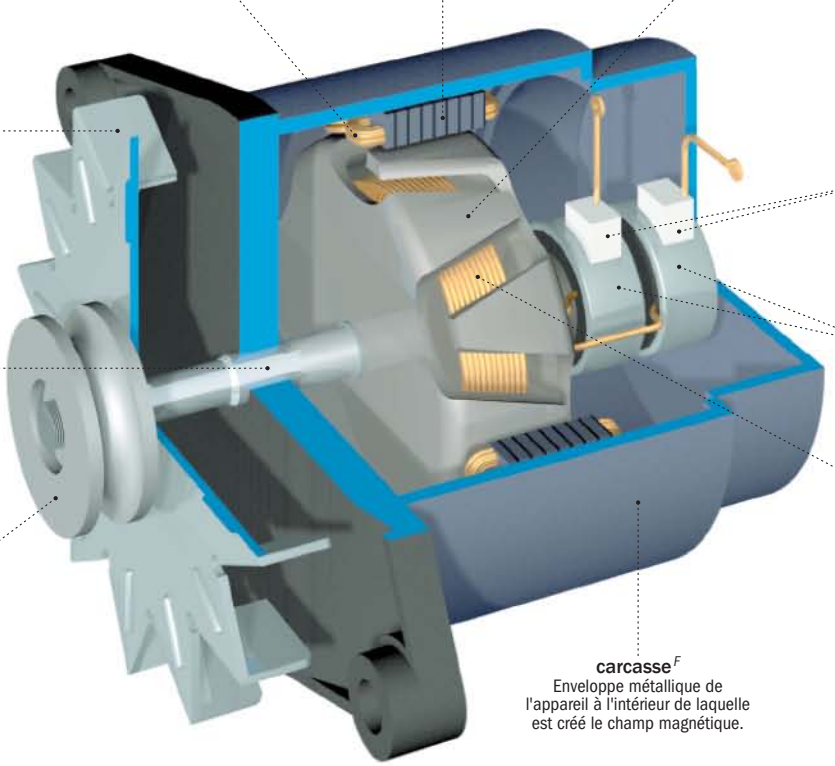
carcasse[F]
Enveloppe métallique de l'appareil à l'intérieur de laquelle est créé le champ magnétique.

alternateur[M]
Générateur de courant électrique alternatif, notamment employé dans l'industrie automobile (alimentation des organes électriques) et dans les centrales électriques.

enroulement[M] **d'induit**[M]
Fil conducteur porté par l'induit et devant lequel se déplace le rotor pour permettre la production d'un courant alternatif.

noyau[M] **d'induit**[M]
Cylindre fixe portant un enroulement, à l'intérieur duquel tourne le rotor et qui permet de produire un courant électrique.

rotor[M] **à griffes**[F]
Pièce cylindrique mobile comportant un enroulement inducteur placé entre deux couronnes à griffes (masses polaires), qui crée le champ magnétique tournant nécessaire au fonctionnement de l'alternateur.



hélice[F] **de ventilation**[F]
Dispositif constitué de pales assurant la circulation de l'air dans l'alternateur pour permettre son refroidissement.

balais[M]
Pièces conductrices qui frottent sur les bagues collectrices et sont destinées à transmettre le courant produit par l'alternateur à un circuit extérieur.

arbre[M]
Pièce cylindrique destinée à transmettre un mouvement de rotation au rotor à griffes.

bagues[F] **collectrices**
Anneaux conducteurs isolés et reliés au bobinage de l'inducteur, destinés à recueillir le courant alternatif induit.

enroulement[M] **inducteur**
Fil conducteur porté par le cylindre du rotor et qui, lorsqu'il est parcouru par un courant d'excitation, permet de créer un champ magnétique.

poulie[F] **d'entraînement**[M]
Organe mécanique assurant la rotation de l'arbre par l'intermédiaire d'une courroie reliée à un moteur.

carcasse[F]
Enveloppe métallique de l'appareil à l'intérieur de laquelle est créé le champ magnétique.

piles[F] sèches

Appareils qui transforment de l'énergie chimique en énergie électrique (courant continu), généralement non rechargeables et dont l'électrolyte est immobilisé.

pile[F] carbone[M]-zinc[M]
Pile délivrant une tension de 1,5 V, également appelée pile Leclanché, dont l'usage est extrêmement répandu (calculette, radio portative, réveil, etc.).

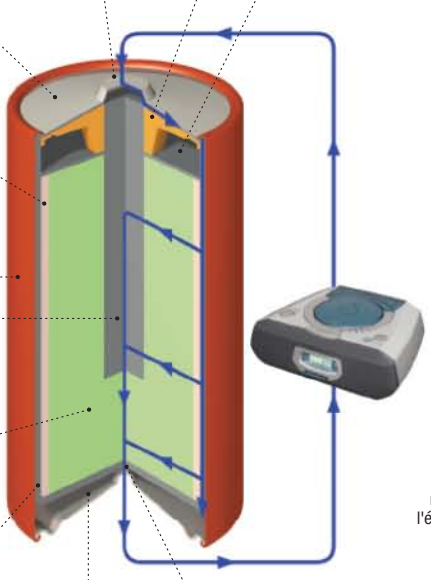
bouchon[M] de scellement[M]
Matériau destiné à assurer l'étanchéité de la pile.

borne[F] positive
Élément de polarité de la pile duquel circule le courant.

rondelle[F]
Petit disque placé sur le mélange dépolarisant pour le comprimer.

couvercle[M] supérieur
Couvercle métallique supérieur de la pile, au centre duquel est située la borne positive.

séparateur[M] électrolytique
Papier poreux associé à une pâte chimique (chlorure d'ammonium) qui sépare les deux électrodes et laisse passer les électrons pour assurer la conduction de l'électricité.



gaine[F]
Enveloppe plastique protectrice de la pile.

tige[F] de carbone[M] (cathode[F])
Tige de carbone insérée dans le mélange dépolarisant, constituant l'électrode négative (cathode) de la pile et destinée à recueillir les électrons provenant du circuit.

mélange[M] dépolarisant
Substance (carbone et bioxyde de manganèse) qui permet d'améliorer la conductivité en s'opposant à la polarisation (force électromotrice ralentissant le courant).

boîte[F] en zinc[M] (anode[F])
Récipient en zinc constituant l'électrode positive (anode) de la pile.

couvercle[M] inférieur
Couvercle métallique inférieur de la pile, au centre duquel est située la borne négative.

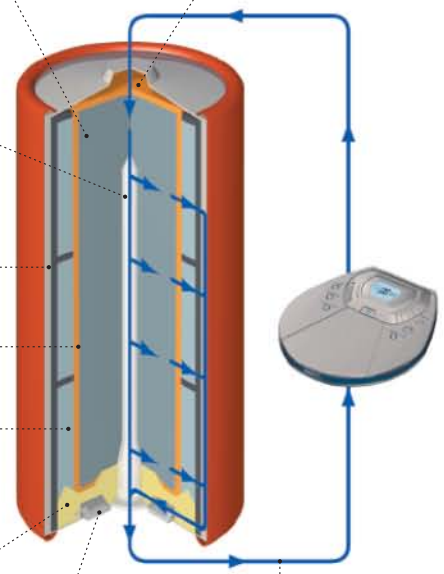
borne[F] négative
Élément de polarité de la pile vers lequel s'écoule le courant.

pile[F] alcaline manganèse[M]-zinc[M]
Pile très performante délivrant une tension de 1,5 V et ayant une durée de vie plus longue que la pile carbone-zinc, utilisée dans les lampes-torches, les baladeurs, les flashes, etc.

mélange[M] de zinc[M] et d'électrolyte[M] (anode[F])
Substance composée de zinc et d'électrolyte (hydroxyde de potassium), constituant l'électrode positive (anode) de la pile.

matériau[M] de scellement[M]
Matériau (nylon) destiné à assurer l'étanchéité de la pile.

collecteur[M] d'électrons[M]
Tige de zinc reliée au couvercle inférieur, destinée à recueillir les électrons de l'anode qui vont se déplacer vers la cathode.



chemise[F] en acier[M]
Enveloppe protectrice de la pile.

séparateur[M]
Papier poreux associé à une pâte chimique (hydroxyde de potassium) qui sépare les deux électrodes et laisse passer les électrons pour assurer la conduction de l'électricité.

mélange[M] au manganèse[M] (cathode[F])
Substance constituée de bioxyde de manganèse et de carbone, constituant l'électrode négative (cathode) de la pile.

bouchon[M] de scellement[M]
Matériau destiné à assurer l'étanchéité de la pile.

couvercle[M] inférieur
Couvercle métallique inférieur de la pile, au centre duquel est située la borne négative.

sens[M] de déplacement[M] des électrons[M]
Lorsqu'une réaction chimique se produit, les électrons se déplacent de la borne négative vers la borne positive et créent ainsi un courant électrique.

électronique[F]

Science qui étudie les modes d'utilisation du mouvement des électrons, aux applications variées : télécommunications, informatique, médecine, automatisme, etc.

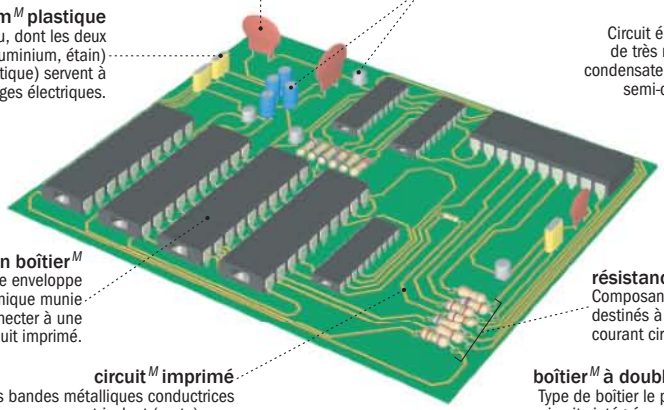
carte[F] de circuit[M] imprimé
Support isolant, généralement en plastique, percé de trous destinés à recevoir des composants électroniques et à la surface duquel est gravé le circuit imprimé.

condensateur[M] céramique
Composant dont les deux plaques conductrices (argent, cuivre) séparées par un isolant (céramique) servent à emmagasiner de faibles charges électriques.

condensateurs[M] électrolytiques
Composants polarisés dont les deux plaques conductrices (aluminium, tantale) séparées par un isolant (électrolyte) servent à emmagasiner de fortes charges électriques.

circuit[M] intégré en boîtier[M]
Les circuits intégrés sont notamment utilisés dans les microprocesseurs, les appareils hi-fi, les calculatrices, les montres et les jeux électroniques.

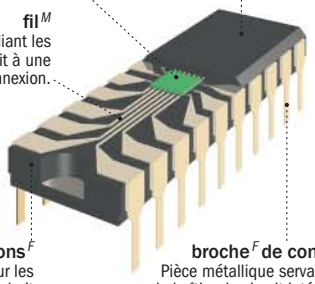
condensateur[M] à film[M] plastique
Composant largement répandu, dont les deux plaques conductrices (aluminium, étain) séparées par un isolant (plastique) servent à emmagasiner des charges électriques.



circuit[M] intégré
Circuit électronique miniaturisé comportant de très nombreux composants (transistors, condensateurs, etc.), réalisé sur une plaquette semi-conductrice, en général du silicium.

capot[M]
Couvercle qui recouvre et protège le circuit intégré monté dans son boîtier.

fil[M]
Élément conducteur reliant les composants du circuit à une broche de connexion.



circuit[M] intégré en boîtier[M]
Circuit électrique sous une enveloppe de plastique ou de céramique munie de broches pour le connecter à une carte de circuit imprimé.

résistances[F]
Composants électroniques destinés à réguler la quantité de courant circulant dans un circuit.

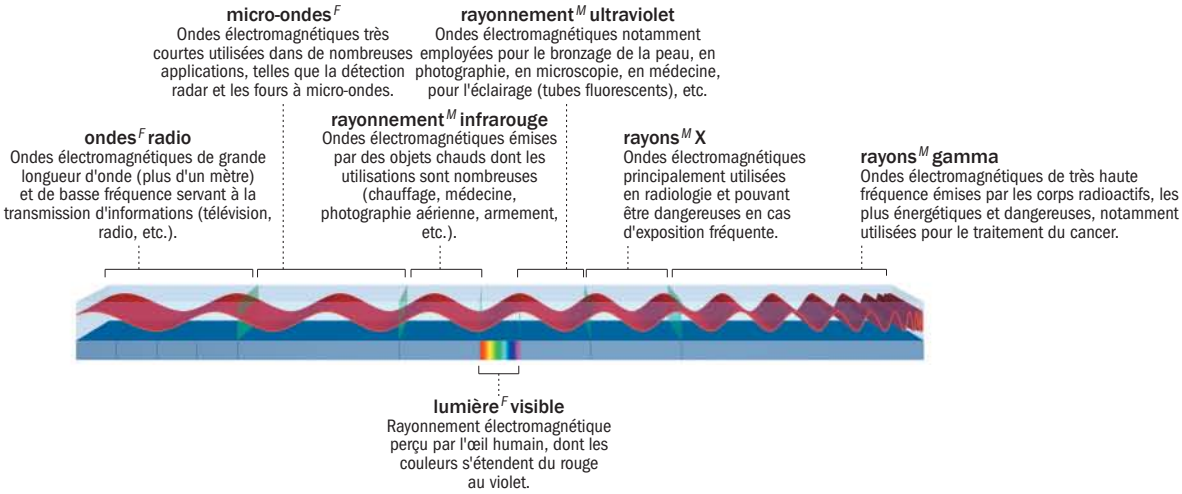
circuit[M] imprimé
Ensemble des bandes métalliques conductrices gravées sur un support isolant (carte) pour relier les composants d'un circuit et assurer le passage du courant.

boîtier[M] à double rangée[F] de connexions[F]
Type de boîtier le plus couramment utilisé pour les circuits intégrés, portant le plus souvent entre huit et 48 broches, également réparties de chaque côté du boîtier.

broche[F] de connexion[F]
Pièce métallique servant à connecter le boîtier du circuit intégré aux bandes métalliques du circuit imprimé sur lesquelles il sera soudé.

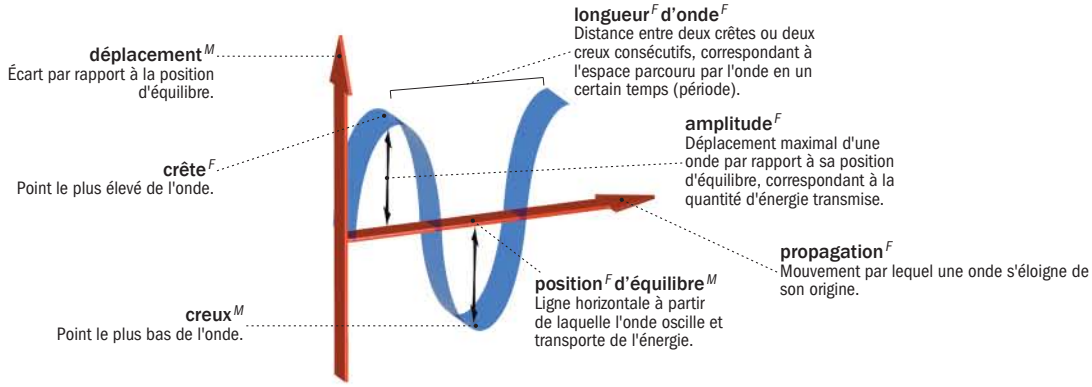
spectre[M] électromagnétique

Ensemble des ondes électromagnétiques, classées par ordre croissant d'énergie (fréquence), qui se propagent à la vitesse de la lumière (300 000 km/s).



onde[F]

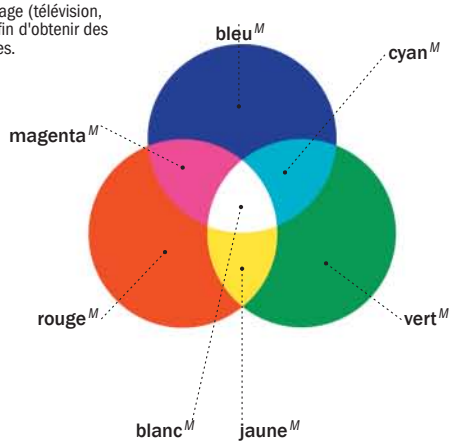
Oscillation due à une perturbation dont la propagation dans un milieu (ondes mécaniques) ou dans le vide (ondes électromagnétiques) assure un transport d'énergie.



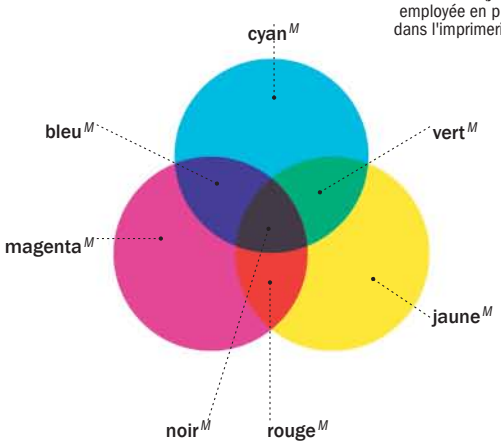
synthèse[F] des couleurs[F]

Technique de reproduction de couleurs consistant à combiner des radiations lumineuses ou à les soustraire pour obtenir une image colorée.

synthèse[F] additive
La superposition des couleurs primaires (bleu, vert, rouge) est surtout employée pour le traitement électronique de l'image (télévision, ordinateur, vidéo) afin d'obtenir des teintes intermédiaires.

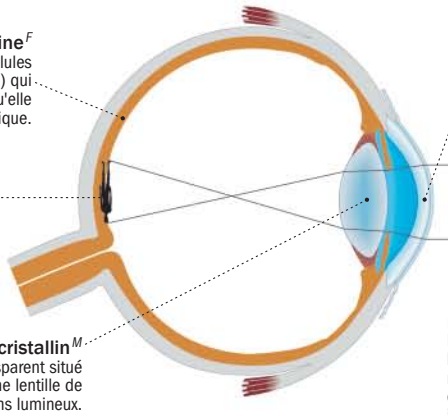


synthèse[F] soustractive
L'absorption de certaines radiations de la lumière (bleu, vert, rouge) par des filtres colorés (jaune, magenta, cyan) est employée en photographie, au cinéma, dans l'imprimerie, etc., pour obtenir des teintes intermédiaires.



vision^F

Faculté de percevoir les formes, les distances, les mouvements et les couleurs, liée aux rayons lumineux selon le degré de sensibilité de l'œil.



rétine^F
Membrane interne du fond de l'œil, tapissée de cellules nerveuses sensibles à la lumière (photorécepteurs) qui transforment celle-ci en impulsion électrique qu'elle achemine au nerf optique.

foyer^M
Point où convergent les rayons lumineux et où se forme l'image. Le cerveau interprète à l'endroit l'image renversée sur la rétine.

cristallin^M
Disque fibreux, flexible et transparent situé derrière l'iris, qui agit comme une lentille de forme variable déviant les rayons lumineux.

cornée^F
Membrane fibreuse transparente qui prolonge la sclérotique et dont la forme courbe lui permet de faire converger les rayons lumineux vers l'intérieur de l'œil.

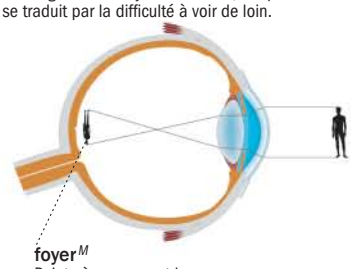
vision^F normale
L'image d'objets proches ou lointains se forme sur la rétine grâce au cristallin qui se bombe ou se contracte en fonction des distances pour restituer une image nette.

objet^M
Les rayons lumineux émis par un objet traversent les différents milieux de l'œil pour former une image renversée sur la rétine.

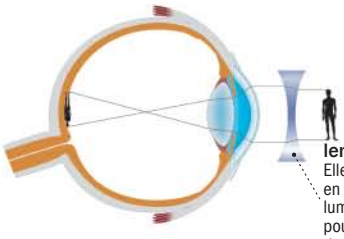
rayon^M lumineux
Ligne selon laquelle se propage la lumière émise par un objet. Les rayons lumineux sont transformés en influx nerveux par la rétine et interprétés par le cerveau.

défauts^M de la vision^F
L'image ne se forme pas sur la rétine, d'où une vision floue, que l'on corrige par le port de lunettes ou de lentilles, ou encore par la chirurgie.

myopie^F
L'image d'un objet éloigné se forme en avant de la rétine en raison d'un défaut de convergence des rayons lumineux, ce qui se traduit par la difficulté à voir de loin.

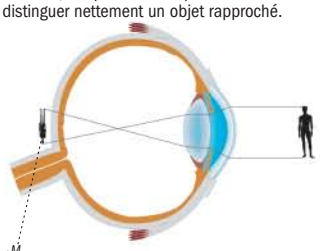


foyer^M
Point où convergent les rayons lumineux et où se forme l'image. Le cerveau interprète à l'endroit l'image renversée sur la rétine.

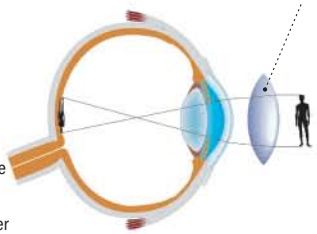


lentille^F concave
Elle permet de corriger la myopie en faisant s'écarter les rayons lumineux provenant d'un objet pour remettre une image au foyer de la rétine.

hypermétropie^F
L'image se forme derrière la rétine en raison d'un défaut de convergence des rayons lumineux par le cristallin, ce qui se traduit par la difficulté à distinguer nettement un objet rapproché.

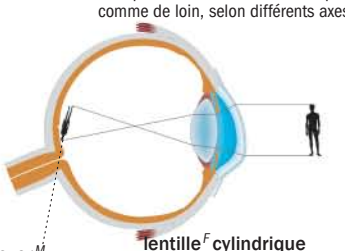


foyer^M
Point où convergent les rayons lumineux et où se forme l'image. Le cerveau interprète à l'endroit l'image renversée sur la rétine.



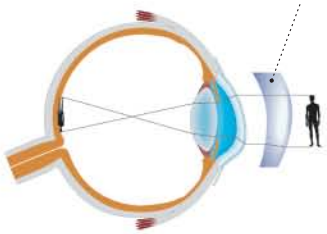
lentille^F convexe
Elle permet de corriger l'hypermétropie en concentrant les rayons lumineux provenant d'un objet pour remettre une image au foyer de la rétine.

astigmatisme^M
Le plus souvent dû à une mauvaise courbure de la cornée, il se traduit par une vision déformée de près comme de loin, selon différents axes.



foyer^M
Point où convergent les rayons lumineux et où se forme l'image. Le cerveau interprète à l'endroit l'image renversée sur la rétine.

lentille^F cylindrique
Elle dispose d'une puissance différente selon les axes de convergence des rayons pour contrebalancer la distorsion visuelle causée par la cornée.



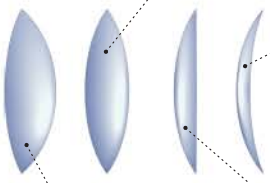
lentilles^F

Pièces de matériau transparent (en général du verre) faisant converger ou dévier les rayons lumineux pour former une image nette, utilisées dans les lunettes, microscopes, télescopes, caméras, etc.

lentilles^F convergentes
Plus épaisses au centre que sur les bords, elles permettent de concentrer les rayons lumineux parallèles provenant d'un objet en un même point.

lentille^F biconvexe
Lentille dont les deux faces sont bombées vers l'extérieur.

ménisque^M convergent
Lentille dont la face concave (bombée vers l'intérieur) est moins prononcée que la face convexe (bombée vers l'extérieur).

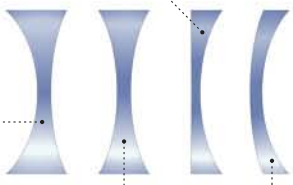


lentille^F convexe
Lentille dont l'une des faces est bombée vers l'extérieur. Plus la lentille est bombée, plus elle fait converger les rayons lumineux.

lentille^F plan^M-convexe
Lentille présentant une face plane et une face convexe (bombée vers l'extérieur).

lentilles^F divergentes
Plus épaisses sur les bords qu'au centre, elles permettent de disperser les rayons lumineux parallèles provenant d'un objet.

lentille^F plan^M-concave
Lentille présentant une face plane et une face concave (bombée vers l'intérieur).



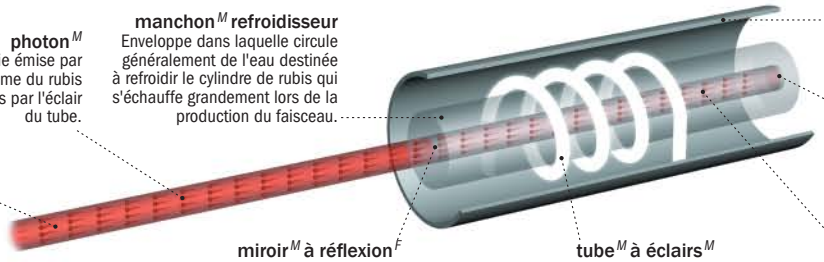
lentille^F concave
Lentille dont l'une des faces est bombée à l'intérieur. Plus la lentille est bombée, plus elle fait diverger les rayons lumineux.

lentille^F biconcave
Lentille dont les deux faces sont bombées vers l'intérieur.

ménisque^M divergent
Lentille dont la face concave (bombée vers l'intérieur) est plus prononcée que la face convexe (bombée vers l'extérieur).

laser[M] à rubis[M] pulsé

Appareil produisant un mince et très intense faisceau d'ondes lumineuses colorées, aux applications diverses (fibre optique, usinage, chirurgie, etc.).



photon[M]
Particule d'énergie émise par les atomes de chrome du rubis lorsqu'ils sont excités par l'éclair du tube.

manchon[M] **refroidisseur**
Enveloppe dans laquelle circule généralement de l'eau destinée à refroidir le cylindre de rubis qui s'échauffe grandement lors de la production du faisceau.

cylindre[M] **réflecteur**
Enveloppe métallique du laser, dont la face intérieure est polie pour réfléchir la lumière vers le cylindre de rubis.

faisceau[M] **laser**[M]
Faisceau étroit et puissant de lumière monochrome émise par l'appareil.

miroir[M] **totale**
Miroir qui réfléchit toute l'énergie lumineuse vers le miroir à réflexion partielle. La lumière s'intensifie par réflexion entre les miroirs pour former un faisceau très concentré.

miroir[M] **à réflexion**[F] **partielle**
Miroir en partie transparent qui permet de laisser passer un faisceau de lumière de sortie.

tube[M] **à éclairs**[M]
Lampe agissant comme source d'énergie en émettant un éclair de lumière blanche excitant les atomes du rubis qui émettront des photons.

cylindre[M] **de rubis**[M]
Barre de rubis (cristal d'alumine) contenant des atomes de chrome et comportant un miroir à chaque extrémité, constituant le milieu amplificateur produisant le faisceau laser.

jumelles[F] à prismes[M]

Instrument d'optique formé de deux lunettes identiques servant à la vision binoculaire d'objets proches ou éloignés avec un certain grossissement.



oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil pour observer l'image issue de l'objectif.

bague[F] **de correction**[F] **dioptrique**
Bague placée sur chaque oculaire, destinée à corriger manuellement la différence d'acuité visuelle entre les deux yeux de l'utilisateur.

système[M] **de lentilles**[F]
Système optique formé d'un ensemble de lentilles, fixées dans une monture, que traverse la lumière pour transmettre à l'œil l'image grossie d'un objet.

molette[F] **de mise**[F] **au point**[M]
Bague de mise au point des deux lentilles objectifs, utilisée pour régler manuellement la netteté de l'image.

prisme[M] **de Porro**
Système à deux prismes (blocs de verre à angle droit) équipant la plupart des jumelles, déviant les rayons lumineux vers l'oculaire pour redresser l'image inversée formée sur la lentille objectif.

charnière[F]
Mécanisme permettant d'adapter l'écartement des oculaires à celui des yeux de l'utilisateur.

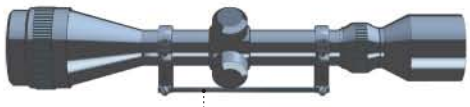
pont[M]
Partie de la monture qui joint les deux lunettes des jumelles.

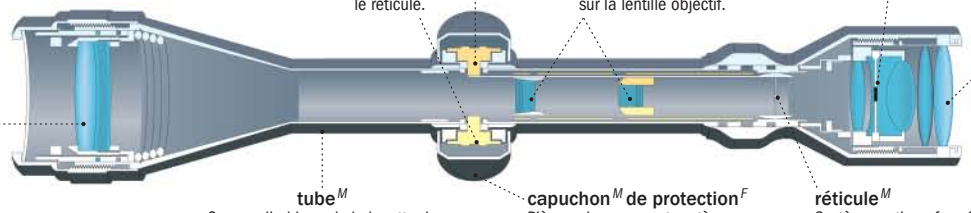
tube[M]
Corps cylindrique des lunettes des jumelles qui loge le système optique et au travers duquel se déplacent les rayons lumineux.

lentille[F] **objectif**[M]
Lentille qui capte la lumière de l'objet observé et la fait converger pour en former une image grossie et renversée.

lunette[F] de visée[F]

Instrument d'optique monté sur une arme à feu ou un instrument de mesure pour augmenter la précision du tir ou de la visée de l'appareil.





réglage[M] **de hausse**[F]
Bouton servant à positionner la lunette verticalement afin d'éviter tout décalage entre la cible visée et le réticule.

lentille[F] **de champ**[M]
Lentille placée entre l'objectif et l'oculaire, permettant d'élargir le champ de vision.

réglage[M] **latéral**
Bouton servant à positionner la lunette horizontalement afin d'éviter tout décalage entre la cible visée et le réticule.

lentilles[F] **de redressement**[M]
Système de lentilles destinées à retourner l'image inversée formée sur la lentille objectif.

oculaire[M]
Lentille, ou système de lentilles, devant laquelle on place l'œil pour observer l'image issue de l'objectif.

glissière[F] **de fixation**[F]
Dispositif permettant de monter la lunette de visée sur un appareil ou une arme à feu.

lentille[F] **objectif**[M]
Lentille qui capte la lumière de l'objet observé et la fait converger pour en former une image grossie et renversée.

tube[M]
Corps cylindrique de la lunette de visée qui loge le système optique et au travers duquel se déplace la lumière.

capuchon[M] **de protection**[F]
Pièce qui recouvre et protège un bouton de réglage.

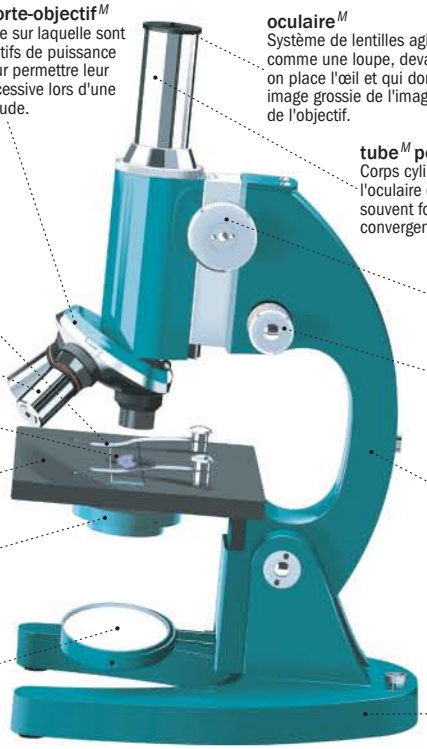
réticule[M]
Système optique formé de fils fins disposés en croix matérialisant un point qui sert de repère à la visée d'un point précis.

loupe[F] et microscopes[M]

Instruments d'optique utilisés pour obtenir un certain grossissement d'un objet rapproché, faible avec une loupe et plus fort avec un microscope.



loupe[F]
Lentille convergente destinée à donner une image grossie d'un objet.



tourelle[F] **porte-objectif**[M]
Plaque tournante sur laquelle sont fixés des objectifs de puissance différente pour permettre leur utilisation successive lors d'une étude.

oculaire[M]
Système de lentilles agissant comme une loupe, devant lequel on place l'œil et qui donne une image grossie de l'image issue de l'objectif.

microscope[M]
Instrument d'optique comportant un système de lentilles destinées à l'observation d'objets très petits ou d'organismes invisibles à l'œil nu, dont il grossit l'image.

tube[M] **porte-oculaire**[M]
Corps cylindrique qui loge l'oculaire du microscope, souvent formé de deux lentilles convergentes.

valet[M]
Lame métallique sous pression servant à maintenir la lame porte-objet sur la platine.

objectif[M]
Système de lentilles qui capte la lumière de l'objet observé et la fait converger pour en former une image grossie et renversée.

vis[F] **macrométrique**
Dispositif permettant d'ajuster la distance entre l'objectif et l'objet à étudier pour effectuer une mise au point de moyenne précision.

lame[F] **porte-objet**[M]
Fine plaque de verre sur laquelle est placé l'objet à étudier.

vis[F] **micrométrique**
Dispositif permettant d'ajuster la distance entre l'objectif et l'objet à étudier pour effectuer une mise au point de grande précision.

platine[F]
Plaque métallique percée d'un orifice central sur laquelle sont disposés la lame porte-objet et les éléments qui en assurent le maintien.

potence[F]
Partie verticale du microscope dont il soutient les pièces (tube porte-oculaire, platine, etc.), comportant les mécanismes de mise au point.

condenseur[M]
Système optique comportant généralement deux lentilles, qui concentre la lumière réfléchie par le miroir sur l'objet à étudier.

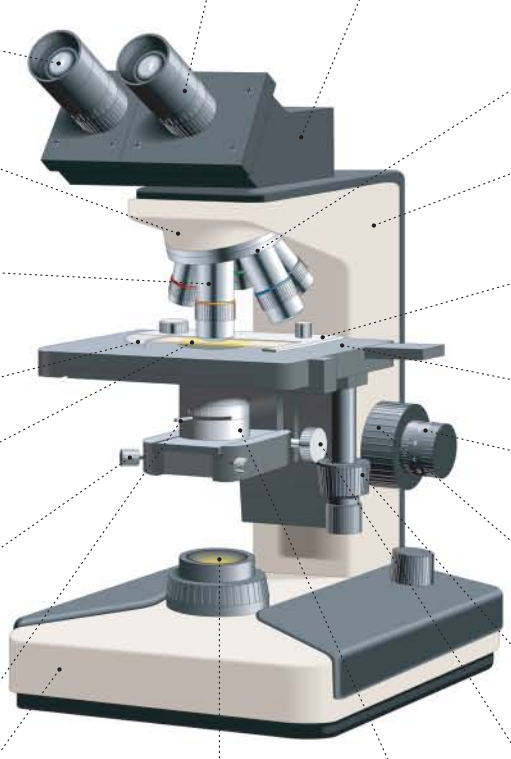
pied[M]
Support assurant la stabilité du microscope.

miroir[M]
Surface de verre polie qui réfléchit la lumière environnante sur l'objet à étudier pour l'éclairer.

microscope[M] **binoculaire**
Microscope comportant deux oculaires. Il permet l'observation avec les deux yeux, ce qui confère un certain relief à l'image et évite la fatigue de l'œil.

tube[M] **porte-oculaire**[M]
Corps cylindrique qui loge chacun des oculaires du microscope, souvent formé de deux lentilles convergentes.

corps[M]
Enveloppe métallique logeant les deux oculaires du microscope et au travers de laquelle se déplacent les rayons lumineux.



oculaire[M]
Système de lentilles agissant comme une loupe, devant lequel on place l'œil et qui donne une image grossie de l'image issue de l'objectif.

tourelle[F] **porte-objectif**[M]
Plaque tournante sur laquelle sont fixés des objectifs de puissance différente pour permettre leur utilisation successive lors d'une étude.

porte-tube[M]
Partie supérieure de la potence qui soutient la tourelle porte-objectifs.

potence[F]
Partie verticale du microscope dont il soutient les pièces (tube porte-oculaire, platine, etc.), comportant les mécanismes de mise au point.

objectif[M]
Système de lentilles qui capte la lumière de l'objet observé et la fait converger pour former une image grossie et renversée de l'objet.

chariot[M]
Pièce mobile en hauteur comportant deux vis de guidage permettant de contrôler les déplacements de l'objet de gauche à droite et d'avant en arrière sur la platine.

valet[M]
Lame métallique sous pression servant à maintenir la lame porte-objet sur la platine.

platine[F]
Plaque métallique percée d'un orifice central sur laquelle sont disposés la lame porte-objet et les éléments qui en assurent le maintien.

lame[F] **porte-objet**[M]
Fine plaque de verre sur laquelle est placé l'objet à étudier.

vis[F] **micrométrique**
Dispositif permettant d'ajuster la distance entre l'objectif et l'objet à étudier pour effectuer une mise au point de grande précision.

vis[F] **de réglage**[M] **du condenseur**[M]
Vis permettant de centrer le faisceau de lumière du condenseur dans le champ de vision en le déplaçant dans un plan horizontal.

vis[F] **macrométrique**
Dispositif permettant d'ajuster la distance entre l'objectif et l'objet à étudier pour effectuer une mise au point de moyenne précision.

réglage[M] **du diaphragme**[M]
Dispositif comportant une ouverture de diamètre variable permettant de régler la quantité de lumière illuminant l'objet.

commande[F] **du chariot**[M]
Dispositif permettant d'élever ou d'abaisser le chariot.

pied[M]
Support assurant la stabilité du microscope.

lampe[F]
Appareil alimenté en électricité produisant un faisceau de lumière destiné à éclairer l'objet étudié.

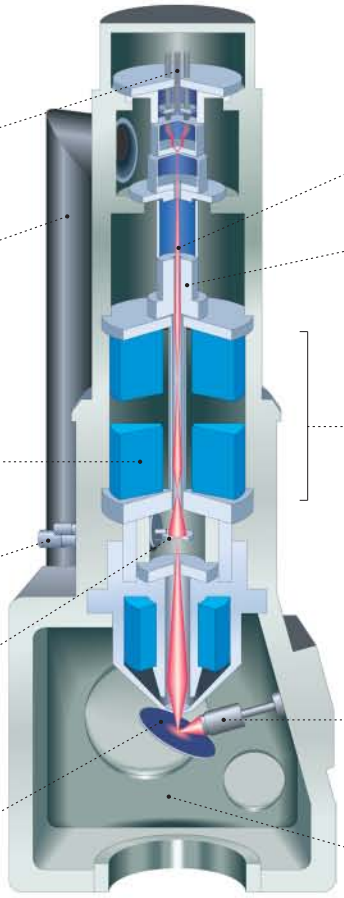
condenseur[M]
Système optique comportant généralement deux lentilles, qui concentre la lumière émise par la lampe sur l'objet à étudier.

réglage[M] **en hauteur**[F] **du condenseur**[M]
Vis qui permet d'élever ou d'abaisser le condenseur.

loupe[F] et microscopes[M]

coupe[F] d'un microscope[M] électronique

Microscope électronique : utilisant un faisceau d'électrons plutôt que la lumière, il permet un grossissement nettement supérieur à celui du microscope optique.



canon[M] à électrons[M]
Dispositif composé le plus souvent d'un filament de tungstène que l'on chauffe, produisant un intense faisceau d'électrons destiné à illuminer le spécimen.

canalisation[F] de pompage[M]
Canalisation reliée à une pompe, par laquelle on effectue un vide suffisant dans le microscope pour permettre son fonctionnement.

condenseur[M]
Système de lentilles magnétiques (électroaimants produisant un champ magnétique lorsqu'ils sont parcourus par un courant électrique) qui concentre le faisceau sur le spécimen à étudier.

commande[F] de sélection[F] de l'ouverture[F]
Dispositif permettant de régler l'ouverture du diaphragme pour modifier le diamètre du faisceau.

diaphragme[M] d'ouverture[F]
Dispositif comportant une ouverture de diamètre variable permettant de réduire ou d'augmenter le diamètre du faisceau d'électrons.

porte-spécimen[M]
Plaque métallique orientable (platine) sur laquelle est disposé le spécimen à examiner.

faisceau[M] d'électrons[M]
Ensemble de particules de charge négative se propageant vers le spécimen.

alignement[M] du faisceau[M] dans l'axe[M]
Une commande permet de positionner le faisceau d'électrons dans l'axe optique du microscope afin qu'il atteigne le spécimen.

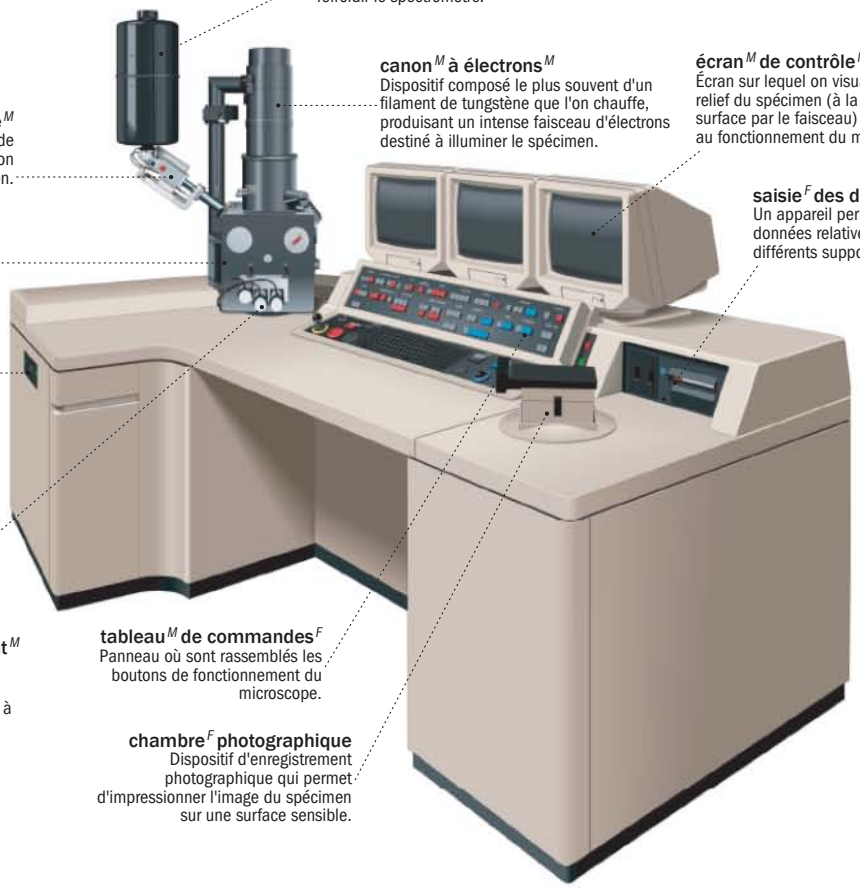
concentration[F] du faisceau[M]
Les deux lentilles du condenseur font converger le faisceau d'électrons divergent émis par le canon.

lentilles[F] de mise[F] au point[M]
Système de lentilles magnétiques (électroaimants) permettant de focaliser le faisceau d'électrons en un point du spécimen.

transmission[F] de l'image[F]
Le faisceau d'électrons explore la surface du spécimen, qui émet à son tour des électrons pour former une image point par point à l'écran.

chambre[F] à vide[M]
Partie du microscope dans laquelle on réduit la pression pour permettre le déplacement des électrons.

composantes[F] d'un microscope[M] électronique



réservoir[M] d'azote[M] liquide
Cuve contenant de l'azote destiné à refroidir le spectromètre.

canon[M] à électrons[M]
Dispositif composé le plus souvent d'un filament de tungstène que l'on chauffe, produisant un intense faisceau d'électrons destiné à illuminer le spécimen.

écran[M] de contrôle[M]
Écran sur lequel on visualise l'image grossie et en relief du spécimen (à la suite du balayage de sa surface par le faisceau) et les données relatives au fonctionnement du microscope.

saisie[F] des données[F]
Un appareil permet de sauvegarder les données relatives à l'analyse microscopique sur différents supports (cassette vidéo, DVD, etc.).

spectromètre[M]
Appareil permettant de déterminer la composition chimique d'un spécimen.

chambre[F] d'observation[F]
Partie du microscope dans laquelle on introduit un spécimen pour l'observer.

bâti[M] de la pompe[F] à vide[M]
Compartiment à l'intérieur duquel se trouve la pompe à vide.

commande[F] de positionnement[M] du spécimen[M]
Boutons permettant d'orienter précisément le spécimen par rapport à l'axe du faisceau d'électrons.

tableau[M] de commandes[F]
Panneau où sont rassemblés les boutons de fonctionnement du microscope.

chambre[F] photographique
Dispositif d'enregistrement photographique qui permet d'impressionner l'image du spécimen sur une surface sensible.

mesure[F] de la température[F]

Température : grandeur physique correspondant au niveau de chaleur ou de froid, que l'on mesure à l'aide d'un thermomètre.

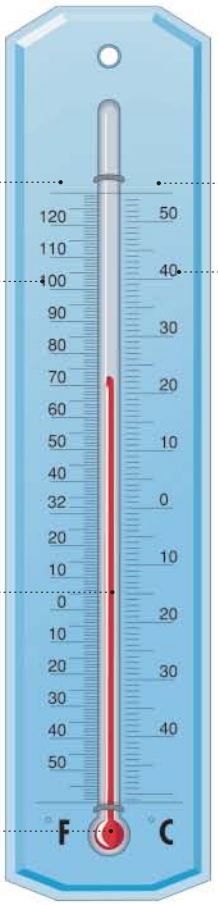
thermomètre[M]
Instrument destiné à mesurer la température par l'intermédiaire d'une substance (généralement liquide ou gazeuse) contenue dans un tube gradué.

échelle[F] **Fahrenheit**
Échelle de température utilisée dans certains pays anglo-saxons; le point de congélation de l'eau se situe à 32 °F et son point d'ébullition à 212 °F.

°F
Symbole représentant l'unité de mesure de la température dans l'échelle Fahrenheit (degré Fahrenheit).

colonne[F] **d'alcool**[M]
Quantité d'alcool contenue dans le tube en verre, dont la hauteur varie en fonction de la température.

réservoir[M] **d'alcool**[M]
Réservoir de verre contenant de l'alcool coloré (méthanol, éthanol) qui se dilate et s'élève dans le tube capillaire selon l'élévation de la température.



échelle[F] **Celsius**
Échelle de température graduée de 0 (point de congélation de l'eau) à 100 (point d'ébullition de l'eau); autrefois appelée échelle centigrade.

°C
Symbole représentant l'unité de mesure de la température dans l'échelle Celsius (degré Celsius).

thermomètre[M] **médical**
Thermomètre servant à mesurer la température du corps; il est gradué de 32 à 44 °C.

chambre[F] **d'expansion**[F]
Espace permettant de contenir le gaz du tube capillaire, repoussé par le mercure lorsqu'il s'élève dans celui-ci.

tube[M] **capillaire**
Fin tube de verre dans lequel le niveau de mercure monte ou descend, en fonction de la température. Le tube du thermomètre à mercure est rempli de gaz.

graduation[F]
Chacune des divisions (degrés) de longueur égale inscrites sur le thermomètre, et qui en constituent les unités de mesure.

colonne[F] **de mercure**[M]
Quantité de mercure contenue dans le tube capillaire, dont la hauteur varie en fonction de la température.

tige[F]
Tube de verre contenant le tube capillaire.

étranglement[M]
Resserrement qui empêche le mercure de redescendre spontanément dans le réservoir lorsque la température baisse (il faut secouer le thermomètre pour le faire redescendre).

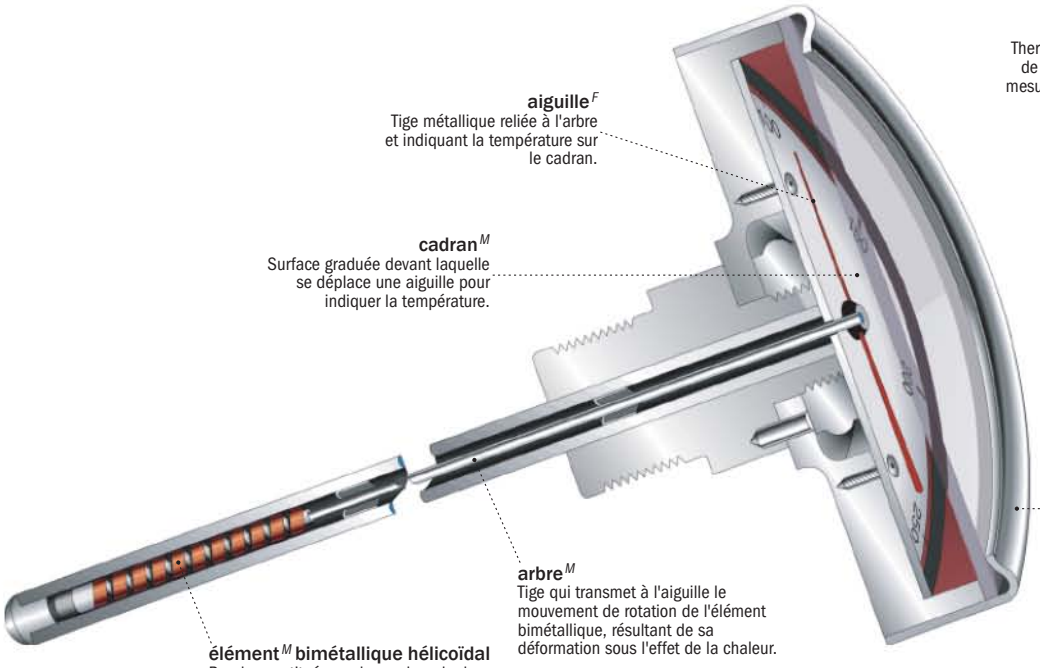
réservoir[M] **de mercure**[M]
Réservoir de verre contenant du mercure (métal liquide) qui se dilate et s'élève dans le tube capillaire selon l'élévation de la température.



thermomètre[M] **bimétallique**
Thermomètre utilisant la différence de dilatation de deux métaux (en général, fer et laiton) pour mesurer des températures comprises entre 30 et 300 °C, surtout employé dans l'industrie.

aiguille[F]
Tige métallique reliée à l'arbre et indiquant la température sur le cadran.

cadran[M]
Surface graduée devant laquelle se déplace une aiguille pour indiquer la température.



boîtier[M]
Boîte renfermant et protégeant le mécanisme de l'appareil.

arbre[M]
Tige qui transmet à l'aiguille le mouvement de rotation de l'élément bimétallique, résultant de sa déformation sous l'effet de la chaleur.

élément[M] **bimétallique hélicoïdal**
Bande constituée par la soudure de deux métaux ayant un coefficient de dilatation différent, qui s'incurvent en fonction de la variation de la température.

mesure[F] du temps[M]

Temps : grandeur physique correspondant à la durée d'un phénomène ou d'un événement, que l'on mesure à l'aide d'une montre, d'un chronomètre, etc.

chronomètre[M]
Instrument qui permet de mesurer précisément des intervalles de temps en minutes, secondes et fractions de seconde.

anneau[M]
Pièce circulaire permettant de tenir ou de suspendre le chronomètre.

aiguille[F] des minutes[F]
Tige métallique indiquant successivement les minutes sur un cadran gradué de 0 à 30 minutes.

poussoir[M] de mise[F] en marche[F]
Bouton sur lequel on appuie pour démarrer le chronomètre et mesurer la durée d'un phénomène ou d'un événement.

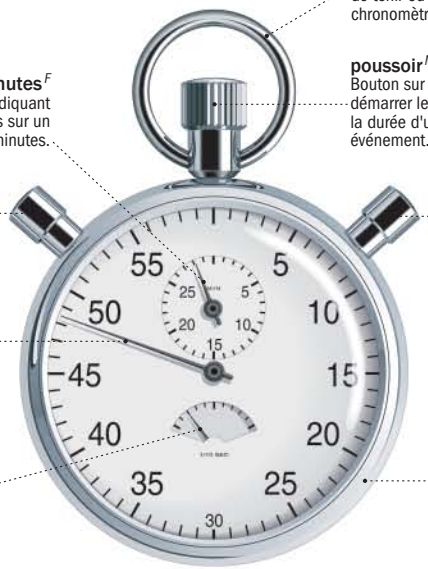
poussoir[M] de remise[F] à zéro[M]
Bouton sur lequel on appuie pour ramener chacune des aiguilles du chronomètre à zéro.

poussoir[M] d'arrêt[M]
Bouton sur lequel on appuie pour arrêter les aiguilles qui affichent alors une durée précise.

trotteuse[F]
Tige métallique indiquant successivement chacune des 60 secondes de la minute en se déplaçant par petits sauts.

aiguille[F] des dixièmes[M] de seconde[F]
Tige métallique indiquant successivement chacune des 10 divisions de la seconde sur le cadran.

boîtier[M]
Boîte renfermant et protégeant le mécanisme de l'appareil.



montre[F] à affichage[M] numérique
Montre sur laquelle l'affichage de l'heure se fait par des chiffres et des lettres paraissant sur un fond clair.



cristaux[M] liquides
Cristaux dont la propriété est de s'illuminer sous l'effet de la lumière en reproduisant les formes virtuelles de chiffres ou de lettres.

montre[F] à affichage[M] analogique
Montre sur laquelle l'affichage de l'heure se fait par des aiguilles se déplaçant sur un cadran.

cadran[M]
Surface graduée devant laquelle se déplacent des aiguilles pour indiquer l'heure.



couronne[F]
Bouton à crans relié au remontoir permettant de remonter la montre et de la remettre à l'heure manuellement.

bracelet[M]
Anneau de cuir, de tissu, de plastique ou de métal, muni d'un fermoir permettant de porter une montre au poignet.

montre[F] mécanique
Ensemble de roues dentées qui démultiplient la force transmise par un ressort en spirale pour faire tourner les aiguilles de la montre.

roue[F] de champ[M]
Roue transmettant son énergie à la roue petite moyenne.

roue[F] petite moyenne
Roue recevant l'énergie de la roue de champ et entraînant la roue de centre.

rubis[M]
Pierre très dure (autrefois en rubis, aujourd'hui en cristal de roche) sur laquelle repose l'axe de rotation d'une roue et permettant d'en réduire l'usure.

remontoir[M]
Dispositif servant à remonter le mécanisme composé d'un assemblage de roues.

roue[F] d'échappement[M]
Dernière roue du rouage munie de dents particulières, qui assure le fonctionnement régulier et continu de la montre et contrôle le mouvement des autres roues.

cliquet[M]
Petit levier qui s'engage entre les dents du rochet et l'empêche de tourner dans le sens contraire à son mouvement normal.

spiral[M]
Ressort plat en spirale qui assure le mouvement des roues d'une montre pendant un certain temps.

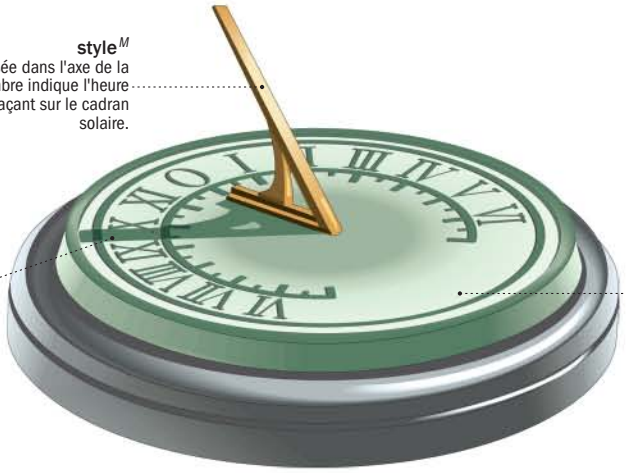
rochet[M]
Roue dentée dont le sens de rotation est unique et maintenu par le cliquet.

roue[F] de centre[M]
Roue à laquelle sont reliées les aiguilles dont elle assure la rotation sur le cadran.



cadran[M] solaire
Surface verticale ou horizontale portant des divisions correspondant aux heures du jour, indiquées par l'ombre d'un style projetée par le Soleil.

style[M]
Tige disposée dans l'axe de la Terre, dont l'ombre indique l'heure en se déplaçant sur le cadran solaire.



ombre[F]
Zone sombre due à l'interception de la lumière du Soleil par le style et indiquant l'heure selon la position du Soleil.

cadran[M]
Surface marquée de chiffres sur laquelle se déplace l'ombre du style pour indiquer approximativement l'heure du jour.

horloge^{F} de parquet^{M}
Horloge actionnée par des poids et munie d'un pendule, logée dans une caisse haute et étroite reposant sur le sol.

corniche^{F}
Ensemble de moulures décoratives qui couronnent le sommet de l'horloge.

caisse^{F}
Boîte généralement en bois renfermant et protégeant le mécanisme de l'horloge.

aiguille^{F} des heures^{F}
Tige métallique indiquant successivement chacune des 24 heures du jour sur le cadran.

cadran^{M}
Surface graduée devant laquelle se déplacent des aiguilles pour indiquer l'heure.

cadran^{M} des phases^{F} de la Lune^{F}
Surface divisée en 29 jours et demi sur laquelle est représentée une lune dont le déplacement indique les phases de la Lune (premier quartier, pleine Lune, dernier quartier, nouvelle Lune).

aiguille^{F} des minutes^{F}
Tige métallique indiquant successivement chacune des 60 minutes de l'heure sur le cadran.

poids^{M}
Corps pesant suspendu à la roue motrice dont la descente fournit l'énergie nécessaire au mécanisme de l'horloge.

pendule^{M}
Organe dont le balancement régulier règle la marche du mécanisme de l'horloge.

chaîne^{F}
Série d'anneaux entrelacés à laquelle est attaché un poids.

socle^{M}
Base soutenant l'horloge et assurant sa stabilité.

mécanisme^{M} de l'horloge^{F} à poids^{M}
Cette horloge est actionnée par un poids qui, en descendant, entraîne les aiguilles de l'horloge dans un mouvement de rotation par l'intermédiaire d'un rouage.

pignon^{M}
Petite roue dentée montée sur un arbre et transmettant le mouvement de rotation d'une roue à une autre.

ancre^{F}
Pièce en forme d'ancre de marine qui libère et retient les dents de la roue d'échappement, entretenant ainsi le mouvement de va-et-vient du pendule.

lame^{F} de suspension^{F}
Petite plaque rigide à laquelle est suspendu le pendule.

fourchette^{F}
Pièce actionnée par la roue d'échappement et dont les deux branches provoquent le mouvement du pendule.

roue^{F} de centre^{M}
Roue à laquelle sont reliées les aiguilles dont elle assure la rotation sur le cadran.

cliquet^{M}
Petit levier qui s'engage entre les dents du rochet et l'empêche de tourner dans le sens contraire à son mouvement normal.

tige^{F}
Barre rigide à laquelle est fixée la lentille du pendule.

lentille^{F}
Poids fixé à l'extrémité de la tige du pendule.

roue^{F} d'échappement^{M}
Dernière roue du rouage munie de dents spéciales, qui assure le fonctionnement régulier et continu de l'horloge et contrôle le mouvement des autres roues.

arbre^{M}
Pièce cylindrique qui communique le mouvement de rotation d'une pièce à une autre.

roue^{F} petite moyenne
Roue recevant l'énergie de la roue de centre et entraînant la roue d'échappement.

aiguille^{F} des minutes^{F}
Tige métallique indiquant successivement chacune des 60 minutes de l'heure sur le cadran.

aiguille^{F} des heures^{F}
Tige métallique indiquant successivement chacune des 24 heures du jour sur le cadran.

remontoir^{M}
Dispositif servant à remonter les poids qui entraîneront de nouveau le mécanisme de l'horloge.

roue^{F} motrice
Première roue du rouage qui transmet la force motrice du poids aux autres roues pour les faire tourner.

rochet^{M}
Roue dentée dont le sens de rotation est unique et maintenu par le cliquet.

poids^{M}
Corps pesant suspendu à la roue motrice dont la descente fournit l'énergie nécessaire au mécanisme de l'horloge.

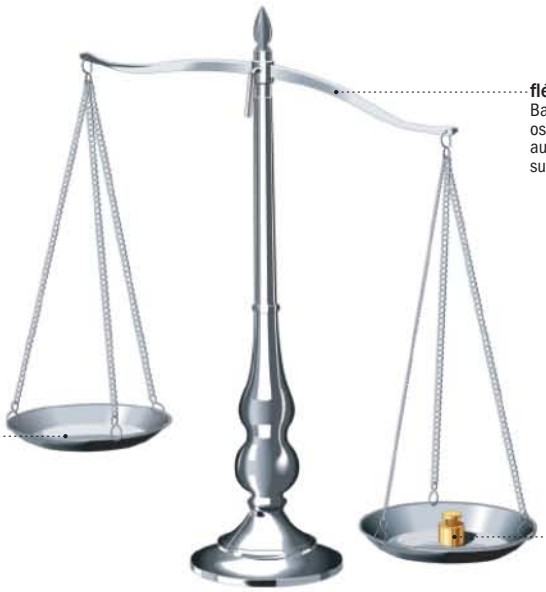
tambour^{M}
Cylindre sur lequel s'enroule la corde ou la chaîne à laquelle le poids est fixé quand on remonte l'horloge.

mesure[F] de la masse[F]

Masse : grandeur physique caractérisant une quantité de matière (masse), que l'on mesure à l'aide d'une balance.

balance[F] à fléau[M]

Balance qui sert à comparer la masse d'un corps avec celle d'un autre corps de masse connue (poids) en réalisant l'équilibre entre deux plateaux suspendus à une barre (fléau).



fléau[M]
Barre métallique horizontale oscillant autour d'un axe et aux extrémités de laquelle sont suspendus les plateaux.

plateau[M]
Support plat et rigide destiné à recevoir le corps à peser ou les poids.

poids[M]
Pièce de métal (cuivre, fer, etc.) de masse déterminée que l'on place dans un plateau pour équilibrer la balance et évaluer ainsi la masse correspondante d'un corps.

balance[F] romaine

Balance utilisée pour peser des charges, munie d'un fléau à bras inégaux (le plus court soutient le plateau et le plus long porte les curseurs destinés à établir l'équilibre).

curseur[M]
Chacune des pièces coulissantes que l'on déplace le long des fléaux jusqu'à ce que l'équilibre des deux masses soit atteint.

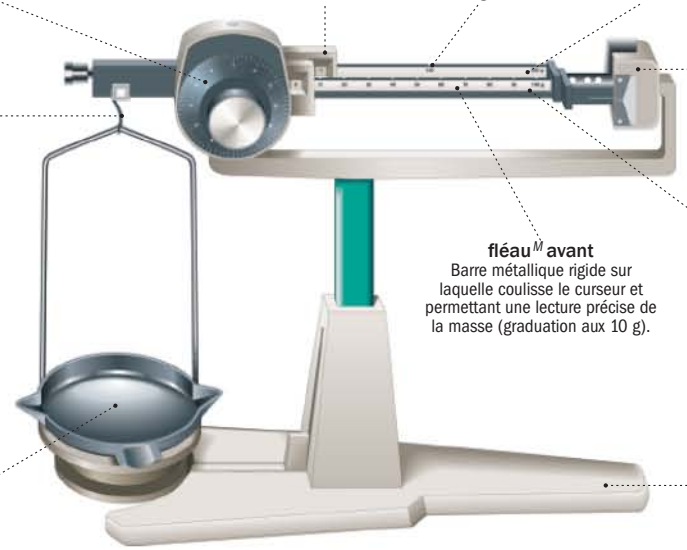
cran[M]
Chacune des entailles destinées à recevoir un curseur pour permettre une lecture précise sur l'échelle graduée.

fléau[M] arrière
Barre métallique rigide sur laquelle coulisse le curseur et permettant une lecture plus ou moins précise de la masse (graduation tous les 100 g).

vernier[M]
Petit cadran gradué coulissant le long des fléaux et permettant une lecture très précise de la masse (graduation à 0,01 g près).

amortisseur[M] magnétique
Dispositif constitué d'aimants permettant d'amoindrir les oscillations des fléaux dues au déplacement du curseur, assurant ainsi une lecture rapide de la masse.

crochet[M] du plateau[M]
Pièce recourbée à laquelle on suspend le plateau par l'intermédiaire de tiges rigides.



échelle[F] graduée
Chacune des divisions de longueur égale inscrites sur le fléau de la balance et qui en constituent les unités de mesure.

fléau[M] avant
Barre métallique rigide sur laquelle coulisse le curseur et permettant une lecture précise de la masse (graduation aux 10 g).

plateau[M]
Support plat et rigide destiné à recevoir le corps à peser.

socle[M]
Support qui assure la stabilité de la balance.

balance[F] de Roberval

Balance fonctionnant selon le principe de la balance à fléau, dont les plateaux stabilisés par une tige reposent sur le fléau.

aiguille[F]
Tige métallique indiquant la position d'équilibre sur le cadran lorsque le fléau est horizontal.

cadran[M]
Surface graduée devant laquelle se déplace une aiguille pour indiquer la position d'équilibre entre les deux plateaux.

poids[M]
Pièce de métal (cuivre, fer, etc.) de masse déterminée que l'on place dans un plateau pour équilibrer la balance et évaluer ainsi la masse correspondante d'un corps.

plateau[M]
Support plat et rigide destiné à recevoir le corps à peser ou les poids.



fléau[M]
Barre métallique horizontale oscillant autour d'un axe et aux extrémités de laquelle sont suspendus les plateaux.

socle[M]
Support qui assure la stabilité de la balance.

peson[M]
Balance comportant un crochet fixé à un ressort qui s'étire selon le poids de l'objet pesé.



anneau[M]
Pièce circulaire permettant de tenir ou de suspendre le peson.

index[M]
Repère mobile relié au ressort, se déplaçant le long d'une échelle graduée pour indiquer le poids du corps pesé.

échelle[F] **graduée**
Chacune des divisions de longueur égale inscrites sur le peson et qui en constituent les unités de mesure.

crochet[M]
Pièce recourbée à laquelle on accroche le corps à peser.

balance[F] **électronique**
Balance commerciale qui permet de peser et de mesurer le prix d'une quantité de marchandise en visualisant les éléments du calcul.

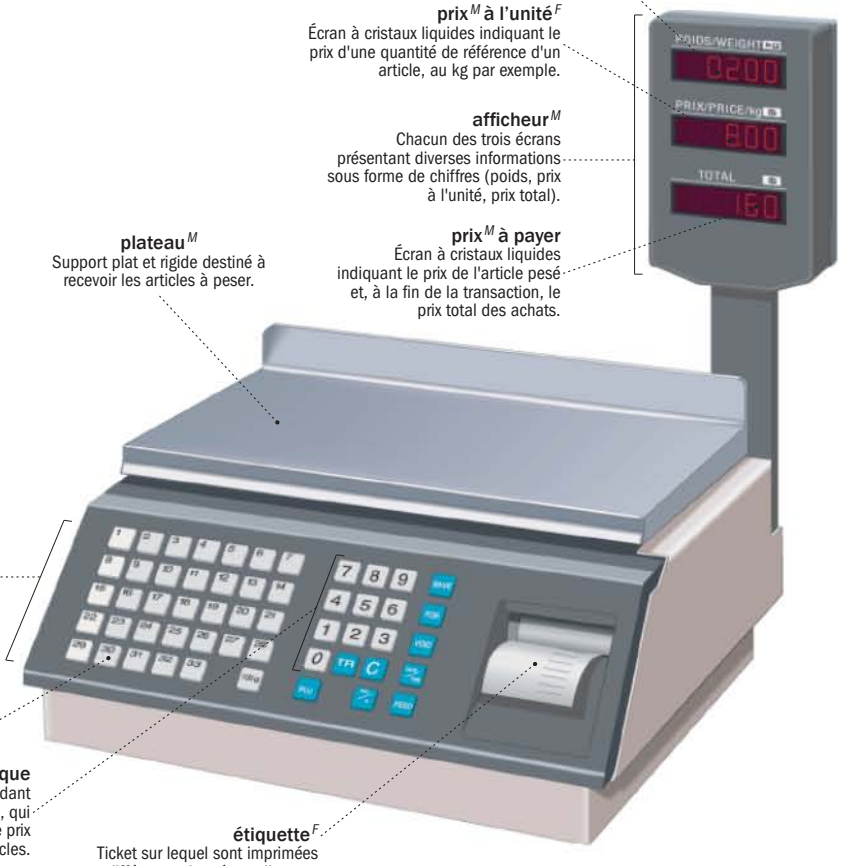
poids[M]
Écran à cristaux liquides indiquant le poids de l'article.

prix[M] **à l'unité**[F]
Écran à cristaux liquides indiquant le prix d'une quantité de référence d'un article, au kg par exemple.

afficheur[M]
Chacun des trois écrans présentant diverses informations sous forme de chiffres (poids, prix à l'unité, prix total).

prix[M] **à payer**
Écran à cristaux liquides indiquant le prix de l'article pesé et, à la fin de la transaction, le prix total des achats.

plateau[M]
Support plat et rigide destiné à recevoir les articles à peser.



touches[F] **de fonctions**[F]
Ensemble des touches du clavier commandant diverses opérations (saisie de données, calcul, impression d'étiquettes, etc.).

code[M] **des produits**[M]
Touche comportant un numéro correspondant au code attribué à un produit.

clavier[M] **numérique**
Ensemble de touches correspondant à des chiffres et des symboles, qui servent notamment à entrer le prix unitaire ou le code des articles.

étiquette[F]
Ticket sur lequel sont imprimées différentes données, telles que le poids, le nombre et le prix des articles pesés, etc.

pèse-personne[M]
Balance utilisée pour peser une personne, pourvue d'un mécanisme à ressort qui se comprime proportionnellement au poids.

affichage[M] **numérique**
Écran à cristaux liquides indiquant le poids par des chiffres.



plate-forme[F]
Support plat sur lequel on monte pour se peser.

balance[F] **de précision**[F]
Balance qui permet d'effectuer des pesées extrêmement précises, notamment utilisée en laboratoire.

cage[F] **vitrée**
Panneaux de verre destinés à protéger le plateau des courants d'air et des poussières qui pourraient fausser le résultat de la pesée.

porte[F]
Panneau coulissant permettant d'accéder facilement à l'intérieur de la cage vitrée.

plateau[M]
Support plat et rigide destiné à recevoir le spécimen.

vis[F] **calante**
Vis permettant d'ajuster le niveau du socle de la balance sur un plan horizontal.

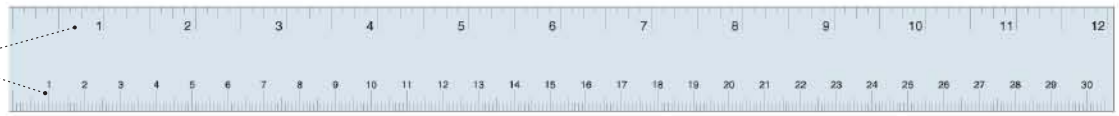


mesure[F] de la longueur[F]

Longueur : dimension correspondant à l'étendue horizontale d'un élément, opposée à la largeur.

règle[F] graduée
Instrument rigide ou semi-rigide qui sert à mesurer une longueur.

graduation[F]
Chacune des divisions de longueur égale inscrites sur la règle et qui en constituent les unités de mesure.



mesure[F] de la distance[F]

Distance : intervalle séparant deux points dans l'espace.

podomètre[M]
Appareil comptant le nombre de pas effectués par un piéton ou un coureur et permettant ainsi d'évaluer la distance parcourue.

distance[F] parcourue
Nombre de pas effectués par le piéton ou le coureur, convertis en kilomètres.

réglage[M] du pas[M]
Bouton permettant de régler la longueur moyenne du pas à la marche ou à la course.



bouton[M] de remise[F] à zéro[M]
Touche ramenant le compteur à zéro.

agrafe[F]
Attache métallique permettant de fixer le podomètre à une ceinture ou un vêtement.

boîtier[M]
Boîte renfermant et protégeant le mécanisme de l'appareil.

mesure[F] de l'épaisseur[F]

Épaisseur : dimension correspondant à l'écart entre les surfaces d'un même corps.

pied[M] à coulisse[F] à vernier[M]
Instrument de précision servant à mesurer l'épaisseur et le diamètre de pièces mécaniques.

vis[F] de blocage[M]
Vis servant à bloquer le vernier et le bloc de pression dans leur position finale pour conserver la mesure obtenue.

bloc[M] de pression[F]
Pièce permettant de caler le vernier contre la pièce à mesurer.

graduation[F] de la règle[F]
Chacune des divisions inscrites sur le vernier pour obtenir une mesure précise au 1/10 ou au 1/50 de mm.

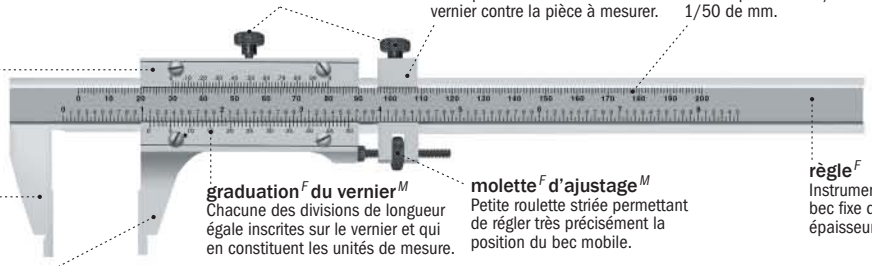
vernier[M]
Petite règle graduée coulissant le long de la règle et permettant une lecture très précise de la mesure.

bec[M] fixe
Pièce effilée fixée à l'extrémité de la règle et servant d'appui à la pièce à mesurer. Celle-ci est placée et serrée légèrement entre les deux becs.

graduation[F] du vernier[M]
Chacune des divisions de longueur égale inscrites sur le vernier et qui en constituent les unités de mesure.

molette[F] d'ajustage[M]
Petite roulette striée permettant de régler très précisément la position du bec mobile.

règle[F]
Instrument gradué terminé par un bec fixe qui sert à mesurer une épaisseur ou un diamètre.



bec[M] mobile
Pièce effilée fixée à l'extrémité du vernier que l'on fait coulisser sur la règle pour l'amener contre la pièce à mesurer.

touche[F] fixe
Pièce cylindrique fixée sur le corps du micromètre et servant d'appui à la pièce à mesurer. Celle-ci est placée et serrée légèrement entre les deux touches.

touche[F] mobile
Extrémité cylindrique de la vis micrométrique.

vis[F] micrométrique
Vis entraînée par le bouton à friction qui déplace la touche mobile contre l'objet à mesurer.

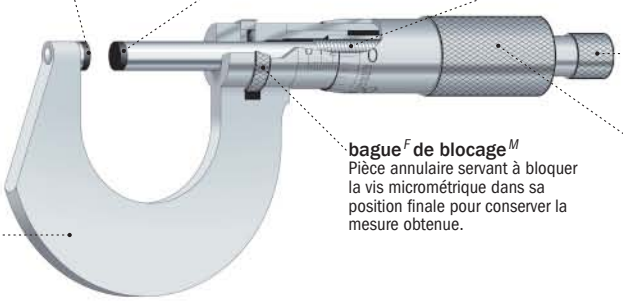
micromètre[M] palmer[M]
Instrument servant à mesurer l'épaisseur ou le diamètre de pièces relativement petites plus précisément qu'avec un pied à coulisse à vernier.

bouton[M] à friction[F]
Pièce permettant d'arrêter l'avancée de la vis micrométrique lorsque la pression contre la pièce à mesurer est suffisante.

corps[M]
Pièce en forme de fer à cheval qui soutient la touche fixe et un appareil gradué sur lequel s'effectue la lecture de la mesure.

bague[F] de blocage[M]
Pièce annulaire servant à bloquer la vis micrométrique dans sa position finale pour conserver la mesure obtenue.

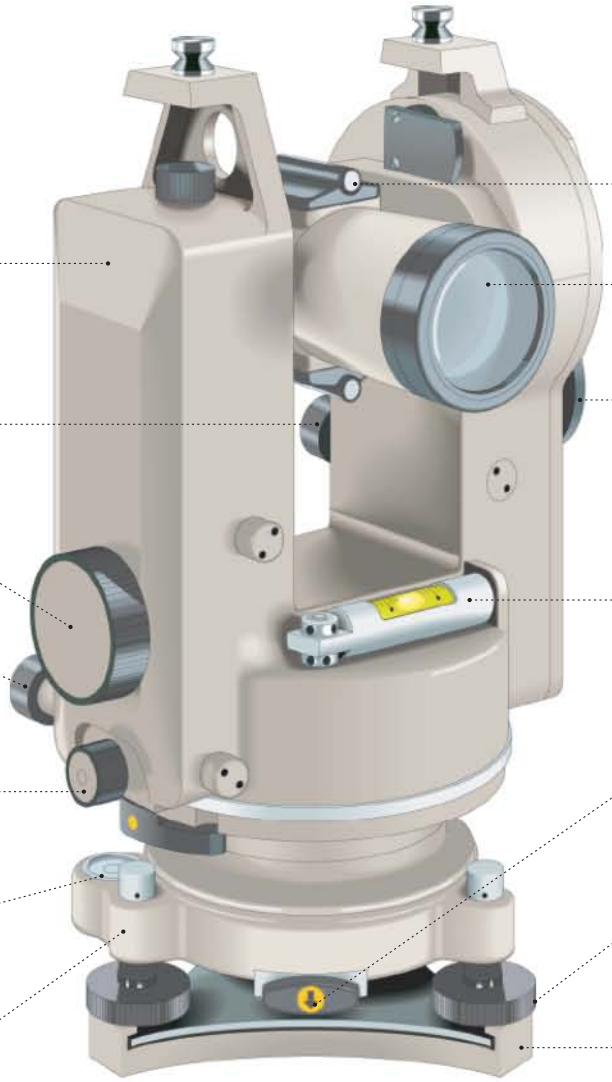
tambour[M]
Pièce cylindrique graduée actionnée par la vis micrométrique qui mesure avec précision l'épaisseur.



mesure[F] des angles[M]

Angle : figure formée par deux lignes ou deux plans qui se coupent, que l'on mesure en degrés.

théodolite[M]
Instrument de visée, notamment utilisé en astronomie, en géodésie et en navigation pour mesurer les angles horizontaux et verticaux.



viseur[M]
Dispositif optique pourvu d'un réticule permettant de diriger précisément la lunette vers la cible dont on veut mesurer les angles.

alidade[F]
Partie mobile du théodolite qui tourne autour d'un axe vertical et sert à mesurer des angles par l'intermédiaire de la lunette.

lunette[F]
Instrument d'optique constitué de plusieurs lentilles, orientable dans les plans horizontal et vertical, et destiné à l'observation d'objets éloignés.

ajustement[M] **de l'image**[F] **du cercle**[M] **vertical**
Bouton servant à régler la netteté de l'image du cercle vertical (gradué de 0 ° à 360 °) qui permet la lecture des angles dans l'axe vertical.

miroir[M] **d'éclairage**[M]
Surface de verre polie orientable permettant d'éclairer les cercles assurant la lecture des angles.

bouton[M] **de réglage**[M] **du micromètre**[M] **optique**
Bouton servant à ajuster le micromètre qui permet une lecture très précise de la mesure sur les cercles.

nivelle[F] **d'alidade**[F]
Tube transparent enfermé dans une monture qui contient un liquide et une bulle d'air, servant à positionner l'alidade dans l'axe vertical.

ajustement[M] **de l'image**[F] **du cercle**[M] **horizontal**
Bouton servant à régler la netteté de l'image du cercle horizontal (gradué de 0 ° à 360 °) qui permet la lecture des angles dans l'axe horizontal.

bouton[M] **de verrouillage**[M] **de l'embase**[F]
Bouton permettant de fixer l'alidade sur l'embase ou de l'en détacher.

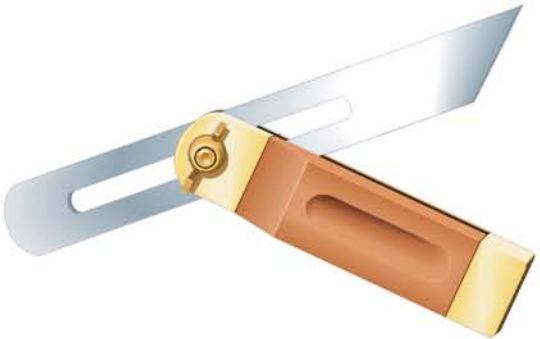
blocage[M] **du pivotement**[M]
Bouton servant à bloquer l'alidade pour l'empêcher de tourner.

vis[F] **calante**
Vis permettant d'ajuster le niveau de l'embase du théodolite sur un plan horizontal.

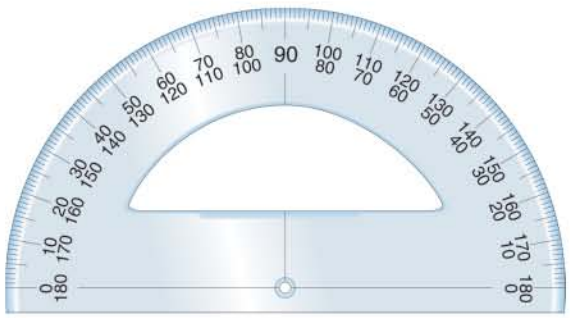
nivelle[F] **d'embase**[F]
Tube transparent enfermé dans une monture qui contient un liquide et une bulle d'air, servant à positionner l'embase dans l'axe horizontal.

embase[F]
Plateforme servant de support au théodolite.

plaque[F] **de fixation**[F]
Plaque sur laquelle l'embase est fixée au moyen de trois vis calantes.



fausse-équerre[F]
Instrument dont les branches mobiles servent à mesurer ou à tracer des angles quelconques.



rapporteur[M] **d'angle**[M]
Instrument gradué en forme de demi-cercle servant à mesurer ou à construire (rapporter) des angles.

système[M] international d'unités[F]

Système décimal établi par la 11e Conférence Générale des Poids et Mesures (CGPM) en 1960 et utilisé dans de nombreux pays.

mesure[F] de la fréquence[F]
Fréquence : nombre de cycles d'un phénomène par unité de temps.

Hz

hertz[M]
Fréquence d'un phénomène périodique dont la période est de 1 seconde.

mesure[F] de la différence[F] de potentiel[M] électrique
Potentiel électrique : état électrique d'un point précis d'un circuit.

V

volt[M]
Différence de potentiel entre deux points d'un conducteur parcouru par un courant constant de 1 ampère lorsque la puissance entre ces points est de 1 watt.

mesure[F] de la charge[F] électrique
Charge électrique : quantité d'électricité transportée par un conducteur.

C

coulomb[M]
Quantité d'électricité transportée en 1 seconde par un courant de 1 ampère.

mesure[F] de l'énergie[F]
Énergie : aptitude d'un corps ou d'un système à fournir un travail.

J

joule[M]
Quantité d'énergie dégagée par une force de 1 newton lorsque son point d'application se déplace de 1 mètre dans le sens de cette force.

mesure[F] de la puissance[F]
Puissance : travail effectué par un corps ou un système par unité de temps.

W

watt[M]
Transfert d'une énergie de 1 joule pendant 1 seconde.

mesure[F] de la force[F]
Force : action qui s'exerce sur un corps. La force peut provoquer un mouvement ou une déformation.

N

newton[M]
Force qui communique à un corps ayant une masse de 1 kg une accélération de 1 m/s^2.

mesure[F] de la résistance[F] électrique
Résistance électrique : capacité d'un corps à s'opposer au passage d'un courant électrique.

Ω

ohm[M]
Résistance électrique entre deux points d'un conducteur dont la différence de potentiel entre eux est de 1 volt, parcouru par un courant de 1 ampère.

mesure[F] du courant[M] électrique
Courant électrique : mouvement de charges électriques dans la matière (conducteur) ou dans le vide.

A

ampère[M]
Écoulement d'un courant de 1 joule par seconde dans un conducteur.

mesure[F] de la longueur[F]
Longueur : dimension correspondant à l'étendue horizontale d'un élément.

m

mètre[M]
Distance parcourue dans le vide par la lumière durant 1/299 792 458 de seconde.

mesure[F] de la masse[F]
Masse : grandeur physique caractérisant une quantité de matière.

kg

kilogramme[M]
Masse d'un prototype de platine accepté comme référence internationale en 1889 et déposé au Bureau International des Poids et Mesures.

mesure[F] de la température[F] Celsius
Température : grandeur physique correspondant au niveau de chaleur ou de froid.

°C

degré[M] Celsius
Division en 100 parties égales de l'écart de température entre le point de congélation (0 °C) et d'ébullition (100 °C) de l'eau à pression atmosphérique normale.

mesure[F] de la température[F] thermodynamique
Température : grandeur physique correspondant au niveau de chaleur ou de froid.

K

kelvin[M]
Le zéro kelvin (zéro absolu) est égal à -273,16 degrés Celsius.

mesure[F] de la quantité[F] de matière[F]
Quantité de matière : quantité de substance d'un élément.

mol

mole[F]
Quantité de matière égale à la quantité d'atomes dans 0,012 kilogramme de carbone 12.

mesure[F] de la radioactivité[F]
Radioactivité : propriété de certains éléments d'émettre divers types de rayonnements à la suite d'un phénomène de désintégration atomique.

Bq

becquerel[M]
Radioactivité d'une substance où se produit une désintégration d'atome par seconde.

mesure[F] de la pression[F]
Pression : force exercée par un corps sur une surface.

Pa

pascal[M]
Pression uniforme exercée sur une surface plane de 1 m^2 avec une force de 1 newton.

mesure[F] de l'intensité[F] lumineuse
Intensité lumineuse : éclat d'une source de lumière.

cd

candela[F]
Intensité lumineuse équivalant à une puissance énergétique de 1/683 watt par stéradian (angle solide).

biologie[F]

Science qui étudie les êtres vivants (humains, animaux et végétaux) du point de vue de leur structure, de leur fonctionnement, de leur reproduction, etc.

♀

femelle[F]
Symbole indiquant qu'un être est doté d'organes de reproduction femelles.

Rh-

facteur[M] rhésus négatif
Une personne ne possédant pas de molécule rhésus (antigène) est de rhésus négatif. Le facteur rhésus joue un rôle important lors de la grossesse (les facteurs des parents doivent être compatibles).

*

naissance[F]
Symbole placé devant une date pour indiquer l'année de naissance d'une personne.

♂

mâle[M]
Symbole indiquant qu'un être est doté d'organes de reproduction mâles.

Rh+

facteur[M] rhésus positif
Une personne est de rhésus positif lorsque ses globules rouges portent une molécule rhésus (antigène). Le facteur Rhésus est positif chez environ 85 % de la population.

†

mort[F]
Symbole placé devant une date pour indiquer l'année de décès d'une personne.

mathématiques[F]

Science qui étudie par raisonnement déductif les propriétés des êtres abstraits (nombres, figures, espaces, fonctions, etc.) et les relations qui existent entre eux.

−

soustraction[F]
Signe indiquant qu'un nombre doit être déduit d'un autre; le résultat est une différence.

+

addition[F]
Signe indiquant qu'un nombre doit être ajouté à un autre; le résultat est une somme.

×

multiplication[F]
Signe indiquant qu'un nombre doit être multiplié par un autre; le résultat est un produit.

÷

division[F]
Signe indiquant qu'un nombre (dividende) doit être divisé par un autre (diviseur); le résultat est un quotient.

=

égale
Signe indiquant le résultat d'une opération.

≠

n'égale pas
Signe indiquant que le résultat d'une opération n'est pas proche de la valeur notée à droite.

≒

égale à peu près
Signe indiquant que le résultat d'une opération est proche de la valeur notée à droite.

≃

équivaut à
Signe binaire indiquant que la valeur de gauche est de même grandeur que celle de droite.

≡

est identique à
Signe binaire indiquant que le résultat de l'opération notée à gauche est de même valeur que celui de l'opération notée à droite.

≢

n'est pas identique à
Signe binaire indiquant que le résultat de l'opération notée à gauche n'est pas de même valeur que celui de l'opération notée à droite.

±

plus ou moins
Signe indiquant que le chiffre qui suit indique un ordre de grandeur.

⩽

égal ou plus petit que
Signe indiquant que le résultat d'une opération est égal ou inférieur au nombre qui suit.

>

plus grand que
Signe indiquant que la valeur notée à gauche est supérieure au nombre qui suit.

⩾

égal ou plus grand que
Signe indiquant que le résultat d'une opération est égal ou supérieur au nombre qui suit.

<

plus petit que
Signe indiquant que la valeur notée à gauche est inférieure au nombre qui suit.

∅

ensemble[M] **vide**
Signe indiquant qu'un ensemble n'a pas d'éléments.

∪

réunion[F]
Signe binaire indiquant qu'un ensemble est composé de la totalité des éléments de deux ensembles.

∩

intersection[F]
Signe binaire indiquant que deux ensembles M et N partagent des éléments communs.

⊂

inclusion[F]
Signe binaire indiquant qu'un ensemble A noté à gauche est inclus dans l'ensemble B noté à droite.

%

pourcentage[M]
Signe indiquant que le nombre qui précède est une fraction de 100.

∈

appartenance[F]
Signe binaire indiquant que l'élément noté à gauche fait partie de l'ensemble noté à droite.

∉

non-appartenance[F]
Signe binaire indiquant que l'élément noté à gauche ne fait pas partie de l'ensemble noté à droite.

∑

sommation[F]
Signe demandant de faire l'addition (la somme) de plusieurs valeurs.

√

racine[F] **carrée de**
Signe indiquant de chercher le nombre qui, multiplié par lui-même, donnera comme résultat le nombre inscrit sous la barre.

1/2

fraction[F]
Signe indiquant que le nombre à gauche de la barre oblique (numérateur) est une partie de celui sous la barre (dénominateur).

∞

infini[M]
Symbole indiquant qu'une valeur n'a pas de limite supérieure.

∫

intégrale[F]
Résultat du calcul intégral servant notamment à déterminer une aire et à résoudre une équation différentielle.

!

factorielle[F]
Produit de tous les nombres entiers positifs qui sont inférieurs ou égaux à un nombre donné. Par exemple, la factorielle de 4 est : 4! = 1x2x3x4 = 24.

chiffres[M] **romains**
Lettres majuscules servant à représenter des nombres dans la Rome antique, encore employées de nos jours (cadrans d'horloges et de montres, numérotation de pages, etc.).

I

un[M]
Lettre valant une unité.

V

cinq[M]
Lettre valant 5 unités.

X

dix[M]
Lettre valant 10 unités.

L

cinquante[M]
Lettre valant 50 unités.

C

cent[M]
Lettre valant 100 unités.

D

cinq cents[M]
Lettre valant 500 unités.

M

mille[M]
Lettre valant 1 000 unités.

géométrie[F]

Discipline mathématique qui étudie les relations entre les points, les droites, les courbes, les surfaces et les volumes.

degré[M]
Symbole placé en exposant derrière un nombre pour indiquer l'ouverture d'un angle, la longueur d'un arc, ou devant une lettre majuscule pour identifier une échelle de mesure.

minute[F]
Symbole placé en exposant derrière un nombre indiquant combien de fractions de degré sur soixante compte une mesure.

seconde[F]
Symbole placé en exposant derrière un nombre indiquant combien de fractions de minute sur soixante compte une mesure.

pi[M]
Nombre représentant le rapport constant de la circonférence d'un cercle à son diamètre, correspondant approximativement à 3,1416.

perpendiculaire[F]
Symbole indiquant qu'une droite en coupe une autre à angle droit.

parallèle
Symbole indiquant que deux droites se maintiennent constamment à la même distance l'une de l'autre.

non parallèle
Symbole indiquant que deux droites ne sont pas séparées l'une de l'autre par une distance constante.

angle[M] **droit**
Angle formé de deux lignes ou deux plans perpendiculaires et mesurant 90 °.

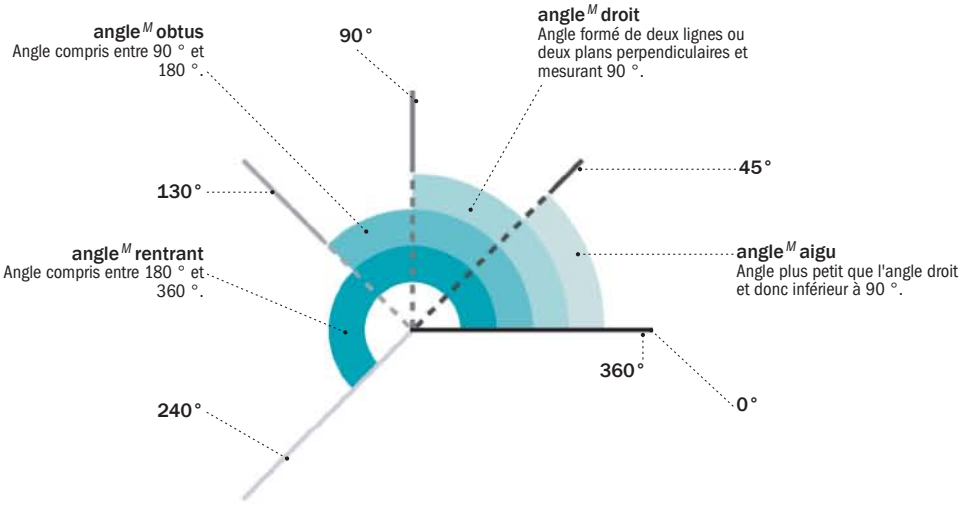
angle[M] **obtus**
Angle compris entre 90 ° et 180 °.

angle[M] **aigu**
Angle plus petit que l'angle droit et donc inférieur à 90 °.

formes[F] géométriques

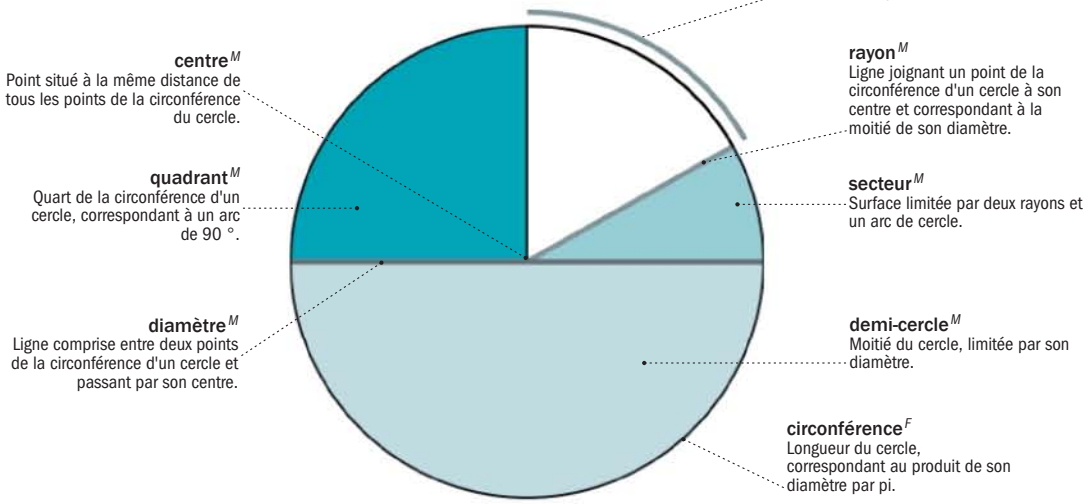
Tracés permettant de représenter diverses formes géométriques (droites, cercles, polygones, etc.).

exemples[M] **d'angles**[M]
Angle : figure formée par deux lignes ou deux plans qui se coupent, que l'on mesure en degrés.



surfaces[F]
Ensemble des points d'un plan limitant une portion de l'espace.

parties[F] **d'un cercle**[M]
Cercle : courbe plane fermée dont tous les points sont à égale distance d'un point fixe appelé centre.



polygones[M]

Figures géométriques planes à plusieurs côtés et à un nombre égal d'angles.



triangle[M]
Polygone à trois côtés. Un triangle peut être isocèle (deux côtés égaux), équilatéral (trois côtés égaux) ou rectangle (deux côtés à angle droit).



carré[M]
Quadrilatère dont les quatre côtés parallèles deux à deux sont égaux et se coupent à angle droit.



rectangle[M]
Quadrilatère dont les côtés opposés sont égaux deux à deux et se coupent à angle droit. Un carré est une forme particulière de rectangle.



losange[M]
Quadrilatère à quatre côtés égaux, sans se couper toujours à angle droit. Un carré est une forme particulière de losange.



trapèze[M]
Quadrilatère dont deux côtés (bases) sont parallèles. Il peut être isocèle s'il a deux côtés non parallèles égaux et rectangle si deux de ses côtés forment un angle droit.



parallélogramme[M]
Trapèze dont les côtés sont parallèles et égaux deux à deux sans se couper toujours à angle droit.



quadrilatère[M]
Toute figure plane qui a quatre côtés et quatre angles.



pentagone[M] **régulier**
Polygone à cinq (penta = cinq) côtés et angles égaux.



hexagone[M] **régulier**
Polygone à six (hexa = six) côtés et angles égaux.



heptagone[M] **régulier**
Polygone à sept (hepta = sept) côtés et angles égaux.



octogone[M] **régulier**
Polygone à huit (octo = huit) côtés et angles égaux.



ennéagone[M] **régulier**
Polygone à neuf (ennéa = neuf) côtés et angles égaux.



décagone[M] **régulier**
Polygone à 10 (déca = dix) côtés et angles égaux.



hendécagone[M] **régulier**
Polygone à 11 (hendéca = onze) côtés et angles égaux.



dodécagone[M] **régulier**
Polygone à 12 (dodéca = douze) côtés et angles égaux.

volumes[M]

Formes géométriques à trois dimensions délimitées par des surfaces.



hélice[F]
Volume ou solide en forme de spirale tournant vers la gauche à un angle constant.



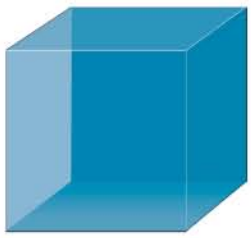
tore[M]
Volume ou solide engendrés par la rotation d'un cercle à égale distance d'un centre de rotation.



hémisphère[M]
Demi-sphère coupée le long d'un diamètre.



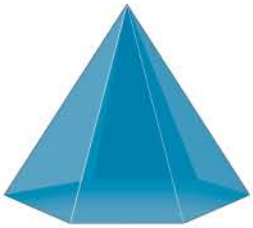
sphère[F]
Volume dont tous les points de la surface sont à la même distance du centre. Le solide ainsi délimité est une boule.



cube[M]
Volume ou solide dont les six faces sont des carrés égaux et les six arêtes égales. Il possède huit sommets.



cône[M]
Volume ou solide engendrés par la rotation d'une droite (génératrice) le long d'une ligne circulaire (directrice) à partir d'un point fixe (sommet).



pyramide[F]
Volume ou solide engendrés par les droites (arêtes) reliant les angles d'un polygone (base) à un sommet et dont les faces sont des triangles.



cylindre[M]
Volume ou solide engendrés par la rotation d'une droite (génératrice) se déplaçant le long d'une ligne courbe (directrice).



parallélépipède[M]
Volume ou solide à 6 faces (parallélogrammes) parallèles deux à deux.



octaèdre[M] **régulier**
Volume ou solide dont les 8 faces sont des triangles de surfaces égales. Il possède 6 sommets et 12 arêtes.



708 Ville

Concentration en un seul lieu d'une population assez importante, dont les activités sont liées au commerce, à l'industrie et à l'administration.

726 Justice

Pouvoir d'établir et de faire régner le droit dans une société.

728 Économie et finance

Ensemble des activités reliées à la gestion de biens et au domaine de l'argent.

732 Éducation

Art de former et d'instruire une personne.

736 Religion

Ensemble de croyances, de dogmes et de rituels définissant le rapport de l'être humain avec le sacré.

739 Politique

Art et pratique du gouvernement d'États ou de sociétés.



SOCIÉTÉ

Regroupement et milieu de vie d'êtres humains, caractérisé par des institutions, une culture, le souci du bien commun et de la sécurité collective.

748 Armes

Instruments ou dispositifs servant à attaquer ou à se défendre.

764 Sécurité

Ensemble des mesures prises et des dispositifs utilisés pour assurer la protection des personnes et des biens.

775 Santé

Ensemble des mesures prises et des dispositifs utilisés pour assurer le bien-être physiologique et psychologique des personnes.

784 Famille

Ensemble de personnes réunies par un lien de parenté ou d'alliance.

agglomération[F]

Vaste concentration urbaine constituée d'une ville et de ses banlieues.



village[M]
Agglomération rurale, moins populeuse qu'une ville.

route[F]
Voie de communication reliant deux points géographiques éloignés l'un de l'autre, généralement des agglomérations.

terrain[M] **de golf**[M]
Espace aménagé dans un environnement naturel pour la pratique du golf, comportant un parcours composé de 9 ou de 18 trous.

aéroport[M]
Lieu comportant l'ensemble des installations techniques et commerciales nécessaires au trafic aérien.

quartier[M] **des affaires**[F]
Partie d'une ville où sont situés la plupart des bâtiments dans lesquels se déroulent les activités économiques (sièges sociaux, bureaux, banques, etc.).

gare[F] **de triage**[M]
Gare dont le rôle est de recevoir des trains de marchandises, d'en trier les wagons par destination pour former de nouveaux convois et de les expédier.

usine[F]
Établissement industriel destiné à la transformation de matières premières, à la fabrication de produits ou à la production d'énergie, à l'aide de machines.

gare[F]
Ensemble des installations ferroviaires et des bâtiments nécessaires au transport de voyageurs et de marchandises par train.

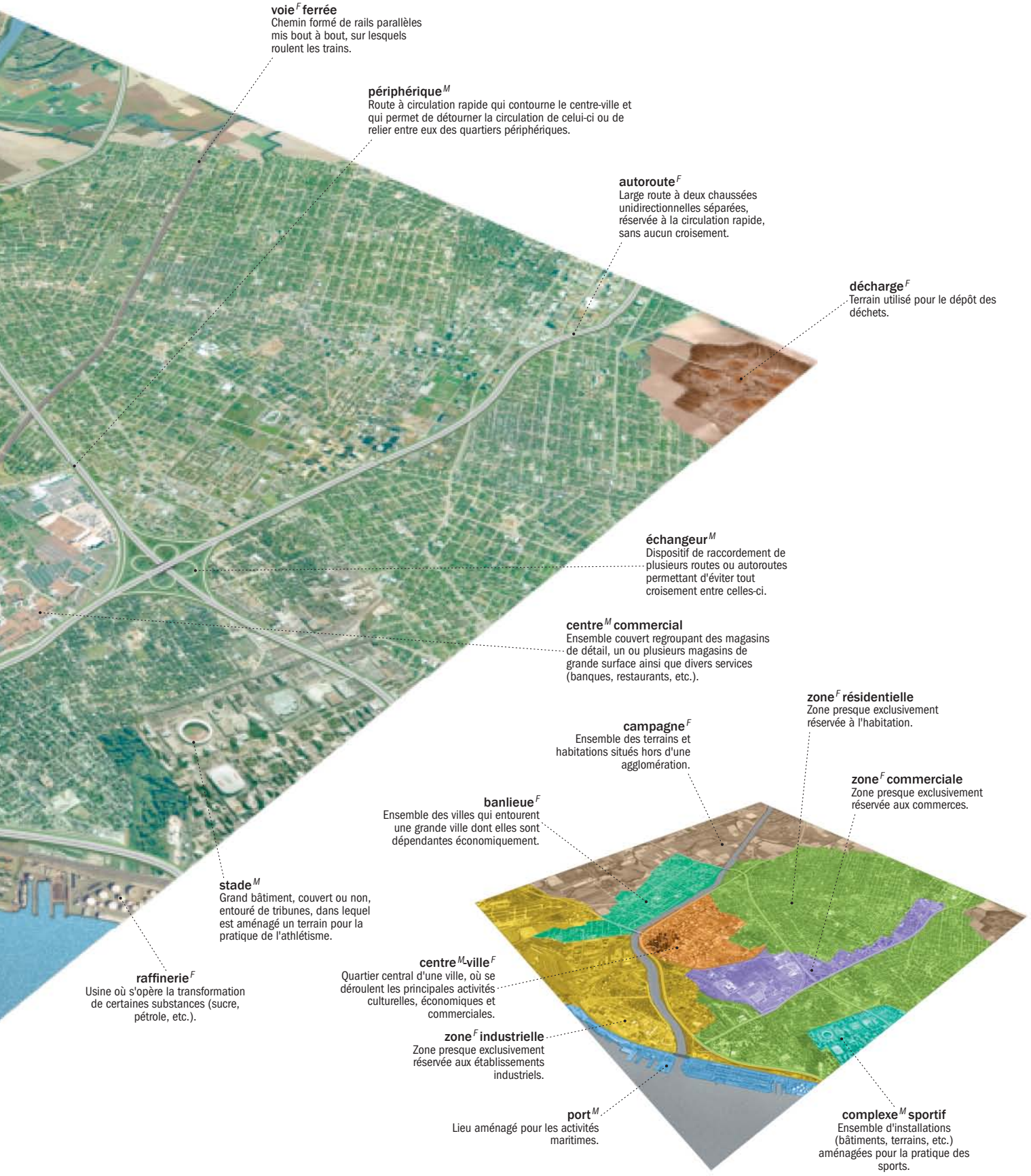
entrepôt[M]
Bâtiment utilisé pour le stockage de marchandises.

quai[M]
Ouvrage servant à l'accostage des bateaux, aménagé pour l'embarquement et le débarquement des passagers et des marchandises.

parc[M] **des expositions**[F]
Lieu aménagé pour les salons et les foires (Salon de l'automobile, Salon du livre, Foire agricole, etc.).

parc[M] **de stationnement**[M], **stationnement**[M]
Emplacement aménagé, hors voirie, pour le stationnement des véhicules.

terminal[M] **à conteneurs**[M]
Aire pourvue des installations et des équipements nécessaires au stockage, au triage et à la manutention des conteneurs.



voie F ferrée
Chemin formé de rails parallèles mis bout à bout, sur lesquels roulent les trains.

périphérique M
Route à circulation rapide qui contourne le centre-ville et qui permet de détourner la circulation de celui-ci ou de relier entre eux des quartiers périphériques.

autoroute F
Large route à deux chaussées unidirectionnelles séparées, réservée à la circulation rapide, sans aucun croisement.

décharge F
Terrain utilisé pour le dépôt des déchets.

échangeur M
Dispositif de raccordement de plusieurs routes ou autoroutes permettant d'éviter tout croisement entre celles-ci.

centre M commercial
Ensemble couvert regroupant des magasins de détail, un ou plusieurs magasins de grande surface ainsi que divers services (banques, restaurants, etc.).

zone F résidentielle
Zone presque exclusivement réservée à l'habitation.

campagne F
Ensemble des terrains et habitations situés hors d'une agglomération.

zone F commerciale
Zone presque exclusivement réservée aux commerces.

banlieue F
Ensemble des villes qui entourent une grande ville dont elles sont dépendantes économiquement.

stade M
Grand bâtiment, couvert ou non, entouré de tribunes, dans lequel est aménagé un terrain pour la pratique de l'athlétisme.

raffinerie F
Usine où s'opère la transformation de certaines substances (sucre, pétrole, etc.).

centre M-ville F
Quartier central d'une ville, où se déroulent les principales activités culturelles, économiques et commerciales.

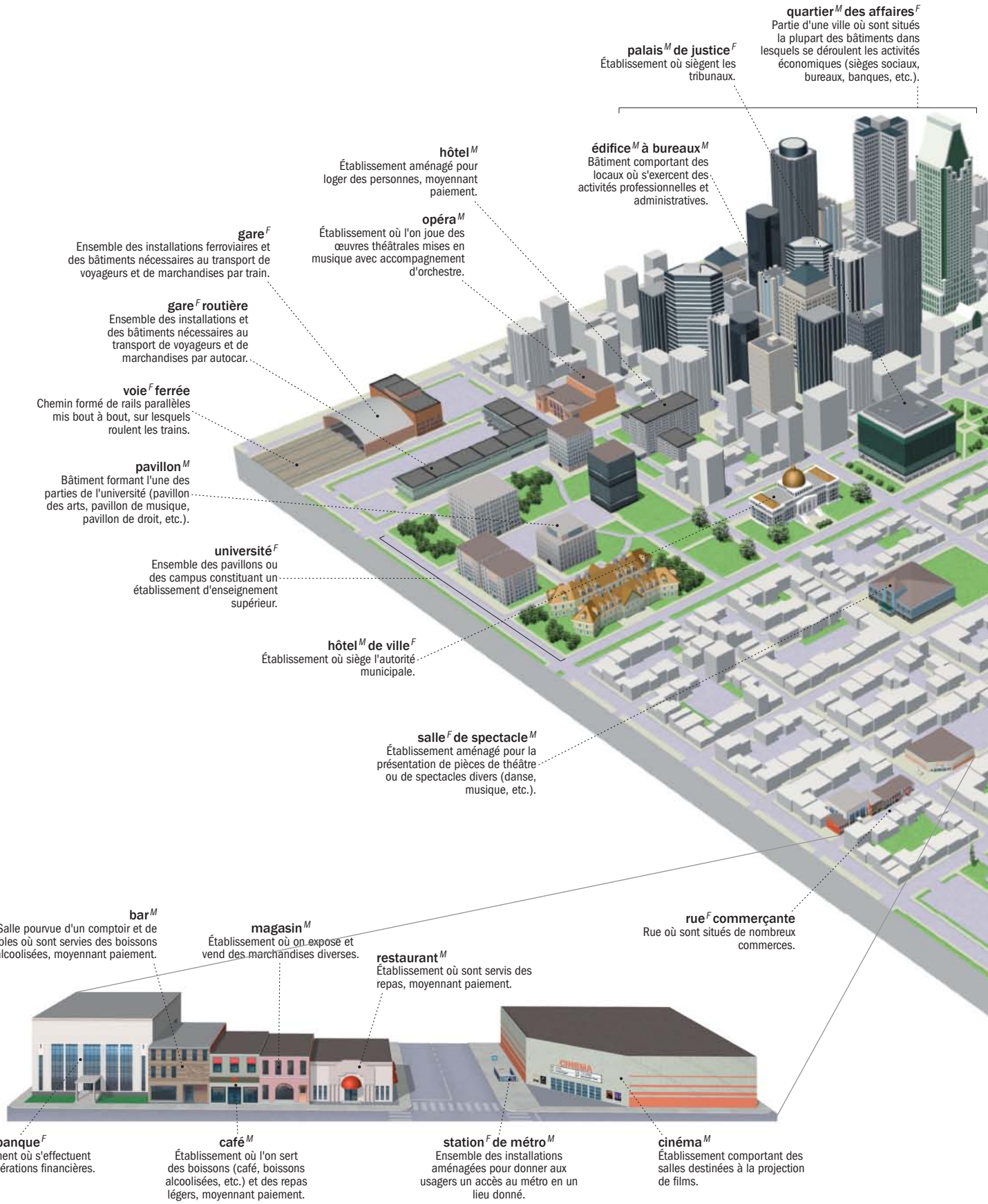
zone F industrielle
Zone presque exclusivement réservée aux établissements industriels.

port M
Lieu aménagé pour les activités maritimes.

complexe M sportif
Ensemble d'installations (bâtiments, terrains, etc.) aménagées pour la pratique des sports.

centre[M]-ville[F]

Quartier central d'une ville, où se déroulent les principales activités culturelles, économiques et commerciales.



quartier[M] des affaires[F]
Partie d'une ville où sont situés la plupart des bâtiments dans lesquels se déroulent les activités économiques (sièges sociaux, bureaux, banques, etc.).

palais[M] de justice[F]
Établissement où siègent les tribunaux.

édifice[M] à bureaux[M]
Bâtiment comportant des locaux où s'exercent des activités professionnelles et administratives.

hôtel[M]
Établissement aménagé pour loger des personnes, moyennant paiement.

opéra[M]
Établissement où l'on joue des œuvres théâtrales mises en musique avec accompagnement d'orchestre.

gare[F]
Ensemble des installations ferroviaires et des bâtiments nécessaires au transport de voyageurs et de marchandises par train.

gare[F] routière
Ensemble des installations et des bâtiments nécessaires au transport de voyageurs et de marchandises par autocar.

voie[F] ferrée
Chemin formé de rails parallèles mis bout à bout, sur lesquels roulent les trains.

pavillon[M]
Bâtiment formant l'une des parties de l'université (pavillon des arts, pavillon de musique, pavillon de droit, etc.).

université[F]
Ensemble des pavillons ou des campus constituant un établissement d'enseignement supérieur.

hôtel[M] de ville[F]
Établissement où siège l'autorité municipale.

salle[F] de spectacle[M]
Établissement aménagé pour la présentation de pièces de théâtre ou de spectacles divers (danse, musique, etc.).

rue[F] commerçante
Rue où sont situés de nombreux commerces.

bar[M]
Salle pourvue d'un comptoir et de tables où sont servies des boissons alcoolisées, moyennant paiement.

magasin[M]
Établissement où on expose et vend des marchandises diverses.

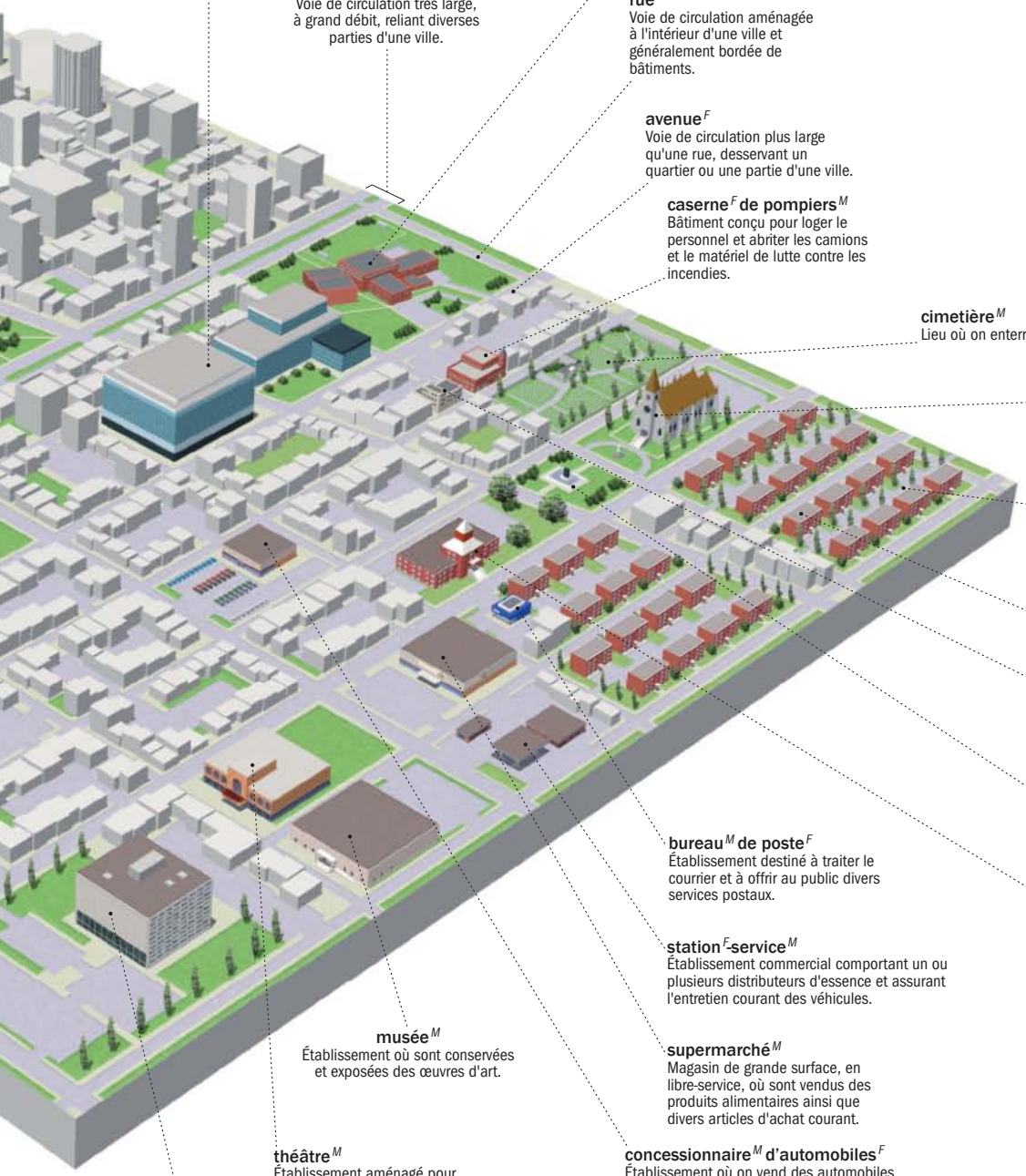
restaurant[M]
Établissement où sont servis des repas, moyennant paiement.

banque[F]
Établissement où s'effectuent diverses opérations financières.

café[M]
Établissement où l'on sert des boissons (café, boissons alcoolisées, etc.) et des repas légers, moyennant paiement.

station[F] de métro[M]
Ensemble des installations aménagées pour donner aux usagers un accès au métro en un lieu donné.

cinéma[M]
Établissement comportant des salles destinées à la projection de films.



palais[M] des congrès[M]
Vaste édifice muni d'installations permettant la tenue d'expositions et de réunions de toutes sortes.

boulevard[M]
Voie de circulation très large, à grand débit, reliant diverses parties d'une ville.

établissement[M] scolaire
Bâtiment dans lequel est offert un enseignement scolaire (école, cégep, collège, lycée, université, etc.).

rue[F]
Voie de circulation aménagée à l'intérieur d'une ville et généralement bordée de bâtiments.

avenue[F]
Voie de circulation plus large qu'une rue, desservant un quartier ou une partie d'une ville.

caserne[F] de pompiers[M]
Bâtiment conçu pour loger le personnel et abriter les camions et le matériel de lutte contre les incendies.

cimetière[M]
Lieu où on enterre les morts.

église[F]
Lieu consacré au culte dans la religion chrétienne.

ruelle[F]
Rue étroite généralement située à l'arrière des bâtiments permettant la circulation des véhicules de services publics (collecte des ordures, incendies, etc.).

immeuble[M] résidentiel
Bâtiment à plusieurs étages et à logements multiples.

poste[M] de police[F]
Établissement où se trouvent le personnel et les bureaux de prévention de la criminalité.

parc[M]
Terrain d'agrément planté d'arbres, aménagé dans une ville.

bibliothèque[F]
Lieu où sont classés des livres, périodiques, documents audio, etc., pour consultation et prêt.

bureau[M] de poste[F]
Établissement destiné à traiter le courrier et à offrir au public divers services postaux.

station[F]-service[M]
Établissement commercial comportant un ou plusieurs distributeurs d'essence et assurant l'entretien courant des véhicules.

supermarché[M]
Magasin de grande surface, en libre-service, où sont vendus des produits alimentaires ainsi que divers articles d'achat courant.

concessionnaire[M] d'automobiles[F]
Établissement où on vend des automobiles d'une marque particulière, dont le propriétaire a un droit exclusif de vente dans une région.

musée[M]
Établissement où sont conservées et exposées des œuvres d'art.

théâtre[M]
Établissement aménagé pour la présentation de pièces de théâtre.

hôpital[M]
Établissement où on soigne les malades et où on pratique les accouchements, les interventions chirurgicales, etc.

coupe^{F} d'une rue^{F}

Représentation du réseau de câbles et de canalisations enfouis sous la chaussée.

trottoir^{M}
Voie réservée aux piétons le long d'une rue.

réverbère^{M}
Appareil automatique servant à éclairer la voie publique.

terre-plein^{M}
Plateforme ou terrain séparant deux voies à sens contraire.

chaussée^{F}
Surface sur laquelle circulent les véhicules.

feu^{M} **de circulation**^{F}
Dispositif lumineux automatisé utilisé pour régler la circulation à certaines intersections.

borne^{F} **d'incendie**^{M}
Dispositif relié à une canalisation d'eau, à laquelle les pompiers raccordent leurs tuyaux pour alimenter leurs camions.

bordure^{F} **de trottoir**^{M}
Ouvrage de maçonnerie longeant la chaussée et s'élevant au-dessus du niveau de celle-ci pour retenir les eaux.

regard^{M} **d'égout**^{M}
Puits d'accès aux canalisations fermé par un couvercle amovible.

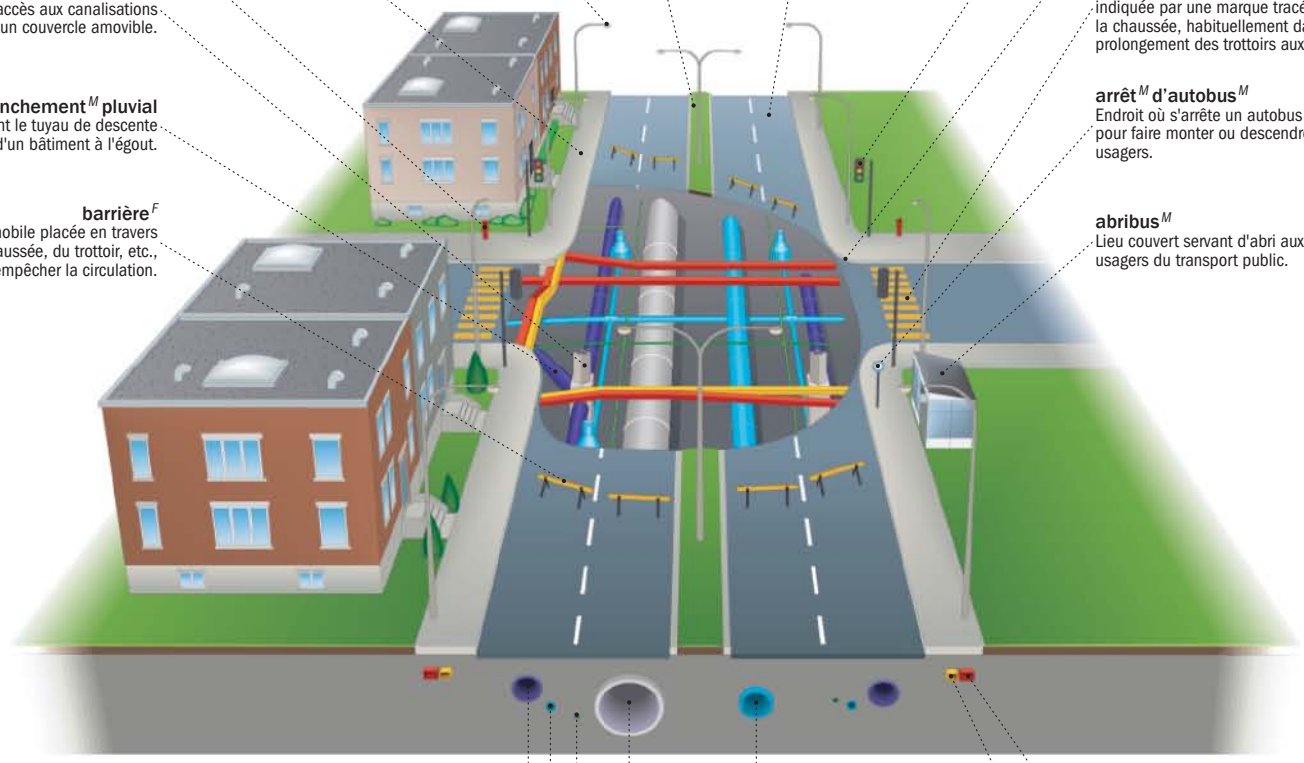
passage^{M} **pour piétons**^{M}
Voie réservée à la circulation des piétons, indiquée par une marque tracée sur la chaussée, habituellement dans le prolongement des trottoirs aux intersections.

branchement^{M} **pluvial**
Conduite reliant le tuyau de descente pluviale d'un bâtiment à l'égout.

arrêt^{M} **d'autobus**^{M}
Endroit où s'arrête un autobus pour faire monter ou descendre les usagers.

barrière^{F}
Clôture mobile placée en travers de la chaussée, du trottoir, etc., pour empêcher la circulation.

abribus^{M}
Lieu couvert servant d'abri aux usagers du transport public.



égout^{M}
Tuyau qui recueille les eaux usées ou de ruissellement et les évacue vers l'égout collecteur.

conduite^{F} **d'eau**^{F} **potable**
Tuyau de très fort débit sur lequel sont branchés des tuyaux de distribution de plus faible débit.

câble^{M} **électrique**
Câble assurant la liaison entre un poste de distribution d'électricité et les abonnés.

câble^{M} **téléphonique**
Câble assurant la liaison entre un central téléphonique et les abonnés.

égout^{M} **collecteur**
Tuyau de gros diamètre recueillant les eaux usées et de ruissellement provenant des égouts pour les acheminer vers une station d'épuration.

conduite^{F} **de gaz**^{M}
Tuyau servant à acheminer le gaz vers les bâtiments et les résidences.

conduite^{F} **d'eau**^{F} **potable**
Tuyau servant à l'acheminement de l'eau potable vers les bâtiments et les résidences.

feu^{M} **de circulation**^{F}
Dispositif lumineux automatisé utilisé pour régler la circulation à certaines intersections.



feu^{M} **rouge**
Le feu rouge indique que le passage est interdit.

feu^{M} **jaune**
Le feu jaune indique qu'il faut ralentir et se préparer à arrêter à l'intersection.

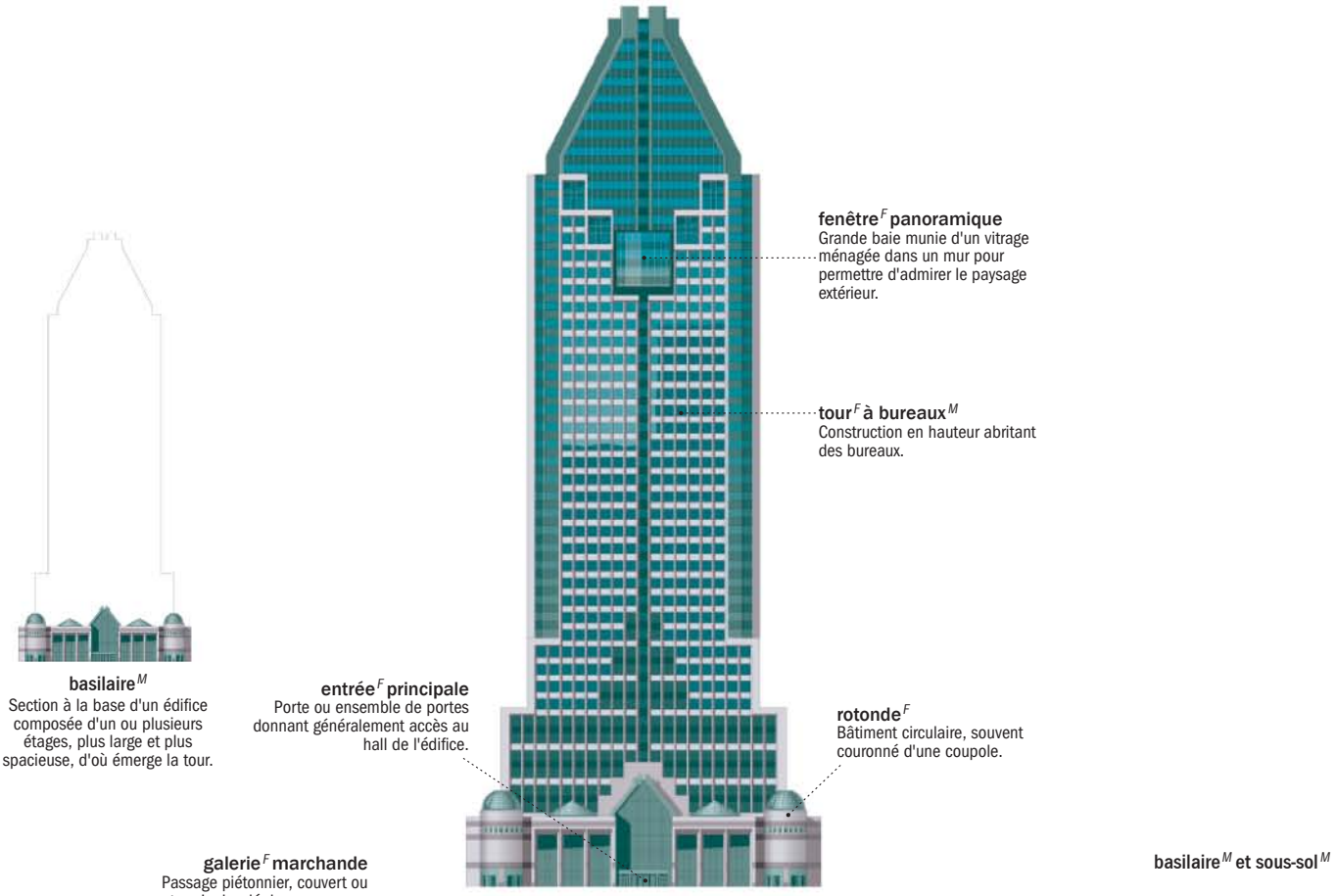
feu^{M} **vert**
Le feu vert indique que le passage est libre.

feu^{M} **pour piétons**^{M}
Dispositif lumineux automatisé utilisé pour régler la circulation des piétons à certaines intersections.

bouton^{M} **d'appel**^{M} **pour piétons**^{M}
Commande manuelle utilisée pour permettre aux piétons d'obtenir le feu vert pour traverser une rue.

édifice[M] à bureaux[M]

Bâtiment comportant des locaux où s'exercent des activités professionnelles et administratives.



basilaire[M]
Section à la base d'un édifice composée d'un ou plusieurs étages, plus large et plus spacieuse, d'où émerge la tour.

fenêtre[F] **panoramique**
Grande baie munie d'un vitrage ménagée dans un mur pour permettre d'admirer le paysage extérieur.

tour[F] **à bureaux**[M]
Construction en hauteur abritant des bureaux.

entrée[F] **principale**
Porte ou ensemble de portes donnant généralement accès au hall de l'édifice.

rotonde[F]
Bâtiment circulaire, souvent couronné d'une coupole.

basilaire[M] **et sous-sol**[M]

galerie[F] **marchande**
Passage piétonnier, couvert ou souterrain, bordé de commerces.

jardin[M] **public**
Jardin d'agrément aménagé dans un édifice, où l'on peut se reposer.

verrière[F]
Grande surface vitrée formant parois et toiture.

rue[F]
Voie de circulation aménagée à l'intérieur d'une ville et généralement bordée de bâtiments.

restaurant[M]
Établissement où sont servis des repas, moyennant paiement.

autobus[M]
Véhicule motorisé destiné au transport urbain ou interurbain de passagers debout ou en places assises.

escalier[M] **mécanique**
Installation constituée de marches articulées sur une chaîne sans fin tournant de façon continue, pour permettre la circulation entre deux niveaux d'un édifice.

quai[M] **de chargement**[M]
Installation qui permet la manipulation et le chargement de marchandises.

entrée[F] **des marchandises**[F]
Lieu permettant l'accès à un édifice pour le déchargement des marchandises.

métro[M]
Train circulant sur une voie ferrée électrifiée, souterraine ou partiellement souterraine, et desservant les quartiers d'une grande ville.

hall[M]
Pièce de grandes dimensions qui sert d'accès à d'autres pièces, aux escaliers et aux ascenseurs.

ascenseur[M]
Appareil mécanique muni d'une cabine servant au transport automatique de passagers entre différents niveaux d'un édifice.

stationnement[M]
Emplacement aménagé, hors voirie, pour le stationnement des véhicules.

centre[M] commercial

Ensemble couvert regroupant des magasins de détail, un ou plusieurs magasins de grande surface ainsi que divers services (banques, restaurants, etc.).

magasin[M] d'électronique[F]
Établissement spécialisé dans la vente d'appareils électroniques (téléviseurs, chaînes stéréo, caméscopes, etc.).

restaurant[M]
Établissement où sont servis des repas, moyennant paiement.

magasin[M] de prêt-à-porter[M]
Établissement spécialisé dans la vente de vêtements habituellement conçus par un styliste, mais de coût inférieur aux vêtements sur mesure.

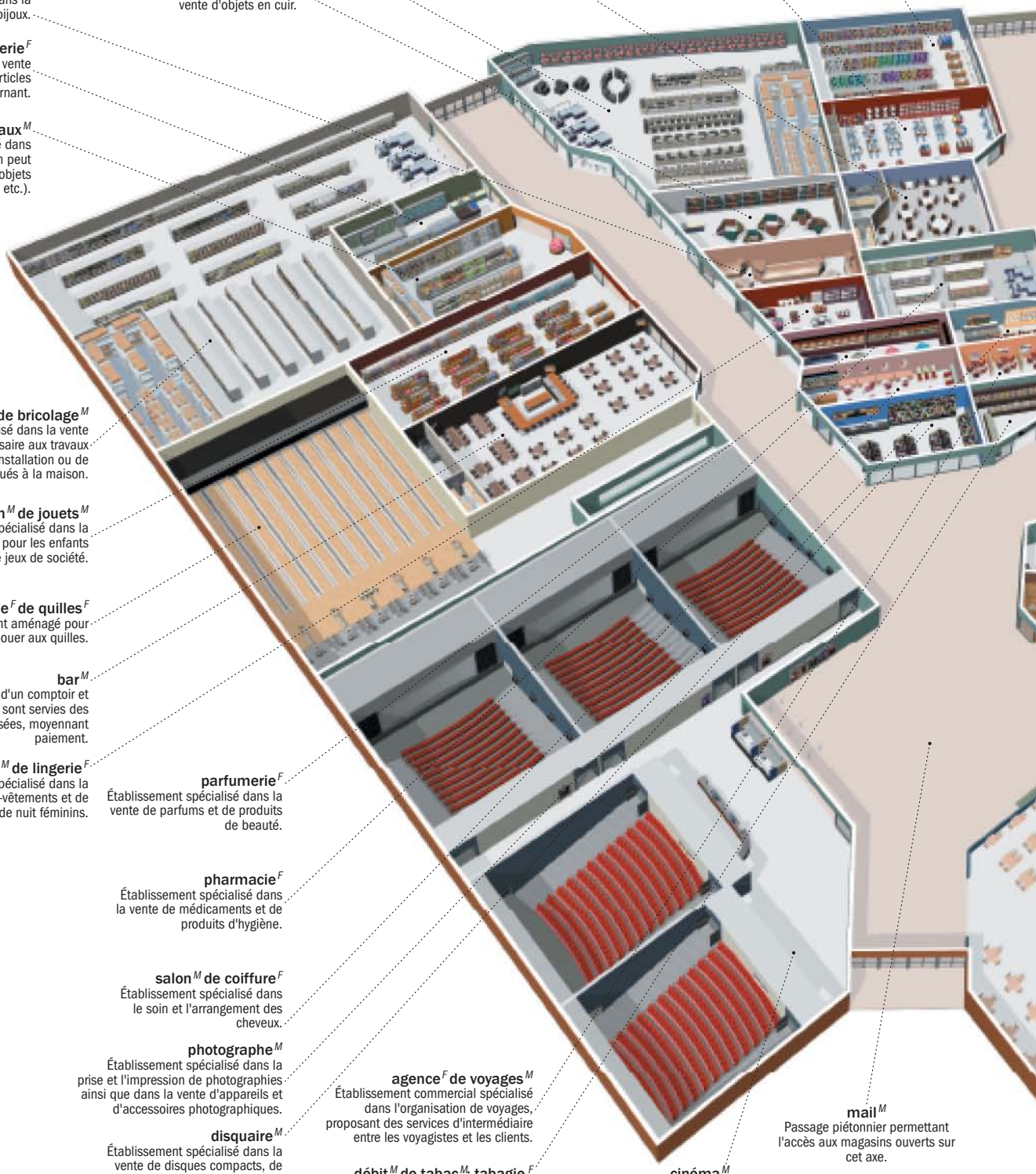
librairie[F]
Établissement spécialisé dans la vente de livres.

maroquinerie[F]
Établissement spécialisé dans la vente d'objets en cuir.

bijouterie[F]
Établissement spécialisé dans la vente de bijoux.

animalerie[F]
Établissement spécialisé dans la vente d'animaux de compagnie et d'articles les concernant.

magasin[M] de cadeaux[M]
Établissement spécialisé dans la vente d'objets que l'on peut offrir en cadeau (vaisselle, objets décoratifs, jouets, etc.).



magasin[M] de bricolage[M]
Établissement spécialisé dans la vente de matériel nécessaire aux travaux de rénovation, d'installation ou de réparation effectués à la maison.

magasin[M] de jouets[M]
Établissement spécialisé dans la vente de jouets pour les enfants et de jeux de société.

salle[F] de quilles[F]
Établissement aménagé pour jouer aux quilles.

bar[M]
Salle pourvue d'un comptoir et de tables où sont servies des boissons alcoolisées, moyennant paiement.

magasin[M] de lingerie[F]
Établissement spécialisé dans la vente de sous-vêtements et de vêtements de nuit féminins.

parfumerie[F]
Établissement spécialisé dans la vente de parfums et de produits de beauté.

pharmacie[F]
Établissement spécialisé dans la vente de médicaments et de produits d'hygiène.

salon[M] de coiffure[F]
Établissement spécialisé dans le soin et l'arrangement des cheveux.

photographe[M]
Établissement spécialisé dans la prise et l'impression de photographies ainsi que dans la vente d'appareils et d'accessoires photographiques.

disquaire[M]
Établissement spécialisé dans la vente de disques compacts, de DVD et de produits associés.

agence[F] de voyages[M]
Établissement commercial spécialisé dans l'organisation de voyages, proposant des services d'intermédiaire entre les voyagistes et les clients.

débit[M] de tabac[M], tabagie[F]
Établissement spécialisé dans la vente de tabac, de cigarettes et d'articles de fumeurs.

cinéma[M]
Établissement comportant des salles destinées à la projection de films.

mail[M]
Passage piétonnier permettant l'accès aux magasins ouverts sur cet axe.



distributeur[M] de billets[M]
Appareil qui permet d'obtenir des billets de banque à l'aide d'une carte de débit.

banque[F]
Établissement où s'effectuent diverses opérations financières.

pressing[M]; nettoyeur[M]
Établissement spécialisé dans le nettoyage et le repassage des vêtements.

quai[M] de déchargement[M]
Installation qui permet la manipulation des caisses de marchandises.

opticien[M]
Établissement spécialisé dans la vente de lunettes et de verres de contact.

magasin[M] à rayons[M]
Magasin de grande surface comportant des sections (rayons) spécialisées dans la vente de diverses catégories de produits (vêtements, papeterie, cosmétiques, etc.).

café[M]
Établissement où l'on sert des boissons (café, boissons alcoolisées, etc.) et des repas légers, moyennant paiement.

halte[F]-garderie[F]
Établissement où on s'occupe des enfants pendant que les parents font leurs courses.

fleuriste[M]
Établissement spécialisé dans la vente de fleurs et de plantes ornementales.

supermarché[M]
Magasin de grande surface, en libre-service, où sont vendus des produits alimentaires ainsi que divers articles d'achat courant.

reproduction[F] de clés[F]
Établissement spécialisé dans la confection et la vente de clés.

magasin[M] de décoration[F]
Établissement spécialisé dans la vente de meubles et d'accessoires de décoration intérieure.

cabine[F] photographique
Petite pièce aménagée pour la prise automatisée de photographies.

point[M] d'information[F]
Kiosque où les clients peuvent obtenir des renseignements concernant la localisation des magasins et des services dans le centre commercial.

téléphone[M] public
Poste téléphonique situé dans des endroits publics, qui fonctionne en introduisant dans l'appareil des pièces de monnaie ou une carte de paiement.

marchand[M] de journaux[M]
Établissement spécialisé dans la vente de journaux et de magazines.

w.-c.[M]; toilettes[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

magasin[M] de chaussures[F]
Établissement spécialisé dans la vente de chaussures et d'accessoires qui leur sont associés.

bureau[M] de poste[F]
Établissement destiné à traiter le courrier et à offrir au public divers services postaux.

boulangerie[F]-pâtisserie[F]
Établissement spécialisé dans la vente du pain, des pâtisseries ainsi que des autres produits de boulangerie, cuits sur place ou non.

magasin[M] d'articles[M] de sport[M]
Établissement spécialisé dans la vente d'articles de sport (vêtements, appareils, accessoires, etc.).

restaurants[M]-minute
Établissements où l'on sert des repas à prix modique et de façon rapide.

banc[M]
Siège long et étroit, non rembourré, avec ou sans dossier, sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir.

magasin[M] à rayons[M]

Magasin de grande surface comportant des sections (rayons) spécialisées dans la vente de diverses catégories de produits (vêtements, papeterie, cosmétiques, etc.).

sous-vêtements[M] d'hommes[M]
Partie réservée à la vente de vêtements que les hommes portent à même la peau sous d'autres vêtements.

vêtements[M] de bain[M]
Partie réservée à la vente de vêtements de femmes portés pour la baignade. Ils peuvent être d'une seule pièce ou composés d'une culotte et d'un soutien-gorge (bikini).

lingerie[F]
Partie réservée à la vente de bas et de sous-vêtements de femmes.

tailleurs[M]
Partie réservée à la vente d'ensembles composés d'une jupe et d'une veste réalisées dans le même tissu.

vêtements[M] de nuit[F] de femmes[F]
Partie réservée à la vente de vêtements d'intérieur pour femmes, dont certains se portent pour dormir.

chaussures[F] de femmes[F]
Rayon réservé à la vente de pièces portées par les femmes pour protéger et soutenir les pieds.

costumes[M]
Partie réservée à la vente de complets (pantalon, veston, gilet).

accessoires[M] d'hommes[M]
Rayon réservé à la vente d'articles destinés à compléter l'habillement masculin (ceintures, chapeaux, écharpes, etc.).

chaussures[F] d'hommes[M]
Rayon réservé à la vente de pièces portées par les hommes pour protéger et soutenir les pieds.

pantalons[M] d'hommes[M]
Rayon réservé à la vente de vêtements d'hommes couvrant le bas du corps en habillant chaque jambe séparément.

chemises[F] d'homme[M]

cravates[F]
Partie réservée à la vente de bandes d'étoffes longues et étroites, qui se nouent sous le col de chemise et ornent celle-ci.

vêtements[M] décontractés de femmes[F]
Partie réservée à la vente de vêtements de tous les jours pour femmes.

magasin[M]
Pièce où sont entreposées les marchandises.

chaussures[F] de sport[M]
Partie réservée à la vente de chaussures en toile et caoutchouc ou en cuir, légères et souples, que l'on porte pour le sport ou la détente.

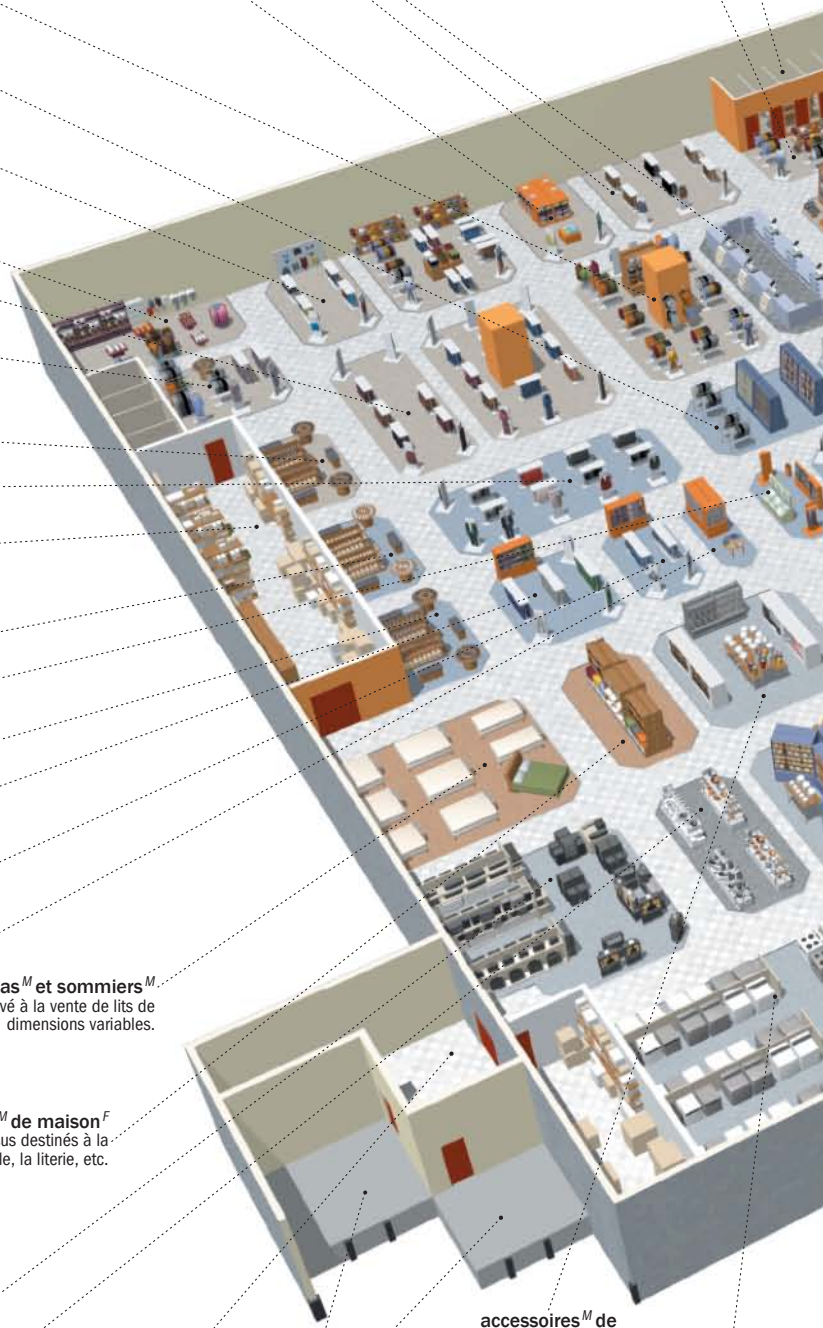
manteaux[M] de femmes[F]
Rayon réservé aux vêtements fermés sur le devant, descendant au moins sous les hanches, qu'on met par-dessus les autres vêtements pour se protéger du froid et des intempéries.

tricots[M] de femmes[F]
Rayon réservé à la vente de vêtements de femmes couvrant le torse, confectionnés dans une matière textile disposée en mailles plus ou moins serrées.

caisses[F]
Machines qui enregistrent les détails de chaque article et calculent le montant total de la vente. La somme encaissée est ensuite déposée dans le tiroir-caisse.

cabine[F] d'essayage[M]
Espace mis à la disposition des clients pour permettre l'essayage de divers articles avant l'achat.

vêtements[M] de sport[M] de femmes[F]
Rayon réservé à la vente de vêtements pour femmes destinés à la pratique d'une activité physique.



matelas[M] et sommiers[M]
Rayon réservé à la vente de lits de dimensions variables.

linge[M] de maison[F]
Rayon réservé à la vente d'articles de tissus destinés à la salle de bains, la cuisine, la table, la literie, etc.

matériel[M] audiovisuel
Rayon réservé à la vente de chaînes stéréo, de caméscopes, de téléviseurs, etc.

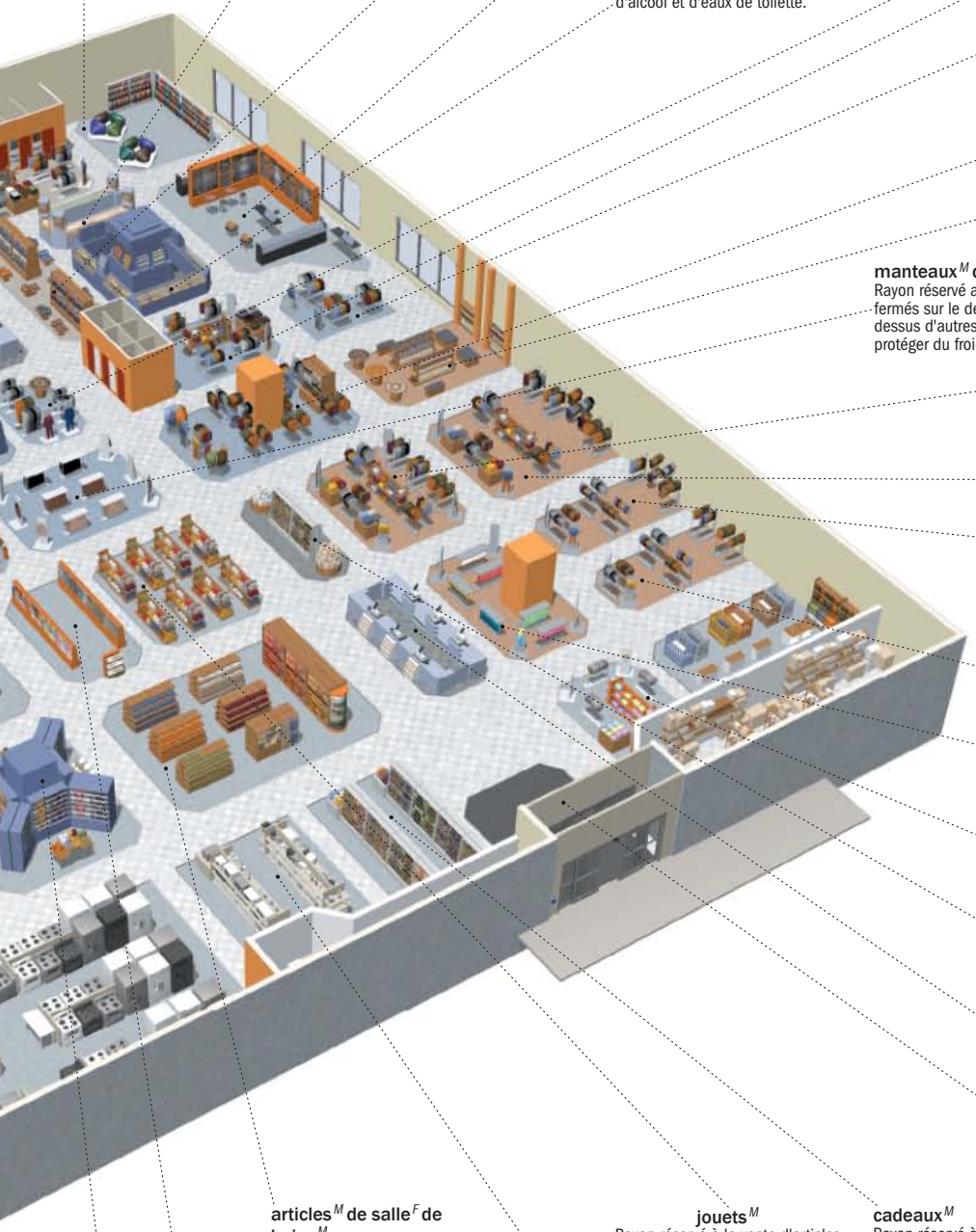
articles[M] de cuisine[F]
Rayon réservé à la vente d'ustensiles divers, d'articles pour la pâtisserie, de batteries de cuisine, etc.

aire[F] de réception[F]
Local aménagé pour la réception des marchandises.

quais[M] de déchargement[M]
Installations qui permettent la manipulation des caisses et des palettes de marchandises.

accessoires[M] de décoration[F]
Rayon réservé à la vente d'articles destinés à l'ornement d'une pièce, de la table, etc.

gros appareils[M] électroménagers
Partie réservée à la vente d'appareils électroménagers pour la cuisine et la lessive (réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, etc.).



bagages[M]
Rayon réservé à la vente d'accessoires en forme de poche servant à transporter divers objets, ou d'articles servant à contenir les effets qu'on emporte en voyage.

montres[F] **et bijoux**[M]
Rayon réservé à la vente de montres et d'objets ouvragés, précieux par la matière (or, argent, pierres, etc.) et le travail et qui servent d'ornement.

accessoires[M] **de femmes**[F]
Rayon réservé à la vente d'articles destinés à compléter l'habillement féminin (ceintures, chapeaux, écharpes, etc.).

cosmétiques[M]
Rayon réservé à la vente des produits de beauté destinés à mettre les traits du visage en valeur et à en dissimuler les imperfections.

parfum[M]
Rayon réservé à la vente de solutions odoriférantes diluées dans un mélange d'eau et d'alcool et d'eaux de toilette.

vêtements[M] **de nuit**[F] **d'hommes**[M]
Partie réservée à la vente de vêtements d'intérieur pour hommes, dont certains se portent pour dormir.

vêtements[M] **de sport**[M] **d'hommes**[M]
Rayon réservé à la vente de vêtements pour hommes destinés à la pratique d'une activité physique.

tricots[M] **d'hommes**[M]
Rayon réservé à la vente de vêtements d'hommes couvrant le torse, confectionnés dans une matière textile disposée en mailles plus ou moins serrées.

vêtements[M] **décontractés d'hommes**[M]
Partie réservée à la vente de vêtements de tous les jours pour hommes.

chaussures[F] **d'enfants**[M]
Rayon réservé à la vente de pièces portées par les enfants pour protéger et soutenir les pieds.

manteaux[M] **d'hommes**[M]
Rayon réservé aux vêtements d'extérieur, fermés sur le devant, qu'on met par-dessus d'autres vêtements pour se protéger du froid et des intempéries.

vêtements[M] **de filles**[F] **de 7 à 17 ans**[M]

vêtements[M] **de garçons**[M] **de 7 à 17 ans**[M]

vêtements[M] **de garçons**[M] **de 2 à 6 ans**[M]

vêtements[M] **de filles**[F] **de 2 à 6 ans**[M]

vêtements[M] **de sport**[M] **d'enfants**[M]
Rayon réservé à la vente de vêtements pour enfants destinés à la pratique d'une activité physique.

vêtements[M] **de bébé**[M]

confiserie[F]
Rayon réservé à la vente de sucreries et de chocolats.

caisses[F]
Machines qui enregistrent les détails de chaque article et calculent le montant total de la vente. La somme encaissée est ensuite déposée dans le tiroir-caisse.

vestibule[M]
Pièce d'entrée du magasin à rayons.

articles[M] **de salle**[F] **de bains**[M]
Partie réservée à la vente d'accessoires destinés à l'équipement et à la décoration d'une salle de bains.

papeterie[F]
Rayon réservé à la vente d'articles de bureau.

jouets[M]
Rayon réservé à la vente d'articles destinés à l'amusement des enfants.

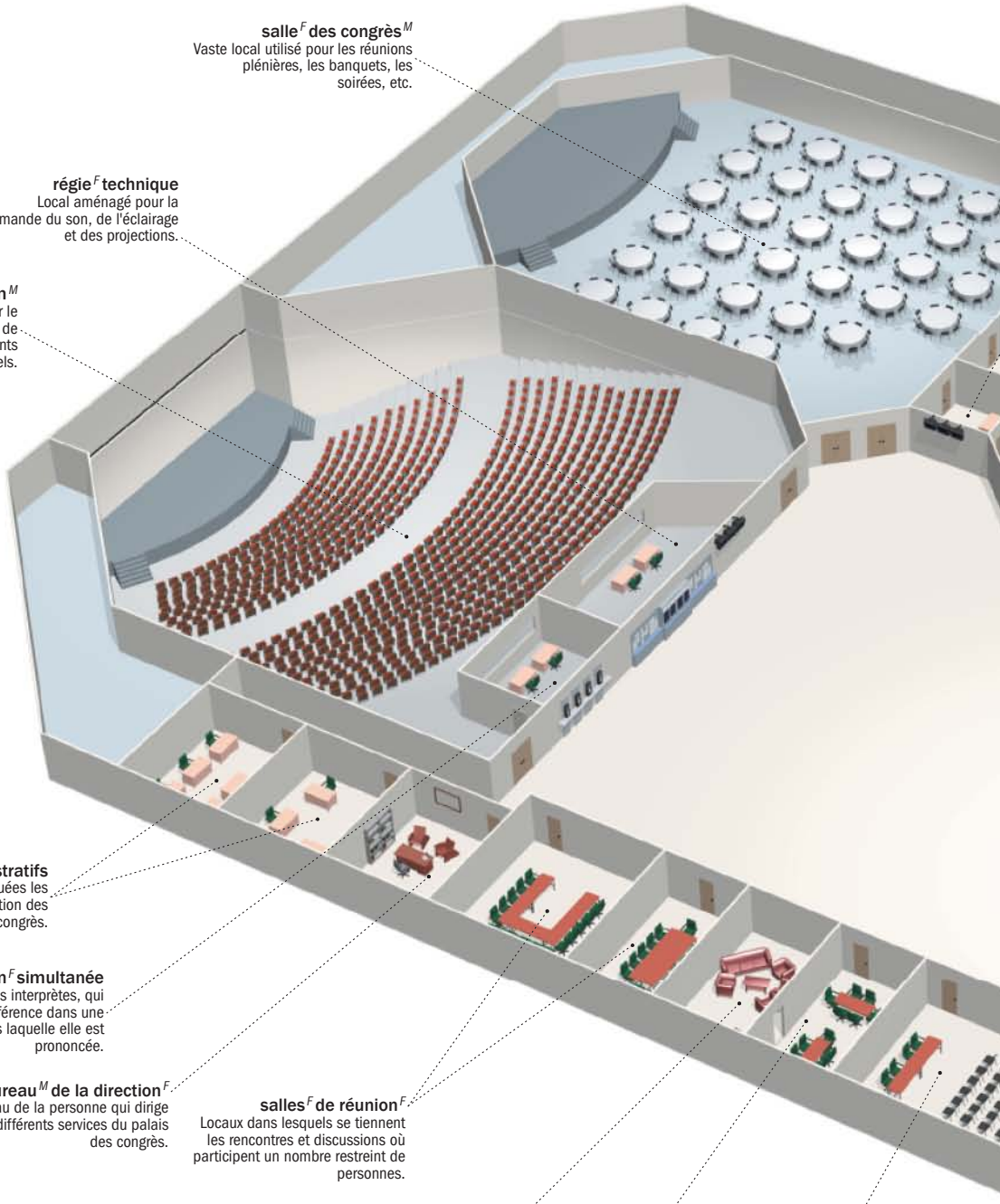
petits appareils[M] **électroménagers**
Partie réservée à la vente d'appareils électroménagers d'appoint pour la cuisine et l'entretien (robot culinaire, grille-pain, aspirateur, fer à vapeur, etc.).

cadeaux[M]
Rayon réservé à la vente de cartes de souhaits, de papiers et d'emballages pour des choses à offrir à quelqu'un.

vaisselle[F], **verres**[M] **et couverts**[M]
Partie réservée à la vente d'ustensiles de cuisine utilisés pour boire et manger.

palais[M] des congrès[M]

Vaste édifice muni d'installations permettant la tenue d'expositions et de réunions de toutes sortes.



salle[F] des congrès[M]
Vaste local utilisé pour les réunions plénières, les banquets, les soirées, etc.

régie[F] technique
Local aménagé pour la commande du son, de l'éclairage et des projections.

auditorium[M]
Salle aménagée pour recevoir le public lors de conférences ou de la présentation de documents audiovisuels.

bureaux[M] administratifs
Locaux où sont effectuées les tâches reliées à la gestion des services du palais des congrès.

cabine[F] d'interprétation[F] simultanée
Local où se trouvent les interprètes, qui traduisent oralement la conférence dans une autre langue que celle dans laquelle elle est prononcée.

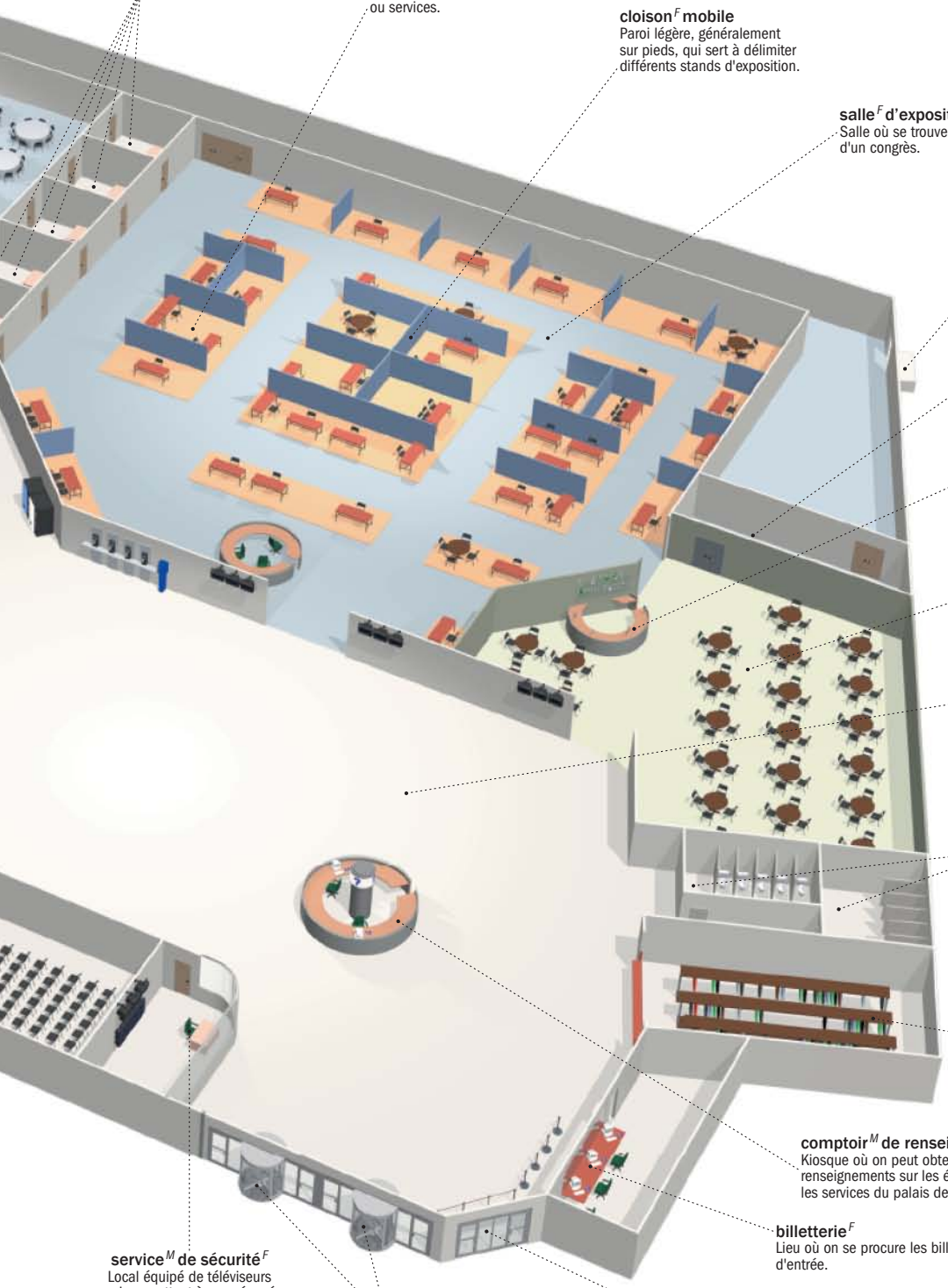
bureau[M] de la direction[F]
Bureau de la personne qui dirige les différents services du palais des congrès.

salles[F] de réunion[F]
Locaux dans lesquels se tiennent les rencontres et discussions où participent un nombre restreint de personnes.

salon[M] d'honneur[M]
Local réservé aux invités de marque.

salle[F] d'atelier[M]
Local aménagé pour les séances de travail en petits groupes.

salle[F] de conférences[F]
Salle dont les dimensions permettent de recevoir un nombre plus ou moins grand de personnes.



bureaux[M] des organisateurs[M]
Locaux servant de secrétariat pour les organisateurs de congrès.

stand[M] d'exposition[F]
Lieu réservé à un exposant pour la présentation de ses produits ou services.

cloison[F] mobile
Paroi légère, généralement sur pieds, qui sert à délimiter différents stands d'exposition.

salle[F] d'exposition[F]
Salle où se trouve l'ensemble des stands d'un congrès.

quai[M] de déchargement[M]
Installation qui permet la manipulation des caisses et des palettes contenant les objets exposés, les fournitures, etc.

cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

bar[M]
Salle pourvue d'un comptoir et de tables où sont servies des boissons alcoolisées, moyennant paiement.

restaurant[M]
Établissement où sont servis des repas, moyennant paiement.

hall[M]
Salle de grandes dimensions qui sert d'accès aux autres salles.

w.-c.[M]; toilettes[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

vestiaire[M]
Espace aménagé pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

comptoir[M] de renseignements[M]
Kiosque où on peut obtenir des renseignements sur les événements et les services du palais des congrès.

billetterie[F]
Lieu où on se procure les billets d'entrée.

service[M] de sécurité[F]
Local équipé de téléviseurs qui permettent à un préposé d'observer les différentes salles du palais des congrès.

portes[F] à tambour[M] manuelles
Portes rotatives composées de trois ou quatre vantaux vitrés pivotant autour d'un axe vertical par poussée manuelle, à la manière d'un tourniquet.

entrée[F]
Porte ou ensemble de portes donnant accès au hall du palais des congrès.

restaurant[M]

Établissement où, contre paiement, on peut prendre un repas préparé à la cuisine et servi par un personnel. La qualité et le prix d'un restaurant varient selon le menu.

salle[F] d'entreposage[M]
Pièce dans laquelle sont stockés les aliments non périssables.

bureau[M]
Local de travail du personnel administratif.

présentoir[M] réfrigéré
Meuble réfrigéré où sont gardés des plats froids préparés à l'avance.

w.-c.[M]; toilettes[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

sommelier[M]
Responsable de la cave à vins, il conseille la clientèle sur le choix d'un vin et en assure parfois le service.

réfrigérateur[M]
Appareil dont la température moyenne est de 4 °C, servant à refroidir et à conserver les aliments.

table[F] de service[M]
Meuble d'appoint constituant une réserve de couverts à la disposition du personnel pour accélérer le service.

cave[F] à vins[M]
Armoire spécialement conçue pour la conservation des vins à température et humidité régulées.

congélateur[M]
Appareil dont la température moyenne est de -18 °C, servant à congeler des aliments pour les conserver.

vestiaire[M] des clients[M]
Espace aménagé à l'entrée à l'intention des clients, pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

buffet[M]
Meuble où sont disposés des mets chauds ou froids offerts en libre-service.

maître[M] d'hôtel[M]
Personne qui, notamment, gère les réservations, accueille les clients et dirige le personnel de la salle à manger.

entrée[F] du personnel[M]

vestiaire[M] du personnel[M]
Espace aménagé à l'entrée à l'intention des employés, pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

réfrigérateurs[M]
Appareils dont la température moyenne est de 4 °C, servant à refroidir et à conserver les boissons.

barmaid[F]
Femme responsable de la commande, de la préparation et du service des boissons.

comptoir[M] du bar[M]
Table étroite élevée sur laquelle on sert les boissons.

tabouret[M] de bar[M]
Siège avec pied, sans bras, assez haut pour qu'une personne puisse s'asseoir au niveau du comptoir du bar.

bar[M]
Salle pourvue d'un comptoir et de tables où sont servies des boissons alcoolisées, moyennant paiement.

téléphone[M] public
Poste téléphonique situé dans des endroits publics, qui fonctionne en introduisant dans l'appareil des pièces de monnaie ou une carte de paiement.

entrée[F] des clients[M]

box[M]
Compartiment cloisonné servant à isoler des consommateurs.

salle[F] à manger
Pièce conçue et meublée pour prendre les repas, souvent aménagée dans un style correspondant au type de restauration.

cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas, sous la responsabilité du chef, assisté d'un personnel spécialisé (brigade).

hotte[F]
Appareil de ventilation qui expulse ou recycle l'air chargé de vapeurs et d'odeurs de cuisson.

évier[M] **à batterie**[F] **de cuisine**[F]
Évier dans lequel on lave les ustensiles et récipients utilisés pour la préparation et la cuisson des aliments.

lave-vaisselle[M]
Appareil conçu pour laver et sécher la vaisselle automatiquement.

chef[M] **de partie**[F]
Personne responsable de la préparation des différents éléments d'un menu; le personnel spécialisé (saucier, rôtisseur, pâtissier, etc.) est sous ses ordres.

produits[M] **de nettoyage**[M]
Armoire dans laquelle sont rangés les produits de nettoyage.

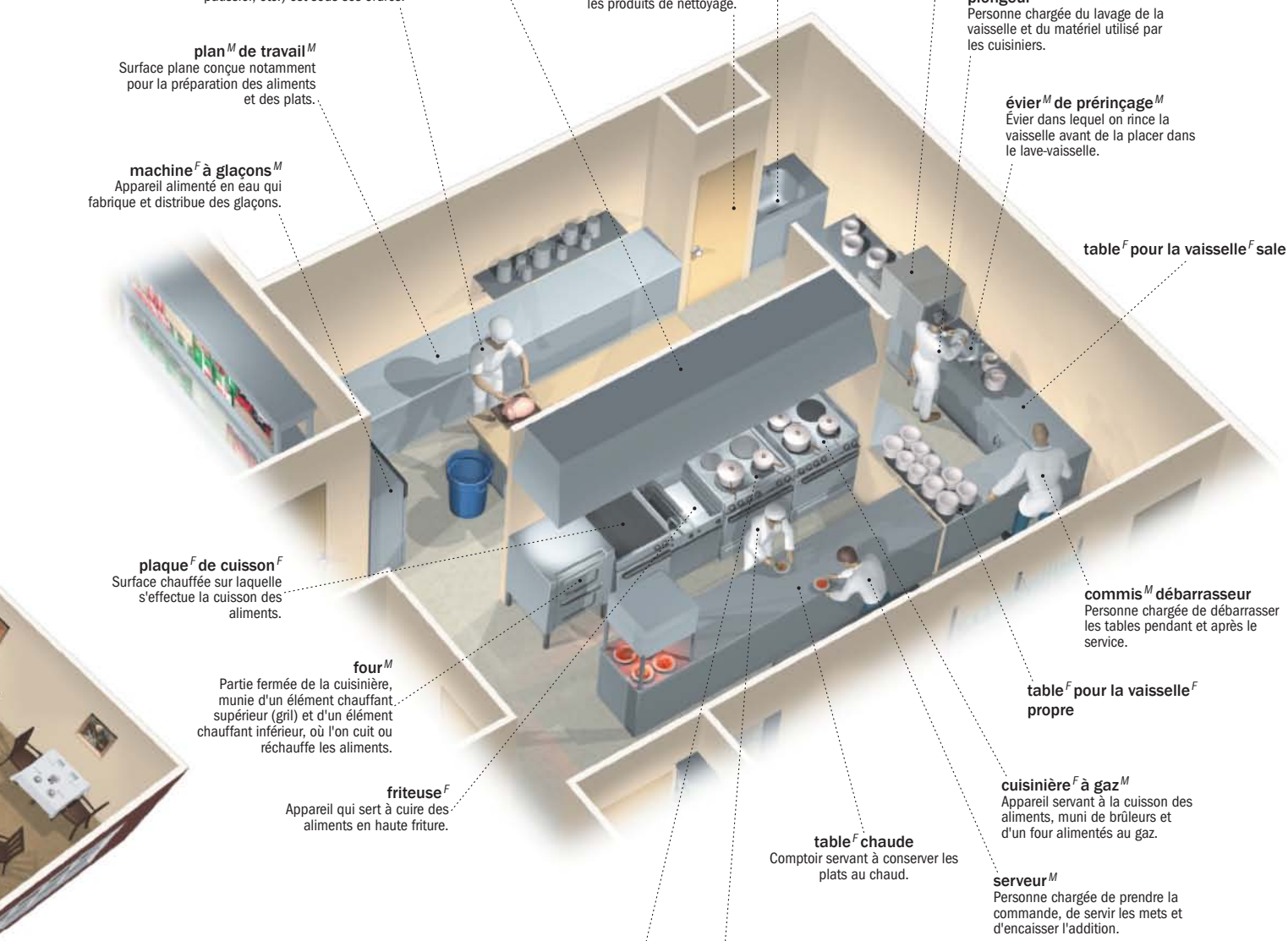
plongeur[M]
Personne chargée du lavage de la vaisselle et du matériel utilisé par les cuisiniers.

plan[M] **de travail**[M]
Surface plane conçue notamment pour la préparation des aliments et des plats.

évier[M] **de prérinçage**[M]
Évier dans lequel on rince la vaisselle avant de la placer dans le lave-vaisselle.

machine[F] **à glaçons**[M]
Appareil alimenté en eau qui fabrique et distribue des glaçons.

table[F] **pour la vaisselle**[F] **sale**



plaque[F] **de cuisson**[F]
Surface chauffée sur laquelle s'effectue la cuisson des aliments.

commis[M] **débarrasseur**
Personne chargée de débarrasser les tables pendant et après le service.

four[M]
Partie fermée de la cuisinière, munie d'un élément chauffant supérieur (gril) et d'un élément chauffant inférieur, où l'on cuit ou réchauffe les aliments.

table[F] **pour la vaisselle**[F] **propre**

friteuse[F]
Appareil qui sert à cuire des aliments en haute friture.

cuisinière[F] **à gaz**[M]
Appareil servant à la cuisson des aliments, muni de brûleurs et d'un four alimentés au gaz.

table[F] **chaude**
Comptoir servant à conserver les plats au chaud.

serveur[M]
Personne chargée de prendre la commande, de servir les mets et d'encaisser l'addition.

cuisinière[F] **électrique**
Appareil électrique servant à la cuisson des aliments, muni de serpentins ou de plaques et d'un four.

chef[M] **de cuisine**[F]
Personne qui, notamment, dirige le personnel de cuisine (brigade), s'occupe de l'approvisionnement et compose les menus.

menu[M]
Liste détaillée des mets servis dans un restaurant.



carte[F] **des vins**[M]
Liste détaillée des vins et boissons diverses servis dans un restaurant.

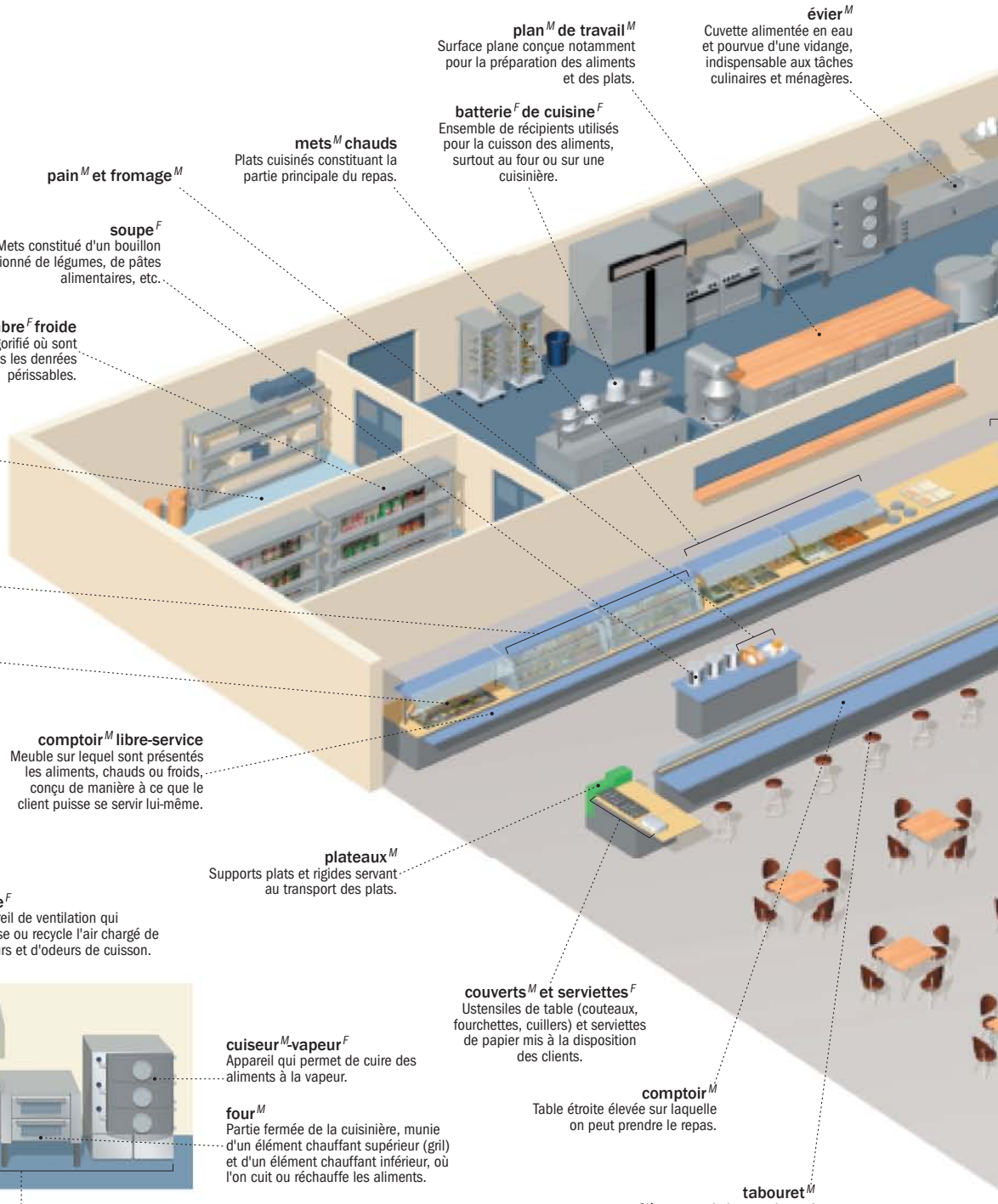


addition[F]
Note indiquant la somme des dépenses effectuées par un client dans un restaurant.



restaurant[M] libre-service

Établissement de restauration où de nombreux meubles et comptoirs mettent à la disposition des clients tous les éléments pour composer un repas.



évier[M]
Cuvette alimentée en eau et pourvue d'une vidange, indispensable aux tâches culinaires et ménagères.

plan[M] **de travail**[M]
Surface plane conçue notamment pour la préparation des aliments et des plats.

batterie[F] **de cuisine**[F]
Ensemble de récipients utilisés pour la cuisson des aliments, surtout au four ou sur une cuisinière.

mets[M] **chauds**
Plats cuisinés constituant la partie principale du repas.

pain[M] **et fromage**[M]

soupe[F]
Mets constitué d'un bouillon additionné de légumes, de pâtes alimentaires, etc.

chambre[F] **froide**
Local frigorifié où sont entreposées les denrées périssables.

salle[F] **d'entreposage**[M]
Pièce dans laquelle sont stockés les aliments non périssables.

hors-d'œuvre[M] **et mets**[M] **froids**
Mets légers souvent consommés en début de repas ou en accompagnement.

salades[F]
Mets traditionnellement constitués de feuilles de laitue et de légumes, assaisonnés d'une vinaigrette ou d'une mayonnaise.

comptoir[M] **libre-service**
Meuble sur lequel sont présentés les aliments, chauds ou froids, conçu de manière à ce que le client puisse se servir lui-même.

plateaux[M]
Supports plats et rigides servant au transport des plats.

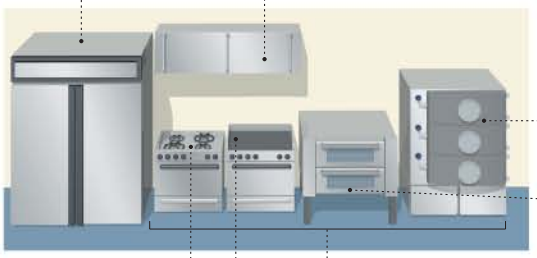
couverts[M] **et serviettes**[F]
Ustensiles de table (couteaux, fourchettes, cuillers) et serviettes de papier mis à la disposition des clients.

comptoir[M]
Table étroite élevée sur laquelle on peut prendre le repas.

tabouret[M]
Siège avec pieds, sans bras ni dossier, assez haut pour qu'une personne puisse s'asseoir au niveau du comptoir.

réfrigérateur[M]
Appareil à deux compartiments dont l'un sert à garder au froid les aliments et l'autre à les congeler.

hotte[F]
Appareil de ventilation qui expulse ou recycle l'air chargé de vapeurs et d'odeurs de cuisson.



cuiseur[M]**-vapeur**[F]
Appareil qui permet de cuire des aliments à la vapeur.

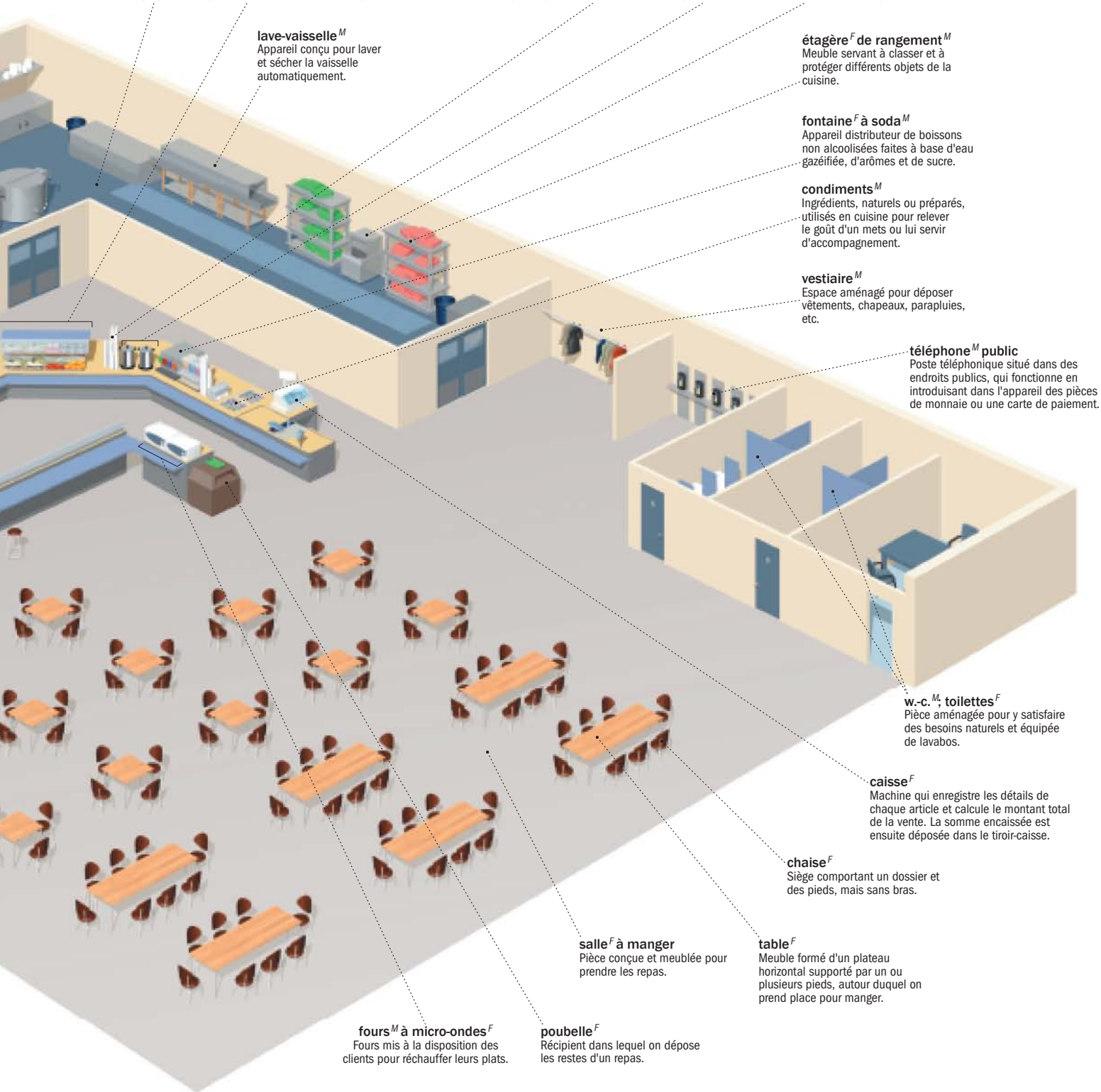
four[M]
Partie fermée de la cuisinière, munie d'un élément chauffant supérieur (gril) et d'un élément chauffant inférieur, où l'on cuit ou réchauffe les aliments.

cuisinière[F]
Appareil électroménager servant à la cuisson des aliments.

centre[M] **de cuisson**[F]
Ensemble des appareils qui permettent de cuire les aliments.

plaque[F] **de cuisson**[F]
Surface chauffée sur laquelle s'effectue la cuisson des aliments.

restaurant[M] libre-service



cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

fruits[M] **et desserts**[M]
Végétaux et plats cuisinés sucrés consommés en fin de repas.

lave-vaisselle[M]
Appareil conçu pour laver et sécher la vaisselle automatiquement.

verres[M]
Récipients pour boire.

percolateurs[M]
Cafetières électriques permettant de faire du café en grande quantité.

machine[F] **à laver les verres**[M]
Appareil conçu pour laver les verres automatiquement.

étagère[F] **de rangement**[M]
Meuble servant à classer et à protéger différents objets de la cuisine.

fontaine[F] **à soda**[M]
Appareil distributeur de boissons non alcoolisées faites à base d'eau gazéifiée, d'arômes et de sucre.

condiments[M]
Ingrédients, naturels ou préparés, utilisés en cuisine pour relever le goût d'un mets ou lui servir d'accompagnement.

vestiaire[M]
Espace aménagé pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

téléphone[M] **public**
Poste téléphonique situé dans des endroits publics, qui fonctionne en introduisant dans l'appareil des pièces de monnaie ou une carte de paiement.

w.-c.[M]**; toilettes**[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

caisse[F]
Machine qui enregistre les détails de chaque article et calcule le montant total de la vente. La somme encaissée est ensuite déposée dans le tiroir-caisse.

chaise[F]
Siège comportant un dossier et des pieds, mais sans bras.

salle[F] **à manger**
Pièce conçue et meublée pour prendre les repas.

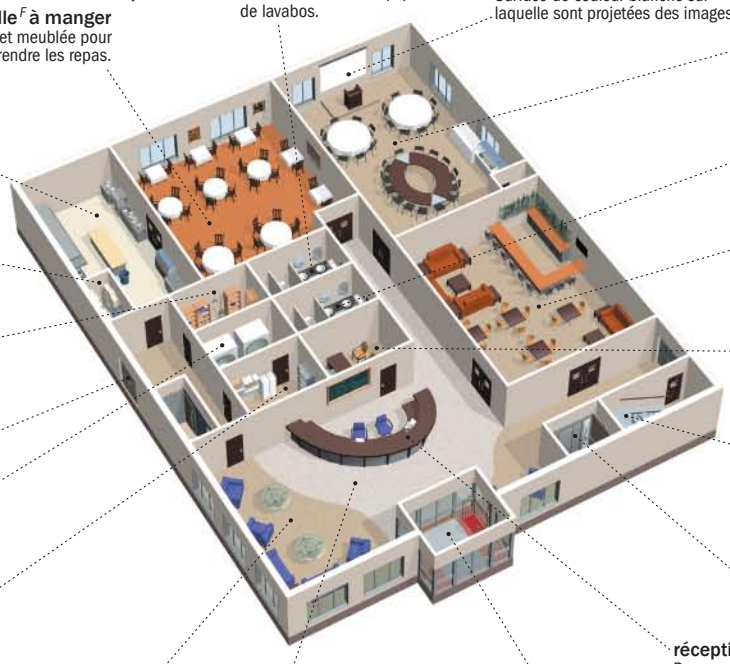
table[F]
Meuble formé d'un plateau horizontal supporté par un ou plusieurs pieds, autour duquel on prend place pour manger.

fours[M] **à micro-ondes**[F]
Fours mis à la disposition des clients pour réchauffer leurs plats.

poubelle[F]
Récipient dans lequel on dépose les restes d'un repas.

hôtel[M]

Établissement aménagé pour loger des personnes, moyennant paiement.



niveau[M] de la réception[F]
Rez-de-chaussée de l'hôtel.

w.-c.[M] hommes[M]; toilettes[F] hommes[M]
Pièce réservée aux hommes, aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

salle[F] à manger
Pièce conçue et meublée pour prendre les repas.

écran[M]
Surface de couleur blanche sur laquelle sont projetées des images.

salle[F] de réunion[F]
Local dans lequel se tiennent les rencontres et discussions où participent un nombre restreint de personnes.

w.-c.[M] femmes[F]; toilettes[F] femmes[F]
Pièce réservée aux femmes, aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

bar[M]-salon[M]
Pièce où sont servies des boissons alcoolisées, moyennant paiement, et où on peut s'asseoir dans des fauteuils autour de tables basses ou au comptoir.

réserves[F] alimentaires
Aliments stockés en prévision d'une utilisation ultérieure.

local[M] d'entretien[M]
Pièce dans laquelle on range les produits de nettoyage et le matériel d'entretien ménager.

bureau[M]
Local de travail du personnel administratif.

quai[M] de déchargement[M]
Installation qui permet la manipulation des caisses de marchandises.

escalier[M]
Élément de structure permettant la circulation entre les niveaux d'une habitation, d'un édifice.

buanderie[F]
Pièce où on fait la lessive.

ascenseur[M]
Appareil mécanique muni d'une cabine servant au transport automatique de passagers entre différents niveaux d'un édifice.

lingerie[F]
Pièce dans laquelle on range le linge (draps, serviettes, etc.).

réception[F]
Bureau affecté à l'accueil des clients. Les réceptionnistes effectuent les réservations, remettent les clés des chambres et établissent la note, etc.

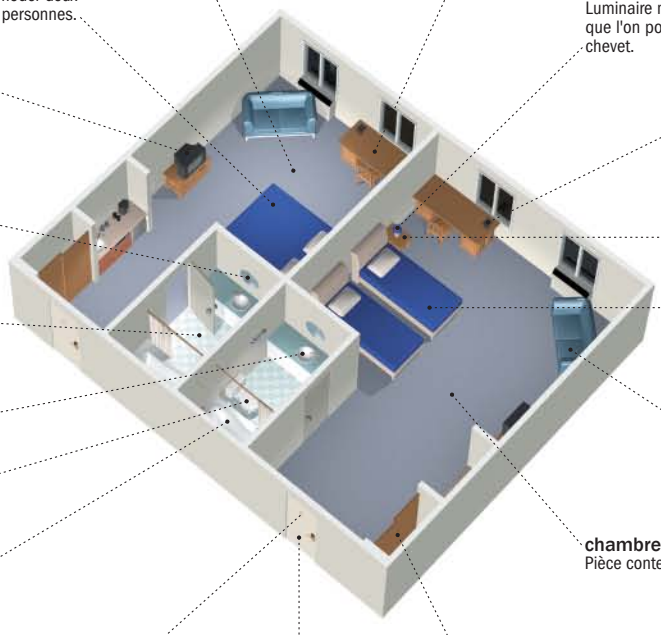
salon[M] d'attente[F]
Pièce aménagée pour attendre une personne, se reposer, patienter avant un départ, etc.

hall[M]
Pièce de grandes dimensions qui sert d'accès à d'autres pièces, aux escaliers et aux ascenseurs.

vestibule[M]
Pièce d'entrée de l'hôtel.

chambres[F] d'hôtel[M]

Pièces aménagées pour loger des personnes.



chambre[F] simple
Pièce contenant un seul lit qui peut convenir à une ou deux personnes.

bureau[M]
Table habituellement munie de tiroirs sur laquelle on travaille.

lit[M] à deux places[F]
Lit d'assez grandes dimensions pour accommoder deux personnes.

lampe[F] de chevet[M]
Luminaire mobile à pied court que l'on pose sur la table de chevet.

téléviseur[M]
Appareil de réception qui reproduit les éléments sonores et visuels des programmes diffusés par une station de télévision, ou enregistrés sur cassette ou sur disque.

téléphone[M]
Appareil qui permet la transmission de la voix à distance, par l'entremise d'un réseau téléphonique.

miroir[M]
Surface de verre polie qui réfléchit la lumière et renvoie les images, utilisée pour se coiffer, se maquiller, etc.

table[F] de chevet[M]
Petit meuble placé à la tête du lit, pouvant comporter un ou plusieurs tiroirs.

salle[F] de bains[M]
Pièce aménagée pour la toilette du corps, équipée d'eau courante et d'installations sanitaires.

lit[M] à une place[F]
Lit qui peut accommoder une seule personne.

lavabo[M]
Appareil sanitaire en forme de cuvette qu'on utilise pour faire sa toilette.

causeuse[F]
Canapé où deux personnes peuvent s'asseoir.

w.-c.[M]; toilette[F]
Appareil sanitaire utilisé pour la satisfaction des besoins naturels comprenant une cuvette et une chasse d'eau.

chambre[F] double
Pièce contenant deux lits.

baignoire[F] et douche[F]
Installations sanitaires dont l'une est une cuve allongée dans laquelle on prend des bains et l'autre permet de laver le corps par l'action d'un jet d'eau.

numéro[M] de chambre[F]

porte[F]
Ouverture entre le couloir de l'hôtel et la chambre, que l'on peut verrouiller.

penderie[F]
Placard dans lequel on range des vêtements.

symboles[M] d'usage[M] courant

Ensemble des pictogrammes annonçant, dans un lieu public ou sur la route, un service offert ou une interdiction.


toilettes[F] pour hommes[M]


toilettes[F] pour dames[F]


accès[M] pour handicapés[M] physiques


ne pas utiliser avec un fauteuil[M] roulant


camping[M] et caravaning[M]


pique-nique[M]


pique-nique[M] interdit


camping[M]


camping[M] interdit


caravaning[M]


hôpital[M]


casse-croûte[M]


téléphone[M]


restaurant[M]


pharmacie[F]



police[F]


premiers soins[M]


poste[M] de carburant[M]


extincteur[M] d'incendie[M]


renseignements[M]


renseignements[M]


articles[M] perdus et retrouvés

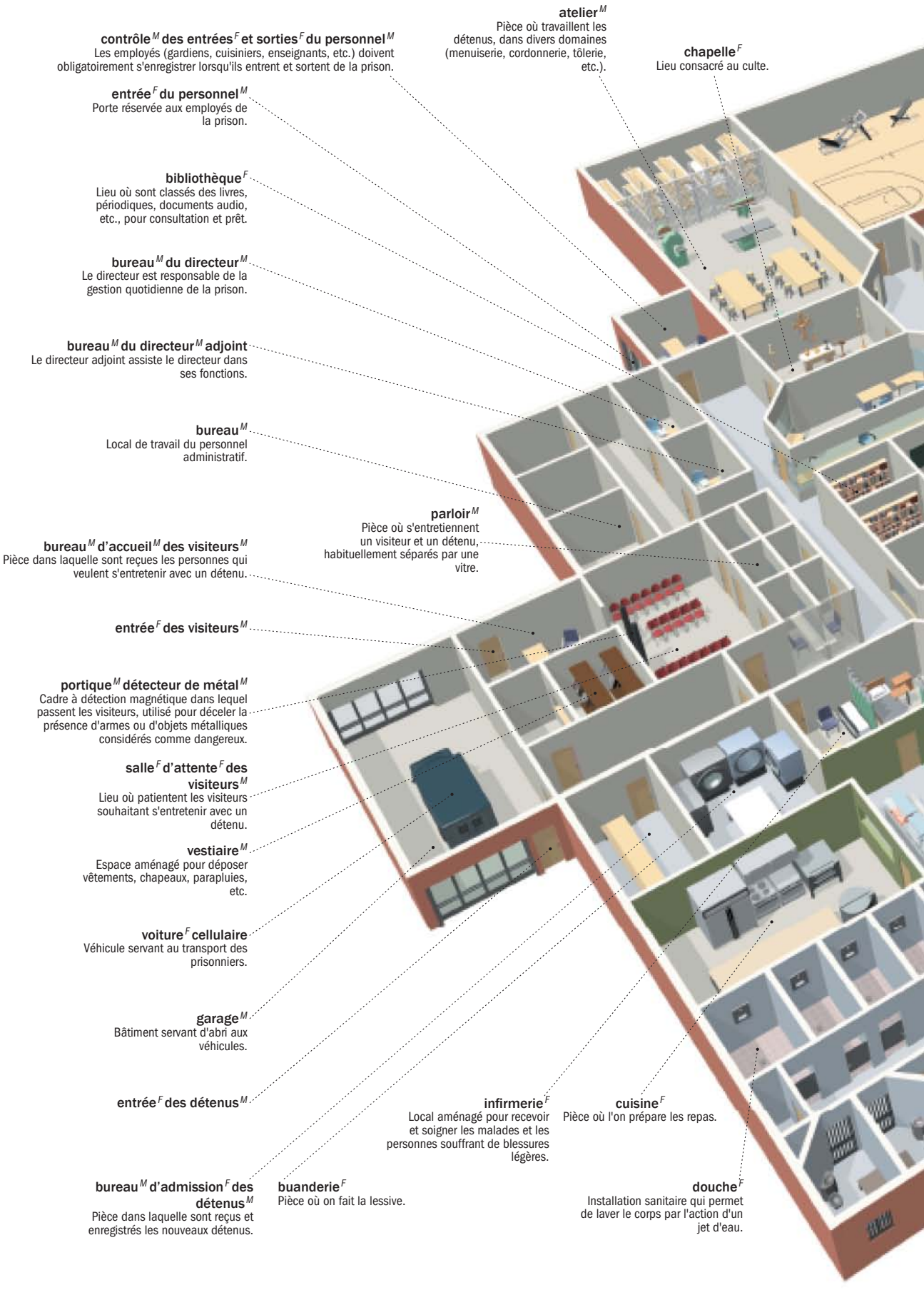

change[M]



transport[M] par taxi[M]

prison[F]

Établissement de détention aménagé pour recevoir des personnes en instance de jugement ou condamnées à une peine privative de liberté.



contrôle[M] des entrées[F] et sorties[F] du personnel[M]
Les employés (gardiens, cuisiniers, enseignants, etc.) doivent obligatoirement s'enregistrer lorsqu'ils entrent et sortent de la prison.

entrée[F] du personnel[M]
Porte réservée aux employés de la prison.

bibliothèque[F]
Lieu où sont classés des livres, périodiques, documents audio, etc., pour consultation et prêt.

bureau[M] du directeur[M]
Le directeur est responsable de la gestion quotidienne de la prison.

bureau[M] du directeur[M] adjoint
Le directeur adjoint assiste le directeur dans ses fonctions.

bureau[M]
Local de travail du personnel administratif.

bureau[M] d'accueil[M] des visiteurs[M]
Pièce dans laquelle sont reçues les personnes qui veulent s'entretenir avec un détenu.

entrée[F] des visiteurs[M]

portique[M] détecteur de métal[M]
Cadre à détection magnétique dans lequel passent les visiteurs, utilisé pour déceler la présence d'armes ou d'objets métalliques considérés comme dangereux.

salle[F] d'attente[F] des visiteurs[M]
Lieu où patientent les visiteurs souhaitant s'entretenir avec un détenu.

vestiaire[M]
Espace aménagé pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

voiture[F] cellulaire
Véhicule servant au transport des prisonniers.

garage[M]
Bâtiment servant d'abri aux véhicules.

entrée[F] des détenus[M]

bureau[M] d'admission[F] des détenus[M]
Pièce dans laquelle sont reçus et enregistrés les nouveaux détenus.

buanderie[F]
Pièce où on fait la lessive.

atelier[M]
Pièce où travaillent les détenus, dans divers domaines (menuiserie, cordonnerie, tôlerie, etc.).

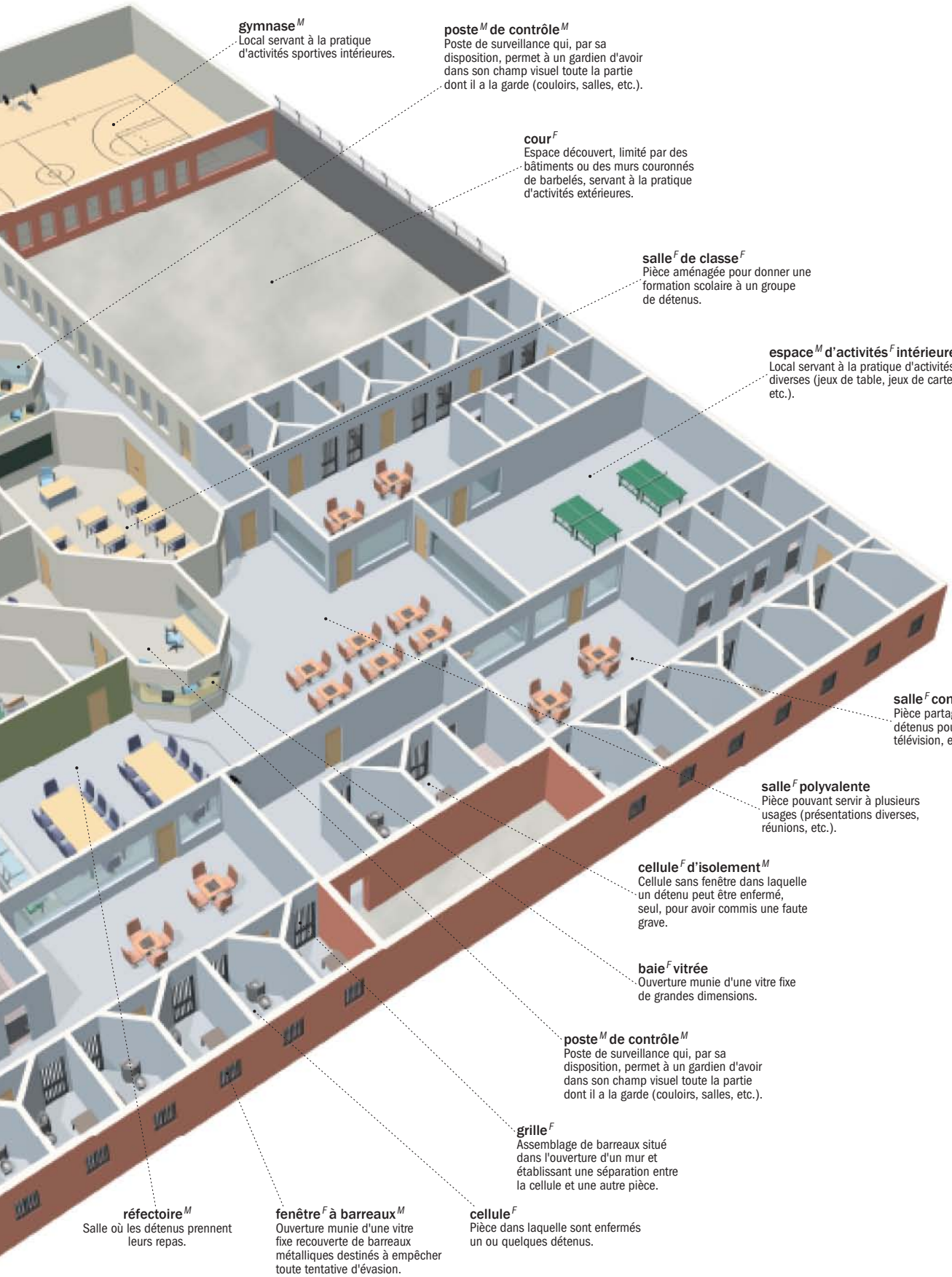
chapelle[F]
Lieu consacré au culte.

parloir[M]
Pièce où s'entretiennent un visiteur et un détenu, habituellement séparés par une vitre.

infirmerie[F]
Local aménagé pour recevoir et soigner les malades et les personnes souffrant de blessures légères.

cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

douche[F]
Installation sanitaire qui permet de laver le corps par l'action d'un jet d'eau.



gymnase[M]
Local servant à la pratique d'activités sportives intérieures.

poste[M] **de contrôle**[M]
Poste de surveillance qui, par sa disposition, permet à un gardien d'avoir dans son champ visuel toute la partie dont il a la garde (couloirs, salles, etc.).

cour[F]
Espace découvert, limité par des bâtiments ou des murs couronnés de barbelés, servant à la pratique d'activités extérieures.

salle[F] **de classe**[F]
Pièce aménagée pour donner une formation scolaire à un groupe de détenus.

espace[M] **d'activités**[F] **intérieures**
Local servant à la pratique d'activités diverses (jeux de table, jeux de cartes, etc.).

salle[F] **commune**
Pièce partagée par tous les détenus pour discuter, regarder la télévision, etc.

salle[F] **polyvalente**
Pièce pouvant servir à plusieurs usages (présentations diverses, réunions, etc.).

cellule[F] **d'isolement**[M]
Cellule sans fenêtre dans laquelle un détenu peut être enfermé, seul, pour avoir commis une faute grave.

baie[F] **vitrée**
Ouverture munie d'une vitre fixe de grandes dimensions.

poste[M] **de contrôle**[M]
Poste de surveillance qui, par sa disposition, permet à un gardien d'avoir dans son champ visuel toute la partie dont il a la garde (couloirs, salles, etc.).

grille[F]
Assemblage de barreaux situé dans l'ouverture d'un mur et établissant une séparation entre la cellule et une autre pièce.

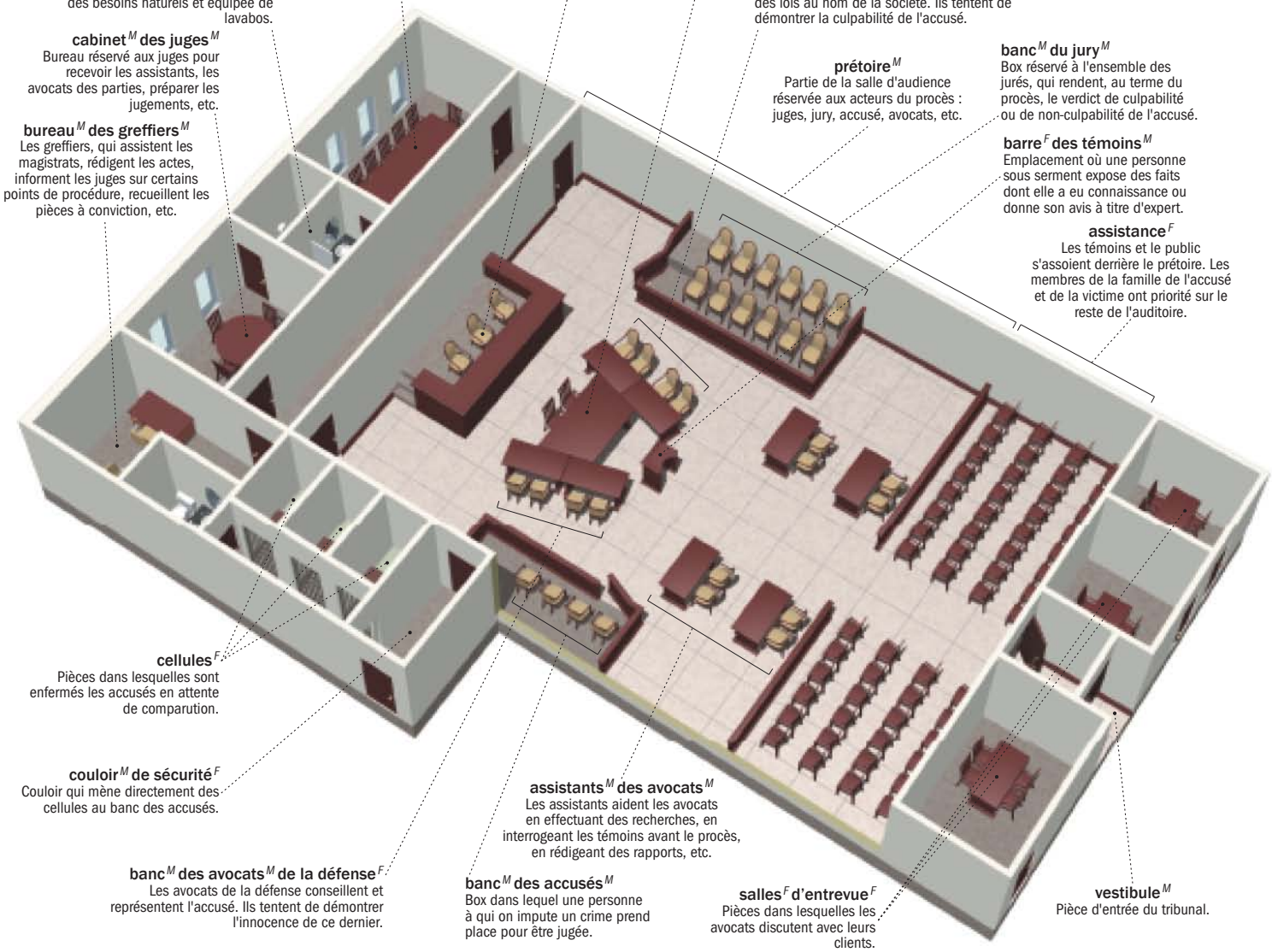
réfectoire[M]
Salle où les détenus prennent leurs repas.

fenêtre[F] **à barreaux**[M]
Ouverture munie d'une vitre fixe recouverte de barreaux métalliques destinés à empêcher toute tentative d'évasion.

cellule[F]
Pièce dans laquelle sont enfermés un ou quelques détenus.

tribunal[M]

Endroit où se déroule un procès devant un juge, parfois devant un jury, pour déterminer si une personne accusée d'une infraction ou d'un crime est coupable ou innocente.



salle[F] des jurés[M]
Pièce dans laquelle les jurés délibèrent. Les jurés sont des citoyens désignés par tirage au sort, habituellement à partir de listes électorales.

banc[M] des juges[M]
Les juges président le procès, veillent à l'application de la procédure conformément à la loi et, en fin de procès, prononcent le verdict et la sentence en cas de culpabilité.

table[F] des greffiers[M]
Table où les greffiers s'assoient pour noter tout ce qui se dit durant un procès.

banc[M] des avocats[M] de l'accusation[F]; banc[M] des avocats[M] de la poursuite[F]
Les avocats de l'accusation veillent à l'application des lois au nom de la société. Ils tentent de démontrer la culpabilité de l'accusé.

w.-c.[M]; toilettes[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

cabinet[M] des juges[M]
Bureau réservé aux juges pour recevoir les assistants, les avocats des parties, préparer les jugements, etc.

bureau[M] des greffiers[M]
Les greffiers, qui assistent les magistrats, rédigent les actes, informent les juges sur certains points de procédure, recueillent les pièces à conviction, etc.

prétoire[M]
Partie de la salle d'audience réservée aux acteurs du procès : juges, jury, accusé, avocats, etc.

banc[M] du jury[M]
Box réservé à l'ensemble des jurés, qui rendent, au terme du procès, le verdict de culpabilité ou de non-culpabilité de l'accusé.

barre[F] des témoins[M]
Emplacement où une personne sous serment expose des faits dont elle a eu connaissance ou donne son avis à titre d'expert.

assistance[F]
Les témoins et le public s'assoient derrière le prétoire. Les membres de la famille de l'accusé et de la victime ont priorité sur le reste de l'auditoire.

cellules[F]
Pièces dans lesquelles sont enfermés les accusés en attente de comparution.

couloir[M] de sécurité[F]
Couloir qui mène directement des cellules au banc des accusés.

assistants[M] des avocats[M]
Les assistants aident les avocats en effectuant des recherches, en interrogeant les témoins avant le procès, en rédigeant des rapports, etc.

banc[M] des avocats[M] de la défense[F]
Les avocats de la défense conseillent et représentent l'accusé. Ils tentent de démontrer l'innocence de ce dernier.

banc[M] des accusés[M]
Box dans lequel une personne à qui on impute un crime prend place pour être jugée.

salles[F] d'entrevue[F]
Pièces dans lesquelles les avocats discutent avec leurs clients.

vestibule[M]
Pièce d'entrée du tribunal.

exemples[M] d'unités[F] monétaires

Unité monétaire : nom attribué à la monnaie d'un pays ou d'un groupe de pays dont la valeur de référence est garantie par une autorité compétente, en général une banque centrale.

cent[M]
Subdivision de certaines unités monétaires, par exemple du dollar, de la roupie, du shilling, etc.

euro[M]
L'euro est la monnaie commune des pays faisant partie de l'Union européenne. Il a été introduit le 1er janvier 2002.

peso[M]
Le peso est notamment utilisé au Chili, en Colombie, à Cuba, en République dominicaine, au Mexique, en Argentine et aux Philippines. Il dérive du peso d'or introduit en Espagne au 15e siècle.

livre[F]
La livre est notamment utilisée en Grande-Bretagne, en Égypte et au Liban. Elle est l'unité monétaire la plus ancienne d'Europe.

$ ¢ Rs € ₪ ₱ ¥ £

dollar[M]
Unité monétaire à système décimal utilisée dans certains pays anglo-saxons comme le Canada, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc.

roupie[F]
La roupie est notamment utilisée en Inde, au Népal, au Pakistan, au Sri Lanka et aux Seychelles. Elle dérive de la rupî d'argent du 16e siècle.

nouveau shekel[M]
Le nouveau shekel est utilisé en Israël. Il remplace le shekel depuis 1985.

yen[M]
Le yen est utilisé au Japon. Le mot signifie « rond » ou « cercle » en japonais.

monnaie[F] et modes[M] de paiement[M]

Ensemble des instruments légaux de paiement émis par une banque.

pièce[F] : avers[M]
La pièce est une monnaie de métal frappé, caractérisée par une valeur, un aspect, un poids et un diamètre particuliers.



millésime[M]
Année d'émission de la pièce.



signature[F] officielle
Le billet peut être signé par le gouverneur de la Banque (Canada), le président de la Banque (UE), le secrétaire du Trésor (É.-U.), etc.

tranche[F]
Surface formée par l'épaisseur de la pièce. Elle peut être lisse, cannelée ou gravée.

initiales[F] de la banque[F] émettrice

fil[M] de sécurité[F]
Afin d'empêcher la contrefaçon, une ligne sombre, visible par transparence, est insérée dans l'épaisseur du papier.



billet[M] de banque[F] : recto[M]
Le billet de banque est une monnaie en papier créée par la banque centrale d'un pays ou d'une communauté économique.

bande[F] métallisée holographique
Afin d'empêcher la contrefaçon, l'image apparaissant sur cette bande se modifie lorsque le billet est incliné.



filigrane[M]
Afin d'empêcher la contrefaçon, une image, visible par transparence, est incorporée dans le papier.

encre[F] à couleur[F] changeante
Afin d'empêcher la contrefaçon, l'encre utilisée permet d'obtenir deux couleurs différentes, selon que le billet est à plat ou incliné.

effigie[F]
Portrait d'une personne figurant sur un billet de banque ou une pièce de monnaie (premier ministre, président, roi, reine, etc.).

numéro[M] de série[F]
Chaque billet est identifié par une combinaison unique de chiffres et de lettres.

pièce[F] : revers[M]



couronne[F]
Anneau légèrement en saillie marquant le rebord de la pièce.



valeur[F]
La valeur d'une pièce est indiquée sur le revers.

billet[M] de banque[F] : verso[M]

drapeau[M] de l'Union[F] européenne



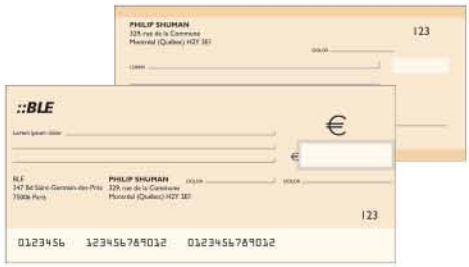
numéro[M] de série[F]
Chaque billet est identifié par une combinaison unique de chiffres et de lettres.



devise[F]
Phrase ou sentence symbolisant un pays ou exprimant une pensée, une règle de vie.

valeur[F]
La valeur d'un billet est indiquée au recto et au verso.

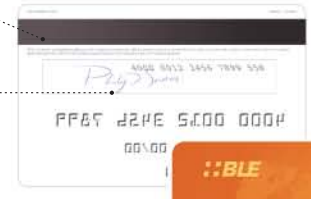
nom[M] de la monnaie[F]



chèques[M]
Écrits par lesquels le propriétaire de fonds donne l'ordre à sa banque de payer, à son profit ou à celui d'un tiers, une somme à prélever sur son compte.

bande[F] magnétique
Bande de plastique contenant les informations nécessaires à l'utilisation de la carte.

signature[F] du titulaire[M]



carte[F] de crédit[M]
Carte émise par une banque qui permet au titulaire d'effectuer un achat sans paiement immédiat.

numéro[M] de carte[F]
Numéro d'identification du titulaire de la carte et qui valide l'utilisation contre signature ou composition d'un numéro d'identification personnelle (NIP).



nom[M] du titulaire[M]
Nom du détenteur de la carte de crédit.

date[F] d'expiration[F]
Date (mois et année) au-delà de laquelle la carte n'est plus valide.



chèque[M] de voyage[M]
Chèque d'un montant déterminé émis par une banque que peut se procurer une personne pour régler ses dépenses en voyage.

banque[F]

Établissement où s'effectuent diverses opérations financières.

bureau[M] de formation[F] professionnelle
Local destiné aux personnes qui suivent une formation concernant les fonctions relatives à un métier de la banque.

distributeur[M] de billets[M]
Appareil qui permet d'obtenir des billets de banque à l'aide d'une carte de débit.



aire[F] d'attente[F]
Espace aménagé pour les clients en attente d'un rendez-vous dans l'un des services de la banque.

services[M] d'assurance[F]
Bureaux dans lesquels le personnel de la banque reçoit les clients pour les informer sur les divers services d'assurance (automobile, voyage, habitation, etc.).

présentoir[M] de brochures[F]
Meuble sur lequel sont disposés les brochures et dépliants contenant des informations sur les services offerts par la banque.

reprographie[F]
Espace où sont regroupés les appareils de reproduction des documents (généralement des photocopieurs).

services[M] financiers
Bureaux dans lesquels le personnel de la banque reçoit les clients pour les informer sur les divers services financiers (hypothèques, placements, etc.).

comptoir[M] de renseignements[M]
Kiosque où les clients peuvent obtenir des informations concernant les services de la banque.

salle[F] de conférences[F]
Salle dont les dimensions permettent de recevoir un nombre plus ou moins grand de personnes.

guichet[M] automatique bancaire
Appareil qui permet d'effectuer diverses opérations bancaires à l'aide d'une carte de débit (retraits, dépôts, virements, paiements de factures, etc.).

accueil[M]
Bureau affecté à la réception des clients.

touches[F] d'opérations[F]
Boutons permettant de sélectionner un des menus apparaissant à l'écran (choix du compte, retrait, dépôt, solde du compte, etc.).

fente[F] de dépôt[M]
Les dépôts d'argent et de chèques ainsi que les factures à payer sont mis dans une enveloppe et insérés dans cette fente au cours de l'opération.

services[M] de crédit[M]
Bureaux dans lesquels le personnel de la banque reçoit les clients qui désirent obtenir un prêt.



salle[F] de réunion[F]
Local dans lequel se tiennent les rencontres et discussions où participent un nombre restreint de personnes.

écran[M]
Afficheur présentant divers menus et indiquant les étapes à suivre pour l'exécution de la transaction.

fente[F] du lecteur[M] de carte[F]
La carte est insérée dans un appareil qui vérifie le numéro d'identification personnelle (NIP) du client avant qu'il ne puisse effectuer une transaction.

fente[F] de relevé[M] d'opération[F]
Un reçu sur lequel sont imprimées les informations relatives à la transaction est produit par l'appareil à la fin de l'opération.

clavier[M] alphanumérique
Touches correspondant à des lettres et des chiffres, permettant à l'utilisateur de composer son numéro d'identification personnelle, le montant de la transaction, etc.

grille[F] de sécurité[F]
Assemblage de barreaux coulissant ou pliant isolant les guichets automatiques de la banque en dehors des heures d'ouverture de celle-ci.

sortie[F] des billets[M]
L'appareil est muni d'un dispositif optique qui permet de calculer le nombre de billets émis en fonction du montant demandé.

fente[F] de mise[F] à jour[M] du livret[M] bancaire
À tout moment, un client peut imprimer le solde de son compte, avant ou après une transaction.

vestibule[M]
Pièce d'entrée de la banque.

salon^{M} des employés^{M}
Pièce dans laquelle le personnel peut prendre ses repas et se reposer.

local^{M} d'entretien^{M}
Pièce dans laquelle on range les produits de nettoyage et le matériel d'entretien ménager.

vestiaire^{M}
Espace aménagé pour déposer vêtements, chapeaux, parapluies, etc.

service^{M} à la clientèle^{F}
Bureau dans lequel le personnel de la banque reçoit les clients pour l'ouverture de comptes, l'émission de cartes de débit, la remise de formulaires, etc.

w.-c.^{M}; toilettes^{F}
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

bureau^{M} du directeur^{M}
Le directeur est responsable de la gestion quotidienne de la succursale.

secrétariat^{M}
Pièce aménagée pour le personnel de soutien administratif.

coffret^{M} de sûreté^{F}
Compartiment loué à un client pour mettre ses objets de valeur et ses documents importants en lieu sûr.

chambre^{F} forte
Pièce blindée, à l'épreuve du feu, d'accès contrôlé, qui contient le coffre-fort de la banque et les coffrets de sûreté des clients.

coffre-fort^{M}
Coffre blindé, à l'épreuve du feu, dans lequel sont déposés l'argent de la banque et des documents importants.

isoloir^{M}
Petite pièce fermée où un client peut ouvrir son coffret de sûreté.

guichet^{M}
Comptoir où les caissiers de la banque servent les clients.

file^{F} d'attente^{F}
Emplacement destiné aux clients qui attendent de passer au guichet.

guichet^{M} commercial
Comptoir réservé en priorité aux commerçants.

approvisionnement^{M} en numéraire^{M}
Pièce par laquelle les employés de la banque accèdent au dos des guichets automatiques pour les approvisionner en billets et collecter les dépôts et factures.

guichet^{M} automatique bancaire
Appareil qui permet d'effectuer diverses opérations bancaires à l'aide d'une carte de débit (retraits, dépôts, virements, paiements de factures, etc.).

guichet^{M} de nuit^{F}
Guichet conçu pour recevoir les dépôts des clients, généralement des commerçants, en dehors des heures d'ouverture de la banque.

carte^{F} de débit^{M}
Carte bancaire qui permet au titulaire d'effectuer des paiements électroniques, des opérations bancaires au guichet automatique ou des retraits au distributeur.

numéro^{M} de carte^{F}
Numéro d'identification du titulaire de la carte et qui valide l'utilisation contre composition d'un numéro d'identification personnelle (NIP).



terminal^{M} de paiement^{M} électronique
Appareil permettant au client d'utiliser une carte de débit ou de crédit afin de payer ses achats.

voyant^{M} de mise^{F} sous tension^{F}/détection^{F} du papier^{M}
Signal lumineux allumé lorsque l'appareil est en marche et qui clignote lorsque le papier tire à sa fin.

relevé^{M} de transaction^{F}
Un reçu sur lequel sont imprimées les informations relatives à la transaction est produit par l'appareil à la fin de l'opération.

bouton^{M} d'alimentation^{F} papier^{M}
Bouton activant l'avancement manuel du papier lors de son installation.

écran^{M}
Afficheur présentant divers menus et indiquant les étapes à suivre pour l'exécution de la transaction.

identification^{F} du compte^{M}
Boutons permettant de sélectionner le compte duquel sera tiré le paiement.

touches^{F} d'opérations^{F}
Boutons permettant de sélectionner un des menus apparaissant à l'écran (carte de débit, carte de crédit, etc.).

fente^{F} du lecteur^{M} de carte^{F}
La carte est insérée dans un appareil qui vérifie le numéro d'identification personnelle (NIP) du client avant qu'il ne puisse effectuer une transaction.

touches^{F} de fonctions^{F} programmables
Boutons qui permettent de programmer l'appareil pour l'exécution de certaines fonctions.

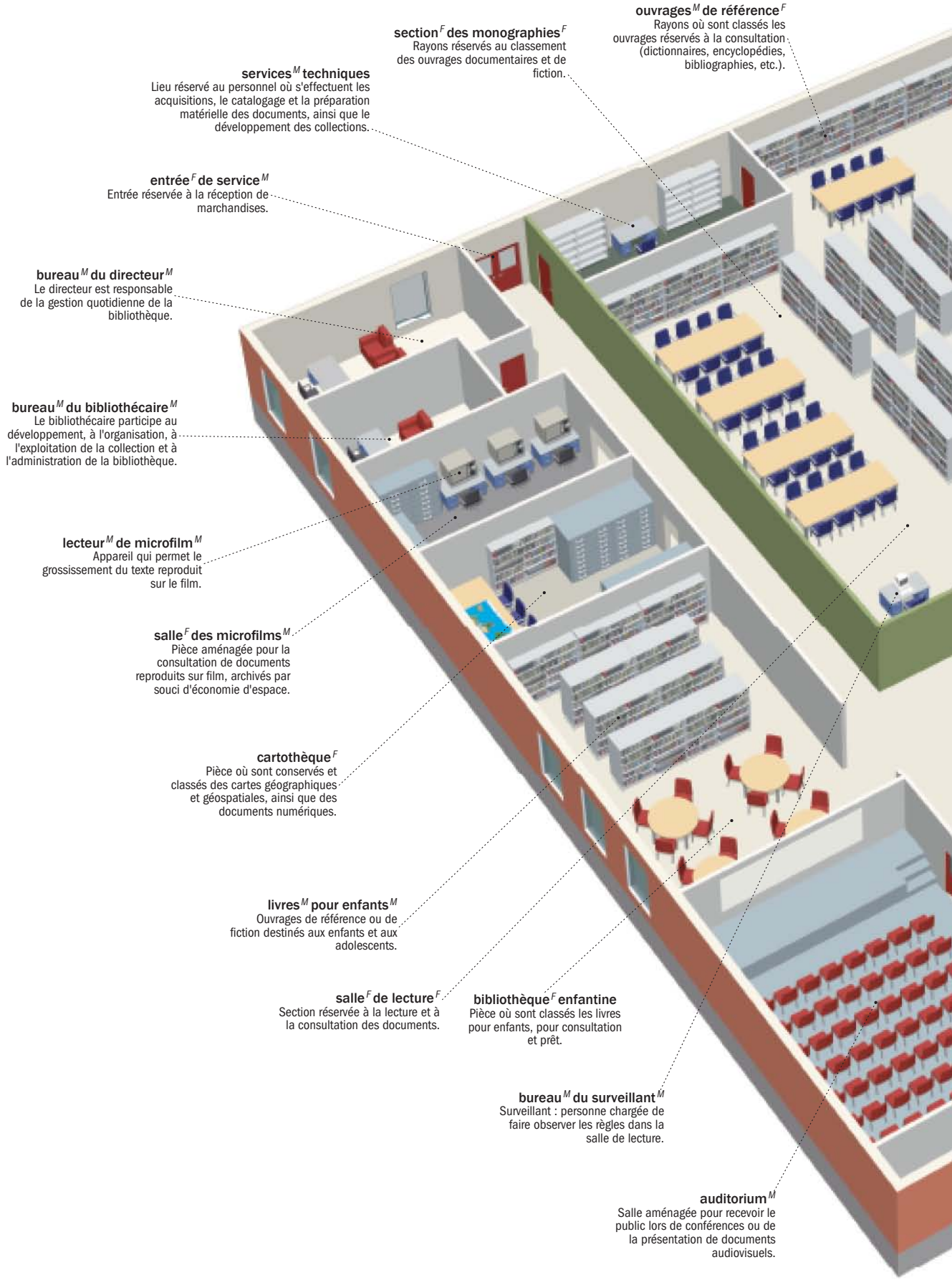
clavier^{M} d'identification^{F} personnelle
Petit clavier relié à un terminal de paiement électronique, sur lequel l'utilisateur compose son numéro d'identification personnelle et procède au paiement.

touche^{F} de confirmation^{F}
Bouton permettant au client d'autoriser la transaction.

clavier^{M} alphanumérique
Touches correspondant à des lettres, des chiffres et des symboles, permettant de composer le montant de l'achat, le numéro de carte, etc.

bibliothèque[F]

Lieu où sont classés des livres, périodiques, documents audio, etc., pour consultation et prêt.



ouvrages[M] de référence[F]
Rayons où sont classés les ouvrages réservés à la consultation (dictionnaires, encyclopédies, bibliographies, etc.).

section[F] des monographies[F]
Rayons réservés au classement des ouvrages documentaires et de fiction.

services[M] techniques
Lieu réservé au personnel où s'effectuent les acquisitions, le catalogage et la préparation matérielle des documents, ainsi que le développement des collections.

entrée[F] de service[M]
Entrée réservée à la réception de marchandises.

bureau[M] du directeur[M]
Le directeur est responsable de la gestion quotidienne de la bibliothèque.

bureau[M] du bibliothécaire[M]
Le bibliothécaire participe au développement, à l'organisation, à l'exploitation de la collection et à l'administration de la bibliothèque.

lecteur[M] de microfilm[M]
Appareil qui permet le grossissement du texte reproduit sur le film.

salle[F] des microfilms[M]
Pièce aménagée pour la consultation de documents reproduits sur film, archivés par souci d'économie d'espace.

cartothèque[F]
Pièce où sont conservés et classés des cartes géographiques et géospatiales, ainsi que des documents numériques.

livres[M] pour enfants[M]
Ouvrages de référence ou de fiction destinés aux enfants et aux adolescents.

salle[F] de lecture[F]
Section réservée à la lecture et à la consultation des documents.

bibliothèque[F] enfantine
Pièce où sont classés les livres pour enfants, pour consultation et prêt.

bureau[M] du surveillant[M]
Surveillant : personne chargée de faire observer les règles dans la salle de lecture.

auditorium[M]
Salle aménagée pour recevoir le public lors de conférences ou de la présentation de documents audiovisuels.



salle^{F} de référence^{F}
Section réservée à la consultation des ouvrages de référence.

phonothèque^{F}
Pièce où sont conservés et classés les documents audio (cassettes, disques compacts, etc.)

catalogue^{M} informatisé
Système informatique qui permet l'accès à la liste de tous les documents de la bibliothèque. La recherche se fait par différents index.

postes^{M} d'écoute^{F}
Compartiments munis d'appareils permettant l'écoute individuelle des documents audio.

photocopieur^{M}
Appareil qui permet, par l'action d'un dispositif photographique, de reproduire des textes et des images.

vidéothèque^{F}
Pièce où sont conservés et classés les documents audiovisuels (vidéocassettes et DVD).

chariot^{M} à livres^{M}
Meuble sur roulettes utilisé pour la manutention des documents.

salle^{F} de visionnement^{M}
Pièce aménagée pour la consultation de documents audiovisuels.

présentoir^{M} des nouveautés^{F}
Meuble sur lequel sont disposés les documents dont la bibliothèque vient de faire l'acquisition.

salle^{F} des périodiques^{M}
Pièce réservée à la consultation des publications paraissant à intervalles réguliers comme une revue, un journal, etc.

présentoir^{M} des périodiques^{M}
Meuble sur lequel sont disposés les périodiques les plus récents.

comptoir^{M} de retour^{M} des livres^{M}
Endroit où un usager peut rendre les documents empruntés à la bibliothèque.

bureau^{M} de l'agent^{M} de sécurité^{F}
Agent de sécurité : personne chargée de surveiller et de protéger les usagers et les documents de la bibliothèque.

comptoir^{M} de renseignements^{M}
Kiosque où les usagers peuvent obtenir des informations concernant la localisation des documents et des services de la bibliothèque.

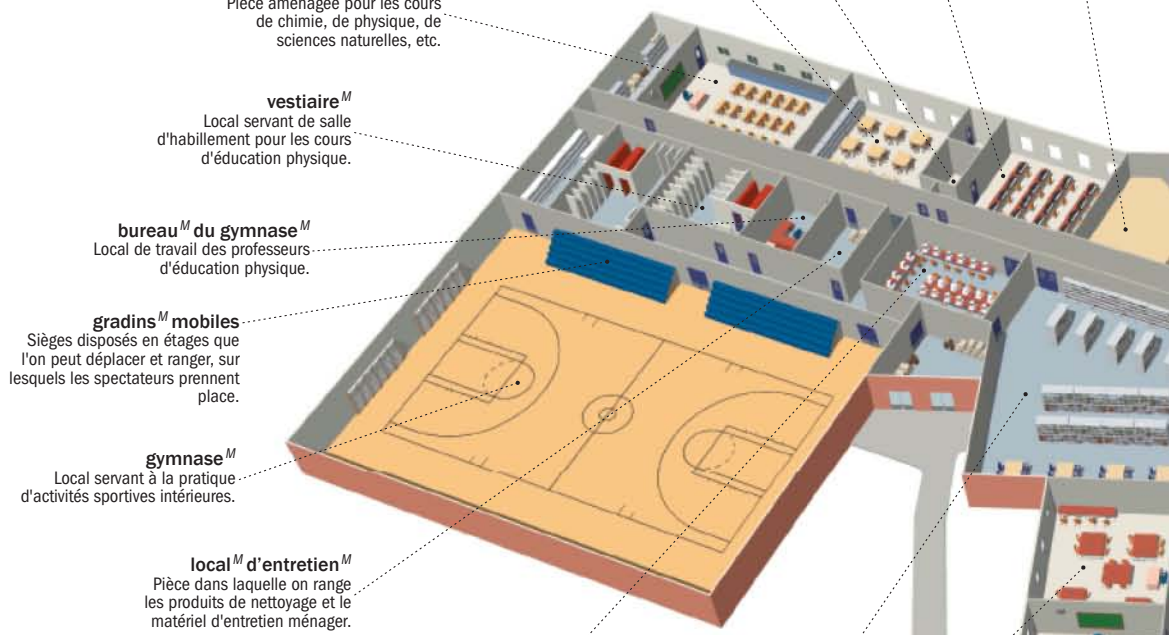
entrée^{F} principale
Porte ou ensemble de portes donnant accès à la bibliothèque.

w.-c.^{M}; toilettes^{F}
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

comptoir^{M} de prêt^{M}
Endroit où un usager fait enregistrer les documents qu'il emprunte à la bibliothèque.

école[F]

Établissement d'enseignement. Le terme école est surtout employé pour désigner un établissement de niveau élémentaire ou secondaire.



local[M] d'entreposage[M] du matériel[M]
Pièce permettant de ranger du matériel supplémentaire ou inutilisé.

estrade[F]
Plancher surélevé utilisé notamment pour mettre en vedette des personnes (orateurs, musiciens, etc.).

salle[F] d'arts[M] plastiques
Pièce aménagée pour les cours de sculpture, de peinture, de dessin, etc.

salle[F] de musique[F]
Pièce aménagée pour les cours de musique; elle est souvent insonorisée.

salle[F] de sciences[F]
Pièce aménagée pour les cours de chimie, de physique, de sciences naturelles, etc.

vestiaire[M]
Local servant de salle d'habillement pour les cours d'éducation physique.

bureau[M] du gymnase[M]
Local de travail des professeurs d'éducation physique.

gradins[M] mobiles
Sièges disposés en étages que l'on peut déplacer et ranger, sur lesquels les spectateurs prennent place.

gymnase[M]
Local servant à la pratique d'activités sportives intérieures.

local[M] d'entretien[M]
Pièce dans laquelle on range les produits de nettoyage et le matériel d'entretien ménager.

salle[F] d'informatique[F]
Pièce aménagée pour les cours ou les activités nécessitant l'utilisation d'un ordinateur.

bibliothèque[F]
Lieu où sont classés des livres, périodiques, documents audio, etc., pour consultation et prêt.

salle[F] de classe[F]
Pièce aménagée pour donner une formation scolaire à un groupe d'élèves.

salle[F] de classe[F] pour élèves[M] en difficultés[F] d'apprentissage[M]
Pièce aménagée pour donner une formation adaptée à un groupe restreint d'élèves ne pouvant suivre le programme régulier.

tableau[M] d'affichage[M]; babillard[M]
Panneau accroché à un mur, sur lequel on épingle des messages, des annonces, des notes, etc.

carte[F] géographique
Représentation en deux dimensions de la surface totale ou partielle de la Terre.

pendule[F]
Appareil indiquant l'heure.

enseignant[M]
Personne formée pour transmettre des connaissances aux élèves.

tableau[M]
Panneau fixé au mur d'une classe, sur lequel on écrit à la craie.

fauteuil[M]
Siège comportant des bras, un dossier et des pieds.

globe[M] terrestre
Représentation cartographique de la Terre sur une sphère.

bibliothèque[F]
Étagère dans laquelle sont rangés des livres.

ordinateur[M]
Appareil compact de traitement de l'information, formé d'une unité centrale connectée à un écran, à un clavier et à divers autres périphériques.

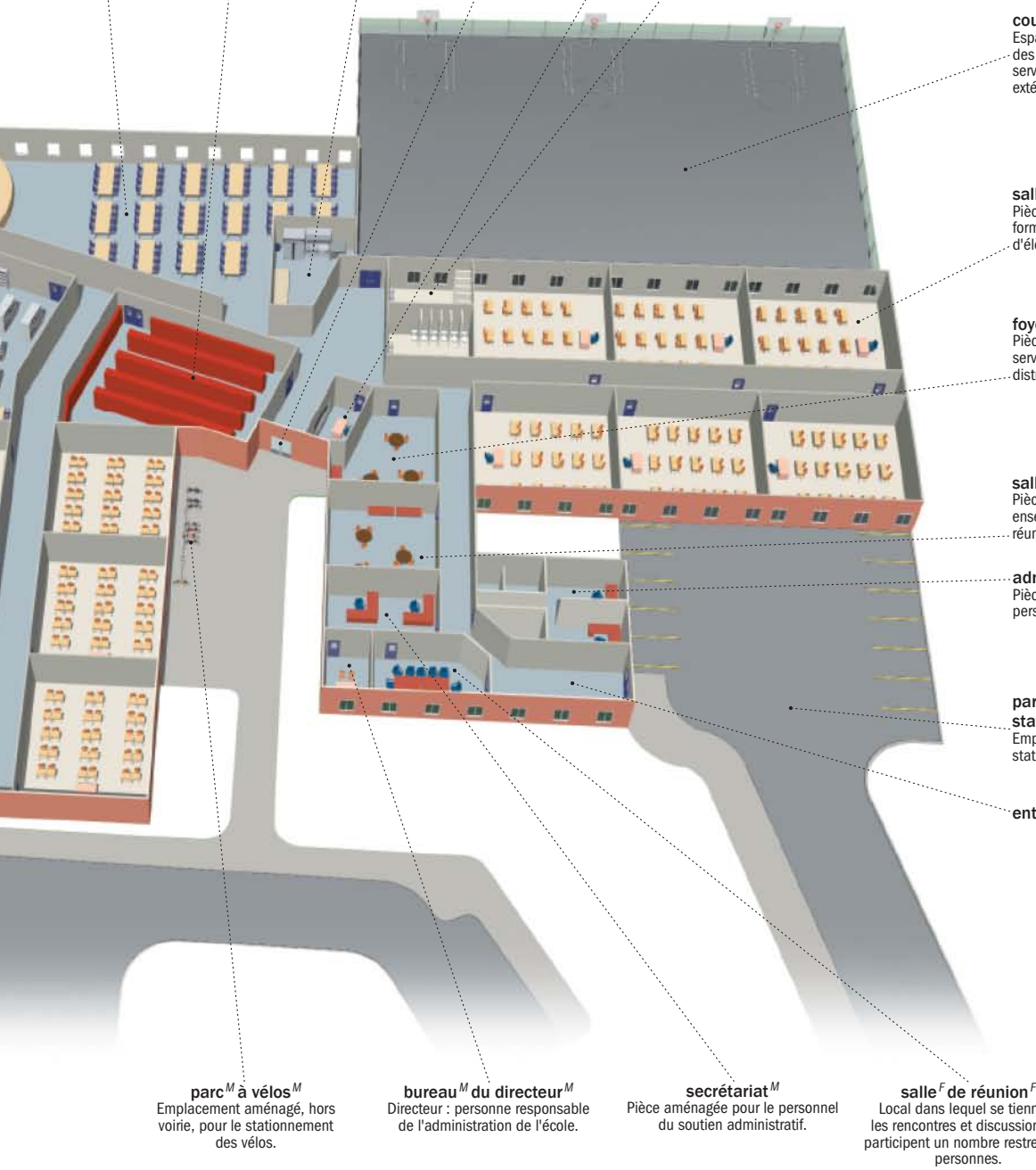
chaise[F]
Siège comportant un dossier et des pieds, mais sans bras.

téléviseur[M]
Appareil de réception qui reproduit les éléments sonores et visuels des programmes diffusés par une station de télévision, ou enregistrés sur cassette ou sur disque.

bureau[M] de l'enseignant[M]
Table de travail mise à la disposition de l'enseignant.

bureau[M] d'élève[M]
Table de travail occupée par un élève.

élève[M]
Enfant ou adolescent qui reçoit un enseignement au niveau primaire ou secondaire.



cafétéria[F]
Lieu où les élèves prennent leurs repas.

cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

bureau[M] **des surveillants**[M]
Surveillant : personne chargée de la discipline dans l'école.

casiers[M] **des élèves**[M]
Cases munies d'une tablette dans lesquelles les élèves rangent leur matériel scolaire et leurs vêtements.

entrée[F] **principale**

w.-c.[M]; **toilettes**[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

cour[F] **de récréation**[F]
Espace découvert, limité par des bâtiments ou des clôtures, servant à la pratique d'activités extérieures.

salle[F] **de classe**[F]
Pièce aménagée pour donner une formation scolaire à un groupe d'élèves.

foyer[M] **des élèves**[M]
Pièce aménagée pour les élèves, servant de salle de réunion, de distraction et de repos.

salle[F] **des enseignants**[M]
Pièce aménagée pour les enseignants, servant de salle de réunion et de repos.

administration[F]
Pièce aménagée pour le personnel administratif.

parc[M] **de stationnement**[M]; **stationnement**[M]
Emplacement aménagé, hors voirie, pour le stationnement des véhicules.

entrée[F] **du personnel**[M]

parc[M] **à vélos**[M]
Emplacement aménagé, hors voirie, pour le stationnement des vélos.

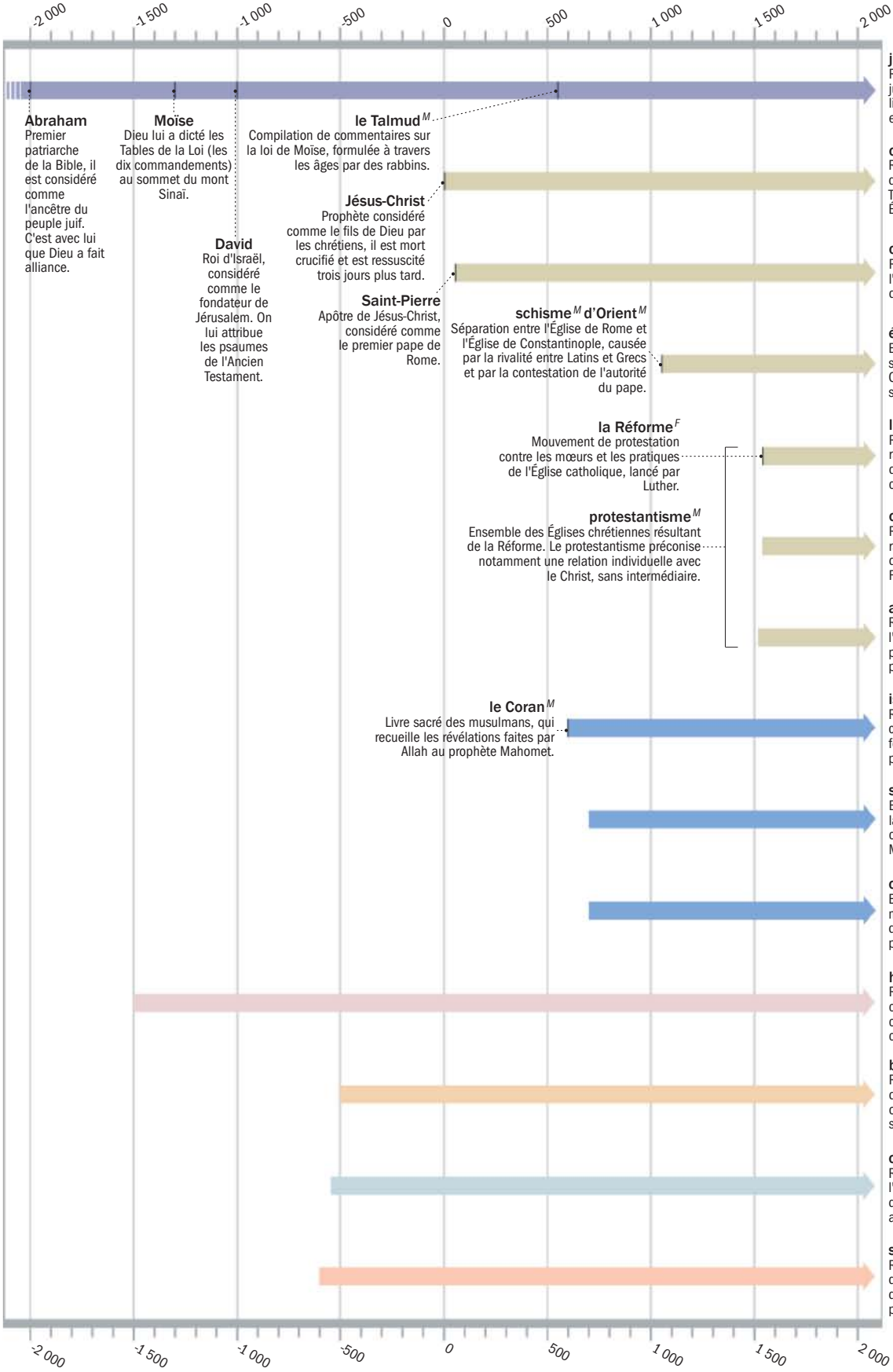
bureau[M] **du directeur**[M]
Directeur : personne responsable de l'administration de l'école.

secrétariat[M]
Pièce aménagée pour le personnel du soutien administratif.

salle[F] **de réunion**[F]
Local dans lequel se tiennent les rencontres et discussions où participent un nombre restreint de personnes.

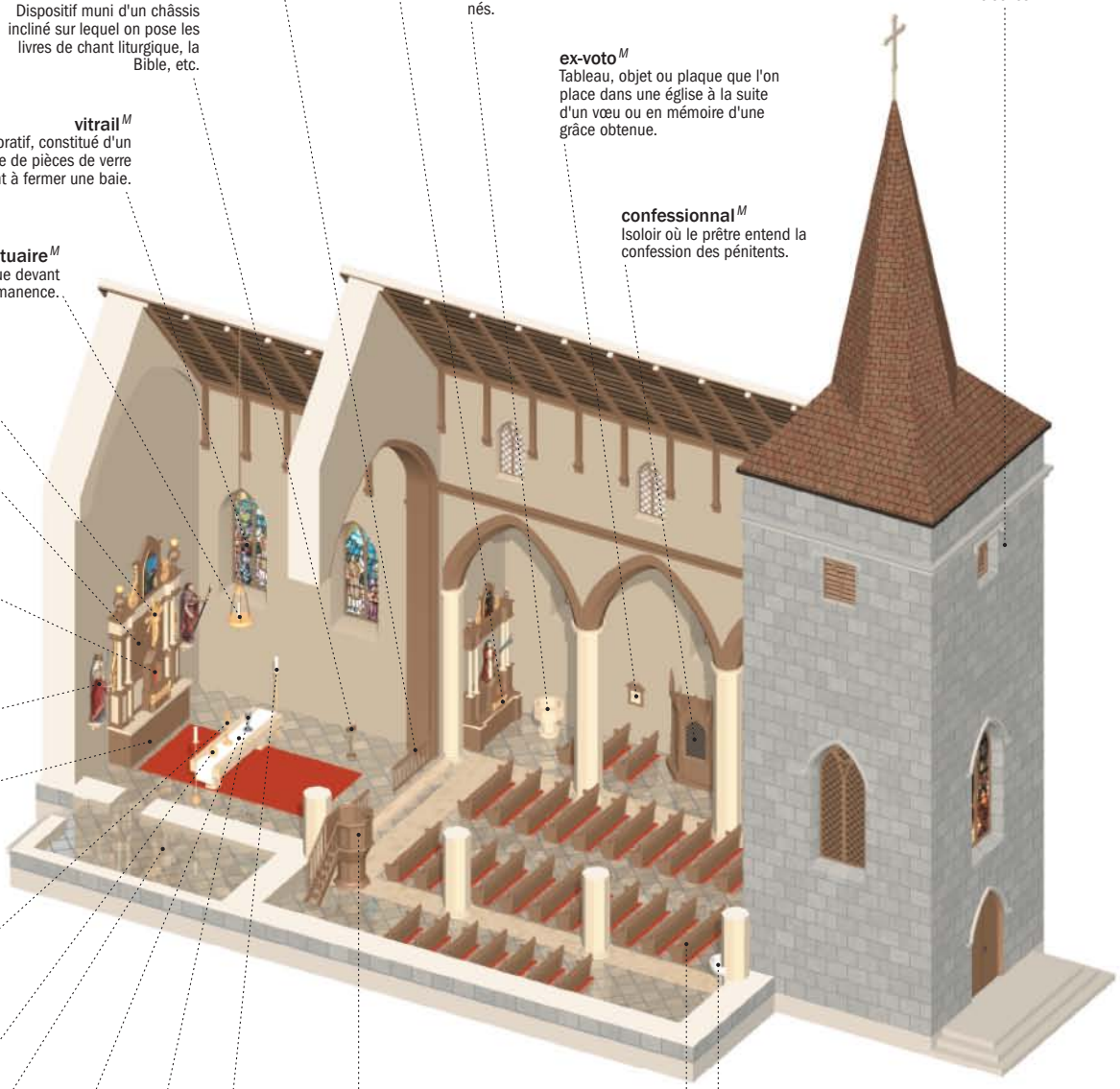
chronologie[F] des religions[F]

L'origine des religions, marquée en général par une personne ou par un événement, est plus ou moins ancienne. Les différentes religions se superposent et se concurrencent tout au long de l'histoire.



église[F]

Lieu consacré au culte dans la religion chrétienne.



autel[M] secondaire
Autel latéral, habituellement dédié à la Vierge Marie ou à un saint.

table[F] de communion[F]
Table ou balustrade devant laquelle les fidèles reçoivent l'eucharistie.

fonts[M] baptismaux
Bassin sur socle au-dessus duquel on baptise les nouveau-nés.

clocher[M]
Tour percée de baies dans laquelle sont accrochées les cloches.

lutrin[M]
Dispositif muni d'un châssis incliné sur lequel on pose les livres de chant liturgique, la Bible, etc.

ex-voto[M]
Tableau, objet ou plaque que l'on place dans une église à la suite d'un vœu ou en mémoire d'une grâce obtenue.

vitrail[M]
Ouvrage décoratif, constitué d'un assemblage de pièces de verre coloré, servant à fermer une baie.

confessionnal[M]
Isoloir où le prêtre entend la confession des pénitents.

lampe[F] de sanctuaire[M]
Lampe à l'huile suspendue devant l'autel, qui brûle en permanence.

crucifix[M]
Croix de taille variable sur laquelle Jésus-Christ est représenté crucifié.

retable[M]
Partie verticale peinte ou sculptée placée sur un autel ou derrière celui-ci.

tabernacle[M]
Petite armoire renfermant un vase sacré (ciboire), qui contient des hosties consacrées.

statue[F]
Sculpture en pied représentant un personnage saint.

devant[M] d'autel[M]
Partie verticale, souvent recouverte d'une pièce de tissu (parement) couvrant la face et les côtés de l'autel.

croix[F] d'autel[M]
Croix sur pied, en bois ou en métal, placée au centre du maître-autel pendant la messe.

encensoir[M]
Récipient muni d'un couvercle ajouré et suspendu à des chaînettes, dans lequel on brûle de l'encens.

sacristie[F]
Pièce où sont conservés les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux.

maître-autel[M]
Autel principal d'une église, situé dans la partie formant l'extrémité du chœur (abside).

calice[M]
Coupe dans laquelle est consacré le vin lors de la célébration de la messe.

cierge[M]
Longue bougie utilisée dans le culte chrétien lors de célébrations (messe, baptême, Pâques, etc.).

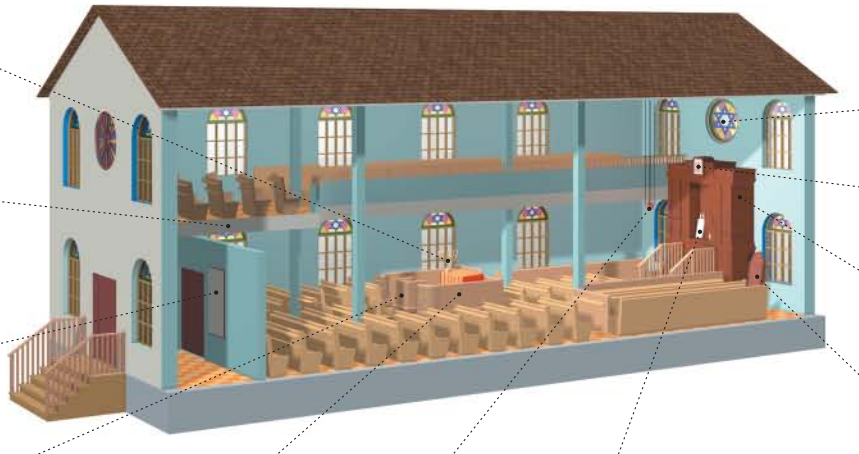
chaire[F]
Tribune du haut de laquelle un prédicateur s'adresse aux fidèles.

banc[M]
Siège long et étroit, non rembourré, sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir.

bénitier[M]
Bassin contenant l'eau bénite, situé à l'entrée de l'église pour que les fidèles puissent se signer en entrant.

synagogue[F]

Lieu consacré au culte dans la religion juive.



menora[F]
Chandelier à sept branches, un des principaux objets de culte du judaïsme.

balcon[M]
Section réservée aux femmes. Dans les communautés réformées, toutefois, les hommes et les femmes s'assoient ensemble.

tableau[M] **du souvenir**[M]
Plaque sur laquelle sont inscrits les noms des défunts de la communauté.

table[F] **de lecture**[F]
Pupitre sur lequel sont placés les rouleaux de la Torah pour la lecture publique.

bimah[F]
Tribune d'où le rabbin dirige le culte.

lumière[F] **perpétuelle**
Lampe suspendue qui doit brûler en permanence, rappelant la menora du Temple (édifice qui fut élevé à Jérusalem) et symbolisant la présence éternelle de Dieu.

rouleaux[M] **de la Torah**[F]
Rouleaux de parchemin portant le texte du Pentateuque (cinq premiers livres de la Bible hébraïque) écrit à la main.

étoile[F] **de David**
Emblème du judaïsme, composé d'une étoile à six branches formée de deux triangles inversés. Cette étoile était le symbole du sceau du roi Salomon, fils de David.

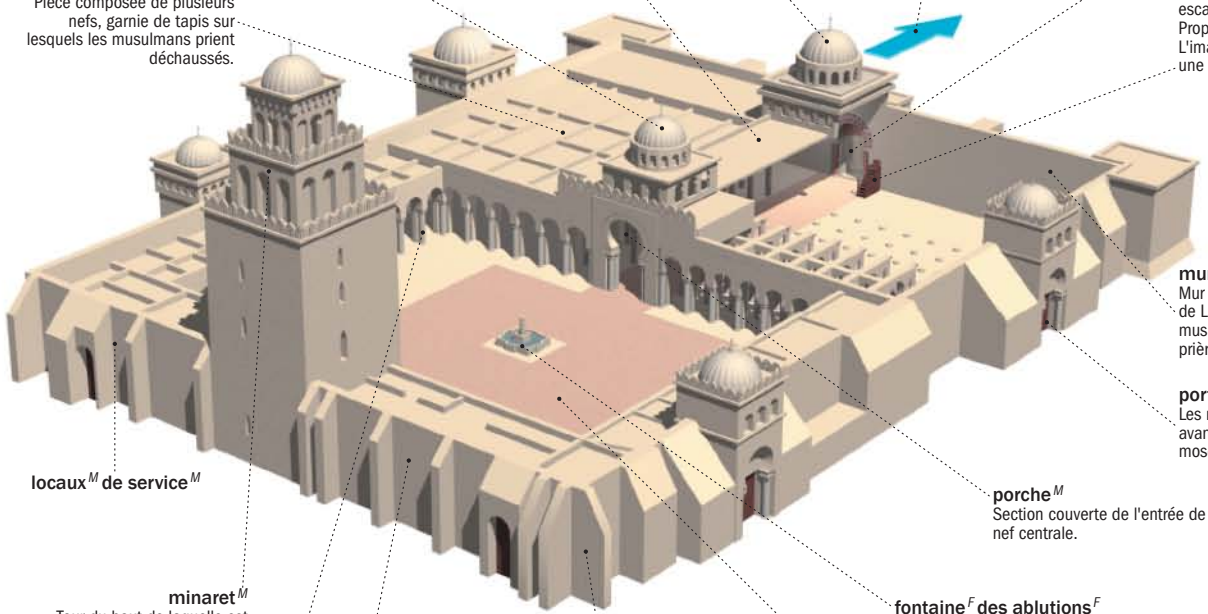
les dix commandements[M]
Préceptes transmis par Dieu à Moïse, constituant les bases de la foi juive.

arche[F]
Armoire où sont conservés les rouleaux de la Torah.

siège[M] **du rabbin**[M]
Fauteuil du chef religieux de la communauté, qui dirige le culte.

mosquée[F]

Lieu consacré au culte dans la religion islamique.



coupole[F] **du porche**[M]
Coupole ornant le porche d'entrée de la nef centrale.

nef[F] **centrale**
Nef principale, aboutissant au mihrab.

coupole[F] **du mihrab**[M]
Coupole ornant l'extrémité de la nef centrale où se trouve le mihrab.

direction[F] **de La Mecque**[F]
La Mecque : capitale religieuse de l'islam, située en Arabie saoudite; on doit s'incliner dans cette direction durant la prière.

mihrab[M]
Niche vide et souvent ornée pratiquée dans le mur de la qibla, indiquant la direction de La Mecque.

salle[F] **de prière**[F]
Pièce composée de plusieurs nefs, garnie de tapis sur lesquels les musulmans prient déchaussés.

minbar[M]
Chaire située à l'extrémité d'un escalier, sur laquelle prêchaient le Prophète et les premiers califes. L'imam, par respect, se tient sur une marche.

mur[M] **de la qibla**[F]
Mur perpendiculaire à la direction de La Mecque, vers laquelle les musulmans se tournent pour la prière.

porte[F]
Les musulmans se déchaussent avant de pénétrer dans la mosquée du pied droit.

locaux[M] **de service**[M]

porche[M]
Section couverte de l'entrée de la nef centrale.

minaret[M]
Tour du haut de laquelle est lancé l'appel à la prière, cinq fois par jour.

fontaine[F] **des ablutions**[F]
Fontaine dans laquelle un musulman lave certaines parties de son corps pour le purifier symboliquement avant d'entrer dans la salle de prière.

portique[M]
Galerie dont la voûte est soutenue par des colonnes.

salle[F] **de réception**[F]
Pièce dans laquelle sont accueillis les visiteurs.

mur[M] **fortifié**
Ouvrage de défense qui était jadis destiné à protéger les habitants réfugiés dans la mosquée lors de conflits.

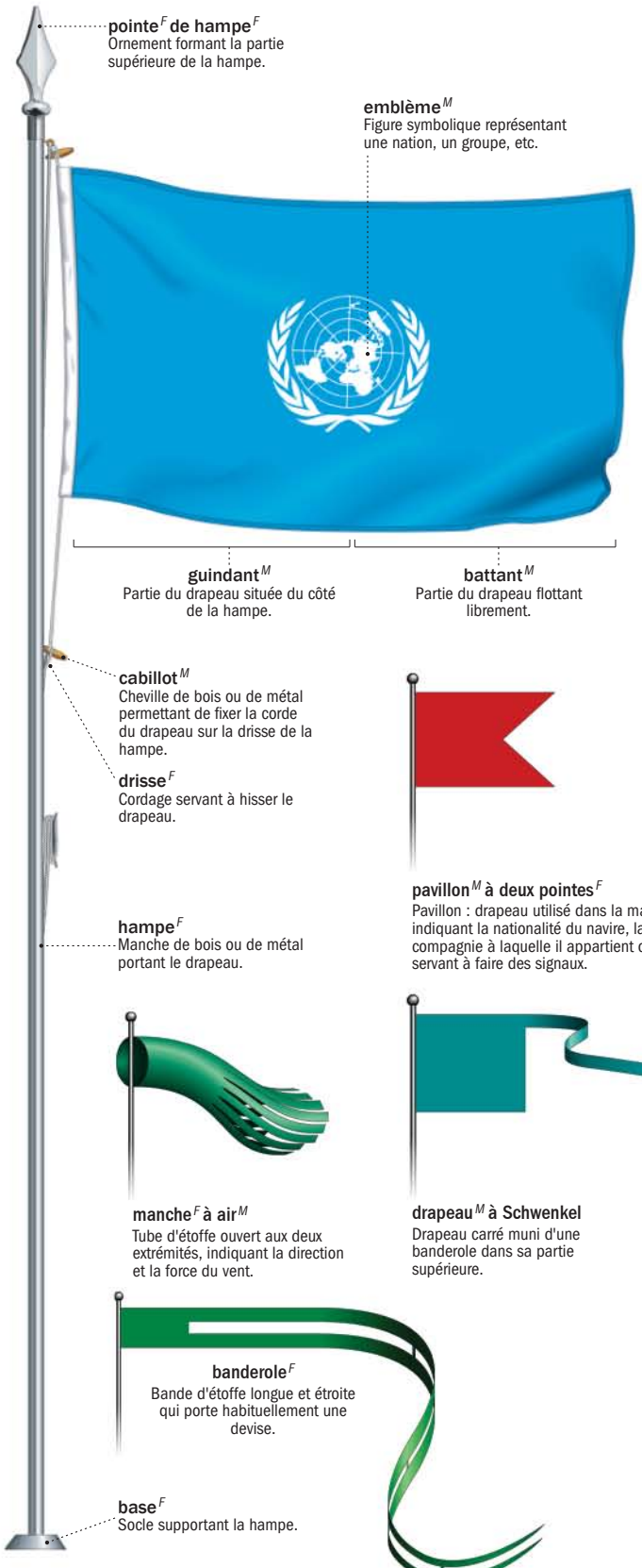
cour[F]
Espace découvert, limité par des portiques, dans lequel se trouve la fontaine des ablutions.

héraldique[F]

Discipline ayant pour objet la connaissance et l'étude des objets et des emblèmes qui permettent de distinguer des collectivités ou des familles.

éléments[M] d'un drapeau[M]

Drapeau : pièce d'étoffe fixée à une hampe, portant l'emblème d'une nation, d'un groupe, etc.



pointe[F] de hampe[F]
Ornement formant la partie supérieure de la hampe.

emblème[M]
Figure symbolique représentant une nation, un groupe, etc.

guindant[M]
Partie du drapeau située du côté de la hampe.

battant[M]
Partie du drapeau flottant librement.

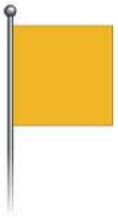
cabillot[M]
Cheville de bois ou de métal permettant de fixer la corde du drapeau sur la drisse de la hampe.

drisse[F]
Cordage servant à hisser le drapeau.

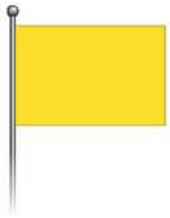
hampe[F]
Manche de bois ou de métal portant le drapeau.

base[F]
Socle supportant la hampe.

formes[F] de drapeaux[M]



drapeau[M] carré



drapeau[M] rectangulaire
Forme de drapeau la plus courante; la plupart des drapeaux nationaux actuels sont rectangulaires.



pennon[M]
Drapeau triangulaire que les chevaliers du Moyen Âge partant en guerre plaçaient au bout de leur lance.



pennon[M] double
Pennon constitué de deux triangles.

pavillon[M] à deux pointes[F]
Pavillon : drapeau utilisé dans la marine, indiquant la nationalité du navire, la compagnie à laquelle il appartient ou servant à faire des signaux.



pavillon[M] à deux pointes[F] et langue[F]
Pavillon comportant une partie étroite et allongée (langue) située entre deux pointes.



guidon[M]
Pavillon triangulaire à deux pointes, servant notamment d'insigne de commandement.

manche[F] à air[M]
Tube d'étoffe ouvert aux deux extrémités, indiquant la direction et la force du vent.

drapeau[M] à Schwenkel
Drapeau carré muni d'une banderole dans sa partie supérieure.

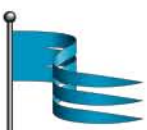


fanion[M]
Drapeau triangulaire de petite dimension servant à différents usages (insigne d'un chef d'État, insigne d'une unité militaire, etc.).



gonfalon[M]
Drapeau à plusieurs pointes dont l'axe est perpendiculaire à la hampe. Au Moyen Âge, il servait d'étendard sous lequel se rangeaient les vassaux d'un seigneur.

banderole[F]
Bande d'étoffe longue et étroite qui porte habituellement une devise.



oriflamme[F]
Bannière d'apparat à plusieurs pointes.

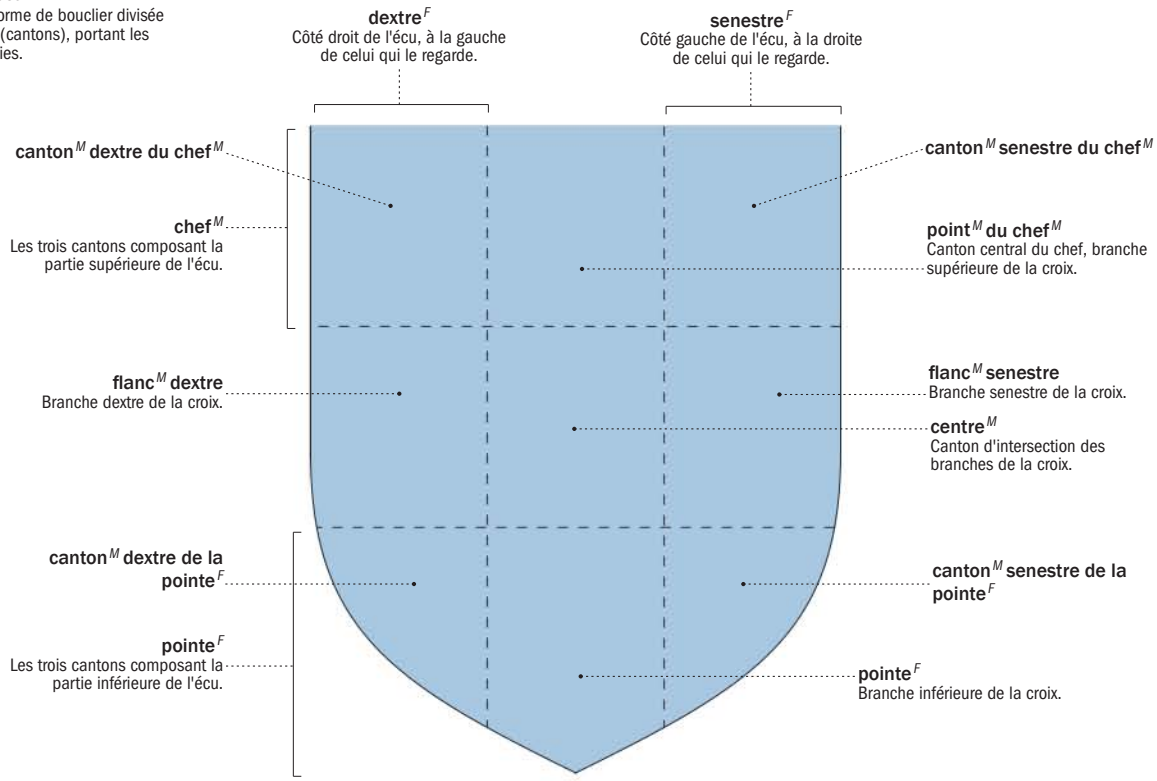


pavois[M]
Ensemble de pavillons de différentes couleurs servant d'ornement de fête.

héraldique[F]

divisions[F] de l'écu[M]

Écu : surface en forme de bouclier divisée en neuf branches (cantons), portant les figures des armoiries.



exemples[M] de partitions[F]

Partitions : divisions de l'écu par des lignes, formant un nombre pair de sections.



coupé
Partage de l'écu en deux sections au moyen d'une ligne horizontale au centre.



parti
Partage de l'écu en deux sections au moyen d'une ligne verticale au centre.



tranché
Partage de l'écu en deux sections au moyen d'une ligne diagonale, du canton dextre du chef au canton senestre de la pointe.



écartelé
Partage de l'écu en deux sections : en haut, moitié gauche d'un coupé, en bas, moitié droite d'un parti.

exemples[M] de pièces[F] honorables

Pièces honorables : divisions de l'écu par des lignes, formant un nombre impair de sections.



chef[M]
Figure couvrant le tiers supérieur de l'écu.



chevron[M]
Figure en forme de « V » inversé depuis le canton dextre jusqu'au canton senestre de la pointe en passant par le milieu du point du chef.

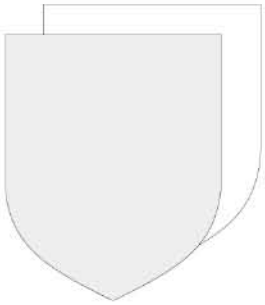


pal[M]
Figure couvrant la branche verticale de la croix.

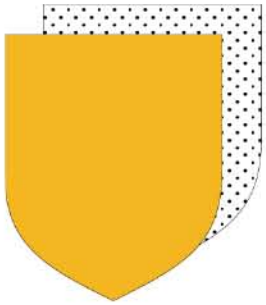


croix[F]
Figure couvrant les parties verticale et horizontale centrales de l'écu.

exemples[M] de métaux[M]
Métaux : l'or, représenté par le jaune, et l'argent, représenté par le blanc.

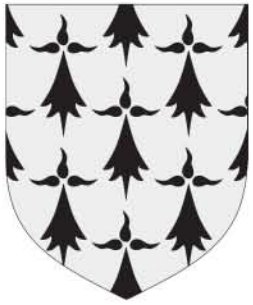


argent[M]
Lorsque l'écu est représenté en noir et blanc, il est désigné par une surface blanche.



or[M]
Lorsque l'écu est représenté en noir et blanc, il est désigné par une surface pointillée.

exemples[M] de fourrures[F]
Fourrures : combinaisons d'émaux (métaux et couleurs) représentant de la fourrure.



hermine[F]
Fourrure représentée par un champ d'argent parsemé de mouchetures de couleur sable.



vair[M]
Fourrure représentée par des cloches alternées d'argent et d'azur, disposées de manière à ce que la pointe d'une cloche azur touche la pointe d'une cloche argent.

exemples[M] de meubles[M]
Meuble : figure représentée sur l'écu.



fleur[F] de lis[M]
Motif notamment représenté sur les anciennes armoiries de France et sur celles du Québec.



croissant[M]
Croissant de lune dont les pointes (ou cornes) sont habituellement dirigées vers le chef de l'écu.



lion[M] passant
Le lion, animal le plus représenté en héraldique, symbolise notamment la force et le courage. Le lion passant est un lion qui marche.

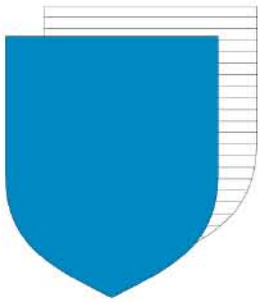


aigle[F]
Oiseau le plus représenté en héraldique, il symbolise notamment la puissance. Lorsque le bout de ses ailes tend vers le bas, on dit qu'il est au vol abaissé.

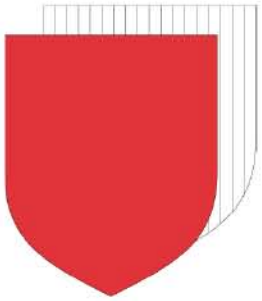


étoile[F]
Étoile à cinq branches, pointe orientée vers le point du chef de l'écu.

exemples[M] de couleurs[F]
Couleurs : émaux autres que les métaux.



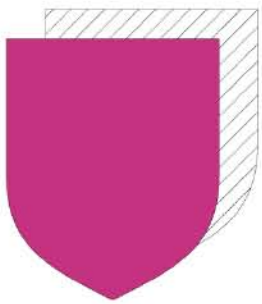
azur[M]
De couleur bleue. Lorsque l'écu est représenté en noir et blanc, l'azur est désigné par une surface hachurée horizontalement.



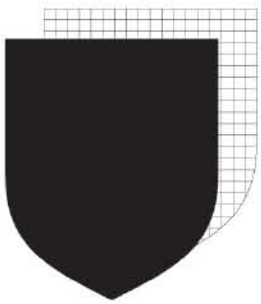
gueules[M]
De couleur rouge. Lorsque l'écu est représenté en noir et blanc, le gueules est désigné par une surface hachurée verticalement.



sinople[M]
De couleur verte. Lorsque l'écu est représenté en noir et blanc, le sinople est désigné par une surface hachurée en diagonale, de gauche à droite.



pourpre[M]
De couleur violette. Lorsque l'écu est représenté en noir et blanc, le pourpre est désigné par une surface hachurée en diagonale, de droite à gauche.



sable[M]
De couleur noire. Lorsque l'écu est représenté en noir et blanc, le sable est désigné par une surface quadrillée ou noire.

drapeaux[M]

Emblème d'un pays, d'une province, d'un organisme reproduit sur une pièce de tissu fixée à une hampe ou imprimé sur un document, un écusson, etc. Les drapeaux illustrés sont ceux des pays représentés à l'ONU.

Amériques[F]



1 Canada[M]



2 États-Unis[M] d'Amérique[F]



3 Mexique[M]



4 Honduras[M]



5 Guatemala[M]



6 Belize[M]



7 El Salvador[M]



8 Nicaragua[M]



9 Costa Rica[M]



10 Panama[M]



11 Colombie[F]



12 Venezuela[M]



13 Guyana[F]



14 Suriname[M]



15 Équateur[M]



16 Pérou[M]



17 Brésil[M]



18 Bolivie[F]



19 Paraguay[M]



20 Chili[M]



21 Argentine[F]



22 Uruguay[M]



Antilles[F]

23 Bahamas[F]



24 Cuba[F]



25 Jamaïque[F]



26 Haïti[M]





27 Saint-Kitts-et-Nevis M

28 Antigua-et-Barbuda F

29 Dominique F

30 Sainte-Lucie F

31 Saint-Vincent M-et-les Grenadines F

32 République F dominicaine

33 Barbade F

34 Grenade F

35 Trinité-et-Tobago F

Europe F

36 Andorre F

37 Portugal M

38 Espagne F

39 Royaume-Uni M de Grande-Bretagne F et d'Irlande F du Nord M

40 France F

41 Irlande F

42 Belgique F

43 Luxembourg M

44 Pays-Bas M

drapeaux^{M}

45 
Allemagne^{F}

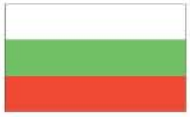
46 
Liechtenstein^{M}

47 
Suisse^{F}

48 
Autriche^{F}

49 
Italie^{F}

50 
Saint-Marin^{M}

51 
Bulgarie^{F}

52 
Monaco^{M}

53 
Malte^{F}

54 
Chypre^{F}

55 
Grèce^{F}

56 
Albanie^{F}

57 
Ex-République^{F} yougoslave de Macédoine^{F}

58 
État^{M} de la cité^{F} du Vatican^{M}

59 
Serbie^{F}

60 
Monténégro^{M}

61 
Bosnie-Herzégovine^{F}

62 
Croatie^{F}

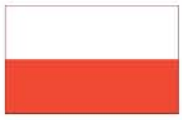
63 
Slovénie^{F}

64 
Hongrie^{F}

65 
Roumanie^{F}

66 
Slovaquie^{F}

67 
République^{F} tchèque

68 
Pologne^{F}

69 
Danemark^{M}

70 
Islande^{F}

71 
Norvège^{F}

72 
Lituanie^{F}

73 
Suède^{F}

74 
Finlande^{F}

75 
Estonie^{F}

76 
Lettonie^{F}

77 
Bélarus^{M}

78 
Ukraine^{F}

79 
République^{F} de Moldova^{F}

80 
Fédération^{F} de Russie^{F}

Afrique^{F}

81 
Maroc^{M}

82 
Algérie^{F}

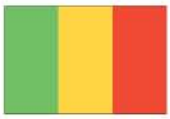
83 
Tunisie^{F}

84 
Jamahiriya^{F} arabe libyenne

85 
Égypte^{F}

86 
Cap-Vert^{M}

87 
Mauritanie^{F}

88 
Mali^{M}

89 
Niger^{M}

90 
Tchad^{M}

91 
Soudan^{M}

92 
Érythrée^{F}

93 
Djibouti^{M}

94 
Éthiopie^{F}

95 
Somalie^{F}

96 
Sénégal^{M}

97 
Gambie^{F}

98 
Guinée-Bissau^{F}

99 
Guinée^{F}

100 
Sierra Leone^{F}

101 
Liberia^{M}

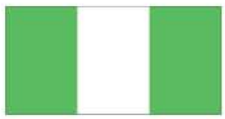
102 
Côte d'Ivoire^{F}

103 
Burkina Faso^{M}

104 
Ghana^{M}

105 
Togo^{M}

106 
Bénin^{M}

107 
Nigeria^{M}

108 
Cameroun^{M}

109 
Guinée^{F} équatoriale

110 
République^{F} centrafricaine

111 
São Tomé-et-Príncipe^{M}

112 
Gabon^{M}

113 
Congo^{M}

114 
République^{F} démocratique du Congo^{M}

115 

Rwanda^{M}

116 
Ouganda^{M}

117 
Kenya^{M}

118 
Burundi^{M}

119 
République^{F}-Unie de Tanzanie^{F}

drapeaux[M]

120 
Mozambique[M]

121 
Swaziland[M]

122 
Comores[F]

123 
Zambie[F]

124 
Madagascar[F]

125 
Seychelles[F]

126 
Maurice[F]

127 
Malawi[M]

128 
Zimbabwe[M]

129 
Angola[M]

130 
Namibie[F]

131 
Botswana[M]

132 
Lesotho[M]

133 
Afrique[F] du Sud[M]

Asie[F]

135 
Turquie[F]

136 
Liban[M]

137 
République[F] arabe syrienne

138 
Israël[M]

139 
Jordanie[F]

140 
Iraq[M]

141 
Koweït[M]

142 
Arabie[F] saoudite

143 
Bahreïn[M]

144 
Yémen[M]

145 
Oman[M]

146 
Émirats[M] arabes unis

147 
Qatar[M]

148 
Géorgie[F]

149 
Arménie[F]

150 
Azerbaïdjan[M]

151 
Iran[M]

152 
Afghanistan[M]

153 
Kazakhstan[M]

154 
Turkménistan[M]

155 
Ouzbékistan[M]

156 
Kirghizistan[M]

157 
Tadjikistan[M]

158 
Pakistan[M]

159 
Maldives^{F}

160 
Inde^{F}

161 
Sri Lanka^{M}

162 
Népal^{M}

163 
Chine^{F}

164 
Mongolie^{F}

165 
Bhoutan^{M}

166 
Bangladesh^{M}

167 
Myanmar^{M}

168 
République^{F} démocratique populaire lao

169 
Thaïlande^{F}

170 
Viet Nam^{M}

171 
Cambodge^{M}

172 
Brunéi Darussalam^{M}

173 
Malaisie^{F}

174 
Singapour^{F}

175 
Indonésie^{F}

176 
Japon^{M}

177 
République^{F} populaire démocratique de Corée^{F}

178 
République^{F} de Corée^{F}

Océanie^{F} et Polynésie^{F}

179 
Philippines^{F}

180 
Palaos^{M}

181 
Micronésie^{F}

182 
Îles^{F} Marshall

183 
Nauru^{F}

184 
Kiribati^{F}

185 
Tuvalu^{M}

186 
Samoa^{F}

187 
Tonga^{F}

188 
Vanuatu^{M}

189 
Fidji^{F}

190 
Îles^{F} Salomon

191 
Papouasie-Nouvelle-Guinée^{F}

192 
Australie^{F}

193 
Nouvelle-Zélande^{F}

armes[F] de l'âge[M] de pierre[F]

Armes utilisées dans la préhistoire (périodes paléolithique et néolithique), principalement pour la chasse.



hache[F] en pierre[F] polie
Pierre dure façonnée grossièrement, qu'on fixait à un manche.



pointe[F] de flèche[F] en silex[M]
Outil pointu destiné à être attaché à l'extrémité d'une flèche; il est fabriqué en silex, une roche dure à grain très fin.



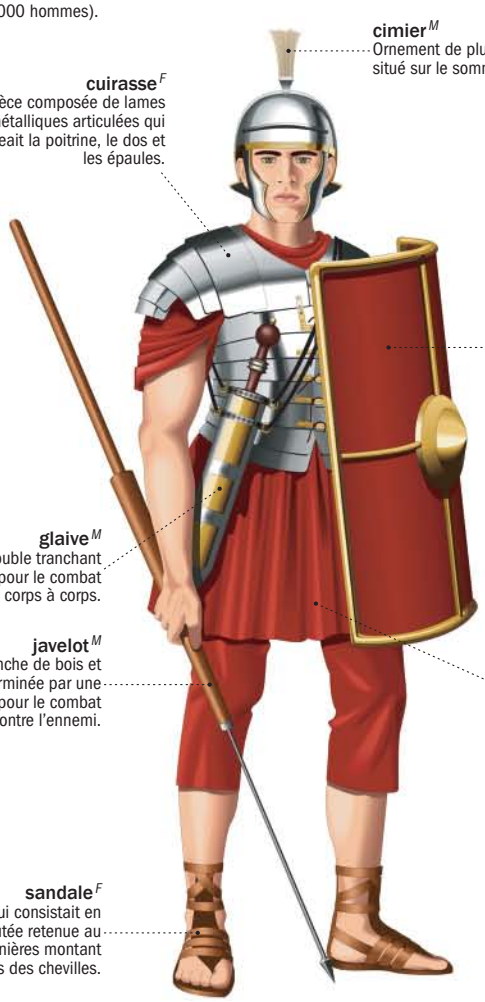
couteau[M] en silex[M]
Pièce de silex taillée en lame, parfois montée sur un manche.

armes[F] de l'époque[F] romaine

Armes de la période de l'Antiquité dominée par l'Empire romain (1er siècle av. J.-C. à 476).

légionnaire[M] romain
Soldat d'une légion, corps de troupe levé parmi les citoyens et constituant l'unité fondamentale de l'armée romaine (environ 6000 hommes).

guerrier[M] gaulois
Le guerrier gaulois faisait partie d'une bande gouvernée par un chef. Son armement était élémentaire et il combattait souvent torse nu.



cimier[M]
Ornement de plume ou de crin situé sur le sommet du casque.

cuirasse[F]
Pièce composée de lames métalliques articulées qui protégeait la poitrine, le dos et les épaules.

bouclier[M]
Plaque de bois portée au bras pour se protéger des coups de l'adversaire.

glaive[M]
Courte épée à double tranchant que l'on utilisait pour le combat corps à corps.

javelot[M]
Arme composée d'un manche de bois et d'une longue tige de fer terminée par une pointe de flèche, utilisée pour le combat rapproché ou lancée contre l'ennemi.

tunique[F]
Vêtement à manches courtes que le légionnaire portait sous la cuirasse.

sandale[F]
Chaussure qui consistait en une semelle cloutée retenue au pied par des lanières montant jusqu'au-dessus des chevilles.



casque[M]
Pièce métallique qui protégeait la tête, décorée de représentations d'animaux, de cornes ou d'ailes d'oiseau.

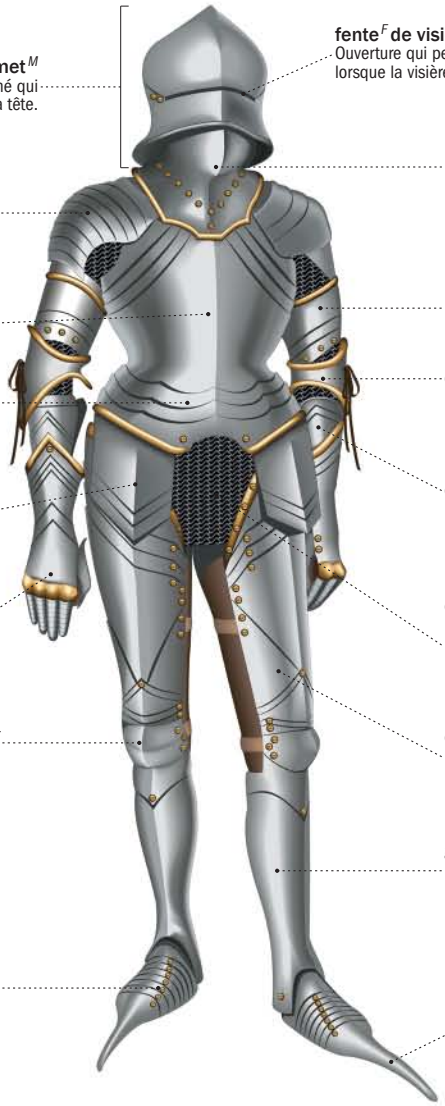
bouclier[M]
Plaque de bois portée au bras pour se protéger des coups de l'adversaire.

braies[F]
Pantalon caractéristique de l'habillement gaulois, ample, retenu à la taille par une ceinture et serré aux chevilles par des lanières.

lance[F]
Arme à long manche de bois terminé par une pointe de fer.

armure[F]

Assemblage de pièces métalliques moulées et articulées qui, au Moyen Âge, recouvraient le corps de l'homme d'armes pour le protéger.



armet[M]
Casque métallique fermé qui protégeait la tête.

fente[F] **de vision**[F]
Ouverture qui permettait de voir lorsque la visière était abaissée.

mentonnière[F]
Partie de l'armet qui protégeait le bas du visage.

épaulière[F]
Pièce métallique moulée qui protégeait l'épaule.

brassard[M]
Pièce métallique moulée qui protégeait le bras.

plastron[M]
Pièce métallique moulée qui protégeait la poitrine.

cubitière[F]
Pièce métallique moulée qui protégeait le coude.

braconnière[F]
Pièce métallique moulée qui protégeait le ventre et le haut des hanches.

canon[M] **d'avant-bras**[M]
Pièce métallique moulée qui protégeait l'avant-bras.

tassette[F]
Pièce métallique moulée qui protégeait le haut des cuisses.

cotte[F] **de mailles**[F]
Longue chemise composée de mailles métalliques, munie de manches et d'une coiffe qui protégeait le torse et la tête.

gantelet[M]
Pièce métallique moulée qui protégeait la main.

cuissard[M]
Pièce métallique moulée qui protégeait la cuisse.

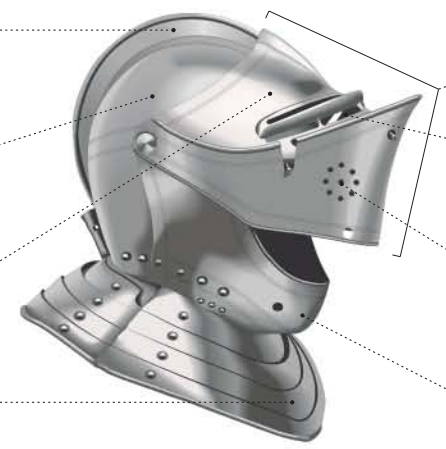
genouillère[F]
Pièce métallique moulée qui protégeait le genou.

grève[F]
Pièce métallique moulée qui protégeait la jambe.

soleret[M]
Pièce métallique moulée qui protégeait le pied.

poulaine[F]
Longue pointe allongée formant l'extrémité du soleret.

armet[M]
Casque métallique fermé qui protégeait la tête.



crête[F]
Saillie située sur le timbre de l'armet.

visière[F]
Partie mobile de l'armet qui protégeait le visage.

timbre[M]
Partie de l'armet qui protégeait le crâne.

nasal[M]
Partie de la visière qui protégeait le nez et cette partie du visage.

frontal[M]
Partie de la visière qui protégeait le front.

ventail[M]
Partie de la visière qui permettait le passage de l'air pour la respiration.

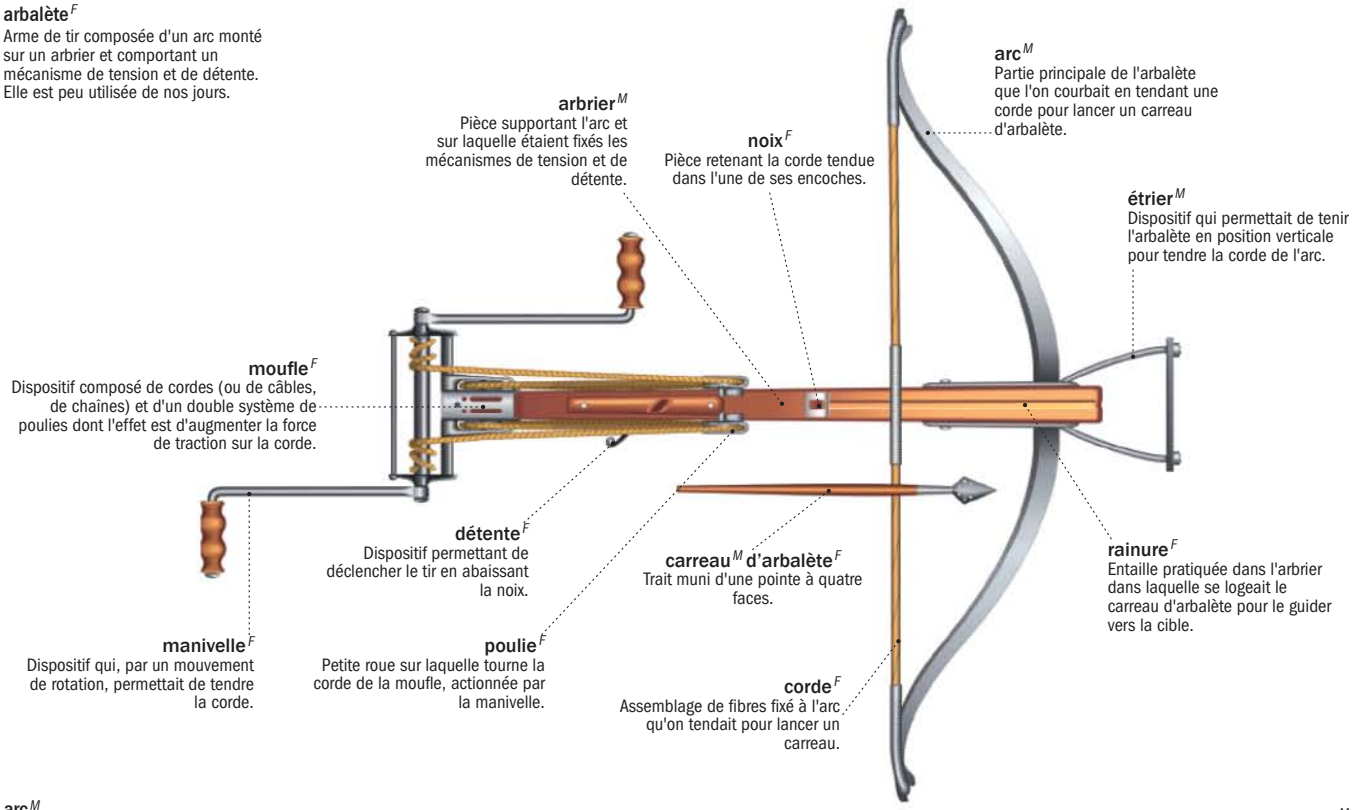
gorgerin[M]
Partie de l'armet qui protégeait le cou.

mentonnière[F]
Partie de l'armet qui protégeait le bas du visage.

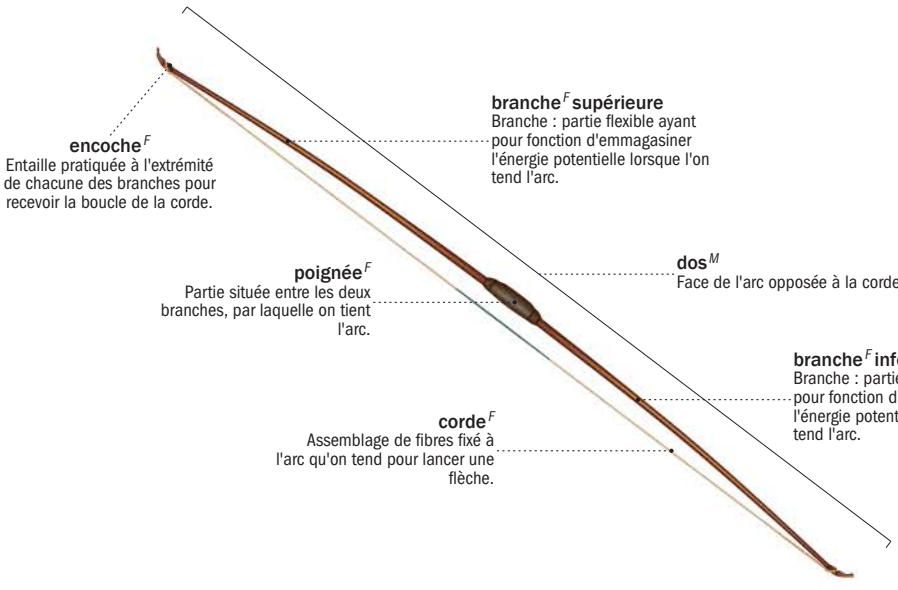
arcs[M] et arbalète[F]

Armes de chasse ou de guerre munies d'une corde que l'on tend pour lancer un trait (flèche, carreau, etc.).

arbalète[F]
Arme de tir composée d'un arc monté sur un arbrier et comportant un mécanisme de tension et de détente. Elle est peu utilisée de nos jours.



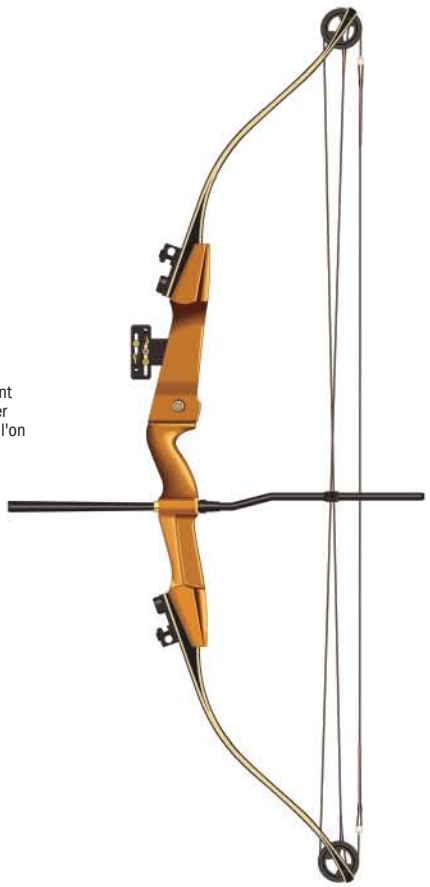
arc[M]
Arme composée d'une tige de bois ou de métal que l'on courbe au moyen d'une corde tendue pour lancer des flèches.





flèche[F]
Trait lancé par un arc ou une arbalète, composé d'un fût, d'une pointe, d'un talon muni d'une encoche et d'un empennage.

arc[M] **moderne**
Arc muni de poulies qui augmentent la puissance du tir.



SOCIÉTÉ

armes[F] blanches

Armes munies d'une lame d'acier plus ou moins longue, conçue pour percer ou trancher.



sabre[M]
Arme à longue lame généralement recourbée, tranchante d'un seul côté.



rapière[F]
Épée à lame longue et effilée qui, autrefois, était notamment utilisée comme arme de duel.



épée[F] **à deux mains**[F]
Longue et lourde épée à double tranchant que l'on maniait à deux mains, utilisée surtout au Moyen Âge.



stylet[M]
Arme à longue lame effilée et pointue, qui pouvait se glisser entre les mailles d'une cotte de mailles.



dague[F]
Couteau à lame large et courte dont la pointe pouvait se glisser entre les mailles d'une cotte de mailles.



poignard[M]
Arme à simple tranchant dont la lame assez large est courte et pointue.



machette[F]
Grand couteau large et tranchant utilisé dans les régions tropicales comme arme et surtout comme outil pour frayer un passage en forêt, couper la canne à sucre, etc.



couteau[M] **de combat**[M]
Couteau d'abord conçu pour les commandos, en vue des combats rapprochés.



baïonnette[F] **à poignée**[F]
Arme munie d'une poignée complète, mais s'adaptant par un anneau métallique à la bouche du canon d'un fusil.



baïonnette[F] **à manche**[M]
Arme à manche effilé s'enfonçant dans le canon d'un fusil. Lorsqu'elle était insérée, elle empêchait le tir et le rechargement du fusil.



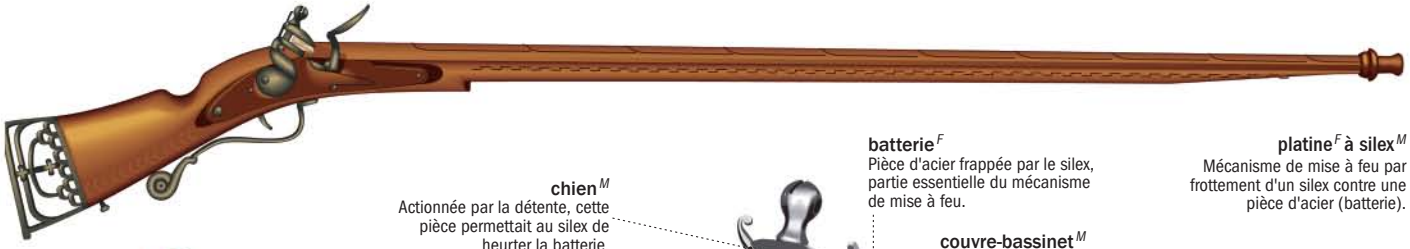
baïonnette[F] **incorporée**
Arme fixée en permanence sur le fusil, se repliant ou coulissant le long du canon.

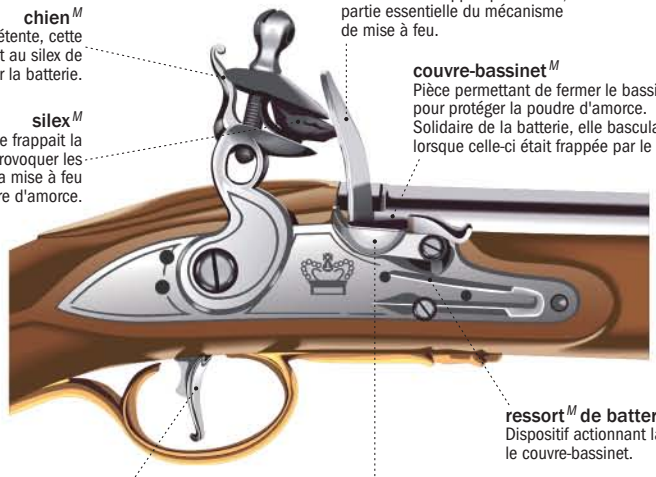


baïonnette[F] **à douille**[F]
Arme munie d'une bague insérée sur le canon d'un fusil qui, même lorsqu'elle était en place, permettait le tir et le rechargement du fusil.

arquebuse[F]

Arme à feu utilisée jusqu'au 17e siècle qui se portait sur l'épaule et dont la mise à feu se faisait au moyen d'une mèche, d'un rouet ou d'un silex.





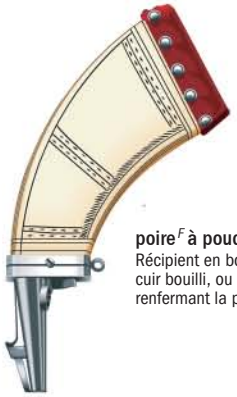
batterie[F]
Pièce d'acier frappée par le silex, partie essentielle du mécanisme de mise à feu.

platine[F] **à silex**[M]
Mécanisme de mise à feu par frottement d'un silex contre une pièce d'acier (batterie).

chien[M]
Actionnée par la détente, cette pièce permettait au silex de heurter la batterie.

couvre-bassinet[M]
Pièce permettant de fermer le bassinet pour protéger la poudre d'amorce. Solidaire de la batterie, elle basculait lorsque celle-ci était frappée par le silex.

silex[M]
Pierre qui, lorsqu'elle frappait la batterie, permettait de provoquer les étincelles nécessaires à la mise à feu de la poudre d'amorce.



poire[F] **à poudre**[F]
Récipient en bois, en corne ou en cuir bouilli, ou en laiton et cuivre, renfermant la poudre.



balle[F]
Petit projectile de plomb qui était habituellement fabriqué par le tireur lui-même à l'aide d'un moule.

détente[F]
Pièce du mécanisme de mise à feu qui, pressée par le tireur, faisait partir le coup.

bassinet[M]
Récipient contenant la poudre d'amorce.

ressort[M] **de batterie**[F]
Dispositif actionnant la batterie et le couvre-bassinet.

canon[M] et mortier[M] du 17e siècle[M]

Armes à feu non portatives destinées au tir tendu (canon) et au tir courbe (mortier) d'un boulet.

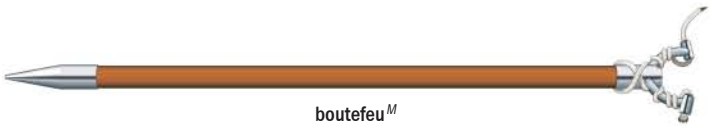
accessoires[M] **de mise**[F] **à feu**[M]
Instruments utilisés pour le chargement d'un canon ou d'un mortier.



écouvillon[M]
Instrument garni d'une brosse ou d'une peau, utilisé pour nettoyer l'âme de la bouche à feu après chaque tir.



tire-bourre[M]
Instrument utilisé pour enlever les débris de bourre, qui maintenait la poudre en place.



boutefeu[M]
Instrument muni d'une mèche, utilisé pour enflammer à distance la poudre d'amorce.



lanterne[F]
Instrument utilisé pour mesurer et charger la poudre dans le canon.



refouloir[M]
Instrument utilisé pour tasser la poudre, le projectile et la bourre, qui maintenait le tout en place au fond du canon.

projectiles[M]
Corps lourds et solides lancés par les canons et les mortiers.



boulet[M] **creux**
Projectile sphérique rempli de poudre et de mitraille qui explosait au point d'impact.



boulet[M]
Projectile sphérique plein utilisé pour charger les canons, d'abord fabriqué en pierre, puis en fonte à partir du 16e siècle.



boulet[M] **ramé**
Projectile composé de boulets reliés entre eux par une barre de fer ou une chaine, utilisé pour détruire la mâture d'un navire.



grappe[F] **de raisin**[M]
Projectile composé de balles de plomb ou de fer qui se dispersaient à la sortie du canon.

coupe[F] d'une bouche[F] à feu[M]



lumière[F]
Ouverture pratiquée dans le tube, permettant la mise à feu de la charge de poudre.

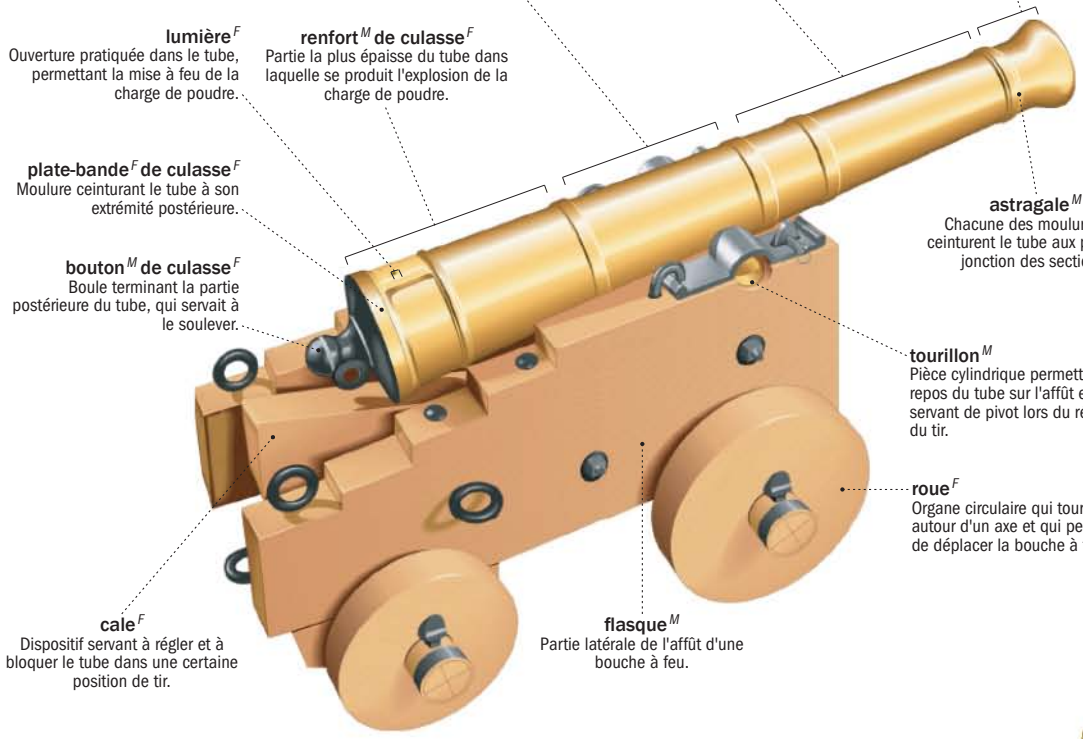
chambre[F] **à poudre**[F]
Partie contenant la charge de poudre, placée derrière le projectile.

boulet[M]
Projectile sphérique plein utilisé pour charger les canons, d'abord fabriqué en pierre, puis en fonte à partir du 16e siècle.

bourre[F]
Tampon double servant à maintenir le projectile en place et à lui transmettre la poussée de l'explosion.

âme[F]
Partie creuse interne de la bouche à feu, servant à guider le projectile.

bouche[F] **à feu**[M]
La bouche à feu désigne toute arme à feu non portative (canon, mortier, etc.).



second renfort[M]
Partie située entre le renfort de culasse et la volée, vis-à-vis les tourillons.

volée[F]
Partie située entre la bouche et le second renfort.

bouche[F]
Orifice de sortie du projectile.

lumière[F]
Ouverture pratiquée dans le tube, permettant la mise à feu de la charge de poudre.

renfort[M] **de culasse**[F]
Partie la plus épaisse du tube dans laquelle se produit l'explosion de la charge de poudre.

plate-bande[F] **de culasse**[F]
Moulure ceinturant le tube à son extrémité postérieure.

bouton[M] **de culasse**[F]
Boule terminant la partie postérieure du tube, qui servait à le soulever.

astragale[M]
Chacune des moulures qui ceinturent le tube aux points de jonction des sections.

tourillon[M]
Pièce cylindrique permettant le repos du tube sur l'affût et lui servant de pivot lors du réglage du tir.

roue[F]
Organe circulaire qui tournait autour d'un axe et qui permettait de déplacer la bouche à feu.

cale[F]
Dispositif servant à régler et à bloquer le tube dans une certaine position de tir.

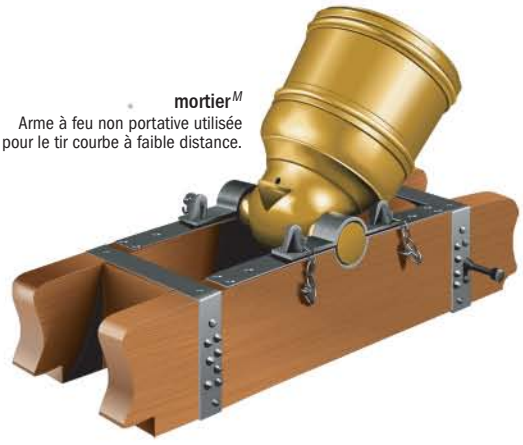
flasque[M]
Partie latérale de l'affût d'une bouche à feu.



affût[M]
Support du tube, servant à le pointer et à le déplacer.



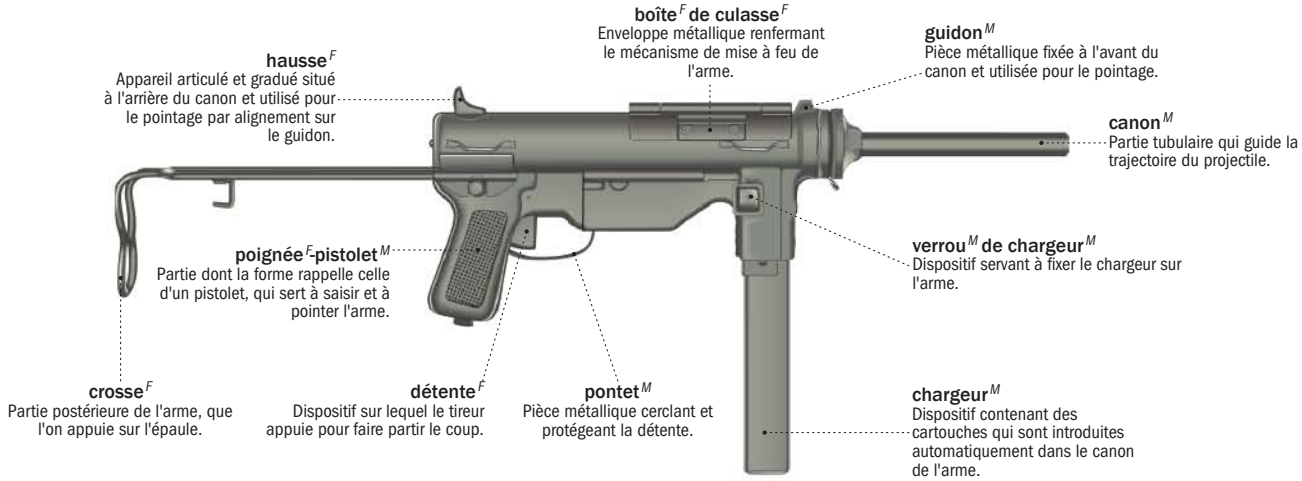
tube[M]
Partie cylindrique servant au tir des projectiles.



mortier[M]
Arme à feu non portative utilisée pour le tir courbe à faible distance.

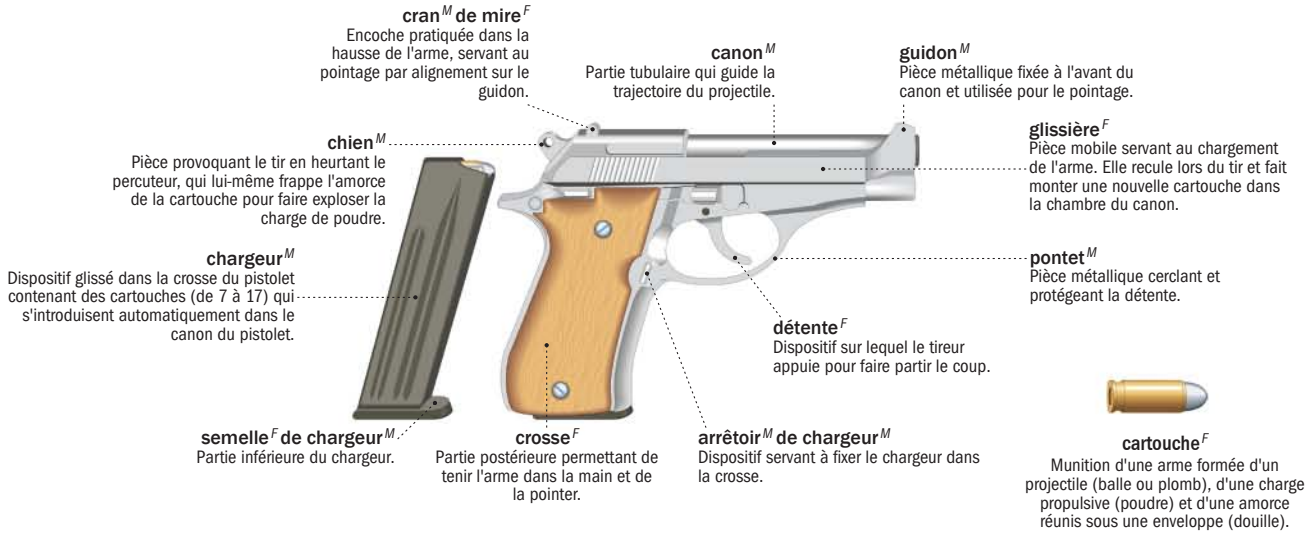
pistolet[M] mitrailleur[M]

Arme d'épaule et d'assaut automatique portative tirant par rafales des cartouches d'arme de poing.



pistolet[M]

Arme de poing, courte et légère, chargée par la crosse et que l'on tient avec une seule main.



revolver[M]

Pistolet muni d'un magasin cylindrique rotatif (barillet) contenant en général six cartouches.



fusil[M] automatique

Arme d'épaule et d'assaut portative tirant des cartouches d'arme de guerre.



hausse[F]
Appareil articulé et gradué situé à l'arrière du canon et utilisé pour le pointage par alignement sur le guidon.

boîte[F] **de culasse**[F]
Enveloppe métallique renfermant le mécanisme de mise à feu de l'arme.

canon[M]
Partie tubulaire qui guide la trajectoire du projectile.

mécanisme[M] **d'assistance**[F] **de la culasse**[F]
Dispositif qui permet le tir automatique en position centrale et le coup par coup en position basse.

fenêtre[F] **d'éjection**[F]
Orifice servant à l'éjection des douilles vides.

manchon[M] **de refroidissement**[M]
Tube métallique perforé ou rempli d'eau qui entoure le canon de l'arme pour le refroidir pendant le tir.

protège-guidon[M]
Dispositif servant à préserver des chocs la pièce métallique utilisée pour le pointage (guidon).

levier[M] **d'armement**[M]
Dispositif permettant de mettre l'arme en position de tir.

garde-main[M]
Dispositif permettant de protéger la main du tireur de la chaleur du canon.

cache-flammes[M]
Dispositif conçu pour refroidir les gaz ainsi que pour réduire et dissimuler la flamme au départ du coup.

poignée[F]**-pistolet**[M]
Partie dont la forme rappelle celle d'un pistolet, qui sert à saisir et à pointer l'arme.

chargeur[M]
Dispositif contenant des cartouches qui sont introduites automatiquement dans le canon de l'arme.

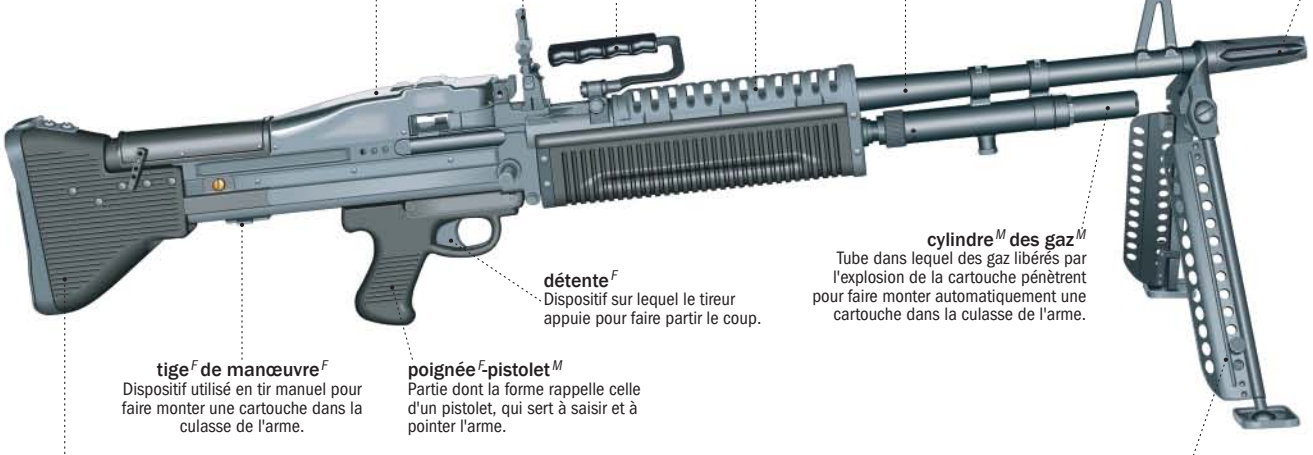
crosse[F]
Partie postérieure de l'arme, que l'on appuie sur l'épaule.

détente[F]
Dispositif sur lequel le tireur appuie pour faire partir le coup.

verrou[M] **de sûreté**[F]
Dispositif qui bloque la détente pour éviter que l'arme ne tire par accident.

fusil[M] mitrailleur[M]

Arme d'assaut automatique légère tirant coup par coup ou par rafales, dont le canon est soutenu par un bipied.



hausse[F]
Appareil articulé et gradué situé à l'arrière du canon et utilisé pour le pointage par alignement sur le guidon.

poignée[F] **de transport**[M]
Dispositif permettant de saisir l'arme pour la déplacer.

protège-guidon[M]
Dispositif servant à préserver des chocs la pièce métallique utilisée pour le pointage (guidon).

manchon[M] **de refroidissement**[M]
Tube métallique perforé ou rempli d'eau qui entoure le canon de l'arme pour le refroidir pendant le tir.

cache-flammes[M]
Dispositif conçu pour refroidir les gaz ainsi que pour réduire et dissimuler la flamme au départ du coup.

couvre-culasse[M]
Dispositif qui donne accès à la culasse de l'arme.

canon[M]
Partie tubulaire qui guide la trajectoire du projectile.

cylindre[M] **des gaz**[M]
Tube dans lequel des gaz libérés par l'explosion de la cartouche pénètrent pour faire monter automatiquement une cartouche dans la culasse de l'arme.

détente[F]
Dispositif sur lequel le tireur appuie pour faire partir le coup.

tige[F] **de manœuvre**[F]
Dispositif utilisé en tir manuel pour faire monter une cartouche dans la culasse de l'arme.

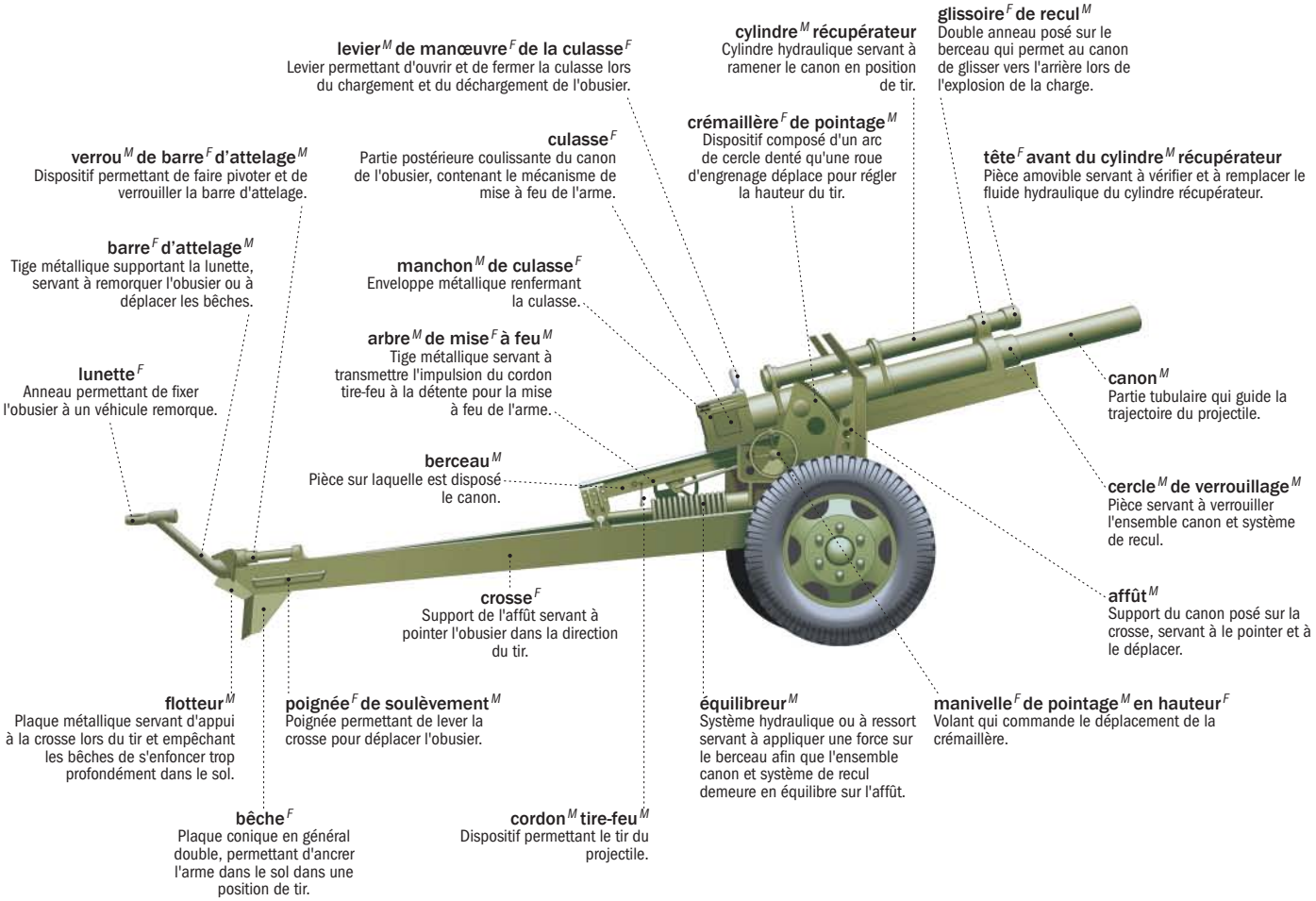
poignée[F]**-pistolet**[M]
Partie dont la forme rappelle celle d'un pistolet, qui sert à saisir et à pointer l'arme.

crosse[F]
Partie postérieure de l'arme, que l'on appuie sur l'épaule.

bipied[M]
Support à deux pieds qui assure la stabilité de l'arme durant le tir automatique.

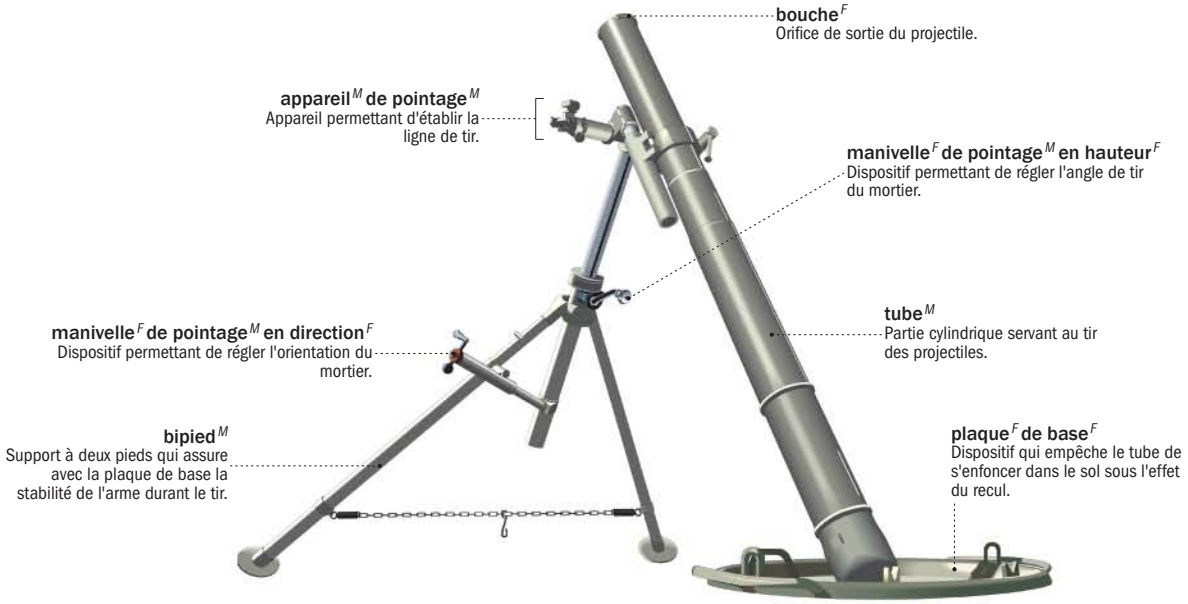
obusier[M] moderne

Bouche à feu à tir tendu de projectiles de forme généralement cylindro-ogivale (obus). Sa taille se situe entre celles du canon et du mortier.



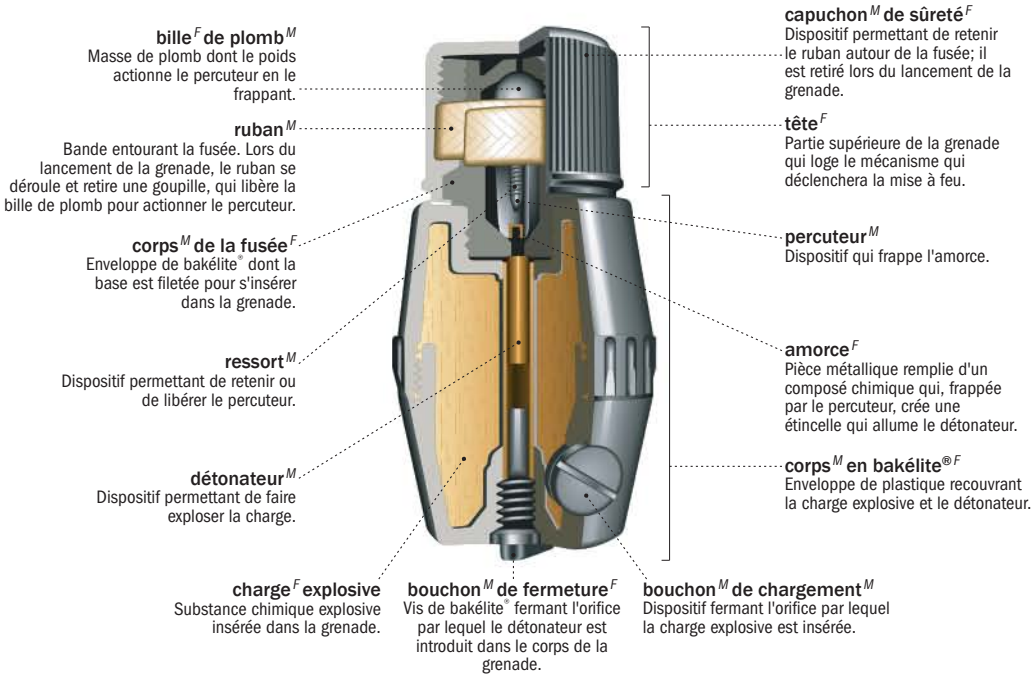
mortier[M] moderne

Arme portative à tir courbe chargée par la bouche et utilisée par l'infanterie.



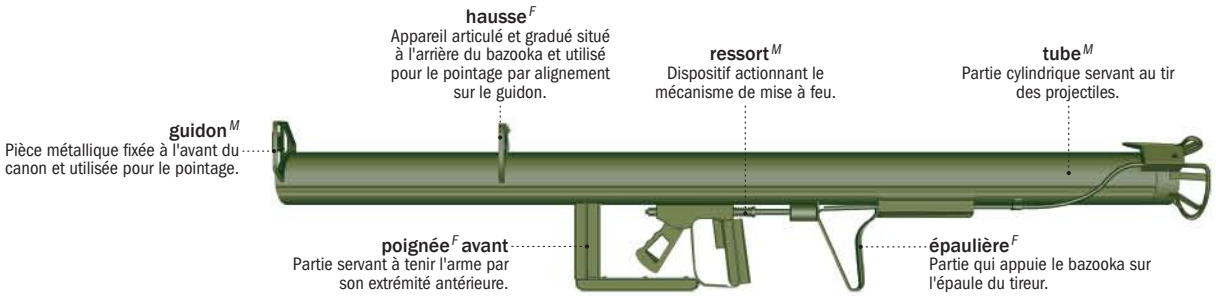
grenade[F] à main[F]

Projectile léger lancé à la main, formé d'une enveloppe de métal ou de plastique renfermant une charge explosive et un dispositif de mise à feu.



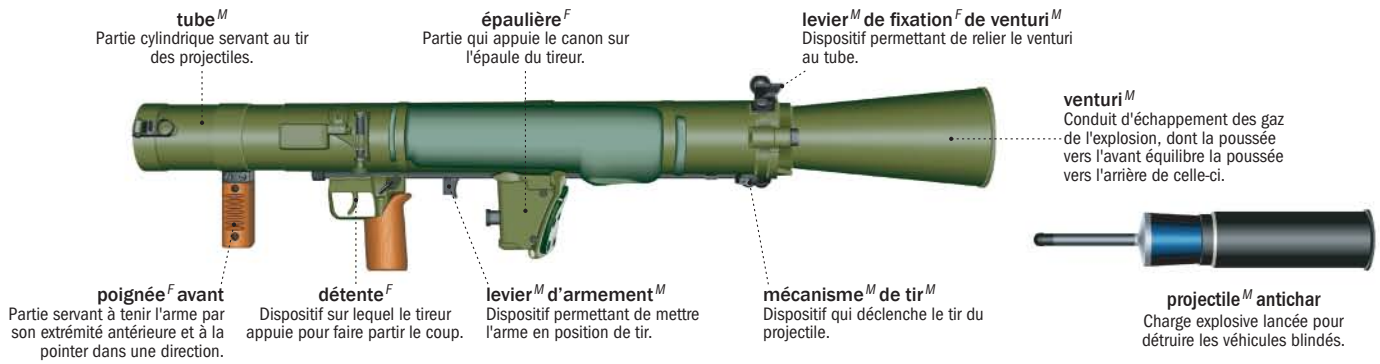
bazooka[M]

Arme portative antichar lançant des projectiles autopropulsés (roquettes).



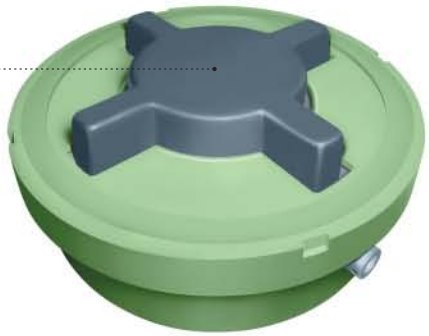
canon[M] sans recul[M]

Arme portative fonctionnant par équilibre des poussées. Un projectile et un jet de gaz sont propulsés dans des directions opposées, empêchant le recul du canon.



mine[F] antipersonnel

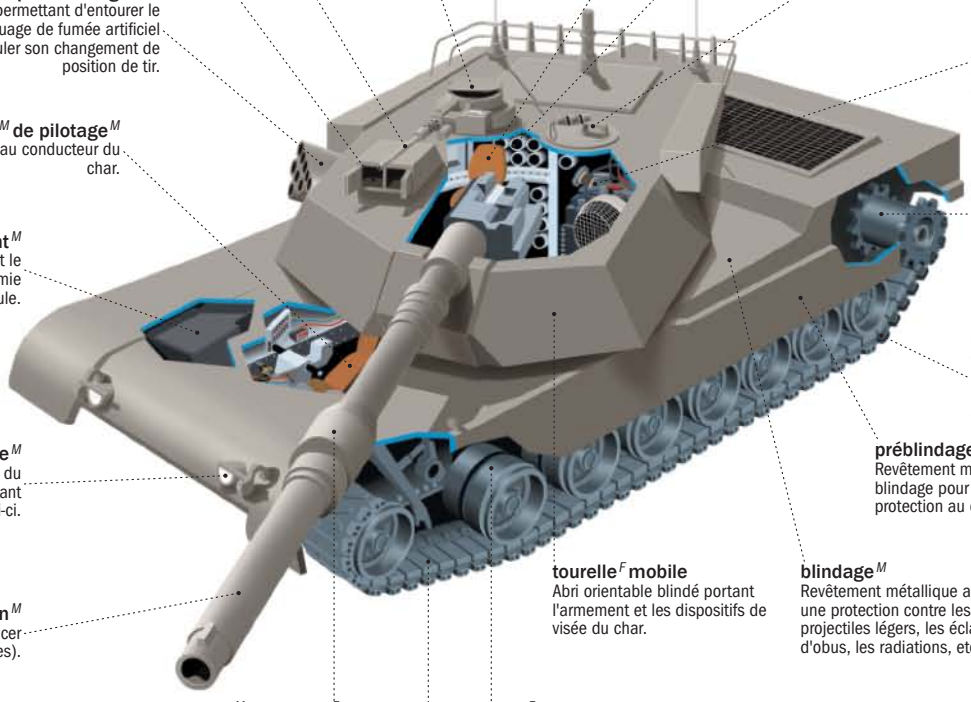
Engin explosif conçu pour être déclenché par le poids d'une personne.



plateau[M] de pression[F]
Dispositif qui entraîne la mise à feu et l'explosion de la mine lorsqu'il est enfoncé.

char[M] d'assaut[M]

Véhicule de combat blindé et armé, monté sur chenilles.



épiscope[M] du tireur[M]
Appareil d'optique à miroirs utilisé par le tireur pour observer le terrain de l'intérieur du char d'assaut.

antenne[F]
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio.

poste[M] de commandement[M]
Lieu où se tient le chef de char, qui dirige les opérations de combat.

mitrailleuse[F]
Arme de guerre automatique tirant par rafales.

casier[M] à munitions[F]
Ensemble des compartiments renfermant les projectiles.

viseur[M] périscopique
Dispositif optique servant à pointer un objectif séparé de l'observateur par un obstacle.

écoutille[F]
Panneau de la tourelle par où l'équipage entre dans le char ou en sort.

lance-pots[M] fumigènes
Dispositifs permettant d'entourer le char d'un nuage de fumée artificiel pour dissimuler son changement de position de tir.

moteur[M]
Appareil qui transforme en énergie mécanique la combustion d'un mélange air/carburant.

poste[M] de pilotage[M]
Lieu réservé au conducteur du char.

barbotin[M]
Roue motrice dentée, qui entraîne la chenille.

réservoir[M] à carburant[M]
Réservoir blindé contenant le carburant et assurant l'autonomie du véhicule.

chenille[F]
Chaîne composée de patins articulés, posés entre les roues et le sol, permettant au char de se déplacer sur des terrains accidentés.

préblindage[M]
Revêtement métallique recouvrant le blindage pour offrir une plus grande protection au char.

phare[M]
Projecteur placé à l'avant du véhicule, servant à éclairer devant celui-ci.

tourelle[F] mobile
Abri orientable blindé portant l'armement et les dispositifs de visée du char.

blindage[M]
Revêtement métallique assurant une protection contre les projectiles légers, les éclats d'obus, les radiations, etc.

canon[M]
Pièce d'artillerie servant à lancer des obus (projectiles).

dégageur[M] de fumée[F]
Dispositif qui disperse la fumée et le gaz du coup de canon pour éviter leur retour dans le char.

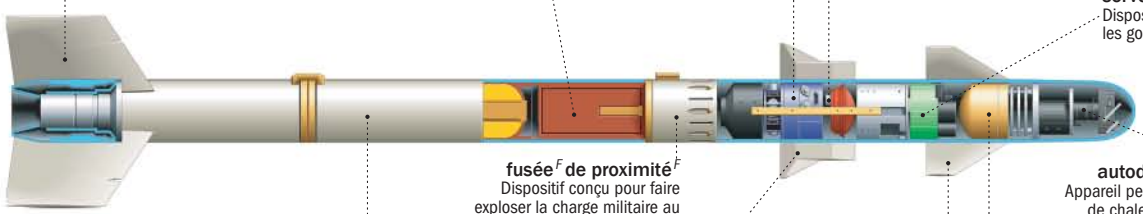
roue[F]
Chacun des organes circulaires tournant autour d'un axe, destinés à supporter le poids du char et servant à tendre et à aligner la chenille.

patin[M] de chenille[F]
Chacune des pièces rigides articulées formant la chenille.

missiles[M]

Projectiles dotés d'un système d'autopropulsion et portant une charge destructrice.

structure[F] d'un missile[M]



empennage[M]
Ailettes servant à la stabilisation du missile durant le vol.

charge[F] militaire
Explosif contenu dans le missile, généralement composé de poudre.

pilote[M]
Dispositif qui dirige le missile sans intervention humaine.

pile[F]
Appareil qui transforme de l'énergie chimique en énergie électrique.

servomoteur[M]
Dispositif permettant d'actionner les gouvernes.

fusée[F] de proximité[F]
Dispositif conçu pour faire exploser la charge militaire au moment opportun.

autodirecteur[M] infrarouge
Appareil permettant de repérer l'émission de chaleur d'une cible et de guider automatiquement le missile vers celle-ci.

propulseur[M]
Dispositif qui produit l'impulsion nécessaire au déplacement du missile.

gouverne[F]
Dispositif mobile qui oriente automatiquement le missile durant le vol.

empennage[M] fixe
Ailettes permettant d'améliorer la stabilité du missile durant le vol.

gyroscope[M]
Appareil dont l'axe de rotation garde une direction fixe, servant au guidage de l'appareil.

principaux types[M] de missiles[M]

Les missiles sont classés selon le point de lancement et la nature de leur cible.



missile[M] air[M]-air[M]
Missile tiré d'un hélicoptère ou d'un avion ayant pour cible un aéronef ou un autre missile.



missile[M] antichar
Missile destiné à la destruction de chars d'assaut et de véhicules blindés.



missile[M] sol[M]-air[M]
Missile tiré d'un dispositif ou d'un véhicule au sol ayant pour cible un aéronef ou un autre missile.



missile[M] antinavire
Missile destiné à la destruction de navires.



missile[M] antiradar
Missile destiné à la destruction de radars.



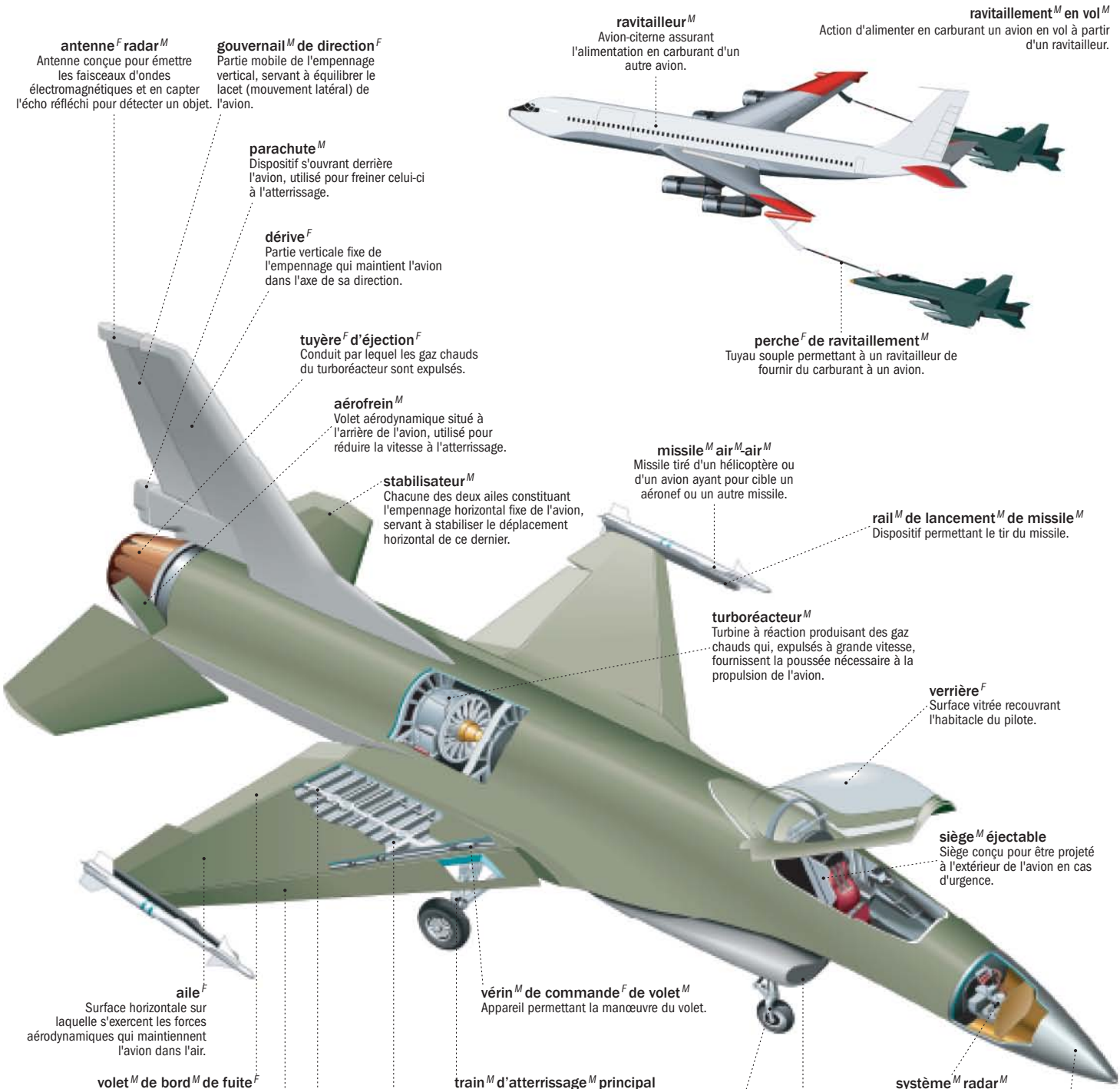
missile[M] anti-sous-marin
Missile destiné à la destruction de sous-marins.



missile[M] air[M]-sol[M]
Missile tiré d'un hélicoptère ou d'un avion vers une cible au sol.

avion[M] de combat[M]

Avion militaire utilisé pour les attaques lors de conflits.



ravitailleur[M]
Avion-citerne assurant l'alimentation en carburant d'un autre avion.

ravitaillement[M] **en vol**[M]
Action d'alimenter en carburant un avion en vol à partir d'un ravitailleur.

perche[F] **de ravitaillement**[M]
Tuyau souple permettant à un ravitailleur de fournir du carburant à un avion.

antenne[F] **radar**[M]
Antenne conçue pour émettre les faisceaux d'ondes électromagnétiques et en capter l'écho réfléchi pour détecter un objet.

gouvernail[M] **de direction**[F]
Partie mobile de l'empennage vertical, servant à équilibrer le lacet (mouvement latéral) de l'avion.

parachute[M]
Dispositif s'ouvrant derrière l'avion, utilisé pour freiner celui-ci à l'atterrissage.

dérive[F]
Partie verticale fixe de l'empennage qui maintient l'avion dans l'axe de sa direction.

tuyère[F] **d'éjection**[F]
Conduit par lequel les gaz chauds du turboréacteur sont expulsés.

aérofrein[M]
Volet aérodynamique situé à l'arrière de l'avion, utilisé pour réduire la vitesse à l'atterrissage.

stabilisateur[M]
Chacune des deux ailes constituant l'empennage horizontal fixe de l'avion, servant à stabiliser le déplacement horizontal de ce dernier.

missile[M] **air**[M]**-air**[M]
Missile tiré d'un hélicoptère ou d'un avion ayant pour cible un aéronef ou un autre missile.

rail[M] **de lancement**[M] **de missile**[M]
Dispositif permettant le tir du missile.

turboréacteur[M]
Turbine à réaction produisant des gaz chauds qui, expulsés à grande vitesse, fournissent la poussée nécessaire à la propulsion de l'avion.

verrière[F]
Surface vitrée recouvrant l'habitacle du pilote.

siège[M] **éjectable**
Siège conçu pour être projeté à l'extérieur de l'avion en cas d'urgence.

aile[F]
Surface horizontale sur laquelle s'exercent les forces aérodynamiques qui maintiennent l'avion dans l'air.

volet[M] **de bord**[M] **de fuite**[F]
Volet articulé situé dans la partie arrière de l'aile, qui s'incline vers le bas pour accroître la portance de l'avion au décollage.

volet[M] **de bord**[M] **d'attaque**[F]
Panneau articulé situé dans la partie avant de l'aile.

caisson[M] **de voilure**[F]
Structure métallique des ailes sur laquelle sont fixés les volets de bord de fuite et les volets de bord d'attaque.

réservoir[M] **à carburant**[M]
Réservoir assurant l'autonomie de l'avion.

vérin[M] **de commande**[F] **de volet**[M]
Appareil permettant la manœuvre du volet.

train[M] **d'atterrissage**[M] **principal**
Dispositif rétractable permettant à l'avion de se poser sur le sol, situé derrière le centre de gravité de l'appareil, sous les ailes.

train[M] **d'atterrissage**[M] **avant**
Dispositif rétractable permettant à l'avion de se poser sur le sol, situé dans la partie antérieure de l'appareil.

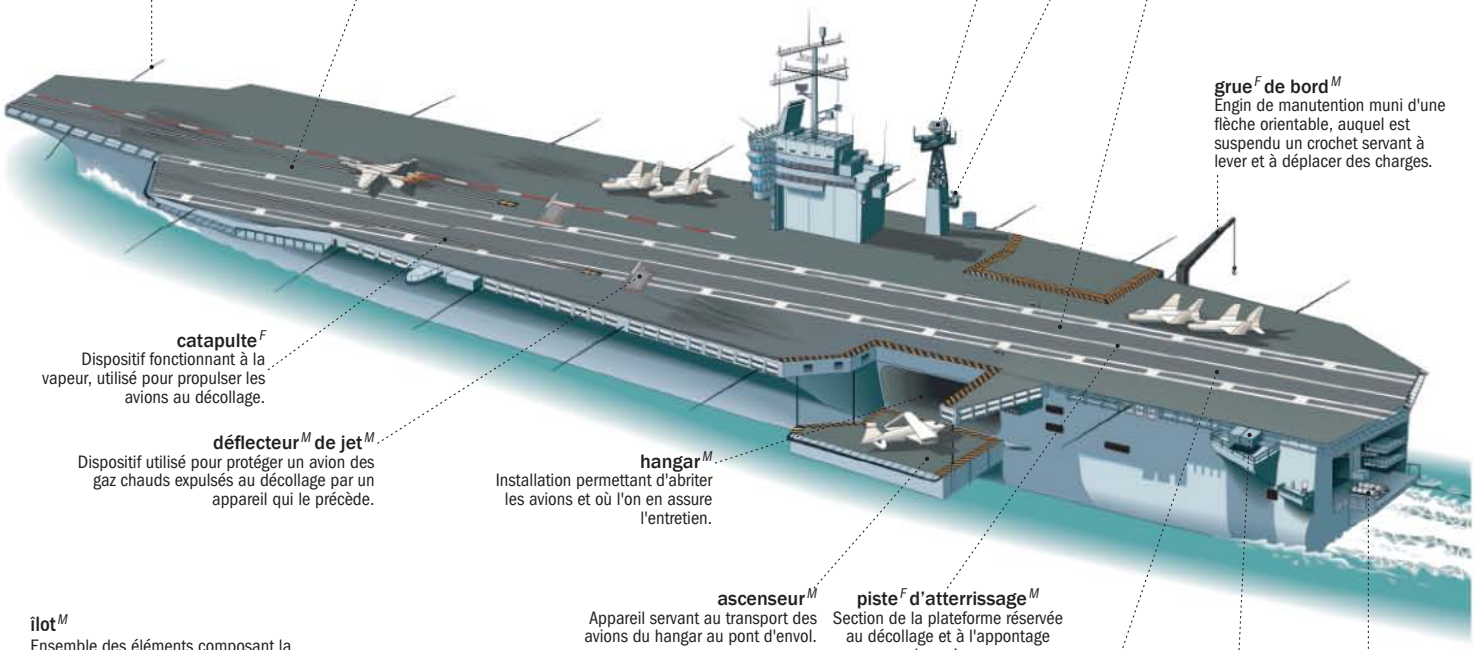
entrée[F] **d'air**[M] **du moteur**[M]
Dispositif permettant l'alimentation en air du turboréacteur, nécessaire à la combustion.

système[M] **radar**[M]
Appareil utilisant des ondes électromagnétiques pour repérer des objets, par exemple d'autres avions.

radôme[M]
Enveloppe rigide perméable aux ondes servant à protéger le système radar.

porte-avions^{M}

Navire de guerre aménagé pour le transport, le décollage et l'appontage d'avions de combat.



radar^{M} d'appontage^{M}
Dispositif permettant de diriger le pilote vers le pont en cas de visibilité réduite.

antenne^{F}
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio.

pont^{M} d'envol^{M}
Section de la plateforme d'où un avion s'envole du porte-avions.

radar^{M} de surveillance^{F} aérienne
Dispositif permettant de détecter la présence d'avions ennemis.

brin^{M} d'arrêt^{M}
Dispositif permettant de freiner l'avion lors de l'appontage.

grue^{F} de bord^{M}
Engin de manutention muni d'une flèche orientable, auquel est suspendu un crochet servant à lever et à déplacer des charges.

catapulte^{F}
Dispositif fonctionnant à la vapeur, utilisé pour propulser les avions au décollage.

déflecteur^{M} de jet^{M}
Dispositif utilisé pour protéger un avion des gaz chauds expulsés au décollage par un appareil qui le précède.

hangar^{M}
Installation permettant d'abriter les avions et où l'on en assure l'entretien.

ascenseur^{M}
Appareil servant au transport des avions du hangar au pont d'envol.

piste^{F} d'atterrissage^{M}
Section de la plateforme réservée au décollage et à l'appontage des avions.

îlot^{M}
Ensemble des éléments composant la superstructure du porte-avions, placé à tribord du pont d'envol de façon à dégager les pistes de décollage et d'appontage.

pont^{M} d'appontage^{M}
Section de la plateforme où se pose un avion à son retour sur le porte-avions.

lance-missiles^{M}
Dispositif destiné au tir des missiles.

balise^{F} de navigation^{F} aérienne
Dispositif de signalisation permettant au pilote d'un avion de se diriger vers le porte-avions.

antenne^{F} de communication^{F}
Dispositif assurant la qualité des communications radio.

zone^{F} d'essai^{M} des réacteurs^{M}
Lieu où sont testés les turboréacteurs.

radar^{M} de veille^{F} de surface^{F}
Dispositif permettant de détecter la présence d'obstacles (navires, icebergs, etc.) à la surface de l'eau.

radar^{M} de contrôle^{M} aérien
Dispositif qui, détectant les avions, permet la régulation du trafic aérien sur le pont du navire.

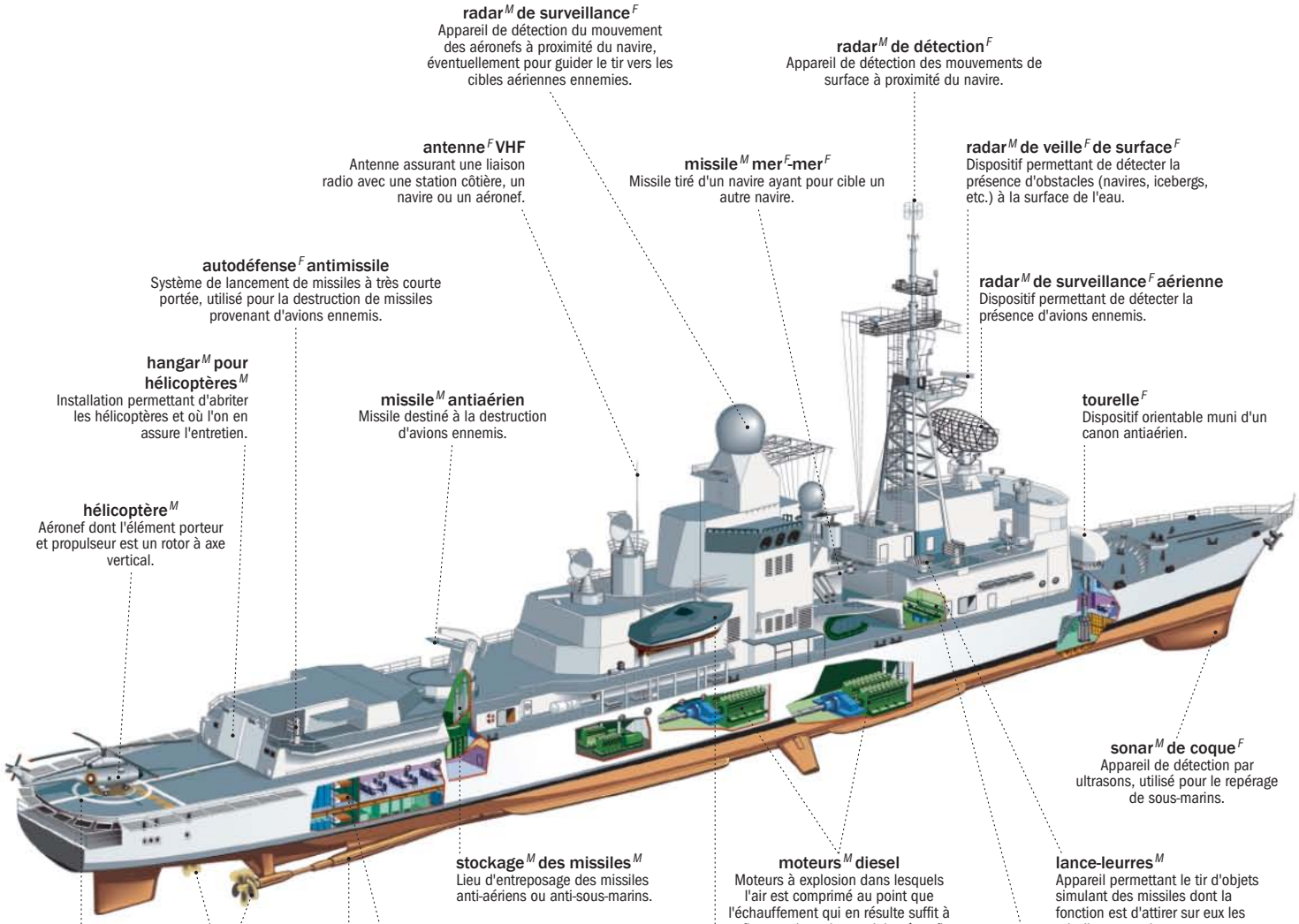
altimètre^{M}
Appareil indiquant l'altitude d'un avion pour faciliter l'appontage.

tour^{F} de contrôle^{M}
Local où s'effectue la gestion des opérations aériennes (décollage, vol, appontage).

passerelle^{F}
Plateforme où s'effectue la gestion des opérations de navigation du porte-avions.

frégate[F]

Navire de guerre pouvant servir à la lutte antiaérienne, anti-sous-marine ou antinavire.



radar[M] de surveillance[F]
Appareil de détection du mouvement des aéronefs à proximité du navire, éventuellement pour guider le tir vers les cibles aériennes ennemies.

radar[M] de détection[F]
Appareil de détection des mouvements de surface à proximité du navire.

antenne[F] VHF
Antenne assurant une liaison radio avec une station côtière, un navire ou un aéronef.

missile[M] mer[F]-mer[F]
Missile tiré d'un navire ayant pour cible un autre navire.

radar[M] de veille[F] de surface[F]
Dispositif permettant de détecter la présence d'obstacles (navires, icebergs, etc.) à la surface de l'eau.

autodéfense[F] antimissile
Système de lancement de missiles à très courte portée, utilisé pour la destruction de missiles provenant d'avions ennemis.

radar[M] de surveillance[F] aérienne
Dispositif permettant de détecter la présence d'avions ennemis.

hangar[M] pour hélicoptères[M]
Installation permettant d'abriter les hélicoptères et où l'on en assure l'entretien.

missile[M] antiaérien
Missile destiné à la destruction d'avions ennemis.

tourelle[F]
Dispositif orientable muni d'un canon antiaérien.

hélicoptère[M]
Aéronef dont l'élément porteur et propulseur est un rotor à axe vertical.

sonar[M] de coque[F]
Appareil de détection par ultrasons, utilisé pour le repérage de sous-marins.

stockage[M] des missiles[M]
Lieu d'entreposage des missiles anti-aériens ou anti-sous-marins.

moteurs[M] diesel
Moteurs à explosion dans lesquels l'air est comprimé au point que l'échauffement qui en résulte suffit à enflammer le carburant injecté en fin de compression.

lance-leurres[M]
Appareil permettant le tir d'objets simulant des missiles dont la fonction est d'attirer sur eux les missiles ennemis.

hélices[F]
Dispositifs de propulsion de la frégate, composés de pales disposées autour d'un moyeu.

logement[M] des officiers[M]
Pièce où les officiers se reposent la nuit ou entre leurs quarts de travail.

vedette[F]
Petite embarcation à moteur pouvant atteindre une grande vitesse.

missile[M] anti-sous-marin
Missile destiné à la destruction de sous-marins.

arbre[M]
Appareil qui, entraîné par un moteur diesel, permet de transmettre le mouvement de rotation à l'hélice.

hélisurface[F]
Emplacement aménagé pour l'appontage et le décollage d'hélicoptères.

sous-marin[M] nucléaire

Navire de guerre circulant sous l'eau et fonctionnant à l'énergie nucléaire. Il peut demeurer sous l'eau pendant des mois sans remonter à la surface.

hélice[F]
Dispositif constitué de pales solidaires d'un arbre, qui produit un mouvement dans l'eau permettant la propulsion du sous-marin

sas[M] **d'accès**[M] **arrière**
Panneau qui permet le passage entre l'extérieur et la partie arrière du sous-marin.

poste[M] **de conduite**[F] **de la propulsion**[F]
Poste de commande des appareils permettant la propulsion du sous-marin.

gouvernail[M] **de direction**[F]
Partie mobile permettant au sous-marin de maintenir le cap, de tourner à droite ou à gauche.

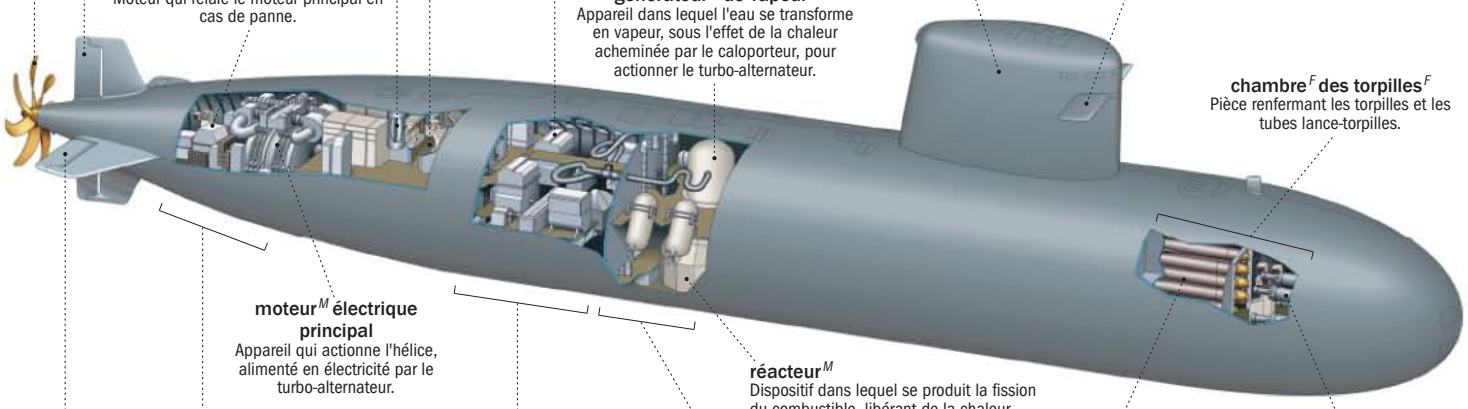
turbo-alternateur[M]
Dispositif qui, sous l'action de la vapeur, transforme en électricité la force mécanique engendrée par la rotation d'une turbine.

kiosque[M]
Superstructure du sous-marin, d'où émergent les périscopes et les antennes.

gouvernail[M] **de plongée**[F] **avant**
Ailette orientable située à l'avant, participant à l'immersion ou à la remontée du sous-marin.

moteur[M] **électrique auxiliaire**
Moteur qui relaie le moteur principal en cas de panne.

générateur[M] **de vapeur**[F]
Appareil dans lequel l'eau se transforme en vapeur, sous l'effet de la chaleur acheminée par le caloporteur, pour actionner le turbo-alternateur.



chambre[F] **des torpilles**[F]
Pièce renfermant les torpilles et les tubes lance-torpilles.

moteur[M] **électrique principal**
Appareil qui actionne l'hélice, alimenté en électricité par le turbo-alternateur.

réacteur[M]
Dispositif dans lequel se produit la fission du combustible, libérant de la chaleur pour permettre l'évaporation de l'eau contenue dans le générateur de vapeur.

chambre[F] **des machines**[F]
Pièce renfermant les moteurs électriques.

tube[M] **lance-torpilles**[M]
Dispositif logeant les torpilles pour le tir.

compartiment[M] **de la production**[F] **d'électricité**[F]
Pièce renfermant les appareils nécessaires à la production d'électricité.

compartiment[M] **du réacteur**[M]
Pièce renfermant le réacteur.

torpille[F]
Dispositif automobile contenant une charge explosive, conçu pour attaquer les navires et les sous-marins.

barre[F] **de plongée**[F]
Ailette orientable située à l'arrière, permettant l'immersion ou la remontée du sous-marin.

kiosque[M]
Superstructure du sous-marin, d'où émergent les périscopes et les antennes.

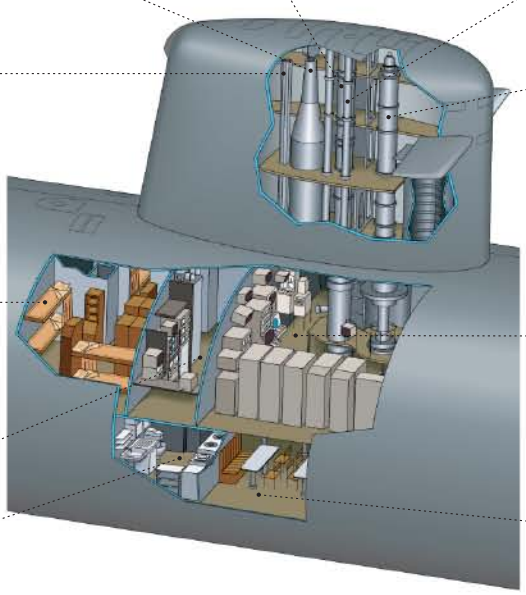
antenne[F] **radar**[M]
Antenne conçue pour émettre les faisceaux d'ondes électromagnétiques et en capter l'écho réfléchi pour détecter un objet.

périscope[M] **d'attaque**[F]
Appareil permettant d'examiner la surface de l'eau, dont l'extrémité discrète permet au sous-marin d'approcher l'ennemi sans être remarqué.

antenne[F] **radio**[F]
Conducteur métallique destiné à émettre ou à recevoir des ondes électromagnétiques afin d'assurer la communication.

antenne[F] **multifonction**
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio dans une très large gamme de fréquence.

périscope[M] **de veille**[F]
Appareil permettant d'examiner la surface de l'eau, dont l'extrémité élargie offre un grand champ de vision.



logement[M] **des officiers**[M]
Pièce où les officiers se reposent la nuit ou entre leurs quarts de travail.

poste[M] **de commandement**[M]
Pièce d'où sont dirigées les opérations de combat et les manœuvres de navigation du sous-marin.

salle[F] **des ordinateurs**[M]
Pièce dans laquelle sont traitées les données transmises au sous-marin par les radars, les sonars, etc.

salle[F] **à manger**
Pièce conçue et meublée pour prendre les repas.

cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

prévention[F] des incendies[M]

Ensemble des moyens et instruments utilisés pour prévenir et combattre les incendies.

caserne[F] de pompiers[M]
Bâtiment conçu pour loger le personnel et abriter les camions et le matériel de lutte contre les incendies.

chambre[F] des officiers[M]
Pièce où les officiers se reposent la nuit ou entre les interventions.

centre[M] de documentation[F]
Local où l'on trouve des documents sur la sécurité des établissements propres à un secteur, des cartes géographiques, des plans d'urgence municipaux, etc.

bureau[M] du chef[M]
Lieu de travail du supérieur hiérarchique de la caserne.

dortoir[M] des pompiers[M]
Pièce garnie de plusieurs lits, où les pompiers se reposent la nuit ou entre les interventions.

bureau[M] administratif
Local de travail du personnel administratif.

bureau[M] de l'inspecteur[M] en prévention[F]-incendie[M]
Inspecteur en prévention-incendie : personne responsable de la visite des immeubles d'un secteur et de l'application des mesures visant à prévenir les incendies.

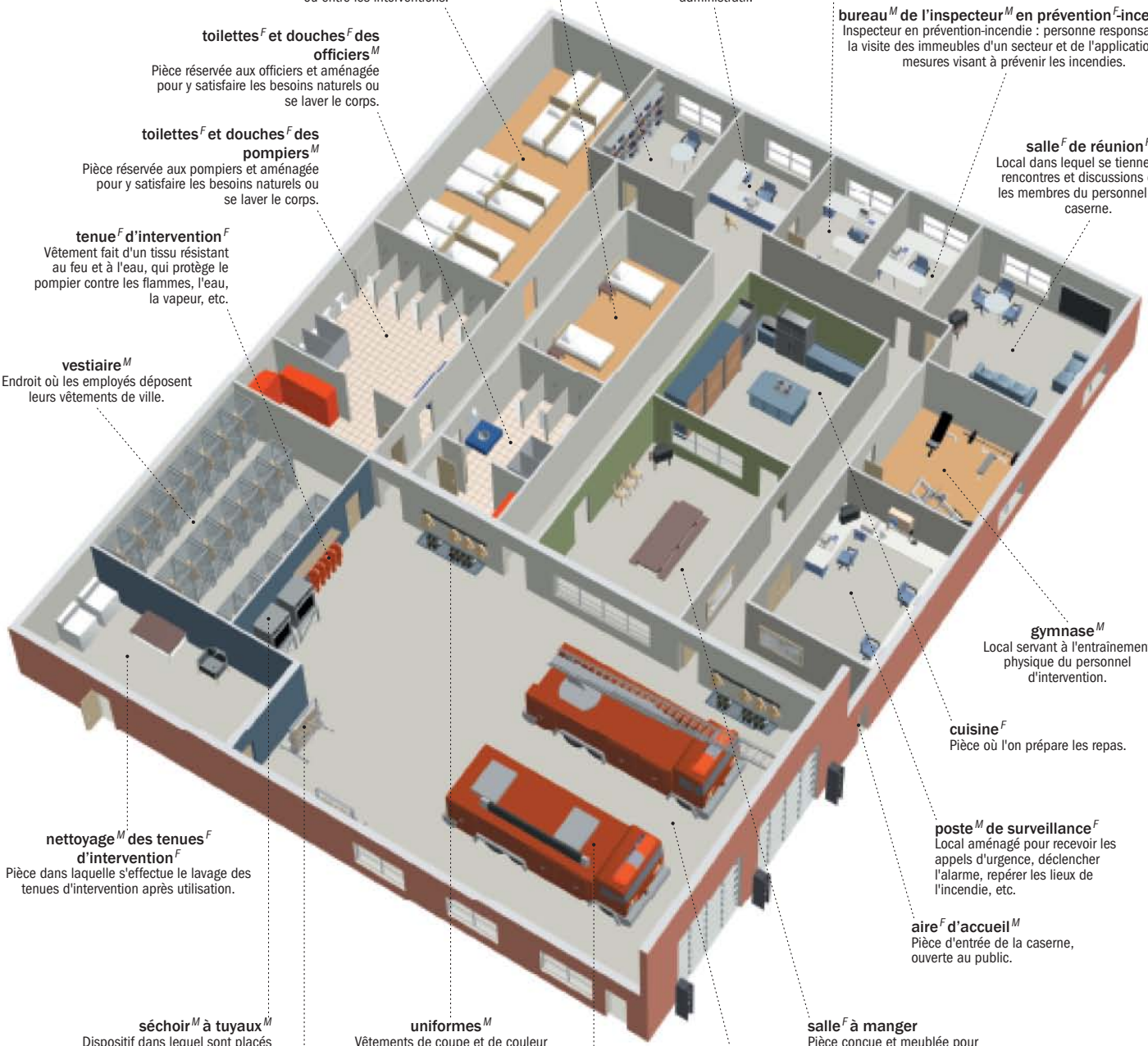
toilettes[F] et douches[F] des officiers[M]
Pièce réservée aux officiers et aménagée pour y satisfaire les besoins naturels ou se laver le corps.

salle[F] de réunion[F]
Local dans lequel se tiennent les rencontres et discussions entre les membres du personnel de la caserne.

toilettes[F] et douches[F] des pompiers[M]
Pièce réservée aux pompiers et aménagée pour y satisfaire les besoins naturels ou se laver le corps.

tenue[F] d'intervention[F]
Vêtement fait d'un tissu résistant au feu et à l'eau, qui protège le pompier contre les flammes, l'eau, la vapeur, etc.

vestiaire[M]
Endroit où les employés déposent leurs vêtements de ville.



gymnase[M]
Local servant à l'entraînement physique du personnel d'intervention.

cuisine[F]
Pièce où l'on prépare les repas.

poste[M] de surveillance[F]
Local aménagé pour recevoir les appels d'urgence, déclencher l'alarme, repérer les lieux de l'incendie, etc.

aire[F] d'accueil[M]
Pièce d'entrée de la caserne, ouverte au public.

nettoyage[M] des tenues[F] d'intervention[F]
Pièce dans laquelle s'effectue le lavage des tenues d'intervention après utilisation.

séchoir[M] à tuyaux[M]
Dispositif dans lequel sont placés les tuyaux d'incendie pour être séchés après utilisation.

uniformes[M]
Vêtements de coupe et de couleur déterminées que les employés portent lorsqu'ils sont en fonction.

salle[F] à manger
Pièce conçue et meublée pour prendre les repas.

support[M] à tuyau[M]
Dispositif dans lequel sont rangés les tuyaux d'incendie.

garage[M]
Partie de la caserne servant à abriter les camions d'incendie.

camion[M] d'incendie[M]
Véhicule automobile conçu pour le transport du personnel et du matériel de lutte contre les incendies et assurant l'alimentation des lances en eau.

lampe[F] portative
Luminaire conçu pour être porté par le pompier lors de ses déplacements.

projecteur[M]
Appareil à faisceau lumineux concentré et de forte intensité.

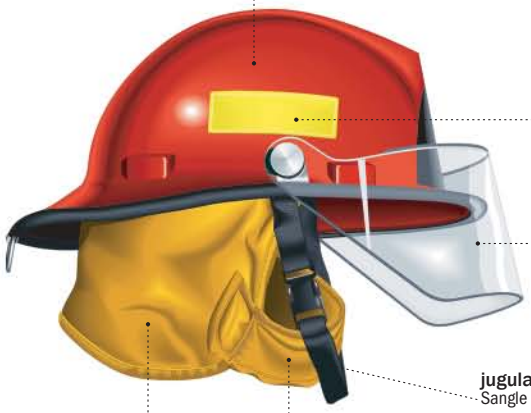
sangle[F]
Bande de cuir ou de tissu fixée au projecteur, pouvant être tendue ou portée en bandoulière.



pile[F]
Appareil qui transforme de l'énergie chimique en énergie électrique.

casque[M] de pompier[M]
Casque conçu pour protéger la tête des chocs, des flammes et de l'eau.

casque[M]
Coiffure conçue pour protéger la tête des chocs, des flammes et de l'eau.



bande[F] réfléchissante
Bande qui réfléchit la lumière pour permettre de repérer le pompier plus facilement dans des conditions de visibilité réduite.

visière[F]
Partie mobile du casque qui protège le haut du visage.

jugulaire[F]
Sangle permettant de maintenir le casque sur la tête.

protège-nuque[M]
Tissu ignifuge permettant de protéger la nuque et les oreilles.

mentonnière[F]
Tissu ignifuge permettant de protéger le bas du visage.

pompier[M]
Personne chargée de combattre les incendies et les sinistres et qui intervient aussi dans des opérations de sauvetage.

bouteille[F] d'air[M] comprimé
Dispositif contenant de l'air diminué de volume par pression, permettant au pompier de respirer dans une atmosphère enfumée ou fortement contaminée.

casque[M]
Coiffure conçue pour protéger la tête des chocs, des flammes et de l'eau.

masque[M] complet
Masque qui recouvre l'ensemble du visage, protégeant ainsi les voies respiratoires et les yeux.

appareil[M] de protection[F] respiratoire
Dispositif qui empêche l'inhalation de gaz toxiques, de fumée, de poussières, etc.

tube[M] d'alimentation[F] en air[M]
Conduit permettant d'acheminer l'air de la bouteille au masque.

robinet[M] de réglage[M] de débit[M]
Appareil permettant de réduire la pression de l'air provenant de la bouteille et de régler le débit de l'air acheminé au masque.

avertisseur[M] de détresse[F]
Appareil qui émet un fort signal sonore pour permettre de repérer le pompier dans le brasier si celui-ci le déclenche ou s'il est immobile durant un certain temps.

tenue[F] d'intervention[F]
Vêtement fait d'un tissu résistant au feu et à l'eau, qui protège le pompier contre les flammes, l'eau, la vapeur, etc.



botte[F] de caoutchouc[M]
Botte ignifuge et hydrofuge protégeant le pied des brûlures, des blessures, de l'eau, etc.

prévention[F] des incendies[M]

camions[M] d'incendie[M]
Véhicules automobiles conçus pour le transport du personnel et du matériel de lutte contre les incendies et assurant l'alimentation des lances en eau.

fourgon[M]-pompe[F]
Véhicule automobile muni d'un réservoir et équipé d'une pompe qui permet de refouler l'eau sous pression vers les lances.

volant[M] de manœuvre[F]
Dispositif permettant le maniement du lance-canon.

panneau[M] de commande[F]
Panneau où sont rassemblés les organes de fonctionnement des appareils.

projecteur[M] orientable
Appareil à faisceau lumineux concentré et de forte intensité pouvant effectuer une rotation complète.

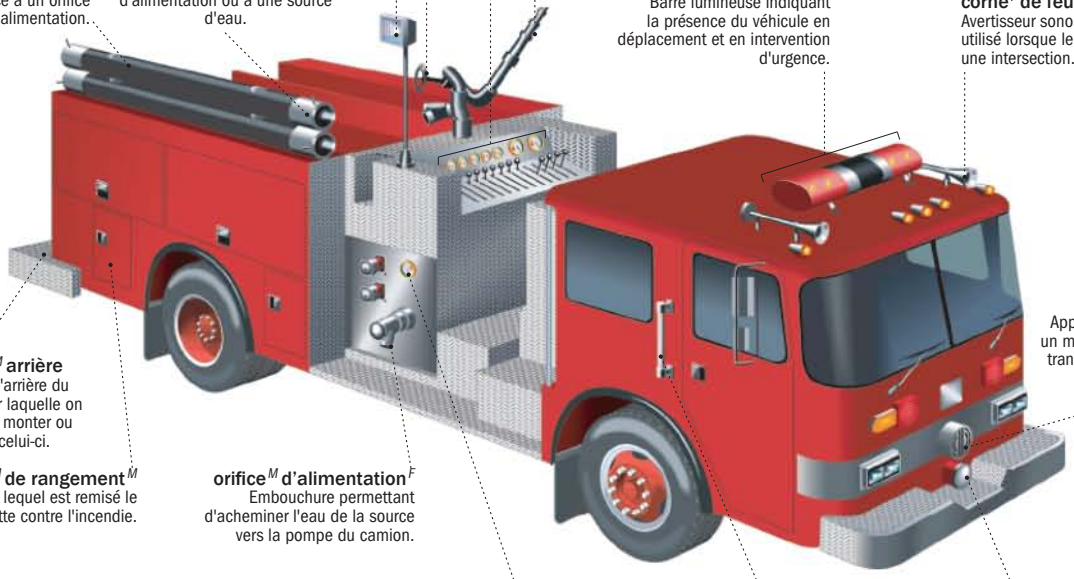
lance[F]-canon[M]
Dispositif permettant de projeter de l'eau à grande puissance.

tuyau[M] d'aspiration[F]
Tuyau utilisé pour amener l'eau de la source à un orifice d'alimentation.

pièce[F] de jonction[F]
Dispositif permettant de relier le tuyau d'aspiration à un orifice d'alimentation ou à une source d'eau.

rampe[F] de signalisation[F]
Barre lumineuse indiquant la présence du véhicule en déplacement et en intervention d'urgence.

corne[F] de feu[M]
Avertisseur sonore notamment utilisé lorsque le véhicule franchit une intersection.



haut-parleur[M]
Appareil permettant de diffuser un message d'intérêt public ou de transmettre les communications radio.

marchepied[M] arrière
Marche située à l'arrière du fourgon-pompe, sur laquelle on pose le pied pour monter ou descendre de celui-ci.

coffre[M] de rangement[M]
Compartiment dans lequel est remisé le matériel de lutte contre l'incendie.

orifice[M] d'alimentation[F]
Embouchure permettant d'acheminer l'eau de la source vers la pompe du camion.

manomètre[M]
Appareil permettant de mesurer la pression de l'eau à l'intérieur du réservoir.

poignée[F] montoir[M]
Poignée verticale placée à hauteur d'épaules, près de la porte, à laquelle on s'agrippe pour monter ou descendre du véhicule.

orifice[M] d'alimentation[F]
Embouchure permettant d'acheminer l'eau de la source vers la pompe du camion.

grande échelle[F]
Véhicule automobile équipé d'un parc à échelles qui permet de dominer un feu ou d'atteindre les niveaux élevés d'un bâtiment par l'extérieur.

flèche[F] télescopique
Appareil extensible permettant d'élever les plans coulissants du parc à échelles à la hauteur désirée.

gyrophare[M]
Lanterne rotative située sur le toit du véhicule en déplacement et en intervention.

lance[F] à eau[F]
Dispositif servant à former et à diriger un jet d'eau, monté au sommet de la flèche pour projeter l'eau sur le feu ou sur les niveaux élevés d'un bâtiment.

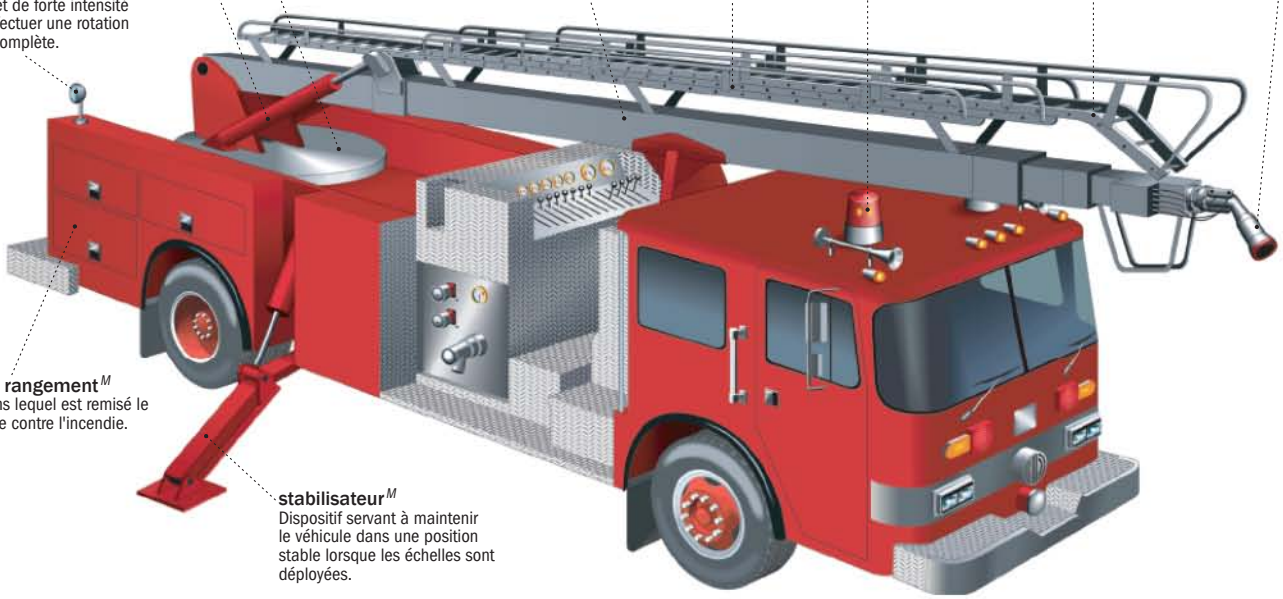
vérin[M] de dressage[M]
Dispositif permettant de soulever le parc à échelles en lui assurant une bonne stabilité.

tourelle[F]
Dispositif pivotant qui supporte le parc à échelles et qui permet de l'orienter.

parc[M] à échelles[F]
Ensemble des plans coulissants pouvant glisser les uns sur les autres pour modifier la hauteur de l'échelle.

échelle[F] de tête[F]
Plan coulissant constituant la partie la plus élevée du parc à échelles.

projecteur[M] orientable
Appareil à faisceau lumineux concentré et de forte intensité pouvant effectuer une rotation complète.



coffre[M] de rangement[M]
Compartiment dans lequel est remisé le matériel de lutte contre l'incendie.

stabilisateur[M]
Dispositif servant à maintenir le véhicule dans une position stable lorsque les échelles sont déployées.



borne F d'incendie M
Dispositif relié à une canalisation d'eau, à laquelle les pompiers raccordent leurs tuyaux pour alimenter leurs camions.



couvercle M
Partie du détecteur qui dissimule le mécanisme de détection de la fumée.

base F
Partie du détecteur fixée sur une surface et sur laquelle se visse le couvercle.

bouton M d'essai M
Dispositif sur lequel on appuie pour vérifier le fonctionnement du signal sonore du détecteur.

témoin M lumineux
Dispositif qui indique que le détecteur est sous tension.

détecteur M de fumée F
Dispositif servant à déceler et à révéler par un puissant signal sonore la présence de fumée.

matériel M de lutte F contre les incendies M

goupille F
Dispositif de sécurité sur lequel on tire pour libérer la gâchette.

gâchette F
Dispositif que l'on presse pour arroser le foyer d'incendie.

tuyau M
Conduit souple permettant d'orienter la lance vers le foyer d'incendie.



réservoir M
Récipient métallique contenant le liquide, la poudre ou le gaz sous pression, que l'on renouvelle périodiquement.

extincteur M
Appareil portatif servant à éteindre un foyer d'incendie à l'aide d'un liquide, d'une poudre ou d'un gaz libéré sous pression.



courroie F d'amarre F
Courroie utilisée pour fixer un tuyau à une échelle, à un escalier de secours, etc.



lance F
Dispositif fixé à l'extrémité d'un tuyau de refoulement, servant à former et à diriger le jet d'eau.



pièce F d'embranchement M
Dispositif en forme de « Y » permettant de raccorder deux tuyaux à une sortie d'eau.



tuyau M de refoulement M
Tuyau souple qui achemine l'eau de la source d'eau sous pression à la lance.



échelle F à crochets M
Échelle droite dont l'une des extrémités est pourvue de crochets fixes ou amovibles, destinés à la maintenir en place sur une pièce ou une structure.



clé F de barrage M
Outil à évidement carré permettant la manœuvre des bornes et des bouches d'incendie.



clé F à percussion F
Outil muni d'un pied-de-biche, servant à forcer des serrures, des cadenas, etc.



hache F
Outil pourvu d'une lame tranchante et d'un pic fixés à l'extrémité d'un manche, servant à créer une ouverture, à forcer une porte ou une fenêtre, etc.

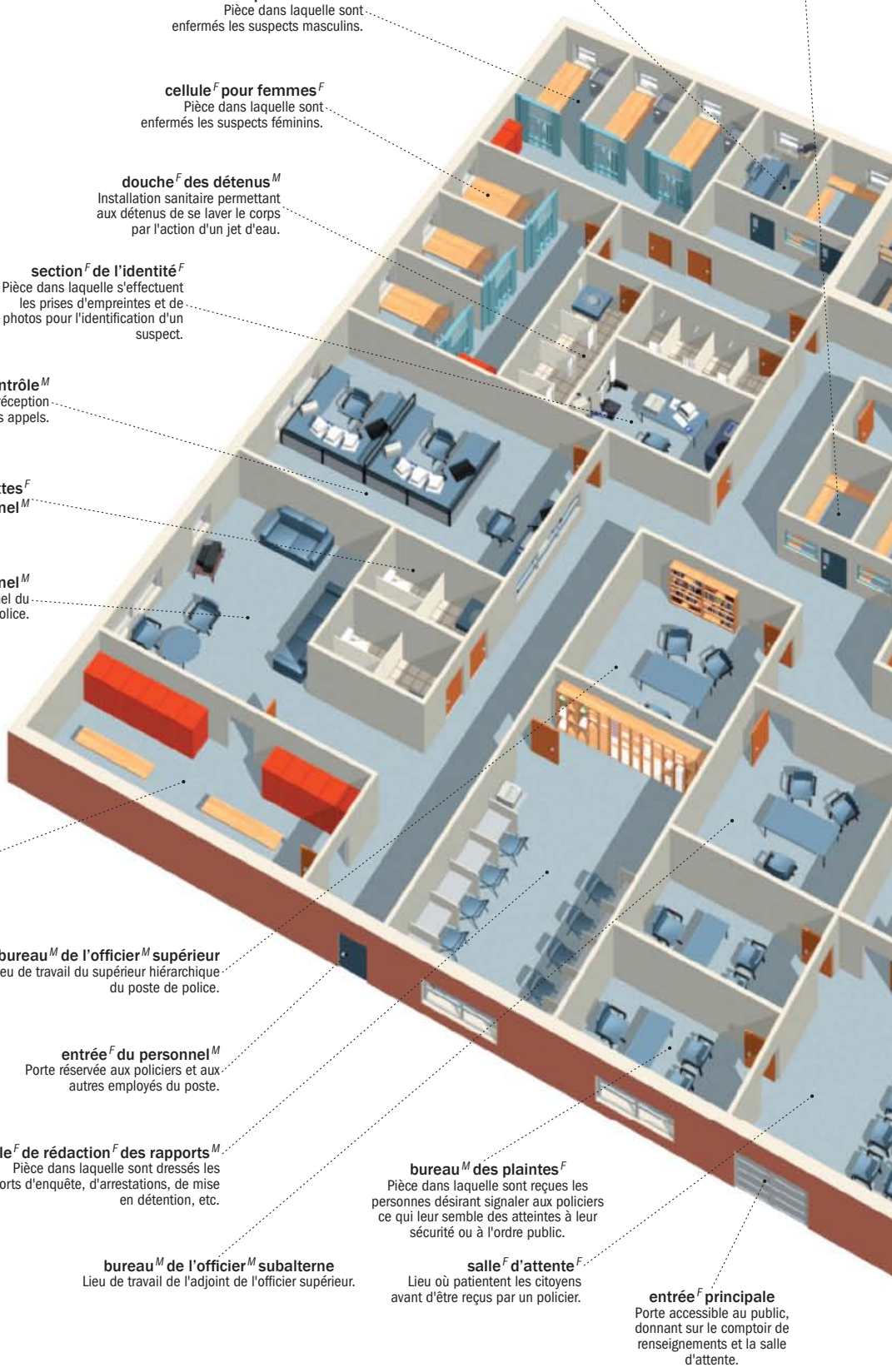


gaffe F
Outil pourvu d'un croc et d'une pointe fixés à un long manche, servant à percer les murs et les plafonds, à effectuer des recherches dans l'eau, etc.

prévention[F] de la criminalité[F]

Ensemble des moyens utilisés pour prévenir la violence, la délinquance, les agressions, etc.

poste[M] de police[F]
Établissement où se trouvent le personnel et les bureaux de prévention de la criminalité.



salle[F] d'interrogatoire[M]
Pièce dans laquelle un suspect est interrogé.

cellule[F] pour mineurs[M]
Pièce dans laquelle sont enfermés les suspects n'ayant pas atteint l'âge de la majorité.

cellule[F] pour hommes[M]
Pièce dans laquelle sont enfermés les suspects masculins.

cellule[F] pour femmes[F]
Pièce dans laquelle sont enfermés les suspects féminins.

douche[F] des détenus[M]
Installation sanitaire permettant aux détenus de se laver le corps par l'action d'un jet d'eau.

section[F] de l'identité[F]
Pièce dans laquelle s'effectuent les prises d'empreintes et de photos pour l'identification d'un suspect.

poste[M] de contrôle[M]
Pièce aménagée pour la réception et la répartition des appels.

w.-c.[M] du personnel[M]; toilettes[F] du personnel[M]

salon[M] du personnel[M]
Pièce de repos du personnel du poste de police.

vestiaire[M] du personnel[M]
Espace aménagé pour permettre aux employés de déposer vêtements et autres effets personnels.

bureau[M] de l'officier[M] supérieur
Lieu de travail du supérieur hiérarchique du poste de police.

entrée[F] du personnel[M]
Porte réservée aux policiers et aux autres employés du poste.

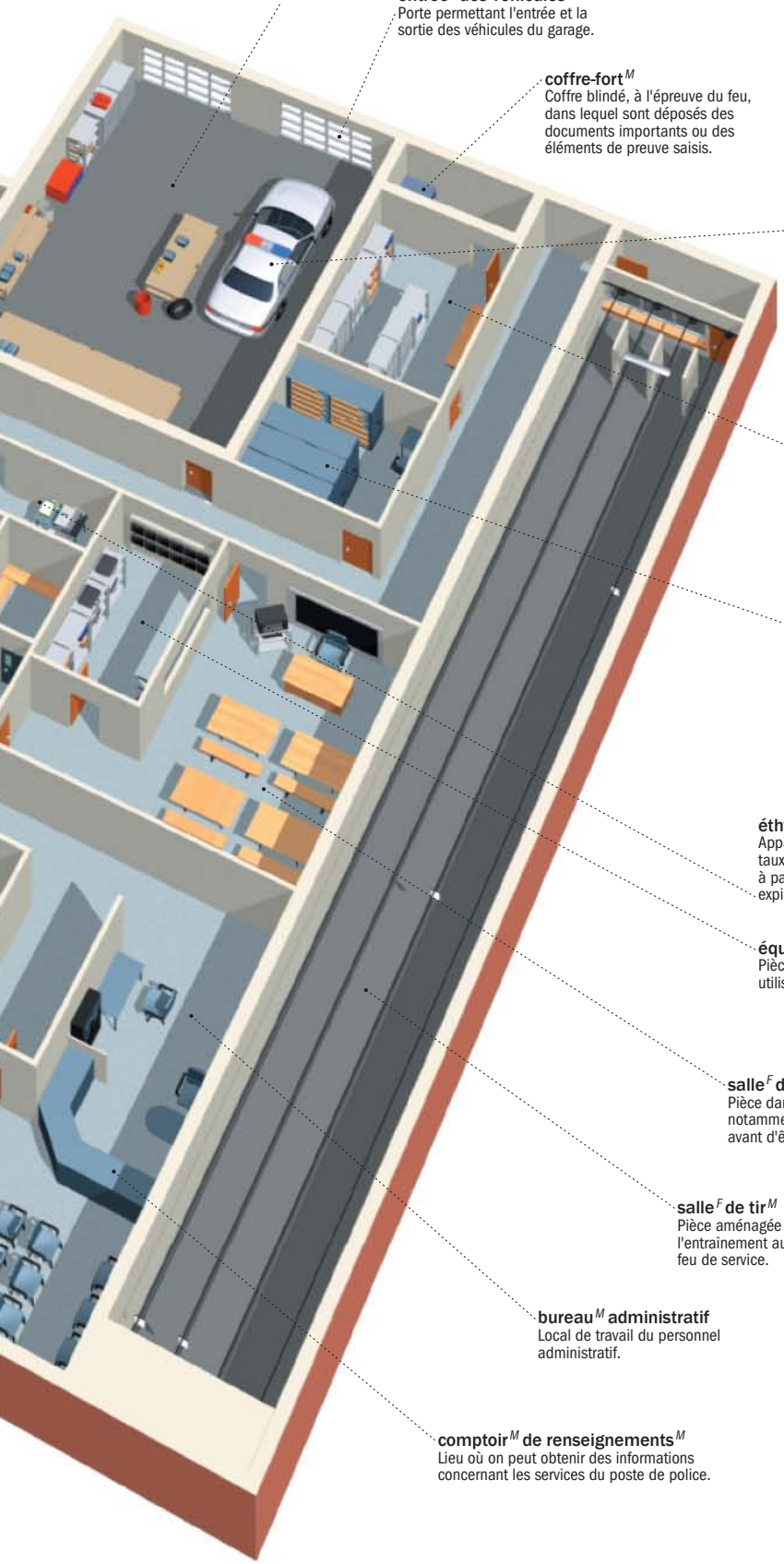
salle[F] de rédaction[F] des rapports[M]
Pièce dans laquelle sont dressés les rapports d'enquête, d'arrestations, de mise en détention, etc.

bureau[M] de l'officier[M] subalterne
Lieu de travail de l'adjoint de l'officier supérieur.

bureau[M] des plaintes[F]
Pièce dans laquelle sont reçues les personnes désirant signaler aux policiers ce qui leur semble des atteintes à leur sécurité ou à l'ordre public.

salle[F] d'attente[F]
Lieu où patientent les citoyens avant d'être reçus par un policier.

entrée[F] principale
Porte accessible au public, donnant sur le comptoir de renseignements et la salle d'attente.



garage[M]
Bâtiment servant d'abri aux véhicules et où l'on en assure l'entretien.

entrée[F] **des véhicules**[M]
Porte permettant l'entrée et la sortie des véhicules du garage.

coffre-fort[M]
Coffre blindé, à l'épreuve du feu, dans lequel sont déposés des documents importants ou des éléments de preuve saisis.

voiture[F] **de police**[F]
Véhicule utilisé pour la patrouille, notamment muni d'une radio et d'un ordinateur de bord.

local[M] **d'entreposage**[M]
Pièce dans laquelle sont stockés des objets divers.

archives[F]
Lieu où sont conservés les documents en vue d'une utilisation éventuelle.

éthylomètre[M]
Appareil permettant d'évaluer le taux d'alcoolémie d'une personne à partir de l'analyse de l'air expiré.

équipement[M]
Pièce où est rangé le matériel utilisé par les policiers.

salle[F] **de mise**[F] **en détention**[F]
Pièce dans laquelle le suspect est notamment fouillé et informé de ses droits avant d'être conduit à une cellule.

salle[F] **de tir**[M]
Pièce aménagée pour l'entraînement au tir à l'arme à feu de service.

bureau[M] **administratif**
Local de travail du personnel administratif.

comptoir[M] **de renseignements**[M]
Lieu où on peut obtenir des informations concernant les services du poste de police.

agent[M] de police[F]
Personne en uniforme chargée de faire appliquer les lois et les règlements et de veiller au maintien de l'ordre public.

casquette[F]
Coiffure apparue à la fin du 19e siècle, sans bord et comportant une visière et une calotte plate, plus ou moins souple.



insigne[M]
Symbole permettant d'identifier le corps de police de l'agent ainsi que le numéro de matricule.

patte[F] d'épaule[F]
Patte placée sur l'épaule, qui sert de garniture inspirée par le costume militaire, parfois fixée par un bouton.

insigne[M] de grade[M]
Insigne permettant d'identifier l'échelon hiérarchique de l'agent.

insigne[M] d'identité[F]
Insigne permettant d'identifier le nom de l'agent.

uniforme[M]
Vêtement de coupe et de couleur déterminées que portent les agents de police en fonction.

ceinturon[M] de service[M]
Ceinture portant les accessoires de l'agent.

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

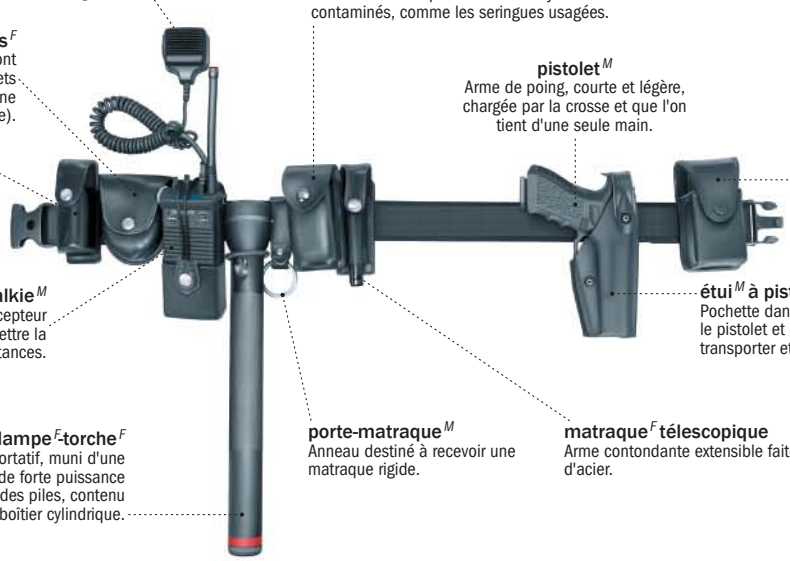
étui[M] pour gants[M] de latex[M]
Pochette dans laquelle sont rangés les gants utilisés comme protection pour saisir des éléments de preuve ou des objets contaminés, comme les seringues usagées.

étui[M] à menottes[F]
Pochette dans laquelle sont rangées les menottes (bracelets métalliques reliés par une chaîne).

pistolet[M]
Arme de poing, courte et légère, chargée par la crosse et que l'on tient d'une seule main.

vaporisateur[M] de poivre[M]
Atomiseur contenant un gaz irritant utilisé comme neutralisant pour le contrôle d'une personne ou d'une foule.

étui[M] à munitions[F]
Pochette contenant les chargeurs du pistolet.



talkie-walkie[M]
Poste de radio émetteur-récepteur portatif servant à transmettre la voix sur de courtes distances.

étui[M] à pistolet[M]
Pochette dans laquelle est rangé le pistolet et qui permet de le transporter et de le protéger.

lampe[F]-torche[F]
Luminaire portatif, muni d'une petite lampe de forte puissance alimentée par des piles, contenu dans un boîtier cylindrique.

porte-matraque[M]
Anneau destiné à recevoir une matraque rigide.

matraque[F] télescopique
Arme contondante extensible faite d'acier.

émetteur[M]-récepteur[M] radar[M]
Dispositif conçu pour émettre les faisceaux d'ondes électromagnétiques et en capter l'écho réfléchi pour déterminer la vitesse d'un véhicule.

système[M] de contrôle[M] de la rampe[F] de signalisation[F]
Dispositif qui commande notamment la rampe de signalisation et les accessoires d'urgence (sirène, feux clignotants, porte-voix externe, etc.).

équipement[M] du tableau[M] de bord[M]
Ensemble des instruments nécessaires à la patrouille et installés sur la console centrale du tableau de bord.

lampe[F] de lecture[F]
Petit luminaire utilisé pour lire des documents ou pour éclairer les différents appareils (ordinateur de bord, radio, etc.).

microphones[M]
Appareils qui transforment en impulsions électriques la voix et les sons à transmettre.

ordinateur[M] de bord[M]
L'ordinateur est utilisé pour entrer les données d'une infraction ou d'un accident, vérifier les certificats d'immatriculation et les permis de conduire, etc.

programmes[M] informatiques
Touches permettant d'accéder aux programmes informatiques disponibles.

affichage[M] radar[M]
Écran indiquant la vitesse des véhicules ciblés par l'émetteur-récepteur radar.

radio[F]
Appareil qui permet de communiquer avec le poste de police, les autres voitures de patrouille, les services de premiers secours, etc.

rampe[F] de signalisation[F]
Barre lumineuse indiquant la présence du véhicule en déplacement et en intervention d'urgence.

antenne[F]
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio.

éclairage[M] de sécurité[F]
Dispositif supplémentaire de signalisation activé lorsque le coffre de la voiture est ouvert et dissimule la rampe de signalisation.

voiture[F] de police[F]
Véhicule utilisé pour la patrouille, notamment muni d'une radio et d'un ordinateur de bord.

extincteur[M]
Appareil portatif servant à éteindre un foyer d'incendie à l'aide d'un liquide, d'une poudre ou d'un gaz libéré sous pression.

ruban[M] de bouclage[M]
Ruban utilisé pour circonscrire un lieu d'accident, une scène de crime, etc.

cloison[F]
Écran de sécurité séparant les sièges avant de la banquette arrière, où sont assises les personnes appréhendées.

fusée[F] éclairante
Engin pyrotechnique servant de dispositif de signalisation ou d'éclairage sur le lieu d'une panne ou d'un accident.

bouée[F] de sauvetage[M]
Anneau fait d'un matériau flottant, qu'on lance à une personne tombée à l'eau pour l'aider à flotter.

trousse[F] de secours[M]
Boîte renfermant le matériel nécessaire à l'administration des premiers soins (pansements, médicaments, instruments, etc.).

boîte[F] pour seringues[F] usagées
Contenant utilisé pour la récupération des seringues souillées, jetées par les toxicomanes.

protection[F] de l'ouïe[F]

Appareils réduisant la perception des bruits des lieux de travail ou des outils mécaniques.

serre-tête[M] antibruit
Paire de coquilles rigides reliées par un serre-tête et munies de coussinets souples.

serre-tête[M]
Pièce flexible qui permet de maintenir les coquilles sur les oreilles.

protège-tympan[M]
Appareil constitué de bouchons maintenus à l'entrée du conduit auditif par un serre-tête.

coussinet[M] en mousse[F]
Matière souple s'adaptant autour de l'oreille pour rendre le serre-tête plus confortable.





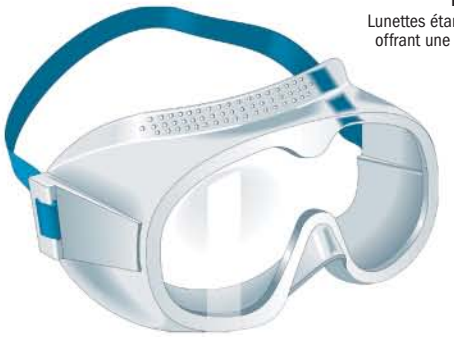
protection[F] des yeux[M]

Lunettes de sécurité protégeant les yeux contre les coups, les projections et la chaleur.

lunettes[F] de sécurité[F]
Lunettes munies de lentilles de plastique disposées dans une monture à branches, avec ou sans protection latérale.



lunettes[F] de protection[F]
Lunettes étanches à monture monobloc offrant une protection oculaire frontale et latérale.

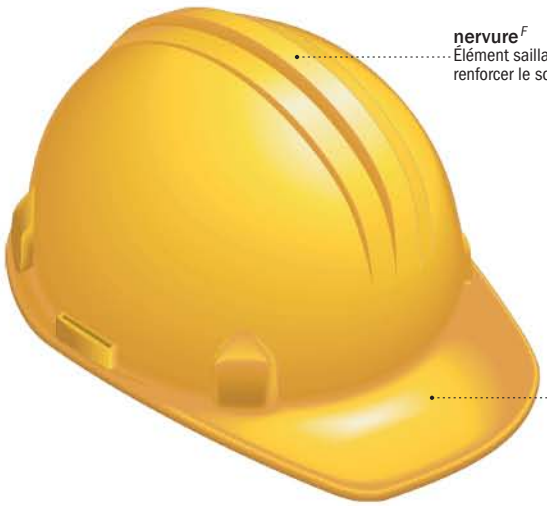


protection[F] de la tête[F]

Casque de sécurité protégeant la tête des chutes d'objets divers et des coups.

casque[M] de sécurité[F]
Coiffure rigide servant à protéger la tête.

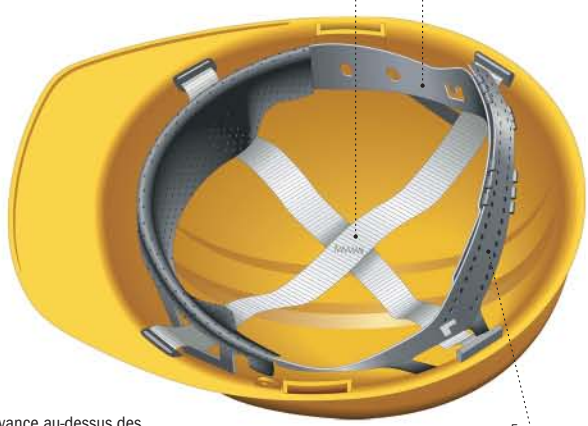
nervure[F]
Élément saillant servant à renforcer le sommet du casque.



visière[F]
Partie qui avance au-dessus des yeux pour les protéger.

sangle[F] d'amortissement[M]
Courroie de tissu résistant placé au sommet intérieur du casque pour atténuer les chocs sur le crâne.

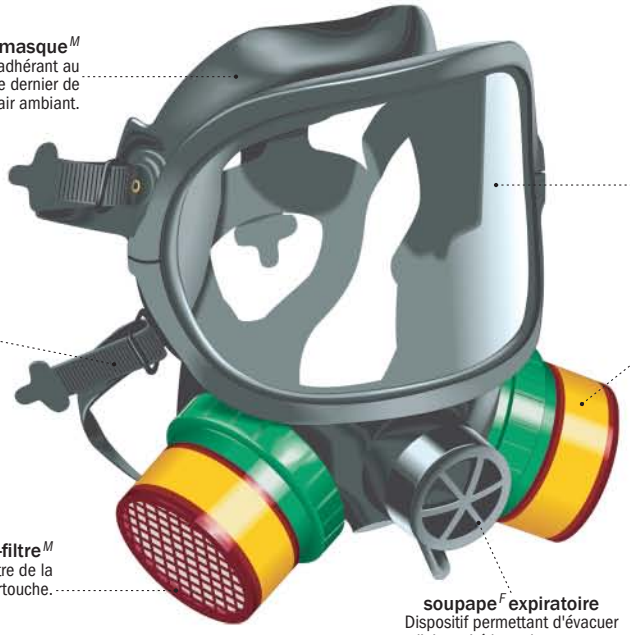
tour[M] de tête[F]
Bande entourant la tête au niveau de la base du crâne pour maintenir le casque en place.



sangle[F] de nuque[F]
Courroie tendue au niveau de la nuque pour maintenir le casque en place.

protection[F] des voies[F] respiratoires

Masques utilisés pour protéger les voies respiratoires de l'air pollué, des poussières, de la fumée, des produits chimiques volatils, etc.



jupe[F] de masque[M]
Partie du masque adhérant au visage pour isoler ce dernier de l'air ambiant.

masque[M] respiratoire
Masque qui filtre l'air vicié et qui recouvre entièrement le visage pour protéger le nez, la bouche et les yeux.

oculaire[M]
Partie transparente du masque qui permet la vision.

jeu[M] de brides[F]
Ensemble des courroies qui, fixées à l'arrière de la tête, permettent de maintenir le masque sur le visage.

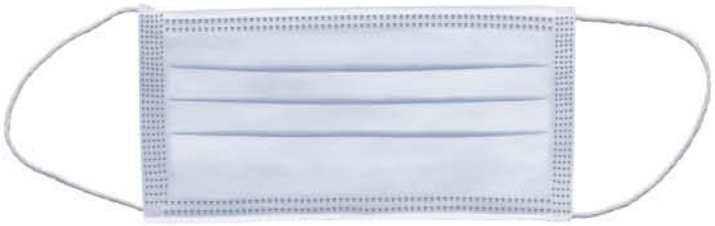
cartouche[F]
Dispositif filtrant l'air vicié par rétention des substances néfastes.

soupape[F] inspiratoire
Dispositif permettant à l'air d'entrer dans le masque et empêchant l'air expiré de ressortir par l'orifice d'admission.

couvre-filtre[M]
Grillage protégeant le filtre de la cartouche.

soupape[F] expiratoire
Dispositif permettant d'évacuer l'air expiré hors du masque.

masque[M] de chirurgie[F]
Masque de tissu souple qui recouvre la bouche et le nez afin d'empêcher la transmission de micro-organismes.



masque[M] bucco-nasal
Masque jetable qui couvre le nez et la bouche pour les protéger de la poussière ou d'autres particules.



serre-tête[M]
Bande élastique qui permet de maintenir le masque sur le bas du visage.

soupape[F] expiratoire
Dispositif permettant d'évacuer l'air expiré hors du masque.

coupelle[F] d'étanchéité[F]
Partie du masque adhérant au bas du visage pour isoler ce dernier de l'air ambiant.

protection[F] des pieds[M]

Chaussures ou accessoires utilisés pour protéger les pieds des chutes de matériaux, des sources de chaleur intense, des outils coupants, etc.

brodequin[M] de sécurité[F]; botte[F] de sécurité[F]
Chaussure robuste à semelle isolante et antidérapante, montant sur la cheville et munie d'un embout de protection.



embout[M] de protection[F]
Coquille métallique incorporée entre le dessus et la doublure du brodequin pour protéger les orteils.

protège-orteils[M]
Accessoire que l'on place sur une chaussure pour protéger le bout du pied.



symboles[M] de sécurité[F]

Pictogrammes utilisés pour présenter un danger ou pour signaler l'obligation du port de matériel de sécurité.

matières[F] dangereuses

Pictogrammes signalant des matières qui, par leurs propriétés ou leurs réactions, présentent un danger pour la santé ou l'environnement.



matières[F] corrosives
Pictogramme signalant des matières pouvant endommager les tissus vivants ou détériorer d'autres corps, par exemple le métal.



danger[M] électrique
Pictogramme signalant un danger d'électrocution.



matières[F] explosives
Pictogramme signalant des matières pouvant exploser par réaction chimique.



matières[F] inflammables
Pictogramme signalant des matières ayant la propriété de s'enflammer facilement.



matières[F] radioactives
Pictogramme signalant des matières pouvant émettre des radiations extrêmement nocives.



matières[F] toxiques
Pictogramme signalant des matières dont l'inhalation, l'ingestion ou l'absorption par la peau peut nuire à l'organisme.

protection[F]

Pictogrammes signalant l'obligation de porter des appareils servant à protéger certaines parties du corps.



protection[F] obligatoire de la vue[F]
Pictogramme signalant l'obligation du port de lunettes de sécurité.



protection[F] obligatoire de l'ouïe[F]
Pictogramme signalant l'obligation du port d'appareils réduisant la perception du bruit.



protection[F] obligatoire de la tête[F]
Pictogramme signalant l'obligation du port d'un casque de sécurité.



protection[F] obligatoire des mains[F]
Pictogramme signalant l'obligation du port de gants résistants.



protection[F] obligatoire des pieds[M]
Pictogramme signalant l'obligation du port de chaussures ou d'accessoires de sécurité.



protection[F] obligatoire des voies[F] respiratoires
Pictogramme signalant l'obligation du port d'un masque.

ambulance[F]

Véhicule aménagé pour transporter les malades et les blessés vers les hôpitaux et leur administrer les premiers soins.



lumière[F] de scène[F]
Projecteur qui éclaire l'arrière du véhicule pendant une intervention.

caméra[F]
Appareil qui permet au conducteur de voir à l'arrière du véhicule.

aspirateur[M]
Appareil qui permet d'extraire un liquide ou un gaz présent dans une cavité de l'organisme.

manomètre[M]
Appareil permettant de mesurer la pression de l'oxygène à l'intérieur d'une bouteille.

siège[M] de l'ambulancier[M]

climatisation[F]
Système qui sert à régler la température et à purifier l'air à l'intérieur du véhicule.

lumière[F] halogène
Feu d'urgence à forte intensité lumineuse.

lumière[F] stroboscopique
Feu d'urgence qui émet des éclairs brefs et périodiques.

compartiment[M] à médicaments[M]
Armoire où sont rangés les médicaments de premiers soins les plus couramment utilisés (adrénaline, insuline, etc.).

fournitures[F] de premiers soins[M]
Armoire où est rangé le matériel utilisé par les ambulanciers lors d'une intervention d'urgence (gants, pansements, seringues, etc.).

porte[F] arrière
Large porte qui permet le passage de la civière.

marchepied[M] arrière
Marche située à l'arrière de l'ambulance sur laquelle on pose le pied pour monter ou descendre de celle-ci.

bouteille[F] d'oxygène[M] portable
Récipient contenant de l'oxygène diminué de volume par pression, pouvant être transporté facilement.

support[M] pour bouteille[F] d'oxygène[M]
Base sur laquelle repose la bouteille d'oxygène.

banquette[F]
Siège sur lequel peuvent s'asseoir un ambulancier, un blessé, une personne qui l'accompagne, etc.

civière[F]
Lit pliant sur roulettes servant au transport de malades et de blessés.

feux[M] arrière
Ensemble des dispositifs lumineux réglementaires placés à l'arrière d'un véhicule et servant à la signalisation.

poignée[F]
Partie qui permet notamment de fermer la porte arrière de l'intérieur.

compartiment[M] pour la planche[F] dorsale
Planche dorsale : dispositif servant à immobiliser le patient lorsqu'on soupçonne une blessure à la colonne vertébrale.

matériel[M] de secours[M]

Ensemble des appareils et équipements utilisés pour les premiers soins et le transport de blessés et de malades.



ressuscitateur[M]
Appareil portatif employé pour ventiler les poumons d'une personne lorsque sa respiration est insuffisante.



masque[M] à oxygène[M]
Appareil que l'on applique sur le nez et la bouche d'une personne pour l'aider à respirer en lui insufflant de l'oxygène.



canule[F] oropharyngée
Tube creux introduit dans la partie buccale du pharynx (oropharynx) pour empêcher la chute de la langue et permettre le passage de l'air.

collier[M] cervical
Orthèse placée autour du cou pour immobiliser partiellement la colonne vertébrale cervicale.



aspirateur[M]
Appareil qui permet d'extraire un liquide ou un gaz présent dans une cavité de l'organisme.



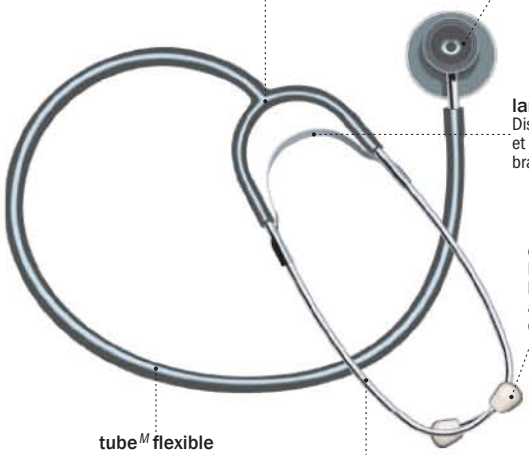


défibrillateur[M]
Appareil qui, à l'aide d'une brève mais puissante décharge électrique, permet de rétablir un rythme cardiaque normal à la suite d'un arrêt cardiaque.

stéthoscope[M]
Instrument permettant de capter et d'amplifier les sons des pulsations cardiaques ou les bruits respiratoires.

tube[M] **en Y**[M]
Tube se divisant en deux branches vers chacune des oreilles de l'utilisateur.

récepteur[M] **de son**[M]
Dispositif recouvert d'une membrane permettant de capter et d'amplifier les sons, que l'on applique sur la région à examiner.



lame[F]**-ressort**[M]
Dispositif permettant d'écarter et de maintenir en place les branches du stéthoscope.

embout[M] **auriculaire**
Pièce permettant de maintenir la branche dans l'entrée du conduit auditif pour entendre les sons et bruits.

tube[M] **flexible**
Conduit souple fixé au récepteur pour conduire le son vers les oreilles de l'utilisateur.

branche[F]
Chacune des tiges permettant de conduire les sons aux oreilles.

seringue[F]
Instrument servant à injecter ou à prélever un liquide dans l'organisme.

biseau[M]
Extrémité de l'aiguille taillée obliquement.

aiguille[F]
Tige métallique creuse terminée en biseau et munie d'un pavillon, utilisée pour les injections ou prélèvements, intraveineux ou sous-cutanés.

pavillon[M]
Pièce de plastique située à l'extrémité de l'aiguille, s'insérant dans l'embout.

embout[M] **Luer Lock**
Extrémité de la seringue en forme d'écrou, dans laquelle s'emboîte le pavillon de l'aiguille.



protecteur[M] **d'embout**[M]
Dispositif recouvrant l'embout Luer Lock lorsque le pavillon n'est pas inséré dans la seringue.

corps[M] **de pompe**[F]
Réservoir destiné à créer un vide et à aspirer ou injecter un liquide.

bouchon[M]
Pièce de caoutchouc reliée au piston qui, adhérant aux parois du corps de pompe, permet d'aspirer ou d'injecter le liquide.

anneau[M] **de retenue**[F]
Point d'appui de l'index et du majeur pendant que le pouce enfonce le poussoir.

graduation[F]
Chacune des divisions inscrites sur la seringue, et qui en constituent les unités de mesure de volume.

poussoir[M]
Dispositif que l'on presse ou que l'on tire pour actionner le piston.

piston[M]
Tige cylindrique coulissant dans le corps de pompe dont le déplacement aspire ou pousse un liquide.



gant[M] **en latex**[M]
Mince gant de caoutchouc utilisé par le personnel médical comme protection contre l'infection ou la contagion.



seringue[F] **pour lavage**[M] **de cavités**[F]
Seringue de fort volume permettant de nettoyer une cavité de l'organisme en y introduisant une solution médicamentée.

civière[F]
Lit pliant sur roulettes servant au transport de malades et de blessés.

dossier[M] **inclinable**
Partie du cadre qui peut se relever pour que le patient s'y adosse.

matelas[M]
Grand coussin rembourré sur lequel on couche le patient.



cadre[M]
Structure métallique qui soutient le matelas.

pied[M] **télescopique**
Chacune des tiges extensibles assurant la stabilité de la civière et permettant d'en régler la hauteur.

anneau[M] **de traction**[F]
Dispositif permettant de déplacer la civière en la tirant.

crochet[M]
Dispositif permettant de suspendre du matériel.

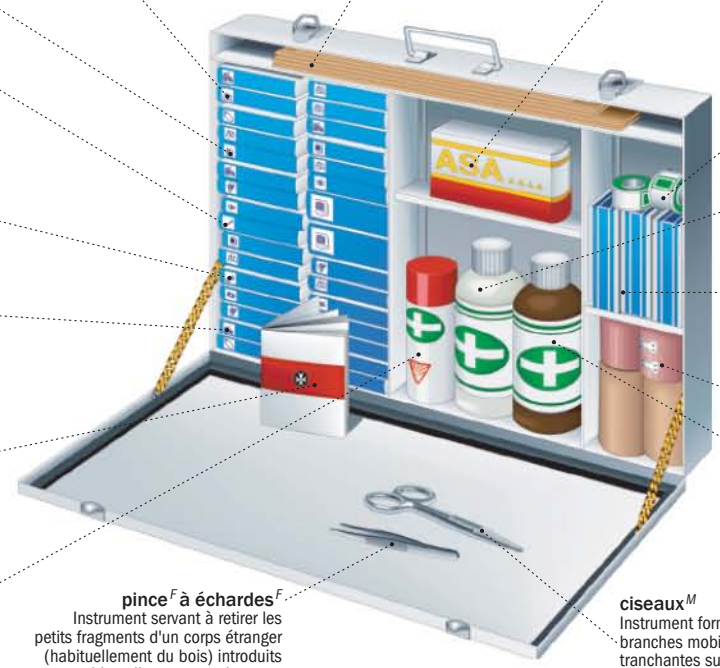
brancard[M]
Cadre de bois ou de métal recouvert de toile, servant au transport des blessés et des malades.



SOCIÉTÉ

trousse[F] de secours[M]

Boîte renfermant le matériel nécessaire à l'administration des premiers soins (pansements, médicaments, instruments, etc.).



compresse[F] stérilisée
Pièce de gaze aseptisée pliée en plusieurs épaisseurs, utilisée pour panser les plaies.

coton[M]-tige[F]
Bâtonnet dont les extrémités sont munies d'un morceau d'ouate, utilisé pour nettoyer et désinfecter les plaies.

pansement[M] adhésif
Bande collante munie d'une pièce de gaze, utilisée pour panser les plaies.

bande[F] de gaze[F]
Tissu de coton très léger et transparent en bande, utilisé pour la confection de compresses ou pour le bandage des plaies.

manuel[M] de premiers soins[M]
Brochure qui décrit les manières d'intervenir dans les cas les plus fréquents de blessures ou de maladie.

antiseptique[M]
Substance détruisant les micro-organismes pathogènes sur les tissus vivants.

bandage[M] triangulaire
Pièce de tissu en forme de triangle utilisée pour soutenir un membre.

pince[F] à échardes[F]
Instrument servant à retirer les petits fragments d'un corps étranger (habituellement du bois) introduits accidentellement sous la peau.

attelles[F]
Planchettes de bois, de métal, de plastique, etc., utilisées pour immobiliser un membre en cas de fracture, d'entorse ou de luxation.

Aspirine®[F]
Comprimé d'acide acétylsalicylique utilisé pour combattre la douleur, la fièvre et l'inflammation.

ciseaux[M]
Instrument formé de deux branches mobiles croisées, tranchantes sur la face interne, servant à tailler ou à couper.

ruban[M] de tissu[M] adhésif
Ruban collant qui permet de fixer les bandages, compresses, etc., sur une plaie.

alcool[M] à 90°
Alcool utilisé pour nettoyer et désinfecter la peau saine ou les plaies.

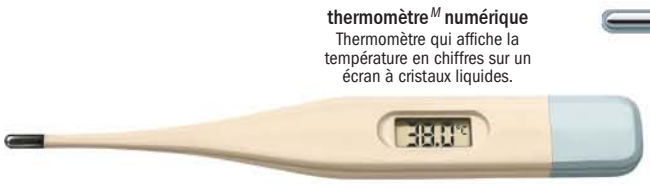
coton[M] hydrophile
Coton absorbant blanchi dont on a éliminé les substances grasses et résineuses, utilisé pour nettoyer les plaies.

bande[F] de tissu[M] élastique
Tissu extensible que l'on enroule autour d'un membre pour réduire l'œdème (enflure) ou pour fixer un bandage, une attelle, etc.

eau[F] oxygénée; peroxyde[M] d'hydrogène[M]
Antiseptique utilisé pour nettoyer et désinfecter les plaies.

thermomètres[M] médicaux

Instruments servant à mesurer la température corporelle : il peut être auriculaire, buccal, rectal, etc.



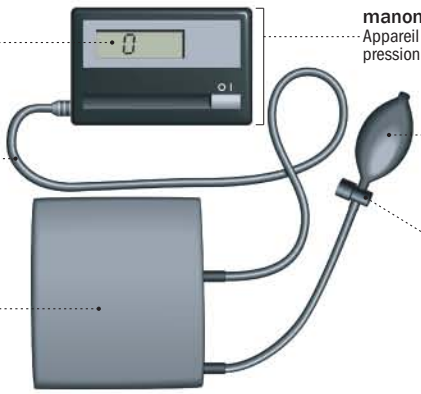
thermomètre[M] numérique
Thermomètre qui affiche la température en chiffres sur un écran à cristaux liquides.



thermomètre[M] à mercure[M]
Thermomètre gradué de 32 à 44 °C, contenant du mercure qui se dilate en fonction de la température du corps. Une flèche indique la température normale (37,2 °C).

tensiomètre[M]

Appareil composé d'un brassard et d'un manomètre, servant à mesurer la pression diastolique (dilatation du cœur) et la pression systolique (contraction du cœur).



affichage[M] numérique
Écran à cristaux liquides indiquant la pression en chiffres.

tube[M]
Conduit flexible reliant le brassard au manomètre.

brassard[M] pneumatique
Dispositif enroulé autour du bras, servant à comprimer l'artère humérale. La pression artérielle est mesurée lorsque se dégonfle le brassard.

manomètre[M]
Appareil permettant de mesurer la pression (ou tension) artérielle.

poire[F] de gonflage[M]
Petite pompe permettant de gonfler le brassard.

soupape[F] d'évacuation[F]
Valve permettant d'expulser l'air du brassard pour réduire la pression.

hôpital[M]

Établissement où on soigne les malades et les blessés, et où on pratique les accouchements, les interventions chirurgicales, etc.

urgences[F]; urgence[F]
Service où on accueille les blessés et les malades qui ont besoin de soins immédiats.

salle[F] d'attente[F] des familles[F]
Salle d'attente réservée aux proches d'un patient.

salle[F] de stockage[M] du matériel[M] stérile
Pièce dans laquelle est rangé le matériel nettoyé, désinfecté et prêt à utilisation par le personnel médical.

chambre[F] d'observation[F]
Pièce dans laquelle un patient est surveillé pendant un certain temps pour permettre de confirmer ou d'infirmer un diagnostic.

poste[M] des infirmières[F] (urgence[F] majeure)
Espace de travail réservé aux infirmières qui s'occupent des patients gravement atteints.

pharmacie[F]
Pièce dans laquelle sont rangés les médicaments à la disposition du personnel médical.

salle[F] de réanimation[F]
Pièce dans laquelle sont reçus les blessés ou les malades dont les fonctions vitales sont atteintes.

chambre[F] d'isolement[M]
Pièce dans laquelle un patient contagieux est soigné pour éviter la transmission de la maladie, ou un patient vulnérable est protégé des infections.

chambre[F] d'observation[F] psychiatrique
Pièce dans laquelle un patient est observé pendant un certain temps pour voir s'il est nécessaire de l'orienter en psychiatrie.

examen[M] psychiatrique
Pièce dans laquelle un patient est reçu par un psychiatre pour l'évaluation de sa santé mentale.

appareil[M] de radiographie[F] mobile
Appareil qui permet de prendre une image d'une partie interne du corps au moyen de rayons X, que l'on peut déplacer dans les différents services.

secteur[M] des civières[F]
Espace réservé aux civières et aux fauteuils roulants inutilisés.

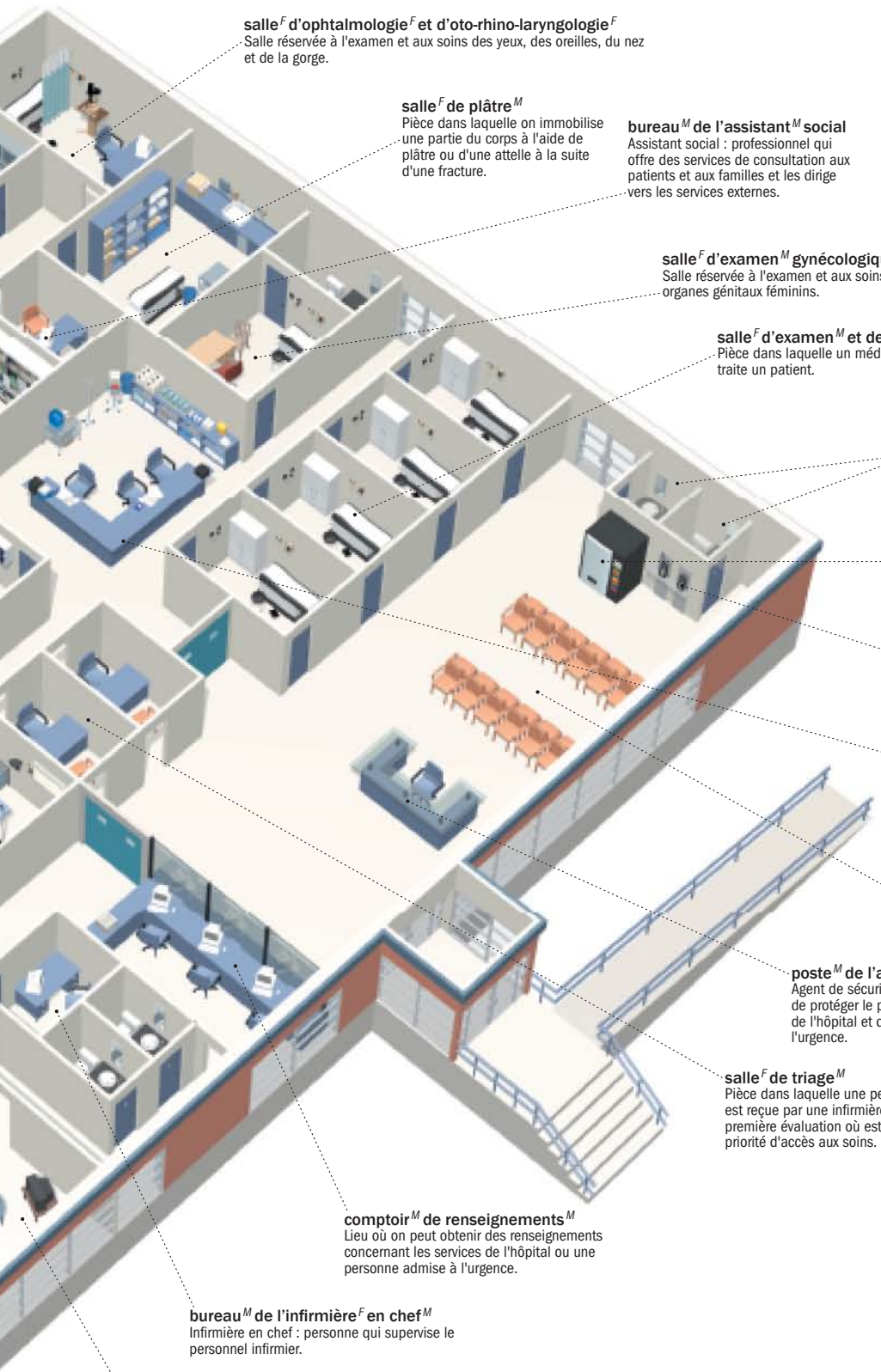
ambulance[F]
Véhicule aménagé pour transporter les malades et les blessés vers les hôpitaux et leur administrer les premiers soins.

chirurgie[F] mineure
Pièce dans laquelle des opérations peu complexes sont pratiquées (ponctions, sutures, etc.).

aire[F] d'accueil[M]
Endroit où on reçoit les blessés et les malades transportés par ambulance.

bureau[M] de l'urgentiste[M]; bureau[M] de l'urgentologue[M]
Urgentiste (ou urgentologue) : médecin spécialisé dans le traitement des patients admis au service des urgences.

salle[F] de stockage[M] du matériel[M] souillé
Pièce dans laquelle on dépose le matériel utilisé lors d'examens et de soins.



salle[F] d'ophtalmologie[F] et d'oto-rhino-laryngologie[F]
Salle réservée à l'examen et aux soins des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

salle[F] de plâtre[M]
Pièce dans laquelle on immobilise une partie du corps à l'aide de plâtre ou d'une attelle à la suite d'une fracture.

bureau[M] de l'assistant[M] social
Assistant social : professionnel qui offre des services de consultation aux patients et aux familles et les dirige vers les services externes.

salle[F] d'examen[M] gynécologique
Salle réservée à l'examen et aux soins des organes génitaux féminins.

salle[F] d'examen[M] et de soins[M]
Pièce dans laquelle un médecin examine et traite un patient.

w.-c.[M]; toilettes[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

distributeur[M] de boissons[F]
Appareil automatique qui sert des boissons et qu'on actionne en introduisant le paiement dans une fente.

téléphone[M] public
Poste téléphonique situé dans des endroits publics, qui fonctionne en introduisant dans l'appareil des pièces de monnaie ou une carte de paiement.

poste[M] des infirmières[F] (urgence[F] ambulatoire)
Espace de travail réservé aux infirmières qui s'occupent des patients qui ne nécessitent pas d'hospitalisation prolongée.

salle[F] d'attente[F]
Lieu dans lequel les patients attendent d'être appelés par un professionnel de la santé.

poste[M] de l'agent[M] de sécurité[F]
Agent de sécurité : personne chargée de protéger le personnel et les usagers de l'hôpital et de maintenir l'ordre dans l'urgence.

salle[F] de triage[M]
Pièce dans laquelle une personne est reçue par une infirmière pour une première évaluation où est établie la priorité d'accès aux soins.

comptoir[M] de renseignements[M]
Lieu où on peut obtenir des renseignements concernant les services de l'hôpital ou une personne admise à l'urgence.

bureau[M] de l'infirmière[F] en chef[M]
Infirmière en chef : personne qui supervise le personnel infirmier.

salon[M] du personnel[M]
Pièce dans laquelle les employés peuvent se reposer.

hôpital[M]

chambre[F] d'hôpital[M]
Pièce destinée au séjour des patients. Elle peut être privée (un lit), semi-privée (deux lits) ou commune (plus de deux lits).

prise[F] d'oxygène[M]
Dispositif fournissant une arrivée d'oxygène dans la chambre d'un patient.

douche[F]
Installation sanitaire qui permet de laver le corps par l'action d'un jet d'eau.

table[F] de chevet[M]
Petit meuble placé à la tête du lit, pouvant comporter un ou plusieurs tiroirs.

w.-c.[M]; toilette[F]
Appareil sanitaire utilisé pour la satisfaction des besoins naturels, comprenant une cuvette et une chasse d'eau.

salle[F] de bains[M]
Pièce aménagée pour la toilette du corps, équipée d'eau courante et d'installations sanitaires.

lampe[F] de chevet[M]
Luminaire orientable fixé au mur, placé à la tête du lit.

résidente[F]
Diplômée en médecine qui effectue en milieu hospitalier un stage de durée variable, dernière étape de sa formation médicale.

pied[M] à perfusion[F]
Longue tige métallique munie d'un pied à roulettes et d'un crochet auquel est suspendu un sac de soluté injecté au patient de façon lente et continue par voie intraveineuse.

médecin[M]
Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, il établit les diagnostics et prescrit les traitements et ordonnances.

patient[M]
Personne soumise à un examen médical, à un traitement ou qui subit une intervention chirurgicale.

table[F] de lit[M]
Table munie de roulettes dont le plateau se place au-dessus du lit.

rideau[M] séparateur
Rideau permettant d'isoler un patient.

fauteuil[M] de repos[M]
Fauteuil dans lequel un patient ou un visiteur peut s'asseoir.



lit[M] d'hôpital[M]
Lit à sommier articulé, muni de roulettes et de barreaux.

infirmière[F]
Titulaire d'un diplôme en soins infirmiers, elle soigne les malades sous la direction des médecins.

bloc[M] opératoire
Ensemble des locaux et des appareils servant aux interventions chirurgicales.

salle[F] de stockage[M] du matériel[M] souillé
Pièce dans laquelle on dépose le matériel utilisé lors d'une intervention chirurgicale.

salle[F] d'opération[F]
Pièce aseptisée où se déroulent les interventions chirurgicales.

bouteille[F] à gaz[M] médical
Dispositif permettant de fournir le gaz anesthésiant au patient pendant l'opération.

lavabo[M]
Appareil sanitaire en forme de cuvette servant au nettoyage du matériel.

table[F] d'opération[F]
Table articulée sur laquelle on étend le patient qui subit une intervention chirurgicale.

autoclave[M]
Récipient métallique à fermeture hermétique utilisé pour la stérilisation du matériel à la vapeur sous pression.

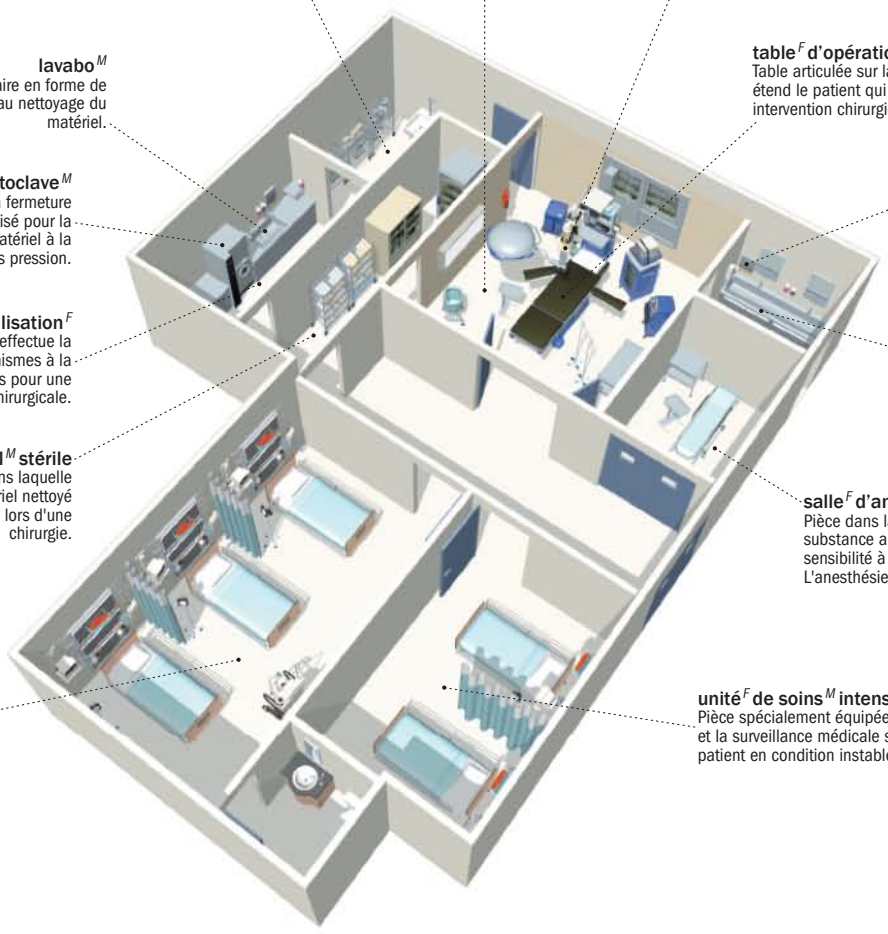
rangement[M] pour les gants[M]

salle[F] de stérilisation[F]
Pièce dans laquelle s'effectue la destruction des micro-organismes à la surface des instruments utilisés pour une intervention chirurgicale.

salle[F] de préparation[F] chirurgicale
Pièce dans laquelle le personnel de la salle d'opération se lave les mains et revêt les chemises stériles.

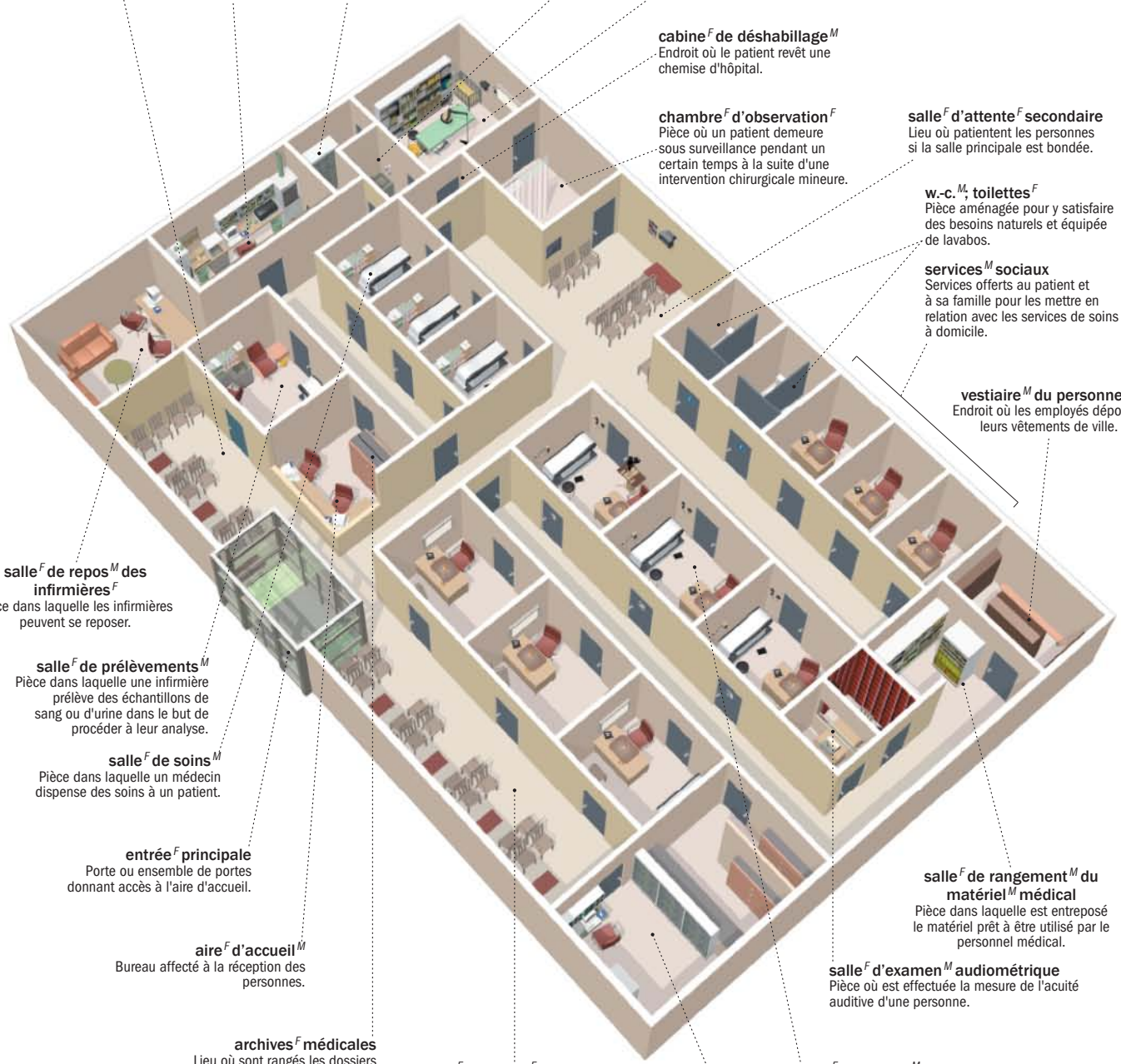
arsenal[M] stérile
Pièce aseptisée dans laquelle est rangé le matériel nettoyé et désinfecté utilisé lors d'une chirurgie.

salle[F] d'anesthésie[F]
Pièce dans laquelle on administre une substance au patient pour supprimer sa sensibilité à la douleur avant l'opération. L'anesthésie est générale ou locale.



salle[F] de réveil[M]
Pièce dans laquelle on procède au réveil du patient à la suite d'une anesthésie générale et d'une intervention chirurgicale.

unité[F] de soins[M] intensifs
Pièce spécialement équipée pour les soins et la surveillance médicale spécialisée d'un patient en condition instable.



unité[F] de soins[M] ambulatoires
Section d'un hôpital aménagée par spécialisation pour dispenser des soins et services à des personnes non hospitalisées capables de se déplacer pour les recevoir.

salle[F] d'attente[F] du centre[M] de prélèvements[M]
Lieu où patientent les personnes en attente d'un prélèvement.

laboratoire[M] de pathologie[F]
Pièce aménagée pour l'analyse des prélèvements.

salle[F] de stérilisation[F]
Pièce dans laquelle s'effectue la destruction des micro-organismes à la surface des instruments utilisés pour les soins des patients.

lavabo[M] du chirurgien[M]
Appareil sanitaire dans lequel le chirurgien se désinfecte les mains avant une intervention mineure.

salle[F] d'opération[F]
Pièce où se déroulent les interventions chirurgicales mineures.

cabine[F] de déshabillage[M]
Endroit où le patient revêt une chemise d'hôpital.

chambre[F] d'observation[F]
Pièce où un patient demeure sous surveillance pendant un certain temps à la suite d'une intervention chirurgicale mineure.

salle[F] d'attente[F] secondaire
Lieu où patientent les personnes si la salle principale est bondée.

w.-c.[M]; toilettes[F]
Pièce aménagée pour y satisfaire des besoins naturels et équipée de lavabos.

services[M] sociaux
Services offerts au patient et à sa famille pour les mettre en relation avec les services de soins à domicile.

vestiaire[M] du personnel[M]
Endroit où les employés déposent leurs vêtements de ville.

salle[F] de repos[M] des infirmières[F]
Pièce dans laquelle les infirmières peuvent se reposer.

salle[F] de prélèvements[M]
Pièce dans laquelle une infirmière prélève des échantillons de sang ou d'urine dans le but de procéder à leur analyse.

salle[F] de soins[M]
Pièce dans laquelle un médecin dispense des soins à un patient.

entrée[F] principale
Porte ou ensemble de portes donnant accès à l'aire d'accueil.

aire[F] d'accueil[M]
Bureau affecté à la réception des personnes.

archives[F] médicales
Lieu où sont rangés les dossiers des patients en vue d'une utilisation éventuelle.

salle[F] d'attente[F] principale
Lieu où patientent les personnes en attente d'une consultation.

salle[F] de rangement[M] du matériel[M] médical
Pièce dans laquelle est entreposé le matériel prêt à être utilisé par le personnel médical.

salle[F] d'examen[M] audiométrique
Pièce où est effectuée la mesure de l'acuité auditive d'une personne.

salle[F] d'examen[M]
Pièce dans laquelle un médecin examine un patient.

pharmacie[F]
Pièce dans laquelle sont rangés les médicaments à la disposition du personnel médical.

aides[F] à la marche[F]

Appareils servant d'appui pour faciliter les déplacements d'une personne.

béquille[F] d'avant-bras[M]
Béquille dont le point d'appui (embrasse) est situé sous l'avant-bras.

embrasse[F]
Bande semi-circulaire sur laquelle s'appuie l'avant-bras.

poignée[F]
Pièce sur laquelle s'appuie la main.

réglage[M]
Dispositif permettant de modifier la hauteur de la béquille.



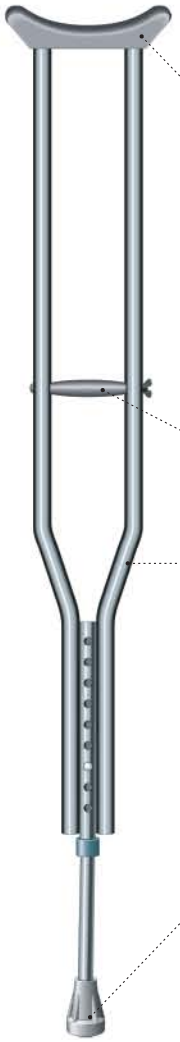
béquille[F] commune
Béquille dont le point d'appui (crosse) est situé sous l'aisselle.

crosse[F]
Pièce courbe sur laquelle s'appuie l'aisselle.

traverse[F]
Pièce horizontale réglable en hauteur sur laquelle s'appuie la main.

montant[M]
Pièce verticale de la béquille.

embout[M] de caoutchouc[M]
Dispositif qui empêche la béquille de glisser et qui amortit le choc lors de l'impact au sol.



canne[F] en T[M]
Bâton dont la poignée est droite et sur laquelle on s'appuie.



canne[F] avec quadripode[M]
Canne à tige réglable dont l'extrémité est munie de quatre pieds.



canne[F] en C[M]
Bâton sur lequel on s'appuie et dont la poignée est courbée.



canne[F] avec poignée[F] orthopédique
Tige dont la poignée est conçue pour faciliter l'emploi de la canne.



déambulateur[M]
Support qui se déplace par glissement ou par soulèvement pour soutenir la marche des personnes affaiblies ou instables.



fauteuil[M] roulant

Siège comportant des bras et un dossier, monté sur roues, permettant à une personne ayant des difficultés à marcher de se déplacer.



poignée[F] de conduite[F]
Poignée dont on se sert pour pousser le fauteuil roulant.

barre[F] d'espacement[M]
Chacune des pièces qui permettent de distancer la main courante de la roue.

poignée[F] de frein[M]
Poignée qui ralentit le fauteuil ou permet de bloquer la roue pour l'immobiliser.

moyeu[M]
Partie centrale de la roue sur laquelle sont fixés les rayons. Le moyeu comporte un roulement à billes qui lui permet de tourner autour de l'axe.

main[F] courante
Pièce circulaire sur laquelle la personne appuie pour propulser et manœuvrer le fauteuil.

roue[F]
Pièce circulaire reliée au moyeu, garnie d'une bande de caoutchouc assurant le confort du roulement.

roue[F] pivotante
Roue qui suit le mouvement du fauteuil.

croisillon[M]
Dispositif en croix repliable reliant les deux côtés du fauteuil et assurant sa stabilité.

dispositif[M] anti-bascule
Pièce empêchant le fauteuil de se renverser vers l'arrière.

repose-pied[M]
Pièce mobile sur laquelle la personne pose les pieds.

dossier[M]
Partie du fauteuil sur laquelle s'appuie le dos.

accoudoir[M]
Partie latérale servant d'appui au bras.

bras[M]
Partie de la structure qui soutient le mécanisme avant du fauteuil.

panneau[M] de protection[F] latéral
Partie du fauteuil qui isole le siège du mouvement des roues.

siège[M]
Partie horizontale du fauteuil sur laquelle on s'assoit.

potence[F]
Pièce pivotante et inclinable, amovible ou fixe, portant le repose-pied.

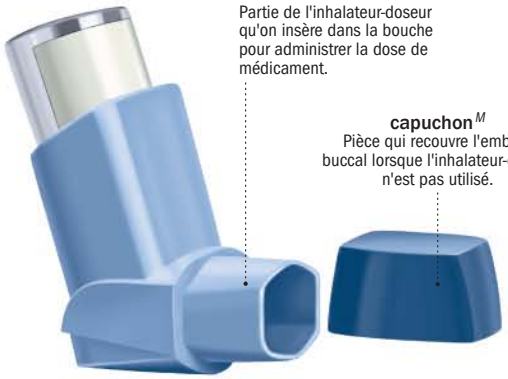
butée[F] talonnière[F]
Partie du repose-pied qui empêche le pied de glisser vers l'arrière.

formes[F] pharmaceutiques des médicaments[M]

Formes que prennent les médicaments commercialisés.



sirop[M] antitussif
Solution aromatisée additionnée d'un médicament qui supprime le réflexe de la toux.



embout[M] buccal
Partie de l'inhalateur-doseur qu'on insère dans la bouche pour administrer la dose de médicament.

capuchon[M]
Pièce qui recouvre l'embout buccal lorsque l'inhalateur-doseur n'est pas utilisé.

inhalateur[M] doseur[M]
Dispositif qui libère une dose précise d'un médicament en aérosol dans les voies respiratoires, employé principalement dans le traitement de l'asthme.



capsule[F]
Globules à parois solubles s'emboîtant l'un dans l'autre, remplis d'un médicament ou d'un produit pharmaceutique.



gélule[F]
Enveloppe de gélatine renfermant une dose d'un médicament ou d'un produit pharmaceutique.



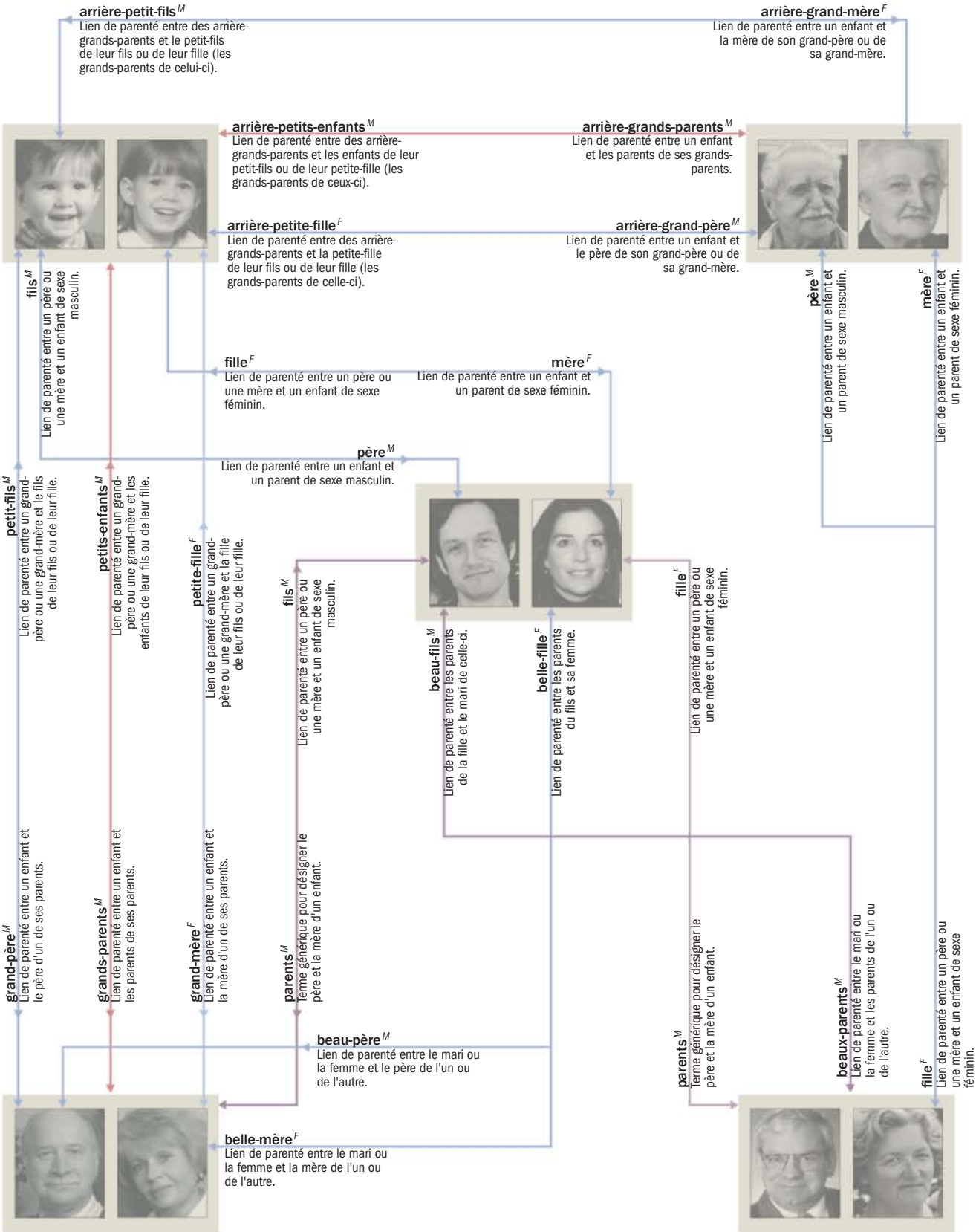
comprimé[M]
Pastille faite de poudre comprimée (amidon, cellulose) et contenant une dose d'un médicament ou d'un produit pharmaceutique.



ampoule[F]
Tube de verre renflé, scellé aux deux extrémités, contenant une dose précise d'un médicament ou d'un produit pharmaceutique liquide.

liens[M] de parenté[F]

Relations entre les membres de générations différentes d'une même famille et leurs conjoints.





parents[M]
Terme générique pour désigner le père et la mère d'un enfant.

fille[F]
Lien de parenté entre un père ou une mère et un enfant de sexe féminin.



tante[F] **paternelle**
Lien de parenté entre un enfant et la sœur de son père.

cousine[F]
Lien de parenté entre un enfant et la fille de son oncle ou de sa tante.

frères[M]
Lien de parenté entre deux enfants de sexe masculin de même père et de même mère.

beau-frère[M]
Lien de parenté entre l'épouse du frère et le frère de celui-ci.

cousin[M]
Lien de parenté entre un enfant et le fils de son oncle ou de sa tante.



oncle[M] **paternel**
Lien de parenté entre un enfant et le frère de son père.

neveu[M]
Lien de parenté entre un enfant de sexe masculin et un oncle ou une tante.



père[M]
Lien de parenté entre un enfant et un parent de sexe masculin.

fils[M]
Lien de parenté entre un père ou une mère et un enfant de sexe masculin.

mari[M]
Terme utilisé pour désigner le lien de parenté entre une femme et son conjoint.

frère[M]
Lien de parenté entre un enfant de sexe masculin ou féminin et un enfant de sexe masculin de même père et de même mère.

parents[M]
Terme générique pour désigner le père et la mère d'un enfant.

enfants[M]
Terme générique pour désigner le fils ou la fille d'un même parent.

sœur[F]
Lien de parenté entre un enfant de sexe masculin ou féminin et un enfant de sexe féminin de même père et de même mère.

femme[F]
Lien de parenté entre un mari et sa conjointe.



fille[F]
Lien de parenté entre un père ou une mère et un enfant de sexe féminin.

mère[F]
Lien de parenté entre un enfant et un parent de sexe féminin.

oncle[M] **maternel**
Lien de parenté entre un enfant et le frère de sa mère.

nièce[F]
Lien de parenté entre un enfant de sexe féminin et un oncle ou une tante.



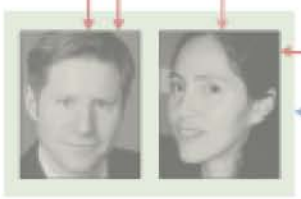
cousine[F]
Lien de parenté entre un enfant et la fille de son oncle ou de sa tante.

frère[M]/**sœur**[F]
Liens de parenté entre deux enfants de même père et de même mère.

belles-sœurs[F]
Lien de parenté entre la femme du frère et la sœur de celui-ci.

cousin[M]
Lien de parenté entre un enfant et le fils de son oncle ou de sa tante.

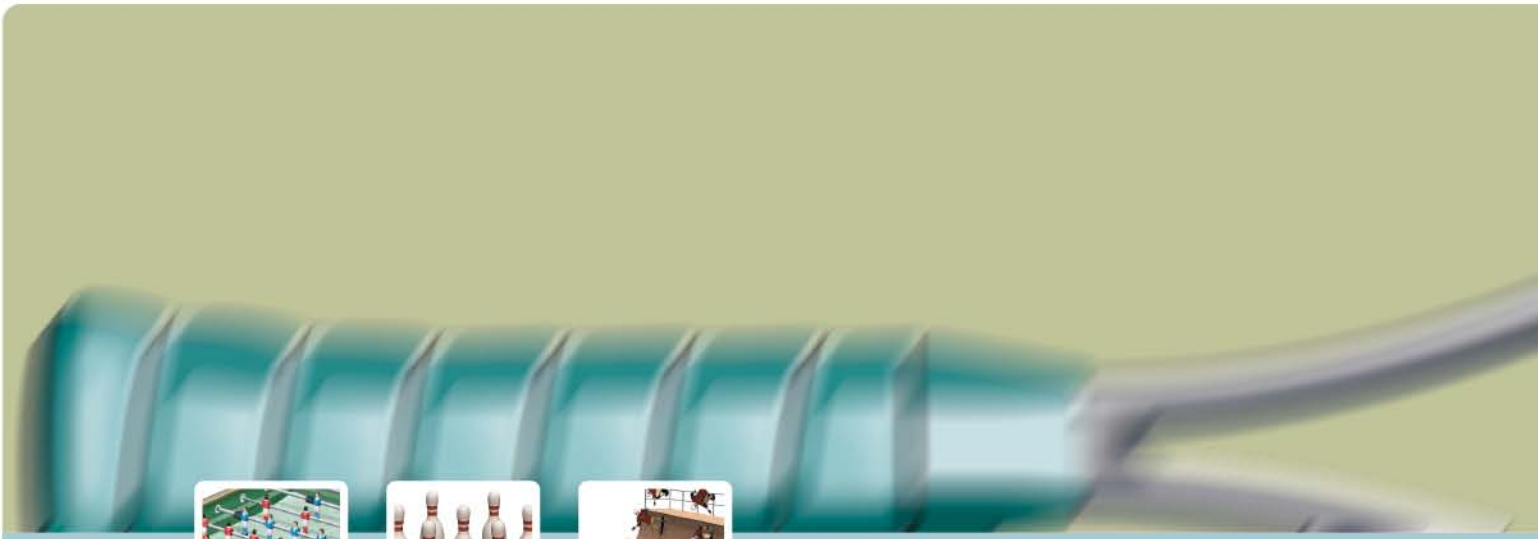
tante[F] **maternelle**
Lien de parenté entre un enfant et la sœur de sa mère.



parents[M]
Terme générique pour désigner le père et la mère d'un enfant.

fils[M]
Lien de parenté entre un père ou une mère et un enfant de sexe masculin.





788 Installations sportives

Ensemble des terrains et des installations destinés à la pratique des sports et à la tenue de compétitions.

790 Athlétisme

Ce sport réunit une trentaine de disciplines : courses, marche, marathon, sauts, lancers, épreuves combinées (heptathlon, décathlon).

794 Sports de balle et de ballon

Sports individuels ou d'équipe qui se pratiquent en lançant ou en frappant une sphère solide ou remplie d'air.

815 Sports de raquette

Ces sports opposent deux ou quatre personnes qui s'échangent une balle ou un volant avec des raquettes sur une aire de jeu définie.

823 Sports gymniques

Destinés à assouplir et à développer le corps, les sports gymniques comprennent notamment la gymnastique rythmique, artistique, acrobatique et aquatique ainsi que le stretching.

827 Sports aquatiques et nautiques

Ensemble qui regroupe tous les sports et activités de loisir se pratiquant dans l'eau ou sur l'eau.

842 Sports de combat

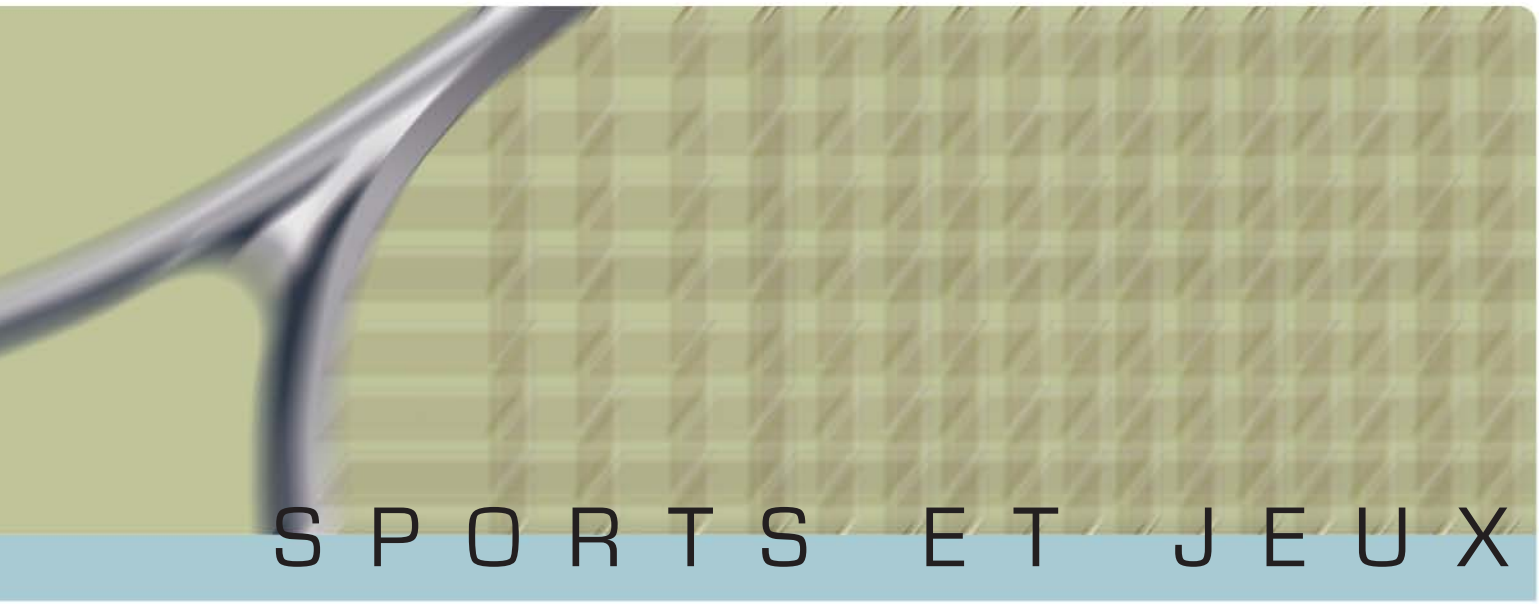
Ensemble des sports dans lesquels deux adversaires, armés ou non, s'affrontent dans un combat.

850 Sports de force

Ensemble des sports qui consistent à développer la force musculaire ou l'apparence des muscles (haltérophilie, dynamophilie, culturisme).

852 Sports équestres

Sports pratiqués par un cavalier se déplaçant à cheval. Ils comprennent des épreuves d'habileté, de vitesse, d'endurance, des jeux d'équipe, etc.



SPORTS ET JEUX

Souvent exercées dans un but récréatif (plaisir, détente, santé), ces activités font aussi l'objet de compétitions, régies par des organismes officiels.

859 Sports de précision

Sports dont l'objectif est d'atteindre une cible de diverses formes (poche, trou, cochonnet, quille, etc.) en utilisant divers moyens (arc, arme, queue de billard, boule, bâton, etc.).

870 Cyclisme

Sport où l'athlète participe à une compétition à bicyclette.

872 Sports motorisés

Ensemble des sports caractérisés par la conduite d'un véhicule motorisé : voiture de course, moto, motoneige, motomarine, etc.

877 Sports d'hiver

Ensemble des sports pratiqués sur la neige ou sur la glace.

894 Sports à roulettes

Sports pratiqués à l'aide d'une planche ou de patins pourvus de petites roues. Ils regroupent des jeux d'équipe, des disciplines acrobatiques et de vitesse.

896 Sports aériens

Sports ou activités de loisir pratiqués dans les airs, à l'aide d'équipements ou d'appareils spécialisés.

900 Sports de montagne

Ensemble qui regroupe les sports et activités de loisir reliés à l'escalade et à l'alpinisme.

902 Loisirs de plein air

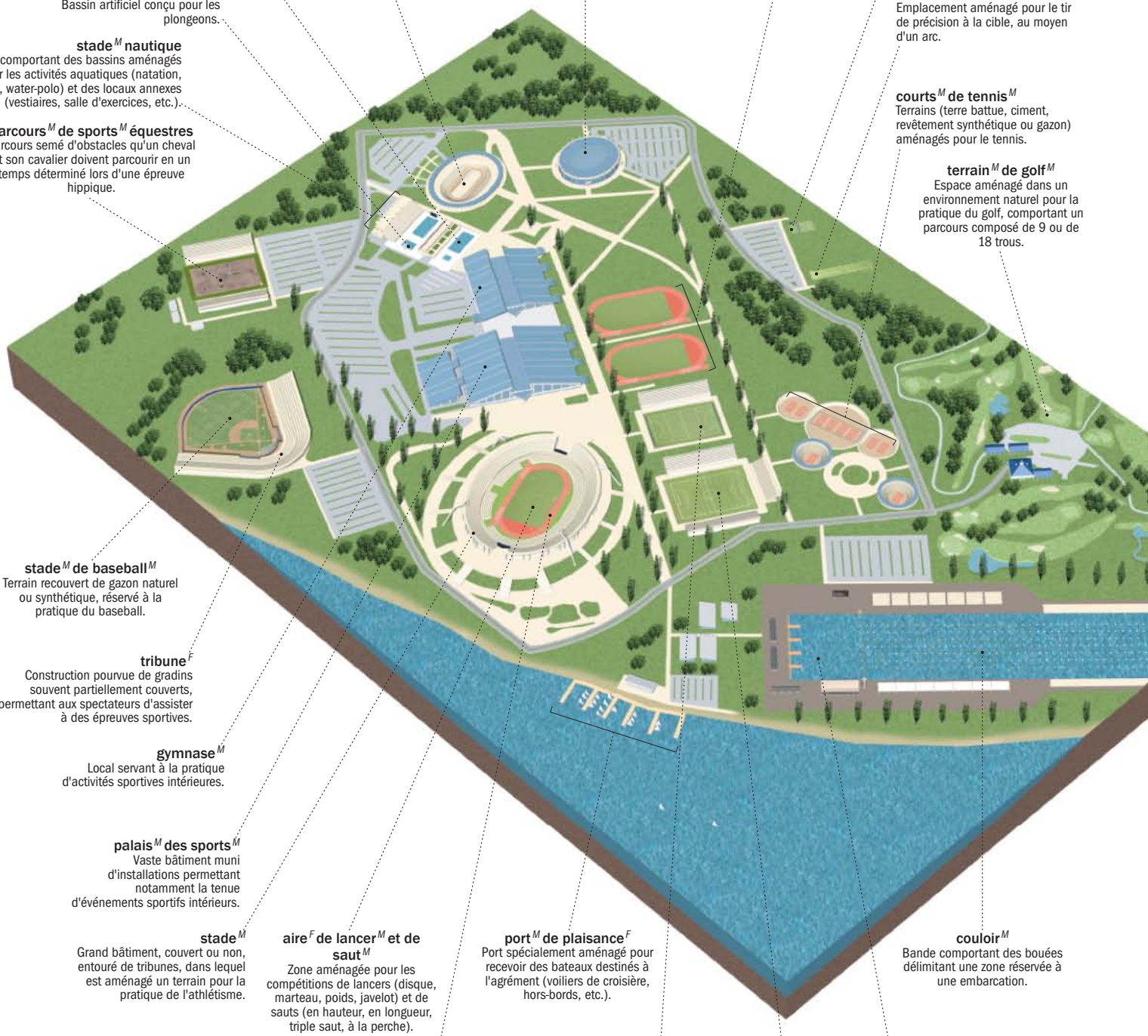
Ensemble des activités de divertissement qui se déroulent à l'extérieur.

914 Jeux

Activités de divertissement soumises à des règles déterminées et où interviennent les qualités intellectuelles, l'adresse et le hasard.

complexe[M] sportif

Ensemble d'installations (bâtiments, terrains, etc.) aménagées pour la pratique des sports.



piscine[F]
Bassin artificiel conçu pour la baignade ou la natation.

vélodrome[M]
Piste de compétition cycliste dont les virages très relevés permettent aux concurrents d'atteindre une grande vitesse.

stade[M] **d'hiver**[M]**; aréna**[M]
Bâtiment renfermant une patinoire et des installations annexes (tribunes, vestiaires, etc.), principalement destiné à la pratique des sports de glace.

aire[F] **d'entraînement**[M]
Zone où se préparent les sportifs, au moyen de divers exercices, en vue des compétitions sportives.

stand[M] **de tir**[M]
Emplacement aménagé pour le tir de précision à la cible, au moyen d'armes à feu (fusil, carabine, pistolet).

bassin[M] **de plongeon**[M]
Bassin artificiel conçu pour les plongeons.

stand[M] **de tir**[M] **à l'arc**[M]
Emplacement aménagé pour le tir de précision à la cible, au moyen d'un arc.

stade[M] **nautique**
Lieu comportant des bassins aménagés pour les activités aquatiques (natation, plongeon, water-polo) et des locaux annexes (vestiaires, salle d'exercices, etc.).

courts[M] **de tennis**[M]
Terrains (terre battue, ciment, revêtement synthétique ou gazon) aménagés pour le tennis.

parcours[M] **de sports**[M] **équestres**
Parcours semé d'obstacles qu'un cheval et son cavalier doivent parcourir en un temps déterminé lors d'une épreuve hippique.

terrain[M] **de golf**[M]
Espace aménagé dans un environnement naturel pour la pratique du golf, comportant un parcours composé de 9 ou de 18 trous.

stade[M] **de baseball**[M]
Terrain recouvert de gazon naturel ou synthétique, réservé à la pratique du baseball.

tribune[F]
Construction pourvue de gradins souvent partiellement couverts, permettant aux spectateurs d'assister à des épreuves sportives.

gymnase[M]
Local servant à la pratique d'activités sportives intérieures.

palais[M] **des sports**[M]
Vaste bâtiment muni d'installations permettant notamment la tenue d'événements sportifs intérieurs.

stade[M]
Grand bâtiment, couvert ou non, entouré de tribunes, dans lequel est aménagé un terrain pour la pratique de l'athlétisme.

aire[F] **de lancer**[M] **et de saut**[M]
Zone aménagée pour les compétitions de lancers (disque, marteau, poids, javelot) et de sauts (en hauteur, en longueur, triple saut, à la perche).

port[M] **de plaisance**[F]
Port spécialement aménagé pour recevoir des bateaux destinés à l'agrément (voiliers de croisière, hors-bords, etc.).

couloir[M]
Bande comportant des bouées délimitant une zone réservée à une embarcation.

piste[F] **d'athlétisme**[M]
Parcours ovale aménagé pour les courses (sprints, haies, relais, etc.).

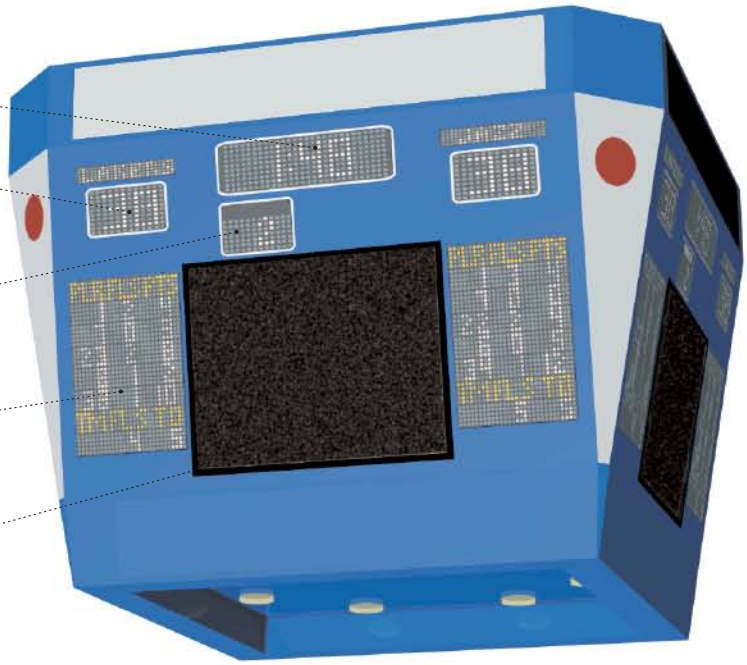
terrain[M] **de hockey**[M] **sur gazon**[M]
Terrain recouvert de gazon naturel ou synthétique, aménagé pour la pratique du hockey.

terrain[M] **de football**[M]
Terrain recouvert de gazon naturel ou synthétique, aménagé pour la pratique du football.

bassin[M] **de compétition**[F]
Bassin artificiel, de dimensions réglementaires, où se déroulent des compétitions nautiques (aviron, canoë, etc.).

tableau[M] indicateur

Surface présentant les informations relatives au déroulement d'une compétition sportive (temps, classement, résultats, etc.).



chronomètre[M] de jeu[M]
Instrument indiquant la durée de jeu restante dans une période.

marque[F]
Nombre de points marqués par chaque équipe ou chaque joueur dans un match.

période[F]
Chacune des différentes parties d'un match, dont la durée est fixée par règlement.

fautes[F]/pénalités[F]
Sanctions infligées à un joueur qui n'a pas respecté les règles du jeu : des points ou des minutes de pénalité lui sont décernés.

reprise[F] vidéo
Écran sur lequel sont rediffusées pour les spectateurs les images des actions importantes d'un match.

compétition[F]

Épreuve sportive opposant plusieurs joueurs ou équipes. Il peut s'agir d'un championnat, d'une coupe, d'un tournoi, d'un critérium, etc.

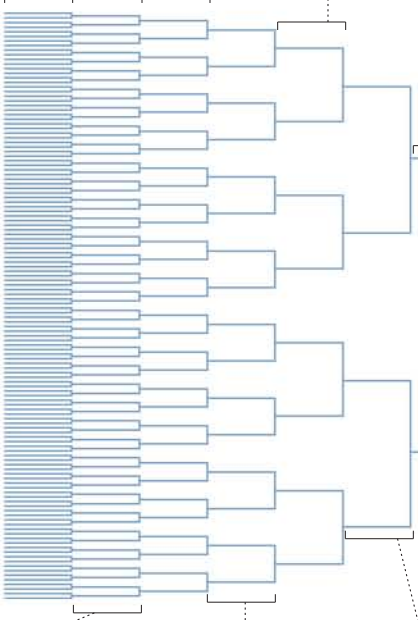


tableau[M] de tournoi[M]
Tableau présentant les noms des joueurs ou des équipes qui s'affrontent lors des étapes d'un tournoi.

premier tour[M] : 128 joueurs[M]
Épreuve d'une compétition opposant deux à deux 128 joueurs ou équipes, dont les vainqueurs participeront au deuxième tour.

troisième tour[M] : 32 joueurs[M]
Épreuve d'une compétition opposant deux à deux 32 joueurs ou équipes, dont les vainqueurs participeront aux huitièmes de finale.

quart[M] de finale[F] : 8 joueurs[M]
Épreuve d'une compétition opposant deux à deux huit joueurs ou équipes, dont les vainqueurs participeront à la demi-finale.



finale[F] : 2 joueurs[M]
Finale : dernière épreuve d'une compétition de laquelle un joueur ou une équipe sort vainqueur par élimination de son concurrent.

vainqueur[M]
Joueur ou équipe qui gagne une épreuve.

finaliste[M]
Chacun des deux joueurs ou équipes qualifiés pour disputer une finale.

deuxième tour[M] : 64 joueurs[M]
Épreuve d'une compétition opposant deux à deux 64 joueurs ou équipes, dont les vainqueurs participeront au troisième tour.

huitième[M] de finale[F] : 16 joueurs[M]
Épreuve d'une compétition opposant deux à deux 16 joueurs ou équipes, dont les vainqueurs participeront aux quarts de finale.

demi-finale[F] : 4 joueurs[M]
Avant-dernière épreuve d'une compétition opposant deux à deux quatre joueurs ou équipes, dont les vainqueurs participeront à la finale.

stade[M]

Terrain aménagé pour la pratique des disciplines de l'athlétisme et la tenue de compétitions, souvent entouré de tribunes pour accueillir des spectateurs.

saut[M] en longueur[F] et triple saut[M]
Épreuves d'athlétisme consistant à sauter le plus loin possible à partir d'un point donné en effectuant un saut (saut en longueur) ou plusieurs bonds avant de sauter (triple saut).

départ[M] du 200 m

départ[M] du 5000 m

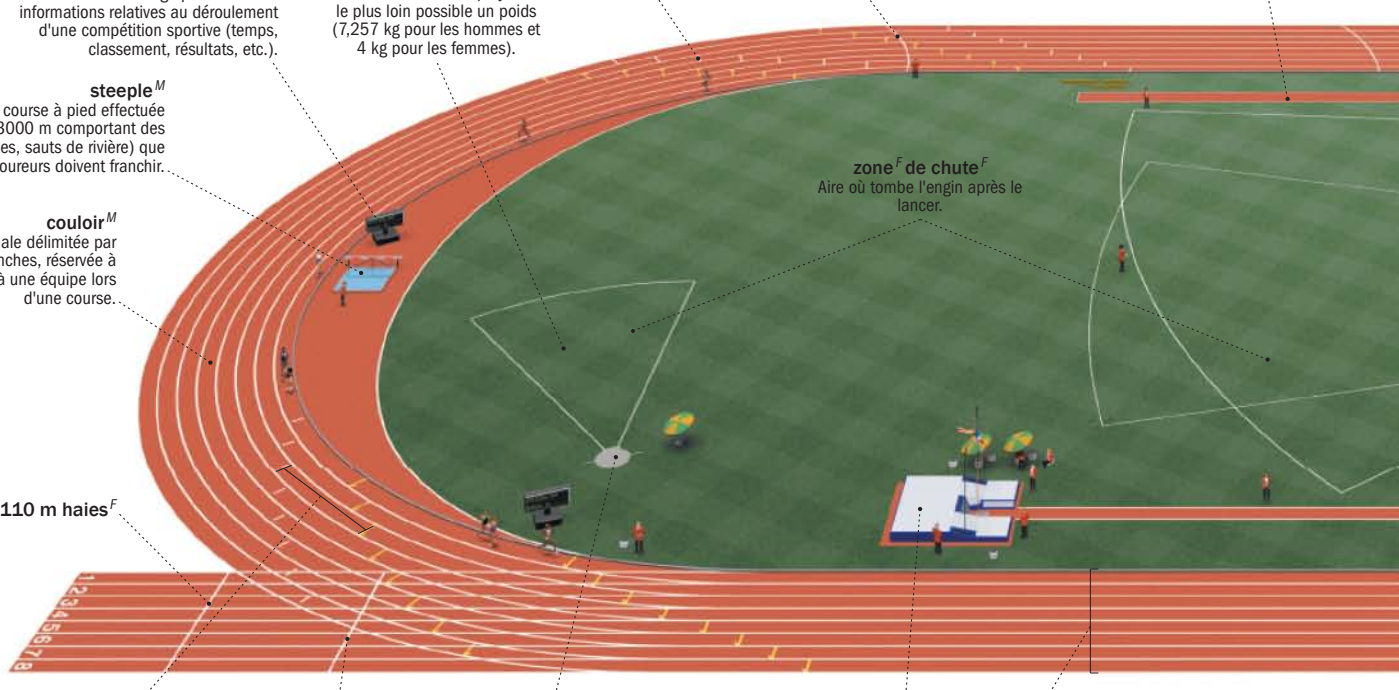
lancer[M] du poids[M]
Discipline dans laquelle les athlètes tentent de projeter le plus loin possible un poids (7,257 kg pour les hommes et 4 kg pour les femmes).

tableau[M] indicateur
Surface d'affichage présentant les informations relatives au déroulement d'une compétition sportive (temps, classement, résultats, etc.).

steeple[M]
Épreuve masculine de course à pied effectuée sur un parcours de 3000 m comportant des obstacles artificiels (haies, sauts de rivière) que les coureurs doivent franchir.

zone[F] de chute[F]
Aire où tombe l'engin après le lancer.

couloir[M]
Bande longitudinale délimitée par des lignes blanches, réservée à un coureur ou à une équipe lors d'une course.



départ[M] du 110 m haies[F]

zone[F] de passage[M] du témoin[M]
Zone déterminée dans laquelle les coureurs d'une équipe de relais se transmettent le témoin de main en main.

départ[M] du 100 m (course[F] et haies[F])

cercle[M] de lancer[M]
Zone déterminée dans laquelle l'athlète prend de l'élan pour lancer le poids. Il ne doit pas quitter cette zone avant que l'engin n'ait touché le sol.

saut[M] à la perche[F]
Épreuve d'athlétisme consistant à sauter le plus haut possible à l'aide d'une perche en franchissant une barre horizontale.

piste[F]
Parcours ovale aménagé pour les courses (sprints, haies, relais, etc.).

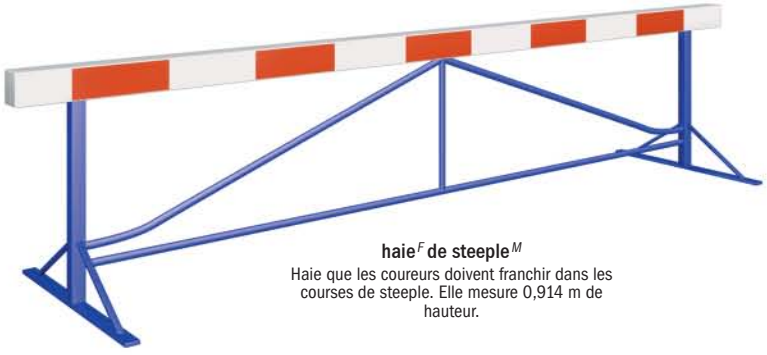
équipement[M]
Ensemble du matériel réglementaire (système de chronométrage, pistolet de départ, caméra, haies, etc.) utilisé dans les épreuves sportives.



pistolet[M] de départ[M]
Arme à feu avec laquelle un juge signale le départ d'une course en tirant des balles à blanc en l'air.



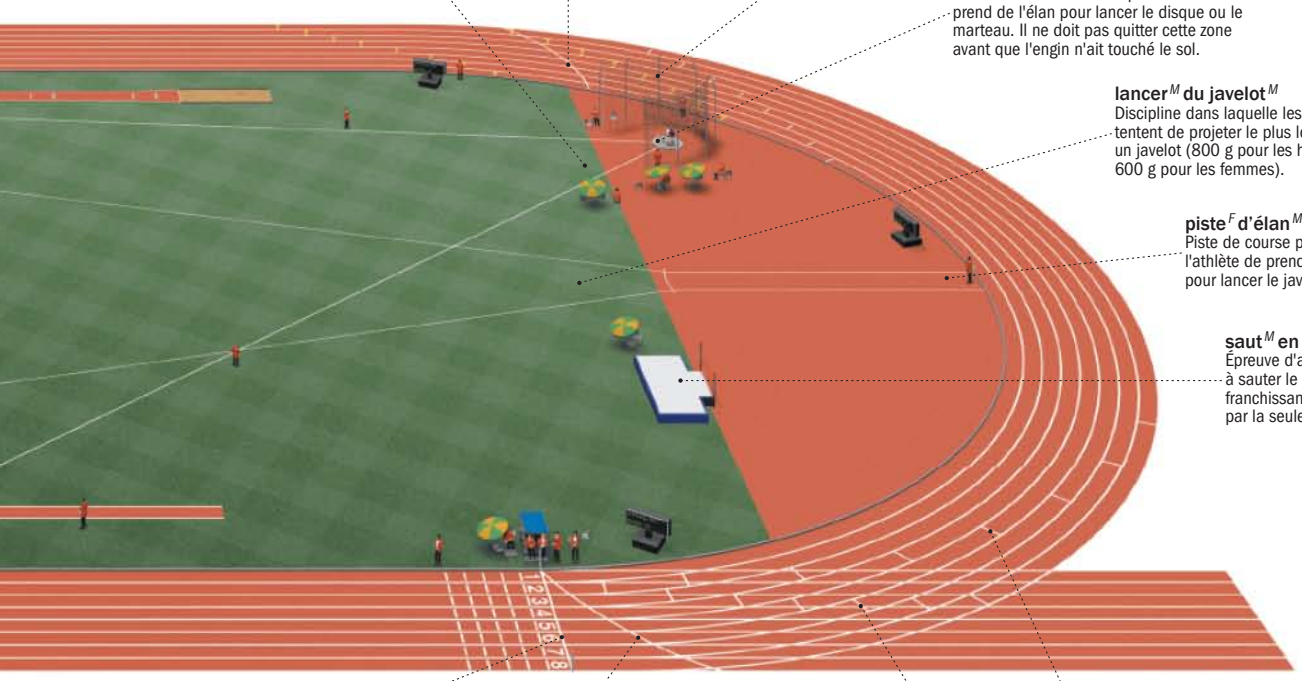
témoin[M]
Petit bâton de bois ou de métal très léger que se transmettent les coureurs d'une même équipe lors d'une course de relais.



haie[F] de steeple[M]
Haie que les coureurs doivent franchir dans les courses de steeple. Elle mesure 0,914 m de hauteur.



haie[F]
Barrière constituant un obstacle dans certaines courses à pied. Elle est placée à intervalles réguliers sur le parcours et sa hauteur varie selon les épreuves.



lancer[M] disque[M] et marteau[M]
Disciplines dans lesquelles les athlètes tentent de projeter un disque (2 kg pour les hommes et 1 kg pour les femmes) ou un marteau (de même masse que le poids) le plus loin possible.

départ[M] du 1500 m

cage[F]
Grillage qui entoure le cercle de lancer et assure la protection des spectateurs, des concurrents et des officiels en cas de lancers manqués.

cercle[M] de lancer[M]
Zone déterminée dans laquelle l'athlète prend de l'élan pour lancer le disque ou le marteau. Il ne doit pas quitter cette zone avant que l'engin n'ait touché le sol.

lancer[M] du javelot[M]
Discipline dans laquelle les athlètes tentent de projeter le plus loin possible un javelot (800 g pour les hommes et 600 g pour les femmes).

piste[F] d'élan[M]
Piste de course permettant à l'athlète de prendre de la vitesse pour lancer le javelot.

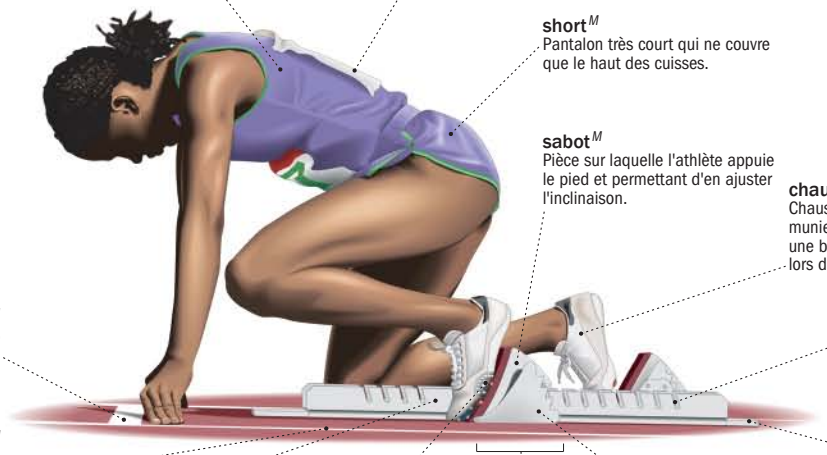
saut[M] en hauteur[F]
Épreuve d'athlétisme consistant à sauter le plus haut possible en franchissant une barre horizontale par la seule impulsion des jambes.

ligne[F] d'arrivée[F]
Ligne marquant la fin d'une course.

départ[M] du 10 000 m et du relais[M] 4 x 400 m

départ[M] du 800 m

départ[M] des 400 m (course[F], haies[F], relais[M])



maillot[M]
Vêtement souple plus ou moins collant qui couvre le haut du corps de l'athlète.

dossard[M]
Carré d'étoffe que les athlètes portent sur le dos et sur la poitrine et dont le numéro facilite leur identification.

athlète[F] : bloc[M] de départ[M]
Bloc de départ : dispositif constitué de deux sabots réglables pour permettre aux coureurs de vitesse de se donner une impulsion lors d'un départ.

short[M]
Pantalon très court qui ne couvre que le haut des cuisses.

sabot[M]
Pièce sur laquelle l'athlète appuie le pied et permettant d'en ajuster l'inclinaison.

chaussure[F] de piste[F]
Chaussure dont la semelle est munie de petites pointes assurant une bonne adhérence à la piste lors de la course.

ligne[F] de départ[M]
Ligne marquant le début d'une course.

cran[M]
Chacune des entailles destinées à fixer les sabots.

ligne[F] de couloir[M]
Bande blanche délimitant les différents couloirs de la piste.

fixation[F]
Pièce permettant de fixer le bloc de départ sur la piste.

crémaillère[F]
Barre métallique munie de crans permettant de régler la position des blocs.

pointe[F]
Pièce métallique fixée à la partie avant de la semelle pour éviter de glisser sur la piste et assurer ainsi une meilleure poussée.

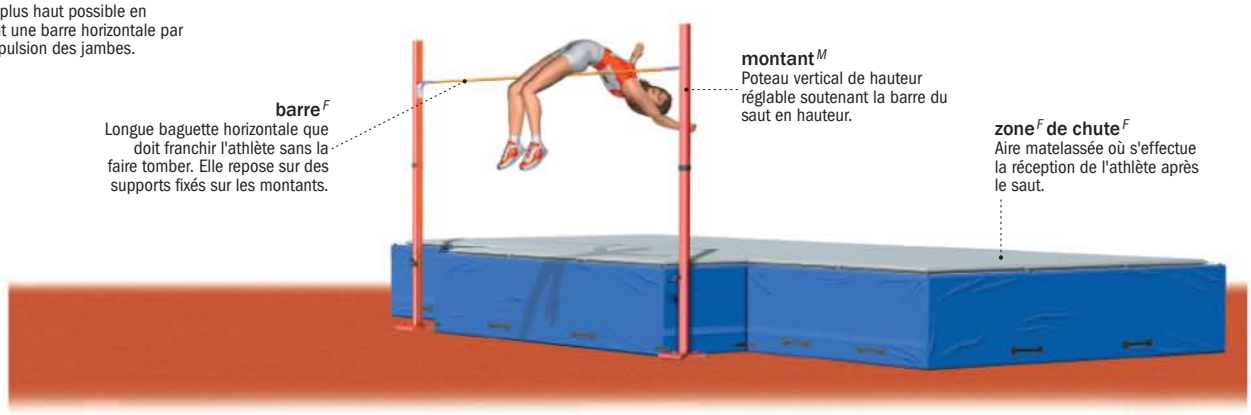
bloc[M]
Pièce sur laquelle le coureur appuie le pied pour se donner une impulsion au moment du départ d'une course.

embase[F]
Pièce permettant de soutenir le sabot.

sauts[M]

Épreuves consistant à sauter le plus haut ou le plus loin possible.

saut[M] en hauteur[F]
Épreuve d'athlétisme consistant à sauter le plus haut possible en franchissant une barre horizontale par la seule impulsion des jambes.

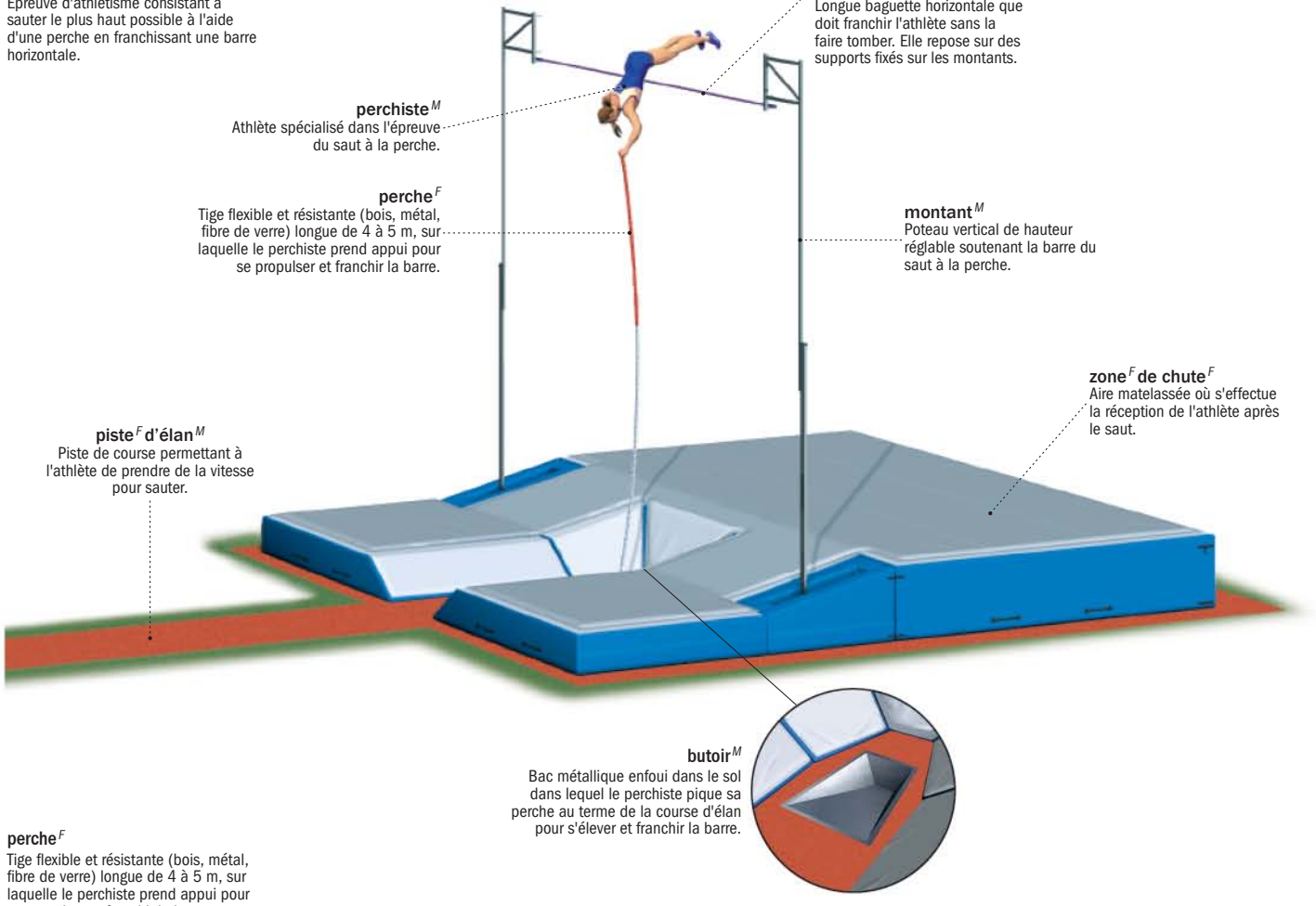


barre[F]
Longue baguette horizontale que doit franchir l'athlète sans la faire tomber. Elle repose sur des supports fixés sur les montants.

montant[M]
Poteau vertical de hauteur réglable soutenant la barre du saut en hauteur.

zone[F] de chute[F]
Aire matelassée où s'effectue la réception de l'athlète après le saut.

saut[M] à la perche[F]
Épreuve d'athlétisme consistant à sauter le plus haut possible à l'aide d'une perche en franchissant une barre horizontale.



barre[F]
Longue baguette horizontale que doit franchir l'athlète sans la faire tomber. Elle repose sur des supports fixés sur les montants.

perchiste[M]
Athlète spécialisé dans l'épreuve du saut à la perche.

perche[F]
Tige flexible et résistante (bois, métal, fibre de verre) longue de 4 à 5 m, sur laquelle le perchiste prend appui pour se propulser et franchir la barre.

montant[M]
Poteau vertical de hauteur réglable soutenant la barre du saut à la perche.

zone[F] de chute[F]
Aire matelassée où s'effectue la réception de l'athlète après le saut.

piste[F] d'élan[M]
Piste de course permettant à l'athlète de prendre de la vitesse pour sauter.

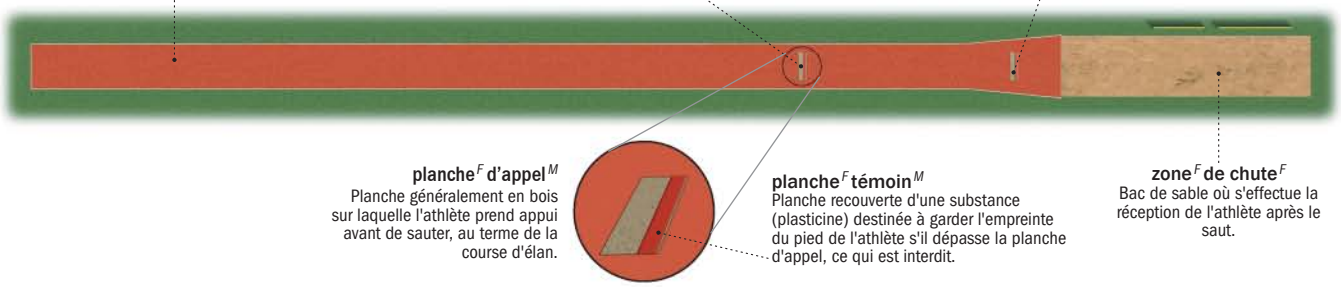
butoir[M]
Bac métallique enfoui dans le sol dans lequel le perchiste pique sa perche au terme de la course d'élan pour s'élever et franchir la barre.

perche[F]
Tige flexible et résistante (bois, métal, fibre de verre) longue de 4 à 5 m, sur laquelle le perchiste prend appui pour se propulser et franchir la barre.



embout[M]
Pièce de caoutchouc fixée à l'extrémité inférieure de la perche pour éviter qu'elle glisse dans le butoir.

sauts[M]



piste[F] d'élan[M]
Piste de course permettant à l'athlète de prendre de la vitesse pour sauter.

planche[F] d'appel[M] triple saut[M]
Après avoir franchi la planche d'appel, l'athlète doit effectuer deux bonds et sauter dans la zone de chute.

planche[F] d'appel[M] saut[M] en longueur[F]
Elle est placée à proximité du bac de sable dans lequel l'athlète tente de sauter le plus loin possible.

saut[M] en longueur[F] et triple saut[M]
Épreuves d'athlétisme consistant à sauter le plus loin possible à partir d'un point donné en effectuant un saut (saut en longueur) ou plusieurs bonds avant de sauter (triple saut).

planche[F] d'appel[M]
Planche généralement en bois sur laquelle l'athlète prend appui avant de sauter, au terme de la course d'élan.

planche[F] témoin[M]
Planche recouverte d'une substance (plasticine) destinée à garder l'empreinte du pied de l'athlète s'il dépasse la planche d'appel, ce qui est interdit.

zone[F] de chute[F]
Bac de sable où s'effectue la réception de l'athlète après le saut.

lancers[M]

Épreuves au cours desquelles l'athlète tente de lancer un engin (disque, poids, marteau, javelot) le plus loin possible.

javelot[M]
Engin métallique en forme de lance, que l'athlète lance d'une seule main en prenant de la vitesse sur une piste d'élan.

pointe[F]
Extrémité par laquelle le javelot se plante dans le sol.



hampe[F]
Longue tige le plus souvent métallique constituant le corps du javelot.

prise[F]
Partie par laquelle l'athlète tient le javelot pour le lancer. Il s'agit le plus souvent d'une cordelette, enroulée autour du centre de gravité du javelot.

tête[F] de métal[M]
Partie antérieure pointue du javelot.

marteau[M]
Engin pourvu d'un boulet sphérique lourd et d'un câble, que l'athlète projette après avoir effectué plusieurs rotations sur lui-même dans un cercle de lancer.

tête[F]
Poids sphérique généralement métallique par lequel le marteau touche le sol.



poignée[F]
Partie par laquelle l'athlète tient le marteau à deux mains pour le lancer.

pivot[M]
Pièce qui relie la tête au câble et en assure la rotation.

câble[M]
Fil d'acier qui relie la tête à la poignée par l'intermédiaire du pivot.

poids[M]
Engin sphérique en métal (fer, laiton, etc.) que l'athlète lance d'une seule main en prenant de l'élan dans un cercle de lancer.



disque[M]
Engin plat et circulaire que l'athlète lance d'une seule main après avoir effectué plusieurs rotations sur lui-même dans un cercle de lancer.

jante[F]
Cercle métallique entourant le corps du disque.

poids[M]
Corps pesant métallique situé au centre du disque.

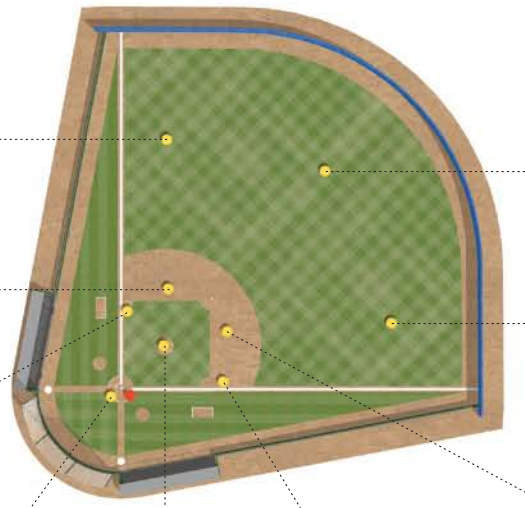


corps[M]
Partie du disque généralement faite de bois ou de plastique.

baseball[M]

Jeu d'extérieur opposant deux équipes de neuf joueurs qui tentent de marquer des points en frappant une balle avec un bâton, puis en courant d'un but à l'autre jusqu'au marbre.

position[F] des joueurs[M]
L'équipe en défensive déploie neuf joueurs sur le terrain, qui tentent d'empêcher l'équipe adverse de progresser vers les buts et de marquer des points.



voltigeur[M] gauche
Joueur couvrant le champ gauche.

voltigeur[M] de centre[M]
Joueur placé au champ centre. C'est le joueur couvrant le plus de terrain; il tente de prévoir la frappe et coordonne les déplacements des voltigeurs.

arrêt-court[M]
Joueur placé entre les joueurs de deuxième et troisième buts. Son rôle est d'attraper la balle frappée dans sa direction et de la relayer à un coéquipier selon la situation de jeu.

voltigeur[M] droit
Joueur couvrant le champ droit. Si un joueur défensif attrape une balle avant qu'elle ne touche le sol, le frappeur est alors retiré.

troisième-but[M]
Joueur positionné près du troisième but. Doté d'un bras puissant, il est en mesure d'effectuer des relais directs au premier but lorsque la situation le commande.

deuxième-but[M]
Joueur positionné près du deuxième but. Tous les joueurs défensifs peuvent retirer un coureur en le touchant, balle en main, avant qu'il n'atteigne le but vers lequel il se dirige.

receveur[M]
Joueur placé derrière le marbre, qui attrape la balle envoyée par le lanceur et indique à celui-ci le type de lancer approprié pour déjouer le frappeur.

lanceur[M]
Joueur qui envoie la balle vers le frappeur adverse. Il a recours à divers types de lancers pour déjouer le frappeur et l'empêcher de frapper la balle en lieu sûr.

premier-but[M]
Joueur positionné près du premier but. Agile, il participe à la plupart des jeux défensifs; un frappeur est retiré si ce joueur touche le coussin avant lui, balle en main.

terrain[M]
Surface en forme de quart de cercle, recouverte de terre battue et de gazon naturel ou synthétique, sur laquelle se tient un match de baseball.

troisième but[M]
Coussin fixé au sol, que le joueur tente d'atteindre après avoir touché le deuxième but. S'il parvient ensuite au marbre sans être retiré, il marque un point.

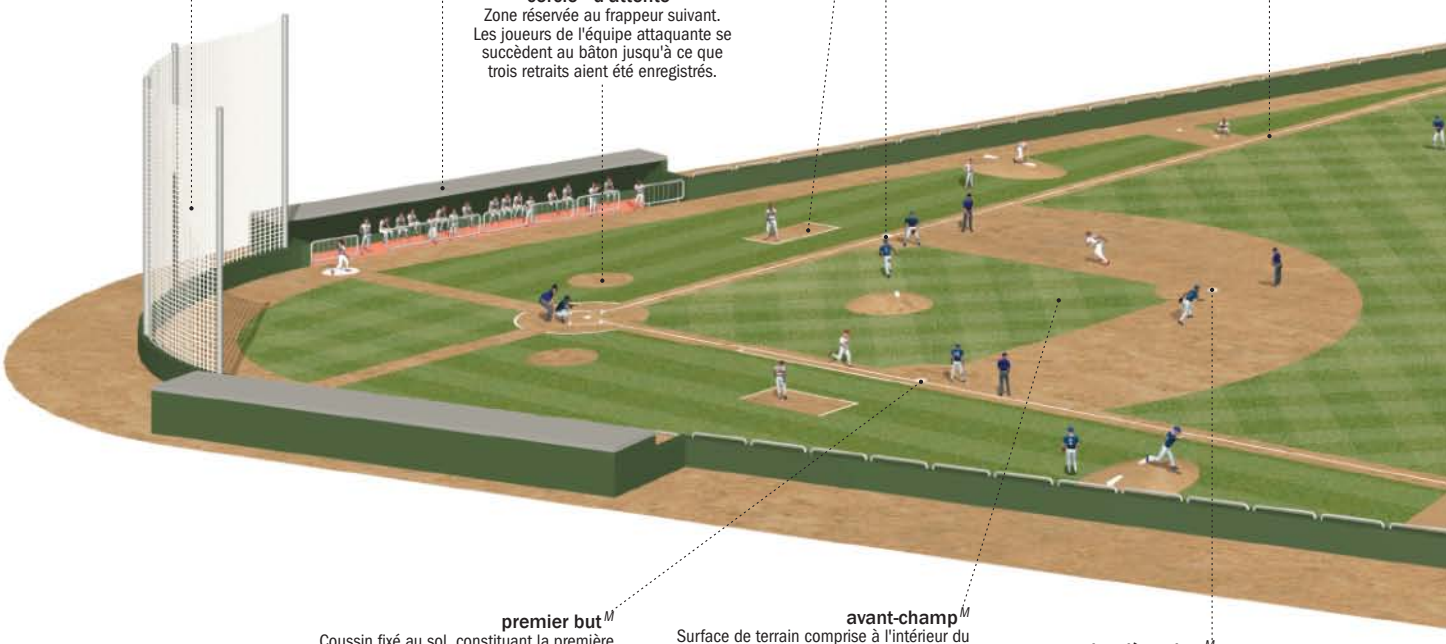
abri[M] des joueurs[M]
Espace demi-fermé où prennent place les joueurs en offensive, inactifs ou substituts, les instructeurs et le gérant.

rectangle[M] des instructeurs[M]
Chacune des deux zones réservées aux instructeurs de buts. Ces derniers indiquent aux coureurs et aux frappeurs la stratégie à adopter, en utilisant des signaux.

ligne[F] de jeu[M]
Chacune des deux lignes droites délimitant l'aire de jeu, tracées entre le marbre et la clôture du champ extérieur.

écran[M] de protection[F]
Grillage métallique situé derrière le marbre, destiné à empêcher la balle d'atteindre les spectateurs.

cercle[M] d'attente[F]
Zone réservée au frappeur suivant. Les joueurs de l'équipe attaquante se succèdent au bâton jusqu'à ce que trois retraits aient été enregistrés.



premier but[M]
Coussin fixé au sol, constituant la première étape qu'un joueur doit atteindre après avoir frappé la balle. Il peut s'y arrêter ou continuer vers les autres buts.

avant-champ[M]
Surface de terrain comprise à l'intérieur du périmètre délimité par les trois buts et le marbre et comprenant une zone de terre battue devant le champ extérieur.

deuxième but[M]
Coussin fixé au sol, que le joueur tente d'atteindre après avoir touché le premier but, directement à l'issue de sa frappe ou à la suite du coup d'un coéquipier.

baseball[M]

lancer[M]
Lorsque le frappeur est en position, le lanceur envoie la balle vers le marbre. Le frappeur juge alors le lancer, et peut tenter ou non de frapper la balle.

arbitre[M] en chef[M]
Officiel qui juge chaque lancer et signale notamment un coureur retiré au marbre ou un frappeur retiré au bâton (lorsque trois prises sont comptées contre lui).

frappeur[M]
Joueur qui se positionne pour frapper la balle. S'il réussit, il doit ensuite toucher successivement les trois buts et revenir au marbre pour marquer un point.

lanceur[M]
Joueur qui envoie la balle vers le frappeur adverse. Il a recours à divers types de lancers pour déjouer le frappeur et l'empêcher de frapper la balle en lieu sûr.



receveur[M]
Joueur placé derrière le marbre, qui attrape la balle envoyée par le lanceur et indique à celui-ci le type de lancer approprié pour déjouer le frappeur.

marbre[M]
Plaque de caoutchouc près de laquelle se place le frappeur pour recevoir les lancers. Il sert de repère au lanceur, la balle devant passer au-dessus dans une zone très précise que valide l'arbitre.

monticule[M]
Petite butte de terre à partir de laquelle le lanceur envoie la balle vers le frappeur adverse. Il est relevé de 25,4 cm par rapport au marbre.

plaque[F] du lanceur[M]
Bande de caoutchouc fixée au sol, sur laquelle se positionne le lanceur pour effectuer un tir.

clôture[F] du champ[M] extérieur
Barrière délimitant le champ extérieur, soit la surface de terrain située entre les deux lignes de jeu et au-delà du champ intérieur.

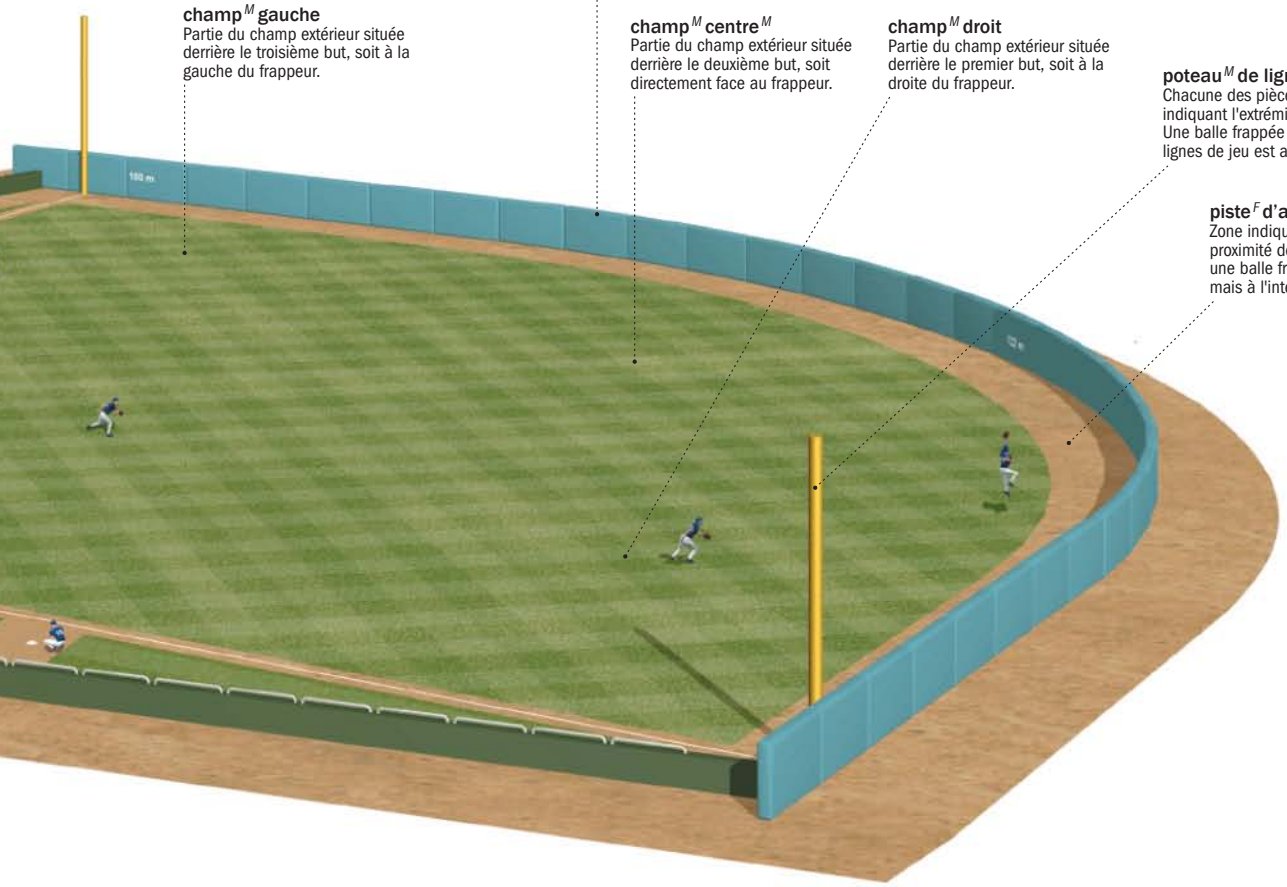
champ[M] gauche
Partie du champ extérieur située derrière le troisième but, soit à la gauche du frappeur.

champ[M] centre[M]
Partie du champ extérieur située derrière le deuxième but, soit directement face au frappeur.

champ[M] droit
Partie du champ extérieur située derrière le premier but, soit à la droite du frappeur.

poteau[M] de ligne[F] de jeu[M]
Chacune des pièces verticales indiquant l'extrémité des lignes de jeu. Une balle frappée à l'extérieur des lignes de jeu est appelée fausse balle.

piste[F] d'avertissement[M]
Zone indiquant aux voltigeurs la proximité de la clôture. Un circuit est une balle frappée au-delà de la clôture, mais à l'intérieur des lignes de jeu.



baseball[M]



balle[F] de baseball[M]
Sphère rigide d'environ 23 cm de circonférence, dont la partie externe est formée de deux pièces de cuir blanc cousues ensemble.

bâton[M]
Pièce de bois avec laquelle le joueur frappe la balle. Il a une longueur maximale de 1,07 m.

casque[M] de frappeur[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête de l'impact de la balle. Il comporte également une protection latérale pour l'oreille et la tempe.

frappeur[M]
Joueur qui se positionne pour frapper la balle. Le bâton est tenu avec les doigts, les mains jointes le long du manche.

receveur[M]
Joueur placé derrière le marbre, qui attrape la balle envoyée par le lanceur. Il porte un équipement le protégeant des balles, qui peuvent dépasser 150 km/h.

protège-gorge[M]
Pièce rigide fixée au masque, qui protège le cou et la gorge du receveur.

masque[M]
Casque muni d'une grille, qui protège la tête et le visage du receveur.

grille[F]
Assemblage de barreaux entrecroisés, fixé à l'avant du masque, qui protège les yeux et le visage du receveur tout en lui assurant une bonne visibilité.

plastron[M]
Gilet fortement matelassé qui protège le torse du receveur.

gant[M] de receveur[M]
Gant dont la surface intérieure est pourvue d'un épais rembourrage permettant d'amortir le choc de la balle attrapée.



maillot[M] d'équipe[F]
Vêtement souple qui couvre le haut du corps, sur lequel sont imprimés l'emblème d'équipe, le nom et le numéro du joueur.

maillot[M] de corps[M]
Vêtement souple plus ou moins moulant, à manches courtes ou longues, que le joueur porte sous le maillot d'équipe.

gant[M] de frappeur[M]
Pièce de cuir qui recouvre la main et le poignet, conçue pour assurer au frappeur une bonne prise sur le bâton.



pantalon[M]
Vêtement souple et extensible couvrant le bas du corps, de la taille jusqu'au milieu ou au bas de la jambe.

chaussette[F]-étrier[M]
Chaussette de couleur, dont l'extrémité inférieure est formée d'un élastique passant sous le pied, généralement portée sur une chaussette blanche.

chaussure[F] à crampons[M]
Chaussure dont la semelle est munie de petites pointes assurant une bonne adhérence au sol.

protège-orteils[M]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique qui protège l'extrémité avant du pied.

jambière[F]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique assurant la protection de la jambe.

genouillère[F]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à protéger le genou.



protège-cheville[M]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à protéger la cheville et le bas de la jambe de l'impact d'un ricochet de la balle sur le bâton.

baseball[M]

pommeau[M]
Pièce circulaire formant l'extrémité du manche, qui permet à la main de ne pas glisser hors de celui-ci.

manche[M]
Partie la plus fine du bâton, permettant au frappeur de le saisir et de le manier. Il peut être recouvert d'un matériau antidérapant.

écusson[M]
Symbole représentant la marque ou le fabricant du bâton.

surface[F] **de frappe**[F]
Partie la plus large du bâton, avec laquelle le frappeur cogne sur la balle. Son diamètre ne peut excéder 7 cm.

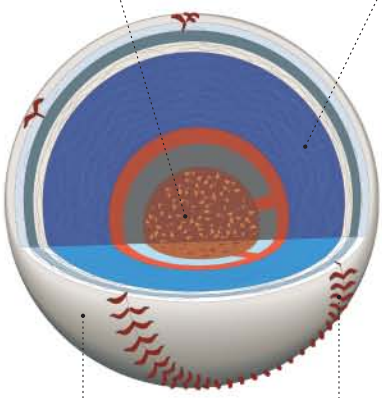
bâton[M]
Pièce de bois avec laquelle le joueur frappe la balle. Il a une longueur maximale de 1,07 m.



coupe[F] **de la balle**[F]
La balle de baseball est fabriquée à partir d'un noyau de liège enveloppé de couches de caoutchouc et de fil enroulé, le tout recouvert d'une enveloppe de cuir.

balle[F] **de liège**[M]
Petite sphère de liège formant la partie centrale de la balle.

balle[F] **de fil**[M]
Fil de laine enroulé enveloppant la partie centrale de la balle.



enveloppe[F]
Partie externe de la balle, formée de deux pièces de cuir blanc reliées par une couture.

couture[F]
Ensemble des points qui relient les deux parties de l'enveloppe, traditionnellement réalisés avec du fil rouge.

panier[M]
Partie du gant comprise entre le pouce et l'index, qui forme une petite poche dans laquelle la balle vient se loger.

gant[M]
Pièce de cuir qui recouvre la main et le poignet, avec laquelle le joueur attrape les balles. La taille et la forme varient selon la position du joueur.

patte[F]
Chacune des bandes de cuir entrecroisées formant le panier.

pouce[M]
Partie du gant qui enveloppe le pouce.

doigt[M]
Partie du gant qui enveloppe chacun des doigts.

paume[F]
Partie du gant qui couvre le creux de la main.

talon[M]
Partie inférieure du gant.

lacet[M]
Cordon étroit qu'on passe dans des œillets pour relier ou serrer les parties du gant.



softball[M]

Sport voisin du baseball, pratiqué sur un terrain de taille réduite. À la différence du baseball, le lanceur projette la balle au niveau de la taille et non par-dessus l'épaule.



gant[M] **de softball**[M]
Gant en cuir rembourré avec lequel le joueur attrape la balle. Adapté aux dimensions de la balle de softball, il est plus long et plus large que le gant de baseball.



balle[F] **de softball**[M]
Sphère rigide d'environ 30 cm de circonférence, fabriquée selon le même principe qu'une balle de baseball.

bâton[M] **de softball**[M]
Pièce de bois ou d'aluminium avec laquelle le joueur frappe la balle. Il est plus court et de plus faible diamètre que le bâton de baseball.



cricket[M]

Sport opposant deux équipes de 11 joueurs qui tentent de marquer des points en frappant une balle avec une batte, puis en courant entre deux guichets. Les équipes alternent phase offensive (à la batte) et défensive (au champ).

joueur[M] de cricket[M] : batteur[M]
Joueur qui se place pour frapper la balle. Comme tous les joueurs de cricket, il est traditionnellement vêtu de blanc ou de crème.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête de l'impact de la balle.

masque[M]
Grille métallique fixée au casque, qui protège le visage du batteur.

batte[F]
Pièce formée d'un plat relié à un manche recouvert de caoutchouc, avec laquelle le batteur frappe la balle. Il a une longueur maximale de 96 cm.

gant[M]
Pièce rembourrée qui recouvre la main et le poignet en s'adaptant à la forme des doigts. Il doit être assez souple pour assurer une bonne prise sur la batte.



jambière[F]
Pièce d'équipement fortement rembourrée qui protège les jambes et les genoux du batteur de l'impact d'une balle.

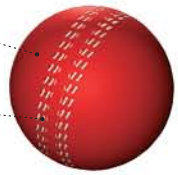
chaussure[F]
Soulier qui protège et soutient la cheville, dont la semelle est généralement munie de crampons.

crampon[M]
Chacune des petites pointes fixées sous la semelle afin d'assurer une bonne adhérence au sol lors de la frappe ou de la course.

balle[F] de cricket[M]
Sphère rigide d'environ 23 cm de circonférence, fabriquée à partir d'un noyau de liège enveloppé de fil enroulé et recouvert de pièces de cuir.

enveloppe[F]
Partie externe de la balle, formée de pièces de cuir rouge cousues.

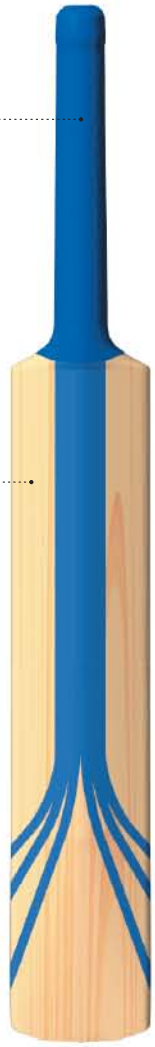
couture[F]
Ensemble des points qui relient les parties de l'enveloppe, traditionnellement réalisés avec du fil blanc.



batte[F]
Pièce formée d'un plat relié à un manche recouvert de caoutchouc, avec laquelle le batteur frappe la balle. Il a une longueur maximale de 96 cm.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier la batte.

plat[M]
Surface plane avec laquelle le batteur cogne la balle. Fabriqué en bois de saule, il a une largeur maximale de 10,8 cm.



vue[F] de face[F]

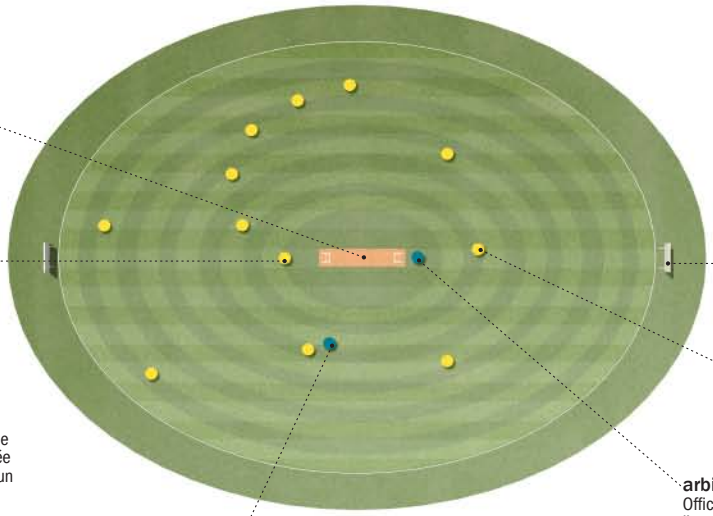


vue[F] de profil[M]

terrain[M]
Surface ovale, recouverte de gazon naturel ou synthétique, sur laquelle a lieu un match de cricket. Il est formé d'une livrée et d'un champ.

livrée[F]
Surface rectangulaire située au milieu du terrain, où s'affrontent le lanceur et les batteurs. Elle comporte deux guichets distants d'environ 20 m.

gardien[M] **de guichet**[M]
Joueur placé derrière le guichet de frappe. Seul joueur défensif autorisé à porter des gants, il tente d'attraper les balles manquées par le batteur.



écran[M]
Surface rectangulaire placée derrière chaque guichet, minimisant toute source de distraction pour permettre au batteur de suivre le mouvement de la balle.

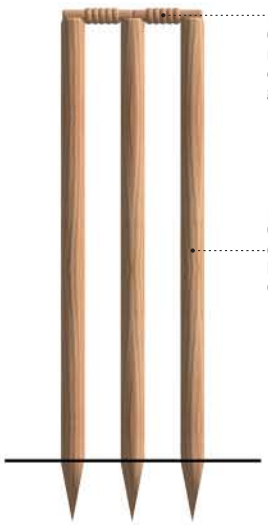
lanceur[M]
Joueur qui envoie la balle vers le batteur adverse. Il projette la balle sans plier le coude, généralement après une course de quelques mètres.

équipe[F] **au champ**[M]
L'équipe en défensive, qui occupe le champ, doit attraper la balle frappée par le batteur, puis l'envoyer vers l'un des guichets pour le renverser.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements relatifs au lancer, placé derrière le guichet du lanceur.

guichet[M]
Élément formé de piquets surmontés de barreaux amovibles. Le guichet est considéré comme renversé lorsqu'au moins un des barreaux est tombé.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, positionné perpendiculairement au guichet de frappe. Il signale un batteur retiré, une infraction, etc.



barreau[M]
Chacune des deux pièces horizontales reliant le sommet des piquets. En équilibre, ils tombent lorsque le guichet est touché par la balle.

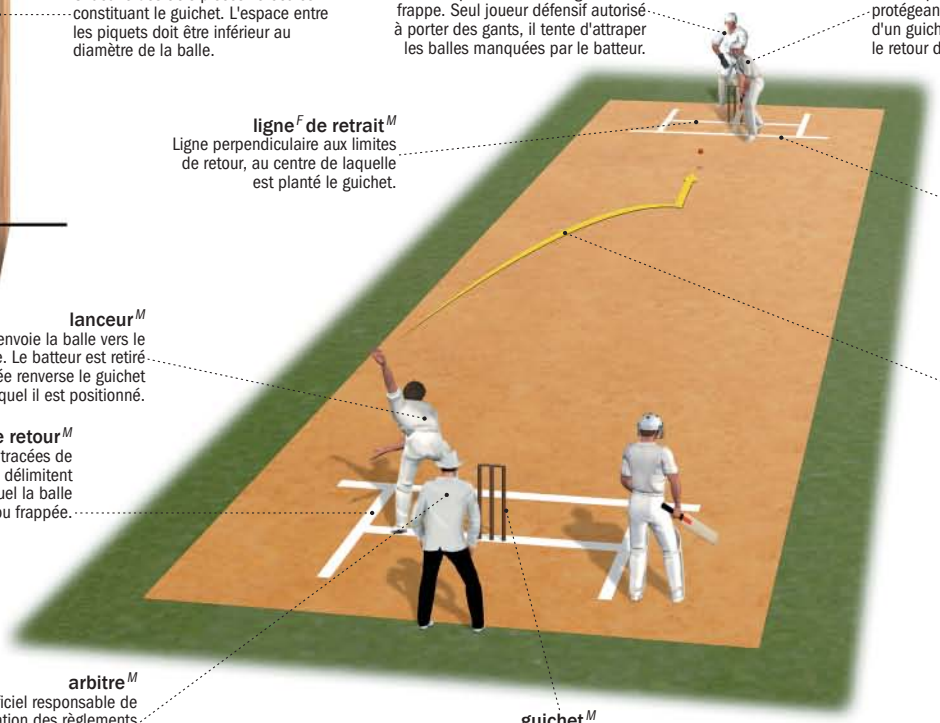
piquet[M]
Chacune des trois pièces verticales constituant le guichet. L'espace entre les piquets doit être inférieur au diamètre de la balle.

livrée[F]
Surface rectangulaire située au milieu du terrain, où s'affrontent le lanceur et les batteurs. Elle comporte deux guichets distants d'environ 20 m.

gardien[M] **de guichet**[M]
Joueur placé derrière le guichet de frappe. Seul joueur défensif autorisé à porter des gants, il tente d'attraper les balles manquées par le batteur.

batteur[M]
Joueur qui se place pour frapper la balle tout en protégeant le guichet. S'il réussit, il peut courir d'un guichet à l'autre, tout trajet complété avant le retour de la balle valant un point.

ligne[F] **de retrait**[M]
Ligne perpendiculaire aux limites de retour, au centre de laquelle est planté le guichet.



limite[F] **du batteur**[M]
Ligne tracée à 1,22 m du guichet. À l'issue d'une course, le batteur est sauf s'il touche le sol derrière cette ligne, avec la batte ou une partie du corps.

lancer[M]
La balle, projetée à une vitesse pouvant atteindre 165 km/h, effectue généralement un rebond à une distance plus ou moins grande devant le batteur.

lanceur[M]
Joueur qui envoie la balle vers le batteur adverse. Le batteur est retiré si la balle lancée renverse le guichet devant lequel il est positionné.

limite[F] **de retour**[M]
Chacune des deux lignes tracées de part et d'autre du guichet, qui délimitent latéralement l'espace dans lequel la balle doit être lancée ou frappée.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements relatifs au lancer, placé derrière le guichet du lanceur.

guichet[M]
Élément formé de piquets surmontés de barreaux amovibles. Un joueur défensif peut retirer un batteur en renversant le guichet avant qu'il n'ait complété sa course.

hockey[M] sur gazon[M]

Sport opposant deux équipes de 11 joueurs qui tentent de marquer des buts dans le filet adverse en déplaçant une balle avec une crosse.

gardien[M] de but[M]
Joueur dont le rôle est d'empêcher la balle d'entrer dans le but. Il peut toucher la balle avec toutes les parties du corps, mais ne peut la prendre en main.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

masque[M]
Grille fixée à l'avant du casque, qui protège le visage du gardien de but.

protège-coude[M]
Pièce d'équipement, portée sous le maillot, comportant une coquille rigide destinée à protéger le coude.

plastron[M]
Gilet fortement matelassé, porté sous le maillot, qui protège à la fois les épaules, le torse et le dos du gardien de but.

gant[M]
Pièce rembourrée qui recouvre la main et le poignet. Souple, il est conçu pour permettre au gardien de tenir et de manier aisément la crosse.

bloqueur[M]
Gant de mousse rigide, porté sur la main libre, qui comporte une face plate permettant au gardien de repousser la balle.

jambière[F]
Pièce d'équipement fortement rembourrée qui protège les jambes, les genoux et les cuisses du gardien de l'impact de la balle.

sabot[M]
Pièce fabriquée à partir de mousse rigide, qui recouvre la chaussure du gardien pour lui permettre de frapper la balle du pied.

entraîneur[M]
Personne qui dirige l'équipe. Il détermine la stratégie à adopter et décide qui jouera et dans quelle circonstance.

crosse[F]
Bâton de bois ou de matériaux composites, qui comporte une face arrondie et une face plate, cette dernière étant utilisée pour manier la balle.

manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier la crosse.

ruban[M] adhésif
Ruban de caoutchouc ou de plastique dont on recouvre le manche pour empêcher le glissement des mains.

tête[F]
Partie inférieure recourbée de la crosse, qui permet d'arrêter, de manier et de frapper la balle.

balle[F] de hockey[M]
Sphère de plastique dur, traditionnellement blanche, d'environ 23 cm de circonférence et dont la surface est généralement alvéolée.

but[M]
Cage formée d'un filet monté sur une armature. Une équipe marque un point chaque fois qu'elle réussit à loger la balle dans le but adverse à partir du cercle d'envoi.

ligne[F] de but[M]
Ligne délimitant la zone de jeu à chaque extrémité du terrain. La balle doit également la traverser dans le but pour qu'un point soit accordé.

cercle[M] d'envoi[M]
Zone semi-circulaire située devant le but. Un but est accordé si un attaquant qui se trouve dans le cercle d'envoi de l'adversaire touche la balle avant qu'elle n'entre dans le but.

ligne[F] des 5 m
Ligne de reprise en touche pour un attaquant si un joueur défensif a poussé la balle derrière sa propre ligne de but.

ligne[F] de touche[F]
Ligne délimitant la zone de jeu de chaque côté du terrain. Lorsque la balle franchit cette ligne, elle est remise en jeu au même endroit par l'équipe adverse.

ligne[F] des 23 m
Ligne qui détermine la position des joueurs lors d'une reprise en touche, selon qu'elle a lieu entre les lignes des 23 m ou entre une de celles-ci et la ligne de but.

hockey[M] sur gazon[M]

hockeyeur[M]
Joueur de hockey sur gazon. Lors d'un match, il ne peut toucher volontairement la ballle qu'avec sa crosse.

maillot[M] d'équipe[F]
Vêtement souple qui couvre le haut du corps, sur lequel sont imprimés l'emblème d'équipe, le nom et le numéro du joueur.

crosse[F]
Bâton de bois ou de matériaux composites, qui comporte une face arrondie et une face plate, cette dernière étant utilisée pour manier et frapper la balle.

short[M]
Pantalon très court qui ne couvre que le haut des cuisses. Les hockeyeuses portent généralement le kilt.

protège-tibia[M]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique assurant la protection de la jambe du hockeyeur.

chaussure[F]
Soulier qui protège et soutient la cheville, dont la semelle est munie de crampons souples en plastique assurant une bonne adhérence au sol.

officiels[M]
Personnes chargées notamment de chronométrer le temps de jeu, de vérifier les remplacements et de remplir la feuille de match.

ailier[M] droit
Joueur offensif placé à la droite de l'avant-centre, près de la ligne de touche. Il cherche principalement à déjouer les adversaires pour marquer des buts.

avant[M] droit
Joueur placé à la droite de l'avant-centre. Véritable fabricant de jeu, il récupère les passes des défenseurs ou des demis pour créer des mouvements offensifs.

demi[M] droit
Joueur placé à la droite du demi centre. Il tente généralement de reprendre la balle à l'adversaire pour relancer le jeu vers les ailiers ou les avants.

demi[M] centre[M]
Joueur placé au centre du terrain, devant les arrières. Pivot de l'équipe, il peut recevoir et passer la balle dans toutes les directions.

banc[M] des joueurs[M]
Espace où se tiennent les joueurs inactifs et les entraîneurs. Une équipe compte jusqu'à 16 joueurs, mais 11 seulement sont présents à la fois sur le terrain.

arrière[M] droit
Joueur défensif placé derrière les demis, du côté droit du terrain. Il tente d'empêcher l'adversaire de créer des situations d'attaque et de marquer des buts.

terrain[M]
Surface recouverte de gazon naturel ou synthétique (55 x 91,4 m), sur laquelle a lieu un match de hockey sur gazon. Un match comporte deux périodes de 35 minutes.

gardien[M] de but[M]
Joueur dont le rôle est d'empêcher la balle d'entrer dans le but. Il peut toucher la balle avec toutes les parties du corps, mais ne peut la prendre en main.

drapeau[M] de coin[M]
Petit poteau surmonté d'un fanion, qui sert de repère visuel pour marquer l'intersection de la ligne de but et de la ligne de touche.

arrière[M] gauche
Joueur défensif placé derrière les demis, du côté gauche du terrain. Il tente d'empêcher l'adversaire de créer des situations d'attaque et de marquer des buts.

arbitre[M]
Chacun des deux officiels responsables de l'application des règlements. Il peut sanctionner un joueur ayant commis une faute et accorder des tirs de pénalité.

demi[M] gauche
Joueur placé à la gauche du demi centre. Il tente généralement de reprendre la balle à l'adversaire pour relancer le jeu vers les ailiers ou les avants.

avant-centre[M]
Joueur offensif placé au centre du terrain. Son rôle principal étant de marquer des buts, il tente de se positionner près du cercle d'envoi adverse.

avant[M] gauche
Joueur placé à la gauche de l'avant-centre. Véritable fabricant de jeu, il récupère les passes des défenseurs ou des demis pour créer des mouvements offensifs.

ailier[M] gauche
Joueur offensif placé à la gauche de l'avant-centre, près de la ligne de touche. Il cherche principalement à déjouer les adversaires pour marquer des buts.

ligne[F] de centre[M]
Ligne divisant le terrain en deux zones, soit une par équipe, et au centre de laquelle s'effectuent les mises en jeu au début d'une période ou après un but.

football[M]

Sport opposant deux équipes de 11 joueurs qui tentent d'envoyer un ballon dans le but adverse en le propulsant des pieds ou d'une autre partie du corps, sauf des bras ou des mains.

footballeur[M]; joueur[M] de soccer[M]
Joueur de football. Il peut toucher le ballon avec n'importe quelle partie du corps, à l'exception des bras et des mains.



maillot[M] d'équipe[F]
Vêtement souple qui couvre le haut du corps, sur lequel sont imprimés l'emblème d'équipe, le nom et le numéro du joueur.



gants[M] de gardien[M] de but[M]
Pièces qui recouvrent les mains et les poignets du gardien afin de les protéger et d'améliorer la prise sur le ballon.

short[M]
Pantalon très court qui ne couvre que le haut des cuisses.



crampons[M] interchangeables
Pointes amovibles fixées sous la semelle. De tailles diverses, ils peuvent être changés pour adapter les chaussures à l'état du terrain.

chaussure[F] de football[M]
Chaussure de cuir, de caoutchouc mou ou de plastique, dont la semelle est munie de crampons assurant une bonne adhérence au sol.

protège-tibia[M]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique assurant la protection de la jambe du footballeur.

chaussette[F]
Vêtement qui enveloppe le pied jusqu'au bas du genou. Elle doit recouvrir entièrement le protège-tibia.

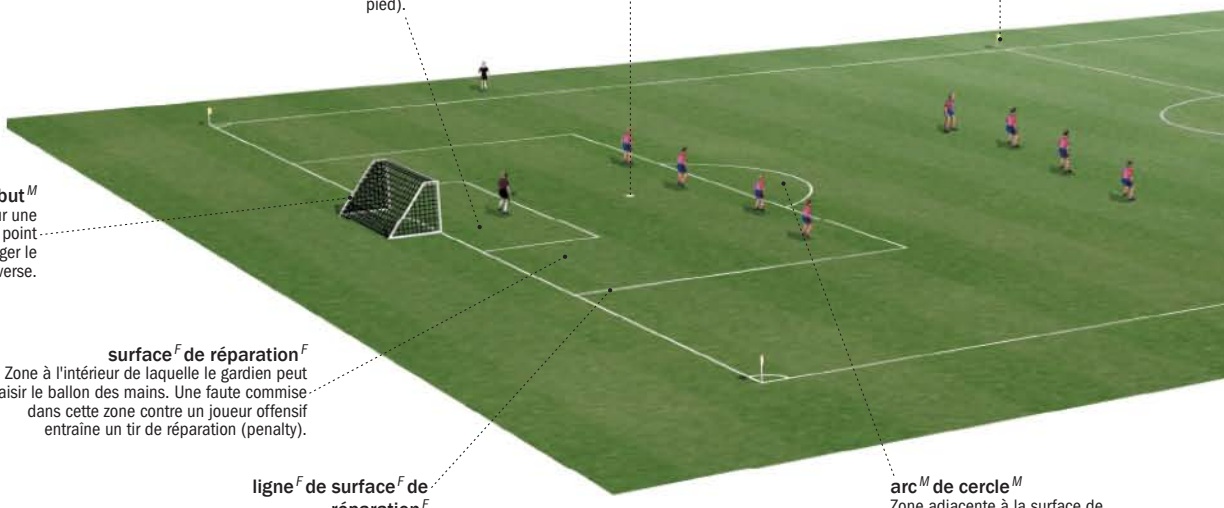
ballon[M] de football[M]; ballon[M] de soccer[M]
Sphère gonflée d'air, en cuir ou en matière synthétique, dont la circonférence varie entre 68 et 70 cm.

terrain[M]
Surface rectangulaire, recouverte de gazon naturel ou synthétique, sur laquelle a lieu un match de football. Un match se déroule en deux périodes de 45 minutes.

drapeau[M] de centre[M]
Petit poteau surmonté d'un fanion, qui sert de repère visuel pour marquer l'emplacement de la ligne médiane.

point[M] de réparation[F]
Point situé à 11 m de la ligne de but, sur lequel on place le ballon lorsqu'un joueur doit effectuer un tir de réparation (penalty).

surface[F] de but[M]
Zone dans laquelle on effectue les coups de pied de but (dégagement du ballon avec le pied).



but[M]
Cage formée d'un filet monté sur une armature. Une équipe marque un point chaque fois qu'elle réussit à loger le ballon dans le but adverse.

surface[F] de réparation[F]
Zone à l'intérieur de laquelle le gardien peut saisir le ballon des mains. Une faute commise dans cette zone contre un joueur offensif entraîne un tir de réparation (penalty).

ligne[F] de surface[F] de réparation[F]
Chacune des trois lignes blanches délimitant la surface de réparation.

arc[M] de cercle[M]
Zone adjacente à la surface de réparation. Lors d'un penalty, les joueurs doivent se placer à l'extérieur de cette zone et de la surface de réparation.

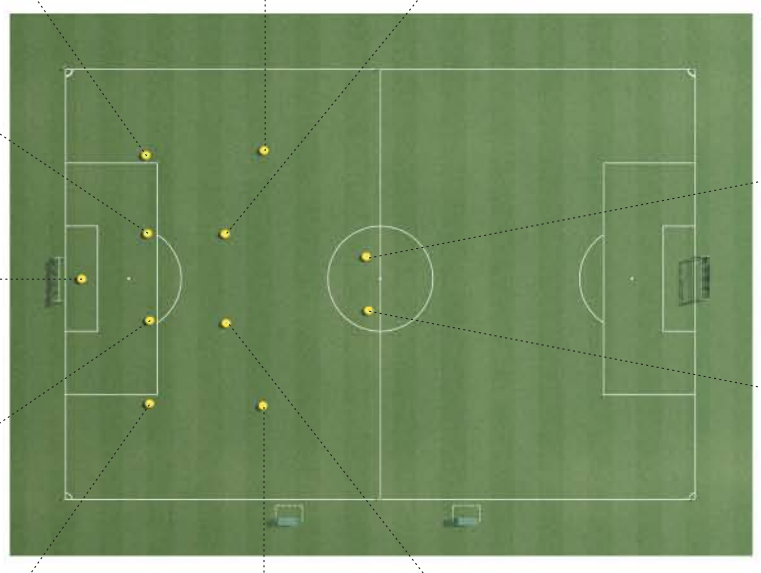
arrière[M] gauche
Joueur défensif couvrant le côté gauche du terrain, chargé principalement de gêner ou de ralentir la progression d'un joueur adverse vers le but.

milieu[M] offensif gauche
Joueur de centre occupant le côté gauche du terrain. Fabricant de jeux offensifs, il relaie fréquemment le ballon aux attaquants.

milieu[M] défensif
Joueur de centre, qui tente notamment de reprendre le ballon à l'adversaire avant qu'il n'atteigne les défenseurs pour assurer une relance rapide de l'attaque.

position[F] des joueurs[M]
Divers schémas tactiques sont utilisés au football. L'un des plus connus est le 4-4-2, soit une formation à quatre défenseurs, quatre milieux et deux attaquants.

libero[M]
Joueur d'arrière dont le rôle est de prévoir et de combler les lacunes des autres joueurs défensifs. Il n'a pas à surveiller étroitement un adversaire.



attaquant[M] de soutien[M]
Joueur offensif qui, en phase de jeu, se positionne généralement derrière l'attaquant de pointe. Mobile, il peut effectuer des passes précises et rapides.

gardien[M] de but[M]
Joueur dont le rôle est d'empêcher le ballon d'entrer dans le but. Il est le seul joueur autorisé à toucher le ballon avec les mains.

attaquant[M] de pointe[F]
Joueur offensif dont le rôle principal est de marquer des buts. Il joue en position avancée dans la zone adverse.

stoppeur[M]
Joueur d'arrière, chargé notamment de surveiller un attaquant adverse afin de l'empêcher de se trouver en position de tirer au but.

arrière[M] droit
Joueur défensif couvrant le côté droit du terrain, chargé principalement de gêner ou de ralentir la progression d'un joueur adverse vers le but.

milieu[M] offensif droit
Joueur de centre occupant le côté droit du terrain. Fabricant de jeux offensifs, il relaie fréquemment le ballon aux attaquants.

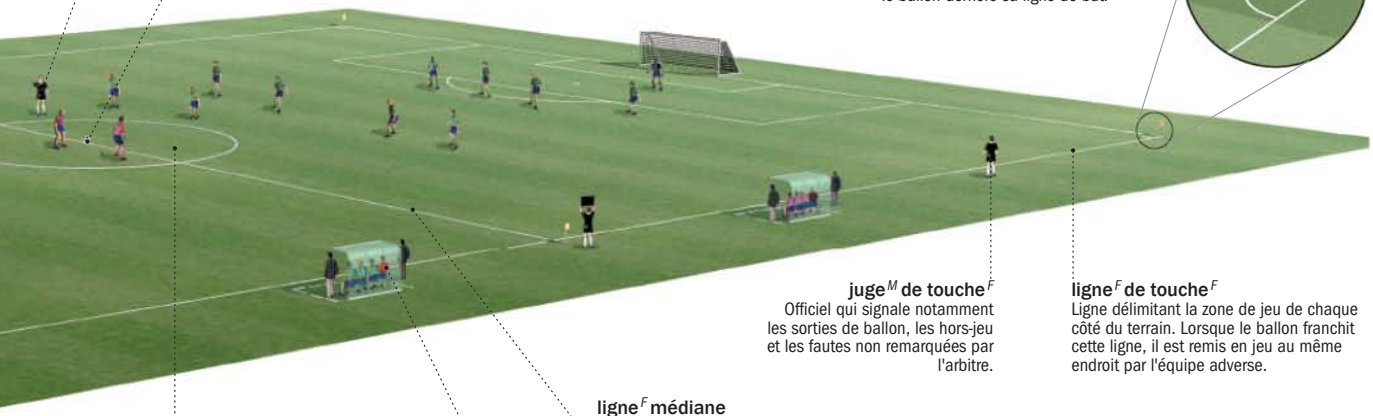
milieu[M] défensif
Joueur de centre, qui tente notamment de reprendre le ballon à l'adversaire avant qu'il n'atteigne les défenseurs pour assurer une relance rapide de l'attaque.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il contrôle le temps de jeu, signale les fautes et peut émettre un avertissement (carton jaune) ou exclure un joueur (carton rouge).

centre[M]
Point situé au centre de la ligne médiane, sur lequel on place le ballon lors du coup d'envoi (au début d'une période) ou d'un engagement (après un but).

drapeau[M] de coin[M]
Petit poteau surmonté d'un fanion, qui sert de repère visuel pour marquer l'intersection de la ligne de but et de la ligne de touche.

surface[F] de coin[M]
Zone dans laquelle on place le ballon lors d'un coup de pied de coin (corner), accordé lorsque l'équipe en défense sort le ballon derrière sa ligne de but.



juge[M] de touche[F]
Officiel qui signale notamment les sorties de ballon, les hors-jeu et les fautes non remarquées par l'arbitre.

ligne[F] de touche[F]
Ligne délimitant la zone de jeu de chaque côté du terrain. Lorsque le ballon franchit cette ligne, il est remis en jeu au même endroit par l'équipe adverse.

cercle[M] central
Cercle tracé au milieu du terrain. Lors d'une mise en jeu, seuls les joueurs de l'équipe possédant le ballon peuvent se trouver à l'intérieur du cercle.

ligne[F] médiane
Ligne divisant le terrain en deux zones, soit une par équipe. Les équipes changent de moitié de terrain à la mi-temps.

banc[M] des remplaçants[M]
Espace où se tiennent les entraîneurs, le personnel technique et les remplaçants. Une équipe ne peut faire plus de trois substitutions de joueur par match.

rugby[M]

Sport opposant deux équipes de 15 joueurs qui tentent de marquer des points en portant le ballon jusqu'à un en-but ou en le bottant entre les poteaux d'un but.

position[F] des joueurs[M]
Une équipe dispose de sept joueurs d'arrière et de huit joueurs d'avant. Organisés en trois lignes, les avants participent aux mêlées et aux remises en touche.

centre[M] droit
Joueur d'arrière placé près de l'ailier droit. Excellent passeur, il peut affronter les centres adverses pour créer des déséquilibres dans leur défense.

arrière[M]
Joueur positionné devant le but, qui représente la dernière ligne de défense face à un adversaire s'apprêtant à marquer un essai.

centre[M] gauche
Joueur d'arrière placé près de l'ailier gauche. Excellent passeur, il peut affronter les centres adverses pour créer des déséquilibres dans leur défense.

demi[M] d'ouverture[F]
Joueur qui effectue la liaison entre le demi de mêlée et les joueurs des lignes arrière. Excellent stratège, il oriente les mouvements offensifs de son équipe.

ailier[M] droit
Joueur d'arrière occupant le côté droit du terrain. Rapide et agile, il cherche à déjouer les adversaires pour marquer.

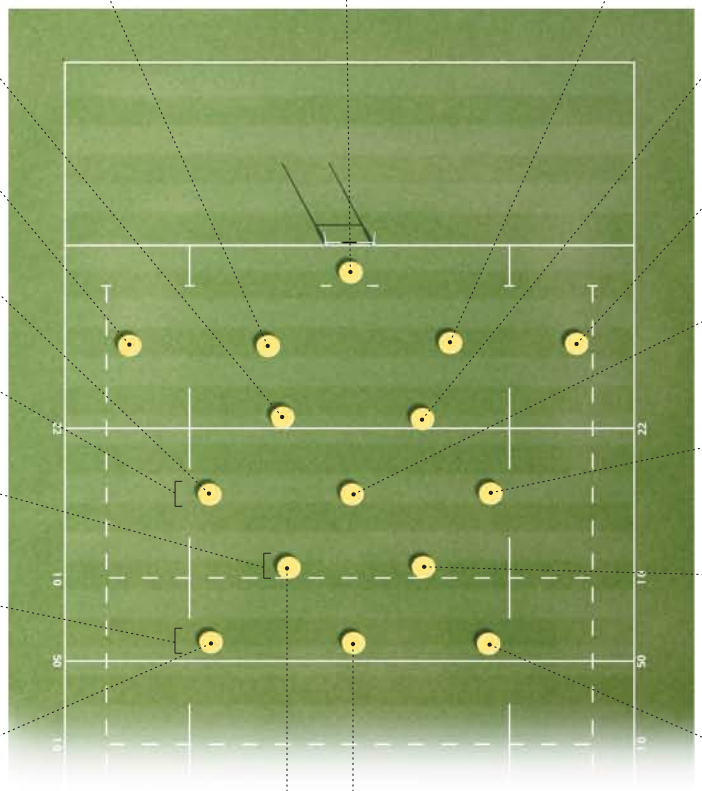
aile[F] droite
Joueur de troisième ligne placé à la droite du centre. Puissant et rapide, il joue à la fois un rôle offensif et défensif.

troisième ligne[F]
Groupe formé par le centre et les deux ailes, qui constitue la dernière ligne de joueurs dans une mêlée.

deuxième ligne[F]
Groupe formé par les deux avants. Elle a notamment pour tâche de soutenir la première ligne dans une mêlée.

première ligne[F]
Groupe formé par le talonneur et les deux piliers. En contact direct avec l'adversaire dans une mêlée, elle empêche aussi la progression adverse en phase de jeu.

pilier[M] droit
Joueur d'avant placé à la droite du talonneur. Dans une mêlée, il soutient le talonneur et pousse l'adversaire pour gagner du terrain.



demi[M] de mêlée[F]
Joueur qui effectue la liaison entre les lignes avant et arrière. Dans une mêlée, il doit récupérer le ballon, puis lancer l'attaque de son équipe.

ailier[M] gauche
Joueur d'arrière occupant le côté gauche du terrain. Rapide et agile, il cherche à déjouer les adversaires pour marquer.

centre[M]
Joueur de troisième ligne placé entre les ailes droite et gauche. En phase de jeu, il relaie notamment le ballon des lignes d'avant vers les demis.

aile[F] gauche
Joueur de troisième ligne placé à la gauche du centre. Puissant et rapide, il joue à la fois un rôle offensif et défensif.

avant[M] gauche
Joueur de deuxième ligne placé du côté gauche du terrain. Il doit notamment récupérer le ballon lors des remises en touche et des regroupements.

pilier[M] gauche
Joueur d'avant placé à la gauche du talonneur. Dans une mêlée, il soutient le talonneur et pousse l'adversaire pour gagner du terrain.

terrain[M]
Surface rectangulaire, recouverte de gazon naturel ou synthétique, sur laquelle a lieu un match de rugby. Un match se déroule en deux périodes de 40 minutes.

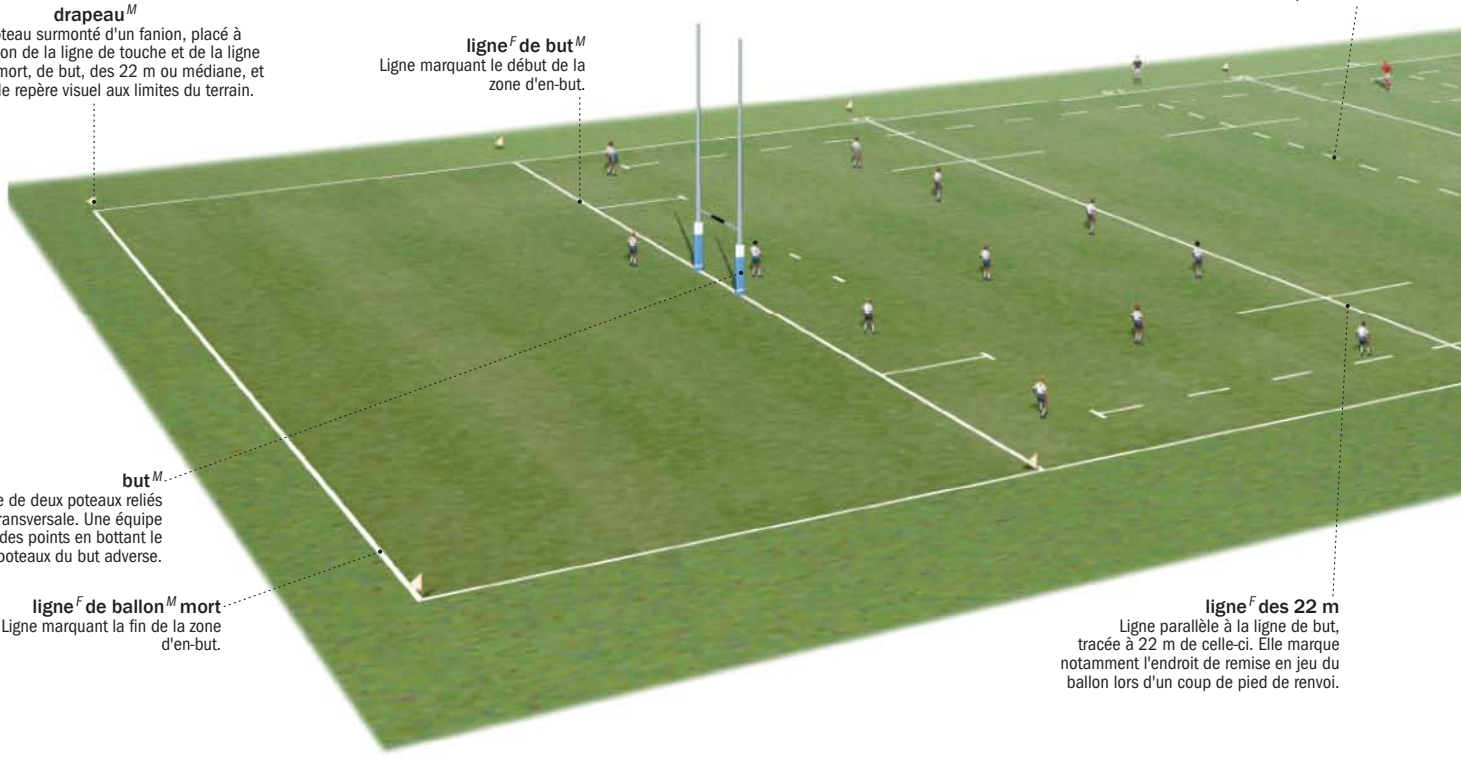
avant[M] droit
Joueur de deuxième ligne placé du côté droit du terrain. Il doit notamment récupérer le ballon lors des remises en touche et des regroupements.

talonneur[M]
Joueur positionné entre les deux piliers. Dans une mêlée, il tente de gagner le ballon et de le pousser du pied vers ses coéquipiers derrière lui.

ligne[F] des 10 m
Ligne parallèle à la ligne médiane, tracée à 10 m de celle-ci. Elle indique notamment la distance minimale que le ballon doit franchir lors du coup d'envoi.

drapeau[M]
Petit poteau surmonté d'un fanion, placé à l'intersection de la ligne de touche et de la ligne de ballon mort, de but, des 22 m ou médiane, et qui sert de repère visuel aux limites du terrain.

ligne[F] de but[M]
Ligne marquant le début de la zone d'en-but.



but[M]
Structure formée de deux poteaux reliés par une barre transversale. Une équipe peut marquer des points en bottant le ballon entre les poteaux du but adverse.

ligne[F] de ballon[M] mort
Ligne marquant la fin de la zone d'en-but.

ligne[F] des 22 m
Ligne parallèle à la ligne de but, tracée à 22 m de celle-ci. Elle marque notamment l'endroit de remise en jeu du ballon lors d'un coup de pied de renvoi.

rugbyman^{M}
Joueur de rugby. Il peut être autorisé à porter certaines protections (protège-tibia, rembourrages d'épaules, etc.) fabriquées à partir de matières souples.

maillot^{M}
Vêtement souple qui couvre le haut du corps, sur lequel sont imprimés l'emblème d'équipe, le nom et le numéro du joueur.



ballon^{M} **de rugby**^{M}
Enveloppe de cuir ou de matériau synthétique gonflée d'air. De forme ovoïde, il est joué à la main ou au pied, et peut être porté, passé latéralement ou botté.

short^{M}
Pantalon très court qui ne couvre que le haut des cuisses.





mêlée^{F} **spontanée**
Phase de jeu survenant lorsque le ballon se trouve au sol et que des joueurs des deux équipes se lancent dessus pour tenter d'en prendre possession.

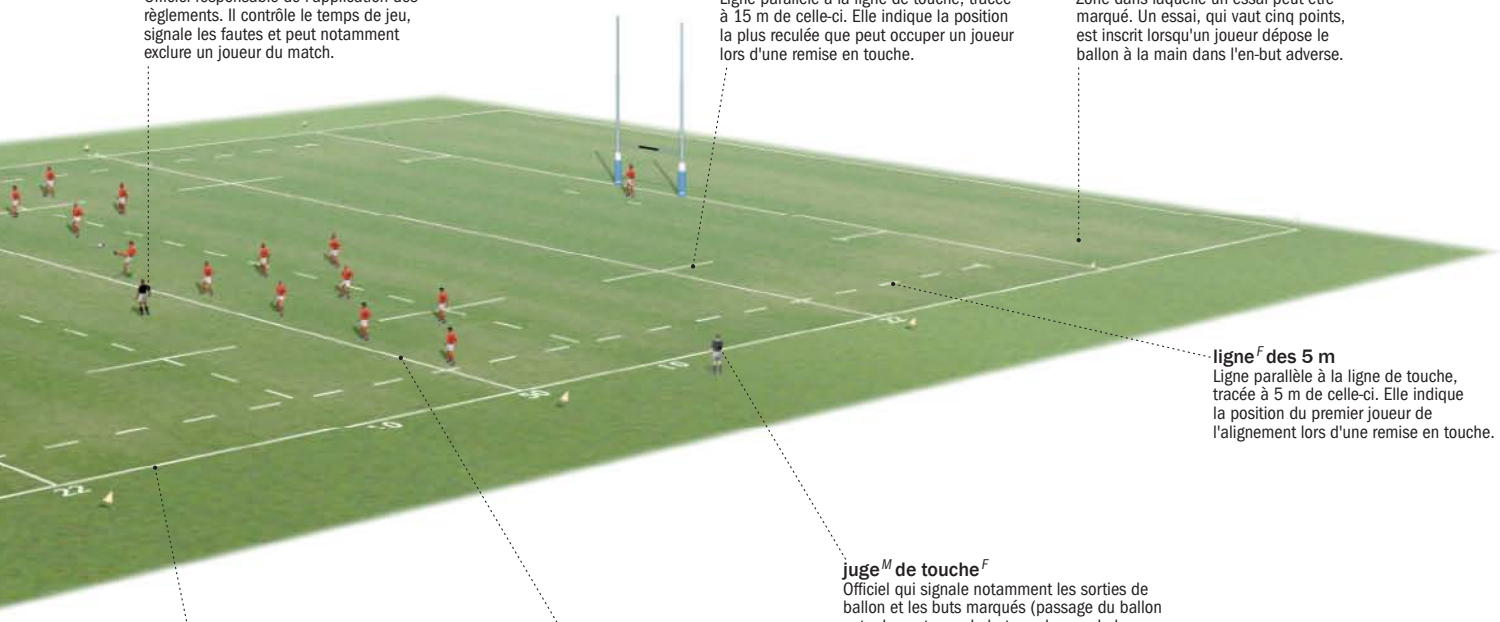
chaussettes^{F} **hautes**
Vêtement qui enveloppe le pied jusqu'au bas du genou.

chaussure^{F} **à crampons**^{M}
Chaussure dont la semelle est munie de petites pointes assurant une bonne adhérence au sol.

arbitre^{M}
Officiel responsable de l'application des règlements. Il contrôle le temps de jeu, signale les fautes et peut notamment exclure un joueur du match.

ligne^{F} **des 15 m**
Ligne parallèle à la ligne de touche, tracée à 15 m de celle-ci. Elle indique la position la plus reculée que peut occuper un joueur lors d'une remise en touche.

en-but^{M}
Zone dans laquelle un essai peut être marqué. Un essai, qui vaut cinq points, est inscrit lorsqu'un joueur dépose le ballon à la main dans l'en-but adverse.



ligne^{F} **des 5 m**
Ligne parallèle à la ligne de touche, tracée à 5 m de celle-ci. Elle indique la position du premier joueur de l'alignement lors d'une remise en touche.

juge^{M} **de touche**^{F}
Officiel qui signale notamment les sorties de ballon et les buts marqués (passage du ballon entre les poteaux du but, au-dessus de la barre transversale).

ligne^{F} **de touche**^{F}
Ligne délimitant la zone de jeu de chaque côté du terrain. Lorsque le ballon franchit cette ligne, il est remis en jeu par une touche.

ligne^{F} **médiane**
Ligne divisant le terrain en deux zones, soit une par équipe. On y effectue notamment le coup d'envoi au début du match.

football[M] américain

Sport opposant deux équipes de 11 joueurs qui tentent de marquer des points en portant un ballon jusqu'à une zone de but ou en le bottant entre les poteaux d'un but.

mêlée[F] : défense[F]
La défense tente d'empêcher l'adversaire de progresser vers la zone de but en bloquant les jeux au sol (courses) ou en empêchant l'exécution des passes.

ailier[M] défensif droit
Joueur placé à l'extérieur du plaqueur droit. Il exerce de la pression sur le quart-arrière adverse et tente d'empêcher toute tentative de course vers l'extérieur.

demi[M] de coin[M] droit
Joueur placé à l'extrémité droite de la formation. Très rapide, il couvre généralement le receveur éloigné de l'équipe adverse.

secondeur[M] extérieur droit
Joueur placé près de la ligne de mêlée ou en retrait de celle-ci, du côté droit du terrain. Mobile et polyvalent, il est efficace contre la course ou la passe.

plaqueur[M] droit
Joueur placé à la droite du secondeur intérieur. Puissant et résistant, il est particulièrement efficace pour bloquer les tentatives de courses.

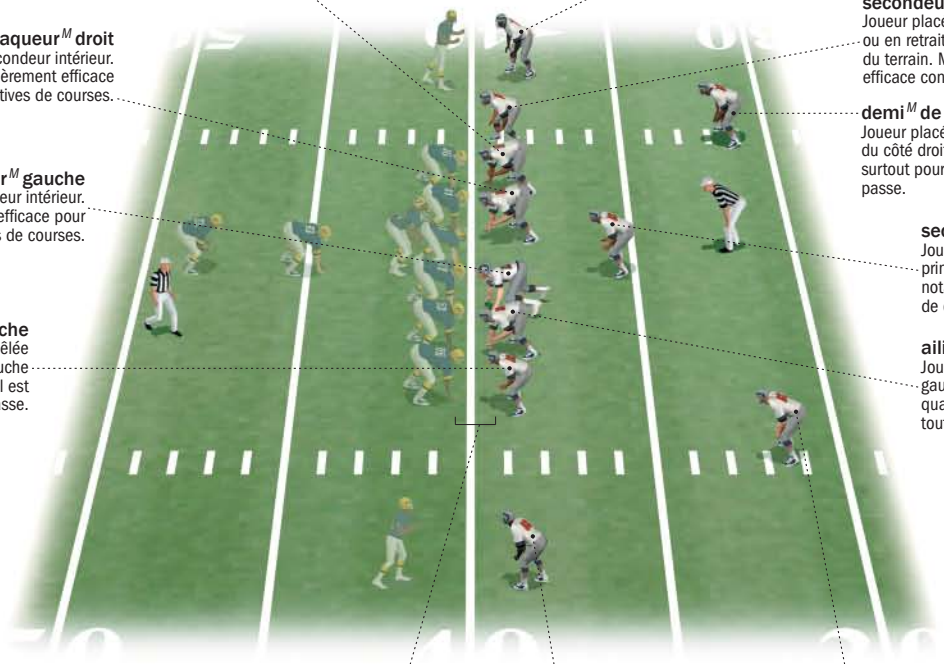
demi[M] de sûreté[F] droit
Joueur placé derrière la ligne principale, du côté droit du terrain. On l'utilise surtout pour son habileté à couvrir la passe.

plaqueur[M] gauche
Joueur placé à la gauche du secondeur intérieur. Puissant et résistant, il est particulièrement efficace pour bloquer les tentatives de courses.

secondeur[M] intérieur
Joueur placé derrière la ligne principale. Rapide et imposant, il doit notamment enrayer toute tentative de course au centre du terrain.

secondeur[M] extérieur gauche
Joueur placé près de la ligne de mêlée ou en retrait de celle-ci, du côté gauche du terrain. Mobile et polyvalent, il est efficace contre la course ou la passe.

ailier[M] défensif gauche
Joueur placé à l'extérieur du plaqueur gauche. Il exerce de la pression sur le quart-arrière adverse et tente d'empêcher toute tentative de course vers l'extérieur.



zone[F] neutre
Espace correspondant à une longueur de ballon, qui sépare l'attaque et la défense le long de la ligne de mêlée. Elle ne peut être franchie avant la mise en jeu.

demi[M] de coin[M] gauche
Joueur placé à l'extrémité gauche de la formation. Très rapide, il couvre généralement le receveur éloigné de l'équipe adverse.

demi[M] de sûreté[F] gauche
Joueur placé derrière la ligne principale, du côté gauche du terrain. Excellent plaqueur, il a souvent pour tâche de bloquer les jeux au sol (courses).

terrain[M] de football[M] américain
Surface rectangulaire (53,3 x 120 verges), recouverte de gazon naturel ou synthétique, sur laquelle a lieu un match de football. Un match se déroule en quatre quarts de 15 minutes.

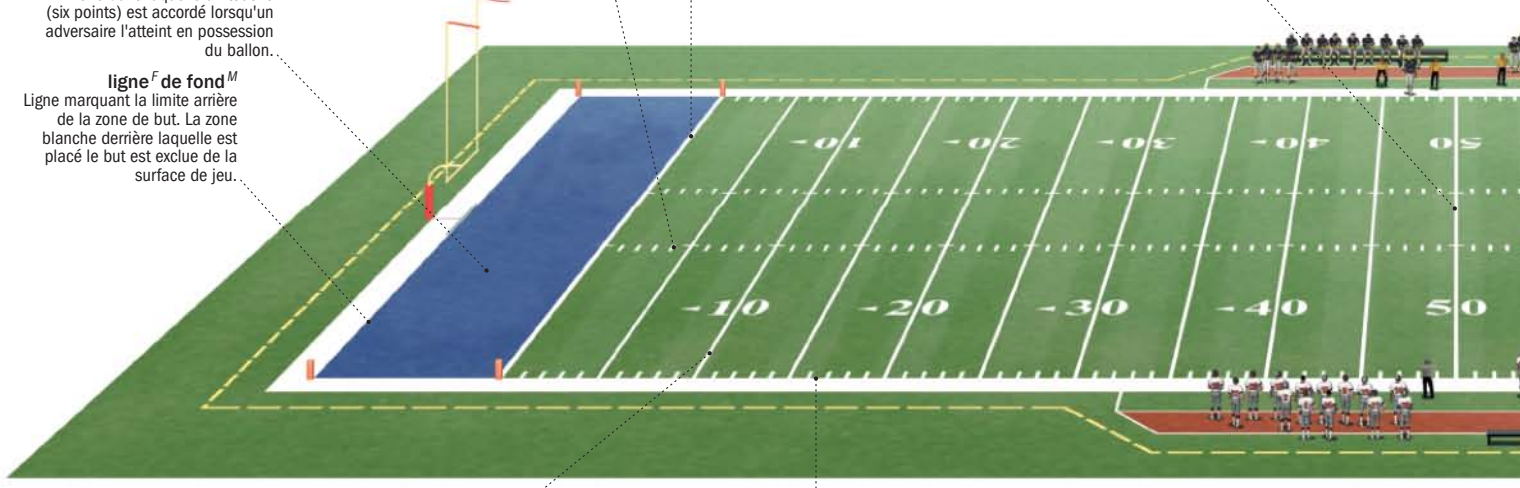
trait[M] de mise[F] au jeu[M]
Chacune des lignes hachurées destinées à marquer chaque verge. Les lignes et traits servent de repères pour identifier la ligne de mêlée lors de la reprise du jeu.

ligne[F] de but[M]
Ligne marquant le début de la zone de but.

ligne[F] de centre[M]
Ligne divisant le terrain en deux zones, soit une par équipe. Elle est située à 50 verges de chacune des lignes de but.

zone[F] de but[M]
Zone dans laquelle un touché (six points) est accordé lorsqu'un adversaire l'atteint en possession du ballon.

ligne[F] de fond[M]
Ligne marquant la limite arrière de la zone de but. La zone blanche derrière laquelle est placé le but est exclue de la surface de jeu.



ligne[F] des verges[F]
Chacune des lignes pleines tracées à intervalles de cinq verges, qui servent de repères de distance par rapport à la ligne de but. Au début d'un match, le ballon est mis en jeu par un botté à partir de la ligne de 30 verges.

ligne[F] de touche[F]
Ligne délimitant la zone de jeu de chaque côté du terrain. Le jeu est arrêté lorsque le ballon ou le joueur qui le porte franchit cette ligne.

garde[M] gauche
Joueur positionné à la gauche du centre. Il doit bloquer la défense lors des jeux de passe ou de course.

bloqueur[M] gauche
Joueur placé à l'extérieur du garde gauche. Il a pour tâche de bloquer la défense, notamment pour protéger le quart-arrière en situation de passe.

mêlée[F] : attaque[F]
L'attaque a la possession du ballon et dispose de quatre essais pour franchir 10 verges. Si elle réussit, on lui accorde d'autres essais; sinon, elle cède le ballon, habituellement par un botté de dégagement.

quart-arrière[M]
Joueur positionné derrière le centre. Meneur de l'attaque, il réunit ses coéquipiers entre deux séquences de jeu pour leur communiquer les directives tactiques.

centre[M]
Joueur occupant la position centrale sur la ligne offensive. Il met le ballon en jeu, généralement en le passant au quart-arrière.

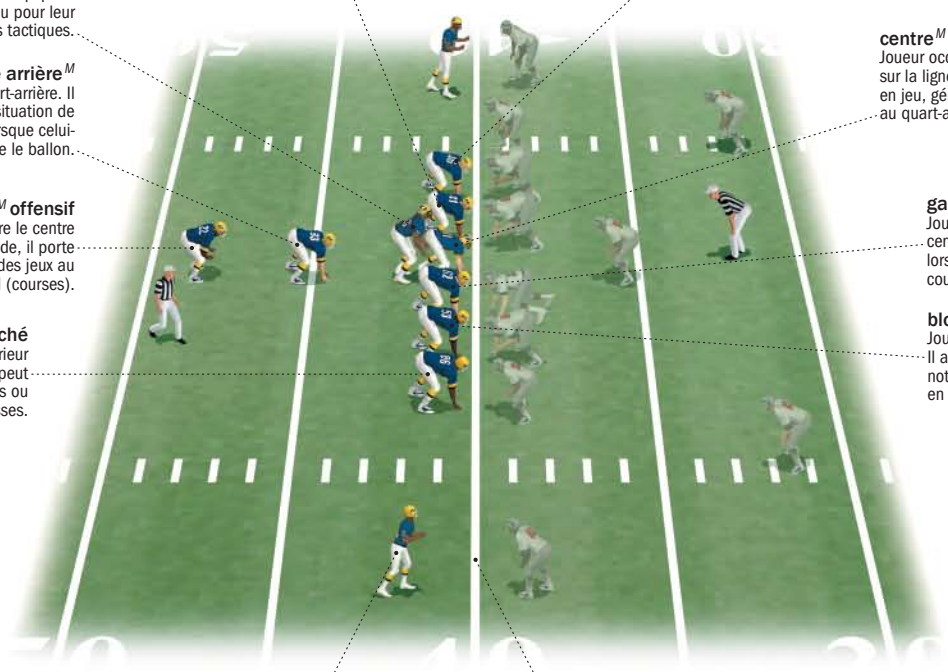
centre arrière[M]
Joueur placé derrière le quart-arrière. Il protège le quart-arrière en situation de passe, ou le demi offensif lorsque celui-ci porte le ballon.

demi[M] offensif
Joueur placé derrière le centre arrière. Très rapide, il porte souvent le ballon lors des jeux au sol (courses).

garde[M] droit
Joueur positionné à la droite du centre. Il doit bloquer la défense lors des jeux de passe ou de course.

ailier[M] rapproché
Joueur positionné à l'extérieur du bloqueur. Polyvalent, il peut bloquer les joueurs adverses ou recevoir les passes.

bloqueur[M] droit
Joueur placé à l'extérieur du garde droit. Il a pour tâche de bloquer la défense, notamment pour protéger le quart-arrière en situation de passe.



receveur[M] éloigné
Chacun des deux joueurs placés aux extrémités de la formation d'attaque. Rapides et agiles, ils tentent de se démarquer de la défense pour capter les passes.

ligne[F] de mêlée[F]
Ligne imaginaire le long de laquelle l'attaque et la défense se font face avant la remise en jeu du ballon.

but[M]
Structure formée de deux poteaux reliés par une barre transversale. Une équipe peut marquer des points en bottant le ballon entre les poteaux du but adverse.

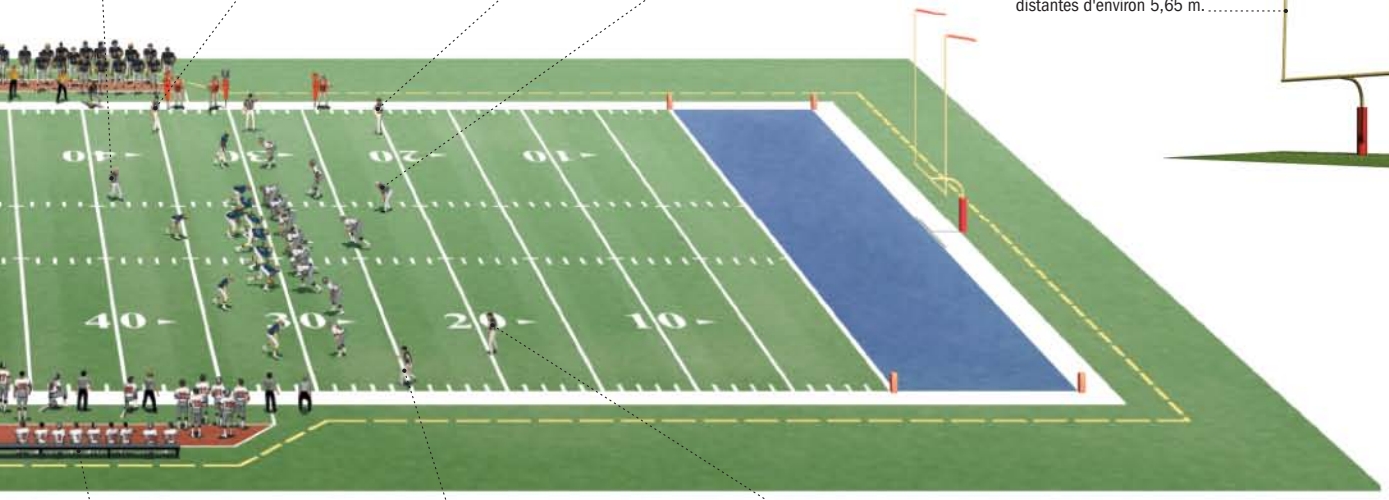
juge[M] de champ[M] arrière
Officiel qui contrôle le nombre de joueurs en défense, surveille les receveurs de passe et chronomètre le temps écoulé entre chaque jeu.

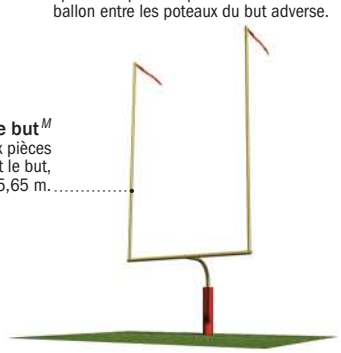
juge[M] de touche[F]
Officiel dont la tâche principale consiste à surveiller les joueurs sortant hors des limites du terrain en possession du ballon.

juge[M] de mêlée[F]
Officiel dont les fonctions comprennent le chronométrage du match, le signalement des hors-jeu, la surveillance des bottés, etc.

arbitre[M] en chef[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il s'assure du bon déroulement de la partie et supervise le travail des autres officiels.

poteau[M] de but[M]
Chacune des deux pièces verticales constituant le but, distantes d'environ 5,65 m.





banc[M] des joueurs[M]
Espace où se tiennent les joueurs inactifs et les entraîneurs. Les joueurs d'une équipe sont répartis en trois formations : attaque, défense et unités spéciales.

arbitre[M]
Officiel chargé notamment d'examiner l'équipement des joueurs et de signaler les infractions près de la ligne de mêlée.

juge[M] de ligne[F] en chef[M]
Officiel qui signale les hors-jeu et indique l'emplacement exact de remise en jeu du ballon lorsque ce dernier est sorti des limites du terrain.

football[M] américain

footballeur[M]
Joueur de football américain ou canadien. L'équipement de protection qu'il porte varie en fonction du rôle et de la position occupée sur le terrain.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête. Il est doublé à l'intérieur de matériaux absorbants (mousse, cellules d'air).

masque[M]
Grille métallique fixée au casque, qui protège le visage du footballeur.

jugulaire[F]
Sangle permettant de maintenir le casque sur la tête.

numéro[M] du joueur[M]
Nombre identifiant un footballeur; différents intervalles de numéros permettent d'identifier les positions.

maillot[M] d'équipe[F]
Vêtement souple qui couvre le haut du corps, sur lequel sont imprimés l'emblème d'équipe, le nom et le numéro du joueur.

bracelet[M]
Bande de tissu portée autour du poignet. Utilisé par le quart-arrière, il comporte une petite fenêtre dans laquelle on peut insérer une carte aide-mémoire.

pantalon[M]
Vêtement souple et extensible couvrant le bas du corps, de la taille jusqu'aux genoux. Il est pourvu de poches dans lesquelles on insère diverses protections.

brassard[M]
Pièce d'équipement rembourrée qui protège le bras du footballeur.

cuissard[M]
Pièce d'équipement rembourrée qui protège la cuisse. Elle est généralement insérée dans une poche cousue à l'intérieur du pantalon.

genouillère[F]
Pièce d'équipement rembourrée destinée à protéger le genou. Elle est généralement insérée dans une poche cousue à l'intérieur du pantalon.

chaussette[F]
Vêtement qui enveloppe le pied jusqu'au bas du genou.

chaussure[F] à crampons[M]
Chaussure dont la semelle est munie de petites pointes assurant une bonne adhérence au sol.

équipement[M] de protection[F]
En raison de la rudesse des contacts et de la fréquence des chutes, les joueurs de football doivent porter un équipement de protection imposant.



protège-dents[M]
Appareil de protection des dents que le footballeur place entre les joues et les dents lors d'un match.



protège-cou[M]
Pièce rembourrée destinée à protéger le cou du footballeur.

épaulière[F]
Pièce formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à protéger l'épaule.



plastron[M]
Gilet fortement matelassé qui protège à la fois le torse et le dos du footballeur.



protège-côtes[M]
Corset rigide conçu pour protéger la partie inférieure de la cage thoracique.



coudière[F]
Pièce d'équipement rembourrée destinée à protéger le coude.

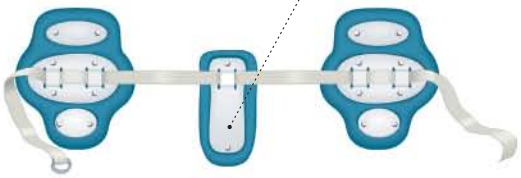


protecteur[M] d'avant-bras[M]
Pièce d'équipement rembourrée conçue pour protéger l'avant-bras.



coquille[F]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à recouvrir les organes génitaux d'un joueur.

protecteur[M] lombaire
Partie du protège-hanche qui recouvre le coccyx.



protège-hanche[M]
Pièce d'équipement formée de trois moulages rigides destinés à protéger les hanches et le coccyx.



ballon[M] de football[M]
Enveloppe de cuir gonflée d'air, de forme ovoïde. Plus petit que le ballon de rugby, il comporte des lacets permettant d'en améliorer la prise.

football[M] canadien

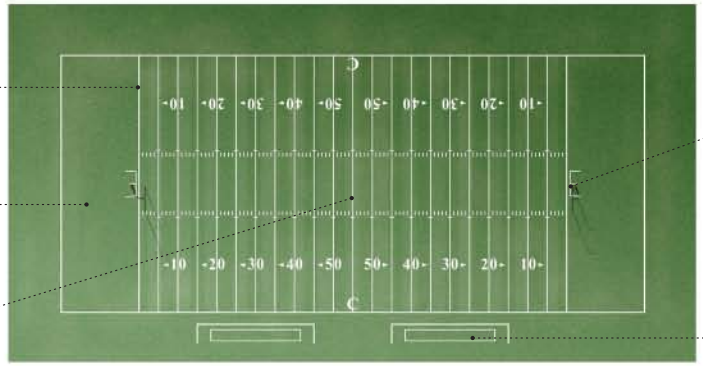
Sport voisin du football américain, qui oppose deux équipes de 12 joueurs. À la différence du football américain, l'attaque ne dispose que de trois essais pour franchir 10 verges.

terrain[M] de football[M] canadien
Surface rectangulaire recouverte de gazon naturel ou synthétique. Il est plus long (150 verges) et plus large (65 verges) que le terrain de football américain.

ligne[F] de but[M]
Ligne marquant le début de la zone de but, et au-dessus de laquelle se trouvent les poteaux de but.

zone[F] de but[M]
Zone dans laquelle un touché (six points) est accordé lorsqu'un adversaire l'atteint en possession du ballon.

ligne[F] de centre[M]
Ligne divisant le terrain en deux zones, soit une par équipe. Elle est située à 55 verges de chacune des lignes de but.



but[M]
Structure formée de deux poteaux reliés par une barre transversale. Une équipe peut marquer des points en bottant le ballon entre les poteaux du but adverse.

banc[M] des joueurs[M]
Espace où se tiennent les joueurs inactifs et les entraîneurs. Les joueurs d'une équipe sont répartis en trois formations : attaque, défense et unités spéciales.

netball[M]

Sport essentiellement féminin opposant deux équipes de sept joueuses qui tentent de marquer des points en lançant un ballon à la main dans le panier du but adverse.

but[M]
Structure formée d'un panier et de son support. Une équipe marque des points chaque fois qu'elle fait passer le ballon dans le panier du but adverse.

terrain[M]
Surface dure, de forme rectangulaire (15,25 x 30,5 m), sur laquelle a lieu un match de netball. Un match se déroule en quatre périodes de 15 min.

anneau[M]
Pièce circulaire de 38 cm de diamètre, sur laquelle est monté un filet.

poteau[M] de but[M]
Pièce verticale qui soutient le panier. D'une hauteur d'environ 3 m, il est fixé au sol au centre de la ligne arrière.

tireur[M] au but[M]
Joueur positionné en permanence dans la zone de but ou le demi-cercle de but. Il doit se démarquer du gardien de but pour capter les passes et tirer au panier.

attaquant[M] à l'aile[F]
Joueur couvrant les zones centrale et de but (sauf le demi-cercle de but). Rapide et agile, il tente de passer le ballon au tireur ou à l'attaquant au but.

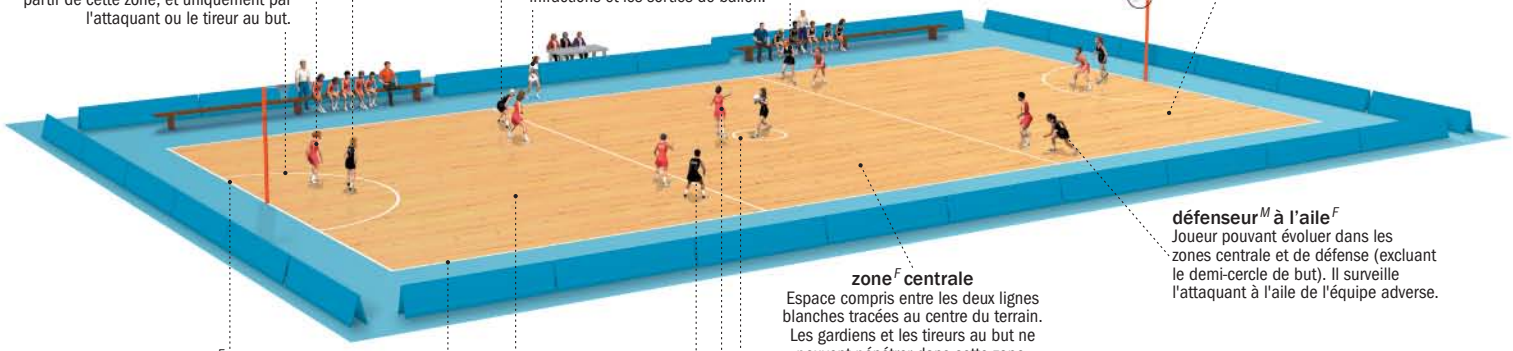
gardien[M] de but[M]
Joueur qui défend la zone de but de son équipe. Il tente notamment d'empêcher le tireur au but adverse de prendre possession du ballon.

défenseur[M] au but[M]
Joueur pouvant circuler dans les zones centrale et de défense (incluant le demi-cercle de but). Il doit notamment surveiller l'attaquant au but.

demi-cercle[M] de but[M]
Zone semi-circulaire située devant le but. Les tirs ne peuvent être tentés qu'à partir de cette zone, et uniquement par l'attaquant ou le tireur au but.

arbitre[M]
Chacun des deux officiels responsables de l'application des règlements. Il signale notamment les infractions et les sorties de ballon.

zone[F] de but[M]
Espace compris entre la ligne arrière de l'adversaire et la zone centrale. Les défenseurs et le gardien ne peuvent circuler dans la zone de but de leur équipe.



défenseur[M] à l'aile[F]
Joueur pouvant évoluer dans les zones centrale et de défense (excluant le demi-cercle de but). Il surveille l'attaquant à l'aile de l'équipe adverse.

zone[F] centrale
Espace compris entre les deux lignes blanches tracées au centre du terrain. Les gardiens et les tireurs au but ne peuvent pénétrer dans cette zone.

ligne[F] arrière
Ligne délimitant la zone de jeu à chaque extrémité du terrain. Lorsque le ballon franchit cette ligne, il est remis en jeu au même endroit par l'équipe adverse.

cercle[M] central
Zone circulaire située au centre du terrain. Au début d'un match ou après un but, le centre d'une des équipes met le ballon en jeu à partir de ce point.

ligne[F] de touche[F]
Ligne délimitant la zone de jeu de chaque côté du terrain. Lorsque le ballon franchit cette ligne, il est remis en jeu au même endroit par l'équipe adverse.

centre[M]
Joueur autorisé à évoluer partout sur le terrain, à l'exception des demi-cercles de but. Il est le lien entre les zones d'attaque et de défense de son équipe.

zone[F] de défense[F]
Espace compris entre la ligne arrière de son équipe et la zone centrale. Les attaquants et le tireur ne peuvent circuler dans la zone de défense de leur équipe.

attaquant[M] au but[M]
Joueur évoluant dans les zones centrale et de but (incluant le demi-cercle de but). Il est l'un des deux joueurs autorisés à tirer au panier.

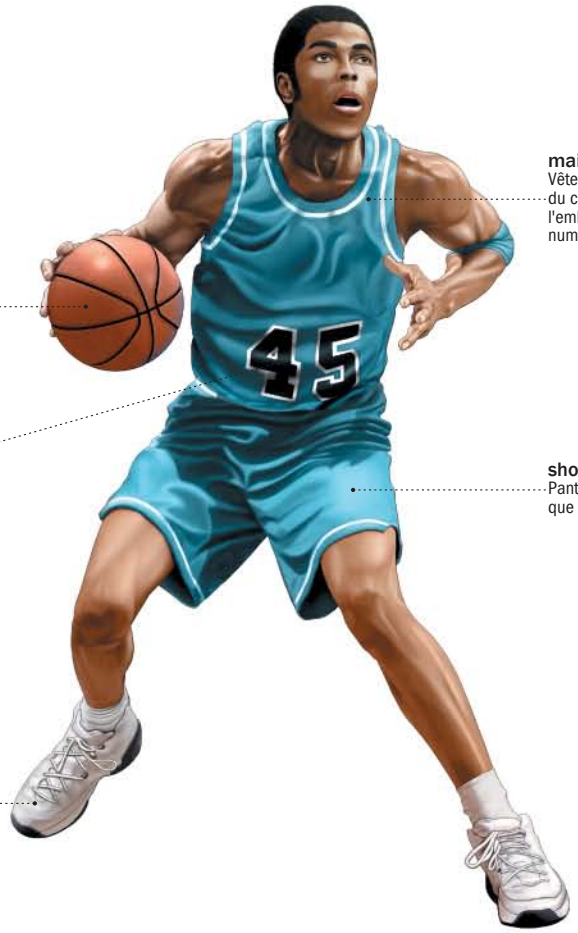


ballon[M] de netball[M]
Sphère gonflée d'air, généralement en cuir, d'une circonférence d'environ 70 cm. Les joueurs ne peuvent se déplacer avec le ballon ou rester en possession de celui-ci plus de trois secondes.

basketball[M]

Sport opposant deux équipes de cinq joueurs qui tentent de marquer des points en lançant un ballon à la main dans le panier du but adverse.

joueur[M] de basketball[M]
Membre d'une équipe de basketball. Il peut se déplacer avec le ballon en driblant, c'est-à-dire en faisant rebondir le ballon sur le sol d'une seule main.



maillot[M]
Vêtement souple qui couvre le haut du corps, sur lequel sont imprimés l'emblème d'équipe, le nom et le numéro du joueur.

ballon[M] de basket[M]
Sphère formée de huit panneaux de cuir ou de matériau synthétique cousus autour d'une chambre à air. De couleur orangée, il a une circonférence d'environ 75 cm.

numéro[M] du joueur[M]
Nombre identifiant un joueur. Compris entre 4 et 15 lors des matches internationaux, il est inscrit au dos et sur le devant du maillot.

short[M]
Pantalon très court qui ne couvre que le haut des cuisses.

chaussure[F]
Bottillon qui protège et soutient la cheville, pourvu d'une semelle antidérapante.

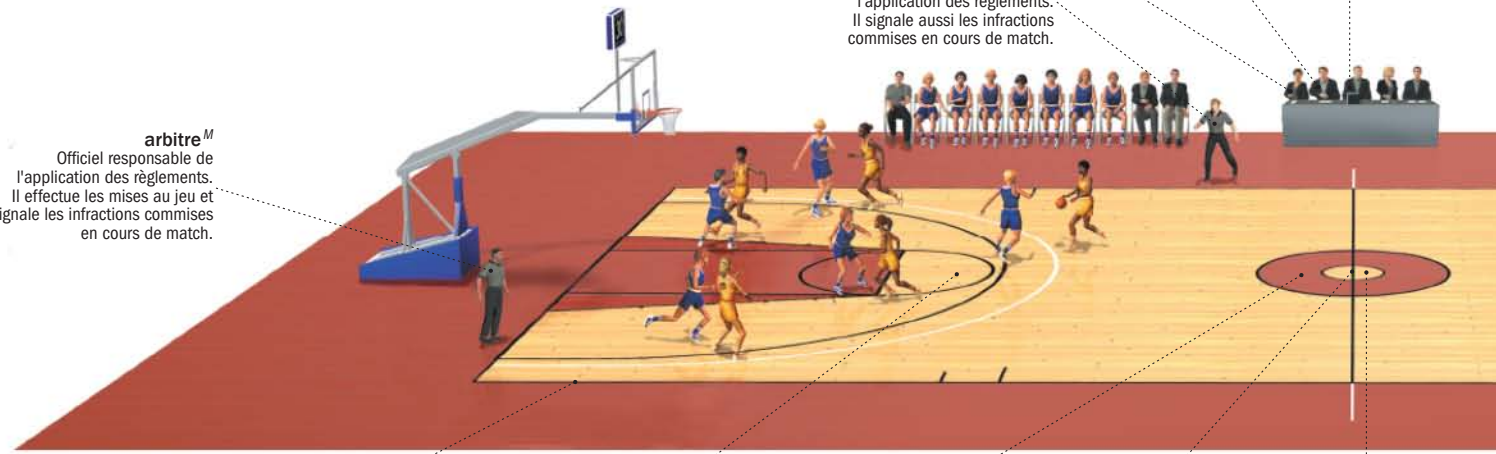
marqueur[M]
Officiel qui enregistre les points marqués et les fautes commises par chaque joueur sur la feuille de match.

terrain[M]
Surface dure, de forme rectangulaire (15 x 28 m), sur laquelle a lieu un match de basketball. Les matches internationaux se déroulent en deux périodes de 20 min.

chronométreur[M] des trente secondes[F]
Officiel qui contrôle le temps de possession continue du ballon par une équipe (maximum de 30 secondes avant un tir au panier).

chronométreur[M]
Officiel qui contrôle le temps de jeu. Il stoppe le chronomètre lors d'un arrêt de jeu et le remet en marche au moment opportun.

aide[M]-arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il signale aussi les infractions commises en cours de match.



arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il effectue les mises au jeu et signale les infractions commises en cours de match.

ligne[F] de touche[F]
Ligne délimitant la zone de jeu de chaque côté du terrain. Lorsque le ballon franchit cette ligne, il est remis en jeu au même endroit par l'équipe adverse.

demi-cercle[M]
Zone semi-circulaire dans laquelle un joueur doit se positionner pour effectuer un lancer franc. Un lancer franc réussi vaut un point.

cercle[M] restrictif
Cercle entourant le cercle central. Les joueurs ne participant pas à la mise au jeu doivent se positionner à l'extérieur de celui-ci.

ligne[F] médiane
Ligne divisant le terrain en deux zones, soit une par équipe. Lorsqu'une équipe prend possession du ballon, elle a 10 secondes pour l'emporter en zone adverse.

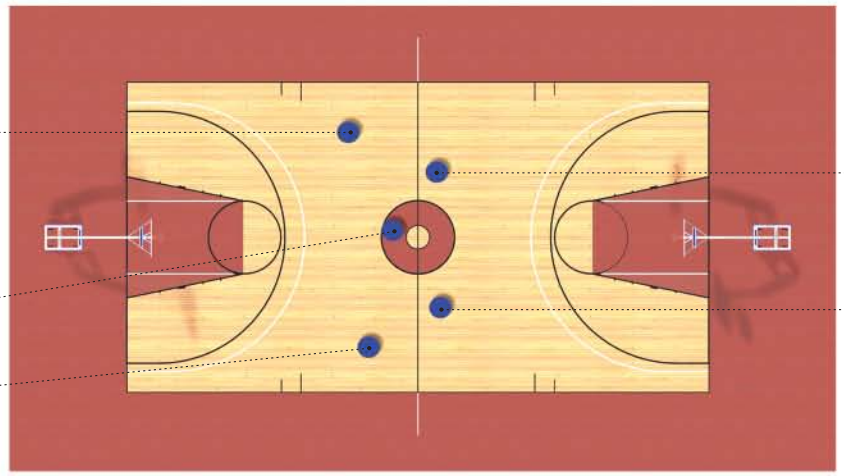
cercle[M] central
Cercle tracé au milieu du terrain. On y effectue la mise au jeu au début d'une partie, entre deux joueurs qui tentent de pousser le ballon lancé en l'air vers leur équipe.

position F des joueurs M
Cinq joueurs de chaque équipe sont présents sur le terrain. Ils assument à la fois des fonctions offensives et défensives selon la situation de jeu.

meneur M de jeu M
Joueur qui donne le rythme et dirige l'équipe à l'attaque. Il est très habile pour contrôler et passer le ballon.

pivot M
Joueur dont la tâche consiste à protéger le panier des tirs de près et à saisir le ballon au rebond. Il est souvent le joueur le plus grand de l'équipe.

arrière M
Joueur qui assiste le meneur de jeu. Excellent tireur, il surveille généralement l'adversaire le plus dangereux.



ailier M gauche
Joueur couvrant le côté gauche du terrain. Il possède des qualités offensives (tir, passe) et défensives.

ailier M droit
Joueur couvrant le côté droit du terrain. Il possède des qualités offensives (tir, passe) et défensives.

panneau M
Plaque rigide fixée derrière le panier. Il est généralement fait d'un matériau transparent pour permettre aux spectateurs situés derrière de suivre l'action.

but M
Structure formée d'un panier et de son support. Une équipe marque des points chaque fois qu'elle fait passer le ballon dans le panier du but adverse.

anneau M
Pièce circulaire de 45 cm de diamètre, sur laquelle est monté le filet. Maintenue à 3,05 m au-dessus du sol, elle est obligatoirement peinte en orange.

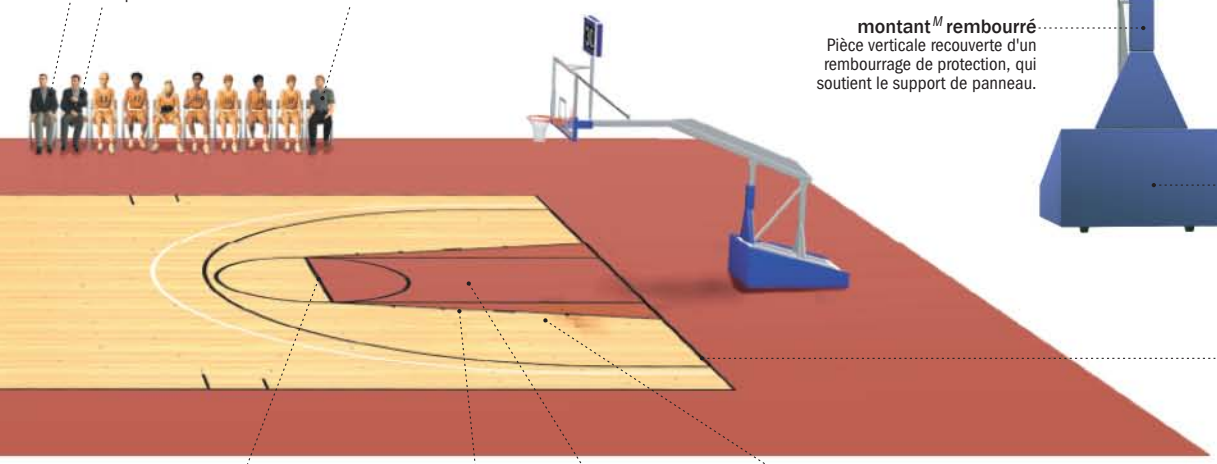
filet M
Réseau de mailles souples fixé à l'anneau, qui ralentit momentanément le ballon lors de son passage dans le panier.

support M de panneau M
Pièce horizontale qui maintient le panneau et le panier au-dessus du terrain.

panier M
Structure formée d'un filet monté sur un anneau métallique. Un tir au panier réussi vaut un, deux ou trois points selon l'endroit à partir duquel il est effectué.

montant M rembourré
Pièce verticale recouverte d'un rembourrage de protection, qui soutient le support de panneau.

socle M rembourré
Base recouverte d'un rembourrage de protection, qui soutient le but et en assure la stabilité. Il doit être placé à au moins deux mètres de la ligne de fond.



entraîneur M
Personne qui dirige l'équipe. Il détermine la stratégie à adopter et décide qui jouera et dans quelle circonstance.

entraîneur M adjoint
Personne secondant l'entraîneur dans ses fonctions. Il peut remplacer ce dernier au besoin.

soigneur M
Personne chargée de prodiguer des soins aux joueurs en cas de blessure.

ligne F de fond M
Ligne délimitant la zone de jeu à chaque extrémité du terrain. Lorsque le ballon franchit cette ligne, il est remis en jeu au même endroit par l'équipe adverse.

ligne F de lancer M franc
Ligne parallèle à la ligne de fond, derrière laquelle se place le tireur lors d'un lancer franc (tir accordé à la suite d'une faute).

deuxième espace M
Espace situé le long de la zone réservée, près de la ligne de lancer franc. Lors d'un lancer franc, cet espace est occupé par un coéquipier du tireur.

zone F réservée
Espace compris entre les lignes de fond et de lancer franc. Un joueur de l'équipe offensive ne peut s'y tenir plus de trois secondes consécutives.

premier espace M
Espace situé le long de la zone réservée, près de la ligne de fond. Lors d'un lancer franc, cet espace est occupé par un adversaire du tireur.

volleyball[M]

Sport opposant deux équipes de six joueurs qui tentent de faire tomber un ballon dans la zone adverse en le faisant passer par-dessus un filet avec les mains.

terrain[M]
Surface dure, de forme rectangulaire (9 x 18 m), sur laquelle a lieu un match de volleyball. Une partie est gagnée par la première équipe à remporter trois manches.

second arbitre[M]
Officiel qui signale notamment les fautes de filet ou les fautes se rapportant aux lignes d'attaque. Il donne son avis au premier arbitre en cas de besoin.

marqueur[M]
Officiel qui tient la feuille de match. Il contrôle également les interruptions de jeu et les rotations de joueurs.

arrière[M] **gauche**
Joueur positionné du côté gauche de la zone de défense. Il tente notamment de récupérer les ballons courts.

banc[M] **des joueurs**[M]
Espace où se tiennent les joueurs inactifs et les entraîneurs. Une équipe peut compter 12 joueurs, mais six seulement sont présents à la fois sur le terrain.

attaquant[M] **gauche**
Joueur positionné du côté gauche de la zone d'attaque. Il tente notamment d'exécuter des frappes d'attaque pour marquer des points.

ligne[F] **de fond**[M]
Ligne délimitant la zone de jeu à chaque extrémité du terrain. Au début d'un échange, l'arrière droit se place derrière cette ligne pour effectuer le service.

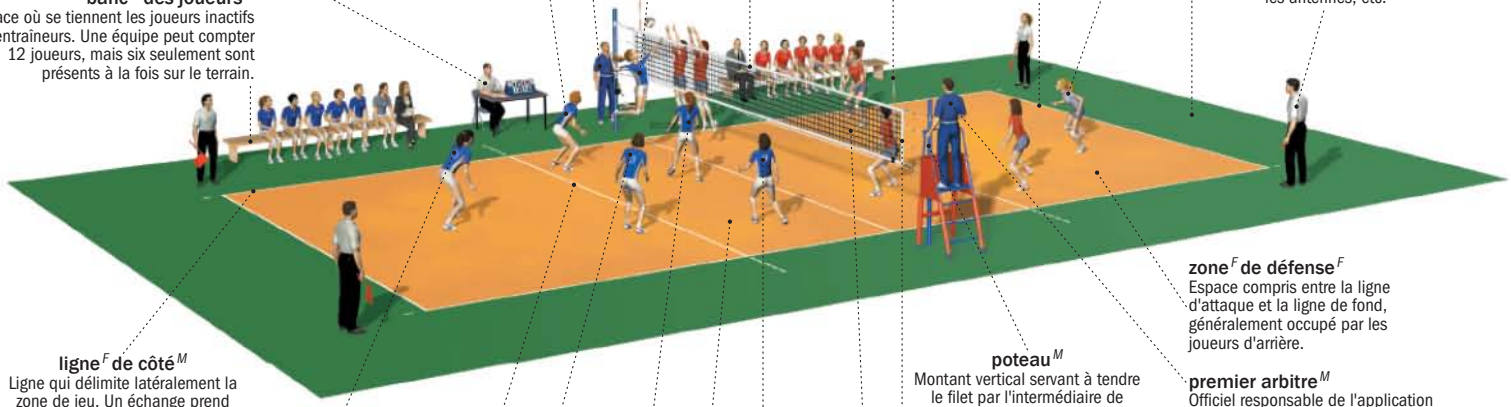
libero[M]
Joueur spécialisé en défense et en réception de service. Il ne joue que comme arrière, contrairement à ses coéquipiers qui changent de position en cours de match.

bande[F] **blanche**
Bande de toile dans laquelle passe un câble fixé à des poteaux et auquel est suspendu le filet.

zone[F] **libre**
Espace d'au moins trois mètres de largeur qui entoure la zone de jeu.

antenne[F]
Chacune des deux tiges flexibles qui délimitent latéralement la zone du filet dans laquelle le ballon doit passer pour demeurer en jeu.

juge[M] **de ligne**[F]
Chacun des quatre officiels qui signalent, à l'aide d'un fanion rouge, les sorties de ballon, les fautes de service, les contacts avec les antennes, etc.



zone[F] **de défense**[F]
Espace compris entre la ligne d'attaque et la ligne de fond, généralement occupé par les joueurs d'arrière.

premier arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il dirige le jeu à partir d'une plateforme surélevée située à l'une des extrémités du filet.

poteau[M]
Montant vertical servant à tendre le filet par l'intermédiaire de la bande blanche. La partie supérieure du filet se trouve à un peu plus de 2 m du sol.

ligne[F] **de côté**[M]
Ligne qui délimite latéralement la zone de jeu. Un échange prend fin lorsque le ballon tombe à l'extérieur des limites du terrain.

bande[F] **verticale de côté**[M]
Bande de toile blanche cousue verticalement à chacune des deux extrémités du filet.

arrière[M] **centre**
Joueur placé au centre de la zone de défense. Il doit principalement récupérer les ballons longs et les ballons déviés par un contre.

filet[M]
Réseau de mailles tendu au milieu du terrain, délimitant deux parties égales et au-dessus duquel les joueurs s'échangent le ballon.

ligne[F] **d'attaque**[F]
Ligne tracée à 3 m du filet. Les arrières doivent exécuter les frappes d'attaque (en direction de l'adversaire) derrière cette ligne.

arrière[M] **droit**
Joueur positionné du côté droit de la zone de défense. Il tente notamment de récupérer les ballons courts.

attaquant[M] **droit**
Joueur positionné du côté droit de la zone d'attaque. Il tente notamment d'exécuter des frappes d'attaque pour marquer des points.

attaquant[M] **central**
Joueur couvrant le centre de la zone d'attaque. Il a pour principale tâche de contrer les attaques adverses.

zone[F] **d'attaque**[F]
Espace compris entre le filet et la ligne d'attaque, le plus souvent occupé par les joueurs d'avant.



ballon[M] **de volleyball**[M]
Sphère gonflée d'air, recouverte de cuir souple, dont la circonférence varie entre 65 et 67 cm. Il doit toujours être frappé, et non pas tenu ni lancé.

techniques[F]
Les joueurs doivent maîtriser diverses techniques permettant de récupérer le ballon, d'exécuter des passes entre coéquipiers ou des frappes d'attaque.



récupération[F]
Technique permettant de jouer un ballon éloigné. Le joueur se projette vers l'avant pour frapper le ballon à un ou deux bras.



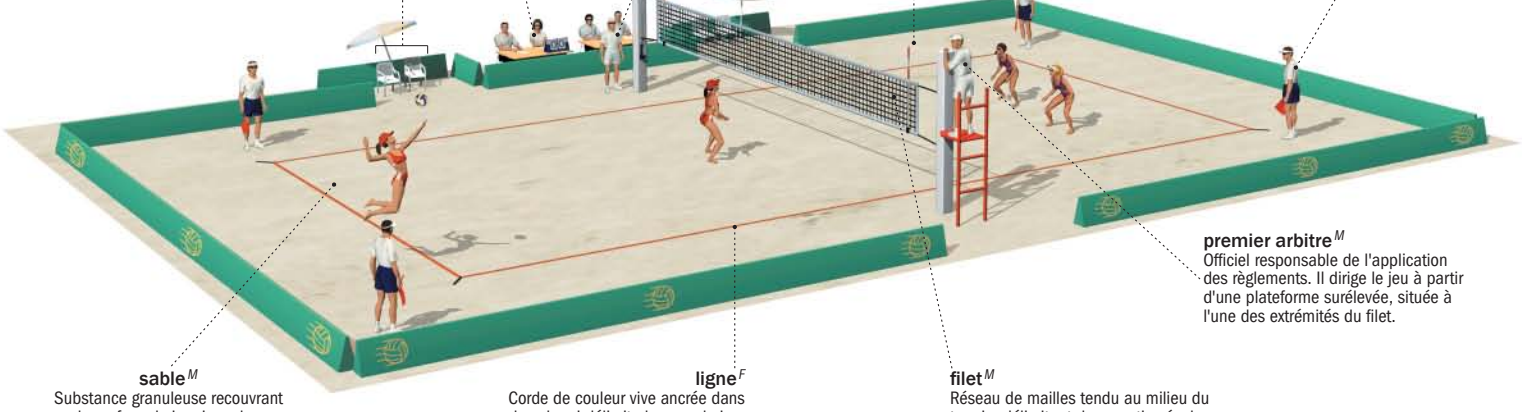
manchette[F]
Technique consistant à joindre les mains, bras tendus, puis à frapper le ballon avec les avant-bras. Elle est notamment utilisée pour la réception des services.



service[M]
Technique utilisée pour mettre le ballon en jeu. Le serveur frappe le ballon d'une main, généralement au-dessus de la tête, afin de l'envoyer en zone adverse.

volleyball M de plage F

Sport opposant deux équipes de deux joueurs qui tentent de faire tomber un ballon dans la zone adverse en le faisant passer par-dessus un filet avec les mains.



second arbitre M
Officiel qui signale notamment les fautes de filet ou les fautes se rapportant aux lignes d'attaque. Il donne son avis au premier arbitre en cas de besoin.

marqueur M
Officiel qui tient la feuille de match. Il contrôle également les interruptions de jeu.

chaises F des joueurs M
Aires de repos réservées aux joueurs. Ceux-ci disputent généralement la partie pieds nus, vêtus d'un maillot de bain ou d'un short et d'un maillot.

zone F libre
Espace d'au moins trois mètres de largeur qui entoure la zone de jeu.

terrain M
Surface rectangulaire, recouverte de sable, sur laquelle a lieu un match de volleyball. Une partie est gagnée par la première équipe à remporter deux manches.

juge M de ligne F
Chacun des quatre officiels qui signalent, à l'aide d'un fanion rouge, les sorties de ballon, les fautes de service, les contacts avec les antennes, etc.

premier arbitre M
Officiel responsable de l'application des règlements. Il dirige le jeu à partir d'une plateforme surélevée, située à l'une des extrémités du filet.

sable M
Substance granuleuse recouvrant la surface de jeu. Lors des compétitions internationales, l'épaisseur de sable doit être d'au moins 40 cm.

ligne F
Corde de couleur vive ancrée dans le sol, qui délimite la zone de jeu. Un échange prend fin lorsque le ballon tombe à l'extérieur des limites du terrain.

filet M
Réseau de mailles tendu au milieu du terrain, délimitant deux parties égales et au-dessus duquel les joueurs s'échangent le ballon.



ballon M de volleyball M de plage F
Ballon de mêmes dimensions qu'un ballon de volleyball. L'air y est moins comprimé et le ballon plus lourd, ce qui permet notamment de contrer le vent.



touche F
Passe exécutée du bout des doigts, grâce à un mouvement de poussée des bras. Elle constitue un geste transitoire entre la réception et l'attaque.



smash M
Geste offensif consistant à frapper le ballon avec la paume de la main, lorsque celui-ci se trouve au-dessus du filet.

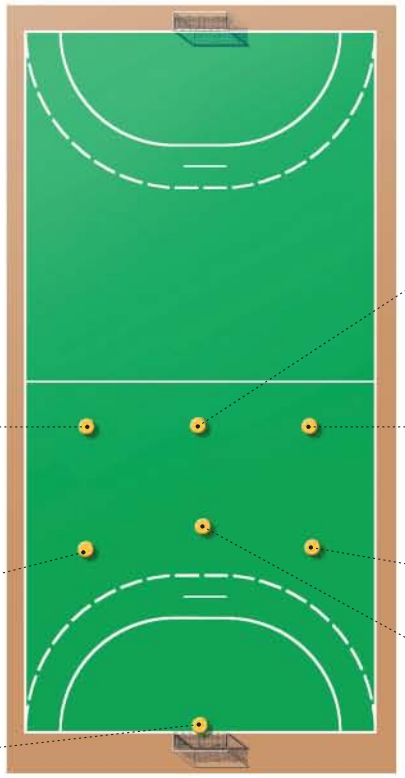


contre M
Geste défensif dans lequel un ou plusieurs joueurs de la ligne avant se placent près du filet et sautent, bras tendus, pour empêcher le ballon de le franchir.

handball[M]

Sport opposant deux équipes de sept joueurs qui tentent de marquer des points en lançant un ballon dans le but adverse.

position[F] des joueurs[M]
Chaque équipe déploie sept joueurs sur le terrain. Ces derniers ne peuvent faire plus de trois pas avec le ballon, ni tenir celui-ci plus de trois secondes.



avant-centre[M]
Joueur placé au centre du terrain, entre les ailiers. En attaque, il tente notamment de se glisser dans la défense adverse pour y créer des brèches.

ailier[M] gauche
Joueur occupant le côté gauche du terrain. Rapide et agile, il se déplace souvent vers le côté pour étirer la défense ou créer des occasions de tir.

ailier[M] droit
Joueur occupant le côté droit du terrain. Rapide et agile, il se déplace souvent vers le côté pour étirer la défense ou créer des occasions de tir.

arrière[M] gauche
Joueur placé derrière les ailiers, du côté gauche du terrain. Excellent tireur, il surveille également le pivot ou l'arrière adverse en situation de défense.

arrière[M] droit
Joueur placé derrière les ailiers, du côté droit du terrain. Excellent tireur, il surveille également le pivot ou l'arrière adverse en situation de défense.

demi-centre[M]
Joueur positionné au centre du terrain, entre les arrières. Il dirige notamment le jeu de son équipe en attaque.

gardien[M] de but[M]
Joueur dont le rôle est d'empêcher le ballon d'entrer dans le but. Il est le seul joueur autorisé à toucher le ballon des pieds.



ballon[M] de handball[M]
Sphère gonflée d'air, généralement recouverte de cuir, d'une circonférence de 54 cm (femmes) à 60 cm (hommes). Il peut notamment être lancé, frappé du poing, driblé ou tenu en main.

terrain[M]
Surface dure, de forme rectangulaire (20 x 40 m), sur laquelle a lieu un match de handball. Une partie comporte deux périodes de 30 min séparées par une pause de 10 min.



ligne[F] de but[M]
Ligne délimitant la zone de jeu à chaque extrémité du terrain. Le ballon doit également la traverser dans le but pour qu'un point soit accordé.

chronométreur[M]
Officiel qui contrôle le temps de jeu.

filet[M]
Réseau de mailles souples fixé derrière les poteaux, qui permet de retenir le ballon dans le but.

marqueur[M]
Officiel qui contrôle le temps de jeu, l'entrée et la sortie des remplaçants ainsi que la durée des exclusions.

banc[M] des joueurs[M]
Espace où se tiennent les joueurs inactifs et les entraîneurs. Une équipe compte jusqu'à 12 joueurs, mais sept seulement sont présents à la fois sur le terrain.

but[M]
Cage formée d'un filet monté sur une armature. Une équipe marque un point chaque fois qu'elle réussit à loger le ballon dans le but adverse.

arbitre[M] de ligne[F] de but[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, placé près de la ligne de but. Il signale les infractions et détermine la validité des buts.

ligne[F] de surface[F] de but[M]
Arc de cercle tracé à 6 m du but, qui délimite la surface de but.

marque[F] des 7 m
Ligne parallèle à la ligne de but, tracée à 7 m de celle-ci. Un jet de 7 m (tir direct accordé à la suite d'une faute) doit être exécuté de derrière cette ligne.

arbitre[M] de champ[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Positionné au centre du terrain, il signale notamment les infractions commises par les joueurs.

ligne[F] de touche[F]
Ligne délimitant la zone de jeu de chaque côté du terrain. Lorsque le ballon franchit cette ligne, il est remis en jeu au même endroit par l'équipe adverse.

surface[F] de but[M]
Zone semi-circulaire réservée au gardien de but. Un joueur en possession du ballon peut toutefois sauter au-dessus de cette surface au moment de tirer au but.

ligne[F] de jet[M] franc
Arc de cercle tracé à 9 m du but. Lors d'un jet de 7 m, tous les joueurs (sauf le lanceur) doivent se tenir à l'extérieur de la zone délimitée par cette ligne.

ligne[F] médiane
Ligne divisant le terrain en deux zones, soit une par équipe. On y effectue également la mise en jeu au début d'une période ou après un but.

tennis[M] de table[F]

Sport opposant deux ou quatre joueurs munis de raquettes qui se renvoient une balle de part et d'autre d'un filet divisant une table en deux parties.

ruban[M] blanc
Bande de tissu dans laquelle passe une corde fixée à des supports et à laquelle est suspendu le filet.

maille[F]
Chacun des petits carrés d'environ 1 cm de côté formés par l'entrelacement de fils et constituant le filet.

table[F]
Plateau de bois rectangulaire (2,74 x 1,53 m) placé à 76 cm au-dessus du sol, séparé en deux parties égales par le filet.

filet[M]
Réseau de mailles tendu au milieu de la table, que la balle doit franchir et délimitant deux parties égales.

ligne[F] latérale
Ligne délimitant chacun des côtés de la surface de jeu.

arête[F] supérieure
Ligne d'intersection entre la surface horizontale du plateau et les côtés verticaux.



ligne[F] centrale
Ligne divisant chaque moitié de la table en deux parties. Le service doit être fait en diagonale.

support[M]
Pièce verticale de 15,25 cm de haut servant à tendre le filet par l'intermédiaire du ruban blanc.

pied[M]
Support assurant la stabilité de la table.

surface[F] de jeu[M]
Partie supérieure de la table, comprenant les lignes et les arêtes, sur laquelle les pongistes se renvoient la balle.

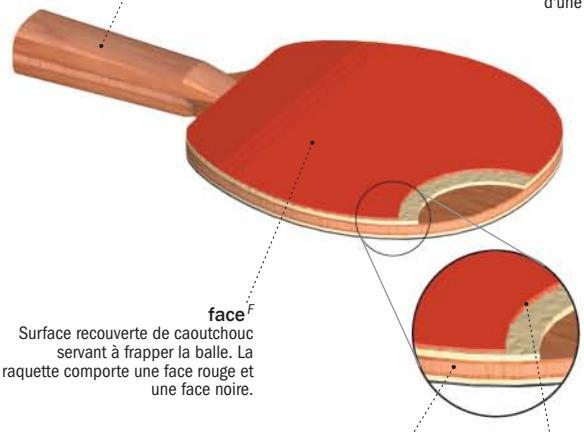
ligne[F] de fond[M]
Ligne délimitant chacune des extrémités de la surface de jeu. C'est également la ligne arrière de la zone de service.

raquette[F] de tennis[M] de table[F]
Instrument servant à frapper la balle, pouvant avoir une forme, des dimensions et un poids variables.



balle[F] de tennis[M] de table[F]
Balle de 40 mm de diamètre, pesant 2,5 g, faite de celluloïd ou d'une matière similaire.

manche[M]
Partie allongée par laquelle le pongiste manie la raquette.

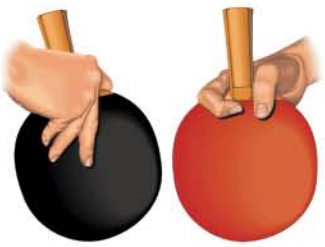


face[F]
Surface recouverte de caoutchouc servant à frapper la balle. La raquette comporte une face rouge et une face noire.

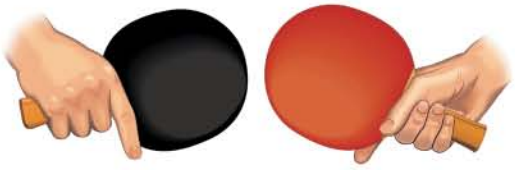
palette[F]
Pièce plate et rigide, composée d'au moins 85 % de bois naturel.

revêtement[M]
Couche de caoutchouc recouvrant les faces de la palette et n'excédant pas 4 mm d'épaisseur.

types[M] de prises[F]
Il existe deux principaux types de prises de raquette.



prise[F] porte-plume[M]
Type de prise originaire d'Asie adapté pour un jeu offensif, mais affaiblissant le revers : le pongiste utilise une seule face de la raquette.

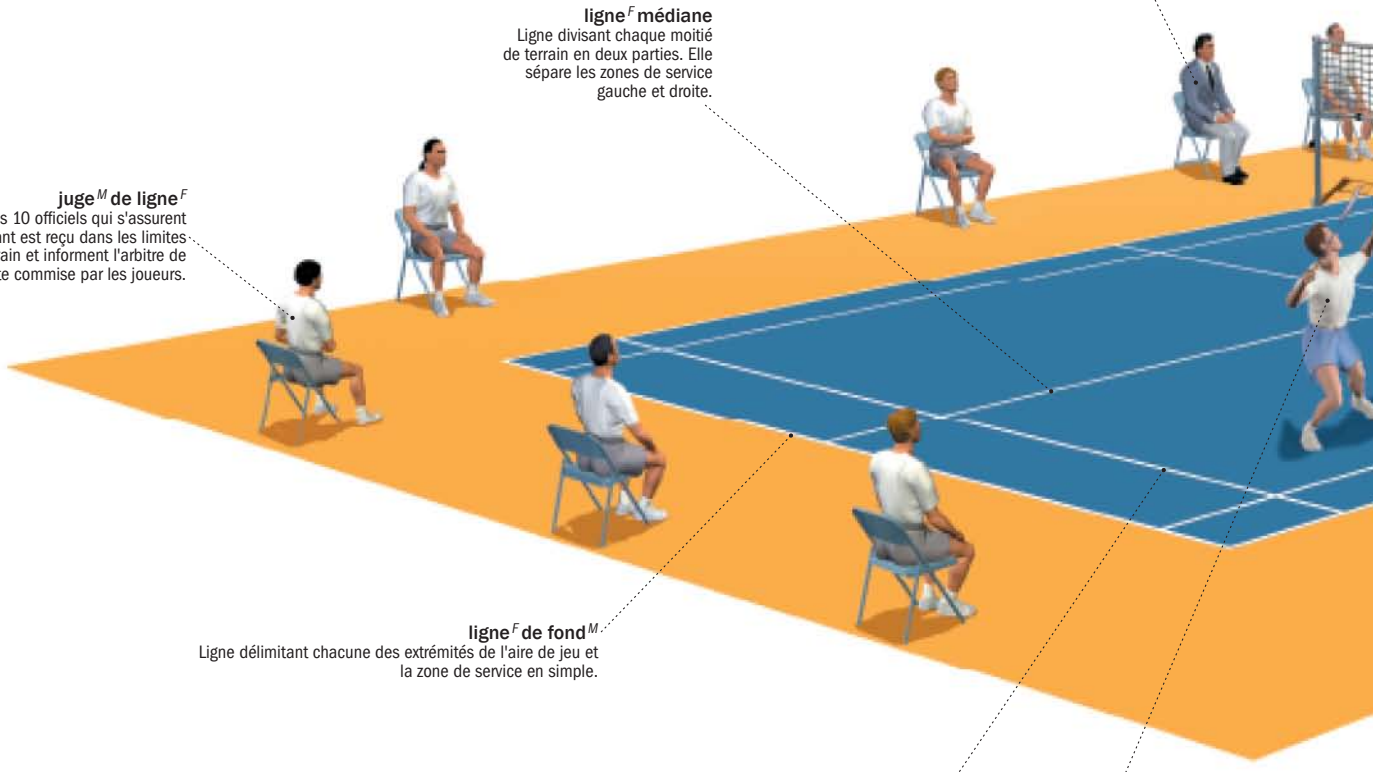


prise[F] classique
Type de prise le plus répandu permettant d'utiliser les deux faces de la raquette et de jouer en coup droit ou en revers.

badminton[M]

Sport s'apparentant au tennis, opposant deux ou quatre joueurs munis de raquettes qui se renvoient un volant de part et d'autre d'un filet divisant un terrain en deux parties.

terrain[M]
Court généralement aménagé en salle pour la pratique du badminton, revêtu d'une surface synthétique ou de bois dur pour permettre une bonne adhérence des chaussures.



juge[M] **de service**[M]
Officiel qui contrôle l'exécution du service (position du joueur, réception du volant dans la zone appropriée, etc.).

ligne[F] **médiane**
Ligne divisant chaque moitié de terrain en deux parties. Elle sépare les zones de service gauche et droite.

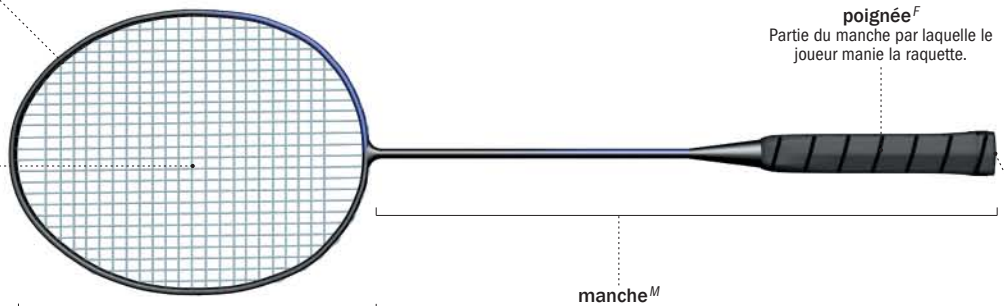
juge[M] **de ligne**[F]
Chacun des 10 officiels qui s'assurent que le volant est reçu dans les limites du terrain et informent l'arbitre de toute faute commise par les joueurs.

ligne[F] **de fond**[M]
Ligne délimitant chacune des extrémités de l'aire de jeu et la zone de service en simple.

ligne[F] **de service**[M] **long**
Limite arrière de la zone de service pour les matchs de double.

serveur[M]
Joueur qui met le volant en jeu. Au service, le serveur et le receveur sont diagonalement opposés.

raquette[F] **de badminton**[M]
Instrument servant à frapper le volant, plus léger (environ 100 g) et étroit qu'une raquette de tennis. Il est pourvu d'une tête de 30 cm de long environ et sa longueur maximale est de 68 cm.



cadre[M]
Armature de la raquette à laquelle est fixé le tamis.

tamis[M]
Surface de cordes synthétiques ou naturelles entrelacées avec laquelle le joueur frappe le volant.

poignée[F]
Partie du manche par laquelle le joueur manie la raquette.

manche[M]
Partie allongée de la raquette, terminée par une poignée.

talon[M]
Extrémité élargie du manche qui permet à la main de ne pas glisser hors de la poignée.

tête[F]
Partie ovale de la raquette comprenant le cadre et le tamis.

badminton[M]

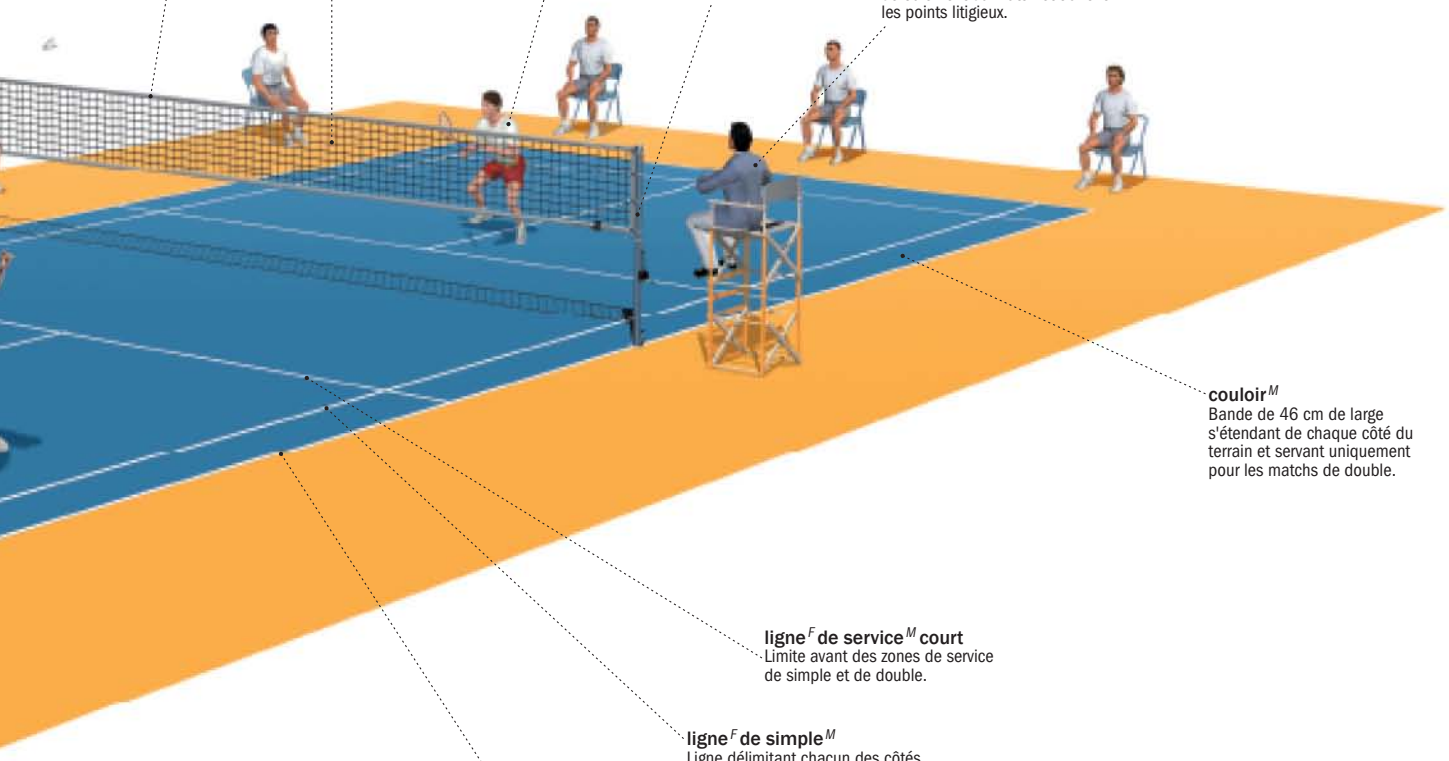
ruban[M] blanc
Bande de tissu dans laquelle passe une corde fixée à des poteaux et à laquelle est suspendu le filet.

filet[M]
Réseau de mailles tendu au milieu du terrain, délimitant deux parties égales et au-dessus duquel les adversaires s'échangent le volant. Il est placé à 1,55 m de hauteur.

receveur[M]
Joueur qui reçoit le volant mis en jeu par le serveur.

poteau[M]
Barre verticale servant à tendre le filet par l'intermédiaire du ruban blanc.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il s'assure du bon déroulement du match et tranche les points litigieux.



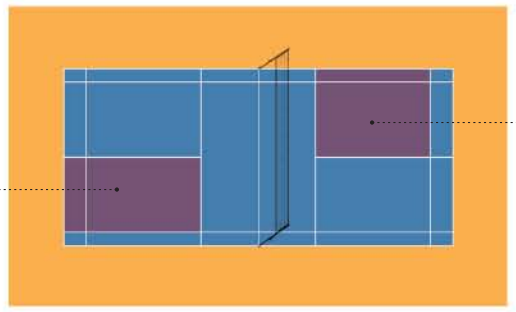
couloir[M]
Bande de 46 cm de large s'étendant de chaque côté du terrain et servant uniquement pour les matchs de double.

ligne[F] de service[M] court
Limite avant des zones de service de simple et de double.

ligne[F] de simple[M]
Ligne délimitant chacun des côtés de l'aire de jeu pour les matchs de simple (deux joueurs).

ligne[F] de double[M]
Ligne délimitant chacun des côtés de l'aire de jeu pour les matchs de double (deux équipes de deux joueurs).

zones[F] de service[M]
Zones dans lesquelles le serveur et le receveur doivent se trouver lors de la mise en jeu. Après le service, les joueurs se déplacent partout sur le terrain.



demi-court[M] de service[M] en double[M]
Zone à partir de laquelle le joueur doit servir lors des matchs de double. Le terrain de jeu de double mesure 13,4 m sur 6,1 m.

demi-court[M] de service[M] en simple[M]
Zone à partir de laquelle le joueur doit servir lors des matchs de simple. Le terrain de jeu de simple mesure 13,4 m sur 5,18 m.

volant[M] synthétique
Petit cône de plastique, plus résistant que le volant de plumes mais de même poids, généralement utilisé pour l'entraînement et pesant entre 4,74 et 5,5 g.



volant[M] de plumes[F]
Petite pièce de liège garnie de 14 à 16 plumes, utilisée en compétition.



empennage[M]
Plumes ou matériaux synthétiques fixés à la tête du volant pour assurer sa stabilité et son aérodynamisme.

tête[F] en liège[M]
Base arrondie du volant. Elle peut également être composée de matériaux synthétiques.

racquetball[M]

Sport pratiqué en salle opposant deux ou quatre joueurs munis de raquettes qui se renvoient une balle rebondissant sur toutes les surfaces du court.

court[M]
Espace fermé dont toutes les surfaces constituent l'aire de jeu au racquetball. Il mesure 12,2 m de long, 6,1 m de large et 6,1 m de hauteur.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il s'assure du bon déroulement du match et tranche les points litigieux.

mur[M] arrière
Mur délimitant le court derrière les joueurs, comportant une ligne de hors-jeu à 3,66 m du sol.

centre[M] du court[M]
Partie du court située derrière la ligne de service court, entre les murs latéraux, constituant une zone stratégique permettant de jouer dans les meilleures conditions.

mur[M] latéral
Mur délimitant chacun des côtés du court.

plafond[M]
Surface horizontale constituant la partie supérieure du court et faisant partie de l'aire de jeu.

mur[M] avant
Mur délimitant le court face aux joueurs et sur lequel s'effectue le service.

ligne[F] de service[M]
Ligne délimitant la zone de service à l'avant.

zone[F] de service[M]
Zone dans laquelle le joueur doit se trouver pour servir. La balle doit rebondir une seule fois dans cette zone avant d'être servie.

avant[M] du court[M]
Zone comprise entre le mur avant et la ligne de service court.

ligne[F] de boîte[F] de service[M]
Ligne tracée à 46 cm du mur latéral délimitant la boîte de service à chacune des extrémités de la zone de service.

boîte[F] de service[M]
En double, le partenaire du serveur doit se tenir dans cette zone jusqu'à ce que la balle franchisse la ligne de service court.

ligne[F] de service[M] court
Ligne séparant le court en deux parties égales et que la balle doit franchir lors de l'arrivée du service, après avoir rebondi sur le mur avant.

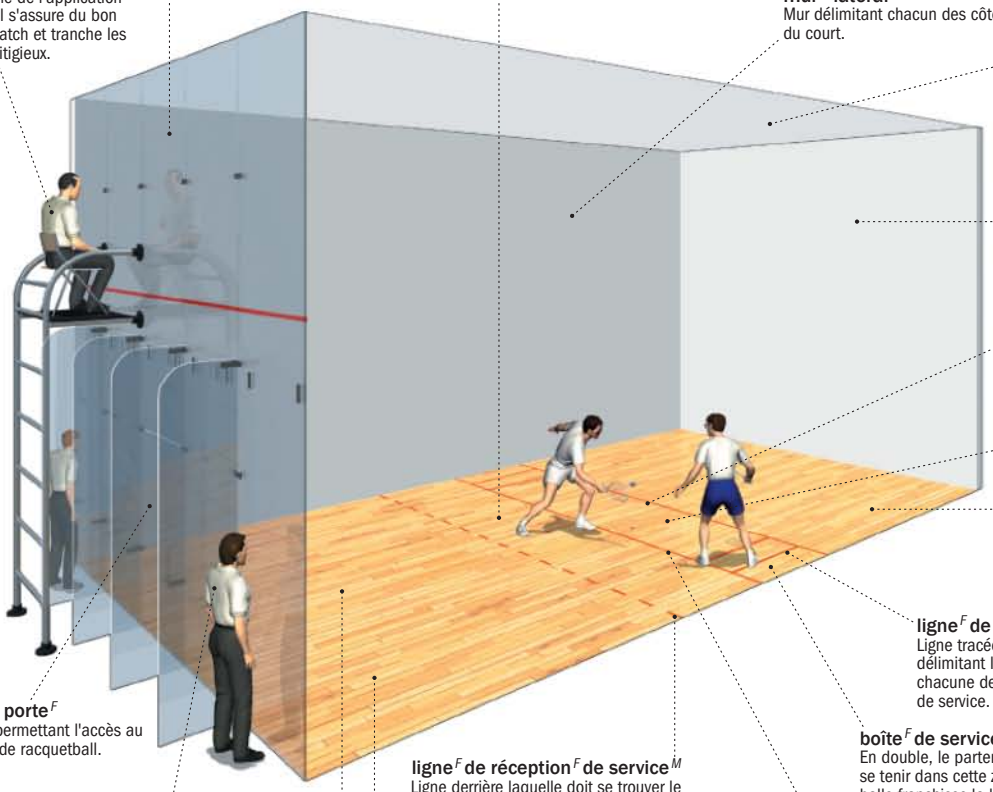
ligne[F] de réception[F] de service[M]
Ligne derrière laquelle doit se trouver le receveur. Celui-ci ne doit pas dépasser cette ligne tant que la balle servie ne l'a pas franchie.

porte[F]
Baie vitrée permettant l'accès au court de racquetball.

juge[M] de ligne[F]
Chacun des deux officiels qui, à la demande de l'arbitre ou d'un joueur, confirment ou infirment la décision de l'arbitre.

plancher[M]
Surface horizontale généralement constituée de lattes de bois, sur laquelle la balle ne doit rebondir qu'une seule fois.

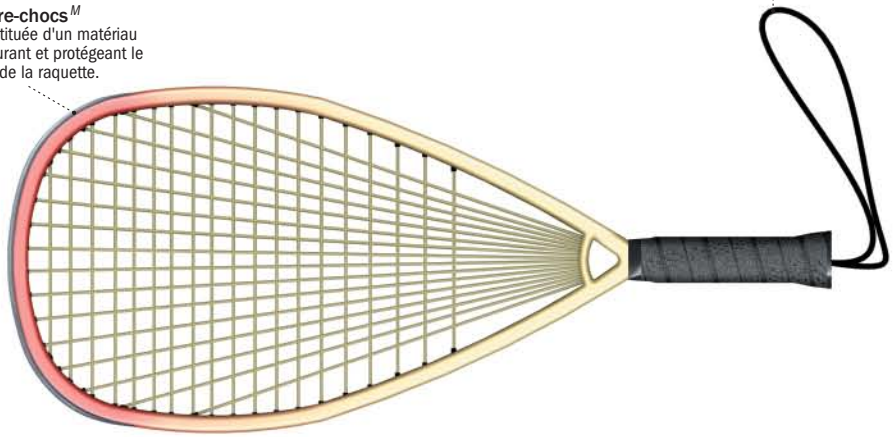
arrière[M] du court[M]
Zone comprise entre la ligne de service court et le mur arrière.



raquette[F] de racquetball[M]
Instrument servant à frapper la balle, pesant généralement entre 150 et 220 g, muni d'un manche court et d'une tête allongée. Sa longueur maximale est de 55,88 cm.

pare-chocs[M]
Bande constituée d'un matériau flexible entourant et protégeant le cadre de la raquette.

courroie[F] de sécurité[F]
Lanière entourant le poignet du joueur pour éviter toute projection accidentelle de la raquette.





balle[F] de racquetball[M]
Balle de caoutchouc gonflée d'air comprimé, pesant environ 39 g. Les balles officielles doivent porter le sigle I.R.F. (International Racquetball Federation).



lunettes[F] de protection[F]
Lunettes conçues pour éviter toute blessure aux yeux. Leur port est obligatoire.

squash[M]

Sport voisin du racquetball, qui en diffère par les dimensions, par l'équipement et l'exclusion du plafond de l'aire de jeu, etc.

court[M]
Terrain rectangulaire entouré de quatre murs, aménagé pour la pratique du squash. Le court de simple mesure 9,75 x 6,4 m et celui de double 9,75 x 7,62 m.

plafond[M]
Surface horizontale constituant la partie supérieure du court, mais exclue de l'aire de jeu.

ligne[F] latérale
Limite supérieure de l'aire de jeu joignant en diagonale, sur le mur latéral, la ligne du mur avant à celle du mur arrière.

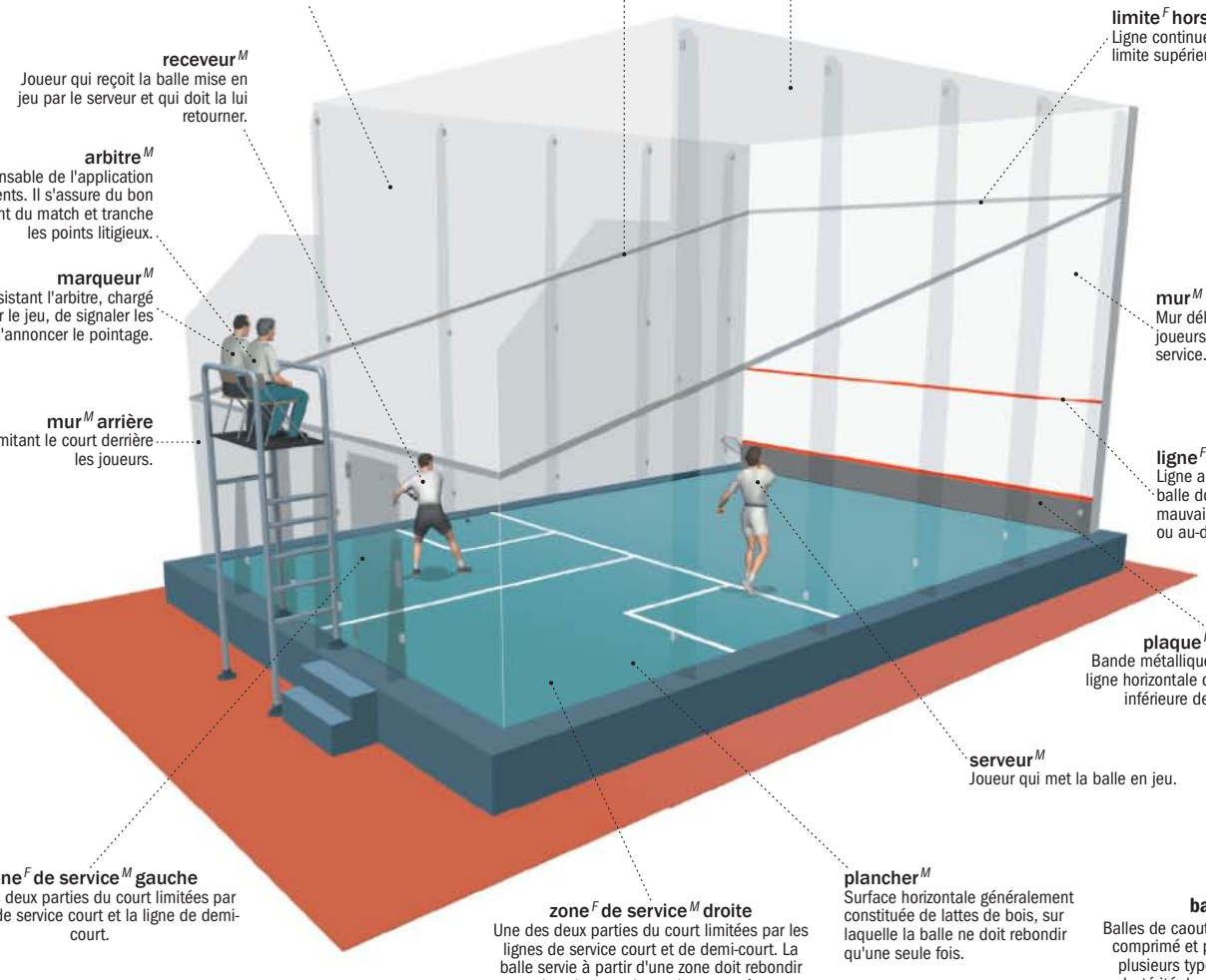
mur[M] latéral
Mur délimitant chacun des côtés du court.

limite[F] hors-terrain
Ligne continue constituant la limite supérieure de l'aire de jeu.

receveur[M]
Joueur qui reçoit la balle mise en jeu par le serveur et qui doit la lui retourner.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il s'assure du bon déroulement du match et tranche les points litigieux.

marqueur[M]
Officiel assistant l'arbitre, chargé de contrôler le jeu, de signaler les fautes et d'annoncer le pointage.



mur[M] avant
Mur délimitant le court face aux joueurs et sur lequel s'effectue le service.

mur[M] arrière
Mur délimitant le court derrière les joueurs.

ligne[F] de service[M]
Ligne au-dessus de laquelle la balle doit être servie. Le service est mauvais si la balle est envoyée sur ou au-dessous de cette ligne.

plaque[F] de tôle[F]
Bande métallique surmontée d'une ligne horizontale constituant la limite inférieure de l'aire de jeu.

serveur[M]
Joueur qui met la balle en jeu.

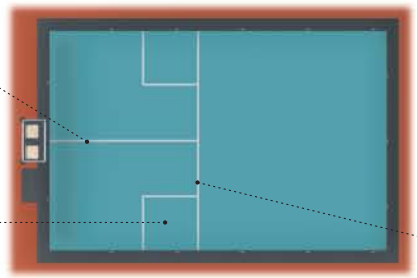
zone[F] de service[M] gauche
Une des deux parties du court limitées par la ligne de service court et la ligne de demi-court.

zone[F] de service[M] droite
Une des deux parties du court limitées par les lignes de service court et de demi-court. La balle servie à partir d'une zone doit rebondir dans la zone de service opposée.

plancher[M]
Surface horizontale généralement constituée de lattes de bois, sur laquelle la balle ne doit rebondir qu'une seule fois.

balles[F] de squash[M]
Balles de caoutchouc gonflées d'air comprimé et pesant 24 g. Il existe plusieurs types de balles selon la dextérité des joueurs (très lentes, lentes, modérées, rapides).

ligne[F] de demi-court[M]
Ligne sur le sol séparant la partie du court comprise entre le mur arrière et la ligne de service court en deux parties égales (zones de service).





balle[F] d'entraînement[M]
Balle à fort rebond marquée d'un point bleu, utilisée par les débutants.



balle[F] de tournoi[M]
Balle à faible rebond marquée de deux points jaunes, utilisée en compétition.

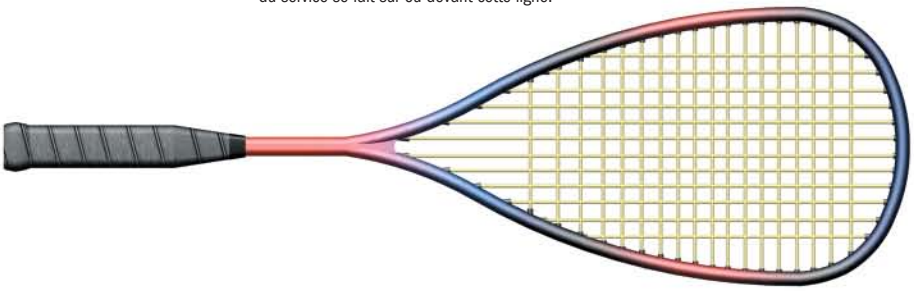
carré[M] de service[M]
Zone à partir de laquelle le joueur doit servir. Tant qu'il n'a pas frappé la balle, il doit demeurer en contact avec le sol dans le carré, sans toucher la ligne de service.

ligne[F] de service[M] court
Ligne s'étendant au sol sur toute la largeur du court. Le service est mauvais si le premier rebond de la balle sur le sol lors de l'arrivée du service se fait sur ou devant cette ligne.

raquette[F] de squash[M]
Instrument semblable à la raquette de racquetball, mais pourvu d'un manche plus long. Il pèse entre 160 et 225 g et sa longueur maximale est de 68,6 cm.



lunettes[F] de protection[F]
Lunettes conçues pour éviter toute blessure aux yeux. Le risque de blessure au squash étant faible mais réel, le port de ces lunettes est recommandé.



tennis[M]

Sport opposant deux ou quatre joueurs munis de raquettes qui se renvoient une balle de part et d'autre d'un filet divisant un court en deux parties.

court[M]
Terrain rectangulaire (23,77 x 8,23 m en simple, 23,77 x 10,97 m en double) aménagé pour la pratique du tennis, séparé en deux parties par un filet.

poteau[M]
Montant vertical servant à tendre le filet par l'intermédiaire de la bande de filet, pour le maintenir à 1,07 m au-dessus du sol à chacune de ses extrémités.

marque[F] **centrale**
Repère indiquant le milieu de la ligne de fond, permettant au joueur de se positionner pour servir ou recevoir le service.

receveur[M]
Joueur qui reçoit la balle mise en jeu par le serveur et qui doit la lui retourner.

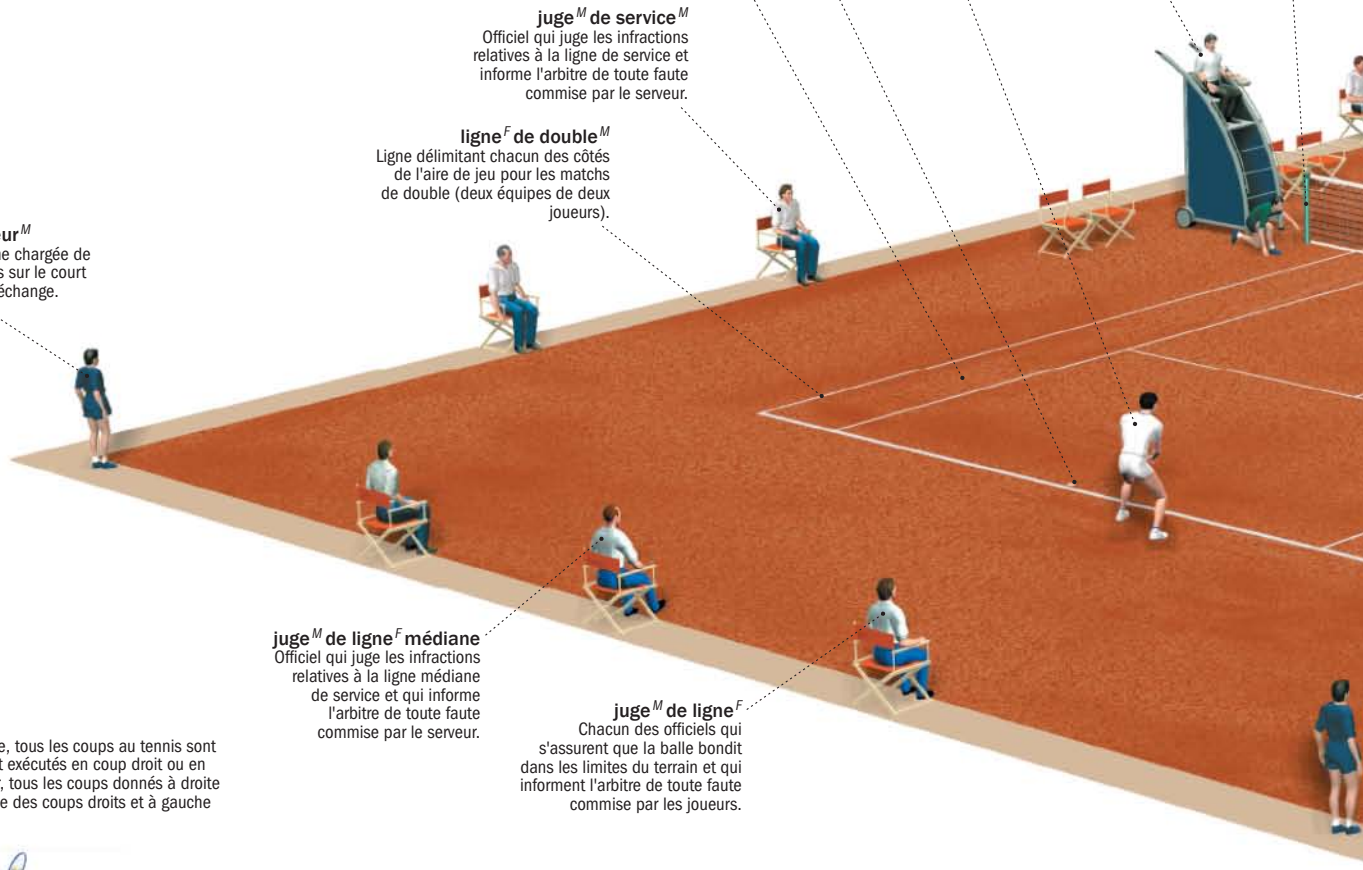
arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il s'assure du bon déroulement du match et tranche les points litigieux.

couloir[M]
Bande de 1,37 m de largeur s'étendant de chaque côté du terrain et servant uniquement pour les matchs de double.

juge[M] **de service**[M]
Officiel qui juge les infractions relatives à la ligne de service et informe l'arbitre de toute faute commise par le serveur.

ligne[F] **de double**[M]
Ligne délimitant chacun des côtés de l'aire de jeu pour les matchs de double (deux équipes de deux joueurs).

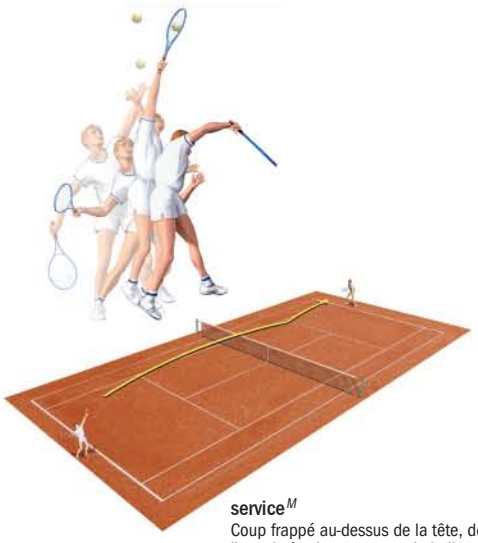
ramasseur[M]
En tournoi, personne chargée de ramasser les balles sur le court après chaque échange.



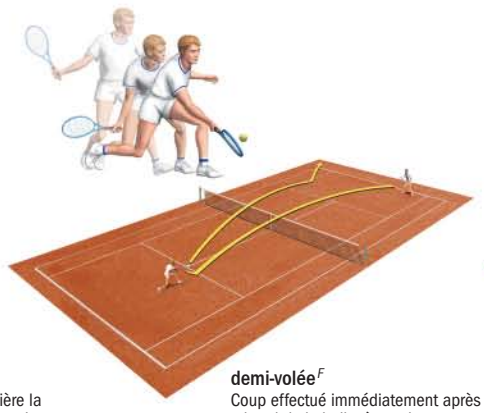
juge[M] **de ligne**[F] **médiane**
Officiel qui juge les infractions relatives à la ligne médiane de service et qui informe l'arbitre de toute faute commise par le serveur.

juge[M] **de ligne**[F]
Chacun des officiels qui s'assurent que la balle bondit dans les limites du terrain et qui informent l'arbitre de toute faute commise par les joueurs.

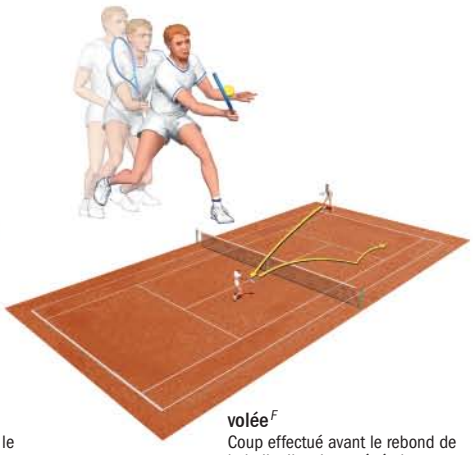
coups[M]
À l'exception du service, tous les coups au tennis sont identifiés comme étant exécutés en coup droit ou en revers. Pour un droitier, tous les coups donnés à droite sont considérés comme des coups droits et à gauche comme des revers.



service[M]
Coup frappé au-dessus de la tête, derrière la ligne de fond, pour mettre la balle en jeu. Le serveur dispose de deux essais pour l'envoyer dans la zone de service en diagonale.



demi-volée[F]
Coup effectué immédiatement après le rebond de la balle, à une hauteur ne dépassant pas les genoux. Il se joue principalement en montant au filet.



volée[F]
Coup effectué avant le rebond de la balle. Il se joue généralement au filet.

juge[M] de faute[F] de pied[M]
Officiel responsable de la ligne de fond chargé d'annoncer les fautes de pied du serveur lorsqu'il mord la ligne.

sangle[F]
Bande de tissu reliée au sol et située au centre du filet pour le maintenir à la hauteur réglementaire (0,914 m).

bande[F] de filet[M]
Bande de tissu dans laquelle passe un câble fixé à des poteaux et auquel est suspendu le filet.

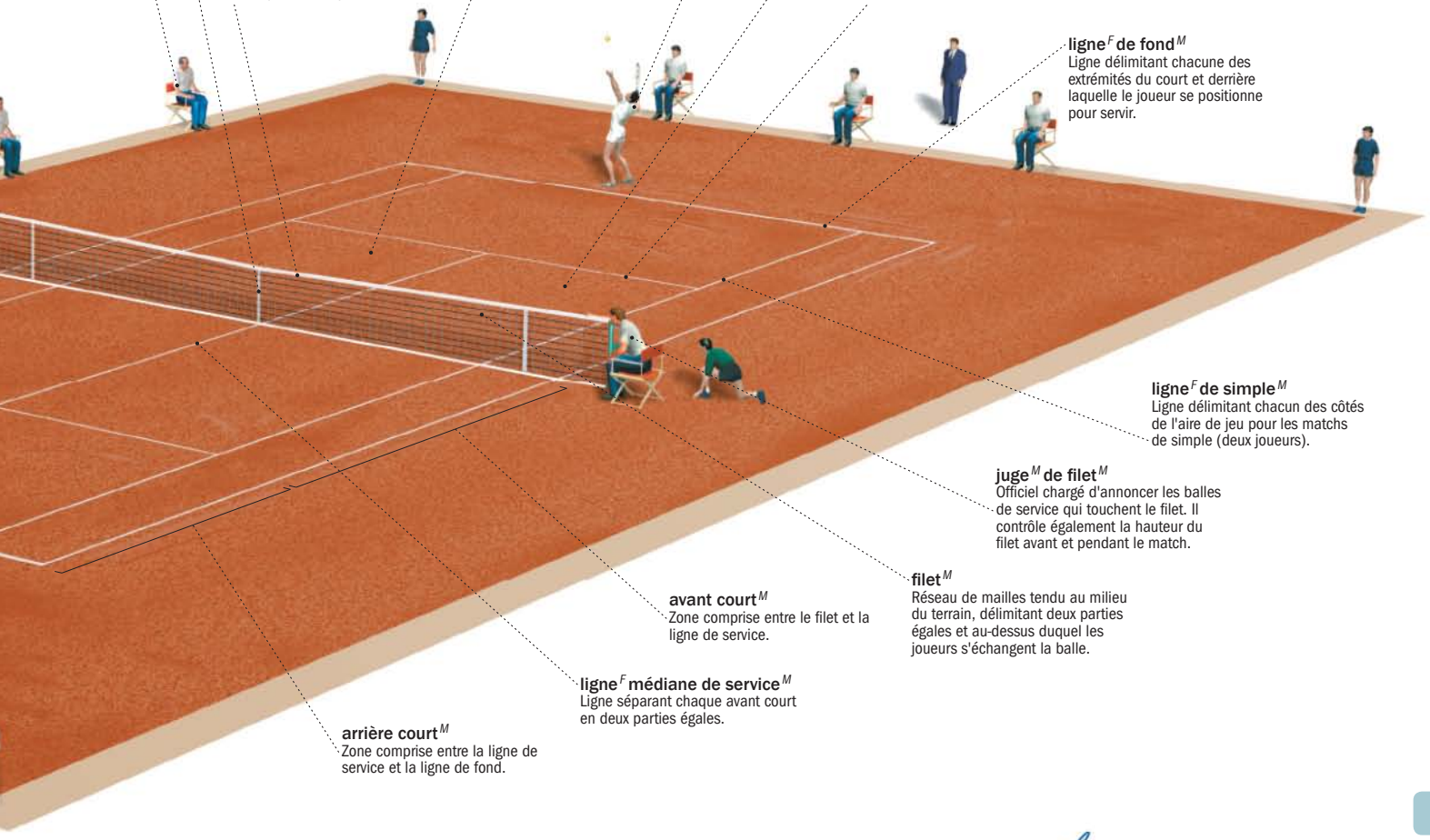
court[M] de service[M] droit
Zone dans laquelle doit rebondir la balle lancée par le serveur qui y est diagonalement opposé.

serveur[M]
Joueur qui met la balle en jeu. Au service, le serveur et le receveur doivent se tenir dans des zones diagonalement opposées.

court[M] de service[M] gauche
Zone dans laquelle doit rebondir la balle lancée par le serveur qui y est diagonalement opposé.

ligne[F] de service[M]
Ligne tracée de chaque côté du filet, parallèlement à celui-ci et à une distance de 6,4 m, délimitant la limite arrière des courts de service.

ligne[F] de fond[M]
Ligne délimitant chacune des extrémités du court et derrière laquelle le joueur se positionne pour servir.



ligne[F] de simple[M]
Ligne délimitant chacun des côtés de l'aire de jeu pour les matchs de simple (deux joueurs).

juge[M] de filet[M]
Officiel chargé d'annoncer les balles de service qui touchent le filet. Il contrôle également la hauteur du filet avant et pendant le match.

filet[M]
Réseau de mailles tendu au milieu du terrain, délimitant deux parties égales et au-dessus duquel les joueurs s'échangent la balle.

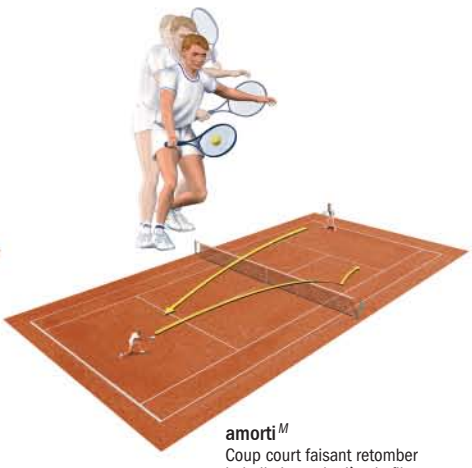
avant court[M]
Zone comprise entre le filet et la ligne de service.

ligne[F] médiane de service[M]
Ligne séparant chaque avant court en deux parties égales.

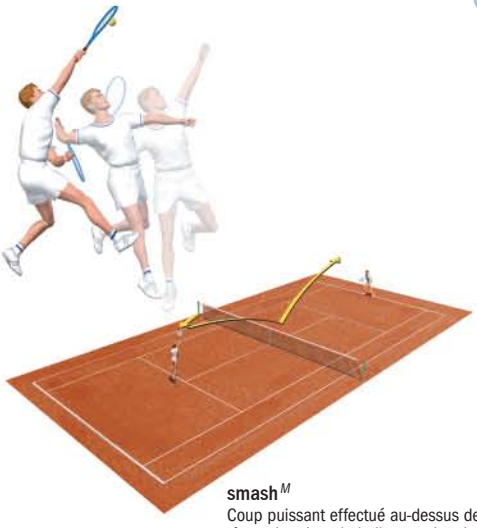
arrière court[M]
Zone comprise entre la ligne de service et la ligne de fond.



lob[M]
Coup joué en hauteur pour faire passer la balle au-dessus de l'adversaire lorsque celui-ci se situe dans l'avant court.



amorti[M]
Coup court faisant retomber la balle juste derrière le filet et presque sans rebond.



smash[M]
Coup puissant effectué au-dessus de la tête qui projette la balle au sol en la faisant rebondir hors de portée de l'adversaire. Ce coup répond généralement au lob.

tennis *M*

raquette *F* de tennis *M*
Instrument servant à frapper la balle, pesant généralement entre 250 et 350 g, pourvu d'une tête ovale, et mesurant environ 70 cm de longueur.

cadre *M*
Armature de la raquette à laquelle est fixé le tamis.

tête *F*
Partie ovale de la raquette comprenant le cadre et le tamis.

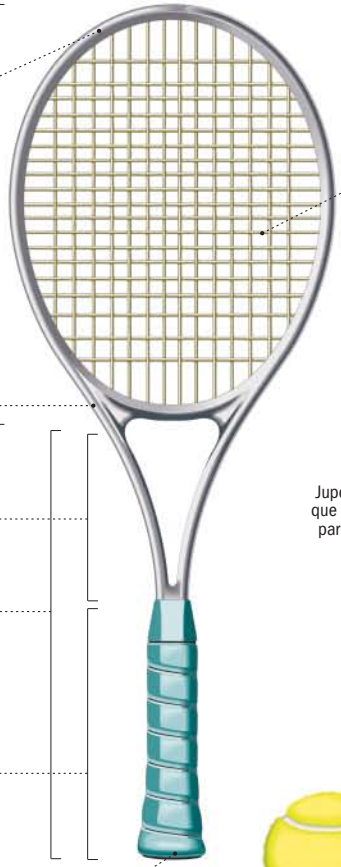
épaule *F*
Base de la tête de la raquette qui la lie au cœur.

cœur *M*
Partie qui joint la poignée à la tête de la raquette.

manche *M*
Partie allongée de la raquette, terminée par une poignée.

poignée *F*
Partie par laquelle le joueur manie la raquette.

talon *M*
Extrémité élargie du manche qui permet à la main de ne pas glisser hors de la poignée.



tamis *M*
Surface de cordes synthétiques ou naturelles entrelacées avec laquelle le joueur frappe la balle.



balle *F* de tennis *M*
Balle de caoutchouc gonflée d'air comprimé et pesant environ 56 g, recouverte de feutre pour la rendre plus adhérente.

polo *M*
Tricot généralement à manches courtes, avec un col pointu rabattu, qui se ferme souvent par une patte s'arrêtant à mi-buste.

jupette *F*
Jupe très courte qui ne couvre que le haut des cuisses, portée par les femmes pour jouer au tennis.

chaussette *F*
Vêtement qui enveloppe la cheville.

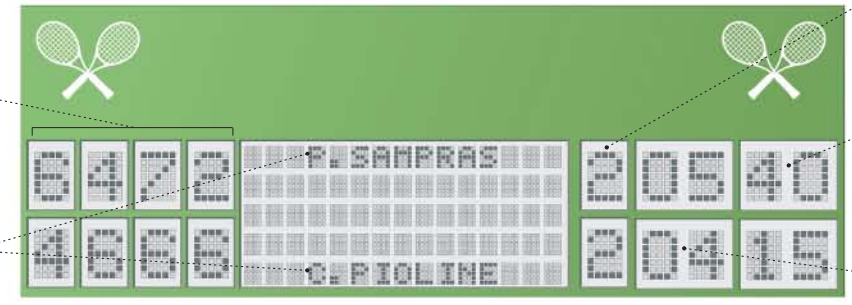
joueuse *F* de tennis *M*
Athlète pratiquant le tennis. Les tournois féminins se disputent en trois manches, les tournois masculins en trois ou cinq.

serre-poignet *M*
Bande de tissu portée autour du poignet, servant à éponger la transpiration du front et du visage.



chaussure *F* de tennis *M*
Chaussure souple et légère à semelle antidérapante.

tableau *M* d'affichage *M*
Surface présentant diverses données sur l'épreuve en cours. Un match de tennis est divisé en manches, jeux et points.



manches *F* précédentes

joueurs *M*

manche *F*
Série de jeux. Un match de tennis se déroule en trois ou cinq manches (deux ou trois manches gagnantes).

points *M*
Chacun des points composant un jeu : 15 (1er point), 30 (2e point), 40 (3e point), jeu (4e point). Le joueur remporte un jeu lorsqu'il marque quatre points ou deux consécutifs en cas d'égalité.

jeu *M*
Série de quatre points. Le joueur remporte une manche lorsqu'il gagne six jeux, à condition qu'il dispose de deux jeux d'avance sur son adversaire.

surfaces *F* de jeu *M*
Le tennis se pratique sur diverses surfaces, à l'intérieur comme à l'extérieur. Selon la surface choisie, différentes stratégies de jeu sont adoptées.

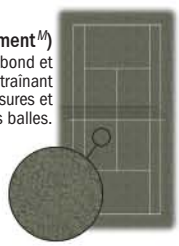
gazon *M*
Surface de jeu très rapide favorisant le service et la volée, de moins en moins utilisée en raison du coût d'entretien élevé.



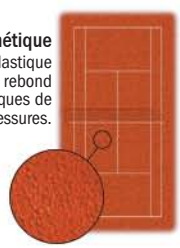
terre *F* battue
Surface de jeu lente et confortable, favorisant les longs échanges, exigeant un entretien régulier mais peu coûteux.



surface *F* dure (ciment *M*)
Surface favorisant le rebond et les balles rapides, et entraînant l'usure rapide des chaussures et des balles.

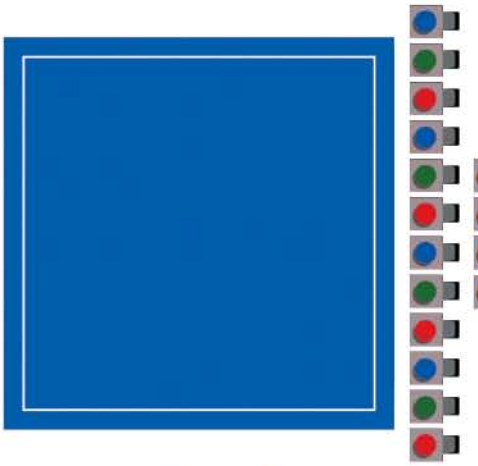


revêtement *M* synthétique
Surface souple et élastique offrant un excellent rebond et réduisant les risques de blessures.



gymnastique[F] rythmique

Discipline féminine associant gymnastique et danse; elle demande notamment de la souplesse, de la force et de l'adresse (manipulation des engins).



praticable[M]
Tapis carré de 12 m de côté sur lequel la gymnaste effectue des exercices au sol.

jury[M] **supérieur**
Groupe formé du président du comité technique et de deux assistants, qui supervise la compétition et le travail des juges.

juge[M] **assistant**
Officiel qui applique des déductions de notations, par exemple en cas de sortie du praticable.

juges[M] **de valeur**[F] **artistique**
Officiels (4) qui évaluent la composition de l'exercice : chorégraphie, rythme, harmonie, originalité, etc.

juges[M] **de difficultés**[F]
Officiels (4) qui évaluent la difficulté de l'exercice : mouvements exécutés, maniement spécifique des engins.

juges[M] **d'exécution**[F]
Officiels (4) qui évaluent la qualité d'exécution de l'exercice : fautes techniques, maîtrise des engins, coordination, expressivité, etc.

engins[M]
La gymnastique rythmique se pratique avec cinq accessoires (engins), pour la plupart constitués de matériaux synthétiques.



ballon[M]
Sphère que la gymnaste doit manipuler afin de faire ressortir la souplesse et l'expression corporelle, ainsi que les contrastes entre la puissance des lancers et la douceur des réceptions.



corde[F]
Engin de longueur proportionnelle à la taille de la gymnaste, permettant principalement de réaliser des sauts.



cerceau[M]
Engin rigide permettant une grande variété de manipulations : rotations, lancers, roulés, passages au travers, etc.



massues[F]
Engins que la gymnaste manipule dans une chorégraphie comprenant des rotations, des lancers, des mouvements asymétriques, etc.



ruban[M]
Bande que la gymnaste doit conserver constamment en mouvement en lui faisant dessiner des figures très précises (serpentins, spirales, cercles, etc.).

trampoline[M]

Discipline consistant à effectuer des sauts ou des figures sur un engin constitué d'une toile tendue par des ressorts.



coussin[M] **de protection**[F]
Tapis matelassé qui recouvre le cadre pour éviter que le gymnaste ne s'y blesse.

cadre[M]
Châssis métallique soutenant la toile par l'intermédiaire de ressorts. Pour les compétitions, le cadre est situé à 1,15 m du sol.

pied[M]
Structure métallique qui soutient le cadre du trampoline.

ressort[M]
Enroulement métallique élastique qui permet de tendre la toile. Un trampoline comporte généralement 120 ressorts.

toile[F] **de saut**[M]
Toile généralement en nylon sur laquelle le gymnaste rebondit pour effectuer des figures.

gymnastique[F]

Discipline sportive se pratiquant au sol ou avec des appareils (anneaux, barres, poutre, etc.).

podium[M] des épreuves[F]
Plateforme comportant le matériel et les appareils nécessaires au déroulement des épreuves de gymnastique.

poutre[F]
Appareil de gymnastique féminine constitué d'une longue pièce horizontale sur laquelle la gymnaste effectue des exercices d'équilibre statiques et dynamiques.

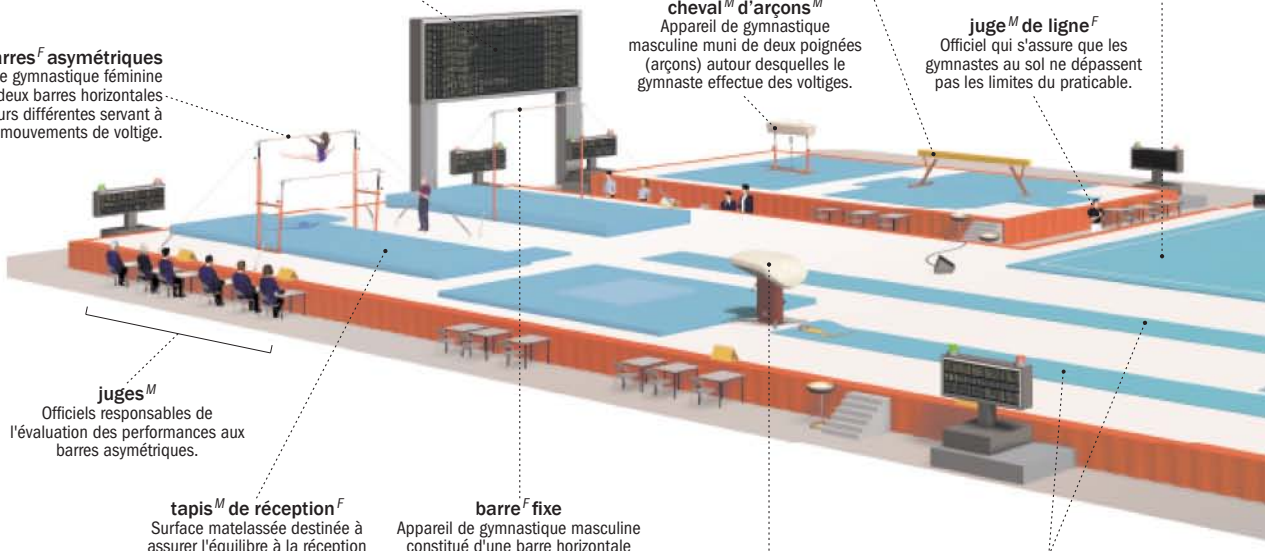
praticable[M] pour exercices[M] au sol[M]
Tapis carré de 12 m de côté sur lequel le gymnaste effectue des exercices au sol.

tableau[M] de classement[M] général
Tableau sur lequel sont affichées les performances et les notes des gymnastes.

cheval[M] d'arçons[M]
Appareil de gymnastique masculine muni de deux poignées (arçons) autour desquelles le gymnaste effectue des voltiges.

juge[M] de ligne[F]
Officiel qui s'assure que les gymnastes au sol ne dépassent pas les limites du praticable.

barres[F] asymétriques
Appareil de gymnastique féminine constitué de deux barres horizontales fixées à des hauteurs différentes servant à effectuer divers mouvements de voltige.



juges[M]
Officiels responsables de l'évaluation des performances aux barres asymétriques.

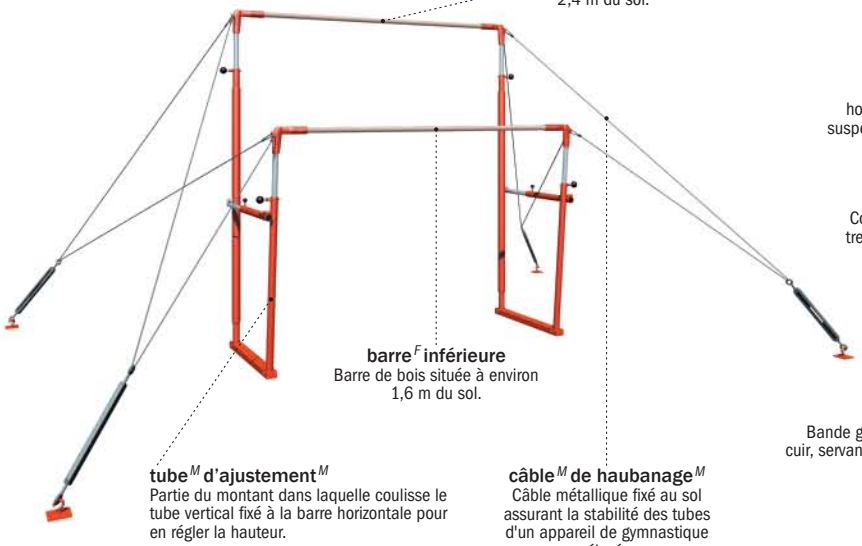
tapis[M] de réception[F]
Surface matelassée destinée à assurer l'équilibre à la réception et à amortir les chutes.

barre[F] fixe
Appareil de gymnastique masculine constitué d'une barre horizontale fixée à des montants autour de laquelle évolue le gymnaste (rotations, lâchers de barre, etc.).

cheval[M] sautoir[M]
Appareil de gymnastique mixte, semblable au cheval d'arçons, sur lequel le gymnaste, après une course d'élan, prend appui à deux mains pour effectuer un saut.

pistes[F] d'élan[M]
Pistes de 25 m de long faites de tapis de mousse permettant aux gymnastes d'acquérir la vitesse nécessaire à la réalisation de leurs exercices.

barres[F] asymétriques
Appareil de gymnastique féminine constitué de deux barres horizontales fixées à des hauteurs différentes servant à effectuer divers mouvements de voltige.



barre[F] supérieure
Barre de bois située à environ 2,4 m du sol.

barre[F] inférieure
Barre de bois située à environ 1,6 m du sol.

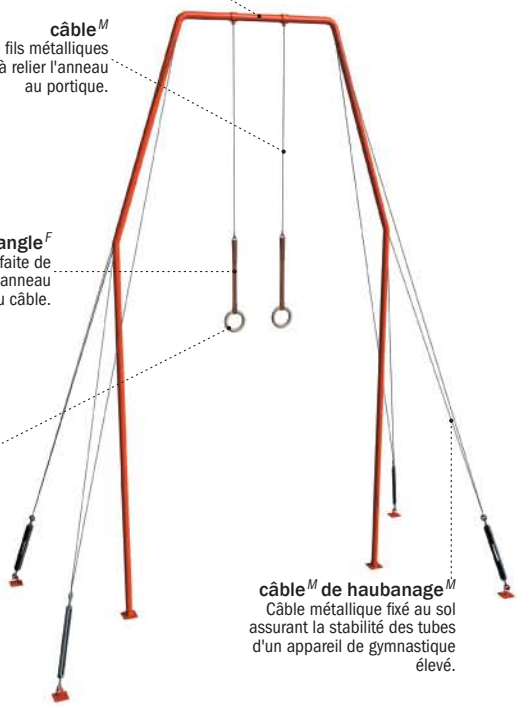
tube[M] d'ajustement[M]
Partie du montant dans laquelle coulisse le tube vertical fixé à la barre horizontale pour en régler la hauteur.

câble[M] de haubanage[M]
Câble métallique fixé au sol assurant la stabilité des tubes d'un appareil de gymnastique élevé.

portique[M]
Cadre métallique constitué de deux montants verticaux et d'une barre horizontale à laquelle les anneaux sont suspendus par l'intermédiaire des câbles.

anneaux[M]
Appareil de gymnastique masculine constitué de deux anneaux suspendus à des câbles fixés à un portique servant notamment à effectuer des exercices de suspension et d'appui.

câble[M]
Cordage fait de fils métalliques tressés servant à relier l'anneau au portique.



sangle[F]
Bande généralement faite de cuir, servant à attacher l'anneau au câble.

anneau[M]
Cercle de bois, de plastique ou d'acier auquel se suspend le gymnaste pour effectuer des exercices. Il est situé à 2,55 m du sol.

câble[M] de haubanage[M]
Câble métallique fixé au sol assurant la stabilité des tubes d'un appareil de gymnastique élevé.

tableau[M] d'affichage[M]
Tableau affichant les informations relatives au déroulement d'une compétition sportive (nom du gymnaste, nationalité, note).

nom[M] du gymnaste[M]

nationalité[F]

note[F]
Nombre de points attribués à un gymnaste pour évaluer ses performances. L'appréciation de chaque épreuve se fait sur un barème de 10 points.

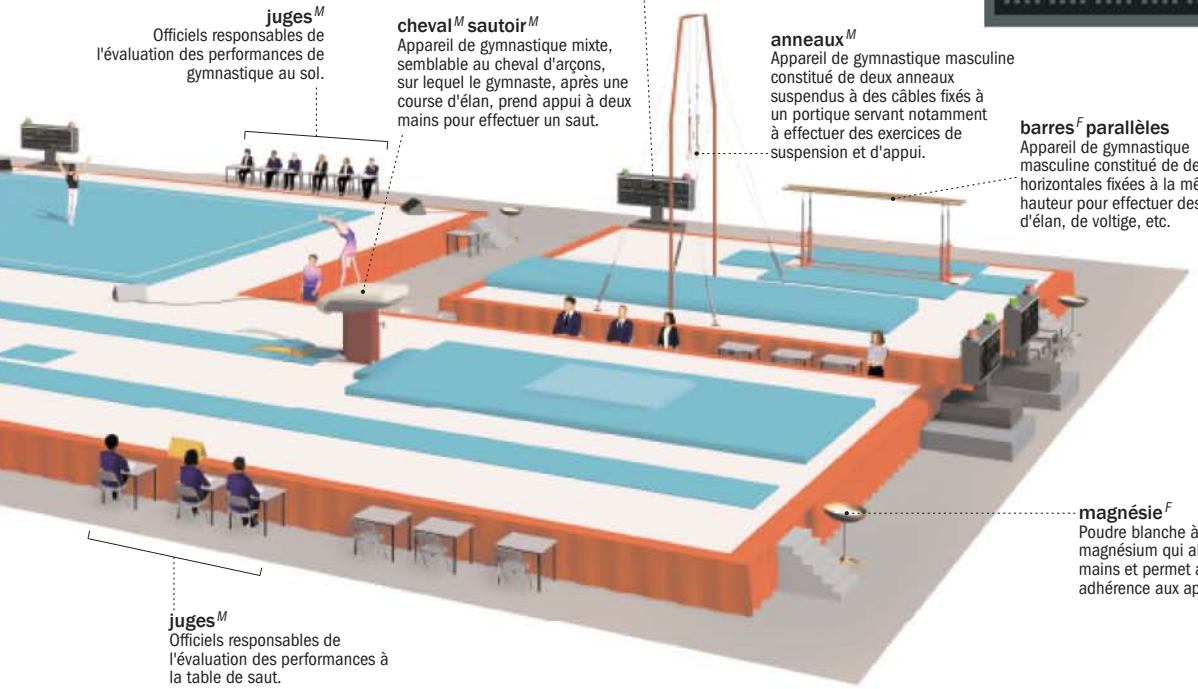
pointage[M] de l'épreuve[F] en cours[M]
Des juges notent les exercices présentés par les gymnastes du point de vue de l'exécution, de la technique et de la valeur artistique.

juges[M]
Officiels responsables de l'évaluation des performances de gymnastique au sol.

cheval[M] sautoir[M]
Appareil de gymnastique mixte, semblable au cheval d'arçons, sur lequel le gymnaste, après une course d'élan, prend appui à deux mains pour effectuer un saut.

anneaux[M]
Appareil de gymnastique masculine constitué de deux anneaux suspendus à des câbles fixés à un portique servant notamment à effectuer des exercices de suspension et d'appui.

barres[F] parallèles
Appareil de gymnastique masculine constitué de deux barres horizontales fixées à la même hauteur pour effectuer des exercices d'élan, de voltige, etc.



magnésie[F]
Poudre blanche à base de magnésium qui absorbe la sueur des mains et permet ainsi une meilleure adhérence aux appareils.

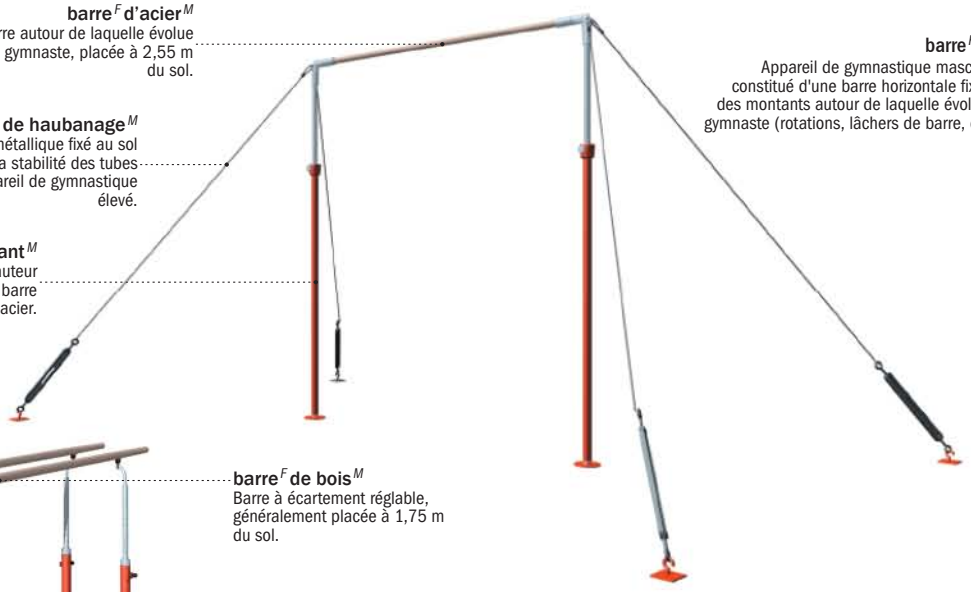
juges[M]
Officiels responsables de l'évaluation des performances à la table de saut.

barre[F] d'acier[M]
Barre autour de laquelle évolue le gymnaste, placée à 2,55 m du sol.

barre[F] fixe
Appareil de gymnastique masculine constitué d'une barre horizontale fixée à des montants autour de laquelle évolue le gymnaste (rotations, lâchers de barre, etc.).

câble[M] de haubanage[M]
Câble métallique fixé au sol assurant la stabilité des tubes d'un appareil de gymnastique élevé.

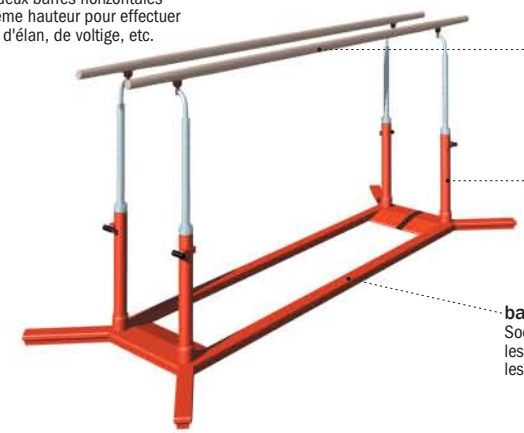
montant[M]
Poteau vertical de hauteur réglable soutenant la barre d'acier.



barres[F] parallèles
Appareil de gymnastique masculine constitué de deux barres horizontales fixées à la même hauteur pour effectuer des exercices d'élan, de voltige, etc.

barre[F] de bois[M]
Barre à écartement réglable, généralement placée à 1,75 m du sol.

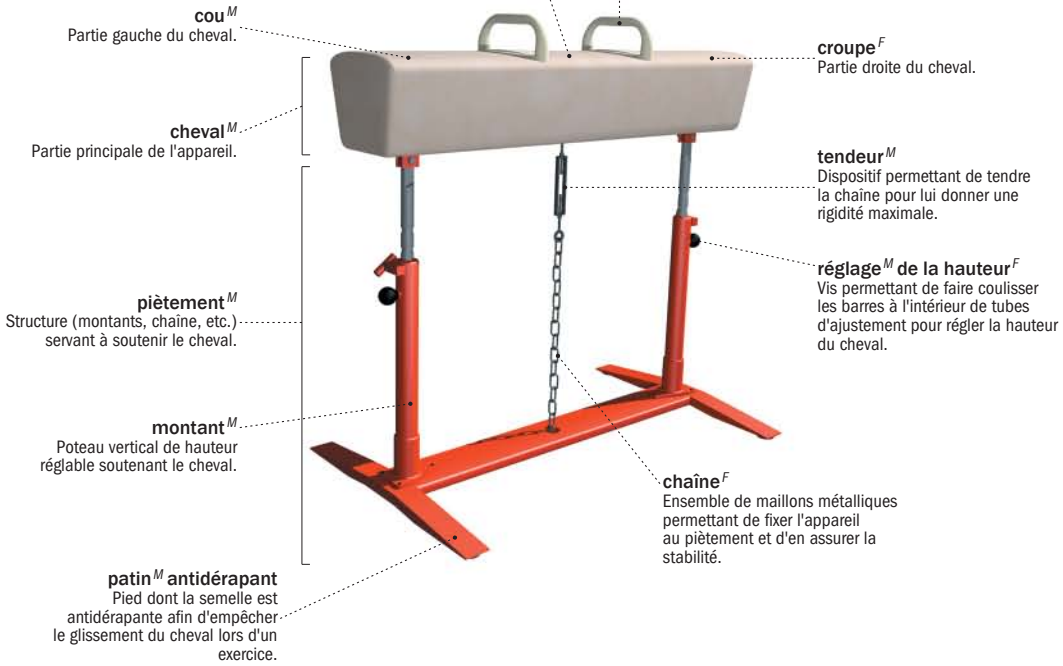
tube[M] d'ajustement[M]
Partie du montant dans laquelle coulisse le tube vertical fixé à la barre horizontale pour en régler la hauteur.



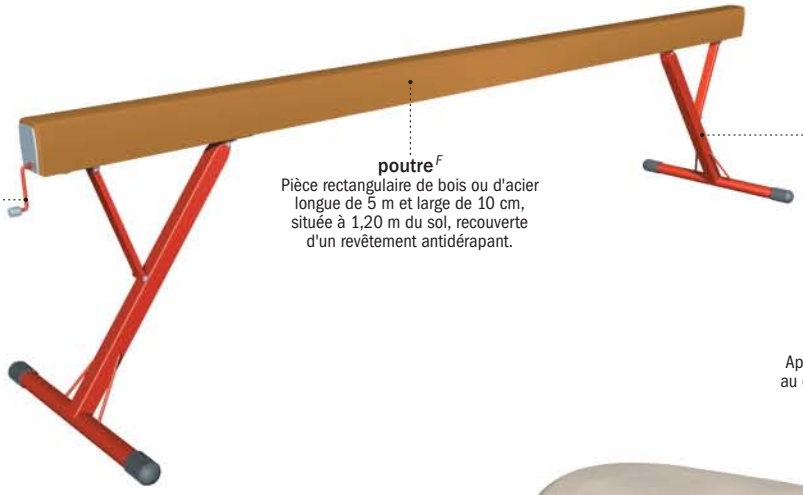
base[F]
Socle rigide sur lequel sont fixés les tubes d'ajustement soutenant les barres.

gymnastique[F]

cheval[M] d'arçons[M]
Appareil de gymnastique masculine muni de deux poignées (arçons) autour desquelles le gymnaste effectue des voltiges.



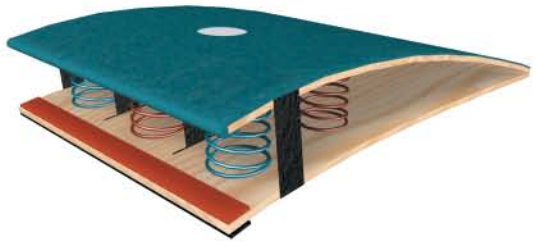
poutre[F] d'équilibre[M]
Appareil de gymnastique féminine constitué d'une longue pièce horizontale sur laquelle la gymnaste effectue des exercices d'équilibre statiques et dynamiques.



cheval[M] sautoir[M]
Appareil de gymnastique mixte, semblable au cheval d'arçons, sur lequel le gymnaste, après une course d'élan, prend appui à deux mains pour effectuer un saut.



tremplin[M]
Planche dont l'élasticité est assurée par des ressorts, permettant au gymnaste de prendre une impulsion pour certains exercices (saut de cheval, entrée aux barres, etc.).



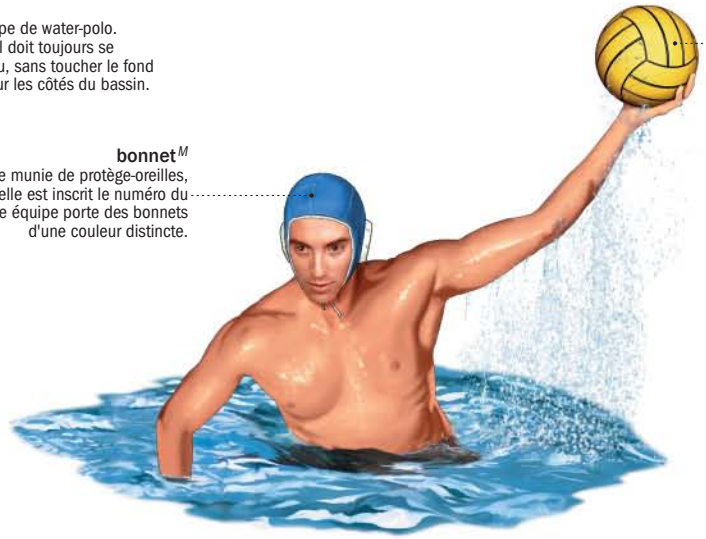
water-polo[M]

Sport qui oppose, dans un bassin, deux équipes de sept joueurs qui tentent de marquer des points dans le but adverse à l'aide d'un ballon.

joueur[M]
Membre d'une équipe de water-polo. Durant une partie, il doit toujours se maintenir dans l'eau, sans toucher le fond ou prendre appui sur les côtés du bassin.

ballon[M] **de water-polo**[M]
Sphère imperméable, gonflée d'air, généralement de couleur jaune. Les joueurs (à l'exception du gardien) ne peuvent saisir le ballon à deux mains.

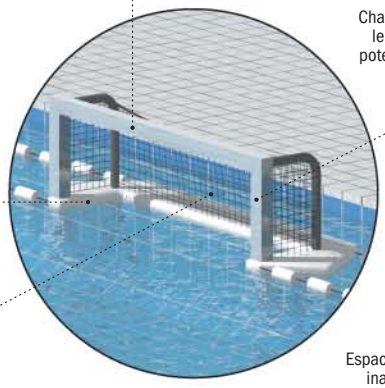
bonnet[M]
Coiffure souple munie de protège-oreilles, sur laquelle est inscrit le numéro du joueur. Chaque équipe porte des bonnets d'une couleur distincte.



barre[F] **transversale**
Pièce horizontale reliant les deux poteaux. La barre et les poteaux du but sont fabriqués en plastique, en métal ou en bois.

but[M]
Cage formée d'un filet monté sur une armature. Une équipe marque un point chaque fois qu'elle réussit à loger le ballon dans le but adverse.

poteau[M]
Chacune des deux pièces formant le support vertical du but. Les poteaux sont situés à trois mètres l'un de l'autre.



base[F]
Flotteur destiné à maintenir le but à la surface de l'eau. Le but est également tenu en place par des câbles fixés aux rebords du bassin.

filet[M]
Réseau de mailles souples fixé derrière les poteaux, qui permet de retenir le ballon dans le but.

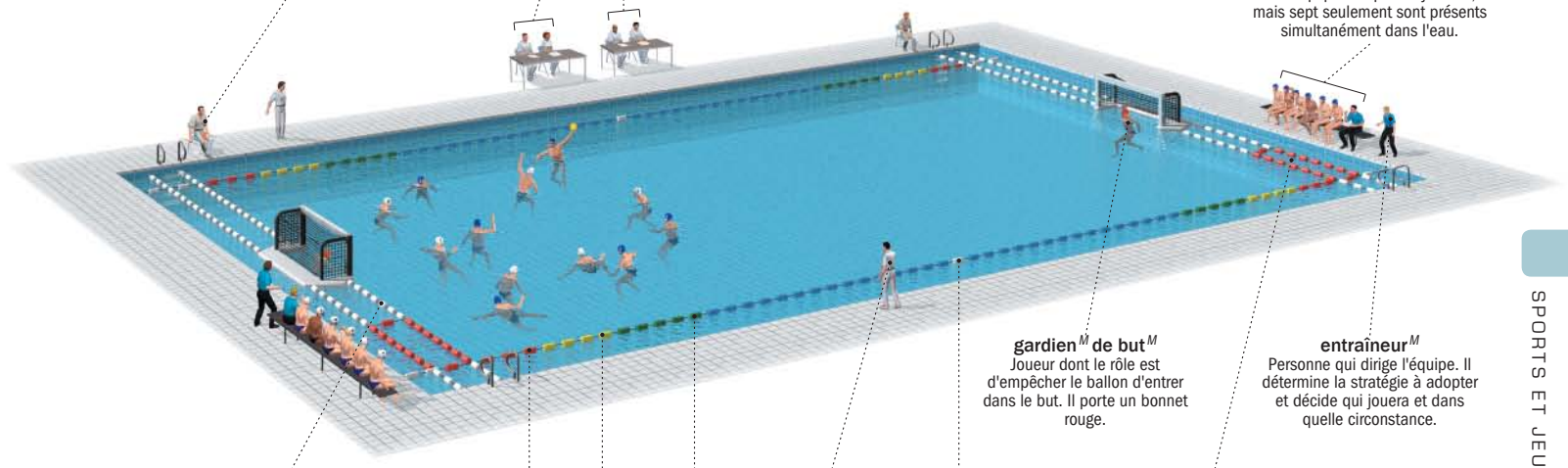
bassin[M]
Piscine dans laquelle se tient un match de water-polo. Un match comprend quatre périodes de sept minutes, entrecoupées de pauses de deux minutes.

secrétaires[M]
Officiels qui rédigent le rapport de match (buts marqués, fautes, exclusions, etc.) et indiquent le retour au jeu des joueurs temporairement exclus.

juge[M] **de but**[M]
Officiel dont la fonction principale est d'indiquer la validité d'un but et de signaler les ballons sortis derrière la ligne de but (corners).

chronométreurs[M]
Officiels qui contrôlent le temps de jeu, des exclusions, de possession continue du ballon (maximum de 35 s avant un tir au but), etc.

banc[M] **d'équipe**[F]
Espace où prennent place les joueurs inactifs et les officiels d'équipe. Une équipe compte 13 joueurs, mais sept seulement sont présents simultanément dans l'eau.



gardien[M] **de but**[M]
Joueur dont le rôle est d'empêcher le ballon d'entrer dans le but. Il porte un bonnet rouge.

entraîneur[M]
Personne qui dirige l'équipe. Il détermine la stratégie à adopter et décide qui jouera et dans quelle circonstance.

ligne[F] **des 2 m**
Repère rouge marquant la zone de hors-jeu. Un attaquant ne peut traverser cette ligne que s'il a le ballon ou que celui-ci l'a précédé.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il supervise la partie et signale les infractions par un coup de sifflet.

zone[F] **d'entrée**[F] **des joueurs**[M] **expulsés**
Espace où doivent se rendre les joueurs ayant commis une faute d'exclusion, qui entraîne une pénalité de 20 s.

ligne[F] **de but**[M]
Ligne que le ballon doit traverser pour qu'un but soit accordé, et le long de laquelle s'alignent les joueurs avant la mise en jeu au début d'une période.

ligne[F] **des 5 m**
Repère jaune marquant la zone de penalty.

ligne[F] **médiane**
Repère divisant le bassin en deux zones, soit une par équipe. Les équipes changent de zone après deux périodes de jeu.

ligne[F] **des 7 m**

plongeon[M]

Sport consistant à exécuter des sauts plus ou moins complexes dans l'eau, à partir d'une plateforme ou d'un tremplin.

positions[F] de départ[M]
Les plongeons sont amorcés avec ou sans course d'élan, dans l'une des positions reconnues par la Fédération internationale de natation amateur (FINA).



renversé
Plongeon amorcé face à l'eau; l'athlète effectue ensuite une ou plusieurs rotations arrière.



retourné
Plongeon amorcé le dos tourné vers l'eau; le plongeur effectue ensuite une ou plusieurs rotations vers l'avant.



arrière
Plongeon amorcé le dos tourné vers l'eau; le concurrent exécute ensuite une ou plusieurs rotations arrière.



avant
Plongeon amorcé face à l'eau, suivi d'une ou plusieurs rotations vers l'avant.



en équilibre[M]
Amorcé en appui sur les mains durant 5 s, ce type de plongeon est pratiqué sur une plate-forme.

vols[M]
La position du corps entre le départ et l'entrée dans l'eau doit correspondre à l'une des trois positions autorisées par la FINA.



position[F] groupée
Position dans laquelle le corps est plié aux genoux et aux hanches, avec les genoux et les pieds serrés. Les mains sont placées sur les jambes.

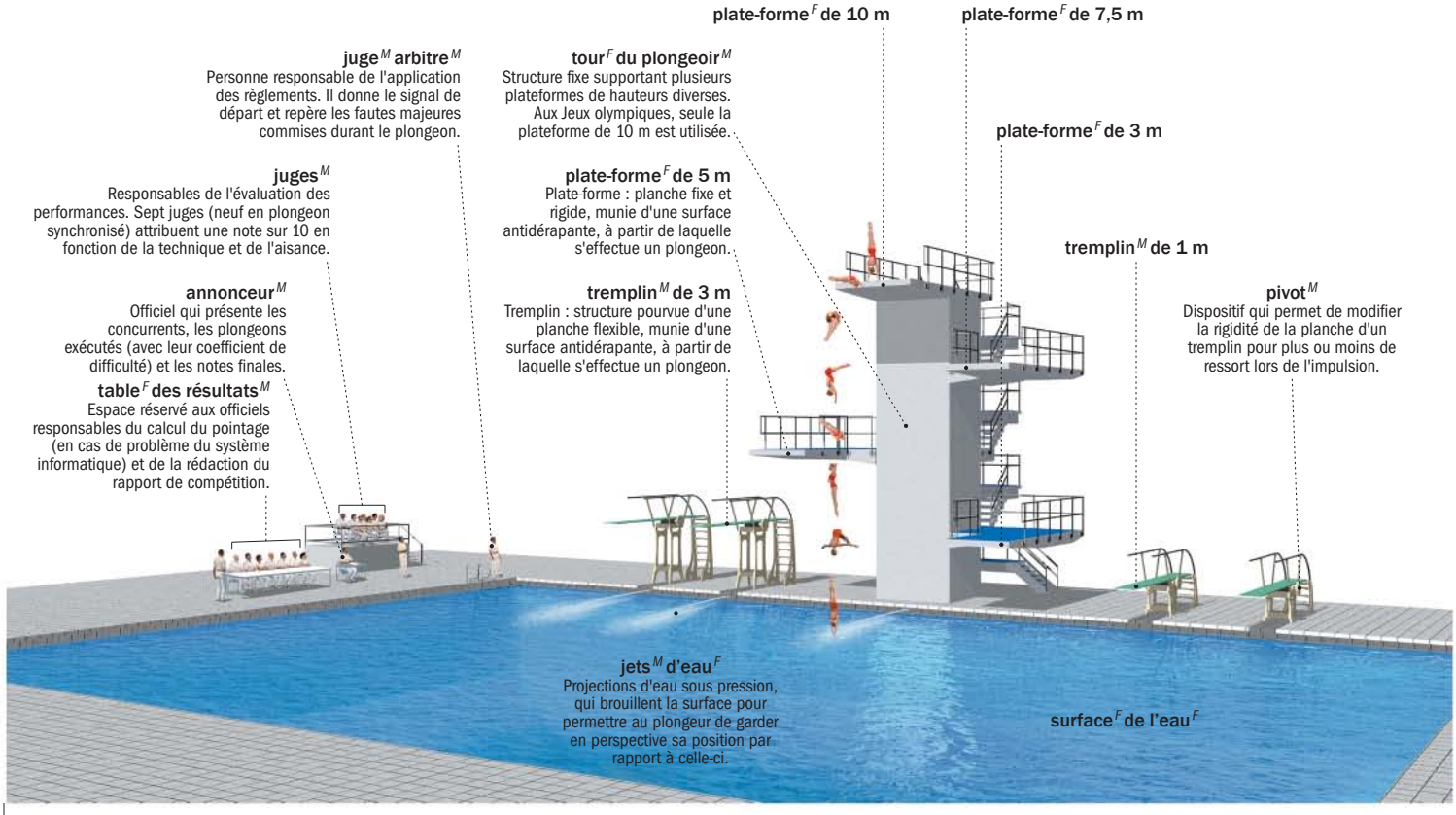


position[F] droite
Position dans laquelle le corps ne doit être plié ni aux hanches ni aux genoux. La position des bras est libre (au-delà de la tête ou le long du corps).



position[F] carpée
Position dans laquelle le corps est plié aux hanches, mais les jambes demeurent allongées, sans flexion des genoux. La position des bras est libre.

plongeoir[M]
Ensemble des équipements (tremplins, plateformes et tour) permettant de plonger. Lors d'une épreuve, les plongeurs exécutent plusieurs sauts dont le pointage est cumulatif.



exemples M de plongeons M
Il existe quelque 90 sauts différents, qu'on distingue par la position de départ, la forme en vol et la figure présentée (saut périlleux, tire-bouchon).

entrées F dans l'eau F
Le plongeur pénètre dans l'eau en position verticale, la tête première ou les pieds premiers, en tentant de provoquer un minimum d'éclaboussures.

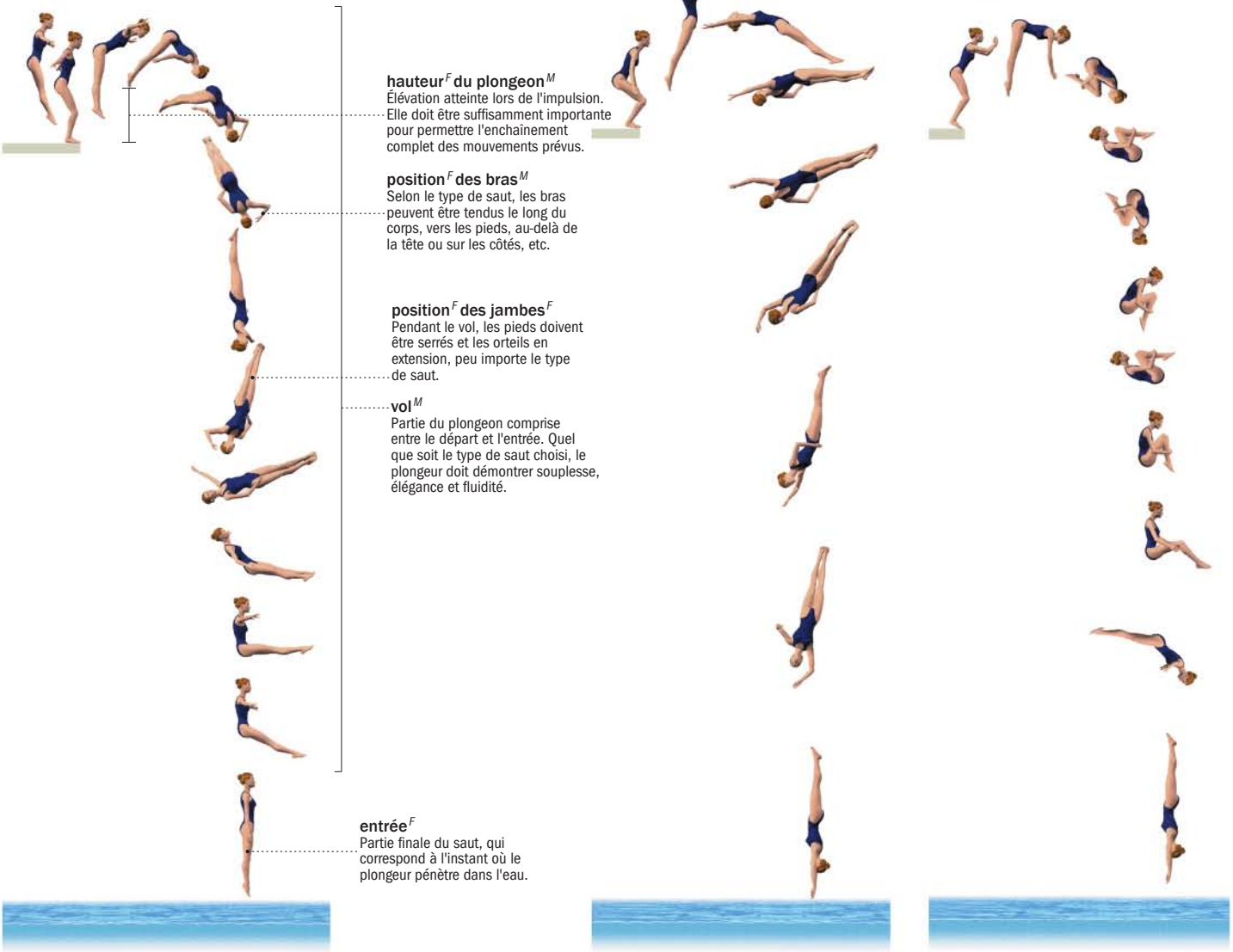


entrée F pieds M premiers

entrée F tête F première

plongeon M synchronisé
Plongeon effectué simultanément par deux athlètes formant une équipe. Les figures, les mêmes qu'aux épreuves individuelles, doivent être exécutées en harmonie.





hauteur F du plongeon M
Élévation atteinte lors de l'impulsion. Elle doit être suffisamment importante pour permettre l'enchaînement complet des mouvements prévus.

position F des bras M
Selon le type de saut, les bras peuvent être tendus le long du corps, vers les pieds, au-delà de la tête ou sur les côtés, etc.

position F des jambes F
Pendant le vol, les pieds doivent être serrés et les orteils en extension, peu importe le type de saut.

vol M
Partie du plongeon comprise entre le départ et l'entrée. Quel que soit le type de saut choisi, le plongeur doit démontrer souplesse, élégance et fluidité.

entrée F
Partie finale du saut, qui correspond à l'instant où le plongeur pénètre dans l'eau.

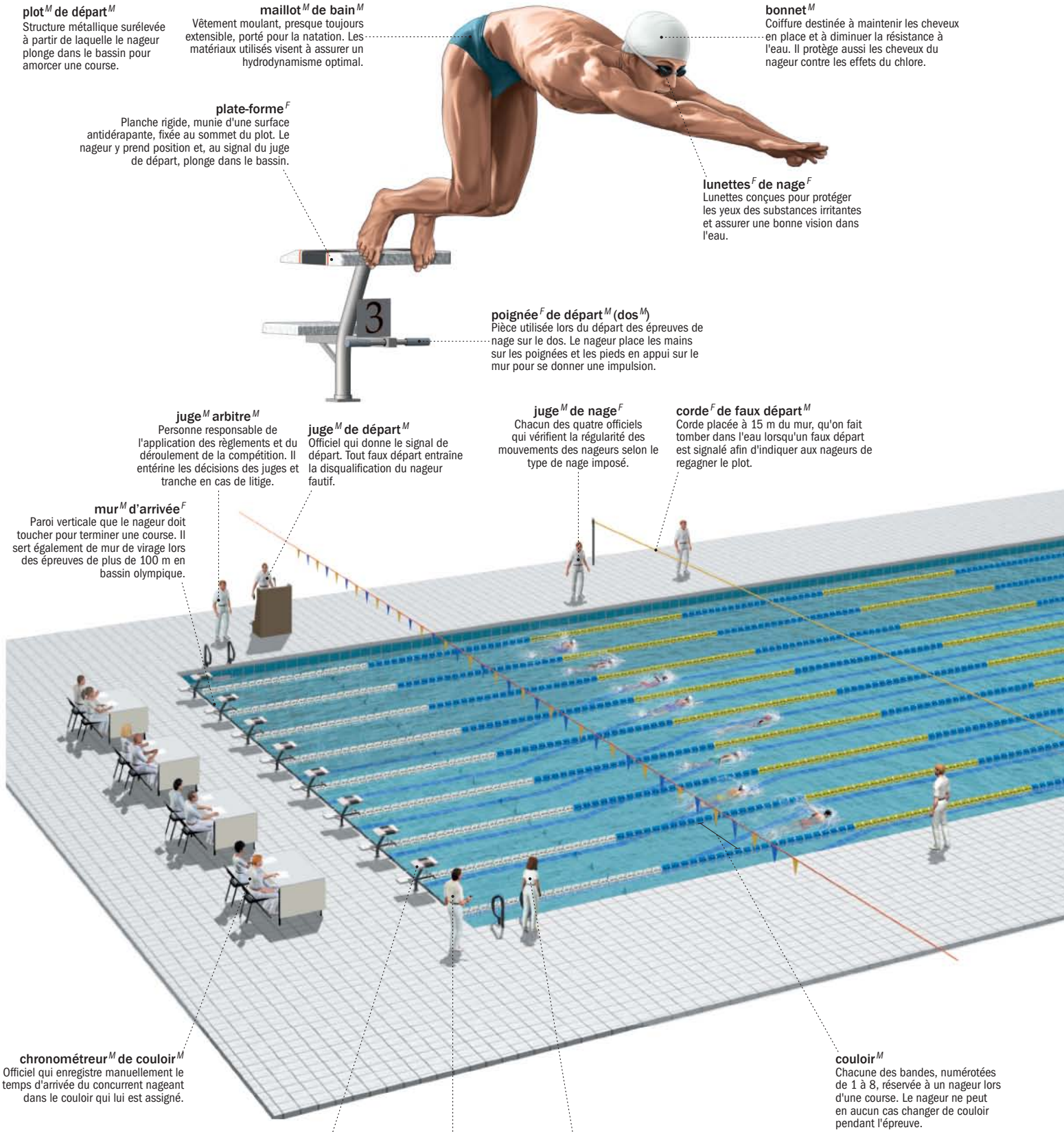
saut M périlleux avant avec tire-bouchon M
Saut amorcé par une course d'élan, en position avant. Le plongeur exécute ensuite une rotation du corps et pénètre dans l'eau pieds premiers.

plongeon M renversé avec tire-bouchon M
Saut amorcé en position renversée. L'athlète exécute ensuite un mouvement de vrille du corps, puis pénètre dans l'eau tête première.

triple saut M périlleux et demi avant groupé
Saut amorcé en position avant. Lors du vol, trois rotations et demie sont exécutées en position groupée, et l'entrée s'effectue tête première.

natation[F]

Sport consistant à nager sur une distance définie le plus rapidement possible, selon un des quatre types de nages reconnus.



plot[M] de départ[M]
Structure métallique surélevée à partir de laquelle le nageur plonge dans le bassin pour amorcer une course.

maillot[M] de bain[M]
Vêtement moulant, presque toujours extensible, porté pour la natation. Les matériaux utilisés visent à assurer un hydrodynamisme optimal.

bonnet[M]
Coiffure destinée à maintenir les cheveux en place et à diminuer la résistance à l'eau. Il protège aussi les cheveux du nageur contre les effets du chlore.

plate-forme[F]
Planche rigide, munie d'une surface antidérapante, fixée au sommet du plot. Le nageur y prend position et, au signal du juge de départ, plonge dans le bassin.

lunettes[F] de nage[F]
Lunettes conçues pour protéger les yeux des substances irritantes et assurer une bonne vision dans l'eau.

poignée[F] de départ[M] (dos[M])
Pièce utilisée lors du départ des épreuves de nage sur le dos. Le nageur place les mains sur les poignées et les pieds en appui sur le mur pour se donner une impulsion.

juge[M] arbitre[M]
Personne responsable de l'application des règlements et du déroulement de la compétition. Il entérine les décisions des juges et tranche en cas de litige.

juge[M] de départ[M]
Officiel qui donne le signal de départ. Tout faux départ entraîne la disqualification du nageur fautif.

juge[M] de nage[F]
Chacun des quatre officiels qui vérifient la régularité des mouvements des nageurs selon le type de nage imposé.

corde[F] de faux départ[M]
Corde placée à 15 m du mur, qu'on fait tomber dans l'eau lorsqu'un faux départ est signalé afin d'indiquer aux nageurs de regagner le plot.

mur[M] d'arrivée[F]
Paroi verticale que le nageur doit toucher pour terminer une course. Il sert également de mur de virage lors des épreuves de plus de 100 m en bassin olympique.

chronométreur[M] de couloir[M]
Officiel qui enregistre manuellement le temps d'arrivée du concurrent nageant dans le couloir qui lui est assigné.

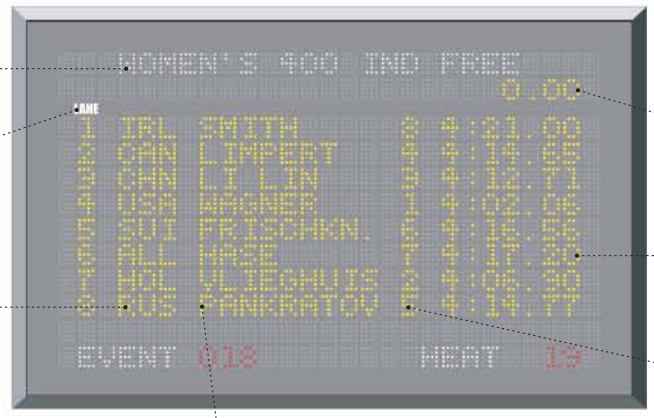
plot[M] de départ[M]
Structure métallique surélevée à partir de laquelle le nageur plonge dans le bassin pour amorcer une course.

chronométreur[M] en chef[M]
Officiel qui recueille les temps enregistrés par les chronométreurs de couloir. Ces données sont utilisées en cas de défaillance du chronomètre automatique.

juge[M] de classement[M]
Officiel dont le rôle consiste à valider les temps enregistrés par le chronomètre électronique, après vérification avec les chronométreurs.

couloir[M]
Chacune des bandes, numérotées de 1 à 8, réservée à un nageur lors d'une course. Le nageur ne peut en aucun cas changer de couloir pendant l'épreuve.

natation[F]



épreuve[F]
Type de compétition en cours, établi en fonction de la distance à parcourir et du style de nage imposé.

couloir[M]
Numéro du couloir assigné à chaque athlète.

pays[M] **d'origine**[F] **du concurrent**[M]

tableau[F] **indicateur**
Surface d'affichage présentant diverses données sur l'épreuve en cours.

chronomètre[M]
Temps écoulé depuis le début de la course.

temps[M] **réalisé**
Durée totale de la course d'un concurrent, mesurée au centième de seconde.

ordre[M] **d'arrivée**[F]
Classement des concurrents à la fin de la course, par ordre croissant de temps d'arrivée.

nom[M] **du concurrent**[M]

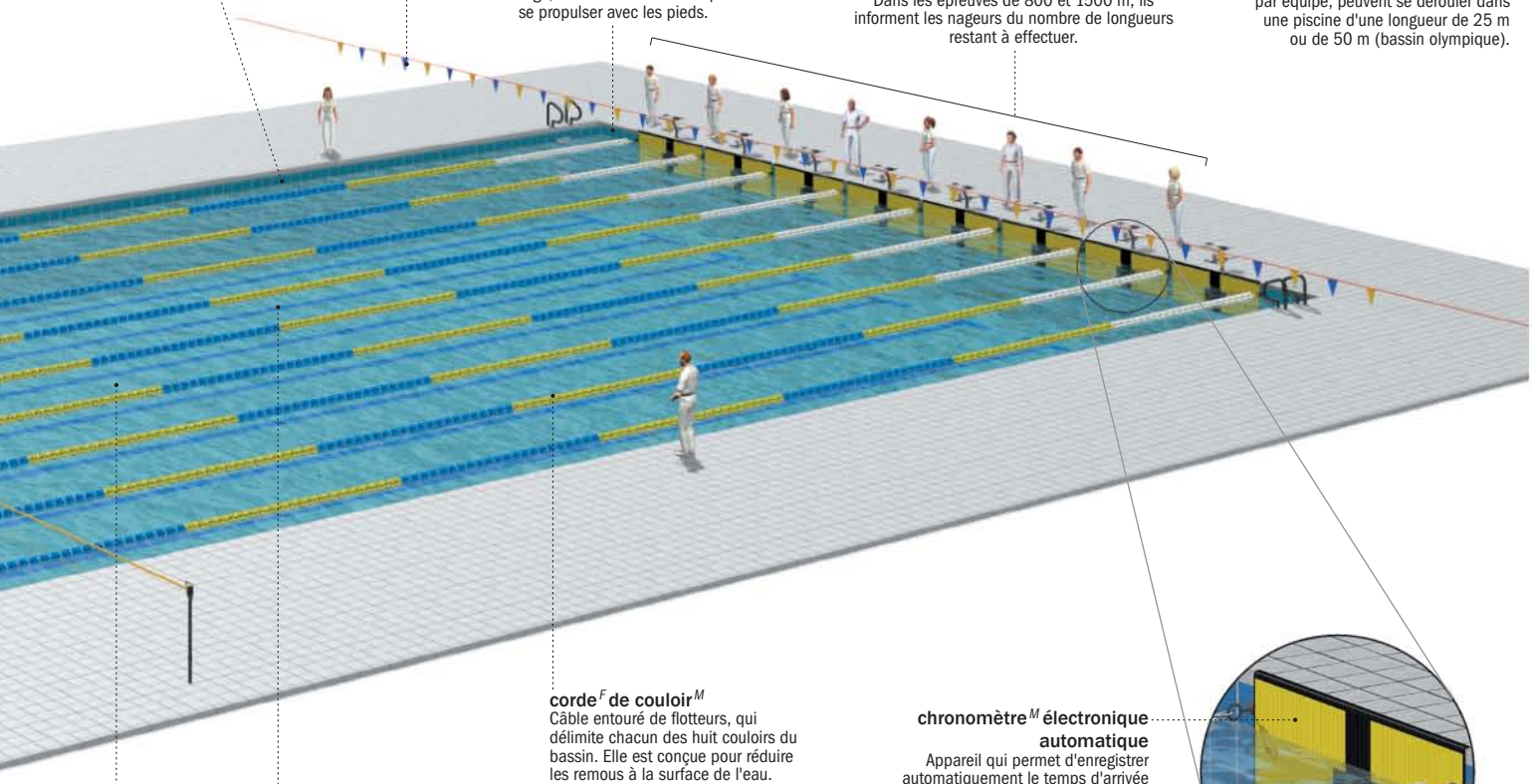
repère[M] **de virage**[M] **de dos**[M]
Corde munie de petits drapeaux, placée à 5 m des murs d'arrivée et de virage, qui permet aux nageurs de dos d'évaluer la distance par rapport à ceux-ci.

mur[M] **latéral**
Paroi verticale formant le côté du bassin. Un espace d'au moins 50 cm doit être réservé entre le mur latéral et les cordes de couloir extérieures.

mur[M] **de virage**[M]
Paroi verticale que le nageur doit toucher avant de faire demi-tour. Lors du virage, l'athlète utilise le mur pour se propulser avec les pieds.

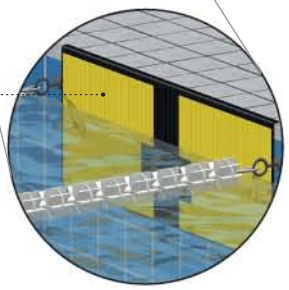
juges[M] **de virages**[M]
Officiels qui vérifient la régularité des virages. Dans les épreuves de 800 et 1500 m, ils informent les nageurs du nombre de longueurs restant à effectuer.

bassin[M] **de compétition**[F]
Les épreuves, tant individuelles que par équipe, peuvent se dérouler dans une piscine d'une longueur de 25 m ou de 50 m (bassin olympique).



corde[F] **de couloir**[M]
Câble entouré de flotteurs, qui délimite chacun des huit couloirs du bassin. Elle est conçue pour réduire les remous à la surface de l'eau.

chronomètre[M] **électronique automatique**
Appareil qui permet d'enregistrer automatiquement le temps d'arrivée du nageur. Il se déclenche au moment du départ et s'arrête au contact du panneau fixé au mur.



ligne[F] **de fond**[M]
Trait continu tracé au fond du bassin, au centre de chaque couloir. Elle sert de repère visuel pour le nageur.

bassin[M]
Piscine dans laquelle se déroulent les compétitions de natation. L'eau doit y demeurer à une température (24 °C) et à un niveau constants.

natation[F]

types[M] de nages[F]
Quatre styles de base sont reconnus par la Fédération internationale de natation amateur (FINA) : la brasse, le papillon, le dos et la nage libre (crawl).

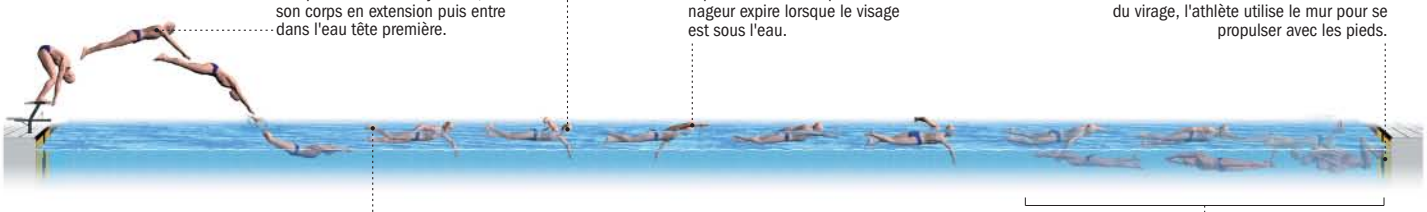
crawl[M]
Nage sur le ventre qui se distingue par un mouvement alterné des bras vers l'avant. Très rapide, il est généralement utilisé dans les épreuves de nage libre.

inspiration[F]
Action de faire entrer l'air dans les poumons. Pour inspirer, le nageur tourne légèrement la tête sur le côté, sans la soulever.

plongeon[M] de départ[M]
Saut permettant au nageur de s'élancer dans le bassin. Il exerce une poussée avec les jambes, amène son corps en extension puis entre dans l'eau tête première.

expiration[F]
Expulsion de l'air inspiré. Le nageur expire lorsque le visage est sous l'eau.

mur[M] de virage[M]
Paroi verticale que le nageur doit toucher avant de faire demi-tour. Lors du virage, l'athlète utilise le mur pour se propulser avec les pieds.



brasse[F]
Nage caractérisée par une suite de mouvements simultanés des bras (vers l'avant, vers l'extérieur et vers l'arrière), synchronisés avec le battement des jambes.

coup[M] de pied[M] de crawl[M]
Mouvement dans lequel les jambes, tendues, effectuent des battements alternés, de haut en bas.

virage[M]-culbute[F]
Mouvement permettant de faire demi-tour : le nageur se recroqueville, effectue une pirouette puis exerce une poussée des pieds contre le mur.



papillon[M]
Nage sur le ventre dans laquelle les deux bras sont lancés simultanément vers l'avant, puis ramenés en arrière.

coup[M] de pied[M] de brasse[F]
Mouvement dans lequel le nageur fléchit les deux jambes puis les tend simultanément vers l'extérieur.

virage[M] de brasse[F]
Mouvement permettant de faire demi-tour : le nageur touche le mur avec les deux mains, pivote sur lui-même puis exerce une poussée des pieds contre le mur.



nage[F] sur le dos[M]
Nage caractérisée par une rotation alternée des bras vers l'arrière. Les jambes, tendues, effectuent en même temps un mouvement de battement alternatif.

coup[M] de pied[M] de papillon[M]
Mouvement vertical et simultané des jambes, qui complète une ondulation entamée à partir des membres supérieurs. Les jambes demeurent toujours rapprochées.

virage[M] de papillon[M]
Mouvement permettant de faire demi-tour : le nageur touche le mur avec les deux mains, pivote sur lui-même puis exerce une poussée des pieds contre le mur.



départ[M] de dos[M]
Mouvement par lequel le nageur s'élance dans le bassin. Au signal, les mains lâchent les poignées du plot et les pieds exercent une poussée contre le mur.

virage[M]-culbute[F]
Mouvement permettant de faire demi-tour : le nageur arrive en position dorsale, effectue une pirouette puis exerce une poussée des pieds contre le mur.

voile[F]

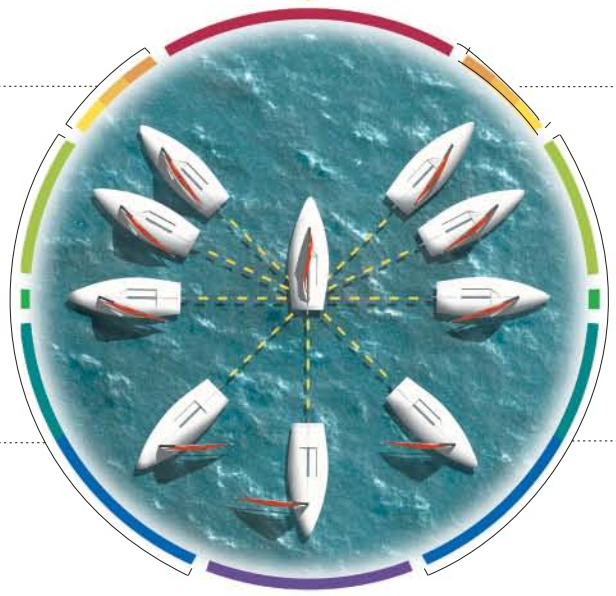
Navigation sportive pratiquée sur un voilier. Il existe plusieurs classes de voiliers et divers types de compétitions (régates, courses transocéaniques, etc.).

vent[M]
Déplacement de l'air provoqué par les différences de pression entre deux régions de l'atmosphère.

allures[F]
Trajectoires d'un voilier par rapport à la direction du vent. Le voilier navigue vers la gauche ou vers la droite selon le côté d'où provient le vent.

près[M]
Ensemble des allures comprises entre le vent debout et le petit largue, utilisées notamment pour louvoyer. Les voiles sont alors près de l'axe du bateau.

près[M]
Ensemble des allures comprises entre le vent debout et le petit largue, utilisées notamment pour louvoyer. Les voiles sont alors près de l'axe du bateau.



largue[M]
Ensemble des allures comprises entre le près bon plein et le vent arrière. Les voiles sont alors de plus en plus éloignées de l'axe du bateau.

largue[M]
Ensemble des allures comprises entre le près bon plein et le vent arrière. Les voiles sont alors de plus en plus éloignées de l'axe du bateau.

près[M] **bon plein**[M]
Allure d'un voilier qui remonte contre le vent à un angle d'environ 60 degrés.

largue[M]
Allure comprise entre le vent de travers et le grand largue. Le voilier navigue en suivant le vent, selon un angle d'environ 135 degrés.

près[M]
Allure d'un voilier qui remonte contre le vent à un angle d'environ 50 degrés.

vent[M] **debout**
Vent directement opposé à la route d'un voilier. Il est alors impossible d'avancer.

petit largue[M]
Allure d'un voilier qui remonte contre le vent à un angle d'environ 70 degrés.

grand largue[M]
Allure la plus rapide, comprise entre le largue et le vent arrière. L'angle entre le bateau et le lit (axe) du vent est important.

près[M] **serré**
Allure d'un voilier naviguant près du lit (axe) du vent, à un angle d'environ 45 degrés. Le près serré constitue la limite de remontée au vent.

vent[M] **arrière**
Allure d'un navire se dirigeant dans la même direction que le vent.

vent[M] **de travers**[M]
Allure d'un voilier qui se dirige perpendiculairement à la direction du vent.

parcours[M]
Les épreuves olympiques se tiennent sur un parcours triangulaire, dont la longueur varie selon les particularités du plan d'eau, la direction du vent, etc.

empannage[M]
Technique qui permet, lorsque le vent vient de l'arrière, de modifier la trajectoire du voilier en faisant passer les voiles d'un bord à l'autre de l'embarcation.

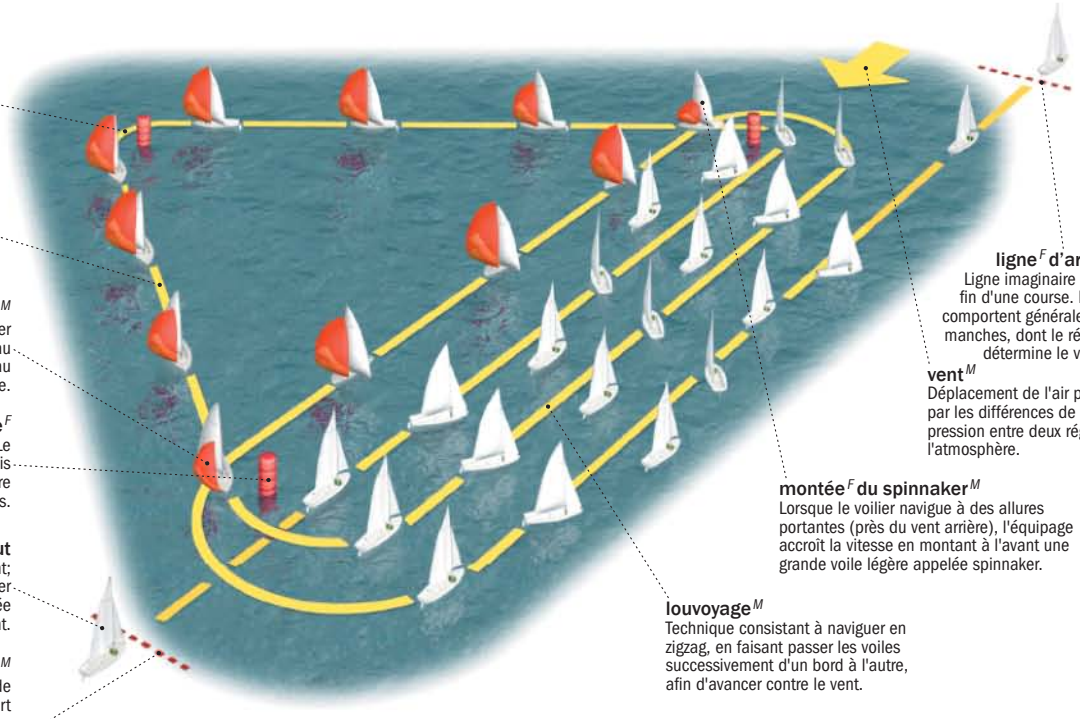
deuxième bord[M] **au largue**[M]
Le voilier navigue d'abord au largue avec le vent du côté droit jusqu'à la troisième bouée (premier bord au largue), puis parcourt une seconde ligne droite au largue avec le vent du côté gauche.

descente[F] **du spinnaker**[M]
L'équipage abaisse le spinnaker lorsque le voilier tourne face au vent, après le deuxième bord au largue.

bouée[F]
Corps flottant délimitant le parcours. Le parcours de type olympique comporte trois bouées, disposées en triangle, devant être contournées dans un ordre précis.

départ[M] **par vent**[M] **debout**
La course débute face au vent; les voiliers doivent alors louvoyer jusqu'à la deuxième bouée, située droit devant.

ligne[F] **de départ**[M]
Ligne imaginaire marquant le début de la course. Lorsque le signal de départ est donné, tous les voiliers doivent être situés derrière cette ligne.



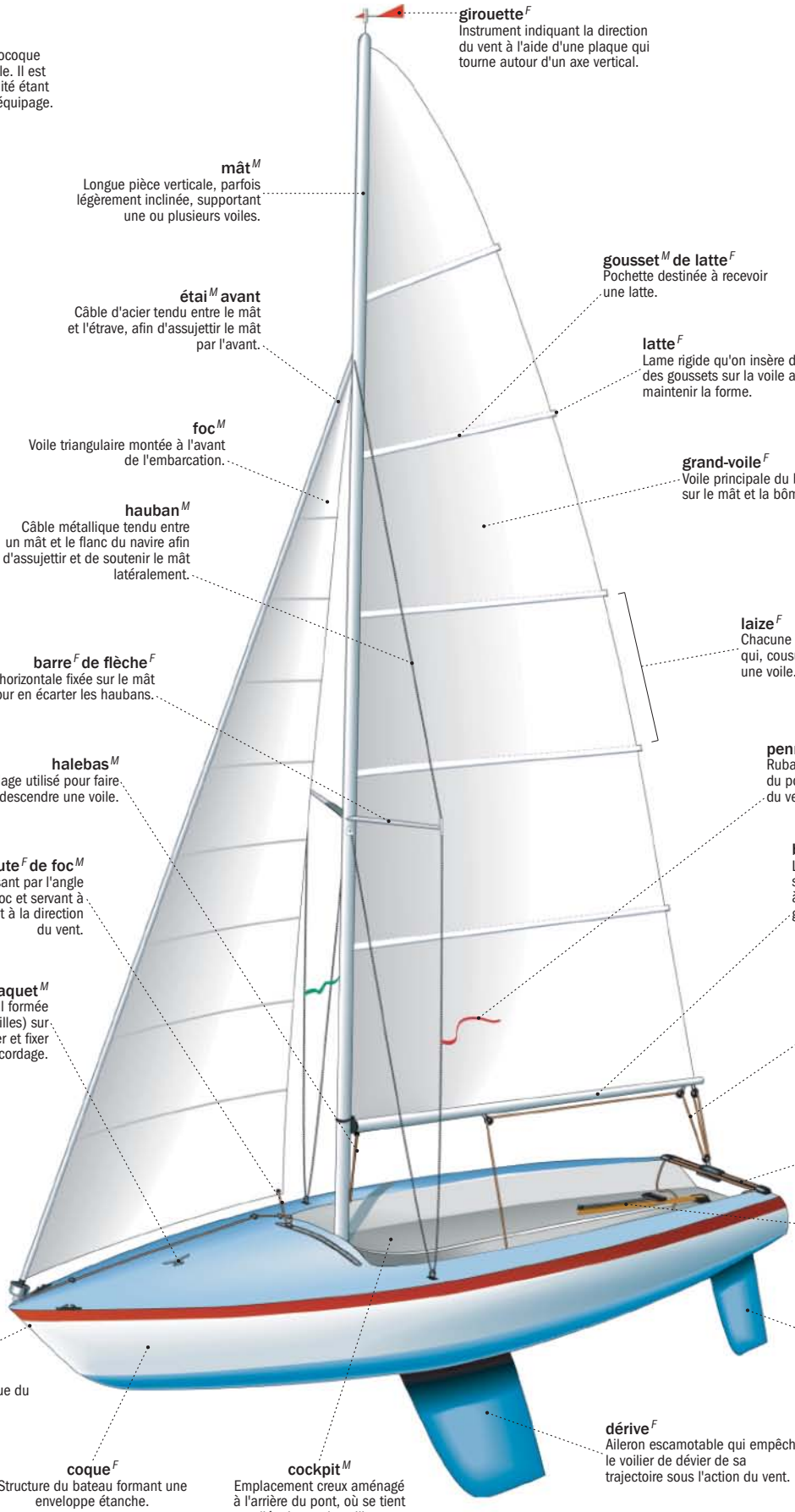
ligne[F] **d'arrivée**[F]
Ligne imaginaire marquant la fin d'une course. Les épreuves comportent généralement plusieurs manches, dont le résultat combiné détermine le vainqueur.

vent[M]
Déplacement de l'air provoqué par les différences de pression entre deux régions de l'atmosphère.

montée[F] **du spinnaker**[M]
Lorsque le voilier navigue à des allures portantes (près du vent arrière), l'équipage accroît la vitesse en montant à l'avant une grande voile légère appelée spinnaker.

louvoyage[M]
Technique consistant à naviguer en zigzag, en faisant passer les voiles successivement d'un bord à l'autre, afin d'avancer contre le vent.

voile[F]



girouette[F]
Instrument indiquant la direction du vent à l'aide d'une plaque qui tourne autour d'un axe vertical.

dériveur[M]
Petit bateau à voiles monocoque muni d'une dérive amovible. Il est dépourvu de lest, la stabilité étant assurée par le poids de l'équipage.

mât[M]
Longue pièce verticale, parfois légèrement inclinée, supportant une ou plusieurs voiles.

gousset[M] **de latte**[F]
Pochette destinée à recevoir une latte.

étai[M] **avant**
Câble d'acier tendu entre le mât et l'étrave, afin d'assujettir le mât par l'avant.

latte[F]
Lame rigide qu'on insère dans des goussets sur la voile afin d'en maintenir la forme.

foc[M]
Voile triangulaire montée à l'avant de l'embarcation.

grand-voile[F]
Voile principale du bateau, établie sur le mât et la bôme.

hauban[M]
Câble métallique tendu entre un mât et le flanc du navire afin d'assujettir et de soutenir le mât latéralement.

laize[F]
Chacune des bandes de toile qui, cousues côte à côte, forment une voile.

barre[F] **de flèche**[F]
Pièce horizontale fixée sur le mât pour en écarter les haubans.

pennon[M]
Ruban fin et léger, fixé au-dessus du pont, qui indique la direction du vent le long d'une voile.

halebas[M]
Petit cordage utilisé pour faire descendre une voile.

bôme[F]
Longue pièce de métal, articulée sur le mât, qui sert de support à la bordure inférieure de la grand-voile.

écoute[F] **de foc**[M]
Cordage passant par l'angle inférieur du foc et servant à l'orienter par rapport à la direction du vent.

écoute[F] **de grand-voile**[F]
Cordage passant par l'angle inférieur de la grand-voile et servant à l'orienter par rapport à la direction du vent.

taquet[M]
Pièce de bois ou de métal formée de deux branches (ou oreilles) sur lesquelles on peut tourner et fixer un cordage.

barre[F] **d'écoute**[F]
Barre de métal fixée en travers du pont, sur laquelle circule un chariot permettant le déplacement de l'écoute de grand-voile.

barre[F]
Organe permettant de commander le gouvernail. On appelle barreur la personne qui tient la barre d'un voilier.

gouvernail[M]
Dispositif immergé comportant une surface plane, orientable, solidaire d'un axe vertical, dont le pivotement sert à diriger le bateau.

étrave[F]
Partie avant de la coque du bateau.

dérive[F]
Aileron escamotable qui empêche le voilier de dévier de sa trajectoire sous l'action du vent.

coque[F]
Structure du bateau formant une enveloppe étanche.

cockpit[M]
Emplacement creux aménagé à l'arrière du pont, où se tient l'équipage du voilier.

multicoques M
Voiliers formés de deux ou trois coques parallèles reliées entre elles. Longues, étroites et légères, les coques permettent d'atteindre de grandes vitesses.

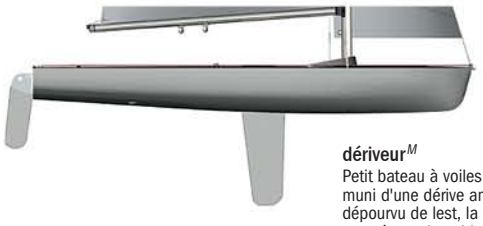


trimaran M
Voilier composé d'une coque centrale stabilisée par deux petites coques latérales (flotteurs). Les coques sont réunies par deux bras de liaison rigides.

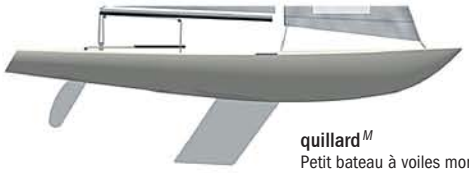


catamaran M
Voilier formé de deux coques identiques reliées par une structure rigide pouvant soutenir une cabine ou un pont.

monocoques M
Voiliers constitués d'une seule coque. Ils sont plus faciles à manier mais moins rapides que les multicoques.



dériveur M
Petit bateau à voiles monocoque muni d'une dérive amovible. Il est dépourvu de lest, la stabilité étant assurée par le poids de l'équipage.



quillard M
Petit bateau à voiles monocoque muni d'un aileron fixe et lesté (quille) assurant la stabilité de l'embarcation et l'empêchant de dériver sous l'action du vent.

accastillage M
Ensemble des petits équipements et accessoires de pont d'un bateau, qui permettent notamment l'installation, le réglage et la manœuvre des voiles.



ridoir M
Instrument servant à régler la tension d'un cordage, formé d'un corps cylindrique creux aux extrémités duquel on visse deux tiges filetées.



mousqueton M **à ressort** M
Anneau métallique qui se referme automatiquement grâce à un ressort, utilisé pour réunir divers éléments (cordages, voiles, etc.).



mousqueton M
Crochet maintenu fermé par un mécanisme à piston, monté sur une tige qui tourne sur une bague. Il permet d'éviter les torsions dans les éléments qu'il relie.



manille F
Pièce en forme de U se fermant à l'aide d'une tige filetée, utilisée notamment pour relier deux chaînes ou fixer des cordages.



chaumard M
Pièce prenant la forme d'un anneau ouvert, qui sert généralement à guider les amarres (cordages permettant d'immobiliser un bateau).



taquet M
Pièce de bois ou de métal formée de deux branches (ou oreilles) sur lesquelles on peut tourner et fixer un cordage.



winch M
Petit treuil à manivelle qui permet de raidir un cordage. Il comporte généralement un cliquet l'empêchant de tourner en sens inverse.

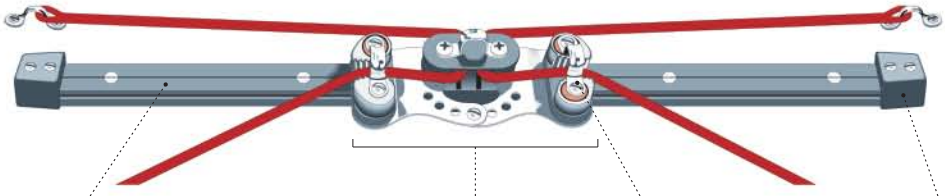


taquet M **coinceur**
Dispositif formé de deux mâchoires à ressort destinées à bloquer un cordage. La corde peut alors être tirée, mais ne peut revenir en arrière.



filoir M **d'écoute** F
Pièce pourvue d'un anneau dans lequel on passe une écoute afin d'en modifier la direction. Il doit être parfaitement lisse pour limiter l'usure du cordage.

barre F **d'écoute** F
Barre de métal fixée en travers du pont, sur laquelle circule un chariot permettant le déplacement de l'écoute de grand-voile.



rail M **de glissement** M
Pièce rectiligne le long de laquelle se déplace le chariot.

chariot M
Dispositif mobile relié à l'écoute de grand-voile. Le mouvement du chariot permet ainsi de modifier rapidement la position de la voile par rapport au vent.

taquet M **coinceur**
Dispositif formé de deux mâchoires à ressort destinées à bloquer un cordage. La corde peut alors être tirée, mais ne peut revenir en arrière.

butée F
Pièce destinée à bloquer le déplacement latéral du chariot.

planche[F] à voile[F]

Flotteur équipé d'une voile permettant de se déplacer sur l'eau.



voile[F]
Assemblage de pièces de tissu ou de matière plastique, monté sur un mât, formant une surface capable de faire avancer la planche sous l'action du vent.

tête[F] **de mât**[M]
Extrémité supérieure du mât.

fourreau[M]
Partie de la voile dans laquelle on enfile le mât. Il comporte une ouverture permettant de fixer le wishbone au mât.

latte[F]
Lame rigide qu'on insère dans des goussets sur la voile afin d'en maintenir la forme.

gousset[M] **de latte**[F]
Pochette destinée à recevoir une latte.

guindant[M]
Bord avant de la voile, situé le long du fourreau.

chute[F]
Bord arrière de la voile, compris entre le haut du mât et le point d'écoute.

fenêtre[F]
Partie transparente de la voile, qui permet au véliplanchiste de repérer tout objet ou embarcation se trouvant de l'autre côté.

wishbone[M]
Arceau de métal ou de carbone, fixé au mât et au point d'écoute, qui sert à diriger la voile tout en permettant au véliplanchiste de conserver son équilibre.

point[M] **d'écoute**[F]
Point formant l'angle inférieur arrière de la voile, fixé sur le wishbone.

mât[M]
Longue pièce verticale, parfois légèrement inclinée, supportant le wishbone et la voile.

bordure[F]
Partie inférieure de la voile, comprise entre le point d'écoute et le point d'amure.

tire-veille[M]
Cordage à nœuds, attaché au wishbone et au pied de mât, qui permet de redresser la voile lorsqu'elle est à l'eau.

point[M] **d'amure**[F]
Point formant l'angle inférieur avant de la voile, fixé au pied du fourreau.

pied[M] **de mât**[M]
Pièce articulée assurant la liaison entre le mât et le flotteur. Il permet au mât et à la voile de pivoter.

puits[M] **de dérive**[F]
Orifice pratiqué dans le flotteur pour y glisser la dérive.

arceau[M]
Sangle fixée sur le flotteur, qui retient le pied pour assurer une maîtrise optimale de la planche, notamment par vent fort ou dans les vagues.

poupe[F]
Partie arrière du flotteur.

proue[F]
Partie avant du flotteur, légèrement recourbée vers le haut.

flotteur[M]
Planche de matériau synthétique sur laquelle se tient le véliplanchiste, dont la forme varie selon l'utilisation projetée (course, slalom, vagues, saut).

dérive[F]
Aileron vertical, généralement escamotable, qui empêche la planche de dévier de sa trajectoire sous l'action du vent.

aileron[M]
Chacune des pièces triangulaires placées à l'arrière du flotteur afin de stabiliser la trajectoire de la planche. Plus les ailerons sont courts, plus la planche devient maniable.

canoë[M]-kayak[M] : eaux[F] vives

Sport consistant à se déplacer en canoë ou en kayak dans les eaux plus ou moins tumultueuses d'une rivière ou d'un cours d'eau artificiel.

pagaie[F] simple
Instrument formé d'une pelle plate reliée à un manche, qui permet de propulser et de diriger un canoë.



canoë[M]
Embarcation fermée, un peu plus large que le kayak, propulsée en position à genoux avec une pagaie simple. Il comporte une ou deux places.



pagaie[F] double
Instrument formé de deux pelles courbes reliées par un manche, qui permet de ramer alternativement des deux côtés d'un kayak pour le propulser et le diriger.



jupe[F]; jupette[F]
Pièce souple et imperméable, fixée autour de l'ouverture, qui serre le kayakiste à la taille afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans l'embarcation.

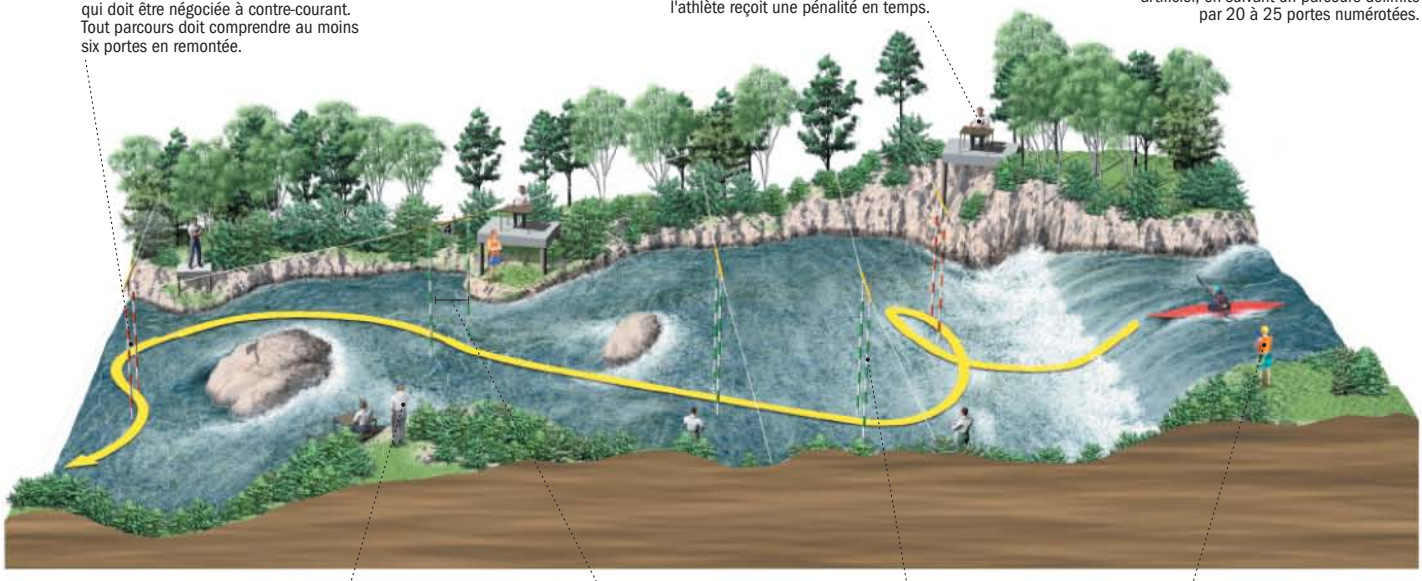
kayak[M]
Embarcation fermée, longue et étroite, formée d'une coque arrondie assurant stabilité et maniabilité. On le propulse en position assise avec une pagaie double.



porte[F] en remontée[F]
Porte formée par deux perches rouges, qui doit être négociée à contre-courant. Tout parcours doit comprendre au moins six portes en remontée.

juge[M] de porte[F]
Officiel s'assurant que le pagayeur franchit la porte dans le sens prescrit, sans toucher aux perches. En cas de faute, l'athlète reçoit une pénalité en temps.

eaux[F] vives
Course contre la montre dans les eaux agitées d'un cours d'eau naturel ou artificiel, en suivant un parcours délimité par 20 à 25 portes numérotées.



juge[M] en chef[M]
Personne responsable de l'application des règlements, il prend toutes les décisions finales et veille à la cohésion entre les différents officiels.

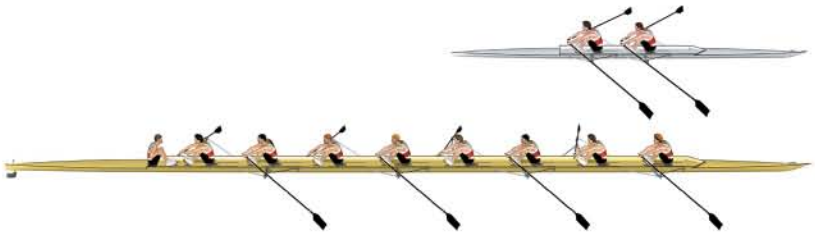
porte[F] du parcours[M]
Espace compris entre deux perches, à l'intérieur duquel le concurrent doit passer. Elle est maintenue à 15 cm au-dessus de l'eau par des câbles transversaux.

porte[F] en descente[F]
Porte formée par deux perches vertes, qui doit être négociée dans le sens du courant.

responsable[M] de la sécurité[F]
Officiel qui dirige le personnel de sécurité, positionné le long du parcours pour faire face à toute situation d'urgence.

aviron[M]

Sport consistant en une course de vitesse en ligne droite sur une distance maximale de 2000 m, en eaux calmes, à bord d'un bateau conçu à cet effet.



aviron[M] à couple[M]
Course au cours de laquelle chaque rameur tient deux avirons, soit un dans chaque main.

aviron[M] en pointe[F]
Course au cours de laquelle chaque rameur tient un seul aviron des deux mains.

types[M] d'avirons[M]
Aviron : instrument formé d'une pelle légèrement recourbée, reliée à un long manche, qui permet de propulser un bateau.

aviron[M] de couple[M]
Aviron court, manié avec un seul bras, qu'on utilise par paire pour propulser un bateau de couple.

aviron[M] de pointe[F]
Aviron manié des deux bras, qu'on utilise pour propulser un bateau de pointe. Il est plus long que l'aviron de couple, et comporte une pelle élargie.



poignée[F]
Extrémité de la rame que manie le rameur.

manchon[M]
Gaine de plastique ou de caoutchouc qui recouvre et protège le manche, et sur laquelle est monté le collier.

pelle[F]
Extrémité élargie de l'aviron, qui s'enfonce dans l'eau pour propulser le bateau. Elle est souvent asymétrique pour maximiser l'appui dans l'eau.

manche[M]
Partie allongée, généralement en bois ou en carbone, sur laquelle est fixée la pelle.

collier[M]
Anneau inséré sur le manchon, qui s'appuie sur la dame de nage pour empêcher l'aviron de glisser. On peut le déplacer pour modifier l'effet de levier.

pelle[F]
Extrémité élargie de l'aviron, qui s'enfonce dans l'eau pour propulser le bateau. Elle est souvent asymétrique pour maximiser l'appui dans l'eau.

parties[F] d'un bateau[M]
Bateau : embarcation légère, longue et effilée, propulsée par un à huit rameurs avec des avirons soutenus par un portant.

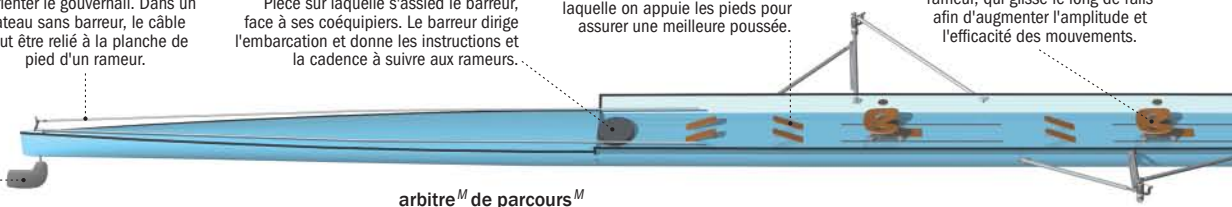
gouvernail[M]
Dispositif immergé comportant une surface plane, orientable, solidaire d'un axe vertical, dont le pivotement sert à diriger le bateau.

câble[M] de barre[F]
Câble qui permet au barreur d'orienter le gouvernail. Dans un bateau sans barreur, le câble peut être relié à la planche de pied d'un rameur.

siège[M] du barreur[M]
Pièce sur laquelle s'assied le barreur, face à ses coéquipiers. Le barreur dirige l'embarcation et donne les instructions et la cadence à suivre aux rameurs.

planche[F] de pied[M]
Pièce fixée au fond du bateau, sur laquelle on appuie les pieds pour assurer une meilleure poussée.

siège[M] coulissant
Pièce sur laquelle s'assied le rameur, qui glisse le long de rails afin d'augmenter l'amplitude et l'efficacité des mouvements.



bassin[M]
Plan d'eau, souvent artificiel, où se tiennent les courses d'aviron ou de canoë-kayak. Il est idéalement à l'abri du vent et dépourvu de courant.

aligneur[M]
Officiel qui veille à ce que toutes les embarcations soient alignées correctement sur la ligne de départ.

arbitre[M] de parcours[M]
Officiel qui suit les concurrents pendant la course, à bord d'une embarcation. Il peut notamment disqualifier un bateau qui ne suit pas son couloir.

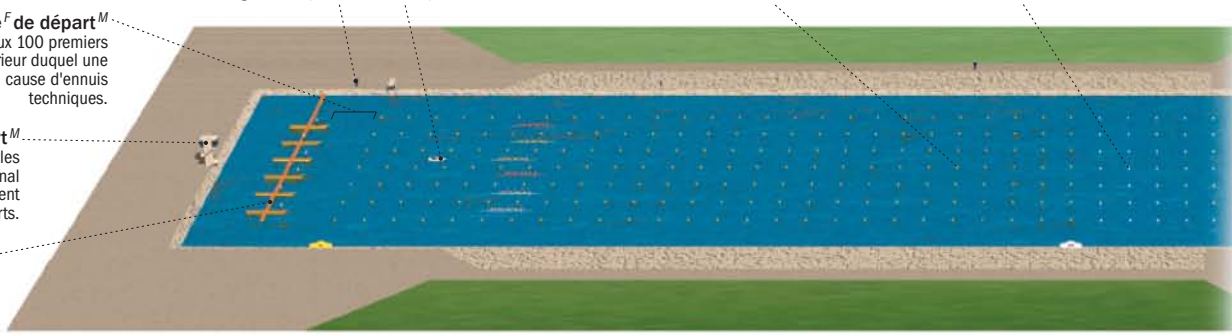
bouées[F] de départ[M]
Corps flottants de couleur jaune ou orange qui délimitent, dans les premiers 250 m du parcours, les six à huit couloirs du bassin.

bouées[F] de parcours[M]
Corps flottants de couleur blanche qui délimitent, en milieu de parcours, les six à huit couloirs du bassin.

zone[F] de départ[M]
Espace correspondant aux 100 premiers mètres du parcours, à l'intérieur duquel une course peut être annulée à cause d'ennuis techniques.

juge[M] au départ[M]
Officiel qui appelle les compétiteurs et donne le signal de départ. Il détermine également s'il y a des faux départs.

ponton[M] de départ[M]
Plateforme flottante, sur laquelle se tient un officiel dont le rôle consiste à maintenir l'embarcation immobile et bien alignée avant le départ.

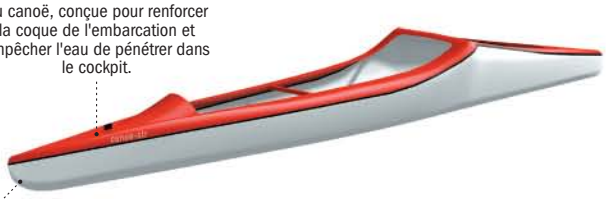


canoë[M]-kayak[M] : course[F] en ligne[F]

Sport consistant en une course de vitesse en ligne droite, en eaux calmes, à bord d'un canoë ou d'un kayak à une ou plusieurs places.

canoë[M] monoplace (C1)
Embarcation ouverte, en forme de pointe, propulsée en position à genoux avec une pagaie simple. La coque en V, plutôt instable, assure une glisse optimale.

pontage[M]
Zone fermée sur l'avant et l'arrière du canoë, conçue pour renforcer la coque de l'embarcation et empêcher l'eau de pénétrer dans le cockpit.



étrave[F]
Partie avant de la coque du canoë, plus ou moins pointue.



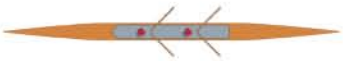
pagaie[F] simple
Instrument formé d'une pelle plate reliée à un manche, qui permet de propulser et de diriger un canoë.

aviron[M]

bateaux[M] de couple[M]
Embarcations dans lesquelles chaque rameur tient deux avirons. Conçus pour un, deux, quatre ou parfois huit rameurs, ils sont rarement guidés par un barreur.

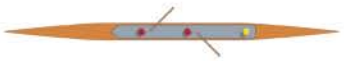


skiff[M]
Bateau de couple conçu pour un seul rameur. Il constitue le plus petit et le plus léger des bateaux d'aviron.

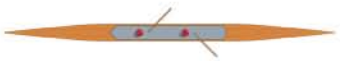


double-scull[M] sans barreur[M]
Bateau de couple conçu pour deux rameurs. Comme le skiff, il est dépourvu de gouvernail et est dirigé en appliquant des forces différentes sur chaque aviron.

bateaux[M] de pointe[F]
Embarcations dans lesquelles chaque rameur tient un seul aviron. Ils comportent deux, quatre ou huit rameurs et peuvent être guidés ou non par un barreur.



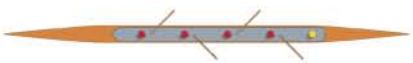
deux avec barreur[M]



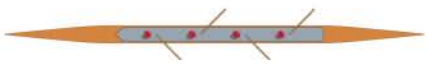
deux sans barreur[M]



huit avec barreur[M]



quatre avec barreur[M]

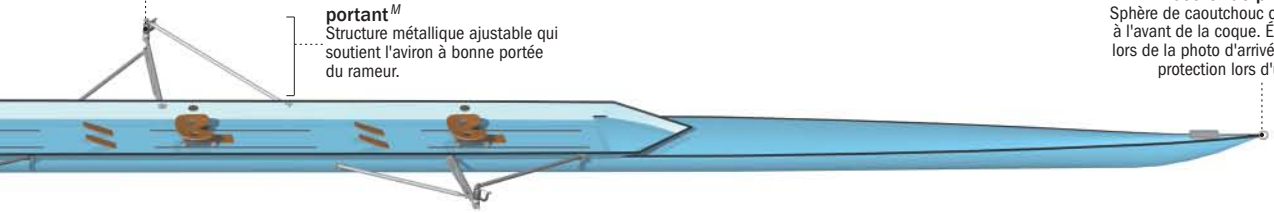


quatre sans barreur[M]

dame[F] de nage[F]
Pièce d'équipement sur laquelle s'appuie le collier de l'aviron. Elle maintient la rame en place tout en permettant son maniement.

portant[M]
Structure métallique ajustable qui soutient l'aviron à bonne portée du rameur.

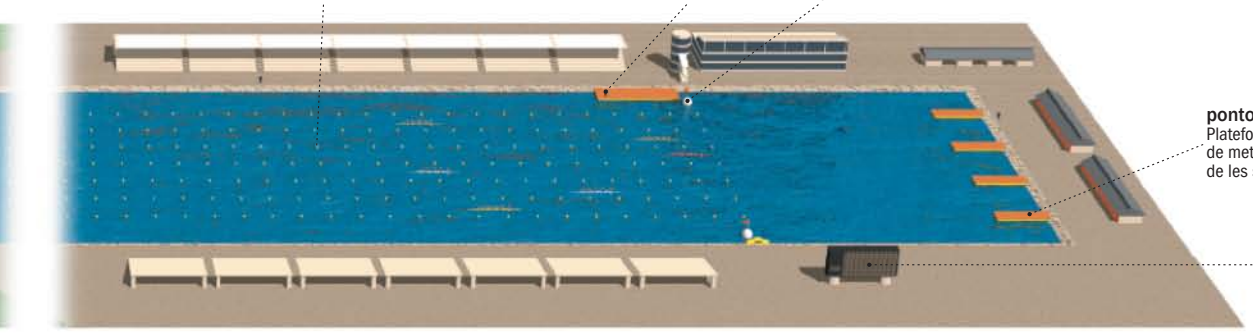
boule[F] de protection[F]
Sphère de caoutchouc ou de plastique fixée à l'avant de la coque. Élément déterminant lors de la photo d'arrivée, elle sert aussi de protection lors d'une collision.



bouées[F] d'arrivée[F]
Corps flottants de couleur jaune ou orange qui délimitent, dans les derniers 250 m du parcours, les six à huit couloirs du bassin.

juge[M] à l'arrivée[F]
Officiel qui valide le classement des embarcations et le temps de course.

ligne[F] d'arrivée[F]
Ligne marquant la fin d'une course, délimitée par deux drapeaux rouges montés sur des bouées. Un équipage termine sa course quand l'avant du bateau la franchit.



ponton[M]
Plateforme flottante permettant de mettre les bateaux à l'eau ou de les sortir de l'eau.

tableau[M] indicateur
Surface d'affichage présentant les informations relatives au déroulement d'une compétition sportive (temps, classement, résultats, etc).

canoë[M]-kayak[M] : course[F] en ligne[F]

kayak[M] monoplace (K1)
Embarcation fermée, en forme de pointe fuselée, propulsée en position assise avec une pagaie double. Il est muni d'un gouvernail qui en facilite la direction.

siège[M]
Pièce sur laquelle on s'assied pour pagayer. Le kayakiste, une fois assis, peut commander le gouvernail grâce à une barre actionnée par les pieds.

pointe[F] fuselée
Extrémité effilée du kayak. La coque, en forme de V, est très instable mais assure une glisse et une vitesse optimales.



pagaie[F] double
Instrument formé de deux pelles courbes reliées par un manche, qui permet de ramer alternativement des deux côtés d'un kayak pour le propulser et le diriger.



gouvernail[M]
Dispositif immergé comportant une surface plane, orientable, solidaire d'un axe vertical, dont le pivotement sert à diriger le kayak.

ski[M] nautique

Sport dans lequel un skieur, tiré par une embarcation à moteur, glisse sur l'eau au moyen d'un ou deux skis. Il compte six disciplines, dont le saut, le slalom et les figures.

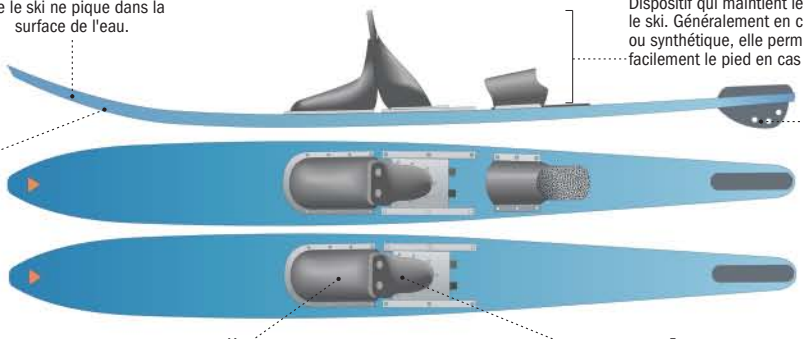
exemples[M] de skis[M]
Le ski nautique peut être pratiqué sur deux skis (skis de tourisme et de saut) ou sur un seul ski, appelé monoski (figures, slalom). On pratique aussi une activité similaire sur une planche.

spatule[F]
Extrémité avant du ski. Recourbée vers le haut, elle permet d'éviter que le ski ne pique dans la surface de l'eau.

skis[M] de tourisme[M]
Skis à larges spatules, très stables, adaptés à différents usages. L'un des skis est doté d'une double fixation permettant de l'utiliser comme ski de slalom.

fixation[F]
Dispositif qui maintient le pied en place sur le ski. Généralement en caoutchouc naturel ou synthétique, elle permet de dégager facilement le pied en cas de chute.

semelle[F]
Pièce soigneusement polie formant le dessous du ski. Selon le type de ski et l'effet recherché, elle peut prendre diverses formes (plate, concave ou tunnel).

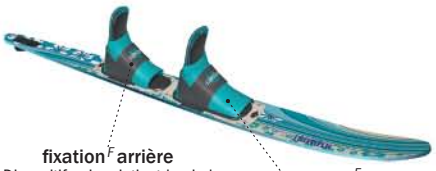


dérive[F]
Aileron vertical placé à l'arrière du ski afin d'en stabiliser la trajectoire.

sabot[M]
Partie avant de la fixation, qui recouvre le pied et une partie de la cheville.

talonnière[F]
Partie arrière de la fixation, qui recouvre le talon et le bas de la jambe. Elle permet de réduire la mobilité latérale du pied.

ski[M] de slalom[M]
Monoski à deux fixations, pourvu d'une queue effilée arrondie ainsi que d'une dérive profonde assurant la stabilité du ski dans les virages serrés.



fixation[F] arrière
Dispositif qui maintient le pied arrière en place sur le ski. Souvent identique à la fixation avant, elle peut aussi prendre la forme d'une simple lanière.

fixation[F] avant
Dispositif qui maintient le pied avant en place sur le ski. Elle prend généralement la forme d'une bottine de caoutchouc naturel ou synthétique.

skis[M] de saut[M]
Skis très robustes, plus longs et plus larges que les autres types de skis, qui assurent la stabilité nécessaire à l'exécution de sauts sur un tremplin.



ski[M] de figure[F]
Monoski à deux fixations, dépourvu de dérive, plus large et plus court qu'un ski de tourisme. Très maniable, il facilite l'exécution de figures acrobatiques.



queue[F]
Extrémité arrière du ski.

exemples[M] de trapèzes[M]
Les trapèzes et palonniers, qui permettent la traction du skieur, sont adaptés aux différentes disciplines du ski nautique.

trapèze[M]
Barre rigide dont les extrémités sont reliées à une remorque, de façon à former un petit triangle plus ou moins souple selon l'utilisation projetée.



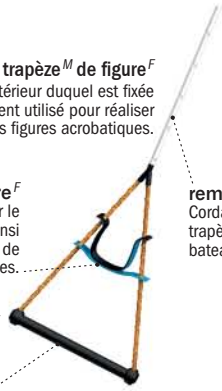
palonnier[M] de slalom[M]
Barre rigide dont les extrémités sont reliées à une remorque, de façon à former un long triangle souple.



trapèze[M] de figure[F]
Long trapèze rigide, à l'intérieur duquel est fixée une lanière, principalement utilisé pour réaliser des figures acrobatiques.

lanière[F]
Arceau conçu pour retenir le pied du skieur, permettant ainsi la traction par le pied lors de l'exécution de certaines figures.

barre[F]
Poignée rigide, recouverte d'un matériau antidérapant, servant de prise au skieur lors de la traction.



remorque[F]
Cordage permettant de relier le trapèze à la corde de traction du bateau.

surf[M]

Sport consistant à se laisser porter vers la côte par une vague déferlante, en équilibre sur une planche de surf.



surfeur[M]
Athlète pratiquant le surf. Il peut affronter les vagues debout, à plat ventre ou à genoux sur sa planche de surf.

planche[F] de surf[M]
Flotteur composé de matériaux synthétiques, dont la longueur et le profil varient selon l'utilisation projetée.



aileron[M]
Chacune des pièces triangulaires placées à l'arrière de la planche afin d'en stabiliser la trajectoire.

chausson[M]
Chaussure de caoutchouc synthétique utilisée pour surfer dans les eaux froides ou pour protéger les pieds du corail, des roches, etc.



plongée[F] sous-marine

Sport consistant à descendre sous l'eau et à s'y déplacer. On la pratique en apnée (sans assistance mécanique) ou en scaphandre autonome (avec bouteille d'air).

masque[M]
Pièce étanche, formée d'une vitre entourée d'une jupe de caoutchouc ou de silicone, qui recouvre le nez et les yeux. Il assure une vision claire dans l'eau.

cagoule[F]
Bonnet de caoutchouc synthétique recouvrant la tête et le cou afin de les protéger du froid.

tuba[M]
Tube rigide ou flexible permettant de respirer en surface sans sortir la tête de l'eau. Il assure au plongeur une position confortable et efficace pour nager.

plongeur[M]
Personne pratiquant la plongée sous-marine. Le plongeur en scaphandre autonome transporte un équipement lui permettant de rester sous l'eau aussi longtemps que dure sa réserve d'air.

harnais[M]
Pièce d'équipement, munie de sangles et de bretelles, permettant au plongeur de transporter sur son dos une ou plusieurs bouteilles d'air comprimé.

détendeur[M] **premier étage**[M]
Appareil fixé au robinet de la bouteille, qui abaisse la pression de l'air provenant de celle-ci jusqu'à une valeur intermédiaire (moyenne pression).

tuyau[M] **d'air**[M]
Conduit souple reliant le détendeur premier étage au détendeur de secours.

ceinture[F] **lestée**
Bande de tissu portée à la taille, munie d'un nombre variable de poids, utilisée pour compenser la flottabilité naturelle du plongeur.

gilet[M] **de stabilisation**[F]
Flotteur gonflable ou dégonflable à volonté, qui permet de se stabiliser sous l'eau, de remonter en cas de problème ou de se maintenir en surface sans effort.

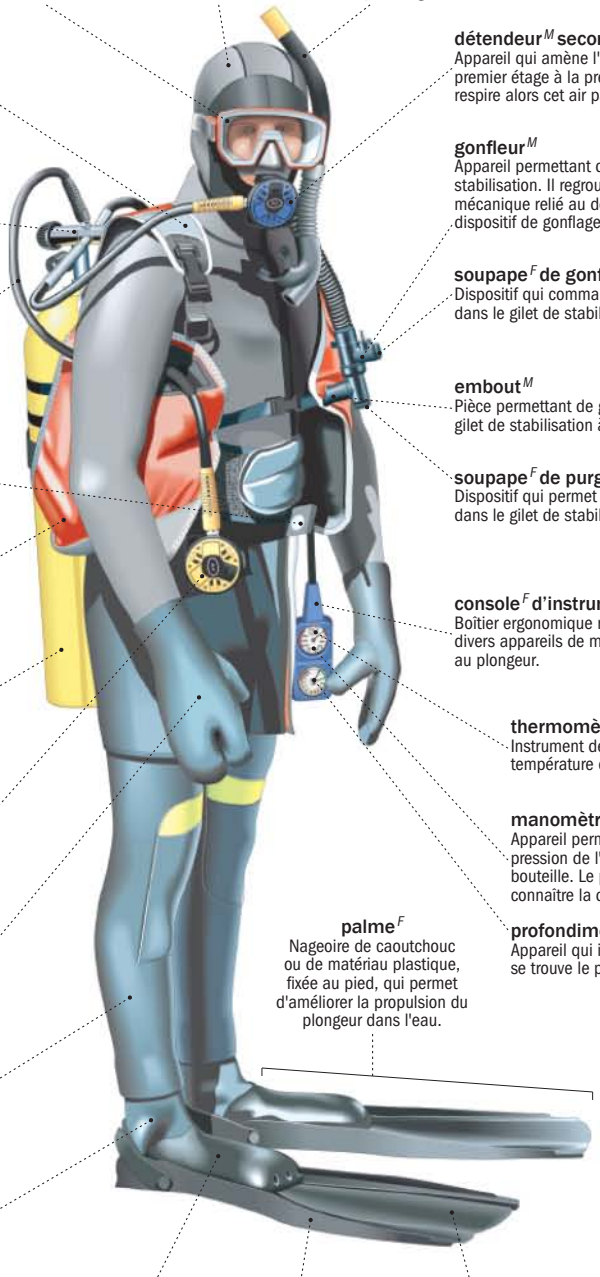
bouteille[F] **d'air**[M] **comprimé**
Dispositif contenant de l'air diminué de volume par pression, réserve d'air qui permet au plongeur de se déplacer sous l'eau.

détendeur[M] **de secours**[M]
Détendeur second étage relié par un tuyau au détendeur premier étage, utilisé pour fournir de l'air à un plongeur en difficulté.

gant[M] **de plongée**[F]
Pièce de caoutchouc synthétique qui recouvre la main et le poignet afin de les protéger du froid et des blessures causées par les objets, plantes ou animaux marins.

vêtement[M] **isothermique**
Combinaison isolante fabriquée en caoutchouc synthétique. Elle laisse généralement pénétrer une petite quantité d'eau qui prend la température du corps.

bottillon[M]
Chaussure de caoutchouc synthétique destinée à protéger le pied et la cheville contre le froid et le frottement de la palme.



détendeur[M] **second étage**[M]
Appareil qui amène l'air provenant du détendeur premier étage à la pression ambiante. Le plongeur respire alors cet air par un embout buccal.

gonfleur[M]
Appareil permettant de gonfler le gilet de stabilisation. Il regroupe souvent un système mécanique relié au détendeur ainsi qu'un dispositif de gonflage buccal.

soupape[F] **de gonflage**[M]
Dispositif qui commande l'entrée d'air dans le gilet de stabilisation.

embout[M]
Pièce permettant de gonfler le gilet de stabilisation à la bouche.

soupape[F] **de purge**[F]
Dispositif qui permet de libérer l'air contenu dans le gilet de stabilisation.

console[F] **d'instruments**[M]
Boîtier ergonomique regroupant divers appareils de mesure utiles au plongeur.

thermomètre[M]
Instrument destiné à mesurer la température de l'eau.

manomètre[M]
Appareil permettant de mesurer la pression de l'air contenu dans la bouteille. Le plongeur peut ainsi connaître la quantité d'air disponible.

profondimètre[M]
Appareil qui indique la profondeur à laquelle se trouve le plongeur.

palme[F]
Nageoire de caoutchouc ou de matériau plastique, fixée au pied, qui permet d'améliorer la propulsion du plongeur dans l'eau.

chausson[M]
Partie de la palme dans laquelle on insère le pied. Il peut être ouvert au talon et muni d'une sangle ajustable, ou encore complètement fermé.

nervure[F]
Renfort latéral de la palme, qui augmente la rigidité de la voilure afin d'améliorer l'efficacité de la palme.

voilure[F]
Partie propulsive de la palme, qui prolonge le chausson. La longueur et la rigidité de la voilure déterminent la puissance de propulsion.

couteau[M]
Instrument composé d'un manche et d'une lame tranchante, souvent dentelée, qui permet de couper des cordages, des algues ou autres objets gênants en plongée.



gaine[F]
Étui généralement rigide destiné à recouvrir et protéger le couteau.

lanière[F]
Courroie souple et résistante utilisée pour fixer la gaine à une partie du corps (généralement le mollet).



fusil[M] **à air**[M] **comprimé**
Arme permettant de propulser une flèche vers un poisson ou un autre animal marin, sous l'eau, par l'action de l'air maintenu sous pression. La flèche est reliée au fusil par une corde.

boxe[F]

Sport au cours duquel deux adversaires portant des gants s'affrontent à coups de poing (boxe anglaise) ou à coups de poing et de pied (boxe française), selon des règles précises.

boxeur[M]
Athlète qui pratique la boxe. Les boxeurs sont classés par catégories de poids.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête, surtout durant l'entraînement ou en boxe olympique.

gant[M]
Pièce de cuir rembourrée qui recouvre la main et le poignet pour amortir l'impact des coups.

short[M] **de boxe**[F]
Pantalon court descendant à mi-cuisse.





sac[M] **de sable**[M]
Sac en cuir ou en toile rempli de sable ou de chutes de tissu, pesant environ 30 kg, sur lequel le boxeur s'entraîne à frapper en puissance.



ballon[M] **de boxe**[F]
Sac gonflable en cuir sur lequel le boxeur frappe à l'entraînement : il sert à développer la vitesse et la coordination des coups.

coin[M]
Angle formé par l'intersection des cordes. Deux coins (rouge et bleu) sont réservés aux boxeurs, les deux autres étant neutres.

corde[F]
Assemblage de fils formant un câble de 3 à 5 cm d'épaisseur tendu entre les poteaux pour délimiter le ring.

tirant[M] **des cordes**[F]
Pièce métallique, recouverte d'un coussin de rembourrage, permettant de tendre les cordes autour du ring.

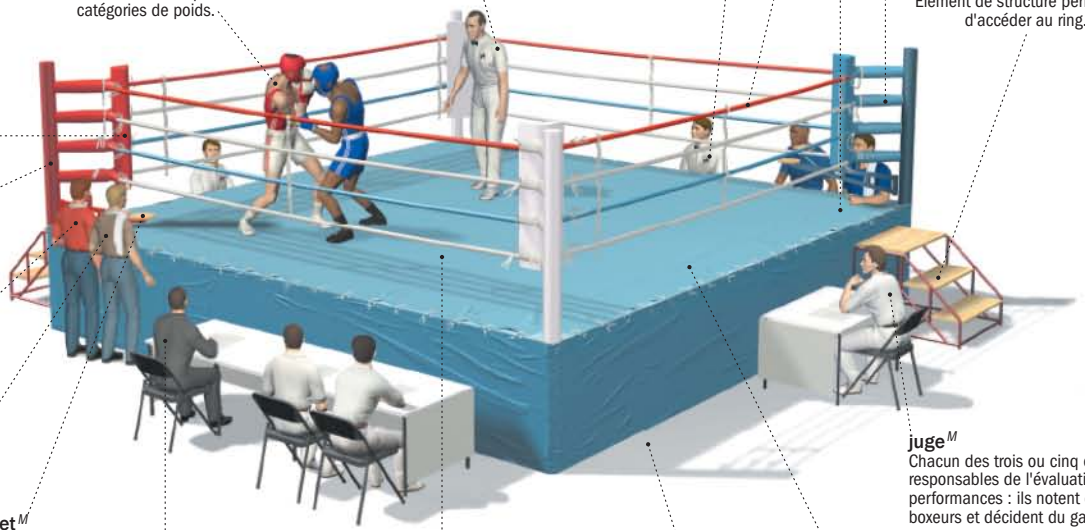
ring[M]
Estrade carrée bordée de cordes tendues, sur laquelle se déroulent des combats de boxe. Le ring mesure entre 4,9 et 6,1 m de côté à l'intérieur des cordes.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il dirige le combat sur le ring. Après le combat, il recueille et contrôle le bulletin de notes de chacun des juges.

chronométreur[M]
Officiel chargé de contrôler le nombre et la durée des reprises et des temps de pause, en sonnant un gong ou une cloche, sauf en cas de mise hors de combat.

boxeur[M]
Athlète qui pratique la boxe. Les boxeurs sont classés par catégories de poids.

escalier[M]
Élément de structure permettant d'accéder au ring.



coussin[M] **de rembourrage**[M]
Enveloppe capitonnée recouvrant chaque poteau et destinée à éviter les blessures.

poteau[M] **du ring**[M]
Chacun des piquets situés aux quatre coins du ring destinés à soutenir et à tendre les cordes.

entraîneur[M]
Personne qui supervise l'entraînement du boxeur. Il est présent lors des combats et conseille le boxeur sur la stratégie à adopter.

soigneur[M]
Personne qui assiste un boxeur et est chargée de lui prodiguer des soins entre les reprises du combat.

tabouret[M]
Siège placé au coin d'un boxeur afin qu'il puisse s'y asseoir durant les pauses.

médecin[M]
Il est chargé de soigner les boxeurs en cas de blessure. Sa présence est obligatoire lors de tout combat : il peut mettre fin au combat en cas de blessure grave.

tapis[M]
Revêtement de matériau souple d'environ 1,5 cm d'épaisseur, destiné à amortir les chutes et sur lequel est disposée une toile tendue.

près du ring[M]
Espace entourant le ring.

juge[M]
Chacun des trois ou cinq officiels responsables de l'évaluation des performances : ils notent chacun des boxeurs et décident du gagnant.

tablier[M]
Partie du ring située à l'extérieur des cordes. Le plancher du ring, situé à une hauteur comprise entre 0,91 et 1,22 m, doit excéder des cordes d'au moins 50 cm.

boxe[F]



gants[M] de boxe[F]
Pièces de cuir rembourrées qui recouvrent la main et le poignet pour amortir l'impact des coups.

lacet[M]
Cordon étroit qu'on passe dans des œillets pour serrer le gant autour de la main et du poignet.



bandage[M]
Bande de tissu souple (gaze) enveloppant la main sous le gant pour la protéger des fêlures et des fractures ou pour soutenir le poignet.



coquille[F] de protection[F]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à protéger les organes génitaux d'un athlète.



protège-dents[M]
Appareil de protection des dents que le boxeur place entre les joues et les dents lors d'un combat.

lutte[F]

Sport au cours duquel deux adversaires combattent à mains nues et cherchent à se plaquer au sol au moyen de prises particulières.

positions[F] de départ[M]
Au début du combat, les lutteurs doivent se tenir debout, de chaque côté du cercle blanc de 1 m de diamètre situé au centre de la surface centrale de lutte.



garde[F] basse (lutte[F] libre)
La lutte libre permet au lutteur d'utiliser la totalité de son corps, permettant ainsi une plus grande variété de prises qu'en lutte gréco-romaine.



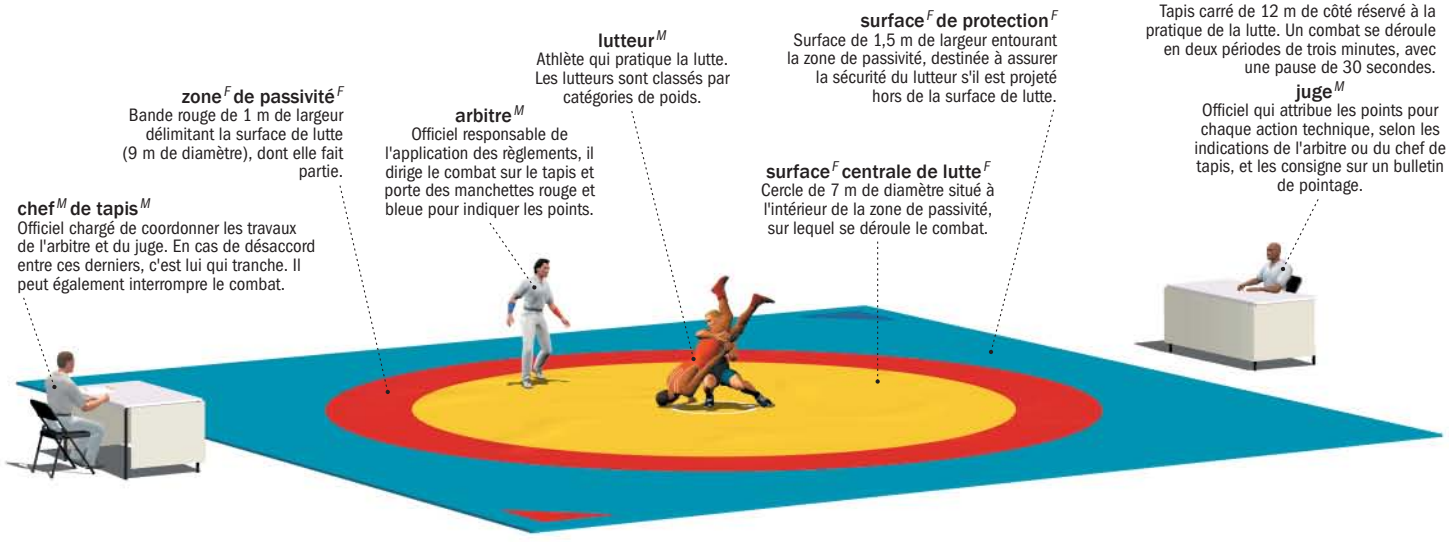
garde[F] haute (lutte[F] gréco-romaine)
Dans la lutte gréco-romaine, il est notamment interdit de saisir l'adversaire au-dessous de la hanche et d'utiliser les jambes pour assurer une prise ou se défendre.



lutteur[M]
Athlète qui pratique la lutte. Les lutteurs sont classés par catégories de poids.

maillot[M]
Vêtement moulant d'une seule pièce. L'un des lutteurs porte un maillot rouge, l'autre, un maillot bleu.

chaussure[F] de lutte[F]
Bottine de cuir souple enserrant la cheville, dépourvue de talon et de parties métalliques.



aire[F] de combat[M]
Tapis carré de 12 m de côté réservé à la pratique de la lutte. Un combat se déroule en deux périodes de trois minutes, avec une pause de 30 secondes.

juge[M]
Officiel qui attribue les points pour chaque action technique, selon les indications de l'arbitre ou du chef de tapis, et les consigne sur un bulletin de pointage.

surface[F] de protection[F]
Surface de 1,5 m de largeur entourant la zone de passivité, destinée à assurer la sécurité du lutteur s'il est projeté hors de la surface de lutte.

lutteur[M]
Athlète qui pratique la lutte. Les lutteurs sont classés par catégories de poids.

zone[F] de passivité[F]
Bande rouge de 1 m de largeur délimitant la surface de lutte (9 m de diamètre), dont elle fait partie.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il dirige le combat sur le tapis et porte des manchettes rouge et bleue pour indiquer les points.

surface[F] centrale de lutte[F]
Cercle de 7 m de diamètre situé à l'intérieur de la zone de passivité, sur lequel se déroule le combat.

chef[M] de tapis[M]
Officiel chargé de coordonner les travaux de l'arbitre et du juge. En cas de désaccord entre ces derniers, c'est lui qui tranche. Il peut également interrompre le combat.

judo[M]

Sport d'origine japonaise se pratiquant à mains nues, sans donner de coups et consistant à déséquilibrer l'adversaire à l'aide de prises.

tapis[M]
Surface constituée de petits tapis juxtaposés (tatamis), mesurant entre 14 et 16 m de côté, destinée à la pratique du judo.

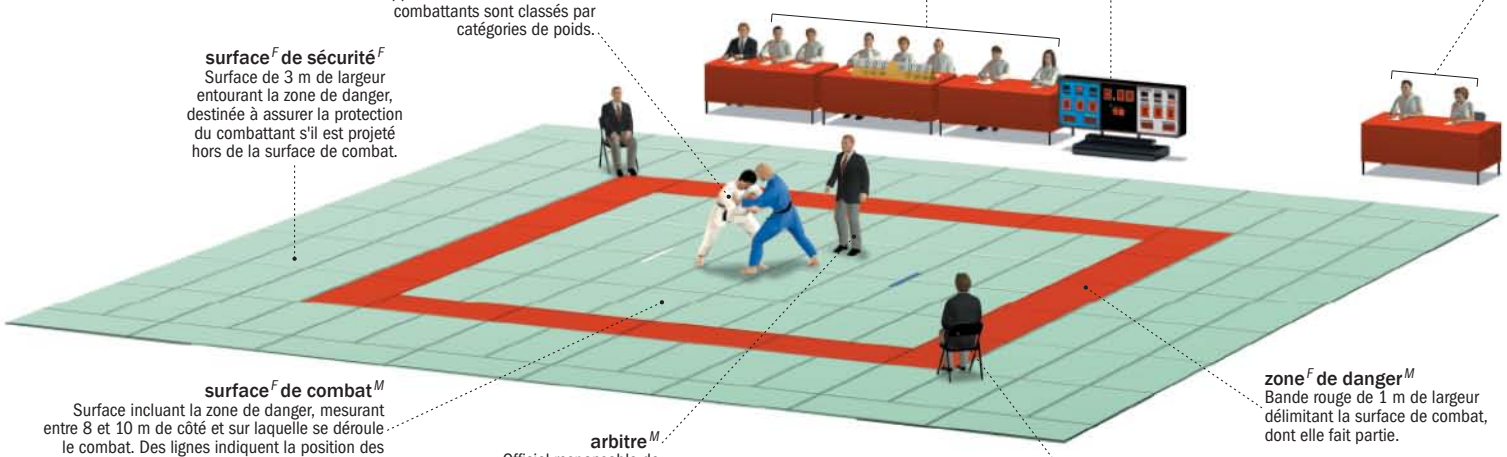
combattant[M]
Chacun des deux athlètes qui s'opposent dans un combat. Les combattants sont classés par catégories de poids.

marqueurs[M] **et chronométreurs**[M]
Les marqueurs sont chargés d'indiquer les résultats sur les tableaux d'affichage et les chronométreurs de contrôler la durée du combat.

tableau[M] **d'affichage**[M]
Tableau présentant diverses données sur le combat en cours (points, pénalités, etc.). Il y a deux tableaux d'affichage (manuel et électronique) par surface de combat.

équipe[F] **médicale**
Les médecins sont chargés de soigner les judokas en cas de blessure. Leur présence est obligatoire lors de tout combat : ils peuvent mettre fin au combat en cas de blessure grave.

surface[F] **de sécurité**[F]
Surface de 3 m de largeur entourant la zone de danger, destinée à assurer la protection du combattant s'il est projeté hors de la surface de combat.



surface[F] **de combat**[M]
Surface incluant la zone de danger, mesurant entre 8 et 10 m de côté et sur laquelle se déroule le combat. Des lignes indiquent la position des judokas au début et à la fin du combat.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il dirige le combat sur le tapis et est assisté par deux juges.

zone[F] **de danger**[M]
Bande rouge de 1 m de largeur délimitant la surface de combat, dont elle fait partie.

juge[M]
Chacun des deux officiels assistant l'arbitre, qui vérifient notamment que les prises sont bien effectuées à l'intérieur de la surface de combat.

judogi[M]
Tenue portée pour la pratique du judo, faite de coton ou d'une matière similaire. L'un des judokas porte un judogi blanc, l'autre un judogi bleu.

veste[F]
Vêtement à larges manches couvrant le buste et une partie des cuisses. Les femmes doivent porter un justaucorps ou un maillot blanc sous la veste.



pantalon[M]
Vêtement couvrant le bas du corps, de la taille ou des hanches jusqu'aux chevilles, en habillant chaque jambe séparément.

ceinture[F]
Bande de tissu d'environ 3 m de longueur, enroulée deux fois autour de la taille et dont la couleur indique le grade du judoka.

exemples[M] **de prises**[F]
Le judo comprend une quarantaine de prises : les prises au sol (étranglements, clés, immobilisations) et les projections debout (épaules, bras, hanches, jambes).



immobilisation[F]
L'attaquant exerce une pression sur les épaules de son adversaire et le maintient au sol sans qu'il puisse se dégager.

projection[F] **en cercle**[M]
L'attaquant déstabilise son adversaire vers l'avant, place le pied au niveau de son estomac et s'allonge sous lui pour le projeter sur le dos.



hanche[F] **ailée**
L'attaquant fait basculer son adversaire autour de sa hanche, lui poussant la jambe tout en effectuant une rotation sur son torse.



grand fauchage[M] **extérieur**
L'attaquant balaie la jambe droite de son adversaire du sol par derrière, en se servant de sa jambe droite, le faisant ainsi tomber sur le dos.





grand fauchage[M] **intérieur**
L'attaquant balaie la jambe droite de son adversaire du sol par devant, en se servant de sa jambe droite, le faisant ainsi tomber sur le dos.

étranglement[M]
L'attaquant encercle le cou de son adversaire par derrière avec le bras pour l'empêcher de respirer ou pour réduire l'afflux de sang et d'oxygène au cerveau.



clé[F] **de bras**[M]
L'attaquant exerce une pression sur l'articulation du coude de son adversaire, dans le sens opposé à sa flexion naturelle, pour obtenir sa soumission.





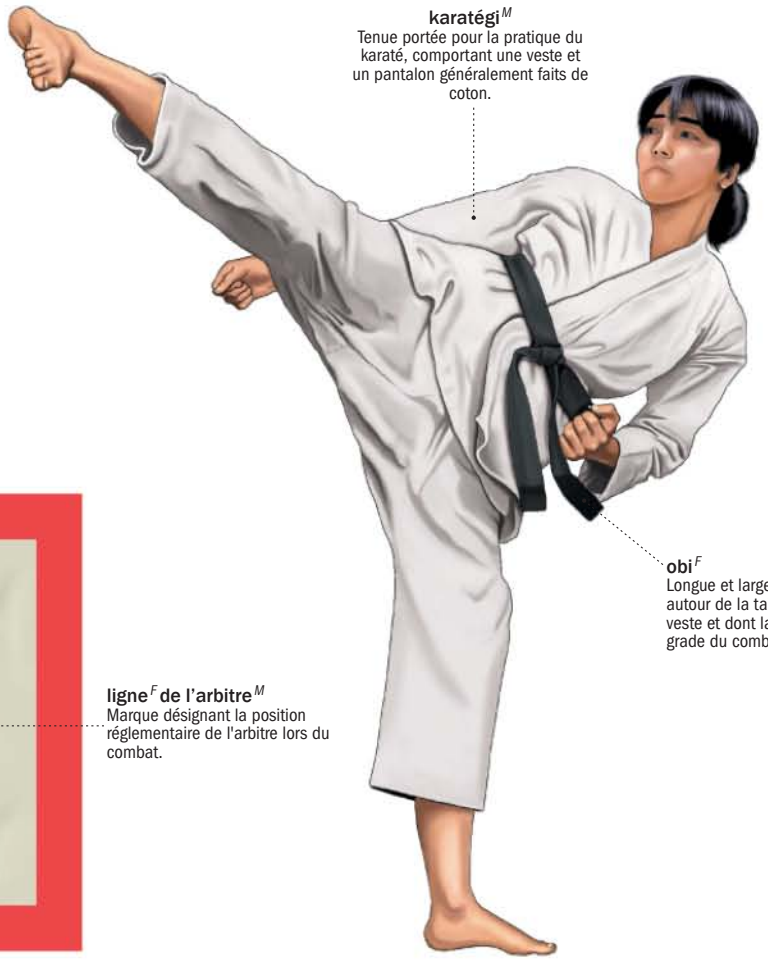
projection[F] **d'épaule**[F] **par un côté**[M]
L'attaquant place son avant-bras sous l'aisselle de son adversaire et le hisse sur son dos pour le projeter vers l'avant, par-dessus son épaule.

karaté[M]

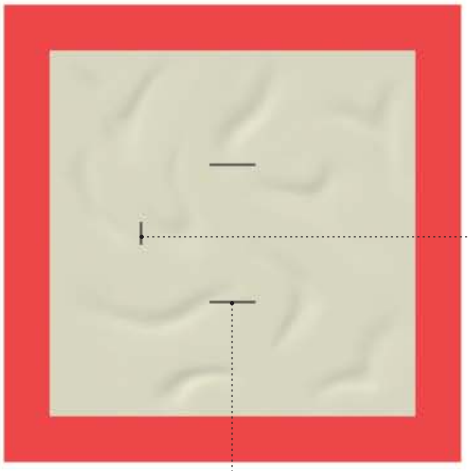
Sport d'autodéfense d'origine japonaise se pratiquant à mains nues et dans lequel les coups, le plus souvent donnés avec les mains et les pieds, doivent s'arrêter avant d'atteindre le corps de l'adversaire.

karatégi[M]
Tenue portée pour la pratique du karaté, comportant une veste et un pantalon généralement faits de coton.

karatéka[F]
Athlète qui pratique le karaté. D'une organisation à l'autre, les karatékas ne sont pas toujours classés par catégories de poids.



surface[F] **de combat**[M]
Tapis carré de 8 m de côté, entouré d'une surface de sécurité et sur lequel se déroule le combat.



obi[F]
Longue et large ceinture nouée autour de la taille pour fermer la veste et dont la couleur indique le grade du combattant.

ligne[F] **de l'arbitre**[M]
Marque désignant la position réglementaire de l'arbitre lors du combat.

ligne[F] **des compétiteurs**[M]
Marque désignant la position des karatékas au début du combat et lors de chaque interruption de combat.

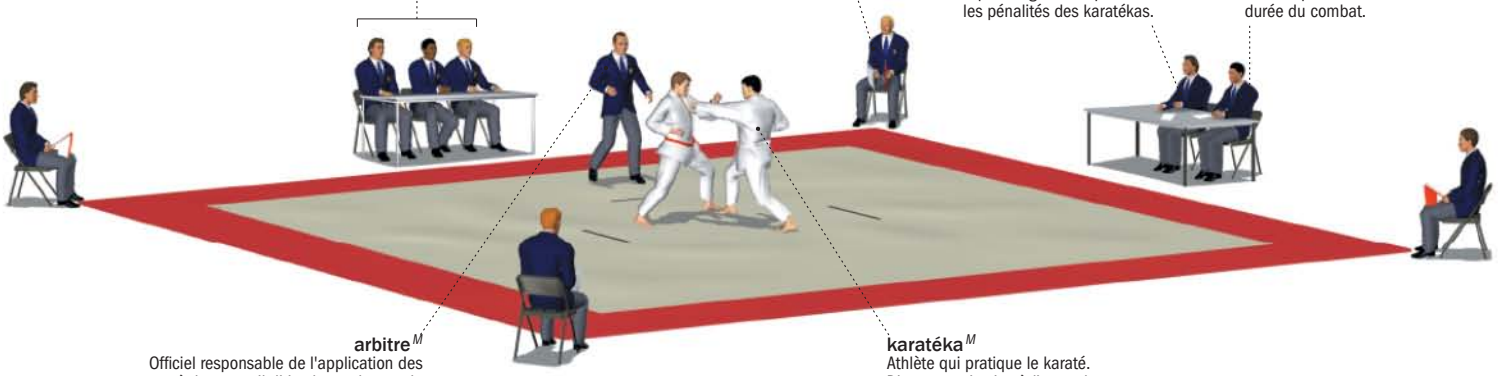
aire[F] **de compétition**[F]
Surface aménagée pour la pratique du karaté. Les combats durent au maximum trois minutes.

comité[M] **d'arbitrage**[M]
Groupe de hauts gradés notamment chargés de superviser le déroulement du combat et de vérifier que l'arbitre et les juges exercent correctement leurs fonctions.

juge[M] **de coin**[M]
Chacun des quatre officiels assistant l'arbitre, qui donnent notamment leur opinion quant aux décisions de ce dernier et jugent les actions des karatékas.

marqueur[M]
Officiel qui enregistre les points et les pénalités des karatékas.

chronométreur[M]
Officiel qui contrôle la durée du combat.



arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il dirige le combat sur le tapis, accorde les points et distribue les avertissements et les pénalités.

karatéka[M]
Athlète qui pratique le karaté. D'une organisation à l'autre, les karatékas ne sont pas toujours classés par catégories de poids.

kung-fu[M]

Sport d'origine chinoise se pratiquant avec ou sans armes; il est assez proche du karaté, mais fait davantage appel aux techniques de jambes.

pratiquant[M]
Athlète qui pratique le kung-fu. Le pratiquant doit être rapide, précis et souple, et disposer d'une grande concentration.

veste[F] **traditionnelle**
Fermée par des boutons et pourvue d'un col officier, elle est souvent noire, mais peut aussi être rouge, jaune ou blanche, couleurs traditionnelles en Chine.

sash[M]
Ceinture dont la couleur indique généralement le grade du pratiquant. Les couleurs varient d'un style à l'autre, selon l'école ou le niveau.



aire[F] **de compétition**[F]
Surface aménagée pour la pratique du kung-fu. Elle diffère d'un type de compétition à l'autre (plancher de bois, tapis, ring surélevé, etc.).

tableau[M] **d'affichage**[M]
Tableau présentant diverses données sur le combat en cours (points, temps, catégories des combattants).

médecins[M]
Les médecins sont chargés de soigner les combattants en cas de blessure. Leur présence est obligatoire lors de tout combat : ils peuvent mettre fin au combat en cas de blessure grave.

officiels[M]
Chacun des quatre responsables du déroulement de la compétition (marqueur, chronométreur, etc.).



juges[M] **de coin**[M]
Chacun des quatre officiels responsables de l'évaluation des performances : ils attribuent les points aux combattants. L'arbitre peut les consulter en cas d'ambiguïté.

combattant[M]
Chacun des deux athlètes qui s'opposent dans un combat. Les combattants sont généralement classés par catégories de poids et de niveau.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il dirige le combat sur le tapis. La décision finale lui revient en cas de désaccord avec les juges de coin.

ju-jitsu[M]

Sport d'origine japonaise fondé sur les projections, les immobilisations, les étranglements et les coups frappés sur les points vitaux du corps. Il a donné naissance au judo.

aire[F] **de compétition**[F]
Surface aménagée pour la pratique du ju-jitsu.

marqueurs[M]
Chacun des officiels qui enregistrent les points et les pénalités des combattants, tels qu'indiqués par l'arbitre.

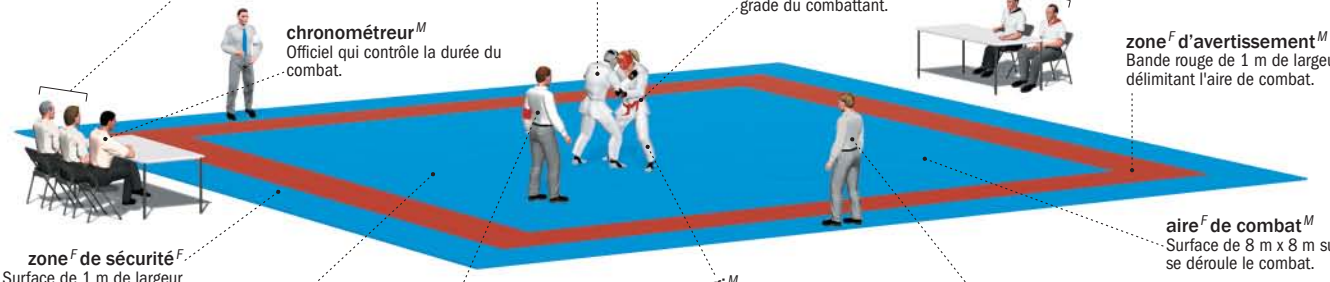
combattant[M]
Chacun des deux athlètes qui s'opposent dans un combat. Les combattants sont généralement classés par catégories de poids et de niveau.

obi[F]
Longue et large ceinture nouée autour de la taille pour fermer la veste et dont la couleur indique le grade du combattant.

médecins[M]
Les médecins sont chargés de soigner les combattants en cas de blessure. Leur présence est obligatoire lors de tout combat : ils peuvent mettre fin au combat en cas de blessure grave.

chronométreur[M]
Officiel qui contrôle la durée du combat.

zone[F] **d'avertissement**[M]
Bande rouge de 1 m de largeur délimitant l'aire de combat.



zone[F] **de sécurité**[F]
Surface de 1 m de largeur entourant la zone d'avertissement, destinée à assurer la protection d'un combattant projeté hors de l'aire de combat.

tatami[M]
Épais tapis carré de 12 m de côté constitué de petits matelas juxtaposés, sur lequel se pratique le ju-jitsu.

arbitre[M] **en chef**[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il dirige le combat et accorde des points et des pénalités aux combattants.

gi[M]
Tenue portée pour la pratique du ju-jitsu, comportant une veste et un pantalon de coton le plus souvent de couleur blanche.

aire[F] **de combat**[M]
Surface de 8 m x 8 m sur laquelle se déroule le combat.

arbitre[M] **de côté**[M]
Chacun des deux officiels, situés en dehors de l'aire de combat, qui assistent l'arbitre en chef et interviennent dans la notation des combattants.

aïkido[M]

Sport défensif d'origine japonaise consistant à neutraliser à mains nues un adversaire, armé ou non, au moyen d'esquives, de projections et d'immobilisations.

aïkidoka[M]
Athlète qui pratique l'aïkido. L'aïkido exige une grande coordination dans les déplacements, un développement des réflexes, une souplesse et une grande concentration.



aïkidogi[M]
Tenue portée pour la pratique de l'aïkido, comportant une veste de toile solide et un pantalon blancs chez les débutants.

obi[F]
Longue et large ceinture nouée autour de la taille pour fermer la veste et dont la couleur indique le grade de l'aïkidoka.

hakama[M]
Pantalon très ample permettant de dissimuler les déplacements des pieds.



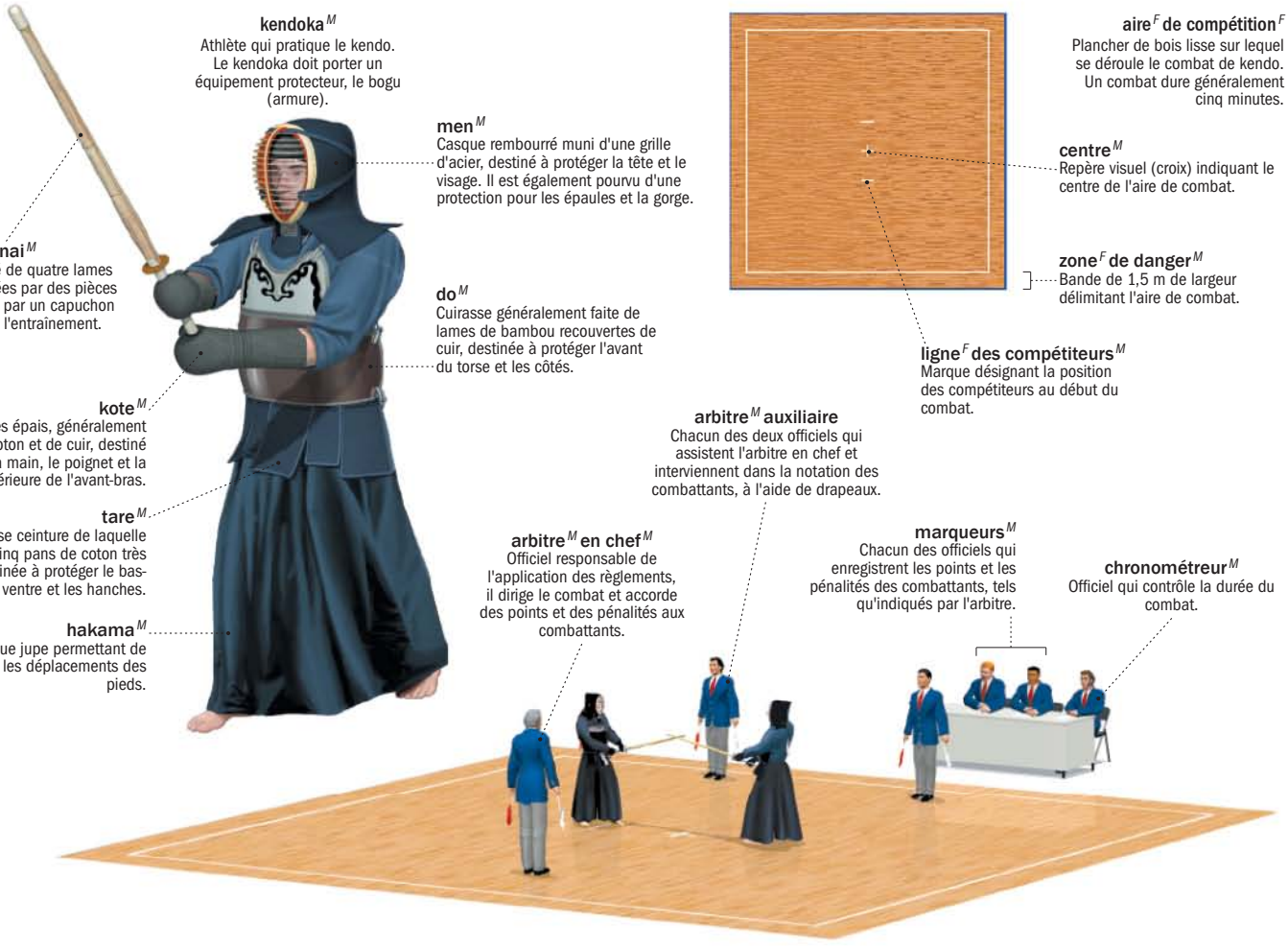
bâton[M]
Bâton de bois mesurant environ 1,3 m de longueur, principalement utilisé pour l'entraînement.



bokken[M]
Sabre de bois mesurant environ 1 m de longueur, utilisé pour l'entraînement. Le jo et le bokken permettent d'évaluer les notions de distance et de placement.

kendo[M]

Sport d'origine japonaise constituant une forme d'escrime dans laquelle les adversaires, qui portent des protections, luttent avec un sabre de bambou.



kendoka[M]
Athlète qui pratique le kendo. Le kendoka doit porter un équipement protecteur, le bogu (armure).

men[M]
Casque rembourré muni d'une grille d'acier, destiné à protéger la tête et le visage. Il est également pourvu d'une protection pour les épaules et la gorge.

shinai[M]
Sabre constitué de quatre lames de bambou reliées par des pièces de cuir, terminé par un capuchon et utilisé pour l'entraînement.

do[M]
Cuirasse généralement faite de lames de bambou recouvertes de cuir, destinée à protéger l'avant du torse et les côtés.

kote[M]
Gant très épais, généralement constitué de coton et de cuir, destiné à protéger la main, le poignet et la partie antérieure de l'avant-bras.

tare[M]
Épaisse ceinture de laquelle pendent cinq pans de coton très épais, destinée à protéger le bas-ventre et les hanches.

hakama[M]
Longue jupe permettant de dissimuler les déplacements des pieds.

aire[F] **de compétition**[F]
Plancher de bois lisse sur lequel se déroule le combat de kendo. Un combat dure généralement cinq minutes.

centre[M]
Repère visuel (croix) indiquant le centre de l'aire de combat.

zone[F] **de danger**[M]
Bande de 1,5 m de largeur délimitant l'aire de combat.

ligne[F] **des compétiteurs**[M]
Marque désignant la position des compétiteurs au début du combat.

arbitre[M] **auxiliaire**
Chacun des deux officiels qui assistent l'arbitre en chef et interviennent dans la notation des combattants, à l'aide de drapeaux.

arbitre[M] **en chef**[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il dirige le combat et accorde des points et des pénalités aux combattants.

marqueurs[M]
Chacun des officiels qui enregistrent les points et les pénalités des combattants, tels qu'indiqués par l'arbitre.

chronométreur[M]
Officiel qui contrôle la durée du combat.

sumo[M]

Lutte japonaise liée au shintoïsme, pratiquée par des lutteurs très grands et corpulents, consistant à faire toucher le sol à l'adversaire ou à l'expulser de l'aire de combat.



dohyo[M]
Aire de combat circulaire de 4,55 m de diamètre, constituée d'argile tassée recouverte d'une mince couche de sable.

mawashi[M]
Ceinture de soie de 10 m de longueur environ, unique vêtement du sumotori, constituant une prise solide pour l'adversaire.

gyoji[M]
Arbitre du dohyo, il dirige le combat, encourage les lutteurs et annonce le vainqueur. Il travaille en collaboration avec des juges, tous des anciens combattants.

sel[M]
Avant le début du combat, les lutteurs jettent une poignée de sel sur le dohyo, rite de purification shintoïste.

sagari[M]
Cordelettes décoratives constituées de soie, pendant sur le devant du mawashi.

marche[F]
Surface horizontale sur laquelle on pose le pied pour accéder au dohyo.

eau[F]
Les lutteurs se rincent la bouche avec une eau de purification avant de débuter le combat.

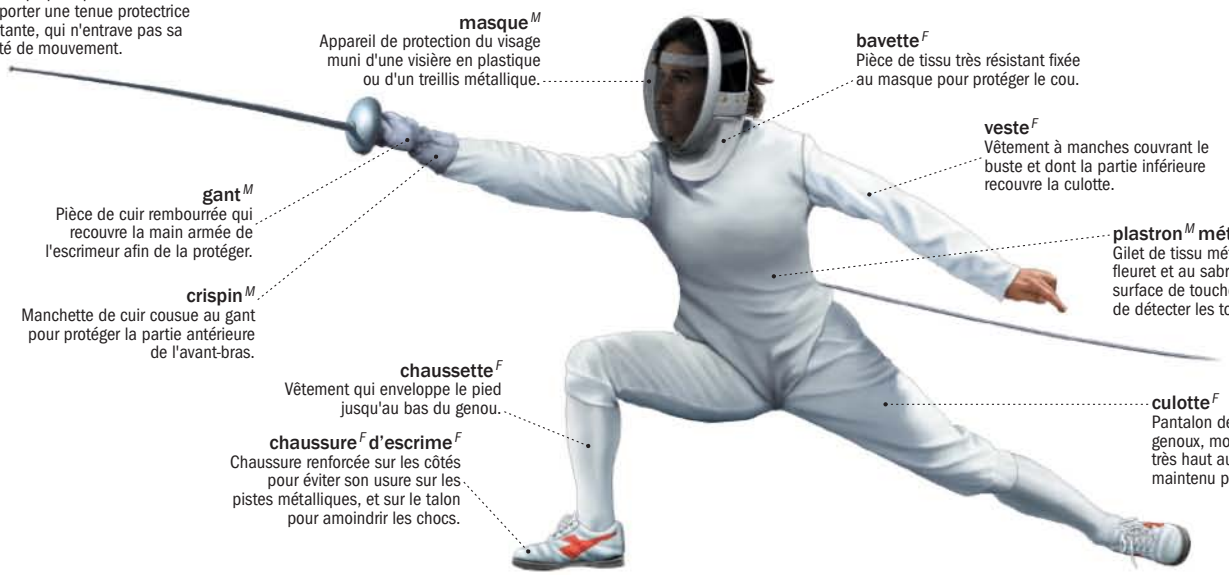
mage[M]
Coiffure traditionnelle du sumotori (cheveux lissés à l'huile et maintenus par un chignon ramené vers l'avant).

sumotori[M]
Athlète qui pratique le sumo. Les sumotoris ne sont pas classés par catégories de poids, mais par grades, auxquels ils accèdent en remportant des séries de victoires.

escrime[F]

Sport opposant deux adversaires qui tentent de se toucher avec des armes (épée, fleuret ou sabre) sur une surface définie du corps.

escrimeur[M]
Athlète qui pratique l'escrime. Il doit porter une tenue protectrice résistante, qui n'entrave pas sa liberté de mouvement.



masque[M]
Appareil de protection du visage muni d'une visière en plastique ou d'un treillis métallique.

bavette[F]
Pièce de tissu très résistant fixée au masque pour protéger le cou.

veste[F]
Vêtement à manches couvrant le buste et dont la partie inférieure recouvre la culotte.

gant[M]
Pièce de cuir rembourrée qui recouvre la main armée de l'escrimeur afin de la protéger.

crispin[M]
Manchette de cuir cousue au gant pour protéger la partie antérieure de l'avant-bras.

plastron[M] métallique
Gilet de tissu métallisé porté sur la veste au fleuret et au sabre électriques pour rendre la surface de touche conductrice et permettre de détecter les touches valables.

chaussette[F]
Vêtement qui enveloppe le pied jusqu'au bas du genou.

chaussure[F] d'escrime[F]
Chaussure renforcée sur les côtés pour éviter son usure sur les pistes métalliques, et sur le talon pour amoindrir les chocs.

culotte[F]
Pantalon descendant sous les genoux, montant généralement très haut au-dessus de la taille et maintenu par des bretelles.

cibles[F]
Selon l'arme utilisée, l'escrimeur peut toucher différentes parties du corps de l'adversaire pour marquer des points.



fleurettiste[M]
La surface de touche valable se limite uniquement au tronc et exclut les bras et la tête.



épéiste[M]
Les touches sont valables sur tout le corps, y compris le masque et les chaussures.



sabreur[M]
La surface de touche valable comprend la partie du corps située au-dessus de la ceinture, masque et bras compris.

piste[F]
Aire sur laquelle se déroule le combat. Sa longueur est de 14 m et sa largeur varie entre 1,5 et 2 m.

chronométreur[M]
Officiel qui contrôle la durée du combat. Un combat individuel comporte trois manches de trois minutes, avec une pause d'une minute entre chaque manche.

fleuret[M] électrique
Il comporte à son extrémité un bouton électrique pour marquer des touches. La touche n'est enregistrée que si la pression sur la pointe de la lame dépasse 500 g (poids maximal du fleuret).

enrouleur[M]
Dispositif permettant de maintenir le fil de corps sous tension constante en suivant les déplacements avant et arrière de l'escrimeur.

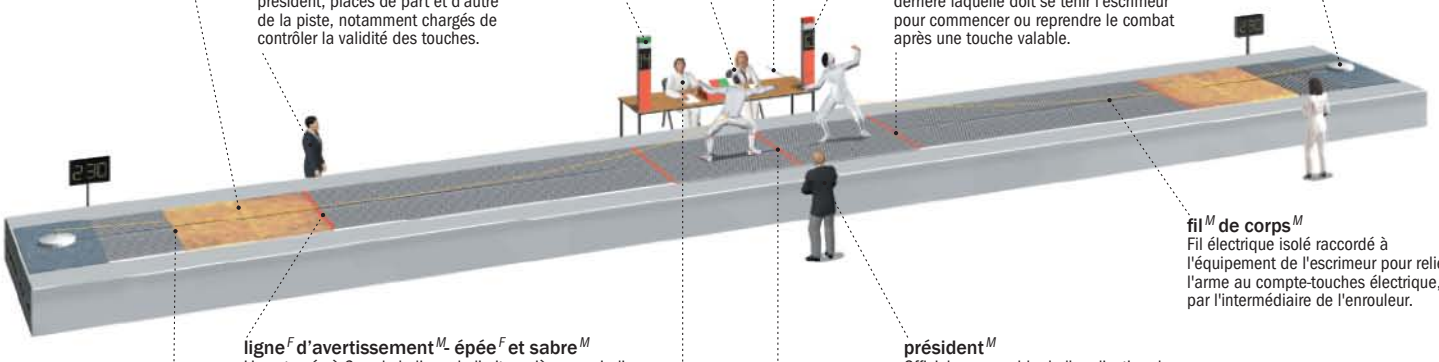
ligne[F] d'avertissement[M]- fleuret[M]
Ligne tracée à 1 m de la ligne de limite arrière pour indiquer au fleurettiste qu'il est près de l'extrémité de la piste.

lampe[F]-témoin[M]
Lampe qui s'allume pour signaler les touches valables (lampes rouge et verte) et les touches non valables (lampes blanches).

compte-touches[M] électrique
Appareil électrique permettant d'enregistrer les touches des escrimeurs par l'intermédiaire du fil de corps.

juge[M]
Chacun des officiels assistant le président, placés de part et d'autre de la piste, notamment chargés de contrôler la validité des touches.

ligne[F] de mise[F] en garde[F]
Ligne tracée à 2 m de la ligne médiane, derrière laquelle doit se tenir l'escrimeur pour commencer ou reprendre le combat après une touche valable.



fil[M] de corps[M]
Fil électrique isolé raccordé à l'équipement de l'escrimeur pour relier l'arme au compte-touches électrique, par l'intermédiaire de l'enrouleur.

ligne[F] d'avertissement[M]- épée[F] et sabre[M]
Ligne tracée à 2 m de la ligne de limite arrière pour indiquer à l'épéiste et au sabreur qu'ils sont près de l'extrémité de la piste.

président[M]
Officiel responsable de l'application des règlements, il est notamment chargé de diriger le combat et de contrôler le fonctionnement du compte-touches.

ligne[F] de limite[F] arrière
Ligne tracée à 7 m de la ligne médiane, indiquant à l'escrimeur qu'il est hors piste. S'il franchit cette ligne, une touche est attribuée à son adversaire.

marqueur[M]
Officiel qui enregistre les touches et les pénalités des escrimeurs.

ligne[F] médiane
Ligne divisant la piste en deux parties égales, soit une par escrimeur.



quinte F
Cinquième position, en haut à droite (pour un gaucher), pointe haute, paume de la main tournée vers le sol.

tierce F
Troisième position, en haut à gauche (pour un gaucher), pointe haute, paume de la main tournée vers le sol.

positions F
Manières de tenir l'arme pour porter ou parer un coup selon la direction de la main et la direction de la pointe (bouton). Selon que l'escrimeur est droitier ou gaucher, les positions s'inversent.

sixte F
Sixième position, en haut à gauche (pour un gaucher), pointe haute, paume de la main tournée vers le haut.

quarte F
Quatrième position, en haut à droite (pour un gaucher), pointe haute, paume de la main tournée vers le haut.

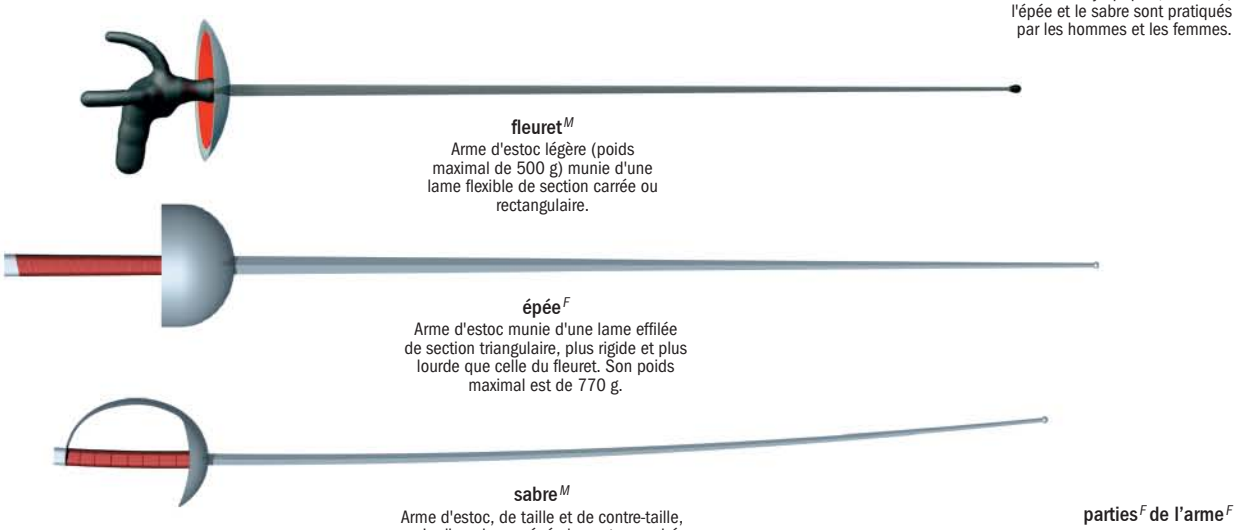
prime F
Première position, en bas à droite (pour un gaucher), pointe basse, paume de la main tournée vers le sol.

seconde F
Deuxième position, en bas à gauche (pour un gaucher), pointe basse, paume de la main tournée vers le sol.

septime F
Septième position, en bas à droite (pour un gaucher), pointe basse, paume de la main tournée vers le haut.

octave F
Huitième position, en bas à gauche (pour un gaucher), pointe basse, paume de la main tournée vers le haut.

armes F
Aux Jeux olympiques, le fleuret, l'épée et le sabre sont pratiqués par les hommes et les femmes.

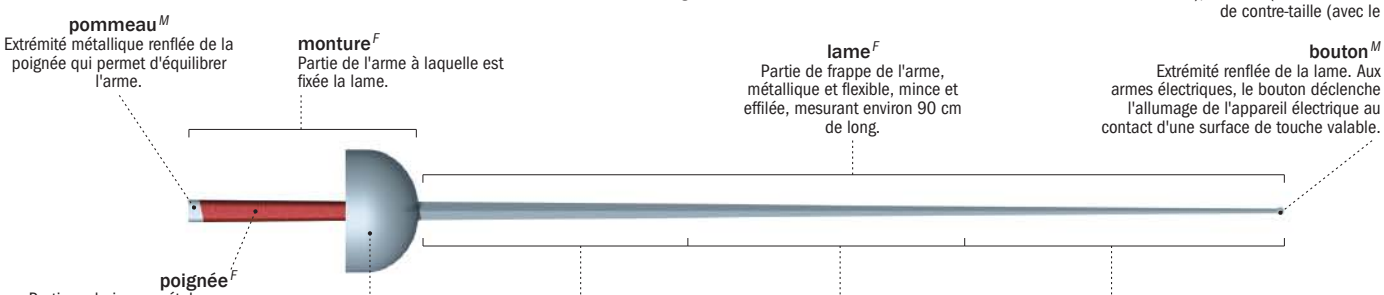


fleuret M
Arme d'estoc légère (poids maximal de 500 g) munie d'une lame flexible de section carrée ou rectangulaire.

épée F
Arme d'estoc munie d'une lame effilée de section triangulaire, plus rigide et plus lourde que celle du fleuret. Son poids maximal est de 770 g.

sabre M
Arme d'estoc, de taille et de contre-taille, munie d'une lame généralement recourbée, tranchante d'un seul côté. Son poids maximal est de 500 g, comme celui du fleuret.

parties F **de l'arme** F
Les armes peuvent être d'estoc (touche portée avec la pointe de la lame), de taille (avec le tranchant) ou de contre-taille (avec le dos).



pommeau M
Extrémité métallique renflée de la poignée qui permet d'équilibrer l'arme.

monture F
Partie de l'arme à laquelle est fixée la lame.

lame F
Partie de frappe de l'arme, métallique et flexible, mince et effilée, mesurant environ 90 cm de long.

bouton M
Extrémité renflée de la lame. Aux armes électriques, le bouton déclenche l'allumage de l'appareil électrique au contact d'une surface de touche valable.

poignée F
Partie en bois, en métal ou en matière plastique, qui permet de tenir et manier l'arme.

coquille F
Partie métallique arrondie qui permet de protéger la main armée lors du combat.

fort M
Partie la plus épaisse de la lame, proche de la coquille.

moyen M
Partie de la lame comprise entre le fort et le faible.

faible M
Partie la plus fine de la lame, jusqu'à son extrémité.

haltérophilie[F]

Sport consistant à soulever la charge la plus lourde possible (haltère) à bout de bras en exécutant deux types de levers (arraché, épaulé-jeté).



haltère[M] long
Équipement constitué de disques de poids variable fixés sur une longue tige, que l'on soulève à deux mains.

poignet[M] de force[F]
Bande de tissu dont la largeur ne doit pas excéder 10 cm, portée autour du poignet afin de le soutenir au moment de l'effort.

ceinture[F] d'haltérophilie[F]
Bande dont la largeur ne doit pas excéder 120 mm, destinée à soutenir les muscles dorsaux et abdominaux pendant l'effort.

maillot[M] de corps[M]
Vêtement moulant couvrant le tronc, mais laissant les épaules découvertes. Il est possible de porter un maillot à manches courtes sous le maillot de corps.

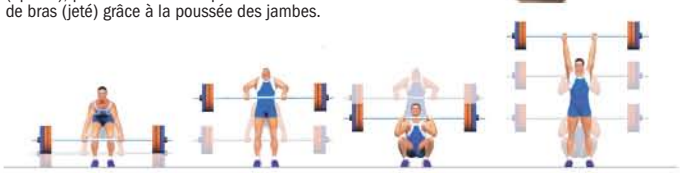
culotte[F]
Pantalon moulant s'arrêtant au-dessus des genoux.

genouillère[F]
Bande de tissu dont la largeur ne doit pas excéder 30 cm, portée autour du genou afin de le soutenir au moment de l'effort.

lanière[F]
Sangle ajustable permettant de serrer la chaussure autour du pied.

chaussure[F] d'haltérophilie[F]
Chaussure pourvue d'une semelle antidérapante et d'un talon surélevé pour assurer la stabilité du pied lors des levers.

épaulé[M]-jeté[M]
Type de lever en deux phases consistant à amener la barre à hauteur des épaules (épaulé), puis à la soulever rapidement à bout de bras (jeté) grâce à la poussée des jambes.



arraché[M]
Type de lever, plus difficile que l'épaulé-jeté, consistant à déplacer la charge à bout de bras, d'un mouvement continu et rapide, jusqu'à la hauteur maximale.



appareils[M] de conditionnement[M] physique

Pièces d'équipement servant à pratiquer des exercices visant à maintenir la forme physique et à augmenter la force musculaire, la souplesse et l'endurance.

haltère[M] court
Instrument constitué de deux poids réunis par une tige courte, que l'on soulève à une main pour développer notamment les muscles du bras.



barre[F]
Tige métallique reliant des poids, par laquelle l'athlète saisit et manie l'haltère.

poids[M]
Masse métallique sphérique, de poids et de taille variables, fixée à chaque extrémité de la barre.

poignées[F] à ressort[M]
Appareil constitué de deux poignées reliées par un ressort, que l'on saisit de la main pour renforcer notamment les muscles de la main, du poignet et de l'avant-bras.



bracelet[M] lesté
Large bande souple d'une masse déterminée, que l'on porte autour du poignet ou de la cheville pour augmenter la résistance lors d'un exercice.



corde[F] à sauter
Corde pourvue de poignées que l'on fait passer au-dessus de la tête et sous les pieds, en sautant à chacun de ses passages pour muscler notamment les jambes et les fesses.



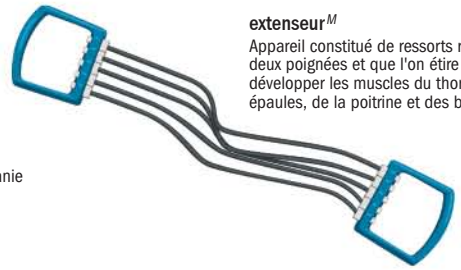
ressort[M] athlétique
Barre constituée d'un ressort de tension et de deux poignées, que l'on s'exerce à plier pour muscler la partie supérieure du corps (bras, épaules, etc.).



ressort[M] de tension[F]
Pièce métallique élastique qui se plie sous l'action d'une force pour ensuite reprendre sa forme initiale.

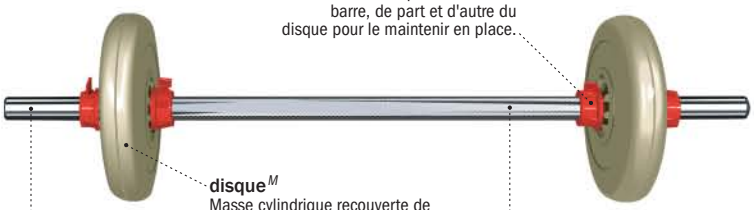
poignée[F]
Partie par laquelle l'athlète manie le ressort athlétique.

extenseur[M]
Appareil constitué de ressorts reliant deux poignées et que l'on étire pour développer les muscles du thorax, des épaules, de la poitrine et des bras.



haltère[M] long
Instrument constitué de disques de fonte de poids variable fixés sur une longue tige, que l'on soulève à deux mains.

collier[M] de serrage[M]
Pièce métallique serrée sur la barre, de part et d'autre du disque pour le maintenir en place.



disque[M]
Masse cylindrique recouverte de caoutchouc, fixée sur la barre. Le poids des disques varie de 0,25 à 25 kg.

manchon[M]
Chacune des deux extrémités de la barre, où sont fixés les disques.

barre[F]
Tige métallique reliant des disques, par laquelle l'athlète saisit et manie l'haltère. Elle est moletée pour permettre une meilleure prise.

vélo[M] d'exercice[M]
Vélo fixé sur un socle permettant notamment de faire travailler les muscles des jambes et de développer l'endurance.

réglage[M] de la résistance[F]
Bouton permettant d'ajuster le niveau de résistance du volant d'inertie.

guidon[M]
Dispositif composé de deux poignées reliées par une tige, que l'utilisateur saisit des mains lors des exercices.

selle[F]
Petit siège triangulaire sur lequel on s'assied.

minuteur[M]
Appareil servant à programmer une durée; le temps écoulé, un signal sonore se déclenche.

réglage[M] de la hauteur[F]
Vis permettant d'ajuster la hauteur de la selle.

indicateur[M] de vitesse[F]
Compteur électronique indiquant la vitesse de pédalage et le nombre de tours de pédale par minute.

sangle[F]
Lanière fixée à la pédale pour retenir le pied.

frein[M]
Organe permettant de ralentir ou d'arrêter la rotation du volant d'inertie.



pédale[F]
Pièce sur laquelle l'utilisateur appuie avec le pied pour faire tourner la roue.

volant[M] d'inertie[F]
Roue d'acier conçue pour offrir une sensation de pédalage réelle, assurant la stabilité et la régularité de l'exercice.

banc[M] de musculation[F]
Appareil servant à pratiquer des exercices variés consistant à soulever ou pousser des charges afin de développer les muscles.

câble[M]
Fil d'acier permettant de relier le poids aux appareils de musculation.

barre[F] à dorsaux[M]
Assis sur la planche, on tire la barre vers le bas, à l'aide des deux bras, jusqu'à ce qu'elle touche la poitrine, afin de renforcer les muscles du dos.

presse[F] à pectoraux[M]
Appareil formé de deux poignées que l'on ramène vers la poitrine avec les bras jusqu'à ce qu'elles se touchent, afin de développer les muscles de la poitrine.



barre[F] à pectoraux[M]
Allongé sur le dos, on tire la barre vers le bas avec les bras, afin de développer les muscles de la poitrine.

planche[F]
Siège long et étroit, rembourré, sur lequel on s'allonge ou s'assied pour effectuer des exercices de musculation.

balancier[M] de traction[F]
Allongé sur le ventre, les mollets sous le balancier, on relève celui-ci à l'aide des muscles de la partie arrière des cuisses et des mollets.

balancier[M] d'extension[F]
Allongé sur le dos, les pieds sous le balancier, on soulève les jambes pour les amener en position horizontale, à l'aide des muscles de la partie avant des cuisses.

barre[F] à triceps[M]
Assis sur la planche, les bras tendus au-dessus de la tête, la barre dans les mains, on amène celle-ci derrière la nuque pour développer les triceps (muscles du bras).

poids[M]
Corps pesant constituant la force de résistance du banc de musculation. Le réglage de la hauteur du poids permet de sélectionner une résistance particulière.

simulateur[M] d'escalier[M]
Appareil reproduisant le mouvement de montée de marches, permettant notamment de développer la capacité cardiorespiratoire et les muscles des membres inférieurs.



rameur[M]
Appareil simulant les mouvements d'une personne qui rame, permettant notamment de développer la capacité cardiorespiratoire et de nombreux muscles du corps.

rame[F]
Levier relié à la résistance hydraulique, permettant de manier le rameur.

poignée[F] d'appui[M]
Poignée sur laquelle l'athlète prend appui pour soulever le corps à partir d'une position allongée sur le sol (pompes).

résistance[F] hydraulique
Dispositif pourvu d'une pompe hydraulique (système silencieux simulant la résistance de l'eau), qui constitue la force s'opposant à la traction exercée sur les rames.



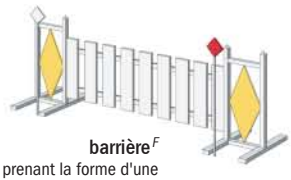
cale-pied[M]
Pièce munie d'une sangle, sur laquelle appuie le pied.

siège[M] coulissant
Pièce sur laquelle s'assoit l'utilisateur et qui glisse le long de rails afin d'augmenter l'amplitude et l'efficacité du mouvement des rames.

saut[M] d'obstacle[M]

Épreuve au cours de laquelle un cheval et son cavalier doivent franchir le plus rapidement possible une série d'obstacles divers formant un parcours.

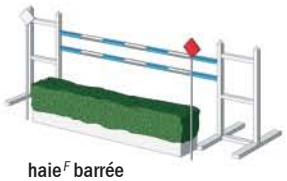
obstacles[M]
Éléments que doivent franchir le cheval et son cavalier lors d'une épreuve. Une pénalité est attribuée lorsque l'animal renverse l'une des composantes amovibles d'un obstacle.



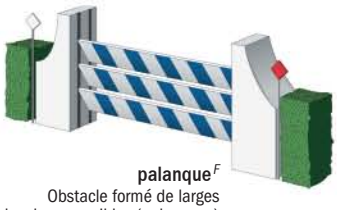
barrière[F]
Obstacle prenant la forme d'une clôture simple, composée de planches fixes placées côte à côte.



mur[M] **barré**
Obstacle formé d'un mur surmonté d'une ou deux barres amovibles.



haie[F] **barrée**
Obstacle formé d'un élément vertical précédé d'une haie.



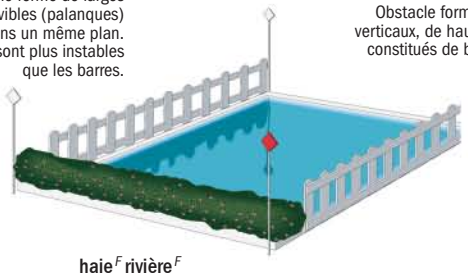
palanque[F]
Obstacle formé de larges planches amovibles (palanques) superposées dans un même plan. Les palanques sont plus instables que les barres.



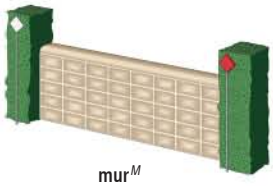
barres[F] **de Spa**
Obstacle formé de trois plans verticaux, de hauteur croissante, constitués de barres parallèles amovibles.



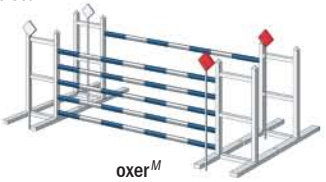
stationata[F]
Obstacle construit à partir d'un ensemble de barres amovibles superposées dans un même plan vertical.



haie[F] **rivière**[F]
Obstacle formé d'un fossé rempli d'eau, précédé d'une haie. Le cheval commet une faute s'il touche l'eau ou la latte délimitant la fin de la rivière.



mur[M]
Obstacle composé d'un ensemble de blocs empilables, généralement en bois. Le sommet du mur est arrondi pour éviter de blesser les chevaux.



oxer[M]
Obstacle formé de deux plans verticaux, de hauteur égale (oxer carré) ou différente (oxer montant), constitués de barres parallèles amovibles.

parcours[M] **d'obstacles**[M]
Terrain clos jalonné de 12 à 15 obstacles que le cheval et son cavalier doivent franchir dans un ordre déterminé, en commettant le moins de fautes possible.

mur[M]
Obstacle composé d'un ensemble de blocs empilables, généralement en bois. Le sommet du mur est arrondi pour éviter de blesser les chevaux.

palanque[F]
Obstacle formé de larges planches amovibles (palanques) superposées dans un même plan. Les palanques sont plus instables que les barres.

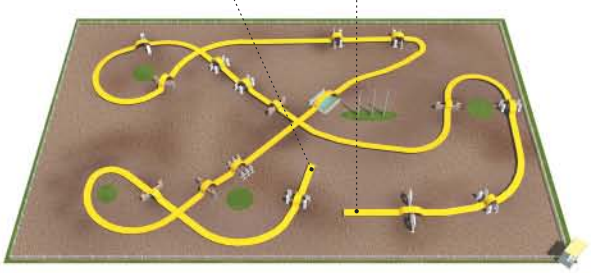
combinaison[F]
Suite de deux ou plusieurs obstacles rapprochés comptant comme un seul obstacle. Chacune des composantes doit être franchie séparément.

commissaire[M] **aux obstacles**[M]
Personne chargée de replacer les obstacles renversés.



arrivée[F]

départ[M]



vétérinaires[M]
Médecins qui soignent les animaux. Ils contrôlent la condition physique des chevaux avant l'épreuve, et peuvent intervenir pendant celle-ci en cas de blessure.

jaquette[F]
Longue veste de couleur foncée que le cavalier porte généralement par-dessus une chemise et une cravate blanches.

bombe[F]
Casquette renforcée, traditionnellement recouverte de velours noir, qui protège la tête du cavalier contre les chocs.

jodhpurs[M]
Pantalon long, généralement de couleur claire, très ajusté aux genoux et aux jambes et maintenu tendu par des sous-pieds.

selle[F]
Pièce plus ou moins incurvée, principalement constituée de cuir, posée sur le dos du cheval pour servir de siège au cavalier.

cavalier[M]
Personne montant à cheval. Lors d'un saut, il se penche vers l'encolure du cheval, les pieds en appui sur les étriers.

gant[M]
Pièce qui recouvre la main et le poignet en s'adaptant à la forme des doigts. Il assure une bonne prise sur les rênes et protège les mains du frottement.

tapis[M] **de selle**[F]
Pièce matelassée placée sous la selle, qui protège le dos du cheval du frottement, ainsi que la selle de la sueur du cheval.

cravache[F]
Baguette mince et flexible que le cavalier utilise pour stimuler le cheval.

étrier[M]
Chacun des deux anneaux métalliques suspendus de part et d'autre de la selle et destinés à soutenir les pieds du cavalier.

bricole[F]
Courroie entourant la poitrine du cheval, destinée à empêcher la selle de reculer.

botte[F] **de tendon**[M]
Pièce d'équipement placée autour du canon de la jambe du cheval afin de le protéger des blessures.

sangle[F]
Courroie passant sous le ventre du cheval, qui permet de maintenir la selle sur son dos.

botte[F] **de couronne**[F]
Pièce d'équipement, généralement en caoutchouc, qui recouvre le sabot afin de le protéger des blessures.



haie[F] **rivière**[F]
Obstacle formé d'un fossé rempli d'eau, précédé d'une haie. Le cheval commet une faute s'il touche l'eau ou la latte délimitant la fin de la rivière.

commissaire[M] **de piste**[F]
Officiel responsable de l'application des règlements et de l'agencement du parcours. Pendant l'épreuve, il contrôle aussi les entrées et sorties de piste.

oxer[M]
Obstacle formé de deux plans verticaux, de hauteur égale (oxer carré) ou différente (oxer montant), constitués de barres parallèles amovibles.

équipe[F] **de premiers soins**[M]
Personnel médical prêt à intervenir en cas de blessure d'un cavalier.

jury[M]
Ensemble des juges de saut (généralement au nombre de quatre) qui calculent les pénalités des concurrents selon leur parcours et en fonction du barème choisi.

double[M]
Obstacle formé de deux éléments simples très rapprochés, que le cheval doit franchir en un seul saut.

équitation[F]

Sport ou activité de loisir consistant à monter à cheval. Des équipements spécialisés sont nécessaires pour diriger le cheval et s'y maintenir en place.

bride[F]
Harnais de tête qui permet de conduire un cheval, grâce à l'action de deux mors maintenus en place dans la bouche de l'animal et reliés aux rênes.

têtière[F]
Lanière placée sur la tête du cheval, derrière les oreilles, et destinée à maintenir en place les montants.

montant[M] **de bride**[F]
Lanière longeant la joue du cheval, qui relie la têtière au mors de bride. Il maintient le mors à l'endroit voulu dans la bouche de l'animal.

sous-gorge[F]
Lanière passant sous la gorge du cheval, qui empêche la bride de glisser vers l'avant. Elle ne doit pas être trop serrée pour éviter de gêner la respiration.

rêne[F] **de filet**[M]
Courroie que le cavalier tient en main pour commander le mors de filet et ainsi diriger le cheval.

rêne[F] **de bride**[F]
Courroie que le cavalier tient en main pour commander le mors de bride et ainsi diriger le cheval.



frontal[M]
Lanière passant sur le front du cheval, qui empêche la bride de glisser vers l'arrière.

montant[M] **de filet**[M]
Lanière longeant la joue du cheval, qui relie la têtière au mors de filet. Il maintient le mors à l'endroit voulu dans la bouche de l'animal.

muserolle[F]
Partie de la bride passant au-dessus des naseaux, conçue pour empêcher le cheval d'ouvrir la bouche et de se débarrasser des mors.

mors[M] **de bride**[F]
Mors formé d'un canon et de deux branches latérales, qui agit en abaissant le nez de l'animal. On l'utilise conjointement avec un mors de filet.

gourmette[F]
Chaîne métallique suspendue aux anneaux de montant, qui passe sous la mâchoire (ganache) du cheval pour fixer solidement le mors.

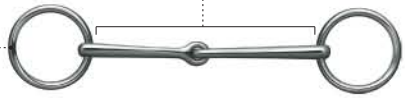
mors[M] **de filet**[M]
Mors formé d'un canon et de deux anneaux latéraux, qui agit en relevant la tête du cheval. On l'utilise seul ou en combinaison avec un mors de bride.

mors[M] de filet[M]

Mors formé d'un canon et de deux anneaux latéraux, qui agit en relevant la tête du cheval. On l'utilise seul ou en combinaison avec un mors de bride.

anneau[M] **de rêne**[F]
Pièce circulaire fixée à l'extrémité du canon, sur laquelle on attache la rêne de filet.

canon[M] **brisé**
Pièce formée de deux barres articulées, insérée dans la bouche du cheval, et dont le mouvement, commandé par les rênes, permet de diriger l'animal.



filet[M] **en caoutchouc**[M]
Mors formé d'un canon droit recouvert de caoutchouc. Moins dur que l'acier, il diminue la pression exercée par le mors sur la bouche du cheval.



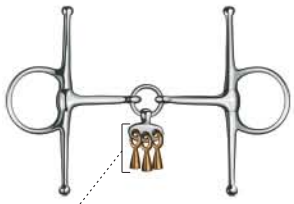
filet[M] **à olives**[F]
Mors formé de deux anneaux fixes de forme ovoïde conçus pour empêcher les blessures aux commissures des lèvres du cheval.



filet[M] **à aiguilles**[F]
Mors comportant deux tiges latérales qui empêchent les anneaux de pénétrer dans la bouche du cheval, tout en permettant de préciser l'action de la rêne.



filet[M] **à jouets**[M]
Mors dont le canon est muni de jouets incitant le cheval à décontracter les mâchoires.



jouets[M]
Chaînettes métalliques suspendues au centre du canon. Le cheval est porté à jouer avec ces pièces, ce qui l'amène à décontracter les mâchoires.

mors[M] de bride[F]

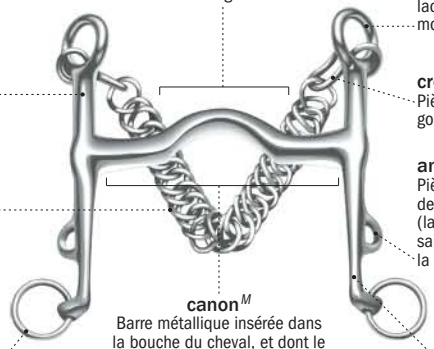
Mors formé d'un canon et de deux branches latérales, qui agit en abaissant le nez de l'animal. On l'utilise conjointement avec un mors de filet.

liberté[F] **de langue**[F]
Incurvation du canon conçue pour diminuer la pression exercée par le mors sur la langue du cheval.

branche[F] **supérieure**
Partie supérieure de chacune des deux tiges portant le canon.

gourmette[F]
Chaîne métallique suspendue aux anneaux de montant, qui passe sous la mâchoire (ganache) du cheval pour fixer solidement le mors.

anneau[M] **de rêne**[F]
Pièce circulaire fixée à l'extrémité de la branche inférieure, sur laquelle on attache la rêne de bride.



canon[M]
Barre métallique insérée dans la bouche du cheval, et dont le mouvement, commandé par les rênes, permet de diriger l'animal.

anneau[M] **de montant**[M]
Pièce circulaire formant l'extrémité de la branche supérieure, sur laquelle on fixe la gourmette et le montant de bride.

crochet[M] **de gourmette**[F]
Pièce qui permet de relier la gourmette à l'anneau de montant.

anneau[M] **de branche**[F]
Pièce circulaire permettant de fixer une fausse gourmette (lanière empêchant le cheval de saisir les branches du mors avec la bouche).

branche[F] **inférieure**
Partie inférieure de chacune des deux tiges portant le canon. Elle est généralement plus longue que la branche supérieure.

mors[M] **à pompe**[F]
Mors dont le canon coulisse de haut en bas sur les branches, ce qui assure une action douce mais légèrement moins précise sur le cheval.



mors[M] **à canon**[M] **brisé**
Mors de bride dont le canon est formé de deux pièces articulées. Son action est plus douce que celle d'un mors à canon droit.



mors[M] **anglais**
Mors pouvant être utilisé seul, qui combine les caractéristiques des mors de filet et de bride.



équitation F

selle F
Pièce plus ou moins incurvée, principalement constituée de cuir, posée sur le dos du cheval pour servir de siège au cavalier.

pommeau M
Partie avant de la selle, légèrement bombée. Le cavalier peut s'y tenir avec la main.

siège M
Partie plus ou moins concave sur laquelle s'assoit le cavalier.

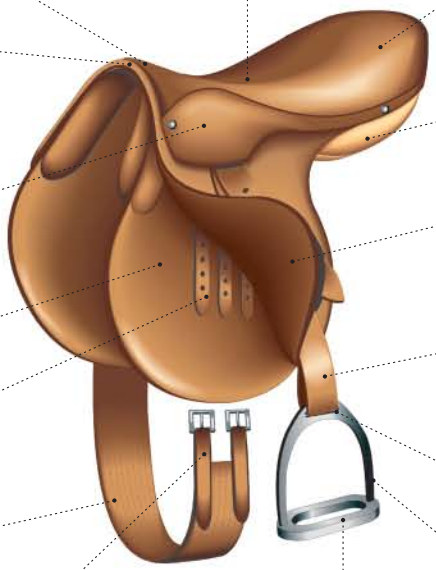
troussequin M
Partie arrière de la selle, légèrement recourbée vers le haut pour soutenir les reins.

arcade F
Pièce courbée, traditionnellement en bois, formant la partie avant de l'armature de la selle, située sous le pommeau.

matelassure F
Rembourrage de la selle, conçu pour absorber les chocs et protéger le dos du cheval.

petit quartier M
Pièce de cuir fixée sur le quartier, qui recouvre les attaches de l'étrivière.

quartier M
Pièce de cuir recouvrant le faux quartier et les contre-sanglons, sur laquelle le cavalier appuie les cuisses.



faux quartier M
Pièce de cuir formant le côté de la selle, qui protège notamment le cheval du contact avec les boucles des sanglons.

étrivière F
Courroie ajustable suspendue à la selle et destinée à soutenir l'étrier.

contre-sanglon M
Courroie percée de petits trous, fixée sur le faux quartier, qui permet d'attacher la sangle.

œil M
Fente pratiquée dans la partie supérieure de l'étrier pour permettre le passage de l'étrivière.

sangle F
Courroie passant sous le ventre du cheval, qui permet de maintenir la selle sur son dos.

branche F
Chacune des deux pièces verticales reliant le plancher à l'œil.

sanglon M
Petite courroie fixée à l'extrémité de la sangle, munie d'une boucle venant s'attacher au contre-sanglon pour la serrer.

plancher M
Partie inférieure de l'étrier, sur laquelle le cavalier pose le pied.

dressage M

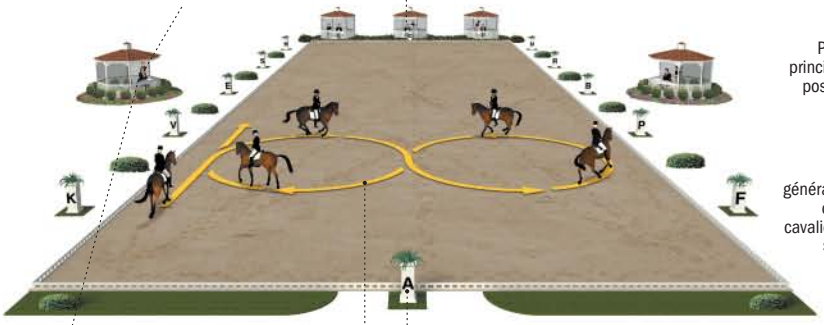
Discipline dans laquelle un cavalier fait exécuter à son cheval un enchaînement de figures libre ou imposé, appelé reprise, sur une piste spécialement aménagée.

cavalier M
Personne montant à cheval. Lors des compétitions de dressage, la tenue du cavalier et le harnachement du cheval sont strictement réglementés.

piste F **de compétition** F
Terrain plat de forme rectangulaire où les concurrents présentent leur reprise. Chaque routine doit être exécutée dans un temps précis, parfois sur une musique.

commissaire M **de piste** F
Officiel responsable de l'application des règlements et du bon déroulement de l'ensemble du concours.

commissaire M **en chef** M
Président du jury, installé derrière la lettre de repère C. Lors d'une reprise imposée, il sonne une cloche lorsqu'un concurrent commet une erreur de parcours.



veste F
Vêtement à manches, fermé sur le devant, souvent prolongé par une queue. De couleur sombre, elle est portée par-dessus une chemise et une cravate blanches.

gant M
Pièce qui recouvre la main et le poignet en s'adaptant à la forme des doigts. Le port de gants blancs est obligatoire dans les compétitions de dressage.



selle F
Pièce plus ou moins incurvée, principalement constituée de cuir, posée sur le dos du cheval pour servir de siège au cavalier.

botte F
Chaussure qui monte généralement jusqu'au-dessous du genou. En dressage, le cavalier porte des bottes noires sur des pantalons blancs.

juge M
Responsable de l'évaluation des performances. Les juges attribuent à chaque figure une note sur 10.

lettre F **de repère** M
Chacune des balises, placées à intervalles réguliers autour de la piste, qui servent de repères au cavalier pour l'exécution des figures.

figure F
Ensemble de mouvements codifié, reconnu par la Fédération équestre internationale. Une reprise de haut niveau comprend jusqu'à 35 figures à exécuter de mémoire.

étrier M
Chacun des deux anneaux métalliques suspendus de part et d'autre de la selle et destinés à soutenir les pieds du cavalier.

sangle F
Courroie passant sous le ventre du cheval, qui permet de maintenir la selle sur son dos.

course[F] de chevaux[M] : turf[M]

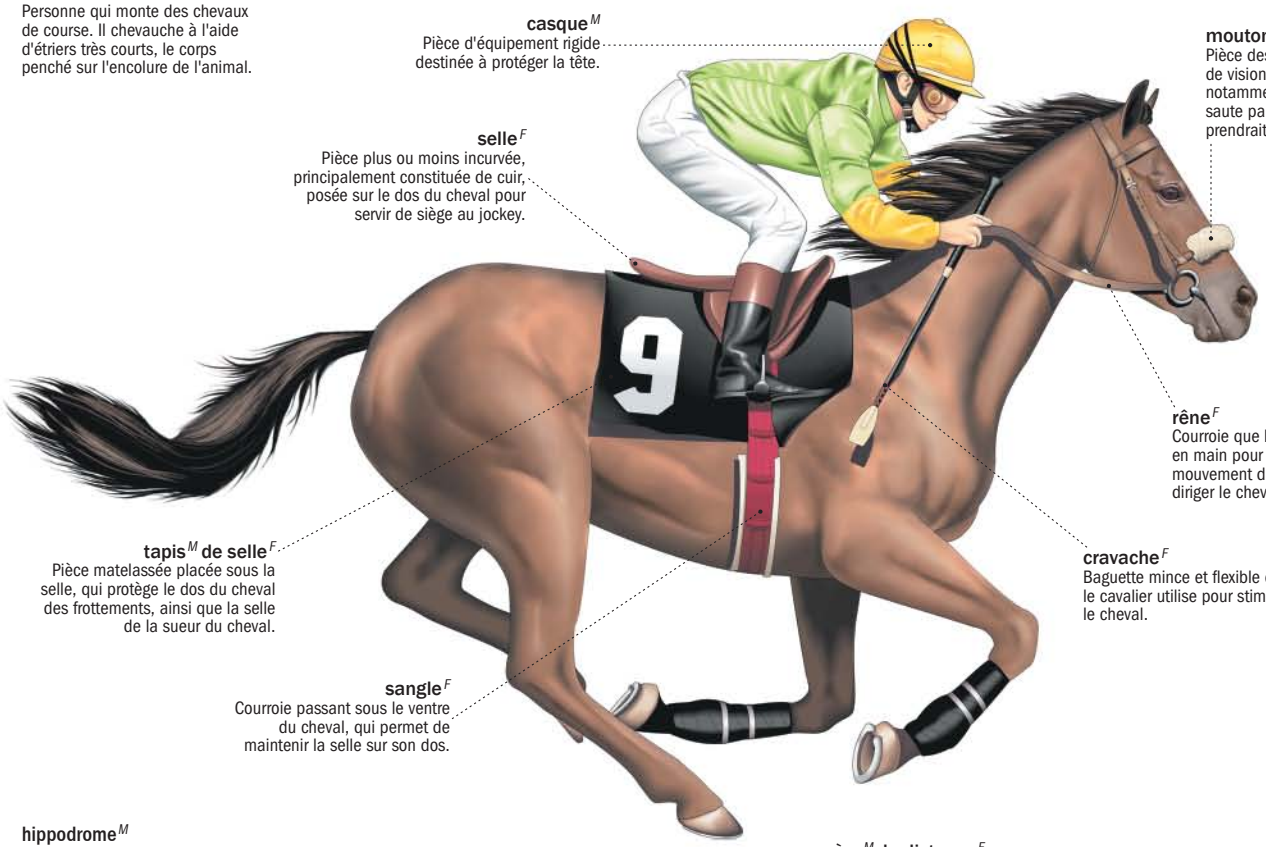
Course de vitesse opposant, sur la piste d'un hippodrome, des chevaux montés par des jockeys et courant généralement au galop.

jockey[M]
Personne qui monte des chevaux de course. Il chevauche à l'aide d'étriers très courts, le corps penché sur l'encolure de l'animal.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

mouton[M]
Pièce destinée à limiter le champ de vision du cheval vers le bas, notamment pour éviter qu'il ne saute par-dessus des ombres qu'il prendrait pour des obstacles.

selle[F]
Pièce plus ou moins incurvée, principalement constituée de cuir, posée sur le dos du cheval pour servir de siège au jockey.



rêne[F]
Courroie que le jockey tient en main pour commander le mouvement du mors et ainsi diriger le cheval.

tapis[M] **de selle**[F]
Pièce matelassée placée sous la selle, qui protège le dos du cheval des frottements, ainsi que la selle de la sueur du cheval.

cravache[F]
Baguette mince et flexible que le cavalier utilise pour stimuler le cheval.

sangle[F]
Courroie passant sous le ventre du cheval, qui permet de maintenir la selle sur son dos.

hippodrome[M]
Lieu aménagé pour les courses de chevaux. Il comprend notamment une piste ovale (plate ou parsemée d'obstacles) et des tribunes.

repère[M] **de distance**[F]
Chacune des balises placées à intervalles réguliers le long de la piste afin de permettre aux jockeys d'évaluer la distance à parcourir.

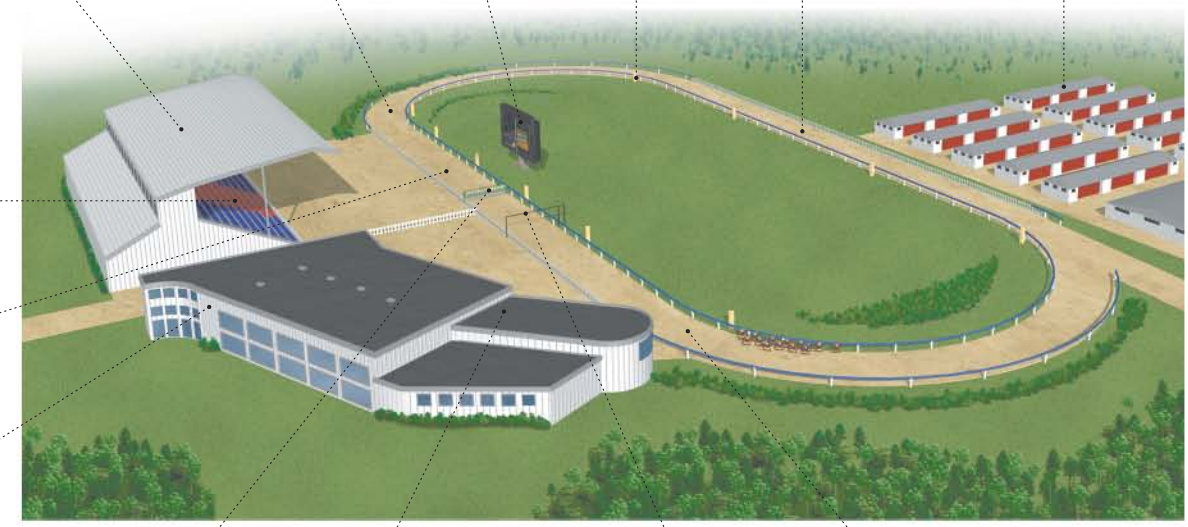
tribune[F] **des juges**[M]
Espace réservé aux juges de course, qui établissent l'ordre de passage des chevaux au fil d'arrivée, en utilisant la reprise vidéo si nécessaire.

grand tournant[M]
Dernier virage, à la sortie duquel s'amorce le dernier droit.

tableau[M] **indicateur**[M]
Surface d'affichage présentant diverses données sur la course (classement, informations destinées aux parieurs, etc.). Il peut aussi comporter un écran géant.

montée[F] **arrière**
Ligne droite située du côté opposé aux tribunes.

écurie[F]
Chacun des bâtiments où sont logés et soignés les chevaux.



tribune[F] **du public**[M]
Espace réservé aux spectateurs de la course.

dernier droit[M]
Ligne droite comprise entre le grand tournant et le fil d'arrivée, qui constitue le dernier sprint avant la fin de la course.

club-house[M]
Bâtiment regroupant divers services : bar, restaurant, tribunes vitrées, guichets permettant de placer des paris, etc.

stalle[F] **de départ**[M]
Barrière mobile compartimentée derrière laquelle se placent les chevaux avant le départ. Au signal, les portes de tous les compartiments s'ouvrent simultanément.

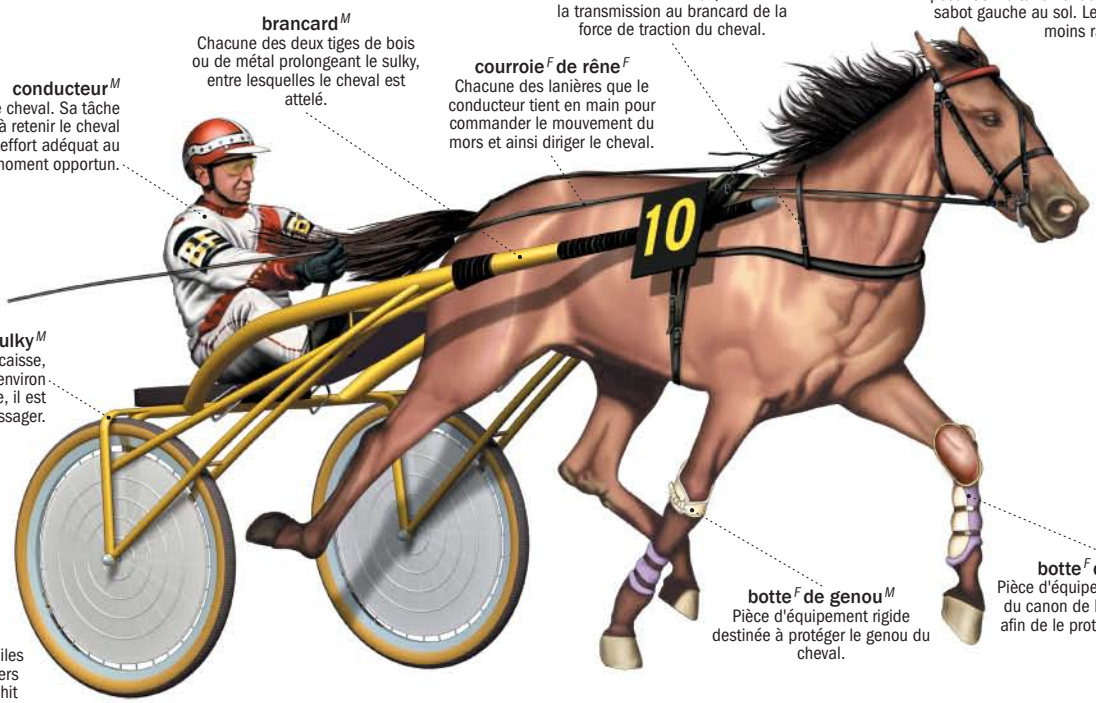
paddock[M]
Endroit où les chevaux et leurs jockeys sont présentés au public avant une course.

fil[M] **d'arrivée**[F]
Ligne marquant la fin d'une course. Une caméra permet de désigner le vainqueur lorsque le peloton est très groupé.

tournant[M] **de club-house**[M]
Premier virage après le départ, situé près du club-house. Les jockeys tentent de positionner leur cheval à l'intérieur pour réduire la distance à parcourir.

course[F] de chevaux[M] : course[F] attelée

Course de vitesse opposant, sur la piste d'un hippodrome, des trotteurs ou des ambleurs attelés à un sulky.



collier[M]
Partie du harnais entourant l'encolure du cheval, qui assure la transmission au brancard de la force de traction du cheval.

trotteur[M]
Cheval se déplaçant au trot, c'est-à-dire en posant simultanément un sabot droit et un sabot gauche au sol. Le trot est une allure moins rapide que l'amble.

brancard[M]
Chacune des deux tiges de bois ou de métal prolongeant le sulky, entre lesquelles le cheval est attelé.

courroie[F] **de rêne**[F]
Chacune des lanières que le conducteur tient en main pour commander le mouvement du mors et ainsi diriger le cheval.

conducteur[M]
Personne qui dirige le cheval. Sa tâche principale consiste à retenir le cheval pour qu'il fournisse l'effort adéquat au moment opportun.

sulky[M]
Voiture à deux roues, sans caisse, tirée par un cheval. Léger (environ 15 kg) et aérodynamique, il est conçu pour un seul passager.

botte[F] **de genou**[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger le genou du cheval.

botte[F] **de tendon**[M]
Pièce d'équipement placée autour du canon de la jambe du cheval afin de le protéger des blessures.

aile[F] **rabattable**
Chacune des deux parties mobiles de la barrière qui se replient vers l'avant lorsque la voiture franchit la ligne de départ pour laisser le passage aux chevaux.



barrière[F] **de départ**[M] **mobile**
Véhicule équipé de deux ailes rabattables, utilisé pour effectuer des départs en amorçant la course des chevaux.

ambleur[M]
Cheval se déplaçant à l'amble, c'est-à-dire en levant en alternance ses deux membres de droite, puis ses deux membres de gauche.

sellette[F]
Pièce rembourrée posée sur le dos du cheval, sur laquelle passe la dossière.

rétenteur[M]
Courroie reliant la bride à la sellette, qui relève la tête du cheval afin de l'aider à conserver son allure.

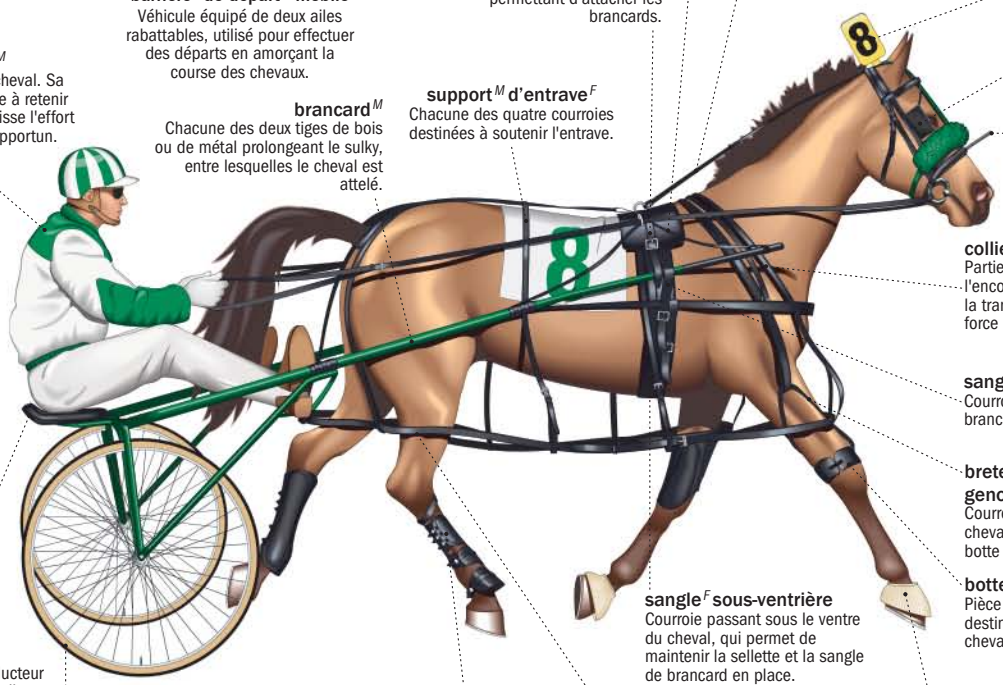
numéro[M] **de tête**[F]
Plaque numérotée fixée sur la tête du cheval afin de faciliter son identification par le public et les juges.

dossière[F]
Courroie renforcée, fixée sur la sellette, munie de sangles permettant d'attacher les brancards.

conducteur[M]
Personne qui dirige le cheval. Sa tâche principale consiste à retenir le cheval pour qu'il fournisse l'effort adéquat au moment opportun.

brancard[M]
Chacune des deux tiges de bois ou de métal prolongeant le sulky, entre lesquelles le cheval est attelé.

support[M] **d'entrave**[F]
Chacune des quatre courroies destinées à soutenir l'entrave.



œillère[F]
Pièce rigide fixée au montant de la bride, qui limite le champ de vision latéral du cheval.

perche[F] **de tête**[F]
Baguette fixée le long de la tête du cheval, conçue pour l'empêcher de tourner la tête dans les virages.

collier[M]
Partie du harnais entourant l'encolure du cheval, qui assure la transmission au brancard de la force de traction du cheval.

sangle[F] **de brancard**[M]
Courroie permettant d'attacher le brancard au harnais du cheval.

bretelle[F] **pour botte**[F] **de genou**[M]
Courroie passée autour du garrot du cheval, qui permet de maintenir la botte de genou en place.

botte[F] **de genou**[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger le genou du cheval.

sangle[F] **sous-ventrière**
Courroie passant sous le ventre du cheval, qui permet de maintenir la sellette et la sangle de brancard en place.

botte[F] **de couronne**[F]
Pièce d'équipement, généralement en caoutchouc, qui recouvre le sabot afin de le protéger des blessures.

siège[M]
Pièce sur laquelle le conducteur s'assoit pour diriger le sulky.

roue[F] **à rayons**[M]
Organe circulaire, maintenu par de fines tiges métalliques autour d'un axe, qui permet le déplacement du sulky.

botte[F] **de tendon**[M]
Pièce d'équipement placée autour du canon de la jambe du cheval afin de le protéger des blessures.

entrave[F]
Ensemble de courroies reliant, de chaque côté du cheval, les membres antérieur et postérieur. Elle aide le cheval à conserver la bonne allure (l'amble).

polo[M]

Sport opposant, sur un terrain plat, deux équipes de quatre cavaliers qui tentent de marquer des points dans le but adverse en frappant une balle au sol à l'aide d'un maillet.

cavalier[M] et poney[M]
Les joueurs montent des poneys dont la crinière est rasée et la queue tressée pour éviter les accrochages. Ils changent également de poney à chaque chukka.

maillet[M]
Pièce formée d'un manche et d'une tête, qui permet au joueur de frapper la balle au sol. Il est obligatoirement tenu de la main droite.

tête[F]
Pièce de bois dur, le plus souvent en forme de cigare, avec laquelle le joueur cogne sur la balle.

manche[M]
Partie allongée du maillet, généralement en bambou, à l'extrémité de laquelle est fixée la tête. Il peut être rigide ou flexible selon les préférences du joueur.



nom[M] de l'équipe[F]

handicap[M] du joueur[M]
Coefficient d'habileté attribué à chaque joueur, sur une échelle allant de -2 à 10. Un handicap de 4 permet de disputer des matchs internationaux.

handicap[M] de l'équipe[F]
Somme des handicaps de tous les joueurs de l'équipe. L'équipe dont le handicap est le moins élevé commence le match avec des buts d'avance.

tableau[M] des handicaps[M]
Surface d'affichage présentant les handicaps des joueurs et des équipes.

selle[F]
Pièce plus ou moins incurvée, principalement constituée de cuir, posée sur le dos du cheval pour servir de siège au cavalier.

genouillère[F]
Pièce d'équipement en cuir rigide destinée à protéger le genou du cavalier.

poney[M] de polo[M]
Cheval de petite taille élevé et dressé pour le polo. Calme et docile, il est capable de départs, d'arrêts et de volte-face très rapides.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête du cavalier. Il est généralement pourvu d'une grille de protection.

muserolle[F]
Partie de la bride passant au-dessus des naseaux, conçue pour empêcher le cheval d'ouvrir la bouche et de se débarrasser des mors.

mors[M]
Dispositif inséré dans la bouche du cheval, et dont le mouvement, commandé par les rênes, permet de diriger l'animal.

martingale[F]
Courroie reliée à la muserolle, qui empêche le poney de relever l'encolure. Elle permet ainsi d'éviter les coups de tête lors des arrêts brusques.



balle[F]
Sphère de bois ou de plastique, de couleur blanche, dont le diamètre varie entre 7,6 et 8,9 cm.

cloche[F]
Pièce d'équipement, généralement en caoutchouc, qui recouvre le sabot afin de le protéger des blessures.

botte[F] de tendon[M]
Pièce d'équipement placée autour du canon de la jambe du cheval afin de le protéger des blessures.



horloge[F]
Appareil de mesure du temps, qui permet de gérer la durée d'une chukka.

terrain[M]
Surface gazonnée où se tient un match de polo. Une partie se déroule généralement en six chukkas (périodes) de 7 min, entrecoupées de pauses de 3 à 5 min.

numéro[M] 1
Joueur d'avant ayant pour principale mission de marquer des buts. Son poney doit être rapide et agile.

ligne[F] des 54 m
Ligne depuis laquelle peut être tiré un coup franc. Selon la gravité de la faute, le coup franc est exécuté de la ligne des 27, 36 ou 54 m.

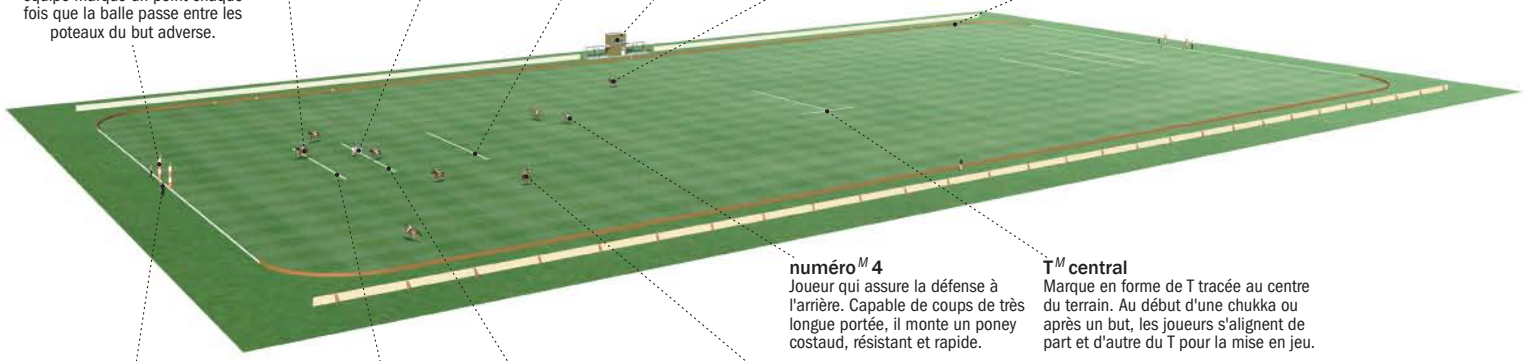
tour[F]
Bâtiment abritant le marqueur, l'annonceur et un troisième arbitre chargé de trancher tout litige survenant sur le terrain.

numéro[M] 2
Joueur d'avant dont le rôle principal est de conduire la balle en territoire adverse. Il doit monter un poney hardi et énergique.

arbitre[M] à cheval[M]
Chacun des deux officiels de terrain responsables de l'application des règlements. Ils effectuent les mises en jeu et imposent des pénalités en cas d'infraction.

ligne[F] de touche[F]
Ligne souvent bordée de planches délimitant la zone de jeu de chaque côté du terrain. Les joueurs ont le droit de la franchir ou d'y faire rebondir la balle.

poteau[M] de but[M]
Chacune des deux pièces verticales délimitant le but. Une équipe marque un point chaque fois que la balle passe entre les poteaux du but adverse.



numéro[M] 4
Joueur qui assure la défense à l'arrière. Capable de coups de très longue portée, il monte un poney costaud, résistant et rapide.

T[M] central
Marque en forme de T tracée au centre du terrain. Au début d'une chukka ou après un but, les joueurs s'alignent de part et d'autre du T pour la mise en jeu.

juge[M] de but[M]
Officiel placé derrière le but, qui agite un drapeau lorsqu'un but est compté. Il peut aussi assister les arbitres lors d'incidents survenant près du but.

ligne[F] des 27 m
Ligne depuis laquelle peut être tiré un coup franc. Selon la gravité de la faute, le coup franc est exécuté de la ligne des 27, 36 ou 54 m.

ligne[F] des 36 m
Ligne depuis laquelle peut être tiré un coup franc. Selon la gravité de la faute, le coup franc est exécuté de la ligne des 27, 36 ou 54 m.

numéro[M] 3
Joueur constituant le pivot entre l'attaque et la défense. Généralement capitaine de l'équipe, il détient un handicap élevé et est un excellent stratège.

tir[M] à l'arc[M]

Sport consistant à tirer à l'aide d'un arc, le plus près possible du centre d'une cible fixe située à une distance donnée.

flèche[F]
Trait lancé par un arc ou une arbalète, composé d'un fût, d'une pointe, d'un talon muni d'une encoche et d'un empennage.

fût[M]
Longue tige constituant le corps de la flèche, faite de fibre de carbone ou d'un alliage d'aluminium et de carbone.

empennage[M]
Plumes ou matériaux synthétiques fixés à l'extrémité arrière de la flèche pour assurer sa stabilité au cours du vol.

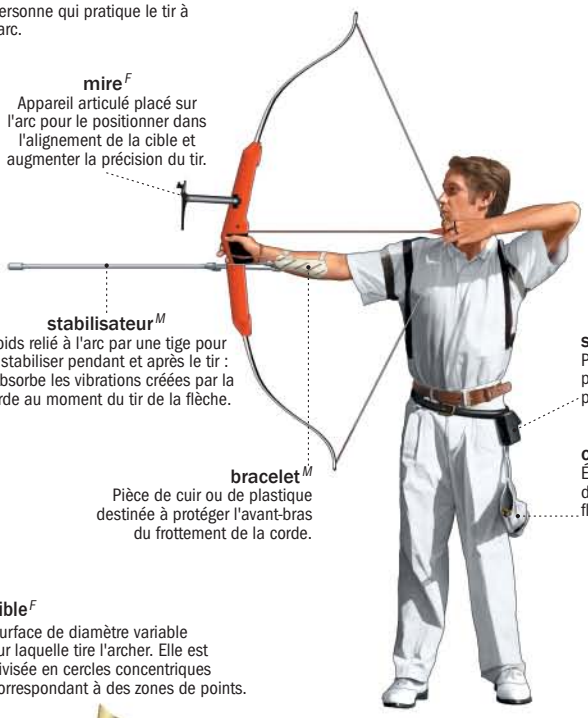


pointe[F]
Extrémité avant métallique et pointue de la flèche. Selon la puissance de l'arc utilisé, on utilise des pointes de différents poids.

encoche[F]
Entaille dans laquelle se loge la corde afin de maintenir la flèche en place pour la propulser.

archer[M]
Personne qui pratique le tir à l'arc.

mire[F]
Appareil articulé placé sur l'arc pour le positionner dans l'alignement de la cible et augmenter la précision du tir.



stabilisateur[M]
Poids relié à l'arc par une tige pour le stabiliser pendant et après le tir : il absorbe les vibrations créées par la corde au moment du tir de la flèche.

bracelet[M]
Pièce de cuir ou de plastique destinée à protéger l'avant-bras du frottement de la corde.

sac[M] **pour accessoires**[M]
Pochette portée à la taille et permettant de ranger diverses pièces d'équipement.

carquois[M]
Étui porté au dos ou à la taille, dans lequel l'archer range ses flèches pendant le tir.



arc[M] **droit**
Arc constitué d'une pièce de bois et d'une corde, dépourvu de dispositifs de visée, généralement très puissant, mais moins précis que l'arc à poulies.

arc[M] **à poulies**[F]
Arc utilisant un système de câbles et poulies pour démultiplier la puissance de propulsion, tout en exigeant moins d'efforts de la part de l'archer lors de la visée.

câble[M]
Assemblage de cordes en acier, coulissant sur les poulies pour démultiplier la puissance de l'arc.

point[M] **d'encochage**[M]
Repère sur la corde de l'arc où l'on place l'encoche de la flèche.

écrou[M] **de montage**[M]
Pièce de métal percée d'un orifice fileté destiné à recevoir une vis afin de fixer la branche à la poignée de l'arc.

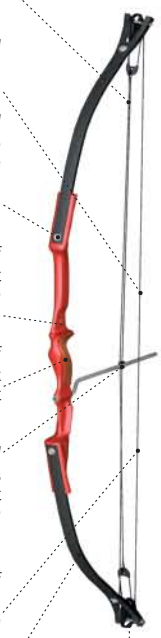
appui[M]**-flèche**[F]
Pièce sur laquelle repose le fût de la flèche lors de la fixation de l'encoche sur la corde.

poignée[F]
Partie située entre les deux branches, par laquelle on tient et manie l'arc.

espaceur[M] **de câbles**[M]
Pièce servant à écarter les câbles de la corde afin qu'ils ne touchent pas la flèche lors de l'encochage et du tir.

corde[F]
Assemblage de fibres fixé à l'arc qu'on tend pour lancer une flèche.

branche[F]
Partie flexible ayant pour fonction d'emmagasiner l'énergie potentielle lorsque l'on tend l'arc.



poulie[F]
Petite roue fixée à chaque extrémité des branches, permettant notamment d'absorber une partie du choc subi au moment de la décoche et de gagner en précision.

cible[F]
Surface de diamètre variable sur laquelle tire l'archer. Elle est divisée en cercles concentriques correspondant à des zones de points.



centre[M]
Cercle de 12,2 cm de diamètre placé au milieu de la cible, à 1,3 m du sol et valant 10 points. La valeur des autres cercles diminue lorsque l'on se rapproche du bord de la cible.



plastron[M]
Pièce de cuir ou de plastique destinée à protéger la poitrine du frottement de la corde et à plaquer les vêtements près du corps pour qu'ils ne gênent pas le tir.



protège-doigts[M]
Pièce de cuir ou de plastique destinée à protéger les doigts de l'archer du frottement de la corde.

aire[F] **de compétition**[F]
Terrain rectangulaire de 110 m de longueur aménagé à l'extérieur pour le tir à l'arc. Il est entouré d'une zone de dégagement pour la sécurité des spectateurs.

ligne[F] **des 30 m**
Distance de la cible, d'un diamètre de 80 cm, au premier tour d'une compétition hommes et femmes.

ligne[F] **des 60 m**
Distance de la cible, d'un diamètre de 122 cm, au premier tour d'une compétition féminine.

ligne[F] **des 70 m**
Distance de la cible, d'un diamètre de 122 cm, pour la finale d'une compétition hommes et femmes.

ligne[F] **des 90 m**
Distance de la cible, d'un diamètre de 122 cm, au premier tour d'une compétition masculine.

feux[M] **de signalisation**[F]
Des dispositifs lumineux, accompagnés de signaux sonores, marquent le déroulement de la compétition (positionnement des archers sur la ligne de tir, fin du tir, etc.).

juge[M]
Officiel qui vérifie les distances de tir, les dimensions des cibles, la conformité des équipements, la position du tireur, le respect du temps, etc.



ligne[F] **des 50 m**
Distance de la cible, d'un diamètre de 80 cm, au premier tour d'une compétition hommes et femmes.

directeur[M] **des tirs**[M]
Officiel notamment chargé de contrôler le déroulement de la compétition, de trancher tout litige éventuel et de contrôler le temps de tir au moyen de signaux sonores.

marqueurs[M]
Chacun des officiels chargés de consigner les points marqués par l'archer.

ligne[F] **de tir**[M]
Ligne sur laquelle l'archer se tient pour tirer, les pieds placés de part et d'autre de celle-ci.

lunette[F] **d'approche**[F]
Instrument d'optique dont l'utilisation est autorisée pour repérer les points d'impact des flèches sur la cible.

tir[M] au fusil[M]

Sport consistant à tirer sur une cible mobile à l'aide d'un fusil chargé de cartouches pour la détruire en vol.

fusil[M] calibre[M] 12
Arme d'épaule constituée d'un long canon fixé sur une monture, utilisant des cartouches chargées de 24 grammes de plombs d'un diamètre maximal de 2,5 mm.

appui[M]-joue[F]
Pièce amovible et ajustable sur laquelle le tireur peut appuyer la joue lorsqu'il épaule l'arme.

bande[F] ventilée
Bande ajourée dont la fonction est de refroidir le canon de l'arme.

canon[M]
Partie tubulaire qui guide la trajectoire du projectile.



crosse[F]
Partie postérieure de l'arme, que l'on appuie sur l'épaule.

poignée[F]
Partie resserrée qui sert à saisir et manier l'arme.

pontet[M]
Pièce métallique cerclant et protégeant la détente.

fût[M]
Monture de bois sur laquelle est ajusté le canon du fusil.

détente[F]
Dispositif sur lequel le tireur appuie pour faire partir le coup.

bouche[F]
Orifice de sortie du projectile.



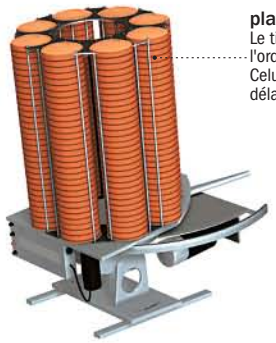
douille[F] de plastique[M]
Étui cylindrique contenant la charge propulsive et le projectile de la cartouche.

culot[M]
Base métallique de la douille contenant l'amorce.

cartouches[F]
Munition d'une arme formée d'un projectile (balle ou plomb), d'une charge propulsive (poudre) et d'une amorce réunis sous une enveloppe (douille).



plateau[M]
Disque d'argile de 105 g et de 11 cm de diamètre, servant de cible pour le tir au fusil.



plateau[M]
Le tireur donne à haute voix l'ordre de lancer un plateau. Celui-ci doit être lancé dans un délai maximal de trois secondes.

appareil[M] de lancement[M]
Appareil commandé manuellement ou automatiquement, servant à lancer des plateaux à des vitesses, des hauteurs et des directions variables.

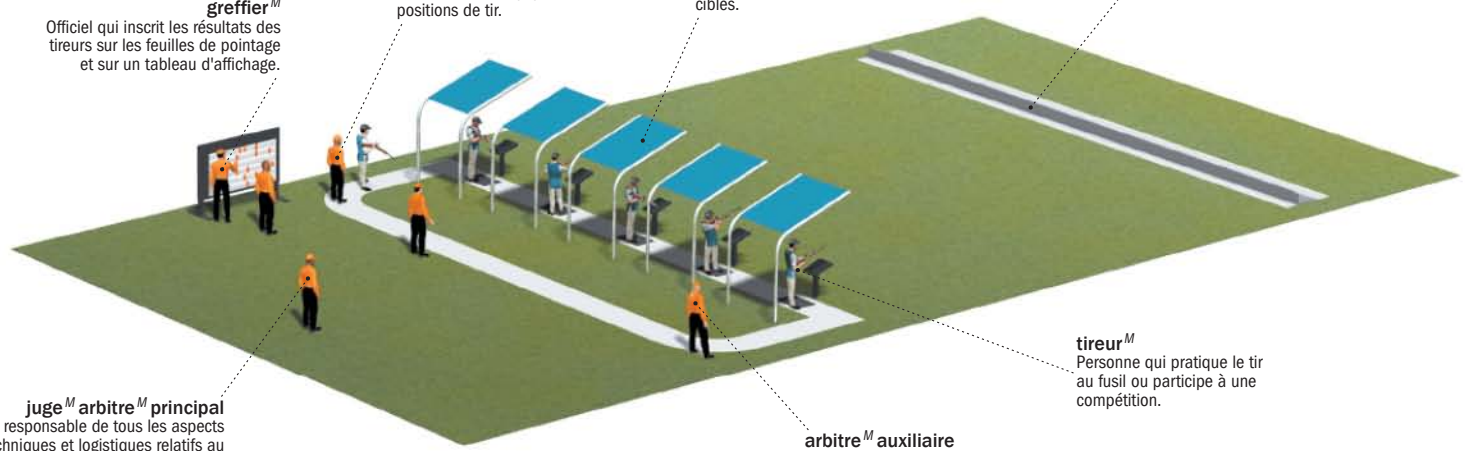
pas[M] de tir[M]
Emplacement situé face aux cibles, incluant l'ensemble des postes de tir.

juge[M] arbitre[M] de pas[M] de tir[M]
Officiel chargé d'appeler les tireurs en position, ainsi que de vérifier la conformité de l'équipement et les positions de tir.

poste[M] de tir[M]
Emplacement où se tiennent les concurrents pour tirer sur les cibles.

fosse[F] de tir[M]
Tranchée profonde d'environ 2 m équipée d'appareils de lancement de plateaux. Elle est située à 15 m des postes de tir.

greffier[M]
Officiel qui inscrit les résultats des tireurs sur les feuilles de pointage et sur un tableau d'affichage.



juge[M] arbitre[M] principal
Officiel responsable de tous les aspects techniques et logistiques relatifs au déroulement de la compétition.

tireur[M]
Personne qui pratique le tir au fusil ou participe à une compétition.

arbitre[M] auxiliaire
Chacun des officiels chargés de vérifier si le plateau a été touché ou non. Si la cible est manquée, il le signale immédiatement.

tir[M] à la carabine[F]

Sport consistant à tirer sur une cible fixe située à une distance donnée à l'aide d'une carabine pour placer les projectiles le plus près possible du centre.



carabine[F] 22
Fusil léger, doté d'un canon relativement court, utilisant des projectiles de 5,6 mm de diamètre.

appui[M]-joue[F]
Pièce amovible et ajustable sur laquelle le tireur peut appuyer la joue lorsqu'il épaule l'arme.

hausse[F]
Appareil articulé et gradué situé à l'arrière du canon et utilisé pour le pointage par alignement sur le guidon.

guidon[M]
Pièce métallique fixée à l'avant du canon et utilisée pour le pointage.

crochet[M]
Pièce recourbée permettant de maintenir la carabine sous l'épaule, assurant ainsi une meilleure stabilité.

détente[F]
Dispositif sur lequel le tireur appuie pour faire partir le coup.

pontet[M]
Pièce métallique cerclant et protégeant la détente.

pommeau[M]
Pièce sur laquelle le tireur place la main pour soutenir la carabine. Il ne doit pas descendre à plus de 200 mm sous l'axe du canon.



positions[F] de tir[M]
Pour les armes de calibre 5,6 mm (22 long rifle) et pour la carabine à air de calibre 4,5 mm, les disciplines varient selon la distance, le nombre de coups et la position.





cartouches[F]
Munition d'une arme formée d'un projectile (balle ou plomb), d'une charge propulsive (poudre) et d'une amorce réunis sous une enveloppe (douille).





position[F] debout
Le tireur se tient sur ses jambes, les deux pieds au sol et sans aucun autre appui. Les mains, l'épaule et la joue de visée maintiennent la carabine, qui est appuyée sur l'épaule de visée.

position[F] à genoux[M]
Trois points de contact avec le sol sont autorisés : pied gauche, pointe du pied droit et genou droit (pour un droitier). La carabine doit être tenue à deux mains, appuyée sur l'épaule de visée.

position[F] couchée
Allongé sur le sol, le tireur ne doit soutenir l'arme qu'avec les deux mains et une épaule, mais peut appuyer sa joue contre la crosse. L'avant-bras ne doit pas toucher le sol.

cible[F]
Surface de 15,44 cm de diamètre sur laquelle s'inscrit l'impact de la balle. Elle est divisée en cercles concentriques correspondant à des zones de points.

tir[M] au pistolet[M]

Sport consistant à tirer des projectiles le plus près possible du centre d'une cible fixe située à une distance donnée à l'aide d'un pistolet.



pistolet[M] à air[M] comprimé
Pistolet utilisant de l'air comprimé ou du dioxyde de carbone pour propulser des projectiles.

casque[M] antibruit
Serre-tête muni de deux coussinets visant à réduire la perception du bruit. Il est obligatoire pour les tireurs et les officiels situés près du pas de tir.





lunettes[F]
Lunettes très résistantes, généralement en plastique, conçues pour éviter toute blessure aux yeux. Leur port est obligatoire.

chien[M]
Pièce provoquant le tir en heurtant le percuteur, qui lui-même frappe l'amorce de la cartouche pour faire exploser la charge de poudre.

pistolet[M] 8 mm
Arme de poing, courte et légère, chargée par la crosse et que l'on tient d'une main, utilisant des projectiles de 8 mm de diamètre.



détente[F]
Dispositif sur lequel le tireur appuie pour faire partir le coup.

crosse[F]
Partie postérieure permettant de tenir l'arme dans la main et de la pointer.

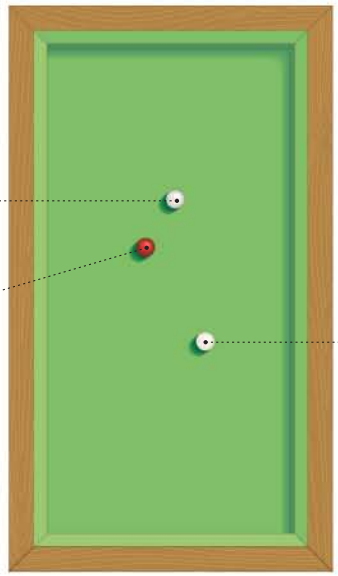
billard[M]

Jeu pratiqué sur une table spécifique, qui consiste, à l'aide d'une bille de choc propulsée par une queue, soit à toucher deux billes, soit à en empocher une autre.

billard[M] français
Billard se jouant sur une table sans poche avec trois billes (une rouge et deux blanches). Chaque joueur frappe sa bille blanche pour qu'elle touche les deux autres.

bille[F] de choc[M]
Bille blanche que le joueur frappe avec la queue pour toucher la bille rouge et celle de son adversaire. C'est la seule bille qu'il peut toucher avec la queue.

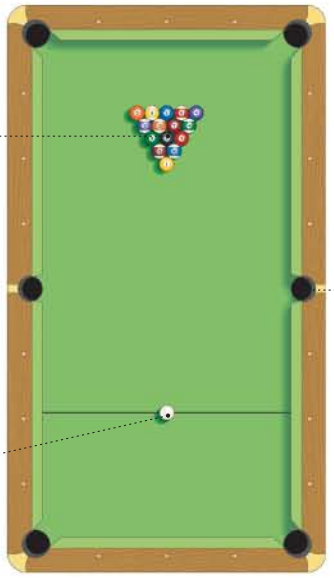
bille[F] rouge
Bille que le joueur doit toucher pour réussir un carambolage.



billes[F] numérotées
Billes que le joueur doit faire entrer dans les poches, dans un ordre déterminé. En début de partie, elles sont disposées en triangle.

bille[F] de visée[F] blanche
Bille que le joueur doit toucher pour réussir un carambolage (coup dans lequel la bille du joueur touche les deux autres billes). C'est aussi la bille de choc de l'adversaire.

bille[F] de choc[M]
Bille blanche que le joueur frappe avec la queue pour toucher les autres billes et les empocher. C'est la seule bille qu'il peut toucher avec la queue.



billard[M] pool
Également connu sous le nom de billard américain, il se pratique sur une table à six poches avec 15 billes numérotées et une bille blanche. Le but est d'empocher les billes dans un ordre déterminé.

poche[F]
Chacun des six trous dans lesquels le joueur doit faire entrer les billes.

table[F]
Plateau soutenu par des pieds, dont la surface supérieure est rectangulaire, horizontale et plane et sur laquelle roulent les billes.

D[M]
Demi-cercle dont le centre se situe à l'intérieur et au milieu de la ligne de cadre, à partir duquel sont effectuées les mises en jeu.

mouche[F] de ligne[F] de cadre[M]
Point de positionnement de la bille brune au snooker, situé au milieu de la ligne de cadre (deux autres mouches sont disposées aux intersections de la ligne de cadre et du D).

mouche[F] supérieure
Point de positionnement de la bille rose au snooker, situé à égale distance de la mouche centrale et du coussin arrière, sur la ligne centrale longitudinale de la table.

tapis[M]
Étoffe de feutre recouvrant la surface de jeu et la partie interne des bandes.

cadre[M]
Zone comprise entre la ligne de cadre et le coussin de tête, incluant le D. Cette zone ne sert qu'au billard anglais.

poche[F] inférieure
Chacune des deux poches situées aux coins de la table, au niveau du coussin de tête, du côté du cadre.

mouche[F] centrale
Point de positionnement de la bille bleue au snooker, situé à égale distance des poches centrales et des coussins de tête et arrière.

poche[F] supérieure
Chacune des deux poches situées aux coins de la table, au niveau du coussin arrière, à l'opposé du cadre.



coussin[M] de tête[F]
Bande de caoutchouc recouvrant la face interne de la bande du côté du cadre et sur laquelle rebondissent les billes.

ligne[F] de cadre[M]
Ligne tracée sur la largeur de la table, à environ 70 cm du coussin de tête, servant de repère au snooker en début de partie.

poche[F] centrale
Chacune des deux poches situées au milieu des bandes latérales de la table.

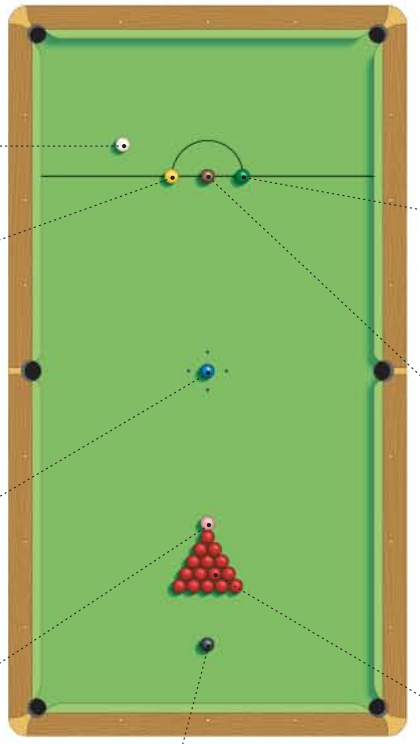
crochet[M]
Chacune des pièces recourbées disposées le long de la table pour soutenir les queues et le triangle.

bande[F]
Cadre de la table sur lequel est fixée une bande de caoutchouc élastique recouverte de feutre, qui délimite la surface de jeu.

mouche[F]
Point de positionnement de la bille noire au snooker, situé à environ 32 cm du coussin arrière, sur la ligne centrale longitudinale de la table.

coussin[M] arrière
Bande de caoutchouc recouvrant la face interne de la bande à l'opposé du cadre et sur laquelle rebondissent les billes.

snooker M
Billard se jouant sur une table à six poches avec 22 billes (15 rouges, six de couleur, une blanche), l'objectif étant d'empocher alternativement une bille rouge et une bille de couleur.



bille F **de choc** M
Bille blanche que le joueur frappe avec la queue pour toucher les autres billes et les empocher. C'est la seule bille qu'il peut toucher avec la queue.

bille F **jaune**
Bille valant deux points, placée à l'extrémité droite du D par rapport au coussin de tête.

bille F **bleue**
Bille valant cinq points, placée sur la mouche centrale.

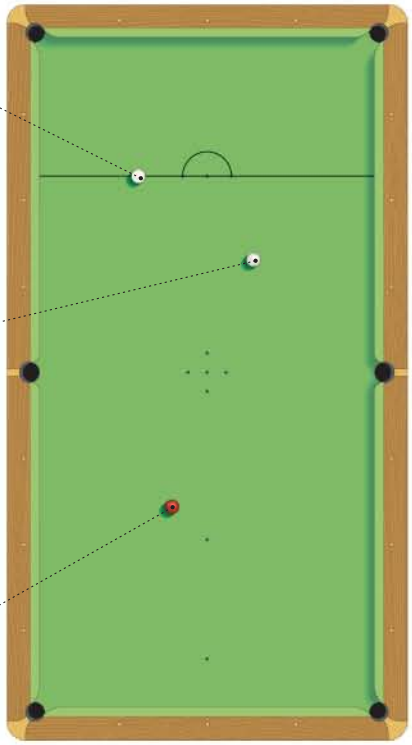
bille F **rose**
Bille valant six points, placée sur la mouche supérieure.

bille F **noire**
Bille valant sept points, placée sur la mouche.

bille F **verte**
Bille valant trois points, placée à l'extrémité gauche du D par rapport au coussin de tête.

bille F **brune**
Bille valant quatre points, placée sur la mouche de ligne de cadre.

billard M **anglais**
Billard se jouant au Royaume-Uni sur une table à six poches avec trois billes (une rouge et deux blanches). Le but est d'empocher les billes ou de faire entrer une bille en contact avec les deux autres.

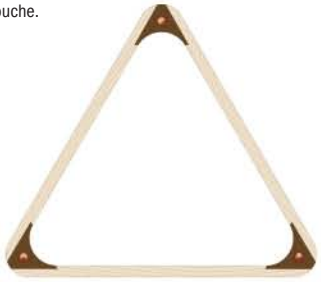


bille F **blanche**
Bille de choc de l'un des joueurs et dont la mise en jeu s'effectue à partir du D.

bille F **blanche mouchetée**
Bille de choc de l'autre joueur. C'est aussi la bille que son adversaire doit toucher ou empocher.

bille F **rouge**
Bille que le joueur doit toucher ou empocher. Au début du jeu, elle est placée sur la mouche.

billes F **rouges**
Billes valant chacune un point. En début de partie, elles sont disposées en triangle. Tant que le joueur n'a pas empoché toutes les billes rouges, les billes de couleur empochées sont replacées sur la table.



triangle M
Pièce triangulaire de bois ou de plastique permettant de positionner les billes sur la table au début d'une partie.



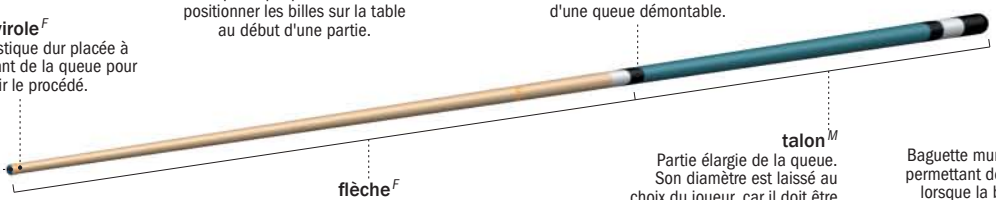
craie F
Petit cube de poudre de calcaire que l'on frotte sur le procédé de la queue afin d'améliorer le contact avec la bille de choc.

queue F **de billard** M
Longue canne de bois que tient le joueur pour frapper la bille de choc. Le joueur choisit le diamètre, la longueur et le poids de sa queue (en général entre 500 et 600 g).

virole F
Pièce de plastique dur placée à l'extrémité avant de la queue pour soutenir le procédé.

procédé M
Rondelle de cuir ou de feutre appliquée au bout de la queue, servant à frapper la bille de choc. C'est le seul élément autorisé à toucher une bille.

tourillon M
Pièce cylindrique servant à assembler la flèche et le talon d'une queue démontable.



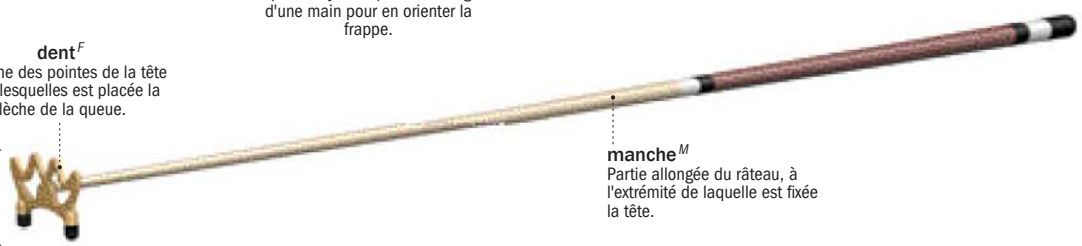
flèche F
Partie effilée de la queue sous laquelle le joueur place les doigts d'une main pour en orienter la frappe.

talon M
Partie élargie de la queue. Son diamètre est laissé au choix du joueur, car il doit être parfaitement adapté à sa main.

râteau M
Baguette munie d'une tête dentée permettant de manipuler la queue lorsque la bille de choc est hors de portée du joueur.

dent F
Chacune des pointes de la tête entre lesquelles est placée la flèche de la queue.

tête F
Pièce de métal dentée permettant de soutenir et de guider la queue.



manche M
Partie allongée du râteau, à l'extrémité de laquelle est fixée la tête.

boulingrin[M]

Sport de boules d'origine britannique opposant deux joueurs ou équipes sur une pelouse, consistant à lancer les boules le plus près possible d'une cible (le cochonnet).



boules[F]
Faites de bois, de caoutchouc ou d'autres matériaux, elles ne sont pas parfaitement sphériques (diamètre compris entre 11 et 13 cm environ, poids maximal de 1,6 kg).



cochonnet[M]
Petite boule en bois ou en lignite, de 6,3 cm de diamètre, servant de cible au boulingrin et de repère pour marquer des points.

technique[F] **du lancer**[M]
Le lancer s'effectue avec élan, en trois temps, à la différence de la pétanque où il s'effectue sans déplacement du joueur.



élan[M]
Le joueur se penche légèrement vers l'avant et place le bras en arrière pour acquérir l'impulsion nécessaire à la réalisation du lancer.

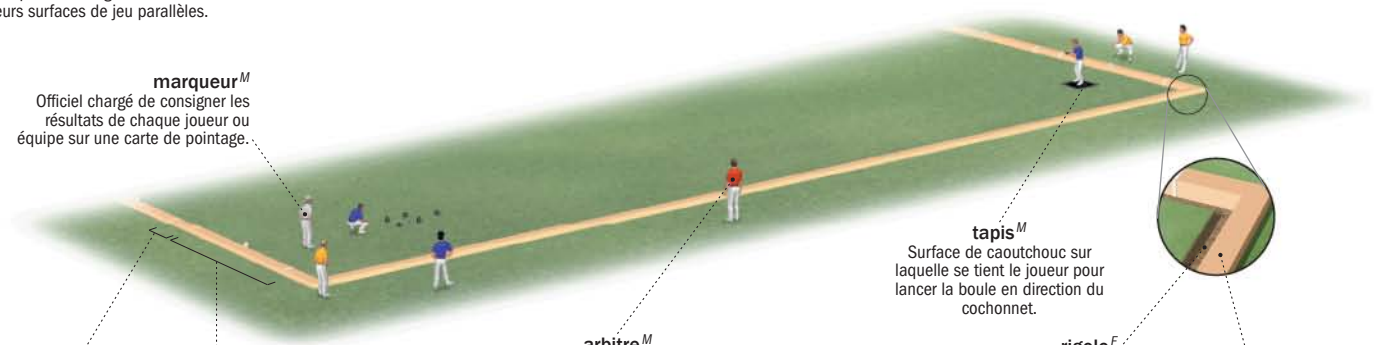


lancer[M]
Le joueur fléchit les genoux pour accélérer le mouvement avant de lâcher la boule.



accompagnement[M]
Le joueur porte le bras vers l'avant, en direction du cochonnet, après le lancer de la boule.

pelouse[F]
Surface de gazon naturel ou synthétique, limitée par une rigole et un muret, sur laquelle on pratique le boulingrin. Elle est divisée en plusieurs surfaces de jeu parallèles.



marqueur[M]
Officiel chargé de consigner les résultats de chaque joueur ou équipe sur une carte de pointage.

zone[F] **de boule**[F] **morte**
Zone située en dehors des limites de la surface de jeu, où les boules sont considérées comme nulles.

surface[F] **de jeu**[M]
Chacun des terrains de 5 m de largeur environ et de 37 à 40 m de longueur, aménagés pour la pratique du boulingrin.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il peut exclure de la compétition un joueur ou une équipe qui refuse de se conformer à sa décision.

tapis[M]
Surface de caoutchouc sur laquelle se tient le joueur pour lancer la boule en direction du cochonnet.

rigole[F]
Petite tranchée entourant la pelouse. Une boule qui tombe dans la rigole est considérée comme nulle.

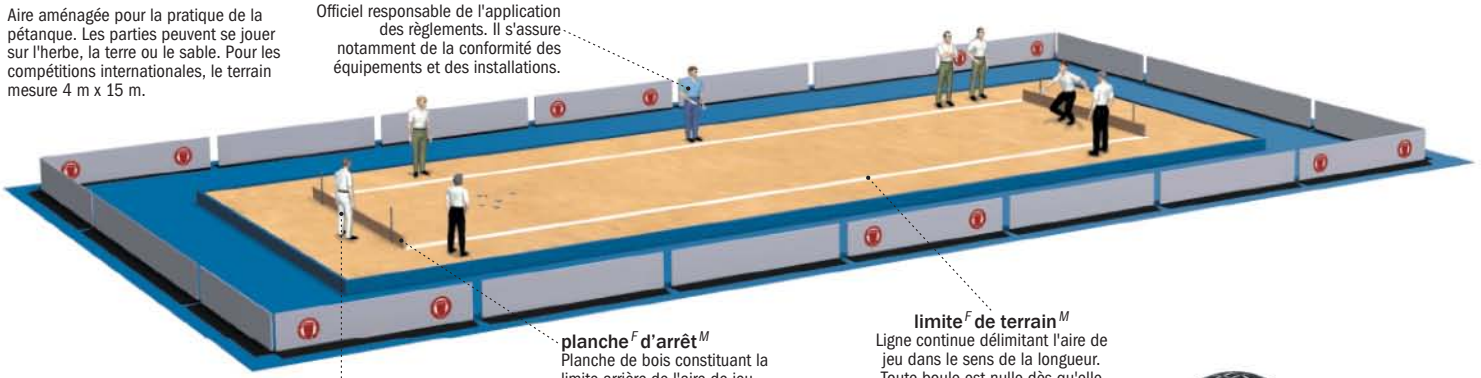
muret[M]
Petit mur entourant la rigole, délimitant ainsi l'aire de jeu. Sa hauteur ne doit pas excéder 23 cm.

pétanque[F]

Sport de boules originaire du midi de la France opposant deux joueurs ou équipes et visant à lancer les boules le plus près possible d'une cible (le cochonnet).

terrain[M]
Aire aménagée pour la pratique de la pétanque. Les parties peuvent se jouer sur l'herbe, la terre ou le sable. Pour les compétitions internationales, le terrain mesure 4 m x 15 m.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il s'assure notamment de la conformité des équipements et des installations.



planche[F] **d'arrêt**[M]
Planche de bois constituant la limite arrière de l'aire de jeu.

limite[F] **de terrain**[M]
Ligne continue délimitant l'aire de jeu dans le sens de la longueur. Toute boule est nulle dès qu'elle sort des limites du terrain.

marqueur[M]
Officiel chargé de consigner les résultats de chaque joueur ou équipe sur une carte de pointage.



mesure[F] **télescopique**
Instrument dont les éléments s'emboîtent les uns dans les autres, permettant de mesurer la distance qui sépare une boule du cochonnet.



cochonnet[M]
Petite boule dont le diamètre est compris entre 2,5 et 3,5 cm, servant de cible à la pétanque et de repère pour marquer des points.



boule[F] **de pétanque**[F]
Boule métallique sphérique pesant entre 650 et 800 g et dont le diamètre est compris entre 7,05 et 8 cm.

jeu[M] de quilles[F]

Jeu d'origine américaine consistant à lancer une boule sur une piste pour renverser des quilles placées à son extrémité.

exemples[M] de quilles[F]
Il existe plusieurs formes de quilles, adaptées à chaque variante du jeu.



Dauphine[F] américaine
Quille légère de 24 cm de hauteur environ. Ce jeu de 10 quilles est pratiqué essentiellement aux États-Unis.



grosse quille[F]
Quille pesant entre 1,5 et 1,6 kg environ et mesurant 38,1 cm de hauteur. Ce jeu de 10 quilles est le plus répandu dans le monde.



quille[F] chandelle[F]
Quille cylindrique de 40 cm de hauteur environ. Ce jeu de 10 quilles est pratiqué dans certaines provinces du Canada et quelques États des États-Unis.



petite quille[F]
Quille légère de 30 cm de hauteur environ entourée d'un ruban de caoutchouc. Ce jeu de cinq quilles est très populaire au Canada.



Dauphine[F] canadienne
Semblable à la Dauphine américaine, elle est pourvue d'un ruban de caoutchouc qui lui donne plus de poids. Ce jeu de 10 quilles est très répandu au Canada.

boule[F] de quilles[F]
Grosse boule comportant trois trous permettant de la saisir avec les doigts (pouce, majeur, annulaire), que le joueur lance pour abattre un maximum de quilles.



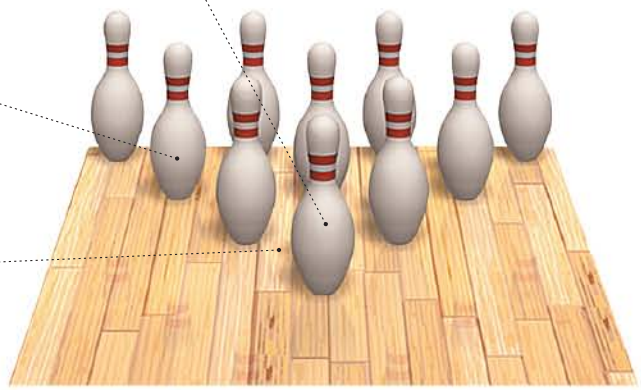
chaussure[F]
Chez un lanceur droitier, la semelle gauche est en cuir (pour faciliter la glisse) et la semelle droite en caoutchouc (pour freiner).



quille[F]-reine[F]
Également appelée quille numéro un, elle constitue la pointe du triangle formé par les quilles.

quillier[M]
Ensemble des 10 quilles disposées en un triangle équilatéral à l'extrémité de chaque couloir de l'allée

quille[F]
Pièce de bois revêtue de plastique et posée verticalement sur le sol, que le quilleur doit renverser à l'aide d'une boule.



poche[F]
Zone tactique dans laquelle le quilleur lance la boule pour tenter d'abattre toutes les quilles d'une seule boule (abat).

tableau[M] marqueur[M]
Tableau présentant les données de la partie en cours (points à chaque carreau pour chaque joueur, total des parties précédentes, résultat de chaque équipe, etc.).

boule[F]
Projectile sphérique lancé à la main pour abattre des quilles. Il en existe deux types, légères ou lourdes, celles-ci pourvues de trois trous pour améliorer la prise des doigts.

monte-boules[M]
Dispositif mécanique (rail) situé entre les couloirs, permettant de renvoyer aux joueurs les boules lancées vers le quillier.

quilleuse[F]
Joueuse de quilles. Les premiers championnats du monde pour femmes ont eu lieu en 1963.

clavier[M]
Ensemble des touches qui permettent d'enregistrer les points marqués (nombre de quilles renversées) à chaque carreau et au total de la partie.

boulier[M]
Zone où sont disposées les boules à leur sortie du monte-boules.

quillier[M]
Ensemble des 10 quilles disposées en un triangle équilatéral à l'extrémité de chaque couloir de l'allée.

allée[F] de quilles[F]
Ensemble des couloirs faits de bois ou de matériaux synthétiques, aménagés pour le jeu de quilles.



quilleur[M]
Joueur de quilles. Les premiers championnats du monde pour hommes ont eu lieu en 1954.

fosse[F] de réception[F]
Zone à l'extrémité du couloir destinée à recevoir les quilles abattues et la boule.

point[M] de repère[M]
Marque destinée à aider le quilleur à définir la trajectoire de la boule.

dalot[M]
Rigole située de chaque côté des couloirs de l'allée. Une boule qui y tombe est perdue.

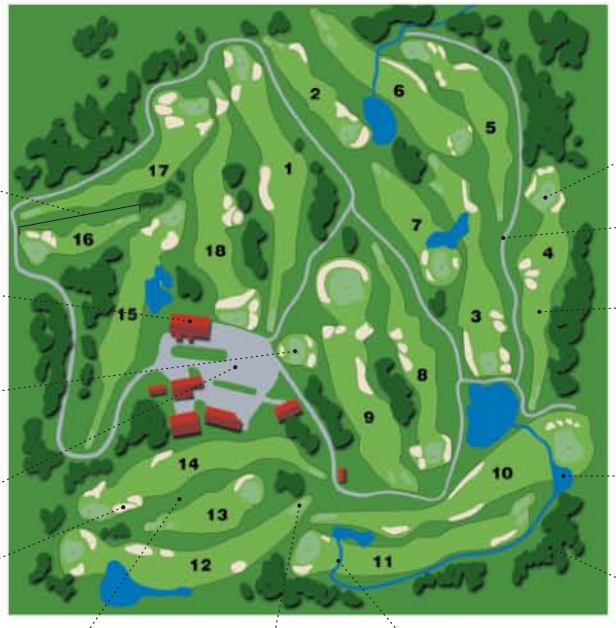
piste[F] d'élan[M]
Piste sur laquelle le joueur effectue quelques pas d'élan (généralement trois pas normaux et un pas glissé) avant de lancer la boule.

ligne[F] de jeu[M]
Ligne derrière laquelle le joueur doit se tenir pour lancer la boule au bout de sa course d'élan. Il commet une faute s'il mord ou franchit cette ligne.

golf^{M}

Sport dont l'objectif est de compléter un parcours déterminé en frappant une balle avec un bâton. Le gagnant est celui qui frappe le moins de coups.

parcours^{M}
Espace aménagé dans un environnement naturel pour la pratique du golf, comportant habituellement 18 trous.



trou^{M}
Allée gazonnée entourée de végétation, dont le golfeur doit franchir la distance malgré les obstacles en frappant une balle.

pavillon^{M}
Bâtiment généralement situé à proximité du premier et du dernier trou, pouvant offrir divers services aux golfeurs (bar, restaurant, vestiaires, etc.).

vert^{M} **d'entraînement**^{M}
Vert utilisé pour pratiquer les coups roulés.

stationnement^{M}
Emplacement aménagé, hors voirie, pour le stationnement des véhicules.

fosse^{F} **de sable**^{M}
Cavité remplie de sable, en bordure de l'allée ou du vert.

vert^{M}
Surface d'herbe rase entourant chacun des trous du parcours, sur laquelle le golfeur fait rouler la balle à l'aide d'un fer droit pour la loger dans le trou.

chemin^{M}
Voie aménagée pour la circulation des voiturettes de golf le long du parcours.

allée^{F}
Partie tondue du parcours entre le tertre de départ du trou et le vert.

étang^{M}
Petit plan d'eau naturel ou artificiel peu profond.

arbres^{M}
Partie boisée du parcours de golf.

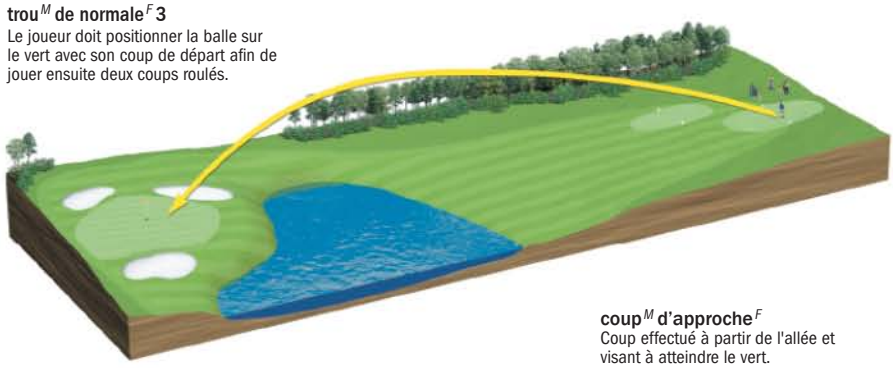
herbe^{F} **longue**
Partie du parcours bordant les allées, où l'herbe pousse librement.

tertre^{M} **de départ**^{M}
Surface d'herbe rase d'où se joue le coup de départ. Des zones de départ, plus ou moins éloignées du trou, sont aménagées en fonction de la dextérité des joueurs.

obstacle^{M} **d'eau**^{F}
Étendue d'eau naturelle ou artificielle (lac, étang, rivière, plan d'eau, etc.), constituant un obstacle pour le golfeur.

trous^{M}
Allée gazonnée entourée de végétation, dont le golfeur doit franchir la distance malgré les obstacles en frappant une balle. Chaque trou peut se jouer en un nombre estimé de coups, la normale.

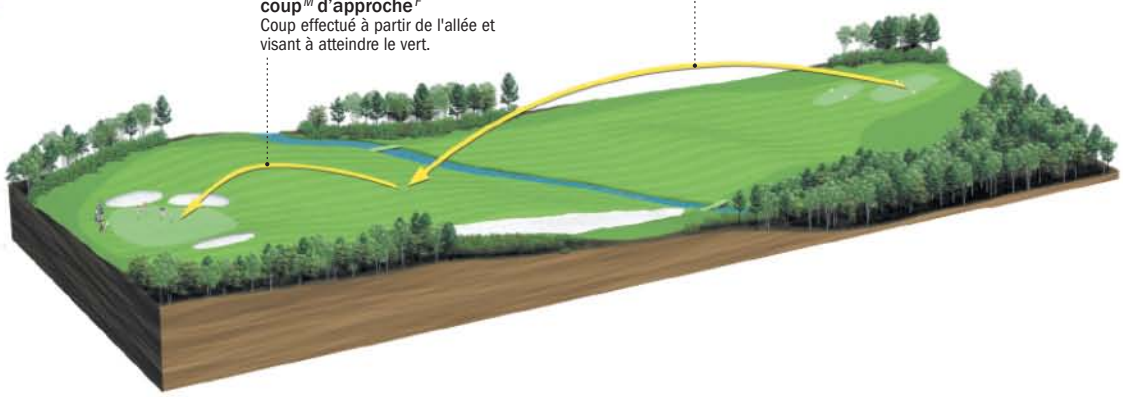
trou^{M} **de normale**^{F} **3**
Le joueur doit positionner la balle sur le vert avec son coup de départ afin de jouer ensuite deux coups roulés.



coup^{M} **d'approche**^{F}
Coup effectué à partir de l'allée et visant à atteindre le vert.

coup^{M} **de départ**^{M}
Premier coup d'un trou, effectué à partir du tertre de départ, la balle reposant généralement sur un té.

trou^{M} **de normale**^{F} **4**
Le joueur doit atteindre le vert dès le deuxième coup et jouer ensuite deux coups roulés. On nomme oiselet un trou réussi en un coup de moins que la normale.



types[M] de bâtons[M] de golf[M]
Bâtons de golf : instruments de formes et de longueurs différentes servant à propulser la balle le long du parcours.

balle[F] de golf[M]
Petite balle utilisée pour le jeu de golf, de 42 cm de diamètre environ et dont le poids ne doit pas excéder 45,93 g.

enveloppe[F]
Partie externe de la balle, creusée d'alvéoles.

alvéole[F]
Chacune des petites cavités de l'enveloppe de la balle, permettant de stabiliser sa trajectoire en vol.

té[M]
Petit socle de bois ou de plastique, sur lequel on place la balle au départ d'un trou pour la frapper.

poignée[F]
Partie du manche permettant de saisir et de manier des deux mains le bâton de golf.

manche[M]
Partie allongée du bâton de golf, à l'extrémité duquel est fixée la tête.

face[F]
Partie de la tête du bâton qui sert à frapper la balle.

tête[F]
Partie inférieure coudée du bâton comportant une face pour frapper la balle.

fer[M] droit
Bâton muni d'une tête à face verticale, servant à effectuer les coups roulés sur le vert.

fer[M]
Bâton pourvu d'une tête métallique et d'un manche plus court que le bois, utilisé pour les coups de moyenne et de courte distance.

bois[M]
Bâton à long manche utilisé pour les coups à grande distance, notamment les coups de départ. À l'origine en bois, la plupart de ces bâtons sont maintenant en métal.

coupe[F] d'une balle[F] de golf[M]

enveloppe[F]
Partie externe de la balle, creusée d'alvéoles.

ruban[M] de caoutchouc[M]
Bande enveloppant le noyau, permettant un meilleur rebond de la balle et une frappe plus longue.

noyau[M]
Partie centrale de la balle, solide (généralement du caoutchouc) ou liquide (généralement de l'eau).

trou[M] de normale[F] 5
Le joueur doit atteindre le vert en trois coups et jouer ensuite deux coups roulés pour loger la balle dans le trou. Un aigle est un trou réussi en deux coups de moins que la normale.

vert[M]
Surface d'herbe rase entourant chacun des trous du parcours, sur laquelle le golfeur fait rouler la balle à l'aide d'un fer droit pour la loger dans le trou.

obstacle[M] d'eau[F]
Si le golfeur y envoie la balle, il devra la jouer d'où elle se trouve. Si elle est injouable, il devra mettre une nouvelle balle en jeu et compter un coup de pénalité.

allée[F]
Partie tondue du parcours entre le tertre de départ du trou et le vert.

tertre[M] de départ[M]
Surface d'herbe rase d'où se joue le coup de départ. Des zones de départ, plus ou moins éloignées du trou, sont aménagées en fonction de la dextérité des joueurs.

environnement[M] naturel
Partie du parcours laissée à l'état sauvage, pouvant comporter des arbres, des arbustes, des buissons, etc.

fosse[F] de sable[M]
Cavité remplie de sable, en bordure de l'allée ou du vert.

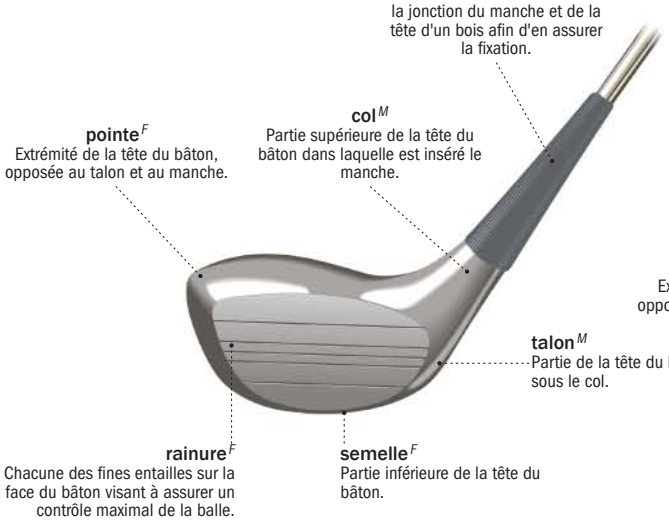
herbe[F] longue
Partie du parcours bordant les allées, où l'herbe pousse librement.

trou[M]
Cavité aménagée dans le vert, dans laquelle le joueur doit pousser la balle pour compléter un trou.

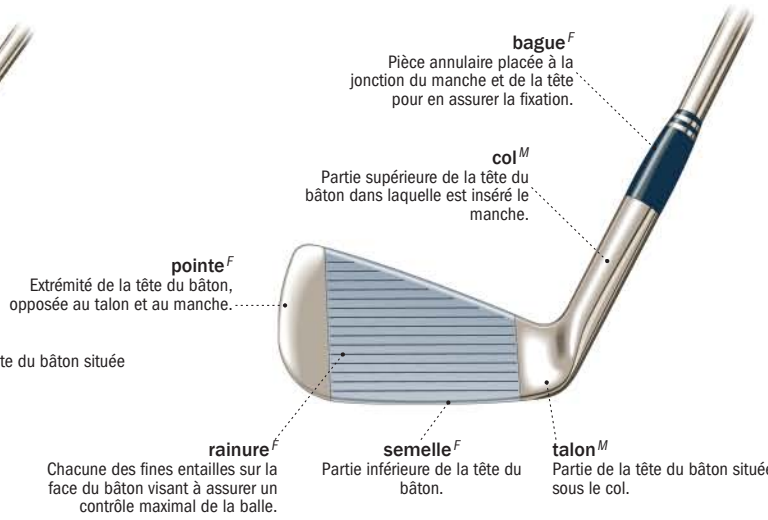
drapeau[M] amovible
Longue tige munie d'un fanion plantée dans un trou pour indiquer à grande distance sa position sur le vert.

golf[M]

bois[M]
Bâton à long manche utilisé pour les coups à grande distance. Les bois sont numérotés de 1 à 7, selon l'inclinaison de la face et la portée de la frappe.



fer[M]
Bâton utilisé pour les coups de moyenne et de courte distance. Ils sont numérotés de 1 à 9, selon la longueur du manche et leur portée, alors que l'angle de la semelle est de plus en plus incliné.





bois[M] **nº 1**
Bois de très longue portée, le plus long des bâtons de golf, surtout utilisé pour les coups de départ. L'angle d'inclinaison de sa face est de 8˚ à 10˚.



bois[M] **nº 3**
Bois dont la portée se situe entre 192 et 219 m, dont l'angle d'inclinaison de la face est de 15˚ environ.



bois[M] **nº 5**
Bois dont la portée se situe entre 183 et 201 m, dont l'angle d'inclinaison de la face est de 18˚ environ.



fer[M] **droit**
Bâton muni d'une tête à face verticale, servant à effectuer les coups roulés sur le vert.



fer[M] **nº 3**
Fer long dont la portée se situe entre 165 et 187 m, dont l'angle d'inclinaison de la face varie entre 20 et 22˚.



fer[M] **nº 4**
Fer long dont la portée se situe entre 160 et 183 m, dont l'angle d'inclinaison de la face varie entre 22 et 24˚.



fer[M] **nº 5**
Fer moyen dont la portée se situe entre 151 et 178 m, dont l'angle d'inclinaison de la face varie entre 26 et 28˚.



fer[M] **nº 6**
Fer moyen dont la portée se situe entre 142 et 165 m, dont l'angle d'inclinaison de la face varie entre 30 et 32˚.



fer[M] **nº 7**
Fer moyen dont la portée se situe entre 128 et 155 m, dont l'angle d'inclinaison de la face varie entre 34 et 36˚.



fer[M] **nº 8**
Fer court dont la portée se situe entre 123 et 142 m, dont l'angle d'inclinaison de la face varie entre 38 et 40˚.



fer[M] **nº 9**
Fer court dont la portée se situe entre 119 et 133 m, dont l'angle d'inclinaison de la face varie entre 42 et 44˚.



cocheur[M] **d'allée**[F]
Fer court principalement utilisé pour les coups d'approche dans l'allée, à environ 100 m du trou. L'angle d'inclinaison de sa face varie entre 47 et 52˚.



cocheur[M] **d'approche**[F]
Fer court utilisé pour jouer des coups hauts et précis à proximité du vert (à moins de 50 m). L'angle d'inclinaison de sa face varie entre 60 et 64˚.



cocheur[M] **de sable**[M]
Fer court principalement utilisé pour sortir la balle des fosses de sable. L'angle d'inclinaison de sa face varie entre 54 et 58˚.



chariot^{M}
Support à deux roues qu'on tire par une poignée pour transporter le sac de golf le long du parcours.

sangle^{F}
Large bretelle permettant de répartir le poids du sac de golf sur l'épaule.

poche^{F}
Petit rangement extérieur destiné à contenir divers accessoires (balles, gants, tés, etc.).



sac^{M} **de golf**^{M}
Sac servant à transporter les bâtons de golf et les accessoires. Un joueur ne peut pas utiliser plus de 14 bâtons différents lors d'une compétition.



capuchon^{M}
Pièce qui recouvre et protège la tête d'un bâton de golf inutilisé.



gant^{M} **de golf**^{M}
Pièce qui recouvre la main pour assurer une meilleure prise du bâton. Il est porté sur une seule main (la main gauche pour un droitier).



chaussures^{F} **de golf**^{M}
Chaussures de cuir munies de pointes en plastique ou en métal fixées sous la semelle.

porte-sac^{M}
Support placé à l'arrière de la voiturette, permettant aux golfeurs de transporter leur équipement sur le parcours de golf.



voiturette^{F} **de golf**^{M} **électrique**
Petit véhicule motorisé qu'utilisent les golfeurs pour se déplacer d'un trou à l'autre sur le parcours de golf.

cyclisme[M] sur route[F]

Sport qui consiste à compléter à bicyclette un parcours sur route en une seule journée ou par étapes.

vélo[M] de course[F] et cycliste[M]
Vélo de course : bicyclette conçue pour la vitesse, pourvue de pneus étroits, d'un cadre léger, d'un guidon offrant une position aérodynamique au cycliste, etc.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

maillot[M]
Vêtement souple moulant qui couvre le haut du corps de l'athlète.

cuissard[M]
Vêtement moulant couvrant les cuisses de l'athlète pour les protéger des irritations dues aux frottements contre la selle.

gant[M]
Gant de cuir protégeant la main contre les chocs et réduisant les vibrations.

cadre[M]
Charpente du vélo constituée d'aluminium ou de fibre de carbone. Elle est rigide, légère et offre une grande résistance.

poignée[F] de frein[M] et manette[F] de dérailleur[M]
La poignée de frein sert à actionner l'étrier du frein auquel il est relié par un câble et la manette de dérailleur permet de modifier la position de la chaîne.

pneu[M]
Structure de fils de coton et d'acier enduite de caoutchouc, fixée à la jante et formant le revêtement de la chambre à air (ou faisant office de chambre à air).

frein[M]
Mécanisme actionné par un câble de frein, qui comporte deux patins mus par un étrier et des ressorts de rappel, qui serre la jante pour ralentir la roue.

dérailleur[M]
Mécanisme faisant passer la chaîne d'un pignon à un autre pour adapter l'effort du cycliste aux conditions du terrain et déterminer la distance parcourue en un tour de pédalier.

fourche[F]
Ensemble formé de deux tubes reliés au tube de direction et fixés à chaque extrémité du moyeu de la roue avant.

roue[F]
Disque tournant autour d'un axe passant par son centre, qui permet le déplacement du vélo. Son poids et sa forme influent sur le rendement.

chaussure[F]
Chaussure dont la semelle est munie d'encoches qui s'emboîtent dans une cale pour maintenir le pied sur la pédale.

pédale[F]
Chacune des deux pièces fixées à l'extrémité des manivelles, sur lesquelles le cycliste appuie pour avancer.

plateau[M]
Chacune des deux roues dentées qui, en combinaison avec les pignons arrière, augmentent ou diminuent la distance parcourue par un tour de pédalier.

compétition[F] de cyclisme[M] sur route[F]
Épreuve qui consiste à parcourir à bicyclette, sur une route, une distance donnée le plus rapidement possible.

moto[F]-caméra[F]
Moto sur laquelle se déplace un caméraman pour assurer la retransmission de la course.

moto[F] de tête[F]
Moto située devant le premier coureur, qui annonce le passage imminent des coureurs et vérifie que la route est dégagée.

peloton[M]
Groupe compact de cyclistes. Selon les courses, il peut compter plus de 150 athlètes.

voiture[F] suiveuse
Voiture dans laquelle prennent place l'entraîneur, les mécaniciens et les soigneurs d'une équipe.

directeur[M] de course[F]
Officiel responsable de l'organisation de la course, qui en suit le déroulement en voiture.

peloton[M] de tête[F]
Groupe compact de cyclistes menant la course.

vélo[M] de montagne[F]

Sport qui consiste à effectuer des exercices d'acrobatie ou à compléter un parcours sur un terrain naturel (en terre bosselée ou en pente abrupte) à bicyclette.

vélo[M] de cross-country[M] et cycliste[M]
Vélo de cross-country : bicyclette robuste aux dimensions réduites, destinée aux exercices d'acrobatie et aux compétitions sur pistes en terre bosselées.

lunettes[F]
Lunettes munies de lentilles de plastique disposées dans une monture à branches, qui protègent les yeux des projections de boue, de cailloux, ou des insectes.

fourche[F] avant
Fourche dont la suspension, de type air-huile ou élastomère, offre une conduite précise en terrain accidenté.

suspension[F] arrière
Dispositif qui amortit les vibrations causées par le roulement des roues, permettant ainsi d'augmenter l'adhérence au sol et la stabilité du vélo.

pédale[F] automatique
Pédale munie d'un système de sécurité qui permet d'enclencher ou de libérer le pied rapidement.

lunettes[F] de protection[F]
Lunettes étanches à monture monobloc, qui protègent les yeux des projections de boue, de cailloux, ou des insectes.

vélo[M] de descente[F] et cycliste[M]
Vélo de descente : bicyclette très robuste aux dimensions réduites, destinée aux compétitions sur terrain naturel en pente abrupte et parsemé d'obstacles.

mentonnière[F]
Partie du casque qui protège la mâchoire du cycliste.

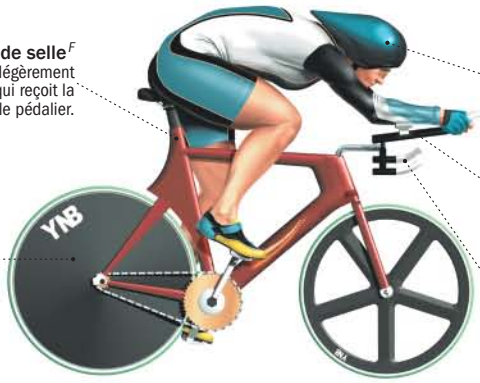
guidon[M] surélevé
Guidon dont la position est relevée pour permettre de diriger le vélo plus facilement lors des descentes.

pédale[F] avec cale[F] élargie
Pédale à surface large favorisant l'appui du pied.

frein[M] hydraulique à disque[M]
Frein muni de mâchoires qui serrent un disque pour ralentir la roue, la puissance de freinage étant transmise par pression hydraulique.

cyclisme[M] sur piste[F]

Sport qui consiste à se déplacer à bicyclette sur un circuit fermé. Le cyclisme sur piste comporte deux types d'épreuves : vitesse et endurance.



vélo[M] de poursuite[F] et coureur[M]
Vélo de poursuite : bicyclette à équipement restreint, ne comportant ni freins, ni dérailleur (pas de vitesses), ni roue libre.

tube[M] de selle[F]
Partie du cadre légèrement inclinée vers l'arrière, qui reçoit la tige de selle et rejoint le pédalier.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête, profilée pour favoriser l'aérodynamisme.

guidon[M]
Guidon prolongé vers l'avant, qui permet à l'athlète d'adopter une position aérodynamique.

roue[F] arrière pleine
Roue dont la forme aérodynamique permet d'aller plus vite pour un effort donné.

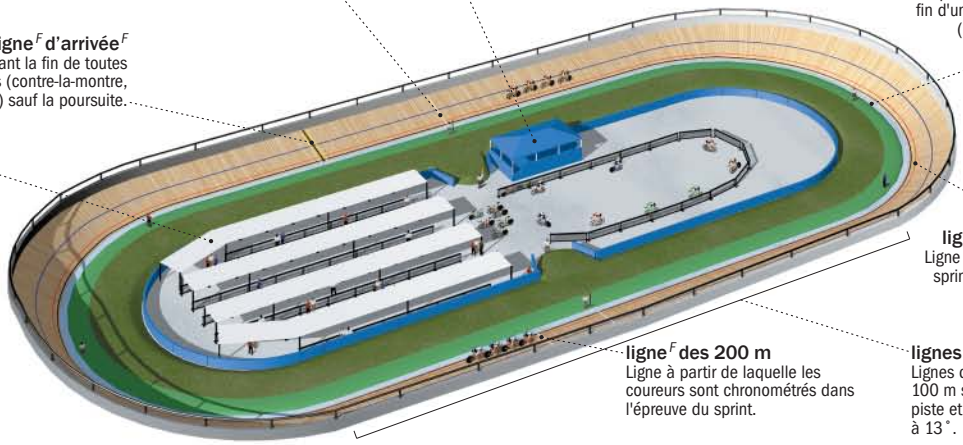
poignée[F] du guidon[M]
Chacune des deux poignées basses qui permettent à l'athlète de faire le départ en danseuse (debout sur les pédales).

piste[F]
Parcours ovale à plan incliné dont la longueur est de 250 m (piste courte), 333,33 m ou 400 m (pistes longues) et dont la largeur varie entre 7 m et 9 m.

côte[F] d'azur[M]
Bande où roule un coureur pour prendre son élan avant de se lancer en piste (sprint), pour en sortir à la fin d'une épreuve ou pour récupérer (course à l'américaine).

ligne[F] de poursuite[F]
Ligne indiquant le point de départ et d'arrivée pour les épreuves de poursuite.

plate-forme[F] du jury[M]
Lieu où se tiennent les 10 juges qui contrôlent le déroulement de la course et donnent les résultats.



ligne[F] d'arrivée[F]
Ligne marquant la fin de toutes les épreuves (contre-la-montre, sprint, etc.) sauf la poursuite.

quartier[M] des coureurs[M]
Aire de repos et de soins pour les athlètes entre les courses, où se tiennent les entraîneurs, les mécaniciens et les soigneurs.

ligne[F] des sprinters[M]
Ligne qui, lors d'une course au sprint, sépare deux couloirs.

ligne[F] des 200 m
Ligne à partir de laquelle les coureurs sont chronométrés dans l'épreuve du sprint.

lignes[F] droites
Lignes qui mesurent de 37 m à 100 m selon la longueur de la piste et qui sont inclinées de 4 ° à 13 °.

bicross[M]

Sport qui consiste à exécuter des figures acrobatiques à l'aide d'une petite bicyclette à une seule vitesse.



rampe[F]
Piste de bois en forme de demi-lune aménagée pour l'exécution de diverses figures acrobatiques (sauts, glisses, etc.).



casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

gant[M]
Pièce de cuir protégeant la main contre les chocs et réduisant les vibrations.

guidon[M]
Guidon tournant sur 360 ° grâce à un système d'anneau qui pivote autour de son axe.

plateau[M] simple
Roue dentée qui, reliée au pignon par une chaîne, permet d'actionner la roue. Le vélo n'en comprend qu'une seule puisqu'il n'y a pas de changement de vitesse.

pignon[M] simple
Roue dentée qui, reliée au plateau par une chaîne, permet d'actionner la roue. Le vélo n'en comprend qu'une seule puisqu'il n'y a pas de changement de vitesse.

repose-pieds[M]
Appuis fixés au moyeu sur lesquels l'athlète pose les pieds pour exécuter certaines figures acrobatiques.

course[F] automobile

Épreuve de vitesse opposant des concurrents au volant d'une voiture qui doivent accomplir un nombre de tours déterminé sur une piste.

pilote[M]
Athlète qui conduit une voiture dans une course automobile.

cagoule[F]
Bonnet en tissu ignifuge recouvrant la tête et le cou, mais qui laisse le visage à découvert.

sous-vêtement[M]
Vêtement en tissu ignifuge porté sous la combinaison. Le sous-vêtement et la combinaison doivent couvrir le cou, les poignets et les chevilles.



combinaison[F] **résistante au feu**[M]
Vêtement moulant monopièce en tissu ignifugé, protégeant le pilote de brûlures graves pendant quelques secondes.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

chaussure[F]
Chaussure résistante au feu, recouvrant entièrement le pied et la cheville.



bouchons[M] **d'oreilles**[F]/**oreillettes**[F]
Petits bouchons qu'on place directement dans l'oreille pour atténuer les bruits des moteurs et permettre les communications radio entre le pilote et son équipe.



gants[M]
Pièces en tissu ignifuge qui recouvrent les mains et les poignets. Les gants doivent serrer les poignets et recouvrir les manchettes de la combinaison.



pneu[M] **pluie**[F]
Pneu sculpté utilisé sur une piste mouillée pour évacuer une grande quantité d'eau. À 300 km/h, il évacue plus de 25 litres d'eau par seconde.

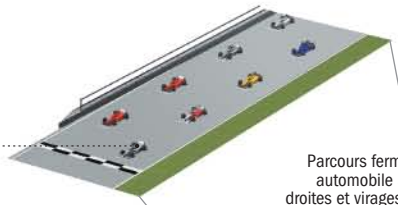


pneu[M] **pour temps**[M] **sec**
Pneu rainuré offrant une bonne adhérence sur piste sèche.



drapeau[M] **à damier**[M]
Drapeau à carreaux noirs et blancs signalant la fin d'une course ou d'une séance d'essais.

grille[F] **de départ**[M]
Position des voitures au départ d'une course, selon les temps réalisés durant les qualifications. La grille comporte deux voitures par ligne, en formation décalée.



pole position[F]
Première position sur la grille de départ, obtenue par le pilote ayant réalisé le meilleur temps lors de la séance de qualifications.

piste[F]
Parcours fermé d'une course automobile alternant lignes droites et virages plus ou moins accentués.

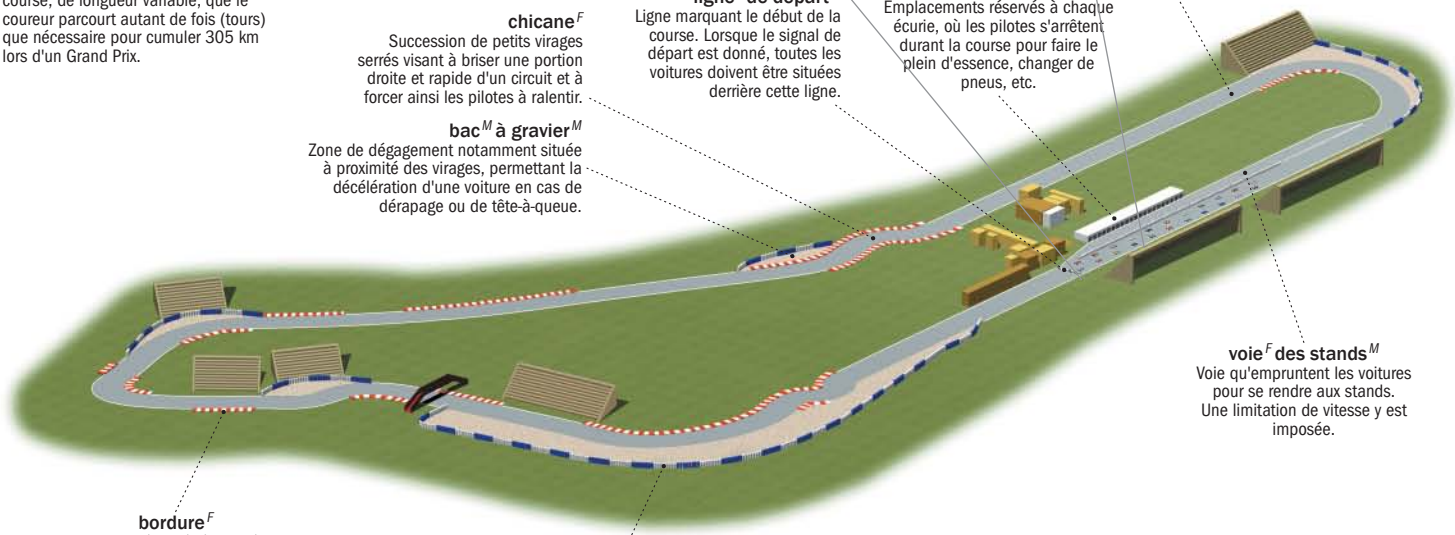
circuit[M]
Surface de roulement des voitures de course, de longueur variable, que le coureur parcourt autant de fois (tours) que nécessaire pour cumuler 305 km lors d'un Grand Prix.

ligne[F] **de départ**[M]
Ligne marquant le début de la course. Lorsque le signal de départ est donné, toutes les voitures doivent être situées derrière cette ligne.

stands[M]
Emplacements réservés à chaque écurie, où les pilotes s'arrêtent durant la course pour faire le plein d'essence, changer de pneus, etc.

chicane[F]
Succession de petits virages serrés visant à briser une portion droite et rapide d'un circuit et à forcer ainsi les pilotes à ralentir.

bac[M] **à gravier**[M]
Zone de dégagement notamment située à proximité des virages, permettant la décélération d'une voiture en cas de dérapage ou de tête-à-queue.



voie[F] **des stands**[M]
Voie qu'empruntent les voitures pour se rendre aux stands. Une limitation de vitesse y est imposée.

bordure[F]
Structure bétonnée à l'entrée et à la sortie des virages, servant de repère visuel et délimitant la piste.

barrière[F] **de pneus**[M]
Dispositif de sécurité permettant d'absorber les chocs en cas de sortie de piste ou de collision.

course[F] automobile

aileron[M]
Pièce utilisant la pression de l'air pour augmenter la charge sur les trains arrière et avant et, en conséquence, l'adhérence des pneus sur la piste.

structure[F] **antitonneau**
Structure constituée d'arceaux métalliques, servant à protéger le pilote si la voiture se renverse.

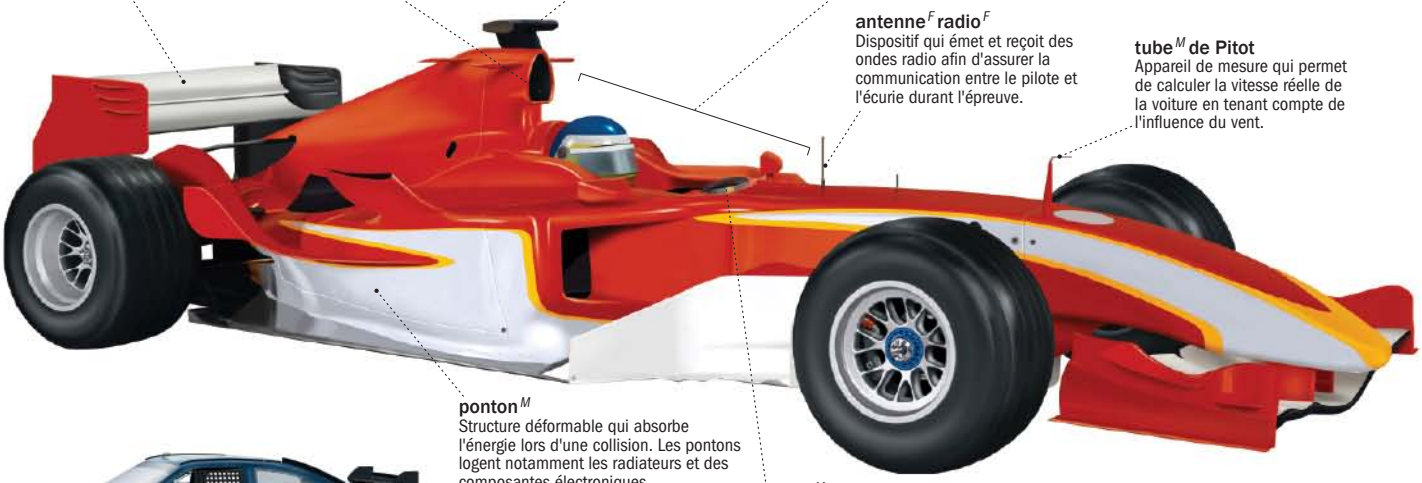
caméra[F]
Appareil de prises de vues permettant de suivre la voiture d'un pilote pendant une épreuve. Chaque voiture est équipée d'au moins une caméra.

habitacle[M]
Partie de la carrosserie logeant le pilote et où sont regroupés les équipements nécessaires à la conduite de la voiture.

voiture[F] **de formule**[F] **1**
Monoplace destinée à courir sur un circuit fermé, pouvant atteindre des vitesses de pointe de 360 km/h. La formule 1 est très populaire en Europe.

antenne[F] **radio**[F]
Dispositif qui émet et reçoit des ondes radio afin d'assurer la communication entre le pilote et l'écurie durant l'épreuve.

tube[M] **de Pitot**
Appareil de mesure qui permet de calculer la vitesse réelle de la voiture en tenant compte de l'influence du vent.



ponton[M]
Structure déformable qui absorbe l'énergie lors d'une collision. Les pontons logent notamment les radiateurs et des composantes électroniques.

volant[M]
Organe qui permet au pilote d'orienter les roues directrices. Véritable tableau de bord, il est pourvu de plusieurs commandes, telles que l'embrayage et la sélection des vitesses.



voiture[F] **de NASCAR**
Voiture monoplace de type stock-car destinée à des courses sur circuits ovales ou parfois routiers.



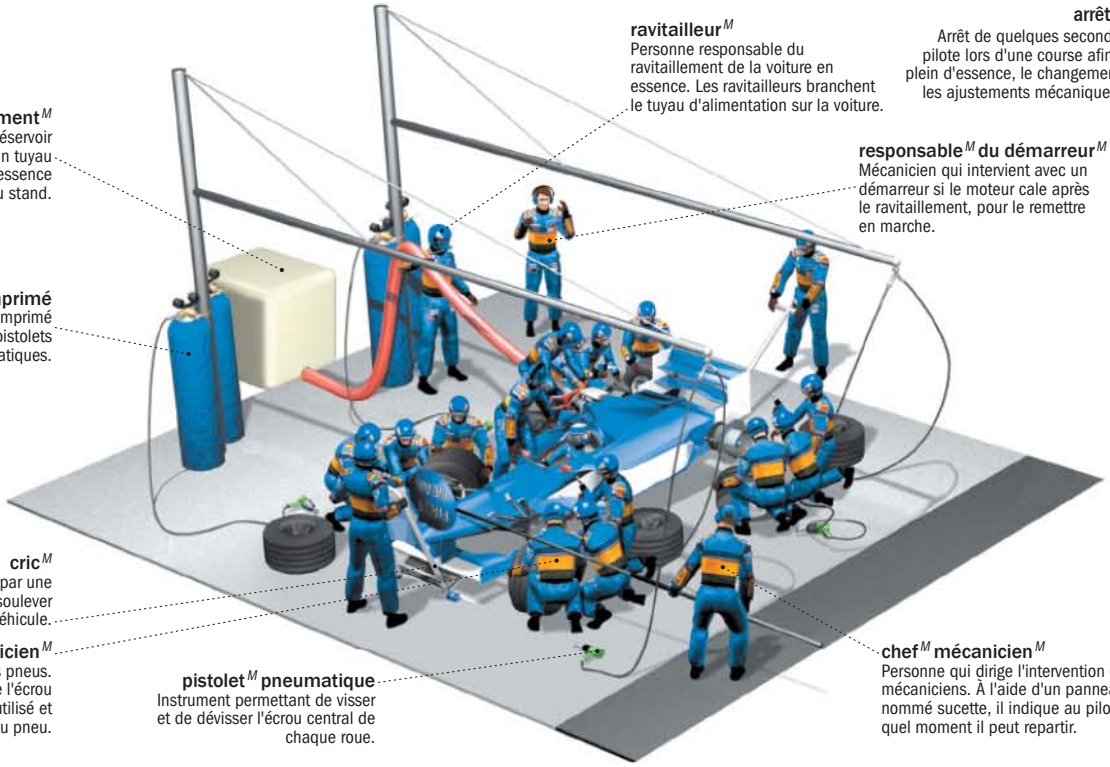
voiture[F] **de formule**[F] **Indy**
Plus robuste et plus rapide qu'une formule 1 en ligne droite, elle est conçue pour courir sur un circuit ovale ou routier.



voiture[F] **de formule**[F] **3000**
Monoplace moins puissante mais semblable à une voiture de formule 1 : la formule 3000 est considérée comme l'école de la formule 1.



voiture[F] **de rallye**[M]
Voiture de tourisme biplace destinée à parcourir de longues distances sur route, en plusieurs étapes et en un temps donné.



dispositif[M] **de ravitaillement**[M]
Ensemble constitué d'un réservoir d'essence auquel est relié un tuyau permettant le ravitaillement en essence de la voiture lors de l'arrêt au stand.

réservoir[M] **d'air**[M] **comprimé**
Cuve contenant l'air comprimé alimentant les pistolets pneumatiques.

cric[M]
Appareil actionné par une manivelle, qui permet de soulever un véhicule.

mécanicien[M]
Personne chargée de remplacer les pneus. Un premier mécanicien dévisse l'écrou central, un deuxième retire le pneu utilisé et un troisième met en place le nouveau pneu.

pistolet[M] **pneumatique**
Instrument permettant de visser et de dévisser l'écrou central de chaque roue.

ravitailleur[M]
Personne responsable du ravitaillement de la voiture en essence. Les ravitailleurs branchent le tuyau d'alimentation sur la voiture.

arrêt[M] **au stand**[M]
Arrêt de quelques secondes que fait un pilote lors d'une course afin d'effectuer le plein d'essence, le changement de pneus et les ajustements mécaniques nécessaires.

responsable[M] **du démarreur**[M]
Mécanicien qui intervient avec un démarreur si le moteur cale après le ravitaillement, pour le remettre en marche.

chef[M] **mécanicien**[M]
Personne qui dirige l'intervention des mécaniciens. À l'aide d'un panneau nommé sucette, il indique au pilote à quel moment il peut repartir.

motocyclisme[M]

Sport regroupant les disciplines disputées sur des motocyclettes dont la cylindrée du moteur est supérieure à 125 cc.

moto[F] de Grand Prix[M] et pilote[M]
Moto de Grand Prix : moto carénée conçue pour courir sur un circuit routier fermé, généralement plat, pouvant atteindre 320 km/h.

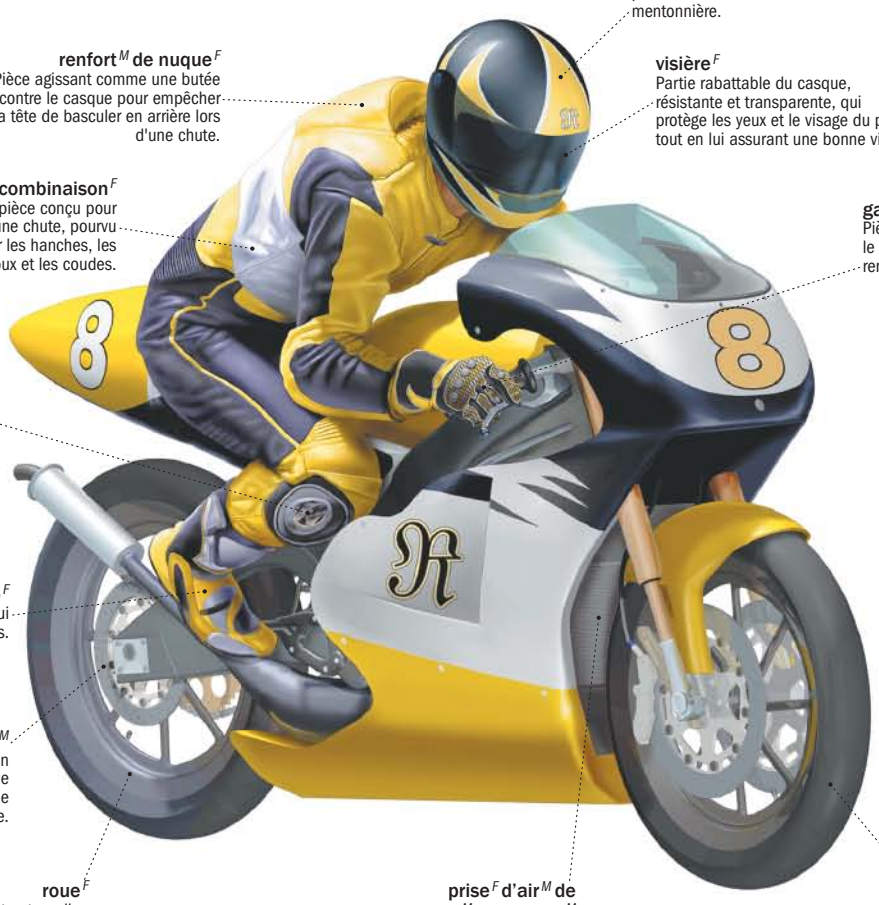
casque[M] intégral
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête, pourvue d'une visière et d'une mentonnière.

renfort[M] de nuque[F]
Pièce agissant comme une butée contre le casque pour empêcher la tête de basculer en arrière lors d'une chute.

visière[F]
Partie rabattable du casque, résistante et transparente, qui protège les yeux et le visage du pilote tout en lui assurant une bonne vision.

combinaison[F]
Vêtement monopièce conçu pour protéger le pilote d'une chute, pourvu de protections pour les hanches, les genoux et les coudes.

gant[M]
Pièce qui recouvre la main et le poignet afin de les protéger, renforcée au niveau des doigts.



protection[F] d'usure[F]
Pièce de plastique dur fixée à l'endroit où la combinaison frotte le plus souvent sur la piste afin d'offrir une protection supplémentaire.

botte[F]
Chaussure de cuir montante, qui protège les chevilles.

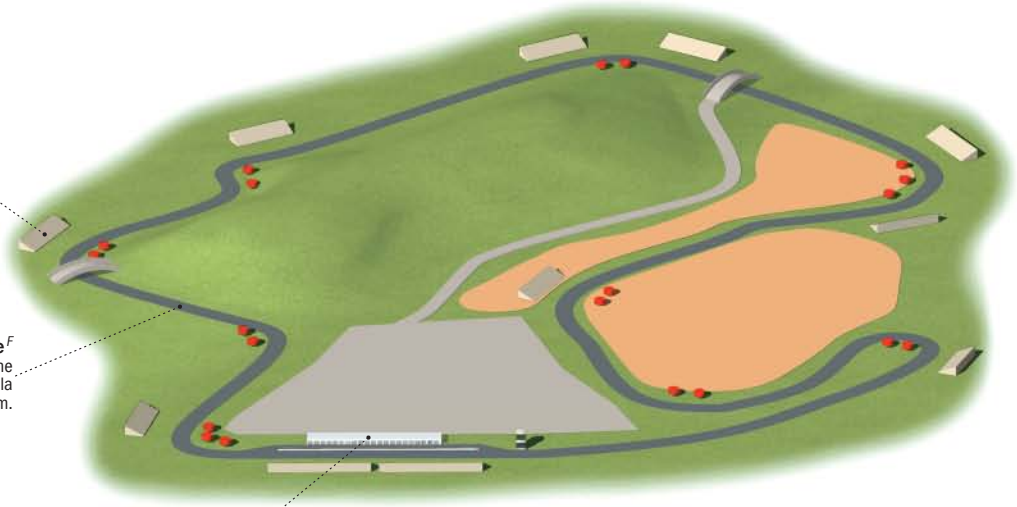
frein[M] à disque[M]
Dispositif de freinage composé d'un disque lié à la roue, sur lequel le frottement des plaquettes permet de ralentir la rotation de la roue.

roue[F]
Organe circulaire tournant autour d'un axe, destiné à supporter le poids du véhicule et à transmettre les efforts de propulsion, de direction et de freinage.

prise[F] d'air[M] de refroidissement[M] du moteur[M]
Ouverture par laquelle pénètre l'air extérieur pour refroidir le moteur.

pneu[M]
Organe circulaire déformable en caoutchouc, fixé autour de la roue et gonflé d'air, qui absorbe les irrégularités du sol et assure la liaison entre la chaussée et le véhicule.

circuit[M]
Parcours d'une course de moto dont la longueur est comprise entre 3,5 et 10 km et dont la zone de départ comprend une ligne droite d'au moins 250 m.



tribune[F]
Construction pourvue de gradins souvent partiellement couverts, permettant aux spectateurs d'assister à des épreuves sportives.

piste[F]
Surface de roulement d'une course de motocyclisme dont la largeur minimale est de 10 m.

stands[M]
Emplacements réservés à chaque écurie, où les pilotes s'arrêtent lors de la course pour faire le plein d'essence, changer de pneus, etc.



moto F de trial M
Moto légère, souple et maniable, conçue pour les courses d'obstacles sur tout terrain. L'objectif est de franchir les obstacles sans poser le pied à terre.



moto F de rallye M
Moto tout-terrain conçue pour parcourir de longues distances sur route, en plusieurs étapes et en un temps donné.

moto F de motocross M et supercross M
Moto fine et légère conçue pour les courses sur un circuit fermé et accidenté (dénivelés, bosses, côtes, etc.).

combinaison F de protection F
Vêtement constitué d'un maillot et d'un pantalon, conçu pour protéger le pilote d'une chute.

gant M
Pièce qui recouvre la main et le poignet afin de les protéger. En matière synthétique, il est rembourré à l'intérieur et à l'extérieur.

pantalon M
Vêtement couvrant le bas du corps, de la taille ou des hanches jusqu'aux chevilles, en habillant chaque jambe séparément.



casque M
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

lunettes F de protection F
Lunettes conçues pour protéger les yeux; elles sont recouvertes de plusieurs pellicules de plastique que le pilote enlève lorsqu'elles sont salies.

protège-main M
Pièce rigide placée à l'avant du guidon pour protéger la main en cas de choc.

plaque F-numéro M
Plaque rectangulaire placée à l'avant et sur les côtés de la moto, portant un numéro permettant d'identifier un coureur.

fourche F
Chacun des éléments formés de deux tubes coulissants renfermant un ressort, qui assure la direction, la suspension et l'amortissement de la roue avant.

pneu M à crampons M
Pneu dont la bande de roulement est pourvue de blocs de gomme qui assurent une meilleure traction sur terrain accidenté.

botte F
Chaussure de cuir montante, qui protège les chevilles.

plaque F de protection F
Pièce métallique placée sous le moteur pour le protéger des chocs et l'empêcher d'accrocher les obstacles.



pont M
Structure en dos d'âne constituant un obstacle pour les coureurs.

sauts M multiples
Séries de plusieurs bosses que le coureur franchit en un seul saut, au lieu de franchir chaque bosse séparément.

circuit M de supercross M
Parcours artificiel parfois couvert, fait de terre ou d'un mélange de sable et d'argile, parsemé d'obstacles et de bosses provoquant des sauts.

triple saut M
Obstacle constitué de trois bosses successives, que le coureur doit franchir en un seul saut. La réception doit se faire sur la descente de la troisième bosse.

obstacles M
Éléments que doivent franchir les motocyclistes lors d'une épreuve (bosse, butte, pont, etc.).

bosse F
Chacune des saillies arrondies du circuit, constituant un obstacle pour les coureurs.

butte F
Bosse de hauteur élevée, permettant aux coureurs d'effectuer des sauts spectaculaires.

commissaire M
Chacun des officiels disposés le long du parcours pour informer les concurrents des dangers éventuels au moyen de drapeaux jaunes.

zone F de départ M
La ligne de départ doit être suffisamment large pour permettre le départ en ligne des coureurs, qui disposent chacun de 1 m de largeur.

jalons M de sécurité F
Longs rubans qui délimitent une zone de sécurité pour les coureurs et les spectateurs de chaque côté de la piste.

coureurs M
Athlètes qui participent à une épreuve de motocyclisme.

bottes F de paille F
Barrière de protection placée dans les virages afin d'absorber les chocs en cas de dérapage.

grille F de départ M
Dispositif transversal servant au départ des motos. Il se replie ou s'abaisse pour que s'élancent les coureurs.

scooter[M] de mer[F]

Embarcation motorisée permettant de se déplacer rapidement sur l'eau (100 km/h environ), propulsée par une turbine aspirant l'eau à l'avant et la projetant à l'arrière.



guidon[M]
Dispositif composé de deux poignées que manie le pilote pour diriger l'embarcation.

rétroviseur[M]
Miroir fixé sur le capot, qui permet au conducteur de voir derrière et sur les côtés du véhicule sans se retourner.

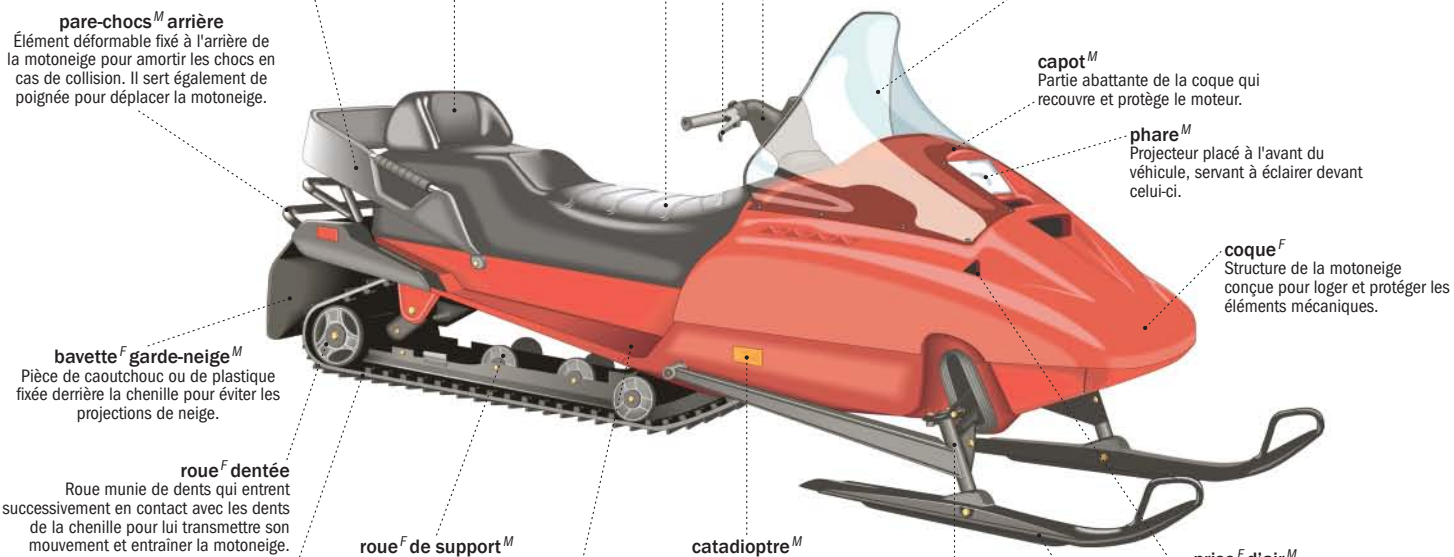
selle[F]
Siège imperméable sur lequel s'assoit le pilote. Un ou deux passagers peuvent prendre place derrière le pilote.

stabilisateur[M]
Chacun des deux ailerons latéraux fixés à l'arrière de la coque pour accroître la stabilité et la manœuvrabilité de l'embarcation.

coque[F]
Partie étanche de la structure dont l'aérodynamisme assure à la fois la flottabilité de l'embarcation et la glisse rapide sur l'eau.

motoneige[F]

Véhicule motorisé pourvu d'une chenille et de skis pour se déplacer rapidement sur la neige. Certaines motoneiges atteignent jusqu'à 200 km/h.



selle[F]
Siège imperméable sur lequel s'assoit le pilote. Un ou deux passagers peuvent prendre place derrière le pilote.

manette[F] **du frein**[M]
Levier que le pilote actionne pour ralentir ou arrêter la motoneige.

support[M] **à bagages**[M]
Structure fixée à l'arrière de la motoneige, permettant de transporter des bagages.

dossier[M]
Pièce servant d'appui au bas du dos du passager.

guidon[M]
Dispositif composé de deux poignées que manie le pilote pour diriger la motoneige.

pare-brise[M]
Vitre avant de verre et de plastique résistant, qui protège le pilote du vent et des intempéries.

pare-chocs[M] **arrière**
Élément déformable fixé à l'arrière de la motoneige pour amortir les chocs en cas de collision. Il sert également de poignée pour déplacer la motoneige.

capot[M]
Partie abattante de la coque qui recouvre et protège le moteur.

phare[M]
Projecteur placé à l'avant du véhicule, servant à éclairer devant celui-ci.

coque[F]
Structure de la motoneige conçue pour loger et protéger les éléments mécaniques.

bavette[F] **garde-neige**[M]
Pièce de caoutchouc ou de plastique fixée derrière la chenille pour éviter les projections de neige.

roue[F] **dentée**
Roue munie de dents qui entrent successivement en contact avec les dents de la chenille pour lui transmettre son mouvement et entraîner la motoneige.

roue[F] **de support**[M]
Roue permettant de maintenir la chenille tendue.

catadioptre[M]
Dispositif qui réfléchit la lumière vers sa source d'émission, permettant ainsi de voir la motoneige.

prise[F] **d'air**[M]
Ouverture par laquelle pénètre l'air extérieur pour refroidir le moteur.

chenille[F]
Tapis de roulement sans fin sur lequel s'engrènent les roues dentées, assurant ainsi la traction de la motoneige.

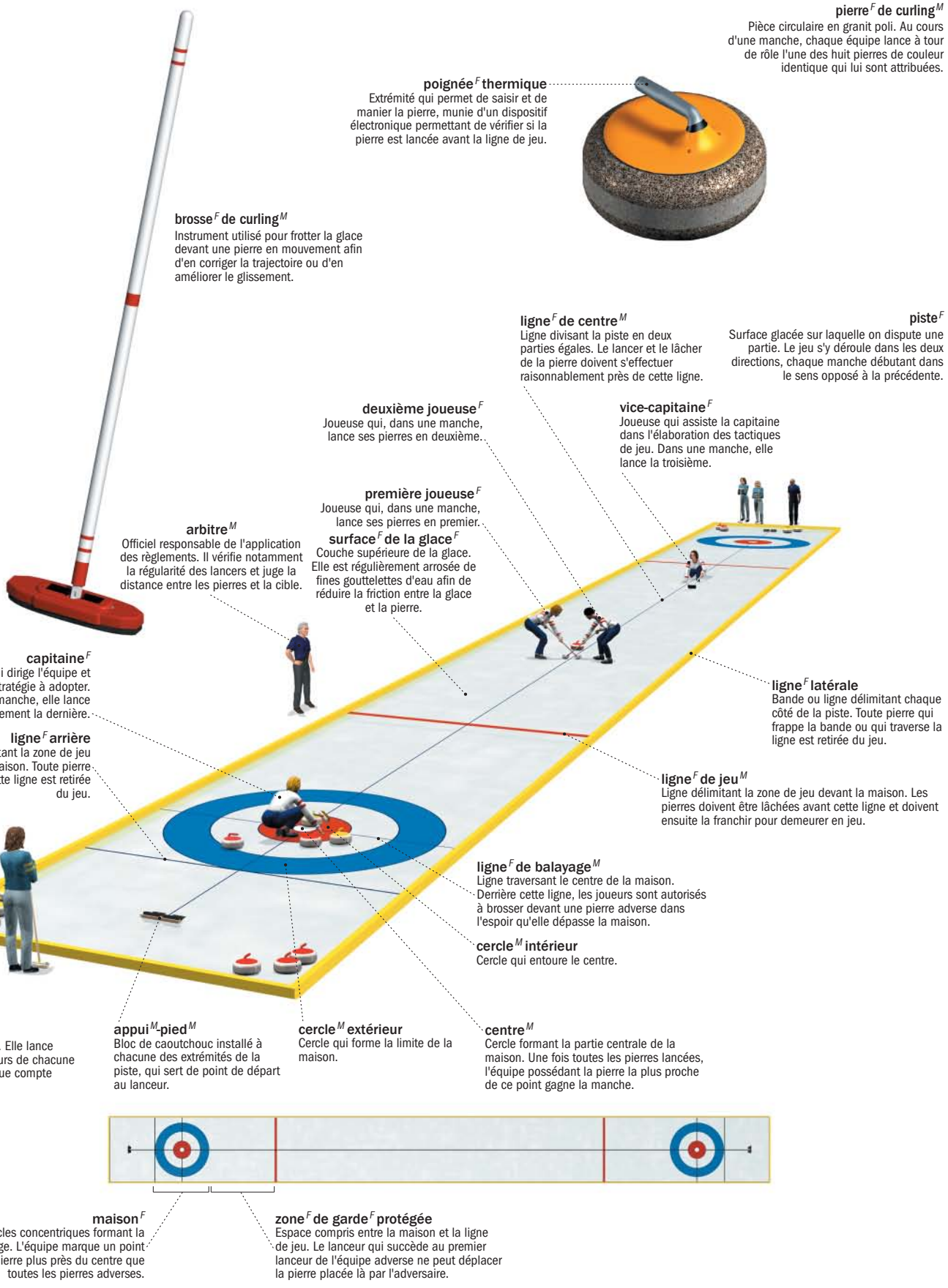
marchepied[M]
Marche sur laquelle on pose le pied.

amortisseur[M]
Dispositif cylindrique fixé au ski et couplé à un ressort, qui permet d'absorber les chocs dus aux inégalités du sol.

ski[M]
Lame relativement large fixée à l'avant de la motoneige pour lui permettre de glisser sur une surface enneigée. Les skis sont commandés par le guidon.

curling[M]

Sport mettant aux prises deux équipes de quatre joueurs, qui font glisser des pierres sur une surface glacée en direction d'une cible.



pierre[F] de curling[M]
Pièce circulaire en granit poli. Au cours d'une manche, chaque équipe lance à tour de rôle l'une des huit pierres de couleur identique qui lui sont attribuées.

poignée[F] thermique
Extrémité qui permet de saisir et de manier la pierre, munie d'un dispositif électronique permettant de vérifier si la pierre est lancée avant la ligne de jeu.

brosse[F] de curling[M]
Instrument utilisé pour frotter la glace devant une pierre en mouvement afin d'en corriger la trajectoire ou d'en améliorer le glissement.

ligne[F] de centre[M]
Ligne divisant la piste en deux parties égales. Le lancer et le lâcher de la pierre doivent s'effectuer raisonnablement près de cette ligne.

piste[F]
Surface glacée sur laquelle on dispute une partie. Le jeu s'y déroule dans les deux directions, chaque manche débutant dans le sens opposé à la précédente.

deuxième joueuse[F]
Joueuse qui, dans une manche, lance ses pierres en deuxième.

vice-capitaine[F]
Joueuse qui assiste la capitaine dans l'élaboration des tactiques de jeu. Dans une manche, elle lance la troisième.

première joueuse[F]
Joueuse qui, dans une manche, lance ses pierres en premier.

surface[F] de la glace[F]
Couche supérieure de la glace. Elle est régulièrement arrosée de fines gouttelettes d'eau afin de réduire la friction entre la glace et la pierre.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il vérifie notamment la régularité des lancers et juge la distance entre les pierres et la cible.

capitaine[F]
Joueuse qui dirige l'équipe et détermine la stratégie à adopter. Dans une manche, elle lance généralement la dernière.

ligne[F] latérale
Bande ou ligne délimitant chaque côté de la piste. Toute pierre qui frappe la bande ou qui traverse la ligne est retirée du jeu.

ligne[F] arrière
Ligne délimitant la zone de jeu derrière la maison. Toute pierre qui traverse cette ligne est retirée du jeu.

ligne[F] de jeu[M]
Ligne délimitant la zone de jeu devant la maison. Les pierres doivent être lâchées avant cette ligne et doivent ensuite la franchir pour demeurer en jeu.

ligne[F] de balayage[M]
Ligne traversant le centre de la maison. Derrière cette ligne, les joueurs sont autorisés à brosser devant une pierre adverse dans l'espoir qu'elle dépasse la maison.

cercle[M] intérieur
Cercle qui entoure le centre.

curleuse[F]
Joueuse de curling. Elle lance deux pierres au cours de chacune des 10 manches que compte une partie.

appui[M]-pied[M]
Bloc de caoutchouc installé à chacune des extrémités de la piste, qui sert de point de départ au lanceur.

cercle[M] extérieur
Cercle qui forme la limite de la maison.

centre[M]
Cercle formant la partie centrale de la maison. Une fois toutes les pierres lancées, l'équipe possédant la pierre la plus proche de ce point gagne la manche.

maison[F]
Série de cercles concentriques formant la zone de pointage. L'équipe marque un point pour chaque pierre plus près du centre que toutes les pierres adverses.

zone[F] de garde[F] protégée
Espace compris entre la maison et la ligne de jeu. Le lanceur qui succède au premier lanceur de l'équipe adverse ne peut déplacer la pierre placée là par l'adversaire.

hockey[M] sur glace[F]

Sport qui oppose, sur une patinoire, deux équipes de six joueurs qui tentent de marquer des buts dans le filet adverse à l'aide d'un bâton et d'une rondelle.

hockeyeur[M]
Joueur de hockey sur glace. Il porte de nombreux équipements de protection visant à prévenir les blessures causées par les chutes ou les coups.



casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

visière[F]
Pièce transparente fixée à l'avant du casque, qui protège les yeux et la partie supérieure du visage.

numéro[M] du joueur[M]
Nombre identifiant un hockeyeur. Compris entre 1 et 99, il est inscrit au dos et sur chacune des manches du chandail.

emblème[M] d'équipe[F]
Logo représentant une équipe, imprimé sur le devant du chandail.

gant[M]
Pièce rembourrée qui recouvre la main et le poignet en s'adaptant à la forme des doigts. Il doit être assez flexible pour assurer une bonne prise sur le bâton.

culotte[F]
Vêtement rembourré retenu à la taille par une ceinture ou des bretelles, destiné à protéger le bassin, les fesses et les cuisses du hockeyeur.

bas[M]
Pièce de tissu extensible qui enveloppe la jambe et la cuisse. Il recouvre la jambière et permet de garder les muscles chauds.

patin[M]
Chaussure renforcée munie d'une lame permettant de glisser sur la glace.

lame[F]
Pièce métallique, mince et effilée, fixée sur la chaussure du patin. Elle est recourbée aux extrémités pour faciliter les virages.

patinoire[F]
Surface glacée sur laquelle a lieu un match de hockey. Un match se déroule en trois périodes de 20 minutes, entrecoupées de deux pauses de 15 minutes.

défenseur[M] gauche
Joueur placé à la gauche du centre, derrière l'ailier, et dont le rôle consiste à empêcher l'adversaire de s'approcher du but.

point[M] de mise[F] au jeu[M]
Chacun des points où l'arbitre ou un juge de ligne peut lâcher la rondelle pour la mettre en jeu.

défenseur[M] droit
Joueur placé à la droite du centre, derrière l'ailier, et dont le rôle consiste à empêcher l'adversaire de s'approcher du but.

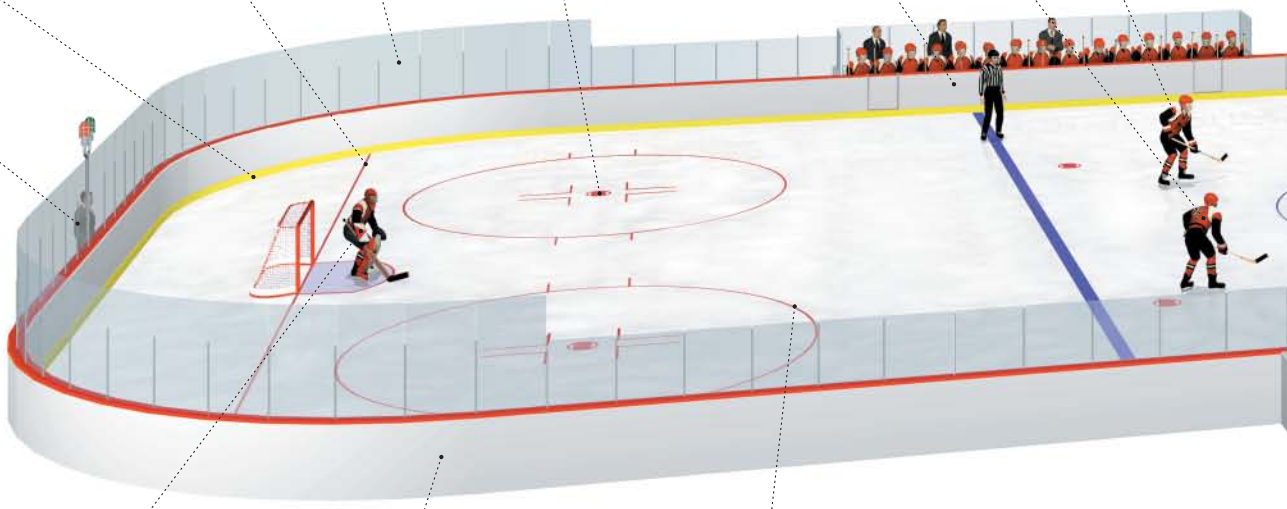
ligne[F] de but[M]
Ligne rouge que la rondelle doit traverser dans le but pour qu'un point soit accordé. Elle permet aussi de déterminer s'il y a eu ou non un dégagement interdit.

vitre[F] de protection[F]
Panneau de verre sécurisé surplombant la bande, qui protège les spectateurs d'un lancer trop haut ou des bâtons des joueurs lorsqu'ils s'affrontent.

banc[M] des joueurs[M]
Espace où prennent place les joueurs inactifs et les entraîneurs. Chaque équipe compte une vingtaine de joueurs, mais six seulement sont présents à la fois sur la glace.

coin[M] de patinoire[F]
Chacun des quatre angles arrondis de la patinoire. Les coins sont généralement l'endroit où ont lieu de nombreuses mises en échec.

juge[M] de but[M]
Officiel hors-glace prenant place à l'extrémité de la patinoire, derrière le but. Il active une lumière rouge lorsque la rondelle franchit la ligne de but.



gardien[M] de but[M]
Joueur dont le rôle est d'empêcher la rondelle d'entrer dans le but. Le gardien joue généralement pendant tout le match.

bande[F]
Bordure de bois ou de fibre de verre entourant la patinoire, délimitant ainsi l'aire de jeu.

cercle[M] de mise[F] au jeu[M]
Cercle entourant un point de mise au jeu. Lors de celle-ci, les deux joueurs se placent près du point et les autres autour du cercle.

hockey[M] sur glace[F]



masque[M]
Casque muni d'une grille, qui protège la tête et le visage du gardien. On y fixe également un protège-gorge mobile.

gardien[M] **de but**[M]
Joueur dont le rôle est d'empêcher la rondelle d'entrer dans le but. Exposé à des tirs atteignant 150 km/h, il doit porter un équipement de protection imposant.

bouclier[M]
Gant surmonté d'une pièce rectangulaire, plate et rigide, destinée à repousser les tirs.

mitaine[F]
Gant formant un panier qui se ferme par pincement de la main, permettant au gardien d'attraper ou d'immobiliser la rondelle.

jambière[F] **de gardien**[M] **de but**[M]
Pièce d'équipement fortement rembourrée qui protège les jambes, les genoux et les cuisses du gardien de l'impact des lancers.

crosse[F] **de gardien**[M] **de but**[M]; **bâton**[M] **de gardien**[M] **de but**[M]
Bâton dont la lame et la moitié inférieure du manche sont élargies, ce qui permet au gardien d'arrêter les rondelles plus facilement.

ailier[M] **gauche**
Joueur offensif placé à la gauche du centre. Son rôle est de marquer des buts ainsi que de surveiller son vis-à-vis lors des mises au jeu et durant le jeu.

entraîneur[M]
Personne qui dirige l'équipe. Il détermine la stratégie à adopter et décide qui jouera et dans quelle circonstance.

entraîneur[M] **adjoint**
Personne secondant l'entraîneur. Deux entraîneurs adjoints, un pour l'aspect offensif et un pour l'aspect défensif, sont généralement présents derrière le banc.

arbitre[M]
Chacun des deux officiels responsables de l'application des règlements, qui supervisent la partie et effectuent la mise au jeu au début d'une période. Ils portent un brassard rouge.

zone[F] **neutre**
Espace délimité par les deux lignes bleues. On y effectue les changements de joueurs et on y prépare diverses stratégies offensives ou défensives.

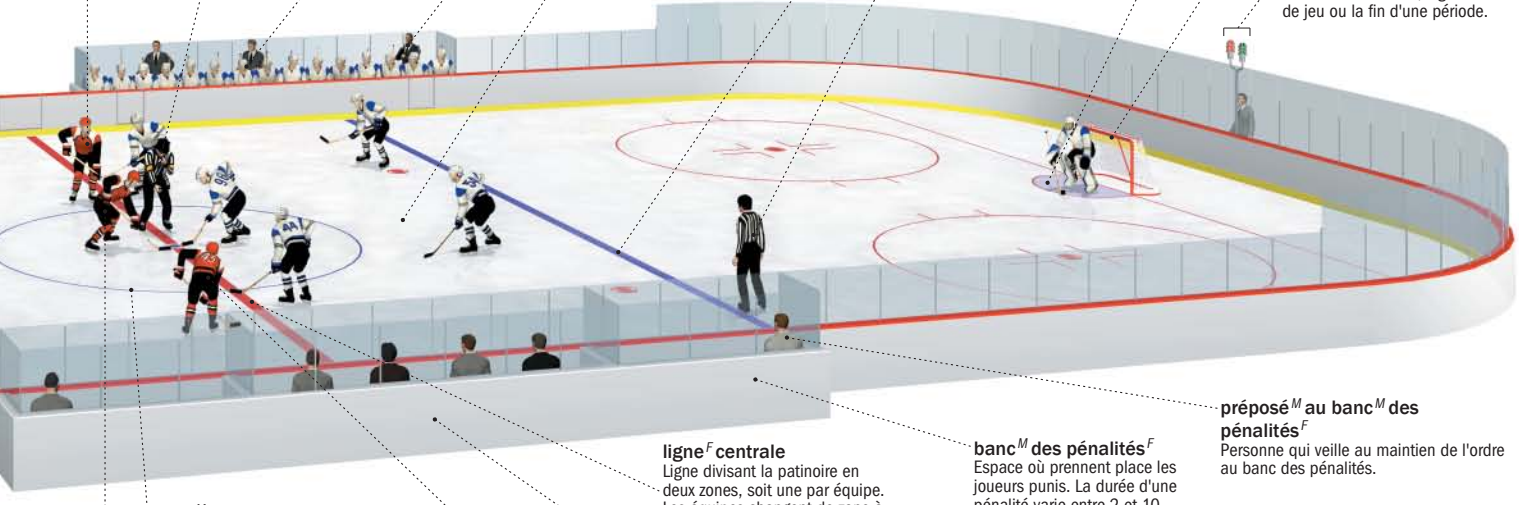
ligne[F] **bleue**
Chacune des lignes divisant la patinoire en trois parties égales. Un joueur traversant la ligne bleue de la zone adverse avant la rondelle provoque un hors-jeu.

juge[M] **de ligne**[F]
Chacun des deux officiels signalant les hors-jeu et les dégagements. Ils font la plupart des mises au jeu et peuvent rapporter des infractions aux arbitres.

zone[F] **de but**[M]
Espace semi-circulaire réservé au gardien de but. L'arbitre peut annuler un but si un joueur a nui au travail du gardien dans cette zone.

but[M]
Cage formée d'un filet monté sur une armature métallique. Une équipe marque un point chaque fois qu'elle réussit à loger la rondelle dans le but adverse.

lumières[F] **de but**[M]
La lampe rouge indique un but, alors que la lampe verte, reliée au chronomètre officiel, signale un arrêt de jeu ou la fin d'une période.



préposé[M] **au banc**[M] **des pénalités**[F]
Personne qui veille au maintien de l'ordre au banc des pénalités.

ligne[F] **centrale**
Ligne divisant la patinoire en deux zones, soit une par équipe. Les équipes changent de zone à chaque période.

banc[M] **des pénalités**[F]
Espace où prennent place les joueurs punis. La durée d'une pénalité varie entre 2 et 10 minutes selon la gravité de l'infraction commise.

cercle[M] **central**
Cercle tracé au milieu de la patinoire. On y effectue les mises au jeu au début d'une période ou après un but.

centre[M]
Joueur qui effectue habituellement les mises au jeu. Pivot de l'équipe, il joue à la fois en position offensive et défensive.

ailier[M] **droit**
Joueur offensif placé à la droite du centre. Son rôle est de marquer des buts ainsi que de surveiller son vis-à-vis lors des mises au jeu et durant le jeu.

banc[M] **des officiels**[M]
Espace où prennent place certains officiels hors glace (chronométreur de la partie et des pénalités, marqueur, annonceur).

hockey[M] sur glace[F]

crosse[F] de joueur[M]; bâton[M] de joueur[M]
Long bâton fait de bois ou de matériau synthétique, formé d'une lame faisant angle avec un manche.

crosse[F] de gardien[M] de but[M]; bâton[M] de gardien[M] de but[M]
Bâton dont la lame et la moitié inférieure du manche sont élargies, ce qui permet au gardien d'arrêter les rondelles plus efficacement.

embout[M]
Extrémité supérieure du manche, en général recouverte d'un rebord de ruban de caoutchouc permettant de bloquer le glissement de la main.



protège-gorge[M]
Bavette de nylon portée sous l'épaulière, qui protège le cou et la gorge du hockeyeur.



protège-coude[M]
Pièce d'équipement comportant une coquille rigide destinée à protéger le coude. Il couvre également une partie du bras et de l'avant-bras.

manchette[F]
Bande élastique recouvrant la partie supérieure de l'avant-bras, qui permet de maintenir le protège-coude en place.



protège-gorge[M]
Pièce rigide fixée au masque du gardien de but, qui recouvre la gorge et le cou. Mobile, il s'abaisse et se relève selon les mouvements du gardien.



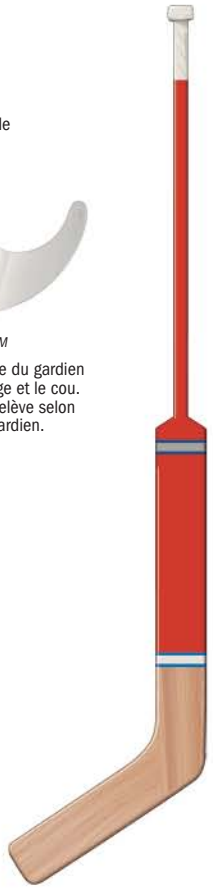
manche[M]
Partie permettant de saisir et de manier la crosse.



épaulière[F]
Gilet matelassé muni de deux coquilles rigides destinées à protéger les épaules. Moins enveloppante que le plastron, elle couvre le thorax et le haut du dos.



coquille[F]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à recouvrir les organes génitaux d'un joueur.



talon[M]
Extrémité arrière de la lame.

lame[F]
Partie inférieure de la crosse, qui permet d'arrêter, de déplacer et de lancer la rondelle. Elle est recourbée pour faciliter la maîtrise de la rondelle.



palet[M]; rondelle[F]
Disque noir fait de caoutchouc dur. Avant un match, il est réfrigéré afin d'améliorer le glissement et de réduire les rebonds.



brassard[M]
Partie du plastron qui recouvre le bras.

plastron[M] de gardien[M] de but[M]
Gilet fortement matelassé qui protège à la fois les épaules, le thorax, le ventre, le dos et les bras du gardien de but.

genouillère[F]
Partie de la jambière qui recouvre le genou.



jambières[F]
Pièces d'équipement formées de moulages rigides de matière plastique assurant la protection des jambes et des genoux du hockeyeur.

patin[M]
Chaussure renforcée munie d'une lame permettant de glisser sur la glace.

protège-tendon[M]
Pièce rigide destinée à recouvrir l'extrémité inférieure de la jambe.

renfort[M] de pointe[F]
Coquille rigide formant le bout de la chaussure, destinée à protéger les orteils des coups et des chocs.



chaussure[F]
Bottine lacée, résistante et flexible, qui protège et soutient le pied et la cheville. Elle est fabriquée à partir de cuir ou de matériaux synthétiques.

lame[F]
Pièce métallique, mince et effilée, fixée sur la chaussure du patin. Elle est recourbée aux extrémités pour faciliter les virages.

pointe[F]
Extrémité avant de la lame.



patin[M] de gardien[M] de but[M]
Patin renforcé sur les côtés et muni d'une lame droite, longue et basse qui améliore la stabilité du gardien sur la glace.

patinage[M] artistique

Sport consistant à réussir des sauts, pirouettes et figures en patinant sur une musique. Il comprend le patinage individuel, par couple et la danse sur glace.



lame[F] de danse[F] sur glace[F]
Lame dont le talon est plus court et les pointes moins accentuées pour faciliter l'exécution de mouvements complexes et prévenir les accrochages.



lame[F] pour programme[M] libre
Lame dont les pointes saillantes facilitent l'exécution des sauts et des pirouettes. Elle présente une courbure plus accentuée que la lame de danse sur glace.



doublure[F]
Revêtement de tissu ou de cuir, qui protège et garnit l'intérieur de la chaussure. Elle comporte généralement un coussinage.

crochet[M]
Petite pièce métallique recourbée dans laquelle on passe le lacet.

tige[F]
Renfort arrière de la chaussure.

chaussure[F]
Bottine lacée, résistante et flexible, qui protège et soutient le pied et la cheville. Elle est fabriquée à partir de cuir ou de matériaux synthétiques.

talon[M]
Pièce rigide placée sous la chaussure pour relever l'arrière du pied.

montant[M]
Prolongement vertical de la lame servant à la fixer sur la semelle.

languette[F]
Pièce qui prolonge la chaussure et protège le pied des frottements contre le système de fermeture. On la soulève pour introduire le pied dans la chaussure.

lacet[M]
Cordon étroit de tissu ou de cuir, plat ou rond, qu'on passe dans des œillets ou des crochets pour serrer la chaussure.

œillet[M]
Petit trou cerclé de métal dans lequel on passe le lacet.

semelle[F]
Pièce résistante en bois ou en matière plastique, qui forme le dessous de la chaussure et sur laquelle est vissée la lame.

dent[F]
Chacune des petites pointes formant l'extrémité avant de la lame. Point de pivot dans les pirouettes, elles permettent aussi l'élan et l'atterrissage des sauts.

carre[F]
Arête formant le bord de la lame, qui permet à celle-ci de mordre dans la glace. La lame comporte deux carres (intérieure et extérieure), séparées par un creux.

lame[F]
Pièce métallique, mince et effilée, fixée sur la semelle. La partie inférieure est faite d'acier trempé afin que les carres demeurent bien tranchantes.

patin[M] de figure[F]
Chaussure renforcée munie d'une lame permettant de glisser sur la glace. Il est conçu pour assurer un support maximal à la cheville, très sollicitée.

exemples[M] de sauts[M]

Saut : mouvement par lequel le patineur quitte la glace en tournant sur lui-même avant de retomber sur la glace.



salchow[M]
Saut d'une rotation avec appel arrière, sur la carre intérieure, créé en 1909 par le Suédois Ulrich Salchow.

axel[M]
Saut d'une rotation et demie, qui s'effectue avec appel avant. Inventé en 1882 par le Norvégien Axel Paulsen, on le considère comme le plus difficile des sauts.





boucle[F] piquée
Saut piqué d'une rotation et réception sur le même pied. Il est considéré comme le plus simple des sauts piqués.

flip[M]
Saut piqué d'une rotation avec appel arrière, sur la carre intérieure, et réception sur le pied opposé. Il s'agit en fait d'un salchow piqué.



lutz[M]
Saut piqué d'une rotation avec appel arrière, sur la carre extérieure, et réception sur le pied opposé. Il a été inventé en 1913 par l'Autrichien Alois Lutz.



arbitre[M]
Officiel responsable de l'admissibilité des officiels et des patineurs, du jury, des décisions concernant les litiges, etc.

arbitre[M] adjoint
Personne qui assiste l'arbitre, habilitée à le remplacer au besoin.

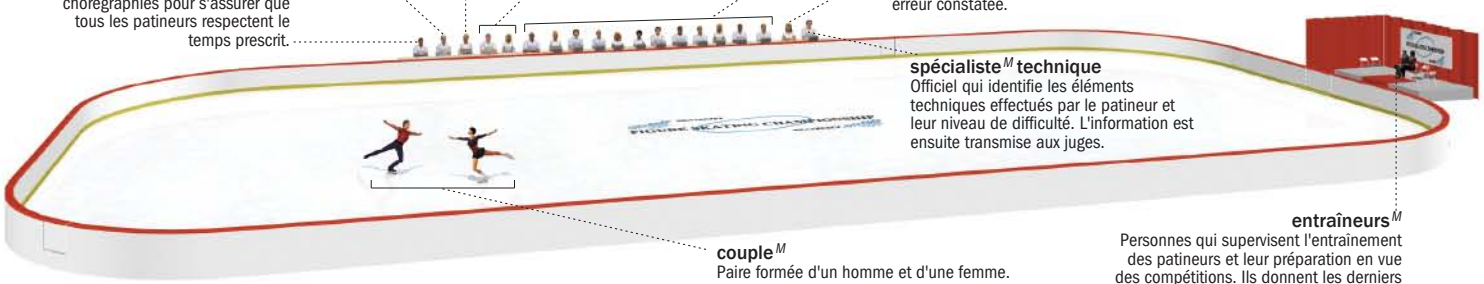
délégués[M] techniques
Officiels qui s'assurent que les installations techniques sont conformes aux normes de l'Union internationale de patinage (UIP).

juges[M]
Officiels évaluant les éléments techniques et les autres composantes du programme, comme les transitions, la chorégraphie et l'interprétation.

patinoire[F]
Surface glacée sur laquelle les patineurs exécutent leur programme. La durée de celui-ci varie selon l'épreuve présentée (entre 2 min 50 s et 4 min 30 s).

chronométreur[M]
Personne qui calcule la durée des chorégraphies pour s'assurer que tous les patineurs respectent le temps prescrit.

contrôleur[M] technique
Officiel qui supervise le travail du spécialiste technique. Il peut corriger immédiatement toute erreur constatée.



spécialiste[M] technique
Officiel qui identifie les éléments techniques effectués par le patineur et leur niveau de difficulté. L'information est ensuite transmise aux juges.

entraîneurs[M]
Personnes qui supervisent l'entraînement des patineurs et leur préparation en vue des compétitions. Ils donnent les derniers conseils avant une prestation.

couple[M]
Paire formée d'un homme et d'une femme. Comme le patineur individuel, le couple doit participer à deux épreuves : le programme technique et le programme libre.

patinage[M] de vitesse[F]

Course de vitesse sur glace disputée sur longue ou courte piste, individuellement ou en équipe.

patineur[M] : longue piste[F]
Le patineur porte une combinaison aérodynamique à capuchon et un brassard, de couleur différente pour les concurrents des couloirs extérieur et intérieur.

capuchon[M]
Coiffure fixée à l'encolure de la combinaison et que l'on rabat sur la tête avant une course pour améliorer l'aérodynamisme.

combinaison[F] de course[F]
Vêtement moulant monopièce permettant de réduire la résistance de l'air. Le patineur de courte piste porte une combinaison semblable mais dépourvue de capuchon.



patineur[M] : courte piste[F]
En raison du risque de chute élevé et de la proximité des concurrents, le patineur de courte piste utilise des protections pour les parties du corps les plus exposées.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

gant[M]
Pièce qui recouvre la main et le poignet afin de réduire les risques de blessures, notamment dans les virages où le patineur pose la main sur la glace.





protège-gorge[M]
Bavette de nylon portée sous la combinaison, qui protège le cou et la gorge du patineur.



protège-tibia[M]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique assurant la protection des jambes du patineur.



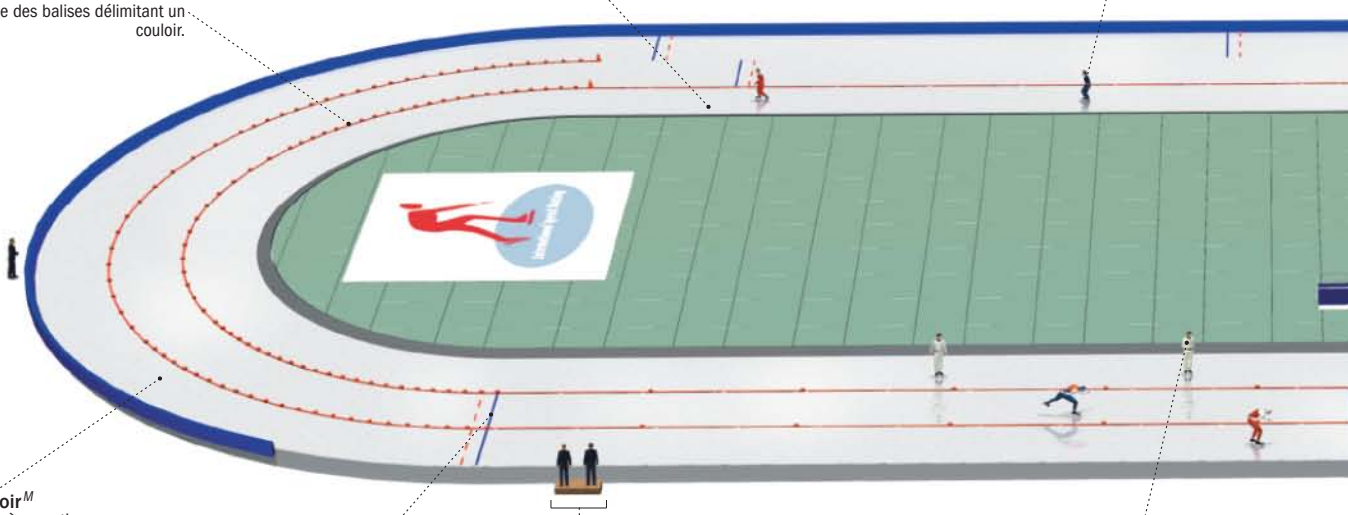
genouillère[F]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à protéger le genou.

longue piste[F]
Deux concurrents prennent le départ simultanément et patinent contre la montre sur une piste ovale de 400 m, dans des couloirs déterminés.

couloir[M] d'échauffement[M]
Couloir permettant aux patineurs de se préparer à la course.

arbitre[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il s'assure du bon déroulement de la compétition et tranche les points litigieux relatifs à la course.

cône[M]
Chacune des balises délimitant un couloir.



couloir[M]
Bande réservée à un patineur lors d'une course. Les concurrents changent de couloir à chaque tour de piste pour égaliser la distance parcourue.

ligne[F] de départ[M] du 500 m

juges[M] au départ[M]
Officiels qui donnent les signaux de départ et indiquent les faux départs. Un concurrent est disqualifié s'il effectue deux faux départs consécutifs.

arbitre[M] assistant[M]
Personne qui seconde l'arbitre dans ses fonctions.



patin[M] clap
Patin de longue piste muni d'une lame qui se détache du talon, permettant ainsi un plus long contact avec la glace et une meilleure poussée.



patin[M] de courte piste[F]
Patin dont la lame est courbée dans le sens du virage et décentrée vers la gauche, ce qui facilite la maîtrise des virages étroits à haute vitesse.

patins[M] de course[F]
Patins formés d'une chaussure légère, moulée à la forme du pied, et pourvue d'une lame longue et très effilée assurant un contact prolongé avec la glace.

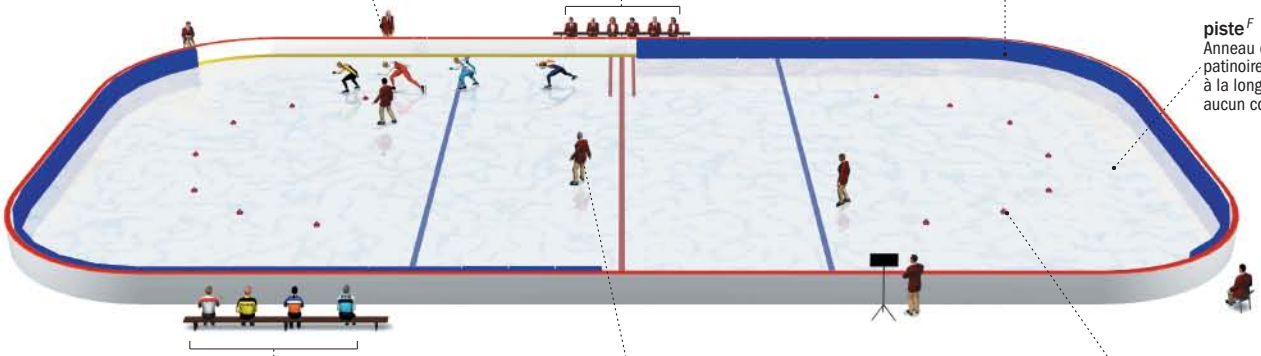
juge[M] au départ[M]
Officiel qui donne les signaux de départ et indique les faux départs. Un concurrent est disqualifié s'il effectue deux faux départs consécutifs.

juges[M] d'arrivée[F]
Officiels qui déterminent l'ordre d'arrivée des patineurs.

matelas[M] de protection[F]
Coussin recouvrant la bande afin d'amortir les chutes des patineurs.

courte piste[F]
Quatre à six patineurs prennent le départ et concourent les uns contre les autres, le gagnant étant celui qui effectue le meilleur temps.

piste[F]
Anneau de 111,12 m tracé sur une patinoire standard. Contrairement à la longue piste, elle ne comporte aucun couloir réservé.



entraîneurs[M]
Personnes qui supervisent l'entraînement des patineurs. Ils élaborent la stratégie et, tout au long de la course, donnent des instructions aux patineurs.

arbitre[M] en chef[M]
Officiel responsable de l'application des règlements. Il a notamment le pouvoir de disqualifier un concurrent ayant commis une infraction.

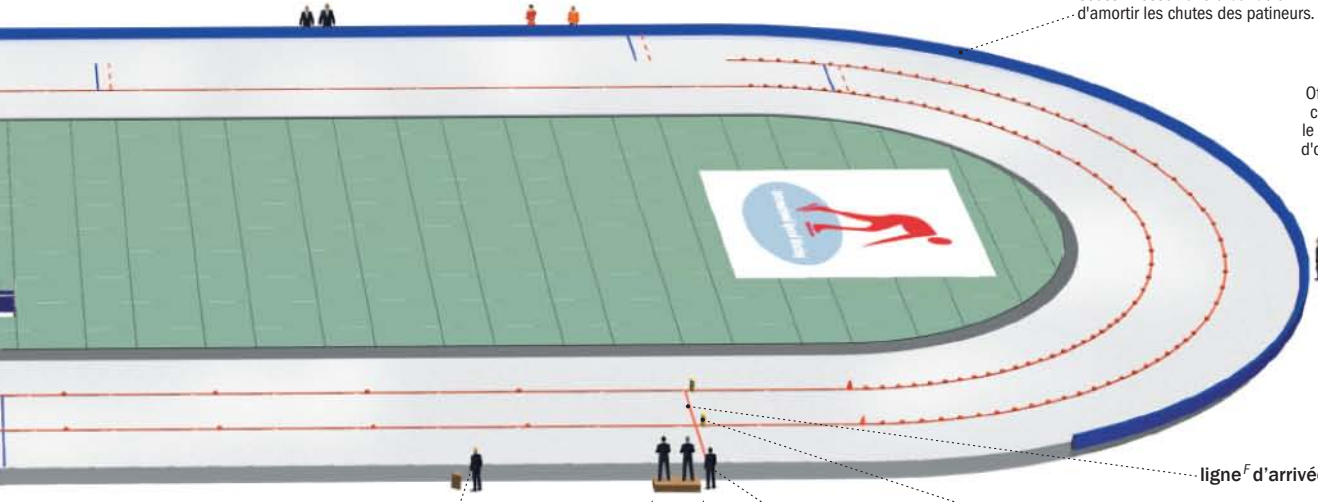
cône[M]
Chacune des balises délimitant la piste. Fait de caoutchouc ou de plastique, il n'est pas fixé sur la glace afin de ne pas en endommager la surface.

juges[M] assistants[M]
Officiels placés près de la zone de croisement, qui s'assurent que les changements de couloir sont effectués correctement.

entraîneurs[M]
Personnes qui supervisent l'entraînement des patineurs. Ils élaborent la stratégie et, tout au long de la course, donnent des instructions aux patineurs.

matelas[M] de protection[F]
Coussin recouvrant la bande afin d'amortir les chutes des patineurs.

juge[M] de piste[F]
Officiel qui s'assure que les concurrents patinent dans le bon couloir, ne créent pas d'obstruction et effectuent le virage correctement.



ligne[F] d'arrivée[F] du 500 m

responsable[M] du décompte[M] des tours[M]
Officiel qui signale aux patineurs, à l'aide d'un compte-tours, le nombre de tours restant à faire dans l'épreuve. Il sonne une cloche au début du dernier tour.

chronométreurs[M]
Officiels placés à la ligne d'arrivée, qui s'assurent du bon fonctionnement du chronomètre électronique. Ils peuvent chronométrer manuellement si nécessaire.

juge[M] d'arrivée[F]
Officiel qui s'assure que l'arrivée est réglementaire.

système[M] de chronométrage[M] électronique
Appareil qui permet d'enregistrer automatiquement le temps de franchissement de la ligne d'arrivée par les patineurs.

bobsleigh[M]

Sport consistant à dévaler une piste glacée à bord d'un bobsleigh à deux ou quatre places. Lors de la descente, la vitesse de l'engin peut dépasser 135 km/h.

bobsleigh[M] à quatre
Bobsleigh : véhicule sur patins muni de systèmes de direction et de freinage. Le bobsleigh à quatre accueille un capitaine, deux intermédiaires et un freineur.

freineur[M]
Bobeur qui actionne le frein après l'arrivée. Il est également le dernier à monter dans le bobsleigh lors du départ.

capitaine[M]
Bobeur qui donne les consignes et dirige le bobsleigh. Premier à prendre place lors de l'élan initial, il est le seul à ne pas se pencher pendant la course.

poignée[F]
Pièce rétractable permettant aux équipiers de pousser le bobsleigh lors du départ, en courant sur une distance d'environ 50 m.

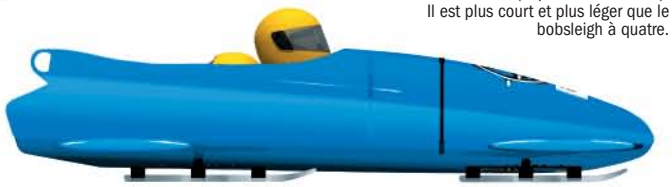


coque[F]
Habitacle au profil aérodynamique, généralement construit en fibre de verre. Les équipages dont le poids est inférieur au poids permis peuvent y fixer du lest.

patin[M] arrière
Lame d'acier fixe installée à l'arrière du bobsleigh, qui permet à celui-ci de glisser sur la glace.

patin[M] avant
Lame d'acier mobile installée à l'avant du bobsleigh, qui permet à celui-ci de glisser sur la glace. Les patins avant sont reliés au système de direction.

bobsleigh[M] à deux
Bobsleigh conçu pour un équipage de deux bobeurs (capitaine et freineur). Il est plus court et plus léger que le bobsleigh à quatre.



luge[F]

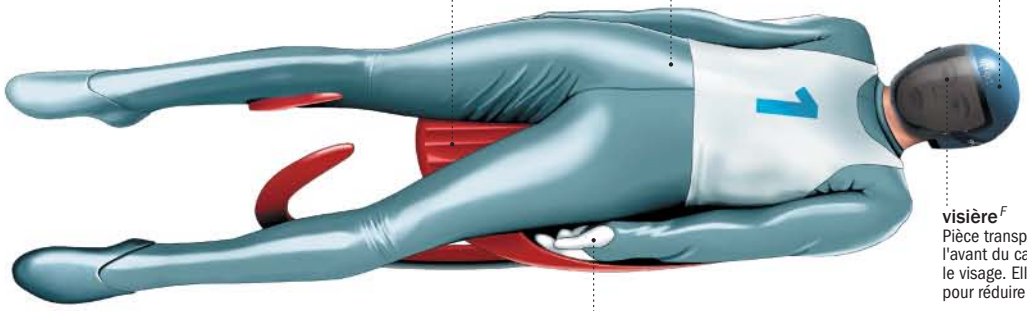
Sport de vitesse consistant à dévaler une piste glacée allongé sur le dos, les pieds devant, sur une luge simple ou double, pouvant atteindre 145 km/h.

lugeur[M]
Athlète pratiquant la luge. Au début d'une course, il est en position assise et se propulse avec les patins, accélère en s'aidant de ses mains, puis s'allonge.

traîneau[M]
Plateforme de bois, de fibre de verre ou de matière plastique munie d'un siège sans dossier sur lequel le lugeur s'allonge sur le dos.

combinaison[F]
Vêtement moulant monopièce permettant de réduire la résistance de l'air. Un lugeur trop léger peut porter du lest sous sa combinaison pour atteindre le poids maximal réglementaire.

casque[M] protecteur
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.



visière[F]
Pièce transparente ou teintée fixée à l'avant du casque, qui protège les yeux et le visage. Elle se prolonge sous le menton pour réduire la résistance de l'air.

gant[M]
Pièce qui recouvre la main et le poignet. Le bout des doigts est muni de crampons pour augmenter la traction manuelle au départ.

luge[F] simple
Luge conçue pour un seul lugeur, plus courte et plus légère que la luge double.

patin[M]
Pièce de bois ou de fibre de verre fixée sous le traîneau. Le lugeur peut diriger la luge en exerçant une pression avec ses pieds sur l'avant des patins.



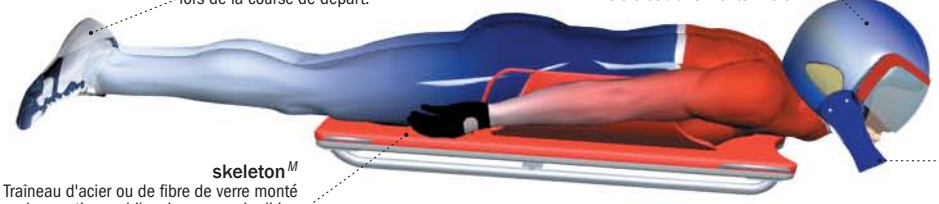
arête[F]
Partie tranchante formant le bord de la lame. La lame est une pièce métallique posée sous le patin, qui permet à la luge de glisser sur la glace.

luge[F] double
Luge conçue pour deux lugeurs. Le lugeur du dessus – le plus corpulent des deux afin d'améliorer l'aérodynamisme – est maintenu en place par une courroie.



skeleton[M]

Sport consistant à dévaler une piste glacée allongé sur le ventre, les pieds derrière, sur un skeleton pouvant atteindre une vitesse de 135 km/h.



chaussures[F] à crampons[M]
Chaussures dont la semelle est munie de petits clous assurant une bonne adhérence sur la glace lors de la course de départ.

casque[M] protecteur
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête. Il doit obligatoirement être équipé d'une visière et d'une mentonnière.

coureur[M]
Athlète pratiquant le skeleton. Il porte une combinaison aérodynamique à laquelle on peut ajouter des protections aux coudes ou à d'autres parties exposées.

mentonnière[F]
Pièce rigide fixée sur le casque, qui empêche le bas du visage d'entrer en contact avec la glace.

skeleton[M]
Traîneau d'acier ou de fibre de verre monté sur deux patins mobiles. Le coureur le dirige en effectuant un transfert de poids vers la gauche ou la droite.

pare-chocs[M] arrière
Chacune des pièces latérales fixées à l'arrière du traîneau, qui permettent d'absorber les chocs et de protéger le coureur en cas de contact avec la paroi de la piste.

siège[M]
Partie du traîneau où s'allonge le coureur.

skeleton[M]
Traîneau d'acier ou de fibre de verre monté sur deux patins mobiles. Au départ, le coureur pousse son traîneau, puis se couche dessus pour la descente.



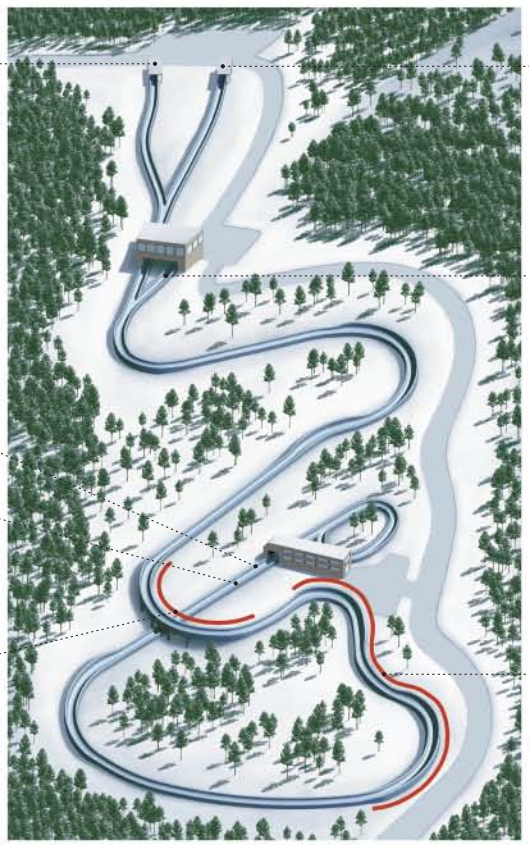
pare-chocs[M] avant
Chacune des pièces latérales fixées à l'avant du traîneau, qui permettent d'absorber les chocs et de protéger le coureur en cas de contact avec la paroi de la piste.

patin[M] mobile
Lame d'acier réglable installée sous le traîneau. Il est possible d'en ajuster légèrement la courbure, modifiant ainsi la surface de contact avec la glace.

traîneau[M]
Plateforme munie d'un siège sans dossier sur lequel se couche le coureur.

piste[F]

Structure de béton recouverte d'une couche de glace réfrigérée artificiellement, sur laquelle se tiennent les courses de bobsleigh, de luge et de skeleton.



départ[M] : luge[F] simple hommes[M]

départ[M] : bobsleigh[M] et skeleton[M]

départ[M] : luge[F] dames[F] et luge[F] double

piste[F] de décélération[F]
Montée légère facilitant le ralentissement et l'arrêt des engins après l'arrivée. On y ajoute parfois de la neige fraîche pour améliorer le freinage.

aire[F] d'arrivée[F]
Zone marquant la fin d'une descente de bobsleigh, de luge ou de skeleton. Un système de chronométrage électronique y mesure le temps d'arrivée des concurrents.

virage[M] à 180 degrés[M]

labyrinthe[M]
Série d'au moins trois virages rapides et serrés, qui ne sont séparés par aucun passage droit. Toute piste comporte obligatoirement un labyrinthe.

station[F] de ski[M]

Lieu pourvu d'installations permettant la pratique du ski et du surf des neiges, ainsi que le séjour des skieurs ou surfeurs.

télécabine[F]
Remontée mécanique constituée d'une série de cabines fermées suspendues à un câble unique. Les skis ou surfs sont accrochés à l'extérieur de la cabine.

arrivée[F] des remontées[F] mécaniques
Remontée mécanique : équipement permettant de hisser les skieurs et les surfeurs vers le sommet de la montagne.

chalet[M] du sommet[M]
Bâtiment dans lequel on trouve divers services (cafétéria, boutique, etc.).

sommet[M]
Point le plus élevé de la montagne, qui marque le début de la majorité des pistes de ski alpin.

pente[F] intermédiaire
Pente plus ou moins abrupte convenant aux skieurs et surfeurs maîtrisant les techniques de base de leur discipline.

pente[F] facile
Pente douce, large et bien dégagée, convenant aux skieurs et surfeurs débutants.

pente[F] expert[M]
Pente extrêmement difficile, réservée aux skieurs et surfeurs chevronnés. Généralement très abrupte, elle peut comporter des bosses, des virages serrés, etc.

pente[F] difficile
Pente escarpée réservée aux skieurs et surfeurs expérimentés.

télésiège[M]
Remontée mécanique formée d'une série de sièges de deux à huit places suspendus à un câble unique. On y monte et y descend skis ou surf aux pieds.

domaine[M] skiable
Ensemble des pistes d'une station de ski. Les pistes peuvent être aménagées sur un ou plusieurs versants d'une même montagne ou de montagnes adjacentes.

piste[F] de ski[M] alpin
Pente aménagée pour la pratique du ski alpin ou du surf. Un panneau en indique le niveau de difficulté au moyen d'un pictogramme.

poste[M] de patrouille[F] et de secours[M]
Bâtiment réservé aux pisteurs secouristes, dans lequel on trouve l'équipement nécessaire pour donner les premiers soins aux skieurs blessés ou malades.

chalet[M] principal
Immeuble regroupant divers services : réception, restaurants, bars, boutiques, garderie, etc.

hébergement[M]
Ensemble des établissements, des immeubles, des habitations permettant de séjourner à plus ou moins long terme dans une station de ski.

dameuse[F]
Véhicule à chenilles utilisé pour préparer les pistes. Elle tasse la neige fraîche, nivelle les bosses, remet de la neige sur les endroits découverts, etc.



école[F] de ski[M]
Entreprise offrant des cours privés ou de groupe aux skieurs et surfeurs de tous les niveaux.

téléski[M] biplace
Remontée mécanique constituée d'une série de barres en forme de T inversé auxquelles s'accrochent deux personnes, qui sont tirées en glissant sur leurs skis ou surf.

piste[F] de ski[M] de fond[M]
Piste aménagée pour la pratique du ski de fond. Un panneau en indique le niveau de difficulté au moyen d'un pictogramme.

départ[M] des télécabines[F]
Télécabine : remontée mécanique constituée d'une série de cabines fermées suspendues à un câble unique. Les skis ou surfs sont accrochés à l'extérieur de la cabine.

patinoire[F]
Surface glacée aménagée pour le patinage.

hôtel[M]
Établissement aménagé pour loger des personnes, moyennant paiement.

départ[M] des télésièges[M]

pavillon[M] des skieurs[M]
Immeuble polyvalent dans lequel on trouve divers services : cafétéria, casiers, boutique de location ou de réparation, école de ski, etc.

copropriété[F]
Ensemble de logements appartenant à des propriétaires distincts qui partagent les frais d'entretien de l'immeuble.

chalet[M] de montagne[F]
Petite habitation, généralement construite en bois, installée à flanc de montagne. Il offre parfois un accès direct au domaine skiable.

renseignements[M]
Kiosque où on peut obtenir des renseignements sur les installations, les événements et les services de la station de ski.

village[M]
Lieu où sont concentrés l'hébergement et les services de la station de ski.

parc[M] de stationnement[M]; stationnement[M]
Emplacement aménagé, hors voirie, pour le stationnement des véhicules.

surf[M] des neiges[F]

Sport qui consiste à glisser sur une surface enneigée au moyen d'une planche (surf) munie de fixations pour les pieds, que l'on dirige au moyen de flexions des genoux.



botte[F] rigide
Botte utilisée dans les épreuves alpines, qui assure un soutien ferme et permet de transmettre immédiatement le mouvement corporel à la planche.



botte[F] souple
Botte flexible destinée au surf acrobatique et tout terrain, qui permet d'effectuer un large éventail de mouvements et de figures.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête. Il est obligatoire dans les épreuves de vitesse.

combinaison[F]
Vêtement moulant monopièce permettant de réduire la résistance de l'air.

gant[M]
Pièce qui recouvre la main et le poignet afin de les protéger du froid et du contact de la neige en cas de chute.



lunettes[F]
Pièce qui protège les yeux contre les rayons solaires et les éléments. L'emploi de verres filtrants permet d'optimiser la perception du relief.

surfeur[M]
Personne pratiquant le surf des neiges. Le surfeur de compétition se spécialise généralement dans l'une ou l'autre des disciplines du surf.

protège-tibia[M]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique assurant la protection des jambes du surfeur.

surf[M] des neiges[F]
Planche munie de fixations pour les pieds, conçue pour glisser sur une surface enneigée.

surf[M] acrobatique
Surf large et flexible facilitant l'exécution de figures. La spatule et le talon sont identiques pour permettre de décoller et d'atterrir dans les deux sens.



fixation[F] à coque[F]
Fixation utilisée avec des bottes souples, dotée de brides destinées à maintenir le pied ainsi que d'un support rembourré servant d'appui pour la botte.

talon[M]
Extrémité arrière du surf. Contrairement au talon du surf acrobatique, le talon du surf alpin n'est pas conçu pour permettre la glisse vers l'arrière.

fixation[F] à plaque[F]
Fixation utilisée avec des bottes rigides, formée d'un étrier métallique qui se rabat pour maintenir fermement la botte et assurer un maximum de stabilité.

surf[M] alpin
Surf long, étroit et rigide conçu pour atteindre des vitesses élevées.

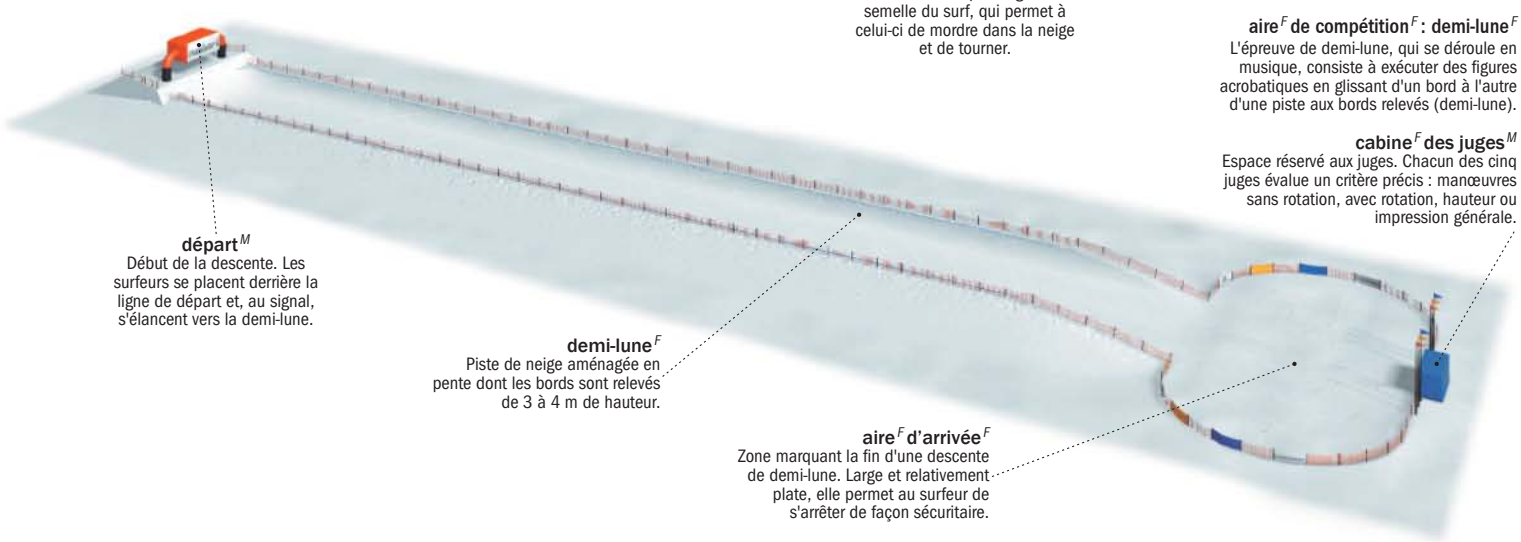


carre[F]
Bordure métallique longeant la semelle du surf, qui permet à celui-ci de mordre dans la neige et de tourner.

spatule[F]
Extrémité avant du surf. Légèrement recourbée vers le haut, elle permet de tasser la neige et d'éviter les accrochages.

aire[F] de compétition[F] : demi-lune[F]
L'épreuve de demi-lune, qui se déroule en musique, consiste à exécuter des figures acrobatiques en glissant d'un bord à l'autre d'une piste aux bords relevés (demi-lune).

cabine[F] des juges[M]
Espace réservé aux juges. Chacun des cinq juges évalue un critère précis : manœuvres sans rotation, avec rotation, hauteur ou impression générale.



départ[M]
Début de la descente. Les surfeurs se placent derrière la ligne de départ et, au signal, s'élancent vers la demi-lune.

demi-lune[F]
Piste de neige aménagée en pente dont les bords sont relevés de 3 à 4 m de hauteur.

aire[F] d'arrivée[F]
Zone marquant la fin d'une descente de demi-lune. Large et relativement plate, elle permet au surfeur de s'arrêter de façon sécuritaire.

ski[M] alpin

Sport qui consiste à dévaler des pentes enneigées de dénivellation moyenne ou forte en glissant sur des skis alpins.

skieur[M] alpin
Athlète pratiquant le ski alpin. Les skieurs se spécialisent souvent dans une ou plusieurs des quatre disciplines.

lunettes[F] de ski[M]
Lunettes qui protègent les yeux contre les rayons solaires et les éléments. L'emploi de verres filtrants permet d'optimiser la perception du relief.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête. Il est obligatoire dans les épreuves de vitesse.

combinaison[F] de ski[M]
Vêtement moulant monopièce permettant de réduire la résistance de l'air. Diverses protections, variables selon les disciplines, peuvent y être ajoutées.

rondelle[F]
Pièce circulaire fixée au bas du bâton, qui empêche celui-ci de s'enfoncer trop profondément dans la neige.

bâton[M] de ski[M]
Tige de métal ou de fibres composites, munie d'une poignée et d'une rondelle, qui contribue à l'équilibre du skieur et permet de déclencher les virages.

gant[M] de ski[M]
Pièce qui recouvre la main et le poignet afin de les protéger du froid et des intempéries. Rembourré mais flexible, il assure une bonne prise sur la poignée.

chaussure[F] de ski[M]
Bottine rigide fabriquée à partir de matières plastiques et composites, fixée au ski à l'avant et à l'arrière.

dragonne[F]
Lanière fixée sur la poignée, destinée à entourer le poignet du skieur pour l'empêcher de perdre son bâton en le piquant dans la neige.

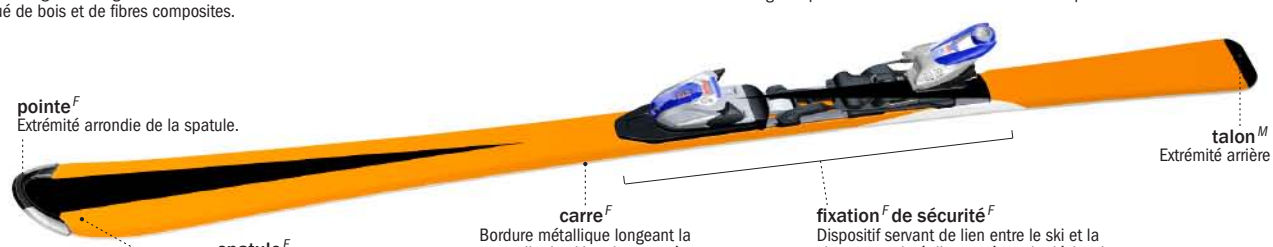
poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier le bâton.

rainure[F]
Sillon pratiqué dans la semelle, qui améliore le glissement et la stabilité du ski en ligne droite.

ski[M]
Longue planche munie d'une fixation pour le pied, conçue pour glisser sur une surface enneigée. Il est généralement constitué de bois et de fibres composites.

semelle[F]
Pièce soigneusement polie formant le dessous du ski. On lui applique un fart correspondant aux conditions de neige afin d'obtenir la meilleure glisse possible.

ski[M]
Longue planche munie d'une fixation pour le pied, conçue pour glisser sur une surface enneigée. Elle est généralement constituée de fibres composites.



pointe[F]
Extrémité arrondie de la spatule.

talon[M]
Extrémité arrière du ski.

carre[F]
Bordure métallique longeant la semelle du ski, qui permet à celui-ci de mordre dans la neige et de tourner.

fixation[F] de sécurité[F]
Dispositif servant de lien entre le ski et la chaussure, doté d'un système de déclenchement automatique qui libère la chaussure lorsque la pression exercée est trop forte.

spatule[F]
Extrémité avant du ski. Recourbée vers le haut, elle permet de tasser la neige et d'éviter les accrochages.

exemples[M] de skis[M]
Les skis, dont le comportement sur la neige dépend de la longueur, de la largeur et de la coupe, sont adaptés aux exigences de chaque épreuve.



miniski[M]
Ski très court qui permet notamment d'effectuer des sauts et d'autres acrobaties.



ski[M] de slalom[M]
Ski court et étroit permettant des changements de carres rapides. La spatule de forme dissymétrique est destinée à repousser les piquets en cas d'accrochage.

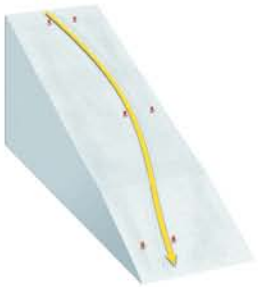


ski[M] de grand slalom[M]
Ski de longueur moyenne, plus flexible que le ski de descente. Adapté aux longs virages, il demeure stable à vitesse élevée.

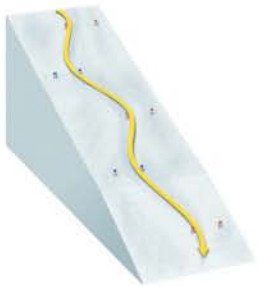


ski[M] de descente[F]/super-G[M]
Ski long et rigide assurant une grande stabilité et une excellente glisse, conçu pour les lignes droites et la vitesse.

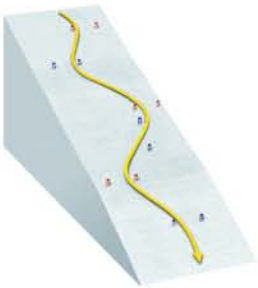
épreuves[F]
Lors de chaque épreuve, les skieurs prennent le départ à tour de rôle et tentent de compléter la descente le plus rapidement possible en respectant le tracé établi.



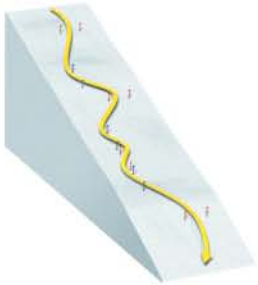
descente[F]
Épreuve de vitesse tenue sur une piste à forte pente, avec de grandes lignes droites et de longs virages rapides. Les skieurs peuvent dépasser 120 km/h.



super-géant[M]
Épreuve combinant la vitesse de la descente à la technique du slalom géant. Le tracé est plus court que celui de la descente et contient davantage de portes.



slalom[M] **géant**
Épreuve technique dont le parcours comporte moins de portes et des courbes plus longues que le slalom spécial.



slalom[M] **spécial**
Épreuve technique dont le tracé comporte de nombreux virages serrés. Le skieur doit frôler les piquets pour garder la meilleure trajectoire.

chaussure[F] **de ski**[M]
Bottine rigide fabriquée à partir de matières plastiques et composites, fixée au ski à l'avant et à l'arrière.

chausson[M] **intérieur**
Doublure coussinée, souvent amovible, conçue pour garder le pied au chaud et assurer le confort dans la chaussure.

collier[M]
Pièce plus ou moins rigide entourant la partie supérieure du chausson.

tige[F]
Renfort arrière de la chaussure.

languette[F]
Pièce qui prolonge le chausson et protège le pied des frottements contre le système de fermeture. On la soulève pour introduire le pied dans le chausson.

coque[F] **supérieure**
Partie de la chaussure qui recouvre le bas de la jambe. L'inclinaison vers l'avant, souvent réglable, facilite la position penchée vers l'avant du skieur.

courroie[F] **de tige**[F]
Bande fixée à la tige, qui permet de serrer le collier.

boucle[F]
Fermeture composée d'un anneau métallique qui s'engage dans un cran de réglage pour serrer la chaussure.

cran[M] **de réglage**[M]
Sillon dans lequel s'engage la boucle. Chaque cran de réglage correspond à une force de serrage différente.

semelle[F]
Pièce résistante qui forme le dessous de la chaussure. Elle comporte, au talon et à la pointe, une empreinte permettant l'emboîtement dans la fixation.

charnière[F]
Pièce qui relie les coques inférieure et supérieure.



coque[F] **inférieure**
Partie de la chaussure qui recouvre le pied et la cheville.

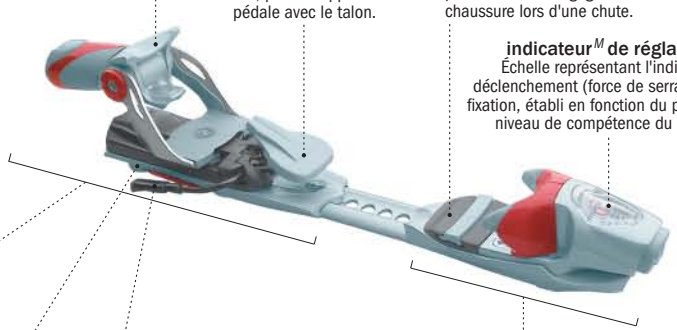
fixation[F] **de sécurité**[F]
Dispositif servant de lien entre le ski et la chaussure, doté d'un système de déclenchement automatique qui libère la chaussure lorsque la pression exercée est trop forte.

pédale[F] **de déchaussage**[M]
Dispositif qui permet de libérer la chaussure de la fixation.

pédale[F] **de chaussage**[M]
Dispositif qui permet d'enclencher la fixation. Pour ce faire, on glisse la pointe de la semelle dans la butée, puis on appuie sur la pédale avec le talon.

plaque[F] **antifriction**[M]
Pièce montée sous la butée, qui réduit la friction entre la semelle et la fixation pour faciliter le dégagement de la chaussure lors d'une chute.

indicateur[M] **de réglage**[M]
Échelle représentant l'indice de déclenchement (force de serrage) de la fixation, établi en fonction du poids et du niveau de compétence du skieur.



talonnière[F]
Partie arrière de la fixation. Elle s'ouvre en cas de basculement du skieur vers l'avant.

embase[F]
Plaque d'appui de la fixation, posée sur le ski.

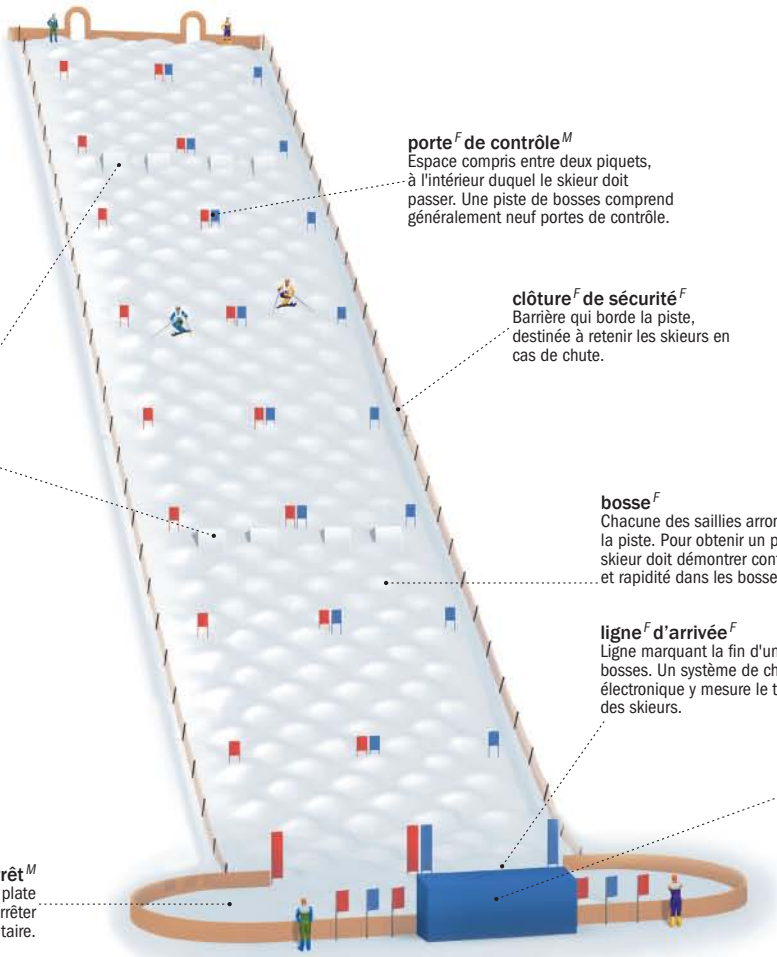
frein[M]
Pièce qui s'enfonce dans la neige lorsque la chaussure est libérée de la fixation afin d'empêcher le ski de dévaler la pente.

butée[F]
Partie avant de la fixation. Elle s'ouvre latéralement en cas de torsion de la jambe du skieur.

ski[M] acrobatique

Sport qui consiste à réaliser diverses figures et prouesses sur des skis. Il comprend trois disciplines : les bosses, le saut et l'acroski (ski de ballet).

piste[F] : descente[F] de bosses[F]
L'épreuve se déroule sur un parcours rectiligne à forte pente, comportant des bosses que le skieur utilise pour tourner. Deux sauts sont intégrés à la descente.



porte[F] de contrôle[M]
Espace compris entre deux piquets, à l'intérieur duquel le skieur doit passer. Une piste de bosses comprend généralement neuf portes de contrôle.

clôture[F] de sécurité[F]
Barrière qui borde la piste, destinée à retenir les skieurs en cas de chute.

tremplins[M]
Amoncellements de neige aménagés pour permettre au skieur de s'élancer afin d'exécuter un saut.

bosse[F]
Chacune des saillies arrondies parsemant la piste. Pour obtenir un pointage élevé, le skieur doit démontrer contrôle, souplesse et rapidité dans les bosses.

ligne[F] d'arrivée[F]
Ligne marquant la fin d'une descente de bosses. Un système de chronométrage électronique y mesure le temps d'arrivée des skieurs.

tribune[F] des juges[M]
Espace réservé aux juges. Les notes sont attribuées selon trois critères : qualité des virages, qualité des sauts et vitesse.

aire[F] d'arrêt[M]
Zone large et relativement plate permettant au skieur de s'arrêter de façon sécuritaire.

site[M] de saut[M]
Lors d'une épreuve de saut, les skieurs s'élancent à tour de rôle sur un tremplin pour exécuter des figures aériennes. Chaque concurrent effectue deux sauts.

piste[F] d'élan[M]
Pente qui permet au sauteur d'acquérir la vitesse nécessaire à l'envol. L'athlète peut choisir son point de départ sur la piste d'élan.

tremplin[M] pour sauts[M] périlleux
Tremplin courbe, utilisé pour les sauts combinant des vrilles ou des saltos.

tribune[F] des juges[M]
Espace réservé aux juges qui évaluent le départ et la forme du saut ainsi que la qualité de la réception.

piste[F] de réception[F]
Pente abrupte au bas de laquelle atterrissent les skieurs. Des copeaux de sapin sont répartis sur la piste pour aider les sauteurs à visualiser le sol.

drapeau[M]
Chacun des fanions disposés à intervalles réguliers sur la piste d'élan afin de permettre au sauteur de repérer son point de départ.

tremplin[M] pour sauts[M] droits
Tremplin plat, utilisé pour les sauts combinant des positions fixes ou des rotations horizontales.

plateau[M] des tremplins[M]
Zone plane sur laquelle sont construits plusieurs tremplins de hauteurs et d'inclinaisons diverses. Le skieur choisit un tremplin en fonction du saut exécuté.

piste[F] de dégagement[M]
Zone large et relativement plate permettant au skieur de s'arrêter de façon sécuritaire.

saut[M] à ski[M]

Sport consistant à franchir la plus grande distance possible dans les airs grâce à l'élan pris sur un tremplin de ski, dans un style précis noté par des juges.

technique[F] de saut[M]
Le saut, d'une durée de cinq à huit secondes, s'effectue en quatre étapes, chacune d'elles exigeant une technique particulière.



élan[M]
Le sauteur dévale la piste d'élan en maintenant une position aérodynamique, atteignant ainsi une vitesse de plus de 80 km/h.



envol[M]
Lorsqu'il atteint l'extrémité de la table, le sauteur se redresse rapidement et étire son corps vers l'avant pour obtenir une impulsion maximale.



vol[M]
Le sauteur est penché vers l'avant pour améliorer l'aérodynamisme, et déploie ses skis en V pour augmenter la portance et prolonger le vol.



atterrissage[M]
La réception s'effectue en position télémark, avec une jambe légèrement avancée par rapport à l'autre, ce qui permet de distribuer le choc sur tout le corps.

combinaison[F] de saut[M] à ski[M]
Vêtement moulant monopièce dont l'épaisseur et la perméabilité à l'air sont réglementées.

gant[M]
Pièce qui recouvre la main et le poignet afin de les protéger du froid et du contact de la neige en cas de chute.

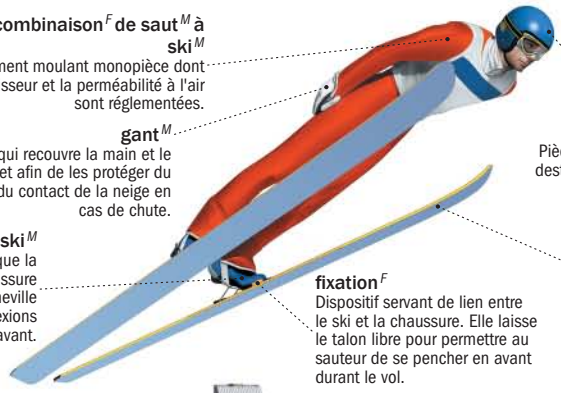
chaussure[F] de saut[M] à ski[M]
Chaussure plus souple que la chaussure de ski alpin, qui assure une bonne tenue de la cheville tout en permettant les flexions vers l'avant.

fixation[F]
Dispositif servant de lien entre le ski et la chaussure. Elle laisse le talon libre pour permettre au sauteur de se pencher en avant durant le vol.

sauteur[M]
Athlète pratiquant le saut à ski. Il participe à des épreuves individuelles (grand tremplin, tremplin normal) et par équipe (grand tremplin).

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

ski[M] de saut[M]
Ski dépourvu de carres, plus long et plus large que le ski alpin. La semelle comporte des rainures longitudinales améliorant la stabilité en ligne droite.



tremplin[M]
Piste artificielle très inclinée, recouverte de neige. Les épreuves olympiques se tiennent sur le grand tremplin (120 m) et le tremplin normal (90 m).

table[F]
Section plane terminant le tremplin, qui permet au sauteur de prendre son envol. Elle présente une inclinaison d'une dizaine de degrés vers le bas de la pente.

piste[F] de réception[F]
Partie supérieure de la zone d'atterrissage, que le sauteur survole durant son saut. Elle doit néanmoins assurer une réception sécuritaire en cas de saut court.

point[M] de norme[F]
Point marquant le début de la zone d'arrivée.

zone[F] d'atterrissage[M]
Pente abrupte au milieu de laquelle les sauteurs effectuent la réception des sauts. Elle est divisée en plusieurs sections.

point[M] critique
Point correspondant à la longueur de saut idéale. Des points sont retranchés ou ajoutés lorsque l'atterrissage s'effectue en deçà ou au-delà du point critique.

ligne[F] de jury[M]
Marque indiquant la distance maximale que les sauteurs peuvent atteindre en toute sécurité.

plate-forme[F] de départ[M]
Partie supérieure de la piste d'élan, d'où les sauteurs prennent le départ. Le point de départ est établi par les officiels avant chaque épreuve.

piste[F] d'élan[M]
Partie du tremplin qui permet au sauteur d'acquérir la vitesse nécessaire à l'envol. Elle est inclinée en moyenne de 35 à 40 degrés.

piste[F]
Lors d'une épreuve de saut à ski, chaque concurrent exécute deux sauts auxquels sont attribués des points, en fonction du style et de la distance parcourue.

tribune[F] des entraîneurs[M]
Espace réservé aux entraîneurs, d'où ils peuvent observer les sauts effectués par les athlètes.

tribune[F] des juges[M]
Espace réservé aux juges. Cinq juges de style évaluent notamment la précision et le contrôle lors de l'envol, la position en vol et la qualité de la réception.

zone[F] d'arrivée[F]
Partie de la zone d'atterrissage prévue pour la réception des sauts. Des marques de distance permettent aux officiels de déterminer la longueur de chaque saut.

zone[F] de freinage[M]
Zone de transition entre la zone d'arrivée et la piste de dégagement. Le sauteur y stabilise la réception du saut et amorce la décélération.

piste[F] de dégagement[M]
Zone large et relativement plate permettant au skieur de s'arrêter de façon sécuritaire.

ski[M] de vitesse[F]

Sport consistant à dévaler sur des skis une pente droite fortement inclinée, dans le but d'atteindre la vitesse la plus élevée possible.

piste[F] de vitesse[F]
Pente très abrupte, droite et parfaitement plane. Les skieurs descendent à tour de rôle, et celui qui atteint la vitesse la plus élevée remporte l'épreuve.

piste[F] d'élan[M]
Partie la plus escarpée de la piste, qui permet au skieur d'acquérir de la vitesse – il atteint 200 km/h en six secondes environ.

zone[F] de chronométrage[M]
Partie de la piste où est mesurée la vitesse du skieur. Deux cellules photoélectriques, distantes de 100 m, mesurent le temps au millième de seconde près.

piste[F] de décélération[F] et de freinage[M]
Zone permettant au skieur de ralentir et de s'arrêter. Pour ce faire, il se redresse et écarte les bras, puis effectue deux grands virages pour s'immobiliser.



combinaison[F] de ski[M] de vitesse[F]
Vêtement moulant monopièce, fabriqué en fibres synthétiques plastifiées pour assurer une pénétration optimale dans l'air.

aileron[M]
Pièce de mousse compressible glissée sous la combinaison, qui assure un écoulement de l'air sans turbulence autour de la jambe.

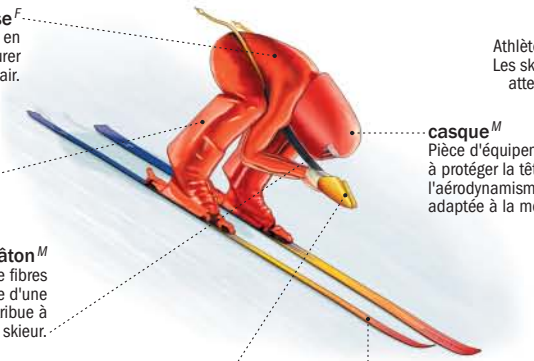
bâton[M]
Tige de métal ou de fibres composites, munie d'une poignée, qui contribue à l'équilibre du skieur.

poignée[F]
Pièce qui permet de saisir le bâton, de forme profilée pour assurer une meilleure pénétration dans l'air. Elle ne comporte pas de dragonne.

ski[M] de vitesse[F]
Ski à semelle épaisse, lourd et très long (jusqu'à 2,40 m). Les carres sont peu affûtées pour éviter les prises de carres brutales à haute vitesse.

skieur[M] de vitesse[F]
Athlète pratiquant le ski de vitesse. Les skieurs de haut niveau peuvent atteindre des vitesses de plus de 240 km/h.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête. Il améliore aussi l'aérodynamisme grâce à sa forme profilée, adaptée à la morphologie du skieur.



ski[M] de fond[M]

Sport consistant à parcourir des surfaces enneigées de faible dénivellation sur des skis, en utilisant diverses techniques (pas alternatif, de patineur, etc.).

skieur[M] de fond[M]
Personne pratiquant le ski de fond. Le skieur de compétition participe à diverses épreuves individuelles (style classique, style libre, poursuite, sprint) ou par équipe (relais).

col[M] roulé
Tricot pourvu d'un col montant formé d'un bord-côté replié sur lui-même, généralement près du cou et dépourvu de fermeture.

bonnet[M]; tuque[F]
Coiffure faite d'une pièce tubulaire repliée formant une double épaisseur, et dont les extrémités sont cousues et parfois ornées d'un pompon.

trousse[F] de fartage[M]
Ensemble formé d'un certain nombre de farts, adaptés à différentes conditions de neige, et des accessoires permettant de les appliquer ou de les enlever.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier le bâton.

liège[M]
Brosse permettant d'étendre uniformément un fart sur la semelle.

tige[F]
Partie du bâton située entre la poignée et la rondelle.

combinaison[F] de ski[M]
Vêtement moulant permettant de réduire la résistance de l'air. Légère, elle assure l'évacuation de la chaleur générée par le skieur en mouvement.

bâton[M]
Tige de métal ou de fibres composites, munie d'une poignée et d'une rondelle, qui contribue à l'équilibre du skieur et lui permet de se propulser.

dragonne[F]
Lanière fixée sur la poignée, destinée à entourer le poignet du skieur pour l'empêcher de perdre son bâton en le piquant dans la neige.

fart[M]
Cire appliquée sur la semelle des skis. On distingue le fart de glisse, qui réduit le frottement sur la neige, et le fart d'adhérence, qui améliore la traction.

racloir[M]
Lame utilisée pour retirer un fart d'adhérence ou pour lisser la semelle du ski après l'application d'un fart de glisse.

ski[M] de fond[M]
Longue planche conçue pour glisser sur une surface enneigée. Léger et étroit, il présente une cambrure plus ou moins prononcée entre la spatule et le talon.

gant[M]
Pièce qui recouvre la main et le poignet afin de les protéger du froid et du frottement contre la poignée du bâton. Il est plus mince que le gant de ski alpin.

chaussure[F]
Bottine légère et souple assurant une bonne mobilité de la cheville. Le pas de patineur exige une chaussure plus rigide que la chaussure classique.

fixation[F]
Dispositif dans lequel s'insère la pointe de la chaussure pour transmettre le mouvement du skieur au ski.

spatule[F]
Extrémité avant du ski. Recourbée vers le haut, elle permet de tasser la neige et d'éviter les accrochages.



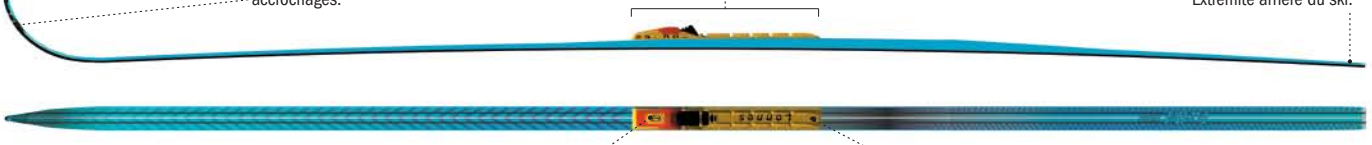
ski[M] de fond[M]
Longue planche conçue pour glisser sur une surface enneigée. Léger et étroit, il présente une cambrure plus ou moins prononcée entre la spatule et le talon.

pointe[F] de ski[M]
Extrémité arrondie de la spatule.

spatule[F]
Extrémité avant du ski. Recourbée vers le haut, elle permet de tasser la neige et d'éviter les accrochages.

fixation[F] à butée[F] avant
Fixation dotée d'un mécanisme permettant de bloquer uniquement l'extrémité avant de la chaussure.

talon[M]
Extrémité arrière du ski.



butée[F]
Mécanisme permettant de bloquer l'extrémité avant de la chaussure.

talonnière[F]
Partie arrière de la fixation. Elle est munie de crantages qui s'emboîtent dans la semelle de la chaussure pour empêcher les torsions latérales du pied.

pas[M] de patineur[M]
Technique qui permet au skieur de se propulser à la manière d'un patineur, en exerçant une poussée latérale. Il est plus rapide que le pas alternatif.

pas[M] alternatif
Technique classique du ski de fond. Les skis demeurent toujours parallèles, sauf dans les virages prononcés ou les montées abruptes.

coup[M] de patin[M]
Poussée latérale d'une jambe que le skieur exécute en s'appuyant sur l'intérieur d'un ski tout en gardant le poids du corps sur l'autre.

phase[F] de glisse[F]
Phase de transition entre deux poussées. Le skieur ramène la jambe d'impulsion vers sa position initiale, alors que le ski d'appui glisse vers l'avant.

phase[F] de poussée[F]
Mouvement de propulsion amorcé par l'extension rapide de la jambe d'impulsion vers l'arrière. Les poussées s'effectuent avec les deux jambes, en alternance.

phase[F] de glisse[F]
Phase de transition entre deux poussées. Le skieur ramène la jambe d'impulsion vers sa position initiale, alors que le ski d'appui glisse vers l'avant.

phase[F] de poussée[F]
La répétition rapide des phases de poussée augmente la vitesse du skieur.



biathlon^{M}

Sport qui associe une course de ski de fond à une compétition de tir de précision. Il comprend des épreuves individuelles et par équipe (relais).

positions^{F} de tir^{M}
Une épreuve comporte plusieurs séances de tir alternant les positions couchée et debout. L'athlète doit tirer entre deux respirations pour assurer la stabilité.



position^{F} couchée



position^{F} debout

hausse^{F}
Appareil articulé et gradué situé à l'arrière du canon et utilisé pour le pointage par alignement sur le guidon.

chargeur^{M}
Dispositif contenant des cartouches qui sont introduites automatiquement dans le canon de l'arme.

carabine^{F}
Fusil léger, doté d'un canon relativement court. Les biathloniens utilisent une carabine de calibre 22, qui doit être chargée manuellement ou avec un chargeur.



guidon^{M}
Pièce métallique fixée à l'avant du canon et utilisée pour le pointage.

bretelle^{F} de tir^{M}
Courroie permettant de stabiliser la carabine lors du tir en position couchée.

numéro^{M} de couloir^{M}
Chiffre identifiant un couloir de tir. Dans certaines épreuves (relais, départ de masse), le skieur doit utiliser le couloir correspondant au numéro du dossard.

tapis^{M} antidérapant
Pièce posée devant chaque couloir, conçue pour empêcher les skis de glisser lors du tir.

juge^{M}
Personne responsable de l'application des règlements, il s'assure du bon déroulement des phases de tir.

cible^{F}
Objet circulaire visé lors des séances de tir. Les cibles, de couleur noire, sont recouvertes d'un disque blanc lorsqu'elles sont touchées par un projectile.

champ^{M} de tir^{M}
Espace aménagé pour les séances de tir. Lors d'une séance, l'athlète doit toucher un nombre précis de cibles placées côte à côte, à l'aide d'un nombre limité de cartouches.



fanion^{M}-girouette^{F}
Drapeau destiné à indiquer la direction et la force du vent, éléments essentiels à la précision des tirs.

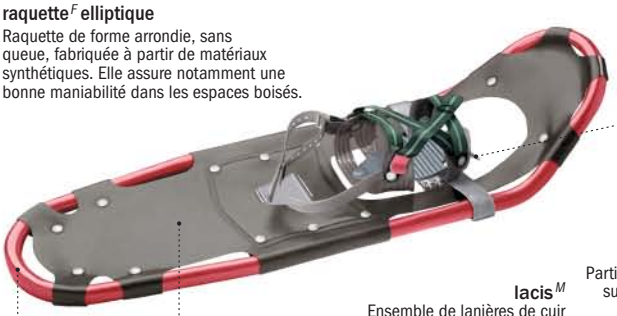
biathlonien^{M}
Athlète pratiquant le biathlon. Lorsqu'il skie, il doit porter la carabine dans le dos à l'aide d'un harnais.

emplacement^{M} de tir^{M}
Espace où se tient le biathlonien pour tirer. Toute cible manquée entraîne une pénalité (temps ajouté ou boucle supplémentaire à parcourir en skis).

raquettes^{F}

Larges semelles, de formes diverses, qu'on adapte aux chaussures afin de marcher dans la neige sans s'enfoncer.

raquette^{F} elliptique
Raquette de forme arrondie, sans queue, fabriquée à partir de matériaux synthétiques. Elle assure notamment une bonne maniabilité dans les espaces boisés.



crampon^{M}
Pointe métallique installée sous le harnais, qui permet d'améliorer la traction sur la neige dure ou sur la glace.

raquette^{F} algonquine
Raquette de bois munie d'une longue queue, particulièrement adaptée à la marche en ligne droite dans les zones dégagées.

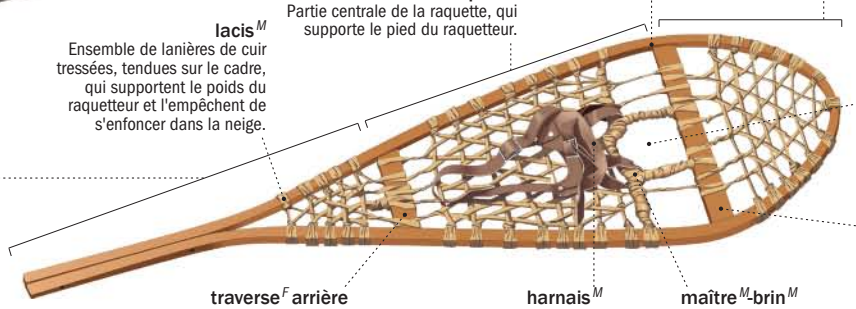
cadre^{M}
Armature de la raquette, traditionnellement fabriquée en bois.

tête^{F}
Partie avant de la raquette, de forme arrondie et légèrement relevée.

pied^{M}
Partie centrale de la raquette, qui supporte le pied du raquetteur.

lacis^{M}
Ensemble de lanières de cuir tressées, tendues sur le cadre, qui supportent le poids du raquetteur et l'empêchent de s'enfoncer dans la neige.

tamis^{M}
Pièce de matière synthétique fixée au cadre, qui supporte le poids du raquetteur et l'empêche de s'enfoncer dans la neige.



porte^{F}
Ouverture qui permet au pied de basculer vers l'avant afin d'assurer une marche naturelle et d'améliorer la traction.

queue^{F}
Partie arrière de la raquette, de forme allongée. Elle agit comme un gouvernail pour faciliter la marche en ligne droite.

traverse^{F} avant
Barre transversale placée devant le harnais pour consolider le cadre et permettre la fixation du lacis.

cadre^{M} d'aluminium^{M}
Armature de la raquette, de longueur et de largeur variables selon l'utilisation projetée. Léger et résistant, il assure une bonne glisse sur la neige.

traverse^{F} arrière
Barre transversale placée derrière le harnais pour consolider le cadre et permettre la fixation du lacis.

harnais^{M}
Dispositif servant à fixer la chaussure à la raquette tout en permettant au pied de pivoter librement.

maître^{M}-brin^{M}
Partie du lacis qui supporte le harnais, et sur laquelle pivote le pied lors de la marche.

planche[F] à roulettes[F]

Sport consistant à exécuter des descentes, des virages ou des figures sur une surface aménagée ou non, à l'aide d'une planche montée sur des roulettes.

planche[F] à roulettes[F]
Planche de bois généralement de forme concave, montée sur quatre roulettes, que l'on dirige grâce aux mouvements du corps.



queue[F]
Extrémité arrière de la planche.

bloc[M]-essieu[M]
Dispositif fixé à la planche et comportant des roulettes, qui permet également l'orientation de celles-ci.

nez[M]
Extrémité avant de la planche.

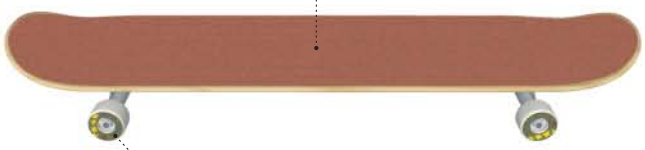
genouillère[F]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à protéger le genou.

planchiste[M]
Athlète pratiquant la planche à roulettes. En raison des risques de chutes élevés, il porte généralement plusieurs équipements de protection.

protège-coude[M]
Pièce d'équipement comportant une coquille rigide destinée à protéger le coude.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.

bande[F] antidérapante
Pièce rugueuse fixée sur la planche afin d'améliorer l'adhérence des chaussures.



roulette[F]
Petit organe circulaire qui tourne autour d'un axe et qui permet à la planche d'avancer ou de reculer. Le diamètre et la dureté varient selon les disciplines.

arête[F]
Tube métallique qui borde la plateforme. Le planchiste exécute certaines figures en glissant sur l'arête ou en s'y appuyant avec la main ou la planche.



rampe[F]
Piste de bois en forme de demi-lune aménagée pour l'exécution de diverses figures acrobatiques (sauts, glisses, etc.).

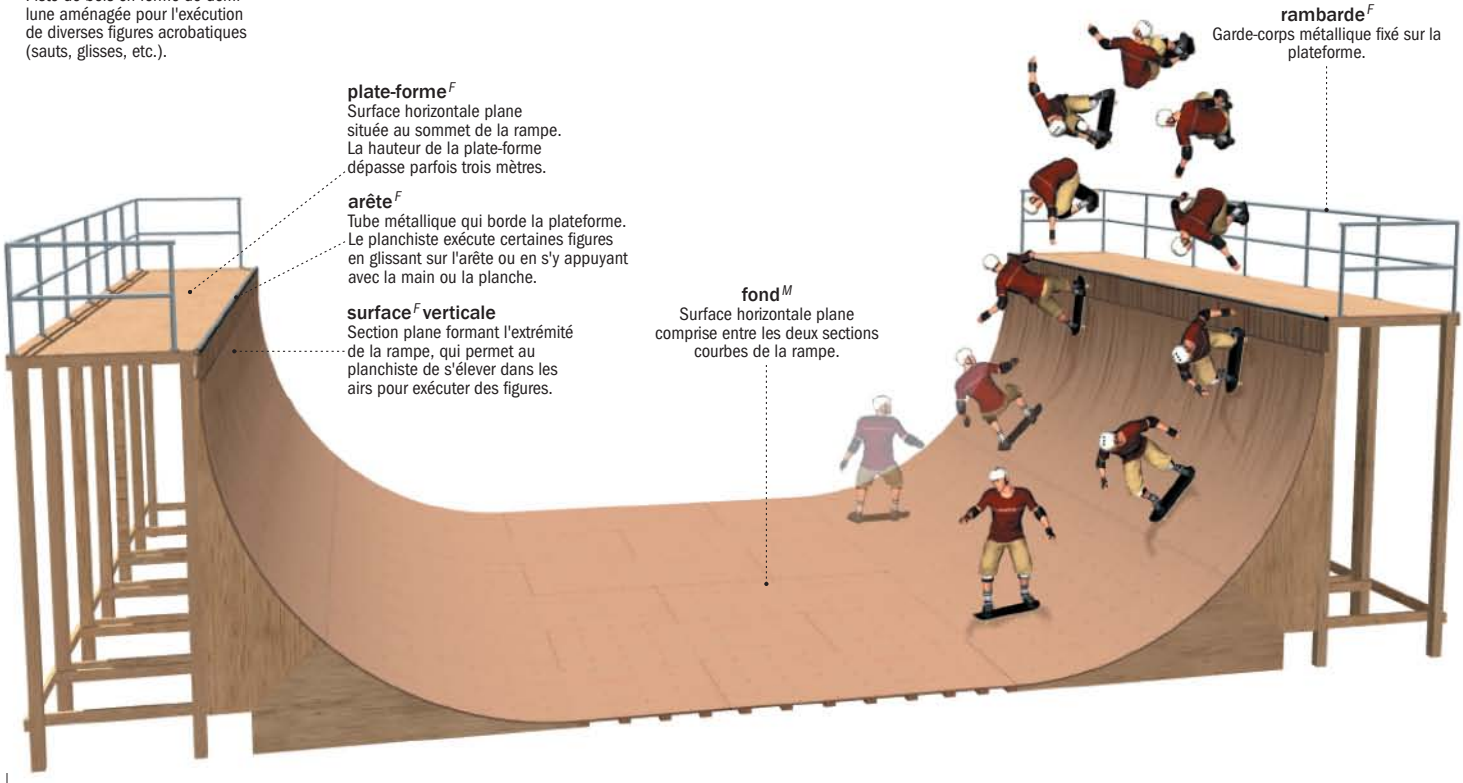
rambarde[F]
Garde-corps métallique fixé sur la plateforme.

plate-forme[F]
Surface horizontale plane située au sommet de la rampe. La hauteur de la plate-forme dépasse parfois trois mètres.

arête[F]
Tube métallique qui borde la plateforme. Le planchiste exécute certaines figures en glissant sur l'arête ou en s'y appuyant avec la main ou la planche.

surface[F] verticale
Section plane formant l'extrémité de la rampe, qui permet au planchiste de s'élever dans les airs pour exécuter des figures.

fond[M]
Surface horizontale plane comprise entre les deux sections courbes de la rampe.



patin[M] à roues[F] alignées

Ensemble des activités pratiquées à l'aide de patins munis de petites roues : hockey, courses de vitesse, acrobaties sur rampes ou pistes aménagées, etc.

patin[M] acrobatique
Patin dont la chaussure, en matière plastique, est conçue pour assurer un support maximal et résister aux nombreux chocs lors de l'exécution de figures.

chausson[M] intérieur
Doublure coussinée, souvent amovible, conçue pour assurer le confort du pied dans la chaussure.

coque[F] supérieure
Partie de la chaussure qui recouvre le bas de la jambe. Elle est généralement articulée au niveau de la cheville.



platine[F]
Dispositif fixé à la semelle de la chaussure et comportant des roues.

roue[F]
Organe circulaire qui tourne autour d'un axe et qui permet au patin d'avancer ou de reculer.

patineuse[F]
Athlète pratiquant le patin à roues alignées. En raison des risques de chutes élevés, elle porte généralement plusieurs équipements de protection.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête.



coudière[F]
Pièce d'équipement rembourrée destinée à protéger le coude.

genouillère[F]
Pièce d'équipement formée d'un moulage rigide de matière plastique destiné à protéger le genou.

protège-poignet[M]
Pièce d'équipement comportant un renfort rigide de matière plastique destiné à protéger la main et le poignet.

patin[M] de vitesse[F]
Patin dont la chaussure, basse, légère et souple, est souvent moulée à la forme du pied. Il est pourvu de cinq roues assurant un contact prolongé avec le sol.



patin[M] à roues[F] alignées
Chaussure renforcée, munie de quatre roues placées le long d'une même ligne, qui permet de se déplacer sur une surface dure et relativement lisse.

coque[F] supérieure
Partie de la chaussure qui recouvre le bas de la jambe. Elle est généralement articulée au niveau de la cheville.

chausson[M] intérieur
Doublure coussinée, souvent amovible, conçue pour assurer le confort du pied dans la chaussure.

patin[M] de hockey[M]
Patin semblable au patin de hockey sur glace, constitué d'une chaussure semi-rigide, en cuir ou en nylon, munie de renforts latéraux.



boucle[F] de réglage[M]
Fermeture composée d'un anneau métallique qui s'engage dans un cran de réglage pour serrer la chaussure.

chaussure[F]
Bottine qui protège et soutient le pied et la cheville. Selon l'utilisation projetée, elle peut être souple, semi-rigide ou rigide (coque).



essieu[M]
Axe de rotation de la roue, qui relie cette dernière à la platine.

frein[M] de talon[M]
Tampon de caoutchouc fixé derrière le patin, qui permet au patineur de ralentir et d'arrêter.

roue[F]
Organe circulaire qui tourne autour d'un axe et qui permet au patin d'avancer ou de reculer.

bloc[M]-essieu[M]
Dispositif servant de lien entre la chaussure et les roues.

parachutisme^{M}

Ensemble des techniques sportives qui ont en commun le fait d'ouvrir un parachute après un saut dans l'air à partir d'un avion.

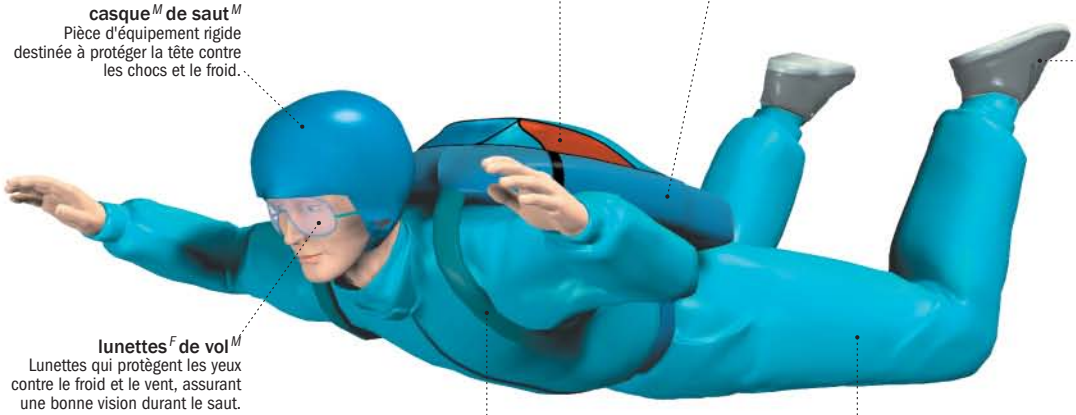
chute^{F} libre
Sport consistant à sauter d'un avion, puis à se laisser tomber pendant une période plus ou moins longue en exécutant diverses figures avant de déployer un parachute.

parachute^{M} de secours^{M}
Parachute de réserve utilisé en cas de problème avec le parachute principal. Un dispositif automatique le déploie lorsque l'altitude de sécurité est franchie.

parachute^{M} principal
Parachute que le parachutiste déploie dans les airs. Si le parachutiste constate une anomalie, il peut déployer le parachute de secours.

casque^{M} de saut^{M}
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête contre les chocs et le froid.

botte^{F} de saut^{M}
Chaussure renforcée utilisée pour sauter en parachute. Elle assure un bon soutien de la cheville lors de l'atterrissage.





altimètre^{M}
Appareil indiquant l'altitude du parachutiste, ce qui permet de déterminer le moment d'ouverture du parachute.

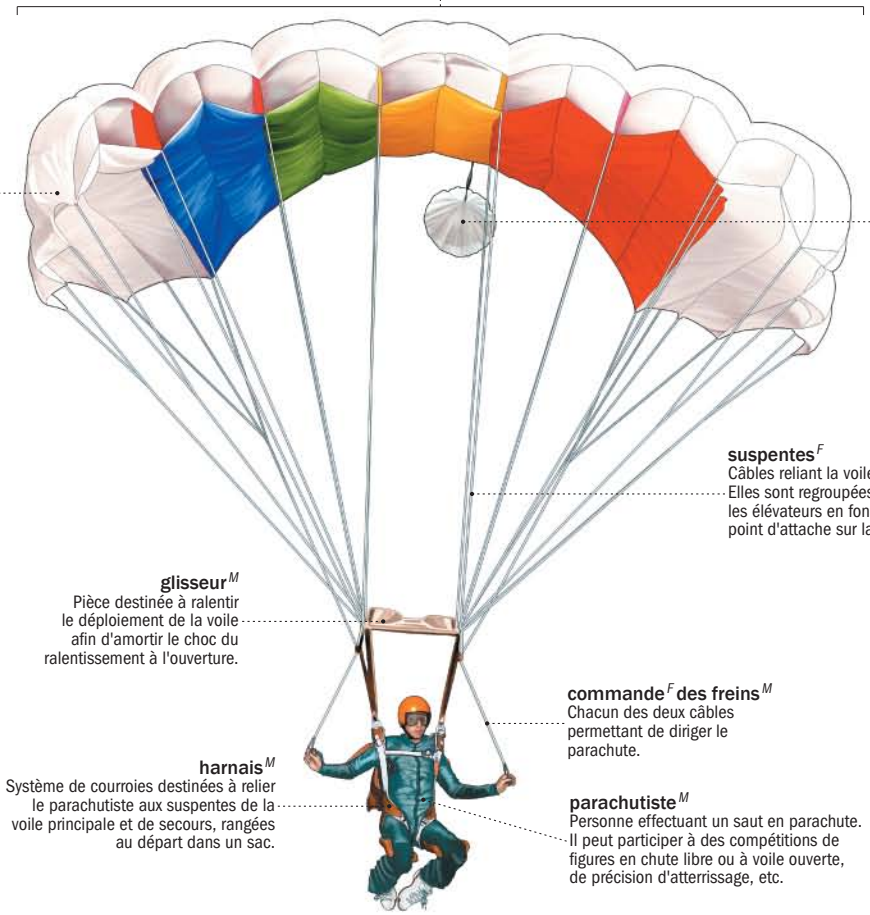
lunettes^{F} de vol^{M}
Lunettes qui protègent les yeux contre le froid et le vent, assurant une bonne vision durant le saut.

harnais^{M}
Système de courroies destinées à relier le parachutiste aux suspentes de la voile principale et de secours, rangées au départ dans un sac.

combinaison^{F} de vol^{M}
Vêtement monopièce conçu pour protéger le parachutiste du froid et réduire les risques d'accrochage avec l'équipement.

voile^{F}
Assemblage de caissons de tissu qui, une fois gonflés d'air, forme une surface rectangulaire bénéficiant des propriétés aérodynamiques d'une aile d'avion.

parachute^{M}
Équipement formé d'une voile, reliée à un harnais par des suspentes, déployée à une altitude donnée pour ralentir la chute d'un parachutiste.



stabilo^{M}
Triangle de tissu fixé de chaque côté de la voile, qui sert principalement à stabiliser le parachute.

extracteur^{M}
Petit parachute permettant le déploiement de la voile. Pour ouvrir le parachute, le parachutiste éjecte l'extracteur, qui entraîne ensuite la voile hors du sac.

suspentes^{F}
Câbles reliant la voile aux élévateurs. Elles sont regroupées en rangées sur les élévateurs en fonction de leur point d'attache sur la voile.

glisseur^{M}
Pièce destinée à ralentir le déploiement de la voile afin d'amortir le choc du ralentissement à l'ouverture.

commande^{F} des freins^{M}
Chacun des deux câbles permettant de diriger le parachute.

harnais^{M}
Système de courroies destinées à relier le parachutiste aux suspentes de la voile principale et de secours, rangées au départ dans un sac.

parachutiste^{M}
Personne effectuant un saut en parachute. Il peut participer à des compétitions de figures en chute libre ou à voile ouverte, de précision d'atterrissage, etc.

vol[M] libre

Sport dans lequel un pilote attaché à un deltaplane ou un parapente s'élance d'une pente en montagne, prend de l'altitude, puis plane sur une distance plus ou moins longue.

parapente[M]
Équipement formé d'une voile souple reliée à un harnais, qui permet de décoller d'une pente et de prendre de l'altitude grâce aux courants aériens ascendants.

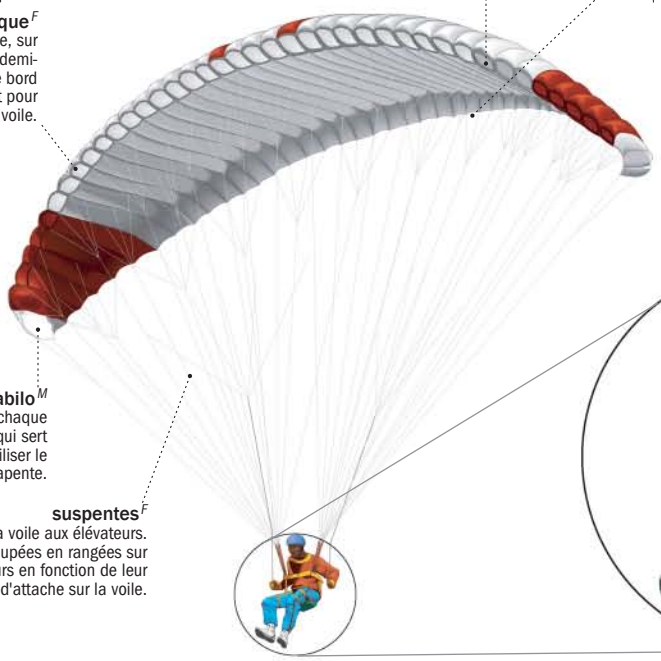
voile[F]
Assemblage de caissons de tissu qui, une fois gonflés d'air, forment une surface voûtée bénéficiant des propriétés aérodynamiques d'une aile d'avion.

demi-caisson[M]
Chacune des alvéoles de tissu dans lesquelles l'air s'engouffre pour donner à la voile sa forme.

bord[M] **de fuite**[F]
Bordure arrière de la voile, sur laquelle sont fixées les suspentes reliées aux commandes de freins.

parapentiste[M]
Personne pratiquant le parapente. Un pilote expérimenté peut, en exploitant adéquatement les courants aériens, voler sans interruption durant plusieurs heures.

bord[M] **d'attaque**[F]
Bordure avant de la voile, sur laquelle s'ouvrent les demi-caissons. Lors du décollage, le bord d'attaque est face au vent pour permettre le gonflage de la voile.



casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête contre les chocs et le froid.

élévateur[M]
Chacune des sangles de tissu reliant le harnais à un groupe de suspentes.

commande[F] **des freins**[M]
Chacun des deux câbles permettant de diriger le parapente.

harnais[M]
Système de courroies destinées à relier le parapentiste aux élévateurs.

stabilo[M]
Triangle de tissu fixé de chaque côté de la voile, qui sert principalement à stabiliser le parapente.

sellette[F]
Siège fixé au harnais, sur lequel s'assoit le parapentiste pour diriger le parapente. Elle comporte souvent un parachute de secours.

suspentes[F]
Câbles reliant la voile aux élévateurs. Elles sont regroupées en rangées sur les élévateurs en fonction de leur point d'attache sur la voile.

tube[M] **transversal**
Tube métallique fixé au centre des ailes, perpendiculairement à la quille, qui permet à la voilure de demeurer déployée.

voilure[F]
Assemblage de pièces de tissu formant une surface triangulaire, tendu sur une structure métallique pour constituer une aile.

tube[M] **de bord**[M] **d'attaque**[F]
Chacun des deux tubes métalliques insérés sur la bordure avant de la voilure afin de la maintenir tendue.

deltaplane[M]
Équipement formé de deux ailes reliées à un harnais, qui permet de décoller d'une pente et de prendre de l'altitude grâce aux courants aériens ascendants.

pilote[M]
Personne dirigeant un deltaplane. Un pilote expérimenté peut, en exploitant adéquatement les courants aériens, voler sans interruption durant plusieurs heures.

latte[F]
Lame rigide qu'on insère dans des goussets sur la voilure afin d'en maintenir la forme.

mât[M]
Pièce verticale fixée au centre de la quille, qui sert de support aux haubans.

quille[F]
Tube métallique fixé à la jonction des deux ailes, dans l'axe longitudinal, qui soutient les tubes de bord d'attaque et contribue à la rigidité de la voilure.

trapèze[M]
Pièce métallique de forme triangulaire, fixée à l'intersection de la quille et du tube transversal.

nez[M]
Extrémité avant du deltaplane, formée par le point de rencontre des deux tubes de bord d'attaque.

point[M] **d'ancrage**[M]
Pièce permettant d'accrocher le harnais à la structure du deltaplane.

hauban[M]
Chacun des cordages tendus entre le mât et la structure des ailes, qui permettent d'en augmenter la résistance aux tensions.

fourreau[M]
Sac isolé fixé au harnais, à l'intérieur duquel se glisse le pilote pour diriger le deltaplane en position couchée. Il peut être muni d'un parachute de secours.

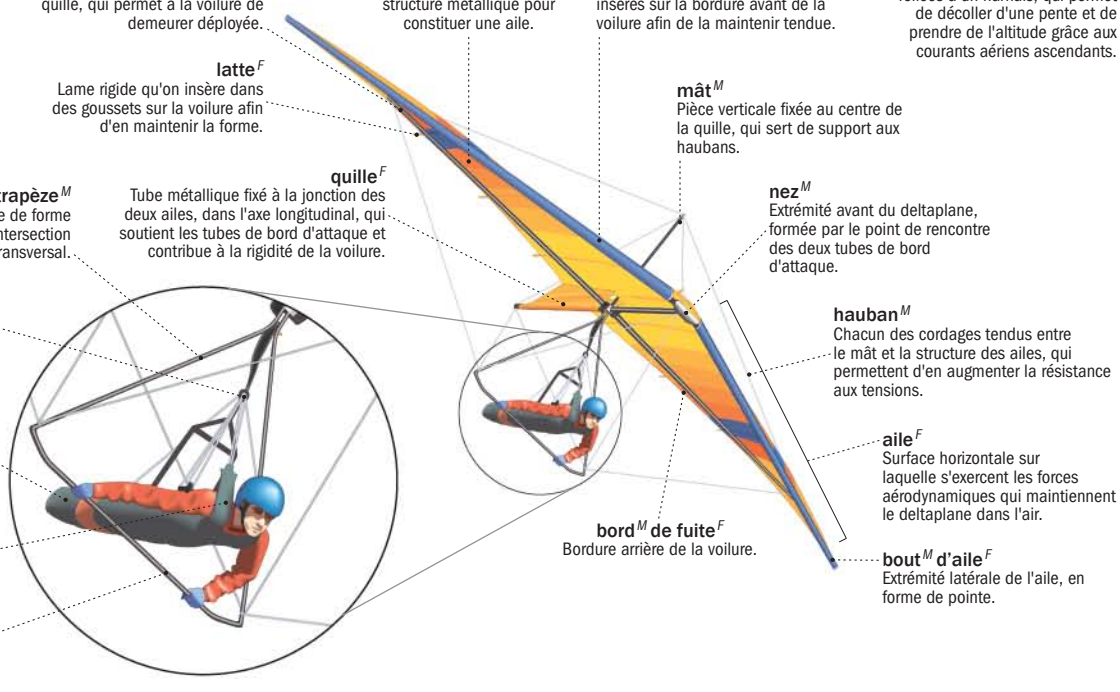
aile[F]
Surface horizontale sur laquelle s'exercent les forces aérodynamiques qui maintiennent le deltaplane dans l'air.

harnais[M]
Système de courroies destinées à relier le pilote au deltaplane.

bord[M] **de fuite**[F]
Bordure arrière de la voilure.

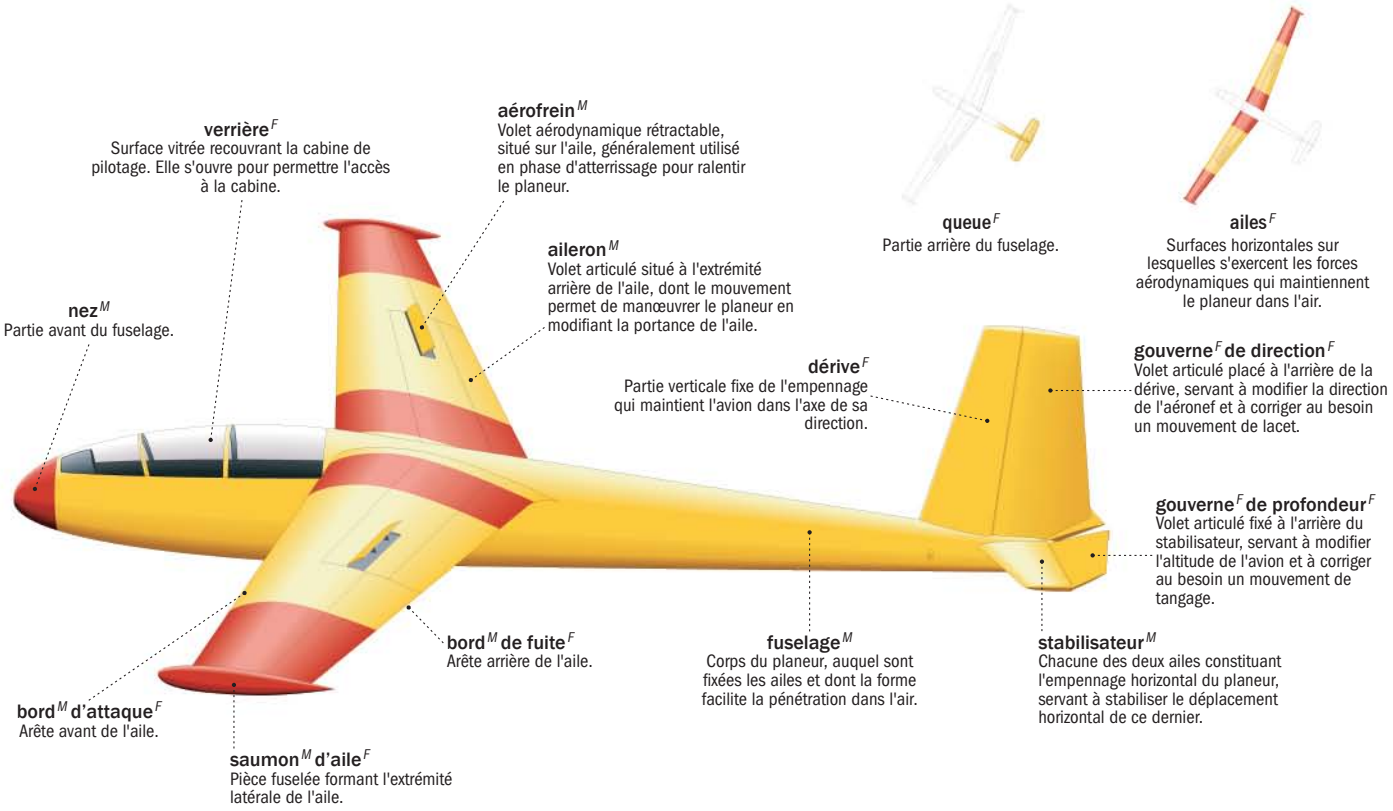
bout[M] **d'aile**[F]
Extrémité latérale de l'aile, en forme de pointe.

barre[F] **de commande**[F]
Partie inférieure du trapèze, qui permet au pilote de diriger le deltaplane.



planeur[M]

Petit aéronef sans moteur, lancé par un avion remorqueur, qui évolue dans les airs en utilisant les courants aériens.



verrière[F]
Surface vitrée recouvrant la cabine de pilotage. Elle s'ouvre pour permettre l'accès à la cabine.

aérofrein[M]
Volet aérodynamique rétractable, situé sur l'aile, généralement utilisé en phase d'atterrissage pour ralentir le planeur.

queue[F]
Partie arrière du fuselage.

ailes[F]
Surfaces horizontales sur lesquelles s'exercent les forces aérodynamiques qui maintiennent le planeur dans l'air.

aileron[M]
Volet articulé situé à l'extrémité arrière de l'aile, dont le mouvement permet de manœuvrer le planeur en modifiant la portance de l'aile.

nez[M]
Partie avant du fuselage.

dérive[F]
Partie verticale fixe de l'empennage qui maintient l'avion dans l'axe de sa direction.

gouverne[F] **de direction**[F]
Volet articulé placé à l'arrière de la dérive, servant à modifier la direction de l'aéronef et à corriger au besoin un mouvement de lacet.

gouverne[F] **de profondeur**[F]
Volet articulé fixé à l'arrière du stabilisateur, servant à modifier l'altitude de l'avion et à corriger au besoin un mouvement de tangage.

bord[M] **de fuite**[F]
Arête arrière de l'aile.

fuselage[M]
Corps du planeur, auquel sont fixées les ailes et dont la forme facilite la pénétration dans l'air.

stabilisateur[M]
Chacune des deux ailes constituant l'empennage horizontal du planeur, servant à stabiliser le déplacement horizontal de ce dernier.

bord[M] **d'attaque**[F]
Arête avant de l'aile.

saumon[M] **d'aile**[F]
Pièce fuselée formant l'extrémité latérale de l'aile.

cabine[F] **de pilotage**[M]
Compartiment dans lequel prend place le vélivole (pilote), pourvu de tous les équipements nécessaires au pilotage et au contrôle du vol.

anémomètre[M]
Appareil indiquant la vitesse du planeur par rapport à la masse d'air dans laquelle il se déplace.

compas[M]
Instrument de navigation qui indique la direction prise par le planeur par rapport au nord magnétique.

altimètre[M]
Appareil indiquant l'altitude du planeur.

indicateur[M] **de virage**[M] **et d'inclinaison**[F] **latérale**
Instrument formé d'un cadran à aiguille donnant la vitesse angulaire et la direction du virage, ainsi que d'une bille indiquant un éventuel mouvement de lacet du planeur.

variomètre[M] **électrique**
Appareil indiquant la vitesse verticale (ascendante ou descendante) du planeur, grâce à un capteur électrique. Il est plus sensible qu'un variomètre mécanique.

ventilation[F] **de la cabine**[F]
Dispositif commandant l'ouverture ou la fermeture de l'évent d'aération, qui assure la circulation de l'air dans la cabine.

variomètre[M] **mécanique**
Appareil indiquant la vitesse verticale (ascendante ou descendante) du planeur, par l'entremise d'un système mécanique.

contrôle[M] **d'alimentation**[F] **en oxygène**[M]
Appareil qui permet de vérifier le débit d'oxygène fourni au pilote.

commande[F] **de largage**[M] **de câble**[M]
Manette permettant de libérer le câble de remorque, qui relie le planeur à un avion remorqueur lors de la mise en vol.

commande[F] **d'alimentation**[F] **en oxygène**[M]
Dispositif permettant d'activer ou de désactiver le système destiné à fournir de l'oxygène au pilote lorsque le planeur atteint une altitude élevée.

pédale[F] **de palonnier**[M]
Levier sur lequel le pilote exerce une pression du pied pour commander le mouvement de la gouverne de direction.

microphone[M]
Appareil qui transforme en impulsions électriques les sons à transmettre ou à enregistrer.

commande[F] **d'aérofrein**[M]
Manette utilisée pour relever ou abaisser les aérofreins.

commande[F] **de largage**[M] **de la verrière**[F]
Manette servant à détacher la verrière du fuselage, permettant ainsi au pilote de s'éjecter en cas d'urgence.

commande[F] **de virage**[M] **et d'inclinaison**[F] **latérale**
Manette servant à maintenir le manche à balai en position afin de réduire les efforts de pilotage.

manche[M] **à balai**[M]
Manette utilisée pour manœuvrer les ailerons et la gouverne de profondeur.

radio[F]
Appareil d'émission et de réception qui permet de communiquer avec un autre planeur ou une station au sol.

siège[M]
Pièce sur laquelle s'assoit le pilote pour diriger le planeur. Le pilote, attaché au siège par des sangles, porte obligatoirement un parachute de secours.

montgolfière[F]

Sport consistant à naviguer à bord d'un ballon, en se laissant porter par les vents. Les vols ont lieu en début ou en fin de journée, lorsque les vents sont calmes et l'air stable.



panneau[M]-parachute[M]
Pièce circulaire recouvrant le sommet de l'enveloppe. Un câble permet au pilote de l'ouvrir pour libérer de l'air chaud et ainsi accélérer la descente.

enveloppe[F]
Assemblage de pièces de tissu formant un globe, ouvert à la base et au sommet, dont la fonction consiste à emprisonner l'air réchauffé par le brûleur.

panneau[M]
Chacune des pièces de tissu constituant l'enveloppe du ballon. Ils sont généralement faits de nylon très résistant, recouvert d'un enduit de polyuréthane.

sangle[F]
Chacune des bandes horizontales et verticales formant la structure de l'enveloppe, et sur lesquelles sont cousus les panneaux.

ballon[M]
Enveloppe de tissu remplie d'air chaud dont la faible densité assure l'élévation et la flottabilité de l'appareil dans l'atmosphère.

suspentes[F] de nacelle[F]
Câbles d'acier reliant la nacelle au ballon.

coupe-vent[M]
Pièce de tissu entourant les suspentes de nacelle, qui protège le brûleur du vent et permet d'orienter la flamme directement dans le ballon.

brûleur[M]
Appareil produisant une flamme destinée à réchauffer l'air contenu dans le ballon. Orientable, il est actionné par le pilote de façon intermittente.

nacelle[F]
Panier suspendu sous le ballon, traditionnellement en osier, destiné à recevoir les passagers, les bouteilles de carburant et les instruments de vol.



flexibles[M] d'alimentation[F]
Tuyaux souples reliant les bouteilles de carburant au brûleur.

brûleur[M]
Appareil produisant une flamme destinée à réchauffer l'air contenu dans le ballon. Orientable, il est actionné par le pilote de façon intermittente.

serpentin[M]
Conduit dans lequel le carburant liquide provenant des bouteilles est chauffé. Le carburant en sort sous forme gazeuse, puis est allumé par une flamme pilote.

nacelle[F]
Panier suspendu sous le ballon, traditionnellement en osier, destiné à recevoir les passagers, les bouteilles de carburant et les instruments de vol.

cadre[M] de charge[F]
Structure rigide qui supporte le brûleur, et sur laquelle sont fixées les suspentes de nacelle.

soupape[F] d'admission[F]
Pièce qui s'ouvre pour laisser entrer le carburant dans le brûleur.

variomètre[M]
Appareil indiquant la vitesse verticale (ascendante ou descendante) du ballon.

instruments[M] de vol[M]
Appareils permettant au pilote de se repérer et de contrôler le vol. Ils regroupent l'altimètre, le variomètre, le thermomètre, le compas, le système GPS, etc.

altimètre[M]
Appareil indiquant l'altitude du ballon.

thermomètre[M]
Instrument destiné à mesurer la température de l'air ambiant ou de l'air chaud à l'intérieur de l'enveloppe.

nacelle[F] d'osier[M]
Panier très résistant dont la souplesse et l'élasticité permettent d'amortir les chocs lors de l'atterrissage.

rembourrage[M]
Garniture de cuir ou de mousse entourant la partie supérieure de la nacelle, conçue pour améliorer le confort des passagers.

base[F] en bois[M]
Plancher de bois portant les passagers et les équipements transportés dans la nacelle.

poignée[F] de nacelle[F]
Chacune des pièces permettant de saisir et de transporter la nacelle. Elle sert également d'ancrage pour maintenir la nacelle au sol si nécessaire.

escalade[F]

Sport de loisir ou de compétition qui consiste à grimper sur une paroi rocheuse naturelle ou une structure artificielle à mains nues à l'aide de matériel léger.

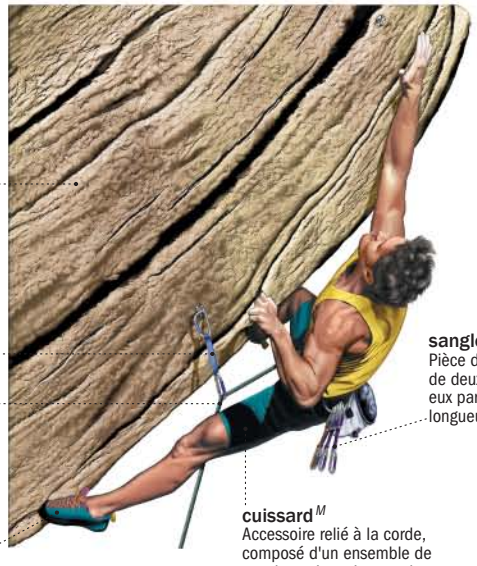
grimpeur[M]
Personne qui escalade des parois rocheuses ou des structures artificielles.

rocher[M]
Paroi de pierre escarpée sur laquelle monte le grimpeur.

dégaine[F]
Accessoire de sécurité fait d'une sangle qui éloigne la corde de la paroi pour qu'elle glisse librement et ne s'use pas par frottement.

corde[F] **d'assurage**[M]
Corde qui permet de retenir le grimpeur en cas de chute, lui assurant une progression sécuritaire le long de la paroi.

chausson[M] **d'escalade**[F]
Chaussure souple à semelle adhérente.

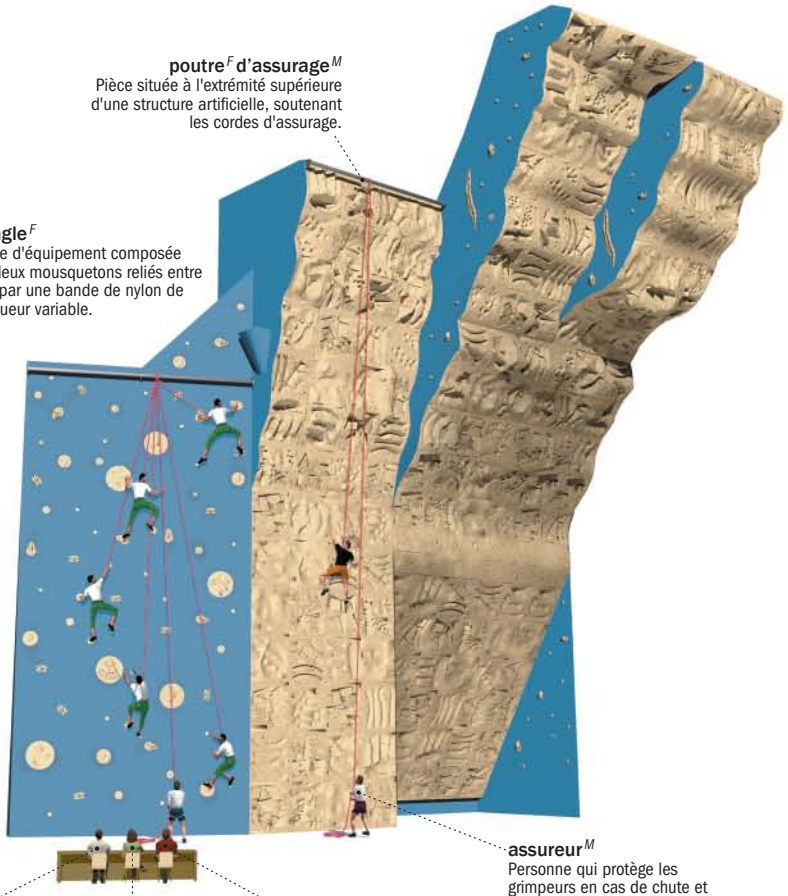


cuissard[M]
Accessoire relié à la corde, composé d'un ensemble de sangles qui soutiennent le grimpeur par les cuisses et le bassin.

structure[F] **artificielle d'escalade**[F]
Surface fixe ou mobile, extérieure ou intérieure, qui sert de paroi aux grimpeurs. Elle est utilisée pour la pratique de l'escalade, comme loisir ou compétition.

poutre[F] **d'assurage**[M]
Pièce située à l'extrémité supérieure d'une structure artificielle, soutenant les cordes d'assurage.

sangle[F]
Pièce d'équipement composée de deux mousquetons reliés entre eux par une bande de nylon de longueur variable.



assureur[M]
Personne qui protège les grimpeurs en cas de chute et qui veille à ce qu'il n'y ait pas d'échange d'informations en cours d'épreuve.

juge[M] **de voie**[F]
Personne qui assure la sécurité et observe les manœuvres des grimpeurs.

président[M] **du jury**[M]
Personne qui supervise l'ensemble des activités de la compétition et prend les décisions en cas de litige.

chronométreur[M]
Personne qui fait respecter le temps alloué pour l'escalade d'une voie.

cordée[F]
Ensemble de grimpeurs reliés les uns aux autres par une ou plusieurs cordes lors d'une ascension.

premier[M] **de cordée**[F]
Grimpeur le plus expérimenté de la cordée, qui monte en tête et trace la voie de l'escalade.



équipement[M]
Ensemble des accessoires utilisés pour la pratique de l'escalade.



bec[M]
Partie sur laquelle se referme le doigt.

doigt[M]
Pièce métallique mobile qui s'ouvre vers l'intérieur et se referme à l'aide d'un ressort.

bague[F] **filetée**
Dispositif qui permet de verrouiller le doigt en position fermée.

mousqueton[M] **à vis**[F]
Anneau métallique dont le doigt une fois refermé peut être bloqué par une bague filetée, offrant une plus grande sécurité que le mousqueton en D.

piton[M] **à expansion**[F]
Piton que l'on fixe dans un trou préalablement percé dans le rocher.



coinceur[M]
Pièce métallique placée dans une fissure de la paroi où une traction la maintient en place, prolongée par un câble d'acier pour y accrocher un mousqueton.

descendeur[M]
Accessoire métallique dans lequel glisse une corde, utilisé pour freiner les descentes en rappel tout en protégeant les mains et la corde.





mousqueton[M] **en D**[M]
Anneau métallique muni d'un doigt d'ouverture et de fermeture à ressort, permettant de relier une corde à un piton, à un coinceur, etc.

piton[M]
Pièce métallique dont on enfonce la lame dans une fissure de la paroi, terminée par un œil pour y fixer une corde d'assurage à l'aide d'un mousqueton.

câble[M] **d'acier**[M]
Cordon métallique sur lequel on peut accrocher un mousqueton.





corde[F]
Câble de faible diamètre composé d'une âme centrale tressée, qui assure l'élasticité et la résistance, et d'une gaine tissée, qui entoure et protège l'âme.



lame[F]
Partie qui s'enfonce dans la fissure de la paroi.

œil[M]
Orifice permettant le passage d'un mousqueton pour relier une corde au piton.



cuissard[M]
Accessoire relié à la corde d'assurage, composé d'un ensemble de sangles qui soutiennent le grimpeur par les cuisses et le bassin.

prises[F] de main[F]
Relief sur lequel on pose la main ou creux dans lequel on insère les doigts pour progresser.



pince[F]
Prise saisie entre le pouce et les doigts.



arqué[M]
Prise saisie main fermée, le bout des doigts sur la paroi et le pouce bloquant l'index.



tendu[M]
Prise saisie main ouverte avec les doigts tendus, la main adhérant au rocher.

prise[F] de pied[M]
Relief sur lequel on pose le pied ou creux dans lequel on l'insère pour progresser.



carre[F] interne
Prise qui consiste à appuyer l'intérieur du pied sur un relief et à tourner le talon vers la paroi.

alpiniste[M]
Personne qui pratique les ascensions en montagne.

lampe[F] frontale
Lampe maintenue sur le casque, permettant à l'alpiniste d'avoir les mains libres.

casque[M]
Pièce d'équipement rigide destinée à protéger la tête des chutes de pierre ou des chocs avec le rocher ou la glace.

anorak[M]
Veste de sport imperméable, pourvue d'un capuchon coulissé, de manches longues resserrées aux poignets et d'un lacet de serrage à la base.

cagoule[F]
Bonnet recouvrant la tête et le cou, qui dispose d'une ouverture pour le visage.

sac[M] à dos[M]
Sac de voyage ou de randonnée qui se porte sur le dos, servant à transporter les vêtements, l'équipement de camping, etc.

corde[F]
Câble de faible diamètre composé d'une âme centrale tressée, qui assure l'élasticité et la résistance, et d'une gaine tissée, qui entoure et protège l'âme.

pelle[F] de montagne[F]
Instrument utilisé pour creuser et enlever la neige.

baudrier[M]
Accessoire relié à la corde d'assurage, composé d'un ensemble de sangles qui soutiennent l'alpiniste par les cuisses, le bassin, le dos et parfois les épaules.

porte-pitons[M]
Anneau métallique dans lequel s'enfilent les pitons.

mousqueton[M]
Anneau métallique muni d'un doigt d'ouverture et de fermeture à ressort, bloqué par une vis ou non, permettant de relier une corde à un piton, à un coinceur, etc.

moufle[F]; mitaine[F]
Gant comportant seulement une séparation pour le pouce, offrant une meilleure protection contre le froid tout en permettant à la main de saisir les objets.

coinceur[M]
Pièce métallique placée dans une fissure de la paroi où la traction la maintient en place, prolongée par un câble d'acier pour y accrocher un mousqueton.

marteau[M]-piolet[M]
Instrument servant à la fois de marteau et de piolet, utilisé pour enfoncer les pitons, tailler des marches, briser le verglas sur une paroi, etc.

piolet[M]
Petite pioche utilisée par l'alpiniste pour tailler des marches, sonder la neige, s'ancrer dans la glace ou la neige durcie, etc.

piton[M] à glace[F]
Pièce métallique dont on enfonce la lame dans la glace ou la neige durcie, terminée par un œil pour y fixer une corde d'assurage à l'aide d'un mousqueton.

pantalon[M]
Pantalon imperméable qui descend habituellement en bas du genou.

vis[F] à glace[F]
Tube métallique fileté que l'on visse dans la glace ou la neige durcie, servant à l'assurage et à la progression.

jambière[F]
Pièce de tissu imperméable et résistant qui recouvre la jambe.

lanière[F]
Sangle qui permet de fixer les crampons à la semelle de la chaussure.

pointe[F]
Pièce pointue permettant de se déplacer dans la neige ou sur la glace, offrant un bon équilibre et empêchant le glissement.

chaussure[F] d'alpinisme[M]
Chaussure robuste munie de pointes ou de crampons permettant de progresser dans la neige ou sur la glace.

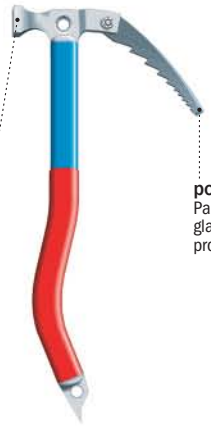
pointe[F] antérieure
Chacune des pointes situées à l'avant, inclinées à 45 °.

vis[F] à glace[F]
Tube métallique fileté que l'on visse dans la glace ou la neige durcie, servant à l'assurage et à la progression.



anneau[M]
Boucle dans laquelle se fixe un mousqueton.

marteau[M]-piolet[M]
Instrument servant à la fois de marteau et de piolet, utilisé pour enfoncer les pitons, tailler des marches, briser le verglas sur une paroi, etc.



tête[F] de marteau[M]
Surface plane avec laquelle l'alpiniste percute un piton.

pointe[F]
Partie qu'on enfonce dans la glace ou la neige durcie pour progresser.

piolet[M]
Petite pioche utilisée par l'alpiniste pour tailler des marches, sonder la neige, s'ancrer dans la glace ou la neige durcie, etc.

tête[F]
Partie en arc de cercle constituée de la pointe et de la panne.

panne[F]
Partie plate à bord coupant servant à la taille des marches.

pointe[F]
Partie qu'on enfonce dans la glace ou la neige durcie pour progresser.



dragonne[F]
Sangle reliant le piolet au poignet.

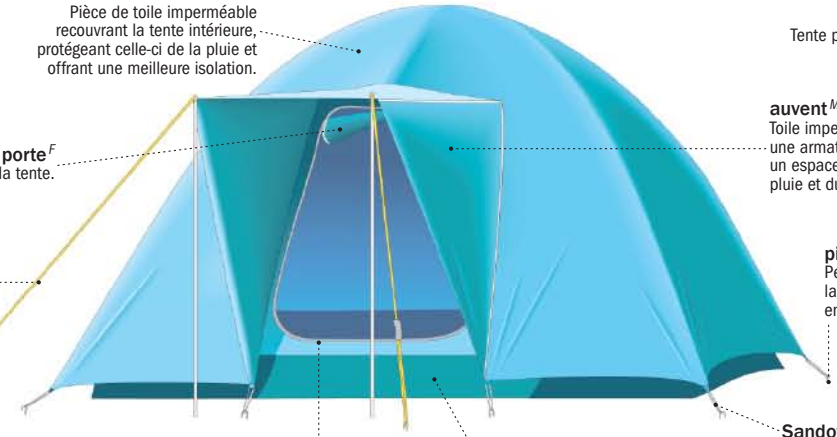
pique[F]
Extrémité pointue du manche, servant à la taille des marches et à l'ancrage dans la glace ou la neige durcie.

manche[M]
Partie allongée, en bois ou en métal, permettant de saisir et de manier le piolet.

camping[M]

Activité récréative qui consiste à utiliser pour dormir un abri transportable (tente, caravane, etc.) et à voyager avec du matériel adapté à la vie en plein air.

exemples[M] de tentes[F]
Tentes : abris portatifs imperméables souples tendus sur une armature, que l'on dresse de façon provisoire à l'extérieur.



double toit[M]
Pièce de toile imperméable recouvrant la tente intérieure, protégeant celle-ci de la pluie et offrant une meilleure isolation.

tente[F] deux places[F]
Tente permettant d'abriter deux personnes.

auvent[M]
Toile imperméable soutenue par une armature qui sert à ménager un espace extérieur à l'abri de la pluie et du soleil.

porte[F]
Toile fermant l'entrée de la tente.

hauban[M]
Câble servant à tendre l'armature de la tente pour la tenir solidement au sol.

piquet[M]
Petit pieu que l'on enfonce dans la terre pour maintenir la tente en place.

tendeur[M]
Dispositif servant à tendre un hauban.

Sandow®[M]
Câble élastique permettant de tendre la toile de la tente et de la fixer au sol.

fermeture[F] à glissière[F]
Fermeture faite de deux rubans bordés de dents s'emboîtant les unes dans les autres à l'aide d'un curseur.

tente[F] intérieure
Partie de la tente située sous le double toit.

tente[F] familiale
Tente spacieuse comportant deux ou trois pièces et permettant d'abriter quatre personnes ou plus.



auvent[M] de fenêtre[F]
Avancée en toile placée vis-à-vis la fenêtre, qui sert à mettre celle-ci à l'abri de la pluie et du soleil.

séjour[M]
Partie de la tente qui tient lieu d'espace de vie commune.

hauban[M]
Câble servant à tendre l'armature de la tente pour la tenir solidement au sol.

Sandow®[M]
Câble élastique permettant de tendre la toile de la tente et de la fixer au sol.

chambre[F]
Partie de la tente qui tient lieu d'endroit pour dormir.

tapis[M] de sol[M] cousu
Toile cousue à la tente, formant plancher et isolant l'espace intérieur de l'humidité du sol et des eaux de ruissellement.

mur[M]
Partie renforcée au bas de la toile de tente.

boucle[F] de piquet[M]
Chacun des anneaux de tissu bordant l'extérieur de la tente dans lesquels s'insèrent les piquets pour fixer la tente au sol.

cloison[F]
Paroi qui divise l'espace intérieur de la tente en pièces distinctes.

armature[F]
Assemblage de tubes d'acier inoxydable, de plastique ou de carbone, formant la charpente de la tente et déterminant sa forme.

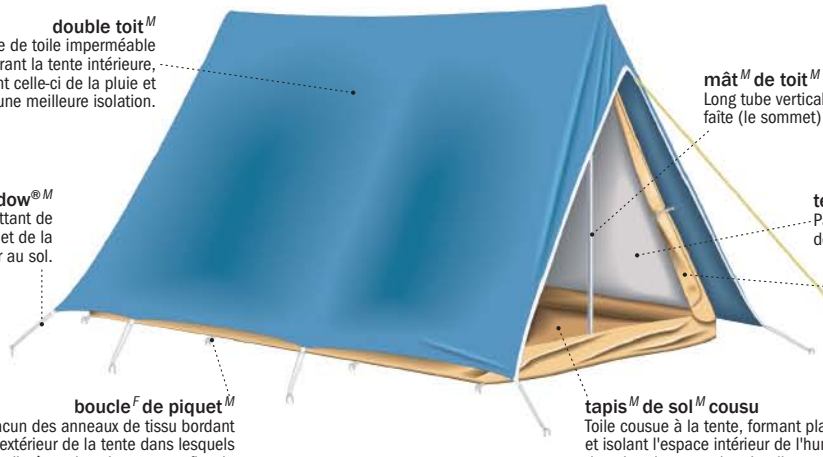
fenêtre[F] moustiquaire[F]
Baie laissant passer l'air et la lumière tout en préservant des moustiques.

tente[F] grange[F]
Tente large et spacieuse offrant un grand espace intérieur et permettant d'abriter plusieurs personnes ou des activités de groupe.



tente[F] rectangulaire
Tente très spacieuse de forme rectangulaire, souvent composée de plusieurs divisions intérieures et permettant d'abriter plusieurs personnes.





double toit[M]
Pièce de toile imperméable recouvrant la tente intérieure, protégeant celle-ci de la pluie et offrant une meilleure isolation.

Sandow®[M]
Câble élastique permettant de tendre la toile de la tente et de la fixer au sol.

boucle[F] **de piquet**[M]
Chacun des anneaux de tissu bordant l'extérieur de la tente dans lesquels s'insèrent les piquets pour fixer la tente au sol.

mât[M] **de toit**[M]
Long tube vertical soutenant le faîte (le sommet) de la tente.

tente[F] **intérieure**
Partie de la tente située sous le double toit.

porte[F]
Toile fermant l'entrée de la tente.

tapis[M] **de sol**[M] **cousu**
Toile cousue à la tente, formant plancher et isolant l'espace intérieur de l'humidité du sol et des eaux de ruissellement.

tente[F] **canadienne**
Tente dont la toile est tendue de part et d'autre d'une tige de faîte soutenue par deux mâts.

piquet[M]
Petit pieu que l'on enfonce dans la terre pour maintenir la tente en place.



tente[F] **individuelle**
Tente basse, de faible encombrement, suffisante pour abriter une seule personne.



tente[F] **dôme**[M]
Tente de forme demi-sphérique, dont la structure, une fois montée, peut être déplacée.



tente[F] **igloo**[M]
Tente dont la structure se déploie automatiquement et qui offre un espace intérieur circulaire.

lanterne[F]
Source de lumière portative et sécuritaire utilisée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une tente.

globe[M]
Enveloppe de matière translucide ou transparente résistante à la chaleur, destinée à protéger la source lumineuse et à diffuser la lumière.

pompe[F]
Appareil qui augmente la pression d'air à l'intérieur du réservoir pour assurer la vaporisation du combustible.



bâti[M] **du brûleur**[M]
Corps d'aluminium protégeant le brûleur.

régulateur[M] **de pression**[F]
Dispositif de contrôle de la pression du combustible vaporisé et qui règle l'intensité de la lumière.

bouchon[M] **antifuite**
Bouchon fermant l'orifice de remplissage du combustible, vissé pour empêcher qu'il s'écoule.

réservoir[M]
Récipient contenant le combustible liquide et l'air destinés à alimenter le brûleur.

accessoires[M] **au propane**[M] **ou au butane**[M]
Appareils portatifs fonctionnant avec un combustible liquide ou gazeux, servant à l'éclairage, à la cuisson des aliments et au chauffage.

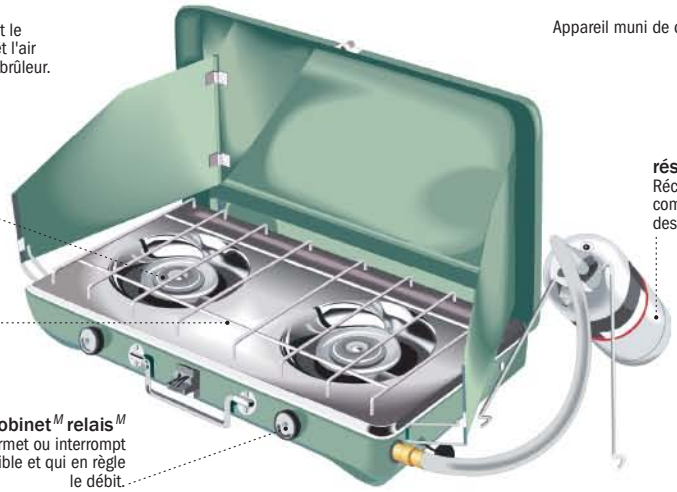


chaufferette[F]
Appareil dont la chaleur est produite par un élément chauffant et diffusée par un réflecteur.



réchaud[M] **à un feu**[M]
Appareil muni d'un seul brûleur servant à cuire et à réchauffer les aliments.

réchaud[M] **à deux feux**[M]
Appareil muni de deux brûleurs servant à cuire et à réchauffer les aliments.



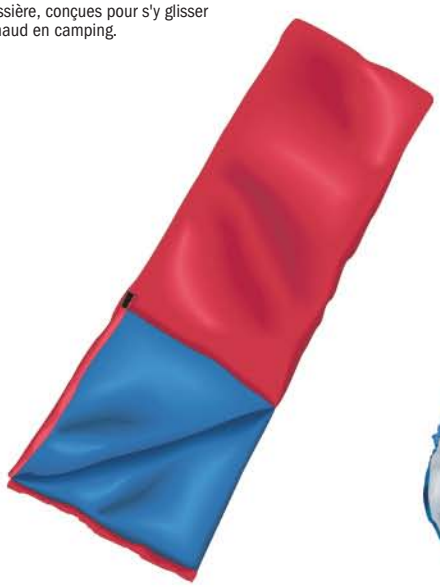
brûleur[M]
Appareil de combustion d'un mélange gaz-air.

grille[F] **stabilisatrice**
Treillis métallique servant de support aux ustensiles de cuisson.

robinet[M] **relais**[M]
Dispositif qui permet ou interrompt l'arrivée du combustible et qui en règle le débit.

réservoir[M]
Récipient contenant le combustible sous pression destiné à alimenter les brûleurs.

exemples[M] de sacs[M] de couchage[M]
Sacs de couchage : enveloppes de tissu garnies de matière isolante et munies d'une fermeture à glissière, conçues pour s'y glisser et dormir au chaud en camping.



rectangulaire
Sac de couchage de forme rectangulaire dont l'espace intérieur est grand, ce qui permet au corps de bouger plus aisément.



semi-rectangulaire
Sac de couchage dont l'espace intérieur est réduit pour mieux garder la chaleur du corps.



à cagoule[F]
Sac de couchage épousant étroitement la forme du corps, muni d'une partie recouvrant la tête et le cou, et disposant d'une ouverture pour le visage.

lit[M] et matelas[M]
Accessoires sur lesquels on s'allonge pour dormir ou se reposer.



lit[M] de camp[M] pliant
Lit portatif constitué d'une toile tendue sur un cadre repliable.



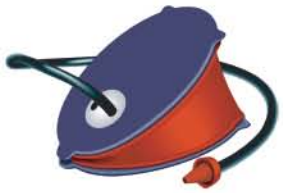
matelas[M] pneumatique
Enveloppe de caoutchouc ou de plastique gonflée d'air, habituellement munie d'un oreiller.



matelas[M] autogonflant
Enveloppe de caoutchouc, de plastique ou de nylon qui se gonfle d'air par elle-même, sans l'aide d'un gonfleur.



matelas[M] mousse[F]
Mince et long coussin constitué de matériau souple.

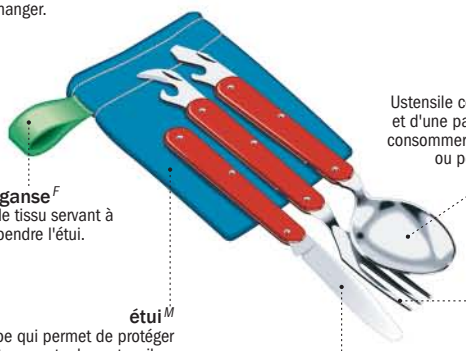


gonfleur[M]-dégonfleur[M]
Appareil permettant de remplir ou de vider un matelas d'air.



gonfleur[M]
Appareil permettant de remplir un matelas d'air.

ustensiles[M] de campeur[M]
Ensemble des ustensiles de table de faible encombrement (couteau, fourchette et cuiller) que le campeur utilise pour manger.



ganse[F]
Bande de tissu servant à suspendre l'étui.

étui[M]
Enveloppe qui permet de protéger et de transporter les ustensiles.

cuiller[F]
Ustensile composé d'un manche et d'une partie creuse qui sert à consommer des aliments liquides ou peu consistants.

fourchette[F]
Ustensile à dents dont on se sert pour piquer les aliments et les porter à sa bouche.

couteau[M]
Élément du couvert composé d'une lame tranchante et d'un manche. Il sert à découper les aliments en bouchées.



assiette[F] plate
Pièce de vaisselle individuelle de grand diamètre, plate ou peu profonde, généralement destinée à contenir la nourriture solide.

popote[F]
Ensemble emboîtable de vaisselle, ustensiles et récipients, utilisé pour la cuisine en camping.



faitout[M]
Marmite demi-haute utilisée pour faire cuire des aliments dans un liquide.



queue[F]
Partie permettant de saisir et de manier la poêle.

poêle[F] à frire
Ustensile qui sert à faire frire, sauter ou revenir des aliments.



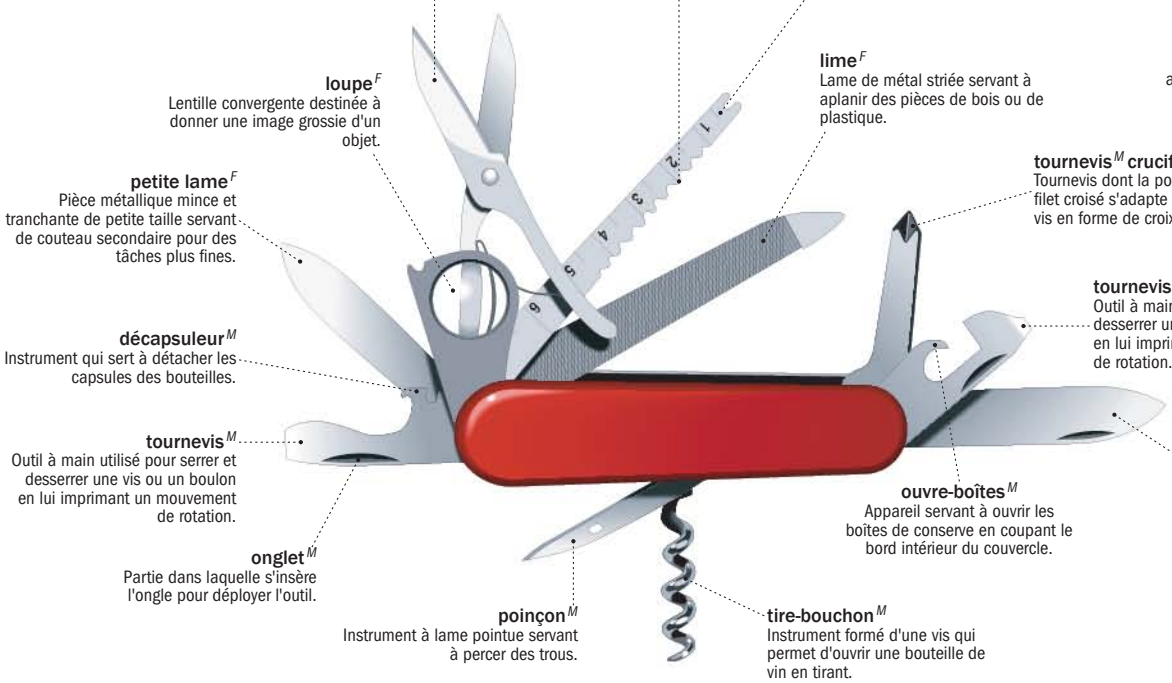
cafetière[F]
Ustensile qui permet l'infusion du café.



tasse[F]
Récipient utilisé pour boire ou pour consommer des aliments liquides ou peu consistants.

matériel[M] de camping[M]
Ensemble des accessoires utilisés en camping pour conserver les aliments, couper du bois, etc.

couteau[M] suisse
Couteau multifonctionnel muni d'un assortiment variable d'instruments et de lames.



ciseaux[M]
Instrument formé de deux branches mobiles croisées, tranchantes sur la face interne, servant à tailler ou à couper.

écailleur[M]
Lame dentelée utilisée pour écailler le poisson.

règle[F] graduée
Instrument qui sert à mesurer une longueur.

loupe[F]
Lentille convergente destinée à donner une image grossie d'un objet.

lime[F]
Lame de métal striée servant à aplanir des pièces de bois ou de plastique.

petite lame[F]
Pièce métallique mince et tranchante de petite taille servant de couteau secondaire pour des tâches plus fines.

tournevis[M] cruciforme
Tournevis dont la pointe à double filet croisé s'adapte à la tête d'une vis en forme de croix.

tournevis[M]
Outil à main utilisé pour serrer et desserrer une vis ou un boulon en lui imprimant un mouvement de rotation.

décapsuleur[M]
Instrument qui sert à détacher les capsules des bouteilles.

tournevis[M]
Outil à main utilisé pour serrer et desserrer une vis ou un boulon en lui imprimant un mouvement de rotation.

onglet[M]
Partie dans laquelle s'insère l'ongle pour déployer l'outil.

ouvre-boîtes[M]
Appareil servant à ouvrir les boîtes de conserve en coupant le bord intérieur du couvercle.

grande lame[F]
Pièce métallique mince et tranchante, longue et solide, servant de couteau principal.

poinçon[M]
Instrument à lame pointue servant à percer des trous.

tire-bouchon[M]
Instrument formé d'une vis qui permet d'ouvrir une bouteille de vin en tirant.

camping[M]

sac[M] à dos[M]
Sac de voyage ou de randonnée qui se porte sur le dos, servant à transporter les vêtements, l'équipement de camping, etc.



bretelle[F]
Bande de tissu dont on peut faire varier la longueur, qui passe sur l'épaule pour porter le sac sur le dos.

rabat[M]
Pièce de tissu se repliant sur l'ouverture du sac à dos.

boucle[F] de réglage[M]
Dispositif permettant d'ajuster la longueur de la sangle.

sangle[F] de compression[F]
Bande de tissu servant à réduire le volume du sac et à en stabiliser le contenu.

sangle[F] de fermeture[F]
Bande de tissu qui, reliée à la sangle de rabat, permet de fermer le sac à dos.

passe-sangle[M]
Boucle dans laquelle s'insère la sangle.

ceinture[F]
Pièce de tissu qui s'ajuste et se boucle autour des hanches, permettant de mieux répartir la charge du sac.



pelle[F]-pioche[F] pliante
Outil au manche pliant, utilisé comme pelle ou comme pioche.



lampe[F]-tempête[F]
Lanterne portative dont la flamme est protégée du vent et des chocs par un verre et un grillage.

bouteille[F] isolante
Récipient à deux parois entre lesquelles on a fait le vide et dont l'enveloppe renferme un isolant, destiné à conserver le contenu chaud ou froid plus longtemps.



bouteille[F]
Récipient contenant des liquides pour boire ou des aliments liquides ou peu consistants.

bouchon[M]
Pièce servant à fermer le goulot de la bouteille.

tasse[F]
Couvercle utilisé comme récipient pour boire ou pour consommer des aliments liquides ou peu consistants.



gourde[F]
Récipient portatif et isolant qui permet de conserver et de transporter un liquide.

glacière[F]
Contenant isolé thermiquement, servant à conserver les aliments au froid avec des glaçons ou des blocs de glace.





cruche[F]
Récipient muni d'un robinet verseur dans lequel on conserve l'eau potable en camping.



scie[F] de camping[M]
Instrument démontable muni d'une lame dentée utilisé pour scier du bois.



couteau[M]
Instrument composé d'une lame tranchante et d'un manche, servant à couper de la corde, du fil de pêche, etc.



gaine[F]
Enveloppe couvrant la lame du couteau lorsqu'il n'est pas utilisé.



gril[M] pliant
Grille métallique articulée utilisée pour cuire des aliments au-dessus d'un feu de camp.



hachette[F]
Petite hache utilisée pour couper du bois.



étui[M] de cuir[M]
Enveloppe couvrant la tête de la hachette lorsqu'elle n'est pas utilisée.

boussole[F] magnétique
Instrument utilisé pour s'orienter, muni d'un cadran gradué et d'une aiguille aimantée qui pointe en direction du pôle Nord magnétique.

mire[F]
Viseur permettant de choisir un repère dans la direction vers laquelle on doit marcher.

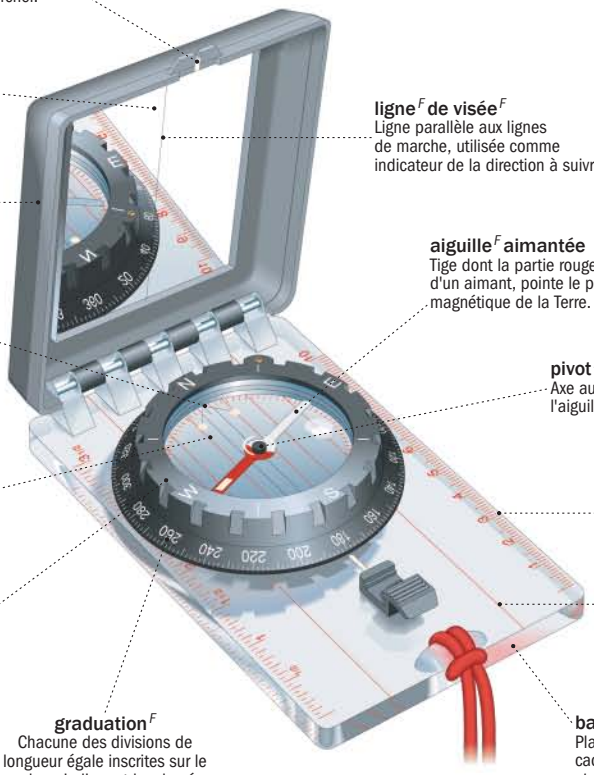
miroir[M]
Surface de verre polie qui renvoie l'image du cadran pour mieux confirmer la direction à prendre.

couvercle[M]
Boîtier contenant le miroir et servant de protection au cadran lorsqu'il se replie sur la base.

pointeur[M]
Repères du cadran en lesquels, en le tournant, la pointe rouge de l'aiguille doit se loger pour régler la boussole en fonction du nord magnétique.

ligne[F] méridienne
Ligne qui, reportée sur la ligne méridienne d'une carte, permet de déterminer en degrés la direction à suivre.

cadran[M]
Dispositif rotatif gradué en degrés sur lequel sont inscrits les quatre points cardinaux, qui permet d'indiquer l'angle de déplacement par rapport au nord.



graduation[F]
Chacune des divisions de longueur égale inscrites sur le cadran, indiquant les degrés d'angle de la rose des vents.

ligne[F] de visée[F]
Ligne parallèle aux lignes de marche, utilisée comme indicateur de la direction à suivre.

aiguille[F] aimantée
Tige dont la partie rouge, munie d'un aimant, pointe le pôle Nord magnétique de la Terre.

pivot[M]
Axe autour duquel se déplace l'aiguille aimantée.

échelle[F]
Ligne graduée permettant d'évaluer sur une carte topographique (en fonction de son échelle) la distance à parcourir.

repère[M] de ligne[F] de marche[F]
Ligne tracée sur la base qu'on place sur une carte topographique dans la direction de l'endroit vers lequel on souhaite se diriger.

base[F]
Plateau transparent soutenant le cadran et comportant des repères et des échelles.

nœuds[M]

Entrelacements de deux cordes ou d'une corde sur elle-même, destinés à relier deux cordes entre elles ou une corde à un objet.



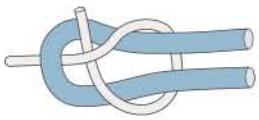
nœud[M] plat
Nœud servant à relier solidement deux cordes de même diamètre.



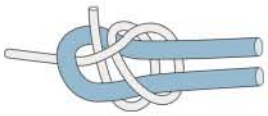
nœud[M] simple
Nœud élémentaire à tout usage constitué d'un simple repli de la corde sur elle-même.



nœud[M] coulant
Nœud qui se resserre sur un objet pour le retenir.



nœud[M] d'écoute[F] simple
Nœud servant à relier deux cordes de diamètres différents.



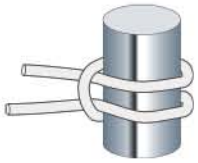
nœud[M] d'écoute[F] double
Nœud ayant la même fonction que le nœud d'écoute simple, mais dont la double boucle permet de relier les deux cordes de façon plus sécuritaire.



nœud[M] de vache[F]
Nœud utilisé pour réunir deux cordes, mais employé seulement lorsque l'on veut pouvoir les dénouer facilement.



nœud[M] de jambe[F] de chien[M]
Nœud servant à raccourcir temporairement une corde.



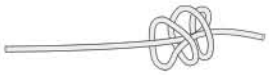
demi-clé[F] renversée
Nœud utilisé pour relier une corde à un anneau, à un mât, à une vergue, etc.



nœud[M] de cabestan[M]
Nœud utilisé pour relier une corde à un objet fixe ou à une autre corde.



nœud[M] de pêcheur[M]
Nœud utilisé pour réunir deux cordes de même diamètre ou deux bouts de ligne de pêche.



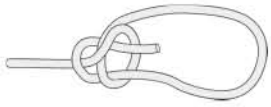
nœud[M] de Franciscain[M]
Nœud servant à alourdir l'extrémité d'une corde pour la lancer.



nœud[M] d'arrêt[M]
Tout nœud qui a pour fonction d'augmenter le diamètre de l'extrémité d'une corde.



surliure[F]
Enroulement d'une cordelette à l'extrémité d'un cordage pour empêcher ses torons de se défaire.



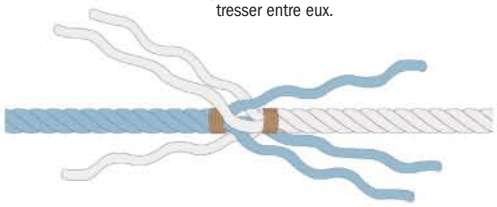
nœud[M] de chaise[F] simple
Nœud servant à former une boucle qui ne peut se resserrer à l'extrémité d'une corde, dans laquelle peut s'asseoir une personne que l'on veut descendre ou hisser.



nœud[M] de chaise[F] double
Nœud ayant la même fonction que le nœud de chaise simple, mais dont la boucle est faite d'une double corde, l'une servant de siège et l'autre soutenant les reins.

épissure[F] courte
Épissure : réunion de deux cordes par entrelacement de leurs torons.

début[M]
Pour former l'épissure, il faut d'abord défaire les torons de chaque corde et ensuite les tresser entre eux.

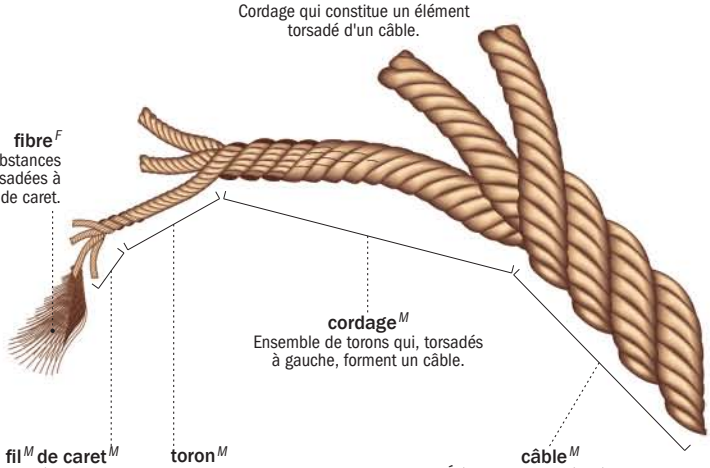


fin[F]
Pour compléter l'épissure, il faut insérer les extrémités des torons de chaque corde entre eux.



câble[M]
Élément flexible, très résistant, formé de cordages torsadés ou tressés.

cordage[M] commis
Cordage qui constitue un élément torsadé d'un câble.



fibre[F]
Chacune des substances filamenteuses qui, torsadées à droite, forment un fil de caret.

cordage[M]
Ensemble de torons qui, torsadés à gauche, forment un câble.

fil[M] de caret[M]
Chacun des fils formés de fibres qui, torsadés à gauche, forment un toron.

toron[M]
Ensemble de fils de caret qui, torsadés à droite, forment un cordage commis.

câble[M]
Élément flexible, très résistant, formé de cordages torsadés.

cordage[M] tressé
Câble obtenu par assemblage de torons nattés ensemble.



âme[F]
Ensemble de fils tressés assurant la solidité du cordage.

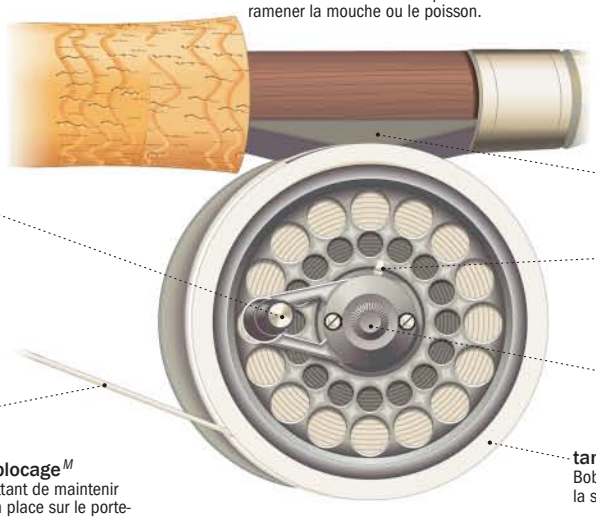
gaine[F]
Enveloppe composée de fils entrelacés protégeant l'âme et assurant une résistance au frottement.

pêche[F]

Loisir de plein air qui consiste à tenter de prendre du poisson à l'aide d'une canne à pêche.

moulinet[M] à mouche[F]
Dispositif mécanique qui permet de dérouler la soie au lancer et de l'enrouler à nouveau pour ramener la mouche ou le poisson.

pêche[F] à la mouche[F]
Pêche qui consiste à poser délicatement sur l'eau ou dans l'eau une mouche artificielle pour attirer le poisson comme s'il s'agissait de la chute d'un insecte véritable.



pied[M]
Partie allongée du moulinet dont les extrémités s'insèrent de part et d'autre du porte-moulinet pour le fixer à la poignée de la canne.

poignée[F]
Petit levier fixé à la manivelle qui permet de faire tourner le tambour pour enrouler la soie.

cran[M]
Levier sur lequel on appuie pour dégager le tambour du moulinet.

soie[F]
Fil de pêche en soie ou en nylon employé pour la pêche à la mouche.

frein[M]
Dispositif qui bloque momentanément le tambour, pendant que le pêcheur lutte avec le poisson pour le tirer hors de l'eau, et qu'on libère en tournant la manivelle.

tambour[M]
Bobine sur laquelle s'enroule la soie.

embout[M]
Garniture généralement métallique qui entoure l'extrémité de la canne pour la protéger du contact avec le sol.

écrou[M] de blocage[M]
Bague permettant de maintenir le moulinet en place sur le porte-moulinet.

canne[F] à mouche[F]
Fine et solide baguette dont l'élasticité permet de lancer au loin un hameçon dissimulé sous une imitation d'insecte ailé (mouche artificielle).

accroche-mouche[M]
Anneau sur lequel s'accroche l'hameçon d'une mouche pour remiser le fil de soie le long de la canne lorsqu'elle n'est pas utilisée.

porte-moulinet[M]
Dispositif permettant de fixer un moulinet sur une canne.

talon[M]
Brin le plus solide d'une canne, portant la poignée et le moulinet.

virole[F] mâle
Tube métallique s'insérant dans la virole femelle pour joindre les deux brins de la canne (talon et scion).



virole[F] femelle
Tube métallique dans lequel s'insère la virole mâle pour joindre les deux brins de la canne (talon et scion).

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier la canne.

scion[M]
Brin le plus fin et le plus flexible d'une canne.

anneau[M]
Chacune des pièces métalliques dans lesquelles coulisse la soie, servant à la guider.

tête[F] de scion[M]
Anneau fixé à l'extrémité du scion d'une canne de pêche à la mouche.

mouche[F] artificielle
Imitation d'un insecte ailé faite d'un assemblage de plumes et de fils fixé sur un hameçon. Elle peut être lancée sur l'eau (mouche sèche) ou dans l'eau (mouche noyée).

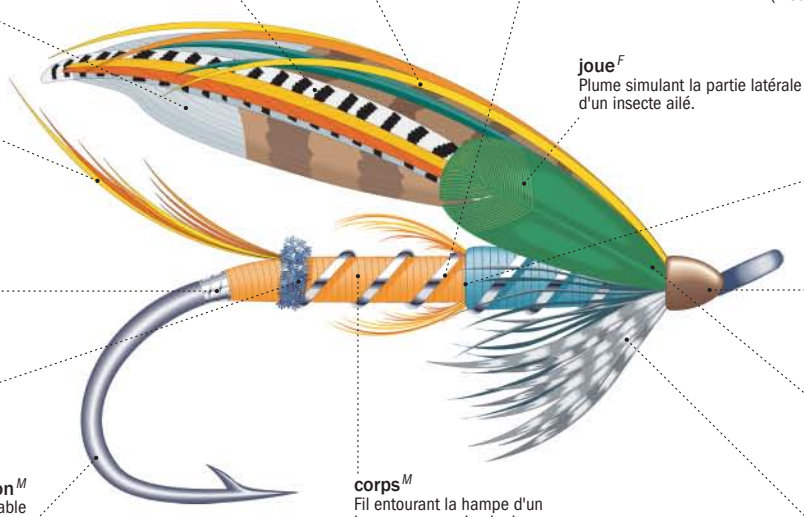
aile[F]
Plumes simulant les ailes d'un insecte ailé.

coiffe[F]
Plumes simulant le dos d'un insecte ailé.

côte[F]
Fil doré ou argenté entourant le corps de la mouche et imitant les rayures d'un insecte ailé.

voile[M]
Plumes simulant les sous-ailes d'un insecte ailé.

joue[F]
Plume simulant la partie latérale d'un insecte ailé.



cerques[M]
Plumes simulant la queue d'un insecte ailé.

articulation[F]
Jonction des deux parties du corps de la mouche.

bout[M]
Fil argenté formant l'extrémité postérieure du corps de la mouche.

tête[F]
Partie simulant la tête d'un insecte ailé.

talon[M]
Enroulement de matière (laine) créant une partie plus large sur le corps de la mouche pour augmenter son attrait.

épaule[F]
Base d'une plume simulant l'épaule d'un insecte ailé.

hameçon[M]
Crochet métallique de taille variable placé au bout d'un bas de ligne et garni d'un appât, naturel ou artificiel, pour prendre le poisson.

corps[M]
Fil entourant la hampe d'un hameçon pour simuler le corps d'un insecte ailé.

hackle[M]
Plumes de coq utilisées pour imiter les pattes et le cou d'un insecte ailé.

pêche[F] au lancer[M]
Pêche qui consiste à laisser tomber et s'enfoncer dans l'eau un hameçon et à le ramener en tirant pour simuler le déplacement d'un petit poisson.

canne[F] à lancer[M]
Baguette dont la longueur et la solidité varient selon le type de pêche et qui permet de lancer au loin un hameçon entraîné par un poids, plomb ou cuiller.

écrou[M] de blocage[M]
Bague permettant de maintenir le moulinet en place sur le porte-moulinet.

porte-moulinet[M]
Dispositif permettant de fixer un moulinet sur une canne.

virole[F] mâle
Tube métallique s'insérant dans la virole femelle pour joindre les deux brins de la canne (talon et scion).



virole[F] femelle
Tube métallique dans lequel s'insère la virole mâle pour joindre les deux brins de la canne (talon et scion).

poignée[F] arrière
Partie permettant de saisir et de manier la canne.

anneau[M] de départ[M]
Anneau de grand diamètre servant à orienter la ligne sans résistance.

anneau[M] de tête[F]
Anneau fixé à l'extrémité du scion d'une canne.

moulinet[M] à tambour[M] fixe
Moulinet dont le fil se déroule en s'échappant par les bords supérieurs du tambour sans que celui-ci doive tourner sur lui-même.

talon[M]
Partie fixée au porte-moulinet d'une canne.

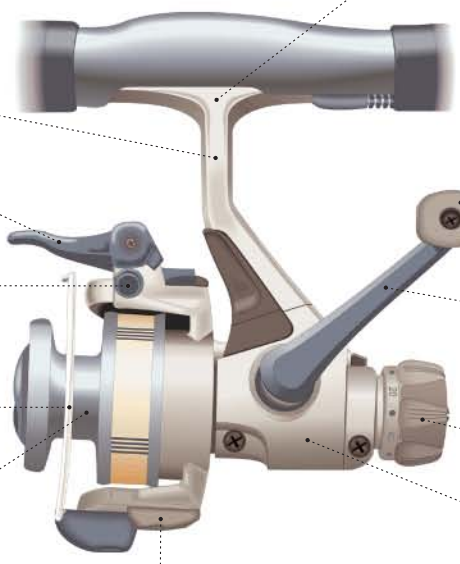
pied[M]
Partie reliant le moulinet au talon.

mécanisme[M] d'ouverture[F] de l'anse[F]
Dispositif qui permet l'ouverture de l'anse pour le déroulement de la ligne lors du lancer.

guide-ligne[M]
Dispositif permettant de répartir le fil de pêche sur le tambour lors du rembobinage.

anse[F]
Pièce métallique qui s'ouvre pour laisser se dérouler la ligne lors du lancer et qui se ferme lors de son rembobinage.

tambour[M]
Bobine sur laquelle s'enroule le fil de pêche.



poignée[F]
Levier tournant qui actionne la manivelle.

manivelle[F]
Dispositif qui permet de faire tourner le tambour et d'enrouler le fil de pêche.

réglage[M] de la tension[F]
Dispositif permettant de donner du fil à partir d'une certaine traction de la part du poisson.

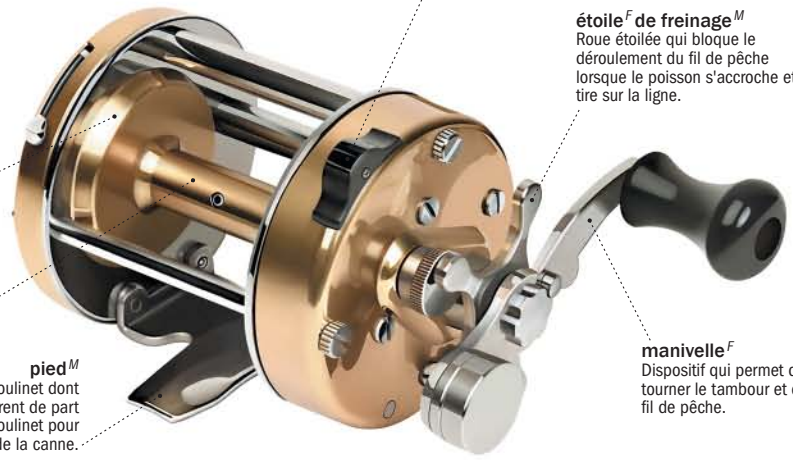
carter[M]
Enveloppe métallique protégeant les engrenages actionnés par la manivelle.

rotor[M]
Pièce rotative permettant l'enroulement du fil de pêche.

moulinet[M] à tambour[M] tournant
Moulinet dont le fil se déroule grâce à la rotation du tambour autour de son axe.

mécanisme[M] de débrayage[M] du tambour[M]
Mécanisme permettant de dégager le frein pour permettre au tambour de tourner de nouveau librement.

étoile[F] de freinage[M]
Roue étoilée qui bloque le déroulement du fil de pêche lorsque le poisson s'accroche et tire sur la ligne.



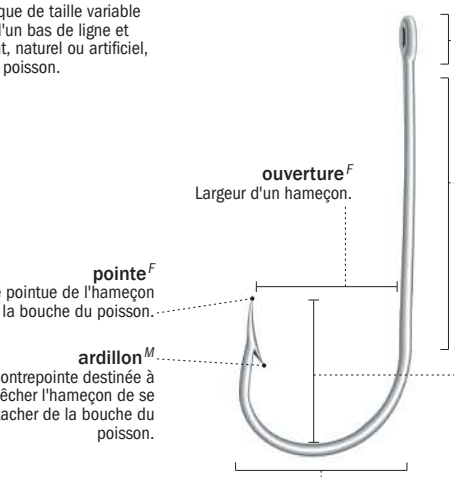
tambour[M]
Bobine sur laquelle s'enroule le fil de pêche.

axe[M] de tambour[M]
Tige métallique sur laquelle s'enroule le fil de pêche.

pied[M]
Partie allongée du moulinet dont les extrémités s'insèrent de part et d'autre du porte-moulinet pour le fixer à la poignée de la canne.

manivelle[F]
Dispositif qui permet de faire tourner le tambour et d'enrouler le fil de pêche.

hameçon M
Crochet métallique de taille variable placé au bout d'un bas de ligne et garni d'un appât, naturel ou artificiel, pour prendre le poisson.



œillet M
Orifice permettant le passage du fil de pêche pour attacher l'hameçon au fil de pêche ou à un bas de ligne.

hampe F
Partie droite située entre la courbure et l'œillet d'un hameçon.

ouverture F
Largeur d'un hameçon.

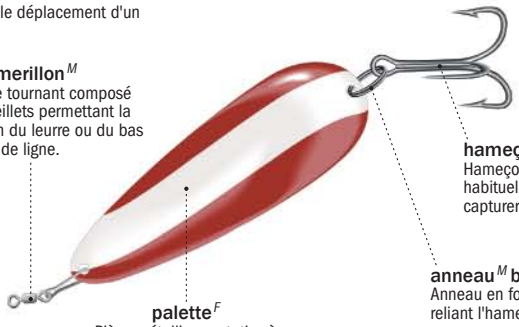
pointe F
Extrémité pointue de l'hameçon qui pique la bouche du poisson.

ardillon M
Contrepointe destinée à empêcher l'hameçon de se détacher de la bouche du poisson.

gorge F
Profondeur d'un hameçon.

courbure F
Extrémité arrondie d'un hameçon.

cuiller F
Leurre métallique dont la forme et la couleur imitent le déplacement d'un petit poisson.



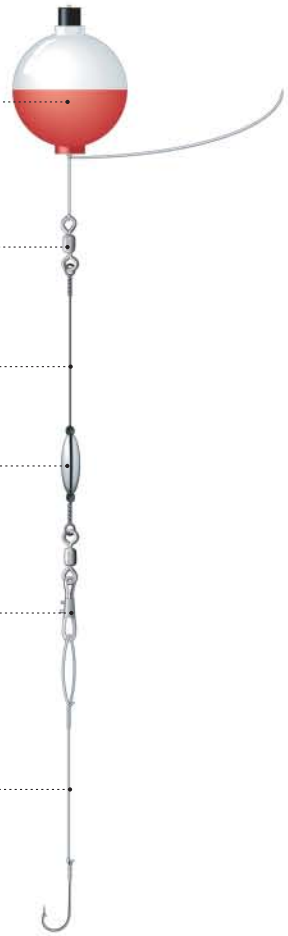
émerillon M
Accessoire tournant composé de deux œillets permettant la libre rotation du leurre ou du bas de ligne.

hameçon M **triple**
Hameçon muni de trois pointes habituellement utilisé pour capturer les gros carnassiers.

anneau M **brisé**
Anneau en forme de spirale reliant l'hameçon à la palette.

palette F
Pièce métallique rotative à laquelle sont attachés l'émerillon et l'hameçon.

bas M **de ligne** F
Ensemble d'accessoires fixé à l'extrémité du fil de pêche et terminé par l'hameçon. La longueur de l'avançon dépend du poisson à prendre.



flotteur M
Corps léger rempli d'air servant à maintenir l'appât à un certain niveau au-dessous de la surface de l'eau et à indiquer une touche par son déplacement.

émerillon M
Accessoire tournant composé de deux œillets permettant la libre rotation du leurre ou du bas de ligne.

avançon M
Fil d'acier placé entre le fil de la ligne et l'hameçon pour éviter que celle-ci ne soit coupée par des poissons carnassiers comme le brochet.

plomb M
Petite masse de plomb utilisée pour alourdir la ligne au lancer et entraîner l'hameçon sous l'eau.

mousqueton M
Anneau métallique muni d'un doigt d'ouverture et de fermeture à ressort, permettant de relier l'hameçon monté à un émerillon.

hameçon M **monté**
Hameçon déjà attaché à un fil de pêche, fixé à l'extrémité du bas de ligne.

vêtements M **et accessoires** M



cuissardes F
Bottes de caoutchouc montant jusqu'aux cuisses, destinées à la pêche en eau peu profonde.



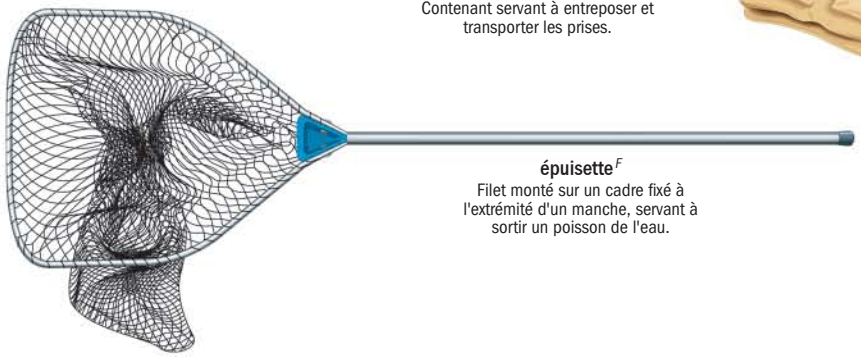
boîte F **à leurres** M
Boîte compartimentée servant au rangement et au transport des appâts et du matériel de pêche.



panier M
Contenant servant à entreposer et transporter les prises.



veste F **de pêche** F
Veste sans manches comportant plusieurs poches pour y insérer de menus objets (permis, plombs, etc.).



épuisette F
Filet monté sur un cadre fixé à l'extrémité d'un manche, servant à sortir un poisson de l'eau.

chasse[F]

Activité de plein air qui consiste à se mettre à l'affût du gibier ou à le poursuivre pour le tuer.

carabine[F] (canon[M] rayé)
Arme à feu portative tirant une seule balle : l'intérieur du canon est muni de rayures en relief qui impriment à la balle un mouvement de rotation pour augmenter la stabilité de sa trajectoire.

bloc[M] de culasse[F]
Pièce mobile qui ferme la chambre dans laquelle sont insérées les cartouches.

chien[M]
Pièce provoquant le tir en heurtant le percuteur, qui lui-même frappe l'amorce de la cartouche pour faire exploser la charge de poudre.

bouche[F]
Orifice de sortie du projectile.

poignée[F]
Partie qui sert à saisir et à pointer l'arme.

lunette[F] de visée[F]
Instrument d'optique monté sur la carabine pour augmenter la précision du tir.

guidon[M]
Pièce métallique fixée à l'avant du canon et utilisée pour le pointage.

hausse[F]
Appareil articulé et gradué situé à l'arrière du canon et utilisé pour le pointage par alignement sur le guidon.

plaque[F] de couche[F]
Plaque de métal, de caoutchouc ou de plastique fixée à l'extrémité de la crosse pour la renforcer et la protéger.



pontet[M]
Pièce métallique cerclant et protégeant la détente.

canon[M]
Partie tubulaire qui guide la trajectoire du projectile.

crosse[F]
Partie postérieure permettant de tenir l'arme dans la main et de la pointer.

levier[M]
Dispositif qui permet de dégager le bloc de culasse pour loger les cartouches dans la chambre et en éjecter les douilles vides.

détente[F]
Dispositif sur lequel le tireur appuie pour faire partir le coup.

fusil[M] (canon[M] lisse)
Arme à feu portative dont l'intérieur du canon ne comporte aucune aspérité, tirant plusieurs billes de plomb, de cuivre ou de nickel à la fois.

bouche[F]
Orifice de sortie du projectile.

chien[M]
Pièce provoquant le tir en heurtant le percuteur, qui lui-même frappe l'amorce de la cartouche pour faire exploser la charge de poudre.

bande[F] ventilée
Bande ajourée dont la fonction est de refroidir le canon de l'arme.

guidon[M]
Pièce métallique fixée à l'avant du canon et utilisée pour le pointage.

poignée[F]
Partie qui sert à saisir et à pointer l'arme.

plaque[F] de couche[F]
Plaque de métal, de caoutchouc ou de plastique fixée à l'extrémité de la crosse pour la renforcer et la protéger.



bloc[M] de culasse[F]
Pièce mobile qui ferme la chambre dans laquelle sont insérées les cartouches.

fût[M]
Monture de bois sur laquelle est ajusté le canon du fusil.

canon[M]
Partie tubulaire qui guide la trajectoire du projectile.

pontet[M]
Pièce métallique cerclant et protégeant la détente.

détente[F]
Dispositif sur lequel le tireur appuie pour faire partir le coup.

crosse[F]
Partie postérieure permettant de tenir l'arme dans la main et de la pointer.

cartouche[F] (fusil[M])
Munition formée de projectiles multiples (plombs), d'une charge propulsive (poudre) et d'une amorce réunis sous une enveloppe (douille).



sertissage[M]
Bords de la douille repliés pour fermer la cartouche et maintenir les plombs à l'intérieur.

plombs[M]
Petits projectiles sphériques du fusil projetés en éventail sous la poussée de la bourre. Ils peuvent être constitués de plomb, de cuivre ou de nickel.

douille[F] de plastique[M]
Étui de plastique contenant la charge propulsive et les projectiles de la cartouche (plombs).

bourre[F]
Corps de feutre ou de plastique séparant les plombs de la poudre, dont le déplacement sous l'effet de l'explosion propulse les plombs à haute vitesse.

culot[M]
Base métallique de la douille contenant l'amorce.

poudre[F]
Substance explosive permettant la propulsion du projectile.

amorce[F]
Pièce métallique remplie d'un composé chimique détonant qui permet d'allumer la charge de poudre.

cartouche[F] (carabine[F])
Munition formée d'un projectile (balle), d'une charge propulsive (poudre) et d'une amorce réunis sous une enveloppe (douille).



pointe[F]
Extrémité de la balle dont la nature détermine le mode de pénétration dans la cible.

noyau[M]
Partie centrale de la balle, composée de plomb.

balle[F]
Projectile de la carabine projeté par l'explosion à haute vitesse et en ligne droite en se détachant de la douille.

douille[F]
Étui cylindrique contenant la charge propulsive et le projectile de la cartouche.

chemise[F]
Revêtement métallique assurant la protection de la balle en passant dans le canon de l'arme.

poudre[F]
Substance explosive permettant la propulsion du projectile.

amorce[F]
Pièce métallique remplie d'un composé chimique détonant qui permet d'allumer la charge de poudre.

culot[M]
Base métallique de la douille contenant l'amorce.



mâchoires[F]
Chacune des pièces métalliques qui se referment sur la patte de l'animal.

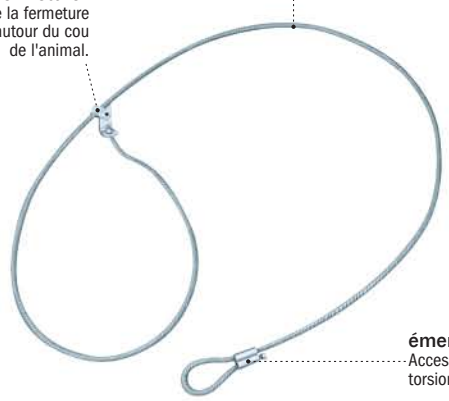
palette[F]
Pièce qui déclenche la fermeture des mâchoires en s'enfonçant.

ressort[M]
Pièce métallique élastique qui se tend en écartant les mâchoires et qui se détend pour les refermer si on appuie sur la palette.

ressort[M]
Pièce métallique élastique qui se tend en écartant les mâchoires et qui se détend pour les refermer si on appuie sur la palette.

chien[M]
Verrou qui maintient le piège ouvert et qui l'actionne automatiquement lorsque la palette est pressée.

piège[M] **à patte**[F] **à mâchoires**[F]
Appareil destiné à capturer un animal par la patte.



câble[M] **d'acier**[M]
Fil métallique formant un nœud coulant à l'une de ses extrémités.

dispositif[M] **de fermeture**[F]
Dispositif qui bloque la fermeture du nœud coulant autour du cou de l'animal.

émerillon[M]
Accessoire rotatif qui empêche la torsion du collet.

collet[M]
Piège composé d'un câble d'acier terminé par un nœud coulant, qui permet de capturer un petit gibier par le cou et d'entraîner sa mort par étranglement.



attache[F]
Pièce métallique dans laquelle on insère une corde munie d'un plomb, pour maintenir l'appeau à la surface d'un plan d'eau.

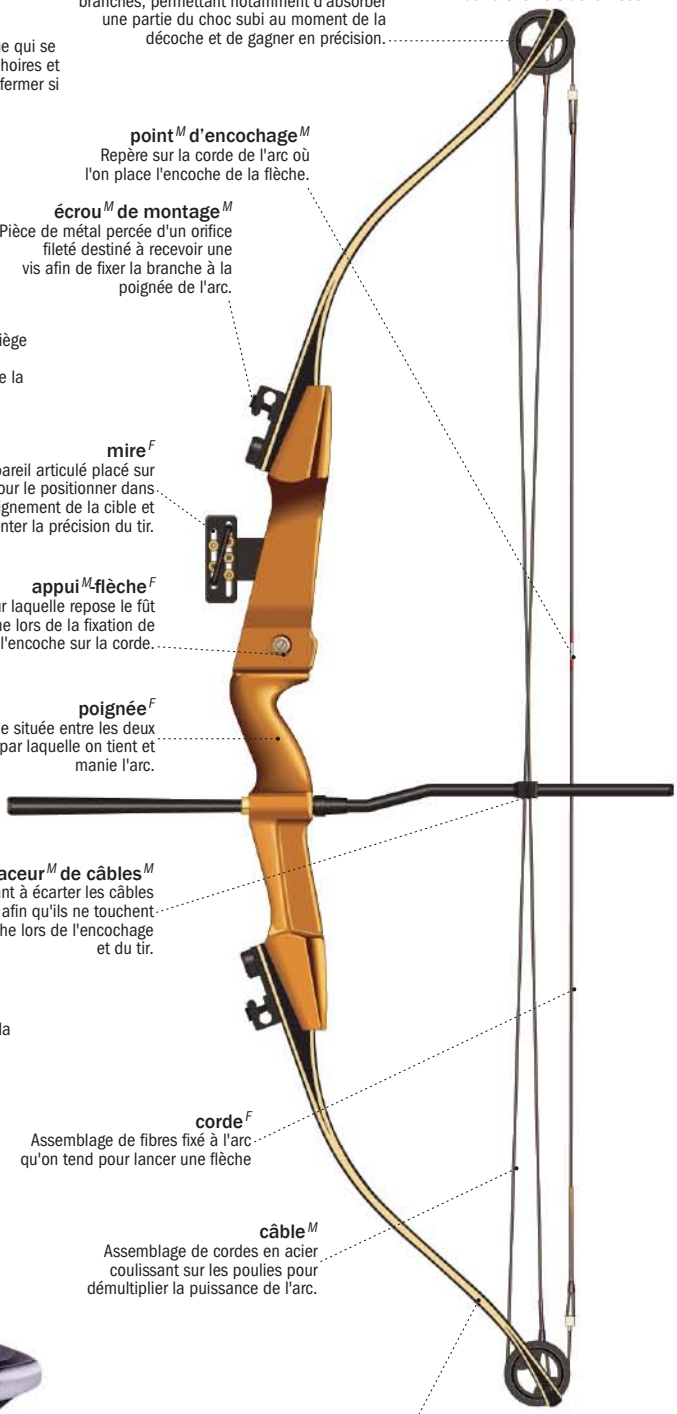
appeau[M]
Leurre de plastique ou de bois utilisé pour attirer les canards sauvages.

arc[M] **à poulies**[F]
Arc utilisant un système de câbles et de poulies pour démultiplier la puissance de propulsion, tout en exigeant moins d'efforts de la part de l'archer lors de la visée.

poulie[F]
Petite roue fixée à chaque extrémité des branches, permettant notamment d'absorber une partie du choc subi au moment de la décoche et de gagner en précision.

point[M] **d'encochage**[M]
Repère sur la corde de l'arc où l'on place l'encoche de la flèche.

écrou[M] **de montage**[M]
Pièce de métal percée d'un orifice fileté destiné à recevoir une vis afin de fixer la branche à la poignée de l'arc.



mire[F]
Appareil articulé placé sur l'arc pour le positionner dans l'alignement de la cible et augmenter la précision du tir.

appui[M]**-flèche**[F]
Pièce sur laquelle repose le fût de la flèche lors de la fixation de l'encoche sur la corde.

poignée[F]
Partie située entre les deux branches, par laquelle on tient et manie l'arc.

espaceur[M] **de câbles**[M]
Pièce servant à écarter les câbles de la corde afin qu'ils ne touchent pas la flèche lors de l'encochage et du tir.

corde[F]
Assemblage de fibres fixé à l'arc qu'on tend pour lancer une flèche

câble[M]
Assemblage de cordes en acier coulissant sur les poulies pour démultiplier la puissance de l'arc.

branche[F]
Partie flexible ayant pour fonction d'emmagasiner l'énergie potentielle lorsque l'on tend l'arc.

dés[M] et dominos[M]

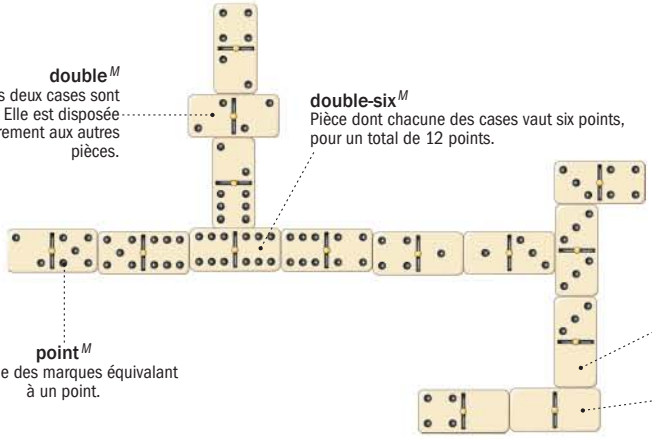
Les dés (petits cubes) et les dominos (pièces rectangulaires divisées en deux cases) portent des nombres marqués par des points ou des figures.



dé[M] régulier
Petit cube dont les faces sont marquées de un à six points, utilisé dans plusieurs jeux (jacquet, Monopoly®, Yathzee®, etc.).



dé[M] à poker[M]
Petit cube dont les faces sont marquées de figures de cartes, utilisé pour jouer au poker d'as (jeu rappelant le poker et se jouant à cinq dés).



double[M]
Pièce dont les deux cases sont de valeur égale. Elle est disposée perpendiculairement aux autres pièces.

double-six[M]
Pièce dont chacune des cases vaut six points, pour un total de 12 points.

dominos[M]
Jeu qui consiste à établir une suite de pièces assemblées selon leur valeur, les cases accolées devant être identiques.

point[M]
Chacune des marques équivalant à un point.

blanc[M]
Case ne valant aucun point.

double-blanc[M]
Pièce dont chacune des cases ne vaut aucun point.

cartes[F]

Cartons rectangulaires utilisés pour jouer à différents jeux, portant des figures, des signes et des chiffres sur une de leurs faces et divisés en quatre couleurs.

symboles[M]
Ensemble des couleurs, figures et signes que comporte un jeu de cartes.



cœur[M]
Couleur rouge d'un jeu de cartes, dont la marque représente un cœur. C'est la plus forte des couleurs.



carreau[M]
Couleur rouge d'un jeu de cartes, dont la marque représente un losange. C'est la deuxième couleur en ordre de valeur.



trèfle[M]
Couleur noire d'un jeu de cartes, dont la marque représente un trèfle. C'est la troisième couleur en ordre de valeur.



pique[M]
Couleur noire d'un jeu de cartes, dont la marque représente un fer de pique. C'est la plus faible des couleurs.



Joker[M]
Carte représentant un bouffon qui, dans la plupart des jeux, prend la valeur que le détenteur lui donne.



As[M]
Carte marquée d'un seul signe, qui occupe habituellement la première place dans la hiérarchie d'une couleur.



Roi[M]
Figure représentant un roi, qui occupe habituellement la deuxième place dans la hiérarchie d'une couleur.



Dame[F]
Figure représentant une reine, qui occupe habituellement la troisième place dans la hiérarchie d'une couleur.



Valet[M]
Figure représentant un écuyer, qui occupe habituellement la quatrième place dans la hiérarchie d'une couleur.

combinaisons[F] au poker[M]
Une main de poker comporte un maximum de cinq cartes. Elles sont placées ici en ordre croissant de valeur.



carte[F] isolée
Sur les cinq cartes de la main, aucune ne forme de combinaison avec les autres. C'est la carte la plus haute qui est annoncée.



paire[F]
Combinaison de deux cartes de même valeur.



double paire[F]
Combinaison de deux paires.



brelan[M]
Combinaison de trois cartes de même valeur.



séquence[F]
Combinaison de cinq cartes qui se suivent, de couleurs différentes.



couleur[F]
Combinaison de cinq cartes de la même couleur, mais qui ne se suivent pas.



main[F] pleine
Combinaison d'un brelan et d'une paire.



carré[M]
Combinaison de quatre cartes de même valeur.



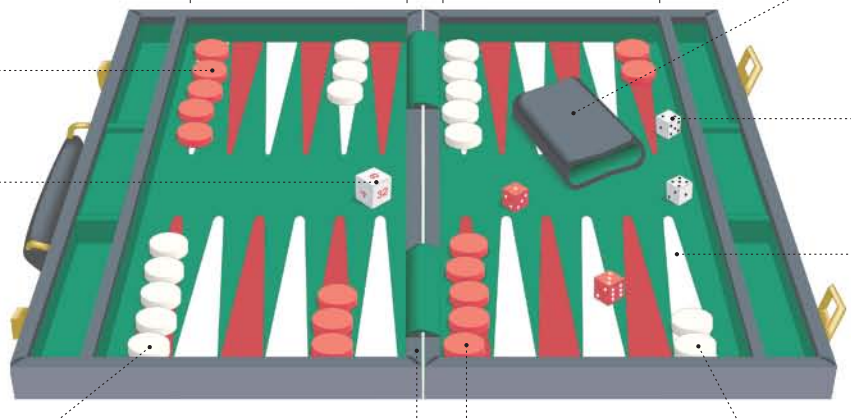
quinte[F]
Combinaison de cinq cartes de la même couleur qui se suivent.



quinte[F] royale
Combinaison de cinq cartes de même couleur qui se suivent, du 10 à l'as.

jeux[M] de plateau[M]

Jeux utilisant une surface plane (plateau) sur laquelle on dépose le matériel (pions, dés, jetons, etc.).



jacquet[M]
Jeu de stratégie et de poursuite entre deux adversaires qui déplacent des dames le long du plateau pour les regrouper et les en faire sortir tout en empêchant la progression des dames adverses.

jan[M] **extérieur**
Ensemble de douze flèches que doivent parcourir les dames pour revenir dans le jan intérieur. Les adversaires se déplacent en sens inverse.

jan[M] **intérieur**
Jan dans lequel chacun des adversaires doit regrouper toutes ses dames avant de pouvoir les en faire sortir. Celui qui sort toutes ses dames le premier gagne la partie.

cornet[M] **à dés**[M]
Gobelet servant à agiter et à lancer les dés.

Rouges[M]
Dames de couleur rouge appartenant à un joueur.

dé[M]
Chacun des deux petits cubes dont les faces sont marquées de un à six points. Chaque chiffre correspond à un déplacement d'une dame d'une flèche à l'autre.

dé[M] **doubleur**[M]
Dé utilisé pour multiplier l'enjeu de la partie.

flèche[F]
Chacune des pointes sur lesquelles se déplacent et se posent les dames.

Blancs[M]
Dames de couleur blanche appartenant à un joueur.

cloison[F]
Bande divisant les jans intérieur et extérieur du jeu et sur laquelle sont placées les dames éliminées par l'adversaire.

dames[F]
Chacun des jetons avec lesquels on joue. Les dames se déplacent sur les flèches selon le nombre de points donnés par les dés.

postillon[M]
Chacune des deux dames placées au départ dans le jan intérieur de chaque joueur. Elles doivent quitter cette position avant qu'on puisse déplacer les autres dames.

serpents[M] **et échelles**[F]
Jeu de hasard dont le but est d'atteindre la dernière case du plateau en s'aidant des échelles et en évitant les serpents.

pion[M]
Pièce servant aux déplacements des joueurs.

dé[M]
Petit cube dont les faces sont marquées de un à six points. Chaque chiffre correspond à un déplacement d'une case pour le pion.



serpent[M]
Le pion qui arrive sur la tête d'un serpent doit redescendre jusqu'à sa queue.

échelle[F]
Le pion qui arrive au bas d'une échelle monte directement à son sommet.

départ[M]
Première case du plateau.

plateau[M] **de jeu**[M]
Surface du jeu divisée en cases où circulent les pions.

case[F]
Chacune des 100 divisions du plateau de jeu, sur lesquelles les joueurs déplacent les pions.

jeux[M] de plateau[M]

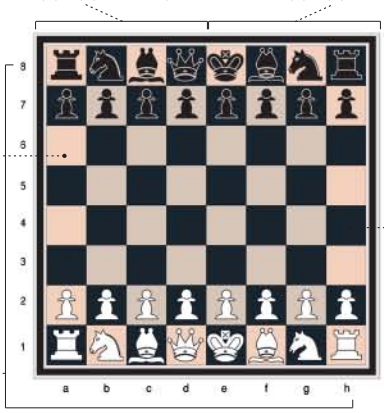
échecs[M]

Jeu où deux joueurs déplacent des pièces dans le but de mettre l'adversaire « échec et mat » (attaquer son roi de façon à ce qu'il ne puisse plus avoir aucune sortie).

échiquier[M]
Plateau divisé en 64 cases blanches et noires. Chaque joueur doit avoir à sa gauche une case d'angle noire.

aile[F] Dame[F]
Chacune des pièces occupant les colonnes {a} à {d} de l'échiquier.

aile[F] Roi[M]
Chacune des pièces occupant les colonnes {e} à {h} de l'échiquier.



Noirs[M]
Pièces de l'un des deux joueurs.

case[F] blanche
Case claire. En début de partie, la Dame blanche occupe la case de sa couleur.

case[F] noire
Case foncée. En début de partie, la Dame noire occupe la case de sa couleur.

notation[F] algébrique
Système d'identification des cases de l'échiquier (lettres et chiffres), utilisé pour situer les pièces, transcrire les parties, suivre les déplacements, etc.

Blancs[M]
Pièces de l'un des deux joueurs. Les Blancs commencent la partie.

pièces[F]
Chaque joueur dispose de 16 pièces de rang et de mobilité différents en début de partie : un roi, une dame, deux tours, deux fous, deux cavaliers et huit pions.



Pion[M]
Pièce qui se déplace en avançant d'une seule case à la fois, sauf en début de partie où il peut avancer d'une ou de deux cases. Il prend une pièce adverse en diagonale.



Tour[F]
Pièce qui se déplace horizontalement ou verticalement, en reculant ou en avançant, d'un nombre de cases au choix du joueur.



Fou[M]
Pièce qui se déplace diagonalement, en reculant ou en avançant, d'un nombre de cases au choix du joueur.



Cavalier[M]
Pièce qui se déplace en équerre. Le cavalier est la seule pièce pouvant sauter par-dessus toute autre pièce.



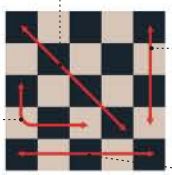
Roi[M]
Pièce la plus importante du jeu, qui se déplace dans toutes les directions, en reculant ou en avançant, d'une seule case à la fois.



Dame[F]
Pièce d'attaque la plus puissante, qui se déplace dans toutes les directions, en reculant ou en avançant, d'un nombre de cases au choix du joueur.

types[M] de déplacements[M]
Chaque pièce a une façon particulière de se déplacer (diagonalement, verticalement, horizontalement ou en équerre).

déplacement[M] diagonal
Déplacement le long d'une ligne oblique, vers l'avant ou vers l'arrière.



déplacement[M] vertical
Déplacement le long d'une colonne, vers l'avant ou vers l'arrière.

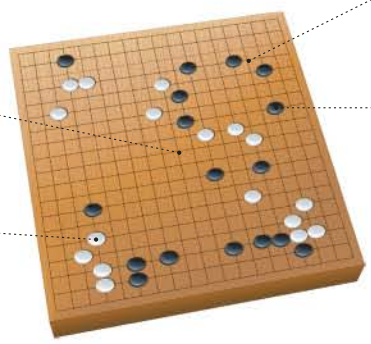
déplacement[M] en équerre[F]
Déplacement en « L », soit d'une case vers l'avant ou l'arrière, puis de deux cases sur le côté, ou de deux cases vers l'avant ou l'arrière, puis d'une case sur le côté.

déplacement[M] horizontal
Déplacement le long d'une rangée, vers la droite ou vers la gauche.

go[M]

Nom japonais d'un jeu de stratégie d'origine chinoise où chaque joueur pose à tour de rôle une pierre sur une intersection d'un plateau pour cerner l'adversaire et occuper le plus grand territoire.

plateau[M]
Grille composée de 19 lignes horizontales et verticales. Les pierres se placent sur les intersections. En japonais, le plateau se nomme goban.



point[M] de handicap[M]
Chacun des neuf points du plateau sur lesquels des pierres appartenant au joueur le plus faible sont placées lorsque les joueurs sont de force différente.

centre[M]
Intersection centrale du plateau.

pierre[F] noire
Pion de l'un des deux joueurs. Le jeu de go comprend 181 pierres noires, le joueur possédant ces pierres commençant la partie.

pierre[F] blanche
Pion de l'un des deux joueurs. Le jeu de go comprend 180 pierres blanches.



connexion[F]
Pierre posée sur une des libertés d'une pierre de même couleur pour former une chaîne. Une chaîne est composée de deux ou plusieurs pierres connectées.



capture[F]
Pierre ou chaîne de pierres qui est totalement entourée de pierres ennemies. Elle est prise et retirée du jeu.

principaux mouvements[M]
Les différents mouvements s'exécutent en se positionnant sur une des intersections horizontales ou verticales, libres et adjacentes (libertés) d'une pierre.



contact[M]
Réunion de deux pierres occupant des intersections adjacentes.

jeu[M] de dames[F]

Jeu qui consiste à prendre tous les jetons adverses en sautant par-dessus à condition qu'une case soit libre derrière.



Dame[F]
Jeton qui se déplace d'une seule case en diagonale et vers l'avant. Les jetons ne reculent que pour prendre un jeton adverse.

damier[M]
Plateau divisé en 64 ou 100 cases blanches et noires.

puzzle[M]

Jeu de patience qui consiste à reconstituer une image divisée en pièces à contours irréguliers.



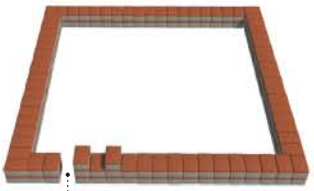
pièce[F]
Chacun des morceaux s'emboîtant les uns dans les autres pour former une image.

image[F]
Illustration reconstituée par assemblage des pièces.

plateau[M]
Surface souple sur laquelle sont disposées les pièces du puzzle; elle peut être enroulée lorsque l'image n'est pas complétée.

mah-jong[M]

Jeu d'origine chinoise à quatre joueurs qui consiste à marquer des points en créant des combinaisons formées de quatre ensembles de tuiles (séquence, brelan ou carré) et d'une paire.



brèche[F]
Ouverture créée dans un mur pour déterminer l'endroit à partir duquel les tuiles seront distribuées.

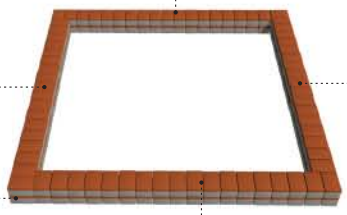
est[M]
Position du joueur vent d'est, meneur du jeu. Les points de ce joueur sont automatiquement doublés.

muraille[F]
Carré de tuiles partagé en quatre zones cardinales, chaque joueur représentant un vent d'une des zones.

sud[M]
Position du joueur vent du sud.

nord[M]
Position du joueur vent du nord.

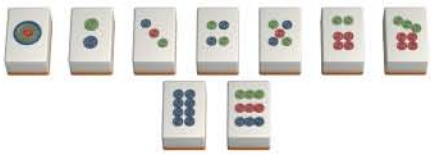
mur[M]
Chaque joueur pige 36 tuiles pour construire un mur de 18 tuiles de longueur sur deux tuiles de hauteur. Les quatre murs regroupés en carré forment la muraille.



ouest[M]
Position du joueur vent d'ouest.

tuiles[F] **ordinaires**
Le mah-jong comprend 108 tuiles ordinaires : quatre séries identiques de chacun des neuf cercles, des neuf caractères et des neuf bambous.

cercles[M]
Chacune des tuiles représentant un nombre croissant de cercles.



caractères[M]
Chacune des tuiles représentant un idéogramme (chiffres de un à neuf).



bambous[M]
Chacune des tuiles représentant des tiges de bambou, la première tuile figurant un oiseau.



honneurs[M]
Le mah-jong comprend 28 honneurs ayant une valeur double en points : quatre séries identiques de quatre vents et quatre séries identiques de trois dragons.

vents[M]
Chacune des tuiles représentant un vent d'est, du sud, d'ouest ou du nord.



dragons[M]
Chacune des tuiles représentant un dragon rouge, vert ou blanc.



tuiles[F] **de bonification**[F]
Le mah-jong comprend huit tuiles de bonification également appelées honneurs suprêmes ne servant pas à former des combinaisons, mais rapportant des points.

fleurs[F]
Chacune des quatre tuiles représentant des fleurs.



saisons[F]
Chacune des quatre tuiles représentant les saisons.



système[M] de jeux[M] vidéo

Ensemble d'appareils (console de jeu et écran) qui permettent à une personne de diriger l'action d'un jeu qui se déroule à l'écran à l'aide d'une manette de jeu.



écran[M]
Surface sur laquelle se forment les images.

touche[F] **d'éjection**[F]
Bouton permettant de récupérer un disque inséré dans la console de jeu.

lecteur[M] **CD**[M]/**DVD**[M]
Appareil qui lit, à l'aide d'un faisceau laser, les données enregistrées sur un disque compact, sur un disque de jeu ou sur un DVD.

console[F] **de jeu**[M]
Micro-ordinateur permettant d'exécuter des programmes de jeux vidéo, commandé par une manette de jeu et se branchant directement sur le téléviseur.

couvercle[M]
Pièce qui recouvre l'emplacement des lecteurs de cartes mémoire ou de divers dispositifs de branchement.

bouton[M] **de réinitialisation**[F]
Bouton utilisé pour redémarrer l'appareil en cas de blocage du système.

touches[F] **d'action**[F]
Touches permettant d'effectuer différentes opérations (saisir un objet, sauter, tirer, etc.).

touches[F] **directionnelles**
Touches utilisées pour diriger le mouvement d'un objet ou d'un personnage et pour transmettre différentes commandes.

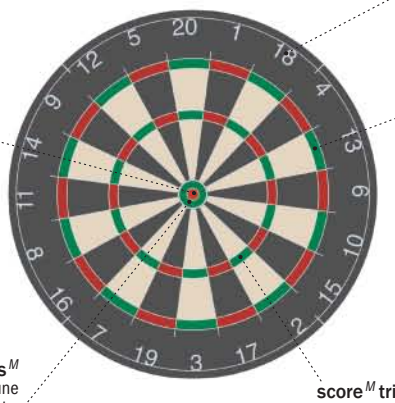
manette[F] **de jeu**[M]
Périphérique de jeu muni de touches et de manches à balai qui permettent de diriger les mouvements, de transmettre des commandes et d'effectuer des opérations.

manches[M] **à balai**[M]
Dispositifs analogiques utilisés pour remplacer les touches directionnelles.

jeu[M] de fléchettes[F]

Jeu d'adresse qui consiste à lancer, par séries de trois, des fléchettes sur une cible pour accumuler un nombre précis de points (soit 301 ou 501).

cible[F]
Objet circulaire de 34 cm de diamètre divisé en secteurs de 1 à 20 points, qui sert de but pour le tir des fléchettes.



valeur[F] **des segments**[M]
Nombre de points attribués à un segment de la cible.

score[M] **doublé**
Couronne délimitant une zone où les points du segment sont doublés.

50 points[M]
Cercle central délimitant une zone d'une valeur de 50 points, également appelé rose, situé à 1,73 m du sol.

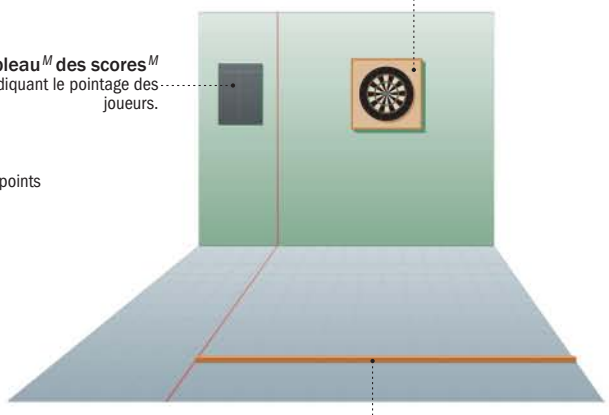
25 points[M]
Couronne délimitant une zone d'une valeur de 25 points.

score[M] **triplé**
Couronne délimitant une zone où les points du segment sont triplés.

aire[F] **de jeu**[M]
Zone limitée par des lignes, aménagée pour la pratique du jeu de fléchettes.

fond[M] **de protection**[F]
Plaque qui permet de protéger le mur des pointes de fléchettes.

tableau[M] **des scores**[M]
Tableau indiquant le pointage des joueurs.



fléchette[F]
Petite flèche munie d'une pointe métallique, lancée à la main sur une cible.

fût[M]
Tige métallique par laquelle on saisit la fléchette pour la lancer.



empennage[M]
Plumes ou matériaux synthétiques fixés à l'extrémité arrière de la fléchette pour assurer sa stabilité en cours de vol.

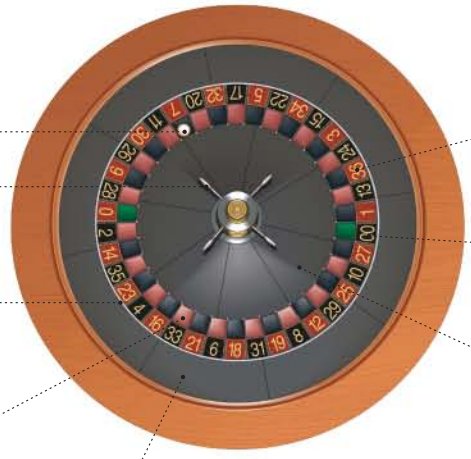
corps[M]
Partie renflée déterminant le type de fléchette selon la répartition du poids (à corps droit, torpédo ou tonneau).

pointe[F]
Extrémité avant métallique et pointue de la fléchette, qui s'insère dans la cible.

ligne[F] **de jeu**[M]
Ligne située à 2,37 m de la cible, de derrière laquelle le joueur effectue le lancer.

table[F] de roulette[F]

Jeu composé d'une roulette et d'un tableau des mises, dont le but est de miser sur le numéro ou la couleur gagnants.



bille[F] d'ivoire[M]
Petite boule qui, lancée par le croupier dans la cuvette, effectue quelques tours et s'immobilise dans l'une des cases pour déterminer le numéro et la couleur gagnants.

tourniquet[M]
Poignée en forme de croix qui permet au croupier de faire tourner le plateau mobile.

cloison[F]
Chacun des rebords métalliques délimitant les cases.

case[F]
Chacun des compartiments creux devant un numéro où la bille peut s'arrêter pour désigner le numéro et la couleur gagnants.

cuvette[F]
Récipient dans lequel tourne le plateau mobile et où est lancée la bille d'ivoire.

roulette[F] américaine
Appareil utilisé pour déterminer le numéro et la couleur gagnants. La roulette américaine comporte un numéro supplémentaire (double zéro).

numéro[M]
Chacun des nombres de 1 à 36 de couleur rouge ou noire, ainsi que le zéro et le double zéro de couleur verte.

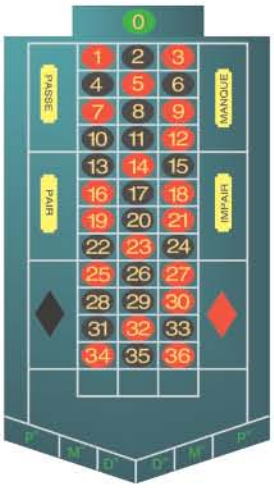
double zéro[M]
Numéro ajouté à la table de roulette américaine.

plateau[M] mobile
Roue munie de 38 cases numérotées, qui tourne à l'intérieur de la cuvette.

roulette[F] française
Appareil utilisé pour déterminer le numéro et la couleur gagnants. La roulette française ne comporte pas de double zéro.



tableau[M] français des mises[F]
Le tableau français comporte les 36 numéros, mais uniquement un zéro, pair et impair, rouge et noir, passe et manque.



tableau[M] américain des mises[F]
Tapis sur lequel sont imprimés les repères de mises et sur lequel un joueur pose les jetons qui constituent sa mise.

bande[F] centrale
Grille sur laquelle sont imprimées les mises numériques.

zéro[M]
Lorsque le zéro sort, les joueurs qui ont parié sur rouge, noir, pair, impair, manque ou passe voient leur mise placée en prison.

manque[M] (1 à 18)
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros 1 à 18. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte une fois la mise.

douzaine[F] (1 à 12)
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros 1 à 12. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte deux fois la mise.

pair[M]
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros pairs. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte une fois la mise.

rouge[M]
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros rouges. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte une fois la mise.

douzaine[F] (13 à 24)
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros 13 à 24. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte deux fois la mise.

noir[M]
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros noirs. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte une fois la mise.

en prison[F]
Zone sur laquelle le jeton est placé lorsque la mise est envoyée en prison, cette dernière étant reprise ou perdue au tour suivant.

impair[M]
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros impairs. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte une fois la mise.

passe[F] (19 à 36)
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros 19 à 36. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte une fois la mise.

douzaine[F] (25 à 36)
Le jeton est placé sur cette case pour parier sur les numéros 25 à 36. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte deux fois la mise.

colonne[F]
Chacun des trois groupes verticaux de 12 numéros.

double zéro[M]
Numéro ajouté à la table de roulette américaine. Le jeton est placé au centre de la case. Si ce numéro sort, le pari rapporte 35 fois la mise.

quinte[F]
Le jeton est placé dans le coin supérieur gauche de la case 1. Si l'un des cinq numéros 00, 0, 1, 2 ou 3 sort, le pari rapporte six fois la mise.

carré[M]
Le jeton est placé à l'intersection de quatre numéros. Si l'un de ces numéros sort, le pari rapporte huit fois la mise.

à cheval[M] sur deux numéros[M]
Le jeton est placé sur une ligne séparant deux numéros. Si l'un des deux numéros sort, le pari rapporte 17 fois la mise.

sixain[M]
Le jeton est placé à cheval sur les deux dernières cases de deux rangées adjacentes. Si l'un de ces six numéros sort, le pari rapporte cinq fois la mise.

numéro[M] plein
Le jeton est placé sur l'un des numéros, au centre de la case. Si ce numéro sort, le pari rapporte 35 fois la mise.

transversale[F] pleine
Le jeton est placé à l'extrémité d'une rangée. Si l'un de ces trois numéros sort, le pari rapporte 11 fois la mise.

à cheval[M] sur deux colonnes[F]
Le jeton est placé sur une ligne séparant deux des trois cases du bas. Si l'un des numéros de ces deux colonnes sort, le pari rapporte la moitié de la mise.

machine[F] à sous[M]

Appareil électronique ou mécanique de jeu de hasard, dans lequel on insère une pièce de monnaie dans le but d'obtenir une combinaison de symboles gagnante.



coupe[F]

boîtier[M]
Boîte renfermant et protégeant le mécanisme de l'appareil.

fente[F] **à monnaie**[F]
Ouverture permettant d'introduire des pièces de monnaie dans l'appareil pour jouer.

rouleau[M]
Cylindre comportant des symboles, actionné par le bras de l'appareil. Lorsque les trois rouleaux s'immobilisent, une combinaison de symboles est formée.

plaque[F] **de rouleau**[M]
Roue dentée qui immobilise les rouleaux.

réceptacle[M] **pour les pièces**[F] **refusées**
Petite cavité servant à restituer la monnaie refusée.

déclencheur[M] **de paiement**[M]
Dispositif permettant de distribuer les pièces de monnaie lors d'un gain.

symbole[M]
Motif servant à former des combinaisons.

bras[M]
Dispositif qui, par l'intermédiaire du levier à ressort, actionne les rouleaux.

alimentation[F] **jackpot**[M]
Tube dirigeant une partie des pièces insérées dans la machine à sous vers la boîte jackpot.

levier[M] **à ressort**[M]
Dispositif qui actionne les rouleaux.

combinaison[F] **gagnante**
Affichage des combinaisons de symboles gagnantes et du gain qu'elles valent.

conduite[F] **des pièces**[F]
Tube dirigeant les pièces de monnaie vers le plateau réceptacle de paiement lors d'un gain.

caisse[F] **blindée**
Revêtement métallique antivol protégeant les différents organes internes de l'appareil.

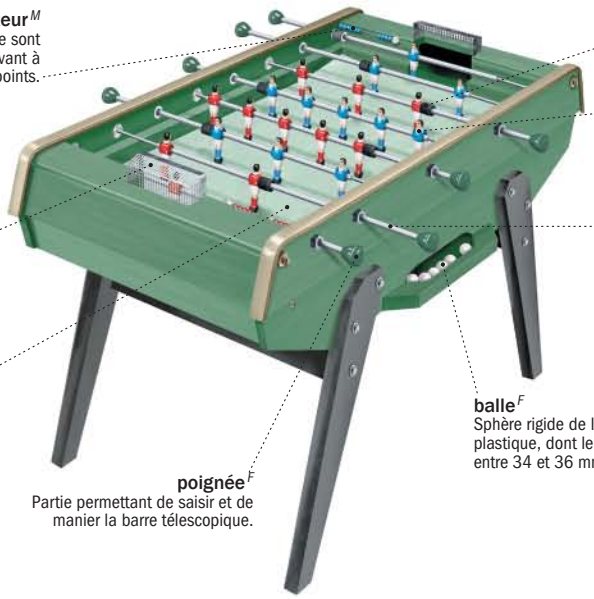
plateau[M] **réceptacle**[M] **de paiement**[M]
Plateau sur lequel le gain du joueur est remis.

boîte[F] **jackpot**[M]
Boîte contenant les pièces composant le gros lot de la machine à sous.

commande[F] **électrique de paiement**[M]
Dispositif permettant de déterminer le montant du paiement.

baby-foot[M]

Jeu de football sur table, dont les figurines sont montées sur des barres télescopiques.



boulier[M]**-compteur**[M]
Tige métallique sur laquelle sont enfilées des boules servant à compter les points.

amortisseur[M] **en caoutchouc**[M]
Bague de caoutchouc qui absorbe l'impact entre la figurine et le bord de la table.

joueur[M]
Figurine vissée ou moulée sur une barre, qui frappe la balle avec les pieds.

but[M]
Orifice surmonté d'une cage formée d'un filet monté sur une armature. Un point est marqué chaque fois que la balle est logée dans le but adverse.

barre[F] **télescopique**
Tige dont les parties s'emboîtent pour permettre le mouvement latéral des joueurs.

terrain[M] **de jeu**[M]
Surface rectangulaire sur laquelle se déplace la balle.

balle[F]
Sphère rigide de liège ou de plastique, dont le diamètre varie entre 34 et 36 mm.

poignée[F]
Partie permettant de saisir et de manier la barre télescopique.

Index français

1er cunéiforme 155, 156
2e cunéiforme 155, 156
25 points 918
3e cunéiforme 155

A

abaque 404
abat 212
abat-jour 286
abat-son 411
abattant 264, 265, 278, 279
abdomen 96, 97, 98, 103, 107, 115
abeille 98, 99
Abraham 736
abrégé 445
abri 543, 583
abribus 712
abricot 192
abri des joueurs 794
abri météorologique 58
abside 411
absidiole 410, 411
absorption de dioxyde de carbone 78
absorption d'eau et de sels minéraux 78
absorption par les nuages 68
absorption par le sol 68
abyssin 133
acanthodien 92
accastillage 835
accélérateur, pédale 556
accélération, commande 331
accent 435
accent aigu 473
accent circonflexe 473
accent grave 473
accès à la grille d'éclairage 490
accès au second niveau d'opérations 529
accès interdit 544, 546
accès interdit aux motocycles 545, 546
accessoire 716, 717
accessoires 289, 345, 401, 436, 454, 462, 558, 580
accessoiriste 429
accompagnement 864
accord 435
accordage, mécanique 441
accordéon 432
accotement 538
accotoir 276
accoudoir 281, 783
accouplement électrique 571
accroche-mouche 909
accueil 730
accueil, aire 764, 778, 781
accumulateur 559
accusé, banc 728
acétylène 319
achigan 220
achondrite 8
acide nitrique 70
acide sulfurique 70
acidification des lacs 70
acier 298
acromion 153
acrotère 403, 404
acteur 428
actinide 684
actinium 684
action, touche 918
actrice 429
adaptateur 269
adaptateur de cassette vidéo compacte 497
adaptateur de charge utile 24
adaptateur de courant 526
adaptateur de fiche 274, 383
addition 529, 703, 721
addition en mémoire 529
adducteur, grand 151
administration 394, 735
admission 564, 565
admission, canal 565
admission, conduite 655
admission, soupape 564, 566
admission, tubulure 565, 566
admission d'air refroidi 564
adresse URL 524
adresse URL 524
aérateur 268, 567
aérateur à gazon 333
aérocyste 75
aérofrein 676, 760, 898
aérofrein, commande 898
aérofrein, levier 626
aérogare 620
aérogare de passagers 619
aérogare satellite 619
aéroglisseur 605
aérographe 398
aérographe, coupe 398
aéroport 39, 618, 708
affichage 504, 529
affichage des données 529
affichage des fonctions 450
affichage des réglages 477
affichage des stations 503
affichage du résultat 529
affichage du texte 528
affichage indice d'exposition 478
affichage numérique 699, 777
affichage numérique des stations 497
affichage ouverture 478
affiche 427
affiche publicitaire 594, 595
afficheur 261, 494, 495, 498, 501, 503, 505, 506, 508, 548, 699
afficheur, réglage 506
afficheur numérique 316
affluent 48
affût 753, 756
Afghanistan 746
Afrique 28, 34, 50, 745
Afrique du Sud 746
agar-agar 183
age 641
agence de voyages 714
agenda 530
agent de police 770
agent de sécurité, bureau 733
agent de sécurité, poste 779
agglomération 708
agitateur 292
agnathe 92
agneau haché 215
agrafe 284, 453, 470, 534, 700
agrafeuse 534
agrandissement 512
agrandisseur 485
agriculture intensive 68, 70
agrume 82, 194
aide-arbitre 810
aide de caisse 181
aide-mémoire des procédures 20
aigle 119, 741
Aigle 10, 12
aigue-marine 375
aiguillage 583, 590
aiguillage, moteur 590
aiguillage, poste 583
aiguille 51, 52, 64, 261, 398, 452, 453, 454, 590, 695, 698, 776
aiguille, signal de position 590
aiguille à brider 233
aiguille à clapet 456
aiguille aimantée 907
aiguille à piquer 233
aiguille à tricoter 457
aiguille circulaire 457
aiguille de nettoyage 318
aiguille de pin 89
aiguille de sapin 89
aiguille des dixièmes de seconde 696
aiguille des heures 697
aiguille des minutes 696, 697
aiguilleur vidéo de production 491
aiguillon 98
aïkido 846
aïkidogi 846
aïkidoka 846
ail 184
aile 23, 96, 97, 98, 115, 140, 550, 570, 625, 628, 676, 760, 804, 897, 898, 909
aile, bout 897
aile arrière 609
aile avant 609
aile Dame 916
aile de quartier 342, 370
aile du nez 175
aile en V 609
aile rabattable 857
aile Roi 916
aileron 338, 624, 836, 840, 873, 891, 898
ailette 260, 293, 625, 628
ailette à ressort 302
ailier 801, 804, 814, 879
ailier défensif 806
ailier droit 811
ailier gauche 811
ailier rapproché 807
aimant 454, 488, 534, 687
aimant de retenue 240
aine 146, 148
air 565
air, alimentation 445
air calme 56
air chaud 64, 675
air chaud ascendant 63
air comprimé, réservoir 586
aire de compétition : demi-lune 887
aire de jeux 608
aire de manœuvre 618
aire de préparation de l'étalage 180
aire de réception 180, 395
aire de repos 39
aire de service 39
aire de trafic 618
airelle 192
air frais 675
air froid 64
air froid subsident 63
ais 425
ais ferré 425
aisselle 146, 148
ajowan 199
ajustement, tube 824, 825
akène 83, 84
alarme 626
alarme sonore 613
albanais 469
Albanie 744
albatros 119
albumen 117
albumen farineux 85
alcool, colonne 695
alcool, réservoir 695
alcool à 90° 777
Algérie 745
algue 75, 183
algue brune 75
algue rouge 75
algue verte 75
alidade 59, 612, 701
alignement du faisceau dans l'axe 694
aligneur 838
alimentation 180
alimentation, flexible 899
alimentation, orifice 766
alimentation, table 643
alimentation, vis 642, 643
alimentation en air, tube 765
alimentation en eau 670, 671
alimentation en oxygène, commande 898
alimentation en oxygène, contrôle 898
alimentation et cuisine 180
alimentation solaire 529
alimentation sur secteur 504
aliment congelé 181
aliment prêt-à-servir 181
alkékenge 192
allée 180, 322, 866, 867
allée de jardin 244
Allemagne 744
allemand 469
alliance 376
alligator 114
allumage, boîte 627
allumage, commutateur 556, 576
allumage manuel 267
allumette 391
allumeur 552, 566
allure 124, 833
alluvions 48
alose 220
Alpes 32
alpiniste 901
altération 435
alternateur 552, 566, 646, 659, 668, 677, 688
alternative 514
alternative : sélection du niveau 3 514
altimètre 626, 761, 896, 898, 899
altitude 53
alto 437, 439
alto-cumulus 56, 62
alto-stratus 56, 62
alule 115
aluminium 501, 682
alvéole 100, 274, 867
alvéole à miel 100
alvéole à pollen 100
alvéole dentaire 159
alvéole de plaque 562
alvéole operculée 100
amande 81, 193
amanite vireuse 76
amarante 203
amarrage, taquet 597
amas globulaire 9
Amazone 31
amble 125
ambleur 857
ambulance 775, 778
ambulancier, siège 775
âme 591, 753, 908
américain à poil court 132
américium 684
Amérique 742
Amérique centrale 28, 30
Amérique du Nord 28, 30, 50
Amérique du Sud 28, 31, 50
améthyste 375
ameublement de la maison 276
amharique 468
amibe 94
amidon, grain 74
amorce 757, 912
amorti 821
amortisseur 18, 382, 417, 553, 577, 876
amortisseur arrière 575
amortisseur en caoutchouc 920
amortisseur magnétique 698
ampère 702
amphibien 110, 111
amphithéâtre romain 407
ampli-syntoniseur 498, 503
amplitude 690
ampoule 95, 274, 275, 687, 783
ampoule de la trompe utérine 171
amure, point 836
amygdale 174
amygdale linguale 176
amygdale palatine 176
ananas 196

anatomie 150
anche 444, 446
anchois 219
anconé 151
ancrage, chaîne 652
ancrage, point 897
ancrage des haubans 541
ancre 610, 697
ancre à champignon 610
ancre à jas 610
ancre charrue 610
ancre de marine 610
ancre flottante 610
ancre sans jas 610
Andorre 743
andouillette 216
Andromède 12
âne 128
anémomètre 58, 59, 626, 677, 898
anesthésie, salle 780
aneth 202
anglais 469
angle, mesure 701
angle, réglage 309
angle aigu 704
angle droit 704
angle obtus 704
angle rentrant 704
angles 704
anglicanisme 736
Angola 746
anguille 219
Anik 487
animalerie 714
animal familier, produits 181
animal sauvage, passage 545
anis 202
anneau 76, 249, 284, 290, 374, 382, 383, 390, 454, 522, 611, 696, 699, 809, 811, 824, 901, 909
anneau brisé 911
anneau de retenue 776
anneau de suspension 382
anneau de tête 910
anneau de traction 776
anneau dioptrique 614
anneau du cliquet 307
anneau d'étanchéité 265, 268
anneau oculaire 115
anneaux 824, 825
annelet 404
annonce, petite 471
annonce publicitaire 471
annonceur 828
annulaire 173
anode 266, 689
anorak 371, 901
anse 295, 328, 910
anse, mécanisme d'ouverture 910
Antarctique 28, 29
antéfixe 403
antenne 17, 18, 40, 60, 96, 97, 98, 99, 107, 486, 504, 505, 506, 507, 551, 577, 600, 608, 609, 611, 624, 631, 758, 761, 763, 771, 812
antenne d'émission 60, 486
antenne parabolique 486, 489, 494
antenne radar 40, 760, 763
antenne radio 604, 606, 608, 609, 652, 763, 873
antenne-récepteur GPS 613
antenne télescopique 503
antenne UHF 18, 60
antenne VHF 762
antennule 107
anthélix 173
anthère 80
anticlinal 651
anticyclone 55
Antigua-et-Barbuda 743
Antilles 30, 742
antilope 128
antimoine 682
antiseptique 777
antitragus 173
anti-yeux rouges 476
anus 95, 97, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 113, 164, 169, 170
aorte 162, 163
aorte, arc 160
aorte abdominale 160, 165
aorte ascendante 161
aorte descendante 161
aorte dorsale 99
aorte ventrale 109
apex 104, 105, 159, 176
Apollo 19
apophyse épineuse 168
apophyse mastoïde 158
apophyse styloïde 158
apophyse transverse 157, 168
apostrophe 473
apothécie 74
Appalaches 30
appareil à dessiner 399
appareil à visée reflex argentique : dos 477
appareil à visée reflex mono-objectif : vue avant 476
appareil à visée reflex numérique : dos 477
appareil à visée reflex numérique : écran de contrôle 476
appareil compact 480
appareil de cartographie thermique 18
appareil de Golgi 74, 94
appareil de plongée 481
appareil de prise de son et d'enregistrement 429
appareil de protection respiratoire 765
appareil de son portatif 503
appareil digestif 164
appareil électroménager 716, 717
appareil enregistreur 59
appareil jetable 480
appareil numérique 517
appareil photo, touche 506
appareil photographique 35 mm 20
appareil reflex 480, 481
appareil reflex 6 X 6 mono-objectif 480
appareil reflex argentique, coupe 478
appareil respiratoire 163
appareils électroménagers 236, 288
appareils électroménagers divers 240
appareils photographiques 480
appareils scientifiques 17
appareil ultracompact 480
appareil urinaire 165
appartements en copropriété 419
appartenance 703
appeau 913
appel 505, 506
appel, bouton 417
appel suivant 507
appel système 515
appendice nasal 140
appendice vermiculaire 164
applicateur-mousse 378
applique 287
applique du robinet 268, 270
applique orientable 287
appoggiature 435
appui-bras 554, 555
appui de fenêtre 252
appui-flèche 859, 913
appui-joue 860, 861
appui-main 399
appui-pied 464, 877
appui-pieds 312
appui-tête 555
après-rasage 383
aquarelle 396
aquastat 259
aquifère captif 646
ara 118
arabe 468
Arabie saoudite 746
arachide 190
arachnide 96, 102
arachnoïde 167
araignée 103
araignée-crabe 102
aramé 183
araméen 468
arbalète 750
arbalétrier 253
arbitre 799, 801, 803, 805, 807, 809, 810, 812, 813, 814, 817, 818, 819, 820, 827, 838, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 858, 860, 864, 877, 879, 881, 882, 883
arbitre en chef 795
arborisation terminale 168
arbre 87, 237, 659, 676, 686, 688, 695, 697, 762, 866
arbre, blocage 308
arbre à cames 566
arbre cannelé 557
arbre de mise à feu 756
arbre de Noël 652, 654
arbre de roue 553
arbre de transmission 605
arbre de transmission longitudinal 553
arbre d'ornement 182, 244, 322
arbre feuillu 88
arbre fruitier 182
arbre lent 677
arbre moteur 631
arbre rapide 677
arbre turbine-compresseur 627
arbrier 750
arbuste 322
arc 413, 541, 704, 750
arcade 407, 410, 855
arcade dentaire 174
arc à deux articulations 541
arc à poulies 859, 913
arc à trois articulations 541
arc-boutant 410, 411
arc de cercle 802
arc de l'aorte 161, 162
arc diagonal 410
arc-doubleau 410
arc droit 859
arceau 322, 836
arc encastré 541
arc-en-ciel 65
arc en plein cintre 413
arc-formeret 410
archaeognatha 92
arche 540, 738
arche naturelle 51
archéoptéryx 93
archer 859
archet 439
archipel 38
architecture 402
architecture, éléments 413
architecture, style 404
architrave 403, 405
archives 394, 509, 769
archives médicales 781
arc insulaire 49
arc métallique à treillis 540
arc moderne 750
arçon 826
Arctique 28
ardillon 350, 911
aréna 788
arène 407
aréole 171
arête 45, 884, 894
arête neurale 109
arête plate 404, 405
arête supérieure 815
arête vive 404
argent 683, 741
Argentine 742
argile 464
argon 684
argyronète 102
Ariane IV 24
Ariel 5
armature 320, 367, 389, 902
armature de la clé 435
arme 748
arme blanche 751
armement, levier 757
Arménie 746
arménien 469
armes, escrime 849
armet 749
armoire 224, 278
armoire à papeterie 510
armoire de séchage 484
armoire-penderie 279
armoire réfrigérée 180
armoire-vestiaire 510
armure 463, 749
arpège 435
arqué 901
arquebuse 752
arraché 850
arrache-clou 301
arrêt 495, 499, 501, 508, 696
arrêt, aire 890
arrêt, bouton 331
arrêt à l'intersection 544, 546
arrêt-court 794
arrêt du défilement 515
arrêt d'autobus 712
arrêt d'impression 512
arrêt sur l'image 495
arrière 801, 803, 804, 811, 812, 814, 828
arrière droit 801
arrière-grand-mère 784
arrière-grand-père 784
arrière-grands-parents 784
arrière-petite-fille 784
arrière-petit-fils 784
arrière-petits-enfants 784
arrivée 852
arrivée, aire 885, 887
arrivée, zone 891
arrivée du mazout 259
arrondie 79
arrondissement 39
arrondisseur 454
arrosage 328
arrosage, réservoir 665
arroseur canon 329
arroseur oscillant 329
arroseur rotatif 329
arrosoir 328
arsenal stérile 780
arsenic 682
art de la scène 427
artère abdominale dorsale 107
artère arquée 160
artère axillaire 160
artère brachiale 160
artère carotide primitive 160
artère dorsale du pied 160
artère fémorale 160
artère iliaque 160, 161, 165
artère iliaque interne 165
artère mésentérique 160, 165
artère mésentérique inférieure 165
artère pulmonaire 160, 162, 163
artère rénale 160, 165
artères 160
artère sous-clavière 160
artère sternale 107
artère tibiale 160
artère ventrale 107
art graphique 420
arthropleura 92
artichaut 187
article 471
articles divers 534
articles ménagers 295
articles perdus et retrouvés 725
articulation 557, 909
articulation à glissement 156
articulation charnière 156
articulation ellipsoïdale 156
articulation en selle 156
articulation pivot 156
articulation sphérique 156
articulations synoviales, types 156
artisanat 452
arts et architecture 394
arts plastiques, salle 734
As 914
asa-fœtida 199
ascenseur 16, 407, 417, 509, 650, 713, 724, 761
ascension, cercle 14, 15
ascension droite 13
ascot 349
Asie 28, 33, 50, 746
asperge 185
aspérité 501
asphalte 656
asphalte, usine 656
aspirateur 658, 659, 775
aspirateur à main 288
aspirateur-balai 289
aspirateur-traîneau 289
Aspirine® 777
assemblage, bouton 456
assiette à dessert 226
assiette à salade 226
assiette creuse 226
assiette plate 226, 905
assistance 728
assistant à la réalisation 490
assistant-cadreur 428
assistant numérique communiquant 507
assistant social, bureau 779
assurance, service 730
assureur 900
astate 683
astérisque 473
asthénosphère 42
astigmatisme 691
astragale 153, 155, 405, 753
astronautique 18
astronomie 4
atelier 726
atelier de mécanique 548
atelier de réparation 589
atelier diesel 583
Atelier du Sculpteur 10
atelier d'entretien 648
athlète : bloc de départ 791
athlétisme 790
athlétisme, piste 788
atlas 102, 111, 122, 126, 131, 153, 157
Atlas 34
atmosphère 53, 66, 70
atoca 192
atoll 51
atome 680
âtre 256
atrium 406
attache 391, 448, 453, 913
attache de sécurité 20
attache du tube 275
attache d'accordage 433
attache parisienne 534
attache pour outils 20
attaquant 812
attaquant à l'aile 809
attaquant au but 809
attaquant de pointe 803
attaquant de soutien 803
attaque 807
attaque, zone 812
attelage, axe 587
attelage, mâchoire 587
attelage automatique 587
attelle 777
attente, aire 730
attente, cercle 794
atterrissage 891
atterrissage, zone 891
atterrisseur 18
attraction 687
attrape 443
aubage, couronne 659
aubage directeur de sortie 627
aube 659
aube avant-directrice 659
aube de roue 659
aube directrice 659
aubergine 188
aubier 87
audioguide 394
auditorium 394, 718, 732
auget 659
auriculaire 173
aurore polaire 53
Australie 28, 50, 747
autel 737
Autel 10
autel, devant 737
autobus 568, 713
autobus à impériale 569
autobus articulé 569
autobus scolaire 568
autocar 568
auto-caravane 567
autoclave 780
autocuiseur 234
autodéfense antimissile 762
autodirecteur infrarouge 759
autofocus 476
automne 54
automobile 549
automobile, systèmes 552, 553
automobile électrique 563
automobile hybride 563
autoroute 39, 539, 709
autoroute, numéro 39
autoroute de ceinture 39
autotrophe 67
Autriche 744
autruche 119
auvent 550, 567, 639, 902
auvent, glissière 567
auvent de fenêtre 902
avance rapide 499, 504
avançon 911
avant 801, 804, 828
avant-bec 635
avant-bras 130, 147, 149
avant-centre 801, 814
avant-champ 794
avant-distributeur 659
avant-scène 430
avant-toit 412
aven 47
avenue 39, 711
averse 57
avertissement, zone 846
avertisseur 556, 576, 586
avertisseur de brume 611
avertisseur de détresse 765
avertisseur pneumatique 570
avion 628
avion, forces 630
avion, mouvements 630
avion à décollage et atterrissage verticaux 628
avion-cargo 475, 629
avion-citerne amphibie 628
avion de combat 760
avion de ligne 53
avion de ligne supersonique 629
avion d'affaires 628
avion furtif 629
avion léger 628

avion long-courrier 624
avion radar 629
avion supersonique 53
avion très gros porteur 629
aviron 598, 600, 838
aviron à couple 838
aviron de couple 838
aviron de pointe 838
aviron en pointe 838
avocat 188
avocat, assistant 728
avocat de la défense, banc 728
avocat de la poursuite, banc 728
avocat de l'accusation, banc 728
avoine 85, 203
axe 248, 454, 464, 500
axe central 676
axe horaire 17
axel 881
axis 122, 153, 157
axone 168
aymara 469
Azerbaïdjan 746
azimuth, réglage 14, 15
azimuth, vis de blocage 14, 15
azote 683
azote liquide, réservoir 694
azur 741

B

babeurre 210
babillard 535, 734
babines 130
bâbord 609, 616, 617
babouin 139
baby-foot 920
bac 320
bac à boue 651
bac à compost 323
bac à gravier 872
bac à légumes 291
bac à plante 322
bac à viande 291
bac de ramassage 332
bac de recyclage 71
bac de sortie 519
bac d'alimentation 519
bâche spirale 658, 659
bacon 216
bac ramasse-jus 239
badminton 816
bagage 388, 717
bagage, enregistrement 582
bagage, zone de retrait 620
bagage à main 388
bagel 204
bague 376, 390, 447, 868
bague collectrice 688
bague de blocage 700
bague de correction dioptrique 692
bague de fiançailles 376
bague de finissant 376
bague de fond 268
bague de mise au point 479
bague de réglage 329
bague de serrage 268, 446, 482
bague filetée 900
bague inférieure de blocage de la sphère 58
bague solitaire 376
baguette 346, 439
baguette de flanc 551
baguette d'écartement 461
baguette d'encroix 461
baguette épi 204
baguette parisienne 204
baguettes 449
bahut 510
baie 7, 38, 83, 192
baie de contrôle 489, 490, 491
baie de jacks 488
baie d'Hudson 30
baie vitrée 727
baignoire 251, 262, 264, 724
bain de développement 485
bain de fixation 485
bain de révélateur 485
bain d'arrêt 485
bain-marie 235
bain moussant 379
baïonnette 751
bajoyer 597
baladeur 503
baladeur numérique 504
baladeur pour disque compact 503
baladeuse 316
baladodiffusion 525
balai 257, 295, 688
balai à feuilles 333
balai à franges 295
balai à neige 558
balai métallique 449
balalaïka 433
balance, réglage 441
balance à fléau 698
balance de cuisine 231
balance de précision 699
balance de Roberval 698
balance des blancs 476
balance électronique 699
balance romaine 698
balancier 329, 599
balancier, bras 599
balancier de traction 851
balancier d'extension 851
balancine 602
balayage automatique des stations 497
balayeuse 573
balcon 251, 431, 738
balcon de veille 614
baleine 137, 367, 391
baleine de col 349
baleinière 601
balisage, régions 616
balisage maritime 616
balise de détresse 611
balise de navigation aérienne 761
ballast 591
ballast électronique 275
balle 752, 858, 912, 920
balle de baseball 796
balle de baseball. coupe 797
balle de cricket 798
balle de fil 797
balle de golf 867
balle de golf, coupe 867
balle de hockey 800
balle de liège 797
balle de racquetball 818
balle de softball 797
balle de squash 819
balle de tennis 822
balle de tennis de table 815
balle de tournoi 819
balle d'entraînement 819
ballerine 343
ballon 241, 823, 899
ballon à fond rond 685
ballon de basket 810
ballon de boxe 842
ballon de football 802, 808
ballon de handball 814
ballon de netball 809
ballon de rugby 805
ballon de soccer 802
ballon de volleyball 812
ballon de volleyball de plage 813
ballon de water-polo 827
ballon-sonde 54, 59
balluchon 388
balustrade 412, 417
bambara 468
bambou 917
bambou, pousse 185
banane 196
banane plantain 196
banc 277, 593, 715, 737
banc de musculation 851
banc de sable 49
banc des joueurs 801, 807, 809, 812, 814, 878
banc des pénalités 879
banc des remplaçants 803
banc d'équipe 827
bandage 843, 868
bandage de roue caoutchoutée 633
bandage triangulaire 777
bande 862, 878
bande antidérapante 894
bandeau 282
bande blanche 812
bande centrale 919
bande de filet 821
bande de gaze 777
bande de pourpre 336
bande de ris 603
bande de roulement 561
bande de tissu élastique 777
bande d'ancrage 254
bande d'identification technique 501
bande élastique 350
bandelette d'arrachage 390
bande magnétique 495, 499, 729
bande métallisée holographique 729
bande nuageuse spirale 63
bande pare-soleil 58
bande réfléchissante 765
bande rétroréfléchissante 611
banderole 394, 739
bandes de fréquences 497
bande transporteuse 71
bande ventilée 860, 912
bande verticale de côté 812
bande vidéo, commande 496
bandoulière 388, 391, 527
banjo 432
banlieue 39, 709
banque 710, 715, 730
banque de données 525
banque émettrice, initiales 729
banquette 264, 277, 555, 775
banquette arrière 555
banquise de Filchner 29
banquise de Ross 29
banquise d'Amery 29
bar 279, 431, 608, 710, 714, 719, 720
barbacane 408
barbe 85, 115
barboteuse 369
barbotin 636, 758
barbule 56
bar commun 220
bardane 189
bardeau 299
bardeau d'asphalte 299
baren 421
barge de service d'urgence 653
barillet 249, 754
barmaid 720
baromètre 59
baromètre enregistreur 59
barquette 222
barrage 657, 660
barrage à contreforts 660
barrage à contreforts, coupe 660
barrage en remblai 660
barrage en remblai, coupe 660
barrage mobile 664
barrage-poids 661
barrage-poids, coupe 661
barrage-voûte 661
barrage-voûte, coupe 661
barre 127, 284, 385, 686, 792, 834, 840, 850, 851
barre à aiguille 453
barre à dorsaux 851
barre à lisses 461
barre à pectoraux 851
barre à triceps 851
barreau 255, 277, 281, 799
barre blindée 658
barre cannelée 284
barre collectrice 272
barre de bois 825
barre de compression 640
barre de contrôle 670, 671
barre de coupe 642, 643
barre de flèche 834
barre de guidage et de prise de courant 595
barre de maintien 569
barre de mesure 434
barre de pied presseur 453
barre de plongée 763
barre de poussée 416
barre de pression 442
barre de repos des marteaux 442, 443
barre de reprise 434
barre de retenue 291
barre de tractage 622
barre d'acier 825
barre d'attelage 756
barre d'écoute 834, 835
barre d'espacement 514, 528, 783
barre d'étouffoir 443
barre fixe 824, 825
barre inférieure 285, 824
barre lisse 284
barre oblique 473, 524
barres asymétriques 824
barres de Spa 852
barres parallèles 825
barre supérieure 824
barre télescopique 920
barre transversale 827
barrette 380
barrette de mémoire vive (RAM) 513
barrette négative 562
barrette positive 562
barreur, siège 838
barrière 281, 712, 852
barrière, commande 591
barrière de départ 857
barrière de pneus 872
bar-salon 724
baryum 682
bas 365, 367, 878
bas-cuissarde 365
bas de casse 472
bas de ligne 911
base 17, 58, 176, 381, 405, 531, 578, 591, 739, 767, 825, 827, 907
baseball 794
baseball, joueurs 794
base de dormant 249
base de la vague 49
base en bois 899
basilaire 713
basilic 202
basilosaure 93
basketball 810
basketball, joueur 810
basketball, joueurs 811
bas-mât 602
basque 367
bas résille 365
bassin 121, 126, 138, 141, 142, 322, 596, 664, 827, 831, 838
bassin de compétition 788
bassin de radoub 596
bassinet 165, 752
basson 437, 446
bastion 409
bateau 604, 838
bateau à vapeur à roues latérales 599
bateau de couple 839
bateau de pointe 839
bâti 278, 423, 460, 612
bâti d'équipement 489, 490
bâtiment administratif 596, 664
bâtiment des services 666
bâton 796, 797, 846, 891, 892
bâton de craie 423
bâton de gardien de but 879, 880
bâton de golf 867
bâton de joueur 880
bâton de ski 888
bâton de softball 797
bâtonnet 177
battant 249, 449, 460, 739
batte 643, 798
batterie 60, 302, 306, 448, 563, 586, 687, 752
batterie, boîtier 562, 571
batterie, couvercle 562
batterie, régulateur de charge 563
batterie de cuisine 234, 722
batterie d'accumulateurs 552, 562, 673
batteur 798, 799
batteur, limite 799
batteur à main 236
batteur à œufs 232
batteur sur socle 236
baudrier 555, 901
baudroie 220
bavette 368, 369, 848
bavette garde-boue 551, 570, 571
bavette garde-neige 876
bavoir 368
bavolet 352
bazooka 757
beau-fils 784
beau-frère 785
beau-père 784
beaux-arts 394
beaux-parents 784
bec 106, 115, 117, 227, 268, 270, 315, 446, 451, 457, 610, 900
bécarre 435
bec corné 113
bec-de-cane 248
bec fixe 700
bêche 326, 756
bécher 685
bec mobile 700
becquerel 702
bec verseur 240, 241, 295
bégonia 80
belette 134
belle-fille 784
belle-mère 784
belle-sœur 785
béluga 137
bémol 435
bénitier 737
benne 638
benne à ordures 573
benne basculante 572, 573, 639
benne tasseuse 573
béquet 574
béquille 389, 571, 609, 631
béquille centrale 575
béquille commune 782
béquille d'appoint 567
béquille d'appui 567, 641
béquille d'avant-bras 782
béquille latérale 575, 577
berbère 468
berceau 422, 756
berceuse 276
béret 341
bergamote 194
berge 538
berger allemand 130
bergère 276
bergerie 182
berkélium 684
berline 549
berlingot 223
bermuda 358
béryllium 682
bésicles 385
béton 298
béton armé 298
béton précontraint 298
bette à carde 185
betterave 189
beurre 210
beurrier 226
bezel 374
biais 368, 455
biathlon 893
biathlonien 893
bibliothécaire, bureau 732
bibliothèque 395, 711, 726, 732, 734
bibliothèque enfantine 732
biceps 150
biceps crural 151
bicorne 339
bicross 871
bicyclette 578, 581
bicyclette, accès interdit 545, 546
bicyclette de course 581
bicyclette de tourisme 581
bicyclette de ville 581
bicyclette hollandaise 581
bicyclette tout-terrain 581
bidet 264
bidon 579
bief d'amont 657
bief d'aval 657, 658, 661
bielle 564, 566
bière 180
bifteck 214
bigorneau 217
bigoudi 380
bijou 717
bijouterie 374, 714
billard 862
billard anglais 863
billard français 862
billard pool 862
bille 300, 470, 516, 862, 863
bille creuse 268
bille de choc 862, 863
bille de plomb 757
bille de visée 862
bille d'ivoire 919
billet, sortie 730
billet de banque 729
billetterie 394, 427, 620, 719
billetterie express 427
bimah 738
binette 326
binocle 385
biologie 702
biosphère 66
bipied 755, 756
biplan 628
birman 468
biseau 444, 776
bismuth 682
bison 128
bitte 607
blague à tabac 390
blaireau 134, 383
blanc 690, 914
blanche 435
blatte orientale 101
blazer 358
blé 85, 203
blé, grain 85
bleu 400, 690
bleu danois 211
bleuet 192
bleu vert 400
bleu violet 400
blindage 758
blindage d'aspirateur 659
bloc 791
blocage 660
blocage, bague 302
blocage, bouton 308, 313

blocage de la colonne 482
blocage de la plate-forme 482
blocage du cordon de tirage 285
blocage horizontal 482
blocage vertical 482
bloc aiguille 398
bloc convertisseur 494
bloc-cylindres 566
bloc de commande des caméras 489, 490
bloc de départ 791
bloc de pression 700
bloc d'alimentation 513
bloc d'arrêt 309
bloc d'équipement 25
bloc-éphéméride 530
bloc-essieu 894, 895
bloc-moteur 236, 237, 240, 288, 384, 585
bloc-notes 530
bloc opératoire 780
bloc-piles 482
bloc pneumatique 585
bloc-sténo 531
bloc-tension 452, 453, 457
blogue 525
bloqueur 800, 807
blouson 352
blouson court 353
blouson d'entraînement 370
blouson long 353
boa 114
bob 341
bobinage 688
bobine 458, 462, 495
bobine mobile 488
bobine réceptrice 477, 499
bobineur 452
bobinoir 462
bobsleigh 884
bobsleigh à deux 884
bobsleigh à quatre 884
bocal 446
body 366, 368
bœuf 129
bœuf haché 214
bogie 585, 586, 595
bogie, châssis 586
bogie moteur 595
bohrium 683
bois 39, 300, 867, 868
bois, instrument 437
bois, petit 249
bois de bout 300
bois de cœur 87
boisseau d'embouchure 447
boisson 180
boîte à canette 452
boîte à courrier 531
boîte à fromage 223
boîte à gants 556
boîte à leurres 911
boîte alimentaire 222
boîte à lumière 485
boîte à œufs 222
boîte à onglets 303
boîte à outils 313
boîte à poussière 308
boîte aux lettres 474
boîte-classeur 533
boîte de conserve 223
boîte de contrôle 267
boîte de culasse 754, 755
boîte de jonction 591
boîte de Pétri 685
boîte de raccordement 490
boîte de vitesses 552
boîte d'accessoires 456
boîte d'encastrement 274
boîte d'engrenage multiplicateur 677
boîte électrique 673
boîtier 261, 275, 285, 306, 308, 313, 316, 318, 383, 436, 476, 488, 499, 507, 613, 614, 695, 696, 700, 920
boîtier à double rangée de connexions 689
boîtier du moteur 331
boîtier du ventilateur 382
boîtier électronique de commande 563
boîtier étanche 482
boîtier tour 513
boîtier tour : vue intérieure 513
bokken 846
bol 226, 236, 237
bol à mélanger 232
bol à raser 383
bol à salade 226
bol de cuisson 239
boléro 358
bol verseur 237
bombe 853
bombe volcanique 44
bôme 834
bonbout 342
bonde 270
bonde de fond 246
bongo 449
bonnet 367, 827, 830, 892
bonnet pompon 341
bord 79, 340, 341, 602
bord antérieur 105
bord-côte 351, 354, 369
bord de fuite 624, 897, 898
bord de fuite, volet 624, 760
bord de pli 362
bord d'attaque 625, 897, 898
bord d'attaque, bec 625
bord d'attaque, tube 897
bord d'attaque, volet 760
bord d'une feuille 79
bord externe 105
bord interne 105
bord libre 172
bord postérieur 105
bord tranchant 636
bordure 244, 281, 836, 872
bordure d'allée 322
bore 682
borne 272, 274, 290, 562, 663
borne de gonflage 548
borne de mise à la terre 498
borne d'entrée 316
borne d'incendie 712, 767
borne interactive 395
borne négative 562, 687, 689
borne positive 562, 687, 689
bornes de raccordement des antennes 498
bornes de raccordement des enceintes 498
bosse 875, 890
bossoir 602
botte 185, 343, 855, 874, 875
botte de caoutchouc 765
botte de couronne 853, 857
botte de genou 857
botte de genou, bretelle 857
botte de saut 896
botte de sécurité 773
botte de tendon 853, 857, 858
botte rigide 887
botte souple 887
bottillon 342, 841
bottine 343
boubou 339
bouche 95, 104, 105, 107, 110, 136, 148, 174, 258, 444, 753, 754, 756, 860, 912
bouche à feu 753
bouche à feu, coupe 753
bouche à induction 258
bouche de soufflage 258
bouche d'air 556
bouche d'extraction 258
boucherie 180
bouchon 236, 379, 667, 776, 906
bouchon antifuite 903
bouchon de dégorgement 270
bouchon de remplissage 332
bouchon de scellement 689
bouchon de vidange 262, 291
bouchon d'air 320
bouchon femelle 269
bouchon mâle 269
bouchons d'oreilles/oreillettes 872
boucle 350, 388, 453, 539, 555, 611, 889
boucle de ceinture 352
boucle de piquet 902, 903
boucle de réglage 285, 895, 906
boucle d'oreille 374
boucle d'oreille à pince 374
boucle d'oreille à tige 374
boucle piquée 881
boucles d'oreille à vis 374
bouclier 17, 331, 748, 879
bouclier annulaire 16
bouclier thermique 22
bouddhisme 736
boudin 216
bouée 833, 838, 839
bouée à plan focal élevé 615
bouée charpente 614, 617
bouée conique 615, 617
bouée cylindrique 615
bouée de sauvetage 609, 611, 771
bouée espar 617
bougie, câble 552, 566
bougie d'allumage 562, 565, 566
bouilloire 240
boulangerie 181
boulangerie-pâtisserie 715
boule 517, 864, 865
boule à thé 233
bouleau 88
boule de pétanque 864
boule de protection 839
boule de quilles 865
bouledogue 130
boule d'attelage 558
boule morte, zone 864
boulet 124, 752, 753
boulet creux 752
boulet ramé 752
boulevard 39, 711
boulevard périphérique 39
boulier 865
boulier-compteur 920
boulingrin 864
boulingrin, lancer 864
boulon 248, 302, 310, 311, 312
boulon à épaulement 311
boulon d'accouplement 659
boulon d'éclisse 590
bourdalou 340
bourdon 101, 432
bourgeon 78
bourgeon axillaire 77
bourgeon gustatif 176
bourgeon terminal 77
bourrache 202
bourre 753, 912
bourrelet 127, 560, 561
bourre-pipe 390
bourriquet 423
bourse à monnaie 387
bourse copulatrice 97
bourse copulatrice, orifice 97
boursette 445
boussole magnétique 907
bout 227, 909
bout du nez 124
boutefeu 752
bouteille 685, 906
bouteille à gaz médical 780
bouteille d'air comprimé 765, 841
bouteille d'oxygène 775
bouteille d'oxygène, support 775
bouteille en verre 223
bouteille isolante 906
bouteur 636, 647
bout fleuri 342
boutique 406
boutique du musée 394
boutique hors taxe 621
bouton 274, 278, 349, 354, 432, 439, 849
bouton alimentation papier 519
bouton à tige 453
bouton à trous 453
bouton de commande 290
bouton de contrôle 516
bouton de démarrage et de rétroéclairage 527
bouton de manchette 361
bouton de menu 518
bouton de mise en circuit 478
bouton de registre 444
bouton de réinitialisation 918
bouton de sélection 518
bouton de sortie 527
bouton de tension 457
bouton d'éjection du disque 521
bouton d'enregistreur vocal 527
bouton extérieur 248
bouton fixe-courroie 441
bouton floral 77
bouton-guide 304
bouton intérieur 248
bouton marche/arrêt 240, 519
bouton moleté 320
boutonnage 352, 355
boutonnière 350, 352
bouton-poussoir 470
bouton-pression 346, 353, 453
bouton programmable 516
boutons de lancement d'applications 527
boutons de réglage 518
bouvreuil 118
box 720
boxe 842
boxeur 842
bracelet 376, 696, 808, 859
bracelet lesté 850
bracelet tubulaire 376
brachial antérieur 150
brachiopode 92
braconnière 749
bractée 84
braguette 350, 351, 368
braies 338, 748
brancard 323, 638, 776, 857
brancard, sangle 857
branche 127, 185, 310, 382, 385, 454, 687, 750, 776, 854, 855, 859, 913
branche, anneau 854
branche à fruits 86
branche d'embouchure 447
branche maîtresse 87
branchement, canalisation 675
branchement de l'abonné 273
branchement du distributeur 273
branchement pluvial 712
branche télescopique 482
branchie 105, 106, 109, 111
brandebourg 353
bras 95, 124, 139, 147, 149, 286, 329, 452, 610, 637, 638, 641, 676, 783, 920
bras de coutre 641
bras de delta 48
bras de grand cacatois arrière 603
bras de lecture 500
bras de levage 637
bras de plaquette 385
bras de suspension 292
bras d'éloignement 568
brasero 412
bras gicleur 294
bras mort 48
brassard 749, 808, 880
brassard pneumatique 777
brasse 832
brasse, coup de pied 832
brasse, virage 832
brassière 368
bras spiral 9
bras télescopique 18
break 549
brèche 917
bréchet caréné 116
brelan 914
breloque 376
bretèche 408
bretelle 367, 368, 369, 539, 583, 618, 906
bretelle de raccordement 539
bretelle de tir 893
bretelles 350
breton 469
brève 471
brick 601
bricolage 298
bricolage, magasin 714
bricolage et jardinage 298
bricole 853
bride 377, 453, 854
bride, jeu 773
bride de fixation 14, 15
bride de raccord 284
bride de suspension 354
brie 211
brigantin 601
brigantine 603
brin d'arrêt 761
brique 223, 298
brique creuse 298
brique perforée 298
brique plâtrière 298
brique pleine 298
brique réfractaire 256, 298, 465
briquet 318, 391
briquette 223
brise-glace 606
brise-jet 329
broche 274, 275, 376, 461
broche de connexion 689
broche épingle 376
broche porte-bobine 452
brochet 220
brocoli 187
brocoli italien 187
brodequin de randonnée 344
brodequin de sécurité 773
brodequin de travail 342
broderie 459
brome 683
bronche 163
bronchiole 163
brosse 85, 289, 295, 378, 384, 397
brosse à chaussure 345
brosse à cheveux 380
brosse à dents 384
brosse à épousseter 289
brosse à légumes 233
brosse anglaise 380
brosse à planchers 289
brosse à pollen 98
brosse-araignée 380
brosse centrale 573
brosse de curling 877
brosse de nettoyage 383
brosse de tissage 456
brosse d'antennes 98
brosse éventail 397
brosse latérale 573
brosse-peigne 378
brosse pneumatique 380
brosse pour le bain 379
brosse pour le dos 379
brosse ronde 380
brou 84
brouette 323
brouillard 57, 65
broyeur 71, 270, 646
bruine 57, 64
brûleur 259, 267, 290, 314, 319, 899, 903
brûleur, bâti 903
brûleur à gaz 685
brûleur à mazout 259
brume 57, 65
brume sèche 57
brunissoir 422
buanderie 250, 724, 726
buccin 217
bûcher 256
bûchette 353
buffet 279, 720
buffet-vaisselier 279
buffle 128
buisson 63
bulbe 9, 78, 172, 184, 185
bulbe, groupe 664
bulbe d'étrave 607, 609
bulbe olfactif 109, 175
bulbe rachidien 167
bulgare 469
bulle d'air 531
bureau 251, 509, 548, 720, 724, 726
bureau, articles 528
bureau administratif 718, 764, 769
bureau de direction 511
bureau de poste 474, 475, 711, 715
bureau de réservation de chambres d'hôtel 620
bureau du directeur 394
bureau secrétaire 511
bureautique 509
burette 685
burin 401, 421
bus 522
buse 315, 319, 320, 329, 382, 384, 398
buse de refoulement 246
buse d'aspiration 304
buse vapeur 241
bustier 367
but 794, 800, 802, 804, 807, 809, 811, 814, 827, 879, 920
but, surface 802, 814
but, zone 806, 809, 879
butane, accessoires 903
butée 303, 453, 540, 835, 889, 892
butée de porte 291, 587
butée talonnière 783
butoir 284, 583, 792
butte 52, 875
butte de débranchement 589

C

caban 355
cabas 388
cabillot 739
cabine 608, 631, 636, 637, 638, 639
cabine de commande 634
cabine de conduite 585, 586, 640, 643
cabine de déshabillage 781
cabine de douche 264
cabine de pilotage 605, 607, 898
cabine de première classe 624
cabine de projection 427
cabine des passagers 605, 608, 609
cabine d'ascenseur 417
cabine d'essayage 716
cabine d'interprétation simultanée 718
cabine focale 16
cabine photographique 715
cabine touriste 625
câble 306, 492, 516, 517, 558, 573, 793, 824, 851, 859, 908, 913
câble à fibres optiques 523

câble à paire torsadée 523
câble coaxial 523
câble de barre 838
câble de commande 323, 580
câble de démarrage 558
câble de frein 579
câble de garde 663
câble de haubanage 824, 825
câble de levage 417, 634
câble de l'antenne haute fréquence 628
câble de masse 318
câble de raccordement 465, 502
câble de synchronisation 527
câble de traction 317
câble de transmission 613
câble du démarreur 323
câble d'accélération 332
câble d'acier 900, 913
câble d'alimentation 272, 513
câble d'alimentation de l'électrode 318
câble électrique 266, 556, 563, 712
câble MIDI 451
câble porteur 540
câble pour interface numérique d'instruments de musique 451
câbles 523
câble téléphonique 712
câblodistributeur 486
cabriolet 276, 549
cacao 208
cacatoès 118
cacatois 603
cachalot 137
cache-cœur 359
cache-couche 368
cache-flammes 755
cache-oreilles abattant 340
cadeau 717
cadeau, magasin 714
cadenas 580
cadmium 683
cadran 273, 695, 696, 697, 698, 907
cadran des phases de la Lune 697
cadran de tension 456
cadran solaire 696
cadre 100, 280, 386, 389, 395, 433, 575, 676, 776, 816, 822, 823, 862, 870, 893
cadre de charge 899
cadre métallique 442
cadre porte-épreuves 485
cadreur 428
cæcum 95, 103, 106, 116, 125, 164
cæcum pylorique 109
café 208, 710, 715
café, grain 208
cafetan 339
cafétéria 509, 735
cafetière 905
cafetière à infusion 241
cafetière à piston 241
cafetière espresso 241
cafetière filtre 241
cafetière napolitaine 241
cafetières 241
cage 407, 791
cage de scène 430
cageot 222
cage vitrée 699
cagoule 341, 841, 872, 901, 904
cahier 426, 471
caïeu 78
caille 120, 212
caïman 114
caisse 181, 323, 441, 442, 697, 717, 723
caisse, grosse 437, 448
caisse américaine 535
caisse blindée 920
caisse bombée 433
caisse circulaire 432
caisse claire 437, 448
caisse de batterie électronique 451
caisse de résonance 432, 433, 440
caisse enregistreuse 181
caisse roulante 448
caisses 716
caisse triangulaire 433
caissette 222
caissière 181
caisson 256, 259, 510
caisson de portière 554
caisson de voilure 760
cajou, noix 193
calame 470
calamus 115
calandre 550, 570, 667
calcanéum 126, 153, 155
calcium 682
calculatrice à imprimante 529
calculatrice scientifique 529
calculette 386, 529
cale 312, 622, 753
cale à conteneurs 605
caleçon 351
caleçon long 351
cale de couvercle 465
calendrier-mémorandum 530
cale-pied 578, 580, 851
calice 80, 83, 84, 165, 737
calicule 83
californium 684
Callisto 4
calmar 217
caloporteur 665, 670, 671, 672, 674
calot 340
calotte 115, 340, 341, 676
calotte glaciaire 61
calvinisme 736
cambium 87
Cambodge 747
cambre 385
Cambrien 92
cambrure 342
caméléon 114
Caméléon 11
camembert 211
caméra 18, 428, 490, 492, 775, 873
caméra de surveillance 395
caméra de télévision couleur 20
Cameroun 745
caméscope à disque dur 497
caméscope DVD 497
caméscope mini-DV : vue arrière 496
caméscope mini-DV : vue avant 496
caméscope numérique 517
camion 573
camion, accès interdit 545, 546
camion à ordures 573
camion avitailleur 622
camion-benne 573, 639
camion-bétonnière 573
camion-citerne 573, 622
camion commissariat 623
camion de vidange 573
camion d'incendie 764, 766
camionnage 570
camionnette 549
camion porteur fourgon 573
camion-toupie 573
camion vide-toilette 622
camisole 366, 368
camomille 208
campagne 709
camping 725, 902
camping, matériel 905
Canada 742
canadienne 353
canal annulaire 95
canal à venin 112
canal déférent 169
canal de fuite 658
canal de Havers 154
canal de projection 573
canal de transfert 666
canal de Volkmann 154
canal droit 502
canal du Mozambique 34
canal éjaculateur 169
canal gauche 502
canal hermaphrodite 104
canalisation 559
canalisation de branchement 262
canalisation de pompage 694
canalisation de refoulement 263
canalisation de retour 259
canalisation d'alimentation 259
canalisation d'arrosage 573
canal lacrymal 177
canal médullaire 154
canal radiaire 95
canal radiculaire 159
canal salivaire 99
canal semi-circulaire 174
canal siphonal 105
canal sudoripare 172
canapé 276
canapé capitonné 276
canapé convertible 280
canard 120, 213
Cancer 13
candela 702
canetière 462
canette 452, 453, 461
caniche 130
canif 421
canine 121, 159
canne 391
canne à lancer 910
canne à mouche 909
canne avec poignée orthopédique 782
canne avec quadripode 782
canneberge 192
canne en C 782
canne en T 782
cannelle 198
cannelloni 206
cannelure 404, 405, 562
cannette 223
canoë 600, 837
canoë-kayak 838
canoë-kayak : eaux vives 837
canoë monoplace 838
canon 124, 752, 754, 755, 756, 758, 854, 860, 912
canon à électrons 493, 694
canon à mousse 607
canon brisé 854
canon d'avant-bras 749
canon sans recul 757
canot 600
canot de sauvetage 602, 652
canotier 340
canot pneumatique de sauvetage 605
cantaloup 195
canton dextre 740
cantonnière 282, 389
cantonnière drapée 283
canton senestre 740
cantre 462
canule oropharyngée 775
canyon sous-marin 49
cap 38
cap de Bonne-Espérance 34
cape 338, 355, 390
cape de bain 368
capeline 341
cap Horn 31
capitaine 877, 884
capitale 37, 472
capitule 81
caponnière 409
capot 288, 289, 333, 519, 528, 550, 570, 689, 876
Capricorne 10
capsule 75, 783
capsule, coupe 84
capsule à membrane 566
capsule à vis 223
capteur 18, 58, 60, 559
capteur actif 41
capteur de télécommande 493
capteur de vitesse de roue 559
capteur infrarouge 518
capteur optique 516
capteur passif 41
capteur solaire 675
capteur solaire plan 672
capture 916
capuche 368
capuchon 275, 353, 369, 470, 484, 783, 869, 882
capuchon de connexion 317
capuchon de protection 692
capuchon de sûreté 757
capuchon du levier 268
capuchon d'objectif 479
Cap-Vert 745
caquelon 234
carabine 893, 912
carabine 22 861
caraco 337, 366
caractère 917
caractère, forme 472
caractère, position 472
caractère avec empattements 472
caractère sans empattement 472
carafe 225
carafon 225
carambole 197
carapace 107
caravane 567
caravane flottante 607
caravane tractée 567
caravaning 725
caravelle 599
carbone 683
Carbonifère 92
carburant 548
carburant, niveau 557
carburant, régulateur 627
carburant, réservoir 570, 586, 631, 758, 760
carburant, robinet 626
carburant, témoin de bas niveau 557
carburant de chauffage, réservoir 563
carburateur 574
carburéacteur 656
carcasse 688
cardamome 198
cardan 641, 642
carde 185
car de reportage 486, 489
cardigan 354, 359
cardinal 118
cardon 185
carénage 550, 574
carène 108
Carène 11
caribou 128
caricature 471
carillon tubulaire 437, 449
carlingue 607
carnivore 130
carnivores 67
caroncule lacrymale 177
carotte 189
Carpates 32
carpe 116, 122, 126, 131, 136, 138, 141, 142, 154, 220
carquois 859
carre 881, 887, 888
carré 112, 705, 914, 919
carreau 249, 299, 458, 914
carreau de plâtre 299
carreau d'arbalète 750
carrefour giratoire 538
carre interne 901
carrière en entonnoir 647
carrière exploitée en chassant 647
carrosserie 292, 293, 550
carrosserie amovible 573
carrosseries 549
carte, numéro 729, 731
carte, salle 604
carte de circuit imprimé 689
carte de crédit 729
carte de débit 731
carte de ligne 592
carte de mémoire 477
carte de pointage 530
carte de réseau 593, 594
carte des vins 721
carte d'extension PCI 513
carte d'insolation 58
carte flash compacte 481
carte géographique 734
carte isolée 914
carte Memory Stick 481
carte mère 513
carte météorologique 54, 55
carte physique 38
carte politique 37
carte postale 474
carter 260, 307, 332, 483, 565, 566, 910
carter, joint 566
carter de meule 308
carter de sécurité 332
carter d'embrayage 576
carte réseau 522
carte routière 39
cartes 914
cartes, symboles 914
cartes de mémoire 481
carte Secure Digital 481
carte xD Picture 481
cartilage articulaire 154
cartilage costal 122
cartilage de la cloison 175
cartilage de l'aile du nez 175
cartographie 35
carton 223, 400
cartothèque 732
cartouche 268, 314, 315, 319, 390, 470, 500, 611, 754, 773, 860, 861, 912
cartouche d'encre 519
carvi 198
casaque 359
case 418, 915, 916, 919
case à bagages 584
case à équipements 24
caserne de pompiers 711, 764
casernement 409
casier 279, 735
casier à beurre 291
casier à munitions 758
casier laitier 291
casque 20, 318, 748, 765, 798, 800, 808, 842, 856, 858, 870, 871, 872, 875, 878, 882, 887, 888, 891, 894, 895, 897, 901
casque antibruit 861
casque de frappeur 796
casque de pompier 765
casque de protection 575, 580
casque de saut 896
casque de sécurité 772
casque d'écoute 502
casque intégral 874
casque protecteur 884, 885
casquette 340, 770
casquette norvégienne 340
casse-croûte 725
casse-noix 230
casserole 235
casse-tête 917
cassette 499, 504, 521
cassette mini-DV 497
cassette vidéo 495
cassette vidéo compacte, adaptateur 497
Cassini 19
Cassiopée 12
cassis 192
cassonade 209
cassure 362
castagnette 437, 449
caste 99
castor 123
catadioptre 578, 876
catalan 469
catalogue informatisé 733
catamaran 835
catapulte 761
catégorie 504
catégories de points 459
caténaire 585, 595
cathédrale 410
cathédrale, plan 411
cathédrale gothique 410
cathode 689
catholicisme 736
causeuse 276, 724
cavalier 409, 853, 855, 858
Cavalier 916
cave à vins 720
cavité abdominale 169, 170
cavité buccale 116, 163, 164
cavité gastrale 95
cavité nasale 163
cavité palléale 106
cavité pleurale 163
cédez le passage 544, 546
cédille 473
cédrat 194
cèdre du Liban 89
ceinture 276, 277, 278, 313, 350, 352, 561, 611, 844, 906
ceinture de Kuiper 4
ceinture de sécurité 555
ceinture de sécurité, témoin 557
ceinture d'astéroïdes 5
ceinture d'haltérophilie 850
ceinture élastique 351, 353
ceinture lestée 841
ceinture montée 350, 353
ceinture porte-outils 313
ceinture ventrale 281
ceinturon de service 770
céleri 185
céleri-rave 189
cellule 96, 407, 727, 728, 768
cellule animale 94
cellule convective 63
cellule d'isolement 727
cellule photoélectrique 482
cellule royale 100
cellule végétale 74
Celsius, degré 702
Celsius, échelle 695
cément 159
cendre 391
cendre, couche 44
cendrier 391
cent 703, 728
Centaure 11
centrage 528
centrale 657
centrale hydroélectrique, coupe 658
centrale nucléaire 668
centrale thermique au charbon 646
centre 431, 704, 740, 803, 804, 807, 809, 847, 859, 877, 879, 916
centre arrière 807
centre commercial 709, 714
centre de cuisson 722
centre de documentation 394
centre de gravité 610
centre de tri 71, 474, 475
centre-ville 709
centre-ville 710
centrifugeuse 21, 240
centriole 94

cep de vigne 86
cèpe 183
céphalothorax 103, 107
Céphée 12
cerceau 823
cercle 385, 917
cercle central 803, 809, 810, 879
cercle de serrage 448
cercle extérieur 877
cercle intérieur 877
cercle polaire antarctique 29, 35, 36
cercle polaire arctique 35, 36
cercle porte-lame 639
cercle restrictif 810
céréale 203
céréale, produit 204
céréales 85
Cérès 4
cerf de Virginie 128
cerf du Canada 128
cerfeuil 202
cerise 192
cérium 684
cerne annuel 87
cerneau 84
cerques 909
cerveau 99, 103, 106, 107, 109, 110, 167
cervelet 167
cervelle 212
césium 682
Chac-Mool 412
chaîne 455, 460, 461, 578, 580, 697, 826
chaîne, entraînement 641
chaîne alimentaire 67
chaîne coupante 331
chaîne de montagnes 7, 38, 42
chaîne de mouillage 615
chaîne de neurones 168
chaîne de sûreté 567
chaîne de suspension 663
chaîne nerveuse 99, 107
chaîne stéréo 497
chaînette de levage 265
chaire 737
chaise 277, 723, 734
chaise berçante 277
chaise dactylo 511
chaise empilable 277
chaise-escabeau 277
chaise haute 281
chaise longue 277
chaise pliante 277
chalaze 117
châle 337
chalet de montagne 886
chalet du sommet 886
chalet principal 886
chaleur, transfert 681
chaloupe de sauvetage 604, 608
chalumeau 319, 432
chalumeau coupeur 319
chalumeau soudeur 319
chalutier 606
chambranle 247, 249
chambre 251, 584, 650, 902
chambre, numéro 724
chambre à air 117
chambre antérieure 177
chambre à poudre 753
chambre à vide 694
chambre de combustion 256, 259, 564, 566, 627
chambre de cuisson 465
chambre de décharge 402
chambre de la reine 402
chambre de mélange 319
chambre des machines 763
chambre des pompes 606
chambre de vantail 597
chambre double 724
chambre du roi 402
chambre d'expansion 695
chambre d'hôpital 780
chambre d'hôtel 724
chambre d'observation 694
chambre forte 731
chambre froide 180, 181, 722
chambre noire 484
chambre photographique 480, 694
chambre postérieure 177
chambre principale, plafond cathédrale 251
chambre principale, toit cathédrale 251
chambre pulpaire 159
chambre simple 724
chambre souterraine 402
chameau 129
champ centre 795
champ de tir 893
champ droit 795
champ d'épandage 263
champ extérieur, clôture 795
champ gauche 795
champ géothermique 646
champignon 76, 183, 591
champignon, bouton 516
champignon de couche 183
champignon mortel 76
champignon vénéneux 76
champ magnétique 493, 687
chandelle de relevage 640
chanfrein 124
change 725
changement de disque 501
changement de piste 495, 501
chanterelle commune 183
chape 254, 284, 445
chapeau 76, 471
chapeau de feutre 340, 341
chapeau de ventilation 262
chapeau du battant 460
chapeau d'angle 587
chapelle 408, 726
chapelle axiale 410, 411
chapelle latérale 410
chapiteau 405, 440
chapon 213
chapska 340
charcuterie 216
chardonneret 118
char d'assaut 758
charge 686
charge, témoin 557
charge électrique, mesure 702
charge explosive 653, 757
chargement, bouchon 757
chargement, hublot 666
chargement, machine 666, 670
chargement, zone 666
charge militaire 759
chargeur 306, 754, 755, 893
chargeur, arrêtoir 754
chargeur, semelle 754
chargeur automatique 512
chargeur manuel 512
chargeuse frontale 637
chargeuse-pelleteuse 637
charge utile 24, 25
charge utile, module 40
chariot 181, 284, 319, 428, 456, 634, 693, 835, 869
chariot, commande 693
chariot à bagages 582, 623
chariot à livres 733
chariot à palette 633
chariot à plateau 633
chariot élévateur 632
chariot transbordeur 542
Charles IX 343
charnière 238, 294, 386, 465, 500, 554, 692, 889
charnière de la visière 575
Charon 5
charpente 252, 403, 406
charpente verticale 461
charriot, commande 456
charrue à soc 641
chas 453, 454
chasse 426, 472, 912
chasse-clou 301
chasse-neige 57
chasse-neige à soufflerie 573
chasse-pierres 585, 586
châssis 327, 448, 449, 632, 633, 638, 639, 641, 642
châssis-presse 484
chasuble 356
chat 132, 133
chat, tête 132
châtaigne d'eau 184
chat de l'île de Man 133
château d'eau 589
château fort 408
chaton 376
chats, races 132
chaudière 259, 674
chauffage 256
chauffage, commande 556
chauffage au bois 256
chauffage d'appoint 260
chauffe-eau 262, 266, 675
chauffe-eau au gaz 267
chauffe-eau électrique 266
chaufferette 903
chaumard 835
chaussée 538, 543, 712
chaussée cahoteuse 545, 547
chaussée glissante 545, 547
chaussée rétrécie 544, 547
chausse-pied 345
chaussette 351, 365, 802, 808, 822, 848
chaussette-étrier 796
chaussettes 351
chaussettes hautes 805
chausson 368, 840, 841
chausson d'escalade 900
chausson intérieur 889, 895
chaussure 342, 716, 717, 798, 801, 810, 865, 870, 872, 880, 881, 892, 895
chaussure, magasin 715
chaussure à crampons 796, 805, 808, 885
chaussure de femme 343
chaussure de football 802
chaussure de golf 869
chaussure de lutte 843
chaussure de piste 791
chaussure de saut à ski 891
chaussure de ski 888, 889
chaussure de sport 370
chaussure de tennis 822
chaussure d'alpinisme 901
chaussure d'escrime 848
chaussure d'haltérophilie 850
chaussure d'homme 342
chaussure unisexe 344
chauve-souris 140, 141
chauve-souris fer-de-lance 141
chauves-souris 141
chayote 189
chef 740
chef, bureau 764
chef de cuisine 721
chef de partie 721
chef de tapis 843
chef d'orchestre 437
chemin 866
chemin couvert 409
chemin de fer 39
chemin de fer métropolitain 592
chemin de ronde 408, 409
chemin de roulement 634
chemin d'évacuation 543
cheminée 44, 245, 250, 257, 259, 267, 599, 604, 646, 650
cheminée à foyer ouvert 256
cheminée à minerai 650
cheminée antisuie 608
chemise 349, 532, 912
chemise de nuit 364
chemise du donjon 408
chemise en acier 689
chemises d'homme 716
chemisier classique 359
chenal 617
chêne 88
chenet 257
chenille 97, 636, 758, 876
chenille, longeron 636
chèque de voyage 729
chèques 729
chéquier 386
chercheur 14, 15
chérimole 196
cheval 124, 125, 126, 129, 826
cheval d'arçons 824, 826
chevalement 649, 650
chevalet 399, 433, 439, 440, 441, 442, 443
chevalet de câble de garde 663
Chevalet du Peintre 11
chevalière 376
cheval sautoir 824, 825, 826
chevelu 87
Chevelure de Bérénice 13
chevet 411
cheveux 147, 149
cheville 146, 148, 278, 439, 440, 459, 462
cheville d'accord 442
chevillier 439
chèvre 128
chèvre frais 210
chevreuil 128
chevron 252, 740
chiasma optique 167
chicane 872
chicorée de Trévise 186
chicorée frisée 187
chien 130, 131, 752, 754, 861, 912, 913
chiens, races 130
Chiens de Chasse 13
chiffonnier 279
chiffre 472
chiffre romain 703
chignole 307
chiisme 736
Chili 742
chili, assaisonnement 199
chimie 680
chimie, symboles 684
chimpanzé 139
Chine 747
chinois 231, 468
chipolata 216
chirurgie mineure 778
chiton 336
chlamyde 336
chlore 683
chloroplaste 74
chlorure décolorant 347
choanocyte 95
chocolat 208
chocolat au lait 208
chocolat blanc 208
chocolat noir 208
chœur 410, 411
choix de la langue d'affichage 507
chondrite 8
chope à bière 225
chope à café 226
chorizo 216
choroïde 177
chou cavalier 186
chou de Milan 186
chou-fleur 187
chou frisé 186
chou laitue 186
chou marin 186
chou pommé 186
chou-rave 185
choux de Bruxelles 186
chow-chow 130
christianisme 736
chromatine 94
chrome 683
chromosphère 6
chronique 471
chronométrage, zone 891
chronométrage électronique 883
chronomètre 488, 696, 831
chronomètre de jeu 789
chronomètre électronique automatique 831
chronométreur 810, 814, 827, 830, 842, 844, 845, 846, 847, 848, 881, 883, 900
chronométreur des trente secondes 810
chrysalide 97
chukka 342
chute 47, 362, 836
chute, hauteur 662
chute, zone 790, 792, 793
chute de pierres 545, 547
chute d'eau 48
chute libre 896
chutney 201
Chypre 744
cible 40, 41, 859, 861, 893, 918
ciboule 184
ciboulette 184
ciel, rayonnement 58
ciel clair 56
ciel complètement obscurci 56
ciel couvert 56
ciel nuageux 56
ciel sans nuages 56
cierge 737
cigale 101
cigare 390
cigarette 390
cigogne 119
cil 94, 132, 177
cilié 79
cimaise 404
cime 87
cimetière 39, 711
cimier 748
cimier mobile 17
cinéma 427, 608, 710, 714
cinéma maison 494
cinq 703
cinq cents 703
cinq-épices chinois 199
cinquante 703
cintre 430
cirage, boîte 345
circonférence 704
circuit, course automobile 872
circuit, motocyclisme 874
circuit à 120 V 272
circuit à 240 V 272
circuit de photopiles 673
circuit de supercross 875
circuit électrique 274
circuit électrique en parallèle 687
circuit imprimé 689
circuit intégré 689
circuit intégré en boîtier 689
circulation, tube 672
circulation dans les deux sens 544, 546
circulation de l'eau 95
circulation sanguine 160
circulation sanguine, schéma 161
cireur 345
cirque 7
cirque glaciaire 46
cirro-cumulus 56, 62
cirro-stratus 56, 62
cirrus 56, 62
cisaille 424, 484, 535
cisaille à haies 330
cisaille à volaille 233
ciseau 421
ciseau à bois 309
ciseaux 377, 454, 777, 905
ciseaux à cuticules 377
ciseaux à denteler 454
ciseaux à effiler 382
ciseaux à ongles 377
ciseaux de coiffeur 382
ciseaux de cuisine 233
ciseaux de pédicure 377
ciseaux sculpteurs 382
citerne 572, 573, 607
citerne, dégagement d'air 607
citerne, panneau 607
cithare 432
citron 194
citrouille 189
civière 775, 776
civière, secteur 778
clairon 447
clapet 265, 268, 456
clapet de non-retour 319
clapet de retenue 263
claque 342, 371
claquette 429
clarinette 437, 446
clarinette basse 437
classe, salle 727, 734, 735
classement 532
classement, meuble 510
classeur 510, 532
classeur à soufflets 386
classification de Hubble 9
clavardage 525
claveau 413
clavecin 443
clavette 249
clavicule 111, 116, 122, 141, 142, 152
clavier 432, 442, 444, 445, 450, 506, 507, 514, 526, 865
clavier, instrument 442, 443
clavier alphanumérique 507, 548, 730, 731
clavier d'identification personnelle 731
clavier numérique 507, 699
clayette 291
clé 249, 311, 315, 434, 446, 451
clé, bouton 446
clé, entrée 249
clé, garde 446
clé, levier 446
clé, reproduction 715
clé à chaîne 315
clé à crémaillère 315
clé à douille à cliquet 311
clé à fourches 311
clé à molette 311
clé à percussion 767
clé à sangle 315
clé à tuyau 315
clé coudée à tuyau 315
clé de barrage 767
clé de bocal 446
clé de bras 844
clé de contact 333
clé de fa 434
clé de mandrin 306
clé de sol 434
clé de voûte 410, 413
clé d'ut 434
clé en croix 558
clé mixte 311
clé polygonale 311
clé USB 521
client 487
clignotant 556, 571
clignotant, témoin 557

climat 61
climat aride 61
climat continental humide 61
climat de montagne 61
climatisation 775
climatisation, groupe 622
climatiseur 567
climatiseur de fenêtre 261
climat méditerranéen 61
climat océanique 61
climat polaire 61
climat subarctique 61
climat subtropical humide 61
climat tempéré 61
climat tropical 61
clinfoc 603
cliquet 302, 307, 460, 696, 697
clitoris 170
cloaque 103, 110, 113, 116
cloche 341, 858
clocher 411, 737
clocheton 408, 410, 411
clochette 449
cloison 82, 175, 771, 902, 915, 919
cloison longitudinale 606
cloison mobile 509, 510, 719
cloison transversale 606
clôture 182, 244
clôture de sécurité 890
clôture en lattis 322
clou 127, 301
clou à finir 301
clou à maçonnerie 301
clou à tête homme 301
clou à tige spiralée 301
clou commun 301
clou coupé 301
clou de girofle 198
clou millésimé 590
club-house 856
cobalt 683
cobra 114
coccinelle 101
coccyx 152, 157
Cocher 12
cocheur de sable 868
cocheur d'allée 868
cocheur d'approche 868
cochlée 174
cochon d'Inde 123
cochonnet 864
cockpit 834
coco, noix 193
code 528
code de données 496
code des produits 699
code temporel 429
coelophysis 93
cœur 82, 97, 99, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 112, 116, 125, 162, 163, 212, 256, 822, 914
cœur de croisement 590
cœur du réacteur 670, 671
coffre 279, 551, 577, 672, 673
coffre à bagages 567
coffre de rangement 570, 766
coffre d'appareillage 585
coffre-fort 731, 769
coffret 493
coffret de branchement 273
coffret de sûreté 731
coiffe 24, 77, 426, 909
coiffeur 428
coiffeuse 264
coiffure 340, 380
coiffure de femme 341
coiffure d'homme 340
coiffure unisexe 341
coin 426, 444, 842
coin, surface 803
coinceur 900, 901
coin cuisine 509
coin de patinoire 878
coing 193
coin-repas 224, 250
col 45, 348, 349, 352, 362, 370, 493, 868
col banane 362
col berthe 363
col cagoule 363
col châle 362
col chemisier 362
col chinois 363
col Claudine 362
col cravate 362
col-de-cygne 255, 638
col de l'utérus 170
colette 374
colibri 118
colis, service 582
colis postal 475
col italien 349
collant 365
collant fantaisie 368
collant sans pieds 371
collatéral 411
collatérale 168
colle 254
colle, bâtonnet 534
collecte sélective 71
collecteur 688
collecteur de graisse 239
collecteur de vapeur 669
collecteur d'appareil 262
collecteur d'évacuation 262
collecteur principal 262, 263
collerette 339, 363
collet 77, 159, 227, 257, 425, 610, 913
collet de l'axone 168
collet repoussé 269
colley 130
collier 234, 374, 838, 857, 889
collier cervical 775
collier coupe-feu 257
collier-de-chien 374
collier de perles 374
collier de serrage 59, 851
collier de serrage du casque 20
collier de soirée 374
colline 45
colline abyssale 49
collybie à pied velouté 183
col marin 362
col officier 363
Colombe 11
Colombie 742
colombinage 465
côlon 97, 113, 125, 164
colonne 47, 64, 307, 403, 405, 425, 440, 452, 471, 482, 485, 594, 919
colonne ascendante 259
colonne avec capuchon 64
colonne corinthienne 407
colonne de collecte 71
colonne de radiateur 259
colonne descendante 259
colonne de ventilation 262
colonne dorique 407
colonne d'air 271
colonne ionique 407
colonne montante 262
colonnes, à cheval sur deux 919
colonne vertébrale 109, 121, 152, 167
côlon pelvien 164
colorant capillaire 379
col pointes boutonnées 349
col polo 363
col roulé 354, 363, 892
col tailleur 355, 362
col transformable 352
columelle 105
coma 8
combat, aire 846
combat, surface 844, 845
combattant 844, 846
combinaison 351, 369, 852, 874, 884, 887
combinaison, bouton 444
combinaison-culotte 366
combinaison de course 882
combinaison de nuit 369
combinaison de protection 875
combinaison de saut à ski 891
combinaison de ski 888, 892
combinaison de ski de vitesse 891
combinaison de vol 896
combinaison gagnante 920
combinaison-jupon 366
combinaison-pantalon 358
combinaison résistante au feu 872
combiné 366, 506, 507
combiné bucco-dentaire 384
combiné-culotte 366
combiné-slip 366
combustible 665, 670, 671
combustible, déchargement 666
combustible, gainage 666
combustible, grappe 667
combustible, pastille 667
combustible, séquence de manipulation 666
combustible, stockage 666
combustible défectueux 666
combustible fossile 68, 70
combustion 564, 565, 627
comète 8
comité d'arbitrage 845
commandant, appartement 609
commandant, siège 626
commande, barre 897
commande, bouton 294
commande, levier 649
commande amovible 239
commande au pied 452
commande de marche arrière 483
commande de marche avant 483
commande de marge 528
commande de mémoire 478
commande de panneau solaire 60
commande de sélection manuelle 483
commande de ventilateur 261
commande de vitesse 236
commande du zoom 496
commande d'insertion du papier 529
commande électronique, module 559
commandements, dix 738
commerce électronique 525
commis débarrasseur 721
commissaire 875
commissaire aux obstacles 852
commissaire de piste 853, 855
commissaire en chef 855
commissure labiale 174
commode 279
communication par téléphone 506
communications 468
communications aériennes 487
communication sans fil 505
communications individuelles 487
communications industrielles 487
communications maritimes 487
communications militaires 487
communications routières 487
commutateur 316, 483, 523
commutateur alimentation/fonctions 496
commutateur d'alimentation 477
commutateur mono/stéréo 497
Comores 746
compactage 71
compartiment 416
compartiment bagages 585
compartiment-couchette 570
compartiment de sac 289
compartiment des instruments 60
compartiment des voitures 608
compartiment d'accessoires 289
compartiment pour documents 527
compartiment pour ordinateur 527
compartiment voyageurs 585
compas 898
Compas 11
compas d'épaisseur 423
compas magnétique liquide 612
compensateur de poussée latérale 500
compétition 789
compétition de cyclisme sur route 870
complexe hydroélectrique 657
complexe sportif 709, 788
compluvium 406
composite inférieur 24
composite supérieur 24
compresse stérilisée 777
compresseur 260, 533
compresseur axial 627
compresseur centrifuge 627
compresseur du climatiseur 566
compresseur d'air 320, 586
compression 564, 565, 627
comprimé 783
comptabilité 509
compte, identification 731
compte-pose 485
compte-rangs 456
compte-touches 848
compte-tours 557
compteur 262, 499
compteur de vues 476
compteur d'électricité 273
compteur kilométrique 557
comptoir 722
comptoir de prêt 733
comptoir de renseignements 620
comptoir de retour des livres 733
comptoir de vente de friandises 427
comptoir de viandes 180
comptoir du bar 720
comptoir libre-service 722
concentrateur 522, 523
concentration du faisceau 694
concentré de tomate 200
concessionnaire d'automobiles 711
conchiglie 206
concombre 188
concurrent 831
condensateur 689
condensation 67, 680
condensation de la vapeur 665
condenseur 646, 668, 674, 693, 694
condenseur, ajustement 693
condenseur, reflux 669
condenseur, vis de réglage 693
condiment 200, 723
conditionnement de l'air 261
conditionnement d'air 608
conditionnement physique, appareils 850
condor 119
conducteur 857
conducteur de mise à la terre 273
conducteur dérivé 687
conducteur d'alimentation 272, 273
conducteur en faisceau 663
conducteur neutre 273
conduction 681
conduit 257, 445
conduit auditif 174
conduit auditif externe 158
conduit de chauffage 293
conduit de distribution vertical 258
conduit de la glande 112
conduit de raccordement 256
conduit d'aération 402
conduit d'essence 553
conduite, levier 633
conduite à la terre 655
conduite de gaz 712
conduite de transfert de carburant 25
conduite d'alimentation 262
conduite d'eau 294
conduite d'eau chaude 270, 271
conduite d'eau froide 270, 271
conduite d'eau potable 712
conduite forcée 657, 658, 664
conduite principale 265
conduit hydraulique 641, 642
conduit lactifère 171
condyle externe 153
condyle interne 153
cône 89, 177, 493, 705, 882, 883
cône adventif 44
cône de pénombre 6, 7
cône d'entrée 627
cône d'ombre 6, 7
conférence, salle 509, 718, 730
confessionnal 737
confirmation, touche 731
confiserie 717
confluent 48
confucianisme 736
congélateur 224, 291, 720
congélateur coffre 291
Congo 34, 745
Congo, République démocratique 745
congrès, salle 718
conifère 89
conjonctive 177
connecteur 272, 488
connecteur à serrage mécanique 663
connecteur de liaison 272
connecteur d'extension AGP 513
connecteur d'extension PCI 513
connecteur en T 522
connecteur USB 521
connexion 916
conque 173
conseiller de production 490
conseiller musical 490
conservateur, bureau 394
conserve 181
consigne automatique 582
console 412, 440, 661, 663
console centrale 556
console de jeu 918
console d'accotoir 276
console d'instruments 841
consolette de l'annonceur 488
consolette du réalisateur 488
consommateurs primaires 67
consommateurs secondaires 67
consommateurs tertiaires 67
constellation 10, 12
contact 916
contact, dispositif 274
contact de terre 274
contact électrique 476
contacteur 263
contact négatif 672, 673
contact positif 672, 673
conteneur 605, 635
conteneur à boîtes métalliques 71
conteneur à papier 71
conteneur à verre 71
conteneur de collecte sélective 71
continent 7, 49
continental arctique 55
continents 28
contraste, contrôle 512
contre 813
contre-attrape 443
contrebasse 437, 439
contrebassons 437
contre-fer 309
contrefiche 663
contre-fiche 253
contre-flèche 634
contrefort 45, 370, 410, 660
contre-garde 409
contremarche 255, 460
contreparement 300
contreplaqué multiplis 300
contre-platine 500
contrepoids 14, 16, 417, 500, 542, 591, 634, 638, 639, 640
contre-rail 590
contre-sanglon 855
contrescarpe 409
contrevent 249
contrôle 505, 514
contrôle de la stéréophonie 504
contrôle de la température 267
contrôle de la vapeur 288
contrôle de programmation 261
contrôle de sécurité 621
contrôle des entrées et sorties du personnel 726
contrôle de tonalité des aigus 441, 498, 503
contrôle de tonalité des graves 441, 498, 503
contrôle douanier 621
contrôle du champ sonore 498
contrôle du gain 613
contrôle du plateau 495, 501
contrôles de l'équipement de survie 20
contrôles du lecteur de cassette 504
contrôles du lecteur de disque compact 504
contrôle thermique 259
contrôleur 582
contrôleur à vent de synthétiseur 451
contrôleur d'images 489, 490
contrôleur technique 881
convecteur 260
convection 6, 681
conversion du travail mécanique en électricité 662
convertisseur catalytique 553
convertisseur de couple 292
convoyeur 646, 647, 649
convoyeur à bagages 623
cooksonia 92
coordonnées célestes 13
coordonnées terrestres 35
copie recto/verso 512
copropriété 886
copyright 473
coq 120
coque 84, 217, 389, 567, 575, 599, 834, 876, 884, 889
coquelicot 80
coque supérieure 895
coquillage bivalve 105
coquillage univalve 105
coquille 104, 105, 106, 117, 276, 808, 849, 880
coquille de protection 843
coquille Saint-Jacques 217
coquilleur à beurre 229
coracoïde 111, 116
Coran 736
cor anglais 446
corbeau 118, 256, 408
Corbeau 11
corbeille 431
corbeille à papier 535
corbeille à pollen 98
corbeille suspendue 322
cordage 908
cordage commis 908
cordage tressé 908
corde 432, 433, 439, 440, 442, 443, 686, 750, 823, 842, 859, 900, 901, 913
corde, instrument 439
corde à sauter 850
cordeau 313, 324
cordeau à tracer 313
corde de couloir 831
corde de faux départ 830
corde de tension 433
corde de timbre 448
corde de tirage 321
corde d'accrochage 460
corde d'assurage 900

cordée 79, 900
cordelière 282
corde vocale 163
cordier 433, 439
Cordillère australienne 29
cordillère des Andes 31
cordon 285, 288, 289, 316, 331, 332, 488, 504, 505
cordon à gaine métallique 507
cordon coulissant 353
cordon de combiné 506
cordon de tirage 284, 285
cordon d'alimentation 237, 305, 308, 381, 382, 383, 498, 526
cordon d'alimentation pivotant 381
cordon d'alimentation secteur 526
cordon littoral 51
cordon tire-feu 756
cor d'harmonie 447
Corée, République 747
Corée, République populaire démocratique 747
coréen 469
coriandre 202
corinthien, ordre 405
corne 376, 602
corne antérieure 167
corne de feu 766
corne de guidage de l'attelage 585
cornée 177, 691
cornemuse 432
corne postérieure 167
cornet à dés 915
cornet à pistons 437, 447
cornet inférieur 175
cornet moyen 175
cornet supérieur 175
corniche 245, 247, 278, 403, 404, 697
cornichon 188
corolle 80
corona radiata 170
corps 176, 240, 268, 306, 382, 390, 444, 446, 470, 693, 700, 793, 909, 918
corps calleux 167
corps caverneux 169
corps céleste 4
corps cellulaire 168
corps ciliaire 177
corps de garde 408, 409
corps de pompe 776
corps de ruche 100
corps du fornix 167
corps du pistolet 320
corps en bakélite® 757
corps humain 146
corps-mort 615
corps-mort, bride 615
corps vertébral 157, 168
corps vitré 177
corpuscule de Meissner 172
corpuscule de Pacini 172
corpuscule de Ruffini 172
correcteur liquide 534
correcteur orthographique 528
correction, touche 456
correction de caractères 528
correction de mots 528
correction d'exposition 476
corsage-culotte 359
corsages 359
corsaire 358
cors anglais 437
cors d'harmonie 437
corset 337, 367, 663
corymbe 81
cosmétique 181
cosmétiques 717
cosse 84
Costa Rica 742
costume 428, 716
costume ancien, éléments 336
cotardie 337
côte 49, 51, 112, 116, 121, 122, 126, 131, 136, 138, 141, 142, 152, 214, 215, 909
côté 431
côte axiale 105
côté bassin 664
côté cour 431
côte d'azur 871
Côte d'Ivoire 745
côté femelle 453
côte flottante 138
côte flottante (2) 152
côté jardin 431
côtelette 215
côte levée 214, 215
côté mâle 453
côté mer 664
côte spiralée 105
coton hydrophile 777
coton-tige 777
cotre Marconi 601
cotret 676
cottage 210
cotte de mailles 749
cotylédon 77
cou 113, 147, 148, 149, 169, 826
couche 368
couche, plaque 912
couche antireflet 672
couche arable 78
couche basale 172
couche claire 172
couche cornée 172
couche-culotte 368
couche de Malpighi 172
couche de surface 538
couche drainante 660
couche d'ozone 53
couche fluorescente 275
couche granuleuse 172
couche imperméable 651
couchette 584
coude 124, 130, 140, 147, 149, 156, 206, 258, 269, 385
cou-de-pied 146
coudière 808, 895
coulant 391
coulée de boue 47
couleur 456, 741, 914
couleur, cercle 400
couleur, contrôle 512
couleur, synthèse 690
couleur à l'huile 397
couleur primaire 400
couleur secondaire 400
couleur tertiaire 400
couleuvre rayée 114
coulis de tomate 200
coulisse 350
coulisse d'accord 447
coulisse d'entrée 100
coulisses 430
couloir 402, 584, 788, 790, 817, 820, 830, 831, 882
couloir de sécurité 728
couloir d'échauffement 882
couloir d'intercommunication 584
coulomb 702
coulommiers 211
coup de départ 866
coup de patin 892
coup d'approche 866
coupe 920
Coupe 11
coupé 549, 740
coupe à mousseux 225
coupe-bordures 326
coupe-cigare 390
coupe-circuit 266, 663
coupe-circuit d'urgence 576
coupe-cuticules 377
coupe de la nacelle 677
coupe de l'usine 664
coupe d'un aérographe 398
coupe d'un appareil reflex argentique 478
coupe d'un barrage à contreforts 660
coupe d'un barrage en remblai 660
coupe d'un barrage-poids 661
coupe d'un barrage-voûte 661
coupe d'une balle de golf 867
coupe d'une bouche à feu 753
coupe d'une capsule : pavot 84
coupe d'une centrale hydroélectrique 658
coupe d'une gousse : pois 84
coupe d'une lunette astronomique 14
coupe d'une molaire 159
coupe d'une pipe 390
coupe d'une route 538
coupe d'une rue 712
coupe d'une silique : moutarde 84
coupe d'un follicule : anis étoilé 84
coupe d'un lanceur spatial (Ariane V) 24
coupe d'un lanceur spatial (Saturn V) 25
coupe d'un microscope électronique 694
coupe d'un observatoire astronomique 17
coupe d'un rayon de miel 100
coupe d'un télescope 15
coupe-fil 317, 453
coupelle 287
coupelle d'étanchéité 773
coupe-œuf 233
coupe-ongles 377
coupe-papier 531
couperet 229
coupe sagittale 169, 170
coupe-tube 314
coupe-vent 899
couple 881
couple de serrage, bague 306
coupleur hydraulique 640
coupole 614
coupole du mihrab 738
coupole du porche 738
coupole rotative 17
cour 182, 408, 727, 738
courant 597
courant électrique, mesure 702
courbure 911
cour de récréation 735
coureur 871, 875, 885
coureur, quartier 871
courge 188
courge à cou droit 189
courge à cou tors 189
courgeron 189
courge spaghetti 189
courgette 188
couronne 6, 124, 159, 398, 416, 448, 696, 729
Couronne australe 10
Couronne boréale 13
couronne de table 374
couronne d'orientation 638
couronnement 255, 661, 664
courrier 474, 475
courrier, salle 509
courrier des lecteurs 471
courrier électronique 525
courrier électronique, touche 514
courroie de rêne 857
courroie de sécurité 818
courroie de tige 889
courroie de transmission 605
courroie d'amarre 767
courroie d'attache 391
courroie d'entraînement 292
cours d'eau 48, 70
course automobile 872
course de chevaux : course attelée 857
course de chevaux : turf 856
coursier d'évacuateur 657
court 818, 819, 820
court, arrière 818, 821
court, avant 818, 821
court, centre 818
court de service 821
courte piste 883
courtine 408
court péronier latéral 151
couscous 204
couscoussier 235
cousin 785
cousine 785
cousoir 424
coussin 280, 458
coussin arrière 862
coussin de protection 823
coussin de rembourrage 842
coussin de tête 862
coussinet 130, 133
coussinet de glissement 590
coussinet d'émeri 454
coussinet en mousse 772
coussinet palmaire 130
couteau 217, 227, 228, 236, 237, 240, 401, 841, 905, 907
couteau à beurre 228
couteau à bifteck 228
couteau à découper 229
couteau à désosser 229
couteau à dessert 228
couteau à filets de sole 229
couteau à fromage 228
couteau à huîtres 229
couteau à jambon 229
couteau à pain 229
couteau à pamplemousse 229
couteau à peindre 397
couteau à poisson 228
couteau à zester 229
couteau de chef 229
couteau de combat 751
couteau de cuisine 229
couteau de potier 464
couteau de table 228
couteau d'électricien 317
couteau d'office 229
couteau électrique 237
couteau en silex 748
couteau suisse 905
coutisse 459
coutre 641, 643
couture 390, 424, 452, 797, 798
couture, accessoires 454
couture d'assemblage 346
couture médiane 349
couturier 150
couvercle 234, 237, 238, 239, 240, 241, 261, 265, 273, 274, 291, 292, 295, 313, 391, 398, 465, 477, 483, 484, 500, 512, 689, 767, 907, 918
couvercle coulissant 612
couvercle de réservoir 265
couvert 227, 717, 722
couverture 280
couvre-bassinet 752
couvre-culasse 755
couvre-filtre 773
couvre-oreiller 280
couvre-plateau 500
couvre-prises 496
couvrure 425
Cowper, glande 169
crabe 218
cracker de seigle 205
cracker scandinave 205
craie 863
crampon 345, 370, 590, 798, 893
crampon de fermeture 389
crampons interchangeables 802
cran 348, 350, 362, 455, 698, 791, 909
cran de mire 754
cran de réglage 310, 889
crâne 106, 109, 116, 121, 126, 136, 138, 141, 142, 146
crâne, vue latérale 158
crapaud commun 111
cratère 7, 44, 647
cravache 853, 856
cravate 349, 716
crawl 832
crawl, coup de pied 832
crayon 470, 667
crayon à sourcils 378
crayon blanchisseur d'ongles 377
crayon contour des lèvres 378
crayon de cire 396
crayon de couleur 396
crayon de pierre ponce 423
crayon en plomb 470
crayon lithographique 423
crédit, service 730
crédit photographique 471
crémaillère 291, 791
crémaillère de pointage 756
crémaster 97
crème 210
crème à fouetter 210
crème aigre 210
crème épaisse 210
crème sure 210
crémier 226
crénelé 79
crépis 403, 405
cresson alénois 187
cresson de fontaine 187
Crétacé 93
crête 45, 49, 657, 660, 690, 749
crêtemètre graphique 488
creux 49, 227, 690
creux barométrique 55
crevasse 46
crevette 218
cri 469
cric 558, 873
cricket 798
criminalité, prévention 768
crinière 124
criquet mélodieux 102
crispin 848
cristallin 177, 691
cristallisation 680
cristaux de neige 64
cristaux irréguliers 64
cristaux liquides 696
critique gastronomique 471
croate 469
Croatie 744
croc à défricher 327
croche 435
crochet 103, 105, 112, 249, 313, 316, 452, 453, 456, 457, 473, 483, 573, 611, 634, 699, 776, 861, 862, 881
crochet à venin 112
crochet de levage 651
crochet de petit doigt 447
crochet de pouce 447
crochet du plateau 698
crochet d'attelage 640
crochet pétrisseur 236
crocodile 114
crocus 80
croisée 410
croisée du transept 411
croisement 463
croisillon 783
croissant 7, 204, 741
croix 740
croix de Saint-André 252, 591
Croix du Sud 11
croix d'autel 737
crosne 184
crosse 76, 417, 440, 754, 755, 756, 782, 800, 801, 860, 861, 879, 912
crosse de fougère 185
crosse de gardien de but 880
crosse de joueur 880
crottin de Chavignol 210
croupe 124, 826
croupion 115
croupon 425
croûte basaltique 42
croûte continentale 42
croûte de cuir 350
croûte granitique 42
croûte océanique 42
croûte terrestre 42, 43
cruche 906
crucifix 737
crustacé 107, 218
Cuba 742
cube 705
cubes de bœuf 214
cubes de veau 214
cubes d'agneau 215
cubiculum 406
cubital antérieur 150, 151
cubital postérieur 151
cubitière 749
cubitus 111, 116, 121, 122, 126, 131, 136, 138, 141, 142, 152, 154, 156
cuboïde 155
cuiller 227, 228, 905, 911
cuiller à café 228
cuiller à crème glacée 233
cuiller à dessert 228
cuiller à égoutter 233
cuiller à glace 233
cuiller à goûter 233
cuiller à soda 228
cuiller à soupe 228
cuiller à thé 228
cuiller de table 228
cuiller doseuse 231
cuilleron 227
cuiller parisienne 233
cuirasse 748
cuiseur-vapeur 722
cuisine 222, 224, 250, 406, 584, 719, 721, 723, 724, 726, 735, 763, 764
cuisine, articles 716
cuisinière 722
cuisinière à gaz 290, 721
cuisinière électrique 290, 721
cuissard 371, 749, 808, 870, 900
cuissarde 343
cuissardes 911
cuisse 124, 130, 143, 147, 149, 169, 170
cuisson 465
cuit-vapeur 235
cuit-vapeur électrique 239
cuivre 683
cuivre, instrument 437
cuivre et acier 269
culasse 374, 446, 756
culasse, bloc 912
culasse, bouton 753
culasse, couvercle 552, 566
culasse, garde 446
culasse, levier de manœuvre 756
culbuteur 566
cul-de-sac de Douglas 170
cul-de-sac dural 167
cul-de-sac vésico-utérin 170
culée 410, 540
culot 274, 275, 493, 562, 614, 860, 912
culot à baïonnette 275
culot à broches 275
culot à vis 275
culotte 269, 338, 367, 848, 850, 878
culotte à ruchés 368
cultivateur 641
cumin 198
cumulo-nimbus 56, 62
cumulus 56, 62

cupule 84
curcuma 198
cure-ongles 377
curette 390
curiosité 39
curium 684
curleuse 877
curling 877
curry 198
curseur 453, 698
curseur de réglage de la fréquence 497
curseur vers la droite 515
curseur vers la gauche 515
curseur vers le bas 515
curseur vers le haut 515
cuve 266, 291, 292, 294, 484
cuve de développement 484
cuvette 265, 290, 440, 612, 919
cuvette porte-clapet 268
cuvette ramasse-gouttes 241
cuve vitrifiée 267
cyan 690
cyanobactérie 92
cyclisme 870
cyclisme sur piste 871
cyclisme sur route 870
cycliste 870
cyclomoteur 577
cyclone 63
cyclorama 492
Cygne 12
cylindre 268, 422, 528, 564, 705
cylindre de contrepression 421
cylindre de coupe 332
cylindre de roue 559
cylindre de rubis 692
cylindre des gaz 755
cylindre enregistreur 43
cylindre guide-film 477
cylindre récupérateur 756
cylindre récupérateur, tête avant 756
cylindre réflecteur 692
cylindre rotatif 458
cymbale 437, 448, 449
cymbale charleston 448
cymbale inférieure 448
cymbale supérieure 448
cymbalette 449
cyme bipare 81
cyme unipare 81
cytopharynx 94
cytoplasme 74, 94, 170
cytoprocte 94
cytostome 94

D

dague 751
dalle 322
dalle de pierre 298
dalmatien 131
dalot 865
dame 915
Dame 914, 916
dame de nage 839
dames, jeu 916
dameuse 886
damier 916
Danemark 744
danger 616
danger, zone 844, 847
danger électrique 774
danois 131, 469
Danube 32
darmstadtium 683
date d'expiration 729
datte 192
dauphin 136, 137
Dauphin 12
Dauphine 865
David 736
dé 454, 914, 915
déambulateur 782
déambulatoire 411
dé à poker 914
débarbouillette 379
débardeur 354, 369, 371
débarras 509
débit, robinet 765
débit de tabac 714
déblocage instantané 482
débouchure 272
débranchement, poste 589
débrayage, pédale 556
début 515
début de lecture 501
décagone 705
décapeur thermique 320
décapeuse 638
décapotable 549
décapsuleur 230, 905
décharge 709
déchargement, machine 666
déchargement, tube 643
déchets 69
déchets nucléaires 70
déchiquetage 71
déchiqueteuse 535
déclencheur 476
déclencheur souple 482
déclinaison 13
déclinaison, cercle 14, 15
déclivité du terrain 244
décolleté carré 363
décolleté drapé 363
décolleté en cœur 363
décolleté en V 363
décolleté plongeant 363
décolletés 363
décomposeurs 67
décompte des tours, responsable 883
décor 429
décorateur 428, 429
décoration, accessoires 716
décoration, magasin 715
découpe 348
découpe princesse 366
découpes de bœuf 214
découpes de porc 215
découpes de veau 214
découpes d'agneau 215
dé doubleur 915
Deep Impact 19
défense 806
défense, zone 809, 812
défenseur 878
défenseur à l'aile 809
défenseur au but 809
défibrillateur 775
défilement 505, 515
déflecteur 256, 260, 261, 329, 332, 333, 570
déflecteur de chaleur 274
déflecteur de copeaux 305
déflecteur de jet 761
déflecteur de réservoir d'oxygène liquide 25
défonceuse 308, 636
déforestation 69
dégageur de fumée 758
dégaine 900
dégrafeuse 534
degré 704
degré Celsius 702
dégrossissage 401
Deimos 4
déjections animales 70
délégué technique 881
delta 48, 51
Delta II 24
deltaplane 897
deltoïde 150
démarrage 513, 514, 526
démarrage pneumatique, groupe 622
démarreur 327, 332, 576
démarreur, responsable 873
démêloir 380
demeure seigneuriale 408
demi 801
demi-barbule 56
demi-caisson 897
demi-centre 814
demi-cercle 704, 810
demi-cercle de but 809
demi-clé renversée 908
demi-court de service 817
demi de coin 806
demi de mêlée 804
demi de sûreté droit 806
demi de sûreté gauche 806
demi d'ouverture 804
demi-finale 789
demi-lune 385, 409, 887
demi-manche 229
demi-membraneux 151
demi offensif 807
demi-panneau 632
demi-pause 435
demi-soupir 435
demi-tendineux 151
demi-tour, interdiction 544, 546
demi-volée 820
dendrite 168
dendrite spatiale 64
dénoyauteur 233
dent 108, 112, 159, 227, 303, 304, 309, 327, 331, 382, 453, 636, 638, 641, 642, 643, 686, 863, 881
dent, pointe 636
dentaire 112
dent de défonceuse 636
dent de godet 637
dent de sagesse 159
denté 79
denté, doublement 79
dentelle aux fuseaux 458
denticule 404, 405
dentifrice 384
denture 159
dénude-fil 317
dénudeur de fil 317
déodorant 379
dépanneuse 573
départ 790, 791, 852, 887, 915
départ, anneau 910
départ, heure 582
départ, zone 838, 875
départ : bobsleigh et skeleton 885
départ : luge dames et luge double 885
départ : luge simple hommes 885
départ des télésièges 886
départ du 1500 m 791
départ du 5000 m 790
dépasser, interdiction 544, 546
déplacement 690
déplacement, touche 261
déplacement des électrons, sens 687
déplacement diagonal 916
déplacement du curseur 515
déplacement en équerre 916
déplacement horizontal 916
déplacement vertical 916
déporteur 624
dépôt, fente 730
dépression 55
dérailleur 578, 580, 870
dérailleur, manette 579, 870
derby 342
dé régulier 914
dérivation, canal 627
dérive 625, 631, 760, 834, 836, 840, 898
dérive aérienne 605
dériveur 834, 835
dériveur de tirage 267
derme 172
descenderie 650
descendeur 900
descente 889
descente dangereuse 545, 547
désert 52, 61, 66
désert de Gobi 33
désert de pierres 52
désert de sable 52
désert du Kalahari 34
désert du Namib 34
désert du Sahara 34
désert d'Atacama 31
déshabillé 364
déshumidificateur 261
dessert 723
desserte 278, 584
dessin 396
dessin, accessoires 399
dessin à l'encre 396
dessin au crayon de cire 396
dessin au crayon de couleur 396
dessin au feutre 396
dessin au fusain 396
dessin au pastel 396
dessous 430
destination 582
destructeur de documents 535
détecteur à infrarouge 60
détecteur de fumée 767
détecteur de mouvement 416
détecteur de sécurité 556
détecteur d'horizon terrestre 40
détecteur d'impact 556
détecteur solaire 40, 60
détecteur terrestre 60
détendeur 841
détente 750, 752, 754, 755, 757, 860, 861, 912
détention, salle 769
détenu, admission 726
détonateur 757
détroit 38
détroit de Bass 29
détroit de Béring 30
détroit de Cook 29
détroit de Drake 29, 31
détroit de Gibraltar 32
détroit de Torres 29
deux avec barreur 839
deuxième bord au largue 833
deuxième-but 794
deuxième espace 811
deuxième étage 25
deuxième phalange 126
deuxième radial externe 151
deux-points 473
deux sans barreur 839
devant 348, 349
déverrouillage de l'écran 526
déverrouillage de l'objectif 476
déversement d'hydrocarbures 70
dévidoir 328, 462
dévidoir pistolet 534
dévidoir sur roues 328
devise 729
Dévonien 92
dextre 740
diable 235, 633
diable de Tasmanie 143
diagonale 663
diamant 375, 610
diamant, taille 374
diamètre 704
diapason 436
diaphragme 163, 478
diaphragme, réglage 693
diaphragme d'ouverture 694
diaphyse 155
diapositive 481, 483
diastème 123
dièse 435
diesel, carburant 656
diesel-navire 656
différence de potentiel, mesure 702
différentiel 553
diffuseur 428
diffuseur tubulaire 627
diffusion d'information 525
digue morte 664
dimétrodon 92
dinde 213
dindon 120
diode 673
Dioné 5
dioxyde de soufre 70
directeur 509
directeur, bureau 726, 731, 732, 735
directeur adjoint, bureau 726
directeur artistique 428
directeur de course 870
directeur de la photographie 429
directeur de production 509
directeur des tirs 859
directeur technique 489, 490
direction, bureau 718
direction, colonne 552
direction, gouverne 898
direction, système 553
direction, tube 579
direction de La Mecque 738
direction obligatoire 544, 546
discontinuité de Gutenberg 42
discontinuité de Mohorovicic 42
disjoncteur 260, 272, 658
disjoncteur, panneau 626
dispositif anti-bascule 783
dispositif antidébordement 294
dispositif de blocage 321
dispositif de fermeture 913
dispositif de poussée 470
dispositif de ravitaillement 873
disposition des informations d'une station 55
disquaire 714
disque 9, 237, 273, 423, 454, 500, 521, 559, 641, 793, 851
disque abrasif 308
disque central 95
disque compact 501, 504
disque compact, lecture 501
disque de papier-diagramme 571
disque de tension 453, 457
disque dur amovible 521
disque d'enterrage 643
disque intervertébral 157
disque numérique polyvalent 495
disquette 521
distance 479
distance, marque 621
distance, mesure 700
distance, repère 856
distance parcourue 700
distillation sous vide 656
distributeur 263
distributeur de billets 715, 730
distributeur de boissons 548, 779
distributeur de correspondances 593
distributeur de détergent 294
distributeur de glaçons 224, 548
distributeur de lames 383
distributeur de produit de rinçage 294
distributeur de trombones 534
distributeur d'eau 291
distributeur d'essence 548
distribution, courroie 566
ditali 206
diviseur 643
division 529, 703
division cartographique 36
division territoriale 37
dix 703
djembé 433
Djibouti 745
Dniepr 32
do 434, 847
documentation, centre 764
dodécagone 705
dohyo 847
doigt 110, 116, 117, 122, 139, 143, 172, 346, 797, 900
doigt externe 115
doigtier 531
doigt interne 115
doigt lobé 117
doigt médian 115
doigt palmé 110, 117
doigt postérieur 115
doline 47
dolique 190
dolique à œil noir 190
dolique asperge 190
dolique d'Égypte 190
dollar 728
domaine 524
domaine skiable 886
Dominique 743
domino 914
domino d'accouplement 444
donjon 408
dorade 219
Dorade 11
doré 220
dorique, ordre 404
dormant 249, 278
dormant, tête 249
dormeuse 369
dormeuse-couverture 369
dormeuse de croissance 368
dorsal, grand 151
dorsale 523
dorsale du Pacifique Est 50
dorsale médio-atlantique 50
dorsale médio-indienne 50
dorsale médio-océanique 49
dorsale océanique 50
dorsale Pacifique-Antarctique 50
dorsale Sud-Est-indienne 50
dorsale Sud-Ouest-indienne 50
dos 115, 124, 130, 147, 149, 173, 227, 229, 303, 348, 391, 426, 750
dos, départ 832
dos de la langue 176
dos du livre 425
dos du nez 175
dossard 791
dosse 300
dosseret 292, 293
dossier 277, 281, 555, 577, 783, 876
dossier, commande 555
dossière 113, 857
dossier inclinable 776
dossier suspendu 532
douane, bureau 596
double 853, 914
double-blanc 914
double platine cassette 503
double-six 914
double toit 902, 903
double virage 547
doublure 342, 348, 349, 370, 386, 455, 881
douche 251, 724, 726, 764, 768, 780
douchette 264, 270
Douglas, cul-de-sac 170
douille 275, 311, 860, 912
douille de lampe 275
douve 408
douzaine 919
dragon 917
Dragon 13
dragonne 389, 496, 888, 892, 901
draille 602
drain 253, 263
drakkar 598
drap 280
drap de bain 379

drapeau 739, 804, 890
drapeau à damier 872
drapeau amovible 867
drapeau à Schwenkel 739
drapeau carré 739
drapeau de centre 802
drapeau de coin 801, 803
drapeau de l'Union européenne 729
drapeau rectangulaire 739
drapeaux 742
drap-housse 280
dressage 855
dressage, piste de compétition 855
drisse 603, 739
droit, dernier 856
droit antérieur de la cuisse 150
droit fil 455
droit interne 151
dromadaire 129
drumlin 45
drupéole 83
dubnium 683
duffle-coat 353
dune 51, 52
dune complexe 52
dune en croissant 52
dune parabolique 52
dunes, cordon 52
dunes longitudinales 52
dunes transversales 52
dunette 602
duo 438
duodénum 116, 164
dure-mère 167, 168
durian 197
durite de radiateur 561
duse 654
duvet 115
DVD 495
DVD réinscriptible 521
dyke 44
dynamo 578, 688
dysprosium 684

E

eau 646, 662, 671, 847
eau, cycle 67
eau, entrée 669
eau, sortie 669
eau chaude, circuit 262
eau de fonte 46
eau dentifrice 384
eau de parfum 379
eau des nuages 70
eau de toilette 379
eau froide, circuit 262
eau lourde 670
eau oxygénée 777
eau turbinée 662
eau-vapeur, mélange 646
eaux sécuritaires 616
eaux usées 70
eaux vives 837
ébarbage 424
ébarboir 422
ébauchoir 464
éboulement 47
ébrancheur 330
ébrasement 411
écaille 78, 108, 112, 113, 117
écaille de cyprès 89
écailleur 905
écartelé 740
écartement, levier 643
échalote 184
échancrure 439
échancrure de la conque 173
échangeur 538, 709
échangeur de chaleur 259, 670
échangeur en losange 538
échangeur en trèfle 538, 539
échangeur en trompette 538
échangeur thermique 675
échantillon 458
échantillonneur 450
échappement 514, 564, 565, 627
échappement, bouton 443
échappement, canal 565
échappement, cheminée 570, 639, 640
échappement, collecteur 552, 564, 566
échappement, levier 443
échappement, orifice 649
échappement, pot 553, 575, 576, 577
échappement, ressort 443
échappement, soupape 564, 566
échappement, système 553
échappement, tubulure 565
échappement, tuyau 552, 553, 564, 636
écharpe 252
échauguette 408, 409
échecs 916
échecs, déplacements 916
échelle 246, 321, 418, 567, 587, 597, 615, 639, 655, 907, 915
échelle, grande 766
échelle à crochets 321, 767
échelle coulissante 321
échelle de corde 321
échelle de profondeur 613
échelle des mouvements 436
échelle de tête 766
échelle droite 321
échelle d'accès 611
échelle d'échafaudage 321
échelle escamotable 321
échelle fruitière 321
échelle graduée 698, 699
échelle roulante 321
échelle transformable 321
échelon 321
échenilloir-élagueur 330
échine 404
échinodermes 94, 95
échiquier 916
écho 40, 41
éclair 57, 65
éclairage 274, 381, 556, 594, 626
éclairage de l'écran d'affichage 478
éclairage de sécurité 771
éclairage inactinique 484
éclairagiste 490
éclipse annulaire 6
éclipse de Lune 7
éclipse de Soleil 6
éclipse partielle 6, 7
éclipse totale 6, 7
écliptique 13
éclisse 439, 440, 590
écluse 596, 597, 664
écoinçon 413
école 734
école de ski 886
économie 728
écorce 82, 87
écossais 469
écoulement, canal 655
écoulement souterrain 67
écoute 603, 834
écoute, point 836
écouteur 502
écouteurs 503, 504
écoutille 23, 758
écoutille d'accès 22
écouvillon 752
écran 493, 495, 504, 507, 518, 526, 530, 548, 613, 724, 730, 731, 799, 918
écran à cristaux liquides 477, 496, 504, 506
écran à main 318
écran de contrôle 476, 694
écran de l'ordinateur 20
écran de précontrôle 489
écran de projection 427, 483
écran de protection 794
écran de sortie 489, 491
écran de soudeur 318
écran de visibilité 591
écran du directeur technique 491
écran du truqueur numérique 491
écran d'affichage 478, 508, 512
écran large 496
écran plat 518
écran principal de précontrôle 491
écran protecteur 17
écrans de précontrôle 491
écrans d'entrée 491
écran tactile 527
écrevisse 218
écritoire 387
écriture, instruments 470
écrou 248, 269, 310, 311, 590
écrou à cabestan 58
écrou à collet 270
écrou à oreilles 311
écrou borgne 311
écrou de blocage 909, 910
écrou de bonde 270
écrou de contrôle 58
écrou de fixation 270
écrou de la lame 304
écrou de montage 859, 913
écrou de serrage 269
écrou du porte-outil 308
écrou du presse-étoupe 268
écrou hexagonal 311, 562
ectoderme 95
ectoptérygoïde 112
Écu 10
écu, divisions 740
écubier 605, 609
écueil 51
écume 49
écumeur de surface 246
écumoire 233
écureuil 123
écurie 856
écusson 105, 248, 797
édicule 592
édifice à bureaux 710, 713
édifice public 39
éditorial 471
édredon 280
éducation 732
effacement 515
effacement arrière : effacement 515
effacement de mémoire 478, 529
effacement partiel 529
effacement total 529
effet de serre 68
effigie 729
effluent 48
effort 686
égale 703
égalisateur graphique 497
églefin 221
église 711, 737
église orthodoxe : Michel Keroularios 736
égout 712
égout collecteur 712
Égypte 745
einsteinium 684
éjecteur de fouets 236
éjection, bouton 477, 499
éjection, touche 918
éjection du CD/DVD-ROM 513
élan 129, 864, 891
élastique 280
électricien 429
électricité 272, 687
électricité, branchement aérien 663
électricité, compartiment de la production 763
électricité, production 662, 665
électricité, transport 646, 662, 663, 665, 674, 677
électricité : outils 316
électroaimant, inducteur 688
électrode 275, 318, 562
électrode, écartement 562
électrode d'allumage 259
électroménager 716, 717
électron 680
électron, collecteur 689
électron, faisceau 694
électron, sens de déplacement 689
électronique 689
électronique, magasin 714
électropompe, groupe 559
élément 465
élément bimétallique hélicoïdal 695
élément chauffant 293, 294, 318
élément chauffant inférieur 266
élément chauffant supérieur 266
élément chimique 682
élément de chauffe 258, 259
élément de cuisson 290
éléments de la maison 247
éléments du costume ancien 336
élément tubulaire 290
éléphant 129
élevage intensif 68, 69
élévateur 569, 638, 666, 897
élévateur, porte 569
élévateur à grain 643
élévation 250
élève 734
élève, bureau 734
élevon 23
El Salvador 742
émail 159
emballage 222
emballage, produits 180
embarcation 604
embarcation ancienne 598
embarcation traditionnelle 599
embarquement, salle 621
embase 482, 701, 791, 889
embase, verrouillage 701
embase de plat de dos 276
embauchoir 345
emblème 739
emblème d'équipe 878
embouchure 447
embout 284, 302, 321, 391, 483, 792, 841, 880, 909
embout auriculaire 776
embout buccal 783
embout de baleine 391
embout de caoutchouc 782
embout de protection 773
embout de vissage 306
embout isolant 381
embout Luer Lock 776
embrasse 282, 782
embrasure 409
embrayage 552
embrayage, levier 576
émeraude 375
émerillon 911, 913
émetteur/récepteur 613
émetteur micro-ondes 489
émetteur-récepteur d'accès réseau 522
émetteur-récepteur radar 771
Émirats arabes unis 746
émissole 218
emmanchure 351
emmarchement 255
emmenthal 211
empannage 833
empattement 663
empennage 625, 629, 759, 817, 859, 918
empennage bas 629
empennage de stabilisation 25
empennage en T 629
empennage fixe 759
empennage surélevé 629
empiècement 349, 353, 359
emplacement 244
emplacement de tir 893
emporte-pièces 232
en accolade 413
en-but 805
encadrement 256
enceinte acoustique 502, 503
enceinte ambiophonique 494
enceinte centrale 494
enceinte de confinement 665, 667
enceinte d'extrêmes graves 494
enceinte en béton 670, 671
enceinte humide 671
enceinte principale 494
enceinte sèche 671
encensoir 737
enclos 182
enclume 174
encochage, point 859, 913
encoche 750, 859
encoignure 279
encolure 124, 351
encolure bateau 363
encolure drapée 363
encolure en V 348, 354
encolure ras-de-cou 363, 368
encolures 363
encre 397, 421, 470
encre à couleur changeante 729
encre lithographique 423
endive 187
endocarde 162
endocarpe 81, 82
endoderme 95
endossure 425
en équilibre 828
énergie, mesure 702
énergie, transport 662
énergie calorifique 68
énergie éolienne 676, 677
énergie fossile 646
énergie géothermique 646
énergie nucléaire 665
énergies 646
énergie solaire 78, 672, 674
énergie thermique 646
enfant 785
en fer à cheval 413
enfile-aiguille 454
enfouissement 71
enfumoir 422
engageante 337
engrais, épandage 69
engrenage 686
engrenage à pignon et crémaillère 686
engrenage à vis sans fin 686
engrenage conique 686
engrenage cylindrique à denture droite 686
engrenage horaire 17
engreneur 643
enjoliveur 268, 551
en lancette 413
ennéagone 705
en ogive 413
enregistrement 496, 499
enregistrement, comptoir 620
enregistrement des données 41
enregistrement sismographique 651, 653
enregistreur de données 58
enregistreur de DVD vidéo 495
enregistreur de film 520
enregistreur numérique 534
enroulement inducteur 688
enrouleur 848
enseignant 734
enseignant, bureau 734
enseignant, salle 735
enseigne directionnelle 593
enseigne extérieure 592
ensemble oreillette/microphone 506
ensemble vide 703
ensemencement, tube 643
ensilage, tuyau 643
ensoleillement 58
ensouple de chaîne 460
ensouple de tissu 460
entablement 247, 403, 405
entier 79
entoilage 455
entonnoir 106, 231, 237, 240
entonnoir collecteur 59
entraînement, aire 788
entraînement, chaîne 643
entraînement de la turbine par la vapeur 665
entraînement du rotor de l'alternateur 665
entraîneur 800, 811, 827, 842, 879, 881, 883
entraîneur, tribune 891
entraîneur adjoint 811, 879
entrait 253
entrave 857
entrave, support 857
entredent 227
entredoublure 455
entrée 100, 539, 632, 719, 720, 829
entrée, périphérique 514
entrée de courant 274, 275
entrée de garage 245
entrée de la pyramide 402
entrée des acteurs 402
entrée des détenus 726
entrée de service 732
entrée des marchandises 713
entrée des originaux 508
entrée des véhicules 769
entrée des visiteurs 726
entrée du personnel 726, 735, 768
entrée du public 402
entrée d'air 631
entrée d'air du moteur 760
entrée d'eau 268
entrée d'électricité 465
entrée électrique 258
entrée informatique 518
entrée pieds premiers 829
entrée principale 250, 713, 733, 735, 768, 781
entrée tête première 829
entrejambe 278, 351
entrejambe pressionné 368, 369
entre-nœud 77
entreposage, local 769
entreposage, salle 720, 722
entreposage des produits congelés 181
entrepôt 708
entrepôt frigorifique 596
entreprise 525
entreprise de distribution/vente 525
entretien, local 724
entretien, produits 180
entretoise 321, 460, 632, 676
entrevue, salle 728
enveloppe 275, 521, 797, 798, 867, 899
enveloppe extérieure 17, 267
enveloppe intérieure 17
enveloppe matelassée 531
environnement 66
environnement naturel 867
envoi, cercle 800
envoi en nombre 475
envol 891
éolienne 676
éolienne à axe horizontal 677
éolienne à axe vertical 676
épaisseur, mesure 700
épandeur 324
épandeur de fumier 641

éparpilleur 641
éparpilleur de paille 643
épaule 124, 130, 146, 148, 156, 822, 909
épaulé-jeté 850
épaulement 229, 311
épaulière 749, 757, 808, 880
épeautre 203
épée 849
épée à deux mains 751
épeire 102
épéiste 848
éperlan 219
éperon 98, 448, 598
éperon calcanéen 140, 141
épi 81, 85
épicarpe 81, 82, 83
épice 198
épicéa 89
épice à marinade 199
épice cajun 199
épicentre 43
épicerie fine 180
épicondyle 153
épiderme 172
épididyme 169
épiglotte 163, 176
épinard 187
épine nasale 158
épinette 89
épingle 376, 454
épingle à bigoudi 380
épingle à cheveux 380
épingle à cravate 376
épingle de sûreté 453
épiphyse 155, 167
épiscope 758
épissure courte 908
épitrochlée 153
éplucheur 229
éponge 95, 127, 378, 379
éponge à récurer 295
éponge calcaire 95
éponge végétale 379
épreuve 831
éprouvette graduée 59, 685
épuisette 911
équateur 13, 31, 34, 35, 36, 63
Équateur 742
équateur céleste 13
équerre 313
équilibrage des haut-parleurs 498
équilibreur 756
équinoxe 54
équipage, locaux 604
équipe au champ 799
équipe médicale 844
équipement 769, 790, 900
équipement de protection 318
équipement de survie 20
équipement de survie, contrôles 20
équipement du tableau de bord 771
équipements aéroportuaires 622
équitation 854
équivaut 703
érable 88
erbium 684
ergot 130
Éridan 10
Éris 5
erlenmeyer 685
éruption 6
Érythrée 745
escabeau 321
escalade 900
escalade, équipement 900
escalade, prise 901
escalade, structure artificielle 900
escalier 246, 250, 255, 412, 427, 431, 543, 592, 655, 676, 724, 842
escalier, cage 251
escalier automoteur 623
escalier de la mezzanine 251
escalier de secours 509
escalier d'accès 623
escalier en spirale 655
escalier mécanique 417, 427, 592, 713
escaliers 412
escargot 104, 217
escarpe 409
escarpin 343
escarpin-sandale 343
escrime 848
escrime, arme 849
escrime, cibles 848
escrime, positions 849
escrimeur 848
espace 514
espace d'activités intérieures 727
espace épidural 168
espace insécable 514
espacement, échelle 528
espaceur de câbles 859, 913
espadon 219
espadrille 344
Espagne 743
espagnol 469
espèces, origine et évolution 92
esperluette 473
essai, bouton 767
essence 656
essence, conduit 563
essence, réservoir 563, 574, 577
essence, système d'alimentation 553
essence lourde 656
essieu 586, 639, 895
essieu, boîte 586
essieu directeur 633
essoreuse à salade 231
essuie-glace 550, 557
essuie-glace, balai 557
essuie-glace, bras 557
essuie-glace, commande 556
est 917
Est 37, 616
estacade de guidage 597
estèque 464
Est Nord-Est 37
estomac 95, 103, 104, 105, 106, 109, 110, 112, 113, 125, 161, 164
estomac cardiaque 107
estomac pylorique 107
Estonie 744
estrade 412, 734
estragon 202
Est Sud-Est 37
estuaire 38, 51
esturgeon 218
étable 182
établi étau 312
établissement d'enseignement 525
établissement scolaire 711
étage 250, 251, 650, 676
étage à propergol stockable 24
étage d'accélération à poudre 24
étage d'exploitation 664
étage principal cryotechnique 24
étagère de rangement 723
étai 598, 602
étai avant 834
étain 682
étamine 80, 82
étampure 127
étançon 641
étang 866
étapes 401
État 37
état de charge des piles 476
États-Unis d'Amérique 742
étau 312, 422
étau à endosser 425
été 54
étendu 472
Éthiopie 745
éthylomètre 769
étincelle 564
étiquette 500, 699
étiquette autocollante 532
étoile 8, 64, 374, 741
étoile à neutrons 8
étoile de David 738
étoile de freinage 910
étoile de la séquence principale 8
étoile de mer 95
étoile filante 53
Étoile Polaire 13
étoiles de faible masse 8
étoiles massives 8
étouffoir 443
étourneau 118
étranglement 695, 844
étrave 598, 602, 606, 834, 838
être humain 146
étrésillon 252
étrier 174, 274, 559, 574, 750, 853, 855
étrier de fixation 613
étrier du flotteur 263
étrivière 855
étroit 472
étui 345, 377, 529, 905
étui à lentilles 384
étui à lunettes 387
étui de cuir 907
Eurasie 28
euro 728
Europe 4, 28, 32, 50, 743
europium 684
Eutelsat 486
euthynterie 403, 404
évacuateur 657
évacuateur, seuil 657
évacuation, circuit 262
évaporation 67
évaseur 314
évent 136, 261, 465, 470
évent de pignon 244
évier 224, 262, 270, 721, 722
évier-broyeur 270
évolution de la vie 92
évolution des espèces 92
examen, salle 779, 781
examen audiométrique, salle 781
examen gynécologique, salle 779
examen psychiatrique 778
excavatrice à roue 647
excitatrice 659
exosphère 53
expandeur 450
expédition, tubage 652
expiration 832
explosion 564, 565
exposant 472
exposition, salle 395, 719
extenseur 850
extenseur commun 151
extenseur commun des orteils 150
extincteur 767, 771
extincteur d'incendie 725
extracteur 896
extraction par solvant 656
extrados 413
ex-voto 737
eye-liner 378

F

fa 434
façade 411
face 139, 227, 409, 815, 867
face-à-main 385
face antérieure 146, 148, 150
face inférieure 374
face plantaire du sabot 127
face postérieure 147, 149, 151
face supérieure 374
facette 629
facteur 475
facteur rhésus négatif 702
facteur rhésus positif 702
factorielle 703
facule 6
Fahrenheit, échelle 695
faible 849
faille 43
faîne 193
faisan 120, 212
faisceau bleu 493
faisceau d'électrons 493
faisceau laser 501
faisceau rouge 493
faisceau vert 493
faîtage 252
fait divers 471
faîteau 412
faitout 235, 905
falaise 7, 45, 51
falaise côtière 51
falcatus 92
familiale 549
famille 784
fanion 56, 739
fanion-girouette 893
fanon 124
fard à joue 378
farine 204
farine de blé complet 204
farine de blé entier 204
farine de maïs 204
farine d'avoine 204
farine non blanchie 204
farine tout usage 204
fart 892
fartage, trousse 892
fasce 404
fauchage 844
fauchée 40
faucheuse-conditionneuse 642
faucille 330
faucon 119
fausse côte (3) 153
fausse-équerre 313, 701
fausse oronge 76
faute 789
fauteuil 276, 427, 431, 734
fauteuil club 276
fauteuil de repos 780
fauteuil du réalisateur 429
fauteuil d'acteur 428
fauteuil metteur en scène 276
fauteuil pivotant 511
fauteuil roulant 584, 783
fauteuil roulant, ne pas utiliser 725
fauteuil-sac 277
fauteuil Wassily 276
faux 330
faux bourdon 99
feijoa 197
felouque 600
femelle 702
femme 148, 785
fémur 96, 98, 111, 116, 122, 126, 131, 138, 141, 142, 152, 153
fenêtre 245, 249, 251, 346, 415, 485, 567, 594, 663, 836
fenêtre, parures 282
fenêtre à barreaux 727
fenêtre à guillotine 415
fenêtre à jalousies 415
fenêtre à la française 415
fenêtre à l'anglaise 415
fenêtre basculante 415
fenêtre coulissante 415
fenêtre de lecture 499, 521
fenêtre d'éjection 755
fenêtre en accordéon 415
fenêtre moustiquaire 902
fenêtre panoramique 584, 713
fenêtre pivotante 415
fenil 182
fennec 134
fenouil 185
fente 238, 302, 386, 424, 463
fente à monnaie 507, 920
fente branchiale 108
fente d'aération 526
fente d'alimentation manuelle 519
fente latérale 348
fente médiane 348
fente pour carte PC 526
fenugrec 198
fer 309, 683, 867, 868
fer à cheval 127, 376
fer à friser 381
fer à souder 318
fer à vapeur 288
fer droit 867, 868
ferme 182
ferme de toit 253
fermeture, bouchon 757
fermeture à glissière 353, 369, 377, 389, 453, 902
fermeture Velcro® 368
fermium 684
fermoir 386, 387, 401
ferret 342, 370, 391
ferrure 389
ferrure d'attelage 558
fertilisation des sols 69
fesse 147, 149, 169, 170
fessier, grand 151
fettucine 206
feu 615, 617
feu antibrouillard 554, 570
feu anticollision 624
feu arrière 554, 575, 576, 578, 775
feu avant 554
feu blanc 616
feu clignotant 554, 591
feu clignotant arrière 575, 576
feu clignotant avant 574, 576
feu de circulation 712
feu de croisement 554
feu de freinage 554
feu de gabarit 570, 571
feu de lisse 591
feu de navigation 605, 625
feu de plaque 554
feu de position 554, 585, 631
feu de recul 554
feu de route 554
feu de route, témoin 557
feu de signalisation 859
feu de tête de mât 605
feuillage 87
feuille 75, 77, 78, 79, 85, 89, 185
feuille, bord 79
feuille, première 77
feuille composée 79
feuille de papier 421
feuille de vigne 86, 186
feuille d'acanthe 276, 405
feuille simple 79
feuillet 386, 426
feuillet adhésif 530
feuillet intercalaire 532
feu intermittent 568
feu jaune 712
feu pour piétons 712
feu rouge 571, 712
feu rouge arrière 554
feutre 397, 443
feutre d'étouffoir 442
feu vert 712
fèves 190
fez 339
fibre 908
fibre musculaire 168
fibre nerveuse 172
fibres 295
fibule 336
ficelle 424
fiche 306, 316, 504, 532, 613
fiche américaine 274
fiche d'alimentation 527
fiche européenne 274
fiche pour jack 488, 502
fiche technique 395
fichier 524, 533
fichier rotatif 531
Fidji 747
figue 197
figue de Barbarie 197
figure 855
figure de proue 598
fil 300, 689
fil à couper la pâte 464
filament 274
filament de tungstène 274
fil de caret 908
fil de chaîne 463
fil de corps 848
fil de liaison 272
fil dentaire 384
fil de nylon 332
fil de sécurité 729
fil de service neutre 272
fil de terre 272
fil de trame 463
fil d'arrivée 856
fil d'attache 103
file d'attente 731
filet 80, 281, 302, 405, 439, 440, 471, 811, 812, 813, 814, 815, 817, 821, 827
filet à aiguilles 854
filetage 268
filet à jouets 854
filet à olives 854
filet de bœuf 214
filet en caoutchouc 854
filière 103, 314
filigrane 729
filin 611
fille 784, 785
film 478
film-pack 481
fil neutre 272
filoir d'écoute 835
fils 784, 785
filtre 246, 290, 390, 675
filtre à air 258, 261, 331, 552, 586, 636
filtre à charpie 292, 293
filtre coloré 612
filtre de couleur 479
filtre de polarisation 479
filtre rouge inactinique 485
filum terminal 167
fin 515
finale 789
finaliste 789
finance 728
fin d'appel 506
finition 401
Finlande 744
finnois 469
fission de l'uranium 665
fission nucléaire 681
fixatif 400
fixation 284, 791, 840, 891, 892
fixation, système 649
fixation à butée avant 892
fixation à coque 887
fixation à plaque 887
fixation de sécurité 888, 889
fixe-lecture 478
fixe-majuscules 528
fjords 51
flacon 379
flagelle 104
flageolet 191
flamant 119
flamme 681

flamme, réglage 391
flanc 115, 124, 409, 425, 560, 561
flanc dextre 740
flanc senestre 740
flâneur 344
flash électronique 482
flasque 659, 753
flasque inférieur 659
fléau 698
flèche 411, 634, 637, 638, 750, 859, 863, 915
Flèche 12
flèche de transept 410
flèche du vent 56
flèche littorale 51
flèche télescopique 634, 766
fléchette 918
fléchette, aire de jeu 918
fléchette, jeu 918
flétan 221
fleur 77, 80, 917
fleur de lis 741
fleuret 648, 849
fleuret électrique 848
fleurettiste 848
fleuriste 715
fleuve 38, 39, 48
flexible 264, 270
flexible, raccordement 649
flexible de branchement 485
flexible de distribution 548
flexible d'air 398, 648
flexible d'eau 648
flexible d'injection de boue 651
flip 881
floraison 86
flotteur 263, 265, 611, 615, 628, 655, 756, 836, 911
fluide caloporteur 674
fluor 683
flûte 437
flûte à champagne 225
flûte de Pan 433
fluteroni 401
flûte traversière 446
foc 603, 834
foie 109, 110, 112, 113, 116, 125, 161, 164, 212
foie gras 216
follicule 84, 172
follicule, coupe 84
fonction, touche 514, 699, 731
fonctions système 450
fond 894
fondation 538, 660
fondation de pylône 540
fondations 253
fond de protection 918
fond de robe 366
fond de teint 378
fond de tour 656
fond d'yeux 227
fondue, service 234
fongicide 69
fontaine à soda 723
fontaine des ablutions 738
fontanelle 158
fonts baptismaux 737
fonture 456
football 802
football, joueurs 803
football américain 806
football américain, équipement de protection 808
football canadien 809
footballeur 802, 808
forage, appareil 651
forage, tige 651
forage, tour 651, 652, 654
forage, treuil 651
forage en mer 653
foramen apical 159
foramen cæcum 176
force, ligne 687
force, mesure 702
foret 306, 307
forêt 45
forêt boréale 66
forêt de conifères 66
forêt de feuillus 66
foret de maçonnerie 306
foret hélicoïdal 306
forêt mixte 66
forêt tempérée 66
forêt tropicale 66
forêt tropicale humide 66
format du fichier 524
formation professionnelle, bureau 730
formes géométriques 704
fort 849
fortification à la Vauban 409
forum 525
fossé 409, 538
fosse abyssale 49
fosse à plonger 246
fosse de Java 50
fosse de Porto Rico 50
fosse de réception 865
fosse de sable 866, 867
fosse des Aléoutiennes 50
fosse des Kouriles 50
fosse des Mariannes 50
fosse des Philippines 50
fosse des Ryukyu 50
fosse des Tonga-Kermadec 50
fosse de tir 860
fosse du Japon 50
fosse d'orchestre 430
fosse océanique 50
fosse Pérou-Chili 50
fosse septique 70, 263
fosses nasales 175
fossette 112
fossette de l'anthélix 173
Fou 916
fouet 232, 236
fouet à fil 236
fouet en spirale 236
fouet quatre pales 236
fougère 76, 92
fougère arborescente 76
fougère nid d'oiseau 76
fouine 134
foulon 642
four 224, 290, 674, 721, 722
four à micro-ondes 224, 238, 723
fourche 14, 577, 579, 633, 663, 870, 875
fourche, bras 632
fourche, passage 635
fourche à bêcher 326
fourche à fleurs 325
fourches 632
fourche télescopique hydraulique 574
fourchette 116, 127, 227, 228, 346, 697, 905
fourchette à découper 229
fourchette à dessert 228
fourchette à fondue 228
fourchette à huîtres 228
fourchette à poisson 228
fourchette à salade 228
fourchette de table 228
four électrique 465
fourgonnette 549
fourgon-pompe 766
fourgon postal 474, 475
fourmi 101
fourneau 390
Fourneau 10
fournisseur de services Internet 525
fourragère 642
fourreau 307, 391, 836, 897
fourreau de la langue 112
fourrure 121, 133, 741
four solaire 674
four tubulaire 656
fovéa 177
foyer 17, 43, 431, 674, 691
foyer, accessoires 257
foyer, profondeur 43
foyer des élèves 735
frac 338
fraction 703
fractionnement, tour 656
fraise 83, 192, 308, 339
fraise à chanfrein 308
fraise à congé 308
fraise à feuillure 308
fraise à gorge 308
fraise à quart de rond 308
fraise à queue d'aronde 308
framboise 83, 192
français 469
France 743
francium 682
frange 337
frappeur 795, 796
frégate 762
frein 458, 559, 578, 579, 851, 870, 889, 909
frein, commande 896, 897
frein, garniture 559
frein, levier 576
frein, manette 876
frein, pédale 552, 556, 559, 576
frein, plateau 559
frein, poignée 579, 783, 870
frein à disque 552, 559, 574, 874
freinage, circuit 552, 559
freinage, modulateur de pression 559
freinage, système 553
freinage, zone 891
freinage antiblocage 559
frein à main 552, 556
frein à main, carter d'engrenage 587
frein à main, levier 587
frein à main, volant 587
frein à tambour 559
frein de chaîne 331
frein de talon 895
frein d'urgence 594
freineur 884
frein hydraulique à disque 870
frein rhéostatique 586
frelon 101
fréquence, mesure 702
frère 785
fresque 406
fret, expédition 621
fret, réception 621
frette 440, 441
friction, bouton 700
frise 247, 278, 403, 404, 430, 431
friteuse 238, 721
fromage 722
fromage, comptoir 181
fromage à la crème 210
fromage à pâte molle 211
fromage à pâte persillée 211
fromage à pâte pressée 211
fromage de chèvre 210
fromage frais 210
fronçage tuyauté 283
fronce 359
fronde 75, 76
front 56, 115, 146, 647
frontal 112, 131, 150, 152, 158, 749, 854
front chaud 56
front de taille 647, 650
front froid 56
frontière 37
front occlus 56
fronton 403, 405
fronto-pariétal 111
front stationnaire 56
frotteur 595
frottoir 318, 391
fruit 180, 192, 723
fruit à noyau 192
fruit à pépin 193
fruit charnu 82, 83
fruit charnu à noyau 81
fruit charnu à pépins 82
fruit de la Passion 196
fruits 81
fruit sec 193
fruits secs 84
fruit tropical 196
fumée 57
fumerolle 44
fumeur, articles 390
funicule 83, 84
furet de dégorgement 314
fusain 397
fuseau 358, 458, 462
fusée 602
fusée, corps 757
fusée à propergol solide 22, 24
fusée de proximité 759
fusée éclairante 771
fuselage 625, 898
fusible 272, 273, 663, 673
fusible à culot 272
fusible-cartouche 272
fusil 229
fusil (canon lisse) 912
fusil à air comprimé 841
fusil automatique 755
fusil calibre 12 860
fusilli 206
fusil mitrailleur 755
fusion 680
fût 87, 287, 302, 405, 448, 663, 859, 860, 912, 918
futon 280

G

gâble 411
Gabon 745
gâche 249
gâchette 320, 331, 398, 516, 767
gâchette de sécurité 331
gadelle 192
gadolinium 684
gaffe 611, 767
gai lon 187
gaine 79, 367, 689, 841, 907, 908
gaine-culotte 367
gaine de dérivation 258
gaine de distribution 260
gaine de rancher 571
gaine de Schwann 168
gaine du ressort 284
gaine d'air frais 543
gaine d'air vicié 543
gaine isolante 275
gaine principale 258
galaxie 9
galaxie elliptique 9
galaxie irrégulière 9
galaxie lenticulaire 9
galaxie spirale 9
galère 598
galerie 402, 411, 676
galerie de circulation 650
galerie de dérivation 657
galerie de liaison 543
galerie de visite 658
galerie en direction 650
galerie marchande 713
galerie sèche 47
galet 284, 423, 499, 516
galettage 465
galette de riz 207
galet tendeur 580
galhauban 602
Galileo 19
galion 599
gallium 682
gallois 469
galon 340
galon d'ornement 368
galop 125
Gambie 745
gamme 434
ganache 124
ganglion cérébropleural 105
ganglion du tronc sympathique 167
ganglion spinal 167, 168
ganglion viscéral 105
ganse 905
gant 20, 346, 797, 798, 800, 842, 848, 853, 855, 870, 871, 872, 874, 875, 878, 882, 884, 887, 891, 892
gant, dos 346
gant, paume 346
gant, rangement 780
gant à crispin 318, 346
gant court 346
gant de boxe 843
gant de conduite 346
gant de crin 379
gant de femme 346
gant de frappeur 796
gant de gardien de but 802
gant de golf 869
gant de jardinage 325
gant de latex, étui 770
gant de plongée 841
gant de receveur 796
gant de ski 888
gant de softball 797
gant de toilette 379
gant d'homme 346
gantelet 749
gant en latex 776
gant long 346
gant saxe 346
Ganymède 4
garage 244, 543, 726, 764, 769
garam masala 199
garant 342
garcette de ris 603
garde 426, 807
garde basse 843
garde-boue 574, 577, 578, 640
garde-corps 321, 540, 542, 586
garde-fou 251
garde haute 843
garde-main 755
garde-manger 224, 250
garde protégée, zone 877
garde-robe 251
garde volante 426
gardien de but 800, 801, 803, 809, 814, 827, 878, 879
gardien de guichet 799
gare 39, 583, 708, 710
gare de marchandises 583
gare de triage 589, 708
gare de voyageurs 582, 583
gare maritime 596
gare routière 710
garniture 269, 389
garrot 124, 130
gaufrier-gril 238
gaz 275, 651, 656, 680
gaz, injection 652
gaz, séparateur 652
gaz à effet de serre 68
gaz à effet de serre, concentration 68
gaz brûlés 564
gaz carbonique 670
gaz carbonique de refroidissement 670
gaz d'échappement 564
gaz inerte 274
gazole 656
gazon 322, 822
gaz polluant 69
gaz rare 684
geai 118
géante rouge 8
gélule 783
Gémeaux 13
gencive 159, 174
générateur 563, 688
générateur de tonalités d'amorces 488
générateur de vapeur 646, 669, 670, 671, 674, 763
générateur d'air chaud 258
générateur d'air chaud électrique 258
générateur thermoélectrique 18
génératrice 586
genièvre, baie 198
genou 124, 130, 146, 148
genouillère 749, 796, 808, 850, 858, 880, 882, 894, 895
géographie 28
géologie 42
géométrie 704
Géorgie 746
géothermie 646
gerbeur 633
gerboise 123
germanium 682
germe 85, 117
germe de soja 191
germe de soya 191
germination 77
gésier 116
geyser 44
Ghana 745
ghee 210
gi 846
gibbeuse 7
gibbon 139
gibier 212
gicleur 259, 655, 665
gilet 338, 348, 359
gilet de laine 354
gilet de sauvetage 611
gilet de stabilisation 841
gingembre 199
girafe 129
Girafe 12
girelle 464
giron 255
girouette 58, 59, 677, 834
givre 65
glace 67, 551, 554, 612, 877
glacier 46, 48, 66
glacière 906
glacier suspendu 46
glacis 409
glacis précontinental 49
glaive 748
gland 169, 282, 285
glande à venin 103, 106, 112
glande coxale 103
glande de Cowper 169
glande de l'albumine 104
glande digestive 103, 104, 105, 106, 107
glande lacrymale 177
glande mammaire 171
glande pédieuse 104
glande salivaire 97, 99, 104, 164, 176
glande sébacée 172
glande sécrétrice 103
glande sudoripare apocrine 172
glande sudoripare eccrine 172
glande surrénale 165
glisse, phase 892

glissement de terrain 47
glisseur 896
glissière 294, 456, 587, 754
glissière de fixation 692
glissière du guide 305
glissière d'ajustement 502
glissoir 342
glissoire de recul 756
globe 903
globe oculaire 110, 177
globe terrestre 734
globule blanc 162
globule rouge 162
glome 127
glotte 112
glucose 78
gnocchi 206
go 916
go, mouvements 916
goberge 221
godet 223, 320, 398, 637
godet à couleur 398
godet à poussière 288
godet rétro 637, 638
goélette 601
golf 866
golf, terrain 708, 788
golfe 38
golfe de Botnie 32
golfe de Californie 30
golfe de Carpentarie 29
golfe de Guinée 34
golfe de Panama 31
golfe du Bengale 33
golfe du Mexique 30
golfe d'Aden 33, 34
golfe d'Alaska 30
golfe d'Oman 33
golfe Persique 33
gombo 188
gomme 534
gonade 95, 105, 106
gond 247, 278
gondole 181, 600
gonfalon 739
gonflement, dispositif 611
gonfleur 841, 904
gonfleur-dégonfleur 904
gong 437, 449
gorge 47, 48, 115, 312, 911
gorgerin 749
gorgonzola 211
gorille 138, 139
gothique 410
gouache 396
gouffre 47
gouge 401, 421
gouge en V 421
goujon 559
goujure 306
goulot de remplissage 553
goupille 767
gour 47
gourde 906
gourmand 86
gourmette 376, 854
gourmette, crochet 854
gousse, coupe 84
goût 174
goutte 404
gouttelette lipidique 74
goutte ophtalmique 384
gouttière 244, 287, 551
gouttière, descente 244
gouvernail 23, 600, 606, 608, 676, 834, 838, 839
gouvernail de direction 760, 763
gouvernail de plongée 763
gouverne 759
gouverne de direction 625
gouverne de profondeur 625
goyave 197
gradateur 274
gradin 647
gradin, hauteur 647
gradins 402, 407
gradins mobiles 734
graduation 313, 695, 700, 776, 907
graduation de la règle 700
graduation du vernier 700
grain 57, 85
grain, réservoir 643
graine 77, 82, 83, 84
graine de soja 191
graine de soya 191
graissage, système 586
graisse 472, 656
graisseur 648
Grand Canyon 30
Grand Chien 11
grand complexus 151
Grand Désert de Sable 29
Grand Désert Victoria 29
grand droit de l'abdomen 150
grand duc d'Amérique 119
Grande Baie australienne 29
Grande Ourse 13
grandes lignes 583
grande ville 37
grand-mère 784
grand oblique de l'abdomen 150, 151
grand os 154
grand palmaire 150
grand-père 784
Grands Lacs 30
grands-parents 784
grand-voile 603, 834
grand-voile d'étai 603
grange 182
granulation 6
graphite 670
grappe 81, 85
grappe de raisin 86, 752
grappin 610
gras 472
grasset 124
gratte-ongles 377
grattoir 320
graveur de disque compact 503
graveur de DVD 521
gravier 253, 263
gravure, matériel 421, 422
gravure en creux 422
gravure en relief 421
gravure sur bois 421
grébiche 386
grec 469
Grèce 744
grecquage 424
grecque 424
gréement 601, 602
greffier 860
greffier, bureau 728
greffoir 330
grêlon 64
grelot 449
grenade 196
Grenade 743
grenade à main 757
grenat 375
grenouille 110, 111
grenouille, métamorphose 111
grenouille des bois 111
grenouille léopard 111
grenouillère 368
grenouille rousse 111
grésil 57, 64
grève 749
griffe 96, 98, 107, 113, 121, 122, 130, 133, 140, 143, 376
griffe à fleurs 325
griffe d'entraînement 453
griffe porte-accessoires 476
gril barbecue 239
gril électrique 239
grillage 260, 261
grillage de protection 316
grille 234, 261, 290, 383, 403, 432, 493, 561, 658, 727, 796
grille à reine 100
grille de chauffage 594
grille de départ 872, 875
grille de sécurité 730
grille de sortie d'air 382
grille des programmes de télévision 471
grille de vaporisation 261
grille de ventilation 289
grille d'aération 294, 594
grille d'aspiration 382
grille d'éclairage 429, 492
grille d'entrée d'air 575
grille d'extrémité 667
grille d'habillage 259
grille métallique conductrice 672
grille-pain 238
grille stabilisatrice 903
gril pliant 907
grimpeur 900
Groenland 30
grondin 219
groseille à grappes 192
groseille à maquereau 192
grotte 47, 51
groupe électrogène 622
groupe frigorifique 571
groupe instrumental 438
groupe turbo-alternateur 646, 658, 659
grue 634, 652
Grue 10
grue à flèche 596
grue à tour 634
grue de bord 761
grue sur ponton 596
grue sur porteur 634
gruppetto 435
gruyère 211
guarani 469
Guatemala 742
guépard 135
guêpe 101
guêpière 367
guerrier gaulois 748
guêtre 339
gueules 741
gui 602
guichet 731, 799
guichet automatique bancaire 730, 731
guichet de nuit 731
guichet de vente des billets 592
guide 238, 303, 304, 424, 521
guide, blocage 305
guide à onglet 305
guide-bande 499, 534
guide-chaîne 331, 580
guide de classement 532
guide des températures 288
guide d'ondes 489
guide-fil 452, 453, 457
guide-ligne 910
guide-papier 508, 519
guide parallèle 304, 305
guidon 332, 579, 739, 754, 757, 851, 861, 870, 871, 876, 893, 912
guillemets 473
guimbarde 433
guindant 739, 836
guindeau 606
Guinée 745
Guinée-Bissau 745
Guinée équatoriale 745
guitare acoustique 440
guitare basse 441
guitare électrique 441
Guyana 742
guyot 49
gymnase 608, 727, 734, 764, 788
gymnase, bureau 734
gymnaste 825
gymnastique 824
gymnastique, podium des épreuves 824
gymnastique rhytmique, engins 823
gymnastique rythmique 823
gyoji 847
gyrophare 766
gyroscope 759

H

habillage 421
habillage, salle 428
habilleur 428
habitacle 22, 873
habitation 182
habit de neige 369
hache 330, 767
hache en pierre polie 748
hachette 907
hachoir 230
hachure 463
hackle 909
hafnium 683
haie 245, 322, 790
haie barrée 852
haie de steeple 790
haie rivière 852, 853
Haïti 742
hakama 846, 847
halebas 834
halefis de culasse (16) 374
halefis de table 374
hall 713, 719, 724
hall d'entrée 250, 394, 509
hall public 620
halo 9
halte-garderie 715
haltère court 850
haltère long 850, 851
haltérophilie 850
hameçon 909, 911
hampe 56, 739, 793, 911
hampe, pointe 739
hamster 123
hanche 96, 98, 147, 149
hanche ailée 844
handball 814
handball, joueurs 814
handicap 858
handicap, point 916
handicap, tableau 858
handicapé physique, accès 725
hangar 182, 619, 761, 762
hangar de transit 596
hanneton 101
haoussa 468
haptère 75
hareng 219
haricot 191
haricot adzuki 191
haricot de Lima 191
haricot jaune 191
haricot mungo 191
haricot noir 191
haricot pinto 191
haricot romain 191
haricot rouge 191
haricots d'Espagne 191
haricot vert 191
harissa 201
harmonica 432
harnais 460, 841, 893, 896, 897
harpe 440
harpes 437
hassium 683
hastée 79
hauban 541, 578, 602, 628, 676, 834, 897, 902
hausse 100, 439, 754, 755, 757, 861, 893, 912
hausse, réglage 692
hautbois 437, 446
haut-de-chausse 338
haut-de-forme 340
hauteur, ajustement 641, 642
hauteur, échelle 485
hauteur, limitation 545
hauteur, réglage 826, 851
hauteur du son 450
haut-parleur 10, 427, 496, 504, 505, 508, 526, 626, 766
haut-parleur de contrôle 488, 489, 490, 491
haut-parleur de graves 502
haut-parleur de médiums 502
haut-parleur d'aigus 502
hawaïen 469
hébergement 886
hébreu 468
hélice 606, 608, 609, 705, 762, 763
hélice, arbre 609
hélice arrière 606
hélice bipale 628
hélice de propulsion 605
hélice de ventilation 688
hélice d'étrave 606
hélice tripale 628
hélicoptère 631, 762
hélicoptère-ambulance 631
hélicoptère bombardier d'eau 631
hélicoptère de transport tactique 631
héliographe 58
héliostat 674
hélisurface 652, 762
hélium 684
hélix 173
hémisphère 35, 705
hémisphère austral 35
hémisphère boréal 35
hémisphère occidental 35
hémisphère oriental 35
hendécagone 705
hennin 339
heptagone 705
héraldique 739
herbe, fine 202
herbe longue 866, 867
herbicide 69
herbivores 67
Hercule 13
hérisson 121
hermine 741
herminette 401
héron 119
herse 430
hertz 702
hétérotrophe 67
hêtre 88
hexagone 705
hidjab 339
hijiki 183
hile du rein 165
Himalaya 33
hindi 469
hindouisme 736
hippodrome 856
hippopotame 129
hirondelle 118
hiver 54
hockeyeur 801, 878
hockey sur gazon 800
hockey sur glace 878
hoisin, sauce 200
holmium 684
homard 107, 218
homme 146
homo sapiens sapiens 93
Honduras 742
Hongrie 744
hongrois 469
honneur 917
hôpital 711, 725, 778
horizon de secours 626
horloge 858
Horloge 10
horloge à poids 697
horloge de parquet 697
horloge programmatrice 238, 290
hors-bord 607
hors-d'œuvre 722
hôtel 710, 724, 886
hôtel de ville 710
hotte 224, 256, 290, 721, 722
houe 327
houe rotative 641
hoummos 200
houppelande 338
houppette 378
houppier 87
housse à vêtements 389
housse d'oreiller 280
housse pour automobile 558
Hubble, télescope spatial 17, 53
hublot 238, 239, 290, 608, 624
hublot d'atterrissage 631
hublot d'observation 23
huile 209
huile, bouchon de vidange 566
huile, niveau 557
huile de lin 400
huile de maïs 209
huile de sésame 209
huile de tournesol 209
huile d'arachide 209
huile d'olive 209
huile lubrifiante 656
huit avec barreur 839
huitième de finale 789
huître 217
huîtrier pie 118
huméro-stylo-radial 150
humérus 111, 116, 121, 122, 126, 131, 136, 138, 141, 142, 152, 153, 156
humeur aqueuse 177
humidificateur 261
humidité 59, 261
hune 602
hunier fixe 603
hunier volant 603
hutte 418
Huygens 19
hydravion à flotteurs 628
Hydre femelle 11, 13
Hydre mâle 10
hydroélectricité 657
hydrogène 682
hydromètre 562
hydroptère 609
hydrosphère 66
hyène 134
hygiène dentaire 384
hygromètre 261
hygromètre enregistreur 59
hygrostat 261
hypergone 479
hyperlien 524
hypermétropie 691
hyphe 76
hypoderme 172
hypophyse 167
hyracothérium 93
hysope 202

I

ichtyosaure 93
ichtyostéga 92
identification, marque 620
identique 703
identité, section 768
igloo 418
igname 184
iguane 114
île 38
île de sable 51

île de Terre-Neuve 30
iléon 164
îles Aléoutiennes 30
îles Falkland 31
îles Fidji 29
Îles Marshall 747
Îles Salomon 747
île volcanique 49
ilion 111, 116, 122
îlot 224, 539, 761
îlot rocheux 51
image 917
image du cercle horizontal 701
image du cercle vertical 701
image imprimée 420
immeuble résidentiel 711
immobilisation 844
impair 919
imparipennée 79
impériale 569
imperméable 352
impluvium 406
imposte 413
impression 420, 512
impression à plat 420
impression de l'écran 515
impression en creux 420
impression en relief 420
imprimante 523, 529
imprimante à jet d'encre 519
imprimante laser 519
imprimante matricielle 520
impulsion 40
incendie, matériel de lutte 767
incendie, prévention 764
incendie de forêt 69
incinération 71
incisive 121, 123, 159
inclinaison 13
inclinaison, blocage 304
inclusion 703
Inde 747
index 173, 612, 699
index de composition automatique 506
indicateur de charge 383
indicateur de ligne 568, 569, 595
indicateur de niveau 499
indicateur de niveau d'eau 239
indicateur de vitesse 851
indice 472
Indien 10
indium 682
Indonésie 33, 747
indonésien 469
induit 688
induit, enroulement 688
induit, noyau 688
industrie 525
infiltration 67, 69
infini 703
infirmerie 726
infirmière 780
infirmière, poste 778, 779
infirmière en chef, bureau 779
inflorescence 81
influx nerveux 168
information, point 715
informatique, salle 734
infrastructure 538
infusion 208
inhalateur doseur 783
injecteur 565, 566
injection 565
insecte 96, 101
insertion 515
insigne 770
insigne de grade 770
insigne d'identité 770
inspecteur en prévention-incendie, bureau 764
inspiration 832
installation 395
installation à air chaud pulsé 258
installation à eau chaude 259
installation sportive 788
instrument de bord 557
instruments de mesure météorologique 58
instruments d'écriture 470
instruments électroniques 450
instruments scientifiques 23
instrument traditionnel 432
intégrale 703
intégration de l'électricité au réseau de transport 662, 677
Intelsat 487
intensité lumineuse, mesure 702
interlignage 472
interligne 434, 472
interligne variable 528
internaute 524
Internet 514, 523, 524, 525
interosseux 150
interphone 491
interrogatoire, salle 768
interrupteur 237, 240, 241, 274, 286, 288, 289, 291, 305, 307, 308, 318, 320, 381, 382, 383, 384, 452, 476, 488, 495, 505, 506, 518, 613, 687
interrupteur, blocage 306
interrupteur, verrouillage 305
interrupteur à gâchette 304, 305, 306, 308
interrupteur de démarrage 293
interrupteur de fin de course 417
interrupteur de la porte 293
interrupteur d'accord 499
interrupteur d'alimentation 451, 493, 494, 495, 497, 498, 501, 508, 518
interrupteur d'éclairage 381
interrupteur d'émission 505
interrupteur principal 273
interruption 515
intersection 703
intersection avec priorité 544, 547
intertitre 471
intervalle 434, 617
intervalle d'air 675
interview 471
intestin 95, 97, 103, 104, 105, 107, 109, 112, 161
intestin, gros 110, 164
intestin grêle 110, 113, 116, 125, 164
intestin moyen 99
intrados 413
inuktitut 469
inverseur de marche 302, 306
inverseur de signe 529
inverseur route-croisement 576
Io 4
iode 683
ionique, ordre 404
Iran 746
Iraq 746
iridium 683
iris 177
irlandais 469
Irlande 743
isba 418
ischion 111, 116, 122, 153
islam 736
islandais 469
Islande 32, 744
isobare 55
isolant 253, 254, 259, 266, 267, 294, 299, 672
isolant en plastique 272
isolant en vrac 299
isolants 299
isolateur 562, 663
isolement, chambre 778
isoloir 731
Israël 746
isthme 38
isthme de la trompe utérine 171
isthme de Panama 30
isthme du gosier 174
Italie 744
italien 469
italique 472
ivoire 159

J

jabot 97, 99, 104, 106, 116, 362
jaboticaba 197
jachère 182
jack de sortie 441
jackpot, alimentation 920
jackpot, boîte 920
jacquet 915
jaguar 135
Jalapeño, piment 199
jalon de sécurité 875
Jamahiriya arabe libyenne 745
Jamaïque 742
jambage 256
jambe 124, 139, 147, 149, 156, 351
jambe élastique 351
jambette 253
jambier antérieur 150
jambière 371, 796, 798, 800, 879, 901
jambières 880
jambon 215
jambon cuit 216
jan 915
jante 560, 574, 579, 640, 793
Japet 5
Japon 33, 747
japonais 469
jaque 196
jaquette 338, 853
jardin 322, 406
jardinage 322
jardin potager 182, 244
jardin public 713
jarlsberg 211
jarret 124, 130, 214, 215
jarretelle 367
jas 610
jauge à aiguilles 457
jauge magnétique à lecture directe 655
jaune 117, 400, 690
jaune orangé 400
jaune vert 400
javelot 748, 793
jazz, formation 438
jean 358
jéjunum 164
Jésus-Christ 736
jet de couleur 398
jet dentaire 384
jet d'air 398
jet d'eau 247, 249, 828
jetée 653
jeu 822, 914
jeu, surface 815, 822, 864
jeu de dilatation 590
jeu de petits outils 325
jeu de plateau 915
jeu de puces 513
jeu d'ustensiles 233
jeu en ligne 525
jeu vidéo, système 918
jicama 184
jockey 856
jodhpurs 853
joint 294, 470
joint à coulisse 310
joint de bougie 562
joint d'étanchéité 270, 655
joint magnétique 291
joint périmétral 661
joint torique 268
Joker 914
jonc 376
jonction positif/négatif 672
jonque 600
jonquille 80
Jordanie 746
joue 130, 148, 301, 909
joue de jante 560
jouet 717, 854
jouet, magasin 714
joueur 822, 827, 920
joueur, chaise 813
joueur de cricket : batteur 798
joueur expulsé, zone d'entrée 827
joueuse, deuxième 877
joueuse, première 877
joule 702
journal 471
journal, marchand 715
judaïsme 736
judo 844
judo, prises 844
judogi 844
juge 824, 825, 828, 842, 843, 844, 848, 855, 859, 881, 883, 893
juge, banc 728
juge, cabine 887
juge, cabinet 728
juge, tribune 890, 891
juge à l'arrivée 839
juge arbitre 828, 830, 860
juge assistant 823
juge au départ 838, 882, 883
juge de but 827, 858, 878
juge de champ arrière 807
juge de classement 830
juge de coin 845, 846
juge de départ 830
juge de difficulté 823
juge de faute de pied 821
juge de filet 821
juge de ligne 807, 812, 813, 816, 818, 820, 824, 879
juge de mêlée 807
juge de nage 830
juge de piste 883
juge de porte 837
juge de service 816, 820
juge de touche 803, 805, 807
juge de valeur artistique 823
juge de virage 831
juge de voie 900
juge d'arrivée 883
juge d'exécution 823
juge en chef 837
jugulaire 765, 808
ju-jitsu 846
ju-jitsu, aire de compétition 846
jujube 197
jumeau 150, 151
jumelles à prismes 692
jupe 355, 837
jupe, doigt 605
jupe à empiècement 357
jupe à lés 357
jupe à volants étagés 357
jupe-culotte 357
jupe de masque 773
jupe droite 357
jupe fourreau 357
jupe froncée 357
jupe portefeuille 357
jupes 357
jupe souple 605
jupette 822, 837
Jupiter 4
jupon 337, 366
Jurassique 93
juré, salle 728
jury 853
jury, banc 728
jury, président 900
jury supérieur 823
justaucorps 338, 371
justice 726

K

kaki 197
kangourou 142, 143
karaté 845
karaté, aire de compétition 845
karatégi 845
karatéka 845
kayak 837
kayak monoplace 839
Kazakhstan 746
kelvin 702
kendo 847
kendo, aire de compétition 847
kendoka 847
Kenya 745
kérosène 656
ketch 601
ketchup 201
kettle 45
kilogramme 702
kilt 357
kimono 339, 364
kinyarwanda 468
kiosque 548, 593, 763
Kirghizistan 746
Kiribati 747
kirundi 468
kiwi 196
knicker 358
koala 143
kombu 183
kora 433
kote 847
Koweït 746
krypton 684
kumquat 194
kung-fu 846
kung-fu, aire de compétition 846
kung-fu, pratiquant 846

L

la 434
laboratoire 16, 17
laboratoire, matériel 685
laboratoire américain 21
laboratoire de conservation 395
laboratoire de pathologie 781
laboratoire européen 21
laboratoire japonais 21
laboratoire spatial 23
labyrinthe 885
lac 7, 38, 45, 48
lac artificiel 48
lac Baïkal 33
laccolite 44
lac d'origine glaciaire 48
lac d'origine tectonique 48
lac d'origine volcanique 48
lac en croissant 48
lacet 342, 370, 630, 797, 843, 881
lacet de serrage 387
lac Eyre Nord 29
lacis 893
lac Ladoga 32
lac Malawi 34
lacs 48
lac salé 52
lactaire délicieux 183
lac Tanganyika 34
lac Tchad 34
lac Titicaca 31
lacune 127
lac Victoria 34
lagomorphe 123
lagon 51
lagune 51
lait 210
lait concentré 210
lait de chèvre 210
lait en poudre 210
laiterie 182
lait homogénéisé 210
laitue asperge 186
laitue de mer 183
laitue frisée 186
laitue iceberg 186
laitue pommée 186
laize 834
lama 128
lambourde 252
lame 227, 229, 237, 254, 274, 285, 302, 303, 304, 305, 315, 316, 320, 331, 332, 382, 383, 390, 401, 433, 449, 454, 460, 534, 557, 636, 639, 849, 878, 880, 881, 900, 905
lame, blocage 305
lame, hauteur 305
lame, inclinaison 305
lame, mécanisme de déplacement 639
lame à deux biseaux 401
lame à double tranchant 383
lame coudée 401
lame criblée 175
lame de coupe 240
lame de danse sur glace 881
lame dentée 382
lame de scie circulaire 304
lame de suspension 697
lame droite 382, 401
lame d'étouffoir 443
lame en cuiller 401
lame fixe 424
lamelle 76, 254
lamelle concentrique 154
lame mobile 424
lame porte-objet 693
lame pour programme libre 881
lame racleuse 638
lame-ressort 776
lampadaire 286
lampe 316, 496, 693
lampe à économie d'énergie 275, 673
lampe à halogène 274, 275
lampe à incandescence 274, 614
lampe à souder 314, 319
lampe au néon 316
lampe de bureau 286
lampe de chevet 724, 780
lampe de lecture 771
lampe de sanctuaire 737
lampe de table 286
lampe d'architecte 286, 399
lampe frontale 901
lampe liseuse 286
lampe portative 765
lampes témoins 493
lampe témoin 557
lampe-témoin 848
lampe-tempête 906
lampe-torche 770
lamproie 219
lance 319, 748, 767
lance à eau 766
lance-canon 766
lance d'arrosage 328
lance-leurres 762
lancement, appareil 860
lance-missiles 761
lancéolée 79
lance-pots fumigènes 758
lancer 793, 795, 799, 864
lancer, aire 788

lancer, cercle 790, 791
lancer disque 791
lancer du javelot 791
lancer du poids 790
lancer marteau 791
lanceur 794, 795, 799
lanceur spatial 24
lanceur spatial (Ariane V), coupe 24
lanceur spatial (Saturn V), coupe 25
lange 422
langouste 218
langoustine 218
langue 99, 109, 110, 164, 174, 175, 212, 468
langue, dos 176
langue, famille 468
langue aborigène 469
langue afro-asiatique 468
langue amérindienne 469
langue bantoue 468
langue bifide 112
langue celtique 469
langue d'Afrique centrale 468
langue d'Océanie 469
langue germanique 469
langue glaciaire 46
langue indo-européenne 469
langue indo-iranienne 469
langue isolée 469
langue malayo-polynésienne 469
langue ouralo-altaïque 469
langue papoue 469
langue romane 469
langue sino-tibétaine 468
langue slave 469
languette 342, 370, 444, 881, 889
lanière 416, 443, 840, 841, 850, 901
lanterne 322, 614, 752, 903
lanterneau 245
lanterneau de la salle de bains 251
lanterne de phare 614
lanterne de pied 287
lanterne murale 287
lanthane 684
lanthanide 684
lapiaz 47
lapin 123, 212
lapis-lazuli 375
lard 209
largage de câble, commande 898
largage de la verrière, commande 898
large 472
largue 833
largue, grand 833
largue, petit 833
larve 100
larynx 163
lasagne 206
laser, faisceau 692
laser à rubis pulsé 692
latitude 36
latitude, réglage 14, 15
latitude, vis de blocage 14, 15
latrines 406
latte 285, 459, 600, 676, 834, 836, 897
latte, gousset 834, 836
lattis métallique 299
la universel 436
laurier 202
lavabo 262, 264, 724, 780
lavabo du chirurgien 781
lavage 347
lavage des wagons, zone 589
lave 44
lave, couche 44
lave-auto 548
lave-glace, gicleur 550
lave-linge 262, 271
lave-linge à chargement frontal 292
lave-linge à chargement vertical 292
laver à la machine 347
laver à la main 347
laveuse 262, 271
laveuse à chargement frontal 292
laveuse à chargement vertical 292
laveuse pour épreuves 485
lave-vaisselle 224, 271, 294, 721, 723
lawrencium 684
laye 445
lèchefrite 234
lecteur CD/DVD 918
lecteur de carte 494, 507, 548
lecteur de carte, fente 730, 731
lecteur de carte mémoire 513, 521
lecteur de cassette 504, 521
lecteur de CD/DVD-ROM 450, 513, 526
lecteur de code-barres 517
lecteur de disque compact 488, 501, 503, 504, 517
lecteur de disque dur 521
lecteur de disque dur amovible 521
lecteur de disque dur primaire 513
lecteur de disque dur secondaire 513
lecteur de disquette 450
lecteur de disquette externe 521
lecteur de microfilm 732
lecteur optique 181
lecteur optique de caractères 474
lecture 495, 499, 501, 504, 505, 508
lecture, salle 732
lecture aléatoire 501
lecture automatique/manuelle 316
lecture rapide 495, 501
légende 471
légionnaire romain 748
légume 180
légume bulbe 184
légume feuille 186
légume fruit 188
légume racine 189
légumes 184
légumes fleurs 187
légume tige 185
légume tubercule 184
légumier 226
légumineuse 190
lémurien 139
lentille 390, 478, 479, 535, 691, 697
lentille, système 692
lentille biconcave 691
lentille biconvexe 691
lentille concave 691
lentille convergente 691
lentille convexe 691
lentille cylindrique 691
lentille de champ 692
lentille de contact 384
lentille de macrophotographie 479
lentille de mise au point 694
lentille de redressement 692
lentille divergente 691
lentille jetable 384
lentille objectif 14, 692
lentille plan-concave 691
lentille plan-convexe 691
lentille rigide 384
lentilles 190
lentille souple 384
léopard 135
Lesotho 746
lessivage du sol 70
lest 634
Lettonie 744
lettre 472, 474
lettre de repère 855
leucoplaste 74
levage, appareil 635
levage, chaîne 632
lève-fil 288
lève-glace, manivelle 554
lève-soupape 314
levier 268, 270, 310, 377, 381, 421, 423, 686, 912
levier à ressort 920
levier coudé 637
levier de blocage 312
levier de commande 307
levier de commande manuelle 590
levier de déclenchement 265
levier de dégagement 310
levier de dégagement du papier 528
levier de dégagement du presse-papier 528
levier de la lame 424
levier de perçage 240
levier de réglage 436
levier de réglage latéral 309
levier de relevage du plateau de coupe 333
levier de serrage 312
levier de vibrato 441
levier de vitesse 556
levier de vitesses 552
levier du bloc 309
levier du piston 315
levier du protège-lame inférieur 304
levier d'armement 755
levier d'embrayage 327, 574
levier plat 301
levier télescopique de dételage 587
lèvre 124, 132, 306
lèvre, grande 170, 171
lèvre, petite 170, 171
lèvre inférieure 174, 444
lèvre supérieure 99, 174, 444
lévrier 131
lézard 114
Lézard 12
liaison 435
liaison chimique 680
liaison électrique 260
liaison frigorifique 260
Liban 746
libellule 102
liber 87
libération d'énergie 681
Liberia 745
libero 803, 812
liberté de langue 854
librairie 714
lice 408
lichen 74
lichen crustacé 74
lichen foliacé 74
lichen fruticuleux 74
Licorne 11
Liechtenstein 744
liège 892
lierne 410
lieu noir 221
lieuse 642
lièvre 123, 212
Lièvre 11
ligament 105
ligament alvéolo-dentaire 159
ligament élastique 133
ligament large de l'utérus 171
ligament suspenseur 177
ligne 434, 813
ligne, deuxième 804
ligne, première 804
ligne, troisième 804
ligne arrière 809, 877
ligne blanche 127
ligne bleue 879
ligne câblée 525
ligne centrale 815, 879
ligne continue 538
ligne de balayage 877
ligne de ballon mort 804
ligne de bâti 455
ligne de boîte de service 818
ligne de but 800, 804, 806, 809, 814, 827, 878
ligne de cadre 862
ligne de centre 801, 806, 809, 877
ligne de côté 812
ligne de couloir 791
ligne de coupe 455
ligne de croissance 104, 105
ligne de demi-court 819
ligne de départ 791, 833, 872, 882
ligne dédiée 523, 524
ligne de distribution 273
ligne de distribution à basse tension 663
ligne de distribution à moyenne tension 663
ligne de double 817, 820
ligne de fond 806, 811, 812, 815, 816, 821, 831
ligne de jet franc 814
ligne de jeu 794, 865, 877, 918
ligne de jury 891
ligne de lancer franc 811
ligne de limite 848
ligne de l'arbitre 845
ligne de marche, repère 907
ligne de mêlée 807
ligne de mise en garde 848
ligne de modification 455
ligne de piqûre de la fermeture 455
ligne de poursuite 871
ligne de réception de service 818
ligne de retrait 799
ligne des 10 m 804
ligne des 15 m 805
ligne des 200 m 871
ligne des 22 m 804
ligne des 23 m 800
ligne des 27 m 858
ligne des 2 m 827
ligne des 30 m 859
ligne des 36 m 858
ligne des 50 m 859
ligne des 54 m 858
ligne des 5 m 800, 805, 827
ligne des 60 m 859
ligne des 70 m 859
ligne des 7 m 827
ligne des 90 m 859
ligne des compétiteurs 845, 847
ligne de sécurité 593
ligne de service 816, 817, 818, 819, 821
ligne de simple 817, 821
ligne des sprinters 871
ligne de surface de but 814
ligne de surface de réparation 802
ligne de suture 105
ligne des verges 806
ligne de tir 859
ligne de touche 800, 803, 805, 806, 809, 810, 814, 858
ligne de visée 907
ligne discontinue 538, 539
ligne droite 871
ligne d'arrivée 791, 833, 839, 871, 883, 890
ligne d'attaque 812
ligne d'avertissement- épée et sabre 848
ligne d'avertissement- fleuret 848
ligne d'ourlet 455
ligne isosiste 43
ligne latérale 108, 815, 819, 877
ligne médiane 803, 805, 810, 814, 816, 827, 848
ligne médiane de service 821
ligne méridienne 907
ligne neutre 687
ligne sous-marine 524
ligne supplémentaire 434
ligne téléphonique 524
ligne téléphonique/câblée/satellite 523
ligneur 378
limbe 76, 79, 612
lime 194, 309, 377, 905
lime à ongles 377
lime-émeri 377
limitation de hauteur 547
limite hors-terrain 819
limiteur de surchauffe 293
limon 255
limousine 549
linéaire 79
lingala 468
linge de maison 716
lingerie 584, 716, 724
lingerie, magasin 714
linteau 247, 252, 256, 411
lion 135
Lion 13
lion passant 741
liquette 359
liquide 680, 681
liquide céphalo-rachidien 168
liquide de frein, réservoir 559
liquide d'appoint 400
lis 80
lisière 455
lisse 253, 460, 461, 591
lisse, support 591
lisse d'assise 252, 253
listel 306
lit 280, 567, 904
lit à barreaux 281
lit à deux places 724
lit à une place 724
litchi 197
lit de camp pliant 904
lit de presse 421
lit d'hôpital 780
literie 280
lithium 682
lithographie 423
lithographie, matériel 423
lithosphère 42, 66
litière 78
lit pliant 281
littoral 51
Lituanie 744
livèche 202
livre 728
livrée 799
livre électronique 527
livre pour enfants 732
livre relié 426
livret bancaire, fente de mise à jour 730
loafer 344
lob 821
lobe 86, 117, 163, 173
lobé 79
lobe du nez 175
local administratif 582
local de service 738
local d'entretien 731, 734
localisateur universel de ressources 524
local technique 543
locomotive diesel-électrique 586
loge 82, 431
loge d'artiste 431
logement de cassette 499
logement de la bobine 477
logement de la carte mémoire 496
logement de la cassette 494, 497
logement de rangement 483
logement droit 384
logement du barillet 249
logement du plateau 501
logement gauche 384
loge privée 428
logiciel de courrier électronique 524
lointain 430, 431
longane 196
longeron 571, 624, 635
longeron, bras 636
longeron stabilisateur 633
longitude 36
long péronier latéral 150
long supinateur 151
longue piste 882
longueur, mesure 700, 702
longueur d'onde 690
loquet 238
lorgnette 385
lorum 115
losange 705
louche 233
loup 134
Loup 11
loupe 693, 905
loupe de mise au point 485
loupe et microscopes 693
loutre de rivière 134
louvoyage 833
lubrifiant, injecteur 649
lubrifiant, usine 656
lucarne 244
lucarne de la cage d'escalier 251
luette 174, 175
luge 884
luge double 884
luge simple 884
lugeur 884
lumière 14, 15, 17, 444, 617, 753
lumière de but 879
lumière de scène 775
lumière halogène 775
lumière perpétuelle 738
lumière stroboscopique 775
lumière visible 690
luminaire 286
luminosité 505
Lune 4, 6, 7
Lune, nouvelle 7
Lune, phase 7
Lune, pleine 7
Lune, relief 7
lunette 701, 756
lunette astronomique 14
lunette astronomique, coupe 14
lunette de visée 692, 912
lunette d'approche 859
lunette prismatique 612
lunettes 318, 385, 861, 870, 887
lunettes de nage 830
lunettes de protection 772, 818, 819, 870, 875
lunettes de sécurité 772
lunettes de ski 888
lunettes de soleil 385
lunettes de vol 896
lunule 105, 172, 173
lupin 190
lustre 287
lutécium 684
luthérianisme 736
lutrin 737
lutte 843
lutte, aire de combat 843
lutte, positions 843
lutte, surface 843
lutte gréco-romaine 843
lutte libre 843
lutteur 843
lutz 881
Luxembourg 743
luzerne 190
lynx 134
Lynx 12
lyre 433
Lyre 13
lysosome 94

M

macadamia, noix 193
macaque 139
macaroni 401
Macédoine, Ex-République yougoslave 744
mâche 187
machette 751
mâchicoulis 408
machine à affranchir 531
machine à combustible 669
machine à coudre 452
machine à écrire électronique 528
machine à éliminer, à redresser et à oblitérer 474
machine à espresso 241
machine à faire les pâtes 230
machine à glaçons 721
machine à laver les verres 723
machine à sous 920
machine à tricoter 456
machine à trier 475
Machine pneumatique 11
machinerie 538
machinerie agricole 641
machinerie lourde 636
machiniste 428
mâchoire 99, 310, 311, 312, 317
mâchoire de lagomorphe : lapin 123
mâchoire de rongeur 123
mâchoires 913
mâchoires de lagomorphe 123
mâchoires de rongeur 123
Mackenzie 30
maçonnerie : outils 315
macronucleus 94
Madagascar 34, 746
magasin 512, 710, 716
magasin à rayons 715, 716
magazine 471
mage 847
Magellan 19
magenta 690
magma 44, 49
magnésie 825
magnésium 682
magnétisme 687
magnétomètre 60
magnétophone à cartouches 488
magnétophone à cassette numérique 488
magnétoscope 494
mah-jong 917
maigre 472
mail 714
maille 815
maille de montage 457
maillet 301, 401, 421, 858
mailloche 433, 448, 449
maillon-gouge 331
maillot 791, 805, 810, 843, 870
maillot de bain 371, 830
maillot de corps 351, 796, 850
maillot d'équipe 796, 801, 802, 808
main 139, 147, 149, 154, 173
main, protection 774
main courante 255, 417, 587, 607, 783
Maine coon 132
main pleine 914
maïs 85, 203
maïs fourrager 182
maison 244, 250, 877
maison, ameublement 276
maison, éléments 247
maison, pièces 250
maison à étage 419
maison de plain-pied 419
maison de ville 419
maison en adobe 418
maison jumelée 419
maison romaine 406
maisons en rangée 419
maison solaire 675
maison sur pilotis 418
maison traditionnelle 418
maître-autel 737
maître-brin 893
maître-cylindre 559
maître d'hôtel 720
majeur 173
majuscule 514
malaire 152, 158
Malaisie 747
malanga 189
Malawi 746
Maldives 747
mâle 702
malgache 469
Mali 745
malle 389
mallette d'ordinateur portable 527
mallette porte-documents 386
Malpighi, couche 172
Malte 744
mamelle 127
mamelon 146, 148, 171
mamelon double 269
mammifère carnivore 130, 134
mammifère insectivore 121
mammifère lagomorphe 122, 123
mammifère marin 136, 137
mammifère marsupial 142
mammifère ongulé 124, 128
mammifère primate 139
mammifère rongeur 122
mammifères primates 138
mammifères rongeurs 123
mammifère volant 140
mammouth laineux 93
manche 227, 295, 301, 302, 309, 311, 315, 316, 317, 319, 320, 337, 348, 383, 384, 391, 425, 433, 439, 440, 441, 443, 454, 458, 611, 797, 798, 800, 815, 816, 822, 838, 858, 863, 867, 880, 901
Manche 32
manche à air 739
manche à balai 516, 631, 898, 918
manche ballon 360
manche bouffante 361
manche chauve-souris 361
manche chemisier 361
manche de commande 626
manche flottante 337
manche gigot 361
manche isolé 316
manche kimono 361
manche marteau 360
manche montée 349
manche pagode 361
manche pendante 338
manche raglan 352, 355, 361, 369
mancheron 323, 327, 337, 360
manche rotatif 516
manches 360
manche tailleur 361
manche trois-quarts 360
manchette 471, 812, 880
manchon 259, 269, 320, 388, 631, 838, 851
manchon de câble 306
manchon de culasse 756
manchon de refroidissement 755
manchon du cordon 308, 318
manchon refroidisseur 692
manchot 119
mandarine 194
mandat-poste 475
mandibule 97, 99, 108, 111, 112, 115, 116, 121, 122, 123, 126, 131, 136, 138, 141, 142
mandoline 230, 433
mandrin 302, 306, 307
manette 238
manette de chasse d'eau 265
manette de contact 287
manette de déraileur 580
manette de glissement 555
manette de jeu 918
manette des gaz 516
manette d'admission d'air 256
manette vapeur 241
manganèse 683
mangoustan 196
mangouste 134
mangue 197
manifold 652
manille 835
manioc 184
manivelle 230, 307, 312, 328, 460, 558, 571, 580, 750, 910
manivelle de la colonne 482
manivelle de pointage en hauteur 756
manivelle d'enroulement 313
manivelle d'orientation des lames 285
mannequin 454
mannequin articulé 398
manœuvre, barre 643
manomètre 654, 655, 766, 775, 777, 841
manomètre de bouteille 319
manomètre de chalumeau 319
manomètre d'accord 448
manque 919
manteau 105, 106, 256, 352, 355, 716, 717
manteau inférieur 42
manteau supérieur 42
mante religieuse 102
manucure 377
manutention 632
maori 469
maquereau 219
maquillage 378
maquillage des lèvres 378
maquillage des yeux 378
maquilleuse 428
maquis 66
marbre 421, 795
marche 255, 321, 417, 460, 847
marche, aide 782
marche, hauteur 255
marche/arrêt 520
marche/arrêt/volume 504
marche avant/marche arrière 327
marche de départ 255
marchepied 321, 567, 570, 586, 602, 631, 640, 766, 775, 876
marchepied en étrier 587
margarine 209
marge continentale 49
margeur 484
margeur, dégagement 528
margose 188
mari 785
Mariner 19
marinière 359
maritime arctique 55
maritime polaire 55
maritime tropical 55
marmite 235
marmotte 123
Maroc 745
maroquinerie 386, 714
marque 789
marque cardinale 616, 617
marque centrale 820
marque de danger isolé 617
marque de jour 615, 617
marque de nuit 617
marque déposée 390, 473
marque des 7 m 814
marque d'eaux sécuritaires 617
marque latérale 617
marques de circulation 619
marque spéciale 617
marqueur 397, 470, 810, 812, 813, 814, 819, 844, 845, 846, 847, 848, 859, 864
marquise 603
marron 193
Mars 4, 5
Mars Odyssey 19
marsouin 137
Mars Reconnaissance Orbiter 19
marsupial 142
marsupiaux 143
marteau 174, 442, 443, 793
marteau à endosser 425
marteau à panne ronde 301
marteau de charpentier 301
marteau de maçon 315
marteau de menuisier 301
marteau d'électricien 317
marteau perforateur 648
marteau-piolet 901
marteau pneumatique 649
martinet 118, 602
martingale 602, 858
martin-pêcheur 118
martre 134
mascara 378
masque 796, 798, 800, 808, 841, 848, 879
masque à oxygène 775
masque bucco-nasal 773
masque complet 765
masque de chirurgie 773
masque de sélection des couleurs 493
masque respiratoire 773
masse 43
masse, mesure 698, 702
masse d'air 55
masse pendulaire 436
masséter 150
masse-tige 651
massette de réglage 436
massif 245
massif de fleurs 322
massif de fondation 651
massif d'ancrage des câbles 540
massif montagneux 38
massues 823
mât 407, 494, 591, 600, 632, 633, 834, 836, 897
mât, grand 600, 602
mât, levier de manœuvre 632, 633
mât, pied 836
mât, tête 836
mât, ton 602
mât avant 607
mât de beaupré 602
mât de cacatois 602
mât de charge 607
mât de hune 602
mât de misaine 600, 602
mât de perroquet 602
mât de toit 903
mât d'artimon 600, 602
matelas 280, 281, 716, 776, 904
matelas autogonflant 904
matelas de protection 883
matelas mousse 904
matelas pneumatique 904
matelassure 855
mâtereau 607
matériau absorbant les ondes radars 629
matériel 396
matériel, entreposage 734
matériel audiovisuel 716
matériel de base 298
matériel de secours 775
matériel médical, salle de rangement 781
matériel souillé, salle de stockage 778, 780
matériel stérile, salle de stockage 778
mathématiques 703
matière 680
matière, états 680
matière, mesure de la quantité 702
matière grasse 209
matière inorganique 67
matières corrosives 774
matières dangereuses 774
matières explosives 774
matières inflammables 774
matières radioactives 774
matières toxiques 774
mât radar 606
matraque télescopique 770
maturation 86
mâture 602
maturité 86
Maurice 746
Mauritanie 745
mawashi 847
maxillaire 108, 111, 112, 121, 122, 123, 136, 175
maxillaire basculant 112
maxillaire inférieur 152, 158
maxillaire supérieur 115, 116, 131, 138, 152, 158
maya 469
mazout domestique 656
mazout léger 656
mazout lourd 656
méandre 48
méat de l'urètre 169
mécanicien 873
mécanique 686
mécanisme à échappement 436
mécanisme de rebobinage 477
mécanisme d'assistance de la culasse 755
mécanisme d'engrenage 423
mécanisme d'enroulement 285
mèche 306, 439
mèche à centre plat 306
mèche de tarière 323
mèche hélicoïdale 306
médaillon 374
médecin 780, 842, 846
médiator 433
médicament, compartiment 775
médicament, forme pharmaceutique 783
meganeura 92
mégazostrodon 93
mégot 391
Meissner, corpuscule 172
meitnérium 683
Mélanésie 29
mélanésien 469
mélange air/carburant 564
mélange dépolarisant 689
mélangeur 236
mélangeur à main 236
mélangeur à pâtisserie 232
mélangeur bain-douche 262
mélasse 209
mêlée 806, 807
mêlée spontanée 805
mélèze 89
mélisse 202
melon 195, 340
melon à cornes 196
melon brodé 195
melon Casaba 195
melon d'eau 195
melon d'Espagne 195
melon d'hiver chinois 188
melon d'Ogen 195
melon miel 195
membrane 488, 502
membrane alaire 140
membrane cellulaire 94
membrane coquillière 117
membrane cytoplasmique 74
membrane du tympan 174
membrane interfémorale 140
membrane médiane 84
membrane nucléaire 74, 94
membrane pellucide 170
membrane plasmique 94
membrane squelettique 74
membrane vitelline 117
membre inférieur 161
membre supérieur 161
membrure inférieure 540
membrure principale 663
membrure supérieure 540
mémoire 506
mémorisation des données 316
men 847
mendélévium 684
meneur de jeu 811
méninges 167
ménisque convergent 691
ménisque divergent 691
menora 738
menottes, étui 770
menthe 202
menton 115, 148
mentonnière 439, 575, 749, 765, 870, 885
menu 495, 504, 505, 506, 721
menu, touche 496, 504
menu, touche de sélection 477
menuiserie : instruments de traçage et de mesure 313
menuiserie : matériel divers 313
menuiserie : outils pour clouer 301
menuiserie : outils pour façonner 308
menuiserie : outils pour percer 306
menuiserie : outils pour scier 303
menuiserie : outils pour serrer 310
menuiserie : outils pour visser 302
méplat 457
mer 7, 38, 48, 664
mer Adriatique 32
mer Baltique 32
mer Caspienne 28, 33
mercure 275, 683
Mercure 4, 5
mercure, colonne 695
mercure, réservoir 695
mer de Barents 32
mer de Beaufort 30
mer de Béring 28
mer de Chine méridionale 28, 33
mer de Chine orientale 33
mer de Corail 29
mer de Norvège 32
mer des Antilles 28, 30
mer de Tasman 29
mer de Weddell 29
mer du Groenland 28
mer du Japon 33
mer du Nord 28, 32
mer d'Aral 33
mer d'Irlande 32
mer d'Oman 33
mère 784, 785
mer Égée 32
merguez 216
méridien céleste 13
méridien de Greenwich 36
méridien est 36
méridienne 276
méridien ouest 36
merlan 221
merlon de protection 655
mer Méditerranée 28, 32, 34
mer Noire 28, 32, 33
mer Rouge 28, 33, 34
mesa 52
mésocarpe 81, 82, 83
mésoglée 95
mésopause 53
mésosaure 92
mésosphère 53
mésothorax 97

message précédent 508
message suivant 508
mesure 231, 434
mesure, appareils 695
mesure à deux temps 434
mesure à quatre temps 434
mesure à trois temps 434
mesure télescopique 864
métacarpe 111, 116, 122, 126, 131, 133, 136, 138, 142, 154
métacarpien 140, 154, 156
métal 741
métal alcalin 682
métal alcalino-terreux 682
métal de transition 683
métalloïdes 682
métaphyse 155
métatarse 98, 111, 122, 126, 131, 138, 141, 142, 155
métatarsien 155
métathorax 97
météores 57
météorite 8
météorite ferreuse 8
météorite métallorocheuse 8
météorite rocheuse 8
météorologie 53
métier à broder 459
métier de basse lisse 460
métier de haute lisse 461
métope 404
mètre 702
mètre à ruban 313, 454
métro 713
métro, station 592, 710
métronome à quartz 436
métronome mécanique 436
mets chauds 722
mets froids 722
meuble 741
meuble de rangement 278
meuble d'enfant 281
meule 308
meuleuse d'angle 308
Mexique 742
mezzanine 250, 251, 592
mi 434
mi-bas 351, 365
mi-chaussette 351, 365
Michel Keroulorios 736
micro 441
micro, sélecteur 441
micro de fréquences aiguës 441
micro de fréquences graves 441
micro de fréquences moyennes 441
microfilament 94
microfilm, salle 732
micromètre optique, réglage 701
micromètre palmer 700
Micronésie 747
micronucleus 94
micro-onde 690
micro-ordinateur 513
microphone 488, 492, 496, 505, 506, 508, 516, 517, 527, 770, 898
microphone dynamique 488
microphone d'interphone 491
microphones 771
micropropulseur 18
microscope 693
Microscope 10
microscope binoculaire 693
microscope électronique 694
microscope électronique, coupe 694
microtubule 94
miel 209
mihrab 738
milieu défensif 803
milieu offensif 803
mille 703
millésime 729
millet 85, 203
Mimas 5
minaret 738
minbar 738
mine, carreau 648
mine antipersonnel 758
mine de charbon 647
minerai 647
mine souterraine 650
minibus 569
minichaîne stéréo 503
miniski 888
minislip 351
minute 704
minuterie 238, 239, 273, 465, 484
minuteur 231, 851
Miranda 5
mire 859, 907, 913
mire de réglage 492
mirette 464
miroir 264, 535, 612, 693, 724, 907
miroir à réflexion partielle 692
miroir à réflexion totale 692
miroir de courtoisie 556
miroir de lecture 20
miroir de traversée avant 568
miroir double pivotant 381
miroir d'éclairage 701
miroir latéral 381
miroir lumineux 381
miroir parabolique 674
miroir plan 17
miroir primaire 15, 17
miroir principal 478
miroir secondaire 15, 17, 478
misaine 603
mise à feu, accessoires 752
mise au jeu, cercle 878
mise au jeu, point 878
mise au jeu, trait 806
mise au point 476, 483, 496
mise au point, bouton 14, 15
mise en balles 71
mise en marche 508, 696
mise en presse 425
mise sous tension, voyant 731
missile 759
missile, stockage 762
missile air-air 759, 760
missile air-sol 759
missile antiaérien 762
missile antichar 759
missile antinavire 759
missile antiradar 759
missile anti-sous-marin 759, 762
missile mer-mer 762
missile sol-air 759
Mississippi 30
mitaine 318, 346, 368, 879, 901
mitigeur 268
mitigeur à bille creuse 268
mitigeur à cartouche 268
mitigeur à disque 268
mitigeur d'évier 270
mitochondrie 74, 94
mitrailleuse 758
mitre 227, 229, 257
mitron 245
mobilier de bureau 510
mocassin 344
mode 528
mode de mesure 476
mode de sélection des stations 497
mode de sortie des copies 512
mode d'acquisition 476
mode d'emploi 548
mode d'enregistrement 496
mode d'exposition 476
modèle à plat 420
modèle en creux 420
modèle en relief 420
modem 522, 523, 524
mode manuel/automatique 465
modem-câble 525
modérateur 665, 670, 671
modérateur, cuve 670
modillon 405
module de commande 19, 25
module de communication 486
module de photopiles 673
module de propulsion 486
module de service 19, 25, 486
module d'affranchissement 531
module d'habitation américain 21
module extérieur 260
module intérieur 260
module lunaire 19, 25
module russe 21
moelle 87, 212
moelle épinière 109, 110, 167, 168
moelle osseuse 154
moellon 298
moineau 118
Moïse 736
moissonneuse-batteuse 643
molaire 121, 123, 159
molaire, coupe 159
Moldova, République 744
mole 702
molécule 680
molette 311, 391
molette de mise au point 692
molette de réglage 317
molette d'ajustage 700
molette d'entraînement 240
mollet 147, 149
mollusque 104, 217
molybdène 683
Monaco 744
monarque 101
mongol 469
Mongolie 747
moniteur de contrôle 428
monnaie 729
monnaie, nom 729
monocle 385
monocoque 835
monographie 732
montagnais 469
montagne 45
montagnes Rocheuses 30
montant 246, 247, 249, 252, 277, 278, 321, 362, 424, 433, 460, 461, 782, 792, 825, 826, 881
montant, anneau 854
montant de bride 854
montant de filet 854
montant d'angle 635
montant latéral 551
montant mouton 249
montant rembourré 811
mont de Vénus 170
monte-boules 865
montée arrière 856
Monténégro 744
montgolfière 899
monticule 795
montre 464, 717
montre à affichage analogique 696
montre à affichage numérique 696
montre mécanique 696
monts Oural 32
monts Transantarctiques 29
monture 295, 303, 312, 385, 432, 849
monture baïonnette 479
monture d'objectif 478
monture en fer à cheval 17
monument 39
moquette 254
moraillon 389
moraine 46
mordache 424
mordant 435
morille 183
mors 302, 306, 307, 312, 377, 426, 858
mors à canon brisé 854
mors anglais 854
mors à pompe 854
mors de bride 854
mors de filet 854
morse 137
mort 702
mortadelle 216
mortaise 390
mortier 230, 298, 752, 753
mortier moderne 756
morts-terrains 647
morue 221
mosaïque 406
mosquée 738
moteur 18, 23, 258, 261, 292, 293, 294, 304, 307, 308, 320, 323, 327, 331, 332, 564, 574, 632, 639, 640, 643, 651, 758
moteur, compartiment 568
moteur, paramètres 626
moteur, pylône 625
moteur à deux temps 565
moteur à essence 553, 563, 566
moteur à quatre temps 564
moteur à turbocompression 564
moteur de disques 521
moteur de guides 521
moteur diesel 565, 586, 605, 636, 637, 638, 639, 762
moteur électrique 259, 263, 561, 563, 763
moteur électrique, commande 563
moteur F-1 25
moteur-fusée 24, 60
moteur hors-bord 607
moteur J-2 25
moteur rotatif 565
motif 368, 369
moto 574, 577
moto : vue en plongée 576
moto-caméra 870
motoculteur 327
motocyclisme 874
moto de Grand Prix et pilote 874
moto de motocross et supercross 875
moto de rallye 875
moto de tête 870
moto de tourisme 577
moto de trial 875
motomarine 876
motoneige 876
moto tout-terrain 577
motrice 585, 594
mouche 101, 862
Mouche 11
mouche artificielle 909
mouche tsé-tsé 101
moufette 134
moufle 318, 346, 368, 750, 901
moufle fixe 651
moufle mobile 651
mouflon 128
mouilleur 531
moule 217
moule à charlotte 232
moule à fond amovible 232
moule à gâteau 232
moule à muffins 232
moule à pain 239
moule à quiche 232
moule à soufflé 232
moule à tarte 232
moulin à café 240
moulin à légumes 230
moulin à vent 676
moulinet 422
moulinet à mouche 909
moulinet à tambour fixe 910
moulinet à tambour tournant 910
moulin pivot 676
moulin tour 676
mousqueton 835, 901, 911
mousqueton à ressort 835
mousqueton à vis 900
mousqueton en D 900
mousse 75
mousse à raser 383
mousse d'Irlande 183
mousseline 231
moustache 132
moustique 101
moutarde 198, 200
moutarde de Dijon 200
moutarde en poudre 200
mouton 128, 856
mouvement de terrain 47
mouvement horizontal du sol 43
mouvement vertical du sol 43
moyen 849
moyen adducteur 150
moyenne sus-alaire 115
moyeu 534, 579, 659, 677, 783
moyeu rotor 631
Mozambique 746
mozzarella 210
Mt Everest 53
muguet 80
mule 344
mulet 128, 220
mulot 123
multicoque 835
multimètre 316
multiplicateur de focale 479
multiplication 529, 703
munition, étui 770
munster 211
muqueuse olfactive 175
mur 246, 852, 902, 917
muraille 607, 917
mur arrière 818, 819
mur avant 818, 819
mur bajoyer 657
mur barré 852
mur de batillage 660
mur de briques 253
mur de fondation 252, 253
mur de l'œil 63
mur de nuages 63
mur de virage 831, 832
mur d'arrivée 830
mûre 192
mur en béton 675
muret 864
mur fortifié 738
mur latéral 818, 819, 831
mur Trombe 675
musaraigne 121
muscade, noix 198
muscle 150
muscle adducteur 105
muscle arrecteur 172
muscle bulbo-caverneux 169
muscle droit inférieur 177
muscle droit supérieur 177
muscle du manteau 106
muscle papillaire 162
museau 108, 110, 121, 130, 132, 143
musée 394, 711
muserolle 854, 858
musique 432
musique, accessoires 436
musique, salle 734
mutule 404
Myanmar 747
mycélium 76
mye 217
myéline, gaine 168
mygale du Mexique 102
myocarde 162
myomère 109
myopie 691
myrtille 192
myrtille d'Amérique 192

N

nacelle 542, 677, 899
nacelle, coupe 677
nacelle d'observation 17
nacelle d'osier 899
nacelle élévatrice 622
nage 832
nageoire anale 108
nageoire caudale 107, 108, 136
nageoire dorsale 108, 109, 136
nageoire pectorale 108, 136
nageoire pelvienne 108
nage sur le dos 832
nahuatl 469
naine blanche 8
naine brune 8
naine noire 8
naissance 702
Namibie 746
naos 403
nappe phréatique 47, 70
narine 108, 110, 112, 115, 175
narval 137
nasal 158, 749
naseau 124
natation 830
natation, bassin de compétition 831
nationalité 825
Nauru 747
navaho 469
navet 189
navette 461
navette ferroviaire 620
navette spatiale 22, 53
navigateur 524
navigation 506
navigation, appareils 612
navigation, informations 626
navire 41
navire de forage 604, 653
navire porte-conteneurs 596, 604
NEAR 19
nébuleuse planétaire 8
nébulosité 55, 56
nécessaire à chaussures 345
nécrologie 471
nécrophore 101
nectarine 192
néerlandais 469
nef 411
nef centrale 738
nèfle du Japon 193
négatif 485, 684
négatoscope 484, 535
neige 57, 64
neige, chute 59
neige roulée 64
neiges acides 70
neiges éternelles 45
néodyme 684
néon 684
Népal 747
ne pas laver 347
ne pas repasser 347
néphridie 107
Neptune 4, 5
neptunium 684
nerf 172, 426
nerf circonflexe 166
nerf cochléaire 174
nerf crânien 166
nerf crural 166
nerf cubital 166
nerf digital 166
nerf fémoro-cutané 166
nerf fessier 166
nerf grand abdomino-génital 166
nerf grand sciatique 166
nerf intercostal 166
nerf médian 166
nerf musculo-cutané 166

nerf obturateur 166
nerf olfactif 109, 175
nerf optique 177
nerf petit abdomino-génital 166
nerf petit sciatique 166
nerf rachidien 167, 168
nerf radial 166
nerf saphène externe 166
nerf saphène interne 166
nerf sciatique poplité externe 166
nerf sciatique poplité interne 166
nerf tibial antérieur 166
nerf vestibulaire 174
nervure 79, 84, 96, 639, 772, 841
nervure d'aile 624
nervure d'emplanture 624
nervure médiane 75
netball 809
nettoie-pipes 390
nettoyage, produit 721
nettoyage des tenues d'intervention 764
nettoyeur 715
neurone moteur 168
neurones 168
neurone sensoriel 168
neutron 680, 681
névé 46
neveu 785
New Horizons 19
newton 702
nez 122, 148, 309, 624, 894, 897, 898
nez, parties externes 175
nez basculant 629
nez-de-marche 255
nez du guide 331
Nicaragua 742
niche de sécurité 543
nickel 683
nid à couvain 100
nid d'ange 368
nièce 785
Niger 34, 745
Nigeria 745
Nil 34
nimbo-stratus 56, 62
niobium 683
niveau 650
niveau à bulle 313
niveau de la mer 42, 49, 53
niveau d'eau 241, 261
niveau d'enregistrement 499
niveau d'équilibre 49
niveau d'opérations 529
niveleuse 639
nivelle d'alidade 701
nivelle d'embase 701
nivomètre 58, 59
nobélium 684
nœud 77, 463, 663, 687, 908
nœud coulant 908
nœud de cabestan 908
nœud de chaise 908
nœud de Franciscain 908
nœud de jambe de chien 908
nœud de pêcheur 908
nœud de Ranvier 168
nœud de vache 908
nœud d'arrêt 908
nœud d'arrimage de l'orbiteur 21
nœud d'écoute 908
nœud papillon 349
nœud plat 340, 908
nœud simple 908
noir 472, 690, 919
Noir 916
noire 435
noir et blanc 476
noisette 84, 193
noix 84, 193, 443, 456, 750
noix de cajou 193
noix de coco 193
noix de cola 193
noix de ginkgo 193
noix de macadamia 193
noix de pacane 193
noix de serrage 685
noix du Brésil 193
nombre de copies 512
nombre de décimales 529
nombril 146, 148
nom de la station 592
nom de l'équipe 858
non-addition 529
non-métaux 683
nord 917
Nord 37, 616
Nord Est 37, 616
Nord Nord-Est 37
Nord Nord-Ouest 37
Nord Ouest 37, 616
nori 183
normal 472
norme, point 891
Norvège 744
norvégien 469
notation algébrique 916
notation musicale 434
note 435, 825
nothosaure 93
nouaison 86
nouille asiatique 207
nouille de riz 207
nouilles aux œufs 207
nouilles de haricots mungo 207
nouille somen 207
nouilles soba 207
nouilles udon 207
Nouvelle-Calédonie 29
Nouvelle-Zélande 29, 747
nova 8
noyau 6, 8, 74, 81, 94, 168, 170, 444, 680, 867, 912
noyau, division 681
noyau d'argile 660
noyau externe 42
noyau fissile 681
noyau galactique 9
noyau interne 42
noyau radioactif 681
noyer 88
nuage 53, 55, 56, 62, 65
nuage, hauteur 59
nuage de basse altitude 62
nuage de cendres 44
nuage de haute altitude 62
nuage de moyenne altitude 62
nuage de Oort 4
nuage en entonnoir 63
nuages à développement vertical 62
nuancier 398
nucléole 74, 94, 170
nuisette 364
numéraire, approvisionnement 731
numériseur 517
numéro 919
numéro 1 858
numéro 2 858
numéro 3 858
numéro 4 858
numéro atomique 682
numéro de couloir 893
numéro de l'abonné 273
numéro de série 729
numéro de tête 857
numéro du joueur 808, 810, 878
numéro plein 919
numéros, à cheval sur deux 919
numéroteur 531
nu-pied 344
nuque 115, 147, 149
nyctale 118
nymphe 100

O

oasis 48, 52
Obéron 5
obi 845, 846
objectif 476, 478, 479, 483, 501, 506, 517, 518, 693
objectif, accessoires 479
objectif d'agrandissement 485
objectif grand-angulaire 479
objectif macro 479
objectif normal 479
objectif super-grand-angle 479
objectif zoom 479, 496
objet 691
objet personnel 383
obscurité 617
observation, chambre 778, 781
observation astronomique 10
observation psychiatrique, chambre 778
observatoire 17
observatoire astronomique 17
observatoire astronomique, coupe 17
obstacle 852, 875
obstacle, parcours 852
obstacle d'eau 866, 867
obturateur 513
obturateur de baie 513
obusier moderne 756
occipital 131, 151, 153, 158
océan 7, 38, 67
océan, fond 42, 49
océan Arctique 28
océan Atlantique 28, 29, 32, 34
Océanie 28, 29, 747
océan Indien 28, 29, 33, 34
océan Pacifique 28, 29, 33
octaèdre 705
Octant 10
octave 434, 849
octave, mécanisme 446
octogone 705
oculaire 14, 15, 478, 496, 692, 693, 773
oculaire coudé 14
odorat 174
œil 63, 103, 104, 106, 107, 112, 113, 121, 133, 136, 148, 177, 301, 461, 855, 900
oeil, protection 772
œil composé 96, 98, 99
œillère 857
œillet 80, 284, 342, 370, 387, 457, 881, 911
œillet d'attache 477
œil primitif 95
œil simple 97, 99
œil témoin 591
œsophage 95, 97, 99, 103, 104, 109, 110, 112, 113, 116, 125, 163, 164
œuf 100, 109, 111, 117, 213
œuf de caille 213
œuf de cane 213
œuf de faisane 213
œuf de poule 213
œuf d'autruche 213
œuf d'oie 213
office 624
officiel 801, 846
officiel, banc 879
officier, bureau 768
officier, chambre 764
officier, logement 762, 763
ogive 659
ohm 702
oie 120, 213
oignon à mariner 184
oignon blanc 184
oignon jaune 184
oignon rouge 184
oignon vert 184
oiseau 115, 116
oiseau aquatique 117
Oiseau de Paradis 10
oiseau de proie 117
oiseau échassier 117
oiseau granivore 117
oiseau insectivore 117
oiseau percheur 117
oiseaux 118
okapi 128
olécrane 126, 153
oléoduc 652, 654
olive 188
Oman 746
ombelle 81
ombilic 46, 115
omble de fontaine 221
ombre 696
ombre à paupières 378
omoplate 111, 116, 121, 122, 126, 131, 136, 138, 141, 142, 147, 149, 152, 153, 156
omoplate, épine 153
oncle 785
onde 690
onde de choc 651, 653
onde radio 16, 690
onde sismique 43
onduleur 520, 523
ongle 115, 173
ongle, corps 172
ongle, lit 172
ongle, matrice 172
ongle, racine 172
onglet 223, 532, 905
onglet, blocage 304
onglet, échelle 303, 304
onglet, verrou 303, 304
onglet à fenêtre 532
opale 375
opéra 710
opérateur de régie d'éclairage 490
opérateur du son 429
opération, salle 780, 781
opération, touche 730, 731
opérations de base 529
opérations spécifiques 529
opercule 108, 111
opercule thermoscellé 223
Ophiuchus 11, 13
ophtalmologie, salle 779
opisthodome 403
opossum 143
opticien 715
optique 690
or 683, 741
orage 57, 65
orange 82, 194, 400
orang-outan 139
orbiculaire des paupières 150
orbite 112, 116, 131, 136, 138, 142
orbite des satellites 60
orbite géostationnaire 60
orbite lunaire 6, 7
orbite polaire 60
orbite terrestre 6, 7
orbiteur 22, 23
orbiteur (Viking) 18
orchestre 402
orchestre symphonique 437
orchidée 80
ordinateur 734
ordinateur, salle 763
ordinateur de bord 556, 771
ordinateur de bureau 522, 523, 524
ordinateur de poche 527
ordinateur des données aérodynamiques 626
ordinateur portable 523, 526
ordinateur portable : vue arrière 526
ordinateur portable : vue avant 526
Ordovicien 92
ordre d'arrivée 831
ordures ménagères 69, 70
oreille 133, 140, 146, 174, 277, 610
oreille-de-Judas 183
oreille externe 174
oreille interne 174
oreille moyenne 174
oreiller 280
oreillette droite 161, 162
oreillette gauche 161, 162
Orénoque 31
organeau 610
organeau de hissage 610
organes des sens 172
organes génitaux féminins 170
organes génitaux masculins 169
organisateur, bureau 719
organisation gouvernementale 525
organiseur 530
organisme culturel 525
organisme de santé 525
organismes simples 94
orge 85, 203
orgue 444, 445
orifice de remplissage 288
orifice du conduit auditif 173
orifice du pied 444
orifice d'aération 320
orifice excréteur 104
orifice génital 95, 104
orifice uro-génital 109
oriflamme 739
origan 202
orignal 129
Orion 11, 12
ormeau 217
ornement 435
ornement de proue 600
oronge vraie 183
orque 137
orteil 130, 146, 148
orthocère 92
ortie 187
os 157
os alvéolaire 159
oscilloscope/vectoscope 491
oscilloscope de phase audio 491
os compact 154
os court 157
os crochu 154
oscule 95
os de la colonne vertébrale 157
oseille 187
os iliaque 152
os irrégulier 157
os long 154, 157
os maxillaire 159
osmium 683
os plat 157
os propre du nez 175
osselet 174
osselets 174
os sésamoïde 121
os spongieux 154
ostéon 154
otarie 137
otolithe 109
oto-rhino-laryngologie, salle 779
oued 52
ouest 917
Ouest 37, 616
Ouest Nord-Ouest 37
Ouest Sud-Ouest 37
Ouganda 745
ouïe 173, 439
ouïe, protection 772, 774
ouistiti 139
ouragan 57, 63
ourdissoir 462
ourdou 469
ourlet 285
ours 471
oursin 95
ours noir 135
ours polaire 135
outil 649
outils 464
outils, électricité 316
outils, plomberie 314
outils, sculpture sur bois 401
outils, soudage 318
outils pour scier 303
outils pour serrer 310
outils pour visser 302
ouverture 105, 476, 479, 911
ouverture, commande 694
ouverture de la boîte à lumière 485
ouvrage de référence 732
ouvrant, traverse 249
ouvre-boîtes 230, 240, 905
ouvrière 98, 99
Ouzbékistan 746
ovaire 80, 97, 103, 170, 171
oviducte 97, 103, 113
ovoïde 79
ovotestis 104
ovule 80, 170
oxer 852, 853
oxyde de deutérium, reconcentration 669
oxyde d'azote 70
oxygène 78, 319, 683

P

pacane, noix 193
Pacini, corpuscule 172
pack 223
paddock 856
pagaie double 837, 839
pagaie simple 837, 838
page précédente 515, 527
page suivante 515, 527
pagne 339
pagode 412
paiement, commande 920
paiement, déclencheur 920
paiement, mode 729
paille 223
paille, botte 875
pain 204, 722
pain azyme 205
pain blanc 205
pain chapati indien 205
pain complet 205
pain de campagne 205
pain de maïs américain 205
pain de mie 205
pain de seigle 204, 205
pain grec 204
pain irlandais 205
pain multicéréales 205
pain naan indien 205
pain noir 205
pain parisien 204
pain pita 205
pain tchallah juif 205
pair 919
paire 914
pak-choï 186
Pakistan 746
pal 740
palais de justice 710
palais des congrès 711, 718
palais des sports 788
palanque 852
Palaos 747
palatin 112, 123
pale 261, 659, 664, 676, 677
pale de rotor 631
palet 880
paletot 352, 355
palette 398, 632, 815, 911, 913
palette à ailes 632
palette à double face 632
palette à simple face 632
palette-caisse 632

palier 251, 255, 417
palier de butée 659
palissade 408
palla 336
palladium 683
palme 841
palmée 79
palmeraie 52
palmette 276
palmier 88
palmure 110, 117
palonnier 638
palonnier, pédale 898
palonnier de slalom 840
palourde 217
palpe 105
palpe labial 96, 99
pampille 287
pamplemousse 194
pan 349, 352, 359
panais 189
panama 340
Panamá 742
pan arrière 349
pan avant 349
pancetta 216
pancréas 110, 116, 164
panicule 85
panier 238, 241, 291, 294, 797, 811, 911
panier à couverts 294
panier à friture 231
panier cuit-vapeur 235
panier de lavage 292
panier de projection 483
panne 318, 425, 901
panneau 247, 400, 650, 811, 899
panneau, support 811
panneau à âme lamellée 300
panneau à âme lattée 300
panneau avant 519
panneau de commande 261, 508, 766
panneau de connexions 518
panneau de contrôle 518
panneau de copeaux 300
panneau de distribution 272, 273
panneau de fibres 300
panneau de fonctions 508
panneau de garniture 554
panneau de modestie 511
panneau de particules 300
panneau de particules lamifié 300
panneau de protection latéral 783
panneau de raccordement électrique 489
panneau de raccordement vidéo 489
panneau de refroidissement 23
panneau de séparation 389
panneau de vantail 278
panneau d'accès 258, 266
panneau indicateur 582
panneau-parachute 899
panneau photovoltaïque 615
panneau publicitaire 592
panneau routier 544, 546
panneau solaire 17, 18, 21, 40, 60, 486
panne ronde 301
pansement adhésif 777
pantalon 350, 371, 716, 796, 808, 844, 875, 901
pantalon molleton 370
pantalon pattes d'éléphant 358
pantalons 358
pantographe 585, 595
paon 119
Paon 10
papaye 197
papeterie 717
papier 390, 400, 420
papier, alimentation 731
papier, détection 731
papier à cigarettes 390
papier aluminium 222
papier buvard 531
papier ciré 222
papier de verre 308
papier goudronné 299
papier paraffiné 222
papier sulfurisé 222
papille 172, 177
papille caliciforme 176
papille filiforme 176
papille foliée 176
papille fongiforme 176
papille rénale 165
papillon 96, 97, 832
papillon, coup de pied 832
papillon, virage 832
Papouasie-Nouvelle-Guinée 29, 747
paprika 199
paquebot 608
paquet 223
paquet de cigarettes 390
parachute 22, 760, 896
parachute de cabine 417
parachutisme 896
parachutiste 896
paraffine 656
parafoudre 658, 663
parafouille 660, 661
Paraguay 742
parallèle 36, 704
parallélépipède 705
parallélogramme 705
paramécie 94
Paraná 31
parapente 897
parapentiste 897
parapet 408, 409
parapharmacie 181
parapheur 531
parapluie 391
parapluie-canne 391
parapluie télescopique 391
parasoleil 479
paratonnerre 245, 677
parc 39, 711
parc à charbon 646
parc à échelles 766
parc à vélos 735
parc des expositions 708
parc de stationnement 620, 708, 735
parc de stockage 654
parc national 39
parcours 866
parcours, voile 833
parcours pittoresque 39
pardessus 352
pare-brise 550, 570, 574, 577, 607, 624, 626, 876
pare-chocs 289, 570, 571, 577, 818, 876, 885
pare-chocs, moulure 550
pare-feu 257, 523
parement 300, 338
parement amont 661
parement aval 661
parenté, liens 784
parenthèse 473
parents 784, 785
paréo 357
pare-soleil 14, 556, 558, 567, 612
parfum 717
parfumerie 714
pariétal 112, 122, 131, 153, 158
paripennée 79
parka 353
parking 583, 596
parloir 726
parmesan 211
paroi 127, 632
paroi avant 571
paroi de bout 571
paroi latérale 571, 635
parquet 253, 254
parterre 431
parti 740
parties 276, 277, 280
parties d'un cercle 704
parties d'un os long 155
parties externes du nez 175
partition 740
parure 374
parure et objets personnels 374
pas 124
pas, réglage 700
pas alternatif 892
pascal 702
pas de patineur 892
pas de tir 860
passage à niveau 545, 547, 583, 591
passage à niveau, sonnerie 591
passage d'animaux sauvages 547
passage inférieur 540
passage pour piétons 545, 547, 712
passage souterrain 583
passage supérieur 539, 540
passant 349, 350, 352
passavant 607
passe 919
passe à billes 657
passe-bras 355
passeport, contrôle 621
passerelle 408, 430, 523, 583, 593, 761
passerelle de navigation 604, 608, 609
passerelle télescopique 619
passe-sangle 906
passette 461
passivité, zone 843
passoire 231, 237, 240
pastel 396
pastèque 195
Patagonie 31
patate 184
patelle 217
pâte phyllo 205
patère 276, 510
patère à embrasse 282
pâtes alimentaires 206
pâtes won-ton 207
Pathfinder 19
patient 780
patin 591, 631, 878, 880, 884, 885
patin acrobatique 895
patinage artistique 881
patinage de vitesse 882
patin antidérapant 321, 826
patin à roues alignées 895
patin clap 883
patin de chenille 758
patin de course 883
patin de courte piste 883
patin de figure 881
patin de gardien de but 880
patin de hockey 895
patin de vitesse 895
patin d'appui 667
patin d'espacement 667
patineur : courte piste 882
patineur : longue piste 882
patineur d'eau 102
patineuse 895
patinoire 878, 881, 886
pâtisson 189
patron 455, 458
patron, commencement 456
patron, mémoire 456
patte 113, 117, 348, 350, 352, 386, 425, 610, 797
patte à boutons-pression 353
patte ambulatoire 97
patte anale 97
patte antérieure 96, 98, 110, 111, 121, 130, 143
patte autocollante 531
patte boutonnée 350
patte capucin 349, 361
patte de boutonnage 349
patte de coq 464
patte de serrage 352
patte d'entrejambe 359
patte d'épaule 352, 770
patte locomotrice 103
patte médiane 96, 98
patte polo 354
patte postérieure 96, 98, 110, 111, 121, 143
patte thoracique 107
patte ventouse 97
pâturage 182
paturon 124
paume 121, 173, 346, 797
paumelle 249
paupière 113
paupière inférieure 110, 132, 177
paupière interne 132
paupière supérieure 110, 132, 177
pause 435, 495, 499, 501, 504, 515
pavé alphabétique 530
pavé alphanumérique 514
pavé numérique 515, 530
pavé tactile 526
pavé tactile, bouton 526
pavillon 122, 143, 173, 174, 374, 444, 446, 447, 551, 710, 776, 866
pavillon, attache 446
pavillon à deux pointes 739
pavillon de la trompe utérine 171
pavillon des skieurs 886
pavois 602, 739
pavot, graine 199
pays 37
paysage végétal selon l'altitude 66
Pays-Bas 743
pays d'origine du concurrent 831
peau 81, 82, 83, 168, 172, 425, 449
peau de batterie 433, 448
peau de chamois 345, 377
peau de timbre 433, 448
pécari 128
pêche 81, 192, 909
pêche à la mouche 909
pêche au lancer 910
pêcheur 457
pectoral, grand 150
pédale 440, 442, 444, 448, 451, 578, 580, 851, 870
pédale automatique 870
pédale de chaussage 889
pédale de déchaussage 889
pédale de frein 333, 460
pédale de marche arrière 333
pédale de marche avant 333
pédale d'ajustement 399
pédalier 444
pédalier, axe 580
pédalier, touche 444
pédicelle 75, 83, 86
pédieux 150
pédipalpe 103
pédoncule 80, 81, 82, 83, 86
Pégase 12
peigne 380, 417, 461, 642
peigne à crêper 380
peigne afro 380
peigne à pollen 98
peigne à tige 380
peigne combiné 380
peigne de coiffeur 380
peignoir 364
peinture 320, 396
peinture, accessoires 399
peinture à l'huile 396
pelage 122, 139, 143
pèlerine 355
pélican 119
pelle 233, 257, 326, 838
pelle à poussière 295
pelle de montagne 901
pelle hydraulique 638
pelle mécanique 647
pelle-pioche pliante 906
pelleteuse 637
pelleteuse, articulation 637
pelleteuse, manœuvre 637
pellicule 481
pellicule en feuille 481
pellicule plastique 222
pellicules 481
pelote 454
peloton 870
pelouse 245, 864
pelouse, soin 332
peltée 79
pelvis vestigial 136
pénalité 789
pendant d'oreille 374
pendeloque 287
pendentif 374
penderie 251, 279, 724
pendule 488, 489, 491, 697, 734
pêne demi-tour 248
pêne dormant 248, 249
péninsule 38
péninsule Antarctique 29
péninsule des Balkans 32
péninsule du Yucatan 30
péninsule d'Arabie 33
péninsule Ibérique 32
péninsule Scandinave 32
pénis 104, 146
penne 115, 206
pennée 79
pennon 739, 834
pentagone 705
pente 674, 886
pépin 82, 83
pepino 197
péplos 336
pepperoni 216
perceuse 306
perceuse à colonne 307
perceuse à main 307
perceuse-visseuse sans fil 306
perchaude 108, 109, 220
perche 108, 109, 220, 490, 492, 792
perche de ravitaillement 760
perche de tête 857
perche truitée 220
perchiste 429, 792
percolateur 241, 723
percussion, instrument 437, 448
percuteur 757
perdrix 118
père 784, 785
perforation 342, 346, 371
perforatrice 533
pergola 322
péricarde 163
péricarpe 84
période 617, 789
périodique 733
périoste 154
périphérique 709
périphérique de sortie 518
périphériques de communication 522
périscope 763
péristome 94
péristyle 403, 406
péritoine 169, 170
Permien 92
péroné 111, 122, 126, 131, 138, 141, 142, 152, 155, 156
Pérou 742
peroxyde d'hydrogène 777
peroxysome 94
perpendiculaire 704
perré 660
perron 245, 250
perroquet fixe 603
perroquet volant 603
persan 132, 469
Persée 12
persienne 249
persil 202
personnel additionnel de production 490
perte de chaleur 68
pèse-lettres 531
pèse-personne 699
peso 728
peson 699
pesticide 69, 70
pétale 80
pétanque 864
pétiole 76, 79
Petit Cheval 12
Petit Chien 13
petite-fille 784
Petite Ourse 12
petite villette 101
petit-fils 784
Petit Lion 13
petit montant 247
petit palmaire 150
Petit Renard 13
petits-enfants 784
petits pois 190
pétoncle 217
Pétri, boîte 685
pétrole 651
pétrole, gisement 651, 653
pétrole brut 656
pétrolier 596, 606
pe-tsaï 186
peul 468
peuplier 88
phalange 111, 116, 122, 131, 136, 138, 142, 154, 155
phalange distale 133, 154, 155, 172
phalange médiane 133, 154, 155, 172
phalange proximale 133, 154, 155
phalanges 141
phalène du bouleau 101
phare 333, 550, 570, 574, 576, 585, 586, 596, 614, 640, 758, 876
phare arrière 640
phare d'atterrissage 631
pharmacie 714, 725, 778, 781
pharynx 99, 163, 164
Phénix 10
Philippines 33, 747
Phobos 4
Phoenix 19
phonothèque 733
phoque 137
phosphore 683
photo, touche 496
photocopie, contrôle 512
photocopieur 512, 733
photodiode 478
photographe 714
photographe de plateau 429
photographie 476
photographie, accessoires 482
photographie à la une 471
photon 692
photopile 672, 673
photorécepteurs 177
photosphère 6
photosynthèse 78
physique 686
pi 704
piano 437
piano à queue de concert 443
piano demi-queue 443
piano droit 442, 443
piano électronique 451
piano quart-de-queue 443
pic 45, 118
piccolo 437, 446
pichet 226, 240
pictogramme 514

pie 118
pièce 917
pièce, conduite 920
pièce : avers 729
pièce : revers 729
pièce buccale 98
pièce de coin 635
pièce de jonction 766
pièce d'embranchement 767
pièce d'estomac 337
pièce honorable 740
pièce intermédiaire 169
pièce refusée, réceptacle 920
pièces 916
pièce terminale 169
pied 76, 104, 105, 139, 140, 143, 146, 147, 148, 149, 155, 185, 274, 277, 278, 280, 281, 286, 323, 351, 368, 390, 440, 444, 448, 635, 663, 693, 815, 823, 893, 909, 910
pied, protection 773, 774
pied à coulisse à vernier 700
pied ambulacraire 95
pied amont 660
pied à perfusion 780
pied aval 660
pied cambré 276
pied-de-biche 452, 453
pied de fixation 482
pied de lit 280
pied de nivellement 292, 293, 294
pied-mélangeur 236
pied presseur 453
piédroit 411, 413
pied télescopique 776
piège à patte à mâchoires 913
pie-mère 167
pierre 298, 318, 376, 916
pierre, taille 375
pierre à affûter 229
pierre à aiguiser 422
pierre de Coyolxauhqui 412
pierre de curling 877
pierre fine 375
pierre lithographique 423
pierre précieuse 375
pierre sacrificielle 412
piètement 277, 321, 826
piéton, accès interdit 545, 546
piéton, bouton d'appel 712
pieuvre 106, 217
pige 464
pigeon 120, 212
pignon 89, 193, 223, 244, 307, 697
pignon simple 871
pika 123
pilastre 255
pilastre corinthien 407
pile 482, 496, 513, 540, 563, 759, 765
pile alcaline manganèse-zinc 689
pile bouton 482
pile carbone-zinc 689
piles 687
pile sèche 689
pilier 43, 410, 412, 650, 804
pilier du voile 174
pilon 230, 233
pilotage, informations 626
pilote 443, 445, 759, 872, 897
pilote automatique, commande 626
pilotin 445
piment 188
piment de Cayenne 199
piment de la Jamaïque 198
piment Jalapeño 199
piment oiseau 199
piments broyés 199
piments séchés 199
pinacle 410
pinacocyte 95
pince 107, 127, 233, 257, 284, 350, 381, 455, 558, 901
pince à boucles de cheveux 380
pince à cheveux 380
pince à cravate 376
pince à cuticules 377
pince à défriser 381
pince à dénuder 317
pince à échardes 777
pince à épiler 377
pince à escargots 233
pince à étiqueter 533
pince à fusible 317
pince-aiguille 453
pince à joint coulissant 310
pince à long bec 317
pince à spaghettis 233
pinceau 320, 378, 397, 422, 470
pinceau à lèvres 378
pinceau à pâtisserie 232
pinceau à sumie 397
pince avec noix de serrage 685
pince de ceinture 505
pince de mise en plis 380
pince de repérage 421
pince de taille 352
pince d'électricien 317
pince-étau 310
pince-fil 457
pincement 274, 275
pince multiprise 310
pince-notes 534
pinces 310
pince tibio-tarsienne 98
pince universelle 317
pinçon 127
pinnule 76
pin parasol 89
pinson 118
pintade 120, 212
pioche 327
piolet 901
pion 915
Pion 916
Pioneer 19
pipe 390
pipe, coupe 390
pipette sérologique 685
piquant 95
pique 901, 914
pique-nique 725
pique-notes 534
piquet 799, 902, 903
piquoir 458
pirogue à balancier 599
pirogue monoxyle 599
piscine 246, 608, 675, 788
piscine creusée 246
piscine de condensation 671
piscine de déchargement 666, 668
piscine de réception 666
piscine de stockage 666, 667, 669
piscine du combustible défectueux 666
piscine enterrée 246
piscine hors sol 246
pisiforme 154
pissenlit 187
pissette 685
pistache 193
piste 620, 790, 848, 871, 872, 874, 877, 883, 885, 891
piste, marque 620
piste : descente de bosses 890
piste de décélération 885
piste de décélération et de freinage 891
piste de dégagement 890, 891
piste de réception 890, 891
piste de roulement 595, 635
piste de ski alpin 886
piste de ski de fond 886
piste de vitesse 891
piste d'atterrissage 761
piste d'avertissement 795
piste d'élan 791, 792, 793, 824, 865, 890, 891
pistil 80
pistolet 315, 754, 770
pistolet, étui 770
pistolet 8 mm 861
pistolet à air comprimé 861
pistolet à calfeutrer 315
pistolet à peinture 320
pistolet arrosoir 329
pistolet à souder 318
pistolet de départ 790
pistolet de distribution 548
pistolet d'arrosage 329
pistolet mitrailleur 754
pistolet pneumatique 873
piston 447, 559, 564, 566, 776
piston, bouton 447
piston, corps 447
piston, coulisse 447
piston, dégagement 315
piston, jupe 566
piston à décorer 232
piton 900
piton à expansion 900
piton à glace 901
piton sous-marin 49
pivot 317, 382, 383, 398, 436, 454, 612, 676, 686, 793, 811, 828, 907
pivot, blocage 312
pivot d'attelage 571
pivotement, blocage 701
placage déroulé 300
place d'armes 409
plaçure 426
plafond 257, 818, 819
plafond acoustique 431
plafond cathédrale 251
plafond de cabine 417
plafonnier 286
plage 51
plage arrière 608
plage avant 605, 609
plage de séparation 500
plaine 38, 48
plaine abyssale 49
plaine d'inondation 48
plaine fluvio-glaciaire 46
plainte, bureau 768
plan 403, 411
plan à langer 281
planche 300, 851
planche à découper 229
planche à dessin 399
planche à roulettes 894
planche à voile 836
planche de pied 838
planche de surf 840
planche de vol 100
planche dorsale, compartiment 775
planche d'appel 793
planche d'appel saut en longueur 793
planche d'appel triple saut 793
planche d'arrêt 864
plancher 257, 577, 632, 818, 819, 855
plancher de cabine 417
planche témoin 793
planchette à arches 533
planchette à pince 533
planchiste 894
plan de travail 224, 721, 722
planétaire 10
planétarium 10
planète 4, 5
planètes 4
planeur 898
planisphère 28
plantaire grêle 151
plantation 324
plante 77
plante à fleurs 93
plante grimpante 322
plantoir 324
plantoir à bulbes 324
plan urbain 39
plaque 238, 381
plaque à aiguille 452
plaque absorbante 672
plaque africaine 43
plaque antarctique 43
plaque antifriction 889
plaque à pâtisserie 232
plaque chauffante 241
plaque costale 113
plaque de base 756
plaque de commutateur 274
plaque de couche 912
plaque de cuisson 721, 722
plaque de cuivre 422
plaque de fixation 701
plaque de montage 275
plaque de plâtre 299
plaque de protection 441, 875
plaque de rouleau 920
plaque des Caraïbes 43
plaque des îles Cocos 43
plaque de tôle 819
plaque du lanceur 795
plaque d'identité 376
plaque d'instructions 306
plaque eurasiatique 43
plaque-glissière 452, 453
plaque indo-australienne 43
plaque madréporique 95
plaque marginale 113
plaque motrice 168
plaque Nazca 43
plaque négative 562
plaque nord-américaine 43
plaque-numéro 875
plaque pacifique 43
plaque philippine 43
plaque positive 562
plaques convergentes 43
plaque Scotia 43
plaques divergentes 43
plaque signalétique 273, 306
plaques transformantes 43
plaque sud-américaine 43
plaque supra-caudale 113
plaque tectonique 43
plaque tournante 542
plaquette 64, 162, 385, 559
plaqueur 806
plaque vertébrale 113
plasma 162
plasmodesme 74
plastique et acier 269
plastique et cuivre 269
plastron 113, 367, 749, 796, 800, 808, 859, 880
plastron métallique 848
plat 798
plat à escargots 233
plat à poisson 226
plat à rôtir 234
plat de dos 276
plateau 38, 45, 78, 261, 278, 281, 307, 312, 313, 321, 389, 402, 424, 425, 452, 485, 490, 492, 500, 571, 698, 699, 722, 860, 870, 871, 916, 917
plateau, blocage 307
plateau, télévision 490, 492
plateau A 580
plateau B 580
plateau continental 49
plateau de chargement 495, 521
plateau de clavier 442
plateau de coupe 333
plateau de jeu 915
plateau de ponçage 308
plateau de pression 758
plateau de rangement 399
plateau de sortie 519
plateau de stockage 666
plateau des tremplins 890
plateau de tournage 428
plateau de tri automatique 512
plateau d'alimentation 531
plateau mobile 919
plateau pour accessoires 14
plateau réceptacle de paiement 920
plateau récepteur 512
plateau tournant 236
plate-bande 322
plate-bande de culasse 753
plate-forme 40, 321, 482, 569, 584, 699, 830, 894
plate-forme auto-élévatrice 653
plate-forme de 10 m 828
plate-forme de 3 m 828
plate-forme de 5 m 828
plate-forme de 7,5 m 828
plate-forme de départ 891
plate-forme de production 652, 654
plate-forme du jury 871
plate-forme élévatrice automotrice 623
plate-forme fixe 653
plate-forme semi-submersible 653
platéosaure 93
platine 425, 683, 693, 895
platine à silex 752
platine cassette 488, 499
platine de projection 535
platine tourne-disque 488, 500
plat ovale 226
plat recto 426
plat verso 426
plein air, loisirs 902
plénum 258
pleurote en forme d'huître 183
plèvre pariétale 163
plèvre viscérale 163
plexus brachial 166
plexus lombaire 166
plexus sacré 166
pli 283, 300, 350, 561
pli creux 283, 357
pli de la columelle 105
pli d'aisance 357
plie commune 221
plinthe 253, 255, 417
plinthe chauffante électrique 260
plioir 426
pli pincé 283
pli plat 350, 357
pli rond 283
plis 357
plissé accordéon 357
pli surpiqué 357
pliure 455
plomb 682, 911, 912
plomberie 262
plomberie, branchement 270
plomberie, circuit 262
plomberie : outils 314
plongée sous-marine 841
plongeoir 828
plongeon 828, 829
plongeon, bassin 788
plongeon, entrées dans l'eau 829
plongeon, hauteur 829
plongeon, positions 828
plongeon de départ 832
plongeon renversé 829
plongeon synchronisé 829
plongeur 721, 841
plot 274
plot de départ 830
pluie 57, 63, 64, 65
pluies acides 69, 70
pluie verglaçante 57, 64
plume 43, 397, 470
plume creuse 470
plume d'oie 470
plume métallique 470
plus grand que 703
plus ou moins 703
plus petit que 703
Pluton 5
plutonium 684
pluviomètre 58, 59
pluviosité 59
pneu 551, 560, 570, 579, 870, 874
pneu à carcasse diagonale 561
pneu à carcasse radiale 561
pneu à crampons 560, 577, 875
pneu autoroutier 560
pneu de performance 560
pneu d'hiver 560
pneumatique de guidage 594, 595
pneumatique porteur 594, 595
pneu pluie 872
pneu pour temps sec 872
pneu toutes saisons 560
poche 143, 313, 862, 865, 869
poche, fausse 355
poche à douilles 232
poche à encre 106
poche américaine 386
poche à rabat 352, 360
poche à venin 99
poche cavalière 350
poche copulatrice 104
poche du dard 104
poche extérieure 386, 388
poche frontale 387
poche gilet 348
poche intérieure 389
poche intérieure isolante 368
poche manchon 360
poche passepoilée 354, 360
poche plaquée 348, 353, 360, 368
poche poitrine 349, 352
poche prise dans une couture 355, 360
poche prise dans une découpe 360
poche raglan 352, 355, 360
poche repose-bras 353, 355
poche-revolver 350
poches 360
poche secrète 386
poche soufflet 359, 360
poche-ticket 348
poche tiroir 348
pochette 348, 386
pochette de classement 533
pochette d'homme 388
pochette d'information 532
pocheuse 235
poche verticale 337
podomètre 700
poêle à combustion lente 256
poêle à crêpes 235
poêle à frire 235, 905
poêlon 235, 239
poids 630, 697, 698, 699, 793, 850, 851
poignard 751
poignée 230, 236, 237, 238, 239, 240, 256, 268, 280, 288, 289, 290, 291, 294, 295, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 313, 320, 331, 381, 382, 386, 387, 388, 389, 391, 439, 503, 504, 534, 551, 554, 574, 577, 594, 649, 750, 775, 782, 793, 816, 822, 838, 849, 850, 859, 860, 867, 884, 888, 891, 892, 909, 910, 912, 913, 920
poignée antivibrations 331
poignée à ressort 850
poignée arrière 910
poignée avant 757
poignée de chariot 456
poignée de conduite 783
poignée découpée 535
poignée de départ 830
poignée de la manivelle 423
poignée de maintien 554
poignée de nacelle 899
poignée de porte 247

poignée de sécurité 332
poignée des gaz 576
poignée de soulèvement 756
poignée de transport 755
poignée du démarreur 331
poignée du guidon 871
poignée d'appui 851
poignée escamotable 389
poignée isolante 239
poignée montoir 567, 570, 584, 766
poignée-oxygène de coupe 319
poignée-pistolet 306, 318, 754, 755
poignée profilée 381
poignée rentrante 386
poignée thermique 877
poignet 130, 140, 147, 149, 156, 173, 349
poignet de force 850
poignet mousquetaire 361
poil 172, 384
poils absorbants 77
poinçon 253, 401, 905
point 473, 822, 914
point, bouton 456
point, réglage de la largeur 452
point, sélecteur 452
pointage 825
pointage, appareil 756
pointage, manivelle 756
pointage en hauteur, manivelle 756
point arrière, bouton 452
point bouclé 459
point couché 459
point critique 891
point croisé 459
point de chaînette 459
point de chausson 459
point de chevron 459
point de côtes 458
point de damier 458
point de jersey 458
point de nœud 459
point de poste 459
point de raccordement 273
point de repère 455, 865
point de riz 458
point de rosée 55
point de torsades 458
point de tricot 458
point du chef 740
point d'alimentation 273, 663
point d'appui 686
point d'arête 459
point d'articulation 638
point d'attache 79, 103, 627
point d'attente, marque 620
point d'épine 459
point d'exclamation 473
point d'interrogation 473
point d'orgue 435
point d'Orient 459
pointe 51, 79, 185, 227, 229, 301, 302, 303, 304, 350, 351, 362, 390, 439, 443, 453, 457, 470, 740, 791, 793, 859, 868, 880, 888, 901, 911, 912, 918
pointe à graver 423
pointe antérieure 901
pointeau du fluide, réglage 320
pointe avant 288
pointe carrée 302
pointe cruciforme 302
pointe de centrage 306
pointe de col 349
pointe de diamant 278
pointe de flèche en silex 748
pointe de ski 892
pointe d'attache 442
pointe fuselée 839
pointe plate 285, 302
pointe ronde 285
pointe sèche 422
pointeur 907
pointeuse 530
point fixe 559
point indicateur de température 381
point mousse 458
point noué 459
point passé empiétant 459
point plat 459
point roumain 459
points, broderie 459
points de suspension 473
point vernal 13
point-virgule 473
poire 193
poire à jus 233
poire à poudre 752
poireau 184
poire de gonflage 777
pois 84, 190
pois cassés 190
pois chiches 190
pois mange-tout 190
Poisson austral 10
poisson cartilagineux 108
poissonnerie 181
poissonnière 234
poisson osseux 108
poissons 108
Poissons 12
poissons cartilagineux 218
poissons osseux 219
Poisson volant 11
poitrail 124
poitrine 115
poitrinière 460
poivre 198, 199
poivrière 226
poivron 188
poker, combinaisons 914
Polaroid® 481
pôle Nord 35, 687
pôle Nord céleste 13
pole position 872
pôle Sud 29, 35, 687
pôle Sud céleste 13
police 472, 725
police, agent 770
polissoir d'ongles 377
politique 739
polluant 69
pollution agricole 69
pollution automobile 69
pollution de l'air 69
pollution de l'eau 70
pollution domestique 69
pollution du sol 69
pollution industrielle 69
pollution par le pétrole 70
polo 354, 359, 822, 858
polochon 280
Pologne 744
polojama 369
polonais 469
polonium 682
polygone 705
Polynésie 747
polypode commun 76
polytric commun 75
pomelo 194
pomme 82, 193, 328
pommeau 307, 309, 797, 849, 855, 861
pomme de douche 264
pomme de terre 184
pomme d'Adam 146
pomme poire 197
pompage, station 654
pompe 246, 259, 292, 294, 320, 578, 670, 671, 674, 903
pompe, numéro 548
pompe à boue 651
pompe à chaleur 260
pompe à vide, bâti 694
pompe de caloportage 669
pompe de circulation 259, 675
pompe de puisard 263
pompe de recirculation 671
pompier 765
pompier, dortoir 764
ponceuse excentrique 308
poncho 355
ponctuation 473
poney 858
poney de polo 858
pont 39, 385, 523, 692, 875
pont à béquilles 541
pontage 838
pont à poutre 540, 541
pont à tablier inférieur 541
pont à tablier intermédiaire 541
pont à tablier supérieur 541
pont Bailey 542
pont bain de soleil 609
pont basculant 542
pont cantilever 540
pont de Varole 167
pont d'appontage 761
pont d'envol 761
pont en arc 540, 541
pontet 754, 860, 861, 912
pont fixe 540
pont flottant 542
pont inférieur 655
pont levant 542
pont-levis 408
pont-l'évêque 211
pont mobile 542
ponton 542, 652, 839, 873
ponton de départ 838
pont principal 607
pont-promenade 608
pont roulant 658
pont supérieur 624, 655
pont suspendu à câble porteur 540
pont suspendu à haubans 541
pont tournant 542
pont transbordeur 542
popote 905
porc 128
porc-épic 123
porc haché 215
porche 245, 411, 738
porcherie 182
pore 74, 84, 95
pore sudoripare 172
porque 607
port 709
portail 411
portance 630
portant 839
port clavier 513
port de plaisance 788
port d'interface ordinateur 520
porte 238, 290, 292, 293, 416, 417, 453, 567, 596, 624, 699, 724, 738, 818, 893, 902, 903
porte, ouverture 557
porte accordéon 416
porte à deux vantaux 568
porte-adresse 389
porte à lanières 416
porte amont 597
porte arrière 775
porte à tambour manuelle 416
porte automatique 620
porte aval 597
porte avant 605, 608
porte-avions 761
porte-bagages 389, 567, 577, 578
porte-bidon 579
porte-bûches 257
porte-cartes 58, 386
porte-chaussures 345
porte-chéquier 387
porte classique 416
porte-clés 387
porte coulissante 264, 416
porte coupe-feu 416
porte-coupures 387
porte de contrôle 890
porte de garage 416
porte de la soute 23
porte-documents 386, 387
porte du parcours 837
porte d'accès de plate-forme 584
porte d'entrée 427, 568, 569
porte d'extrémité 635
portée 434
porte-électrode 318
porte en descente 837
porte en remontée 837
porte étagère 291
porte-étiquette 533, 587
porte-étiquette d'acheminement 587
porte extérieure 247
porte-fenêtre 224, 250, 251
portefeuille 387
portefeuille chéquier 386
porte-fil dentaire 384
porte-fils 460
porte-filtre 241
porte-foyer 256
porte-fusible 663
porte-jarretelles 367
porte latérale 594
porte-manteau 510
porte-marteau 313
porte-matraque 770
porte-mine 470
porte-monnaie 387
porte-moulinet 909, 910
porte moustiquaire 567
porte-négatif 485
porte-outil 308, 649
porte-parapluies 391
porte-passeport 387
porte-pipes 390
porte-pitons 901
porte pliante 416
porte-poussière 295
porte-râteau 423
porte-rouleau 264
porte-sac 869
portes à tambour manuelles 719
porte-savon 264
porte-serviettes 264
porte-skis 558
porte-spécimen 694
porte-stylet 517
porte-stylo 386
porte-tension 457
port Ethernet 526
porte-timbres 531
porte-tube 693
porte-vélos 558
porte-vent 445
port FireWire 526
portière 551, 554
port infrarouge 526, 527
portique 540, 596, 634, 635, 657, 658, 738, 824
portique de chargement de conteneurs 596
portique de signalisation 583
portique détecteur de métal 726
port jeux/MIDI 513
port maritime 596
port modem interne 526
port parallèle 513
port pour adaptateur de courant 526
port réseau 513
port série 513
port souris 513, 518
portugais 469
Portugal 743
port USB 450, 513, 526
port vidéo 513, 526
posemètre 478
posemètre à visée reflex 478
positif 684
position, indicateur 417
position à genoux 861
position carpée 828
position couchée 861, 893
position debout 861, 893
position des bras 829
position des jambes 829
position des joueurs 804
position droite 828
position d'équilibre 690
position groupée 828
positionnement du papier 528
positionneur 452
poste 664
poste à clavier 507
poste CB 505
poste de carburant 725
poste de commandement 758, 763
poste de communication 594
poste de contrôle 727, 768
poste de contrôle audio/vidéo 491
poste de patrouille et de secours 886
poste de pilotage 624, 626, 631, 758
poste de police 711, 768
poste de secours 543
poste de surveillance 394, 764
poste de travail 509
poste d'écoute 733
poste d'observation 17
poste sans cordon 507
poste téléphonique 489, 491, 506, 507
postillon 915
pot 223
potassium 682
poteau 252, 540, 812, 817, 820, 827
poteau cornier 252
poteau de but 807, 809, 858
poteau de ligne de jeu 795
poteau du ring 842
poteau mural 253
potence 579, 693, 783
poterie 464
poterie, outils 464
poterne 408, 409
potiron 189
pou 101
poubelle 295, 723
pouce 117, 139, 140, 141, 156, 173, 346, 797
poudre 912
poudre libre 378
poudre pressée 378
poudrerie 57
poudrier 378
pouf 277
poulailler 182
poulaine 749
poule 120
poulet 213
poulie 284, 321, 566, 686, 750, 859, 913
poulie, système 686
poulie de chariot 634
poulie de tension du régulateur 417
poulie d'entraînement 688
poumon 103, 104, 110, 112, 116, 125, 163
poumon droit 161
poumon gauche 161
poupe 598, 608, 836
Poupe 11
pourcentage 529, 703
pourpier 187
pourpoint 338
pourpre 741
pousse 77
poussée, manette 626
poussée, phase 892
poussin 120
poussoir 230, 240, 248, 776
poussoir à pollen 98
poussoir de remise à zéro 696
poussoir d'ouverture 391
poussoir pneumatique 648
poutre 252, 412, 418, 663, 824, 826
poutre cantilever 540
poutre-châssis 639
poutre continue 540
poutre de levage 573
poutre de queue 631
poutre d'assurage 900
poutre d'équilibre 826
poutre suspendue 540
praire 217
prairie 38, 182
prairie tempérée 66
praséodyme 684
praticable 823, 824
préblindage 758
Précambrien 92
précédent 504
précipitation 67
précipitations 64
précipitations hivernales 64
prélèvement, salle 781
prémaxillaire 108, 122, 123
premier-but 794
premier de cordée 900
première phalange 126
premier espace 811
premier étage 25
premier radial externe 151
premiers soins 725
premiers soins, équipe 853
premiers soins, fournitures 775
premiers soins, manuel 777
prémolaire 121, 123, 159
preneur de son 489, 490
préparation chirurgicale, salle 780
préposé au banc des pénalités 879
préposé au contrôle des billets 394, 427
prépuce 169
préréglage 504
près 833
près bon plein 833
présentoir à revues 510
présentoir de brochures 730
présentoir des nouveautés 733
présentoir des périodiques 733
présentoir réfrigéré 720
président 509, 848
presqu'île de Corée 33
presqu'île de Kola 32
presqu'île du Kamtchatka 33
presse 642
presse à épreuves 421
presse-agrumes 230, 237
presse-ail 230
presse à pectoraux 851
presse à percussion 425
presse à taille-douce 422
presse-café 241
presse-étoupe 268
presse lithographique 423
presse-papier 528
près serré 833
presseur 477
pressing 715
pression 59
pression, évolution 55
pression, mesure 702
pression, réglage 452
pression à la taille 368
pression au niveau de la mer 55
pression barométrique 55
pression devant 369
pression d'oxygène, réglage 20
pressuriseur 670, 671
prêt-à-porter, magasin 714
prétoire 728
prévision météorologique 54
primate 139

prime 849
printemps 54
prise 793
prise antisurtension 520
prise audio 513
prise avec borne de terre 263
prise casque 450, 451, 498, 501, 504
prise classique 815
prise de charge 383, 563
prise de contact, marque 621
prise de courant 274, 316
prise de courant commutée 498
prise de courant européenne 274
prise de force 640
prise de masse 318
prise de raccordement 452
prise de télécommande 476, 477
prise de terre 272
prise de vue en fourchette 476
prise de vues nocturne 496
prise d'air 568, 605, 876
prise d'air de refroidissement du moteur 874
prise d'alimentation 513
prise d'eau 658
prise d'entrée 520
prise d'entrée/sortie audio 527
prise d'oxygène 780
prise électrique 567
prise microphone 505
prise numérique 477
prise porte-plume 815
prises d'entrée/de sortie audio/vidéo 498
prise téléphonique 520
prise vidéo 477
prisme de Porro 692
prisme pentagonal 478
prison 726, 919
prix à l'unité 699
prix à payer 699
procédé 863
processeur 513
proconsul 93
producteur 429
production, colonne 654
production, tubage 652
production, vanne 654
production de chaleur 665
produit laitier 180, 210
produit laitier, aire de réception 180
produit pétrochimique 656
profondeur, blocage 307
profondeur, échelle 304
profondeur, gouverne 898
profondeur, réglage 308
profondeur de champ 476, 479
profondimètre 841
programmateur 292, 293
programme informatique 771
projecteur 10, 427, 428, 431, 579, 585, 765, 766
projecteur à faisceau concentré 492
projecteur de diapositives 483
projecteur de plafond 59
projecteur d'ambiance 492
projecteur d'ambiance sur pantographe 492
projecteur sous-marin 246
projectile 752
projectile antichar 757
projection, salle 10, 395, 427
projection cartographique 36
projection conique 36
projection cylindrique 36
projection d'épaule 844
projection en cercle 844
projection horizontale 36
projection interrompue 36
prométhium 684
pronaos 403
pronateur, rond 150
propagation 690
propane, accessoires 903
propergol, réservoir 18
propulseur 20, 22, 40, 759
propulseur d'étrave 609
propulsion, mécanisme 580
propulsion, poste de conduite 763
prosciutto 216
prospection en mer 653
prospection terrestre 651
prostate 169
protactinium 684
protecteur d'avant-bras 808
protecteur d'embout 776
protecteur lombaire 808
protection 774
protection, surface 843
protection de la vue 774
protection d'usure 874
protège-cheville 796
protège-côtes 808
protège-cou 808
protège-coude 800, 880, 894
protège-dents 808, 843
protège-doigts 859
protège-gorge 796, 880, 882
protège-guidon 755
protège-hanche 808
protège-lame 304, 305
protège-main 875
protège-matelas 280
protège-nuque 765
protège-orteils 773, 796
protège-poignet 895
protège-tendon 880
protège-tibia 801, 802, 882, 887
protège-tympan 772
protestantisme 736
prothorax 97
protocole de communication 524
proton 680
protoneurone sensitif 168
protubérance 6
proue 609, 836
province 37
prune 192
pseudopode 94
psychromètre 59
ptérygoïde 112
pubis 116, 122, 146, 148
public, tribune 856
puce 101
puisard 262, 263, 650
puissance, gestion 563
puissance, mesure 702
puits 402
puits de dérive 836
puits de production 646
puits d'accès 664
puits d'extraction 650
puits d'injection 646
puits sous-marin 654
puits vertical 650
pull 358
pull d'entraînement 370
pulpe 81, 82, 83, 159, 172
pulsar 8
pulvérisateur 328, 646
pulvériseur tandem 641
pulvino 661
puma 134
punaise d'eau 101
punaise rayée 101
punaises 534
pupille 132, 177
pupille verticale 112
pupitre 436, 444, 451
pupitre à musique 436
pupitre de commande 626
pupitre de commandes 10
pupitre de conduite 586
pupitre de son 488, 489, 490
pupitre dirigeur 507
pupitre d'éclairage 490
purgeur 259
purificateur d'air 261
puzzle 917
pygostyle 116
pyjama 364
pylône 540, 583, 629, 663
pyramidal 154
pyramide 402, 705
pyranomètre 58
Pyrénées 32
python 114

Q

Qatar 746
qibla, mur 738
quad 577
quadrant 704
quadrilatère 705
quai 583, 593, 596, 620, 708
quai, accès 582
quai, bordure 582, 593
quai, numéro 582
quai, rampe 596
quai de chargement 713
quai de déchargement 395, 715, 716, 719, 724
quai de gare 582
quai d'embarquement 619
qualité d'enregistrement des images 476
quark 680
quart-arrière 807
quart de finale 789
quart-de-rond 253
quarte 434, 849
quartier 7, 82, 127, 342, 370, 855
quartier, faux 855
quartier, petit 855
quartier des affaires 708, 710
Quaternaire 93
quatre avec barreur 839
quatre-mâts barque 602
quatre sans barreur 839
quatuor 438
quechua 469
queue 81, 82, 83, 112, 113, 121, 122, 124, 130, 133, 136, 140, 143, 169, 306, 425, 625, 676, 840, 893, 894, 898, 905
queue de billard 863
queue-de-cochon 401
queue de l'hélix 173
queue de poussières 8
queue ionique 8
queusot 274, 275
quillard 835
quille 865, 897
quille, grosse 865
quille, petite 865
quille chandelle 865
quille-reine 865
quilles 865
quilles, allée 865
quilles, salle 714
quilleur 865
quilleuse 865
quillier 865
quinoa 203
quinte 434, 849, 914, 919
quinte royale 914
quintette 438

R

rabat 348, 387, 391, 535, 906
rabatteur 642, 643
rabbin, siège 738
rabot 309
raccord 269, 485
raccord à collet repoussé 269
raccord à compression 269, 270
raccord de réduction 269
raccord de robinet 328
raccord de signalisation 567
raccord de tuyau 329
raccord d'arrivée d'air 320
raccord femelle 269
raccord mâle 269
raccord mécanique 269
raccord té 271
raccord union 269
races de chats 132
races de chiens 130
rachis 115
racine 78, 159
racine adventive 76
racine antérieure 168
racine carrée 529, 703
racine de l'hélix 173
racine du nez 175
racine motrice 167, 168
racine pivotante 87
racine postérieure 168
racine principale 77
racine secondaire 77
racine sensitive 167, 168
racine traçante 87
raclette 211
raclette-gril 239
racloir 892
racquetball 818
radar 40, 604, 605, 608, 609, 624, 761, 762
radar, affichage 771
radar, faisceau 40
radar, système 760
radar aéroporté 40
radar météorologique 54
radeau de sauvetage 611
radiateur 21, 259, 552, 561, 586
radiateur à colonnes 259
radiateur bain d'huile 260
radiateur rayonnant 260
radiateur soufflant 260
radiation 6
radicelle 77, 87
radicule 77
radier 595, 597
radio 504, 771, 898
radio, panneau de commande 626
radioactivité, mesure 702
radiocassette laser 504
radiographie, appareil 778
radiomètre 60
radiomètre imageur 60
radiomètre sondeur 60
radio portable 503
radio-réveil 503
radiosonde 59
radiotélescope 16
radis 189
radis noir 189
radis oriental 189
radium 682
radius 111, 116, 121, 122, 126, 131, 136, 138, 140, 141, 142, 152, 154, 156
radôme 760
radon 684
radula 104
raffinerie 652, 654, 709
raffinerie, produits 656
raglan 355
raie 218
raie des fesses 147, 149
raie sourcilière 115
raifort 189
rail 284, 421, 456, 591
rail, joint 590
rail circulaire 16
rail de glissement 555, 835
rail de guidage 16, 399, 571
rail de lancement de missile 760
rail de raccord 590
rail de travelling 428
rail d'éclairage 287
rail et retour de courant 595
rail-guide 417
rail guide-film 477
rainette 111
rainure 229, 453, 456, 750, 868, 888
rainure du guide à onglet 305
rainure du guide parallèle 305
raisin 83, 86, 192
rallonge 278, 289
rallonge de la table 305
ramasseur 642, 820
ramasseuse-presse 642
rambarde 606, 894
ramboutan 197
rame 851
rameau 77, 86, 87, 89
rameau communicant 168
rame de métro 592, 594
ramequin 226
rameur 851
ramille 87
rampant 403
rampe 250, 251, 255, 403, 407, 431, 647
rampe, bicross 871
rampe, planche à roulettes 894
rampe de signalisation 766, 771
rampe de signalisation, contrôle 771
rampe d'accès 540, 608
rampe d'accès pour fauteuils roulants 394
rampe d'éclairage 287
ramure 87
rang 384, 456
rangée 431
rangement 584
rangement, meuble 510
râpe 230, 309, 401
rapière 751
rappel de mémoire 478, 529
rapport, salle de rédaction 768
rapporteur d'angle 701
raquette algonquine 893
raquette de badminton 816
raquette de racquetball 818
raquette de squash 819
raquette de tennis 822
raquette de tennis de table 815
raquette elliptique 893
raquettes 893
rasage 383
ras-de-cou 354, 359, 374
ras-el-hanout 199
rasette 444
rasoir à double tranchant 383
rasoir à manche 383
rasoir effileur 381
rasoir électrique 383
rasoir jetable 383
rat 122, 123
rat de cave 422
rate 109, 110, 113, 125, 161
râteau 327, 423, 642, 863
ratissoire 326
raton laveur 134
ravier 226
ravioli 206
ravitaillement, aire 548
ravitaillement en vol 760
ravitailleur 760, 873
rayon 103, 391, 579, 704
rayon de miel 100
rayon de miel, coupe 100
rayon épineux 108
rayon gamma 690
rayon lumineux 691
rayon médullaire 87
rayon mou 108
rayonnement 681
rayonnement artificiel 41
rayonnement infrarouge 68, 690
rayonnement naturel 41
rayonnement solaire 67, 68, 672, 673, 674, 675
rayonnement ultraviolet 690
rayon solaire réfléchi 674
rayon X 690
ré 434
réacteur 665, 666, 669, 763
réacteur, bâtiment 667, 669
réacteur, collecteur 669
réacteur, compartiment 763
réacteur, cuve 669, 671
réacteur, zone d'essai 761
réacteur à eau bouillante 671
réacteur à eau lourde 670
réacteur à eau sous pression 671
réacteur au gaz carbonique 670
réacteur nucléaire 667
réaction, direction 684
réaction en chaîne 681
réaction réversible 684
réalisateur 429, 489, 490
réanimation, salle 778
rebobinage 477, 499
rebord 290
rebord de cuve 292
rebras 346
récamier 276
réceptacle 75, 80, 83
réceptacle à déchets 573
réceptacle de brosses 384
réceptacle séminal 97, 103
récepteur 16, 506
récepteur, volume 506
récepteur de radio par satellite 504
récepteur de son 776
récepteur du goût 176
récepteur sensoriel 168
réception 509, 724
réception, aire 716
réception, niveau 724
réception, zone 589
réception des données 41
réception des messages 508
réception directe 486
recette 650
receveur 794, 795, 796, 817, 819, 820
receveur éloigné 807
recharge 470
recharge amont 660
recharge aval 660
réchaud 234
réchaud à deux feux 903
réchaud à un feu 903
réchauffement planétaire 68
réchauffeur 668
recherche 525
recherche des canaux 495
récif de la Grande Barrière 29
récipient 59, 236
récipient collecteur 59
recourbe-cils 378
rectangle 705
rectangle des instructeurs 794
rectangulaire 904
rectrice 115
rectum 97, 99, 113, 116, 125, 164, 169, 170
récupération 812
recyclage 71
redingote 355
réduction 512
réduction mâle-femelle 269
réfectoire 727

référence, salle 733
réflecteur 316, 482, 494, 571
réflecteur parabolique 16, 489
réflecteur radar 615
réflecteur secondaire 16
réflecteur solaire 486
réflexion 41
Réforme 736
réformeur catalytique 656
refouloir 752
réfrigérateur 224, 291, 720, 722
refroidissement 656
refroidissement, système 553
refroidissement de la vapeur par l'eau 665
refroidisseur 669
refroidisseur d'air 564
regard 259
regard d'égout 712
régie 431, 488
régie, radio 488
régie de production 489, 490, 491
régie du son 489, 490
régie d'éclairage 490
régie image 489
régie image/éclairage 490
régies, télévision 490
régie technique 718
régime, sélecteur 332
région auriculaire 115
région malaire 115
région négative 672
région positive 672
registre, bouton 445
registre coulissant 445
registre de comptabilité 535
registre de réglage 258
registre des aigus 432
registre des basses 432
réglage 782
réglage, bouton 493
réglage, indicateur 889
réglage de la pression 384
réglage de la résistance 851
réglage de la vitesse d'obturation 478
réglage du seuil d'alarme 613
réglage du volume 498
réglage en hauteur 483, 485
réglage latéral 692
réglages 508
réglage sur demi-teinte 478
réglage sur haute lumière 478
réglage sur ombre 478
règle 399, 424, 700
Règle 10
règle de couture 454
règle du guide parallèle 305
règle d'équerrage 424
règle graduée 700, 905
règle-point 452
réglette 461
règne animal 92
règne végétal 74
régulateur 267
régulateur de pression 234, 319, 903
régulateur de vitesse 333, 417, 556
rehausseur 281
rein 104, 105, 106, 109, 110, 112, 116, 125, 161, 165
reine 99
réinitialisation 513
reins 124, 147, 149
reistre, faux 445
rejet 87
rejets industriels 69, 70
relais d'accessoires 627
relevage, bras 640
relève-bras 500
relevé de transaction 731
relevé d'opération, fente 730
releveur de fil 452
religion 736
reliure à anneaux 532
reliure à anneaux plastiques 533
reliure à glissière 532
reliure à pince 532
reliure à ressort 532
reliure à vis 532
reliure d'art 424
reliure spirale 533
rembourrage 899
rémige 115
remise 244, 322
remise à zéro 499, 512, 700
remontée mécanique, arrivée 886
remontoir 436, 696, 697
remorquage, dispositif 573
remorque 570, 594, 641, 642, 840
remorqueur 606
rempart 7, 408, 409
remplage 411
remplissage 655
remplissage, aqueduc 597
remplissage, bouchon 561
remplissage, pertuis 597
remplissage, système 597
remuer la terre 326
renard 134
rêne 856
rêne, anneau 854
rêne de bride 854
rêne de filet 854
renfort 753
renfort de nuque 874
renfort de pointe 880
réniforme 79
renne 128
renseignement 725, 886
renseignement, comptoir 719, 730, 733, 769, 779
rentré 455
renversé 828
renvoi d'eau 485
réparation, point 802
réparation, surface 802
repassage 347
repasser 347
repère de niveau d'eau 288
répertoire 524
répertoire téléphonique 506, 531
répéteur 487
répétition 501
repli 336
répondeur numérique 508
repose-bras 500
repose-main 516
repose-pied 783
repose-pied du passager 575, 576
repose-pied du pilote 575, 576
repose-pieds 281, 871
repose-poignets 514
repositionnement 528
repousse-chair 377
reprise 519
reprise d'air 258
reprise vidéo 789
reprographie 730
reprographie, salle 509
reptation 47
reptile 112, 114
République arabe syrienne 746
République centrafricaine 745
République démocratique populaire lao 747
République dominicaine 743
République tchèque 744
répulsion 687
requin 108
réseau 522
réseau d'oléoducs 654
réseau électrique 273
réseau en anneau 522
réseau en bus 522
réseau en étoile 522
réseau étendu 523
réseau informatique 523
réseau national 486
réseau nerveux 159
réseau privé 486
réseau public postal 474
réseau téléphonique 487
réserve de papier 512
réserve d'eau 384
réserves alimentaires 724
réservoir 22, 23, 24, 241, 261, 263, 264, 320, 391, 445, 485, 655, 657, 658, 660, 661, 767, 903
réservoir, bouchon 570, 576
réservoir à essence 553
réservoir à essence, accès 551
réservoir à toit fixe 655
réservoir à toit flottant 655
réservoir auxiliaire 571
réservoir de brut 656
réservoir de kérosène 25
réservoir de sécurité 670
réservoir d'air comprimé 873
réservoir d'arrosage 669
réservoir d'eau 241
réservoir d'eau, compartiment 628
réservoir d'essence 331
réservoir d'huile 331
réservoir d'hydrogène liquide 25
réservoir d'oxygène liquide 25
réservoir magmatique 44, 646
réservoir propane 567
réservoir tampon 654
réservoir ventral 631
résidente 780
résidus non recyclables 71
résine 501
résistance 689
résistance électrique, mesure 702
résistance hydraulique 851
résonateur 502
responsable de la sécurité 837
ressort 43, 249, 268, 286, 310, 470, 757, 823, 913
ressort athlétique 850
ressort compensateur de fil 453
ressort de batterie 752
ressort de rappel 559
ressort de soupape 445, 566
ressort de suspension 292, 586
ressort de tension 557, 850
ressort en spirale 285
ressort hélicoïdal 553
ressuscitateur 775
restaurant 608, 710, 713, 714, 719, 720, 725
restaurant libre-service 722
restaurants-minute 715
résurgence 47
retable 737
retardateur 476
rétenteur 857
réticule 692
Réticule 10
réticulum endoplasmique 74, 94
rétine 177, 691
retour 511, 515
retour, limite 799
retour de chariot 528
retour de l'eau au générateur de vapeur 665
retourné 828
retour rapide 504
retrait 528
rétroéclairage 496
rétroprojecteur 535
rétroviseur 550, 556, 568, 569, 570, 574, 576, 577, 876
rétroviseur, commande 554
rétroviseur grand-angle 568, 569
réunion 703
réunion, salle 394, 718, 724, 730, 735, 764
réveil, salle 780
réverbère 712
revers 342, 348, 350, 352, 362
revêtement 252, 253, 655, 815
revêtement, matériel 299
revêtement de sécurité 20
revêtement de sol textile 254
revêtement intérieur 561
revêtement synthétique 822
revêtement thermique 22
revitalisant capillaire 379
revolver 754
rez-de-chaussée 250
Rhéa 5
rhénium 683
rhinocéros 129
rhino-pharynx 175
rhizoïde 75
rhizome 76
rhodium 683
rhodyménie palmé 183
rhubarbe 185
rias 51
ribosome 74, 94
richelieu 342
ricotta 210
rideau 282, 283, 492
rideau, double 282
rideau, tête 283
rideau ballon 283
rideau bonne femme 282
rideau brise-bise 282
rideau coulissé 283
rideau de fer 430
rideau de scène 430, 431
rideau de vitrage 282
rideau d'obturateur 477, 478
rideau flottant 283
rideau séparateur 780
rideaux croisés 283
ridoir 835
rifloir 401
rigatoni 206
rigole 864
rillettes 216
rimaye 46
rinceau 276
rince-bouche 384
ring 842
ring, près 842
ris 212
risberme 660
rive 300, 664
rive externe 127
rive interne 127
rivet 229, 310
rivière 38, 48
rivière souterraine 47
riz 85, 203, 207
riz basmati 207
riz blanc 207
riz complet 207
riz étuvé 207
rizière 69
riz sauvage 203
robe 655
robe à crinoline 337
robe à paniers 337
robe à tournure 337
robe bain-de-soleil 356
robe chemisier 356
robe d'intérieur 356
robe enveloppe 356
robe fourreau 356
robe-manteau 356
robe-polo 356
robe princesse 356
robes 356
robe taille basse 356
robe tee-shirt 369
robe trapèze 356
robe tunique 356
robinet 264, 268
robinet de vidange 266, 267, 655
robinet d'acétylène 319
robinet d'arrêt 265, 270, 271
robinet d'arrêt général 262
robinet d'oxygène 319
robinet flotteur à clapet 265
robinet relais 903
robinets 290
robot boulanger 239
robot de cuisine 237
roc 43
rocaille 322
roche d'intrusion 42
roche ignée 42
roche mère 78
roche métamorphique 42
rocher 900
roche sédimentaire 42
rochet 307, 696, 697
roentgenium 683
rognons 212
Roi 914, 916
romaine 186
romano 211
romarin 202
rond, grand 151
rond, petit 151
ronde 435
rondeau 464
rondelle 268, 310, 689, 880, 888
rondelle à denture 310
rondelle à denture intérieure 310
rondelle à ressort 310
rondelle conique 265
rondelle de fibre 269
rondelle plate 310
rondiste 374
rond-point 39
rongeur 122
rongeur, mâchoire 123
roquefort 211
roquette 187
rorqual 137
ros 460
rosace 440
rose 80, 411
rose des vents 37, 612
rosée 65
rosette 248, 405
rossignol 118
rotary, système 651
rôti 214, 215
rôti de côtes 214
rotini 206
rotodôme 629
rotonde 713
rotor 249, 565, 659, 676, 910
rotor, mouvement 662
rotor, tête 631
rotor à griffes 688
rotor anticouple 631
rotule 122, 126, 131, 138, 152, 312
roue 320, 323, 333, 560, 570, 639, 640, 659, 753, 758, 783, 870, 874, 895
roue à aubes 599
roue à rayons 857
roue de centre 696, 697
roue de champ 696
roue dentée 460, 686, 876
roue de poulie 284
roue de pression 643
roue de secours 567
roue de sécurité 595
roue de support 876
roue d'échappement 696, 697
roue d'engrenage 307, 462
roue d'entraînement 462
roue folle 636
roue Francis 659
roue Kaplan 659
roue libre 580
roue motrice 639, 640, 697
roue Pelton 659
roue petite moyenne 696, 697
roue pivotante 783
roue pleine 871
rouge 400, 690, 919
Rouge 915
rouge à lèvres 378
rouge-gorge 118
rouge orangé 400
rouget 219
rouget barbet 219
rouge violet 400
rouleau 285, 320, 333, 380, 423, 460, 920
rouleau, support 460
rouleau à pâtisserie 232
rouleau à vernir 422
rouleau conditionneur 642
rouleau d'encrage 421
roulement à billes 677
roulette 281, 289, 389, 422, 448, 454, 633, 894
roulette américaine 919
roulette de commande 527
roulette de défilement 516
roulette de pâtissier 232
roulette française 919
roulis 630
roumain 469
Roumanie 744
roupie 728
roussette, grande 218
roussette noire 141
route 39, 539, 708
route, coupe 538
route, numéro 39
route d'accès 618
route secondaire 39
routeur 523, 524
Royaume-Uni 743
ruban 313, 453, 757, 823
ruban adhésif 800
ruban adhésif, dévidoir 534
ruban blanc 815, 817
ruban correcteur 534
ruban de bouclage 771
ruban de caoutchouc 867
ruban de Téflon® 314
ruban de tissu adhésif 777
rubidium 682
rubis 375, 696
ruche 100, 182
ruché 368
rue 39, 711, 713
rue, coupe 712
rue commerçante 710
ruelle 711
Ruffini, corpuscule 172
rugby 804
rugbyman 805
ruisseau 48
ruissellement 67
russe 469
Russie, Fédération 744
russule verdoyante 183
rutabaga 189
ruthénium 683
rutherfordium 683
Rwanda 745
rythme, sélecteur 451

S

sable 660, 741, 813
sablier 231
sablière 586
sablière double 252
sabot 124, 127, 312, 571, 791, 800, 840
sabot, face plantaire 127
sabot de protection 636
sabre 751, 849
sabreur 848
sac 432
sac à bandoulière 388
sac accordéon 388
sac à dos 389, 901, 906
sac à main 387
sac à provisions 181, 388
sac besace 388
sac boîte 388
sac cartable 387
sac de congélation 222
sac de golf 869
sac de sable 842
sac de transport 482
sac-filet 222
sac fourre-tout 388
sac gonflable 556
sachet 222
sac marin 388
sacoche 577, 580
sac polochon 388
sac pour accessoires 859
sacristie 737
sacrum 138, 141, 152, 153, 157
sacs de couchage 904
sac seau 387
safran 198, 606
sagari 847
Sagittaire 10
saharienne 359
saillant 409
saillie, réglage 309
saindoux 209
saint-bernard 131
Sainte-Lucie 743
Saint-Kitts-et-Nevis 743
Saint-Laurent 30
Saint-Marin 744
saint-pierre 221
Saint-Pierre 736
Saint-Vincent-et-les-Grenadines 743
saisie des données 694
saison 917
saisons 54
salade 722
saladier 226
salamandre 111
salami 216
salchow 881
salière 226
salle 431
salle à manger 250, 584, 608, 720, 723, 724, 763, 764
salle commune 727
salle de bains 251, 264, 724, 780
salle de bains, articles 717
salle de bal 609
salle de classe 727, 734, 735
salle de commande 657, 669
salle de contrôle 10
salle de contrôle des machines 606
salle de plâtre 779
salle de prière 738
salle de réception 738
salle de repos des infirmières 781
salle de séjour 250
salle des machines 608, 657, 658
salle des pas perdus 582
salle de spectacle 430, 710
salle de tir 769
salle de toilettes 250
salle de triage 779
salle d'atelier 718
salle d'attente 509, 726, 768, 778, 779, 781
salle polyvalente 490, 727
salomé 343
salon 250, 608
salon de coiffure 714
salon des employés 731
salon du personnel 768, 779
salon d'attente 724
salon d'honneur 718
salopette 358, 369
salopette à bretelles croisées 369
salopette à dos montant 368
salsifis 189
samarium 684
sambal œlek 201
Samoa 747
samoan 469
sandale 343, 748
sandalette 344
Sandow® 902, 903
sandre 220
sang 162
sang désoxygéné 162
sangle 555, 765, 821, 824, 851, 853, 855, 856, 869, 899, 900
sangle de compression 906
sangle de fermeture 906
sangle de nuque 772
sangle d'amortissement 772
sangle élastique 389
sangle serre-vêtements 389
sangle sous-cutale 611
sangle sous-ventrière 857
sanglier 128
sanglon 855
sang oxygéné 162
sanguine 423
santé 775
São Tomé-et-Príncipe 745
saphir 375
sapin 89
sapotille 197
sarcloir 326
sardine 219
sari 339
sarment 86
sarrasin 85, 203
sarriette 202
sas 416, 597, 668
sas du laboratoire 23
sas d'accès 763
sash 846
sas pour équipement 666
sas pressurisé 543
satellite 24, 486
satellite, orbite 60
satellite à défilement 60
satellite artificiel 53
satellite de télécommunications 486, 525
satellite géostationnaire 60
satellite météorologique 54, 60
satellite Radarsat 40
satellites 4
satin 463
Saturne 4, 5
Saturn V 24
sauce aux prunes 201
sauce hoisin 200
sauce soja 200
sauce soya 200
sauce Tabasco® 200
sauce Worcestershire 200
saucière 226
saucisse de Francfort 216
saucisse de Toulouse 216
saucisson kielbasa 216
sauge 202
saule pleureur 88
saumon 221
saumon d'aile 898
saupoudreuse 232
saut 792, 881
saut, aire 788
saut, technique 891
saut, triple 790, 793, 875
saut à la perche 790, 792
saut à ski 891
saut d'images 477
saut d'obstacle 852
saut en hauteur 791, 792
saut en longueur 790, 793
sauterelle 101, 646, 647
sauteur 891
sauteuse 235
sautoir 374
saut périlleux 829
sauts multiples 875
sauvetage, équipement 611
savane 61, 66
savon de toilette 379
saxhorn 447
saxophone 446
scandium 683
scanneur 517
scanneur à hyperfréquences 60
scanneur de radiations terrestres 60
scaphandre spatial 20
scaphoïde 154, 155, 156
scapulaire 115
scarole 186
scellement, bouchon 689
scellement, matériau 689
scène 402, 430, 431
schéma de la circulation 161
schisme d'Orient 736
schnauzer 130
Schwann, gaine 168
scie à chantourner 303
scie à grecquer 424
scie à guichet 303
scie à métaux 303, 314
scie à onglet 303, 304
scie circulaire 304, 305
scie de camping 907
scie d'élagage 330
scie égoïne 303
science, salle 734
scie sauteuse 305
scion 909
scissure oblique 163
sclérotique 177
scooter 577
scooter de mer 876
score doublé 918
score triplé 918
scorpion 102
Scorpion 10
scorsonère 189
scotie 404, 405
scripte 429
scrotum 146, 169
scull, double 839
sculpture 395, 401, 560, 561, 640
sculpture sur bois 401
seaborgium 683
seau 295
seau isotherme 240
sébaste 221
sébile de remboursement 507
sécateur 330
séchage 347
sèche-cheveux 382
sèche-linge électrique 293
sécher à plat 347
sécher par culbutage 347
sécheuse 293
séchoir d'épreuves 485
seconde 434, 704, 849
secondeur 806
secondeur extérieur droit 806
secondeur extérieur gauche 806
second-officier, siège 626
secours, trousse 777
secrétaire 279, 509, 827
secrétariat 731, 735
secteur 704
secteur maintenance 489
section articulée 569
section tubulaire 652
sécurité 764
sécurité, service 719
sécurité, surface 844
sécurité, symboles 774
sécurité, zone 846
segment 559, 566
segment abdominal 97
seiche 217
seigle 85, 203
sein 146, 148, 171
séisme 43
séjour 902
sel 847
sel, gros 201
sélecteur 261
sélecteur de bandes 499
sélecteur de canaux 505
sélecteur de contrôle audio 491
sélecteur de contrôle vidéo 491
sélecteur de coupe 383
sélecteur de fonction 506
sélecteur de fonctions 476
sélecteur de hauteur 289
sélecteur de mode 504
sélecteur de mode sonore 498
sélecteur de niveau d'eau 292
sélecteur de programme 450
sélecteur de stations 497, 503, 504
sélecteur de température 238, 292, 293, 382
sélecteur de vitesse 236, 305, 382
sélecteur de vitesses 575, 576
sélecteur d'entrée 498
sélecteur quadridirectionnel 477
sélecteur vidéo auxiliaire 491
sélection 495, 504, 505
sélection des canaux 495
sélénium 682
sel fin 201
selle 577, 578, 826, 851, 853, 855, 856, 858, 876
selle, tige 578
selle, tube 578, 871
selle biplace 575
selle conducteur 577
selle de rail 590
selle passager 577
sellette 401, 857, 897
sellette d'attelage 570
sel marin 201
semage 324
semelle 252, 253, 288, 304, 305, 308, 309, 345, 351, 840, 868, 881, 888, 889
semelle, inclinaison 304
semelle antidérapante 369
semelle du battant 460
semelle d'usure 342, 371
semelle intercalaire 370
semelle pivotante 312
semence 301
semi-lunaire 154, 156
semi-métaux (métalloïdes) 682
semi-rectangulaire 904
semi-remorque 570, 572
semi-remorque à copeaux 572
semi-remorque à grumes 572
semi-remorque benne 572
semi-remorque bétaillère 572
semi-remorque citerne 572
semi-remorque fourgon 572
semi-remorque frigorifique 571, 572
semi-remorque plateau 571
semi-remorque porte-conteneur 572
semi-remorque porte-engins 572
semi-remorque porte-véhicules 572
semoir à main 324
semoir en lignes 643
semoule 204
Sénégal 34, 745
senestre 740
sens de déplacement des électrons 687
sensibilité 476
sensibilité du film 478
sens unique, voie 544
sep 641
sépale 80, 82, 83
séparateur 562, 606, 646, 668, 689
séparateur d'eau 648
séparateur électrolytique 689
séparateur liquide/gaz 562
séparation 71
séparation-classeur 386
séparation magnétique 71
septième 434
septime 849
septum interventriculaire 162
septum lucidum 167
séquence 914
séquenceur 450
séquenceur, contrôle 450
sérac 46
serbe 469
Serbie 744
serfouette 326
sergé 463
seringue 776
seringue, boîte 771
seringue pour lavage de cavités 776
serpe 330
serpent 112, 915
Serpent 11, 13
serpent à sonnette 114
serpent corail 114
serpentin 261, 290, 899
serpents et échelles 915
serpette 330
serre 117, 182
serré 472
serre-joint 303, 312, 462
serre-joint à tuyau 312
serre-livres 535
serre-poignet 822
serre-tête 502, 772, 773
serre-tête antibruit 772
serrure 247, 248, 278, 291, 387, 389, 551, 554
serrure à clé 386
serrure à combinaison 386
serrure à mortaiser 249
serrure tubulaire 248
sertissage 912
sertissure 376
serveur 522, 523, 524, 525, 721, 816, 819, 821
serveur de fichiers 523
serveur d'accès 525
service 812, 820
service, aire 619
service, boîte 818
service, carré 819
service, zone 817, 818, 819
service à la clientèle 731
service d'entretien 548
service financier 730
services sociaux 781
services techniques 732
serviette 386, 722
serviette de toilette 379
servofrein 552, 559
servomoteur 759
sésamoïde 126
seuil 247
seuil de piste, marque 621
sextant 612
Sextant 11
sextuor 438
Seychelles 746
shampooing 379
shekel 728
shiitake 183
shinai 847
shintoïsme 736
short 358, 369, 791, 801, 802, 805, 810
short boxeur 371
short de boxe 842
si 434
siamois 133
siège 265, 268, 276, 277, 281, 333, 464, 555, 594, 783, 839, 855, 857, 885, 898
siège-baquet 555
siège coulissant 838, 851
siège de sécurité pour enfant 558
siège de vélo pour enfant 580
siège éjectable 760
siège réglable 584
Sierra Leone 745
signal de voie 583
signalisation lumineuse 545, 547
signalisation maritime 614
signalisation routière 544
signal lumineux 436
signal sonore 436
signature officielle 729
signe de ponctuation 473
signe diacritique 473
silence 435
silencieux 649
silex 752
silicium 682
silique, coupe 84
sill 44
sillet 439, 440, 441
sillon 176, 500
sillon antérieur 173
sillon médian 176
sillon naso-labial 175
sillon terminal 176
silo 596
silo-couloir 182
silo de chargement 648
silo-tour 182
Silurien 92
simulateur d'escalier 851
Singapour 747
sinople 741
sinus 86, 336
sinus frontal 175
sinus sphénoïdal 175
siphon 262, 265, 269, 270
sirop antitussif 783
sirop de maïs 209
sirop d'érable 209
sismogramme 43
sismographe 43
sistre 449
site de saut 890
site d'enfouissement 69
sixain 919
sixte 434, 849
skeleton 885
ski 840, 876, 888
ski, station 886
ski acrobatique 890
ski alpin 888
ski alpin, épreuves 889
ski de descente/super-G 888
ski de figure 840
ski de fond 892
ski de grand slalom 888
ski de saut 840, 891
ski de slalom 840, 888
ski de tourisme 840
ski de vitesse 891
skieur alpin 888
skieur de fond 892
skieur de vitesse 891
skiff 839

skimmer 246
ski nautique 840
skip 650
slalom géant 889
slalom spécial 889
slip 351, 367
slip de bain 371
slovaque 469
Slovaquie 744
slovène 469
Slovénie 744
smash 813, 821
smilodon 93
smog 69
snooker 863
soc 641
soccer 802
soccer, joueur 802
société 708
socle 43, 58, 236, 239, 240, 256, 273, 286, 307, 425, 500, 516, 517, 676, 685, 697, 698
socle-chargeur 288
socle fixe 312
socle rembourré 811
socque 344
socquette 365
sodium 682
sœur 785
softball 797
soie 227, 229, 309, 315, 383, 909
soies 320
soigneur 811, 842
soin du corps 379
soins, salle 781
soins ambulatoires, unité 781
soins intensifs, unité 780
soja, graine 191
sol 70, 78, 434, 661
solarium 607
sole 127, 221
soléaire 150
Soleil 4, 6, 7, 54
soleret 749
solide 680, 681
solide amorphe 680
solidification 680
solin 257
solive 252, 253, 254
sol naturel 538
solstice 54
solution multifonctions 384
Somalie 745
sommaire 471
sommation 703
sommelier 720
sommet 45, 886
sommier 413, 442, 445, 716
sommier, faux 445
sommier, table 445
sommier tapissier 280
son, production 445
sonar 41, 762
sondage en altitude 59
sonde 613
sonde spatiale 18, 19, 53
sondeur à éclats 613
sonnerie, volume 506
sonnette 112
sorbetière 240
sore 76
sorgho 85
sortie 100, 539
sortie de la vapeur 670, 671
sortie de l'eau du condenseur 668
sortie de piste 618, 621
sortie des originaux 508
sortie d'air chaud 256, 258, 564
sortie d'eau chaude 259
sortie S-Video 526
soubassement 278, 412
souche 87
soudage, poste 318
soudage : outils 318
soudage à l'arc 318
soudage oxyacétylénique 319
Soudan 745
Soudan du Sud 745
soudure 318
soufflante 627, 670
soufflerie 445
soufflet 386, 388, 432, 445, 485
soufflet, fermeture 432
souffleuse 642
souffleuse à neige 573
souffleuse de fourrage 643
soufre 683
soulier à la poulaine 339
soulier à talon 339
soupape 234, 445, 649
soupape à air 320
soupape à pression et dépression 655
soupape de gonflage 841
soupape de purge 841
soupape de réglage du fluide 320
soupape de sûreté 259, 266, 267, 665
soupape d'admission 899
soupape d'arrivée d'air 398
soupape d'échappement 564
soupape d'évacuation 447, 777
soupape expiratoire 773
soupape inspiratoire 773
soupe 722
soupière 226
soupir 435
source 48
source alimentaire fondamentale 67
source de courant 687
source d'énergie 41
sourcil 132
sourdine 447, 495
souris à roulette 516
souris mécanique 516
souris optique 516
souris sans fil 516
sous-couche 254
sous-épineux 151
sous-fondation 538
sous-gorge 854
sous-main 511
sous-marin nucléaire 763
sous-pied 358
sous-plancher 252, 253, 254
sous-sol 78, 250, 407, 713
sous-titre 471
soustraction 529, 703
soustraction en mémoire 529
sous-vêtement 351, 366, 716, 872
soute 22, 625
soute à bagages 568, 605, 631
soute à eau 586
soute des bobines de câbles 489
soute d'équipement technique 489
soutien-gorge 367
soutien-gorge balconnet 367
soutien-gorge corbeille 367
soutien informatique 509
spa 246
spadice 81
spaghetti 206
spaghettini 206
spatule 233, 397, 421, 840, 887, 888, 892
spatulée 79
spécialiste technique 881
spécifications techniques 560
spécimen, positionnement 694
spectre électromagnétique 690
spectromètre 694
spectromètre à ultraviolet 60
spencer 358
spermathèque 104
spermatozoïde 169
spermiducte 104
sphaigne squarreuse 75
sphénoïde 158
sphère 705
sphère céleste 13
sphère de verre 58
sphère d'hélium 25
sphère terrestre 13
sphincter anal 164
spicule 6
spinnaker 833
spiral 696
spirale 103, 302, 484
spiruline 183
splénius de la tête 151
spore 76
sport, magasin 715
sports aériens 896
sports aquatiques 827
sports à roulettes 894
sports de balle 794
sports de ballon 794
sports de combat 842
sports de force 850
sports de montagne 900
sports de précision 859
sports de raquette 815
sports d'hiver 877
sports équestres 852
sports équestres, parcours 788
sports et jeux 788
sports gymniques 823
sports motorisés 872
sports nautiques 827
spot 287
spot à pince 286
squash 819
squelette 152
Sri Lanka 747
stabilisateur 625, 631, 634, 638, 760, 766, 859, 876, 898
stabilisateur à triple plan vertical 629
stabilisateur de roulis 608
stabilisation, colonne 652
stabilo 896, 897
stade 709, 788, 790
stade de baseball 788
stade d'hiver 788
stade nautique 788
stalactite 47
stalagmite 47
stalle de départ 856
stand 872, 874
stand, arrêt 873
stand, voie 872
stand d'exposition 719
Stardust 19
statif 685
stationata 852
station de ski 886
station d'accueil 527
station locale 486
station météorologique 54, 55, 58
stationnement 583, 596, 708, 713, 735, 866, 886
stationnement, aire 619
stationnement, parc 886
station-relais 486
station-relais à micro-ondes 524
station-service 548, 711
station-service 548
Station spatiale internationale 21
station terrestre de télécommunications 525
stator 249, 627, 659
statue 403, 737
steeple 790
steppe 61
stérilisation, salle 780, 781
sterne 118
sterno-cléido-mastoïdien 150
sternum 111, 116, 121, 122, 126, 131, 141, 142, 152
stéthoscope 776
stigmate 80, 84, 96, 97
stilton 211
stimulateur de gencives 384
stipule 79
stockage, périphérique 521
stockage, réservoir 675
stola 336
stop 130
stoppeur 803
store 285
store à enroulement automatique 285, 558
store à enroulement manuel 285
store bateau 285
store romain 285
store vénitien 285
strato-cumulus 56, 62
stratopause 53
stratosphère 53
stratus 56, 62
stroboscope 611
stromatolite 92
strontium 682
structure 249, 538
structure antitonneau 873
structure de lancement 24
structure du support 40
structure en treillis 21
structure métallique 582
structure tubulaire 615
studio 488
studio, radio 488
style 80, 81, 82, 83, 84, 696
stylet 470, 517, 527, 751
stylobate 403, 404
stylo-bille 470
stylo-plume 470
subduction 43
sublimation 680
substance blanche 167, 168
substance corticale 165
substance grise 167, 168
substance médullaire 165
substratum imperméable 646
suceur 289
sucre 209
sucre candi 209
sucre glace 209
sucre granulé 209
sucrier 226
sud 917
Sud 37, 616
Sud Est 37, 616
Sud Ouest 37, 616
Sud Sud-Est 37
Sud Sud-Ouest 37
Suède 744
suédois 469
Suisse 744
suivant 504
suiveur stellaire 18
sulky 857
sumac 199
sumo 847
sumotori 847
sunnisme 736
super-géant 889
supergéante 8
supermarché 180, 711, 715
supernova 8
superposition d'originaux 512
superstructure 615
supplément en couleurs 471
supplément littéraire 471
support 59, 234, 274, 284, 285, 381, 448, 461, 483, 632, 815
support à bagages 876
support de fixation 15, 284, 286
support de main 433
support de plafond 284
support de plaquette 385
support de pouce 446
support de sphère 58
support de tension 457
support du filament 274
support d'extrémité 284
support mural 284
support-papier 528
supports 400
supports d'enregistrement 495
suppression 508, 515
surbaissé 413
surcot 337
surf 840
surface absorbante 675
surface de cuisson 239, 290
surface de frappe 797
surface de la peau 172
surface de l'eau 615, 828
surface dure (ciment) 822
surface d'affichage 535
surface encrée 420
surface gravée 500
surface mouillée 420
surface pressée 501
surface réfléchissante 674
surfaces 704
surface verticale 894
surf acrobatique 887
surf alpin 887
surf des neiges 887
surfeur 840, 887
surfusion 680
surhaussé 413
surimpression 476
Suriname 742
surliure 908
suroît 341
surpiqûre 342, 350, 368, 370
surtitre 471
surveillant, bureau 732, 735
survêtement 370
sus-alaire 115
suspendre pour sécher 347
suspension 286, 594, 870
suspension, bras 553
suspension, système 553
suspente 540, 896, 897, 899
suture 84
suture coronale 158
suture lambdoïde 158
suture squameuse 158
swahili 468
Swaziland 746
symbole 682, 920
symbole d'usage courant 725
symbole météorologique 56
symboles, cartes 914
symbole scientifique 702
symboles de chimie 684
symboles divers 473
symphyse pubienne 169, 170
synagogue 738
synapse 168
synsacrum 116
synthèse additive 690
synthèse soustractive 690
synthétiseur 450
syntoniseur 497
système audio 556
système de bord, informations 626
système de climatisation 68, 489
système de pointage fin 17
système de verrouillage 289
système électrique 553
système filtre 390
système hydraulique 632
système international d'unités 702
système nerveux 166
système nerveux central 167
système nerveux périphérique 166
système racinaire 77, 86
système routier 538
système solaire 4

T

tabac 390
tabagie 714
Tabasco®, sauce 200
tabernacle 737
table 278, 304, 305, 374, 422, 423, 424, 723, 815, 862, 891
Table 10
table à abattants 278
table à dessin 399
table à langer 281
table à rallonges 278
tableau 395, 734
tableau américain des mises 919
tableau de bord 556, 574, 576
tableau de classement 824
tableau de commande 238, 239, 261, 290, 292, 293, 294, 512
tableau de commandes 694
tableau de manœuvre 417
tableau des scores 918
tableau du souvenir 738
tableau d'affichage 535, 734, 822, 825, 844, 846
tableau d'affichage des expositions 394
tableau d'affichage des vols 621
tableau français des mises 919
tableau horaire 582
tableau indicateur 789, 790, 831, 839, 856
tableau marqueur 865
tableau périodique des éléments 682
table chaude 721
table de chevet 724, 780
table de communion 737
table de cuisson 224
table de lecture 738
table de lit 780
table de production 491
table de rotation 651
table de roulement 590
table de roulette 919
table de service 720
table des greffiers 728
table des résultats 828
table de travail 290
table d'harmonie 439, 440, 442
table d'imprimante 511
table d'opération 780
table d'ordinateur 511
table pour la vaisselle propre 721
table pour la vaisselle sale 721
tables gigognes 278
tablette 256, 279, 321, 511
tablette graphique 517
tablette porte-outil 321
tablier 540, 577, 632, 643, 842
tablier-blouse 359
tablinum 406
tabloïd 471
tabouret 224, 277, 722, 842
tabouret-bar 277
tabouret de bar 720
tabouret-escabeau 321
tabulateur 528
tabulateur décimal 528
tabulation 514
tabulation, contrôle 528
tache 6
tache jaune 177
tachymètre 576
Tadjikistan 746
tagalog 469
tagliatelle aux épinards 206
tahini 200
tahitien 469
taie d'oreiller 280
taillant 648
taille 147, 149, 330
taille baguette 375
taille-bordures 332

taille brillant 375
taille cabochon 375
taille-crayon 534
taille des pierres 375
taille d'un diamant 374
taille émeraude 375
taille en ciseaux 375
taille en escalier 375
taille en goutte 375
taille en poire 375
taille en rose 375
taille en table 375
taille française 375
taille-haies 331
taille huit facettes 375
taille marquise 375
taille ovale 375
tailleur 355, 716
tajine 234
talkie-walkie 770
talkie-walkie 505
Talmud 736
taloche 315
talon 127, 147, 149, 229, 303, 309, 342, 351, 370, 385, 390, 439, 440, 453, 456, 560, 641, 797, 816, 822, 863, 868, 880, 881, 887, 888, 892, 909, 910
talon d'appui 236, 288
talonnette de dessus 342
talonneur 804
talonnière 840, 889, 892
talus 538
talus continental 49
tamarillo 196
tamarin 139
tamarin, pâte 200
tambour 230, 285, 293, 404, 459, 559, 612, 697, 700, 909, 910
tambour, axe 910
tambour, mécanisme de débrayage 910
tambour de basque 449
tambour d'aisselle 433
tambour d'entraînement 477
tambourin 341
tamia 123
tamis 231, 816, 822, 893
tamis à farine 232
tamis vibrant 651
tampon 422
tampon encreur 531
tam-tam 448
tandem 359, 581
tangage 630
tantale 683
tante 785
Tanzanie, République-Unie 745
taon 101
tapis 254, 842, 844, 862, 864
tapis amont 660
tapis antidérapant 893
tapis de plancher 558
tapis de réception 824
tapis de selle 853, 856
tapis de sol cousu 902, 903
tapis de souris 516
tapis drainant 660
tapis roulant 620
taquet 834, 835
taquet coinceur 835
taquet de verrouillage 521
tare 847
tarière 323
tarlatane 422
taro 184
tarse 96, 98, 111, 115, 122, 126, 131, 138, 141, 142, 155, 156
tarso-métatarse 116
Tasmanie 29
tasse 905, 906
tasse à café 226
tasse à mesurer 231
tasse à thé 226
tassergal 220
tassette 749
tatami 846
taupe 121
Taureau 12
taxi, transport 725
T central 858
Tchad 745
tchèque 469
té 269, 867
technétium 683
technicien aiguilleur 489, 490
tectrice 115
tectrice sous-caudale 115
tectrice sus-caudale 115
teddy 366
té de base 257
tégument 85
tégument de la graine 81
téléavertisseur numérique 505
télécabine 886
télécabine, départ 886
télécommande 483, 494, 495
télécommunications 487
télécopieur 508
télédétection 40
télédétection par satellite 41
télédiffusion 486
télémanipulateur 21, 22
téléobjectif 479
téléphone 724, 725
téléphone portable 506
téléphone public 427, 507, 715, 720, 723, 779
téléphonie 525
téléport 487
télescope 15, 17
Télescope 10
télescope, coupe 15
télescope spatial Hubble 17, 53
télésiège 886
téléski biplace 886
télésouffleur 492
téléviseur 724, 734
téléviseur à cristaux liquides 493
téléviseur à écran cathodique 493
téléviseur à plasma 493
téléviseur grand écran 494
télévision 489
tellure 682
telson 107
témoin 790
témoin, barre 728
témoin, zone de passage 790
témoin de clignotants 576
témoin de l'amorce du film 477
témoin de phare 576
témoin de position neutre 576
témoin de pression d'huile 576
témoin d'alimentation 518
témoin lumineux 767
tempe 146
température 53, 59, 261
température, contrôle 20, 465
température, indicateur 557
température, mesure 695, 702
température, réglage 261, 288
température ambiante 261
température de l'air 55
température désirée 261
tempête de poussière 57
tempête de sable 57
tempête tropicale 57
temple aztèque 412
temple de Huitzilopochtli 412
temple de Tlaloc 412
temple grec 403
temple grec, plan 403
templet 424, 461
tempo, réglage 451
temporal 152, 158
temps 55
temps, mesure 696
temps réalisé 831
tenaille 409
tendance barométrique 55
tendeur 826, 902
tendeur de timbre 448
tendon 133
tendu 901
tennis 344, 820
tennis, coups 820
tennis, court 788
tennis, joueuse 822
tennis de table 815
tenon 385, 390
tenseur du fascia lata 150
tensiomètre 777
tension, abaissement 646, 662, 677
tension, élévation 646, 662, 665, 677
tension, indicateur 453
tension, réglage 910
tentacule 104, 106
tente 611, 902
tente canadienne 903
tente-caravane 567
tente deux places 902
tente dôme 903
tente familiale 902
tente grange 902
tente igloo 903
tente individuelle 903
tente intérieure 902, 903
tente rectangulaire 902
tentoir 460
tenue d'exercice 369, 370
tenue d'intervention 764, 765
terbium 684
térébenthine 400
termes familiers 83
terminaison nerveuse 172
terminal à céréales 596
terminal à conteneurs 596, 708
terminal de paiement électronique 181, 731
terminal de télécommunication 507
terminal de vrac 596
terminal numérique 494
terminal pétrolier 596
terminateur 522
termite 101
terrain 794, 799, 801, 802, 804, 809, 810, 812, 813, 814, 816, 858, 864
terrain, limite 244, 864
terrain, plan 245
terrain de fondation 660
terrain de football 788
terrain de football américain 806
terrain de football canadien 809
terrain de hockey sur gazon 788
terrain de jeu 920
terrain naturel 647
terrasse 244, 322, 621
terrasse extérieure 609
terrassement 538
Terre 4, 5, 6, 7, 28
Terre, structure 42
terre battue 822
Terre de Baffin 30
Terre de Feu 31
Terre de la Reine-Maud 29
Terre de Wilkes 29
Terre Marie-Byrd 29
terre-plein 409, 712
terre-plein central 539
terre rare 684
terril 647, 648
terrine 234
Tertiaire 93
tertre de départ 866, 867
test 520
testicule 107, 110, 169
têtard 111
tête 8, 96, 97, 99, 104, 115, 132, 140, 147, 149, 161, 169, 301, 302, 308, 311, 383, 384, 390, 391, 425, 439, 440, 441, 452, 457, 458, 516, 663, 757, 793, 800, 816, 822, 858, 863, 867, 893, 901, 909
tête, protection 772, 774
tête amont 597
tête à sens unique 302
tête aval 597
tête basculante 236
tête bombée 302
tête creuse 302
tête cruciforme 302
tête de coupe 319, 535
tête de frappe 301
tête de gondole 181
tête de lecture 500
tête de lecture/écriture 521
tête de lit 280, 281
tête de marteau 901
tête de métal 793
tête de projection 535
tête de puits 654
tête de ramassage 18
tête de scion 909
tête d'attelage 567, 586, 640, 641, 642
tête d'impression 528
tête d'injection 651
tête en liège 817
tête flottante 383
tête froncée 283
tête panoramique 482
tête plate 302
tête plissée 283
tête ronde 302
Téthys 5
têtière 248, 249, 854
texte 528
TGV 585
thaï 468
Thaïlande 747
thalle 74, 75
thallium 682
thé 208
théâtre 711
théâtre grec 402
thé en sachet 208
théière 226
thé noir 208
théodolite 59, 701
thé oolong 208
thermocontact 561
thermomètre 231, 655, 695, 841, 899
thermomètre à maxima 59
thermomètre à mercure 777
thermomètre à minima 59
thermomètre bimétallique 695
thermomètre médical 695
thermomètre numérique 777
thermomètres médicaux 777
thermopause 53
thermosphère 53
thermostat 238, 260, 261, 266, 267, 291
thermostat d'ambiance 261
thermostat programmable 261
thermostat réglable 239
thé vert 208
thon 220
thorax 96, 97, 98, 146, 148
thorium 684
thulium 684
thym 202
tibétain 468
tibia 96, 98, 111, 115, 122, 126, 131, 138, 140, 141, 142, 152, 155, 156
tibio-tarse 116
ticket, sortie 548
tierce 434, 849
tierceron 410
tige 75, 77, 78, 185, 241, 261, 268, 301, 302, 384, 390, 391, 436, 453, 456, 457, 461, 685, 695, 697, 881, 889, 892
tige carrée d'entraînement 651
tige de manœuvre 755
tige de pendule 436
tige du poil 172
tige filetée 311
tige pour col 376
tigre 135
tilde 473
tilleul 208
timbale 437, 448
timbre 390, 749
timbre caoutchouc 531
timbre dateur 531
timbre du son 450
timbre-poste 474
timon 567, 642
timonerie 606
Timor oriental 746
tipi 418
tique 102
tir, mécanisme 757
tir, positions 861, 893
tir, poste 860
tir, stand 788
tir à la carabine 861
tir à l'arc 859
tir à l'arc, aire de compétition 859
tir à l'arc, stand 788
tirant 370, 448, 634
tirant de registre 445
tirant de réglage 348
tirant des cordes 842
tir au fusil 860
tir au pistolet 861
tire-botte 345
tire-bouchon 230, 905
tire-bourre 752
tire-joint 315
tire-racine 325
tiret 473
tirette 453, 459
tireur 860
tireur au but 809
tire-veille 836
tiroir 224, 278, 279, 281, 290
tiroir de fichier 533
tisane 208
tisonnier 257
tissage 460
tissage, accessoires 462
tissage, levier 456
tissage, principe 463
tissu 455
tissu, symbole d'entretien 347
tissu adipeux 171, 172
tissu brodé 459
tissu conjonctif 172
tissu de soutien 455
tissu du vêtement 455
Titan 5
titane 683
Titania 5
Titan IV 24
titre 471
titre du journal 471
titres et horaires des films 427
titulaire, nom 729
titulaire, signature 729
toge 336
Togo 745
toile 285, 391, 400, 463, 483
toile de fond 430
toile de saut 823
toile d'araignée 103
toilette 251, 264, 265, 724, 780
toilettes 395, 584, 715, 719, 720, 723, 728, 731, 733, 735, 764, 779, 781
toilettes du personnel 768
toilettes femmes 427, 509, 724
toilettes hommes 427, 509, 724
toilettes pour dames 725
toilettes pour hommes 725
toit 100, 245, 257, 412, 414, 567, 635
toit à deux croupes 414
toit à l'impériale 414
toit à pignon 414
toit à quatre ailes 415
toit à redans 414
toit à tourelle à pans 415
toit avec lanterneau 414
toit cathédrale 251
toit de la couche 647
toit de protection 632
toit en appentis 414
toit en carène 414
toit en cloche 415
toit en dôme 415
toit en flèche 415
toit en pavillon 415
toit en pente 414
toit en poivrière 415
toit en rotonde 415
toit flottant 655
toit imperméable 646
toit mansardé 414
toit ouvrant 551
toit plat 414
toiture 100
tôle pare-gouttes 655
tomate 188
tomate en grappe 188
tomatille 188
tombant 362
tombolo 51
tonalité, réglage 441
tondeuse 381, 383
tondeuse à moteur 332
tondeuse autoportée 333
tondeuse mécanique 332
tong 344
Tonga 747
topaze 375
topinambour 184
toque 341
Torah, rouleaux 738
torche 652
torchon 295
tore 404, 405, 705
tornade 57, 63
toron 908
torpille 763
torpille, chambre 763
torrent 45
torsade 306
tortellini 206
tortilla 205
tortue 113
totalisateur journalier 557
total partiel 529
toucan 119
Toucan 10
touche 432, 439, 441, 442, 443, 445, 813
touche, repère 440, 441
touche alternative 514
touche de commande 236
touche de composition automatique 508
touche de correction 508
touche de décimale 529
touche de fonction 495
touche de lecture 495
touche de modulation 497, 498
touche de navigation 495
touche de préférence 261
touche de présélection 497, 498
touche de résultat 529
touche de sélection du magnétophone 498
touche de sélection du mode FM 498
touche de sélection d'entrée 498
touche directionnelle 918
touche d'annulation 519
touche d'arrêt 495
touche d'effacement 477

touche d'enregistrement 495
touche d'index/agrandissement 477
touche fixe 700
touche majuscule 514
touche-majuscules 528
touche mémoire 497, 498, 504
touche mobile 700
touche multifonctionnelle 529
touche numérique 501, 504, 529
touche plus-égalité 529
touche programmable 506
toucher 172
touches de commande 507
touches de déplacement du curseur 529
touches de fonctions 507
touches de sélection des enceintes 498
touches de sélection des stations 498
toundra 61, 66
toupet 124
toupie 237, 308
tour 410, 614, 634, 674, 676, 677, 858
Tour 916
tour, deuxième 789
tour, premier 789
tour, troisème 789
tour à bureaux 713
tour à pied 464
tour de contrôle 618, 761
tour de coquille 104
tour de cou 349
tour de flanquement 408
tour de forage 604
tour de guidage 542
tour de refroidissement 646
tour de sauvetage 25
tour de spire 105
tour de tête 772
tour du plongeoir 828
tour d'angle 408
tour d'émission 486
tour d'extraction 649, 650
tour d'habitation 419
tourelle 294, 408, 638, 762, 766
tourelle mobile 758
tourelle porte-objectif 693
tour embryonnaire 105
tourillon 753, 863
tourmaline 375
tournage 464
tournant 856
tournesol 80
tournette 464
tournevis 302, 905
tournevis à spirale 302
tournevis cruciforme 905
tournevis sans fil 302
tourniquet 592, 919
tournoi, tableau 789
tournure 337
traçage 401
traceur 520
traceur de route 613
trachée 116, 125, 163
traçoir 306
tracteur 570, 623, 637
tracteur à chenilles 636
tracteur agricole 640
tracteur agricole : vue arrière 640
tracteur agricole : vue avant 640
tracteur de piste 622
tracteur-remorqueur 638
tracteur routier 570
traction 630
traction, bras 640
tractus olfactif 175
tragus 140, 173
train 582
train à grande vitesse 585
train de banlieue 583
train d'atterrissage 624, 625, 760
train d'atterrissage, levier 626
traîneau 329, 884, 885
traînée 630
traînée lumineuse 7
train routier 570
traitement chimique 656
traitement des données 41, 54
traiteur, produits 181
trame 455, 460, 461
trampoline 823
tramway 595
tranchant 227, 229, 382, 454
tranche 426, 729
tranché 740
tranchée 647
tranchefile 426
transaction financière 525
transbordeur 596, 608, 621, 623
transept 411
transfert, canal 565
transformateur 259, 287, 585, 658, 663, 668, 674
transformateur, traversée 657, 658
transformation de l'eau en vapeur 665
transmission 292, 563
transmission, système 553
transmission de la chaleur à l'eau 665
transmission de l'image 694
transmission des données 41
transmission funiculaire 590
transmission hertzienne 486
transmission par câble aérien 486
transmission par câble sous-marin 487
transmission par câble souterrain 487
transpalette manuelle 633
transpiration 67
transplantoir 325
transpondeur 626
transport 538
transport aérien 618
transport aérien du courrier 475
transport ferroviaire 582
transport maritime 596, 649
transport routier 538, 596
transport vers les usagers 646, 662, 677
transversale pleine 919
trapèze 150, 151, 154, 156, 705, 840, 897
trapèze de figure 840
trapézoïde 154
trappe 407, 430
trappe acoustique 490
travail, meuble 511
travaux 545, 547
travée 540, 542
travers 215
travers-banc 650
traverse 247, 277, 278, 409, 424, 433, 460, 461, 591, 663, 782, 893
traverse de chargement 607
traverse d'extrémité inférieure 635
traverse d'extrémité supérieure 635
traversée 663
traversier 596, 608
traversin 280
trèfle 411, 914
treillis 322, 502
treillis de protection 488
tréma 473
trémie 643
trémie de chargement 573
tremplin 246, 826, 828, 890, 891
trench 352
trépan 651
trépied 14, 436, 448, 482, 483, 489
trépied de caméra 492
trépied de perche 492
trépointe 342
tréteau 278
treuil 417, 573
treuil, commande 573
treuil, salle 649
treuil de levage 634
treuil d'amarrage 607
tri 71
triage, zone 589
triangle 437, 449, 705, 863
Triangle 12
Triangle austral 10
Trias 93
tribord 609, 616, 617
tribunal 728
tribune 471, 788, 874
tribune des juges 856
triceps 151
tricératops 93
triclinium 406
tricorne 339
tricot 354, 457, 716, 717
tricycle 581
trifoliée 79
triglyphe 404
trille 435
trilobé 413
trilobite 92
tri manuel 71
trimaran 835
tringle 284, 561
tringle-barre 284
tringle de commande 590
tringle de pédale 442
tringle de tension 448
tringle double 284
tringle d'écartement 590
tringle extensible 284
tringle métallique 533
tringle-rail 284
tringle simple 284
Trinité-et-Tobago 743
trio 438
tri optique 71
tripe 390
tripes 212
triplure 455
tripode de stabilisation 623
tri primaire 474
trirème 598
tri sélectif des déchets 71
triticale 203
triton 111
Triton 5
trochanter 96, 98
trochanter, grand 153
troisième-but 794
troisième étage 25
troisième phalange 126
trois-portes 549
trombe marine 63
trombone 437, 447, 534
trompe 96, 611
trompe de Fallope 170
trompe d'Eustache 174, 175
trompes de Fallope 171
trompette 437, 447
trompe utérine, ampoule 171
tronc 76, 86, 87, 110, 147, 149
tronc cœliaque 161, 165
tronçon 663
tronçonneuse 331
tronçon rigide arrière 569
tronçon rigide avant 569
tropique du Cancer 34, 35, 36
tropique du Capricorne 34, 35, 36
tropopause 53, 68
troposphère 53
trop-plein 262, 264, 265, 266, 267, 485
trot 124
trotteur 343, 857
trotteuse 696
trottoir 245, 712
trottoir, bordure 712
trou 423, 866, 867
trou central 500
trou de conjugaison 157
trou de l'embout 390
trou de normale 3 866
trou de normale 4 866
trou de normale 5 867
trou d'homme 655
trou noir 8
trou obturateur 122
trousse de dépannage 580
trousse de manucure 377
trousse de secours 771, 777
trousse de toilette 388
troussequin 855
truelle 315
truffe 132, 183
truite 221
trumeau 411
truqueur numérique 491
T-shirt 371
tuba 437, 447, 841
tubage de surface 654
tube 14, 15, 223, 275, 381, 692, 753, 756, 757, 777
tube à éclairs 692
tube à essai 685
tube capillaire 695
tube de force 667
tube de Malpighi 97, 99
tube de Pitot 873
tube de poussée 470
tube de remplissage de la cuvette 265
tube de remplissage du réservoir 265
tube de résonance 449
tube droit 289
tube d'alimentation 270
tube d'orientation des lames 285
tube en Y 776
tube flexible 776
tube fluorescent 275
tube horizontal 578
tube-image 493
tube lance-torpilles 763
tube oblique 579
tube porte-oculaire 14, 693
tubercule 184
tube transversal 897
Tudor 413
tuile 22, 299, 403, 406, 412
tuile de bonification 917
tuile ordinaire 917
tulipe 80, 241
tungstène 683
tunique 78, 359, 748
Tunisie 745
tunnel 592
tunnel de communication 23
tunnel routier 543
tuque 341, 892
turban 339, 341
turbine 627, 646, 668
turbine, bâtiment 668
turbine, couvercle 659
turbine, mouvement 662
turbine, roue 664
turbine, vanne d'arrêt 668
turbine du compresseur 564
turbine d'entraînement 564
turbine hydraulique 659
turbo-alternateur 674, 763
turboréacteur 625, 760
turboréacteur à double flux 627
turbot 221
turc 469
turf 856
turion 185
Turkménistan 746
Turquie 746
turquoise 375
tuteur 322, 324
Tuvalu 747
tuyau 312, 319, 390, 445, 767
tuyau, séchoir 764
tuyau, support 764
tuyau à anche 444
tuyau à bouche 444
tuyau arrière 553
tuyau de chute 262, 265, 271
tuyau de refoulement 767
tuyau de vidange 271, 292, 294
tuyau du ventilateur 643
tuyau d'air 841
tuyau d'arrosage 328
tuyau d'aspiration 766
tuyau d'eau chaude 266, 267
tuyau d'eau froide 266, 267
tuyau d'évacuation 262, 270, 271, 292
tuyau d'insufflation 432
tuyau flexible 289, 649
tuyau perforé 328
tuyau souple d'arrivée 271
tuyauterie 445
tuyauterie de sortie de la vapeur 669
tuyauterie de vapeur primaire 669
tuyère 22, 24, 25, 605, 631
tuyère à section variable 629
tuyère d'échappement 627
tuyère d'éjection 760
tuyère orientable 628
tympan 110, 403, 404, 411
types d'articulations synoviales 156
typhon 63
typographie 472
tyrannosaure 93

U

Ukraine 744
ukrainien 469
ultrasons, émission 41
Ulysses 19
Umbriel 5
un 703
une 471
unicellulaires 94
uniforme 764, 770
unisson 434
unité astronomique 4, 5
unité de sauvegarde 523
unité mobile d'entretien télécommandée 21
unité monétaire 728
unité vidéo 520
université 710
ununbium 683
uranium 670, 671, 684
Uranus 4, 5
uretère 104, 116, 165
urètre 165, 170
urètre pénien 169
urgence 778
urgences 778
urgentiste, bureau 778
urgentologue, bureau 778
uropode 107
urostyle 111
Uruguay 742
usager domestique 525
usine 664, 708
usine de traitement 649
usine marémotrice 664
usine marémotrice, coupe 664
usine pétrochimique 656
ustensile de campeur 905
ustensile de cuisine 229
ustensile pour ouvrir 230
ustensiles, jeu 233
utérus 170, 171

V

vache 128
vacuole 74, 94
vadrouille 295
vagin 103, 104, 170, 171
vague 49
vague déferlante 49
vainqueur 789
vair 741
vaisseau capillaire 172
vaisseau sanguin 140, 154, 162, 172
vaisseau sanguin dorsal 97
vaisselle 226, 717
valet 693
Valet 914
valeur 729
valeur des segments 918
validation 528
valise fin de semaine 389
valise pullman 389
valise verticale 389
vallée 45, 48
valve 84, 105, 579
valve de réglage 259
valvule aortique 162
valvule mitrale 162
valvule pulmonaire 162
valvule tricuspide 162
vampire commun 141
vanadium 683
vanille, extrait 200
vannage, cercle 659
vanne 657, 658, 664
vanneau 118
vanne d'arrosage 669
vanne maîtresse 654
vantail 278, 416
Vanuatu 747
vapeur 646, 668, 681
vapeur, entrée 668
vaporisateur 288, 329
vaporisateur de poivre 770
vaporisation 680
vaporisation, bouton 288
vaporiseur 261
varan 114
variation, touche 456
variomètre 898, 899
varlope 309
Varole, pont 167
vase d'expansion 259, 675
vaste externe du membre inférieur 150, 151
vaste interne du membre inférieur 150
Vatican, État de la cité 744
vautour 119
veau 128
veau haché 214
vedette 762
végétation 66
véhicule de sauvetage 21
véhicule de secours 543
véhicule de service technique 622
véhicule spatial autonome 20
véhicule tout-terrain 549
veine axillaire 160
veine basilique 160
veine cave inférieure 160, 161, 162, 165
veine cave supérieure 160, 161, 162
veine céphalique 160
veine fémorale 160
veine iliaque 161
veine iliaque commune 165
veine jugulaire 160
veine mésentérique 160
veine porte 161
veine pulmonaire 160
veine pulmonaire droite 162
veine pulmonaire gauche 162
veine rénale 160, 165
veines 160
veine saphène interne 160
veine sous-clavière 160
veine sus-hépatique 161
velarium 407
vélo cross 581
vélo de course 870
vélo de cross-country 870
vélo de descente 870
vélo de montagne 870
vélo de poursuite 871
vélodrome 788
vélo d'exercice 851
velours 254
vélum 98
Venera 19
Venezuela 742
vent 56, 69, 70, 833, 917

vent, action 67
vent, direction 55, 59
vent, force 55
vent, instrument 446
vent, vitesse 59
ventail 749
vent arrière 833
vent debout 833
vent de travers 833
vent dominant 63
ventilateur 258, 259, 261, 293, 498, 513, 552, 561, 563, 566, 586, 643, 648
ventilateur, courroie 552, 566
ventilateur, entrée d'air 605
ventilateur de plafond 261
ventilateur des radiateurs 586
ventilateur de sustentation 605
ventilateur hélicoïde 260
ventilation 675
ventilation, capuchon 614
ventilation, circuit 262
ventilation de la cabine 898
ventouse 106, 111, 314
ventre 124, 146, 148
ventricule droit 161, 162
ventricule gauche 161, 162
ventricule succenturier 116
venturi 757
venturi, fixation 757
Vénus 4, 5
véraison 86
verge 169, 610
verger 182
vergette 445
verglas 65
vergue 602
vérificateur de circuit 316
vérificateur de continuité 316
vérificateur de haute tension 316
vérificateur de prise de courant 316
vérificateur de tension 316
vérin 573, 636, 637, 638, 639
vérin de dressage 634, 766
vérin de levage, tête 632
vérin du bras de levage 637
vérin hydraulique 567, 633, 640
vermicelle 207
vernier 612, 698, 700
vernis 400
vernis à ongles 377
verre 225, 385, 723
verre à cocktail 225
verre à cognac 225
verre à eau 225
verre à gin 225
verre à liqueur 225
verre à mesurer 231
verre à porto 225
verre à vin 225
verre à whisky 225
verre de visée 478
verrière 250, 582, 628, 713, 760, 898
verrou 46, 452, 516
verrou de barre d'attelage 756
verrou de chargeur 754
verrou de sûreté 755
verrouillage 288, 505, 514
verrouillage, bouton 554
verrouillage, cercle 756
verrouillage, levier 587
verrouillage des majuscules 514
verrouillage numérique 515
verrou tournant 572
versant 45
Verseau 10
verseuse 241
versoir 641
vert 400, 690, 866, 867
vert d'entraînement 866
vertèbre 111, 112, 136
vertèbre cervicale 116, 122, 126, 131, 138, 141, 142, 168
vertèbre cervicale (7) 153, 157
vertèbre coccygienne 122, 126, 131, 138, 141, 142
vertèbre dorsale (12) 153, 157
vertèbre lombaire 122, 126, 131, 138, 141, 142
vertèbre lombaire (5) 153, 157
vertèbre sacrée 111, 122, 126, 131, 142
vertèbre thoracique 122, 126, 131, 138, 142
verveine 208
vésicule biliaire 110, 112, 164
vésicule séminale 169
vessie 109, 110, 113, 165, 169, 170
vessie natatoire 109
veste 338, 348, 355, 358, 844, 848, 855
veste de pêche 911
veste droite 348
veste polaire 370
veste traditionnelle 846
vestiaire 250, 394, 509, 584, 719, 720, 723, 726, 731, 734, 764, 768, 781
vestiaire de bureau 510
vestiaire des mineurs 649
vestibule 174, 250, 406, 717, 724, 728, 730
veston 348
veston croisé 348
vêtement de bain 716
vêtement décontracté 716, 717
vêtement de femme 355
vêtement de nuit 716, 717
vêtement de sport 716, 717
vêtement d'enfant 369
vêtement d'homme 348
vêtement isothermique 841
vêtements 336
vêtements de bébé 717
vêtements de filles de 2 à 6 ans 717
vêtements de filles de 7 à 17 ans 717
vêtements de garçons de 2 à 6 ans 717
vêtements de garçons de 7 à 17 ans 717
vêtements de nouveau-né 368
vêtements de nuit 364
vêtements d'exercice 371
vêtements traditionnels 339
vétérinaire 852
vexille 115
viaduc 541
viande 214
vibrisse 122
vice-capitaine 877
vidange, aqueduc 597
vidange, pertuis 597
vidange, système 597
vidéoprojecteur 518
vidéothèque 733
vide-poches 554
vide-pomme 233
Vierge 11, 13
Viet Nam 747
vietnamien 468
vigie 618
vigne 86
Viking 18
vilebrequin 307, 564, 566
village 708, 886
ville 708
vin 180
vinaigre balsamique 201
vinaigre de cidre 201
vinaigre de malt 201
vinaigre de riz 201
vinaigre de vin 201
violet 400
violette 80
violon 437, 439
violoncelle 437, 439
vipère 114
virage 544, 885
virage à droite 547
virage-culbute 832
virage de dos, repère 831
virage et inclinaison, commande 898
virage et inclinaison, indicateur 898
virgule 473
virole 320, 863, 909, 910
vis 302, 439
visage 146
vis à glace 901
vis calante 699, 701
vis centrale 425
vis de blocage 700
vis de fixation 482
vis de nivellement 58
vis de pince-aiguille 453
vis de pression 422, 423
vis de réglage 310, 319
vis de réglage de grand débit 273
vis de réglage de petit débit 273
vis de réglage de tension 534
vis de serrage 312
vis de support inférieure 58
vis de tension 448
viseur 477, 701
viseur de caméra 492
viseur électronique 496
viseur périscopique 758
visière 340, 341, 575, 591, 749, 765, 772, 874, 878, 884
visière antisolaire 20
vision 691
vision, fente 749
visionnement, salle 733
visiophonie 525
visiteur, accueil 726
vis micrométrique 693
vis micrométrique 612, 693, 700
vison 134
vis sans fin 462, 573
Vistule 32
visualisation des images 477
visualisation du seuil d'alarme 613
vitesse, contrôle 452
vitesse, indicateur 557, 576
vitesse, sélecteur 500, 577
vitesse de rotation, sélecteur 306
vitesse d'obturation 476
vitrage 614, 672, 675
vitrail 411, 737
vitre 673
vitre de protection 878
vitre protectrice 493
vitrine 279
voie 592, 595
voie, nombre 591
voie à sens unique 546
voie de banlieue 583
voie de butte 589
voie de circulation 539, 618
voie de circulation des locomotives 589
voie de décélération 539
voie de dépassement 539
voie de fond 650
voie de service 583, 618
voie de sortie 589
voie de tête 650
voie de transport 647
voie de tri 589
voie d'accélération 539
voie ferrée 582, 590, 591, 649, 709, 710
voie ferrée bord à quai 596
Voie lactée 9, 13
voie latérale 539
voie pour véhicules lents 539
voies respiratoires, protection 773, 774
voilage 282
voile 560, 601, 676, 833, 836, 896, 897, 909
voile à corne 601
voile à livarde 601
voile au tiers 601
voile bermudienne 601
voile carrée 601
voile de flèche 603
voile du palais 174, 175
voile d'étai 603
voile d'étai de flèche 603
voile latine 601
Voiles 11
voilure 603, 628, 630, 841, 897
voilure à géométrie variable 630
voilure delta 629, 630
voilure droite 630
voilure en flèche 630
voilure trapézoïdale 630
voiture 584, 594
voiture cellulaire 726
voiture classique 584
voiture de formule 1 873
voiture de formule 3000 873
voiture de formule Indy 873
voiture de NASCAR 873
voiture de police 769, 771
voiture de rallye 873
voiture-lit 584
voiture micro-compacte 549
voiture restaurant 584
voiture sport 549
voiture suiveuse 870
voiturette de golf 869
voix, programmation 450
voix, sélecteur 451
vol 829, 891
vol, instruments 899
volaille 213
volant 280, 282, 333, 425, 452, 464, 552, 556, 566, 607, 640, 873
volant de manche 626
volant de manœuvre 766
volant de plumes 817
volant d'inertie 851
volant synthétique 817
volcan 42, 44
volcan effusif 44
volcan en éruption 44
volcan explosif 44
volée 255, 753, 820
volet 23, 521, 675
volet, levier 626
volet, vérin de commande 760
volet compensateur 60
volet de contrôle thermique 60
volet d'air 571
volet mobile 17
volets d'intérieur 282
volet transparent 386
Volga 32
volleyball 812
volleyball, techniques 812
volleyball de plage 813
vol libre 897
vols, plongeon 828
volt 702
voltigeur 794
voltigeur droit 794
voltigeur gauche 794
volume 508, 705
volume, contrôle 450, 507
volume, réglage 441, 451, 495, 503, 505
volume des communications, réglage 20
volute 276, 404, 405, 439
volve 76
voussure 411
voûte 410
voûte de projection 10
voûte du palais 174, 175
voûte en berceau 407
Voyager 19
voyant 515
voyant cartouche d'impression 519
voyant chargement du papier 519
voyant conique 615, 616
voyant de charge 383
voyant de contrôle 520
voyant de mise en circuit 506
voyant de mise en ondes 488
voyant d'alarme/de mise en charge 527
voyant d'alimentation 519
voyant lumineux 238, 239, 240, 241, 288, 294, 381, 465
voyants de contrôle 519
voyants d'entrée 498
voyants d'indication du mode sonore 498
vraquier 604
vrille 86
vue 177
vue, protection 774
vue de face 798
vue de profil 798
vue latérale du crâne d'enfant 158
vulve 148, 171
vumètre 488
vumètres audio 491

W

w.-c. 250, 251, 264, 395, 715, 719, 720, 723, 724, 728, 731, 733, 735, 779, 780, 781
w.-c. 262, 265
w.-c. du personnel 768
w.-c. femmes 509, 724
w.-c. hommes 509, 724
wagon 583, 587, 588
wagon à bestiaux 588
wagon à copeaux 588
wagon-citerne 588
wagon couvert 587, 588
wagon de queue 588
wagon intermodal 588
wagon plat 588
wagon plat à parois de bout 588
wagon plat surbaissé 588
wagon porte-automobiles 588
wagon porte-conteneurs 588
wagon réfrigérant 588
wagon-tombereau 588
wagon-tombereau couvert 588
wagon-trémie 588
wakamé 183
wallaby 143
wapiti 128
wasabi 201
water-polo 827
watt 702
webcaméra 517
wigwam 418
winch 835
wishbone 836
wok 234
wolof 468
Worcestershire, sauce 200

X

xénon 684
xylophone 437, 449

Y

yacht à moteur 607
yack 129
yaourt 210
Yémen 746
yen 728
yiddish 469
yogourt 210
yoruba 468
yourte 418
ytterbium 684
yttrium 683

Z

Zambie 746
zèbre 128
zénith 10
zéro 919
zéro, double 529, 919
zeste 82, 84
Zimbabwe 746
zinc 683
zirconium 683
zone centrale 809
zone commerciale 709
zone de basse pression 63
zone de haute pression 63
zone de manœuvre 10
zone de précipitation 55
zone industrielle 709
zone libre 812, 813
zone neutre 806, 879
zone réservée 811
zone résidentielle 709
zone scolaire 545, 547
zoom 492
zoulou 468

ASTRONOMIE

TERRE

RÈGNE VÉGÉTAL

RÈGNE ANIMAL

ÊTRE HUMAIN

ALIMENTATION ET CUISINE

MAISON

BRICOLAGE ET JARDINAGE

VÊTEMENTS

PARURE ET OBJETS PERSONNELS

ARTS ET ARCHITECTURE

COMMUNICATIONS ET BUREAUTIQUE

TRANSPORT ET MACHINERIE

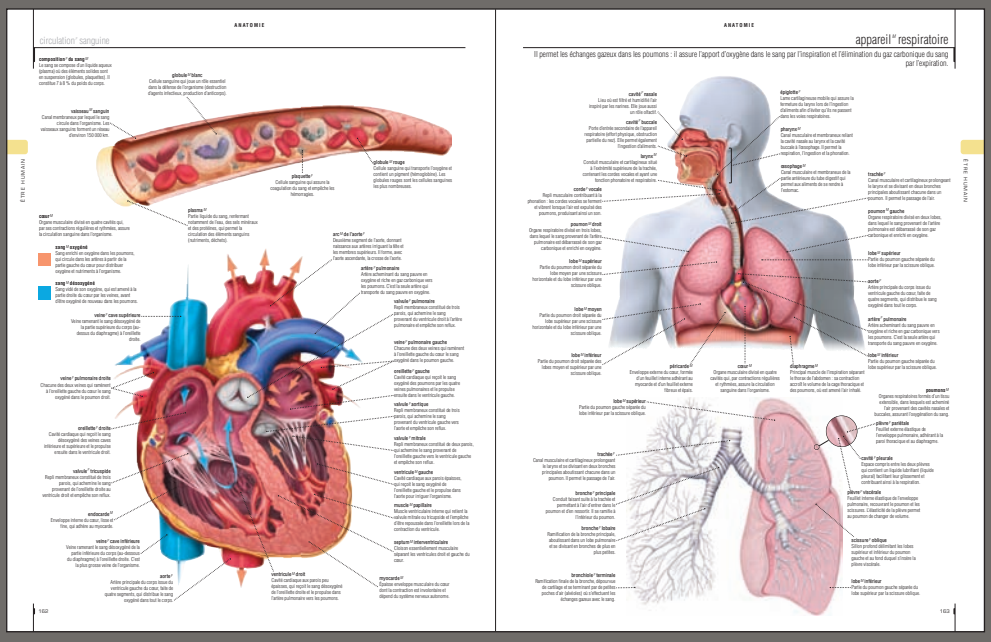
ÉNERGIES

SCIENCE

SOCIÉTÉ

SPORTS ET JEUX

INDEX



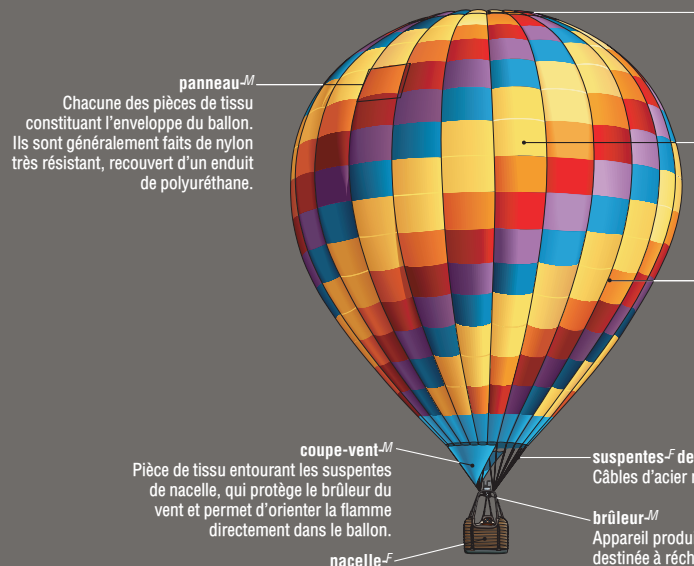
LE VISUEL

DICTIONNAIRE THÉMATIQUE

DÉFINITIONS

Que ce soit à l'école, au bureau ou en famille, nos sujets de conversation, de recherche ou d'étude sont presque toujours reliés à un événement, à un phénomène ou à un thème. À cet égard, *LE VISUEL DÉFINITIONS* se présente comme un outil de référence unique. Évitant les inconvénients de l'ordre alphabétique, *LE VISUEL DÉFINITIONS* donne accès à la fois aux mots, aux images et maintenant aux définitions d'un sujet dans une présentation et une organisation du savoir toujours plus accessible et fiable.

Ainsi, l'ajout des définitions explicite la nature, précise la fonction des mots illustrés pour une meilleure compréhension. Véritable thésaurus, la présente édition vous invite à explorer l'univers des mots et des images. Utile pour expliquer un phénomène, pour décrire un objet, pour enrichir nos connaissances ou tout simplement pour comprendre ou expliquer notre univers quotidien.



panneau-*M*-parachute-*M*
Pièce circulaire recouvrant le sommet de l'enveloppe. Un câble permet au pilote de l'ouvrir pour libérer de l'air chaud et ainsi accélérer la descente.

panneau-*M*
Chacune des pièces de tissu constituant l'enveloppe du ballon. Ils sont généralement faits de nylon très résistant, recouvert d'un enduit de polyuréthane.

enveloppe-*F*
Assemblage de pièces de tissu formant un globe, ouvert à la base et au sommet, dont la fonction consiste à emprisonner l'air réchauffé par le brûleur.

sangle-*F*
Chacune des bandes horizontales et verticales formant la structure de l'enveloppe, et sur lesquelles sont cousus les panneaux.

coupe-vent-*M*
Pièce de tissu entourant les suspentes de nacelle, qui protège le brûleur du vent et permet d'orienter la flamme directement dans le ballon.

suspentes-*F* de nacelle-*F*
Câbles d'acier reliant la nacelle au ballon.

brûleur-*M*
Appareil produisant une flamme destinée à réchauffer l'air contenu dans le ballon. Orientable, il est actionné par le pilote de façon intermittente.

nacelle-*F*
Panier suspendu sous le ballon, traditionnellement en osier, destiné à recevoir les passagers, les bouteilles de carburant et les instruments de vol.

Québec Amérique a créé *LE VISUEL* il y a plus de 20 ans. Ce dictionnaire connaît depuis un succès international sans précédent avec plus de 6-millions d'exemplaires vendus. Traduit en 26-langues, il est devenu le symbole d'un savoir-faire dans le monde entier.